E-lib.ch
Elektronische Bibliothek Schweiz
Bibliothèque électronique suisse
Swiss electronic library

e-rara.ch

Dictionnaire historique des auteurs ecclésiastiques

Chaudon, Louis-Mayeul

A Lyon, 1767

Zentralbibliothek Zürich

Signatur: Rp 203

Persistenter Link: http://dx.doi.org/10.3931/e-rara-32615

e-rara.ch
Das Projekt e-rara.ch wird im Rahmen des Innovations- und Kooperationsprojektes „E-lib.ch: Elektronische Bibliothek Schweiz“ durchgeführt. Es wird von der Schweizerischen Universitätskonferenz (SUK) und vom ETH-Rat gefördert.

e-rara.ch is a national collaborative project forming part of the Swiss innovation and cooperation programme E-lib.ch: Swiss Electronic library. It is sponsored by the Swiss University Conference (SUC) and the ETH Board.

www.e-rara.ch

Nutzungsbedingungen
Dieses PDF-Dokument steht für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Es kann als Datei oder Ausdruck zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Terms and conditions
This PDF file is freely available for non-commercial use in teaching, research and for private purposes. It may be passed to other persons together with these terms and conditions and the proper indication of origin.

Visual Library


S. ABBATE IANUARIO.
I.C.Müller fe.



DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
DES AUTEURS
ECCLÉSIASTIQUES:

RENFERMANT LA VIE DES PERES & des Docteurs de l'Egliſe ; des meilleurs Interpretes de l'Ecriture-Sainte, juifs & chrétiens ; des Théologiens ſcholaſtiques, moraux, myſtiques, polémiques, hétérodoxes même qui ont écrit ſur des matieres non controverſées ; des Canoniſtes & des Commentateurs des Décretales & du Corps du Droit canonique ; des Hiſtoriens, Bibliographes, Biographes & Agiographes eccléſiaſtiques ; des Orateurs ſacrés ; des Liturgiſtes, & généralement de tous les Auteurs qui ont écrit ſur les matieres eccléſiaſtiques.

AVEC

Le Catalogue de leurs principaux Ouvrages ; le Sommaire de ce qu'on trouve de remarquable dans ceux des Peres, pour former la chaîne de la Tradition ; le Jugement des Critiques ſur la perſonne, le caractere, la doctrine, la méthode & le ſtyle des différens Auteurs eccléſiaſtiques ; & l'Indication des meilleures éditions de leurs Ouvrages.

Le tout ſuivi d'une Table chronologique pour l'Hiſtoire de l'Egliſe, depuis JESUS-CHRIST juſqu'à nos jours.

TOME PREMIER.

A LYON,

Chez la Veuve BESSIAT, Libraire, rue Merciere.

M. DCC. LXVII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

BIBLIOTHEK
DER
CANTONAL-
LEHR-
ANSTALTEN
ZU
ZÜRICH.

PRÉFACE.

LA ressource si commode & si nécessaire des Dictionnaires, est aujourd'hui entiérement décriée. On a donné quelques mauvaises compilations alphabétiques, & cette ivraie a fait tort au bon grain. Quelques Déclamateurs, qui ne jugent que par le petit nombre de livres qu'ils ont lus, ont voulu proscrire presque tous les ouvrages de ce genre; mais le Public, à qui ils sont utiles & agréables, s'obstine à demander ceux qui nous manquent. Le *Dictionnaire des Peres & des Ecrivains ecclésiastiques* est de ce nombre. La vie des Auteurs composant un tout isolé, qui tient très-peu ordinairement à l'Histoire générale, on peut en séparer chaque article, & lui donner l'arrangement qui paroît être de la plus grande commodité au Lecteur.

L'ordre alphabétique a sans contredit cet avantage, & n'a que très-peu d'inconvéniens. L'art de disposer les faits par lettres est le moyen le plus propre à faciliter aux hommes les connoissances littéraires; toute autre méthode, comme le disent les Editeurs du *Moreri* de 1718, est sujette à des recherches difficiles & ennuyeuses. Si l'on suit l'ordre chronologique, il sera nécessaire, quand on voudra connoître la vie de quelque homme illustre, de savoir auparavant le siecle dans lequel il florissoit. Ces époques peuvent-elles être toujours présentes à la mémoire : qui oseroit s'en flatter ? personne, pas même le Savant le plus favorisé de la nature.

Si les gens instruits éprouvent la nécessité d'un ré-

pertoire, qui préſente d'abord à leur vue & ſans effort, ce qu'ils auroient cherché avec beaucoup de peine, & quelquefois infructueuſement : combien ce répertoire doit-il plus être néceſſaire à ceux qui par pareſſe n'ont pas voulu eſſuyer les fatigues de l'étude, ou qui ne l'ont pas pu par défaut de talent. Ils ſont heureux qu'il y ait un art qui ſupplée à leur foibleſſe & à leur négligence, & ils doivent des remerciemens à ceux qui l'ont inventé ou perfectionné.

Qu'on nous permette d'entrer dans quelques détails ſur cet art. Ce ſont les Grammairiens qui le mirent les premiers en uſage, & ſans lui il étoit difficile en effet, qu'ils puſſent apprendre parfaitement les langues. *Phrynicus* & *Julius Pollux* s'en ſervirent avec ſuccès ſous l'empire de *Commode*. *Etienne* de *Byſance*, qui vivoit avant *Juſtinien*, fit pour la Géographie, ce que *Phrynicus* & *Julius Pollux* avoient fait pour la Grammaire. *Suidas*, qui vint long-temps après, refondit pluſieurs Dictionnaires en un ſeul, & ajouta aux interprétations des mots la vie des Savans & des Princes. On peut regarder ſon ouvrage comme le premier *Dictionnaire hiſtorique :* mais Dictionnaire imparfait, ſans goût, ſans diſcernement : vraie chaumiere, qui devoit être le modele de quelques bâtimens plus vaſtes & mieux ordonnés. *Charles Etienne* ſuivit l'exemple de *Suidas* dans ſon *Dictionnaire latin, hiſtorique, géographique & poétique*, imprimé pour la premiere fois en 1566, & réimprimé à Oxford en 1670, par les ſoins de *Nicolas Lloyd*.

Ce fut ſur le plan de cet Anglois, que l'Abbé *Moreri* donna ſon *Dictionnaire hiſtorique*, in-fol. à Lyon 1674, & ſi fort augmenté depuis, qu'on a dit que c'étoit une ville nouvelle où l'on ne reconnoiſ-

ſoit

soit presque aucun reste de l'ancienne. M. *Bayle*, dialecticien profond & savant universel, voulut être le rival & le correcteur de *Moreri*. Il donna un nouveau *Dictionnaire historique & critique*, en cinq vol. *in-fol.* auquel M. *Chauffepié* en a depuis ajouté quatre. Ces différens Auteurs ont produit des Abréviateurs, qui les ont corrigés, refondus, élagués, & dont quelques-uns ont réuni le don de penser & de juger au talent d'écrire.

Il ne faut pas croire que ces Dictionnaires, & sur-tout le *Moreri*, embrassant l'Histoire générale, la Fable, les Généalogies, la Géographie, &c. soient aussi parfaits qu'un Dictionnaire particulier sur chaque matiere. Tout a contribué à les remplir de fautes. Différentes personnes y ont travaillé à diverses reprises; on en a fait un grand nombre d'éditions en France & dans les pays étrangers; chaque Auteur & chaque Imprimeur y a mis du sien, c'est-à-dire, ses fautes. Delà les articles multipliés, les noms défigurés, les dates fausses, les contradictions dans les jugemens & dans les récits; enfin, cette foule de bévues qui révoltent les esprits les plus indulgens. Il en a été du *Moreri*, comme de ces sources pures & limpides, qui reçoivent dans leur sein un grand nombre de ruisseaux bourbeux.

Les méprises auroient sans doute été plus rares, si *Moreri*, enlevé au monde littéraire au milieu de sa carriere, avoit pu vivre assez long-temps pour donner à son ouvrage le degré de perfection dont il étoit susceptible; mais quand même il auroit pu lui donner tous ses soins, qu'on n'imagine pas que son ouvrage eût été aussi parfait, que s'il se fût borné à mettre en Dictionnaire chaque partie de l'Histoire. Il est impossible, comme l'a dit un criti-

que, qu'un seul Ecrivain exécute bien un *Dictionnaire historique*. L'homme universel est une chimere, & l'homme qui veut juger sainement de tous les personnages illustres qui ont paru dans la guerre, dans la politique, dans les sciences, dans les beaux arts, est une plus grande chimere encore. Nous avions d'abord résolu de donner un Dictionnaire universel de l'Histoire Ecclésiastique ; mais ces réflexions & le sentiment de notre propre capacité nous ont obligé de nous réduire à un Dictionnaire des Peres de l'Eglise & des Auteurs ecclésiastiques. Cette entreprise est encore fort considérable, mais on ne la trouvera pas trop vaste, si on fait attention aux secours que les Savans nous ont laissés.

Il n'y a point de partie de l'Histoire de l'Eglise qui ait été plus cultivée que celle des Ecrivains ecclésiastiques. Dès les premiers siecles, on s'empressa de faire passer à la postérité les noms des hommes illustres, qui avoient éclairé l'Eglise. On connoît l'ouvrage de St. *Jerome*, grand homme qui célébra des grands hommes dans un écrit aussi court qu'élégant. Ce pere trouva dans tous les siecles des imitateurs, qui lui furent peut-être inférieurs du côté du style, mais qui l'égalerent dans l'exactitude des recherches. *Gennade* de Marseille, *Isidore* de Séville, *Photius*, Patriarche de C P. *Ildephonse* de Tolede, *Honorius* d'Autun, furent à la tête des Ecrivains qui se signalerent en ce genre.

Les temps postérieurs produisirent aussi quelques Bibliographes ; nous eûmes *Jean Trytheme*, *Aubert* le *Mire*, *Sixte* de Sienne, *Conrard Gesner*, & enfin le Cardinal *Bellarmin*. Les ouvrages de quelques-uns de ces Ecrivains sont moins une Histoire suivie des Peres & des Ecrivains, qu'une liste assez seche & assez imparfaite de leurs ouvrages. Le Car-

dinal *Bellarmin* tient encore beaucoup de ce défaut. Nous ne commençâmes à connoître la véritable maniere de traiter cette partie de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, que lorſque M. l'Abbé du *Pin* donna le premier volume de ſa Bibliotheque. Quelques juſtes contradictions qu'ait eſſuyé cet Ouvrage, quelques erreurs qu'on y rencontre, on y reconnoît un homme qui étoit maître de ſa matiere. Analyſes nettes, préciſes, méthodiques, jugemens exacts, ſtyle noble & facile : telles ſont les qualités qui diſtinguent la Bibliotheque de l'Abbé du *Pin* ; mais elles ne doivent pas fermer les yeux ſur l'eſprit de ſingularité, de nouveauté & de critique téméraire qui regne dans cet Ouvrage. Son plan étoit très-beau, l'exécution n'y répondit pas comme il arrive preſque toujours. Ce n'étoit point les talens qui lui manquoient, c'étoit la conſtance d'eſprit que demande toute grande entrepriſe. L'Abbé du *Pin* partageoit ſon attention entre ſes emplois & ſes ouvrages, & ſa Bibliotheque en ſouffrit.

Dom *Ceillier*, Bénédictin de la Congrégation de St. *Vannes*, a été plus heureux. Son *Hiſtoire des Ecrivains eccléſiaſtiques*, compoſée ſur le même plan que celle de l'Abbé du *Pin*, lui eſt infiniment ſupérieure par l'exactitude des faits, par l'étendue des recherches, par la critique des ouvrages, par la ſagacité des analyſes. Toutes les diſputes de l'Egliſe s'y trouvent développées & éclaircies. C'eſt de cet Ouvrage que M. *Tricalet* a tiré en partie ſa *Bibliotheque portative des Peres de l'Egliſe* : abrégé qui ne peut pas tenir lieu d'un Dictionnaire portatif, puiſqu'il ne renferme qu'une trentaine d'articles. Les ſecours que nous ont offert ces Auteurs célebres, ſont un préjugé favorable pour ce Dictionnaire. On y verra en petit ce qui eſt traité en

grand par du *Pin*, par *Ceillier* & par *Fleuri*. J'ai marché à la lueur du flambeau qu'ils ont allumé, mais je suis entré dans des sentiers, tandis qu'ils marchoient dans une route plus belle mais plus longue. Nous allons au même but par différens chemins; la nature de cet Ouvrage m'oblige nécessairement à prendre le plus court. Et qu'importe au Lecteur, pourvu qu'il atteigne le but.

La Chronologie est le pivot sur lequel roule toute l'Histoire Sacrée & Profane, Eccléfiastique & Civile, Politique & Littéraire. Cette science si nécessaire a ses obscurités & ses embarras. La multitude des époques en a fait un Dédale impénétrable; pour y entrer, il a fallu réduire toute l'Histoire à une seule façon de compter. Ainsi je supputerai simplement par les années de l'Ere Chrétienne, sans parler de l'Ere de *Dioclétien* & de quelques autres que les Historiens ont mis en usage. L'Abrégé Chronologique de M. *Macquer*, nous a paru un guide propre à être suivi, & nous ne nous sommes que très-peu éloignés de sa façon de compter, & dans les articles particuliers & dans la Table générale qui terminera notre Ouvrage. Cette Table est non-seulement une esquisse de l'Histoire Eccléfiastique; mais elle servira encore à rapprocher les différens morceaux disperses dans ce Dictionnaire. Les Savans & ceux qui veulent le devenir, y trouveront également leur avantage; les uns pour se rappeller les faits, les autres pour les ranger dans leur tête d'une maniere méthodique.

Un Ouvrage où l'on se borneroit à la Chronologie, seroit aussi aride que dégoûtant. Les dates ne sont que le squelette du grand corps de l'Histoire; il faut nourrir ce corps par des faits,

& ces faits doivent être préſentés au Public d'une maniere qui lui plaiſe. Ce n'eſt pas qu'on veuille tout embellir, on ne le pourroit pas quand on le voudroit ; ce n'eſt pas auſſi qu'on veuille faire diſparoître cette belle ſimplicité, qui eſt le charme des gens de goût, ſous prétexte de mettre de l'agrément dans un Ouvrage. Que les *Berruyer*, les *Talon*, les *Maimbourg* mettent de la broderie ſur une étoffe ſacrée : ils écrivoient pour les petits maîtres, & ils veulent du clinquant. Mais nous qui devons ambitionner les ſuffrages de la ſaine partie de la littérature, nous qui devons écrire ſur les Peres d'une maniere digne des Peres, ne défigurons point ces colonnes de porphyre par des ornemens étrangers. L'Hiſtoire doit être comme une femme vertueuſe & belle ; elle doit briller de ſa ſeule beauté ; le vermillon, les mouches ne font que la défigurer. Etre ſimple ſans baſſeſſe, & net ſans ſéchereſſe : voilà tout ce qu'on demande d'un Hiſtorien, & tout ce qu'on eſt en droit d'exiger de nous.

Doit-on parler de tous les Auteurs eccléſiaſtiques dans un Abrégé portatif ? une foule de Lecteurs répondent oui, mais tous les gens ſenſés diſent non d'une voix unanime. Nous nous faiſons gloire de penſer comme ceux-ci. Il paroît que le Public a été en général aſſez ſatisfait du choix que M. l'Abbé *Fleuri* a fait dans ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique* & des faits & des perſonnages. Nous ſuivrons ce grand homme dans cette partie, & nous n'oublierons aucun des Auteurs, qu'il a jugé dignes de ſon attention. Les Sermonaires, les Myſtiques, les Caſuiſtes les plus célebres trouveront ici leur place, mais vouloir compter tous les mauvais Ecrivains, qui ont répandu de l'encre,

ce ſeroit vouloir tenir regiſtre de tous les moucherons que le vent du midi nous amene. On compte au moins dix mille Théologiens ſcholaſtiques, autant de Théologiens myſtiques, ſix mille Gloſſateurs des Décretales, quatre mille Commentateurs du Maître des Sententes. De cette armée innombrable d'Auteurs, combien en eſt-il qu'un homme judicieux place dans les tablettes de ſon cabinet ? neuf ou dix : pourquoi s'étendroit-on ſur les autres qui pourriſſent dans les bibliotheques au milieu des vers & de la pouſſiere. Ce ſont des ſources cachées dans des cavernes obſcures, qu'il eſt quelquefois bon de connoître, mais auxquelles on ne va puiſer que lorſque les autres fontaines tariſſent.

Quelques Ordres religieux, quelques Corps ne trouveront donc pas ici tous les articles de ce qu'ils appellent leurs grands hommes, ou les trouveront trop abrégés. Leurs Hiſtoriens, auſſi exagérateurs que prolixes, s'extaſient ſur le mérite d'un homme ignoré hors de ſon cloître & de ſon cercle. Ils ſe répandent en éloges emphatiques. Parmi la multitude d'Auteurs & de livres dont parle *Alegambe*, bibliothécaire des Jéſuites, vous n'en rencontrerez pas un ſeul qui ſoit mauvais, & tous ont été des ſaints ou des hommes incomparables. Les mémoires ſur Port-Royal ont le même défaut ; tous les Solitaires de cette maiſon, toutes les Religieuſes, les domeſtiques même, ont été des êtres merveilleux. Le Dictionnaire des Epithetes n'eſt pas aſſez étendus pour ſuffire à l'enthouſiaſme de leurs Panégyriſtes. Des éloges plus ſimples auroient fait beaucoup plus d'honneur aux grands hommes, que les Jéſuites & Port-Royal ont produit. Les louanges outrées dégradent celui qui les reçoit,

& déshonorent celui qui les donne, ſur-tout ſi ſon Héros n'eſt pas fort au-deſſus du commun. D'ailleurs prodiguer l'encens à la médiocrité, c'eſt avilir celui que l'on donne au génie. Tous les Orateurs n'ont pas été des *Bourdaloue*, tous les Théologiens des *Arnauld*, tous les Moraliſtes des *Nicole*, tous les Ecrivains des *Paſcal*. Louez autant un homme médiocre que ces grands hommes, tout eſt confondu, & les Pigmées paroiſſent auſſi grands que les Géans. Chaque article d'un homme mort doit être une leçon pour les vivans; mais prendra-t-on cette leçon avec plaiſir, ſi on peut penſer que les images qu'on nous trace ſont imaginaires? Un Dictionnaire hiſtorique n'eſt plus alors un petit Aréopage, où l'on juge avec intégrité & avec exactitude; c'eſt un tribunal lâche & foible, où tous les hommes ſont abſous.

Mais on demandera: faut-il être plus ſévere qu'indulgent, en jugeant les Ouvrages ou la perſonne des Ecrivains eccléſiaſtiques? Quelque parti qu'on prenne, on eſt ſûr d'être blâmé. Vous avez une foule d'Enthouſiaſtes imbecilles qui voudroient qu'un Bibliographe ne marchât que l'encenſoir à la main pour parfumer les autels que tout le monde abandonne. Vous trouverez d'un autre côté des eſprits malins & ſatyriques, qui exigent qu'on répande du ſel par-tout & à pleines mains. Les hommes n'ont, ſelon eux, que des imperfections qu'il eſt indiſpenſable de dévoiler; ils louent M. du *Pin* d'avoir traité St. *Grégoire* de Nazianze d'homme chagrin, railleur, ſatyrique, n'épargnant perſonne, &c. d'avoir appellé le Pape St. *Etienne* un homme fier & emporté, St. *Paulin* un eſprit foible, &c. ils ſont fâchés que le ſavant & judicieux Dom *Ceillier* ait été plus modéré que ce

jeune Docteur. Dussions-nous déplaire à quelques-uns de nos Lecteurs, nous n'adopterons pas leur façon de penser. *Bayle* a été sévérement repris, d'avoir voulu ternir la mémoire des Peres; on n'a pas été moins indigné de la maniere dont en parlent les Lexicographes de Trévoux. Si l'on a blâmé ces Auteurs, qui n'étoient pas obligés d'être si exacts dans un Ouvrage profane, que ne diroit-on pas d'un Ecrivain qui épancheroit sa bile dans un Dictionnaire Ecclésiastique? On ne sauroit trop, je pense, respecter les Peres & les Auteurs de l'antiquité; ils ont été le flambeau de la Foi, les soutiens de la Religion, les colonnes de l'Eglise. Les décrier, les dépeindre comme des gens simples, crédules, adoptant tout, ne discutant rien, c'est ébranler les fondemens du Christianisme; c'est donner un sujet de triomphe aux impies dont fourmille ce siecle, l'opprobre des siecles; c'est éloigner les fideles de leur lecture; & quelle lecture fut jamais plus profitable? Ecoutons le grand *Bossuet*, s'élevant contre les Ecrivains audacieux, qui décrient ou qui négligent ces sources pures de la Tradition. „ Quiconque, dit-il, veut devenir „ un habile Théologien & un solide Interprete, „ qu'il lise & relise les Peres. S'il trouve dans les „ modernes, quelquefois plus de minuties, il „ trouvera très-souvent dans un seul livre des Peres, plus de principes, plus de cette premiere „ seve du Christianisme, que dans beaucoup de „ volumes des Interpretes nouveaux; & la substance qu'il y sucera des anciennes Traditions, le „ récompensera très-abondamment de tout le temps „ qu'il aura donné à cette lecture. Que s'il s'en„ nuye de trouver des choses, qui, pour être „ moins accommodées à nos coutumes & aux erreurs

» erreurs que nous connoiſſons, peuvent paroître
» inutiles, qu'il ſe ſouvienne que dans le temps des
» Peres, elles ont eu leur effet, & qu'elles pro-
» duiſent encore un fruit infini dans ceux qui les
» étudient : parce qu'après tout, ces grands hom-
» mes ſe ſont nourris de ce froment des Elus, de
» cette pure ſubſtance de la Religion ; & que
» pleins de cet eſprit primitif, qu'ils ont reçu de
» plus près & avec plus d'abondance de la ſource
» même, ſouvent ce qui leur échappe & qui ſort
» naturellement de leur plénitude, eſt plus nour-
» riſſant que ce qui a été médité depuis.

Si l'on doit ne parler qu'avec reſpect des SS. Peres, on peut, je penſe, ſe permettre plus de liberté en examinant les Ecrivains modernes. Ce n'eſt point être téméraire, que de les mettre dans la balance ; le moindre Journaliſte ſe le permet. De quoi a-t-on à ſe plaindre, lorſqu'un critique diſcute un Ouvrage avec l'impartialité d'un juge équitable ; s'il eſt mauvais, ce n'eſt pas ſa faute. Quoi, tous les hommes pourront écrire, & on ne voudra pas qu'on diſe un mot ſur ceux qui ont écrit ! non. Il faut qu'il ſoit permis de dire ſon ſentiment ſur les Ouvrages qu'on doit lire, ainſi qu'on le dit à un ami ſur les hommes qu'il doit fréquenter.

Le Lecteur éclairé penſe ſans doute qu'il n'eſt pas néceſſaire de parler de toutes les productions d'un Ecrivain. Combien y en a-t-il qui ne méritent que le ſilence ! combien d'autres qui n'ont pas rapport aux matieres eccléſiaſtiques. Nous avons eu en France pluſieurs Auteurs, qui ont poſſédé des talens divers. Le célebre Jéſuite *Daniel* a été par exemple Hiſtorien & Théologien ; mais on ne parlera point de ſes Hiſtoires ; il n'a point écrit

celle de l'Eglise, mais celle d'un Royaume. Qu'on nous demande compte à la bonne heure de ses Opuscules théologiques, mais qu'on n'exige pas de nous une liste détaillée de ses brochures anti-jansénistes ; il n'auroit peut-être pas dû les écrire, & nous devons encore moins en parler. Elles trouveront leur place dans l'Histoire des Ecrivains qui ont consacré leur plume à la défense des vérités combattues par les partisans de *Jansénius*, si jamais quelqu'un s'occupe de ce travail.

Le goût de l'éloquence est un de ceux qui se soutiennent le plus dans notre Nation, malgré sa légéreté & son inconstance. On voudra que nous peignions nos principaux Orateurs, & rien n'est plus juste. Critiqués avec passion ou loués sans mesure pendant leur vie, il faut les mettre à leur véritable place après leur mort. Les noms des Prédicateurs célebres du dernier siecle seront consignés dans notre Dictionnaire ; mais nous laisserons dans l'oubli la plupart des Déclamateurs qui hurloient en chaire dans les siecles précédens. Leur auditoire étoit grossier, & ils étoient aussi grossiers que lui. Leurs sermons, mêlange barbare de grec & de latin, de sacré & de profane, paroîtroient inférieurs aux prônes du moindre Vicaire de campagne. Après un passage de l'Ecriture-Sainte, venoit une citation d'*Homere*. Les Philosophes s'y montroient avec les Saints Peres, & *Horace* y parloit aussi souvent que St. *Augustin*. Il fallut toute l'éloquence des *Bossuet*, des *Bourdaloue*, pour purger la chaire évangélique de ce mauvais goût, qui avoit tout infecté : car on ne parloit pas mieux au barreau. C'étoit le même fatras d'érudition étrangere, de citations pédantesques, de vers, de prose, de traits d'Histoire & de Physique.

Révérons la mémoire des grands hommes qui nous ont tiré de ce bourbier ; conſacrons leurs noms à la poſtérité ; pénétrons-nous de leurs écrits, & abandonnons pour toujours les rapſodies des charlatans ſacrés, qui avoient fait dégénérer l'éloquence. Ce conſeil n'eſt point ſuperflu dans un temps, où le dégoût du ſolide nous entraîne dans la décadence. On ne veut que du brillant ; on ne veut que de l'agréable ; on a preſque proſcrit l'Evangile ; on rougit de citer les Peres : & bientôt la Prédication ne ſera plus que le ſpectacle vain & riſible de la vanité d'un baladin, qui amuſe l'oiſiveté d'une troupe frivole. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'eſt qu'il en eſt de même dans tous les genres ; nous n'avons plus que de petites choſes, & bientôt nous n'aurons plus rien. La ſtérilité de la littérature eſt auſſi grande, que celle de l'Egypte après les ſept années d'abondance. Le ſiecle de *Louis XIV* a paſſé ; ceux qui ſont nés à la fin de ce bel âge, ou ne ſont plus ou diſparoîtront bientôt. Les roitelets qui les traitent d'éloquens Déclamateurs, ne ſauroient remplacer ces aigles. On nous donne de temps en temps quelque morceau académique, mais ce n'eſt ni du *Boſſuet* ni du *Maſſillon*. De petits portraits, des jeux de mots, du bel eſprit ; point de grands traits, point de peinture forte. Il ſemble qu'on écrit à préſent pour les femmes, & quelques-uns de nos Orateurs ſont des marionettes qui amuſent d'autres marionettes.

Dom *Ceillier* annonce dans ſa Préface, qu'il ne parlera point des Auteurs hérétiques, ſoit anciens, ſoit modernes : d'accord pour les anciens ; d'accord encore pour les modernes, qui n'ont donnés que des livres hérétiques. Il faut laiſſer ces poiſons dans la boutique qui les renferme. Mais

quel inconvénient peut-il y avoir à citer les Auteurs proteſtans qui ont publié de bons Ouvrages, ſur les articles qui ne ſont point controverſés ? Laiſſerons-nous ignorer qu'*Abbadie* & *Grotius* ont donné les meilleurs Traités que nous ayons ſur la vérité de la Religion Chrétienne ? Quel mal y aura-t-il à faire connoître les excellens Sermons de *Saurin*, en avertiſſant de ſe tenir en garde dans les endroits, où il traite des Dogmes, que les Proteſtans ne reconnoiſſent point ? D'ailleurs l'eſprit de ſageſſe & de modération, qui ſe répand partout, a produit des fruits heureux, même chez les Ecrivains proteſtans. Un Miniſtre qui appelleroit aujourd'hui l'Evêque de Rome l'*Ante-Chriſt*, & l'Egliſe Romaine la *proſtituée Babylone*, ne plairoit plus qu'à la lie de ſa Secte. Le dernier Pape, le ſage & ſavant *Benoît XIV*, a contribué plus qu'aucun autre Pontife Romain, à les corriger de ce fanatiſme. Les Auteurs proteſtans qui écrivoient ſur la Religion, ſans entrer dans les diſputes qui ont déchiré l'Egliſe, ne craignoient point de lui adreſſer leurs Ouvrages ; & ils étoient non-ſeulement bien accueillis, mais récompenſés. Ils recevoient des gratifications, des penſions, des médailles ; & ce qui étoit encore plus flatteur, des lettres ſemblables à celles dont *Léon X* honoroit *Eraſme* & les autres Savans de ſon ſiecle.

Nous ne nous bornerons pas à donner ſimplement un catalogue des Ouvrages des Peres ; ce Dictionnaire ſeroit d'une utilité médiocre. Nous analyſerons les principaux ; nous citerons les paſſages qui peuvent établir le dogme, ou faire connoître la diſcipline & l'eſprit du temps. On en trouvera un grand nombre de ce genre-là ; mais nous ſerons

beaucoup plus ſobres dans les citations des Ouvrages de morale. Les réflexions des Peres à ce ſujet ſont excellentes, mais il faudroit un Ouvrage particulier pour les recueillir, même en ne choiſiſſant que les plus eſſentielles. On pourra un jour entreprendre ce recueil, ſi le public paroît le ſouhaiter. Nous nous attacherons principalement dans ce Dictionnaire à l'analyſe des Ouvrages des ſix premiers ſiecles de l'Egliſe; mais ſi dans les productions des temps poſtérieurs, il ſe trouve quelque choſe qui ait rapport à notre objet, on ne le laiſſera point perdre.

On oubliera encore moins les vertus des Peres & des Ecrivains eccléſiaſtiques. Un Dictionnaire hiſtorique n'eſt pas une *Vie des Saints*, on le ſait bien; mais parce qu'on ne doit pas faire mention de toutes les macérations, par leſquelles un Héros du Chriſtianiſme aura dompté ſa chair, paſſera-t-on ſous ſilence les grandes vertus qui l'auront diſtingué? On peut oublier que St. *François* de Sales ſe donnoit la diſcipline; mais célébrons ſa charité, ſon zele, ſon déſintéreſſement, &c. Nous ne ſaurions nous refuſer aux ſentimens d'admiration que ces qualités nous inſpirent; nous en tracerons le tableau; nous le préſenterons à nos Lecteurs qui y trouveront un modele. Qu'il eſt néceſſaire ce tableau aujourd'hui, que la plupart des gens de lettres ſe piquent d'avoir de la morale & n'ont point de mœurs; de l'eſprit & point de vertu; de la philoſophie & point de conduite! Malheureux temps où l'impiété, armée contre le trône & l'autel, arbore l'eſprit d'indépendance & d'irréligion, & ſourit d'un air perfide au dépériſſement de la Foi & à la corruption des mœurs; où une foule de mauvais raiſonneurs, également ennemis de la loi naturelle & de la loi di-

vine, s'étayent de la premiere, pour ſapper les fondemens de la ſeconde ; & qui toujours flottans, toujours incertains dans leurs petites idées, ne connoiſſent ni l'une ni l'autre.

Les critiques n'auront pas de peine à s'appercevoir, que les articles de quelques hommes morts depuis peu n'ont pas toute la perfection dont ils étoient ſuſceptibles ; les uns ſont trop longs, & les autres trop courts. Le défaut des premiers vient du Public, qui eſt avide de toutes les particularités de la vie des grands hommes qu'il vient de perdre. C'eſt ſoulager ſa douleur que de l'entretenir de leurs actions & de leurs ouvrages. Le ſecond défaut vient encore du Public ; on a beau inviter les citoyens à fournir quelques particularités ſur les hommes illuſtres que la mort nous enleve ; on a beau s'y prendre d'avance pour avoir des mémoires fideles ; quelques Littérateurs répondent à ces invitations, mais le plus grand nombre les néglige. Il ne reſtoit plus aux cendres de nos amis, de nos compatriotes, de nos grands hommes, que le foible parfum d'un éloge funebre, & on le leur refuſe par une pareſſe criminelle, ou par une cruelle indifférence. Cet enthouſiaſme pour le mérite, un des plus puiſſans aiguillons de la vertu & du génie, s'éteint parmi nous, & la vertu & le génie avec elle. L'amitié devroit ſuppléer à l'enthouſiaſme ; mais ce feu divin, cette vie des ames ſenſibles, cette conſolation de notre vallée de larmes, s'évanouit ainſi que tout le reſte.

Il y a donc des inégalités dans un grand Ouvrage, non-ſeulement par le défaut des mémoires, mais encore par la négligence de l'Auteur, & cette négligence eſt inſéparable d'un long travail. Tous les articles ne ſe font pas avec le même plaiſir ; la plu-

me court rapidement en écrivant sur les *Augustin* & les *Chrysostome*, & elle tombe des mains dans les articles des *Escobar* & des *Arriaga*. Dans une vaste collection de tableaux, tous sont-ils peints avec la même force, la même chaleur, le même intérêt? D'ailleurs ce qui paroît inégal à un lecteur, est dans le style propre au genre aux yeux d'un autre. Une notice pure & simple, semblable à celles du *Moreri*, dégoûte les hommes délicats; ils ne veulent pas qu'un article d'un petit Dictionnaire soit un panégyrique propre à être prononcé en chaire, ni un éloge destiné à une assemblée académique; mais ils souhaitent, que sans entasser les ornemens & les détails, on n'écarte pas entiérement les uns & les autres. Ce n'est point ainsi que pensent plusieurs Littérateurs; la plus petite fleur répandue sur le style blesse leurs yeux; il faut un exposé sec & aride, qui ne montre que les faits & les dates. Les répétitions ne les rebutent point; il importe peu qu'on soit monotone, pourvu qu'on soit instructif. Nous avons tâché de concilier les suffrages de ces différentes especes de Lecteurs; mais peut-être que nous aurons déplu à toutes les deux.

Quelques-uns de nos amis nous avoient conseillé de faire entrer dans notre Ouvrage l'Abrégé de l'Histoire & des Actes des Conciles; nous aurions voulu pouvoir leur obéir; mais il auroit fallu rendre ce livre plus volumineux. D'ailleurs nous avons un assez bon *Dictionnaire portatif des Conciles*. La plupart des Ecclésiastiques en ont orné leur bibliotheque, & il auroit été désagréable pour eux d'acheter une seconde fois ce qu'ils ont déjà. On n'a que trop multiplié les livres, & sur-tout ceux qui disent à-peu-près la même chose; les étoffes ne changent point, on ne fait que changer les modes,

& cet empire de la coutume s'étend aujourd'hui sur le monde littéraire comme sur le monde politique.

Avant que de finir cette longue Préface, n'oublions pas l'expression des sentimens qui doivent intéresser le plus notre cœur ; payons le tribut de la reconnoissance aux Auteurs qui nous ont fourni les matériaux de cet Ouvrage. MM. du *Pin*, *Ceillier*, *Fleuri*, *Racine:* voilà ceux à qui nous devons un hommage public de ce qu'il y a de bon dans ce Dictionnaire. Nous nommons ces quatre Auteurs préférablement aux autres, parce que dans un grand nombre d'articles nous nous sommes bornés à les copier ou à les abréger.

Ainsi le lecteur aura non-seulement un Dictionnaire des Peres, mais un Abrégé portatif & peu coûteux de ce qu'ont écrit de plus intéressant sur cette matiere les Auteurs François, qui l'ont le mieux traitée.

DICTIONNAIRE

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
DES PERES.

A

I. AARON CARAÏTE, célebre juif caraïte, & médecin, floriſſoit vers l'an 1299. Il a laiſſé divers ouvrages ſur l'ancien teſtament : entr'autres un *commentaire* en hébreu ſur le pentateuque, écrit vers l'an 1294. Il a été traduit en latin par Jean *Danzius*, & imprimé *in-fol.* à Iene en 1710. *Richard Simon* faiſoit grand cas de cet ouvrage, & il étoit bon juge ſur cette matiere. Il rapporte avec éloge pluſieurs des principes d'*Aaron*, dans ſon *hiſtoire critique du vieux teſtament.*

II. AARON HARISÇON, autre juif caraïte, eſt auteur d'un abrégé de *grammaire* hébraïque, qui eſt devenu très-rare, & qui a été imprimé *in-12*, à Conſtantinople en 1581. *Richard Simon* dit que cet auteur explique beaucoup de choſes en peu de mots.

ABAILARD, (*Pierre*) naquit à Palais près de Nantes en Bretagne, l'an 1079. Il s'appliqua de bonne heure à la dialectique, & parcourut diverſes provinces dans le deſſein de s'y perfectionner. Un de ſes premiers maîtres fut *Roſcelin* de Compiegne, qui fut condamné pour avoir enſeigné quelques erreurs ſur le myſtere de la ſainte Trinité. Il vint à Paris au commencement du douzieme ſiecle, & ſe mit au nombre des diſciples de *Guillaume* de Champeaux, qui s'apperçut bientôt de ſon eſprit inquiet & opiniâtre. *Abailard* devint enſuite maître lui-même. Il enſeigna d'abord à Melun ſous la protection des ſeigneurs du pays. Enſuite il revint à Paris, & établit ſon école de dialectique au Mont-Sainte-Genevieve, qui étoit encore hors de Paris. Après avoir étudié la théologie à Laon, & en avoir été chaſſé à cauſe de ſa témérité & de ſon orgueil, il revint à Paris où il enſeigna non-ſeulement la dialectique comme auparavant, mais auſſi la

théologie. Il attira en peu de temps un grand nombre d'écoliers par ses subtilités & sa facilité à s'exprimer. Il s'enrichissoit, & sa réputation augmentoit avec ses richesses. Son orgueil qui étoit extrême fut puni par une passion honteuse pour une fille savante nommée *Héloïse*, niece d'un chanoine de l'église de Paris. Il l'enleva de son consentement pendant la nuit, l'envoya en Bretagne chez sa sœur pour accoucher, l'épousa ensuite, & l'engagea à se retirer à Argenteuil dans une abbaye de filles où elle avoit été élevée pendant son enfance. Les parens d'*Héloïse* croyant qu'*Abailard* vouloit la faire religieuse pour se débarrasser d'elle, lui firent un traitement indigne qui l'engagea à embrasser la vie monastique; & il persuada à *Héloïse* de l'imiter. Il entra à St. Denis, & elle demeura à Argenteuil où elle prit le voile, mais plutôt en héroïne païenne qu'en chrétienne pénitente. Dans le moment où elle alloit recevoir à l'autel le voile béni par l'évêque, elle récita des vers de *Lucain*, dont elle faisoit l'application à ses aventures avec son amant. Une multitude d'écoliers vint aussi-tôt trouver *Abailard*, pour le prier de recommencer ses leçons. L'abbé & les moines y consentirent, pour se débarrasser d'un homme qui reprenoit trop librement leur vie licencieuse. Ils l'envoyerent donc au prieuré de Deuil dépendant de leur monastere. Quand il y eut ouvert son école, il y vint tant d'écoliers, qu'à peine pouvoient-ils trouver des logemens & des vivres. Cette nombreuse école fut bientôt dissipée. Les succès d'*Abailard* réveillerent la jalousie des autres maîtres, & particuliérement celle de *Lothulphe* & d'*Alberic*, ses anciens rivaux, qui enseignoient à Rheims. *Abailard* avoit composé un *traité sur la Trinité*, contre lequel ils se déclarerent. Ils prétendirent y trouver des erreurs, & solliciterent l'archevêque *Raoul* le *Verd* d'indiquer un concile à Soissons, de concert avec le légat *Conon*, évêque de Palestrine, pour l'examiner. Le concile se tint en effet; mais on ne sait précisément en quelle année. *Abailard* y comparut. Les uns l'accusoient d'enseigner qu'il y a trois dieux; & d'autres au contraire le blâmoient de ne pas distinguer assez les personnes de la sainte Trinité. Les termes obscurs de la dialectique, qu'il employoit pour expliquer ce mystere, donnoient lieu à ces diverses accusations. On l'obligea de jetter lui-même son livre dans le feu, & ensuite on l'enferma dans le monastere de St. *Médard* de Soissons, d'où il fut peu de temps après renvoyé à son monastere de St. *Denis*. Comme il témoigna être peu convaincu de la vérité de l'histoire de St. *Denis*, composée par *Hilduin*, les moines lui en firent un crime. *Abailard* s'enfuit, & se retira dans une solitude près de Nogent-sur-Seine dans le diocese de Troyes, où il bâtit de roseaux & de chaume un oratoire où il vécut quelque temps. Ses écoliers l'ayant appris, vinrent le trouver de tous côtés, & bâtirent des cabanes autour de son hermitage. Alors *Abailard* donna à son oratoire le nom de *paraclet*, parce qu'il y avoit trouvé sa consolation. Pour éviter les poursuites dont il étoit menacé, il passa en Bretagne

& fut élu abbé de St. *Gildas* au dioceſe de Vannes ; mais les déréglemens des moines & la barbarie du peuple l'obligerent de quitter la Bretagne & de retourner en France. L'abbé *Suger* vint à bout alors de réunir l'abbaye d'Argenteuil à celle de St. *Denis*, & depuis ce temps-là elle eſt demeurée prieuré dépendant de l'abbaye de St. *Denis*. Les religieuſes qui en furent chaſſées, avoient pour prieure *Héloïſe*, qu'*Abailard* mit dans ſa petite maiſon du *paraclet*. Quelques religieuſes d'Argenteuil l'y ſuivirent. Elles y vécurent d'abord dans une grande pauvreté ; mais *Héloïſe* s'étant fait aimer par ſon eſprit, ſa douceur & ſa patience, attira les bienfaits des évêques & des ſeigneurs voiſins. Le *paraclet* devint une abbaye de filles, qui ſubſiſte encore. Depuis l'an 1121, qu'*Abailard* avoit été obligé de brûler ſon livre de théologie, il n'avoit point été inquiété ſur la doctrine. L'an 1139, *Guillaume* de St. *Thierri* ayant lu deux nouveaux livres d'*Abailard*, & y ayant trouvé des propoſitions qui le choquerent, il les dénonça à St. *Bernard*. Le ſaint docteur exhorta en particulier *Abailard* à rétracter ſes erreurs ; & ne pouvant l'y déterminer, il le déféra au pape *Innocent II*. Il l'accuſoit de ne pas s'exprimer exactement ſur la Trinité, & de donner atteinte à la doctrine de l'égliſe par les vaines ſubtilités de ſa dialectique ; de relever le libre-arbitre aux dépens de la grace de Jeſus-Chriſt ; de ne pas reconnoître qu'en Jeſus-Chriſt les deux natures ne ſont qu'une ſeule perſonne ; de regarder comme une diſpoſition naturelle la concupiſcence, au lieu d'enſeigner avec l'égliſe, qu'elle eſt mauvaiſe par elle-même ; de ſoutenir que le but de l'incarnation du fils de Dieu avoit été ſeulement de nous inſtruire par ſa parole & par ſon exemple, ce qui étoit renouveller l'héréſie de *Pélage* ; d'avoir parlé avec peu de reſpect des ſaints peres ; d'avoir écrit que le démon ne tenoit point l'homme ſous ſa puiſſance depuis le péché d'*Adam*. (Voyez le *dictionnaire des héréſies*, p. 6.) On tint un concile à Sens l'an 1140, où St. *Bernard* accuſa *Abailard*, produiſit ſes livres, rapporta les propoſitions erronées qu'il en avoit extraites, & le preſſa, ou de nier qu'il les eût écrites ; ou, s'il les reconnoiſſoit, de les prouver ou de les rétracter. *Abailard* au lieu de ſe défendre, en appella à Rome. Les évêques du concile condamnerent ſes ſentimens, & écrivirent au Pape pour lui demander la confirmation de ce jugement. Le Pape leur fit réponſe qu'il condamnoit les propoſitions d'*Abailard*, qu'il lui impoſoit un ſilence perpétuel, & qu'il jugeoit que les partiſans de ces erreurs méritoient d'être excommuniés. *Abailard* compoſa pour ſe juſtifier une apologie, dans laquelle il déſavouoit en général tout ce qu'il pouvoit avoir écrit de mauvais ; mais venant enſuite à chacun des articles condamnés, il dit qu'ils lui ont été imputés par ignorance ou par malice, quoique la plupart ſe trouvent encore dans ſes ouvrages. On y lit auſſi les propoſitions contraires, parce que cet auteur n'eſt pas toujours d'accord avec lui-même. Dans cette apologie, ſa con-

feſſion de foi eſt catholique ſur tous les articles condamnés. Il partit enſuite pour aller à Rome pourſuivre ſon appel ; mais étant arrivé à Cluni, il fut retenu par *Pierre* le *Vénérable*, abbé de ce monaſtere. Il fit ſa paix avec St. *Bernard*, & reſta à Cluni. Etant à la fin de ſa vie accablé d'infirmités, il fut envoyé au prieuré de St. *Marcel*, lieu agréable ſur la Saone, près de Châlons, où il termina ſa carriere le 21 avril 1142, âgé de 63 ans. Quoiqu'*Abailard* ſe fût fait moine, comme il l'avoue, plutôt par honte que par piété, ſes lettres à *Héloïſe* ſemblent atteſter qu'il ne tarda pas à prendre l'eſprit de cet état. On n'y voit que des ſentimens religieux & dignes du caractere ſacerdotal, dont il eſt certain qu'il fut honoré, quoiqu'on ne ſache point le temps de ſon ordination. On trouve dans ſes ouvrages deux profeſſions de foi, qui paroiſſent très-ſinceres. Il ſemble qu'on pourroit en conclure, qu'il n'avoit jamais penſé à la plupart des erreurs dont on l'a accuſé. Mais comme il étoit extrêmement préſomptueux, il ſe peut qu'il ait avancé quelques propoſitions téméraires pour ſe faire un nom en les ſoutenant, & que ſes propoſitions aient été de véritables erreurs. Quelques écrivains penſent qu'elles forment un corps de doctrine bien lié, bien ſoutenu, & dont le principe général eſt celui des incrédules de nos jours. Cette doctrine conſiſte à ne rien croire que ce qui eſt appuyé par la raiſon naturelle, & de rejetter tout ce qui eſt au-deſſus de l'intelligence humaine. Ainſi ſi le ſcholaſtique ne détruit pas la réalité & la ſubſtance des myſteres, il détruit la vertu qui les fait croire. On ne peut nier qu'il ne ſubſiſte dans ſes écrits quelques endroits véritablement repréhenſibles, ſelon la judicieuſe cenſure qu'en ont fait les docteurs de Paris ; mais non pas autant que St. *Bernard* croyoit en avoir vu. Cette cenſure ſe trouve dans le recueil des ouvrages d'*Abailard* & d'*Héloïſe* qui a été imprimé à Paris en 1616 en un gros volume *in*-4°, ſur les manuſcrits de *François* d'*Amboiſe*. Ce recueil eſt intitulé : *Petri Abelardi & Heloiſæ conjugis ejus opera, ab Andrea Quercetano edita, cum præfatione apologetica Franciſci Amboeſii.* A la fin de ce recueil ſont des notes latines d'*André* du *Chêne*, ſur la premiere lettre, dans laquelle *Abailard* fait une narration de ſes malheurs, & de tout ce qui le regarde juſques vers le temps du concile de Sens. Ces remarques ſont curieuſes. La collection de *François* d'*Amboiſe* renferme les lettres d'*Abailard*, ſes *ſermons* & ſes *traités* dogmatiques & polémiques ; mais on n'y trouve pas tout ce qu'il a fait. Le pere le *Long* fait mention dans ſa *bibliotheque ſacrée* d'une explication du pſeautier & des *commentaires* ſur les épîtres de St. *Paul*. Dom *Martene* a publié dans le tome 3 de ſon *tréſor des anecdotes* le traité d'*Abailard* ſur les ouvrages de la création, intitulé : *Hexameron in geneſim.* L'auteur y débite des idées ſingulieres ſur l'ame du monde, ſur celle des planettes & des autres aſtres. Dom *Gervaiſe*, ancien abbé de la Trappe, a donné dans la vie d'*Abailard*, qu'il publia en 1720

en 2 vol. *in*-12, une idée d'un autre ouvrage intitulé : *Sic & non*, le oui & le non. Ce livre traite des contradictions apparentes de l'écriture-sainte, qu'il s'applique à concilier d'une maniere souvent peu favorable à la foi. Il réfulte des différens écrits d'*Abailard*, fuivant un critique, qu'il n'étoit qu'un foible grammairien, un poëte médiocre, un mauvais orateur, un fophiſte orgueilleux, un pitoyable raiſonneur, un ſavant très-ſuperficiel & un théologien hétérodoxe. Ils ſont remplis de locutions impropres, de termes barbares, de ſubtilités ridicules, pour trouver le nœud de nos vérités ſacrées, incompréhenſibles à la foible raiſon. Il y a cependant des vues nouvelles qui prouvent un eſprit délié, & peut-être trop délié.

ABBADIE, (*Jacques*) né en 1654 à Nay en Béarn, donna de ſi bonne heure des indices d'un eſprit ſupérieur, que la province ſe chargea de ſon éducation. Envoyé à Saumur en 1680, il y parut avec éclat. En 1684 l'électeur du Brandebourg l'appella à Berlin, pour y être miniſtre de l'égliſe françoiſe. Il paſſa ſix ans après en Angleterre, où il s'aſſocia aux miniſtres des égliſes dites de Savoye à Londres. Il avoit dans un degré ſupérieur le talent de la parole; mais il ſe laſſa d'apprendre des diſcours. Ce travail beaucoup plus rebutant pour un homme de génie tel qu'*Abbadie*, joint à la défiance où il étoit de ſa mémoire, l'obligea de paſſer en Irlande, où il obtint un doyenné. Ce ne fut point néanmoins dans ce pays qu'il mourut, comme l'avance l'auteur du *ſiecle de Louis XIV*, ce fut à Sainte-Mary-la-Bonne près de Londres, le 25 ſeptembre 1727. *Abbadie* étoit un homme de mœurs pures, plein de droiture & de probité. Une étude aſſidue lui avoit donné une grande connoiſſance de la ſcience eccléſiaſtique & de l'hiſtoire profane. Il poſſédoit bien les langues ſavantes & les auteurs claſſiques. Nous avons de lui, I. Un traité *de la vérité de la religion chrétienne*, imprimé pour la premiere fois à Roterdam en deux vol. *in*-8° 1684, réimprimé pluſieurs fois depuis & traduit en diverſes langues. On y joint ordinairement le *traité de la divinité de J. C.* publié à Roterdam 1689, *in*-8°. On trouve réunies dans ces excellens traités toutes les controverſes avec les incrédules. L'auteur y combat les Athées dans la premiere partie, les Déiſtes dans la ſeconde, & les Sociniens dans la troiſieme. Philoſophe & théologien à la fois, *Abbadie* écrit d'une maniere intéreſſante, pure, animée, du moins dans les premiers livres; car le dernier a quelque choſe de moins vif. Je crois, dit M. l'abbé *Houtteville*, y appercevoir un peu de ſéchereſſe, & comme le reflux d'une éloquence qui ſe retire; quelques-uns s'imaginent même y trouver beaucoup moins de force. S'il étoit permis d'y remarquer quelque défaut, ajoute le même auteur, je lui reprocherois celui de s'être borné aux réflexions & aux preuves morales. Il paroît ſe refuſer à ces éclairciſſemens, qui remontant juſqu'au principe des choſes de fait, les diſcutent par des recherches, par des autorités & par les

autres moyens de critique. II. *L'art de se connoître soi-même, ou la recherche des sources de la morale*, à Roterdam 1692, *in*-8°. Ce livre est digne des précédens, auxquels on le joint ordinairement. Il a été souvent réimprimé & traduit en diverses langues. *Abbadie* a laissé en manuscrit deux ouvrages qui mériteroient de voir le jour, 1°. *Nouvelle maniere de prouver l'immortalité de l'ame.* 2°. Notes sur le *commentaire philosophique de Bayle.*

ABBON DE S. GERMAIN, *voyez* la fin de l'article suivant.

ABBON DE FLEURI, est un des plus grands hommes du dixieme siecle. Il naquit dans le territoire d'Orléans, de parens qui avoient la crainte de Dieu. Ils le lui offrirent dès l'enfance dans l'abbaye de Fleuri. L'abbé donna l'habit au jeune *Abbon*, & le mit aux écoles. Il y fit de si grands progrès dans la piété & dans les lettres, qu'on le chargea d'instruire les autres. Etant déjà assez habile dans la grammaire, l'arithmétique, la dialectique, il alla aux écoles de Paris & de Rheims écouter ceux qui professoient la philosophie. Il revint ensuite à Orléans, où il apprit la musique avec beaucoup de difficulté & de dépense, & prit quelque teinture de géométrie. Il composa alors quelques écrits sur la forme des sillogismes, sur les calculs astronomiques & sur le cours des planetes. Voilà sans doute des études bien seches pour un moine & un prêtre. Mais c'étoit le goût du temps. *Abbon* fut élu abbé de *Fleuri*, & commença à gouverner cette abbaye l'an 998. Il recommandoit l'étude à ses moines, comme un moyen utile à la piété, après la priere & le jeûne; & lui-même ne cessoit point de lire, d'écrire ou de dicter. Après la dialectique & l'astronomie, il s'appliqua aussi à l'étude de l'écriture-sainte & des peres. Il en tira plusieurs sentences dont il fit un recueil, pour avoir toujours en main de quoi se défendre contre les prétentions d'*Arnoul*, évêque d'Orléans. Cet évêque soutenoit que l'abbé de *Fleuri* devoit lui faire serment de fidélité, comme son vassal. *Abbon* le refusa toute sa vie, prétendant que son monastere ne dépendoit que du Roi pour le temporel. Ce fut une querelle générale qui s'émut alors entre les évêques & les abbés. Elle n'avoit pas commencé plutôt, parce que les monasteres étoient sous la domination des seigneurs laïques ou évêques puissans, qui auroient bien su se défendre contre une telle prétention. Elle semble être venue du serment que les évêques exigeoient des prêtres à leur ordination, & qui fut défendu au second concile de Châlons au commencement du neuvieme siecle. Comme cette querelle s'échauffoit de plus en plus, *Abbon* fut attaqué la nuit lorsqu'il alloit à Tours pour la fête de St. *Martin*, par des gens de l'évêque d'Orléans; on l'insulta, & on blessa même à mort plusieurs personnes de sa suite. L'évêque voulant faire satisfaction à l'abbé, lui amena quelques-uns des coupables pour les faire battre de verges en sa présence; mais l'abbé ne voulut pas se venger de cette injure. Vers le même temps on tint un concile

de plusieurs évêques à St. *Denis* en France, où on parla d'ôter aux moines les dixmes & de les rendre aux évêques. *Abbon* s'y opposa fortement, & excita contre les évêques les moines de St. *Denis* & leurs serfs. La sédition fut telle, que les évêques furent contraints de s'enfuir sans avoir rien fait. L'archevêque de Sens, respectable par son âge & par sa dignité, reçut en s'enfuyant un coup de coignée entre les épaules, & eut peine à se sauver tout couvert de boue. Comme tout le monde rejettoit sur *Abbon* la cause de cette violence, il écrivit, pour s'en justifier, une *apologie* qu'il adressa aux deux rois *Hugues* & *Robert*. Il se plaint que l'on en veut même à sa vie, parce qu'il s'efforce de soutenir les intérêts de l'ordre monastique ; & il déclare qu'il se soumet selon les canons aux jugemens des évêques. Il divise les chrétiens en trois ordres, les laïques, les clercs & les moines. *Abbon* s'étend ensuite sur les regles de l'excommunication, se plaint de l'abus que l'on en faisoit, & exhorte les rois à y remédier : » car, dit-il, si ce que l'on dit des excommunications » avoit lieu, à peine se trouveroit-il dans votre royaume quelqu'un » qui ne fut excommunié. « Il les avertit encore de quelques abus. » J'ai, dit-il, entendu autrefois prêcher publiquement à » Paris, qu'aussi-tôt après l'an 1000 l'ante-christ viendra ; & peu » de temps après, le jugement universel. J'ai combattu cette » opinion par l'*apocalypse* & par les prophéties de *Daniel*. « On disoit aussi alors, que quand l'annonciation se rencontreroit le vendredi-saint, la fin du monde arriveroit infailliblement. *Abbon* combat cette absurdité. Cette rencontre de l'annonciation avec le vendredi-saint, arriva l'an 992. Après cette apologie *Abbon* dédia aux rois *Hugues* & *Robert* un recueil de canons, contenant les devoirs des Rois & ceux des sujets, pour affermir la nouvelle domination de ces princes, & les droits de l'ordre monastique dont ils étoient les défenseurs. *Abbon* fut envoyé à Rome par le roi *Robert*, pour satisfaire le pape *Grégoire V*, qui menaçoit de jetter un anathême sur tout le royaume de France, si on rétablissoit *Arnoul* dans le siege de Rheims. Le Pape charmé de voir un homme d'une si grande réputation, le fit souvent manger à sa table, & lui accorda tout ce qu'il demandoit. Il lui donna de l'encens & une chasuble pour s'en servir à la Messe ; & lui accorda aussi un privilege pour l'abbaye de *Fleuri*. Quand il fut de retour en France, il rétablit *Arnoul* que le Roi avoit délivré de prison, & lui donna le pallium qu'il avoit reçu pour lui de la main du Pape. Il fit quelque temps après un voyage en Gascogne, pour réformer le monastere de la Réole. Il y eut une querelle très-vive entre les François & les Gascons, & on jetta ensuite des pierres de part & d'autre. *Abbon* étant sorti du monastere pour les appaiser, un des Gascons lui porta un coup de lance qui lui traversa les côtes. *Abbon* dit sans s'émouvoir : *Celui-ci y va tout de bon.* Il mourut le même jour, & il y eut aussi plusieurs des siens tués ou blessés. Il fut honoré comme martyr.

Bernard, duc de Gascogne, fit punir les coupables, dont les uns furent pendus, les autres brulés, & adjugea au monastere de *Fleuri* celui de la Réole. *Aymoin*, son disciple, a écrit son histoire que le pere *Mabillon* a insérée dans la premiere partie du seizieme siecle des actes de l'ordre de St. *Benoît*. *Abbon* avoit beaucoup écrit; mais la plupart de ses ouvrages n'existent plus, ou sont manuscrits. Le recueil de ses lettres fut publié en 1687, *in-fol.* sur les manuscrits de *Pierre Pithou*, & imprimé au Louvre avec le recueil des canons de l'église romaine & son *apologie*. On trouve dans ses lettres quelques singularités, qui ne sont pas indifférentes pour l'histoire. 1°. En écrivant au Pape il se sert des termes de *majesté*, *sainteté*, *révérence & sérénité*. 2°. Dans des lettres adressées au roi *Robert*, il fait revivre la qualité de *serviteur des serviteurs de Dieu*, que prenoient anciennement les abbés & même de simples moines, à la tête de leurs lettres & autres écrits. Son *apologie*, quoiqu'assez propre à produire sa justification, est blâmable à plusieurs égards. Son recueil des canons contient de fort bonnes choses, mais dont la plupart semblent ne point venir à son but. Le pere *Jean Busée*, Jésuite, publia à Mayence en 1602, *in-4°*, son abrégé des vies des Papes, qui finit à *Grégoire II*. *Surius* a donné la vie de St. *Edmond*, roi d'Angleterre, composée par *Abbon*; & M. *Arnauld d'Andilli* l'a traduite en françois. Ce savant abbé travailla aussi sur les cycles de *Victorius* & de *Denis* le Petit, sur le comput, sur l'astronomie, la dialectique, la grammaire. Il écrivit contre les erreurs populaires qui se répandoient de son temps, & sur d'autres sujets que les circonstances lui fournirent. Il y a eu un autre *Abbon*, moine de St. Germain-des-Prez, qui étoit à Paris en 885 & 887, lorsque cette ville fut assiégée par les Normands. Il écrivit en vers l'histoire de ce siege dont il avoit été témoin oculaire. *Pithou*, du *Chêne*, du *Bouchet* & le pere du *Breuil* ont donné des éditions de cet ouvrage. Les meilleures qu'on en ait, sont celles que dom *Bouquet* a donnée au sixieme tome de sa *collection* des historiens de France, & celle que dom du *Plessis* a insérée à la fin de ses *nouvelles annales de Paris*, vol. *in-4°*, imprimé en 1753. Nous avons aussi quelques-uns de ses sermons; mais ni ses vers ni sa prose ne sont dignes d'un bon écrivain.

ABDIAS DE BABILONE, auteur fabuleux, sous le nom duquel on a une histoire apocryphe, intitulée : *Historia certaminis apostolici*, ou du combat des apôtres. Cet imposteur se vante dans son ouvrage, d'avoir vu J. C. d'avoir assisté aux actions & à la mort de plusieurs apôtres, & d'avoir suivi en Perse St. *Simon* & St. *Jude*, qui l'ordonnerent, à ce qu'il dit, premier évêque de Babilone. Il ne paroît point qu'*Eusebe*, St. *Jerome*, ni les autres anciens, aient eu connoissance de ce pieux roman. Il fut déterré par *Wolfanglazius* dans le monastere d'Offiack en Carinthie. Cet auteur le publia à Bâle en 1551, *in-fol.* Les critiques les plus éclairés, tant catholiques que protestans, conviennent unanimement

unanimement de la suppoſition de cet ouvrage, qui a été rejetté comme apocryphe par le Pape *Paul IV*. On y trouve les contradictions les plus groſſieres. Il cite *Hégébippe* qui ne floriſſoit que 130 ans après J. C. Croiroit-on que malgré ces contradictions *Lazius* met ſon autorité à côté de celle de St. *Luc* ?

ABELLI, (*Louis*) docteur en théologie, naquit dans le Vexin-François. Sa piété & ſon ſavoir lui concilierent l'eſtime de pluſieurs perſonnes de mérite. Il fut grand-vicaire de Bayonne en 1640, curé de St. *Joſſe* à Paris vers 1650 juſqu'en 1660, qu'il fut nommé à l'évêché de Rhodez. Il faiſoit beaucoup de bien à ce dioceſe lorſqu'il s'en démit en 1667. Retiré à St. *Lazare* à Paris, il y mourut en 1691, âgé de 88 ans. Ses principaux ouvrages ſont I. *Medulla theologica, ex ſacris ſcripturis, conciliorum pontificumque decretis, & ſanctorum patrum ac doctorum placitis expreſſa*, &c. *in*-12. La premiere édition de cet ouvrage eſt de 1650, & il y en a eu un grand nombre depuis. Cette théologie eſt fort ſuperficielle ; & *Abelli* y adopte les opinions des nouveaux caſuiſtes ſur la probabilité, ſur l'amour de Dieu, & ſur la pénitence. II. *Tradition de l'égliſe touchant la dévotion des Chrétiens envers la Ste. Vierge*, Paris 1652, *in*-8°. Ce traité ne plut pas à quelques théologiens, qui prétendirent que ſon zele pour la Ste. Vierge n'étoit pas aſſez éclairé. III. *Sacerdos chriſtianus, ſive manuductio ad vitam ſacerdotalem*, in-12 Auguſtæ 1739. & *in*-8o Veronæ 1752. *La vie du vénérable ſerviteur de Dieu, Vincent de Paul, diviſée en 3 livres*, Paris 1664, *in*-4°. Cette édition eſt préférable aux ſuivantes, dans leſquelles on a retranché pluſieurs faits peu favorables aux Janſéniſtes, contre leſquels l'auteur écrivit plus d'une fois. M. *Collet* a donné une vie de St. *Vincent de Paul*, écrite avec plus de netteté & de pureté que celle de M. *Abelli*, que perſonne ne lit plus. IV. *Couronne de l'année chrétienne, ou méditation ſur les plus importantes vérités de l'évangile* en 2. vol. *in*-12, pluſieurs fois réimprimés. Cet ouvrage pourra avoir encore quelques nouvelles éditions, mais ce ſera pour le peuple. On l'a cependant traduit en latin ſous ce titre : *Corona anni chriſtiani, ſive meditationes præcipuarum & majoris momenti veritatum evangelii, in ſingulos anni dies, juxta officii eccleſiaſtici ordinem diſtributæ*, in-8° Colon. 1732. V. *Les fleurs de la ſolitude chrétienne, ou méditations ſur divers ſujets de piété propres pour les exercices ſpirituels des retraites*, Paris 1673, *in*-12. 6°. *Les vérités principales & les plus importantes de la foi & de la juſtice chrétienne expliquées clairement & méthodiquement* : derniere édition, Paris 1675, *in*-4°. Voyez ſur *Abelli* les remarques critiques ſur le dictionnaire de Bayle par M. l'abbé *Joly*, chanoine de Dijon.

ABEN-EZRA, (*Abraham*) fameux rabbin eſpagnol, mérita d'être ſurnommé le Sage par les Hébreux ſes compatriotes. Il floriſſoit dans le douzieme ſiecle, & mourut à Rhodes en 1174, à 75 ans. Nous avons de lui des *commentaires* ſur l'écriture-ſainte,

imprimés dans les grandes bibles de Veniſe & de Bâle. Ils ſont écrits avec préciſion & quelquefois avec obſcurité. Il y avance quelques ſentimens que les critiques n'approuvent point ; il prétend que *Moïſe* ne paſſa point au travers de la mer rouge, mais qu'il y fit un cercle pendant que l'eau étoit baſſe, afin que Pharaon fût ſubmergé. Il n'eſt pas difficile de voir que cette conjecture n'a aucun fondement dans les livres ſaints. Ce rabbin étoit philoſophe, aſtronome, médecin, poëte, cabaliſte & interprete de l'écriture. Nous avons encore de lui des livres de grammaire, qui ont été imprimés à Veniſe en 1546, avec ceux de quelques autres grammairiens. Le plus rare de ſes ouvrages eſt celui qui eſt intitulé : *Jeſud mora*, c'eſt-à-dire, le *fondement de la crainte*. Ce n'eſt point un livre de grammaire, comme *Buxtorf* l'a cru ; mais plutôt un livre de théologie, dont le but eſt d'exhorter à l'étude du talmud. Il a été auſſi imprimé à Veniſe.

ABGAR, roi des Arabes & ſouverain d'Edeſſe, fut chéri de l'empereur *Auguſte*, qui le retint quelque temps à ſa cour. *Euſebe* rapporte que ce Prince, inſtruit des prodiges que J. C. opéroit dans la Judée, eut recours à lui pour être guéri d'une maladie fâcheuſe dont il étoit tourmenté : c'étoit de la goutte, ſelon *Procope* ; & de la lepre, ſelon les nouveaux Grecs. Il lui écrivit en ces termes : »*Abgar roi d'Edeſſe à Jeſus Sauveur plein »de bonté qui paroît à Jéruſalem, ſalut.* On m'a raconté les mer»veilles & les cures admirables que vous faites, guériſſant les »malades ſans herbes ni médecines. Le bruit court que vous ren»dez la vue aux aveugles, que vous faites marcher droit les »boiteux, que vous nettoyez les lépreux, que vous chaſſez les »démons & les eſprits malins, que vous remettez en ſanté ceux »qui ont des maladies longues & incurables, & que vous redonnez »la vie aux morts..... C'eſt pourquoi j'ai oſé vous écrire cette »lettre, & vous ſupplier affectueuſement de prendre la peine »de me venir voir & de me guérir d'une douleur qui me tour»mente cruellement. J'ai ſu que les Juifs vous perſécutent, »qu'ils murmurent de vos prodiges, & tâchent de vous faire pé»rir. J'ai ici une ville qui eſt belle & commode, quoiqu'elle ſoit »petite, elle ſuffira pour tout ce qui vous eſt néceſſaire.« J. C. retenu dans la Judée par la néceſſité d'y accomplir les myſteres, pour leſquels il y avoit été envoyé, fit cette réponſe au roi *Abgar* : »Vous êtes heureux, *Abgar*, de croire en moi ſans »m'avoir vu ; car c'eſt de moi qu'il eſt écrit que *ceux qui m'au»ront vu, ne croiront point en moi*, afin que ceux qui ne m'au»ront point vu croient & reçoivent la vie. Quant à la priere que »vous me faites de vous aller trouver, il faut que j'accompliſſe ici »toutes les choſes pour leſquelles je ſuis envoyé, & qu'enſuite »je retourne à celui qui m'a envoyé. Quand j'y ſerai retourné je »vous enverrai un de mes diſciples, afin qu'il vous guériſſe de »votre incommodité, & qu'il vous donne la vie, à vous & à »ceux qui ſont avec vous. « *Abgar* ne fut pas long-temps ſans

voir l'accompliſſement de la promeſſe que J. C. lui avoit faite. St. *Thomas* lui envoya St. *Thadée*, non celui des douze apôtres qui eſt auſſi appellé *Jude*, mais l'un des 70 diſciples. Dès qu'il fut arrivé à Edeſſe, il ſe logea chez un particulier nommé *Tobie*, où ſa reputation éclata bientôt par un ſi grand nombre de miracles, qu'elle parvint juſqu'aux oreilles du Roi, qui lui demanda s'il étoit le diſciple promis. *Thadée* lui répondit qu'oui, & lui dit qu'il venoit pour récompenſer la foi que ce prince avoit eue en J. C. Le Roi lui repliqua dans les premiers mouvemens de ſon zele, qu'il croyoit tellement au Sauveur, que ſans les Romains, il eût voulu tailler en pieces les Juifs qui l'avoient crucifié. Après cette profeſſion de foi, St. *Thadée* guérit ce prince, en lui impoſant les mains. Ce miracle, auſſi-bien que les autres qu'il opéra, diſpoſa tellement les habitans d'Edeſſe à recevoir la doctrine de J. C. qu'ils l'embraſſerent tous & qu'ils la retinrent depuis très-conſtamment. Voilà les principales circonſtances de la converſion d'*Abgar*, qu'Euſebe de Céſarée dit être tirées des archives de l'égliſe d'Edeſſe, & dont il a cru devoir enrichir ſon hiſtoire eccléſiaſtique. Son autorité eſt certainement d'un grand poids; mais ſon témoignage n'a pas empêché pluſieurs ſavants, parmi leſquels on compte le pere *Alexandre* & M. du *Pin*, d'apporter des preuves de ſuppoſition, auxquelles il eſt difficile de ſe refuſer. M. de Tillemont a tâché de les réfuter dans le premier volume de ſes *mémoires pour ſervir à l'hiſtoire eccléſiaſtique*; mais ſes raiſons n'ont pas paru déciſives. La nature de cet ouvrage ne nous permettant pas d'entrer dans cette diſpute, nous renvoyons nos lecteurs au premier volume de l'hiſtoire eccléſiaſtique du pere *Alexandre*, & à la *bibliotheque des auteurs eccléſiaſtiques* de M. du *Pin*, tom. 1.

ABRABANEL, (*Iſaac*) juif portuguais, né à Lisbonne l'an 1437. d'une famille qui ſe diſoit deſcendue de *David*, s'avança à la cour d'*Alfonſe V*, roi de Portugal qui lui confia des emplois très-importans. Après la mort de ce prince, il fut accuſé d'avoir voulu livrer le Portugal aux Eſpagnols, & il évita par la fuite le ſupplice qu'il méritoit. Il ſe ſauva en Caſtille l'an 1481. Il y enſeigna publiquement avec beaucoup de ſuccès. Ce fut là qu'il compoſa ſes commentaires ſur le livre de *Joſué*, ſur celui des *Juges* & ſur ceux de *Samuel*. Le roi *Ferdinand* & *Iſabelle* ſon épouſe l'honorerent de leur protection; mais en 1492. il fut obligé de ſortir d'Eſpagne avec les autres Juifs. Il ſe retira d'abord à Naples, où il s'attacha à *Ferdinand* roi de Naples, & après ſa mort à *Alphonſe* ſon ſucceſſeur, avec lequel il paſſa en Sicile. Après la mort de ce prince arrivée en 1495. il ſe retira à Corfou, où il commença ſon commentaire ſur Iſaïe. Delà il repaſſa en Italie l'année ſuivante, & alla ſe confiner à Monopolie, ville de la Pouille. Quelque temps après il fit un voyage à Veniſe où il mourut en 1508, âgé de 71 ans. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages qui ſont fort diffus, mais pleins d'érudition; il

s'attache au sens littéral plus que les autres rabbins. La plupart de ses écrits roulent sur l'écriture-sainte ; ils respirent par-tout une folle vanité & une haine implacable pour les Chrétiens, contre lesquels il se déchaîne violemment.

ABRAHAM-ECCHELLENSIS, voyez ECCHELLENSIS.

ABRAHAM-USQUE, juif portugais, s'est fait un nom en traduisant la bible espagnole des Juifs, imprimée à Ferrare en 1553, & dédiée à *Renée* de France, duchesse de Ferrare. Elle est traduite mot pour mot sur le texte hébreu. Cette exactitude servile la rend très-obscure. Les mots d'ailleurs n'en sont pas toujours purement espagnols, & ils tiennent beaucoup d'un certain jargon qui n'est en usage que dans les synagogues. Il y en a une seconde édition faite en Hollande l'an 1630, qui est d'un beau caractere, & où l'on a changé quelques mots pour les adoucir & pour les rendre plus intelligibles. La premiere édition est cependant beaucoup plus recherchée, parce qu'elle approche du gothique & que les savans tiennent un peu à tout ce qui est ancien, fût-il barbare.

ABRAM, (*Nicolas*) Jésuite, étoit lorrain ; il naquit en 1589 à Cherval, au diocese de Toul. Il enseigna pendant quatre ans la rhétorique dans l'université de Pont-à-Mousson, & il y eut un grand nombre de disciples. Il s'appliqua ensuite à la controverse, & on le vit successivement en différentes villes expliquer les vérités de la religion, & réfuter ceux qui les combattoient. Revenu à Pont-à-Mousson, il expliqua l'écriture-sainte dans l'université de cette ville pendant 17 ans. Il y mourut en 1655. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, qui sont des temoignages de son érudition. Ceux qui méritent d'être cités dans ce dictionnaire sont I. *Pharus veteris testamenti, sive sacrarum quæstionum libri XV, quibus accesserunt ejusdem auctoris de veritate & mendacio libri IV*, à Paris 1648, *in-fol.* II. *Axiomata vitæ christianæ*, à Pont-à-Mousson 1654, *in-4°*. Cet ouvrage eut beaucoup de cours, & il fut plusieurs fois réimprimé. Quoique les œuvres du pere *Abram* renferment beaucoup de recherches, on les consulte très-peu aujourd'hui, soit que le goût ait changé, soit que les savans n'y trouvent point assez de précision, de méthode & d'agrément.

ABSELIUS, (*Guillaume*) de Bréda, chartreux, vécut dans cet ordre pendant quarante ans. Il fut prieur de la chartreuse de Bruges, qu'il édifia par sa piété. Nous avons de lui divers traités de morale. I. *De vera pace.* II. Un ouvrage en vers sur l'oraison dominicale. III. Des épîtres, &c. Il mourut l'an 1471. avec une réputation assez étendue.

ABUCARA, (*Théodore*) métropolitain de la province de Carie, prit le parti de *Phocius* contre St. *Ignace*, avec lequel il se réconcilia ensuite, après avoir demandé pardon au concile de Constantinople en 869. *Gretser*, qui a donné quelques ouvrages d'un *Théodore Abucara*, croit qu'ils ne sont pas du prélat dont on vient de parler, mais d'un autre, que les uns font disciple

de St. Jean Damascene, & que les autres disent avoir vécu dès le septieme siecle. Nous avons de cet *Abucara* divers traités sur différentes matieres de théologie. Il y en a plus de quarante contre les Juifs, contre les Mahométans, contre les hérétiques, & sur d'autres sujets. On trouve les différens ouvrages de cet auteur dans le supplément de la *bibliotheque des peres* à l'édition de Paris 1624, & dans les éditions suivantes. Son traité 25e du *fils de Dieu consubstantiel à son pere* contre les Sarrasins a été donné en grec par M. *Cotelier*, dans les notes sur les constitutions apostoliques. Ces ouvrages peuvent avoir leur utilité.

ACCOLTIS, (*Benoît d'*) jurisconsulte historiographe, né à Rezzo en 1415, étoit fils d'un célebre avocat de Florence. Il se livra de bonne heure à la jurisprudence, & dès qu'il eut reçu le degré de docteur, il fut chargé d'enseigner aux autres ce qu'il avoit appris lui-même avec beaucoup de facilité. On venoit le consulter de toutes parts. Elu en 1459 secretaire de la république de Florence, après la mort du *Pogge*, il remplit cette charge avec beaucoup de distinction pendant sept ans. Sa mort arriva à Florence en 1466, à 51 ans. Ce savant écrivoit avec politesse, & traitoit les affaires avec sagacité & avec prudence. Nous avons de lui un traité: *De bello à christianis contra barbaros gesto, pro Christi sepulcro & judea recuperandis*, en quatre livres, dont la meilleure édition est de Groningue 1531, *in*-8°. Ce traité est curieux & assez bien écrit.

ACHERI, (*Dom Luc d'*) religieux de l'ordre de St. *Benoît* de la congrégation de S. *Maur*, naquit à St. *Quentin* en Picardie l'an 1609. Il passa toute sa vie dans la retraite, & dans l'étude, ne sortant presque point, se communiquant fort peu, évitant les visites & les conversations inutiles, parlant modestement & avec retenue. Accablé de travail, de foiblesse & d'années, il finit par une mort sainte une vie appliquée, à St. Germain-des-Prez à Paris le 16 avril 1685, à 76 ans. Ce savant religieux mit au jour plusieurs ouvrages, qui étoient demeurés manuscrits dans la poussiere de diverses bibliotheques. I. En 1645, il fit imprimer l'épître attribuée à St. *Barnabé*, avec les notes de dom *Menard* son confrere qui mourut lorsqu'il préparoit cette édition. II. Il publia les œuvres de *Lanfranc*, archevêque de Cantorberi, avec la chronique de l'abbaye du Bec, & quelques autres monumens avec des notes. III. Il fit imprimer en 1650 les œuvres de *Guibert*, abbé de Nogent, avec de savantes notes & de longues observations, dans lesquelles il rapporte quantité de monumens anciens, & fait l'histoire de plusieurs abbayes. Il donne dans le même livre quelques vies de saints, & plusieurs autres monumens avec la chronique de Robert du Mont. IV. Le grand nombre d'ouvrages de différens auteurs, d'actes & de canons des conciles, d'histoires, de chroniques, de vies des saints, de lettres, de poésies, de chartes, & d'autres pieces qui n'avoient point encore paru, qu'il trouva dans les manuscrits, l'a-

bligea à en entreprendre un recueil. Il l'a donné au public sous le nom de *Spicilege*, & l'a conduit jusqu'au nombre de treize volumes *in*-4°, dont le premier parut en 1655, & le dernier en 1677. On trouve à la tête de chacun des préfaces judicieuses & bien écrites, sur les monumens qu'il contient. M. de la *Barre* en a donné une nouvelle édition sous ce titre : *Spicilegium, sive collectio veterum aliquot scriptorum, qui in Galliæ bibliothecis delituerant. Acced. vetera analecta sive collectio veterum aliquot operum, & R. P. D. Mabillon vita*, &c. fol. 4 vol. Paris. 1723. (Voyez *Barre*). V. Il a encore donné la *regle des solitaires*, imprimée en 1648. VI. Il publia en 1653 un catalogue des ouvrages ascétiques, ou traités spirituels des peres, & de ceux des auteurs des derniers temps qui méritent d'être lus, que dom Jacques *Remi*, religieux de la même congrégation, a donné de nouveau avec des augmentations en 1671. VII. Le pere d'*Acheri* publia en 1661 les ouvrages du vénérable *Guibert*, abbé de Nogent, *in-fol.* Il avoit beaucoup travaillé à ramasser & à copier les monumens nécessaires pour faire les actes des saints de l'ordre de St. *Benoît*, que le pere *Mabillon* a donnés au public.

ACOSTA, (*Joseph*) auteur espagnol, naquit à Medina-Delcampo dans le royaume de Léon. Il entra chez les Jésuites avec quatre autres de ses freres qu'il surpassa en doctrine & en mérite. Après avoir enseigné long-temps en divers endroits de l'Espagne, il fut employé dans les missions des Indes occidentales, & fut provincial des maisons que sa compagnie avoit dans le Pérou. Ce pieux & zélé Jésuite travailla 17 ans à la conversion des Indiens & avec beaucoup de succès : de retour en Espagne, il mourut recteur du college de Salamanque en 1600, à 60 ans. Nous avons de lui, I. Un traité intitulé : *De procuranda Indorum salute*. II. Neuf livres du *Christ annoncé*, imprimés à Rome en 1590, & à Lyon en 1592. III. Un traité de la publication de l'évangile chez les Indiens. Ces différens ouvrages peuvent servir à ceux qui portent l'évangile dans cette partie des Indes.

ACYNDYNUS, moine grec qui florissoit dans le quatorzieme siecle à Constantinople, se joignit à *Barlaam*, contre *Grégoire Palamas* & d'autres moines du mont Athos. Ces moines étoient des enthousiastes contemplatifs, qui croyoient de voir dans leurs oraisons une lumiere semblable à celle qui parut sur le Tabor. Ils prétendoient qu'elle étoit increée, quoiqu'elle fût très-distincte de l'essence de Dieu. *Acyndynus* combattit les illusions de ces fanatiques ; mais comme ils avoient de puissans protecteurs, ils le firent condamner dans plusieurs conciles. Nous avons de ce moine, I. Un traité intitulé : *De essentia & operatione Dei*, que le pere *Gretser* publia à Ingolstad l'an 1616, *in*-4°, en grec avec une préface latine. II. Un poëme en vers iambes contre *Palamas*, publié par *Allatius*. III. Deux fragmens d'un autre traité contre le même ; il y fait mention de 5 vol. qu'il avoit composé contre *Barlaam*, pour défendre la discipline monastique.

ADALBERON, évêque de Laon, sur la fin du dixieme, & au commencement du onzieme siecle, étoit né en Lorraine, d'une famille fort opulente. Il étudia à Rheims sous *Gerbert*. Ayant gagné les bonnes graces du roi *Lothaire* par son esprit, ce prince le fit élire évêque de Laon en 977. Il gouverna cette église pendant 63 ans, & en augmenta les revenus en y ajoutant les sommes immenses qui lui revenoient de son patrimoine. Ce prélat mourut en 1030. On a de lui quelques traités théologiques manuscrits & un poëme satyrique en 430 vers hexametres, adressés au roi *Robert*. Comme ce poëme renferme plusieurs traits historiques intéressans, *Adrien* de *Valois* le publia avec divers autres monumens en 1663, *in*-8°.

ADALBERT, moine de Fleuri, mort en odeur de sainteté le 22 décembre 853. Nous avons de lui l'histoire de la translation du corps de St. *Benoît* du Mont-Cassin en France. Après avoir dit deux mots de la destruction de ce célebre monastere, il donne en abrégé l'histoire de celui de Fleuri. On y trouve des choses curieuses; c'est le plus ancien auteur qui ait écrit sur l'origine de cette abbaye. Cette histoire est à la tête de la bibliotheque de Fleuri, imprimée à Lyon en 1605, *in*-8°.

ADAM, (*Jean*) fameux prédicateur & controversiste, Jésuite, étoit limousin. Après avoir enseigné les humanités & la philosophie, il exerça pendant plusieurs années le ministere de la prédication. En 1655, il prêcha le carême dans l'église de St. Germain l'Auxerrois, où le Roi & la Reine alloient souvent l'entendre avec beaucoup de satisfaction. L'année suivante il le prêcha au Louvre devant leurs majestés avec assez d'applaudissement. Ce Jésuite mourut à Bordeaux en 1684, avec la réputation d'un homme zélé jusqu'au fanatisme. On a de lui, I. Des *sermons* pour un avent, imprimés en 1685 à Bordeaux, *in*-8°. II. Une *octave de controverse sur le très-St. Sacrement de l'autel, où les paroles du testament de Jesus-Christ sont prises en figure par les Protestans & en verité par les Catholiques*, à Bordeaux 1675, *in*-8°. On trouve dans ces deux ouvrages des tours vifs, des vérités assez bien éclaircies, & le germe d'une morale bien prise & capable de faire impression; mais ils tiennent beaucoup du goût des vieux sermonaires, & il y a long-temps qu'on ne les lit plus. III. *Calvin défait par soi-même, & par St. Augustin*, imprimé à Paris en 1650, *in*-8°. L'auteur n'est pas aussi favorable à St. *Augustin* qu'on pourroit le croire. Voici comme il en parle. » Sa doctrine est très-embarrassée, puisqu'il n'y en a point » qui le soit davantage que celle qui semble se combattre elle-» même. Il n'est pas si heureux dans le choix de ses sentences » & des fondemens sur lesquels il les appuye, qu'il ne laisse à » nos entendemens la liberté toute entiere de retenir leur con-» sentement, & de défendre un parti contraire à celui qu'il » embrasse. Il me suffit, dit encore le même Jésuite, d'obliger mon ennemi à confesser que saint *Augustin* a parlé extérieu-

» rement en faveur des deux partis, de celui de l'égliſe & de » celui de *Calvin*, & ſur cet aveu *le tirer hors du combat*, & » porter le combat dans le champ des Conciles & des Peres. *Ga-* » *briel à Porta*, Jéſuite (c'eſt une grande autorité pour le pere » *Adam*), diſoit ſouvent qu'il ſeroit à deſirer que ſaint *Auguſtin* » n'eût pas écrit ſur la grace. En faiſant la guerre aux Pélagiens, » il a donné dans des extrêmités dangereuſes. Pourvu que je » ne tombe pas, continue le pere *Adam*, dans l'erreur des Pé- » lagiens, que ſaint *Auguſtin* attaque, il m'eſt permis de ne pas » ſuivre l'impétuoſité des paroles dont il ſe ſert pour les per- » dre. Delà vient que je tiens le milieu entre *Pélage* & *Calvin*. » Car ſi adouciſſant les paroles de ſaint *Auguſtin*, je deſcendois » trop bas, je ſerois pélagien, *& ſi je demeurois dans leur éle-* » *vation*, *je ſerois calviniſte*. « IV. *La regle de la foi tirée de l'écriture-ſainte & des peres*, imprimée en 1651. V. *Le triomphe de l'euchariſtie contre le miniſtre Claude*, imprimé à Sedan en 1671.

ADELMAN, clerc de l'égliſe de Liege, devint évêque de Breſſe. Ce prélat étoit fort zélé. Pour ramener l'hérétique *Berenger* à la créance de l'égliſe ſur l'euchariſtie, il lui écrivit une lettre vers l'an 1047. Il le fait ſouvenir des entretiens que Fulbert de Chartres, leur maître commun, avoit avec eux le ſoir dans un petit jardin, où il leur parloit avec tant de tendreſſe, que ſouvent les larmes interrompoient ſon diſcours, & les exhortoit de ſuivre le grand chemin, & de marcher toujours ſur les traces des peres, ſans jamais s'en écarter, pour entrer dans des voies obliques & détournées. » On vous accuſe de dire, ajoute » *Adelman*, que ce qui eſt immolé tous les jours ſur l'Autel » par toute la terre, n'eſt pas le vrai corps & le vrai ſang de » Jeſus-Chriſt, mais ſeulement une figure. Je vous conjure par » la miſéricorde de Dieu, de ne point troubler la paix de » l'égliſe catholique, pour laquelle tant de milliers de martyrs » & tant de ſaints docteurs ont combattu. Il établit enſuite la » créance commune de l'euchariſtie ſur les paroles de l'écriture, » & montre que c'eſt toujours Jeſus-Chriſt qui conſacre, com- » me c'eſt toujours lui qui baptiſe. « Nous avons cette lettre ſous ce titre, dans une collection ſur l'euchariſtie publiée à Louvain en 1661 : *Epiſtola de veritate corporis & ſanguinis Chriſti in eu-* *chariſtia*. On y voit un homme très-inſtruit du dogme de l'égliſe, dont il prenoit la défenſe, & un grand zele pour la pureté de la foi, mais ſans aucun mêlange d'amertume. *Berenger* ne fut pas ſi modéré en lui répondant.

ADEMAR ou AIMAR DE CHABANOIS, l'un des plus célebres hiſtoriens du onzieme ſiecle, étoit de la maiſon de Chabanois au dioceſe de Limoges. Il naquit en 988, & s'engagea dans l'état eccléſiaſtique. On croit qu'il mourut en 1031. Nous avons de cet auteur, I. Une *chronique*, qui commence à l'origine de la monarchie françoiſe & conduit la ſuite de l'hiſtoire, juſqu'au di-

manche

manche des Rameaux de l'année 1029. II. Une longue lettre pour établir l'apoſtolat de ſaint *Martial*, où l'on ne voit pas l'ombre de la critique & de la connoiſſance de l'antiquité eccléſiaſtique.

ADON, né dans le Gâtinois vers l'an 800, fut élevé dans le monaſtere de Ferrieres, puis élu évêque de Vienne, & mourut ſaintement en 874. Sa piété & ſon érudition lui acquirent l'eſtime de l'égliſe. Il aſſiſta avec éclat à pluſieurs conciles. Nous avons de lui, I. Une chronique diviſée en pages, depuis *Adam* juſqu'à ſon temps : ouvrage aſſez informe, mais utile pour l'hiſtoire de ce ſiecle. On la trouve dans la bibliotheque des peres. II. Un martyrologe, dont la meilleure édition eſt celle de Rome ſous ce titre : *Adonis* (archiep. viennen.) *martyrologium ab Heriberto Roſweido jam pridem ad MSS. exempl. recenſitum, nunc ope codicum bibliothecæ Vaticanæ recognitum, & adnotationibus illuſtratum, opera & ſtudio Dominici* Georgii *acceſſere martyrologia, & kalendaria aliquot, ex Vaticana, & aliis bibliothecis eruta, nunc primum in lucem edita*, in-fol. *tom.* 2, *Romæ* 1745. III. L'hiſtoire du martyre de ſaint *Didier*, archevêque de Vienne.

ADREVAL, écrivain du neuvieme ſiecle, naquit dans le voiſinage du monaſtere de Fleuri, vers l'an 818 ou 820. Dès ſon enfance, il fréquenta ce monaſtere ; il s'y retira dans la ſuite & y embraſſa la profeſſion monaſtique. Les études y étoient alors floriſſantes ; Adreval y fit du progrès, comme le prouvent les écrits que nous avons de lui. Les principaux ſont I. Un traité contre le ſentiment de *Jean Scot*, qui prétendoit que dans l'euchariſtie tout ſe paſſoit en figure : on le trouve au commencement du douzieme vol. du *ſpicilege* de dom *Luc d'Acheri*. II. Une vie de ſaint *Aigulfe*, abbé de Lérins : on la trouve dans le tome 2 des actes de dom *Mabillon*. III. Un recueil des miracles de ſaint *Benoît*. Les Bollandiſtes en ont donné les vingt-deux derniers chapitres, au 21 mars, & dom *Mabillon* a donné le reſte dans l'ouvrage déjà cité. Adreval mourut vers l'an 878. Il étoit crédule & exagérateur.

ADRICHOMIUS, (*Chriſtian*) naquit à Delft en Hollande en 1533. Elevé au ſacerdoce l'an 1561, il fut chargé de la conduite des religieuſes de ſainte Barbe à Delft. Les Proteſtans l'ayant chaſſé de ſon pays, il paſſa le reſte de ſes jours à Maſtricht, à Malines & à Cologne. Son goût pour la piété le porta à écrire la vie de Jeſus-Chriſt, qu'il recueillit des quatre évangéliſtes. *Adrichomius* laiſſa pluſieurs ouvrages poſthumes imprimés à Cologne en 1593, & réimprimés au même lieu en 1643 dans un ſeul volume *in-fol.* qui a pour titre : *Theatrum terræ ſanctæ & biblicarum hiſtoriarum cum tabulis geographicis*, &c. Ce volume contient I. Une préface ſur la Paleſtine. II. Une deſcription de la terre-ſainte, (*deſcriptio terræ ſanctæ juxta duodecim tribus Iſraël cum deſerto Pharan*), avec des tables géographiques tant générales que particulieres. III. Une

description de la ville de Jérusalem. IV. Une chronique générale très-courte. V. Une autre chronique de l'ancien & du nouveau testament. L'érudition est répandue abondamment dans cet ouvrage ; mais l'auteur a adopté trop facilement les fables de *Berose*, de *Manethon* & des autres auteurs de cette sorte. Ce savant mourut à Cologne le 19 juin 1585, & fut enterré chez les chanoines de Nazaret, dont il avoit été directeur pendant quelque temps. Ses vertus ne le rendirent pas moins recommandable, que son savoir.

ADRIEN I, élu Pape le 7 février 772 après la mort d'Etienne III, étoit né à Rome d'une très-noble famille. Il avoit beaucoup de mérite joint à un extérieur fort avantageux. Il étoit fort attaché à l'ancienne discipline, de sauver la vie aux criminels pour leur donner le temps de faire pénitence. Il tint le St. Siege vingt-quatre ans. *Didier*, roi des Lombards, obligea par ses infidélités le pape *Adrien* d'avoir recours à *Charlemagne*. Le Pape en reçut le secours qu'il demandoit. Charlemagne passa par les Alpes, & assiégea *Didier* dans Pavie. Le siege dura six mois. *Didier* fut obligé de se rendre, & fut envoyé en France dans le monastere de Corbie. Le pape *Adrien* fit beaucoup de bonnes œuvres pendant son pontificat. Il donna aux églises de Rome des vases & des ornemens, dont le poids montoit à 1400 liv. d'or, & à près de 1800 liv. d'argent. Il fit de grandes réparations aux églises, & en bâtit de nouvelles. Il rétablit plusieurs monasteres où il fit refleurir la discipline & la régularité. Il ordonna des distributions considérables d'aumônes, & donna plusieurs terres pour cet effet. Il fut enterré à saint *Pierre* de Rome l'an 795. *Charlemagne* le pleura comme son frere, & fit faire pour lui des prieres & des aumônes. Ce prince voulant laisser un monument éternel de son amitié pour *Adrien*, composa son épitaphe en vers latins. Cette conduite étoit d'autant plus admirable, que le pape *Adrien* avoit écrit contre les livres carolins de ce prince. Cette réponse est parvenue jusqu'à nous. Le Pontife commence par soutenir ce que *Taraise* avoit dit, que le St. Esprit procede du Pere par le Fils, & emploie pour le prouver plusieurs autorités des peres. Cette réponse est remarquable, en ce qu'elle fait voir que l'église de Rome ne reprochoit rien alors aux Grecs sur cet article. A l'égard de l'objection tirée de l'avis de Constantin de Chypre, à qui l'on faisoit dire qu'il adoroit les images comme la sainte Trinité ; le Pape se contente de rapporter la définition du concile, où l'honneur dû aux images est nettement distingué du culte dû à la nature divine? Il parle de deux conciles tenus à Rome contre les Iconoclastes. Douze évêques de France avoient assisté au dernier, & néanmoins on y avoit ordonné que les images seroient honorées. Il rapporte les exemples de plusieurs Papes, qui avoient fait faire dans les églises de Rome des images que l'on y voyoit encore. Enfin il rapporte le dernier article des livres carolins

où il est dit, non que l'on défend d'adorer les images, mais que l'on n'y contraint personne. Le pape *Adrien* dit en adressant la parole à *Charlemagne* : » Cet article est différent des précé-» dens : nous reconnoissons qu'il est de vous, en ce que vous » faites profession de suivre le sentiment de saint *Grégoire*. Il cite en même-temps plusieurs passages de ce saint Pape. On ne peut assez admirer la douceur avec laquelle *Adrien* répond à un écrit si plein d'emportement & de mauvais raisonnement. Le Pape ne vouloit pas d'ailleurs offenser *Charlemagne*, dont la protection lui étoit si nécessaire. On a de lui un grand nombre de *lettres* dans une collection publiée par le pere *Gretser*, & quelques autres dans les livres *carolins*. On lui attribue d'autres écrits qui ne sont pas de lui.

ADRIEN IV, né en Angleterre de parens pauvres & obscurs, vint en France d'abord en qualité de domestique chez les chanoines réguliers de St. Ruf. Les heureuses dispositions qu'il marqua, obligerent ces religieux à le revêtir de leur habit & ensuite à l'élire général de leur ordre. Eugene III l'ayant créé cardinal & évêque d'Albane, l'envoya légat dans le Danemarck & la Norwege, où il donna de nouvelles preuves de son esprit. De retour à Rome il fut élevé sur la chaire de St. Pierre. Etant allé quelque temps après son élection à Benevent, *Jean* de *Sarisberi*, son ami particulier & son compatriotte, vint lui rendre visite & resta trois mois avec lui. Le Pape lui ouvrant son cœur, lui avoua qu'il trouvoit tant de difficultés dans la place qu'il occupoit, & qu'il voyoit l'église accablée de tant de maux, qu'il auroit voulu n'être jamais sorti d'Angleterre. Il demanda un jour à *Jean* de *Sarisberi* ce que l'on disoit de lui & de l'église de Rome. *Jean* lui répondit avec liberté : » On dit que l'église » de Rome ne se montre pas tant la mere des autres églises, » que la marâtre. On y voit des gens qui dominent sur le clergé, » sans se rendre l'exemple du troupeau. Ils amassent beaucoup » d'or, d'argent, & des meubles précieux ; ils sont avares & » insensibles aux miseres des pauvres ; ils font des concussions » sur les églises, & semblent faire consister toute leur religion » à s'enrichir. Tout est vénal à Rome sans en excepter la justice : » Les Romains imitent les démons en ce qu'ils semblent faire » du bien quand ils cessent de nuire. J'en excepte néanmoins » quelques-uns qui remplissent leur devoir. Le Pape même est à » charge à tout le monde, & presque insupportable. On se plaint » qu'il bâtit des palais, tandis que les églises tombent en ruine ; » & qu'il marche orné d'or & de pourpre, tandis que les autels » sont négligés. « Et vous, dit le Pape, qu'en pensez-vous ? » Je suis bien embarrassé, répondit *Jean* de *Sarisberi*. Je crains » de passer pour flatteur, si je m'oppose seul à la voix publique ; » & d'un autre côté, je crains de manquer au respect. Mais » puisque vous me pressez, je vous parlerai librement. Tout le » monde vous donne le titre de Pere ; pourquoi faut-il donc

» que tous vos enfans vous offrent des préſens ? Vous êtes, ſaint » Pere hors du droit chemin. Donnez gratuitement ce que vous » avez reçu gratuitement. « Le Pape ſourit, & loua ſon ami de la liberté avec laquelle il lui parloit, lui ordonnant de lui faire part de tout le mal qu'il entendroit dire de lui. Enſuite pour juſtifier les contributions que l'égliſe de Rome recevoit de tous les royaumes chrétiens, il allégua la fable de l'eſtomac & des membres, qui ſe plaignoient qu'il profitoit ſeul de leur travail, & qui trouverent enſuite par expérience qu'ils ne pouvoient ſubſiſter ſans lui. Mais, ſelon la remarque judicieuſe de M. *Fleuri*, pour faire l'application juſte, il eût fallu que l'égliſe de Rome eût répandu ſur tous les autres, des biens de même nature que ceux qu'elle en recevoit. Le pontificat d'*Adrien IV* eſt mémorable par trois grandes affaires qui en remplirent toute l'eſpace. La premiere fut le démêlé qu'il eut avec les Romains, qu'il excommunia, juſqu'à ce qu'ils euſſent chaſſé l'hérétique *Arnaud* de Breſſe. La ſeconde fut contre *Guillaume*, roi de Sicile, que ce Pape anathématiſa comme uſurpateur des biens de l'égliſe ; & il eut la troiſieme avec l'empereur *Frédéric*, contre lequel il vouloit faire valoir les prétentions de la cour de Rome. Ce Pape mourut l'an 1159 après avoir tenu le St. Siege près de cinq ans, pendant leſquels il augmenta le patrimoine de ſaint *Pierre* de pluſieurs acquiſitions. Mais il étoit ſi éloigné d'enrichir ſes parens, qu'il ne laiſſa rien à ſa mere qui vivoit encore, & elle ſubſiſta par les aumônes que lui fit l'égliſe de Cantorberi : conduite plus extraordinaire que louable. Nous avons de lui pluſieurs *lettres* dans la collection des conciles.

ADRIEN VI, dont le nom étoit *Florent*, naquit à Utrecht l'an 1459 d'un pere qui étoit braſſeur de bierre, ou tapiſſier, ou, ſelon d'autres, qui gagnoit ſa vie à faire des barques. Ses parens le menerent à Louvain, & lui procurerent une bourſe dans un college. Il ſe diſtingua dans ſes études, & mérita la protection de la gouvernante des Pays-bas. *Maximilien I* le choiſit pour être précepteur de ſon petit-fils l'archiduc *Charles*, qui n'étoit âgé que de ſept ans, & qui fut depuis l'empereur *Charles V*. *Adrien* fut envoyé depuis en Eſpagne en qualité d'ambaſſadeur auprès du roi *Ferdinand*, qui le fit évêque de Tortoſe, ville de Catalogne. Après la mort de Ferdinand, il partagea la régence d'Eſpagne avec le cardinal *Ximenès*, & demeura enfin ſeul viceroi pour *Charles V*. Le pape *Léon X* l'avoit fait cardinal en 1517. Il étoit dans la Biſcaie, lorſqu'il apprit la nouvelle de ſon élévation ſur le St. Siege. Auſſi-tôt il prit les habits pontificaux, & garda le nom d'*Adrien*, contre l'uſage établi depuis pluſieurs ſiecles. Il arriva à Rome le vingt-neuvieme d'août, & il ne voulut point d'arc de triomphe, penſant que ces ſortes de décorations étoient des reſtes du paganiſme, qui ne convenoient point à des Chrétiens. *Adrien* s'attacha d'abord à réformer les mœurs du clergé, & à empêcher l'entiere ruine de la diſcipline

ecclésiastique. Il choisit pour son conseil deux hommes vertueux, *Jean-Pierre Caraffe*, archevêque de Théate, & *Marcel Gaetan* de Thienne. Sensible aux maux que la prédication des indulgences, & leur multiplication, avoient causés dans l'eglise, il s'appliqua particuliérement à arrêter ce désordre. Il ôta aux Freres Mineurs le pouvoir de prêcher celles qui avoient été accordées à l'occasion du superbe édifice de saint *Pierre*. Il ne voulut pas que l'on vendît les charges & les offices de la cour romaine, comme on avoit fait sous son prédécesseur, qui avoit autorisé cette vénalité. Il modéra les taxes de la daterie, abolit les coadjutoreries & les regrès, & fit ce qu'il put pour empêcher que les bénéfices ne fussent conférés à des sujets indignes. Il disoit qu'*on devoit donner les hommes aux bénéfices, & non pas les bénéfices aux hommes*. Malgré ce désintéressement, il veilloit beaucoup sur les intérêts temporels de l'église romaine. Il recouvra Rimini, & força par les armes ceux qui s'en étoient emparé, de lui rendre cette ville. On doit dire néanmoins à sa louange qu'il n'aimoit pas la guerre, & que dans d'autres occasions il donna des preuves de sa douceur & de sa modération. *Adrien* se signala sur-tout par le zele qu'il témoigna pour arrêter le progrès de l'hérésie en Allemagne. Mais son attachement à l'empereur *Charles-Quint* lui fit faire plusieurs fautes. Il ne manquoit aucune occasion de contribuer à l'agrandissement de ce prince. Il lui donna pouvoir & à tous les Rois d'Espagne ses successeurs, d'élire & de présenter des sujets à tous les évêchés de ce royaume. C'est ce même pouvoir que *Léon X* avoit donné aux Rois de France dans le fameux concordat. Par une autre bulle, *Adrien* affecta à perpétuité à la couronne de Castille, l'administration de l'ordre de Calatrave & des autres ordres établis en Espagne. L'ambassadeur d'Espagne fit avec le Pape une ligue offensive & défensive, pour éloigner les François d'Italie, & pour la guerre d'Allemagne contre les Luthériens. Le Pape, affligé de la perte de Rhodes arrivée par sa faute, crut qu'il étoit de son honneur de la recouvrer. Dans cette vue, il s'efforça de procurer une treve entre tous les princes chrétiens. Mais, dit le pere *Daniel*, c'étoit un ouvrage au-dessus du génie du saint Pere, plus homme de bien, qu'habile dans le maniement des affaires & des esprits. *François I*, à qui il s'étoit adressé, ne pouvoit avoir confiance en lui. Malgré ses bonnes intentions, il ne pouvoit s'empêcher d'être partial. En effet au lieu de se comporter en pere commun, il devint bientôt ennemi de la France à découvert, & entra dans une très-puissante ligue qui se fit contr'elle en 1523. La même année il voulut, pour complaire à l'empereur, qu'on publiât solemnellement une déclaration de guerre contre la France. Cette étrange cérémonie se fit avec éclat le quinzieme d'août fête de l'assomption dans l'église de sainte Marie majeure, où *Adrien* célébra la messe, assisté de tous les cardinaux. Comme

la cérémonie fut fort longue, & le fatigua beaucoup, la fievre le prit en rentrant dans son palais. Il mourut le quatorzieme de septembre dans la soixante-cinquieme année de son âge & la deuxieme de son pontificat. Les Romains se réjouirent de sa mort, parce qu'il avoit témoigné quelque zele contre plusieurs abus grossiers. On l'accusoit d'avarice, parce qu'il n'étoit ni fastueux ni prodigue. Le peuple le blâmoit aussi d'avoir modéré les indulgences. On avoit plusieurs fois tâché de le faire mourir. On le haissoit, parce qu'il ne tenoit point de table, & qu'il avoit quelques traits de conformité avec les Papes des beaux siecles de l'église. Ce Pape a composé quelques ouvrages, qui l'ont fait mettre au nombre des auteurs ecclésiastiques. Le principal est un commentaire sur le quatrieme livre des sentences, qu'il écrivit étant professeur en théologie à Louvain. Il le fit réimprimer étant Pape, sans y rien changer, non pas même cette maxime : que *le Pape n'est point infaillible, & qu'il peut errer, même dans les questions qui appartiennent à la foi.* Il fut inhumé dans l'église de saint *Pierre* sous une tombe assez simple, avec cette épitaphe : *Ici repose Adrien VI, qui n'estima rien de plus malheureux pour lui, que de commander.*

ÆRELDE ou ETHELREDE, de l'ordre de Cîteaux, étoit issu d'une famille alliée à la maison royale d'Angleterre. Il mourut en 1166 avec une grande réputation de savoir & de piété. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, dont les principaux sont I. Le *miroir de charité en 3 livres :* excellent ouvrage, plein de maximes solides sur l'amour de Dieu & sur les autres vertus chrétiennes, II. Le *traité de l'amitié* en forme de dialogue, où il fait voir qu'il ne peut y avoir d'amitié qu'entre les personnes chrétiennes & vertueuses. Il ramene tout aux principes de l'évangile. III. Des *sermons.* Cet auteur s'étoit appliqué de bonne heure à imiter saint *Bernard*, & il y réussit assez bien.

ÆNEAS SYLVIUS, né à Corsigni en 1405 de l'illustre famille des *Piccolomini*, fut élevé avec assez de soin & fit de grands progrès dans les belles-lettres. Après avoir fait ses études à Sienne, il alla en 1431 au concile de Bâle en qualité de secretaire du cardinal *Dominique* de Fermo. Il n'avoit alors que vingt-six ans. Le concile l'honora de différentes charges, & de plusieurs commissions importantes. Il avoit mérité l'estime & la reconnoissance de cette assemblée par un ouvrage où il soutenoit son autorité contre le pape *Eugene IV.* Il changea de sentiment, ou pour mieux dire, de conduite, lorsqu'il fut devenu Pape. Dans la bulle du 24 d'avril 1463 qui est au commencement du recueil de ses œuvres, il rétracte tout ce qu'il avoit écrit autrefois en faveur de ce concile, & fait défense d'appeller du jugement du Pape à aucun concile. L'empereur Frédéric le fit venir auprès de lui en 1442, pour y exercer la fonction de secretaire, & l'employa en différentes am-

baſſades à Rome, à Milan, à Naples, en Boheme & ailleurs. *Nicolas V* lui donna l'évêché de Trieſte, qu'il quitta quelque temps après pour celui de Sienne. Ce même Pape lui confia différentes nonciatures où il réuſſit très-bien, & *Calliſte III* l'éleva au cardinalat en 1456. Enfin après la mort de ce dernier Pontife, il fut élu Pape en 1458, & il prit le nom de Pie II. La premiere choſe qu'il fit au commencement de l'année ſuivante 1460, fut de publier ſa bulle *execrabilis*. Il s'étoit imaginé que les appels des jugemens du St. Siege au concile, dont en bien des cas la juſtice & la néceſſité ſont inconteſtables, pouvoient nuire à ſon autorité. Ils entreprit donc par ſa bulle *execrabilis* de condamner ces appels, comme déteſtables, nuls & contraires aux Sts. canons, nuiſibles à la religion, & même ridicules. *Pie* employa tout ſon zele pour engager les princes chrétiens à s'armer contre les Turcs. Peu de jours après qu'il eut donné ſa conſtitution, il aſſembla dans l'égliſe de ſaint *Pierre* à Mantoue les cardinaux, les prélats, & tous les ambaſſadeurs des princes, & leur expoſa ce qui s'étoit fait dans cette aſſemblée depuis huit mois qu'on y étoit, & ce qu'on en pouvoit eſpérer. » Si les Hongrois, dit-il, » ſont ſecourus, ils attaqueront les Turcs de toutes leurs forces. » Les Allemands promettent une armée de quarante-deux mille » hommes, le duc de Bourgogne ſix mille, le clergé d'Italie, à » l'exception des Vénitiens & des Génois, accordera la dîme » de ſes biens, les laïcs le trentieme de leur revenu, & les » Juifs le vingtieme; ce qui ſuffira pour entretenir l'armée » navale. *Jean*, roi d'Arragon, fera la même choſe; ceux de » Raguſe offre deux galeres, ceux de l'iſle de Rhodes quatre. Mais à quoi aboutirent toutes ces promeſſes ? à rien. Il travailla beaucoup plus avantageuſement pour lui en engageant *Louis XI* à abolir la *pragmatique-ſanction*. Ce prince ſéduit par les mauvais conſeils du cardinal de la *Balue*, qui trahiſſoit ſon maître pour ſes propres intérêts, eut la foibleſſe de ſacrifier aux inſtances du Pape cet important réglement, & avec lui tous les biens eccléſiaſtiques de ſon royaume. *Pie* eut pluſieurs ſujets de mortification, ſur-tout de la part de Sigiſmond, duc d'Autriche. Ce prince étoit depuis long-temps en différend avec le cardinal *Cuſa* au ſujet de la juriſdiction de l'égliſe de Brixen en Allemagne dont il étoit évêque, & qu'il vouloit conſerver en commende avec la permiſſion du Pape ſans y réſider. *Sigiſmond* ne voulut jamais le ſouffrir, & s'oppoſa avec force à l'établiſſement des commendes qui devenoient communes en Italie, en France, en Eſpagne & en Angleterre, mais que l'on condamnoit encore en Allemagne. Cette affaire avoit été propoſée dans l'aſſemblée de Mantoue, ſans que le Pape ni les cardinaux euſſent pu la terminer. Le cardinal *Cuſa* ayant voulu l'emporter de force, *Sigiſmond* le fit arrêter priſonnier le jour même de Pâques, & ne lui accorda la liberté qu'à des conditions très-dures. *Pie II* ayant appris la maniere dont ce car-

dinal avoit été traité, excommunia le duc d'Autriche. Mais *Grégoire* de Haimbourg, docteur en droit, qui avoit assisté à l'assemblée de Mantoue, dressa pour Sigismond un acte d'appel au futur concile, malgré la bulle *execrabilis*. Les soins qu'*Adrien* se donna pour la croisade lui causerent une maladie, dont il mourut en 1464 à Ancone, où il s'étoit rendu dans le dessein de s'embarquer pour l'Orient. Comme il avoit autrefois reçu l'extrême-onction, *Laurent Roverella*, évêque de Ferrare, soutint qu'il ne pouvoit pas recevoir ce Sacrement une seconde fois. Il est vrai que tel avoit été le sentiment de quelques théologiens dès le douzieme siecle & depuis; mais il avoit eu peu de partisans. Le Pape ne crut pas devoir se rendre à son avis. Il se fit administrer ce sacrement & celui de l'eucharistie, ce Pontife avoit des vertus qui furent ternies par quelques défauts; il poussa trop loin les prétentions de son siege, & sa conduite manqua quelquefois de prudence. On prétend qu'il connut enfin l'inutilité des grands mouvemens qu'il s'étoit donné pour la guerre des Turcs. Ce fut apparemment à l'article de la mort; car peu de temps avant qu'il mourût, il fit beaucoup de préparatifs pour l'exécution de son projet. On trouva dans ses coffres près de cinquante mille écus d'or qu'il avoit amassé, pour fournir aux frais de cette entreprise. Nous avons de ce Pape, quelques ouvrages qu'on a réimprimés à Helmstad en 1700, *in-fol.* On y trouve I. Deux livres de *mémoires* sur le concile de Bâle, depuis la suspension d'*Eugene*, jusqu'à l'élection de *Felix*. II. L'*histoire* des Bohémiens depuis leur origine jusqu'à l'an 1458. III. Deux livres de *cosmographie*. IV. Des traités de l'éducation des enfans. V. Un *poëme* sur la passion de notre Seigneur. VI. Quatre cens trente-deux lettres, dont plusieurs sont des traités sur différentes matieres. On prétend qu'il est lui-même l'auteur des douze livres de sa vie, & que son secretaire n'a fait que lui prêter son nom.

AFRICAIN, (*Jules*) historien, a vécu dans le troisieme siecle, sous l'empire de *Macrin*, d'*Héliogabale* & d'*Alexandre Severe*. Il étoit né à Nicople en Palestine. C'étoit l'ancienne Emmaüs, dont les Romains, après la ruine de Jérusalem, avoient fait une ville au lieu d'une simple bourgade. Il lui avoit donné ce nom en mémoire de leurs victoires sur les Juifs. Elle avoit été brûlée depuis, & *Africain* fut député vers l'empereur *Héliogabale* pour demander qu'elle fût rétablie, & il l'obtint. Il écrivit à *Origene* une lettre où il lui propose les raisons qui lui faisoient croire que l'histoire de *Susanne*, qui est à la fin du livre de *Daniel*, est supposée. Sa principale raison étoit que cette histoire n'est point dans les exemplaires des Juifs. *Origene* lui répondit qu'il y avoit dans les exemplaires grecs de toutes les églises plusieurs autres choses qui ne se trouvoient pas chez les Hébreux. Ces différences étoient alors encore plus grandes, avant les travaux d'*Origene*, & avant la version latine de saint *Jerome*.

Jerome. Origene prouve qu'il eſt vraiſemblable que les Juifs avoient retranché quelques endroits, & que la différence de nos exemplaires & des leurs vient de ce que les nôtres ont été pris ſur des originaux plus entiers. » Au reſte, ajoute-t-il, je ne » refuſe pas d'examiner les exemplaires des Juifs : je l'ai fait au- » tant que perſonne, afin qu'en diſputant avec eux, nous puiſ- » ſions leur citer les paſſages ſelon les exemplaires. « Outre la lettre à *Origene*, *Africain* en avoit écrit une pour accorder les deux généalogies de J. C. ſelon St. *Matthieu* & ſelon St. *Luc.* Mais l'ouvrage qui l'avoit ſur-tout rendu célebre, étoit une chronologie compoſée pour convaincre les Païens de l'antiquité de la vraie religion, & de la nouveauté de leurs hiſtoires & de leurs fables. Cet ouvrage contenoit la ſuite de l'hiſtoire univerſelle depuis la création du monde juſqu'à la naiſſance de J. C. Enſuite il parcouroit le reſte juſqu'au regne de *Macrin.* Nous n'avons plus cet ouvrage que dans la *chronique* d'*Euſebe.* Il étoit diviſé en cinq livres, & *Jules Africain* y comptoit 5500 depuis la création du monde juſqu'à la naiſſance de J. C.

AGANON ou HAGANON, chanoine de Châtillon-ſur-Seine, floriſſoit au commencement du onzieme ſiecle. Nous ne le connoiſſons que par un ouvrage qui a pour titre : *Homilia & libellus de miraculis B. Veroli, ab Aganone, viro ſcholaſtiſſimo.* Cette expreſſion, *viro ſcholaſtiſſimo*, ſignifie dans le langage de ce temps-là, un homme très-habile dans les lettres. On peut en effet aſſurer que cet ouvrage eſt un des plus judicieux, des plus ſolides & des plus édifians que nous ayons de ce temps-là dans le même genre. Le pere *Etienne* le *Grand* en a fait une traduction françoiſe qu'il a inférée dans ſon hiſtoire de Châtillon, imprimée à Autun en 1651. Il y a eu un autre *Aganon* évêque d'Autun, dans l'onzieme ſiecle, qui a laiſſé quelques écrits.

AGAPIUS, moine grec du mont Athos, s'eſt fait un nom dans le dix-ſeptieme ſiecle, par ſes ouvrages. Il établit formellement la tranſſubſtantiation dans ſon livre intitulé le *ſalut des pécheurs*, imprimé à Veniſe en 1641, & réimprimé dans la même ville en 1664. Il eſt écrit en grec vulgaire, & ſi eſtimé parmi les Grecs, que le pere Nau, Jéſuite, miſſionnaire dans le Levant, le traduiſit en arabe.

AGELLIUS ou AGELLI, (*Antoine*) naquit à Sorrente, dans le royaume de Naples. Etant entré dans la congrégation des Théatins, il s'y ſignala par ſon érudition & ſur-tout par la connoiſſance des langues ſavantes, & par ſes ouvrages ſur l'écriture-ſainte. Il étoit un des inſpecteurs de l'imprimerie du Vatican. Le ſoin de ces inſpecteurs étoit de veiller ſur tous les livres qui y voyoient le jour, & de revoir ſur de bons manuſcrits les éditions qu'on y entreprenoit. Le mérite de ce ſavant fut récompenſé par l'évêché d'Acerno, où il mourut en 1608. Peu de gens de lettres avoient plus lu qu'*Agellius*, & peu avoient fait un auſſi bon uſage de leurs lectures. Son eſprit, ſa ſcience & ſon in-

telligence des lettres saintes se montrent dans ses ouvrages. Les principaux sont I. Un commentaire sur les *pseaumes* & sur les *cantiques* in-fol. à Rome 1606, à Cologne 1607, à Paris 1611. II. Un commentaire sur les lamentations de *Jérémie*, tiré des auteurs grecs, avec une explication & une chaîne des peres grecs, traduite par *Agellius*, à Rome 1589, *in*-4°. III. Un commentaire sur les *proverbes* de *Salomon*. IV. Un commentaire sur le prophete *Habacuc* in-8° en vers, 1697. V. Plusieurs ouvrages manuscrits. De tous ses écrits le plus estimable est son commentaire sur les pseaumes. L'auteur dit, *Richard Simon* s'est principalement appliqué à éclaircir notre vulgate & en même temps le texte grec des Septante. Il est si exact à rapporter les leçons de l'ancienne bible grecque du Vatican, qu'il distingue avec beaucoup de soin, celles qui sont de la premiere main, de celles qui sont d'une seconde main, qui a défiguré tout ce manuscrit pour l'accommoder à des exemplaires plus nouveaux.

AGNELLI, (*Joseph*) Jésuite, né à Naples en 1621, entra dans la société en 1637, & s'y engagea depuis par la profession solemnelle. Chargé d'enseigner pendant cinq ans la théologie morale, il s'en acquitta avec succès. Il exerça ensuite le ministere de la prédication, & fut chargé de divers colleges. Ce Jésuite passa les 30 dernieres années de sa vie dans la maison professe de Rome, où il mourut le 8 octobre 1706. Ses ouvrages prouvent qu'il avoit fait une étude particuliere de la religion; ils sont en assez grand nombre, & tous en italien. Ils roulent sur les principaux points de la morale chrétienne.

AGNELLUS, étoit un homme riche & de bonne maison. On croit qu'il a été évêque de Ravenne, depuis l'an 558 jusqu'à l'an 566. On lui attribue une lettre à *Armenius*, où il assure que le St. Esprit procede du Pere & du Fils. On la trouve dans la *bibliotheque des peres*.

AGOBARD, savant du neuvieme siecle, qu'on croit françois. Son mérite le fit nommer coadjuteur de Lyon. Ce prélat parut d'abord digne de cette place; mais il osa dans la suite se soulever contre *Louis* le Foible, son Roi & son bienfaiteur. S'étant trouvé à l'assemblée de Compiegne, il fut un des évêques qui déposerent ce prince & qui le soumirent à la pénitence publique. Quelque temps après, *Louis* étant remonté sur le trône, fit déposer *Agobard* dans le concile de Thionville. *Agobard* eut l'art de rentrer dans les bonnes graces de son prince qui le rétablit, & il mourut en Saintonge auprès de lui en 840. On a de lui divers ouvrages. I. Il écrivit trois traités contre le livre des offices d'*Amalaire*. Dans le premier il entreprend de réfuter cet auteur qui accusoit l'église de Lyon d'avoir introduit quelques nouveautés dans le chant ecclésiastique. Il accusa à son tour *Amalaire* d'avoir enseigné des erreurs dans son traité. Mais cette critique n'a pas empêché la postérité d'estimer les ouvrages de cet écrivain. En effet on voit de la part d'*Agobard* beaucoup d'aigreur & de pré-

vention. II. Plusieurs traités contre les Juifs, qui étoient en grand nombre à Lyon. III. Il fit aussi un traité contre les épreuves superstitieuses, que le peuple nommoit alors le jugement de Dieu, croyant qu'il devoit faire des miracles pour découvrir par ce moyen des crimes cachés. Ces épreuves étoient de plusieurs sortes ; le combat singulier de l'accusateur & de l'accusé ; l'eau chaude, l'eau froide, le fer chaud ; la croix, devant laquelle il falloit se tenir debout jusqu'à ce que l'un des deux succombât, & celui-là étoit jugé le coupable. On a encore les formules des prieres ecclésiastiques qui accompagnoient l'épreuve de l'eau froide, & qui montrent qu'on la regardoit comme un acte de religion. On en attribuoit l'établissement au pape *Eugene II.* On disoit une messe où les accusés communioient : on leur faisoit boire de l'eau bénite, on les plongeoit ensuite dans l'eau, & on prioit Dieu d'empêcher qu'elle les reçut s'ils étoient coupables. C'étoit le moyen de les trouver souvent innocens. *Agobard* attaqua surtout le duel, & montra combien il est contraire à la loi de Dieu, & principalement au précepte de la charité qui en est l'essentiel. Son écrit n'est qu'un tissu de passages de l'écriture. *Papire Masson* publia pour la premiere fois les ouvrages d'*Agobard*, après les avoir tiré des mains d'un relieur, qui alloit s'en servir à couvrir des volumes. Il acheta le manuscrit qui est encore dans la bibliotheque du Roi, & le fit imprimer en 1605 *in*-8°, à Paris, avec beaucoup de fautes. M. *Baluze* ayant recouvré des manuscrits plus fideles, en donna une nouvelle édition en 2 vol. *in*-8°, imprimée en 1666. Elle est très-belle, très-exacte, & enrichie de remarques curieuses. Il l'augmenta d'un traité d'*Agobard* contre le livre des offices d'*Amalaire*, diacre de Metz. C'est un des traités du n° I. Voyez du *Pin*, *bibliotheque des auteurs ecclésiastiques* du neuvieme siecle, & l'*histoire littéraire de la France*, tome IV. *Agobard* est honoré sous le nom de St. *Agebaud*. Il avoit sans doute expié par la pénitence la faute qu'il avoit faite en prenant part à la révolte de *Lothaire* contre l'empereur *Louis*.

AGREDA, (*Marie d'*) tiroit son nom de la ville d'Agreda en Espagne. Elle étoit née en 1602, & mourut en 1665. Après sa mort, on trouva quelques livres écrits de sa main, avec une attestation que tout ce qui y étoit contenu, lui avoit été révélé. Ils furent imprimés en espagnol à Madrid en 1680, & depuis ils l'ont été à Lisbonne, à Perpignan, à Anvers & à Lyon. On forma d'abord opposition à la publication de ces livres, on les accusa d'erreurs. On publia même que c'étoit l'ouvrage de l'évêque de Plaisance, autrefois Cordelier, qui vouloit par ce moyen autoriser la doctrine de *Scot*. L'inquisition d'Espagne ayant pris connoissance de cette contestation, ordonna que les livres seroient mis en sequestre, & nomma des théologiens pour les examiner. Les suffrages s'étant trouvés favorables, l'inquisition leva le sequestre, & permit l'édition de Madrid. Les Dominicains, & ceux qui s'étoient déclarés contre ces livres, s'adresserent à l'inquisition de Rome,

qui en défendit la lecture par un décret de 1681 sous le pape *Innocent XI*. Le roi d'Espagne, sollicité par les Cordeliers, en écrivit au Pape, & lui fit entendre que les livres de *Marie d'Agreda* pouvoient servir à l'édification des fideles. Il ordonna en même temps à son ambassadeur de solliciter la suspension de ce décret. Les Cordeliers se joignirent à ce ministre, & ils remontrerent entr'autres choses, que ce décret de l'inquisition de Rome nuiroit aux procédures que l'on faisoit alors pour la canonisation de cette religieuse. Le pere *Diaz*, Cordelier espagnol, fut chargé depuis de solliciter à Rome cette canonisation. On présenta des mémoires à *Alexandre VIII* & *Innocent XII*, mais toujours inutilement. Les Cordeliers demandoient que le Pape permît la lecture de ses ouvrages à tous les fideles, & qu'on reçût ses révélations comme celles des saintes *Hildegarde*, *Brigitte*, *Gertrude*, *Catherine de Sienne*, *Angele de Foligni*. En 1696, on déféra à la Sorbonne le premier tome des ouvrages de *Marie d'Agreda*. Le pere *Thomas Crozet*, Récollet de Marseille, avoit traduit en françois cette premiere partie sur l'édition de Perpignan, & l'avoit fait imprimer à Marseille même en 1695. Les Cordeliers, alarmés de cette nouvelle, firent de grands efforts pour s'opposer à la censure. Mais la Sorbonne, après avoir fait examiner cet ouvrage par des députés, en censura en 1697 plusieurs propositions. Cette censure n'empêcha pas d'imprimer la traduction du P. *Crozet* à Bruxelles en 1717, en huit volumes *in*-12 & en trois volumes *in*-4°. Voici le jugement que porte le célebre *Bossuet* dans sa *tradition des nouveaux mystiques*, du livre extravagant de *Marie d'Agreda*. » Le dessein de ce livre porte sa » condamnation. C'est une fille qui entreprend un journal de la » vie de la Ste. Vierge, où est celle de Notre Seigneur, & où » elle ne se propose rien moins que d'expliquer jour par jour & » moment par moment, tout ce qu'ont fait & pensé le fils & la » mere, depuis l'instant de leur conception jusqu'à la fin de leur » vie. Cette religieuse appelle elle-même son livre, *histoire* » *divine*, ce qu'elle répete sans cesse; par où elle veut exprimer qu'il est inspiré & révélé de Dieu dans toutes ses pages. » Aussi n'est-ce jamais elle, mais toujours Dieu & la sainte » Vierge par ordre de Dieu, qui parlent. Le détail est encore » plus étrange. Tous les contes qui sont ramassés dans les livres » les plus apocryphes, sont ici proposés comme divins, & on » y en ajoute une infinité d'autres avec une assirmation & une » témérité étonnante. Ce qu'on fait raconter à la sainte Vierge » dans le chapitre quinze, sur la maniere dont elle fut conçue, » fait horreur, & la pudeur, &c.

AGRIPPA dit CASTOR, écrivain ecclésiastique, vivoit dans l'onzieme siecle sous l'empire d'*Adrien*. Il écrivit contre les traités que *Basilide* avoit publié pour répandre ses erreurs, un ouvrage excellent. Il y découvroit toutes les impostures de cet héresiarque, & les combattoit avec beaucoup de force & d'érudi-

tion. Il en écrivit un second contre *Isidore*, fils de *Basilide*, qui avoit beaucoup rencheri sur les impiétés de son pere. Ces deux ouvrages ne sont pas venus jusqu'à nous, & nous ne les connoissons que par les citations des anciens.

AGUIRRE, (*Joseph* SAENZ D') naquit à Logrogne le 24 mars 1630. Son goût pour la retraite le porta à entrer dans l'ordre de St. *Benoît*. Ses progrès furent rapides, non seulement dans la piété, mais encore dans toutes les sciences convenables à son état. Après avoir été plus d'une fois abbé du college de St. *Vincent* à Salamanque, il fut nommé premier interprete de l'écriture dans cette fameuse université, puis censeur & secretaire du conseil suprême de l'inquisition en Espagne. Le pape *Innocent XI*, instruit de son mérite, lui donna le chapeau de cardinal en 1686. Il mourut à Rome en 1699, avec une grande réputation de vertu. La pourpre ne l'empêcha pas de continuer les ouvrages qu'il avoit commencé, & de les donner au public. Nous avons de lui, I. *Ludi salmanticenses*. Ce sont des dissertations qu'il composa selon l'usage de l'université de Salamanque, avant que d'y recevoir le bonnet de docteur. II. En 1677, il publia trois tomes *in-folio* sur la philosophie. III. Quatre ans après, il donna un ouvrage sur les dix livres de morale d'*Aristote*. IV. En 1677, il donna au public un traité des vertus & des vices, suivant *Aristote*. Il y soutient la doctrine de la probabilité. L'éclat que fit en France l'attaque si vive livrée à la morale des casuistes, fut utile à cet auteur. Il eut la générosité de rétracter par écrit cette fausse doctrine qu'il avoit soutenue. Il nous apprend que ce fut dans le même temps & par le même secours, que de saints & savans évêques d'Espagne soutenus & animés par le cardinal de *Sandoval*, archevêque de Tolede, déclarerent la guerre au probabilisme, auquel ils avoient été attachés jusques-là, comme presque tous les autres. V. *Sinopsis conciliorum* in-12, à Rome. VI. Vers 1680, il publia à Salamanque la théologie de St. *Anselme*, qu'il a depuis augmentée & fait imprimer à Rome en trois volumes *in-fol.* en 1693. Il s'arrêta particuliérement à son *monologue*, qui renferme tout ce que la foi nous enseigne touchant la nature & les attributs de Dieu. Il y appuye par l'autorité de l'écriture, des conciles & des peres tout ce qu'il y avance. VII. En 1683, il donna un assez gros livre contre la déclaration de l'assemblée du clergé de France de 1682 touchant la puissance ecclésiastique temporelle, sous le titre de *défense de la chaire de St. Pierre*. VIII. Il y avoit long-temps qu'il travailloit à une collection des conciles d'Espagne. Il en publia la table & la notice en 1686, avant que d'être cardinal. Cette dignité lui fournit le moyen de le faire imprimer plus facilement à Rome en 1693 & 1694. Il a inséré dans cette collection non seulement les actes des conciles, mais encore plusieurs anciennes pieces, & y a joint quantité de dissertations de sa composition. Il y en a plusieurs pour soutenir les fausses décretales des premiers Papes. C'est une

chose étonnante qu'il ne soit point revenu de cette erreur, & qu'il ait voulu défendre une pareille cause. Mais le préjugé l'emporte presque chez tous les hommes sur la raison. On a donné une nouvelle édition de cet important recueil sous ce titre : *Collectio maxima conciliorum Hispaniæ & novi orbis, cum additionibus Catalani* in-fol. *tom.* 6, *Romæ* 1753.

AILLI, (*Pierre d'*) cardinal & évêque de Cambray, né à Compiegne en 1350, étoit fils d'un boucher qui eut grand soin de son éducation ; & son mérite l'éleva jusqu'à la dignité de Cardinal. Reçu boursier au college de Navarre à Paris vers l'an 1372 : il commença dès-lors à se faire connoître par ses écrits sur la philosophie. Il expliqua ensuite le maître des sentences. Sa réputation le fit choisir pour assister à un Synode d'Amiens. Il y donna de solides instructions aux prêtres de ce diocese, quoiqu'il ne fût encore que sous-diacre. D'Ailli fut reçu docteur en 1380, & fit l'année suivante en présence du duc d'Anjou, au nom de l'université, un discours éloquent. Il y prouva qu'il étoit nécessaire d'assembler un concile général pour faire cesser le schisme. Peu de temps après il fut pourvu d'un canonicat de Novon, où il demeura quelques années. Ayant été rappellé à Paris en 1384 pour être supérieur du college de Navarre, il se rendit de plus en plus recommandable par ses leçons & ses prédications. Il forma les plus célebres théologiens de ce temps-là, *Gerson*, *Clemangis* & *Gilles Deschamps*. Son mérite lui procura les places de chancelier de l'université, d'aumônier & confesseur du roi *Charles VI*. Quelques années après il fut pourvu de la tréforerie de la sainte Chapelle, & envoyé par le Roi vers *Benoît XIII* pour travailler à la paix de l'église. D'Ailli fut élu en 1395 évêque du Pui-en-Velai, & l'année suivante évêque de Cambray. Il prit possession de ce dernier évêché, & se démit de sa charge de chancelier de l'université en faveur de *Gerson*. Son zele pour l'extinction du schisme éclata au concile général de Pise. Enfin *Jean XXIII* l'honora du chapeau de cardinal en 1411. Il assista en cette qualité au concile général de Constance, & il eut beaucoup de part à tout le bien qui s'y fit. Il y composa des écrits, & y prononça plusieurs discours sur les matieres qui étoient traitées dans le concile. Il revint ensuite à Cambray, où il mourut l'an 1425, avec une grande réputation de piété & de savoir. Cet auteur a composé un très-grand nombre d'ouvrages sur toutes sortes de matieres. Outre ceux qui sont imprimés, il y en a de manuscrits, qui se trouvent dans la bibliotheque du college de Navarre, & dont M. de *Launoi* a fait le catologue. Le plus important de tous les ouvrages de *Pierre d'Ailli*, est son traité de *la réforme de l'église* qui n'est que l'abrégé de plusieurs autres écrits qu'il avoit faits sur le même sujet. Il fait voir dans la préface, qu'il est absolument nécessaire de travailler à réformer l'église, à cause des déréglemens que l'on voit dans la plupart de ses membres. Cet ouvrage est divisé en six chapitres. La matiere du

premier eſt ce qu'il faut réformer dans l'égliſe univerſelle. Il y prouve qu'il eſt néceſſaire de convoquer des conciles généraux plus ſouvent qu'on n'avoit fait juſqu'alors, & d'en tenir de provinciaux tous les deux ans. Dans le ſecond chapitre il examine ce qu'il faut réformer dans le Pape & dans la cour de Rome. Il y trouve une multitude d'abus à corriger, & une ample matiere à la réformation. Le troiſieme chapitre traite de la réforme de l'égliſe dans ſes parties principales, qui ſont les prélats. Il y explique les qualités que doivent avoir les évêques, & la maniere dont ils doivent ſe conduire. Il montre l'obligation qu'ils ont de réſider dans leurs dioceſes, & le ſoin qu'ils doivent avoir d'éviter ce qui a même l'apparence de ſimonie. Le quatrieme chapitre regarde la réforme des ordres religieux. Il voudroit qu'il n'y en eût pas un ſi grand nombre, & il ſe plaint ſur-tout des différens ordres de mendians. Il montre auſſi la néceſſité de réformer les ordres militaires, & de les rappeller à l'eſprit de leurs fondateurs. A l'égard des religieuſes, il veut qu'elles gardent une exacte clôture. Dans le cinquieme chapitre il parle de la réforme des ſimples eccléſiaſtiques. Il veut que l'on donne les bénéfices à des perſonnes dignes de les poſſéder. Il deſire auſſi que l'on réforme les univerſités en retranchant les études inutiles que l'on y fait. Il inſiſte ſur la néceſſité de régler les mœurs du clergé, & de n'élever au ſacerdoce que ceux qui ont de la ſcience & de la vertu. Il ſouhaite que dans les ſynodes on publie des inſtructions ſolides, tant en latin qu'en françois, ſur ce qu'il y a de plus important dans la religion; qu'il y ait dans chaque égliſe un lecteur en théologie & un nombre de livres ſuffiſans. Le ſixieme chapitre regarde la réforme des laïcs, & ſur-tout des princes chrétiens. Voyez la nouvelle édition des œuvres de *Gerſon* par du *Pin* (& ſur-tout ſon *Gerſoniana*, livre II) où l'on trouve ſa vie & ſes œuvres parmi celles de *Gerſon*. Le mérite de ce cardinal ne doit pas faire oublier ſa manie pour l'aſtrologie judiciaire & ſa doctrine erronée ſur la puiſſance eccléſiaſtique, à laquelle il ſoumettoit les ſceptres & les couronnes.

AIMAR DE CHABONNOIS, cherchez ADEMAR.

I. AIMOIN, religieux de l'ordre de St. *Benoît* dans l'abbaye de St. Germain-des-Prez à Paris, floriſſoit dans le neuvieme ſiecle vers l'an 870, du temps d'*Abbon*, qui fut ſon diſciple. On a de lui un traité de la tranſlation du corps de St. *Vincent* au monaſtere de Caſtres dans le dioceſe d'Alby, & d'autres ouvrages.

II. AIMOIN, religieux de l'abbaye de Fleuri-ſur-Loire, de l'ordre de St. *Benoît*, étoit d'Aquitaine. Il s'attacha à *Abbon* abbé de ce monaſtere, dont il écrivit la vie. Il publia auſſi un ouvrage des miracles de St. *Benoît*; mais la production qui l'a plus fait connoître, eſt une *hiſtoire de France*, où il y a pluſieurs faits relatifs à l'hiſtoire eccléſiaſtique. Cet ouvrage eſt diviſé en cinq livres, mais il n'y a de lui que les trois premiers livres

& les quarante-un premiers chapitres du quatrieme, qui finit à la fondation du monaſtere de Fleuri. Le reſte n'eſt qu'une compilation informe.

I. ALAIN, abbé de Farfe au huitieme ſiecle, étoit d'Aquitaine, d'où il paſſa enſuite en Italie. Il y embraſſa la profeſſion monaſtique à l'abbaye de Farfe, dont il devint le chef. Il a laiſſé un *homiliaire*, où il a recueilli avec choix & par ordre, ce qui lui a paru de plus inſtructif & de plus édifiant dans l'écriture, les peres & les écrivains eccléſiaſtiques. Il en a compoſé des diſcours pour les principales fêtes de l'année & pour les jours de carême. Dom *Bernard Pez* en a donné la préface au tome ſixieme de ſon *theſaurus anedoctorum*, partie premiere.

II. ALAIN DE L'ISLE, (*de inſulis & inſulenſis*) a porté ce nom, ſoit qu'il fut natif de l'Iſle-en-Flandre, ſoit que ce fut le nom de ſa famille. Il fut un des ornemens de l'univerſité de Paris, & mérita le nom d'*Univerſel*, parce qu'il étoit également habile dans la théologie, dans la philoſophie & dans la poéſie. Cette univerſalité de connoiſſances étonna un ſiecle ignorant, mais on en feroit aſſez peu de cas dans ce ſiecle éclairé. *Alain* étoit comme tous les ſcholaſtiques de ſon ſiecle, diſputant ſur des mots & connoiſſant très-peu de choſes. Il a laiſſé un très-grand nombre d'ouvrages en proſe & en vers qui furent publiés en 1653 en un vol. *in-fol.* à Anvers par les ſoins du pere *Charles de Viſch*. On trouve dans cette collection des commentaires ſur le maître des ſentences, ſur divers livres de l'écriture-ſainte & quelques traités particuliers. Il mourut âgé de plus de 100 ans, vers la fin du treizieme ſiecle. C'eſt de lui qu'on a dit, *ſufficiat vobis vidiſſe Alanum*. Il n'y a point d'apparence qu'on fit aujourd'hui un voyage pour voir des ſavans tels qu'*Alain*. Quelques critiques prétendent qu'il étoit Bernardin; ils ſe fondent ſur une épitaphe qui ſe voit à Cîteaux, où l'univerſalité des ſciences eſt attribuée à celui pour qui elle eſt faite. Mais il eſt plus probable qu'elle eſt d'un autre *Alain*, qui a mérité le même titre d'*Univerſel*: titre qu'on prodiguoit alors.

III. ALAIN, (*Guillaume*) cardinal du titre de St. *Martin-aux-Monts*, fut appellé depuis le cardinal d'Angleterre. Il étoit né d'une famille très-noble, dans la province de Lancaſtre en Angleterre. Après avoir étudié au college d'Oria dans l'univerſité d'Oxfort, il fut pourvu d'un canonicat de l'égliſe métropolitaine d'Yorck. Il perdit cette place, en s'oppoſant à l'entrepriſe d'*Eliſabeth*, qui vouloit ſe faire reconnoître chef de l'égliſe anglicane. Obligé de fuir pour échapper à la rigueur des édits, il ſe retira à Louvain où il s'occupa à écrire des livres contre les Proteſtans anglois. Il fonda à Douay un ſéminaire pour ſes compatriotes, exilés à cauſe de leur religion. Il en établit auſſi un à Rome, deux en Eſpagne, & un à Rheims. Celui-ci fut fondé par la libéralité du cardinal de *Lorraine* (en 1564) qui lui donna un canonicat dans ſa cathédrale. Ce fut là qu'il publia une ſavante apologie pour

les

les Catholiques que l'on perſécutoit en Angleterre. Dans un voyage qu'il fit à Rome pour régler un différend qui s'étoit élevé entre les Jéſuites & les écoliers anglois, le pape *Sixte Quint* l'honora du chapeau de cardinal en 1587. Le roi d'Eſpagne, *Philippe II*, lui donna une riche abbaye dans la Calabre, afin qu'il pût ſoutenir ſa dignité, & le nomma en 1590 à l'archevêché de Malines. Le cardinal *Alain* n'y put point réſider, parce que ſon ſavoir le rendoit néceſſaire dans les conſiſtoires. Ce ſavant homme travailla auſſi avec le cardinal *Colonne* & le docte *Bellarmin* à la reviſion de la bible, qui fut imprimée par l'ordre de *Sixte Quint*, & revue par les ſoins de *Clement VIII*. Il avoit entrepris de revoir tous les ouvrages de St. *Auguſtin*; mais la mort ne lui permit pas d'exécuter ce deſſein. Il mourut d'une retention d'urine l'an 1594, âgé de 63 ans.

IV. ALAIN DE SOLMINIAC, fils d'un gentilhomme du Périgord, fut abbé de la Chancelade, où il établit une réforme très-auſtere. Son mérite l'ayant fait élever à l'évêché de Cahors, il régla ſon dioceſe & l'édifia. S'étant conſacré au ſervice des malades pendant une peſte qui déſoloit le pays, il mourut dans le cours de ſes viſites en odeur de ſainteté l'an 1659. Il fut un des prélats qui cenſurerent l'*apologie des caſuiſtes*. Il n'aimoit point les Jéſuites, & il fondoit ſon averſion ſur les principes de leur morale.

I. ALBERIC, moine & diacre du mont Caſſin & enſuite cardinal, floriſſoit vers l'an 1057. Dans un Synode tenu à Rome ſous *Grégoire VI*, il fut chargé de diſputer contre l'hérétique *Berenger*, qu'il réfuta enſuite dans un traité particulier. On a de lui un grand nombre d'ouvrages qui ſont demeurés manuſcrits.

II. ALBERIC dit DE ROSATE ou ROXIATI, juriſconſulte de Bergame en Italie vers l'an 1350, fut un des ſavans hommes de ſon temps, & eut beaucoup de part à l'amitié de *Barthole*. Cet auteur écrivit ſur le ſixieme livre des décrétales, des *commentaires* que l'on a ſouvent imprimés. On lui attribue encore un dictionnaire du droit; un traité *de ſtatutis*; & des commentaires ſur les pandectes, ſur le code, &c.

III. ALBERIC, moine de l'abbaye des Trois-Fontaines, de l'ordre de Cîteaux, dans le dioceſe de Châlons en Champagne, écrivit divers ouvrages de poéſie, & une chronique depuis le commencement du monde juſqu'à l'an 1241, auquel il vivoit.

I. ALBERT, ſurnommé le *Grand*, naquit à Lavingan ſur le Danube au commencement du treizieme ſiecle, d'une famille diſtinguée par ſa nobleſſe. Il entra dans l'ordre des Freres Prêcheurs ayant près de 30 ans, & étant déjà ſavant en philoſophie & particuliérement en phyſique. *Albert* profeſſa d'abord à Cologne, peu après à Hildesheim, à Fribourg, à Ratisbonne, à Strasbourg. Il revint enſuite à Cologne, où St. Thomas d'Aquin fut ſon diſciple. L'an 1245, Albert fut envoyé à Paris où il fut reçu docteur

l'année suivante, & retourna à Cologne en 1248. Son application à l'étude ne l'empêchoit pas de donner beaucoup de temps à la priere & à la méditation des mysteres de la religion. En 1254, il fut fait à Vormes provincial d'Allemagne ; & pendant qu'il fut en charge, il fit ses visites à pied & demandant l'aumône. Il fut envoyé en Pologne en qualité de nonce, pour y abolir la coutume barbare de tuer les enfans qui naissoient avec quelque difformité, ou les vieillards invalides. Le pape *Alexandre IV* l'ayant appellé à Rome, le fit maître du sacré palais. *Albert* eut beaucoup de part aux disputes contre *Guillaume* de St. *Amour*. Enfin après avoir refusé plusieurs dignités que le Pape lui avoit offertes, il accepta l'évêché de Ratisbonne, mais il ne le garda que trois ans au plus. Il renonça à son siege avec la permission du pape *Urbain IV*, se retira à Cologne, rentra dans sa cellule comme simple religieux, & reprit ses exercices ordinaires. En 1274, il fut appellé par le pape *Grégoire* X au concile de Lyon, où il soutint les intérêts de *Rodolphe*, roi des Romains. Il revint à Cologne ; faisant un jour sa leçon publique, la mémoire lui manqua tout d'un coup, ce qu'il regarda comme un signe de sa mort prochaine. Il dit donc adieu à ses disciples, & ne songea plus qu'à se préparer à son dernier passage, disant tous les jours pour lui-même l'*office des morts* sur le lieu où il devoit être enterré. Il mourut saintement l'an 1280. Le pape *Grégoire XV* le déclara bienheureux l'an 1622. Le nombre de ses écrits est prodigieux ; nous en avons vingt-un volumes *in-fol.* Le premier ne contient que les *commentaires* sur la logique d'*Aristote*. Le second, le cinquieme & le sixieme contiennent la physique ; le troisieme la métaphysique ; le quatrieme la morale & la politique, le tout suivant *Aristote*. Il y a cinq volumes de commentaires sur les œuvres attribuées à St. *Denis l'Aréopagite*, & sur le maître des sentences ; une somme de théologie, & quelques traités de piété. Dans les trois volumes de physique, il cite toujours *Aristote* & les *Arabes* qui l'ont commenté. Il s'arrête à réfuter les anciens physiciens qu'Aristote a combattus, & dont les écrits sont perdus & les opinions oubliées. Il suppose toujours les quatre élémens & les quatre qualités, le chaud, le froid, le sec & l'humide. Il met souvent pour principes, des propositions qui ne sont ni évidentes par elles-mêmes, ni prouvées d'ailleurs. Ce qu'il dit du ciel, montre qu'il connoissoit peu l'astronomie. Il suppose les influences des astres, & parle de l'astrologie judiciaire comme d'une vraie science sans la blâmer ; il la mêle même quelquefois à la politique. A l'occasion des météores, il fait voir qu'il n'étoit point habile dans la géographie : & ailleurs il place Byzance en Italie avec Tarente. En parlant des minéraux, il attribue aux pierreries des vertus semblables à celle de l'aiman, s'appuyant sur des expériences qu'il ne prouve point. Il donne souvent des étymologies absurdes, voulant expliquer les noms grecs sans savoir la

langue : ce qui lui eſt commun avec la plupart des docteurs du treizieme ſiecle. C'eſt le pere *Pierre Joanni*, Dominicain, qui fit imprimer en 1651 les œuvres d'*Albert* le *Grand* à Lyon, en 21 volumes *in-fol.* il y mit quelques traités qui ne ſont pas de lui, & en oublia d'autres qui lui ſont attribués.

II. ALBERT DE PADOUE, religieux de l'ordre des hermites de St. *Auguſtin* dans le quatorzieme ſiecle, naquit à Padoue, où il prit l'habit de religieux en 1293. On l'envoya en France, où il étudia dans l'univerſité de Paris & où il enſeigna lui-même. *Boniface VIII* l'appella en Italie, mais après la mort de ce Pontife, il vint mourir à Paris en 1328. Cet Auguſtin laiſſa I. Des commentaires ſur les cinq livres de *Moyſe*, ſur les quatre *évangiles*, ſur les épîtres de St. *Paul*. II. Un commentaire ſur le livre des ſentences. III. Cinq volumes de ſermons, qui ſeuls ont été imprimés à Paris en 1544. *Albert* paſſa de ſon temps pour un homme très-éloquent ; mais il n'auroit pas ſoutenu cette réputation dans notre ſiecle. Il y a eu pluſieurs autres *Albert*, dont le plus connu eſt un *Albert*, chanoine de l'égliſe d'Aix en Provence, de qui nous avons l'hiſtoire de la premiere croiſade, depuis 1095 juſqu'en 1120, qu'on croit être l'année de ſa mort. Cet auteur raconte comme un témoin fidele ; il entre dans des grands détails ; mais il a négligé de marquer les dates, & il défigure ſouvent les noms propres. On trouve ſon ouvrage dans le recueil publié par *Bongars* en 1611 ſous le titre : *Geſta Dei per Francos*.

ALBERTI, (*Léandre*) Dominicain, né à Boulogne la Graſſe en 1479, travailla avec ſuccès pour le public & pour ſon ordre. Les charges de prieur & de provincial lui furent décernées pluſieurs fois. Nous avons de lui un ouvrage ſur les *hommes illuſtres* de ſon ordre en 6 livres, qu'il publia en 1517. Ce livre pourroit être utile, s'il étoit moins inexact, & ſi l'auteur plus ſobre d'éloges s'étoit borné à tracer une idée nette & préciſe du mérite & des écrits de ſes confreres.

ALBERTIN, (*Arnaud*) né à Pati, ville de Sycile dont il fut évêque, après avoir exercé l'emploi d'inquiſiteur. Nous avons de lui divers ouvrages ſur la maniere de ſe comporter avec les hérétiques, & de diſcerner leurs erreurs. Il mourut en 1545.

ALBERTINI, (*François*) Jéſuite, né à Cantazaro dans la Calabre, profeſſa le philoſophie & la théologie à Naples. Il mourut en 1619. Nous avons de lui pluſieurs ouvrages, parmi leſquels on diſtingue une théologie intitulée : *Corollaria theologica*, à Naples en 1606 & 1610, en 2 vol. *in-fol.* L'auteur déduit ſes corollaires théologiques des principes philoſophiques ; mais il les tire quelquefois d'un peu loin. Cet ouvrage fut réimprimé à Lyon en 1616, mais il eſt réduit à préſent à occuper une place obſcure dans les bibliotheques où l'on ramaſſe tout.

ALBI, (*Henri*) Jéſuite, né l'an 1590 à Bolene, petite ville du Comtat-Venaiſſin, prit l'habit religieux en 1606. Après avoir

professé les humanités, il enseigna la philosophie pendant cinq ans & ensuite la théologie scholastique & morale. Elevé aux charges de son ordre, il gouverna successivement en qualité de recteur les colleges d'Avignon, d'Arles, de Grenoble & de Lyon. Il mourut à Arles le 6 octobre 1659, âgé de 69 ans. C'étoit un homme qui écrivoit facilement, mais si ses ouvrages lui coûtoient peu ils ne valoient pas aussi grand chose. Les principaux sont I. *Eloges historiques des cardinaux françois & étrangers, mis en parallele*, à Paris 1644, *in*-4°. Il y en a eu une autre édition, suivant le pere le *Long*, sous ce titre : *Histoire des cardinaux illustres qui ont été employés dans les affaires d'état par le sieur du Verdier, & augmentée des vies des cardinaux de Berulle, de Richelieu & de la Rochefoucault*, à Paris 1653, *in*-4°. Cet ouvrage est très-superficiel & fort inexact. Le style ne vaut pas mieux que les recherches. II. L'*anti-théophile paroissial* ou réponse au livre qui porte pour titre : Le *théophile paroissial de la Messe de paroisse*, à Lyon 1649, *in*-12. Voici l'origine de ce livre qui parut sans nom d'auteur. *Puys*, curé de St. Nizier de Lyon, ayant publié le *théophile paroissial*, le pere *Albi* qui crut qu'il en vouloit aux Jésuites, lui opposa son *anti-théophile*. Cette dispute, connue à peine aujourd'hui par quatre hommes de lettres, fit beaucoup de bruit alors. De la dispute, on passa aux injures, & le Jésuite les répandit à pleines mains. III. La *vie de St. Pierre de Luxembourg* 1626 & 1632, *in*-12. IV. La *vie de la mere Marie Jeanne de Jesus, fondatrice des religieuses Augustines*, à Paris 1640. V. La *vie de sœur Catherine Vanini, converse de Sienne*, à Lyon 1665, *in*-12. Ces différentes vies sont le fruit d'un esprit simple, qui dans ses transports écrit beaucoup de faits contraires au sens commun. VI. Plusieurs ouvrages de piété, qu'on ne trouve plus dans les bibliotheques choisies.

I. ALBIZZI ou ALBICI, (*Barthélemi*) religieux de l'ordre de St. *François*, natif de Pise, est auteur du célebre ouvrage des *conformités de St. François avec J. C.* On peut consulter sur cet auteur le *nouveau dictionnaire historique* en 4. vol. *in*-8°. Dans son premier livre, l'auteur trouve douze conformités de son patriarche avec J. C. seize dans le second, & douze dans le troisieme. On n'a jamais poussé plus loin l'excès de l'anthousiasme & de l'extravagance. Cet auteur vivoit vers 1399. Une des plus curieuses éditions de son livre est celle de Milan en 1510, *in-fol.*

II. ALBIZZI ou ALBICI, (*François*) né à Cezene dans la Romagne, fut d'abord avocat. Ayant perdu une cause d'un gentilhomme qui le maltraita, il se retira à Rome où il s'avança en peu de temps par le crédit des *Jésuites*, avec lesquels il étoit fort lié. Il fut d'abord secretaire de quelque prélat, & obtint ensuite une prélature pour lui-même. Ce fut lui qui dressa la bulle contre l'*Augustinus* de *Jansenius* sous *Urbain VIII*; & il se signala dans la fameuse affaire des cinq propositions tirées de ce

livre. *Innocent* X l'honora de la pourpre en 1654. Ce cardinal étoit habile juriſconſulte, d'un naturel fort gai, mais ſi porté à la ſatyre, qu'il ne ménageoit pas même la cour de Rome, ni ceux à qui il devoit ſon élévation. Il mourut le 5 octobre 1684, âgé de 91 ans. On a de lui un traité *de la juriſdiction des cardinaux dans l'égliſe titulaire de Rome*, à Rome 1668. L'érudition & la connoiſſance du droit diſtinguent ce livre.

ALCAÇAR, (*Louis*) Jéſuite, né a Seville en Eſpagne l'an 1554, fut profeſſeur en philoſophie & en théologie à Cordoue & à Seville pendant 20 ans. Il a écrit pluſieurs ouvrages. Les principaux ſont I. Un commentaire ſur l'apocalipſe de St. *Jean*, ſous ce titre : *Veſtigatio arcani ſenſus in apocalipſi*, à Anvers, *in-fol.* 1614. II. *De ſacris ponderibus & menſuris*, à Anvers 1619, & à Lyon 1616. Ces ouvrages ſont ſavans, & prouvent que l'auteur avoit beaucoup lu ; mais avec aſſez peu de choix.

ALCUIN, né en Angleterre dans la province d'Yorc, de parens nobles & riches, fut élevé dès l'enfance dans le monaſtere de la cathédrale d'Yorc. Il fut bibliothécaire & enſuite le chef de l'école de cette égliſe. *Charlemagne* l'appella en France, ſe rendit ſon diſciple, & l'engagea auſſi à écrire contre l'héréſie de *Felix* & *Elipand*. Ce prince récompenſa ſon mérite en lui donnant les abbayes de *Ferrieres* & St. *Loup* de Troyes, enſuite St. *Joſſe* ſur mer, & enfin la célebre abbaye de St. *Martin* de Tours, où il rétablit la régularité. *Alcuin* avoit la diſpoſition du revenu de ces abbayes ; & comme leurs terres étoient peuplées de ſerfs, *Elipand* de Tolede lui reprochoit d'en avoir juſqu'à vingt mille. Ces richeſſes lui étoient à charge ; il s'en plaignoit à ſes amis, & il obtint enfin la permiſſion de ſe démettre de quelques-uns de ſes bénéfices. Toute ſon occupation étoit de lire, de prier & d'enſeigner. Il aſſiſtoit tous les jours à la Meſſe, & y ſervoit comme diacre. Il n'eut jamais de rang plus élevé dans l'égliſe. On regarde avec raiſon *Alcuin* comme le reſtaurateur des lettres en France, ou du moins comme le principal inſtrument dont *Charlemagne* ſe ſervit pour ce grand ouvrage. L'école du palais, qu'il avoit établie, & dans laquelle il avoit formé pluſieurs diſciples célebres, continua ſous les Rois ſucceſſeurs de *Charlemagne*. Et comme elle avoit une bibliotheque, il eſt vraiſemblable qu'elle étoit fixe à Aix-la-Chapelle, ſéjour ordinaire des Rois. L'école de Tours ne fut pas moins célebre, & *Alcuin* y enſeigna l'écriture ſainte, la grammaire, l'aſtronomie & les autres ſciences. Il mourut le jour de la Pentecôte de l'an 804. Les écrits d'*Alcuin* montrent l'état des études de ſon temps. Premiérement on y trouve un petit traité des ſept arts libéraux, qui ſemble être tiré de *Caſſiodore*, & on comptoit ainſi ces arts : *Grammaire*, *rhétorique*, *dialectique*, *mathématiques*. Les mathématiques étoient diviſées en quatre parties, *arithmétique*, *muſique*, *géométrie*, *aſtronomie*. *Alcuin* fit un traité plus étendu de grammaire, & l'on voit par une de ſes lettres à *Charlemagne*, combien il avoit à cœur

de rétablir l'orthographe, qui en eſt le fondement, & que la barbarie des deux derniers ſiecles avoit preſque fait oublier. Il fit auſſi un traité de rhétorique, & un de dialectique en forme de dialogues avec *Charlemagne*. Mais la plupart de ſes ouvrages ſont des explications de l'écriture-ſainte & des traités de théologie. On voit dans tous ſes écrits plus de travail que de génie, plus de mémoire que d'invention & de choix. Avec toute ſa grammaire, ſa rhétorique, ſa dialectique, il ne parle latin ni purement ni élégamment. Son ſtyle eſt chargé de paroles inutiles, d'ornemens affectés, & de penſées fort communes. Ses raiſonnemens ſont ſouvent peu concluans. Mais ces défauts lui ſont communs avec les écrivains de ſon ſiecle. Ils n'ont rien d'original, & ne nous apprennent que les faits de leur temps. Ce qu'ils ont fait de vraiment utile, eſt d'avoir conſervé la tradition de la ſaine doctrine de l'égliſe, & d'avoir multiplié les exemplaires des bons livres de l'antiquité ſacrée & profane. On trouve dans les lettres d'*Alcuin* quelques points de diſcipline eccléſiaſtique, qui méritent d'être remarqués. Il explique les deux glaives dont il eſt parlé dans l'évangile, dans un ſens allégorique, mais ſans les appliquer aux deux puiſſances, temporelle & ſpirituelle, comme on a fait depuis. Il exhorte *Charlemagne* à prendre ſoin de la converſion des Saxons & des Huns nouvellement ſoumis; à ne leur point impoſer dans ces commencemens l'obligation de payer les dîmes à l'égliſe, & à les faire inſtruire ſolidement avant leur baptême, ſelon la méthode preſcrite par St. *Auguſtin*. Il parle encore du baptême dans une lettre à *Paulin* d'Aquilée; & il blâme la coutume d'Eſpagne, de ne plonger qu'une fois les baptiſés, ou de répéter à chacune des trois immerſions le nom des trois perſonnes de la ſainte Trinité. L'uſage de l'égliſe catholique étoit de ne nommer qu'une des perſonnes divines à chacune des immerſions. Il reprend encore dans cette lettre ceux qui doutoient ſi les ames des ſaints étoient reçues dans le royaume céleſte avant le jour du jugement. Il blâme dans un autre, ceux qui mettoient du ſel dans le pain qui devoit être conſacré. Il prouve la néceſſité de confeſſer ſes péchés aux prêtres, & y exhorte les jeunes gens de l'école de St. *Martin*. Enfin il s'efforce de rendre raiſon pourquoi on nomme les trois dimanches avant le carême, *ſeptuagéſime*, *ſexagéſime* & *quinquagéſime*. La plupart des ouvrages d'*Alcuin* on été recueillis par *André du Chêne*, à Paris en 1617, *in-fol.* Cette édition eſt aſſez eſtimée. Voyez dom *Rivet*, *hiſtoire littéraire de la France*, tom. IV; & dom *Ceillier*, tom. XVIII, de ſon *hiſtoire des écrivains eccléſiaſtiques*.

ALDERETE, (*Joſeph*) eſpagnol, natif de Malaga, docteur en droit civil & canonique, fut chanoine & official de Cordoue. Il quitta toutes ces dignités, pour entrer chez les Jéſuites. Il fut recteur du college de Grenade, & mourut en 1616, âgé de 56 ans. Il a laiſſé I. Un ouvrage ſur l'exemption des réguliers, imprimé à Seville en 1605, *in*-4°. II. Un traité *de religioſa diſciplina tuenda* in-4°, en 1615, &c.

ALDRIC, (*St.*) évêque du Mans, illustre par son éminente piété, fit pour l'utilité de ses prêtres un *recueil* de canons, tant des anciens conciles & des décretales des Papes, que des écrits des peres, des conciles où lui-même avoit assisté, & des capitulaires des Rois. Il régla dans un synode du clergé de son diocese le nombre des Messes, & les autres prieres que l'évêque devoit dire pour son clergé, & le clergé pour son évêque, tant pendant leur vie, qu'après leur mort. Entre plusieurs réglemens qu'il fit pour le service divin, celui du luminaire paroît remarquable. Il ordonna que dans sa cathédrale il y auroit toutes les nuits pendant matines quinze lumieres, dix d'huile & cinq de cire, les dimanches trente d'huile & cinq de cire, & ainsi à proportion, en augmentant jusqu'aux fêtes les plus solemnelles qui en devoient avoir au moins cent quatre-vingt-dix d'huile & dix de cire. On peut juger par cet exemple comment les autres églises étoient éclairées, & pourquoi dans les fondations & les donations qu'on leur faisoit, il est tant parlé de luminaire. St. *Aldric* mourut l'an 876.

ALEANDRE, (*Jerome*) petit neveu du cardinal *Aleandre* qui vivoit sous *Léon X*, étoit du Frioul. Devenu secretaire du cardinal Barberin, il le suivit en France, où ce cardinal venoit en qualité de légat *à latere*. On croit qu'il mourut en 1629 à Rome. Nous avons de lui I. Un volume du double état de la religion en Ecosse. II. Trois livres des assertions catholiques. III. La réfutation de *Jacques Godefroi* sur les provinces suburbicaires, & le diocese du Pape.

ALEGAMBE, (*Philippe*) Jésuite, né à Bruxelles le 22 janvier 1592. Après y avoir fait ses études avec succès, il passa en Espagne, où il entra au service du duc d'*Ossone*, qu'il suivit en Sicile. Dégoûté du monde & las de l'esclavage de la grandeur, il prit l'habit de Jésuite à Palerme le 2 septembre 1613, & fut employé dans les colleges de sa société. Enfin après quelques voyages, il se fixa à Rome, où il fut employé & où il mourut en 1652. Malgré les grandes occupations que lui donnoient les emplois qu'on lui avoit confié, il a augmenté la bibliotheque des écrivains de sa compagnie, que le pere *Ribadeneira* avoit publié en 1608. Cet ouvrage est fait avec assez d'exactitude; mais il n'est pas exempt, comme tous ceux de ce genre, de fautes d'omission & de commission. Il n'a pas toujours marqué la premiere édition des livres, & il les a marqué quelquefois inexactement. On ne peut point l'accuser de la manie qu'ont eu tant d'autres bibliothécaires religieux, de grossir le nombre de leurs savans; il ne parle presque d'aucun qui n'ait été Jésuite, mais on doit lui reprocher d'avoir prodigué les éloges non seulement aux bons auteurs, mais aux plus médiocres écrivains. On lui reproche encore d'avoir mis dans la liste des ouvrages sortis de la société, une foule de livres, qu'elle n'auroit jamais dû avouer. Voici comme s'en explique le docteur *Arnauld*, dans la morale pratique. »Quoi de plus insensé, que de ramasser les noms d'une infinité de misérables

»écrivains, pour faire croire que leur compagnie eſt pleine de »ſavans ? Eſt-il donc bien glorieux pour elle d'avoir produit tant »de caſuiſtes qui ont corrompu toute la morale chrétienne, & »renverſé les maximes de l'évangile ; tant de théologiens qui ſe »ſont élevés au-deſſus des Sts. peres, & qui ont introduit les »plus profanes nouveautés ; tant de frivoles auteurs, tels que les »PP. *Binet*, *le Moine*, *Barry* qui ont écrit des livres de dévotion »qui par leur ridicule déshonorent la piété, & font rire les liber»tins ? Quel aveuglement de faire vanité de ces ouvrages de té»nebres, qu'ils ont compoſés contre la perſonne ſacrée des Rois »& des évêques, & d'avouer publiquement des libelles déteſta»bles, qui n'avoient paru que ſous des noms ſuppoſés, & qui »avoient éprouvé dès leur naiſſance la flétriſſure infamante qu'ils »méritoient ? « Au reſte nous n'approuvons point M. *Arnauld* dans le ton qu'il a pris. Il nous ſuffit que ce que nous avons rapporté de lui, appuye notre jugement. Le pere *Alegambe* travailloit, lorſqu'il mourut, à des corrections & à des additions pour la bibliotheque des écrivains de ſa ſociété, qu'il avoit publiée en 1643, *in-fol.* & dont le pere *Sotwel* a donné une nouvelle édition à Rome 1675, avec les additions qu'*Alegambe* avoit préparées.

ALES ou HALÉS, (*Alexandre d'*) tira ce nom du village où il naquit en Angleterre, dans le comté de Gloceſtre. Ayant appris les humanités en Angleterre, il vint à Paris où il étudia la philoſophie & la théologie. Il étoit déjà docteur & en grande réputation, quand il embraſſa l'inſtitut des Freres Mineurs en 1222. Il avoit dès-lors compoſé ſa ſomme de théologie, qui fut reçue dans les écoles avec beaucoup d'applaudiſſement. *Jean Parent*, troiſieme général des Freres Mineurs, défendit quelque temps après, qu'aucun d'eux prît le nom de maître ou docteur. Mais cette défenſe n'empêcha point *Alexandre* de *Halés* de le garder toujours, non plus que pluſieurs autres religieux du même ordre de le prendre depuis. Ils ſoutinrent même ce titre avec chaleur contre les docteurs ſéculiers qui le diſputoient aux mendians. *Alexandre* gouverna l'école de théologie des Freres Mineurs à Paris. Il fut du nombre des quatre docteurs qui compoſerent par ordre du chapitre provincial une déclaration ſur la regle de St. *François*, qu'ils adreſſerent au général de l'ordre & aux définiteurs. *Alexandre* de *Halés* mourut l'an 1245 avec une grande réputation. On auroit à peine parlé de lui dans notre ſiecle ; & ces ſoleils des temps d'ignorance n'auroient été que des flambeaux obſcurs aujourd'hui. Nous avons de lui un grand nombre d'écrits, I. Des *commentaires* ſur toute l'écriture-ſainte. II. Sur le maître des *ſentences*. III. Sa *ſomme de théologie*. C'eſt le plus grand corps d'ouvrage qui eût encore paru ſur cette matiere. L'auteur y ſuit le même plan, & à peu près le même ordre que le maître des ſentences : mais il ſe donne beaucoup plus de liberté pour raiſonner, & traiter des queſtions plus curieuſes

curieuses qu'utiles. Il divise de même son ouvrage en quatre parties, dont chacune est un gros volume. Dans la premiere, après une question préliminaire sur la théologie, il traite des attributs, ensuite de la Trinité. Dans la seconde il parle des causes en général, puis de la création, ensuite des anges, des créatures corporelles, & de l'ouvrage des six jours. A l'occasion de la création de l'homme, il s'étend sur la nature de l'ame raisonnable & sur l'état du premier homme. Il prétend que les sujets d'un prince apostat sont dispensés du serment de fidélité. C'étoit l'opinion de ces temps barbares, & notre *Alexandre* ne fait pas de difficulté d'opposer l'autorité de *Grégoire VII* à celle de St. *Ambroise*. Dans la troisieme partie, *Alexandre* traite de l'incarnation. En parlant de la Ste. Vierge, il dit qu'elle n'a été sanctifiée ni avant sa conception, ni dans la conception même : il reconnoît néanmoins qu'elle l'a été avant sa naissance. Il explique ensuite ce qui regarde la loi naturelle, la loi de *Moyse*, la loi de l'évangile, la grace & la foi. En parlant des juges, il dit suivant *Hugues* de St. *Victor*, que la puissance spirituelle est au-dessus de la temporelle par sa dignité, par son antiquité, & par la bénédiction qu'elle lui donne, alléguant à ce sujet la cérémonie du sacre des Rois. Il ajoute que c'est à la puissance spirituelle à établir la temporelle & à la juger, & que le Pape ne peut être jugé que de Dieu seul. Dans la quatrieme partie, il traite des sacremens. En parlant de l'eucharistie, il dit que presque par-tout, les laïques communient sous la seule espece du pain. Il marque l'heure de nones comme celle à laquelle on pouvoit manger les jours de jeûne. A l'occasion de l'aumône, il traite la question de la mendicité volontaire des nouveaux religieux, & se sert des mêmes raisons qui furent employées depuis. Dès son temps on agitoit cette question, sur laquelle on s'échauffa encore davantage après sa mort. Comme on disputoit aux religieux mendians le pouvoir de prêcher & d'entendre les confessions, même avec la permission du Pape. Il insiste particuliérement sur son autorité, & soutient qu'elle est pleine, absolue, & supérieure à toutes les loix & les coutumes. Enfin il décide que le pouvoir des évêques émane du Pape comme du chef qui influe sur les membres, non seulement selon l'ordre de la hiérarchie, mais selon qu'il juge à propos pour l'utilité de l'église. L'auteur allegue à ce sujet plusieurs chapitres de *Gratien*, la plupart tirés des fausses décretales ; car c'étoient-là les grandes autorités de ces docteurs ignorans. Nous avons une édition de la somme théologique d'*Alexandre* de *Alés*, sous ce titre : *Alensis* (Alex. ord. Minor.) *summa theologiæ universæ* in-fol. tom. 4, Colon. 1622.

I. ALEXANDRE II, (*Anselme*) milanois & évêque de Luques, fut mis sur la chaire de St. *Pierre*, après *Nicolas II*, l'an 1061. *Guibert* de Parme, qui gouvernoit le royaume d'Italie pour l'Empereur, excita les évêques de Lombardie, la plupart simo-

niaques & concubinaires, à ne point recevoir ce Pape. Ils vouloient un homme qui eût, disoient-ils, de la condescendance pour leurs foiblesses. Ils firent donc élire *Cadaloüs*, évêque de Parme, sous le nom d'*Honorius II*, qui étoit lui-même infecté des mêmes vices. Il amassa beaucoup d'argent & de troupes, & tâcha d'entrer à Rome malgré les habitans. Il eut quelque avantage au premier combat qui fut sanglant, mais il fut ensuite obligé de se retirer. *Alexandre II* mourut en 1073, après avoir tenu le St. Siege près de douze ans. Nous avons de lui quarante-cinq *lettres*, où l'on voit plusieurs exemples de pénitence canoniques. Ce fut sous son pontificat qu'éclata le schisme de Florence, qui fit beaucoup de bruit dans l'église. Il abolit plusieurs abus. Des Chrétiens, indignes de ce nom, avoient l'étrange dévotion de faire périr les Juifs ; mais le pape *Alexandre II* écrivit aux évêques de France, pour les féliciter de ce qu'ils les avoient protégés. Il leur disoit que c'étoit une impiété de vouloir exterminer un peuple sur lequel Dieu avoit des vues de miséricorde, & qu'il vouloit laisser vivre dispersé par toute la terre.

II. ALEXANDRE III, (*Roland*) cardinal & chancelier de l'église romaine, fut élu Pape après *Adrien IV*, en 1159, par tous les cardinaux à l'exception de trois. *Octavien*, l'un d'entr'eux, qui aspiroit lui-même à la tiare, ayant arraché avec violence la chappe des épaules d'*Alexandre*, s'en revêtit & fut proclamé Pape sous le nom de *Victor III*, par une troupe de gens armés. *Alexandre* & ses électeurs s'enfuirent dans la forteresse de St. *Pierre*, d'où ils ne furent tirés que pour être transférés dans une prison plus étroite. Le peuple indigné de cette violence se souleva, les mit en liberté, & fit couronner *Alexandre*. L'empereur *Frédéric Barberousse*, qui étoit pour lors en Italie, indiqua un concile à Pavie pour finir le schisme, & y cita les deux contendans. L'élection de *Victor* y fut confirmée, & celle de son adversaire, qui avoit refusé d'assister au concile, déclarée nulle. *Alexandre* excommunia de nouveau *Octavien* & ses sectateurs ; & pour dissiper les mensonges qu'ils avoient répandus de tous côtés, il envoya des légats en diverses provinces. Il fut reconnu publiquement en Angleterre & en France, où il s'étoit rendu. Il s'arrêta quelque temps à Clermont en Auvergne, à Tours, à Paris & à Sens. L'antipape *Victor* mourut à Luques l'an 1164. Les schismatiques élurent pour Pape le cardinal *Gui* de Crême, sous le nom de *Pascal III*. *Alexandre* pleura la mort d'*Octavien*, considérant la perte de son ame, & reprit sévérement des cardinaux qui s'en moquoient. *Jean*, prêtre & cardinal, qui étoit vicaire du pape *Alexandre* à Rome, ramena à son obéissance la plus grande partie du peuple romain, *Alexandre* résolut donc de retourner à Rome. Il y arriva l'an 1165, & y fut reçu avec une grande solemnité. Il n'y fut pas long-temps paisible. L'empereur *Frédéric* revint en Italie l'année suivante, pour

établir à Rome l'antipape *Paſcal ;* mais une mortalité affreuſe l'obligea de retourner en Allemagne. Cette retraite de l'Empereur encouragea puiſſamment les villes de Lombardie liguées contre lui. Non contentes d'avoir rebâti Milan que l'Empereur avoit ruinée, elles réſolurent de fonder une nouvelle ville à l'entrée du pays pour s'oppoſer aux premiers efforts des Allemands. Ce deſſein fut promptement exécuté, & on nomma la nouvelle ville *Alexandrie*, en l'honneur du Pape. Il y eut dès la première année quinze mille habitans portans les armes ; & l'année ſuivante, ſes conſuls allerent trouver le Pape à Benevent, & rendirent leur ville tributaire à l'égliſe romaine. Les Allemands la nommerent par mépris *Alexandrie de la paille ;* mais elle a ſubſiſté, & eſt encore aujourd'hui une ville conſidérable dans le duché de Milan. L'antipape *Paſcal III*, qui étoit toujours à St. *Pierre*, mourut l'an 1198. Son parti élut à ſa place *Jean*, abbé de Strum, qui avoit été nommé à l'évêché d'Albane, & lui donna le nom de *Calliſte III*, qu'il porta dix ans. L'empereur *Frédéric* ayant perdu une grande armée en Italie, & voyant que ſon autorité y étoit ruinée, renonça au ſchiſme d'*Octavien*, de *Gui* de Crême & de *Jean* de Strum, & fut abſous de l'excommunication & réuni à l'égliſe catholique. La réconciliation entre le Pape & l'Empereur ſe fit à Veniſe, & ſix jours après la paix fut jurée ſolemnellement. Les Romains preſſerent enſuite le Pape de revenir à Rome. La foule de ceux qui vouloient baiſer les pieds du Pape étoit ſi grande, que ſon cheval pouvoit à peine faire quelques pas, & ſa main étoit laſſe de donner des bénédictions. Pour remédier aux abus qui s'étoient introduits & fortifiés pendant un ſi long ſchiſme, il indiqua un concile à Rome pour l'année ſuivante 1179. Il mourut dans un âge avancé, après avoir tenu le St. ſiege près de vingt-deux ans. Nous avons de lui quelques *lettres*.

III. ALEXANDRE IV, des comtes de *Seigni*, fut mis ſur la chaire pontificale en 1254, lorſque l'égliſe étoit troublée par les entrepriſes des princes d'Italie, & par les factions des Guelphes & des Gibelins. Son nom étoit *Rainaud*. Il étoit neveu de *Grégoire IX*. Il avoit des qualités eſtimables ; mais il paſſoit pour être trop facile à écouter les flatteurs. Ses premiers ſoins furent d'arrêter les progrès de *Mainfroi*, fils naturel de *Frédéric*. *Alexandre* fut très-favorable aux religieux mendians, & dès les premiers jours de ſon pontificat, il révoqua la bulle par laquelle *Innocent IV* avoit reſtreint leurs privileges. Il accorda à St. *Louis* quelques graces qu'il lui avoit demandées, comme il paroît par deux bulles dans leſquelles il fait ſon éloge. » Quoique, dit-il, » le royaume de France ſoit au-deſſus des autres pas ſa nobleſſe, » *Louis* le releve encore davantage par l'éclat de ſes vertus. Le Pape lui accorde que ni lui ni les Rois ſes ſucceſſeurs, ne pourront être excommuniés ſans un ordre particulier du St. Siege. La facilité avec laquelle on prononçoit les cenſures,

obligeoit de prendre des précautions pour s'en garantir. *Alexandre IV* étoit principalement occupé de sa guerre contre *Mainfroi*, dont les affaires prospéroient de jour en jour. Il envoya offrir la couronne de Sicile à *Henri*, roi d'Angleterre, pour *Edmond* son second fils. Il chargea son chapelain de prêcher la croisade contre *Mainfroi*, en accordant l'indulgence que l'on donnoit à ceux qui se croisoient pour la terre-sainte. Le Pape étoit accablé de soins & d'affaires temporelles. L'an 1275, il fut obligé de quitter Rome pour se garantir de la violence du peuple. L'incontinence étoit devenue si commune & si publique dans le clergé, que le pape *Alexandre* crut y devoir chercher quelque remede. Il écrivit une lettre circulaire adressée aux archevêques & à leurs suffragans, aux abbés & aux supérieurs ecclésiastiques. Il y peint avec énergie le scandale que donnent les clercs qui entretiennent publiquement des concubines au mépris des canons. Il marque les reproches qu'ils s'attirent de la part des hérétiques, l'oppression de l'église par les seigneurs, & le mépris des peuples. Il exhorte les prélats à faire cesser ce désordre par leur vie exemplaire & en procédant contre les coupables : & il déclare que leurs poursuites ne seront point retardées par l'appel, & que les lettres apostoliques, obtenues par les coupables au préjudice de ces poursuites, seront nulles. Cette lettre est belle, mais de tels maux demandoient des remedes plus efficaces que des exhortations. *Alexandre IV* écrivit l'an 1255 une lettre fort importante à *Alfonse*, roi de Castille, au sujet de la croisade. La terre-sainte, dit-il, a été ravagée depuis quelque temps par les Coresmiens, & elle est continuellement exposée aux insultes des Turcomans & des Musulmans. Les infideles augmentent en nombre & en forces. Ce qui les encourage, c'est qu'ils savent par expérience, qu'il seroit impossible à aucun des princes chrétiens en particulier, d'y faire un assez long séjour pour terminer l'affaire, qui cependant demanderoit beaucoup de temps. Ils esperent donc que la terre-sainte n'aura jamais que des secours passagers & envoyés de loin : au lieu que pour eux ils sont proches, & toujours prêts à l'attaquer. C'est pourquoi ils ne daignent faire avec les Chrétiens ni paix ni treve, persuadés que ce petit reste tombera bientôt sous leur puissance. Ces raisons sont si solides, qu'elles sembleroient avoir dû faire dès-lors abandonner le projet de se rendre maître de la terre-sainte ; mais le Pape en conclut au contraire, qu'on doit être d'autant plus porté à la secourir, & prie le roi *Alfonse* de le faire. Il faisoit lui-même lever pour cet effet en Toscane & ailleurs le vingtieme des revenus ecclésiastiques. En même temps il confirma l'ordre des chevaliers de l'hôpital des lépreux de St. *Lazare* à Jérusalem, suivant la regle de St. *Augustin*. Le pape *Alexandre* se retira à Viterbe l'an 1257, n'osant plus demeurer à Rome. Il passa ensuite à Anagni, & enfin retourna à Viterbe où il mourut l'an 1261,

après un pontificat de six ans & demi, dont il en avoit passé quatre hors de Rome. On a de lui plusieurs *lettres*, qui déposent en faveur de son savoir & de son zele. On les trouve dans différentes collections.

IV. ALEXANDRE, (*St.*) évêque de Jérusalem, dont on ne connoît pas la patrie. Il est célebre par ses souffrances. Ce vieillard, vénérable par ses cheveux blancs & par son extrême vieillesse, fut dénoncé au tribunal du gouvernement de Palestine. Il eut la gloire de confesser le nom de J. C. pour la seconde fois; car il l'avoit déjà confessée dans la persécution de *Severe*, quarante ans auparavant; étant dès-lors évêque. Il fut mis en prison, où il demeuaa long-temps, & mourut dans les fers l'an 251. Il laissa à Jérusalem une bibliotheque considérable de livres ecclésiastiques qu'il avoit recueillis avec un grand soin. Il avoit écrit plusieurs *lettres* qui sont perdues.

V. ALEXANDRE DE ALÉS, voyez ALÉS.

VI. ALEXANDRE, de St. Elpide, ville d'Italie près de Rome, entra dans l'ordre des hermites de St. *Augustin*, dont il devint général en 1312. Elevé en 1325 sur le siege épiscopal d'Amalfi, dans le royaume de Naples, il fut célebre par son savoir & par sa piété. Il vivoit encore dans un âge très-avancé en 1330. Il composa par l'ordre de pape *Jean XXII*, un traité de l'empire & de l'autorité du Pape, divisé en deux livres, imprimé à Lyon en 1538, & à Rimini en 1624. Il est très-favorable aux opinions des Ultramontains.

VII. ALEXANDRE D'IMOLA, voyez TARTANI.

VIII. ALEXANDRE, (*Noël*) né à Rouen en 1639, entra dans l'ordre des Freres Prêcheurs en 1655. Il vint peu de temps après continuer ses études à Paris; & il y enseigna successivement la philosophie & la théologie pendant douze années. Reçu docteur en théologie en la faculté de Paris en 1675, il publia cette même année son premier ouvrage. C'est celui où il prouve contre M. de *Launoi*, que la somme attribuée à St. *Thomas* est véritablement de lui: *Summa sancti Thomæ vindicata*. Dès l'année suivante parut son premier volume de la théologie positive en latin, où il s'attache à remarquer & à éclaircir dans chaque siecle les principaux points de l'histoire ecclésiastique. Cet ouvrage est intitulé: *Alexandri* (R. P. Natalis ord. Præd.) *historia ecclesiastica veteris novique testamenti, ab orbe condito ad annum Domini* 1600. *Et in loca ejusdem insignia dissertationes historicæ, chronologicæ, criticæ, dogmaticæ*. Il y en a eu plusieurs éditions sur-tout en Italie. La derniere est celle de Luques en 1754, en 9 vol. *in-fol.* Il comprend l'ancien & le nouveau testament, & toute la suite de l'histoire ecclésiastique. Le pere *Alexandre* étoit bon françois, quoiqu'il fût d'un ordre dont le général demeure à Rome. Ayant soutenu les propositions du clergé de l'assemblée de 1682, ses ouvrages furent proscrits par un décret de l'index

en 1684. Pendant le cours de cette suite de volumes qui forment son grand ouvrage, il fit plusieurs dissertations séparées. Il y en a trois où il fait I. l'éloge de St. *Thomas*. II. Il prouve qu'il est auteur de l'*office* du St. Sacrement. III. Il ôte à *Alexandre* de *Alés* la qualité de maître ou procureur de ce saint docteur qu'on lui donnoit communément. La théologie positive fut suivie d'assez près de la théologie dogmatique & morale. Elle parut en 1694 en dix volumes *in*-8°, & dès 1698 on en voit une nouvelle édition *in-folio* à Venise. L'auteur y ayant joint en 1701 un volume de paralipomenes, on jugea à propos d'imprimer le tout ensemble, & on vit cette théologie paroître en 1703 en deux volumes *in-folio* sous ce titre : *Theologia dogmatica & moralis secundum ordinem catechismi concilii Tridentini, hac novissima editione omnium accuratissima plurimis accessionibus, & notis, variis epistolis, & monumentis, appendice duplici comprehensis, aucta, illustrata, confirmata, locupletata. Opus non solum clericis & theologis quibusque, sed & parochis, confessariis, & concionatoribus perutile.* L'année précédente le pere *Alexandre* avoit publié des regles sur la prédication sous ce titre : *Institutio concionatoria, seu præcepta ad prædicatores Verbi divini informandos*, in-8°, Paris 1702, & *in*-4°, Venet. 1710. En 1703, il publia une exposition littérale & morale de l'évangile selon les quatre évangélistes, *in-folio ;* & en 1710, il donna un pareil volume sur les épîtres de St. *Paul* & les sept épîtres catholiques. Voici le titre de ces deux ouvrages : *Expositio litteralis & moralis in evangelia* in-folio, Paris 1703-1716 : *Comment. litteralis & moralis in epistolas Pauli & VII canonicas* in-folio, Rothom. 1710. Long-temps auparavant (en 1678) il avoit publié trois dissertations ; l'une contre *Blondel* sur la supériorité des évêques au-dessus des prêtres ; la deuxieme sur le célibat des ministeres de l'église, où il fait l'histoire de *Paphnuce* ; la troisieme sur la vulgate. Il écrivit aussi quelques ouvrages en françois, entr'autres, un *abrégé de la foi & de la morale de l'église* qui parut en deux volumes *in*-12 en 1686, & pour la seconde fois deux ans après. M. *Colbert*, archevêque de Rouen, ayant recommandé en 1696 à ses curés la lecture de la théologie dogmatique & morale du P. *Alexandre*, il y eut un théologien anonyme qui l'attaqua ; ce qui engagea le célebre Dominicain, à donner en 1697 quelques éclaircissemens. Le pere *Daniel*, Jésuite, vint au secours de l'anonyme & fit paroître dix lettres contre le pere *Alexandre* qui répondit par six autres lettres. Cette dispute auroit eu des suites, si le Roi n'avoit imposé silence aux deux parties. Le pere *Alexandre* se dédommagea de son silence en publiant en 1697, deux lettres contre des theses soutenues par les Jésuites de Lyon en 1699, par son *apologie des Dominicains missionnaires de la Chine ;* & en 1700 par la *conformité des cérémonies chinoises*

avec l'idolâtrie grecque & romaine. Il donna encore sept lettres sur la même matiere, adressées aux PP. *Dez* & le *Comte*, Jésuite. Le pere *Alexandre* mourut aveugle à Paris le 21 août 1724 à 86 ans. Il avoit été provincial & avoit rempli cette charge avec distinction. Le clergé de France, en considération des services qu'il rendoit à l'église, lui avoit accordé une pension. La piété & les vertus qui forment le savant & le religieux, distinguoient le pere *Alexandre* autant que son savoir.

ALFANUS, moine du mont Cassin, puis abbé de St. *Benoît* de Salerne, & archevêque de cette ville dans le royaume de Naples, a fleuri sur la fin du onzieme siecle, & au commencement du douzieme. Outre quelques vies des Saints en vers, que nous avons dans les recueils de *Lipoman* & de *Surius* rapportées par *Ughellus*, dans le second tome d'*Italie sacrée*.

ALFRED LE GRAND, le plus illustre des Rois saxons d'Angleterre, monta sur le trône après la mort de son frere *Ethelrede*, en 871. Les Danois se rendirent maîtres de tout le pays l'an 877. Mais *Alfred* les obligea de se rendre aux conditions qu'il voulut. Il exigea que leur Roi se feroit baptiser, que ceux qui voudroient l'imiter demeureroient dans le pays, & que les autres en sortiroient. Les Danois accepterent ce parti : leur roi *Guthrum* reçut le baptême, & *Alfred* fut son parrain. Il donna aux Danois convertis les deux royaumes d'Estangle & de Northumbre, qui étoient presque déserts. Il fit des loix conjointement avec *Guthrum*, pour contenir & affermir ces nouveaux Chrétiens. Le roi *Alfred* donna aussi des loix aux Anglois ses anciens sujets, & il est regardé comme le principal législateur de la nation. Il reste un recueil de ces loix, dans lequel il dit qu'il a suivi ce qu'il a trouvé de meilleur dans celles de ses prédécesseurs. Ce recueil commence par le *décalogue*, avec un extrait des loix de *Moyse* & le décret du premier concile tenu par les Apôtres à Jérusalem. *Alfred* ayant établi par ses loix la tranquillité publique, s'appliqua à relever les études, persuadé que c'étoit un des principaux moyens de faire fleurir par-tout la religion & la piété. Il envoya en France des ambassadeurs, & en fit venir deux moines, *Grimbald* & *Jean*, tous deux prêtres & célebres par leur science & par leur vertu. Ils vinrent en Angleterre vers l'an 884 avec quelques autres savans. Le roi *Alfred* profita beaucoup de leurs instructions, leur donna des biens considérables, & leur rendit de grands honneurs. Il appella aussi auprès de lui *Plegmond* de la nation des Marciens, & le fit archevêque de Cantorberi. Ce fut par le secours de ces pieux & savans hommes qu'*Alfred* releva les études, tellement tombées en Angleterre, qu'à peine y trouvoit-on quelqu'un qui entendît le latin. Il y avoit à Oxford une école dont les maîtres prétendoient que leur méthode venoit de St. *Gildas*, remontant même jusqu'à St. *Germain* d'Auxerre. Ces vieux docteurs se déclarerent contre

les nouveaux venus, & il y eut entr'eux une rupture entiere. Le Roi les écouta avec une extrême patience, leur donna des avis salutaires, & vint à bout par sa douceur de les réconcilier. Comme on ne voyoit presque plus aucune trace de la discipline monastique en Angleterre, & que les Anglois n'avoient que du mépris pour cette vie pauvre & laborieuse, le Roi fit venir de jeunes étrangers, & sur-tout des françois, pour repeupler les monasteres. Ce grand prince ne se contenta pas de protéger les gens de lettres & de favoriser les études; il s'y appliqua lui-même, & travailla à l'instruction de ses sujets. Il n'avoit pas cependant étudié dans sa jeunesse, & ne s'étoit occupé que de la chasse, selon les mœurs de sa nation. Il avoit plus de douze ans quand il apprit à lire; & quoiqu'il eût toujours eu un grand desir d'étudier, les guerres des Danois ne lui en avoient pas donné le loisir. Depuis que son royaume fut en paix, il s'appliqua sérieusement à l'étude avec les savans qu'il avoit attirés. Il recueillit les anciens vers saxons qui contenoient l'histoire de la nation, & composa lui-même des *cantiques* pleins d'instructions solides. En faveur de ceux qui n'entendoient pas le latin, & qui étoient en si grand nombre, il traduisit avec le secours des savans qui étoient auprès de lui, les livres qu'il crut les plus utiles, entr'autres le *pastoral de St. Grégoire*, *l'histoire de Paul Orose*, & celle de *Bede*. Il parle ainsi dans la préface du *pastoral*, adressée à l'évêque de Londres. » J'ai souvent considéré combien la nation » angloise a autrefois eu de grands hommes, tant eccléfiasti» ques que séculiers. Ils faisoient de si bonnes études, que les » étrangers venoient chez nous pour y recevoir la lumiere. » Mais de notre temps à peine pourroit-on trouver quelques an» glois en-deçà de l'Humbre, qui entendissent les prieres les » plus communes, ou qui pussent traduire quelque écrit de latin » en anglois. Je ne me souviens pas d'en avoir vu un seul au » midi de la Tamise, quand je commençai à régner. Graces » à Dieu, il y a maintenant des personnes capables d'en inst» truire d'autres, & j'ai eu soin de les mettre en place. Avant » les dernieres guerres, les égliſes étoient fournies de quantité » de livres; mais les eccléſiaſtiques n'en profitoient point, parce » qu'ils ne les entendoient pas. Nos ancêtres ne s'étoient point » avisés de les traduire en langue vulgaire, parce qu'ils ne s'i» maginoient pas que jamais on dût tomber dans une telle igno» rance. Il me paroît donc néceſſaire de traduire en notre » langue les meilleurs livres, & de faire enſorte que la jeuneſſe » angloiſe apprenne à lire pour profiter de ce qui eſt écrit en » anglois. Enſuite on enſeignera le latin à ceux que l'on pourra » pouſſer plus loin dans les études. C'eſt dans ce deſſein qu'au » milieu des embarras & des affaires de mon royaume, j'ai en» trepris de traduire en anglois le paſtoral. J'en ai envoyé un » exemplaire en chaque égliſe cathédrale. « Ce Roi ſi ſage & ſi

zélé

zélé fit tenir un grand nombre de conciles. Il partageoit en deux son revenu, & en consacroit la moitié à des œuvres de piété. Il la subdivisoit en quatre parties : la premiere, pour toutes sortes de pauvres ; la seconde, pour des monasteres d'hommes & de filles, qu'il avoit fondés ; la troisieme, pour les écoles qu'il avoit établies ; la quatrieme, pour les monasteres, non seulement d'Angleterre, mais des autres pays. Il partageoit aussi son temps en deux ; il donnoit la moitié de la journée aux exercices de religion, & l'autre aux affaires de son royaume & aux besoins du corps. Il avoit toujours sur lui un psautier, & un cahier de papier blanc pour écrire les sentences de l'écriture dont il avoit été le plus touché. Il les recueillit, & en fit un manuel qu'il relisoit sans cesse avec un plaisir singulier. Pour mieux régler son temps ; comme il n'y avoit point encore d'horloge, il fit faire six cierges d'un certain poids, qui duroient chacun quatre heures. Ses chapelains l'avertissoient tour à tour, quand il y en avoit un de brûlé. Pour les garantir du vent, il les fit mettre dans des lanternes de cornes qu'il inventa. Car quoiqu'elles fussent en usage ailleurs plusieurs siecles avant J. C. on ne les connoissoit pas encore en Angleterre. La piété dont *Alfred* avoit donné des marques dès l'enfance, ne fit que croître pendant toute sa vie. Ce prince laissa un grand nombre d'écrits dont il y en avoit dix de sa composition, entr'autres, I. Un *recueil* des loix de différens peuples. II. Les loix des Saxons occidentaux. III. Un traité contre les mauvais juges. IV. Des sentences des sages. V. Des paraboles. VI. Les différentes fortunes des Rois. On compte neuf ouvrages qu'il avoit traduits en langue saxonne. Les principaux sont l'*histoire d'Oroſe ;* celle de *Bede* ; le *pastoral* & les *dialogues de St. Grégoire ;* la *consolation de Boëce*, qui étoit son livre favori ; (cette traduction fut publiée à Oxford en 1698, *in*-8°) les *pseaumes de David*, dont il avoit traduit près de la moitié quand il mourut : ce fut le vingt-cinquieme d'octobre de la derniere année du neuvieme siecle. Il étoit âgé de cinquante-deux ans, & en avoit régné environ 28.

ALGER, né à Liege, s'adonna dès l'enfance tout entier à l'étude, sous les grands hommes dont la science & la vertu faisoient alors l'ornement de cette église. Pendant vingt ans qu'il fut attaché au service de la cathédrale, il écrivit pour les affaires ecclésiastiques plusieurs lettres, que l'on conservoit avec grand soin : mais elles ne sont pas venues jusques à nous, non plus que le recueil qu'il avoit fait des antiquités de l'église de Liege. L'ouvrage qui l'a rendu célebre, est son traité de l'*eucharistie*, qu'on trouve dans la bibliotheque des peres. L'auteur l'écrivit contre les diverses erreurs qui s'étoient introduites sur cet auguste sacrement. » Les uns, dit-il, croient que le pain & le vin ne sont point » changés, non plus que l'eau du baptême : d'autres croient » l'impanation, & que J. C. est dans le pain, comme le verbe

» dans la chair par l'incarnation : d'autres, que le pain & le vin » sont changés en la chair & au sang, non de J. C. mais de tout » homme agréable à Dieu : d'autres, que les prêtres indignes ne » consacrent point ; d'autres, que le corps de J. C. ne demeure » point en ce sacrement pour ceux qui communient indignement. *Alger* réfute solidement toutes ces erreurs, & traite à fond toute la matiere de l'eucharistie. Nous en rapporterons un autre passage qui nous paroît fort important. » Si le sacrifice, dit-il, que » nous offrons tous les jours, étoit différent de celui que J. C. » a offert une fois, il ne seroit point véritable, & il seroit su- » perflu ; car l'oblation que J. C. a faite de lui-même une fois, » étant véritablement la vie, puisqu'elle est la vie éternelle, & » qu'elle suffit elle seule pour nous la communiquer ; quelle autre » vie pourroit-on nous promettre, ou nous procurer par une autre » oblation, s'il étoit vrai qu'il y en eût une autre ? Car il faut » nécessairement qu'une autre oblation nous communique un » autre salut, ou qu'elle soit inutile & superflue, si elle n'a » d'autre effet que de nous procurer le même salut, que l'unique » oblation de J. C. nous a méritée, & qu'il est en son pouvoir » de nous communiquer. Comme donc il est impossible qu'il y ait » un autre salut que celui que J. C. nous a mérité en s'offrant » pour nous, il est d'une évidente nécessité que le sacrifice que » J. C. a fait de lui-même une fois, & celui que nous offrons » tous les jours, soit absolument le même ; & que par ce moyen, » il soit toujours également suffisant & également nécessaire, & » qu'il ne soit jamais superflu. « *Alger* fut toute sa vie exempt d'ambition & d'avarice. Plusieurs évêques d'Allemagne lui offrirent des revenus & des dignités considérables, mais il préféra toujours son état de médiocrité. Enfin en 1121, il embrassa la vie monastique à Cluni. Il y édifia les moines par son humilité, la pureté de sa vie & la douceur de ses mœurs, & mourut saintement l'an 1131 avec la réputation d'un bon philosophe & d'un théologien exact.

ALLATIUS, (*Leo*) garde de la bibliotheque vaticane, naquit dans l'isle de Chio l'an 1586, d'une famille de grecs schismatiques. Dès l'âge de neuf ans, on le mena en Italie, & il s'arrêta dans la Calabre. En 1600, il vint à Rome, où il fit du progrès dans la philosophie & dans la théologie. *Bernard Justiniani*, évêque d'Anglona, le choisit pour être son grand-vicaire. *Marc Justiniani*, évêque de Chio, lui confia le même emploi dans son diocese. Delà il revint à Rome, où il étudia en médecine sous Jules *César Lagalla*, & il fut choisi peu après pour enseigner dans le college des Grecs. Le pape *Grégoire XV*, instruit de son savoir & de sa sagacité, l'envoya en Allemagne l'an 1622, pour faire transporter à Rome la bibliotheque de l'électeur Palatin, qui étoit à Heidelberg, & dont l'électeur de Baviere avoit fait présent à ce Pape. *Allatius*, après avoir demeuré quelque temps chez le cardinal *Biscia*, devint bibliothécaire du cardinal

François Barberin, & s'occupa toujours utilement ou à compoſer divers ouvrages, ou à tirer de l'obſcurité pluſieurs auteurs anciens enſevelis dans la pouſſiere des bibliotheques. *Alexandre VII* le fit garde de la bibliotheque du Vatican, après la mort de *Luc Holſtenius*. Cet emploi étoit digne de la grande capacité d'*Allatius*. Il avoit beaucoup d'érudition; mais il n'avoit pas toujours aſſez de juſteſſe ni de critique. Il s'étoit particuliérement appliqué à la lecture des nouveaux Grecs. *Allatius* y cherchoit principalement les paſſages qui lui paroiſſoient ſe rapprocher de la doctrine & des rits de l'égliſe romaine, afin de porter les Grecs & les Latins à la réunion dont le pape *Urbain VIII* avoit alors conçu le deſſein. Il écrivoit en latin aſſez nettement & aſſez purement, & compoſoit auſſi très-bien en grec. Quelqu'inclination qu'il eût pour ſes compatriotes, il ſoutint avec chaleur les droits de l'égliſe romaine, & l'autorité du Pape dans toute l'étendue que lui donnent les théologiens de la cour de Rome. Occupé toute ſa vie que de l'étude, ſans rechercher aucune dignité, il fonda divers colleges dans l'iſle de Chio ſa patrie, & mourut à Rome au mois de janvier 1669, âgé de quatre-vingt-trois ans. Nous avons de lui pluſieurs ouvrages, dont les principaux ſont I. *Catena SS. patrum in Jeremiam*. II. *De libris eccleſiaſticis Græcorum*. III. *De menſurâ temporum antiquorum*. IV. *De eccleſiæ occidentalis atque orientalis perpetuâ conſenſione*. V. *Vindiciæ ſynodi Epheſinæ*. VI. *Nili opera*. VII. *Appendix ad opera ſancti Anſelmi*. VIII. *Concordia nationum chriſtianarum Aſiæ, Africæ & Europæ in fide catholica*. IX. *De octava ſynodo Photii*. X. *De interſtitiis Græcorum ad ordines*. XI. *Græciæ orthodoxæ tomi duo, in quibus continentur ſcriptores græci quamplurimi nunc primum è tenebris eruti, & notis illuſtrati*, in-4° *græc. lat. tom.* 2, *Romæ* 1652. XII. *Methodi convivium decem virginum*, in-8°, *ibid.* 1656. XIII. Phylo Byzantinus *de ſeptem orbis ſpectaculis*, in-8°, *ibidem* 640. XIV. *Opuſcula græca & latina vetuſtiora & recentiora*, qu'il donna avec des préfaces, & qui ſont dans le vingt-troiſieme volume de l'hiſtoire bizantine de *Jean Baptiſte Paſquali*, imprimé à Veniſe en 1534, *in-fol.*

ALMAIN, (*Jacques*) docteur de Paris, étoit bon ſcholaſtique & dialecticien ſubtil. Les ſentimens de *Scot* & d'*Okam* eurent beaucoup d'attrait pour lui. *Louis XII* le choiſit pour écrire contre le pape *Jules II*, & contre le cardinal *Cajetan*, qui avoit attaqué l'autorité des conciles. Ce docteur fut enlevé par une mort prématurée en 1515, après avoir publié divers ouvrages théologiques ſur l'autorité de l'égliſe, ſur le maître des ſentences, &c. Il eſt au nombre des théologiens qui ne trouvent plus de lecteurs; la raiſon en eſt que notre ſiecle vaut mieux que celui où ils écrivoient.

I. ALPHONSE, de St. Victor, évêque de Zamora, naquit à Burgos en Eſpagne, & mourut dans ſa ville épiſcopale en 1659. Nous avons de lui deux vol. *in-fol.* en eſpagnol, ſur la regle de

St. *Benoît* ; le premier imprimé à Madrid en 1645 , & l'autre à Tolede en 1648.

II. ALPHONSE , eſpagnol , juif converti , prit l'habit de St. *François* , & devint recteur de l'univerſité de Salamanque. Nous avons de lui un ouvrage intitulé : *La forteresſe de la foi* , contre les Juifs , les Sarraſins , & les autres ennemis de la foi , imprimé à Nuremberg ſans nom d'auteur l'an 1494. C'eſt un ouvrage qui ne répond pas à ce que le titre promet. Il eſt mal écrit , & ne contient rien de bien recherché. L'auteur ſe ſert ſouvent de preuves , de raiſonnemens & de réponſes très-foibles : on y trouve cependant quelque érudition , & il peut être de quelque uſage.

ALTAMURA , (*Ambroiſe d'*) fut ainſi appellé du lieu de ſa naiſſance , dans le royaume de Naples. Il vit le jour en 1608 , & ſe fit Dominicain. Nous avons de lui une nouvelle *bibliotheque dominicaine* , dont la premiere partie parut en 1667 , peu de mois après la mort de l'auteur. Ses ſupérieurs ne permirent pas d'imprimer la ſeconde partie , qui commençoit au dix-ſeptieme ſiecle : on remarque dans ce qui a été imprimé des fautes énormes & en très-grand nombre.

I. ALVARÈS , (*Balthaſard*) Jéſuite eſpagnol , naquit à Cervera dans le dioceſe de Calahora en 1533 , d'une famille noble. Après avoir exercé quelques charges dans ſon ordre , il mourut en 1580. Il a écrit quelques traités de piété , & entr'autres , un livre contre les Illuminés qui s'élevoient en Eſpagne. Cet ouvrage a pour titre : *Tractatus de modo & ratione loquendi de rebus ſpiritualibus.* Il y a des principes aſſez ſolides.

II. ALVARÈS , (*Didace*) Dominicain eſpagnol , profeſſa la théologie en Eſpagne & à Rome pendant trente ans. Son mérite lui procura la dignité d'archevêque de Trani dans le royaume de Naples en 1606. Il vivoit encore en 1640. *Alvarès* attaqua , lorſqu'il étoit en Eſpagne , les erreurs de *Molina* , & fut envoyé à Rome en 1596 pour en ſolliciter la condamnation. Il fut choiſi pour combattre les Jéſuites dans les congrégations *de auxiliis.* Il a compoſé des ouvrages de théologie ; les principaux ſont I. Un commentaire ſur *Iſaïe* , en deux volumes imprimés à Rouen en 1599 & en 1602. II. Quatre-vingt *diſputes* ſur l'incarnation , imprimées à Lyon en 1614. III. D'autres diſputes ſur la premiere partie de la ſeconde de St. *Thomas* , imprimées à Trani en 1617. IV. *Traité* des ſecours de la grace & des forces du libre-arbitre , imprimé à Lyon en 1611 , & à Cologne en 1621. V. Une réponſe aux objections touchant l'accord du libre-arbitre avec la prédeſtination , & touchant l'origine de l'héréſie de *Pélage* , imprimée à Lyon en 1622. Le but qu'*Alvarès* s'eſt propoſé dans cet ouvrage , a été d'y recueillir en douze livres toutes les matieres que St. *Thomas* & les autres théologiens ont traitées , & qui ont rapport aux vérités de la grace & de la prédeſtination. Tous ces ouvrages ſont en latin.

I. AMALAIRE, disciple d'*Alcuin*, clerc de l'église de Metz, & depuis corévêque de Lyon, fut envoyé à Rome l'an 831 par l'empereur *Louis*. Nous avons de lui un grand traité des *offices ecclésiastiques*, divisé en quatre livres. Cet auteur a principalement cherché à rendre raison des prieres & des cérémonies de l'office divin, & il s'est fort étendu sur des raisons mystiques dont plusieurs paroissent peu solides. Son travail néanmoins est d'une grande utilité, pour nous assurer des faits. On y voit que les prieres de la Messe & des heures, étoient les mêmes qui sont marquées dans le *sacramentaire* & l'*antiphonier* de St. *Grégoire*, & que nous disons encore; & les cérémonies, telles que les représente l'ancien ordre romain: de sorte que les écrits d'*Amalaire* font une preuve aussi authentique que feroit un manuscrit de l'an 830. L'auteur entre dans le détail de toutes les Messes, en commençant à la septuagésime, & marque les *introïtes*, les *épîtres*, les *évangiles*, tels que nous les disons encore. Dans le carême, il s'arrête aux jours qui ont quelque chose de particulier. » On commence, dit-il, à jeûner & à dire la Messe à nones le » mercredi d'après la quinquagésime, au lieu qu'auparavant on » la disoit à tierce. « Il croit avoir raison, que les quatre premiers jours de jeûne avoient été ajoutés depuis le temps de St. *Grégoire*, pour achever le nombre de quarante. Le mercredi de la quatrieme semaine on ajoute à la Messe une leçon & un répons, parce que, dit *Amalaire*, on fait en ce jour le troisieme scrutin, qui est le plus grand des sept. Les prêtres touchent les oreilles & les narines des catéchumenes, leur expliquent les évangiles, & leur donnent l'oraison dominicale & le symbole, pour les prononcer le samedi de Pâques. Le jeudi-saint il y a plusieurs choses particulieres. On ne chante plus *gloria patri*, & on ne sonne plus les cloches, ce qui dure les deux jours suivans. On consacre les saintes huiles; on réserve le corps de Notre-Seigneur pour le lendemain; on fait un repas commun en mémoire de la cene; on lave les pieds des freres & le pavé de l'église, & on dépouille les autels; enfin les pénitens reçoivent l'absolution. L'office du vendredi-saint étoit tel qu'il est encore, & l'adoration de la croix y est marquée, & défendue contre ceux qui l'attaquoient. *Amalaire* dit avoir appris que dans l'église où le Pape adoroit la croix, personne ne communioit, & cet usage est devenu universel. Le samedi-saint on ne disoit point de Messe, parce qu'elle étoit différée jusqu'à la nuit de la résurrection. Ceci peut suffire pour montrer l'utilité qu'on peut tirer des écrits d'*Amalaire* & des autres semblables, pour connoître la sainteté & l'antiquité des cérémonies de l'église. Quand elles n'auroient que neuf cens ans, elles seroient bien vénérables; mais on les regardoit dès-lors comme très-anciennes. *Amalaire* parle dans le premier livre, des Messes de toute l'année; dans le second, des ordinations & du clergé; dans le troisieme, il explique l'ordinaire de la Messe; & dans le quatrieme, les offices du jour & de la nuit.

II. AMALAIRE dit FORTUNAT, archevêque de Treves, l'un des plus illuſtres prélats qui aient vécu ſous le regne de *Charlemagne*, avoit été élevé au monaſtere de Medeloc. Dès l'an 810, il fut placé ſur le ſiege de l'égliſe de Treves. Les grands emplois que ſon mérite lui procura auprès de *Charlemagne*, l'empêcherent de réſider dans ſon dioceſe; mais il y laiſſa des gens capables de le gouverner. L'Empereur l'envoya en ambaſſade, avec *Pierre*, abbé de Nonantule dans le dioceſe de Modene, vers *Michel Curopalate*, empereur d'Orient. Ce prélat s'acquitta très-bien de ſa commiſſion, & mourut à ſon retour en 814. Il eſt auteur du livre du ſacrement de baptême, dédié à *Charlemagne*, ſous le nom d'*Alcuin*.

AMAT (*Ignace Hyacinthe*) DE GRAVESON, naquit au village de Graveſon près d'Avignon, de parens nobles. Il prit l'habit de St. *Dominique* dans le couvent d'Arles, à l'âge de ſeize ans. On l'envoya au college de St. *Jacques* à Paris, où il prit le bonnet de docteur, après s'être diſtingué dans ſes études. Le général, inſtruit de ſon mérite, ſe hâta de l'appeller à Rome, & lui donna une des ſix places de théologien de *Cafanata*, fondées par le cardinal de ce nom. *Graveſon* chargé d'expliquer le texte de St. *Thomas*, le fit avec tant de ſolidité, que les perſonnes les plus diſtinguées de Rome vinrent l'écouter. Il eut beaucoup de part à l'eſtime de *Benoît XIII*, & aux négociations entamées entre le cardinal de *Noailles* & le St. Siege. La ſanté de ce ſavant religieux, affoiblie par ſes travaux, l'obligea de venir reſpirer l'air natal. Il mourut à Arles en 1733 à 63 ans. Sa piété étoit tendre & ſincere; elle le ſoutint dans les épines de l'étude, & ſanctifia ſon travail. On a donné à Veniſe en 1740 une édition *in*-4° de toutes ſes œuvres, en 7 vol. ſous le titre d'*opera omnia*. Le premier renferme l'hiſtoire de l'ancien teſtament; le ſecond le traité de la vie & des myſteres de J. C. le troiſieme les douze premiers ſiecles de l'hiſtoire eccléſiaſtique du nouveau teſtament; le quatrieme, les treizieme, quatorzieme, quinzieme & ſeizieme ſiecles; le cinquieme, les dix-ſeptieme & dix-huitieme juſqu'à l'an 1730, avec des tables chronologiques. Cette hiſtoire eccléſiaſtique a été réimprimée ſéparément ſous ce titre: *Hiſtoria eccleſiaſtica, tùm veteris teſtamenti in tres tomos, tùm & novi teſtamenti variis colloquiis digeſta in novem tomos, diſtributa, in totum, XII volumina ad uſum candidatorum theologiæ collecta*, in-fol. *Auguſtæ* 1751 1756. L'auteur a profité des recherches du pere *Alexandre* ſon confrere. Ce qui regarde le dogme, y eſt traité avec aſſez d'exactitude; mais cet ouvrage a fait plus de fortune en Italie qu'en France. Le ſixieme & le ſeptieme volume contiennent ſes opuſcules, entr'autres, une *épître théologique, hiſtorique, polémique*, ſur la grace efficace & la prédeſtination gratuite. L'auteur tâche d'y diſtinguer le thomiſme du janſéniſme. Le pere de *Graveſon* étoit auſſi modeſte que ſavant. *Victor Amédée*, roi de Sardaigne, lui fit offrir

sa premiere chaire de théologie de l'université de Turin, avec des appointemens considérables ; mais il refusa cette offre si avantageuse.

I. AMBROISE, (*St.*) naquit vers l'an 340. Son pere étoit gouverneur des Gaules, de l'Angleterre, de l'Espagne & d'une partie de l'Afrique, ce qui faisoit le tiers de l'empire. Sa mere, après la mort de son mari, alla demeurer à Rome. Elle y fit faire au jeune *Ambroise* de bonnes études sous d'habiles maîtres, qui cultivoient son esprit, pendant qu'elle veilloit sur ses mœurs. Son éloquence & ses talens le firent paroître avec éclat dans l'auditoire de *Probus*, gouverneur d'Italie, qui le mit au nombre de ses conseillers. En 374, il l'établit, avec l'agrément de l'empereur *Valentinien*, premier gouverneur de la Licurie & de l'Emilie, dont Milan étoit la capitale. Le siege de cette église étoit occupé depuis vingt ans par *Auxence*, fameux arien. Après sa mort le peuple de Milan se trouva divisé pour l'élection d'un évêque. Ce choix n'étoit pas aisé à faire. Les orthodoxes & les ariens le vouloient chacun de leur croyance ; & l'on étoit prêt à en venir à une sédition. *Ambroise* l'ayant appris, vint promptement à l'église pour exhorter le peuple à la paix. Alors tout le peuple se trouvant réuni comme par miracle, éleva sa voix en criant : *Ambroise évêque. Ambroise* autant affligé que surpris, sortit de l'église & eut recours à la fuite ; mais tous ses efforts furent inutiles. Non-seulement l'empereur *Valentinien* approuva l'élection, mais il ordonna à quiconque sauroit où étoit *Ambroise*, de le découvrir. Ayant été pris & mené à Milan, il fut baptisé, & huit jours après ordonné malgré lui. Toute l'église applaudit à l'ordination d'*Ambroise*, qui pouvoit avoir alors trente-quatre ans. Aussi-tôt qu'il fut évêque, il donna tout son argent & ses biens à l'église & aux pauvres, conservant une pension pour sa sœur, & chargeant du soin de sa maison son frere *Satyre*. Dégagé de tous les soins temporels, il s'appliqua avec un travail assidu à l'étude des saintes écritures, des auteurs ecclésiastiques, & sur-tout de St. *Basile*, à qui il s'attacha le plus. Il enseignoit à mesure qu'il étudioit. Il prêchoit tous les dimanches, & avec un tel succès, qu'il ramena une partie de l'Italie à la vraie foi, & en bannit l'arianisme. La sainteté de sa vie répondoit à ses instructions. Il vivoit dans une abstinence extraordinaire, veilloit continuellement & jeûnoit tous les jours. Il n'alloit pas manger en ville, quoiqu'on l'en pressât ; & il prescrivoit la même chose à ses ecclésiastiques. L'empereur *Valentinien I* étant mort, *Gratien* & *Valentinien II* ses enfans lui succéderent. *Gratien*, qui étoit l'aîné, aimoit *Ambroise* comme un ami, & le respectoit comme un pere. Ce jeune Empereur fort attaché à la doctrine catholique, ayant prié le saint évêque de lui donner un traité qui établît la divinité de J. C. *Ambroise* composa ses deux livres de la foi, fort célebres dans l'antiquité. Il y avoit à peine trois ans qu'il étoit évêque, & on le regardoit déjà comme le principal docteur de l'église latine.

Sa réputation s'étendoit jusqu'en Mauritanie, & en attiroit des vierges qui venoient à Milan recevoir le voile de ses mains. Les ravages des Goths qui s'étendirent jusqu'aux Alpes, donnerent une nouvelle matiere au zele & à la charité de St. *Ambroise*. Il s'appliqua à racheter les captifs, & employa même à cette bonne œuvre les vases de l'église. Les Ariens lui en firent un reproche, auquel il se contenta de répondre qu'*il étoit plus utile de conserver à Dieu des ames que de l'or*. L'impératrice *Justine* favorisoit les Ariens, & elle exerça long-temps le zele du St. évêque, malgré les obligations qu'elle lui avoit. Car il avoit détourné *Maxime* d'entrer en Italie, comme il en avoit dessein, après avoir fait tuer *Gratien*, dont la mort fut si affligeante pour St. *Ambroise*. L'Impératrice qui gouvernoit sous le nom de son fils *Valentinien II* encore fort jeune, vouloit que les Ariens eussent au moins une église; mais le St. évêque ne voulut rien accorder aux partisans de l'erreur. Ni les promesses, ni les menaces, ni les mauvais traitemens ne purent abattre sa fermeté, ni celle de son peuple. Cet attachement des fideles à leur évêque fut traité de sédition. On condamna tout le corps des marchands à de grosses amendes qu'ils donnerent avec joie. *Calligone*, préfet de la chambre de l'Empereur, fit dire un jour à St. *Ambroise*, que puisqu'il refusoit d'obéir à son maître, il lui couperoit la tête. Le St. évêque répondit qu'*il souffriroit en évêque, & que Calligone agiroit en courtisan injuste*. *Calligone* lui-même eut la tête tranchée peu de temps après, pour crime d'infamie. L'Impératrice donna un édit pour permettre aux Ariens d'avoir des églises. L'édit fut signé & publié; mais il ne fut pas si aisé de le faire exécuter par St. *Ambroise*. Comme on vouloit user de violence, il consulta les évêques qui se trouvoient alors à Milan, & envoya à l'Empereur une remontrance où il disoit: » Qui peut nier que » dans les causes qui regardent la foi, les évêques ne soient les » juges des Empereurs? *Ambroise* ne mérite pas qu'on avilisse le » sacerdoce à cause de lui. C'est aux évêques à s'assembler & à » délibérer sur les affaires de l'église, comme on a fait à Nicée » sous *Constantin*, qui a laissé une entiere liberté. Il n'en a pas » été de même au concile de Rimini, qui par le défaut de liberté, » a eu une très-mauvaise fin, après d'heureux commencemens. St. *Ambroise*, après avoir envoyé cette remontrance, se retira dans l'église, où le peuple le garda jour & nuit, & où ils furent enfermés par des soldats. Le St. évêque, captif avec son fidele troupeau, le consoloit par ses discours & par le chant des hymnes & des pseaumes, qui se chantoient alternativement à deux chœurs. Cette pieuse coutume, qui s'introduisit alors à Milan, passa ensuite à toutes les églises d'Occident. » Je vous vois, disoit-il, » plus troublés qu'à l'ordinaire, & plus appliqués à me garder. » Mais ne craignez pas que je vous quitte pour me sauver. Si » *Valentinien* agit en souverain, je souffrirai en évêque. Les » gémissemens & les larmes sont les armes que j'ai à opposer aux » soldats.

» foldats. Si on en veut à ma vie, contentez-vous d'être les té-
» moins de ma mort. « Un courtisan nommé *Euthime* avoit acheté une maison voisine de la demeure du St. évêque, & un chariot pour l'enlever. L'année suivante, le jour même qu'*Euthime* avoit choisi pour exécuter son dessein que Dieu arrêta, il fut mis lui-même sur le chariot & mené en exil. St. *Ambroise* lui fournit de l'argent pour son voyage. » L'Empereur, disoit-il, » est dans l'église : il est le fils de l'église, mais non au-dessus » de l'église. « Dieu arrêta enfin la violence de la persécution par les guérisons miraculeuses qu'il fit à l'occasion des reliques de St. *Gervais* & de St. *Protais*. Le St. évêque disoit en parlant de ces saints martyrs : *Tales ambio defensores. Je me glorifie d'avoir de tels défenseurs.* L'empereur *Théodose*, que *Gratien* avoit avant sa mort associé à l'empire, vint en Occident au secours de *Valentinien* contre *Maxime*. Après avoir défait les troupes de cet usurpateur, *Théodose* éprouva la générosité épiscopale d'*Ambroise*. Ce prince ayant un jour de fête apporté son offrande, resta dans le sanctuaire où on le souffroit à Constantinople. *Ambroise* lui dit : » Sortez du sanctuaire & demeurez debout avec les autres. La » pourpre fait des princes & non des prêtres. « L'Empereur alla aussi-tôt se mettre à la tête des laïcs. Il dit depuis en soupirant : » Je ne connois qu'*Ambroise* qui porte à juste titre le nom d'évê-» que. A peine ai-je pu apprendre la différence de l'empire & du » sacerdoce ; à peine ai-je pu trouver quelqu'un qui me dît la » vérité. « St. *Ambroise* lui fit voir dans une occasion plus importante, qu'il avoit raison de parler ainsi. La ville de Thessalonique s'étant révoltée contre le gouverneur qui perdit la vie dans la sédition, *Théodose* prit la résolution d'en tirer une vengeance sanglante. Sept mille personnes périrent dans le massacre qu'on fit dans cette ville. Quelque temps après (en 390), le St. évêque sachant que l'Empereur venoit à l'église, alla au-devant de lui, & lui en refusa l'entrée, en lui disant : » Il sem-» ble, seigneur, que vous ne comprenez pas toute l'énormité » de votre crime. Peut-être que la grandeur de votre dignité vous » éblouit, & vous empêche de connoître vos foiblesses. Sachez » que vous êtes homme comme les autres. Comment osez-vous » entrer dans le temple de Dieu que vous avez offensé ? Oseriez-» vous étendre vos mains teintes du sang des innocens, pour » recevoir le corps sacré de J. C. Oseriez-vous recevoir son sang » adorable dans une bouche qui a commandé tant de meurtres » injustes ? Retirez-vous, prince, & n'ajoutez pas un nouveau » crime à celui que vous avez commis. « L'Empereur se retira dans son palais les larmes aux yeux, & y demeura huit mois entiers éloigné des sacremens, & vivant en pénitent Le jour de Noël il se leva fort matin, pénétré de douleur de n'avoir point de part à la joie des fideles dans une si grande fête. *Rufin*, un de ses premiers officiers, se chargea d'aller trouver *Ambroise*, pour le porter à user d'indulgence envers l'Empereur, & à abréger

le temps de sa pénitence. Le St. évêque dit à *Rufin*, qu'il ne lui convenoit guere de se rendre le médiateur de l'absolution d'un crime dont il étoit le premier auteur. *Théodose* s'étant présenté à la porte de l'église, malgré cette réponse, *Ambroise* s'avança vers lui, & lui parla avec une magnanimité qui pénétra son cœur. Il le mit ensuite en pénitence publique, leva l'excommunication, & lui permit l'entrée de l'église. La réputation de St. *Ambroise* étoit répandue dans les pays les plus éloignés. L'on venoit de fort loin pour le voir & pour l'entendre, & l'on s'en retournoit saisi d'admiration. Toute la nature lui étoit soumise, & le don des miracles le suivoit par-tout. Quand on vit sa mort approcher, comme on le conjuroit avec larmes de demander à Dieu de le laisser vivre encore quelque temps, il dit: » Je n'ai pas vécu avec » vous, de maniere que j'aie honte de vivre encore quelque temps. » Je ne crains pas aussi de mourir, parce que nous avons à faire » à un bon maître. « Il desiroit trop d'être réuni à J. C. pour demander la prolongation de la vie. Le vendredi-saint, troisieme jour d'avril de l'an 397, conservant toute la liberté de l'esprit dans un corps épuisé par une longue maladie, il rendit l'ame après avoir été vingt-deux ans évêque, & en avoir vécu cinquante-sept. Il laissa plusieurs disciples, dont le plus illustre fut St. *Augustin*. La meilleure édition des œuvres de St. *Ambroise* est celle de Paris, commencée en 1686, & achevée en 1690, en 2 vol. *in-fol.* par les soins des Bénédictins de St. *Maur*. Ses ouvrages y sont divisés en deux parties. La premiere comprend ses traités sur l'écriture-sainte; la seconde, ses écrits sur différentes matieres. On a mis à la tête de la premiere partie son *hexameron* ou traité sur les six jours de la création. Il est renfermé en six livres, qui répondent chacun à un des six jours de la création. Ses autres ouvrages sur l'écriture sont I. Deux livres touchant *Caïn* & *Abel*, figures des deux partis, des méchans & des bons. II. Un sur *Noël* & son arche. III. Deux sur *Abraham*. IV. Un sur *Isaac* & sur la nature de l'ame. V. Deux sur *Jacob*. VI. Un sur *Joseph*. VII. Un des bénédictions des patriarches. VIII. Un sur *Elie*. IX. Un sur *Naboth*. X. Quatre sur *Job* & *David*. XI. L'explication de plusieurs *pseaumes*. XII. Dix livres de commentaires sur l'évangile de St. *Luc*. La seconde partie des œuvres de St. *Ambroise* renferme I. Un traité sur le bonheur de la mort. II. Un sur la fuite du siecle. III. Trois livres des offices. IV. Trois sur les devoirs des vierges. V. Un pour les veuves. VI. Plusieurs sur la virginité. VII. Un traité des mysteres. VIII. Six livres des sacremens. IX. Deux de la pénitence. X. Cinq sur la foi. XI. Trois du St. Esprit. XII. Un du mystere de l'incarnation. XIII. Un grand nombre de lettres. XIV. Deux livres sur la mort de son frere *Satyre*. XV. L'oraison funebre de *Valentinien II*. XVI. Celle de *Théodose*, & quelques hymnes. Il avoit composé divers autres ouvrages que nous n'avons pas, & on lui en a attribué plusieurs qui ne sont pas de lui. Le cantique *Te Deum* a long-temps passé pour être de St. *Ambroise*; mais on convient

maintenant qu'il n'eſt pas de lui, quoiqu'il ſoit fort ancien, puiſqu'il en eſt parlé dans la regle de St. *Benoît*. Les écrits de St. *Ambroiſe* plaiſent & inſtruiſent en même-temps. Ils ſont pleins de force, de vivacité, d'agrémens, de douceur & d'onction. Il y a peu de vérités importantes de la religion, ſoit ſpéculatives ſoit morales, qui ne s'y trouvent ſolidement établies. Quoique ce St. docteur s'attache ordinairement aux ſens ſpirituels & figurés de l'écriture, il ne néglige pas le littéral. La connoiſſance de la langue grecque qu'il poſſédoit parfaitement, le mit en état de choiſir dans les écrits d'*Origene* & des autres peres grecs, ce qu'ils avoient enſeigné de plus important ſur la religion, & d'en enrichir ſes ouvrages. Sa morale eſt pure, & tous les traités qu'il a compoſés ſur ce ſujet ſont excellens. Mais il s'eſt comme ſurpaſſé lui-même dans l'explication du pſeaume 118. Rien n'eſt plus beau ni plus édifiant : c'eſt un tréſor de vérités morales & de maximes de la vie chrétienne, traitées avec autant d'eſprit & d'éloquence, que de zele & de piété.

EXTRAITS DES ŒUVRES DE St. AMBROISE.

§ I.

De l'Ecriture-Sainte.

» L'écriture-ſainte, dit-il, eſt une mer par rapport aux ſens » profonds & cachés qu'elle renferme ; mais cette obſcurité ne » doit point ſervir de prétexte pour ſe diſpenſer de la lire ; & il » faut s'adreſſer à Dieu pour en obtenir l'intelligence. Il eſt le » ſeul véritable docteur des ames, & lui ſeul peut leur découvrir » les ſens cachés de ſes écritures. Ce divin livre eſt pour tout le » monde, & chacun y trouve de quoi guérir ſes plaies, & de » quoi ſe fortifier dans la vertu. Il donne des forces à l'ame, & » affoiblit les paſſions. L'écriture, dit-il encore, eſt pleine de » remedes contre les maladies de l'ame, c'eſt notre refuge dans » les tentations ; nous y trouvons l'onction & la nourriture ca- » pable de nous faire croître dans la vie ſpirituelle. Il faut la lire » chaque jour, goûter ce qui y eſt marqué, méditer ſans ceſſe » les vérités que nous y avons appriſes, nous en remplir & nous en » pénétrer. C'eſt dans de tels pâturages que le troupeau du Sei- » gneur s'engraiſſe. La divine parole eſt un feſtin où l'on trouve » les mets les plus délicieux. C'eſt à chacun de nous à s'en » nourrir, afin que nous arrivions à la vie éternelle. C'eſt un » écueil pour la piété, dit encore ce St. docteur, de s'entretenir » des choſes du monde & de bagatelles dans les converſations » ordinaires, tandis que la parole de Dieu, ſes œuvres admira- » bles rapportées dans les écritures, devroient en être le ſujet » & la matiere.

§ II.

De la Pénitence.

C'étoit par la pénitence que l'on rentroit dans la participation de l'euchariſtie ; mais il falloit, ſelon St. *Ambroiſe*, que cette pénitence fût ſincere, que le pécheur demandât le pardon avec larmes devant tout le peuple. On différoit de le rétablir dans l'uſage des ſacremens, juſqu'à ce que l'on vît de la ferveur & des marques non équivoques d'une vraie converſion. » J'ai connu, » dit cet illuſtre docteur, pluſieurs perſonnes, qui pendant le » temps de leur pénitence ſe ſont gâté le viſage à force de pleurer » leurs péchés, qui ont creuſé leurs joues par le cours de leurs » larmes continuelles, que leurs jeûnes & leurs auſtérités avoient » rendues ſi pâles & ſi défigurées, qu'elles portoient dans un » corps vivant, l'image de la mort même. « Il ajoute que pour être vraiment pénitent, il faut que l'homme renonce à ſoi-même, & qu'il ſe faſſe en lui un changement total. » Il faut, dit-il, renoncer abſolument au monde, il faut donner moins de temps au ſommeil que la nature n'en demande, l'interrompre par des gémiſſemens & des ſoupirs, en employer une partie en prieres. Il étoit ſi perſuadé qu'il eſt infiniment rare de retourner à Dieu par une véritable pénitence, qu'il aſſure qu'il avoit trouvé plus de perſonnes qui avoient conſervé l'innocence du baptême, qu'il n'en avoit trouvé, qui l'ayant perdue, l'euſſent recouvrée par la pénitence. » Il y en a, dit-il, qui ne demandent la pénitence, » qu'afin qu'on leur rende auſſi-tôt l'uſage de la communion. Ces » perſonnes ne deſirent pas tant d'être déliées que de lier le » prêtre ; ni de décharger leur conſcience, que de charger celle » du prêtre, à qui il eſt ordonné de ne point donner le ſaint aux » chiens. La grande maxime par rapport à la pénitence, c'eſt, » dit-il encore, non ſeulement d'effacer ſes péchés par ſes larmes, mais de les couvrir par une vie toute remplie de bonnes » œuvres.

§ III.

De l'Euchariſtie.

» Conſidérez, dit St. *Ambroiſe* aux nouveaux baptiſés, quel » eſt le plus excellent, ou de la nourriture que Dieu donnoit aux » Iſraélites dans le déſert, appellée le pain des anges, ou de la » chair de J. C. laquelle eſt le corps de la vie même. Vous me » direz peut-être : Je vois autre choſe ; comment m'aſſurez-vous » que je reçois le corps de J. C. Prouvons que ce n'eſt pas ce que » la nature a formé ; mais ce que la bénédiction a conſacré, & » que la bénédiction a plus de force que la nature, puiſqu'elle » change la nature même. « Après avoir rapporté les miracles de *Moyſe*, il dit : » Si la bénédiction des hommes a eu le pouvoir

» de changer la nature, que dirons-nous de la consécration di-
» vine où les paroles même du Sauveur operent? Car ce sacre-
» ment que vous recevez, est formé par les paroles de J. C. Que
» si la parole d'*Elie* a pu faire descendre le feu du ciel, la parole
» de J. C. ne pourra-t-elle pas changer la nature des élémens?
» Vous avez lu dans l'histoire de la création du monde, que
» Dieu ayant parlé, tout a été créé? La parole de Dieu qui a
» pu du néant faire ce qui n'étoit pas, ne peut-elle pas changer
» ce qui est en ce qui n'étoit point? Car il n'y a pas moins de
» pouvoir à donner l'être qu'à le changer. Mais pourquoi em-
» ployer ici ces raisonnemens? Servons-nous plutôt des exem-
» ples que J. C. nous fournit; & par le mystere de son incarna-
» tion, établissons la vérité de celui de l'eucharistie. Est-ce selon
» l'ordre naturel que J. C. est né de *Marie?* N'est-il pas évident
» au contraire, que c'est par miracle qu'une vierge est devenue
» mere? Or ce corps même que nous produisons par la parole,
» est le même qui est né de *Marie?* Pourquoi chercher l'ordre de
» la nature dans la production du corps de J. C. dans l'eucha-
» ristie, puisque J. C. est né d'une vierge contre l'ordre de la
» nature? C'est la véritable chair de J. C. qui a été crucifiée &
» ensevelie; c'est donc elle aussi qui est véritablement dans ce
» sacrement; J. C. le déclare lui-même en disant: *Ceci est mon*
» *corps.* Avant la consécration qui se fait par ces paroles célestes,
» on donne à ce qui est sur l'autel un autre nom; mais après la
» consécration cela est nommé le corps de J. C. Il dit lui-même
» que ce qui est dans le calice est son sang: avant la consécration
» cela s'appelle d'un autre nom, mais après la consécration on
» l'appelle sang, & vous répondez *amen*, c'est-à-dire, il est
» vrai. Croyez donc de cœur ce que vous confessez de bouche,
» & que vos sentimens intérieurs soient conformes à vos paroles:
» J. C. est dans ce sacrement, parce que ce sacrement contient
» le corps de J. C. Cette viande céleste fortifie notre cœur; ce
» breuvage remplit de joie le cœur de l'homme. « St. *Ambroise*
dit que quiconque assiste au saint sacrifice, doit avoir conservé
ou recouvré la grace; qu'on ne doit point approcher des autels
sans la charité, & sans avoir été auparavant guéri des maladies
de son ame. Il donne à la célébration des saints mysteres le nom de
Messe, remarquant qu'on ne la commençoit qu'après le renvoi des
cathécumenes & des compétans, à quoi on avoit donné le sym-
bole dans le baptistere. Il offroit tous les jours le saint sacrifice
pour son peuple, & quelquefois dans des maisons particulieres,
comme il fit dans la maison d'une dame qui l'en avoit prié lorf-
qu'il étoit à Rome. Ce fut dans cette occasion qu'une femme pa-
ralytique qui s'y étoit faite porter, fut guérie par l'impositon des
mains du saint évêque.

§ IV.

Des Pſeaumes.

» Les pſeaumes, dit St. *Ambroiſe*, ſont le langage de tous » les fideles ; c'eſt la voix de l'égliſe ; c'eſt la profeſſion de la » foi la plus diſtincte ; c'eſt le cri de joie & d'alégreſſe des » enfans de Dieu ; ils chaſſent la colere, ils nous délivrent de » nos inquiétudes, ils diſſipent nos chagrins, ils nous défen- » dent la nuit contre l'ennemi de notre ſalut, ils nous en- » ſeignent pendant le jour la loi du Seigneur, ils ſont pour » nous un bouclier impénétrable quand nous ſommes dans la » crainte, & un cantique de joie quand nous ſommes dans la » paix. Dès le commencement du jour on chante des pſeaumes, » on en chante de même quand le jour finit. L'apôtre ordonne » aux femmes de ſe taire dans l'égliſe, mais elles peuvent rompre » le ſilence pour chanter un pſeaume. Les pſeaumes conviennent » à tout âge, & à tout ſexe. Les vieillards quittent pour les chan- » ter, cet air grave & ſérieux qui accompagne la vieilleſſe ; ceux qui » ſont dans l'âge le plus tendre, les chantent ſans appréhender » que leur chant les porte à la molleſſe : on les chante dans un » âge plus avancé ſans reſſentir les atteintes de la volupté. Les » jeunes filles ne courent aucun riſque pour leur pudeur quand, » d'une voix tendre & délicate, elles chantent ces ſaints canti- » ques, & quoique les enfans aient ordinairement de la ré- » pugnance à apprendre, ils apprennent néanmoins un pſeaume » avec plaiſir. L'incarnation de J. C. ſa naiſſance, ſa paſſion, » ſa réſurrection, ſon aſcenſion ſont prédites dans les pſeaumes. » On y apprend à éviter le péché, & à ne pas rougir de la » pénitence. L'exemple d'un ſi grand Roi & d'un ſi grand pro- » phete me retient, dit St. *Ambroiſe*, & m'empêche de tomber ; » ſi j'ai eu le malheur de pécher, il m'anime à le confeſſer & à » me relever de mes chûtes.

II. AMBROISE LE CAMALDULE, né à Portico dans la Romagne, apprit le grec à Veniſe ſous *Emanuel Chyſoloras*. Il entra dans l'ordre des Camaldules en 1400, à l'âge de 22 ans. Après y avoir exercé des emplois conſidérables pendant 30 ans, il en fut élu général en 1431. Il fut envoyé par le pape *Eugene IV*, au concile de Bâle, où il ſoutint avec vigueur les intérêts du St. Siege. Il ſe fit admirer enſuite aux conciles de Ferrare & de Florence par ſa facilité à s'énoncer en grec. Il fut même chargé de dreſſer le formulaire d'union entre l'égliſe grecque & latine. *Coſme* de *Médicis* le conſidéroit beaucoup ; & les ſavans de ſon temps recherchoient ſon amitié. L'étude ne le rendit point farouche, ni la piété ſévere, & il paroiſſoit toujours d'un humeur agréable. Il mourut en 1439 à 61 ans. Ses principaux ouvrages ſont I. Des traductions des auteurs grecs, de la vie de St. *Jean Chriſoſtome* écrite par *Pallade* ;

du *pré ſpirituel ;* de l'échelle de St. *Jean Climaque ;* de quelques ſermons de St. *Ephrem ;* des livres attribués à St. *Denis* l'Aréopagite ; de quelques ouvrages de St. *Athanaſe*, de St. *Baſile*, de St. *Chriſoſtome* & de pluſieurs autres peres. II. Un *voyage en Italie*, où il décrit les déréglemens de pluſieurs monaſteres où il avoit été. III. Vingt livres de *lettres*, dont l'édition eſt due aux ſoins des peres *Martenne* & *Durand*, Bénédictins de la congrégation de St. *Maur*, & fait la plus grande partie du tome III de leur collection imprimée en 1724, en 3. vol. *in-fol.* Quoiqu'une partie des lettres d'*Ambroiſe* roule ſur les affaires de ſon ordre, il y en a un grand nombre qui renferment beaucoup d'avis importans, de conſeils utiles, de réflexions judicieuſes. Mais les *lettres* qui intéreſſent le plus, ſont celles qu'il a adreſſées au pape *Eugene IV*, parce qu'on y trouve diverſes particularités ſingulieres ſur les conciles de Bâle & de Florence : & celles qui ſont écrites à *Nicolas*, citoyen de Florence, à *François Barbara*, à *Léonard Juſtiniani*, &c. Celles-ci renferment beaucoup d'anecdotes littéraires. Les éditeurs de ces lettres y ont joint les préfaces qu'*Ambroiſe* a miſes à la tête de ces différentes traductions ; & les lettres de divers ſavans à *Ambroiſe*. La vie de l'auteur n'eſt pas le moindre ornement de cette édition. Il ne faut pas oublier qu'*Ambroiſe* étoit quelquefois traducteur infidele, & qu'il ſe donnoit de trop grandes libertés dans ſes verſions.

AMELOTE, (*Denis*) né à Saintes en 1606, fut ordonné prêtre en 1632, & entra dans l'Oratoire en 1650, où il demeura juſqu'à ſa mort arrivée en 1678. Nous avons de lui pluſieurs ouvrages. Les principaux ſont I. La *vie de Charles de Gondren, ſecond ſupérieur général de l'Oratoire*, in-4°, Paris 1643, & *in-8°* en 1654. II. La *vie de ſœur Marguerite du St. Sacrement, Carmelite du monaſtere de Beaune*, in-4°, 1654 & 1655 à Paris, chez *Pierre* le *Petit*. Cet ouvrage ſouffrit beaucoup de contradictions, & il eſt plein de petiteſſes. III. *Traité des ſouſcriptions*, in-4°, 1661. IV. *Harmonie ou concorde des quatre évangéliſtes*, en françois *in-12*, Paris 1669, & en latin, Paris 1670. V. *Abrégé de la théologie, ou des principales vérités de la religion*, à Paris, chez *Muguet*, 1675, *in-4°*. VI. Les *épîtres & les évangiles de toute l'année, avec l'ordinaire de la ſainte Meſſe*, en latin & en françois, *in-12*. VII. L'ouvrage du pere *Amelote* qui a fait le plus de bruit, eſt ſa traduction françoiſe du nouveau teſtament, qu'on a ſouvent imprimée avec des notes & ſans notes, en différens temps & en diverſes formes, dont on peut voir le détail dans la *bibliotheque ſacrée* du pere le *Long*, page 337, *in-fol.* Quant à la premiere édition qui fut imprimée en 4 vol. *in-8°*, les deux premiers vol. qui contiennent les quatre évangiles & les actes des apôtres, parurent en 1666 ; le troiſieme qui renferme les épîtres de St. *Paul*, fut publié en 1667 ; le quatrieme ne parut qu'en 1670. Dans la préface

de cette traduction, le pere *Amelote* assure qu'il a eu en main & confronté tous les manuscrits de la bibliotheque vaticane, vingt manuscrits de France, seize d'Espagne, tous ceux d'Italie, d'Angleterre, des pays du Nord & du fond de la Grece. Il est cependant certain, qu'il n'a jamais vu ces manuscrits; & il a lui-même avoué, que tout ce qu'il avoit dit à ce sujet n'étoit qu'une ruse. Voici ce que nous trouvons dans l'*histoire eccl.* de M. *Racine* au sujet de cette traduction. Les MM. de Port-Royal se préparoient à publier la version connue sous le nom de *testament de Mons.* » Mais le pere *Amelote* de l'Oratoire qui » étoit sur le point de faire paroître avec beaucoup d'éclat une » traduction du *nouveau testament* sous son nom, employa tout » le crédit qu'il avoit chez le chancelier, où il en avoit effec- » tivement beaucoup, pour l'empêcher d'accorder le privilege » qu'on lui demandoit. C'est ce qui causa d'autant plus d'indigna- » tion à ceux qui s'étoient entremis pour faire avoir un privilege » à MM. de Port-Royal, qu'on savoit que la traduction que le » pere *Amelote* se proposoit de donner au public, n'étoit pro- » prement que celle de ces messieurs qu'il avoit déguisée, & » où il avoit fait de petits changemens, ayant trouvé moyen » d'avoir une copie des quatre *évangiles*, qui étoit entre les » mains de M. le marquis de *Laigue*. Il fit demander le reste de la » traduction par M. *Pinette*, fondateur de la maison de l'institu- » tion de l'Oratoire où ce marquis demeuroit; mais celui-ci » qui avoit été surpris pour les évangiles, ne le put être pour » les épîtres de St. *Paul*, & refusa absolument de les prêter. » De sorte que le pere *Amelote*, comme on l'a vu par son » ouvrage, ne put s'accommoder du travail de ces messieurs » que dans sa seconde édition, après la publication du *nouveau* » *testament de Mons.* Ce pere, dont la prévention & l'animo- » sité contre MM. de Port-Royal avoient assez éclaté dans les » écrits qu'il avoit publiés contr'eux, non content d'avoir profité » de leur travail, prétendoit s'en attribuer toute la gloire; & pour » les empêcher de publier leur traduction, il tâcha en 1665 de » faire approuver la sienne par l'assemblée générale du clergé » qui se tenoit alors. En effet il n'oublia rien pour engager » cette assemblée à l'autoriser, en supposant que deux prélats » au nom de l'assemblée de 1655 l'avoient chargé d'y travailler. » Mais M. l'archevêque de Sens qui avoit présidé à l'assemblée » de 1655 & qui présidoit encore à celle de 1665, ne se souve- » nant point que la premiere de ces assemblées eût fait choix du » pere *Amelote* pour cette traduction, & n'en trouvant rien » après bien de recherches dans les procès-verbeaux de l'assem- » blée de 1655, rompit toutes les mesures que ce pere avoit » prises pour faire adopter sa traduction par le clergé de » France.

AMMONIUS, philosophe célebre du second siecle, étoit d'Alexandrie, & naquit de parens chrétiens qui l'éleverent dans

dans leur religion. Son premier métier fut de transporter du bled dans des sacs, ce qui le fit surnommer *Saccas*. S'étant appliqué depuis à la philosophie, il l'enseigna avec tant de succès qu'il mérita d'avoir pour disciples, *Origene*, *Photin*, & plusieurs autres hommes célebres. Les auteurs païens ont donné de grands éloges à ce philosophe, quoiqu'il fût chrétien; & St. *Jerome* l'a mis au rang des écrivains ecclésiastiques. Il avoit composé plusieurs ouvrages, & *Eusebe* en marque un particulier, intitulé: *De la conformité de Moyse avec Jesus*; mais son principal étoit son *diatressaron* ou *monotessaron*: c'est-à-dire, un évangile composé des quatre, ou une espece de concorde des quatre évangélistes, qu'il avoit fait avec beaucoup de travail & d'étude. C'est sur cet ouvrage qu'*Eusebe* dressa ses canons évangéliques. Plusieurs auteurs croient que cette concorde est celle qui porte maintenant le nom de *Tatien*; mais cela n'est pas entiérement certain. Celle qui est inférée sous son nom dans la bibliotheque des peres, n'est ni de lui ni de *Tatien*.

AMOLON, voyez AMULON.

AMOUR, (*Louis Gorin de St.*) docteur de Sorbonne, étoit fils d'un cocher du corps du Roi & filleul de *Louis XIII*. Il fit ses études avec succès dans l'université de Paris, & il en fut élu recteur, n'étant que bachelier. Pendant son rectorat il fit des visites dans les colleges, & ces visites lui attirerent des ennemis. Il reçut le bonnet de docteur en 1644, & cinq ans après il se distingua dans l'affaire des *cinq propositions*. Les évêques qui demandoient la distinction des sens des cinq propositions, le députerent à Rome avec quelques autres docteurs sous *Innocent X*. Il travailla fortement avec ses collegues à faire réussir le dessein de ces évêques; mais n'en ayant pu venir à bout, il revint en France. Il y soutint la cause de M. *Arnauld* dans la faculté de théologie de Paris; & n'ayant pas voulu signer la condamnation de ce docteur, il en fut exclus. Il fit imprimer en 1662 un *journal* de ce qui s'étoit passé à Rome touchant l'affaire des cinq propositions. Ce journal qui forme un petit *in-folio*, est curieux & intéressant. M. de St. *Amour* mourut en 1687. On a de lui plusieurs écrits sur les affaires de l'église, qu'on ne lit plus. A l'égard de son journal, il a reçu les plus grands éloges & essuyé les plus grandes critiques. Ecoutons d'abord ce qu'en ont dit les disciples de *Janfénius*. » On y trouve suivant l'un d'eux, un détail exact de toutes les » manœuvres qu'employerent les ennemis de *Janfénius*, pour » faire condamner son ouvrage; & l'on doit d'autant plus » compter sur l'exactitude du récit, que M. de St. *Amour* le » plus sincere, le plus ingénieux des hommes, avoit été pré- » sent & avoit presque toujours eu la principale part à ce qu'il » rapporte. C'est en vain que le Jésuite *Annat* entreprit de » réfuter cet ouvrage; sa critique pleine de mauvaise foi, ne » fit tort qu'à son auteur. « (*Dictionnaire critique*, article St.

Amour). Ecoutons à préſent un écrivain Jéſuite. Si on l'en croit, le journal de St. *Amour* fut compoſé par MM. *Arnauld* & de *Sacy*. Le roi *Louis* le Grand ayant fait examiner ce livre par pluſieurs prélats & docteurs, le rapport unanime fut : » que » l'héréſie de *Janſénius* étoit ouvertement ſoutenue & renou- » vellée dans ce journal : que les auteurs & les défenſeurs de » cette ſecte y étoient extraordinairement loués, & les docteurs » catholiques chargés d'injures ; que les Papes, les cardinaux, » les évêques, les docteurs, les religieux y étoient traités » avec un mépris & une impudence inſupportable : enſorte que » ces livres étoient dignes des peines que les loix décernent » contre les livres hérétiques. « Sur cet avis le Roi rendit en ſon conſeil, le 4 janvier 1664, un arrêt qui condamna ce livre à être brulé par la main du bourreau. Le journal de St. *Amour* fut auſſi condamné à Rome le 28 mars 1664. (*Dict. des livres janſéniſtes*, lettre J).

AMPHILOQUE, (*St.*) fut un des plus illuſtres évêques de ſon ſiecle, & l'un des plus généreux défenſeurs de la foi ancienne contre les attaques des hérétiques. Il avoit une liaiſon intime avec St. *Baſile* & St. *Grégoire* de Nazianze ; & St. *Jerome* les joint tous trois pour la ſcience tant eccléſiaſtique que profane. L'hiſtoire d'un évêque, auſſi célebre dans l'antiquité que St. *Amphiloque*, nous eſt très-peu connue. Il fut fait malgré lui évêque d'Icone, capitale de la Licaonie, où il s'acquita des devoirs de ſon miniſtere avec un zele apoſtolique. Il aſſiſta à divers conciles, & travailla de concert avec ſon cher ami St. *Baſile* à remédier aux maux de l'égliſe. Il combattit avec ſuccès l'héréſie des Macédoniens. M. *Cotelier* a donné au public une lettre importante de cet illuſtre évêque, où il prouve ſolidement la divinité du St. *Eſprit*. Il attaqua auſſi les Meſſaliens, & les réfuta avec beaucoup de force & de lumiere. Il avoit auſſi écrit ſur le myſtere de l'incarnation, & avoit prouvé la diſtinction des deux natures en J. C. & l'unité de perſonne. Mais nous avons perdu la plupart de ſes ouvrages. Les auteurs eccléſiaſtiques & les conciles ne nous en ont conſervé que quelques fragmens. On ignore l'année de ſa mort. On croit qu'elle arriva avant l'an 403. Voyez les *mémoires de Tillemont*.

AMULON ou AMOLON, archevêque de Lyon, avoit été diacre de cette égliſe ſous *Agobard*, auquel il ſuccéda en 841. Il préſida au concile de Lyon tenu l'an 845, & fut très-conſidéré de l'empereur *Charles* le Chauve. Ce prélat étoit ſavant dans la langue hébraïque. On lui attribue I. Un traité contre les Juifs. II. Un autre ſur la prédeſtination & le libre arbitre. III. Un autre traité qui contient un recueil de ſentences de St. *Auguſtin* ſur le même ſujet. *Baluze* a fait réimprimer ces ouvrages dans ſa nouvelle édition d'*Agobard*. (Voyez AGOBARD). Il y a ajouté une lettre d'*Amulon* à *Théobalde* de Langres.

I. ANASTASE SINAITE, fut l'ornement du monaſtere du

mont Sinaï. L'empereur *Juſtinien* le voulut chaſſer de Conſtantinople, parce qu'il s'oppoſoit à l'erreur des hérétiques appellés *incorruptibles* ; c'eſt-à-dire, qui ſoutenoient que J. C. avant ſa réſurrection, avoit eu une chair incorruptible & incapable de ſouffrance. La mort empêcha ce prince de ſe ſouiller par cette violence. L'empereur *Juſtin* le Jeune l'exila enſuite en 572, mais il fut rappellé par *Maurice* en 595, & mourut dans un âge très-avancé. Nous avons ſous ſon nom divers traités, que l'on ne convient pas être tous de lui. Ceux qu'on ne lui conteſte point, ſont I. Le *guide du vrai chemin*, écrit contre les Acephales en grec & en latin, & qui parut à Ingolſtad en 1606 par les ſoins du Jéſuite *Gretſer*, qu'il accompagna d'une traduction latine. Ce livre eſt rare. II. Onze livres de *conſidérations anagogiques* ſur la création du monde. III. Cinq livres dogmatiques de théologie. IV. Quelques ſermons ou *homélies*, qu'on trouve dans la *bibliotheque des peres*.

II. ANASTASE, apocriſiaire ou nonce de l'égliſe de Rome dans le ſeptieme ſiecle, fut perſécuté par les Monothélites, & écrivit une lettre à *Théodoſe*, prêtre de Gangre, ſur la mort de St. *Maxime* abbé : elle eſt dans le recueil d'*Anaſtaſe* le bibliothécaire. *Anaſtaſe* fut renfermé dans un château le 11 octobre 666.

III. ANASTASE, le bibliothécaire, abbé romain, à Fleuri dans le neuvieme ſiecle, ſous les papes *Nicolas I*, *Adrien II* & *Jean VIII*. La bibliotheque de l'égliſe de Rome dont il eut le ſoin, n'empêcha pas qu'on ne lui confiât diverſes affaires qu'il traita avec l'Empereur & les prélats d'Orient. *Anaſtaſe* ſavoit très-bien le grec & le latin. Il aſſiſta au huitieme concile où il fut fort utile aux légats du Pape. Il a traduit les actes de ce concile, ceux du ſeptieme, & pluſieurs autres monumens de l'égliſe grecque. On le croit auſſi auteur des vies des Papes : il eſt du moins certain qu'il a écrit pluſieurs de ces vies. MM. *Bianchini* & *Muratori* ont donné une édition de ces vies, le premier à Rome en 1718 & 1723, le ſecond dans ſon grand recueil des écrivains d'Italie en 1723. *Anaſtaſe* eſt auſſi l'auteur de l'*hiſtoire miſcellanée* attribuée autrefois à *Paul* diacre, & d'un recueil des pieces concernant l'hiſtoire des Monothélites donné en 1630 par le pere *Sirmond*, & de la vie de St. *Démétrius* martyr.

IV. ANASTASE, (*St.*) moine & hermite dans le onzieme ſiecle, naquit à Veniſe d'une famille diſtinguée, & ſe retira au mont St. *Michel*, où il embraſſa la profeſſion monaſtique. *Hugues*, abbé de Cluni, l'appella auprès de lui ; mais *Anaſtaſe* le ſupplia de lui permettre de ſe retirer dans les Pyrénées pour y mener la vie hérémitique. Il mourut ſaintement en 1086. On a de lui un petit écrit en forme de lettre, où il fait ſa profeſſion de foi ſur l'euchariſtie, & l'appuye ſur les textes de l'évangile qui prouvent la croyance de l'égliſe catholique ſur ce

myſtere. C'eſt une réponſe à *Guillaume*, abbé de Cormeilles, ſon ami, qui, à l'occaſion des erreurs de *Berenger*, lui avoit demandé ce qu'il penſoit ſur ce ſujet.

ANATOLE, évêque de Laodicée dans le troiſieme ſiecle, étoit d'Alexandrie. Il établit une école de philoſophie dans cette ville, & il y profeſſa lui-même. Il fut élevé aux premieres charges, & s'en acquitta avec ſuccès. Ayant paſſé par Laodicée en allant à Antioche, il fut élu évêque de cette ville en 269. On ne ſait pas préciſément l'année de ſa mort; mais l'égliſe grecque l'honore comme martyr le 4 octobre. Nous avons d'*Anatole* un traité de la pâque donné par *Bucherius*, & l'on ne peut douter, que ce ne ſoit un ouvrage ancien; puiſque l'auteur marque que la coutume de célébrer en Aſie la pâque le quatorzieme de la lune de mars, ſans avoir égard au dimanche, venoit d'être abolie dans ce pays-là. *Anatole* étoit ſavant dans l'arithmétique, dans la géométrie, dans la phyſique, dans l'aſtronomie, dans la grammaire & dans la rhétorique.

I. ANDRADA, (*Diego* DE PAÏVA) de Conimbre, s'engagea dans l'état eccléſiaſtique, & fit ſa principale étude de l'écriture & des peres. Son zele le portoit à faire des miſſions pour inſtruire les ignorans, lorſque la providence le deſtina à un autre emploi, qui fut plus avantageux à toute l'égliſe. Le roi de Portugal, *Sébaſtien*, l'envoya au concile de Trente, pour y aſſiſter en qualité de théologien. Il étoit alors âgé de 33 ans, & il y compoſa ſon ouvrage des explications orthodoxes, ſous ce titre: *Explicationum orthodoxarum, lib. X.* Il laiſſa encore une défenſe du concile de Trente, auſſi en latin, contre le livre qu'avoit publié *Chemnitius* proteſtant, intitulé: *Examen concilii Tridentini.* La défenſe d'*Andrada* fut imprimée en 1578, *in*-4°.

II. ANDRADA, voyez THOMAS DE JESUS.

III. ANDRADA, (*Alphonſe d'*) Jéſuite eſpagnol, natif de Tolede, avoit enſeigné la philoſophie. Ce fut en 1612 qu'il prit l'habit de la ſociété. Il profeſſa enſuite la théologie morale, fut qualificateur au tribunal de l'inquiſition en Eſpagne, & travailla avec zele dans les miſſions de ce royaume pendant 50 ans. Il mourut à Madrid en 1672. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages de piété en eſpagnol, dont on peut voir la liſte dans la *bibliotheque des Jéſuites.*

I. ANDRÉ DE CRETE dit le *Jéroſolimitain*, archevêque de Crête, aujourd'hui Candie, a fleuri dans les ſeptieme & huitieme ſiecles. Il étoit de Damas, & fut moine à Jéruſalem. Ses vertus & ſes écrits le rendirent cher à l'égliſe de cette ville. S'étant rendu à Conſtantinople, il s'y fit admirer dans les diſputes qu'il eut contre les Monothélites, & il fut retenu pour être l'un des diacres du clergé de cette ville. L'archevêché de Crête lui fut décerné quelque temps après, & il mourut vers l'an 720. Ce St. prélat a laiſſé divers ouvrages, mais ſur-tout un grand nombre de *ſermons* ſur différens ſujets, recueillis par le pere

Combefis, & imprimés en grec & en latin en 1644.

II. ANDRÉ, (*Antoine*) Frere Mineur, disciple de *Scot*, étoit arragonois, & mourut vers l'an 1320. Nous avons de lui, I. Un commentaire sur le livre des sentences, imprimé à Venise en 1578 & 1584. II. Un traité sur les principes de *Gilbert de la Porrée*, imprimé au même endroit l'an 1512 & 1517. III. Divers *commentaires* sur les livres d'*Aristote* & de *Boëce*, imprimés au même en 1480, 1509 & 1517.

III. ANDRÉ, abbé du monastere de St. *Michel* les Bamberg de l'ordre de St. *Benoît*, mourut vers l'an 1519. Nous avons de lui, I. Un ouvrage sur les Papes, archevêques, évêques, abbés & abbesses de l'ordre de St. *Benoît*, qui ont été canonisés. II. La vie d'*Odon* ou d'*Othon*, apôtre de la Poméranie. Le pere *Gretser* a publié ce dernier ouvrage, qui est en 4 livres. Il y a eu plusieurs autres *André*; mais la plupart ne méritent pas qu'on en fasse mention.

ANDREUCCI, (*André-Jerome*) Jesuite, né à Viterbe en Italie en 1684, se livra aux matieres théologiques, après avoir professé les humanités & la philosophie. Nous avons de lui, I. *Introduction à l'état ecclésiastique*, à Rome 1724, *in*-12. II. Le *culte dû à Dieu ou courte exposition des trois vertus théologales, la foi, l'espérance & la charité :* à Pavie 1727, *in*-12, à Venise 1728, & à Rome 1729. III. La *vie de St. Emidius, évêque d'Ascoli*, avec des prieres & des exercices pour trois jours, à Rome 1728, *in*-12. IV. *Pratique de la confession & de l'obligation d'instruire le peuple de ce qui concerne la foi*, à Venise en 1737, *in*-12. V. *Traité contre l'observation des songes*, où l'on montre que les songes ne prédisent rien, & qu'il est superstitieux, criminel & dangereux d'en tirer des conséquences, à Rome 1740, *in*-12, sous le nom supposé de *Gafori*. Tous ces ouvrages sont en italien, & la plupart ont eu plusieurs éditions. Nous avons aussi de lui un grand nombre d'ouvrages en latin sur la pénitence, sur l'eucharistie, sur les devoirs des prêtres, sur ceux d'un confesseur de religieuses, &c.

I. ANGE CLAVASIO, religieux Franciscain, né dans le bourg de ce nom dans l'état de Genes, eut beaucoup de part à la bienveillance de *Sixte-Quatre* & de quelques autres Papes. Il composa I. Une somme de cas de conscience, dite *summa angelica*. II. Un traité des restitutions. III. Un autre, intitulé : *Arca fidei*. Ce religieux mourut à Coni en Piémont en 1495.

II. ANGE ROCCA, naquit à Rocca-Contrata dans la Marche d'Ancone. L'ordre des hermites de St. *Augustin* le revêtit de son habit. Il étudia successivement à Rome, à Venise, à Perouse & à Padoue, où il reçut le bonnet de docteur. Revenu à Venise il y prêcha avec tant d'applaudissement, que son général l'appella à Rome, où il mourut en 1620 à 75 ans. Ce religieux excelloit dans la connoissance de la théologie positive & des antiquités ecclésiastiques. Le pape *Sixte-Quint* l'employa pour con-

duire l'impreſſion des bibles, des conciles & des Sts. peres. Le pape *Clement VIII*, le voulant récompenſer de ſes travaux, le fit ſacriſtain apoſtolique & évêque de Tagaſti. Il recueillit dans le couvent des religieux Auguſtins de Rome, l'excellente bibliotheque, qu'il appella de ſon nom la *bibliotheque angelique*. Elle eſt ouverte tous les matins aux curieux. Les ouvrages ſeuls qu'il a compoſés, peuvent former une bibliotheque. Voici les principaux. I. *Bibliotheca vaticana*. II. *Bibliotheca theologica & ſcripturalis*. III. *Commentarius de ſacro ſancto Chriſti corpore ſummis Pontificibus iter conficientibus præferendo*. Il compoſa ce traité dans le temps que le pape *Clement VIII* vint à Ferrare en 1598. On porta alors le St. Sacrement une journée au-devant de ce Pontife, comme le cardinal *Bentivoglio* l'a remarqué dans ſes *mémoires*.

ANGELOME, religieux françois de l'ordre de St. *Benoît*, dans l'abbaye de Luxeu en Bourgogne, vivoit dans le neuvieme ſiecle. Nous avons de lui, I. Des *ſtromates*, ou tapiſſeries ſur les quatre livres des Rois, & ſur le cantique des cantiques. Ce ſont des commentaires allégoriques & myſtiques, où il a tiſſu des paſſages de pluſieurs peres, ſuivant le goût de ſon ſiecle. II. Un traité des *offices divins*, imprimé à Rome en 1666.

ANGRIANUS ou ANGRIANI, (*Michel*) général de l'ordre des Carmes, floriſſoit dans le quatorzieme ſiecle & au commencement du quinzieme. Il étoit de Boulogne en Italie, où il prit l'habit religieux & où il étudia. Il paſſa enſuite à Paris, où il reçut le bonnet de docteur. De retour en Italie, il eut l'eſtime des Papes & des évêques & gouverna cinq ans ſon ordre en qualité de général. Il mourut en 1416, après avoir publié pluſieurs ouvrages, dont le plus conſidérable eſt un *commentaire* ſur les pſeaumes, intitulé : *Incognitus in pſalmos*. Il en compoſa encore d'autres ſur St. *Matthieu*, ſur les morales de St. *Grégoire*, &c.

ANNAT, (*François*) Jéſuite, né à Rhodez en 1590, fut élevé aux premieres places de ſon ordre. Il étoit provincial de la province de France, lorſqu'il fut choiſi en 1654, pour être confeſſeur du roi *Louis XIV*. Il exerça cet emploi délicat pendant 16 ans. Au milieu des occupations que lui donnoit ſon miniſtere, il éclata extrêmement contre les diſciples de *Janſénius*, & eut grande part à la condamnation que fit le pape *Alexandre VII* des propoſitions de cet évêque, & à la ſignature du formulaire. Il attaqua auſſi vivement la verſion du nouveau teſtament, imprimée à Mons ; mais tous ces ouvrages n'eurent qu'un cours paſſager. Enfin ſon grand âge lui ayant affoibli l'ouïe, il demanda au Roi la permiſſion de ſe retirer. Il mourut quatre mois après ſa ſortie de la cour en 1670 à 81 ans. On a de lui pluſieurs ouvrages en latin & en françois ſur les affaires du temps. On imprima les latins en 3 vol. *in*-4° en 1666. Ces ouvrages ſont précédés de quelques avertiſſemens au lecteur,

& de quelques notes sur le *journal* de St. *Amour*. Ils sont meilleurs, suivant Bayle, que les françois ; parce que le pere *Annat* avoit plus d'habitude de traiter une matiere de théologie selon la méthode des écoles, que de la tourner selon le génie du siecle. Les Jésuites ont beaucoup loué la modestie, le désintéressement & le zele du pere *Annat* ; mais si ce que dit de lui M. *Racine* est vrai, ce zele étoit bien peu éclairé. Il se mit suivant cet historien à la tête de tous les ennemis de M. *Pavillon* évêque d'Alet, & se servit de manœuvres indignes pour le perdre dans l'esprit du Roi. » Les jeunes Jésuites pour fournir » des armes aux combattans, s'occupoient dans le cabinet à » fabriquer des libelles diffamatoires, qu'ils répandoient de tous » côtés, & dont ils envoyerent de copies jusqu'à Rome. Les » régens de leurs colleges de Toulouse & de Carcassonne se ser- » voient de leurs écoliers pour multiplier les copies de ces mi- » sérables libelles. Toute la France s'en trouva inondée. » Comme plusieurs étoient remplis d'histoires faites à plaisir, » de contes divertissans, revêtus de circonstances ridicules & » impertinentes, & embellis de tours romanesques, familiers » à ces petits écrivains, ils étoient lus par toutes sortes de gens » qui y trouvoient à s'amuser. Les dévots & les dévotes des » bons peres croyoient tous ces contes comme des articles de » foi ; mais toutes les personnes sensées s'en moquoient. Le » P. *Annat* fit choix de quelques-unes de ces historiettes pour » en divertir Sa Majesté, & il en tiroit toujours quelques » conséquences sérieuses pour aller à son but. Qu'on remarque » bien cet artifice des Jésuites auprès des princes. Mais » *Louis XIV* naturellement équitable témoigna à son confesseur » qu'il n'approuvoit pas qu'on traitât si indignement un des plus » grands évêques de tout son royaume.

ANNE-COMNENE, fille de l'empereur *Alexis Comnene*, dit l'*Ancien*, & d'Irene, s'est rendue plus illustre encore par son savoir & par son esprit que par son rang & par sa naissance. *Zonare* assure que cette princesse aimoit l'étude avec une ardeur extrême. Elle s'attacha non seulement à l'histoire & aux belles lettres, mais encore à la philosophie. Elle écrivit en 15 livres l'histoire du regne de l'empereur *Alexis Comnene*, son pere, depuis l'an 1069, jusqu'à l'an 1118. Ce regne avoit été de 37 ans 4 mois & 15 jours, depuis le premier jour d'avril qu'*Alexis* se fit couronner en 1081, jusqu'à sa mort arrivée le 15 août 1118. *Anne-Comnene* promet d'être vraie dans les faits & juste dans ses jugemens ; cependant son ouvrage est un éloge continuel de son pere. Les auteurs latins le peignent avec des couleurs bien différentes : mais peut-être qu'ils étoient trop prévenus contre ce prince, comme *Anne* pouvoit aussi l'être trop en sa faveur. Nous avons diverses éditions de cet ouvrage, enrichies de notes savantes ; & le président *Cousin* en a publié une traduction françoise. La princesse *Anne* écrivoit d'un style pur &

animé : & on a comparé son histoire d'*Alexis* à celle d'*Alexandre* par *Quinte-Curce*. Voyez le nouveau *dictionnaire historique*, en 4 vol. *in*-8°.

ANSEGISE, écrivain françois, embrassa la profession monastique dans le monastere de Fontenelle, dont il devint abbé en 825. L'empereur *Charlemagne* qui en faisoit beaucoup de cas, le mit à la tête de cette abbaye. *Ansegise* y fit revivre l'esprit de St. *Benoît* & une exacte discipline, rétablit les édifices, y en ajouta de nouveaux, orna l'église, augmenta la bibliotheque, & en devint comme second fondateur. Il mourut en 833. On lui est redevable du premier recueil des capitulaires de nos Rois. Ce fut l'an 827, qu'il rassembla toutes ces pieces, & en forma un corps d'ouvrage divisé en 4 livres. Le premier contient les capitulaires de *Chalemagne* concernant les matieres ecclésiastiques, en 62 articles. Le second renferme ceux de *Louis* le Débonnaire touchant les mêmes matieres, en 48 articles. Le troisieme comprend les capitulaires de *Charles* sur les matieres profanes, en 19 articles; & le quatrieme, ceux de *Louis* le Débonnaire sur les mêmes matieres en 77 articles. Cette collection a été fort célebre; *Louis* le Débonnaire l'adopta, & la revêtit de son autorité. *Charles* le Chauve, son fils, la citoit, comme ayant force de loi dans l'usage public. L'édition la plus exacte que nous en ayons, est celle que M. *Baluze* a insérée dans sa collection des *capitulaires*, imprimée en 2 vol. *in-fol.* en 1677.

I. ANSELME, (*St.*) né l'an 1033 dans la ville d'Aouste, fut attiré en Normandie par la réputation de *Lanfranc*. Il étoit infatigable dans l'application à l'étude, & en même temps il mortifioit son corps par les veilles, le froid & la faim. Il embrassa la vie monastique dans l'abbaye du Bec, à l'âge de vingt-sept ans. Trois ans après, *Anselme* fut élu prieur, & s'appliqua alors avec plus de liberté à l'étude de la théologie. Il y fit de si grands progrès, qu'il étoit en état de résoudre les questions les plus difficiles. Il n'étoit pas moins éclairé dans la morale. Il connoissoit parfaitement le cœur de l'homme, & marquoit à chacun les moyens d'éviter le vice & de pratiquer la vertu. Il méditoit sans cesse les vérités de la religion, dont il écrivit quelques traités pendant qu'il étoit prieur du Bec. Le premier est celui qu'il nomma depuis *Monologue*, parce qu'il y parle seul, cherchant par la méditation les preuves métaphysiques de l'existence de Dieu; d'où il passe à la connoissance de sa nature & de ses perfections. *Anselme* écrivit encore trois traités, de la *vérité*, du *libre arbitre*, & de la *chûte du démon*, où il traite de l'origine du mal. Il examina ensuite, si par un seul argument suivi, il ne pourroit pas prouver l'existence de Dieu & ses attributs. Il trouva ce qu'il cherchoit, & en fit un traité. Ces ouvrages & les autres qu'*Anselme* fit depuis, prouvent que c'étoit le meilleur métaphysicien de l'église latine depuis St. *Augustin*.

Auguſtin. Il avoit profité des lumieres de ce St. docteur, dont il employa l'autorité à ſe défendre. Sa réputation s'étendoit juſqu'en Angleterre. De tous côtés on venoit ſe mettre ſous ſa conduite, afin de profiter de ſes exemples & de ſes conſeils. Le vénérable *Hélouin*, premier abbé du Bec, ne pouvant plus agir à cauſe de ſon grand âge, tout le poids du gouvernement retomboit ſur *Anſelme*, qui, après la mort du St. abbé, fut élu pour lui ſuccéder en 1078. Les biens que le monaſtère du Bec poſſédoit en Angleterre, obligeoient *Anſelme* à y aller quelquefois. On ne pouvoit s'empêcher de l'admirer & de l'aimer. On s'eſtimoit heureux de pouvoir lui parler; & les plus grands ſeigneurs ſe faiſoient un honneur de le ſervir. Le Roi lui-même, *Guillaume* le Conquérant, formidable à tout le reſte des hommes, étoit ſi affable avec lui, qu'il ſembloit devenir un autre homme en ſa préſence. Elevé en 1093 ſur le ſiege de Cantorberi, il repréſenta au roi *Guillaume* le Roux, avec une généroſité magnanime, les maux dont l'égliſe d'Angleterre étoit accablée. Son épiſcopat fut traverſé par une ſuite de perſécutions, qu'il ſeroit trop long de rapporter. Pendant le temps qu'il fut à Lyon, où l'état de ſes affaires le força de demeurer, il écrivit le livre de la *conception virginale* & du *péché originel*. Il n'y eſt pas queſtion de la maniere dont la Ste. Vierge a été conçue, mais comment elle a conçu le Verbe incarné. A la fin de ſa vie, ne pouvant plus marcher, il ſe faiſoit porter tous les jours à l'égliſe, afin d'aſſiſter au St. Sacrifice. Il mourut le mercredi-ſaint le vingt-unieme d'avril 1109, la ſeizieme année de ſon épiſcopat & la ſoixante & ſeizieme de ſa vie. Il nous reſte un grand nombre d'écrits de St. *Anſelme*. I. Il en compoſa trois en forme de dialogues pour l'intelligence de l'écriture-ſainte. Dans un de ſes traités, il prouve que Dieu fait un plus grand miracle en rendant la droiture de la volonté à celui qui l'a perdue par le péché, qu'en reſſuſcitant un mort. II. Nous avons auſſi de lui un *traité de l'accord de la preſcience*, de la prédeſtination & de la grace avec le libre arbitre. » Dieu, dit-il, ne prédeſtine pas » en contraignant la liberté, mais en la laiſſant libre. L'écriture » nous apprend que nous ne pouvons rien ſans la grace, & elle » nous apprend auſſi que nous agiſſons librement. Quelques eſ» prits ſuperbes attribuent la vertu au libre arbitre, & d'autres » doutent que le libre arbitre ſoit quelque choſe. Mais il faut » reconnoître que nous ne pouvons avoir que par la grace la » bonne volonté, qui nous fait aimer la juſtice & qui eſt eſſen» tielle au mérite, & que l'écriture en établiſſant la grace n'ex» clut point le libre arbitre; comme en établiſſant le libre arbitre, » elle n'exclut point la grace. « III. St. *Anſelme* avoit commencé en Angleterre, pendant le fort de la perſécution qu'il ſouffrit, l'ouvrage qui a pour titre: *Pourquoi Dieu s'eſt fait homme*. Il l'acheva en Italie, dans une retraite où il attendoit la réponſe à une lettre qu'il avoit écrite au roi d'Angleterre.

» Les infideles, dit-il, nous demandent souvent, en se mo-» quant de notre simplicité, pour quelle raison ou par quelle né-» cessité Dieu s'est fait homme, & a rendu la vie au monde par » sa mort, puisqu'il le pouvoit par un ange, par un homme » ou par sa seule volonté. « *Anselme* divisa cet ouvrage en deux livres, dont le premier contient les objections des infideles avec les réponses. Il y prouve qu'il est impossible qu'aucun homme soit sauvé sans J. C. c'est-à-dire, sans un Dieu fait homme. Les infideles dont il parle, devoient être les Juifs répandus alors par toute la chrétienté, & les Musulmans d'Espagne; car pour ceux d'Orient, on n'avoit point encore de commerce avec eux, comme on en eut depuis les croisades. Cet ouvrage est en forme de dialogue entre *Anselme* & le moine *Boson* qui fut depuis abbé du Bec. Le mystere de la satisfaction de J. C. pour le genre-humain, y est traité à fond. Dans le second livre *Boson* demande: » Comment Dieu a-t-il pris la nature humaine de la » masse corrompue du genre-humain. Car quoique sa conception » soit pure, la Vierge néanmoins dont il a tiré son humanité, » a été conçue dans le péché originel, parce qu'elle a elle-même » péché en *Adam* en qui tous ont péché. « *Anselme* répond, que puisqu'il est certain que cet homme est Dieu & l'auteur de la réconciliation des hommes, il est indubitable qu'il est sans péché, & que nous ne devons pas nous étonner, si nous ne pouvons comprendre, comment il a été tiré sans péché de la masse des pécheurs. Mais il ne répond rien à la proposition touchant le péché originel de la Ste. Vierge. Il dit seulement ensuite, qu'elle a été du nombre de ceux qui ont été purifiés du péché par J. C. Outre les ouvrages dogmatiques de St. *Anselme*, nous avons de lui plusieurs homélies; plusieurs méditations; un grand nombre d'oraisons qui respirent une piété tendre; & enfin plus de quatre cens lettres. Sa vie a été écrite en deux livres par le moine *Eadmer* son disciple & son compagnon inséparable, qui dans cet ouvrage s'est attaché particuliérement à faire connoître le caractere, l'esprit & les miracles de St. *Anselme*. Ce même auteur a laissé une autre histoire sous le nom de *nouvelles*, où il rapporte en détail la suite de quelques affaires ecclésiastiques jusqu'à l'an 1022, & tout ce qui s'est passé entre St. *Anselme* & les Rois d'Angleterre, depuis le commencement du regne de *Guillaume* le Conquérant, jusqu'à la mort du St. évêque. La meilleure édition que nous ayons des ouvrages de St. *Anselme*, est celle de Venise sous ce titre: *Anselmi* (sancti) *opera omnia, necnon Eadmeri historia novorum & alia opuscula*, in-fol. 2 *tom.* Venet. 1744.

II. ANSELME, (*St.*) évêque de Luques en Toscane, regardoit *Grégoire VII* comme son maître & son modele. Il savoit par cœur presque toute l'écriture-sainte; & quand on l'interrogeoit sur quelque passage, il disoit aussi-tôt comment chacun des peres l'avoit expliqué. Il composa plusieurs ouvrages, entr'autres,

I. Une *apologie* pour *Grégoire VII*. II. Une explication des *lamentations* de *Jérémie*. III. Une des *pſeaumes* qu'il entreprit à la priere de la comteſſe *Mathilde*, dont il étoit directeur, & que la mort l'empêcha d'achever. IV. Il avoit fait auſſi une *collection de canons* en treize livres. Dans un des deux diſcours qui nous reſtent de St. *Anſelme* de Luques, il entreprend de répondre à ceux qui diſent que l'égliſe eſt ſoumiſe à la puiſſance royale; enſorte que le Roi peut, comme il lui plaît, lui donner des paſteurs. Il dit qu'après les apôtres, toutes les égliſes du monde ont gardé inviolablement cette coutume qu'elles avoient reçue d'eux. C'eſt qu'à la mort d'un évêque, le clergé & le peuple de l'égliſe vacante, par une délibération commune, doivent ſe donner un paſteur tiré du clergé de la même égliſe. Il ſe fait une objection du décret de *Nicolas II* au concile de Rome en 1059, où il eſt dit que l'élection du Pape ſe fera ſans préjudice de l'honneur dû au Roi. Il donne à cette objection une ſolution qu'il regarde comme triomphante, en diſant, que le pape *Nicolas* n'étant qu'un des patriarches, n'a pu, avec quelque concile que ce fût, révoquer les décrets des conciles généraux, & particuliérement du huitieme, autoriſé par les cinq patriarches & plus de 250 évêques en préſence des Empereurs. Il eſt remarquable, dit M. *Fleury*, que celui qui parle ainſi, eſt l'admirateur de *Grégoire VII*, & un des plus zélés défenſeurs de l'autorité du St. Siege. *Anſelme* ajoute, que le pape *Nicolas* étoit homme, & que par conſéquent il n'étoit pas infaillible. Ce St. prélat mourut hors de ſon dioceſe, en ayant été chaſſé par ſon clergé qu'il avoit voulu réformer.

III. ANSELME, de Laon, doyen & archidiacre de cette ville, floriſſoit ſur la fin du onzieme ſiecle, & au commencement du douzieme. Il enſeigna dans l'univerſité de Paris, puis dans le dioceſe de Laon. Cet auteur laiſſa une *gloſe* ou explication interlinéaire ſur toute la bible, que nous avons avec un ouvrage ſemblable de *Nicolas* de *Lira*. Il a auſſi compoſé des commentaires ſur St. *Matthieu*; ſur St. *Jean*; ſur le cantique des cantiques; ſur l'apocalypſe. *Anſelme* mourut en 1117. Le fameux *Abailard* le peint comme un vieillard, qui devoit ſa grande réputation à ſa bonne fortune plutôt qu'à ſon mérite. Il dit qu'il n'excelloit ni par la mémoire ni par le jugement; qu'on trouvoit en lui plus de fumée que de lumiere. *C'étoit un arbre qui avoit quelques belles feuilles, mais qui ne portoit point de fruit. Je m'étois approché de cet arbre*, ajoute Abailard, *pour y cueillir des fruits, mais je le trouvai ſemblable à ce figuier ſtérile, dont parle l'écriture, & qui fut maudit par le Sauveur du monde, parce qu'il étoit inutile.* D'autres auteurs peignent *Anſelme* ſous des couleurs plus avantageuſes; mais aparemment qu'*Abailard* avoit à ſe plaindre de lui, & on ſait s'il faut compter ſur le témoignage d'un écrivain, lorſque la vengeance tient ſa plume.

IV. ANSELME DE GEMBLOURS ou GILBLEU, abbaye du Brabant dans le diocese de Namur, vivoit dans le douzieme siecle. Il fut élu abbé de son monastere, après *Sigebert*, l'an 1112. Il étoit d'un tempérament foible & délicat; mais ses incommodités ne l'empêcherent point de s'appliquer à l'étude de l'écriture-sainte & à la méditation des vérités éternelles. Ce religieux mourut en 1137. Nous avons de lui la continuation de la *chronique* de *Sigebert*, son prédécesseur, depuis l'an 1112 jusqu'en 1137. *Aubert* le Mire publia cette chronique à Anvers, *in* 8°, 1608. Il y regne un grand air de sincérité; mais il n'est pas possible qu'on y trouve de l'exactitude dans tous les faits. Il n'y avoit alors ni imprimerie, ni gazette, & très-peu de correspondances établies; & ce n'est que depuis que l'histoire a ces secours qu'on peut compter sur sa fidélité.

V. ANSELME, évêque d'Havelberg dans le marquisat de Brandebourg, a fleuri dans le douzieme siecle, sous l'empire de *Lothaire II*, qui l'envoya en ambassade à Constantinople vers l'empereur *Grec*. Il eut diverses conférences sur la religion, qu'il recueillit ensuite en 3 livres. Il adressa au pape *Eugene III* cet ouvrage savant & assez bien écrit. Il a été donné au public par dom d'*Acheri* dans le treizieme vol. de son *spicilege*.

VI. ANSELME, (*Antoine*) naquit en 1652 à l'Isle-en-Jourdain, petite ville du comté d'Armagnac, d'un chirurgien. Dès son jeune âge il entendoit peu de sermons, qu'il ne répétât ensuite avec beaucoup de facilité & de grace. Il cultiva avec soin l'éloquence & la poésie, & remporta deux fois le prix de l'ode aux jeux floraux de Toulouse. Cette ville fut témoin de ses premiers succès dans la chaire évangélique. Le marquis de *Montespan* l'ayant entendu, lui confia l'éducation de son fils, avec lequel l'abbé *Anselme* vint à Paris. Dès qu'il eut fini cette éducation, il se livra de nouveau au ministere évangélique, & reçut dans la capitale les mêmes applaudissemens, qu'il avoit eu en province. Il remplit les plus grandes stations de cette ville, & prêcha à la cour un avent & un carême, outre plusieurs sermons détachés. Il excelloit sur-tout dans les oraisons funebres & les panégyriques. Son goût pour les beaux arts le fit mettre au rang des amateurs honoraires de l'académie de peinture & nommer à la place d'historiographe des bâtimens, & à celle d'académicien des inscriptions & belles-lettres. Ayant acquis la vétérence dans cette académie, il se retira en 1724 dans son abbaye de St. Sever-Cap en Gascogne. Il y passa les 14 dernieres années de sa vie dans une tranquillité philosophique & chrétienne, s'occupant de ses livres, prêchant encore quelquefois & s'amusant de ses jardins. Son abbaye & les paroisses qui en dépendoient, se ressentirent de sa présence; il ouvrit de nouveaux chemins pour la communication des unes aux autres, décora les églises, fonda des hôpitaux & accommoda tous les différends dont il eut connoissance. Il mourut le 8 août 1737

au milieu de sa 86e année. Nous avons de lui, I. Des *sermons* pour l'*avent*, le *carême* & sur divers sujets, en 4 vol. *in*-8°, & en 6 vol. *in*-12, à Paris, chez *Geffart*. II. Des *panégyriques* des saints & des oraisons funebres en 3 vol. *in*-8°. La justesse, l'élégance, la pureté du langage caractérisent ses sermons, suivant l'abbé des *Fontaines*; mais on y souhaiteroit plus de cette chaleur & de cette force qui est nécessaire pour porter la vérité & la terreur jusqu'au fond de l'ame. Les *panégyriques* des saints sont au nombre de vingt-quatre, & l'orateur en célébrant leur gloire n'oublie pas ce qui sert à l'édification des fideles. Les *oraisons funebres* sont intéressantes & par le choix des sujets & par l'art avec lequel ils sont maniés. L'abbé *Anselme* y loue dignement la vertu des morts, & en inspire l'amour aux vivans.

ANTELMI, (*Joseph d'*) chanoine de Fréjus sa patrie, étoit un savant profond. S'étant proposé de traiter l'histoire de la ville & de l'église de Fréjus, il fonda le goût du public en 1680 par une dissertation latine fort étendue sur les commencemens de cette église. Il en donna deux autres; l'une, sur l'église de Riez & sur le monastere de Lérins; l'autre, sur le culte & la patrie de Ste. *Maxime* vierge, qui est dans le recueil de *Bollandus*, au 16 mai. L'abbé d'*Antelmi* eut une dispute avec le pere *Quesnel* sur l'auteur du livre de la vocation des Gentils, les capitules sur la grace; & la lettre à *Demetriade*, qu'il croit de St. *Prosper* & non de St. *Léon* comme l'Oratorien l'avoit prétendu. Ses dissertations sur ce sujet virent le jour à Paris en 1689. Il se signala encore par une *disquisition* imprimée en 1693, dans laquelle il soutient que le symbole attribué à St. *Athanase* est de *Vincent* de *Lérins*. Ce savant travailloit à son histoire de Fréjus; & méditoit encore d'autres ouvrages, lorsque la mort l'enleva en 1697 à 49 ans. L'inclination pour l'étude & le goût pour les recherches critiques étoient ses passions. L'évêque de Grasse son frere fit imprimer en 1727 une dissertation de ce chanoine, pour démontrer la fausseté des opinions des deux *Euchers*, & il l'orna de savantes remarques. Ce recueil parut sous ce titre: *Assertio pro unico S.* Eucherio *Lugdunensi episcopo, opus posthumum: accedit concilium Reghiense sub Rostagno metrop. Aquensi anni MCCLXXXV.* in-4°, Parisiis 1726. Dans la préface, qui est assez étendue, l'éditeur rend compte en particulier de la vie, des études & des ouvrages de son frere. A l'occasion de ces ouvrages il traite plusieurs points de l'histoire ecclésiastique.

ANTINE, (*François d'*) religieux de la congrégation de St. *Maur*, naquit en 1688 à Gonrieux dans le diocese de Liege. Dégoûté du monde à l'âge de 23 ans, il y renonça en 1711 pour se consacrer à Dieu, sous la regle de St. *Benoît*. Après avoir professé la philosophie à l'abbaye de St. *Nicaise* de Rheims, il fut appellé à Paris par ses supérieurs. On travailloit depuis long-temps à une nouvelle édition du *glossarium* de *Ducange*;

dom d'*Antine* eut la gloire de l'achever. Dès l'année 1737, les 4 premiers vol. parurent. Le public les reçut avec un applaudissement général, & il fit le même accueil l'année suivante au cinquieme. L'auteur se préparoit à donner le sixieme, lorsque sa façon de penser sur la constitution *unigenitus* le fit exiler à Pontoise. Dom *Carpentier*, son associé dans ce travail, publia le sixieme volume avec un supplément que l'auteur avoit recueilli. Dom d'*Antine* s'occupa à Pontoise à la méditation de l'écriture-sainte, & sur-tout à celle des pseaumes qu'il étudia dans leur langue originale. Ayant été rappellé à Paris en 1737, pour travailler avec dom *Bouquet* à la collection des historiens de France, il publia en 1738 sa *traduction* des pseaumes sur l'hébreu, *in*-12. Il l'orna de notes pour en faciliter l'intelligence. Le traducteur en donna une seconde édition en 1739, & une troisieme en 1740. Le goût qu'il avoit pris à ce genre d'étude ne lui permit presque plus de s'appliquer à autre chose, & priva dom *Bouquet* des secours qu'il en attendoit. Il ne renonça pas cependant tout-à-fait à ce travail, & il se chargea de l'article des croisades. Il a laissé sur cet important morceau de l'histoire de France plusieurs porte-feuilles de collections, qui néanmoins sont encore plus le fruit du travail des ses amis que le sien propre. Les découvertes & les remarques que dom d'*Antine* fit sur les chartes, dans cette occupation, jointes aux connoissances qu'il avoit déjà acquises par ses études précédentes, lui firent concevoir le projet d'une méthode pour applanir les difficultés qui se rencontrent dans la chronologie & dans les dates des anciens monumens. Il forma ce projet vers 1743, & dressa pour son usage particulier une table chronologique, à laquelle il joignit ensuite un calendrier perpétuel. L'auteur ne se proposoit pas alors de lui donner une plus vaste étendue ; mais dans la suite il résolut d'y ajouter des tables chronologiques & historiques des conciles, des Papes, &c. La mort l'empêcha d'exécuter cette entreprise. Déjà la table chronologique & le calendrier perpétuel étoient achevés, lorsqu'une attaque d'apoplexie l'enleva le 3 novembre 1746, dans la cinquante-neuvieme année de son âge. Le public n'a cependant pas été privé de l'excellent ouvrage que dom d'*Antine* se proposoit de lui donner. Dom *Ursin Durand* & dom *Charles Clemencet* ont rempli le plan qu'il s'étoit proposé : & ont fait paroître l'ouvrage en 1750 en un vol. *in*-4° sous ce titre: L'*art de vérifier les dates des faits historiques*, &c. *avec l'histoire abrégée des conciles, des Papes, des Empereurs.* Voyez l'éloge de dom d'*Antine*, qui est à la tête de ce livre. Ce savant religieux joignoit un cœur droit & un caractere aimable à un esprit juste, solide & judicieux. Il occupe une place dans le dictionnaire des *livres jansénistes*, à cause de quelques traits historiques qui se trouvent dans son *art de vérifier les dates.* Le Lexicographe prétend qu'il les a falsifiés pour autoriser sa façon de penser ; mais cette imputation est calomnieuse.

ANTIOCHUS, abbé de la Laure de St. *Sabas* en Paleſtine vers 616 de J. C. dont nous avons quelques ouvrages. Voici à quelle occaſion il compoſa ſon principal écrit. Vers l'an 620, les monaſteres d'Orient étoient déſolés par les guerres des Perſes. Ils prirent Ancyre capitale de Galatie, près de laquelle étoit le monaſtere d'Attaline. Les moines avec leur abbé *Euſtathe* furent obligés d'abandonner le pays, & de changer ſouvent de place par la crainte des infideles. Comme ils ne pouvoient dans ces fréquens voyages porter avec eux beaucoup de livres, l'abbé *Euſtathe* écrivit à *Antiochus* de lui faire un abrégé de toute l'écriture-ſainte qui contînt en un ſeul volume facile à porter, tout ce qui eſt néceſſaire au ſalut. En même temps il le pria de lui mander la vérité, touchant la mort & les vertus des moines de ſa Laure, qui avoient été tués par les Arabes quelques années auparavant. *Antiochus* ſatisfit à la priere de l'abbé *Euſtathe* par un abrégé de l'écriture, diſtribué en trente chapitres. Il eſt précédé par une lettre où il raconte le martyre de quarante-quatre moines ſes confreres. Dans le dernier chapitre il met le catalogue des hérétiques depuis *Simon* le Magicien juſqu'à ſon temps. A la fin de l'ouvrage eſt une longue priere pour appaiſer la colere de Dieu, & obtenir le rétabliſſement des lieux ſaints.

I. ANTOINE, (*St.*) inſtituteur de l'ordre monaſtique, vit le jour dans un village de la haute Egypte, l'an 255 de J. C. de parens nobles. Dès qu'ils furent morts, *Antoine* âgé de 18 ans vendit tous ſes biens, en donna le prix aux pauvres, & ſe retira dans le déſert pour ne s'occuper que de ſon ſalut. Après y avoir paſſé 20 ans dans une profonde retraite, toujours expoſé aux plus violentes tentations, mais toujours victorieux, il ſortit de ſa caverne. Il forma en peu de temps un très-grand nombre de diſciples. On vit le déſert peuplé de monaſteres, qui étoient comme autant de temples. Les pieux compagnons d'*Antoine* paſſoient leur vie à chanter des pſeaumes, à étudier l'écriture-ſainte, à jeûner, à prier, à ſoupirer après les biens éternels, à travailler de leurs mains pour donner l'aumône, & à vivre tous enſemble dans la charité. Pendant la perſécution de *Maxime*, *Antoine* quitta ſa ſolitude pour aller à Alexandrie chercher le martyre; & il attendit la fin de la perſécution pour retourner à ſon monaſtere. Il continua de ſacrifier à Dieu ſa vie par le martyre de la pénitence. On venoit à lui de tous côtés. Comme ce concours troubloit le repos de ſa ſolitude, il alla au fond du déſert, d'où il viſitoit de temps en temps les monaſteres qu'il avoit établis. Le zele de St. *Antoine* pour la pureté de la foi étoit extrême. Quoique ſimple laïc, il ſortit de ſa ſolitude à la priere de St. *Athanaſe* & des autres défenſeurs de la vérité, & vint à Alexandrie pour confondre les Ariens, qui le faiſoient penſer comme eux. Il y rendit hautement témoignage à la divinité de J. C. & à l'innocence des ſaints perſécutés. Il eut même le courage d'écrire à l'empereur *Conſtantin*, pour l'avertir de ſe

donner de garde des *Eusébiens* qui abusoient de sa confiance. Pendant qu'il étoit à Alexandrie, toute la ville accourut pour le voir : les Païens même s'empressoient de le toucher, & il en convertit un très-grand nombre au christianisme. *Constantin* & ses enfans lui écrivirent comme à leurs peres, & témoignerent un grand desir de recevoir de ses lettres. *Antoine* parut peu touché d'un tel honneur, & il dit à ses disciples : *Ne vous étonnez pas si un Empereur, qui n'est qu'un homme mortel, m'écrit ; mais étonnez-vous de ce que Dieu nous a parlé par son propre Fils.* Il fit réponse à ces princes, & leur donna des avis salutaires. Des philosophes païens l'allerent visiter plusieurs fois ; & quelques-uns essayerent de l'embarrasser par des argumens contre la religion chrétienne. Mais *Antoine* les confondit, en leur montrant l'excellence de cette religion & l'absurdité du paganisme. Lorsqu'il sentit que sa fin étoit proche, il alla rendre une derniere visite à ses freres, & leur dit : » Mes chers enfans, » ne vous relâchez point dans vos travaux & dans vos saints » exercices. Vivez comme si vous deviez mourir chaque jour. » Travaillez infatigablement à conserver vos ames pures de » toute mauvaise pensée. Eloignez-vous de tous ceux qui ensei- » gnent l'erreur, & attachez-vous à la tradition des peres. Après leur avoir dit adieu, le saint vieillard s'en retourna sur sa montagne : il tomba malade, & rendit l'esprit avec une joie qui paroissoit encore sur son visage après sa mort. Il étoit âgé de cent cinq ans, dont il en avoit passé plus de quatre-vingt dans la solitude. Quoique ce saint solitaire n'eût point d'étude, il laissa sept lettres écrites en langue égyptienne & que nous avons en latin. On les trouve dans la bibliotheque des peres. On lui attribue aussi une regle qu'on peut voir dans le *codex regularum*.

II. ANTOINE DE PADOUE, (*St.*) naquit à Lisbonne vers la fin du douzieme siecle en 1195. A l'âge de quinze ans il entra dans le couvent des chanoines réguliers de St. *Vincent* près de Lisbonne ; mais pour éviter les fréquentes visites de ses amis, il passa deux ans après au couvent de sainte Croix de Conimbre, du même ordre de St. *Augustin*, où il s'appliqua à l'étude des saintes lettres. Ayant appris que plusieurs freres mineurs avoient été martyrisé à Maroc, le desir qu'il eut de souffrir aussi le martyre, lui fit embrasser leur genre de vie. Revêtu de leur habit, il passa en Afrique ; mais y étant arrivé, il fut attaqué d'une longue maladie, qui lui fit prendre le dessein de revenir en Espagne. S'étant embarqué, les vents contraires le menerent en Sicile, où il apprit que l'on alloit tenir à Assise le chapitre général. Il s'y rendit comme il put, tout infirme qu'il étoit, & il eut la consolation d'y voir St. *François* pendant plusieurs jours. Le chapitre étant fini, on l'envoya à l'hermitage du mont St. *Paul* près de Bologne, où il demeura long-temps en solitude, menant une vie très-mortifiée, jeûnant au pain & à l'eau, & s'appliquant

s'appliquant à la méditation & à la priere. Se trouvant un jour à Forli dans la Romagne pour recevoir les ordres avec des Freres Prêcheurs, son supérieur lui ordonna de faire une exhortation. *Antoine* répondit qu'il étoit plus exercé à laver les écuelles dans la cuisine, qu'à prêcher : cédant néanmoins à l'ordre du supérieur, il commença à parler avec tant de force & d'onction, que les auditeurs admirerent également sa science & son humilité. La chose fut rapportée à St. *François*, qui ordonna à *Antoine* de s'appliquer à la prédication. Il parloit avec une fermeté merveilleuse, & disoit également la vérité aux grands & aux petits. Les plus fameux prédicateurs rougissoient de leur foiblesse, en admirant sa magnanimité. *Grégoire IX* lui-même l'ayant entendu, & admirant sa science dans l'explication de l'écriture, le nommoit *l'arche de l'alliance*. Il ne s'appliquoit pas seulement à la morale, mais encore à la controverse contre les hérétiques : il en convertit plusieurs à Rimini, & en convainquit d'autres dans des disputes publiques à Milan & à Toulouse. Il parloit l'italien fort poliment, & le prononçoit fort bien, tout étranger qu'il étoit. Son discours étoit ardent, touchant, pénétrant, efficace : ses auditeurs fondoient en larmes. On dit que les confrairies des Flagellans, depuis si fréquentes en Italie & ailleurs, commencerent par ses sermons. Il enseigna en plusieurs monasteres de son ordre, dans lesquels il excita l'émulation de l'étude ; car jusques-là les Freres Mineurs étoient méprisés de plusieurs comme des ignorans. *Antoine* eut aussi part au gouvernement de l'ordre. Il fut ministre provincial, ou gardien de la Romagne pendant plusieurs années, & fonda plusieurs monasteres en diverses provinces : il fut gardien au Pui-en-Velai & à Limoges. Mais après avoir été déchargé de tout le gouvernement, par le chapitre général de 1230 & par le Pape, avec liberté de prêcher où il voudroit, il vint à Padoue où il passa l'hyver, & y prêcha le carême de l'an 1231. Se trouvant fatigué des fréquentes visites des séculiers, il se retira dans un lieu solitaire. *Antoine* s'y sentit tout d'un coup attaqué d'une violente maladie, dont il vit bien qu'il ne releveroit pas. Il se fit reporter à Padoue ; & mourut le vendredi treizieme de juin 1231. Il étoit âgé de trente-six ans, & en avoit passé dix dans l'ordre des Freres Mineurs. Le pape *Grégoire*, sans attendre la fin de l'année, le mit solemnellement au nombre des saints, à Spolette, le jour de la Pentecôte trentieme de Mai 1231. Nous avons plusieurs écrits de St. *Antoine* de Padoue, entr'autres, un grand nombre de *sermons* ; mais on n'y voit rien de cette éloquence & de cette force que leur attribue l'auteur de sa vie : ce n'est qu'un tissu de passages de l'écriture pris dans des sens figurés, souvent fort éloignés du sens littéral, & qui par conséquent ne font point de preuve. On ne voit dans ces sermons ni raisonnemens suivis, ni mouvemens ; la fin n'est pas plus touchante que le commencement. En voici un échan-

tillon : » On fit des noces à Cana de Galilée, sur quoi il y a » quatre choses à voir. Premiérement la joie & l'union nuptiale, » & la circonstance du lieu : secondement, la présence de la » Vierge : troisiémement, la puissance de J. C. quatriéme- » ment, sa magnificence. Quant au premier point, *Cana* signifie » zele, & *Galilée* passage : c'est par le zele & l'amour du passage, » que se font les noces entre le St. Esprit & l'ame pénitente. » C'est pourquoi il est dit de *Ruth*, qu'elle passa du pays de » *Moab* à Bethléem où *Booz* l'épousa. *Ruth* signifie voyante, ou » diligente, ou défaillante ; & c'est l'ame pénitente, qui » voyant ses péchés par la contrition, se hâte de se purifier » dans la fontaine de la confession, & tombe en défaillance » perdant sa propre force dans la satisfaction. « Le reste du discours est du même style, & tous les autres aussi. Comme ils sont en latin, & qu'il est certain que le saint prêchoit en langue vulgaire, on peut croire que ce qui nous reste de ses sermons n'en est que le sujet. Apparemment qu'en l'expliquant, il entroit dans des détails intéressans, selon les lieux & les personnes ; & qu'il y joignoit des mouvemens pathétiques à mesure que son zele s'échauffoit. On peut aussi supposer que l'éloquence extérieure, je veux dire la voix & le geste, aidoit à la persuasion. Le reste de ses œuvres sont des *explications* mystiques de la plupart des livres de l'écriture, & une *concordance morale*, où il rapporte à certains titres les passages qui conviennent à chaque partie des mœurs : & c'est peut-être le plus utile de tous ses écrits.

III. ANTOINE, surnommé *Melissa*, étoit un moine grec. Il est auteur d'un traité en 2 livres intitulé : *Duo locorum communium seu sententiarum de virtutibus & vitiis*, imprimé à Paris en 1575 & en 1589 : il se trouve aussi dans la bibliotheque des peres, tome 5, édition de Paris, page 878. C'est un ouvrage qu'il a recueilli des SS. Peres selon le goût du neuvieme & du dixieme siecle. Peut-être qu'*Antoine* a vécu en ce temps-là, ou peu après.

IV. ANTOINE DE PARME, religieux de l'ordre des Camaldules, en devint prieur général, & gouverna son ordre depuis 1410 jusqu'en 1419. Il composa aussi plusieurs sermons. C'est de l'abbé *Trisiheme* & d'*Augustin* de *Florence* que nous apprenons ces particularités ; mais presque tous les savans les contredisent. Il n'y a point eu d'*Antoine* de Parme, général des Camaldules. Les sermons qu'on lui attribue sont vraisemblablement d'*Antoine Azari* de *Parme*, religieux Dominicain, qui vivoit vers l'an 1314. Ces sermons furent imprimés dès l'an 1482 à Cologne, & il en a été fait une autre édition en 1515 à Paris. L'auteur y fait voir beaucoup de sagesse & d'attention à développer le sens littéral & le sens moral des évangiles. Son style est net, mais négligé, & même peu supportable. On voit qu'il avoit mis à la hâte en latin ce qu'il devoit prononcer dans sa langue naturelle.

V. ANTOINE NEBRISSENSIS ou DE LEBRIXA, ainſi nommé d'un bourg d'Andalouſie, où il naquit en 1444, profeſſa à Salamanque pendant 20 ans; mais ayant eu quelque ſujet de ſe plaindre des directeurs de l'univerſité de cette ville, le cardinal *Ximenès* l'appella à Alcala. Il y enſeigna juſqu'à ſa mort, & travailla à l'édition de la *bible polyglotte*. Il fut auſſi hiſtoriographe du Roi. La plupart de ſes ouvrages roulent ſur la grammaire & ſur la littérature; mais nous avons de lui une interprétation latine de 53 endroits de l'écriture-ſainte dont l'explication étoit difficile. *Antoine* mourut d'apoplexie en 1522 à 77 ans. Son *interprétation* a été imprimée pluſieurs fois, & inſérée dans les grands critiques d'Angleterre. Il avoit une fille ſi ſavante, que quand il ne pouvoit faire ſa leçon dans l'univerſité d'Alcala, elle la faiſoit pour lui.

VI. ANTOINE, (*Paul-Gabriel*) né à Lunéville en 1679, entra chez les Jéſuites en 1694. Après avoir enſeigné les belles-lettres, il profeſſa dans la province de Champagne la philoſophie & la théologie avec beaucoup de ſuccès. Il fut préfet de quelques colleges, & mourut à Pont-à-Mouſſon en 1743, avec la réputation d'un homme pieux & ſavant. Nous avons de lui quelques ouvrages. I. Une théologie morale, qui a eu quelques contradicteurs, dont les écrits firent peu de bruit. Cette théologie a pour titre: *Theologia moralis univerſa, complectens omnia morum præcepta & principia deciſionis omnium conſcientiæ caſuum, editio nova, auctior & emendatior ab ipſo auctore*, 1744, in-12, 4 *vol. Pariſ.* II. Une théologie dogmatique ſous ce titre: *Theologia univerſa ſpeculativa & dogmatica: complectens omnia dogmata & ſingulas quæſtiones theologicas, quæ in ſcholis tractari ſolent*, in-12, 7. *vol. Pariſiis* 1740. III. *Lectures chrétiennes, par forme de méditation ſur les grandes vérités de la foi, les exemples de J. C. les vertus chrétiennes, les vices capitaux & les moyens efficaces du ſalut & de la perfection*, en 1736, en 2 vol. *in*-8°. IV. *Méditations pour tous les jours de l'année*, à Nanci 1737, *in*-12. V. *Les moyens d'acquérir la perfection*, à Nanci 1738, *in*-16. VI. *Démonſtration de la religion chrétienne & catholique*, 1739, *in*-12. Ces ouvrages ne ſe ſont guere répandus hors de la Lorraine; mais ſa théologie dogmatique & morale a eu beaucoup de cours. On ne l'accuſe pas de relâchement; & quelques critiques qu'on en ait fait, elle eſt encore conſultée dans pluſieurs cas.

ANTOLINEZ, (*Auguſtin*) archevêque de Compoſtelle, naquit à Valladolid en Eſpagne en 1554. Après avoir embraſſé la regle de St. *Auguſtin* dans la même ville, il y étudia la théologie, & y eut la premiere chaire, qu'il remplit avec le plus grand ſuccès. La réputation de ſa doctrine le fit appeller à Salamanque, où il continua à profeſſer l'écriture-ſainte, enſuite toute la théologie. Son ordre l'éleva aux premieres charges, & ſon mérite lui procura l'archevêché de Compoſtelle. Il mourut en faiſant la

visite de son diocese en 1626. Ce prélat a écrit quelques vies des saints, comme celle du bienheureux *Jean* de *Sahagun*, de sainte *Claire* de *Montefalco*, &c. On lui attribue encore un traité de la conception de la Ste. Vierge, dans lequel il disoit que *Marie* vit l'essence divine au moment de sa conception.

ANTONIN, (*St.*) ainsi surnommé à cause de la petitesse de sa taille, naquit à Florence en l'an 1389. Ses parens lui donnerent une sainte éducation; & il en profita si bien, qu'il passa toute sa jeunesse dans une grande innocence de mœurs. Il ne fit pas moins de progrès dans les sciences que dans la piété. Après les études ordinaires, il résolut d'entrer dans l'ordre de St. *Dominique*. On fit beaucoup de difficultés pour l'y recevoir, parce qu'il paroissoit fort délicat. Sa persévérance gagna les religieux auxquels il s'étoit adressé. On s'apperçut bientôt que l'ordre avoit acquis un précieux trésor. Il fut successivement prieur dans les couvents de Rome, de Naples, de Gaïete, de Cortone, de Sienne, de Florence, & d'autres villes d'Italie. L'archevêque de Florence étant mort, l'ambition fit briguer cette prélature à beaucoup de personnes. Les Florentins demandoient un homme également recommandable par sa science & par sa piété. On jetta les yeux sur *Antonin*, qui après avoir long-temps combattu & répandu beaucoup de larmes, prit possession de son église vers la fin de l'an 1446. Il commença par établir dans sa maison une grande régularité. On lisoit toujours l'écriture-sainte pendant ses repas. Il se levoit toutes les nuits pour assister à l'office dans son église cathédrale, & il s'y trouvoit toujours le premier. Il lisoit ensuite l'écriture-sainte, où il composoit quelqu'ouvrage utile, jusqu'à neuf heures. Tout le monde avoit un libre accès auprès de lui, & il parloit avec beaucoup de douceur à ceux qui l'abordoient. Il faisoit exactement la visite de son diocese, & ordinairement à pied. Il ne voulut ni équipage, ni ameublement, ni chevaux, disant que *les biens des pauvres n'étoient pas destinés à entretenir le luxe*. Il étoit toujours habillé pauvrement, & ne quitta jamais l'habit de son ordre. Il fut député par la ville de Florence auprès de plusieurs Papes. Il fuyoit, autant qu'il étoit en lui, les honneurs qu'on vouloit lui rendre. Un flatteur croyant gagner ses bonnes graces, lui dit un jour qu'il espéroit le voir bientôt cardinal. *Occupons-nous*, répondit Antonin, *des pensées de la mort, & non des grandeurs mondaines*. *Pie II*, qui respectoit sa vertu, le chargea avec plusieurs autres de travailler à la réforme du clergé & des laïcs. Mais il mourut peu de temps après avoir reçu cette commission, le deuxieme jour de mai 1459 à 70 ans. Le pape *Pie II* voulut assister à ses funérailles. Nous avons de lui quelques ouvrages, dont le plus considérable est la *somme historique*, ou *chronique tripartite*, depuis le commencement du monde jusqu'à l'année de sa mort. Il est divisé en trois parties. La premiere s'étend depuis la création du monde jusqu'au pontificat de St. *Sylvestre* & à l'empire du grand *Constantin*. La seconde contient ce qui s'est

passé depuis ce prince jusqu'en 1198 sous le pape *Innocent III* & l'empereur *Henri VI*. La derniere finit l'année de la mort de l'auteur 1459. C'est une compilation tirée de plusieurs historiens sans beaucoup de choix. On y voit clairement, sur-tout dans l'histoire des temps éloignés de celui du saint archevêque, que son érudition n'égaloit pas son amour pour la vérité. Il n'a point toujours eu assez de critique pour discerner le vrai d'avec le faux, ou démêler le certain d'avec le douteux. Sa *somme théologique*, imprimée plusieurs fois en Allemagne, est le plus travaillé de ses ouvrages : il n'y mit la derniere main que peu de temps avant sa mort. Elle est divisée en quatre parties. Il a fait encore, I. Un traité sur la confession. II. Un sur l'excommunication & sur les autres censures ecclésiastiques. III. Un sur les vertus. IV. Un écrit sur les disciples allant à Emmaüs, & des notes sur la donation de *Constantin*.

I. APOLLINAIRE, évêque d'Hiéracle vers l'an 170, a été l'un des plus grands hommes de l'église. Il adressa à l'empereur *Marc-Aurele* une apologie pour les Chrétiens. St. *Jerome* l'appelle un ouvrage excellent. Ce pere nous apprend que St. *Apollinaire* avoit composé cinq livres contre les Païens, & deux sur la vérité. *Photius* les avoit vus, & il en estime le style aussi-bien que le fond des choses. Il y en avoit d'autres qui passoient pour très-précieux. Il ne nous reste rien de tous ces ouvrages. St. *Apollinaire* les couronna par ceux qu'il composa contre les Montanistes. Il s'opposa avec zele à cette fausse prophétie, & la combattit avec force.

II. APOLLINAIRE dit LE JEUNE, pour le distinguer de son pere professeur de grammaire à Laodicée en Syrie, professa d'abord l'éloquence. Elu évêque de Laodicée, il devint ami de St. *Basile* & de St. *Athanase*. Mais ces saints se virent bientôt obligés de rompre avec lui ; son esprit voulant creuser la profondeur de nos mysteres, il se souilla par des impiétés contre la personne de J. C. disant qu'il n'avoit point d'ame, & que la divinité lui en tenoit lieu. Il avançoit bien d'autres blasphêmes, auxquels ceux de sa secte, qu'on appella de son nom *Apollinaristes*, ajouterent beaucoup de revéries, prises de plusieurs autres sectaires. St. *Athanase* écrivit contre lui, & le condamna dans un concile, tenu à Alexandrie en 362. *Apollinaire* mourut sous l'empire de *Théodose* après l'an 380. Il laissa un grand nombre d'ouvrages. I. Un traité en 30 livres contre *Porphyre*. II. Les évangiles en forme de dialogue. III. Les livres historiques de l'ancien testament, jusqu'au regne de *Saül*, mis en vers & divisés en 24 livres. IV. Des comédies. V. Des tragédies. VI. Des odes à l'imitation de *Menandre*, d'*Euripide* & de *Pindare*, & plusieurs autres. Il ne nous reste de ces ouvrages qu'une interprétation des pseaumes en vers, où il y a des sentimens hétérodoxes sur J. C. & la tragédie de J. C. *souffrant* qu'on croit être de lui, & qui se trouve dans les œuvres de St. *Grégoire* de Nazianze.

I. APOLLONIUS, que St. *Jerome* nomme un personnage très-savant, vivoit sur la fin du second siecle & au commencement du troisieme, sous l'empire de *Commode* & de *Severe*. Il écrivit en grec contre l'hérésiarque *Montanus*, contre *Priscille* & *Maximille* ses prophétesses, & contre leurs disciples. Il leur reprochoit leur avarice, & tournoit en ridicule leur doctrine & leurs prophéties. » S'ils se tiennent assurés de leur innocence, (disoit-il) » qu'ils paroissent pour se justifier des erreurs dont on les accuse ; » ou s'ils en sont convaincus, qu'ils aient honte de retomber » dans les mêmes fautes : car quand ils nieront que leurs pro- » phetes ont reçu des présens, & qu'on prouvera qu'eux-mêmes » en ont reçu, ils seront forcés d'avouer qu'ils ne sont point des » prophetes. On juge de l'arbre par le fruit, & on doit aussi » juger du prophete par ses actions. Dites-moi donc : un pro- » phete teint-il ses cheveux, pour les faire changer de couleur ? » Un prophete noircit-il ses sourcils ? Un prophete aime-t-il à » être magnifiquement vêtu ? Un prophete joue-t-il aux dez ? » Un prophete donne-t-il de l'argent à usure ? Qu'ils déclarent » si toutes ces choses sont légitimes ou non : & je leur montrerai » ensuite qu'elles ont été pratiquées parmi eux. « *Apollonius* composa cet ouvrage, que St. *Jerome* nomme un long & excellent livre, *insigne & longum volumen*, vers l'an 213.

II. APOLLONIUS-CALLOTIUS, (*Pierre*) prêtre de Novare, a composé un poëme du siege de Jérusalem, par *Vespasien* & *Tite*, en 4 livres. *Margarin* de la *Bigne*, & quelques autres ont cru que cet auteur vivoit dans le septieme ou dans le huitieme siecle, mais l'on a prouvé dans le *Moreri* que c'étoit dans le quinzieme siecle, comme *Barthius*, *Vossius*, & les autres l'ont remarqué, après *Jules-César Scaliger*. M. du Pin dit que c'est un des meilleurs poëtes chrétiens que nous ayons ; mais ce poëte chrétien ne fait pas difficulté d'invoquer les muses, de se servir des noms des divinités profanes. Ses vers élégiaques ne sont point estimés. *Jean* de *Ganay*, chancelier de l'université de Paris, & aumônier du roi *François premier*, publia dans le seizieme siecle le poëme du siege de Jérusalem. *Adrien Vanderbuge* de Bruges en fit faire une édition plus correcte chez *Plantin*, à Anvers.

APONIUS, auteur ecclésiastique, qui florissoit sur la fin du septieme siecle vers 680, a écrit des commentaires sur le cantique des cantiques selon l'interprétation des Septante. Cet ouvrage qui est une allégorie continuelle des noces de J. C. & de l'église, est divisé en 6 livres. L'auteur le dédia à un saint prêtre nommé *Armenius*. Ce commentaire est assez bien écrit, plein d'esprit & de science, & l'un des meilleurs qui aient été faits sur cette matiere. On le trouve dans la bibliotheque des peres.

AQUAVIVA, (*Claude*) général des Jésuites, fils de *Jean-Antoine*, duc d'Attri, étoit déjà camérier du pape *Pie V*, lorsqu'à l'âge de 25 ans il entra chez les Jésuites l'an 1567. A peine

eut-il achevé ces exercices ordinaires, qu'on l'éleva aux premieres charges. On lui donna la conduite de la province de Naples, puis celle de Rome. Elu général en 1581, il gouverna avec beaucoup de douceur & de prudence. Il mourut le 31 janvier l'an 1615, âgé de 72 ans. *Aquaviva* a laissé divers ouvrages de piété. Les plus considérables sont I. Ses *épîtres*, qui sont autant de traités. II. *Directorium exercitiorum sancti Ignatii.* III. *Meditationes in psalmum* 44 & 93. Les disputes agitées dans les congrégations *de auxiliis*, l'obligerent de donner en 1613 un décret, qu'il envoya à toutes les provinces de la compagnie. Ce décret prescrivoit aux Jésuites, d'enseigner la gratuité de la prédestination, en leur permettant en même-temps de conserver touchant l'efficacité de la grace, les sentimens qu'ils avoient soutenus dans les congrégations. Il leur marque les subtilités du congruisme comme le vrai moyen d'allier ces deux choses. Le congruisme est un système inventé pour expliquer comment Dieu peut engager l'homme à vouloir le bien, & même à y persévérer jusqu'à la mort, sans néanmoins l'y déterminer directement & par sa toute-puissance. C'est de la part de Dieu une grande habileté à menager la volonté de l'homme, à-peu-près comme un ministre fin, adroit & prévoyant menageroit celle de son prince pour lui faire vouloir ce qu'il lui plairoit. Dieu prévoyant toutes les circonstances où l'homme se trouvera, prévoit en même-temps que s'il lui donne une certaine grace, il plaira à l'homme d'y consentir. Dieu se détermine à lui donner cette grace; voilà la grace congrue.

AQUILA dit LE PONTIQUE, parce qu'il étoit de la ville de Synope, dans la province de Pont, savant mathématicien, vivoit du temps de l'empereur *Adrien*. Il embrassa la religion chrétienne, & il se fit baptiser; mais le grand attachement qu'il avoit à l'astrologie, le fit retrancher de l'église. Le dépit qu'il eut de cette excommunication, le fit passer chez les Juifs; il se soumit à la circoncision, puis ayant appris l'hébreu, il donna le premier la version grecque de l'écriture-sainte, la douzieme année du regne de l'empereur *Adrien*, c'est-à-dire, l'an de J. C. 129. Cette traduction est faite mot pour mot sur le texte hébreu, avec une exactitude trop scrupuleuse. Elle fut très-agréable aux Juifs dispersés, qui la lurent toujours depuis dans leurs synagogues. *Aquila* fit une autre version que les Juifs estimerent encore plus que la premiere. Il la nomma *deuterose*, c'est-à-dire, en grec, seconde traduction. Il l'enrichit ou plutôt il la chargea des traditions judaïques qu'il mit en grec. Cette version avec ses notes ou commentaires étoit si dangereuse, que l'empereur *Justinien* se crut obligé d'en interdire la lecture aux Juifs.

ARATOR, sous-diacre de l'église romaine, vivoit dans le sixieme siecle. Quelques auteurs ont cru qu'il étoit de Ravenne, & d'autres de Milan. Mais il est certain qu'il étoit de la Ligurie, c'est-à-dire, de la côte de Genes. Il fut d'abord secretaire & intendant des finances d'*Athalaric*, roi des Ostrogots, & ensuite sous-diacre

de l'église de Rome. Il mit en vers les actes des apôtres qu'il dédia au pape *Vigile*, & qu'il lui présenta en 544. Cet ouvrage estimé dans le temps qu'il parut, ne l'est du tout point aujourd'hui, parce qu'il est fait sans goût & sans élévation.

ARCHELAUS, évêque de Caschara dans la Mésopotamie, se signala par son zele. L'hérésiarque *Manès* avoit écrit une lettre pour corrompre la foi d'un homme de qualité nommé *Marcel*. *Archelaüs* l'obligea d'entrer en conférence, & le couvrit d'une si grande confusion, que ce malheureux prit la fuite & se retira dans un village assez éloigné. Il y eut une seconde conférence avec un prêtre nommé *Diodès*, instruit par *Archelaüs*. St. *Jerome* assure que ce saint prélat écrivit en syriaque les actes de cette dispute, qui furent traduits en grec. *Zacagni* nous les a donné en latin. *Archelaüs* vivoit dans le troisieme siecle sous l'empire de *Probus*; & la conférence qu'il eut avec *Manès*, fut tenue l'an 277. Il étoit illustre par sa piété & par sa doctrine.

ARCUDIUS, (*Pierre*) prêtre grec de l'isle de Corfou, fit ses études à Rome dans le college des Grecs. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut employé par *Clement VIII* dans plusieurs affaires. Ce Pape l'envoya en Russie, pour y régler les contestations qui s'étoient élevées dans ce pays sur la doctrine. *Arcudius* s'acquitta avec succès de cette commission. Son inclination pour l'église latine étoit si forte, qu'il obtint du Pape de célébrer la Messe suivant le rit latin, quoiqu'il fût grec. Il s'attacha ensuite au cardinal de *Borgheses*, neveu de *Paul V*; mais un cheval chargé de vin lui étant tombé sur les jambes, il se retira dans le college des Grecs, où il mourut trois ans après vers l'an 1621. Il a enrichi le public de plusieurs livres de sa façon, & en a publié d'anciens. Les plus considérables de ceux qui sont de sa composition, sont I. L'ouvrage qu'il a intitulé : *De concordia ecclesiæ occidentalis & orientalis in septem sacramentorum administratione*, qu'on a imprimé à Paris en 1672, *in*-4°. II. *De purgatorio adversùs Barlaamum*. III. *De processione Spiritûs sancti*, *&c.* IV. Il a traduit du grec plusieurs traités imprimés à Rome en 1620. Cet auteur s'asservissoit trop aux opinions & à la méthode des scholastiques ; il a très-peu d'ordre, trop de chaleur & trop de digressions.

ARETIN, voyez Gui-Aretin.

ARGENTRÉ, (*Charles* du Plessis d') naquit au château du Plessis, au dioceſe de Rennes, en 1673. Après avoir fait sa philosophie & sa théologie, il reçut le bonnet de docteur de Sorbonne en 1700. L'année d'auparavant *Louis XIV* l'avoit nommé à l'abbaye de Ste. *Croix* de Guingam, ordre de St. *Auguſtin*, dioceſe de Tréguier. Etant allé à Rome, il y fut témoin de l'élection & du couronnement de *Clement XI*, qui lui fit un accueil très-gracieux. Il s'y fit aussi estimer des savans, dont il acquit la bienveillance par la douceur de son caractere. De retour à Paris, il fut nommé à l'évêché de Tulles en 1723. Cette dignité ne l'empêcha

l'empêcha pas de s'appliquer à l'étude ; il y employa tous les momens que les fonctions de l'épiscopat, qu'il remplissoit avec exactitude, lui laissoient libres. Il étoit avare du temps, & avoit une grande facilité pour écrire. Nous eûmes de bonne heure des fruits de son application. Les principaux sont, I. *Analyse de la foi divine, avec un traité de l'église*, à Lyon 1698, 2 vol. *in*-12. II. *Elementa theologica*, Paris 1702, *in*-4° : ouvrage estimable où l'auteur examine l'autorité & le poids que doivent avoir les preuves théologiques. III. *De numine Dei, ut rerum omnium effectoris, &c.* à Paris 1720, *in*-4°. IV. *Collectio effectorum divinæ scripturæ, quibus mysteria fidei catholicæ & dogmata explicantur, contrariique errores refelluntur*, à Paris 1725, *in*-4°. V. *Collectio judiciorum de novis erroribus qui ab initio sæculi XII post incarnationem Verbi usque ad annum 1735, in ecclesia proscripti sunt & notati*, in-fol. 3 vol. Parisiis 1755. Ce recueil est fort important ; on y trouve un grand nombre de monumens intéressans & curieux, qu'on ne doit pas être fâché de voir ensemble. VI. *Explication des sacremens de l'église institués par notre Seigneur J. C.* 3 vol. *in*-12, à Tulles 1734, avec un sermon sur le sacrifice non sanglant du corps & du sang de J. C. sous les especes du pain & du vin. VII. *Méthode de l'oraison mentale*, à Tulles 1735, *in*-12. VIII. *Explication de la prémotion physique*, à Tulles 1737, *in*-4°. L'auteur avoit profondément étudié cette matiere. Après avoir consulté tous les théologiens anciens, soit manuscrits, soit imprimés, qui se trouvent en grand nombre dans la bibliotheque de Sorbonne, il en avoit fait un recueil que *Boursier* regardoit comme très-utile. Il tendoit à prouver que les anciens théologiens ont soutenu la prémotion physique. Ce recueil précieux s'est perdu, & on a fait des efforts inutiles pour le recouvrer. IX. Trois *sermons*, 1°. Sur les grandeurs de Dieu. 2°. Sur les grandeurs de J. C. 3°. Sur la vérité de la religion chrétienne, à Tulles 1739, *in*-12. Ces sermons sont plus instructifs qu'éloquens.

ARGONNE, (*Dom Bonaventure d'*) né à Paris en 1640, fit profession à la Chartreuse de Bourbon-lez-Gaillon en 1663, & y mourut en 1704 dans la soixante-quatrieme année de son âge. Ce religieux donna en 1688 un petit traité de la *lecture des peres*, qui prouve qu'il avoit du goût, du discernement & du jugement. M. *Pellestre* donna en 1697 une nouvelle édition de ce traité, qu'il a beaucoup augmenté ; mais on a eu tort de retrancher la préface qui étoit à la premiere édition. On en a fait une traduction latine, imprimée à Turin en 1742.

ARIAS-MONTANUS, espagnol, étoit très-habile dans la théologie & dans les langues, grecque, latine, arabe, syriaque & caldéenne. Il voyagea dans toute l'Europe, & apprit aussi les langues vivantes. Il accompagna l'évêque de Segovie au concile de Trente ; & à son retour, il se confina dans les montagnes d'Andalousie, pour se consacrer entiérement à l'étude. Mais son mérite & ses ouvrages l'ayant bientôt fait connoître, le roi d'Es-

pagne, *Philippe II*, l'employa pour la *bible polyglotte* qu'il fit publier. *Arias Montanus* a mis dans cette bible tout ce qu'il a pu trouver de paraphrases caldaïques, & y a inséré la version de *Pagnin*, qu'il a réformée en quelques endroits, & le plus souvent corrompue & gâtée. Le roi *Philippe* lui offrit un évêché pour récompense; mais il le refusa & mourut à Séville en 1598. Les traités d'*Arias*, qui sont dans les polyglottes d'Anvers & dans les grands critiques d'Angleterre, sont neuf livres des *antiquités judaïques*, où l'on trouve un fond étonnant d'érudition. Il a fait encore des *commentaires* sur l'écriture, & d'autres ouvrages. Il joignoit une piété solide à une science profonde; & on le regarde avec raison, comme un des plus grands hommes que l'Espagne ait jamais produits.

I. ARNAULD D'ANDILLI, (*Robert*) né à Paris en 1585, étoit l'aîné des enfans du célebre avocat *Antoine Arnauld*, d'une famille distinguée. En 1613, il épousa la fille unique de M. de la *Boderie*, qui eut en mariage la terre de Pomponne, comme il eut de son côté celle d'Andilli. Il parut de bonne heure à la cour, où il fut aussi-tôt estimé que connu. En 1634, il fut fait intendant de l'armée, & se fit aimer des troupes & des officiers par sa générosité, son intégrité & son caractere bienfaisant. Après la mort de son épouse, il se retira de la cour & se lia étroitement avec M. l'abbé de St. *Cyran*, qui lui recommanda en mourant de se retirer à Port-Royal. M. *Arnauld* mit ordre à ses affaires pour exécuter son dessein. Il alla voir la Reine auparavant, & le lui déclara. Quand il prit congé de cette princesse, il lui dit agréablement, que » si sa majesté entendoit dire qu'on fît des sabots » à Port-Royal, il la prioit de n'en rien croire; mais que si on lui » disoit qu'on y cultivoit des espaliers, on diroit vrai, & qu'il es» péroit en faire manger des fruits à sa majesté. « En effet, il ne manquoit pas de lui en envoyer tous les ans; & le cardinal Mazarin les appelloit en riant, des *fruits bénis*. Il faut savoir pour l'intelligence de cette anecdote que les Jésuites se plaisoient à répandre par-tout, que les solitaires de Port-Royal étoient une troupe de *sabotiers* & de *cordonniers*. Un de ces peres disant un jour dans une compagnie, que M. *Pascal*, auteur des *provinciales*, avoit fait des souliers à Port-Royal; l'abbé *Boileau*, frere de M. *Despreaux*, répliqua: *Je ne sais pas s'il a fait des souliers; mais je sais qu'il vous a porté de bonnes bottes.* M. d'*Andilli* ne sortit point du désert de Port-Royal depuis 1646 jusqu'en 1656, qu'il fut obligé par des ordres supérieurs, de s'en éloigner pour quelque temps. Pendant ces dix années il composa une partie des ouvrages qu'il a laissés en grand nombre, & qui ont été imprimés en huit volumes *in-folio*: ce sont pour la plupart des traductions. Cette édition qui est de *Pierre* le Petit, est d'une grande beauté pour le papier & pour le caractere. Le premier volume contient, 1. Un poëme sur la vie de J. C. 2. Stances sur diverses vérités chrétiennes au nombre de 258, &c. 3. Discours de *Jansénius* de la réformation de l'homme intérieur. 4. St. *Eucher* du mépris

du monde. 5. L'échelle sainte de St. *Jean Climaque*. 6. Instructions chrétiennes tirées des lettres de M. de St. *Cyran*. 7. La vie de *Grégoire Lopès*. Le second volume renferme les vies des peres des déserts. Elles ont été souvent réimprimées depuis en trois volumes *in*-8°. Le troisieme volume contient, 1. L'histoire de l'ancien testament tirée de l'écriture-sainte. 2. Les confessions de St. *Augustin*. Les vies de plusieurs saints illustres forment le quatrieme volume. Les antiquités judaïques de Joseph & la guerre des Juifs contre les Romains du même historien, le cinquieme & le sixieme. Le septieme renferme les œuvres de Ste. *Thérese*; & le huitieme, celles de *Jean* d'*Avila*. *Andilli* retourna à Port-Royal dans le temps que cette maison jouissoit d'un assez grand calme. Il y vécut comme autrefois, partageant tout son temps entre la priere, l'étude & le travail des mains. Quoiqu'il fût alors octogénaire, il ne ressentoit presqu'aucun affoiblissement du côté de l'esprit ni même du côté du corps. » Ses yeux vifs, dit M. » *Fontaine*, son marcher prompt & ferme, sa voix de tonnerre, » son corps sain & droit, plein de vigueur, ses cheveux blancs » qui s'accordoient si merveilleusement avec le vermillon de son » visage, sa grace à monter & à se tenir à cheval, la fermeté de » sa mémoire, la promptitude de son esprit, l'intrépidité de sa » main, soit en tenant la plume, soit en taillant les arbres, » étoient comme une espece d'immortalité. « Il mourut en 1674 à 85 ans. M. de *Balzac* fait en peu de mots l'éloge de M. d'*Andilli*, en disant » que c'étoit un homme qui possédant toutes les » vertus morales & chrétiennes, ne tiroit point vanité des » premieres & ne rougissoit point des secondes.

II. ARNAULD, (*Antoine*) frere du précédent, naquit à Paris le 6 de février 1612. Il étoit le vingtieme & dernier des enfans de M. *Antoine Arnauld*, célebre avocat, & de *Catherine Marion*, fille de M. *Marion*, avocat-général. Il fit ses humanités avec ses neveux le *Maître* & de *Saci*, au college de Calvi qui étoit annexé à la maison de Sorbonne. Il fit sa philosophie dans celui de Lisieux, & s'appliqua ensuite à l'étude du droit avec M. le *Maître*. Mais bientôt il y renonça pour se livrer tout entier à la théologie. Il étudia en Sorbonne sous le fameux M. *Lescot*, qui fut depuis confesseur du cardinal de *Richelieu*, & ensuite évêque de Chartres, & dont il contredit les sentimens sur la grace. Le jeune théologien entra en licence en 1638, & donna des preuves d'une grande érudition. Il y brilla *ad stuporem*, selon l'expression de ses approbateurs, c'est-à-dire, jusqu'à jetter tout le monde dans l'étonnement. Il menoit en même-temps une vie exemplaire en Sorbonne où il logeoit & gardoit une exacte retraite. A peine étoit-il sorti de licence, qu'il fit imprimer la réfutation d'un ouvrage du pere *Antoine Sirmond*, Jésuite. L'objet de ce livre étoit d'affoiblir le commandement de l'amour de Dieu. Prévenu très-favorablement pour l'abbé de St. *Cyran*, il voulut s'ouvrir entiérement à lui. Il trouva moyen de lui écrire au

donjon de Vincennes, où cet abbé étoit prisonnier, & le conjura de le prendre sous sa conduite. Ce fut dans les communications qu'il eut de vive voix & par lettres, avec cet illustre prisonnier, qu'il puisa, suivant M. l'abbé *Racine*, cette piété tendre & cet esprit de foi qui furent toujours joints en lui, avec une science profonde & universelle. Mais, suivant d'autres historiens, ce fut cette liaison avec un homme dangereux, qui le jetta dans des disputes interminables, & qui causa toutes les traverses qui agiterent sa vie. Pendant le reste de sa licence, il mena la vie pénitente que M. de St. *Cyran* lui avoit prescrite, & embrassa dans les theses qu'il soutint, presque toutes les parties de la théologie. Ce fut alors qu'il refusa une dignité dans la cathédrale de Verdun; & quelques années après, il renonça à tout son bien. Il célébra sa premiere Messe le jour de la toussaint 1641, & il prit le bonnet de docteur peu de temps après. On sait que cette action finit par un serment que le nouveau docteur fait dans l'église de Notre-Dame sur l'autel des martyrs. Ce serment ne fut pas pour lui une vaine cérémonie. Dès la seconde année de son doctorat, il composa le célebre ouvrage de la *fréquente communion*, qui parut en 1643, lorsque l'auteur n'avoit que trente-un ans. L'auteur prouve par les témoignages de l'antiquité & des plus saints hommes des derniers siecles, qu'il est utile de différer l'absolution en plusieurs rencontres; & qu'on est obligé de le faire dans les rechûtes, dans les péchés d'habitude, & dans les occasions prochaines du péché. Il y fait voir, quelle étoit l'ancienne pratique de l'église dans l'administration de la pénitence. Il établit, que si on ne peut suivre à la lettre les anciens canons pénitentiaux, il faut en conserver l'esprit. Ce livre parut avec l'approbation de seize évêques. Ce ne fut d'abord qu'un cri général de tous les Jésuites contre un traité, qui étoit si contraire à leurs maximes; mais ils ne purent venir à bout de le faire condamner à Rome. Quelques prélats françois le proscrivirent; mais ils ne furent pas suivis par leurs confreres. L'évêque de Lavaur, *Raconis*, fut un de ceux qui se signalerent dans cette occasion; il attaqua non seulement le livre, mais encore la forme de l'ouvrage. Il remarque que les trois premieres parties qui le composent, ne sont attachées l'une à l'autre par aucun lien; qu'elles n'ont rapport à aucun projet général; qu'elles peuvent être transposées indifféremment; & qu'aucun objet n'y est à sa place déterminé. On n'en a pas épargné même le style, & le lexicographe des livres jansénistes le trouve contraint & enflé. Les disputes qui s'allumoient alors sur la grace enflammerent l'ardeur d'*Arnauld*. Il enfanta quantité de livres, dont quelques-uns firent beaucoup de bruit. Le duc de *Liancourt* s'étant présenté pour la confession à St. *Sulpice* sa paroisse, un prêtre nommé *Picoté* lui déclara qu'il ne pouvoit lui donner l'absolution, qu'à condition qu'il romproit tout commerce avec les solitaires de Port-Royal. On demanda à M. *Arnauld* ce qu'il pensoit de la conduite du confesseur. Il mar-

qua son sentiment dans une lettre, où il blâmoit ce refus comme contraire à toutes les regles. Cette lettre fut imprimée sous ce titre : *Lettre d'un docteur de Sorbonne à une personne de condition, sur ce qui est arrivé depuis peu dans une paroisse de Paris, à un seigneur de la cour.* M. *Arnauld* y fait sentir quelle confusion il y auroit dans l'église, s'il étoit libre à un prêtre de retrancher de la communion des fideles, qui il lui plairoit d'avoir pour suspect dans sa foi. Dès que cette lettre eut été rendue publique, on se vit inondé d'une foule de brochures sous différens titres : *Réponses, lettres, avis, remarques, conférences, discours.* Les Jésuites *Annat* & *Ferrier* s'étoient nommés dans deux de ces écrits. On prétendoit dans tous, que la conduite du confesseur de St. *Sulpice* étoit irréprehensible, & que la déclaration que faisoit M. *Arnauld* de condamner les cinq propositions, n'étoit pas suffisante. Il se défendit par une seconde lettre, où il justifie la premiere contre tous les écrivains qui l'avoient attaquée. Elle est intitulée : *Seconde lettre de M. Arnauld à un duc & pair de France*, (le duc de Luines) *pour servir de réponse à plusieurs écrits qui ont été publiés contre la premiere lettre.* C'est plutôt un livre qu'une lettre, puisqu'elle est de 250 pages *in*-4°. Elle est divisée en deux parties. Il entreprend dans la premiere, de discuter à fond le procédé du confesseur & du curé de St. *Sulpice*, & de répondre à tout ce que l'on avoit avancé pour le justifier. Dans la seconde partie, M. *Arnauld* répond au reproche qu'on lui faisoit du défaut de sincérité dans sa profession de foi au sujet des cinq propositions. Il passe de la question de droit à celle du fait de *Jansénius ;* savoir si ces propositions sont ou ne sont pas dans le livre de cet évêque. Il se fait cette question : » Est-on » obligé de croire que la bulle d'*Innocent X* ait renversé la doc» trine de St. *Augustin*, en obligeant de croire comme article » de foi, que la grace intérieure qui est nécessaire à la volonté, » afin qu'elle puisse vouloir ce que Dieu exige d'elle, ne lui man» que jamais dans l'occasion où elle péche? « C'est alors qu'il allegue l'exemple de St. *Pierre ;* & qu'après avoir cité deux passages, l'un de St. *Chrysostome*, & l'autre de St. *Augustin*, il conclut que *l'écriture nous montre en la personne de St. Pierre, un juste à qui la grace, sans laquelle on ne peut rien, a manqué dans une occasion où l'on ne peut pas dire qu'il n'ait pas péché.* Cette proposition jointe à la suivante qui se trouve dans la lettre : *on peut douter que les cinq propositions condamnées par* Innocent X *& par* Alexandre VII, *comme étant de* Jansénius *évêque d'Ypres, soient dans le livre de cet auteur*, fut une occasion de soulevement pour ses ennemis. On porta la Sorbonne à les examiner ; cette compagnie les censura, & *Arnauld* n'ayant pas voulu se soumettre à sa censure, elle le retrancha de son corps en 1654. L'assemblée tenue à ce sujet fut tumultueuse. *Arnauld* protesta, par-devant notaire, contre l'injustice qu'on lui faisoit. Il se plaint dans cet acte, de ce qu'il a eu pour juges les mêmes personnes qu'il avoit

recusées, & qu'il savoit être indisposées contre lui ; de ce que le syndic avoit compté plus de suffrages qu'il ne s'étoit présenté d'opinans ; de ce qu'on avoit refusé de lire, ou de lui entendre lire un écrit qui étoit la justification de sa doctrine, &c. Le nombre de ses ennemis augmentant tous les jours, il se vit obligé de se retirer de Port-Royal des Champs, où il ne revint plus jusqu'en 1668, à la paix de l'église. Il se tint caché où il put pendant l'espace de treize années, ayant ordinairement pour compagnie M. *Nicole*. Ce fut alors qu'il publia divers écrits contre la censure de la Sorbonne. Il dit dans l'un de ces ouvrages, avec sa vivacité ordinaire : » Qu'y a-t-il de plus pitoyable, que d'avilir » & de dégrader la majesté de la foi catholique, en la rabaissant » jusqu'à de telles vétilles, & de mettre pour cela toute l'église » en combustion ? Pendant que nous voyons de sang-froid l'hé- » résie triompher & étendre ses ravages dans toute l'Europe, sans » penser à nous réunir pour combattre l'ennemi commun, ou à » fléchir la colere de Dieu par d'humbles & ferventes prieres, » nous nous battons pour un *actus primus* & un *actus secundus*. » C'est comme un homme qui s'occuperoit très-sérieusement de » ses ongles, pendant qu'il a les parties nobles attaquées. « Depuis que M. *Arnauld* eut été exclus de Sorbonne jusqu'au temps de la paix qui fut donnée à l'église sous le pape *Clement IX*, il fit plusieurs écrits, dont le plus grand nombre a rapport à la grande affaire du formulaire. Après la paix de l'église, dans laquelle il fut compris, il publia le grand ouvrage de la *perpétuité de la foi* sur l'eucharistie. Ce livre avoit été commencé par M. *Nicole* en 1664, & fut achevé en 1668. L'objet étoit de prouver que le dogme de la présence réelle avoit toujours été cru dans l'église, & qu'il l'étoit même encore aujourd'hui non seulement des Catholiques, mais même de toutes les grandes communions orientales schismatiques. M. *Arnauld* rassembla avec beaucoup de soin & de travail, des attestations & des témoignages des églises d'Orient sur leur croyance touchant l'eucharistie. L'ouvrage fut dédié au pape *Clement IX*, dans la conjoncture très-favorable de la paix que ce Pape venoit de donner à l'église. Le St. Pere en fit faire par un cardinal, de grands remerciemens à M. *Arnauld*, dont le nom paroissoit seul, comme M. *Nicole* l'avoit desiré. La vive lumiere que présente ce savant ouvrage, éclaira M. de *Turenne*, le prince de *Tarente*, les maréchaux de *Lorges* & de *Duras*, plusieurs autres personnes très-distinguées dans la prétendue réforme, & d'habiles ministres de la même religion. M. *Arnauld* fit d'autres livres de controverse, pendant les dix années de tranquillité qui suivirent la paix de l'église. Il répondoit à toutes sortes de consultations ; & répandoit par-tout la lumiere. Il demeuroit tantôt à Port-Royal, tantôt à Paris. Les personnes les plus illustres se faisoient gloire d'être de ses amis, & se conduisoient par ses conseils. Le cardinal de *Retz*, devenu solitaire & pénitent, le consultoit quelquefois. M. l'abbé le

Camus voulut avoir son avis avant d'accepter l'évêché de Grenoble. *Clement IX*, *Clement X*, *Innocent XI*, furent pleins d'estime pour lui. Le cardinal d'*Estrées* lui rendoit des visites. Le pieux & savant cardinal *Bona* lui fit présent en 1675 de son ouvrage sur la liturgie. Il y avoit même des princes souverains qui l'honoroient de leur estime. La paix de *Clement IX*, paix si célébrée, fut bientôt rompue. Il restoit, dans les puissances contractantes, un fond de défiance & de haine. Les deux partis cabaloient lourdement l'un contre l'autre. M. *Arnauld* écrivoit contre les Jésuites, & les Jésuites s'en vengerent par les armes de l'autorité. Il reçut ordre de ne plus demeurer dans le fauxbourg St. *Jacques* & de ne point recevoir de visites comme auparavant. Ces ordres joints à un avis secret qu'il reçut de M. le duc de *Montausier*, gouverneur de M. le Dauphin, le déterminerent à chercher au loin & hors du royaume, une retraite. Le 18 juin 1679, il partit pour Mons, & sur la fin de février de l'année suivante il alla demeurer à Bruxelles. Il y fut caché jusqu'au mois de juin. M. l'évêque de Castorie, archevêque d'Utrecht, l'invita alors à venir en Hollande. Il se rendit aux instances de ce prélat, qui le mena à Amsterdam, pour lui faire voir les différentes églises des Catholiques & les curiosités du pays. Vers la fin d'octobre de 1682, il quitta la Hollande & revint à Bruxelles. Il se lia intimement avec M. *Vaës*, conseiller au conseil de Brabant, homme d'esprit & excellent juge. Ce fut par son moyen qu'il fit demander au marquis de *Grana*, gouverneur des Pays-bas, s'il pourroit être en sûreté dans ce pays. Le gouverneur répondit, qu'il pouvoit compter sur sa protection; & qu'il le feroit avertir, s'il recevoit d'Espagne quelqu'ordre qui ne lui fût pas favorable. Ce seigneur lisoit avec un extrême plaisir les écrits qu'il faisoit imprimer alors, & même se faisoit apporter les feuilles à mesure qu'on les imprimoit. La guerre étant survenue entre la France & l'Espagne, tous les François eurent ordre de sortir des états d'Espagne; mais le gouverneur excepta M. *Arnauld* & ceux de sa suite. Pendant le séjour de huit années qu'il fit alors à Bruxelles, la chose la plus singuliere qui lui arriva, fut la visite d'un prince souverain d'Allemagne, M. le landgrave de *Hesse-Rhynsfeld*. Il vint exprès à Bruxelles pour voir cet homme célebre. M. *Arnauld* fut obligé de sortir de Bruxelles en 1690. Les Jésuites vraisemblablement l'avoient découvert; le marquis de *Castanaga*, gouverneur du pays, le fit avertir qu'il ne pouvoit plus le protéger. Il erra donc pendant quelque temps, & ensuite revint secrétement à Bruxelles avec le seul M. *Ernest Ruthd'ans* son ami. M. *Arnauld* vivoit dans une petite maison comme dans une espece de tombeau, d'où il ne sortoit jamais, disant tous les jours la Messe dans sa chambre, suivant la permission que le Pape lui en avoit donnée. Il y consacroit tout son temps à la priere & à la défense du parti qu'il avoit embrassé. A l'âge de 80 ans, il apprit par cœur les pseaumes, afin d'avoir de quoi s'occuper le reste de sa vie, en les méditant &

en les récitant. Il mourut à Bruxelles dans le fauxbourg de Loo, le 8 août 1694. Son cœur fut porté à Port-Royal. Les poëtes les plus célebres firent des épitaphes en son honneur. Voici celle que M. *Boileau Despreaux* composa :

Au pied de cet autel de structure grossiere,
Gît sans pompe enfermé dans une vile bierre,
Le plus savant mortel qui jamais ait écrit ;
ARNAULD, qui sur la grace instruit par Jesus-Christ,
Combattant pour l'église, a dans l'église même
Souffert plus d'un outrage & plus d'un anathême.
Plein du feu qu'en son cœur souffla l'esprit divin,
Il terrassa *Pélage*, il foudroya *Calvin* :
De tous les faux docteurs confondit la morale ;
Mais pour fruit de son zele, on l'a vu rebuté,
En cent lieux opprimé par la noire cabale,
Errant, pauvre, banni, proscrit, persécuté :
Et même par sa mort leur fureur mal éteinte,
N'en eût jamais laissé les cendres en repos,
Si Dieu lui-même ici de son ouaille sainte,
A ces loups dévorans n'avoit caché les os.

M. *Arnauld* a été peint très-différemment par les divers partis. Rapportons d'abord ce qu'en ont dit ses partisans. M. l'abbé *Racine* a cru en tracer un portrait fidele, en lui appliquant celui que l'abbé de la *Bletterie* fait de St. *Athanase*. Le voici en abrégé : » Il avoit l'esprit juste, vif & pénétrant ; le cœur généreux & » désintéressé ; une foi vive ; une charité sans bornes ; une » humilité profonde ; un christianisme mâle, simple & noble » comme l'évangile ; une éloquence naturelle, semée de traits » perçans, forte de choses, allant droit au but. L'austérité de » sa vie rendoit la vertu respectable ; sa douceur dans le com- » merce le faisoit aimer. Jamais ni Grecs ni Romains n'aimerent » autant la patrie qu'il aima l'église, dont les intérêts furent » toujours inséparables des siens. Il avoit un coup d'œil ad- » mirable pour appercevoir des ressources même humaines, » quand tout paroissoit désespéré. Il lutta pendant près de cin- » quante ans contre une ligue d'hommes subtils en raisonne- » mens, profonds en intrigues, courtisans déliés, maîtres du » prince, arbitre de la faveur, calomniateurs infatigables, » barbares persécuteurs. Il les déconcerta, il les confondit, » & leur échappa toujours, sans leur donner la consolation de » lui voir faire une fausse démarche. Il les fit trembler lors » même qu'il fuyoit devant eux. Personne ne discerna mieux que » lui, les momens de se produire ou de se cacher ; ceux de la » parole ou du silence, de l'action ou du repos.... Il sut en- » tretenir des correspondances, ménager des protections, lier » entr'eux les (défenseurs de la vérité), encourager les plus

timides

» timides ; d'un foible ami ne se faire jamais un ennemi ; excuser » les foiblesses, &c. « Dès que l'on fut à Rome la mort de ce grand homme, dit le même historien, le savant cardinal d'*Aguirre* dit en plein consistoire, qu'il remplissoit dans le sacré college une place que le pape *Innocent XI* son bienfaiteur avoit d'abord eu dessein de donner à M. *Arnauld*. Il l'auroit, ajouta-t-il, remplie plus dignement que moi. Le cardinal *Casanate* dit aussi dans le consistoire, *que l'on canonisoit des saints qui n'avoient pas vécu dans une plus grande innocence de mœurs que M. Arnauld.* Voulez-vous voir le contraste de ce tableau ? lisez le *dictionnaire des livres jansénistes*. Voici de quelles couleurs on charge le portrait de M. *Arnauld*. Il n'est point d'héréfiarque que l'on ait représenté avec des traits plus noirs, qu'il l'a été par les Jésuites. Non seulement c'étoit un ennemi de Dieu & de l'église ; mais il en vouloit encore à l'état. » M. de *Lomenie*, dans » son *histoire secrete du jansénisme*, l'a peint d'après nature. » M. *Arnauld*, dit-il, *a le corps petit & n'eut jamais les graces* » *en partage. Il n'a de vif que les yeux. Tous les autres traits* » *de son visage ne marquent que de la stupidité. . . . . Il a le* » *nez assez gros, & d'une forme peu agréable, les dents fort* » *laides, les levres pales ; nul embompoint ; les mains fort* » *petites, les jambes grêles, les pieds de pigmée ; mais sa tête* » *est fort grosse, ses épaules fort larges, & sa poitrine à pro-* » *portion. . . . Quand une fois il a chaussé quelque chose dans* » *sa forte tête, il revient difficilement de ses premiers préjugés,* » *& trouve toujours des raisons pour les défendre.* Tel étoit ce fa- » meux chef du parti. Sa passion fut d'être l'idole d'une grande » faction. Il fut dans l'église, ce qu'étoit le cardinal de *Retz* » dans l'état ; ne cherchant dans la rebellion que le personnage » de rebelle. Luther contre Rome & Versailles, contre les » Papes & le Roi ; c'étoit le point de vue dans lequel il vouloit » être envisagé avec un caractere si vain, on est bien éloigné » de la simplicité chrétienne. Aussi la seule idée de se rétracter, » d'avoir tort, le faisoit frémir. Ce naturel dur & altier le » brouilloit souvent avec ses amis. On l'a vu aux prises avec » *Nicole* & *Malebranche ; Pascal*, quelque temps avant de » mourir, éprouva aussi sa mauvaise humeur. C'est que dans » *Arnauld* le cœur n'avoit pas de moindres défauts que l'esprit. » Si l'un étoit rempli de suffisance, l'autre étoit pêtri de haine » & de colere ; sa bouche & sa plume distilloient également le » fiel. Jamais les injures ne lui parurent assez fortes, ni les » invectives assez violentes. Il fit même un livre pour prouver » géométriquement, que les écrivains en peuvent user sans » scrupule contre ceux qui combattent leurs sentimens. On » sait que dans le cours de sa vie il eut un grand nombre » d'adversaires ; mais ceux qu'il a le plus fortement haï, & » si l'on peut parler de la sorte le plus solemnellement, ce sont » les Jésuites. Il avoit hérité de toute l'aversion de son pere

» pour eux, & de toute celle de *Janſénius* & de St. *Cyran* ; » de ſorte que, dans l'exacte vérité, s'eſtimer ſoi-même & » haïr les Jéſuites, c'étoit *Arnauld* tout entier. « L'abbé de *Choiſi* ne le traite guere mieux dans le tome onzieme de ſon *hiſtoire eccléſiaſtique*. » M. *Arnauld*, dit-il, devint le chef » des nouveaux ſectaires. On l'appella parmi eux le *pere* » *abbé* : titre qui fut ſupprimé après ſa mort : le pere *Queſnel* » qui lui ſuccéda dans la direction de leurs affaires, s'étant con- » tenté de celui de *pere prieur*, qu'il ſe flattoit peut-être de » rendre auſſi illuſtre. Après la paix de *Clement IX*, à laquelle » M. *Arnauld* eut beaucoup de part, il ne ſe crut pas en ſûreté » à Paris. Il ne pouvoit s'empêcher d'avoir un commerce conti- » nuel avec ſes amis des Pays-bas ; & ce commerce, qui ſen- » toit la cabale, déplaiſoit à la cour. Il ſe retira en Flandre, » & y demeura toujours caché. . . . Il craignoit ſi fort d'être » reconnu, de peur qu'on exigeât de lui une ſoumiſſion par- » faite aux décrets de l'égliſe, que ſentant approcher ſa der- » niere heure, il n'oſa jamais faire appeller un prêtre approuvé » de l'ordinaire, & aima mieux expirer entre les bras du pere » *Queſnel* ſon diſciple, qui lui adminiſtra le viatique & l'ex- » trême-onction, quoiqu'il n'en eût pas le pouvoir. . . . » Comme *Tertullien*, il eut le malheur de s'écarter de la foi » dans des articles eſſentiels ; l'imagination, le feu, l'élo- » quence, le ſavoir ont été à-peu-près égaux : l'obſtination, » l'entêtement ont été pareils. « Il eſt impoſſible de ne pas reconnoître la paſſion dans des témoignages ſi peu ſemblables ſur le même homme. Le lecteur ſenſé ſaura les réduire & mettre tout à ſa place. Nous ſommes pourtant forcés de convenir que dans le dernier portrait, il y a pluſieurs traits manifeſtement faux. Ce qui doit faire ſuſpendre le jugement des lecteurs, ſur quelques accuſations intentées contre M. *Arnauld*, c'eſt la publication que l'on a fait long-temps après ſa mort, des lettres les plus ſecrettes de ce grand homme. Que trouve-t-on, dit un auteur célebre, dans les neuf volumes de ces lettres ? Un homme qui machine contre l'égliſe & contre l'état ? Non ; mais un homme éloigné par caractere de tout ce qui s'appelle intrigues & menées ſecretes. Plein d'amour pour ſon prince, il prend ſes intérêts, juſqu'à jetter dans le dernier étonnement les étran- gers qui ſavent tous les ſujets de mécontentement qu'on lui a donnés en France. Retiré & caché dans Bruxelles, il n'en eſt pas moins attaché à ſon Roi. En quelque lieu qu'il ſoit, il ne ne ſauroit oublier qu'il eſt françois. Si les hiſtoriens ſe partagent ſur la conduite & les ſentimens de M. *Arnauld*, ils s'ac- cordent aſſez ſur la ſublimité de ſes talens & de ſon éloquence. Il ſavoit très-bien les langues grecque & latine. Le projet des belles méthodes connues ſous le nom de *méthodes de Port-Royal*, vient de lui, & c'eſt ſous ſa direction que M. *Lancelot* les a digérées. La *grammaire générale & raiſonnée* eſt

toute entiere de l'illuſtre docteur. Les langues italienne & eſpagnole ne lui étoient point étrangeres. Pour la françoiſe, il en poſſédoit toute la force. Son ſtyle n'eſt pas toujours fleuri ; mais il eſt riche, clair, nerveux, abondant. Il étoit très-verſé dans la lecture des poëtes. Il nous a laiſſé ſur la poéſie des réflexions ſolides & où regne un goût de religion, qui domine dans tous ſes ouvrages. On connoît ſa géométrie & ſes autres ouvrages philoſophiques. Il ſoutenoit la philoſophie de *Deſcartes*, qui étoit alors toute nouvelle. Il prenoit avec feu la défenſe de la méthode de ce grand philoſophe, pour prouver l'exiſtence de Dieu & la ſpiritualité de notre ame. Il regardoit comme une marque ſinguliere de la divine providence, que cette méthode eût été découverte dans un ſiecle où commençoient à paroître tant d'eſprits libertins. Le grand nombre d'ouvrages enfantés par M. *Arnauld* doit étonner ; il ſeroit trop long d'en donner un catalogue détaillé. La plupart ſont anonymes & roulent ſur les affaires du temps. Arrêtons-nous aux principaux. I. *Hiſtoire & concorde évangélique* en latin, à Paris 1653. II. Traduction des livres de St. *Auguſtin*, des *mœurs de l'égliſe catholique* ; de la *correction & de la grace* ; de la *véritable religion* ; du *manuel*. Le lecteur ſait que ce fut à la ſollicitation de M. *Arnauld*, que les Bénédictins entreprirent leur belle & ſavante édition des ouvrages de ce pere. III. L'*innocence & la vérité défendue* contre les Jéſuites & leur pere *Briſacier*. IV. *Défenſe* du nouveau teſtament de *Mons* contre le pere *Maimbourg*. V. *Inſtructions* du rituel d'Alet. VI. Le *renverſement de la morale de J. C. par la doctrine des Calviniſtes ſur la juſtification*, 1672. VII. *Apologie* pour les ſaints peres de l'égliſe contre le ſieur le *Moine*. VIII. Pluſieurs *cenſures* épiſcopales de l'*apologie des Caſuiſtes*. IX. Septieme, huitieme, neuvieme, & dixieme écrit des curés de Paris contre la morale corrompue des Caſuiſtes. X. Neuf volumes de *lettres* où ſont pluſieurs écrits intéreſſans. XI. Deux volumes ſur la *néceſſité de la foi en J. C. pour être ſauvé*, contre la *Mothe le Vayer* qui relevoit fort les vertus des Païens. XII. L'*innocence opprimée* dans les filles de l'enfance. XIII. Les ſix derniers volumes de la *morale pratique*. XIV. *Difficultés propoſées à M. Steiaert en neuf parties*, ſur des points très-importans. XV. Ecrits recueillis en deux volumes, contre le ſyſtême de la grace générale de M. *Nicole*. L'amitié de M. *Arnauld* pour ce célebre théologien ne l'empêcha pas de relever la mépriſe dans laquelle il croyoit qu'il avoit donné, en cherchant un peu trop à ſe rapprocher de la plupart des *Thomiſtes* modernes. On ſait que M. *Nicole* qui a toujours été très-attaché aux dogmes de la grace efficace par elle-même, avoit imaginé une grace générale accordée à tous les hommes. Le deſſein de ce ſage écrivain étoit louable ; il vouloit ſatisfaire aux plaintes des pécheurs qui diſent qu'ils n'ont pas la grace, & aux raiſonnemens populaires que l'on oppoſe à la doctrine de St. *Auguſtin*. Mais peut-être que

M. *Nicole*, en voulant satisfaire à tout par une grace générale, ne satisfaisoit à rien. En effet, dès qu'elle ne sauve personne, qu'elle ne conduit personne à la vraie piété, comme M. *Nicole* en convenoit, & qu'elle laisse subsister le besoin indispensable d'une grace efficace pour agir; toutes les difficultés reviennent & dans toute leur force. XVI. *Réflexions philosophiques & théologiques sur le nouveau système de la nature & de la grace* du pere *Malebranche*, en 3 livres; le premier sur l'ordre de la nature; le second touchant l'ordre de la grace; & le troisieme touchant J. C. comme cause de la grace, à Cologne en 1685 & 1686. Ce livre fut l'occasion d'une dispute entre M. *Arnauld* & le pere *Malebranche*. La réputation que cet Oratorien s'étoit acquise par son livre de la *recherche de la vérité*, lui attira beaucoup de partisans par rapport aux matieres purement philosophiques; mais il en eut peu par rapport à la théologie. La cour de Rome même se déclara pour M. *Arnauld*, par un décret du saint office, qui supprima tous les écrits du P. *Malebranche* sur la grace. Ceux de M. *Arnauld* avoient été examinés par cette congrégation en même temps que ceux de son adversaire; & elle n'y toucha pas. XVII. *Regles pour discerner les bonnes & les mauvaises critiques des traductions de l'écriture en françois, pour ce qui regarde la langue : avec des réflexions sur cette maxime, que l'usage, & la regle est le tyran des langues vivantes*, à Paris 1707. Cet ouvrage est contre M. *Thoynard* & le pere *Bouhours*. XVIII. *Eclaircissement sur l'autorité des conciles généraux & des Papes, ou explication du vrai sens des trois décrets des sessions* quatrieme & cinquieme *du concile de Constance* 1711, in-8°. *Réflexions sur l'éloquence des prédicateurs*, Paris 1695, *in*-12, & 1700 & 1707. L'auteur composa cet ouvrage pour réfuter les sentimens de M. *Dubois*, traducteur de St. *Augustin*, qui avoit avancé dans la préface qui est à la tête du premier volume: 1°. Que les prédicateurs doivent renoncer à l'éloquence, & se borner à des discours simples; & que c'est faire injure à une si haute profession, que d'employer les tours de l'éloquence humaine, pour faire entrer la science du salut dans le cœur des fideles. 2°. Que l'éloquence humaine nuit beaucoup aux auditeurs, parce qu'elle n'est propre qu'à donner plus de vivacité à leur imagination. M. *Arnauld* réfute ce système; il renverse d'abord dans la premiere partie de son livre le mauvais usage que M. *Dubois* avoit fait des différens passages de l'écriture qu'il allegue, & les fausses conséquences qu'il en tire. Il attaque ensuite dans la seconde ce que cet académicien avoit appellé des preuves de raison. Et enfin dans la troisieme il lui fait voir que quoiqu'il semble avoir voulu se réconcilier à la fin de sa préface avec l'éloquence, en déclarant qu'il n'a prétendu bannir de la chaire que la mauvaise éloquence & non pas la bonne, il lui fait voir, dis-je, que sa réconciliation est vaine, parce que sa censure, ses preuves, ses invectives tombent encore plus sur la

bonne que sur la mauvaise. On avoit projetté, il y a cinq à six ans, de donner un recueil complet des ouvrages de M. *Arnauld*; mais cette édition n'a pas eu lieu.

III. ARNAULD, (*Henri*) né à Paris en 1597, étoit l'aîné d'*Antoine Arnauld*. Il fut nommé à l'abbaye de St. *Nicolas* d'Angers en 1624. En 1637 le chapitre de Toul, dont il étoit alors doyen, l'élut évêque de cette église. Cette élection n'eut point lieu, parce que le Pape refusa ses bulles. Dieu le destinoit pour être le pasteur de l'église d'Angers. L'abbé de St. *Nicolas* fut envoyé à Rome à l'occasion de la division qui étoit entre les *Barberins* & le pape *Innocent X*. Dès que M. de St. *Nicolas* fut arrivé à Rome, il s'y fit connoître par l'expédient qu'il inventa pour empêcher le Pape de se saisir du palais Barberin un des plus beaux de l'Italie. Le conseil de l'ambassadeur de France se trouvant fort embarrassé sur les mesures qu'il faudroit prendre dans une telle conjoncture, l'abbé de St. *Nicolas* se levant : *Il me semble*, dit-il, *que si on faisoit un contrat par lequel les Barberins vendissent & aliénassent leur palais en faveur du Roi, on pourroit arrêter par-là les poursuites qu'on fait pour s'en emparer.* L'expédient ayant été adopté, le contrat fut signé de part & d'autre avec beaucoup de secret; & lorsqu'on eut appris le jour de la saisie, on ne manqua pas d'afficher la nuit d'auparavant les armes de France aux quatre coins du palais. A son retour en France, il fut nommé à l'évêché d'Angers en 1649; il parut alors un homme tout apostolique. Sa charité étoit sans bornes. Les traverses qu'on lui suscita, ne furent jamais capables d'y apporter la moindre altération. Au contraire il fit toujours du bien à ses ennemis; il étoit passé en proverbe : *Que le meilleur titre pour obtenir des graces de M. d'Angers, c'étoit de l'avoir offensé.* Il aimoit tous les pauvres comme ses enfans. Il ne manquoit point tous les dimanches d'aller consoler ceux qui étoient à l'hôpital. Il recherchoit avec un soin particulier ceux que la honte empêchoit de découvrir leur indigence. Pour fournir à leurs besoins, il se réduisoit lui-même à la pauvreté. C'étoit une chose tout-à-fait édifiante, dit M. *Dufossé*, de voir sa maison. Ses gardes étoient les pauvres qui bordoient souvent en assez grand nombre son escalier; & on n'avoit garde de les rebuter d'une maison, où ils étoient regardés comme faisant partie des domestiques. Il ne quitta qu'une seule fois son diocese à la priere du prince de *Tarente*, qui l'invita à venir conférer avec lui sur la religion dans son château de Thouars. Ce seigneur ébranlé par la lecture de la *perpétuité de la foi*, ne résista pas à la douceur, aux manieres insinuantes & sur-tout à l'éloquence du prélat. Son travail étoit continuel. Comme on lui représentoit qu'il devoit prendre un jour de la semaine pour se délasser : *Hé bien*, répondit-il, *je ferai de bon cœur ce que vous souhaitez, pourvu que vous me donniez un jour où je ne sois pas évêque.* La ville d'Angers s'étant

révoltée, la Reine-Mere vint pour la punir; *Arnauld* tâcha de la désarmer, mais inutilement; sa charité lui suggéra un moyen qui eut son effet. Cette princesse communioit souvent; & comme elle se présenta un jour pour communier lorsqu'il officioit, il s'approcha de la Reine avec un visage où la majesté & la modestie éclatoient également; & lui présentant la sainte hostie, il lui dit d'un ton de voix ferme: *Recevez, Madame, votre Dieu, qui a pardonné à ses ennemis en mourant sur la croix.* La Reine ne songea plus à la vengeance, & fit éprouver peu de temps après aux rebelles toutes les marques de sa clémence & de sa bonté. Ce prélat mourut en 1692 à 95 ans. On a de lui, I. Quelques mandemens. II. Des *négociations à la cour de Rome & en différentes cours d'Italie*, qui ont été imprimées en 5 vol. *in*-12. Il s'y trouve des faits curieux & intéressans, dont quelques-uns peuvent servir à l'histoire ecclésiastique.

IV. ARNAULD, (*Agnès*) sœur des précédens, fut religieuse de Port-Royal, où sa vie fut un exemple de piété. Elle y mourut dans la 77e année de son âge, après avoir publié divers écrits. Les principaux sont, I. Le *chapelet secret du St. Sacrement*, publié vers 1632. Ce livre fit beaucoup de bruit. Sept docteurs de Paris, consultés en 1632, jugerent qu'il *contenoit plusieurs extravagances; impertinences*, erreurs, blasphêmes & impiétés qui tendoient à séparer & à détourner les ames de la pratique de la vertu, spécialement de la foi, espérance & charité, &c. jugement qui a été confirmé ensuite par le St. Siege. Cet écrit est suivant quelques-uns de l'abbé de St. *Cyran*, qui en prit la défense. II. L'*image de la religieuse parfaite & imparfaite.* III. Les *constitutions de Port-Royal.* IV. *Instructions aux religieuses*, & d'autres petits traités de piété.

V. ARNAULD, (*Marie-Angélique de St. Jean*) fille de M. d'*Andilli*, entra dès l'âge de 16 ans dans le monastere de Port-Royal, & fut élevée par ses tantes les meres *Angélique* & *Agnès.* Elle devint le modele de toutes les vertus. Après avoir été 20 ans maîtresse des novices, puis supérieure de la maison & prieure pendant 19 ans, elle fut élue abbesse en 1678 dans des circonstances critiques. Elle remplit cette place avec distinction, & mourut en 1684 à 59 ans. Nous avons de cette fille, I. Deux volumes de *conférences sur la regle de St. Benoît.* II. Un volume de discours appellés *miséricordes*, sur les personnes mortes pour lesquelles on demandoit les prieres de la communauté. III. Des *réflexions sur la persécution.* IV. Beaucoup de *mémoires* & de *relations* édifiantes de la vie de ses sœurs, & des événemens importans de la maison. V. Beaucoup d'*éloges* qui sont dans le *nécrologe* de Port-Royal.

ARNOBE, naquit à Sicque dans la province proconsulaire d'Afrique. Il y professoit la rhétorique avec beaucoup de réputation sous l'empire de *Dioclétien*, lorsque pressé par quelques songes de renoncer aux superstitions païennes, il les aban-

donna entiérement, pour suivre la vérité de l'évangile. Sa conversion fut très-sincere ; mais comme il avoit toujours déclamé contre la religion chrétienne dans les écoles publiques, l'évêque de Sicque ne voulut point l'admettre au baptême, qu'il n'eût rendu un témoignage public de la foi qu'il avoit auparavant combattue. Pour lever cet obstacle, *Arnobe* qui desiroit ardemment d'être baptisé, composa aussi-tôt plusieurs écrits. Ces ouvrages également pleins de force & d'esprit, prouvoient clairement le ridicule & l'impiété de la religion païenne. L'évêque le reçut ensuite dans le sein de l'église. On croit qu'*Arnobe* écrivit ses sept livres contre les Païens au commencement du quatrieme siecle. Comme il n'étoit point encore fort instruit, il n'est pas étonnant que l'on y trouve plusieurs défauts considérables, qui l'ont fait mettre par St. *Jerome* au nombre des auteurs que l'on doit lire avec précaution. Si les écrits d'*Arnobe* renferment des défauts, ils contiennent aussi des choses très-précieuses. Il emploie utilement contre les Païens plusieurs preuves de la vérité de la religion chrétienne, les miracles de J. C. & de ses disciples, la constance des martyrs, & le progrès merveilleux du christianisme au milieu même des plus cruelles persécutions. Ses sentimens sur la nature de Dieu sont très-orthodoxes, & il en prouve l'existence, tant par les effets dont il est l'auteur, que par l'idée que les hommes en ont naturellement. Il parle dignement du pouvoir suprême de J. C. dont le nom seul, dit-il, met en fuite les démons, fait taire les oracles, rend inutiles tous les efforts de la magie. On ignore le temps de sa mort. Nous avons différentes éditions de l'ouvrage d'*Arnobe* contre les Gentils ; la meilleure est celle de Leyde 1652 & 1657, avec les remarques de divers savans. On en trouve aussi une bonne édition à la fin des œuvres de St. *Cyprien*, publiée par M. *le Prieur* en 1666.

ARNOUL, évêque de Lisieux dans le douzieme siecle, fit le voyage de la Terre-Sainte avec le roi *Louis* le Jeune en 1147, & il en revint deux ans après. L'amour de la solitude le porta à se faire chanoine régulier dans l'abbaye de St. *Victor* où il mourut en 1182. Nous avons de lui, I. Un vol. d'*épîtres*. II. Des *discours*. III. Des *poésies*. Les épîtres sont écrites avec élégance & avec esprit. Elles contiennent des particularités remarquables, soit pour l'histoire, soit pour la discipline de son temps. Ses poésies dont les sujets sont peu intéressans, ne manquent ni de génie, ni de régularité. *Odon Turnebe* fit imprimer à Paris en 1585 les ouvrages de ce prélat, sous ce titre : *Epistolæ conciones & epigrammata*. Il y a plusieurs autres *Arnoul* qu'il seroit trop long de citer. Les principaux sont, I. ARNOUL, religieux du monastere de St. *Emmeram* au onzieme siecle, qui a fait un ouvrage sous ce titre : *De miraculis beati Emmerammi, deque memoria cultorum ejus*. II. ARNOUL le Saxon, qui vivoit au même siecle & qui est auteur de la vie de St.

Gaudard, évêque de Hildesheim. III. ARNOUL de Roterdam, chanoine régulier de St. *Auguſtin*, qui au quinzieme ſiecle ſe diſtingua dans la juriſprudence civile & canonique, & laiſſa divers ouvrages. IV. ARNOUL, ſecretaire du concile de Bâle & depuis Chartreux, dont on a imprimé un traité de la *conception immaculée*, en 1527. V. ARNOUL, chanoine & docteur de Cologne, qui mourut en 1534; & écrivit, I. Un traité *de veneratione ſanctorum*. II. *Epitome magiſtri ſententiarum*. III. Pluſieurs autres ouvrages dont il n'eſt plus queſtion aujourd'hui.

ARNU, (*Nicolas*) né à Meraucourt, près de Verdun en Lorraine, prit l'habit de St. *Dominique*, qu'il illuſtra par ſon érudition. Il profeſſa pendant long-temps la théologie à Perpignan, avec tant de ſuccès que ſon général l'appella à Rome. Il remplit avec beaucoup de diſtinction la chaire du college de St. *Thomas*, & fut nommé à celle de métaphyſique à Padoue. Il mourut dans cette ville en 1692. Nous avons de lui un ouvrage intitulé: *Doctor angelicus, divus Thomas devinæ voluntatis & ſui ipſius, interpres*. C'eſt un commentaire ſur la premiere partie de la ſomme de St. *Thomas*, en 4 vol. *in*-12, dont deux parurent à Rome en 1679, & les deux autres en 1686 à Lyon. Il le retoucha encore, l'augmenta, & le fit réimprimer en 1697 à Padoue, en 2 vol. *in-fol*. On a de lui d'autres ouvrages dont nous ne parlerons pas, 1°. Parce que cet auteur eſt preſque oublié. 2°. Parce que ſes ſentimens s'éloignent ſouvent des idées reçues.

I. ARRIAGA, (*Roderic*) Jéſuite eſpagnol, qui, après avoir profeſſé la philoſophie & la théologie à Valladolid & à Salamanque, paſſa en Boheme en 1624. Il y profeſſa la philoſophie avec beaucoup de diſtinction & devint chancelier de l'univerſité de Prague, où il mourut en 1667. Il étoit né à Lucron en 1592. Nous avons de lui un cours de théologie en 8 vol. *in-fol*. à Anvers. C'eſt un des plus ſubtils & un des plus obſcurs ſcholaſtiques qu'il y ait.

II. ARRIAGA, (*Paul-Joſeph*) Jéſuite eſpagnol, entra dans la compagnie en 1579. Il paſſa au Pérou, & il fut le premier qui y enſeigna la rhétorique. Il fut pendant quelques années recteur d'Arequipa, puis de Lima pendant 24 ans en divers temps. Il établit des miſſions en pluſieurs endroits. Il périt en retournant en Europe en 1622 près de la Havane. Ce Jéſuite avoit compoſé quelques ouvrages de piété & un traité fort utile aux miſſionnaires ſur la *maniere de travailler à la converſion des infideles*, imprimé à Lima en 1621 *in*-4°.

III. ARRIAGA, (*Gonſalve*) Dominicain, né à Bourges de parens nobles, fut qualificateur du ſaint office, recteur du college de St. *Thomas* à Madrid, ſupérieur de l'hoſpice dans la même ville en 1647, & prieur de quelques autres maiſons. Il mourut en 1657, & laiſſa des éloges de la vie & de la doctrine de St. *Thomas* d'*Aquin*, qui parurent en 1648 à Madrid, en 2 vol. *in-fol*.

ARRUBAL,

ARRUBAL, (*Pierre*) Jéſuite eſpagnol, ſe diſtingua de bonne heure dans ſa ſociété. Il étoit né dans le dioceſe de Calahora. Après avoir enſeigné la théologie à Salamanque & à Rome, il fut chargé de ſoutenir la cauſe de *Molina* dans les fameuſes congrégations *de auxiliis* à la place de *Valentia*, qu'un accident ſubit avoit mis hors d'état de continuer. *Arrubal* mourut en 1618. Il eſt auteur d'un traité de théologie : *De Deo uno & trino, & de angelis.* Cet ouvrage eſt fait avec aſſez de préciſion & de netteté.

ARSDEKIN, (*Richard*) Jéſuite irlandois, enſeigna la philoſophie & la théologie à Louvain. Il eſt auteur d'un ouvrage *in*-4° intitulé : *Theologia tripartita univerſa, &c.* On y trouve tout ce qui regarde la théologie ſcholaſtique, ſpéculative & pratique, la poſitive, les controverſes & tout ce qui a rapport aux propoſitions de *Janſénius* & à celles de *Molinos*. Rien ne prouve mieux le cours de cet ouvrage, que les douze éditions qui en furent faites depuis 1677, juſqu'en 1696. L'auteur mourut dans le temps qu'on finiſſoit la derniere.

I. ARSENE, moine du mont Athos, fut élevé ſur le ſiege de Conſtantinople par l'empereur *Théodore Laſcaris* en 1254. Ce prince le nomma en mourant tuteur de *Jean* ſon fils. Mais dans la ſuite *Michel Paléologue*, ayant recouvré la couronne impériale, fit créver les yeux au jeune *Laſcaris*; & *Arſene* outré du traitement barbare fait à ſon pupille, excommunia *Michel*, qui le fit dépoſer dans un concile ſur de fauſſes accuſations. Ce concile ſe tint dans ſon palais. Il y occupoit la premiere place, étant accompagné de toutes les perſonnes conſtituées en dignité & de tout le ſénat. Outre les évêques, on y voyoit des abbés de tous les monaſteres, & les principaux d'entre les moines. *Arſene* ayant refuſé de comparoître, fut condamné, dépoſé, & envoyé en exil dans l'iſle de Proconeſe près de la côte de Natolie. Sa dépoſition cauſa un ſchiſme parmi les Grecs, & pluſieurs le reconnurent toujours pour patriarche. Outre le teſtament d'*Arſene* publié par M. *Cotelier* en grec & en latin dans le ſecond tome des *monumens* de l'égliſe grecque, on a de lui un nouveau *nomocanon*, c'eſt-à-dire, un recueil des canons, avec les loix civiles qui y ſont conformes. Il ne s'attache pas aux paroles des canons, mais au ſens ; & il y ajoute des notes en quelques endroits, pour faire voir la conformité des loix des Empereurs avec les ordonnances des patriarches.

II. ARSENE, moine grec dans le dix-ſeptieme ſiecle, a écrit une lettre contre *Cyrille Lucar*, patriarche de Conſtantinople, qui étoit dans les ſentimens des Calviniſtes ſur la préſence de J. C. dans l'euchariſtie. Cette lettre eſt inſérée dans les actes des conciles où la confeſſion de foi de *Lucar* fut condamnée en 1642.

ASCELIN, l'un des premiers écrivains qui combattirent les erreurs de *Berenger*, étoit moine du Bec & avoit vu le jour en

Poitou. Sa vertu, soutenue de son savoir, le fit élever au sacerdoce. *Ascelin* eut occasion de prendre, dans son monastere du Bec, les leçons du docte *Lanfranc*. Il fit beaucoup de progrès sous cet habile maître, & employa ses talens à l'avantage de l'église. Il se trouva à la conférence de Brione, & y disputa contre *Berenger* avec tant d'avantage qu'il le réduisit au silence. Cependant *Berenger* lui écrivit peu de temps après pour lui faire part de ses doutes. » Vous regardez *Jean Scot* comme héré» tique, & en cela vous commettez, lui disoit-il, une grande » injustice que je prie Dieu de vous pardonner. Si je trouvois » dans ses écrits quelque chose qui ne fût pas exact, je le con» damnerois nettement. Mais je n'y ai rien lu qui n'ait été en» seigné par les saints peres. Pour vous qui enseignez avec » *Pascase*, que dans le sacrement de l'autel la substance du » pain ne subsiste absolument plus, vous soutenez une chose » absurde, contraire au bon sens, à l'évangile & à St. *Paul*. La réponse du moine *Ascelin* est propre à nous faire connoître l'état de la dispute, & nous nous y arrêtons d'autant plus volontiers, que *Berenger* a préparé les voies aux dernieres hérésies qui ont fait dans l'église de si horribles ravages. » Je croirai » toute ma vie, dit *Ascelin*, comme une vérité certaine & in» dubitable, que le pain & le vin qui sont offerts sur l'autel, » deviennent par la vertu du St. Esprit & par les paroles du » prêtre, le vrai corps & le vrai sang de J. C. Je ne porte » point de *Jean Scot* un jugement téméraire, puisque je vois » qu'il ne tend qu'à me persuader, que ce qui est consacré sur » l'autel n'est point le véritable corps & le véritable sang de » notre Seigneur. Pour moi, je crois avec *Pascase* & tous les » Catholiques, que les fideles reçoivent à l'autel le vrai corps » & le vrai sang de J. C. « Il lui reproche ensuite d'être d'un autre sentiment que l'église universelle, & lui soutient que le chantre *Arnoul* a eu raison de lui dire : *Laissez-nous croire une vérité dont nous avons été instruits dès l'enfance. Arnoul* vouloit, ajoute *Ascelin*, vous empêcher de quitter ce chemin droit & battu, dans lequel ont marché nos peres, si saints, si sages & si catholiques. La réponse d'*Ascelin* fut écrite peu de temps après le mois de septembre 1050. Dom d'*Acheri* l'a insérée dans ses notes sur la vie du bienheureux *Lanfranc*, à la tête de ses œuvres imprimées l'an 1648.

ASFELD, (*Jacques-Vincent* BIDAL D') naquit en 1664 & montra de bonne heure des dispositions heureuses. Il fut nommé abbé commendataire de l'abbaye de la Vieuville ordre de Cîteaux, & reçu docteur en théologie de la faculté de Paris en 1692. Sa vie retirée, laborieuse, édifiante, uniforme, ne fournit pas beaucoup de traits. Il n'est guere connu que par une opposition invincible à la constitution *unigenitus*, & par les fameuses conférences qu'il fit long-temps à la paroisse de St. *Roch*. L'abbé d'*Asfeld* se démit de son abbaye en 1706, & il mourut à Paris

en 1745, dans la quatre-vingt-deuxieme année de son âge. On lui a attribué divers ouvrages, mais on prétend qu'il n'y a certainement de lui, I. Que la préface du livre *des regles pour l'intelligence des saintes écritures* par M. *Duguet*. II. Quelques morceaux particuliers dans les lettres d'un prieur, &c. (M. de *Fourquevaux*) pour la défense de l'ouvrage précédent. III. L'analyse qui forme les quatrieme, cinquieme & sixieme tomes de l'explication de la prophétie d'*Isaïe*, par M. *Duguet*. IV. *L'explication des livres des Rois* & des *paralipomenes* en 3 vol. *in*-12. V. Quelques écrits sur les affaires du temps.

ASTERIUS, évêque d'Amasée, ville de la province de Pont, gouvernoit cette église au commencement du cinquieme siecle. On ne connoît ni l'année de sa mort ni les principales circonstances de sa vie. Nous avons de lui quelques *homélies* dans la bibliotheque des peres.

ASTESAN, Franciscain, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de la ville d'Ast, qui est aujourd'hui au duc de Savoie. Il composa une *somme* de cas de conscience, dite ordinairement l'*astesane*. Cet ouvrage est divisé en huit livres. Il le publia l'an 1317, & vécut jusqu'en 1330. Cette compilation théologique est au rang des autres fatras que le siecle d'*Astesan* produisit.

ATHANASE, (*St.*) surnommé le *Grand*, étoit égyptien; & il y a même apparence qu'il naquit à Alexandrie vers l'an 296, de parens chrétiens. Il alla visiter St. *Antoine* vers l'an 315, & embrassa la vie ascétique. S'étant formé à la pratique des vertus, il entra dans le clergé & acquit une nouvelle perfection sous *Alexandre*, évêque d'Alexandrie. Ce saint prélat l'éleva de bonne heure à la dignité d'archidiacre, & le mena avec lui au concile de Nicée, où il donna des preuves de sa sagesse & de sa lumiere. Ce fut alors qu'il commença à être connu de l'Empereur, & de sa cour, & à devenir l'objet de la haine des Ariens & des Eusébiens. La clarté avec laquelle il démêloit toutes leurs vaines subtilités étoit un crime à leurs yeux. Il eut le plus de part au mot de *consubstantiel*, & engagea les évêques à l'opposer à toutes les déclarations équivoques des Ariens. St. *Alexandre* couronna tous les services qu'il avoit rendus à l'église, en choisissant pour son successeur un pasteur du mérite de St. *Athanase*. Les historiens de sa vie ne sont point entrés dans un grand détail de sa vie pastorale, ne s'étant presque attachés qu'à ses persécutions, qui sont la plus glorieuse partie de sa vie. Les *Méléciens* exercerent les premiers sa patience. Ils continuerent après la mort de *Mélece* de diviser les peuples, & de remplir l'Egypte de factions & de schismes. St. *Athanase* qui brûloit d'amour & de zele pour l'église, employa toutes sortes de moyens pour les faire rentrer dans son sein. Mais tout ce qu'il fit pour tâcher de les sauver, ne servit qu'à les irriter & à leur faire desirer la perte d'un pasteur si charitable. Les Ariens profiterent de cette disposition des Méléciens, pour les engager à répandre diverses calomnies contre St. *Atha-*

nase. Ils l'accuserent d'abord de crime d'état & ensuite d'assassinat. L'évêque *Arsene*, qu'on l'accusoit d'avoir fait mourir, s'étant trouvé vivant, *Constantin* donna ordre qu'on cessât les poursuites commencées contre lui. Il lui écrivit une lettre très-avantageuse; mais ses ennemis renouvellerent leurs calomnies auprès de l'Empereur. Ce prince, fatigué de ces accusations, indiqua un concile à Césarée & ensuite à Tyr, & il ordonna à l'accusé d'y comparoître. Cette assemblée se tint en 335, & il s'y trouva plus de cinquante évêques ariens. On accusa *Athanase* d'avoir brisé un calice, tué l'évêque *Arsene*, abattu une église, entretenu commerce avec une femme de mauvaise vie. Ces imputations étoient aussi ridicules qu'atroces; mais les juges d'*Athanase* étoient passionnés, & ils lui firent défense de demeurer à Alexandrie. Ce saint eut recours à *Constantin*. Il alla en diligence à Constantinople se plaindre de l'injustice & de la violence des Eusébiens ses calomniateurs. Il eut le courage de se présenter devant lui, lorsqu'il entroit à cheval dans la ville, & de lui demander justice devant tout le monde. *Constantin* refusoit de l'écouter; alors St. *Athanase* lui dit hardiment ces terribles paroles: » Le seigneur nous » jugera vous & moi, & vous lui rendrez compte de votre union » avec ceux qui m'oppriment par leurs calomnies. « Le saint évêque ajouta, qu'il ne demandoit aucune grace, mais une rigoureuse justice, & qu'il desiroit seulement que l'Empereur fût témoin de la maniere dont il se justifieroit devant ses accusateurs. Cette proposition parut raisonnable à *Constantin*, & conforme au desir qu'il avoit de décider sur ces sortes d'affaires. Il fit donc donner ordre aux évêques qui étoient assemblés à Jérusalem de se rendre à Constantinople. Ils n'oserent renouveller les anciennes accusations; mais ils en imaginerent une qui eut plus d'effet sur l'esprit de l'Empereur. Ce prince étoit très-jaloux de la grandeur de sa nouvelle ville de Constantinople, qui ne pouvoit subsister sans les convois de l'Egypte. Tout homme, soupçonné d'en avoir empêché le transport, étoit irrévocablement perdu. Ses adversaires l'accuserent de ce crime imaginaire, & *Constantin* l'exila à Treves, alors capitale des Gaules. St. *Athanase* y arriva au commencement de février de l'an 336. Cette ville étoit le séjour ordinaire des gouverneurs ou même des Empereurs quand ils étoient dans les Gaules. L'évêque de Treves étoit St. *Maximin*, illustre par sa foi & par ses mœurs. Il reçut avec respect St. *Athanase*, quoiqu'exilé par l'Empereur. *Constantin* le Jeune qui commandoit dans les Gaules, & qui résidoit à Treves, lui fournit abondamment toutes les choses dont il pouvoit avoir besoin. Après la mort de *Constantin*, arrivée en 337, *Athanase* fut rendu à son église, mais ses ennemis l'accuserent de nouveau auprès de l'empereur *Constance*. Le St. défenseur de la foi fut déclaré innocent dans un concile tenu à Alexandrie, l'an 339 ou 340. Les Ariens machinoient toujours contre lui; ils prétendoient qu'il ne pouvoit être rétabli que par l'autorité d'un

concile. *Eusèbe* de Nicomédie, & les évêques du parti d'*Arius* choisirent *Piste* pour évêque d'Alexandrie. Cet intrus n'ayant pas été reconnu, ils assemblerent un concile à Antioche au commencement de l'an 341, où ils ordonnerent *Grégoire* capadocien à sa place. On ne peut lire sans frémir les violences qui furent exercées alors. St. *Athanase* employa dans cette occasion les moyens les plus capables d'inspirer du zele aux plus insensibles. Il écrivit une lettre circulaire à tous les évêques orthodoxes, pour les instruire de ce qui étoit arrivé à Alexandrie. Il exhortoit tous les évêques à se réunir dans cette occasion pour secourir l'église, & pour empêcher la corruption de la discipline & de la foi. Persécuté si cruellement en Orient, il se retira à Rome auprès du pape *Jules I*, qui fit constater son innocence dans un concile tenu en 342. Après avoir passé trois ans dans cette ville, il fut appellé la quatrieme année à Milan par l'empereur *Constant*, qui engagea son frere *Constance* à assembler un concile des évêques d'Orient & d'Occident, pour juger la cause de St. *Athanase*. Ce concile fut assemblé l'an 347 à Sardique. Les Orientaux s'en retirerent. Le concile examina les trois objets qu'il s'étoit proposé, la foi catholique, la cause de ceux que les Eusébiens accusoient, & les plaintes formées contre les Eusébiens eux-mêmes. Quelques-uns proposerent avec chaleur de dresser une nouvelle profession de foi, mais la proposition fut rejettée avec indignation par le concile. Il ordonna que l'on n'écriroit rien touchant la foi, & que l'on s'en tiendroit au concile de Nicée, dont le symbole étoit suffisant, pour ne donner aucun prétexte à ceux qui vouloient composer sans fin de nouveaux formulaires. On examina ensuite les accusations faites contre St. *Athanase*, qui fut pleinement justifié. Enfin la conduite des Eusébiens fut dévoilée, & le concile prononça une sentence de condamnation contre leurs principaux chefs. Huit furent déposés & excommuniés, de même que *Grégoire*, usurpateur du siege d'Alexandrie. Le concile de Sardique déclara son jugement par quatre lettres synodales, l'une aux Empereurs, l'autre à tous les évêques, la troisieme au pape *Jules* en particulier, & la quatrieme à l'église d'Alexandrie. *Athanase* fut ensuite confirmé dans son siege par le concile tenu à Alexandrie; mais après la mort de l'empereur *Constant*, la malignité de ses ennemis éclata de nouveau. *Constance* ordonna de le chasser d'Alexandrie. Le saint fut obligé de se cacher, & se retira dans le désert. Les Ariens mirent à sa place *George*, qui demeura en possession du siege d'Alexandrie jusqu'à la mort de *Constance*. Après la mort de cet Empereur, *Julien* ayant permis aux évêques exilés de revenir, & *George* ayant été tué dans une sédition populaire en 362, St. *Athanase* revint à Alexandrie & fut rétabli sur son siege. Dès qu'il fut de retour il assembla un concile, pour juger de la maniere dont il falloit en user pour recevoir les Ariens qui vouloient revenir au sein de l'église, & pour régler quelques différends

survenus dans l'église d'Antioche ; mais il ne put pas long-temps travailler pour le bien de l'église. *Julien* ne pouvant souffrir les grands biens que faisoit St. *Athanase* depuis son retour à Alexandrie, l'en fit chasser. Mais après le regne de ce prince, qui fut court, St. *Athanase* parut avec plus d'éclat que jamais. L'empereur *Jovien*, plein de sentimens d'estime & de vénération pour lui, & voulant rétablir la foi de Nicée, lui demanda des instructions & des conseils. Le saint lui répondit que la seule chose qui fut nécessaire, étoit de s'attacher à la foi de Nicée ; que tous les maux de l'église venoient de ce qu'on s'en étoit écarté. St. *Athanase* fut contraint, pour la cinquieme fois, de se retirer d'Alexandrie sous *Valens* pour conserver son peuple, qui, en voulant le retenir malgré les factieux, se seroit infailliblement attiré la colere de l'Empereur. Le saint évêque fut caché pendant quatre mois dans le tombeau de son pere. *Valens* lui permit ensuite de revenir, & le laissa en paix. Il mourut l'an 373 de J. C. le 2 mai, après avoir été évêque d'Alexandrie pendant plus de 46 ans.

§ I.

Son Portrait.

M. l'Abbé de la *Bletterie* en a tracé ce portrait, qu'on ne sauroit voir en trop d'endroits : » *Athanase* étoit le plus grand » homme de son siecle, & peut-être qu'à tout prendre, l'église » n'en a jamais eu de plus grand. Dieu qui le destinoit à com» battre la plus terrible des hérésies, armée tout à la fois de la » subtilité de la dialectique & de la puissance des Empereurs, » avoit mis en lui tous les dons de la nature & de la grace, qui » pouvoient le rendre propre à remplir cette haute destination. » Il avoit l'esprit juste, vif & pénétrant ; le cœur généreux & » désintéressé ; une foi vive ; une charité sans bornes ; une » humilité profonde ; un christianisme mâle, simple & noble » comme l'évangile ; une éloquence naturelle, semée de traits » perçants, forte de choses, allant droit au but, & d'une » précision rare dans les Grecs de ce temps-là. L'austérité de » sa vie rendoit la vertu respectable : sa douceur dans le com» merce la faisoit aimer. Le calme & la sérénité de son ame » se peignoient sur son visage. Quoiqu'il ne fût pas d'une taille » avantageuse, son extérieur avoit quelque chose de majestueux » & de frappant. Il n'ignoroit pas les sciences profanes, mais » il évitoit d'en faire parade. Habile dans la lettre des écritures, » il en possédoit l'esprit. Jamais ni Grecs ni Romains n'aimerent » autant la patrie, qu'Athanase aima l'église, dont les intérêts » furent toujours inséparables des siens. Une longue expérience » l'avoit rompu aux affaires ecclésiastiques. Il avoit un coup d'œil » admirable pour appercevoir des ressources, même humaines, » quand tout paroissoit désespéré. Menacé de l'exil lorsqu'il étoit

» dans son siege, & de la mort lorsqu'il étoit en exil, il lutta » pendant près de cinquante ans contre une ligue d'hommes sub- » tils en raisonnemens, profonds en intrigue, courtisans déliés, » persécuteurs. Il les déconcerta, les confondit, & leur échappa » toujours, sans leur donner la consolation de lui voir faire une » fausse démarche; il les fit trembler, lors même qu'il fuyoit de- » vant eux, & qu'il étoit enseveli tout vivant dans le tombeau de » son pere. Il lisoit dans les cœurs & dans l'avenir. Quelques Ca- » tholiques étoient persuadés que Dieu lui révéloit les desseins de » ses ennemis; & les Ariens l'accusoient de magie: tant il est vrai » que sa prudence étoit une espece de divination. Personne ne » discerna mieux que lui les momens de se produire ou de se ca- » cher; ceux de la parole ou du silence; de l'action ou du repos. » Il sut trouver une nouvelle patrie dans les lieux de son exil, & » le même crédit à l'extrêmité des Gaules, dans la ville de Tre- » ves, qu'en Egypte & dans le sein même d'Alexandrie; entrete- » nir des correspondances; ménager des protections; lier en- » tr'eux les orthodoxes; encourager les plus timides; d'un foible » ami ne se faire jamais un ennemi; excuser les foiblesses avec une » charité & une bonté d'ame, qui font sentir que, s'il condam- » noit les voies de rigueur en matiere de religion, c'étoit moins » par intérêt que par principes & par caractere.

§ II.

Ses Ouvrages.

Les écrits que nous avons de ce docteur si illustre & si cher à l'église sont, ou de controverse, ou historiques, ou moraux. Ils étoient si estimés des anciens, qu'un d'eux disoit à un saint abbé: *Quand vous trouverez quelqu'un des Ecrits de St. Athanase, si vous n'avez point de papier, écrivez-le sur vos habits.* I. A l'âge de vingt-deux ans il composa son *discours contre les Païens*, écrit avec tant d'éloquence & où il fait paroître une si grande connoissance des sciences profanes, que l'on est surpris qu'étant si jeune, il ait pu faire un si bel ouvrage. Ce traité est composé de deux parties: dans la premiere il fait voir la vanité des idoles, l'origine de l'idolâtrie, son absurdité: dans la seconde il prouve l'existence du vrai Dieu. II. Le traité de l'*incarnation* en est une suite: il parle de la création du monde, & de l'économie de la conduite de Dieu sur le genre humain racheté par le verbe fait chet. III. St. *Athanase* a composé aussi plusieurs commentaires sur l'écriture-sainte, divers discours sur différens points de morale, qui ne nous sont pas parvenus entiers. IV. Mais la plupart des ouvrages de ce grand défenseur de la foi, sont contre les erreurs qu'il a eu à combattre, & principalement contre l'arianisme. 1. Sa lettre circulaire aux évêques de toute l'église. 2. Son apologie contre les Ariens. 3. Un grand nombre de lettres sur les affaires de l'église. 4. L'apologie à l'empereur Constance. 5. L'histoire des Ariens adressée aux solitaires. 6. Quatre discours contre les

Ariens. 7. L'hiſtoire de ſa fuite ſous *Julien*. 8. Deux livres contre *Apollinaire*. 9. Un de la Trinité & du St. Eſprit. St. *Athanaſe* avoit écrit beaucoup d'autres ouvrages qui ſont perdus ; on lui en a attribué pluſieurs qui ne ſont pas de lui. Dans tous ces écrits, le St. docteur ſait proportionner ſon ſtyle au ſujet qu'il traite & aux perſonnes à qui il parle. Il accompagne ſes diſcours de tant de graces, de force & de modeſtie, qu'on entre naturellement dans les vérités qu'il établit. Ses raiſonnemens ſont concluans & bien ſuivis. Ses preuves claires & toujours appuyées de l'autorité des divines écritures. Il écrivoit à la fin de ſa vie avec autant de feu & d'agrément que dans la force de ſon âge. Son ſtyle eſt clair, ſimple & n'a rien de ſuperflu ; mais en même-temps il eſt plein de vivacité & de force. Ses *lettres* ſur-tout & ſes *apologies* ſont écrites avec beaucoup de netteté, d'élégance & de nobleſſe. Il eſt court & précis dans ſes *commentaires*, mais ſans obſcurité ; naturel & coulant dans ſes ouvrages *hiſtoriques*, qu'il n'interrompt jamais par des digreſſions inutiles & hors de propos ; vif & animé dans les *polémiques*, ne faiſant pas difficulté d'employer des termes durs contre les ennemis de la vérité, pour les couvrir d'une confuſion ſalutaire. Mais il parle autrement, quand il a à faire à des perſonnes qui ont de la bonne foi, & qui deſirent de connoître la vérité. Ses écrits contre les Ariens ſuffiſent pour renverſer toutes les défenſes de l'arianiſme, & c'eſt de cette ſource que St. *Grégoire* de Nazianze & St. *Baſile* ont tiré les diſcours ſi clairs & ſi ſolides qu'ils ont fait contre cette héréſie. Son *apologie à Conſtance* peut paſſer pour une piece achevée en ce genre, ſoit pour l'élégance du diſcours, ſoit pour la variété des matieres employées pour ſa défenſe : quoique travaillée avec beaucoup d'art, elle a un air de naïveté & de ſimplicité qu'on ne peut aſſez admirer. Nous avons diverſes éditions des œuvres de St. *Athanaſe*. Celle de *Comelin* en 1600 eſt belle ; & celle de Paris en 1627, avec les corrections de *Pierre Nannius*, l'eſt encore davantage. Elle eſt en 2 vol. *in-fol.* en grec & en latin. Mais celle qu'a donné le pere dom de *Montfaucon*, Bénédictin de St. *Maur*, en 3 vol. *in-fol.* l'emporte ſur toutes les autres. Le nouvel éditeur a, I. corrigé le texte grec ſur les manuſcrits. II. Il a fait une verſion nouvelle. III. Il a rangé les œuvres de St. *Athanaſe* ſelon l'ordre chronologique, & a diſtingué celles qui ſont certainement véritables des douteuſes & des ſuppoſées ; celles-là ſont contenues dans le premier tome, qui eſt diviſé en 2 vol. celles-ci ſe trouvent dans le dernier. IV. Il a publié quelques ouvrages, qui n'avoient point encore vu le jour. V. Il a donné une nouvelle vie de St. *Athanaſe*. Il a mis à la tête de chaque livre des avertiſſements curieux. Ce ſavant Bénédictin a publié depuis un nouveau recueil d'ouvrages des peres, dans lequel il a inſéré quelques opuſcules attribués à St. *Athanaſe*. A l'égard du ſymbole *quicumque*, qui porte le nom de St. *Athanaſe*, c'eſt une grande queſtion de ſavoir ſi ce ſaint en eſt l'auteur. Comme le ſtyle & les termes font voir qu'il eſt d'un auteur latin, & non d'un grec,

grec, le grec s'y trouve différent du latin. Ce symbole a été inconnu jusqu'au sixieme siecle, & semble être fait contre les erreurs des Nestoriens, des Eutychiens & des Monothélites; il paroît difficile de l'attribuer à St. *Athanase*, qui d'ailleurs étoit ennemi de nouvelles formules de foi, voulant qu'on s'en tînt à celle de Nicée; & même il ne se trouve pas dans les anciens manuscrits de St. *Athanase*. On ne le voit cité que dans un certain concile d'Autun que l'on dit être de l'an 670, & qui n'est que dans une collection de St. *Benigne* de Dijon. *Théodulfe* d'Orléans est le premier qui ait cité ce symbole sous le nom de St. *Athanase*: ce qui fait penser que c'est en France que commença l'erreur qui le lui attribue.

ATHENAGORE, célebre apologiste de la religion chrétienne, dont les ouvrages se trouvent parmi ceux de St. *Justin*. Son apologie contient à-peu-près les mêmes choses que celle du St. martyr. L'histoire ne nous apprend presque rien de la vie d'*Athénagore*. On sait seulement qu'il étoit d'Athenes, & que de philosophe païen, il devint un zélé défenseur de la religion chrétienne sous le regne de *Marc-Aurele* vers l'an 177. *Athénagore* termine son apologie, en remontrant aux Empereurs, que personne n'est plus digne de leur attention que les Chrétiens, qui, en les servant avec affection, offrent à Dieu leurs prieres pour la prospérité de l'empire. Le même auteur a aussi écrit un traité de la *résurrection des morts*, qui est fort estimé. On trouve dans les ouvrages d'*Athénagore* beaucoup d'esprit, d'érudition & d'éloquence, & une connoissance profonde des mysteres les plus relevés de la religion. Ses raisonnements sont soutenus & bien suivis, sur-tout dans l'apologie pour les Chrétiens. Les ouvrages d'*Athénagore* furent imprimés à Oxford en 1682 par les soins de M. *Fell*, évêque de cette ville, & à Leipsick en 1684 sous la direction d'*Adam Rechemberg*. Ces éditions sont l'une & l'autre en grec & en latin, & enrichies des notes.

ATTERBURI, (*François*) né à Midleton en 1662, d'un pere recteur, se distingua de bonne heure par la pénétration de son esprit & par la rapidité de ses progrès. Il fit ses études au college de Westminster & à celui d'Oxford. Après avoir occupé différens postes ecclésiastiques, il fut nommé chapelain de la reine *Anne*, puis évêque de Carlisle, & enfin de Rochester en 1713. Après la mort de cette princesse, il protesta contre l'intrusion du roi *George*; & se déclara en plusieurs occasions pour la maison royale de *Stuart*. Son zele pour cette famille infortunée déplut à la cour; on l'accusa de révolte. Il fut arrêté, mis dans la tour en 1722, & banni l'année suivante du royaume, comme coupable de haute trahison. La France fut l'asyle de ce prélat. Il mourut à Paris à 71 ans. L'abbé des *Fontaines* dit qu'il parloit latin avec une élégance & une pureté, dont peu de gens ont approché. » Personne n'a jamais aussi-bien possédé les belles-lettres, ni » mieux senti la finesse & la délicatesse des auteurs du regne

» d'*Auguſte*, qu'il liſoit continuellement. Ç'a été ſans contredit un » des plus beaux eſprits d'Angleterre. Il avoit lu nos meilleurs » écrivains & ſur-tout les ouvrages du grand *Boſſuet*, dont il étoit » l'admirateur. Quoiqu'il ſe fût principalement appliqué à l'étude » des belles-lettres, il n'avoit pas négligé l'érudition eccléſiaſti- » que. Il avoit entrepris, étant à Paris, un ouvrage pour prouver la » divinité & l'authenticité des livres ſaints. M. *Atterburi* étoit un » ſavant aimable, poli & d'un commerce agréable, &c. « On a de lui des lettres latines dans le tome quatrieme du *recueil de pieces d'hiſtoire & de littérature*, tome quatrieme, Paris 1741.

ATTICUS, né à Sebaſte en Arménie, fut élevé parmi des ſolitaires qui lui inſpirerent le goût de la piété & le zele pour la foi. Il fut mis ſur le ſiege de Conſtantinople après la mort d'*Acace*, du vivant même de St. *Jean Chriſoſtome*, le légitime paſteur de cette égliſe. Cette promotion irréguliere ſouleva contre lui le pape *Innocent I*, & divers prélats d'Orient; mais après la mort du St. prélat il rentra dans la communion du Pape. Il rendit hommage à la mémoire de *Jean Chriſoſtome*, en mettant ſon nom dans les dyptiques. Son zele éclata contre les Neſtoriens & les Eutychiens, & il mourut ſaintement vers l'an 427. Ce patriarche compoſa un traité *de fide & virginitate*, pour les filles de l'empereur *Arcadius*, & quelques autres ouvrages dont il ne reſte que des fragmens.

ATTON, évêque de Verceil dans le dixieme ſiecle, fut un de ces François que *Hugues*, roi d'Italie en 926, plaça dans les évêchés de ſa nouvelle conquête. *Lothaire*, ſucceſſeur de ce Roi, lui donna ſa confiance & le fit un de ſes conſeillers. On ignore le temps de la mort de ce prélat. Le huitieme vol. du *ſpicilege* de dom d'*Acheri* renferme pluſieurs de ſes ouvrages. I. Des *ſtatuts* ou réglemens de diſcipline pour ſon dioceſe, ſous le nom de *capitulaires*. II. Un traité des ſouffrances de l'égliſe *de preſſuris eccleſiaſticis*. III. Quelques lettres.

AUBESPINE, (*Gabriel de l'*) né d'une famille qui a donné deux ſecretaires d'état, étoit fils de *Guillaume* de L'AUBESPINE, conſeiller d'état & ambaſſadeur en Angleterre. Gabriel montra de bonne heure beaucoup des diſpoſitions pour les ſciences, & ſuccéda à un de ſes oncles dans l'évêché d'Orléans en 1604. Il fut fait commandeur des ordres du Roi en 1619, & employé dans diverſes négociations. Les prélats, aſſemblés à Paris, le députerent au roi *Louis XIII* qui étoit alors à Lyon. Cet évêque mourut en revenant de Grenoble le 15 août 1630. Il eſt le premier qui ait formé un plan juſte de l'ancienne diſcipline de l'égliſe ſur l'adminiſtration des ſacremens de pénitence & d'euchariſtie, & ſur d'autres matieres, comme on le voit dans ces deux livres: *De veteris ritibus eccleſiæ*, à Paris, *in*-4° 1623. L'auteur examine dans ce ſavant ouvrage ce qui a rapport aux anciens rits de l'égliſe, & il le fait avec aſſez de méthode & de netteté. Nous avons encore de lui un traité en françois ſur l'ancienne police de l'égliſe dans l'adminiſtration de l'euchariſtie. On a auſſi du même auteur des *notes* ſur les

canons de plusieurs conciles, sur quelques endroits des ouvrages de *Tertullien*, & sur les livres de St. *Optat* de Mileve : il y explique divers points de l'ancienne discipline. L'érudition la plus profonde s'y fait remarquer.

AVENPORT, (*François*) professeur en théologie à Douay, puis provincial des Récollets d'Angleterre & chapelain de la Reine dans le dix-septieme siecle. Il a donné un excellent ouvrage, intitulé : *Le système de la foi ou du concile universel*, dans lequel il traite de la regle des principes de la foi, & de plusieurs autres points importans. On a encore de lui quelques autres ouvrages de controverse qui sont solides, pleins de citations des conciles, des anciens peres, des théologiens, & de raisonnements fondés sur l'histoire, & sur la pratique de l'église. Il n'outre pas les questions de controverse & il écrit avec sagesse & avec modération. Il ne traite pas néanmoins les matieres avec assez d'étendue, & passe souvent de l'une à l'autre. Son style a plus de clarté que d'élégance.

AUGUSTIN, (*St.*) naquit à Tagaste, ville de Numidie en Afrique, le 13 de novembre de l'an 354. Ses parens étoient de condition honnête : son pere se nommoit *Patrice*, & sa mere *Monique*. Né avec les qualités les plus estimables de l'esprit & du cœur, il avoit un esprit juste, solide & élevé ; une pénétration vive & aisée, une mémoire prodigieuse, une équité naturelle, & un amour extrême pour la vérité, beaucoup de politesse, une humeur douce & bienfaisante, qui lui gagnoient le cœur de tout le monde. Il fit de grands progrès dans l'étude du grec & du latin, s'appliqua ensuite à l'éloquence & à toutes les parties de la philosophie, & pénétra en peu de temps tout ce qu'il étudioit. Sa mere Ste. *Monique* ne cessoit de demander à Dieu, qu'il le fît croître dans la piété à mesure qu'il avançoit dans les sciences. Dieu fut long-temps sans l'exaucer. *Augustin*, qui devoit un jour employer toute la force de son esprit à défendre la grace divine, fût livré pendant un grand nombre d'années aux erreurs des Manichéens, qui étoient les plus grands ennemis de la grace. Il demeura neuf ans manichéen, depuis l'âge de dix-neuf ans jusqu'à vingt-huit. Ayant eu occasion alors de remarquer le foible de *Fauste* leur plus fameux docteur, il commença à se dégoûter d'eux. Ce fut par le crédit de ces hérétiques, qu'il obtint la chaire de rhétorique de Milan, où il alla l'an 384 étant âgé de trente ans. St. *Ambroise* qui en étoit évêque, le reçut avec une bonté paternelle qui lui gagna le cœur. *Augustin* écoutoit assidûment les sermons du saint prélat, & trouvoit que son discours étoit infiniment plus solide que celui de *Fauste*. Il en étoit touché & convenoit que la doctrine catholique étoit du moins soutenable. *Augustin* avoit déjà professé à Tagaste, à Carthage, à Rome, & dans ces différentes villes il s'étoit livré à la corruption de son cœur & de son esprit, mais il avoit toujours conservé un grand fond d'honneur & de

probité. Sa droiture prépara les voies aux lumieres de la foi. Les livres de *Platon* avoient servi à l'instruire sur la divinité, & les discours d'*Ambroise* le menerent à la connoissance d'un Dieu crucifié. La lecture des épîtres de St. *Paul* acheva le grand ouvrage de sa conversion, la trente-deuxieme année de son âge. St. *Augustin* résolut dès-lors de renoncer au mariage, & à toutes les espérances du siecle. Il voulut commencer par quitter son école de rhétorique; mais comme il ne restoit qu'environ trois semaines jusqu'aux vacances que l'on donnoit pour les vendanges, il remit à ce temps-là pour déclarer son changement. Sa conversion arriva donc dans le mois d'août ou de septembre de l'année 386. Dès que les vacances furent venues, il se retira à la campagne dans la maison de *Verecundus* son ami, où il s'appliqua sérieusement à chercher la vérité, & à se préparer au baptême. Il le reçut dans la ville de Milan, de la main de St. *Ambroise*, à Pâques de l'an 387. St. *Augustin* voulut retourner aussi-tôt après en Afrique. Sa mere Ste. *Monique* mourut à Ostie; & son fils, après lui avoir rendu les derniers devoirs, continua son voyage. A son retour en Afrique, il se retira à la campagne avec quelques-uns de ses amis qui servoient Dieu comme lui. Il y demeura environ trois ans, dégagé de tout soin temporel, ne vivant que pour Dieu dans les jeûnes, les prieres & les bonnes œuvres. Il méditoit la loi du Seigneur le jour & la nuit, & instruisoit les autres par ses discours & par ses écrits. *Valere*, évêque d'Hyppone, l'ordonna prêtre malgré sa résistance & ses larmes. Dieu vouloit en faire un modele pour tout l'ordre sacerdotal, par la pureté de sa vocation, & par le profond respect qu'il avoit inspiré pour le ministere sacré. Il espéroit passer le reste de ses jours dans la retraite & dans le saint exercice de la priere; mais l'évêque l'obligea d'annoncer au peuple la parole de Dieu. Ce fut alors que St. *Augustin* établit à Hyppone un monastere ou une société de personnes, qui mettoient tout en commun, sans rien posséder en propre. Il assista, l'an 393, à un concile général tenu en cette ville. Les évêques assemblés admirerent la force & la solidité de ses paroles, dans un discours qu'ils lui firent faire sur la foi & sur le symbole. La réputation de St. *Augustin* fit craindre à l'évêque *Valere*, que quelque église dépourvue de pasteur, ne lui enlevât un si précieux trésor. Pour l'empêcher, il le demanda pour son coadjuteur; & l'ayant obtenu, il fit assembler les évêques de sa province, & St. *Augustin* y fut sacré évêque coadjuteur de celui d'Hyppone, malgré les remontrances qu'il fit pour empêcher cette ordination. C'étoit l'an 395, & il étoit dans la quarante-deuxieme année de son âge. St. *Augustin* sentit toute sa vie le poids de la charge épiscopale, & en remplit tous les devoirs. Il établit dans sa maison un monastere de clercs; il se montra le modele d'un bon évêque en combattant les hérétiques & les schismes des Donatistes, en instruisant son peuple par des prédications continuelles; en sou-

lageant abondamment les pauvres ; en faisant fleurir la discipline de l'église dans plusieurs conciles, par ses écrits & par ses actions. Il conserva son éloquence & ses vertus jusqu'à sa mort qui arriva le vingt-huitieme d'août de l'an 430. Il avoit vécu soixante & seize ans, dont il en avoit passé environ quarante dans la cléricature. Il ne fit point de testament, parce qu'il étoit pauvre, qu'il n'avoit pas de quoi en faire : mais il recommandoit toujours de conserver avec grand soin la bibliotheque & tous les livres de son église. Nous apprenons ces particularités de *Possidius*, qui avoit vécu avec lui près de quarante ans.

§ I.

Idée générale des écrits de St. Augustin, avec le détail des éditions qui en ont été faites.

Les ouvrages de St. *Augustin* sont eux seuls une théologie complette. Ce pere s'est appliqué dans tous ses écrits, à expliquer avec une merveilleuse netteté les vérités chrétiennes, à les bien digérer, à les débarrasser de toutes les chicanes des hérétiques, & à les mettre dans un ordre méthodique. Il a marqué avec précision ce qu'on doit croire de chaque mystere, ce qu'on doit répondre aux objections que l'on y oppose, & comment on doit tirer de l'écriture de quoi appuyer chaque dogme & chaque vérité. Quelqu'abstraites que soient les matieres qu'il traite, il les met dans un si grand jour, qu'elles deviennent intelligibles à tout le monde. Il sait répandre dans tous ses ouvrages un goût de piété, qui dégage insensiblement son lecteur de l'amour des créatures, pour les porter à n'aimer que celui dont il a reçu l'être & la vie. Voici comme M. de *Fénélon* parle de St. *Augustin* dans ses *dialogues sur l'éloquence*, pag 220. » C'est » un homme qui raisonne avec une force singuliere, qui est » plein d'idées nobles ; qui connoît le fond du cœur de l'homme ; » qui est poli & attentif à garder dans tous ses discours la plus » exacte bienséance ; qui s'exprime enfin presque toujours d'une » maniere tendre, affectueuse & insinuante.... Je n'ai jamais » trouvé qu'en lui seul une chose que je vais vous dire ; c'est » qu'il est touchant, lors même qu'il fait des pointes.... Il » corrige les jeux d'esprit autant qu'il est possible, par la naïveté » de ses mouvemens & de ses affections. Tous ses ouvrages portent le caractere de l'amour de Dieu ; non seulement il le » sentoit, mais il savoit merveilleusement exprimer les sentimens qu'il en avoit. Voilà la tendresse qui fait partie de l'éloquence. « Au suffrage de M. de *Fénélon*, nous ajouterons celui d'un autre grand homme, M. *Bossuet*, qui s'exprime ainsi dans ses ouvrages contre M. *Simon*. » L'ardeur de St. *Augustin* » pour l'écriture, lui en a fait obtenir une intelligence profonde, qui paroît en quatre choses principales. La premiere, » que lui seul nous a donné dans le seul livre de la doctrine

» chrétienne, plus de principes pour entendre l'écriture-sainte, » que tous les autres docteurs, en ayant réduit toute la doc- » trine à ce grand principe, qu'elle ne prescrit que la charité & » ne défend que la cupidité. La seconde chose qui nous marque » la profonde pénétration de St. *Augustin* dans l'écriture, c'est » de nous en avoir fait connoître en divers endroits les vérita- » bles beautés; non point dans un ou deux passages, mais en » général dans tout le tissu de ce divin livre, & de nous avoir, » par exemple, fait sentir l'esprit dont elle est remplie, en dix » ou douze lignes de sa lettre à *Volusien*, plus qu'on ne pour » roit faire en plusieurs volumes. C'est ce qui fait aussi qu'il en » a tiré, pour ainsi dire, toute l'onction pour la répandre dans » tous ses écrits. En troisieme lieu, par la même ardeur de » pénétrer l'écriture-sainte, il a reçu cette grace d'avoir pressé » les hérétiques par ce divin livre, de la maniere la plus ex- » cellente; & non seulement la plus vive, mais encore la plus » invincible & la plus claire; ensorte qu'on ne peut rien » ajouter, ni à la solidité de ses preuves, ni à la force dont il » les pousse; ce qui a été reconnu par toute l'église. Enfin, » le dernier effet de la connoissance des écritures dans St. » *Augustin*, c'est la profonde compréhension de toute la théo- » logie. « Il n'est presque pas possible de compter les éditions particulieres qui se sont faites des œuvres de St. *Augustin*. Les livres de la *cité de Dieu* furent mis au jour aussi-tôt après l'invention de l'imprimerie. Dans la premiere édition qui est de 1467, il n'y a ni nom d'imprimeur, ni nom du lieu où elle fut faite. *Amerbach* fut le premier qui entreprit une édition générale des œuvres de St. *Augustin*, laquelle parut au commencement du seizieme siecle. *Erasme* en donna une plus complette en 1529 à Bâle en dix tomes à longues lignes. Il en parut ensuite plusieurs autres, à Venise, à Lyon, à Paris. Les docteurs de Louvain travaillerent à donner quelque chose de plus correct & de plus ample que tout ce qui avoit paru. Leur édition est d'Anvers en 1677 en dix vol. *in-fol.* dont il se fit un grand nombre de réimpressions. Après tant de recherches, de soins & de travaux, les ouvrages de St. *Augustin* ne se trouvoient point encore dans l'état où ils devoient être pour contenter le public. M. *Arnauld* inspira aux Bénédictins de la congrégation de St. *Maur*, le dessein d'en donner une nouvelle édition. Les supérieurs de cette congrégation chargerent de ce travail dom *Blampin*, homme d'un esprit juste & solide, de beaucoup de vertu & d'une application infatigable. Il examina tous les manuscrits qu'il put rassembler, en confronta les différentes leçons, & consulta toutes les anciennes éditions. Il fut ensuite secondé par plusieurs savans de sa congrégation. Cette édition, qui est très-correcte & la plus complette de toutes, est distribuée en dix tomes *in-folio*. Les deux premiers parurent en 1679 à Paris; les autres dans le cours des années

suivantes jusqu'en 1690, que le dixieme sortit de dessous la presse. Le onzieme ne fut rendu public qu'en 1700. Il contient la vie de St. *Augustin*, une table générale de tous ses ouvrages, & un autre des matieres contenues dans chacun. Cette vie n'est qu'une traduction latine de celle que M. de *Tillemont* avoit faite en françois, mais qui ne fut imprimée que deux ans après. La table des matieres est ce qu'on a de mieux en ce genre, soit pour le choix, soit pour l'arrangement. L'épître dédicatoire est de D. *Mabillon*, qui du soir au matin la mit dans l'état où elle est. Elle passe néanmoins pour un bon morceau.

§ II.

Premier Volume de St. Augustin.

Le premier tome des œuvres de St. *Augustin* renferme ce qu'il écrivit étant encore jeune, & avant qu'il fût élevé au sacerdoce. On a cru néanmoins devoir y faire entrer ses deux livres de *rétractations* qu'il composa sur la fin de sa vie, comme pour servir d'introduction à ses autres ouvrages, & les treize livres de ses confessions, qu'il ne publia que pendant son épiscopat. 1. Les *rétractations* sont divisées en deux livres, dont le premier est employé à la revision des écrits de St. *Augustin* jusqu'à son épiscopat. Le second comprend tout le reste de ses ouvrages. Il y en a qui s'imaginent que le saint docteur ne fait dans ces deux livres que rétracter des erreurs. Mais ils font voir qu'ils n'entendent pas même le sens de cette expression. Le mot latin *retractare* signifie proprement, revoir, retoucher, manier de nouveau. La seule erreur que St. *Augustin* ait rétractée dans ces deux livres, est celle des Semi-Pélagiens, dont il ne s'étoit point assez donné de garde avant qu'il eût étudié à fond les vérités de la grace. Le saint docteur dans ses rétractations ne fait autre chose que s'expliquer lui-même, afin qu'on n'abuse point de quelques termes moins clairs. L'exactitude de St. *Augustin* dans cette revision, va jusqu'à marquer sur chaque ouvrage, quelle en a été l'occasion, son titre, la matiere qui y est traitée, de combien de livres il est composé, les paroles par lesquelles il commence. C'est ce qui donne une grande facilité pour distinguer ses véritables écrits, de ceux qui lui sont supposés. 2. Les *confessions* de St. *Augustin* sont le témoignage de son ardent amour pour Dieu. Ce livre est une peinture animée de son cœur, faite par lui-même avec toute la fidélité d'un homme qui parle à Dieu. On y apprend de cet habile maître à connoître Dieu & à se connoître soi-même. Il peint tout non avec des traits languissans qui chargent plus qu'ils n'instruisent, mais d'une maniere vive & touchante. On ne sauroit lire cet ouvrage, sans ressentir quelques étincelles du feu divin dont le cœur de ce grand homme étoit embrasé. 3. St. *Augustin*, retiré à la campagne quelque temps après sa conversion, s'y occupoit avec ses amis

& ſes diſciples de diverſes matieres. C'eſt de ces conférences que ſont venus la plupart des ouvrages qu'il fit vers ce temps-là. Le premier de tous ceux qui nous reſtent, eſt intitulé : *Des académiciens*. Ces philoſophes faiſoient profeſſion de douter de tout. St. *Auguſtin* prouve contr'eux qu'on peut trouver la vérité. Il combat dans ces livres la pernicieuſe maxime de quelques miſérables philoſophes païens, qui aſſuroient qu'on ne péchoit point en ſuivant une opinion probable. Il dit qu'elle ouvre la porte à tous les crimes, & que les juges puniſſent dans la pratique ceux que ces philoſophes juſtifient dans la ſpéculation. Il prétend que les anciens académiciens n'ont jamais autoriſé cette pernicieuſe maxime. 4. Le livre de la *vie bienheureuſe* a pour objet de prouver que pour être véritablement heureux, il faut s'attacher à un bien ſolide, permanent, & qu'on ne peut nous enlever. Ainſi pour être heureux, autant qu'on peut l'être ſur la terre, il faut ne deſirer que Dieu & accomplir en tout ſa volonté. 5. Les deux livres de l'*ordre* ſuivent celui de la vie bienheureuſe. On voit dans le premier que tous les biens & les maux ſont compris dans l'ordre de la providence. Dans le ſecond, St. *Auguſtin* examine ce que c'eſt qu'être dans l'ordre de Dieu. Après avoir traité pluſieurs queſtions métaphyſiques, il paſſe aux préceptes de morale, & donne à ſes diſciples des avis excellens. 6. Les *ſoliloques* ſont ainſi intitulés, parce que dans cet ouvrage St. *Auguſtin* s'entretient ſeul avec lui-même, au lieu que dans les précédens il parle & diſpute avec ſes amis & ſes diſciples. Ils ſont diviſés en deux livres, où le ſaint docteur a pour but de ſe perfectionner dans la connoiſſance de Dieu & de ſon ame. Le livre de l'*immortalité de l'ame* n'eſt qu'une ſuite, & comme un ſupplément des *ſoliloques*. Il poſe un grand nombre de principes pour prouver l'immortalité de l'ame. Celui de la *quantité ou de la grandeur de l'ame*, a pour objet d'examiner en quoi conſiſte la véritable grandeur de l'ame, ſa nature, ſes propriétés, ſon origine. 7. Pendant le ſéjour que St. *Auguſtin* fit à Milan pour ſe diſpoſer au baptême, il travailla à des ouvrages ſur les belles-lettres & les ſciences ; mais il n'y acheva que celui de la grammaire. De retour en Afrique après ſon baptême, il reprit ce qu'il avoit commencé ſur la *muſique*, & compoſa ſix livres ſur cette matiere. Il fait voir que la muſique doit contribuer à élever le cœur & l'eſprit à une harmonie toute céleſte. 8. Le livre du *maître* eſt un dialogue entre St. *Auguſtin* & *Adeodat*. Il y eſt dit que ce ne ſont pas les paroles qui enſeignent la ſcience à l'homme ; mais que la vérité éternelle, J. C. le Verbe de Dieu, eſt notre véritable maître. 9. Les trois livres du *libre arbitre* furent écrits contre les Manichéens. St. *Auguſtin* y prouve que le libre arbitre eſt la cauſe du mal, & il s'étend ſur pluſieurs vérités conteſtées par les Manichéens. 10. Les deux livres de la *geneſe* furent auſſi compoſés contre les Manichéens. Le ſaint docteur y montre par des preuves claires & manifeſtes

la vanité & l'extravagance de ces hérétiques. 11. Le but des deux livres intitulés : *Des mœurs des Chrétiens & des Manichéens*, est de faire voir combien la fausse vertu dont ces derniers se glorifioient, étoit éloignée de la vertu des vrais disciples de J. C. Il y oppose donc les mœurs des vrais fideles à celles des Manichéens. 12. Le livre de la *vraie religion* est un des plus beaux que St. *Augustin* ait composés, lorsqu'il n'étoit que simple fidele. Le saint docteur commence par confondre les philosophes qui ont pris part à l'idolâtrie, quoiqu'ils en connussent l'absurdité. On ne doit point chercher la vraie religion chez des sophistes, qui approuvent par leurs actions un culte qu'ils condamnent dans leurs discours. On ne doit pas non plus la chercher dans les honneurs du paganisme, ni dans l'impureté de l'hérésie, ni dans la langueur du schisme, ni dans l'aveuglement du judaïsme. Elle ne se trouve que dans l'église catholique, qui est répandue par toute la terre. 13. La regle aux serviteurs de Dieu, que l'on a mise à la fin du premier volume des œuvres de St. *Augustin*, est de lui ; mais il l'avoit composée pour des filles & non pour des hommes.

§ III.

Second Volume.

Le second tome contient les lettres, disposées selon l'ordre chronologique, & divisées en quatre classes. La premiere contient celles que St. *Augustin* écrivit avant son épiscopat, c'est-à-dire, depuis l'an 386 jusqu'en l'an 395. La seconde contient celles qui furent écrites depuis l'an 396 jusqu'au temps de la conférence de Carthage, & de l'éclat que fit en Afrique l'hérésie pélagienne en 410. La troisieme, celles qu'il a écrites depuis l'an 411 jusqu'à sa mort en 430. La quatrieme, celles dont l'époque n'est pas certaine, quoiqu'on sache qu'elles n'ont été écrites que depuis son épiscopat. Il y en a en tout 270. On en a depuis trouvé deux dans les bibliotheques d'Allemagne, qui furent imprimées à Paris en 1734. On voit dans les lettres de St. *Augustin* une vaste étendue de connoissances, une éloquence naturelle, une prudence consommée, un zele ardent pour les intérêts de l'église, un amour constant de la vérité, une piété solide, une bonté qui ne se refusoit à personne, une modestie sans égale. La plupart de ses lettres peuvent être regardées comme des traités achevés. On y trouve presque toute l'histoire ecclésiastique de son temps, avec un grand nombre de questions très-importantes, sur le dogme, la morale & la discipline. Ces lettres tiennent parmi les ouvrages de St. *Augustin*, le même rang qu'il tient lui-même entre les peres de l'église. On y voit tout le fond de sa doctrine, dont on peut dire que ses lettres sont un excellent abrégé. Tous ses principes y sont établis avec une clarté & une précision admirable ; ensorte que c'est

bien connoître St. *Auguſtin* que de bien poſſéder ſes lettres. Les premieres ſont ſur des matieres philoſophiques, dont ce ſaint docteur s'entretenoit avec ſes amis dans les premiers temps de ſa converſion. On y voit combien il étoit tendre pour ſes amis, régulier & exact à tous les devoirs de la vie civile, appliqué à la recherche de la vérité, plein de Dieu, & attentif à travailler ſur lui-même. Dans les ſuivantes, ce ne ſont plus que des ſujets de doctrine & de piété, ſur-tout depuis qu'il fut prêtre & évêque. Dans ſes lettres contre les Donatiſtes, toute la matiere de l'unité de l'égliſe, du baptême, des effets de ce ſacrement, de la patience avec laquelle on doit tolérer les méchans, ſe trouve divinement traitée. Dans celles contre les Pélagiens, les vérités de la grace ſont développées avec une merveilleuſe préciſion.

§ IV.

Troiſieme Volume.

Le troiſieme tome renferme les traités ſur l'écriture-ſainte. Comme les quatre livres de la doctrine chrétienne ſont une clef de la méthode que St. *Auguſtin* a ſuivie dans ſes explications de l'écriture, on les a mis au commencement de ce tome, pour ſervir de préface à ces explications. Il y donne des regles pour l'intelligence des livres ſaints, & en montre l'application. Le devoir d'un interprete de l'écriture eſt d'en donner le vrai ſens, & d'en tirer des inſtructions qui portent le lecteur à la piété. St. *Auguſtin* fait l'un & l'autre dans ſes commentaires, où il donne ordinairement des explications qui lui ſont propres, n'ayant que rarement recours à celles des autres. Les plus grands évêques recouroient à lui pour l'éclairciſſement des endroits obſcurs de l'écriture. Il fut chargé par les conciles de Numidie & de Carthage, de la commenter toute entiere. C'eſt toujours ſelon la verſion des Septante qu'il l'explique : la ſeule qui fût autoriſée depuis les apôtres. A la fin de ſa vie, il eut recours à la verſion latine de St. Jerome ſur l'hébreu. Il avoit étudié le grec depuis ſon épiſcopat, afin de mieux entendre le nouveau teſtament. Tous les peres ont travaillé ſur l'écriture, & chacun d'eux en a développé divers endroits détachés. Mais St. *Auguſtin* l'a embraſſée toute entiere, & en a connu toute l'économie & le plan. Les ouvrages de ce pere ſur l'écriture ſont, 1. Le livre imparfait ſur la *geneſe* contre les Manichéens. 2. Les douze livres ſur la *geneſe* à la lettre. Il fait à-peu-près comme dans le précédent : il explique tous les mots du texte, & ſe propoſe un grand nombre de queſtions dont il réſout ſeulement quelques-unes. 3. Les ſept livres des *locutions* ou façon de parler ſur les ſept premiers livres de l'écriture, le *pentateuque*, *Joſué* & les juges, & ſept autres livres des queſtions ſur les mêmes livres de l'écriture. 4. Les notes ſur *Job*, qui peuvent être regardées

comme une espece de paraphrase ou d'explication littérale du livre de *Job*. 5. Le *miroir*, qui n'est qu'un recueil de passages de l'ancien & du nouveau testament, que St. *Augustin* fit pour ceux qui ne peuvent pas lire beaucoup, afin qu'ils s'y considerent eux-mêmes, & qu'ils voient l'état de leur ame. 6. L'*accord* ou la *concorde des évangélistes*, divisée en quatre livres. Cet ouvrage lui coûta beaucoup, puisque n'ayant sur cette matiere aucun secours, il n'a laissé presque rien à ajouter aux découvertes qu'il a faites. 7. Deux livres de l'*explication du sermon de J. C.* sur la montagne, & un autre pour répondre aux difficultés proposées au sujet de ces deux livres. 8. Quarante-sept *questions* sur divers endroits de l'évangile de St. *Matthieu*. Cinquante & une sur St. *Luc*. Les dix-sept autres sur St. *Matthieu* paroissent être aussi de St. *Augustin*, à cause de la conformité du style. 9. Les traités sur l'*évangile*, & sur la premiere *épître* de St. *Jean*. Ils sont au nombre de 124 en forme d'homélies. On les écrivoit pendant que St. *Augustin* les prononçoit devant le le peuple, & ensuite il les revoyoit & les mettoit en l'état où ils sont aujourd'hui. 10. Quatre-vingt-quatre *questions* sur l'*épître aux Romains* vers l'an 395. Il reconnoît dans ses rétractations, que n'ayant point encore alors assez étudié la matiere de la prédestination, il en avoit parlé dans ce livre, comme si le commencement de la foi venoit de nous & non de la grace. Les Semi-Pélagiens ne manquerent pas de citer cet ouvrage; mais St. *Augustin* les exhorta à sortir de l'erreur, comme il en étoit sorti lui-même. 11. L'explication de l'*épître aux Galates*, qui est de suite & toute entiere.

§ V.

Quatrieme Volume.

Le quatrieme tome contient l'explication des psaumes. Cet ouvrage est infiniment important de quelque côté qu'on le considere. Toute la morale & même tout le dogme s'y trouvent renfermés. On y apprend la maniere de traiter dignement la religion. Il est vrai que St. *Augustin* insiste quelquefois sur des mots qui eussent cessé de lui paroître mystérieux, s'il avoit su la langue originale; mais il faut aussi convenir de deux faits certains: l'un, que quand il s'agit du dogme, il n'emploie jamais que le sens littéral; l'autre, que personne n'a mieux entendu que lui l'écriture, quoiqu'il paroisse donner en certains endroits quelques interprétations peu naturelles. Le plus grand nombre des *psaumes*, a été expliqué de vive voix, parce que le saint docteur se plaisoit à nourrir son peuple des vérités de l'écriture. Ils sont aussi plus animés & plus étendus que les explications qu'il dictoit. St. *Augustin* ne s'arrête pas beaucoup ordinairement à développer le sens littéral des *psaumes*. Pour peu qu'il soit intelligible, il passe au sens spirituel, cherchant &

trouvant par-tout J. C. & son corps qui est l'église, avec l'amour de Dieu & du prochain qui comprend toute la loi & les prophetes. Quelquefois il donne jusqu'à trois sens d'un même pseaume, l'entendant premiérement de J. C. ensuite de l'église qui est son corps, & enfin de chacun des fideles.

§ VI.

Cinquieme Volume.

St. *Augustin* prêchoit n'étant que prêtre, comme nous l'avons dit, mais il le fit depuis son épiscopat avec plus d'application & plus d'autorité, non dans un seul pays, mais par-tout où on l'en prioit. Le peuple l'écoutoit avec beaucoup d'attention. Souvent pour lui marquer qu'il comprenoit les choses les plus difficiles, il l'interrompoit par des applaudissemens. Le St. évêque ne s'en contentoit pas dans les choses importantes, mais il continuoit jusqu'à ce qu'il vît son auditoire touché & verser des larmes. Il cessoit aussi-tôt, jugeant que l'on étoit pénétré de la vérité. Les hérétiques comme les Catholiques venoient en foule à ses sermons. Ils en faisoient un tel cas, qu'ils les écrivoient eux-mêmes dans le temps qu'il les prêchoit, où ils employoient des écrivains en notes pour ne rien laisser échapper. Il ne prêchoit point en langue punique, parce qu'à Hyppone, qui étoit un port de mer & une ville considérable où il venoit beaucoup d'étrangers, tout le monde entendoit le latin & le savoit parler. Tous les sermons de St. *Augustin*, qui jusqu'ici se trouvoient dans une grande confusion, sont rangés dans un très-bel ordre dans le cinquieme tome de la nouvelle édition. Ils y sont divisés en cinq classes, dont la premiere contient cent quatre-vingt-trois sermons sur divers endroits de l'écriture-sainte. La seconde classe en comprend quatre-vingt-huit, qui sont tous sur les grandes fêtes de l'année, intitulés ordinairement, sermons du temps. La troisieme classe est composée de soixante-neuf sermons sur les fêtes des saints; il y en a deux sur la dédicace de l'église, & deux au jour de son ordination. Il n'y a dans la quatrieme classe que vingt-trois sermons, qui sont tous sur différens sujets, les uns sur la divinité de J. C. les autres en l'honneur de quelques saints, & d'autres sur l'amour de Dieu, sur la pénitence, sur le mépris du monde, sur les mœurs & la vie des clercs, sur la paix & la concorde, & sur la résurrection des morts. On a mis dans la cinquieme classe trente & un sermons qu'on n'est pas assuré être de St. *Augustin*, quoiqu'on n'ait pas aussi de certitude qu'ils n'en soient pas. Ceux qui lui ont été supposés sont dans l'appendice en plus petit caractere, ce qui est observé dans tous les volumes à l'égard des ouvrages qui ne sont pas du saint docteur, & qui lui ont été faussement attribués. St. *Augustin* ne s'étudioit point à se concilier la faveur de ses auditeurs par des exordes composés avec art; il ne divisoit point ses discours avec méthode. La plupart

ont été faits sur le champ, & ne sont que des homélies familieres, où un pasteur instruit ses brebis, un maître ses disciples, un pere ses enfans.

§ VII.

Sixieme Volume.

Le sixieme tome contient, 1. Les 83 *questions*. Peu de temps après la conversion de St. *Augustin*, à son retour d'Italie en Afrique, ses amis lui proposoient diverses questions, lorsqu'ils ne le voyoient pas occupé. Il leur répondoit sans garder d'autre ordre dans ses réponses, que celui qu'ils gardoient eux-mêmes dans leurs questions. Depuis qu'il fut évêque, il fit recueillir toutes celles qu'on lui avoit faites; & les réponses qu'il y avoit données, & il en composa un livre. Elles sont au nombre de 83. 2. Les deux *livres* à *Simplicien*, évêque de Milan. Ce saint évêque fut le successeur immédiat de St. *Ambroise*. St. *Augustin* les composa en 397. C'est en écrivant ces deux livres, qu'il approfondit ces paroles de St. *Paul: Qu'avez-vous que vous n'ayez pas reçu?* 3. Les réponses à huit questions que lui avoit proposées *Dulcitius* tribun, le même, à ce que l'on croit, qui étoit en Afrique vers l'an 420 en qualité d'exécuteur des loix impériales contre les Donatistes. 4. Le livre de la *croyance des choses qu'on ne voit point*. Ce livre est du style de St. *Augustin*; il est digne de lui, & lui a été restitué dans la nouvelle édition. 5. Le livre de *la foi & du symbole*, dans lequel il explique tous les articles du symbole. La matiere de cet ouvrage fut un discours que les évêques d'Afrique assemblés à Hyppone, ordonnerent à St. *Augustin*, qui n'étoit alors que prêtre, de faire en leur présence sur la foi & sur le symbole. 6. Le livre de *la foi & des œuvres*, qui fut composé pour répondre à des écrits dangereux que quelques bons laïcs lui avoient envoyés afin qu'il les réfutât. Les auteurs de ces écrits prétendoient que pourvu qu'on eût la foi en J. C. les bonnes œuvres étoient inutiles. 7. L'*enchiridion* ou *manuel* à Laurent, ou traité de la foi, de l'espérance & de la charité. St. *Augustin* y montre d'une maniere admirable, que l'on fait toute l'œconomie de la religion, quand on fait ce qu'on doit croire, ce qu'on doit espérer & ce qu'on doit aimer. Cet ouvrage ne peut être trop lu. C'est un excellent abrégé de toute la théologie. 8. Le *combat du chrétien*, que St. *Augustin* intitula ainsi, parce qu'il y apprend aux Chrétiens à combattre contre le démon & contre eux-mêmes. 9. Le *catéchisme*, ou traité de la maniere d'enseigner les principes de la religion chrétienne à ceux qui n'en sont pas encore instruits. Il est adressé à un diacre de l'église de Carthage nommé *Deogratias*. Ce diacre chargé d'instruire un grand nombre de personnes des premiers élémens du christianisme, avoit prié St. *Augustin* de lui prescrire la maniere dont il devoit s'acquitter de cet emploi. Le saint docteur lui conseille de com-

mencer ſes inſtructions par l'hiſtoire de la création du monde & d'aller de ſuite juſqu'au temps préſent où il vivoit, en choiſiſſant les événemens les plus conſidérables, les plus dignes d'admiration, & les plus capables de faire impreſſion. Le ſaint docteur propoſe deux diſcours très-beaux & très-inſtructifs, l'un plus long, l'autre plus court, pour ſervir d'exemple & de modele des inſtructions que l'on doit donner à ceux qui demandent le baptême. Le premier renferme un précis des événemens les plus remarquables depuis la création du monde juſqu'après la diſperſion des apôtres, c'eſt-à-dire, pendant les cinq premiers âges du monde & le commencement du ſixieme. Le premier âge s'étend depuis la création d'*Adam* juſqu'à Noé. Le ſecond depuis Noé juſqu'à Abraham. Le troiſieme depuis Abraham juſqu'à *David*. Le quatrieme depuis *David* juſqu'à la captivité de Babylone. Le cinquieme depuis cette captivité juſqu'à J. C. Le ſixieme depuis l'avénement de J. C. 10. Le livre de la *continence*, qui eſt un diſcours fort long, eſt employé pour la plus grande partie à réfuter les Manichéens, dont St. *Auguſtin* au commencement de ſa converſion avoit coutume de combattre les erreurs toutes les fois qu'il en trouvoit l'occaſion. 11. L'ouvrage intitulé du *bien du mariage*, fut compoſé pour réfuter *Jovinien*, qui prétendoit que la virginité n'étoit pas plus excellente que la chaſteté conjugale. St. *Auguſtin* fit deux traités, l'un du bien du mariage, qui eſt celui dont nous parlons, où il prouve qu'on peut défendre la ſainteté du mariage contre les Manichéens, ſans enſeigner, comme faiſoit *Jovien*, qu'il étoit un état auſſi excellent en ſoi que la virginité. 12. L'autre ouvrage eſt de la *ſainte virginité*. St. *Auguſtin* fait voir dans celui-ci que la ſainte virginité eſt un don de Dieu, combien ce don eſt grand, & combien l'humilité eſt néceſſaire pour le conſerver. 13. Dans le livre du *bien de la viduité*, le ſaint docteur donne d'excellens avis à toutes les veuves chrétiennes, & leur apprend à faire un ſaint uſage de leur liberté. 14. Dans les deux *livres à Pollentius*, intitulés des *mariages adulteres*, St. *Auguſtin* prouve qu'il n'eſt jamais permis à un homme de ſe ſéparer de ſa femme que pour cauſe d'adultere, & qu'après cette ſéparation, qui eſt légitime, il n'eſt pas permis d'en épouſer une autre. 15. Deux livres *contre le menſonge*, dans leſquels St. *Auguſtin* fait voir par l'autorité de l'écriture, qu'il n'eſt permis en aucun cas de mentir, non pas même pour ſauver la vie à un innocent, qu'on ſait devoir périr ſi on découvre le lieu où il s'eſt caché. Il faut dire, quand on eſt obligé de répondre, je ſais où il eſt, mais je ne vous le montrerai pas. 16. Le livre du *travail des moines*, dans lequel le ſaint docteur prouve que ſelon le précepte de l'apôtre, les moines doivent travailler de leurs mains pour ſe procurer les choſes néceſſaires à la vie, plutôt que de ſe repoſer ſur la charité des fideles en vivant dans l'oiſiveté. 17. Celui des *prédictions des démons*. St. *Auguſtin* y ſoutient que les démons peuvent produire tous les effets ſur-

prenans qu'on leur attribue, & qui, quoique prodigieux pour nous, ne sont qu'une suite de leur nature & de leur expérience. Il dit qu'ils prédisent les choses qu'ils doivent faire eux-mêmes, recevant souvent de Dieu la puissance d'envoyer des maladies, de corrompre l'air, & de persuader le mal aux méchans, en agissant sur leur imagination. St. *Augustin* soutient aussi que les démons peuvent connoître les dispositions intérieures de l'homme. Il y a au reste, dit-il, une différence infinie entre les prédictions des prophetes, & celle des démons : celles-ci sont souvent fausses, celles des prophetes au contraire ne le sont jamais. 18. Le livre *du soin pour les morts*. Il y enseigne que les prieres pour les morts ne leur sont utiles, qu'autant qu'ils ont mérite pendant leur vie qu'elles leur pussent servir après leur mort. 19. Le *discours sur la patience*. 20. Les quatre *discours sur le symbole* portent le nom de St. *Augustin*, mais on convient qu'il n'y a que le premier qui soit de son style & digne de lui. 21. Les discours sur la *discipline chrétienne*, sur l'*utilité du jeûne*, sur *la prise de Rome*.

§ VIII.

Septieme Volume.

Le septieme tome des œuvres de St. *Augustin* contient les livres de la *cité de Dieu*. C'est un ouvrage admirable, où l'on voit tout ce que l'érudition profane & sacrée peut fournir pour combattre le paganisme. St. *Augustin* n'avoit d'abord d'autre dessein en l'entreprenant, que de réfuter les blasphêmes des Païens, qui attribuoient les calamités de l'empire à l'abolition de l'idolâtrie. Mais de ce sujet particulier, il passa à la matiere de la cité de Dieu & de la cité du démon, c'est-à-dire, de la société des bons, & de la société des méchans, & à défendre la premiere contre la seconde. Tout l'ouvrage est divisé en vingt-deux livres. Dans les dix premiers, le saint docteur s'applique à renverser tout ce qu'on pouvoit alléguer de plus spécieux pour la défense du paganisme. Dans les douze derniers, il établit d'une maniere invincible la vérité de la religion chrétienne. Ce grand ouvrage est plein d'esprit, de science & de piété. On y admire une connoissance profonde de l'histoire, des réflexions d'un prix infini sur la conduite de Dieu, une érudition extraordinaire, une éloquence qui charme & qui enleve. On y trouve les plus beaux principes de morale établis avec une force & une onction merveilleuse. C'est de cette source que tous ceux qui depuis St. *Augustin* ont combattu les ennemis de la religion chrétienne, ont tiré ce qu'ils ont dit de plus solide pour sa défense. *Charlemagne* ne se lassoit point de lire cet important ouvrage ; & le roi *Charles V*, surnommé le *Sage*, crut devoir récompenser magnifiquement celui qui le lui dédia traduit en françois.

§ IX.

Huitieme Volume.

Le huitieme tome renferme, 1. Le traité *des héréſies*, compoſé à la priere & aux vives inſtances de *Quodvultdeus*, diacre de Carthage. St. *Auguſtin* compte quatre-vingt-huit héréſies depuis J. C. juſqu'à ſon temps, commençant aux Simoniens & finiſſant aux Pélagiens. 2. Le traité *contre les Juifs*. Le ſaint docteur y parle de la réprobation des Juifs & de la converſion des Gentils. 3. Le livre de l'*utilité de la foi*; celui des *deux ames*; un contre *Adymante*; la diſpute contre *Fortunat*; l'ouvrage contre l'épître de *Manichée*; le traité contre *Fauſte* le manichéen, diviſé en 33 livres; deux écrits contre *Félix* le manichéen; un autre de la nature du bien; un contre *Secondin* auſſi manichéen; l'apologie de la foi & des prophetes. 4. Le livre à *Oroze* contre les Priſcillianiſtes & les Origéniſtes. 5. Une réfutation des diſcours des Ariens; la conférence avec *Maximin*, évêque arien, & deux livres contre cet hérétique. 6. Le traité de la *Trinité*, contre les Ariens. Ce grand ouvrage eſt diviſé en quinze livres, dont les ſept premiers ſont employés à expliquer ce qui nous a été révélé ſur ce myſtere. St. *Auguſtin* y établit principalement l'égalité des perſonnes divines, répond aux objections des Ariens, & décide nettement la queſtion des hypoſtaſes, ſi célebre entre les Grecs & les Latins. Dans le huitieme livre & les ſuivans, il montre que nous trouvons en notre ame une image de la Trinité. Les derniers livres contiennent ce qu'il y a de plus élevé & de plus ſolide dans la métaphyſique, principalement ſur la diſtinction de l'ame & du corps, & ſur la ſubſtance ſpirituelle. C'eſt un des plus importans ouvrages de St. *Auguſtin*.

§ X.

Neuvieme Volume.

Le neuvieme tome contient les écrits contre les Donatiſtes, 1. Un cantique contre le parti de *Donat*. 2. Un livre contre *Parménien*. 3. Sept livres du baptême. 4. Trois contre les lettres de *Pétilien*, évêque donatiſte. 5. Le traité de l'unité de l'égliſe; quatre livres contre *Creſconius*. 6. Un de l'unité du baptême, contre *Pétilien*. 7. Une relation de la conférence avec les Donatiſtes. 8. Un livre adreſſé à ces ſchiſmatiques après la conférence. 9. Un diſcours en préſence d'*Emérite*, évêque donatiſte, & deux livres contre *Gaudence*, l'un des évêques donatiſtes qui avoit aſſiſté à la conférence de Carthage. Dans le livre contre *Parménien*, St. *Auguſtin* prouve invinciblement qu'il n'eſt jamais permis de ſe ſéparer de l'égliſe. Il inſiſte ſur les promeſſes faites à l'égliſe, & établit cette maxime importante dans la diſcipline eccléſiaſtique, que quoique l'égliſe ait le droit d'employer l'excommu-

nication

nication à l'égard des pécheurs opiniâtres, elle desire qu'un pasteur n'use de ce remede, que quand il n'y a point de schisme à craindre, que ceux que l'on retranche sont sans suite & sans appui, & que le pasteur a pour lui la multitude. Le traité du *baptême* est divisé en sept livres. Le St. docteur y prouve que la validité des sacremens ne dépend pas des dispositions du ministre; & il répond aux objections que les Donatistes tiroient de la conduite & des écrits de St. *Cyprien*. Le livre de l'*unité de l'église*, est une grande lettre que St. *Augustin* adressa aux fideles de son diocese. Il y traite la question de la vraie église. Il prouve qu'elle doit être universelle, & ne sauroit être renfermée dans un coin de l'Afrique. Il réfute les passages dont les Donatistes abusoient, pour prouver qu'ils étoient de la vraie église. Tous ces écrits sont infiniment propres à affermir un chrétien dans l'amour de l'église.

§ XI.

Dixieme Volume.

Le dixieme tome des ouvrages de St. *Augustin*, renferme les écrits contre les Pélagiens & les Semi-Pélagiens. 1. Deux livres des mérites des péchés, & de leur rémission, ou du baptême des enfans. 2. Un de l'esprit & de la lettre. 3. Un de la nature de la grace contre *Pélage*. 4. Un de la perfection & de la justice de l'homme. 5. Un des actes de *Pélage*, ou de ce qui est arrivé en Palestine dans le concile de Diospolis. 6. Deux livres de la grace de J. C. & du péché originel. 7. Deux livres du mariage & de la concupiscence. 8. Quatre livres sur l'ame & sur son origine. 9. Quatre autres à *Boniface*, contre les Pélagiens. 10. Six livres contre *Julien*. 11. Un traité de la grace & du libre arbitre. 12. Le livre de la correction & de la grace. 13. Ceux de la prédestination des saints & du don de la perséverance. 14. L'ouvrage imparfait contre *Julien*, qui est divisé en six livres. Pour donner en peu de mots, un précis de la doctrine que St. *Augustin* a défendue contre les Pélagiens, il faut considérer qu'il y a deux vérités qui paroissent d'abord opposées, mais qui en effet ne le sont pas, & que nous devons tenir également avec l'église catholique. La premiere, c'est que l'homme est libre; la foi s'accorde en ce point avec le sentiment intérieur, que tous les hommes ont de leur liberté. La seconde, c'est que pour faire actuellement le bien, il a besoin du secours de la grace efficace. L'homme est libre, même après le péché. Par-là il est susceptible de loix, de conseils, de punition, de récompense. Il est digne d'être récompensé, s'il observe la loi; il est coupable & digne de punition, s'il la viole. Il a donc un vrai & réel pouvoir de l'observer, s'il le veut; car il n'y a point de vraie liberté, sans un vrai pouvoir actif. Il n'est pas moins indubitable, que l'homme dans l'état où il est tombé par le péché, a besoin du secours de la grace effi-

cace : parce qu'il ne veut jamais effectivement le bien d'une maniere utile au salut, si cette bonne volonté ne lui est donnée. Sans cette grace, il est vrai de dire, selon le langage de l'écriture même, autorisé par toute la tradition & par les peres de l'église, & qu'il n'est pas permis d'abandonner, que l'homme ne peut faire aucun bien parce que cette grace est nécessaire pour le faire, & que c'est par elle seule qu'il le peut faire, de cette sorte de pouvoir qui est inséparable de l'effet même. Ainsi, quoiqu'il puisse observer la loi, s'il le veut, il ne le veut pourtant jamais, si Dieu par sa grace intérieure & efficace, ne lui fait vouloir. Il est vrai, dit St. *Augustin*, que tous les hommes peuvent observer la loi de Dieu, s'ils le veulent; mais c'est le seigneur qui prépare leur volonté, ou, comme il dit ailleurs, & ce qui revient au même : mais c'est la grace qui le leur fait vouloir.

AUGUSTINUS, (*Antonius*) étoit de Sarragosse. Après avoir étudié en Espagne à Alcala & à Salamanque, il passa en Italie, & s'y perfectionna dans les universités de Boulogne, de Padoue & de Florence. Il se rendit très-habile dans la connoissance du droit civil & canonique, dans les belles-lettres, dans l'histoire ecclésiastique, dans les langues, & dans toutes sortes d'antiquités saintes & profanes. Il donna à l'âge de vingt-cinq ans, son livre intitulé : *Emendationes & opiniones juris civilis*, qui lui acquit une grande réputation. Appellé à Rome par le pape *Paul III*, il fut auditeur de rote & remplit très-bien cette charge. *Paul IV* l'envoya en Allemagne auprès de *Ferdinand I* en 1557. A son retour, il fut nommé par *Philippe II*, roi d'Espagne, à l'évêché de Lérida. Ce prélat assista en cette qualité au concile de Trente; & s'étant ensuite retiré dans son église, il s'y livra tout entier aux fonctions de son ministere & à la composition de divers ouvrages. Ayant été transféré à l'archevêché de Tarragone, il mourut en 1586, âgé d'un peu plus de 68 ans. *Augustinus* avoit autant de piété que de sagesse; il répandit de si abondantes aumônes, qu'il laissa à peine de quoi se faire enterrer. Il joignoit à un esprit élevé un jugement solide, & une érudition des plus vastes. Le traité le plus considérable qu'il a composé sur le droit canon, est celui de la *correction de Gratien*. Cet ouvrage est d'un travail prodigieux & d'une grande exactitude. M. *Baluze* en donna une nouvelle édition en 1672, avec des notes fort savantes. *Antonius Augustinus* a fait aussi un *abrégé* du droit canon, & a donné au public les anciennes collections des *décretales* & les canons pénitentiels, avec des notes pleines d'érudition. Tous ces ouvrages sont en latin, & ils ne manquent pas de pureté. L'auteur avoit uni de bonne heure les belles-lettres à la jurisprudence.

AVILA, (*François d'*) religieux de l'ordre de St. *Dominique*, étoit d'Avila, ville de Castille. Il suivit un cardinal à Rome, où il se trouva sous le pontificat de *Clement VIII* pendant les disputes sur la grace. Il composa un traité *de auxiliis divinæ gratiæ*,

& un autre *de confessione per litteras*. On dit qu'il mourut en 1604. Il y a eu plusieurs auteurs qui ont porté le nom d'*Avila*, mais ils n'ont produit que des ouvrages médiocres ou mauvais. Il faut pourtant distinguer, I. *Gilles Goncalès* d'*Avila*, mort en 1658 historiographe du roi d'Espagne, qui laissa le *théatre ecclésiastique des églises des Indes* en espagnol. II. *Sanche* d'*Avila*, évêque de Plazença en Espagne, enseigna les saintes lettres avec beaucoup de succès à Salamanque, & se distingua par ses prédications. Il mourut en 1625, laissant des *sermons*, les vies de St. *Augustin* & de St. *Thomas*, & d'autres traités de piété.

AVIT ou AVITUS, prêtre espagnol, vivoit au commencement du cinquieme siecle en 418. Il traduisit de grec en latin un traité du prêtre *Lucien* sur la translation des reliques de St. *Etienne*, premier martyr, trouvées en 415, & il envoya cette traduction en Occident par *Orose*.

AVITUS, (*Sextus-Alcimus*) neveu de l'empereur *Avitus*, fut élevé sur le siege de Vienne en Dauphiné en 490. Il fut aussi illustre par sa science que par sa piété. *Avitus* eut part à la conversion de *Clovis*, & fit sur-tout éclater son zele contre les Ariens, qu'il combattit avec force dans une conférence qui lui fut accordée par *Gondebaud*, roi des Bourguignons. Ce prince ayant ouvert les yeux sur les erreurs qu'on lui avoit enseignées, voulut renoncer à l'hérésie, mais en secret, de peur d'indisposer ses sujets. Le St. évêque l'engagea à faire une confession publique de la vérité, pour ne pas sacrifier les intérêts du ciel à ceux de sa couronne. *Avitus* mourut saintement vers l'an 526, après avoir présidé à deux conciles. Nous avons de lui des lettres, des sermons & des poëmes. Le pere *Sirmond* publia ces ouvrages avec des notes, à Paris 1643, *in*-8°. Cette édition a reparu plus ample & plus exacte dans les œuvres diverses de ce Jésuite, Paris 1696, en 5 vol. *in-fol.* Il y a 88 lettres d'*Avitus*, dans lesquelles il traite divers points de discipline ecclésiastique. De toutes les pieces de poésie qu'il avoit composées, il ne nous reste que six poëmes, cinq sur l'histoire de *Moyse*, & un sixieme à la louange de la virginité, adressé à sa sœur. Son style est obscur & embarrassé. Il se sert de pointes assez spirituelles; mais il a peu de noblesse & d'élévation. Sa science étoit médiocre, & il avoit plus de bonne volonté que de talens.

AVRIGNI, (*Hyacinte-Richard d'*) Jésuite, né à Caen en 1675, entra dans la société en 1691. Sa santé délicate s'étant extrêmement affoiblie dans les pénibles exercices de la régence des basses classes, il mena presque toujours depuis une vie assez languissante. Ses supérieurs l'envoyerent à Alençon où il exerça l'emploi de procureur du college. Il mourut à Caen en 1719. Nous avons de lui des *mémoires chronologiques & dogmatiques, pour servir à l'histoire ecclésiastique, depuis* 1600 *jusqu'en* 1716, *avec des réflexions & des remarques critiques*, 4. vol. *in*-12, 1720, & réimprimées ensuite plusieurs fois. L'emportement & la passion

dominent dans cet ouvrage, qui eſt écrit d'ailleurs avec beaucoup d'eſprit, & où l'auteur diſcute pluſieurs faits importans ; il vomit des flots de bile contre les ſolitaires de Port-Royal & leurs partiſans. On prétend que l'auteur ayant remis ſon manuſcrit au pere l'*Allemand* ſon confrere, ce Jéſuite fanatique le défigura étrangement. L'auteur en mourut, dit-on, de chagrin ; mais il faut remarquer que ſa ſanté avoit toujours été mauvaiſe, & que ſon tempérament ne lui annonçoit pas une longue vie.

AVRILLON, (*Jean-Baptiſte-Elie*) naquit à Paris en 1652. Il entra dans l'ordre des Minimes, où ſes talens pour la chaire le firent remarquer. Avant que d'exercer ce miniſtere, il avoit fait une étude ſérieuſe de l'écriture & des ſaints peres ; il avoit même appris la langue hébraïque pour mieux pénétrer le ſens des livres ſaints. Il prêcha avec éclat pendant cinquante-trois ans, & attira la foule des auditeurs par l'onction & la ſolidité qui caractériſent tous ſes ouvrages. Ses travaux apoſtoliques ne l'empêcherent pas de ſe livrer à la compoſition de pluſieurs livres de piété. Les principaux ſont, I. *Sentimens* ſur l'amour de Dieu ou les trente amours ſacrés. *Paris* 1753, *in*-12. II. *Commentaire* ſur le pſeaume *miſerere*, pour ſervir de préparation à la mort. *Paris* 1739, *in*-12. III. *Conduite* pour paſſer ſaintement le carême. *Paris* 1748, *in*-12. IV. *Conduite* pour paſſer ſaintement la fête de la Pentecôte. *Paris* 1758, *in*-12. V. *Conduite* pour paſſer ſaintement le temps de l'avent. *Paris*, in-12. VI. *Conduite* ſur la communion. *Paris*, in-12. VII. *Réflexions* théologiques, morales & affectives ſur les attributs de Dieu en forme de méditations pour chaque jour du mois. *Paris* 1754, *in*-12. VIII. *Année* affective ou ſentimens de l'amour de Dieu. *Paris* 1749, *in*-12. IX. *Méditations* & ſentimens ſur la ſainte communion pour ſervir de préparation aux perſonnes de piété qui s'en approchent ſouvent, *Paris* 1741, *in*-8°. X. *Traités* de l'amour de Dieu à l'égard des hommes, & de l'amour du prochain. *Paris* 1740, *in*-12. XI. *Retraite* de dix jours. *Paris* 1755, *in*-12. XII. *Réflexions* ſur la divine enfance. *Paris* 1750, *in*-12. XIII. *Penſées* ſur divers ſujets de morale. Ce dernier ouvrage n'eſt qu'une partie d'un dictionnaire moral, auquel il avoit beaucoup travaillé ; mais qu'il n'avoit point fini. On l'a imprimé en 1741 avec un avertiſſement contenant l'éloge de l'auteur, qui mourut à Paris en 1729 à 78 ans.

AUTPERT ou AUSBERT, (*Ambroiſe*) né en Auvergne, demeura quelque temps à la cour du roi *Pepin*. Etant allé en Italie, il ſe rendit au monaſtere de St. *Vincent* de Voltorne dans l'Abruzze, dont il fut fait abbé quelque temps après. Il mourut en 778. Cet auteur avoit compoſé pluſieurs commentaires ſur l'écriture-ſainte, entr'autres, des commentaires ſur les pſeaumes & ſur le cantique des cantiques, que *Sixte* de Sienne dit avoir été imprimés en 1536 à Cologne. II. Dix livres de commentaires ſur l'apocalypſe, qu'il dédia au pape *Etienne IV*. Il donna à cet ou-

vrage le titre de *ſpeculum parvulorum*. III. Le livre du *combat des vertus & des vices*, qui étoit parmi les œuvres de St. *Auguſtin*, & qui porte le nom de St. *Ambroiſe* dans quelques manuſcrits, eſt de cet auteur. IV. Quelques homélies.

AUXILIUS, prêtre & théologien célebre dans le dixieme ſiecle. Etant allé à Rome pour viſiter les tombeaux des apôtres, il fut ordonné par le pape *Formoſe*. Sa réputation le faiſoit conſulter de divers endroits, mais ſes écrits prouvent que ſa théologie manquoit d'exactitude. Ils ſont au nombre de trois, & on les trouve dans le quatrieme vol. des analectes de dom *Mabillon*. *Auxilius* tâche d'y prouver, que la tranſlation du pape *Formoſe* de l'évêché de Porto, au ſouverain pontificat, étoit canonique; il y ſoutient la validité des ordinations de ce Pontife. Les ordinations & les réordinations que faiſoient différens Papes, & dont l'un caſſoit ce qu'avoit fait ſon prédéceſſeur, le trouble & la confuſion qui en étoient la ſuite, furent l'objet des plaintes & des gémiſſemens d'*Auxilius*. Ce prêtre continua toujours d'exercer les fonctions de ſon miniſtere; il perſuada à pluſieurs de ne les point quitter, malgré les ſentences par leſquelles *Sergius III* avoit déclaré leurs ordinations nulles, comme ayant été faites par *Formoſe*. *Auxilius* juſtifia principalement ſa conduite, en montrant que ſi les ordinations de *Formoſe* ſont nulles, il en faut conclure que depuis environ vingt ans la religion chrétienne, le ſacerdoce & les ſacremens ont manqué dans toute l'Italie. Ce motif & pluſieurs autres le déterminerent à compoſer contre *Sergius*, qui lui avoit défendu ſous peine d'anathême, d'exercer les fonctions du ſacerdoce, ſon livre des *ordinations*, qui fut ſuivi bientôt après d'un *dialogue* intitulé: *L'aggreſſeur & le défenſeur*. Il y ſoutient qu'il ne faut point obéir aux paſteurs qui commandent de choſes injuſtes, parce que dans ce cas leur excommunication eſt nulle. Ce principe a beſoin d'examen.

AZEVEDO, (*Louis d'*) Jéſuite portugais, né en 1573, fut envoyé en Ethiopie en 1604. Il y fut l'inſtrument d'un grand nombre de converſions. Ce miſſionnaire traduiſit en langue éthiopienne le *nouveau teſtament*, un *catéchiſme* & une *grammaire*.

AZPILCUETA, (*Martin*) qu'on nomme ordinairement *Navarre*, parce qu'il étoit natif de Verafoain près de Pampélune, dans le royaume de Navarre, floriſſoit dans le ſeizieme ſiecle. Il profeſſa dans les univerſités de Toulouſe, de Salamanque & de Conimbre. Il y fut comme l'oracle du droit, ſcience qu'il avoit appriſe à Cahors & à Toulouſe. Il avoue lui-même que s'il ſavoit quelque choſe, il le devoit à la France. *Azpilcueta* étoit prêtre & chanoine régulier de St. *Auguſtin*, de la congrégation de Ronçeval. L'amitié qu'il contracta avec *Barthélemi Caranza*, Dominicain, archevêque de Tolede, fut ſi forte, qu'à l'âge de 80 ans il entreprit le voyage de Rome pour défendre ſon ami, qu'on avoit mis à l'inquiſition pour cauſe d'héréſie. Le Pape le fit pénitencier. Il étoit délicat, mangeoit peu; & avoit une

grande charité pour les pauvres, qu'il n'en trouvoit jamais aucun ſans lui donner l'aumône. On remarque à ce ſujet qu'il avoit une mule qui s'arrêtoit ordinairement, quand elle voyoit venir quelque pauvre. Nous avons les œuvres du docteur *Navarre* en 6 vol. *in-fol.* de l'impreſſion de Lyon de 1597, & de Veniſe de 1602. Il mourut à Rome le vingtieme juin 1586, âgé de 92 ans, étant né, comme le marque l'auteur de ſa vie, le 13 décembre 1493. Les ouvrages de *Navarre* ſont peu conſultés aujourd'hui; il y montre aſſez d'érudition, mais il avoit plus de réputation que de mérite réel; il ne connoît ni la préciſion ni l'élégance.

B

BABIN, (*François*) naquit à Angers en 1651 d'un avocat. Il ſe fit connoître de bonne heure par ſa piété & par ſon érudition. Nommé grand vicaire du dioceſe d'Angers & approbateur des livres qui s'imprimoient dans l'Anjou, il remplit ces places à la ſatisfaction du public. La faculté d'Angers le regardoit comme un de ſes ornemens; il en étoit doyen, lorſqu'il mourut en 1734 à 83 ans. M. *Babin* eſt beaucoup connu par le recueil des conférences du dioceſe d'Angers, dont il publia 18 vol. *in-12*. Cet ouvrage eſt un des meilleurs de ce genre; les définitions en ſont claires & préciſes; les déciſions bien motivées; le ſtyle ſimple & net; toutes les matieres qu'il embraſſe ſont traitées avec beaucoup de ſoin, & cette collection eſt d'une utilité journaliere pour les eccléſiaſtiques. Elle eſt à préſent en 26 vol. ſous ce titre: *Conférences eccléſiaſtiques du dioceſe d'Angers*. On trouve dans ce recueil judicieux l'explication du décalogue, des ſacremens, des cas réſervés, des matieres bénéficiales, des irrégularités, des cenſures, des loix, des contrats; les obligations des divers états & conditions, & un traité ſur la grace, contre le ſyſtême de Janſénius & ſes partiſans. Cet ouvrage fut réimprimé en 1759, & réduit en 14 gros vol. *in-12*, petit caractere.

BACCALAR y SANNA, (*Dom Vincent*) marquis de St. Philippe, naquit dans l'iſle de Sardaigne, d'une ancienne maiſon, originaire d'Eſpagne. Il s'attacha dès ſa jeuneſſe au ſervice de *Charles II* ſon ſouverain, qui lui confia en Sardaigne des emplois conſidérables. Après la mort de ce prince il prêta ſerment de fidélité au duc d'Anjou, qui le fit marquis de St. *Philippe* pour le récompenſer de ſon zele. Il mourut à Madrid en 1726 après avoir rempli pluſieurs poſtes importans. Nous avons de lui une *hiſtoire de la monarchie des Hébreux*, en 2 vol. *in-4°* & en 4 vol. *in-12*. C'eſt dans ce format qu'on l'a traduite en françois. C'eſt un ouvrage ſavant & inſtructif, qui mérite d'être conſulté. Il n'y a pas peut-être aſſez de choix dans quelques endroits; il manque de préciſion dans d'autres; mais l'ouvrage dans ſa totalité eſt eſtimable.

I. BACON, (*Robert*) savant prêtre anglois dans le troisieme siecle, professa la théologie à Oxford avec succès. Il composa, I. Des *gloses* sur toute l'écriture-sainte, dont il n'est plus question aujourd'hui. II. La vie de St. *Edmond*, qu'on trouve dans *Surius*. Il mourut en 1248 avec une réputation assez étendue.

II. BACON ou BACONDORP, (*Jean*) théologien anglois, docteur de Sorbonne, & provincial des Carmes. Il naquit dans la province de Norsfolck en Angleterre. Cet auteur publia plusieurs ouvrages dont les principaux sont, I. Des *commentaires* sur les 4 livres du maître des sentences. II. Un traité de la regle des Carmes, &c. Il mourut vers l'an 1346.

BAGOT, (*Jean*) Jésuite, né à Rennes, professa les belles-lettres & la théologie, & fut distingué dans sa compagnie par son érudition. Il mourut en 1664 après avoir publié quelques ouvrages, parmi lesquels on distingue son *apologeticus fidei*: livre savant, mais trop diffus & peu méthodique.

BAIL, (*Louis*) né à Abbeville, vint de bonne heure à Paris & étudia en Sorbonne où il reçut le bonnet de docteur. Son érudition lui ayant fait un nom, il devint pénitencier du diocese de Paris. Lorsque M. *Singlin* eut quitté Port-Royal en 1661, il fut choisi pour supérieur des deux maisons qui portoient ce nom. Il leur fut d'abord contraire, mais il leur rendit ensuite justice. L'abbé *Bail* étoit un écrivain fécond, dont nous avons un très-grand nombre d'ouvrages, mais aucun de véritablement estimable. Les principaux sont, I. *Summa conciliorum omnium*, in-fol. 2 tom. Paris 1675, &Patavii 1723. II. *Historia sacra & prophana à creatione mundi ad Constantinum M.* in-fol. Amst. 1669. III. *Sapientia foris prædicans, seu bibliotheca concionatorum*, in-4°, Paris 1666. IV. *Supplementum theologiæ affectivæ*, in-8°, ibid. 1663. V. *De triplici examine*, in-8°, Lugd. 1679; & *in*-12, 3 tom. Antu. 1683. Ces productions fourmillent d'erreurs & sont mal écrites. Sa *somme* des conciles tions est une compilation qui ne peut être d'aucune autorité, & qu'il seroit aussi dangereux de citer que de lire. Son livre intitulé: *Sapientia*, est un recueil où il donne les vies des plus célebres prédicateurs, qui ont excellé dans tous les siecles; mais il les juge quelquefois assez mal, & on ne les connoîtroit pas, si on ne les connoissoit que par lui.

BAILLET, (*Adrien*) prêtre, né le 13 juin 1649 à la Neuville, village près de Beauvais, fut élevé dans un couvent de Cordeliers, voisin de ce village. Après avoir fait toutes ses études au college de la ville de Beauvais, il y fut régent des humanités. On l'employa ensuite à desservir une cure de ce diocese, qu'il quitta pour avoir plus de loisir d'étudier. En 1680, ses amis le donnerent à M. de *Lamoignon*, alors avocat-général, depuis président à mortier du parlement de Paris, pour être son bibliothécaire. Il passa auprès de lui le reste de ses jours, sans se mêler en aucune maniere des affaires du monde, & mourut à Paris âgé de 57 ans, en 1706. M. *Baillet* avoit une grande érudition. Son

ouvrage intitulé : *Jugemens des savans*, est une preuve de la connoissance qu'il avoit des auteurs & des ouvrages en tout genre. Le premier volume qui est comme une préface ou un discours préliminaire de tout l'ouvrage, donne d'excellentes regles pour bien juger des livres & des auteurs. Les trois volumes suivans regardent les imprimeurs, les auteurs de dictionnaires, les traducteurs françois, &c. Comme cet ouvrage n'a qu'un rapport indirect aux matieres ecclésiastiques, nous ne nous y arrêterons pas davantage, & nous n'examinerons point, si l'auteur a prodigué ses louanges & ses critiques, comme on l'en a accusé. Voici la liste des principales productions dont nous devons parler. I. *De la dévotion à la Ste. Vierge & du culte qui lui est dû*, à Paris 1693 & 1696, *in*-12. Ce livre contient des choses hardies ; on sent que l'auteur a eu vue d'affoiblir le culte de la Ste. Vierge. Il traite de superstition bien des pratiques approuvées dans l'église. La maniere dont il parle de ses fêtes a révolté quelques esprits foibles, & même les esprits qui ne le sont pas. S'il a raison dans quelques points, il pousse trop loin sa censure dans d'autres. Il assure que l'histoire de la *présentation* de Notre-Dame, dont on fait une fête, est incertaine & qu'elle ne peut servir qu'à honorer d'une maniere générale l'intervalle de sa vie jusqu'à son annonciation... Que la fête de la *purification* s'adresse à J. C. présenté au temple & offert à Dieu son pere, & que c'est seulement à lui qu'elle est consacrée... Que la fête de l'*annonciation* est consacrée à la conception de J. C. & non pas à Notre-Dame : *de sorte que ce n'est pas sans raison que dans ces derniers siecles on a un peu murmuré, & trouvé à redire qu'on donnât le nom d'une fête de la Vierge au jour de l'incarnation du Verbe... Que la fête de Notre-Dame des neiges* est fondée sur une histoire fabuleuse, qui ne peut pas suffire pour en faire attribuer la dédicace au pape *Liberius*. Que l'église dans la fête de la *visitation*, qu'il n'ose pas ôter tout-à-fait à la Ste. Vierge, nous fait encore honorer la sanctification de St. *Jean*. Enfin, il prétend que l'*assomption* n'est qu'une circonstance qui n'ajoute rien à la gloire de la Ste. Vierge, & qui importe peu à notre édification. L'ouvrage de *Baillet* fut condamné à Rome en 1695. II. *Vies des saints composées sur ce qui nous est resté de plus authentique & de plus assuré dans leur histoire*, avec des discours sur l'histoire des fêtes & des mysteres de l'église, par le même. Paris 1724, *in-fol.* 4 volumes. Les mêmes. Paris 1739, *in*-4°, 10 vol. On trouve dans ce recueil les *vies des saints de l'ancien testament* pour tous les jours de l'année, avec l'histoire de leur culte selon qu'il a été établi dans l'église. Ce dernier ouvrage avoit été donné séparément. La vie des saints d'*Adrien Baillet* est, suivant l'auteur du *dictionnaire des livres jansénistes*, moins propre à édifier ou à instruire, qu'à faire douter. » Adulateur perpétuel des auteurs protestans, il copie leurs ouvrages » avec peu de discernement, sans savoir démêler le bon du » mauvais, faute de théologie, faute de précision & de recti-

» tude

» tude dans l'esprit. Il marche d'un pas assez sûr, tandis qu'il a » pour guide les Bollandistes, dans les ouvrages desquels il a puisé » presque tout ce qu'il a de bon. Hors delà, il chancele, il s'égare » souvent, il dit le pour & le contre, & il s'enveloppe dans un » dangereux pyrrhonisme. « Cette censure est outrée. L'ouvrage de *Baillet*, malgré un assez grand nombre d'erreurs, qu'il étoit impossible d'éviter dans un si long travail, est le plus exact, le plus achevé & le plus utile qui ait encore paru. Il est purgé de toutes les fables, des faux miracles & des histoires supposées, dont la crédulité de nos ancêtres avoit déshonoré les légendes des saints. On trouve à la tête un discours intéressant, & où il y a plusieurs observations solides. Son style, sans être élégant, attache assez le lecteur; il seroit à souhaiter que quelqu'homme de goût le retouchât & le rendît plus coulant & plus pur. Si un savant vouloit en même-temps réformer quelques inexactitudes dans les faits, cet ouvrage laisseroit peu à desirer. III. *La vie de Richer*, syndic de Sorbonne, composée en 1692 & imprimée après la mort de l'auteur, *in*-12. IV. *Vie de St. Etienne de Grandmont*, in-12. V. *Maximes de St. Etienne de Grandmont*, en latin & en françois, avec une préface, *in*-12, 1704. VI. *La vie de Godefroi Hermant*, docteur de Sorbonne, chanoine de l'église de Beauvais, *in*-12. VII. *Histoire des démêlés du pape Boniface VIII avec Philippe-le-Bel, roi de France*, in-12. Ces différens ouvrages sont recommandables par les recherches; mais on y souhaiteroit plus d'agrément & plus de pureté dans la diction.

BAIUS, (*Michel*) né dans le territoire d'Ath en 1513, fut reçu docteur de Louvain en 1550, & nommé l'année suivante par l'empereur *Charles V*, professeur sur l'écriture-sainte. Il fut ensuite doyen du chapitre de St. *Pierre* de Louvain, chancelier de l'université, conservateur de ses privileges & inquisiteur-général. Envoyé avec deux de ses confreres au concile de Trente, par ordre du roi d'Espagne & par le choix de l'université, il y parut avec éclat. Ce docteur qui avoit fort étudié les peres, & en particulier St. *Augustin*, ne pouvoit goûter la méthode des scholastiques modernes, & les nouveautés qu'il croyoit qu'ils avoient introduites dans la théologie. Il se mit à étudier les matieres de la grace; & il s'égara, comme la plupart de ceux qui ont voulu creuser trop avant dans cet abîme de la toute-puissance divine. On sait que les Jésuites ayant extrait des ouvrages de *Baius* 79 ou 80 propositions sur la grace, sur le libre arbitre, sur les bonnes œuvres, elles furent proscrites en 1566 par une bulle de *Pie V* confirmée par celle de *Grégoire XIII*. *Baius* rétracta toutes ses erreurs, avec une soumission qui édifia l'église. Ce n'est point l'objet de cet ouvrage d'entrer dans le détail des disputes occasionées par le *baianisme*. On peut consulter sur ce sujet le premier vol. des *mémoires pour servir aux égaremens de l'esprit humain*. Cette matiere importante y est discutée avec beaucoup de sagesse & de précision. *Baius* se voyant condamné

par toute l'église, ne pensa plus qu'à réparer par son zele pour la pureté de la doctrine le scandale qu'il avoit donné. En 1587, les écrits des Jésuites furent censurés par la faculté de Louvain. *Baius* fut un des censeurs : mais on ne peut pas dire qu'il fit faire cette censure par un esprit de vengeance. Plusieurs docteurs de Louvain qui lui avoient été contraires, furent pour la censure des écrits des Jésuites, & entr'autres *Lenséus* & *Gravius*, qui firent l'apologie de cette censure. Ce fut une des dernieres circonstances de la vie de *Baius*, qui mourut le seizieme de septembre 1589, ayant vécu soixante-dix-sept ans, & professé pendant quarante. Ses deux derniers écrits sont sur la puissance du Pape. Le premier est le discours qu'il fit en 1575, pour montrer que les évêques tiennent leur puissance immédiatement de Dieu. Il y établit ce principe de St. *Cyprien* : que l'épiscopat est un dans tous les évêques ; & explique après ce pere, ce qui est dit dans l'écriture, que l'église est fondée sur St. *Pierre*, de tous les évêques unis à St. *Pierre*. Tous ceux qui ont parlé de *Baius*, ceux mêmes qui ont été le moins favorables à ses opinions, comme le cardinal *Granvelle* & *François Tolet*, Jésuite, reconnoissent que c'étoit *un homme savant, de grande autorité dans l'école, & avec cela très-humble & très-simple*. Il suivit le premier dans la faculté de Louvain, une méthode nouvelle d'enseigner la théologie, en évitant les termes & les questions de pure scholastique, pour se conformer à la maniere d'écrire des peres. Il est cependant bon logicien, net, précis & méthodique ; son style est simple, mais serré, & ne se sent point de la barbarie de l'école. Il a fait des *commentaires* sur le maître des sentences & sur les pseaumes, qui n'ont point été imprimés. Le pere *Gerberon* publia en 1696, à Cologne, tous les ouvrages de *Baius*. Voyez GERBERON.

BALBI, (*Jean*) de l'ordre de St. *Dominique*, étoit de Genes ; ce qui l'a fait nommer *Genuensis*. Il se fit un nom dans le treizieme siecle par son savoir & sa piété. Nous avons de lui un ouvrage intitulé : *Catholicon seu summa grammaticalis*. C'est un dictionnaire extrêmement rare, qui parut à Mayence en 1460 *in-folio*.

BALDE DE UBALDIS, jurisconsulte né à Pérouse, fut disciple du fameux *Bartole*. Il enseigna avec succès dans sa patrie, puis à Padoue & à Pavie. Quand il fut arrivé dans cette derniere ville, où sa réputation l'avoit précédé, & qu'il parut dans l'auditoire, les assistans surpris de sa petite taille s'écrierent : *Minuit præsentia famam*, mais *Balde* sans être déconcerté, répondit : *Augebit cætera virtus* ; & par cette prompte répartie il répara le désavantage de sa figure. Nous avons de lui des *commentaires* sur les décretales, & d'autres traités qui ont été recueillis, *in-fol.* à Venise en 1595 & 1600. On en fait très-peu de cas ; les décisions en sont téméraires, les raisonnemens peu justes ; l'érudition y est prodiguée, ainsi que les singularités. Ce jurisconsulte mourut de la morsure d'un chien enragé.

I. BALDERIC, évêque de Noyon, composa la chronique des évêques d'Arras & de Cambray, imprimée *in*-8° à Douay en 1655. Cet ouvrage, assez peu important par les faits, l'est encore moins par le style. L'auteur ajoute foi trop facilement aux faits merveilleux. Ce prélat mourut en 1112, avec une réputation de savoir & de vertu.

II. BALDERIC, natif d'Orléans ou de Mélun, évêque de Dol en Bretagne, vivoit à-peu-près dans le même temps que le précédent. Il a laissé, I. La vie de *Robert d'Arbricelles*. II. Une histoire de la guerre sainte, imprimée par *Bongars* dans le recueil intitulé : *Gesta Dei*, in-fol. 1611. On y remarque plus de travail que de génie.

BALDUIN ou BAUDOIN, (*Martin*) premier évêque d'Ypres, étoit de Campen en Brabant. Il se trouva au concile de Trente, où il se distingua par son érudition. Nous avons de lui, I. Un commentaire sur le maître des sentences. II. *Manuale pastorum*, ouvrage plus connu & plus digne de l'être que le précédent.

BALLERINI, (*Pierre* & *Jerome*) freres, prêtres de Verone, d'une famille connue dans la littérature, sont morts depuis quelques années. Ils se distinguerent par leur doctrine & par leurs ouvrages. Les principaux sont, I. L'édition des œuvres du cardinal *Noris*, publiées à Verone en 1732, avec une préface latine, la vie de l'auteur & quelques autres pieces curieuses. II. Une édition des œuvres de *Jean-Matthieu Gibert*, évêque de Verone, 1736, *in*-4°, ornée de divers monuments qui n'avoient pas encore paru. III. Une édition des sermons de St. *Zenon*, évêque de Verone, avec les mêmes ornements que les précédentes, à Verone 1739, *in*-4°. IV. Une édition de la *somme* de St. *Antonin*, à Verone 1740, *in-fol.* en 4 vol. avec un très-grand nombre de notes, dont la plupart peuvent être regardées comme des petites dissertations. V. Une édition de la *somme théologique* de St. *Raymond* de *Pennafort*, en 1744, *in-fol.* avec des notes importantes, un catalogue de ses ouvrages & une longue & savante préface. VI. Divers écrits sur l'usure, en latin & en italien. VII. Un essai sur l'histoire du probabilisme en italien, à Verone 1736, *in*-8°. VIII. Quelques écrits sur cette matiere. IX. Une *méthode d'étudier*, tirée des ouvrages de St. *Augustin*, en italien. Ce livre a été traduit en françois par l'abbé *Nicole* de la *Croix*, & imprimé à Paris en 1760, *in*-12. L'érudition est le caractere principal des différens écrits des MM. *Ballerini*; mais ils manquent quelquefois de précision, de goût & de méthode.

BALTUS, (*Jean-François*) né à Metz en 1667, entra dans la société des Jésuites où il professa avec succès. C'étoit un homme studieux, considéré dans sa compagnie, & qui exerça successivement plusieurs emplois importans. Le dernier fut celui de bibliothécaire de Rheims où il mourut en 1743. Nous avons de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont, I. Une *réponse à l'histoire des oracles de M. de Fontenelle*, 1707-1709, *in*-8°, à Stras-

bourg. Cet académicien avoit tâché de prouver, 1. Que les oracles du paganisme n'étoient pas l'ouvrage du démon. 2. Que ces mêmes oracles n'avoient pas été réduits au silence à la venue de J. C. Cet écrivain encore jeune n'avoit pu, suivant le pere *Tournemine*, résister à la tentation de se distinguer par un paradoxe, qui ne lui parut point intéresser la religion. Le pere *Baltus* prétend, qu'il n'est pas indifférent pour la vérité du christianisme, que ce miracle de l'idolâtrie fût l'ouvrage des démons ou une suite d'impostures. Il emploie la premiere partie de sa réponse à venger les peres & les premiers chrétiens des fausses imputations dont les chargeoient *Vaudale*, médecin hollandois, & *Fontenelle* qui l'avoit copié; la seconde à réfuter leurs objections contre la croyance commune de l'église sur les oracles; & la troisieme à prouver qu'ils ont réellement cessé après la naissance de J. C. Le pere *Baltus* donna une suite à sa réponse pour réfuter quelques remarques, que M. *le Clerc* avoit insérées dans sa *bibliotheque choisie* contre son ouvrage. II. *Défense des SS. peres accusés de platonisme*, Paris 1711, *in*-4°. Cet ouvrage a fait honneur à la critique & à l'érudition de l'auteur. III. La religion chrétienne prouvée par l'accomplissement des prophéties, *in*-4° 1728, à Paris: livre qui eut assez de succès, & qui a beaucoup servi à M. l'évêque Dupui, auteur d'un ouvrage sur la même matiere. IV. Défense des prophéties de la religion chrétienne, 3 vol. *in*-12, 1737. Il faut joindre ce livre au précédent. V. Jugement des SS. peres sur la morale de la philosophie païenne, à Strasbourg 1719, *in*-4°.

BALUZE, (*Etienne*) né à Tulles en 1630, est un des auteurs qui a rendu le plus de services à l'église & à la république des lettres. Son application continuelle à rechercher de tous cotés les manuscrits des bons auteurs, à les conférer avec les éditions, & à les donner ensuite au public avec des notes pleines de recherches, a été d'un grand secours aux savans. Il fut invité l'an 1655 de venir à Paris, par M. de *Marca*, archevêque de Toulouse, qui le prit auprès de lui en qualité d'homme de lettres. Après la mort de ce prélat, M. Colbert choisit M. *Baluze* pour son bibliothécaire. Ce savant ne contribua pas peu par ses soins & par ses connoissances à embellir & à perfectionner la riche bibliotheque de ce Ministre. Il fut nommé en 1670 professeur en droit canon au college royal, chaire nouvellement érigée par le Roi dans ce college en sa faveur. L'*histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, qu'il publia en 1708 en 2 vol. *in-fol.* le fit exiler à Tours. Son âge étoit dès-lors fort avancé; mais il ne mourut qu'en 1718, à quatre-vingt-huit ans. L'abbé *Baluze* étoit très-versé dans la connoissance des manuscrits, des titres & des livres imprimés en tout genre. Il écrivoit assez bien en latin, savoit l'histoire ecclésiastique & profane, le droit canonique ancien & moderne, & avoit assez bien lu les peres. Il étoit doux & agréable, bienfaisant, communicatif, aimant ceux

qui travailloient, & les aidant volontiers de ſes lumieres, de ſes mémoires & de ſes manuſcrits. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages. I. Il donna pluſieurs éditions du livre de M. de *Marca : De concordia ſacerdotii & imperii*, avec la vie de ce prélat, & un ſupplément au livre cinquieme qui étoit demeuré imparfait avec des notes. II. On lui doit la belle édition des capitulaires de nos Rois, rangés dans leur ordre, auxquels il a joint les collections d'*Anſegiſe* & de *Benoît*, diacre, qu'il a enrichies de notes ; ils forment deux volumes *in-folio* imprimés à Paris en 1677. III. Il a donné les *lettres* du pape *Innocent III* en deux vol. *in-folio*, qui parurent en 1682. IV. Il entreprit une nouvelle collection des conciles, pour ſervir de ſupplément à celle du P. *Labbe*. Le premier volume qui va juſqu'au Concile de Calcédoine, fut imprimé en 1683. V. *Marca hiſpanica*, la marche ou les limites de l'Eſpagne : ouvrage poſthume de M. de *Marca*, dont il donna une édition. VI. Les vies des Papes d'Avignon en latin, ou l'hiſtoire des Papes qui ont tenu leur ſiege en France, depuis l'an 1300 juſqu'à l'an 1376, compoſant deux vol. *in-4°* 1693. VII. Il donna au public une grande quantité d'auteurs en vol. *in-8°* ; *Salvien* & *Vincent* de Lerins en 1663 ; *Loup* de Ferrierres en 1664 ; *Agobard*, *Amolon*, *Leidrade* ; & un traité de *Flore*, diacre, en 1666 ; quatorze homélies de *Céſaire* d'Arles en 1669. VIII. Il publia dans le même format les conciles de la Gaule-Narbonnoiſe avec des notes en 1668 ; *Reginon* en 1671 ; le traité d'*Antonius Auguſtinus*, ſur la correction de *Gratien* en 1678 ; *Marius Mercator* en 1684. IX. Il publia encore ſept vol. *in-8°* de différentes pieces, intitulés : *Miſcellanea, hoc eſt, collectio veterum monumentorum quæ hactenus latuerant in variis codicibus ac bibliothecis*. Il s'appliqua en particulier à revoir exactement les ouvrages de St. *Cyprien*, qu'il conféra avec plus de 30 manuſcrits. Cette édition a paru depuis ſa mort par les ſoins de dom *Marand*, Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, qui y a ajouté une préface, une vie du St. docteur, & quelques notes *in-fol.* à Paris 1726, de l'imprimerie royale.

BALZAMON, (*Théodore*) diacre, devint garde des chartes de l'égliſe de Conſtantinople, & enfin patriarche d'Antioche pour les Grecs. C'étoit un ſavant canoniſte qui floriſſoit dans le douzieme ſiecle. Il a fait, I. Des notes ſur le *nomocanon* de *Photius* qu'on imprima à Oxford 1672 *in-fol.* II. Un recueil d'ordonnances eccléſiaſtiques. III. D'autres ouvrages où il attaque vivement l'égliſe romaine. Il paroît qu'il avoit de l'érudition, mais trop de préjugés & encore plus d'emportement. M. *Cotelier* nous a donné deux lettres de cet auteur ; l'une adreſſée au peuple d'Antioche ſur le jeûne, & l'autre à *Théodoſe* ſupérieur ſur la réception des novices dans les monaſteres. On conjecture que cet auteur vécut juſqu'en 1214. La plupart de ſes écrits ſe trouvent dans la bibliotheque du droit canon par *Juſtel*.

BANDINUS, Théologien, a écrit un commentaire sur les quatre livres des *Sentences*, imprimé à Vienne en 1519. On ne sait pas bien le temps auquel il vivoit, ni s'il a pillé *Pierre Lombard*, ou si *Pierre Lombard l'a pillé*. *Thomarius* en parle dans son traité du plagiat; mais il est assez difficile de décider cette question, qui n'intéresse d'ailleurs que très-peu de personnes. Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'ouvrage de *Pierre Lombard* & celui de *Bandinus* étant des compilations, ils ont pu puiser dans les mêmes sources.

BANDURI, (*Dom Anselme*) Bénédictin, célebre antiquaire, naquit à Raguse, petite république située dans la Dalmatie. Il entra jeune dans l'ordre de St. *Benoît*, dans la congrégation de Méléda. Après avoir fait sa profession on le chargea, quoique très-jeune, de la direction des études en diverses maisons de son ordre. Dom de *Montfaucon* étant venu à Florence au commencement de 1700, se servit utilement de lui pour la recherche & la notice de différents manuscrits. Il le proposa au grand duc de Toscane comme un homme capable de donner un nouvel éclat à l'université de Pise. Ce prince l'envoya à Paris en 1702, & lui fournit tout ce qui pouvoit lui être nécessaire & même utile. L'académie des inscriptions lui ouvrit ses portes en 1715, & il fut nommé bibliothécaire de M. le duc d'*Orléans* en 1724. Il quitta pour lors l'abbaye de St. *Germain* des Prez, où il étoit depuis son entrée en France, pour aller loger au palais royal. Ce fut-là qu'il mourut d'une attaque de goutte, qui l'étouffa en quatre jours, le 14 janvier 1743, agé d'environ 73 ans. Nous avons de lui un recueil important & qui peut être utile pour l'histoire ecclésiastique. Il le donna en 1711 en 2 vol. *in-fol.* sous ce titre : *Imperium orientale*, *sive antiquitates Constantinopolitanæ*. On peut aussi puiser quelques connoissances relatives à l'histoire de l'église, dans la collection du même auteur intitulée : *Numismata imperatorum romanorum*, *à Trajano Decio ad palæologos augustos*, *cum bibliotheca nummaria*, *& auctorum qui de re nummaria scripserunt*, in-fol. 2 *vol. Parif.* 1718, *fig.*

BANNÉS, (*Dominique*), étudia à Salamanque, & y prit à l'âge de quinze ans l'habit religieux dans l'ordre de St. Dominique. Il fit dans la théologie des progrès, qui l'ont fait regarder comme un des plus habiles interpretes de St. *Thomas*. *Bannès* a composé cinq ou six volumes *in-folio* sur la *somme* de ce saint docteur. Il fut confesseur de Ste. *Thérese*, & enseigna pendant plus de quarante ans la théologie à Alcala, à Valladolid & à Salamanque. Ce fut lui qui s'éleva avec le plus de zele contre le Jésuite *Montémajor*, qui osoit attaquer la doctrine de S. *Augustin* & de S. *Thomas* sur la grace. Il mourut au commencement du dix-septieme siecle à Medina-del-Campo en 1604, à 77 ans.

I. BARBARO, (*Hermolaus*) d'une famille féconde en gens d'esprit, vit le jour à Venise en 1454. Les Vénitiens le députerent vers l'empereur *Fréderic* & vers *Maximilien* son fils, roi

des Romains, & il s'en acquitta avec distinction. Le pape *Innocent VIII*, auprès duquel il fut ensuite ambassadeur, le nomma au patriarchat d'Aquilée auquel il n'avoit aucun droit. Le sénat de Venise indigné qu'*Hermolaus* eut accepté cette dignité, sans sa permission & contre la défense expresse faite à tous les ministres de la république de recevoir aucun bénéfice, lui défendit sous peine de confiscation de tous ses biens, de profiter de cette nomination du Pape. Les prieres du pere d'*Hermolaus* ne purent rien sur les sénateurs, & le nouveau patriarche mourut à Rome dans une espece d'exil en 1493. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages de littérature à laquelle il s'adonna de bonne heure. Il fut auteur dès l'âge de 18 ans. Nous ne parlerons ici que de ses *sermons* qui ne sont pas au-dessus du médiocre, & de ses lettres dont quelques-unes pourroient être utiles. C'étoit un homme d'une profonde érudition, mais trop hardi dans ses conjectures & assez libre dans ses sentimens.

II. BARBARO, (*Daniel*) patriarche d'Aquilée, étoit de la même famille que le précédent. Il s'appliqua de bonne heure aux mathématiques & à la philosophie; mais lorsqu'il eut été élevé à l'épiscopat, il se livra tout entier à la théologie; son savoir parut au concile de Trente avec beaucoup d'éclat. Ce prélat mourut en 1569, agé de 41 ans, avec une grande réputation de piété. On a de lui, I. Un ouvrage intitulé: *Græcorum patrum catena in psalmos L Davidis.* Cet ouvrage fut estimé dans le temps.

BARBATIUS, (*André*) natif de Noto, ou selon d'autres de Messine, fut un jurisconsulte célebre dans le quinzieme siecle. Il professa avec distinction à Bologne, où sa réputation attira beaucoup d'écoliers. On croit qu'il mourut en 1484. On a de lui, I. Un traité sur le second livre des décretales, sur les clémentines, sur les cardinaux, & d'autres ouvrages imprimés à Venise, & qui ne sont guere plus connus, que s'ils étoient restés manuscrits.

BARBERY, (*Philippe*) né à Syracuse d'une famille noble, entra dans l'ordre de St. *Dominique*, où il se signala par son érudition. Il fut nommé en 1481 inquisiteur de la foi dans la Sicile & dans les isles de Malthe & de Gozze. On ne sait aucune circonstance de sa vie; mais les ouvrages qu'il a laissé le font connoître avantageusement. Nous avons de lui, I. Un recueil d'observations sur les endroits de l'écriture, dans l'explication desquels St. *Augustin* & St. *Jerome* ne s'accordent pas. II. Un traité *de animorum immortalitate*, qui est assez solide. III. *De divina providentia, mundi gubernatione, hominum predestinatione atque reprobatione.* L'auteur s'explique sur cette matiere intéressante comme les Thomistes ses confreres, & il est une preuve que leur doctrine étoit établie bien avant *Bannès*. Tous ces ouvrages furent imprimés en un corps en caracteres gothiques avant 1500.

BARBOSA, (*Auguſtin*) fils d'Emmanuel *Barboſa*, juriſconſulte célebre, étudia ſous ſon pere la juriſprudence civile & canonique. Il alla à Rome où il ſe conſacra à ce genre d'étude. Un jour ſon valet lui apporta du poiſſon dans une feuille de papier manuſcrit. *Barboſa* voyant qu'elle traitoit du droit canon courut au marché, & y acheta le volume, auquel il ne manquoit que quatre à cinq feuilles. On croit que ce livre étoit le traité, *de officio epiſcopi*, qu'il ne fit que corriger, & qu'il le publia ſous ſon nom. De retour en Eſpagne, il fut nommé à l'evêché d'Urgento dans la terre d'Otrante, où il termina ſa carriere en 1649. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages dont les principaux ſont, I. *Tractatus de jure eccleſiaſtico univerſo*, in-fol. 2 *vol. Lugduni* 1677. II. *De canonicis & dignitatibus*, in-fol. 1 *vol. Lugd.* 1700. III. *Repertorium juris civilis & canonici*, in-fol. 1 *vol. Lugduni* 1713. IV. *Summa apoſtolicarum deciſionum*, in-fol. 1 *vol. Lugduni* 1722. V. *Tractatus diverſi ſeorſim* in-fol. VI. *De parocho*, in-8°, *Coloniæ* 1662. Ces différens ouvrages ont été recueillis à Lyon *in-fol.* ſous ce titre : *Barboſa* (Auguſt.) *opera omnia juridica canonica & civilia*, in-fol. 20 *vol. Lugd.*

I. BARCLAY, (*Guillaume*) juriſconſulte du ſeizieme ſiecle, naquit à Aberdeen en Ecoſſe. Il fut dans ſa jeuneſſe en faveur auprès de *Marie Stuart*; mais il ne put faire aucune fortune à la cour du roi d'Ecoſſe, fils de cette princeſſe. Voyant la guerre civile en Angleterre, il ſe retira en France à l'âge d'environ trente ans. Il alla étudier en droit à Bourges ſous le célebre *Cujas*, qui préſida à l'acte dans lequel il reçut le bonnet de docteur en droit. Son mérite lui procura une chaire de profeſſeur en droit dans l'univerſité de Pont-à-Mouſſon, fondée par le duc de Lorraine. Ce prince l'honora d'une charge de conſeiller dans ſes conſeils, & de maître des requêtes ordinaire de ſon hôtel. Il ſe maria en Lorraine, & eut un fils qui marcha dans la ſuite ſur les traces de ſon pere. Après la mort de la reine *Elizabeth*, *Barclai* & ſon fils allerent à Londres trouver le roi *Jacques*, qui leur offrit une place dans ſon conſeil. Mais il la refuſa; parce qu'on lui propoſa d'embraſſer en même-temps la religion anglicane. Il repaſſa en France au commencement de l'année 1604, & accepta une chaire de profeſſeur royal en droit dans l'univerſité d'Angers. Il y enſeigna avec beaucoup d'éclat juſqu'à la fin de l'année ſuivante, qu'il mourut. Les deux ouvrages qui l'ont rendu le plus célebre, ſont le traité de la *puiſſance des Rois* & celui de *la puiſſance du Pape*. (*De poteſtate Papæ, de regno & regali poteſtate.*) Le premier eſt contre *Bucanan*, *Hubert Languet*, *Bouchet* & autres ennemis de la monarchie, qui ſoutiennent que les Rois peuvent être dépoſés par leurs ſujets. L'autre eſt contre Bellarmin & les autres auteurs ultramontains, qui croient qu'ils peuvent l'être par le Pape. Dans l'un & dans l'autre, il venge l'autorité ſouveraine des

des Rois. Celui de la puiſſance des Papes eſt un petit volume qui comprend de grands principes, & beaucoup de choſes en peu de mots. Ce fut ſous les regnes d'*Henri IV* & de *Louis XIII*, qu'on agita avec le plus de chaleur, & qu'on diſcuta avec le plus de de ſoin, la queſtion de l'autorité prétendue du Pape ſur le temporel des Rois, & du pouvoir de les dépoſer. Dès la premiere année du dix-ſeptieme ſiecle il parut un livre de *la monarchie & de la juriſdiction temporelle de l'égliſe*, où l'on ſoutenoit que la puiſſance eccléſiaſtique a de droit divin & naturel, autorité ſur la puiſſance ſéculiere, & que le Pape peut exercer cette autorité dans le for extérieur. On en concluoit qu'il a un pouvoir direct & coactif ſur le temporel des Rois; qu'il peut diſpoſer des royaumes, & dépoſer les Rois. *Bellarmin* n'admit qu'une puiſſance indirecte des Papes ſur le temporel des Rois; mais il en tira les mêmes conſéquences, & entreprit de les établir ſur pluſieurs exemples. Ce fut à cette occaſion que *Barclay* écrivit; il réfute toutes les preuves du cardinal. Il examine les exemples des dépoſitions des Empereurs par les Papes, & il en fait voir l'injuſtice & la nullité. Il prouve enſuite que la puiſſance indirecte, a les mêmes inconvénients que la puiſſance directe. Il établit que J. C. n'a donné à ſes miniſtres qu'une puiſſance purement ſpirituelle, & démontre que l'obéiſſance due aux Rois eſt de droit naturel & divin, dont le Pape ne peut diſpenſer. A l'égard des exemptions, *Barclay* ſoutient que les clercs ſont ſoumis aux princes dans tout ce qui concerne le temporel, & que les princes ont ſur les clercs, comme ſur tous leurs autres ſujets, droit de vie & de mort: ce que *Bellarmin* prétend être *une erreur intolérable*. Ce cardinal n'étant que ſimple Jéſuite, avoit ſignalé ſon zele pour la défenſe des opinions ultramontaines: mais il devint depuis encore beaucoup plus ardent à ſoutenir les préjugés dont il étoit imbu. Il répondit: *Jean Barclay*, fils de *Guillaume*, ayant publié le livre de ſon pere, crut qu'il étoit de ſon devoir de le défendre. Il copia dans ſa république la réponſe entiere de *Bellarmin*, & le réfuta article par article. Après avoir remarqué que tous les auteurs cités par *Bellarmin* ſont des auteurs modernes, & la plupart des théologiens ou des canoniſtes dévoués à la cour de Rome, il réfute en détail les raiſons de ces Auteurs, & fait voir que quelques-uns ne ſont pas du ſentiment de *Bellarmin*. Venant enſuite aux raiſons de ce cardinal, il montre combien elles ſont foibles. Il prouve que les Eccléſiaſtiques ſont ſoumis aux Rois dans ce qui regarde les choſes temporelles en tant qu'hommes & citoyens, & non pas pour ce qui regarde le ſpirituel: que les Rois leur peuvent commander pour ce qui regarde le temporel, & non pas pour ce qui regarde le ſpirituel: qu'ils peuvent les punir par des peines temporelles; mais qu'ils ne peuvent pas employer contr'eux par leur autorité les peines eccléſiaſtiques. Ces deux puiſſances ſont égales & ſouveraines, mais chacune en leur genre; elles ont des fins différentes & des moyens différens,

pour y parvenir ; c'eſt ſur ce principe que roulent toutes les réponſes de *Barclay* aux raiſons de *Bellarmin* : mais il entre encore dans le détail des paſſages & des exemples allégués par *Bellarmin*, & fait voir que les paſſages cités par ſon pere, ſont mal expliqués par ſon adverſaire. Ce cardinal ne répondit point à la réplique de *Jean Barclay* ; mais le Jéſuite *Jean l'Heureux* en publia une, dans laquelle il ne manqua pas d'accuſer *Jean Barclay* d'héréſie. Il pouſſa même la calomnie, juſqu'à dire que *Barclay* avoit fait profeſſion en Angleterre de la religion anglicane. Ce ſavant homme s'inſcrivit en faux, & prouva qu'il avoit toujours été bon catholique, même lorſqu'il jouiſſoit en Angleterre de la protection du roi *Jacques I.* Il quitta Londres en 1616, & revint à Paris où il fut accueilli par M. du *Vair*, garde des ſceaux. Il alla enſuite à Rome, où Paul V, qui l'y avoit appellé, lui fit du bien, & le mit dans une ſituation aiſée. C'eſt-là qu'il publia ſon livre intitulé : *Parænesis ad ſectarios* : ouvrage de controverſe, dans lequel il établit la doctrine de l'égliſe par les raiſons les plus convaincantes. Il mourut à Rome en 1621, lorſqu'on imprimoit en France ſon *argenis*, dont il ne doit pas être queſtion ici.

II. BARCLAY, (*Jean*) voyez l'article précédent.

BARCOS, (*Martin de*) étoit né à Bayonne d'une honnête famille de la ville. Il étoit neveu par ſa mere de *Jean* de *Hauranne*, abbé de ſaint *Cyran*, qui lui donna les premiers élémens des ſciences, & le forma à la piété. Enſuite il fut envoyé à Louvain avec M. d'*Anguibert* ſon couſin germain, pour finir ſes études auprès du ſavant *Janſénius*, depuis évêque d'Ypres, intime ami de l'abbé de St. *Cyran*. Quelques années après celui-ci le donna par pure amitié à M. d'*Andilli*, pour prendre ſoin de l'éducation de ſon jeune fils. M. d'*Anguibert* qui ſervoit comme de ſecretaire à M. l'abbé de St. *Cyran*, étant mort, M. de *Barcos* alla prendre ſa place auprès de ſon oncle, qui cultiva tellement ſa ſcience & ſa piété, qu'il en fit un pieux & ſavant eccléſiaſtique. M. de ſaint *Cyran* n'entreprenoit rien de conſidérable, ſans conſulter ſon neveu de *Barcos*. Il le fit entrer dans ſes travaux, & lui fit ſuivre ſes études. Ce fut alors qu'il ſe lia étroitement avec M. *Arnauld*, le docteur, avant qu'il fût enveloppé dans la grande affaire du livre de la *fréquente communion*. Les Jéſuites firent tout ce qu'ils purent pour les faire aller tous deux à Rome, dans l'eſpérance de ſe voir délivrés de ces deux puiſſans adverſaires. Après la mort de M. de St. *Cyran* la Reine mere donna ſon abbaye à M. de *Barcos*, dont elle connoiſſoit le mérite. Il en prit poſſeſſion le 9 mai 1644, & réſolut auſſi-tôt d'y mettre la réforme. La regle de St. *Benoît* y reparut dans toute ſon auſtérité, & l'abbé de *Barcos* donna lui-même l'exemple, mais ſans faire aucun vœu ſolemnel. Ayant refuſé de ſigner le formulaire, le pere *Annat* Jéſuite le fit exiler à Boulogne, mais il évita ſa lettre de cachet, en ſe cachant, &

ne reparut que lorsque la paix eut été rendue à l'église. Alors il retourna dans son abbaye, où il mourut en 1678 à 78 ans. Ses ouvrages sont, I. Censure du *prædestinatus* du pere *Sirmond*, Jésuite, *in*-8°. imprimée en 1643, & réimprimée en 1644 dans un recueil d'écrits touchant la grace. II. Réponse à un *extrait de quelques propositions de Jansénius & de ses sectateurs, &c.* III. *Traité de l'autorité de St. Pierre & de St. Paul, qui réside dans le Pape, successeur de ces deux apôtres*, in-4°, 1645. M. de *Barcos* fit cet ouvrage & les deux suivans, pour justifier cette proposition : *que St. Pierre & St Paul sont deux chefs de l'église qui n'en font qu'un*, qu'il avoit inférée dans la préface du livre de la *fréquente communion* de M. *Arnauld*, sans l'avis de ce docteur. IV. *La grandeur de l'église romaine établie sur l'autorité de St. Pierre & de St. Paul, & justifiée par la doctrine des Papes*, in-4°, 1645. Le pape *Innocent* X, par un décret du 24 janvier 1647, condamna le livre de *l'autorité de St. Pierre & de St. Paul*, & celui de la *grandeur de l'église romaine*; & censura comme hérétique la proposition des deux chefs qui n'en font qu'un, dans quelque livre qu'elle se trouve. V. *Epistola ad Innocentium* X, sur le même sujet. M. de *Barcos* soumit au Pape par cette lettre son traité de la *grandeur de l'église romaine*. VI. *Eclaircissemens* de quelques objections que l'on a formées contre le livre de la *grandeur de l'église romaine*, in-4°, 1646, contre le pere *Pierre* de St. *Joseph*, Feuillant. VII. Un ouvrage latin sur l'autorité qu'a St. *Augustin* dans l'église, 1650. M. *Guillebert*, docteur de Sorbonne, travailla à cet ouvrage. VIII. *Lettre à l'abbesse & aux religieuses de Port-Royal*. IX. *Exposition de la foi de l'église romaine touchant la grace & la prédestination*, in-8° & in-12 : ouvrage condamné par le cardinal de *Noailles* en 1696. X. L'abbé de *Barcos* eut beaucoup de part au *Petrus Aurelius* de M. de St. *Cyran* son oncle, sur-tout pour la latinité. Les Jésuites ont peint cet écrivain comme un homme inquiet & bizarre ; ce qui ne s'accorde point avec les témoignages du parti contraire, qui lui a donné les plus grands éloges.

BARLAAM, moine de St. *Basile*, depuis abbé de St. *Sauveur* de Constantinople, & enfin évêque de Gieraci, vivoit dans le quatorzieme siecle. C'étoit un homme assez instruit pour son temps & dont le zele égaloit le savoir. Il s'éleva avec beaucoup de force contre *George Palamas*, archevêque de Thessalonique, qui soutenoit que la lumiere que les apôtres virent sur le tabor étoit incréée, & par conséquent l'essence divine même. Il fut envoyé en 1339 en Occident par *Andronic* le Jeune, pour demander du secours contre les Musulmans & pour proposer la réunion de l'église grecque avec la latine. De retour en Orient, il y fut condamné par les sectateurs de *Palamas*, & se vit obligé de revenir en Occident. Il embrassa la foi orthodoxe, & fut nommé à l'évêché de Gieraci dans la Calabre. Avant que d'être en Occident, il avoit écrit un traité contre la primauté du Pape & con-

tre le sentiment des Latins sur la procession du St. Esprit ; mais depuis il soutint le contraire dans les lettres qu'il a écrit aux Grecs, & qui sont imprimées dans la *bibliotheque des peres*. On a encore de lui un traité de morale suivant les sentimens des Stoïciens, *ethica secundum Stoicos*, qu'on peut voir dans le sixieme vol. des anciennes leçons de *Canisius*.

BARLETTE ou BARLETA, (*Gabriel*) religieux de l'ordre de St. Dominique, tiroit son nom de celui de sa patrie, qui étoit Barlette, ville du royaume de Naples, dans la terre de Bari, & sur la mer Adriatique, & vivoit encore lorsque les Turcs prirent Otrante. On a publié sous son nom des *sermons*, qui ont à la vérité quelque chose de bon ; mais dont les fausses plaisanteries, les quolibets, le style burlesque, sont une profanation de la parole de Dieu. Ce prédicateur examinant, par exemple, pourquoi le St. Esprit différa sa venue dans le monde, attribue cela à la peur d'être traité de la maniere que le Fils de Dieu l'avoit été. Il ne fait finir la dispute entre le Pere & le St. Esprit, que par cet expédient : *Le St. Esprit s'avisa de prendre la forme de vent & de feu, afin de ne courir aucun risque parmi les hommes.* Les sermons de ce farceur furent imprimés à Venise en 1571, en 2 vol. *in*-8°. *Léandre-Alberti* soutient qu'ils ne sont pas de *Barlette*, mais d'un ignorant qu'il avoit connu, & qui les publia sous le nom de cet *excellent homme*, pour leur acquérir quelque réputation. Mais le pere *Altamura*, dans sa bibliotheque des Jacobins, n'a point allégué cette raison pour justifier son confrere : il se borne à excuser quelques endroits qui ont été relevés par *Henri-Etienne*. Le pere *Théophile Raynaud* en avoit relevé quelques-uns, sous le nom de Vaucluse, *à Valle Clusa*. Voyez les remarques de M. l'abbé *Joly* sur le dictionnaire de *Bayle*.

BARNES, (*Jean*) anglois, fit ses études à Louvain avec succès. Il entra jeune dans l'ordre des Bénédictins anglois, près de Douay, pour éviter les poursuites de l'inquisition dont il étoit menacé à Louvain. La même crainte lui fit abandonner dans la suite cette maison, parce qu'on le soupçonnoit d'avoir de mauvais sentimens. Il se refugia à Paris, où il trouva plusieurs protecteurs & quelques amis. Il y fit imprimer en 1625, dans le temps qu'il étoit un des confesseurs de l'abbaye de *Chelles*, un livre contre les restrictions mentales en latin, sous ce titre : *Dissertatio contra æquivocationes*. On l'imprima en françois la même année & au même lieu, avec l'approbation de la faculté de théologie. Ayant donné un autre ouvrage sous le titre de *catholico romanus pacificus*, plein de vivacité & de choses hardies, le Pape obtint qu'on l'enverroit à Rome avec ses ouvrages. Il fut donc arrêté & conduit lié & garroté comme un criminel d'abord à Cambray, puis à Grivolde, d'où il se sauva par le moyen d'un cordon. Ayant eu le malheur d'être repris, il fut resserré plus étroitement & conduit ensuite à Rome dans les prisons de l'inquisition. Il y finit ses jours, après plus de 30 ans de captivité.

BARON, (*Vincent*) né au diocese de Rieux en Gascogne, entra dans l'ordre de St. *Dominique* à l'âge de 18 ans. Il enseigna la théologie pendant plusieurs années, & devint prieur du couvent d'Avignon, & enfin du noviciat du fauxbourg St. *Germain* à Paris. On le choisit pour définiteur au chapitre général de 1656, & il fut ensuite provincial. Le général de son ordre le chargea d'une commission pour le Portugal, dont il s'acquitta avec l'applaudissement du public. De retour à Paris, il s'appliqua de nouveau à la composition de quelques ouvrages, & mourut en 1674 à 70 ans. Sa piété égaloit son savoir. Nous avons de lui, I. *Summa theologiæ moralis*, in-8°, 5 tom. Paris 1666. II. *Dissertationes theologicæ varii argumenti contra Piccininum*, in-4°, Neap. 1725. III. *Ethica christiana, contra Fabrum & alios Soc. Jesu auctores*, in-8°, 2 tom. Paris 1628. Sa *théologie morale* fut principalement entreprise pour combattre le relâchement des nouveaux casuistes.

BARONIUS, (*César*) naquit en 1538 à Sora, ville épiscopale de la terre de Labour, dans le royaume de Naples. Ses parens l'éleverent avec beaucoup de soin. Ils lui firent faire les études d'humanités à Véroli, & celles de théologie & de droit à Naples. Les troubles de ce royaume l'obligerent de passer à Rome avec son pere en 1557, & il y acheva ses études de droit. *Philippe* de Néri, fondateur de la congrégation de l'Oratoire d'Italie, qu'il prit pour directeur, l'agrégea à sa compagnie naissante. *Baronius* donnoit de grandes espérances. En 1593, il en fut fait supérieur-général par la démission volontaire du fondateur. Le pape *Clement VIII* le choisit pour son confesseur, & le créa cardinal en 1596. Il eut ensuite la charge de bibliothécaire du St. Siege. Le cardinal *Baronius* eut plus de trente voix dans le conclave où fut élu *Léon XI*, & il auroit été élevé au pontificat, sans l'exclusion que lui donnerent les Espagnols. Sa mort arriva en 1607, dans la soixante-neuvieme année de son âge. *Baronius* avoit entrepris à l'âge de trente ans les annales ecclésiastiques. Il en digéra long-temps les matieres, en lisant assidûment les monumens ecclésiastiques, soit dans les livres imprimés, soit dans les manuscrits de la bibliotheque du Vatican. Il donna en 1586 pour essai de son travail, ses *notes* sur le *martyrologe romain*, & peu de temps après il publia le premier tome de ses *annales*, qui contient le premier siecle de l'église, avec quelques dissertations sous le titre d'*apparat*. Ce tome est dédié à *Sixte V*. Le second, dédié au même Pape, renferme 205 ans. Le troisieme dédié à *Philippe II*, roi d'Espagne, comprend les cinquante-cinq années suivantes. Le quatrieme ne contient que l'histoire de trente-quatre ans, qui finissent à l'an 395. Le cinquieme va jusqu'à l'an 440, & il est dédié comme le précédent, & le suivant au pape *Clement VIII*. Il fut bientôt suivi des 7, 8 & 9, qui renferment l'histoire ecclésiastique jusqu'à l'an 842. Le dernier de ces trois tomes est dédié au roi de France *Henri IV*, le

dixieme à l'empereur *Rodolphe II*, le onzieme à *Sigismond III*, roi de Pologne, & fut publié en 1605. Le douzieme parut deux ans après sous le pontificat de *Paul V*, & finit à l'an 1198. *Baronius* rapporte sur chaque année ce qui regarde les églises d'Orient & d'Occident; la succession des Papes, des Patriarches, des Empereurs & des Rois; les actes des conciles; les lettres des Papes; les loix des Empereurs, qui concernent l'église, les persécutions, les martyrs, les saints, les auteurs ecclésiastiques, les hérésies & leurs défenseurs; en un mot, tous les événemens qui peuvent avoir rapport à l'histoire ecclésiastique. Le but de cet ouvrage a été de réfuter les centuriateurs de Magdebourg, ou plutôt d'opposer à leur compilation contre l'église romaine une histoire ecclésiastique plus exacte. Ce but étoit louable, mais l'auteur auroit dû se borner à rapporter les faits sans entrer dans des controverses particulieres. Son ouvrage est d'une très-grande étendue, bien digéré, plein de grandes recherches, composé avec soin, & avec autant d'exactitude qu'on peut exiger d'un homme qui entre le premier dans une carriere aussi vaste qu'épineuse. Voilà comme on jugea d'abord des annales de *Baronius*; mais on y remarqua depuis plusieurs fautes de chronologie & d'histoire. On vit qu'il s'étoit servi de plusieurs monumens supposés ou douteux; qu'il avoit rapporté quantité de faits faux comme véritables, qu'il en avoit omis un grand nombre, qui méritoient une attention particuliere; mais, malgré ces défauts son ouvrage est bon & utile, & c'est avec raison qu'il est appellé le *pere des annales ecclésiastiques*. Il a été beaucoup plus exact dans l'histoire des Latins que dans celle des Grecs, parce qu'il avoit une connoissance fort médiocre de la langue grecque, & qu'il étoit obligé de se servir du secours de quelques savans pour les monumens qui n'étoient pas en latin. Son style n'a ni la pureté ni l'élégance qu'on y desireroit; il écrit plutôt en dissertateur qu'en historien. *Baronius* eut le sort des bons auteurs; il produisit quantité d'adversaires & de critiques, mais beaucoup plus d'admirateurs, de défenseurs, de copistes, d'abréviateurs, de continuateurs & de traducteurs. *Isaac Casaubon* fut un des premiers qui écrivit contre ce savant cardinal, & il donna le signal à une nuée d'écrivains protestans & catholiques qui s'exercerent tour à tour à réfuter ou à corriger l'ouvrage de *Baronius*. Mais le livre le plus estimable en ce genre est la critique du pere *Pagi*, Franciscain, en 4 vol. *in-fol.* dont le premier parut en 1697, & les trois derniers en 1705, trois ans après sa mort. Avec le secours de cet ouvrage & de quantité d'autres histoires ou d'observations ecclésiastiques qui ont été faites depuis le livre de *Baronius*, particuliérement des *mémoires* de M. de *Tillemont*, on pourroit faire une histoire de l'église exacte & complette. La plupart de ceux qui ont entrepris ce travail, n'ont fait que copier ou abréger ce cardinal, qui a été traduit dans presque toutes les langues. Parmi les abréviateurs qu'il a produits, on compte *Henri Spondé*,

évêque de Pamiers, qui l'a aussi continué ; *Jean Gabriel*, Jésuite ; *Aurelius Perusinus*, prêtre de l'Oratoire ; & *Sartorius*, de l'ordre de Cîteaux, dont l'abrégé a été imprimé à Prague en 1736, *in-fol.* Ses continuateurs sont, *Abraham Bzovius*, polonois, de l'ordre des Freres Prêcheurs, & *Oderic Raynaldus*, prêtre de l'Oratoire, qui sont fort au-dessous de lui. Voici les meilleures éditions des annales de *Baronius*. I. *Annales ecclesiastici*, in-fol. 12 tom. Venet. 1705, & Antu. II. *Idem cum critica*, Anton. *Pagi*, in-fol. 13 tom. Venet. 1738. III. *Baronii & Raynaldi, annales ecclesiastici cum critica, Anton. Pagi*, in-fol. 26 tom. Lucæ 1733 & seqq. L'abrégé de dom *Sartorius* est ainsi intitulé : *Baronii, Oderici Raynaldi, & Jac. de Laderchio Faventini, compendium annalium ecclesiasticorum*, à P. Aug. Sartorio, *S. ord. Cist. & V. P. Janka, auctum ac continuatum : pro iis præcipuè, qui grandia Baronii volumina non habent, aut non habent undè habeant*, in-fol. Pragæ 1736. Nous avons encore de *Baronius* une espece de paranese à la république de Venise, au sujet du différend qu'elle avoit avec le pape *Paul V.* Cet ouvrage est intitulé : *Paræneſis ad rempubl. Venetam*, in-8°, August. 1606. La mémoire de ce cardinal sera précieuse à l'église, non seulement par son érudition, mais par ses vertus. Ses lumieres ne purent pas le mettre au-dessus des préjugés, que son éducation & son pays lui avoient inspirés.

BARRADAS, (*Sébastien*) Jésuite, né à Lisbonne en 1542, & mort en 1615, professa assez long-temps à Conimbre & à Evora, & ailleurs ; s'étant consacré à la prédication, il mérita le titre d'apôtre de Portugal. Nous avons de lui deux ouvrages, I. *Commentaria in IV evangelistas*, in-fol. 5 tom. Augustæ 1742. II. *Itinerarium filiorum Israël ex Egypto in terram promissionis.* Ces livres sont pleins d'érudition ; mais elle est quelquefois indigeste.

BARRE, (*Louis-François-Joseph de la*) né à Tournai en 1688, vint étudier à Paris, où il acquit dans peu de temps, beaucoup de savoir. Dom *Banduri*, Bénédictin italien, l'associa à ses travaux. M. de la *Barre* eut beaucoup de part à la publication de son *imperium orientale.* Mais l'ouvrage pour lequel nous le plaçons ici, est sa nouvelle édition du *spicilege* de Dom *Luc d'Acheri*, qu'il publia en 1723 à Paris, en 3 vol. *in-fol.* L'éditeur rangea toutes les pieces dans leur ordre naturel, & les divisa en trois corps, qui forment chacun un volume. Il mit dans le premier les traités dogmatiques, moraux & polémiques ; le second renferme les morceaux qui appartiennent à l'histoire ecclésiastique ; & le troisieme contient ceux qui regardent l'histoire profane. Il inséra dans les uns & dans les autres les pieces découvertes depuis la premiere édition, confera les anciennes sur plusieurs manuscrits, marqua les diverses leçons, remplit beaucoup de lacunes, corrigea bien des fautes, & éclaircit les endroits obscurs par des notes très-utiles. Voyez le titre de cette

édition dans l'article de dom d'*Acheri*. M. de la *Barre* eſt auteur de pluſieurs autres ouvrages, ſur leſquels on peut conſulter *Moreri*. Il mourut en 1738, à 50 ans, membre de l'académie des inſcriptions & belles-lettres.

BARRY, (*Paul de*) Jéſuite, né à Leucate au dioceſe de Narbonne en 1585, fut élu provincial de la province de Lyon en 1652, & mourut à Avignon en 1661, après avoir publié divers ouvrages de piété dont le plus connu eſt le *paradis ouvert à Philagie par cent dévotions à la Mere de Dieu*, à Lyon 1636, *in*-12. On ne ſe ſouviendroit plus du pere de *Barry*, ni de ſon livre, ſi *Paſcal* n'en avoit parlé dans ſes provinciales.

BARTHELEMI DES MARTYRS, naquit en 1514 à Lisbonne, capitale de Portugal, de parens vertueux. Il reçut le baptême dans l'égliſe de Notre-Dame des Martyrs, dont il prit le ſurnom, au lieu de *Fernandez*, qui étoit le nom de ſon pere. Il s'éloigna du monde avant que d'en avoir connu la corruption, étant entré dans l'ordre de St. *Dominique* avant l'age de ſeize ans. Après qu'il eut étudié la philoſophie & la théologie, on le jugea capable de les enſeigner aux autres. Il paſſa enſuite par différentes charges de ſon ordre, malgré le deſir qu'il avoit de vivre dans l'obſcurité. Il fut obligé d'enſeigner la théologie au petit-fils du roi de Portugal, que l'on deſtinoit à l'égliſe, & ſes ſupérieurs l'envoyerent pour cela à Ebora, où étoit la cour. Pendant qu'il s'acquittoit avec frayeur d'un emploi honorable, il fut élu prieur d'un couvent à une demi-lieue de Lisbonne. On y envoya le jeune prince, afin que *Barthélemi* fût toujours auprès de ſa perſonne. En 1558 le ſiege de Brague ſe trouva ſans paſteur. La reine *Catherine*, veuve du roi *Jean III* & ſœur de *Charles-Quint*, gouvernoit alors le royaume de Portugal, pendant la minorité de ſon petit-fils *Sébaſtien*. Elle avoit pour confeſſeur le célebre *Louis de Grenade*, Dominicain, qui étoit depuis quelque temps provincial. Les plus grands ſeigneurs ſollicitoient pour quelqu'un de leurs parens ce premier bénéfice du royaume: mais la Reine régente voulut le donner à *Louis de Grenade*, qu'elle en jugeoit le plus digne. Celui-ci indiqua *Barthélemi des Martyrs*, qui n'accepta que malgré lui. Dès qu'il fut ſacré, il ſe réduiſit à la plus exacte pauvreté, & retraça par ſa conduite & ſes travaux les vertus éclatantes des premiers évêques de l'égliſe. Quand on voulut arrêter ſon zele, il répondit que la *vie d'un évêque n'étoit point à lui, mais à ſon troupeau: je ſuis*, diſoit-il, *le premier médecin de quatorze cents hôpitaux qui ſont les paroiſſes de mon dioceſe*. Il y avoit à peine un an & demi qu'il étoit archevêque, lorſqu'il fut appellé au concile de Trente. Il y parla avec beaucoup de zele ſur la néceſſité d'une réforme pour le clergé & les cardinaux. *Les très-illuſtres cardinaux ont beſoin*, dit-il, *d'une très-illuſtre réforme*. Il ne s'exprima pas avec moins de force ſur la réſidence des paſteurs, & il prouve que le plus grand de tous les maux, & la ſource de tous les autres, étoit le défaut de réſidence.

dence. Le concile ayant été suspendu pendant quelque temps, le saint prélat fit le voyage de Rome avec le cardinal de *Lorraine*, & s'attira le respect & l'estime du Pape & de tous les cardinaux, malgré son courage invincible à leur dire la vérité & à leur reprocher leur luxe & la vaine magnificence dont ils faisoient parade. Avant son départ de Rome, il reçut de *Pie IV* des marques d'une affection singuliere. Le jour même qu'il arriva à Trente, tous les prélats s'empresserent de le féliciter de cette sainte liberté avec laquelle il avoit parlé au Pape en leur faveur. Un d'eux leur dit en riant : » Comme l'archevêque de Brague vient d'un lieu où » il a reçu tant de faveurs du Pape, il nous traitera sans doute » plus doucement, & s'empressera moins à nous réformer. « L'évêque de Modene, ami intime de dom *Barthélemi*, dit à cet évêque : » Nous verrons demain quel changement aura fait en » lui la ville de Rome ; & s'il en est revenu moins évêque qu'il » n'y étoit allé. « L'archevêque employa une partie de la nuit à lire avec soin la nouvelle copie qu'on venoit de lui donner des articles de la réformation, & la confronta avec l'ancienne qu'il avoit gardée. Ayant remarqué qu'on y avoit fait plusieurs changemens contraires au bien de l'église, il s'en plaignit dans l'assemblée générale qui se tint aussi-tôt après son retour. » Si nous agissons ici, dit-il, comme étant les successeurs des apôtres, soyons » les imitateurs de leur sagesse & de leur constance. Pontifes du seigneur, dépositaires de sa vérité, défenseurs de son église, ne » permettons pas que celle qui est appellée la base & la colonne » de la vérité, paroisse une maison bâtie sur le sable ; & faisons » voir que ses décisions lui étant inspirées par l'esprit de Dieu, » sont fondées comme elle sur l'immobilité de la pierre. « Cet avis fut suivi d'un si grand nombre de prélats, qu'il s'en trouva deux cens six, qui conclurent tous, non seulement qu'on remettroit les réglemens dans leur premier état, mais qu'on les rendroit encore plus favorables au rétablissement de la discipline. Le concile ayant été terminé dans le mois de décembre 1563, l'archevêque de Brague, qui avoit toujours son église dans le cœur, fit toute sorte de diligences pour s'y rendre au plutôt. En 1567, le Portugal fut affligé d'une grande famine. La seule consolation du peuple de Brague fut son St. archevêque, qui agit en pere compâtissant. Tous les jours on assembloit les pauvres à l'heure du dîné de l'archevêque. Après une instruction familiere, on leur distribuoit de l'argent, du pain, du potage & de la viande. Ses aumônes ne finissoient point avec le jour. Car le soir, plusieurs personnes de condition venoient implorer son assistance, & il satisfaisoit à leurs besoins. Cette misere dura jusqu'en 1570, que la récolte fut très-abondante. La peste succéda à la famine. Le St. pasteur étoit dans le cours de ses visites, lorsque la ville de Brague en fut attaquée. Il se hâta de s'y rendre, & donna de si bons ordres, que les pauvres souffrirent peu dans une misere si générale. La plupart des chanoines de la cathédrale prirent la

suite ; mais il n'y eut pas un seul des curés qui abandonnât ses paroissiens, tant l'exemple de leur archevêque fit d'impression sur eux. *Barthélemi*, affoibli par les travaux de l'épiscopat, donna la démission de son archevêché, pour se retirer au couvent de Ste. *Croix* de Vianel, qu'il avoit fondé pour les religieux de son ordre. Il y mourut en odeur de sainteté en 1570, âgé de 76 ans. Dom *Barthélemi des Martyrs* a composé divers ouvrages pleins de lumiere & d'onction, sur les devoirs des Chrétiens dans tous les états, sur la vie spirituelle, sur l'histoire de l'église & des conciles, sur le droit & sur la théologie morale. Il a aussi fait des *commentaires* abrégés sur plusieurs livres de l'écriture. *Nicolas-Antoine* nous a donné le catalogue de tous ces ouvrages dans sa *bibliotheque d'Espagne*. L'évêque de Carpentras, *Inguimberti*, publia en 1744 à Rome, tous les écrits du St. archevêque, & les dédia à *Jean V*, roi de Portugal, sous ce titre : *Bartholomæi à martyribus, archiep. Bracarensis, opera omnia*, Romæ 1744, *in-fol.* 2 vol. Le plus connu, comme le plus estimé de ces ouvrages, est le *stimulus pastorum*, *l'aiguillon des pasteurs*. Il ne l'avoit point fait pour être mis au jour, mais pour s'exciter lui-même à imiter le zele & la conduite des plus saints pasteurs de l'antiquité. Il le porta avec lui au concile de Trente & dans son voyage de Rome, où il le communiqua manuscrit à St. *Charles*, qui en fit depuis la regle de sa conduite. Ce livre est divisé en deux parties. Dans la premiere le St. archevêque expose les sentimens des peres sur l'épiscopat, par de longs extraits des ouvrages de St. *Augustin*, de St. *Chrysostome*, de St. *Grégoire* de Nazianze, de St. *Grégoire* pape, & de St. *Bernard*. Dans la seconde partie l'auteur parle lui-même, & montre quelles doivent être les occupations & les vertus des évêques. Il s'appuye toujours sur les paroles & l'autorité des saints peres. Ce livre est un excellent tableau, où l'auteur, sans y penser, s'est peint lui-même, en voulant tracer l'image d'un évêque accompli.

BARTOLOCI, (*Jules*) né à Celeno dans le royaume de Naples en 1613, entra dans l'ordre de Citeaux en 1632. Appliqué avec ardeur dès sa jeunesse à la langue hébraïque & à la philologie, il y fit de grands progrès. Il occupa, depuis 1651 jusqu'en 1687, une chaire de professeur de la langue hébraïque & de la rabbinique au college des Néophytes & des Tansmarins à Rome. Il étoit aussi *scriptor hebraïcus* de la bibliotheque du Vatican. Son ordre lui marqua beaucoup de considération ; & il devint abbé de St. *Bernard* des réformés de Citeaux & de St. *Sébastien* aux Catacombes. Il mourut d'apoplexie le premier novembre 1687, avec une réputation étendue. Nous avons de lui une excellente bibliotheque rabbinique sous ce titre : *Bibliotheca magna rabbinica de scriptoribus & scriptis hebraïcis*, en 4 vol. *in-fol.* impr. à Rome. le premier en 1675, le second en 1678, le troisieme en 1683, & le quatrieme en 1693. Ce dernier a été publié par les soins de dom *Charles-Joseph Imbonati*, de la congrégation d'Italie, dite de

St. *Bernard*, qui avoit été son écolier. On trouve dans cette bibliotheque plusieurs dissertations très-utiles pour l'intelligence de l'écriture sainte & des usages des Hébreux. Le quatrieme volume parle des écrivains latins, qui ont écrit contre les Juifs, ou *de re hebraïca*. Cette liste n'est ni complette ni exacte ; on y desireroit souvent une critique plus détaillée, mais malgré ces défauts elle est utile & curieuse, & elle a dû coûter bien des recherches. *Imbonati* a ajouté depuis un cinquieme vol. qui a paru en 1694, sous le titre de *bibliotheca latino-hebraïca*, in-fol. *Bartolocci* a laissé aussi un ouvrage intitulé : *Annotationes in librum Tobiæ*, in-fol. où il y a de l'érudition, mais qui est moins célebre que *sa bibliotheque rabbinique*.

BASILE LE GRAND, (*Saint*) naquit vers la fin de l'an 329 à Césarée en Cappadoce, d'une famille distinguée par sa sainteté. Ses ancêtres avoient beaucoup souffert dans la persécution de Maximin. Son pere *Basile* fut savant, éloquent, & il avoit une éminente piété. Sa mere *Emmelie* se rendit illustre par sa vertu. Elle eut dix enfans. Saint *Basile* fut l'aîné des fils, & saint *Grégoire* depuis évêque de Nysse naquit après lui. *Basile* fut élevé auprès de *Macrine* son ayeule paternelle. Son pere l'instruisit dans la piété & les lettres humaines. Ensuite il l'envoya à Césarée continuer ses études, delà à Constantinople où il écouta les philosophes qui avoient le plus de réputation. Enfin *Basile* vint à Athenes où il fut reçu par St. *Grégoire* de Nazianze, déjà lié avec lui d'une amitié qui dura toute leur vie. *Basile* avoit dans sa jeunesse la gravité d'un vieillard, & s'attiroit encore plus d'estime par sa vertu, que par sa science. Il se forma une éloquence forte & enflammée : il savoit la grammaire qui consistoit à bien parler la langue grecque, à connoître l'histoire & les poëtes. Il possédoit toutes les parties de la philosophie, & s'appliqua même à la médecine à cause de ses fréquentes maladies. Quand ses études furent finies, il revint à Césarée où il plaida quelques causes. Sa réputation se formoit, lorsque sa sœur *Macrine* lui inspira du dégoût pour toutes les dignités du siecle. Il déplora son malheur d'avoir employé le temps de sa jeunesse à l'acquisition de ces bagatelles ; & il renonça à tout pour s'attacher à ces vrais philosophes qui peuploient les déserts de l'Egypte. Il se fixa dans un lieu désert de la province du Pont près du fleuve Iris, où sa sœur Ste. *Macrine* s'étoit retirée avec leur mere sainte *Emmelie* dans une terre qui leur appartenoit. Il eut bientôt dans sa retraite un grand nombre de disciples, qu'il formoit à la vertu, & qu'il faisoit vivre dans une parfaite union. Il leur écrivit en diverses occasions plusieurs excellens avis ; la plupart des moines d'Orient les ont pris depuis pour leur regle, & que l'on nomme en général les ascétiques de St. *Basile*. Dieu ne voulut pas qu'une aussi grande lumiere que St. *Basile*, demeurât plus long-temps cachée. Il fut ordonné prêtre en 364 par l'évêque de Césarée, malgré sa résistance. Il s'appliqua à servir l'église selon toute

l'étendue de son pouvoir. Il étoit un conseiller fidele au-dedans, & un ministre actif au-dehors. Il parloit hardiment aux personnes puissantes : il assistoit les pauvres dans les besoins spirituels & corporels. Après la mort de son évêque, il fut élu & ordonné canoniquement évêque de Césarée, en 370 ou 371. Rien n'égaloit la sollicitude de cet incomparable pasteur. Il fit bâtir un vaste logement pour les pauvres, & pourvut à tous leurs besoins. Il alloit souvent les instruire & les consoler, & ne faisoit pas difficulté d'embrasser les lépreux. Il ne bornoit pas son zele & ses soins à son diocese. Ayant comme archevêque plusieurs suffragans dans le Pont, il leur écrivoit pour les avertir des désordres qui se commettoient dans leurs dioceses, pour les animer & les prémunir contre l'erreur. Le grand objet de St. *Basile*, celui qui a le plus exercé son zele, & qui a le plus fait éclater sa vigilance, sa fermeté, sa prudence, c'est l'hérésie d'*Arius*, qui faisoit sous le regne de *Valens* des ravages effroyables. Cet Empereur alloit par-tout, pour établir les dogmes impies d'*Arius*, mettre ses sectateurs en possession des églises, en chasser les évêques qui refuseroient de souscrire à l'erreur. Avant que d'aller à Césarée, il envoya devant lui *Modeste* préfet d'Orient, pour effrayer *Basile* & l'obliger de céder. C'est en cette occasion que ce grand homme fit connoître son caractere. *Modeste* étant arrivé à Césarée, envoya chercher le saint évêque, & mit la conversation sur ce qui l'avoit amené à Césarée. » C'est dommage, lui dit-il, que vous » soyez confiné dans votre diocese, vous avez de la science & » du mérite ; l'Empereur dit souvent du bien de vous & vous es- » time, quoiqu'il n'ait pas lieu d'être satisfait de votre conduite. » Que seroit-ce donc si vous aviez un peu de complaisance pour » lui ? Cela vous coûteroit si peu : les plus honnêtes gens d'entre » les évêques ont souscrit aux volontés de leur maître & du vôtre. » pourquoi restez-vous seul à lui désobéir ? Mon empereur me le » défend, répondit *Basile*. Pour qui nous prenez-vous donc, » répartit le préfet ? Pour rien répliqua *Basile*, quand vous com- » mandez quelque chose d'injuste. Mais, dit le préfet, en obéis- » sant à l'Empereur, les dignités de la cour, & celles de l'é- » glise ne vous manqueront pas. Je vous déclare, répartit *Basile*, » que je ne me damnerai pas pour plaire à l'Empereur, encore » moins pour obtenir des dignités ecclésiastiques. Je n'ai déjà que » trop de mon évêché, & s'il m'étoit permis de le quitter, je » le ferois tout-à-l'heure, peut-être vous êtes-vous imaginé que » dans un temps où l'on voit un si grand nombre de prévarica- » teurs, un puissant ministre comme vous, appuyé de l'autorité » souveraine, n'auroit pas de peine à gagner un homme, qui n'a » pour se défendre que les regles d'un devoir que vous traitez d'i- » maginaire : mais sachez que ce devoir est réel, & indispensable » pour un évêque qui veut se sauver. Je suis fort ignorant en po- » litique ; mais on peut s'en passer, quand on n'a d'autre ambi- » tion que de pratiquer & de prêcher l'évangile. « Le préfet sur-

pris & irrité de cette fermeté, lui dit : » L'Empereur vous fait » trop d'honneur : mais puisque sa bonté n'a pu rien gagner sur » vous, craignez les justes effets de son indignation. Que crain- » drois-je, dit le St. évêque ? Vous pouvez craindre, répondit » le préfet, qu'on ne vous enleve vos biens, votre liberté, votre » vie même. Ces menaces me touchent peu, dit *Basile*. Quicon- » que n'a rien ne craint point la confiscation. Quant à l'exil, je » n'en connois point n'étant attaché à aucun lieu. Si vous m'en- » fermez dans une prison, je serai plus content au fond d'un ca- » chot, que les courtisans auprès de leur prince. Pour ce qui » est des autres supplices que vous pouvez me faire souffrir, où les » appliquerez-vous ? Je n'ai pas un corps capable d'en soutenir » aucun. Le premier coup est le seul coup que toute votre puissance » puisse me faire souffrir. A l'égard de la mort elle sera pour moi » une grace & un bienfait, & me fera jouir plutôt de Dieu, l'uni- » que objet de mon amour & de mes desirs. *Modeste*, encore plus » surpris, s'écria que jamais personne n'avoit osé lui parler avec » tant de hardiesse. Peut-être aussi, répondit *Basile*, n'avez-vous » jamais rencontré d'évêque. En tout le reste nous sommes les plus » doux & les plus soumis de tous les hommes : mais quand il s'agit » des intérêts de la vérité, nous ne regardons que Dieu seul. Le » feu, les glaives, les bêtes, les ongles de fer sont nos délices : » ainsi maltraitez-nous tant que vous voudrez, vous ne l'emporte- » rez pas. Le préfet lui donna le reste de la nuit pour y penser : » mais le saint répliqua : je serai demain ce que je suis aujour- » d'hui. « Une telle magnanimité déconcerta *Modeste*, qui alla » trouver l'Empereur & lui dit : » seigneur, nous sommes vaincus; » cet évêque est insensible à toutes les promesses & à toutes les » menaces. « L'Empereur défendit qu'on lui fît violence, il alla même à l'église un jour de l'épiphanie, & ce qu'il y vit fut un un spectacle si touchant pour lui & si nouveau, qu'il en fut trou- blé. L'air de majesté que la sublime vertu de saint *Basile* lui don- noit, la beauté de ses discours, l'ordre qui régnoit dans l'assem- blée, inspirerent à l'Empereur des sentiments de vénération pour ce grand évêque. Mais les Ariens qui l'obsédoient, repri- rent bientôt le dessus ; & l'Empereur cédant à leurs importu- nités, voulut exiler saint *Basile*. Trois plumes se rompirent l'une après l'autre entre ses doigts. Saisi d'horreur & de crainte il dé- chira le papier, & laissa en repos le saint évêque. Saint *Basile* ayant consacré toute sa vie au bien de l'église, voulut encore lui consacrer ses derniers moments. Avant que de mourir, il im- posa les mains à plusieurs de ses disciples, pour donner de bons évêques aux églises de sa dépendance qui en manquoient. Il fit en mourant un discours pour anathématiser tous les héréti- ques, bénir son peuple & donner des avis à son clergé. Il dé- fendit expressément qu'on l'enterrât dans l'église : il ordonna qu'on le mît dans le cimetiere, & recommanda qu'on fît pour lui après sa mort des aumônes, des prieres & des oblations. Cette

bienheureuse mort arriva le premier de janvier de l'an 379. Cet admirable évêque n'étoit âgé que de cinquante ans. Il y eut à ses funérailles une telle affluence de peuple, que plusieurs furent étouffés dans la presse. Il étoit fort grand, mais fort sec, avoit un air pensif, paroissoit toujours dans un profond recueillement, & parloit fort lentement. On fit sa fête dans l'église peu de temps après sa mort, & quatre grands saints firent publiquement son éloge; St. *Grégoire* de Nysse, qui par respect ne l'appelle jamais son frere, & le compare aux hommes les plus merveilleux de l'ancien & du nouveau testament; St. *Amphiloque*, St. *Ephrem* & St. *Grégoire* de Nazianze. Les écrits de St. *Basile* étoient les délices de tout le monde, même des païens; on les lisoit non seulement dans les églises, mais aussi dans les autres assemblées. Il nous reste de cet illustre docteur, I. Neuf *homélies* sur la *genese*, dans lesquelles il explique l'ouvrage des six jours. II. Treize *discours* sur les *pseaumes*. III. Cinq livres contre *Eunomius*, arien. IV. Un *commentaire* sur *Isaïe*. V. Un grand nombre d'*homélies* sur différens sujets. VI. Les *ascétiques*. VII. Un *traité* du jugement de Dieu & de la foi. VIII. Les *morales* où l'on trouve des maximes sur tous les devoirs & les actions de la vie. IX. Les grandes & les petites *regles* pour les personnes qui se séparent entiérement du monde. X. Un livre sur le St. Esprit. XI. Plus de trois cens lettres sur divers sujets. Plusieurs des ouvrages de St. *Basile* ont été perdus, & on lui en a attribué qui ne sont pas de lui. On ne peut rien ajouter à l'éloge que St. *Grégoire* de Nazianze fait des écrits de St. *Basile*. Son style est pur, clair, élégant. Il excelle pour l'ordre & la netteté des pensées, & dans l'art de persuader. Ses *lettres* donnent une très-grande idée de sa piété, & peuvent servir de modele en ce genre d'écrire. Le St. docteur écrivit vers la fin de sa vie, un *traité* pour l'instruction des jeunes gens. Il établit d'abord que la véritable science est celle du salut. Celui qui sait se sauver, sait tout ce qui est vraiment important pour lui. Cette science, dit St. *Basile*, ne s'acquiert que dans les livres sacrés, qui nous montrent & les biens éternels & les moyens pour y parvenir. Il prouve qu'il y a néanmoins de l'utilité, même pour le salut, dans les sciences étrangeres que l'on puise dans les auteurs profanes, en ce qu'elles préparent l'esprit à l'intelligence des divines écritures, & le disposent à recevoir les maximes fondamentales de la piété. Il prescrit ensuite les dispositions que l'on doit apporter à l'étude des sciences profanes, pour la rendre utile; c'est de lire les auteurs avec discernement, de ne s'arrêter qu'aux endroits où ces écrivains louent la vertu & blâment le vice, de passer rapidement & sans la moindre attention sur ce qu'ils racontent des passions de leurs dieux ou de leurs héros, & de craindre le poison mortel que le plaisir de ces sortes de lectures peut porter dans le cœur. Après cela il rapporte un grand nombre d'exemples & d'instructions, qu'il tire de toutes sortes d'auteurs profanes, & dont les jeunes gens peuvent s'occuper utilement;

mais, dit-il, ils puiseront des lumieres plus pures & plus sublimes dans les écrivains sacrés. La meilleure édition des ouvrages de St. *Basile* est celle que publia dom *Garnier*, Bénédictin, sous ce titre : *Sancti Basilii Cæsareæ Cappadociæ archiepiscopi opera omnia græco-latina, opera & studio domni Garnier*, Parisiis 1721, 3 vol. *in-fol.*

BASNAGE, (*Jacques*) ministre protestant à Rouen sa patrie, naquit en 1653. Il exerça le ministere dès l'âge de 23 ans. Après la révocation de l'édit de Nantes, il se retira à Roterdam où il fut pasteur, & delà à la Haie où il remplit les mêmes fonctions. *Basnage* mourut en 1723. C'étoit un homme qui joignoit à beaucoup d'érudition un esprit juste & un goût assez cultivé. Sa probité égaloit son savoir. Nous avons de lui une *histoire de l'église*, qui est plutôt un traité de controverse qu'une histoire. Comme cet ouvrage ne peut pas être lu par des Catholiques, nous le mettons à l'écart, ainsi que ses autres écrits polémiques. Nous avons de lui des écrits plus utiles ; de ce nombre sont, I. Les *antiquités judaïques, ou remarques critiques sur la république des Hébreux*, *in*-8°, à Amsterdam 1713, en 2 vol. *in*-8°. Livre savant, curieux, utile & fait avec beaucoup de discernement. II. L'*histoire de la religion des Juifs, depuis J. C. pour servir de continuation à l'histoire de Joseph*, *in*-12, à la Haie 1717, 15 vol. Cet ouvrage est très-instructif, & plein de profondes recherches sur cette nation. Dès qu'il parut en 1707, M. l'abbé *Dupin* se l'approprïa, l'accommoda à ses idées & le fit paroître à Paris en 7 vol. M. *Basnage* le révendiqua, & c'est sans doute ce qui engagea cet illustre réformé à revoir & à augmenter son ouvrage. Cependant il y auroit des changemens à faire pour perfectionner ce livre, soit pour le style, soit pour l'ordre des matieres.

I. BASTIDE, (*Dom Philippe*) Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, né à St. *Benoît* du Sault, mourut à St. *Denis* en France en 1690. Nous avons de lui une dissertation *in*-4°, intitulée : *De ordinis Benedictini gallicana propagatione*, contre le pere le *Cointe* de l'Oratoire, qui avoit enlevé à l'ordre de St. *Benoît* plusieurs hommes illustres, & qui avoit prétendu que la regle de ce patriarche n'avoit point été observée dans les Gaules avant le huitieme siecle. Le pere le *Cointe* l'ayant réfuté, il publia une seconde dissertation sur le même sujet, beaucoup plus ample que la premiere, & qu'il fit imprimer *in*-4° à Auxerre en 1683. Dom *Bastide* étoit un homme plein de préjugés ; il dénonça au chapitre général de 1677 dom *Mabillon* son confrere, parce qu'il avoit retranché quelques saints dans son grand recueil des actes des saints de l'ordre de St. *Benoît*, & les avoit mis au rang des douteux. Le savant agiographe répondit judicieusement, que la vérité doit être l'ame de l'histoire, & que les ordres religieux se font beaucoup de tort, en prétendant s'illustrer par de faits douteux, ou des attributions des saints qui n'ont point été de leur ordre.

II. BASTIDE, (*Louis*) prêtre, prédicateur ordinaire du Roi, professeur en droit, ancien promoteur général du cardinal de *Bonzi*, se fit un nom dans le siecle dernier & au commencement de celui-ci, par plusieurs ouvrages sur la religion, qui furent estimés dans le temps. Un des plus connus est sa réponse au livre de Jurieu, intitulé : *De l'accomplissement des prophéties*, en 2 vol. *in*-12, 1706 à Paris. On a encore de lui quelques panégyriques détachés, dont M. *Fléchier*, évêque de Nîmes, faisoit cas.

BAUDEMOND, prêtre & moine d'Elnone, fut disciple de St. *Amand*, évêque de Maestricht, & devint abbé de Blandigni à Gand. Nous avons de lui la vie de son maître dans le second siecle des *actes des saints Bénédictins* de dom *Mabillon*.

BAUDRI, évêque de Noyon & de Tournay au commencement du douzieme siecle, étoit né à Noyon. Il eut de vives disputes avec le chapitre de Tournay, & mourut en 1113. On a de ce prélat quatre *lettres* que M. *Baluze* a données dans le tome cinquieme de ses *miscellanea*.

BEAUBRUN, (*Charles-Henri*) né à Paris en 1655, étoit fils du directeur de l'académie royale de peinture. Il fut élevé dans le séminaire de St. *Charles* des missionnaires de St. *Lazare*, qui subsistoit alors, & où il se forma à la piété. Il eut l'avantage d'être lié de bonne heure à M. *Nicole*, avec qui il eut toute sa vie une liaison très étroite. Cet écrivain le fit connoître aux solitaires de Port-Royal, qui lui inspirerent du goût pour la théologie, la morale & pour l'histoire ecclésiastique. Il eut beaucoup de part au sens littéral & spirituel des épîtres de St. *Paul*, qui font partie de la grande bible de M. le *Maître* de *Saci*. Il ne fut pas moins utile à l'édition de la bible du même en 4. vol. *in-fol.* & on lui doit une partie des notes de cette édition. M. *Beaubrun* mourut en 1723, à 67 ans. Sa conversation étoit agréable ; il parloit bien & avec graces, quoiqu'il écrivit d'une maniere séche & décharnée. Il nourrissoit ses entretiens par des traits d'esprit & d'érudition, qui lui échappoient naturellement, & par l'édification qu'il portoit par-tout.

BEAUCAIRE DE PEGUILLON, (*François*) étoit d'une des plus anciennes familles du Bourbonnois. Ses talens & son esprit le firent choisir pour précepteur du cardinal de *Lorraine*, qu'il suivit depuis à Rome, & qui lui céda, à son retour, l'évêché de Metz. *Beaucaire* accompagna ensuite ce cardinal au concile de Trente. Il y prononça un discours éloquent, contre les prétentions de la cour de Rome. Il parla aussi avec beaucoup de zele sur la nécessité de la réformation, & il exhorta les peres à ne la pas négliger. *Beaucaire* se démit ensuite de son évêché, & mourut en 1591 à 77 ans. Nous avons de lui un traité contre les Calvinistes, *sur les enfans morts dans le sein de leur mere* : il y combat les opinions de ces hérétiques, qui prétendent que les enfans des fideles, étant sanctifiés dès le ventre de leur mere, sont sauvés sans recevoir le baptême. Nous avons de ce prélat d'autres ouvrages qui n'appartiennent pas à ce dictionnaire.

BEAUGENDRE,

BEAUGENDRE, (*Dom Antoine*) Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, né à Paris en 1628, fit profession en 1647. Son mérite l'éleva depuis à la supériorité. Il s'acquit l'estime de tous ceux qui la donnent au mérite, à la vertu, à la douceur des mœurs, aux manieres affables & prévenantes, & à toutes les qualités qui peuvent rendre un gouvernement aimable. Déchargé de la supériorité en 1693, il se retira à l'abbaye de St. *Germain-des-Prés* à Paris, dont il fut fait bibliothécaire. Il s'y occupa sur la fin de ses jours à revoir les ouvrages d'*Hildebert*, évêque du Mans, mort archevêque de Tours en 1132, & de *Marbodus*, évêque de Rennes, mort en 1125. Il nous a donné une nouvelle édition de ces deux auteurs avec des notes & des observations en un vol. *in-fol.* à Paris en 1708. Nous avons encore de lui la *vie de M.* Joly, *chanoine & instituteur des religieuses hospitalieres* de Dijon, in-8°, à Paris.

BEAUJEU, (*Honoré* DE QUIQUERAN DE) évêque de Castres, naquit à Arles en 1655, & se distingua de bonne heure par sa piété & par son savoir. Comme son article se trouve assez au long dans les différens *dictionnaires historiques*, publiés jusqu'à présent, (au mot *Quiqueran*) nous nous bornerons à dire, qu'il fut fait évêque de Castres vers l'an 1706, & qu'il mourut en 1736 à 81 ans, après avoir fourni un modele aux évêques par ses vertus & ses lumieres. Il avoit prononcé dans l'église de l'abbaye de St. *Denis l'oraison funebre de Louis XIV*, imprimée à Paris en 1715, *in-4°*; elle mérite d'être mise au nombre des bonnes pieces d'éloquence. Nous avons encore de lui un volume *in-4° de mandemens, instructions pastorales*, &c. qu'il publia sur l'établissement de son séminaire, sur les maladies contagieuses de la Provence & du Languedoc, sur l'incendie de Castres, sur les abus de la mendicité, sur la légende de *Grégoire VII*, & sur le fameux concile d'Embrun, auquel il n'étoit point favorable, & sur plusieurs autres points de doctrine ou de discipline. Il tempéroit l'austérité de ses mœurs & les occupations sérieuses de son ministere, par les agrémens de la littérature.

BEAUPUIS, (*Charles* WALON DE) né à Beauvais en 1621, fut disciple de M. *Hermant*, qui enseignoit alors la rhétorique dans le college de cette ville. Il vint à Paris en 1637, à l'âge de dix-sept ans, & fit son cours de philosophie sous M. *Arnauld*, qui professoit pour la société de Sorbonne, & il soutint un acte sous lui. Il fit ensuite sa théologie étant en pension au college de Cluni, où l'on menoit une vie très-réguliere. Il suivit à Bazas, n'étant que laïc, M. *Litolphi*, évêque de cette ville. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il revint à Paris & se lia étroitement avec les illustres solitaires du Port-Royal, qui lui donnerent d'abord la direction des écoles de Paris, & ensuite de celles des Granges. Outre la direction de ces écoles dont il faisoit sa principale affaire, il étudioit les saints peres. Il faisoit des recueils pour aider à MM. *Arnauld*, *Nicole*, de *Saci*

& du *Foſſé*, dans la compoſition de leurs ouvrages. Lorſqu'on eut entiérement détruit les écoles en 1660, il ſe fixa à Paris, & rendit aux religieuſes de Port-Royal tous les ſervices qu'il put. Voyant qu'il ne pouvoit plus leur être d'aucune utilité, il ſe retira à Beauvais. M. de *Buzanval* qui en étoit évêque, voulut l'attacher à ſon égliſe, & l'ordonna prêtre. Sa vie n'en devint que plus pure & plus édifiante. Son temps étoit partagé entre l'étude & différens exercices de piété. Son étude étoit celle de l'écriture-ſainte, ſur laquelle il faiſoit des remarques. Il compoſoit auſſi des *traités* de morale. Quelques-uns ont été imprimés chez *Deſprez* en 1699, ſous le titre de *nouveaux eſſais de morale*. Il mourut en 1709 à 88 ans.

BEAUSAMIS ou BEAUSAMIX, (*Thomas*) né à Paris, entra dans l'ordre des Carmes, fut docteur de Sorbonne, & mourut en 1589. On a de lui, I. *Harmonia evangelica* in-fol. 2 *tom. Lugd.* 1593. II. *Promiſſio ſacro-ſanctæ Chriſti carnis & ſanguinis in euchariſtia* in-8°, *Paris* 1582.

BEAUVAIS, (*Vincent de*) étoit né à Beauvais, & entra dans l'ordre des Freres Prêcheurs dès le temps de ſon inſtitution. Il s'appliqua principalement à la lecture & à la compoſition, & ſa réputation alla juſqu'à St. *Louis*, qui le prit en affection & le fit venir à Royaumont où il ſe retiroit ſouvent. *Vincent* faiſoit auprès de lui la fonction de lecteur, & avoit inſpection ſur les études des princes ſes enfans. Ayant fort aiſément des livres par la libéralité du Roi, on dit qu'il entreprit l'ouvrage qui a pour titre : *Speculum majus*, (*Le grand miroir.*) C'eſt un ample recueil contenant des extraits des auteurs ſacrés & profanes, où l'on trouve raſſemblé dans un ſeul corps, tout ce qui a paru de plus utile à l'auteur. Il eſt diviſé en trois parties, dont la premiere eſt appellée *miroir naturel*, parce qu'elle contient toute l'hiſtoire naturelle; la ſeconde, *miroir doctrinal*, parce qu'elle traite de toutes les ſciences; la troiſieme, *miroir hiſtorial*, qui contient toute la ſuite de l'hiſtoire depuis la création du monde juſqu'à l'an 1253. Il y a une quatrieme partie appellée *miroir moral*, qui traite des paſſions, de la loi & de la grace, des vertus & des vices. Les ſavans ſont aujourd'hui perſuadés que cette derniere partie n'eſt pas de *Vincent* de *Beauvais :* mais d'un écrivain poſtérieur à St. *Thomas*, qui aura copié la *ſomme* de ce ſaint docteur. Tout l'ouvrage au reſte eſt défectueux par les fables dont il eſt rempli, par le défaut de critique, par le mauvais choix des matériaux. On en a fait pluſieurs éditions; la derniere eſt celle de Douay en 1624 ſous le titre de *bibliotheca mundi*, en pluſieurs vol. *in-fol.* On a de *Vincent* d'autres ouvrages, qui ne méritent pas qu'on en faſſe mention. *Vincent* mourut en 1264.

BECAN, (*Martin*) né en 1550 à Hilvarembec, petit village dans le Brabant, entra chez les Jéſuites en 1583. Il enſeigna pendant quatre ans la philoſophie, & pendant 22 ans

à Mayence, à Wirtsbourg & à Vienne en Autriche. L'empereur *Mathias* l'avoit arrêté dans la derniere de ſes villes, où il fut confeſſeur de *Ferdinand II*, & où il finit ſa carriere en 1624. Ce Jéſuite avoit un génie ardent, mais ſa piété étoit ſincere. Nous avons de lui pluſieurs ouvrages dont on a multiplié les éditions, quoique quelques-uns ſoient remplis d'erreurs dangereuſes. Les principaux ſont, I. *Summa theologiæ ſcholaſticæ*, in-fol. *Paris* 1679. *Lugd.* 1690, & in-8° 7 *tom. ibid.* 1644. II. *Theologia dogmatica cum diſſertatione de ſocinianiſmo*, in-4°, *Colon.* 1750. III. *Manuale controverſiarum*, in-8°, *Patavii* 1719. IV. *De ſacramentis*, in-8°, *Lugd.* 1630. *Paris* 1629, & in-4°, *Mogunt.* 1628. V. *Tractatus de incarnatione*, in-8°, *Paris* 1622. VI. *Analogiæ vet. ac novi teſtamenti*, in-8°, *Lovanii* 1757. VII. *De juſtitia & jure*, in-8°, *Paris* 1634. VIII. *Refutatio apologiæ Jacobi regis Angliæ*, in-8°, *Mogunt.* 1610. IX. *Refutatio torturæ torti, ſeu contra ſacellanum regis Angliæ*, in-8°, *ibid.* 1610. En réfutant le livre intitulé : *Tortura torti*, il favoriſe la déteſtable doctrine qui permet d'attenter à la vie des ſouverains. Cet ouvrage fut déféré en Sorbonne, & devoit être condamné en 1613, ſi les intrigues de ſes confreres n'euſſent fait évanouir ce projet, en faiſant prévenir la faculté par un décret de l'inquiſition.

BECHET, (*Antoine*) chanoine d'Uzès, né à Clermont en Auvergne & mort en 1722, âgé de 73 ans, s'appliqua à l'étude de l'hiſtoire. Il s'eſt fait un nom. C'eſt à lui que l'on eſt redevable de l'hiſtoire du miniſtere du cardinal *Martinuſius*, archevêque de Strigonie, primat & régent du royaume d'Hongrie dans le ſeizieme ſiecle, imprimée *in*-12 en 1715, à Paris. Cet ouvrage eſt aſſez curieux ; mais l'auteur n'eſt pas toujours exact dans les faits, ni pur dans le ſtyle.

BECQUET, (*Antoine*) né à Paris, entra dans la congrégation des Céleſtins, fut pendant plus de 40 ans bibliothécaire de la maiſon de Paris, & mourut en 1730 à 76 ans Nous avons de lui, I. L'hiſtoire de la congrégation des Céleſtins de France, avec les éloges hiſtoriques des hommes illuſtres de ſon ordre, en latin *in*-4°, Paris 1719. Cet ouvrage eſt ſavant & curieux, & il renferme beaucoup de recherches. II. Un *mémoire* ſur le vingt-troiſieme chapitre du ſixieme tome de l'*hiſtoire des ordres monaſtiques & militaires*, par le pere *Helyot*, & une ſuite à ce mémoire pour relever quelques fautes de *Baillet* & de l'abbé *Fleuri* au ſujet de St. *Céleſtin*. Dom *Becquet* étoit un homme de goût, très-verſé dans la connoiſſance des livres & des auteurs, & qui écrivoit purement en latin & en françois.

I. BEDE, (*le Vénérable*) naquit l'an 673 en Angleterre aux confins de l'Ecoſſe dans le territoire du double monaſtere de Viremouth & de Jarou. Il n'avoit que ſept ans, lorſque ſes parens le mirent dans ce monaſtere pour y être élevé. Il demeura d'abord à Viremouth ſous St. *Benoît* Biſcop qui avoit fondé cette maiſon ; enſuite il alla à Jarou où il paſſa toute ſa vie. Elle fut

uniquement employée à méditer l'écriture-sainte, & à étudier les sciences, sans se dispenser des exercices réguliers, c'est-à-dire, de la psalmodie & du travail des mains. Ce fut dans cette retraite qu'il apprit le latin, le grec, la versification latine, l'astronomie, l'arithmétique, en un mot toutes les sciences. A l'âge de dix-neuf ans il fut ordonné diacre, quoiqu'il en fallût vingt-cinq selon les canons; mais quelquefois le mérite en faisoit dispenser. Il fut ordonné prêtre à trente ans l'an 702. Ce fut depuis ce temps-là qu'il s'appliqua à écrire, principalement sur l'écriture-sainte. Il composa d'abord sa petite explication de l'épître de St. *Jean*, & l'explication de l'*apocalypse*. Il fit ensuite un *commentaire* sur les *actes des apôtres*, un autre sur l'évangile de St. *Luc*. Nous avons aussi les trente *questions* sur les livres des *Rois*, un *commentaire* sur *Samuel*, un sur St. *Marc*, un sur St. *Paul*, & sur les *épîtres canoniques*. Tous ces commentaires font voir combien *Bede* avoit étudié St. *Augustin*. Son bon goût & sa piété l'avoient porté à puiser dans les ouvrages de cet illustre docteur comme dans les sources les plus pures. *Bede* composa l'an 724 le livre des *six âges du monde*, qui lui attira des reproches de quelques ignorans. Ils le traitoient d'hérétique, faisoient contre lui des chansons, & lui reprochoient comme un grand crime, d'avoir dit que notre Seigneur ne s'étoit pas incarné dans le sixieme âge du monde. Le fondement d'un si grand bruit, étoit que *Bede*, préférant avec St. *Jerome* l'original hébreu à la version des Septante, ne comptoit pas cinq mille ans avant la venue de J. C. *Bede* affligé de cette accusation d'héréfie, écrivit une *apologie* où il justifia doctement sa chronologie, & montra qu'il n'y avoit aucun fondement à l'opinion qui courut alors, que le monde devoit durer six mille ans. Il prouva que l'on ne doit chercher par aucune conjecture le temps de la fin du monde, que Dieu a voulu nous cacher. Ce respectable auteur composa aussi la vie des cinq abbés qui avoient gouverné jusqu'alors les deux monasteres de Viremouth & de Jarou, ce qui comprend l'histoire de ces monasteres. Enfin il écrivit l'*histoire ecclésiastique des Anglois*, qui fut un de ses derniers ouvrages. Cette histoire est divisée en cinq livres dont le premier commence à l'entrée de *Jules César* dans la grande Bretagne, & finit à la mort de St. *Grégoire*. Les quatre suivans contiennent tout ce qui étoit arrivé depuis. Il en savoit beaucoup par lui-même; & pour le reste, il reçut de bons mémoires des différens royaumes dans lesquels l'Angleterre étoit alors partagée. Il joignit à son histoire un abrégé qui contient les dates des principaux faits, & finit à l'an 731. Car ce qui est au-delà, a été ajouté depuis. Il le finit par un sommaire de sa vie, & un catalogue des ouvrages qu'il avoit publiés jusqu'à cette année, la cinquante-neuvieme de son âge. Ce sont des *explications* sur la plupart des livres de l'écriture, tirées des ouvrages des peres, & sur-tout de St. *Augustin*; des traités de l'*équinoxe*, par rapport au calcul

de la Pâque qu'il avoit étudié avec soin à cause de l'erreur des Irlandois ; un *martyrologe*, plusieurs vies des saints, son histoire, & quelques autres ouvrages moins importans que nous avons pour la plupart. On lui en attribue qui ne sont pas de lui. *Bede* passa sa vie dans une grande innocence ; il la termina saintement, étendu sur le pavé de sa cellule, en chantant les louanges de Dieu l'an 735, âgé de soixante & trois ans. Si l'on veut quelque échantillon de ses ouvrages, voici comme il parle en expliquant ces paroles de St. *Jean*, *je suis le sep de la vigne & vous en êtes les branches. Celui qui demeure en moi & en qui je demeure porte beaucoup de fruit : car sans moi vous ne pouvez rien faire.* » Nous voyons ici, mes très-chers freres, une grande » preuve de la nécessité de la grace, qui porte la lumiere dans » le cœur des humbles, en même temps qu'elle ferme la bouche » aux superbes. Quelque bien donc que vous puissiez imaginer, » fût-ce quelque chose de grand, ou quelque chose de moins » considérable, vous ne pouvez le faire sans le secours de celui, » sans lequel vous ne pouvez rien faire. Cette vérité nous est » clairement montrée dans la comparaison de la vigne, dont se » sert le Sauveur. Car quoique la branche de la vigne porte du » fruit, lorsque le vigneron la cultive & la prépare pour lui en » faire porter ; cependant si elle ne demeure attachée au sep & » ne vit du suc qui sort de la racine, elle ne pourra porter » d'elle-même aucun fruit, en quelque degré qu'on veuille le » supposer. La foi qui opere par la charité, dit ailleurs le même » docteur, est un don de Dieu, parce que pour croire, pour aimer, » pour faire le bien que nous connoissons, il faut que nous le recevions d'une maniere toute gratuite & sans aucun mérite précédent de notre part. La loi qui a été donnée par *Moyse*, marque » bien ce qu'il faut faire & ce qu'il faut éviter, mais ce n'est » que par la grace de J. C. qu'on accomplit ce qu'elle demande. » Elle pouvoit bien montrer ce qu'il falloit faire pour être juste, » mais c'est la grace de J. C. répandue par l'esprit de charité dans » le cœur des fideles, qui fait accomplir ce que la loi commande. Quand on accomplit ce que la loi ordonne, c'est » J. C. qui le fait faire par sa grace. La grace & la vérité ont été » faites par J. C. parce qu'en nous donnant ce don de son esprit, il nous a donné de pouvoir entendre spirituellement » & accomplir la loi. Ce fidele disciple de St. *Augustin* ne pouvoit parler plus clairement de la différence des deux alliances, » de la foiblesse de la volonté & de la force de la grace. « Les ouvrages de *Bede* furent imprimés à Bâle en huit vol. *in-fol*, en 1503, & à Cologne en 1612. Mais comme ces éditions sont inexactes, il seroit à souhaiter que quelque savant voulût nous en donner une meilleure. Le style de *Bede* est clair & facile ; mais il n'est ni pur, ni élégant, ni élevé, ni poli. Il écrivoit avec une merveilleuse facilité, mais sans art ni sans réflexion. Il avoit beaucoup plus de lecture & d'érudition, que de discer-

nement & de critique. Il recueilloit indifféremment tout ce qu'il trouvoit, ſans faire paroître beaucoup de goût ni de choix.

II. BEDE ou BEDA, (*Noël*) docteur de la faculté de théologie de Paris en 1502, & principal du college de Montaigu en 1507, étoit picard & devint ſyndic de la faculté. Cet homme connu par l'impétuoſité de ſon caractere encore plus que par ſon médiocre ſavoir, ſe ſignala non ſeulement dans les cenſures contre le *Fevre* d'Etaples & contre *Eraſme*; mais encore en empêchant la concluſion qui paſſoit à la pluralité des voix, en faveur du divorce de *Henri VIII*, roi d'Angleterre. Son emportement déplût extrêmement à la cour; mais au lieu de le modérer, il pouſſa les choſes ſi loin, en prêchant publiquement contre le gouvernement, qu'il fut condamné par arrêt du parlement de Paris l'an 1536 à faire amende-honorable. L'arrêt fut exécuté & il fit cette cérémonie devant l'égliſe de Notre-Dame de Paris, déclarant qu'il avoit parlé contre la vérité & contre le Roi. Il fut remis en priſon, puis envoyé à l'abbaye du Mont-Saint-Michel, pour y être renfermé le reſte de ſes jours, qu'il y finit peu de temps après. Ses ouvrages ſont, I. Un traité *de unica Magdalena*, contre les livres de le *Fevre* d'Etaples & de *Joſſe Clitoue*, imprimé à Paris en 1519. II. Deux livres contre les commentaires de le *Fevre* d'Etaples. III. Un troiſieme contre les paraphraſes d'*Eraſme* en 1526. IV. En 1529, il donna une *apologie* contre les Luthériens cachés. V. Une autre *apologie* pour les neveux de Ste. *Anne*, contre le *Fevre* d'Etaples. VI. Un petit traité intitulé: *Rétabliſſement de la bénédiction du cierge paſcal*. VII. Une *confeſſion de foi* en françois.

BEGUIN, (*Daniel*) né à Château-Tierry en 1608, entra chez les Jéſuites en 1628, & enſeigna pendant pluſieurs années la théologie à Rheims, où il mourut en 1696. C'étoit un homme pieux & éclairé, dont nous avons quelques ouvrages. I. *Retraite, ou exercice qu'il faut faire tous les mois pour ſe diſpoſer à bien mourir*, in-12, à Rheims 1700. II. *De veritate divinitatis Chriſti*, Paris 1680, *in*-8°. III. Les *vérités fondamentales du ſalut, en forme de méditation*, à Paris 1686, *in*-12 2 vol.

BEIERLINCK, (*Laurent*) né à Anvers en 1578, prit le bonnet de docteur dans la faculté de Louvain. Il fut enſuite chanoine & archidiacre d'Anvers. *Jean* le *Mire*, évêque de cette ville, le chargea de la direction de ſon ſéminaire. Il mourut en 1627 à 49 ans. Il eſt ſurprenant qu'ayant ſi peu vécu, il ait pu tant écrire, ſur-tout étant preſque toujours occupé de la prédication & de la direction des ames. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages, qui ſont une preuve de ſon érudition & de ſon grand amour pour le travail, mais non pas de ſon goût & de ſon diſcernement. I. *Magnum theatrum vitæ humanæ*, en 7 vol. *in-fol.* II. *Biblia ſacra variarum tranſlationum*, en 3. vol. *in-fol.* à Anvers 1616. III. *Commune ſanctorum*, en 3. vol. *in*-8°. IV. *Promptuarium morale ſuper evangelia totius anni.*

BELHOMME, (*Dom Humbert*) né à Bar-le-Duc en 1653, fit profession de la regle de St. *Benoît* dans la congrégation de St. *Vannes* & de St. *Hydulphe*, en 1672. Après avoir professé la philosophie & la théologie, il fut nommé abbé de Moyen-Moûtier. Il fit rebâtir cette abbaye, & l'orna d'une bibliotheque la plus riche & la mieux choisie de toute la Lorraine. Dom *Belhomme* mourut en 1727, avec la réputation d'un homme, dont l'esprit étoit propre aux sciences, ainsi qu'aux affaires. Nous avons de lui l'*histoire* de son abbaye *in*-4° en latin, à Strasbourg en 1727. Cette histoire, quoique particuliere, est néanmoins très-intéressante, parce qu'on y trouve plusieurs choses qui regardent les anciens ducs d'Alsace, les maires du palais, ancêtres de *Charlemagne*, les ducs de Lorraine, &c. II. Un petit ouvrage françois touchant l'*habileté des Bénédictins réformés à posséder les bénéfices perpétuels de leur ordre*, imprimé à Toul sans nom d'auteur ni d'imprimeur.

BELLAISE, (*Dom Julien*) Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, né à St. *Symphorien* village au diocese d'Avranches, fit profession en 1663, âgé de 22 ans. Après avoir aidé dom le *Nourri*, éditeur de St. *Ambroise*, il entreprit de recueillir tous les conciles de Normandie. Il déterra tout ce qu'il put de manuscrits, recueillit les pieces déjà imprimées & se servit avantageusement des mémoires de M. *Ducheſne*, bibliothécaire de M. *Colbert*, archevêque de Rouen, qui avoit aussi entrepris un pareil recueil. Il travailloit assidûment à cet ouvrage, lorsqu'il mourut à l'abbaye de St. *Ouen* en 1711. Le pere *Besſin* a continué son travail, & en a publié le fruit en 1717, *in-fol.* à Rouen. Cette collection est très-estimée par les savans.

BELLARMIN, (*Robert*) cardinal, né en 1542 à Montepulciano en Toscane, étoit neveu du pape *Marcel II*, par sa mere, sœur de ce Pontife. Dès l'âge de 18 ans, il entra chez les Jésuites en 1560. Ses progrès furent si rapides, qu'on le crut capable du ministere de la chaire, avant même qu'il fut prêtre. *Bellarmin* étoit alors à Louvain, où il prêchoit en latin avec tant de réputation, que les Protestans venoient, dit-on, d'Angleterre & de Hollande, pour avoir le plaisir de l'entendre. Il enseignoit dans le même temps la théologie & l'hébreu. Son savoir l'ayant fait appeller à Rome vers l'an 1576, le pape *Grégoire XIII* le nomma pour enseigner la controverse contre les Protestans dans le nouveau college qu'il avoit fondé. Ce fut-là qu'il travailla aux traités qui nous restent de lui sur cette matiere importante. Le pape *Sixte-Quint* le donna en 1590 au cardinal *Henri-Cajetan*, pour être son théologien dans la légation qu'il venoit exercer en France. *Bellarmin* se distingua dans ces différens emplois. Il ne réussit pas moins auprès de ses supérieurs, qui l'éleverent aux charges de son ordre. Son mérite reçut en 1598 une récompense plus éclatante. *Clement VIII* l'honora de la pourpre, & lui donna en 1601 l'archevêché de

Capoue. *Bellarmin* auſſi pieux qu'éclairé, y vint trois jours après avoir été ſacré pour y réſider. Après la mort de ce Pontife en 1605, le cardinal *Bellarmin* fut obligé de revenir à Rome, & s'y trouva à la création de *Léon XI* & à celle de *Paul V*. Ce dernier retint auprès de lui *Bellarmin*, qui quitta l'archevêché de Capoue, ne croyant pas garder un troupeau qu'il ne ſervoit pas. Il ſuivit les affaires de la cour de Rome juſqu'en 1621. Etant alors tombé malade, il ſortit du Vatican, & ſe tetira au noviciat des Jéſuites. Il y mourut au mois de ſeptembre de la même année âgé de ſoixante-dix-neuf ans. Les Jéſuites ont tenté de le faire béatifier ſous le pontificat d'*Innocent XI*; mais dans une congrégation qui ſe tint le 27 juillet 1677, ſept cardinaux s'oppoſerent à la béatification, & l'affaire n'alla pas plus loin. En 1711 la ſociété fit de nouveaux efforts ſous *Clement XI* & *Benoît XIV*, qui furent également ſans ſuccès. Il paroît qu'elle ne perd pas de vue ce projet, mais il eſt difficile qu'elle réuſſiſſe. Le principal ouvrage de *Bellarmin* eſt ſon corps de controverſe, qui fut imprimé pour la premiere fois à Ingolſtad en trois tomes en 1587. Il s'en fit depuis des éditions à Lyon, à Veniſe, à Paris. Celle de Paris qu'on appelle des *triadelphes*, & qui eſt la meilleure, eſt en quatre tomes *in-folio*. Le premier contient trois controverſes générales. La premiere, de la parole de Dieu, écrite & non écrite, c'eſt-à-dire, l'écriture-ſainte & la tradition. La ſeconde, de J. C. chef de l'égliſe, où il traite des myſteres de la Trinité & de l'incarnation. La troiſieme, du ſouverain Pontife: cette troiſieme controverſe eſt diviſée en cinq livres, & elle eſt terminée par une diſſertation ſur les diverſes tranſlations de l'empire, qu'il prétend avoir été faites par l'autorité du Pape. Le ſecond tome contient quatre controverſes générales: la premiere, des conciles & de l'égliſe; la ſeconde, des membres de l'égliſe; la troiſieme, de l'égliſe qui eſt en purgatoire; & la derniere, de celle qui triomphe dans les cieux. Ces controverſes ſont chacune ſous-diviſées en d'autres parties. Le troiſieme tome eſt ſur les ſacremens en général & en particulier. Enfin le quatrieme traite des péchés, de la juſtification, de la grace, du libre arbitre, du mérite des bonnes œuvres. On trouve à la fin quelques queſtions ſur la morale & la diſcipline. Toutes celles qui compoſent ce grand ouvrage, ſont traitées avec beaucoup de méthode & de clarté. Il rapporte d'abord ſur chaque queſtion les erreurs des hérétiques & les ſentimens des théologiens catholiques. Il donne enſuite les preuves du ſentiment qu'il embraſſe, propoſe les objections, & y répond. Ce qu'il dit de l'autorité du Pape dans pluſieurs de ſes controverſes, eſt conforme aux principes des plus zélés Ultramontains. Il fait le Pape monarque abſolu de l'égliſe univerſelle; il lui donne un pouvoir ſans bornes. Il eſt infaillible, ſupérieur aux conciles généraux: il eſt la ſource d'où coule toute la juriſdiction eccléſiaſtique. Il a ſur le temporel des Rois un pouvoir, qu'il appelle

ſeulement

seulement indirect, mais qui néanmoins est capable, tout indirect qu'il le suppose, de bouleverser les royaumes. Il a été réfuté par *Barclay*, comme nous l'avons vu dans son article. Outre ses controverses, *Bellarmin* a composé d'autres ouvrages, qui ont été imprimés en deux volumes *in-fol.* à Cologne en 1617. On y trouve, I. Un *commentaire sur les pseaumes*. II. Plusieurs *sermons*. III. Un *traité* des écrivains ecclésiastiques. IV. Des traités de la translation de l'empire, des indulgences & du culte des images. V. Quatre écrits sur l'affaire de Venise. VI. Deux traités contre l'ouvrage de *Jacques*, premier roi de la Grande-Bretagne. VII. Un ouvrage touchant la puissance du Pape dans le temporel contre *Guillaume Barclay*. VIII. Plusieurs *traités* de dévotion, entre lesquels excelle le traité des devoirs des évêques, adressé à l'évêque de Fiano, plein d'instructions & de regles très-utiles pour les prélats. La vie du cardinal *Bellarmin* a été écrite par Jacques *Fuligati*, qu'on pourra consulter aussi-bien qu'*Alegambe*, *Possevin*, *Sponde*, de *Coste*, *Godeau*, *éloges des évêques*, &c. On a recueilli tous les ouvrages de *Bellarmin* à Venise en 1721, en 7 vol. *in-fol.*

BELLEGARDE, (*Jean-Baptiste* MORVAN DE) naquit à Pihyriac, petite ville du diocese de Nantes, en 1648. Après avoir fait ses études avec succès, il entra dans la compagnie de Jesus, où il passa environ 17 ans. Les peres *Bouhours*, *Pardies* & *Rapin* lui accorderent leur amitié & leur estime. Son attachement au cartésianisme l'obligea de sortir des Jésuites. Rentré dans le monde, il s'y fit aimer par la régularité de sa conduite, les charmes de son esprit & la bonté de son cœur. Il étoit d'un commerce aimable, d'un désintéressement rare & d'une charité envers les pauvres très-compatissante. Il partageoit avec eux le produit de ses écrits. Devenu vieux & infirme, il se retira dans la communauté des prêtres de St. *François de Sales*, où il termina sa carriere en 1734 à 86 ans. Nous avons de lui un grand nombre de traductions des peres de l'église, qui ont été attribuées long-temps à M. le *Maître* de *Saci* & à d'autres, & qui ne sont que de l'abbé de *Bellegarde*. Ces traductions sont, I. St. *Jean Chrisostome*, 12 vol. *in-8°*. II. St. *Basile*, lettres & homélies, 2 vol. *in-8°*. III. St. *Grégoire de Nazianze*, 2 vol. *in-8°*. IV. St. *Astere*, évêque d'Amasée, en 1 vol. *in-8°*. V. Les sermons de St. *Chrysostome* sur la genese, *in-8°*, 2 vol. VI. Sermons choisis du même, contenant 88 de ses plus beaux discours, *in-8°*, 2 vol. VII. Sermons du même sur les actes des apôtres, *in-8°*, 1 vol. VIII. Opuscules du même, contenant le traité de la componction du cœur; de la providence de Dieu; du commerce des hommes; du commerce des femmes; de la virginité; du sacerdoce; apologie des religieux; à une jeune veuve; à *Eutrope*; au moine *Théodore*; de la pénitence sur son ordination avant son exil. IX. St. *Léon*, lettres & homélies, 2 vol. *in-8°*. X. St. *Ambroise*; les offices, 1 vol. XI. *L'imita-*

tion de J. C. avec les notes d'*Horſtius*. XII. Les opuſcules de *Thomas à Kempis*, avec les notes du même *Horſtius*. XIII. Les livres moraux de l'ancien teſtament, où ſont renfermées les maximes de la ſageſſe divine, avec les devoirs de la vie civile, *in*-8°, Paris 1701. Outre cette multitude de traduction, nous avons encore de l'abbé de *Bellegarde* divers ouvrages théologiques, moraux, hiſtoriques. I. Un *apparat de la bible pour l'intelligence de la ſainte écriture*, in-8°; cette ouvrage eſt tiré en partie de celui que le pere *Lami* de l'Oratoire, a compoſé en latin ſur le même ſujet. II. *Réflexions morales ſur la geneſe.* III. Les ſentimens que doit avoir un homme de bien ſur les vérités de la religion & de la morale, tirés des plus beaux paſſages de l'écriture-ſainte, avec une table des matieres très-méthodique, dédiés à Mad. de *Maintenon*, un vol. *in*-8° 1699. IV. *La maniere de prier & de méditer avec des remedes contre les paſſions du cœur & de l'eſprit, dédiée aux demoiſelles de St. Cyr*, in-18. V. *Modeles de converſations pour les perſonnes polies*, ſeconde édition 1698. VI. *Penſées chrétiennes pour tous les jours du mois*, in-18. VII. *Les regles de la vie civile*, in-12. VIII. *La morale des eccléſiaſtiques*, in-12.

BENCE, (*Jean*) un des premiers prêtres de la congrégations de l'Oratoire, étoit de Rouen & de la maiſon & ſociété de Sorbonne dès 1600. Il ſe joignit à M. de *Berule*, qui l'employa cinq ou ſix ans à expliquer l'écriture-ſainte à ſes confreres. Il l'envoya enſuite en Bourgogne pour y travailler aux nouveaux établiſſemens qui s'offroient de toutes parts. Le pere *Bence* ſe fixa à Lyon, où il mourut en 1642 à 74 ans. On a de lui, I. *Manuale in novum teſtamentum*, 4 tom. *Lugd.* 1699. II. Un ouvrage du même genre ſur les épîtres de St. *Paul* & ſur les épîtres canoniques.

BENJAMIN, de Tudele, dans la Navarre, eſt un juif célebre, qui floriſſoit dans le douzieme ſiecle. Il viſita preſque toutes les ſynagogues du monde, pour connoître leurs coutumes, leurs cérémonies & les rabbins qu'elles avoient. Il donna une relation abrégée de ſes voyages, où il y a des choſes très-curieuſes. *Jean-Philippe Baratier* en publia une traduction françoiſe en 1734.

BENING, (*François*) Jéſuite, prononça en 1615, dans l'égliſe cathédrale d'Avignon, l'oraiſon funebre de *Louis Bertons de Crillon*, ſurnommé le *Brave*. Il la fit imprimer en 1616 ſous ce titre : *Le bouclier d'honneur, où ſont repréſentés les plus beaux faits de très-généreux & puiſſant ſeigneur Louis de* BERTONS, &c. Ce diſcours eſt peut-être unique dans ſon eſpece. Le ſérieux & le burleſque y marchent d'un pas égal; & à l'exception de quelques endroits trop languiſſans, tout y eſt original & récréatif; le tour, le ſtyle, les penſées & en particulier le fréquent uſage des antitheſes, des équivoques & des jeux de mots. Les auteurs profanes n'y ſont pas épargnés; ils y ſont preſque cités à

toutes les pages, suivant l'usage de ce temps-là. Le lecteur ne trouvera pas sans doute mauvais que nous le renvoyons aux mémoires de M. l'abbé d'*Artigni*, où il trouvera un échantillon de cet étrange discours.

I. BENOIT, (*St.*) naquit vers l'an 480 aux environs de Nursie, d'une famille riche & illustre d'Italie. On l'envoya étudier à Rome; mais voyant combien les jeunes gens y étoient corrompus, il se retira secrétement à l'âge de 16 ou 17 ans dans un lieu nommé Sublac, à quarante milles de Rome, où il s'enferma dans une cave fort étroite. Il y demeura trois ans sans que personne en sut rien, excepté un moine nommé *Romain* qui lui donnoit le secours qu'il pouvoit, en lui gardant le secret. *Benoît* ne put être long-temps caché aux yeux des habitans des environs de sa solitude. Il contribua à la conversion de plusieurs personnes de la campagne, qui quitterent leurs mœurs brutales & devinrent de parfaits chrétiens. Il surmonta une tentation d'impureté, en se roulant long-temps tout nud dans des orties & des épines, d'où il sortit ensanglanté. Sa réputation se répandant par-tout malgré lui, plusieurs renoncerent au monde & se mirent sous sa conduite. Il y avoit entre Sublac & Tibur une communauté, qui, après la mort de son abbé, pria *Benoît* de se charger de sa conduite. Il refusa long-temps, & prédit aux moines que leurs dispositions ne s'accorderoient pas avec les siennes. Mais ces religieux le forcerent d'être leur abbé. *Benoît* vouloit une grande régularité, & la faisoit observer. Les moines, à qui une si exacte réforme ne plaisoit point, résolurent de s'en défaire en mettant du poison dans son vin. Comme il étoit à table, on lui présenta le verre à bénir, selon la coutume du monastere; il fit le signe de la croix, & aussi-tôt le verre se cassa. Il retourna alors à sa chere solitude. Il y demeura long-temps & devint de plus en plus célebre. Ses vertus & ses miracles lui attirerent tant de disciples, qu'il bâtit douze monasteres, en chacun desquels il mit douze moines sous un supérieur. Il ne retint avec lui que ceux qui avoient encore besoin de ses instructions. Les plus nobles de Rome venoient à lui, & le prioient de donner une sainte éducation à leurs enfans. C'est ainsi qu'il forma *Maur* & *Placide*, qui devinrent eux-mêmes capables d'en former beaucoup d'autres. St. *Benoît* alla en 529 à Cassin, petite ville sur le penchant d'une haute montagne dans le pays des Samnites. Il y avoit un très-ancien temple d'*Apollon*, que les paysans adoroient encore; & tout autour des bois consacrés à l'idole, où ils faisoient des sacrifices. St. *Benoît* y étant arrivé, brisa l'idole, renversa l'autel, coupa les bois; dans le temple même d'*Apollon*, y bâtit un oratoire de St. *Martin* & un de St. *Jean*; & par ses instructions continuelles, il attira à la foi tous les peuples des environs. Pour affermir cette œuvre & voir mûrir les fruits de sa mission, il bâtit sur le Mont-Cassin un monas-

tere qui fut depuis comme la source & le centre de son ordre. Sa réputation devint si grande, que *Totila* roi des Goths desira de voir un homme dont on disoit de si grandes choses. Il voulut éprouver s'il avoit le don de prophétie, comme il l'avoit ouï dire. S'étant donc arrêté assez loin de son monastere, il envoya un de ses écuyers à qui il fit prendre ses habits royaux, en le faisant accompagner d'un grand cortege. St. *Benoît* le vit de loin & lui cria : » Mon fils, quittez l'habit que vous portez ; » il ne vous appartient pas. « L'écuyer épouvanté, se jetta par terre ; & sans oser approcher ce grand serviteur de Dieu, il retourna trouver le Roi, qui vint lui-même trouver St. *Benoît*. Dès qu'il le vit, il se prosterna contre terre, & St. *Benoît* fut obligé de le relever lui-même. Il lui dit : » Vous avez fait beau- » coup de mal, & vous en faites encore ; cessez donc de com- » mettre des injustices. Vous entrerez dans Rome, vous passerez » la mer, & après avoir régné neuf ans, vous mourrez le » dixieme. « Tout cela fut accompli dans la suite. Le Roi effrayé, se recommanda à ses prieres, se retira & fut depuis moins cruel. St. *Benoît* mourut le samedi vingt-unieme de mars 543, la veille du dimanche de la passion. On croit que le St. abbé avoit envoyé en France plusieurs de ses disciples pour y fonder des monasteres. Ce qui paroît certain, c'est que du temps du roi *Théodebert*, St. *Maur* diacre vint dans le diocese d'Angers & y fonda le monastere de Glanfeuil.

§ I.

Regle de St. Benoît.

Nous croyons devoir donner ici une idée de la regle de St. *Benoît*, que St. *Grégoire* le Grand appelle une regle éminente en sagesse & en discrétion. Elle a depuis été si célebre dans l'église, que tous les moines d'Occident ont fait profession de la suivre. Cette regle est très-propre à faire connoître St. *Benoît*. Il voyoit bien que les Chrétiens n'étoient plus ce qu'ils avoient été. Il proportionna donc sa regle au degré de force qu'avoit le commun des justes. Mais ce qu'il appelloit adoucissement, étoit encore fort relevé, & il formoit des hommes d'une très-grande perfection. St. *Benoît* commence sa regle par la distinction de quatre sortes de moines. Les Cénobites qui vivent dans une communauté réglée, sous la conduite d'un abbé. Les Anachorétes ou Ermites, qui, après s'etre long-temps exercés dans une communauté, se retiroient pour mener seuls une vie encore plus parfaite. Les deux autres sortes de moines ne valoient rien, savoir, ceux qui étoient deux ou trois ensemble, ou entiérement seuls, vivant à leur fantaisie & sans suivre de regle ; & les vagabonds qui couroient d'un lieu dans un autre, & qui étoient fort sujets à leur bouche,

§ II.

Voici de quelle maniere St. *Benoît* regle les offices divins. L'hyver, c'eſt-à-dire, depuis le premier novembre juſqu'à Pâques, on ſe levera à deux heures après minuit. L'heure de l'office ſera annoncée par l'abbé, ou par un frere très-exact. Ce qui reſtera de temps après l'office de la nuit, ſera employé à apprendre les pſeaumes ou à les méditer, ou à faire quelque lecture néceſſaire. Les matines ou laudes ſe diront au point du jour. Tous les jours à l'office de la nuit, on chantera douze pſeaumes après l'hymne, que St. *Benoît* appelle *ambroſienne*, parce que la plupart étoient de St. *Ambroiſe*. Après ſix pſeaumes, les freres liront alternativement trois leçons, à chacune deſquelles on chantera un répons. Enſuite on dira ſix pſeaumes avec *alleluya*. On récitera par cœur une leçon d'apôtre avec le verſet & la litanie, c'eſt-à-dire, *kyrie*, *eleiſon*. Ainſi finira l'office de la nuit. Les leçons des vigiles ou nocturnes ſeront de l'écriture-ſainte ou des peres. Les dimanches on ſe levera plus matin, & on lira plus de leçons. On dira auſſi trois cantiques tirés des prophetes, & quatre leçons du nouveau teſtament. Après le dernier répons l'abbé commencera l'hymne *te Deum*. aux fêtes des ſaints & autres ſolemnité, on fera comme le dimanche, excepté les pſeaumes, les antiennes & les leçons propres du jour. A matines, on ajoutera aux pſeaumes un cantique tiré des prophetes ſelon l'uſage de l'égliſe de Rome. C'eſt ainſi que parle St. *Benoît*; ce qui prouve qu'il ſuivoit l'uſage de cette égliſe. Le *pater* ſe dira tout haut à la fin des matines & des vêpres, & il ne paroît pas qu'il y eût alors d'autre oraiſon pour la concluſion des offices. Pour marquer la fin de chaque heure, St. *Benoît* ſe ſert de ces mots: *Et Miſſæ fiant*: c'eſt-à-dire, que l'office étant achevé, on doit renvoyer l'aſſemblée. Il marque en détail la diſtribution des pſeaumes pour chacune des heures, telle que ſon ordre l'obſerve encore. Il veut que l'on diſe le pſeautier tout entier chaque ſemaine.

§ III.

Après la priere, le reſte de la journée des moines étoit employée au travail ou à la lecture. En été ils travailloient depuis ſix heures juſqu'à dix heures. Après ces quatre heures de travail des mains, ils s'appliqueront à la lecture pendant deux heures, dit la regle. Après ſexte & le dîné, ils ſe repoſeront en ſilence. On dira none à une heure & demie, & on travaillera juſqu'au ſoir. Ce ſont au moins ſept heures de travail par jour avec deux heures de lecture. St. *Benoît* ajoute ces paroles remarquables: Que ſi la néceſſité du lieu, ou la pauvreté, les oblige à s'occuper eux-mêmes de la récolte de leurs fruits, & (par

conséquent à donner encore plus de temps au travail des mains) qu'ils ne s'en affligent point ; car c'est alors qu'ils seront véritablement moines, lorsqu'ils vivront du travail de leurs mains, comme nos peres & les apôtres. En hyver les sept heures du travail se prenoient de suite. On commençoit par la lecture qui se faisoit jusqu'à huit heures du matin. Alors on disoit tierce, & on travailloit jusqu'à none. Après le repos on s'appliquoit à la lecture, ou à apprendre les pseaumes. En carême la lecture duroit jusqu'à tierce, & le travail depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures après midi. Au commencement du carême, on donnoit à chacun un livre de la bibliotheque pour le lire de suite.

§ IV.

Pendant les sept heures destinées à la lecture, un ou deux anciens visitoient le monastere, pour voir si quelqu'un dormoit, ou s'amusoit à causer. Les dimanches tous étoient occupés à la lecture : on faisoit travailler ceux qui ne pouvoient ni lire ni méditer. On donnoit des travaux plus faciles à ceux qui étoient foibles & délicats. Ceux qui travailloient trop loin pour venir à l'oratoire aux heures marquées, se mettoient à genoux au lieu de leur travail, & y faisoient leurs prieres. Personne ne choisissoit son travail, mais il étoit imposé par les supérieurs. Ceux qui savoient des métiers ne les pouvoient exercer qu'avec la permission de l'abbé. Si l'on vend quelque ouvrage, on doit le donner à meilleur marché que les séculiers, afin que Dieu soit glorifié en tout. Il est évident par la regle de St. *Benoît*, que tous les moines sans distinction, même les plus nobles d'entr'eux, travailloient des mains comme de simples artisans. Ils n'avoient pas besoin d'étude pour entendre la langue latine qui étoit encore vulgaire. Ils n'étoient encore alors communément que de simples laïques. Mais il paroît que St. *Benoît* avoit reçu l'ordre de diacre. Il prêchoit, puisqu'il convertit un grand nombre d'infideles par ses instructions ; & il envoyoit les plus parfaits de ses disciples faire des exhortations à des religieuses voisines. Si un prêtre veut être reçu dans le monastere, on ne se hâtera point de l'admettre. On lui accordera la premiere place après l'abbé. Si l'abbé veut faire ordonner un prêtre ou un diacre, il choisira celui qu'il jugera le plus digne. Toutes les les heures de la journée sont tellement remplies par la regle, qu'on n'y voit point de temps pour la Messe les jours ouvriers, ce qui fait croire, dit M. *Fleuri*, que les moines ne l'entendoient que le dimanche.

§ V.

Quant à la nourriture, St. *Benoît* donne à chaque repas deux portions cuites, afin que celui qui ne peut manger de l'une

mange de l'autre. Il paroît que ce n'étoit que des herbes ou des légumes, réduits en bouillie ou en purée. La pauvreté des moines ne donne pas lieu de croire qu'ils mangeassent du poisson, que les anciens mettoient au rang des mets les plus délicats & les plus recherchés. La regle permet douze onces de pain par jour. L'abbé pourra augmenter la portion, s'il y a quelque travail extraordinaire, & on donnera moins aux enfans. Chaque moine aura une hémine de vin par jour, c'est-à-dire, un demi-setier selon la meilleure explication; si ce n'est que le travail ou la chaleur n'oblige d'en donner davantage. St. *Benoît* loue ceux qui pouvoient s'en passer, & ajoute: » Quoique nous » lisions que le vin ne convient point du tout aux moines, » cependant comme il n'est point possible de le leur persuader » en ce temps-ci, du moins gardons une exacte tempérance. » Que si l'on se trouve dans des lieux où il n'y en ait point, » que ceux qui y demeurent en bénissent Dieu, au lieu de s'en » pleindre. « Depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, on dînera à sexte ou à midi, & on soupera le soir. Le reste de l'été on jeûnera jusqu'à none le mercredi & le vendredi, si le travail de la campagne ou la chaleur excessive ne l'empêche point; les autres jours on dînera à midi. Depuis le treizieme de septembre jusqu'au carême, les moines mangeront toujours à none, & pendant le carême au soir. On fera la lecture pendant le repas, & le lecteur sera choisi toutes les semaines. Les moines se servoient les uns les autres, & faisoient la cuisine chacun à son tour pendant une semaine. Cela montre combien leur nourriture étoit simple, puisque tous étoient capables de l'apprêter. On avoit grand soin des malades, & on leur donnoit de la viande.

§ VI.

Les habits étoient réglés par l'abbé selon la qualité du pays. Nous croyons, dit St. *Benoît*, que dans les climats tempérés, c'est assez d'une cucule & d'une tunique, la cucule plus épaisse pour l'hyver, plus rase pour l'été, & un scapulaire pour le travail. C'étoit depuis long-temps l'habit ordinaire des pauvres de la campagne. St. *Benoît* n'en marque ni la couleur, ni la longueur, qui, sans doute, étoit proportionnée à la commodité du travail. Le scapulaire étoit plus court & plus large qu'à présent. C'étoit l'habit de dessus pendant le travail. Pour la qualité de l'étoffe, c'étoit celle qui se trouvoit dans le pays à meilleur marché. Les lits consistoient en une natte ou une paillasse piquée, un drap de serge, une couverture & un chevet. Chacun avoit son lit, mais ils couchoient tous en un même lieu. Une lampe brûloit toute la nuit dans le dortoir, & un ancien veilloit sur tous les autres. Ils couchoient tous vêtus, même avec les ceintures de cuir ou de corde.

§ VII.

Après complies il n'étoit plus permis de parler, & on gardoit un profond silence pendant la nuit. Le jour même on parloit fort rarement. Les paroles inutiles & celles qui sont propres à faire rire, étoient entiérement bannies des monasteres, & la regle ne parle aucunement de récréation. Mais elle ordonne qu'en tout temps après le souper, les freres soient tous assis en un même lieu, & qu'un d'entr'eux lise les vies des peres, ou quelqu'autre livre d'édification. Les moines ne recevoient sans ordre de l'abbé, ni lettres ni présens, même de leurs parens. Ils ne sortoient point sans sa permission de l'enclos du monastere. Ils avoient au-dedans toutes les choses nécessaires, l'eau, le jardin, le moulin, la boulangerie, les commodités pour les différens métiers. La porte étoit gardée par un vieillard sage & prudent, qui sût répondre à propos aux pauvres & aux étrangers. Si quelques freres étoient envoyés dehors pour quelqu'affaire, ils se recommandoient aux prieres de la communauté; & à leur retour, ils demeuroient prosternés dans l'oratoire pendant toutes les heures de l'office, pour expier les fautes qu'ils pouvoient avoir commises. Il leur étoit expressément défendu de rien dire des nouvelles dont ils avoient été forcés d'entendre parler. On recevoit les hôtes avec beaucoup de charité & de respect. On les menoit à l'oratoire pour prier, on leur faisoit une sainte lecture, & on les traitoit avec toute l'honnêteté possible. L'abbé mangeoit avec eux, & personne ne leur parloit que le moine destiné à les recevoir.

§ VIII.

L'abbé qui devoit gouverner le monastere, étoit choisi par toute la communauté, ou la plus saine partie. On ne consultoit point son ancienneté, on n'avoit égard qu'au mérite. Si l'on choisissoit un mauvais sujet, l'évêque diocésain, les abbés, ou les simples fideles du voisinage, devoient empêcher ce désordre, & procurer un digne pasteur au monastere. Il falloit que l'abbé fût instruit de la loi de Dieu, charitable, prudent; qu'il montrât en tout l'exemple; qu'il fût l'exécuteur de la regle, pour la faire fidélement observer. Qu'il se souvienne toujours, dit St. *Benoît*, qu'il est chargé du gouvernement des ames, & qu'il se garde bien de les négliger pour s'appliquer aux affaires temporelles. Qu'il ait une grande foi en la providence, & il n'aura point d'inquiétude au sujet des besoins du monastere. Il doit tout faire avec conseil. Au-dessous de l'abbé étoit un prieur ou prévôt. Il y avoit aussi des doyens, *decani*, qui étoient établis pour veiller chacun sur dix moines, au travail & à leurs autres exercices, & pour soulager l'abbé, qui ne pouvoit point être partout. Il y avoit d'autres officiers pour le service du monastere, comme

comme le cellérier, l'infirmier, l'hospitalier, le portier. L'abbé avoit un état de tous les meubles & des habits du monastere, afin que rien ne se perdît; & la propriété étoit étroitement défendue jusques dans les moindres choses, un livre, une tablette, un stylet. Ceux qui se présentoient pour entrer, n'étoient reçus qu'après de grandes épreuves. Celui qui avoit persévéré, faisoit profession, & ne promettoit que la stabilité, la conversion de ses mœurs, & l'obéissance. Les jeunes moines honoroient les anciens, & leur donnoient le titre de peres. Si quelqu'un manquoit à la regle, on l'avertissoit en secret, ensuite on le reprenoit publiquement. S'il ne se corrigeoit pas, il étoit soumis à une sorte d'excommunication, qui étoit une séparation de la communauté, plus ou moins grande, à proportion des fautes: comme de ne point entonner de pseaume ou d'antienne, de ne point lire de leçon à l'office, de manger seul après les autres, de ne parler à personne. S'il étoit trop dur & trop insensible, on usoit de punition corporelle. Quand on avoit essayé tous les moyens, & qu'aucun ne réussissoit, on chassoit le mauvais sujet du monastere, de peur qu'il ne corrompît les autres. La regle de St. *Benoît* a été plusieurs fois imprimée, traduite & commentée; nous ne citerons que le commentaire littéral, historique & moral de dom *Calmet*, *in*-4°. Le lecteur aura la bonté de le consulter. C'est une source abondante d'érudition.

II. BENOIT D'ANIANE, (*St.*) naquit en Languedoc vers le milieu du huitieme siecle. Son pere, qui étoit comte de Maguelone, l'envoya tout jeune à la cour du roi *Pepin*, dont il fut échanson; il s'attacha ensuite au service de *Charlemagne*. Mais bientôt la grace lui inspira le desir de renoncer au monde, pour s'occuper uniquement de son salut. Après avoir pris conseil d'un solitaire fort vertueux, il partit de chez lui, comme pour aller à Aix-la-Chapelle où étoit la cour; mais il s'arrêta en chemin au monastere de St. *Seine*, d'où il renvoya ses gens. Il y vécut dans une grande mortification, ne se nourrissant que de pain & d'eau, dormant peu, & souvent sur la terre nue, passant quelquefois la nuit en prieres, nuds pieds sur le pavé, même au plus fort de l'hyver. Les moines le traiterent d'abord d'insensé; mais ils reconnurent ensuite la solidité de sa vertu & les rares talens qu'il avoit pour le gouvernement. Après la mort de leur abbé, ils élurent *Benoît* pour lui succéder. Mais le St. homme voyant qu'il y avoit trop à réformer dans ces moines, les quitta & retourna dans son pays, où il bâtit un petit hermitage dans une terre de son patrimoine, près d'un ruisseau nommé Aniane. L'éclat de sa vertu attira peu-à-peu auprès de lui plusieurs disciples, à qui il apprenoit à marcher dans la voie étroite, en y marchant lui-même le premier. Ses soins ne se bornoient pas au monastere d'Aniane; ils s'étendoient à un grand nombre d'autres, où il établissoit comme dans le sien la pratique exacte de la regle de St. *Benoît*. Plusieurs communautés presque désertes furent peu-

plées par des colonies d'Aniane. Quelques évêques lui demandèrent aussi des moines pour rétablir la discipline dans les monastères de leurs dioceses. L'empereur *Louis* le *Débonnaire* vouloit avoir *Benoît* auprès de lui, & lui donna le monastere de Maur-Monster en Alsace. Mais comme ce lieu étoit éloigné d'Aix-la-Chapelle où l'Empereur faisoit sa résidence ordinaire, ce prince lui fit bâtir un nouveau monastere à deux lieues de cette ville. Il le chargea de veiller sur tous les monastères de son royaume; & ce fut par son ordre que *Benoît* dans une assemblée d'abbés, tenue à Aix-la-Chapelle l'an 817, travailla à une réforme générale par des réglemens, qui supposant la pratique exacte de la regle de St. *Benoît*, établissoient une discipline uniforme dans les choses sur lesquelles cette regle ne s'expliquoit pas. *Benoît* conservoit à la cour, lorsqu'il étoit forcé d'y paroître, le même esprit de recueillement que dans ses monastères. Il n'usoit du crédit qu'il avoit sur l'esprit de l'Empereur, que pour lui donner de bons conseils & pour protéger les foibles. Enfin, après avoir passé les dernieres années de sa vie dans des infirmités continuelles, il rendit son ame à Dieu le onzieme de février de l'an 821, étant âgé de soixante-dix ans. Il est honoré comme le restaurateur de la discipline monastique en Occident. *Benoît* d'Aniane fut en France & en Allemagne, ce que St. *Benoît* avoit été en Italie. *Benoît* avoit fait pour l'utilité des moines un recueil de toutes les regles monastiques, connu sous le nom de *code des regles*, (*codex regularum*) en un seul vol. *in*-4°, divisé en trois tomes. Le premier contient les regles des moines d'Orient; le second celles des moines d'Occident; le troisieme celles des religieuses. On a encore de lui, *concordia regularum*, in-4°, Paris 1663. C'est une concorde des différentes regles, dans laquelle elles sont toutes rapportées aux différens chapitres de la regle de St. *Benoît* pour lui servir de commentaire. On trouve dans l'édition que nous indiquons le *codex regularum*.

III. BENOIT XIII, Pape, de l'illustre famille des *Ursins*, vit le jour en 1649. Il entra dans l'ordre de St. *Dominique* en 1662, & fut honoré du chapeau de cardinal 10 ans après. Nommé archevêque de Manfredonia en 1675, il étendit ses soins paternels sur toutes les parties de son dioceſe. Transféré ensuite à Césene & delà à Bénévent, il étoit dans cette derniere ville le samedi cinquieme juin 1688, lorsqu'un tremblement de terre, qui la renversa presque toute, ruina le palais archiépiscopal, où il étoit resté seul avec un gentilhomme. Ils furent précipités l'un & l'autre du second appartement, jusques sur la voûte de la cave. Le gentilhomme fut écrasé sous les ruines; mais l'archevêque n'eut que de légeres blessures, quelques bouts de cannes de roseau ayant formé sur sa tête une espece de toit sous lequel il avoit la liberté de respirer. On le tira de là au bout d'une heure & demie, & il prêcha le jour même le St. Sacrement à la main. Bénévent, qu'il enrichit de plusieurs édifices, le reconnoît pour un de ses

reſtaurateurs. Cette ville lui a des obligations plus eſſentielles. Les ſynodes qu'il y tint d'année en année, & qu'il a fait imprimer; le recueil des conciles de cette province au nombre de 19, qu'il a enrichis de ſes notes; les capitulaires de l'égliſe Métropolitaine; les regles du ſéminaire & tous les autres réglemens qu'il a publiés pour l'avantage de la ville & du dioceſe, ſont des monumens dont on ſe ſouviendra long-temps. Ses vertus le firent élire Pape en 1724, après la mort de *Clement* XI, & il occupa la chaire de St. *Pierre* juſqu'en 1730, qu'il mourut âgé de 80 ans & 19 jours. Ses longues prieres, ſes jeûnes & ſes abſtinences, la vente d'une partie des meubles de ſes palais, & le retranchement d'un grand nombre d'officiers inutiles, ſon aſſiduité à viſiter les pauvres dans les hôpitaux, à les conſoler, à leur adminiſtrer les ſacremens, les grandes aumônes qu'il leur diſtribuoit, ſa facilité à leur donner audience; ſon zele pour la réforme des mœurs remplirent les eſpérances qu'on avoit conçues de lui. Nous avons de lui, I. *Synodicon diœceſanum eccleſiæ Beneventanæ*, in-fol. 2 tom. Benevent. 1723. II. *Synodicon Beneventanenſis eccleſiæ, continens concilia* XXI, in-fol. Romæ 1724. III. Un recueil de ſermons, imprimé en 1728 à Bénévent & à Florence en un petit vol. *in-fol.* Il contient 100 ſermons, que ce Pape avoit prêché à Bénévent en l'honneur de la Ste. Vierge.

IV. BENOIT XIV, voyez LAMBERTINI.

V. BENOIT, (*Jean*) né à Verneuil vers l'an 1483, fit ſes études à Paris, où il fut docteur en théologie de la maiſon de Navarre: il fut auſſi curé des ſaints innocens. On a de lui trois ouvrages ſur l'écriture-ſainte: le premier conſiſte en notes marginales ſur l'écriture-ſainte, qu'il fit imprimer en 1565, à Paris, chez *Macé*; le ſecond eſt un recueil de *ſcholies*, tirées des interpretes grecs & latins ſur les quatre évangiles & ſur les actes des apôtres, qui parut en 1562; le troiſieme eſt une nouvelle concordance des deux teſtamens par phraſes.

VI. BENOIT, (*René*) fameux docteur de Sorbonne, natif d'Anjou. Il devint curé de St. *Euſtache* à Paris, & profeſſeur de théologie au college de Navarre. Ce docteur eut beaucoup de part à la converſion de *Henri IV*, dont il fut le confeſſeur. Ce prince le nomma à l'évêché de Troyes; mais la cour de Rome refuſa les bulles, & *Benoît* jouit ſeulement du temporel. La cauſe de ce refus fut la traduction françoiſe de la bible, qu'il avoit fait imprimer en 1566. Cette verſion étoit la même que celle de Geneve, groſſiérement déguiſée en quelques endroits & ſurchargée de nouvelles fautes. La faculté de théologie de Paris la proſcrivit & en fit une dénonciation à *Grégoire XIII*, qui la condamna auſſi par ſa bulle de 1575. *Benoît*, après avoir refuſé de s'y ſoumettre, ſigna ſa condamnation en 1598. Il mourut dix ans après avec une réputation de vertu. Nous avons de lui des ſermons & divers ouvrages de piété, qui ne ſeront jamais un modele d'élégance; on ne les lit plus, & il eſt inutile de les citer.

VII. BENOIT, (*le Pere*) naquit à Gusta, ville de Phénicie, en 1663, de parens nobles. Il fut envoyé à Rome à l'âge de neuf ans pour y faire ses études dans le college des Maronites; il y demeura 13 années consécutives, pendant lesquelles il fit des progrès surprenans dans l'étude des belles-lettres, des langues orientales & de la théologie. Il retourna dans l'Orient, & il annonça l'évangile avec beaucoup de zele. Quelque temps après, il revint à Rome en qualité de député de l'église des Maronites d'Antioche, & il termina plusieurs affaires d'une grande importance. Sa réputation le fit appeller à Florence par *Côme III*, grand duc de Toscane, qui le combla d'honneurs & de bienfaits. Ce prince profita des lumieres de notre savant, pour faire imprimer plusieurs livres orientaux, qui n'avoient point encore été donnés au public & dont les manuscrits existoient dans la bibliotheque palatine & dans celle de *Laurent* de *Médicis*. *Côme* voulant le retenir dans ses états, le fit professeur en langue hébraïque dans l'université de Pise. Le pere *Benoît*, âgé de 44 ans, entra dans la société de JESUS, & au sortir du noviciat il fut choisi par *Clement XI*, pour être un de ceux à qui ce Pape avoit confié la correction des livres sacrés écrits en grec. Le cardinal *Quirini* l'ayant engagé à donner une nouvelle édition de St. *Ephrem*, il commença à en revoir le texte en 1730; & au bout de 10 ans de travail & de veilles, il donna au public les deux premiers volumes. Il avoit déjà fait la moitié du troisieme, lorsqu'il mourut en 1742 à Rome, âgé de plus de 80 ans. Le tome troisieme & dernier des œuvres de St. *Ephrem* parut l'année d'après, par les soins de M. *Acemani*, archevêque d'Apamée. Le pere *Benoît* fut le modele de ses confreres par son bon esprit, par la douceur de son caractere & par l'exactitude à remplir ses devoirs. Il est auteur des *prolegomenes* sur les ouvrages de St. *Ephrem* & des deux *dissertations* contre *Kohlius* & contre le pere le *Brun*, de l'Oratoire, & le savant abbé *Renaudot*, que l'on trouve à la fin du second vol. de la même édition. Voyez le titre de cette édition dans l'article *Ephrem*. On peut aussi consulter le *journal des savans*, octobre 1744.

BENTIVOGLIO, (*Gui*) célebre cardinal, naquit à Ferrare en 1579. Son mérite le fit connoître de bonne heure à la cour de Rome, qui employa ses talens. Il fut envoyé en 1607 nonce en Flandre, & en 1616 en France, avec la même qualité qu'il garda jusqu'en 1622. Il s'acquitta si dignement de ces emplois, que le pape *Paul V* le nomma cardinal en 1621. *Louis XIII* le chargea de la protection de la France en cour de Rome. Après la mort d'*Urbain VIII*, arrivée en 1644, il passa onze nuits dans le conclave sans pouvoir dormir, & cette insomnie lui causa une fievre, dont il mourut à 65 ans. Ce prélat entendoit parfaitement les affaires. Il étoit savant, sage, honnête & vertueux; aimé des peuples & estimé des grands. *Urbain VIII* ne trouva jamais d'ami si fidele & si désintéressé. Nous avons de lui plusieurs ouvrages

qui peuvent servir à l'histoire ecclésiastique. Les plus importans sont, I. L'*histoire* des guerres civiles de Flandre, imprimée en italien à Cologne en 1634, *in*-4°. II. La *relation* de Flandre. III. Des *lettres*. IV. Des *mémoires* qui ont été traduits de l'italien en françois par l'abbé de *Veyrac*, & imprimés en 1713, 2 vol. *in*-12, à Paris.

BERCHORIUS, (*Pierre*) né à St. *Pierre* du Chemin, se fit Bénédictin, & devint prieur du monastere de St. *Eloi* de Paris, où sont aujourd'hui les Barnabites. Il composa en latin un dictionnaire moral de toute la bible, qui contient les mots principaux de la bible, avec des réflexions morales; & le réductoire moral de la bible, dans lequel il rapporte toutes les histoires de la bible selon le sens moral. Le recueil de ses ouvrages a été imprimé plusieurs fois en 3 vol. *in-fol.* Il mourut en 1362.

I. BERNARD, moine françois, qui vivoit vers le milieu du neuvieme siecle, ne nous est connu que par la relation d'un voyage à la Terre-Sainte. Cette relation est succinte, curieuse & écrite avec ordre. Dom *Mabillon* l'a donnée à la suite de celle de l'abbé *Adamnan*, ou plutôt de l'évêque *Arculfe* dans le tome IV de ses *actes des saints*. On observe que le moine *Bernard* est le premier qui ait parlé du prodige, si célebre dans la suite, d'un feu miraculeux, qui allume tous les ans, dit-on, les lampes de l'église du St. Sépulcre, le samedi de Pâque, pendant qu'on chante le *kyrie eleison*.

II. BERNARD, religieux de Cluni, qui vivoit en 1665, composa un ouvrage intitulé: *Consuetudines monasterii Cluniacensis*. Voyez la bibliotheque de Cluni.

III. BERNARD, (*St.*) naquit l'an 1091 près de Dijon, au bourg de Fontaines, dont *Tescelin* son pere étoit seigneur. Sa mere *Alethe* étoit fille de *Bernard*, seigneur de Montbar. L'un & l'autre étoient vertueux: ce fut à Châtillon-sur-Seine qu'il fit ses premieres études, sous des ecclésiastiques séculiers. Comme il avoit l'esprit excellent, il avança bientôt au-delà de son âge, & surpassa de beaucoup ses compagnons: il aimoit dès-lors la retraite & méditoit beaucoup. Les périls dont il trouvoit le monde rempli, le firent penser sérieusement à chercher une retraite, & il n'en trouva point de plus sûre que le nouveau monastere de Cîteaux. Ses freres & ses amis s'en étant apperçus, firent tous leurs efforts pour l'attacher au monde par l'étude des sciences profanes, & il pensa donner dans ce piege; mais bientôt la grace prenant le dessus, il persuada à ses freres & à la plupart de ses amis de promettre d'embrasser la vie monastique. Le jour étant venu d'accomplir leur vœu, les cinq freres sortirent ensemble de la maison de leur pere dont ils étoient venus recevoir la bénédiction. L'aîné voyant dans la rue leur jeune frere avec d'autres enfans, lui dit: *Mon frere Nivard, c'est à vous seul que viendra toute notre succession. Nivard* répondit: *Oui, le ciel pour vous & la terre pour moi; le partage n'est pas égal.* Il demeura pour lors

avec le pere, mais il suivit ses freres peu de temps après, sans que son pere ni ses amis pussent le retenir. Ce fut l'an 1113, quinze ans après la fondation de Cîteaux, que *Bernard*, âgé de vingt-deux ans, y entra avec plus de trente compagnons, pour vivre sous la conduite de l'abbé *Etienne*. Il y parut comme une lumiere éclatante, & l'on pensa de bonne heure à la mettre sur le chandelier. La terre de Clairvaux fut donnée vers ce temps-là par *Hugues*, comte de Troyes. C'étoit auparavant une retraite de voleurs, & le lieu se nommoit la vallée d'Absinte, sans doute parce que cette herbe y croissoit abondamment. St. *Etienne*, abbé de Cîteaux, y envoya de ses moines & leur donna pour abbé St. *Bernard*, quoiqu'il ne fût âgé que de vingt-quatre ans, & qu'il n'eût qu'une année de profession. Comme l'évêque de Langres étoit absent, *Bernard* s'adressa à l'évêque de Châlons, *Guillaume* de Champeaux, pour recevoir la bénédiction abbatiale. L'évêque reconnut que *Bernard* étoit un serviteur de Dieu, & depuis ce jour-là ils ne furent qu'un cœur & qu'une ame. Clairvaux devint la maison de l'évêque, & Châlons l'hospice des moines de Clairvaux. L'estime d'un tel prélat attira à *Bernard* celle de toute la province de Rheims, & ensuite de toute la France. On venoit à lui de toutes parts. Sa sainte vallée étoit l'objet de l'admiration des anges & des hommes. Les solitaires qui la peuploient, tenoient beaucoup plus au ciel qu'à la terre, & faisoient reparoître les anciens prodiges de grace, qu'avoient présenté au monde les siecles les plus heureux. *Bernard* eut jusqu'à 700 novices. De ce séminaire de toutes les vertus, on vit sortir un religieux qui fut Pape, six cardinaux, plus de trente prélats, tous éleves de *Bernard*. Son crédit étoit extrême. Les Papes, les évêques, les Rois & les princes le choisirent plusieurs fois pour arbitre de leurs différends. Ils le consultoient comme un oracle. *Innocent* XI fut reconnu Pape par sa médiation, & ce fut lui qui éteignit le schisme, en faisant faire une abdication volontaire à l'antipape Victor en 1140. Ce grand travail l'occupa près de dix années. Son zele trouva de nouveaux alimens dans les différentes disputes qui s'éleverent. Il convainquit & fit condamner *Abailard* au concile de Sens l'an 1140 : il réfuta les erreurs de *Pierre de Bruys* & de *Henri* son disciple, il combattit une autre sorte d'hérétiques qu'on nommoit *Apostoliques ;* il s'opposa au moine *Raoul*, qui prêchoit qu'il falloit tuer tous les Juifs ; il poursuivit les sectateurs d'*Arnauld* de Bresse, & fit condamner *Gilbert* de la Porrée, évêque de Poitiers, & *Eon* de l'Etoile dans le concile de Rheims l'an 1148. L'action la plus célebre de St. *Bernard* fut la prédication de la croisade, qu'il annonça sous *Louis* le Jeune en 1146, à Vézelay en Bourgogne. Il prêcha avec tant de force, que de tous côtés on poussoit des cris pour demander des croix. On en avoit préparé un paquet qui fut bientôt distribué ; & comme il ne suffisoit pas, St. *Bernard* fut obligé de mettre en pieces ses habits pour y suppléer, & il fit en cette occasion un

grand nombre de miracles. La même année 1146, St. *Bernard* alla lui-même prêcher la croisade en Allemagne. Etant à Francfort, il prit en particulier le roi *Conrad*, & l'exhorta à se croiser pour le salut de son ame. Le Roi lui dit qu'il n'y avoit point d'inclination, & le saint abbé n'osa l'en presser davantage. A la priere du Roi & des évêques il alla à Constance; & dans ce voyage il fit un grand nombre de miracles, dont nous avons une relation exacte. C'est une espece de journal, dans lequel parlent tous ceux qui avoient été témoins de ces miracles. Il en fit à Fribourg, à Bâle, à Constance, à Zuric, à Strasbourg, & on en compta en un seul jour jusqu'à trente-six. On sait combien les croisades, & en particulier celle de *Louis* le Jeune, furent malheureuses. On ne manqua pas d'en imputer à St. *Bernard* le mauvais succès, parce que c'étoit lui principalement qui l'avoit prêchée. Il fit son apologie en commençant le second livre de la *considération*. Il fit voir qu'il n'avoit prêché la croisade que sur les instances réitérées du roi de France, & par l'ordre du Pape, & que sa mission avoit été assez prouvée par les miracles qui accompagnerent sa prédication. Il disoit à cette occasion: *J'aime mieux que l'on murmure contre moi que contre Dieu, & je consens à perdre ma gloire, pourvu qu'on n'ait pas la témérité d'attaquer la sienne.* St. *Bernard* mourut le 10 août 1153, dans sa soixante & troisieme année; il y en avoit quarante qu'il avoit fait profession à Cîteaux, & trente-huit qu'il étoit abbé de Clairvaux. Il avoit fondé ou agrégé à son ordre soixante-dix-sept monasteres, trente-cinq en France, onze en Espagne, six dans les Pays-bas, cinq en Angleterre, autant en Irlande, autant en Savoie, quatre en Italie, deux en Allemagne, deux en Suede, un en Hongrie, un en Danemarck. Mais, en comprenant les fondations faites par les abbayes dépendantes de Clairvaux, on en compte plus de cent soixante.

§ I.

Ouvrages de St. Bernard.

Nous avons un grand nombre d'ouvrages de St. *Bernard*. I. Plus de quatre cens *lettres* sur différentes questions de discipline & de morale, ou sur les affaires de son temps. Elles sont toutes écrites avec beaucoup d'esprit, de prudence & de sagesse, & il y instruit presque tous les états. II. Il adressa au pape *Eugene III* son disciple, un traité de la considération divisé en cinq livres, où il apprend aux Papes l'importance & l'étendue de leurs devoirs. III. Il donne de semblables instructions aux premiers pasteurs, dans le livre qui a pour titre: *Des mœurs & des devoirs des évêques.* IV. Il instruit tout le clergé dans le discours qu'il fit à Paris, qui est intitulé: *De la conversion*, où il parle avec force contre les clercs ambitieux & incontinens. V. Nous avons aussi le traité des *commandemens* & des *dispenses*, qui est un ouvrage très-lumi-

neux & plein de maximes solides. VI. L'*apologie à Guillaume*, abbé de St. *Thierry*, qui est plutôt une censure des abus qui s'étoient glissés dans l'ordre de Cluni, qu'une apologie de celui de Cîteaux. VII. Un traité de la *nouvelle milice*, qui contient l'éloge des chevaliers du Temple, que le St. docteur exhorte à s'acquitter de leurs devoirs. VIII. Le traité de l'*humilité* & de l'*orgueil*, & celui de l'*amour de Dieu*. IX. Celui de la *grace* & du *libre arbitre*. X. Le livre contre les erreurs d'*Abailard*, dont il confond les subtilités, en lui opposant la doctrine toute simple, mais solide, des saints peres. XI. Plusieurs *sermons*. XII. Un commentaire en forme de discours sur le *cantique des cantiques*, où l'on trouve une onction qui pénetre le cœur de ceux qui s'y appliquent. Il paroît surprenant qu'un homme qui est entré si jeune dans la solitude, & qui en a été tiré de si bonne heure, pour n'y rentrer que par intervalles, ait pu tant écrire & si solidement. Mais Dieu avoit donné à St. *Bernard* un esprit excellent, & un recueillement si profond, qu'il méditoit même toujours au milieu même des plus grandes agitations. Le style de cet illustre docteur est vif, noble & serré : ses pensées sublimes ; son discours agréable. Il est également plein de force & d'onction ; il a conservé la maniere dont les saints peres ont écrit, & ne s'est point servi de la méthode des scholastiques & des controversistes de son temps. Il sait donner de louanges sans flatter, & dire des vérités sans offenser. Sa science n'est pas une érudition curieuse, mais une doctrine utile au salut. Il est si plein de l'écriture-sainte, qu'il n'y a presque point de période où il n'emploie ses expressions. St. *Ambroise* & St. *Augustin* sont ceux des peres qu'il a le plus suivis, & qu'il regarde comme deux colonnes auxquelles il est invariablement attachés.

§ II.

Edition des Ouvrages de St. Bernard.

Il n'y a aucun pere de l'église dont les ouvrages aient été plus souvent imprimés que ceux de St. *Bernard*. Quoique l'imprimerie n'ait été inventée que vers le milieu du quinzieme siecle, néanmoins à la fin de ce même siecle on en avoit déjà imprimé différentes parties à Mayence, à Rouen, à Bruxelles, à Bresse, à Paris. Dans le siecle dernier, *Horstius*, curé de Cologne, s'appliqua à donner une édition exacte des ouvrages de St. *Bernard* ; & après y avoir apporté tous ses soins pendant un temps considérable, il la fit imprimer l'an 1641. Cette édition fût reçue avec applaudissement & réimprimée en plusieurs endroits. Cependant, *Horstius* ayant encore laissé dans le texte plusieurs fautes qui se pouvoient corriger avec le secours des manuscrits, le pere *Chantelou*, Bénédictin, de la congrégation de St. *Maur*, entreprit de revoir l'édition d'*Horstius*, & donna au public les sermons du temps & des saints, corrigés en plusieurs endroits. Ce pere étant mort avant

avant que d'avoir pu revoir les autres ouvrages de St. *Bernard*, le pere *Mabillon* fut choisi pour ce travail, & les fit paroître l'an 1666 en grands & en petits volumes dans l'ordre de l'édition d'*Horstius*, revus & corrigés sur plusieurs manuscrits. Mais comme cette édition est le premier ouvrage de ce savant Bénédictin, & qu'il avoit depuis fait plusieurs nouvelles découvertes sur les œuvres de St. *Bernard*, il en donna une seconde, imprimée à Paris en deux volumes *in-folio* l'an 1690. Cette édition, dans laquelle les ouvrages sont dans un ordre nouveau, est enrichie de belles préfaces, d'un grand nombre de notes au bas des pages, & de notes plus étendues à la fin du premier volume. Ce premier volume contient tous les ouvrages qui sont véritablement de St. *Bernard*, & il est divisé en quatre parties. La premiere contient les lettres; la seconde les traités; la troisieme les sermons pour toute l'année, sur les fêtes des saints & sur diverses matieres. Ils ne sont pas moins travaillés que ses autres ouvrages; ils sont pleins de pensées vives & solides, très-propres à toucher le cœur. Il les a presque tous prêchés à ses religieux, auxquels il faisoit ordinairement tous les jours des exhortations. Le pere *Mabillon* fait voir dans sa préface, que quoiqu'il pût y avoir parmi ses religieux des freres convers qui n'entendissent point le latin, néanmoins la plupart de ces sermons ont été récités en latin, comme leur style le fait assez connoître. Il avoue qu'il a aussi quelquefois prêché en langue romance ou vulgaire, en faveur de ceux qui n'entendoient point le latin. Enfin, la quatrieme partie du premier volume des œuvres de St. *Bernard*, contient ses sermons sur le cantique des cantiques. Le second volume renferme tous les ouvrages qui ont été attribués à St. *Bernard*, quoiqu'ils ne soient pas de lui. Le savant éditeur a mis aussi dans ce volume les cinq livres de la vie de St. *Bernard*, qui sont suivis de l'histoire de ses miracles, & d'autres pieces également importantes & curieuses. Après avoir donné une idée générale des écrits de St. *Bernard*, nous croyons devoir en rapporter quelques extraits. Ces échantillons feront juger combien ils sont intéressans, & combien l'on est heureux de pouvoir se nourrir d'une doctrine si salutaire.

§ III.

L'apologie, qui est adressée à *Guillaume*, abbé de St. *Thierry* près de Rheims, est divisée en deux parties. Dans la premiere, St. *Bernard* proteste que lui & ses moines de Cîteaux sont très-éloignés de blâmer aucun ordre religieux, & qu'ils seroient les plus malheureux de tous les hommes, si sous un habit méprisable ils cachoient l'orgueil & le mépris des autres. Il loue l'ordre de Cluni, & marque quelques religieux qu'il a empêché de le quitter, pour passer à celui de Cîteaux. Il prouve que la variété des ordres religieux ne doit point altérer la charité, & blâme ceux de son ordre qui parloient mal des moines de Cluni. Dans la se-

conde partie de cette apologie, il expose ce qu'il trouve de répréhensible dans les pratiques de Cluni. » Je ne crains point, » dit-il, de choquer ceux qui aiment cet ordre, puisque je n'en » blâme que les abus. J'admire comment des moines peuvent » aimer tant de superfluité dans les repas, & tant de magnifi- » cence dans les bâtimens. On en voit qui pendant leur long » repas ne tiennent que des discours frivoles, au lieu de s'en- » tretenir de choses édifiantes. L'on y sert une multitude de mets » & quantité de gros poissons, pour se dédommager de l'absti- » nence de la viande. J'ai vu un abbé qui avoit plus de soixante » chevaux. Vous les prendriez pour des seigneurs & des gouver- » neurs de provinces, plutôt que pour des pasteurs & des peres » spirituels. Ils cherchent même, ajoute le saint docteur, des » étoffes fines pour se faire des habits, ensorte que de la même » piece on taille un manteau pour un chevalier & un froc pour un » moine. « Il vient ensuite à la magnificence des églises qu'il blâme. *Pierre* le Vénérable répondit d'une maniere satisfaisante aux reproches de St. *Bernard*. (Voyez son article dans l'*histoire* de dom *Ceillier*.)

§ IV.

Henri, archevêque de Sens, s'appliquoit peu à ses devoirs de pasteur au commencement de son épiscopat. Les évêques de Meaux & de Chartres, ses suffragans, lui donnerent des avis salutaires dont il profita. Il pria St. *Bernard* de lui écrire quelque chose sur les devoirs des évêques, & ce fut pour le satisfaire que le St. docteur lui adressa son traité sur cette matiere. Il commence par montrer les dangers auxquels les évêques sont exposés. Ensuite il exhorte l'archevêque à honorer son ministere, non par l'éclat des habits & des bâtimens, mais par les vertus & par les bonnes œuvres. » Les pauvres n'auroient-ils pas sujet de se plaindre, si » vous employez pour le luxe, des revenus destinés à les nourrir? Parlant ensuite de l'ambition qui dominoit dans le clergé, il dit: » On a honte maintenant dans l'église, d'être dans les derniers » degrés de la cléricature, & chacun voudroit monter aux places » les plus éminentes. Ceux que l'on éleve aux premieres dignités » ne sont que des enfans, dont la noblesse fait le mérite, & ce » sont eux qui commandent aux prêtres. On court de toutes parts » aux bénéfices à charge d'ames, & on les regarde comme un » établissement où l'on peut vivre en repos. Ceux qui en sont » chargés, bien loin de gémir sous un poids si accablant, ne » cherchent qu'à se charger davantage, sans craindre les périls » auxquels ils sont exposés, tant est grand leur aveuglement. » Celui qui aura obtenu un évêché sera-il content? Non. Il » voudra être archevêque, & peut-être encore ira-t-il ensuite à » Rome solliciter à grands frais des amitiés utiles à ses intérêts. » D'autres qui ont des provinces entieres dans leur diocese, re- » cherchent de vieux titres, pour soumettre des villes voisines à

» leur juriſdiction : ils vont à Rome pour ce ſujet, &, ce qui eſt » plus déplorable, ils y trouvent de la protection. Ce n'eſt point, » au reſte, que les Romains s'embarraſſent des événemens des » affaires, mais c'eſt qu'ils aiment à recevoir de l'argent. J'en parle » ouvertement, parce qu'ils ne s'en cachent pas eux-mêmes.

§ V.

St. *Bernard* parlant un jour en public, & reconnoiſſant qu'il étoit redevable à la grace de Dieu, de l'avoir prévenu dans le bien, & de lui avoir fait faire du progrès, un des aſſiſtans lui dit : *Quelle récompenſe eſpérez-vous, ſi c'eſt Dieu qui fait tout ?* Ce fut pour répondre à cette queſtion que St. *Bernard* adreſſa à *Guillaume* de St. *Thierry*, le traité de *la grace* & du *libre arbitre*. » La liberté, dit-il, eſt eſſentielle à la volonté, & où il y a » néceſſité, il n'y a point de liberté, ni par conſéquent de mé- » rite. Il y a trois ſortes de liberté, la liberté naturelle que nous » avons reçue par la création & qui nous exempte de néceſſité : » la liberté de grace que nous recevons par la régénération & qui » nous délivre du péché : la liberté de gloire qui nous eſt réſervée » dans le ciel, & qui nous affranchira de toute miſere. La liberté » naturelle demeure en nous comme captive, ſi elle eſt ſeule : » car c'eſt la grace qui nous fait goûter le bien, c'eſt elle qui nous » le fait vouloir. Le libre arbitre a pu tomber lui-même ; mais il » n'a pu ſe relever. La grace ne nuit point à la liberté ; quoique » Dieu nous attire, il ne nous ſauve pas malgré nous, mais c'eſt » en nous faiſant vouloir le bien. Il en eſt de même de la concu- » piſcence. Elle ne nous contraint pas au mal, & l'homme de- » meure libre au milieu des plus violentes tentations.

§ VI.

I. La converſion de *Suger*, abbé de St. *Denis*, fut l'occaſion d'une grande lettre que lui écrivit St. *Bernard* pour l'en féliciter. Il y parle avec une ſainte liberté du ſcandale qu'avoit cauſé dans l'égliſe, le faſte & la vie toute mondaine de cet abbé. Il le loue de ne s'être pas contenté de ſe réformer lui-même, mais d'avoir auſſi travaillé à rétablir la régularité dans ſon monaſtere, qui étoit tombé dans un extrême relâchement. » Cette maiſon, dit » St. *Bernard*, ſervoit aux affaires de la cour & aux armées des » Rois. Le cloître étoit ſouvent environné de gens de guerre, » & quelquefois même les femmes y avoient entrée. A préſent » on y fait de ſaintes lectures, & on y garde un perpétuel ſilence. II. St. *Bernard* écrivit vers l'an 1140 ſa lettre ſi connue touchant la fête de la conception de la Ste. Vierge, récemment introduite chez les chanoines de Lyon. Il commence par l'éloge de cette égliſe, & après pluſieurs raiſons il dit : » Ce ſeroit ôter à » J. C. ſa prérogative ſinguliere, en la donnant auſſi à ſa mere,

» & par conſéquent ce ſeroit diminuer la gloire de la Vierge, au » lieu de l'augmenter. Le privilege d'être conçu ſans péché a été » réſervé à celui-là ſeul qui devoit ſanctifier tous les autres. « Le St. docteur termine cette lettre en diſant, qu'il ſoumet ſon jugement à celui de l'égliſe romaine, ſur cette queſtion & les autres de cette nature.

§ VII.

St. *Bernard* entreprit les livres de la conſidération, pour l'édification & la conſolation du pape *Eugene*, qu'il avoit toujours tendrement aimé. D'abord il le plaint d'avoir été privé des délices de la vie ſolitaire, & d'avoir été accablé de tant d'occupations. Il lui dit de craindre l'effet funeſte que la multitude des affaires produit, qui eſt la dureté du cœur, qui rend inſenſible aux plus grands maux. Il exhorte donc le Pape à ſe moins livrer aux ſoins extérieurs, & à donner du temps à la conſidération, c'eſt-à-dire, aux réflexions & à la méditation. Il montre enſuite combien il eſt indigne d'un Pape de juger des affaires temporelles. Il le prouve par l'autorité de St. *Paul*, qui renvoie ces jugemens aux derniers des Chrétiens, & qui dit, que celui qui eſt au ſervice de Dieu ne doit point ſe mêler des affaires ſéculieres. » C'eſt pour juger » les péchés & non pas les biens, que vous avez reçu les clefs » du royaume des cieux : ces choſes baſſes & terreſtres ont leurs » juges, qui ſont les princes & les Rois de la terre. « Dans le ſecond livre, St. *Bernard* définit la *conſidération* une recherche exacte de la vérité, la diſtinguant par-là de la contemplation, qui ſuppoſe une vérité déjà connue. Vous devez, dit-il au Pape, vous conſidérer vous-même, ce qui eſt au-deſſous de vous, ce qui vous environne, & ce qui eſt au-deſſus. Il s'étend ſur les devoirs de l'évêque, qui conſiſtent à arracher & détruire, édifier & planter ; & il les développe avec beaucoup de lumiere. St. *Bernard* dans le troiſieme livre, repréſente au Pape ce qui eſt au-deſſous de lui. C'eſt, dit-il, le monde entier, non pour le poſſéder comme ſeigneur, mais pour y étendre votre ſollicitude paſtorale. » Il n'y a point de poiſon que je craigne tant pour vous, » que la paſſion de dominer. Vous devez porter votre attention, » premiérement ſur les infideles, pour procurer leur converſion ; » ſur les Grecs qui ſont avec nous & n'y ſont pas, à cauſe du » ſchiſme qui les en éloigne ; ſur les erreurs qui gagnent preſque » par-tout ; ſur les Catholiques mêmes, dominés par l'ambition » & par l'avarice. « A l'occaſion de la foule d'étrangers, qui venoient ſolliciter pour les affaires qu'ils avoient à Rome, il parle de l'abus des appellations. C'étoit un effet des fauſſes décretales, qui font regarder comme une tradition apoſtolique, la liberté d'appeller des évêques aux métropolitains & aux primats, & de porter à Rome les affaires les plus difficiles ou les plus importantes. Dans le quatrieme livre, St. *Bernard* propoſe au Pape

pour objet de sa considération ce qui est autour de lui, son clergé, son peuple & ses domestiques. » Votre clergé, dit-il, doit être » parfaitement réglé, puisqu'il doit être la regle & le modele de » tous les autres. A l'égard de votre peuple, tout le monde » connoît le faste & l'insolence des Romains. C'est une nation » accoutumée au tumulte, cruelle, intraitable, qui ne sait se » soumettre que quand elle ne peut résister. Ils sont adroits à » faire le mal, & ne savent faire aucun bien. Ils sont odieux au » ciel & à la terre, impies envers Dieu, séditieux entr'eux, » jaloux à l'égard de leurs voisins, cruels envers les étrangers. » Ils n'aiment personne, & personne aussi ne peut les souffrir; » font de magnifiques promesses & n'en tiennent aucune; ils sont » flatteurs, traitres, avares & dissimulés. « Dans le cinquieme livre de la considération, il traite de ce qui est au-dessus de nous, & donne au pape *Eugene* des sujets de méditations sublimes, sur les anges, sur l'essence divine, & sur les mysteres de la Trinité & de l'incarnation.

§ VIII.

St. *Bernard* a composé quatre-vingt-six *sermons* sur le *cantique des cantiques*, dont il explique les deux premiers chapitres, & le premier verset du troisieme. Le saint docteur commença ces sermons pendant l'avent de l'année 1135. Ils furent continués les deux années suivantes, interrompus ensuite par le voyage qu'il fit en Italie pour l'extinction du schisme, & enfin repris à différentes occasions. Il prononçoit ces discours le matin avant la Messe, ou le travail des mains; & quelquefois aussi le soir en présence des religieux de Clairvaux, & des novices, mais au nom des freres convers. Après qu'il s'étoit rempli de la méditation du texte sacré, il parloit en s'abandonnant à l'esprit de Dieu, ajoutant sur le champ ce qui lui étoit ordonné, & ce qu'il voyoit être utile à ses freres. Cet ouvrage est un des plus importans de ceux que nous avons de ce saint docteur. Sa méthode dans l'explication du *cantique des cantiques*, consiste à considérer d'abord la teneur du texte, les emblêmes qui s'y présentent, la suite & la liaison du discours. Delà St. *Bernard* s'éleve au sens prophétique & au sens moral. Car il mêle sans cesse ces deux sens, traitant l'un & l'autre avec une élévation, & une variété d'instructions qui surprend. Le sens prophétique regarde l'église dans ses divers états, sur-tout les premiers temps où elle se formoit au milieu de la synagogue, & où elle s'étendoit parmi les Gentils. Le sens moral a rapport à chaque ame en particulier, & à l'amour éternel & tout gratuit que Dieu a pour elle, & qui devient la source de celui qu'elle a pour Dieu. Les dogmes importans de la grace efficace & de la prédestination gratuite, sont montrés avec sublimité & énergie. La confiance qu'inspire la charité, les chastes délices de l'al-

liance spirituelle, la sainte liberté d'une ame qui aime son Dieu, sont décrites avec les plus vives couleurs. C'est un cœur embrasé, qui parle de ce qu'il éprouve & de ce qu'il sent. » O » homme! qu'as-tu jamais éprouvé de plus ravissant dans les ami- » tiés humaines, que ce que l'écriture te dévoile ici du cœur » du Très-Haut? Tu ne peux avoir aucun doute. Celui qui te » parle n'est autre que l'esprit qui sonde les profondeurs de » Dieu. C'est l'esprit de vérité, l'esprit de Dieu même, qui ne » peut ni ignorer ce qui est en Dieu, ni annoncer autre chose » que ce qu'il avoit en lui. Je ne puis, mes freres, retenir mes » transports, quand je vois la Majesté souveraine s'abaisser jus- » qu'à notre foiblesse, avec une familiarité si remplie de char- » mes, s'unir par des liens sacrés à une ame condamnée aux » miseres d'un triste exil, & avoir pour elle l'ardent amour du » plus tendre époux. Que ne goûtera pas dans le ciel cette » ame, qui dès cette vie est honorée d'une si grande bonté de » la part de son Seigneur; qui est portée entre les bras de Dieu; » cachée dans son sein; gardée avec une vigilance qui ne per- » met à personne d'interrompre un sommeil dont l'ame bien- » aimée doit marquer la fin, en se réveillant elle-même? « Ce trait qui est choisi entre mille autres, peut faire juger de l'abondante moisson qu'il y auroit à recueillir dans ces sermons de St. *Bernard*. Ils sont un morceau presque unique dans toute la tradition, pour le développement des mysteres du saint amour. Voyez la vie de St. *Bernard* par M. de *Villefore*, in-4°.

IV. BERNARD, trésorier de Compostelle en Espagne sa patrie, florissoit vers l'an 1250. Sa grande connoissance du droit & son expérience dans les affaires ecclésiastiques le rendirent cher au pape *Innocent IV*, qui le fit son chapelain. Nous avons de lui la troisieme compilation des décretales; & un recueil de questions sur tous les cinq livres de cette collection.

BERNARDIN, (*St.*) naquit en 1380 à Massa, ville de Toscane. Ayant perdu son pere & sa mere dans son enfance, il fut élevé par une de ses tantes jusqu'à l'âge de treize ans. Ses parens le firent alors venir à Sienne, où il étudia la grammaire sous *Onuphre*, & la philosophie sous *Jean* de Spolette. Il fit paroître dès sa plus tendre jeunesse beaucoup de piété. Après ses études de philosophie, il entra dans une confrairie de l'hôpital de la Scala à Sienne, où il servit les pestiférés avec beaucoup de courage pendant la contagion qui arriva l'an 1400. Deux ans après il fit profession de la regle de St. *François*, étant âgé de vingt-deux ans. Il fut dans la suite un zélé prédicateur, & réforma un très-grand nombre de monasteres de son ordre. Son humilité lui fit refuser plusieurs évêchés. Ses ennemis l'accuserent d'avoir avancé dans ses sermons plusieurs propositions répréhensibles. Mais le pape *Martin V* devant qui il comparut, le jugea très-catholique, & ferma la bouche à ses adversaires. Il mourut à Aquila, ville de la Bruzze, le 20 de mai 1444. Il a composé

plusieurs ouvrages, qui sont en quatre tomes, sur des sujets de morale & de piété. Dans le siecle dernier on en a fait à Paris une édition en deux volumes *in-folio*. Le pape *Eugene IV* qui avoit connu *Bernardin* à Ferrare, à Rome & à Florence, & qui étoit persuadé de sa sainteté, commença les informations nécessaires pour sa canonisation. *Nicolas V* fit continuer les procédures par *Jean* de *Capistran*, & le canonisa solemnellement le jour de la Pentecôte 1450. L'éditeur des ouvrages de St. *Bernardin* est le pere *Jean* de la *Haye*, qui le publia en 1636.

I. BERNON ou BERNO, abbé de Cluni, vivoit dans le dixieme siecle. Quelques auteurs ont cru qu'il étoit fils du comte de Bourgogne, mais il seroit difficile de le prouver. Il embrassa de bonne heure la vie monastique, & fonda de ses biens le monastere de Gigni dans le diocese de Lyon. Il réforma celui de la Beaume en Bourgogne, & il les gouvernoit l'un & l'autre à la fin du neuvieme siecle. Le comte *Guillaume* duc d'Aquitaine, ayant fondé le monastere de *Cluni*, *Bernon* en fut le premier abbé. Il n'y mit d'abord que douze moines, à l'exemple de St. *Benoît*, qui n'en mettoit que douze dans chaque monastere. Il choisit pour l'aider à la fondation de Cluni, *Hugues* qu'il tira du monastere de St. *Martin* d'Autun, qui venoit d'être rétabli par des moines qui avoient embrassé la réforme de St. *Benoît* d'Aniane. *Bernon* se voyant près de sa fin appella les évêques voisins, en présence desquels il se dépossa de toute supériorité, reconnoissant avec larmes qu'il en avoit toujours été indigne. Pour ne pas laisser les abbayes qu'il gouvernoit, exposées à l'usurpation des seigneurs, il les partagea du consentement des moines à deux de ses disciples, *Vidon* son parent, & *Odon* en qui il avoit beaucoup de confiance. Il mourut l'an 927. On voit par le partage qu'il fit de ses monasteres, qu'il ne pensoit point à former un corps de congrégation; & c'est *Odon* qui a proprement commencé celle qui porte le nom de Cluni. Nous avons quelques écrits de ce saint, mais ils sont de peu d'importance.

II. BERNON, abbé de Richenow, fut moine de St. *Benoît* sur Loire, où il étoit encore en 999. De ce monastere il passa à l'abbaye de Prom, au diocese de Treves, apparemment pour y enseigner. Le roi St. *Henri* ayant été informé de son mérite, le fit élire en 1008 abbé de Richenow. Il accompagna ce prince dans son voyage d'Italie en 1013. Le pape *Jean XIX*, dont il fut connu avantageusement, lui accorda le privilege d'user des ornemens pontificaux dans la célébration des saints mysteres. C'est le premier exemple d'une semblable grace. Warmane, évêque de Constance, le regardant comme une usurpation sur les droits de sa dignité, en porta ses plaintes à l'Empereur; & l'un & l'autre presserent si vivement *Bernon*, qu'il fut obligé de leur remettre son privilege, & on le brula en plein synode. *Bernon* mourut l'an 1048. Ses ouvrages sont, I. Un traité de *officio Missæ*,

que nous avons dans le tome dix-huitieme de la *bibliotheque des peres*. II. Un autre sur la durée de l'avent & sur le jour auquel il doit commencer, dans le tome quatrieme des *anecdotes* de dom *Bernard Pez*. III. Un autre, *de musicâ seu tonis*, aussi dans le tome quatrieme de l'ouvrage cité. IV. Un autre, *de consonâ tonorum diversitate*. V. Plusieurs lettres. VI. Quelques *sermons*, &c. Ces différens ouvrages ne sont pas d'un mérite supérieur; mais on y trouve des choses utiles pour la connoissance de la discipline de son temps.

BERRUYER, (*Isaac-Joseph*) vit le jour à Rouen d'une famille noble en 1681. Il fut élevé chez les Jésuites, & il donna de grandes espérances. On le revêtit de l'habit de la société, & après avoir professé long-temps les belles-lettres, il se retira à la maison professe de Paris; c'est-là qu'il composa ses principaux ouvrages. Les plus connus sont, I. *Histoire du peuple de Dieu, depuis son origine jusqu'à la naissance du Messie*, in-12, 10 vol. 1729, *in*-4°, 8 vol. 1738. L'auteur avoit été disciple du pere *Hardouin*, dont on connoît les doctes extravagances. L'*histoire du peuple de Dieu porte* d'un bout à l'autre sur les systêmes absurdes de son maître. Ce livre en paroissant eut le sort de toutes les nouveautés, qui piquent par leur singularité & leur hardiesse. Tout frappa les curieux dans cet ouvrage; une chronologie nouvelle & condamnée qu'on y embrasse; des morceaux isolés qu'on y rapproche & qu'on réduit en corps d'histoire; une érudition profonde & légere qu'on y seme avec choix; la richesse & la douceur du style. L'auteur seroit un des plus agréables historiens de la nation, s'il étoit moins diffus, plus circonspect dans ses termes; s'il avoit moins employé d'expressions qu'il croyoit naturelles & dont l'usage du monde lui auroit fait sentir l'indécence; s'il eut moins recherché l'esprit & les agrémens; si son coloris eut toujours répondu à la dignité de la matiere. Le pere de *Tournemine* Jésuite, anti-harduiniste, s'éleva contre ce roman sacré; il publia des observations qui renferment une critique vive des peintures indécentes dont cet ouvrage est rempli. Celles des amours des partriarches, de la passion effrénée de la femme de *Putiphar*, de la coquetterie de *Judith* & des propositions brusques que lui fait *Holopherne*, du crime épouvantable d'*Onan*, de la facilité avec laquelle *Rachel* cede *Lia* à *Jacob* pour une nuit, y sont relevées comme étant toutes des écueils pour l'innocence. Outre les expressions libres dont cette histoire fourmilloit, il y en a beaucoup d'autres répréhensibles; par exemple, celle-ci: *Après une éternité toute entiere, Dieu créa le monde*; comme si une éternité pouvoit finir..... *A l'air aisé dont Dieu faisoit des miracles, on voyoit bien qu'ils couloient de source.... Le mal alloit toujours croissant, à la honte du Seigneur Dieu.... Les aventures des patriarches..... Après une telle aventure*, & mille autres, dont la premiere édition étoit remplie. Le pere *Tournemine* ne fut pas le seul qui s'éleva contre

contre le pere *Berruyer*, ſon livre fut condamné en 1731 par M. *Colbert*, évêque de Montpellier, à Rome 1734 & en 1757, & ſupprimé par arrêt du parlement le 9 avril 1756. II. *Hiſtoire du peuple de Dieu, depuis la naiſſance du Meſſie, juſqu'à la fin de la Synagogue*, par le même, *in*-12, 8 vol. 1754, & *in*-4° 4 vol. Cet ouvrage eſt ſemblable au premier pour le plan, le ſyſtême & l'audace; mais qu'il eſt différent pour tout le reſte! On y cherche en vain les graces & l'élégance, l'élévation & la chaleur du ſtyle. Le texte y eſt noyé dans un fatras de réflexions communes, dans un verbiage froid, entortillé, moins fleuri que précieux. La Vierge y dit que *c'eſt bien de l'honneur à elle d'etre déſignée mere d'un Dieu:* Le Sauveur y fait aſſaut d'eſprit avec la Samaritaine. Ce qu'il y a de mieux dans le livre, c'eſt la maniere dont tout eſt ramené à la venue du Meſſie. Le défaut de vie & de coloris, qu'on réproche à cette ſeconde partie, n'en diminua pas le ſuccès; mais elle fut proſcrite comme la premiere. *Benoit XIV* la condamna par un bref du 17 février 1758, comme contenant des propoſitions reſpectivement fauſſes, téméraires, ſcandaleuſes, favorables à l'héréſie & en approchant. Le Pape régnant, *Clement XIII*, lui-même l'a foudroyée par un autre bref. Sa Sainteté dit que l'auteur a mis le comble au ſcandale. III. *Hiſtoire du peuple de Dieu, 3me. partie, ou paraphraſe des épitres des Apôtres*, in-12, 3 vol. 1758, & *in*-4°. 2 vol. Cette troiſieme partie moins romaneſque que les autres, parce que l'auteur ſe borne à paraphraſer les épitres des Apôtres, eſt auſſi dangereuſe & *Clement XIII* l'a anathématiſée. Le pere *Berruyer* publia divers écrits pour ſa défenſe; mais ils ne lui ont pas ſurvécu. Ce Jéſuite mourut en 1758 à 77 ans. C'étoit un homme d'un eſprit vif, & d'une imagination agréable, mais trop prévenu de ſes talens & de ſes ſyſtêmes. Il ſe rétracta cependant, & nous croyons ſa ſoumiſſion ſincere, quoique le nouvelliſte eccléſiaſtique & ſes partiſans paroiſſent en douter. Le parlement de Paris, qui condamna ſes livres à être brulés, l'ayant mandé pour être entendu, il feignit une indiſpoſition qui lui épargna l'humiliation qu'il avoit méritée. La cour uſant d'indulgence, ſe contenta d'une déclaration tournée avec eſprit, dans laquelle il n'y a aucune rétractation préciſe.

BERTRAND, (*Pierre*) né à Annonai en Vivarais, ſavant canoniſte. Il enſeigna le droit avec réputation, fut élevé à l'évêché de Nevers, & obtint enſuite le ſiege d'Autun. Le pape *Jean XXII* l'honora de la pourpre, en reconnoiſſance de ce qu'il avoit défendu les prétentions du clergé, en répondant à *Pierre de Cugnieres*. Les juges ſéculiers ſe plaignoient que la juriſdiction eccléſiaſtique étoit trop étendue, & qu'elle étoit contraire à celle du ſouverain. Le roi *Philippe* de Valois, voulant décider une affaire qui pouvoit avoir des ſuites très-fâcheuſes, aſſembla les prélats & les barons du royaume. *Pierre de Cugnieres*, avocat du Roi, parla pour les ſéculiers; & l'évêque d'Autun défendit

ſi bien les droits du clergé, que le Roi prononça en ſa faveur. Nous avons dans la *bibliotheque des peres*, & ailleurs cette harangue de Pierre *Berrrand*, qui compoſa auſſi un traité *de origine & uſu juriſdictionum*. Ce prélat mourut en 1348 à Avignon, après avoir fait diverſes fondations pieuſes, entr'autres, celle du college d'Autun à Paris.

BERULLE, (*Pierre de*) naquit à Paris en 1575 de Claude de *Berulle*, conſeiller au parlement, & de Louiſe *Seguier*, tante du chancelier du même nom. Après avoir paſſé pluſieurs années dans l'étude des ſaintes lettres & dans l'exercice des bonnes œuvres, il ſe lia avec les plus ſaints perſonnages de ſon ſiecle. Le B. *Céſar* de Bus & S. *François* de Sales lui conſeillerent d'établir en France une congrégation de prêtres, avec leſquels il pût procurer la réformation du ſecond ordre du clergé. Pour y réuſſir, M. de *Berulle* s'aſſocia cinq prêtres ſavans & vertueux, *Jean Bence*, *François Bourgoin*, depuis général, *Paul Metezeau*, *Antoine Berard* & *Guillaume Gibieu*, preſque tous docteurs en théologie de la faculté de Paris. Ils louerent d'abord une maiſon au fauxbourg S. Jacques, appellée l'hôtel du petit Bourbon, qui fut abattu depuis pour faire place aux nouveaux bâtimens du Val-de-Grace. La Reine *Marie de Médicis* favoriſa de tout ſon pouvoir ce nouvel établiſſement, & l'autoriſa par des lettres patentes du Roi, vérifiées au parlement en 1612. Voyant deux ans après le progrès de cet inſtitut, elle en ſollicita conjointement avec l'évêque de Paris, l'approbation du St. Siege qui la lui accorda. Comme la réputation du P. de *Berulle* augmentoit tous les jours, il fut appellé à la cour & employé par le Roi en pluſieurs négociations délicates. Quand la Reine mere, mécontente, ſe fut retirée à Angoulême, il eut ordre de l'aller trouver, & il réuſſit à lui perſuader de retourner à la cour, & de ſe réconcilier avec le Roi ſon fils. Il fut envoyé à Rome peu après, pour ſolliciter auprès du pape *Urbain VIII* la diſpenſe du mariage d'*Henriette* de France, ſœur de *Louis XIII*, avec *Charles*, prince de Galles, depuis roi d'Angleterre. Après l'avoir obtenu, il accompagna en Angleterre la jeune Princeſſe, à qui le Roi l'avoit donné pour ſon principal conſeiller. A ſon retour, il perſuada au Roi de tourner ſes armes contre les Huguenots, & l'on attribua à ſes conſeils le ſiege de la Rochelle. *Louis XIII* voulant récompenſer les ſervices du P. de *Berulle*, demanda pour lui le chapeau de cardinal au pape *Urbain*, qui l'accorda d'autant plus volontiers, qu'il connoiſſoit par lui-même le mérite du ſujet. Mais le nouveau cardinal ne jouit pas long-temps de cette dignité. Il mourut en diſant la Meſſe le 2 octobre 1629, deux ans après ſa promotion. Après la mort du cardinal de *Berulle*, le P. de *Condren* fut élu général de l'Oratoire, & celui-ci a eu pour ſucceſſeurs les peres *Bourgoin*, *Senault*, de *Sainte Marthe*, de la *Tour*, & la *Valette* qui eſt aujourd'hui chef de cette congrégation. Elle eſt compoſée d'environ quatre-vingts maiſons, ſoit ſémi-

naires, soit colleges ou communautés particulieres, sous un général perpétuel. Le cardinal de *Berulle* avoit composé un assez grand nombre d'ouvrages de spiritualité & de théologie, & en particulier sur les matieres controversées entre les hérétiques & les catholiques : il en avoit publié lui-même une partie. On a rassemblé ses écrits après sa mort. Les peres *Bourgoin* & *Gibieu* en donnerent une premiere édition en 1644, *in-fol.* Le premier y joignit un abrégé de la vie de l'illustre auteur. L'empressement avec lequel on reçut ce recueil, obligea d'en donner une seconde édition en 1657, & celle-ci a été suivie d'une troisieme faite pareillement à Paris & dans le même format que les précédentes, qui sont *in-fol.*

BESOIGNE, (*Jerôme*) s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude de l'écriture-sainte & de la théologie. Ayant été décoré du bonnet de docteur de Sorbonne, il fit honneur à cette compagnie par une conduite exemplaire & par ses lumieres sur les sciences ecclésiastiques. Il mourut en 1763 à 77 ans. L'auteur du *dictionnaire des livres jansénistes* doute qu'il fût catholique, parce qu'il loue trop, selon lui, MM. *Nicole* & *Duguet*, qu'il appelle les *chefs des Philistins*; mais on sent combien un tel emportement est odieux & ridicule. Le même auteur trouve beaucoup de rigorisme dans les ouvrages de l'abbé *Besoigne*. Les principaux sont, I. *Principes de la perfection chrétienne*, 1748, *in-12*. Cet ouvrage est solide & peut beaucoup servir à ceux qui veulent avancer dans le chemin du salut. II. *Principes de la penitence & de la conversion, ou vie des pénitens*, 1762, *in-12*. III. *Principes de la justice chrétienne, ou vie des justes*, 1762, *in-12*. IV. *Concorde des livres de la sagesse*, 1737, *in-12*. V. Plusieurs ouvrages sur les affaires du temps. Ces différentes productions, à l'exception de celles du numéro dernier, méritent d'être lues par les gens de bien.

BESSARION, cardinal, patriarche de Constantinople & archevêque de Nicée, étoit de Trébisonde. Il eut pour maître *George Gemiste Plethon*, l'un des plus savans hommes de son temps sous lequel il fit de grands progrès dans les sciences. Ayant pris l'habit de religieux de St. *Basile*, il fut fait archevêque de Nicée, pour lui donner plus d'autorité dans les conférences que les Grecs devoient avoir avec les Latins. Il parla avec beaucoup d'éloquence dans le concile de Florence. Après avoir disputé pour les Grecs, il goûta les raisons des Latins, & fut le principal promoteur de l'union. Comme son opposition pour le schisme l'avoit rendu odieux à la plûpart des Grecs, il resta en Italie, fut fait cardinal en 1439, & honora cette dignité par sa science, par sa sagesse & par sa piété. Il auroit été élevé sur le St. Siege sans les intrigues de quelques cardinaux. Il ne fit rien pour se les rendre favorables. Il étoit d'autant plus digne d'être Pape, qu'il desiroit moins de le devenir. Il mourut l'an 1472 âgé de 77 ans, au retour de sa légation en France. Sa maison étoit la retraite des savans, & l'on y voyoit ordinairement

Argyrophile, *Théodore* de Gaze, *Gemiſte*, *Philelphe*, *Blondus*, *Poggio*, *Laurent Valla*, *Andronic*, *Platine*, *Dominitius*, & divers autres, dont il fut l'ami particulier & le protecteur. Il avoit une très-belle bibliotheque, qu'il avoit enrichie de divers livres grecs, & on aſſure qu'il en acheta pour trente mille écus. C'eſt cette même bibliotheque de laquelle il fit préſent au ſenat de Veniſe, & que la république conſerve. Les ouvrages qui nous reſtent de lui ſont, I. Un *traité* du ſacrement de l'euchariſtie. II. Un *diſcours* dogmatique des cauſes du ſchiſme. III. Un autre de l'union. IV. Un *traité* touchant la proceſſion du *Saint-Eſprit*, pour la défenſe de la définition de Florence. V. Une apologie de *Jean Veccus*, patriarche de Conſtantinople, perſécuté par les Grecs ſchiſmatiques, & quelques autres écrits ſur l'union. On a auſſi de ce cardinal des écrits philoſophiques, qui font connoître qu'il n'étoit pas moins bon philoſophe que théologien.

BESSE, (*Pierre de*) prêtre limouſin, docteur en théologie, cultiva le talent de la chaire & eut des ſuccès inouis. Il fut prédicateur ordinaire de *Henri de Bourbon*, prince de Condé, enſuite de *Louis XIII*, & occupa les premieres chaires de la capitale. Cet orateur mourut en 1639, après avoir publié pluſieurs ſermons ſous le titre de *conceptions théologiques*. I. Le *Carême*, en 2 vol. *in*-8°. II. L'*Avent*, en 2 vol. *in*-8°, Paris 1606. III. Les *Dimanches* de l'année, 2 vol. *in*-8°. IV. Les *fêtes* de l'année & une *octave* du St. ſacrement, en 2 vol. *in*-8°. C'eſt un limouſin, dit-il dans ſon avertiſſement, qui a bâti cet édifice & non pas un courtiſan; ce n'eſt pas un *cicadin*, mais un *rural* qui parle. On s'en apperçoit aſſez; on y trouve une foule de comparaiſons baſſes & indignes de la majeſté de la chaire; la plûpart des expreſſions ont vieilli. Les auteurs profanes y ſont cités avec les peres de l'égliſe; l'érudition y eſt prodiguée & très-ſouvent mal-à-propos.

BESSIN, (*Dom Guillaume*) religieux Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, né à Glos la-Ferriere au dioceſe d'Evreux en 1654, fit profeſſion dans l'abbaye de Jumiege en 1654. Après le cours de ſes études, il profeſſa avec ſuccès la philoſophie & la théologie dans pluſieurs maiſons de ſon ordre. Etant ſous-prieur de Bonnes-Nouvelles de Rouen, il fit imprimer en 1697 ſes réflexions contre le ſyſtême du pere *Lami* de l'Oratoire ſur la Pâque, qui avoit déjà eu pluſieurs adverſaires illuſtres. Le pere *Beſſin* travailla encore à la nouvelle édition des œuvres de St. *Grégoire le Grand*, donnée par le pere de ſainte *Marthe*. Il fit la critique des lettres & les enrichit de notes; mais ſon ouvrage le plus important eſt une nouvelle édition des conciles de Normandie, *in-fol.* déjà fort avancée par dom *Bellaiſe*, mort en 1710. Cette collection eſt importante. L'auteur finit ſa carriere à Rouen en 1726. Sa piété n'étoit pas inférieure à ſon érudition.

BEVERIDGE, (*Guillaume de*) évêque de St. Aſaph en Angle-

terre, mourut en 1708 à 71 ans. Il étoit très-habile dans les langues orientales, & quoiqu'il fût de la religion Anglicane, il eut de grandes relations par lettres avec M. *Bossuet*, évêque de Meaux, de qui il reçut beaucoup d'éclaircissemens pour les ouvrages qu'il composa. Ce sont des instructions sur la chronologie, en deux livres en latin, avec une arithmétique chronologique en deux petits livres. On a imprimé cet ouvrage à Londres, *in*-4° en 1669, & depuis en 1705, sous le titre d'*institutiones chronologicæ*. II. Deux vol. *des canons apostoliques & des anciens conciles reçus dans l'église Anglicane*. III. Un code des canons de la primitive église, justifié & éclairci.

BEUF, (*Jean le*) chanoine de la cathédrale d'Auxerre sa patrie, naquit en 1687. M. de *Vintimille*, archevêque de Paris, l'appella dans cette ville pour travailler à la composition du chant du bréviaire & du missel de Paris. C'est ce qui l'engagea à composer quelque-temps après son *traité historique & pratique du chant ecclésiastique*, qu'il dédia à ce prélat. L'abbé le *Beuf* eut la gloire de remporter sept prix aux académies des belles-lettres de Paris & de Soissons : deux dans la premiere, & cinq dans la seconde. Celle de Paris se l'associa en 1740. Cet académicien avoit un goût particulier pour les voyages. Dès sa plus tendre jeunesse, il parcourut successivement en divers temps presque toutes les provinces du royaume, & fit même dans quelques villes un assez long séjour. Dans le cours de ses voyages, il observa ce qui concernoit toutes les antiquités, & principalement les ecclésiastiques & les rits anciens & nouveaux de chaque église. La relation de ses *voyages* qui est manuscrite, peut former deux volumes *in*-8°. Ce savant mourut en 1760, avec la réputation d'un homme estimable par son érudition, mais peu agréable dans la société. Les ouvrages qu'il a donnés au public sont, I. La *vie de St. Pélerin, premier évêque d'Auxerre*, 1716, in-12. II. *Histoire de la vie de St. Vigile, évêque d'Auxerre*, 1722, in-8°. III. Relation authentique de la conversion de St. *Mamert*, 1722, in-8°. IV. Dissertations sur l'histoire ecclésiastique & civile de Paris, suivies de plusieurs éclaircissemens sur l'histoire de France, 3 vol. *in*-12, 1739, 1741 & 1743. V. Traité historique & pratique sur le chant ecclésiastique, 1741, *in*-8°. VI. *Mémoires sur l'histoire d'Auxerre*, deux vol. *in*-4°, 1743. VII. *Histoire de la ville & de tout le diocèse de Paris*, en 15 vol. *in*-12, commencée à imprimer en 1754. VIII. Plus de 200 mémoires, ou dissertations historiques sur différens sujets de littérature, qui ont été insérés dans les journaux du temps, sans compter tous les mémoires qu'il a lus à l'académie des inscriptions & belles-lettres, & qui sont compris dans les mémoires de cette académie. Tous les écrits de l'abbé le *Beuf* sont remplis de recherches profondes, mais il y a peu d'ordre & encore moins d'agrément. Ce sont plutôt des compilations que des ouvrages.

BEURRIER, (*Paul*) chanoine régulier & ensuite abbé de Ste. *Genevieve*, prêcha avec applaudissement. Nous avons de lui, I. Des

homélies, prônes ou méditations sur les évangiles des dimanches & principales fêtes de l'année, avec une octave du très-saint sacrement, Paris 1668, *in*-8°. II. Des *homélies festives, prônes* ou *méditations* sur toutes les fêtes de l'année, avec les octaves des fêtes de la dédicace d'une eglise, de noël, de l'épiphanie & de l'assomption de Notre-Dame, Paris 1670, *in*-4°. III. La *perpétuité de la foi* & de la religion chrétienne dans les trois états, de la loi de nature, de la loi écrite, de la loi de grace expliquée & prouvée en 200 homélies ou sermons; Paris, *André Prallard*, 1680, in-8°. 2 vol. Quelque bons que soient ces ouvrages, ils n'ont pas encore cette précision, cette justesse, cette pureté qu'ont ceux des célebres prédicateurs qui ont paru depuis. Les anciens mettoient souvent dans leurs discours bien des choses qui nous paroissent aujourd'hui inutiles, superflues, & comme des hors d'œuvres.

BEUVELET, (*Mathieu*) prêtre du séminaire de St. *Nicolas* du Chardonet, est connu particuliérement par des *méditations* sur les principales vérités chrétiennes & ecclésiastiques pour les dimanches, fêtes & autres jours de l'année, & par un manuel pour les ecclésiastiques. Il a laissé un autre ouvrage, qui a été donné au public après sa mort; c'est le *symbole des Apôtres expliqué & divisé en prônes*, Paris, *George Josse*, 1668, *in*-8°. Il est écrit d'un style simple & familier, tel qu'il convient pour ces sortes d'instructions, qui doivent être à portée de tout le monde. Les preuves en sont tirées pour la plupart de l'autorité de l'écriture & des peres de l'église, dont M. *Beuvelet* avoit fait une étude particuliere.

BIANCHINI, (*François*) naquit à Vérone en 1662, d'une famille noble & ancienne. Son goût pour la physique & les mathématiques ne l'empêcha pas de s'attacher à l'érudition. Etant allé à Rome en 1684, le cardinal *Orthoboni* qui connoissoit son mérite, le choisit pour avoir soin de sa riche & nombreuse bibliotheque. Ce trésor donna lieu à celui qui le gardoit de s'enrichir de tout ce que l'antiquité sacrée & profane put lui fournir de plus utile & de plus recherché. Il fut ami de tous les savans de Rome, & admis à leurs plus célebres académies, dans lesquelles il lut de savans discours, dont on en trouve plusieurs dans le journal de Leipsick & ailleurs. Le cardinal *Orthoboni* ayant été élu Pape sous le nom d'*Alexandre VIII*, lui continua son emploi de bibliothécaire & lui conféra un canonicat de Ste. *Marie*, dite la Rotonde. Ce Pontife étant mort, le cardinal *Pierre Orthoboni* son neveu, chargea le savant chanoine de ce qui concerne les matieres des saintes congrégations, & lui donna un canonicat dans l'église de St. *Laurent in damaso*. *Bianchini* fut fort estimé des trois Papes suivans, & fut associé à plusieurs académies. Il mourut en 1729, âgé de 69 ans. Nous avons de lui plusieurs dissertations, une édition d'*Anastase* le *Bibliothécaire* en 3 vol. *in-fol.* enrichis de quantité de notes & de dissertations, de préfaces, de prolégomenes & de variantes, où l'érudition est prodiguée.

BIEL, (*Gabriel*) un des meilleurs scholastiques de son temps,

étoit de Tubinge, dans le duché de Wirtemberg. Il y prit le bonnet de docteur, & y enseigna avec beaucoup de réputation la théologie dans l'université, que le duc *Eberard* y fonda l'an 1477. Il vécut en communauté parmi les clercs réguliers dits de la *vie commune*, fondés par *Gerard* le *Grand*, & il est estimé pour sa science & pour sa piété. Il composa, I. Quatre livres de *commentaires* sur le maître des sentences. II. Une exposition sur le canon de la Messe. III. Divers *sermons*. IV. On lui attribue encore un traité : *De monetarum potestate simul & utilitate*, imprimé à Nuremberg l'an 1542, à Cologne l'an 1574, & à Lyon en 1605. On dit que *Gabriel Biel* mourut en 1495.

BIENVILLE, (*Olivier de*) Jésuite françois, se signala dans sa compagnie par ses talens pour la prédication. Nous avons de lui des *sermons pour l'octave de l'adorable eucharistie*, Paris, Sebastien *Cramoisi*, 1671, *in*-8°. On trouve dans ce vol. huit sermons qui traitent de l'eucharistie considérée comme sacrement, & comme sacrifice.

BIGNE, voyez MARGUARIN DE LA BIGNE.

BIGNON, (*Jerome*) avocat général du parlement de Paris, conseiller d'état, & bibliothécaire du Roi, naquit l'an 1590. Son pere étoit le célebre *Roland Bignon*, qui crut ne devoir confier qu'à soi-même l'éducation d'un fils dont le naturel promettoit infiniment. Sous ce maître habile dans toutes sortes de sciences, le jeune *Bignon* apprit les langues, les humanités, l'éloquence, la philosophie, les mathématiques, l'histoire, la jurisprudence & la théologie. Plein de ces connoissances, il fit part au public des fruits surprenans de ses méditations, dans un âge où les autres enfans ont à peine jetté les premiers fondemens de leurs études. A dix ans il publia sa *chorographie* ou *description de la terre-sainte*, beaucoup plus exacte que toutes celles qui avoient été mises au jour. A treize ans il donna deux traités, l'un des *antiquités romaines*, l'autre de l'*élection des Papes*, matiere assez peu connue dans ce temps-là. Ces derniers ouvrages firent grand bruit parmi les savans, déjà surpris de son coup d'essai. On vit les plus illustres d'entr'eux s'empresser à l'envi d'entrer en commerce avec un jeune homme dont les lumieres égaloient celles d'un vieux savant. Tels furent le fameux *Scaliger*, *Casaubon*, *Grotius*, *Pithou*, de *Thou*, le *Fevre*, le cardinal du *Perron*, de *Sainte-Marthe*, *Marion*, le pere *Sirmond*, & un grand nombre d'autres, qui tenoient le premier rang dans la république des lettres. La réputation de M. *Bignon* alla même jusques dans les cours des souverains. Le pape *Paul V* l'honora des témoignages de sa bienveillance. *Henri* le *Grand*, l'ayant goûté dans quelques conversations, crut devoir le placer en qualité d'enfant d'honneur auprès du Dauphin, qui fut depuis le roi *Louis XIII*. Après la mort de ce prince, il quitta la cour & entreprit un voyage en Italie, où son savoir lui fit plusieurs amis. De retour en France, il devint avocat général du grand conseil en 1620, conseiller d'état, & avocat général du parlement de

Paris en 1626. C'eſt alors que brillerent le plus ſes talens & ſes vertus. Après pluſieurs années de travaux & de ſuccès, il ſe démit de ſa charge, & fut nommé grand maître de la bibliotheque du Roi; mais en 1645, on lui fit reprendre ſa charge d'avocat général, qu'il continua d'exercer avec un applaudiſſement univerſel juſqu'à ſa mort, arrivée le 7 avril 1656 à 66 ans. Nous avons de lui outre les ouvrages cités dans cet article une ſavante édition des *formules* de *Marculfe*, publiée pour la ſeconde fois en 1666 *in*-8°. M. l'abbé *Perau* a donné une vie intéreſſante & bien écrite de *Jerome Bignon*, qu'il faut conſulter pour connoître ce grand magiſtrat. C'eſt un volume *in*-12, qui a paru en 1757 chez *Heriſſant*.

BIGOT, (*Emeric*) né à Rouen en 1626, d'une famille de robe, ne voulut exercer aucun emploi, de peur qu'il ne lui dérobât le temps qu'il vouloit donner à l'étude. Il s'enferma dans la bibliotheque qu'il avoit eu de ſon pere, & qu'il augmenta conſidérablement. Il étoit en rélation avec tous les ſavans de l'Europe, qu'il aidoit de ſes lumieres & de ſes avis, & il contribua ainſi à la perfection de pluſieurs ouvrages. Il voyagea en Angleterre, en Hollande, en Allemagne & en Italie, & mourut à Rouen en 1689 à 64 ans. Sa probité & ſa rare modeſtie lui acquirent l'eſtime des honnêtes gens, & ſa grande connoiſſance des livres celle des ſavans. Nous n'avons de lui qu'une édition de la vie de St. *Chryſoſtôme* écrite par *Pallade*, qu'il trouva à Florence, & dont il donna une verſion eſtimée.

BILLI, (*Jacques de*) né à Guiſe en Picardie, où ſon pere étoit gouverneur ſous *François I*, fit ſes études à Paris & enſuite à Avignon, où il s'appliqua au grec & à l'hébreu. Il y avoit deux ans qu'il étoit dans cette ville, lorſque *Jean* l'un de ſes freres, qui avoit réſolu de ſe faire Chartreux, lui écrivit que ſon deſſein étoit de lui réſigner les deux abbayes qu'il poſſédoit, celle de St. *Michel* en l'Herm & celle de Notre-Dame des Chatelliers. *Jacques* de *Billi* qui avoit déjà l'abbaye de Ferrieres en Anjou, & le prieuré de Tauſſiny en Touraine, eut d'abord le juſte ſcrupule de ſe charger encore de ces deux bénéfices, mais il ne tarda pas à ſuccomber. Ils lui cauſerent dans la ſuite bien des inquiétudes; & il eut beaucoup à ſouffrir dans les guerres civiles, pendant leſquelles l'abbaye de St. *Michel* fut entiérement ruinée. De *Billi* qui étoit venu à Nantes, expoſé lui-même à la fureur du ſoldat, ſe vit contraint de ſortir de cette ville, & de mener pendant quelque-temps une vie errante. Il mourut à Paris chez *Genébrard*, ſon intime ami en 1581, avec une réputation bien méritée, qui ſe ſoutient encore aujourd'hui. Il a donné une très-belle édition de St. *Grégoire* de Nazianze, & en a traduit les œuvres. Sa verſion paſſe pour un modele de traduction parfaite. Il a auſſi traduit les lettres de St. *Iſidore* de Peluſe, & divers ouvrages de St. *Chryſoſtome*, de St. *Baſile*, de St. *Jean Damaſcene*. Il a fait encore d'excellentes remarques ſur les peres grecs. *Jacques* de *Billi* avoit deux freres: *Jean* qui ſe fit Chartreux, qui a fait pluſieurs traductions en françois

françois d'ouvrages spirituels latins ou grecs ; & *Geoffroi*, qui entra dans l'ordre de St. *Benoît*. Il a traduit aussi du latin & de l'espagnol quelques livres de morale.

BINET, (*Etienne*) Jésuite, né à Dijon, fut recteur à Paris & en différentes maisons de sa compagnie pendant près de 40 ans, prêcha beaucoup, & fit un grand nombre d'ouvrages de piété dont il ne reste plus aucun souvenir. Il mourut en 1639 à 71 ans. Son style étoit languissant, son goût faux, & son discernement peu juste ; & ses écrits s'en ressentent.

BINSFELD, (*Pierre*) originaire de Luxembourg, mort de la peste en 1598, étudia à Rome & y prit le bonnet de docteur en théologie. De retour dans les Pays bas, il fut chanoine & grand-vicaire de Treves, & sacré évêque *in partibus*. Nous avons de lui : *Enchiridion theologiæ pastoralis*, qui a été augmenté par *François* du *Bois*, imprimé à Douay en 1630 & en 1636. On a de lui d'autres ouvrages, qui ne méritent pas qu'on en donne un détail particulier.

BIROAT, (*Jacques*) né à Bordeaux, entra dans la compagnie de Jesus & ensuite dans l'ordre de Cluni ; son talent pour la chaire lui fit une réputation étendue. Il devint prieur de Beusslan de l'ordre de Cluni, conseiller & prédicateur du Roi, & mourut vers l'an 1566. Nous avons de lui, I. Des *sermons de l'avent*, sur la condamnation du monde. II. Un autre *avent* sur la pénitence, *in*-8°. III. Sermons pour le *carême*, 2 vol. *in*-8°. IV. Sur les mysteres de notre Seigneur & de la Ste. Vierge, 2 vol. *in*-8°. V. Des *panégyriques des saints*, 3 vol. *in*-8°. VI. Sermons sur quelques *dimanches* de l'année, & autres différens sujets, *in*-8°. VII. Sermons des *vertus*, professions religieuses, & *oraisons funebres*, in-8°, à Paris chez Edme *Couteror*, 1666 & suivantes. Quoiqu'il y ait dans ces sermons bien des expressions à retrancher ou à changer, pour se conformer au langage de nos prédicateurs modernes, il faut cependant convenir qu'il y a beaucoup d'erudition & de solidité. On sent en les lisant, que l'auteur possédoit parfaitement sa théologie, & qu'il devoit se faire admirer par l'abondance de ses pensées, & par la subtilité de ses divisions. Il semble même que ses divisions & subdivisions sont trop étudiées & en trop grand nombre ; car tous ses discours sont divisés en trois parties, & chaque partie est encore divisée en trois membres : ce qui donne un air scholastique à ces ouvrages.

BLAMPIN, (*Thomas*) né à Noyon en Picardie, entra dans la congrégation de St. *Maur*. Il fut chargé de continuer le travail de dom *Delfau* sur les ouvrages de St. *Augustin*, après avoir enseigné la philosophie & la théologie dans sa congrégation. Il avoit les qualités requises pour exécuter cette grande entreprise. Il revit & corrigea les ouvrages de ce pere sur un très-grand nombre d'excellens manuscrits que les Bénédictins avoient fait venir de différentes provinces de l'Europe. Dom *Blampin* sut joindre à la pénétration d'esprit, un jugement exquis, à l'application au travail

beaucoup d'assiduité. On trouve dans toutes ses préfaces & ses notes ce caractere de modestie qui lui étoit naturel. Ayant achevé cet ouvrage qui immortalisera sa mémoire, il demanda à ses supérieurs un lieu de retraite pour ne plus s'occuper qu'aux exercices de piété ; mais il ne le put obtenir, & fut contraint d'accepter le prieuré de St. *Nicaise* de Rheims, puis celui de St. *Remi* de la même ville : & celui de St. *Ouen* de Rouen. En 1708, il fut nommé visiteur de la province de Bourgogne. Il mourut dans l'exercice de cette charge à St. *Benoît* sur Loire, en sa soixante-dixieme année, épuisé par ses grandes austérités.

BLANC, (*Thomas le*) Jésuite de Vitry en Champagne, fit profession en 1634. Après avoir enseigné les humanités & la rhétorique, on le chargea de donner des leçons de la langue hébraïque, & d'expliquer l'écriture-sainte. Il fut aussi recteur de plusieurs colleges, provincial de Champagne, & mourut à Rheims en 1669. Son ame étoit ornée de toutes les vertus chrétiennes & religieuses. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages, qui roulent sur les devoirs des divers états : *le bon valet* ; la bonne servante ; le bon vigneron ; le bon laboureur ; le bon artisan ; le bon riche ; le bon pauvre ; le bon écolier ; le soldat généreux, &c. mais le livre qui lui a fait le plus de réputation, est un ample commentaire sur les pseaumes sous ce titre : *Analysis psalmorum davidicorum*, à Lyon 1665 & 1676, *in-fol.* en 6 vol. & à Cologne en 1681, *in-fol.* dans le même format. L'auteur ne se borne pas à rapporter le sens littéral ; il entre dans tous les sens mystiques des différens commentateurs, & dès-lors on doit être étonné qu'il se soit réduit à 6 vol. *in-fol.*

BLANCHARD, (*Antoine*) prieur & seigneur de St. *Marc-les-Vendome*, étoit de Forcalquier en Provence, & florissoit dans ce siecle. Nous avons de lui des *discours pathétiques sur les matieres les plus importantes & les plus touchantes de la morale chrétienne, tirées de l'écriture-sainte & des écrits des peres de l'église : ouvrage également propre aux ecclésiastiques pour faire des prônes & des exhortations dans les missions & dans les retraites, & aux simples fideles pour leur servir de lecture spirituelle*, en 2 vol. *in-12.* Paris 1730. Cet ouvrage contient 40 discours sur différens sujets ; ils ne sont point divisés, comme ont coutume de l'être les sermons que l'on prononce dans les chaires. C'est un choix de réflexions simples & pieuses, dans lesquelles l'auteur s'est plutôt attaché à l'édification de ses lecteurs, qu'aux regles de l'éloquence.

BLASTARES, (*Mathieu*) moine de l'ordre de St. *Basile*, fit en 1335 un recueil de constitutions ecclésiastiques, accompagnées des loix civiles qu'il réduisit à certain chef suivant l'ordre alphabétique, auquel il donna le nom de *Syntagma*. Le compilateur rapporte plutôt le sens que les paroles des canons & des loix. Il se contente de marquer les endroits où sont les canons qui appartiennent à la matiere. On lui attribue aussi un traité des causes, ou question sur le mariage, imprimé dans le droit grec romain de *Leunclavius*.

BLOIS, voyez BLOSIUS.

BLONDEL, (*Laurent*) né à Paris, fut lié de bonne heure avec les solitaires de Port-Royal, qui lui inspirerent le goût de la piété & des lettres. Après avoir élevé quelques jeunes gens, il se chargea de la direction de l'imprimerie de M. *Despres* chez lequel il commença à demeurer en 1715. Il ne se contenta pas de revoir les manuscrits de cet imprimeur; il travailla à une nouvelle vie de saints qui parut en 1722, à Paris, chez *Despres* & *Desessarts*, in-fol. Le titre de cet ouvrage dont on a fait plusieurs éditions, est: *Les vies des saints pour chaque jour de l'année, tirees des auteurs originaux; avec une priere à la fin de chaque vie, & un martyrologe.* L'auteur mit à la fin une addition, contenant les vies de plusieurs personnes de piété. Il y a douze vies. Il avoit conçu le dessein de donner un recueil beaucoup plus ample en ce genre, & il avoit commencé cet ouvrage; mais il ne poussa point ce travail bien loin. En sortant de chez M. *Despres*, il se retira dans une agréable solitude au dioceſe de Chartres, où il a passé environ douze années. C'est lui qui a fait les pratiques & prieres que l'on a ajoutées à la seconde édition, *in-4°*, des *nouvelles vies des saints* de M. l'abbé *Goujet*, imprimées à Paris chez *Lottin*. *Blondel* mourut chez un de ses amis auprès d'Evreux en 1740. Il avoit une grande connoissance de tout ce qui regarde les liturgies, les regles des ordres religieux, & la bibliographie; & il n'étoit point avare de ses lumieres. Outre sa *vie des saints*, nous avons de cet écrivain les *epitres* & *évangiles des dimanches*, *des fêtes*, &c. avec des courtes explications, &c. II. Des *pensées évangéliques* pour tous les jours de l'année, &c.

BLOSIUS ou DE BLOIS, (*Louis*) de la maison de *Blois* & de *Chatillon*, naquit en 1506, à Donstiene, château du dioceſe de Liege près de Beaumont en Hénault. Il fut élevé auprès du prince *Charles*, qui fut depuis l'empereur *Charles-Quint*. A l'âge de 14 ans, il prit l'habit de religieux Bénédictin dans le monastere de Liessies. Il en devint abbé; & ayant refusé l'archevêché de Cambray, il ne s'occupa que de la réforme de son monastere, & fit même de nouveaux statuts, que le pape *Paul III* approuva en 1545. Il s'appliqua aussi à composer les ouvrages qui nous restent de lui & dont nous avons diverses éditions, avec les notes de *Jacques Frojus* son disciple. Sa vie est à la tête de ses ouvrages. On les a divisés en dix parties ou sections, depuis l'édition qui s'en fit à Anvers en 1633, par les soins des religieux du monastere de Liessies. Ses plus célebres ouvrages sont, I. Le *speculum religiosorum*, que l'on fit imprimer après sa mort, & dont nous avons une excellente traduction par M. de la *Nauze*, sous le titre de *directeur des ames religieuses*, in-12, 1726. II. *Enchiridion parvulorum*, in-8°, *Lovanii* 1549. III. *Theologia mystica*, in-16, *Lugd.* 1580. On a réuni ces deux ouvrages sous ce titre: *Theologia mystica & enchiridion parvulorum*, in-12, *ibid.* 1655. IV. *Fasciculus precum mellifluarum*, in-24, Paris 1641. *Blosius* mourut en 1566 à 59 ans.

BOCHARD, (*Samuel*) ministre de la religion prétendue réformée à Caen, étoit de Rouen où il étoit né en 1599. On assure que dès son enfance, il étoit si habile dans la langue hébraïque, qu'il entendoit non seulement le texte des prophetes, mais encore les commentaires des rabbins. Il apprit ensuite les langues orientales, & fit de grands progrès dans l'étude de l'histoire & de la philosophie. Ayant été fait ministre de Caen, il disputa publiquement contre le pere *Veron*, fameux controversiste. En 1646 il publia son *phaleg* & *chanaan* qui sont les deux parties de sa géographie sacrée, & en 1663 on imprima à Londres son *hierozoicon*, ou histoire des animaux de l'écriture. Ces deux ouvrages remplis d'une érudition presque inconcevable, ont acquis à *Bochart* une réputation qui ne mourra jamais. Le *phaleg* & *chanaan* furent reimprimés en 1674, *in*-4°. Il y traite de la dispersion des peuples causée par la confusion des langues, des colonies & de la langue des Phéniciens. Son mérite le fit considérer, non seulement parmi les personnes de sa communion, mais encore de tous ceux qui font cas du savoir. La reine *Christine* l'appella à sa cour l'an 1652, & elle lui donna des marques de sa bienveillance. De retour en France l'année d'après, il continua ses exercices ordinaires, & fut de l'académie de Caen, qui étoit composée de plusieurs hommes estimables. Il mourut subitement en disputant contre M. *Huet* dans la même académie le lundi seizieme mai 1667, à l'âge de 68 ans. Outre sa géographie sacrée & son histoire des animaux, il a encore composé, I. Un traité des minéraux, des plantes & des pierreries, dont la bible fait mention. II. Un autre du paradis terrestre. III. Des commentaires sur la genese. IV. Un vol. de dissertations. Tout cela a été perdu à quelques fragmens près que l'on a joint à l'édition de sa géographie sacrée, à Leyde en 1692; sa vie est à la tête.

BOCQUILLOT, (*Lazare-André*) naquit à Avalon, d'une famille obscure. Ayant perdu son pere dès l'enfance, il fut élevé par sa mere avec soin. Après avoir fait ses études à Dijon & à Auxerre, il voulut prendre le parti de l'épée, mais sa mere s'y opposa toujours. Elle ne put l'empêcher de s'attacher à M. de *Lointel*, nommé ambassadeur, & de le suivre à Constantinople. De retour en France, il étudia le droit à Bourges. En 1672, il fut reçu avocat au parlement de Dijon; & se livra quelque temps à la corruption du siecle. La grace ayant agi sur son cœur, il fut ordonné prêtre en 1675, & se retira dans la maison que les peres de l'Oratoire ont à Aubervilliers, plus connue sous le nom de *Notre Dame des vertus*. Le célebre *Duguet* y fut son maitre. *Bocquillot* alla ensuite à Paris, où il entendit les meilleurs prédicateurs, & retourna à Avalon, où il fut pourvu de la cure de Chatelux, au diocese d'Autun; mais il fut obligé de la quitter à cause de sa mauvaise santé. S'étant retiré à Port-Royal, il se chargea de faire des instructions aux domestiques. MM. *Hamon* & *Nicole* lui conseillerent de les publier; il en donna d'abord deux vol.

qui contiennent 28 homélies sur les commandemens de Dieu & de l'église; à la fin du deuxieme vol. il y a un catéchisme abrégé. Il publia la même année 30 *homélies* sur les *sacremens*. Ses homélies sur l'*oraison dominicale* & la *salutation angélique*, au nombre de 26, parurent en 1690. Celles sur les *fêtes de quelques saints* & pour les *vêtures* & *professions religieuses*, en 1694. Ses courtes instructions pour l'administration & le bon usage des sacremens, pour la visite des malades & sur quelques cérémonies contenues dans le rituel, en 1697. Ses discours sur les jeux innocens & sur les jeux défendus, en 1702. Ces ouvrages furent imprimés à Paris, & la plupart *in*-8°. Le style en est simple, & l'auteur montre plus d'envie d'instruire que de briller. M. *Bocquillot* donnoit tous ses écrits aux Libraires, sans aucune rétribution, pour que les pauvres pussent les acheter plus facilement. Nous avons encore de lui un vol. *in* 8°, sur la liturgie, qui est plein de recherches curieuses. Ce savant mourut à Avalon en 1628 à 80 ans.

BOECE, étoit un des plus illustres sénateurs de Rome. Pendant que le pape *Jean* étoit à Constantinople, le roi *Théodoric* fit mettre en prison *Boëce* avec *Symmaque* son beau-pere, qui tous deux avoient été consuls. Ils furent accusés de vouloir soutenir la dignité du sénat contre les entreprises de *Théodoric*. *Boëce* étoit fort zélé pour la foi catholique, qu'il défendit par plusieurs écrits. Il en adressa deux au pape *Jean*, alors diacre de l'église de Rome, savoir, un contre *Eutychès* & *Nestorius*, touchant les deux natures & l'unique personne de J. C. L'autre sur cette question de logique : *Si le Pere, le Fils, & le S. Esprit peuvent être affirmés substantiellement de la divinité*. Il adressa à son beau-pere *Symmaque* un autre traité, où il prouve que la Trinité est un seul Dieu & non pas trois Dieux. Il s'étoit fort appliqué à la logique d'*Aristote*, dont il traduisit & expliqua plusieurs traités. L'on prétend qu'il est le premier des latins, qui a appliqué à la théologie la doctrine de ce philosophe. Le plus beau & le plus célebre de ses ouvrages, est la *consolation de la philosophie*, qu'il composa dans sa prison, & où il parle dignement de la providence & de la prescience de Dieu. Il fut arrêté & mis à mort l'an 524, & *Symmaque* peu de temps après lui. *Glareanus* de Bâle, recueillit dans le seizieme siecle tous ses ouvrages; & les fit imprimer l'an 1546. L'abbé *Gervaise*, donna une *histoire de Boëce* en françois avec une analyse de ses ouvrages en 1715, *in*-12. On a souvent publié en particulier la *consolation de la philosophie*, & nous en avons une traduction françoise en vers & en prose par le pere *Regnier*, chanoine régulier de la congrégation de Ste. *Genevieve*, in-12, à Paris. Les ouvrages de *Boëce* sont pleins de termes scholastiques, & son style se ressent de la décadence de la langue latine.

I. BOILEAU, (*Jacques*) frere du fameux satyrique de ce nom, naquit en 1635. Il étudia les humanités avec succès dans le college d'Harcourt, & fit sa philosophie dans celui de Beauvais. Il parut avec éclat sur les bancs de Sorbonne, dont il fut prieur

depuis le mois de mars 1660 jusqu'au même mois de l'année 1661. Il reçut le bonnet de docteur le 22 mai 1662. M. *Gondrin*, archevêque de Sens le fit doyen de son église, & son grand-vicaire ; mais il revint à Paris en 1694, & fut pourvu par le Roi d'un canonicat de la sainte Chapelle de Paris. Il mourut doyen de la faculté de théologie, le 1er. août 1716, dans la 82me année de son âge. L'abbé *Boileau* étoit un homme d'un vertu pure, mais d'un esprit singulier. Nous avons de lui plusieurs ouvrages. Le plus considérable est son traité *in-4°*, *de antiquis & majoribus episcoporum causis*, imprimé à Liege, ou plutôt à Lyon en 1678. Il donna en 1681 un traité, *de sanguine corporis Christi post resurrectionem*, contre le ministre *Allix* ; l'histoire latine de la confession auriculaire contre le ministre *Daillé*, qui parut en 1683 ; & en 1685, un traité de l'adoration de l'eucharistie avec un écrit sur le retranchement de la coupe. En 1686, M. *Boileau* donna au public le texte latin de *Ratramne* sur l'eucharistie, avec une traduction françoise, une préface & des remarques. En 1700 il fit imprimer son histoire des flagellans (*Historia Flagellantium*,) dans laquelle il examine les abus que cette pratique peut entraîner, & blâme l'usage des disciplines volontaires. Cette histoire fut mise en françois par un anonime, & imprimée en Hollande en 1701. M. *Boileau* fit quelques remarques qu'il publia en 1702, où il releve plusieurs bévues du traducteur, & quelques endroits qu'il avoit traduits d'une maniere très-indécente. Plusieurs critiques s'éleverent contre cet ouvrage, entr'autres, le pere *du Cerceau* & M. *Thiers*. La traduction de l'histoire des flagellans a été réimprimée en 1732 à Paris, avec des corrections & une préface historique par l'abbé *Granet*. On a encore de l'abbé *Boileau* un livre intitulé, *de antiquo jure presbyterorum*, en 1678, dans lequel il entreprend de prouver que dans la primitive église les prêtres avoient part au gouvernement comme les évêques. „ Il est clair „ (dit-il, page 31) par les actes des Apôtres que St. *Paul* com„ mande à l'église de garder les ordonnances des prêtres comme „ celles des évêques ou des Apôtres. C'est pourquoi le docteur „ de Sorbonne auteur de la version du nouveau testament impri„ mée à Mons.... a traduit ces mots de St. *Paul* d'une façon qui „ me fait plaisir : *Confirmans ecclesias, præcipiens custodire præcepta „ Apostolorum & seniorum* ; ordonnant de garder les réglemens des „ Apôtres & des prêtres. " On lui doit un autre ouvrage intitulé : *disquisitio historica de re vestiaria hominis sacri*, l'auteur veut montrer qu'il est indifférent aux ecclésiastiques vivans dans le monde, de porter des habits longs ou des habits courts ; on l'a vu, les dernieres années de sa vie, aller à pied dans les rues de Paris, vêtu d'un habit ecclésiastique, qui n'étoit ni long ni court.

II. BOILEAU, (*Charles*) abbé de Baulieu de l'académie françoise, s'adonna de bonne heure à la chaire. Il prêcha devant *Louis XIV*, qui répandit sur lui ses bienfaits. Cet orateur mourut en 1704. C'étoit un ami officieux, attentif à menager les occa-

sions de faire plaisir, ingénieux à les trouver, droit dans toutes ses vues, d'un caractere doux & d'une vertu pure. Il est connu par des *homélies* & des *sermons* sur les évangiles du carême qui ont été donnés au public après sa mort par M. *Richard*, en 2 vol. *in*-12, à Paris chez Louis *Guerin* 1712. Ce prédicateur avoit l'heureux talent d'attirer la foule par une imagination vive & féconde, un style précis & orné, propre aux grandes figures & aux portraits, une attention ingenieuse à connoître le cœur humain, & à le représenter tel qu'il est. Il joignit à ces dons des transports de zele, qui rendoient sa morale touchante, & qui faisoient goûter au cœur les traits les plus hardis de l'esprit. Son éloquence lui avoit mérité une place dans l'académie françoise. On trouve cependant dans ses sermons trop de brillant & de fleurs; l'art s'y montre trop, & le néologisme paroît y être substitué au naturel. Nous avons encore de ce prédicateur des *panégyriques des saints*, en un vol. *in*-8° & *in*-12, imprimés en 1718, qui sont encore recherchés.

III. BOILEAU, (*Jean-Jacques*) fut pourvu par M. *Mascaron*, évêque d'Agen, de la principale cure de cette ville sa patrie; mais sa mauvaise santé l'obligea de la quitter. M. de *Noailles*, archevêque de Paris, l'ayant connu, le chargea de la supériorité de plusieurs maisons religieuses. Quelques années après, il lui procura un canonicat de l'église de St. *Honoré*. L'abbé *Boileau* y remplit ses devoirs avec édification jusqu'à sa mort arrivée en 1735 dans la 86me année de son âge. C'étoit un homme d'un cœur fort droit, d'un esprit très solide, & d'un grand jugement. Il avoit beaucoup étudié l'écriture-sainte & la tradition. Il vécut dans une grande innocence de mœurs, accompagnée d'une piété solide & lumineuse & d'une charité fort étendue. Ses ouvrages sont, I. La vie de Mme. la duchesse de *Liancourt*, in-12, 1698, aussi édifiante que bien écrite. II. La *relation abrégée de la vie de Mme. Combé, institutrice de la maison du bon Pasteur*, in-8°, à Paris en 1700. III. La premiere partie de l'*instruction pastorale* de M. le cardinal de *Noailles*, archevêque de Paris, sur les matieres de la grace, en 1696. IV. *Lettres sur differens sujets de morale & de piété*, à Paris, *in*-12. Le premier vol. en 1737, & le second en 1742. On voit par les dernieres lettres du second, que M. *Boileau* n'a cessé d'être consulté jusqu'à la fin de sa vie, & qu'il a toujours communiqué ses lumieres avec beaucoup de zele.

BOILLOT, (*Henri*) Jésuite, natif de Franche-Comté, professa les humanités, la philosophie & la théologie dans les colleges de sa société. Il fut ensuite recteur au college de Grenoble. Il remplissoit la même fonction à Dole, lorsqu'il mourut en 1733. Nous avons de lui, I. *Sermons nouveaux sur divers sujets*, en 2 vol. *in*-12, à Lyon 1714. On ne sauroit croire, dit un auteur, combien sont estimables les prédicateurs qui ne courent pas après le bel esprit; qui regardent comme un amusement

d'écolier ces idées subtiles, ces pensées faussement délicates, ce style compassé, ces petites énigmes qu'on donne à deviner & qui échappent à l'attention des auditeurs. Celui-ci s'est plus attaché aux vérités qu'il faut prêcher, qu'aux agrémens de la diction; cependant son style n'a rien de défectueux. II. *Maximes chrétiennes & spirituelles, tirées des œuvres du père Jean-Eusebe de Nieremberg, traduites de l'espagnol en françois*, à Lyon 1714, 2 tomes.

BOIS, (*Philippe Goibaud sieur du*) naquit à Poitiers. Il vint à Paris avec le seul talent de jouer du violon. Il s'y fit recevoir maître à danser, & il fut produit en cette qualité auprès de *Louis-Joseph de Lorraine*, duc de *Guise*, qui le goûta tellement, qu'il ne voulut point avoir d'autre gouverneur. Ce prince mourut en 1671. M. du *Bois* ne s'étoit mis à apprendre le latin qu'à trente ans; il fit de si grands progrès, sous la direction de MM. de Port-Royal, qu'il devint un des plus habiles écrivains de son temps. C'est à lui que nous avons l'obligation d'avoir mis en françois les *lettres*; les *confessions*; les deux livres de la *véritable religion* & des *mœurs de l'église catholique*; le livre *de l'esprit & de la lettre*, & les *sermons* de St. *Augustin* sur le nouveau testament; les deux livres de la *destination des saints* & du don de la *persévérance*; le traité *de catechisandis rudibus*, avec ceux de la *continence*, de la *tempérance*, de la *patience*, & contre le mensonge; tous ces ouvrages sont accompagnés de notes savantes & curieuses, & ont été imprimés à Paris chez *Coignard*. Les notes sur les points d'histoire, de chronologie, &c. qui ornent la traduction des lettres de St. *Augustin*, sont de M. de *Tillemont*. Les versions de M. du *Bois* lui ouvrirent les portes de l'académie françoise en 1693. Il mourut l'année d'après d'une fievre maligne, âgé de 68 ans. C'étoit un homme d'une affabilité, d'une condescendance, d'une politesse que la plupart des savans ignorent; aussi pur dans son style que dans ses mœurs; également concerté, mais sans étude, & dans ses pensées & dans ses actions. Interprête des peres de l'église, il eut quelques-unes de leurs vertus. Son style est facile, clair & élégant; mais il est monotone, & il tourne toujours ses pensées, il coupe ses phrases de la même façon: de sorte que les deux différens auteurs qu'il a traduits, St. *Augustin* & *Ciceron*, paroissent avoir le même génie.

BOIS, (*Gerard du*) prêtre de la congrégation de l'Oratoire, natif d'Orléans, professa long-temps les humanités. Il aima toujours l'histoire, & il fit paroître du goût & de la critique dans les conférences particulieres que l'on faisoit dans la maison de St. *Honoré* à Paris, & dans celles qu'il fit publiquement pendant deux ans à St. *Magloire*. Il travailla à l'édition du dernier volume de l'histoire ecclésiastique du pere le *Cointe*, qu'il fit imprimer l'an 1683 au Louvre, avec une préface contenant la vie de l'auteur de ce savant ouvrage. Ayant été choisi par M. de *Harlai*, archevêque de Paris, pour écrire l'histoire de l'église de Paris, il en donna le premier vol. en 1690, *in-fol.* qui va jusqu'à l'an

1108.

1688. Le second tome ne parut que 14 ans après sa mort arrivée en 1696, dans sa 76me année. On le dut aux soins du pere de la *Ripe* & du pere *Desmolets* de l'Oratoire. Le pere du *Bois* étoit respectable par sa vertu autant que par son érudition.

BOISSIERE, (*Joseph de la Fontaine de la*) né à Dieppe du lieutenant de Roi de cette ville, entra dans la congrégation de l'Oratoire. Son talent pour la chaire le tira de la foule; il l'exerça long-temps à Paris avec succès. Il mourut dans cette ville en 1732 à 84 ans. Nous avons de lui des *sermons* recommandables par la beauté & la vivacité des images, par les pensées délicates & brillantes, par la peinture ingénieuse, mais fidelle de nos mœurs, par un style sentencieux, enfin par un style clair, coulant & sublime, presque tout emprunté de l'écriture. S'il étoit permis de rabaisser ses discours par quelque endroit, ce ne pourroit être que parce qu'il a quelquefois un peu trop d'esprit & de fleurs. On les a imprimés en 6 vol. *in*-12, à Paris, chez *Henri*, rue St. *Jacques*, en 1730 & en 1731. Les trois premiers vol. renferment les sermons du carême, des vêtures & professions religieuses; & les trois derniers sont sur les fêtes des saints & sur les principaux mysteres de la religion.

BOLLANDUS, (*Jean*) Jésuite, né à Tillemont dans les Pays-bas en 1596, s'acquit de la reputation dans son ordre. Ses supérieurs le choisirent pour exécuter le dessein que *Rosweide*, son confrere, avoit formé de recueillir les actes des saints. Il falloit du discernement, de l'érudition & de l'assiduité au travail: le pere *Bollandus* avoit toutes ces qualités. Il publia les saints du mois de janvier en 2 vol. *in-fol.* en 1643, & le mois de février en 3 vol. en 1658. Il en étoit au mois de mars, lorsqu'il mourut en 1665, âgé de près de 70 ans. Dès l'an 1635, il avoit demandé un second: on lui donna le pere *Godefroi Henschenius* qui continua ce travail immense, celui-ci prit pour son collegue le pere *Daniel Papebroch*, & ils fouillerent tous les deux dans cette mine. Ces deux infatigables compilateurs publierent les saints du mois de mars l'an 1668 en 3 vol. & mirent à la tête du premier l'éloge de *Bollandus*, qui a donné son nom aux continuateurs de cette entreprise. Les actes des saints du mois d'avril parurent aussi en 3 tomes l'an 1676. Le pere *Papebroch* y fit entrer une longue dissertation sur la maniere de discerner les fausses pieces d'avec les véritables dans les Cartulaires. En 1681 on publia en trois volumes les saints des seize premiers jours de mai. Le P. *Henschenius* mourut en 1681. On lui substitua les PP. *Baert* & *Janning*, qui donnerent en differentes années le reste du mois de mai en quatre tomes. En 1709 l'on eut le mois de juin entier en cinq. Ainsi les six premiers mois de l'année comprennent vingt-trois gros volumes *in-fol.* Le P. du *Sollier* avoit été associé au travail du dernier tome. Le P. *Papebroch* mourut en 1714. Les PP. du *Sollier*, *Pinet*, *Cuper* & *Posch* publierent le mois de Juillet en neuf volumes. Le mois d'août en renferme six, & les quatorze

premiers jours de septembre quatre ; ce gros recueil a été comparé à un filet qui prend toute sorte de poissons. Il comprend toute sorte d'actes & de vies des saints, bonnes, médiocres, mauvaises, vraies, douteuses & fausses. Le pere *Bollandus* étoit plus porté à adopter les traditions populaires ; *Henschenius* & *Papebroch* ont eu une critique plus exacte. Les Carmes piqués de ce que ce dernier avoit dit contre l'antiquité de leur ordre, eurent le crédit de faire condamner quelques volumes de son recueil. Ils accusoient les auteurs d'avoir commis plusieurs erreurs considérables. Voici les principales : le baptême de *Constantin*, par le pape *Silvestre* est une fable.... Les donations de ce même Empereur à l'église Romaine, sont une piece supposée.... Il n'est pas certain que la face de J. C. ait été imprimée sur le mouchoir de Ste. *Veronique*, ni même qu'il y ait jamais eu une sainte de ce nom.... St. *Pierre* n'a été que 15 ans à Rome.... L'église d'Anvers est en possession de montrer le prépuce de J. C. mais elle n'est pas assurée de l'avoir.... J. C. a vécu 37 ans.... Les Electeurs de l'Empire ne tiennent pas du St. Siege le droit de faire un Empereur.... Enfin le Mont-Carmel n'étoit pas anciennement un lieu de dévotion, & les Carmes n'ont point eu le prophete *Elie* pour leur fondateur.... Ces reproches donnerent occasion à *Papebroch* de faire trois vol. *in*-4°, d'apologies, où l'on trouve des choses très-curieuses pour l'histoire de l'église ; mais qui sont assez mal écrites.

BONA, (*Jean*) cardinal, religieux réformé de l'ordre de Cîteaux, naquit à Mondovi, ville de Piémont, le 10 octobre 1609. Sa famille étoit une branche de celle de *Bonne de Lesdiguieres* en Dauphiné. Dès son enfance, il fit voir l'inclination qu'il avoit pour la vertu & pour la solitude. Il se consacra à Dieu dans un monastere de l'ordre des Feuillans, & fit profession dans un couvent proche de Pignerol, n'étant encore âgé que de quinze ans. On l'envoya étudier à Rome, où il professa la philosophie & la théologie, & y fit un grand progrès dans les sciences. Etant revenu dans son pays, il fut prieur, puis abbé de sa maison, & élu de sa congrégation en 1651. Le cardinal *Fabio Chigi*, ami particulier du P. *Bona*, témoigna une joie extrême de cette élection, & voulut faire tenir le chapitre général à Rome pour lui faire continuer cette dignité ; mais le sage abbé qui s'en douta, le fit tenir à Genes, & se fit nommer un successeur. Trois ans après on l'élut de nouveau, & le cardinal *Chigi* qui étoit Pape dès l'an 1655 sous le nom d'*Alexandre VII*, lui défendit de quitter cette charge. Mais le P. *Bona* en sollicita la permission avec tant d'instance, que le Pape la lui accorda à condition qu'il ne sortiroit point de Rome. Pour l'y attacher plus étroitement, il lui donna divers emplois. *Clement IX* les lui continua, lui en confia de nouveaux, & le créa cardinal le 29 novembre 1669. L'éclat de la pourpre romaine n'enfla pas le cœur du cardinal *Bona*, & les affaires dont il étoit chargé ne l'empêcherent point de vaquer

à l'étude & à la priere. Après la mort de *Clement IX*, les gens de bien auroient voulu que *Bona* eut été élevé sur la chaire pontificale. Cet événement donna lieu à cette espece de pasquinade, *Papa Bona sarebbé solesismo.* C'est à cette occasion que le pere *Daugieres*, Jésuite, fit cette épigramme :

Grammaticæ leges plerumque ecclesia spernit :
Fortè erit ut liceat dicere Papa Bona.
Vana solœcismi ne te conturbet imago :
Esset Papa bonus, si Bona Papa foret.

Ce savant cardinal mourut à Rome en 1674 à 65 ans. Sa modestie, sa charité & ses autres vertus l'avoient rendu aussi célebre que ses ouvrages. Les principaux sont, I. *De rebus liturgicis libri duo, cum comment. & notis.* Roberti *Sala* ord. Cist. *in-fol.* 3 tom. *Taurini* 1747. II. *Epistolæ*, in-fol. *ibid.* 1754. III. *Manuductio ad cœlum & principia vitæ christianæ*, in-12. *Venet.* 1742. IV. *De divinâ psalmodiâ*, in-4°, *Romæ* 1653, *Paris* 1663, & in-8°, *Colon.* 1677. V. *Via ad Deum*, in-12. *Campid.* 1671. & in-18. *Varsav.* 1678. On peut juger du mérite du cardinal *Bona* par cet éloge qu'en fait M. *Arnauld* dans une lettre où il remercie ce pieux cardinal du présent qu'il lui avoit fait de son livre sur la liturgie. „ Je suis bien mortifié, Monseigneur, de n'avoir pu encore „ jouir d'un aussi agréable entretien que celui que me fournira „ la lecture de tant de recherches de l'antiquité chrétienne, tou„ chant le plus saint de nos mysteres. On ne peut rien attendre „ que de fort achevé d'une étude si consommée, d'un jugement „ si exact, d'un esprit si éclairé, & d'une piété si solide. Et plût „ à Dieu que sa providence disposât les choses de telle sorte, „ que tant de grandes parties fussent employées encore plus utile„ ment pour le bien général de toute l'église ! Quelle joie pour „ ceux qui aiment véritablement la beauté de la maison de Dieu, „ qui ne consiste pas dans l'éclat d'une magnificence humaine, „ mais dans l'établissement d'une sainte discipline, qui contri„ bue à mettre les Chrétiens dans un état digne de ce nom ! “ On a recueilli les différens ouvrages du cardinal *Bona* à Turin sous ce titre : *Joannis Bona opera omnia recognita, notis & observationibus, ac perpetuo fere commentario historico, critico, & dogmatico aucta, & illustrata, cum addit. R. P. Abb.* Sala, *spectantibus ad Missæ sacrificium &c. appendicibus, & indicibus*, in-fol. 4 *tom.* Taur. 1747--1750.

BONACINA, (*Martin*) ecclésiastique de Milan, étoit docteur en théologie & en droit civil & canon. Le pape *Urbain VIII* l'envoya nonce en Allemagne ; mais *Bonacina* mourut avant que d'arriver à Vienne en Autriche l'an 1631. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages ; les principaux sont, I. *Summa*, in-fol. 2 tom. *Taurini* 1678, & in-4°, 2 tom. *Venet.* 1694. II. *De electione legitima S. Pontificis*, in-fol. *Lugd.* 1638. III. *De matrimonio*, in-4°, *ibid.* 1621. IV. *De incarnatione Christi*, in-4°, *ibid.* 1630. & *Mediol.*

1629. On a recueilli les différens écrits de *Bonacina* sous ce titre : *Opera omnia cum additionibus & propoſit. damnatis*, in-fol. 3 tom. *Lugd.* 1740, *idem*, in-fol. 3 tom. *Venet.* 1683, & *Mediol.* 1720.

BONARDI, (*Jean Baptiſte*) né à Aix, entra dans l'état eccléſiaſtique, & fut reçu docteur en théologie dans la faculté de Paris. Il prit part à tout ce qui ſe fit dans cette faculté, contre la conſtitution *unigenitus*, à laquelle il étoit fort oppoſé. Il mourut en 1756, après avoir publié quelques brochures théologiques. Il a laiſſé pluſieurs manuſcrits, parmi leſquels on diſtingue une *hiſtoire de la faculté de théologie de Paris*. Cet ouvrage eſt curieux. L'auteur poſſédoit très-bien l'hiſtoire littéraire.

I. BONAVENTURE, (*Saint*) naquit l'an 1221 à Bagnaréa en Toſcane, & il fut nommé *Jean* au baptême. A l'âge de quatre ans il tomba dangereuſement malade ; les médecins déſeſpéroient de ſa guériſon, lorſque ſa mere le recommanda aux prieres de St. *François* qui pria pour l'enfant ; le voyant guéri il s'écria en italien : *O buona ventura* ! ô heureux événement ! Le nom en demeura à l'enfant avec celui de *Jean*. En 1243, *Bonaventure* âgé de 22 ans, entra dans l'ordre des Freres Mineurs. A peine eut-il fait profeſſion, qu'on l'envoya étudier à Paris. On dit qu'il eut pour maître en théologie le célebre *Alexandre* de Halès, un des plus ſavans religieux de ſon ordre, qui touché de la candeur de ce jeune homme & de l'innocence de ſes mœurs, diſoit : *Il ſemble que le peché d'Adam n'ait point paſſé dans Bonaventure*. Il donna dans cette école tant de preuves de ſon eſprit, de ſa ſcience & de ſa vertu, qu'au bout de ſept ans de profeſſion, il fut choiſi pour y donner des leçons de philoſophie & de théologie. En enſeignant ce que l'on doit croire, il montroit par ſon exemple ce que l'on doit faire : & ſon but principal étoit de former des chrétiens, encore plus que des ſavans. Son ordre plein d'eſtime pour ſa vertu, le choiſit pour général à l'âge de 35 ans ; & le pape *Alexandre IV* confirma cette élection. Les embarras inſéparables de ſa place, ne l'empêcherent point de pratiquer toujours ce qu'il y avoit dans le cloître de plus difficile. Il ſe ſervoit de la force de ſes exemples, plutôt que de l'autorité que lui donnoit ſa place, pour maintenir les bons religieux dans leur premiere ferveur, & faire rentrer dans le devoir ceux qui s'en écartoient. En 1263, il alla à Rome pour prier le pape *Urbain IV* de décharger ſon ordre de la conduite des religieuſes de Ste. *Claire*, ce qu'il ne put obtenir. L'égliſe d'York étant vacante, le chapitre élut d'abord *Guillaume de Langton* ſon doyen, qui alla à Rome pour faire confirmer l'élection ; mais le pape *Clément IV* la caſſa & nomma St. *Bonaventure*. Il fut porté à ce choix, tant par le mérite ſingulier du ſujet, que par l'état où ſe trouvoit l'Angleterre ; mais le ſaint homme alla trouver le Pape, & fit ſi bien qu'il évita d'accepter cette dignité. *Bonaventure* ne trouva pas la même facilité à la cour de *Grégoire X*, ſucceſſeur de *Clément IV*. *Grégoire* trouva tant d'affaires à régler & tant d'abus à réformer, qu'il crut de-

voir convoquer un concile général. Il jetta les yeux sur diverses personnes qui étoient le plus en reputation de science & de piété ; & afin de leur donner plus d'autorité, il les éleva aux prélatures & au cardinalat. *Bonaventure* ayant appris qu'il étoit de ce nombre, sortit secrétement de l'Italie, & se refugia au grand couvent de Paris. Mais un ordre bien précis l'obligea de retourner promptement. Il étoit dans le couvent de Mugello à quatre ou cinq lieues de Florence, lorsque deux nonces du pape vinrent lui apporter le bonnet de cardinal. Ils trouverent ce général occupé aux plus bas offices de la cuisine. *Bonaventure* ne se contraignit point pour eux, & ne rougit point de continuer en leur presence de laver la vaisselle. Quand il eut achevé, il prit le bonnet en soupirant, & marqua à ses freres en presence des nonces, le regret qu'il avoit de l'échange qu'on lui faisoit faire, des fonctions paisibles du cloître contre les nouvelles obligations qu'on lui imposoit. Peu de temps après il alla à Rome, où le Pape le sacra évêque d'Albane malgré sa résistance, & lui ordonna de se préparer sur les matieres que l'on devoit traiter au concile général indiqué à Lyon. L'ouverture du concile s'étant faite le septieme de mai de l'an 1274, *Bonaventure* y prêcha à la seconde & à la troisieme session. Après la quatrieme qui se tint le sixieme de juillet, & où il s'agissoit de la réunion des Grecs, *Bonaventure* qui avoit travaillé plus que personne à cette grande affaire, tomba dans une défaillance qui fut suivie d'un vomissement continuel. Il mourut le matin du dimanche quinzieme du même mois.

§ I.

Ses Ouvrages.

Il paroît surprenant qu'au milieu de la multitude d'affaires dont St. *Bonaventure* s'est trouvé chargé, il ait pu encore trouver du temps pour composer des ouvrages. Mais outre qu'il avoit beaucoup de facilité, il ménageoit tous ses momens & n'en perdoit aucun. On a de lui, I. Une *apologie des pauvres* en faveur des religieux mendians. II. Des *traités* de philosophie & de théologie. III. Des *Commentaires* sur l'ancien & le nouveau testament. IV. Plusieurs sermons. V. Un grand nombre de *traités* de piété. C'est en ces derniers qu'il a le plus excellé. St. *Thomas* d'Aquin avec qui il étoit fort lié, étant venu le voir dans le temps qu'il composoit la vie de St. *François*, ne voulut point le détourner : *Laissons le saint*, dit-il, *travailler pour le saint : ce seroit une indiscrétion de l'interrompre.* Une autre fois, ce saint docteur pria St. *Bonaventure* de lui dire, dans quelles sources il puisoit l'onction qu'on trouvoit dans ses écrits, & cette éloquence toute divine qui les faisoit rechercher. St. *Bonaventure* lui montra son crucifix & lui dit : *Voilà le grand livre où j'apprends tout ce que j'enseigne.* Un frere lui disoit un jour : *Dieu vous a donné de grands*

talens à vous autres savans, avec lesquels vous pouvez le louer & le servir: mais nous autres ignorans, que pouvons-nous faire pour lui plaire? Vous pouvez aimer Dieu, répondit le saint, *c'est par-là seul qu'on lui est véritablement agréable.* Entre les traités de piété qu'a composé St. *Bonaventure*, les méditations sur la vie de J. C. méritent une attention particuliere. Elles sont adressées à une religieuse du second ordre de St. *François*, c'est-à-dire, des Filles de Ste. *Claire*. Il l'exhorte à méditer assiduement la vie de Notre-Seigneur; & il ajoute: „Ne croyez pas que nous puissions méditer tout ce qu'il a fait, ou dit, ni que tout soit écrit: mais „ afin que ses actions fassent plus d'impression sur vous, je les „ raconterai comme si elles s'étoient passées de la maniere qu'on „ peut le représenter par l'imagination: car nous pouvons ainsi „ méditer l'écriture même, pourvu que nous n'y ajoutions rien „ de contraire à la vérité, à la foi & aux bonnes mœurs.“ Sur ce fondement, il fait comme des tableaux de toute la vie de J. C. Il ajoute aux narrations de l'écriture, les circonstances qui lui paroissent convenables, & qu'il tire quelquefois d'écrits apocryphes, qui passoient alors pour vrais, ou de révélations peu certaines.

§ II.

Apologie des Pauvres.

St. *Bonaventure*, dans son *apologie des pauvres*, ne nomme point l'auteur qu'il y réfute, soit parce qu'il ne le connoissoit pas, soit pour épargner sa réputation. Mais nous savons que c'étoit un docteur de Paris, nommé *Gerard d'Abbeville*, qui avoit pris le parti de *Guillaume* de St. *Amour*, & avoit écrit contre les religieux mendians. Ce docteur louoit la fuite de la persécution comme une action digne des hommes les plus parfaits. Il attaquoit par-là indirectement la conduite de St. *François* & de ses premiers disciples, qui, par un excès de zele, alloient chercher la mort chez les infideles, s'exposant eux-mêmes sans nécessité. St. *Bonaventure* prouve fort bien, qu'il est de la perfection chrétienne de désirer la mort pour être uni à Dieu; mais il semble que ce saint docteur va trop loin, quand il soutient contre les maximes de la bonne antiquité, qu'il est de la perfection de s'exposer volontairement à la mort. Les exemples qu'il apporte de quelques apôtres & de quelques martyrs, montrent qu'il a été trompé par de faux actes. Il vient ensuite à la pauvreté, qui est le principal objet de son ouvrage, & prétend que la plus parfaite consiste dans le renoncement à toute propriété des biens temporels, tant en particulier qu'en commun, se contenant du simple usage absolument nécessaire à la vie. C'étoit le système des religieux mendians. Pour l'établir, il dit que l'on voit l'exemple de la premiere espece de pauvreté dans la premiere église de Jérusalem, où tous les fideles possédoient leur bien en commun; &

que l'on voit l'exemple de la seconde dans les apôtres : supposant, sans le prouver, qu'ils ne subsistoient pas comme les autres de ces biens communs. *Gerard* disoit encore aux Freres Mineurs : „ Vous prétendez n'avoir la propriété de rien, quoique vous en „ ayez l'usage : mais tout le monde voit le ridicule de cette pré- „ tention dans les choses qui se consument par l'usage, où par „ conséquent on ne peut le séparer de la propriété. Et à qui donc „ appartient l'argent que vous demandez & que vous amassez de „ tous côtés, si vous n'avez rien en commun ? " St. *Bonaventure* répond : „ C'est au Pape & à l'église romaine qu'appartient en „ propriété tout ce qu'on nous donne ; nous n'en avons que le „ simple usage. Nous sommes à l'égard du Pape ce que sont, sui- „ vant le droit romain, les enfans de famille, qui ne peuvent „ rien recevoir dont la propriété ne passe aussi-tôt à leur pere. Nous trouvons dans les ouvrages de St. *Bonaventure* une lettre importante, qui prouve combien l'ordre des Freres Mineurs s'étoit déjà relâché, & combien sa premiere ferveur dura peu. Cette lettre est adressée à tous les provinciaux, custodes ou gardiens, sur lesquels le saint docteur étoit obligé de veiller en qualité de général. „ En examinant, dit-il, pourquoi l'éclat de notre ordre „ s'obscurcit, je trouve plusieurs causes de cette décadence. On „ demande avec avidité de l'argent, & on le reçoit sans précau- „ tion : quoique rien ne soit plus contraire à notre vœu de pau- „ vreté. Quelques-uns de nos freres languissent dans une hon- „ teuse oisiveté. Plusieurs menent une vie vagabonde, sont à „ charge à leurs hôtes, & scandalisent au lieu d'édifier. Nos freres „ demandent l'aumône avec tant d'importunité, que les passans „ craignent leur rencontre comme celle des voleurs. La grandeur „ & la beauté de nos bâtimens troublent notre repos, & nous ex- „ posent à la censure des hommes. Les connoissances & les liai- „ sons, que l'on ne cesse de multiplier, causent des soupçons „ & nuisent à notre réputation. On donne les emplois à des „ freres qui n'ont point été assez éprouvés, & dont la vertu n'est „ pas solidement établie. On sollicite les fideles à se faire enter- „ rer dans nos églises, & à nous mettre dans leurs testamens : „ ce qui attire l'indignation du clergé, & particuliérement des „ curés. On change sans cesse de place, & on est dans une agita- „ tion continuelle : enfin nos freres font de grandes dépenses, ne „ veulent plus se contenter de peu, & leur charité est bien re- „ froidie : Ainsi nous sommes à charge à tout le monde, & nous „ le serons encore beaucoup plus à l'avenir, si on n'y remedie „ promptement. " C'est à quoi il exhorte les supérieurs, & par- ticuliérement à ne pas recevoir trop de religieux, & à ne confier le ministere de la prédication & de la confession qu'après un rigoureux examen. La lettre est datée de Paris le 23 avril 1257, trente ans seulement après la mort de St. *François*.

II. BONAVENTURE DE PADOUE, naquit dans cette ville en 1332. Etant entré chez les Augustins, il étudia dans l'université

de Paris & y enſeigna même la théologie. Son mérite le fit élire général de ſon ordre dans le chapitre tenu à Verone en 1377, & l'année d'après *Urbain VI* l'honora du chapeau de cardinal. Son zele pour les libertés de l'égliſe, lui attira la haine de *François Carrario*, tyran de Padoue, qui le fit aſſaſſiner d'un coup de fleche, à meſure qu'il paſſoit ſur le pont St. Ange à Rome, en 1385. *Bonaventure* étoit une homme ſavant, très-lié avec *Petrarque*. Parmi les divers ouvrages qu'il avoit compoſés, on diſtinguoit ſes commentaires ſur les épîtres canoniques & ſur le maître des ſentences. Il avoit encore donné au public des vies des ſaints, pleines de révélations & de faux miracles, & plus propres à affoiblir la piété qu'à la nourrir.

BONFINIUS, (*Antoine*) natif d'Aſcoli, vivoit ſur la fin du quinzieme ſiecle. *Mathias Corvin* le fit venir en Hongrie, & l'engagea à écrire l'hiſtoire de ce royaume. Nous avons encore de lui un traité de la *virginité* en latin, imprimé en 1572 apres la mort de l'auteur.

BONICHON, (*François*) prêtre de l'Oratoire, enſeigna les humanités avec ſuccès dans cette congrégation. Il fut enſuite pourvu de la cure de St. *Michel* de Tertre, à la porte de la maiſon que l'Oratoire occupe à Angers. C'étoit un paſteur vigilant & très-attentif aux beſoins de ſes ouailles, qu'il nourriſſoit du pain de la parole de Dieu. Nous avons de lui un ouvrage très-rare & très-recherché, qu'il compoſa ſous le titre de *pompa epiſcopalis*, lorſque *Henri Arnauld* fut nommé à l'évêché d'Angers. Il y traite des cérémonies que les évêques d'Angers obſervent, lorſqu'ils font leur entrée dans la ville. *Bonichon* fit encore un ouvrage contre les religieux mendians qui méconnoiſſent l'autorité épiſcopale. C'eſt un gros *in*-4°, imprimé à Angers en 1658, ſous ce titre : *L'autorité epiſcopale defendue contre les nouvelles entrepriſes de quelques reguliers mendians du diocèſe d'Angers, ſur la hiérarchie eccleſiaſtique.* Le pere *Bonichon* mourut en 1662.

I. BONIFACE, (*Saint*) apôtre de l'Allemagne, naquit en Angleterre vers l'an 680. Son nom anglois étoit *Ouinfrid*. Il embraſſa dès l'enfance la vie monaſtique, & étudia dans les endroits où étoient les meilleures études. Il apprit la grammaire & la poéſie, & il lut les commentaires ſur l'écriture. Il s'appliquoit au ſens hiſtorique & littéral, & approfondiſſoit en même-temps les ſens ſpirituels & figurés. Son abbé le fit ordonner prêtre à l'âge de trente ans vers l'an 710. Il commença auſſi-tôt à inſtruire les peuples avec un grand zele, & à travailler au ſalut des ames. Il alla à Rome avec des lettres de recommandation de ſon évêque. C'étoit *Daniel* évêque de Vincheſtre, célebre par ſa ſcience & par ſa vertu. *Oüinfrid* fit connoître au pape *Grégoire II* le deſir qu'il avoit de travailler à la converſion des infideles. Ce Pape l'envoya en 719 en Allemagne, où il convertit pluſieurs milliers de perſonnes. Le nouveau miſſionnaire fit alors un voyage à Rome, où il fut ſacré évêque. Il fut renvoyé en Allemagne pour être pêcheur d'hommes, & il jetta

jetta de nouveau le filet fort utilement. Muni d'amples pouvoirs, il érigeoit des évêchés dans le pays qu'il venoit de convertir. Il établissoit une discipline uniforme, abolissoit les superstitions, tenoit des conciles. Son mérite le fit élire évêque de Mayence, qui fut érigée en métropole; il se démit bientôt de cette dignité en faveur de *Lulle* son disciple, & alla prêcher l'évangile dans la Frise. Ce pays étoit presque idolâtre; les barbares qui l'habitoient s'éleverent contre lui & le massacrerent en 754. St. *Boniface* doit être regardé comme l'apôtre de l'Allemagne, & le restaurateur de la discipline en France. Son monastere de Fulde devint l'école la plus célebre de toute l'église d'occident, pendant le huitieme & le neuvieme siecle. Parmi ses disciples les plus distingués sont, St. *Burchard* évêque de Virsbourg, St. *Lulle* archevêque de Mayence, St. *Villebalde* évêque d'Eichstat, qui a écrit la vie de son maître; St. *Grégoire* abbé, qui gouverna le diocese d'Utrecht, St. *Sturme* & St. *Vunebalde*. Les ouvrages qui nous restent de lui les plus certains, sont ses *lettres*, qui sont en grand nombre, recueillies sans ordre, avec plusieurs autres qui lui sont adressées, ou écrites par ses disciples. On y voit son zele, sa sincérité, son humilité. On lui attribue aussi des *statuts*, ou instructions aux évêques & aux prêtres en trente-six articles. Les lettres de *Boniface* furent données au public par *Serrarius* en 1729, le style en est dur & barbare; mais elles sont judicieuses. Il savoit assez bien les regles de la discipline ecclésiastique; & on y trouve des traces des mœurs de son temps. Voici ce qu'il écrit à l'évêque *Daniel* son ami. „ Je vous demande encore une grace, qui est de „ m'envoyer le livre des prophetes, que l'abbé *Oüinbert*, autre„ fois mon maître, a laissé en mourant, où six prophetes sont en „ un même volume écrit en lettres fort distinctes. Vous ne pou„ vez me procurer une plus grande consolation dans ma vieillesse, „ car je ne puis trouver de livre semblable dans ce pays-ci; & „ ma vue s'affoiblissant, je ne puis plus distinguer aisément les „ lettres menues & liées ensemble. " On voit par ce qui reste de chartes & de manuscrits de ce temps-là, combien l'écriture ordinaire étoit défigurée par les liaisons. Comme les lunettes n'étoient pas encore en usage, dès que la vue s'affoiblissoit, on avoit besoin de lettres plus grosses. St. *Boniface* continue: „ Je „ vous envoie de petits présens, savoir une chasuble qui n'est „ pas toute de soie, mais mêlée de poil de chevre, & une ser„ viette à long poil pour essuyer vos pieds. " En 1733 dom *Marteune* & dom *Durand*, Bénédictins, ont fait imprimer dans le tome IX de leur *amplissima collectio*, &c. quinze sermons de ce saint prélat, tirés d'un manuscrit ancien de plus de 800 ans. Il y a dans ces discours de l'onction & une morale solide; ils sont tous fort courts; ce ne sont que de simples exhortations, faites principalement aux Néophites.

II. BONIFACE I, (*Saint*) fut élu Pape en 418, & cette élection fut cause d'un schisme qu'il éteignit par sa prudence. Il avoit

d'excellentes qualités ; & c'eſt à lui que St. *Auguſtin* adreſſa quatre livres contre les Pélagiens. Il mourut l'an 422, n'ayant occupé le Saint Siege que trois ans & huit mois. Une ancienne épitaphe marque que le pape *Boniface* mourut vieux ; qu'il avoit rendu ſervice à l'égliſe dès ſes premieres années ; & qu'il ſoulagea Rome dans une année de ſterilité. Nous avons de lui trois lettres.

III. BONIFACE II, romain, ſuccéda à *Felix III* le 15 octobre 529, & mourut en 532. Nous avons de lui une lettre à *Céſaire* d'Arles. Il tint un concile à Rome en 531.

IV. BONIFACE V, natif de Naples fut Pape à la fin de 619, le Saint Siege ayant vaqué plus d'un an, & il mourut en 625. Il eut du zele pour la converſion des Anglois. Il envoya au roi *Edvvin* une chemiſe ornée d'or avec un manteau, & à la reine *Edelburge* un miroir d'argent avec un peigne d'yvoire garni d'or. On lui attribue diverſes *epitres décretales*, dont nous n'avons plus que trois ou quatre.

V. BONIFACE VIII, s'appelloit *Benoît Caietan*, & fut élevé ſur le Saint Siege après la démiſſion de *Celeſtin V* l'an 1295. Il étoit né à Anagni, & avoit été chanoine de Paris & de Lyon. Le jour de ſon ſacre, il alla à cheval à St. *Jean* de Latran, accompagné des rois de Sicile & de Hongrie, qui tenoient chacun la bride de ſon cheval, l'un à droite & l'autre à gauche. Les mêmes princes le ſervirent à table au feſtin ſolemnel, ayant la couronne ſur la tête. Nous n'entrerons pas dans le détail des querelles qui agiterent ſon pontificat, la premiere avec les *Colonnes*, & la ſeconde avec *Philippe* le Bel. Nous renvoyons aux hiſtoires eccléſiaſtiques & aux dictionnaires hiſtoriques. Nous nous contenterons de dire que ces malheureuſes querelles le conduiſirent au tombeau en 1303. Ce Pape avoit quelque érudition. Ce fut lui qui fit compiler le ſexte des décretales. C'eſt le nom qu'on donne à une collection qu'il fit faire l'an 1298, par *Guillaume* de *Mandagot*, archevêque d'Embrun, *Berenger Fredoli*, évêque de Beziers, & *Richard* de Sienne, vice-chancelier de l'égliſe romaine, depuis cardinaux. Il ne voulut pas inſérer ces nouvelles conſtitutions dans le livre des décretales de *Gregoire IX*, ou pour la commodité des étudians, comme on le croit, ou pour avoir le plaiſir de faire quelque choſe de nouveau, voulant que le *ſexte* fût comme un ſupplément aux cinq livres des décretales qu'on avoit déjà. Ce livre eſt compoſé de nouvelles décretales faites durant 60 ou 68 ans, tant par *Gregoire IX*, après la collection qu'il avoit publiée, que par les Papes ſuivans, & par *Boniface* même, qui y inſéra encore les décrets des deux conciles généraux de Lyon tenus en 1245 & 1274. Cet ouvrage eſt diviſé en 5 livres. *Boniface* avoit compoſé quelques ouvrages ; car outre un grand nombre d'épîtres, on lui attribue quelques traités comme *de regulis juris*, &c.

BONNEFONS, (*Amable*) né à Riom en Auvergne, Jéſuite en 1618, à l'âge de 18 ans enſeigna les humanités pendant quatre ans ; & enſuite il s'occupa d'une inſtruction chrétienne des ignorans,

des domestiques & des pauvres, & de la composition d'une multitude d'ouvrages spirituels qui ont eu cours en leur temps, mais qui en auroient très-peu dans le nôtre. Il est inutile de les citer, ils sont tous écrits avec langueur & sans goût. Ce Jesuite mourut en 1653, avec la reputation d'un homme dont le zele étoit peu réglé.

BONRECUEIL, voyez DURANTI.

BORDE, voyez VIDIEN.

BOSQUET, (*François*) né à Narbonne en 1605, fut revêtu de la charge de juge royal dans sa patrie. Le chancelier *Seguier* instruit de son mérite se servit de lui avec succès, & le fit nommer à l'intendance de Guienne, ensuite à celle de Languedoc, & le Roi le récompensa de ses services par une charge de conseiller d'état. Peu de temps après il fut fait évêque de Lodeve; & ayant été député à Rome pour l'affaire des treize propositions, il y reçut des honneurs singuliers. Après son retour, il y fut nommé évêque de Montpellier, & il assista à l'assemblée générale du clergé en 1656 & 1670. Ce prélat mourut en 1676 à 71 an, après avoir été un modele de régularité, de désintéressement & d'amour pour les pauvres. Nous avons de lui, I. *Historia ecclesiæ gallicanæ*, dont la seconde édition *in*-4°, 1636, est la plus ample & la meilleure. Cet ouvrage est savant. II. Une édition des épitres d'*Innocent III*, avec des remarques pleines d'érudition. III. Les vies des huit Papes d'Avignon, en latin, *in*-8°, avec des notes, 1632. IV. Quelques-autres ouvrages non moins savans.

BOSSUET, (*Jacques-Benigne*) naquit à Dijon en 1627, d'une famille noble & ancienne. Il vint à Paris en 1642, & se fit admirer par son esprit & son éloquence. Il entra dans la maison & société royale de Navarre, & reçut le bonnet de docteur de Sorbonne en 1652. A peine fut-il docteur, qu'il se retira à Metz où il étoit chanoine, & où il fut depuis grand-archidiacre & doyen. Pendant cette résidence, il s'appliqua tout entier à l'étude de l'écriture-sainte & des peres, sur-tout de St. *Augustin*, pour se préparer à annoncer la parole de Dieu. Ce fut à Metz qu'il commença à exercer ce saint ministere. Il y fut employé aux missions les plus importantes, & en particulier à l'instruction des Protestans, dont il commença de gagner la confiance par sa modestie & par sa douceur. Sa réputation devenant chaque jour plus éclatante, il fut appellé à Paris pour remplir les chaires les plus distinguées. Ses prédications lui attirerent pour auditeurs les plus savans hommes de son temps & les personnes les plus qualifiées de la cour. La reine mere, *Anne d'Autriche*, l'alloit entendre par-tout; & elle lui procura l'honneur, à trente-quatre ans, de prêcher devant le Roi l'avent de 1661, & le carême de 1662. Le Roi en fut si content, qu'il fit écrire au pere du jeune prédicateur, pour le féliciter des rares talens de son fils. Dans son carême de 1665, prêché à St. *Thomas* du Louvre, les reines *Anne* & *Marie-Thérese* d'*Autriche* l'honoroient très-souvent de leur pré-

sence. Le Roi le redemanda pour l'avent de la même année & pour le carême suivant de 1666. On parla beaucoup de son avent de 1668, fait exprès pour confirmer le maréchal de *Turenne*, qui venoit de se réunir à l'église catholique. C'est ce qui lui mérita l'honneur d'être nommé pour prêcher encore devant le Roi l'avent de 1669, après avoir été élevé à l'évêché de Condom, le 13 septembre précédent. Nommé précepteur de M. le Dauphin, un an après, il donna sa démission pure & simple de l'évêché de Condom, ne croyant pas le pouvoir retenir sans y résider. Mais le Roi le voyant libre, après l'avoir honoré de la charge de premier aumônier de Madame la Dauphine en 1680, le nomma à l'évêché de Meaux en 1681. Malgré ses emplois & ses travaux, son troupeau lui fut toujours cher. Il prêchoit très-souvent dans sa cathédrale & dans les paroisses. Il s'abaissoit même jusqu'à instruire les enfans & leur faire le catéchisme. Il entendoit les confessions, faisoit exactement ses visites, & ne négligeoit aucune des fonctions du saint ministere. Lorsqu'il étoit retenu à la cour, il envoyoit souvent des mandemens à son peuple, lui témoignoit son affection & sa tendresse, gémissoit de se voir éloigné de lui, & regardoit cet éloignement comme un exil. Il entroit dans le détail des affaires de son diocese, & en connoissoit les différens besoins. Il menoit une vie très-dure, très-tendue, & à laquelle il auroit bientôt succombé, si Dieu ne lui eut donné un tempérament fort & vigoureux. Il se promenoit rarement, même dans son jardin; on en peut juger par cette petite anecdote que le lecteur nous permettra de rapporter. Comme il y alloit un jour, il rencontra le jardinier, à qui il demanda comment alloient les arbres fruitiers. „ Hé! Monseigneur, répondit le jardinier, vous „ vous souciez bien de vos arbres. Si je plantois dans votre jardin „ des St. *Augustin* & des St. *Chrysostôme*, vous les viendriez voir; „ mais pour vos arbres, vous ne vous en mettez guere en peine. Il aimoit à conférer avec les ecclésiastiques sur les matieres de leur état, & c'étoit toujours sur cet objet que tomboit la conversation. On voyoit M. *Bossuet* pénétré de respect pour la religion, & plein d'un saint zele contre tout ce qui s'écartoit de la gravité & de la sainteté du christianisme. Il portoit à la cour cette gravité épiscopale, qui l'accompagnoit par tout. Il eut même le courage de donner quelquefois à *Louis XIV*, des avis que personne n'auroit osé lui donner. Il lui montra les regles qu'un Roi sage doit observer par rapport aux impôts. Il lui écrivit & à Mad. de *Monrespan*, des lettres très fortes sur un point encore plus délicat, & qui devoit paroître plus sensible. Rien n'est plus glorieux pour *Louis XIV*, que d'avoir toujours bien reçu des avis de ce genre. Mais en même-temps, il falloit que M. de *Meaux* qui étoit si connu à la cour, s'y fût toujours conduit en véritable évêque, pour avoir pu y acquérir une telle autorité. Il montra encore la générosité de ses sentimens, par cette réponse qu'il fit au Roi. Ce prince qui heureusement favorisa le bon parti dans l'affaire

du quiétisme, dit un jour au prélat : Qu'auriez-vous fait, si j'avois protégé M. de Cambrai ? „ Sire, reprit M. *Bossuet*, j'en aurois „ crié vingt fois plus haut : quand on défend la vérité, on est „ assuré d'avoir, tôt ou tard la victoire. " Ce grand prélat mourut à Paris le 12 avril 1704 à 77 ans. Son nom sera un jour dans la liste des peres de l'église. C'étoit un savant universel, un génie vaste, capable d'embrasser tout à la fois des ouvrages de différent genre, & pour lesquels il falloit une érudition infiniment variée. Son esprit juste & pénétrant lui faisoit voir d'un coup d'œil ce que les autres n'apperçoivent qu'à force de réflexions & de travail. Doué d'une mémoire excellente, il apprenoit aisément & n'oublioit rien. Avare de son temps jusqu'au scrupule, il ne se permettoit presque jamais aucun des délassemens qui paroissent nécessaires aux gens d'étude; mais, comme le disoit un auteur qui paroît l'avoir bien connu, *qu'il se délassoit d'un travail par un autre.*

§ I.

Edition des Ouvrages de M. Bossuet.

Premier volume.

En 1743, on a commencé à publier le recueil des ouvrages de ce savant prélat, tant ceux qui étoient déjà imprimés, que ceux qui n'avoient point encore paru. Cette précieuse collection contient douze volumes *in*-4°. On s'y est attaché à suivre l'ordre des matieres, plutôt que celui des temps. On y trouve d'abord ce que M. *Bossuet* a écrit en latin sur les livres sacrés. Le premier volume renferme les pseaumes & les livres de Salomon, accompagnés de notes savantes, qui, en facilitant au lecteur l'intelligence de la lettre, lui découvrent en même temps l'esprit de l'écriture. Chacun de ces livres est précédé d'une belle préface. A la fin de cet ouvrage, M. *Bossuet* fit imprimer un supplément à ses notes sur les pseaumes, sous le titre de *supplenda in psalmos*. Le dessein de M. de *Meaux*, dans son supplément sur les pseaumes, est de s'attacher uniquement à démontrer contre *Grotius*, & quelques autres Sociniens, que les prophéties des pseaumes & des autres livres de l'ancien testament ne sont point des allégories. Le fameux *Richard Simon*, dans l'*histoire critique* qu'il entreprit de faire de l'ancien & du nouveau testament, releva à la vérité *Grotius* en quelques endroits. Mais comme celui-ci, en écrivant contre les Sociniens, s'étoit laissé entraîner insensiblement dans leur parti, M. *Simon*, en réfutant les erreurs de *Grotius*, prit aussi en divers endroits quelque teinture des sentimens qu'il combattoit.

§ II.

Second Volume.

Le second volume contient ce que M. *Bossuet* a composé en françois sur quelques livres de l'écriture-sainte. On trouve dans ce second tome, l'explication de ce célebre passage d'Isaïe : *Une Vierge concevra & enfantera un fils, & il sera appellé Emanuel.* M. de *Meaux* après avoir approfondi cette auguste prophétie, dissipe les vaines objections de quelques auteurs téméraires. Cet ouvrage fut imprimé en 1704, avec la traduction & l'explication du pseaume XXI, qui est le dernier écrit de M. *Bossuet*, & où l'on trouve des réflexions également pieuses & solides. L'explication de l'apocalypse, qui se trouve ensuite, parut en 1689. On trouve à la tête une longue & savante préface, qui commence ainsi : „ Ceux qui ont le goût de la piété, trouvent un attrait particu- „ lier dans cette admirable révélation de St. *Jean*. Le seul nom „ de J. C. dont elle est intitulée, inspire d'abord une sainte „ joie ; car voici comment St. *Jean* a commencé, & le titre qu'il a „ donné à sa prophétie : *La révélation de J. C. que Dieu lui a „ donnée pour la faire entendre à ses serviteurs en parlant par son „ ange à Jean son serviteur.* C'est donc ici J. C. qu'il faut regar- „ der comme le véritable prophete : St. *Jean* n'est que le ministre „ qu'il a choisi pour porter ses oracles à l'église ; & si on est pré- „ paré à quelque chose de grand, lorsqu'en ouvrant les ancien- „ nes prophéties, on y voit d'abord le titre : *La vision d'Isaïe fils „ d'Amos : Les paroles de Jérémie fils d'Helcias*, & ainsi des autres ; „ combien doit-on être touché, lorsqu'on lit à la tête de ce livre : „ *La révélation de J. C. fils de Dieu.* Tout répond à un si beau „ titre. Malgré les profondeurs de ce divin livre, on y reste en „ le lisant, une impression si douce, & tout ensemble si magni- „ fique de la majesté de Dieu ; il y paroît des idées si hautes du „ ministere de J. C. une si vive reconnoissance du peuple qu'il „ a racheté par son sang, de si nobles images de ses victoires & „ de son regne avec des chants si merveilleux pour en célébrer „ les grandeurs, qu'il y a de quoi ravir le ciel & la terre. Dans la suite de cette préface, M. *Bossuet* établit quelques propositions générales que l'on ne doit point perdre de vue dans l'étude que l'on fait des prophéties. 1. L'explication des prophéties qui regardent le fondement de la foi, comme la venue du Messie, la dispersion des Juifs, la conversion des gentils, doit toujours être fondée sur ce que les saints peres en ont dit : le sens peut en être éclairci & perfectionné dans la suite des temps. 2. Les prophéties qui ne regardent point le dogme, mais seulement l'édification ; qui ne touchent point la substance de la religion, mais seulement les choses qui y ont quelque rapport ; on peut en chercher l'explication, non-seulement dans l'histoire sainte, mais

même dans les auteurs profanes. Là-dessus, dit M. de *Meaux*, il est permis *d'aller à la découverte*, & l'on peut, sans manquer au respect dû aux saints peres, aller plus loin qu'eux, en reconnoissant toujours que c'est aux lumieres qu'ils nous ont données, que nous sommes redevables de ces pieuses éruditions. 3. Lorsque les orthodoxes disent des choses nouvelles en interprétant les prophéties, il ne faut pas croire qu'ils se donnent la même liberté dans les points qui concernent le dogme, parce que c'est une regle invariable de l'église, dit M. *Bossuet*, de ne jamais rien dire de nouveau, *& de ne s'écarter jamais du chemin battu*. Après ces observations, M. de *Meaux* entre dans l'explication de l'apocalypse, & détruit toutes les vaines imaginations des Protestans fanatiques. M. *Bossuet* ne se borna pas à réduire en poudre dans son explication de l'apocalypse, les visions du ministre *Jurieu*; il entreprit de les dissiper entiérement dans l'écrit qu'il intitula : *Avertissement aux Protestans sur l'accomplissement de leurs prophéties*. Il y fait voir, 1. Que le système des Protestans est principalement fondé sur leur haine contre l'église de Rome. 2. Que leurs explications ne satisfont à aucun des caracteres des prophéties contenues dans l'apocalypse, qu'au contraire elles les détruisent tous. 3. Que leur système se contredit lui-même. On trouve dans le même volume les écrits sur la version du nouveau testament, publiée à Trévoux par *Richard Simon*. Ce livre ayant fait beaucoup de bruit, le grand *Bossuet* donna une premiere instruction, dans laquelle il développe le dessein & le caractere de l'auteur. Il y fait voir le malheureux penchant qu'il avoit toujours eu pour les interprêtes les plus suspects, & il entre dans l'examen des passages particuliers de cette version, qui méritoient d'être censurés. Une seconde instruction parut peu après la premiere, c'est à dire, au commencement de 1703. M. de *Meaux* y continue d'examiner les passages de la nouvelle traduction; il les discute exactement les uns après les autres, & il marque sur chacun de ceux qu'il condamne ce que décide la saine théologie. Cette seconde instruction est précédé d'une dissertation sur la doctrine de *Grotius*. M. *Bossuet* y donne un peu plus d'étendue aux reproches qu'il avoit déjà faits à ce savant critique, dans la dissertation latine que l'on trouve à la tête des pseaumes. Il montre que M. *Simon* qui avoit lui-même relevé en plusieurs endroits les erreurs de *Grotius*, en avoit répandu des semences dans tout son ouvrage. Pour compléter le second volume dont nous parlons, l'éditeur y a inséré le catéchisme de Meaux, & un ouvrage intitulé : *Prieres ecclesiastiques*. On voit par le premier, que M. *Bossuet*, dont le génie élevé parloit si noblement le langage de la théologie la plus sublime, savoit aussi bégayer, pour ainsi dire, avec les enfans, & leur préparer un lait capable de les substenter, jusqu'à ce qu'ils fussent en état de participer à une nourriture plus forte.

§ III.

Troisieme Volume.

Le troisieme volume renferme le traité de l'*exposition de la foi*, & l'*histoire des variations des églises protestantes*. Le premier fut composé en 1668, pour l'instruction particuliere du marquis de *Dangeau*, dont la mere étoit petite-fille du fameux *Duplessis Mornay*. Cet ouvrage n'étant encore que manuscrit, fut communiqué au maréchal de *Turenne*; il en fut si touché, qu'il en fit faire grand nombre de copies, qu'il communiqua à quelques Protestans de ses amis. M. *Bossuet* le fit imprimer en 1671, avec les approbations de plusieurs évêques & des théologiens les plus habiles. Le dessein de ce traité est de proposer les vrais sentimens de l'église catholique, & de les distinguer de ceux qui lui ont été faussement attribués. Et afin que personne ne pût douter que ce qui est avancé ne fût le sentiment de toute l'église, M. *Bossuet* promet dès le commencement, de ne parler que d'après le concile de Trente, dans lequel l'église a parlé décisivement sur les matieres dont il est question. Afin de ne point embrasser trop de matiere, l'illustre prélat n'entreprend de traiter que des dogmes qui ont engagé les Réformés à se séparer de la communion romaine; & il leur promet que ce qu'il dira pour faire entendre les décisions du concile de Trente, sera manifestement conforme à la doctrine de ce même concile, & aura l'approbation de toute l'église. Cet ouvrage fut traduit en latin par M. l'abbé *Fleuri* l'historien. L'*histoire des variations* parut pour la premiere fois en 1688. Quoique le titre ne semble annoncer qu'une narration historique des différens changemens arrivés dans la doctrine des Protestans; leurs erreurs y sont mises dans un si grand jour, & elles y sont discutées avec tant de solidité que l'on peut regarder cet ouvrage comme une histoire, & en même-temps comme une réfutation complette du protestantisme. M. de *Meaux* y suit par-tout l'ordre des temps; il prend la réforme dès son origine, & il en fait connoître les auteurs, avec autant de vérité que d'éloquence.

§ IV.

Quatrieme Volume.

Aussi-tôt que l'*histoire des variations* parut, les ministres protestans sentirent combien il étoit important pour eux de précautionner les esprits contre un ouvrage qui ébranloit la réforme par ses fondemens. *Jurieu*, *Burnet*, *Basnage* prirent la plume pour la défense de leur parti. *Bossuet* les confondit l'un après l'autre, & après avoir terrassé *Basnage* dans un écrit qu'on trouve ici, il confondit le ministre *Jurieu*. Les avertissemens que M. de *Meaux* adressa

adreſſa aux Proteſtans, ſervent de réponſe à la critique que ce miniſtre fit de l'hiſtoire des variations dans pluſieurs lettres paſtorales qu'il répandit parmi ceux de ſa communion. Ces paſtorales étoient pleines de tout l'emportement dont l'enthouſiaſme & le fanatiſme ſont capables. L'auteur y avançoit les plus inſignes impoſtures, comme des vérités inconteſtables. M de *Meaux* dans ſon premier avertiſſement réfute ces calomnies avec cette force de raiſonnement, qui caracteriſe tout ce qui eſt ſorti de ſa plume. Il ſuit ſon adverſaire pied à pied; à chaque pas qu'il fait, il démontre ſes écarts; & à meſure qu'il diſſipe l'erreur, il établit la vérité ſur ſes ruines. Dans le ſecond & le troiſieme avertiſſement, M. *Boſſuet* attaque la réforme en général, & il ſe ſert des ouvrages mêmes du miniſtre pour la convaincre d'erreur & d'impiété. Il s'agit dans le cinquieme avertiſſement, de l'obéiſſance due aux ſouverains; article ſur lequel la réforme a renverſé tous les principes de la religion. M. de *Meaux* le prouve aux miniſtres par différens exemples. *Jurieu* avoit attaqué même l'indépendance des Rois. On ſent l'avantage qu'avoit M. de *Meaux* à réfuter une doctrine ſi fauſſe & ſi pernicieuſe. Le ſixieme avertiſſement eſt ſur le même ſujet que le premier. Les ouvrages de M. *Boſſuet* contre les Proteſtans produiſirent beaucoup de converſions. Une des plus éclatantes fut celle de Mlle. de *Duras*, niece du grand *Turenne*. Touchée, comme tant d'autres, par le livre de l'*expoſition de la doctrine*, elle ſouhaita, pour achever de ſe convaincre, que l'auteur eut en ſa préſence une conférence avec M. *Claude*, miniſtre de Charenton. Il y acquieſça avec plaiſir. Cette conférence ſe tint au mois de mars 1678, ſur la matiere de l'égliſe que cette Demoiſelle avoit propoſée, & l'effet fut ſa converſion. M. de *Meaux* en fit depuis imprimer la relation à ſa priere, afin qu'elle y trouvât plus aiſément ſes premieres inſtructions. On trouve cette importante relation à la fin de ce volume. Le triomphe de la vérité s'y fait ſentir, malgré les déguiſemens dont le miniſtre *Claude* avoit taché de l'obſcurcir dans un écrit qu'il publia à ce ſujet.

§ V.

Cinquieme Volume.

La plupart des ouvrages qui compoſent le cinquieme volume, regardent encore les Proteſtans. Le premier eſt un traité *de la communion ſous les deux eſpeces*. M. *Boſſuet* le publia en 1682, pour répondre aux reproches que les Réformés faiſoient à l'égliſe romaine, d'avoir privé les fideles de l'uſage de la coupe dans la communion. Il explique d'abord la pratique & les ſentimens de l'égliſe dès les premiers ſiecles. Il expoſe enſuite les principes ſur leſquels cette pratique eſt fondée. Telle eſt la diviſion de ce traité. Dans la premiere partie qui traite de la pratique de

l'égliſe au ſujet de la communion, M. *Boſſuet* fait voir que l'ancien uſage étoit que l'on communiât ſous une ou ſous deux eſpeces, ſans qu'il ſe ſoit jamais formé aucun doute ſur l'intégrité de ce ſacrement. Il le prouve, 1. Par la communion des malades. 2. Par celle des enfans. 3. Par la communion domeſtique, lorſque l'uſage étoit qu'on emportât chez ſoi la ſainte euchariſtie. 4. Enfin par la communion que l'on adminiſtroit à l'égliſe les jours de ſolemnité. En 1700, M. *Boſſuet* publia une inſtruction paſtorale *ſur les promeſſes de l'égliſe*, c'eſt-à-dire, qu'il entreprit de faire voir ſur quel fondement J. C. a établi ſon égliſe, & quelles ſont les promeſſes qu'il lui a faites. Entre celles-ci il en diſtingue de deux ſortes: les unes s'accompliſſent ſur la terre, les autres ſont pour le ciel. Ici l'égliſe eſt établie ſur les prophetes, les apôtres & ſur la pierre angulaire qui eſt J. C. La ſucceſſion de ſes paſteurs ne peut être interrompue, non plus que ſon unité; toujours viſible, on ne ceſſera jamais de la reconnoître. L'égliſe doit être auſſi couronnée de gloire, *ſans tache*, *ſans rides*: Dieu alors ſera tout en tous: ceci eſt réſervé pour la vie future. Par rapport au ſiecle préſent, J. C. a promis à ſon égliſe l'univerſalité des lieux & des temps; par tout l'univers & dans tous les ſiecles, l'évangile ſera annoncé; l'égliſe ſe perpétuera; par-tout elle ſera viſible, parce qu'elle ſera viſiblement compoſée de ceux qui ſont faits pour la recevoir: le ſacerdoce donnera les ſacremens, les fideles les recevront. Cette égliſe ſera immuable, incorruptible; un même gouvernement ſubſiſtera juſqu'à la fin; la ſucceſſion des paſteurs y ſera permanente & ſans interruption; le point fixe de l'unité ſera évident; mêmes paſteurs, même foi, mêmes ſacremens; c'eſt à ces marques qu'on reconnoîtra les enfans de l'égliſe, & qu'on diſtinguera ceux qui s'en ſéparent. L'hérétique ſera forcé de ſe condamner lui-même, parce que ſans beaucoup d'efforts, il eſt aiſé de remonter à la ſource de toutes les ſectes, de montrer & de nommer le premier novateur. De quelque façon que les ſectaires s'y prennent pour ſe procurer quelque reſſemblance avec la véritable égliſe, il ſera toujours facile de leur prouver que l'égliſe étoit avant eux, qu'ils en ſont ſortis, & que ce ſont eux qui ont commencé à l'abandonner. Dans le temps des mouvemens que cauſa parmi les Réformés, la révocation de l'édit de Nantes, pluſieurs d'entre eux rentrerent dans le ſein de l'égliſe. Les miniſtres réformés mirent tout en œuvre pour tacher de les rappeller au calviniſme. Un d'entre eux publia un écrit qui portoit pour titre: *Lettres paſtorales aux Proteſtans de France, qui ſont tombés par la force des tourmens.* M. de *Meaux* entreprit de réfuter ces différens écrits, par une lettre qu'il adreſſa aux nouveaux convertis de ſon dioceſe: & comme le temps de Pâque approchoit, il prit pour objet principal la communion paſchale. Après avoir éclairci en peu de mots différens points de controverſes, M. de *Meaux* finit par une

exhortation très-instructive aux nouveaux convertis, pour les engager à s'approcher dignement des sacremens de l'église : il leur parle de la pénitence, de l'eucharistie, & en passant de la communion sous une espece, & de la confirmation. Cette lettre est datée du 24 mars 1686. On trouve ensuite une lettre sur l'adoration de la croix, qui est une réponse à des difficultés proposées sur ce sujet. Cette lettre est remplie d'instructions très-solides & capables de contenter toute personne raisonnable. Elle est datée du 17 mars 1691. L'ouvrage qui a pour titre : *Explication de quelques difficultés sur les prieres de la Messe*, fut fait pour un nouveau converti, qui avoit consulté M. de *Meaux* sur des difficultés tirées de la liturgie. Avant que de répondre aux difficultés, il distingue deux actions principales dans la célebration de l'eucharistie, l'oblation & la participation ou la réception. L'oblation consiste en trois choses : 1. L'église offre à Dieu le pain & le vin. 2. Elle lui offre le corps & le sang de J. C. 3. Enfin, elle s'offre elle-même. M. *Bossuet* entre ensuite dans l'examen des difficultés & y répond. L'ouvrage qui suit, est la *réfutation du catéchisme de Paul Ferri*, ministre de Metz. C'est le premier écrit de M. *Bossuet*. Il le composa à l'âge de 27 à 28 ans, étant alors archidiacre de Metz. Le ministre *Ferri* avoit établi deux propositions principales dans son catéchisme : 1. Que la réformation avoit été nécessaire. 2. Qu'autrefois on avoit pu se sauver dans l'église romaine, mais qu'on ne le pouvoit plus depuis la réformation. M. *Bossuet* répond de la maniere la plus convaincante à ces deux difficultés. Après les ouvrages qui regardent directement les prétendus Réformés, on en trouve dans ce même cinquieme volume, quelques autres qui, quoique adressés aux Catholiques, ont cependant quelque trait à l'instruction & à la conversion des Protestans ; le sermon sur l'*unité de l'église* ; l'*instruction sur le Jubilé*, & le réglement que fit M. *Bossuet*, n'étant encore qu'archidiacre de Metz, pour une congrégation de filles qui s'étoient dévouées à l'instruction des nouvelles Catholiques. M. de *Meaux* ayant été prié de faire le sermon de l'ouverture de l'assemblée générale du clergé de France, le 9 novembre 1681, ce prélat prit pour sujet l'unité de l'église & le traita supérieurement. On trouve dans ce même volume des *ordonnances* & des *statuts synodaux*. Dans une de ces ordonnances, M. *Bossuet* recommande la résidence aux curés, & prescrit aux ecclésiastiques qui cooperent avec eux dans le ministere, de ne pas s'absenter trop fréquemment, & de s'appliquer autant à édifier les peuples qu'à les instruire : elle est du 24 septembre 1688. Dans une autre fort étendue, qui est du 16 août 1691, le prélat entre dans un grand détail de la décence extérieure que les ecclésiastiques doivent observer, tant aux offices de l'église, que dans l'administration des sacremens & autres fonctions de leur état. On en trouve une autre qui regarde les laïques, à qui M. de *Meaux* recommande l'exactitude au service de l'église, &

de passer saintement les jours de fêtes & de dimanches ; il dispense les habitans de la campagne de l'observation entiere des fêtes, dans les saisons qui demandent un travail continuel de leur part ; elle est datée du 16 octobre 1698. Au mois de février 1697, deux archevêques, savoir M. le *Tellier*, archevêque de Rheims, & M. de *Noailles*, archevêque de Paris, M. *Bossuet*, évêque de Meaux, M. *Seve*, évêque d'Arras, & M. *Feydeau* de *Brou*, évêque d'Amiens, écrivirent une lettre au Pape au sujet d'un livre qui portoit pour titre : *Nodus prædestinationis dissolutus*. L'auteur de ce livre étoit le cardinal *Sfondrate*, connu déjà par plusieurs ouvrages contraires aux maximes de l'église gallicane. Cette lettre se trouve ici. Le cinquieme volume est terminé par les pieces du procès qu'eut M. de *Meaux* avec madame *Henriette* de *Lorraine*, abbesse de Jouarre, au sujet de l'exemption de visite que cette Dame prétendoit avoir dans cette abbaye & dans tout ce qui en dépend. Après bien des contestations & différens mémoires produits de part & d'autre, il y eut arrêt le 26 janvier 1690, qui remit l'abbaye de Jouarre sous la juridiction de l'évêque de Meaux. Le mémoire de ce prélat fut imprimé en 1690, chez *Cramoisi*.

§ VI.

Volume sixieme & septieme.

Le tome sixieme & la moitié du septieme renferment tous les ouvrages que M. de *Meaux* a faits contre le Quiétisme. On y trouve une instruction très-étendue, qui contient les principes solides de l'oraison chrétienne. Cet ouvrage parut en 1697. On voit par la préface, qu'il devoit être d'une étendue considérable. Le dessein du prélat étoit de diviser son ouvrage en cinq traités. Dans le premier, le seul que nous ayons, l'auteur fait connoître la dangereuse théologie des nouveaux mystiques, & en quoi elle a été censurée. Dans le second, il devoit exposer les principes ordinaires de la véritable oraison chrétienne, & développer dans le troisieme ce que l'on doit penser des oraisons particulieres dont Dieu favorise quelquefois ses serviteurs. Son dessein étoit de traiter dans le quatrieme ce qui regarde les épreuves par lesquelles Dieu fait passer certaines ames privilégiées, & comment ces ames doivent se conduire dans ces épreuves. Enfin il promettoit d'expliquer dans le cinquieme les sentimens des saints docteurs sur ces différens points, & de démêler les vrais sens des expressions dont les nouveaux mystiques ont abusé. Nous n'avons, comme nous venons de le dire, que le premier de ces traités, dans lequel, selon que le titre l'annonce, le prélat nous montre le vrai & le faux des divers états d'oraison. Ce traité est divisé en dix livres. Dans le premier M. de *Meaux* expose l'erreur fondamentale des nouveaux Quiétistes, qui consiste dans un acte continu & universel, c'est-à-dire, que selon eux, lorsqu'on s'est

une fois donné à Dieu, l'acte en subsiste toujours, s'il n'est révoqué, & qu'il n'est nullement nécessaire de le réitérer. Selon cette doctrine nouvelle, un nouveau contemplatif supprime beaucoup d'actes qui sont néanmoins essentiels à la piété, & expressément commandés de Dieu; par exemple, les actes de foi explicite contenus dans le symbole des apôtres; toutes les demandes & même l'oraison dominicale, les réflexions, les actions de graces & les autres actes de cette nature, qu'on trouve commencés dans l'écriture & dans les meilleurs ouvrages de piété & pratiqués par tous les saints: agir autrement, c'est être intéressé, mercenaire, & peu digne de la sublime perfection. Telles sont les erreurs fondamentales des nouveaux Quiétistes, & ce sont ces erreurs que M. de *Meaux* suit pied à pied dans son ouvrage; il les développe & les réfute avec sa solidité ordinaire. Le septieme commence par trois traités latins, savoir: *Mystici in tuto*, *schola in tuto*, & *quietismus redivivus*. Voici ce qui donna lieu à ces écrits. Un anonyme dans une lettre donnée sous le nom d'un théologien de Louvain à un docteur de Sorbonne, venoit d'accuser publiquement M. de *Meaux* de regarder tous les mystiques en général comme des visionnaires, uniquement guidés par la chaleur de leur imagination. Il ajoutoit à ce reproche, que la doctrine de ce prélat renversoit les sentimens des théologiens de l'école sur la charité, & sur l'amour pur & désintéressé, & qu'il n'épargnoit ni démarches ni subtilités pour établir sa maniere de penser sur les ruines de la véritable spiritualité & de la théologie mystique. Plus ces reproches étoient graves, plus M. *Bossuet* s'applique à en démontrer le peu de fondement, & à prouver l'équité de ses démarches & la vérité de ses sentimens. Il prouve dans le premier traité, que ce qu'il avoit dit depuis le commencement de la dispute, n'attaquoit que les nouveaux mystiques, qui, loin de marcher sur les traces des véritables spirituels, les contredisoient manifestement, & abusoient de quelques-unes de leurs expressions pour donner un libre cours à leurs erreurs. C'est ce qu'il prouve par Ste. *Thérese*, St. *Jean* de la Croix, St. *François* de Sales, *Gerson* & plusieurs autres qu'on avoit allégués en faveur de la nouvelle doctrine. A l'égard des sentimens de l'école, que l'on prétendoit être contraire à la doctrine de M. de *Meaux*, on voit dans le *schola in tuto* que tous les théologiens, en commençant par les saints docteurs, étoient opposés à M. de *Cambrai*. M. *Bossuet* cite à ce sujet des passages formels de St. *Augustin*, de St. *Thomas*, de *Scot*, de St. *Bonaventure*, de St. *Bernard*, &c. qui tous parlent comme M. de *Meaux* sur l'espérance & la charité; aucun d'eux n'exclut de l'amour pur le motif de la récompense; & ils pensent comme lui, que, quoique *Moyse*, *David* & St. *Paul* desirassent ardemment la béatitude, ils avoient néanmoins un amour pur & désintéressé. Dans le troisieme traité intitulé: *Quietismus redivivus*, M. *Bossuet* entreprend de prouver que les nouveaux mystiques veulent faire revivre

la doctrine de *Molinos* si solemnellement condamnée. Pour le montrer, il fait l'extrait de plusieurs endroits du livre de *Molinos*, avec lesquels il met en parallele diverses propositions tirées des ouvrages de madame *Guyon*, qui toutes n'annoncent qu'un même dogme que le livre des maximes des saints semble autoriser. La seconde partie du tome VII, contient la politique tirée de l'écriture-sainte, & un traité sur la comédie. Nous allons donner une idée de ces deux excellens ouvrages. M. *Bossuet* qui étoit chargé de l'éducation d'un prince chrétien, crut devoir puiser dans les sources les plus pures, la regle & le modele d'un bon gouvernement. Cette politique n'est point un ouvrage ordinaire, fondé sur des conjectures ou des raisonnemens humains. Elle est tirée des propres paroles de l'écriture; c'est l'esprit saint qu'on y entend. Cet ouvrage est divisé en dix livres, & chacun est excellent en son genre. Le septieme volume est terminé par les maximes & les réflexions de M. de *Meaux* sur la comédie. Il composa cet ouvrage en 1694, à l'occasion d'un écrit imprimé en la même année, dans lequel le pere *Caffaro*, Théatin, avoit employé les autorités, le raisonnement, & ce qu'il appelloit l'expérience, pour autoriser la comédie. Cet écrit scandalisa bien du monde : le Théatin le désavoua la même année dans une lettre qu'il adressa à M. de *Harlai*, archevêque de Paris : cependant comme ce petit livre avoit fait du bruit, M. *Bossuet* voulut remédier au scandale en le réfutant. L'auteur y avoit avancé d'abord que le theatre étoit aujourd'hui très-épuré, & qu'il n'y a rien que l'oreille la plus chaste ne puisse entendre. M. de *Meaux* accorde que le théatre est épuré, c'est-à-dire, qu'il n'est pas si ouvertement dissolu qu'il l'étoit dans les premiers temps; mais cette prétendue pureté ne consiste pour l'ordinaire, que dans le choix des termes & dans des tours étudiés qui disent moins ouvertement, mais souvent avec plus de danger, ce que des oreilles chrétiennes ne devroient jamais entendre. D'ailleurs dans ce qu'on appelle précisément comedie, la vertu & la piété y sont le plus souvent tournées en ridicule : la corruption y est quelquefois condamnée, mais d'une façon qui l'excuse presque toujours.

§ VII.

Huitieme Volume.

L'excellent discours de M. *Bossuet* sur l'histoire universelle, forme la partie la plus considérable du huitieme volume. M. de *Meaux* le composa en 1679, en même temps que la *politique tirée de l'écriture-sainte*. Ces deux ouvrages furent faits pour servir à l'instruction de M. le Dauphin, fils de *Louis XIV*. Le premier étoit divisé en deux parties, & l'une & l'autre devoient suivre le fil de l'histoire depuis l'origine du monde, jusqu'au siecle de *Louis* le *Grand*. M. *Bossuet* n'a mis la derniere main qu'à la premiere partie, qui

commence avec le monde & finit au regne de *Charlemagne*. Elle eſt écrite avec tant de netteté, de force & d'éloquence, que l'on regrettera toujours de n'avoir que la moitié d'un ouvrage auſſi utile qu'il eſt intéreſſant. M. *Boſſuet* a eu deux objets principaux dans la compoſition de ce diſcours, la religion & les empires ſous quelques noms que ceux-ci aient paru. Les empires naiſſent & ſe détruiſent tour-à-tour, les plus puiſſans ſont ceux dont la ruine fait plus de bruit; mais aucun n'a une durée conſtante. La religion au contraire, toujours la même, demeure ferme & inébranlable au milieu de ces violentes ſecouſſes qui changent ſucceſſivement la face de l'univers. Voilà ce que M. de *Meaux* veut imprimer dans l'eſprit de ſon lecteur, & ce qu'il y grave en effet par ces caracteres lumineux qui portent avec eux l'ordre, la clarté & l'évidence. Après l'hiſtoire univerſelle, on trouve dans le huitieme volume la lettre que M. de *Meaux* écrivit au Pape en 1679, au ſujet de l'éducation de M. le Dauphin. *Innocent XI*, en faiſant remettre à M. *Boſſuet* un bref par lequel il approuvoit authentiquement ſon livre de l'*expoſition de la doctrine catholique*, ordonna à ſon nonce de témoigner à ce prélat le plaiſir qu'il lui feroit, s'il vouloit bien lui rendre lui-même un compte fidele de la méthode dont il s'étoit ſervi pour l'inſtruction de M. le Dauphin. M. de *Meaux* écrivit au St. Pere une lettre latine, dans laquelle il ſatisfit au deſir de Sa Sainteté. Cette piece que l'on peut regarder comme un chef-d'œuvre de latinité & d'éloquence, donne le modele de l'éducation la plus ſainte, la plus ſavante & la plus digne d'un prince. Le Pape lui répondit par un bref que l'on voit immédiatement après la lettre de M. de *Meaux*. On trouve enſuite dans le même volume, les *oraiſons funebres* que ce grand prélat a prononcées en différentes circonſtances. On y voit dans un grand jour toute la ſolidité & la beauté de ſon génie. Plus attentif à toucher qu'à plaire, il s'éleve au-deſſus de l'art pour ſe livrer à la nature, qui eſt ſi féconde en riches productions, lorſqu'on ſait la conſulter, & qu'on eſt en état de l'entendre. Sa mâle & vive éloquence trouvoit dans le fonds même de ſon ſujet de quoi éclairer l'eſprit & frapper le cœur. Les traits lumineux qu'il lançoit étoient autant d'éclairs qui pénétroient juſqu'à l'ame, & qui y portoient la vive lumiere de la vérité & de la religion: peu eſclave du ſtyle, il le négligeoit quelquefois, & ſon diſcours alors n'en étoit que plus énergique. C'eſt ce que l'on a toujours remarqué dans ſes ouvrages, & principalement dans ſes oraiſons funebres. La premiere eſt celle du fameux *Nicolas Cornet*, qui avoit préſidé aux études que M. *Boſſuet* avoit faites à Paris. Le huitieme volume eſt terminé par le diſcours que M. *Boſſuet* prononça à l'académie françoiſe, lorſqu'il y fut reçu à la place de M. du *Châtelet*, le 8 Juin 1671.

§ VIII.

Volume neuvieme & dixieme.

Le neuvieme volume contient, 1. Les méditations sur l'évangile, que M. *Bossuet* composa en 1695, pour l'instruction & l'édification des religieuses de la visitation de Ste. *Marie* de Meaux. 2. Un discours sur la vie cachée en Dieu. 3. Un autre discours sur l'acte d'abandon à Dieu. 4. Des prieres pour se préparer à la communion. 5. Des prieres pour se préparer à la mort. 6. Une instruction sur la lecture de l'écriture-sainte, pour les religieuses & les communautés du dioceſe de Meaux. Le dixieme volume contient, 1. Les élévations à Dieu sur tous les mysteres de la religion. 2. Le traité du libre-arbitre & de la concupiscence. 3. Le traité de la connoissance de Dieu & de soi-même. Ces ouvrages n'ont été imprimés que long-temps après la mort de leur illustre auteur. On est redevable de l'édition de chacun de ces traités, aux soins de feu M. l'évêque de Troies, qui les a faits imprimer sur les manuscrits originaux qu'il a trouvés parmi les papiers de M. de *Meaux* son oncle. Les élévations à Dieu sur tous les mysteres de la religion, sont un des fruits des sentimens de piété qui étoient gravés dans le cœur de M. *Bossuet*. En 1731, M. l'évêque de Troies publia en un seul volume *in*-12, deux petits ouvrages de M. de *Meaux*, intitulés : *Traités du libre-arbitre & de la concupiscence*. On les retrouve ici. Dans le premier, M. de *Meaux* parle du libre-arbitre, de sa dépendance absolue, & de son affoiblissement par le péché du premier homme. Dans le second traité, M. *Bossuet* traite de la concupiscence. Il y explique ce que c'est que le monde, & développe ce célebre passage de St. *Jean*, que tout ce qui est dans le monde est *concupiscence de la chair, concupiscence des yeux & orgueil de la vie*. Le dixieme tome des œuvres de M. *Bossuet*, est terminé par le traité de la connoissance de Dieu & de soi-même, qu'il avoit composé pour l'instruction de M. le Dauphin. Il y a dans l'homme, dit M. de *Meaux*, trois choses à considérer; l'ame, le corps, & l'union de l'un avec l'autre. Par cet examen, M. de *Meaux* conduit à la connoissance du créateur de l'ame & du corps, & de l'auteur de leur union. Tel est le partage de ce traité. De l'ame il passe à l'examen du corps, & donne un détail anatomique très-suivi de son admirable structure.

§ IX.

Volume onzieme & douzieme.

Les deux premieres pieces que l'on a placées au commencement du onzieme volume, ont pour objet deux points très-importans,

importans. Dans la premiere, M. de *Meaux* traite de la néceſſité de l'amour de Dieu dans le ſacrement de pénitence : la ſeconde eſt une cenſure que le clergé de France prononça le 4 ſeptembre 1700, contre 127 propoſitions qui étoient preſque toutes extraites des theſes & des livres des Jéſuites. Elle fut arrêtée & ſignée d'un conſentement unanime des prélats. Ce fut l'ouvrage de M. de *Meaux*, qui porta les prélats les plus attachés aux Jéſuites, de condamner leur morale. M. de *Meaux* s'appliqua ſur-tout à faire bien ſentir le venin de la pernicieuſe doctrine de la probabilité. Dans la même aſſemblée de 1700, M. *Boſſuet* fut chargé de faire des réglemens au ſujet des réguliers qui changeoient de dioceſe. On trouve enſuite dans le même tome XI, des lettres de piété & de direction écrites depuis 1686 juſqu'en 1702. Et à la ſuite de ces lettres, on en a placé une aſſez longue, que M. *Boſſuet* écrivit n'étant encore qu'un jeune docteur, à l'abbeſſe & aux religieuſes de Port-Royal ſur la ſignature du formulaire. Il avoit reçu du docteur *Cornet* de juſtes préventions contre le livre de *Janſénius*, & il croyoit avec raiſon qu'il y avoit des perſonnes qui ſoutenoient les cinq propoſitions ; & que le janſéniſme n'étoit pas une chimere. Cependant il étoit plein de la plus haute eſtime pour M. *Arnauld* qui de ſon côté ne l'appelloit pas autrement que *notre ami*. Il l'accuſoit ſeulement de trop de timidité & de trop de réſerve à l'égard des Jéſuites, dont effectivement M. *Boſſuet* redoutoit le crédit en même-temps qu'il déteſtoit leur doctrine & leur morale. Enfin on trouve à la ſuite du onzieme volume, l'*abrégé de l'hiſtoire de France*, dont une partie ſert à compléter ce même volume, & le reſte fait la matiere du tome XII de cette riche collection.

§ X.

Supplément.

On a publié en 1753 trois nouveaux volumes *in*-4° des œuvres poſthumes de M. *Boſſuet*, pour ſervir de ſupplément aux 12 volumes *in*-4° de ſes ouvrages. On ne pouvoit faire à l'égliſe un préſent plus utile. Le premier volume contient un recueil très-curieux & très-inſtructif de diſſertations & de lettres, compoſées dans la vue de réunir à l'égliſe catholique les Proteſtans d'Allemagne de la confeſſion d'Ausbourg. Le ſecond volume renferme la *défenſe de la tradition des ſaints peres*, que M. de *Meaux* avoit entrepriſe, pour confondre les erreurs du fameux *Richard Simon*, écrivain auſſi hardi que fécond, comme on le peut voir dans ſes hiſtoires critiques du vieux & du nouveau teſtament, dans celle des commentateurs du nouveau, dans ſa verſion du nouveau teſtament imprimée à Trévoux, & dans beaucoup d'autres de ſes ouvrages, qui ſont tous marqués au coin de la hardieſſe & de la ſingularité. On a mis à la ſuite de la *défenſe de la*

tradition & des saints peres, plusieurs écrits de M. de *Meaux* qui n'avoient point encore paru. 1. Lettre au sujet de la version du nouveau testament de *Richard Simon*, imprimée à Trévoux. 2. Cinq mémoires dans lesquels M. *Bossuet* prouve qu'il est indécent de soumettre les ouvrages de la doctrine d'un évêque, à la censure d'un prêtre son inférieur. 3. Mémoire & remarques sur les écrits de M. du *Pin*. M. de *Meaux* s'y éleve avec force contre les erreurs, les omissions, les singularités qui paroissent dans les premiers volumes de la *bibliotheque des auteurs ecclésiastiques*. 4. Trois lettres à M. *Brisacier*, supérieur des missions étrangeres. Le troisieme volume des œuvres posthumes, contient des écrits sur la controverse, sur la morale, sur la théologie mystique. Le premier ouvrage de controverse, est une défense du *traité de la communion sous les deux especes*, que les Protestans avoient attaqué. On trouve ensuite l'*avertissement sur les reproches d'idolâtrie*, fait à l'église romaine par les ministres : les *fragmens sur diverses matieres de controverses*. Ce sont des morceaux d'un long ouvrage, projetté par M. *Bossuet*, & qu'il n'a point exécuté. L'éditeur de ces trois derniers volumes est M. le *Roi* ex-Oratorien, & celui de la collection générale est M. l'abbé *Perau*. Chaque volume est précédé d'un avertissement, où l'on donne l'histoire & l'idée de chacun des ouvrages que le volume renferme. Cette collection ayant été recherchée avec empressement, on a été obligé de la réimprimer, fort peu de temps après que les deux derniers volumes eurent paru. Pendant le cours de la premiere édition, on a réimprimé du même en 1745, la *defensio declarationis conventûs cleri gallicani, anno 1682, de ecclesiasticâ potestate*, conformément à l'original de l'auteur, en deux vol. *in*-4°, & une traduction du même ouvrage, si précieux pour la défense de nos libertés en 3 vol. *in*-4°, par M. le *Roi*.

N.B. Avant que de finir l'article de M. *Bossuet*, on croit devoir réfuter une calomnie, qu'on trouve dans le *siecle de Louis XIV*, dans la liste des écrivains. *On a imprimé plusieurs fois*, dit l'auteur de cet ouvrage, *que cet évêque a vécu marié; une famille considérée dans Paris assure qu'il y eut un contrat de mariage secret entre Bossuet encore très-jeune & Mlle. des Vieux*. Quand on avance des faits aussi graves, il faut articuler le nom des personnes de qui on les tient. Quelle est cette famille ? Où est ce contrat? Jusqu'a-ce qu'on le produise, & que plusieurs personnes l'aient vu, on est en droit de révoquer en doute cette anecdote. Ou *Bossuet* épousa Mlle. des *Vieux* avant son départ pour Paris, ou à son retour. Dans la premiere hypothese, il n'avoit que quinze ans, étant né en 1627 & étant parti pour Paris en 1642. Or pourquoi auroit-on marié deux enfans, dont l'un étoit destiné aux études & à l'église, & dont l'autre n'avoit qu'un bien très-médiocre. Dans la seconde hypothese M. *Bossuet* ne revint de Paris qu'apres être docteur & prêtre par conséquent. Ce n'étoit pas certaine-

ment alors le temps de passer un contrat de mariage. *Mlle. des Vieux fit le sacrifice de sa passion & de son état à la fortune, que l'éloquence de son amant devoit lui procurer dans l'église.* Quelle apparence que des enfans passionnés l'un pour l'autre rompent un contrat de mariage sur l'idée de quelques espérances éloignées & imaginaires, fondées sur des talens qui n'avoient pas encore pu éclater. Si les parens les ont obligés à cette rupture, il faut supposer que *Bossuet* a été forcé d'entrer dans l'état ecclésiastique : & comment accorder les vertus par lesquelles il se signala dans ses premieres années, avec cette vocation forcée. Enfin pourquoi auroit-on passé un contrat de mariage, s'il ne devoit pas être suivi de la célébration ? Est-il possible qu'on fasse une pareille démarche sans réflexion, & qu'on soit arrêté, dès qu'on l'a faite par le vain espoir d'une fortune qui se perd dans le lointain ? Remarquez d'ailleurs que *Bossuet* étoit le cadet de sa famille ; pourquoi l'auroit-on marié préférablement à son aîné. On ne s'appesentira pas davantage sur cette anecdote, quoique les réflexions se présentent en foule ; mais on ne peut s'empêcher de dire un mot sur une imposture plus atroce & aussi peu démontrée. On prétend, dit l'auteur, que *Bossuet pensoit en philosophe sur certaines matieres, qu'il traitoit en théologien.* Quelle preuve a-t'il d'une accusation aussi grave ? Si elle est fondée, *Bossuet* étoit un détestable hypocrite : & comment excuser, dans cette supposition, ses disputes avec *Fénélon*, puisqu'il auroit persécuté ce grand homme son ami, son disciple, son confrere, pour des chimeres dont il se moquoit en secret. Les insinuations malignes de l'auteur du *catalogue* ne tendent à rien moins, qu'à donner les idées les plus noires du caractere & de la probité de ce que l'état & l'église ont produit de plus grand ; & on ne sauroit trop s'élever contre ces écrivains téméraires, qui puisent dans leur propre cœur les couleurs, dont ils noirciſſent nos hommes illustres.

BOUCHER, (*Jean*) Parisien, recteur de l'université & docteur de Sorbonne, ensuite curé de St. *Benoît* à Paris, se signala par son fanatisme contre *Henri III* & *Henri IV*. On a de lui des sermons si emportés, qu'ils furent condamnés au feu. Nous croyons devoir renvoyer le lecteur qui desireroit connoître cet auteur aux nouveaux dictionnaires historiques qui ont paru depuis peu. *Boucher* mourut en 1644.

BOUDON, (*Henri-Marie*) grand archidiacre d'Evreux, naquit en 1624 à la Fere, petite ville de Thierache, d'une famille honnête, mais pauvre. Après s'être signalé dans sa jeunesse par son application & ses vertus, il devint grand archidiacre d'Evreux & prit le bonnet de docteur à Bourges. Sa nouvelle dignité ne l'empêcha pas de vaquer à l'instruction des peuples. Il fit des missions dans plusieurs provinces de France ; M. *Boudon* ne se borna pas à instruire le peuple par ses discours & par ses exemples ; il laissa un assez grand nombre d'ouvrages pieux, qui lui

assuroient un rang parmi les auteurs ascétiques. Les principaux sont les suivans. I. *Dieu seul*, ou l'association pour l'intérêt de Dieu seul, *in*-32. II. L'*amour de Jesus*, au très-saint sacrement, *in*-32. III. Le *regne de Dieu* en l'oraison mentale, *in*-12. IV. Les *saintes voies* de la croix, *in*-12. V. La *vie cachée* avec *Jesus* en Dieu, *in*-12. VI. La *conduite* de la divine providence, *in*-12. VII. La *science* sacrée des pasteurs, *in*-12. VIII. La *pratique* du chrétien, *in*-12. IX. *Grand secours* de N. D. du Remede, *in*-12. X. *Dieu présent par-tout*, in-24. XI. *Dieu inconnu*, in-24. XII. De *la profanation* & du respect qu'on doit avoir aux églises, *in*-24. XIII. La *sainteté* de l'état ecclésiastique, *in*-12. XIV. La *dévotion* à la très-sainte Trinité, *in*-24. XV. La *gloire de Dieu* dans les ames du purgatoire, *in*-24. XVI. *Dieu seul*, ou le saint esclavage de la Mere de Dieu, *in*-12. XVII. Le *Chrétien inconnu*, ou idée de la grandeur du chrétien, *in*-12. XVIII. La *dévotion* à la Ste. Vierge, *in*-12. XIX. Le *malheur* du monde, *in*-12. XX. La *vive flamme d'amour* dans le B. *Jean* de la Croix, *in*-12. XXI. La *dévotion* aux saints anges, *in*-18. Ce pieux ecclésiastique mourut en odeur de sainteté à 79 ans. L'histoire de sa vie fut imprimée en 1754, en 2 vol. *in*-12, qui se trouvent chez *Hérissant*, rue St. Jacques, aussi-bien que tous les ouvrages qu'il a composés. M. *Collet*, son historien, lui fait faire plusieurs miracles.

BOUDOT, (*Paul*) né à Morleau en Bourgogne, fut reçu docteur de Sorbonne en 1604, & prêcha à Paris avec beaucoup de succès & de réputation. Ayant obtenu l'archidiaconé de Cambrai & la place de grand vicaire, l'archiduc *Albert* & la princesse *Isabelle* le choisirent pour être leur prédicateur ordinaire, & le nommerent l'an 1619 à l'évêché de St. *Omer*. En 1620, il fut transféré à celui d'Arras, dont il prit possession l'année suivante. Il travailla avec soin à remplir les devoirs d'un bon prélat & mourut en 1635, âgé de 64 ans. *Paul Boudot* étoit théologien, prédicateur & savant dans les langues, & principalement dans la grecque & dans l'hébraïque. Nous avons de lui divers ouvrages, parmi lesquels on distingue une édition de la somme de St. *Thomas*, in-fol. à Arras.

BOUGEANT, (*Guillaume-Hyacinthe*) né à Quimper en Bretagne en 1690, entra en 1706 chez les Jésuites. Après avoir fini ses études de philosophie il fut envoyé à Caen pour y enseigner les humanités, puis à Nevers, où il professa la rhétorique avec succès. Appellé au college de *Louis* le *Grand* à Paris, il y mourut en 1743. Ce Jésuite est connu par divers écrits d'un caractere fort différent. Ceux qui appartiennent à cet ouvrage sont, I. *Traité théologique sur la forme de la consécration de l'eucharistie*. Il est divisé en deux parties, où l'on veut démontrer par l'unanimité des écoles, par la tradition de l'église latine & grecque, par la définition de plusieurs conciles, & par la pratique de l'église universelle, la nouveauté du sentiment des Grecs modernes, & du pere le *Brun* prêtre de l'Oratoire. On tache aussi d'y éclaircir

par de nouvelles recherches la déciſion du concile de Florence, & le vrai ſens des liturgies orientales, à Lyon 1729, 2 vol. *in*-12. II. *Expoſition de la doctrine chrétienne*, diviſée en trois parties, contenant, 1. Catéchiſme hiſtorique, contenant l'hiſtoire abrégée de l'ancien & du nouveau teſtament, ſuivie d'une inſtruction ſur l'égliſe. 2. Catéchiſme dogmatique, contenant l'explication des dogmes de l'égliſe, rapportée à la juſtification de l'homme. 3. Catéchiſme pratique, contenant la pratique des commandemens de Dieu & de l'égliſe, des conſeils évangéliques & de divers exercices de piété, Paris, chez *Jacques Rollin*, 1741, *in*-4°. Ces ouvrages ſont écrits d'un ſtyle pur, ſimple & élégant. Le pere *Bougeant* ne néglige pas les agrémens que peuvent comporter les matieres qu'il traite, mais il ne les recherche pas trop.

BOUGES, (*Thomas*) religieux grand Auguſtin de la province de Toulouſe, profeſſa long-temps la théologie, & mourut à Paris en 1741 à 74 ans. Nous avons de lui, I. *Diſſertation hiſtorique & polémique ſur les 70 ſemaines du prophete Daniel*, où l'on donne des preuves de la venue du Meſſie, avec une explication du nouveau calcul de ces mêmes ſemaines, *in*-12, à Toulouſe 1702. Il y a de l'érudition dans cet écrit. II. *Hiſtoire eccléſiaſtique & civile de la ville & du dioceſe de Carcaſſonne*, avec les pieces juſtificatives, & une notice ancienne & moderne de ce dioceſe, à Paris 1741, *in*-4°. Cette hiſtoire eſt eſtimée pour ſon exactitude, & l'on y trouve des pieces curieuſes qui prouvent beaucoup de recherches.

BOUHOURS, (*Dominique*) né à Paris en 1628, entra dans la compagnie de JESUS à l'âge de 16 ans. Il fut deſtiné à enſeigner les humanités dans le college de Clermont à Paris, où il les avoit étudiées; mais les maux de tête, dont il fut attaqué dès-lors, lui firent interrompre le cours de ſa régence. On le mit en théologie: il s'y diſtingua, & alla enſeigner la rhétorique à Tours. Il fut enſuite appliqué à l'éducation des deux jeunes princes de Longueville. *Henri II*, duc de Longueville, leur pere, voulut mourir entre ſes mains, & la relation de la mort chrétienne & édifiante de ce prince, imprimée *in*-4°, en 1663, fut le premier ouvrage que le pere *Bouhours* donna au public. Il fut enſuite envoyé à Dunkerque, & au milieu des fonctions de miſſionnaire qu'il faiſoit auprès de la garniſon & des Catholiques refugiés d'Angleterre, il cultiva ſon talent pour l'art d'écrire. Les ouvrages qu'il publia comme auteur eccléſiaſtique ſont, I. *L'hiſtoire du grand maître d'Aubuſſon*, in-4°, 1676. II. *La vie de St. Ignace*, dont il y a une édition de 1683. III. *Les maximes de St. Ignace* avec les ſentimens de St. *François-Xavier*, in-12, la même année. De tous les auteurs qui ont écrit ſur le fondateur des Jéſuites, le pere *Bouhours* a été le plus circonſpect, & paroît avoir voulu s'arrêter aux merveilles qu'il jugeoit les plus conſtantes. Il parle de la réſurrection d'un nommé *Liſan*, qui s'étoit pendu parce qu'il avoit perdu un procès qu'il avoit avec ſon frere.

Ignace se borna à *demander à Dieu autant de vie, qu'il en falloit à ce misérable pour se confesser. Lisan* revint tout d'un coup, dit le pere *Bouhours*; & *le ressuscité mourut dès qu'il se fut confessé.* „ Il assure que le nom d'*Ignace* étoit redoutable aux puissances „ de l'enfer, & qu'on a entendu quelquefois les possédés s'é- „ crier au milieu des exorcismes, à la vue d'une image du ser- „ viteur de Dieu : *Où est ton pouvoir, Lucifer, puisqu'un peu de* „ *papier avec la figure d'un prêtre, nous fait fuir sans que nous puis-* „ *sions résister ? Ha, Dieu, comment nous privez-vous de la gloire* „ *pour la donner à un petit prêtre boiteux ?* " Il s'étend sur les vi- sions, les extases, les prédictions & autres prodiges d'*Ignace*. Dès le commencement de sa conversion, il fut un jour élevé en es- prit; & *vit comme une figure qui lui représentoit clairement la très-* *sainte Trinité.* „ Mais de toutes les faveurs qu'il reçut alors, dit „ toujours le pere *Bouhours*, la plus remarquable fut un raviss- „ ment qui dura huit jours. . . Cette grande extase commença „ un samedi sur le soir, & finit le samedi suivant à la même „ heure. Il n'eut aucun usage de ses sens tout ce temps-là. On le „ crut mort, & on l'auroit enterré, si des gens qui visiterent „ son corps ne se fussent apperçus que le cœur lui battoit un „ peu. . . . Personne n'a su les secrets qui lui furent révélés dans „ ce long ravissement. " Il dit que quand *Ignace* étoit dans la classe, son esprit s'envoloit au ciel, & que c'étoit la raison pour laquelle il n'apprenoit rien. Il rapporte un long extrait d'un écrit dressé par St. *Ignace* lui-même, qui contient ses dis- positions intérieures pendant quatre mois, marquant jour par jour ce qui se passoit en son ame. On y voit des choses très- singulieres, & qu'un historien prudent n'auroit pas dû rappor- ter. Il y est parlé de visions, d'apparitions, de visites célestes. IV. La vie de St. *François-Xavier*, in-4°, & deux vol. *in*-12, 1679. Les faits merveilleux n'y sont pas épargnés ainsi que dans celle de St. *Ignace*. V. La vie de Mad. de *Bellefonds*. VI. Des traductions de plusieurs livres de piété. VII. Les *pensées ingénieuses des saints peres*, in-12. VIII. Une traduction françoise du *nouveau testament*, qu'il voulut opposer à celle que les solitaires de Port-Royal avoient publié à Mons. Cette version eut beaucoup de contradicteurs. L'auteur en cherchant la pureté & l'élégance, manque souvent la simplicité évangélique. M. *Simon*, qu'on ne soupçonnera pas d'avoir été ami de Port-Royal, accusa le pere *Bouhours d'avoir fait parler les évangelistes à la Rabutine*. M. *Ménage* disoit du pere *Bouhours*, qu'il s'étoit *érigé en précieux en lisant Voiture, Sarazin, Moliere, & en visitant les dames & les cavaliers*. IX. Quelques *brochures* contre les M.M. de Port-Royal. Le Jésuite n'avoit jamais pu leur pardonner une petite correction douce & mesurée, qui se trouve dans les *essais de morale*, & dont il ne manqua pas de se faire l'application. „ S'il se rencontroit, par „ exemple, dit M. *Nicole*, qu'un prêtre ou un religieux, se pi- „ quant de bel esprit, fît des recueils de mots qui se disent dans

„ les ruelles & dans les lieux qu'il ne doit point connoître ; „ qu'il parût plein d'eſtime pour la galanterie & pour la conver- „ ſation des dames, on ne le ſouffriroit pas de même. Tout le „ monde deviendroit ſpirituel à ſes dépens ; & ſoit par ma- „ lignité, ou par un ſentiment de religion, on feroit mille ré- „ flexions ſur la diſproportion des penſées dont il s'occuperoit „ avec la ſainteté de ſon miniſtere. « Le pere *Bouhours* mourut à Paris en 1702 à 75 ans.

BOULAI, (*Ceſar* EGASSE DU) né à St. Ellier dans le Maine, fut profeſſeur en éloquence dans le college de Navarre. L'univerſité de Paris, dont il fut recteur, le choiſit pour ſon greffier & pour ſon hiſtoriographe. Ce dernier titre ne fut point vain en lui ; & il publia une hiſtoire de l'univerſité de Paris en 6 vol. *in-fol.* On ne peut nier, qu'il n'y ait bien des défauts dans cet ouvrage, & qu'il ne contienne beaucoup de choſes fabuleuſes & contraires à la vérité ; mais il eſt d'ailleurs très-utile pour avoir la connoiſſance des actions & des écrits de ſavans de France & même de ceux des pays étrangers, qui ont paru dans cette premiere école du royaume & peut-être du monde. On convient aujourdhui que c'eſt un bon livre, ou du moins un livre ſavant, rempli de quantité de pieces importantes, qu'il ſeroit difficile de trouver ailleurs ſi bien ramaſſées. On a encore de du *Boulai* pluſieurs autres écrits parmi leſquels on diſtingue ſon *recueil des privileges de l'univerſité de Paris, accordés par les Rois de France depuis ſa fondation juſqu'à préſent*, in-4°, Paris 1674. L'auteur mourut en 1678.

BOULENGER, (*André*) né à Paris d'une famille conſidérable de robe, eſt plus connu ſous le nom de *petit pere André*. Il mépriſa tous les avantages de la fortune & de la naiſſance, pour ſe faire religieux de la réforme de St. *Auguſtin* dans la communauté de Bourges. Le pere *André* prêcha pendant 55 ans dans les principales chaires du royaume, & ne diſcontinua jamais cet exercice ſi pénible & ſi laborieux. Il avoit coutume de mêler quelques mots enjoués dans ſes ſermons pour réveiller ſes auditeurs. Delà l'imputation d'une foule de turlupinades & de mauvaiſes plaiſanteries plus dignes d'arlequin que d'un prédicateur de l'évangile. Il ſe peut que le pere *Boulenger* ait, ſuivant l'uſage de ſon temps, fait quelquefois le mauvais railleur, en débitant nos vérités ſacrées ; mais il n'eſt point auteur certainement des ſottiſes & des groſſiéretés qu'on lui attribue. Nous n'avons de ce pere que l'oraiſon funebre de *Marie-Henriette* de *Bourbon*, abbeſſe de Chelles. Son emploi de prédicateur & les charges qu'il occupa dans ſon ordre, où il vécut avec beaucoup de régularité, ne lui donnerent pas le temps de publier divers ouvrages qu'il avoit compoſés. La vivacité d'imagination étoit la principale partie du pere *Boulenger*.

BOURDAILLE, (*Michel*) docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maiſon & faculté de Sorbonne, & vicaire-généra de la Rochelle, mourut en 1694 avec une grande réputation d

piété. Nous avons de lui, I. *Théologie morale de St. Augustin*, in-12, Paris 1686. II. *Exposition du cantique des cantiques, tirée des peres & des auteurs ecclesiastiques*, en françois, in-12, en 1689. III. *Théologie morale de l'évangile, comprise dans les huit béatitudes & dans les deux commandemens d'aimer Dieu & le prochain*, à Paris en 1691. Les ouvrages de cet auteur ont souffert quelques contradictions; on peut voir sur sa *théologie morale de St. Augustin* le tome IV du *dictionnaire des livres jansénistes*, page 92. M. *Arnauld* en réfuta aussi une proposition, qu'on mit sans fondement sur le compte des partisans de *Jansenius*, quoique les plus célebres d'entr'eux la désavouassent.

BOURDALOUE, (*Louis*) né à Bourges en 1632, entra dans la compagnie de Jesus en 1648. Il professa les humanités, la rhétorique, la philosophie & la théologie morale, & fut destiné à la chaire. Après avoir prêché quelques années en province, il vint à Paris en 1669, & y parut aussi-tôt avec tant d'éclat, que le Roi voulut l'entendre. Il prêcha l'avent à la cour en 1670, & le carême en 1672. On l'y entendit avec une satisfaction nouvelle dans plusieurs autres avents & carêmes. Après la révocation de l'édit de Nantes, il fut envoyé en Languedoc pour annoncer aux Protestans les vérités catholiques. Il parut à Montpeiller en 1686. Il y fut écouté avec empressement, & y fit un fruit merveilleux. Dans les dernieres années de sa vie, il se consacra aux assemblées de charité, aux hôpitaux, aux prisons; ses discours pathétiques & ses manieres insinuantes faisoient faire de très-amples aumônes. Egalement goûté des grands & du peuple, des savans & des simples, il se rendit entiérement maître de l'esprit & du cœur des uns & des autres, pour les soumettre à la vérité qu'il leur annonçoit; & ce fut une espece d'empire qu'il conserva jusqu'à sa mort arrivée en 1704. Il mourut pour ainsi dire les armes à la main. Une illustre communauté religieuse lui ayant demandé un sermon pour une vêture, il ne put le refuser; & quoiqu'incommodé d'un rhume violent, il prêcha avec autant de vigueur que jamais. Le mal augmenta, & il n'en redoubla pas moins son assiduité aupres des malades & au confessionnal durant huit jours. Il dit encore la Messe le jour de la Pentecôte, & il expira le mardi suivant 13 mai 1704. Le pere *Bourdaloue* avoit un génie heureux & sublime, un esprit vif & pénétrant, une connoissance exacte de ce qu'il devoit savoir. Tout étoit orateur en lui, & tout servoit à son talent: les sentimens, les sons élevés, touchans & sublimes; le feu dont il animoit son action; sa rapidité en prononçant; sa voix pleine, sonore, douce & harmonieuse. Jamais prédicateur ne donna à ses discours plus de majesté, de noblesse, de force & de grandeur. Ses sermons sont une suite, un enchaînement continuel de preuves, & de raisonnemens solides, qui convainquent l'esprit, qui le terrassent, qui l'accablent & qui rendent la religion respectable aux impies même & aux libertins. Aussi c'est à juste titre qu'on l'appelle le

prince

prince des prédicateurs françois. Voici le caractere de ce célebre orateur, tracé par un homme de goût : „ Le pere *Bourdaloue* est „ plus avocat que prédicateur, plus propre à convaincre des gens „ d'esprit qu'à émouvoir le peuple. Il est admirable du côté du „ raisonnement ; mais il a peu d'onction & même de pathétique. „ Il a cette force qui vient de la raison, du vrai mis dans tout son „ jour, d'un esprit solide & ferme ; & non celle qui vient du „ sentiment, des mouvemens, & d'un cœur tendre & affectueux. „ On pourroit dire de plusieurs prédicateurs, qu'ils apportent des „ raisons plutôt qu'ils ne raisonnent, & qu'ils exposent des „ preuves, plutôt qu'ils ne prouvent. Le pere *Bourdaloue* démontre „ tant par les preuves directes les plus évidentes & les mieux „ choisies, que par la réfutation la plus complete & la plus „ entiere de tout ce qu'on pourroit lui objecter avec la „ moindre ressemblance. C'est sur-tout dans ce dernier point „ qu'il excelle. Il réduit le pécheur au silence ; il ne lui laisse „ ni excuse, ni prétexte ; il le force à se condamner, à se „ mépriser lui-même, à rougir (le dirai-je) de sa sotise & de sa „ folie. Et voilà cette *dialectique victorieuse* par laquelle le pere „ *Cerutti* le caractérise. Le pere *Bourdaloue* pénetre d'autant mieux „ le pécheur de cette honte salutaire, qu'en lui prouvant ce qu'il „ devoit être, il lui montre ce qu'il est. Le pere *Bourdaloue* con- „ noissoit parfaitement les hommes & le monde, le cœur & les „ mœurs ; & il les peignoit ; ou, pour mieux dire, il les racon- „ toit, les exposoit, les décrivoit. Par-là il intéressoit ; car rien „ n'intéresse plus que la peinture des mœurs. Mais ses descrip- „ tions, quoique vives, sont sans images. C'étoit un homme „ de grand sens, plutôt qu'un homme d'esprit, ou plutôt qu'un „ homme d'imagination, à prendre ces termes dans le sens qu'on „ y attache d'ordinaire. Il a peu de ces traits qui peignent d'un „ mot, de ces expressions de génie qui présentent une vérité „ commune sous une face toute nouvelle. Il n'étonne point en „ détail ; mais il attache, il retient, il fixe & contente toujours. „ C'est une abondance continue, mais une abondance de choses, „ qui remplit, qui comble. Quand il a tout dit, on est surpris qu'il „ ait tant dit ; & l'étonnement naît de la réflexion. « Dès l'an- née 1693, on avoit donné au public, d'après quelques mauvaises copies, plusieurs sermons du pere *Bourdaloue*, sous le nom de *sermons pour tous les jours de carême*, en 3 vol. *in*-12, à Anvers & à Bruxelles, chez *François-Foppens*. Mais ils sont si inférieurs aux vrais sermons de ce grand orateur, qu'on n'auroit pas même dû oser les lui attribuer. Ceux-ci n'ont commencé à paroître qu'en 1707 & années suivantes à Paris, 14 vol. *in*-8°, à Paris & à Lyon, 15 vol. *in*-12. Le pere *Bretonneau*, Jésuite, en a été l'éditeur ; il a employé beaucoup de travail & beaucoup de temps pour les mettre dans l'état où nous les avons. En voici le catalogue, I. Deux *avents* prêchés devant le Roi, un vol. II. Carême, 3 vol. III. Mysteres, 2 vol. 1709. IV. Fêtes des saints, vêtures, pro-

fessions religieuses & oraisons funebres, 2 vol. 1711. V. Dominicales, 4 vol. 1716. VI. Exhortations & instructions chrétiennes, 2 vol. 1721. VII. Retraite spirituelle, un vol. 1721. VIII. Pensées sur divers sujets de religion & de morale, en 2 vol. & en 3 vol. 1733. Les deux avents ne contiennent que six sermons chacun, mais le carême est beaucoup plus rempli. Les pensées du pere *Bourdaloue* sont des réflexions, ou plutôt des fragmens de sermons, qui étoient demeurés imparfaits & qu'il n'avoit point prêché. Ce prédicateur, avant que de composer un sermon jettoit d'abord sur le papier les différentes idées, qui se présentoient à lui touchant la matiere qu'il avoit en vue de traiter. Il marquoit tout confusément & sans aucune liaison; mais ayant ensuite tracé le plan de son discours, il choisissoit ce qui lui pouvoit convenir, & laissoit le reste. Ce reste néanmoins qu'il laissoit comme superflu, avoit son prix, & c'est de quoi on a formé ce recueil sous le titre de *pensées sur divers sujets de religion & de morale*. Il n'y avoit rien à perdre du fond d'un si grand prédicateur. Nous ne parlerons pas des vertus du pere *Bourdaloue*; tout le monde sait qu'elles égaloient son éloquence & qu'elles en étoient le plus ferme appui.

BOURE'E, (*Edme-Bernard*) prêtre de la congrégation de l'Oratoire, né à Dijon en 1652, exerça pendant 40 ans les fonctions du ministere évangélique. Les confessions, les prédications, les conférences & la théologie qu'il professa à Langres & à Châlons sur Saonne l'occuperent une partie de sa vie. Il mourut à Dijon en 1722 à 70 ans. Nous avons de lui, I. *Homélies* sur les évangiles de tous les dimanches de l'année, 4 vol. *in*-12, 1703. II. Sermons pour l'*avent*, in-12, 1705, & pour le *carême*, 4 vol. *in*-12, 1704. III. Une octave du *St. Esprit*, in-12, 1704. IV. Une octave de l'*assomption* de la Ste. Vierge, *in*-12, 1704. V. Une octave des morts, *in*-12, 1704. VI. *Panégyriques* des saints dont l'église célebre la fête, 5 vol. *in*-12. VII. *Sermons* sur les *mysteres* de notre Seigneur & de la Ste. Vierge, 3 vol. *in*-12, 1703, chez *Plaignard* à Lyon. La négligence avec laquelle ils sont écrits, a empêché qu'ils n'eussent le succès que leur solidité méritoit. Nous avons encore de lui, I. *Conférences* ecclésiastiques du diocese de Langres, 2 vol. *in*-12, à Lyon, 1684. II. *L'explication* des épitres & évangiles de tous les dimanches de l'année, & de tous les mysteres de notre Seigneur & de la Ste. Vierge, à l'usage du diocese de Châlons, 5 vol. *in*-8°, à Lyon, 1697. III. Abrégé de la vie du pere de *Clugni* de l'Oratoire, *in*-12.

BOURGEOIS, (*Jean*) docteur de Sorbonne, étoit du diocese d'Amiens. Il fut d'abord chanoine & chantre de la cathédrale de Verdun; & ayant quitté ce bénéfice, il fut pourvu de l'abbaye de la Merci-Dieu. Ayant été envoyé à Rome pour défendre le livre de la *fréquente communion*, il s'y fit estimer du Pape, des cardinaux, & fit échouer les desseins de ceux qui en poursuivoient la condamnation. Après son voyage de Rome, il se retira au

monaſtere de Port-Royal des Champs, & il y paſſa pluſieurs années en différentes occaſions. Il aima mieux être exclus de Sorbonne avec M. *Arnauld*, que de ſouſcrire à la fameuſe cenſure de 1656, contre ce docteur. En 1669, lorſque la paix eut été rendue à l'égliſe, il alla fixer ſa demeure à Port-Royal des Champs, & y fut confeſſeur des religieuſes & des domeſtiques. Il n'en ſortit qu'en 1679 par ordre de la cour. Peu après il ſe démit de ſon abbaye de la Merci-Dieu, ordre de Cîteaux au dioceſe de Poitiers, afin de s'occuper de Dieu avec plus de liberté. Il ne laiſſa pas d'y demeurer encore après ſa démiſſion. Il y mourut le 23 octobre 1687 âgé de 83 ans, au milieu de très-violentes douleurs qu'il ſouffrit avec beaucoup de patience. La *relation* de ſon voyage à Rome a été imprimée pluſieurs fois.

BOURGOING, (*François*) troiſieme général de l'Oratoire, naquit à Paris en 1585. Après avoir étudié la théologie en Sorbonne, il devint curé de Clichi-la-Garenne. Le cardinal de *Berulle*, fondateur de l'Oratoire, l'aſſocia à ſon entrepriſe, & *Bourgoing* fit de grands efforts pour étendre cet inſtitut dans les Pays-bas & ailleurs. Après la mort du pere de *Condren*, il fut choiſi en 1641, pour lui ſuccéder, & gouverna avec beaucoup de ſageſſe juſqu'à ſa mort arrivée en 1662. *Bourgoing* publia les ouvrages du cardinal de *Berulle* avec un abrégé de ſa vie. Nous avons encore de lui, I. *Homélies des ſaints ſur le martyrologe romain & ſur les myſteres & fêtes de notre Seigneur & de la Ste. Vierge, ſur les combats des martyrs*, à Paris 1651 & 1654, *in* 8°, 3 vol. II. *Homélies chrétiennes ſur les évangiles des dimanches & des fêtes principales de l'année, avec cinq autres homélies ſur la doctrine chrétienne*, Paris 1665, *in*-8°.

BOURRE'E, voyez BOURE'E.

BOURRET, (*Jean*) né dans le dioceſe de Riez en Provence, entra dans la congrégation de l'Oratoire, étant déjà prêtre. Il s'y diſtingua par ſa ſcience & par ſa piété. Il profeſſa la théologie à Arles pendant aſſez long temps, & mourut à Montpellier en 1726. Nous avons de lui quelques ouvrages ſur la religion, dont la plupart roulent ſur les affaires du temps.

BOURSIER, (*Laurent-François*) prêtre, docteur de la maiſon & ſociété de Sorbonne, naquit à Ecouen, dans le dioceſe de Paris en 1679, d'un pere médecin. L'étude de la religion & les pratiques de piété eurent dès ſon enfance beaucoup d'attraits pour lui. Après avoir fait ſa philoſophie au college Dupleſſis, & ſa théologie dans les écoles de Sorbonne, il entra en licence en 1702, fut reçu en 1704 de la maiſon & ſociété de Sorbonne, ordonné prêtre à l'âge de 25 ans, & prit le bonnet de docteur en 1706. Il demeuroit en Sorbonne, où il partageoit tout ſon temps entre la priere & l'étude. C'étoit-là, pour ainſi dire, ſon unique paſſion, & il eut toujours un grand éloignement pour tout ce qui auroit pu le détourner, de ce double exercice. On lui offrit pluſieurs bénéfices; il les réfuſa tous. On voulut le

faire nommer évêque de Babilone, mais ce fardeau lui parut trop pesant. M. *Bourſier* entra avec zele dans les disputes sur la bulle *unigenitus*, & ce zele lui fut funeste. Il fut obligé en 1729 de sortir de Sorbonne avec un grand nombre d'autres docteurs. Il étoit à Ecouen en 1735, & on alloit l'y saisir, mais il évita ceux qui étoient chargés d'exécuter cet ordre, & demeura depuis tres-caché. Ce docteur mourut à Paris en 1749, après avoir publié un grand nombre d'ouvrages sur-tout sur les affaires du temps, dont on trouvera la liste dans le *moreri*. Les principaux sont, I. *De l'action de Dieu sur les créatures; traité dans lequel on prouve la prémotion physique par le raisonnement*, en 2 vol. *in*-4°, ou 6 vol. *in*-12, imprimé en 1713. On peut voir l'histoire de ce livre dans les opuscules de M. *Bourſier*, mis au jour en 1753 en 3 vol. *in*-12. Le Roi, par un arrêt de son conseil du 27 août 1714, ordonna qu'on en saisit tous les exemplaires, & en révoqua le privilege, parce qu'il *renouvelle des opinions condamnées & inspire de dangereux sentimens*. Les partisans de l'auteur n'en ont pas jugé ainsi. C'est, selon eux, un ouvrage, dans lequel la noblesse & l'élégance du style, la précision du raisonnement, la force des preuves, & la profondeur des lumieres sont portées à un si haut dégré, qu'on ne sait ce qu'on y doit admirer davantage, ou du parfait orateur, ou du grand philosophe, ou du théologien consommé. L'auteur procede dans tout son livre en géometre & en savant; il ne parle que par théoremes, propositions, démonstrations, corollaires, & il entasse une foule de passages d'auteurs payens, grecs & latins, pour prouver la prémotion physique. II. *Memoire présenté au Czar Pierre I, par les docteurs de Sorbonne, pour la réunion de l'église de Russie à l'église latine* 1717. Voici quelle fut l'occasion de cet ouvrage. Ce souverain étant venu en Sorbonne, M. *Bourſier* prit occasion de quelques livres esclavons qu'on lui montra pour lui proposer la réunion dont il est question ici. Le *Czar* après avoir fait quelques mouvemens de tête à son ordinaire, répondit en riant & par la voix de son interprête, qu'*il n'étoit qu'un soldat*: ce qui laissoit assez comprendre qu'il ne vouloit pas se mêler de religion. M. *Bourſier* lui répliqua qu'*il étoit un héros; & qu'en qualité de prince il étoit protecteur de la religion. Cette réunion n'est pas une chose si aisée*, reprit l'Empereur; *il y a trois points qui nous divisent: le Pape, la procession du St. Esprit.....* Comme il oublioit le troisieme point qui est les azymes & la coupe, M. *Bourſier* le lui rappella. *Pour cet article*, dit le prince, *nous n'aurions pas de peine à être d'accord ensemble*. Les docteurs lui représenterent très-succinctement, que l'église grecque pouvoit conserver sa pratique de consacrer avec du pain levé; que la dispute sur la procession du St. Esprit, n'est entre les deux églises qu'une dispute de mots; & qu'en reconnoissant la primauté du Pape, on pouvoit ne rien changer dans le gouvernement de l'église grecque, & s'en tenir aux principes de l'église gallicane. *Et bien*, dit l'Empereur

à M. *Bourſier, faites-moi un mémoire ſur cette affaire ; & dépêchez-vous, car je parts inceſſamment : je vous promets que je le remettrai aux évêques de mes états, & que je les obligerai de vous répondre.* Dès qu'il fut de retour à Petersbourg, il communiqua le mémoire des docteurs aux évêques qui vinrent le ſaluer à ſon arrivée, & il leur ordonna d'y répondre. Ils le firent par une lettre datée de Petersbourg l'an 1718. Ils y diſent que pour traiter une affaire de cette importance, il faudroit ou aſſembler un concile général, ou du moins tenir des conférences publiques autoriſées par des lettres des deux égliſes, &c. &c. &c. Enfin ce projet ſi louable eut le ſort de tant d'autres projets, il échoua.

BOURZEIS, (*Amable de*) abbé de St. *Martin* de Cores, l'un des quarante de l'académie françoiſe, né à Volvic près de Riom en Auvergne, le 6 avril 1606, ſe ſignala ſous les cardinaux de *Richelieu*, & *Mazarin* comme politique & comme théologien. Il fut un des plus ardens défenſeurs de *Janſénius*, qu'il défendit dans pluſieurs écrits, quoiqu'il fût perſuadé que les cinq propoſitions étoient dans l'*auguſtinis* du moins en termes équivalens. C'eſt cette perſuaſion qui fut cauſe de ſon changement ; dès qu'il vit que les partiſans de l'évêque d'Ypres n'oſoient plus conteſter le droit ni défendre les cinq propoſitions, il rétracta le 4 novembre 1661 tout ce qu'il avoit fait pour les ſoutenir. L'abbé *Bourzeis* mourut à Paris en 1672. Ses écrits polémiques étant oubliés, il eſt inutile de les citer. Il ſuffit de faire connoître l'auteur qui a plus de réputation que ſes ouvrages & qui d'ailleurs étoit un homme vertueux. Nous avons de lui des *ſermons & des panégyriques*, Paris 1672, *in*-8°, qui ſont aujourd'hui parmi les vieux ſermonaires.

BOUTAULD, (*Michel*) Jéſuite pariſien, né en 1607, exerça pendant 15 ou 16 ans le miniſtere de la prédication, & mourut à Pontoiſe en 1688. On a de lui pluſieurs ouvrages eſtimés. Les principaux ſont, I. Les *conſeils de la ſageſſe, ou le recueil des maximes de Salomon, les plus néceſſaires à l'homme pour ſe conduire ſagement, avec des réflexions ſur ces maximes.* Cet ouvrage traduit en eſpagnol & en italien, a été réimprimé en 1749, à Paris, *in*-12. II. Le *théologien dans les converſations avec les ſages & les grands du monde*, à Paris & à Lyon, *in*-4° & *in*-12. On y trouve des entretiens qu'on lit avec plaiſir & avec utilité. III. *Méthode pour converſer avec Dieu*, Paris 1684, *in*-16. Ce petit ouvrage ne manque pas d'onction ; & les autres ont quelque mérite.

BRAINVILLE, prêtre miſſionnaire de Normandie, donna au public des *homélies & inſtructions familieres ſur les évangiles des dimanches, & ſur les grandes fêtes de l'année, pour le ſoulagement de MM. les curés, prédicateurs*, &c. à Rouen 1717, *in*-12. L'auteur écrit d'une maniere naturelle & familiere capable de porter la vérité dans l'eſprit, & de toucher le cœur des plus ſimples. Il auroit cependant pu y mêler quelques traits d'éloquence, qui les auroient orné ſans les rendre moins intelligibles.

BRETONEAU, (*François*) né à Tours en 1660, entra chez les Jésuites en 1675. Il exerça le ministere de la chaire pendant 34 ans avec succès, & mourut à Paris en 1741 à 81 ans, après en avoir passé 66 dans sa compagnie. Ce pieux & savant Jésuite, plein de zele & d'affection pour les hommes illustres de sa société, a été l'éditeur des sermons des R. R. P. P. *Giroût*, *Cheminais*, *Bourdaloue*, & de quelques-uns du pere de la *Rue*. Il étoit inférieur à ces célebres prédicateurs, dont il a recueilli les ouvrages, parce qu'il n'avoit pas comme eux, les talens & les graces de l'action; mais il s'en rapprochera beaucoup, lorsqu'on lira les sermons qu'il a composé. Nous les avons tels qu'il les avoit revus & corrigés par l'ordre de ses supérieurs, sur la fin de sa vie. Le pere *Berruyer* son confrere, qui en a été l'éditeur, n'y a point fait de changement; ils sont en 7 vol. *in*-12, imprimés à Paris chez *Guerin*, 1743; on y trouve un avent, un carême, treize panégyriques & des sermons sur les mysteres. Ces différens discours sont remarquables par une grande justesse d'esprit & par un goût exquis. Le pere *Bretoneau* saisit bien son sujet; il le traite avec méthode & exactitude; il ne fait point d'inutiles préludes, de réflexions hors d'œuvre, & d'ennuyeuses digressions; il va toujours à son but. Son style est exempt de presque tous les défauts. Il est simple sans être négligé, il est clair, il est pur. On estime sur-tout son sermon sur l'établissement de la religion. Outre ces discours, on a de lui quelques ouvrages de piété de peu d'importance. Le pere *Bretoneau* étoit un théologien habile, un directeur éclairé, ami du travail & de la retraite; sociable néanmoins, & d'un commerce si agréable, qu'on respiroit auprès de lui toute la douceur du beau climat de la Touraine sa patrie.

BRETTEVILLE, (*Etienne du* BOIS DE) né en 1650 à Bretteville sur Bordel, se fit Jésuite en 1667 & abandonna cet état en 1678. Il s'appliqua depuis avec succès à l'instruction des jeunes ecclésiastiques, qui se destinoient au ministere de la prédication. Mais ses travaux ne furent pas longs, étant mort en 1688. Il avoit donné trois ans auparavant des *essais de sermons pour le carême*, en 3 vol. *in*-8°, où il y a six différens desseins pour chaque jour, avec des sentences choisies de l'écriture sainte. Il en avoit encore publié pour les *dimanches* de l'année, en 1 vol. *in*-8°, où il n'y a qu'un seul dessein pour chaque dimanche, & un petit nombre de sermons complets à la fin. Ces 4 vol. ont été réimprimés en 1688, en 1691 & en 1703, à Paris, chez *Denis Thierry*. On y trouve de fort beaux plans pour des sermons; M. de *Bretteville* les avoit recueillis des plus célebres prédicateurs de son temps, entr'autres, on en reconnoit plusieurs qui appartiennent au pere *Bourdaloue*. M. l'abbé de *Jarry* a donné 5 vol. *in*-8°, pour servir de suite aux *essais de sermons* de M. de *Bretteville*, mais il il n'a pas atteint le même degré de perfection.

BREUL, (*Jacques du*) Bénédictin de St. *Germain* des Près, na-

quit en 1528 à Paris, & mourut en 1614 avec une réputation de savant profond. Il donna une édition de St. *Isidore* de Seville, avec plusieurs autres ouvrages, sur lesquels on peut consulter le *nouveau dictionnaire historique*.

BREYER, (*Remi*) chanoine de l'église de Troyes en Champagne sa patrie, naquit en 1669 d'une famille noble, & fit ses premieres études à Paris, sous les yeux de deux de ses oncles. Après avoir reçu le bonnet de docteur de Sorbonne, il se retira dans sa patrie où il vécut en chanoine qui connoît ses devoirs & qui les aime. La priere & l'étude partagerent tout son temps. Ses oncles lui avoient laissé une bibliotheque bien choisie & convenable à son goût. Il y puisa les matériaux des différens ouvrages qu'il donna au public. I. *Traduction des lettres de St. Loup, évêque de Troyes, & de St. Sidoine, évêque de Clermont*, avec un abrégé de la vie de St. *Loup* : ouvrage qui parut à Troyes dès 1706, *in*-12. II. *Catéchisme des riches*, à Troyes 1711, *in*-8°. Les calamités qui affligerent la France après l'hyver de 1709, l'engagerent de le composer. Il y expose tous les principes établis par les loix de l'humanité, par l'écriture & par les saints peres sur les obligations des riches dans les calamités publiques. III. Les vies de St. *Prudence*, évêque de Troyes, & de Ste. *Maure*, vierge, *in*-12, avec des éclaircissemens sur plusieurs endroits, qui pouvoient former des difficultés. Il publia une défense de cette vie. IV. *Nouvelle dissertation sur les paroles de la consécration*, à Troyes 1733, *in*-8°, où il entreprend de montrer contre le pere le *Brun* de l'Oratoire & le pere *Bougeant*, Jésuite, qui avoit écrit sur cette matiere, que les Grecs & les Latins avoient dans tous les temps renfermé la forme de la consécration dans les paroles, *hoc est*, &c. & que les disputes entre les deux églises n'auroient jamais eu lieu, si on avoit saisi le vrai sens des liturgies orientales. V. Il a eu beaucoup de part au nouveau missel de Troyes. On ne trouve dans ces différens ouvrages, ni les fleurs du style, ni les graces de l'imagination ; mais beaucoup d'érudition ecclésiastique, d'exactitude & un grand amour pour la vérité. Ce pieux chanoine mourut en 1749.

BRICE, (*Dom Etienne-Gabriel*) Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, né à Paris en 1697, avoit d'abord été novice chez les Chartreux ; mais n'ayant pu s'accommoder à ce genre de vie, il s'engagea solemnellement dans l'ordre de St. *Benoît* en 1717. Après avoir donné pendant près de 14 ans des preuves continuelles de son goût & de son ardeur pour l'étude, il fut appellé en 1731 dans l'abbaye de St. *Germain*-des-Près, & chargé de la continuation du nouveau *gallia christiana*, auquel il donna tous ses soins & son temps pendant l'espace de 24 ans. Il mourut presque subitement dans l'abbaye de St. *Germain*-des-Près, le 18 novembre 1755.

BRICONNET, (*Guillaume*) dit le cardinal de St. *Malo*, fut évêque de Nîmes, de St. Malo, & ensuite archevêque de Rheims

Quelque-temps après, il donna la démiſſion de cet archevêché, & il eut en dédommagement celui de Narbonne en 1507. Le pape *Alexandre VI* l'éleva à la dignité de cardinal en préſence du roi *Charles VIII* qui ſe trouva au conſiſtoire. Ce prélat fut fort utile à ce Prince, ainſi qu'à ſes ſucceſſeurs. Il mourut en 1514, avec la réputation d'un homme habile dans les affaires & protecteur des lettres. On a de lui des ordonnances ſynodales & un manuel de prieres : ouvrages très-peu connus aujourd'hui.

BRIGIDE, (*Sainte*) naquit au commencement du quatorzieme ſiecle d'une des plus nobles maiſons de Suede, & ſe nommoit proprement *Brigitte*. Elle fut mariée fort jeune à un Seigneur nommé *Vulfon* dont elle eut huit enfans. Enſuite, d'un commun conſentement, ils garderent la continence. Ils firent enſemble le pélerinage de St. *Jacques* en Galice, & à leur retour ils réſolurent l'un & l'autre d'embraſſer l'état monaſtique : mais *Vulfon* mourut avant que d'avoir exécuté ce deſſein. *Brigide* ſe trouvant veuve, redoubla ſes auſtérités & ſes aumônes, & vers l'an 1344, elle fonda au dioceſe de Lincop un monaſtere pour ſoixante religieuſes, & des logemens au dehors pour vingt-cinq freres de l'ordre de St. *Auguſtin*, & le nomma le monaſtere de St. *Sauveur*. Elle vint l'an 1370 à Monteſiaſcone ſe préſenter au pape *Urbain V*, dont elle obtint la confirmation de ſa regle, qu'elle diſoit lui avoir été révélée de Dieu. Enſuite elle fit dire au Pape, que s'il retournoit à Avignon il mourroit auſſi-tôt & rendroit compte à Dieu de ſa conduite. Elle diſoit que la Ste. Vierge le lui avoit révélé. Quoi qu'il en ſoit de cette révélation de *Brigide*, l'événement répondit à la prédiction. Après qu'elle eut obtenu du Pape la confirmation de ſon ordre, elle paſſa à Naples, puis en Sicile, d'où étant retournée à Rome, elle crut que Dieu lui avoit ordonné par révélation, d'aller à Jéruſalem, quoiqu'elle fût alors âgée de ſoixante & neuf ans. Elle partit avec ſa fille *Catherine*, & étant arrivée à la Terre-Sainte, elle viſita tous les lieux ſaints. Elle revint à Rome où elle mourut l'an 1373 chez les filles de Ste. *Claire*. Nous avons d'elle des *viſions* & des *révélations*, imprimées *in-fol.* à Lubec en 1492. Il y a bien des choſes qui paroiſſent choquer le bon ſens, & qui marquent une piété peu éclairée.

I. BRISACIER, (*Jean de*) Jéſuite né à Blois en 1603, ſe livra à la prédication & aux autres exercices de ſon état. Ayant été nommé viſiteur de la province de Portugal, il adoucit l'eſprit du prince qui étoit mal diſpoſé. Revenu en France, il fut fait recteur du college de Rouen, enſuite ſupérieur du college de Paris ; mais ſur la fin de ſes jours il ſe retira à Blois où il mourut le 10 ſeptembre 1668 âgé de 65 ans. Ce Jéſuite n'eſt guere connu que par quelques miſérables libelles contre les ſolitaires & les religieuſes de Port-Royal : ouvrages pitoyables indignes d'être cités.

II. BRISACIER, (*Jacques-Charles de*) ſupérieur du ſéminaire des

des missions étrangeres, étoit parent du précédent. Il devint abbé commendataire de l'abbaye de Flabemon. Il se rendit respectable par sa modestie & sa simplicité, quoiqu'il eût un génie supérieur; un désintéressement parfait dans le plus grand crédit auprès des puissances; un zele & un courage invincible au milieu des obstacles, & une piété solide & éclairée. Il mourut à Paris en 1736 à 94 ans. On a de lui quelques discours d'éloquence.

BRUEYS, (*David-Augustin*) né à Aix en 1644, de parens calvinistes, composa contre le grand *Bossuet* une réponse à l'exposition de la doctrine de l'église. Ce prélat pour toute replique entreprit la conversion de son adversaire, & y réussit. Après son abjuration, il pria *Bossuet* de ne rien demander pour lui à la cour, afin qu'on ne pût, disoit-il, le soupçonner de s'être réuni à l'église romaine par un motif d'ambition & d'intérêt. Il publia alors contre la réforme plusieurs ouvrages qui le mirent aux prises avec les ministres *Jurieu*, l'*Enfant* & la *Roque*. I. En 1683, il donna l'*examen des raisons qui ont donné lieu à la séparation des Protestans*. II. Deux ans après il publia à Paris, en un vol. *in*-12, la *défense du culte extérieur de l'église catholique, pour montrer en particulier les défauts qui se trouvent dans le service public de la religion prétendue réformée*. Il réfute aussi dans cet ouvrage deux réponses faites à l'*examen des raisons qui ont donné lieu à la séparation des Protestans*. III. En 1686, il fit imprimer à Paris, *in*-12, une *réponse aux plaintes des Protestans contre les moyens que l'on emploie en France pour les réunir à l'église*, & où l'on réfute les calomnies qui sont contenues dans le livre intitulé : La *politique du clergé de France*, & dans les autres libelles de cette nature. IV. Il donna la même année au même lieu, un *traité de l'eucharistie, ou sans entrer dans la controverse, on prouve la réalité par des vérités avouées de part & d'autre*, in-12. V. L'année suivante 1687, il fit paroître un *traité de l'église, où l'on montre que les principes des Calvinistes se contredisent*. L'auteur y réfute en particulier les ministres *Claude* & *Jurieu*. VI. En 1692, il publia l'*histoire du fanatisme de notre temps, & le dessein que l'on avoit de soulever en France les mécontens des Calvinistes*. Il donna une suite de cette histoire en 1709, & la fin parut en 1713. Cet ouvrage curieux & intéressant a été réimprimé à Paris sous le titre d'Utrech en 1737, en 3 vol. *in*-12. On trouve dans le premier vol. la *relation des mouvemens excités dans le Dauphiné & dans le Vivarais, au sujet de la religion en 1683*. Cet ouvrage n'est pas de *Brueys*. VII. Cet auteur fit imprimer en 1700 un *traité de la sainte Messe*. VIII. Les assemblées séditieuses des fanatiques, & les sollicitations de M. de la *Moignon* de *Basville*, intendant de Languedoc, lui donnerent lieu de faire imprimer en 1709 un *traité de l'obéissance des chrétiens aux puissances temporelles*. IX. On a encore de lui un *traité du légitime usage de la raison, principalement dans les objets de la foi*, en 1727, chez *Coignard*, in-18. L'auteur étoit mort 4 ans auparavant en 1723 à 84 ans. On sait qu'il avoit encore plus de talent pour le théatre que pour

la controverse ; quoique ses ouvrages de ce dernier genre ne soient pas sans mérite.

BRULART DE SILLERY, (*Fabio*) né au château de Pressigni en Touraine en 1655, d'une famille illustre, entra de bonne heure dans l'état ecclésiastique. Un esprit délicat & une mémoire heureuse lui firent bientôt un nom. En 1685, il fut député du second ordre à l'assemblée du clergé ; & en 1689, il fut nommé d'abord à l'évêché d'Avranches, & ensuite à ce lui de Soissons, où il eut le plaisir de trouver une académie naissante, qu'il anima par son éloquence & par son assiduité. En 1700, on vit paroître sous le titre de *reflexions sur l'eloquence* deux lettres que M. l'évêque de Soissons avoit écrites à dom *Lami*. Ce Bénédictin auteur du livre de la *connoissance de soi-même* avoit un peu maltraité la rhétorique de college, & n'avoit guere parlé plus favorablement de l'éloquence de la chaire & de celle du barreau. Ces deux lettres furent réimprimées en 1700 avec les *reflexions de M. Arnauld sur l'eloquence*, & quelques autres pieces sur la même matiere, par les soins du pere *Bouhours* Jésuite. Ce prélat mourut en 1714 à 61 ans. Son esprit, sa candeur, ses manieres polies, sa fidélité dans le commerce de l'amitié, méritoient qu'on s'attachât à lui ; il tiroit toutes ces qualités du fond d'un beau & noble naturel, commun à tous ceux de sa maison. Il n'étoit pas moins recommandable par sa régularité que par sa charité envers les pauvres. L'académie françoise & celle des inscriptions le compterent parmi leurs membres.

BRULEFER, (*Etienne*) natif de St. Malo en Bretagne, docteur de Paris, de l'ordre des Freres Mineurs, enseigna la théologie à Mayence & à Metz vers la fin du quinzieme siecle, & mourut dans un couvent de Bretagne sa patrie, au commencement du siecle suivant. On a de lui plusieurs traités de scholastique, suivant les principes de *Scot*, & d'autres ouvrages assez curieux, entr'autres une dissertation contre ceux qui font des peintures immodestes de la Ste. Trinité.

BRUMOY, (*Pierre*) Jésuite né à Rouen en 1688, passa plusieurs années en province ; mais en 1722, il se fixa à Paris où il travailla au *journal de Trévoux*. Nous le plaçons dans cet ouvrage à cause de la continuation de l'*histoire de l'église gallicane*. Le pere *Brumoy* a revu, dit on, le tome onzieme, que le pere *Fontenay* avoit achevé, mais qui avoit besoin d'être retouché, & il a fini le douzieme. On assure du moins qu'il y mettoit la derniere main, lorsqu'il fut attaqué de la maladie qui l'emporta le 17 avril 1742. On a encore de lui, I. Un petit vol. dont on a fait 4 éditions sous ce titre : *Morale chrétienne partagée en 30 articles, pour tous les jours du mois*, à Paris, chez le *Mercier*, in-18. L'approbateur dit que les instructions en sont salutaires. II. L'*abregé des vertus de sœur Jeanne Silenie de la Morte des Goutes, religieuse de la visitation de Moulins*, à Moulins 1724, *in*-12.

BRUN, (*Pierre le*) prêtre de l'Oratoire, né à Brignoles en Provence en 1661, enseigna pendant quelque-temps la théologie à

Grenoble. Ses supérieurs l'appellerent à Paris où il fut chargé de faire au séminaire de St. *Magloire* des conférences sur l'écriture-sainte, les conciles & l'histoire ecclésiastique. Les fruits de sa plume le firent encore plus connoître que ses conférences. On a de lui, I. Un discours sur la comédie pour répondre au pere *Cafaro*, Théatin, qui soutenoit qu'elle est permise aux Chrétiens. Cet ouvrage a été réimprimé en 1731, par les soins de M. l'abbé *Granet*, sous ce titre : *Discours sur la comedie, ou traité historique & dogmatique des jeux de théatre & des autres divertissemens comiques soufferts ou condamnés depuis le premier siecle de l'église jusqu'à présent, avec un discours sur les pieces de théatre, tirées de l'écriture-sainte : seconde édition augmentée de plus de la moitié*, in-12. II. *Histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples & embarrassé les savans, avec le discernement des effets naturels & de ceux qui ne le sont pas*, in-12, 4 vol. Le quatrieme vol. de cet ouvrage est de M. l'abbé *Granet*; il y a des choses intéressantes, ainsi que dans les volumes précédens. III. M. l'abbé *Bignon* ayant engagé le pere le *Brun* d'écrire sur les liturgies, il nous a donné 4 vol. *in*-8°, sur cette matiere. Le premier parut en 1716 sous ce titre : *Explication littérale, historique & dogmatique des prieres & des cérémonies de la Messe, suivant les anciens auteurs, & les monumens de la plupart des églises, avec des notes*, &c. *in*-8°, 1716. Et en 1726, il donna les trois autres vol. sous ce titre : *Explication de la Messe, contenant les dissertations historiques & dogmatiques sur les liturgies de toutes les églises du monde chrétien, où l'on voit ces liturgies, le temps auquel elles ont été écrites, comment elles se sont répandues & conservées dans tous les patriarchats, leur uniformité dans tout ce qu'il y a d'essentiel au sacrifice, & cette uniformité abandonnée par les sectaires du seizieme siecle.* Il avoit donné en 1718 un *manuel pour la Messe*, ou courte explication des cérémonies avec des pratiques pour entrer dans l'esprit du sacrifice. Ces différens ouvrages sont remplis de recherches profondes, rangées avec ordre; le style en est simple, net & clair. Le pere le *Brun* ayant avancé dans le troisieme vol. de son *explication*, que la forme essentielle de la consécration exige l'invocation & la priere jointes ensemble, le pere *Bougeant*, Jésuite, s'éleva contre ce sentiment; & cette dispute fut la source de bien des écrits de part & d'autre. Celui du pere le *Brun*, qui mérite le plus d'attention, est sa *défense de l'ancien sentiment sur la forme de la consécration de l'eucharistie, en réponse à la réfutation*, &c. à Paris, chez *Delaune*, 1727. Cet écrit est approuvé de trente-neuf docteurs; cependant cette défense donna lieu à de nouvelles brochures. Le pere le *Brun* avoit la plume à la main contre son adversaire lorsqu'il fut attaqué d'une fluxion de poitrine, dont il mourut le 6 janvier 1729 à 67 ans. Il étoit aussi pieux que savant.

BRUN, (*Jean-Baptiste le*) connu aussi par le surnom de *Desmarettes*, naquit à Rouen d'un libraire de cette ville. Elevé à Port-Royal des Champs, il eut les vertus & les lumieres qu'on puisoit

dans cette maiſon. L'intérêt qu'il prenoit à ſes maîtres & à leurs ſentimens, le fit enfermer à la Baſtille. M. *Colbert*, archevêque de Rouen, & M. de *Coiſlin*, évêque d'Orléans, eurent pour lui un eſtime particuliere. Il mourut dans cette derniere ville en 1731, dans un âge avancé. Outre les bréviaires d'Orléans & de Nevers dont il eſt le principal auteur, on a encore de lui, I. Des notes ſur l'ouvrage latin de *Jean*, évêque d'Avranches, & enſuite archevêque de Rouen, ſur les offices eccléſiaſtiques, dont il donna une nouvelle édition en 1679, *in*-8°, à Rouen. II. L'édition des ouvrages de St. *Paulin* enrichie de notes, de variantes, & de diſſertations, entr'autres ſur St. *Victrice*, in-4°, Paris 1685. III. La vie de St. *Paulin*, in-8°, avec des éclairciſſemens & des remarques. IV. La concorde des livres des Rois & des paralipomenes : ouvrage latin, auquel il travailla conjointement avec M. le *Tourneux* ſous les yeux de cet écrivain, à Paris, *in*-4°, 1691. V. Les *voyages liturgiques de France*, ou recherches faites en diverſes villes du royaume ſur cette matiere, ſous le nom du ſieur *Moleon*, in-8°, à Paris en 1718. Le goût que M. le *Brun Deſmarettes* eut toujours pour les rits & les anciens uſages des égliſes de France, l'avoit engagé à viſiter la plus grande partie de ces mêmes égliſes & des cathédrales les plus célebres, & il s'eſt attaché à marquer les pratiques particulieres qu'il y a à remarquer. VI. Une édition de *Lactance*, publiée par M. l'abbé *Lenglet* du *Frénoi*.

BRUNET, (*Jean Louis*) reçu avocat au parlement de Paris en 1717, a donné au public pluſieurs ouvrages ſur les matieres canoniques, I. Le *parfait notaire apoſtolique & procureur des officialités, augmenté du traité de la réception des teſtamens par les curés & les vicaires*, 2 vol. *in*-4°. II. Les *maximes du droit canonique de France par Louis Dubois*, qu'il a revues, corrigées & beaucoup augmentées. III. Une *hiſtoire du droit canonique & du gouvernement de l'égliſe*, Paris 1720, un vol. *in*-12. IV. Des notes ſur le traité de l'abus de *Fevret*. Tous ces ouvrages marquent beaucoup d'érudition, & peuvent être d'une grande utilité aux praticiens & aux canoniſtes.

BRUNO, (*Saint*) naquit à Cologne vers l'an 1060, de parens qui tenoient un rang diſtingué dans le monde. Il avoit toutes les qualités propres à ſe faire eſtimer : une mémoire heureuſe, un eſprit vif & pénétrant, un naturel porté au bien. Il fut envoyé à Paris pour y étudier, & il s'y diſtingua toujours entre ceux de ſon âge. Après avoir fait les premieres études, il s'appliqua à la philoſophie & à la théologie. Il ſe rendit ſi habile dans la ſcience de l'écriture & des peres, qu'il paſſoit pour un des plus célebres docteurs de ſon temps. Il étoit encore jeune, lorſque St. *Annon* ſon archevêque le fit revenir à Cologne, lui donna un canonicat dans l'égliſe de St. *Cunibert*, & l'éleva aux premiers ordres ſacrés. Après la mort d'*Annon*, il fut chanoine & chancelier de l'égliſe de Rheims. *Manaſſé* s'étant emparé du Siege de cette égliſe par des voies ſimoniaques, tous les gens de bien s'unirent con-

tre cet intrus, & vinrent à bout de le faire déposer. Pendant ces troubles *Bruno* se retira dans une maison hors de la ville. Ce fut-là que pénétré de douleur à la vue des maux de l'église, il fit des sérieuses réflexions sur les dangers auxquels on est exposé dans le siecle. Comme *Bruno* s'entretenoit un jour avec quelques amis de ces dangers, ils prirent tous ensemble la résolution d'abandonner tout pour J. C. *Hugues*, évêque de Grenoble, à qui ils s'adressèrent, les conduisit lui-même dans un désert affreux, appellé la *Chartreuse*, où St. *Bruno* & ses compagnons s'établirent l'an 1084. Ils y menerent une vie évangélique. Ils gardoient un si profond silence, qu'ils demandoient par signe les choses dont ils avoient absolument besoin. Ils portoient toujours sur la chair un cilice, & leurs habits étoient fort pauvres. Mais ils étoient riches en livres, & leur travail ordinaire étoit de les copier. Comme on n'avoit point encore alors inventé l'imprimerie, un grand nombre de personnes gagnoient leur vie à ce métier. Il y avoit à peine six ans que St. *Bruno* gouvernoit cette société de saints dont il étoit le modele, lorsque le pape *Urbain II* qui avoit été son disciple à Rheims, l'obligea de venir à Rome, pour l'aider de ses conseils dans les affaires ecclésiastiques. Les Chartreux croyant ne pouvoir vivre sans lui, allerent le trouver. Le Pape leur donna un logement, où ils tacherent de pratiquer leurs exercices avec la même fidelité que dans la Chartreuse. Mais ils sentirent bientôt la différence de la ville & du désert. *Bruno* ne pouvant s'accoutumer au tumulte & aux déréglemens, alla fonder un nouveau monastere dans la province de Calabre. Ce fut dans ce désert que *Bruno* passa le reste de sa vie, dans la pénitence & dans tous les exercices de la vie solitaire. Sentant sa fin approcher, il assembla sa communauté, & raconta toute la suite de sa vie depuis son enfance, par forme de confession générale. Il fit ensuite sa profession de foi, qu'il conclut ainsi: *Je crois les sacremens que l'eglise croit; & en particulier, que le pain & le vin consacrés sur l'autel, sont le vrai corps de Notre-Seigneur J. C. sa vraie chair, & son vrai sang*, &c. &c. Il mourut un dimanche sixieme d'octobre l'an 1101. Nous avons de ce saint fondateur, I. Un *commentaire* sur les *Pseaumes*. II. Un *commentaire* sur toutes les épitres de St. *Paul*, publié séparément en 1509, en un vol. *in*-4°. III. Deux lettres que St. *Bruno* écrivit de son désert de la Tore, l'une à *Raoul le Verd*, l'autre à ses disciples de la grande Chartreuse. Elles se trouvent dans les éditions des ouvrages de St. *Bruno*, publiées à Cologne en 1611 & 1640 en un gros vol. *in-fol.* dans lequel il y a plusieurs ouvrages qui ne sont point de ce saint religieux. IV. Une *élégie* de quatorze vers sur le mépris du monde. Elle est inférée dans la *bibliotheque* des écrivains Chartreux & ailleurs. La prose & les vers de St. *Bruno* manquent d'élégance & de pureté.

BRUNON, dit le *Grand*, frere de l'empereur *Othon I*, fut envoyé

dès l'âge de quatre ans à Utrecht, pour y être formé à la vertu sous l'evêque de cette ville. On lui fit voir tous les auteurs de littérature grecque & latine : mais il goûtoit le poëte *Prudence* plus qu'aucun autre auteur. *Othon* son frere le fit venir à sa cour, où il fut un modele de vertu. Il s'appliqua à relever les études ; il étudioit les historiens, les orateurs, les poëtes & les philosophes, avec les hommes les plus savans grecs & latins. Il étoit encore jeune, lorsqu'il eut la conduite de quelques monasteres. Il y fit observer une exacte discipline, & ne se réservoit rien des revenus. Après la mort de *Vicfrid*, archevêque de Cologne, le clergé & le peuple se réunirent pour élire *Brunon*. Son premier soin fut de rétablir dans tout son diocese la paix & la concorde, & de faire célébrer les saints offices avec toute la décence convenable. Pendant que le roi *Othon* faisoit la guerre en Italie, il laissa à *Brunon* le soin de gouverner l'Allemagne. Mais les occupations temporelles ne l'empêcherent jamais de s'appliquer aux exercices de piété. Il avoit composé, I. Un *commentaire* sur les quatre évangélistes, dont *Sixte* de Sienne avoit vu un exemplaire. II. Un autre sur les cinq livres de *Moyse*. III. Quelques vies des saints. Ce prélat mourut à Rheims en 965.

BRUNON, (*Saint*) de Segni, qui vivoit au commencement du douzieme siecle, étoit piémontois & natif de Soleria, au diocese d'Ast, d'où il fut nommé Astensois. Il se trouva au concile de Rome, où il disputa contre *Berenger*. Le pape *Grégoire VII* lui donna l'évêché de Segni dans la campagne de Rome. Ses vertus & ses lumieres éclaterent dans cette place ; mais son amour pour la solitude l'engagea à se retirer dans l'abbaye du Mont-Cassin, dont il fut depuis abbé. Il reprit cependant le gouvernement de son diocese, à la sollicitation de son peuple, & il y mourut le 31 août 1125. Quelques auteurs disent qu'il fut cardinal, & qu'il vint légat en France, mais ces faits ne sont pas prouvés. Nous avons de lui divers ouvrages imprimés en 1651 à Venise en 2 vol. Il y en a plusieurs que *Theodore* de la Pierre avoit publié en 1611, sous le nom de St. *Bruno* fondateur des Chartreux ; ils roulent tous sur la morale & sur la piété ; mais il ne faut pas y chercher les agrémens du style.

BRUTE', (*Jean*) vit le jour à Paris en 1679. Son goût pour la vertu l'ayant porté à embrasser l'état ecclésiastique, il prit des grades en Sorbonne & fit sa licence avec distinction. Honoré du bonnet de docteur, il se fit connoître par son savoir & par sa piété & devint curé de St. *Benoît*. Les vertus qu'exige cette place ornerent son ame. Il mourut le premier juin 1762 à 84 ans. Nous avons de lui, I. *Discours sur le mariage*, 1752, *in*-4°. II. *Une paraphrase des pseaumes & des cantiques qui se chantent à St. Benoît*, 1752, *in*-12. III. *Chronologie historique des curés de St. Benoît*, 1752, *in*-12. Il y a des recherches dans ce dernier ouvrage.

BRUYERE, (*Jean de la*) si connu par ses *caracteres*, mort en 1696 à 57 ans, membre de l'académie françoise, mérite une

place dans ce livre par les réflexions excellentes qu'on trouve sur les esprits forts à la fin de son ouvrage. Nous avons encore de lui des *dialogues sur le quiétisme* qu'il n'avoit qu'ébauchés, & que M. du *Pin* docteur de Sorbonne acheva & fit imprimer *in*-12 en 1699, à Paris. Ce livre est au dessous de ses caracteres. Nous croyons devoir renvoyer les lecteurs curieux de connoître cet écrivain au *nouveau dictionnaire historique*; mais nous ne pouvons nous empêcher d'inférer ici le portrait de ce fameux moraliste tracé par M. l'abbé *Fleuri* son successeur à l'académie françoise. „ En faisant les caracteres des autres, il a parfaite„ment exprimé le sien : on y voit une forte méditation, & de „ profondes réflexions sur les esprits & sur les mœurs ; on y en„trevoit cette érudition, qui se remarquoit aux occasions dans „ ses conversations particulieres : car il n'étoit étranger en au„cun genre de doctrine ; il savoit les langues mortes & les vi„vantes. On trouve dans ses caracteres une sévere critique, des „ expressions vives, des tours ingénieux, des peintures quelque„fois chargées exprès pour ne les pas faire trop ressemblantes, „ la hardiesse & la force n'en excluent ni le jeu ni la délica„tesse : par-tout il regne une haine implacable du vice, & un „ amour déclaré de la vertu : enfin ce qui couronne l'ouvrage, „ & dont nous qui avons connu l'auteur de plus près, pouvons „ rendre un témoignage certain on y voit une religion sincere.

BUFFIER, (*Claude*) naquit en Pologne de parens françois le 25 mai 1661. Il fut élevé à Rouen où ses parens s'étoient fixés, & il y fit ses études chez les Jésuites. Ces peres le revêtirent de leur habit en 1679. Après avoir fait un voyage à Rome, il se fixa à Paris dans la maison du college. C'est-là qu'il termina sa carriere le 17 mai 1737. Son ardeur pour le travail étoit fort vive, & outre un grand nombre d'ouvrages qui n'appartiennent point à ce dictionnaire, nous avons de lui plusieurs productions ecclésiastiques, I. *Vérités consolantes du christianisme pour tous les jours du mois*, seconde édition à Paris, 1718, *in*-16. II. La *pratique des devoirs des curés*, composée en italien par le révérend pere Paul *Segneri*, traduite en françois, à Lyon 1702, *in*-12. III. La *vie du comte Louis de Sales, frere de St. François de Sales*, modele de piété dans l'état séculier, comme St. *François de Sales* l'a été dans l'état ecclésiastique, à Paris 1708, *in*-12. Cette vie a été traduite en italien par le marquis *Orsi*. IV. Le *véritable esprit & le saint emploi des fêtes solemnelles de l'église*, à Paris 1712, *in*-12. V. *Exercice de la piété chrétienne pour retourner à Dieu & lui demeurer fidelement attaché*, à Paris, 1718. VI. *Sentimens chrétiens sur les principales vérités de la religion*, exposés en prose, en vers & en estampes, à Paris 1718, *in*-12. VII. *Traité de la société civile & du moyen de la rendre heureuse*, en contribuant au bonheur des personnes avec qui l'on vit, avec des observations sur les ouvrages renommés de morale, à Paris 1726, *in*-12. VIII. Exposition des preuves les plus

sensibles de la véritable religion, à Paris 1732, *in*-12. Ces différens ouvrages sont écrits avec netteté, & la plupart ont été plusieurs fois réimprimés.

BULTEAU, (*Louis*) né à Rouen en 1625, exerça pendant quelque temps la charge de secretaire du Roi. S'étant défait de cette charge & debarrassé des soins du monde, il se retira dans l'abbaye de Jumieges en Normandie, d'où il vint quelques années après à celle de St. *Germain* des Près à Paris. Il y conserva l'habit d'un ecclésiastique séculier; mais il se fit par humilité frere commis, & y vécut presque comme religieux. Il mourut d'une attaque d'apoplexie en 1693 à 68 ans. Sa piété, sa modestie le faisoient d'autant plus remarquer qu'il joignoit à une mémoire heureuse un esprit facile & cultivé. Nous avons de lui, I. La traduction d'un petit livre de morale de *Jean-Louis Vives* qui a pour titre: *Introduction à la sagesse*. II. Celle des dialogues de St. *Gregoire*, qu'il enrichit d'une préface très-recherchée, & de plusieurs notes savantes & curieuses. III. *Essai de l'histoire monastique d'Orient*, 1680, *in*-4°. IV. *Abrégé de l'histoire de l'ordre de St. Benoît*, en 2 vol. *in*-4°, 1684. On voit dans le premier ouvrage l'origine de l'état monastique, qu'il ne fait pas remonter plus haut que St. *Antoine*, & une peinture fidele des monasteres & de la vie des anciens moines. Parcourant toutes les provinces d'Orient où il y avoit des moines, soit solitaires, soit cénobites, il en décrit l'institut & les regles, & donne la vie des illustres solitaires dont l'antiquité nous a conservé la mémoire. Il fait de temps en temps des remarques sur la discipline. Il prouve qu'ils avoient des prêtres parmi eux & des églises où ils s'assembloient. Il fait voir que les congrégations & les chapitres des moines ne sont pas si nouveaux qu'on s'imagine. La seconde histoire est tirée en partie des actes des saints de l'ordre de St. *Benoît* du P. *Mabillon*. Il y rapporte l'établissement & le progrès de l'ordre monastique en Italie, dans les Gaules, en Espagne, & dans la Grande-Bretagne, & même dans l'Afrique du temps de St. *Augustin*. Il y fait l'histoire des monasteres & des moines distingués par leur sainteté, par leur doctrine ou par leurs travaux pour l'établissement, l'avancement ou la réforme de l'ordre monastique, de la discipline ecclésiastique, ou de la foi. Enfin c'est une histoire complette, exacte & bien suivie de l'ordre monastique de tout l'occident jusqu'au dixieme siecle. Il a mis à la fin de chaque volume une table chronologique, où l'on voit un parallele de l'histoire générale & de l'histoire monastique. M. *Bulteau* ne mit jamais son nom à ses ouvrages, mais il n'en fut pas moins connu des savans qui le consultoient avec plaisir & avec fruit. Ami ardent & officieux, il se chargeoit volontiers des recherches les plus laborieuses. Il préparoit une histoire du dixieme siecle de l'ordre monastique lorsqu'il mourut. Son but étoit de montrer, que ce siecle si mal-traité par la plupart des écrivains, avoit produit des ouvrages recommandables & des personnages illustres.

BURCHARD,

BURCHARD, évêque de Wormes dans le onzieme siecle, étoit natif de la Basslée & fut Bénédictin. L'empereur *Conrad le Salique* lui procura l'évêché de Wormes. Il remplit tous les devoirs d'un digne évêque, selon l'état où étoit alors l'église. Ayant trouvé la ville de Wormes presque déserte, & devenue une retraite de voleurs & de bêtes sauvages, il en rebâtit les murailles, rappella les habitans dispersés à la campagne, & la rétabit en cinq ans. Il y fonda un monastere de chanoines. Il fit aussi une maison dans une forêt à deux milles de Wormes, pour se retirer du tumulte des affaires, prier & étudier, & ce fut-là qu'il composa son recueil de canons. Il bâtit plusieurs monasteres; & par ses exhortations plusieurs personnes illustres quitterent le monde pour servir Dieu dans la retraite. Il ne vivoit ordinairement que de pain & d'eau avec quelques légumes. Souvent il passoit une partie de la nuit à visiter les pauvres dans tous les quartiers de la ville & à leur distribuer des aumônes. Il mourut l'an 1026. Ce prélat nous a laissé un *recueil de canons*, imprimé *in-fol.* à Cologne en 1548, & à Paris en 1549. Il fut aidé dans ce travail par plusieurs savans dont il étoit ami. L'ouvrage est divisé en vingt livres, & commence par l'autorité du Pape, l'ordination des évêques, leurs devoirs & la maniere de les juger. Il parle ensuite des autres ordres du clergé, des églises & de leurs biens temporels, enfin des sacremens. Au sixieme livre il commence à parler des crimes, & des pénitences que l'on devoit imposer pour leur expiation; & c'est ce qui compose la plus grande partie de l'ouvrage. Il explique dans un grand détail la maniere d'imposer & de pratiquer la pénitence; mais il explique aussi les moyens de la racheter, afin de ne pas mettre au désespoir ceux qui ne le pouvoient accomplir. Par exemple, celui qui ne peut jeûner, chantera pour un jour de jeûne cinquante pseaumes à genoux dans l'église, & nourrira ce jour-là un pauvre, moyennant quoi il sera dispensé du jeûne ce même jour; mais il ne pourra ni manger de la viande, ni boire du vin. Cent génuflexions tiendront lieu de cinquante pseaumes, & les riches pourront se racheter pour de l'argent. Ce recueil de *Burchard*, comme les autres du même temps, est rempli de fausses décretales, dont l'autorité s'établissoit de plus en plus. Les pieces dont il est composé, ne sont pas tirées des livres originaux; mais des recueils précédens dont l'auteur a souvent copié les fautes, en y ajoutant de nouvelles.

BUREAU, (*Laurent*) né à Dijon, évêque de Sisteron, dut le jour à des parens extrêmement pauvres. Ayant pris l'habit de Carme il devint docteur de Paris en 1480, confesseur des rois *Charles VIII* & *Louis XII*, provincial de la province de Narbonne, & évêque de Sisteron en l'année 1499. Il composa divers ouvrages en prose & en vers, & entr'autres, l'*Eliade*, ou des louanges du prophete *Elie*, & un traité des hommes illustres de son ordre. Il mourut à Blois en 1504. Son style n'est ni pur ni élégant.

BURGOS, (*Jean-Baptiste*) religieux de l'ordre de St. *Augustin*, étoit de Valence en Espagne. Son mérite le fit distinguer dans sa province, dont on lui donna la conduite. Il assista au concile de Trente, où il prononça en 1562 un excellent discours sur les quatre moyens dont on peut se servir pour extirper les hérésies. Il enseigna depuis à Valence où il mourut après l'an 1573.

BUS, (*Cesar de*) naquit en 1544 à Cavaillon dans le Comtat Venaissin. Il fut élevé dans la piété par ses parens, qui étoient vertueux. Un de ses freres qui s'avançoit à la cour, l'engagea à venir à Paris; & le séjour qu'il y fit lui fut très-funeste. Le luxe, l'ambition, les spectacles, tout contribua à étouffer les heureuses semences qu'une éducation chrétienne avoit répandues dans son cœur. Mais la grace lui ayant ouvert les yeux, il mena une vie très-édifiante & fut ordonné prêtre par l'évêque de Cavaillon, qui lui donna un canonicat de son église. Parmi les bonnes œuvres que faisoit *Cesar de Bus*, l'instruction des peuples étoit celle qui lui tenoit le plus à cœur. Il représenta à l'évêque de Cavaillon, combien il seroit avantageux d'établir une Congrégation qui fût un ordre de catéchistes, comme celui de St. *Dominique* est un ordre de prédicateurs. L'évêque approuvant un dessein si utile, *Cesar* assembla ses disciples le jour de St. *Michel* 1592, & leur proposa ses vues. Ils y entrerent avec joie & commencerent leur établissement à Avignon. *Cesar* faisoit deux sortes de catéchismes. Le premier étoit pour les enfans. La seconde instruction étoit pour les personnes plus avancées. Il y suivoit l'excellent catéchisme du concile de Trente, qu'il expliquoit d'une maniere courte, mais claire & intelligible. Tout le monde s'empressoit de venir à ces catéchismes, & même l'archevêque, qui y répandoit souvent des larmes de joie & de consolation. *Cesar* ayant été élu général de sa congrégation, il ne proposa à ses disciples, d'autre regle que le St. Evangile & les canons; & s'il y ajouta quelques statuts, ce ne fut que comme des explications. Ce saint fondateur mourut à Avignon en 1607. Il avoit composé des instructions familieres sur les quatre parties de la doctrine chrétienne, qu'on a données au public, & qui sont encore recherchées.

BUSE'E, (*Jean*) natif de Nimegue, dans le duché de Gueldres, entra dans la compagnie de Jesus, en 1563. Il y enseigna les humanités, & fut envoyé à Rome où il fit son cours de théologie. A son retour il fut employé durant 20 ans à expliquer l'écriture ou à professer la théologie morale. Il s'occupa aussi à composer les traités de piété que nous avons de lui, & entr'autres ses *méditations*, ou tout respire la piété; mais dans lesquelles il n'y a pas beaucoup d'ordre, quoique l'auteur veuille être méthodique. Nous avons encore de lui des traités de controverse remarquables par la modération, avec laquelle ils sont écrits. Nous lui devons aussi des nouvelles éditions des œuvres de *Pierre* de Blois, d'*Anastase* le Bibliothécaire, de *Luitprand*, d'*Aibon*

de *Fleuri*, d'*Hincmar* de Rheims, de *Trithême*, &c. Ce bon religieux consumé par ses travaux continuels, mourut à Mayence en 1611 à 64 ans. La douceur formoit son caractere.

BUSEMBAUM, (*Herman*) né à Notellen en Westphalie, en 1600, entra chez les Jésuites & devint recteur des colleges de Hildeshem & de Munster. Il mourut en 1668, après s'être acquis un nom dans son ordre par quelques ouvrages, parmi lesquels on distingue sa *medulla théologiæ moralis*. Ce livre a été réimprimé plusieurs fois, *in*-18, *in*-12, *in*-8°, & *in-fol.* en 2 vol. Cette derniere édition qui a paru en 1757 est augmentée par trois Jésuites les PP. de la *Croix*, *Collendall* & *Montausan*. On trouve dans cet ouvrage les propositions les plus dangereuses. *Busembaum* assure, qu'il est permis dans certaines occasions à un fils de tuer son pere, & à un sujet de tuer son prince. Le parlement de Toulouse condamna cette théologie aux flammes en 1757, & le parlement de Paris en 1761.

BUXTORF, (*Jean*) célebre calviniste, né dans la Westphalie au commencement du dix-septieme siecle, s'est fait un nom par l'intelligence qu'il avoit des rabbins. Il professa les langues hébraïques & chaldaïques à Bâle avec succès, & se signala par ses savans ouvrages. Le premier qu'il composa est son grand dictionnaire intitulé : *Lexicon chaldaicum thalmudicum & Rabbinicum*, imprimé à Bâle, *in-fol.* en 1639, par les soins de son fils. Ceux qui veulent lire les rabbins ont absolument besoin de ce Dictionnaire, qui est plus étendu que celui de *David* de *Pomis*, imprimé à Venise en 1587. Ses autres ouvrages sont, I. *Concordantiæ bibliorum hebraicæ*, in-fol. *Basil.* 1632. II. *Grammatica chaldaica & syriaca*, in-8°, *ibid.* 1685. III. *Thesaurus grammaticæ Hebreæ*, in-8°, *ibid.* 1663. Il fit aussi imprimer à Bâle en 1618 & 1619, en 4 vol. *in-fol.*, une grande bible hébraïque, avec les rabbins, les paraphrases chaldaïques, & la massore de la même maniere que dans la grande bible de Venise, où elles sont plus entieres que dans les éditions d'Anvers. IV. *Synagoga judaica* : ouvrage où il expose les cérémonies des Juifs. Ce traité fut imprimé en allemand à Bâle en 1603, puis en latin à Hanovre en 1604 ; ensuite ailleurs en 1650. On y trouve peu de jugement, & *Buxtorf* s'y est trop attaché à des bagatelles & à ce qui peut rendre les juifs ridicules. Ce savant mourut en 1629 à 65 ans.

BUXTORF, (*Jean*) fils du précédent, étoit aussi professeur des langues orientales à Bâle, & n'étoit pas moins versé que son pere dans la connoissance de la langue hébraïque & rabbinique. Héritier de ses sentimens, il défendit contre *Louis Cappel*, l'antiquité des points voyelles du texte hébreu de la Bible dans un traité intitulé : *De punctis vocal. & accentibus V. T. hebr. origine, antiq. & author. oppositus arcano punct. revelato cappelli.* in-4°, *Basil.* 1648. Cet ouvrage est rempli d'un grand nombre de citations. Il fut suivi d'un autre beaucoup plus considérable contre la même critique de *Cappel*, avec ce titre : *Anticritica, seu*

vindicia veritatis hébraïca adversus Ludovici Cappelli criticam, à Bâle, 1653. Plusieurs savans en louant la littérature rabbinique des deux *Buxtorf*, n'approuvent pas toujours leur façon de penser. Ils croyent que ces auteurs n'ont pas fait le choix des bonnes opinions donnant trop au rabbinisme. On a encore de Jean *Buxtorf* d'autres ouvrages, parmi lesquels on remarque, *liber Cosri continens disputat. de religione*, in-4°, *Basil.* 1660. *Buxtorf* mourut en 1664, avec la réputation d'un homme chargé d'une vaine érudition juive; mais très-peu judicieux & plus propre à compiler qu'à écrire.

BZOVIUS, (*Abraham*) Dominicain Polonois, fut envoyé par ses supérieurs en Italie, où il fit des leçons de philosoplie à Milan & de théologie à Bologne. Etant revenu en Pologne, il y prêcha avec applaudissement, y professa & enrichit de plusieurs livres la bibliotheque des Dominicains de Cracovie. Ses supérieurs l'ayant appellé à Rome, où il fut bibliothécaire du duc de *Braxiano*, il entreprit la continuation des annales du cardinal *Baronius*. Le Pape le logea au Vatican, & il y demeura jusques à ce qu'ayant été volé, & son valet tué, il se retira dans le monastere de son ordre de la Minerve, où il mourut en 1637, âgé de 70 ans. C'étoit un homme extrêmement laborieux & qui a composé une grande quantité d'ouvrages. Les principaux sont, I. *Conciones Dominicales totius anni*, in-4°, 2 tom. *Colon.* 1628. II. *Historia ecclesiastica ex card. Baronii annalibus, aliorumque ecclesiasticis historicisque monumentis*, in-fol. III. La continuation des annales du cardinal *Baronius*. Il y parle avec tant d'étendue de ce qui est arrivé au Dominicain, qu'on peut dire qu'il a plus songé à faire les annales de son ordre que celles de l'église. Cette continuation commence en 1198, & compose 12 vol. dont il y en a neuf d'imprimés. Le premier vit le jour à Cologne l'an 1616. Les sept suivans furent publiés l'un après l'autre dans la même ville; le huitieme l'an 1630. Le neuvieme fut imprimé à Rome, l'an 1672. Le huitieme finit à l'an 1564; & le neuvieme comprend le pontificat de *Pie V.*

C

CABASILAS, (*Nicolas*) auteur grec, fut envoyé en 1347, par l'empereur *Cantacuzene* vers l'impératrice *Anne* pour lui faire des propositions de paix. Devenu archevêque de Thessalonique en 1350, il soutint le schisme des Grecs. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, qui offrent quelque érudition, I. Deux traités contre les Latins; imprimés à Hanau en 1608, & à Amsterdam 1645, avec les notes de *Saumaise*. Le premier roule sur les causes de la division des deux églises, & le second sur la primauté du Pape.

II. L'exposition de la liturgie grecque, traduite pas *Gention Hervet*. L'original vit le jour à Paris en 1524, & la version à Venise en 1545. III. La vie en J. C. en six livres : ouvrage de morale, dont la traduction parut à Ingolstad en 1604. L'ordre & la netteté qui regnent dans ces différentes productions, les rendent recommandables.

CABASSUT, (*Jean*) né à Aix en Provence, entra dès l'âge de 16 ans dans la congrégation de l'Oratoire. Le cardinal *Grimaldi*, qu'il avoit choisi pour son directeur, le mena à Rome, où son érudition & ses vertus reçurent un accueil fort favorable. Le pere *Cabassut* fut pendant quelque-temps professeur en droit canon à Avignon ; mais il vint mourir dans sa patrie en 1685 à 81 ans. Ce pere de l'Oratoire fut un modele d'humilité, de mortification, de désintéressement. L'étude & la retraite eurent des charmes pour son cœur ; il ne perdoit jamais de temps, mais il interrompoit ses études dès qu'on venoit lui proposer des difficultés ou des cas de conscience ; il les décidoit avec une clarté, une précision & une modestie admirable. Nous avons de lui, I. *Notitia ecclesiastica, historica concil. & canonum*, in-fol. 1725. II. *Praxis & theoria Juris canonici*, in-4°, & in-fol. Le pere *Cabassut* donne dans le premier ouvrage une notice exacte de l'histoire des conciles & de leurs canons, ainsi que des anciens rits de l'église, depuis le premier siecle de J. C. jusqu'à son temps. Il y a inséré des dissertations utiles, & qu'on ne lira pas sans fruit. Dans le second ouvrage il expose la théorie & la pratique du droit canonique pour le for de la pénitence & pour le contentieux, tant ecclésiastique que séculier. La meilleure édition de cet ouvrage est celle de Poitiers en 1738, augmentée de sommaires & de notes du célebre canoniste *Gibert*, & de plusieurs édits, arrêts & déclarations concernant la juridiction ecclésiastique.

CADRY, (*Jean-Baptiste*) connu long-temps sous le nom de *Darcy*, qui est l'anagrame du sien, naquit en 1680, à Trez, bourg de Provence dans le diocese d'Aix. Après avoir été élevé dans le séminaire de cette ville, il se rendit à Paris, où son talent pour les prônes lui fit une réputation. Il servit successivement en qualité de vicaire la paroisse de St. *Etienne du Mont* & celle de St. *Paul*. M. de *Clermont*, évêque de Laon, l'ayant choisi pour son théologal en 1718, il remplit cette place avec succès, jusqu'à la mort de ce prélat. Son opposition à la bulle *unigenitus* lui fit perdre son canonicat ; mais il trouva des dédommagemens dans son amour pour le travail. Il se lia d'une maniere particuliere avec M. de *Caylus*, évêque d'Auxerre, dont il devint l'homme de confiance, le conseil, l'ami & le théologien. La mort de ce prélat l'obligea de chercher une nouvelle retraite. Il la trouva au village de Savigni près de Paris, où il termina sa carriere en 1756 à 76 ans. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, la plupart sur les affaires du temps. Les principaux sont, I. Apologie pour les Chartreux, que la persécution excitée contr'eux, au sujet de

bulle *unigenitus*, a obligé de sortir de leurs monasteres, 1725, *in*-4°, 60 pages. II. Histoire de la condamnation de M. l'évêque de Senez, par les prélats assemblés à Embrun. III. Les trois derniers volumes de l'histoire du livre des réflexions morales, & de la constitution *unigenitus*. Cet ouvrage qui finit à la mort de M. le cardinal de *Noailles* est en quatre vol. Le premier est de M. *Louail*. C'est une compilation dans laquelle on ne s'est attaché ni à l'élégance ni à la précision du style; mais on y trouve des recherches & quelques pieces curieuses qui peuvent être utiles aux historiens. IV. Observations théologiques & morales contre le pere *Berruyer* en 3 vol. *in*-12, 1756. La plupart des ces observations paroissent très-fondées; mais il y en a quelques-unes où l'auteur pousse trop loin la critique. V. Plusieurs écrits en faveur de M. l'évêque de Senez qui avoit souvent employé sa plume spécialement dans le temps d'une instruction pastorale de ce prélat qui donna lieu au concile d'Embrun. Quelques autres prélats l'avoient aussi employé.

CAJETAN, (*Constantin*) né à Syracuse, entra dans l'ordre de St. *Benoît* & devint abbé de St. *Baronte* au diocese de Pistoye. Il florissoit dès le commencement du dix-septieme siecle jusqu'à l'an 1650, qu'il mourut âgé de 85 ans. Ce Bénédictin étoit enthousiaste pour son ordre; il crut qu'il étoit de sa gloire de lui donner le plus de grands hommes qu'il pourroit. Il commença par *Amalarius Fortunatus*, qu'il soutint avoir été de l'ordre de St. *Benoît*, dans une brochure imprimée à Rome en 1612. Il publia ensuite un écrit sur le monachisme, Bénédictin de St. *Gregoire*, qui fut réfuté par *Gallonius*. *Cajetan* voulut avoir aussi St. *Colomban*, & il voulut prouver en 1627 que ce saint avoit suivi la regle de St. *Benoît*. Il fit plus; il voulut que St. *Ignace* de Loyola eut été Bénédictin, & c'est ce qu'il crut démontrer dans un livre publié à Rome en 1641. Il y soutient en même-temps que les *exercices spirituels* de ce fondateur des Jésuites, sont presque tous tirés de ceux de *Garcias Cisneros*, abbé du Mont-Serrat. La congrégation du Mont-Cassin le désavoua en 1644, & ne voulut point du tout de St. *Ignace*. *Cajetan* faisoit encore de St. *Thomas d'Aquin* & de St. *François d'Assise* autant de Bénédictins. On craignoit même que cela n'allât si loin, qu'un cardinal dit qu'il trembloit pour St. *Pierre*. Nous sommes redevables à *Cajetan* d'une édition des œuvres de St. *Pierre de Damien*, réimprimée plusieurs fois à Rome & deux fois à Paris, la derniere en 1663, en 4 vol. *in-fol*. Nous avons encore de lui plusieurs écrits pour prouver que l'imitation de J. C. appartient à *Gerson*, abbé Bénédictin.

CAJETAN, (*Le Cardinal*) voyez VIO.

CALABRE, (*Edme*) prêtre de l'Oratoire, originaire de Troyes en Champagne, enseigna les humanités avec succès. Nommé directeur du séminaire de Soissons, il y montra une ardeur & un zele peu communs. Il mourut saintement en 1710 à 43 ans. Nous avons de lui une *paraphrase sur le pseaume L* 1748, *in*-12, chez

Périssant à Paris. On y a joint les *regles de la société de J. C. expirant*, que le pere *Calabre* avoit institué pour remplir les fideles des sentimens de piété & de ferveur, dont il étoit pénétré.

CALASIO, (*Marius de*) Franciscain, professa la langue hébraïque à Rome au commencement du siecle dernier. Il publia en 1621 en 4 grands volumes *in-fol.* une *concordance de la bible*, ou des mots hebreux qui sont dans le corps de ce livre divin avec la version latine vis-à-vis. On trouve aux marges les différences de la version des septante & de la vulgate, & on voit d'un coup d'œil en quoi ces trois bibles conviennent & en quoi elles different. On y trouve encore un espece de dictionnaire où l'on donne l'explication de chaque mot hebreu. Le fond de cet ouvrage est pris de la concordance hébraïque du rabbin *Nathan*, imprimée à Venise & ensuite à Bâle avec des augmentations.

CALLY, (*Pierre*) né à Mesnil-Hubert au diocese de Séez, fit sa philosophie à Caen vers 1655, & sa théologie a Paris. La premiere science fixa sur-tout son attention. Il enseigna avec succès dans la ville de Caen où il obtint ensuite une cure La controverse l'occupa principalement. Ayant voulu éclaircir le mystere de la transsubstantiation dans l'eucharistie, il soutint le sentiment du célebre *Durand*, dans un écrit qu'il publia en 1700 sous ce titre: *Durand commenté, ou l'accord de la philosophie avec la théologie touchant la transsubstantiation.* Il y soutient qu'après la consécration, il faut qu'il reste quelque chose de ce qui étoit auparavant le pain, pour mettre de la différence entre la création qui est la production d'une chose qui n'étoit point, & l'annihilation qui est la destruction d'une chose réduite au néant. Cet ouvrage fut condamné par M. l'évêque de Bayeux, qui censura dix-sept propositions que l'auteur rétracta. Nous avons encore de lui des prônes qui ne furent pas aussi goûtés sur le papier, qu'ils l'avoient été en chaire; on y trouve trop de philosophie & de scholastique dans le raisonnement, & le style manque d'élégance. L'auteur mourut en 1709, curé de St. *Martin*, principal du college des arts, & professeur royal d'éloquence.

CALMET, (*Dom Augustin*) Bénédictin de la congrégation de St. *Vannes*, né à Mesnil-la-Horgne, proche Commerci en 1672, montra beaucoup d'ouverture d'esprit & d'inclination au travail. Il fit sa rhétorique à l'université de Pont-à-Mousson, & prit peu de temps après l'habit de St. *Benoît* en 1688. Ses supérieurs l'envoyerent au val de St. *Gregoire* en Alsace dans l'abbaye de Munster, où il fit sa philosophie & sa théologie. Il joignit à ses études celles de la langue grecque & hébraïque. Ses progrès furent si rapides, qu'en peu de temps il lut le texte sacré dans les langues originales. Envoyé en 1696 à l'abbaye de Moyenmoutier pour y étudier les saintes écritures dans une académie dirigée par dom *Alliot*, il ramassa dès-lors des matériaux pour ses grands ouvrages. Après avoir enseigné la philosophie & la théologie aux religieux de ce monastere, il fut fait sous-prieur en 1704 de l'abbaye de Munster.

Devenu chef d'une académie composée de huit ou dix religieux, il retoucha son commentaire sur la *genese* & sur les *pseaumes*. Dom *Calmet* avoit préparé des matériaux pour tous les autres livres de l'écriture, mais étant incertain s'ils méritoient d'être produits au grand jour, il se rendit à Paris en 1706. Dom *Mabillon* & l'abbé *Duguet* applaudirent à son travail, & le dernier le détermina à le publier en françois. Le premier vol. fut imprimé en 1707 & les autres successivement jusqu'en 1716, *in*-4°, & le public les reçut avec reconnoissance. Quelques savans se plaignirent que l'auteur montroit plus d'éruditon que de justesse d'esprit & de solidité de jugement; on le trouva trop diffus en certains endroits, & trop concis dans d'autres. On remarqua que dans ses dissertations, d'ailleurs estimables, l'auteur étoit prodigue en passages & avare en raisonnemens; mais si sa sagacité ne s'y fait pas toujours sentir, on y reconnoît presque par-tout le savant profond & modeste. En 1715, dom *Calmet* devint prieur de Lay, & en 1718, abbé de St. *Léopold* de Nancy & visiteur de sa congrégation, enfin abbé de Senones en 1728. Son mérite avoit passé les bornes de la France, & étoit parvenu jusqu'à *Benoît XIII*, qui voulut lui donner le titre d'évêque *in partibus*, avec le pouvoir d'exercer les fonctions épiscopales dans les lieux exempts de la juridiction de l'ordinaire; mais dom *Calmet* refusa cet honneur avec d'autant plus de plaisir, qu'il en étoit digne. Renfermé dans son abbaye, il continua ses études, l'orna par de nouveaux édifices, y amassa des livres & des ornemens d'église, répandit d'abondantes aumônes & fut le bienfaiteur de son monastere & des lieux circonvoisins. Enfin il mourut dans l'abbaye de Senones en 1757, après s'être fait lui-même cette épitaphe qu'on a mis sur son tombeau:

Hic jacet
Frater AUGUSTINUS CALMET,
Natione Lotharus,
Religione Christianus,
Fide Rom. Cathol.
Professione Monacus,
Abbas, *nomine*.
Legi, *scripsi*, *oravi*;
Utinam! bene.
Expecto donec veniat immutatio mea.
Veni, *Domine Jesu*.
Amen.
Obiit 25 *octobris* 1757.

Dom *Calmet* se faisoit aimer par la douceur & l'égalité de son humeur & par la bonté de son caractere. L'étude tenoit son ame dans une assiette tranquille, mais elle n'enchaînoit pas tellement son esprit qu'il ne put s'occuper des affaires temporelles de son ordre. Son activité étoit toujours égale, parce que sa santé souffroit

froit peu d'altération. Sa converſation étoit plus ſavante qu'agréable, & c'eſt le caractere de tous ſes ouvrages ; ſon ſtyle n'eſt ni pur ni élégant ; & en étudiant les langues étrangeres, il avoit trop négligé la ſienne. Quelques écrivains ont prétendu que ſon eſprit ſe reſſentit ſur la fin de ſes jours d'avoir travaillé ſi long-temps & ſi aſſiduement. Les diſſertations de dom *Calmet* ſur les vanpires ou revenans de Hongrie qu'il publia en 1749, en 2 vol. *in*-12, n'ont pas peu ſervi à accréditer cette opinion ; mais ceux qui ont connu ce ſavant Bénédictin ſoutiennent qu'elle eſt mal fondée. Les principaux fruits de ſa plume ſont, I. *Commentaire littéral ſur tous les livres de l'ancien & du nouveau teſtament*, en 23 vol. *in*-4°, depuis 1707 juſqu'en 1716. Cet ouvrage a été réimprimé en 8 vol. *in-fol.* depuis 1724 juſqu'en 1726. On en a imprimé des verſions latines à Veniſe & à Francfort ſous ce titre : *Comment. litt. in omnes ac ſingulos, tum veteris, cum novi teſtamenti libros*, in-fol. 9 vol. *cum figur.* Dom *Pierre* le *Court* & dom *Pierre Guillemin* & M. *Rondet* l'ont abrégé. L'ouvrage de ce dernier compoſe 13 vol. *in*-4°, avec le texte ſacré en latin & en françois, de courtes notes & dix nouvelles diſſertations. II. *Hiſtoire de l'ancien & du nouveau teſtament pour ſervir d'introduction à l'hiſtoire eccléſiaſtique de M. Fleury*, pluſieurs fois réimprimée en 2 vol. *in*-4°, en 4 vol. *in*-4°, en 7 vol. *in*-12, & en 5 vol. *in*-12. Cette hiſtoire eſt eſtimée pour l'exactitude des faits. L'auteur fait ſentir la liaiſon de l'hiſtoire ſainte avec l'hiſtoire profane. Il ſeroit à ſouhaiter que l'auteur eût moins négligé les agrémens du langage. III. *Dictionnaire de la bible* en 4 vol. *in-fol.* 1728, Paris avec figures. C'eſt la meilleure compilation que nous ayons en ce genre. L'auteur a ramaſſé tout ce qui peut avoir rapport à ſon ſujet ; mais il n'a pas marqué aſſez de goût dans le choix ; on diroit qu'il ne vouloit perdre aucune des recherches qu'il avoit faites. Il n'eſt pas toujours aſſez heureux dans l'éclairciſſement des faits obſcurs. Les figures dont il a accompagné ſon ouvrage ſeroient fort utiles, ſi la plupart n'étoient faites d'imagination. Peut-on ſe flatter de donner la figure & le plan de la tour de Babel comme on traceroit ceux de l'Obſervatoire & du Louvre ? Malgré ces défauts le repertoire de dom *Calmet* eſt auſſi utile aux ſavans qu'aux gens moins inſtruits. IV. *Hiſtoire eccléſiaſtique & civile de Lorraine*, 4 vol. *in-fol.* Nancy 1728. V. *Vie de J. C. tirée de l'hiſtoire du nouveau & de l'ancien teſtament*, Paris, *in*-12, 1720. On l'a imprimée depuis en Hollande, en Flandre & à Nancy. VI. *Diſſertations ſur l'ecriture-ſainte*, tirées de ſon commentaire en 3 vol. *in*-4°, 1720. Il y a ajouté dix nouvelles diſſertations. VII. *Reponſe à la critique* que M. *Fourmont* a faite de ſon commentaire, *in*-8°. VIII. *Abrégé chronologique de l'hiſtoire ſacrée & profane*, depuis le commencement du monde juſqu'à nos jours, Nancy, *in*-4°, 1729. Le même traduit en latin à Nancy, 1733. IX. *Commentaire littéral ſur la regle de St. Benoît*, 2 vol. *in*-4°, Paris 1734 : ouvrage ſavant.

CAMPANELLA, (*Thomas*) de l'ordre de St. *Dominique*, étoit de

Style petit village de la Calabre en Italie, où il naquit en 1568. Une dispute très-vive qu'il eut, dans une thèse avec un ancien professeur de son ordre, qu'il poussa vigoureusement fut une source de malheur pour lui. Le vieux professeur irrité jura sa perte, & l'accusa d'avoir voulu livrer par trahison la ville de Naples aux ennemis de l'état. Il ne se borna pas à cette accusation ; il y joignit celle d'hérésie. *Campanella* fut pendant 27 ans retenu en prison à Naples, où on lui fit souffrir des tourmens inouis. Le pape *Urbain VIII* ayant obtenu sa liberté, il vint à Paris, où le cardinal de *Richelieu* l'honora de ses bienfaits. Il y mourut en 1639 à 71 ans. Un italien qui a fait son éloge, témoigne qu'il avoit beaucoup d'esprit, peu de jugement & qu'il manquoit de retenue & de solidité. Il a écrit, I. *Physiologia.* II. *Quæstiones physiologicæ.* III. *De sensu rerum.* IV. *Atheismus triumphatus.* V. *Opuscula physica, mathematica, poetica.* VI. *Tractatus astrologicus.* VII. *Monarchia Hispaniæ*, &c. Nous n'aurions pas cité tous ces écrits, si l'auteur n'y faisoit entrer très-souvent l'écriture & la théologie.

CAMPANUS, (*Jean-Antoine*) né d'une paysane, qui accoucha de lui sous un laurier proche de Capoue, fut d'abord destiné à la garde des brebis. Comme il fit paroître beaucoup de génie, un curé de village le prit pour son valet, lui apprit un peu de latin, & le mit en état d'être précepteur dans une bonne maison de Naples. *Campanus* se trouvant pour lors en état de suivre son goût pour l'étude, s'y livra avec succès & se rendit bientôt capable d'enseigner publiquement les belles lettres à Perouse. Sa réputation le fit venir à Rome où *Pie II* le fit évêque de Crotone, & ensuite de Teramo. Son talent pour les affaires lui procura de l'emploi sous *Paul II* & *Sixte IV*. Il eut le gouvernement de Cita di Castello ; mais une conspiration dans laquelle *Sixte IV* crut qu'il étoit entré, irrita tellement ce Pontife qu'il le chassa de toutes les terres de l'église. *Campanus* passa le reste de sa vie tantôt à Naples, & tantôt à Sienne. Le chagrin augmenta ses infirmités à un tel point, qu'il mourut à Sienne le 15 juillet 1477, âgé d'environ 50 ans. Ce prélat se distingua souvent dans les actions publiques, entr'autres dans la diete de Ratisbonne, où il s'acquit beaucoup de réputation par les savantes harangues qu'il y fit. Il se chargea aussi des oraisons funebres de *Calixte III* & de *Pie II*, dont il a écrit la vie ainsi que celle d'*André Bracci*, grand capitaine de Perouse. Nous avons de lui plusieurs autres ouvrages en prose & en vers. En 1707, *Jean Burchard Mencken*, donna à Leipsick un vol. *in*-8°, contenant un recueil des lettres & des poésies de *Campanus*. Il a mis à la tête de ce recueil un abrégé de la vie de ce prélat, tirée de celle que *Michel-Ferno* avoit composé. *Frédéric-Otton Mencken* a publié un nouveau recueil des ouvrages de *Campanus* imprimé à Leipsick, *in*-8°, en 1734. On y trouve divers ouvrages de morale & d'histoire.

CAMPEGGE, (*Laurent*) cardinal, né à Boulogne d'un savant jurisconsulte, fut lui-même professeur en droit à Padoue. Après

la mort de sa femme, il entra dans l'état ecclésiastique. *Jules II* lui donna un office d'auditeur de rote, le nomma à l'évêché de Feltri, & l'envoya ensuite nonce en Allemagne & à Milan. *Leon X* le créa cardinal en 1517, & lui donna le gouvernement de différens dioceses. En 1519, on l'envoya légat en Angleterre pour y lever les décimes contre les Turcs. Cette commission ne lui réussit pas; il obtint seulement l'evêché de Salisburi pour lui l'an 1524. *Clement VII* l'envoya légat en Allemagne pour s'opposer aux Luthériens, & il fit des ordonnances pour la réforme des mœurs. En 1528, il eut une autre légation en Angleterre pour être juge du divorce de *Henri VIII*, qui vouloit faire déclarer nul son mariage avec *Catherine* d'Autriche, dans le dessein d'épouser *Anne de Boulen*; mais il ne put pas réussir. Ce cardinal mourut à Rome en 1539. Il avoit composé quelques ouvrages de droit, qui n'ont pas été publiés. On a plusieurs de ses lettres qui sont importantes pour l'histoire de son temps dans le recueil intitulé: *Epistola aum miscellanearum ad Fredericum Nausean*, à Bâle 1550, *in-fol.*

CAMPIAN, (*Edmond*) de Londres, se fit Jésuite en 1573 à Rome, où il s'étoit retiré après avoir abjuré la religion anglicane. Ses supérieurs l'envoyerent à Vienne en Autriche, & de là à Prague, d'où on le rappella à Rome. En 1580, il passa en Angleterre où il soutint généreusement la foi catholique. Il la scella de son sang le 28 novembre 1581, sous le regne d'*Elisabeth*. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, dont les principaux sont, I. Une histoire d'Irlande imprimée *in-fol.* à Dublin en 1633. II. Une chronique universelle. III. Une petit traité adressé aux universités d'Oxford & de Cambridge, où il y donne dix preuves pour demontrer la vérité orthodoxe. Ce petit écrit a été traduit en françois. IV. Des *Opuscules* dont la derniere édition & la plus exacte est celle d'Anvers 1631. Le pere Paul *Bombino*, Jésuite, a donné l'histoire de la vie de son confrere en latin, *in-8°*.

CAMUS, (*Jean-Pierre*) évêque de Beley, naquit à Paris en 1582. Son savoir & sa vertu le rendirent digne de l'épiscopat avant l'âge prescrit par les canons. Il n'avoit pas 26 ans accomplis, lorsque le roi *Henri IV* le nomma en 1608 à l'évêché de Beley qui étoit vacant depuis cinq ans. Il fut sacré par St. *François de Sales*, dont il imita le zele & les vertus. Après avoir travaillé vingt ans à la sanctification de son peuple, il songea à se donner un successeur, qui fut digne de l'épiscopat. Il obtint en 1629 en faveur de *Jean de Passelaigne*, l'évêché du Beley. Le Roi lui donna en même temps l'abbaye d'Aulnai, où il se retira en 1630. Le saint évêque ne s'étant pas défait de son zele en se defaisant de son siege épiscopal, se rendit à la proposition que lui fit François de *Harlai*, archevêque de Rouen, de lui servir de grand vicaire. Enfin il prit le parti de se retirer pour toujours, & il choisit les incurables à Paris pour le lieu de sa retraite. Il y mourut le 26 avril 1652, dans la 70me année de son âge, avant

que d'avoir reçu les bulles de l'évêché d'Arras, que le Roi lui avoit donné en 1651. Ce prélat un des plus saints de l'église de France, étoit fort laborieux & d'une morale très-exacte. La fainéantise & les sentimens relachés de quelques religieux irriterent son zele, & jamais il ne manqua l'occasion de déclamer & d'écrire contr'eux. Le gros ouvrage qu'il composa & qu'il intitula *des moines*, est plein d'amertume contre les religieux. Il auroit continué de leur faire une guerre ouverte dans ses sermons comme dans ses écrits, si le cardinal de *Richelieu* ne l'avoit prié de garder le silence. L'évêque de Beley écrivoit avec une facilité surprenante, parce qu'il avoit l'imagination fort vive; mais d'un style diffus, inégal & incorrect, parce qu'il manquoit de goût. Ses nombreux ouvrages forment plus de deux cents vol. Les principaux sont, I. *Premieres homélies eucharistiques*, in-8°, 1618. II. *Premieres homélies dominicales*, in-8°, Paris 1619, Rouen 1624, 1629 *in*-12. III. *Premieres homélies festives*, in-8°, Paris 1619, & à Rouen 1648, même format. IV. *Premieres homélies mariales*, in-8°, 1619. V. *Premieres homélies quadragésimales*, in-8°, Paris 1615, 1618 seconde édition, & 1647. VI. *Homélies spirituelles sur le cantique des cantiques*, in-8°, 1620. VII. *Homélies sur la passion de notre Seigneur*, Paris 1617, *in*-12. VIII. *Premieres homelies diverses*, Paris 1619, *in*-8°. Ces différens discours sont fort éloignés de la majesté de la chaire; ils sont chargés d'une érudition puisée dans les auteurs profanes, de beaucoup de sentences des philosophes, d'imaginations poétiques & fabuleuses, de traits d'histoire souvent apocryphes, de citations de loix, de coutumes des peuples; d'observations & de remarques sur les choses naturelles, dont l'application fait toute la preuve & l'ornement des discours. Il y a très-peu de morale solide & encore moins de raisonnemens profonds & suivis. IX. *Dorothée*, Paris 1621. X. *Hyacinte*, histoire catalane, *in*-8°, Paris 1627. XI. *Les spectales d'horreur*, in-8°, Paris 1630. XII. *Alcime*, relation funeste, *in*-12, Paris 1625. XIII. *Spiridion*, anachorète de l'Apennin, *in*-12, Paris 1623. XIV. *Alexis*, Paris, *in*-8°, 1622. L'évêque de Belei touché des maux que causoit ce fatras de productions romanesques dont son siecle étoit inondé, forma le dessein de faire tomber ces dangereux ouvrages. Pour executer plus heureusement ce projet, il profita de la manie même que l'on avoit pour la fiction; & le goût dépravé des malades fut le remede qu'il employa pour les guérir. Il composa plusieurs histoires où l'on trouvoit des intrigues ingénieusement concertées & adroitement conduites. Mais en peignant la galanterie, il employoit des couleurs qui en inspiroit du mépris & de l'aversion. Ces livres passerent entre les mains de tout le monde; ils furent lus, ils furent goûtés, & on pourroit en rajeunir quelques-uns. XV. Le *Directeur désintéressé*, in-12, Paris 1632. XVI. Le *Directeur spirituel désintéressé*, selon l'esprit du bienheureux St. *François de Sales*, in-12, 1634. XVII. De l'*ouvrage des moines*,

in-12, Rouen 1633. XVIII. *De la déſapropriation clauſtrale*, Beſançon, 1634. XIX. Le *rabat-joie du triomphe monacal*, 1634. XX. L'*eſprit de St. François de Sales*, in-8°, Paris, 1639, 1640, 1641, 6 vol. Un docteur de Sorbonne a donné un abrégé de cet ouvrage imprimé à Paris chez *Etienne* en 1727, & réimprimé en 1731, *in-8°*. XXI. L'*avoiſinement des Proteſtans, vers l'egliſe romaine*, in-12, Paris 1640, *Rouen* 1648. M. *Richard Simon* a donné en 1703 une nouvelle édition de ce livre, avec des remarques. C'eſt un *in-12*, intitulé : *Moyens de réunir les Proteſtans avec l'egliſe romaine*. Cet ouvrage eſt fort eſtimé. XXII. Une foule d'autres productions, qui ne méritent pas d'être tirées de l'oubli, où elles ſont enſevelies.

CAMUS, (*Etienne le*) évêque & prince de Grenoble, & cardinal, naquit à Paris le 24 novembre 1632. Il y prit le bonnet de docteur dans la faculté de théologie en 1650. Après avoir été aumônier du Roi pendant pluſieurs années, il fut nommé à l'évêché de Grenoble en 1671. Enfin *Innocent XI* plein d'eſtime pour ſa vertu, le créa cardinal en 1686. Il avoit été fort diſſipé, pendant le ſéjour qu'il fit à la cour en qualité d'aumônier du Roi. Il aima le monde & en fut aimé. Cependant il a ſouvent dit depuis avec ſimplicité, qu'on avoit dit plus de mal de lui qu'il n'en avoit fait, comme il a dit auſſi avec humilité, qu'on diſoit plus de bien de lui qu'il n'en faiſoit, & que c'étoit une eſpece de compenſation. Il avoit bien changé de conduite, & il penſoit très-ſérieuſement à une profonde retraite, lorſqu'il apprit que *Louis XIV* l'avoit nommé à l'évêché de Grenoble. Ce prélat mourut en 1707, & les pauvres furent ſes héritiers. Son zele étoit admirable ; il ne négligeoit aucun des moyens propres à avancer l'œuvre de Dieu. Tous les ans il employoit trois mois à faire la viſite d'une partie de ſon dioceſe ſans être rebuté à la vue des montagnes qu'il lui falloit paſſer, ni des autres difficultés qu'il avoit à ſurmonter. Il prêchoit dans ces viſites avec le même zele qu'à Grenoble. Il terminoit, autant qu'il pouvoit, tous les différends. Il viſitoit ainſi cent paroiſſes chaque année, & en trois ans il les viſitoit toutes, & le plus ſouvent à pied. Il ne ſe ſervoit d'un cheval que pour les endroits les plus éloignés. Il faiſoit d'abondantes aumônes, & ne ſe réſervoit rien de tout le revenu de ſon évêché. Il fit imprimer à Grenoble l'édit du cardinal *Carpege*, vicaire du Pape, contre le luxe & l'immodeſtie des femmes ; & ce fut par ſon ordre que M. *Genet*, évêque de Vaiſon, compoſa le célebre ouvrage connu ſous le nom de *théologie morale de Grenoble*. On a de lui-même une diſſertation imprimée à Grenoble, pour ſoutenir *la virginité de la ſainte Vierge* contre un Auteur qui avoit oſé la nier. On a encore de lui pluſieurs lettres à ſes curés, pour les inſtruire de la maniere dont ils devoient ſe conduire.

CANALES, (*Jean*) de l'ordre des Freres Mineurs qui floriſſoit à Ferarre vers le milieu du quinzieme ſiecle, a compoſé quel-

ques ouvrages de piété, I. Un traité de la vie céleste. II. Un traité de la nature de l'ame & de son immortalité. III. Un traité du paradis & de la félicité de l'ame. IV. Un traité de l'enfer & de ses tourmens. Ces ouvrages ont été imprimés Venise en 1494.

CANGE, (*Charles du Fresne Seigneur du*) trésorier de France, naquit à Amiens en 1610. Il eut cinq freres dont le second fut un des plus celebres avocats de Paris, & commença à composer le *journal des audiences* de ce parlement. M. du *Cange* commença ses études chez les Jésuites d'Amiens, & alla ensuite à Orleans étudier le droit. Il prêta serment d'avocat au Parlement de Paris en 1631, & frequenta quelque-temps le barreau. Mais etant retourné à Amiens; il s'attacha à la lecture des Auteurs d'humanités, de philosophie, de droit, de medecine & de théologie; il s'appliqua sur-tout à l'histoire sacrée & profane, ancienne & moderne, grecque & romaine. Il acheta une charge de trésorier de France en la généralité d'Amiens en 1645. Cet emploi ne l'empêcha pas de s'occuper aux excellens ouvrages que nous avons de lui. Il publia en 1657 l'histoire de Constantinople sous les Empereurs françois, & en 1666 un traité historique du chef de St. *Jean-Baptiste*. En 1668, il vint s'établir à Paris & publia l'histoire de St. *Louis* par *Joinville*, enrichie d'observations & de dissertations tres-savantes. En 1670, il mit au jour le texte & la version de *Cinname* avec des notes tant sur *Cinname* que sur *Nicephore*, *Brienne* & *Anne Comnene*, & la description de l'église de Ste. *Sophie*, de *Paul le Silenciaire*. On lui proposa de la part de M. *Colbert* de ramasser en un corps tous les écrivains de l'histoire de France. Il en donna un essai, mais ce projet n'ayant pas été goûté, il abandonna son dessein & s'occupa à finir son *Glossaire* latin qui parut en 1678 en trois volumes *in-fol.* Les Bénédictins de la congrégation de St. *Maur* en ont donné, il y a vingt ans, une nouvelle édition corrigée & beaucoup augmentée, en six volumes *in fol.* à Paris. C'est un ouvrage d'une incroyable érudition, & de la plus grande utilité pour les savans. En voici le titre: *Car. Dufresne D. du Cange glossarium ad scriptores mediæ & infimæ latinitatis*, Paris 1678, 3 vol. *in-fol. Editio nova studio monachorum ordinis Sti. Benedicti è congregatione St. Mauri*, Paris 1733, & suiv. 6 vol. *in fol.* A peine ce livre étoit-il fini que M. du *Cange* fit paroître en 1680 un volume contenant la généalogie des Empereurs de Constantinople, & une description de cette ville sous leurs regnes. Depuis il travailla à son *Glossaire de la langue grecque*, qui parut en 1688 en deux volumes remplis de choses rares & curieuses, tirées d'anciens manuscrits & d'actes autentiques. Il procura en 1686 une nouvelle édition de *zonare* avec des notes; & une autre de la *chronique paschale* ou *alexandrine*, qui ne vit le jour qu'après sa mort. Ce savant mourut en 1688 à 78 ans. C'étoit un homme sans ambition, sans prétentions, sans cette maladie du bel esprit, qui fait qu'on se montre par tout. Sa vie & ses travaux furent entiérement con-

sacrés à l'utilité publique. La douceur & la modestie formoient son caractere. Quoiqu'il fût passionné pour ses livres, il les quittoit pour recevoir ses amis. Quand on lui témoignoit la peine qu'on avoit de le détourner il répondoit : *C'est pour mon plaisir que j'étudie* & non pour gêner les autres & pour me gêner moi-même. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, dont la plupart ont rapport à l'histoire de France. On en a publié la liste dans un mémoire imprimé en 1752. Toutes les productions de ce savant tant imprimées que manuscrites sont remarquables par l'érudition la plus profonde & l'exactitude la plus scrupuleuse.

I. CANISIUS, (*Pierre*) Jésuite de Nimegue, fut le premier provincial de sa compagnie en Allemagne. Il parut avec éclat au concile de Trente & mourut saintement en 1597 à 77 ans, après avoir enseigné dans différentes académies & prêché dans plusieurs villes. Sa sagacité dans les affaires, son zele pour la religion & son savoir lui ont fait une réputation qu'il a soutenue par ses ouvrages. Les principaux sont, I. *Manuale catholicorum.* II. *Catechismus græco-latinus*, &c.

II. CANISIUS, (*Henri*) de Nimegue, fut non-seulement un célebre jurisconsulte, mais encore un homme versé dans toutes sortes de littérature ecclésiastique & profane. Il étoit frere du précédent, & après avoir étudié dans l'université de Louvain, il fut choisi pour enseigner le droit canon dans celle d'Ingolstad. Il remplit cet emploi jusqu'à la fin de sa vie arrivée en 1610. Son érudition étoit soutenue par une grande modestie & par beaucoup de piété & de prudence. Parmi la foule d'écrits qu'il a publiés on distingue une excellente compilation très-utile pour l'histoire ecclésiastique & dont la meilleure édition a été publiée sous ce titre : *Canisii (Henrici) lectiones Antiquæ, sive thesaurus monumentorum ecclesiasticorum & historicorum, ad sæculorum ordinem digestæ variisque opusculis auctæ, quibus prafationes historicas, animadversiones criticas, & notas in singulos auctores adjecit* Jacob. Basnage, *cum indicib. locupler.*, in-fol. 7 vol. *Holl.* 1725.

III. CANISIUS, (*Jacques*) Jésuite, neveu d'Henri *Canisius*, étoit de Carcar dans le duché de Cleves. Il enseigna les humanités & la philosophie morale. Il mourut en 1647 à Ingolstad où son oncle s'étoit acquis une grande réputation. Nous avons de lui plusieurs ouvrages de piété qui sont peu connus en France.

CANO, (*Melchior*) du diocese de Tolede en Espagne, entra dans l'ordre de St. *Dominique* en 1523. Il étudia à Salamanque sous *François Victoria*, à qui il succéda dans la chaire de théologie. *Cano* avoit l'esprit élevé, étoit habile non-seulement dans la philosophie & la théologie, mais aussi dans l'histoire & les belles-lettres, & parloit parfaitement bien latin. Il fut envoyé au concile de Trente sous *Paul III*, & peu de temps après on le nomma évêque des isles Canaries, mais il ne garda pas longtemps cet évêché. Il fut fait provincial de la province de Castille,

& mourut à Tolede en 1560. Nous avons de lui un ouvrage qui eſt très-eſtimé, tant pour les choſes qu'il renferme, que pour l'élegance du ſtyle. C'eſt le traité des *lieux theologiques*. Il appelle ainſi les ſources d'où l'on tire les argumens pour prouver ce que l'on avance. Il en compte dix, qu'il examine chacun en particulier dans autant de livres. 1°. L'*Ecriture-ſainte*, dont il établit invinciblement l'autorité. 2°. Les *traditions apoſtoliques*: il dit ſur ce ſecond lieu théologique des choſes très-importantes, & renverſe tout ce que les nouveaux hérétiques diſoient contre la tradition. 3°. L'*autorité de l'egliſe catholique*. *Canus* y traite les principales queſtions de l'égliſe, & s'étend beaucoup ſur ſes prérogatives. 4°. Comme l'auteur étoit ultramontain, il fait dépendre la force & l'autorité des conciles, de l'approbation que leur donne le Pape. 5°. Les *décrets des ſouverains Pontifes*: *Canus* leur attribue l'infaillibilité. Il avoue cependant qu'un Pape peut tomber dans l'héréſie, mais il ne croit pas qu'il puiſſe définir un dogme contre la foi. 6°. Les *ſaintes peres*. Il parle avec beaucoup de ſageſſe de leur autorité, & donne des regles pour lire avec fruit leurs ouvrages. 7°. Les *théologiens ſcholaſtiques*. 8°. La *raiſon naturelle*, qui n'eſt pas proprement un lieu théologique, mais dont on peut néanmoins faire un bon uſage dans la théologie. Il condamne fortement l'abus qu'en faiſoient pluſieurs théologiens, qui s'occupoient de queſtions obſcures & frivoles, & s'égaroient dans les raiſonnemens abſtraits & qui ne conduiſoient à rien d'utile. 9°. La *philoſophie*. On peut, dit-il, ſe ſervir utilement des ouvrages des philoſophes qui ont ſoutenu & ſolidement prouvé des vérités importantes. Il fait voir combien il eſt facile d'abuſer de la philoſophie. Il n'oublie pas de montrer l'uſage qu'un théologien peut faire du droit civil, pour réſoudre les cas de conſcience & régler les mœurs. 10°. Enfin *Canus* traite de l'autorité de l'*hiſtoire*. Il prouve qu'elle eſt d'un grand uſage dans la théologie, & que l'ignorance de l'hiſtoire a ſouvent été cauſe que les théologiens ont fait de grande bévues. Les regles que l'auteur y donne ſont excellentes, mais les applications qu'il fait de ces regles, ne ſont pas toujours ni juſtes ni véritables. Il fatigue quelquefois le lecteur par de longues digreſſions & par le grand nombre de queſtions étrangeres, qu'il fait entrer dans ſon ouvrage. Enfin il ſemble avoir trop réduit cette matiere en art, & trop affecté d'imiter *Ariſtote*, *Cicéron*, *Quintilien*, & les autres auteurs profanes qui ont traité des lieux, des argumens par rapport aux ouvrages de rhétorique & de dialectique. *Cornelius* a fait l'abrégé de cet ouvrage: les autres productions que nous avons de *Cano* ſont, I. *Prælectiones de pœnitentia* II. De *ſacramentis*.

CANTEL, (*Pierre-Joſeph*) Jéſuite, né en 1645 au dioceſe de Rouen, mourut à Paris au college de ſa ſociété en 1684. Son ardeur immodérée pour l'étude abrégea ſes jours. Sa ſanté foible & délicate ne put ſupporter une application auſſi longue & auſſi

auſſi ſérieuſe que celle qu'il y donnoit & dont il ne voulut rien relâcher. Il avoit été chargé de continuer les dogmes théologiques du pere *Petau*, & il étoit capable de remplir cette carriere avec honneur; mais la ſienne finit trop tôt. Nous avons de lui pluſieurs ouvrages pleins d'érudition. Le ſeul qui appartienne à ce dictionnaire eſt celui qui a pour titre : *Metropolitanarum urbium hiſtoria civiles & eccléſiaſtica tomus primus*, Paris 1684, *in*-4°. Ce premier vol. eſt le ſeul qui ait paru. On y trouve pluſieurs diſſertations curieuſes ſur le *Pallium* & la croix des archevêques; ſur les vicaires & les légats du Pape; ſur les conciles provinciaux, nationaux & œcuméniques, & ſur les cérémonies qui s'y obſervent; ſur les inſcriptions & les finales des lettres des Pontifes romains; ſur les provinces & les villes qui ſont ſous leur juriſdiction; ſur les provinces qui leur payoient autrefois des impôts; ſur l'élection du Pape; ſur les cardinaux, &c.

CANTINPRE', voyez THOMAS DE CANTINPRE'.

CAPISTRAN, (*Jean de*) fut diſciple de St. *Bernardin* de Sienne, & Frere Mineur comme lui. A l'exemple de ſon maître il s'appliqua à la prédication ſous le pontificat de *Martin V*, d'*Eugene IV*, de *Nicolas V*, & de *Callixte III*. Il ſe mit à la tête d'une croiſade contre les Huſſites, & ne négligea rien pour affoiblir ces hérétiques. Il ſe ſignala ſur-tout à Belgrade, lorſque cette ville fut aſſiégée par les Turcs. Les Franciſcains ont obtenu vers la fin du ſiecle dernier ſa canoniſation. On a de lui un grand nombre d'écrits, entr'autres, I. Un traité de l'autorité du Pape & du concile. II. Une inſtruction pour les prêtres. III. L'apologie du tiers-ordre de St. *François*. IV. Un pénitenciel. V. Un traité de l'excommunication. VI. Un ſur le mariage. VII. Quelques-uns ſur le droit civil, ſur l'uſure & les contrats.

CAPISSUCCHI, (*Raimond*) fils de *Paul Capiſſucchi*, marquis de Puicatin, naquit à Rome en 1616. Etant entré dans l'ordre de St. *Dominique*, il enſeigna dans cette ville la philoſophie & la théologie. *Innocent X* le fit ſecretaire de la congrégation de l'Index. Peu de temps après il le mit dans la congrégation de l'examen des évêques, & en 1654 il le créa maître du ſacré palais. Son mérite ne fut pas moins récompenſé par *Innocent XI*, qui le fit cardinal en 1681; il mourut à Rome en 1691 à 75 ans, après avoir publié divers ouvrages, dont les plus connus ſont, I. *Quæſtiones theol. morales & dogmaticæ*, in-fol. *Romæ* 1684. II. *Controverſiæ theologicæ*, in-fol. *ibid.* 1670.

CAPPEL, (*Louis*) né en 1585, fut miniſtre à Saumur & profeſſeur de la langue hébraïque. Il donna au public pluſieurs ouvrages, où il fait paroître beaucoup de jugement & un grand fond de littérature, pour ce qui regarde la critique des livres ſacrés. Nous avons de lui, I. *Arcanum punctuationis revelatum*, qui fut publié en Hollande par *Thomas Erpenius*. Il y montre invinciblement la nouveauté des points voyelles, qui ſont dans le texte hébreu. Cet ouvrage mérite d'être lu par tous ceux qui

veulent savoir la critique sacrée. II. *Animadversiones in novam Davidis lyram*, in-8°. *Salmurii* 1643. III. *Critica sacra*, in-fol. Paris 1650. Ce dernier ouvrage renferme des leçons diverses & un catalogue des fautes que *Cappel* prétend s'être glissées dans les exemplaires de la bible, par la négligence des copistes, avec des réflexions critiques. Ce livre lui attira la haine de plusieurs savans de son parti qui s'étoient imaginés, qu'il s'étoit uniquement proposé d'apuyer les sentimens des Catholiques sur l'autorité de l'écriture & de ruiner l'autorité du texte hebreu. On s'opposa pendant dix années entieres à Geneve, à Sedan, & à Leyde à l'impression de ce livre; mais le pere *Petau*, Jésuite, le pere *Morin* de l'Oratoire, & le pere *Mersene*, Minime, obtinrent un privilege du Roi pour le faire imprimer à Paris. IV. *Cappel* a donné au public plusieurs autres ouvrages. *Walton* a fait réimprimer dans ses prolégomenes, qui sont au devant de la polyglotte d'Angleterre, la *chronologie sacrée* de cet auteur qui avoit été imprimée à Paris en 1655, & son ouvrage sur la description du temple de *Salomon*. V. On a imprimé à Amsterdam en 1689, ses commentaires théologiques & critiques sur le vieux testament, avec la défense de son *arcanum*, in-fol. Ce savant homme mourut à Saumur en 1658. Son érudition variée le rendoit citoyen de tous les pays où s'étend la république des lettres; il avoit l'esprit juste & une mémoire des plus heureuses. On peut voir un abrégé de sa vie, qu'il a tracé lui-même dans un écrit intitulé : *De Cappellorum gente*.

CAPRALIS, (*François*) Jésuite portugais, enseigna à Goa la philosophie & la théologie, & exerça ensuite à la Chine & au Japon les emplois convenables à sa profession. Il mourut en 1609, âgé de 81 ans. On a de lui : *Annuæ litteræ è Sinia & annuæ litteræ è Japonia*. On y trouve quelques particularités curieuses sur l'état de la religion dans ces deux pays.

CAPREOLE, (*Jean*) religieux de l'ordre de St. *Dominique*, qui florissoit dans le quinzieme siecle, étoit natif d'un village près de Rhodez. Il devint un des plus ardens défenseurs de la doctrine de St. *Thomas*, & composa quatre livres de commentaires sur le maître des sentences, & une défense de la doctrine de St. *Thomas*, imprimés d'abord en 1483, & depuis en 1588.

CARACCIOLI, (*Robert*) né à Lice dans le royaume de Naples, de l'ordre des Freres Mineurs, puis évêque d'Aquila, eut la réputation d'excellent prédicateur. Il mourut l'an 1495, après avoir exercé ce ministere pendant 50 années. Il nous reste de lui divers recueils imprimés à Venise & à Bâle sur la fin du quinzieme siecle. On y trouve un traité de la formation de l'homme & un miroir de la foi chrétienne. La plupart de ces œuvres ont été imprimées à Venise en 1490.

CARAMUEL DE LOBKOWITZ, (*Jean*) évêque de Vigevano, naquit l'an 1606 à Madrid en Espagne, où il prit l'habit de l'ordre de Cîteaux. Il fut abbé de Melerose, aux Pays-bas, puis de

Dissembourg, & évêque *in partibus*, & ensuite abbé supérieur des Bénédictins de Vienne & de Prague, & grand vicaire du cardinal d'*Harrach*, évêque de Prague. Quelque-temps après, par un changement extraordinaire, il se fit soldat, & commanda une compagnie contre les Suédois; il devint intendant des fortifications, & ingénieur en Boheme. Enfin il reprit sa premiere profession, & fut évêque de Reinhrad, dit *Konigsgretz* par les Allemands. Delà il passa en Italie où il obtint l'évêché de Campagna au royaume de Naples, & enfin de Vigevano dans le Milanois. Il y mourut en 1682. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont: I. *Theologia fundamentalis*, in-fol. 4 tom. *Lugd.* 1676. II. *Theologia intentionalis*, in-fol. 2 tom. *ibid.* 1664. III. *Theologia regularis*, in-fol. 2 tom. *ibid.* 1665. IV. *Haplores, sive de restrictionibus mentalibus*, in-4°, *ibid.* 1672. V. *De probabilitate contra Fagnanum*, in-4°, *Lugd.* 1663. L'auteur étoit un des grands défenseurs de la probabilité; il n'étoit pas néanmoins dans les principes des ultramontains touchant l'infaillibilité du Pape. On a dit de lui, qu'il avoit de l'esprit au huitieme, c'est-à dire au souverain degré; de l'éloquence au cinquieme, & du jugement au second; mais on l'a trop loué, & on ne l'a pas peut-être assez déprécié. C'étoit un génie ardent, incapable de saisir le véritable point des choses, & allant presque toujours au-delà de son sujet. Ses ouvrages ne peuvent être que d'une utilité très-médiocre.

CARLER, (*Gilles*) doyen de l'église de Cambray, étoit docteur en théologie de la maison de Navarre, & avoit professé cette science dans ce college. Il fut doyen de l'église de Cambray depuis 1431 jusqu'en 1472, & assista au concile de Bâle où il se distingua. Nous avons de lui des consultations sur les cas de conscience, en 2 vol. Il donna au premier titre de *sporta fragmentorum*, & au second celui de *sportula fragmentorum*; l'un a été imprimé à Bruxelles en 1478, & l'autre dans la même ville en 1479, tous les deux *in-fol.*

CARNEAU, (*Etienne*) né à Chartres, exerça d'abord la profession d'avocat au parlement de Paris, & fit ensuite profession dans l'ordre des Célestins en 1630. Il s'occupa le reste de ses jours des devoirs de son état & de l'étude des belles-lettres. Les muses latines & françoises eurent beaucoup d'attraits pour lui, mais il eut plus de goût que de talent. Nous avons de lui plusieurs pieces de vers morales & chrétiennes, des sonnets, des paraphrases des pseaumes, des hymnes, des cantiques, des épitaphes, &c. La poésie en est foible, & elle manque presque toujours d'imagination. Il mourut en 1671, après avoir fait son épitaphe, dans laquelle il dit, qu'il aima les beaux arts, mais qu'il s'attacha surtout à celui de bien mourir.

CARRANZA, (*Barthelemi*) né en 1503 à la Mirande dans la Navarre, fut envoyé au concile de Trente en 1545. Il prononça un discours en présence des peres du concile le premier dimanche de carême de l'année suivante. Il y soutint fortement que la résí-

dence des prélats étoit de droit divin, & il le prouva solidement par un traité qui fut imprimé à Venise en 1547 & en 1562. Son mérite lui procura le siege de Tolede en 1557. Il assista à la mort de l'empereur *Charles-Quint*. Le soupçon mal fondé, que ce prince n'étoit pas mort catholique, retomba sur *Carranza*. L'inquisition le fit arrêter, & il fut retenu en prison pendant dix ans. Le concile de Trente ne put point obtenir la liberté d'un prélat d'un si grand Siege, & qui étoit injustement accusé. Cet événement si surprenant montre combien étoit énorme le crédit de l'inquisition sous *Philippe II*. L'archevêque de Tolede ne fut mis en liberté que peu de temps avant sa mort, qui arriva en 1576. Après avoir été dix ans en prison en Espagne, il fut conduit à Rome en 1567, où ses ennemis eurent le crédit de traîner en longueur le jugement de ce grand homme. Avant que de mourir, il donna des marques de sa catholicité & de son humilité, en déclarant qu'il n'avoit jamais eu de sentimens hérétiques, & que néanmoins il croyoit que la sentence rendue contre lui étoit juste, parce qu'elle avoit été donnée sur les allégations apportées par ses ennemis. Ce prélat avoit toutes les vertus épiscopales dans un éminent degré; & l'injuste persécution que les inquisiteurs d'Espagne lui firent souffrir, ne servit qu'à donner un nouvel éclat à sa piété. Son principal ouvrage est sa *somme des conciles* : ouvrage fort connu, qui a été imprimé plusieurs fois, & qui est d'autant plus utile, qu'il comprend beaucoup de choses en un petit volume. Son catéchisme espagnol avoit été censuré par l'inquisition d'Espagne : cependant ayant été porté à la congrégation des députés du concile de Trente pour l'examen des livres, il y fut approuvé, & il y eut ordre de lui en donner une attestation en bonne forme.

CARRIERES, (*Louis de*) né à Angers, eut beaucoup d'ardeur pour l'étude. Pour satisfaire ce penchant, il entra dans la congrégation des peres de l'Oratoire, où il remplit divers emplois. Il mourut à Paris en 1717, avec la réputation d'un homme savant & modeste. L'écriture-sainte fut sa principale étude. Nous avons de lui un *commentaire littéral inséré dans la traduction françoise avec le texte latin à la marge*, en 24 vol. *in*-12, imprimés à Paris depuis 1701 jusqu'en 1716. ; & réimprimé en 6 vol. *in*-4° en 1750. Ce commentaire ne consiste presque que dans plusieurs mots adaptés au texte, pour le rendre plus clair & plus intelligible. Cette méthode a beaucoup d'avantage, sur-tout pour les lecteurs qui veulent s'épargner des études profondes ; mais il est à craindre que l'inattention des auteurs & des copistes ne laisse glisser dans le texte sacré quelques fragmens du commentaire. On a accusé le pere *Carrieres* d'être favorable aux erreurs des Jansénistes ; mais peut-être sans trop de fondement.

CARTHAGENE, (*Jean de*) religieux de l'ordre de St. *François*, étoit espagnol. Il entra chez les Jésuites, & depuis ayant été reçu chez les religieux de l'observance de St. *François*, & étant allé à

Rome, il y enſeigna long-temps. Le pape *Paul V* ſe ſervit de ſa plume contre les Vénitiens, & il publia à ce ſujet quelques ouvrages. *Carthagene* mourut à Naples en 1617, après avoir publié deux vol. d'*homélies* latines imprimées à Paris, *in-fol.* 1616.

CASALIUS, (*Gaſpard*) de Santaren en Portugal, prit l'habit de religieux parmi les hermites de St. *Auguſtin* vers l'an 1542: il fut choiſi pour être premier profeſſeur en théologie, dans l'univerſité de Conimbre. Enſuite il fut nommé à l'évêché de Funchal, dans l'iſle de Madere; puis en 1556, à celui de Leiria dans Leſtramadure, & enfin à celui de Conimbre, où il mourut en 1585, ou ſelon d'autres en 1587. Il alla deux fois au concile de Trente; & à ſon retour il ſe trouva à un ſynode aſſemblé à Lisbonne pour la réforme des égliſes de Portugal. Il avoit été précepteur de l'infant *Jean III*, qui le nomma enſuite ſon confeſſeur & chef du conſeil de conſcience. Nous avons de lui pluſieurs ouvrages, I. *De ſacrificio Miſſæ libri tres.* II. *De cœna & calice Domini libri tres.* III. *De uſu calicis libri tres.* IV. *Axiomata chriſtiana.*

CASANATE, (*Jerome*) cardinal & bibliothécaire de l'égliſe romaine, naquit à Naples en 1620 de *Thomas Caſanate*, l'un des régens au conſeil ſuprême de cette ville. Il ſuivit d'abord le barreau, & plaida quelques cauſes; mais ce ne fut que par complaiſance pour ſon pere. Il entra enſuite dans l'état eccléſiaſtique, & reçut divers bienfaits d'*Innocent X*, de *Clement X* & d'*Alexandre VII*. Enfin ſon ami *Altieri*, élevé ſur le St. Siege en 1670, le fit cardinal dans la promotion du 12 juin 1673, & l'employa dans les affaires les plus conſidérables. Il joignit l'amour des lettres à ſes occupations. Il amaſſa une nombreuſe bibliotheque, & il entretint un commerce réglé avec les plus habiles gens de l'Europe, qu'il encouragea à donner leurs ouvrages au public. *Innocent XII* le choiſit en 1693 pour remplir la charge de bibliothécaire du Vatican. L'illuſtre cardinal avoit deſſein de faire part au public des richeſſes qui étoient dans ſa bibliotheque; il employa M. l'abbé *Zacagni*, ſecond garde de la bibliotheque vaticane, à publier des ouvrages anciens, qui n'avoient pas encore vu le jour. Cet abbé en donna un vol. *in-4°*, qui auroit été ſuivi de pluſieurs autres, ſi la mort du cardinal *Caſanate* n'eût interrompu ce deſſein. Elle arriva en 1700, après avoir laiſſé par ſon teſtament ſa bibliotheque au couvent de la Minerve de l'ordre des Freres Prêcheurs, à condition qu'elle ſeroit publique, avec un fonds de quatre mille écus romains de revenu.

CASAS, (*Barthélemi de* LAS) évêque de Chiappa dans l'Amérique ſeptentrionale, naquit à Seville l'an 1474. Dès l'âge de 19 ans, il ſuivit dans les Indes ſon pere qui y paſſa en 1493 avec *Chryſtophe Colomb*. Ayant été fait prêtre en 1510, il fut obligé d'accepter la cure de Zaquarama dans l'iſle du Cuba; mais il la quitta bientôt après pour travailler à la liberté des Indiens. Il fit un voyage en Eſpagne, où il repréſenta au conſeil de *Charles V* toutes les injuſtices & les cruautés que ceux de ſa nation exerçoient dans le

nouveau monde. Il en rapporta plusieurs traits si horribles, que l'Empereur en fut touché. Il fit des ordonnances favorables aux Indiens, avec ordre de les publier dans le pays, & de punir très-sévérement ceux qui y contreviendroient. La cour étoit en ce temps-là 1548 à Valladolid : mais tous ces réglemens si justes ne furent point exécutés. Les gouverneurs espagnols continuerent leurs rapines & leurs violences. L'évêque de Chiappa continua aussi d'en informer la cour, & fit même un ouvrage intitulé : *De la destruction des Indes*, qui fut imprimé à Seville en 1552, approuvé du college de St. *Grégoire* de Valladolid & des universités de Salamanque & d'Alcala. Ce livre a été depuis traduit en plusieurs langues. L'objet de ce prélat étoit de réfuter les raisons d'un docteur nommé *Sépulveda*. Ce misérable, gagné par quelques Espagnols qui avoient exercé ces tyrannies dans les Indes, entreprit de défendre leur cause. Il assuroit que la conduite des Espagnols étoit fondée sur les loix divines & humaines, & sur les droits de la guerre. L'évêque de Chiappa se crut obligé de réfuter ce livre pernicieux par l'ouvrage dont nous avons parlé plus haut. Il contient d'abord une relation de toutes les cruautés exercées par les Espagnols dans ces pays éloignés. Il y entre dans un grand détail ; il les dépeint comme des hommes sans foi, sans loi, sans pitié, sans religion, ayant été plus inhumains envers ces peuples, que n'auroient été les bêtes les plus féroces. Ensuite on y voit un mémoire du même auteur adressé à *Charles V*, pour montrer que toutes ces horreurs sont contraires aux vrais intérêts de l'état, à la justice & à la religion. L'Empereur voulant faire cesser cette dispute, permit à *Sépulveda* & à l'évêque de Chiappa, de se trouver au conseil royal des Indes, pour y dire chacun leurs raisons. Il envoya *Dominique Soto* son confesseur, pour en être comme l'arbitre. Le prélat employa lui seul cinq audiences, & le docteur parla aussi tant qu'il voulut. Le conseil ordonna à l'évêque de mettre toutes ses raisons par écrit, afin d'être envoyées à *Charles V*; ce qui fut exécuté. Mais l'Empereur occupé des événemens qui agitoient l'Europe, ne put travailler à mettre le bon ordre en Amérique. *Barthelemi de Las-Casas* ne voyant plus aucun moyen de soulager ces peuples opprimés, & persuadé que leur oppression seroit toujours un obstacle invincible à leur salut, revint en Espagne en 1551, après avoir travaillé dans ce pays-là avec beaucoup de zele pendant cinquante ans. Il remit son évêché entre les mains du Pape, & se retira à Madrid, où il vécut jusqu'en 1566. Nous avons de sa *brieve relation de la destruction des Indes*, une version françoise imprimée à Paris en 1697. On a encore de ce même auteur un ouvrage latin où il examine cette question, si les Rois ou les princes peuvent en conscience par quelque droit ou en vertu de quelque titre, aliéner de la couronne leurs citoyens & leurs sujets, & les soumettre à la domination de quelque autre seigneur particulier. Cet ouvrage très-rare a été imprimé deux fois en Allemagne, entr'autre à Tubinge en 1625.

Barthélemi de Las-Casas y touche des points très-délicats & fort curieux touchant les droits des princes souverains & des peuples.

CASSANDER, (*George*) né en 1515 dans l'isle de Cassanth, près de Bruges, d'où il a pris son nom, étoit un des plus savans hommes de son siecle. Il possédoit parfaitement les langues, le droit, les belles-lettres & la théologie. Il enseigna à Bruges, à Gand & ailleurs avec beaucoup de réputation. Il s'attacha dans la suite aux controverses touchant la religion, & publia un livre intitulé : *Des devoirs de l'homme pieux dans les différens de religion.* Le zele qu'il avoit pour la paix de l'église lui fit trop accorder aux Protestans : mais il demeura uni à l'église catholique, & il déclara qu'il se soumettoit à son jugement, & qu'il condamnoit les auteurs du schisme & leurs erreurs. Il avoit d'excellentes qualités, & sur-tout beaucoup de modération, de désintéressement & d'humilité. Le prince *Guillaume* de Cleves le pria de venir chez lui pour ramener les Anabaptistes. Il y travailloit par ses discours & par ses écrits, lorsque l'empereur *Ferdinand* lui écrivit pour l'engager à venir à Vienne travailler à réunir les Protestans. *Cassander* s'excusa sur la goutte qui le retenoit au lit. L'Empereur lui manda de faire du moins un abrégé de la doctrine catholique, dans lequel il expliquât les articles controversés de la confession d'Ausbourg, & marquât ceux sur lesquels on pouvoit s'accorder, & les raisons pour lesquelles on ne pouvoit pas passer les autres. *Cassander* obéit à l'ordre de l'Empereur, & composa ce célebre ouvrage appellé *Consultation*, qu'il envoya à *Maximilien II* successeur de *Ferdinand*. Ayant voulu plaire aux Catholiques & aux Protestans, il ne fut agréable ni aux uns ni aux autres : ce qui arrive toujours. Il mourut de la goutte en 1566. Ses œuvres qui avoient été imprimées séparément en divers temps, furent recueillies dans un seul volume *in-fol.* à Paris en 1616. On y ajouta ses lettres & deux conférences avec les Anabaptistes, qui n'avoient point encore paru. I. Son premier ouvrage est intitulé : *Les liturgies.* C'est un recueil de passages d'auteurs ecclésiastiques sur toutes les parties de la Messe, fait avec choix & avec discernement. Il est suivi de l'ordre romain, & précédé d'une savante préface qui contient des choses importantes. II. On trouve ensuite un recueil d'hymnes, précédé d'une belle épitre dédicatoire, où il traite de l'antiquité des hymnes ecclésiastiques. Il blâme l'usage de quelques églises d'Allemagne, qui n'avoient pas encore banni de leur chant la barbarie qui s'y étoit introduite. On trouve des remarques très-curieuses dans les scholies sur les hymnes qu'il rapporte. Il explique les différentes parties de l'office divin, & l'origine de plusieurs anciennes cérémonies. III. Il a fait encore un recueil des oraisons, que l'on appelle *collectes.* Sa santé ne lui permit pas d'y joindre des notes comme aux hymnes. On convient que cet auteur est le premier qui ait écrit solidement sur la liturgie. IV. Personne n'avoit publié avant lui le dialogue de *Vigile* de Tapse, & les cinq livres du même auteur contre *Eutychès.* On

les a insérés dans la collection de ses œuvres avec une belle préface. V. Il a encore publié le traité d'*Honoré* d'*Autun* sur la grace & le libre-arbitre, qui est précédé d'une épître dédicatoire. Il y découvre les excès des Pélagiens & des Semi-Pélagiens, & les travaux de St. *Augustin* & de St. *Prosper* pour soutenir la prédestination gratuite. Tout ce que dit ce célebre auteur, fait voir qu'il prenoit le juste milieu, & qu'en combattant les Luthériens qui détruisoient la liberté, il étoit bien éloigné de donner atteinte aux vérités de la grace.

CASSIEN, (*Jean*) naquit dans la Thrace vers l'an 360. Ses parens le firent élever dès son enfance parmi les moines de la Palestine & de l'Egypte. On l'obligea de s'appliquer aux lettres humaines, & il se plaignit depuis, que ces connoissances étoient un obstacle à son salut. „ La lecture continuelle, dit-il, des auteurs profa„ nes, que nos maîtres nous ont tant pressé de faire autrefois, „ a tellement rempli mon esprit, qu'étant infecté de ces poésies, „ il ne s'occupe que de fables, que de combats, & des autres „ niaiseries dont je me suis entretenu dans ma jeunesse. C'est „ pourquoi lorsque je veux gémir devant Dieu à la vue de mes „ péchés; tantôt des vers d'un poëte me reviennent dans l'esprit, „ tantôt les images des combats de ces héros fabuleux frappent si „ vivement mon imagination, que mon ame ne peut plus s'élever „ jusqu'à Dieu, ni se délivrer de ces phantômes, malgré les lar„ mes que je répands pour obtenir cette grace. " *Cassien* embrassa de bonne heure la vie solitaire, & se lia étroitement avec un nommé *Germain* son compatriote & son parent. Ils allerent en Egypte, & pénétrerent dans les déserts les plus reculés de la Thébaïde, pour connoître des hommes, dont ils avoient entendu dire de si grandes choses. *Cassien* étoit au commencement du cinquieme siecle à Constantinople, où il eut pour maître St. *Chrysostome*, qui lui conféra l'ordre de diacre. Il fut fait prêtre vraisemblablement à Marseille où il passa les dernieres années de sa vie. Il y fonda deux monasteres, l'un d'hommes, l'autre de filles, à qui il donna une regle. Comme il étoit fort savant, & qu'il possédoit parfaitement la langue grecque, St. *Léon* alors le premier des diacres de Rome, le chargea de défendre la doctrine catholique contre la nouvelle hérésie de *Nestorius*. Il vivoit encore en 433. Mais depuis il n'en est fait aucune mention dans l'histoire. I. St. *Castor*, évêque d'Apt, ayant établi un monastere dans son dioceſe, pria *Cassien* de lui donner par écrit la regle qu'il faisoit observer dans son monastere de Marseille. *Cassien* obéit, & composa un ouvrage distribué en douze livres sous le titre d'*institutions monastiques*. Dans les quatre premiers livres, il parle des habits des moines, des prieres qu'ils faisoient le jour & la nuit, de la maniere dont on les recevoit & dont on examinoit leur vocation. En représentant quelle étoit la discipline des monasteres de l'Orient, il eut soin, comme l'en avoit prié St. *Castor*, de tempérer par la pratique de ceux de Palestine & de la Mésopotamie, ce que ceux d'Egypte pouvoient

voient avoir de trop auſtere & de trop difficile pour les Gaulois. Dans les huit derniers livres, il explique avec ſoin la cauſe & l'origine des principaux vices qu'il réduit au nombre de huit, & la maniere de les guérir. Les douze livres des *inſtitutions* étoient proprement pour les cénobites. II. On pria *Caſſien* d'écrire de même les *conférences* ſpirituelles qu'il avoit eues avec les anachorétes de Scété. Il le fit pour former des anachorétes, & les élever à la contemplation & à la pratique de l'oraiſon continuelle. Ces conférences que *Caſſien* dit avoir eues avec les ſolitaires d'Orient, ſont diſtribuées en trois claſſes, dont chacune eſt précédée d'une préface en forme d'épître dédicatoire. La premiere claſſe renferme dix conférences, dans leſquelles il ne fait parler que des moines de Scété. La ſeconde en contient ſept, & la troiſieme auſſi ſept, enſorte qu'elles ſont au nombre de vingt-quatre. Quelques louanges que pluſieurs grands hommes aient données à ces aſcétiques de *Caſſien*, on les a toujours regardées comme dangereuſes, en ce qu'elles contiennent pluſieurs erreurs, & ſur-tout celle des Sémi-Pélagiens. La treizieme, où *Caſſien* fait parler l'abbé *Queremon*, eſt la plus fameuſe, & celle où la mauvaiſe doctrine ſur la grace ſe montre plus clairement. C'eſt ce qui a engagé le pape *Gelaſe* à mettre les écrits de *Caſſien* au nombre des ouvrages dangereux. Le concile d'Orange, qui a achevé la victoire de l'égliſe ſur les ennemis de la grace, a condamné pluſieurs des ſentimens de *Caſſien*. On croit que St. *Benoît* & St. *Dominique* n'ont recommandé la lecture des aſcétiques de *Caſſien*, que parce que les erreurs dont ils ſont infectées, ne ſe trouvoient pas dans leurs exemplaires. La grande autorité de *Caſſien* entraîna dans l'erreur la plupart des moines de Marſeille. Le progrès que faiſoit l'erreur engagea St. *Proſper* à écrire contre *Caſſien* qu'il ne nomma point, mais qu'il déſigna clairement en l'appellant le *collateur* ou l'auteur des conférences. Nous avons pluſieurs éditions des ouvrages de *Caſſien*. Dom *Alard Gazée* ou *Gazet*, religieux Bénédictin de l'abbaye de St. *Vaaſt* d'Arras, en procura deux éditions avec de longs commentaires, *in-fol*, en 1617 & 1628, à Douay & à Arras. Il ajouta à cette derniere une apologie de *Caſſien*, qu'il faut conſulter. Il y en a eu une troiſieme édition à Paris l'an 1642, & une quatrieme à Francfort en 1722.

CASSIODORE, étoit né en Calabre d'une famille très-noble. Il fut le principal miniſtre du roi *Théodoric*, conſul en 514, préfet du prétoire ſous *Athalaric*, *Théodat* & *Virige*. Après la chûte de ce prince, vers l'an 540, il quitta le monde, âgé d'environ ſoixante & dix ans, & ſe retira au monaſtere de Viviers, qu'il bâtit dans une de ſes terres près du lieu de ſa naiſſance. Les moines trouvoient toutes ſortes de commodités ſans ſortir du monaſtere. Il y avoit des lampes qui bruloient long-temps ſans qu'on y touchât, des horloges au ſoleil & d'autres d'eau; mais ſur tout il y avoit une riche bibliotheque. Dans ce monaſtere de Viviers étoient des cénobites, & à côté étoit celui de Cartel pour les anachorétes,

qui après avoir été éprouvés dans la communauté, étoient jugés capables d'une plus parfaite solitude. Dans cette retraite *Cassiodore* composa plusieurs ouvrages, dont le premier fut un *commentaire* sur les pseaumes. Ayant commencé à les goûter, il s'y appliqua entiérement. Mais y trouvant beaucoup d'obscurité, il eut recours au commentaire de St. *Augustin*, & en fit un lui-même tiré de ce pere & de plusieurs autres. Ensuite il composa l'*institution des divines écritures*, qui est une instruction à ses moines sur la maniere de les étudier. Il veut que l'on explique les livres saints selon la doctrine des peres. Il marque en particulier les écrits des peres sur chaque livre de l'écriture, qu'il conseille de lire, & qu'il avoit dans sa bibliotheque. Il indique les principaux auteurs de la science ecclésiastique, soit théologiens, soit historiens, soit moraux, entre lesquels il n'oublie pas *Cassien*; mais il avertit de le lire avec précaution. Entre les historiens, il fait mention de l'*histoire tripartite*, qu'il avoit fait composer par un de ses amis nommé *Epiphane*. C'est une traduction des trois historiens grecs, *Socrate*, *Sozomene* & *Théodoret*, recueillis en un seul corps divisé en douze livres. Comme *Cassiodore* étoit homme de lettres, il propose à ses moines pour principale occupation, l'étude de l'écriture-sainte & de tout ce qui peut y servir, ce qu'il étend assez loin. Pour travail manuel, il exhorte sur-tout à transcrire des livres; & recommande fort l'orthographe, dont il donne plusieurs regles. *Cassiodore* approuve que les moines peu propres aux lettres, s'appliquent à l'agriculture & au jardinage; il leur indique les livres qui traitent de cette matiere, & les livres des médecins à ceux qui prenoient soin des malades. Le second livre de l'*institution* de *Cassiodore* comprend les traités abrégés des quatre arts libéraux, savoir: la grammaire, la rhétorique, la logique, & les mathématiques qui en renferment quatre autres: l'arithmétique, la géométrie, la musique, l'astronomie, ce qui fait sept en tout; & ce sont les sept arts libéraux, si célebres depuis dans les écoles. *Cassiodore* finit saintement sa vie vers l'an 565. On lui attribue un petit traité du *comput paschal* composé en 562. Nous avons diverses éditions de *Cassiodore* en 1491, en 1588, &c; mais la plus exacte est celle du pere *Garet*, religieux Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, à Rouen 1679. Le pere de Ste. *Marthe*, mort supérieur général de cette congrégation a publié la vie de cet auteur, avec de savantes notes.

CASTELLINI, (*Luc*) de Fayence en Italie, vicaire général de l'ordre de St. *Dominique*, fut fait évêque de Cantasaro dans la Calabre en 1629. Nous avons de lui divers ouvrages: I. *De electione & confirmatione canonica prelatorum præsertim regularium*, II. Trois traités de la canonisation des saints. III. Des disputes théologiques sur les sacremens. Cet auteur est assez bon canoniste mais médiocre théologien. Il a écrit assez nettement, & traité avec assez de méthode les matieres théologiques. On lui reproche de s'arrêter trop au sentiment des nouveaux auteurs, & d'ajou-

ter foi assez facilement aux histoires fabuleuses. Il mourut en 1531.

I. CASTRO, (*Alfonse de*) espagnol natif de Zamora, religieux de l'ordre de St. *François*, florissoit sous *Philippe II* roi d'Espagne, qu'il accompagna en Angleterre, où il alloit pour épouser la reine *Marie*. Il s'arrêta long-temps dans les Pays bas, & il y étoit encore lorsqu'il fut nommé à l'archevêché de Compostelle vacant par la mort du cardinal de Tolede. Mais avant que d'avoir reçu ses bulles, il mourut à Bruxelles le 13 février 1558, âgé de 63 ans. Le pere *François feu ardent*, publia ses ouvrages à Paris 1578, où ils avoient déjà été imprimés en 4 vol. l'an 1565. Ils contiennent les traités suivans : I. *Adversus hereses libri VI.* II. *De justa hereticorum punitione.* III. *De potestate legis pœnalis.* IV. *In psalmum homilia XXV.* V. *In psalmum XXXI, homilia XXIV.* Le principal ouvrage est son traité contre les hérésies, qui n'est pas comme les autres disposé selon l'ordre chronologique des hérétiques ; mais par l'ordre alphabétique de leurs erreurs. C'est un ouvrage d'histoire & de controverse. Cet auteur écrit passablement bien. Il avoit beaucoup lu ; mais il étoit plus fort sur la controverse que sur l'histoire. Il s'étend beaucoup plus sur la réfutation des nouvelles hérésies, que sur l'histoire des anciennes. Il manque de critique & quelquefois de jugement.

II. CASTRO, (*Léon de*) chanoine de Valladolid en Espagne, florissoit dans le seizieme siecle. Il enseigna long temps dans l'université de Salamanque, où il avoit pris le bonnet de docteur, & il s'acquit une grande réputation par l'intelligence qu'il avoit des langues hébraïque & grecque. L'étude particulier qu'il fit de l'écriture-sainte dans ces langues originales, le fit distinguer. Il soutint contre *Arias Montanus*, que le texte de la bible vulgate & celui des Septante étoient préférables à l'hébraïque, & c'est ce qui donna occasion de publier une apologie. Il y prend la défense de la leçon apostolique, de la vulgate de St. *Jerome*, de la version des Septante & de la maniere dont l'église lit la bible, & l'a toujours lue contre ceux qui la reprennent. Outre cet ouvrage que nous avons en un vol. *in-fol.* en latin, il composa encore des commentaires sur les prophéties d'*Isaïe* & d'*Osée*. Si l'on s'en rapporte au pere *Morin* & à M. *Simon*, cet auteur ne s'arrête que médiocrement à la langue hébraïque. *Léon* de *Castro* mourut en 1585.

CATHALAN, (*Jacques*) naquit à Rouen en 1671. Il fit ses études chez les Jésuites, qui ayant remarqué en lui de la vivacité & de l'esprit, l'associerent à leur compagnie. Le ministere de la chaire l'occupa pendant plusieurs années ; il brilla sur-tout dans le genre des oraisons funebres ; il sut être touchant & ingénieux. Cet orateur mourut en 1757, regretté de ses confreres. Nous connoissons de lui, I. *L'oraison funebre de la duchesse d'Orléans*, 1723, *in-4°*. II. Celle de *Monseigneur*, fils de *Louis XIV*, in-4°. III. Celle de l'électeur de Treves, *in-4°*.

CATHARIN, (*Ambroise*) nommé dans le monde *Lancelot Politi*,

naquit à Sienne en 1487. Après avoir enseigné le droit civil en plusieurs universités d'Italie, sous le nom de *Lancelot*, il entra à l'âge de 30 ans dans l'ordre de St. *Dominique* à Florence. Il prit alors le nom d'*Ambroise Catharin*, par devotion pour le bienheureux *Ambroise* de Sancedoine & pour Ste. *Catherine* de Sienne, ses compatriotes. Son séjour ordinaire étoit à Rome d'où il fut envoyé au concile de Trente. Il s'y distingua par l'étendue de son savoir & par la singularité de ses opinions. Son mérite fut récompensé en 1547 par l'évêché de Minori dans le royaume de Naples. *Jules III* son éleve le transféra l'an 1551 à l'archevêché de Conza dans le même royaume. Il n'en jouit pas long-temps, étant mort subitement à Naples en 1553, dans le temps qu'il alloit être élevé à la dignité de cardinal. Nous avons parlé de la hardiesse de ses sentimens; il est certain qu'il aimoit les routes singulieres & détournées. Il prétend que J. C. seroit venu au monde quand même *Adam* n'auroit pas péché, & que le péché des mauvais anges consiste en ce qu'ils n'ont pas voulu reconnoître le décret de l'incarnation. Il a inventé un nouveau système sur la prédestination, suivant lequel il distingue le genre humain en deux classes. La premiere est celle des élus & des prédestinés d'une maniere spéciale auxquelles Dieu donne des secours, qui les conduisent si infailliblement au salut qu'ils ne sauroient manquer de l'obtenir, sans néanmoins qu'ils perdent leur liberté. Cette classe n'est composée que d'un petit nombre de personnes pour lesquelles Dieu à une prédilection particuliere; telles que les vierges, les apôtres, St. *Paul* & d'autres semblables. La seconde classe comprend tout le reste des hommes, que Dieu n'a pas prédestinés au salut par un décret fixe & immuable, mais sous une condition qui peut être & n'être pas, & dont le salut dépend du bon & du mauvais usage qu'ils feront des graces que Dieu leur accorde. *Catharin* soutient dans une autre traité que St. *Jean* l'évangéliste n'est point mort, mais qu'il a été enlevé au ciel comme *Henoch* & *Elie*. Il croit que les enfans morts sans baptême jouiront d'une félicité convenable à leur état. Il a fait un traité pour prouver que les justes peuvent être certains de leur justification. Il soutient dans un autre, que J. C. n'a point consacré par ces paroles : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, qui ne sont qu'énonciatives dans les évangélistes. Enfin il soutint au concile de Trente un sentiment presque généralement adopté aujourd'hui sur l'intention du ministre des sacremens. Il prétend qu'il n'est pas nécessaire; qu'il ait une intention intérieure de faire une chose sacrée, mais qu'il suffit qu'il veuille administrer les sacremens de l'église & qu'il a cette intention, quand il fait extérieurement les cérémonies requises, quoiqu'il puisse avoir intérieurement la pensée de faire tout cela par moquerie. Nous avons de *Catharin* des commentaires sur les cinq premiers chapitres de la *genèse*, sur les *épitres* de St. *Paul*, & sur les *épitres canoniques*. On a encore de lui plusieurs traités particuliers sur la prédestination, sur le culte des images, sur

l'assomption, sur les opinions qu'il avoit soutenues, sur diverses questions. I. Si la peine de mort contre les hérétiques est de droit divin. II. Si la résidence des évêques est du même droit.

CATHERINE DE SIENNE, (*Sainte*) naquit à Sienne l'an 1347, d'un teinturier qui l'éleva chrétiennement. Dès l'enfance elle aimoit la priere & la retraite, & châtioit son corps par toute sorte de mortifications. A l'âge de vingt ans elle embrassa l'institut des sœurs de la pénitence de St. *Dominique*. Elle gardoit le silence, jeunoit, veilloit & prioit continuellement. Mais on ne voit dans l'histoire de sa vie aucune mention du travail des mains, ni d'autre occupation extérieure, que le service de quelques malades. Elle réconcilia les Florentins avec *Grégoire XI*, & par ses exhortations elle engagea ce Pape à quitter Avignon & à rétablir son siege à Rome. *Urbain VI* qui succéda à *Gregoire*, ayant rendu la paix à Florence, Ste. *Catherine* qui y étoit se retira à son couvent, où elle s'occupoit à faire écrire ses *revélations*, c'est-à-dire, ce qu'elle disoit, lorsqu'elle étoit en extase & sans usage des sens. Elle dictoit en italien, & on l'écrivoit en latin. La pape *Urbain* qui l'avoit connue lorsqu'il étoit à Avignon, & qui en avoit conçu une haute estime, la fit venir à Rome. Il voulut qu'elle parlât devant les cardinaux, principalement à cause du schisme qui commençoit à se former. Le Pape fut si content de son discours, qu'il en prit occasion de reprocher aux cardinaux leur pusillanimité. *Catherine* écrivit de tous côtés en faveur du pape *Urbain*. Elle traita de *démons incarnes* les trois cardinaux italiens qui avoient eu part à l'élection de *Clément VII*. Elle traitoit de même dans une autre lettre au roi de France, tous ceux qui avoient élu *Clément*. Enfin elle mourut à Rome l'an 1380, âgée seulement de trente-trois ans, mais consumée d'infirmités & de douleurs causées par ses jeûnes, ses veilles & ses autres austérités, outre l'application d'esprit continuelle, & l'affliction dont elle étoit pénétrée à la vue du triste état de l'église. Elle fut canonisée quatre-vingts ans après sa mort par le pape *Pie II* en 1461. Sa vie a été écrite par son confesseur *Raimond* de Capoue, Frere Prêcheur, & depuis général de l'ordre. Il avoue qu'il douta quelque-temps de la vérité des grandes choses qu'elle lui racontoit, comme les ayant apprises de J. C. même; car elle prétendoit n'avoir point eu d'autre maître dans la vie spirituelle. Mais, ajoute-t'il, comme j'étois dans ce doute, je vis tout d'un coup le visage de *Catherine* transformé en celui d'un homme de moyen âge, portant une barbe médiocre, & dont le regard étoit si majestueux, qu'on voyoit évidemment que c'étoit le Sauveur. *Raimond* a recueilli aussi ses lettres & quelques traités dogmatiques.

CAUSSIN, (*Nicolas*) Jésuite, né à Troyes en Champagne l'an 1583, enseigna avec beaucoup de réputation à Rouen, à Paris, à la Fleche & ailleurs. Son talent pour la chaire lui fit un nom; & celui qu'il avoit pour la direction, le fit choisir pour confes-

seur de *Louis XIII*. C'étoit un homme d'une grande probité, & qu'aucune considération humaine ne pouvoit obliger de trahir ses sentimens, lorsqu'il les croyoit raisonnables. Persuadé par les conseils du confesseur de la duchesse de Savoye, il travailla à faire rappeller la reine *Marie* de *Médicis*. Le cardinal de *Richelieu*, plus habile que lui, le fit reléguer & il ne revint à Paris qu'après la mort de ce ministre. Il mourut saintement en 1651. Nous avons de lui divers ouvrages : I. *La cour sainte*, en 4 vol. *in*-8°, qui eurent un succès prodigieux & qui furent traduits en toutes sortes de langues, mais qu'on ne lit à présent dans aucune. II. La *sagesse évangélique pour les sacrés entretiens du carême*, à Rouen, 1644, *in*-8°. III. *Traité de la conduite spirituelle selon l'esprit du bienheureux François de Sales, évêque de Geneve*, à Paris 1637, *in*-8°. IV. *Apologie pour les religieux de la compagnie de* JESUS, à Paris 1644, *in*-8°. V. La *vie neutre des filles dévotes, qui font état de n'être ni mariées ni religieuses, ou la vie de Ste. Isabelle de France, sœur du roi St. Louis*, à Paris 1644, *in*-12, & 1647, *in*-8°. Le style de ces différens ouvrages est maussade & languissant.

CAYLUS, (*Charles-Daniel-Gabriel de* LEVI DE TUBIERES DE) naquit à Paris en 1669, d'une famille illustre, & fut élevé par une mere chrétienne. L'état ecclésiastique eut beaucoup d'attraits pour lui ; il y entra & en eut les vertus. Il fut disciple du grand *Bossuet*, & imitateur de la piété du cardinal de *Noailles* qui le choisit pour son grand vicaire en 1700. Quatre ans après, il fut nommé à l'évêché de Toul, mais le cardinal de *Noailles* craignant que les soins d'un si grand diocèse n'altérassent sa santé l'empêcha de l'accepter. Quelques mois après, le Roi le nomma à l'évêché d'Auxerre. Ce diocese lui doit beaucoup ; il veilla sur son clergé & il soulagea son peuple. Les séminaires & les écoles de charité furent les premiers objets de son zele. Il est certain qu'il avoit les principales qualités d'un évêque ; mais le parti qu'il prit dans les disputes de l'église lui attira les injures des Jésuites qui n'ont rien épargné pour le noircir. „ M. de *Caylus*, dit l'un „ d'entr'eux, est un prélat qui s'est laissé aller à tout vent de „ doctrine : autrefois zélé catholique, il a obligé dom *Triperet*, „ Bénédictin, à retracter les erreurs de *Jansénius*, & à signer purement & simplement le formulaire. Il a depuis reçu purement „ & simplement la constitution *unigenitus*.... Un mot de la part „ de *Louis XIV* fut une grace victorieuse, qui rompit en un instant ses liens, dissipa ses doutes, éclaira son esprit & changea „ son cœur. M. d'Auxerre vit toute l'équité de la constitution „ & toute l'injustice de ceux qui refusoient de la recevoir. Il „ craignit même qu'aucun évêque de France ne le prévînt pour „ la faire publier ; & en effet il n'y en a eu qu'un seul qui l'ait „ fait avant lui. Il se distingua de même contre les hexaples, „ pour la censure desquels il fut commissaire. Ce zele ne sur- „ vécut guere au prince qui l'avoit fait naître..... Après la mort

„ de *Louis XIV*, il ſuſpendit par un mandement l'effet de ſon „ acceptation ; enſuite il a appellé ; puis il a réappellé ; il a adhéré „ à M. de *Senez* ; il a publié les faux miracles de *Paris* ; enfin „ il s'eſt livré ſans réſerve à toutes les erreurs, à toutes les „ extravagances janſeniennes ; & ſéparé de tous les évêques du „ monde, il s'eſt imaginé faire lui ſeul toutes les égliſes de „ l'univers. " On voit à travers l'emportement fanatique de l'auteur que nous citons, quels étoient les ſentimens de M. de *Caylus*. On eſt bien éloigné d'adopter ces ſentimens ; mais on l'eſt encore davantage de prendre le ton de ſes adverſaires. Ce prelat mourut en 1754 à 85 ans. On a recueilli, en 4 vol. *in*-12, ſes œuvres, ſans y comprendre trois autres vol. de mandemens & quelques autres écrits imprimés ſéparément. Il y a dans ces mandemens des choſes très-ſolides contre les erreurs & les impiétés, dont on a voulu infecter le public dans ces derniers temps.

CEILLIER, (*Dom Remi*) né à Bar-le-Duc en 1688, fut connu de bonne heure par ſon goût pour l'étude & pour la piété. Il le cultiva dans la congrégation de Bénédictins de St. *Vanne* & de St. *Hydulphe*, dont il prit l'habit dans un âge peu avancé. Il occupa pluſieurs emplois dans ſon ordre, & devint prieur titulaire de Flavigni. Il mourut en 1761 à 73 ans, regretté de ſes confreres. Au milieu des exercices du cloître, il ſut cultiver les lettres & acquérir les richeſſes de l'érudition. Nous avons de lui une *hiſtoire générale des auteurs ſacrés & eccléſiaſtiques, qui contient leurs vies, le catalogue, la critique, le jugement, la chronologie, l'analyſe & le dénombrement des différentes éditions de leurs ouvrages ; ce qu'ils renferment de plus intéreſſant ſur le dogme, ſur la morale & ſur la diſcipline de l'égliſe ; l'hiſtoire des conciles tant généraux que particuliers, & les actes choiſis des martyrs*, in-4°, 23 vol. publiés depuis 1729 juſqu'en 1763. Cet ouvrage ne va que juſqu'à St. *Bernard*, & ne comprend point par conſéquent l'hiſtoire ſi intéreſſante des auteurs qui ſont venus après. Les confreres de dom *Ceillier* ſe propoſoient de continuer ce travail, ſi le dégoût du public pour les longs ouvrages ne les empêche point de pourſuivre cette carriere. L'hiſtoire des écrivains eccléſiaſtiques de dom *Ceillier* eſt travaillée, ſuivant l'abbé *Lenglet*, avec plus d'étendue & de correction que la bibliotheque de M. du *Pin* : „ Il ne ſe contente pas d'écrire l'hiſtoire de l'auteur „ dont il parle : il fait voir encore le ſujet qui a donné lieu aux „ écrits dont il fait l'analyſe, avec des lumieres & des connoiſ„ ſances que n'avoit pu acquerir M. du *Pin*, lorſqu'il publia les „ premiers volumes de ſa bibliotheque ; ce qui lui donna lieu „ d'expliquer toutes les conteſtations qui ſe ſont élevées ſucceſ„ ſivement dans l'égliſe. " Son ſtyle eſt plein de ſimplicité & de netteté ; mais il manque ſouvent de pureté & d'agrémens. On y trouve beaucoup de latiniſme, parce que l'auteur avoit d'abord écrit en latin les trois premiers volumes de ſon ouvrage, &

qu'il ne les publia en françois qu'à la priere de ſes amis. Dom *Ceillier* s'étoit annoncé dans la république des lettres par une excellente *apologie de la morale des peres*, in-4°, 1718 : ouvrage rempli d'érudition & de ſolidité.

I. CELESTIN I, ſucceſſeur du pape *Boniface II* en 423, ſe ſignala par ſon zele contre *Neſtorius* dont il condamna la doctrine dans un concile tenu à Rome en 430. Il envoya l'année d'après des députés au concile général d'Epheſe, & mourut en 432 après avoir donné des exemples de toutes les vertus épiſcopales. L'an 428 le pape St. *Celeſtin* écrivit une lettre décrétale aux évêques des provinces de Vienne & de Narbonne, pour corriger pluſieurs abus. Quelques évêques affectoient un habit particulier, & portoient un habit de philoſophe & une ceinture. „ Pourquoi, dit le Pape, changer dans les égliſes des Gaules la coutume obſervée par de ſi grands évêques ? Il faut nous diſtinguer du peuple, non par l'habit, mais par la doctrine & par les mœurs, & ne pas chercher à frapper les yeux des ſimples, mais à leur éclairer l'eſprit. " Ces paroles font voir clairement, que les eccléſiaſtiques & les évêques mêmes n'avoient encore aucun habit particulier en occident. Il ſe plaint auſſi de ce qu'on refuſoit la pénitence aux mourans, de ce qu'on ordonnoit évêques de ſimples laïcs, ſans les avoir fait paſſer par tous les degrés de la cléricature. Il confirme les droits des métropolitains. Il défend d'élire évêque d'une égliſe un inconnu, au préjudice de ceux qui ſervent depuis long-temps dans cette égliſe, & à qui leurs citoyens rendent un bon témoignage. „ Car, dit-il, on „ ne doit point donner un évêque déſagréable au troupeau ; „ il faut avoir le conſentement du clergé, du peuple, & des „ magiſtrats. " Nous avons de lui pluſieurs autres *lettres* importantes, dans l'une deſquelles il approuve la doctrine de St. *Auguſtin* ſur la grace. On trouve ces différentes lettres dans les collections des conciles.

CELLOT, (*Louis*) Jéſuite pariſien, fut recteur à Rouen & à la Fleche, & provincial de ſon ordre en France. Il mourut à Paris en 1658, âgé de 70 ans. Il étoit habile dans le grec & dans la théologie. Sa ſociété ayant été attaquée par l'abbé de St. *Cyran* & par M. *Hallier* à l'occaſion des principes des Jéſuites ſur la hiérarchie eccléſiaſtique, le pere *Cellot* voulut les réfuter. Il entreprit un ouvrage contr'eux ſur cette matiere, qu'il fit paroître *in-fol.* à Rouen en 1641 ſous ce titre : *De hierarchia & hierarchicis.* Ce livre fit beaucoup de bruit. La faculté de théologie de Paris l'obligea de donner des explications à pluſieurs propoſitions, & d'en adoucir d'autres. Il fut mis à Rome à l'index en 1642, & l'aſſemblée générale du clergé qui ſe tenoit à Mante, le condamna auſſi, comme contenant une doctrine nouvelle, téméraire, fauſſe, pernicieuſe, ſéditieuſe. Cette condamnation n'empêcha pas le pere *Cellot* de ſoutenir ſes ſentimens dans ſon livre intitulé : *Horarum ſubſicivarum liber ſingularis*,

Iaris, qui parut en 1646, & où il attaque le traité de la hiérarchie eccléſiaſtique de M. *Hallier* ſon adverſaire. Nous avons d'autres ouvrages de ce Jéſuite. Il donna, I. Une hiſtoire de *Gothefcal*, à Paris, *in-fol.* en 1655 avec un apendix. II. Le premier concile de Douzi tenu en 871 : avec des notes, *in-4°*, à Paris en 1656, avec quelques ouvrages d'*Hincmar*, & un recueil de quelques opuſcules des auteurs du moyen âge.

CEOLFRIDE, abbé de l'abbaye de Jarow de l'ordre de St. *Benoit* en Angleterre, & maître du vénérable *Bede*, a vécu ſur la fin du ſeptieme & au commencement du huitieme ſiecle. Il écrivit un traité ſur la célébration de la fête de Pâque, des homélies, des épitres, & une relation de ſes voyages. Il avoit été deux fois à Rome ; & en revenant une ſeconde fois l'an 720, il mourut à Langres le 24 ſeptembre, âgé de 79 ans.

CERMELLI, (*Auguſtin*) natif d'Alexandrie de la Paille, & religieux de l'ordre de St. *Dominique*, a été pendant douze ans inquiſiteur général dans la Ligurie, depuis l'an 1651, juſqu'en 1661. On a de lui divers ouvrages, I. Une *chaine ſur Job*, compoſée des écrits des ſaints peres & des auteurs eccléſiaſtiques, à Genes en 1636. II. La vie de St. *Jerome*, publiée en 1648 à Ferrare. III. La vie de St. *Auguſtin*, avec les éloges de St. *Thomas* d'Aquin & de St. *Dominique*, parut en même temps.

I. CESAIRE, (*Saint*) frere de St. *Gregoire* de Nazianze, étudia à Alexandrie ; & étant venu à la Cour, il fut médecin de l'empereur *Julien*. Sa demeure près d'un Prince apoſtat déplut fort à *Grégoire*, qui lui écrivit que la place qu'il occupoit auprès d'un Empereur ennemi de J. C. ſcandaliſoit tout le monde. *Ceſaire* touché de cet avis renonça à ſa charge. Avant que de retourner chez ſon pere, il confondit *Julien* dans une diſpute publique, où il prouva clairement l'impiété des idoles. Ce prince le voyant ſi ferme dans ſa religion s'écria : *O bienheureux pere ! O malheureux enfans !* paroles qui marquoient l'eſtime qu'il faiſoit de ces deux freres. *Ceſaire* revint à la cour de l'empereur *Jovinien* ; & l'empereur *Valens* lui donna depuis une charge de queſteur ou de tréſorier de la Bithynie. Il l'exerçoit à Nicée pendant l'épouvantable tremblement de terre qui ruina entiérement cette ville en 368, l'année de la mort de *Ceſaire*. On lui attribue quatre dialogues ſur les queſtions les plus ſubtiles de la théologie & de la philoſophie. Quelques ſavans les ont attribués à St. *Gregoire* de Nazianze ; mais ils ſont d'un auteur bien plus récent. *Photius* en fait mention, & remarque qu'ils contenoient 220 queſtions ou réponſes ; préſentement nous n'en avons que 195, imprimées en grec & en latin dans l'actuaire de la bibliotheque des peres de 1624.

II. CESAIRE, (*Saint*) né l'an 570 au territoire de Châlons-ſur-Saone, avoit des parens recommandables par leur piété. Dès l'âge de ſept ans il donnoit ſes habits aux pauvres, & il fit paroître pendant toute ſon enfance une ſageſſe admirable. Quand il

eut dix-huit ans, il pria St. *Silveſtre*, évêque de Châlons, de lui couper les cheveux, & de le conſacrer au ſervice de Dieu. Deux ans après, le deſir d'une plus grande perfection le fit retirer ſecrétement au monaſtere de Lérins, ſous la conduite de l'abbé *Porcaire*. Ses auſtérités l'ayant rendu malade, l'abbé l'envoya à Arles pour s'y rétablir. L'évêque *Eonius*, ſon compatriote & ſon parent, l'ordonna diacre, & l'éleva enſuite au ſacerdoce. *Ceſaire* ne quitta point néanmoins les obſervances monaſtiques. L'évêque lui donna la conduite d'un monaſtere ſitué dans une iſle voiſine. Après la mort d'*Eonius* arrivée trois ans après, *Ceſaire* fut ordonné évêque d'Arles la premiere année du ſixieme ſiecle, étant âgé de trente ans, & il gouverna cette Egliſe plus de quarante. La tranquillité de la vie du ſaint évêque fut troublée par la calomnie. On dit à *Alaric*, que *Ceſaire* étant de Chalons, tâchoit de ſoumettre aux Bourguignons la ville & le territoire d'Arles. Le Roi, ſans examiner l'accuſation, l'envoya en exil à Bordeaux; mais ayant reconnu ſon innocence, il ordonna qu'il retournât à ſon égliſe, & que ſon accuſateur fût lapidé. Le peuple accouroit déja avec des pierres, mais St. *Ceſaire* alla promptement trouver le Roi, & obtint ſa grace. Le ſaint évêque ayant été calomnié de nouveau, fut arrêté & conduit ſous bonne garde à *Theodoric*, qui étoit maître de la ville d'Arles. Etant arrivé à Ravenne, il toucha tellement le Roi par la nobleſſe de ſa figure & de ſes diſcours que ce prince dit: *Dieu puniſſe ceux qui ont fait faire un ſi long voyage à un ſi ſaint homme. Il n'eſt pas permis de penſer mal d'un homme ſi vénérable.* Il lui envoya à ſon logis un baſſin d'argent du poids de ſoixante livres, avec trois cent ſols d'or. Dans un voyage qu'il fit à Rome, le pape *Symmaque* lui donna le pallium, & permit à ſes diacres de porter des dalmatiques, comme ceux de l'égliſe de Rome. Car les diacres & les évêques même ne portoient encore que des tuniques à manches étroites. Pendant ce voyage, St. *Céſaire* obtint du Pape pluſieurs privileges, & la déciſion du différend de ſon égliſe avec celle de Vienne, qui n'eut plus ſous ſa dépendance que les égliſes de Valence, de Tarentaiſe, de Geneve & de Grenoble. Celle d'Aix & les autres furent ſoumiſes à St. *Ceſaire*, qui fut chargé de veiller ſur toutes les affaires eccléſiaſtiques de la Gaule & d'Eſpagne. Le ſaint évêque étoit accablé d'infirmités, qui le conduiſoient aux portes du tombeau. Voyant approcher ſa fin, il demanda combien il y avoit encore juſqu'à la fête de St. *Auguſtin*, & dit: J'eſpere que je mourrai vers la fête d'un ſaint docteur, à la doctrine duquel j'ai toujours été attaché. Il ſe fit porter au monaſtere de filles qu'il avoit fondé, & qui étoit compoſé de plus de deux cent religieuſes. Il les exhorta à garder fidelement la regle qu'il leur avoit dreſſée. Après leur avoir donné ſa bénédiction, il retourna à l'égliſe métropolitaine, & mourut entre les mains des évêques, des prêtres & des diacres, la veille de la fête de St. *Auguſtin*, c'eſt-à-dire, le 27 d'août, étant âgé de plus de 72 ans. Ce ſaint prelat prêchoit tous les dimanches &

toutes les fêtes. Il donnoit de ses sermons à ceux qui le venoient voir ; il en envoyoit aux évêques éloignés, non-seulement dans les Gaules, mais en Italie & en Espagne. Quand il ne pouvoit prêcher lui-même, il faisoit lire par des prêtres ou par des diacres ses sermons, ou ceux de St. *Ambroise* & de St. *Augustin* ; & son style étoit simple & proportionné à la capacité de ses auditeurs. Il entroit dans un grand détail des devoirs de son peuple, & prêchoit contre les vices qui régnoient le plus. Il parloit fortement contre plusieurs superstitions & quelques restes du paganisme. On trouve jusqu'à cent deux sermons, dont plusieurs ont été attribués à d'autres peres, particuliérement à St. *Augustin*, dont St. *Cesaire* se faisoit gloire d'être le disciple. La plupart des traités de St. *Césaire* se trouvent dans la *bibliotheque des peres* ; & ses homélies ont été publiées par M. *Baluze*, à Paris, *in*-8°, 1669.

III. CESAIRE, religieux de l'ordre de Citeaux, dans le Monastere de Heisterbach, dans le diocese de Cologne, où il entra l'an 1199, devint prieur de Villers en Brabant. Nous avons de lui un gros ouvrage divisé en 12 livres en forme de dialogue, à l'imitation de St. *Grégoire*, contenant l'histoire des miracles & des visions arrivés de son temps, particuliérement en Allemagne. Il assure dans la préface qu'il n'a rien inventé de lui-même, & qu'il a appris des autres tout ce qu'il a écrit ; mais il n'est pas excusable d'avoir cru trop légérement des personnes crédules, qui lui comptoient mille fables, dont il surchargeoit son insipide compilation. L'auteur dit qu'il l'écrivoit en 1222. Nous avons de lui divers autres traités dont on peut voir la liste dans la bibliotheque de Citeaux.

CHAMBRE, (*François* ILLHARART DE LA) docteur de la maison & société de Sorbonne, naquit à Paris en 1698, & fit ses premieres études aux Jésuites. Ils les continua au college Mazarin, & les acheva en Sorbonne, ou sa vertu & ses lumieres le firent distinguer de bonne heure. Il fit sa licence avec distinction en 1726 & 1727, & prit ensuite le bonnet de docteur. Appliqué sans cesse à l'étude & à la priere, il vécut en anachorète. Il mourut à Paris d'une fievre maligne, le 16 août 1753 à 56 ans, chanoine de St. Benoît. L'abbé de la *Chambre* avoit l'esprit très-juste, les idées fort nettes, & beaucoup de précision. Il étoit d'un caractere doux, facile & sociable. Ses principaux ouvrages imprimés sont, I. Un *traité* de la vérité de la religion, 5 vol. *in*-12. II. Un *traité* du formulaire, 4 vol. *in*-12. III. Un autre sur les bulles contre *Baius*, 2 vol. *in*-12 ; un autre sur la constitution *unigenitus*, 2 vol. *in*-12 ; & un vol. intitulé : la *réalité du janséniſme*. On verra par tous ces traités qu'on peut être bon thomiste, en acceptant les bulles contre *Baius* & *Jansenius*, & la constitution *unigenitus*. Le dogme y est exposé solidement & très-clairement, & les opinions théologiques y sont traitées avec beaucoup de méthode & de précision. IV. *Introduction* à la théologie, 1 vol. *in*-12. V. *Exposition* claire & précise des différens points de doctrine qui ont rapport

aux matieres de religion, Paris 1745, *in*-12. C'eſt un précis de 22 traités de théologie. VI. *Traité* de l'*égliſe*, 6 vol. *in*-12. VII. *Traité* de la *grace*, 4 vol. *in*-12. VIII. La *logique*, la *morale* & la *métaphyſique*, en françois, Paris 1754, 2 vol. *in*-12, &c.

CHANTELOU, (*Dom Claude*) né en Anjou, entra fort jeune dans l'ordre de Fontevrault & enſuite dans la congrégation de St. *Maur*. Il ſe diſtingua bientôt par ſon érudition, & embraſſa particuliérement l'étude de l'hiſtoire, des généalogies & de la critique. Ce n'eſt pas ſans raiſon que le pere *Mabillon* l'a appellé, un religieux plein d'une érudition variée. Il aida beaucoup dom d'*Acheri* dans ſon édition du *ſpicilege* & dans celle de la *bibliotheque aſcétique*. Dom *Chantelou* ayant été chargé de donner une nouvelle édition de St. *Bernard*, il s'y appliqua avec ſoin; mais il ne put donner que les ſermons de ce pere: *de ſanctis & de tempore*, en un vol. *in*-8°, qui parut en 1662. Le pere *Mabillon* acheva ce que la mort précipitée de ſon confrere arrivée en 1664 à 47 ans, ne lui permit pas de continuer. Nous avons encore de lui les *regles de St. Baſile*, in-8°, en latin, 1664, avec deux diſcours ſur l'inſtitut religieux. Il fit encore imprimer à Paris le bréviaire des Bénédictins, auquel il eut beaucoup de part.

CHANUT, (*Pierre*) fils d'un ambaſſadeur de France en Suede, étoit originaire d'Auvergne. Sa piété & ſon ſavoir lui furent auſſi utiles, que le crédit de ſon pere. Il fut abbé d'Iſſoire, aumônier de la reine mere *Anne* d'Autriche, & viſiteur général des Carmelites de France, qu'il gouverna avec applaudiſſement pendant plus de trente années. Il mourut en 1695. On a de lui pluſieurs ouvrages de piété, entr'autres, I. La traduction de la vie de Ste. *Thereſe*, écrite par elle-même, *in*-8°, Paris 1691. II. La traduction des œuvres de piété de cette ſainte. III. Une traduction du concile de Trente, en 2 vol. *in*-12. IV. Celle de la grande apologie de St. *Juſtin*, in-12, 1670, ſous le nom de *Pierre Fondet*, & réimprimée en 1686 ſous ſon nom. Il y joignit en 1670 l'ordonnance d'*Adrien* en faveur des chrétiens, la lettre d'*Antonin* le *Pieux* au peuple d'Aſie, & celle de *Marc-Aurele* au ſenat romain. Ces différentes verſions ſont fidelles, mais elles manquent d'élégance; les périodes ſont trop longues, & l'auteur n'avoit pas aſſez de ſoupleſſe dans ſon ſtyle.

CHAPNOEL, (*Raymond*) chanoine régulier de la congrégation de Ste. *Genevieve*, prieur de St. *Eloy* de Roiſſy, dans le dioceſe de Paris, a fleuri dans le dernier ſiecle. Après avoir exercé avec diſtinction pluſieurs emplois dans ſa congrégation, il profita du repos qui lui fut accordé pour compoſer quelques ouvrages qui ont fait honneur à ſon érudition. Les plus connus ſont, I. *Hiſtoire des chanoines, ou recherches hiſtoriques-critiques ſur l'ordre canonique*, à Paris 1699, *in*-12. Il dit dans ſa préface, que ce livre n'eſt qu'un extrait des abondantes recherches, qu'il avoit faites pour un plus grand deſſein. II. *Traité de l'uſage de célébrer le ſervice divin en langue non vulgaire, & de l'eſprit avec lequel il faut lire l'écriture-ſainte pour en profiter*, à Paris 1687, *in*-12.

CHARLAS, (*Antoine*) prêtre de Conserans, se signala dès sa jeunesse par les vertus ecclésiastiques, & par le savoir qui leur donne un nouveau prix. Il fut pendant plusieurs années supérieur du séminaire de Pamiers, sous l'épiscopat de M. *Caulet*. Après la mort de ce prélat arrivée en 1680, il alla à Rome, où il se fixa, & où il mourut en 1688. Nous avons de lui divers ouvrages, I. *Tractatus de libertatibus ecclesiæ gallicanæ*, à Liege 1684, *in*-4°. Son but étoit d'abord d'attaquer différens abus, qu'il croyoit avoir été introduits par les jurisconsultes françois & par les magistrats de ce royaume, sous prétexte de conserver les libertés de l'église gallicane. Mais M. *Casoni*, depuis cardinal, l'engagea a étendre la matiere & à traiter aussi des droits & des prérogatives du Pape, que l'on prétendoit avoir été violés par les quatre articles du clergé de France de l'an 1682. Il y a une autre édition de cet ouvrage en 1720, *in*-4°, 3 volumes à Rome, avec des additions considérables. On ne peut douter du savoir de l'auteur en le lisant, mais son impartialité n'y est pas aussi bien marquée. Il écrivoit à Rome & dans les principes des Romains. II. *Causa regaliæ penitus explicatæ*, à Liege 1685, *in*-4°, contre une dissertation du pere *Alexandre*, Dominicain. III. *De primatu summi Pontificis*, in-8°. IV. De la puissance de l'église contre le pere *Maimbourg*.

CHARLEMAGNE ou CHARLES I, fils de *Pepin*, roi de France & d'Allemagne, naquit en 742 à Saltsbourg, château de la Baviere, & mourut en 814 dans la 71e année de son âge, la 47e de son regne & la 14e de son empire. Cet Empereur peut être mis au rang des auteurs ecclésiastiques latins, comme *Constantin* au rang des Grecs à cause des loix qu'il a faites touchant la discipline ecclésiastique; des lettres qu'il a écrites sur le même sujet, des traités qu'il a fait composer sur des matieres ecclésiastiques, & sur-tout par les soins qu'il se donna pour ranimer les sciences, & par la protection qu'il accorda aux savans. Notre but n'est point de tracer l'histoire de sa vie; il suffira de donner un précis de ce qui a rapport à notre objet. Il étoit affligé de voir l'ignorance & le mauvais goût qui régnoient par-tout; & il employa son autorité à faire reparoître la lumiere dont on n'appercevoit presque plus que quelques foibles rayons. Quand il pouvoit découvrir un habile homme, il ne négligeoit rien pour se l'attacher, & il se faisoit gloire de devenir son disciple. Ayant rencontré à Pavie le célebre *Alcuin*, il le pressa de passer en France, se lia intimement avec lui, & lui donna toujours le titre de maître. Il apprit de lui la rhétorique, la dialectique, & principalement l'astronomie à laquelle il s'appliqua beaucoup. Il étoit éloquent & s'exprimoit aisément, parloit aussi-bien le latin que le tudesque, qui étoit sa langue maternelle, & entendoit assez bien le grec. Il établit dans le palais où il avoit une belle bibliotheque, une école ou Académie. Il y rassembloit tous les savans qu'il pouvoit découvrir, soit en France, soit en Angleterre, soit en Espagne. Dans

toutes ſes ordonnances il recommandoit les bonnes études, & faiſoit ſentir les maux que produit l'ignorance. Il prenoit tous les moyens propres à exciter l'émulation, & à faciliter les études de quelque genre qu'elles fuſſent. Quiconque vouloit s'appliquer aux ſciences, étoit aſſuré de la protection de ce grand Prince, & reſſentoit les effets de ſa libéralité. Il les diſtinguoit dans les occaſions, les choiſiſſoit pour les emplois, les animoit par des recompenſes. Il les regardoit comme la gloire de ſon royaume, & la ſource d'un bien ſolide & durable. Il leur inſpiroit le deſir de contribuer autant qu'il leur étoit poſſible, à l'inſtruction de leurs concitoyens. Pendant que *Charlemagne* célébroit à Rome les fêtes de Pâque, il y eut une diſpute entre les chantres romains & les gaulois. Les Romains prétendoient avoir conſervé le chant tel que St. *Gregoire* l'avoit enſeigné, & que les Gaulois l'avoient corrompu. D'un autre côté les Gaulois ſoutenoient que leur chant étoit plus beau, & chargeoient de reproches les Romains, qui à leur tour traitoient les Gaulois de groſſiers & de ruſtiques. La diſpute ne finiſſant point, le Roi demanda à ſes chantres quel étoit le plus pur, de la ſource ou des ruiſſeaux. Ils convinrent que c'étoit la ſource. Retournez donc, leur dit-il, à la ſource de St. *Grégoire*: car il eſt clair que vous avez corrompu le chant eccléſiaſtique. Alors il demanda des chantres au Pape, qui lui en donna avec des antiphoniers de St. *Grégoire*, que le pape *Adrien* lui-même avoit notés à la romaine. Ainſi l'on voit que dès-lors il y avoit des notes pour le chant. Le Roi étant de retour en France, mit un de ces chantres à Metz pour l'Auſtraſie, & l'autre à Soiſſons pour la Neuſtrie. Il ordonna que dans toutes les villes, les maîtres de chant devinſſent leurs diſciples, & leur donnaſſent à corriger les antiphoniers que chacun avoit gâtés à ſa fantaiſie. Ainſi tous les chantres françois apprirent la note romaine. Mais la rudeſſe de leur goſier & leur prononciation barbare, les empêchoient de bien exprimer les tremblemens, les paſſages & tous les agrémens du chant. L'école de Metz fut la plus célebre, & n'avoit que celle de Rome au-deſſus d'elle. Les chantres romains apprirent encore aux françois à jouer des orgues. *Charlemagne* amena auſſi de Rome des maîtres de grammaire & d'arithmétique, & établit par-tout des écoles. Il y en avoit une à la ſuite de ſa cour, en pluſieurs cathédrales, & dans un grand nombre de monaſteres. La plus célebre étoit alors celle de Fulde, comme on voit par une lettre qu'il écrivit à l'abbé de cette maiſon. „ Nous croyons qu'il eſt „ utile, dit *Charlemagne*, que dans les évêchés & les monaſteres de „ notre royaume, outre la régularité de mœurs, on s'applique „ encore aux ſciences, & qu'on les enſeigne à ceux qui en ſont „ capables. Car nous avons ſouvent reçu de différens monaſteres, des „ lettres qui renferment à la vérité de bonnes choſes, mais dont „ le ſtyle eſt ſi groſſier, & montre tant d'ignorance, que l'on a „ lieu de craindre que les auteurs de ces lettres ne puiſſent point „ entendre les ſaintes écritures. C'eſt pourquoi nous vous exhor-

„ tons à vous appliquer à l'étude, & à choisir les personnes les „ plus capables d'instruire les autres. " La même lettre fut envoyée aux métropolitains, pour la communiquer à tous les évêques leurs suffragans, & à tous les monasteres. *Charlemagne* fit aussi corriger les livres de l'ancien & du nouveau testament, altérés par l'ignorance des copistes, & il fit faire un recueil des plus beaux morceaux des peres de l'église. Ce prince ne pouvoit se lasser de lire le grand ouvrage de St. *Augustin* de la *Cité de Dieu*. Nous avons de lui des loix appellées *capitulaires*, qui ont été données au public par M. *Baluze*. II. Des lettres sur les matieres ecclésiastiques, parmi lesquelles il faut distinguer celle qui est écrite en son nom à *Elipand*, évêque de Tolede, & aux autres évêques d'Espagne contre l'erreur de *Felix*, évêque d'Urgel. III. Les *livres carolins* composés sous son nom & par son ordre, contre le décret du second concile de Nicée, touchant le culte des images. L'édition de *capitulaires* par *Baluze* est de 1677, à Paris, en 2 vol. *in-fol.*

CHARLES BORROME'E, (*Saint*) naquit au château d'Arone dans le Milanois le deuxieme d'octobre 1538. Son pere *Gilbert Borromée*, comte d'Arone, menoit une vie réglée & édifiante. La mere de *Charles* s'appelloit *Marguerite* de *Medicis*, sœur du capitaine *Jean-Jacques* & du pape *Pie IV*, & n'étoit pas moins recommandable que son mari par sa piété. *Charles* dès sa plus tendre enfance donna des marques de la sainteté à laquelle il étoit appellé. Son unique divertissement étoit de construire & d'orner de petits oratoires. Le comte *Gilbert* crut devoir suivre les inclinations qui paroissoient dans son fils, & lui fit recevoir la tonsure. A l'âge de douze ans *Charles* fut fait abbé de St. *Gratignan*, par la résignation de son oncle *Jules-César Borromée*; & il en employa les revenus au soulagement des indigens. Le soin que le jeune *Charles* prenoit des pauvres, & ses differens exercices de piété ne l'empêcherent pas d'étudier les lettres avec beaucoup d'application. Quand il eut achevé ses humanités à Milan, son pere l'envoya à Pavie, pour y étudier le droit civil & canonique. La mort de son pere interrompit ses études de droit, & l'obligea de retourner à Milan pour donner ordre aux affaires de sa famille. Il revint à Pavie peu de temps après pour prendre le bonnet de docteur. Ce fut-là qu'il apprit l'élection de son oncle au souverain pontificat. Ce Pape l'appella aussi-tôt auprès de lui, le fit cardinal, & le chargea de ce qu'il y avoit de plus important dans le gouvernement de l'Eglise. Il lui conféra ensuite l'archevêché de Milan, & lui donna toute l'administration des affaires. *Charles* n'avoit que vingt-deux ans, lorsqu'il se vit élevé à ces redoutables dignités. Un de ses premiers soins fut de tirer les Romains de l'ignorance & de l'oisiveté, dans lesquelles ils languissoient alors. Pour y reussir, il forma une académie composée d'ecclésiastiques & de seculiers, qu'il animoit à l'étude par son exemple & ses libéralités. Cet établissement

procura à l'égliſe pluſieurs grands hommes, & attacha à *Borromée* tout ce qu'il y avoit dans Rome de gens d'eſprit & de vertueux eccleſiaſtiques. La complaiſance qu'il avoit pour ſon oncle le porta à s'accommoder aux manieres de la cour. Ainſi il ſe logea magnifiquement, & ſe donna des meubles & des équipages ſuperbes. Sa table étoit bien ſervie, & ſa maiſon remplie de gentilshommes & de gens de lettres. En un mot c'étoit un grand Seigneur plutôt qu'un miniſtre de J. C. La mort du comte *Fréderic* ſon frere unique lui ouvrit les yeux ſur ſa conduite. Dès-lors il prit une ferme réſolution de mener une vie vraîment chrétienne. Comme il devenoit par cette mort héritier de tous les biens de ſa maiſon, le Pape ſon oncle penſoit à le marier. Mais *Charles* qui s'étoit conſacré à Dieu de tout ſon cœur, ſe diſpoſa à recevoir les ordres ſacrés. *Pie IV* ne croyant pas ſon neveu encore aſſez chargé, le fit grand pénitencier de Rome, archiprêtre de Ste. Marie Majeure, protecteur de pluſieurs couronnes & de divers ordres religieux & militaires, légat de Bologne, de la Romagne & de la Marche d'Ancone. *Charles* ne ſe ſervit de ſon crédit & de ſon autorité, que pour le bien de la religion. Il travailla ſur-tout à faire avancer le concile de Trente qui avoit été ouvert il y avoit plus de dix-huit ans, & il contribua beaucoup à le faire terminer. Il voulut commencer à exécuter lui-même ce que l'on y avoit preſcrit pour la réformation du clergé. Il retrancha tout d'un coup de ſa maiſon juſqu'à quatre-vingts domeſtiques de marque, qu'il ne renvoya néanmoins qu'après les avoir récompenſés; & il ne retint que ceux qu'il jugea les plus propres pour la vie cléricale. Il quitta la ſoie dans ſes habits, & renonça à toute dépenſe inutile. Il penſa dès-lors à regler ſon dioceſe où les prêtres étoient encore plus déréglés que les laïques. L'ivrognerie & l'impureté régnoient par-tout. Les monaſteres étoient remplis de ſcélérats; ceux des filles étoient ſans clôture. Sa maiſon devint une pepiniere d'ouvriers évangeliques, qu'il employa à rétablir le bon ordre & la diſcipline. Il travailla avec grand ſoin pour le bien de l'égliſe; il aſſembla de conciles provinciaux, tint des ſynodes, viſita les extrêmités abandonnées de ſon dioceſe, & répandit par-tout d'abondantes aumônes & le pain de la parole de Dieu. Il mourut le 3 novembre 1584, après avoir eſſuyé un grand nombre de contradictions. Un religieux de l'ordre des Humiliés que le ſaint cardinal vouloit réformer, tira ſur lui une arquebuſe chargée à balles; mais Dieu permit que le coup ne fit que l'éfleurer. *Charles* ſe ſignala ſur-tout dans le temps de la peſte cruelle, qui ravagea Milan. Il vendit tous ſes meubles pour le ſoulagement des pauvres malades. Voyant que la peſte augmentoit de jour en jour, il indiqua trois proceſſions générales, auſquelles il aſſiſta nuds pieds & la corde au col. Dans la premiere proceſſion un clou lui entra ſi avant dans le pouce du pied, que l'ongle en fut enlevé, ce qui ne l'empêcha pas d'aller encore nuds pieds aux autres

autres processions. Il continuoit toujours d'assister les pauvres, dont le nombre alloit à plus de soixante mille. Souvent il ne restoit pas de pain chez lui ; & l'on étoit obligé pour nourrir ceux qui étoient dans la maison épiscopale, d'aller mendier comme les pauvres. Un jour le saint cardinal, après avoir été de tous côtés dans la ville pour donner divers ordres, en rentrant chez lui le soir n'y trouva pas un morceau de pain à manger, ni de quoi en acheter ; & il étoit si tard qu'on ne savoit à qui avoir recours. Il se retira dans son oratoire pour prier ; & pendant qu'il offroit à Dieu ses travaux & sa disette, on lui apporta mille écus. Souvent il sortoit pendant la nuit, pour voir si personne n'avoit besoin de son secours. On l'apperçut une fois tenant entre ses bras un petit enfant vivant, qu'il avoit trouvé auprès de son pere & de sa mere, qui étoient morts. De tels exemples animerent les ecclésiastiques & les séculiers, & les porterent à imiter la charité de ce bon pasteur, qui termina sa sainte carriere en 1584. On a recueilli en 5 vol. *in-fol.* à Milan, les ouvrages de ce cardinal. On y trouve, I. Des traités sur le symbole, sur le *decalogue*, sur les sacremens, sur l'*oraison dominicale*, sur les mysteres de J. C. sur les fêtes des saints, sur les évangiles de l'année & sur les épitres de St. *Paul*. II. Les *actes* de ses six conciles que le cardinal *Fréderic Borromée* son cousin, qui fut aussi archevêque de Milan, fit imprimer en 1599. III. Un traité de la *confession sacramentelle*. IV. Un sermon sur le *jubilé*, & sur les fruits que l'on en doit tirer. V. Des *instructions* aux prédicateurs & aux confesseurs de son diocese. VI. Un ouvrage intitulé : *Sylva pastoralis*, qui est un recueil, fait avec beaucoup d'étude & de travail, des plus beaux endroits de l'écriture-sainte & des saints peres, pour l'usage des pasteurs. VII. Ses onze *synodes*, qui contiennent tous les réglemens nécessaires pour le gouvernement d'un diocese. Le pape *Paul V* le canonisa en 1610 le premier de novembre.

CHARLEVOIX, (*Pierre-François-Xavier de*) naquit à St. Quentin en 1684, & entra chez les Jésuites. Après avoir professé les humanités & la philosophie, il fut employé à la composition du *journal de Trevoux*. Il mourut en 1761 à 78 ans, après avoir donné des marques d'une piété sincere & d'une parfaite résignation. Nous avons de lui plusieurs ouvrages intéressans ; mais les seuls qui appartiennent à cet ouvrage sont, I. *Histoire du christianisme dans le Japon*, 1715, 3 vol. *in-12*. On y trouve plusieurs détails, qui pourroient servir aux missionnaires. L'auteur orne sa narration de ce qui peut la rendre agréable aux gens du monde, sans oublier ce qui touche les hommes pieux. II. *Vie de la mere Marie de l'incarnation*, 1724, in-12 : ouvrage édifiant & qui peut former à la vertu.

I. CHARLIER, (*Gilles*) né à Cambrai, fit ses études au college de Navarre à Paris. Après y avoir expliqué le maître des sentences avec réputation en 1414, il reçut le bonnet de docteur en

théologie, & fut élu l'an 1431 doyen de l'église de Cambrai. Il se trouva l'an 1433 au concile de Bâle, où son savoir le fit remarquer. On a de lui divers ouvrages, &c.

NB. Ce *Charlier* est le même que *Carler*, quoique *Moreri* en fasse deux hommes différens. Nous renvoyons le lecteur à cet article.

II. CHARLIER, voyez GERSON.

CHARRON, (*Pierre*) né à Paris en 1541, fut reçu docteur en droit à Bourges, & avocat au parlement de Paris, où il travailla pendant cinq ans. Le barreau lui plaisant moins que la théologie & la prédication, il cultiva ces deux sciences avec succès. Plusieurs évêques lui procurerent de l'emploi, & voulurent se l'attacher. Il fut successivement théologal de plusieurs églises, grand vicaire & théologal de Cahors, & secretaire de l'assemblée du clergé de France en 1595. Il devint ensuite chanoine & écolâtre de Bordeaux, puis chantre de la cathédrale de Condom. Il suivit le cardinal d'Armagnac dans sa légation d'Avignon. Après une absence de 15 ou 18 ans, il revint à Paris. Son amour pour la retraite lui fit former le dessein de se faire Chartreux; mais le prieur de la Chartreuse de Paris ne voulut pas le recevoir à cause de son âge. Il se présenta aux Célestins, & essuya la même difficulté. Il mourut subitement à Paris en 1603, après avoir disposé d'une partie de ses biens en faveur des pauvres. C'étoit un homme sage, bon, craignant Dieu, qui avoit beaucoup de zele. Il auroit voulu passer ses jours dans une tranquille obscurité : mais ses ouvrages la lui firent perdre. Les principaux sont, I. Son traité de *la sagesse*, en 3 livres, qui a été si sottement attaqué par le Jésuite *Garasse*, & si bien défendu par plusieurs auteurs. Comme l'auteur y combat des sentimens populaires & superstitieux, il s'éleva un orage contre lui, mais il trouva plusieurs apologistes. Quoique le style de cet ouvrage ait vieilli, qu'il manque d'art & de méthode, & que les bonnes choses qui s'y trouvent soient noyées dans des discours ennuyeux & prolixes, on le lit encore, sinon avec plaisir, du moins avec fruit. On en a donné une analyse en 1763, en 2 vol. *in*-12, dont il faut se méfier, parce qu'en étendant un peu plus certains principes de *Charron*, ils pourroient devenir très-dangereux. II. *Discours chrétiens de la divinité, création, rédemption, & octave du St. Sacrement*, Paris 1629, *in*-8°. On y trouve des choses solides & des morceaux éloquens; mais on sent que ce ne peut pas être cette éloquence douce, polie & élégante de notre siecle. III. Les *trois verités*, in-12 : ouvrage de controverse qui fit beaucoup de fruit autrefois.

CHASTELAIN, (*Claude*) chanoine de l'église de Paris sa patrie, excella dans la connoissance des liturgies, des rits & des cérémonies de l'église. Il avoit voyagé dans toute l'Italie, la France & l'Allemagne, & par-tout il avoit étudié avec soin les usages de chaque église. Il connoissoit tout ce qu'il y avoit de curieux dans les lieux où il passoit, & souvent il en instruisoit les gens du pays. M. *Deserte* qui avoit été dix-sept fois à Rome, di-

soit que M. l'abbé *Chastelain* lui avoit plus fait voir de curiosités, & lui avoit appris plus de choses pendant son séjour en Italie, qu'il n'en avoit su pendant ses dix-sept voyages. M. de *Harlay*, archevêque de Paris, le mit à la tête d'une commission destinée à faire les livres d'église à l'usage de son diocese. M. *Chastelain* en composa jusqu'au chant des hymnes, des proses, des antiennes & des répons, mieux que n'auroit pu faire l'homme le plus versé dans la note. Il rendit le même service à plusieurs dioceses & à quelques ordres religieux. Dix ans avant sa mort voulant satisfaire sans distraction son goût pour l'étude, il résigna son canonicat à un de ses neveux. Il mourut en 1712, avec une réputation bien méritée de modestie & de savoir. C'étoit un de ces hommes qui ne sont pas tellement concentrés dans leur cabinet, qu'ils ne connoissent ce qui se passe dans la scene du monde. Il a laissé en manuscrit un journal de sa vie, qui est proprement une histoire exacte & curieuse des plus grands événemens de son temps. Son principal ouvrage est le *martyrologe romain, traduit en françois, avec deux additions à chaque jour, des saints qui ne sont point en ce martyrologe placés selon l'ordre des siecles : la premiere, de ceux de France ; la seconde, de ceux des autres pays, & des notes sur chaque jour.* Il n'a donné que les deux premiers mois de l'année, en 1705, en un vol. *in*-4°, qu'il dédia au Roi, & qui fut imprimé à Paris chez *Fréderic Léonard.* Cet ouvrage fut suivi en 1709 d'un *martyrologe universel, contenant le texte du martyrologe romain traduit en françois, avec deux additions à chaque jour, des saints qui ne s'y trouvent pas : l'une des saints de France, l'autre des saints des autres nations.* Il y a joint un catalogue des saints, dont on ne trouve point le jour. C'est un volume *in*-4°, plein de recherches, & qui marque, ainsi que le précédent, un homme versé dans ce genre d'étude. L'abbé *Chastelain* étoit lié avec les Jésuites, qui recueillent les actes des saints, dont la collection avoit été commencée par le pere *Bollandus*, & ils lui ont dédié un des volumes de cette vaste collection.

CHATEL, (*Pierre*) d'une famille obscure de Langres, voyagea en Allemagne, & s'arrêta à Bâle, où *Erasme* le fit correcteur de l'imprimerie de *Froben.* Il passa ensuite en Italie & dans la Grece, & il acheva de se faire connoître. On le recommanda à *François I*, qui le fit son lecteur & l'éleva bientôt aux premieres dignités de l'église. Du *Chatel* en étoit digne par la pureté de ses mœurs, & par sa grande érudition. Il devint, après *Budé*, bibliothécaire du même prince. Il fut successivement évêque de Tulles, de Mâcon & d'Orléans, où il mourut d'apoplexie en 1552 grand aumônier de France. Ce prélat étoit savant dans les langues orientales & dans l'histoire, & étoit éloquent pour son tems. Nous avons de lui deux oraisons funebres de *François I*, que M. *Baluse* a publiées en 1674 avec la vie de ce docte prélat, composée par *Pierre Gallandou Gallandius.*

CHAUCHEMER, (*François*) de l'ordre des Freres Prêcheurs,

docteur & professeur en théologie, & ensuite provincial de son ordre, a exercé pendant plusieurs années le ministere de la prédication. Il prêcha l'avent devant le Roi en 1673, & il prononça depuis plusieurs sermons détachés à la cour, où il eut quelques suffrages. Ce Dominicain mourut en 1713. Ses vertus venoient à l'appui de son éloquence. Nous avons de lui des *sermons* sur les mysteres de la religion chrétienne, pour les principales fêtes de l'année, imprimés à Paris en 1709 en un vol. *in*-12. Ils roulent sur les principaux mysteres de la vie de J. C. & l'auteur réussit assez dans l'art d'unir la morale à la spéculation, & de tirer des vérités de la foi les motifs qui doivent nous animer à bien vivre.

CHEMINAIS, (*Themoleon*) de la compagnie de Jesus, naquit à Paris en 1652. La facilité & la pénétration de son esprit le distinguerent dès son enfance. Il enseigna pendant quelque-temps les humanités & la rhétorique à Orléans, & fut ensuite destiné à la chaire. La cour & la ville l'entendirent avec beaucoup de plaisir. Cet orateur mourut à la fleur de son âge en 1689, âgé de 37 ans. On dit que lorsque ses infirmités lui eurent entiérement interdit la chaire, il alloit tous les dimanches, autant qu'il le pouvoit, instruire les pauvres de la campagne. Le pere *Bretonneau*, son confrere, a publié ses sermons, en 5 vol. *in*-12, dont les deux premiers sont les plus estimés. Ses discours sont ordinairement divisés en deux parties; quelques-uns cependant le sont en trois, quoique l'auteur pensât qu'on auroit dû bannir de la chaire les divisions & les subdivisions. On lira toujours les sermons du pere *Cheminais* avec plaisir, indépendamment du fruit qu'on peut en retirer pour l'édification & la direction des mœurs. On y remarque beaucoup de délicatesse & d'onction. Il faut néanmoins convenir qu'il n'approfondit pas toujours son sujet, & que le rhéteur y paroît trop à découvert. On l'avoit obligé trop jeune de se livrer à l'exercice de la prédication; il manquoit d'un fonds qui eût été nécessaire à ses succès, & qui l'eût rendu l'un des premiers orateurs de son siecle. On a encore du pere *Cheminais* des *sentimens de piété*, imprimés en 1691, *in*-12, dans lesquels il y a plus de brillant qu'on ne doit en trouver dans les ouvrages qui ne devroient intéresser que le cœur.

CHETARDIE, (*Joachim* TROTTI DE LA) né au château de la Chetardie à Angouleme en 1636, fut supérieur des séminaires de St. Sulpice du Pui-en Velai & de Bourges. Il posséda le prieuré de St. *Cosme-les-Tours* : bénéfice qu'il permuta pour la cure de St. Sulpice, dont il prit possession en 1696. Toutes les qualités du bon pasteur brillerent en lui. Il fut nommé à l'évêché de Poitiers en 1702; mais il refusa par humilité. Il mourut en 1714 dans la 78 année de son âge. Quoique fort appliqué à ses devoirs, il trouva encore le temps d'écrire; & l'on a de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont, 1. Des *homelies* en latin pour tous les dimanches de l'année en 2 vol. *in*-4°, & en 4 vol. *in*-12, 1706 & 1708. Comme cet auteur possédoit parfaitement le latin,

il n'écrivoit pas autrement les instructions qu'il devoit prononcer, parce que, disoit-il, cette langue est beaucoup plus riche en expressions que la françoise. II. Des *homelies* en françois en 3 vol. *in*-4°, & en 4 vol. *in*-12. Il y explique comme dans ses *homelies* latines l'évangile du jour dans toute son étendue, & il y éclaircit les principes de la morale chrétienne à mesure qu'ils se présentent. Tout y est traité dans un ordre fort juste & fort méthodique. III. *Catechisme ou abrégé de la doctrine chretienne*, ci-devant intitulé : *Catéchisme de Bourges*. Il y a eu plusieurs éditions de cet ouvrage, qui est estimé; mais qui n'égale pourtant pas le *catéchisme de Montpellier*. IV. *Entretiens ecclesiastiques tirés de l'écriture-sainte, du pontifical & des S.S. Peres*, ou retraite pour les ordinans, 4 vol. *in*-12. V. Explication de l'apocalypse, par l'histoire ecclésiastique, pour prévenir les Catholiques & les nouveaux Convertis, contre la fausse interprétation des ministres, à Bourges, en 1692, *in*-8°, & à Paris, *in*-4°. On voit que l'auteur avoit étudié cette matiere, & qu'il ne manquoit pas d'érudition. On trouve à la fin de l'ouvrage la vie de quelques Empereurs qui ont persécuté l'église; & celles de *Constantin* & de Ste. *Helene*, qui lui rendirent la paix.

CHIFFLET, (*Pierre-François*) Jésuite, né à Besançon en 1592, d'une famille féconde en savans, professa pendant plusieurs années la philosophie, la langue hébraïque & l'écriture-sainte. M. *Colbert* l'appella en 1675 à Paris, pour mettre en ordre les médailles du Roi. Il mourut en cette ville en 1682, regardé comme un homme qui avoit beaucoup de connoissance, mais qui ne laissoit pas mûrir assez ses productions. Nous avons de lui, I. Plusieurs dissertations sur différens points d'histoire ecclésiastique, dans lesquelles il manque de critique; il prétend, par exemple, qu'il n'y a eu qu'un seul *Denis*, & que l'Aréopagite étoit le même que l'apôtre de la France. II. Des éditions des différens ouvrages des peres, qui ne sont plus recherchées, parce que nous en avons de meilleures; il y a pourtant quelques opuscules qu'on n'a pas réimprimés, & pour lesquels il faut avoir recours au travail du pere *Chifflet*. III. *Histoire de l'abbaye royale & de la ville de Tournus*, in-4°, Dijon 1664. L'auteur n'avoit ni tout lu ni tout vu; & son ouvrage est plein de fautes. Il y a eu plusieurs autres savans qui ont porté le nom de *Chiffler*. Les plus connus sont, I. *Jean-Jacques*, né à Besançon en 1588, & mort en 1660, dont nous avons une histoire de l'église de Besançon où il y a bien des fables empruntées des légendaires, & quelques omissions. II. *Philippe Chifflet*, né à Besançon en 1597, grand vicaire de ce diocese, mort en 1663, dont nous avons une édition du *concile* de trente & de l'*imitation* de J. C.

CHOISEUL, (*Gilbert de*) du PLESSIS PRASLIN, d'une famille illustre, se consacra dès sa jeunesse à l'étude & aux exercices de piété, & entra bientôt dans l'état ecclésiastique. Il fut reçu docteur en théologie de la faculté de Paris, vers l'an 1640. Le Roi instruit de son mérite le nomma en 1644 à l'évêché de Comminges;

diocese livré au désordre & à l'ignorance. Il se donna tout entier à l'instruction de son peuple ; il fit ses visites dans les lieux les plus escarpés des Pyrenées, pour inspirer des mœurs honnêtes & chrétiennes aux barbares habitans de ces lieux inaccessibles. Dieu bénit ses travaux, & on vit les changemens les plus heureux. Pendant une année de famine, il emprunta de l'argent pour nourrir les pauvres ; dans un temps de contagion, il assista les pestiférés, & fut attaqué lui-même de la peste dont il pensa mourir. Il réforma son clergé, établit des séminaires, rétablit quatre maisons épiscopales, qui étoient prêtes à tomber. Il fut employé en 1664 dans les négociations pour l'accommodement des contestations des théologiens, au sujet du livre de *Jansenius*, évêque d'Ypres. Il eut ensuite, en 1667, beaucoup de part aux conférences qui se tinrent aux états de Languedoc sur l'affaire des quatre évêques, & ce fut lui qui en dressa la relation. Après avoir travaillé vingt-quatre ans dans le diocese de Comminges, il fut transféré en 1670 à l'évêché de Tournai. Il ne fut pas moins chéri dans ce diocese que dans celui qu'il avoit quitté. Ce vertueux prélat mourut à Paris en 1689. L'étude occupoit une partie de son temps. Nous avons de lui, I. Des *mémoires touchant la religion*, en trois volumes *in*-12, dont les deux premiers parurent à Paris en 1685, & le troisieme en 1689. „ L'ouvrage est court, dit l'abbé „ d'*Houteville* ; mais ce qui est la perfection d'un ouvrage, il fait „ beaucoup penser. S'il y a des lecteurs qu'il faut conduire tou„ jours, il y en a qu'il suffit de mettre sur les voies. Ce sont „ ceux-ci principalement, que M. de Tournai avoit en vue. Ses „ preuves sont d'ailleurs très-simples & très-naturelles ; chacun „ en porte les principes en lui-même, & il est glorieux à la reli„ gion de n'avoir besoin que de ces secours domestiques pour nous „ convaincre. " M. de *Choiseul* n'y attaque pas seulement les Athées, les Déistes & les libertins, dans le premier tome, mais encore les Protestans dans les deux derniers. Lorsque les deux premiers tomes de mémoires parurent, un ministre qu'on croit être *Jurieu*, publia des réflexions captieuses. M. de Tournai crut devoir y répondre pour confirmer les vérités qu'il avoit établies, & c'est ce qu'il fit dans le dernier tome, en suivant son adversaire pas-à-pas, & en lui répondant article par article. II. Ce savant évêque ayant approuvé une traduction françoise d'un petit livre, écrit en latin, sous le titre : d'*Avis salutaire de la Vierge à ses devots indiscrets*, il se crut obligé de soutenir son approbation. Il publia à ce sujet une lettre pastorale, pour instruire son peuple sur le culte de la vierge. III. L'oraison funebre du duc de *Longueville* & quelques autres ouvrages.

CHOISI. (*François-Timoléon de*) né à Paris en 1644, entra dans l'état ecclésiastique. Il fut nommé à l'abbaye de St. Seine en 1673, & il s'en démit en 1676. Ses premieres années furent très-irrégulieres ; mais ses mœurs acquirent ensuite plus de pureté, ou du moins de décence. On l'envoya en 1685 à Siam pour être ambassadeur auprès du Roi

de ce pays, en cas que ce prince se fît instruire de la religion chrétienne ; & ambassadeur extraordinaire à la place du chevalier de *Chaumont*, en cas que ce dernier vînt à mourir. Il fut ordonné prêtre dans les Indes par le vicaire apostolique, & à son retour en France il fut élu membre de l'académie françoise, & doyen de la cathédrale de Bayeux. Il mourut à Paris en 1724, âgé de 81 ans. L'abbé de *Choisi* issu d'une race noble, né dans le sein de la politesse, élevé dans le commerce continuel des compagnies les plus choisies & des esprits les plus ornés, sut y puiser cette douceur de mœurs, ces graces naturelles, cet esprit d'insinuation & d'enjouement, qui le rendoit aimable à tout le monde. Brillant & plein de saillies dans la conversation, ami fidele, officieux, empressé à plaire, il possédoit l'art de se faire desirer par-tout. Tel étoit le caractere de cet écrivain, si l'on en croit son successeur à l'académie françoise. Nous avons de lui plusieurs ouvrages. I. Quatre *dialogues sur l'immortalité de l'ame*, *sur l'existence de Dieu*, *sur sa providence & sur la religion*, imprimés à Paris en 1684. Le premier de ces quatre dialogues est de M. l'abbé de *Dangeau* ; le second est du même & de l'abbé de *Choisi* ; le troisieme & le quatrieme ne sont que de ce dernier. Voyez DANGEAU. II. La *vie de David*, in-4°, 1687, *avec une interprétation des pseaumes*, où les différences notables de l'hébreu & de la vulgate sont marquées. Il s'y attache au sens littéral, & rend les pseaumes faciles à entendre aux plus simples. III. La *vie de Salomon*, composée dans le même goût que celle de *David*. IV. La *vie de St. Louis*. V. Des *pensées chrétiennes*. VI. Une traduction de l'*imitation* de J. C. qu'on a réimprimée *in*-12, en 1735. VII. *Histoires de piété & de morale*, 3 vol. *in*-12. Ce recueil est agréable & édifiant ; il y regne une noble simplicité, qui attache le cœur, sans fatiguer l'esprit. Les faits y sont enchaînés d'une maniere naturelle. VIII. La vie de Mad. de *Miramion*, in-4° & *in*-12. IX. Il entreprit enfin une *histoire ecclésiastique*. Son but étoit de la débarrasser de tout ce que l'érudition a d'accablant ; il vouloit qu'elle pût se lire tout de suite, sans qu'on eût besoin d'étude, pour examiner ce qui étoit douteux & se faire expliquer ce qu'on n'entendoit pas. Cet ouvrage est en 11 vol. *in*-4°, qui vont jusqu'en 1715. Le premier vol. parut en 1703, & le onzieme en 1723. On les a réimprimés *in*-12, aussi en 11 vol. en 1727. Cette histoire est fort superficielle. L'auteur y mêle trop d'histoire profane, & cherche trop souvent ces traits vifs & agréables, qui sont déplacés dans un ouvrage sérieux. Un anonyme a donné la *vie de l'abbé de Choisi*, in-8°, dont la seconde édition est de 1748. On y trouve un catalogue de ses ouvrages très-exact & très-bien détaillé ; mais l'histoire n'est pas trop édifiante.

CHOKIER, (*Erasme de* SURLET, *seigneur de*) un des plus habiles jurisconsultes de son temps, né à Liege en 1569, mourut en 1625. On a de lui un traité en latin sur la juridiction de l'ordinaire par rapport aux exempts en 2 vol. où il y a des recherches

CHOQUET, (*Louis*) poëte françois du seizieme siecle, composa le mystere de l'apocalypse, imprimé *in-fol.* & dont on trouve l'analyse dans l'histoire du théatre françois, tome 3, page 50. Il y a eu un autre CHOQUET, (*Hyacinthe*) Dominicain de Lille en Flandre, qui florissoit vers l'an 1618. Nous avons de lui un traité de la confession par lettres, & d'autres ouvrages de doctrine.

CHRODEGAND, (*Saint*) évêque de Metz, employé par *Pepin* en diverses négociations, est célebre par la communauté des clercs qu'il forma dans son église, avec des revenus suffisans pour les décharger de tous les soins temporels. Il leur donna une regle qui fut depuis reçue par tous les chanoines, & que nous avons encore. Le nom de *chanoine*, ou *canonique*, se donnoit d'abord à tous les clercs, soit parce qu'ils étoient écrits dans le canon ou catalogue de l'église, soit parce qu'ils vivoient selon les canons. Mais depuis on l'attribua particuliérement à ceux qui vivoient en commun, à l'exemple du clergé de St. *Augustin*, & avant lui de St. *Eusebe* de Verceil. C'est pour de tels chanoines que St. *Chrodegand* composa sa regle, tirée presque toute de celle de St. *Benoit*. La regle de St. *Chrodegand* dans sa pureté ne contient que trente-quatre articles, avec une préface. En entrant dans la communauté, on donnera ses biens solemnellement à l'église de St. *Paul* de Metz; mais on pourra s'en réserver l'usufruit, & disposer de ses meubles pendant sa vie. Les prêtres auront la disposition des aumônes qui leur seront données pour leurs Messes, pour la confession, ou l'assistance des malades, à moins que l'aumône ne soit donnée pour la communauté. C'est la premiere fois qu'il est parlé d'aumônes pour des Messes ou d'autres fonctions ecclésiastiques. Les chanoines ont la liberté de sortir le jour; mais à l'entrée de la nuit, tous doivent se rendre à St. *Etienne*, qui est la cathédrale de Metz, pour chanter complies. Il n'est plus permis après cet office, de boire, de manger, ni de parler, mais on doit garder un profond silence, jusqu'après prime du lendemain. Celui qui se trouvera hors du cloître à l'heure de complies, ne pourra entrer, ni même frapper à la porte, jusqu'à ce qu'on vienne aux nocturnes. Le peuple y venoit encore alors. L'archidiacre, le primicier, ni le portier ne donneront aucune dispense de cette regle, dont ils ne soient en état de rendre compte à l'évêque. Tous les chanoines logeoient donc dans un cloître exactement fermé, & couchoient en différens dortoirs communs, où chacun avoit son lit. Aucune femme n'entroit dans le cloître, ni même aucun laïque sans permission. Les chanoines se levoient la nuit à deux heures pour les nocturnes, comme les moines, selon la regle de St. *Benoit*. Ils mettoient entre les nocturnes & les laudes, un intervalle pendant lequel il étoit défendu de dormir, mais qu'on devoit employer à apprendre les pseaumes par cœur, ou à les chanter, ou à faire de bonnes lectures. Les chanoines doivent se traiter avec respect, & ne se point nommer simplement par leur nom. Après l'office de prime, on tiendra le chapitre tous les jours. On y lira un article de

de la regle, des homélies des peres, ou quelqu'autre livre propre à instruire ou à édifier. L'évêque ou le supérieur y fera les corrections. Au sortir du chapitre, chacun ira au travail des mains qui lui sera prescrit. On ne mangeoit point de viande pendant une partie de l'année. Il y avoit sept tables dans le réfectoire, pour les différens ordres du clergé. La quantité de pain n'est point bornée. Entre les alimens de carême, on compte le fromage. La boisson est réglée : trois coups au plus à dîné, deux à soupé. Tous les chanoines feront la cuisine chacun à son tour, excepté le supérieur & quelques autres occupés plus utilement. A l'égard des vêtemens, on donnera aux anciens tous les ans une chappe neuve, & aux jeunes une vieille. Les prêtres & les diacres qui font souvent le service, auront deux tuniques par an, ou de la laine pour en faire, & deux chemises. Pour leur chaussure, chacun aura tous les ans un cuir de vache & quatre paires de pantoufles ; on leur donnera de l'argent pour acheter le bois. On aura un soin particulier des chanoines malades. Un clerc les servira. Ceux qui feront un voyage garderont, autant qu'il leur sera possible, la regle de la communauté. Il est ordonné aux clercs de se confesser deux fois l'annee. C'est la premiere fois que nous trouvons la confession commandée : mais St. *Chrodegand* regarde ce précepte comme un adoucissement des anciennes regles, qui vouloient que l'on découvrit aux supérieurs toutes les mauvaises pensées. Il veut que les clercs reçoivent le corps & le sang de Notre-Seigneur tous les dimanches & les grandes fêtes, à moins qu'ils n'aient des raisons pour s'en éloigner. Le chanoine coupable d'un grand crime recevra d'abord la discipline, & sera mis ensuite en prison, sans avoir de communication avec personne. Au sortir de la prison, il fera encore pénitence publique, si le supérieur le juge à propos. On compte parmi les fautes graves, de ne s'être pas tenus à la croix. C'étoit une croix au milieu du cloître, où par pénitence on faisoit demeurer quelque-temps debout ou à genoux. Cette regle de St. *Chrodegand*, publiée dans le tome VII de la collection des conciles du pere *Labbe*, fut depuis reçue par tous les chanoines, comme celle de St. *Benoit* par tous les moines. Ce saint évêque mourut en l'an 766.

CHRYSOLOGUE, (*Pierre*) voyez PIERRE CHRYSOLOGUE.

CHRYSOLORAS, (*Manuel* ou *Emmanuel*) savant grec de Constantinople, descendoit de ces anciens romains qui étoient venus dans cette ville avec *Constantin*. L'Empereur d'Orient l'envoya dans le quinzieme siecle en Europe, pour implorer le secours des princes chrétiens contre les Musulmans. Il s'acquitta de sa commission avec succès, & tâcha d'exciter la pitié de l'Italie & de l'Angleterre. Quelque-temps après le goût des sciences le ramena en Italie. Il enseigna à Florence, à Pavie & à Rome, la langue grecque, qui étoit presqu'entiérement négligée depuis 700 ans. Il ranima le goût de cette étude & de celui de la langue latine qui n'étoit guere mieux cultivée que la grecque. Ce savant mourut

en 1415 à Constance, où l'empereur *Manuel* l'avoit envoyé. Nous avons de lui, I. Un parallele de l'ancienne & de la nouvelle Rome adressé à l'empereur *Jean*, que *Lambecius* a traduit du grec en latin. II. Un petit traité où l'auteur prouve que le St. Esprit procede du fils. Cet ouvrage est resté manuscrit.

CHRYSOSTOME, (*St. Jean, surnommé*) c'est-à-dire, bouche d'or, naquit a Antioche vers l'an de J. C. 347. Sa famille étoit l'une des premieres de la ville. Sa mere *Anthuse* le forma à la piété, tandis que ses maitres l'instruisoient dans les sciences. Il y fit de grands progrès en peu de temps; mais il n'oublia point la science principale. Il se consacra à l'étude de l'écriture-sainte & à la priere, prit un habit simple & modeste, & montra par sa conduite qu'il ne vouloit plus étudier d'autre philosophie, que celle de J. C. Il se seroit même dès-lors retiré dans les déserts; mais il ne put résister aux prieres & aux larmes d'une mere à qui il devoit tout. (C'étoit vers l'an 372.) Ainsi il se contenta de mener dans sa maison la vie d'un solitaire: il jeûnoit, veilloit, couchoit sur la terre, & domptoit sa chair. Le desir d'une vie plus austere l'engagea à se retirer dans un désert. Il demeura donc pendant quatre ans sur les montagnes de Syrie, où il se mit sous la conduite d'un vieillard très-pénitent; & ensuite afin d'être plus inconnu, il se retira seul dans une carverne. Il y vécut deux ans sans se coucher ni jour ni nuit, occupé de la priere & de la méditation des saintes écritures, dont il apprit par cœur une bonne partie. De si grandes austérités affoiblirent tellement sa santé, qu'il fut obligé de revenir à Antioche, où St. *Melece* l'ordonna diacre en 381. St. *Flavien* successeur de St. *Melece* l'éleva au sacerdoce en 386, & le chargea de prêcher la parole de Dieu: fonction qui jusques-là avoit été réservée aux seuls évêques. St. *Chrysostome* s'en acquitta avec un zele infatigable, & un très-grand fruit. Il expliquoit l'écriture avec beaucoup de netteté & de justesse. Ses instructions étoient solides & lumineuses; ses exhortations vives & touchantes. Après la mort de *Nectaire*, arrivée en 397, on le proposa pour lui succéder dans le siege de Constantinople. Tous les suffrages se réunirent en sa faveur, hors celui de *Theophile*, patriarche d'Alexandrie, qui fut dans la suite son plus cruel persécuteur. Ayant été contraint de monter sur le premier siege d'Orient, il travailla à faire fleurir la piété, non-seulement à Constantinople, mais par tout l'empire. Il commença donc à s'appliquer au renouvellement de son diocese. Pour donner d'abord l'exemple, le saint évêque commença par retrancher de la maison épiscopale toutes les dépenses superflues, & se réduisit à une vie pauvre. Il usoit de viandes simples & légeres, & ne bûvoit de vin que dans les grandes chaleurs. Il mangeoit presque toujours seul à cause de ses fréquentes maladies, & pour éviter l'inconvénient des compagnies, & les frais des grands repas. Ces retranchemens l'enrichirent en peu de temps, & lui donnerent le moyen de soula-

ger tous ceux qui étoient dans le besoin. Il fonda plusieurs hôpitaux; il assistoit lui-même les pauvres, secouroit les malades, visitoit les prisonniers, consoloit les affligés, & protégeoit ceux qui étoient dans l'oppression. Sa sollicitude pastorale & sa charité vraiment catholique embrassoient tous les besoins. Il réforma les six provinces de Thrace, les onze d'Asie & celles du Pont. Il travailla à la conversion des Scythes, & en fit entrer un grand nombre dans l'église. Il instruisit de la vraie foi les Goths, & donna un évêque catholique à ceux qui profiterent de ses instructions. Enfin il travailla à éteindre le schisme d'Antioche, qui divisoit depuis si long-temps l'Orient & l'Occident. Un tel évêque devoit s'attirer la contradiction des mauvais évêques & des grands du siecle; & c'est ce qui excita contre lui la jalousie & la haine du fameux *Théophile*. Cet implacable ennemi d'un grand homme avoit reçu ordre de l'empereur *Arcade*, de venir à Constantinople se purger des accusations dont plusieurs solitaires le chargeoient. Il y vint & amena des évêques de sa faction. Il chercha avec eux le moyen de perdre *Chrysostome*. L'impératrice *Eudoxie* étoit irritée contre le saint Evêque, à l'occasion d'un sermon dont le peuple avoit fait l'application à cette princesse. La conjoncture étoit heureuse pour *Théophile*, & il en profita habilement; de sorte qu'en peu de jours, toutes choses changerent à son égard, & que d'accusé qu'il étoit, il se vit en état d'être le juge des autres. Les ennemis de St. *Chrysostome*, quoique sûrs d'être soutenus par la cour, n'oserent s'assembler à Constantinople. Ils choisirent un lieu proche de Calcédoine appellé le Chêne, où *Théophile* avec trente-six évêques tint son concile contre St. *Chrysostome*. Pendant la tenue de ce conciliabule, convoqué en 403, le saint évêque continuoit d'instruire son peuple à Constantinople. Un de ses sermons commence ainsi: „ Voici, mes freres, une terrible tempête; mais „ nous ne craignons point d'être submergés, car nous sommes „ établis sur la pierre. Que puis-je craindre en effet? La mort? „ Mais J. C. est ma vie, & la mort m'est un gain. L'exil? La „ terre est au Seigneur, & tout ce qu'elle contient. La confisca„ tion? Nous n'avons rien apporté en ce monde, & nous n'en „ emporterons rien. “ Il fait voir ensuite que l'église est invincible, que rien ne peut le séparer de son peuple dont il portera l'affection par-tout. Il le loue de celle qu'il lui témoigne. „ Vous „ savez, ajoute-t'il, mes chers freres, pourquoi on me veut „ déposer. C'est que je n'ai pas de tapisseries; que je ne suis „ pas vêtu de soie; que je ne tiens pas de table. “ Ayant été cité au concile, il répondit qu'il étoit prêt d'y comparoître, pourvu que *Théophile* & quelques autres qui étoient ses ennemis déclarés, ne fussent point ses juges. On ne procéda pas moins à sa condamnation. Il fut déposé, & l'Empereur ordonna qu'il seroit chassé de son église & conduit en exil dans la Bithynie. Il y eut le lendemain à Constantinople un furieux tremblement

de terre, que tout le monde regarda comme un effet de la vengeance divine. L'Impératrice elle même en fut si effrayée, qu'elle conjura l'Empereur de rappeller le saint évêque. Aussi-tôt les ordres furent expédiés pour le faire revenir. A son arrivée *Théophile* & ceux de son parti prirent la fuite. *Chrysostome*, tranquille dans son eglise, attendoit la tenue d'un concile pour y prouver son innocence; mais un incident changea la face des affaires. On avoit dressé une statue de l'Impératrice, dans une place voisine de la grande église appellée Ste. *Sophie*. Il y eut des danses & des spectacles de farceurs, dont le bruit troubla l'office divin. St. *Chrysostome* parla contre ces désordres avec une sainte liberté, blâmant ceux qui les commettoient & ceux qui les commandoient. L'impératrice *Eudoxie*, outrée de dépit, jura sa perte une seconde fois, & fit revenir les évêques ses ennemis. On prit des mesures pour le condamner de nouveau dans un concile. *Théophile*, quoique absent, conduisit toute l'intrigue. Il fournit pour moyen de le condamner, le prétendu crime d'avoir repris ses fonctions, avant que d'avoir été justifié dans un concile. On s'attacha à ce moyen, & on le condamna, malgré l'opposition de quarante-deux évêques qui demeurerent fermes à prendre sa défense. Le jour du samedi-saint on lui défendit de la part de l'Empereur l'entrée de son église. Le peuple ne voyant plus son pasteur, sortit de la grande église, & alla sous la conduite des prêtres qui étoient fideles à leur évêque, célébrer l'office de la veille de Pâque dans un lieu appellé *Thermes Constantiennes*. On envoya des troupes pour dissiper cette assemblée. St. *Chrysostome* fut exilé à Cucuse, petite ville d'Arménie, sur les confins de la Cilicie. La fatigue & l'insomnie lui causerent une fievre tierce dont les accès étoient très-violens. Enfin après soixante & dix jours de marche, dont il en passa plus de trente dans une fievre violente, il arriva à Cucuse. Le pape *Innocent I*, informé de l'injuste persécution que souffroient St. *Chrysostome* & ses défenseurs, leur conserva sa communion & celle des églises d'Occident. Les évêques d'Italie s'assemblerent, & il fut résolu qu'on solliciteroit la tenue d'un concile général pour examiner cette grande affaire. L'empereur *Honorius* écrivit sur ce sujet une lettre à *Arcade* son frere. Le Pape, les évêques de Milan, d'Aquilée, & plusieurs autres y joignirent les leurs en faveur de St. *Chrysostome*. Ses ennemis ne pouvant souffrir la gloire que son exil lui procuroit, obtinrent un ordre pour le faire transporter à Pithyonte, ville déserte & la derniere de l'empire, sur le bord oriental du Pont-Euxin. On le confia à deux gardes, à qui on promit de les avancer, s'il pouvoit mourir en chemin. L'un des deux étoit si brutal, qu'il le faisoit partir par la plus forte pluie, & l'exposoit aux plus grandes ardeurs du soleil, sachant qu'il en étoit incommodé, parce qu'il avoit la tête chauve. Il alloit loger dans de méchans villages où tout manquoit. St. *Chrysostome* alla ainsi jusqu'à Comane dans le Pont, qu'on lui fit traverser, pour

le mener à deux lieues delà loger dans les bâtimens du martyr St. *Basilisque*, évêque de Comane. C'est-là qu'il rendit l'esprit, le quatorzieme de septembre de l'an 407, la soixantieme année de sa vie, après neuf ans & demi d'épiscopat, dont il en avoit passé plus de trois dans son exil. On refusa en Occident de communiquer avec ceux des Orientaux, qui refuseroient de rétablir la mémoire de ce grand & admirable évêque. Plusieurs mirent son nom dans la liste des évêques catholiques.

§ I.

Ecrits de St. Chrysostome.

Les écrits de ce saint docteur sont, I. Des homélies ou discours sur les livres de *Moyse*, sur les livres des Rois, sur les pseaumes, sur les prophetes, sur St. *Matthieu*, sur St. *Jean*, sur les actes des apôtres, sur les épîtres de St. *Paul*. II. Il a fait aussi un grand nombre d'homélies sur divers endroits détachés, tant de l'ancien que du nouveau testament, & sur différens points de morale, sur les fêtes de la naissance de J. C. de son baptême, de sa passion, de sa résurrection, de son ascension, sur celle de la pentecôte. III. Un grand nombre de panégyriques des martyrs. IV. Six livres du sacerdoce. V. Divers traités de controverse contre les Anoméens, contre les Juifs, contre les Gentils & contre ceux qui parloient mal de l'état monastique. VI. Plusieurs homélies sur la pénitence, sur les statues, sur le baptême, sur l'aumône & d'autres vertus morales. VII. Nous avons aussi de lui plusieurs lettres. VIII. Une synopse, qui est comme une table des livres sacrés de l'ancien testament, & qui représente en abrégé ce qu'ils contiennent.

§ II.

Passages sur l'Ecriture-Sainte.

St. *Chrysostome* nous apprend que les Lyriens, les Egyptiens, les Indiens, les Perses, les Ethiopiens & plusieurs autres peuples, avoient fait traduire en leur langue les saints évangiles & les épitres de St. *Paul*. „ L'écriture, dit ce saint docteur, sert „ à former nos mœurs, entretient dans notre ame le souvenir „ des dons de Dieu, tourne nos pensées vers les biens éternels, „ nous fait connoître jusqu'où s'étend la providence divine en„ vers les hommes, la grandeur du courage des justes, la bon„ té de Dieu, la magnificence de ses récompenses. Les livres „ saints ont été composés par des hommes sans lettres, afin que „ les plus simples ne pussent alléguer pour se dispenser de les „ lire, la difficulté de les entendre. Que si malgré une grande „ assiduité à les lire, vous ne pouvez découvrir le sens de quel-

„ ques endroits, adreſſez-vous à quelqu'un plus habile que vous, „ témoignant un extrême deſir d'en être inſtruit. Ne négligeons „ donc pas notre ſalut, ajoute St. *Chryſoſtome*, chacun de nous „ trouve dans l'écriture les remedes convenables à ſes maux. „ Cette lecture fait à l'ame ce que les alimens font au corps, „ dont ils réparent & augmentent les forces. « Ce pere juge cette lecture ſi néceſſaire aux fideles, qu'il n'en diſpenſe pas même ceux qui ſe trouvent chargés d'affaires & engagés dans le commerce du monde; & il réfute les excuſes frivoles de ceux qui la négligent ſous prétexte qu'ils ſont accablés d'affaires. „ Je „ voudrois bien, dit-il, demander aux pauvres qui ſe croient „ hors d'état de ſe procurer l'écriture-ſainte, ſi leur pauvreté „ les empêche d'avoir tous les outils de leur métier : d'où vient „ donc qu'ils peuvent avoir tout ce qui eſt néceſſaire pour leur „ art, & qu'ils n'alleguent leur pauvreté, que quand il s'agit d'a- „ cheter les livres qui ſont ſi utiles pour le ſalut de leurs ames?

§ III.

Sur l'Euchariſtie.

Il parle de l'euchariſtie d'une maniere admirable. Les myſteres terribles & ſalutaires, dit-il, que nous célebrons dans toutes nos aſſemblées, s'appellent *Euchariſtie*, c'eſt-à-dire, action de graces, parce qu'ils ſont le monument des bienfaits ſans nombre dont Dieu nous a comblés, & du principal & du plus grand des dons de ſa charité; & qu'ils nous obligent à renouveller ſans ceſſe notre reconnoiſſance envers Dieu. Apres avoir rapporté les paroles de l'inſtitution de l'euchariſtie, il ajoute : „ Croyons Dieu en toutes choſes & ne le contrediſons point, „ quoique ce qu'il nous dit ſemble contraire à notre raiſon & à „ notre intelligence : que ſa parole faſſe plus d'impreſſion ſur „ nous que nos raiſonnemens : car elle ne peut nous tromper. „ Puis donc que cette parole nous aſſure que c'eſt ſon corps, „ ſoyons-en perſuadés, croyons-le. Combien y en a-t'il qui di- „ ſent : je voudrois bien voir notre Seigneur revêtu de ce même „ corps, dans lequel il eſt venu ſur la terre? Et moi je vous „ dis que c'eſt lui-même que vous voyez, que c'eſt lui-même „ que vous touchez, que c'eſt lui-même que vous mangez. „ Veillez donc ſans ceſſe ſur vos actions; prenez garde de vous „ rendre coupable de la profanation de ſon corps & de ſon ſang. „ J. C. ne s'eſt pas contenté de ſe faire homme & d'être cru- „ cifié pour nous : il ſe mêle lui-même en nous & nous rend ſon „ propre corps, non-ſeulement par la foi, mais d'une maniere „ très-réelle. Quelle doit donc être la ſainteté de celui qui par- „ ticipe à un tel ſacrifice? Les rayons du ſoleil n'approchent pas „ de la pureté que doit avoir la main qui touche cette chair, „ la bouche qui reçoit ce feu ſpirituel, la langue qui eſt teinte

„ de ce sang redoutable. Représentez-vous l'honneur que vous „ recevez, & à quelle table vous êtes assis. Celui que les „ anges ne regardent qu'en tremblant, ou plutôt qu'ils n'osent „ regarder, à cause de l'éclat de sa majesté qui les éblouit, „ c'est celui-là même qui nous sert de nourriture qui s'unit à nous „ & avec qui nous ne faisons plus qu'une même chair & un „ même corps. Qui sera capable de parler assez dignement de „ la toute-puissance du Seigneur, & de publier les louanges qui „ lui sont dues ? Quel est le pasteur qui ait jamais donné son „ sang pour la nourriture de ses brebis ? J. C. nous nourrit lui-„ même de son propre sang, & nous incorpore avec lui.

§ IV.

Sur le Sacerdoce.

Les livres que St. *Chrysostome* a écrits sur le sacerdoce ont toujours été regardés comme son chef-d'œuvre. Ils sont en forme de dialogue. Pour montrer combien il avoit eu raison de fuir l'épiscopat, il en fait une peinture qui prouve que très-peu sont dignes de cette dignité. Le saint docteur entre dans le détail des vertus que doit avoir un pasteur pour en conclure que ne les ayant pas, il avoit eu raison de fuir un fardeau si redoutable. Il se plaint de ce que dans le choix des évêques, au lieu d'avoir uniquement égard à ces qualités essentielles, on considéroit quelquefois la naissance & d'autres qualités humaines. Il ne suffit pas qu'un homme ait de la piété pour être un bon évêque : il faut qu'il y joigne une singuliere prudence, & une grande capacité pour la conduite des ames. On ne doit point se rassurer sur la canonicité de sa vocation. Quand tout le monde voudroit nous forcer à accepter un emploi, nous ne serions pas moins obligés de considérer notre capacité, nos forces, nos talens, &c.

§ V.

Sur la Divinité de J. C.

St. *Chrysostome* a composé un livre pour prouver que J. C. est Dieu, ainsi que le titre porte. Il emploie quatre sortes de preuves. Il tire la premiere, de la création du ciel & de la terre, montrant que tout a été fait par lui ; la seconde, des miracles qu'il a opérés ; la troisieme, de la résurrection générale des morts qui arrivera à la fin du monde ; la quatrieme enfin, de l'établissement de sa religion par toute la terre. Le saint docteur ne croit pas devoir s'étendre sur les trois premieres preuves, ayant à combattre les Païens qui ne reconnoissent point les vérités qui devroient servir de fondement à ces preuves. Il s'attache donc à la derniere, qui suppose un fait dont les Païens

mêmes ne pouvoient disconvenir. Il emploie aussi contre les Juifs la preuve de l'accomplissement des prophéties. Mais attaquant d'abord les Païens, il développe contr'eux sa preuve invincible qui consiste dans ce raisonnement. Celui qui est tout-puissant, est Dieu. Or J. C. est tout-puissant. Donc il est Dieu. Voici de quelle maniere il démontre la seconde proposition. Il faut être tout-puissant pour convertir tous les peuples, sans armes, sans secours humain, malgré toutes sortes d'obstacles; pour persuader aux hommes d'embrasser une doctrine contraire à leurs passions, à des coutumes anciennes, & pour leur faire mener une vie conforme à cette doctrine. Or c'est ce que J. C. a fait en établissant par-tout sa religion. Donc il est Dieu. Il est évident que St. *Chrysostome* ne trouve pas moins décisive la preuve de la divinité de J. C. qui se tire de la toute-puissance qu'il a fait éclater en changeant la volonté des hommes, que celle qui se tire de la toute-puissance qu'il a fait paroître, soit en créant le ciel & la terre, soit en ressuscitant les morts. Ainsi la conversion des Gentils prouve la toute-puissance de J. C. & sa toute-puissance prouve sa divinité. St. *Chrysostome* emploie aussi dans ses homélies la preuve tirée de la toute-puissance de la grace, pour démontrer la toute-puissance de J. C. Cela est d'autant plus remarquable que ce pere n'avoit point de Pélagiens à combattre; qu'au contraire il étoit obligé d'attaquer les Manichéens, & d'autres hérétiques ennemis de la nature & du libre arbitre. Aussi est-il sans cesse occupé dans ses homélies à parler contre le destin : ce qui fait voir que cette impiété avoit cours dans les grandes villes, telles que Constantinople & Antioche où le saint docteur prononçoit ses discours. On le voit toujours en garde contre les hérétiques, qui nioient le libre arbitre : c'est pour cela qu'il parle souvent de son activité, du domaine que nous exerçons sur nos actions, du droit qu'ont aux récompenses ceux qui font bien, & de la justice des châtimens à l'égard de ceux qui font mal. Cette situation de St. *Chrysostome* doit rendre infiniment précieux les témoignages qu'il rend aux vérités de la grace. On peut dire que ce saint docteur méritoit à plus juste titre qu'aucun autre, par l'élégance & par la beauté de ses discours, le nom de *Chrysostome* qui lui a été donné. Son style est clair, élevé, pur, simple, coulant, naturel, exempt de tous ces ornemens inutiles que le mauvais goût a introduits. La meilleure édition de ses ouvrages est celle du P. de *Montfaucon*, en grec & en latin, avec des notes, en 1718, en 13 vol. *in-fol.*

CIACONIUS, (*Alfonse*) connu sous le nom de *Chacon*, Dominicain, patriarche d'Alexandrie, étoit de Baeca, ville d'Espagne. Il entra dans l'ordre de St. *Dominique*, où il s'avança dans l'étude, & où il enseigna avec réputation. On l'envoya à Rome; il y reçut le titre de patriarche d'Alexandrie, & il y mourut en 1601 dans la 59e année de son âge. Nous avons de lui, I. *Vitæ romanorum Pontificum & cardinalium.* Cet ouvrage est plein de grandes recher-

ches,

ches & offre des choſes très-curieuſes dont tous les hiſtoriens ont profité ; mais l'auteur n'a pas été heureux dans l'arrangement de ſes matériaux ; il écrit peſamment. *Ciaconius* mourut avant que de l'avoir achevé. Son neveu y travailla, & le publia en 1601 & 1602, en 2 vol. *in-fol.* mais comme il s'y étoit gliſſé grand nombre de fautes, on nomma *Jerome*, *Alexandre* & *Andre Victorelli* pour y travailler. Le premier étant mort, le pere *Wading* de l'ordre de St. *François*, lui fut ſubſtitué ; mais *Victorelli* eſt celui qui y travailla le plus aſſidument, & qui procura l'édition de 1630. *Ceſar Becillus* d'Urbin, prêtre de l'Oratoire de Rome, l'abbé *Ughelli*, *Floravantes*, *Martinelli* & le pere *Auguſtin Olduini* ont continué cet ouvrage. C'eſt par les ſoins de ce dernier que nous l'avons en 4 vol. *in-fol.* imprimés à Rome en 1676, ſous ce titre : *Vitæ & res geſtæ Pontificum romanorum & S. R. E. cardinalium, ab initio naſcentis eccleſiæ uſque ad Clementem IX. P. O. M. cum uberrimis notis. Ab Aug. Olduino ſoc. Jeſu recognitæ, additis Pontificum recentiorum imaginibus, & cardinalium inſignibus, plurimiſque æneis figuris, cum indicibus locupletiſſimis.* II. *Geſta duodecim Gregoriorum* : ouvrage ſavant, mais qui n'eſt pas toujours exact. III. *Tractatus de liberatione animæ Trajani a ſancto Gregorio.* IV. *De ſancti Hieronimi cardinalitiâ dignitate.* V. *De jejuniis, &c.*

II. CIACONIUS, (*Pierre*) prêtre eſpagnol, naquit à Tolede en 1525, après s'être appliqué à la philoſophie, à la théologie & ſur-tout aux mathématiques. Il alla à Rome ſous le pontificat de *Gregoire XIII.* Ce Pape lui ordonna de travailler à l'édition du décret de *Gratien*, qu'on réimprima avec des corrections très-judicieuſes. Son talent conſiſtoit principalement à corriger les anciens auteurs, à rétablir les paſſages tronqués, & à expliquer les difficiles. Il compoſa des notes ſur *Arnobe*, ſur *Tertulien*, ſur *Caſſien* & ſur quelques autres auteurs eccléſiaſtiques. Le pape *Gregoire XIII* lui donna un canonicat à Seville, & pluſieurs cardinaux lui marquerent leur eſtime. Il mourut à Rome le 24 octobre 1581, âgé de 56 ans. On a de lui divers traités & des opuſcules, qui pour la plupart ne ſont plus conſultés à préſent.

CIAMPINI, (*Jean-Juſtin*) docteur en droit, maître des brefs de grace, préfet des brefs de juſtice & enſuite abréviateur & ſecretaire du grand parc, &c. naquit à Rome en 1633. Il abandonna l'étude du droit dans laquelle on l'avoit engagé d'abord, & s'appliqua à celle de la pratique de la chancellerie apoſtolique. Il y réuſſit & il eut ſucceſſivement les emplois dont nous avons parlé au commencement de cet article. Ils n'empêcherent point *Ciampini* de cultiver les belles-lettres, les antiquités, la philoſophie & les autres ſciences ; mais ſa principale étude étoit celle de l'hiſtoire eccléſiaſtique, & ce fut par ſes ſoins qu'il ſe forma en 1671 à Rome une académie deſtinée à cette partie de l'hiſtoire. Voyez ſur ſes autres travaux le *nouveau dictionnaire hiſtorique.* Il mourut en 1698 à 65 ans. Il a fait beaucoup d'ouvrages en italien

& en latin, dans lesquels on trouve bien de l'érudition ; mais il n'y a pas-toujours assez d'ordre, & encore moins d'agrément. Son style est lourd & incorrect. Les principaux fruits de sa plume sont, 1. *Conjectures* sur l'usage des azymes dans l'église latine, en latin. II. *Examen* des vies des Papes qui portent le nom d'*Anastase* le Bibliothécaire, en latin. *Ciampini* prétend que ces vies sont de plusieurs auteurs : sentiment qui a été adopté par les savans. Il y a pourtant quelques morceaux d'*Anastase*, & l'auteur en convient. III. Un traité dédié au cardinal *Casanata*, pour prouver que M. de *Launoi* avoit eu tort d'adopter un texte de *Pie II*, corrompu par les hérétiques. IV. *Dissertations* où l'on examine si les Papes ont porté autrefois la crosse, en latin. *Ciampini* est pour l'affirmative. V. Un traité latin sur les croix que l'on porte à la tête des processions. Il est curieux. VI. *De sacris ædificiis a Constantino magno constructis synopsis historica*, in-fol. Ferdinand *Fabiani* a fait imprimer à la louange de *Ciampini*, un livre intitulé : *Il merito applaudito e gli applausi premiati*. Il ramasse dans cet ouvrage tous les éloges qui lui ont été donnés, soit en vers, soit en prose. *Ciampini* avoit de la vertu, & aimoit éperdument le travail.

CICERI, (*Paul-César de*) naquit à Cavaillon dans le Comtat Venaissin en 1678, d'une famille noble, originaire de Milan. Il montra dans ses premieres études, un génie propre à l'éloquence. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il se consacra à la chaire. Paris fut le théatre de ses talens ; il prononça en 1721 le panégyrique de St. *Louis* devant l'académie françoise. Appellé pour prêcher l'avent à la cour en 1728, il reçut les applaudissemens qu'il méritoit. Il mourut en 1759, abbé commendataire de Notre-Dame en basse-Touraine, prédicateur ordinaire du Roi & de la Reine, & membre de l'académie françoise. L'abbé de *Ciceri* réunissoit les vertus ecclésiastiques, aux qualités de l'honnête homme & de l'homme aimable. Les agrémens de son caractere le rendoient cher à la societé, & lui procurerent plusieurs amis illustres. Etant devenu aveugle dans sa vieillesse, il se détermina à revoir ses discours qui ont vu le jour après sa mort à Avignon en 1761, en 6 vol. *in*-12. On y trouve à la tête un avertissement qui fait honneur à son esprit & à sa modestie. „ On s'étonnera „ peut être, dit-il, que pour donner mes sermons au public, „ j'ai attendu qu'il m'ait oublié. Il semble que je devois me „ produire plutôt, ou me cacher pour toujours. Il est vrai aussi „ que j'avois d'abord pris le parti de m'ensevelir dans les téne„ bres, n'osant me flatter que mes discours pussent avoir un mé„ rite supérieur à la censure. " Mais l'envie de satisfaire ceux qui veulent voir les différens tours que l'on peut donner aux maximes de l'évangile, le fit changer de dessein. „ J'avoue, ajoute„ t'il, que mes discours ne sont pas tous d'une égale force, quoi„ qu'ils traitent tous la même matiere ; mais ils servent au moins „ à faire voir qu'on trouve dans les préceptes du christianisme un „ fond inépuisable qui fournit toujours de nouvelles réflexions.

„ Nous croyons que ce n'eſt pas là leur ſeul mérite. “ Une diction pure, ſaine & naturelle, des deſſeins communément bien pris, des citations appliquées à propos, des mouvemens bien ménagés, des raiſonnemens & des preuves; voilà, dit l'auteur du *nouveau dictionnaire hiſtorique*, ce qui lui aſſure une place parmi le petit nombre des orateurs de la ſeconde claſſe. Nous ne diſputerons point cette place à M. l'abbé de *Ciceri*; mais elle lui ſeroit encore mieux acquiſe, s'il avoit plus de préciſion & de profondeur.

CINQARBRES ou CINQUARBRES, (*Jean de*) profeſſeur en hébreu au college royal, étoit d'Aurillac en Auvergne. Son goût pour l'étude des langues orientales ſe manifeſta de bonne heure, & il alla le cultiver à Paris ſous *François Vatable*. Devenu lui-même capable d'enſeigner les autres, *Henri II* le nomma en 1554 à une chaire du college royal pour y enſeigner l'hébreu & le ſyriaque. Il étoit doyen des profeſſeurs royaux en 1575, & il mourut en 1587. Dès 1545, il avoit donné une grammaire hébraïque, à laquelle il avoit joint un petit traité, *de notis Hebraorum*. cet ouvrage a été réimprimé en 1549, 1558, 1582, 1609 & 1621. L'édition de 1609, *in*-4°, très-bien imprimée eſt augmentée de pluſieurs traités de *Pierre Vignal* & de *Gilbert Génébrard*, profeſſeurs royaux, & du cardinal *Bellarmin*. On lui doit auſſi une traduction latine du *targum*, c'eſt-à-dire, de la paraphraſe chaldaïque, ſur *Jérémie*. Elle parut en 1549, *in*-4°, & en 1556; il réunit cette verſion avec celle de la paraphraſe ſur le prophete *Oſée*, qu'il avoit donnée dès 1554. Il y ajouta en 1556 les paraphraſes ſur *Joël*, *Amos*, *Ruth* & les lamentations de *Jérémie*: c'eſt un vol. *in*-4°. En 1551 il avoit fait réimprimer l'évangile ſelon St. *Matthieu* en hébreu avec la verſion & les notes de *Sebaſtien Munſter*, c'eſt un vol. *in*-8°.

CIRON, (*Innocent*) chancelier de l'égliſe & de l'univerſité de Toulouſe, où il étoit profeſſeur, a fait des paratitles ſur les cinq livres des décretales, où il y a d'aſſez bonnes recherches. On en a une édition faite à Leipſick, *in*-4°, en 1726, par les ſoins de *Samuel Brunquell*. Il fit encore imprimer à Toulouſe, en 1645, *in-fol.* la cinquieme collection des décretales après *Gratien*, qui contient les conſtitutions d'*Honorius III*, recueillies vers l'an 1227 par *Tancrede*, archidiacre de Boulogne, & publiées ſous le nom d'*Honorius III*. Ce ſavant juriſconſulte mourut vers l'an 1650. Il y a eu un autre CIRON, (*Gabriel de*) chancelier de l'égliſe & de l'univerſité de Toulouſe, qui ſe diſtingua par ſa piété & par ſon ſavoir. Ayant été député du ſecond ordre à l'aſſemblée du clergé de 1656, il propoſa de faire imprimer les inſtructions de St. *Charles* aux confeſſeurs, aux dépens du clergé. Cette propoſition fut généralement acceptée. Ce pieux eccléſiaſtique fut un des inſtituteurs de la congrégation des filles de l'enfance de Toulouſe.

CLAIRE', (*Martin*) Jéſuite, né en 1612 à St. Valery en Picardie, s'appliqua particuliérement aux belles-lettres, & exerça avec ſuccès le miniſtere de la chaire. Il mourut à la Fleche en

1693, après avoir occupé divers emplois dans sa compagnie. Nous avons de lui des hymnes ecclésiastiques en latin, dont la seconde édition est de 1676, à Paris, *in*-12. L'auteur s'est attaché à mettre dans ces ouvrages l'élégance, la netteté & la pureté de la langue latine, & il y a réussi quelquefois.

CLARKE, (*Samuel*) théologien anglican, né à Norvvich en 1675, fit ses premieres études avec distinction. Il prit le bonnet de docteur, & obtint divers emplois : témoignages avantageux de son mérite. Il mourut en 1729 à 54 ans, curé de la paroisse St. *Jacques* de Londres. Ce docteur a traité les matieres les plus abstraites, avec une netteté & une précision qu'on ne peut trop louer. On remarque dans ses ouvrages un savant judicieux & éclairé, qui possédoit en maître les sujets sur lesquels il écrivoit. Il avoit l'art si rare de se faire entendre en métaphysique. Outre sa langue naturelle, il possédoit toute la délicatesse du grec & du latin, & étoit fort versé dans la critique. Il prêchoit aussi avec solidité. C'étoit d'ailleurs un homme doux, communicatif, qui se concilia l'estime & la confiance des personnes les plus distinguées d'Angleterre. Nous avons de lui un ouvrage excellent également estimé par les étrangers & par ses compatriotes. Il est intitulé : *Discours concernant l'être & les attributs de Dieu, les obligations de la religion naturelle, la vérité & la certitude de la révélation chrétienne, pour servir de réponse à* Hobbes, *à* Spinosa, *à l'auteur des oracles de la raison, &c. contenus en seize sermons prêchés dans l'église cathédrale de St. Paul*, à Londres, *en* 1704 *&* 1705, *à la lecture fondée par* Robert Boyle, *écuyer*. Cet ouvrage a été traduit en françois, & réimprimé plusieurs fois avec des augmentations. Le traducteur est *Pierre Ricotier*, ministre ou pasteur de l'église françoise de Menin. On a une édition de cet ouvrage en 3 vol. *in*-8°, à Amsterdam en 1727. Elle est augmentée d'un discours concernant la connexité des prophéties de l'ancien testament, & de leur application à J. C. &c. Il y en a une autre édition en 3 vol. *in*-12, à Avignon 1756, sans nom de ville. Outre quelques notes ajoutées dans le corps de l'ouvrage par l'abbé *Delpuech*, on y trouve une dissertation de *Clarke* sur la spiritualité & l'immortalité de l'ame, traduite de l'anglois par M***. Cette édition mérite d'être distinguée.

CLAUDIEN-MAMERT, voyez MAMERT.

CLEMANGIS, (*Nicolas*) ou de CLEMANGE, qui est le nom d'un village du diocese de Châlons, fut envoyé à l'âge de douze ans à Paris. Il y fit ses études dans le college de Navarre, sous *Jean Gerson*. Il réussit principalement dans l'éloquence & dans la poésie, & fut nommé recteur de l'université en 1393. Les premiers ouvrages qu'il composa sont ses lettres sur le schisme au roi *Charles VI*, & au pape *Clément VII*. *Benoit XIII* le fit venir auprès de lui, & se servit de sa plume pour se défendre. *Clemangis* fut soupçonné d'avoir dressé la lettre que *Benoit XIII* écrivit contre le Roi & le royaume de France. Il eut beau assurer qu'il n'y

avoit point eu de part : on persista à la lui attribuer, & il fut obligé de se cacher dans un couvent de Chartreux. Ce fut pendant cette retraite qu'il écrivit la plupart de ses lettres & de ses traités, sans avoir voulu retourner à la cour du pape *Benoit*, quoiqu'il l'en eût fait solliciter fortement. Ayant obtenu sa grace du Roi, il alla à Langres où il fit un long séjour. Il y avoit été pourvu d'un canonicat & de la trésorerie de la cathédrale. Il fut depuis chantre de l'église de Bayeux ; & enfin il se retira sur la fin de sa vie dans le college de Navarre, où il mourut vers l'an 1440. Il est enterré sous la lampe dans la chapelle, avec cette épitaphe en jeu de mots : *Qui lampas fuit ecclesiæ, sub lampade jacet.* Sous cette lampe repose celui qui a été la lampe de l'église. La plus grande partie des ouvrages de *Clemangis* a été imprimée par *Elzevir* en 1613. I. Le premier est un traité qui a pour titre : *De l'état corrompu de l'église*, composé vers l'an 1414. Il y reprend fortement les désordres du clergé, & dit qu'ils sont la cause très-juste des maux dont l'église est accablée. „ Les ministres de l'église, „ dit-il, ayant pris Dieu pour leur unique partage, devroient „ ne rien desirer de ce qui est sur la terre. Consacrant & distri- „ buant les sacremens célestes & le prix de la rédemption du „ genre humain, ils devroient être purs & sans tache : tenant „ la place de J. C. ils devroient avoir ses vertus : étant les mé- „ diateurs entre Dieu & les hommes, ils ne devroient avoir „ que des pensées de paix & d'union. Enfin étant destinés par „ état à être la lumiere du monde, ils devroient être des mo- „ deles de vertu. Cependant ils sont souillés de toute sorte de vi- „ ces. " L'auteur entreprend de découvrir ces déréglemens, & de les combattre. Il releve ensuite les désordres de la cour des Papes à Avignon, & les maux que le schisme produisoit. L'ouvrage est suivi d'une piece de vers hexametres, dans laquelle l'Auteur déplore les malheurs que cause le schisme, & exhorte le pape *Benoit* à l'éteindre. II. Le traité que ce docteur a fait sur l'*Ante-christ*, commence ainsi : „ Je suis obligé, princes or- „ thodoxes, & vous Pontifes de l'église Catholique, & tous „ ceux qui font profession de la religion chrétienne, de vous dé- „ couvrir les malheurs effroyables qui sont prêts de fondre sur „ vous, autant que j'ai pu le comprendre par la lecture assidue „ des prophètes & de ceux qui les ont médités avec plus de soin. „ J'ai cru que pour contribuer au bien de la religion, & au sa- „ lut des élus qui seront éprouvés dans cette tentation comme „ l'or dans la fournaise, il étoit important de publier ce que „ j'ai pu apprendre des écrits des propheres, & des commen- „ taires où ils sont expliqués avec plus de solidité, en m'atta- „ chant à ce qui regarde le temps présent, & les malheurs ter- „ ribles qui doivent tomber bientôt sur l'église latine. III. Dans l'écrit contre les prélats simoniaques adressé à *Gerson*, *Clemangis* blâme fortement la coutume de quelques évêques de son temps, qui exigeoient de l'argent de ceux à qui ils conféroient les saints

ordres, sous prétexte d'expéditions de lettres, de sceaux & de droit de notaire. IV. Dom *Luc d'Acheri* nous a donné dans le septieme tome du *Spicilége* un traité de *Clemangis* sur l'étude de la théologie. Il est adressé à *Jean* de *Piémont*, bachelier en théologie, qui l'avoit consulté s'il se feroit recevoir docteur. *Clemangis* lui répond dans ce livre, qu'il faut bien distinguer celui qui est véritablement docteur, de celui qui n'en a que les marques extérieures; & qu'il ne doit point hésiter à être docteur dans le premier sens, c'est-à dire, capable d'instruire par sa science & par l'exemple de ses vertus. V. *Clemangis* dans un de ses autres traités, entreprend de prouver qu'il n'étoit point à propos d'établir de nouvelles fêtes. Il n'y a, dit-il, qu'à considérer de quelle maniere la plupart des Chrétiens les célebrent. Les uns vont à leur maison de campagne; d'autres s'occupent de leurs affaires; la plupart vont aux foires, plusieurs passent ces jours dans les divertissemens; très-peu les emploient à purifier leur conscience; ce sont au contraire les jours où l'on commet plus de crimes. On punit sévérement ceux qui travaillent à la vigne ou à la terre les jours de fêtes; & l'on ne punit point ceux qui profanent la sainteté de ces jours par leurs désordres. Cependant St. *Augustin* assure, que c'est un moindre péché de labourer la terre que de danser un jour de Fête. Ces maux étant presque inévitables, il est à propos de retrancher les fêtes qui ne sont pas nécessaires, plutôt que d'en établir de nouvelles. VI. Outre quelques autres traités de *Clemangis*, nous avons encore de lui cent trente-sept lettres, toutes écrites avec beaucoup d'élégance. L'on y trouve des instructions chrétiennes, morales & politiques, des peintures des vices & des vertus, des traits d'histoires, des questions de critique. Les plus importantes sont celles qu'il a écrites sur le schisme & sur les maux de l'église. Elles sont adressées aux personnes qui tenoient les premiers rangs dans l'église & dans l'état. *Clemangis* ne cede presque en rien à plusieurs des anciens peres pour l'éloquence & pour la noblesse des pensées. Son style est sans affectation, abondant en termes choisis, en riches pensées & en heureuses applications des passages des auteurs profanes & sacrés. Il est quelquefois excessif dans ses déclamations & trop caustique lorsqu'il censure; mais il est agréable dans ses descriptions, poli dans ses narrations, plein dans ses instructions, véhément dans ses exhortations, & sage dans ses avis. Nous avons une édition de ses ouvrages à Leyde en 1613.

I. CLEMENT D'ALEXANDRIE, (*Saint*) étoit déjà savant dans les belles-lettres & dans la philosophie de *Platon*, lorsqu'il ouvrit les yeux à la lumiere de l'évangile. Depuis ce moment, il ne songea plus qu'à se rendre habile dans les saintes écritures & dans la doctrine du salut. Il parcourut différens pays, pour voir les plus savans hommes d'entre les Chrétiens, & apprendre d'eux la science de l'église & de la tradition. Il paroît que celui à qui il s'attacha le plus, fut St. *Pantene* que St. *Clement* compare à

une abeille industrieuse, qui suçoit les fleurs de la prairie des apôtres & des prophetes. Ce fut sous la conduite de ces grands hommes, que St. *Clement* devint un excellent maître dans la philosophie chrétienne. St. *Pantene* gouvernoit l'école d'Alexandrie, qui avoit principalement pour but d'instruire les Païens qui embrassoient la religion chrétienne. C'étoit un homme illustre par sa doctrine. Son zele le porta à aller prêcher la foi aux nations orientales, & même à passer jusques dans les Indes. *Pantene*, après avoir fait de grandes choses dans sa mission, revint vers l'an 189 à Alexandrie, où il gouverna jusques à la mort l'école des saintes lettres, enseignant de vive voix & par écrit. Il forma plusieurs disciples, dont le plus illustre fut St. *Clement*, qui lui succéda en cette fonction. Il paroit que St. *Clément* étoit déjà prêtre, avant qu'il fût mis à la tête de cette célebre école. Il eut un grand nombre de disciples, qui devinrent eux mêmes d'excellens maîtres, entr'autres *Origene* & St. *Alexandre*, évêque de Jérusalem & martyr. L'empereur *Severe* ayant publié un édit contre les Chrétiens la premiere ou la seconde année du troisieme siecle, St. *Clement* qui devoit être fort connu & fort odieux à cause de son emploi, se retira. Pendant sa retraite, il soutint & fortifia une église dont l'évêque étoit prisonnier pour la foi. Nous ignorons le temps de la mort de St. *Clement* : mais il y a apparence qu'elle arriva vers l'an 212 ou 215. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il étoit regardé comme un des plus grands docteurs à la fin du second siecle. On a de lui divers ouvrages. I. L'*exhortation aux Païens* est le premier qu'il composa. Le but qu'il s'y propose, est d'engager les Païens à abandonner leurs fausses superstitions, & à embrasser la foi. Il commence par leur faire voir le ridicule des fables, qui faisoient la matiere ordinaire de leurs poésies; & après avoir montré combien ces fictions sont mépriſables & indignes d'un esprit solide, il les exhorte à n'écouter que la vérité, qui toute éclatante de lumiere est descendue du ciel, pour dissiper nos ténebres, détruire le mur de séparation qui nous éloignoit de Dieu, & nous apprendre les voies de la justice. Il les presse charitablement, mais avec force, de se convertir au vrai Dieu, d'expier leurs péchés par une sincere pénitence, & de les laver dans les eaux salutaires du baptême, de croire en J. C. d'embrasser sa doctrine, de suivre ses loix & ses conseils. Il leur représente la rapidité avec laquelle l'évangile s'est établi dans tout le monde, l'excellence des maximes que J. C. nous a enseignées, ses miracles, ses souffrances pour racheter les hommes, la gloire éternelle qu'il destine à ceux qui lui seront fideles. II. St. *Clement* ayant appris à l'homme a connoître le vrai Dieu dans le discours dont nous venons de parler, en composa un autre pour lui apprendre de quelle maniere il doit vivre & régler ses mœurs. C'est pourquoi il donna à ce second ouvrage, le titre de *pédagogue* ou précepteur. On croit qu'il le fit lorsqu'il étoit chargé à Alexandrie de l'instruction des catéchumenes. Car ce livre paroit être fait

principalement pour des personnes qu'il falloit guérir de leurs mauvaises habitudes, & preparer à la doctrine de l'église. Tout l'ouvrage est divisé en trois livres. Dans le premier, St. *Clement* commence par expliquer ce qu'il entend par son *pédagogue*. C'est, selon lui, un maitre destiné à former un enfant dans la vertu, & à le faire passer de l'état d'enfance à celui des hommes parfaits. Le maître qu'il nous propose dans ce livre, n'est autre que J. C. Ceux qu'il soumet à sa discipline sont les nouveaux baptisés. Ce divin maitre réduit tous ses disciples à une heureuse & sainte enfance, qui consiste dans une foi pure, dans la simplicité du cœur, dans l'innocence de la vie, dans l'indifférence pour les biens temporels, dans la douceur des mœurs. St. *Clement* s'attache ensuite à régler la conduite, en entrant dans le détail des actions. Il veut que la nourriture se mesure, non sur le plaisir, mais sur la nécessité; qu'elle soit simple, & n'ait rien de délicieux & de recherché, le raffinement dans la nourriture étant cause des maladies, selon les plus habiles médecins. Il dit que l'eau est la boisson naturelle & la plus commode pour ceux qui se portent bien. Il permet cependant l'usage du vin, & témoigne assez clairement qu'il en buvoit lui-même; mais il veut qu'on en boive peu, & le défend absolument aux jeunes gens; l'ardeur du vin, dit-il, étant incompatible avec le feu d'un âge si bouillant. Pour donner de l'horreur de l'ivrognerie, il en décrit toutes les suites d'une maniere très-naturelle. Il défend tout ce qui sent le luxe dans les meubles & la vaisselle: une lampe, dit-il, achetée chez l'orfevre n'éclaire pas mieux que celle que l'on prend chez le potier. L'on ne doit permettre dans les repas réglés que des cantiques spirituels. Il est permis de faire usage des instrumens, pourvu que ce soit pour chanter les louanges de Dieu. On ne doit rire que peu & d'une maniere honnête. Pour ce qui est des mauvais plaisans, qui ne travaillent qu'à inventer des contes pour faire rire, il faut les bannir de la republique chrétienne: mais il n'interdit point toute parole agréable, & assaisonnée d'un sel qui fait plaisir. Il défend toutes paroles libres & malhonnêtes, & veut même que nous imposions silence à ceux qui auroient la hardiesse d'en dire en notre presence. Il ne permet pas non plus que l'on s'entretienne de bagatelles & de choses frivoles, parce que l'on peche en parlant beaucoup. St. *Clement* donne ensuite plusieurs préceptes de civilité & de politesse dans la conversation & le commerce de la vie. Il apprend avec combien de modestie & de retenue l'on doit se comporter dans les festins, avec quelle précaution il faut éviter les paroles qui peuvent choquer le prochain, l'horreur que l'on doit avoir des compagnies où la pureté court quelque danger, la modération qu'il convient de garder dans les disputes. Il regle après cela la maniere de passer la nuit. Quand le repas est fini, & que l'on a rendu graces à Dieu des biens qu'il nous a donnés pour passer heureusement la journée, on prendra son repos dans des lits qui ne soient ni precieux ni trop

trop mous. On dormira peu, afin d'allonger la vie que le sommeil abrege si fort. Ceux qui ont veillé pendant la nuit, ne doivent point se dédommager pendant le jour. Il traite ensuite à fond la matiere de la chasteté. La fin du mariage est d'avoir des enfans, pour en faire des gens de bien. Les personnes mariées doivent être continuellement attentives à la présence de Dieu, cette lumiere spirituelle qui pénetre les ténebres les plus obscures; & respecter leurs corps qui sont les membres de J. C. Il parle après cela des vêtemens, & veut qu'ils soient simples, uniquement pour la nécessité de se couvrir & se garantir de l'incommodité des saisons. Il parle fortement contre la passion qu'ont les femmes à se parer. III. St. *Clément* a composé un autre ouvrage considérable, auquel il a donné le nom de *stromates*, ou tapisseries. C'est un tissu des maximes de la philosophie chrétienne, où l'auteur passe d'une matiere à l'autre sans ordre, & la divise en différens endroits par le mêlange d'autres discours. Il avoit dessein en cela de rendre cet ouvrage obscur aux profanes. Nous n'en rapporterons rien, de peur de passer les bornes que nous nous sommes prescrites. Ce que nous avons dit jusqu'ici, doit suffire pour donner une grande idée de St. *Clément*. Les savans nous assurent que de tous les écrits des anciens, il n'y en a point où l'on trouve plus d'érudition que dans ceux de ce pere. Ils sont pleins de passages des auteurs sacrés & profanes, & il y développe tout ce qu'il y a de plus profond dans les livres saints, de plus curieux dans les sciences humaines. Aussi l'a-t'on regardé dans l'église comme l'un des plus excellens maîtres de la philosophie chrétienne. On ne peut en effet rien dire de plus solide que son *exhortation aux Gentils*, ni rien de plus élégant. Le *pédagogue* est un excellent abrégé de la morale chrétienne. IV. Le traité qui a pour titre : *Quel riche sera sauvé*, renferme des choses d'un très-grand prix. V. Il a fait une *chronologie* depuis le commencement du monde, jusqu'à la mort de l'empereur *Commode*. VI. Nous n'avons plus un autre ouvrage qu'avoit fait St. *Clément*, & qu'il avoit intitulé : *Hyporyposes*, c'est-à-dire, représentations ou instructions. *Eusebe* nous apprend que c'étoit proprement une explication abrégée de toute l'écriture. *Photius* nous en donne une idée très-désavantageuse, mais qui est fort juste, comme on en peut juger par quelques extraits qui nous en restent encore. M. du *Pin* dit qu'il faut que St. *Clément* ait composé ses hypotyposes avant que d'être bien instruit des vérités de la foi, & d'avoir renoncé à toutes les opinions de *Platon*, qu'il semble dans cet ouvrage vouloir accorder avec la doctrine de l'église, comme un Platonicien à demi-chrétien. On peut aussi douter, dit M. de *Tillemont*, si ce livre n'a point ressenti, comme beaucoup d'autres, l'infidélité des hérétiques qui corrompoient les meilleurs ouvrages. Au reste, nous ne pouvons dissimuler que quelques grands hommes ont reproché à St. *Clément* d'avoir trop fait usage de la philosophie. C'est, disent-ils, un défaut qu'il est difficile

d'excuſer dans un docteur ſi voiſin des apôtres, qui nous ont inſpiré un goût tout-à-fait différent. Ce qui paroit certain, c'eſt que l'école d'Alexandrie a toujours trop cultivé la philoſophie de *Platon*, & que ſes chefs ne ſe ſont dans la ſuite que trop ſouvent écartés de la ſimplicité de la foi, en inventant des ſyſtêmes fondés ſur la métaphyſique, ſous prétexte de pouvoir reſoudre les difficultés qui leur étoient propoſées par les plus ſavans d'entre les Païens. La meilleure édition des ouvrages de St. *Clement* eſt celle de Leyde en 1629.

II. CLEMENT, (*Saint*) diſciple de St. *Pierre*, fut ſucceſſeur de St. *Cler* ou *Anaclet* l'an 91 de J. C. St. *Paul* en parle dans l'épître aux Philippiens. Il avoit vu les apôtres, & converſé avec eux: leurs préceptes & leurs exemples étoient toujours devant ſes yeux. De ſon temps il arriva une grande diviſion dans l'égliſe de Corinthe, juſques là que des laïques s'éleverent contre les prêtres & en firent dépoſer quelques-uns, dont la conduite étoit irréprochable. L'égliſe de Corinthe ainſi affligée écrivit à l'égliſe romaine. Mais on ne pût leur répondre ſi-tôt de Rome, à cauſe des troubles qui agiterent tout l'empire après la mort de *Néron*. La guerre civile étant finie, & le commerce étant rétabli avec les provinces, St. *Clément* déjà Pape, ou peut-être ſeulement encore prêtre, fit réponſe à l'égliſe de Corinthe par une lettre qui fut lue long-temps publiquement dans cette égliſe. L'on dit qu'il gouverna près de dix ans l'égliſe de Rome, qu'enſuite il céda la chaire pontificale pour éviter un ſchiſme, & qu'il ne mourut que l'an 100 de J. C. On le compte entre les plus illuſtres Martyrs. Sa grande réputation lui a fait attribuer tous les écrits que l'on eſtimoit les plus anciens, après les écritures canoniques, & qui n'avoient point d'auteur certain, comme les canons des apôtres & les conſtitutions apoſtoliques, qui ſont un recueil de toute la diſcipline de l'égliſe. Les deux lettres de St. *Clement*, après avoir été long-temps enſevelies dans les ténebres, furent enfin données au public par *Junius Patricius*, & imprimées à Oxford en 1633, *in*-4°, en grec & en latin; & enſuite à Helmſtat en 1654, *in*-4°, par les ſoins de *Maderus*. On les réimprima depuis à Oxford en 1669, & à Londres en 1687, *in*-8°. Le pere *Labbe* les a inſérées dans le premier tome de ſa collection des conciles, & elles ſe trouvent encore dans le recueil des écrits des peres qui ont vécu du temps des apôtres, publié par *Cotelier* en 1672, *in-fol.* On lui a attribué divers autres ouvrages (comme nous l'avons dit) qui ne ſont pas de lui, tels que les *clementines*, qu'on trouve auſſi dans la collection de *Cotelier*. Pour juger les controverſes excitées dans l'égliſe de Corinthe, St. *Clement* ſe ſert non-ſeulement de l'autorité des divines écritures qu'il dit être les oracles du St. Eſprit; mais encore de l'autorité de la tradition. Il veut que les Corinthiens s'en rapportent dans les conteſtations préſentes à ce qui avoit été enſeigné & pratiqué dans l'égliſe depuis J. C. juſqu'alors; ce qui lui fournit l'occaſion de marquer l'origine & l'établiſſement de la

hiérarchie ecclésiastique, & la part que tous les fideles avoient aux élections des évêques, des prêtres & des diacres. Il enseigne que nous ne sommes point appellés à la gloire par le mérite de nos œuvres; mais par la grace de J. C. & la volonté de Dieu; que J. C. a répandu son sang pour nous sauver, & qu'il offre à tous les hommes les moyens de faire pénitence; qu'il y a en lui deux natures, l'une divine & l'autre humaine, &c.

III. CLEMENT V, (*Bertrand* D'AGOUST) étoit né à Villandrau dans le diocese de Bordeaux. Il étoit de la premiere noblesse du pays, & fut fait évêque de Comminges en 1295 par *Boniface VIII.* Quatre ans après, *Boniface* le transféra à l'archevêché de Bordeaux, qu'il possédoit depuis près de six ans quand il fut élu Pape. *Bertrand* faisoit en Poitou la visite de sa province, quand il apprit cette élection. Il revint à Bordeaux le quinzieme de Juillet 1305, & prit le nom de *Clement*, & commença à recevoir le titre de Pape. Un mois après, il partit de Bordeaux pour aller à Lyon, où il manda aux cardinaux de se trouver. Il passa à Agen, à Toulouse, & ensuite à Montpellier; & au printemps de l'année 1309, le Pape alla à Avignon, où les cardinaux le suivirent avec toute la cour de Rome. C'est depuis ce voyage que l'on doit compter le séjour des Papes à Avignon, que *Clement V* avoit résolu & déclaré pendant son sejour à Poitiers. Il fut attaqué au mois de mars 1314 de la maladie dont il mourut. Il voulut se faire porter à Bordeaux pour reprendre son air natal; mais il mourut à Roquemaure sur le rhône au diocese de Nimes le vingtieme d'avril, après avoir tenu le St. Siege neuf ans moins quelques mois. *Clement V* étoit savant. Il fit une compilation nouvelle, tant des décrets du concile général de Vienne où il avoit présidé, que de ses *épitres* ou *constitutions*; mais sa mort ayant empêché la publication de cette collection, elle ne parut que sous son successeur *Jean XXII.*

IV. CLEMENT VI, (*Pierre Roger*) né au diocese de Limoges, entra à l'âge de dix ans dans l'abbaye de la Chaise-Dieu en Auvergne, où il embrassa la regle de St. *Benoit*. Il fut envoyé à Paris pour y étudier, & y fut reçu docteur. En 1329 il fut élu archevêque de Sens, & en cette qualité il soutint les prétentions du clergé contre *Pierre de Cugnieres*, dont nous parlerons dans la suite. L'année suivante il fut transféré à l'archevêché de Rouen, étant alors proviseur de la maison de Sorbonne à Paris, & enfin *Benoit XII* le fit cardinal. Ayant été élu Pape en 1342, il se signala par diverses actions qu'on peut voir dans l'*histoire ecclésiastique*. Ce Pontife mourut à Avignon en 1352, regardé comme un prince doux & bienfaisant; mais comme un Pape trop ami du plaisir & du luxe. Sa maison fut toujours entretenue avec une magnificence royale, & ses tables étoient servies délicieusement. Il avoit une nombreuse suite de chevaliers & d'écuyers, & quantité de chevaux, qu'il montoit souvent pour se divertir. Il aimoit à enrichir & à élever ses parens. Il leur acheta en France des terres fort considérables, & en fit plusieurs cardinaux, dont quelques-uns étoient

rop jeunes & d'une conduite très-scandaleuse. Il fit aussi plusieurs cardinaux à la priere du roi de France. Dans ces promotions il n'avoit égard ni à la science ni à la vertu. Ce Pape étoit savant ; il a composé divers ouvrages, des sermons & un discours à la canonisation de St. *Yves*. Voyez les recueils des conciles, des épitres des Papes, & les vies des Pontifes qui ont régné à Avignon.

V. CLEMENT XI, (*Jean-François* ALBANI) né à Pezaro dans le duché d'Urbin en 1649, d'une famille noble, fut successivement chanoine de St. *Laurent in Damaso*, gouverneur de différentes villes, secretaire des brefs, & cardinal en 1690. Enfin il fut élu Pape après quarante-cinq jours de conclave, en 1700. Il n'accepta la papauté qu'après avoir réfléchi trois jours sur ce fardeau si pesant pour une conscience timorée. Les événemens de son pontificat sont assez connus. Il mourut d'une inflammation de poitrine en 1721 à 71 ans. Nous avons de lui des épitres & des brefs, & d'autres ouvrages qui ont été recueillis par le cardinal *Annibal Albani* son neveu, & imprimés d'abord à Rome, puis à Francfort en 1729, en 2 vol. *in-fol.* Sa vie est au-devant de ce recueil. Elle offre le spectacle d'une vertu pure & persévérante.

CLERC, (*Paul le*) Jésuite d'Orléans, né en 1657, enseigna les belles-lettres avec succès. Appellé à Paris, il y eut divers emplois, entr'autres celui de procureur de la maison où il étoit. On a beaucoup loué sa piété & son zele pour l'instruction chrétienne des jeunes gens. Il mourut en 1740. Il est auteur des ouvrages suivans. I. *La vie d'Antoine-Marie Ubaldin*, à la Fleche en 1686, *in-16*, & plusieurs fois réimprimée depuis. Le pere *Jacques Biderman*, de la même société, avoit écrit cette vie en latin. II. *Reflexions sur les quatre fins dernieres*, à Paris & ailleurs, de même que les écrits suivans. III. *Réflexions sur les obstacles & les moyens du salut*, in-16. IV. *Considérations chrétiennes pour tous les jours du mois*, in-16. V. *Vérités & pratiques chrétiennes, avec des exemples propres sur-tout à fermer les mœurs des jeunes gens.* VI. Les *véritables motifs de conscience que doivent avoir les fideles dans la protection de la Ste. Vierge.* VII. *Abrégé de la vie de St. François Regis*, in-12.

CLICTOUE, (*Josse*) connu sous le nom de *Jodocus Clicthoveus*, florissoit dans le seizieme siecle. Nieuport en Flandres, fut sa patrie. Après avoir étudié à Louvain, avec assez de réputation, il vint à Paris où il acheva sa philosophie & sa théologie. Il y fut reçu docteur de la maison & société de Sorbonne. Il se consacra ensuite à la chaire ; & quoique sa voix ne fût pas forte, il prêchoit avec succès. Il mourut à Chartres où il étoit théologal en 1543. Nous avons de ce savant théologien un grand nombre d'ouvrages contre les nouveaux hérétiques *Luther* & *Calvin*. C'est un des auteurs de son temps qui ont traité la controverse avec le plus d'érudition & de solidité. Il réfute les erreurs, sans se livrer à des emportemens contre ceux qui les ont produites. Il possédoit parfaitement l'écriture-sainte, & avoit beaucoup lu les peres. Il ne lui manqua, pour être parfait théologien, que la critique, qui

étoit encore dans son berceau. Il lui auroit fallu aussi la science des langues à laquelle il ne paroît pas s'être appliqué. Il a écrit passablement bien en latin, & beaucoup mieux que les scholastiques ; mais il est bien éloigné de la pureté & de l'élégance de plusieurs auteurs de son temps. On peut encore lire ses ouvrages avec fruit, quoiqu'on en ait fait de meilleurs depuis ce docteur.

CLUGNY, (*François de*) né en 1637 à Aigues-Mortes en Languedoc, entra fort jeune dans la congrégation de l'Oratoire, à Paris. Après avoir enseigné avec réputation dans divers colleges, il fut envoyé à Dijon en 1665. Il y passa le reste de ses jours occupé à la direction des ames, prêchant, confessant, catéchisant. Il mourut à Dijon en 1694 à 57 ans. Ses œuvres spirituelles en 10 vol. sont, I. La *devotion des pecheurs par un pécheur*, imprimé à Lyon 1685, *in*-12. II. Le *manuel des pécheurs*, à Dijon en 1687, *in*-12. La seconde partie, imprimée à Lyon en 1696, est du pere *Bourée* son confrere. III. *Sujets d'oraisons pour les pecheurs*, tirés des épîtres & des évangiles de l'année, 5 vol ; les trois premiers imprimés à Lyon en 1695, & les deux autres en 1696, *in*-12. IV. *Suite des sujets d'oraisons pour les pecheurs*, sur les saints & saintes les plus remarquables de l'année, à Lyon 1696, 2 vol. *in*-12. Tous ces vol. sont sans nom d'auteurs, avec ce simple titre : *Par un pécheur*. Le style n'en est pas toujours pur, il y a plusieurs expressions familieres & quelques-unes bizarres. Sa vie a été imprimée à Lyon en 1698.

COCCIUS, (*Josse*) de Bilfeld, chanoine de Juliers, avoit été élevé parmi les Luthériens. La lumiere de la vérité s'étant offerte à ses yeux à Cologne, il quitta l'erreur pour entrer dans le sein de l'église catholique. Il entreprit, après sa conversion, de faire un recueil des témoignages des peres, & des décisions des conciles sur les matieres de controverse. Cet ouvrage lui coûta 24 années d'un travail continuel. Il le fit imprimer à Cologne en 2 gros vol. *in-fol.* dans les années 1599 & 1600, sous le titre de *tresor catholique*. C'est une compilation qui peut être utile, mais qui n'est pas composée avec le discernement & le choix que l'on pourroit souhaiter.

COCHLEUS, (*Jean*) de Nuremberg, chanoine de Breslaw en Silesie, disputa fortement contre les auteurs des nouvelles opinions, *Luther* & *Calvin*, & contre leurs disciples. Depuis l'an 1521, jusqu'en 1550, sa plume fertile produisit chaque année plus d'un ouvrage pour la défense de l'église & de la vérité. Il assista à quantité de conférences. Il y disputoit contre les hérétiques avec tant de force, qu'il offroit de donner sa tête, en cas qu'il manquât de prouver les vérités catholiques ou de détruire les impostures de l'hérésie. Après avoir tant combattu, il mourut à Breslavv selon quelques auteurs, ou à Vienne selon d'autres, âgé de 72 ans, en 1552. Il avoit acquis beaucoup de gloire à Ausbourg, à Ratisbonne, & à Wormes, dans plusieurs conférences qu'il avoit eu avec les théologiens du parti protestant. *Cochleus* écrivoit facile-

ment; mais son style est assez négligé. Il savoit bien l'état des questions de controverse, & la doctrine de l'église. Il avoit aussi beaucoup lu les écrits de *Luther*, des Protestans & des autres hérétiques de son temps, & s'en servoit utilement pour les convaincre de variation & de contradiction. Il avoit étudié l'écriture-sainte par rapport à la controverse, & avoit aussi quelque teinture de l'antiquité ecclésiastique; mais il s'attachoit plus à confondre les hérétiques, & à les réfuter, qu'à prouver solidement les vérités catholiques. Il s'en tient ordinairement aux principes généraux, sans approfondir les questions particulieres. Il y a beaucoup de politique & de personnalités dans ses traités de controverse. Il se sert quelquefois de termes assez durs, & d'invectives un peu fortes contre *Luther* & contre les autres hérétiques. Il étoit rigide défenseur des usages de la doctrine de l'église, & ennemi des accommodemens, dans lesquels on vouloit se relâcher sur quelques-uns de ces points. Il n'étoit pas fort habile dans la critique; cependant il avoit quelque goût de l'antiquité. Il n'a été, ni aussi estimé qu'*Echius* par les Catholiques, ni aussi craint par les hérétiques. Il travailla néanmoins utilement pour l'église; mais ses ouvrages sont peu consultés, & c'est ce qui nous empêche d'en donner la liste. On la trouvera dans le *Moreri*.

CODURC, (*Philippe*) secretaire du Roi, étoit né à Annonai en Vivarez, de parens calvinistes. Il se convertit après avoir été ministre à Nîmes, & s'appliqua à l'étude des langues & de l'écriture-sainte. Il se rendit fort habile dans les langues, & bon interprète de l'écriture. Ce commentateur mourut en 1660, laissant un savant commentaire qui parut en 1661, *in*-4°. Il traduisit les livres de *Job* & de *Salomon* en françois, suivant le texte hébreu, avec des notes sur les endroits difficiles, *in*-8°, Paris 1647, & *in*-4°, 1657. Il se mêla de controverse, mais en la traitant toujours par rapport à l'écriture sainte, aux coutumes des Juifs, & aux loix romaines.

COEFFETAU, (*Nicolas*) né à St. Calais dans le Maine en 1574, entra chez les Dominicains en 1588, & parvint par son mérite aux principales charges de son ordre. Dans le chapitre tenu à Rome en 1608, on le fit définiteur général de France. Il eut encore l'emploi de prédicateur de la reine *Marguerite* de *Valois*. Son éloquence parut avec éclat, & dans ses sermons & dans ses livres de l'histoire romaine, qui n'appartiennent point à cet ouvrage. *Henri IV* le choisit, à la sollicitation du cardinal du *Perron*, pour répondre au livre du roi de la Grande-Bretagne. Il répondit ensuite à celui du *Plessis Mornai* sur l'eucharistie, avec un succès qui fut fort applaudi. Le pape *Grégoire XV* l'ayant choisi pour écrire contre *Marc-Antoine* de *Dominis*, il fit l'ouvrage intitulé: *Pro sacrâ monarchiâ ecclesiæ catholicæ*, &c. *libri quatuor apologetici*, 2 vol. *in fol.* Paris 1623. Son mérite fut récompensé par l'évêché de Marseille, mais il mourut avant que d'en avoir pris possession, en 1623 à 49 ans. Les ouvrages de *Coeffetau* sont écrits avec élégance

& avec harmonie ; ils sont savans solides, & dignes d'être lus par tous ceux qui se mêlent de controverse. On peut y remarquer la différence qu'il y a entre un habile homme qui traite les matieres théologiques avec dignité & majesté, & quantité de controversistes vulgaires, dont les ouvrages sont aussi mépriſables que ceux de *Coeffeau* sont dignes de louange. *Guillaume Coeffeau*, son frere, a composé des commentaires sur quelques psaumes & sur quelques livres de l'écriture-sainte, & plusieurs petits traités pour servir à ceux qui commencent à s'appliquer à la prédication, imprimés sous le titre de *florilegium* en 1667.

COFFIN, (*Charles*) célebre principal du college de Beauvais à Paris, naquit à Buzanci, bourg du diocese de Rheims, en 1676. Après avoir fait ses premieres études à Beauvais, il vint les achever à Paris au college du Plessis : il y fit sa rhétorique avec distinction, & reçut quelque-temps après la tonsure cléricale. Son goût exquis pour les belles-lettres, l'élégance avec laquelle il parloit la langue latine, enfin son talent pour former & conduire la jeunesse, le firent élire principal du college de Beauvais, place dont il s'acquitta avec distinction. L'université de Paris le choisit aussi pour son recteur. *Louis XV* signala pour lors les premieres années de son regne, en établissant l'instruction gratuite dans les colleges de Paris : événement à jamais celebre, que Charles *Coffin* consacra par un mandement estimé. M. de *Vintimille*, archevêque de Paris, l'engagea à composer des hymnes pour le bréviaire qu'il faisoit composer, & elles furent adoptées ensuite par plusieurs dioceses. On y trouve une heureuse application des grandes images & des endroits les plus sublimes de l'écriture, mais sur-tout une simplicité & une onction qui forment la caractere de ce genre de poésie. M. *Coffin* mourut en 1749 d'une fluxion de poitrine, à 72 ans. Les lettres & l'université firent une perte considérable ; sa vertu étoit pure, & son cœur bienfaisant ; il donnoit non-seulement avec plaisir, mais ce plaisir n'étoit pas parfait, si ses charités ne restoient cachées. Tranquille au milieu des agitations du monde il vécut en philosophe chrétien, qui n'attend rien des hommes & qui ne craint que le souverain Etre. On a donné un recueil complet de ses œuvres, en 2 vol. *in*-12, imprimé en 1755. Ces deux vol. contiennent les discours qu'il a prononcé en différentes occasions, & toutes ses poésies ; à la tête est un éloge de l'auteur, dressé par M. *Crevier*. On ne doit point oublier la part qu'eut M. *Coffin* à la revision de l'*Anti-Lucrece* de M. le cardinal de *Polignac* ; c'est un nouveau service rendu à la religion & aux lettres.

COINTE, (*Charles le*) prêtre de l'Oratoire, auteur des *annales ecclesiastiques de France*, vit le jour à Troyes l'an 1611. La congrégation de l'Oratoire étoit fondée depuis quelque temps par le cardinal de *Berulle* qui le reçut lui-même dans son sein. Il fut d'abord envoyé à Vendôme pour y enseigner la grammaire & les humanités. Ensuite il professa la rhétorique, pendant sept ans, à Nantes, avec un succès distingué, ainsi qu'à Angers & à Condom.

M. *Servien* ambassadeur plénipotentiaire à Munster le prit pour son chapelain, & trouva en lui non-seulement un aumônier, mais un savant utile. Ce fut le pere le *Cointe* qui travailla aux préliminaires de la paix, & qui fournit les mémoires nécessaires pour le traité. Cependant, quelques services qu'il eût rendus, on ne commença à le récompenser qu'en 1659. Le grand *Colbert* lui obtint du cardinal *Mazarin* une pension de 1000 livres. Trois ans après, le Roi le gratifia d'une pension de 500. Il commença dès-lors de donner au public son grand ouvrage des *annales ecclésiastiques de France*. Sa maniere d'agir, sage & raisonnable, & l'étendue de sa mémoire le firent rechercher des personnes du premier ordre dans tous les lieux, où il demeura. A Vendôme M. de *Mercœur* l'avoit à sa table deux ou trois fois la semaine. M. *Fabio Chigi*, nonce à Munster, prenoit tous les huit jours un après-midi pour jouir de sa conversation. Ce prélat ayant été fait cardinal & ensuite Pape sous le nom d'*Alexandre VII*, l'honora de ses lettres. Le Roi même avoit pour lui une estime particuliere, & loua son zele & sa fidélité en plusieurs rencontres. Il mourut à Paris dans la maison de St. *Honore*, où il demeuroit depuis 1661, le 18 janvier 1681, âgé de soixante-dix ans; il en avoit passé cinquante-deux dans l'Oratoire. Son histoire ecclésiastique de France en latin est composée de huit volumes *in-folio*. Elle commence à l'an 235, & finit à 835. Le dernier volume ne parut qu'après sa mort par les soins du pere du *Bois*. Cette histoire faite en forme d'annales & qui en porte le titre, contient les décrets des conciles de France, avec des explications; le catalogue des évêques & leur vie; les fondateurs; les privileges des monasteres; les vies des saints; les questions de doctrine & de discipline; & tout ce qui peut regarder l'histoire ecclésiastique de France. C'est un livre d'un travail immense & d'une recherche singuliere. Comme ce n'est qu'une compilation sans ornement, il ne se fait pas lire agréablement; mais on y trouve beaucoup de discernement & de sagacité. Cet ouvrage l'engagea dans plusieurs disputes avec les peres d'*Acheri*, *Mabillon*, *Bastide*, &c. Bénédictins; le pere *Chiffler*, Jésuite, & autres savans auxquels il répondit d'une maniere satisfaisante.

COLBERT, (*Charles-Joachim de*) évêque de Montpellier, naquit à Paris en 1667 du marquis de *Croissi*, alors ambassadeur en Angleterre. Après avoir fait ses premieres études, il embrassa l'état ecclésiastique; & dès l'âge de 17 ans, il obtint l'abbaye de Froidmont. Ses talens, son amour pour l'étude, & la sagesse de sa conduite lui firent de bonne heure d'illustres amis, tels que M. *Hermant*, chanoine de Beauvais, M. l'abbé *Renaudot*. On peut aussi mettre de ce nombre dom *Mabillon*, Bénédictin, & tout ce qu'il y avoit de plus digne d'être recherché dans l'abbaye de Ste. *Genevieve*, où il demeura pendant ses études de théologie. Il n'étoit que bachelier, & il se préparoit à sa licence, lorsque le pape *Innocent XI* mourut. Cet événement lui fit naître le desir d'aller à Rome, & le cardinal *Fustemberg* le prit pour un de ses conclavistes.

En

En partant de Rome, après l'élection d'*Alexandre VIII*, il fut enlevé par un parti espagnol, blessé, conduit à Milan, & enfermé dans le château de cette ville. Il eut beaucoup à souffrir dans cette captivité, dont il profita pour apprendre la langue espagnole. Dès qu'il eut recouvré la liberté, il revint à Paris, entra en licence, & prit le bonnet de docteur. Après s'être distingué dans ces exercices théologiques, il fut nommé agent du clergé en 1695, & quelque temps après évêque de Montpellier. Rendu dans son diocese, il travailla à l'instruction des peuples & à la conversion des hérétiques. Un de ses premiers soins fut de faire travailler à un catéchisme, qui pût être en même temps la théologie abrégée des pasteurs & le fondement solide de la croyance des ouailles. Cet important ouvrage si connu, si répandu, si justement estimé, fut composé sous les yeux du prélat par le pere *Pouget*, prêtre de l'Oratoire & qui a été long temps supérieur du séminaire de Montpellier. On a fait un grand nombre d'éditions de ce catéchisme tant *in*-4°. qu'*in*-12, sans compter l'édition latine avec les preuves, en 2 vol. *in-fol.* Cette derniere édition fut condamnée par M. de *Colbert* dans son instruction pastorale du 17 septembre 1726; parce qu'on y avoit retranché son nom, & qu'on y avoit mêlé des explications que ce prélat n'adoptoit pas. Tout le monde connoît la part que M. de *Colbert* prit aux disputes de l'église : il fut un des plus fermes soutiens des appellans. Delà cette multitude de *lettres*, d'*instructions pastorales*, de *mandemens*, d'*apologies* & d'autres écrits qui parurent sous son nom. Ils ont été recueillis après sa mort, & imprimés en 1740, en 3 vol. *in*-4°, dont le dernier contient un très-grand nombre de lettres. L'éditeur a mis au commencement une préface, dont la premiere partie donne une idée des ouvrages de M. de *Colbert*, & la seconde contient le récit des divers événemens de sa vie. Ce prélat mourut en 1738 dans la 71e. année de son âge, & la 42e. de son épiscopat. L'auteur du *dictionnaire des livres jansénistes* lui prodigue les épithetes les plus atroces; il le compare à *Luther*. M. de *Colbert* méritoit plus de ménagement; ceux qui ont été dans son diocese savent assez, qu'il y fit plus de bien par ses bonnes œuvres qu'il n'a pu y faire du mal par sa façon de penser.

COLLET, (*Philibert*) savant avocat au parlement de Dombes, né à Châtillon-lez-Dombes en 1643, entra chez les Jésuites, où il enseigna pendant quelque temps les belles-lettres. Il les quitta à l'âge de 22 ans, pour voyager. Après avoir parcouru la France & l'Angleterre, il revint dans sa patrie, où il se maria avec la fille d'un médecin du pays qu'il perdit peu de temps après. Il s'abandonna alors entiérement à l'étude du droit & de la théologie, qu'il cultiva avec succès. Il mourut dans sa patrie en 1718 à 79 ans. Malgré la singularité de son caractere qu'il poussoit jusqu'à se rendre ridicule (car chez lui tout respiroit l'air antique) on découvroit en lui un homme de beaucoup d'esprit. Il eut toute sa vie des opinions singulieres, qui éclatent dans tous ses ouvra-

ges ; mais son érudition n'y paroît pas moins. Les principaux sont, I. *Traité des excommunications*, imprimé en 1683, *in*-12, à Dijon, chez *Michard*. C'est une histoire de l'excommunication de siecle en siecle, écrite avec beaucoup de liberté. L'auteur étoit dans les censures, lorsqu'il composa cet ouvrage, parce qu'il avoit empêché avec quelque violence qu'on enterrât une personne dans quelque église paroissiale de Dombes, dont il étoit patron. *Camille de Neufville*, archevêque de Lyon, à qui l'ouvrage est dédié, leva les censures, auxquelles au reste *Collet* ne s'étoit point soumis. II. *Traité de l'usure*, à Lyon, en 1690, *in*-8°, sans nom d'imprimeur, ni de ville, ni d'auteur, & à Paris chez *Guignard* en 1693. *Collet* fit ce traité pour défendre, contre quelques missionnaires, l'usage de la Bresse de stipuler les intérêts des sommes exigibles. Il avoit travaillé depuis à un second volume qui n'a pas paru. III. *Entretiens sur les dîmes, aumônes & autres libéralités faites à l'église*, sans nom d'auteur, ni d'imprimeur, ni de ville ; mais imprimés à Lyon, *in*-12, & ensuite à Paris chez *Guignard* 1693. L'auteur y veut prouver que les dîmes ne sont ni de droit divin, ni de droit ecclésiastique, mais de droit domanial. IV. *Entretiens sur la clôture des religieuses*, à Dijon, en 1697, *in*-12. *Collet* y combat pour la liberté de la clôture contre M. le cardinal le *Camus*, évêque de Grenoble, qui venoit de gagner son procès contre les dames de Montfleuri, qui ne vouloient pas être gênées à cet égard. Quoique les ouvrages de *Collet* renferment plusieurs idées hardies, dont quelques-unes pourroient être dangereuses, ils seront d'une grande utilité pour ceux qui sauront en faire bon usage.

COLLIUS, (*François*) un des docteurs du college Ambrosien de Milan, florissoit au commencement du dix-septieme siecle. Nous avons de lui, I. Un ouvrage intitulé : *De animabus paganorum*, en 2 vol. *in*-4°, à Milan 1622 & 1623. L'auteur y traite du salut & de la damnation de plusieurs personnes illustres du paganisme. Il ose y décider de l'état où elles sont présentement, perçant ce nuage impénétrable qui est entre la vie & la mort. Ses conjectures sont tirées de la connoissance, qu'ils ont eu des choses divines, de leur vie & de leurs mœurs, de leurs sentimens & de leurs écrits & des témoignages ecclésiastiques & profanes. *Melchisedech*, *Job*, les sages-femmes égyptiennes, la reine de Saba, *Nabuchodonosor*, *Salomon* ont la vie éternelle. Il ne désespere pas du salut des sept sages de la Grece, ni de celui de *Socrate*, des Sybilles, d'*Adam*, de *Cain*, d'*Enoch*, de *Samson* ; mais il damne sans miséricorde *Pithagore*, *Aristote*, &c. quoiqu'il reconnoisse qu'ils ont connu le vrai Dieu. Quoique cet ouvrage roule sur des objets, devant lesquels il y aura toujours un voile, il y a des choses curieuses & des recherches utiles. L'auteur en plaidant pour ou contre ceux qu'il veut admettre dans le séjour de la gloire, est forcé d'entrer dans l'examen de leurs vices & de leurs vertus, & cet examen produit des remarques intéressantes. Il est d'ailleurs

moins hardi qu'on pourroit le penser ; il ne se hazarde pas beaucoup, & s'il avance quelques paradoxes, il ne les donne que pour des conjectures. Ce livre est devenu rare ; & quoique bien de gens le citent, très-peu paroissent l'avoir lu. II. Un traité, *de sanguine Christi*, à Milan, *in-4°*, qui est aussi curieux que le précédent, mais plus commun. *Collius* étoit un savant profond ; mais il auroit pu peut-être employer mieux son érudition qu'il n'a fait.

COLOMBAN, (*Saint*) étoit né en Irlande vers l'an 560 dans la province de Leinster. Il apprit dès sa jeunesse les arts libéraux, la grammaire, la rhétorique, la géométrie. Craignant les dangers du monde & les attraits de la volupté, il passa dans une autre province d'Irlande, où il se mit sous la conduite d'un homme respectable nommé *Silene*. Sous un si habile maître, *Colomban* fit de si grands progrès dans les saintes lettres, qu'il composa, étant encore jeune, un traité sur les pseaumes, & quelques autres ouvrages. Il entra ensuite dans le monastere de Banchor le plus célebre d'Irlande, & y passa plusieurs années, menant une vie très-austere. Pour se détacher du monde de plus en plus, il résolut de passer dans une terre étrangere à l'exemple d'*Abraham*. Il communiqua son dessein à l'abbé, qui eut beaucoup de peine à se priver d'un tel secours ; mais enfin il y consentit, croyant que c'étoit la volonté de Dieu. St. *Colomban* ayant reçu sa bénédiction, sortit de Banchor avec douze autres moines, étant âgé de trente ans. Ils passerent dans la Grande-Bretagne, & delà dans les Gaules. La foi y étoit entiere ; mais la discipline fort déchue, soit par les incursions des barbares, soit par la négligence des pasteurs. On négligeoit les pratiques de pénitence, & le relâchement devenoit chaque jour plus sensible. *Colomban* prêchoit par-tout où il passoit, & ses vertus donnoient beaucoup de poids à ses instructions. Il étoit si humble, qu'il vouloit avoir le dernier rang parmi ses compagnons. Ils n'avoient tous qu'un cœur & qu'une ame. Personne n'avoit rien en propre. La réputation de St. *Colomban* s'étendit jusqu'à la cour de *Gontran*, roi de Bourgogne, qui le pria de s'arrêter dans ses états. Le saint homme choisit pour sa retraite le vaste désert de la Vosge, où il trouva dans les rochers un vieux château ruiné nommé, *Anagrares*, à présent *Anagrai*, dont il fit son premier monastere. Il n'y vivoit avec ses compagnons que d'herbes & d'écorces d'arbres. Sa communauté étant déjà nombreuse, il chercha un lieu plus commode dans le même désert pour bâtir un monastere. Il trouva un château environ à huit mille d'Anagrai, nommé *Luxovium* ou Luxeu. Dans le bois voisin on voyoit encore des idoles de pierre que les Païens avoient adorées. St. *Colomban* commença à y bâtir un monastere, qui fut bientôt rempli ; ensorte qu'il fut obligé d'en faire un troisieme, qu'il nomma *Fontaines*, à cause de l'abondance des eaux. Il donna à chacun de ces monasteres, des supérieurs dont il connoif-

soit la piété. Il y résidoit tour à tour, & il leur donna une regle qui a été long-temps pratiquée dans les Gaules, & que nous avons encore. Elle est courte, & St. *Colomban* y recommande sur-tout l'obéissance, la pauvreté, le désintéressement, l'humilité, la chasteté, la mortification intérieure & extérieure, le silence, la discrétion. A l'égard de la nourriture, il dit qu'on ne la prendra que vers le soir, c'est-à-dire, à none, & qu'elle sera pauvre: des herbes, des légumes, de la farine détrempée d'eau, avec un petit pain. Il faut proportionner la nourriture au travail, & faire ensorte que chaque jour on jeûne, on prie, on travaille & on lise. La psalmodie y est ainsi réglée. Aux heures du jour qui partagent le travail, savoir, tierce, sexte & none, trois psaumes avec des versets. Au commencement de la nuit, c'est-à-dire à vêpres, douze psaumes. L'office de la nuit est différent selon la diversité des saisons. Le samedi & le dimanche, il n'est pas le même que les jours ordinaires. Pendant les six mois d'hyver, trente-six psaumes sous douze antiennes, car chacune étoit précédée de trois psaumes. Le samedi & le dimanche, soixante-quinze psaumes avec vingt-cinq antiennes. A la fin de chaque psaumes, les moines se mettoient à genoux. Après la regle on trouve le pénitentiel, c'est-à dire, la maniere de corriger les fautes ordinaires des moines. La punition la plus ordinaire, c'est la discipline: souvent l'on condamne au silence ou à des jeûnes extraordinaires. Les moines faisoient le signe de la croix sur tout ce qu'ils prenoient, une cuiller, une lampe, &c. En sortant ou en entrant dans la maison, ils demandoient la bénédiction du supérieur, & se présentoient devant la croix. En sorrant, ils portoient ordinairement sur eux de l'huile bénite pour en oindre les malades. Il paroît même qu'ils portoient aussi l'eucharistie, & il y a des pénitences pour ceux qui en laissoient corrompre les especes. St. *Colomban* ne se servoit que de vaisseaux de cuivre pour célébrer le saint sacrifice, & ses moines faisoient eux-mêmes le pain qu'ils y offroient. Le pieux fondateur fut éprouvé par la persécution. La reine *Brunehaut* dont il reprenoit les déréglemens, prevint le roi *Thierri* contre lui, & le fit exiler à Besançon. Le saint s'étant ensuite retiré dans les états de *Théodebert*, convertit un grand nombre d'infideles. Il passa delà en Italie, & s'arrêta dans le désert de l'Apennin, où il fonda dans un lieu nommé Bobio un monastere qui devint très célebre. Ce fut-là que mourut ce grand serviteur de Dieu, l'an 615. Outre les ouvrages cités dans cet article, nous avons de lui quelques pieces poétiques, des lettres & quelques traités de piété. Ses réflexions sont justes & peuvent beaucoup servir à former l'ame d'un chrétien; mais son style ne seroit pas aussi utile pour se former le goût.

COLOMBIERE, (*Claude de la*) Jésuite, né à St. Symphorien à 3 lieues de Lyon, fit ses études dans cette derniere ville. Après

avoir professé avec succès dans différens colleges de sa compagnie, il se consacra au ministere de la chaire ; mais il ne l'exerça guere dans les églises de France. Il prêcha seulement quelques dominicales à Lyon. La plupart de ses sermons furent prononçés en Angleterre où il prêcha deux carêmes, devant la duchesse d'Yorck, & les dominicales pendant dix-huit mois. Il trouva à Londres des occasions d'exercer son zele ; cité devant le parlement d'Angleterre, on alléguoit les conversions auxquelles il travailloit. Il fut enfermé dans les prisons publiques, & y demeura environ un mois ; & enfin par un arrêt du parlement, il fut banni pour toujours de l'Angleterre. Pénétré de la grandeur de Dieu il ne pouvoit cacher l'esprit qui le gouvernoit, & on ne le voyoit jamais sans se sentir de l'attrait pour la vertu. Un seul trait fera juger jusqu'à quel point il portoit la mortification. Il aimoit extrêmement la musique. Cette inclination innocente ne peut échapper à sa vigilance ; dès qu'il la connut il s'obligea par un vœu à ne la jamais satisfaire. Il donna une forme à la célébration de la solemnité du cœur de JESUS, dont il publia l'office & les pratiques. Il mourut en 1682, à Parai dans le duché de Bourgogne, à 41 ans. Le mêlange des sujets qu'il avoit été obligé de traiter, & la confusion qui régnoit dans ses sermons ont empêché de les publier sous le titre de carême & d'avent. Ils sont en 4 vol. *in*-8°, à Lyon chez *Anisson* 1684. Il y a près de 80 discours, parmi lesquels on trouve des panégyriques & des sermons sur les mysteres de J. C. & de MARIE. Le lecteur ne doit pas y chercher des métaphores agréables, des portraits brillans, des descriptions fleuries, des traits saillans, des chûtes épigrammatiques, des cadences harmonieuses ; mais il y trouvera les maximes de l'évangile rendues d'une maniere instructive & touchante. Le pere de la *Colombiere* avoit de l'ame ; aussi est-il plein de chaleur. L'amour de Dieu l'embrasoit. Tout dans ses sermons annonce ce sentiment. La religion y paroît avec ce charme, que lui prête un cœur éloquent pénétré de sa vérité & de sa grandeur. Un confrere du pere de la *Colombiere* versé dans la science de la chaire, ayant cru s'appercevoir que le langage de cet orateur vieillissoit, en a publié une nouvelle édition en 6 vol. *in*-12, à Lyon chez *Bruyset* en 1757. On a encore du pere de la *Colombiere* des réflexions qui se trouvent à la suite de ses *Sermons*, & qui forment un cinquieme vol. de l'édition *in*-8°. On les trouve aussi dans l'édition *in*-12 retouchées. Parmi ceux qui ont écrit dans les derniers temps sur la morale chrétienne, les uns excellent par la solidité du raisonnement, les autres par la vivacité de l'imagination, beaucoup par l'élégance de la composition, peu par l'onction des sentimens. La réunion de ces différens caracteres se fait connoître dans le pere de la *Colombiere*, suivant M. l'abbé *Joannet* : & il est profond, quand il raisonne, & touchant lorsqu'il veut persuader.

COLONIA, (*Dominique de*) Jésuite, vit le jour à Aix en 1660. Après avoir enseigné les basses classes dans sa patrie, il fut chargé de la rhétorique à Lyon, où il exerça cet emploi pendant plus de dix ans avec un succès très-flatteur. Ce Jésuite n'avoit pas séparé l'étude de la religion de celle des sciences profanes. Ses supérieurs le jugerent propre à enseigner la théologie positive, & il s'en acquita pendant 26 ans, enseignant en même-temps la langue hébraïque. La confession, la direction, la prédication, la visite des malades entroient aussi dans la sphere de ses talens & de ses occupations. Ce Jésuite mourut en 1741 à 82 ans, à Lyon. Cette ville lui faisoit une pension annuelle. Le pere de *Colonia* avoit beaucoup lu, & il n'oublioit presque rien. On trouve du savoir & des recherches dans les fruits de ses travaux littéraires. Les principaux sont, I. Deux panégyriques; l'un de St. *François Regis*, imprimé à Lyon 1717, *in*-12, l'autre de St. *François Xavier*, publié dans la même ville à Lyon 1710. II. *La religion chrétienne autorisée par le témoignage des anciens auteurs païens*, à Lyon 1718, en 2 vol. *in* 12. L'auteur avoit lu cet ouvrage par parties dans l'académie de Lyon, dont il étoit membre; & cette compagnie avoit applaudi à l'entreprise & à l'exécution. III. *Bibliotheque janséniste ou catalogue alphabétique des principaux livres jansenistes ou suspects de jansenisme*, en 2 vol. *in*-12, qu'un autre Jésuite a publié en 4, sous le titre de *dictionnaire*. Cette compilation est beaucoup moins estimée que l'ouvrage précédent dont on fait cas à cause des matériaux & de la sagacité de l'auteur à les employer. Dans l'un, l'auteur prouve la religion; dans l'autre, il tente de l'affoiblir dans le cœur des fideles, par l'esprit d'emportement & de fanatisme qu'il leur inspire. Tout ce qui n'a pas été Jésuite a été Janséniste. Il confond sans aucun égard des bons ouvrages avec des productions infectées. IV. *Instructions sur le jubile*, 1734, in-12.

COLONNE, (*Jean*) de l'illustre famille de ce nom, se consacra à Dieu dans l'ordre de St. *Dominique*, & enseigna avec succès dans plusieurs villes. Son ordre l'éleva à plusieurs postes, entr'autres à celui de provincial en 1247. Son zele pour le salut des ames & pour l'extirpation de l'hérésie lui mérita l'archevêché de Messine, & la place de légat dans la Sicile. Ce savant prélat mourut dans une heureuse vieillesse après l'an 1280. Nous avons de lui, I. Un ouvrage latin intitulé : *La mer des histoires*. C'est une chronique lourde & infidelle; on y trouve les principaux événemens de chaque siecle depuis la création jusqu'à St. *Louis*, roi de France. Cet ouvrage prouve des recherches; mais ce n'est pas tout que d'avoir des matériaux pour un édifice, il faut un architecte, & *Colonne* n'étoit qu'un mauvais manœuvre. Il multiplie les miracles & les faits incroyables. On a traduit cette compilation en françois, & elle a été plusieurs fois réimprimée. II. Un traité de la gloire du Paradis. III. Un autre du malheur des gens de cour, qui renferme des moralités triviales.

COLONNE, (*Gilles*) général de l'ordre des Augustins, natif de Rome, fut disciple de St. *Thomas* d'*Aquin* dans l'université de Paris. Il mourut à Avignon en 1316, archevêque de Bourges. Voyez son article dans le *nouveau dictionnaire historique*.

COLUMBI, (*Jean*) Jésuite, né en 1592 à Manosque en Provence, enseigna successivement différentes sciences dans les colleges de son ordre. Il mourut en 1679 à Lyon après avoir publié plusieurs ouvrages, dans lesquels il y a plus d'érudition que de saine critique. Les principaux sont, I. *Hierarchia angelica & humana*, in-fol. Lugd. 1647. II. *Opuscula varia*, in-fol. Lugd. 1661. III. *In S. scripturam, tom. I.* in-fol. ibid. 1656. On trouve dans le dernier article de cette liste un commentaire sur l'écriture sainte, dont l'auteur n'a publié que le premier volume; les autres sont demeurés manuscrits. Il compose plusieurs volumes *in fol.* dans lesquels il a répandu beaucoup de savoir. On trouve dans ses *opuscules* plusieurs écrits curieux. I. Une dissertation pour prouver la vérité de la résurrection de ce chanoine de Paris, auquel on attribue la conversion de St. *Bruno*. Il cite plusieurs chroniques des Chartreux; mais il ignoroit que St. *Bruno* ne parle point de ce fait extraordinaire, en rapportant les motifs de son changement de vie. II. L'histoire & l'éloge d'une image de la sainte Vierge, qui est en grande vénération à Manosque, où on lui attribue beaucoup de miracles. III. Plusieurs remarques sur l'histoire des évêques de Sisteron, de Viviers, de Valence & de Die. Il y a un ouvrage sur chacun de ces dioceses; & il est divisé en 4 livres.

COMBEFIS, (*François*) Dominicain, né à Marmande dans le dioceſe d'Agen, fit ses premieres études à Bordeaux. Etant entré dans l'ordre de St. *Dominique* il professa la philosophie avec succès. Il se consacra ensuite entiérement à la lecture des peres, des anciens auteurs grecs & des historiens ecclésiastiques. Les prélats de France étant assemblés à Paris en 1655, le choisirent pour travailler aux nouvelles éditions & versions des peres grecs qu'ils vouloient entreprendre. Ils le gratifierent en 1656 d'une pension de cinq cens livres, qu'ils augmenterent ensuite: faveur que le clergé de France n'avoit jamais accordé à aucun régulier. Il donna au public en 1644 les œuvres de saint *Amphiloque*, évêque d'Icone, de St. *Méthode* & de St. *André* de Crete. L'année suivante, il mit au jour quelques pieces nouvelles de St. *Jean Chrysostome*, qu'il avoit tirées de la bibliotheque du Roi, avec une défense des scholies de St. *Maxime* sur St. *Denis*. Il donna depuis la nouvelle augmentation de la bibliotheque des peres grecs en deux volumes *in-fol.* imprimés à Paris en 1648, dans le premier desquels nous avons les œuvres de St. *Astere*, évêque d'Amasée, & d'autres peres grecs; & dans l'autre qui est tout historique, il nous a donné la véritable histoire des Monothélites, désapprouvée à Rome parce qu'il n'avoit pas eu, dit-on, assez de respect pour le cardinal *Baronius*. Il augmenta la bibliotheque des peres grecs d'un nouveau vol. publié en 1672, & divisé en deux parties. Il

l'intitula : *Novissimum auctuarium*. Deux ans après il publia son *ecclesiastes græcus :* ouvrage utile aux prédicateurs, & dans lequel il fit entrer plusieurs pieces des deux *Basiles* de Césarée & de Seleucie. L'année 1675, fut marquée par l'édition des œuvres de St. *Maxime*, qu'il mit au jour en deux gros volumes *in-fol.* espérant d'en publier un troisieme. Il fit imprimer dans la même année le livre de St. *Theodore* d'Ancyre contre *Nestorius*, avec des notes & une oraison de St. *Germain*, archevêque de Constantinople. Tant d'ouvrages l'ayant fait connoître avantageusement, il eut ordre de M. *Colbert*, ministre d'état, qui avoit l'intendance de l'imprimerie royale, de travailler aux historiens grecs de Constantinople, qui restoient encore à publier. Enfin il couronna tous ses travaux par une savante collection de remarques & de corrections sur toutes les œuvres de St. *Basile*, pour lequel il avoit une affection singuliere. Cet ouvrage fut achevé d'imprimer pendant qu'il etoit au lit de la mort. La sienne arriva à Paris en 1679 dans la soixante & quatorzieme année de son âge. La pierre le tourmenta beaucoup pendant ses dernieres années ; mais il ne perdit ni le goût du travail, ni la patience qui doit animer un chrétien supérieur aux douleurs. Il les reçut comme des bienfaits de la divinité. Le pere *Combefis* avoit les vertus que donne une étude constante, animée par un grand fond de religion. Il avoit la simplicité d'un savant, ainsi que la franchise ; & dans ses entretiens son cœur parloit autant que sa bouche.

COMITOLO, (*Paul*) Jésuite de Perouse en Italie, possédoit les belles-lettres & la théologie, & il les enseigna dans les colleges de sa société. Il mourut dans sa patrie en 1626 à 80 ans. Nous avons de lui plusieurs ouvrages en latin, I. Quelques traités en faveur du pape *Paul V* dans le temps de ses différends avec la république de Venise. II. Une chaîne de plusieurs illustres auteurs sur le livre de *Job*, traduite du grec en latin. III. Des décisions de morale, qui l'ont fait passer pour un des meilleurs casuistes de sa compagnie, quoiqu'il ait trouvé des contradicteurs.

COMNENE, voyez ANNE COMNENE.

COMTE, (*Louis le*) d'une famille de robe de Bordeaux, entra dans la compagnie de Jesus & s'y signala comme prédicateur & comme écrivain. Il est principalement connu dans ce dernier genre par ses *mémoires sur la Chine*, en 2 vol. *in-12*, dont le style est agréable & les faits instructifs pour ceux qui entreprendroient des missions dans ce pays-là ; mais on l'a accusé avec raison de flatter trop les Chinois. Il les représente comme un peuple religieux, chez qui le culte du vrai Dieu s'étoit conservé sans altération pendant plus de deux mille ans. Il trouvoit dans les annales de ce peuple des miracles bien attestés, l'inspiration prophétique, la sainteté ; en un mot, tout ce qui rend une religion vénérable. Le grand *Bossuet*, le cardinal de *Noailles*, l'archevêque de Rheims (*le Tellier*) indignés des propositions avancées par le pere le *Comte*, firent condamner son livre par la Sorbonne. Ce Jésuite mourut à Bordeaux en 1729.

CONCINA, (*Daniel*) théologien de l'ordre de St. *Dominique*, naquit dans le Frioul sur une des terres des seigneurs *Savorani*, nobles Venitiens, vers l'an 1686. Il se consacra à la vertu dans une réforme de St. *Dominique* en 1708. Son humilité l'éloigna toujours des charges & des places distinguées de son ordre. Il employa tout son temps & tous ses talens à prêcher & à écrire. Il exerça avec distinction le ministere de la parole dans les plus grandes villes de l'Italie, à Rome même où on l'a toujours entendu avec satisfaction. Le pape *Benoit XIV*, qui en faisoit une estime singuliere, le consulta plusieurs fois sur des matieres théologiques très-importantes, & souvent il forma ses décisions sur les avis de ce savant religieux. Le pere *Concina* mourut à Venise le 21 février en 1756. L'amour de la vérité avoit toujours régné dans son ame, & en faisoit le principal caractere. On le voit dans ses ouvrages, & on le voyoit encore mieux en vivant avec lui. Parmi ses différentes productions : les unes sont en latin, & les autres en italien. Les principales sont, I. *La discipline ancienne & moderne de l'église romaine sur le saint jeûne du carême, &c.* Venise 1742, in-4°. II. *Dissertations théologiques morales & critiques sur l'histoire du probabilisme & du rigorisme, &c.* Venise 1743, 2 vol. *in*-4°. III. *Observations critiques & morales pour la défense de l'histoire du probabilisme & du rigorisme, contre le livre intitulé : Justification de plusieurs personnages, &c.* in-4°. IV. *Examen théologique du livre intitulé : Essai d'un supplement... dont a besoin l'histoire du probabilisme & du rigorisme*, Pezaro 1745, *in*-4°. V. *Explication des quatre paradoxes, qui sont en vogue dans notre siecle*, Lucques 1746, *in*-4° ; cet ouvrage a été traduit en françois. VI. *Explication du dogme que l'église romaine propose à croire sur l'usure, contre le livre intitulé, de l'emploi de l'argent*, Naples, 1746, *in*-4°. VII. *Mémoire historique sur l'usage du chocolat les jours de jeûne*, Venise 1748. VIII. *De la religion révélée, contre les Athées, les Déistes, les Matérialistes & les Indifférens*, Venise 1754, *in*-4°. IX. *Sur les théatres modernes*, contre le marquis *Scipion Maffei*, & le pere *Bianchi*, Cordelier. Ces auteurs prétendoient que les comédies ne sont défendues, que lorsqu'elles sont accompagées de circonstances qui portent d'elles mêmes au péché. X. *La vie du cardinal Ferrari, Dominicain.* XI. *Instructions des confesseurs & des pénitens*, Venise 1753, *in*-4°. Voici ceux qu'il a écrits en latin. I. Trois vol. *in*-4°. *sur l'usure.* II. *Trois autres sur la discipline & la pauvreté monastique.* III. Neuf lettres sur la morale relâchée. IV. *Theologia christiana dogmatico-moralis*, Rome 1746, en 12 vol. *in*-4° ; cet ouvrage est très-consulté en Italie & même en France. V. *De spectaculis theatralibus*, Rome 1752, *in*-4°. VI. *De sacramentali absolutione impertienda aut defferenda recidivis consuetudinariis*, Rome 1755, *in*-4°. Ce dernier ouvrage a été traduit en françois & imprimé en 1756, *in*-12. La vie de l'auteur d'où l'on a tiré une partie de cet article est à la tête. On peut aussi consulter le *dictionnaire* de *Moreri*.

CONDE', (*Nicolas de*) Jésuite, né à Clermont en Argonne en 1609, enseigna la rhétorique dans les colleges de sa société durant 4 ans, & la philosophie pendant trois. Il employa le reste de sa vie au ministere de la prédication, pour laquelle il avoit beaucoup de talent. Il mourut le 5 octobre 1654. On a de lui divers ouvrages de piété, dont le plus connu est la *vie du pere Charles de Lorraine, de la compagnie de Jesus, grand prince, grand évêque, grand religieux*, à Paris 1652, *in*-12. Cet ouvrage est édifiant & curieux.

CONDREN, (*Charles de*) second général de l'Oratoire, étoit d'une famille noble & distinguée. Il naquit au village de Vaubuin près de Soissons, le 15 décembre 1588. Après avoir fait sa philosophie, il voulut étudier en théologie; mais son pere qui vouloit le pousser à la cour, ou dans les armées, lui en refusa absolument la permission. Le jeune de *Condren* étant dans une maison de campagne eut l'adresse de faire apporter un St. *Augustin* & un St. *Thomas* avec quelques autres livres de théologie. Il les lisoit à l'insu de son pere, qui lui accorda enfin son consentement. Ayant été reçu docteur de Sorbonne, il entra dans la congrégation de l'Oratoire. On lui confia la conduite de plusieurs personnes choisies qui aspiroient à la perfection. Le pere de *Condren*, devenu ensuite confesseur de M. le duc d'Orléans frere unique de *Louis XIII*, refusa constamment le chapeau de cardinal, l'archevêché de Rheims, & celui de Lyon. Après la mort du cardinal de *Berulle*, il fut élu général de l'Oratoire, & remplit cette place avec beaucoup de sagesse & de prudence. Les sollicitations du cardinal de *Richelieu* ne purent l'engager à trahir sa conscience, en souscrivant à la déclaration du clergé, sur la nullité du mariage de *Gaston*, duc d'Orléans. Il mourut à Paris en 1641. Il ne voulut jamais rien donner au public, quelque instance qu'on lui en fît, & quoiqu'il eût un esprit pénétrant & étendu. On a recueilli après sa mort quelques petits traités de controverse & de morale, sous ce titre : *Discours* & *lettres* en deux parties, imprimés à Paris en 1648. Sa vie composée par le pere *Amelotte*, contient un grand nombre de ses pensées, de ses lettres & de ses maximes. Son *idée du sacerdoce de J. C.* a été donnée par le pere *Quesnel* l'an 1677, & réimprimée plusieurs fois depuis. Les Jésuites y trouvent toutes ses erreurs, mais il est assez difficile de les y appercevoir.

CONINCK ou REGIUS, (*Gilles*) Jésuite, étoit de Bayleul en Flandres, où il naquit en 1571. *Leonard Lescius* fut son maître, & en forma un disciple digne de lui. Il enseigna long-temps avec succès, & mourut à Louvain en 1636. Nous avons divers ouvrages, qui prouvent son érudition théologique; mais la plupart ne sont aujourd'hui ni connus ni consultés. Les principaux sont, I. *De fide, spe & charitate*, in-fol. *Lugd.* 1623, & Paris 1624. II. *Comment. in doctrinam D. Thomæ de sacramentis & censuris*, in-fol. *Lugd.* 1634. III. *De trinitate & incarnatione*, in-fol. *Antuerp.* 1645.

CONRAD LEONTORIUS, auteur du seizieme siecle, entra dans

l'ordre de Cîteaux. Mulbrun étoit sa patrie. Dès l'an 1507, il publia à Bâle une édition de la glose ordinaire avec les apostilles de *Nicolas* de *Lira*, qui est assez exacte pour ce temps-là, & qui fut depuis réimprimée à Lyon en 1520. *Conrad* avoit du goût pour la littérature tant profane qu'ecclésiastique ; il paroît qu'il avoit lu les meilleurs écrivains de l'une & de l'autre. Parmi les lettres du savant *Reuchlin*, on en trouve plusieurs de *Leontorius*.

CONRI, (*Florent*) religieux Franciscain de l'étroite Observance, fut pendant quelques années provincial de son ordre en Irlande. Il étoit né dans la Connacie ; mais il passa fort jeune en Espagne, pour s'appliquer à la philosophie & à la théologie. Delà il vint dans les Pays-bas où il se fit un nom par son application infatigable à se rendre familiers les ouvrages de St. *Augustin*. La cour de Rome instruite de son mérite, le nomma archevêque de Tuam. Le pape *Clement VIII* lui avoit ordonné auparavant de se rendre en Irlande, pour y assister de ses conseils les chefs du secours, que le roi *Philippe III* envoyoit alors pour soutenir le parti des catholiques Irlandois. Le commandant espagnol ayant été battu, *Conri* fut nommément proscrit ; mais le roi d'Espagne lui fournit de quoi s'entretenir avec honneur en Espagne & dans les Pays-bas. Il mourut à Madrid dans un couvent de son ordre le 18 novembre 1629, âgé de 69 ans, emportant les regrets de plusieurs personnes illustres. On a de lui, I. Un traité latin de l'état des enfans qui meurent sans baptême, imprimé à Louvain en 1624. On le trouve aussi à la fin du troisieme tome de l'*Augustinus* de *Jansénius*, imprimé *in-fol.* à Rouen 1652. II. Le miroir de la vie chrétienne, c'est un catéchisme imprimé à Louvain en Irlandois, en 1626, *in-8°*. III. *Peregrinus Jerichuntinus, hoc est de naturâ humanâ feliciter institutâ, infeliciter lapsâ, miserabiliter vulneratâ, misericorditer restauratâ.* (*Le pélerin de Jericho, où l'on voit le bonheur de la nature dans l'innocence où Dieu l'avoit créée, le malheur de sa chûte, la misere de ses plaies, & la grace qui l'a rétablie.*) Quelques autres ouvrages sur les matieres de la grace. L'auteur étoit Augustinien.

CONSTANTIN LE GRAND, *Flavius Valerius Constantinus*, fils de Constance *Chlore* & de Ste. *Helene*, naquit à Naisse l'an 274 en Dardanie, & fut fait Empereur en 306. Il mourut à Anchire, près de Nicomédie en 337 à 63 ans, après en avoir régné 31. Le détail de ses actions politiques & guerrieres n'appartenant point à cet ouvrage, nous nous contenterons de rappeller quelques faits, qui ont rapport à son zele pour la pureté de la foi & pour les progrès des sciences. Il aimoit & favorisoit les lettres & les arts libéraux. Etant Empereur il lisoit beaucoup, & prononçoit souvent des discours pleins de raisonnemens & de science. Après les grandes victoires qu'il remporta sur *Maxence* & sur *Licinius*, il montra une douceur & une modération qui lui gagnerent le cœur de ceux mêmes qui avoient été ses ennemis. Il donna une loi en faveur de tous ceux qui avoient été faits esclaves par la tyran-

rie de *Maxence*, & leur rendit la liberté. Il en fit une autre par laquelle il s'engageoit à nourrir les enfans des pauvres, défendant de les vendre, comme il n'étoit que trop ordinaire. Il en fit plusieurs autres, qui prouvent qu'il se regardoit comme le pere de tous ses sujets & sur-tout des plus foibles. Il travailla de tout son pouvoir à réformer les déréglemens de l'empire & à y établir les bonnes mœurs, l'humanité, la paix & l'union. Des furieux ayant outragé ses statues, & les courtisans l'excitant à en tirer une vengeance signalée, en lui disant que son visage avoit été tout meurtri, il ne fit autre chose que passer la main sur son visage, & dit en souriant qu'il n'y sentoit aucune blessure. L'application qu'il avoit à réformer tous les abus, le porta à défendre les usures qui étoient excessives, & à beaucoup restreindre les loix romaines qui les permettoient. *Constantin* n'étoit pas seulement un grand prince; c'étoit aussi un Empereur très-chrétien. Il est le premier qui ait adoré le vrai Dieu par un culte public & éclatant; qui ait prêché hautement le nom de J. C. à toute la terre; qui ait rendu l'église glorieuse & triomphante; qui ait aboli le culte des démons, & abattu l'idolâtrie. *Constantin* dès le commencement de sa conversion, fit mettre la croix sur les enseignes des troupes romaines, & la fit servir d'ornement à sa couronne. Il avoit un oratoire dans son palais, où il s'enfermoit seul tous les jours pour lire l'écriture-sainte, & faire des prieres réglées à certaines heures, particuliérement le dimanche dont il fit honorer le repos, même aux Païens. A l'armée il faisoit porter une tente en forme d'église pour y chanter les divins offices & y faire administrer les sacremens aux fideles. Des prêtres & des diacres le suivoient, & même des évêques que l'Empereur regardoit comme les gardes de son ame. Ce grand prince ne négligeoit rien de tout ce qui pouvoit rendre le christianisme vénérable aux Païens. La veille de Pâque étoit célébrée par une illumination magnifique. Il traita avec un grand respect les peres du concile de Nicée, & fit aux églises & aux pauvres des libéralités incroyables. Il baisoit les cicatrices des confesseurs, qui portoient encore les marques de ce qu'ils avoient souffert dans les persécutions. Il s'appliqua avec beaucoup de zele à la conversion des Païens soumis à son autorité; il ne renferma pas même ce zele dans l'étendue de l'empire romain; il écrivit à tous les barbares les plus éloignés, pour les exhorter à adorer le vrai Dieu & J. C. La mémoire de cet Empereur étoit en si grande vénération dans l'église, que dès le cinquieme siecle on en parloit comme d'un saint: on rendoit des honneurs extraordinaires à son tombeau & même à sa statue. Nous avons de lui des discours & des lettres dans l'histoire ecclésiastique d'*Eusebe*.

CONSTANTIN, (*Manasses*) historien grec vers l'an 1150, écrivit en vers, un abrégé de l'histoire que *Leunclavius* a traduite en latin. C'est proprement une chronique depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1081, sous l'empire d'*Alexis Comnene*.

Conſtantin dédia cet ouvrage à *Irene*, ſœur de l'Empereur, & femme d'*Andronic*. *Meurſius* eſt le premier qui l'ait publié en grec. Cet ouvrage n'eſt eſtimable ni comme poëme ni comme hiſtoire.

CONTARINI, (*Caſpard*) cardinal, évêque de Bellune, étoit d'une illuſtre maiſon de Veniſe. Après avoir pris des leçons ſous *Pomponace*, il fut envoyé ambaſſadeur par ſa république auprès de l'empereur *Charles-Quint*. Il s'acquitta ſi bien de cet emploi, qu'à ſon retour il eut un gouvernement conſidérable. Peu de temps après, il fut envoyé à Rome avec la même dignité d'ambaſſadeur. On l'envoya enſuite à Ferrare pour la délivrance du pape *Clément* VII, que les Allemands & les Eſpagnols avoient pris en 1527, après le pillage de Rome. *Contarini* ſervit utilement dans cette occaſion & dans d'autres. Le pape *Paul III* l'éleva à la dignité de cardinal en 1535, & l'envoya légat en Allemagne en 1541. Voyez ſur cet écrivain le *nouveau dictionnaire hiſtorique*, qui donne le détail & le jugement de ſes ouvrages. Nous ajouterons à ce qu'il en dit, que dans ſes traités de controverſe contre *Luther*, ſa méthode eſt d'expoſer la doctrine de l'égliſe, & de faire voir qu'elle eſt conforme à la doctrine de l'écriture-ſainte, & que les novateurs ne l'attaquent que ſur de fauſſes ſuppoſitions ou par de mauvaiſes raiſons. A l'égard de la prédeſtination, il convient qu'elle doit être attribuée à la miſéricorde de Dieu qui prévient par ſa grace tous nos mouvemens; enſorte toutefois que la volonté n'y apporte point de réſiſtance. Il conſeille aux prédicateurs qui ſont obligés de parler de ces matieres, de le faire rarement, & avec beaucoup de précaution. Il répond à l'objection des impies qui diſent: *Si je ſuis du nombre des prédeſtinés je ſerai ſauvé, & ſi je ſuis du nombre des réprouvés je ſerai damné quelque choſe que je faſſe*, en leur faiſant voir qu'ils pourroient dire la même choſe de tous les autres événemens de la vie, que Dieu n'a pas moins prévus que le ſalut ou la damnation; il montre enſuite que la prédeſtination & la réprobation ne ſont point des cauſes néceſſaires du ſalut & de la damnation; que quoique Dieu ait connu de toute éternité les prédeſtinés & les réprouvés, cette connoiſſance n'ôte point la contingence & la liberté. Ce cardinal mourut en 1542 à 59 ans, à Bologne où il étoit légat.

CONTAT, (*Dom Jerome-Joachim le*) un des plus pieux ſupérieurs de la congrégation de St. *Maur*, naquit au dioceſe de Châlons en Champagne en 1607, & mourut ſubitement dans l'abbaye de Bourgueil, dioceſe d'Angers, en 1690 à 83 ans. On a de lui pluſieurs ouvrages de piété aſſez eſtimés. I. *Exercices ſpirituels pour les ſupérieurs des familles religieuſes*, en 1653, à Rennes. II. *Exercices ſpirituels pour les religieux Bénédictins*. Il y a eu trois éditions de cet ouvrage; la troiſieme eſt de 1703, *in*-8°. III. *L'image d'un ſupérieur accompli dans la perſonne de St. Benoît*, à Tours. IV. Des *conférences pour tous les dimanches de l'année*, à Paris, *in*-4°, en 1670.

CONTENSON, (*Vincent*) né dans le diocese de Condom vers 1640, entra dans l'ordre de St. *Dominique* à l'âge de 17 ans, & mourut à Creil, dans le diocese de Beauvais où il prêchoit, le 27 décembre 1674, âgé seulement de 34 ans. C'étoit un excellent théologien, & un prédicateur plein de zele & d'onction. Il a fait un ouvrage très-solide intitulé : *Theologia mentis & cordis*, où il a joint le dogme à la morale. Il y traite les vérités de la grace, non d'une maniere seche & purement spéculative, mais dans le goût de St. *Augustin*, en les rendant intéressantes aux fideles, & en montrant combien elles influent dans la piété & dans la morale. Aussi-tôt après sa mort, cette excellente théologie fut imprimée à Lyon en 9 volumes *in*-12, & on en a fait depuis une édition en 2 vol. *in-fol.*

CONTI, (*Armand de* BOURBON *prince de*) destiné dès sa premiere jeunesse à l'état ecclésiastique, avoit été chargé des abbayes de St. *Denis*, de Clugni, & de plusieurs autres des plus considérables du royaume. Après la mort du prince de *Condé* son pere, il s'abandonna aux plus excessives débauches. Il prit ensuite le parti des armes, comme plus conforme à l'amour qu'il avoit pour la vie des passions. Après s'être livré à toute sorte de violences, d'injustices & de désordres pendant les guerres civiles, il épousa en 1654 *Anne-Marie Martinozzi*, niece du cardinal *Mazarin* : il étoit alors âgé de 25 ans. Une alliance si flatteuse pour l'ambition du cardinal, procura au jeune prince les plus grandes faveurs de la cour & les distinctions les plus honorables. Ce mariage ne le retira pas du désordre. L'évêque d'Alet fut le premier instrument de sa conversion qui fut constante & sincere. Il connut ce prélat à Pezenas, où se tenoit alors les états de Languedoc, dont il étoit gouverneur. On trouvera le détail de ses bonnes œuvres dans l'*histoire ecclésiastique* de M. l'abbé *Racine*. Il mourut en 1666 à Pezenas, âgé de 37 ans. Nous avons de lui, I. Un traité du *devoir des grands*. II. Un *traite* contre la comédie. III. Neuf *lettres* au pere *Deschamps*, Jésuite, sur les matieres de la grace; c'est une réfutation complette du système de *Molina*, que ce professeur lui avoit fait soutenir autrefois. Ces lettres furent imprimées à Cologne en 1699 avec les réponses du pere *Deschamps*.

CONTZEN, (*Adam*) Jésuite, natif du Montjoie, dans le duché de Juliers, savoit les langues savantes, & principalement l'hébraïque, la syriaque, la chaldaïque & la grecque qu'il enseigna avec beaucoup de réputation dans le college de Munich. Il remporta des avantages considérables sur les Protestans dans les disputes particulieres, & fut félicité plusieurs fois de ses triomphes par le cardinal *Bellarmin*. Ce savant Jésuite mourut en 1635 à Munich. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages, qui prouvent son ardeur pour le travail, mais qui sont d'un usage très-médiocre, depuis qu'il a paru tant de nouveaux théologiens.

COQUILLE, (*Gui*) né à Décise dans le Nivernois en 1523, étudia la jurisprudence à Paris & à Orléans, & fut employé dans

diverſes affaires. On le députa pluſieurs fois ; mais dès qu'il étoit de retour, il reprenoit ſes fonctions d'avocat des parties & de procureur-fiſcal de Nevers. Sa réputation s'étendit ſi loin, qu'il étoit ſouvent conſulté de Paris, & chargé de défendre par écrit des affaires qui y étoient pendantes. Le roi *Henri IV*, connoiſſant le merite de *Coquille*, le preſſa pluſieurs fois de quitter ſa province, & lui offrit même une place de conſeiller d'état ; mais il la refuſa par modeſtie. La reine *Marguerite*, premiere femme d'*Henri IV*, eut beaucoup de conſidération pour *Coquille*, avec lequel elle étoit en relation. Il étoit auſſi en commerce avec pluſieurs ſavans de France, d'Angleterre, d'Italie, d'Allemagne, conſervant juſqu'au dernier moment de ſa vie une mémoire fidelle, une imagination vive, & un eſprit ſaint & orné. Il ne ceſſa d'enrichir l'égliſe & l'état de ſes doctes ouvrages. Les principaux ſont : I. *Pſalmi Davidis centum quadraginta, paraphraſtice tranſlati in verſus heroicos.* II. *Mémoire* pour la réformation de l'état eccléſiaſtique. III. Pluſieurs traités des libertés de l'égliſe de France. IV. Diſcours ſur le concile de Trente & ſur les bénéfices. V. Divers dialogues touchant la ligue. VI. *Collectiones juris canonici civilis.* VII. *Notitia epiſcopatuum Italiæ*, & quelques autres petits traités. La plus grande partie de ces ouvrages ont été recueillis dans l'édition que l'on a donné de ſes œuvres en 2 vol. *in-fol.* Il faut cependant obſerver que dans le catalogue de l'édition de 1703 à Bordeaux, 2 vol. *in fol.* on y rapporte le titre de 22 différens ouvrages non inférés dans la derniere édition. Ce ſavant mourut à Nevers en 1603, auſſi eſtimé pour ſon érudition que pour ſon déſintéreſſement & ſa piété.

CORDER, (*Balthazar*) Jéſuite, né à Anvers en 1592, fut docteur en théologie à Vienne en Autriche, où il enſeigna aſſez longtemps avec beaucoup de réputation. Il ſavoit très-bien les langues, & particuliérement la langue grecque, qu'il cultiva avec beaucoup de ſoin & de fruit. Ses talens le firent appeller à Rome où il mourut en 1650 à 58 ans. On a de lui, I. Une traduction des œuvres de St. *Denis* l'Aréopagite, qu'il publia l'an 1634 en 2 vol. *in-fol.* II. Différentes éditions de pluſieurs morceaux des peres grecs.

CORNEILLE, (*Saint*) Pape, romain de nation, ſuccéda à St. *Fabien* en 251, & mourut l'année d'après. Il y a de lui deux lettres parmi celles de St. *Cyprien*, & *Euſebe* fait mention de trois autres adreſſées à *Fabius*, évêque d'Antioche, dans leſquelles il rapporte ce qui s'étoit paſſé au concile de Rome, en abuſant de la ſimplicité & de la facilité de trois évêques. Voyez ſur ce Pontife l'article de St. *Cyprien*.

CORNEILLE DE LA PIERRE, voyez PIERRE.

CORTASSE, (*Pierre-Joſeph*) Jéſuite, né à Apt en 1681, profeſſa les humanités & enſeigna à Lyon la théologie poſitive & la langue hébraïque. Le miniſtere de la prédication l'occupa enſuite. Il mourut au milieu de ces fonctions, à Lyon en 1740. On a de lui le *traité des noms divins ou des perfections divines : ouvrage de*

St. Denis l'Aréopagite (à ce qu'il prétend) *propre à donner des idées sublimes de Dieu, & à faire naître de grands sentimens de la religion*, traduit du grec en françois, avec des notes critiques & dogmatiques, à Lyon chez *Deville* 1739, *in*-4°.

CORTEZ, (*Grégoire*) cardinal, né à Modene d'une famille illustre, se consacra à Dieu dans l'ordre de St. *Benoit*. Son mérite le fit passer par toutes les charges, auxquelles on put l'élever. Enfin le pape *Paul III*, le nomma au cardinalat, le 2 Juin 1542. *Grégoire* étoit alors dans le célebre monastere de Lerins en Provence, où il s'étoit retiré depuis quelque-temps, & qu'il gouvernoit avec beaucoup de sagesse & de prudence. Son élévation ne servit qu'à faire briller davantage son humilité, sa piété, l'innocence de ses mœurs, & les talens qu'il avoit acquis. Il mourut à Rome en 1548, après avoir publié divers écrits théologiques. On ne connoit guere à présent que son recueil intitulé : *Epistolarum familiarium liber*, à Venise 1573, *in*-4°. Ce recueil est une preuve de ses liaisons avec les savans de son temps, & de son zele pour les progrès des lettres sacrées & profanes. On y trouve aussi quelques poésies latines de l'auteur, des jugemens sur plusieurs ouvrages, des éloges de quelques savans, & divers faits qui concernent l'histoire de son temps.

COSTE, (*Hilarion de*) religieux Minime, né à Paris en 1595, fut élevé dans la piété par sa mere. A l'âge de 19 ans, il embrassa l'état religieux. Ayant été élevé au sacerdoce, il fut appellé au couvent de Paris où il s'occupa de la direction des ames & de la composition de divers ouvrages. Les principaux sont, 1. *Histoire catholique, où sont décrits les vies, faits, actions héroïques & signalées des hommes & dames illustres, qui par leur piété & sainteté de vie, se sont rendus recommandables dans les seizieme & dix-septieme siecles, divisée en* 4 livres, à Paris 1625. *in-fol.* Il y a dans ce vol. 114 éloges. L'auteur a beaucoup travaillé dans le même genre, & l'on peut voir dans les différens dictionnaires historiques les titres de ses autres compilations. C'étoit certainement un homme fort laborieux, & qui avoit beaucoup lu; mais il manquoit de critique. Ce défaut joint à son style diffus, fade & traînant, a fait tomber dans l'oubli presque tous ses ouvrages, où on ne laisse pas de trouver des choses curieuses, qu'on auroit de la peine à rencontrer ailleurs. Un de ses livres les plus recherchés, quoiqu'inexact & crédule, est le *portrait en petit de St. François de Paule, instituteur & fondateur de l'ordre des Minimes, ou histoire abrégée de sa vie, de sa mort & de ses miracles, avec plusieurs bulles des Papes, patentes des Rois, titres & autres pieces non encore imprimées, pour servir de preuves*, Paris 1655, *in*-4°. Le pere de *Coste* mourut en 1661 à 66 ans.

COSTER, (*François*) Jésuite, natif de Malines, fut reçu en 1551 dans la société par St. *Ignace* même, qui l'envoya en 1555 à Cologne, où il reçut le bonnet de docteur, & où il enseigna depuis avec une grande réputation. *Coster* servit beaucoup à la propagation

propagation de la compagnie dans les Pays-bas. Il y eut la conduite de cette province & de celle du Rhin. Son zele pour la défense de la foi contre les Protestans, lui acquit le surnom de *Marteau des hérétiques*. Cet homme pieux mourut à Bruxelles en 1619, âgé de 88 ans. Nous avons de lui un ouvrage intitulé : *Enchiridion controversiarum*, qu'on a traduit en diverses langues, & un très-grand nombre d'autres ouvrages moins connus que celui que nous venons de citer.

COTELIER, (*Jean-Baptiste*) naquit à Nîmes dans le Languedoc en 1628. Il étoit fils d'un ministre protestant, qui s'étant converti, prit un soin particulier de l'élever dans l'étude des langues & des sciences. Il répondit heureusement à ses soins. Avant l'âge de dix ans il harangua en latin à Nîmes M. de *Cohon*, lorsqu'il prit possession de l'évêché de cette ville, & à douze ans ayant été introduit dans l'assemblée générale du clergé qui se tenoit à Mantes en 1641, il expliqua facilement la bible en hébreu, à l'ouverture du livre. Il répondit en même-temps aux questions qu'on lui fit, tant sur les difficultés de la langue hébraïque, que sur ce qui dépendoit des usages des Juifs. Ayant ensuite étudié en Sorbonne, il ne voulut pas faire sa licence, pour ne pas s'engager dans les ordres sacrés. L'étude de l'antiquité ecclésiastique l'occupa entiérement. Son habileté l'annonça au ministere qui le revêtit, en 1676, d'une place de professeur de grec au college royal. Ce savant étoit d'une santé fort délicate, & le travail ne contribua pas peu à l'affoiblir. Il mourut en 1686, dans un âge qui n'étoit pas fort avancé. C'étoit un homme dont l'esprit étoit très-éclairé & l'ame très-simple ; inaccessible à l'orgueil, au faste, à l'ostentation, & ne connoissant les hommes que par leurs ouvrages. Le genre d'étude auquel il se consacra, est celui des peres grecs qu'il traduisoit & qu'il commentoit. Il donna un essai de son travail au public en faisant imprimer en 1661, en grec & en latin, quatre homélies de St. *Chrysostome* sur les psaumes, avec l'interprétation de ce pere sur le prophete *Daniel*, en un vol. *in*-4°. Mais son grand ouvrage est un recueil des monumens des peres qui ont vécu dans les temps apostoliques. On trouve dans cette excellente collection l'épitre de St. *Barnabé* ; les lettres de St. *Clément*, & les autres ouvrages qu'on lui attribue imprimés & non imprimés ; le livre d'*Hermas* ; les lettres de St. *Ignace* & de St. *Polycarpe* ; & les actes de leur martyre, revûs & corrigés sur plusieurs monumens nouvellement traduits & enrichis de notes à la fin, en deux volumes *in-folio* imprimés à Paris en 1674, & réimprimés en Hollande en 1678. Ce qu'il y a de plus considérable dans cet ouvrage, ce sont les notes savantes & pleines d'érudition, tant sur les termes grecs que sur diverses matieres d'histoire, de dogme & de discipline. Il rapporte en peu de mots ce qu'il y a de plus curieux & de plus singulier sur chaque sujet, & insere les remarques nouvelles qu'il avoit faites sur les peres dans tout le cours de ses études, ayant soin de ne mettre que

ce qu'il croyoit n'avoir pas encore été observé par les autres. Nous avons encore de lui trois volumes *in*-4°, de recueils de plusieurs monumens de l'église grecque tirés des manuscrits de la bibliotheque du Roi & de celle de M. de *Colbert*, avec une version & des notes critiques.

COTTON ou COTON, (*Pierre*) né à Neronde près de la Loire, d'une famille noble du Forez, en 1564, entra chez les Jésuites. Après avoir fait ses études à Rome, à Milan & à Lyon, il fut élevé au sacerdoce. Employé au ministere de la chaire, il se distingua comme controversiste & comme prédicateur. Le fameux *Lesdiguieres* qu'il avoit rendu de calviniste catholique, le fit appeller à la cour. *Henri IV* qui pensoit dès-lors à rappeller les Jésuites goûta celui-ci, & le choisit pour son confesseur. Ce pere contribua beaucoup, par son crédit, au rétablissement de sa société qui avoit été bannie du royaume. *Henri IV*, satisfait de son éloquence & de sa piété, voulut le nommer à l'archevêché d'Arles & lui procurer un chapeau de cardinal; mais le pere *Cotton* refusa de se charger de ces fardeaux honorables. Il prêchoit continuellement, se trouvoit à des conférences avec les hérétiques, & composoit les ouvrages que nous avons de lui. Les principaux sont, I. Un traité *du sacrifice de la Messe*. II. *Geneve plagiaire*. III. *La rechûte de Geneve plagiaire*. IV. *Institution catholique*. V. Des *sermons*, in-8°, 1627. Il y a eu principalement en vue de réfuter les Calvinistes, qui étoient alors en grand nombre dans le royaume. Quelqu'éloquent que fût ce prédicateur, il n'est pas exempt des défauts de son siecle. Il falloit alors, pour se faire de la réputation s'élever si haut que le peuple n'y pût atteindre, se perdre en quelque sorte dans les nues, & ne débiter que des conceptions sublimes, c'est-à-dire, donner dans le galimatias. Ils ne manquoient pas, à la vérité, d'érudition; il y en a même trop, & c'est précisément ce qui les rend mauvais. De sorte que l'on peut dire, qu'il falloit dans ce temps-là être plus savant pour prêcher mal, qu'il ne le faut être aujourd'hui pour bien prêcher. *Henri IV* étant mort, le pere *Cotton* fut confesseur de *Louis XIII*, mais il ne le fut pas long-temps. Il soupiroit après la retraite. Enfin en 1617, il sortit de la cour & se retira dans la maison des Jésuites de Lyon. Il fut ensuite fait provincial de la province d'Aquitaine, & de France en 1626. Il avoit pris un si grand ascendant sur *Henri IV*, qu'on disoit communément : *Notre Roi est un bon prince; il aime la vérité; mais il a du Coton dans les oreilles.*

COUR, (*Dom Didier de la*) né en 1550 à Monzeville à trois lieues de Verdun, fit profession de la regle de St. *Benoit* dans l'abbaye de St. *Vanne* de la même ville. On l'envoya faire ses cours de philosophie & de théologie dans l'université de Pont-à-Mousson. De retour à St. *Vanne*, il s'appliqua à conformer sa vie à la pureté de la regle qu'il avoit fait vœu d'observer. Sa conduite devint une censure perpétuelle de celle des autres moines. Dom *Didier* soupiroit après une réforme, & enfin ses desirs furent accomplis. L'abbaye

de St. *Vanne* dont la menſe abbatiale étoit unie dès-lors à l'évêché de Verdun, étant tombée entre les mains du Prince *Erric* de Lorraine, qui en étoit évêque, ce prélat entra dans toutes les vues de dom *Didier*. Cette diſpoſition du nouvel évêque de Verdun fut comme la premiere ouverture à la réforme générale. La démiſſion volontaire du prieur de St. *Vanne* qui fit en même-temps élire en ſa place dom *Didier*, acheva de faciliter l'entrepriſe. Ceci arriva en 1596. Le nouveau prieur, ſans être arrêté par les anciens moines, ouvrit le noviciat pour ceux qui voudroient obſerver la regle de St. *Benoit* dans ſa pureté. Il ſe préſenta un nombre conſidérable de novices, & la maiſon de St. *Vanne* changea de face. L'abſtinence, les jeûnes, les veilles, l'oraiſon continuelle, les ſaintes lectures, le travail des mains; tout reprit une nouvelle vie. Pluſieurs monaſteres de Lorraine & de France demanderent la réforme, & les ſupérieurs de St. *Vanne* envoyerent des ſujets propres à la faire goûter. La difficulté de réunir ſous une même congrégation toutes les abbayes qui étoient diſpoſées à ſe réformer, les détermina à ériger en France une nouvelle congrégation qui renfermeroit toutes les abbayes & prieurés de ce royaume qui embraſſeroient la réforme. C'eſt ce qui fut réſolu dans le chapitre général de St. *Vanne*, tenu en 1618. Le roi *Louis XIII* donna des lettres-patentes pour cet établiſſement, & la nouvelle congrégation prit le nom de St. *Maur*, diſciple de St. *Benoit*. Le pape *Gregoire XV* accorda à la congrégation de St. *Maur* les mêmes graces que *Clément VIII* avoit accordées à celle de St. *Vanne* & de St. *Hidulphe*. Les Bénédictins des blancs-manteaux furent les premiers à embraſſer la réforme. Ceux de l'abbaye de St. *Germain-des-Prés* s'y ſoumirent en 1631. Le cardinal de la *Rochefoucault* vint à bout de l'introduire à St. *Denis* deux ans après. La réforme de la congrégation de St. *Maur* ayant été admiſe dans cette célebre abbaye, malgré tous les obſtacles qu'elle y trouva, s'étendit de plus en plus par toute la France. Dom *Grégoire Tariſſe* en fut le premier ſupérieur général. Dom de la *Cour* mourut en odeur de ſainteté en 1623, dans l'abbaye de St. *Vanne* & ſimple religieux, dans la 72 année de ſon âge. On a pluſieurs manuſcrits de ce St. fondateur, entre leſquels ſe trouvent une méthode pour apprendre l'hébreu, & pluſieurs autres monumens, qui prouvent que ce réformateur n'avoit pas moins de penchant pour l'étude que pour la piété. Les ſavans que les congrégations qu'il a réformées ont produit dans l'égliſe, nous ont engagé à le placer dans cet ouvrage.

COUSIN, (*Louis*) né à Paris en 1627, ſembloit être deſtiné à l'état eccléſiaſtique. Après avoir fait ſes études d'humanité avec ſuccès dans l'univerſité, il étudia en théologie, & fut reçu bachelier dans la faculté de théologie. Mais en 1646 il ſe fit recevoir avocat, & fréquenta le barreau juſqu'en 1657 qu'il acheta une charge de préſident en la cour des monnoies. Comme cette charge lui laiſſoit beaucoup de temps, il s'appliqua à la lecture

des meilleurs auteurs grecs & latins, orateurs, poëtes & historiens. Il étudia aussi les écrits des saints peres & l'histoire ecclésiastique. Il joignit à ce fond de connoissances ce qu'il y a de plus curieux dans les arts & dans les sciences. Après avoir beaucoup lu, il entreprit de traduire les anciens historiens ecclésiastiques en françois, & commença par *Eusebe* de Césarée. Il donna une traduction élégante & fidele de son histoire en 1672, & mit à la tête une préface dans laquelle il tâche de le justifier de l'arianisme; ce qui sans doute est bien difficile. Quatre ans après il publia une traduction des histoires ecclésiastiques de *Socrate*, de *Sozomene* & de *Théodoret*, & celle des historiens de Constantinople, depuis le regne de l'ancien *Justin* jusqu'à la fin de l'empire, en 9 vol. *in*-4°. Il avoit aussi entrepris de traduire les meilleurs historiens de l'empire d'Occident, depuis *Charlemagne* jusqu'à notre temps. On en a imprimé deux volumes *in*-12, & le reste est achevé. Toutes ces versions sont fort estimées. L'exactitude de sa critique, & son attachement à la doctrine de l'église gallicane le firent choisir pour censeur royal. Il fut encore chargé du *journal des savans* depuis 1687 jusqu'en 1702. Il fut reçu à l'académie françoise en 1697, & y fit depuis diverses actions d'éclat. On loue sa probité, la justesse de son esprit, la droiture de son jugement. Il apprit l'hébreu à l'âge de 70 ans, dans le dessein de s'appliquer particuliérement à l'étude de l'écriture-sainte les dernieres années de sa vie. Il mourut en 1707 âgé de quatre-vingt ans & sept mois, après avoir laissé sa bibliotheque à l'abbaye de St. *Victor*, avec un fond de vingt mille livres pour l'augmentation de celle de la maison.

COUSTANT, (*Dom Pierre*) religieux Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, naquit à Compiegne en 1654. Il fit profession de la regle de St. *Benoit* en 1672, & mourut à Paris en 1721 dans l'abbaye de St. *Germain-des-Prés*, dont il étoit doyen. Ce savant Bénédictin s'appliqua à travailler, comme ses confreres, sur les peres de l'église; le St. *Hilaire* lui tomba en partage. Il en donna une nouvelle édition *in-fol.* imprimée à Paris en 1693. Le texte y est correct & les notes dont l'auteur l'accompagne sont très-savantes. II. Dom *Coustant* donna au public le premir vol. *in-fol.* des lettres des Papes avec une préface & des notes. III. Il est encore auteur de la critique & des tables des ouvrages faussement attribués à St. *Augustin*, que l'on trouve dans la derniere édition des ouvrages de ce saint docteur. IV. En 1706, il prit la défense du pere *Mabillon* contre le pere *Germon*, Jésuite, au sujet des regles que dom *Mabillon* avoit établies pour discerner les pieces véritables des supposées. V. Après la mort de M. de *Tillemont*, M. le *Nain* porta ses manuscrits à St. *Germain-des-Prés*, & pria le général de charger dom *Coustant* de la continuation des *mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*. Mais dom *Coustant*, après un examen sérieux, ayant cru que le travail étoit au-dessus de ses forces, renvoya tous les papiers. Ce savant Bénédictin

n'eſt mort qu'en 1721. Son éloge qui ſe trouve dans le journal des ſavans, eſt de dom *Simon Mopinot*, qui fut chargé de continuer le recueil des lettres des Papes.

COUSTURIER, (*Pierre*) nommé vulgairement SUTOR, docteur de Sorbonne, & enſuite Chartreux, naquit à Chemiré-le-Roi dans le Maine. Après s'être diſtingué en Sorbonne, la crainte des dangers du monde & l'amour de la ſolitude le porterent dans un âge mûr, à ſe retirer dans l'ordre des Chartreux. Ses ſupérieurs profiterent de ſon mérite pour l'avantage de l'ordre. Ils le chargerent de pluſieurs emplois importans. Il étoit prieur de la maiſon de Paris en 1519, de celle de Troyes en 1525, de celle du Parc dans le Maine en 1531. C'étoit un homme habile pour ſon ſiecle, plein de zele pour l'égliſe, & qui avoit toujours eu une grande innocence de mœurs. Ses ouvrages ſont, I. *De vitâ carthuſianâ libri duo*, chez *Jean Petit*, 1522, *in*-4°. C'eſt une apologie des Chartreux, en forme de dialogue. Il excuſe l'auſtérité de ſon ordre : il parle de ſon origine, de ſon inſtituteur, des écrivains qui en étoient ſortis, & fait en particulier l'hiſtoire de la Chartreuſe du Parc. Il y avance quelques fables, comme celle du docteur de Paris qui, après ſa mort, fit entendre, dit-on, qu'il étoit damné. II. *De triplici divæ Annæ connubio*, en 1523. Cet ouvrage fort ſingulier eſt contre le *Fevre* d'Etaples, qui croyoit que Ste. *Anne* n'avoit jamais eu qu'un mari ; notre Chartreux ſoutient qu'elle a été mariée trois fois. III. Quelques écrits contre *Eraſme* & le *Fevre* d'Etaples. IV. *Apologia adverſus damnatam Lutheri hæreſim de votis monaſticis*, à Paris 1531, *in*-8°. C'eſt un des meilleurs ouvrages de ce Chartreux. V. *De poteſtate eccleſiæ in occultis*, à Paris 1534, *in*-8°. Il y a beaucoup à recueillir dans ce livre. L'auteur mourut en 1537.

CRABBE, (*Pierre*) Franciſcain, mort à Malines ſa patrie en 1553 à 83 ans, ſe diſtingua dans ſon ordre & y fut élevé aux premieres charges. Il travailla avec beaucoup de ſoin, pour s'oppoſer aux Proteſtans des Pays-bas. Il a auſſi recueilli une collection des conciles, dont il donna deux éditions ; la premiere, en 1538, à Cologne, 2 vol. *in-fol.* la ſeconde en 1551, en 3 vol. *Surius* y en ajouta depuis un quatrieme. Cette compilation n'eſt plus d'aucun uſage depuis les ſavans recueils qu'on nous donna le ſiecle dernier en ce genre.

CRESPET, (*Pierre*) né à Sens, entra dans l'ordre des Céleſtins en 1561. Il ſe diſtingua par une piété conſtante & par une ſcience peu commune, dans un ſiecle où les belles-lettres ne commençoient qu'à revivre. Sa ſageſſe & ſa prudence le firent eſtimer des citoyens & des grands mêmes. *Gregoire XIV* l'ayant connu à Rome, où il s'étoit rendu avec le cardinal *Gaetan*, légat en France, voulut lui donner un évêché qu'il refuſa. Le pere *Creſpet* mourut en retournant dans le Vivarais en 1594 à 51 ans. Malgré ſes occupations & les troubles dont toute la France fut agitée de ſon temps, il a beaucoup écrit ſoit en françois, ſoit en latin. Ses

ouvrages latins ſont, I. Une *Somme* de la foi catholique, que le pere *Champigni* revit & fit imprimer en 1598. II. *Evangelicæ pandectæ*, Paris 1566. Ses ouvrages francois roulent preſque tous ſur des matieres myſtiques, & ſont intitulés d'une maniere bizarre; la *pome de grenade myſtique*; le *jardin de plaiſir*, &c. Dans le premier il forme une vierge chrétienne, & dans le ſecond il apprend à déraciner les vices.

CROCQUET, (*André*) de Douay, prieur d'un monaſtere de l'ordre de St. *Benoît* dans le Haynaut, étoit dans ſon temps un docteur fort célebre & un grand théologien. Il mourut de la peſte à Valenciennes en 1580. On a de lui: *Catecheſes chriſtianæ*. Cet ouvrage eſt tiré principalement des homélies de *Mathieu Galen* ſon maître. Il fut imprimé à Douay en 1577, *in*-8°. Nous avons encore du même docteur des commentaires ſur différens livres de l'écriture-ſainte, qu'on ne conſulte guere aujourd'hui.

CROISET, (*N.*) entra chez les Jéſuites où il ſe diſtingua par ſa piété & par ſon talent pour la direction. Ses ſupérieurs lui confierent divers emplois, entr'autres celui de recteur de la maiſon du noviciat d'Avignon. Il mourut ſaintement en 17... Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages de pieté ſouvent réimprimés, & dans leſquels on remarque une morale pure & affectueuſe. I. *Année chretienne* ou exercices de piété pour tous les jours de l'année, contenant l'explication du myſtere ou la vie du ſaint de chaque jour, avec des réflexions ſur l'épitre & une méditation ſur l'évangile de la meſſe & des pratiques de piété propres à toutes ſortes de perſonnes. *Lyon*, in-12. 18 vol. II. *Dévotion au ſacré cœur de notre Seigneur J. C.* avec la bulle de *Clément XI*, l'abrégé de la vie de *Marie Alacoque*, l'office de l'égliſe pour cette dévotion, & ceux de la divine providence & de la divine miſéricorde, en latin & en françois. *Lyon*, 1741, in-12, 2 vol. III. *Heures ou prieres chrétiennes*, contenant tous les exercices ordinaires du chrétien avec un abrégé de notre créance. *Lyon*, 1741, *in*-18. IV. *Heures*, contenant tous les exercices ordinaires du chrétien avec diverſes pratiques de piété. *Lyon*, 1739, *in*-12. V. *Illuſion du cœur* dans toutes ſortes d'états & de conditions. *Lyon* 1748, *in*-12, 2 vol. VI. *Le parfait modele de la jeuneſſe chrétienne dans la vie de St. Louis de Gonzague*. Avignon, 1735, *in*-12. VII. *Réglemens pour MM. les penſionnaires des PP. Jéſuites*, qui peuvent leur ſervir de regles, de conduite pour toute leur vie, avec des heures contenant tous les exercices ordinaires du chrétien & diverſes pratiques de piété. *Lyon*, 1749, *in*-12. VIII. *Retraite ſpirituelle* pour un jour de chaque mois avec des réflexions chrétiennes ſur divers ſujets de morale, utiles à toute ſorte de perſonnes, & particuliérement à celles qui font la retraite ſpirituelle un jour de chaque mois. *Lyon*, 1755, *in*-12. 2 vol. IX. *Vie de notre Seigneur J. C.* tirée des quatre évangéliſtes & celle de la Ste. Vierge Marie mere de Dieu, avec des notes hiſtoriques & de courtes réflexions morales. *Lyon*, 1738, *in*-12. X. *Vies des Saints* pour tous les jours de l'année, avec des courtes réflexions morales, *in-fol.* 2 vol. 1742.

CUEILLENS, (*Le pere Felix*) de l'ordre de St. *François* de l'Observance, se distingua par ses talens pour la prédication. Il fut choisi pour prêcher le carême devant *Louis XIV*, en 1665. Nous avons de lui quelques ouvrages, I. *Les vérités auxquelles notre Seigneur a rendu témoignage venant au monde, prêchées dans un avent*, 1676, *in*-8°. II. *Les douze étoiles qui composent la couronne de la Ste. Vierge, ou douze panégyriques en son honneur*; Paris 1676, *in*-8°. Cet orateur avoit quelque talent, mais il manquoit de goût.

CUNY, (*Louis-Antoine*) Jésuite de Langres, enseigna les belles-lettres. S'étant consacré au ministere de la chaire, il prêcha avec succès dans les principales villes du royaume & parut à la cour, où il fut applaudi. Nous avons de lui trois oraisons funebres, I. *Celle de Mme l'infante d'Espagne dauphine de France*; Paris 1747. II. Celle de M. *le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg*, prononcée dans l'église cathédrale de cette ville en 1749. III. Celle de la *reine de Pologne, duchesse de Lorraine*, Paris 1747. Ce dernier discours est divisé en trois parties, où l'on trouve les qualités dominantes de l'auteur, l'invention & l'imagination; mais s'il écrit avec feu, il ne le fait pas toujours avec pureté & avec précision. Il est diffus, incorrect, & n'a point l'art de se renfermer dans ces bornes qui écartent le trop & le trop peu. Il mourut en 1755.

CURTIUS, (*Cornelius*) religieux de l'ordre de St. *Augustin*, natif de Bruxelles, se distingua par sa science & par sa piété, & mourut en 1633 âgé de 47 ans. Nous avons divers ouvrages de lui. I. *De clavis dominicis*, imprimé *in*-12, à Monaco, avec figures, en 1622, où il discute si J. C. a été attaché à la croix avec trois ou quatre cloux, & se détermine pour la derniere opinion, II. *Poematum libri*. III. *Elogia virorum illustrium ordinis sancti Augustini*.

CURSON, cardinal Anglois de la création d'*Innocent III*, fut choisi par ce Pape, pour prêcher la croisade en France. Il mena beaucoup de croisés en 1214, à *Simon*, comte de *Montfort* qui faisoit la guerre aux Albigeois. Il passa en Angleterre, & fut envoyé légat en Orient, où il mourut presque en arrivant à Damiette en 1218. On attribue divers ouvrages à ce cardinal. I. Une somme de théologie manuscrite. II. Une dissertation sur le salut d'*Origene*, & quelques autres productions peu importantes.

CUSA, (*Nicolas de*) cardinal, ainsi appellé du nom du lieu de sa naissance sur les bords de la Moselle dans le diocese de Treves, étoit fils d'un pauvre pêcheur. Il parvint à l'épiscopat & à la dignité de cardinal par sa science & par sa vertu. Il fut d'abord chanoine régulier, ensuite archidiacre de Liege, & doyen de St. *Florin* de Constance. Il assista au concile de Bâle, & fut un des plus grands défenseurs de la supériorité de concile général sur le Pape. Il fit sur ce sujet un ouvrage considérable intitulé : *De la concordance catholique*, & divisé en trois parties. Ayant ensuite quitté Bâle pour passer du côté du pape *Eugene*, il fut

employé en différentes légations d'Allemagne & de France, & fait cardinal par *Nicolas V* en 1448. Renvoyé en Allemagne, il fut élevé sur le siege de Brixen dans le Tyrol : ce qui lui attira quelques différends avec *Sigismond*, duc d'Autriche, qui l'obligerent enfin de quitter l'Allemagne. *Cusa* mourut à Todi en Ombrie l'an 1464 à l'âge de 63 ans. Il avoit réformé plusieurs monasteres, & fait des ordonnances très-utiles pour la discipline ecclésiastique. Ses écrits sont en trois tomes. Le premier renferme plusieurs ouvrages sur la métaphysique. Il tache d'y donner des idées de l'essence de Dieu & des verités de la religion. La plupart de ces ouvrages sont fort abstraits, quelques-uns très-obscurs, & d'autres presque inintelligibles. Le second tome contient des traités théologiques. Les plus considérables sont les réflexions allégoriques & mystiques sur plusieurs passages choisis de l'écriture-sainte, & les trois livres de la concordance catholique. Il parle dans ce dernier ouvrage, de l'église en général, du sacerdoce, de l'autorité des conciles généraux & de celle du Pape, de l'empire & du pouvoir des Princes. Il divise l'église en militante, souffrante & triomphante. Il dit que les deux dernieres portions ne sont composées que des prédestinés, & que la premiere est mêlée de bons & de méchans ; qu'il y a dans la hiérarchie ecclésiastique divers degrés, comme dans celle des anges ; qu'il n'y a qu'une seule & unique chaire dans l'église, occupée par tous les évêques, dont celui de Rome est le premier ; que le mot d'église romaine se prend en différens sens, quelquefois pour le Pape & pour le clergé & le diocese de Rome ; quelquefois pour ceux qui sont du patriarchat, & quelquefois pour l'église catholique ; que c'est en ce dernier sens seulement qu'elle est infaillible ; qu'afin que les décisions d'un concile général soient infaillibles, ce concile doit être libre ; que sa validité ne dépend point du Pape ; qu'il est au-dessous du concile universel ; que sa primauté est de droit divin ; que la puissance impériale ne dépend point de celle du Pape. Le dernier tome renferme des ouvrages de mathématique, de géométrie & d'astronomie, qui font voir combien il possédoit ces sciences. Il savoit les langues orientales, & avoit beaucoup d'érudition. Toutes ses œuvres ont été imprimée à Bâle en 1565.

CYPRIEN, (*Saint*) naquit à Carthage d'une des premieres familles de la ville. Il avoit un génie facile, abondant, agréable, & beaucoup de clarté & de netteté dans l'esprit. Il se rendit habile non-seulement dans l'éloquence, mais encore dans la philosophie & dans toute sorte de littérature. Ses progrès dans l'éloquence le firent choisir pour en donner des leçons publiques à Carthage, où il enseigna la rhétorique avec éclat. Il n'embrassa la religion chrétienne, qu'après avoir long-temps hésité & mûrement délibéré. Le Seigneur se servit pour le convertir d'un saint prêtre nommé *Cecile*, qui eut plusieurs conférences avec lui sur l'excellence de la religion chrétienne & sur les absurdités du paganisme. Ce fut à Carthage qu'il reçut le baptême l'an 246 de J. C.

J. C. La vertu de *Cyprien* encore néophite, c'eſt-à-dire, nouvellement baptiſé, le fit élever à la prêtriſe. On ne ſe contenta pas même de le voir prêtre ; & *Donat*, évêque de Carthage, étant mort fort peu de temps après, tout le peuple fidele s'empreſſa à demander *Cyprien*. Il fut ſacré évêque de Carthage par l'ordre de Dieu, par le jugement unanime des évêques, & avec le conſentement du peuple l'an de J. C. 248. L'ambition excita néanmoins quelques prêtres à s'oppoſer à ſon élection, mais leur oppoſition n'eut aucun lieu. St. *Cyprien* leur pardonna, & les traita comme ſes meilleurs amis. Pour bien connoître l'épiſcopat de St. *Cyprien* il faut conſidérer ce qu'il a fait pour ſon égliſe particuliere, & pour l'utilité de l'égliſe univerſelle. Ce ſaint paſteur ne ſongeoit qu'à bien conduire ſon dioceſe, lorſque l'édit de l'empereur *Dece*, qui ouvroit la perſécution, fut publié à Carthage. St. *Cyprien* eût remporté dès-lors la couronne du martyre, s'il eût ſuivi les mouvemens de ſon zele & de ſon courage. Mais Dieu lui commanda dans une révélation de ſe retirer. Cette retraite qui l'éloignoit pour un temps de ſon peuple, lui faiſoit répandre des larmes le jour & la nuit. Rien n'eſt plus admirable que la ſollicitude avec laquelle il travailloit au bien de ſon égliſe, ſoit par ſes lettres, ſoit par le miniſtere de ceux à qui il en avoit confié le ſoin. St. *Cyprien* ne borna pas ſes ſoins à ſon égliſe particuliere. Il étoit infiniment ſenſible aux intérêts de l'égliſe univerſelle : il ſe réjouiſſoit de ſes biens, & il s'affligeoit de ſes maux. Le grand nombre de conciles qu'on tint pendant ſon épiſcopat fut le fruit de ſon amour pour l'unité, qui lui faiſoit deſirer de délibérer en commun ſur toutes les affaires qui ſe préſentoient. Il travailla à arrêter les progrès du ſchiſme de *Novatien*, & à faire reconnoître St. *Corneille* pour le véritable paſteur. Il étendoit ſa ſollicitude juſques ſur les égliſes des Gaules. Les Païens même reſſentoient les effets de ſa charité qui embraſſoit tous les beſoins. Les Chrétiens ſecoururent à ſa ſollicitation ceux qui étoient attaqués de la peſte qui déſoloit l'empire. Les Barbares de l'Afrique ayant fait des courſes dans la Numidie, ravagerent tout le pays, & emmenerent une multitude de captifs. Pluſieurs chrétiens furent de ce nombre, & même des vierges conſacrées à J. C. Les évêques des lieux firent ce qu'ils purent pour leur ſoulagement ; mais ne pouvant ſuffire à tout, ils eurent recours à St. *Cyprien*, qui vint à bout de ramaſſer une ſomme conſidérable pour le rachat des captifs. Le ſaint évêque pria en même temps ſes collegues de lui faire ſavoir les beſoins des égliſes éloignées, afin que ſon peuple & lui euſſent le bonheur de les ſecourir de tout leur pouvoir. L'empereur *Valerien* ayant renouvellé la perſécution qui avoit été quelque temps interrompue, *Paterne* proconſul d'Afrique fit arrêter St. *Cyprien* à Carthage ; & l'ayant fait venir devant ſon tribunal, il lui dit : „ J'ai ordre des empereurs *Valerien* & „ *Gallien* de faire dominer par-tout la religion qu'on ſuit dans „ leur empire. Qui êtes-vous ? *Cyprien* dit : Je ſuis chrétien &

„ évêque. Je ne connois qu'un seul vrai Dieu qui a fait le ciel & „ la terre, la mer & tout ce qu'ils contiennent. C'est ce Dieu „ que nous servons & que nous prions jour & nuit pour nous, „ pour tous les hommes, & en particulier pour la prospérité des „ Empereurs. " Le proconsul dit : „ Je veux savoir de vous qui „ sont les prêtres qui demeurent dans cette ville. " St. *Cyprien* répondit : „ Vos loix condamnent les délateurs, ainsi je ne puis „ les découvrir. " Après quelques autres questions, le proconsul commanda qu'on le menât en exil à Curube. C'étoit une petite ville sur la mer à dix-sept lieues de Carthage. L'air y étoit bon ; les habitans étoient honnêtes & civils, & les environs fort agréables. Les fideles de ce lieu reçurent le saint évêque avec respect. Dieu le visita dans son exil par une vision, dans laquelle il lui fit connoître le temps & les circonstances de son martyre. Après y avoir demeuré onze mois, il fut rappellé par le proconsul *Galere Maxime*, qui lui ordonna de demeurer dans des jardins qu'il avoit auprès de Carthage. St. *Cyprien* ayant appris que le proconsul avoit envoyé des soldats pour le prendre & l'emmener à Utique, il se retira dans un lieu caché ; mais s'étant montré de nouveau il fut arrêté & condamné à perdre la tête. Cette sentence barbare fut exécutée dans un lieu appellé Sexti proche de Carthage en 258. Le pape *Gelase* met les écrits de St. *Cyprien* à la tête de ceux des saints peres que l'église reçoit avec vénération. Il est fort remarquable qu'ils sont exempts de quelques légers défauts qui sont assez communs dans les ouvrages des trois premiers siecles. L'on n'y trouve rien sur les mysteres de la Trinité & de l'incarnation, qui fasse quelque difficulté, & qui ait besoin d'explication. Aussi n'y a-t'il peut-être aucun auteur ecclésiastique, dont les écrits soient aussi souvent cités par les peres des siecles suivans, que ceux de St. *Cyprien*. On peut les diviser en deux classes, les lettres & les traités.

§ I.

Lettres.

Ses *Lettres* sont au nombre de soixante & dix ; il y en a quinze à son clergé & à son peuple, quatre au clergé de Rome, huit au pape St. *Corneille*, onze à divers confesseurs, une au pape St. *Luce*, deux au pape St. *Etienne*, les autres à différens particuliers. L'étude de ces lettres est très-propre à bien faire connoître cet illustre docteur. Il y en a quelques-unes sur la pénitence de ceux qui étoient tombés durant la persécution, soit en prenant des billets ou des attestations des magistrats, qui témoignoient qu'ils avoient idolatré, soit en offrant publiquement de l'encens sur les autels des dieux, ou en mangeant des viandes immolées. A l'égard des premiers, il ordonna qu'on les réconciliât ; mais pour les derniers, ils devoient rester en pénitence & n'être réconcilié qu'en

cas de maladie ; & si elle avoit été précédée par des marques de pénitence. Un grand nombre de ceux qui étoient tombés, se révolterent ouvertement contre l'église, soutenus par *Felicissime* prêtre de Carthage. Ils leverent l'étendart du schisme, & exercerent le zele & la patience du saint pasteur. Le pape St. *Corneille* s'étant laissé ébranler par les menaces de *Félicissime* que *Fortunat* évêque schismatique de Carthage avoit envoyé à Rome, St. *Cyprien* lui écrivit une lettre que l'on appelle avec raison le chef-d'œuvre de la magnanimité épiscopale. „ Que si, dit-il, l'insolence des méchans devient redoutable, & s'ils emportent par leur audace „ ce qu'ils ne peuvent obtenir par justice, c'en est fait de la vi„ gueur sacerdotale, & de la puissance divine du gouvernement „ de l'église. Si l'on se laisse abattre par les menaces des impies, „ il ne faut plus parler de la religion chrétienne. Car les Païens, „ les Juifs, les Hérétiques & tous ceux dont le démon est maître, „ nous menacent de même, & nous parlent avec fureur. Il ne „ faut pas néanmoins céder, ni croire que l'ennemi, quelque „ pouvoir qu'il ait en ce monde, soit plus grand que J. C. mais „ conserver une foi immobile, & un courage aussi inébranlable „ qu'un rocher, contre lequel se vient briser tout l'effort des „ vagues les plus impétueuses. Il ne faut pas, mon très-cher „ frere, abandonner la discipline de l'église, ni rien perdre de „ la gravité épiscopale, parce qu'on nous charge d'injures & „ qu'on tâche de nous épouvanter. J'embrasse avec tendresse „ ceux qui sont vraiment pénitens ; mais si quelques-uns croient „ pouvoir se faire ouvrir la porte de l'église par les menaces & „ par la terreur, plutôt que par les larmes & l'humiliation, „ qu'ils sachent que le camp invincible de J. C. ne cede point à „ des menaces. Un évêque attaché à l'évangile, & gardant les pré„ ceptes de J. C. peut être tué, mais il ne peut être vaincu. „ Lorsque l'Antechrist viendra, on ne lui cédera pas, parce qu'il „ menacera de mort ceux qui lui résisteront. Peu nous importe „ quand & par qui nous soyons tués, puisque nous recevrons de „ notre Seigneur le prix de notre mort. " St. *Cyprien* à la fin de cette lettre parle ainsi : „ Il est établi entre nous tous, & avec „ justice, que chaque coupable soit examiné dans le lieu où le „ crime a été commis. Une portion du troupeau a été confié à „ chaque pasteur, pour la gouverner & en rendre compte au Sei„ gneur. Il ne faut donc pas que ceux qui nous sont soumis ail„ lent ailleurs ; ils doivent plaider ici leur cause. " C'est ainsi, dit M. *Fleuri*, que St. *Cyprien* écrivant au Pape même, se plaint d'une appellation à Rome, comme d'un procédé notoirement irrégulier. L'on voit dans la lettre que nous venons de rapporter, la grandeur du courage du saint martyr. Les autres respirent les mêmes sentimens & la même magnanimité.

§ II.

Traite's. *Traité de l'Unité de l'Egliſe.*

Les traités de St. *Cyprien* qui ſont venus juſqu'à nous, ſont, I. Le livre à *Donat* touchant la grace de Dieu. II. Celui de la vanité des idoles. III. Trois livres des témoignages à *Quirinus*. IV. Le traité de la conduite & de l'habit des vierges. V. Celui de l'unité de l'égliſe. VI. Le livre touchant ceux qui étoient tombés dans la perſécution. VII. Celui de l'oraiſon dominicale. VIII. Un de la mortalité. IX. L'exhortation au martyre. X. L'écrit contre *Démetrien*. XI. Celui de l'aumône & des bonnes œuvres. XII. Un du bien de la patience. XIII. Un autre de l'envie. Le livre de l'unité de l'égliſe fut écrit l'an 251. Quoique St. *Cyprien* y ait particulierement en vue *Novatien* & *Félicissime*, qui déchiroient tous deux l'égliſe & ſon propre dioceſe, il y fournit néanmoins des armes pour combattre toute ſorte de Schiſmatiques. Il montre qu'il n'y a qu'une chaire qui eſt le centre de l'unité, que la primauté a été donnée à *Pierre*, que l'épiſcopat eſt un & indiviſible dont chaque évêque poſſede ſolidairement une portion. L'égliſe de même eſt une & ſe répand par ſa fécondité en pluſieurs perſonnes. Celui qui ſe ſépare de l'égliſe de J. C. ne recevra jamais les récompenſes de J. C. c'eſt un étranger, c'eſt un profane, c'eſt un ennemi. Si quelqu'un a pu ſe ſauver hors de l'arche de *Noé*, l'on peut ſe ſauver auſſi hors de l'égliſe. St. *Cyprien* ajoute : „ Il n'y a qu'un Dieu, qu'un ſeul J. C. qu'une ſeule égliſe. Un „ corps ne ſubſiſte plus, quand il eſt démembré ; quiconque ſe „ ſépare du tronc, ne peut plus avoir de vie. Que perſonne ne „ penſe que les bons puiſſent ſortir de l'égliſe ; le vent n'emporte „ point le froment, mais ſeulement la paille légere. Le ſchiſme „ eſt un crime ſi énorme, que la mort même ne peut l'expier. „ Celui qui n'eſt point dans l'égliſe ne ſauroit être martyr : il „ peut être tué, mais il ne peut être couronné.

§ III.

Traité des Tombés.

Le traité des tombés eſt le plus bel ouvrage de l'antiquité ſur la pénitence. St. *Cyprien* y enſeigne de quelle maniere devoient ſe relever de leur chûte ceux qui étoient tombés durant la perſécution. L'on y trouve les plus excellens principes, & les maximes les plus ſalutaires pour conduire les pécheurs à une véritable converſion. „ Celui, dit St. *Cyprien*, qui flatte le pécheur par des „ paroles douces & agréables, lui donne occaſion de pécher en„ core, & entretient ſes crimes, au lieu d'en arrêter le cours. „ Mais celui qui reprend & qui inſtruit ſon frere, en tenant à

„ ſon égard une conduite pleine de vigueur & de fermeté, le met „ dans la voie du ſalut. Les miniſtres du Seigneur ne doivent pas „ tromper les pécheurs par des complaiſances pernicieuſes, mais „ leur procurer des remedes vraiment ſalutaires. Un chirurgien „ qui n'oſe toucher à une plaie, & qui par-là laiſſe former un „ abſcès en conſervant l'humeur corrompue au dedans, donne „ une grande preuve de ſon ignorance. Il faut ouvrir la plaie, „ il faut faire des inciſions, & couper tout ce qui eſt corrompu. „ Le malade pouſſera des cris, & fera des plaintes contre celui „ qui lui fait ſouffrir tant de douleur; mais quand il aura été „ guéri, il ſera plein de reconnoiſſance pour le medecin habile „ qui ne l'aura point épargné.

§ IV.

Explication de l'Oraiſon dominicale.

L'explication de l'oraiſon dominicale eſt de tous les ouvrages de St. *Cyprien*, celui que St. *Auguſtin* eſtimoit davantage & qu'il citoit le plus ſouvent. Il y renvoyoit tous ſes diſciples, les aſſurant qu'ils y trouveroient le contrepoiſon que Dieu préparoit dès-lors contre le venin de l'héréſie pélagienne. St. *Hilaire* regardoit ce traité comme un ouvrage achevé, & diſoit qu'il le diſpenſoit de traiter la même matiere. Il eſt diviſé en trois parties. Dans la premiere St. *Cyprien* fait voir que l'oraiſon dominicale eſt la plus excellente & la plus efficace de toutes les prieres. La ſeconde partie contient l'explication de chaque demande de cette admirable priere. Dans la troiſieme partie, le ſaint docteur examine quelles ſont les conditions de la priere. Elle doit être perſévérante; à chaque heure du jour il faut prier, & même pendant la nuit; il n'y a pas de nuit pour les vrais chrétiens qui ſont lumiere en J. C.

§ V.

Traité de la Mortalité.

La peſte qui ravagea l'empire ſous *Gallus*, donna lieu à St. *Cyprien* de compoſer ſon traité de la mortalité. Il entreprend de conſoler ceux d'entre les fideles, qui paroiſſoient ébranlés à la vue de ce terrible fléau de la juſtice divine. Il n'arrive, dit-il, que ce que J. C. a prédit. Craindre la mort, c'eſt manquer de foi & d'eſpérance. Un vrai chrétien ne doit avoir d'autre deſir que d'aller régner avec J. C. Qu'y a-t'il donc dans le monde de ſi capable de nous y arrêter?

§ VI.

Livre contre Démetrien. Traité de l'aumône.

St. *Cyprien* dans le livre contre *Démetrien*, qui étoit le juge de Carthage pour les infideles, répond à ce que ce magiſtrat païen diſoit, que les Chrétiens étoient cauſe des calamités publiques. Le ſaint docteur réfute cette accuſation, & dit au contraire que Dieu afflige l'empire de tous ces maux, pour venger le ſang innocent des Chrétiens, quoique ceux-ci les reſſentent eux-mêmes. „ Car, dit-il, les adverſités du monde ne ſont des peines que „ pour ceux qui mettent leur plaiſir & leur gloire dans les diver„ tiſſemens & les honneurs du ſiecle. Pour nous les calamités ne „ nous abattent point, & les pertes ou les maladies ne nous font „ pas murmurer. Nous vivons plus par l'eſprit que par la chair, „ & nous ſavons que ce qui eſt pour vous un ſupplice eſt pour „ pour nous une épreuve. Chez vous, dit-il encore aux Païens, „ on ne voit qu'une impatience accompagnée de plaintes & de „ murmures; & chez nous qu'une patience courageuſe, ſainte, „ toujours tranquille, reconnoiſſante envers Dieu. Perſonne de „ nous ne cherche ici ni joie, ni proſpérité; mais il demeure „ doux, paiſible & ferme contre les révolutions humaines, at„ tendant l'effet des promeſſes divines. Nous avons la force de „ l'eſpérance, & la fermeté de la foi, l'eſprit élevé au milieu „ des débris du monde qui tombe en ruine, une vertu à l'épreuve „ de la perſécution, une patience toujours contente, toujours „ ſûre de ſon Dieu. " Dans le traité de l'aumône, St. *Cyprien* en fait voir la néceſſité, & réfute les vains prétextes dont les riches ſe ſervent pour ſe diſpenſer de ce devoir. „ Vous avez, dites„ vous, pluſieurs enfans qu'il faut faire ſubſiſter. C'eſt cela „ même qui doit vous rendre plus charitables & plus tendres en„ vers les pauvres. Car plus vous avez d'enfans, plus vous avez „ de perſonnes pour qui vous devez prier Dieu, & dont vous de„ vez racheter les péchés par vos aumônes. Vous manquez de foi, „ en ce que vous ne croyez pas donner à J. C. en donnant aux „ pauvres.

§ VII.

Baptême des Hérétiques.

Nous terminerons cet article par l'examen de la grande queſtion du baptême des hérétiques. Pour avoir une idée juſte de cette célebre diſpute qui fut entre les évêques catholiques, St. *Cyprien* étant à la tête des uns, & le pape St. *Etienne* à la tête des autres, il faut expoſer les deux ſentimens & les raiſons ſur leſquelles ils étoient appuyés. Le ſentiment de St. *Cyprien* eſt fort clair & fort ſimple. Tout baptême donné hors de l'égliſe catholique eſt

nul, & celui qui l'a reçu doit être baptisé, lorsqu'il passe de l'hérésie dans le sein de l'église. Ce n'est point rebaptiser, car il n'y a point eu, dit St. *Cyprien*, de baptême auparavant. Ceux qui ayant reçu le baptême dans l'église, tombent ensuite dans l'hérésie, ne doivent point être baptisés, parce qu'ils ont reçu le baptême qu'il n'est jamais permis de réitérer. Tel étoit le sentiment de St. *Cyprien*. Il ne prétendoit point avoir pour lui une tradition apostolique & perpétuelle. Mais il prouvoit qu'il y avoit long-temps que la pratique de baptiser ceux qui avoient reçu le baptême des hérétiques, avoit été établie par ses prédécesseurs. L'Afrique n'étoit pas seule dans cet usage ; la Cappadoce & plusieurs autres provinces d'Asie y étoient aussi, prétendant même, ce que ne faisoient pas les Africains, avoir toujours eu cette coutume, & l'avoir reçue par une tradition immémoriale depuis J. C. & les apôtres. Les provinces de Galatie & de Cilicie suivoient ce même sentiment, de même que les églises du Pont. La premiere raison de St. *Cyprien*, c'est donc qu'il a trouvé établie en Afrique la coutume de baptiser ceux qui l'avoient été par les hérétiques ; que la même coutume étoit dans un grand nombre d'autres églises, & que celles de Cappadoce la tenoient des apôtres. La seconde, c'est que d'anciens conciles tenus en Asie confirmoient & autorisoient cette coutume. Une troisieme raison, c'est que l'affaire ayant été examinée dans plusieurs autres conciles, le baptême des hérétiques avoit toujours été rejetté. Il y avoit quatre-vingt-cinq évêques dans le dernier concile tenu à Carthage, avec des prêtres, des diacres & une grande partie du peuple. Des saints & illustres évêques étoient de l'avis de St. *Cyprien*, entr'autres St. *Firmilien*, métropolitain des églises de Cappadoce, également célebre par sa science & par sa sainteté, St. *Grégoire* Thaumaturge, St. *Denis* d'Alexandrie ; & plusieurs églises, sans se déclarer pour le sentiment de St. *Cyprien*, étoient aussi fort éloignées de le condamner. St. *Cyprien* n'avoit pas seulement pour lui un grand nombre d'églises, & plusieurs conciles ; il avoit des raisons qui paroissoient très-frappantes. Outre celles que nous venons de marquer, en voici encore d'autres. Le pape *Etienne* soutient qu'il n'y a qu'un baptême ; cela est certain, mais cet unique baptême n'est que dans l'église. Chez les hérétiques on ne reçoit rien, parce qu'il n'y a rien, & qu'il ne sert de rien, selon l'écriture, d'être baptisé par un mort. Le baptême n'est pas plus fort que le martyre, qui toutefois ne sert de rien à ceux qui sont tués hors de l'église. On confirme les hérétiques qui reviennent à l'église. Donc on les doit baptiser, les hérétiques ne pouvant pas plus donner le St. Esprit par un sacrement que par un autre. L'effet du baptême est la régénération. Or l'hérésie ne peut engendrer à Dieu des enfans par J. C. dont elle n'est point l'épouse. L'église est unique : elle est marquée dans le cantique par le jardin fermé, la fontaine scellée & le puits d'eaux vives. Comment celui qui est hors de l'église peut-il entrer dans ce

jardin, ou boire de l'eau de cette fontaine. (N. B. *On peut voir dans l'article* ETIENNE *les raisons de ce Pontife contre St.* Cyprien.) Cette grande question a été décidée au concile de Nicée, & plus clairement encore dans celui d'Arles; & toute l'église a embrassé le sentiment de St. *Etienne*, & rejetté celui de St. *Cyprien*. Sa mépriſe venoit de ce qu'il ne distinguoit pas la validité du sacrement, de l'effet & de la grace du sacrement. Ainsi St. *Cyprien* persuadé que la grace ne se donne & ne se reçoit pas hors de l'église catholique, concluoit que le sacrement ne s'y donnoit pas non plus. St. *Cyprien* ne tiroit pas de son sentiment toutes les conséquences que l'on pouvoit en tirer; mais les Donatistes l'ont fait depuis, & y ont même ajouté une pernicieuse erreur, en exigeant la sainteté du ministre comme nécessaire pour la validité des sacremens. L'on sent qu'une telle erreur anéantit tout le culte extérieur. Nous avons diverses éditions des ouvrages de St. *Cyprien*. Les meilleures sont celles de *Pamelius*, en 1568; de *Rigault* en 1648; d'Oxfort en 1682; & celle de M. *Baluze*, avec une préface de dom *Prudent Marand*, Bénédictin. St. *Cyprien* est un des Sts. peres qui ont le mieux écrits en latin. Son style est mâle, éloquent, grave, élevé, & digne de la majesté du christianisme. Il est d'ailleurs naturel, & n'a rien d'empoulé. Plus de douceur, d'élégance & de souplesse le rendroient plus agréable; mais la continuelle lecture de *Tertulien* lui avoit communiqué une certaine dureté, qui ne déplaît pas à plusieurs savans. Toutes ses œuvres ont été traduites en françois par M. *Lombert*. *Ponce*, diacre, & dom *Gervaise*, ancien abbé de la Trappe, ont écrit sa vie.

I. CYRILLE, (*Saint*) de Jérusalem, naquit dans cette ville en 315. Nous ne savons rien de St. *Cyrille* avant son épiscopat. Il fut ordonné prêtre par St. *Maxime* de Jérusalem, qui connoissant ses talens & sa piété, lui confia le ministere de la parole & le soin d'instruire les catéchumenes. Après la mort de St. *Maxime* que les Ariens avoient long temps persécuté, on choisit *Cyrille* en 350 ou 351, pour être évêque de Jérusalem. Dieu honora le commencement de son épiscopat, par une merveille qui étonna. On vit paroître en l'air le 7 mai de l'an 351 une grande croix si lumineuse, que l'éclat du soleil ne pouvoit l'obscurcir. Cette croix s'étendoit depuis la montagne du calvaire jusqu'à celle des oliviers, ce qui comprenoit environ trois quarts de lieues; & elle étoit large à proportion. Nous ignorons ce que fit St. *Cyrille*, depuis cette apparition, jusqu'au temps où il fut dépoſé par les intrigues & la haine d'*Acace*, évêque de Césarée, qui prétendoit que *Cyrille* usurpoit les droits de sa métropole. Ce différend personnel s'augmenta par la diversité de sentimens : car *Acace* favorisoit l'erreur de tout son pouvoir, & St. *Cyrille* étoit attaché à la vérité. *Acace* étoit un homme de manege & d'intrigue; & n'osant citer St. *Cyrille* sur la foi, il l'accusa d'avoir vendu quelques étoffes précieuses de l'église. Cette accusation faisoit honneur à St.

Cyrille,

Cyrille, qui comprenoit qu'il vaut mieux dépouiller les temples matériels, que de laisser périr les pauvres, qui sont les temples vivans du St. Esprit. *Cyrille* n'eut point d'égard à sa déposition, qu'il regardoit comme injuste & faite contre les regles. Il en appella à un tribunal supérieur, & fit signifier son acte d'appel à ceux qui l'avoient déposé. L'empereur *Constance* trouva solides les motifs sur lesquels l'appel de St. *Cyrille* étoit fondé; mais le crédit de ses ennemis empêcha qu'il ne pût le poursuivre. Il se retira à Tarse, où l'évêque *Silvain* le fit prêcher & lui fit exercer toutes ses fonctions. Il fut enfin rétabli sur son siege dans le concile de Seleucie; mais il en fut encore chassé par les intrigues d'*Acace*, qui étoit venu à bout de rentrer en crédit, & qui le fit déposer dans un conciliabule dont il étoit l'ame. Après la mort de *Constance*, il retourna à Jérusalem, d'où les Ariens le firent sortir de nouveau, & le firent envoyer en exil par l'empereur *Valens*. Cet exil dura dix ans, & ne finit qu'à la mort de ce prince. Enfin *Cyrille* gouverna son église en paix sous *Théodose*. Il se trouva l'an 381 au concile général de Constantinople, & il mourut en 386 après 35 ans d'épiscopat. Les écrits de St. *Cyrille* consistent dans ving-trois *catechèses*, qui sont des instructions très-solides. Il fit les dix-huit premiers pour ceux qui devoient recevoir le baptême, & les cinq autres pour ceux qui l'avoient reçu. St. *Cyrille* a pour méthode dans presque toutes ses catéchèses, où il s'agit de matieres controversées, de rapporter d'abord les sentimens des hérétiques ou des païens, & d'établir ensuite la doctrine de l'église catholique. Il la prouve par l'écriture & par divers raisonnemens, & ensuite il répond aux objections de ses adversaires. Son style est simple, net & familier, tel qu'il convient à un homme grave qui s'étudie moins à frapper les oreilles par la beauté & l'élégance de son discours, qu'à éclairer & convaincre l'esprit. Il s'éleve néanmoins quelquefois, lorsque la grandeur du sujet le demande, comme dans sa sixieme catéchèse, où il établit l'unité d'un Dieu & d'un principe contre les Païens & les Manichéens. Il est exact & précis dans l'explication des dogmes de la religion, marquant en peu de mots, & toujours d'une maniere nette, ce que l'on doit croire sur chaque article; de sorte qu'on peut regarder ses catéchèses comme l'abrégé de la doctrine chrétienne le plus ancien, & en même-temps le plus parfait que nous ayons. M. *Grancolas*, docteur de Sorbonne, a donné une traduction françoise des *catechèses* de St. *Cyrille* avec des notes, imprimée à Paris en 1715; & dom *Toutée*, Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, une nouvelle édition grecque & latine de tous ses ouvrages, *in-fol.* à Paris en 1720. Il a corrigé le texte sur plusieurs manuscrits, fait une nouvelle version, & composé des notes pour l'éclaircissement du texte.

II. CYRILLE, (*Saint*) d'Alexandrie, étoit neveu du fameux *Théophile*, patriarche de cette ville & son prédécesseur. Il fut nourri dès son enfance dans l'étude des livres saints. Il se trouva

l'an 403 avec son oncle au conciliabule du Chêne, où St. *Chrysostome* fut condamné. Il avoit l'esprit naturellement pénétrant, très-propre à entrer dans des matieres abstraites, & très-subtil dans la dispute. Il avoit eu soin de le cultiver par de bonnes études, & par la lecture des peres, dont il savoit parfaitement la doctrine. A de si heureuses dispositions, il joignoit un grand amour pour la vérité; une fermeté d'ame admirable, une sagesse, une prudence qu'on ne sauroit assez louer; mais ces qualités étoient obscurcies par quelques défauts. On l'a accusé d'avoir eu des manieres hautes & impérieuses. C'est depuis son oncle & lui, que les évêques d'Alexandrie commencerent à passer les bornes de la puissance ecclésiastique, pour entrer, du moins en partie, dans le gouvernement des affaires civiles. *Théophile* étant mort en 412, il succéda à sa place & à une partie de son esprit. Les premiers sur qui il exerça son autorité, furent les Novatiens. Il fit fermer les églises qu'ils avoient à Alexandrie, s'empara de tous les vases & de tous les meubles qu'il y trouva, & dépouilla leur évêque de tous ses biens. Quelque-temps après, il fit aussi chasser les Juifs d'Alexandrie, où ils avoient demeuré depuis le temps d'*Alexandre* le *Grand* fondateur de cette ville, & ils n'y revinrent plus. Les entreprises de *Cyrille* sur l'autorité civile, lui attirerent la haine d'*Oreste*, gouverneur de la ville. Cette division du gouverneur & de l'évêque eut des suites funestes. Cinq cens moines de Nitrie vinrent dans la ville, y attaquerent *Oreste*, le chargerent d'injures & de coups, jusqu'à le mettre tout en sang. *Hypacie*, fille savante, accusée d'empêcher la réconciliation entre St. *Cyrille* & *Oreste*, fut arrêtée par une troupe de gens furieux, mise en piéces, & ensuite brulée. *Atticus*, intrus à la place de St. *Chrysostome*, ayant été vivement pressé par les fideles de rétablir la mémoire du saint évêque, écrivit à St. *Cyrille* pour l'engager à faire la même chose. Mais St. *Cyrille* blâma *Atticus*, & aima mieux continuer d'être séparé de la communion de l'église d'Occident, que d'honorer la mémoire d'un des plus saints pasteurs de l'église, que son oncle *Théophile* avoit fait déposer. Il changea ensuite de sentiment, & se rendit aux remontrances de St. *Isidore* de Peluse en 418. Ce qui l'a le plus distingué, c'est son zele contre le nestorianisme; il le fit condamner au concile de Rome en 430, & au concile œcuménique d'Ephese assemblé par l'ordre de l'empereur *Théodose*, & auquel il présida au nom du Pape en 431. Ce zele lui causa beaucoup d'ennemis, parmi lesquels on comptoit *Jean* d'Antioche, & les autres évêques d'Orient. L'Empereur fut d'abord favorable à l'héresiarque, & fit arrêter St. *Cyrille*; mais ce prince ayant entendu les deux parties, relégua *Nestorius* dans un monastere, & rendit St. *Cyrille* à son église qui le reçut comme un bon pasteur. Il mourut l'an 444 le 9 juin, après avoir gouverné 32 ans l'église d'Alexandrie. S. *Cyrille* a laissé un grand nombre d'ouvrages, entr'autres des *homélies*, que les évêques grecs apprenoient par cœur pour les prononcer. Les plus

utiles pour l'hiſtoire, ſont des *homélies paſchales*, où le premier jour du carême & le jour de Pâque ſont marqués par les jours des mois égyptiens qu'il eſt facile de réduire aux romains. Ainſi ce ſont des caracteres certains des années. Les autres ouvrages de St. *Cyrille* ſont, I. Les dix-ſept livres *de l'adoration en eſprit & en vérité*, écrits en forme de dialogue, pour montrer l'utilité de l'ancienne loi, même après la publication de l'évangile, par les ſens ſpirituels qu'elle renferme. II. C'eſt auſſi le deſſein des livres des *Glaphyres*, qui ſont un commentaire ſur le pentateuque. *Glaphiron* en grec ſignifie profond & agréable. Cet ouvrage eſt diviſé en douze livres, & chaque livre en différens titres. III. Cinq livres de commentaires ſur *Iſaïe*. IV. Une explication des douze petits prophetes. V. Dix livres de commentaires ſur St. *Jean*. VI. Un traité de la *Trinité*, que St. *Cyrille* intitula le *Tréſor*, à cauſe du grand nombre de vérités & de principes qu'il renferme. VII. Neuf dialogues ſur la *Trinité* & l'*Incarnation*. VIII. Pluſieurs autres traités ſur l'*Incarnation* contre *Neſtorius*. IX. Dix livres contre l'empereur *Julien* pour la défenſe de la religion chrétienne, adreſſés à l'empereur *Théodoſe*. X. Un livre contre des moines ignorans, qui prétendoient que Dieu a une forme corporelle, & que pour cette raiſon l'on nomma *Antropomorphites*. On peut regarder les commentaires de St. *Cyrille* ſur les livres de *Moyſe*, comme un tréſor d'explications allégoriques & morales n'y ayant preſque rien qu'il n'explique dans un ſens ſpirituel & figuré. Il rapproche divers paſſages de l'ancien & du nouveau teſtament, qui ont rapport au même ſujet, & qui ſervent réciproquement à s'éclaircir. Il découvre par-tout J. C. & ſon égliſe, dans la vie des patriarches, dans les combats des Iſraélites, dans le tabernacle & tout ce qui y étoit renfermé, dans les ſacrifices, dans toute la loi ancienne. Il trouve une infinité de rapports entre l'ancien & le nouveau teſtament, dont l'un étoit deſtiné à figurer l'autre. Son ſtyle n'eſt ni élégant ni poli. Il n'y a point de choix dans ſes penſées, ni de préciſion dans ſes paroles. Il eſt ſouvent preſqu'inintelligible. On remarque même des choſes fort difficiles à expliquer. *Eutychès* croyoit y trouver le fonds de ſon héréſie; mais le contraire y eſt en mille endroits. Ce ſaint docteur ne ſavoit pas que peu de temps après ſa mort, il s'éleveroit une héréſie directement contraire à celle qu'il venoit de combattre; on peut donc lui appliquer le mot de St. *Auguſtin*, *ſecuriùs loquebatur*. Au reſte la doctrine de l'égliſe eſt expliquée & développée dans les écrits de St. *Cyrille* avec beaucoup de ſolidité; & les conciles ont regardé pluſieurs de ſes lettres, comme faiſant regle de foi dans l'égliſe. Nous avons une édition des œuvres de St. *Cyrille* en grec, avec une traduction latine en 7 volumes, *in-fol.* recueillies & imprimées par les ſoins de *Jean Aubert*, chanoine de Laon, l'an 1638.

III. CYRILLE LUCAR, patriarche de Conſtantinople, né dans l'iſle de Candie l'an 1572, fit ſes études à Veniſe & à Padoue.

il passa delà en Allemagne, où il eut une grande liaison avec les Protestans. Il porta leur esprit & leur doctrine en Grece. Il fut fait prêtre & ensuite archimandrite par son parent *Meletius Piga*, alors protocyncelle & depuis patriarche d'Alexandrie qui l'envoya en Lithuanie, où il s'opposa à la réunion des Luthériens avec les Catholiques. Comme il fut soupçonné de favoriser les hérétiques, il donna une confession de foi conforme à la doctrine de l'église romaine, sur les points controversés entre les Luthériens & les Catholiques. Etant retourné à Constantinople, il y trouva *Meletius Piga* qui y faisoit alors les fonctions patriarchales. Après sa mort, il fut élu patriarche d'Alexandrie. Il se rendit en cette ville, & en gouverna l'église pendant quelque-temps. En 1612, *Neophyte* patriarche de Constantinople, ayant été relégué dans l'isle de Rhodes par le grand seigneur *Achmet*, *Cyrille* fut chargé du gouvernement de l'église de Constantinople. Après la mort de *Neophyte*, il fut proposé pour remplir le siege de cette ville; mais *Timothee*, évêque de Patras l'emporta. *Cyrille* se retira en Valachie, & delà il vint à Alexandrie. Après la mort de *Timothee* arrivée en 1621, il trouva moyen de se faire élire patriarche de Constantinople. Il continua d'avoir des liaisons avec les Protestans, & enseigna leur nouvelle doctrine dans l'église grecque. Les évêques grecs & le clergé s'y opposerent; il fut dépouillé du patriarchat, & envoyé en exil à Rhodes. *Anthime*, évêque d'Andrinople, fut déclaré patriarche de Constantinople en sa place. Quelque-temps après, l'ambassadeur d'Angleterre ayant obtenu son retour, *Anthime* se retira, & *Cyrille* fut rétabli. Quand il fut paisible possesseur du siege de Constantinople, il voulut faire imprimer des catéchismes de sa façon, & on rendit publique une confession de foi qu'il avoit faite, conforme aux dogmes des Protestans. En 1636, il fut relégué à Tenedos, & rappellé trois mois après; mais il ne fut pas long-temps en repos après son retour. Dès le 27 juin de 1637, il fut enlevé de Constantinople & étranglé, selon quelques-uns, sur le vaisseau; & selon les autres, envoyé en prison dans un château sur la mer noire, où il fut étranglé en 1638. Il eut pour successeur *Cyrille* de Bérée qui tint en 1638 un synode à Constantinople, dans lequel il fit anathématiser *Cyrille Lucar*. *Cyrille* de Bérée ayant été relégué à Tunis, *Parthenius*, évêque d'Andrinople qui fut mis en sa place, épargna la mémoire de *Cyrille Lucar*; mais il condamna sa confession de foi dans un synode tenu en 1642, dont le décret fut reçu en Moldavie & confirmé dans le synode de Jassi. Quoique *Cyrille Lucar* ne soit connu que par sa confession, nous avons cru devoir en parler, parce qu'il en a été beaucoup question entre les Controversistes.

Fin du premier Volume.

Benedictini

Abelardus Monachus S. Dionysij ao. 1141. p. i.






Die Abbate Januario 1.
I.C.Müller sc.

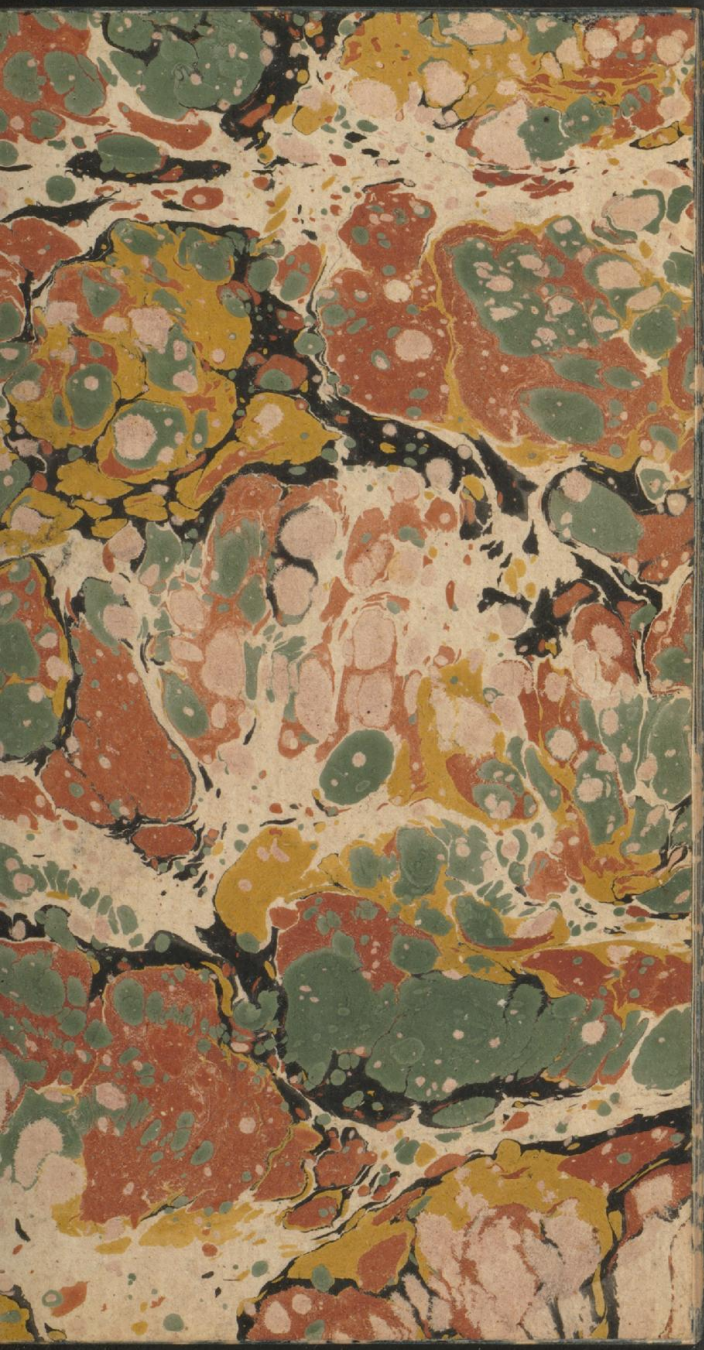

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
DES AUTEURS
ECCLÉSIASTIQUES:

RENFERMANT LA VIE DES PERES & des Docteurs de l'Eglise ; des meilleurs Interpretes de l'Ecriture-Sainte, juifs & chrétiens ; des Théologiens scholastiques, moraux, mystiques, polémiques, hétérodoxes même qui ont écrit sur des matieres non controversées ; des Canonistes & des Commentateurs des Décretales & du Corps du Droit canonique ; des Historiens, Bibliographes, Biographes & Agiographes ecclésiastiques ; des Orateurs sacrés ; des Liturgistes, & généralement de tous les Auteurs qui ont écrit sur les matieres ecclésiastiques.

AVEC

Le Catalogue de leurs principaux Ouvrages ; le Sommaire de ce qu'on trouve de remarquable dans ceux des Peres, pour former la chaîne de la Tradition ; le Jugement des Critiques sur la personne, le caractere, la doctrine, la méthode & le style des différens Auteurs ecclésiastiques ; & l'Indication des meilleures éditions de leurs Ouvrages.

Le tout suivi d'une Table chronologique pour l'Histoire de l'Eglise, depuis JESUS-CHRIST jusqu'à nos jours.

TOME SECOND.

A LYON,

Chez la Veuve BESSIAT, Libraire, rue Merciere.

M DCC. LXVII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

BIBLIOTHEK
DER
CANTONAL-
LEHR-
ANSTALTEN
ZU
ZÜRICH.

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
DES PERES.

D

DAMASE, espagnol de nation, étoit fils d'un écrivain. Etant venu à Rome, il y fut connu du pape *Libere*, qui lui accorda son estime & sa confiance. L'empereur *Constance* ayant banni ce Pontife; *Damase*, alors diacre, voulut le suivre dans son exil. Après la mort de *Libere*, arrivée en 366, il fut élu pour lui succéder; mais le diacre *Ursicin*, s'étant fait élire, causa un schisme qui fit répandre du sang. Les droits des prétendans ayant été examinés, *Damase* fut confirmé dans le siege de Rome, & *Ursicin* banni par ordre de l'empereur *Gratien*. *Damase* tint un concile à Rome en 369, dans lequel *Ursace* & *Valens* ariens furent condamnés. Il en assembla un autre en 370, contre les Ariens; *Auxence*, évêque de Milan, y fut excommunié. Ce saint Pape eut un illustre secretaire dans la personne de St. *Jerome*. Après avoir gouverné l'église de Rome pendant 18 ans, il mourut l'an 384, à 80 ans, *docteur vierge de l'église vierge*, suivant l'expression de S. *Jerome*. Ce pere de l'église le met au nombre des écrivains ecclésiastiques, à cause de plusieurs opuscules très courts composés en vers héroïques, auxquels on peut ajouter sept à huit lettres, dont on en trouve deux dans les œuvres de S. *Jerome*. Toutes les autres qui lui ont été attribuées, sont supposées. Les décrets qu'on a mis sous son nom dans la collection de *Gratien*, n'ont pas plus d'autorité. Il avoit écrit en vers un poëme de la virginité, dont il ne nous reste rien. On lui attribue des épigram-

mes & des épitaphes en vers, rapportées par *Baronius* & par *Gruter*; mais il est certain qu'elles sont d'un poëte espagnol nommé *Damase*. Les véritables ouvrages du Pape de ce nom, ont été imprimés à Paris en 1672, *in*-8°. Cette édition est ornée de sa vie assez bien détaillée. Le *pontifical*, ou l'histoire des Papes qu'on lui attribue, n'est point certainement son ouvrage.

DAMIEN, (*Pierre*) voyez PIERRE-DAMIEN.

DANDINI, (*Jerome*) né à Cesene de la famille du cardinal de ce nom, entra dans la société des Jésuites, où il se distingua par sa piété & son savoir. Envoyé à Paris, il y professa la philosophie, & c'est le premier de son ordre qui l'ait enseignée dans cette capitale de la France. Après avoir rempli avec distinction les places de recteur & de provincial, il fut envoyé par *Clement VIII*, en 1596, nonce chez les Maronites du Mont-Liban, pour découvrir la véritable croyance de ces chrétiens au sujet de l'eucharistie. A son retour il donna une relation de ses voyages que *Richard-Simon* traduisit en françois avec des remarques aussi curieuses que le texte. Outre cette relation on a de lui un *in-fol.* sous le titre d'*Ethica sacra* que *Richard-Simon* assure être un excellent ouvrage, mais dont d'autres auteurs ne portent pas le même jugement. Ce pieux & savant Jésuite mourut à Forli en 1634, à 83 ans, plein de jours & de vertus.

DANE'S, (*Pierre*) né à Paris d'une bonne famille, fut nommé par *François I* à la chaire de professeur en langue grecque, & ensuite à la cure de St. *Josse* à Paris. *Henri II* le choisit pour être précepteur du dauphin *François II*. *François I* l'envoya en qualité d'ambassadeur au concile de Trente, où il prononça un long & savant discours, pour exalter l'attachement des Rois de France à la religion chrétienne & au S. Siege. Il entra dans le détail des bienfaits que l'église romaine avoit reçus de la France, & rapporta ce qu'avoient fait en particulier *Pepin* & *Charlemagne*. Il prouva que les Papes persécutés n'avoient jamais trouvé d'asyle plus assuré que ce royaume. Ce discours, prononcé en 1546, fut imprimé depuis à Louvain avec les actes du concile. *Danès*, nommé évêque de Lavaur en 1556, assista jusqu'à la fin à cette auguste assemblée, & s'y signala par son zele pour le nom françois. Un jour *Nicolas Pseaume*, évêque de Verdun, parloit avec assez de liberté contre les abus qui se commettoient à la cour de Rome, au sujet des bénéfices. L'évêque d'Orviette dit, en faisant une froide allusion au mot *gallus*, qui en latin veut dire à la fois un *françois*, & un *coq : Gallus cantat* (ce n'est qu'un françois ou un coq qui chante.) *Utinam*, reprit l'évêque de Lavaur, *ad illud gallicinium Petrus resipisceret* (plût à Dieu que ce chant du coq pût exciter *Pierre* à la pénitence.) Ce savant évêque mourut à Paris en 1577, à 80 ans. On a de lui des *opuscules* & des lettres latines recueillies & imprimées avec un abrégé de sa vie à Paris en 1731, *in*-4°. L'éditeur tâche de prouver contre M. *Dupin* que ce n'est pas le président *Durant*,

mais *Pierre Danés* qui a compilé le grand ouvrage : *de ritibus ecclesiæ catholicæ*, & qui a le plus contribué à sa composition ; mais ses preuves ne sont pas décisives. Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'évêque de Lavaur avoit assez d'érudition pour enfanter un tel livre. L'éditeur de ses opuscules est M. *Danes*, docteur & professeur de Sorbonne & conseiller au parlement de Paris.

DANGEAU, (*Louis* COURCILLON DE) membre de l'académie françoise, né en 1643, posséda plusieurs bénéfices, & mourut à Paris en 1723. Parmi les différens ouvrages sortis de sa plume, nous ne citerons que ses *quatre dialogues sur l'immortalité de l'ame, sur l'existence de Dieu, sur la providence & sur la religion*, *in*-12, à Paris 1684. Cet ouvrage qu'il composa avec l'abbé de *Choisi*, son ami & son confrere, fut vainement critiqué par le ministre *Jurieu*. Il manque peut-être de profondeur, mais le dialogue n'en comporte pas autant qu'un traité didactique. L'abbé de *Dangeau* avoit d'abord été connu dans le monde sous le nom de marquis de *Courcillon*, & envoyé par le Roi en Suede & en Pologne, où il eut l'honneur de suivre le grand *Sobieski* à la guerre. Le calvinisme étoit sa religion, ainsi que celle de ses peres ; mais l'abbé *Bossuet*, depuis évêque de Meaux, arracha le bandeau qui fermoit ses yeux à la vérité. Quelques-uns prétendent même que ce fut pour lui qu'il composa son excellent livre de l'*exposition de la doctrine catholique*.

DANIEL, (*Gabriel*) naquit à Rouen en 1649. Les Jésuites chez lesquels il fit ses études, lui donnerent l'habit de leur société, & il lui fit honneur par son savoir & ses talens. Après avoir professé avec distinction les belles-lettres, la philosophie & la théologie, il fut fait supérieur de la maison professe à Paris, où il mourut en 1728. Ses principaux ouvrages ecclésiastiques sont I. *Entretiens de Cléanthe & d'Eudoxe pour servir de réponse aux lettres provinciales*, *in*-12, 1694. Les éloges que *Perrault* donna à l'ouvrage de *Pascal* dans son *parallele des anciens & des modernes* imprimé en 1692, choqua les Jésuites. Ils engagerent le pere *Daniel* à entrer en lice avec le provincial, & il eut le courage, ou la mal-adresse de descendre dans l'arene. Ses entretiens sont écrits d'un style aisé, pur & élégant, mais foible, traînant, & l'opposé en tout de celui de *Pascal*. On prétend que le pere de la *Chaise*, confesseur du Roi, & M. de *Harlai*, archevêque de Paris, auroient voulu les supprimer dès leur naissance ; mais le zele aveugle de quelques Jésuites les répandit. Le pere *Jouvenci* les traduisit en latin, & un autre Jésuite en italien ; mais en même-temps dom *Petit-Didier*, Bénédictin, composa l'apologie des provinciales & pulvérisa son censeur. II. *Histoire apologetique de la conduite des Jésuites à la Chine*, 1700, *in*-12. III. *Apologie pour la doctrine des Jésuites*, à M. l'évêque d'Arras, à Liege 1703, *in*-12. IV. *Défense de S. Augustin, contre un livre qui a paru depuis sous le nom de M. de Launoy*, où

l'on fait paſſer ce pere pour un novateur ſur la prédeſtination & ſur la grace, à Paris 1704, *in*-12. V. *Examen du livre intitulé : Du temoignage de la verité dans l'égliſe*, à Paris 1715, *in*-12. VI. *Lettre à une dame de qualité, ou l'on examine juſqu'à quel point il eſt permis aux dames de raiſonner ſur les matieres de religion*, à Paris 1715, *in*-12. VII. *Lettre touchant la fréquente communion à un homme du monde qui s'eſt mis dans le bien*, à Paris 1716, *in*-12. VIII. *Lettres au pere Alexandre, Dominicain*, ſur la doctrine des Thomiſtes & ſur la probabilité, 1698, *in*-12. IX. *Traité théologique touchant l'efficacité de la grace* en 2 vol. *in*-12, 1706. L'auteur eſt oppoſé à l'école de S. *Thomas* & de S. *Auguſtin*. Il fut un des Jéſuites, qui combattirent avec le plus de chaleur ſous la banniere du pere le *Tellier*, confeſſeur de *Louis XIV*. X. Des *opuſcules théologiques*, qu'on peut voir dans le recueil de ſes divers ouvrages, qu'on a publiés en 3 vol. *in*-4°, ſous ce titre : *Recueil de divers ouvrages philoſophiques, théologiques, hiſtoriques, apologétiques & de critique*, à Paris 1724. On y trouve la plûpart des écrits mentionnés ci-deſſus ; mais on y a ajouté quelques pieces nouvelles, comme *un traité théologique des péchés d'ignorance* dans le tome premier.

DANTECOURT, (*Jean-Baptiſte*) chanoine régulier de la congrégation de Ste. Genevieve à Paris ſa patrie, mourut en 1718, à 75 ans, après avoir été chancelier de l'univerſité de Paris & curé de S. *Etienne* du Mont : Bénéfice qu'il obtint en 1694, & qu'il abandonna en 1710, pour vivre dans la retraite. Le célebre miniſtre *Claude* ayant laiſſé une *défenſe de la réformation*, imprimée à Paris en 1689, le pere *Dantecourt* lui oppoſa peu de temps après la *défenſe de l'égliſe*, ouvrage eſtimable par l'étendue de l'érudition & par la force du raiſonnement.

DANTINE, *voyez* ANTINE.

DARTIS, (*Jean*) juriſconſulte célebre, vit le jour à Cahors en 1572. Le préſident de *Verdun*, qui avoit connu ſon ſavoir à Toulouſe, le crut digne d'habiter la capitale & l'y amena. *Dartis* y diſputa la chaire d'anteceſſeur, & l'obtint en 1618, & cinq ans après il fut nommé à la chaire royale de droit canon. Ce ſavant mourut à Paris en 1651, avec la réputation d'un bon compilateur. *Doujat*, ſon ſucceſſeur dans les deux chaires qu'il occupoit, publia ſes ouvrages ſous le titre d'*opera canonica*, *in-fol*. On y trouve, I. Un traité *de urbicariis & ſuburbicariis regionibus*. II. Un autre traité *de canonica diſciplina*. III. Un autre *de ſtatu eccleſiæ tempore apoſtolorum*. IV. Des traités des *conciles*, de la *pénitence*, des *bénéfices* & autres matieres canoniques. Ces différens écrits ſont un tiſſu de paſſages, de canons, de décretales. L'auteur puiſe indifféremment dans les ouvrages des peres, des canoniſtes, des juriſconſultes, des auteurs profanes. La plupart de ſes remarques ſont curieuſes, mais ſes conjectures ne ſont pas toujours fondées ; ſon ſtyle a de la ſimplicité & de la clarté, mais ſans élégance.

DATHUS, (*Auguſtin*) religieux Auguſtin, ſecretaire de la république de Sienne ſa patrie, floriſſoit vers l'an 508. Il cultiva la philoſophie, l'éloquence & les belles-lettres. Nous avons de lui un traité de l'*immortalité de l'ame* & d'autres ouvrages de morale en latin *in-fol.* à Sienne 1503. Il y a plus de recherches que de raiſonnement.

DAUBENTON, (*Guillaume*) Jéſuite, né à Auxerre, fut deſtiné à la prédication & il l'exerça durant quelques années avec beaucoup de fruit. Sa ſanté l'ayant obligé de quitter cet emploi, il en remplit pluſieurs autres dans la ſociété. *Louis XIV*, inſtruit de ſon mérite, le donna pour confeſſeur au roi d'Eſpagne *Philippe V*, ſon petit-fils; mais le Jéſuite ayant déplu à la cour de Madrid, il céda à la tempête qui s'alloit élever contre lui, & ſe retira dans la province de Champagne en 1716. *Philippe V* le rappella en Eſpagne où il fut de nouveau confeſſeur de ce prince. Ce Jéſuite mourut à Madrid en 1723, âgé de 76 ans. On a de lui quatre oraiſons funebres, dans leſquelles on remarque un ſtyle plein & nombreux & des heureuſes applications de l'écriture-ſainte. On a encore de lui la *vie du bienheureux François Regis*, Jéſuite, imprimée à Paris en 1716, *in-4°*, & à Lyon, *in-12*.

DAVENPORT, (*Chriſtophe*) Cordelier anglois, paſſa à Douay en 1615, & y prit l'habit de Franciſcain ſous le nom de *François de Ste. Claire*. On l'appelloit auſſi François Coventri, à cauſe de Coventri dans le comté de Warwick où il prit naiſſance vers 1598. Après avoir enſeigné la philoſophie & la théologie à Douay avec un ſuccès peu commun, il fut envoyé en Angleterre en qualité de miſſionnaire. Son zele ſoutenu par ſes écrits & ſes diſcours, opéra pluſieurs converſions. Obligé de ſe cacher ſous le gouvernement de *Cromvvel*, il reparut ſous *Charles II*, qui le nomma un de ſes premiers chapelains. Ce ſavant religieux mourut à Londres en 1680, à 89 ans, avec la réputation d'un homme verſé dans les ſciences eccléſiaſtiques & profanes. Ses ouvrages ont été recueillis à Douay en 2 vol. *in-fol.* en latin. Ceux dont on fait le plus de cas, ſont: Son traité de la *prédeſtination* imprimé à Paris en 1634, *in-4°*, & celui du *concile univerſel*, dont quelques auteurs font mal-à-propos deux ouvrages, l'un ſous le titre de *ſyſtema fidei*; l'autre ſous celui de *tractatus de concilio univerſali*.

DAVID D'AUSBOURG, Cordelier allemand vers l'an 1248, s'acquit l'eſtime de ſes contemporains par pluſieurs traités ſur les religieux, qu'on trouve dans la *bibliotheque des peres*. Ils ſont écrits d'un ſtyle lourd.

DAVILA, (*François*) Dominicain eſpagnol, floriſſoit vers l'an 1603. On a de lui un traité de la confeſſion & de l'abſolution, & un traité de la grace qui ſont aujourd'hui preſqu'entiérement inconnus.

DAUSQUEIUS, (*Claude*) Jéſuite de S. Omer, mort vers l'an

1630, est connu par une version latine des ouvrages de S. *Basile* de Seleucie, accompagnée de notes qu'on trouve dans la bibliotheque des peres de l'édition de Lyon, tome VIII.

DECIUS, (*Philippe*) docteur en droit à Pise vers l'an 1518, est auteur de différens ouvrages de jurisprudence, parmi lesquels on distingue son traité de la *superiorité de l'eglise sur le Pape*, qu'on trouve dans le tome III de la collection de *Goldast*. Son commentaire sur les décrétales mérite aussi quelque attention. Ce jurisconsulte étoit né à Milan en 1454. Il professa le droit dès l'âge de 21 ans à Pise & ensuite à Pavie, où il eut un grand nombre d'écoliers. Le zele avec lequel il soutint les décisions du concile de Pise assemblé par *Louis XII*, ayant déplu à *Jules II*, ce Pape l'excommunia & fit piller sa maison, ce qui l'obligea de se retirer en France, où il fut bien accueilli par *Louis XII*, qui le nomma professeur à Valence & conseiller au parlement de Grenoble. *Decius* rappellé en Italie par l'amour de la patrie, mourut à Sienne en 1555, âgé de plus de 80 ans.

DELAMET, *voyez* LAMET.

DELAN, (*Hyacinthe*) né à Paris, fut pourvu d'une chaire de théologie en Sorbonne, après avoir rempli avec distinction la théologale de Rouen à laquelle M. *Colbert* l'avoit nommé. Privé de sa chaire en 1729, à cause de son attachement aux nouveaux disciples de S. *Augustin*, il se consacra à la retraite & à l'étude, & ne voulut plus connoître que ses livres, les pauvres & ses amis. On a de lui quelques écrits théologiques & polémiques, parmi lesquels on compte une dissertation sur les *convulsions*, & un traité de l'*autorité de l'église*. Ce savant mourut en 1754, à 82 ans.

DELFAU, (*François*) né à Montet en Auvergne en 1637, fit profession de la regle de S. Benoît dans l'abbaye de saint Alire de Clermont, de la congrégation de St. Maur. Il s'y rendit recommandable par la multiplicité de ses connoissances, par ses ouvrages, & entr'autres par l'édition de St. *Augustin*, à laquelle il a eu tant de part. Voici ce qui donna occasion de l'entreprendre. M. *Arnauld*, docteur de Sorbonne, étant allé dans la bibliotheque de St. Germain-des-Prés pour y consulter un manuscrit de quelques ouvrages de St. *Augustin*, loua beaucoup les soins que les docteurs de Louvain avoient apportés pour revoir les ouvrages de ce pere; mais en même temps il avoua que leur édition étoit encore imparfaite, & même remplie de fautes. Il saisit cette occasion pour exciter les Bénédictins à en entreprendre une nouvelle. On tint une assemblée sur ce sujet, & il y fut conclu que l'on entreprendroit cette édition. On en chargea dom *Delfau*, qui dès 1670 fit imprimer un avis pour faire connoître son dessein, & inviter les gens de lettres à l'aider de leurs lumieres & de leurs manuscrits. Le général envoya un pareil avis dans toutes les maisons de l'ordre, afin que chacun contribuât à cette entreprise qui devoit être si utile à l'Eglise. D. *Delfau* s'y appli-

qua avec toute l'ardeur dont il étoit capable. Il publia le *prospectus* en 1671, & il étoit déjà avancé dans son travail lorsque le livre intitulé : l'*abbe commendataire*, *in-12*, vit le jour. Ce livre s'éleve avec force contre les bénéfices tenus en commende, & contre le mauvais usage que certains moines font de leurs revenus. Les réflexions de l'auteur de cet ouvrage étoient aussi vraies que solides ; mais c'étoit précisément parce qu'elles étoient vraies, qu'un certain public fut révolté. On l'attribua à dom *Delfau* & il fut exilé à St. Mahé en basse-Bretagne. Il est bon de remarquer que dom *Gerberon* passe pour être l'auteur de la seconde & troisieme partie de cet ouvrage. La fin de dom *Delfau* fut triste ; il périt dans une tempête en allant de Landevenech à Brest, où il devoit prêcher le panégyrique de Ste. *Therese* le 13 octobre 1676, à 39 ans. Nous avons encore de lui une *dissertation* latine sur l'auteur de l'*imitation de J. C.* où l'on trouve plus de savoir que de solidité.

DELRIO, (*Martin-Antoine*) né à Anvers, en 1551, prit le bonnet de docteur en droit dans l'université de Salamanque, en 1574. De retour dans les Pays-bas, il fut conseiller dans le parlement de Brabant, & ayant fait un second voyage en Espagne, il devint intendant d'armée. Le tumulte des armes n'étant pas fait pour lui, il prit l'habit de Jésuite à Valladolid en 1580. Ses supérieurs l'envoyerent dans les Pays-bas, où il professa la philosophie, les langues & les lettres sacrées. Son érudition étoit peu ordinaire, & ses nombreux ouvrages en sont la preuve. On a de lui, I. Des savans *commentaires* sur quelques livres de l'ancien testament. II. Des *adages sacrés* en 2 vol. *in-4°*. III. Un recueil d'*explications* sur les passages les plus difficiles & les plus utiles de l'écriture sainte. IV. Des *disquisitions magiques*, *in-fol.* 1601, à Mayence. Cet ouvrage, plein de recherches profondes & de fables absurdes, prouve que l'auteur avoit plus de mémoire que de jugement. On y cite une foule d'auteurs, la plupart inconnus ; mais à quoi sert ce ramas de passages lorsqu'on compile sans savoir discerner & discuter ? *Delrio* mourut à Louvain, en 1608, à 58 ans, avec une grande réputation de piété.

DENTRECOLLES, (*François-Xavier*) Jésuite, né à Lyon en 1664, se consacra à la mission de la Chine avec la pere *Parennin*. Il y fut employé le même nombre d'années & mourut comme lui, en 1741, à 77 ans. Son caractere aimable, son esprit insinuant & ses manieres douces & affables lui gagnerent l'estime & l'affection des lettrés & du peuple. Il fit imprimer un grand nombre d'ouvrages en langue chinoise, soit pour persuader la vérité de la religion aux gentils, soit pour former de nouveaux fideles à la piété. Outre ces écrits qui ne peuvent nous être connus, nous avons de lui plusieurs morceaux intéressans, dans le recueil des lettres *édifiantes & curieuses* & dans l'*histoire de la Chine* du pere du *Halde*. Ces différens écrits peuvent être très-

utiles à ceux qui voudroient entreprendre de porter la foi dans ces pays éloignés.

DENYS D'ALEXANDRIE, d'une naissance illustre, fut un des plus célebres disciples d'*Origene*, auquel il succéda dans la fonction de maître de l'école de l'église d'Alexandrie, l'an de Jesus-Christ 231. Il avoit beaucoup lu les livres des hérétiques, & il fut par-là en état de les condamner avec plus de certitude. Un de nos freres qui étoit prêtre, dit-il, voulut m'empêcher de m'engager dans ce bourbier; je pensois qu'il avoit raison, lorsque Dieu me dit dans une vision : *Lisez tout; car vous êtes en état de rejetter ce qui merite de l'être.* St. *Heracle* étant mort, St. *Denys* fut choisi pour remplir le siege d'Alexandrie l'an de Jesus-Christ 248. L'édit de la persécution de l'empereur *Dece* ayant été publié à Alexandrie, *Sabin* préfet d'Egypte envoya un archer pour arrêter l'évêque *Denys*. Le saint attendit pendant quatre jours cet archer qui le cherchoit par-tout dans les chemins, sur la riviere, à la campagne & dans tous les endroits où il croyoit pouvoir le trouver caché, ne s'imaginant pas qu'étant recherché, il fût resté dans sa maison. St. *Denys* en sortit enfin par ordre de Dieu, & demeura dans sa retraite jusqu'à la fin de la persécution. Mais dans son absence, il n'abandonnoit point son peuple. Il faisoit aller secrétement à Alexandrie des prêtres & des diacres pour secourir son troupeau, pour assister les confesseurs qui étoient dans les prisons, & pour enterrer les corps des martyrs. Lorsque la persécution fut appaisée, il travailla à éteindre le schisme de *Novatien*, & à combattre diverses erreurs. La persécution s'étant renouvellée sous l'empire de *Valerien*, *Denys* confessa généreusement la foi devant le préfet d'Egypte, qui l'exila dans un lieu éloigné, du côté de la Lybie. Quoique les habitans de Kephro où il étoit exilé, persécutassent d'abord le saint confesseur & ses disciples, il y en eut en peu de temps un assez grand nombre qui quitterent les idoles pour se convertir à Dieu. Le préfet *Emilien* transféra ensuite les confesseurs de Kephro dans la Maréote. Cet exil dura deux ans. Il ne retourna à Alexandrie que quand *Gallien* eut fait cesser la persécution en 260. Il trouva cette ville affligée par la famine & par une sédition violente. La peste qui survint mit le comble à tous ces maux. Les Chrétiens seuls au milieu de ces calamités jouissoient de la paix que leur donnoit la patience. Le saint évêque ne pouvant leur rendre en personne tous les devoirs d'un pasteur, fut obligé de leur écrire d'Alexandrie même, comme s'il eût été dans une province éloignée. Les évêques s'étant assemblés à Antioche, pour juger *Paul* qui en étoit évêque & qui enseignoit le sabellianisme, *Denys* fut invité à y assister; mais il s'excusa d'y aller sur son grand âge, & il écrivit aux peres du concile pour rendre témoignage à la vérité contre cette nouvelle hérésie. Il mourut avant la fin du concile, la dix-septieme année de son épiscopat 264 de Jesus-Christ. L'on a attribué à St. *Denys* plusieurs

plusieurs ouvrages qui ne sont pas de lui. Il seroit à souhaiter qu'on recouvrât ceux qui en sont véritablement, sur-tout ses lettres, qui, au jugement d'*Eusebe*, étoient d'une grande utilité pour le bien de l'église. On voit par ce qui nous en reste, & par quelques fragmens de ses autres ouvrages, qu'il avoit un genie fort élevé, une érudition profonde, une connoissance exacte du dogme & de la discipline de l'église. Il étoit modeste dans ses sentimens, persuasif dans ses discours, plein de zele pour l'honneur de la religion, pour la pureté de la foi, pour la paix & pour l'unité de l'église. I. *Novatien* s'étant fait ordonner évêque de Rome du vivant du pape saint *Corneille*, écrivit à diverses églises des lettres par lesquelles il donnoit avis de son élection, disant qu'il avoit été ordonné malgré lui. St. *Denys* lui répondit par une lettre fort courte, mais où l'on voit toute la vivacité de son esprit & le feu de sa charité. „ Si l'on „ vous a ordonné malgré vous, comme vous dites, vous nous le „ prouverez en cédant volontairement. Car il falloit tout souf„ frir pour ne pas diviser l'eglise de Dieu. Le martyre que vous „ auriez enduré pour ne pas faire de schisme vous eût été, „ selon moi, aussi glorieux & plus encore que de mourir pour „ ne pas sacrifier aux idoles; puisqu'ici chacun souffre pour sau„ ver son ame, & là pour le salut de toute l'église. Si néan„ moins vous persuadez aux freres de se réunir, le bien que „ vous ferez effacera votre faute : on ne vous l'imputera plus. „ Que si vous n'êtes plus le maître des autres, du moins sauvez „ votre ame à quelque prix que ce soit. " II. St. *Denys*, pour montrer combien il étoit éloigné des erreurs de *Novatien*, ordonna que l'on accorderoit l'absolution & la communion à tous ceux qui la demanderoient à la mort, sur-tout s'ils l'avoient demandée, avant que de tomber malade. Il écrivit aussi sur la pénitence à diverses églises, des lettres où il marquoit le temps que devoit durer la pénitence pour les différens péchés. III. Le zele que le saint docteur avoit pour la pureté de la foi, le porta à écrire contre l'hérésie de *Sabellius* qui confondoit les trois personnes divines, comme étant trois dénominations d'une seule & unique personne. *Denys* voulant prouver d'une maniere simple la distinction des trois personnes de la Sainte Trinité, insistoit principalement sur le mystere de l'incarnation & raisonnoit ainsi : „ Le fils de Dieu s'est fait homme. On ne peut point „ dire la même chose du pere. Par conséquent le pere est dis„ tingué du fils. " Quelques fideles, bien instruits de la foi, l'accuserent d'avoir dit que le fils n'est pas consubstantiel au pere, & le dénoncerent au Pape. Le Pape assembla un concile qui désapprouva la doctrine attribuée à St. *Denys* d'Alexandrie. Le Pape lui écrivit suivant l'avis du concile, le priant d'éclaircir ce qu'on l'accusoit d'enseigner. En même-temps le Pape écrivit un traité où il condamnoit également les deux erreurs opposées, celle de *Sabellius* qui confondoit les personnes divines, &

celle que l'on attribuoit à St. *Denys* d'Alexandrie, de soutenir que le verbe étoit la créature du pere. IV. St. *Denys* d'Alexandrie répondit aussi-tôt par un ouvrage divisé en trois livres, où il expliquoit en quel sens il avoit dit que le fils n'est pas consubstantiel au pere. Il l'avoit dit quant à sa nature humaine, mais non pas quant à sa nature divine. Je n'ai trouvé, dit il, ce mot dans aucun endroit des écritures, cependant j'ai dit plusieurs choses qui reviennent à ce sens. Il prouve qu'il a enseigné la doctrine que ce mot signifie, & qu'il a montré que le fils est un en substance avec le pere, que le fils est dans le pere & le pere dans le fils; que le fils n'est point une créature & n'a pas été fait, si ce n'est selon la nature humaine; qu'il est fils de Dieu non par adoption, mais par nature. St. *Athanase* trouvoit sa doctrine si exacte, qu'il permettoit aux Ariens de parler en tout comme lui. V. *Denys* étoit dans les mêmes sentimens que St. *Cyprien* sur la question du baptême des Héretiques. Il en écrivit au pape St. *Etienne* & à ses successeurs St. *Sixte* & St. *Denys*. Mais il garda toujours une aussi grande modération que St. *Cyprien*. VI. Il écrivit contre l'erreur des *Millenaires* qui s'étoit fort répandue en Egypte. Il fait voir que les partisans de cette erreur n'avoient point des pensées hautes du regne glorieux de Jesus-Christ & de notre résurrection, & qu'ils sembloient n'attendre dans le royaume de Dieu que des choses petites, périssables & semblables à celles de la vie présente. Il rapporte que cette doctrine ayant causé de funestes divisions dans le canton d'Arsinoé, il s'étoit transporté sur les lieux, qu'il y avoit assemblé tous les prêtres & les docteurs, & avoit été en conférence avec eux pendant trois jours de suite, depuis le matin jusqu'au soir. On témoigna des deux côtés ne rien desirer autre chose que la vérité. On se proposoit les questions avec douceur & charité. On discutoit les raisons avec beaucoup d'application. On n'éludoit point la force d'une bonne raison par de vaines chicanes. On exposoit tout ce que l'on savoit de plus fort en faveur de son sentiment, & on se rendoit à une vérité quand elle avoit été solidement prouvée. St. *Denys* vint à bout dans cette dispute vraiment chrétienne, exemple extrêmement rare, de ramener tous ceux qui étoient auparavant dans l'erreur, & qui le remercierent de les avoir détrompés. VII. Comme l'*apocalypse* étoit le principal fondement de l'erreur des *Millenaires*, St. *Denys* parle de l'autorité de ce livre. Il est infiniment éloigné de le rejetter comme avoient fait quelques-uns. „ Je suis persuadé, dit le saint docteur, que l'apocalypse est aussi admirable, qu'elle est peu connue. Car quoique je n'en entende pas les paroles, je sais „ néanmoins qu'elle renferme de grands sens sous leur obscurité & leur profondeur. Je ne me rends point le juge de ces „ vérités, & je ne les mesure point par la petitesse de mon „ esprit; mais donnant plus à la foi qu'à la raison, je les crois si „ élevées au-dessus de moi, qu'il ne m'est pas possible d'y atteins-

„ dre. Ainſi je ne les eſtime pas moins, lors même que je ne „ puis les comprendre ; mais au contraire, je les révere d'au- „ tant plus que je ne les comprends pas. " VIII. De tous les écrits de St. *Denys* d'Alexandrie, le ſeul qui nous reſte entier eſt la lettre canonique à l'évêque *Baſilide*, qui l'avoit conſulte ſur pluſieurs points de diſcipline. La premiere queſtion regarde l'heure à laquelle on pouvoit rompre le jeûne le jour de Pâque. St. *Denys* répond que la joie paſcale ne doit commencer qu'à la réſurrection de Jeſus-Chriſt, & il prouve que Jeſus-Chriſt eſt reſſuſcité avant le jour. Ceux qui ont paſſé la ſemaine ſans manger, peuvent manger plutôt. Il loue ceux qui ont aſſez de zele pour ne point manger juſqu'à la quatrieme veille, qui eſt ſix heures du matin. La plupart des fragmens des lettres de St. *Denys* ſe trouvent dans *Euſebe* & dans la collection de *Balſamon*.

II. DENYS, (*Saint*) évêque de Corinthe, dans le ſecond ſiecle, mourut paiſiblement ſuivant quelques-uns dans le ſein de ſon égliſe, & reçut ſuivant d'autres la couronne du martyre. Il ne ſe contenta pas d'inſtruire ſon troupeau ; il étendit ſon zele ſur les autres égliſes par les lettres qu'il leur écrivit. Nous en connoiſſons huit, qui ſont très-propres à nous faire connoître l'état où étoit alors l'égliſe. I. La premiere étoit écrite aux Lacédemoniens, pour les inſtruire dans la foi orthodoxe, & les exhorter à la paix & à l'union. II. Dans la ſeconde, qui étoit adreſſée aux Athéniens, le ſaint évêque tâchoit d'enflammer leur foi, & de les fortifier dans une vie digne de l'évangile. C'eſt dans cette même lettre que nous apprenons que St. *Denys* l'Aréopagite a été le premier évêque d'Athenes. III. *Denys* écrivit la troiſieme lettre aux Nicomédiens, pour combattre l'héréſie de *Montan*. IV. La derniere des lettres de St. *Denys* fut écrite à l'égliſe de Rome, & adreſſée au pape *Soter* qui la gouvernoit alors, & qui avoit envoyé à l'égliſe de Corinthe quelques aumônes, avec une lettre pleine d'inſtruction. St. *Denys* en remerciant le Pontife romain diſoit : nous avons aujourd'hui célebré le ſaint jour du dimanche ; & nous avons lu votre lettre que nous continuerons toujours de lire pour notre édification, auſſi-bien que la précédente qui nous a été écrite par *Clement*. Tel étoit l'ancien uſage de lire ces lettres dans l'égliſe, après les ſaintes écritures. On trouve les fragmens des lettres de St. *Denys* dans *Euſebe*.

III. DENYS AREOPAGITE, (*Saint*) l'hiſtoire de ce ſaint ne doit pas entrer dans cet ouvrage ; nous n'en faiſons mention qu'à cauſe des écrits, qu'on mit ſous ſon nom, dans le cinquieme ſiecle. Ces ouvrages ſont I. Un *traité des noms divins* & un autre de la *hierarchie céleſte & eccleſiaſtique*. Il ſeroit inutile de nous étendre ſur les caracteres de ſuppoſition que ces écrits portent. Ils ont été inconnus à tous les écrivains des cinq premiers ſiecles de l'égliſe, & on y parle de pluſieurs points de diſcipline qui ſont poſtérieurs à St. *Denys* l'Aréopagite. Nous en avons

plusieurs éditions qui portent le nom de ce saint. *Denys* le Chartreux les avoit commenté, & ses remarques parurent à Cologne en 1556, *in-fol.* Il y en a eu deux autres éditions, toutes les deux en grec & en latin. Nous devons la premiere à *Pierre Lanssel*, à Paris chez *Morel* 1615, *in-fol.* & la seconde au pere *Balthasar Corder*, à Paris chez *Cottereau* 1644, 2 vol. *in-fol.* Celle-ci est la meilleure. *voyez* HILDUIN.

IV. DENYS, surnommé le *Petit* à cause de sa taille, étoit un moine, prêtre de l'église de Rome, recommandable par sa science & par sa piété. Quoique Scythe de nation, il avoit les mœurs d'un romain. Il savoit si parfaitement le grec & le latin, qu'il traduisoit également en lisant, le grec en latin & le latin en grec. Il fit plusieurs versions de livres grecs à la priere d'*Etienne*, évêque de Salone. Il traduisit le *code* des canons ecclésiastiques; dont il y avoit déjà une ancienne version, mais fort obscure. Cet ouvrage fut si bien reçu, que quelques années après, *Denys* fit encore le recueil de toutes les lettres décretales des Papes qu'il put trouver. Ce recueil comprend les lettres de huit Papes, *Sirice*, *Innocent*, *Zozime*, *Boniface*, *Celestin*, *Léon*, *Gelase*, *Anastase*. *Denys le Petit* étoit savant dans la dialectique, l'arithmétique & l'astronomie. Il est l'auteur du calcul des années depuis l'incarnation de Jesus-Christ, dont nous nous servons maintenant. Car voyant le cycle pascal de St. *Cyrille* près de finir en l'année 248 de *Dioclétien*, c'est-à-dire, 581 de Jesus-Christ, il en fit un de 85 ans, pour continuer celui de St. *Cyrille*. Mais au lieu du nom odieux de *Dioclétien* que St. *Cyrille* avoit mis, en suivant la coutume de son temps & de son pays, *Denys* aima mieux mettre le nom de Jesus-Christ, à compter les années depuis l'incarnation. Les chronologistes les plus habiles croient qu'il a retardé de quatre ans la véritable année de l'incarnation. Il avoit si bien étudié l'écriture sainte, qu'il étoit toujours prêt à répondre sur le champ à toutes les questions qu'on lui faisoit; & il joignoit à sa science une profonde humilité. Sa vie étoit pure & mortifiée, sans aucune singularité. *Cassiodore* qui avoit vécu plusieurs années avec lui, l'invoquoit comme un saint. *Denys* avoit aussi traduit la lettre de *Proclus* de Constantinople aux Arméniens, pour autoriser cette proposition, *un de la Trinité a souffert*, & y avoit joint une préface pour montrer l'utilité de cette proposition contre les Nestoriens. L'année de sa mort est inconnue. On trouvera le recueil des canons & des lettres des Papes dans la *bibliotheque de droit canonique* publiée par *Justel in fol.* à Paris 1661.

V. DENYS RICKEL, ainsi appellé du lieu de sa naissance dans le diocese de Liege, est connu sous le nom de *Denys* le Chartreux, parce qu'il embrassa cet ordre, auquel il fit honneur par sa science & par la sainteté de sa vie. Il mourut l'an 1471, âgé de soixante-neuf ans. Nous avons de ce célebre auteur I. Des commentaires sur tous les livres de l'ancien & du nouveau

teſtament. II. Toutes les épitres de St. *Paul* diſpoſées par ordre des matieres. III. Un commentaire ſur les livres attribués à St. *Denys* l'Aréopagite. IV. Un autre ſur le livre des ſentences. V. La moëlle de la ſomme de St. *Thomas*, & celle de la ſomme de *Guillaume d'Auxerre*. VI. Un traité ſur le livre de la conſolation de la philoſophie de *Boëce*. VII. Une explication des anciennes hymnes. VIII. Un commentaire ſur l'échelle de St. *Jean Climaque* & ſur les œuvres de *Caſſien*. IX. Divers ouvrages de philoſophie. X. Un abregé de théologie. XI. Huit livres de la foi catholique contre les gentils. XII. Deux livres de la théorie chrétienne. XIII. Quatre livres aſſez rares contre *Mahomet*. XIV. Un dialogue entre un chrétien & un mahométan. Ces ouvrages ſont dogmatiques, de même que pluſieurs autres dont nous ne donnons point les titres. Il y en a auſſi un grand nombre ſur la diſcipline, qui compoſent la ſeconde claſſe des œuvres de cet auteur. Voici les titres des principaux. I. Des maux & de la réforme de l'égliſe. II. De l'autorité des conciles généraux. III. De la vie & du gouvernement des prélats & des archidiacres. IV. De la vie des chanoines & des miniſtres de l'égliſe. V. De la vie des nobles, des princes, des militaires, des perſonnes mariées, des vierges, des ſolitaires. La troiſieme claſſe contient les œuvres de morale. I. Quatre recueils de ſermons. II. Une ſomme des vertus & des vices. III. Des traités contre la pluralité des bénéfices, contre la ſimonie, contre l'ambition, contre l'avarice des moines. IV. Des traités de la converſion des pécheurs; de la voie étroite du ſalut; du mépris du monde; des quatre fins de l'homme; des vœux & de la profeſſion religieuſe; des remedes des tentations; du diſcernement des eſprits; des regles de la vie chrétienne. V. Enfin nous avons de cet auteur douze *lettres*, quelques *poëſies*, un grand nombre de *diſcours*, de *conférences*, & de *déciſions* de cas de conſcience. A la fin du catalogue qu'il a fait de ſes ouvrages, il nomme tous les livres qu'il avoit lus pendant les quarante-ſix années qu'il avoit été dans ſon ordre, & ſur leſquels il s'étoit formé. Il écrit aiſément, & ſes ouvrages ſont pleins de maximes & d'inſtructions ſalutaires; mais ſon ſtyle n'eſt ni précis ni correct. *Denys* le Chartreux eſt fort occupé des maux de l'égliſe dans tous ſes écrits. Ce ſaint homme y parle avec une force étonnante contre le déréglement des différens ordres de l'égliſe, & en particulier de la cour romaine. Tous les traités qui ſe trouvent dans les opuſcules, ne ſont remplis que d'affreuſes peintures des excès où étoit tombé tout le clergé, & de vives plaintes contre les auteurs de ces déſordres. Les Proteſtans ont abuſé de ces plaintes, qui n'étoient dictées que par l'ardeur de ſon zele.

DESCHAMPS, (*Jacques*) naquit à Virummerville dans le dioceſe de Rouen en 1677. Il fit ſes études à Paris avec diſtinction, & y reçut le bonnet de docteur de Sorbonne. Ayant obtenu la cure de Dangu dans le dioceſe de Rouen, il édifia cette pa-

roisse pendant 31 ans, par une vie constamment appliquée à tous les devoirs d'un bon pasteur. Ce pieux & savant curé finit ses jours au milieu de son troupeau le 3 octobre 1759. Il laissa à son église tout son mobilier, allant environ dix mille livres, à condition qu'on entretiendroit à perpétuité une maîtresse d'école & qu'on distribueroit chaque année une somme aux pauvres. M. *Deschamps* s'étoit principalement consacré à l'instruction des filles. Il entretenoit l'émulation par des récompenses, qu'il savoit distribuer à propos. Il veilla aussi avec un soin particulier à l'instruction des garçons, & quelques-unes de ces jeunes plantes formées sous ses yeux, donneront des fruits précieux à la religion & à la société. Nous avons de lui un ouvrage posthume, intitulé : *Traduction nouvelle du prophete Isaie, avec des dissertations préliminaires & des remarques, à Paris, chez Debure l'aîné* 1760, *in*-12. Ce livre offre de très-bons principes sur les prophéties, sur les miracles & des choses très-justes & très-satisfaisantes. La traduction est, en certains endroits, plus élégante que littérale. L'auteur s'est permis quelquefois de renverser l'ordre des versets & même de paraphraser. Il a voulu montrer par cette méthode la liaison, qu'il croyoit appercevoir dans toutes les parties d'une prophétie ; mais il n'a pas senti qu'il pouvoit faire dire au prophete ce qu'il ne dit pas. Le but des notes est d'établir le sentiment du retour physique & réel des Juifs dans la terre de leurs peres après leur conversion à la foi catholique. Cette opinion, que l'auteur tâche de rendre probable, a souffert beaucoup de contradictions. Elle ne paroît pas cependant contraire à l'écriture ; la lettre même des prophetes semble lui être favorable.

DESCHAMPS, voyez CHAMPS.

DESMARES, (*Toussaint*) né à Vire en basse Normandie en 1599, entra dans la congrégation de l'Oratoire nouvellement fondée par le cardinal de *Berulle*. On le destina au ministere de la chaire & il le remplit avec beaucoup de distinction. En 1653, il fut envoyé à Rome avec M. *Meunier* par les évêques défenseurs de la doctrine de *Jansenius*. Dans la congrégation qui se tint le 19 mai de la même année en présence du Pape, le P. *Desmares* parla pendant une heure & demie pour établir l'efficacité de la grace. Cette action publique lui attira de grands applaudissemens. Le Pape lui-même lui témoigna combien il avoit eu de plaisir à l'entendre. A son retour en France, il rentra dans l'obscurité, pour échapper à la persécution. Quelque-temps après, le P. *Desmares* se retira à Liancourt, où il passa le reste de sa vie. Un jour que *Louis XIV* y étoit, le duc de *Liancourt* dit à ce Prince, qu'il avoit chez lui une personne d'un rare mérite, que sa majesté ne seroit pas fâchée de voir, & que si elle l'agréoit, il le feroit paroître en sa présence. Ce seigneur ajouta qu'on cherchoit celui dont il parloit pour l'exiler ou l'enfermer à la Bastille ; & qu'ainsi il supplioit sa majesté qu'il ne lui fût rien fait :

Je vous donne ma parole de Roi, répondit Louis XIV, *qu'il ne lui arrivera aucun mal & qu'il restera caché & inconnu.* Le P. *Desmares* fut appellé, & se présenta. Il dit au Roi fort librement : *Sire, je vous demande une grace. Demandez*, répondit Louis XIV, *& je vous l'accorderai. Sire*, reprit agréablement le P. Desmares, *permettez-moi de prendre mes lunettes, afin que je considere & que je contemple le visage de mon Roi.* Louis XIV, se mit à rire de bon cœur, en disant qu'il n'avoit point encore entendu depuis qu'il étoit Roi, un compliment qui lui eût fait tant de plaisir. Alors montrant un visage gai au P. *Desmares* qui avoit pris ses lunettes, il se laissa considérer long-temps par ce vieillard. Le P. *Desmares* mourut le 19 janvier 1687, âgé de 87 ans. Quoique ce pieux & savant prêtre de l'Oratoire fût très-capable de composer de très bons ouvrages, il nous en reste peu de lui, & la plupart sont polémiques. Les principaux sont I. *Les peres vengés par eux-mêmes des impostures du sieur de Marandé, dans son livre des antiquités de l'église*, *in*-4°. II. *Réponse au docteur Chamillard*, *in*-4°. III. La premiere partie du livre intitulé : *Idée du sacerdoce & du sacrifice de J. C.* IV. Quelques ouvrages manuscrits.

DESMARETS, (*Charles*) prêtre de l'Oratoire, né à Dieppe, en 1619, curé de Ste. Croix de Rouen, occupa cette place pendant 24 ans & ne montra pas moins de zele que de lumieres. Il mourut en 1675, à 73 ans ; laissant un ouvrage intitulé : *Elévations sur la passion de Notre-Seigneur J. C.* Le pere *Quesnel* le publia après l'avoir retouché, & il s'en est fait un grand nombre d'éditions.

D'ESPENCE, voyez ESPENCE.

DESMOLETS, voyez MOLETS.

DEZ, (*Jean*) né à Ste. Ménéhould en Champagne, en 1643, se fit Jésuite & enseigna successivement dans son ordre les humanités, la philosophie & la théologie. Il prêcha ensuite avec quelque succès, mais ses supérieurs l'ayant nommé recteur du college de Sedan, ville remplie de Calvinistes, il crut devoir se consacrer à la controverse. Ses travaux ne furent pas sans fruit, & un grand nombre de Protestans lui dûrent leur conversion. *Louis XIV*, instruit de son zele, l'employa à Strasbourg à l'établissement d'un college royal, d'un séminaire & d'une université catholique. Le cardinal de *Fustemberg* favorisoit ces établissemens, qui furent confiés aux Jésuites françois. La place de recteur de l'université fut donnée au pere *Dez*, qui mourut d'une colique néphrétique, en 1712, après avoir été député deux fois à Rome & cinq fois provincial. Il avoit suivi M. le Dauphin dans les campagnes que ce prince avoit fait en Allemagne & en Flandre. Le pere *Dez* étoit un homme ardent, né pour la controverse & qui auroit embrassé ce genre par tempérament, s'il ne l'avoit pas choisi par état. Il se signala dans la querelle des missionnaires au sujet des rits de la Chine. Il ne se montra

pas avec moins d'ardeur, contre les disciples de *Janſénius* & de *Quesnel*. On a de lui, I. *La réunion des Proteſtans de Strasbourg à l'égliſe romaine, également néceſſaire pour leur ſalut & facile ſelon leurs principes*, *in*-8°. Cet ouvrage eſt aſſez eſtimé. II. *La foi des Chrétiens & des Catholiques juſtifiée contre les Deiſtes, les Juifs, les Mahométans, le Sociniens & les autres hérétiques*, Paris 1714, 4 vol. *in*-12, livre moins eſtimé que le précédent. III. Pluſieurs écrits ſur les affaires du temps.

DIANA, (*Antonin*) clerc régulier de Palerme, mort en 1663, à 77 ans, fut auſſi connu par ſa piété que par ſon ſavoir. On a de lui divers ouvrages, parmi leſquels on diſtingue ſa *ſomme de théologie*, & ſes *reſolutions morales*, l'une & l'autre en latin. C'étoit un des caſuiſtes des plus conſultés de ſon temps. Il avoit beaucoup approfondi cette partie de la morale, mais il n'eſt pas toujours aſſez ſévere. Son ſtyle eſt comme celui de la plupart de théologiens ſcholaſtiques, c'eſt-à-dire, d'une ſimplicité plate, meſquine & rampante.

DIAZ, (*Jean-Bernard*) grand vicaire de Salamanque & de Tolede, ſe fit connoître à la cour d'Eſpagne par ſa piété & ſes ouvrages. On le nomma conſeiller du grand conſeil des Indes & enſuite évêque de Calahora. Envoyé au concile de Trente en 1552, il ſe diſtingua parmi les prélats de ſa nation. Nous avons de lui divers ouvrages en latin & en eſpagnol. Ceux du premier genre ſont I. *Practica criminalis canonica*. II. *Regulæ juris*. III. *Commentaria in Iſaiam*. Ses ouvrages eſpagnols roulent ſur la morale, & il étoit regardé dans ſon pays comme un maître dans la vie ſpirituelle. Ce pieux & ſavant prélat mourut en 1556.

DIDYME, naquit à Alexandrie vers l'an 309. Il perdit entiérement la vue à l'âge de quatre à cinq ans. Cet accident ne fit qu'enflammer davantage l'extrême deſir qu'il avoit de ſavoir; & il demandoit ſans ceſſe à Dieu, non de lui rendre la lumiere corporelle, mais d'éclairer ſon eſprit & ſon cœur. Il joignit à la priere l'induſtrie & le travail. Il alloit écouter aſſidûment ceux qui faiſoient profeſſion d'inſtruire les autres, & employoit la plus grande partie de la nuit à repaſſer dans ſon eſprit ce qu'il avoit entendu. Il apprit de cette maniere, non ſeulement la grammaire, la rhétorique, les beaux endroits des poëtes & des orateurs, la dialectique, toutes les opinions des philoſophes, mais encore les écritures de l'ancien & du nouveau teſtament, dont il développoit les divers ſens, & les dogmes de l'égliſe qu'il expliquoit avec beaucoup d'ordre & de netteté. Ses talens attirerent à Alexandrie un grand nombre de perſonnes qui venoient pour l'entendre, ou ſeulement pour le voir. Saint *Athanaſe* l'eſtimoit ſinguliérement, & lui confia le ſoin de l'école d'Alexandrie ſi célebre depuis long-temps. *Didyme* s'oppoſa avec autant de zele que de lumiere à l'impiété des Ariens. Saint *Antoine* lui rendit pluſieurs viſites. *Didyme* ſe fit auſſi conduire

chez

chez ce grand saint, qui ayant fait tomber la conversation sur son aveuglement, lui demanda s'il n'avoit point de peine d'être privé de la vue. *Didyme* faisoit difficulté de répondre ; mais voyant que saint *Antoine* insistoit, il avoua ingénument qu'il en étoit très-fâché. „ Je m'étonne, lui dit saint *Antoine*, qu'un „ homme aussi judicieux que vous, regrettiez une chose en soi „ si peu importante. Il vaut infiniment mieux être éclairé de „ la lumiere spirituelle, qui nous est commune avec les anges „ & les saints, que d'avoir des yeux corporels, qui peuvent „ par un seul regard précipiter un homme dans les enfers. *Rufin* qui vint à Alexandrie pour voir *Didyme* & prendre ses leçons, nous apprend que quelqu'admirables que fussent ses ouvrages, les discours qu'il faisoit de vive voix avoient encore plus de grace & d'énergie. Saint *Jerome* fit aussi en 386 le voyage d'Alexandrie, pour consulter *Didyme* sur plusieurs difficultés de l'écriture ; & il se glorifioit depuis de l'avoir eu pour maître. Il ne paroît pas qu'il soit mort avant l'an 399. D'un très-grand nombre d'ouvrages que *Didyme* avoit composés, il ne nous en reste que deux. I. Le premier est le livre qu'il a intitulé : *Du Saint-Esprit*. Nous ne l'avons qu'en latin, de la traduction de S. *Jerome*, qui l'entreprit à la priere du pape *Damase*. C'est de cet excellent livre, qu'il dit que les Latins ont pris tout ce qu'ils ont écrit sur cette matiere. Il est divisé en trois parties. *Didyme* s'appliqua à cet objet, tant pour satisfaire aux prieres réitérées de ses freres, que pour empêcher que les fideles ne fussent séduits par ceux qui avançoient sur ce sujet beaucoup de choses, qui n'étoient fondées ni sur l'écriture ni sur la tradition. *Didyme* établit solidement la divinité du Saint-Esprit. II. Le second ouvrage qui nous reste de *Didyme*, est un *traité contre les Manichéens*, où il fait un grand usage de la métaphysique. Comme *Didyme* s'étoit fort attaché à *Origene*, & qu'il avoit pour lui une estime extraordinaire, il se déclara son apologiste contre tous ceux qui le traitoient d'hérétique. Il entreprit de montrer qu'*Origene* n'avoit point enseigné d'erreurs sur la Trinité, & voulut même justifier le livre des principes. Le zele de *Didyme* pour *Origene* indisposa saint *Jerome* contre lui ; & il faut convenir que ce n'étoit pas tout-à-fait sans raison. Il paroît que c'est dans l'école d'Alexandrie, que se sont formés ceux qui ont été les auteurs des grandes hérésies qui ont causé de si terribles ébranlemens à l'église grecque, pendant les quatrieme & cinquieme siecles. Les ouvrages d'*Origene* qui y étoient admirés, y répandirent un poison subtil dont plusieurs furent infectés. D'ailleurs la possession où étoit cette école d'être regardée comme un oracle que l'on consultoit de tous côtés, engageoit ceux qui en étoient les docteurs à beaucoup étudier *Aristote* & *Platon*, à creuser la métaphysique, pour être en état de satisfaire les philosophes & tous les savans, qui proposoient des difficultés sur les vérités de la religion. L'on eût épargné à l'église une infinité de maux, si l'on se fût per-

ſuadé que nous ne pouvons ſavoir de vraie métaphyſique que ce que l'écriture nous en apprend.

DINUS MUGELLANUS, ainſi appellé parce qu'il étoit né à Mugello, bourg de Toſcane, ſur la fin du douzieme ſiecle. La ville de Bologne fut le principal théatre de ſes talens ; il y enſeigna le droit avec un ſuccès inoui. Le pape *Boniface VIII*, inſtruit de ſon mérite, le choiſit pour travailler à la compilation du *ſexte*, qui eſt le huitieme livre des décretales. Ce ſavant homme ne fut pas récompenſé, comme il le méritoit, & il mourut, dit-on, de chagrin de n'avoir pas été fait cardinal, à Bologne en 1303. Si cette anecdote eſt vraie, il avoit plus d'érudition que de philoſophie. On a de lui un *commentaire* ſur le ſixieme livre des décretales, un traité ſur les regles du droit canonique & quelques ouvrages ſur le droit civil *in-fol.* à Lyon 1617. Ce juriſconſulte écrivoit avec aſſez de netteté & de facilité en latin, mais ſans élégance. Son eſprit étoit vif, & il s'énonçoit très facilement en public & en particulier.

DIROIS, (*François*) docteur de Sorbonne, alla à Rome en 1672 avec le cardinal d'*Eſtrées*. La Reine ayant fait demander au Pape un décret ſur la conception immaculée, il fit un écrit pour montrer qu'on ne pouvoit décider ce point ſans témérité. Ayant obtenu un canonicat à Avranches, il y fut conſulté par ſon évêque & par les diocéſains ; & y mourut en 1691, laiſſant une mémoire chere aux gens de bien. Il avoit été d'abord lié très-étroitement avec les M.M. de Port-Royal ; mais il ſe brouilla avec eux à l'occaſion du formulaire, qu'il ſoutint dans pluſieurs écrits, dont on nous diſpenſera de donner la liſte. Nous aimons mieux citer l'ouvrage, qui a été plus utile à l'égliſe & qui a eu preſque tous les ſuffrages. Il a pour titre : *Preuves & préjugés pour la religion chrétienne & catholique, contre les fauſſes religions & l'athéiſme*, Paris *in*-4°. Les raiſonnemens de ce livre ſont très-preſſans, & l'érudition y eſt répandue à propos.

DITHMAR, écrivain du onzieme ſiecle, fils de *Sigefroi* comte de Saxe, vit le jour en 976. Ayant embraſſé l'état monaſtique à Magdebourg, à l'âge de 58 ans, il nourrit ſon ame de la lecture des ſaints peres, & ſon eſprit de celle des auteurs profanes. Ses vertus l'ayant fait élire évêque de Mersbourg en 1018, il inſtruiſit & édifia ſon troupeau. Nous avons de lui une *chronique* depuis *Henri I* juſqu'à *Henri II* ſous lequel il floriſſoit. Elle eſt groſſiérement écrite, mais on y trouve aſſez d'exactitude. L'auteur, ainſi que tous les chroniqueurs de ſon ſiecle, ajoutoit foi très-facilement aux choſes extraordinaires. On a pluſieurs éditions de cet ouvrage, I. *in-fol.* à Francfort 1588. II. Dans la collection des écrivains d'Allemagne. III. Dans celle des écrivains ſervant à illuſtrer l'hiſtoire de Brunſvick à Hanovre, *in-fol.* Cette édition donnée par le célebre *Leibnitz*, eſt ornée de variantes & de corrections. Ce prélat mourut en 1028, à 42 ans.

DITTON, (*Humphroy*) maître de l'école de mathématiques,

érigée dans l'hôpital du Christ à Londres, naquit à Salisbury de parens non-conformistes, qui le consacrerent dès son enfance au ministere de leur communion. Il fit des progrès si rapides dans l'étude de la théologie & dans celle des langues, qu'on ne craignit pas de le charger des fonctions pastorales, quoiqu'il fût très-jeune. Le succès que le déisme avoit en Angleterre, l'engagea d'écrire en faveur de la religion. Il publia dans cette vue un ouvrage dont nous avons une traduction françoise par M. de la *Chapelle*, théologien protestant. Elle parut à Amsterdam en 1728, en 2 vol. *in*-8°, sous ce titre : *La religion chrétienne démontrée par la résurrection de Notre-Seigneur J. C., en trois parties*, dont la premiere expose aux yeux des Déistes les conséquences d'un examen négligé ; la seconde explique la nature & l'obligation de l'évidence morale ; & la troisieme fournit les preuves de la résurrection de Notre-Seigneur : avec un supplément où l'on développe les principaux points de la religion naturelle. Cet ouvrage important réimprimé à Paris en 1729, *in*-4°, est une véritable demonstration bien digne d'être méditée par les amis de la religion. L'auteur avoit entrepris un autre livre sur la nécessité de la révélation & l'inspiration des livres sacrés ; mais il mourut sans l'avoir achevé en 1715, à 40 ans.

I. DOMINIQUE, patriarche de Grado, florissoit vers 1040 ; il avoit des lumieres assez étendues. On a de lui un *traité* sur les différends de l'église grecque & de la latine ; on le trouve dans le recueil des monumens de l'église grecque par *Cotelier*.

II. DOMINIQUE DE DOMINICIS, savant vénitien, fut fait évêque de Bresce, & se fit connoître par un *traité du sang de J. C.* en latin à Venise 1557. Ce prélat pieux & savant florissoit en 1465.

DOMINIS, voyez MARC-ANTOINE DE DOMINIS.

DOMNIZON, prêtre allemand, qui vivoit vers l'an 1130, est auteur d'une vie de la comtesse *Mathilde*, en mauvais vers latins, qui a été publiée à Ingolstad en 1612, *in*-4°.

DORLANDUS, (*Pierre*) pieux & savant Chartreux de Cologne vers l'an 1498, a laissé un ouvrage sur les hommes illustres de son ordre, imprimé *in*-8° à Cologne en 1608. Ce livre inexact & mal écrit, seroit d'un très-foible secours aux bibliographes qui voudroient travailler sur la même matiere.

DOROTHE'E, abbé de Palestine, dont on connoît très-peu la vie. On pense communément qu'il eut pour maître dans la science du salut le fameux moine *Jean* le Prophete, & qu'il florissoit dans le sixieme siecle. On a de lui I. Quelques lettres en grec & en latin sur des sujets de morale. II. Vingt-quatre sermons sur la maniere de régler sa vie avec sagesse & avec piété. On les trouve dans la *bibliotheque des peres*.

DORSANNE, (N.) né à Issoudun en Berri, d'une famille honnête, qui cultiva ses talens, vint de bonne heure à Paris.

Le cardinal de *Noailles*, archevêque de cette capitale, se l'attacha par des places & par la confiance la plus intime. Il fut son grand vicaire & il devint successivement archidiacre, chantre & official. L'abbé *Dorsanne* étant le conseil du cardinal, eut beaucoup de part à toutes les négociations qui se firent pour faire accepter la bulle *unigenitus* à ce prélat. Il ne vouloit pas qu'il se refusât à cette demarche, mais il exigeoit des explications qu'il s'imaginoit être nécessaires pour mettre la vérité à couvert. Le cardinal ayant accepté purement & simplement, l'official refusa de l'enrégistrer & il fut obligé de sortir de l'archevêché. Retiré aux incurables, il y mourut dans de grands sentimens de piété en 1726. L'abbé *Dorsanne* est principalement connu par des *Mémoires*, en 6 vol. *in*-12. Le cardinal de *Noailles* l'avoit chargé d'écrire chaque jour tout ce qui se passoit en France & en Italie dans l'affaire de la constitution *unigenitus*. Ce journal curieux est écrit avec beaucoup de simplicité, de naturel & de candeur. On y voit avec douleur, que les hommes font agir les ressorts les plus profanes dans les matieres les plus sacrées. Quelques récits de l'historien ont été contestés, & cela ne pouvoit être autrement. Il étoit d'un parti; il falloit bien qu'il fut contredit par le parti contraire.

DOUCIN, (*Louis*) Jésuite, né à Vernon, remplit divers emplois dans sa société avec distinction. Il écrivit beaucoup sur les matieres controversées à l'occasion de *Jansenius* & de *Quesnel*; mais il est principalement connu par l'histoire de diverses hérésies, telles que l'*origénisme*, le *nestorianisme*, l'*eutichisme*, &c. sur chacune desquelles il a donné un vol. *in*-4°. L'auteur y développe avec sagacité les manœuvres & les artifices des hérétiques anciens, & il met le lecteur a portée d'en faire des applications aux hérétiques modernes. Le pere *Doucin* mourut à Orléans en 1726, regardé comme un savant théologien.

DRACONCE, prêtre espagnol sous l'empire de *Théodose* le Jeune, adressa une élégie à cet Empereur: ouvrage foible & qui sent le poëte du cinquieme siecle. Nous avons encore de lui un poëme intitulé: *Hexameron* en vers latins, dans lequel il chante les merveilles de l'ouvrage des six jours de la création. St. *Eugene II*, évêque de Tolede, augmenta & corrigea cette production, qui avoit besoin de la lime, & qu'on pourroit retoucher encore. Le pere *Sirmond*, Jésuite, en a donné une édition. On trouve aussi ce poëme dans la *bibliotheque des peres*.

DRAPIER, (*Roch*) né à Verdun en 1685, exerça pendant plusieurs années la profession d'avocat au parlement de Paris, où il mourut en 1734, à 48 ans. On a de lui I. Un *recueil de decisions sur les matieres beneficiales*, en 2 vol. *in*-12, dont il y a eu aussi une seconde édition en 2 vol. *in*-12 en 1732. II. Un *recueil de décisions sur les dixmes*, imprimé pour la premiere fois en 1730, & dont M. *Brunet*, avocat, a donné une seconde édition en 1748, augmentée & corrigée. Ces deux ouvrages sont estimés.

DRAPIER, (*Gui*) licencié de la faculté de théologie de Paris, fut pourvu d'une cure de la ville de Beauvais sa patrie. Il la gouverna pendant 59 ans, & mourut en 1716 à 91 ans, avec la réputation d'un bon théologien & d'un bon canoniste. On a de lui divers ouvrages. I. *Traité des oblations*, in-12, à Paris 1685. II. *Tradition de l'église touchant l'extrême-onction, où l'on fait voir que les curés en sont les ministres ordinaires*, à Lyon 1699, *in*-12. III. *Le gouvernement des diocèses en commun par les évêques & par les curés*, 2 vol. *in*-12. L'auteur prouve qu'il n'y a proprement dans l'église chrétienne & catholique, qu'un troupeau & qu'un pasteur. Cet ouvrage a essuyé quelques contradictions ; mais il y a un grand nombre de principes solides. IV. *Défense des abbés commendataires & des curés primitifs*, imprimée en 1685. V. On lui attribue plusieurs écrits faits en faveur des *réflexions morales* du pere *Quesnel* & contre la bulle *unigenitus*, dont il vit les premiers progrès avec beaucoup de douleur. On voit dans ces différens ouvrages un homme quelquefois passionné ; mais d'une profonde érudition, sur-tout ecclésiastique. Son style est fort simple, sans ornemens & trop diffus.

DREXELIUS, (*Jérémie*) Jésuite, né à Ausbourg, se remplit de bonne heure des maximes contenues dans les livres saints. Et après s'être instruit lui-même, il instruisit les autres par ses exemples, ses discours & ses ouvrages. On a de lui divers livres de piété imprimés en 2 vol. *in-fol.* & en plusieurs vol. *in*-16. Ils ont été beaucoup lus autrefois, mais le grand nombre de productions du même genre que nous avons eu depuis, leur a fait tort. Ce pieux Jésuite mourut à Munich en 1638, à 57 ans, laissant une grande idée de vertu. L'électeur de Baviere l'avoit choisi pour son prédicateur.

DRIEDO, (*Jean*) né dans le Brabant, fut professeur en théologie à Louvain, & ensuite curé dans la même ville. Il s'opposa au luthéranisme avec beaucoup de zele ; mais sans aigreur & sans passion. *Adrien Florent* qui fut depuis pape sous le nom d'*Adrien IV*, en lui donnant le bonnet de docteur, l'avoit exhorté à quitter les sciences profanes pour s'appliquer à la théologie. *Driedo* suivit ce conseil, & se mit en état d'écrire plusieurs excellens ouvrages. On a de lui I. Un traité en quatre livres, sur l'*écriture-sainte* & sur les *dogmes ecclésiastiques*. Il est précédé d'un avertissement qui montre le bon goût de l'auteur. Le fond de l'ouvrage est important, & renferme un très-grand nombre de matieres. Ce docteur appuye tout ce qu'il avance par l'écriture sainte, les décisions des conciles, & les sentimens des peres, dont il cite les passages les plus beaux & les plus formels ; ne s'amusant point, comme quelques autres controversistes, à chicaner, ni à entrer dans des disputes personnelles. Il traite toujours ses adversaires avec politesse & modération, & se borne à établir solidement la vérité, & à réfuter l'erreur d'une maniere triomphante. Pour être un controversiste parfait,

il ne lui manquoit que la critique sur les auteurs. Mais cette portion de la science ecclésiastique n'étoit point encore éclaircie comme elle l'a été depuis. II. On commençoit alors à agiter les matieres de la grace & du libre-arbitre, à l'occasion de *Luther* & des autres novateurs, qui avançoient diverses erreurs contre la liberté de l'homme & contre le mérite des bonnes œuvres. L'habile controversiste s'attacha à bien développer la doctrine de St. *Augustin*, qui est celle de l'église, & à en faire sentir l'importance & le prix. Il composa un traité de la *concorde du libre-arbitre & de la prédestination divine*; deux *livres de la grace & du libre-arbitre*; un *traité de la captivité & de la rédemption du genre-humain*, & un autre traité en trois livres sur *la liberté chrétienne*. On en peut voir l'analyse dans *Dupin*. Dans la préface du premier de ces ouvrages, *Driedo* parle ainsi: Il y a deux extrémités à éviter quand on instruit les fideles sur cette matiere; l'une, d'anéantir le libre-arbitre, en relevant la grace de Jesus-Christ; l'autre d'affoiblir la grace de Jesus-Christ, en soutenant la liberté de l'homme. Il déclare qu'il évitera ces deux excès dans son ouvrage. Il prouve d'abord par les raisonnemens de St. *Augustin*, que la prédestination est entiérement gratuite, & que le bon usage de la grace & des mérites n'est pas la cause, mais l'effet de la prédestination divine. Il s'appuye sur les mêmes preuves que St. *Augustin*, se propose les mêmes objections, & y fait les mêmes réponses: ce qui prouve combien il avoit étudié les ouvrages de ce grand docteur. Ses écrits ont été souvent imprimés à Louvain, *in* 4° & *in-fol.* en quatre volumes, par les soins de *Gravius*. *Driedo* finit ses jours dans cette ville en 1535.

DROGO, écrivain du onzieme siecle, devint abbé de St. *Jean* de Laon, ensuite cardinal, & enfin évêque d'Ostie en 1136. Nous avons de lui un traité de l'*office divin*, un autre des sept dons du St. Esprit, & quelques autres traités qui donnent une plus grande idée de sa piété que de ses talens.

DRUTHMAR, (*Chrétien*) né en Aquitaine, prit l'habit religieux, dans l'abbaye de Corbie, sur la Somme. Les études florissoient dans ce monastere, & il en recueillit les fruits pour les répandre ailleurs. Il professa avec succès au monastere de Stavelo & de Malmedi dans le diocèse de Liege. On ignore le temps & le lieu de sa mort, mais on sait qu'il vivoit dans le neuvieme siecle. Ce religieux étoit savant pour son temps; il possédoit le grec, un peu d'hébreu & l'histoire sainte & profane. Il avoit beaucoup médité l'écriture-sainte. Nous avons de lui une *exposition sur St. Mathieu*, qu'on trouve dans la *bibliotheque des peres*, & un commentaire abrégé sur saint *Luc* & sur saint *Jean*.

DUAREN, (*François*) Jurisconsulte du seizieme siecle, né à St. Brieux en Bretagne, eut *Alciat* pour maître, & il profita de ses leçons. Devenu professeur en droit à Bourges, il bannit des

écoles la barbarie des gloſſateurs, & adoucit la ſéchereſſe du droit par les charmes de la littérature. Son collegue *Eguinard Baron*, qui voulut marcher ſur ſes traces, excita ſon envie, mais après ſa mort il lui rendit juſtice, & lui fit élever un monument. Le célebre *Cujas*, jeune alors, fut auſſi pour lui un ſujet de jalouſie; mais il ſe retira à Valence pour s'arracher à la haine de *Duaren*, qui mourut en 1559, à 50 ans. Ses ouvrages ont été recueillis à Geneve, à Lyon & à Francfort en 1592, *in-fol.* Les principaux ſont I. *De ratione beneficiaria.* II. *De ſacris eccleſiæ miniſteriis ac beneficiis, lib.* 8. III. Des commentaires ſur le *code* & ſur le *digeſte.* IV. Un *traité des libertés de l'égliſe gallicane.* Tous ces ouvrages prouvent qu'il avoit approfondi la ſcience du droit; c'étoit d'ailleurs un aſſez bon littérateur. On prétend qu'il étoit proteſtant dans le fond du cœur, & que s'il n'embraſſa pas le calviniſme, ce ne fut que par crainte.

DUC, (*Fronton du*) fils d'un conſeiller de Bordeaux, naquit dans cette ville en 1558. L'ordre des Jéſuites auquel il devoit ſon éducation, ſe l'aſſocia en 1577. Ses ſupérieurs l'employerent à Pont-à-Mouſſon, à Bordeaux & à Paris, où il enſeigna avec beaucoup de ſuccès. Il mourut dans cette derniere ville en 1624, à 66 ans, auſſi eſtimé pour ſa vertu & ſa modeſtie que pour l'étendue de ſon érudition & la juſteſſe de ſon eſprit. Uniquement livré aux douceurs de l'étude, il ne connut jamais celle de la vie aiſée; il ne faiſoit qu'un ſeul repas, & ne buvoit que de l'eau. Ses travaux furent très-conſidérables. Nous avons de lui, I. Une édition de St. Jean *Chryſoſtome*, ou pour mieux dire une verſion latine des œuvres de ce ſaint, en 6 vol. *in-fol.* 1613. II. La *bibliotheque des peres grecs.* III. Une édition de *Nicephore Caliſte*, dont on fait beaucoup de cas; elle parut à Paris en 1630, en 2 vol. *in-fol.* avec une verſion latine chez Sebaſtien & Gabriel *Cramoiſi.* IV. Il a publié les ouvrages de St. *Grégoire* de *Nazianze*, de St. *Grégoire* de *Nyſſe*, de St. *Baſile*, &c. Les verſions qu'il a jointes à la plupart de ces éditions, paſſent pour exactes, & ſa critique eſt ſaine.

DUCANGE, voyez FRESNE.

DUCAS, auteur grec, floriſſoit vers l'an 1452. Il eſt moins connu par ſes actions que par une hiſtoire de l'empire grec, depuis 1431 juſqu'en 1462. Elle renferme tout ce qui s'eſt paſſé ſous les Empereurs de Conſtantinople, *Jean Manuel*, *Jean* & *Conſtantin Paléologue* juſqu'à la priſe de cette capitale, & à la ruine de leur puiſſance. Comme l'auteur avoit été employé en diverſes négociations, & qu'il connoiſſoit la cour & les affaires, on peut compter ſur les faits qu'il raconte, mais ſa diction eſt incorrecte, dure & peſante. Son ouvrage eſt aſſez rare aujourd'hui. *Iſmaël Bouillaud* le fit imprimer au Louvre *in-fol.* 1649, en grec & en latin, avec des ſavantes remarques. Le préſident *Couſin* le traduiſit en françois, & on trouve cette verſion dans le huitieme vol. de ſa verſion de l'*hiſtoire bizantine.*

DUCHE' DEVANCY, (*Joseph François*) né à Paris en 1668, d'un gentilhomme ordinaire de la chambre, s'adonna d'abord à la poésie profane, & il cultiva ensuite la poésie sainte. Son talent en ce genre lui procura l'amitié & l'estime de madame de *Maintenon*, qui le fit travailler pour St. *Cyr*. On y chante encore les hymnes & les cantiques sacrés qu'il a composés. On a encore de lui d'autres poésies & une paraphrase du pseaume *beatus vir qui non abiit*, &c. & un recueil d'*histoires édifiantes* en prose *in*-12, plusieurs fois réimprimées. Elles réunissent, dit un auteur, les agrémens du style & l'avantage des instructions. Quelques-unes, comme *Judith*, sont remplies de pensées fortes, de sentimens élevés & d'expressions sublimes; d'autres, telles qu'*Athenaïs*, ont toute la douceur du sentiment, tout le coloris de l'aménité & toutes les graces de la nature; elles plaisent encore par la variété des personnages & des caracteres: les Juifs, les Grecs, les Romains, les Chinois, &c. des hommes, des femmes, des Rois, des ministres, des particuliers paroissent successivement sur la scene. *Duché* mourut en 1704, membre de l'académie des inscriptions qu'il honoroit par la douceur de ses mœurs & par les graces de son esprit.

DUCROS, (*Pierre*) ou D'AUVERGNE, entra dans l'ordre de St. Dominique, où il enseigna avec applaudissement. Il fut un des plus illustres disciples de St. *Thomas*, & il donna un supplément à la *somme de théologie* de son maître. L'évêché de Clermont ayant vaqué, il fut élu pour remplir ce siege, & il répondit à l'attente des peuples. Ce savant prélat florissoit vers l'an 1280.

DUDON, écrivain du douzieme siecle, fut chanoine, puis doyen de St. *Quentin* en Vermandois. On a de lui une *histoire* des premiers ducs de Normandie, qu'on trouve dans la collection des écrivains normands de *Duchesne*. Cet ouvrage fait avec assez peu de jugement est écrit d'un style barbare.

DUGUET, (*Jacques-Joseph*) né à Montbrison en 1659, de l'avocat du Roi, au présidial de cette ville, fit ses humanités dans le college des peres de l'Oratoire. Le roman de l'*Astrée* d'*Urfé* lui étant tombé entre les mains, pendant qu'il faisoit sa troisieme, il composa dans le même goût une histoire des aventures de Montbrison; mais il la jetta au feu par le conseil de sa mere. *Que vous seriez malheureux*, lui dit cette dame vertueuse, *si vous abusiez ainsi des talens dont Dieu vous a favorisé*. Cette réflexion toucha le jeune *Duguet* qui pensa alors à se consacrer à Dieu dans la congrégation de l'Oratoire. Après avoir passé deux ans à l'institution de Paris, il alla faire son cours de théologie à Saumur & ensuite professer la théologie à Troye. Ses succès l'ayant fait rappeller à Paris, il fut élevé au sacerdoce en 1677. Ses supérieurs le placerent au séminaire de St. *Magloire*, où il enseigna la théologie scholastique, & où il fit des conférences publiques sur l'écriture-sainte & sur l'histoire

&

& la discipline de l'église. Ses travaux dérangerent sa santé naturellement très-délicate ; il fut déchargé de tout emploi en 1680, mais l'année d'après il alla faire des conférences à Strasbourg, à la priere du maréchal de *Chamilly*, qui étoit gouverneur de cette ville. De retour à Paris, il composa divers ouvrages, jusqu'à l'année 1685, qu'il sortit de l'Oratoire pour se retirer auprès du célebre docteur *Arnauld*. L'air de ce pays ayant altéré sa santé, il revint à Paris où il vécut comme un anachorète dans la maison du président de *Menars*. Sa vie fut assez tranquille, jusqu'en 1715, que les querelles de la bulle *unigenitus* vinrent la troubler. Mais avant que de parler de ses traverses, il faut parler des ouvrages sortis de sa plume : ouvrages qui furent en partie la cause des persécutions de ses ennemis. Nous avons de lui I. *La conduite d'une dame chretienne*, qu'il composa pour madame d'*Agueſſeau*, en 1680. Cet ouvrage est *in*-12, & on y trouve d'excellentes leçons pour une mere de famille. II. Le *traité des devoirs d'un eveque*, auquel il travailla en 1682, à la priere de M. de *Lescar* évêque de Lavaur. III. Une lettre sous le nom de la mere *Anne-Marie de Jesus*, Carmelite, (Mlle. d'*Epernon*) pour une dame protestante qui avoit confiance dans cette religieuse. *Bossuet* ne put s'empêcher de dire en la lisant, qu'il y avoit bien de la théologie sous le voile de cette religieuse. IV. Réfutation du système de la grace générale de M. *Nicole* pour répondre à M. *Gillot* chanoine de Rheims, qui l'avoit consulté sur cette matiere. L'abbé *Duguet* pensoit sur cette matiere plutôt comme *Arnauld* que comme *Nicole*. Il est évident par ce livre, qu'il adoptoit les idées de ce célebre docteur. Nous dirons à cette occasion, qu'il n'étoit pas moins opposé que lui au formulaire ; voici ce qu'il en dit dans une fameuse lettre adressée à l'évêque de Montpellier. Nous citons cette lettre comme un échantillon de son style, sans adopter ses sentimens. „ Il est „ étonnant, dit-il, qu'on ait établi un formulaire, pour faire „ signer la condamnation d'un livre épargné à dessein dans le „ commencement, enveloppé ensuite par artifice dans la cen„ sure de quelques propositions dont il enseigne les contradic„ toires, examiné avec si peu d'attention en France, & ne l'ayant „ été nulle autre part. Il est inoui dans toute l'antiquité, qu'on „ ait condamné un auteur pour des propositions qui ne fussent „ pas conçues dans ses propres termes. On n'en peut citer aucun „ exemple ; & quand on en pourroit citer, ce seroit un scan„ dale & non pas un exemple, parce qu'il est du droit naturel, „ de ne rendre un auteur responsable que de ce qu'il a dit, & „ non de ce qu'on a substitué à ses paroles. Il est inoui qu'on „ ait jamais censuré un ouvrage entier sur un extrait arbitraire „ que ses ennemis en aient fait. Il est inoui que cet extrait ait „ d'abord été proposé comme une doctrine indépendante & dé„ tachée, afin que la censure trouvât moins d'obstacle, & qu'on „ la fit ensuite retomber sur un gros volume, où des matieres

„ très-importantes sont traitées, sans qu'on vérifiât dans les „ formes que cet extrait en contient toute la doctrine. Il est „ inoui que lorsqu'il n'y a personne qui enseigne ou qui défende „ l'erreur, qu'il n'y a ni chefs ni disciples, qu'il n'y a point om- „ bre de secte ou de parti, & que les preuves en sont aussi „ évidentes que le soleil, on ait établi une formule, pour faire „ signer à tout le monde la condamnation d'une erreur qui est „ rejettée de tout le monde. ‘ V. Le *traité des saints mysteres*, composé pour M. *Baudoin* chanoine de Rheims. On l'a imprimé *in*-12, avec le traité de la priere publique, auquel il mit la main à la sollicitation de M. *Orlot*. La pieté & l'onction caractérisent ces deux ouvrages. VI. Un petit *traité sur l'usure*, adressé à un négociant d'Orleans. VII. Un *traité des exorcismes*, qu'il fit pour M. *Becquillot*. Ces deux ouvrages ont été réunis en un seul volume en 1727, & on ne peut qu'en louer l'exactitude & la solidité. VIII. *Commentaire litteral spirituel sur la genese*, qu'il commença à la priere du célebre *Rollin*, en 6 vol. *in*-12. On trouve séparement en un seul volume, ce qui regarde l'ouvrage des six jours. IX. *Explication du livre de Job*, 4 vol. *in*-12. X. *Explication de septante-cinq pseaumes de David*, en 7 vol. *in*-12. XI. *Explication des vingt-cinq premiers chapitres d'Isaïe*, en plusieurs vol. *in*-12. XII. *Regles pour l'intelligence des saintes ecritures, avec l'application de ces regles au retour des Juifs*, in-12. La préface de cet ouvrage est de l'abbé d'*Asfeld*, à la priere duquel il avoit composé les précédens. XIII. *Explication du mystere de la passion de Notre-Seigneur J. C. suivant la concorde*, 11. vol. *in*-12. XIV. *Explication des qualités & des caracteres que St. Paul donne à la charité*, in-12. XV. *J. C. crucifié*, 2 vol. *in*-12, Paris 1727. XVI. *Traité des scrupules*. XVII. *Traité dogmatique sur l'eucharistie*, in-12. XVIII. *Traité des principes de la foi chrétienne*, 3 vol. *in*-12. XIX. Traité de l'*éducation d'un prince*, in-4°, & en 4 vol. *in*-12. XX. *Conferences ecclesiastiques*, 2 vol. *in*-4°. On y voit avec étonnement des preuves de la vaste érudition d'un auteur qui étoit encore si peu avancé en âge. Ce recueil contient soixante-sept dissertations sur les auteurs, les conciles & la discipline des premiers siecles de l'église. S'il se trouve des gens qui soient choqués de ce qu'on leur remet devant les yeux une discipline si severe, & que l'église a eu de bonnes raisons de changer, M. *Duguet* leur dit lui-même à la fin de sa trente-huitieme dissertation : si nous sommes les vrais disciples des peres & des docteurs de l'église, nous devons respecter leurs sentimens & admirer leur conduite. Il est juste que nous honorions au moins ce que tant de grands hommes ont fait & ont dit ; si nous ne sommes plus assez forts pour les suivre & les imiter. L'église toujours infaillible ne regarde point aujourd'hui comme des excès, ce qu'elle a autrefois regardé comme des verités. C'est nous qui avons changé, & c'est pour nous que l'église a changé, non de sentiment, mais de conduite. Mais il ne faut pas que sa condescen-

dance nous la faſſe méconnoître, & rien au contraire ne nous doit donner tant d'amour pour elle, que de voir d'où elle eſt deſcendue pour nous. Enfin il convient que nous portions la confuſion d'être devenus ſi malades, que nous n'avons pas été capables de ſupporter de plus ſalutaires remedes, & que nous ne puiſſions être guéris que par l'affoibliſſement & le relâchement d'un régime plus proportionné à la grandeur de nos maux: *Non eſt hoc noſtrorum gloria meritorum*, dit St. Auguſtin, *ſed medicina morborum.* XXI. *Lettres de piété & de morale*, en 9. vol. *in*-12. On ne s'attachera point à porter un jugement particulier ſur ces différens ouvrages; on dira en général, qu'il y en a peu parmi les ouvrages eccléſiaſtiques & aſcétiques d'auſſi bien faits, d'auſſi inſtructifs & d'auſſi intéreſſans; mais on y trouve quelques défauts. M. *Duguet*, ſolide & touchant, dit un critique celebre, tient de *Nicole* & de *Fenélon*; mais il eſt inférieur à l'un & à l'autre; dangereux peut-être, parce qu'il eſt brillant, ingenieux, trop coupé dans ſon ſtyle; inépuiſable en tours heureux, mais pas aſſez variés, & qui d'ailleurs ne préſentent ſouvent que le même fond de penſées. Si ſa grande piété étoit moins connue, on ſoupçonneroit de la recherche & de l'affectation dans ſa maniere d'écrire, & peut-être y en avoit il eu d'abord; mais dans la ſuite cette maniere lui étoit devenue naturelle, & même ſi facile, qu'il dictoit la plus grande partie de ce qu'il compoſoit. M. l'abbé *Bignon*, qui l'avoit connu à l'Oratoire où ils avoient paſſé l'un & l'autre pluſieurs années, diſoit que dans ſa jeuneſſe M. *Duguet* avoit beaucoup travaillé à ſe faire un ſtyle. C'eſt le moyen d'écrire peu naturellement; car pour que la diction ſoit naturelle, il faut qu'elle naiſſe ſans effort, de la netteté & de la vivacité des idées. Au reſte nous ne ſommes pas les ſeuls qui ayons fait à M. l'abbé *Duguet* le reproche de l'affectation du ſtyle. On prétend que M. *Arnauld* diſoit de lui, *cet homme a un clinquant qui m'ébloüit les yeux, & un cliquetis qui m'étourdit les oreilles.* Il ne faut que lire les lettres de M. *Duguet*, pour voir qu'il donnoit quelquefois dans les expreſſions recherchées. Mais ce défaut n'empêche pas qu'il n'ait été un des plus beaux eſprits que l'Oratoire a produits. Les obligations que la littérature & l'égliſe avoient à M. *Duguet* auroient dû lui mériter des récompenſes & le repos; il n'eut ni l'un ni l'autre. Le traité de *l'action de Dieu ſur les creatures*, les *hexaples* & le livre du *témoignage de la vérité* ayant paru à l'occaſion de la bulle *unigenitus*, les Jéſuites firent agir le miniſtere pour engager M. *Duguet*, dont on connoiſſoit la plume, à écrire contre ces trois ouvrages. C'étoit un piege qu'on lui tendoit; il refuſa de le faire, & fut obligé de ſe retirer à Tamiers abbaye ſituée dans les états du roi de Sardaigne *Victor-Amédée*. On prétend que ce fut à la priere de ce prince, qu'il conçut le projet de ſon livre de l'*inſtitution d'un Prince*, mais quelques écrivains ont révoqué en doute cette anecdote. Le duc d'*Orleans*

étant plus favorable aux anticonstitutionnaires que *Louis XIV*, l'abbé *Duguet* revint à Paris, où il signa le renouvellement d'appel en 1721. Il fallut encore en sortir sous le ministere du cardinal de *Fleuri*. Il chercha un asyle en Hollande, & l'y trouva. L'archevêque d'Utrecht *Barkman* l'accueillit comme un homme, que ses talens & la persécution rendoient doublement respectable. Enfin il vint mourir à Paris après une vie errante & traversée le 25 octobre 1733, à 84 ans. La douceur de son caractere, la pureté de ses mœurs & la beauté de son esprit lui ont mérité une place distinguée parmi les nouveaux disciples de St. *Augustin*. Quoiqu'il fût de ce parti, il n'eut point du tout les fureurs d'un homme de parti. On connoit sa lettre au sujet des *nouvelles ecclésiastiques*, qu'il regardoit comme un libelle très-contraire à l'esprit de l'évangile, & à celui de la charité, qui ne dit pas même le mal connu. Ce sage écrivain ne désaprouvoit pas moins les *convulsions* : extravagances qui étoient reservées à la lie d'une secte, qui a produit les *Arnauld* & les *Pascal*. On lui a reproché cependant d'avoir favorisé quelques idées singulieres, adoptées par le pere de *Gumes*, Oratorien. Il prétendoit qu'il n'y avoit plus de ressource pour l'église, que dans la réprobation des Gentils & dans la conversion des Juifs. Voici ce que nous trouvons dans l'histoire ecclésiastique de M. *Racine* à ce sujet : M. *Duguet* avoit médité de bonne heure le plan & l'économie des desseins de Dieu révélés dans les divines écritures. M. *Bossuet* qui de son côté réfléchissoit sérieusement sur l'état où se trouvoit l'église, alla un jour lui rendre visite, étant accompagné de l'abbé de *Fleuri*, depuis évêque de Fréjus & cardinal ministre. Il témoigna son embarras à la vue des maux sans nombre & des scandales de tout genre dont l'église étoit inondée. Tous deux suivirent cette longue chaine d'iniquités qui se forme depuis tant de siecles. Ils jetterent les yeux sur l'état de la religion dans les différentes parties du monde, & repasserent les divers jugemens que Dieu avoit exercés sur son peuple. *Quel remede donc*, demandoit M. Bossuet, *quelle issue*, *quelle ressource* ? Alors M. *Duguet* dit : Monseigneur, *il nous faut un nouveau peuple*. Et tout de suite il développa le plan des écritures conformément au chapitre onzieme de l'épitre de St. Paul aux Romains. On a donné un supplément d'*Isaïe*, dans lequel il fait un parallele suivi & complet, suivant l'auteur du *dictionnaire des livres jansénistes*, entre la reprobation de Tyr & celle de Rome. Il y prétend, suivant le même auteur, que le parallele qu'a fait St. *Paul* entre les Juifs & les Gentils est aujourd'hui complet, & que nous touchons au moment du retour de la synagogue à la foi, & de la reprobation de la gentilité convertie. Il est certain que quelques enthousiastes de ces derniers temps ont eu ces idées, mais l'abbé *Duguet* les adoptoit vraisemblablement avec des restrictions. M. l'abbé *Goujet* a écrit sa vie.

DUMOUSTIER, (*Artur*) Récollet de Rouen vers l'an 1630.

se fit un nom dans son ordre par sa piété, & par différens ouvrages d'histoire ou de doctrine. Le plus connu est son *martyrologe de l'ordre de St. François*; livre inexact, mais savant.

DUNCAN, (*Martin*) né à Kempen, dans le diocese de Cologne, en 1505, fit ses études à Louvain avec distinction. Il tourna ses études du côté de la controverse, & se fit redouter par les Protestans. Les Anabaptistes furent sur-tout l'objet de son zele, & il en convertit plusieurs. Il fut pourvu d'une cure en Hollande. Les Protestans s'étant rendus maîtres de cette province, ils le persécuterent en diverses manieres, mais il ne cessa d'écrire contr'eux. Ses principaux ouvrages sont I. *De verâ Christi ecclesiâ.* II. *De sacrificio Missæ.* III. *De piarum & impiarum imaginum differentiâ & cultu.* Ces productions sont estimables par la solidité, la justesse & le savoir. *Duncan* mourut en 1590, à 85 ans, à Amersfort.

DUNGAL, auteur hibernois du neuvieme siecle, passa en France, où son habileté le fit connoître. Il n'est pas certain qu'il ait été moine de St. *Denis* comme quelques-uns l'ont prétendu, mais il fut fort attaché à cette abbaye. *Charlemagne*, instruit de son savoir, le consulta en 811 sur deux éclipses de soleil qu'on prétendoit être arrivées l'année précédente. La réponse qu'il fit à ce prince se trouve dans le tome 10 du spicilege de dom *Luc d'Acheri*. *Clement*, évêque de Turin, ayant attaqué les images, *Dungal* les défendit, dans un traité qu'on trouve dans la *bibliotheque des peres*.

DUNS ou SCOT, (*Jean*) surnommé le *docteur subtil*, naquit à Duns en Ecosse vers l'an 1260. Etant entré dans l'ordre des Freres Mineurs, il étudia à Oxford avec beaucoup de succès. Il vint ensuite à Paris où il fut élevé au degré de docteur. Il y soutint l'opinion de la *conception immaculée* de la sainte Vierge, dont il parle ainsi : On dit communément qu'elle a été conçue dans le péché originel. Il en rapporte les raisons, auxquelles il tâche de répondre, & ajoute : „ Je dis que Dieu a pu faire que „ la Vierge ne fût jamais en péché originel. Il a pu faire aussi „ qu'elle n'y fût qu'un instant, & il a pu faire qu'elle y fût quelque-temps, & que dans le dernier instant elle fût purifiée. *Scot* apporte des raisons de ces trois possibilités, & conclut ainsi : „ Dieu sait lequel de ces trois il a fait ; mais il semble convenable d'attribuer à Marie ce qui est le plus excellent, s'il n'est „ contraire ni à l'écriture ni à l'autorité de l'Eglise. " C'est ainsi que *Scot* s'explique sur ce sujet ; & quoiqu'il le fasse, comme on voit, avec bien de la modestie, il passe pour le premier auteur de l'opinion de la *conception immaculée* qui a fait depuis tant de progrès. Elle semble néanmoins avoir été proposée dès le milieu du douzieme siecle. La lettre de St. *Bernard* aux chanoines de Lyon paroit supposer qu'elle étoit le fondement sur lequel on vouloit introduire la fête de la conception. Mais cela n'étoit pas absolument nécessaire : il suffisoit pour établir cette fête, qu'on voulût

honorer le premier moment de la sanctification de *Marie*, sans déterminer quel avoit été ce premier moment. Les Grecs célebrent encore aujourd'hui la conception de St. *Jean Baptiste*, qui étoit aussi marquée autrefois dans la plupart des martyrologes de l'église latine. Après que *Scot* eut enseigné deux ou trois ans à Paris, il fut envoyé à Cologne, où il mourut l'an 1108, âgé de quarante-trois ans, selon ceux qui lui donnent la plus longue vie. Il a néanmoins tant écrit, que ses ouvrages font douze volumes *in-folio*, quoique tous ceux qu'il a composés ne soient pas encore imprimés. Cette édition en 12 vol. fut donnée à Lyon en 1639, & ne fut guere achetée que par les Cordeliers. La scholastique qui composoit toute la science prétendue des siecles d'ignorance y domine par-tout; mais c'est cette scholastique pointilleuse & barbare, qui se nourrit de vaines subtilités & de syllogismes captieux. Ce fut par elle que *Jean Duns* fut en crédit auprès de ses contemporains, & c'est par elle aussi qu'il est aujourd'hui si fort mépriſé.

DUNSTAN, (*Saint*) archevêque de Cantorberi, né vers 924, fut tiré du monastere où il étoit entré, pour être élevé sur le siege de Worchester & ensuite sur celui de Cantorberi. Le récit de tout ce qu'il fit pour rétablir la régularité dans les cloîtres & les vertus dans le monde, n'appartient point à cet ouvrage. On le trouvera fort au long dans l'*hiſtoire eccléſiaſtique* de M. l'abbé *Fleuri*. Nous ne devons parler ici que de ses écrits. On lui en attribue un grand nombre, mais il y en a peu qui soient certainement de lui, & il est assez difficile de les indiquer. On imprima sous son nom à Douay en 1626, *in-8°*. une *concorde des regles* : ouvrage qui peut être utile pour l'histoire de l'ordre monastique.

DUPERRAI, (*Michel*) mort à Paris en 1730, doyen des avocats, avoit fait pendant quelque-temps la fonction d'expéditionnaire en cour de Rome. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages sur les matieres canoniques, I. *Notes & obſervations ſur les cinquante articles de l'édit de 1695, concernant la juriſdiction eccléſiaſtique*, 2 vol. *in-12*. II. *Traité hiſtorique & chronologique des dixmes*, qui depuis la premiere édition a été revu & augmenté par M. *Brunet*, avocat, 2 vol. *in-12*. III. *Traité des diſpenſes de mariage, de leur validité & invalidité, & de l'état des perſonnes*, vol. *in-12*. IV. *Traité des droits honorifiques & utiles des patrons & curés primitifs*, in-12, dont il a donné une nouvelle édition en 1720. V. *Traité des portions congrues*, in-12. VI. *Obſervations ſur le concordat*, in-12. VII. *Queſtions ſur le concordat*, in-12. VIII. *Traité ſur le partage des fruits des bénéfices*, in-12. IX. *Traité des moyens canoniques, pour acquérir & conſerver les bénéfices*, 4 vol. *in-12*. X. *Traité de l'état & de la capacité des eccléſiaſtiques pour les ordres & les bénéfices*, imprimé en 1703 *in-4°*, réimprimé en 1708 sous le titre pompeux de *droit canonique de France*. XI. *Traité des contrats de mariage*, in-12. XII. Enfin il a fait des

observations sur le traité des *loix ecclésiastiques* de M. d'*Héricourt*, auxquelles celui-ci a fait des réponses. Ces différens écrits ont été imprimés à la tête des *loix ecclésiastiques*. Tous les ouvrages de M. *Duperrai* prouvent des vastes connoissances dans le droit civil & canonique ; il y a beaucoup à profiter pour le fond des choses, mais le style est pésant & désagréable. Il n'y a point d'ordre, & l'auteur ne sait point se décider. Il poussa sa carriere jusqu'à 90 ans.

DUPONT, (*Louis*) Jésuite espagnol, mort en 1624, fut dans son temps un des maitres de la vie spirituelle. Ses directions produisirent des grands biens. Nous avons de lui des *méditations sur les mysteres de la foi*, qui ont été traduites en François.

DUPORT, (*Gilles*) né à Arles en 1625, entra dans la congrégation de l'Oratoire âgé de 22 ans, après avoir étudié en droit. Il professa les humanités au Mans, & sortit de sa congrégation en 1660. Il mourut en 1691, protonotaire apostolique & docteur en droit civil & canon. Nous avons de lui divers ouvrages assez mal écrits en françois, I. L'*histoire de l'eglise d'Arles, de ses évêques, & de ses monasteres*, in-12, livre où l'on trouve des recherches. II. L'*art de prêcher contenant diverses methodes pour faire des sermons & des panégyriques*, in-12. III. *Rhétorique françoise, contenant les principales regles de la chaire*, in-12. Cet ouvrage & le précédent ne sont plus lus aujourd'hui. IV. Les *excellences, les utilités & la nécessité de la priere*.

DUPUI, (*Germain*) prêtre de l'Oratoire, fut d'abord curé de Châtre, petite ville à sept lieues de Paris, où il fit beaucoup de bien. Il obtint ensuite un canonicat de St. *Jacques de l'hopital* à Paris, & il remplit le ministere de la chaire avec fruit. M. de *Barillon*, évêque de Luçon, instruit de son mérite, lui donna l'archidiaconé & la théologale de sa cathédrale. Ce nouveau poste fut un puissant aiguillon pour son zele ; il prêcha, il instruisit, il dirigea. Lorsqu'il sentit que la vieillesse alloit s'appesantir sur lui, il se retira chez les peres de l'Oratoire de Niort en Poitou, où il mourut en 1713, âgé de plus de 70 ans. La poésie françoise eut des attraits pour lui, & il traduisit en vers françois plusieurs pieces latines du fameux *Santeuil*, entr'autres celles où ce poëte instruit le clergé sur la maniere dont il faut chanter l'office divin. On a encore de lui une *relation des assemblées extraordinaires de la faculté de théologie d'Anieres contre le jansénisme*.

DUPUIS, (*Jean*) né dans le diocese de Laon, vint de très-bonne heure à Paris, où il fut nommé professeur d'humanités au college des quatre Nations. Il forma ses éleves à la vertu autant qu'au savoir. L'université de Paris l'ayant choisi pour recteur, il remplit cette place avec un zele extraordinaire. En 1717, il appella de la bulle *unigenitus* au futur concile, & il entra avec beaucoup de feu dans tous les projets des ennemis de cette bulle. *Dupuis* mourut à Paris en 1739, à 80 ans. On a de lui des *réflexions chrétiennes & morales sur des endroits choisis*

de l'ancien & du nouveau teſtament. Elles furent imprimées en 1701, & dédiées au cardinal de *Noailles.*

DUFUY, voyez PUY.

I. DURAND, (*Guillaume*) juriſconſulte célebre, ſur la patrie duquel on n'eſt pas d'accord. On penſe communément qu'il vit le jour à Puimoiſſon dans le dioceſe de Riez en Provence. Ses grandes connoiſſances dans le droit canon le firent choiſir pour profeſſer cette ſcience à Modene. Le pape *Clement IV* ſe l'attacha par les titres de ſon chapelain & d'auditeur de ſon palais. *Gregoire X*, qui ne faiſoit pas moins de cas de lui, le nomma légat au concile de Lyon en 1274. L'évêché de Mende, qu'on lui donna en 1286, fut la récompenſe de ſon zele & de ſon ſavoir, & dès qu'il eut cette épouſe il ne voulut jamais en avoir d'autre. Ce fut en vain que *Nicolas IV* lui offrit l'archevêché de Ravenne; mais il accepta la légation dont ce Pape le chargea auprès du Sultan d'Egypte. Il mourut à Nicoſie dans l'iſle de Chypre, d'où ſon corps fut rapporté à Rome. Ce prélat ſurnommé *le pere de la pratique* avoit beaucoup d'habileté pour ſon temps; il eut auſſi beaucoup de crédit, mais il le dut autant à ſa vertu qu'à ſon ſavoir. Nous avons de lui I. *Speculum juris*, qui lui fit donner le nom de *ſpeculator*. II. *Rationale divinorum officiorum*, imprimé d'abord à Mayence en 1459, & enſuite à Lyon en 1612, *in*-8°. La premiere édition eſt très-rare. III. *Repertorium juris*, imprimé à Francfort en 1592. Il ne faut pas rechercher dans ces ouvrages la pureté & l'élégance du ſtyle, mais il y a des choſes ſolides & d'aſſez bons principes.

II. DURAND, (*Guillaume*) neveu du précédent, lui ſuccéda dans l'évêché de Mende, en 1290. S'il eut les places de ſon oncle, il en eut auſſi la piété & les lumieres. Le pape *Clement V* l'ayant appellé au concile de Vienne en 1320, il compoſa un excellent traité de la maniere de célebrer le concile général. Son premier conſeil eſt de rappeller l'eſprit de l'antiquité. Il veut qu'on réduiſe les diſpenſes à leurs juſtes bornes, & que ce ſoit une exception du droit commun pour un plus grand bien; enſorte qu'on préfere toujours l'intérêt public au particulier. Il exhorte le Pape à révoquer les exemptions qui ſont devenues pernicieuſes, & renverſent la ſubordination établie dans l'égliſe par l'antiquité, ſuivant laquelle tous les monaſteres doivent être ſoumis aux évêques, qui ont reçu de Dieu leur puiſſance. Il ſoutient que le Pape ne peut faire de nouvelles loix contre les anciens canons. Il recommande la tenue des conciles provinciaux, comme étant le tribunal ordinaire où ſe doivent terminer les affaires eccléſiaſtiques. Il condamne l'abus de donner les bénéfices à des étrangers qui n'entendoient pas la langue du pays. Il inſiſte ſur la néceſſité de la réſidence pour les curés & les évêques; & parle fortement contre la pluralité des bénéfices. „ Par une ſuite de cet abus on a, dit-il, nouvellement „ introduit contre les canons, que les cardinaux pourront ſe

„ faire

„ faire donner des prieurés & d'autres bénéfices réguliers, quoi-
„ qu'ils ne se fassent point religieux. Rien n'est plus contraire
„ aux loix de l'église, ni plus capable de ruiner totalement la
„ discipline réguliere; parce que les religieux n'ont plus de
„ supérieur qui les instruise, les corrige & les gouverne selon
„ leur regle. D'ailleurs l'hospitalité est négligée, les biens & les
„ droits de ces bénéfices dissipés, & les bâtimens dégradés.
On voit ici le commencement des commendes. Pour distribuer plus également les bénéfices & les mieux remplir, l'auteur propose d'en assigner la dixieme partie aux pauvres écoliers qui étudient dans les universités. Il demande aussi que le Pape ne donne point de bénéfices à d'autres, tant qu'il y aura dans la ville ou le diocese, des docteurs qui n'en seront point pourvus, c'est l'origine du droit de gradués, établi environ six-vingt ans après au concile de Bâle. Mais en même temps que l'évêque de Mende vouloit qu'on favorisât les études, il vouloit aussi qu'on les réformât. Il se plaint de ce que parmi ceux même qui ont étudié, il s'en trouve peu qui soient bien instruits de ce qui regarde la foi & le salut des ames. Ce mal vient de la multitude & de la variété des gloses & des autres ouvrages qui font négliger les textes originaux; & de ce que l'on s'applique aux vaines subtilités de la dialectique, au lieu de s'attacher à l'écriture-sainte & à la vraie théologie. Le remede seroit que l'on fît composer par des docteurs choisis en chaque faculté, des traités fort courts qui renfermassent l'essentiel de la doctrine. Il faudroit aussi réformer les universités, afin que les écoliers s'appliquassent sérieusement à l'étude. Il seroit très utile de donner aux curés un livre facile à entendre, où l'on mît les canons pénitentiaux avec une instruction solide touchant l'administration de la pénitence & des autres sacremens. L'auteur traite de pernicieuse la coutume établie en plusieurs églises, de recevoir de l'argent pour le baptême & les autres sacremens, & dit que le mauvais exemple que donnent les prelats autorise cet abus. Il se plaint sur-tout de la simonie qui régnoit à la cour de Rome, où l'on exigeoit des prélats des sommes qui se partageoient entre le Pape & les cardinaux. Cette cour avoit différens moyens d'évoquer à soi les élections des évêques; d'où il arrivoit que les églises demeuroient vacantes plusieurs années par la longueur des procès, au grand préjudice des ames. L'auteur demande une grande & sérieuse réforme, dans la cour de Rome, dans les évêques & tout le clergé. L'incontinence y étoit si commune, qu'il propose de permettre le mariage aux prêtres, comme dans l'église grecque. Il se plaint aussi fortement qu'on voyoit des lieux de debauches près des églises, & en cour de Rome près du palais du Pape, & que son maréchal tiroit un tribut des personnes infâmes. Les religieux mendians n'avoient point encore entierement perdu leur premiere ferveur. Car cet évêque si zélé dit qu'ils étoient utiles pour suppléer à l'ignorance

& à l'incapacité de ceux qui étoient chargés des ames. „ Ces re-
„ ligieux, dit-il, sont communément recommandables par leurs
„ mœurs & leur science, l'austérité de leur vie, la prédication,
„ le zele pour la défense de la foi & la conversion des infideles.
„ C'est pourquoi il faudroit pourvoir à leur subsistance, ensorte
„ qu'ils eussent en commun des revenus suffisans, ou qu'ils
„ subsistassent du travail de leurs mains, comme faisoient les
„ Apôtres. " Il propose de confier le gouvernement des ames aux meilleurs d'entre eux, & à ceux qui étoient les mieux éprouvés; & de les empêcher de s'attacher à des études curieuses, en les rappellant à celles qui sont véritablement solides. Par les plaintes que fait l'auteur contre les seigneurs temporels, on voit jusqu'à quel excès on étendoit alors la juridiction ecclésiastique. Aussi ne la rendoit-on pas gratuitement. Tous les ministres de justice, depuis les premiers jusqu'aux moindres, recevoient des présens, & se faisoient payer chérement leurs salaires; & les prélats affermoient le revenu de leurs justices. Comme ce traité est important & qu'il fait connoître les maux qui affligeoient alors l'église, nos lecteurs nous pardonneront d'en avoir donné une analise un peu étendue. Il y en a plusieurs éditions; la derniere est celle de Paris, *in*-8° 1671. Un jurisconsulte de Bourges l'avoit fait imprimer dans la même ville en 1545, avec une dédicace au pape *Paul III*, & aux prelats qui devoient composer le concile de Trente.

III. DURAND DE S. POURÇAIN, né dans le bourg de ce nom en Auvergne, entra dans l'ordre de St. *Dominique*. Ses supérieurs l'envoyerent à Paris, où il prit le bonnet doctoral. Son mérite le fit choisir pour maître du sacré palais. L'évêché du Puy en Velai lui fut donné en 1318, & il s'y livroit aux soins d'un bon pasteur, lorsqu'il fut transféré huit ans après à l'évêché de Meaux. L'année 1333 est l'époque de sa mort, suivant l'opinion la plus commune. Ses ouvrages sont 1. Un *commentaire* sur le maitre des sentences, imprimé *in-fol.* à Venise en 1571. Les sentimens singuliers, dont il est rempli, le font rechercher. *Durand de St. Pourçain*, né avec un génie vif & subtil, voulut parler & écrire de lui-même, & quoique Dominicain il s'éloigna souvent des opinions de saint *Thomas*: aussi lui donna-t'on la qualité de *docteur très-résolutif.* II. Un *Traité* de la juridiction ecclésiastique & des loix, à Paris *in*-8° 1506. III. Il avoit réfuté le sentiment de *Jean XXII*, au sujet du délai de la béatitude des élus jusqu'au jour du jugement, mais ce traité est perdu.

IV. DURAND ou DURANDELE, parent du précédent & Dominicain comme lui, défendit la doctrine de saint *Thomas* contre les attaques réitérées de *Durand de St. Pourçain*. Ils avoient autant de vivacité l'un que l'autre, mais *Durand de St. Pourçain* avoit un esprit plus libre. Nous avons de *Durandele* un commentaire sur le quatrieme livre des sentences, & d'autres ouvrages qu'on trouve dans la bibliotheque de St. *Victor* de Paris.

DURANTI, (*Jean-Etienne*) né à Toulouse d'un conseiller aux requêtes du palais de cette ville, se consacra au barreau & se fit un nom célebre par son éloquence. Il fut capitoul en 1563, & ensuite avocat général. L'intégrité qu'il montra dans ces deux places, le fit nommer premier président en 1581, par *Henri III.* Les fureurs de la ligue désoloient alors Toulouse : la mort du duc de *Guise* & du cardinal son frere en 1589 irrita encore le fanatisme des rebelles. Le président *Duranti* ayant voulu ramener ces factieux enthousiastes, fut massacré par eux le 10 février de la même année. Le calme ayant été rétabli à Toulouse, on rougit de cet assassinat. On poursuivit les coupables, & on rendit de grands honneurs à la mémoire de celui qui en avoit été la victime. Le Président *Duranti* est recommandable par son traité de *ritibus ecclesiæ* à Rome *in-fol.* 1591 : ouvrage qu'on a très-faussement attribué à *Pierre Danes.* Ce monument du savoir & des recherches de *Duranti* lui a été assuré par l'historien de Languedoc. Ce savant magistrat protégea les lettres en les cultivant ; il fit fleurir l'université de Toulouse ; il fit élever plusieurs jeunes gens, & il fonda le college de l'*Esquille* dirigé par les Peres de la Doctrine chrétienne.

DURANTI DE BONRECUEIL, (*Joseph*) d'Aix en Provence, entra dans la congrégation de l'Oratoire, où il enseigna avec applaudissement. S'étant retiré à Paris, il traduisit divers ouvrages des peres. I. Les œuvres de St. *Ambroise* sur la virginité. Cette version est aussi fidele qu'élégante ; mais ce qui la rend précieuse est une préface en forme de dissertation, dans laquelle l'auteur expose divers points d'histoire ecclésiastique. L'antiquité de l'état des vierges, les jours destinés pour leur consécration, les cérémonies avec lesquelles on leur donnoit le voile, les places qu'elles occupoient dans l'église ; tout cela se trouve développé dans cet ouvrage curieux. II. Les *panégyriques des martyrs* par St. *Jean Chrisostome*, avec un abrégé de la vie de ces mêmes martyrs, Paris 1735, *in*-8°. La Préface du traducteur renferme quelques réflexions sur les panégyriques en général & sur ceux de St. *Jean Chrisostome* en particulier. Elle est bien écrite ; & l'ouvrage y répond. III. *Lettres de St. Ambroise*, avec des notes historiques & critiques, en 3 vol. *in*-8° 1741. Cette traduction mérite les mêmes éloges que les précédentes. L'auteur paroit avoir eu les mêmes motifs, l'instruction du public & le zele du salut des ames. IV. Les *pseaumes de David, expliqués par Théodoret*, St. *Basile* & St. *Jean Chrisostome*, en 7. vol. *in*-8°. L'importance de cet ouvrage l'a fait rechercher par plusieurs lecteurs, mais il auroit mérité un succès encore plus grand. Le pere *Duranti* mourut à Paris en 1756, à 94 ans, à la maison des peres de l'Oratoire rue St. Honoré. Il étoit fils d'un conseiller au parlement de Provence ; c'étoit un exact observateur de l'évangile, un prêtre vertueux & charitable.

DURET, (*Edmond-Jean-Baptiste*) Bénédictin de la congréga-

tion de St. *Maur* né à Paris en 1671. Ses vertus lui concilierent l'estime & l'amitié de ses confreres qui le perdirent en 1758. Il a traduit en françois le second vol. des entretiens d'une ame avec Dieu par M. *Hamon*, & la dissertation théologique d'*Arnauld*, sur une proposition de St. *Augustin*. Ces versions ne sont pas de la derniere élégance, mais elles sont fideles.

DUVAL, (*André*) docteur de Sorbonne, né à Pontoise, fit ses études à Paris où il se distingua. *Henri IV* le choisit pour remplir la chaire de théologie positive, qu'il venoit d'établir en Sorbonne. Ce ne fut pas la seule place qu'il occupa, quoique son penchant à l'ultramontanisme eût dû l'écarter de tous les postes. Il fut supérieur général de Carmelites de France & sénieur de Sorbonne. Ce fut lui qui s'éleva avec le plus de force contre le fameux docteur *Richer*. Il donna le nom de *Richeristes* à ses disciples; il persécuta leur maître, & contribua beaucoup à lui faire signer une rétractation de son livre de la *puissance eccléstastique & politique*. Ce docteur fanatique mourut en 1638, à 74 ans, doyen de la faculté de théologie de Paris. On a de lui, I. Un commentaire sur la somme de St. *Thomas* en 2 vol. *in-fol.* II. *Libelli de eccleſiaſtica & politica poteſtate elencus*, in-8°. III. *La vie admirable de sœur Marie de l'incarnation*, in-8°. IV. Les *vies de plusieurs saints de France & des pays voisins*, pour servir de suite à celles de *Ribadeneira*, Jésuite espagnol, d'une crédulité imbécille. Le docteur *Duval* étoit bien digne de le continuer. La scholastique étoit toute sa science, & il ne connoissoit que très-peu les bonnes sources. Dans ses ouvrages théologiques il n'est pas au-dessus des théologiens de son siecle. Ses productions polémiques ne sont remarquables que par des déclamations pleines de fiel & d'amertume; enfin ses légendes sont pleines de rêveries & de faux miracles.

E

EADMER, disciple de St. *Anselme*, archevêque de Cantorberi, marcha sur les traces de son maître dans la carriere des lettres & de la vertu. Nous avons de lui, I. Une *histoire* de son temps. II. Quelques ouvrages de piété. III. La vie de St. *Anselme* en deux livres, dans laquelle il s'est attaché principalement à faire connoître le caractere, l'esprit & les miracles de son héros Il n'est pas exempt du reproche de crédulité, & on y trouve quelquefois des choses puériles. Ces differens écrits ont été recueillis dans l'édition de St. *Anselme*, in-fol. Paris 1675.

ECCARD, (*Jean-George*) né à Duingen dans le duché de Brunsvick en 1674, devint professeur d'histoire à Helmestat. La grace ayant touché son cœur & éclairé son esprit, il quitta la religion luthérienne pour embrasser la catholique. Il se retira à Wurzbourg où il exerça les charges de conseiller épiscopal,

d'historiographe, d'archiviste & de bibliothécaire. Il mourut en cette ville en 1730, âgé de près de 60 ans, avec une grande réputation de savoir & de probité. Nous le plaçons ici à cause d'une excellente collection, qui peut être très-utile pour l'histoire ecclésiastique. Elle est intitulée : *Corpus historicum medii ævi, sive scriptores res in orbe universo, præcipuè in Germania, à temporibus maximè Caroli M. Imp. usque ad finem sæculi post C. N. XV. gestas enarrantes, aut illustrantes, è variis codicibus manuscriptis per multos collecti & nunc primùm editi*, in-fol. 2 vol. *Lipsiæ* 1723. On y trouve plusieurs pieces curieuses & rares, & cette compilation est assez bien digérée.

ECCHELLENSIS, (*Abraham*) savant maronite connu par son intelligence dans les langues orientales. *Gabriel Sionita*, son compatriote, l'attira à Paris pour travailler avec lui à la polyglote de le *Jai*. Les deux amis ne le furent pas long-temps ; l'envie les désunit. *Gabriel* porta ses plaintes au parlement, & peignit son adversaire avec des couleurs affreuses. *Ecchellensis* eut une autre dispute avec l'abbé de *Flavigni*, docteur de Sorbonne, qui voulut lui prouver son peu de capacité dans la langue syriaque. Les écrits que son adversaire publia contre lui, n'empêcherent point la congrégation de la Propagande, de l'associer en 1636 à ceux qu'elle employoit à la traduction de la bible en arabe. On le rappella de Paris, où il professoit les langues syriaque & arabe au college royal, & on lui donna le même emploi à Rome. *Abraham* mourut dans cette ville en 1664. On a de lui, I. *Euthychius vindicatus* contre *Selden* & *Hottinger*. Ce dernier écrivain avoit composé une histoire orientale, pleine de bévues, que l'auteur releve avec soin. II. Des remarques sur le catalogue des écrivains Chaldéens composé par *Ebed Jesu*. Elles sont estimables par une grande connoissance des livres de théologie écrits en syriaque & en arabe. III. Quelques ouvrages contre des Protestans, où il tâche de concilier les sentimens des Orientaux avec ceux de l'église romaine. Les reproches que les adversaires d'*Abraham Ecchellensis* lui firent en différens temps ont servi de prétexte aux Calvinistes, pour décréditer les témoignages qu'il rend de la foi de l'église orientale ; mais c'est sans raison. *Abraham Ecchellensis* appuye ses témoignages sur des extraits de différens livres, qui sont pour la plupart dans la bibliotheque du Vatican. Il n'y a qu'à vérifier les passages, & s'ils sont exactement cités, comme on n'en peut pas douter, qu'importe la probité de celui qui les a mis en œuvre ?

ECHARD, (*Jacques*) né à Rouen en 1644, entra dans l'ordre de St. *Dominique*, où il fut employé à continuer la bibliotheque des auteurs Dominicains commencée par le pere *Jacques Quetif*, qui en avoit fait un quart. Le pere *Echard* se chargea de ce travail, & le publia en deux vol. *in-fol.* sous ce titre : *Scriptores ordinis prædicatorum recensiti, notisque historicis & criticis illustrati, &c. Inchoavit Jac. Quetif, absolvitque Jac. Echard, ambo ejusdem ordinis alumni*, in-fol. 2 vol. *Parisiis*

1719, 1724. Le premier vol. imprimé à Paris, parut en 1719, & le second n'y fut publié qu'en 1724. Cette bibliotheque, où il y a un grand nombre de recherches, eſt très-bien dirigée. On y trouve tous les détails qu'on peut deſirer dans les livres de ce genre : l'abrégé de la vie des auteurs, une liſte détaillée de leurs ouvrages, l'indication des endroits, où ils ont été imprimés & des bibliotheques, où l'on trouve les manuſcrits de ceux qui n'ont pas eu les honneurs de la preſſe. Il ſeroit peut-être à ſouhaiter que l'auteur n'eût pas prodigué autant les éloges, & qu'il eût été plus ſévere dans la critique ; mais on ne doit pas exiger d'un Dominicain, qui écrit ſur ſes confreres, autant de ſévérité qu'on en demanderoit à un indifférent. Le pere *Echard* mourut à Paris en 1724, à 80 ans. Sa piété égala ſon ſavoir ; ſa mémoire ſera long-temps chere à ſon ordre.

ECHIUS ou Eckius, (*Jean*) né dans la Souabe en 1483, ſe ſignala de bonne heure par ſon érudition, qui lui mérita la place de profeſſeur en théologie dans l'univerſité d'Ingolſtad. Il occupoit cette place, lorſque *Luther* répandit le poiſon de ſes erreurs. Il ne ſe contenta pas d'écrire contre lui ; il voulut le combattre de vive voix. On aſſembla une conférence à Leipſick en 1519. Cette conférence mérite une attention particuliere, & nous croyons devoir la détailler. *Luther* & *Carloſtad* y diſputerent contre *Eckius* en préſence du prince *Georges* de Saxe, auquel cette ville appartenoit, du ſénat & de l'univerſité. Dans la premiere conférence *Carloſtad* diſputa ſeul contre *Eckius*, & on commença par la matiere du libre-arbitre. *Eckius* ſoutint contre *Carloſtad*, que le libre-arbitre n'étoit pas entiérement perdu depuis le péché, mais ſeulement affoibli ; & que la volonté n'étoit point purement paſſive ſous la motion de la grace, mais qu'elle conſent & coopere au bien que la grace lui fait faire. Cette matiere occupa pendant pluſieurs jours, & le quatrieme de juillet *Carloſtad* quitta la diſpute & ſe retira. *Luther* prit la place de *Carloſtad* dans la conférence du quatrieme de juillet. On y établit d'abord treize propoſitions qui renfermoient ſes erreurs ſur la pénitence, le purgatoire, le libre-arbitre, les indulgences & la primauté du Pape. Enſuite *Eckius* en oppoſa treize autres, conformes à la doctrine de l'égliſe. On commença par la primauté du Pape, & on continua de diſputer ſur cette matiere les trois jours ſuivans matin & ſoir. *Eckius* prouva par l'écriture & par la tradition qu'elle étoit de droit divin. *Luther* ſoutint toujours que ce qui diſtinguoit le Pape des autres évêques, ne lui appartenoit que par une inſtitution purement humaine, & ne témoigna que du mépris pour toutes les autorités alléguées par *Eckius*, ſans en excepter les conciles généraux. On paſſa à la queſtion du purgatoire, qui occupa juſqu'au matin du onzieme de juillet. *Luther* dit qu'il étoit perſuadé qu'il y avoit un purgatoire, mais il ajouta auſſi-tôt que les preuves n'en étoient pas convaincantes ; & que le livre des *Machabées*, d'où l'on tire une de ces preuves, ne ſe trouvoit pas dans le canon

des Juifs. *Eckius* répondit qu'il suffisoit que ce livre fût reçu comme canonique par toute l'église pour faire autorité, & opposa à *Luther* des témoignages formels de St. *Augustin*. Le soir du même jour on agita la matiere des indulgences. *Luther* ne nia pas absolument que l'église eût le pouvoir d'en accorder, ni qu'elles pussent être utiles; mais il ajouta qu'elles ne servoient de rien aux fideles fervens qui ne vouloient pas être dispensés des œuvres satisfactoires. *Eckius* prouva l'utilité des indulgences par l'autorité des conciles, & par le consentement de l'église universelle. La pénitence fut le sujet de la conférence du douzieme de juillet. *Eckius* prouva par l'écriture & les peres, qu'elle commence ordinairement par la crainte. Mais *Luther* soutint qu'il n'y en avoit point d'autre que celle qui commence par l'amour. Les deux jours suivans, on disputa uniquement sur la maniere dont étoient remises les peines temporelles dont le pécheur demeure redevable à la justice de Dieu; & *Luther* soutint qu'elles ne l'étoient pas en vertu des clefs. Le quinzieme de juillet *Carlostad* reprit à son tour la dispute à la place de *Luther*. Il fut principalement question de savoir, si le juste prêche dans toutes ses bonnes actions, comme le prétendoient ces hérétiques. *Eckius* réfuta fortement cet étrange paradoxe, & s'appuya principalement sur le chapitre septieme de l'épitre aux Romains. Ainsi finirent les fameuses conférences de Leipsick. Tout le monde convint qu'*Eckius* y avoit eu tout l'avantage sur ses adversaires. En 1538, il ne combattit pas avec moins de succès à la diete d'Ausbourg la confession des Protestans. Il avoit beaucoup d'érudition, de facilité & de zele, & il fut le défenseur intrépide de la foi dans toutes les disputes publiques, que les Catholiques eurent avec les hérétiques. Ce savant théologien mourut à Ingolstad en 1543, à 57 ans, après avoir formé plusieurs controversistes. Son école fut une source abondante, d'où sortirent de vives lumieres. Nous avons de lui plusieurs ouvrages en latin, I. Un *traité* contre les articles proposés à la conférence de Ratisbonne, imprimé à Paris en 1543. II. Un *manuel* de controverses, dans lequel il discute les principaux points, sur lesquels les novateurs attaquoient l'église romaine. III. Deux *traités* sur le sacrifice de la Messe. IV. Des *homélies*. V. Un *commentaire* sur le prophete *Aggée*. *Eckius* montra plus de subtilité que de lumiere dans ses premiers ouvrages contre les Protestans; mais il devint fort en combattant, & ses dernieres productions sont très-solides.

EDER, (*George*) né à Freisingen, fut un des plus célebres jurisconsultes d'Allemagne. Son savoir lui mérita le titre de conseiller des empereurs *Ferdinand I*, *Maximilien II* & *Rodolphe II*. Il est célebre par un livre assez mal digéré & imprimé sous ce titre : *œconomia bibliorum sive partitionum biblicarum libri quinque*, in-fol.

EDMOND, (*Saint*) né en Angleterre, fit ses études à Paris,

où il fut reçu docteur en théologie. Son mérite lui gagna la confiance du pape *Innocent III*, qui le chargea de prêcher une croisade, & qui l'en récompensa par l'archevêché de Cantorberi. S'étant brouillé avec son chapitre & ayant encouru la disgrace d'*Henri II* roi d'Angleterre, il passa secrétement en France, & se retira dans l'abbaye de Pontigni en Champagne : asyle ordinaire des prélats exilés d'Angleterre. Etant tombé malade dans les grandes chaleurs de l'été, il fut transporté au monastere de Soisiac, pour respirer un air plus tempéré. Il y mourut quelques mois après, le 16 novembre 1240, & fut canonisé en 1249 par *Innocent IV*. Nous avons de lui un traité intitulé : *Speculum ecclesiæ* qu'on trouve dans la *bibliothèque des peres* ; il le composa pour l'édification des moines de Pontigni. La bulle de sa canonisation contient un précis de ses vertus & de ses miracles.

EGESIPPE, étoit juif de naissance. Ayant embrassé la foi chrétienne, il écrivit en cinq livres l'*histoire ecclesiastique*, depuis la passion de *Jesus-Christ* jusqu'à son temps. C'étoit un recueil sincère des traditions apostoliques d'un style simple. *Egesippe*, quoique très-savant, imitoit la maniere dont écrivoient les apôtres, aussi-bien que leur vie. Pendant un voyage qu'il fit pour aller à Rome, il conféra avec plusieurs évêques, & trouva qu'ils étoient tous attachés à la même doctrine & aux mêmes maximes. Il rendoit témoignage que jusqu'à son temps, il n'y avoit aucun siege épiscopal, où l'on ne gardât très-exactement ce que le Seigneur avoit lui-même prêché. On marque sa mort vers l'an 181. L'église lui donne le titre de saint. Nous avons perdu ses écrits, excepté quelques petits fragmens conservés par *Eusebe*.

EGINHART, secretaire de l'empereur *Charlemagne*, étoit allemand. C'est le plus ancien historien qui soit sorti de cette nation suivant *Vossius*, cité par *Bayle*. Ses talens & son savoir lui meriterent la confiance & l'amitié de *Charlemagne*, dont il épousa la fille, suivant quelques-uns. Cette fille s'appelloit *Imma* ; mais un auteur allemand a prouvé que l'empereur *Charlemagne* n'avoit point de fille de ce nom. Ainsi tous les contes qu'on a debité à ce sujet, tombent d'eux-mêmes. *Eginhart* recueillit les récompenses dues à son mérite ; il eut la direction de plusieurs abbayes, & fut le fondateur & le premier abbé de Selingestat, monastere de l'ordre de St. *Benoît* dans l'archevêché de Mayence ; il y fit fleurir les sciences & la piété. Il joignit à l'étude de la théologie celle des belles lettres, qui embellit les autres études. On place sa mort vers le milieu du neuvieme siecle. Les ouvrages de cet homme illustre sont I. Des *annales* qui vont jusqu'en 829 ; on les trouve dans la collection des écrivains françois. II. La *vie de Charlemagne*, dont on a donné une très-bonne édition à Utrecht en 1711, *in*-4°. avec des savantes remarques. III. Des *lettres* à Francfort, *in-fol.* 1715. Le style d'*Eginhart*

nhart est assez noble ; on y trouve plus de politesse que dans celui de ses contemporains. Ses histoires ne brillent pas par le choix des faits, ni par l'exactitude des recherches ; mais elles peuvent être utiles, & la narration en plaît assez par cet air de candeur & de simplicité, si peu commun dans notre siecle.

EISENGREIN, (*Guillaume*) né à Spire, obtint un canonicat dans sa patrie. Ce bénéfice ne fut pas pour lui une raison de croupir dans l'oisiveté ; il cultiva les lettres avec succès. Nous avons de lui un catalogue latin des témoins de la vérité. Il entend par ces mots les controversistes catholiques, qui ont écrit contre les Protestans. *Flacius Illiricus* a composé un catalogue dans le même goût pour les écrivains de sa secte. On a encore d'*Eisengrein* une *chronique de Spire*, imprimée en 1564, ouvrage où il y a bien des mensonges. Il y a un autre EISENGREIN, (*Martin*) contemporain de *Guillaume*, qui fut vice-chancelier de l'académie d'Ingolstad, & qui mourut en 1578. On a de lui plusieurs livres de controverses, remplis d'emportement, & dont la plupart ne méritent aucune attention.

ELIE, archevêque de Crête vers l'an 587, étoit un prélat pieux & savant, dont nous avons des commentaires grecs sur St. *Grégoire* de Nazianze. On les trouve dans la derniere édition des œuvres de ce saint.

ELIE ou ELIAS LEVITA, rabbin, mort à Venise en 1550 dans un âge très-avancé. Il étoit allemand de nation ; mais il passa la plus grande partie de sa vie à Rome & à Venise où il enseigna la langue hébraïque à plusieurs chrétiens, & même à quelques cardinaux. *Munster* le consulta souvent & profita beaucoup de la lecture de ses ouvrages, dont il traduisit quelques-uns en latin. *Elie* est le plus savant critique que les Juifs aient eu parmi eux. Il rejetta plusieurs traditions mal fondées, & entr'autres celle qui regarde la prétendue antiquité des points voyelles. Il les attribue à *Esdras*. Ce rabbin a éclairci ce qui appartient à la Massore dans un livre intitulé : *Massoret Ham Massoret*, imprimé à Venise & à Bâle. *Elie* est le seul des Juifs, qui ait entendu parfaitement les paraphrases chaldaïques, & il publia un Dictionnaire chaldaïque de ces paraphrases, outre un glossaire hébreu, intitulé : *Tisbi*, qui explique les mots hébreux, barbares ou étrangers. *Paul Fagius* a traduit ce glossaire en latin. Nous avons encore de lui plusieurs livres sur la grammaire & des remarques sur les livres de grammaire des deux *Kimchi*.

ELINAND ou HELINAND, né en Beauvoisis, entra dans l'ordre de Cîteaux & demeura long-temps à l'abbaye de Froimond. C'étoit un homme simple, qui avoit plus de vertu que de lumiere. Nous avons de lui, I. Une *Chronique* depuis *Adam* jusqu'en 1204. Elle comprenoit 48 livres, mais il ne nous en reste que quatre qui vont depuis l'an 634, jusqu'en 1200. On les trouve dans la *bibliotheque de Cîteaux*, publiée par un religieux de cet ordre. On ne pouvoit guere faire un plus médiocre

préſent au public. L'ouvrage d'*Elinand* n'eſt qu'une compilation peu judicieuſe & mal écrite. On y trouve cependant quelques faits pour l'hiſtoire de France de ſon ſiecle. II. Des *ſermons* qui n'ont pas plus de prix que ſon hiſtoire. III. Des vers françois ſur la mort, que *Loiſel* publia *in*-8° en 1594; on auroit dû les laiſſer dans la pouſſiere des bibliotheques, à moins qu'on ait voulu les donner comme une époque de la barbarie de notre langage.

ELEUTHERE, évêque de Tournai vers l'an 490, fut un prélat édifiant, dont il nous reſte un ſermon ſur la Trinité qui a été imprimé dans la *bibliotheque des peres*.

ELOI, (*Saint*) naquit dans le village de Cadaillac près de Limoges vers l'an 588, d'une famille chrétienne. Ses parens remarquant en lui beaucoup d'adreſſe pour les ouvrages des mains, le confierent à un orfevre nommé *Abbon*, directeur de la monnoie à Limoges, qui lui apprit ſon art en peu de temps. A l'âge de trente ans, quelques affaires l'obligerent d'aller à la cour de *Clotaire II*, qui étoit alors à Paris. Le Roi voulant faire faire un ſiege magnifique orné d'or & de pierreries, *Eloi* ſe chargea de ce travail & apporta deux chaiſes au lieu d'une qu'on attendoit. A la vue de la premiere, *Clotaire* admira l'habileté de l'ouvrier; mais il admira beaucoup plus ſa fidélité, quand il vit la ſeconde. Remarquant beaucoup d'eſprit dans ſes réponſes, il lui donna part à ſa confiance, & crut devoir l'employer à des choſes plus importantes. Pour ſe l'attacher plus ſûrement, il lui propoſa de prêter le ſerment de fidélité. *Eloi* craignant de jurer ſans néceſſité, s'en défendit avec toute l'humilité poſſible; & croyant qu'il ne pouvoit éviter d'offenſer Dieu ou de déplaire au Roi, il verſa des larmes. Le Roi en fut touché, & dit que *cette délicateſſe de conſcience l'aſſuroit plus de ſa fidélité, que tous les ſermens qu'il eût pu faire*. St. *Eloi*, peu content de ce qu'il avoit fait juſqu'alors pour ſon ſalut, entreprit de mener une vie plus mortifiée. Il portoit des habits magnifiques, & quelquefois tout de ſoie, quoiqu'elle fût encore rare; car l'uſage des vers à ſoie n'étoit venu des Indes qu'au commencement du ſixieme ſiecle. Il avoit des ceintures & des bourſes garnies d'or & de pierreries. Mais quand il eut fait de plus grands progrès dans la vertu, il donna tous ces ornemens aux pauvres, & il ſe couvroit ſi ſimplement, que ſouvent une corde lui ſervoit de ceinture. *Eloi* fonda deux célebres monaſteres; l'un près de Limoges, qui eſt Solignac où il mit des moines tirés de Luxeu. En peu de temps il y eut juſqu'à cent cinquante moines de divers pays, qui exerçoient pluſieurs métiers & vivoient dans une grande régularité. St. *Eloi* vouloit s'y retirer lui-même, mais ſa providence le deſtinoit ailleurs. L'autre monaſtere qu'il établit, fut pour les filles, à Paris dans la maiſon que le Roi lui avoit donnée. Il y mit une diſcipline très exacte, y aſſembla juſqu'à trois cens filles, & leur donna pour abbeſſe Ste. *Aure*,

Cette abbaye a subsisté long-temps sous le nom de St. *Eloi*. Il employa son art pour orner d'or & de pierreries les chasses de plusieurs Saints, de St. *Germain* de Paris, de St. *Martin* de Tours, de Ste. *Genevieve*, de St. *Quentin*, de St. *Lucien*. N'étant encore que laïc, il avoit l'autorité & le zele d'un évêque. Après la mort de St. *Acaire*, évêque de Noyon, St. *Eloi* fut élu pour lui succéder en 640. Dès qu'il fut élevé à l'épiscopat, il prêcha la foi à des peuples idolâtres, fonda un grand nombre d'églises & de monasteres, & parut avec grand éclat dans un concile tenu à Châlons. Député avec St. *Ouen* vers l'an 651, par les évêques de France, il alla à Rome au concile qui fut tenu sous *Martin II*. Sa mort fut comme sa vie, elle arriva le premier décembre 1663. On a seize homélies qui portent son nom; encore les critiques doutent qu'elles soient de lui, quoiqu'elles contiennent des restes précieux de l'ancienne discipline. Mais on ne peut douter de l'abrégé de la doctrine de St. *Eloi*, que St. *Ouen* nous a conservé dans sa vie, & qui se trouve aussi entre les œuvres de St. *Augustin*. Cet abrégé comprend les principaux devoirs de la vie chrétienne, expliqués d'un style simple, tendre & paternel. La plus grande partie est tirée des sermons de St. *Cesaire*, dont les évêques se servoient souvent. St. *Eloi* y condamne tous les restes d'idolâtrie, comme de consulter les devins, d'observer les éternuemens, ou le chant des oiseaux, & d'autres superstitions. Il défend les mascarades & les réjouissances profanes du premier jour de janvier; les danses, les chansons à la fête de St. *Jean*. De telles pratiques, dit-il, ne sont pas de Dieu, mais du diable. Nous avons une traduction de la vie de St. *Eloi*, publiée en 1693 *in*-8°, à Paris par l'abbé l'*Evêque*, chapelain de la chapelle des orfevres. Il y joignit une version françoise des *homélies*, qui portent le nom du saint prélat, & un recueil de plusieurs fragmens de sermons du même saint.

I. ENE'E DE GAZE, philosophe platonicien, florissoit sous l'empire de *Zenon* & sur la fin du cinquieme siecle. Il quitta la secte de *Platon*, pour se faire chrétien, & il rendit des témoignages éclatans à la religion qu'il avoit embrassée. Nous avons de lui un dialogue intitulé: *Theophraste*; cet ouvrage important roule sur l'immortalité de l'ame & sur la résurrection des corps. Il y parle des souffrances de quelques martyrs d'Afrique sous *Hunneric*, roi des Vandales, & il en rapporte des choses surprenantes. Il dit qu'on avoit arraché la langue à plusieurs jusqu'à la racine, & que cependant ils parloient contre toutes les loix de la médecine & contre l'ordre de la nature. Son dialogue se trouve dans la *bibliotheque des peres* traduit de grec en latin par *Ambroise* le Camaldule. Nous en avons une édition séparée, publiée par *Jean Bayer* à Leipsick en 1655, *in*-4°. L'éditeur y a joint des savantes notes par *Barius*.

II. ENE'E, évêque de Paris vers l'an 853, se distingua par sa science & par sa piété. Il fit briller ces deux qualités dans

les conciles de Savonieres & de Troye où il se trouva. Ce fut lui qui reçut les reliques de St. *Maur*. Nous avons de lui une réponse aux objections des Grecs où il y a de la solidité, mais son style n'a point cette pureté & cette élégance qu'on y desireroit. Cette réponse se trouve dans le *Spicilege* de dom Luc d'*Acheri* & dans les collections des conciles. Elle est divisée en sept questions. On trouve dans la sixieme, où il établit la primauté du Pape, une chose fort remarquable. Il dit que le grand *Constantin*, avant que de quitter Rome pour fonder Constantinople, donna à l'évêque de Rome l'autorité royale, & en fit écrire l'acte authentique, qui fut dès-lors répandu par tout le monde. La fausseté de cette prétendue donation de *Constantin* a été démontrée dans le siecle dernier; & avant *Enée*, on ne voit point d'auteur qui en ait parlé.

ENNODIUS, né en Italie en 473, étoit issu d'une famille illustre des Gaules. Son esprit brilla beaucoup dès sa jeunesse; on le choisit pour faire la panégyrique du roi *Théodoric*, & il s'en acquitta avec succès. Il entreprit ensuite la défense du concile de Rome, qui avoit absous le pape *Symmaque*. Elevé sur le siege de Pavie vers l'an 510, il montra beaucoup de zele pour la réunion de l'église d'Orient avec celle d'Occident. Le pape *Hormisdas* l'envoya légat à Constantinople, mais ce voyage fut inutile. *Ennodius* en fit un second qui n'eut pas plus de succès. Ce prélat finit sa carriere à Pavie en 521, à 48 ans. Nous avons de lui plusieurs ouvrages; les principaux sont I. Vingt-huit discours ou *déclamations*. II. Un *panégyrique* de *Théodoric*, roi des Ostrogoths. III. Une *apologie* du concile de Rome. IV. Neuf livres d'*épitres* à diverses personnes. Le pere *Sirmond*, Jésuite, publia une édition de ces différens ouvrages en 1612. On trouve dans la plupart du savoir & de l'éloquence, du moins de celle qui étoit à la mode de ce temps-là.

I. EPHREM, (*Saint*) diacre d'Edesse, naquit en Mésopotamie. Son origine n'avoit rien que de bas selon le monde : mais la vraie noblesse, qui vient de la foi, se trouvoit dans sa famille puisqu'on y comptoit des martyrs. *Ephrem* ne fut pas exempt de la légéreté & des autres défauts ordinaires aux jeunes gens. Il se mit étant encore peu avancé en âge, sous la conduite d'un saint vieillard, qui vivoit sur une montagne voisine de Nisibe. Il commença alors à mener une vie très-pénitente, priant sans cesse, dormant peu, observant un jeûne rigoureux, & vivant dans une pauvreté parfaite. Dieu qui lui avoit inspiré de mener ce genre de vie, l'éleva par ce moyen à une haute perfection. Il réprima si parfaitement l'impétuosité naturelle de son caractere que l'on ne vit jamais un homme plus doux ni plus patient. L'esprit de componction dont il étoit plein, & qui faisoit son caractere particulier, donne encore aujourd'hui beaucoup de force & d'onction à ses écrits, comme il en donnoit pendant sa vie à ses exhortations. Mais la grande vertu de St. *Ephrem* étoit l'humilité. La vue des dignités ecclésiastiques lui

donnoit une telle frayeur, qu'ayant un jour appris qu'on l'avoit élu évêque d'une ville, & qu'on cherchoit les moyens de le prendre pour le faire sacrer, il imita l'action de *David* chez *Achis*, en contrefaisant l'insensé. Quand il vit qu'on le laissoit, il prit son temps pour s'enfuir, & demeura caché jusqu'à ce qu'il sut qu'on en avoit élu & sacré un autre. Le saint solitaire ayant passé plusieurs années dans les déserts de Nisibe, alla après la mort de l'illustre St. *Jacques* dont il étoit ami, à Edesse, ville célebre par la piété de ses habitans, & environnée d'un grand nombre de saints solitaires. Il y fut élevé malgré lui au diaconat, & il fut chargé de prêcher la parole de Dieu. Ses discours pleins de la lumiere d'une science toute divine, ne respiroient que la charité, l'humilité, & la componction dont son cœur étoit pénétré. Ses travaux pour l'église ne l'empêchoient pas de vivre dans la retraite, d'où il ne sortoit que par la nécessité de son ministere. Peu de temps avant sa mort il arriva une grande famine & une maladie contagieuse, qui l'obligerent de quitter sa cellule, pour venir assister les pauvres de la ville & de la campagne. Il parla aux riches avec tant de force, qu'ils firent des efforts extraordinaires pour le soulagement de leurs freres. Chargé de la distribution des aumônes, il pourvoyoit chaque jour à tous les besoins des pauvres. Il fit disposer environ trois cens lits dans les galeries publiques, pour les malades. Il les servoit lui-même, & ensevelissoit les morts; ce qu'il continua pendant un an entier; & il ne retourna dans sa cellule, qu'après que la nouvelle récolte eut ramené l'abondance. Un mois après, il fut attaqué de la maladie dont il devoit mourir. Toute la ville d'Edesse accourut à son monastere, & ce fut en sa présence qu'il fit son testament. Il fit donner aux pauvres tout ce qu'on avoit préparé pour ses funérailles, qui montoit à de grandes sommes. Il n'accepta qu'un cercueil, qu'une dame le conjuroit de recevoir; mais ce fut après lui avoir fait promettre, qu'elle ne se feroit plus porter en chaise par des hommes, comme la coutume en étoit établie. On ne sait précisément ni son âge, ni l'année de sa mort; mais il y a apparence qu'il a vécu long-temps, & qu'il est mort au plutôt l'an 378. St. *Ephrem* a composé plusieurs ouvrages pour l'instruction des fideles, & pour la défense des vérités de la foi, contre les ennemis de l'église. Ils étoient écrits en langue syriaque; dans la suite ils ont été traduits en grec, & tellement estimés de toute l'antiquité, que quelques années après la mort du saint diacre on les lisoit publiquement dans les églises après l'écriture-sainte. Nous avons parmi les œuvres de St. *Ephrem*, deux cens dix-neuf *opuscules* qui portent le nom de ce pere, & dont on ne peut douter que la plupart ne soient de lui; mais il en avoit composé un plus grand nombre. Ceux qui savent le syriaque, trouvent une si grande élégance dans l'original, & tant de traits d'éloquence, qu'ils ont peine à décider, si c'est

de la beauté de ſes expreſſions, ou de la ſublimité de ſes penſées, que ſes diſcours empruntent leur force & leur élévation. On traduiſit en grec pluſieurs de ſes diſcours, même de ſon vivant. St. *Ephrem* y fournit des armes non ſeulement contre les héréſies de ſon temps & celles qui l'ont précédé, mais encore contre celles qui devoient s'élever dans la ſuite. Ils ſont pleins de force, & en même-temps écrits d'une maniere ſi pathétique, qu'on ne peut s'empêcher d'être touché en les liſant. St. *Ephrem* avoit le don particulier de répandre par-tout un eſprit de pénitence, de componction & de gémiſſemens, même dans les ſujets qui en paroiſſoient moins ſuſceptibles. On peut dire que ce ſaint docteur s'eſt peint au naturel dans ſon teſtament, que l'on doit regarder comme le monument de ſes vertus. Le cardinal *Quirini*, fit publier depuis 1732 juſqu'en 1747, toutes les œuvres de St. *Ephrem* d'apres les manuſcrits de la bibliotheque du Vatican. Cette édition faire à Rome, augmentée & enrichie de tout ce qui peut la faire rechercher, eſt en grec, en ſyriaque & en latin en 3 vol. *in-fol.* Elle a paru ſous ce titre : *S. Ephrem Syri opera omnia quæ extant græce, ſyriacè, & latinè, ad MSS. codices collata. Syriacum textum recenſuit P. Benedicti ſoc. Jeſu; græcum curavit Simon Aſſemanus cum notis, & animadverſionibus.* Romæ 1747. Nous avons en françois les *œuvres de piété de St. Ephrem, diacre d'Edeſſe, & docteur de l'égliſe*, 2 vol. *in-12.*

II. EPHREM, (*Saint*) patriarche d'Antioche, écrivit pluſieurs ouvrages pour la défenſe du concile de Calcédoine, de St. *Cyrille* & de St. *Léon*, dont *Photius* nous a conſervé des extraits.

I. EPIPHANE, (*Saint*) naquit en Paleſtine vers l'an 310. Après avoir eu dans l'enfance une éducation chrétienne, il paſſa en Egypte où il fut inſtruit par d'excellens maîtres. Il y demeura long-temps, & s'y occupa ſur-tout à connoître & à pratiquer ce qu'il y avoit de plus parfait dans les exercices des ſolitaires. Il y converſa avec des Gnoſtiques, & apprit de leurs bouches leurs dogmes & leurs myſteres. Ils tâcherent de lui corrompre le cœur; mais *Epiphane* fut garanti de leurs pieges, par la grace. La pureté de ſa foi ne fut pas moins à l'épreuve de leurs héréſies; & loin de s'y laiſſer ſurprendre, il les découvrit aux évêques des lieux, qui en firent bannir près de quatre-vingt. Etant retourné dans la Paleſtine, il y fonda un monaſtere, dont il prit le gouvernement, & il fut élevé au ſacerdoce. Il profita de ſa retraite pour étudier l'écriture ſainte, & les auteurs eccléſiaſtiques qui avoient écrit ſur la religion avant lui. Après avoir gouverné quelque-temps ce monaſtere, il fut ordonné malgré lui évêque de la métropole de l'iſle de Chypre nommée auparavant Salamine, & alors *Conſtantia*. Comme c'étoit une ville maritime & de grand abord, ſon application, même aux affaires temporelles, fit éclater ſa vertu & le rendit très-célebre. Mais ces ſortes d'affaires ne le diſſipoient point, parce qu'il ne perdoit pas Dieu de vue au milieu de ſes occupations.

En devenant évêque, il n'avoit point quitté l'habit pauvre des solitaires, & il en avoit conservé avec encore beaucoup plus de soin les pratiques les plus importantes. Un grand nombre de personnes se rangerent sous sa discipline, & établirent des monasteres de tous côtés en l'isle de Chypre, pour être plus près de ce saint homme. Comme on connoissoit sa charité compatissante pour les pauvres, chacun s'empressoit de lui remettre ses biens entre les mains, afin qu'il en fût le distributeur. Le schisme d'Antioche l'engagea de faire un voyage à Rome l'an 382. Il logea chez la célebre veuve Ste. *Paule*. Ayant ainsi passé l'hiver chez elle, il retourna à Salamine au printemps de l'an 383, & Ste. *Paule* le suivit peu de temps après. Il la retint pendant dix jours dans sa maison, & admiroit combien elle étoit remplie de l'esprit de Dieu. Mais comme elle poussoit loin ses austérités, qu'il craignoit qu'elle ne s'affoiblît trop, il vouloit quelquefois modérer la rigueur de sa pénitence. S'étant un jour chargé de l'engager à user d'un peu de vin, il ne peut rien obtenir; & comme on lui demandoit le succès de son entretien; *tout ce que j'ai gagné*, dit-il, *c'est qu'elle a presque persuadé à un veillard comme moi, de n'user jamais de vin*. Au reste St. *Epiphane* étoit lui-même un évêque très-pénitent; mais il ne mettoit pas sa piété dans la grandeur des austérités extérieures. L'assiduité à la priere & à l'étude, son application aux fonctions épiscopales, un grand zele pour rendre service au prochain, faisoit le capital de sa pénitence, dont l'amour de Dieu étoit l'ame & le principe. St. *Epiphane* a toujours été fort opposé à *Origene*: parce qu'il le croyoit coupable des erreurs qui se trouvent dans ses écrits. Il se brouilla pour cela avec plusieurs personnes, entr'autres avec *Jean* évêque de Jérusalem, zélé partisan d'*Origene*. Il engagea même les moines du diocese de *Jean* à se séparer de la communion de leur évêque, & par une autre entreprise aussi contraire à la prudence qu'elle étoit opposée aux canons, il ordonna *Paulinien* pour être leur prêtre. En l'an 401, il assembla le concile de sa province; où il condamna la lecture d'*Origene*. Au commencement de l'an 403, il alla à Constantinople, où il ordonna un diacre sans le consentement de S. *Jean Chrisostome* qui en étoit évêque, & contre qui *Théophile* d'Alexandrie l'avoit prévenu. Il mourut en s'en retournant à Salamine, étant encore sur mer l'an 403, âgé d'environ 93 ans. Sa vie qui porte le nom d'un de ses disciples est une piece sans autorité, remplie de fables & d'anachronismes. Malgré les grands éloges qui lui ont été donnés pendant sa vie & après sa mort par de très-illustres peres de l'église, on ne peut s'empêcher de l'accuser d'avoir été trop crédule, de s'être lié trop légérement avec les ennemis de St. *Chrisostome*, & d'avoir quelquefois plus consulté son zele que ses lumieres. Les écrits que nous avons de St. *Epiphane*, sont le traité des hérésies; l'abrégé de ce traité; l'ancorat; un livre des poids & des mesures; un sur les douze

pierres précieuses de l'habit du grand prêtre, imprimé à Rome sous ce titre : *S. Epiphanii de XII gemmis rationalis summi sacerdotis Hebræorum liber ad Diodorum. Prodit nunc primo ex antiqua versione latina opera, & studio Fr. Foggini qui & notas adjecit*, in-4°, *Rom.* 1743 ; le physialogue ; une lettre à *Jean* de Jérusalem, & une à St. *Jerome*. I. Le traité des hérésies est le plus considérable des ouvrages de St. *Epiphane*. St. *Augustin* le préfere au traité de St. *Philastre* sur la même matiere. Il en a lui-même suivi la méthode & transcrit des endroits dans son livre des hérésies. C'est au jugement de *Photius*, le traité le plus étendu & le plus utile qu'on eût fait jusqu'alors contre les hérésies, parce qu'on y trouve recueilli tout ce que les autres avoient dit de bon sur la même matiere. Il est cité par les peres du septieme concile, qui donnent à St. *Epiphane* la gloire d'avoir triomphé de toutes les hérésies en 80 titres. L'ouvrage est en effet divisé en 80 hérésies. Par le mot d'hérésies, St. *Epiphane* entend une secte ou une société d'hommes qui ont sur la religion des sentimens particuliers. Il distingue, comme St. *Philastre*, entre celles qui ont paru avant la naissance de Jesus-Christ, & celles qui ne sont venues qu'après. Les premiers sont au nombre de vingt, les autres au nombre de soixante. II. Le second écrit de St. *Epiphane* est l'*ancorat*, dans lequel il traite non-seulement de la Trinité, mais encore de l'incarnation, de la résurrection des morts, & de presque tous les dogmes de la religion. Il pose pour premier objet de notre foi un seul Dieu en trois personnes, le Pere, le Fils & le Saint-Esprit, toutes les trois éternelles & de même essence. Le nom d'*ancorat* que St. *Epiphane* donna à cet ouvrage est un mot grec qui signifie ancre. Comme il y avoit recueilli tous les passages de l'écriture qui servent à établir notre foi, il desiroit que ce livre pût, comme l'ancre d'un vaisseau, affermir les fideles dans la doctrine orthodoxe, au milieu des tempêtes & des agitations de l'hérésie. Cet ouvrage devint si célebre, qu'il se répandit presque par toute l'église. III. Celui dans lequel il fait paroître plus d'érudition est son traité des *poids & des mesures*. Son dessein paroît être de donner aux fideles des instructions générales pour l'intelligence de la bible. IV. Le recueil des propriétés des animaux sous le nom de *physiologie* est plus ancien que St. *Epiphane*, puisqu'il est cité par *Origene* ; mais on ne peut ôter à ce pere les réflexions mystiques & morales sur ce naturaliste. Il est aisé de juger par les écrits de St. *Epiphane* qu'il avoit beaucoup de lecture & d'érudition. En lisant son grand traité contre les hérésies, on y trouve non-seulement une exposition assez détaillée des dogmes de la religion, & des opinions tant des hérétiques que des philosophes, même les plus éloignés de son siecle ; mais encore quantité de fragmens des anciens écrivains ecclésiastiques, & une partie considérable de l'histoire de l'église. C'est sans doute ce qui a fait dire à St. *Jerome* que les doctes lisoient les ouvrages

de

de St. *Epiphane* à cause des choses qu'ils contenoient. Lorsqu'il ajoute que les simples les lisoient pour les paroles, il veut apparemment caractériser le style de St. *Epiphane* qui est à la portée des moins intelligens par sa simplicité. Il y a des hérésies qu'il combat foiblement, d'autres avec plus de force & de succès; mais son style est le même par-tout, bas, rampant, & quelquefois obscur & embarrassé. Crédule au-delà des regles de la bonne critique, il ajoutoit foi trop légérement aux mémoires qui tomboient entre ses mains; delà vient qu'il se contredit quelquefois & qu'il pêche souvent contre la vérité de l'histoire. Ces défauts que l'on reprend dans ses écrits n'ont pas empêché qu'ils ne soient très-estimés, & qu'ils n'aient mérité à leur auteur le titre d'illustre docteur de l'église. La meilleure édition de ses ouvrages est celle de Paris, *in-fol.* 1622, en grec & en latin, par le P. *Petau*.

II. EPIPHANE LE SCHOLASTIQUE, vers l'an 510, étoit ami du célebre *Cassiodore*, premier ministre de *Theodoric*. Ce fut à sa priere qu'il traduisit du grec en latin les historiens ecclésiastiques, *Socrate*, *Sozomene* & *Theodoret*. *Cassiodore* se servit de cette version pour composer un corps d'histoire qu'il nomma *Tripartite*, parce qu'il avoit fait un choix de ce qu'il y avoit de meilleur dans ces trois historiens. On attribue encore à *Epiphane* une ancienne version des antiquités des Juifs de *Joseph*: elle a paru sous son nom à Oxford l'an 1700, *in fol.* Les savans lui donnent encore de courtes scholies sur la premiere épître de St. *Pierre*, sur l'épître de St. *Jude*, sur la premiere & seconde épître de St. *Jean*. Cet écrivain paroit dans ces différens ouvrages un auteur du troisieme ordre. Son style est infecté de la barbarie de son siecle; ses versions ont quelque fidélité, mais sans élégance.

III. EPIPHANE, archevêque de Constance dans l'isle de Chypre, se signala par les vertus épiscopales, & par les lumieres qui doivent accompagner ces vertus. On a de lui plusieurs sermons que le pere *Petau*, Jésuite, fit imprimer avec les œuvres de St. *Epiphane*, *in-fol.* 2 vol. à Paris 1622. Il florissoit vers l'an 870.

IV. EPIPHANE, moine de Jérusalem vers l'an 955, dont nous avons un ouvrage qui peut être utile aux historiens, il est intitulé: *Syria & urbs sancta*; *Leon Allatius* l'a publié dans ses recueils.

ERASME, (*Didier*) naquit à Roterdam vers l'an 1465. Il fut enfant de chœur jusqu'à l'âge de neuf ans dans la cathédrale d'Utrecht. Après la mort de *Gerard* son pere, ses tuteurs l'obligerent de prendre l'habit de chanoine régulier de saint *Augustin*. Pendant qu'il fut dans le cloître, il s'appliqua à l'étude, & composa quelques ouvrages de piété, comme celui du *mepris du monde*. Ordonné prêtre en 1492 par l'évêque d'Utrecht, il alla à Paris pour y continuer ses études, portant toujours l'habit de son ordre, & demeura quelque-temps au college de

montaigu. Y étant tombé malade à cause de la mauvaise nourriture, il retourna en Flandre. Bien-tôt après il revint à Paris pour y étudier la théologie ; mais il ne goûta point la méthode scholastique qui y étoit en usage. Il fit un voyage en Angleterre en 1499, & retourna ensuite à Paris d'où la peste le fit passer à Orléans. Il y étudia en droit, & y fit d'assez grands progrès. Après s'être appliqué quelque-temps à cette étude, il fit un second voyage en Angleterre, & revint à Paris pour la troisieme fois. Il n'y demeura pas long temps : le desir qu'il avoit de voir l'Italie, lui en fit entreprendre le voyage en 1506. Il demeura près d'un an à Bologne, & s'y fit recevoir docteur en théologie. Ce fut alors qu'il écrivit à *Lambert Brunnius*, secretaire du pape *Jules II*, pour demander la dispense de ses vœux. Le Pape fit aussi-tôt expédier un bref pour la lui accorder. De Bologne *Erasme* alla à Venise où il fut quelque-temps correcteur dans la belle imprimerie d'*Alde Manuce*. Appellé à Padoue par le prince *Alexandre*, fils naturel de *Jacques IV*, roi d'Ecosse, pourvu de l'archevêché de saint *André*, il le suivit à Ferrare & enfin à Sienne. Lorsqu'*Erasme* demeuroit dans cette derniere ville, ses amis l'inviterent à venir à Rome, & le présenterent au Pape, dont il fut très-bien reçu. Les cardinaux lui firent aussi beaucoup d'accueil, entr'autres le cardinal de *Medicis* qui fut depuis Pape sous le nom de *Léon X*. On lui offrit la charge de pénitencier, qu'il refusa. Après avoir fait quelque séjour en cette ville, il vint retrouver à Sienne l'archevêque de St. *André*, avec lequel il retourna à Rome, où on voulut le fixer. Mais ses amis d'Angleterre le rappellerent, en lui faisant espérer de grands avantages de la part du roi *Henri VIII*, qui avoit pour lui une estime particuliere. Il arriva donc en Angleterre en 1509, & alla demeurer chez Thomas *Morus*, grand chancelier du royaume. Il refusa une cure qu'on lui offrit : cet emploi ne convenant point à un homme qui avoit un goût si décidé pour les voyages. Il vint encore à Paris, & peu de temps après il retourna en Angleterre, où il enseigna publiquement la langue grecque dans l'université d'Oxford. Mais enfin ne trouvant point d'établissement convenable dans ce royaume, il le quitta pour aller demeurer à Bâle, d'où il alloit assez souvent dans les Pays-bas, & même en Angleterre. *Léon X* ayant été élevé sur le St. Siege, *Erasme* lui écrivit pour le prier de trouver bon qu'il lui dédiât son édition grecque & latine du nouveau testament. Le Pape lui fit une réponse très-obligeante, & agréa la proposition qu'il lui avoit faite. La protection que *Léon X* donna à cet ouvrage, n'empêcha pas plusieurs catholiques de l'attaquer & de le censurer. *Erasme* en fit l'apologie, & obtint une nouvelle approbation du Pape pour une seconde édition du même ouvrage. On a fait depuis plusieurs autres éditions de cette même version du nouveau testament, qui n'a jamais été condamnée. L'empereur *Charles V* le fit conseiller de ses états d'Au-

triche : titre qui augmenta son crédit & sa réputation. Ce fut vers l'an 1520 qu'il composa ses *paraphrases* sur le nouveau testament. Elles furent moins critiquées que sa version & ses notes, & eurent même l'approbation de presque tous les théologiens, à l'exception de *Noel Beda* & de quelques autres très-prévenus contre *Erasme*. La faculté de Paris sollicitée par *Beda* qui en étoit syndic, censura ses *colloques familiers*, comme contenant plusieurs erreurs contre la foi & les bonnes mœurs. *Beda* fit extraire ensuite par quelques docteurs, un grand nombre de propositions des autres ouvrages d'*Erasme*, & en poursuivit la censure, qui ne parut qu'en 1531. *Erasme* publia des explications & des déclarations sur chaque proposition censurée, qu'il adressa à la faculté même, avec une préface respectueuse & honorable pour ce corps. Cette censure n'empêcha pas que ce savant homme ne fût toujours très estimé des Papes & des Souverains. *Paul III* voulut le faire cardinal, & lui offrit des emplois très-considérables. *Clement VII* & *Henri VIII*, roi d'Angleterre lui écrivirent de leur propre main, pour l'attirer auprès d'eux. Le roi *François I*, *Charles-Quint*, *Sigismond* roi de Pologne, *Ferdinand* roi de Hongrie, & plusieurs autres princes essayerent en vain de le fixer dans leurs états par des pensions considérables. L'hérésiarque *Luther* s'étoit efforcé de le gagner, persuadé qu'il accréditeroit beaucoup son parti, s'il pouvoit y engager un homme si généralement estimé. Il lui écrivit en ces termes : „ Mon cher *Erasme*, qui faites tout notre honneur, & „ sur lequel nous espérons, quoique nous ne vous connoissions „ pas encore, regardez-moi comme un frere en Jesus Christ, „ qui vous honore, vous estime & vous aime parfaitement, „ mais dont l'ignorance est si grande, qu'il ne mérite que d'être „ enseveli & caché dans un coin inconnu au ciel & à la terre. *Erasme* répondit poliment à *Luther*, & lui conseilla entr'autres choses de ne point se laisser emporter par la colere, ni par aucune autre passion; de ne jamais parler en chaire contre les princes ni contre les Papes, mais seulement contre ceux qui abusent de leur confiance & du crédit qu'ils ont auprès d'eux. Cette lettre, qui sembloit devoir attirer des louanges à *Erasme*, le fit accuser d'être d'intelligence avec *Luther* contre l'église catholique. *Erasme* étonné de voir former contre lui une accusation aussi grave avec aussi peu fondement, s'en plaignit en différentes lettres, & se justifia en disant, qu'il ne connoissoit ni *Luther* ni ses écrits, qu'il n'avoit sur lui aucune autorité, & que par conséquent il devoit se contenter de lui donner, comme il avoit fait, les avis qu'il croyoit nécessaires, sans s'ériger en censeur de sa conduite. *Erasme* écrivit au pape *Clement VII*, pour lui témoigner l'attachement inviolable qu'il avoit pour l'église catholique, & la disposition où il étoit de corriger dans ses écrits tout ce qu'on y trouveroit de répréhensible. En finissant sa lettre, qui est de 1524, il exhorte le Pape à appaiser les trou-

bles causés par les guerres & par la nouvelle hérésie. „ Vous y „ réussirez, lui dit-il, si vous êtes également favorable à tous „ les princes, & si vous changez les choses qui peuvent être „ changées, sans faire tort à la religion. " Ce conseil étoit bien sage. *Erasme* reçut peu de temps après une lettre de *Melanchton*, qui se plaignoit de quelques sectateurs de *Luther*, & s'efforçoit de gagner celui à qui il écrivoit. *Erasme* répondit à *Melanchton*, qu'il avoit raison de se plaindre de plusieurs qui abusoient du nom de l'évangile. Je ne veux point, ajoute-t'il, juger des motifs de *Luther*, ni vous obliger à changer de sentiment; mais j'aurois souhaité qu'ayant un esprit propre aux lettres, vous vous y fussiez entièrement attaché, sans vous mêler de cette querelle de religion. On voit ici un homme tout occupé de belles-lettres, & qui couvre sous le nom de modération, une espece d'indifférence. Néanmoins à la fin de la même lettre, *Erasme* disoit nettement que plusieurs choses le choquoient dans la doctrine & la conduite de *Luther*; que cet homme en outrant tout, & se portant aux dernieres extrémités, ne disposoit point les évêques & les princes à embrasser la réforme. L'évangile de Jesus-Christ, ajoutoit-il, a rendu les hommes meilleurs: mais le prétendu nouvel évangile ne fait que les corrompre. *Melanchton* avoit mandé à *Erasme* qu'il ne trouvoit pas mauvais qu'il écrivît sur le libre-arbitre contre *Luther*, peut-être parce qu'il savoit que ce savant homme devoit écrire sur cette matiere. En effet, sollicité par ses amis, il composa un traité qu'il intitula: *Conférence sur le libre-arbitre.* Il y attaque l'erreur de *Luther* sans toucher à sa personne. Il prouve par l'écriture-sainte, que l'homme a été créé libre; que par le péché d'*Adam* son esprit & sa volonté ont été corrompus; qu'il a besoin de la grace pour être délivré de cet état; & que, quoique sa liberté ait été très-dangereusement blessée par le péché du premier homme, elle n'a pas néanmoins été entièrement détruite. Il combat l'erreur de ceux qui disent que la volonté est purement passive, que le libre-arbitre est un nom en l'air, & que tout ce que l'homme fait, il le fait par nécessité. Il répond ensuite à tout ce qu'avoit allégué *Luther* pour établir son erreur contre le libre-arbitre. L'hérésiarque parut mépriser ce traité, tant qu'il ne fut qu'en latin; parce que les grands ni le peuple n'entendoient point cette langue. Mais dès qu'*Erasme* & *Cochlée* l'eurent traduit en allemand, il entreprit de le réfuter. Il le fit deux ans après avec tant d'emportement, que *Melanchton*, son chet disciple, ne put s'empêcher de dire: *Plût à Dieu que Luther gardât le silence! J'espérois que l'âge le rendroit plus modéré; & je vois qu'il devient de jour en jour plus violent.* *Erasme* répliqua à l'écrit de *Luther* par un ouvrage assez gros, où presque tout est personnel, & ne contient rien de nouveau sur le fond de la doctrine. Ces querelles lui firent beaucoup de peine. Quand il vit que les prétendus réformateurs devenoient chaque jour plus

puissans à Bâle, il se retira à Fribourg en 1529. Il y resta environ sept ans, travaillant continuellement. En 1536, il revint à Bâle où il fut honoré de la qualité de recteur de l'université. Après avoir revu ses écrits & les avoir mis en état d'être tous imprimés, il mourut d'une dyssenterie le douzieme de juillet âgé de 70 ans. Il fut enterré honorablement dans l'église cathédrale de Bâle où sa mémoire est en vénération, aussi-bien qu'à Roterdam sa patrie. On voit encore aujourd'hui dans la grande place de cette derniere ville sa statue de bronze, qui est sur un piedestal orné d'inscriptions & entouré d'un balustre de fer. Toutes les œuvres d'*Erasme* furent imprimées à Bâle l'an 1540, en neuf volumes *in-folio*, avec une épitre dédicatoire adressée à l'empereur *Charles V*. Les deux premiers tomes & le quatrieme ne contiennent que des ouvrages de grammaire, de rhétorique & de philosophie; le troisieme comprend ses lettres, dont plusieurs ont rapport aux affaires de l'église; le cinquieme, les livres de piété; le sixieme, la version du nouveau testament avec ses notes; le septieme, ses paraphases encore sur le nouveau testament; le huitieme, ses traductions de quelques ouvrages des peres grecs; & le neuvieme, ses apologies. Ses lettres furent réimprimées en Angleterre en 1642, avec plusieurs additions. En 1703, on a fait à Leyde une nouvelle édition des œuvres d'*Erasme*, plus ample que les précédentes: elle parut en onze volumes *in-folio*, sous ce titre: *Erasmi opera omnia, cum notis Clerici & aliorum*, in-fol. *XI tom. Lugd. Bat.* 1702. On y a inséré dans le recueil de ses lettres plusieurs préfaces très-savantes sur divers Auteurs ecclésiastiques & profanes. Les premieres regardent le caractere & les ouvrages des plus illustres peres de l'église, saint *Irenée*, saint *Cyprien*, saint *Augustin*, saint *Ambroise*, saint *Chrysostome*, saint *Basile*, saint *Hilaire*, *Origene*. *Erasme* y donne une grande & juste idée de ces hommes merveilleux, qu'on ne sauroit étudier avec trop de soin & d'application. Les principaux ouvrages contenus dans le cinquieme tome, sont: le *manuel du soldat chrétien*; de la *vraie théologie*; un *catéchisme*; les explications de plusieurs *pseaumes*, qui sont des discours fort étendus, où il traite différens points de doctrine & de morale; de la maniere de se confesser; l'*ecclésiaste* ou le prédicateur; c'est un traité sur la prédication, divisé en quatre livres. Dans le premier, où il parle de la dignité & des vertus du prédicateur, il dit que sa fonction est la plus grande qu'il y ait dans l'église. Il gémit sur le grand nombre de prédicateurs ignorans. Il veut que celui qui annonce la parole de Dieu, n'ait pour fin que d'enseigner la vérité, qu'il ait le cœur pur & enflammé de la charité, & un esprit courageux qui l'éleve au-dessus des menaces, des persécutions, & des honneurs du monde; les plus grands ennemis d'*Erasme* ont été forcés de reconnoître qu'il avoit d'excellentes qualités, un esprit propre à toutes les sciences, une mémoire prodigieuse, une facilité éton-

nante pour écrire. Il s'étoit fait un ſtyle particulier, qui ne cede en rien à celui des meilleurs auteurs. Il étoit conſtamment le plus bel eſprit & le plus ſavant homme de ſon ſiecle. Naturellement ennemi de l'ignorance & des illuſions qui en ſont les ſuites, il s'appliqua dès ſa plus tendre jeuneſſe à l'étude des langues. Il conſulta les ſavans de ſon temps, & les alla chercher en France, en Italie, en Angleterre, aux Pays-bas, en Allemagne. Les philoſophes, les orateurs, les hiſtoriens, les auteurs ſacrés & profanes contribuerent fort à le former. Les plus ſavans hommes de l'Europe & les plus illuſtres prélats ſe firent un honneur d'être en commerce de lettres avec lui. Il a parlé fortement contre les abus qui avoient donné lieu à la naiſſance de l'héréſie de *Luther*, & c'eſt ce qui lui a fait tant d'ennemis. Mais devoit-on lui faire un crime de s'élever contre des déſordres qui déshonoroient l'égliſe, & qui faiſoient chaque jour multiplier les partiſans de *Luther* & des autres hérétiques ? Ses ennemis ſe prévalurent beaucoup des cenſures que la faculté de théologie de Paris fit de quelques uns de ſes ouvrages. Mais dit l'abbé *Marſollier* dans ſon apologie d'*Eraſme*, les Rois, les Papes, les princes, les cardinaux, les évêques & tous les grands hommes de l'égliſe catholique, ont fait de cet auteur des éloges, qui peuvent contrebalancer ces cenſures. D'ailleurs, continue le même apologiſte, on ne prétend pas qu'*Eraſme* ne ſe ſoit jamais trompé, & qu'il n'y ait à reprendre ſoit pour les choſes, ſoit pour la maniere de les écrire, dans ce nombre prodigieux d'ouvrages qu'il a compoſés. Il ne l'a pas prétendu lui-même. Mais s'il s'eſt éloigné en quelque choſe des ſentimens reçus ; il a ſi bien penſé, & ſi excellemment écrit ſur une infinité d'autres, que toutes les cenſures qu'on a pu faire, n'ont pas empêché & n'empêcheront pas à l'avenir, qu'on ne le regarde comme l'un des plus ſavans hommes que Dieu ait donnés à ſon égliſe. Ce qui fit dire autrefois au cardinal *Ximenes* à un des cenſeurs d'*Eraſme : Ou faites mieux ; ou laiſſez faire ceux à qui Dieu en a donné le talent.* On ne prétend donc point qu'*Eraſme* ait été irréprehenſible, mais de ſon temps on pouvoit diſputer de beaucoup de choſes, dont il n'eſt plus permis de douter, depuis que le concile de Trente a fixé nos ſentimens & notre croyance. Le temps d'*Eraſme* tenoit encore beaucoup de ces ſiecles ténébreux, qui avoient introduit tant de nouveautés parmi le peuple. L'on y connoiſſoit peu l'antiquité : tout ce dont on n'avoit point oui parler deux ou trois ſiecles auparavant, paſſoit pour nouveau, pour ſuſpect, pour cenſurable. Il ſuffiſoit que l'uſage autoriſât quelque choſe, abuſive ou non ; on ne pouvoit ſouffrir que l'on parlât contre. Parmi tant de gens prévenus, il pouvoit y avoir quelques ſavans, qui voyoient plus clair que les autres, mais ils ne faiſoient pas le plus grand nombre ; & dans les occaſions dont il s'agit, c'eſt le nombre qui décide : on ne peſe pas les voix, on les compte. Il

est certain que quelques-unes de ces censures ont été plus loin que le concile de Trente. On a une preuve de la soumission d'*Erasme* à l'église, dans une lettre qu'il écrivit en 1527 à son ami *Bilibeldus* de Bâle. „ On ne doit pas s'étonner, dit-il, si je „ m'en tiens à l'interprétation de l'église, lorsqu'il s'agit d'ex- „ pliquer l'écriture-sainte; puisque c'est son autorité, qui me „ fait recevoir l'écriture, & qui m'engage à y croire.

ERIGENE, voyez SCOT.

I. ESCOBAR DE MENDOSA, (*Antoine*) fameux Jésuite espagnol, mort en 1669, à plus de 80 ans, fut un bon religieux & un très-mauvais casuiste. Nous avons de lui, I. Des *commentaires* sur l'ancien & le nouveau testament en latin, à Lyon 1669, en 9 vol. *in-fol.* qui ont eu quelque succès au delà des Pyrénées; mais qui ont fait très-peu de bruit en France. II. Une *théologie morale*, imprimée plus de quarante fois, & qui ne méritoit pas de l'être une seule. L'éloquent *Pascal* en a relevé tous les excès dans ses lettres *provinciales*. Il est étonnant qu'un chrétien, qu'un théologien, qu'un religieux ait cherché à excuser ou à pallier tous les vices. III. Des *instructions pour les confesseurs*; elles sont infectées des principes de sa théologie morale. Ces ouvrages sont en latin. *Escobar* étoit également connu par l'austérité de ses mœurs & par le relâchement de sa morale. On disoit de lui qu'*il achetoit le ciel bien cher pour lui-même, & le donnoit à bon marché aux autres.*

II. ESCOBAR, (*Barthelemi*) né à Seville en 1558, d'une famille distinguée, vendit presque tous ses biens pour les distribuer aux pauvres. Animé de l'ardeur de porter l'évangile chez les infideles, il passa aux Indes où il prit l'habit de Jésuite. Ses travaux répondirent à son zele, & il mourut saintement à Lima, en 1624. Nous avons de lui un grand nombre de *sermons* en latin pour un avent, un carême, pour les fêtes de Notre-Seigneur, &c. On y voit un homme nourri de l'écriture-sainte & des Sts. peres; mais le défaut d'élégance les confine dans l'obscurité des bibliotheques.

ESCRIVA, (*François*) Jésuite espagnol, né à Valence, fut distingué dans son ordre par ses vertus & son talent pour la direction. Il bruloit de zele pour le salut des ames, & il eut le bonheur d'en ramener plusieurs. Nous avons de lui, I. Un traité *de quatuor novissimis*. II. *Discursus de obligationibus status uniuscujusque*. Ce pieux & savant Jésuite termina sa carriere en 1617, à 87 ans.

ESPEN, (*Zeger-Bernard Van*) célebre canoniste, né à Louvain en 1646, s'adonna pendant quelque-temps à la théologie scholastique. Cette science aride ne nourrissant pas assez son esprit, il se consacra à l'étude de la discipline ancienne & moderne de l'église. Le bonnet de docteur en droit lui fut décerné en 1675, & il enseigna depuis lors cette science dans le college du pape *Adrien VI*. Son mérite lui suscita des jaloux & des

ennemis. Un pere *Desirant* Augustin lui imputa des projets atroces en matiere de religion & d'état : mais n'ayant pas pu prouver son accusation il fut obligé de disparoître. Un écrit sur le sacre des évêques (*de episcopis requisitis ad consecrationem*) excita une nouvelle tempête contre lui en 1726. Il paroissoit approuver dans cet ouvrage le sacre de M. *Estenoven*, archevêque d'Utrecht, & on le regardoit comme non canonique. Cette affaire, jointe à sa façon de penser sur les disputes du jansenisme, le força à abandonner sa chaire & Louvain. Le cardinal archevêque de Malines l'ayant sommé de souscrire le formulaire d'*Alexandre VII*, & la constitution *unigenitus*, il se réunit avec quarante ecclésiastique du pays, pour porter ses plaintes à l'Empereur des vexations continuelles, que les Jésuites, où leurs suppôts, leur faisoient subir. Cette plainte ne paroissant pas avoir un bon effet, il se retira parmi les Catholiques de Hollande, qui avoient une grande idée de son savoir & de sa piété. Amersfort fut la ville qu'il choisit pour asyle, & dans laquelle il finit ses jours en 1728, à 83 ans. Sa modestie, sa simplicité, sa frugalité, sa candeur & sa piété le faisoient autant aimer que respecter. Il ne se contentoit pas de donner aux pauvres les revenus de sa chaire, il leur consacroit une partie de son patrimoine. Ami de l'étude & de la retraite, il ne se montroit au public que par ses écrits. Plusieurs tribunaux de justice, un grand nombre d'évêques, & quelques souverains le consultoient comme un oracle. L'empereur faisoit tant de cas de lui, qu'il donna en 1729, à un imprimeur de Cologne un nouveau privilege écrit de sa main, pour tous les ouvrages de ce savant. Les principaux sont, I. *Jus ecclesiasticum universum*, à Louvain (Paris) 1753, 4 vol. *in-fol.* II. *De peculiaritate & simonia.* III. *De officiis canonicorum.* IV. *Tractatus historico canonicus in canones.* V. *De censuris.* VI. *De promulgatione legum ecclesiasticarum.* VII. *De recursu ad principem.* VIII. Quelques écrits sur les affaires du temps. La plupart de ces ouvrages ont été réimprimés plusieurs fois. Ils sont une preuve de la lecture assidue, qu'il avoit faite de l'écriture-sainte, des peres, des conciles, du droit civil & canonique. Il seroit injuste d'y desirer plus d'agrément qu'on n'y en trouve, parce que le genre qu'il traitoit ne les comporte guere.

ESPENCE, (*Claude d'*) naquit à Châlons-sur-Marne, d'une famille noble. Il fut recteur de l'université de Paris, & ensuite docteur de la maison de Navarre. Le cardinal de Lorraine qui se l'étoit attaché, le mena à Rome, où il fut si fort estimé de *Paul IV*, que ce Pape avoit quelque dessein de le faire cardinal. „ Toutes les fois, dit-il, depuis, qu'il me souvient de cette „ courte fumée, & du bruit qui pour lors me passa devant les „ yeux, d'un honneur si grand & si gratuit, que tels si chére- „ ment marchandoient, & ne l'emporterent ; autant de fois je „ remercie Dieu de ce qu'il ne permit pas que le Pape exécutât „ la volonté qu'il avoit de me faire tant de bien, ou plutôt

tant

» tant de mal. « Il assista au colloque de Poissi, & eut beaucoup de part à tout ce qui se fit en France pour la conservation de la foi catholique. Il mourut en 1571, & fut enterré dans l'église de St. Côme, où l'on voit encore son épitaphe. Nous avons de lui un *commentaire* sur les épîtres de St. *Paul* à *Timothée* & à *Tite*, composé de deux parties. Il explique dans l'une le texte de l'apôtre par des notes judicieuses & savantes, sur chaque mot, pour en faire connoître le sens & la force. Il a recours au texte grec, & cite souvent les peres. Il traite dans l'autre partie plusieurs belles questions touchant la hiérarchie & la discipline de l'église par des dissertations auxquelles il a donné le nom de digressions. Dans une note sur le sens littéral, il explique la volonté de Dieu de sauver tous les hommes, de la même maniere que St. *Augustin*, dont il cite les passages. Il ajoute aux explications de ce pere celle de *Jean Damascene*, qui distingue la volonté antécédente & la volonté conséquente. Il suit toujours St. *Augustin* sur les mysteres de la grace & de la prédestination, & dit qu'il faut lire avec précaution les ouvrages des peres grecs, sur le libre-arbitre. On sait que la plupart de ces Sts. docteurs avoient à combattre les Manichéens, qui détruisoient le libre arbitre; & que les Pélagiens n'avoient point encore paru. L'auteur fait de belles réflexions sur la vie sainte que doivent mener les évêques, & sur les devoirs attachés à leur dignité. Il a composé un grand nombre d'autres ouvrages, dont les principaux sont, I. Six livres de la *continence*. II. Cinq sur l'adoration de l'*Eucharistie*. III. Un *traité* sur l'antiquité & les auteurs des *collectes*. La plupart de ses écrits ne sont que des recueils, où il ne fournit presque rien de son fonds; mais dans lesquels il met dans un bel ordre quantité de passages choisis, sur les sujets dont il parle. Le style en est assez noble.

ESTIUS, (*Guillaume*) de Gorcum en Hollande, d'une famille noble, fit ses premieres études à Utrecht, & sa philosophie, ainsi que sa théologie, à Louvain. Après avoir enseigné ces deux sciences pendant deux ans avec un succès peu commun, il reçut le bonnet de docteur en théologie en 1580. Appellé à Douay pour y professer, il fut fait supérieur du séminaire de cette ville & ensuite prévôt de l'église de St. *Pierre*, & chancelier de l'université. Cette école fleurit beaucoup par ses soins, & il donna le premier l'exemple de l'amour du travail, de la retraite & de la modestie. Sa mort arriva à Douay en 1613, à 72 ans. Nous avons de lui plusieurs savans ouvrages en latin, I. L'*histoire des martyrs de Gorcum* massacrés dans la révolution que le calvinisme causa dans ce pays. II. Des *commentaires* en 2 vol. *in-fol.* sur les quatre livres du maître des sentences, qui embrassent toute la théologie. III. Un *commentaire* sur les épîtres de St. *Paul* aussi en 2 vol. *in fol.* IV. Des remarques sur les passages difficiles de l'écriture sainte imprimées à Douay & à Anvers. Le commentaire d'*Estius* sur la

maître des sentences est une des meilleures théologies que nous ayons. Il établit la doctrine de l'église par des passages de l'écriture & des peres, & par des raisonnemens solides. On ne sauroit trop en recommander la lecture aux jeunes théologiens. Celui sur les épîtres de St. *Paul* est généralement estimé. On y trouve beaucoup d'érudition, de justesse & de discernement. Il y explique exactement le texte, en rend fidelement le sens, applanit toutes les difficultés, & donne une si parfaite intelligence de ces épîtres, qu'on peut se passer des autres commentaires, quand on a bien étudié celui-ci. Il appuye tout ce qu'il dit des passages des peres grecs & latins. Il a expliqué aussi les épîtres canoniques jusqu'au cinquieme chapitre de la premiere épître de St. *Jean*. *Barthelemi* de la *Pierre* a suppléé le reste, & a fait quelques additions au commentaire sur les épîtres de St. *Paul*. Les remarques d'*Estius* sur les endroits difficiles de l'écriture, sont le fruit de ses conversations ou conférences qu'il avoit avec les ecclésiastiques du séminaire de Douay. On y trouve la même lumiere & la même solidité que dans ses commentaires sur St. *Paul* : cet écrit est recommandable sur-tout par sa clarté. La meilleure édition des commentaires d'*Estius* est celle de Paris en 1679 par les soins d'*Horstius*.

ETHERIUS, prêtre espagnol vers l'an 794, écrivit deux livres contre *Elipand*, évêque de Tolede, qui soutenoit que J. C. n'étoit que fils adoptif de Dieu.

I. ETIENNE I, Pape, succéda à St. *Luce* l'an 255. C'est sous ce Pontife que s'éleva la dispute sur la validité du baptême conféré par les hérétiques. St. *Cyprien* soutenoit qu'il étoit invalide ; St. *Etienne* pensoit au contraire qu'il étoit bon & valide. On doit croire qu'il ne regardoit comme tel, que celui qui étoit conféré par les hérétiques qui y observoient la même forme que l'église catholique, & qui baptisoient au nom des trois personnes divines ; car St. *Cyprien* auroit eu raison de rejetter le baptême de certains hérétiques qui en auroient perverti la forme. St. *Etienne* avoit pour lui le plus grand nombre des églises. Sa grande raison étoit la tradition & l'usage où étoit l'église de ne pas donner le baptême à ceux à qui les hérétiques l'avoient donné. *Nihil innovetur nisi quod traditum est, ut manus illis imponantur in pœnitentiam.* „ Qu'on ne renouvelle rien que ce que „ la tradition nous apprend devoir être renouvellé ; non le bap- „ tême, mais l'imposition des mains pour la pénitence. “ L'efficace du nom de J. C. est si grande, disoit le pape *Etienne*, que des païens mêmes font quelquefois des miracles en son nom. On doit juger des sacremens conférés par des hérétiques, comme de ceux que donnent des évêques de très mauvaise vie. Ne peut-il point arriver que des évêques errent dans la foi, soient ignorans, oublient de dire ce qu'il faut ? (Il est clair, même par ce qui suit, qu'il ne s'agit pas ici de ce qui est essentiel au sacrement.) Faudra-t'il regarder comme nul un sacrement, dès

que le ministre aura négligé quelque chose qui y a rapport, ou l'aura profané par son indignité ? Reconnoissons la force de la vertu céleste, & de l'opération divine qui supplée, & à l'indignité du ministre, & à l'omission de ce qui n'est pas essentiel. Il est vrai qu'il n'y a chez les hérétiques ni sainteté, ni salut ; mais les sacremens peuvent subsister & être valides sans rendre saints & conduire au salut. L'hérésie enfante & expose, & l'église éleve ces enfans exposés & les nourrit comme lui appartenans. Outre ces raisons, en voici encore quelques-unes. Le baptême est à J. C. Il est donné en son nom, & non en celui des hommes. Donc les ministres bons & mauvais, & séparés par des sociétés différentes, donnent le même baptême, quand ils le donnent au nom de celui qui en est l'auteur. C'est ainsi que le sceau du prince est le même, quoique les mains qui l'appliquent soient différentes ; & soit que ce soit un étranger qui s'en serve, ou un de ses sujets. D'ailleurs c'est aux prieres & aux gémissemens des saints dans l'unité non seulement d'un même corps, mais encore d'un même esprit, que St. *Augustin* attribue l'effet des sacremens ; parce que Dieu ne regarde que son fils, & cette portion de son église qui lui est unie en esprit & en vérité. Ainsi quand on est baptisé dans l'église par des mains impures & des ministres indignes, les prieres des saints rendent ce baptême efficace. Ces prieres des justes, formées par le Saint-Esprit, composent un seul & perpétuel gémissement de l'église qui est l'unique épouse comparée à la colombe. Cette sainte société administre les sacremens par la main des méchans, & peut les administrer aussi par celle des schismatiques & des hérétiques. Malgré ces raisons, St. *Cyprien* persista dans son sentiment, qui ne fut une hérésie, qu'après la décision du concile de Nicée. Le pape *Etienne* reçut la couronne du martyre dans la persécution de *Valerien* en 257. La lettre de ce Pontife à St. *Cyprien* & à *Firmilien* sur le baptême des hérétiques est perdue ; mais les historiens ecclésiastiques en ont conservé la substance.

II. ETIENNE II, romain, fut placé sur le trône pontifical de St. *Pierre* l'an 752. Il vint en France implorer le secours de *Pepin*, roi des Lombards. *Pepin* passa les Alpes pour les réduire, mais à peine fut-il de retour qu'*Astolphe* mit le siege devant Rome pendant trois mois, ravageant par le fer & par le feu tous les dehors, & donnant des assauts tous les jours. Le Pape dans cette extrémité usa d'un artifice sans exemple dans toute l'histoire de l'église. Il écrivit au Roi & aux François une lettre au nom de St. *Pierre*, le faisant parler lui-même, comme s'il eût encore été sur la terre. Le titre imité des épîtres canoniques commence ainsi : *Pierre appellé à l'apostolat par J. C. fils du Dieu vivant.* Il fait parler avec lui la vierge, les anges, les martyrs, & tous les saints, afin que les François viennent promptement au secours de leur mere spirituelle. „ Je vous conjure, „ dit-il, par le Dieu vivant, de ne pas permettre que ma ville

„ de Rome soit plus long-temps assiégée par les Lombards, afin „ que vos corps & vos ames ne soient point livrés aux flammes „ éternelles. Si vous ne m'obéissez au plutôt, sachez que par „ l'autorité de la sainte Trinité, & la grace de mon apostolat, „ vous serez privés du royaume de Dieu & de la vie éternelle. Cette lettre est importante, pour connoître le génie du huitieme siecle, & jusqu'où les hommes les plus graves savoient pousser la fiction, quand ils la croyoient utile. Au reste elle est pleine d'equivoques, comme les précédentes. Le mot d'eglise signifie ici, non l'assemblée des fideles, mais les biens temporels consacrés à Dieu: le troupeau de J. C. sont les corps & non pas les ames; les promesses temporelles de l'ancienne loi, sont mêlées avec les spirituelles de l'évangile; & les motifs les plus sacrés de la religion sont employés pour une affaire d'état. *Pepin* se rendit à de si vives instances, & força *Astolfe* de rendre tout ce qu'il avoit pris. Il en fit une donation à St. *Pierre*, à l'église de Rome, & à tous les Papes à perpétuité, & l'acte en fut gardé dans les archives de cette église. L'abbé *Fulrad*, conseiller du roi *Pepin*, mit le Pape en possession de toutes les villes au nombre de vingt-deux. Voilà le premier fondement de la seigneurie temporelle de l'église de Rome. C'est-là proprement, dit le pere *Daniel*, le commencement de la domination temporelle des Papes, qui ajouta un grand relief à leur pontificat. Jusqu'au temps du grand *Constantin*, dit encore cet auteur, l'appanage le plus ordinaire des successeurs de St. *Pierre* étoit les persécutions & souvent le martyre. *Etienne* mourut le 6 avril 757, après avoir occupé la chaire de St. *Pierre* pendant cinq ans. Ce Pape étoit assez savant pour son temps; il aimoit l'étude de l'écriture-sainte & celle des bons livres, & il la recommandoit souvent à ses ecclésiastiques. Il nous reste de lui cinq *lettres* & un recueil de *constitutions canoniques*. Son style est barbare, comme celui de la plupart des écrivains de son siecle.

III. ETIENNE D'AUTUN, écrivain qui florissoit au commencement du douzieme siecle, a écrit un *traité* du corps & du sang de J. C. qu'on trouve dans la *bibliotheque des peres*.

IV. ETIENNE LANGTON, chancelier de l'église de Paris en 1206, fut un des plus illustres membres de l'université; il réunit la piété avec le savoir. Nous avons de lui, I. Divers *commentaires* sur l'écriture-sainte, où il s'attache moins au sens littéral qu'au sens spirituel. II. Un écrit sur la translation de St. *Thomas* de Cantorberi, qu'on trouve avec les épîtres de ce saint *in*-8°, à Bruxelles 1682. III. Des *constitutions synodales*, qu'on peut voir dans les collections des conciles.

V. ETIENNE DE PARIS, évêque de cette ville vers l'an 1151, se distingua par son zele pour la discipline ecclésiastique & par son savoir. Nous avons de lui plusieurs *lettres* dans le *spicilége* de dom *Luc* d'*Acheri*.

VI. ETIENNE, abbé de Ste. *Genevieve* de Paris, fut un re-

ligieux pieux & savant ; son mérite le fit élire évêque de Tournai en 1192. Il fit fleurir dans ce diocese la piété & le savoir. Nous avons de lui plusieurs *lettres* imprimées à Paris, *in*-8°, en 1682 ; elles peuvent servir à faire connoître quelques points de discipline de son siecle.

I. EVAGRE DE PONT, archidiacre de Constantinople, mort en 406, fut un savant distingué dans son siecle. Nous avons de lui des *instructions* pour les moines, & d'autres ouvrages. On les trouve dispersés dans la *bibliotheque des peres* & dans le recueil de *Cotelier*, tome 3.

II. EVAGRE LE SCHOLASTIQUE, historien, né à Epiphanie vers 536, se consacra au barreau. La profession d'avocat, qu'il exerça avec succès à Antioche, le fit appeller le Scholastique : titre qu'on donnoit alors à ceux qui plaidoient. Son mérite fut récompensé par la charge de tribun & de garde des dépêches du préfet. *Evagre* avoit composé un grand nombre d'ouvrages, qui lui mériterent les bienfaits & l'estime des empereurs *Tibere* & *Maurice* ; mais son *histoire ecclésiastique* est le seul qui nous reste. Elle est divisée en six livres & elle commence en 431, c'est-à dire, en l'année où *Socrate* & *Théodoret* avoient terminé la leur ; & elle finit à la douzieme année de l'empereur *Maurice* en 594. Cet ouvrage est intéressant par les détails & même par le style, qui ne manque ni d'élégance ni de politesse, & qui seroit très-agréable, s'il étoit moins diffus ; si l'auteur avoit su mieux choisir ses faits ; & s'il étoit moins fécond en digressions & en hors d'œuvre. Comme *Evagre* n'étoit engagé dans aucune secte, on ne trouve aussi aucune erreur dans son histoire ni contre la foi ni contre la discipline. Nous avons une bonne édition de cet historien en grec & en latin avec des savantes notes par *Henri* de *Valois*, qui la publia en 1679 à Paris, *in-fol.*

EUCHER, (*Saint*) évêque de Lyon, avoit d'abord été un riche sénateur. Il épousa une fille nommée *Galle* dont il eut deux fils, *Salone* & *Veran*, qui furent depuis évêques du vivant même de leur pere. *Eucher* les avoit formés lui-même à la vertu, & s'étoit chargé de les instruire. Il leur traçoit dans sa propre conduite un modele de la véritable piété, & il employoit ses talens pour leur donner par écrit les maximes les plus propres à leur former le cœur & l'esprit. Il les mit ensuite à *Lerins* entre les mains des saints qui habitoient ce désert ; & quand il n'eut plus rien qui le retint dans le siecle, il le quitta promptement pour se retirer dans la solitude. Il choisit aussi *Lerins*, où il goûta ces joies pures & ces consolations ineffables, dont Dieu remplit le cœur de ceux qui ne cherchent & ne desirent que lui. Se trouvant cependant trop estimé à *Lerins*, il se retira dans l'isle de *Lero*, nommée aujourd'hui Ste. *Marguerite*. Son amour pour la solitude ne l'empêcha point d'être dans un saint commerce de lettres avec St. *Paulin*, St. *Hilaire* d'Arles, & d'autres grands serviteurs de Dieu. On le tira malgré lui de son désert,

pour le faire évêque de Lyon vers l'an 434. Ce fut en cette qualité qu'il assista l'an 441 au premier concile d'Orange où il donna des marques de sa science & de sa sagesse. L'histoire ne nous a laissé aucune particularité de son épiscopat. *Claudien Mamert* nous a appris que St. *Eucher* tenoit souvent à Lyon des conférences, dans lesquelles il donnoit toujours des preuves de sa doctrine & de son zele. Il fut toujours inviolablement attaché à la doctrine de St. *Augustin* sur la grace, & très-zelé pour le bien de l'église. Il prêchoit souvent, & toujours solidement. Il alla jouir du repos éternel vers l'an 454. I. Le premier des écrits qui nous restent de lui, est un traité en forme de lettre, adressée à St. *Hilaire*. Elle contient un magnifique éloge du désert & des avantages de la solitude. On ne peut la lire sans concevoir du dégoût pour les entretiens que l'on a avec les hommes, & sans desirer avec ardeur de ne plus converser qu'avec Dieu. Quelque longue que soit cette lettre, St. *Isidore* de Seville la trouvoit courte, à cause des belles choses qu'elle renferme, de la sublimité des pensées, de l'élégance des paroles, du style doux & agréable. II. On ne trouve pas moins de beauté dans la lettre à *Valerien* son parent, dont le pere & le beau-pere étoient élevés aux premieres dignités du siecle. Les raisonnemens en sont pleins de force, les pensées nobles, les expressions vives, les comparaisons belles & bien choisies. L'auteur y fait voir combien le monde est mépriſable, & combien est heureux celui qui foule aux pieds ses biens & ses plaisirs, & qui connoît le vuide affreux que couvre la superficie trompeuse à laquelle tant de personnes se laissent prendre. „ Rien n'est plus raisonnable, dit-il, que d'aimer par-dessus tout celui en qui nous „ trouvons tout. Rassemblez donc, pour le donner à Dieu seul, „ l'amour que vous avez jusqu'ici donné si injustement aux créatures : que vos affections mieux réglées n'aient dans la suite „ que de saints objets ; & reconnoissant votre erreur, donnez „ maintenant tout votre cœur à Dieu. L'espérance de l'avenir „ doit être le sujet continuel de notre joie : c'est J. C. la vérité „ même, qui a promis aux justes des récompenses éternelles, „ lui qui par le mystere ineffable de son incarnation, étant Dieu „ & homme tout ensemble, a réconcilié les hommes avec Dieu ; „ & qui, par un autre mystere non moins incompréhensible, a „ obtenu la rémission de leurs crimes par le sang qu'il a répandu „ pour eux sur la croix. Quittez l'étude de cette vaine philoso„ phie qui vous amuse & vous distrait, & ne vous occupez que „ des livres sacrés. Vous y trouverez de quoi vous remplir l'es„ prit d'instructions admirables, par des paroles pleines d'effi„ cace. Vous y apprendrez à craindre Dieu parce qu'il est vo„ tre maître, & à l'aimer parce qu'il est votre pere. Vous y „ apprendrez à vous fortifier contre toutes les passions déréglées, „ à résister aux attraits de la volupté, comme à un cruel en„ nemi qui prend plaisir à insulter ceux qu'il a vaincus : vous y

„ apprendrez qu'on ne peut mieux conserver son bien, qu'en le „ distribuant aux pauvres. " Ces deux lettres de St. *Eucher* ont été traduites en françois par M. *Arnauld d'Andilli*. III. On ne trouve pas la même beauté du style dans le traité des formules. C'est une explication de quelques endroits de l'écriture, pour l'usage du second de ses fils nommé *Veran*. Il l'avertit qu'on doit distinguer plusieurs sens dans les livres saints, le littéral, l'allégorique, & le moral. IV. Les deux livres des *institutions* sont d'une plus grande utilité que le traité à *Veran*. St. *Eucher* y explique un grand nombre de difficultés de l'écriture. Il y cite le texte hébreu, & a recours quelquefois aux anciens interpretes. V. Un autre ouvrage qui fait beaucoup d'honneur à St. *Eucher*, est l'histoire de St. *Maurice* & des autres martyrs de la légion Thébéenne. Ce St. évêque qui avoit appris un événement si glorieux à la religion, de ceux qui disoient le savoir de témoins oculaires, crut devoir le mettre par écrit, de peur que dans la suite il ne tombât dans l'oubli. On nous a donné sous le nom de St. *Eucher* plusieurs ouvrages dont quelques-uns ne sont certainement pas de lui, & dont quelques-autres lui sont attribués, quoiqu'on ne soit pas assuré qu'il en soit auteur.

EUDÆMON, (*Jean-André*) Jésuite, né dans l'isle de Candie, alla étudier à Rome, où il prit l'habit de la société. Il étoit venu en France avec le nonce, & à son retour il publia contre le pays qu'il avoit quitté, un libelle latin intitulé : *avertissement d'un théologien à* Louis XIII, *roi de France*. Ce livre publié en 1625, ne pouvoit être sorti que d'une tête fanatique. On y soutenoit, que dans la guerre de la Valteline, la France avoit fait une alliance impie avec les Protestans, & qu'elle ne pouvoit continuer cette guerre injuste sans détruire la religion. Cet écrit séditieux fut brulé par une sentence du Chatelet, suivie d'une censure de la Sorbonne & d'une déclaration de l'assemblée du Clergé, de l'an 1626. L'auteur étoit mort à la fin de l'année précédente, respecté à Rome où il avoit défendu *Bellarmin*, & regardé par-tout ailleurs comme un de ces fous dangereux, qui avilissent la religion, en voulant la faire entrer dans toutes les affaires.

EUDES, (*Jean*) frere du célebre historien *Mezerai*, naquit à Rye dans la basse Normandie. Après avoir passé environ 18 ans dans la congrégation de l'Oratoire, il la quitta en 1643, pour travailler à un établissement, dont il vouloit être le chef. Sa congrégation connue aujourd'hui sous le nom d'*Eudistes* eut son berceau à Caen, où elle prit le nom de *congrégation de Jesus & Marie*. L'auteur de cet institut, dont le but est de former de bons ecclésiastiques dans les séminaires, étoit un homme d'un esprit simple, mais de cette simplicité que le zele échauffe & qui donne dans les excès. Son livre de *la dévotion au cœur de la vierge Marie*, qu'il publia en 1650, donna de lui une idée très-peu favorable. Cet ouvrage plein de faux princi-

pes, de rêveries & de puérilités, fut beaucoup recherché à cause de sa singularité. L'abbé *Eudes* mourut à Caen en 1680, à 79 ans.

EVEILLON, (*Jacques*) chanoine & grand vicaire d'Angers sa patrie, naquit dans cette ville en 1682. Le succès de ses premieres études donna une grande idée de son mérite. *Guillaume Fouquet*, évêque d'Angers, le nomma chanoine de la cathédrale & son grand vicaire en 1620. Il conserva cette place sous les trois évêques qui lui succéderent; il jouit sur-tout d'un grand crédit sous *Henri Arnauld*. Sa mort arriva en 1551. Les pauvres pour lesquels il s'étoit privé de toutes les commodités de la vie, le pleurerent amérement. On lui réprochoit un jour, qu'il n'avoit point de tapisseries chez lui; il fit cette belle réponse: *Lorsqu'en hiver j'entre dans ma maison, les murs ne me disent pas qu'ils ont froid, mais les pauvres, que je vois tout tremblans à ma porte, me disent, qu'ils ont besoin de vêtemens.* C'est à *Eveillon* que le diocese d'Angers est redevable de la réformation de son bréviaire & de son rituel. Nous avons encore de lui un *traite des excommunications & monitoires*, in-4°: cette matiere y est traitée avec beaucoup de profondeur. L'auteur paroit très-versé dans la lecture des conciles, des peres & du droit canon. Le style n'en est pas agréable, mais ses recherches peuvent être très-utiles.

I. EUGENE III, (*Pierre-Bernard*) religieux de l'ordre de Cîteaux, étoit natif de Pise. St. *Bernard*, sous la discipline duquel il se mit, fit connoître son mérite. Devenu abbé du monastere de St. *Athanase* hors des murs de Rome, il répandit la bonne odeur de J. C. & fut élu Pape le 27 février 1145, le jour même de la mort de *Luce II.* St. *Bernard* ayant appris cette élection & tremblant pour son disciple, écrivit aux évêques & aux cardinaux en ces termes: „ que Dieu vous pardonne ce que vous „ venez de faire. Vous avez retiré un mort du tombeau, & „ réplongé dans les affaires un homme qui ne cherchoit qu'à s'en „ éloigner. A quoi avez-vous pensé, de vous jetter tout d'un „ coup après la mort du Pape, sur un homme rustique, & de „ lui ôter des mains la coignée & la bêche, pour le revêtir de „ pourpre & l'élever sur la chaire pontificale? Ne semble-t'il pas „ ridicule de prendre un petit homme couvert de haillons, pour „ être au-dessus des princes, commander aux évêques, disposer „ des empires? Je ne suis pas sans inquiétude: je crains qu'é- „ tant modeste & accoutumé au repos, il ne s'acquitte pas des „ fonctions pontificales avec toute l'autorité nécessaire. Quels „ doivent être les sentimens d'un homme, que l'on arrache „ tout d'un coup du secret de la contemplation & de la soli- „ tude du cœur, comme un enfant du sein de sa mere, pour „ le produire en public, & le mener comme une victime à des „ occupations nouvelles & désagréables! Hélas! si la main de „ Dieu ne le soutient, il faut qu'il succombe sous ce fardeau „ formidable aux anges mêmes. " St. *Bernard* n'écrivit pas si-tôt au

Pape

Pape même, croyant qu'il lui écriroit le premier, pour lui apprendre les circonstances de son élection. Enfin pressé par ses amis, il lui écrivit à l'occasion de l'archevêché d'York dont un intrus s'étoit emparé. „ Mon fils *Bernard*, dit-il au Pape, est „ devenu par un changement heureux mon pere *Eugene* ; je „ souhaite que l'église aussi change en mieux, & que vous vous „ regardiez comme étant obligé de donner votre vie pour elle. „ Que je serois heureux, si avant que de mourir je voyois l'é„ glise telle qu'elle étoit dans son premier âge, quand les apôtres „ étendoient leurs filets, non pour prendre de l'or & de l'ar„ gent, mais pour prendre des ames ! “ Le St. abbé voulant prémunir le Pape contre l'avarice de la cour de Rome, ajoute : „ Je desire ardemment que vous disiez comme celui dont vous „ occupez la chaire : que ton argent périsse avec toi. Parole ad„ mirable, parole foudroyante, & capable de confondre tous „ les ennemis de Sion. C'est ce que l'église attend de vous : „ vous êtes établi sur les nations & les royaumes pour arra„ cher & pour détruire, pour édifier & pour planter. A la nou„ velle de votre promotion, plusieurs ont dit en eux mêmes : „ la coignée est maintenant à la racine des arbres, le temps de „ tailler la vigne est venu. Prenez donc courage, faites sentir „ votre pouvoir aux ennemis de la vertu : mais souvenez-vous „ toujours que vous êtes homme. Pensez combien de Papes vous „ avez vu mourir à vos yeux, & souvenez-vous que comme vous „ occupez leur siege, vous les suivrez bientôt dans le tombeau. *Eugene III*, regretta souvent les douceurs de sa solitude. Une sédition excitée à Rome l'obligea de passer en France en 1147. Il y tint divers conciles pour la croisade, & se rendit ensuite à Clairvaux, où il édifia toute la communauté par son humilité & sa régularité. Il portoit sur sa chair une tunique de laine, & couchoit sur la dure. Il assista au chapitre général des abbés de Cîteaux comme un d'entr'eux. Il retourna en Italie, & mourut à Tibur l'an 1153 après avoir tenu le St. Siege huit ans & près de cinq mois. Nous avons de lui des *epitres*, des *décrets* & des *constitutions* qu'on trouve dans les *collections* des conciles. C'est à ce Pape que St. *Bernard* adressa ses cinq livres de la *considération*, où il développe tous les devoirs d'un Pontife romain.

II. EUGENE, évêque de Carthage, fut élevé sur ce siege en 480. Cette église étoit alors en proie aux vexations des Ariens qu'*Hunneric* soutenoit. Ce prince sollicité par les évêques ariens, qui étoient jaloux de ses bonnes œuvres, l'exila dans la province de Tripoli ; & ce ne fut qu'après sa mort qu'*Eugene* revint de son exil. Le regne de *Gondebaud* en 484 donna la paix à son église, mais ce Roi étant mort en 496, *Trasamond* son successeur renouvella les fureurs d'*Hunneric*. *Eugene* ayant réduit au silence le chef des Ariens en présence du Roi, fut condamné à perdre la tête, mais cette peine fut changée ensuite en un exil dans le Languedoc. L'illustre prélat se retira à Albi, où il finit

ſes jours en 505. Les écrits qui nous reſtent de lui ſont des monumens de la pureté de ſa foi, ainſi que de l'ardeur de ſon zele. Les principaux ſont, I. *Expoſitio fidei catholicæ.* II. *Apologeticus pro fide.* III. *Altercatio cum Arianis.* IV. Un diſcours au roi *Hunneric* dans l'hiſtoire de la perſécution des Vandales de *Victor*, évêque de Vite en Afrique, à Paris 1693 *in*-8°, par dom *Ruinart*.

III. EUGENE DE TOLEDE, fut d'abord clerc de l'égliſe royale, ſoit la cathédrale de Tolede, ſoit la chapelle du Roi. L'amour de la vie monaſtique le fit aller à Sarragoce où il ſe fit moine. Le Roi l'en tira malgré lui, & le fit ordonner archevêque de Tolede. Il étoit petit, & d'une complexion délicate; mais il étoit enflammé d'un ſaint zele. Il corrigea le chant, & les offices eccléſiaſtiques. Il écrivit un traité de la Trinité: ſans doute à cauſe des reſtes de l'arianiſme en Eſpagne, & deux petits livres, l'un en vers des différentes meſures, l'autre en proſe. Il corrigea & augmenta l'ouvrage de *Dragonce*, de la création du monde. Il gouverna environ deux ans l'égliſe de Tolede, & ce fut lui qui eut pour ſucceſſeur St. *Hildefonſe*. C'eſt au pere *Sirmond*, Jéſuite, que nous ſommes redevables de l'édition des opuſcules de ce prélat.

EUGIPPIUS, abbé dans le royaume de Naples vers l'an 514, ſe diſtingua par ſa régularité & par ſes lumieres. Nous avons de lui la vie St. de *Severin*, qu'on trouve dans la collection des Bollandiſtes ſous le 28 janvier, & un abrégé de la doctrine de St. *Auguſtin*; livre aujourd'hui très-rare.

EULOGE, d'un famille illuſtre de Cordoue, ville alors capitale des Mores, fut élevé au ſacerdoce, dont ſes lumieres & ſes vertus le rendoient digne. Après la mort de l'évêque de Tolede, les fideles voulurent le placer ſur ce ſiege, mais la perſécution la plus forte s'étant élevée, il fut arrêté pour recevoir la couronne du martyre. Il eut la tête tranchée en 859. Nous avons de lui quelques ouvrages, I. Une exhortation au martyre. II. Une apologie pour les martyrs. III. L'hiſtoire des martyrs de Cordoue en trois livres. IV. Des épîtres. On trouve ces différens ouvrages dans le quatrieme vol. de l'*Hiſpania illuſtrata* & dans la *bibliotheque des peres*.

I. EUSEBE DE CESARE'E, naquit, à ce que l'on croit, en Paleſtine vers la fin de l'empire de *Gallien*. St. *Pamphile* qui ſouffrit le martyre à Ceſarée durant la perſécution de *Diocletien*, fut ſon premier maître, & il mit à profit ſes leçons. Il exhorta les Chrétiens à ſouffrir courageuſement pour la foi de J. C. & il leur donna lui-même l'exemple dans la dure priſon où il fut mis. Il eſt faux qu'il offrit de l'encens aux idoles pour en ſortir, comme quelques auteurs l'en ont accuſé. Lorſque la paix eut été rendue à l'égliſe, *Euſebe* qui avoit ouvert une école célebre à Ceſarée, fut élu évêque de cette ville en 1313. Pour honorer la mémoire de ſon illuſtre ami *Pamphile*, il avoit pris ſon

nom & il le conserva sur le siege épiscopal. C'étoit alors le temps des ravages de l'arianisme. *Eusebe* entraîné par *Eusebe* de Nicomédie son parent, prit la défense d'*Arius*, auteur de cette hérésie, & s'efforça de le rétablir auprès d'*Alexandre* son évêque. Cette chûte d'*Eusebe* fut une tache à son nom, & d'autant plus grande qu'il usa de dissimulation pour la cacher. Le concile de Nicée ayant été assemblé en 325, il fut placé à la droite de l'empereur *Constantin*, & lui porta la parole avec beaucoup d'éloquence. Les erreurs d'*Arius* furent anathématisées dans cette auguste assemblée, mais *Eusebe* eut quelque peine à souscrire à ces anathemes; il proposa au concile une formule de foi captieuse, à laquelle les peres ajouterent le terme de *consubstantiel*. Ce terme l'effaroucha d'abord, mais il l'admit ensuite & souscrivit à la profession de foi du concile. Ce ne fut pas sans se faire violence: toujours lié avec les évêques ariens, il assista au concile d'Antioche de 330, dans lequel *Eustache*, évêque de cette ville, fut injustement déposé, mais il refusa de mettre un autre évêque à sa place. *Eusebe* se trouva encore au concile de Tyr, tenu en 335 contre St. *Athanase*. Cet illustre confesseur de la divinité de J. C. y parut comme un accusé devant ses juges, *Potamon* ne put souffrir une telle indignité; & adressant la parole à *Eusebe* de Cesarée, il lui dit tout haut: *Quoi, Eusebe, vous êtes assis pour juger Athanase? Le peut-on souffrir? N'etions-nous pas en prison ensemble pendant la persécution? Pour moi j'y perdis un œil: vous êtes sain & entier, comment vous en êtes-vous donc tiré? Eusebe* se leva à l'instant, & sortit de l'assemblée en se plaignant de la prétendue tyrannie de St. *Athanase* & de ses défenseurs. Il se rendit ensuite à l'assemblée des évêques convoquée à Jérusalem pour la dédicace de l'église de cette ville. Les évêques de cette assemblée connoissant le pouvoir qu'il avoit sur l'esprit de *Constantin* le députerent à cet Empereur pour défendre le jugement rendu contre *Athanase*. *Constantin* faisoit alors faire des réjouissances pour célébrer le commencement de la trentieme année de son empire, qui fut la derniere de sa vie. *Eusebe* prononça le panégyrique de ce prince qu'il combla d'éloges. Il mourut peu de temps après en 338. *Eusebe* étoit un homme d'un esprit vif, artificieux, souple, flatteur & dissimulé, plus propre au métier de courtisan qu'à la fonction sublime d'évêque. Il étoit très-certainement arien, & c'est bien inutilement que quelques modernes ont fait des efforts pour le justifier des erreurs dont il a été accusé. Les anciens les mieux informés de ce qui le concernoit, St. *Eustathe*, St. *Athanase*, St. *Hilaire*, St. *Epiphane*, St. *Jerome* deposent contre lui. Ce dernier pere, qui d'ailleurs estimoit beaucoup l'érudition d'*Eusebe*, & qui lui donne de grandes louanges, ne laisse pas de l'appeller aussi un *heretique*, un *arien*, un chef de la faction des Ariens. Il y a quelques personnes habiles qui tâchent de justifier *Eusebe*, & qui veulent qu'il ait été ortho-

doxe depuis le concile de Nicée. Mais il déclare lui-même qu'en signant le symbole de Nicée, il ne changea point de sentiment. Comment d'ailleurs excuser le silence qu'il garde sur l'arianisme dans son histoire ? Ses écrits faits depuis le concile de Nicée sont pleins d'expressions ariennes ? on n'y trouve jamais celles de l'eglise, opposées à l'arianisme. Il voudroit faire passer pour des saints les plus insignes ariens, tels qu'*Eusebe* de Nicomédie, dont il loue jusqu'aux défauts. On le vit toujours uni aux ennemis de la foi, toujours opposé à ses défenseurs, toujours à la tête de ceux qui les opprimoient par des injustices criantes. Est-il donc fort avantageux & fort honorable pour l'église, de forcer le sens naturel des mauvaises expressions d'*Eusebe*, pour défendre, contre l'autorité des saints & des peres, un homme qui étoit indubitablement arien de faction & de cabale, sans parler de son hérésie sur le Saint-Esprit ? Il est vrai qu'il est mort dans la communion de l'église : mais on peut dire la même chose des plus criminels de la faction des Ariens. Il est vrai aussi qu'*Eusebe* avoue que le fils n'est point créature ; mais il paroît qu'il avoit donné la torture à son esprit pour trouver un milieu entre Dieu & la créature ; & c'est dans ce milieu que les semi-Ariens, à son exemple, plaçoient le fils de Dieu. *Eusebe* est beaucoup plus estimable comme auteur, que comme évêque. Il avoit étudié l'écriture-sainte quelque-temps à Antioche sous le prêtre *Dorothée*. Il eut une intime liaison, comme nous l'avons déjà dit, avec le prêtre St. *Pamphile*, dans la bibliotheque & en la compagnie duquel il étudioit les lettres sacrées avec un soin & une application infatigables. Depuis que *Constantin* se fut rendu maître de l'Orient, *Eusebe* se servit du grand crédit qu'il avoit auprès de ce prince, pour amasser de toutes parts les livres dont il avoit besoin. Aussi il paroît par ses écrits, qu'il avoit lu toute sorte d'anciens auteurs grecs, philosophes, historiens, théologiens. Il a composé un très-grand nombre d'ouvrages dont plusieurs sont perdus. Les personnes qui lui ont été le plus opposées, lui ont accordé la gloire de l'érudition, d'une lecture prodigieuse, & d'une multitude de connoissances. Il avoit du discernement ; & on ne voit pas qu'il ait regardé comme légitimes des ouvrages apocryphes & supposés. Il y a pour l'ordinaire de la solidité d'esprit dans ses raisonnemens. Il trouvoit pour la composition de ses écrits beaucoup de secours dans la riche bibliotheque, dont le martyr *Pamphile* l'avoit fait héritier. Nous avons de lui, I. La réfutation de *Hierocles*. Ce prétendu philosophe avoit mis au jour durant la persécution de *Diocletien*, un livre intitulé : L'*amateur de la verité*. Le but de ce détestable ouvrage étoit de mettre *Appollonius de Tyane* fort au-dessus de J. C. C'étoit faire disputer la fable avec l'histoire, & les prestiges avec les vrais miracles. *Eusebe* démontra le peu de justesse du parallele ; il força de reconnoître que l'histoire de l'imposteur de Tyane étoit fausse dans la plupart de ses points, dou-

teuse dans les autres & contradictoire presqu'en tous. Il détruisit les dépositions de *Damis*, seul garant des merveilles attribuées à ce faux prophete. Il mit en lumiere ses vraies aventures, & cette réponse parut si solide que personne n'osa la contredire. II. La *preparation évangelique* en 15 livres, dont le projet marque la beauté de son génie, l'exécution & l'étendue de son savoir. L'auteur avoit en vue dans cet ouvrage de montrer, pourquoi les Chrétiens ont rejetté la doctrine des Grecs & des autres Païens, pour s'attacher à celle des Hébreux. Il remonte pour cela à l'origine de l'idolâtrie; il trouve son berceau en Egypte, & c'est delà qu'elle se répandit dans le reste de la terre avec une foule de fables, la plûpart formées d'après les vérités de nos écritures qu'on avoit corrompues. *Eusebe* en développe toutes les extravagances. En vain on les appuye sur les oracles: qu'est-ce donc que ces oracles? une chaîne d'impostures, de prestiges, d'ambiguités, de fraudes & d'artifices? Que demandoient-ils? des sacrifices tantôt impurs, tantôt dénaturés, & quelquefois tous les deux ensemble. Que prédisoient-ils? rien qui marquât l'infaillible connoissance des déterminations futures de la volonté libre. Après avoir réfuté le paganisme avec autant de force que de savoir, l'auteur porte ses regards vers la plus ancienne des religions, celle des Hébreux. Ce peuple n'est pas au rang des vastes empires, mais il existe depuis l'origine du monde; & c'est par lui que le monde commence. Il n'admet point une foule de dieux, la plupart ridicules; mais il reconnoit un Dieu éternel, unique, créateur, conservateur, & il en a reçu des loix directes. Le ciel lui a marqué sa faveur par d'insignes miracles; il compte une suite nombreuse d'hommes vénérables, à qui l'Eternel a daigné confier ses secrets. Les témoignages étrangers déposent en faveur de la vérité de son histoire. *Théophraste*, *Ecatée*, *Clearque*, *Numenius*, *Cheriles*, *Hermippe*, *Abidene*, *Eupoleme*, *Artapan*, *Aristée* mettent à ces écrits le dernier sceau de la certitude humaine. Les livres de ce peuple sont à la fois si anciens & si sublimes, que les nations les plus célebres, les plus savantes en ont tiré ce que leur philosophie a de plus majestueux & de plus vrai. Les idées de *Platon* sur l'origine du monde, sur sa fin, sur l'immortalité de l'ame, sur la nature du vrai bien, sur la résurrection générale des morts, sur la récompense des justes, sur le châtiment des impies, sur le principe & sur l'ordre de nos devoirs, ne sont que des extraits informes & grossiers des écritures des Juifs. Ainsi si nous n'embrassons point la sagesse des Grecs, c'est que leurs philosophes, plagiaires de *Moyse* & des prophetes, en ont altéré la doctrine; c'est qu'aucune secte ne s'accorde avec elle-même; c'est enfin que nous avons l'infaillible révélation de Dieu, & que les prétendus sages du paganisme n'ont que la parole trompeuse des hommes. III. La *demonstration évangelique* divisée en 20 livres, dont il ne nous reste que les dix premiers. *Eusebe* avoit terrassé

les Païens dans la préparation ; il triomphe des Juifs dans sa démonstration. Il leur prouve par leurs écritures mêmes, qu'ils ne possédoient la vraie religion qu'en image ; leurs loix n'étoient, suivant lui, qu'une préparation à une loi plus parfaite qui devoit être l'accomplissement de la premiere. Toutes les nations devoient s'y soumettre successivement, & enfin toutes ensemble. Les Chrétiens, héritiers des promesses faites aux patriarches, sont le peuple enté sur l'ancienne tige de la race d'*Abraham*. J. C. leur chef, est le verbe de Dieu fait homme, existant avant toute créature, & éternellement engendré dans le sein du pere. Toutes les prophéties, tout le corps des anciennes écritures, toutes les révolutions de l'état judaïque, toutes les loix, toutes les cérémonies de la premiere alliance n'annonçoient que lui, ne figuroient que lui ; il étoit en *Adam* le pere de la postérité des saints ; innocent, vierge & martyr en *Abel*. Il étoit réparateur de l'univers en *Noé*, beni en *Abraham*, souverain prêtre en *Melchisedech*, victime en *Isaac*, chef des élus en *Jacob*, esclave dans *Joseph*. Il étoit législateur dans *Moyse*, souffrant & abandonné dans *Job*, haï & persécuté dans la plupart des prophetes. Il étoit vainqueur & Roi dans *David*, consécrateur d'un nouveau temple dans *Salomon*, enseveli & ressuscitant dans *Jonas* : image naïve de sa mort de son retour à la vie. Les tables de la loi, la manne du désert, la colonne lumineuse, le serpent d'airain, la Pâque étoient le symbole de ses dons & de sa gloire. Long-temps avant qu'il parut, on avoit désigné le temps précis de sa manifestation ; on avoit nommé ses peres selon la chair ; on avoit fixé le lieu de sa naissance ; on avoit désigné son précurseur ; on avoit vu dans la vocation de ses apôtres le berceau de son église. Enfin tout avoit été marqué d'avance ; & J. C. ayant tout rempli, il ne reste aucune excuse à l'incrédulité de la synagogue. Il faut avoir lu cet ouvrage, pour sentir l'éclat qu'il répand sur les livres sacrés. *Eusebe* y découvre J. C. par-tout, & s'il tombe quelquefois dans des sens forcés & arbitraires, ses explications sont le plus souvent simples & naturelles. Il paroît si rempli de l'écriture-sainte, que son style en a la teinture & la dignité. La meilleure édition de la *préparation* & de la *démonstration* évangélique est celle de Paris, *in-fol.* 2 vol. 1628, en grec, & en latin. Les premiers chapitres du premier livre, & la conclusion du dernier, ne se trouvent point dans cette édition ; mais ils nous ont été donnés en 1725 par *Fabricius*, dans sa bibliotheque des auteurs qui traitent de la religion. IV. *Histoire ecclésiastique* depuis l'avénement de J. C. jusqu'au premier concile universel ; c'est la plus ancienne qui nous soit restée, & les meilleures archives de l'église naissante. L'auteur donne la succession des évêques des grands sieges ; il marque les différentes erreurs qui s'étoient élevées, & le temps de leur chûte au pied de la foi. Il expose la suite des persécutions & leurs circons-

tances ; il rapporte les actes sinceres des premiers martyrs, & suit les principaux événemens de la vie de nos grands hommes. Son style est sans agrément & sans beauté, mais il y regne une simplicité qu'on aime beaucoup dans les récits. *Photius* lui a contesté avec quelque fondement la finesse & la pénétration d'esprit. Il tombe dans d'assez fréquentes contradictions ; ses recherches ne sont pas toujours exactes, & il adopte quelquefois des traditions, dont la vérité n'est pas bien établie. Les meilleures éditions de cette histoire sont, 1°. Celles de Paris en grec & en latin, *in-fol.* 1672 par *Henri* de *Valois*. 2°. Celle d'Oxford, *in-fol.* 1720 en 3 vol. 3°. Celle de Rome sous ce titre : *Eusebii historiæ ecclesiasticæ lib. IX. ut & Russini Aquileiensis libri duo, cum notis* Petri Th. *Cacciari*, in-4° tom. 2. *Romæ* 1740. 4°. Celle de Turin, qui a été faite d'après l'édition angloise. Elle a paru en 1748 sous ce titre : *Historiæ ecclesiasticæ scriptores, Eusebii Pamphili, &c. ex recensione, & interpretatione Henrici Valesii, cum observationibus criticis, lectionibus, tabulis geographicis, & indicibus*, in-fol. tom. 3. *Taur.* 1748, *græc. & lat.* V. Une *chronique*, qui est une table de l'histoire universelle depuis *Adam* jusqu'à la vingtieme année de *Constantin*. L'auteur concilie, autant qu'il le peut, les dates sacrées avec les profanes, & son ouvrage sera toujours le principal fond qui nous reste pour l'étude de la chronologie. St. *Jerome* l'a traduit en latin. Nous en avons deux éditions, la premiere par *Arnauld Pontac*, in-fol. à Bordeaux 1604, & la seconde par *Joseph Scaliger*, in-fol. à Leyde 1657. VI. La vie de *Constantin* en 4 livres, qu'il composa peu de temps après la mort de ce prince. *Eusebe* l'avoit trop encensé de son vivant, & il le flatte trop après sa mort. On ne peut regarder cet ouvrage que comme un panégyrique, où l'on exagere les vertus & où l'on cache les défauts. VII. Des *commentaires* sur les pseaumes remplis du poison de l'arianisme, mais d'un poison subtil & déguisé par un homme habile. VIII. Des commentaires sur *Isaïe*, que l'on trouve dans la collection des ouvrages de quelques peres grecs donnée à Paris en 1706, par dom de *Montfaucon*, en 2 vol. *in-fol.* grec & latin. Le même auteur publia les commentaires sur les pseaumes ; on trouve les mêmes erreurs dans les unes & dans les autres.

II. EUSEBE, évêque de Verceil, étoit de l'isle de Sardaigne. Il fut élevé à Rome, où il donna des marques d'une si grande piété, qu'il fut fait lecteur de cette église. Il vint ensuite demeurer à Verceil, ville du Piémont. Ses belles qualités & sa vertu le rendirent digne de remplir le siege épiscopal de cette ville. Tout le peuple le demanda d'un commun consentement, & il fut élu par les évêques. Il joignoit à une grandeur d'ame que tout le monde admiroit, une vie tres-austere & très-pénitente. Ses habits étoient pauvres, & son extérieur découvroit l'éminence de sa vertu. Il instruisoit sans cesse son peuple de ses devoirs ; & ses exhortations firent tant d'impression, qu'on vit en peu de temps

toute la ville de Verceil embrasée du feu de l'amour divin. On venoit de fort loin admirer les effets de la grace dans le troupeau de ce St. pasteur. Le moyen qui parut le plus propre à St. *Eusebe* pour travailler avec fruit à la sanctification des ames, fut de former sous ses yeux de jeunes ecclésiastiques dont l'innocence & la piété lui furent connues, afin de les employer ensuite dans les fonctions du St. ministere. Il sortit de cette sainte école un grand nombre d'évêques savans & vertueux. St. *Eusebe* fut le premier dans l'Occident qui joignit la vie monastique avec la vie cléricale. Au milieu de la ville, il vivoit avec son clergé comme les saints moines des déserts. St. *Ambroise* fait une admirable peinture de la vie que menoit *Eusebe* avec ses disciples. St. *Eusebe* méritoit bien d'entrer dans les travaux de ceux qui s'opposoient au progrès de l'arianisme. Dans un concile où il n'avoit pu se dispenser de se trouver, les Ariens ayant proposé la condamnation de St. *Athanase*, *Eusebe* proposa de son côté l'acceptation du concile de Nicée. Les Ariens n'avoient garde d'écouter cette proposition, qui ne servit qu'à leur rendre odieux le St. évêque. Ils le firent exiler en Palestine dans une ville, qui avoit pour évêque l'un des chefs de la faction arienne. Les partisans de l'erreur enfermerent St. *Eusebe* dans une petite chambre, où ils venoient le maltraiter à diverses heures, pour l'obliger à signer leur formulaire. Ils le traînoient par terre à demi-nud, & le faisoient descendre un escalier à la renverse & la tête en bas, sans pouvoir arracher de sa bouche aucune parole favorable à l'erreur. Au milieu de ces horribles violences, il reçut la consolation de la visite d'un diacre & d'un autre clerc de son église, qui lui apporterent des lettres & des aumônes de son troupeau. Après le départ de ces clercs, les Ariens redoublerent leurs vexations, & l'enfermerent dans une prison, où ils lui firent souffrir tout ce qu'un faux zele peut inspirer à des hommes forcenés. Après l'avoir maltraité en toutes sortes de manieres, ils obtinrent de la cour un ordre qui le transféroit en Cappadoce, & delà dans la basse Thébaïde, d'où il ne revint qu'après la mort de *Constance*. *Julien* ayant rappellé tous les exilés, St. *Eusebe* retourna à son église, & passa par Alexandrie. Il y conféra avec St. *Athanase* sur les moyens de remédier aux maux de l'église. Il alla ensuite à Antioche & en plusieurs autres villes, pour y rétablir la foi, pour fortifier les foibles & relever ceux que la persécution avoit fait tomber. Il arriva enfin en Italie où il se joignit à St. *Hilaire*, avec lequel il combattit de concert les Ariens, qui étoient puissans en Illyrie & sur-tout à Milan. Après tant de travaux pour l'église universelle, le St. évêque revint à Verceil. Il y trouva tout en bon ordre par les soins des saints prêtres qu'il y avoit laissés, & particuliérement de St. *Gaudence* qui fut depuis évêque de Novarre. St. *Eusebe* mourut vers l'an 370. Ce pieux & savant évêque avoit beaucoup écrit pour la foi, mais il ne nous reste de lui qu'une lettre écrite

pendant

pendant son exil à son église, une autre lettre écrite à *Grégoire* d'Elvire, & un petit billet adressé à *Constance*. On les trouve à la suite de quelques éditions de St. *Hilaire*. On lui attribue une version latine des évangiles publiée à Milan en 1748 sous ce titre : *Eusebii magni episcopi & martyris evangeliorum codex, manu exaratus ex autographo basilicæ Vercellensis, ad unguem exhibitus, operâ & studio Joan. And. Irici Tridinensis, cum ejusdem præfatione, notis, &c.* in 4°, *tom.* 2. Mediol. 1748. Il n'est pas sûr que cette version importante soit de St. *Eusebe*.

EUSTATHE, (*Saint*) étoit de la ville de Side en Pamphilie. Son mérite le fit élever sur le siege de Berée, & il s'y distingua entre les plus zélés défenseurs des dogmes apostoliques. C'est ce qui engagea St. *Alexandre*, évêque d'Alexandrie, à s'unir avec lui dans la guerre qu'il avoit entreprise contre l'héresiarque *Arius*. St. *Eustathe* y apporta autant de zele que de capacité. Vers l'an 324 il fut transféré de Berée à Antioche, capitale de Syrie, par un consentement général des évêques & du clergé de la province. Quoique cette translation ne fût pas conforme aux loix de l'église, on la lui fit envisager comme venant de Dieu même, qui faisoit entendre sa voix par ce concours unanime de tant de saints évêques. *Eustathe* avoit acquis le titre glorieux de confesseur dans les persécutions, & il étoit également recommandable par la sainteté de sa vie & par sa doctrine. Il composa contre les Ariens plusieurs ouvrages que nous n'avons plus. Il ne se contentoit pas de conserver pure son église ; il envoyoit dans les autres des hommes capables d'instruire & d'encourager les fideles. Il assista au concile de Nicée, & l'on croit qu'il étoit assis le premier du côté droit dans la salle du concile ; que ce fut lui qui adressa la parole à *Constantin*, & le félicita de la grace que Dieu lui avoit faite d'accorder à l'église sa protection. Le saint évêque attaqua après le concile de Nicée tous ceux qui s'éloignoient de sa décision, & en particulier *Eusebe* de Césarée. Celui-ci accusoit de son côté *Eustathe* d'introduire le sabellianisme ; car c'étoit le reproche ordinaire que faisoient les *Eusébiens* à ceux qui étoient attachés à la doctrine de la consubstantialité. Les Ariens résolurent de le perdre ; & *Eusebe* de Nicomédie, homme souple, insinuant, capable d'intrigues, vint à bout de le faire condamner dans une assemblée d'évêques vendus à l'injustice. *Eustathe* fut accusé d'un crime honteux auquel on ajouta le reproche vague de sabellianisme. Les évêques catholiques presserent *Eustathe* de ne point obéir à une sentence si injuste. Le peuple même voulut l'en empêcher ; & il y eut une si grande résistance, que les Ariens furent obligés de sortir d'Antioche, & d'aller trouver *Constantin* à qui ils persuaderent tout ce qu'ils voulurent. Le saint évêque, avant que d'aller trouver l'Empereur, exhorta son peuple à demeurer ferme dans la vérité. Ses exhortations eurent tant de force, que ce peuple lui garda une fidélité qui ne put être

ébranlée ni par les artifices ni par les violences des Ariens. *Constantin* exila St. *Euſtathe* dans la Thrace où il mourut vers l'an 338. Après l'injuſte dépoſition du ſaint évêque, les Catholiques s'étoient diviſés en deux partis. Les uns communiquerent avec les évêques ariens qui furent mis à la place de St. *Euſtathe* : les autres, tant eccléſiaſtiques que laïcs, ne crurent pas pouvoir en conſcience communiquer avec des intrus. Ils firent donc des aſſemblées particulieres, & furent appellés *Euſtathiens*. *Euſtathe* avoit compoſé pluſieurs ouvrages. I. Des *homelies*. II. Des *traités* de l'ame. III. Une *diſſertation* ſur la pythoniſſe. IV. Une autre *diſſertation* contre *Origene*. V. Pluſieurs ouvrages contre les Ariens. Il fut le premier qui écrivit contre ces hérétiques ſelon St. *Jerome*. Son traité ſur la pythoniſſe fut publié en 1629 par *Léon Allatius*, avec un autre traité ſur l'*Exaemeron* qu'il attribue à St. *Euſtathe*, mais qui paroît être d'un auteur plus moderne.

EUSTRATIUS, prêtre de Conſtantinople vers la fin du ſixieme ſiecle, fit honneur à cette égliſe par ſes connoiſſances. Nous avons de lui, I. Une *diſſertation* ſur l'ame de ceux qui ſont morts, qu'on trouve dans la *concorde* de l'égliſe orientale avec l'occidentale par *Allatius*. II. La vie du patriarche *Eutychius*, que les Bollandiſtes ont placé au ſixieme d'avril dans leur immenſe collection.

EUTYCHIUS, patriarche d'Alexandrie depuis 933 juſqu'en 940, compoſa une hiſtoire de ſon égliſe & une hiſtoire univerſelle. Ce dernier ouvrage, fautif & mal écrit, fut publié à Londres en 1642, in-4°. *Pocok* en donna une nouvelle édition à Oxford en 1658, avec une verſion latine aſſez exacte. C'eſt en vain que *Selden* a voulu prouver par ſes annales, que dans les premiers ſiecles de l'égliſe, il n'y avoit point de différence entre les évêques & les prêtres.

EUTYMIUS ZIGABENUS, moine grec, un des plus ſavans de ſon ſiecle, floriſſoit au commencement du douzieme. Ses ouvrages prouvent ſon érudition. Nous avons de lui, I. Des *commentaires* ſur les pſeaumes, ſur les dix cantiques de l'écriture-ſainte & ſur les évangiles. L'auteur s'attache à la lettre & à l'eſprit, & il ſaiſit aſſez bien l'un & l'autre. Sa morale eſt ſolide, & ſes allégories ſont moins tirées que celles des écrivains de ſon ſiecle. Son ſtyle a de la ſimplicité & de la clarté. II. *Panoplie*, c'eſt une expoſition de toutes les héréſies avec la réfutation de chacune tirée des peres que l'auteur avoit beaucoup lus. Il compoſa cet ouvrage par ordre de l'Empereur. L'auteur ne ſe borne pas aux héréſies ; il parle auſſi du mahométiſme, & il réfute l'alcoran, dont il releve les inepties & les extravagances. Il eſt aſſez exact dans les explications des dogmes de la religion, qu'il développe avec netteté. Cet ouvrage ſe trouve dans la bibliotheque des peres. Un chanoine de Verone en fit imprimer une verſion latine en 1575, laquelle fut réimprimée à Lyon en 1586.

EYMERIC, (*Nicolas*) Dominicain & grand inquisiteur, exerça cet emploi avec beaucoup de zele, & pour que sa pratique ne fut pas perdue pour ses successeurs, il y joignit l'enseignement. C'est à lui qu'on est redevable du *directorium inquisitorum*, in fol. à Rome 1587. Cet ouvrage qui est assez rare, a souffert beaucoup de contradictions, sur-tout dans les pays où l'inquisition n'est pas établie. Les principes que l'auteur établit, & les regles qu'il prescrit, ont paru à quelques-uns insoutenables. Ce Dominicain vivoit vers l'an 1355.

EZECHIEL, poëte juif ou chrétien vers l'an 184 de J. C. dont nous avons une tragédie dans la *bibliotheque des peres*, qui donne une très-foible idée de son génie.

F

I. FABER ou LE FEVRE, (*Jean*) Dominicain d'Allemagne, que son mérite fit connoître à la cour de Vienne. *Ferdinand*, archiduc d'Autriche, le nomma son confesseur. Il fut si content de lui dans cette place, qu'il le fit monter sur le siege épiscopal de Vienne. *Faber* remplit l'idée qu'on avoit de lui; il combattit contre les entreprises des nouveautés, & veilla avec attention à la conservation du dépôt des vérités anciennes. *Erasme*, avec lequel il fut beaucoup lié, se faisoit gloire d'être son ami. Ses ouvrages ont été recueillis en 3 vol. *in-f°*. On y trouve, 1. *Malleus hæreticorum* qui forme seul 1 vol. Le titre de ce livre devint le surnom de son auteur, & on l'appella souvent *le marteau des hérétiques*. Il faut avouer que ce marteau ne frappe pas les mêmes coups que les *Bossuet*, les *Arnauld* & les *Nicole*; mais on y trouve une foule de passages qui servirent aux controversistes qui travaillerent après *Faber*. II. Un *traité* de la foi & des bonnes œuvres. III. Un autre du sacrifice de la Messe. L'auteur s'attache dans ces deux traités à réfuter les auteurs des nouvelles doctrines. IV. Des *sermons* & des *homélies*, où l'on trouve plus de citations que de grands mouvemens. *Faber* avoit été official & grand vicaire de Constance en 1519. Ce qui le fit le plus connoître, fut une conférence qu'il eut en 1526 contre les hérétiques.

II. FABER, (*Jean*) autre Dominicain, né à Hailbron, se fit une réputation dans son ordre comme théologien, & dans le monde comme auteur & comme prédicateur. Il n'est guere connu aujourd'hui sous aucune de ces qualités. On a cependant de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont, I. *Enchiridion bibliorum* in-4°, compilation qui peut être utile. II. Un *traité* latin *in-4°*, sur la maniere de connoître les hérétiques; où le savoir n'y manque pas, & ce savoir est curieux; mais on y desireroit une certaine finesse & de la profondeur. III. Un autre *traité* latin

in-4°, pour prouver que la foi peut être sans la charité. Il n'étoit pas besoin d'enfanter un *in*-4°, pour démontrer une proposition aussi évidente, mais on a fait des *in-folio* en Allemagne, pour établir des vérités encore plus claires. IV. Un *traité* sur la Messe & sur la présence réelle, où il y a bien des choses triviales, mais elles l'étoient moins de son temps.

FABRE, (*Jean-Claude*) prêtre de l'Oratoire, vit le jour à Paris en 1668; son pere étoit un habile chirurgien qui lui donna une bonne éducation. Il enseigna les humanités à St. *Quentin* avec quelque succès, il étudia ensuite en Sorbonne où il prit le degré de bachelier. La congrégation de l'Oratoire avoit toujours eu des attraits pour lui; il y entra & fut employé comme professeur de philosophie à Rumilly en Savoye, à Toulon, à Riom, au Mans, & à Nantes. Il enseigna ensuite la théologie pendant trois ans à Riom, puis pendant trois autres années au séminaire de sa congrégation à Lyon. Une édition du *dictionnaire de Richelet*, qu'il donna dans cette ville en 1709, lui attira des reproches & des chagrins. Il avoit inséré dans cette édition une liste des auteurs, où il prodiguoit les plus grands éloges aux solitaires du Port-Royal, sans en donner à leurs adversaires. Plusieurs articles favorables au jansénisme parurent déplacés dans un dictionnaire de langage, où il ne s'agissoit que d'être utile. M. *Madot*, évêque de Bellay, très-zélé contre les nouveautés, s'éleva contre cette édition & la fit supprimer. Le malheureux éditeur, obligé de sortir de sa congrégation, se retira à Clermont en Auvergne où il se chargea de l'emploi de précepteur: emploi si honorable aux yeux de la raison, & si avili par le préjugé. Le pere *Tellier*, Jésuite, confesseur du Roi, homme emporté & vertueux, auquel il s'adressa dans ses malheurs, lui fit tenir deux fois de l'argent. Le pere *Fabre* soupiroit toujours pour sa congrégation; il y rentra en 1715, & fut envoyé à Douay & ensuite à Montmorenci en 1723, année de la mort de l'abbé *Fleuri*. Ce célebre écrivain avoit laissé son histoire ecclésiastique au vingtieme volume; il étoit question de trouver un continuateur. Le pere *Fabre* se présenta, & il ne craignit point de continuer un historien, qu'il ne pouvoit certainement pas remplacer. Il donna successivement 16 vol. *in*-4° & *in*-12; & il en préparoit un grand nombre d'autres, lorsqu'il reçut une défense de les continuer. Cette défense ne fit pas beaucoup de peine au public. L'auteur écrivoit facilement, mais sans élégance & sans exactitude. Peu heureux dans les détails & dans le choix des faits, il donne la préférence à ceux qu'il trouve tout arrangés dans les autres historiens. Voilà pourquoi l'histoire profane est si fort mêlée avec l'ecclésiastique dans cette compilation. L'auteur ne cherchoit qu'à entasser vol. sur vol. pour alonger l'ouvrage. On ne trouve dans cette continuation aucun de ces discours admirables, qui donnent tant de prix à l'ouvrage de M. *Fleuri*. Le seul qui y soit est de M. l'abbé *Goujet*, & il roule sur le renou-

vellement des études ecclésiastiques. Ce savant écrivain s'étoit chargé de revoir l'ouvrage du pere *Fabre*, son ami. Il auroit bien dû l'avertir des négligences du style, du défaut de précision, des contre-sens de ses traductions, &c. personne n'étoit plus capable que lui de le redresser. Le pere *Fabre* mourut à Paris dans la maison de St. *Honore* en 1753, à 85 ans. Ses mœurs étoient celles d'un homme, que le goût de l'étude & de la piété a retiré du grand monde. Si ses productions ne sont pas excellentes, il n'avoit pas la vanité de le croire, & il supportoit la critique que les auteurs aiment si peu. C'étoit d'ailleurs un homme de beaucoup d'érudition, & qui avoit des connoissances dans plus d'un genre. Son ardeur pour le travail étoit fort vive, & rien ne pouvoit le distraire. On a de lui plusieurs autres ouvrages outre son histoire ecclésiastique, mais ils n'appartiennent pas à ce dictionnaire. On ne citera que ses *entretiens de Christine & de Pelagie sur la lecture de l'ecriture-sainte*, brochure qu'il composa à Douay.

FABRI, (*Honoré*) né en 1606 ou en 1607 dans le diocese de Bellay, entra dans la société de Jesus en 1626, & s'y distingua par son savoir. Il professa long temps à Lyon dans le college de la Trinité, & vint ensuite à Rome où il fut pénitencier. Il y mourut le 9 mars 1688. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages. Sans parler de ses productions profanes, les ecclésiastiques sont, I. Des remarques sur les notes dont M. *Nicole* accompagna les lettres provinciales, *notæ in notas Willelmi Wendrokii*, sous le nom de *Bernard Stubrock*. II. Il prit le même nom de *Bernard Stubrock* dans la réponse qu'il fit aux lettres provinciales. Ces deux derniers ouvrages avec quelques autres du pere *Fabri*, furent insérés dans le recueil ou la *grande apologie de la doctrine morale de la société de Jesus*, imprimé à Cologne en 1672, *in-fol.* & ensuite mise à l'*Index* à Rome. III. Une *lettre au sujet de la paix de Clement IX.* Cette lettre fut condamnée à être brûlée à Paris le 26 mars 1669. IV. Des *vindiciæ*, sous le nom de *Bruno Neusser*, au sujet de St. *Hilaire* d'Arles, & de *Vincent* de Lérins. Elles se trouvent dans les Bollandistes, tom. 2, pag. 34. V. *Summula theologiæ*, in-4°. VI. Un traité en faveur de l'immaculée conception de la sainte Vierge. VII. Un autre contre la tolérance en matiere de religion. VIII. Une réfutation du livre que *Conringius* avoit publié sous le titre de *concessio fundamentorum fidei pontificiæ*. IX. Un *dialogue* en faveur de la probabilité, réfuté par l'abbé *Gradi*, bibliothécaire du Vatican. C'est ce dialogue du pere *Fabri*, avec quelques autres de ses écrits en faveur des casuistes, qui lui firent donner par MM. de Port-Royal le nom d'*avocat des causes perdues*. On admire dans ces différens ouvrages l'étendue de son savoir qui embrassoit tout, mais la rapidité avec laquelle il composoit, s'y montre à chaque page. Il manque de discernement dans le choix des matériaux, de goût & de correction dans son style. Il avoit certainement des talens,

un esprit vif, pénétrant, une memoire prodigieuse, mais à quoi servent tous ces avantages sans l'art de les employer ? Le pere *Fabri*, enthousiaste pour sa société, en défendit très-mal à propos la morale. Cette tache pourroit faire tort à la reputation de vertu qu'on lui a donné, si l'on ne savoit que le cœur ne participe pas toujours aux travers de l'esprit.

FABROT, (*Charles-Annibal*) jurisconsulte célebre, né à Aix en Provence en 1581, fut reçu avocat dans le parlement de cetteville. Ce ne fut point un vain titre en lui ; il avoit pénétré dans toutes les profondeurs des jurisconsultes anciens & modernes. *Guillaume* du *Vair*, premier président du parlement d'Aix, dont son savoir lui avoit concilié l'amitié & l'estime, le fit nommer à une chaire de professeur en droit en 1609. Ce magistrat ayant été fait garde des sceaux en 1617, il attira *Fabrot* à Paris qui y resta jusqu'en 1622. De retour en Provence, il fut bientôt rappellé par le chancelier *Seguier*, qui l'engagea de travailler à la traduction des *basiliques* ; on appelle ainsi les constitutions des Empereurs d'Orient. *Fabrot* les publia en 6 vol. *in-fol.* & cette version dont on loue l'exactitude lui procura une pension considérable. Nous avons encore de lui, I. Le recueil des ordonnances ou constitutions ecclésiastiques de *Theodore Balzamon*, qu'il accompagna de notes très-savantes & très-curieuses. On trouve ce recueil dans le second volume de la *bibliotheque du droit canon* par *Justel*. II. Des éditions de plusieurs auteurs, qui peuvent être utiles pour l'histoire ecclésiastique ; tels que *Cedrene*, *Nicetas*, *Anastase* le bibliothécaire, *Constantin Manasses*, *Simocate*, *Chalcondile*, &c. Les remarques dont l'auteur a orné ces éditions, achevent de les rendre précieuses ; on y trouve une lecture prodigieuse ; son style sans être pur est assez aisé. Ce célebre jurisconsulte mourut en 1659, à 78 ans, jouissant de l'estime de plusieurs célebres magistrats, parmi lesquels on compte *Mathieu Molé* & *Jerome Bignon*. Il devoit ces sentimens autant aux qualités de son cœur qu'à celles de son esprit.

FACUNDUS, évêque d'Hermiane en Afrique, fut un des plus illustres prélats du sixieme siecle. Il assista en 547 à la fameuse conférence que tint le pape *Vigile* à Constantinople sur l'affaire des trois chapitres. Il en avoit composé la défense dans un ouvrage, qu'il adressa à l'empereur *Justinien* ; c'est le meilleur qui ait été fait pour ce parti. Il est divisé en douze livres ; & d'abord *Facundus* approuve la confession de foi de l'Empereur, par laquelle commençoit l'édit contre les *trois chapitres*. Il remarque, que l'Empereur a eu raison de reconnoître qu'un de la Trinité a été crucifié ; que la sainte Vierge est vraiment & proprement mere de Dieu ; & qu'il y a deux natures en J. C. mais il soutient que la condamnation des *trois chapitres* n'est venue que du dépit qu'ont eu les Origénistes, de ce que l'Empereur a condamné *Origene*. Il montre à l'Empereur les motifs secrets qu'ils ont eus en l'engageant dans cette malheureuse affaire, &

que l'espérance de la réunion des Eutychiens n'étoient qu'un prétexte & un piege, par lequel ils l'ont surpris. *Facundus* emploie le reste de son premier livre à prouver qu'il faut reconnoître deux natures en J. C. Dans le second, *Facundus* déclare que, quoique la condamnation des *trois chapitres* porte le nom de l'Empereur, il n'en reconnoît pour auteurs que les ennemis du concile de Calcédoine. Il ajoute que les Eutychiens ne condamnent la lettre d'*Ibas*, que parce qu'elle reconnoit les deux natures : ils disent, ajoute-t'il, qu'ils la condamnent, parce qu'elle parle mal de St. *Cyrille* : mais il a été bien plus maltraité par St. *Isidore* de Peluse dont ils ne se plaignent point. Ils déclarent, continue *Facundus*, qu'ils attendent la décision du pape *Vigile* : mais ce Pape ne combattra pas les décisions du grand St. *Léon* & de ses autres prédécesseurs, qui ont approuvé le concile de Calcédoine. Ce n'est pas pour détruire les sentimens de ses peres, mais pour les soutenir & les défendre, qu'il a reçu la premiere & la plus grande puissance. *Facundus* vient ensuite à la lettre d'*Ibas*. On ne peut nier, dit-il, que le concile de Calcédoine ne l'ait reçue & déclarée orthodoxe ; & après la décision du concile, il n'est plus permis d'y revenir. St. *Léon* n'a pas seulement approuvé la définition de foi du concile, mais tous ses actes & ses decrets, excepté l'entreprise d'*Anatole* de Constantinople. Le concile a déclaré la lettre catholique, parce qu'elle confesse deux natures en J. C. St. *Cyrille* les reconnoit aussi quoiqu'en écrivant contre *Nestorius* qui les séparoit trop, il ait moins insisté sur leur distinction. Quand *Ibas* a dit que *Nestorius* avoit été condamné sans examen, il n'a pas désapprouvé sa condamnation, mais il s'est plaint seulement que l'on n'eût pas attendu les Orientaux. Au reste *Ibas* a pu se tromper dans le jugement de *Nestorius*, comme le concile de Palestine & le pape *Zozime* à l'égard de *Pélage* & de *Celestius*. L'auteur tâche aussi de justifier *Theodore* de Mopsueste. Jamais, dit-il, on n'a usé contre aucun hérétique, de la formule que l'on emploie contre lui : Si quelqu'un n'anathématise pas *Theodore* & sa doctrine, qu'il soit anathême ; parce que plusieurs fideles peuvent ignorer la doctrine & les noms mêmes de plusieurs heretiques. *Theodore* a reconnu J. C. non-seulement vrai homme, mais encore vrai Dieu par nature, & en ses deux natures il a reconnu une seule personne. C'est, ajoute *Facundus* qui ne connoissoit pas bien *Theodore* de Mopsueste, par ses passages clairs, qu'il faut expliquer ceux qui sont obscurs, comme l'on fait à l'égard des autres peres. Cette regle, qui est excellente, n'a pas son application à *Theodore*, dont les ouvrages sont infectés du venin de diverses hérésies, où l'on trouve souvent des erreurs manifestes & des principes pernicieux. Il ne faut pas trouver mauvais, ajoute *Facundus*, que le concile de Calcédoine n'ait pas condamné *Théodore*, quoiqu'il y ait quelque chose à reprendre dans ses écrits, puisque le concile a pu croire que ces passages avoient été insérés par ses

ennemis, ou pouvoient avoir un bon sens. *Facundus* en revient à l'autorité du concile de Calcédoine, contre laquelle il soutient qu'il n'est pas permis de s'élever. Il prouve qu'on ne doit point examiner ce qu'il a décidé, & il allegue sur ce sujet plusieurs passages de St. *Leon*, & l'autorité de l'empereur *Marcien*. D'où il prend occasion de montrer à *Justinien*, que les Princes dans les matieres de foi, loin de s'attribuer l'autorité des évêques, ne doivent apporter que de la soumission à leurs décisions. C'est ainsi qu'en a usé l'empereur *Leon*. Au contraire *Zenon* voulant decider sur la foi par son *Henotique*, n'a fait qu'introduire un long schisme dans l'église. L'auteur insiste sur cet exemple, & sous le nom de *Zenon*, il instruit finement *Justinien*. Cet ouvrage dont le style est véhément décele un zele qui ne l'est pas moins. L'auteur fut un de ceux qui souffrirent l'exil plutôt que de signer la condamnation de *Theodore* de Mopsueste, des écrits de *Theodoret* & de la lettre d'*Ibas*, & qui se separerent même de la communion de ceux qui avoient signé. Le pere *Sirmond* publia en 1629 l'ouvrage de *Facundus*, & on le trouve aussi dans la *bibliotheque des peres*. La chaleur avec laquelle il écrit, le jette quelquefois dans des raisonnemens très-peu concluans, mais à ce defaut près son ouvrage est un monument estimable.

FAGNANI ou FAGNAN, (*Prosper*) célebre canoniste, fut pendant près de quinze ans secretaire de la sacrée congrégation à Rome, où il mourut en 1678 âgé de plus de 80 ans. Des l'âge de 44 ans, il étoit aveugle; il n'en fut pas moins savant, & ce fut d'après cet accident malheureux qu'il composa son *commentaire* sur les décretales en latin, imprimé en 3 vol. *in-fol.* à Rome 1661, & réimprimé à Besançon en 1740 sous ce titre: *Commentaria in quinque libros decretalium cum disceptatione de grangiis, & textu*, in-fol. tom. 5. Vesuntione 1740. Cet ouvrage fut dédié au pape *Alexandre VII*, qui en avoit chargé l'auteur. Ce Pontife l'honoroit d'une estime particuliere, & les Papes, ses prédécesseurs, avoient eu pour lui les mêmes sentimens. Le commentaire de *Fagnan* est un trésor d'érudition canonique; mais non pas de critique saine. L'auteur est favorable aux préjugés des Ultramontains sur le pouvoir des Pontifes de Rome, & cela ne pouvoit pas être autrement; il écrivoit par l'ordre d'un Pape, & sous les yeux d'un Pape. La table de son ouvrage est une des mieux faites que nous ayons. *Fagnan* avoit une mémoire prodigieuse, un jugement juste, toute la patience qu'il faut pour les grands travaux.

FALKEMBERG, (*Jean de*) religieux Dominicain au commencement du quinzieme siecle, se mêla des querelles des chevaliers teutoniques avec le roi de Pologne contre lequel il écrivit un mauvais livre, qui le fit mettre en prison à Constance, où se tenoit alors le concile général. Ce libelle est adressé à tous les Rois, princes, prélats, & généralement à tous les Chrétiens. *Falkemberg* y promet la vie éternelle à tous ceux qui se ligueront pour exterminer

les

les Polonois & *Ladiſlas* leur roi. La condamnation du libelle fut réſolue unanimement dans le concile ; mais elle ne fut confirmée dans aucune ſeſſion publique. Le pape *Martin V* qui en avoit ſigné la ſentence étant cardinal, voulut enſuite l'adoucir, à la ſollicitation des chevaliers teutoniques. Les Polonois furent ſi mécontens de cette conduite, qu'ils appellerent de ce déni de juſtice, & même de l'élection de *Martin V*, au futur concile. Les François ſe joignirent aux Polonois dans cette cauſe, parce que les principes de *Falkemberg* étoient à peu près les mêmes que ceux de *Jean Petit*, autre prédicateur de l'homicide. Ni les uns ni les autres ne purent faire condamner en plein concile les principes pernicieux avancés par *Jean Petit* & par *Falkemberg*. *Gerſon* s'en plaint fortement dans le dialogue apologétique qu'il compoſa après la ſéparation du concile.

FARINACIUS, (*Proſper*) juriſconſulte célebre, vit le jour à Rome en 1554. Après avoir fait ſes études à Padoue, où il acquit une érudition peu commune dans le droit canon & civil, il exerça l'emploi d'avocat à Rome. La ſubtilité de ſon eſprit lui procura beaucoup de cliens. Toutes les cauſes deſeſpérées lui étoient portées, & il s'en chargeoit. Devenu procureur fiſcal, il ſe comporta avec une ſévérité qui excita bien des murmures ; on fut ſurpris qu'il fut ſi ſévere pour les autres étant ſi indulgent pour lui-même. Sa conduite emportée lui ſuſcita des affaires & des ennemis, ſous le poids deſquels il auroit ſuccombé, ſi ſon eſprit ne lui avoit pas mérité la protection de pluſieurs cardinaux. Ce juriſconſulte mourut à Rome en 1618, à 64 ans, laiſſant très peu de regrets. On a de lui pluſieurs ouvrages, qui forment une collection en 13 vol. *in-fol.* en latin. On y trouve, I. Un *traite* des immunités de l'égliſe qu'il pouſſe aſſez loin. II. Un *traité* de l'héréſie. III. Des *deciſions*. IV. Pluſieurs livres ſur le droit civil, dont le détail eſt étranger à cet ouvrage.

FAUST, (*Jean*) ou plutôt FUST, bourgeois de Mayence, auquel on attribue les premiers eſſais de l'art d'imprimer. Quelques-uns le mettent au rang des auteurs eccléſiaſtiques, parce qu'il fut le premier qui rendit les bibles & les productions des peres communes. Son article ſe trouve dans tous les *dictionnaires hiſtoriques*, auxquels nous renvoyons.

FAUSTE, évêque de Riez, naquit dans la Grande-Bretagne vers l'an 390. Son talent pour l'éloquence l'engagea de ſe conſacrer au barreau ; mais la grace lui ayant ouvert les yeux ſur les preſtiges du monde, il ſe retira dans la ſolitude de Lérins qui étoit alors le ſéjour de la vertu & de la doctrine. Il joignit à l'auſtérité de la vie d'un ſolitaire les études d'un ſavant. Ce fut ce qui engagea les Cénobites, ſes confreres, à l'élire leur abbé en 433. Cette vive lumiere étoit deſtinée pour être ſur le chandelier, & après la mort de St. *Maxime*, il fut placé ſur le ſiege épiſcopal de Riez en 455. Il fut exilé enſuite en 481, & mourut cinq ans après, avec la réputation de ſemi-Pélagien. Quelques auteurs

l'ont voulu laver de cette tache, mais ses écrits déposent contre lui. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il erra plutôt par un défaut de lumiere que par un défaut de zele pour la foi. Si la sienne ne fut pas pure; sa vie, qui fut sans tache, doit faire oublier ses erreurs. Nous avons de lui, I. Un *traité* du libre arbitre & de la grace, réfuté par St. *Fulgence*. C'est sur cet ouvrage que les peres, les conciles & les Papes l'ont condamné comme semi-Pélagien. II. Un *traité* sur l'incarnation, qui se trouve, ainsi que le précédent, dans la bibliotheque des peres. III. Un petit écrit pour prouver que l'ame est corporelle. *Claudien Mamert* le réfuta.

FAYDIT, (*Pierre*) né à Riom en Auvergne, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1662. La singularité de ses opinions & un ouvrage cartésien qu'il publia, malgré la défense de ses supérieurs, l'obligea d'en sortir en 1671. Se trouvant sans ressource, il se consacra au ministere de la chaire; mais il échoua encore. C'étoit alors le temps de la plus grande chaleur des différends d'*Innocent XI* avec *Louis XIV*. L'abbé *Faydit* ayant prêché le panégyrique de St. *Policarpe*, compara la conduite du Pontife romain avec celle d'*Anicet* dans le différend qu'il eut avec son héros. Ce parallele fut soutenu par des déclamations emportées, qui lui attirerent de violens reproches; mais pour tout concilier, on prétend qu'il fit imprimer un sermon à Liege, où il releva les excès de celui de Paris. Un traité sur *la Trinité*, qu'il publia en 1696, fit encore plus de bruit que son panégyrique de St. *Policarpe*. Il osoit donner ses idées sur ce mystere ineffable qui doit être pour nous un objet de la plus profonde adoration, & il fut enfermé à St. *Lazare*, comme un homme dont le cerveau étoit attaqué. Il eut ordre ensuite de se retirer dans son pays, où il mourut en 1709, regardé comme un écrivain qui avoit tant d'esprit, qu'il n'avoit pas le sens commun. Nous avons de lui, I. Des *mémoires* contre ceux que M. de *Tillemont* a publiés pour l'histoire ecclésiastique. On ne peut lui contester l'érudition; elle est répandue avec profusion dans cet ouvrage, mais l'auteur ne prodigue pas moins les singularités, les bizarreries & les mauvaises plaisanteries. II. *La vie de St. Amable*; on y trouve encore du savoir, mais le génie de l'auteur y perce, malgré la gravité de la matiere. III. Des remarques sur le style poétique de l'écriture-sainte, pleines de pédantisme & d'extravagance. On lui attribue encore un ouvrage en deux volumes *in*-12, intitulé: *les moines empruntés*. Le but de l'auteur est de prouver, que les ordres religieux se sont attribués beaucoup de grands hommes, qui ne leur appartiennent point. Il tâche d'en enlever plusieurs à l'ordre de St. *Benoît*, mais qu'importe aux gens sages, qu'un auteur qui les instruit ait été Bénédictin ou Franciscain? Dès qu'il a enfanté de bons ouvrages, il méritoit d'être de tous les corps: & ce n'est point ce qu'on dira de l'abbé *Faydit*; il fut chassé de la congrégation où il avoit été admis, & obligé de vivre avec lui-même, c'est à dire en très-mauvaise compagnie. Son humeur bizarre & emportée, son esprit mordant, éloignoit de lui tous ses amis.

I. FELIBIEN, (*Jacques*) frere du fameux *André Felibien* historiographe de France, eut comme lui beaucoup de goût pour l'étude. Etant devenu chanoine & archidiacre de Chartres, il donna l'exemple d'une conduite réguliere & d'une vie appliquée. Il mourut en 1716, à 82 ans. On a de lui, I. Des *instructions morales en forme de catéchisme* sur les commandemens de Dieu & sur le symbole, tirées de l'écriture-sainte; ouvrage fait avec netteté. II. Un *commentaire* latin sur le pentateuque qui mériteroit d'être plus répandu; l'érudition n'en est ni confuse ni indigeste. III. Quelques autres ouvrages de piété, qui décelent un écrivain judicieux, appliqué de bonne heure à la lecture des peres & de l'écriture.

II. FELIBIEN, (*Michel*) né à Chartres en 1665, étoit neveu du précédent & fils d'André *Felibien*. Sa famille lui avoit donné l'exemple & le goût des lettres & de la piété. Il entra dans la congregation de St. *Maur* pour cultiver ces heureuses dispositions. Ses supérieurs le placerent à St. Germain-des-Prez où il se fit aimer par sa modestie & par ses autres qualités, & où il mourut en 1715. Nous avons de lui, I. *L'histoire de l'abbaye de St. Denis*, in-fol. Cet ouvrage n'est pas agréable à lire, & il est rare que les gros livres le soient, mais on y trouve un grand nombre de recherches sur une abbaye qui ayant produit plusieurs grands hommes tient une place dans l'histoire ecclésiastique & civile. C'est un magasin qui n'est propre qu'aux savans, mais qui peut être utile aux autres. L'auteur avoit commencé *l'histoire de la ville de Paris* dans le même goût, mais la mort l'empêcha d'achever cet ouvrage auquel dom *Lobineau* mit la derniere main.

FELLON, (*Thomas Bernard*) naquit à Avignon en 1672. Dès ses premieres années, il marqua beaucoup de goût pour l'étude. Etant entré chez les Jésuites, il enseigna les humanités avec beaucoup de distinction. La direction & le ministere de la chaire partagerent ensuite tout son temps. Il mourut en 1759, après avoir publié différens ouvrages. Les principaux sont, I. *Oraison funebre de M. le duc de Bourgogne*. II. *Oraison funebre de* Louis XIV. Ces deux pieces ont quelque mérite; mais elles sont un peu froides. III. *Paraphrase des pseaumes*, in-12. IV. *Traité de l'amour de Dieu selon la doctrine, l'esprit & la méthode de St. François de Sales*, à Nanci 1754, *in*-12, 3 vol. L'auteur a pris dans le grand traité de St. *François* de Sales, sur l'amour de Dieu, ce qu'il y a de plus intéressant. Son livre n'est pas simplement une analyse; il présente les mêmes choses, mais sous un point de vue plus agréable & dans un ordre plus méthodique. Le pere *Fellon* avoit autant de vertu que d'esprit.

FENELON, (*François* DE SALIGNAC DE LA MOTTE) archevêque de Cambray, naquit au chateau de *Fenelon* en Quercy en 1651, d'une famille distinguée & ancienne. Il fut élevé jusqu'à l'âge de douze ans dans la maison paternelle, qui conçut de lui les plus grandes espérances. L'université de Cahors fut sa premiere école

publique. Il passa delà à Paris, où il acheva ses études sous les yeux d'*Antoine* marquis de *Fenélon*, son oncle, lieutenant-général des armées du Roi. L'abbé de *Fénelon* avoit à peine dix-neuf ans, qu'il prêchoit déjà avec le succès d'un homme qui auroit long-temps exercé ce ministere. Son oncle, craignant que les louanges & le souffle du monde ne flétrissent cette fleur naissante, lui conseilla d'imiter pendant quelques années le silence de J. C. La retraite ne fit que fortifier ses talens & sa piété. Elevé au sacerdoce, il remplit les fonctions de ce redoutable ministere avec autant de zele que d'applaudissement. Il prêcha de nouveau avec cette éloquence touchante & affectueuse qui gagne les cœurs. M. de *Harlai*, archevêque de Paris, le nomma supérieur des nouvelles Catholiques, & ce fut une nouvelle occasion de faire éclater la douceur de son caractere & ses heureuses dispositions pour la conversion des ames. Il falloit un tel homme pour ramener les hérétiques : aussi le Roi le choisit-il en 1686, pour faire des missions sur les côtes de Saintonge & du pays d'Aunis. La solidité de ses discours, jointe à la régularité de ses exemples, confondirent les préventions de l'erreur. Il plut, il instruisit, il persuada. Des abjurations sans nombre furent le fruit de son zele. La cour reconnut ses services ; il fut nommé en 1689, précepteur des ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berry. C'est alors qu'on connut tout ce qu'il étoit ; il forma les mœurs des princes, il polit leur caractere, il orna leur esprit. Le duc de Bourgogne, né avec un naturel porté à la colere devint le plus doux des hommes. Son ingénieux instituteur sut lui faire trouver du plaisir dans le travail, & ce qui est encore plus précieux, il lui apprit à aimer ses peuples & à s'en faire aimer. L'archevêché de Cambray auquel il fut nommé en 1695, ne parut point aux courtisans, tout injustes qu'ils sont, une récompense au-dessus de son mérite, mais en acceptant cette place, il remit son abbaye de St. Valeri & un petit prieuré. Il demanda aussi la permission de résider dans son diocese, & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on obtint de lui, qu'il passeroit trois mois à la cour auprès des princes. L'abbé de *Fénelon* n'étoit pas seulement connu des beaux esprits ; il l'étoit encore des dévots, parce qu'il étoit fort avancé dans ce que les spirituels nomment les voies intérieures. C'étoit un vif attrait pour madame *Guyon* qui étoit alors à la tête des femmes mystiques. Elle chercha à le connoître ; la duchesse de *Bethune*, à qui elle en parla, lui en facilita les moyens. Ils se virent à Bennes, près de St. Cyr, terre appartenante à madame de *Bethune*. Pour leur donner occasion de parler plus librement de dévotion, on les renvoya ensemble de Bennes à Paris dans le même carosse, avec une demoiselle de la dame. Pendant tout le voyage madame *Guyon* s'appliqua à lui expliquer tous les principes de sa doctrine, & lui demandant s'il comprenoit ce qu'elle lui disoit, & si cela entroit dans sa tête : *cela y entre*, répondit l'abbé, *par la porte cochere*. Depuis

ce temps-là, ils furent intimes amis. Ils se convinrent parfaitement : l'attachement à la nouvelle spiritualité qui étoit le goût dominant de l'un & de l'autre, produisit entre eux une liaison fort étroite. Cette liaison lui fut funeste ; M. *Bossuet* ayant composé en 1695 sa grande instruction sur le quiétisme, proposa à M. de *Fénélon* de la lire & de l approuver. Les ennemis de *Bossuet* ont prétendu que c'étoit un piege qu'il tendoit à l'archevêque de Cambray, autrefois son éleve, & qu'il regardoit alors comme son rival. Quoi qu'il en soit de ce soupçon, que nous croyons téméraire, *Fenelon* refusa, parce que la personne de madame *Guyon* étoit attaquée dans cet ouvrage. Ce refus fit un mauvais effet ; on soupçonna l'archevêque d'avoir des sentimens peu éloignés de ceux de cette dame. Pour détruire ces soupçons, M. de Cambray publia son livre de l'*explication des maximes des saints*, dans lequel il entreprit d'expliquer à fond le système de la vraie spiritualité, & des voies intérieures. Cet ouvrage parut au mois de février 1697 avec des approbations pleines d'éloges. L'auteur n'avoit d'autre dessein que d'expliquer les expressions forcées de la plupart des spirituels contemplatifs ; de les tempérer par de saines interprétations ; de séparer la véritable spiritualité de l'illusion ; en un mot d'établir un point fixe, qui distinguât les expressions de la dévotion tendre & affectueuse, d'avec le ridicule langage du fanatisme ; mais avec les meilleures intentions, on n'est pas sûr de ne pas faire de faux pas. Son ouvrage fit beaucoup d'éclat. La difficulté que l'auteur avoit formée dans le temps de la signature des trente-quatre articles dressés à Issy contre les faux mystiques, fit que son livre fut examiné sérieusement. On y trouva un grand nombre de propositions qui manquoient d'exactitude. M. de *Fenélon* voulut justifier ses expressions ; M. *Bossuet* de son côté travailla avec vigueur à en démontrer le danger. Pour concilier les esprits qui commençoient à s'échauffer de part & d'autre, on convint de décider cette dispute dans des conférences particulieres. On voulut non seulement obliger M. de *Fenelon* à condamner les ouvrages de madame *Guyon*, à quoi il consentoit, mais on exigea qu'il condamnât de plus l'auteur de ces ouvrages. Ces conditions lui parurent dures, & il demanda au Roi la permission de porter cette affaire à Rome, & d'y aller lui-même pour en presser la décision. Le Roi lui permit de s'adresser au Pape, mais il lui ordonna de rester en France. Peu de temps après, sa majesté chargea le duc de *Beauvilliers*, ami particulier de M. de Cambray, de dire de sa part à ce prélat de se retirer dans son diocèse, & d'y rester jusqu'à nouvel ordre. M. de Meaux de son côté envoya à Rome M. l'abbé *Bossuet* avec un théologien, poursuivre cette affaire. La discussion en étant fort longue, M. de *Fenelon* eut tout le temps de composer & de publier un grand nombre d'écrits. Le Pape nomma une congrégation de cardinaux, qui eurent ensemble vingt-une conférences, & ne décidérent rien. D'autres leur suc-

céderent, qui tinrent plusieurs congrégations. Sans compter presque autant d'assemblées particulieres. Enfin le livre des maximes des saints fut condamné le 12 mars 1699, par *Innocent XII*, avec vingt-trois propositions qu'on en avoit extraites. Les principales sont les suivantes. „ Il y a, dit M. de Cambray, un état habituel d'amour de Dieu, qui est une charité pure & sans aucun „ mêlange de motif de l'intérêt propre..... Ni la crainte des châtimens, ni le desir des récompenses, n'ont plus de part à cet „ amour. On n'aime plus Dieu ni pour le mérite, ni pour la „ perfection, ni pour le bonheur qu'on doit trouver en l'aimant. En l'état de vie contemplative ou unitive, on perd tout „ motif intéressé de crainte & d'espérance. Dans les dernieres „ épreuves l'ame peut être invinciblement persuadée d'une persuasion réfléchie, & qui n'est pas dans le fond intime de la „ conscience, qu'elle est justement réprouvée de Dieu. C'est „ alors que l'ame divisée d'avec elle-même expire sur la croix „ avec J. C. en disant : *O Dieu, mon Dieu : pourquoi m'avez-vous „ abandonné ?* Dans cette impression involontaire de désespoir, „ elle fait le sacrifice absolu de son intérêt propre pour l'éternité. Les ames contemplatives sont privées de la vue distincte, „ sensible & réfléchie de J. C. en deux temps différens.... premierement dans la ferveur naissante de leur contemplation.... „ secondement une ame perd de vue J. C. dans les dernieres „ épreuves. Dans l'état passif..... on exerce toutes les vertus „ distinctes, sans penser qu'elles sont vertus.... on ne pense à „ chaque moment qu'à faire ce que Dieu veut, & l'amour jaloux fait tout ensemble qu'on ne peut plus être vertueux, & „ que l'on ne l'est jamais tant *que quand on n'est plus attaché à „ l'être.* On peut dire en ce sens, que l'ame passive & désintéressée ne veut plus même l'amour, *en tant qu'il est sa perfection & son bonheur*, mais seulement en tant qu'il est ce que „ Dieu veut de nous. Les ames transformées, en se confessant, „ doivent détester leurs fautes, se condamner & desirer la remission de leurs péchés, *non comme leur propre purification & délivrance*, mais comme chose que Dieu veut. " L'éloquent évêque de Meaux avoit le premier sonné le tocsin contre *Fenelon* dans un recueil intitulé : *Divers écrits ou mémoires concernant le livre de l'explication des maximes.* L'avertissement qui précede ce recueil, est lui-même un ouvrage très-solide contre les sentimens de M. de Cambray. M. de Meaux y réduit toute la matiere du livre de ce prélat à quatre questions principales. Il demande 1°. S'il est permis de se livrer au desespoir & de faire le sacrifice de son salut éternel. 2°. S'il est permis en général, & s'il est même possible, non-seulement d'avoir un amour d'où l'on détache le motif du salut & le desir de sa propre beatitude, mais encore si l'on peut regarder cet amour comme le seul parfait & le seul qui soit pur. 3°. S'il est permis d'établir un certain état, où l'on soit presque toujours guidé par instinct, en éloi-

gnant tous les actes qu'on appelle de propre industrie & de propre effort. 4°. S'il faut admettre un état de contemplation, d'où les attributs absolus & relatifs, d'où les personnes divines, d'où J. C. même présent par la foi se trouvent exclus. Voilà les quatre erreurs principales que M. de Meaux releve dans le livre des *maximes*, & qu'il réfute avec force. Après cet avertissement, suivent les *divers écrits* qui forment cinq lettres ou mémoires. Dans le premier, M. de Meaux donne un abrégé des principales erreurs qu'il avoit trouvées dans le livre des *maximes*, & il fait voir la nécessité où étoient les évêques d'élever leurs voix dans cette occasion. Cet écrit & les suivans produisirent une querelle fort vive entre ces deux illustres prélats; mais une fois que le Pape eut décidé, M. de Cambrai monta en chaire pour condamner son livre & publia un mandement pour le proscrire. Il suivit en tout le conseil qu'il avoit donné aux mystiques dans l'avertissement, où il parle ainsi: „ Que ceux qui se sont trompés pour „ le fond de la doctrine, ne se contentent pas de condamner „ l'erreur, mais qu'ils avouent l'avoir crue; qu'ils rendent gloire „ à Dieu; qu'ils n'aient aucune honte d'avoir erré, ce qui est „ le partage naturel de l'homme; & qu'ils confessent humblement leurs erreurs, puisqu'elles ne seront plus leurs erreurs, dès „ qu'elles seront humblement confessées.“ Quelques historiens jansenistes ont tâché de répandre leur poison sur cette soumission si magnanime. „ Les personnes vraiment désintéressées, dit M. l'abbé „ *Racine*, ne furent pas fort édifiées du mandement que M. de „ *Fénélon* publia en cette occasion. On croyoit qu'il ne songeroit „ plus qu'à réparer le scandale qu'il avoit causé à l'église, par „ une rétractation publique de ses erreurs; mais on n'y trouva „ rien d'approchant; tout y paroissoit sec & plein de paroles „ vagues, qui pouvoient n'exprimer qu'une soumission extérieure „ & forcée. Un homme, disoit-on, qui est forcé de se soumettre, ne voyant plus aucun moyen d'échapper, dira sans peine „ tout ce qui est contenu dans ce mandement. On n'y voit rien „ qui marque un sincere repentir. Il adhere au bref du Pape „ par déférence ou par nécessité, & non pas par persuasion ou „ par conviction. Il se soumet au jugement du Pape, comme il se soumettoit aux articles d'Issy. C'est un homme „ qui croit qu'on lui a fait une injustice qu'il n'est pas en état „ de repousser, & qu'il prend résolution de porter sa croix „ en silence.“ Voilà ce que dit un historien prévenu, mais les bons esprits, les cœurs sensibles furent pénétrés de cette docilité, si rare dans un homme de génie. Le Pape & les évêques l'en féliciterent; il n'y eut plus lieu de douter de la simplicité de sa soumission, lorsqu'il eut fait faire pour l'exposition du St. Sacrement un soleil, dont un des anges, qui en étoient les supports, fouloient aux pieds divers livres hérétiques, sur un desquels étoit le titre du sien. Heureux les hommes si les hérésiarques s'étoient soumis avec autant de modération que le grand

archevêque de Cambray, qui n'avoit nulle envie d'être hérétique ! je ne sais pas, dit un homme d'esprit, s'il avoit raison de vouloir qu'on aimât Dieu pour lui-même, mais M. de *Fénelon* méritoit d'être aimé ainsi. Comment peut-on souffrir que M. *Phelippeaux* traite si mal ce grand homme dans la préface de sa *relation du quiétisme*. „ Il le peint comme un esprit vif, artificieux, souple, „ flatteur, & dissimulé s'il n'en fut jamais, qui, séduit par une „ femme, ne songeoit qu'à établir par-tout la séduction. Il „ joignoit à la politesse & à l'élégance du discours, un air mo- „ deste & de régularité qui le rendoit aimable. Il parloit de „ spiritualité avec les expressions & l'enthousiasme des prophetes. „ Avec de tels talens, il se flatta que rien ne pouvoit lui résister. „ Il s'étoit fait à la cour de puissans amis par ses manieres in- „ sinuantes. Il avoit su gagner par ses complaisances les dames „ les plus accréditées, & par leur moyen il étoit de toutes les „ intrigues, sans paroître y avoir aucune part. Le poste où il se „ trouvoit auprès de M. le duc de *Bourgogne*, & les liaisons qu'il „ avoit avec les principales personnes de la cour, lui avoient „ acquis beaucoup de créatures qui le regardoient comme un „ homme qui pouvoit prétendre aux plus hautes dignités. Il „ s'étoit tellement insinué dans les bonnes graces de madame „ de *Maintenon*, alors toute puissante à la cour, qu'il étoit en „ état de tout espérer & de tout obtenir. Quoiqu'avant d'être „ précepteur de M. de Bourgogne, il n'estimât guere les Jésui- „ tes, il se lia par intérêt avec eux, & se mit même sous la „ direction du P. *Valois*, alors supérieur du noviciat. Les Jésuites, „ connoissant son génie & son crédit, se flatterent de trouver „ en lui un puissant protecteur. Ils ne pouvoient souffrir qu'avec „ peine la réputation de M. l'évêque de Meaux, dont la vaste „ érudition obscurcissoit tous leurs écrivains. Ils redoutoient „ le crédit de M. l'archevêque de Paris, en qui ils trouvoient „ plus de piété & de fermeté qu'ils n'auroient souhaité. L'union „ intime de ces deux prélats leur faisoit prévoir de fâcheu- „ ses suites. Ils se crurent donc obligés de profiter de l'oc- „ casion qui se présentoit, & d'opposer l'archevêque de Cam- „ bray à ces deux prélats, qu'ils regardoient comme contraires „ à leur doctrine & à leurs intérêts. La société prit donc avec „ zele la défense du *quiétisme*. " Qui ne voit dans ce tableau le pinceau d'un satyrique, qui empoisonne tout, & qui ne pouvant imputer des crimes attribue des intentions ; qui s'érigeant en scrutateur des cœurs accuse de cabale le plus pacifique des hommes ? On ne relevera aucun de ces traits odieux ; il suffit de les avoir rapportés. Le public est aujourd'hui éclairé sur cette dispute, & en admirant le grand *Bossuet*, il chérit, il aime l'estimable & le sage *Fénelon*. Ce prélat, retiré dans son diocese, y vécut comme les évêques des premiers siecles. Les œuvres de piété & de charité faisoient son occupation, & la littérature & l'amitié son délassement. Le duc d'*Orléans*, depuis régent du royaume, prenoit

prenoit plaisir à le consulter sur différens points de métaphysique & de philosophie. C'est ce qui produisit son *traité de l'existence de Dieu* & ses *lettres concernant divers sujets de religion :* deux ouvrages où les vérités fondamentales sont éclairées de tous les rayons de l'évidence. Après avoir posé pour fondement de cet édifice, l'existence de Dieu, l'immortalité de l'ame, & la certitude de notre liberté, il établit la nécessité d'un culte qu'on a tant de peine à persuader aux Déistes. Nous allons tracer une légere idée de ces différentes lettres. La nécessité de rendre des hommages publics à la divinité suit naturellement de l'idée de l'Etre souverain. M. de *Fenelon* établit les vrais caracteres de ce culte, dont il fait consister l'intérieur dans l'amour suprême de l'Etre infiniment aimable, & l'extérieur dans les signes sensibles de cet amour. Il ne suffit pas de le nourrir en soi-même ; il faut bénir publiquement le pere commun, chanter ses misericordes, le faire connoître à ceux qui l'ignorent, & lui ramener ceux qui l'oublient. Le savant prélat cherche ensuite où est ce culte le seul véritable indispensable & nécessaire. Il n'étoit point dans le paganisme ; ses vœux n'imploroient que des figures inanimées, & ne demandoient que la prospérité temporelle qui sert à flatter les passions. Ce culte se montre chez les Juifs, qui connoissoient un Dieu esprit, & qui lui donnoient leur amour ; mais il n'y est encore ni général ni parfait. Il n'est public, ni dominant que chez les Chrétiens. Le christianisme est donc la seule religion véritable : conséquence juste, que la raison approuve & qui entraîne le consentement d'un cœur libre, noble & généreux. Rien n'est plus juste ni mieux pensé que ce que M. de Cambray établit contre ceux, qui voudroient soutenir que le culte d'une volonté bornée est indigne de l'Etre infini en perfection. Sa réfutation du spinosisme est aussi lumineuse ; & dans ces différens écrits, ce n'est pas un maître qui parle avec autorité ; c'est un frere, c'est un ami, qui menage notre délicatesse, & qui doute avec nous pour éclaircir nos doutes. Cet illustre prélat étoit aussi consulté par le duc de Bourgogne, mais secrétement, parce que le quiétisme & le beau roman de *Télemaque* (dont nous ne devons pas parler ici) avoient indisposé contre lui *Louis XIV* qui croyoit y voir la satyre de son gouvernement. *Fénelon* loin de la cour vécut heureux & tranquille. S'il étoit mal dans l'esprit du roi de France, il étoit aimé & respecté dans toute l'Europe. Lorsque *Malborough* entra en Flandre, il ordonna à ses soldats de respecter ses terres, & il le traita comme un grand homme. Ses diocésains le regardoient comme leur arbitre, ses curés comme leur oracle, ses pauvres comme leur pere. Il conserva toujours malgré sa disgrace des amis ardens & sinceres, qui le perdirent le 7 janvier 1715. Il mourut à Cambray sans argent & sans dettes, âgé de 64 ans. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, dans lesquels quelques critiques n'ont pas trouvé assez de profondeur, de force & de fermeté de génie ; mais on oublie ces défauts en

les lisant. Ce que l'éloquence a de varié, de doux, d'insinuant, d'affectueux & de tendre caractérise tout ce qu'il a écrit; & ce qu'il y a de plus intéressant, sa droiture & sa candeur s'y sont peintes elles-mêmes. L'académie françoise, avec laquelle il entretint une correspondance réglée, le reçut parmi ses membres en 1693, à la place de *Pelisson*. Ses principaux écrits sont, I. Des *œuvres spirituelles* en 5 vol. *in*-12, précédées de la vie de l'auteur. Ces ouvrages sont un peu gâtés par une teinture de quiétisme. A cela près c'est le plus grand maître de la vie spirituelle, eh! que ce maître est aimable! que de graces! que d'onction! que d'ardeur! Jamais il ne fut un cœur plus tendre, une ame plus belle. *Nicole* pense, *Fénélon* sent. Quel homme que celui qui les eût réunis, dit un écrivain ingénieux qui nous fournit ce jugement. II. Un traité de l'*éducation des filles*, in-12, plein d'excellentes leçons, de bons principes, & très-propre à diriger les maîtres & à former d'excellentes eleves. C'est toujours la même douceur, la même facilité, la même politesse. III. Des *sermons*. On a dit qu'il n'y avoit point d'éloquence, si le cœur n'étoit point de la partie; & M. de *Fénélon* faisoit entrer son cœur par-tout; mais s'il sent beaucoup, il raisonne assez peu. On diroit que ce sont des discours faits sans préparation; il y a des endroits très-pathétiques, mais il y en a de négligés & de très-foibles. C'est ce mêlange de beautés & de défauts de force & de foiblesse, qui a fait placer ses sermons dans le second rang. M. de *Fénélon* avoit le talent de prêcher sur le champ; mais cette facilité nuisoit à sa composition. Il écrivoit comme il parloit, & dès-lors il devoit écrire un peu négligemment. III. *Dialogues sur l'éloquence en général & sur celle de la chaire en particulier*, in-12. Les regles & les préceptes de la rhétorique se trouvent ramenés dans ses entretiens d'une maniere vive nette & agréable. L'auteur examine plusieurs questions intéressantes; il demande lequel vaut le mieux pour le prédicateur & pour la prédication de composer, d'écrire & de prêcher de mémoire, ou bien de parler sans préparation, ou après une préparation légere, en s'abandonnant au mouvement de son cœur. Il dit le pour & le contre sur cette question, qui paroît décidée aujourd'hui au tribunal des gens d'esprit; car autant les choses méditées, dit le pere *Rapin*, surpassent celles qu'on dit sans méditation, autant les choses écrites surpassent-elles celles qui sont méditées. L'illustre archevêque de Cambray s'éleve dans son ouvrage contre l'usage des divisions dans les sermons. Elles sont un reste de cette barbarie, de ce mauvais goût, auquel la chaire fut si long-temps en proie. Il fait sentir avec ce style enchanteur & persuasif, qui lui est propre, combien elles nuisent à un prédicateur, en arrêtant l'essor de l'éloquence. IV. Le *directoire des princes*: ouvrage composé pour le duc de Bourgogne, & qui a été imprimé après sa mort, *in*-12. Le style de ce livre est plein de graces, de dignité & de noblesse. Les devoirs des souverains y sont exposés de la

maniere la plus intéressante ; l'auteur sait les faire aimer en les enseignant. On a de M. de *Fenelon* plusieurs autres écrits sur cette matiere ; mais ils n'appartiennent que très-indirectement à un *dictionnaire* des auteurs ecclésiastiques. V. Plusieurs écrits en faveur du *formulaire* & de la *constitution unigenitus*. On les lit encore moins que ses sermons, & à cet égard *Fénelon* n'est aucunement comparable à *Bossuet*. Il n'avoit que l'éloquence du sentiment, l'éloquence d'un cœur tendre & affectueux, & il lui auroit fallu cette force qui vient d'un esprit solide & ferme, & ce style nerveux que son génie ne comportoit pas ; il n'avoit pas d'ailleurs approfondi la théologie. VI. Plusieurs autres écrits sur le quiétisme, dont il seroit trop long de donner la liste. Ce catalogue seroit d'ailleurs assez inutile, parce que la plupart ne sont plus lus aujourd'hui. Tout ce qu'on peut dire, c'est que s'il a moins d'éloquence que M. *Bossuet* son adversaire, il a l'art d'être plus touchant. On s'intéresse pour lui, & il montre son antagoniste sous un jour assez odieux. *Bossuet* sentit le coup, & voici comme il se défendit sur les motifs qu'on lui prêtoit : „ Où placera-„ t'on cette jalousie qu'on nous impute sans preuve ? & s'il faut „ se justifier sur une si basse passion, de quoi étoit-on jaloux „ dans le nouveau livre de cet archevêque ? Lui envioit-on l'hon-„ neur de défendre & de peindre de belles couleurs madame „ *Guyon* & *Molinos* ? Portoit-on envie au style d'un livre ambigu, „ ou au crédit qu'il donnoit à son auteur, dont au contraire il „ ensevelissoit toute la gloire ? J'ai honte pour les amis de M. de „ Cambray qui font profession de piété, & cependant qui ne „ laissent pas, sans fondement, d'avoir répandu par-tout & jus-„ qu'à Rome, qu'un certain intérêt m'a fait agir. Quelque for-„ tes que soient les raisons que je pourrois alléguer pour ma dé-„ fense, Dieu ne me met point d'autre réponse dans le cœur, „ sinon que les défenseurs de la vérité, s'ils doivent être purs de „ tout intérêt, ne doivent pas moins être au-dessus de la crainte „ qu'on leur impute d'être intéressés. Au reste je veux bien qu'on „ croie que l'intérêt m'a poussé contre ce livre, s'il n'y a rien „ de répréhensible dans sa doctrine, ni rien qui soit favorable „ à la femme dont il falloit que l'illusion fût révélée. Dieu a „ voulu qu'on me mît malgré moi entre les mains les livres qui „ en font foi. Dieu a voulu que l'église eût dans la personne „ d'un évêque, un témoin vivant de ce prodige de séduction : „ ce n'est qu'à l'extrémité que je la découvre. " VII. Les différens écrits dont nous avons parlé dans la suite de cet article ; son *traité de l'existence de Dieu*, dont la meilleure édition est celle de Paris 1726, *in*-12 ; ses *lettres sur la religion*, *&c.* Il seroit à souhaiter que quelque bon littérateur publiât un recueil des différens écrits de ce prélat, qui méritent de passer à la postérité.

I. FERDINAND ou FERRAND, (*Charles*) né à Bruges en Flandre, fut aveugle dès l'enfance ; mais il ne s'en appliqua pas avec moins d'ardeur à la poésie, à la musique, à la philosophie & à

l'éloquence. Les libéralités du roi de France l'attirerent à Paris ; où il professa les humanités avec distinction. Il jouissoit d'une grande réputation, lorsqu'il prit l'habit de Bénédictin dans le monastere de St. *Vincent* du Mans. Il alla jouir du repos celeste en 1494, après avoir prêché & écrit avec succès du moins aux yeux de ses contemporains, car c'auroit été un homme très-médiocre de notre temps. On a de lui deux livres de l'*immaculée conception* & d'autres ouvrages, qui ne trouvent plus aucun lecteur. La plupart sont des écrits de spiritualité & de morale, qui virent le jour à Paris en 1512, 1515 & 1516.

II. FERDINAND, (*Jean*) Jésuite espagnol, né à Tolede & mort à Palentia en 1595, acquit un savoir profond, & n'en eut pas moins de modestie. Il publia en 1594 le premier volume *in-fol.* d'une vaste compilation intitulée : *Divinarum scripturarum, juxta SS. Patrum sententias locupletissimus thesaurus.* Il en préparoit deux nouveaux vol. lorsque la mort vint le surprendre. Ce *très-riche trésor* ne méritoit point un titre si emphatique ; on doit louer les recherches de l'auteur, mais son discernement est quelquefois en défaut. Il auroit eu besoin du flambeau du goût & de la critique qui lui ont presque toujours manqué.

III. FERDINAND, (*Jean*) religieux Dominicain, mort en 1625, eut un nom dans son ordre par son érudition. On a de lui des commentaires sur l'*ecclésiaste*, dans lesquels il prouve la conformité du texte hébreu avec la vulgate. On y desireroit plus de précision & de choix, & sur-tout un style plus correct.

FERNANDE'S, (*Charles*) voyez FERDINAND, N°. I.

I. FERRAND, (*Fulgentius Ferrandus*) diacre de l'église de Carthage, florissoit au sixieme siecle. Il fut un des premiers qui se déclarerent contre la condamnation des trois chapitres, & particuliérement contre la condamnation de la lettre d'*Ibas*. Nous avons de lui, I. Une *exhortation au comte Reginus* sur les devoirs d'un capitaine chrétien. II. Une collection abrégée des canons, qui se trouve dans la *bibliotheque du droit canon de Justel*, in-fol. Paris 1661. III. Quelques autres écrits. Ces ouvrages ont été recueillis à Dijon 1649, *in-4°*. Quelques auteurs lui attribuent aussi la vie de St. *Fulgence*, dont on le fait disciple, mais il n'est pas sûr qu'elle soit de lui. Cet écrivain étoit recommandable par sa science & par ses vertus. La pénitence fut son unique plaisir ; ses écrits respirent la piété dont il étoit pénétré, mais le style n'en est pas assez pur.

II. FERRAND, (*Louis*) naquit à Toulon en 1645, & fit ses études au college des prêtres de l'Oratoire de cette ville. Sa mémoire prodigieuse donna de lui de grandes espérances. Etant allé à Lyon il apprit d'un ecclésiastique l'hébreu & les langues orientales, & acquit de vastes connoissances sur les antiquités sacrées & profanes. De Lyon il se rendit à Mayence, pour travailler à une traduction du texte hébreu de la bible ; mais ce dessein n'ayant pas reussi, il revint en France & fut reçu avocat

au parlement de Paris. Le préſident de *Meſmes*, qui connoiſſoit toute l'étendue de ſon mérite, fut un de ſes plus grands protecteurs. *Ferrand* mourut en 1699 à 54 ans, avec la reputation de citoyen vertueux & de ſavant laborieux. Les principaux fruits de ſa plume ſont, I. *Réflexions ſur la religion chretienne* en deux vol. *in*-12; elles manquent un peu d'ordre & d'agrément, & il y a plus d'érudition que de profondeur. II. *Commentaire* latin ſur les pſeaumes, *in*-4°. Il y a des longueurs dans cet ouvrage, mais les obſcurités du prophête royal y ſont bien éclaircies. Ce commentaire eut beaucoup de cours, & on le conſulte encore. III. Un *traité de la connoiſſance de Dieu*, production qui n'eſt preſque plus connue aujourd'hui. IV. *Monachatus ſancti Auguſtini*; il veut prouver dans ce diſcours que St. *Auguſtin* a été moine; mais ſes preuves ne ſont point du tout déciſives, & la plus grande partie des ſavans les a rejettées. D'ailleurs que St. *Auguſtin* ait été religieux ou non, en ſera-t'il moins un grand ſaint & un grand auteur? Profitons de ſes exemples, nourriſſons-nous de ſes ouvrages: voilà l'eſſentiel: tout le reſte n'eſt que le fruit d'une vaine curioſité, qui ne mérite pas d'être ſatisfaite. *Ferrand* ne s'élevoit guere au-deſſus de la claſſe de compilateurs; ſes raiſonnemens ſont foibles, & ſon ſtyle dur.

FERRARI ou FERRARIUS, (*Bernardin*) célebre docteur de Milan, ſa patrie, vit le jour en 1577. Son eſprit vif & pénétrant ſe perfectionna par de bonnes études & par de ſavantes courſes. Il voyagea en Italie & en Eſpagne, par ordre de *Frederic Boromée*, archevêque de Milan, & couſin de St. *Charles*. Il raſſembla un grand nombre d'ouvrages qui ſervirent de fondement à la bibliotheque Ambroſiene. Il connoiſſoit parfaitement les livres, & poſſédoit pluſieurs genres de ſciences; il étoit ſur-tout fort verſé dans la connoiſſance des auteurs, des monumens & des uſages anciens. Nous avons de lui, I. De *ritu ſacrarum concionum*, dont la meilleure édition eſt celle d'Utrecht en 1692. L'auteur raſſemble dans cet ouvrage tout ce qui peut avoir rapport à ſon ſujet; il cite un grand nombre de paſſages, mais ſans confuſion & ſans pédantiſme. II. Un traité de l'uſage des épîtres eccléſiaſtiques, dans lequel on trouve beaucoup de recherches curieuſes.

FERRE, (*Vincent*) ſavant Dominicain eſpagnol, naquit à Valence. Son ſavoir lui ayant fait une réputation dans ſon ordre, il fut choiſi pour enſeigner la théologie à Burgos, à Rome, & à Salamanque, où il finit ſa carriere en 1582, après une vie de priere & d'étude. Nous avons de lui un gros *commentaire* ſur la ſomme de St. *Thomas* en 8 vol. *in-fol.* On imagine bien qu'un ouvrage ſi volumineux eſt plein de digreſſions ennuyeuſes; l'auteur a compilé bien des choſes inutiles à la plupart de ſes lecteurs. S'il les accable par ſon érudition, il ne les dédommage pas par ſon ſtyle lourd & incorrect. Quelques auteurs cependant donnent à cet ouvrage le titre d'excellent.

FERRIER, (*Jean*) Jésuite, né à Rhodez en 1619, enseigna pendant plusieurs années la théologie. Après avoir été recteur du college de Toulouse, il succéda au pere *Amat* dans la charge de confesseur du Roi, parce qu'il étoit propre aux affaires & aux intrigues. Il mourut dans la maison professe de Paris en 1674, regardé comme un des soutiens de la morale des Jésuites. Sa these, soutenue à Toulouse en 1659 sur la probabilité, fit beaucoup de bruit. Nous avons de lui une réponse en latin aux objections du pere *Baron* contre la science moyenne. Ce livre est intitulé : *responsio ad objectiones vincentianas*, & fut imprimé à Toulouse l'an 1668, *in*-8°. Le pere *Ferrier* avoit dessein de publier un cours de théologie ; mais on n'a vu que le premier tome qui traite *de Deo uno juxta sancti Augustini & sancti Thomæ principia*. Ses autres œuvres sont en françois, & regardent pour la plupart le jansénisme. Il écrivit contre les lettres de M. *Arnauld*, & il fit une relation de tout ce qui s'étoit passé l'an 1663 sur l'affaire du jansénisme : relation exacte impartiale, suivant les Jésuites, & pleine de mauvaise foi & de fourberie, suivant leurs adversaires.

FEU, (*François*) né à Massiac en Auvergne en 1653, vint faire ses études à Paris, où il brilla sur les bancs de Sorbonne. Honoré du bonnet de docteur, il fut chargé des études de l'abbé *Colbert*, auquel il inspira beaucoup de goût pour le savoir. Son éleve ayant été fait archevêque de Rouen, le nomma son grand vicaire. L'abbé *Feu* obtint ensuite (en 1686) la cure de St. Gervais à Paris où il mourut en 1699 à 66 ans, après avoir rempli tous les devoirs d'un bon pasteur. Nous avons de lui les deux premiers volumes d'un cours complet de théologie, dont il préparoit la suite, lorsqu'il mourut. Ils sont intitulés : *Theologici tractatus ex sacris codicibus, & sanctorum patrum monumentis excerpti*.

FEU ARDENT, (*François*) né à Coutances en 1541, d'une famille riche, quitta le monde pour prendre l'habit de Cordelier. C'étoit un homme d'une piété ardente & emportée. Après avoir été reçu docteur de Sorbonne en 1576, il se mit à prêcher contre les hérétiques, mais avec une violence qui l'auroit fait enfermer dans un siecle plus éclairé. On imagine bien, qu'avec un tel esprit la ligue dut lui paroître une confédération sainte ; il y entra & se signala par des déclamations séditieuses contre *Henri III* & *Henri IV*, qu'il outragea plusieurs fois en chaire. Ce fanatique mourut le premier janvier 1610. Nous avons de lui, I. Des *commentaires* sur quelques livres de la bible, souillés de ses fureurs, & qui ne meriteroient pas d'être lus quand il y auroit mis plus de moderation. II. Des mauvaises *éditions* de quelques ouvrages des peres. III. Des *traités* de controverse, pleins de quolibets & de mauvaises plaisanteries, & vuides d'érudition & de bons raisonnemens. Les Calvinistes se vengerent de ses plats bons mots en publiant contre lui des turlupinades. Quelques uns d'eux s'extasierent sur l'analogie qu'ils trouvoient entre le tempérament de

Feu Ardent & ſon nom ; & *Daille* fait beaucoup valoir cette rare plaiſanterie.

FEUILLET, (*Nicolas*) chanoine de St. *Cloud*, mort en 1643 à 70 ans, ſe rendit célebre par ſes prédications & ſur-tout par la converſion de M. de *Chanteau*, dont il a publié l'hiſtoire edifiante en un vol. *in*-12. Ce célebre penitent, couſin-germain de M. de *Caumartin*, conſeiller d'état, etoit un homme bien fait, d'un eſprit vif & pénétrant, d'un caractere enjoué, ardent & zéle pour ſes amis, mais plongé dans la débauche & ſe faiſant gloire de ne rien croire de ce que la religion enſeigne. M. de *Chanteau* fut entraîné malgré lui à un des ſermons que M. *Feuillet*, prêchoit en 1661 à St. Nicolas-des-Champs à Paris. Le ſujet fut ce jour là *la fauſſe penitence*; il en fut penétré ſi vivement, qu'il ne put retenir ni ſes ſoupirs ni ſes larmes. Après le ſermon, il s'adreſſa à celui qui avoit produit ces mouvemens dans ſon cœur. Le ſage directeur lui fit lire aſſidument le nouveau teſtament, lui apprit à prier, à s'humilier & à racheter ſes péchés par le jeûne & par l'aumône. Dieu bénit le zéle de M. *Feuillet*; ſon pénitent l'ecouta comme un homme qui lui parloit de la part de Dieu, & il eut toujours pour ſes avis la docilité d'un enfant. M. *Feuillet* lui donna un reglement de vie conforme à ſes beſoins, & proportionné à ſes fautes. M. de *Chanteau* marcha conſtamment tout le reſte de ſa vie dans la voie étroite : humble, mortifié, plein d'auſtérité pour lui-même, pendant qu'il étoit bienfaiſant envers tout le monde. Les lettres que M. *Feuillet* écrivoit à M. de *Chanteau*, & celles de ce dernier, font voir toute la ſageſſe de l'un & la profonde humilité de l'autre. Le ſermon ſur la fauſſe pénitence qui avoit été l'occaſion de la converſion de M. de *Chanteau*, ſe trouve auſſi imprimé dans les dernieres éditions de l'hiſtoire de cette converſion, avec ſes lettres. Nous avons encore de M. *Feuillet* une lettre à M. le duc d'*Orléans*, qui lui avoit mandé que la ſainte Hoſtie etoit tombée dans la boue à la proceſſion du St. Sacrement. Il en prend occaſion de montrer, combien on doit être plus touché de ce que l'on jette ſi ſouvent le corps de J. C. dans des ames impures.

I. FEVRE, (*Jacques le*) ſurnommé D'ETAPLES, lieu de ſa naiſſance, qui eſt un petit bourg en Picardie, fut un des premiers qui firent revivre dans l'univerſité de Paris le goût des etudes ſolides. Ayant été accuſé de favoriſer les nouveautés de *Luther*, il fut obligé de ſortir de Paris & fut dégradé du doctorat. Son grand adverſaire fut *Noël Beda*, docteur de la faculté de théologie de Paris, qui s'attira des affaires fâcheuſes par ſon extrême vivacité. Il attaqua la diſſertation que le *Fevre* avoit faite, pour prouver que *Marie Magdeleine*, dont il eſt parlé au chapitre huitieme de St. *Luc*, la femme péchereſſe dont il eſt fait mention au chapitre ſeptieme du même évangeliſte, & *Marie* ſœur de *Lazare*, ſont trois femmes différentes. Le *Fevre* s'élevoit en cela contre le préjugé univerſel, & ſa diſſertation fit beaucoup de

bruit ; tant parce que l'orthodoxie de le *Fevre* étoit suspecte, que parce que l'on craignoit les moindres innovations dans les commencemens du luthéranisme. Mais quand les esprits furent un peu plus tranquilles, on commença à goûter le sentiment de le *Fevre*, qui devint ensuite celui des meilleurs critiques. Le *Fevre* mourut à Nérac en 1537, où la reine *Marguerite* de Navarre lui avoit donné un asyle contre ses ennemis. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages, sans compter celui dont nous avons parlé dans cet article. Les principaux sont, I. Un *Psautier* à cinq colonnes, que les savans de son temps honorerent d'un accueil favorable, mais qui n'auroit pas le même succès aujourd'hui. II. Une version françoise de la bible en 4 vol. *in*-8°, à Anvers, & reimprimée plusieurs fois depuis, mais qui est devenue très-rare. Cette traduction causa des chagrins à l'auteur. Il avoit d'abord commencé par les évangiles, mais il fut obligé de prendre la fuite, pour échapper aux poursuites des fanatiques, qui prétendoient qu'il ne falloit pas mettre l'écriture-sainte à la portée des fideles. La version de le *Fevre* est dans un françois barbare, plein d'hellenismes & de latinismes, & il n'y a que quelques curieux d'un goût bizarre qui la recherchent. III. Des commentaires latin sur les pseaumes, sur les évangiles, sur les épîtres de St. *Paul*, & sur les epîtres canoniques. L'érudition la plus profonde est répandue dans cet ouvrage, mais l'élégance l'ordre & le goût ont manqué au compilateur. Le *Fevre* étoit un savant plus propre à recueillir des passages, qu'à écrire avec précision & avec noblesse. On ne doit pas être étonné si l'on refuse des éloges à la plupart des écrivains du seizieme siecle ; c'est qu'en effet ils en méritoient très-peu. Le *Fevre* péchoit aussi par le caractere ; il étoit inquiet & mordant ; il attaqua fort mal-à-propos *Erasme*, qui publia contre lui un écrit où il le pulvérisa. Il avoit été grand vicaire de *Briçonet*, évêque de Meaux, soupçonné de favoriser le calvinisme, & il fut lui-même accusé d'avoir beaucoup de penchant pour cette secte ; mais s'il pensa comme les novateurs en plusieurs points, il ne se sépara jamais de l'église romaine. Il rétracta son sentiment sur les trois Magdeleines dans son traité intitulé : *De duplici & unica Magdalenâ.*

II. FEVRE, (*Jacques le*) né à Coutances en Normandie, vint étudier en Sorbonne, où il fit éclater son savoir & son esprit. Dès qu'il eut été honoré du bonnet de docteur, l'archevêque de Bourges le choisit pour son grand vicaire : emploi qu'il remplit avec autant de zele que d'intelligence. Ce savant mourut à Paris en 1716, avec la réputation d'un homme pieux & d'un bon critique. Nous avons de lui, I. *Nouvelle conference avec un ministre, touchant les causes de la separation des Protestans*, imprimée en 1685. Ce livre mérite d'être lu. II. *Recueil de tout ce qui s'est fait pour & contre les Protestans en France.* III. *Instructions pour confirmer les nouveaux convertis dans la foi de l'église.* IV. *Histoire critique contre les dissertations sur l'histoire ecclésiastique du pere Alexandre*, dont

il

il ne publia qu'un vol. V. Une réfutation du journal historique des assemblées de Sorbonne touchant l'ouvrage du pere le *Comte*. Cet ouvrage est intitulé : L'*anti-journal des assemblées de Sorbonne*. Il est plein d'esprit & d'une fine critique. VI. Une nouvelle édition de l'accord des contradictions apparentes de l'écriture-sainte, de *Dominique Magrio*, en latin, Paris 1685, *in*-12. VII. Le pere *Maimbourg*, Jésuite, ayant contredit la doctrine de la faculté de théologie de Paris touchant la puissance ecclésiastique & séculiere, le *Fevre*, qui l'avoit soutenue dans une de ses theses, publia contre lui un ouvrage solide & ingénieux sous le titre d'*entretiens d'Eudoxe & d'Eucharistе sur l'arianisme*, & *sur l'histoire des Iconoclastes du* P. Maimbourg, *Jésuite*. VIII. *Motifs invincibles pour convaincre ceux de la religion prétendue reformée*, in-12. Cet ouvrage est un des meilleurs traités de controverse. IX. Quelques écrits en faveur des *motifs invincibles*, contre M. *Arnauld*, lequel en avoit attaqué quelques endroits. Cette dispute n'empêcha point ces deux docteurs d'être amis.

FEVRET, (*Charles*) naquit à Saumur en 1583, d'une des meilleures familles de robe de Dijon. Après avoir fait sa rhétorique à Dole sous le pere *Millien*, Jésuite, connu par le poëme de *Moyses Victor*, il fut reçu avocat au parlement de Dijon en 1602. Son éloquence, soutenue par une érudition peu commune, le fit distinguer parmi les avocats bourguignons. Il plaida sa premiere cause avec applaudissement à 22 ans. *Louis XIII* étant allé à Dijon en 1630, pour y punir les auteurs d'une sédition populaire, *Fevret* fut chargé de porter la parole pour tout le corps de la ville, & obtint la grace des coupables : succès d'autant plus flatteur qu'il le dut en partie à ses talens. Les états de Bourgogne, dont il étoit conseiller, eurent souvent recours à ses lumieres. Cet habile homme mourut à Dijon en 1661 à 78 ans. Nous avons de lui plusieurs ouvrages dont les principaux sont, I. Un *traité de l'abus*, in-fol. où l'on trouve des recherches curieuses sur les différends des deux puissances, sur l'abus, & sur le vrai sujet des appellations qualifiées de ce nom. Il le composa à la sollicitation de *Louis II*, prince de *Condé*. Ce traité écrit d'un style dur & sans aménité, mais où l'érudition est répandue à pleines mains, a été réimprimé plusieurs fois. La meilleure édition est celle de Lyon 1736, en 2 vol. *in-fol*, par les soins du savant canoniste *Cibert*. II. L'*histoire* de la sédition arrivée à Dijon le 28 février 1630, *in*-8°; cette relation est fidele & exacte.

FEYDEAU, (*Mathieu*) né à Paris en 1616, d'une famille illustre dans l'église & dans la robe, fut d'abord vicaire de Belleville près Paris. Sa réputation y attira plusieurs jeunes ecclésiastiques, qui vinrent se nourrir auprès de lui du lait de la parole divine. Ce fut pour ces jeunes gens que M. *Feydeau* composa ses *méditations sur les principales obligations du chrétien, tirées de l'écriture-sainte, des conciles & des saints peres*, qui ont été imprimées plusieurs fois. Dieu répandit sa bénédiction sur ce livre de *Médi-*

rations, qui contribua beaucoup à la converſion du grand prince de *Conti*. Ce fut pendant que M. *Feydeau* étoit à Belleville qu'il prit le bonnet de Docteur. Il devint enſuite vicaire à ſaint Merri. Quelques eccleſiaſtiques s'étant joints à lui dans cette paroiſſe comme à Belleville, ils firent entr'eux des conférences qui devinrent bientôt célebres. On chargea preſque en même-temps M. *Feydeau* du catéchiſme fondé dans cette paroiſſe par M. le préſident *Hennequin*, & le nouveau catéchiſte y attira la plupart des paroiſſiens. M. *Feydeau* en ſe déchargeant du vicariat, ſe réſerva les conférences, les catéchiſmes, la viſite des malades, & la direction des ames, où il faiſoit beaucoup de fruit. Il prêchoit auſſi quelquefois hors de la paroiſſe, & toujours avec un grand applaudiſſement. Pendant le temps qu'il étoit occupé de ces fonctions, M. *François* le *Fevre* de *Caumartin*, évêque d'Amiens, lui demanda un *catéchiſme ſur la grace*, qu'il compoſa en huit jours à la ſollicitation de ce prélat. Il a été imprimé à Paris en 1650, & fut réimprimé peu après ſous le titre d'*éclairciſſemens ſur quelques difficultés touchant la grace*. Ce catéchiſme fut imprimé pluſieurs fois en France & en Flandre, & traduit en pluſieurs langues; mais il fut condamné la même année par un décret de l'inquiſition de Rome. Pour s'occuper dans ſa ſolitude d'où il ne ſortoit preſque plus, il travailla à des *méditations ſur l'hiſtoire & la concorde des évangiles*, que l'auteur du *dictionnaire des livres janſeniſtes* trouve pleines de la doctrine janſénienne. Mais quand on juge un livre utile & qui a produit beaucoup de bien, il ne faut pas porter la rigueur à la derniere extrêmité. Ces méditations furent imprimées en 2 vol. *in*-12 à Bruxelles en 1676, & depuis à Lyon en 1688, en 3 vol. *in*-12, avec pluſieurs changemens. Il y a eu encore pluſieurs autres éditions de cet ouvrage tant en France qu'en Flandre. En 1661, M. *Feydeau* alla demeurer à Haute-Fontaine où il fit une *traduction du prophète Jeremie*, qui n'a point été imprimée. Au mois d'avril 1665, M. *Pavillon*, évêque d'Alet, lui ayant fait propoſer la théologale de St. Pol de Fenouilhedes, petite ville à quatre lieues, & du dioceſe d'Alet, il l'accepta par le conſeil de M. *Arnauld*. Il la remplit avec beaucoup de zele juſqu'à ce que le pieux évêque de Châlons (*Vialart*) l'eut engagé d'accepter la cure de Vitri-le-François en 1665. Ayant trouvé des contradictions dans cette place, il s'en démit & devint théologal de Beauvais en 1677; mais peu de temps après, il fut exilé à Bourges, puis à Annonai dans le Vivarais. C'eſt-là qu'il finit une carriere traverſée, mais pleine de bonnes œuvres, en 1694 à 72 ans.

FEYDEAU DE BROU, (*Henri*) évêque d'Amiens, étoit de la même famille que le précédent, auquel il ne céda ni en vertus ni en lumieres. Sa régularité & ſes talens lui ayant procuré l'évêché d'Amiens, il travailla au maintien de la diſcipline & du dogme. Les pauvres trouverent en lui un bienfaiteur toujours prêt à les ſecourir. Cet illuſtre prélat mourut en 1706, avec la réputation d'un homme zélé pour le bien & plein de bonnes

intentions. Nous avons de lui, I. Une lettre latine à *Innocent XII* contre le *nodus prædestinationis* du cardinal *Sfondrate*. II. Une ordonnance pour la juriſdiction des évêques & des curés contre le pere des *Imbrieux*, Jéſuite. III. Une autre lettre au ſujet de la lettre à un curieux ſur d'anciens tombeaux découverts en 1697. Nous ne citons ce dernier ouvrage que pour prouver que l'érudition de ce prelat embraſſoit le profane, ainſi que l'eccleſiaſtique.

FICIN, (*Marſille*) célebre chanoine de Florence, vit le jour dans cette ville en 1433. Son goût le tournant vers les langues, il fit une étude particuliere des langues grecque & latine. Il n'étudia pas avec moins de ſoin la théologie & la philoſophie, & il s'attacha ſur-tout à la philoſophie platonicienne. Il fit de vains efforts pour traveſtir *Platon* & *Plotin* en chrétiens; il n'eſt pas le ſeul qui ait eu cette manie, & quelques écrivains d'ailleurs eſtimables ont cherché, comme lui, tous nos myſteres & la Trinité même dans le philoſophe grec, & ont cru les y trouver. Ce ſavant mourut en 1499, avec la réputation de philoſophe plein de préjugés. On a de lui, I. Un *commentaire ſur St. Paul* aſſez peu eſtimé. II. Un *traité* de la religion chrétienne, où il montre plus de zele que de ſolidité. III. Quelques autres *traités* de doctrine. IV. Un grand nombre de *lettres*. Ces différens ouvrages ont été recueillis à Veniſe en 1516, *in-fol.* & réimprimés à Bâle en 1561 & à Paris en 1641. On doute beaucoup qu'on les réimprime de nouveau. La plupart le meritent très-peu. Ils ſont en latin.

FILESAC, (*Jean*) né à Paris, montra de bonne heure des diſpoſitions pour les ſciences. Il fut reçu docteur en théologie & devint curé de St. *Jean* en greve, après avoir enſeigné les humanités & la philoſophie au college de la Marche. Il avoit été recteur de l'univerſité en 1586. Il ſe montra contre *Richer*, ſyndic de Sorbonne, & lorſque cette place lui eut été enlevée, on la lui fit accepter, en lui promettant l'évêché d'Autun. *Filesac* répara cette faute par ſa fermeté à ſoutenir ſes anciens principes. Il en donna des preuves par le zele avec lequel il ſe conduiſit pour la cenſure du livre ſéditieux de *Santarel*, qui lui attira bien des perſécutions de la part de ceux qui en étoient les fauteurs. *Filesac* a compoſé pluſieurs ouvrages ſur des matieres eccléſiaſtiques & profanes. Les principaux ſont, I. Un *traité* de l'autorité ſacrée des évêques. II. Un autre du carême. Ces deux ouvrages renferment tous les matériaux qu'on peut ſouhaiter ſur ce ſujet, mais ils ſont mis en œuvre d'une maniere peu agréable. III. Un *traité* de l'origine des paroiſſes, qui eſt très-ſavant. IV. D'autres *traités* de la confeſſion auriculaire, de l'idolâtrie, de l'origine des anciens ſtatuts de la faculté de Paris. La dureté du ſtyle & le défaut d'ordre rendent la lecture de ces ouvrages aſſez ennuyeuſe, mais ce ſont d'excellens répertoires. Ce docteur mourut en 1638, dans un âge avancé. Sa piété & ſa droiture donnoient du relief à ſon érudition.

FILLASSIER, (*Marin*) prêtre pariſien, fut curé à la campagne & enſuite chapelain des dames de Miramion. Il mourut à

Paris en 1733 à 56 ans, après avoir passé les quinze dernieres années de sa vie dans des souffrances continuelles. Nous avons de lui les *sentimens chrétiens propres aux personnes infirmes & malades*, in-12 : ouvrage qui respire l'esprit de Dieu & cette onction sainte, que l'auteur avoit puisée dans l'écriture-sainte & dans les ouvrages des peres.

FIRMICUS-MATERNUS, (*Julius*) auteur latin, florissoit sous les enfans de *Constantin* vers l'an 345. Nous avons de lui un *traité des erreurs des religions profanes*, dans lequel on trouve des recherches très-intéressantes sur les différentes extravagances, qui avoient séduit les hommes jusqu'à son temps. Ce traité se trouve dans l'édition de St. *Cyprien* de 1666. Quelques auteurs font *Firmicus*, évêque de Milan.

FISCHER ou FICHER, (*Jean*) célebre cardinal, vit le jour au diocese d'Yorck vers 1455. Après avoir brillé sur les bancs de Cambridge, il fut docteur & chancelier de cette université. Son savoir lui fit un nom célebre qui lui procura l'évêché de Rochester, & le fit choisir pour précepteur du roi *Henri VIII*. Ce prince eut une estime distinguée pour lui, & il le consulta long-temps comme son oracle ; mais son changement de religion fut le terme du crédit de *Fisher*. Ce prélat n'ayant pas voulu le reconnoître comme chef de l'église anglicane, il fut mis en prison & traité durement. Le pape *Paul III* lui ayant fait offrir le chapeau de cardinal, dans la pensée que cette dignité le feroit respecter, elle ne fit que hâter son supplice. Le Roi l'ayant appris, en fut indigné, & commanda aux Juges de demander au prélat s'il avoit recherché cette faveur du Pape. *Fisher* répondit que par la miséricorde de Dieu il n'avoit jamais eu d'ambition ; mais que quand même on l'en auroit soupçonné autrefois, l'état dans lequel il se trouvoit, son grand âge, la mort dont il étoit menacé à tous momens, sa prison & ses chaînes le justifioient assez sur cet article. Une réponse si sage n'appaisa point le Roi, qui dit en se moquant du Pape. *Qu'il envoie son chapeau de cardinal quand il voudra, je ferai ensorte que quand il arrivera, la tête pour laquelle il est destiné ne subsiste plus.* En effet *Henri* fit faire aussi-tôt le procès à ce vénérable vieillard, qui eut la tête tranchée le 21 juin 1535. Il avoit gouverné pendant trente ans l'église de Rochester, & y avoit établi de très-saints réglemens. Il passe pour un des meilleurs écrivains qui ont attaqué *Luther* & les autres nouveaux hérétiques. L'on a tous ses ouvrages recueillis en un volume *in-folio*, à Wirtzbourg en 1597. On trouve à la tête de cette collection le traité d'*Henri VIII* contre *Luther*, dédié à *Léon X* ; & l'on croit que ce fut *Fisher* qui aida ce Prince à le composer. Outre plusieurs excellens traités de controverse contre *Luther* & *Oecolampade*, il a fait plusieurs ouvrages de piété qui sont fort estimés. Il étoit très-bon théologien, & avoit beaucoup étudié l'écriture-sainte & les peres.

FLAMINIO ou FLAMINIUS, (*Marc-Antoine*) poëte latin, né à

Imola, mort à Rome en 1550 à 57 ans, plut par son esprit au cardinal *Farnese*, qui le fit nommer secretaire du concile de Trente; mais la foiblesse de sa santé l'empêcha d'accepter cette commission. Le cardinal *Polus*, qui fut aussi au rang de ses protecteurs, l'engagea à paraphraser les *pseaumes* en vers latins. Après qu'il eut rempli ce travail avec succès, il donna des notes sur les *pseaumes* qu'il avoit paraphrasés; & ces deux ouvrages furent reimprimés à Paris, *in*-8°, 1549. L'un & l'autre sont écrits avec élégance, avec pureté & avec goût. *Flaminius* a composé quelques autres ouvrages, qui n'appartiennent pas à ce dictionnaire. Ce savant possédoit plusieurs talens différens. Sa jeunesse avoit été peu réglée; mais il reconnut ses égaremens dans ses derniers jours, & il les expia par la pénitence.

FLAVIEN, (*Saint*) patriarche d'Antioche, gouverna cette église n'étant encore que prêtre, pendant le schisme de *Paulin* & l'exil de *Melece*, auquel il succéda en 381. Son élection ne fit pas cesser le schisme, parce que les evêques d'Occident communiquoient avec *Paulin*, mais après la mort de celui ci, ils se réunirent avec lui. Les habitans d'Antioche ayant renversé & traité avec indignité la statue de l'impératrice *Placille*, *Flavien* alla à Constantinople pour appaiser *Theodose*. Ayant été admis à son audience. L'empereur vint à lui le premier, & prenant la parole comme pour se justifier lui même, il lui représenta avec beaucoup de douceur & de gravité les graces qu'il avoit faites à la ville d'Antioche, ajoutant à chaque bienfait qu'il racontoit : *est-ce donc là leur reconnoissance ?* Le saint evêque avoua sans détour le crime de ses citoyens, & reconnut que les plus grands supplices n'égaleroient jamais l'énormité de leur ingratitude. „ Mais plus le „ crime est grand, ajouta-t'il, plus il vous sera glorieux de par- „ donner. Vous pouvez en cette occasion orner votre tête d'une „ couronne plus brillante que celle que vous portez; puisque „ vous la devez en partie à la générosité d'un autre, au lieu que „ celle-ci sera le fruit de votre seule vertu. On a renversé vos „ statues, mais vous pouvez en élever de plus précieuses dans „ le cœur de vos sujets, & avoir autant de statues vivantes qu'il „ y aura jamais d'hommes sur la terre. “ Ensuite il lui rapporta l'exemple de *Constantin*, qui étant pressé par ses courtisans de se venger de quelques séditieux, qui avoient défiguré une de ses statues à coups de pierres, ne fit que passer la main sur son visage, & leur répondit en souriant qu'il ne se sentoit point blessé. „ N'écoutez pas, Seigneur, ajouta le saint évêque, ceux „ qui diront, que la grace accordée à Antioche rendra les autres „ villes plus insolentes. Vous le pourriez craindre, si vous par- „ donniez par impuissance, & si ses forces ou supérieures ou „ égales aux vôtres vous mettoient hors d'état de la punir. Mais „ qu'avez-vous à craindre de gens qui sont morts de peur, qui „ n'attendent à tout moment que le supplice, & qui n'ont d'au- „ tres armes pour leur défense que les larmes & les prieres ?

„ Quelle gloire pour vous, quand un jour on dira qu'une si grande „ ville étant coupable, tous les habitans consternés, les magistrats, „ les gouverneurs, les juges, personne n'osant ouvrir la bouche, „ un seul vieillard revêtu du sacerdoce de Dieu s'est montré, & a „ touché le prince par sa seule présence & par un discours simple „ & sans raisonnement ? Car notre ville, Seigneur, ne vous fait „ pas peu d'honneur, en me chargeant de cette députation, „ puisqu'elle juge que vous faites plus de cas des prêtres du „ Seigneur, quelque mépriſables qu'ils soient par eux-mêmes, „ que de tous vos autres sujets. " Ce discours de *Flavien* pénétra le cœur de *Théodose*. Quelque effort qu'il fit pour retenir ses larmes, il fallut enfin les laisser couler, & il répondit au saint évêque en peu de mots : *Si le fils de Dieu attaché en croix par ceux qu'il avoit comblés de graces, a bien voulu prier pour eux ; dois-je faire difficulté de pardonner à mes sujets, moi qui ne suis qu'un homme mortel comme eux ?* *Flavien* plein de reconnoissance se prosterna & lui souhaita toutes les prospérités qu'il méritoit par cette action de clémence ; & comme ce saint évêque témoignoit quelque envie de passer la fête de pâques à Constantinople, *Théodose* le pressa de partir. Allez, lui dit-il, les consoler par votre présence : *je sai qu'ils sont dans le trouble & dans la crainte : quand ils verront le pilote, ils se tiendront assurés contre la tempête.* Son arrivée à Antioche fut comme un triomphe. Il y eut des illuminations par toute la ville, la place publique fut ornée de festons, & l'on sema des herbes odoriférantes dans toutes les rues par où il devoit passer. Le saint prélat ne s'attribua rien du succès de sa négociation ; & quand on lui demandoit comment il avoit fait pour appaiser l'Empereur ; *je n'y ai contribué en rien*, répondit-il, *c'est Dieu qui lui a attendri le cœur : il s'est appaisé de lui-même, avant que j'eusse ouvert la bouche pour lui parler.* Ce saint prélat mourut en 404, après avoir rempli sa carriere par toutes les vertus épiscopales. Nous n'avons de lui que son discours à *Théodose*, dont nous avons rapporté une partie. Quelques auteurs l'attribuent à St. *Jean Chrisostome*.

FLAVIGNI, (*Valerien de*) né dans le diocese de Laon, vint étudier en Sorbonne, où il prit le bonnet de docteur en 1628. Il fut chanoine de Rheims & ensuite professeur d'hebreu au college royal en 1630. Ce savant mourut en Sorbonne en 1674. C'étoit un homme vif, opiniâtre & plein de feu. Il eut de vives disputes avec *Abraham Ecchellensis*, contre lequel il écrivit. Il attaqua aussi la poliglote de le *Jai*, dont il releva plusieurs inexactitudes. L'abbé de *Flavigni* n'est guere connu par ses ouvrages. Il compila en 1668, une grosse *Apologie* in-4°, en latin, pour défendre une these qu'il avoit signée en qualité de grand maître d'étude. On soutenoit dans cette these que l'épiscopat, abstraction faite de la prêtrise, n'est point un sacrement. Cette apologie est écrite d'un style emporté & avec toute la vivacité d'un jeune homme, quoique l'auteur fût assez avancé en âge. L'abbé de *Flavigni* mourut doyen des professeurs du college royal.

FLECHIER, (*Esprit*) évêque de Nîmes, naquit à Pernes dans le diocese de Carpentras en 1632. Les dispositions de sa jeunesse annonçoient beaucoup, & elles tinrent tout ce qu'elles annonçoient. Il entra à 16 ans, dans la congrégation des peres de la Doctrine chrétienne, dont *Hercule Audifret* son oncle étoit général. Il s'y forma le cœur & l'esprit, & se consacra entierement à l'étude des belles-lettres & des orateurs anciens & modernes. Après la mort de son oncle, il se rendit à Paris, où ses panégyriques & ses oraisons funébres lui firent une réputation distinguée; peu s'en fallut qu'on ne lui donna le premier rang dans ce genre. Ses poésies l'avoient fait connoître à la cour, qui lui accorda des gratifications. Son oraison funébre de *Turenne* mit le dernier sceau à sa réputation. Le duc de *Montausier*, un de ses admirateurs le chargea de la vie de l'empereur *Theodose le Grand* pour l'instruction du grand Dauphin. L'évêché de Lavaur, auquel il fut nommé en 1685, fut la premiere récompense de ses services; mais il fut transferé deux ans après à l'évêché de Nîmes. Il n'accepta qu'avec peine ce diocese rempli de Calvinistes. La douceur étoit son caractere, comme l'éloquence étoit son talent. Plusieurs hérétiques cederent à la force de ses raisons & à la bonté de son ame. Pendant les troubles déplorables des Cevennes, les rebelles sourds à la voix de la patrie & de l'humanité, ne le furent pas toujours à celle de l'évêque de Nîmes. Quelques-uns d'entr'eux allerent déposer leur férocité à ses pieds. Il les ramena; il les radoucit; il fut le pere commun des Catholiques & des Protestans. Au milieu des soins d'un diocese agité, il conserva le goût des lettres. Il établit à Nîmes une académie, dont il fut l'ame & le président. Son palais en étoit une autre, où il forma plusieurs orateurs chrétiens par ses préceptes & ses exemples. Cet illustre prélat mourut à Montpellier en 1710 à 78 ans, jouissant de l'amour de ses diocesains & de l'estime des ennemis mêmes de l'église. Sa politesse, les charmes de son caractere & de sa conversation lui avoient fait beaucoup d'amis. Il conserva avec eux une égalité d'humeur & de sentimens, qu'on ne voit guere parmi les hommes. Il sut jouir sans orgueil de sa réputation & de sa fortune. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages dont M. *Menard*, de l'académie de Nîmes sa patrie, va donner un recueil complet en 6 vol. *in* 4°. Les principaux sont, I. Ses *oraisons funebres*, qu'on a imprimées plusieurs fois *in*-12. Ce genre d'ouvrage n'étoit avant lui que l'art d'arranger de beaux mensonges, pour relever les fausses vertus des grands & souvent l'abus de la grandeur même. *Flechier* fut un des premiers, qui dans l'éloge des morts fit des leçons aux vivans. Son éloquence est noble, grande, pleine de majesté & d'harmonie. L'art y est caché, mais il dirige toujours la nature. Il a moins de force & de sublime que *Bossuet*, mais plus d'élégance de finesse & de correction. II. Ses *panégyriques*, imprimés séparément en 3 vol. *in*-12. *Flechier* avoit beaucoup de talent

pour ce genre, qui tient à l'oraiſon funebre, & qui demande les ornemens & la pureté du ſtyle. Il y a des graces & de la force dans pluſieurs de ſes diſcours, mais il faut convenir avec un excellent critique que ces graces ont quelquefois un air d'affectation & que ſa force n'eſt ſouvent qu'un ton declamateur. L'onction & la chaleur ſont rares chez lui, parce qu'il avoit plus d'eſprit que de genie, plus l'eſprit des tours que celui des penſées, & beaucoup plus l'eſprit de l'antitheſe que celui des autres tours. On pourroit même dire qu'il en avoit le génie, tant il manioit bien cette figure. Elle ſe préſentoit à lui très-ſouvent, & il la prodiguoit. III. Des *ſermons* en 2 vol. qui ne ſont pas de la même force que ſes oraiſons funebres & ſes panégyriques. On y trouve de belles periodes & très peu de raiſonnement. Il avoit beaucoup lu les vieux ſermonaires, pour y chercher des traits d'éloquence & des penſées ingenieuſes, dont il faiſoit un uſage plus ingénieux encore : auſſi lui trouve-t'on quelquefois quant au fond des choſes un air antique, l'air du commencement de ſon ſiecle. Il prêchoit avec un vieux goût & un ſtyle moderne : delà des traits recherches, des contraſtes peu naturels, des penſées plus ingenieuſes que ſolides, enfin cette foule de traits qui amuſent l'auditeur frivole, mais qui ne le touchent jamais. Le reproche qu'on a fait à M. *Flechier*, de puiſer dans nos anciens predicateurs, n'eſt point une chimere ; il eſt certain qu'il prit le texte & l'exorde de l'oraiſon funebre de *Turene*, dans celle que prononça *Jean* de *Lingendes* évêque de Mâcon pour *Charles Emanuel*, duc de Savoye, mort en 1630. IV. *Hiſtoire de l'empereur Théodoſe le Grand*, in-4°, & en 2 vol. *in*-12. L'exactitude des recherches & l'élegance du ſtyle caracteriſent ce morceau. L'auteur découvre avec beaucoup d'attention toutes les qualités de *Théodoſe* ; mais il ne cache point ſes défauts. V. *Vie du cardinal Commendon*, traduite du latin de *Gratiani*, in-4°. Cette verſion élégante d'un ouvrage eſtimé ſe fait lire avec plaiſir. VI. *Vie du cardinal Ximenès*, in-4°. C'eſt plutôt un panégyrique qu'une hiſtoire ; il ne montre ſon héros que par les beaux côtés ; il l'excuſe en tout & il en fait preſque un ſaint. L'abbé *Marſollier* publia, en même temps que lui, une vie de *Ximenès* moins élégante & d'un ſtyle moins pur & moins harmonieux, mais bien plus exacte & plus impartiale. VII. Des *lettres* en 2 vol. *in*-12, où l'on trouve des choſes curieuſes ſur les troubles des Cevennes. Celles qui ne ſont que de pur compliment ne méritoient guere d'être imprimées, & on devroit bien faire un choix dans les lettres des grands écrivains, puiſqu'on en fait pour leurs ouvrages. M. *Flechier* n'avoit point le ſtyle épiſtolaire ; le ſien eſt trop arrondi & il recherchoit le nombre & l'harmonie, juſques dans ſes moindres billets. Nous croyons devoir finir cet article par le parallele que l'abbé des *Fontaines* a fait des oraiſons funebres de *Flechier*, *Boſſuet* & *Maſcaron*. „ Les oraiſons funebres de M. *Flechier* ſont „ fort au-deſſus de ſes panégyriques des ſaints & plus encore au-

„ deſſus

„ dessus de ses sermons. Mais quoiqu'il soit vraiment éloquent
„ dans ses oraisons funebres ; qu'il y soit insinuant, touchant &
„ même sublime quelquefois, on y trouve cependant une symmé-
„ trie de style trop étudiée & qui est contraire à la belle élo-
„ quence. M. *Flechier* a trop souvent le compas & le niveau à la
„ main, il veut marcher presque toujours sur des fleurs & il n'y
„ marche qu'à pas comptés. M. *Bossuet* au contraire ne fait pres-
„ que jamais usage de l'antithese, dédaignant l'art, ne se livrant
„ qu'à la nature, sacrifiant l'exactitude & les agrémens du lan-
„ gage à l'énergie & à la sublimité des pensées. L'éloquence de
„ *Mascaron* est fort différente de celle de *Flechier* & de *Bossuet*.
„ Il n'a ni l'élégance de l'un ni la force de l'autre ; plus ner-
„ veux, plus élevé, moins délicat, moins poli que le premier,
„ aussi sublime que le second, moins judicieux que l'un & l'au-
„ tre. L'oraison funebre de M. de *Turenne* est son chef-d'œuvre,
„ & celle du chancelier *Seguier* est assez belle. Les autres sont
„ fort défectueuses, & peuvent à peine se lire.

FLEURI, (*Claude*) fils d'un avocat au conseil, naquit à Paris en 1640. Ses parens le destinerent au barreau, qu'il suivit pendant neuf ans avec distinction. La jurisprudence & la littérature l'occuperent alors uniquement ; mais la douceur de ses mœurs & son goût pour la retraite & la piété le portant vers l'état ecclésiastique, il y entra & fut élevé au sacerdoce. Il abandonna dès-lors toutes les études qui n'avoient point rapport aux sciences ecclésiastiques, dans lesquelles il se renferma. Sa maxime étoit qu'en étendant l'esprit par une érudition variée, on lui fait perdre en profondeur ce qu'il gagne en étendue. Après avoir étudié sérieusement la théologie, l'écriture-sainte, l'histoire ecclésiastique, le droit canonique & les saints peres il se prépara à faire part au public de ce qu'il avoit amassé. Son mérite ne resta pas long-temps caché ; en 1672 il fut choisi pour être precepteur des princes de Conti, que le Roi faisoit élever auprès de Mgr. le Dauphin son fils. La fidélité avec laquelle il remplit ses devoirs, lui procura un autre éleve. En 1680, on lui confia la conduite du prince de Vermandois, amiral de France, après la mort duquel le Roi le nomma en 1684 à l'abbaye du Loc-Dieu. Cinq ans après il fut sous-précepteur des ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berri. Il fut associé dans ce travail à l'illustre *Fénélon*, & il ne contribua pas moins que lui à en faire des princes vertueux & éclairés. L'académie françoise le choisit en 1696, pour remplacer la *Bruyere*, dont il traça le caractere avec beaucoup de vérité dans son discours de réception. L'abbé *Fleuri*, délivré de la cour où il avoit vécu en solitaire, se renferma dans son cabinet. Il n'interrompoit ses études que par des conférences qu'il fit pendant plusieurs années sur l'écriture-sainte. Ce fut alors qu'il s'attacha plus que jamais à son histoire ecclésiastique, dont il avoit déjà composé quelques volumes. M. le duc d'*Orléans*, régent du royaume, l'appella à la cour en 1716, pour être con-

fesseur du roi *Louis XV*, *parce qu'il n'étoit*, à ce que lui dit ce prince, *ni janseniste, ni moliniste, ni ultramontain*. Ce respectable vieillard remplit avec zele cet emploi, d'autant plus important que les conjonctures étoient plus délicates. Obligé par son grand âge à s'en démettre au mois de mars 1722, il mourut le 14 juillet 1723 à 83 ans. La candeur, la droiture, l'affabilité, la douceur, l'exacte probité firent le fond de son caractere. Les dons de la grace vinrent aider ceux de la nature; il joignit aux vertus du philosophe un amour ardent de la vérité; une charité sans bornes; une fidélité scrupuleuse à s'acquiter de tous ses devoirs; le mépris des honneurs; le détachement des biens périssables; l'amour de la retraite au milieu des pompes de la cour. Sa vie fut pure, exemplaire, irréprochable. Les richesses du savoir aiderent en lui les talens de l'esprit. Il eut un jugement solide, une pénétration profonde, une mémoire vaste & fidelle, une ardeur infatigable pour le travail. Ses nombreux ouvrages sont, I. L'*histoire du droit françois*, in-12, ouvrage savant & utile. II. *Les mœurs des Israélites*, in-12; plusieurs fois réimprimés: c'est un tableau fidele & instructif des mœurs des Juifs, de l'innocence de leur vie & de la naïve candeur de leur caractere. Ces vertus n'étoient pas moins fidelement représentées dans la personne du peintre, qu'elles étoient naïvement exprimées dans ses écrits. III. *Les mœurs des Chrétiens*, in-12, livre plein de lumieres & de vues par rapport à la religion: le style est plein d'onction & de sagesse. On peut regarder cet ouvrage comme une esquisse de l'histoire ecclésiastique. IV. Le *catéchisme historique*, in-12, en 1699. Il y donne une idée de l'histoire de la religion depuis la création jusqu'à J. C. & depuis J. C. jusqu'à nous. Cet ouvrage fut depuis traduit en plusieurs langues. Dès qu'il parut, M. *Arnauld* écrivit à M. *Dodart*, pour le prier d'engager l'auteur à corriger ce qui est dit dans la leçon 48 du grand catéchisme sur l'attrition. Il lui sembloit que l'auteur adoptoit l'erreur de ceux qui prétendent qu'on peut être justifié dans le sacrement par la seule crainte des peines sans aucun amour; ce qui ne se peut soutenir, dit M. *Arnauld*, *sans renverser la morale chrétienne par le fondement*. Ce n'est pas le seul défaut d'exactitude que l'on remarque dans ce catéchisme, qui d'ailleurs est un bon ouvrage. V. La *vie de la mere d'Arbouze*, réformatrice du Val-de-Grace, in-12, parut en 1684. VI. Traité *du choix & de la méthode des études*, in-12 1686, que M. *Dupin* regarde comme la clef de tous les ouvrages de M. *Fleuri*. Après y avoir fait l'histoire des études de toutes les sciences, il y donne des conseils sur la méthode d'étudier par rapport aux différentes personnes. VII. L'*institution au droit ecclésiastique* en 2 vol. in-12, qui est un abrégé de la pratique du droit canonique. VIII. *Les devoirs des maîtres & des domestiques*, où les uns & les autres peuvent profiter des avis généraux qui y sont solidement établis, 1688 in-12. IX. Enfin il entreprit un corps d'*histoire ecclésiastique*, dont on a vingt

volumes. Le premier parut en 1690, & le dernier sur la fin de 1719. Il s'est proposé dans cet ouvrage de rapporter les faits certains qui peuvent servir à établir ou à éclaircir la doctrine de l'église, sa discipline & ses mœurs. Il omet les faits peu importans, qui n'ont point de liaison entre eux, ni de rapport au but principal de l'histoire. Il n'admet que le témoignage des auteurs contemporains, & encore faut-il qu'il soit persuadé de leur bonne foi. Il n'a semé dans son histoire que quelques réflexions très-courtes, mais très-solides & très-judicieuses. Il en a retranché les dissertations, les discussions & les notes de critique. Il ne s'y attache point scrupuleusement aux questions de chronologie; il y fait des extraits exacts des ouvrages des peres touchant la doctrine, la discipline & les mœurs. Il donne les actes des martyrs, qu'il a cru les plus véritables. Il marque la suite des Empereurs & les événemens particuliers qui ont une connexion nécessaire avec l'histoire de la religion. Il expose dans le discours qui est à la tête du premier volume, les regles qu'il s'est prescrites & qu'il a suivies exactement. On trouve plusieurs autres discours au commencement de quelques volumes, qui montrent également le bon goût, l'érudition & le jugement de l'auteur. On voit dans celui qui est au huitieme tome, l'établissement divin du christianisme, & le gouvernement de l'église: au treizieme, l'inondation des barbares & la décadence des études: au seizieme, le changement dans la discipline & dans la pénitence, les translations, érections, appellations, &c. au dix-septieme, les universités & les études: au dix-huitieme, les croisades & les indulgences: au dix-neuvieme, la juridiction essentielle à l'église, enfin au vingtieme on trouve les reflexions de l'auteur sur l'état des divers ordres religieux qui subsistoient au quatorzieme siecle. Ces huit premiers discours ne furent d'abord imprimés qu'avec le corps de l'histoire ecclésiastique; mais plusieurs personnes ayant desiré de les avoir séparément, on en fit au commencement de ce siecle une édition à part, en 2 vol. *in*-12 que le public reçut avec plaisir, & qui fut suivie de beaucoup d'autres éditions. M. *Fleuri* avoit composé quatre autres discours dans le goût des précédens sur la poésie des Hébreux, sur l'écriture-sainte, sur la prédication & sur les libertés de l'église gallicane. Quoiqu'ils ne soient pas de la même force que les autres, on les a tous réunis dernierement en un seul volume *in*-12: ce qui compose un recueil de douze discours. On y a joint le discours sur le renouvellement des études ecclésiastiques depuis le quatorzieme siecle par M. l'abbé *Goujet*, chanoine de St. Jacques de l'Hôpital. Il n'y a eu qu'une voix sur les huit premiers discours de M. *Fleuri*, mais son histoire a essuyé différentes critiques. Nous nous bornerons à rapporter celle de M. l'abbé *Lenglet*, & nous la détruirons en partie par des témoignages plus favorables. „ Cette histoire, dit ce censeur sévere, est ce que nous „ avons de moins mauvais. Néanmoins ce sont plutôt des extraits

„ confus l'un avec l'autre, qu'une histoire exacte & bien suivie. „ On sent que cet écrivain, quoiqu'habile, travailloit son „ livre à mesure qu'il étudioit l'histoire de la religion. On „ s'apperçoit aisément qu'il n'est pas maître de sa matiere; „ il ne marche qu'en tremblant, sans être même assuré sur la „ chronologie, qui est un des arcboutans de cette histoire. Il „ n'ose entrer dans les discussions les plus essentielles & les „ plus nécessaires. Il a une monotonie perpétuelle qui ennuye. „ Les extraits qu'il donne des écrits des peres sont languissans; „ les actes des martyrs, qu'il a soin de rapporter avec trop de „ détail, devroient avoir plus de précision & ne montrer que „ l'héroïsme de leurs souffrances, sans nous présenter un pro- „ cès verbal, qui est bon pour servir de preuves, mais qui fait „ languir la narration historique. Je ne disconviens pas néan- „ moins, que M. l'abbé *Fleuri* n'écrive avec une simplicité qui „ fait voir la candeur de ses mœurs, & avec une onction qui „ édifie ses lecteurs. C'est ce qu'on doit principalement consi- „ dérer dans son ouvrage. " M. l'abbé des *Fontaines* en porte un jugement bien différent. „ L'histoire ecclésiastique de M. *Fleuri*, „ dit ce célebre critique, est un ouvrage dont tous les savans „ & toutes les personnes d'esprit & de goût, on fait jusqu'ici „ beaucoup d'estime. Il renferme une critique excellente. Quel „ historien a jamais pris son parti aussi heureusement dans les „ points contestés; je l'ai trouvé théologien sûr, juge éclairé „ & integre; ainsi en jugent tous les habiles gens, dont les lu- „ mieres sont préférables aux miennes. Sa théologie est aussi „ bonne que celle de quelque historien que ce soit. Les extraits „ qu'il donne des Sts. peres, sont ce qu'on admire le plus dans „ son ouvrage. Il est impossible d'analiser avec une plus grande „ précision. Les actes des martyrs sont la partie touchante & „ intéressante du livre; & aux yeux des personnes de piété, elle „ est préférable à celle qui concerne l'exposition & la réfutation „ des hérésies. Le style de M. *Fleuri*, simple & néanmoins tou- „ jours pur, élégant & concis, est dans le goût de l'écriture- „ sainte. L'onction y regne avec un esprit de candeur & de vé- „ rité qui gagne le lecteur. On se défie d'une histoire ornée; „ on y soupçonne toujours le fard & le mensonge. L'historien le „ plus simple est toujours le meilleur; parce que l'historien doit „ ressembler à un témoin qui dépose, & non à un agréable con- „ teur. Cet auteur a réuni les qualités de philosophe, de disser- „ tateur & de grand historien. Quels morceaux philosophiques „ que les discours qui sont à la tête de ses volumes! quelle satyre „ des mœurs..... M. l'abbé *Fleuri*, dit-il dans un autre endroit, „ n'est point inférieur dans ses huit discours à M. *Bossuet*, & si „ l'on n'y trouve pas la même force de pinceau, ni la même „ pompe d'expression, on en est bien dédommagé par la netteté „ & par la pureté du style, par la solidité du raisonnement, & „ par la noble indépendance des préjugés. Rien n'est mieux pen-

„ fé que ce qu'il dit sur ces matieres ; & il nous a donné dans „ ces discours tous les éclaircissemens nécessaires pour juger „ sainement des révolutions arrivées dans la religion. " L'histoire ecclésiastique de M. *Fleuri* a été continuée par le pere *Fabre*, à l'article duquel nous croyons devoir renvoyer. On a publié en 1758 une *table générale des matieres contenues dans les 36 volumes de l'histoire ecclesiastique de M. Fleuri & du pere Fabre avec les dates des principaux événemens.* Cet ouvrage peut servir de dictionnaire pour l'histoire ecclésiastique. On y trouve les Papes, les patriarches, les évêques les plus distingués, les cardinaux, les abbés, les peres de l'église & autres auteurs ecclésiastiques, les saints les plus célebres, les Empereurs & les Rois ; les conciles généraux & particuliers ; les hérésies & les schismes ; l'histoire des Juifs & des Mahométans ; les ordres religieux & militaires ; un abrégé de l'histoire de l'église gallicane, &c. Cette table est en 4 vol. *in*-12, & en 1 vol. *in*-4° ; elle est exécutée avec assez de justesse. On a encore de M. l'abbé *Fleuri* une traduction en latin de l'exposition de la doctrine de l'église Catholique par M. *Bossuet*. Nous ne devons pas oublier que le choix de cet écrivain pour confesseur de *Louis XV*, fut l'effet d'un mémoire remis au duc d'*Orléans* par le cardinal de *Noailles*. On y établissoit ces deux propositions, premiérement que l'on ne doit point donner au Roi un homme de communauté pour confesseur, parce qu'il est presque toujours passionné pour son corps & qu'il faut satisfaire ses desirs & ceux de tous les particuliers qui composent son ordre & de tous les étrangers qui y sont attachés. II. Que les Jésuites devoient être exclus encore plus que les autres, parce qu'ils portent plus loin que les autres réguliers l'attachement au Pape, le zele pour la grandeur de leur corps, & l'application à détruire tout ce qui leur est opposé.

FLODOARD, né à Epernai en 894, fut un des plus célebres disciples de *Remi* d'Auxerre sous lequel il se forma à la science & à la vertu. Devenu chanoine de Rheims il s'opposa à la promotion d'*Hugues* à l'archevêché de cette ville, jusqu'à ce que les évêques assemblés à Soissons l'eussent confirmée. Il passa du chapitre de Rheims à la cure de Coroi, & se fit aimer de ses ouailles. Le goût de la retraite & de l'étude l'engagea de se retirer à la fin de ses jours dans un monastere où il mourut en 966. Nous avons de lui différens ouvrages, I. Une chronique où l'on trouve des faits curieux, mais où il y a aussi des fables ridicules. Elle a été imprimée dans le recueil du savant *Pitou* & dans le corps des auteurs de l'histoire de France. II. L'histoire de la ville de Rheims publiée en 1611, *in*-8°, par le pere *Sirmond*, Jésuite. Il seroit à souhaiter que le compilateur ne se fut pas borné à entasser des événemens copiés sans choix & sans réflexion, & son ouvrage qui est plein de recherches auroit été beaucoup plus utile. Cette histoire, divisée en quatre livres, comprend tout ce qui regarde l'église de Rheims depuis sa fondation jusqu'au temps de l'auteur, qui l'a tirée de archives

de Rheims dont il étoit gardien, des actes des martyrs & des autres saints, des actes des conciles, des lettres des Papes, & de plusieurs autres pieces originales. La *chronique* renferme tout ce qui s'est passé de plus remarquable en France & dans les pays voisins pendant la vie de l'auteur. Elle commençoit à l'an 917, & finissoit en 965; mais nous ne l'avons que depuis 919 avec une continuation jusqu'en 978. III. Un recueil d'histoires écrites en mauvais vers latin. Cette collection se trouve en manuscrit dans la poussiere de plusieurs bibliotheques, & il faut l'y laisser. On en a imprimé au commencement de ce siecle, ce qui regarde les Papes, depuis *Grégoire II* jusqu'à *Léon VII.*

FLORENT, (*François*) né à Arnay-le-Duc en Bourgogne, s'appliqua à la jurisprudence. Il exerça la profession d'avocat à Dijon avec beaucoup de distinction. Ses talens le firent appeller à Orléans, où il remplit une chaire de droit, & où il finit sa vie en 1650. Nous avons de lui plusieurs *traités* sur le droit canonique recueillis en deux parties *in*-4°, en 1679 à Paris, par le célebre *Doujat.* Cette collection peut être très-utile, parce que l'auteur avoit approfondi plusieurs matieres concernant le droit.

FLORIMOND DE REMOND, célebre controversiste natif d'Agen, fut conseiller au parlement de Bordeaux en 1570. Les opinions des Calvinistes avoient d'abord fait impression sur son esprit; mais la délivrance d'une fille, que le peuple croyoit possédée, s'étant opérée sous ses yeux par l'application de l'eucharistie, il ferma ses yeux à l'erreur & combatit pour la verité. On a de lui un grand nombre d'ouvrages contre les prétendus-réformés, qu'il attaqua avec plus d'emportement que de prudence. Les principaux sont, I. Un traité de l'*origine des heresies*, qui mérite de rester dans la foule des livres ignorés. L'auteur y a fait des grandes dépenses d'érudition; mais son ouvrage n'en a pas plus de prix, parce que cette érudition est dispensée avec peu de discernement. Quelques écrivains attribuent ce livre au pere *Richeome*, Jésuite. II. Un traité de l'*antechrist*, auquel le public ignorant de son temps fit un accueil favorable; mais l'ouvrage n'en vaut pas mieux. *Florimond* mourut en 1602, avec une réputation assez étendue. Il la devoit en partie à la guerre de plume qu'il fit toute sa vie.

FLORIOT, (*Pierre*) prêtre parisien, né en 1604, mourut en 1691 à 87 ans. Les solitaires de Port-Royal s'étant chargés d'élever quelques enfans aux granges près de ce monastere, *Floriot* devint prefet de cette école. Il fut ensuite curé de Lay à cinq ou six lieues de Paris, près de l'abbaye des Vaux de Cernai. Il possédoit cette cure en 1647. Le plus célebre de ses ouvrages est celui que l'on appelle la *morale du pater*, qui a été imprimé pour la premiere fois à Rouen en 1672, & dont on a fait depuis tant d'autres éditions. C'est un volume *in*-4° de douze cens pages. On trouve à la tête les approbations de plusieurs grands évêques. Voici l'idée qu'en donne M. de *Buzanval*, évêque de Beauvais. „ Ce „ qu'un ancien auteur ecclésiastique a dit de l'oraison dominicale,

„ que c'eſt l'*abrégé de tout l'évangile*, ſe trouve véritable par la „ lecture de ce livre qui en eſt une très-docte explication, & un „ fidele racourci de tout ce que les ſaints peres de l'égliſe nous „ ont laiſſé de plus excellent ſur le ſujet de la religion & de la „ morale chrétienne. L'auteur qui l'a donné au public, ne pou- „ voit rien produire de plus utile pour renfermer dans un ſeul ou- „ vrage le fruit de ſes veilles & de ſes travaux. On y apprendra „ ſans peine l'excellence du chriſtianiſme dans tous les états & „ & dans toutes les conditions. La ſainteté majeſtueuſe de nos „ ſacremens ſera concevoir à tous les fideles la pureté toute „ divine à laquelle ils ſont engagés ; & toutes les maximes les plus „ ſalutaires qui ſont renfermées dans les tréſors de l'antiquité, „ nous ont paru y être ſi fidelement recueillies, que l'on en doit „ eſpérer une très-grande bénédiction avec la grace de Dieu, qui „ ſeul a le pouvoir & la vertu d'échauffer le cœur des hommes „ en éclairant leur eſprit. " Le cardinal *Bona*, à qui l'auteur avoit adreſſé ſon ouvrage l'en remercia par une lettre très-obligeante ; il lui en parle comme d'un livre d'un travail infini, fait avec beaucoup d'exactitude & de jugement, & très-accompli ; de ſorte que le titre en eſt très-juſte. „ Car c'eſt la véritable morale de „ J. C. que vous y traitez d'une maniere qui n'eſt pas moins utile, „ qu'agréable, l'ayant puiſée, non de je ne ſai quels ruiſſeaux „ bourbeux, mais des pures ſources de l'écriture-ſainte, & des „ peres de l'égliſe, & que tous ceux qui veulent vivre avec piété „ en J. C. doivent continuellement méditer. Je vous tiens heu- „ reux d'avoir fait un ſi excellent ouvrage, & je vous remercie „ encore une fois du préſent que vous m'en avez fait. J'eſpere „ avec le ſecours de Dieu, qui donne libéralement ſes graces à „ ceux qui les lui demandent, d'y puiſer en le reliſant le véritable „ eſprit de la piété chrétienne. „ Nous citons avec plaiſir ces té- moignages avantageux, parce que quelques Jéſuites ont voulu faire proſcrire ce livre dicté par la vertu la plus pure. Il peut y avoir quelques propoſitions, qui priſes dans un mauvais ſens paroîtroient dangereuſes, mais pourquoi interpréter en mal ce qui peut l'être en bien ? Tout ce qu'on peut dire ſur la morale du *parer*, c'eſt qu'un peu moins de prolixité dans l'ouvrage, plus de profondeur dans les réflexions, plus de choix dans les choſes & de pureté dans le ſtyle auroient rendu ce livre auſſi agréable qu'il eſt utile. Les autres ouvrages de M. *Florior* ſont, I. Des *homélies morales ſur les évangiles de tous les dimanches de l'année, & ſur les principales fêtes de Notre-Seigneur J. C. & de la Ste. Vierge*, 2 vol. *in*-4°, à Paris chez *Iſſet* en 1677. La ſeconde édition eſt de 1681, & la troiſieme de 1687. II. Un *traité de la meſſe de paroiſſe*, que l'on peut regarder comme un ouvrage de morale, & comme un très bon traité de liturgies. C'eſt un *in*-8° imprimé à Paris chez *Iſſet* en 1679. On attribue au même auteur un écrit ſur les paroles de la conſécration.

FLORUS, (*Drépanius*) diacre de l'égliſe de Lyon, fut ſur-

nommé le *maître* par ſes contemporains. Son érudition juſtifioit cet éloge. Son égliſe le choiſit pour écrire ſur la prédeſtination contre *Jean Scot*, dont les ſentimens faiſoient alors beaucoup de bruit. Il le fit dans un livre où il prouve la foibleſſe du libre-arbitre & la néceſſité de la grace. „ L'homme, dit-il, n'a de lui-„ même ni la bonne volonté, ni l'action ; mais il tient l'un & „ l'autre de Dieu, ſelon cette parole de l'apôtre : c'eſt lui qui „ opére en nous le vouloir & le faire. C'eſt donc lui qui inſpire „ à l'homme la grace de bien penſer ; c'eſt lui qui eſt en nous „ la cauſe de la bonne volonté, du bon deſir & de la bonne „ action. Celui donc qui refuſe de croire que Dieu eſt la cauſe „ ſouveraine & très-efficace qui précede notre volonté, afin que „ nous puiſſions & vouloir & faire le bien, réſiſte ouvertement „ à la vérité, & il eſt atteint & convaincu de renouveller l'hé-„ réſie de *Pélage*. " *Florus* laiſſa d'autres ouvrages, parmi leſquels on remarque, I. Une explication du canon de la Meſſe où il donne trop dans le ſens myſtique & ne s'attache point aſſez au ſens littéral. II. Un *commentaire* ſur St. *Paul*. On trouve ces différens ouvrages dans quelques éditions du vénérable *Bede* & dans la *bibliotheque des peres*.

FOINARD, (*Frédéric-Maurice*) prêtre originaire de Conches dans le dioceſe d'Evreux, poſſédoit les langues & la théologie. Il étoit ſur-tout verſé dans l'hébreu. La connoiſſance de cette langue lui ſervit beaucoup dans ſes explications du ſens littéral & ſpirituel de la *Geneſe* ſur laquelle il publia 2 vol. *in*-12. Il ſe propoſoit d'expliquer de la même façon tous les livres de la bible ; mais les idées ſingulieres & les interprétation hazardées, qu'il avoit gliſſées dans ſon ouvrage, les firent ſupprimer. Nous avons encore de cet écrivain, I. *Breviarium eccleſiaſticum*, en 2. vol. *in*-12. Ce bréviaire, compoſé avec beaucoup d'ordre & de choix, a été une ſource où les compilateurs de quelques bréviaires ont puiſé. II. *Les pſeaumes dans l'ordre hiſtorique nouvellement traduits ſur l'hebreu* avec des ſommaires qui en marquent l'occaſion & le ſujet, & des prieres tirées d'anciens manuſcrits qui en renferment le précis & en font recueillir le fruit. Cet ouvrage dont on a loué l'exactitude & les recherches, mérite une place parmi les traductions des pſeaumes. L'abbé *Foinard* mourut à Paris en 1743, âgé d'environ 60 ans. Il avoit été curé de la ville de Calais, à laquelle il prêcha par ſes exemples.

FOLENGIO, (*Jean-Baptiſte*) né à Mantoue, montra dès ſon jeune âge beaucoup de vivacité & d'application. Il entra dans l'ordre des Bénédictins, où il cultiva ſes talens, ſans négliger ſes devoirs. Ce ſavant & pieux religieux mourut en 1559. Nous avons de lui un *commentaire* latin ſur les *pſeaumes* & ſur les *épitres canoniques*, qui eut beaucoup de cours de ſon temps. L'auteur y explique le ſens littéral & le myſtique. On y trouve des recherches intéreſſantes & des interprétations aſſez juſtes, mais le grand nombre d'ouvrages de ce genre, qui ont paru depuis *Folengio*, ont

ont fait tort à ses productions. *Possevin* trouvoit diverses erreurs dans les œuvres de ce Bénédictin, mais il est difficile de savoir quelles étoient ces erreurs. Il ne faut pas confondre *Jean-Baptiste Folengi* avec *Theophile*, autre Bénédictin mantouan, qui composa quelques pieces bouffonnes dans le style macaronique, c'est-à-dire, dans ce langage extravagant & barbare, qui est un mélange monstrueux du latin & de l'italien.

I. FONSECA, (*Antoine de*) né à Lisbonne, eut de la vocation pour l'ordre des Dominicains, dans lequel il entra. Sa piété fervente ne diminua point son goût pour les sciences. Ses supérieurs l'envoyerent à Paris, où il fut reçu docteur de Sorbonne en 1542. De retour en Portugal, on lui donna la chaire de professeur de theologie à Conimbre, & il la remplit avec applaudissement; il fut ensuite confesseur du Roi, & finit peu de temps après sa carriere. Son nom fut célebre dans son ordre par quelques ouvrages, parmi lesquels on distingue des remarques sur les commentaires du cardinal *Cajetan* sur la bible. *Fonseca* a très-peu de réputation en France, & il n'est guere connu que par les Dominicains.

II. FONSECA, (*Pierre de*) né à Corticada en Portugal vers 1528, prit des engagemens chez les Jesuites, vers lesquels son goût pour les sciences & pour la piété l'entraînoit. Il fut le premier qui enseigna la philosophie dans l'université de Conimbre; mais il s'attacha plus aux futiles subtilités des philosophes de son temps, qu'aux veritables principes de la philosophie qui n'avoient pas encore paru. Le pere *Fonseca* professa ensuite la théologie dans l'université d'Evora, où il reçut le bonnet de docteur en 1570. Son ordre l'éleva aux premiers emplois qu'il remplit avec zele. Ce savant Jésuite mourut à Lisbonne en 1599 à 71 ans. C'est le premier membre de sa société qui ait enseigné publiquement l'opinion de la *science moyenne*, dont il étoit l'inventeur. On a de lui quelques mauvais ouvrages de philosophie.

FONTAINE, (*Nicolas*) fils d'un maître écrivain de Paris, perdit son pere à l'âge de 12 ans. Ayant conçu le dessein de se faire Jésuite, il l'auroit exécuté, si un de ses parens, membre de cette société, ne lui avoit conseille de prendre un autre état. Il se jetta en effet d'un côté bien opposé. Il forma avec les solitaires de Port-Royal des liaisons, qui changerent totalement sa façon de penser. Il se retira dans cette solitude dès l'âge de 20 ans, & se chargea des études de quelques jeunes gens qu'on y élevoit. MM. *Arnauld* & *Nicole* auxquels il servoit de secretaire, le rendirent presque toujours le fidele compagnon de leurs différentes retraites. Il accompagna MM. *Singlin* & de *Sacy* dans celles qu'ils furent contraints de choisir, & dont ils changerent souvent. Il demeuroit en 1666 dans le Fauxbourg St. *Antoine* avec MM. de *Sacy* & du *Fossé* lorsqu'il fut arrêté par ordre du Roi & conduit à la Bastille. Apres qu'il en fut sorti, il ne voulut pas quitter M. de *Sacy*; il l'accompagna successivement à Pomponne, à Paris

& à Port-Royal des Champs, d'où il venoit souvent à Paris, parce qu'il s'étoit chargé de l'impression des ouvrages de son ami. Pour en être plus à portée, il choisit enfin une maison à St. *Mande*, & en 1679 il voulut retourner à Port-Royal; mais les solitaires de cette maison ayant eu ordre cette année de se retirer de nouveau, il demeura à St. *Mandé*, & M. de *Sacy* alla à Pomponne. Après la mort de ce savant, M. *Fontaine* changea plusieurs fois de demeure, gardant toujours une exacte retraite. Sur la fin de ses jours il se retira à Melun où il mourut le 28 janvier 1709, âgé de 84 ans. Il est auteur, I. *Des figures de la bible*, in-12 & *in*-4°, données sous le nom de *Royaumont*, & que l'on a toujours attribuées à M. de *Sacy*. II. *Abrégé de St. Jean-Chrysostome* sur le nouveau testament, *in*-8°, & sur l'ancien testament aussi *in*-8°. III. *Pseaumes de David traduits en françois* avec des notes latines tirées de St. *Augustin*, in-12. Dans une autre édition ces notes ont paru en françois. IV. *Explication du nouveau testament* tirée de St. *Augustin* & des autres peres latins, 4 vol. *in*-8°, réimprimés en 2 vol. *in*-4°. V. *Les huit béatitudes*, in-12. VI. *Meditations sur la semaine sainte* in 12. VII. *Vies des Patriarches* avec des réflexions tirées des saints peres, *in*-8°. VIII. *Vies des prophetes* avec des réflexions, *in*-8°. IX. *Vies des saints* pour tous les jours de l'année, *in* 8°. 4 vol. X. Les *O de l'avent* avec des réflexions, *in*-12. XI. Traduction françoise du *paradisus animæ christianæ de horstius*, sous le titre d'*heures chrétiennes*, in-12. XII. *Instruction sur le mariage*, traduite du latin de *Lindenbrogius*, in-12. XIII. *Prieres de l'écriture-sainte* pendant la Messe, *in*-12. XIV. *Le dernier jour du monde*, ou traité du jugement dernier. XV. *Le dictionnaire chrétien*, in-4°. XVI. *Imitation de Jesus-Christ* avec des réflexions sur le premier livre. XVII. *Traité* de la conversion du pécheur, traduit en françois. XVIII. On lui attribue la traduction françoise des *institutions & des conferences de Cassien*, publiées en 2 vol. *in*-8°. sous le nom de *Saligni*. XIX. *Mémoires* pour servir à l'histoire de Port-Royal. On les a imprimés en 1736 à Utrecht en 3 vol. *in*-12. Ces mémoires donnent une grande idée de la piété de l'auteur. XX. Traduction des *homélies de St. Jean-Chrysostome* (voyez ci-dessous.) Tous ces ouvrages dont la plupart ont été plus d'une fois réimprimés, ont fait beaucoup d'honneur à M. *Fontaine*; mais quelques-uns ont essuyé des contradictions. Le pere *Daniel* dénonça sa traduction des *homélies de St. Jean-Chrysostome sur les épitres de St. Paul*, qu'il publia en 5 vol. *in*-8°, comme renouvellant le Nestorianisme. Cette accusation épouvanta M. *Fontaine*, qui donna une rétractation très respectueuse & qui fit mettre plusieurs cartons aux endroits reprehensibles. Cette soumission ne désarma point M. de *Harlai*, archevêque de Paris, qui condamna son livre. Alors M. *Fontaine*, qui n'avoit nullement pensé à être hérétique, se justifia dans un ouvrage particulier. Les versions de cet auteur sont écrites avec assez de noblesse, mais son style quelquefois sec & languissant & ses périodes trop longues leur font perdre

une partie de leur prix. Ces défauts se font sentir dans ses autres ouvrages, & il est à l'égard des MM. *Arnauld* & *Nicole* ce que le domestique est au maître. Il acquit sous ces illustres auteurs le talent d'écrire, mais il ne le poussa pas aussi loin qu'eux. Sa piété ne fut pas inférieure à celle des solitaires, dont il fut l'ami. Il se distingua par un cœur plein de droiture, des mœurs innocentes, une vie simple, laborieuse, édifiante; une modestie sincere, un désintéressement rare & une fidélité parfaite à tous ses devoirs.

FONTE'-MODERATA, dame Vénitienne, née en 1555, morte en 1592, est connue par un *poëme* sur la passion & sur la résurrection de J. C. Elle avoit une mémoire si heureuse qu'elle rendoit mot pour mot un sermon qu'elle n'avoit entendu qu'une fois.

FORBIN, (*Toussaint de*) célebre cardinal, plus connu sous le nom de *Janson*, étoit le troisieme fils de *Gaspard II* de *Forbin*, marquis de *Janson*. Sa famille est assez connue. *Toussaint* fut reçu chevalier de Malte dès le berceau. La vivacité de son esprit le fit paroître avec éclat dans tous les exercices classiques. L'état ecclésiastique, qu'il embrassa, lui fournit de nouveaux moyens de faire éclater ses talens & d'en recevoir la récompense. Il fut sacré évêque de Digne en 1658, & 10 ans après transféré sur le siege de Marseille. Son talent pour la négociation le fit employer auprès du grand duc de Toscane pour des affaires importantes qu'il termina. On l'envoya ensuite en 1673, ambassadeur extraordinaire en Pologne, où il eut la gloire de faire élever sur le trône *Jean Sobieski*. Ce Prince le nomma au cardinalat, & *Alexandre VIII* lui en envoya le chapeau en 1690. Des nouveaux services lui mériterent de nouveaux bienfaits; il obtint l'évêché de Beauvais en 1679, & la charge de grand aumônier de France en 1706. Nommé ambassadeur à Rome, il y soutint la gloire de la nation & les intérêts de sa patrie avec beaucoup de zele. Ce cardinal mourut à Paris en 1713 à 83 ans; il fut un des hommes qui honorerent le regne de *Louis XIV*. Il réussit dans un grand nombre de négociations importantes & difficiles, par un talent qui lui étoit particulier de persuader & de plaire. Il se comporta avec assez de modération dans les disputes ecclésiastiques. Les Jansénistes l'accuserent d'avoir sacrifié ses lumieres à son ambition, tandis qu'il ne fut qu'évêque de Beauvais; mais dès qu'il eut obtenu la pourpre, il fut moins politique & il découvrit plus librement ses sentimens envers eux. Lorsqu'il n'étoit encore qu'évêque de Digne, il fit une censure de l'*apologie des casuistes*. On a vu, dit ce prélat, s'élever en ce dernier siecle dans le ciel de l'église une épaisse nuée d'écrivains; mais ce n'étoit pas de ces nuées fécondes dont parle le prophete, que Dieu empêche de se répandre sur la terre quand il veut punir les péchés des hommes, c'étoit au contraire une nuée ténébreuse, semblable à celle que Dieu répandit dans sa colere sur le camp des Israélites, dont au lieu de la parole divine on ne vit sortir que des serpens. Ces écrivains sont les

casuistes, qui... combattent ouvertement & la saine raison de l'homme, & l'évangile de J. C. Quand on s'est opposé à leur corruption, au lieu de la condamner les premiers, ils l'ont défendue par des apologies, & pour rendre incurable le mal qu'ils font, ils veulent faire passer leur venin pour un remede, & le remede pour un venin. Nous voulons parler de cette apologie pour les casuistes, qui vient d'être publiée, & qui a fait horreur à tous les gens de bien. Car l'auteur de ce mauvais livre s'est étudié à ramasser en un corps, tous les poisons qui sont répandus dans les casuistes modernes, comme s'il eût craint que les lecteurs se fussent lassés à les chercher dans ces malheureux auteurs qui les ont proposés aux fideles, afin de les corrompre sous prétexte de les guérir.

FOREIRO, *Forerius*, (*François*) Dominicain de Lisbonne s'illustra dans son ordre par son érudition théologique. Il possédoit les langues, & il se servit de cette connoissance pour pénétrer dans le sens de l'écriture. Le roi de Portugal l'envoya en qualité de théologien au concile de Trente, où il fut consulté comme un oracle. Il monta plusieurs fois en chaire, & il charma ses illustres auditeurs par son éloquence. Le concile le choisit avec deux autres théologiens pour faire le catéchisme publié en 1566. On prétend même qu'il fut chargé de réduire le texte du concile, tel que nous l'avons aujourd'hui. Ce savant homme mourut au couvent d'Almeida en 1587. Parmi les ouvrages sortis de sa plume, il faut distinguer un commentaire *in-fol.* sur *Isaïe*, où l'on trouve beaucoup de savoir & où l'on désireroit plus de précision. L'auteur en avoit composé sur les autres prophetes, sur *Job* & sur les pseaumes, mais ils n'ont pas vu le jour.

FORESTI, (*Jacques-Philippe de*) plus connu sous le nom de *Jacques-Philippe de Bergame*, vit le jour en 1434 à Soldia, terre près de Bergame, qui appartenoit à son illustre famille. Après avoir orné son esprit par des bonnes études, il entra en 1451 dans l'ordre des hermites de St. *Augustin* où sa profonde érudition lui fit un nom célebre. Son ordre le perdit en 1520 à l'âge de 85 ans. On a de lui, I. Une histoire universelle sous le titre de *supplementum chronicorum*, in-fol. 1496 à Bresse. Cette chronique depuis *Adam* jusqu'en 1501 a été continuée jusqu'en 1535. On l'a beaucoup consultée autrefois, mais on la regarde aujourd'hui comme un ouvrage sec & décharné, sans agrément & sans liaisons, où certains évenemens ne sont qu'indiqués, & où il n'y a pas plus d'exactitude que d'élégance. II. Un traité des *femmes illustres chrétiennes*, in-fol. à Paris 1521. L'auteur le dédia à *Beatrix* d'Arragon, reine de Hongrie & de Boheme. Le choix manque à cet ouvrage, qu'on peut regarder comme une déclamation. III. Un directoire des confesseurs, intitulé: *Confessionale*, lequel est en latin comme le précédent. On y trouve des préceptes utiles, mais nous avons de meilleurs livres sur cette matiere depuis *Foresti*.

FORESTIER, (*Pierre*) né à Avalon, embrassa l'état ecclésias-

tique, auquel sa piété & son savoir l'appelloient. Il obtint un canonicat dans le chapitre de sa patrie, & mourut en 1723 à 69 ans. On a de lui une *histoire des indulgences & des jubilés*, in 12, ouvrage plein de recherches & qui donne une grande idée de son érudition.

FORMOSE, appellé auparavant *Damase*, se distingua de bonne heure dans l'état ecclésiastique qu'il avoit embrassé, & obtint l'évêche de Porto. Après la mort d'*Etienne V* en 891, il fut élu pour lui succeder, à cause de sa science & de sa vertu. Il ne fut point ordonné, parce qu'il été déjà évêque, mais seulement introniſé. C'est le premier exemple d'un évêque transféré d'un autre siege à celui de Rome. *Formose* le remplit quatre ans & demi, & mourut en 896. Ce Pontife eut pour successeur *Etienne VI*, qui mourut quinze mois après son ordination. Il tint un concile où il condamna *Formose* son prédecesseur. Il fit déterrer son corps, & le fit apporter au milieu de l'assemblée. On le mit dans le siege pontifical, revêtu de ses ornemens, & on lui donna un avocat pour répondre en son nom. Alors *Etienne* parlant à ce cadavre, comme s'il eût été vivant, lui fit diverses questions, & lui dit des injures. Ensuite on le condamna, on le dépouilla des habits sacrés, on lui coupa trois doigts, puis la tête, & enfin on le jetta dans le Tibre. Le pape *Etienne* fit plus. Il dépoſa tous ceux que *Formose* avoit ordonnés, & les ordonna de nouveau. Mais il fut bientôt puni de ces violences inouies. On le prit, on le chassa du saint siege, on le mit chargé de fers dans une obscure prison, & on l'étrangla. Punissant ainsi une faute qui pouvoit être pardonnable, dit M. l'abbé *Racine*, par un crime qui fait horreur. *Jean IX* retablit ensuite la mémoire de *Formose*, que son savoir & ses qualités épiscopales rendoient assez illustre. Nous avons de ce Pontife les *vies* des Papes qu'on trouve dans les éditions des conciles, & qui ont été imprimées séparément à Venise en 1547 *in*-8°. Le latin de cet ouvrage n'est certainement pas élégant; mais il y a quelques recherches, & un homme qui auroit du discernement pourroit y trouver des mémoires utiles.

FORTUNAT, voyez VENANCE-FORTUNAT.

FORTUNATUS, voyez AMALAIRE-FORTUNAT.

FOSCARARI, (*Gille*) né à Bologne d'une famille noble, entra dans l'ordre de St. *Dominique*. L'étude & sa sanctification furent les objets principaux de ses vues en y entrant. Ses talens le firent choisir pour maître du sacré palais en 1547. Il passa trois ans après de cette place à l'évêché de Modene, où il fit beaucoup de bien. Il parut avec éclat au concile de Trente, & fut un des trois théologiens de son ordre choisis pour travailler au catéchisme de ce concile. Il mourut en 1564 à 53 ans, après avoir merité l'estime des savans & des gens de bien.

FOSSE' (*Charles-Thomas du*) célebre écrivain de Port-Royal, naquit à Rouen en 1634, d'une famille distinguée, qui s'étoit signalée pendant les troubles de la ligue par sa fidélité envers nos

Rois. Le jeune du *Fossé* fut envoyé à l'âge de neuf ans à Port-Royal des Champs, où il fit ses études & qu'il ne voulut pas quitter, quoique la mort d'un de ses freres l'eût rendu l'aîné de sa famille. Ayant été obligé de sortir de Port-Royal en 1656, il vint demeurer à Paris avec M. de *Tillemont*. Ce fut alors qu'il étudia l'hebreu. Un an après, M. le *Maître* obtint du cardinal *Mazarin* la permission de retourner à Port-Royal des Champs avec un ami. Il fit choix de M. du *Fossé* pour qui il avoit toujours eu une affection particuliere. Le desert ayant recouvré peu à peu ses anciens habitans, M. le *Maître* continua d'y vivre avec M. du *Fossé*, comme s'ils eussent été seuls, s'appliquant à le former à la traduction & à la composition à laquelle il s'occupoit lui-même. Ils revirent ensemble la traduction de St. *Jean Climaque*, faite par M. d'*Andilli*. L'année suivante 1658, il travailla conjointement avec lui à préparer les materiaux pour le grand ouvrage des *Vies des Saints* qu'il vouloit entreprendre. M. du *Fossé* recueillit aussi les mémoires de M. de *Pontis*, qui étoit alors retiré à Port Royal des Champs. Au milieu de ces occupations il perdit M. le *Maître*; mais il trouva un ami & un pere dans la personne de M. de *Sacy*, qui eut pour lui la charité la plus tendre & la plus vigilante. Ce fut par son conseil qu'il apprit l'espagnol & traduisit de cette langue la vie de dom *Barthelemi des Martyrs*, archevêque de Brague. Cette traduction servit dans la suite à M. de *Sacy* pour en composer la vie qui a été imprimée. Ce dernier écrivain voulut l'engager à entrer dans les ordres sacrés, mais on ne put jamais forcer son humilité, & il se borna à la tonsure qu'il avoit reçue à l'âge de sept ans. Les persécutions suscitées aux solitaires de Port-Royal rejaillirent sur lui, & il fut mis à la Bastille en 1666, avec MM. de *Sacy* & *Fontaine*. Enfin après une vie traversée, laborieuse, & édifiante il mourut en 1698. Il y avoit deux ans qu'il supportoit les douleurs les plus aigues avec une patience admirable. Il s'étoit sanctifié dans la retraite, dans la priere, dans l'étude de la religion, dans la pratique de la charité. On a de lui, I. *Vie de dom Barthelemi des Martyrs*, archevêque de Brague en Portugal, traduite de l'espagnol vers 1658. II. *Vie de saint Thomas, archevêque de Cantorberi*, en 1662 in-4°. III. La vie de *Tertulien* & d'*Origene*, in-4°. IV. *Les vies des saints* des mois de janvier & de février. Le mois de janvier fut imprimé en 1685, & celui de février en 1687. V. *Explications tirées des saints peres* sur différens livres de l'écriture-sainte, qui sont communément attribuées à M. de *Sacy*. Voici la portion de cet Ouvrage qui a pour auteur M. du *Fossé*: explications sur le livre des *Nombres*; sur le *Deuteronome*; sur *Josue*; sur *Ruth*; sur le troisieme & le quatrieme livre des *Rois*; sur les deux livres des *Paralipomenes*; sur les deux livres d'*Esdras*; sur *Tobie*; sur *Judith*; sur *Esther*; sur *Job*; sur les *Pseaumes*; sur le *Cantique* des *Cantiques*; sur *Jeremie*; *Baruch*; *Ezechiel*; *Daniel*; sur les deux livres des *Machabées*, & sur les quatre *Evangiles*. Il commença ces Explications après la mort de M. de *Sacy* en

1684, & y travailla jusqu'à sa derniere maladie. VI. *Mémoires* sur ce qui est arrivé aux ecclésiastiques, aux solitaires, aux religieuses & aux amis de Port-Royal depuis 1643 jusqu'en 1698, *in*-12, à Utrecht 1739. On les a accusés de partialité ; mais vouloit-on qu'un écrivain de Port-Royal parlât de ce monastere, comme auroit fait un Jésuite ? *Baillet* assure que c'est à M. du *Fossé* que le public est redevable de tout ce qui a paru sous les noms empruntes de *Beaulieu* & de la *Motte*. Le style de cet écrivain n'est point indigne de celui de M. de *Sacy*, dont il fut le continuateur ; il y regne la même fermeté & la même rondeur. Son savoir étoit moins étendu, mais il possédoit bien ce qu'il savoit. On peut voir dans les différentes histoires de Port-Royal plusieurs traits de sa charité envers ses vassaux.

FOUILLOU, (*Jacques*) né à la Rochelle, fit ses premieres études chez les Jésuites de cette ville avec un succès peu commun. Il vint ensuite à Paris où il fit son cours de philosophie & de théologie dans la communauté des *Gillorins*. Cette maison étoit remplie alors d'excellens sujets, & l'abbé *Fouillou* n'étoit pas celui qui valoit le moins. Sa licence, dans laquelle il obtint le premier rang, le fit connoître par plusieurs personnes de mérite. On le choisit pour diriger les études de l'abbé de la *Vieuville*, avec lequel il entra au séminaire de St. *Magloire*. C'est-là qu'il fit connoissance avec les plus fameux soutiens du jansénisme. Le cas de conscience, publié en 1702 sur la distinction du fait & du droit, lui fournit une occasion de se signaler. L'évêque d'Apt ayant publié une ordonnance contre ce cas, le jeune écrivain la réfuta dans des *considérations sur la censure de M. l'evêque d'Apt*. Cet écrit, où il y avoit du savoir, mais trop de chaleur, déplut à la cour, & l'auteur fut obligé de se retirer en Hollande auprès du pere *Quesnel*, qui avoit alors son petit troupeau à Amsterdam. L'étude & le climat ayant derangé sa santé, il retourna en France, mais ce ne fut que pour se voir exilé à Mâcon. Son nom mis sur la liste des réappellans lui valut cette lettre de cachet, que la marquise de *Vieuxbourg* sa protectrice fit révoquer quelque-temps après. De retour à Paris, il y jouit de la liberté & du repos jusqu'à sa mort arrivée en 1736 à l'age de 66 ans. L'abbé *Fouillou* fut un de ces hommes, qui étant engagés dans un parti, sont presque toujours décriés par le parti contraire ; mais il ne se borna pas à laisser croasser ses ennemis, il leur ferma souvent la bouche par ses écrits. Il fut l'un des partisans du pere *Quesnel* qui répandirent le plus d'encre en sa faveur. Ses principaux ouvrages sont, I. La *defense* des théologiens contre M. de Chartres. II. Un *traité* sur le silence respectueux. III. La *chimere du jansenisme* & le renversement de la doctrine de St. *Augustin* par les ordonnances des évêques de Luçon & de la Rochelle, *in*-12. IV. *Observations* sur les cent une propositions condamnées par la bulle *unigenitus*. V. Il a eu part à la publication de l'*histoire du cas de conscience*, 1705, 1710-1711 à Nancy en 8 vol. *in*-12. VI. Il revit & fit imprimer les *hexaples* en 7 vol. *in*-4°, & ce fut-là le terme de ses travaux en

Hollande. VII. Il contribua auſſi à la publication de la premiere édition du *traité de l'action de Dieu ſur les creatures* & des gémiſſemens de Port Royal. VIII. Un grand *traité* de l'équilibre, *in*-4°, en 1727. Cet ouvrage fut imprimé en Hollande & c'eſt celui qui l'occupa le plus long-temps. Tous ces écrits ont reçu de grands éloges de la part du *nouvelliſte eccleſiaſtique* & de ceux qui ont été ſes échos. Les adverſaires de ce gazettier leur ont prodigué des injures & ont donné des qualifications très-mortifiantes à la plupart. Pour nous qui ſommes ſans paſſion, & qui n'aimons que la vérité, nous ne craignons pas de dire, que l'Abbé *Fouillou* avoit puiſé dans l'écriture, les conciles & les peres. Il poſſedoit les grands principes de la morale, & ces principes dirigerent toutes ſes actions. Les *hexaples* ou les *ſix colonnes ſur la conſtitution unigenitus*, dont nous avons rapporté le titre, ſont un amas prodigieux de textes tirés de l'écriture & des peres, dont on veut prouver la conformité avec les *reflexions morales* de *Queſnel*, pour s'en faire un rempart contre la bulle. La préface hiſtorique, qui eſt à la tête, eſt elle ſeule un gros livre, dans lequel on trouve une hiſtoire très-détaillée de la *conſtitution unigenitus*. Il y a pluſieurs faits hazardés; on y dit par exemple que le cardinal *Caſſini* s'étoit jetté aux pieds du Pape pour le conjurer de ne point faire paroître la bulle. Ce cardinal nia ce fait, qui effectivement ne paroît pas vraiſemblable. Le pere *Paul* de *Lyon*, Capucin, auteur des *anti-hexaples* prouva aſſez bien que l'auteur avoit alteré quelques paſſages des peres, mais il n'examina pas d'autres paſſages, qui diſent à peu près la même choſe que *Queſnel*. Au reſte cette conformité ne prouve rien en faveur de l'ouvrage de cet Oratorien. Des expreſſions innocentes dans un temps, deviennent dangereuſes dans un autre temps, par l'abus qu'en ont fait les novateurs. D'ailleurs on prouveroit tout ce qu'on voudroit par l'autorité des peres, en détachant de leurs paſſages ce qui les amene & ce qui les ſuit. Nous ne dirons pas que M. *Fouillou* ait uſé de cet artifice; mais l'envie qu'il avoit de défendre ſon ami & ſon maître, a pu l'égarer quelquefois.

FOULON ou FOULLON, (*Jean-Erard*) naquit à Liege d'une famille noble. Les Jéſuites lui ayant trouvé des diſpoſitions, l'engagerent d'entrer dans leur ordre, auquel il fit honneur par ſon érudition. Il profeſſa les humanités & la philoſophie avec ſuccès, & mourut à Tournai en 1668. Ce Jéſuite ne cultiva pas moins la piété & la vertu que les lettres. Nous avons de lui une *hiſtoire* des évêques de Liege en latin, imprimée à Liege en 1735, en 3 vol. *in-fol.* On ne voit guere d'hiſtoires, où il y ait plus de recherches. Sa critique a percé dans les ténebres des premiers temps du dioceſe de Liege. S'il n'eſt pas toujours exact & impartial, il eſt toujours ſavant. L'eſprit de patriotiſme lui a fait adopter bien des traditions qu'un autre auroit rejettées, & l'a rendu diffus ſur des faits qu'un écrivain plus judicieux auroit élagués. Son ſtyle manque ſouvent de pureté & d'élégance.

I. FOUR, (*Dom Thomas du*) naquit à Fécamp en Normandie en

en 1613. Sa mémoire prodigieuse lui rendit l'étude fort facile. Dès l'âge de 17 ans, il soutint ses theses de philosophie en hébreu : langue qu'il avoit été en état d'enseigner. Pour satisfaire son goût pour les recherches savantes, il entra chez les Bénédictins de St. *Maur* en 1637. Le monastere de Jumiege fut sa maison de profession & le lieu de sa mort. Elle arriva en 1647. Il étoit âgé seulement de 34 ans. Il travailloit lorsqu'il mourut sur ce verset du pseaume neuf : *Que ceux qui ont connu votre nom espérent en vous.* Ce sentiment étoit dans son cœur. La piété sanctifia son érudition, & son érudition éclaira sa piété. Nous avons de lui, I. Une *grammaire* hébraïque, dont on loue la méthode, mais dont on ne se sert plus guere. II. Une *paraphrase* sur le cantique des cantiques qui est très-estimée. III. Un *essai sur les pseaumes.* On regrette qu'il n'y ait pas mis la derniere main. IV. Un *testament spirituel pour servir de préparation à la mort* : ouvrage plein d'onction & de piété.

II. FOUR, (*Charles du*) curé de St. *Maclou* à Rouen, & ensuite abbé d'Aulnai, s'est fait un nom dans le dernier siecle par son zele contre la morale relâchée, & par ses disputes avec le pere *Brisacier*. C'étoit un homme d'une piété exemplaire & active. Il ne négligeoit rien de ce qu'il croyoit nécessaire à son troupeau. Nous avons de lui, I. La *Requête* des curés de Rouen à leur archevêque. II. Une *lettre* des mêmes curés à ce prélat, contre l'*apologie des casuistes.* III. Un mémoire sur la conduite d'une compagnie établie à Caen nommée l'*Hermitage*. IV. Quelques-autres ouvrages qui prouvent, ainsi que les précédens, qu'il étoit versé dans la lecture de l'écriture & des peres.

FRAIN, (*Jean*) seigneur du Tremblai, un des trente premiers académiciens d'Angers, où il mourut en 1724 à 84 ans. Les qualités de son esprit brillerent de bonne heure. Il joignit à une lecture assez variée un juste discernement pour en faire l'application & l'usage. Après avoir beaucoup lu & réfléchi, il donna différens ouvrages. Les principaux sont, I. Les *nouveaux essais de morale*, in-12 : ouvrage solide & assez bien écrit. Le pere *Mabillon* en faisoit cas ; mais on n'y trouve ni la profondeur de ceux de *Nicole*, ni l'ingénieuse finesse de ceux de M. l'abbé *Trublet*. II. Un *traité de la vocation chrétienne des enfans*, in-12 : ouvrage nécessaire aux peres & aux meres, & très-propre à les diriger dans le choix de l'état qu'ils donnent à leurs enfans. III. Des *conversations morales sur les jeux & les divertissemens* ; elles méritent les mêmes éloges que les écrits précédens. IV. Un *traité de la confiance*, qui fut supprimé, parce que l'auteur s'étoit trop livré à ses préjugés en le composant.

I. FRANÇOIS D'ASSISE, (*Saint*) fondateur de l'ordre des Freres Mineurs, naquit à Assise en Ombrie l'an 1182. Son pere *Pierre Bernardon* étoit marchand, comme la plupart des citoyens des villes d'Italie. L'enfant fut nommé *Jean* au baptême, mais depuis on lui donna le surnom de *François*, à cause de la faci-

lité avec laquelle il avoit appris la langue françoise, nécessaire alors aux Italiens pour le commerce. *Pierre Bernardon* y appliqua son fils dès la premiere jeunesse, après lui avoir donné un legere teinture des lettres. *François* ayant pris la résolution de renoncer au monde & à la propriété de tous ses biens temporels, eut bientôt un grand nombre de disciples. Ce fut alors qu'il pensa à fonder un ordre religieux qu'il appella *Freres Mineurs*. C'étoit vers l'an 1206 ou 1208. Le Pape *Innocent III* approuva cette nouvelle milice dans le concile général de Latran en 1215, & *Honorius III* le confirma en 1223. Voici comme la regle de ce patriarche commence. „ La regle & la vie des *Freres* „ *Mineurs* est d'observer l'évangile, pratiquant l'obéissance, la „ pauvreté & la chasteté. " Frere *François* promet obéissance & respect au pape *Honorius* & à ses successeurs. On voit ici que St. *François* étoit toujours reconnu pour vrai supérieur de l'ordre, & que frere *Elie* qui avoit été choisi de nouveau après la mort de *Pierre* de Catane, étoit seulement son vicaire. La regle dit ensuite qu'il n'y a que le ministre provincial qui puisse recevoir les freres; & qu'après les avoir examinés; s'il les trouve propres à l'institut, il doit leur dire qu'ils aillent vendre tous leurs biens & les distribuer aux pauvres: mais les freres ne doivent point se mêler de cette distribution du temporel des postulans. Après l'année d'épreuve, ils promettront de garder toujours cette regle, & dès-lors ils porteront une tunique & un capuce: en cas de nécessité ils pourront même porter des souliers. Tous seront vêtus pauvrement, & ne mépriseront point ceux qui portent des habits de couleur, ou qui vivent délicatement. Les clercs feront l'office divin selon l'usage de l'église de Rome: les laïques diront vingt-quatre *Pater* pour matines, cinq pour laudes, sept pour chacune des petites heures, douze pour vêpres, sept pour complies, & prieront pour les morts. Tous les freres jeûneront depuis la Toussaint jusqu'à Noël. Ceux qui voudront, jeûneront une premiere quarantaine depuis l'épiphanie jusqu'au carême; le reste du temps ils ne seront obligés à aucun jeûne particulier, si ce n'est le vendredi. Les freres n'auront rien en propre: mais ils se regarderont comme étrangers en ce monde, & ils iront avec confiance demander l'aumône. Aucun des freres ne prêchera au peuple, que le ministre général ne le lui ait permis, après l'avoir examiné. Ils ne prêcheront point dans un diocese, si l'évêque s'y oppose: leurs discours seront simples, tendants à l'édification. Si un frere commet un péché mortel de ceux pour lesquels on sera convenu de recourir au ministre provincial, on ira le trouver au plutôt; & le ministre lui imposera la pénitence, s'il est prêtre; s'il ne l'est pas, il la fera imposer par un prêtre de l'ordre. Il falloit qu'il y eût peu de prêtres chez les Freres Mineurs, puisque tous les provinciaux ne l'étoient pas. La regle ajoute: les ministres qui sont les serviteurs des autres freres, les visiteront souvent, les avertiront, & les corrigeront

avec humilité & charité. Les freres leur obéiront en tout ce qui n'eſt point contraire à leur conſcience & à notre regle. Les miniſtres leur doivent donner toute liberté de leur parler, les conſidérant comme leurs maîtres. J'exhorte mes freres à ſe garder de l'orgueil, de la vaine gloire & de l'envie. Que ceux qui ſont ſans lettres, ne ſe mettent pas en peine de les apprendre: mais qu'ils s'appliquent à la priere, & s'exercent à l'humilité & à la patience. Cet ordre fut ſi conſidérable dès le commencement, que dans le premier chapitre général tenu en 1219, on compta plus de 5000 religieux. Il s'eſt diviſé depuis par des réformes en différentes branches, telles que celles des Récollets, des Picpus, des Capucins, &c. Il a donné quatre Papes à l'égliſe, un grand nombre de cardinaux, & pluſieurs autres perſonnages illuſtres. St. *François* l'étendit encore beaucoup avant ſa mort en Italie, en Eſpagne & en France, & des laïques mêmes voulurent y être aſſociés. Etant allé prêcher au mont Carmerio proche d'Aſſiſe, un grand nombre de peuple de l'un & de l'autre ſexe le ſuivit, & ne voulut pas l'abondonner, qu'il ne les eût reçu pour freres & ſœurs. Ce fut-là l'origine du tiers ordre de St. *François*, auquel il donna des regles. Son zele ne ſe bornant pas à fonder des ordres en Europe, il obtint du Pape la permiſſion d'aller prêcher la religion chrétienne en Syrie, mais une tempête le jetta ſur les côtes d'Eſclavonie & l'obligea de revenir en Italie. Après avoir tenu un chapitre général de ſon ordre à Rome, il paſſa à Damiette en Egypte, & il obtint du Sultan la liberté de prêcher. Il lui avoit offert de paſſer dans le feu pour prouver la vérité de la religion chrétienne, mais le Sultan ne voulut pas le ſoumettre à cette épreuve. De retour en Italie, il ſe démit du généralat en faveur de *Pierre* de Catane, & ſe retira ſur une des plus hautes montagnes de l'Apenin. C'eſt ſur cette montagne qu'il vit, dit-on, un ſéraphin crucifié, qui lui imprima ſur la chair les cinq plaies de J. C. Quelques auteurs ont conteſté l'autenticité des ſtigmates; mais pluſieurs de ſes enfans aſſurerent par ſerment quelque temps après ſa mort qu'ils les avoient vues. *François*, accablé par les auſtérités, tomba dangereuſement malade; ſentant ſa mort approcher il écrivit une lettre à tous les ſupérieurs, prêtres & freres de l'ordre, par laquelle il leur recommande le reſpect envers le St. Sacrement de l'autel. Il exhorte les prêtres à ne célébrer la Meſſe qu'avec une grande pureté de cœur & d'intention. „ Je deſire, dit-il, que dans les lieux où „ demeurent nos freres, on ne célebre qu'une Meſſe par jour, „ ſuivant l'uſage de la ſainte égliſe romaine: s'il y a pluſieurs „ prêtres, que l'un ſe contente d'entendre la Meſſe de l'au„ tre. “ Toute la ſuite de la lettre fait bien voir qu'il n'avoit d'autre vue dans ce réglement, que d'attirer plus de reſpect au ſaint ſacrifice. C'étoit auſſi la pratique des Chartreux: ils ne diſoient la Meſſe que rarement; & les dimanches mêmes, ils n'avoient guere que la Meſſe conventuelle. En même-temps St.

François fit son testament, dans lequel il recommande particulièrement le respect à l'égard des prêtres, parce que ce sont eux qui consacrent le corps & le sang du Fils de Dieu, & les administrent aux autres. Ce saint homme veut absolument que ses disciples s'appliquent au travail, & que ceux qui ne savent pas travailler l'apprennent, pour donner le bon exemple & fuir l'oisiveté. *Et si*, dit-il, *on ne nous paye pas notre travail, ayons recours à la table de Notre-Seigneur, en demandant l'aumône.* Je défends expressément à tous nos freres, ajoute-t'il, de jamais demander en cour de Rome aucun privilege, soit pour une église, soit pour un autre lieu, soit même pour la prédication. Que si on ne les reçoit pas dans un lieu, qu'ils passent dans un autre, pour y faire pénitence avec la bénédiction de Dieu. Il finit en conjurant tous les freres de l'ordre, de ne donner aucune interprétation à sa regle & à son testament, & de les suivre littéralement. Le saint patriarche mourut à Assise le 4 octobre 1226 à 45 ans. Il n'étoit que diacre; son humilité l'ayant empêché de recevoir la prêtrise. Nous croyons devoir rapporter quelques traits qui feront connoître ses vertus & sa façon de penser sur la mendicité & sur les dispenses que son ordre prétendoit. Plusieurs freres vinrent des provinces éloignées, pour se plaindre au chapitre général des mauvais traitemens qu'ils avoient eu à souffrir en divers lieux, faute d'avoir des lettres autentiques, pour montrer que leur institut étoit approuvé de l'église. Ils se plaignoient encore qu'on ne leur permettoit pas de prêcher, & prioient *François* d'obtenir du Pape un privilege en vertu duquel ils pussent prêcher par-tout où il leur plairoit, même sans permission des évêques. Le saint homme répondit avec indignation: „ Quoi, mes freres! Vous ne connoissez pas la volonté de Dieu? il veut que nous gagnions les supérieurs par l'humilité & le respect, & les peuples par la parole & les bons exemples. Quand les évêques verront que vous vivez saintement, „ & que vous ne voulez point entreprendre sur leur autorité, „ ils vous prieront d'eux-mêmes de travailler avec eux au salut „ des ames dont ils sont chargés, & vous appelleront pour vous „ entendre & pour vous imiter. Votre privilege singulier doit „ donc être de n'avoir point de privileges. Ils ne serviroient „ qu'à vous enfler, à vous donner trop de confiance, & à exciter „ des contestations. " Quelques-uns représentoient qu'ils avoient trouvé plusieurs curés si durs, qu'ils n'avoient pu les fléchir ni par priere, ni par industrie, ni par soumission, ni par leur vie exemplaire, pour obtenir la permission de prêcher à leurs paroissiens, ou d'en recevoir quelque assistance corporelle. *François* répondit: " Mes freres, nous sommes envoyés au secours des prêtres, „ pour suppléer à leur défaut. Ce qui est plus agréable à Dieu, „ c'est le salut des ames; & nous les gagnerons plutôt en vivant „ bien avec les prêtres, qu'en nous divisant d'avec eux. S'ils s'opposent au salut des peuples, Dieu les en punira. Si vous êtes

„ enfans de la paix, vous gagnerez le peuple & le clergé : ce qui „ sera plus agréable à Dieu, que si vous ne gagniez que le peu„ ple, en scandalisant le clergé. Couvrez leurs défauts, suppléez „ à ce qui leur manque, & n'en soyez que plus humbles. " *Pier*re de Catane voyant qu'il ne pouvoit fournir aux besoins de la foule de freres qui venoient à la Portioncule, demanda à St. *François* s'il permettoit de réserver quelque chose des biens des novices qui se présentoient, pour le soulagement des autres. Le saint homme le refusa absolument. „ Il vaut mieux, dit-il, „ dépouiller l'autel de la Vierge de tous ses ornemens : soyez „ persuadé que la Vierge aimera mieux voir dépouiller son au„ tel, que de voir violer l'évangile de son Fils. " On lui demanda s'il trouvoit bon que les hommes de lettres déjà reçus dans l'ordre, étudiassent l'écriture-sainte. „ Je l'approuve très-fort, „ dit-il, pourvu qu'ils ne manquent pas de s'appliquer à la prie„ re ; qu'ils n'étudient pas seulement pour savoir comment ils „ doivent parler, mais pour pratiquer ce qu'ils ont appris, & le „ faire ensuite pratiquer aux autres. " Il disoit encore : „ Je ne „ veux pas que mes freres soient curieux de science & de livres : „ mais qu'ils s'appliquent à la pratique de l'humilité, de la sim„ plicité, de la priere & de la pauvreté. Plusieurs freres, ajou„ toit-il, mettent tout leur soin à acquérir de la science, & „ négligent l'humilité & la priere. Quand ils ont prêché, & qu'ils „ savent que quelques-uns ont été édifiés & touchés, ce succès „ les enfle ; & ils ignorent que Dieu l'a accordé aux prieres & „ aux larmes de quelques freres, qui vivent dans l'humilité & „ dans la simplicité. " *François* s'entretenant un jour avec un de ses freres sur ce qui devoit faire la vraie joie des religieux, lui disoit : „ Quand les Freres Mineurs donneroient par toute la „ terre de grands exemples de vertu : quand ils chasseroient les „ démons, guériroient les sourds & les aveugles, ressuscite„ roient les morts ; quand ils sauroient toutes les langues & „ toutes les sciences ; quand ils auroient le don de prophétie, „ & connoîtroient le secret des consciences ; quand ils prêche„ roient si efficacement, qu'ils convertiroient tous les infideles : „ tous ces grands avantages devroient leur donner moins de „ joie que le bonheur de souffrir les opprobres, les outrages, „ & les plus indignes traitemens. " St. *François* fut canonisé deux ans après sa mort par *Grégoire IX.* Il y a un grand nombre d'éditions de sa regle, dont nous avons déjà donné un extrait & pour laquelle nous avons cru devoir le placer dans cet ouvrage. On a aussi de lui quelques autres productions, que vous trouverez dans le recueil intitulé : *Sti. Francisci Assisiatis & Sti. Antonii Paduani opera omnia*, in-fol. *Pedeponti* 1739, 2 *vol.*

II. FRANÇOIS XAVIER, (*Saint*) surnommé *l'apôtre des Indes*, étoit neveu du fameux docteur *Navarre*. Il vit le jour le 7 avril 1506, au château de Xavier au pied des Pyrenées. Ses parens l'envoyerent finir ses études à Paris, où il enseigna ensuite la

philosophie au college de Beauvais. St. *Ignace* de Loyola étoit alors à Paris, & méditoit la fondation de la compagnie de *Jesus*. François renonça à toutes les vues d'établissement, qu'il pouvoit avoir dans le monde pour s'attacher au nouvel instituteur. Il fut un des sept qui firent vœu en 1534 le jour de l'assomption dans l'église de Montmartre, d'aller offrir au Pape de servir l'église par-tout où il lui plairoit de les envoyer. *Xavier* fut ordonné prêtre à Venise, où il fit paroître son goût pour les austérités. *Jean III*, roi de Portugal, ayant demandé des missionnaires, pour porter l'évangile dans les Indes-orientales, on lui envoya ce saint qui arriva à Goa le 6 mai 1542. Ses travaux dans cette terre étrangere furent dignes des premiers apôtres de la foi; il fit pour conquérir des ames à la religion autant de courses que les premiers conquérans de l'Amérique en avoient fait pour se procurer des biens périssables, & cette boue jaune qu'on appelle de l'or. Le St. missionnaire mourut le 10 décembre 1552, dans une isle à la vue du royaume de la Chine, où il avoit desiré ardemment de prêcher la foi. *Grégoire IV* le canonisa en 1622. Nous avons de cet illustre apôtre, I. Cinq livres d'*épitres*, où l'on trouve des choses intéressantes & curieuses sur ses missions. Il n'y est point question de cette foule de miracles incroyables, que les auteurs de sa vie lui ont attribués. II. Un *catechisme* fait avec beaucoup de sagesse. III. Quelques *traités* mystiques, où l'on trouve de l'onction. Le pere *Bouhours*, Jésuite, a écrit sa vie.

III. FRANÇOIS DE SALES, (*Saint*) naquit à Geneve en 1567, d'une famille illustre. Dès son enfance ses actions & ses discours étoient accompagnés d'une candeur & d'une modestie qui charmoient tout le monde. Sa charité pour les pauvres étoit dès lors singuliere; elle alloit jusqu'à se priver d'une partie de sa nourriture pour les assister. On lui fit faire ses premieres études à Anneci. De là il fut envoyé à Paris pour les y continuer. Il ne connoissoit presque dans cette grande ville que l'église & le college. Son pere l'ayant rappellé de Paris après six ans d'études, l'envoya à Padoue, où étoit alors la plus fameuse école de droit. Après avoir achevé ses études, & pris le bonnet de docteur, il voyagea dans l'Italie. De retour en Savoye, il reçut les provisions d'une charge de sénateur. Il déclara à son pere la résolution qu'il avoit prise de se consacrer au service de Dieu dans l'état ecclésiastique. On vit bientôt que Dieu l'y avoit appellé; quand il eut été élevé au sacerdoce, il parut un homme rempli de l'esprit apostolique. L'évêque de Geneve voulut se donner pour coadjuteur un prêtre si digne de l'épiscopat. Ayant obtenu le brevet du duc de Savoye, il usa de toute son autorité pour le faire accepter à *François*, qui employoit toutes sortes de raisons pour éviter un si redoutable fardeau. En 1602, les affaires de la religion l'appellerent à la cour de France. Il fit de si grands biens à Paris que le cardinal du *Perron* disoit: *qu'il n'y avoit point d'hérétique qu'il ne fût assuré de convaincre, mais que pour les convertir, il falloit les mener au coadjuteur de Geneve.*

Henri IV vouloit le retenir en France lui offrant une penſion & le premier évêché vacant : mais *François* répondit que Dieu l'ayant appellé malgré lui à l'évêché de Geneve, il ſe croyoit obligé de ſuivre ſa vocation & de le garder toute ſa vie ; quant à la penſion, que le peu qu'il avoit lui ſuffiſoit, & qu'un plus ample revenu ne ſerviroit qu'à l'embarraſſer. L'évêque de Geneve étant mort il fut ſacré le 3 décembre 1602, & dès lors il exécuta le plan qu'il s'étoit fait pour le reglement de ſa maiſon & le gouvernement de ſon dioceſe. Sa table étoit frugale, ſes habits modeſtes, ſa maiſon meublée ſimplement. Ses domeſtiques étoient en petit nombre, mais bien choiſis, & d'une conduite réglée & édifiante. Toutes ſortes de jeux leur étoient défendus, & on les tenoit toujours occupés à quelque choſe d'utile. Il y avoit un prêtre établi pour veiller ſur eux. Il vivoit avec eux comme un pere avec ſes enfans. Il obſerva conſtamment la regle qu'il s'étoit preſcrite de ne plaider jamais, quelque tort qu'on pût lui faire. Il retrancha toutes ſes viſites inutiles, diſant qu'un évêque n'a point de temps à perdre. Il ne s'en rapportoit à perſonne du ſoin des pauvres & des malades : mais il les viſitoit & pourvoyoit par lui-même à leurs beſoins. Une des premieres choſes à quoi il s'appliqua, fut l'établiſſement des catéchiſmes dans ſon dioceſe pour l'inſtruction de la jeuneſſe. Il donna tous ſes ſoins au choix & à l'inſtruction des prêtres. On lui repréſentoit quelquefois que ſon dioceſe en manquoit, & il le ſavoit bien : mais il répondoit que *l'égliſe n'avoit pas tant beſoin de prêtres, que de bons prêtres ; & qu'il falloit prier le maître de la moiſſon d'y envoyer des ouvriers.* Le ſaint évêque entreprit la viſite des paroiſſes de ſon dioceſe, avec la réſolution de ne l'interrompre jamais entiérement. Il alla chercher ſes brebis avec des peines infinies ſur les montagnes, marchant à pied dans des déſerts affreux, obligé de grimper ſur des hauteurs preſque inacceſſibles au péril de rouler dans des précipices, ſi le pied ou la main lui eût manqué. Il parloit à ces pauvres gens avec une bonté qui les attendriſſoit ; il entroit dans leurs beſoins & dans leurs peines, les aſſiſtoit de tout ſon pouvoir. Souvent on l'a vu ſe dépouiller d'une partie de ſes habits pour en revêtir des pauvres, quand il n'avoit plus rien autre choſe à leur donner. Sa charité s'étendoit à tout. Il entreprit l'établiſſement d'une nouvelle congrégation en faveur des perſonnes de l'autre ſexe, qui, à cauſe de leur âge avancé, de leurs infirmités, de leur état de veuve, ne pouvoient être reçues dans les maiſons d'ancienne inſtitution. Dieu lui adreſſa pour l'aider dans l'exécution de ce deſſein la baronne de *Chantal*, veuve d'une très-grande vertu. Elle fut la premiere ſupérieure du nouvel ordre appellé *de la Viſitation*. La mere *Marie* de l'Incarnation avoit pris ſes avis pour l'établiſſement de la réforme des Carmelites en France, & le pere de *Berulle*, depuis cardinal, pour celui de la congrégation de l'Oratoire. Quelqu'occupé que fût le ſaint prélat à toutes les fonctions du miniſtere, il trouva encore le moyen

d'instruire les fideles par ses écrits. Les principaux sont, I. *Son introduction à la vie devote*, dont il y a eu un tres-grand nombre d'éditions. Cet ouvrage a opéré beaucoup de conversions, quoique quelques écrivains l'aient accusé de relâchement, on ne sait pourquoi. Ce saint évêque exigeoit de grandes dispositions pour la communion fréquente. On peut juger de sa doctrine sur cette matiere importante par ces paroles tirées du vingtieme chapitre de son *introduction*. *Pour communier tous les huit jours*, dit-il, *il est requis de n'avoir ni peché mortel, ni aucune affection au peché véniel, & d'avoir un grand desir de communier*. Il dit dans une de ses lettres, que la communion de tous les quinze jours est trop fréquente pour ceux *qui n'ont que la chaleur à* (pour) *la communion, & non point à* (pour) *la mortification de leurs imperfections*. II. *Philotée* ou traité de l'amour de Dieu, dans lequel il pousse la spiritualité aussi loin qu'on peut la pousser. Quelques écrivains ont voulu y trouver le germe du quiétisme, mais en vain. Il est vrai qu'il y a quelques éditions de ce traité, qui sont infectées de cette erreur, mais ce sont des éditions altérées. Le pere *Pélon*, Jésuite, a corrigé le langage de cet ouvrage après l'avoir élagué, & l'a publié en 3 vol. *in*-12. III. Divers autres traités de piété qui sont pleins d'onction. IV. Des *lettres* où l'on trouve d'excellens avis de direction. Tous ces ouvrages ont été recueillis en 2 volumes *in-fol.* & il seroit à souhaiter que quelque savant en donnât une nouvelle édition. St. *François* de Sales est un des premiers maîtres de la vie spirituelle. Son cœur dirigeoit sa plume ; il sentoit encore plus qu'il ne pensoit, & une douce chaleur anime tout ce qu'il a écrit. Son style manque de pureté & de correction ; mais il écrivoit dans un pays éloigné de Paris, & il vivoit dans un temps où le bon goût & les bonnes études n'avoient point encore pris le dessus. Ce ne fut que vingt ans après sa mort qu'on vit paroître une aurore, qui fut bientôt suivie du plus beau jour. MM. de Port-Royal ont beaucoup contribué à ramener le bon goût & les instructions solides avec la pureté du langage. Pour juger de la rapidité du progrès : que l'on compare pour le style les écrits de St. *François* de Sales avec les *lettres provinciales*. Sur la fin de l'an 1618, le saint évêque fut obligé de venir à Paris avec le cardinal de Savoye. Il y fit comme la premiere fois, plusieurs conversions. Le sujet du voyage du cardinal étoit la conclusion du mariage du prince de Piemont avec *Christine* de France, seconde fille d'*Henri IV*. La princesse força *François* d'accepter la charge de son premier aumônier. Il céda, mais à deux conditions ; l'une, qu'elle ne l'empêcheroit pas de résider dans son diocese ; l'autre, qu'il ne recevroit point les revenus de la charge, quand il ne l'exerceroit pas. La princesse se plaignant de cette derniere condition, le saint évêque lui dit : *Je me trouve bien d'être pauvre ; je crains les richesses : elles en ont perdu tant d'autres, elles pourroient bien me perdre aussi*. La princesse lui fit présent d'un diamant de grand prix, en lui disant : *c'est à condition que vous le garderez pour l'amour*

l'amour de moi. Je vous le promets, madame, lui répondit-il, *à moins que les pauvres n'en aient besoin. En ce cas*, dit la princesse, *contentez-vous de l'engager, & j'aurai soin de le dégager. Je craindrois*, repartit François, *que cela n'arrivât trop souvent, & que je n'abusasse enfin de votre bonté.* Le cardinal de *Retz* (*Henri* de *Gondi*) touché de la haute estime que l'on avoit à Paris pour le saint évêque de Geneve, voulut le faire son coadjuteur. Il avoit déjà l'agrément du roi *Louis XIII*: mais *François*, lui dit: *Dieu me veut évêque de Geneve: il m'a donné cette église pour épouse; il n'y a rien qui puisse m'obliger à l'abandonner pour un autre.* De retour dans son diocese, il travailla avec une nouvelle ardeur, & malgré ses infirmités il ne cessa d'annoncer la divine parole. Il faisoit même souvent le catéchisme en public, & plus souvent encore dans sa maison épiscopale, où on le trouvoit parmi une troupe d'enfans qu'il instruisoit & formoit à la vertu. L'an 1622, il eut ordre du duc de Savoye de se rendre à Avignon, où ce prince avoit dessein d'aller saluer *Louis XIII.* Le saint évêque partit d'Anneci déjà indisposé, & avec un pressentiment de sa mort prochaine. D'Avignon il alla à Lyon avec le cardinal de Savoye. Il y prêcha le jour de Noël. Le jour de St. *Jean*, après avoir célébré la Messe, il tomba dans une foiblesse, qui fut suivie d'une apoplexie. Il en mourut le lendemain 28 décembre, âgé de 55 ans, dans la vingtieme année de son épiscopat. Il fut canonisé l'an 1665 par le pape *Alexandre VII.* L'abbé *Marsolier* a écrit sa vie en 2 vol. *in*-12, dont cet article est un léger extrait.

IV. FRANÇOIS ou FRANCISCUS de *Victoria*, théologien célebre de l'ordre de St. *Dominique*, fit ses études à Paris où il se forma à la doctrine & à la piété. De retour en Espagne, où il étoit né (à *Victoria* ville de la Navarre) il fut choisi pour professer à Salamanque, & il s'en acquitta avec beaucoup de succès. Les suffrages du public se soutinrent jusqu'à sa mort arrivée en 1549. Ses traités de théologie ont été recueillis en 1 vol. *in-fol.* sous le titre de *theologicæ prælectiones*. Cet ouvrage est une preuve du zele, de l'application & des connoissances de l'auteur; mais la forme scholastique y domine trop, & il y a quelques principes qu'on pourroit contester.

FRANÇOIS DE JESUS-MARIE, *Franciscus à Jesu-Maria*, naquit à Burgos. La piété eut de bonne heure des attraits pour lui, & il entra chez les Carmes de la réforme de Ste. *Thérese*. Son savoir lui donna du crédit dans son ordre, où il fut définiteur. Le pere *François* mourut en 1677, après avoir publié un ouvrage intitulé: *Cursus theologiæ moralis Salmanticensis*. Ce cours de théologie a eu beaucoup de succès en Espagne.

FRA-PAOLO, voyez SARPI.

FRASSEN, (*Claude*) religieux de l'Observance de St. *François*, vit le jour à Perone. Après avoir reçu le bonnet de docteur de Sorbonne, il professa la théologie dans son ordre avec beaucoup d'applaudissement. Les emplois de gardien de Paris & de Définiteur général furent la récompense de son mérite. Il fut choisi

pour assister en 1682 au chapitre général qui se tint à Tolede, & en 1688 à celui de Rome. Le pere *Fraſſen* s'y comporta avec une sageſſe & une prudence, qui lui concilia le ſuffrage de *Louis XIV*, qui lui dit à ſon retour qu'il étoit ſatisfait de ſa conduite. Ce prince le nomma ſouvent, pour informer & pour donner ſon avis ſur des affaires importantes. Ce ſavant Franciſcain mourut en 1711 dans la 91e année de ſon âge. C'étoit un homme d'un zele actif, d'un diſcernement aſſez ſûr & d'une érudition conſommée. Il fut plus d'une fois conſulté par les magiſtrats & les évêques. Ses ouvrages ſont, I. Une *théologie* en 5 vol. *in-fol.* en latin. Elle a été réimprimée à Véniſe ſous ce titre : *Scotus academicus, ſeu univerſa doctoris ſubtilis theologica dogmata*, in-4°, 12. tom. *Vener.* 1744. Elle prouve en lui un théologien laborieux & profond ; mais on y trouve rarement l'écrivain précis, & il marche trop ſur les traces des ſcholaſtiques qui l'ont précédé. II. Des diſſertations ſur la bible intitulées, *diſquiſitiones biblicæ* en 2 vol. *in-4°* ; le premier ſur la bible en général, l'autre ſur le pentateuque. Les richeſſes de l'érudition ont acquis à cet ouvrage l'eſtime publique. Si l'auteur avoit écrit avec plus d'élégance & de préciſion ; il auroit réuni l'approbation du public & celle des critiques ſéveres.

FREDEGAIRE, le *Scholaſtique*, floriſſoit dans le huitieme ſiecle, auquel il fit honneur par ſon ſavoir. Il écrivit par ordre de *Childebrand*, frere de *Charles Martel*, une chronique qu'il commença où finit l'hiſtoire de *Grégoire* de Tours. On la trouve à la ſuite de quelques éditions de ce dernier hiſtorien. Son continuateur marche fidelement ſur ſes traces, c'eſt-à-dire, qu'il eſt crédule & mauvais écrivain, peu judicieux dans le choix des faits, & les préſentant ſous une forme déſagréable. On lui attribue auſſi l'abrégé de l'hiſtoire de *Gregoire* de Tours, mais cet ouvrage paroît être de pluſieurs auteurs différens.

FREDOLI, (*Beranger*) évêque de Beziers, s'eſt fait un nom par ſon érudition. Il naquit à Benne en Languedoc d'une famille noble. Son habileté dans le droit le fit choiſir par *Boniface VIII* en 1298, pour faire la compilation du *ſexte*, c'eſt-à dire, du ſixieme livre des décretales avec *Guillaume de Mandagot & Richard de Sienne*. *Clement V* l'honora du chapeau de cardinal en 1305. *Frédoli* mourut à Avignon en 1323, avec une réputation aſſez étendue.

FREGOSE, (*Frederic*) génois, cardinal & archevêque de Salerne, étoit d'une illuſtre famille à laquelle il dut ſon élévation. Il fut ambaſſadeur de la république de Genes auprès du pape *Léon X*, & ſe ſignala enſuite dans les guerres que le Génois ſoutinrent contre les Eſpagnols. *Fregoſe* ayant été fait priſonnier par eux, ſe ſauva en France où *François I* lui donna l'abbaye de St. *Benigne* de Dijon. De retour en Italie, il eut l'évêché d'Eugubio qu'il n'accepta qu'avec peine. Les devoirs de paſteur le faiſoient trembler. Il n'eut pas moins de peine à recevoir le chapeau de cardinal. Retiré dans ſon dioceſe, il s'occupa à inſtruire les fideles confiés à ſes ſoins, à les tirer du vice & à les entretenir dans la

vertu. Ce prélat possédoit le grec & l'hébreu, & il protégea les lettres : c'est ce qui lui mérite une place dans ce dictionnaire.

FREMIOT, (*André*) naquit à Dijon d'une famille illustre. Son éducation répondit à sa naissance. Etant entré dans l'état ecclésiastique, il obtint l'archevêché de Bourges, & contribua par ses lumieres & ses vertus à y établir l'ordre & l'amour de la discipline. Son talent pour les négociations le fit employer par *Henri IV* & *Louis XIII* dans des affaires de conséquence. Cet illustre prélat mourut à Paris en 1641, après avoir publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue son *discours des marques de l'église contre les hérésies*. Il y a de bons principes dans cet écrit; l'auteur suit les traces de l'erreur, & leve le masque dont elle se couvre &

FRESNE, voyez CANGE.

FRESNOY, voyez LENGLET.

FRISCHE, (Dom *Jacques*) naquit à Seez en Normandie & reçut de la nature une mémoire heureuse. La congrégation de St. *Maur*, dans laquelle il entra, le met au rang des savans qu'elle a produit, & des savans qui lui ont fait honneur autant par leur modestie, par leur zele & par leur piété, que par un esprit juste & une érudition sure. Ses supérieurs le chargerent de travailler avec dom *Nicolas* le *Nourri* à la nouvelle édition de St. *Ambroise*, qu'il donna en 2 vol. *in-fol.* le premier en 1686, & le second en 1690. Cette édition est précieuse non-seulement à cause de la pureté du texte, mais encore par des notes judicieuses & des remarques savantes. Dom *Frische* travailla aussi à l'édition des œuvres de St. *Grégoire* de Nazianze : il en forma le plan qui fut fort applaudi; mais sa mort arrivée à Paris le 15 mai 1693, ne lui permit pas de finir cette carriere. C'est à ce savant Bénédictin que le public est redevable de la vie de St. *Augustin*, qui se trouve dans l'édition des œuvres de cet illustre docteur, sur les mémoires de M. de *Tillemont*. Dom *Hugues Vaillant* travailla avec lui à cet ouvrage, qui est sans contredit ce que nous avons de mieux sur St. *Augustin*.

FRIZON, (*Pierre*) naquit au diocese de Rheims. Les Jésuites chez lesquels il étudia lui trouverent de l'esprit & de la mémoire, & le revêtirent de l'habit de leur ordre. *Frizon* le quitta après l'avoir porté quelque temps, & devint pénitencier de l'église de Rheims, & ensuite grand maître du college de Navarre, dans lequel il maintint l'ordre. Ce savant est principalement connu par une histoire des cardinaux françois, intitulée : *Gallia purpurata*, en 1 vol. *in-fol.* Cet ouvrage prouve beaucoup de connoissances historiques; mais l'auteur est inexact & tombe dans les bevues les plus lourdes. On ne doit jamais le consulter sans lire en même-temps l'*anti-Frizonnius* du savant *Baluze*, qui a relevé toutes les fautes de *Frizon* avec une sagacité peu commune.

FROIDMONT, (*Libert*) né à Haccour, bourg près de Liege, en 1587, fit de très-bonnes études, qui lui procurerent des places dignes de son mérite. Après avoir professé la philosophie à Louvain au college du Faucon, il obtint le bonnet de docteur en théo

logie. La chaire royale d'interprete de l'écriture-sainte dans la même ville lui fut adjugée en 1635. Il avoit eu deux ans auparavant la dignité de doyen de la collégiale de St. *Pierre* de Louvain qu'il conserva jusqu'à sa mort arrivée en 1663, à l'âge de 66 ans. *Froidmont* étoit un homme d'un véritable mérite. Les langues, surtout le grec & l'hébreu, lui étoient familieres. Les belles-lettres donnoient de l'agrément à son érudition; il s'appliqua aussi aux mathématiques & il y fit de grands progrès, au jugement de *Descartes*, bon juge en cette matiere. La conformité d'études, de goûts & de vertus l'avoit lié avec *Janſenius*, évêque d'Ypres, dont il défendit la cause avec zele. Ce fut lui qui fit imprimer son *Auguſtinus*, & qui fut son exécuteur testamentaire conjointement avec *Calenus*. *Froidmont* a produit plusieurs ouvrages; les principaux sont, I. Un abrégé en latin *in-fol.* à Louvain 1669, du commentaire d'*Eſtius* sur les épîtres de St. *Paul*, qui est estimé pour sa clarté, sa précision & sa solidité. II. Un autre commentaire non moins estimable sur les actes des apôtres publié sous ce titre à Louvain en 1654, in-4°: *in actus apoſtolorum commentarii*. III. *Homologia Auguſtini hipponenſis, & Auguſtini Yprenſis*. IV. *Chryſippus ſive de libero arbitrio*. V. *Vincentii lenis theriaca*, contre les peres *Petau* & *Deſchamps*, Jésuites. Ces derniers ouvrages sont polémiques & ne sont pas les plus consultés. On a encore de lui dans le même genre, avec des titres bizarres & ridicules: *La lampe de St. Auguſtin*; les *mouchettes de la lampe; colloque en rimes entre St. Auguſtin & St. Ambroiſe*; ces écrits sont en latin.

FROMAGEAU, (*Germain*) né à Paris d'une famille riche & alliée aux premiers magistrats. Elevé par de très-bons maîtres, il fit des progrès rapides, & se fit beaucoup d'honneur en Sorbonne, où il fut reçu docteur en 1664. La théologie morale fut le principal objet de ses études. Il fut consulté de toute part, & après la mort de M. de *Lamet*, il lui succéda dans la décision des cas de conscience. L'abbé *Fromageau* s'acquitta aussi pendant longtemps du triste & sublime emploi d'assister à la mort les malheureux condamnés au dernier supplice. Les services qu'il rendit à l'humanité furent toujours gratuits; il refusa constamment toutes les dignités, qui lui furent offertes, & se contenta du bien que la providence lui avoit accordé. Ce pieux & savant ecclésiastique mourut en Sorbonne en 1705. M. *Treuvé* recueillit en 2 vol. *in-fol.* en forme de *dictionnaire*, imprimés à Paris en 1732 toutes ses décisions avec celles de M. *Lamet*. C'est un utile supplément au dictionnaire de *Pontas*; & on y trouve la même clarté, la même sagesse & la même exactitude, que dans les résolutions de cet auteur. Ce recueil devoit avoir plusieurs vol. mais la difficulté de mettre en ordre des matériaux obligea l'éditeur de se borner à deux. On a donné un abrégé du dictionnaire de *Pontas*, dans lequel on a analisé aussi ces deux vol.

FROMENTIERES, (*Jean-Louis de*) évêque d'Aire, fit ses études dans le college des peres de l'Oratoire du Mans. Il se distingua

parmi ſes condiſciples par une application ſans relâche & par une vertu ſans oſtentation. Il ſuivoit avec ardeur les ſermons, & retenoit les geſtes, les penſées & les mouvemens du prédicateur. Envoyé au ſéminaire de St. *Magloire* à Paris, il ſe forma pour la chaire ſous le pere *Senaut*, qui en étoit alors ſupérieur. Les égliſes de la capitale retentirent de ſa voix éloquente, & il prêcha devant le Roi l'avent de 1672, & le carême de 1680. *Louis XIV* en fut ſi charmé, qu'il lui donna l'évêché d'Aire, où il ſe retira pour ſe livrer entiérement à ſon zele. Ce dioceſe prit bientôt une face nouvelle; il établit des catéchiſmes; il forma des prêtres; il leur donna la leçon & l'exemple. Son cœur s'ouvrit aux malheureux, & ſes mains aux indigens. Cet illuſtre prélat mourut en 1684, après avoir ordonné qu'on bruleroit ſes ſermons. Le public auroit trop perdu ſi on lui avoit obéi, & on les publia en 6 vol. *in*-12. Ce recueil renferme, I. Des ſermons pleins de force, de nobleſſe & de ſolidité. Son diſcours pour la veture de Mme. de la *Valliere* a été attribué long-temps au grand *Boſſuet*. Ces deux écrivains ſe reſſembloient par la réunion de la ſimplicité au ſublime, mais cette derniere qualité ſe fait moins ſentir dans M. de *Fromentieres*. La pureté de la langue eſt bleſſée dans l'un & dans l'autre; & ils tombent quelquefois dans le bas & dans le familier. II. Des *myſteres*, dignes de ſes ſermons. III. Des *panégyriques*, où l'on diſtingue quelques beaux morceaux; mais qui ne ſe ſoutiennent pas. IV. Des *oraiſons funebres*, dont on peut faire le même éloge & la même critique. On a beaucoup loué celle du pere *Senault* de l'Oratoire. Cet humble prélat ordonna qu'on ne mit ſur ſa tombe que ces paroles du pſeaume XXVI. *Seigneur j'ai aimé la beauté de votre maiſon & le lieu où reſide votre gloire; ne perdez pas, ô mon Dieu, mon ame avec les impies.*

FROMONDUS, voyez FROIDMONT.

FRONTEAU, (*Jean*) né à Angers en 1614, entra chez les chanoines réguliers de Ste. *Genevieve*, où la mémoire de ſes vertus & de ſon ſavoir ſera long-temps chere. Il fut fait chancelier de l'univerſité de Paris en 1648, & ſe fit reſpecter & aimer dans cette place. On lui donna enſuite le prieuré de Benets en Anjou, & enfin la cure de Montargis dont il prit poſſeſſion ſur la fin du carême de 1662. Les peines qu'il ſe donna pendant la quinzaine de Pâques pour l'adminiſtration des ſacremens & la viſite des malades, le conduiſirent au tombeau le 17 avril de la même année à 48 ans. Ce ſavant homme poſſédoit neuf langues, & ce fut lui qui dreſſa la belle bibliotheque de Ste. *Genevieve*. Sa piété étoit auſſi ſolide qu'affectueuſe. Voici l'idée qu'en donne M. *Arnauld* dans une de ſes lettres. Son caractere étoit compoſé de ce qui peut faire un parfaitement honnête homme, un véritable chrétien, un excellent religieux, un ſavant & ſolide théologien, un philoſophe ſubtil & pénétrant, un orateur auſſi judicieux que ſpirituel, & un directeur auſſi ſage que zélé. Car jamais perſonne n'a ſu mieux joindre dans la conduite des ames l'huile & le vin

du Samaritain de l'évangile, la douceur & la fermeté. Mais sa grace singuliere, & qu'on peut dire avoir été la source de toutes les autres, est d'avoir ressenti d'une maniere plus vive que la plupart des saints mêmes, cette impression de mépris pour la vie présente, & d'amour pour l'éternelle qui faisoit dire à St. *Paul* : *Cupio dissolvi & esse cum Christo*. Ce n'a pas été seulement dans sa derniere maladie, mais long-temps auparavant, que le monde ne lui étoit plus rien, qu'il ne soupiroit qu'après le jour qu'il le délivreroit de ce corps de mort, & qui le feroit passer du temps à l'éternité, & qu'il souffroit avec une sainte impatience le retardement de ce bonheur qui occupoit toutes ses pensées. Il n'a pu aussi s'appliquer à autre chose dans les dernieres années de sa vie. Nous avons de lui, I. Une *chronologie* des Papes en vers hexametres acrostiches : ouvrage qui prouve plus sa patience que son génie. II. La vie d'*Yves* de Chartres, qu'il a mis à la tête d'une édition des lettres de cet évêque. III. Plusieurs écrits pour conserver à *Thomas à Kempis* la gloire d'avoir produit l'*Imitation* de J. C. IV. Un écrit pour concilier les disciples de *Jansenius* avec les Jésuites, intitulé : *quæstionum de prædestinatione & gratiâ concordia*.

FULBERT, évêque de Chartres, fut un des premiers restaurateurs des belles-lettres, des sciences & de la théologie dans le onzieme siecle. On ne connoît pas sa patrie, mais il semble dire lui-même qu'il étoit romain. Il eut de bons maîtres dès l'enfance, & il profita si bien de l'éducation qu'il reçut, qu'il devint un des plus célebres docteurs de son siecle. *Fulbert* enseigna long-temps à Chartres, & fut chancelier de cette église. Comme son mérite le faisoit estimer des Rois, des évêques & des peuples, il en fut élu évêque, étant encore jeune. Il témoigna la crainte qu'il avoit de n'avoir pas été bien appellé à l'épiscopat, par des vers dont le sens est plus beau que le stylê. „ O vous, dit-il à Dieu, „ qui êtes mon créateur, ma vie, mon unique espérance ; donnez-moi votre conseil, & la force de le suivre dans l'incertitude où je suis. Je crains qu'étant mal entré dans l'épiscopat, „ je ne sois plus nuisible qu'utile au troupeau. C'est ce qui me „ porte à vouloir céder mon siege à ceux qui sont plus dignes „ de le remplir. D'un autre côté, quand je pense qu'étant sans „ naissance & sans richesses, j'y ai été placé par celui qui tire le „ pauvre de la poussiere & de son fumier, je suis porté à croire „ que je suis par votre ordre dans cette place, & je n'ose en „ changer, quoique je sois troublé par les remords de ma conscience. Vous savez, Seigneur, ce qui vous est le plus agréable & ce qui vous est le plus avantageux : faites-le-moi connoître, je vous supplie, & faites-le-moi exécuter. " Il fut rassuré dans ces craintes par St. *Odilon* de Cluni, avec qui il étoit lié d'une étroite amitié. *Odilon* lui conseilla de demeurer évêque ; & *Fulbert* lui dit qu'il se rendoit, à condition qu'il l'aideroit de ses prieres & de ses conseils. Il mourut l'an 1029, & laissa plusieurs disciples & quelques écrits, publiés à Paris en 1608, *in*-8°,

sous le titre d'*opera varia*. Nous avons de *Fulbert* plus de cent lettres, la plupart fort courtes, à cause, comme il dit souvent, de la multitude de ses occupations. Dans la premiere, qui est une lettre dogmatique, en expliquant les principaux articles de la religion chrétienne, il dit que l'eucharistie est par l'opération du Saint-Esprit le vrai corps de J. C. Il n'est pas permis de douter, ajoute t'il, que celui qui a tout fait de rien ne change par la même puissance la matiere terrestre en la substance de J. C. Dans la seconde lettre, *Fulbert* répond à une consultation touchant l'usage qui s'observoit alors en plusieurs églises, où le prêtre à son ordination recevoit de l'évêque une hostie consacrée, qu'il devoit consommer peu-à-peu, en prenant chaque jour une particule de cette hostie pendant quarante jours. On prétendoit que cette cérémonie représentoit les apparitions de J. C. à ses disciples depuis sa résurrection jusqu'à son ascension. Elle montroit aussi, selon *Fulbert*, l'unité du sacrifice du prêtre & de l'évêque. Nous avons encore de cet auteur quelques sermons, particuliérement contre les Juifs, & sur la nativité de la sainte Vierge, dont il institua la fête dans son diocese. Son style est peu élevé; il manque quelquefois de noblesse, & presque toujours de correction.

FULGENCE, évêque de Ruspe en Afrique, étoit de la premiere noblesse de Carthage. Il avoit beaucoup d'élévation dans l'esprit & de douceur dans le caractere. De si heureuses dispositions furent cultivées par d'excellentes études, & par les instructions de sa mere, qui avoit beaucoup de vertu. Il possédoit la langue grecque aussi parfaitement que si elle eût été sa langue naturelle. *Fulgence* fut obligé de bonne heure de prendre la conduite de ses affaires; mais il se dégoûta bientôt de la vie tumultueuse du monde. Son unique plaisir étoit de visiter les plus saints moines, & il n'avoit d'autre desir que de les imiter. Il s'en ouvrit à un vertueux évêque qu'*Huneric* avoit exilé, & qui avoit bâti un monastere dans le lieu de son exil. Le saint évêque voyant un jeune homme noble, riche & délicat, fit d'abord difficulté de le recevoir, & voulut l'éprouver auparavant. Sa mere fut affligée de sa retraite, & pressa l'évêque de lui rendre un fils si tendrement aimé; mais ses prieres furent inutiles. Plusieurs de ses amis quitterent le monde à son exemple, & s'ensevelirent dans la retraite. La persécution obligea l'évêque qui avoit reçu *Fulgence*, de changer souvent de place pour se cacher, & il conseilla au jeune solitaire de passer à un monastere voisin, dont l'abbé, nommé *Félix*, avoit une éminente piété. *Félix* voulut céder à *Fulgence* le gouvernement du monastere; mais comme il ne pouvoit vaincre son humilité, il se borna à exiger qu'ils gouvernassent ensemble. *Fulgence* étoit chargé de l'instruction des freres & des hôtes, & *Félix* du temporel & de l'hospitalité. L'incursion des barbares les obligea de quitter leur monastere, & de chercher du repos plus loin. Après un assez long voyage, ils s'arrêterent en un lieu où ils eurent beau-

coup à souffrir d'un prêtre arien riche & cruel. Il prit St. *Fulgence* pour un évêque déguisé, qui venoit apporter des aumônes aux Catholiques persécutés, & donner les sacremens à ceux qui étoient privés de tout secours. Le prêtre arien se fit amener St. *Fulgence* & l'abbé *Felix*, & leur fit donner des coups de bâtons. *Felix* prioit qu'on épargnât *Fulgence* à cause de sa délicatesse, & qu'on ne frappât que lui ; mais comme le caractere de l'erreur est de rendre inhumain & impitoyable, le prêtre arien les fit frapper l'un après l'autre, & les renvoya après les avoir dépouillés, même de leurs habits. Ils retournerent dans leur pays & fonderent un nouveau monastere. Peu de temps après, St. *Fulgence* admirant les vies des moines d'Egypte, qu'il avoit lues dans les institutions & les conférences de *Cassien*, résolut d'aller dans ce pays, pour y mener une vie plus austere & plus parfaite. Il s'embarqua donc pour passer à Alexandrie. Etant arrivé à Syracuse, il fut reçu par l'évêque *Eulalius*, qui avoit un monastere particulier où il passoit tout le temps que ses fonctions lui laissoient libre. Il reçut St. *Fulgence* avec beaucoup de charité, comme il recevoit tous les étrangers. Pendant le repas, quand on eut commencé à parler des choses de Dieu, selon la coutume des évêques, *Eulalius* connut bientôt aux discours de St. *Fulgence*, que c'étoit un docteur très-éclairé sous l'apparence d'un simple moine. Il le détourna de son dessein, & lui conseilla de retourner dans son pays. St. *Fulgence* suivit un si sage conseil, mais il demeura quelques mois à Syracuse. Dans le petit logement qu'*Eulalius* lui avoit donné, il commença à exercer lui-même l'hospitalité envers d'autres étrangers, avec le peu qu'on lui fournissoit. Avant que de retourner en Afrique, il voulut aller à Rome visiter le tombeau des apôtres. Il y arriva, lorsque *Théodoric* y fit son entrée. En voyant la pompe & la magnificence de cette cérémonie, il dit : *Si la splendeur d'une ville terrestre est si grande, quelle doit être la beauté de la Jérusalem céleste ? Et si l'on rend en ce monde de si grands honneurs aux amateurs de la vanité, quelle est la gloire des saints qui contemplent la vérité ?* Etant de retour en Afrique, il fonda un nouveau monastere, & y fut le pere d'une grande communauté. Il alla ensuite se cacher dans une isle où il vivoit du travail de ses mains. Ordonné prêtre lorsqu'il s'y attendoit le moins, on l'auroit chargé du fardeau de l'épiscopat, si on eût pu ordonner des évêques. Mais c'étoit le temps où *Trasamond* défendoit les ordinations ; & cette défense tranquillisoit St. *Fulgence*. Les évêques ayant résolu de ne plus déférer à un ordre si injuste, il se cacha si bien, qu'on ne put le trouver. Quand il vit les sieges remplis, il crut le péril passé, & revint à son monastere. La ville de Ruspe étoit néanmoins demeurée sans évêque. Les habitans allerent surprendre St. *Fulgence* dans sa cellule, comme il avoit mal aux yeux. On le prit, on l'amena, on le fit ordonner malgré lui. Il conserva dans l'épiscopat les pratiques de la vie monastique. Il n'étoit vêtu que d'une

d'une tunique fort pauvre, hiver & été, sans user de l'*orarium* comme tous les évêques. C'étoit une écharpe de toile autour du col, d'où est venue notre étole. Il marchoit souvent nuds pieds. La chasuble étoit alors un habit ordinaire qui couvroit tout le corps. Il n'en porta jamais de précieuse ni de couleur éclatante. Il offroit le saint Sacrifice avec la même tunique dans laquelle il dormoit, & il disoit que *pour cette sainte action, il falloit plutôt changer de cœur que d'habits.* Il ne se nourrissoit que d'herbes & de légumes; il mettoit dans le vin qu'il prenoit, une si grande quantité d'eau, qu'il n'en sentoit point le goût. Il passoit la plus grande partie de la nuit à prier, à lire, dicter ou méditer, étant occupé tout le jour des affaires de son peuple. Comme il ne pouvoit vivre nulle part sans avoir un monastere, il en bâtit un auprès de l'église de Ruspe. Le roi *Trasamond* fit prendre ce saint évêque, avant qu'il eût eu le temps d'instruire son troupeau, & il l'envoya en Sardaigne avec les autres évêques exilés. Quoique St. *Fulgence* fût le dernier par son ordination, sa science & sa sainteté lui donnoient le premier rang. Il étoit l'ame de toutes les délibérations; les évêques le chargeoient de l'exécution de toutes les entreprises; on le consultoit de tous côtés. Sa réputation devint si grande, que *Trasamond* le regardant comme le plus puissant défenseur de la foi catholique, le fit venir à Carthage, où il essaya de l'embarrasser par quelques écrits, auxquels il lui ordonna de répondre sur le champ. St. *Fulgence* le fit avec tant de lumiere & de solidité, que le Roi en fut étonné, & le regarda comme un homme extraordinaire. Les biens infinis que le saint docteur faisoit à Carthage, engagerent les Ariens à le faire retourner dans le lieu de son exil. Dieu lui avoit accordé des dons surnaturels, qu'il cachoit, autant qu'il lui étoit permis de le faire. *Les miracles*, disoit-il, *ne donnent pas la sainteté, mais la réputation, qui, sans la vraie piété, ne sert qu'à notre perte.* Revenu en Sardaigne, il forma un nouveau monastere, dans lequel on vit bientôt fleurir toutes les vertus. La réunion de tant de saints évêques exilés en Sardaigne, y formoit comme un concile perpétuel, auquel on s'adressoit de toutes parts pour recevoir la lumiere. On y envoyoit des consultations de toutes les provinces, d'Afrique, d'Italie, de Scythie. St. *Fulgence* étoit chargé par les autres évêques d'y répondre, & il le faisoit d'une maniere qui ne laissoit rien à desirer. Les réponses à ces consultations sont des ouvrages infiniment précieux, & qui feront toujours la consolation des vrais enfans de l'église. Il écrivit aux fideles de Carthage & d'Afrique, pour les prémunir contre les subtilités des Ariens; à plusieurs illustres romains pour leur donner des regles de conduite, & les affermir dans la piété; aux moines de Scythie, pour leur faire connoître le mystere de l'incarnation, & le prix des vérités de la grace. A peine avoit-il procuré ce grand bien à l'église, que le calme fut rendu aux Catholiques d'Afrique, & la liberté aux évêques exilés. Rien

ne fut plus glorieux que leur retour. Ce fut pour tous un véritable triomphe, mais sur-tout pour St. *Fulgence*. Le peuple de Carthage vint en foule sur le rivage, & observoit le vaisseau dont il descendroit. Aussi-tôt que son visage parut, il s'éleva un grand cri de joie & d'acclamation. Ayant visité ses amis à Carthage, il en partit pour se rendre à son église de Ruspe. Dès qu'il fut arrivé auprès de son cher troupeau, il s'appliqua de tout son pouvoir à guérir ses blessures. Le soin de son diocese ne lui fit point perdre de vue le bien de l'église universelle. Dans tous les conciles auxquels il assista depuis son retour, il donna de nouvelles preuves de sa sagesse, de sa science, & sur-tout de son humilité, qui semble avoir été la vertu qui le caractérisoit. Sa mort arriva le premier janvier 533, la vingt-cinquieme année de son épiscopat, & la soixante-cinquieme de son âge. Sa vie écrite, comme l'on croit, par le diacre *Ferrand* son disciple, est adressée à *Felicien* son successeur.

OUVRAGES.

I. St. *Fulgence* ne composa ses premiers écrits, que parce qu'il y fut forcé par le roi *Trasamond*. Pendant le sejour qu'il l'obligea de faire à Carthage, il lui envoya un ouvrage des Ariens, en lui ordonnant d'y répondre promptement. Le saint docteur réduisit cet écrit, qui étoit fort long, à quelques objections divisées par articles, & y joignit des réponses courtes & solides. On croit que c'est la *réponse* aux dix objections des Ariens. II. *Trasamond* voulant encore éprouver St. *Fulgence*, lui envoya d'autres questions, avec ordre de les lire seulement une fois devant lui, sans lui permettre d'en prendre copie. Il craignoit qu'il n'inférât dans sa réponse les paroles de l'écrit des Ariens, comme la premiere fois, & que toute la ville ne connût son avantage. St. *Fulgence* ne vouloit point répondre; mais le Roi le pressa si fort, qu'il composa les trois livres adressés à *Trasamond* lui-même. Dans le premier, St. *Fulgence* traite des deux natures de J. C. en une personne; faisant voir qu'il a une ame raisonnable outre la divinité. Dans le second, il parle de l'immensité du Fils de Dieu; & dans le troisieme, de sa passion, pour montrer que ce n'est point la divinité qui a souffert. III. Quand il eut été renvoyé dans son exil, il écrivit aux fideles de Carthage une lettre, dans laquelle il découvroit tous les artifices qu'on employoit pour le séduire. Nous n'avons plus cette lettre. IV. Nous avons encore de lui deux livres de la *rémission des péchés*, qui sont une réponse à un homme vertueux qui demandoit, si Dieu par sa toute-puissance ne remet point quelquefois les péchés dans l'autre vie. St. *Fulgence* répond, que Dieu n'accorde la rémission des péchés qu'à ceux qui sont véritablement convertis, dans l'église catholique seulement, & pendant cette vie. Il est clair par la lecture de l'ouvrage, qu'il ne parle que des péchés mortels, & non des peines qui peuvent rester à expier aux justes, & qui font que l'église a toujours prié pour les morts. V. Nous avons

aussi les trois livres à *Monime*, qui avoit consulté le saint docteur par plusieurs lettres. Dans le premier, il traite de la prédestination; dans le second, il prouve que le sacrifice est offert à toute la Trinité, & non pas seulement au Pere, comme le prétendoient les Ariens. Il parle ensuite de la mission du Saint-Esprit, que l'église demandoit au saint sacrifice. Car l'église latine faisoit alors une priere que l'église grecque a conservée, pour demander à Dieu que le Saint-Esprit descende sur les dons, c'est-à-dire, sur le pain & le vin, pour les changer au corps & au sang de J. C. Les Grecs ne font plus cette priere qu'après les paroles sacramentelles. Les Latins la faisoient tantôt devant, tantôt après, comme on le voit dans l'ancien missel gothique; mais elle est supprimée dans la plupart des autres. Nous avons en la place la priere que nous disons aussi-tôt après l'oblation: *Venez, sanctificateur, Dieu éternel*, &c. Les Ariens prétendoient que cette priere étoit une raison invincible contre la divinité du Saint-Esprit, qui étoit inférieur au Pere & au Fils, puisqu'il étoit envoyé par eux. St. *Fulgence* répond, que toute la Trinité concourt à la consécration de l'eucharistie, & que l'invocation particuliere du Saint-Esprit, marque seulement l'effet du sacrement, qui est la sanctification de nos ames par la charité. Dans le troisieme livre, il réfute une autre objection des Ariens. VI. Parmi les lettres de St. *Fulgence*, il y en a trois assez longues pour être des traités. Deux à *Proba* fille de grande naissance, qui avoit embrassé la virginité. Dans la premiere il l'instruit de l'excellence de la virginité & de l'humilité, & dans la seconde de la priere. La troisieme adressée à *Galla* sœur de *Proba*, & veuve d'un consul. St. *Fulgence* l'instruit des devoirs d'une veuve chrétienne. VII. Traité de l'*incarnation & de la grace*, composé par St. *Fulgence*, pour répondre aux moines de Scythie qui avoient consulté les évêques relegués en Sardaigne. Le saint docteur répondit au nom de tous ces évêques, & quinze y souscrivirent. Il combat les semi-Pélagiens, dont le principal étoit *Fauste* de Riès. Il réfuta les deux livres de *Fauste* par un ouvrage que nous n'avons plus, dans lequel il s'étoit attaché à développer la doctrine de l'église sur la grace. VIII. Après son retour en Afrique, il écrivit les trois livres de la *prédestination & de la grace*. Il composa aussi la lettre des douze évêques à *Jean* & à *Venarius* sur la grace & le libre-arbitre. St. *Fulgence* & ses illustres collegues exhortent ceux à qui ils écrivent, à travailler à ramener les ennemis de la grace du Sauveur, en leur lisant les livres de St. *Augustin* à *Prosper* & à *Hilaire*. Il faut demander, dit-il, le même esprit d'intelligence pour les lire, que ce saint homme a reçu pour les écrire; & la même lumiere de grace pour apprendre, dont il a été éclairé pour enseigner. IX. Nous n'avons plus que quelques fragmens des dix livres que St. *Fulgence* écrivit contre un fameux Arien, qui ayant eu une conférence avec lui, en avoit publié une fausse relation. X. *Traité de la foi à Pierre*. Cet

homme allant à Jérusalem, & craignant d'être surpris par les hérétiques dont l'Orient étoit rempli, pria le saint docteur de lui donner une regle de foi ; mais comme il vouloit l'avoir promptement, St. *Fulgence* lui envoya un petit traité, où après avoir parlé de la Trinité, de l'incarnation, de la création, de la chûte des Anges & des hommes, & de quelques autres points, il met à la fin quarante regles qui sont autant d'articles de foi, que l'on ne peut combattre, selon St. *Fulgence*, sans être hérétique. XI. Traité *de la Trinité* contre les Ariens, adressé au notaire *Felix*, & un de l'*incarnation* à *Scarila*. Parmi tous les disciples de St. *Augustin*, il n'y en a aucun qui ait mieux compris que St. *Fulgence*, la doctrine de ce grand docteur, & qui l'ait développée avec plus de lumiere & de clarté. Les meilleures éditions de St. *Fulgence* sont les suivantes : S. *Fulgentii episc. Ruspensis opera omnia*, in-fol. *Lugd.* 1622. *Idem accedunt D. Amedæi episc. Lausan. homiliæ*, in-fol. *Venet.* 1742.

G

I. GABRIEL, surnommé *Severe*, naquit à Monembazie (autrefois Epidaure) ville du Peloponese. Son esprit & son savoir le firent connoître avantageusement. Il fut ordonné évêque de Philadelphie à Constantinople en 1577, par le patriarche *Jeremie* ; mais voyant que son église étoit presque déserte, il se retira à Venise, où il fut évêque des Grecs, qui étoient dans le territoire de cette république. Il cultiva en paix les lettres & les sciences. Nous avons de lui quelques ouvrages que *Richard Simon* publia en grec & en latin avec des savantes remarques. On y trouve, I. Un petit *Traité* des sacremens imprimé pour la premiere fois en 1606, qui peut servir à faire connoître la croyance des Grecs. II. Une *apologie* publiée en 1604. L'auteur y défend contre quelques théologiens latins le culte que les Grecs rendoient aux symboles du pain & du vin avant leur consécration. Le cardinal *du Perron* est le premier, qui ait cité dans son livre de l'eucharistie l'ouvrage de cet Evêque, pour montrer que les Grecs croient la transubstantiation de la même maniere que les Latins. Il se sert même du mot *metousiosis*, qui est le même que transubstantiation.

II. GABRIEL SIONITE, savant maronite, se retira à Rome, où il professa les langues syriaque & arabe. La réputation qu'il avoit de les connoître supérieurement le fit appeller à Paris pour travailler à la bible de le *Jay*. Il apporta avec lui des bibles syriaques & arabes, qu'il avoit copiées lui-même sur des exemplaires manuscrits à Rome. Ces copies ont été imprimées pour la premiere fois dans la grande bible de le *Jay*, à laquelle il contribua beaucoup. *Gabriel* composa quelques ouvrages pendant son séjour à Paris, entr'autres, la géographie arabe intitulée :

Geographia nubiensis. Ce savant fut professeur royal à Paris dans les langues syriaque & arabe. S'étant brouillé avec le *Jay*, celui-ci fit venir de Rome *Abraham Ecchellensis* pour le remplacer. Ces deux auteurs écrivirent l'un contre l'autre avec emportement.

GABRIELLE DE BOURBON, fille de *Louis* de *Bourbon I*, comte de *Montpensier*, se distingua dès son enfance par les talens de l'esprit. Recherchée par plusieurs seigneurs, elle épousa en 1485 Louis de la *Tremouille* tué à la bataille de Pavie en 1525. *Charles* comte de Talmond qui perdit la vie à la bataille de Marignan en 1515, fut le fruit de leur union. *Gabrielle* privée de son epoux & de son fils se consola de ses malheurs dans le sein de Dieu. Les exercices de piété & la composition de quelques ouvrages remplirent tout le temps de sa vie. On a d'elle, I. Instruction des jeunes pucelles. II. Le temple du Saint-Esprit. III. Le voyage du pénitent. IV. Les contemplations de l'ame dévote sur les mysteres de l'incarnation & de la passion de J. C. Ces ouvrages respirent l'onction, mais le style est trop suranné pour qu'on puisse les lire encore. Cette princesse mourut au château de Thouars en Poitou en 1516. Ses vassaux perdirent en elle une mere qui entroit dans leurs peines & qui soulageoit leurs besoins.

GAGUIN, (*Robert*) naquit à Colinnes, petit bourg dans les confins de l'Artois. Après avoir fait ses études à Provins avec succès, il reçut l'habit de l'ordre de la Trinité. Ses supérieurs l'envoyerent à Paris, pour y achever ses études dans le couvent des Mathurins où son génie heureux le fit distinguer. Honoré du bonnet de docteur en droit, il parvint d'emploi en emploi jusqu'à celui de général de son ordre. Sa science & son mérite le firent choisir par les rois *Charles VII* & *Louis XII* pour l'employer en des négociations importantes, dont il s'acquitta avec applaudissement. Ce savant homme mourut à Paris en 1501, estimé & respecté des savans de son temps. Quelques-uns lui firent hommage de leurs ouvrages & les lui dédierent. *Gaguin* fit renaître l'esprit des lettres dans son ordre; mais il ne lui donna pas de bons modeles de goût & de style. Ses ouvrages sont, I. Une histoire de France en latin, qu'il termina à l'an 1499. On l'a imprimée *in-fol.* & *in-8°*. L'auteur y fait entrer plusieurs faits de l'histoire ecclésiastique; mais il n'a pas l'art de les choisir. Il a souillé son ouvrage par des fables extravagantes, par des faux miracles, par des prodiges incroyables. Il ne peut être utile que pour l'histoire des événemens, qui se sont passés de son temps; encore les rend-il d'une maniere désagréable. II. La *chronique* du fameux *Turpin*, ou du moins celle qui lui est attribuée, traduite en françois *in-4°*, en lettres gothiques: ouvrage rare & qui ne mérite guere d'être plus commun. III. Un traité de l'*immaculée conception*, in-4°, Paris 1498. *Gaguin* ne choisit pas toujours bien ses raisons & ses autorités. IV. Des *épitres* latines, *in-4°*: elles sont rares; on y trouve des choses utiles pour les événemens de son temps. V. Des *harangues* dont l'éloquence est gothique. VI. Des poésies latines, sans ima-

ges & sans élévation. VII. Un traité latin des *malheurs de la condition humaine* : malheurs qu'il n'est pas plus besoin de prouver, que de démontrer qu'il est jour, lorsque le soleil éclaire.

GAICHIE'S, (*Jean*) naquit à Condom & entra dans l'Oratoire en 1665, âgé de 18 ans. Il professa ensuite les humanités & la philosophie avec beaucoup de succès dans plusieurs colleges de sa congrégation. En 1684, il fut fait supérieur à Avignon, & posséda la confiance de l'archevêque de cette ville, *Hyacinte Libelly*, qui en mourant le nomma son exécuteur testamentaire, avec les cardinaux *Altieri* & *Carpegna*. En 1685, il écrivit une très-belle lettre au pape *Innocent XI*, au nom des peres de l'Oratoire d'Avignon, pour demander au St. Siege la canonisation du vénérable *Cesar de Bus*, instituteur de la congrégation de la Doctrine chrétienne. Le pere *Gaichiès* prêchoit dès-lors avec succès, & ce fut par ce talent qu'il gagna l'amitié & l'estime de M. l'évêque de Soissons (*Brulard de Sillery*). La place de théologal de Soissons lui fut donnée en 1692, après qu'il eut pris le degré de docteur en théologie dans l'université de Bourges, entre les mains du pere du *Carné*, Jésuite, docteur de la même université, sans être obligé d'aller en cette ville. Mais dans la suite il se repentit de s'être gradué de cette maniere, désaprouvée par Ste. *Beuve*. Les fonctions de la théologale de Soissons ne l'empêcherent pas de prêcher encore plusieurs avents & carêmes en différentes villes de province & à Paris. Les désagrémens qu'il eut à Soissons lorsque M. *Languet* en eut été nommé évêque, l'obligerent de résigner son bénéfice en 1723; & son chapitre fut si sensible à sa démission, qu'il honora sa retraite de tous les privileges qu'on n'accorde qu'au premier mérite. Le pere *Gaichiès* se retira à Paris dans la maison de St. *Honoré* où il vécut dans la même piété & avec la même édification qu'à Soissons jusqu'au 5 mai 1731, qu'il mourut âgé de 83 ans. Egalement homme de lettres & théologien, il fut membre de l'académie de Soissons, & il acquitta souvent cette compagnie du tribut volontaire, qu'elle payoit tous les ans à l'académie françoise par des discours dont plusieurs ont été imprimés. Nous avons de lui, I. *Maximes sur le ministere de la chaire*. II. *Des discours académiques*. Ces ouvrages ont été recueillis à Paris en 1739, *in*-12. Il y a peu de livres écrits avec plus de précision que les *maximes* sur la chaire. Il seroit difficile, dit l'abbé des *Fontaines*, de rassembler en moins de mots & avec autant de goût & de discernement, tout ce qui sert à bien connoître l'art de prêcher. L'auteur a recueilli avec soin les préceptes les plus importans sur cette matiere; & quoique distinguée par des chiffres, ils ne laissent pas de former un tissu délicat & ingénieux. On voit tout d'un coup qu'il n'a observé cette méthode que pour les rendre plus vifs & plus aisés à retenir. Il y a un art admirable à avoir ainsi fondu ses idées, & à les avoir exprimées avec un laconisme, dont l'énergie ne nuit point à la clarté. On peut dire sans flatterie, qu'un ouvrage si bien digéré, & dont toutes les

parties tiennent par un fil presque imperceptible, suppose la méditation la plus profonde, la parfaite connoissance des vraies beautés de l'éloquence, & l'attention la plus sérieuse aux principes & aux conséquences qui en résultent. Rien n'y sent la sécheresse didactique; le style est toujours plein d'agrément & de noblesse. Un grand éloge de ses maximes, plusieurs fois réimprimées, c'est que dans une édition faite à Toulouse on les attribua, sur un bruit assez répandu, au pere *Massillon*; mais on se trompoit, & le célebre orateur déclara qu'il n'en étoit point l'auteur, en marquant en même-temps toute l'estime qu'il en faisoit. Les discours du *Gaichiès* sont dignes de ses *maximes*; il y en a onze qui roulent sur des matieres de littérature & de morale. Les sujets en sont bien choisis, & encore mieux exécutés. On y trouve de l'ordre, des raisons, de l'élégance & une grande pureté de langage.

GAIGNY, (*Jean de*) *Gagneus*, né à Paris, étudia en Sorbonne, & obtint le bonnet de docteur. Son érudition le fit bientôt connoître; il fut chancelier de l'université, & joua un rôle dans cette compagnie. Le roi *François I*, instruit de son mérite, le nomma son premier aumônier. Ce docteur mourut en 1549, après avoir publié divers ouvrages. La plupart sont oubliés aujourd'hui; & les savans ne connoissent guere que ses *commentaires* latins sur les *évangiles*, sur les actes des *apotres* & les *épitres* de St. *Paul*. Quelques commentateurs peuvent les consulter dans l'occasion, comme on consulte un vieux dictionnaire; mais ils trouvent peu de lecteurs. On les a insérés dans la *biblia magna*, à Paris 1643, 5 vol. *in-fol*. Cet auteur écrit avec assez de précision.

GAITTE, (*Charles*) chanoine de Luçon dans le dix-septieme siecle, se fit estimer par ses connoissances théologiques. La Sorbonne le compte parmi les docteurs, qui lui ont fait le plus d'honneur. Nous avons de lui un traité *de usura & fœnore*, à Paris 1688 *in* 4°, dans lequel il établit de fort bons principes sur l'usure. Quelques théologiens l'ont trouvé trop sévere, mais ce n'a pas été la plus grande partie des casuistes, ni la plus estimable.

GALANUS, (*Clement*) religieux Théatin, demeura plusieurs années en Arménie, où il travailla à la propagation de la foi. Il y recueillit plusieurs actes écrits en arménien, qu'il traduisit en latin, en y ajoutant quelques observations. De retour à Rome, il les fit imprimer en 1650 en 2 vol. *in-fol*. Cette collection dont une partie est en arménien, & l'autre en latin, est intitulée: *Conciliation de l'église arménienne avec l'église latine, sur les témoignages des peres & des docteurs arméniens*. On ne peut que louer les laborieuses recherches de l'auteur; son livre est nécessaire aux missionnaires qui vont dans le Levant. Il renferme aussi l'histoire ecclésiastique & civile d'arménie. Cette histoire a été imprimée séparément en 1686, *in*-8°, à Cologne. Le pere *Galanus* ne fit pas moins d'honneur à son ordre par sa piété que par son érudition.

GALATIN, (*Pierre*) religieux de l'ordre de St. *François*, étoit un Juif Italien, qui embrassa le christianisme & l'état religieux. Son zele contre la religion qu'il avoit quitté, éclata dans ses discours & dans ses ouvrages. Nous avons de lui un traité *de arcanis catholicæ veritatis, hoc est in omnia difficilia loca veteris testamenti, ex talmud aliisque hebraicis libris, contra obstinatam Judæorum perfidiam commentarius*, à Francfort 1612, *in-fol.* Cet ouvrage, plusieurs fois réimprimé, est presqu'entiérement copié du livre de *Porchet* intitulé; *Victoria adversus Judæos. Porchet* avoit lui-même pris son livre dans *Raimond Martin*; mais il en fait hommage à cet auteur, au lieu que *Galatin* donne le sien comme étant de lui-même. Ces différens écrivains firent voir plus de zele que de force; tous les trois servirent moins leur cause que leur cause ne les servit elle-même. Comme *Aristote* étoit toujours mêlé dans les objections, c'étoit aussi sous son autorité qu'on se mettoit à couvert. Cet arbitre étoit pourtant plus propre à perpétuer, qu'à finir les disputes, & si peu convenable à la nature de nos différends que je serai toujours surpris qu'on n'eut pas le courage de le recuser. C'est le sentiment de M. l'abbé de *Houteville*, sur Raimond *Martin* & sur *Porchet*, & nous avons cru devoir l'appliquer à *Galatin*, dont l'emportement étoit peu propre à faire des prosélytes.

I. GALENUS, (*Jean*) de Kayserwert en Allemagne, fut célebre de son temps; il florissoit vers l'an 1493. Nous avons de lui des sermons & plusieurs traités de morale & de doctrine, imprimés en 1510, 1513, 1515, 1518, à Strasbourg. Ces différens écrits sont peu connus aujourd'hui & ne méritent pas de l'être d'avantage.

II. GALENUS, (*Matthieu*) né à Westcapel, petite ville dans la Zélande, enseigna la théologie, avec beaucoup de réputation. Ses sermons ajouterent au nom qu'il s'étoit fait, & il devint prévôt de St. *Amé* de Douay, & chancelier de l'université de cette ville fondée depuis peu. Cette compagnie lui dût une partie de son lustre; elle trouva en lui un guide sage & un défenseur zélé. Nous avons de cet écrivain des ouvrages, où il paroît rempli de l'écriture & des peres. Les principaux sont, I. *De originibus monasticis*, où l'on trouve des recherches. II. *De missa sacrificio.* III. *De sæculi nostri choreis.* IV. *Commentarium de christiano & catholico sacerdote.* On trouve dans ce dernier ouvrage tout ce qui peut servir à former un prêtre. Ce savant mourut en 1573.

GALINDON ou PRUDENCE, dit le Jeune, étoit espagnol, & vivoit dans le neuvieme siecle. Il passa en France avec les autres Chrétiens d'Espagne, qui s'y retirerent pour se délivrer du joug des Musulmans. On ne sait rien de ses actions jusqu'au temps de son épiscopat. Il fut élevé sur le siege de Troyes un peu avant le milieu du neuvieme siecle. Il falloit qu'il eût employé presque tout son temps jusqu'alors à l'étude de l'écriture & de la tradition. On le consultoit de toutes parts dès le commencement de son épiscopat, & il passoit pour un des plus savans évêque de l'église gallicane.

gallicane. Il étoit fort attaché à la doctrine des saints peres, qu'il prenoit pour guides dans ses décisions. Il avoit sur-tout pour St. *Augustin* une si grande estime, qu'il ne laissoit échapper aucune occasion, sans témoigner le profond respect dont il étoit rempli pour ce saint docteur & pour sa doctrine. Il dit qu'elle a reçu cette prérogative de ne pouvoir être renversée, quelques efforts que l'ennemi de la vérité fasse pour la détruire. Le saint évêque entendoit les confessions des fideles, & il administroit lui-même les sacremens d'extrême onction & d'eucharistie. Il prêchoit aussi très-souvent, & sur-tout les fêtes solemnelles. Il avoit une profonde humilité ; & c'étoit très-sincérement qu'il s'appelloit toujours le plus mépriſable des serviteurs de J. C. Ce sentiment venoit de la persuasion où il étoit de la nécessité d'une grace qui prévienne la volonté. Pour défendre donc la foi orthodoxe sur cet article. St. *Prudence* composa un *recueil* de passages des saints peres sur la grace & le libre-arbitre, & le présenta à un concile où il se trouva. On ne sait pas bien quel étoit ce concile. On le fit examiner & on l'approuva. Neanmoins St. *Prudence* trouva des adversaires, même parmi les évêques. Plusieurs qui avoient peu étudié cette importante matiere, s'imaginoient que *Prudence* se trompoit. On lui attribuoit aussi des conséquences odieuses qu'il désavouoit. Le saint évêque souffrit, sans se décourager, l'injustice que lui faisoient ceux qui le censuroient sans l'entendre. Egalement ferme pour soutenir la vérité, & patient pour écouter les difficultés qu'on lui faisoit, il conserva toujours le précieux dépôt de la foi sans perdre la charité. Son zele éclata sur-tout dans la réfutation qu'il fit du livre où *Jean Scot* attaquoit la doctrine de l'église sur la prédestination. *Prudence* étoit malade, lorsque *Venilon* archevêque de Sens lui envoya cet écrit, en le priant de le réfuter. Néanmoins ses infirmités ne l'empêcherent point de l'examiner. Il frémit des impiétés qu'il y découvrit ; & ranimant toutes ses forces, il le réfuta solidement. Après la mort d'*Ercanrad*, évêque de Paris, St. *Prudence* n'ayant pu se trouver à l'ordination d'*Enee*, qui avoit été élu pour succéder à *Ercanrad*, il écrivit qu'il y consentoit pourvu qu'*Enee* souscrivit quatre articles qu'il inséra dans sa lettre. Ces articles établissoient la vraie doctrine de l'église sur la nécessité de la grace & la gratuite de la prédestination. St. *Prudence* n'avoit pas moins de zele pour la discipline que pour la doctrine. Il eût voulu voir autant de chrétiens parfaits, qu'il voyoit d'hommes ; & tous les abus qu'il pouvoit réformer, éprouvoient le feu de son zele. Il eut occasion de l'exercer dans la commission que *Charles-le-Chauve* lui donna, de réformer avec St. *Loup*, abbé de Ferrieres, tous les monasteres de France. Le saint évêque mourut le sixieme d'avril de l'an 861. Nous apprenons par une lettre du fameux *Hincmar*, que St. *Prudence* est auteur des annales de nos Rois qui portent le titre d'*annales de St. Bertin*. Les traités de *Prudence* sur la grace se trouvent dan

le recueil des auteurs du onzieme siecle, qui ont écrits sur la prédestination. Ce recueil important fut imprimé à Paris en 1650, en 2 vol. *in*-4°. Les annales de St. *Bertin* ainsi appellées à cause qu'elles furent trouvées dans l'abbaye de ce nom, se trouvent dans le recueil des auteurs de l'histoire de France. L'abbé *Dreyer*, chanoine de Troyes, a écrit la vie de St. *Prudence*.

GALLONIUS, (*Antoine*) naquit à Rome & fut un des premiers membres de la congregation de l'Oratoire fondée par St. *Philippe de Neri*. Son érudition fit beaucoup d'honneur à son ordre, mais il ne lui en fit pas moins par la pureté de ses mœurs, par ses sentimens de religion & par son amour pour la verité. Nous avons de lui différens ouvrages. Les principaux sont, I. Un traité des *martyrum cruciatibus*, imprimé à Rome en 1594, & ensuite à Paris en 1659, *in*-4°. L'objet de cet ouvrage est de donner une idée des différens supplices qu'on faisoit souffrir aux martyrs, & des instrumens dont on se servoit pour les tourmenter. On y trouve de grands détails sur ces excès. L'auteur rassemble tout ce qui a rapport à sa matiere. Cet ouvrage, également instructif pour les savans & les Chrétiens, est fait avec ordre & avec discernement. *Gallonius* l'avoit d'abord composé en italien, mais il le traduisit ensuite en latin & le dédia au pape *Clement VIII*. II. La vie de St. *Philippe de Neri* à Rome *in*-4°. Cet ouvrage est plein de circonstances, que plusieurs personnes pourront trouver minutieuses. L'auteur ajoute foi très-facilement aux miracles, & en adopte quelques-uns sans un examen trop réfléchi. III. Une *histoire de vierges*, qui est instructive & édifiante. IV. Les *vies de quelques martyrs*. Ce savant pere de l'Oratoire mourut en 1605. Il étoit fort lié avec le cardinal *Baronius*, son confrere, qui en faisoit beaucoup de cas.

GAMACHES, (*Philippe*) de la maison & société de Sorbonne, reçut le bonnet de docteur en 1598. Son érudition le fit pourvoir dès la même année de la chaire de professeur royal en theologie positive, que venoit de fonder *Henri IV*. Ce fut lui qui approuva le livre de la *puissance ecclesiastique & politique* du fameux docteur *Richer*; mais cet ouvrage ayant excité une tempête, le docteur *Duval*, ennemi de *Richer*, voulut le faire déposer de son syndicat, & tâcha d'attirer *Gamaches* dans son parti. On lui fit résigner l'abbaye de St. *Julien* de Tours pour lui imposer silence; & le Nonce pour achever de le gagner, promit de lui faire avoir ses bulles gratuitement. Ce docteur mourut le 21 juillet 1625, âgé de 57 ans. On a de lui des *Commentaires* sur la somme de St. *Thomas*, en 2 vol. *in-fol.* à Paris 1627. On y trouve de très-bons matériaux pour une théologie, & les savans les consultent très-souvent. L'abbé *Gamaches* avoit beaucoup de science & de vertu, & *Richer* le regardoit comme le plus grand homme de son temps. La cabale des Jésuites & de *Duval* tâcha de lui fermer la bouche en lui procurant une abbaye, comme nous l'avons dit; mais elle ne put jamais lui faire abandonner la bonne doctrine. Il résista à toutes les attaques qu'on lui livra, pour lui arracher

une approbation des maximes ultramontaines. Les factieux profiterent de la longue maladie, qui précéda sa mort, pour lui livrer les plus violens assauts. *Duval* avoit recommandé à un de ses émissaires nommé *Mauclerc* d'épier un moment favorable pour faire signer au moribond une declaration que *Duval* lui-même avoit dressée. *Mauclerc* ne cessoit de crier aux oreilles du malade, que sa mémoire seroit en exécration, & qu'il alloit tomber dans les flammes éternelles. Enfin le plan qu'on lui avoit dressé, étoit de saisir l'instant où la mere du malade & les domestiques seroient retirés, pour prendre la main du moribond & lui faire signer sans témoins la prétendue déclaration. On la rendit publique après la mort de *Camaches*. On lui faisoit dire qu'il jugeoit le livre de *Richer très pernicieux à l'eglise de Dieu, etant rempli de propositions heretiques, schismatiques, injurieuses au St. Siege.* Le confesseur de *Camaches*, ses parens, ses domestiques déposerent contre la fourberie.

GARASSE, (*François*) né à Angoulême, entra chez les Jésuites en 1601, à l'âge de 15 ans. Il se rendit célebre par le zele qu'il témoigna contre les esprits libertins, & contre les ennemis de son ordre. Il se déchaîna principalement contre le poëte *Théophile* & contre *Pasquier*. Il ne manquoit ni de genie, ni de lecture. Comme il avoit beaucoup de feu, l'imagination vive & une bonne poitrine, il passa pour un bon prédicateur. Ce Jésuite étoit fort propre à soutenir une cause, lorsqu'elle ne demandoit que la force des poumons; mais s'il falloit des raisons, il étoit hors de sa sphere. S'étant voulu mêler d'écrire, il deshonora sa société & se déshonora lui-même. Ses principaux ouvrages sont, I. *La doctrine des beaux esprits de ce temps, ou pretendus tels, contenant plusieurs maximes pernicieuses à l'état, à la religion, & aux bonnes mœurs combattue & renversée, par le pere François Garassus de la compagnie de Jesus*, 1623, *in*-4°. Ce livre où la religion est défendue d'une maniere à la rendre ridicule, si elle pouvoit l'être, parut aux gens sensés beaucoup plus propre à entretenir l'athéisme qu'à le détruire. Le prieur *Ogier* adressa aux Jésuites le jugement & la censure de cet ouvrage. Il leur dit, qu'il n'est pas possible, qu'étant les *plus forts champions de la verité*, ils aient choisi le pere *Garasse* pour la défendre; cet homme étant plutôt né pour être poëte satyrique ou farceur que docteur Catholique. Son livre ne lui paroit qu'un *cloaque d'impieté*, une *sentine de profanations*, un *ramas de bouffonneries & de contes facetieux*, une *satyre de malignité & de médisance* contre beaucoup de gens de bien & de mérite. Après avoir dit plusieurs autres choses sur ce ton-là pour caractériser cet ouvrage, on demande aux Jésuites si ce *sont-là les moyens de defendre la venerable verité de notre religion; si ce sont-là les vraies armes dont il faille combattre l'athéisme, ou si ce ne sont pas plutôt les instrumens de la perte des ames & les inventions du pere des mensonges pour rendre la vérité ridicule & méprisable davantage parmi ses malheureux suppôts.*

II. *Somme des théologie des vérités capitales de la religion chrétienne*, in-fol. 1625. Cet ouvrage trouva auſſi des critiques. La plus forte eſt celle que publia l'abbé de St. *Cyran* ſous ce titre : *Somme des fautes & fauſſetés capitales contenues en la ſomme théologique du pere François Garaſſe*. Le cenſeur l'accuſe de fauſſeté, d'ignorance, d'impiété, d'héréſie, de bouffonnerie. Cette cenſure devoit contenir quatre volumes, mais l'auteur ſe borna à deux. Le premier vol. rend compte des fautes que *Garaſſe* avoit commiſes en citant la ſainte écriture, St. *Auguſtin* & St. *Baſile* de Séleucie. Le ſecond contient ſes fautes dans les citations des autres peres & des auteurs profanes. Le troiſieme devoit renfermer les fautes de théologie, de philoſophie, de chronologie, de coſmographie, &c. Le quatrieme devoit contenir pluſieurs *héreſies*, *erreurs*, *impiétés*, *irreverences*, *bouffonneries*, *vanteries* inſupportables. L'auteur dédie l'ouvrage au cardinal de *Richelieu* ; il y a un endroit ſingulier dans ſon épitre dédicatoire, & d'autant plus ſingulier qu'il partoit d'un ennemi violent des Jéſuites. L'abbé de St. *Cyran* dit qu'il honore la ſociété de Jeſus *comme une des plus fortes compagnies de l'armee du fils de Dieu, & qui ſurpaſſe en courage aux occaſions, & l'eſcadron invincible de la Macédoine & la bande inſeparable des amoureux qui mouroient enſemble pour le bien public*. Je ne crois pas, dit *Bayle*, qu'il ſoit facile de trouver une critique auſſi forte que celle-là. On y rencontre une exacte & profonde érudition, un jugement ſolide, & une ſagacité merveilleuſe à découvrir les défauts d'un écrivain. C'eſt une des plus utiles lectures que l'on puiſſe faire, & ſur-tout lorſqu'on a deſſein de s'ériger en auteur à raiſonnemens par autorité, par alluſion, par comparaiſons, &c. Le Jéſuite *Garaſſe*, quoique le plus emporté des hommes, parce que ſon imagination animoit ſon zele, étoit d'ailleurs un homme très-vertueux. Il finit ſa vie par une action héroïque. Une affreuſe contagion déſolant Poitiers, il ſe dévoua au ſervice des peſtiférés & mourut au milieu d'eux à l'hôpital en 1631 à 46 ans. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a de lui, I. Un mauvais livre de controverſe intitulé : le *Rabelais reformé* ; il y parle ſatyriquement de pluſieurs miniſtres & ſur-tout de Pierre du *Moulin*, qu'il accuſe d'être imitateur de *Rabelais* & un *Rabelais reſſuſcité*. *Placcius* a été trompé par le titre de ce livre, qu'il croit être une édition de *Rabelais*, purgée des obſcenités dont cet auteur fourmille. II. *Recherches des recherches de Paſquier*, 1622 : libelle infame qui ſouleva contre *Garaſſe* les fils de *Paſquier*. Ils juſtifierent la mémoire de leur pere par un livre imprimé en 1624 avec privilege du Roi. On trouve dans l'ouvrage de ces magiſtrats deux liſtes d'injures diſtribuées par les lettres de l'alphabet, & tirées des livres du Jéſuite *Garaſſe*. Il y en a une multitude de ſi groſſieres, qu'on ne conçoit pas comment un homme a pû les écrire ſans être arrêté par la crainte de choquer ſes lecteurs. Dans cet étrange dictionnaire d'injures, il y en a pluſieurs qui ſont moins groſſieres, mais plus ridicules, &

qui paroiſſent incroyables, de la part d'un auteur qui ſe piquoit de bel eſprit. En voici un échantillon. A ce mot *ſot*, le P. *Garaſſe* dit que (*Paſquier* eſt un ſot par nature, ſot par becquarre, ſot par bémole, ſot à la plus haute gamme, ſot à double ſemelle, ſot à double teinture, ſot en cramoiſi, ſot en toutes ſortes de ſottiſes.) Il finit ſon gros livre des *recherches des recherches*, en adreſſant la parole au célebre magiſtrat mort depuis pluſieurs années. (Adieu maître *Paſquier*. Adieu plume ſanglante. Adieu avocat ſans conſcience. Adieu Monophile ſans cervelle. Adieu homme ſans humanité. Adieu chrétien ſans religion. Adieu capital ennemi du St. Siege de Rome. Adieu fils dénaturé de l'égliſe, qui publiez & augmentez les opprobres de votre mere. Adieu juſqu'à ces coups de tonnerre qui vous enſeveliront ſous d'autres montagnes que dans votre parnaſſe. Adieu juſqu'à ce grand parlement, auquel vous ne plaiderez plus pour l'univerſité, &c.) C'en eſt aſſez de ces beaux adieux qui tiennent trois pages du livre du pere *Garaſſe*.

GARCE'S, (*Julien*) né en Arragon en 1460, prit l'habit de St. *Dominique*, qu'il honora par ſes vertus. Ses études lui firent entreprendre le voyage de Paris, où il reçut le bonnet de docteur de Sorbonne. De retour dans ſa patrie, il y profeſſa la théologie avec un ſuccès peu commun, qui lui mérita les bienfaits de *Charles-Quint*. Ce prince le nomma premier évêque de Tlaſcala au Mexique. Ce pays conquis par les Eſpagnols étoit traité avec la derniere barbarie par ſes vainqueurs. Les Indiens gémiſſoient ſous le joug d'une ſervitude inſupportable; on les traitoit comme des bêtes. *Garcès* indigné de ces excès, écrivit contre les Eſpagnols une lettre au pape *Paul III*, où il deploie tout ce que la charité chrétienne, l'humanité & la juſtice peuvent inſpirer en faveur des malheureux. Cette lettre, qui eſt un traité intéreſſant, ſe trouve dans l'hiſtoire du Mexique de *Padilla*. Le St. évêque ne ſe borna pas a écrire en faveur des Indiens; il les inſtruiſit, il les conſola, il les ſecourut. Sa mort arrivée en 1547, fut celle d'un véritable ſerviteur de Dieu.

GARCIA, (*Jean*) Dominicain eſpagnol, fut choiſi par ſes ſupérieurs pour porter la foi aux peuples infideles. Il exerça d'abord ſon miniſtere aux iſles Philippines, & il ne fut rebuté ni par les dangers ni par les fatigues. Après avoir converti pluſieurs idolâtres, il paſſa à la Chine en 1638 avec quelques-uns de ſes confreres. Les cérémonies chinoiſes lui parurent des actes d'idolâtrie. Il s'éleva ſi fortement contr'elles qu'il fut chaſſé du pays; mais on le rappella huit mois après. Il y fit alors beaucoup de bien; & pendant 30 ans qu'il enſeigna le chriſtianiſme dans ce vaſte empire, il eut la conſolation d'augmenter beaucoup le nombre des adorateurs de la croix. Ce St. religieux mourut en 1665. Nous avons de lui quelques ouvrages en langue chinoiſe. Les principaux ſont, I. Un *traité* ſur l'oraiſon mentale, où il y a de bonnes réflexions. II. Un *catéchiſme*. III. Il eut part à un traité contre le culte de *Confucius*.

GARDINER, (*Etienne*) né à St. Edmond, dans le comté de Suffolck en Angleterre, fit ses études dans l'université de Cambridge. Les langues, le droit, la théologie & les belles-lettres l'occuperent successivement. Ses connoissances dans tous ces genres lui mériterent la place de chancelier de l'université, & ensuite l'évêché de Winchester. Il fut envoyé à Rome par *Henri VIII*, pour solliciter la dissolution de son mariage. Ses soins ayant été inutiles il souscrivit à la sentence du divorce prononcée par *Cranmer* & il le défendit par un traité latin de la *vraie & de la fausse obéissance*. En aprouvant la conduite de *Henri VIII*, il ne s'opposa pas moins fortement à la réformation : ce qui le fit déposer & empriſonner sous le regne d'*Edouard VI*. La reine *Marie* le rétablit en 1553, & il eut beaucoup de crédit auprès de cette princesse. Il n'en jouit pas long-temps, étant mort en 1555, après s'être fait estimer par son zele & ses vertus. Nous avons de lui plusieurs traités de controverse contre les Lutheriens & les Calvinistes. Il a défendu principalement contr'eux la *Messe* & l'*Eucharistie*. Plusieurs citations, quelques raisonnemens foibles & d'autres très-pressans ; tel est le caractere de ses ouvrages.

GARET, (*Dom Jean*) né au Havre dans le diocese de Rouen, entra dans la congrégation des Bénédictins de St. *Maur*. Son savoir l'y annonça bientôt comme un des meilleurs sujets de cet ordre. Il mourut en 1694, dans l'abbaye de Jumiege, aussi cher à ses confreres par sa modestie & sa douceur qu'utile au public par une excellente édition de *Cassiodore*. Dom *Garet* la publia à Rouen en 1679, en 2 vol. *in-fol.* Cette édition, une des meilleures qui soient sorties des bibliotheques des Bénédictins de St. *Maur*, est ornée d'une dissertation curieuse sur la profession monastique de cet homme célebre. On y trouve aussi des préfaces intéressantes.

I. GARNIER, (*Jean*) Jésuite de Paris, naquit en 1612, & se distingua de bonne heure par son goût pour les recherches savantes. Il professa successivement les humanités, la rhétorique, la philosophie & la théologie, & se fit beaucoup d'honneur dans ces différens emplois. Ses supérieurs le députerent à Rome pour les affaires de leur société ; mais il mourut en y allant en 1681, à 70 ans, à Bologne. A l'érudition la plus profonde, le pere *Garnier* ajouta les vertus qui font le religieux & le chrétien. Nous avons de lui, I. Une édition de *Marius Mercator*, qu'il publia en 1673, *in-f l.* Le mérite de cette édition consiste en dissertations très-savantes, où plusieurs points relatifs aux matieres ecclésiastiques sont discutés avec beaucoup d'exactitude, & en remarques qui sont dignes des dissertations. II. Une édition du *breviarium* de *Liberat*, diacre de Carthage, qu'il publia à Paris *in-8°* en 1675. Ce *breviarium* est une histoire abrégée des Nestoriens & des Eutichéens, qui peut être fort utile, sur-tout avec les notes du pere *Garnier*. III. Une autre édition d'un petit traité de *Julien* d'*Eclane* fameux pélagien contre lequel St. *Auguſtin* a écrit. IV. Il a publié le

journal des Papes, ouvrage latin qui, quoiqu'inexact, peut beaucoup servir à éclaircir divers points de l'histoire des Pontifes romains. V. Un supplement aux œuvres de *Théodoret*, in-fol.

II. GARNIER, (*Dom Julien*) né à Converai dans le diocese du Mans, se fit Bénédictin dans la congregation de St. *Maur* en 1689. La nature lui avoit accordé les dispositions les plus heureuses, que l'art perfectionna. Il cultiva toutes les sciences, qui peuvent orner l'esprit; mais il s'attacha principalement à la langue grecque, qu'il posséda parfaitement. Ses supérieurs l'appellerent (en 1699) à Paris où il entreprit une nouvelle édition de St. *Basile le Grand*. Il en avoit déja donné 2 vol. *in-fol.* en 1721, mais les infirmités causées par son application l'empêcherent de finir cette entreprise. Cette édition est précieuse à plusieurs égards, soit par rapport au texte que l'auteur a corrigé sur les meilleurs manuscrits, soit par rapport à la version que l'auteur y a jointe, soit enfin pour l'exécution typographique. L'auteur ne se borna pas à comparer des manuscrits puisés dans les bibliotheques de sa congrégation; il fit les recherches les plus exactes dans les autres bibliotheques de Paris. La préface de cette collection mérite de fixer l'attention du lecteur; elle renferme des choses importantes; elle éclarcit des difficultés, & tout y est traité avec sagacité & avec exactitude. Dom *Garnier* mourut en 1725, âgé d'environ 50 ans. La douceur de son caractere, les agrémens de son esprit, la pureté de ses mœurs, la politesse de ses manieres honorent sa mémoire autant que son érudition. L'édition de St. *Basile* fut achevée par dom *Prudent Maran*, qui en publia le troisieme vol. en 1730.

GASTAUD, (*François*) naquit à Aix en Provence d'une famille noble. Le congrégation de l'Oratoire, pour laquelle il avoit beaucoup de goût, le reçut dans son sein à l'âge de 14 ans; mais il la quitta un an après. Il avoit du talent pour la chaire, & il alla l'exercer à Paris. De retour dans sa patrie, il se consacra au barreau & donna toute son application à l'étude de la jurisprudence. On le compta bientôt parmi les plus célebres avocats d'Aix. Il se signala sur tout dans les causes ecclésiastiques. Les Jésuites ont eu peu d'ennemis aussi acharnés; il plaida contr'eux en 1717, dans une cause qu'ils perdirent, & on sait avec quelle ardeur il poursuivit le fameux pere *Girard*. La chaleur qu'il montra en cette occasion, lui valut une lettre de cachet, qui l'exila à Viviers. Il y mourut en 1732, & fut enterré sur le grand chemin par l'ordre de l'évêque, qui ne voyoit en lui que le janséniste opiniâtre, & qui fermoit les yeux sur ses autres qualités. C'étoit un homme édifiant, de mœurs pures, plein d'amour pour les pauvres & de grands sentimens de religion. Nous avons de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont, I. Un recueil d'*homélies sur l'épitre de St. Paul aux Romains*, en 2 vol. *in-12*, ouvrage solide & instructif. II. La *politique des Jésuites démasquée*; c'est un livre dans lequel on remar-

que un ton d'aigreur; le ſtyle eſt allumé par le zele, mais quelque ardent que puiſſe être ce zele, il n'aura jamais ſon effet ſur les eſprits doux & ſur les ames ſenſibles, s'il n'eſt modéré par la charité. III. Les *illuſions*; les *erreurs* de l'évêque de Marſeille, contre lequel il publia auſſi des *réflexions critiques ſur ſon mandement ſur la grace*. L'auteur dans ces différentes brochures s'attache aux plus petites expreſſions, pour en tirer un ſens condamnable; & il exprime toutes ces critiques d'une maniere forte & vive.

GASTINAU, (*Nicolas*) né à Paris en 1621, embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut élevé au ſacerdoce. Il avoit à peine 24 ans, lorſqu'il fut pourvu de la cure d'Anet, dans laquelle il travailla fort utilement pendant 20 années. L'ayant abandonnée pour ſe fixer à Paris, il eut l'amitié & l'eſtime des MM. *Arnauld*, *Nicole* & *Launoi*. Ce dernier tenoit chez lui des conférences ſur la théologie, l'écriture-ſainte, l'hiſtoire eccléſiaſtique & les Sts. peres. *Gaſtinau* y aſſiſta & y fit paroître ſon érudition. Il mourut en 1695 à 77 ans. Ce ſavant avoit tout ce qu'il faut à un bon prêtre, la piété, le zele, l'amour de l'étude & de la retraite. Nous avons de lui 18 *lettres* de controverſe, dans leſquelles il établit avec beaucoup de ſolidité les dogmes conteſtés par les Calviniſtes. Ces lettres forment 3 vol. dont une converſation avec un proteſtant fut l'occaſion. Dans les premieres l'auteur s'attache à réfuter le miniſtre *Claude*, qui avoit écrit contre le livre des préjugés légitimes de *Nicole*, & dans les autres il prouve la vérité de la préſence réelle. L'examen qu'il fait de ce dogme, n'eſt point du tout avantageux aux Calviniſtes, dont il renverſe les principes de fond en comble. On voit dans cet ouvrage un digne ami des *Nicole* & des *Arnauld*.

GAVANTUS, (*Barthelemi*) né à Milan, paſſe pour un des plus célebres rubriquiſtes du dix-ſeptieme ſiecle. Etant entré chez les religieux Barnabites, il y profeſſa avec diſtinction & en devint général. Son érudition ſe tourna principalement vers les cérémonies de l'égliſe, ſur leſquelles il publia des écrits qui lui firent un nom. Nous avons de lui, 1. Un commentaire ſur les rubriques du miſſel & du bréviaire romain, dont la meilleure édition eſt celle qui a pour titre: *Gavanti theſaurus ſacrorum rituum, ſeu commentar. in rubricas miſſalis & breviarii romani, cum novis obſervation. & additionib. Merati* in-4°. 5 *vol. cum fig.* 1736, 1740, *Taurini*. Cet ouvrage prouve que l'auteur avoit approfondi cette matiere; mais il avoit plus été guidé dans ſes recherches par la ſpiritualité que par la ſaine critique. Il eſt plein d'idées myſtiques & peu naturelles; il prend preſque toujours le mauvais parti en décidant. Il adopte mille explications arbitraires, moins fondées ſur les faits que ſur les rêveries des rubriquiſtes. Il apporte ſouvent des raiſons qui contrediſent celles dont il s'eſt déjà ſervi. Les obſervations de *Merati* rendent ſon ouvrage plus précieux, & forment un cours complet des rits eccléſiaſtiques. Cette édition a été réimprimée à Veniſe en 1740, en 2 vol. *in-fol.*

II.

II. *Manuale episcoporum*, in-4°, à Paris 1647 : ouvrage solide & instructif. III. *Praxis visitationis episcopalis, & synodi diœcesanæ celebrandæ*, in-4° 1639, *Parisiis*. Ce livre peut aussi avoir son utilité, & on l'a consulté plus d'une fois. *Gavantus* ne se distingua pas moins par sa piété que par sa science. Il mourut vers le milieu du dix-septieme siecle consulteur de la congrégation des rits.

GAUDENCE, (*Saint*) évêque de Bresse en Italie, se fit connoître de bonne heure par ses vertus & par sa science. Après la mort de *St. Philastre*, il fut élu évêque de Bresse quoiqu'il fut absent. Le peuple s'engagea par serment à ne point avoir d'autre évêque. C'est ce qui obligea St. *Ambroise* & les évêques de la province, à lui écrire, pour lui ordonner de revenir, le menaçant d'excommunication s'il n'obéissoit. Il revint donc d'Orient; & quoiqu'il alléguât sa jeunesse & son incapacité, il fut ordonné évêque. On croit qu'il fut un des trois évêques que l'Empereur *Honorius* & le concile d'Occident députerent à *Arcade*, pour obtenir le rétablissement de St. *Chrysostome*. Cet illustre persécuté écrivit à St. *Gaudence* pour le remercier des travaux qu'il avoit essuyés pour la défense de sa cause. Nous ignorons le temps de la mort de St. *Gaudence*; mais il paroit qu'il vivoit encore l'an 410. Nous avons de lui dix-sept sermons, dont les dix premiers furent prononcés aux nouveaux baptisés pendant la semaine de Pâques. Il les écrivit ensuite à la priere de *Benevole*, ce généreux officier qui avoit refusé de dresser un édit en faveur des Ariens du temps de l'impératrice *Justine*. Il fait voir que la tyrannie que *Pharaon* exerçoit sur les Israélites, étoit une figure de l'empire que le démon exerce sur ceux qui n'ont pas encore reçu le baptême. Il explique les cérémonies que les anciens observoient dans la manducation de la Pâque. *Gaudence* s'étend beaucoup sur l'eucharistie, & prouve par l'autorité des divines écritures, qu'elle contient réellement le corps & le sang de J. C. Il exhorte les Néophites à conserver l'innocence de leur baptême, à nourrir & à entretenir la vie spirituelle de la grace. Outre les dix-sept sermons de St. *Gaudence*, nous avons de lui deux lettres, & un discours qu'il fit le jour de l'anniversaire de la mort de St. *Philastre*. C'est le seul qui nous reste de quatorze qu'il avoit faits sur le même sujet & au même jour. Il avoit fait bâtir une nouvelle Eglise à Bresse, où il avoit mis des reliques des quarante martyrs & de plusieurs autres saints. St. *Philastre* prédécesseur de St. *Gaudence* sur le siege de Bresse, avoit composé un livre des hérésies, que nous avons encore dans la bibliotheque des peres. Cet ouvrage est défectueux. St. *Augustin* avoit connu St. *Philastre* à Milan. Les ouvrages de St. *Gaudence* ont été recueillis à Bresse en 1738, *in-fol.* par le cardinal *Quirini* avec ceux de St. *Philastre*. Cette édition est digne de ce savant cardinal. Voyez aussi : *S. Gaudentii Brixiæ episcopi sermones cum Rumperti & Adelmanni opusculis*. Aug. Vind. 1757, *in-4°*.

GAUDRON, (*Etienne*) clerc tonsuré, né à Paris en 1672, passa sa vie dans la retraite & dans la pratique des bonnes œu-

vres. Il mourut en 1732, dans sa soixantieme année, n'ayant jamais voulu entrer dans les ordres, dont son humilité lui faisoit penser qu'il étoit indigne. Nous avons de lui des *instructions sur les mysteres*, en 6 vol. *in* 12, qui avoient été precédées de deux autres volumes sur la maniere de passer tout le temps de l'année : tout y est puise dans l'écriture & la tradition ; & cet ouvrage est très-propre a entretenir la piété.

GAULT (*Jean-Baptiste*) étoit né à Tours, vers la fin du seizieme siecle. Ses parens le firent étudier avec son frere aîné nommé *Eustache* chez les Jesuites de Lyon, & ensuite à la Fleche, où ses talens se perfectionnerent. Etant allé à Rome il y soutint avec éclat des theses de théologie. Apres dix huit mois de sejour dans cette ville, les deux freres revinrent à Tours, & résolurent d'entrer dans la congrégation de l'Oratoire que le cardinal de *Berulle* avoit depuis peu établie à Paris. L'aîné devint supérieur de la maison de l'Oratoire de Troyes, & *Jean-Baptiste* de celle de Langres. Ces deux freres furent ensuite envoyés en Espagne pour y établir de nouvelles maisons de l'Oratoire. Au retour de cette commission, *Jean-Baptiste* fit un nouvel établissement de l'Oratoire à Dijon ; & quelque temps après un autre en Flandre. Le cardinal de *Berulle* l'envoya ensuite à Montauban, pour travailler à la conversion des heretiques, suivant l'intention du roi *Louis XIII*, qui avoit souhaité cette mission. Le zele & la douceur de *Jean-Baptiste Gault*, joints à la force de ses discours, produisirent un heureux changement dans l'esprit des Calvinistes. Ils disoient publiquement, que si tous les Catholiques eussent ressemblés à ce saint missionnaire, ils n'auroient jamais hesité à se faire catholiques-romains. Delà il alla au Mans, où il contribua beaucoup à la réforme de l'abbaye de St. *Julien* du Pré. Peu de temps apres l'archevêque de Bordeaux le demanda pour être juge de la primatie, & lui donna la cure de Ste. *Eulalie* à Bordeaux, afin de l'attacher auprès de lui. Son frere étoit alors supérieur du seminaire de cette même ville, où il reçut un brevet du Roi, qui l'avoit nommé à l'évêché de Marseille ; mais il mourut en 1639 avant que de recevoir ses bulles. *Jean-Baptiste* fut nommé à la place de son frere, & fut sacré à Paris dans l'église de St. *Magloire*. Il se rendit aussi-tôt à Marseille, où son zele pour la réforme de son diocese, pour le soulagement des pauvres, pour le rachat des captifs, pour la conversion des galeriens le rendit cher & respectable. Mais ce peuple ne posseda pas long temps ce saint pasteur ; car il mourut le 25 mai 1643, âge de 48 ans. Nous avons de ce prélat quelques *mandemens*. *Eustache Gault*, son frere, est auteur de plusieurs ouvrages manuscrits. Ils consistent en ouvrages de piété & en écrits polémiques. On y trouve entr'autres un petit traité, pour prouver combien il est dangereux, que tous les colleges tombent peu-à-peu entre les mains des Jésuites. Ce danger n'est plus à craindre en France. Le pere *Senault* de l'Oratoire a écrit la vie du pieux évêque de Marseille.

I. GAUTIER de St. *Victor*, florissoit dans le douzieme siecle. Après la mort de *Hugues* de St. *Victor*, arrivée en 1178, il fut élu prieur de cette abbaye. Il composa plusieurs ouvrages, mais qui ne sont pas imprimés. Il y a entr'autres quatre livres qui portent ce titre : *Contre les héresies manifestes & condamnées, même dans les conciles, que soutiennent les sophistes* Abailard, Lombard, Pierre de Poitiers & Gilbert *de la* Porrée. Il les nomme les quatre labyrinthes de la France, & dit qu'ils se sont égarés en suivant *Aristote* dans sa dialectique, & en traitant avec la légereté scholastique les mysteres de la Trinité & de l'incarnation. Il les combat par l'autorité de l'écriture & des peres.

II. GAUTIER, (*Jean Baptiste*) né à Louviers dans le diocese d'Evreux en 1685, d'une famille honnête & pieuse, se destina de bonne heure au sacerdoce. Ses premieres études furent faites en province ; il les acheva à Paris, & fit son cours de théologie en Sorbonne ; mais les signatures qu'on exige dans cette école l'empêcherent de prendre des degrés. Il entra à St. *Magloire*, où il prit le goût des études ecclésiastiques. De retour dans sa patrie, il consacra ses talens à l'instruction de ses freres. Il fit des catéchismes & des conférences : fonctions qui lui furent bientôt interdites par son évêque. La bulle *unigenitus* fut un nouvel obstacle à son avancement. Ayant fait éclater son opposition à ce décret, il fut contraint de quitter le diocese d'Evreux & de se retirer dans celui de Boulogne. M. de *La Lane*, protecteur des partisans de *Quesnel*, en étoit évêque. Il le reçut à bras ouverts, l'ordonna prêtre, le fit son promoteur, & ensuite son vicaire général. Il fut le conseil, l'ami & l'écrivain de cet évêque, qu'il eut le malheur de perdre en 1724. M. de *Colbert*, évêque de Montpellier, l'appella alors auprès de lui, & lui donna sa confiance ; mais pour pouvoir en jouir plus paisiblement, il n'eut d'autre titre dans la maison de ce prélat que celui de bibliothéquaire. Ce fut par ce moyen qu'il évita une lettre de cachet. Les adversaires de l'évêque de Montpellier ne le regarderent, que comme un homme sans conséquence, qui n'étoit occupé qu'à ranger & à époudrer des livres, sans être capable d'autre chose. M. de *Colbert* étant mort en 1738, l'abbé *Gautier* revint à Paris où il vécut dans la retraite. Il alloit passer quelques mois tous les ans dans le sein de sa famille qui lui étoit tendrement attachée. Ce fut au retour d'un de ces voyages qu'il mourut à Gaillon, où sa chaise avoit versé, en 1755 à 71 ans. Quelques Jésuites fanatiques attribuerent sa mort à un coup du ciel, qui châtioit un de leurs ennemis. Il est vrai que l'abbé *Gautier*, les voyant du même œil dont ils le voyoient, avoit écrit contr'eux avec beaucoup de chaleur ; mais ce crime, si c'en est un, étoit racheté par plusieurs vertus. Une grande innocence de mœurs, un attrait naturel pour la simplicité, un amour tendre pour les pauvres, un extérieur modeste & grave, l'ardeur pour l'étude, l'application au travail, tout annonçoit en lui le chrétien & le savant. Cet auteur a publié un grand

nombre d'ouvrages, dont la plupart sont polémiques. Les principaux sont, I. *Mémoires où l'on détruit les plaintes portées contre le gouvernement de M. l'évêque de Boulogne dans son diocese*, 1723, in-4°. II. *Mémoire pour servir d'éclaircissement à la lettre du pere Pacifique de Calais, Capucin*, 1724, in-8°. III. *Relation de ce qui s'est passé durant la maladie & à la mort de M. de Langle, évêque de Boulogne*, 1724, in-4°. IV. La préface qui est à la tête des œuvres de M. Colbert, 1739, *in*-4°. V. *Lettre à M. Berger de Charancy, évêque de Montpellier*, 1740, in-4°. Elle est connue sous le nom de *verges d'Héliodore*. C'est un des écrits les plus forts, qui aient été publiés contre ce Prélat. VI. *Mémoire apologétique* & défense des curés beneficiers & autres prêtres du diocese de Montpellier, 1742, *in* 4° : ouvrage savant. VII. *Les Jesuites convaincus d'obstination* à permettre l'idolâtrie dans la Chine, 1743, *in*-12. Cet ouvrage fit de la peine aux Jésuites, contre lesquels on intentoit les mêmes accusations de toute part. VIII. Le poëme de *Pope*, intitulé : *Essai sur l'homme* convaincu d'impiété, 1746, *in*-12. L'auteur trouve le poison de l'irréligion dans ce poëme & il y est réellement, quoiqu'en aient dit quelques critiques. IX. Cinq *lettres apologétiques* pour les Carmelites du fauxbourg St. Jacques à Paris contre dom la *Taste*, évêque de Bethléem, 1748, *in*-12. X. Réfutation d'un libelle intitulé : *La voix du sage & du peuple*, in-4°, 1750. La brochure que l'abbé *Gautier* réfutoit étoit plutôt impie que satyrique ; mais l'auteur l'appelloit un libelle, parce qu'on y trouvoit ce passage : „ Ce „ qu'on appelle un Janseniste est réellement un fou, un mauvais „ citoyen & un rebelle. Il est fou parce qu'il prend pour des vé- „ rités démontrées des idées particulieres ; il est mauvais citoyen „ parce qu'il trouble l'ordre de l'état ; il est rebelle parce qu'il „ désobéit. " Ce morceau étoit très-dur, & il y avoit d'autres passages dans cette brochure qui ne l'étoient pas moins. XI. *Vie de M. Soanen, évêque de Senez*, 1750, in-4° & in-12. XII. *Les lettres persanes convaincues d'impiété*, 1751, in-12. XIII. *Lettres à M. l'évêque d'Angers*, au sujet du prétendu extrait du catéchisme de Montpellier, 1752, *in*-12. L'auteur venge ce catéchisme des erreurs, que les ennemis des bons livres ont voulu y trouver. XIV. *Lettre à M. l'archevêque de Sens*, 1752, in-12 ; elle fut assez répandue dans le temps qu'elle parut. XV. *Lettre d'un Theologien aux Evêques*, qui ont écrit au Roi pour se plaindre de l'arrêté du parlement de Paris, du 5 mai 1752, *in*-8°. Cette lettre eut aussi du cours, du moins dans le parti pour lequel elle étoit faite. XVI. *Lettre aux évêques* qui ont écrit au Roi pour lui demander la cassation de l'arrêt du parlement de Paris, du 18 avril 1752, *in*-12. XVII. Quelques autres écrits sur la même matiere, parmi lesquels il faut distinguer son *histoire abregée du parlement de Paris durant les troubles du commencement du regne de Louis XIV*, 1754, in-12. Cet ouvrage est assez superficiel. On peut le regarder comme un tableau de ces temps orageux ; mais l'auteur favorise beaucoup le parlement. Au reste nous ne parlons de tous ces écrits

dans ce *dictionnaire*, que parce que nos querelles eccleſiaſtiques les firent naître. XVIII. *Lettres théologiques contre le ſyſtême impie des peres Berruyer & Hardouin.* Ce livre ne parut qu'après ſa mort en 1756, en 3 vol. *in*-12, & fut bien accueilli. L'auteur y développe aſſez bien les erreurs cachées dans l'hiſtoire du peuple de Dieu, & il releve avec force les indécences de ce pieux roman. Le ſtyle des differentes productions de l'abbé *Gaurier* étoit comme ſon caractere, grave & ſolide. Il avoit approfondi la théologie; il poſſedoit l'écriture-ſainte; il avoit lu les peres. Cependant il ſera difficile que ſes ouvrages vivent long-temps dans la mémoire des hommes. La raiſon en eſt, qu'ils ne roulent que ſur des querelles particulieres & ſur des procès dont on oublie les pieces, même avant qu'ils ne ſoient terminés, comme l'a dit dernierement un auteur.

I. GELASE I, Pape après *Felix II*, mourut en 496 avec la réputation d'un Pontife auſſi vertueux qu'éclairé. Il compoſa des hymnes à l'imitation de St. *Ambroiſe*, des préfaces & des oraiſons pour le ſaint ſacrifice, & pour l'adminiſtration des ſacremens. C'eſt pourquoi on lui attribue avec aſſez de fondement un ancien *ſacramentaire* de l'égliſe de Rome, qui contient les Meſſes de toute l'année, & les formules de tous les ſacremens. Comme ce ſacramentaire eſt important pour connoître l'ancienne diſcipline, nous allons en donner un extrait. Il eſt diviſé en trois livres, dont le premier contient principalement l'office du temps; le ſecond l'office des Saints; & le troiſiéme les offices qui ne ſont point attachés à certains jours. Chaque Meſſe a deux collectes au commencement, une ſecrete, une poſt-communion, & une oraiſon ſur le peuple. La plupart ont des préfaces propres. Le premier livre commence à Noël & marque les trois Meſſes outre celle de la vigile. Au premier de janvier, il y a des oraiſons pour détourner des ſuperſtitions païennes qui ſe pratiquoient en ce jour-là. Après la Meſſe de la ſexageſime, ſont pluſieurs oraiſons ſur les pénitens pour marquer qu'on les préparoit dès-lors à l'impoſition de la pénitence publique, en ſuivant cette ordonnance qui y eſt marquée: „ Vous recevrez le pénitent le mercredi matin à „ l'entrée du carême; vous le couvrirez d'un cilice, vous prierez „ pour lui, & l'enfermerez juſqu'au jeudi-ſaint.“ Pendant le carême il y a des Meſſes pour tous les jours, excepté les jeudis. Au ſamedi de la premiere ſemaine, ſont marquées les prieres des quatre-temps pour le premier mois qui étoit alors celui de mars. On diſoit ce jour-là douze leçons à la Meſſe, & on faiſoit les ordinations; c'eſt pourquoi le ſacramentaire en traite en ce lieu. On y voit les prieres de l'ordination du prêtre, & de celle du diacre, à-peu-près telles qu'on les fait encore à préſent; mais il n'eſt point dit qu'on leur donnât des habits particuliers, le livre des évangiles ou le calice. La conſécration des mains eſt rapportée dans un autre endroit, & l'on y trouve les bénédictions pour les moindres ordres. A l'ordination de l'évêque, deux évê-

ques lui tiendront sur la tête le livre des évangiles, un d'eux prononcera la bénédiction, tous les autres évêques présens lui imposeront les mains. Tous les prêtres présens feront de même à l'ordination du prêtre; mais à l'ordination du diacre, l'évêque seul lui met la main sur la tête, parce qu'il est consacré pour le ministere & non pour le sacerdoce. Le sous-diacre ne reçoit point l'imposition des mains, mais l'évêque lui donne la patene & le calice vuides, & l'archidiacre la burette avec l'eau & l'essuye-main. L'acolyte reçoit de l'archidiacre le chandelier avec le cierge, & le reste comme il se pratique aujourd'hui. Le troisieme dimanche de carême on parle des scrutins, ou de l'examen des catéchumenes choisis pour être baptisés à Pâques. Ceux qui étoient choisis avoient le nom d'élus. On les rangeoit à l'église, les garçons à droite & les filles à gauche, & on faisoit sur eux les oraisons & les exorcismes. Le second scrutin étoit marqué au quatrieme dimanche, & un autre au cinquieme. Il n'y est point parlé de dimanche de la passion. Après cette semaine on rapporte de suite tout ce qui regarde la préparation & l'instruction des catéchumenes. On récitoit le symbole de Nicée, & ce qui marque l'antiquité de ce sacramentaire, c'est qu'il y est dit seulement que le Saint-Esprit procede du Pere. On l'expliquoit, de même que l'évangile & l'oraison dominicale. Le dimanche des Rameaux est aussi nommé de la Passion. Au jeudi-saint sont marquées les deux grandes cérémonies, la réconciliation des pénitens & la consécration des saintes huiles. On y voit ensuite la maniere de réconcilier un pénitent à la mort. La bénédiction des saintes huiles étoit telle à peu-près qu'elle est encore, excepté la salutation & les génuflexions. Le jeudi-saint il y avoit deux Messes, l'une le matin, l'autre le soir. Pour le vendredi saint sont marquées les mêmes oraisons que nous disons, l'adoration de la croix, la communion générale de l'eucharistie réservée le jour précedent. Le samedi-saint au matin les catéchumenes élus venoient rendre compte du symbole. L'évêque ou le prêtre faisoit sur eux le dernier exorcisme; ensuite il leur touchoit de sa salive le nez & les oreilles, en disant *Ephpheta* & le reste; il leur faisoit l'onction de l'huile des catéchumenes, leur faisoit faire les renonciations, disoit sur eux le symbole; & après les avoir fait prier, le diacre les renvoyoit jusqu'à l'heure du baptême. A une heure & demie après midi, l'office commençoit par une litanie suivie de la bénédiction du cierge pascal, & des douze leçons avec les oraisons après chacune. Ensuite on alloit aux fonts en faire la bénédiction, & baptiser tous les élus l'un après l'autre, en les plongeant trois fois. Au sortir des fonts, le prêtre leur faisoit l'onction du chrême sur la tête, & l'évêque leur donnoit la confirmation. On retournoit au sanctuaire, & on commençoit la Messe quand la premiere étoile paroissoit. Après l'octave de Pâques est marquée la Messe de la Paque annotine. C'est le nom que l'on donnoit à l'anniversaire du baptême. A la

Messe de l'Ascension, on met la bénédiction des premiers fruits. Au samedi de la Pentecôte, à l'occasion du baptême solemnel, le sacramentaire marque la maniere de baptiser un malade & un énergumene. Après l'office de la Pentecôte, est l'annonce du jeûne des quatre-temps pour le quatrieme, le septieme & le dixieme mois. On y trouve les cérémonies de la dédicace d'une église, beaucoup plus simples que dans les derniers temps; la consécration de l'autel, des vaisseaux sacrés & des linges. On y voit la consécration des vierges, qui se doit faire à l'Epiphanie, le lundi de Pâque, ou aux fêtes des Apôtres. Le second livre du sacramentaire de *Gelase* contient les Messes des Saints. On n'y trouve que des fêtes des martyrs, & séparement celle de St. *Pierre* & de St. *Paul*; ce qui marque encore l'antiquité de ce sacramentaire. Le troisieme livre contient seize Messes pour les dimanches, sans en désigner aucun en particulier. Ensuite est le canon de la Messe, tel que nous le disons encore, & plusieurs benedictions sur le peuple après la communion. On y trouve ensuite plusieurs Messes votives pour les voyageurs, pour les affligés, pour la stérilité: la Messe pour les nôces avec la bénédiction nuptiale; la Messe pour les malades; & à la fin les prieres pour les morts avant & après la sepulture, & plusieurs autres Messes pour eux. On voit dans ce même livre la benédiction & l'aspersion de l'eau bénite, & plusieurs autres bénédictions. Nous avons un décret du pape *Gelase* touchant la distinction des livres authentiques & apocryphes. Il paroît que c'est le résultat d'un concile de soixante dix évêques qui s'assemblerent l'an 494. Ce décret contient premierement le catalogue des saintes écritures, conforme à celui que reçoit aujourd'hui l'église catholique. Après les livres inspirés, l'église reçoit les quatre conciles, de Nicée, de Constantinople, d'Ephese & de Calcédoine; & après eux, les conciles autorisés par les peres: ensuite les ouvrages de S. *Cyprien*, de S. *Athanase*, de S. *Grégoire de Nazianze*, de S. *Basile*, de S. *Cyrille* d'Alexandrie, de S. *Jean Chrysostome*, de S. *Hilaire*, de S. *Ambroise*, de S. *Augustin*, de S. *Jerôme*, de S. *Prosper*, & la lettre de S. *Léon* à *Flavien*. Le pape *Gelase* parle ainsi de la distinction des deux puissances, l'ecclesiastique & la séculiere: „ L'Empereur n'a pas le nom de Pontife, ni le Pontife la dignité Royale. Dieu a séparé les fonctions de l'une & de l'autre „ puissance, afin que les Empereurs chrétiens eussent besoin des „ Pontifes pour la vie éternelle, & que les Pontifes suivissent „ les ordonnances des Empereurs pour les choses temporelles. Ces paroles ne sont pas suspectes dans la bouche du pape *Gelase*, qui étoit fort éloigné de limiter les droits de son siege. Ce Pape avoit beaucoup de vertu, & un grand zele pour la doctrine & la discipline de l'église. Il s'acquittoit de tous les devoirs d'un saint évêque. Il fit paroître beaucoup d'attachement à la doctrine de St. *Augustin* sur la grace, & s'opposa vigoureusement aux efforts que les semi-Pélagiens faisoient pour répandre le poison de l'er-

reur. Les lettres & les autres opuscules du pape *Gélase* se trouvent dans la collection des conciles.

III. GELASE II, appellé auparavant *Jean de Gaëte*, étoit chancelier de l'eglise romaine. Il étoit né à Gaëte, d'où il tira son nom. Après la mort du pape *Pascal II*, en 1118, il fut placé malgré lui sur la chaire de St. *Pierre*. Elevé dans l'ordre de St. *Benoit*, dont il étoit membre, il ne voyoit dans la tiare qu'un fardeau insupportable. Il savoit ce qu'avoit eu à souffrir son prédécesseur à qui il avoit été fort attaché, & qu'il avoit aidé à supporter toutes ses afflictions. *Cencio Frangipane*, qui étoit pour l'Empereur, ayant appris son élection, accourt à l'église, le prend à la gorge, le frappe à coups de poing & de pied, le met tout en sang, & le traînant par les cheveux, il le mene chez lui & l'y enchaîne. Au bruit de cette violence le peuple s'assembla, & obligea les *Frangipane* de rendre le Pape. Il fut aussi-tôt couronné, mis sur un cheval blanc & mené à St. Jean de Latran, précédé & suivi de bannieres selon la coutume. Son pontificat paroissoit devoir être paisible; & comme il n'étoit que diacre, on se disposoit à l'ordonner & à le sacrer, lorsqu'on apprit que l'empereur *Henri* étoit en armes à St. *Pierre*. *Gélase* se leva la nuit, & s'étant fait mettre sur un cheval malgré son grand âge & ses infirmités, se retira dans la maison d'un particulier, où il demeura caché le reste de la nuit. Ensuite il s'embarqua sur le Tibre & alla à Porto. Les Allemands qui étoient sur le rivage, tiroient sur les gens du Pape de traits empoisonnés. Un cardinal prit le Pape sur ses épaules, & à la faveur de la nuit l'emporta dans un château. L'Empereur le fit prier de revenir à Rome se faire sacrer; mais *Gélase* ayant refusé fut ordonné prêtre & ensuite sacré évêque à Gaëte, en présence d'un grand nombre d'évêques & de seigneurs qui lui prêterent serment de fidélité. Cependant l'empereur *Henri* fit un autre Pape, & choisit *Maurice Bourdin*, archevêque de Brague, qui avoit fait de grands voyages dans lesquels il s'étoit acquis beaucoup d'autorité. *Bourdin* envoya des bulles de tous côtés, & il fut reconnu en quelques endroits. En d'autres on ne reconnoissoit ni *Gélase*, ni *Grégoire*; mais en France & dans la plupart des autres royaumes, on s'attachoit à *Gélase*. Quand il fut que l'Empereur s'étoit retiré, il revint secrétement à Rome & se cacha dans une petite église. Mais les *Frangipane* le vinrent attaquer avec une troupe de gens armés. Il y eut un rude combat qui dura une grande partie du jour. Le Pape s'enfuit dans un état qui faisoit compassion. Son porte-croix tomba de cheval en le suivant, & une pauvre femme qui l'apperçut, le cacha jusqu'au soir avec sa croix & son cheval. On trouva dans la campagne le Pape accablé de fatigues & de tristesse. *Suivons*, dit-il alors à ses amis qui l'étoient venu trouver, *l'exemple de nos peres & le précepte de l'évangile: Puisque nous ne pouvons vivre dans cette ville, allons dans une autre & fuyons cette Sodome & cette Egypte.* Il s'embarqua donc & alla en Provence où il fut très-bien reçu. Il tint ensuite un concile à Vienne,

Vienne, & passa à Cluni où il fut attaqué d'une pleurésie qui le mit au tombeau le 29 janvier de l'année 1119. Nous avons de ce Pontife quelques *lettres*. Il étoit savant, & il protegea les savans.

IV. GELASE DE CIZYQUE, florissoit vers l'an 500. Nous avons de lui une histoire peu exacte du concile de Nicée, qu'on a imprimée dans la collection des conciles, & qu'on trouve aussi séparément en 1 vol. *in-fol.* Quoique cet ouvrage manque d'exactitude, il peut être utile pour l'histoire ecclésiastique.

GENDRE, (*Louis le*) né à Rouen en 1659 d'une famille obscure, a su se faire un nom dans l'église par les dignités dont il a été revêtu, & par quelques ouvrages qui peuvent servir à l'histoire ecclésiastique. Les principaux sont, I. La *vie du cardinal d'Amboise*, in-4°, écrite avec simplicité & avec exactitude, & dont on estime les recherches. II. *Vie de François de Harlai*, archevêque de Paris, *in-4°*. Ce prélat s'étoit chargé de son avancement, tandis qu'il étoit archevêque de Rouen. Lorsqu'il fut transféré sur le siege de Paris, il y fixa l'abbé le *Gendre* par un canonicat de Notre-Dame en 1690. Ainsi on doit s'attendre que la reconnoissance lui a mis la plume à la main, & qu'elle éclate souvent aux dépens de la vérité. Il faut avouer pourtant, qu'il ne dissimule point plusieurs de ses défauts, & ses louanges sont quelquefois tempérées par une sincérité dont on lui doit savoir gré. L'abbé le *Gendre* devint sous-chantre de l'église de Paris, & abbé de Claire-Fontaine au diocese de Chartres. Il mourut le 1 février 1733 à 74 ans. On lui est redevable de la fondation des prix, qui se distribuent solemnellement depuis 1747 dans l'université de Paris, auxquels peuvent concourir les écoliers de troisieme, de seconde & de rhétorique.

GENEBRARD, (*Gilbert*) né à Riom en Auvergne, entra dans l'ordre de Cluni & s'y distingua de bonne heure. Il vint étudier à Paris où il eut pour maître *Turnebe*, *Charpentier* des Saintes; ses progrès furent si rapides dans les sciences & dans les langues, qu'après avoir reçu le bonnet de docteur en 1563, il obtint la chaire de professeur royal en hébreu. *Pierre Danes*, évêque de Lavaur, se démit en sa faveur de son évêché, mais le ministere l'empêcha d'obtenir ses bulles. *Genébrard*, en fut si outré qu'il s'enrôla dans le détestable parti de la ligue dont il fut un des porte-étendards. Le duc de *Mayenne* lui ayant obtenu l'archevêché d'Aix, il le gouverna pendant cinq ans en fanatique. Son opposition opiniâtre à la résolution que prit la ville de se soumettre à *Henri IV*, l'obligea de se retirer à Avignon, où il composa un ouvrage injurieux aux droits de l'église de France. Le parlement de Provence condamna ce livre au feu, & l'auteur fut banni du royaume. On lui permit pourtant de se retirer à Semur en Bourgogne, où il possédoit un riche bénéfice. Il y mourut de chagrin le 14 mars 1597 à 60 ans. Ce prélat mérita autant de blâme par ses emportemens, qu'il s'acquit de gloire par son savoir. *Scaliger* assure que *Genébrard* s'est plus fait connoître dans le monde par

sa médisance que par son érudition. Jamais homme ne fut plus éloigné de la douceur d'un disciple de J. C. que *Genébrard*, soit qu'il combattît les adversaires de l'église, soit qu'il se vengeât de ses ennemis particuliers. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages sur l'écriture-sainte & sur la langue hébraïque, mais le seul qu'on consulte aujourd'hui est son *commentaire* sur les pseaumes, publié sous ce titre : *Psalmi Davidis, calendario hebræo, syro, græco, latino, argumentis, & commentariis genuinum eorum sensum, hebraismosque locupletius, quàm anteà aperientibus*, in-4°, Venet. 1606. L'érudition la plus profonde brille dans cet ouvrage. II. L'histoire de *Joseph* traduite en françois en 2 vol. *in*-8°, qu'on ne lit plus. III. Premiere partie de la liturgie de St. *Denis* l'Aréopagite. IV. *De sanctâ Trinitate libri tres*. V. Un *commentaire* sur le symbole de St. *Athanase*, in-4°. VI. Un *traité* des élections des évêques par le clergé & par le peuple, en latin, que le parlement de Provence condamna à être brulé, comme étant injurieux aux droits de l'église gallicane. VII. Une *chronologie sacrée*, in-12, dont on ne fait plus guere d'usage, quoique quelques savans en fassent cas pour les derniers temps. VIII. Des éditions de quelques discours de St. *Hilaire* d'Arles, de St. *Eucher*, évêque de Lyon, & de *Fauste*, évêque de Riez. IX. Plusieurs autres ouvrages qu'il seroit trop long de détailler. *Genébrard* écrivoit facilement en latin, mais son style n'a ni pureté, ni souplesse, ni élegance ; il est chargé d'épithetes & de synonymes. On y voit un pédant emporté qui connoît aussi peu le goût de l'art d'écrire, que les bienséances de l'art de vivre.

GENET, (*François*) évêque de Vaison, vit le jour à Avignon en 1640. Il s'appliqua d'abord à la philosophie de *Scot*, qu'il abandonna pour celle de St. *Thomas* ; quoique ni l'une ni l'autre ne méritât son attention, du moins pour tout ce qui regarde la physique & la plupart des questions, dont on chargeoit autrefois la métaphysique & la logique. Il fut plus heureux en s'attachant à la théologie de St. *Thomas* ; & après l'avoir étudiée à fond, il se fit recevoir docteur en droit civil & canonique. Ses talens & ses connoissances le firent employer par l'évêque de Grenoble le *Camus* & par le cardinal *Grimaldi*, archevêque d'Aix. Le pape *Innocent XI*, le fit chanoine & théologal de Notre-Dame d'Avignon, & le nomma en 1685 à l'évêché de Vaison. Ce diocese ressentit bientôt les effets de son zele. Il fit des ordonnances contre les danses, les jeux de hazard, & l'habit court des ecclésiastiques. Il veilla sur son clergé, & visita fréquemment ses ouailles, dont il fut le consolateur & le pere. Ce prélat ayant reçu dans son diocese les filles de l'enfance proscrites par *Louis XIV*, essuya en 1688 une cruelle persécution. Quatre compagnies de dragons l'enleverent pendant la nuit, & le conduisirent d'abord au Pont St. Esprit, où on l'enferma dans un cachot, delà à Nimes, puis dans l'isle de Rhé. Après y avoir demeuré quinze mois, le Pape le réclama comme son sujet & il retourna dans son diocese. Il se noya dans

un petit torrent sur le chemin d'Avignon à Vaison en 1702, à 62 ans. Nous avons de lui, 1. L'ouvrage connu sous le nom de *morale de Grenoble*, dont la meilleure édition est celle de Paris en 1715. Elle porte ce titre : *Theologie morale, ou resolution des cas de conscience*, selon l'écriture-sainte, les canons & les SS. peres; le tout composé par ordre de son éminence monseigneur le cardinal le *Camus*, évêque & prince de Grenoble, 8 vol. *in*-12. L'exactitude des principes & la sagesse des regles ont rendu cet ouvrage fort commun; on l'a enseigné autrefois dans quelques séminaires. Il a été traduit en latin sous ce titre : *Theologia moralis, seu resolutio casuum conscientiæ juxta sacræ scripturæ, canonum & sanctorum patrum mentem, summo pontifici Clementi XI. consecrata*, 7 vol. *in*-12. Un inconnu caché sous le nom de *Jacques de Remonde* l'ayant attaqué dans deux volumes de remarques, la plupart très-injustes, ces observations furent mises à l'index. II. *Cas de pratique touchant les sacremens*, & autres matieres importantes de morale & de discipline, décidées par l'écriture-sainte, par les conciles, par les saints peres, par les décrets des Papes & par les ordonnances des évêques. On a accusé M. *Genet* de rigorisme; mais cette accusation qui étoit peut-être fondée à quelques égards, n'a pas fait d'impression, parce qu'elle venoit d'auteurs qui passent pour relâchés.

I. GENNADE I, patriarche de Constantinople après *Anatolius* en 458, réforma son clergé & s'appliqua à combattre le schisme qui désoloit les Orientaux. Il assembla un concile pour terminer les disputes, qui divisoient son église au sujet du concile de Calcédoine; & ses soins ne furent pas inutiles. Cet illustre patriarche mourut en 1471, après avoir donné des grands exemples à son troupeau. Il étoit aussi savant que pieux. Les historiens ecclésiastiques lui attribuent un *commentaire* sur le prophete *Daniel*, & plusieurs *homélies*; mais ces ouvrages ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

II. GENNADE II, patriarche de Constantinople, nommé auparavant *George Scholarius*, fut juge général des Grecs, secretaire de l'empereur de Constantinople & son prédicateur ordinaire. Il assista au concile de Florence où il se déclara hautement pour l'union de l'église orientale avec l'occidentale. Les harangues qu'il prononça dans cette auguste assemblée firent beaucoup d'impression sur les peres qui la composoient. De retour à Constantinople, il prit de nouveau le parti des schismatiques, & tenta de détruire par ses écrits les prétentions de l'église latine; mais il changea ensuite de sentiment. *Mahomet II* ayant pris la ville de Constantinople en 1453, *Scholarius* en fut élu patriarche & prit le nom de *Gennade*. Comme c'étoit une ancienne coutume que l'Empereur installât le nouveau patriarche, *Mahomet* voulut observer les mêmes cérémonies. Le patriarche fut conduit par les électeurs dans la grande salle du palais impérial, qui étoit magnifiquement ornée. Le Sultan lui mit entre les mains le bâton pastoral, en

prononçant tout haut ces paroles : „ La très-sainte Trinité qui „ m'a donné l'empire, vous fait par l'autorité que j'en ai reçu, „ archevêque de la nouvelle Rome & patriarche œcuménique. L'église des douze apôtres fut assignée à *George* pour l'église patriarchale à la place de sainte Sophie, dont le Sultan avoit fait sa principale mosquée. Ce patriarche obtint quelque-temps après la permission d'aller demeurer dans celle de Notre-Dame appellée Pammachariste. Ce fut-là que *Mahomet* lui alla rendre visite, & le pria de lui expliquer les principaux articles de la religion chrétienne. Le patriarche le fit avec tant de force & de solidité, que *Mahomet* souhaita avoir cet entretien par écrit. On trouve cet ouvrage dans la bibliotheque des peres. Il est divisé en deux parties, la premiere, qui est en forme de dialogue entre un chrétien & un mahométan, est toute employée à expliquer le mystere de la Trinité. On y trouve des expressions peu exactes. L'auteur ne marque point assez clairement la distinction des trois personnes, & ne leur donne que des noms de propriété, sans doute parce qu'il craignoit de donner occasion au Sultan de dire que les Chrétiens adoroient trois Dieux. La seconde partie est divisée en vingt chapitres, & renferme tous les autres points de la religion. Le nouveau patriarche s'appliqua à combattre le schisme, & n'oublia rien pour faire rentrer son peuple dans la communion de l'église. Il fit une excellente apologie des articles contenus dans le décret de Florence. Comme il l'écrivit peu de temps après la prise de Constantinople, il y dépeint avec les traits de l'éloquence la plus touchante, l'état de cette malheureuse ville ; mais voyant que tous ses soins pour la réunion étoient inutiles, il se retira dans un monastere de la Macédoine, où il demeura jusqu'à sa mort. Outre les deux ouvrages dont nous venons de parler, nous en avons beaucoup d'autres de ce patriarche. Les uns ont été imprimés, & les autres sont encore manuscrits. Les principaux sont, I. Une *lettre* adressée aux évêques grecs touchant l'union. II. Trois *discours* prononcés dans le concile de Florence sur les moyens de procurer la paix. III. Un *traité* de la procession du Saint-Esprit contre *Marc* d'Ephese, qui est demeuré imparfait. IV. Un de la *prédestination*. V. Plusieurs *discours* & *homélies*, entr'autres, une sur l'eucharistie. VI. Une *oraison* adressée à la sainte Trinité. VII. Plusieurs autres traités, dont le savant abbé *Renaudot* nous a donné le catalogue dans son livre de la *créance de l'église orientale sur la transsubstantiation*. *Gennade* admettoit non-seulement ce dogme, mais encore le terme qui lui est consacré en grec.

III. GENNADE, prêtre de Marseille au sixieme siecle, étoit infecté de l'héresie des semi-Pélagiens ; mais c'étoit d'ailleurs un homme respectable par ses mœurs. Il y a même quelques auteurs qui le lavent de l'imputation de semi-pélagianisme. Quoi qu'il en soit, il mourut vers 492, simple prêtre & non évêque de Marseille, comme quelques écrivains l'ont assuré. Nous avons de lui, I. Un *catalogue des hommes illustres*, dans lequel il fait

connoître plusieurs écrivains ecclésiastiques. Cet ouvrage médiocre pour le style peut être utile pour les recherches. On ne croit pas qu'il soit entiérement de lui, & on prétend que quelques chapitres ont été ajoutés par quelque écrivain postérieur. II. Un livre des *dogmes ecclésiastiques*, qui se trouve parmi les œuvres de St. *Augustin* & dans la *bibliotheque des peres*. Cet écrit peut servir à former la chaine précieuse de la tradition. On lui attribue d'autres ouvrages, mais il n'est pas sûr qu'ils soient de lui.

IV. GENNADE, (*Saint*) évêque d'Astorga, qui mourut vers l'an 920, avoit été abbé de Vierzo, ou saint *Pierre* des Montagnes. C'est le monastere que St. *Fructueux* de Brague avoit fondé vers le milieu du septieme siecle. Le lieu étoit devenu tout sauvage. *Gennade* avec ses moines le défricha, & ensuite fut fait évêque d'Astorga. Il avoit rétabli plusieurs monasteres ruinés par les Sarrasins, & les avoit soumis à la regle de St. *Benoît*. Nous avons de lui son *testament*; on y voit que plusieurs monasteres se servoient des mêmes livres, qu'ils se prêtoient les uns aux autres. Ces livres qui étoient alors si rares en Espagne, étoient la *bible* entiere; les morales sur *Job*; les *vies des peres*; les morales sur *Ezéchiel*; St. *Prosper*; quelques ouvrages de St. *Ambroise* & de St. *Augustin*; les lettres de St. *Jerome*, le livre des regles qui est peut-être le recueil de St. *Benoît* d'Aniane.

GENNES, (*Julien-René-Benjamin de*) né à Vitré en Bretagne d'une famille distinguée en 1687, fit ses premieres études à Rheims avec succès, & sa philosophie à Angers au college des peres de l'Oratoire, chez lesquels il entra. Ses supérieurs l'ayant envoyé étudier en théologie au Mans, il se fit connoître pour un zélé partisan de *Quesnel*. Il passa delà au séminaire de St. *Magloire* à Paris; & en 1716, il fut fait prêtre. Chargé de la chaire de théologie à Saumur, il y fit soutenir une these sur la grace qui fut censurée par l'évêque & la faculté d'Angers. Le pere de *Gennes* opposa trois lettres à cette censure; mais elles ne produisirent leur effet que sur le petit nombre. Ses supérieurs ayant été obligé de l'envoyer à Montmorenci, il composa un écrit *in*-4° pour réfuter l'ouvrage de dom *Petit-Didier*, & l'instruction pastorale du cardinal de *Bussi*, sur la constitution. Il publia un autre écrit, pour éventer les projets qu'on formoit à Embrun contre l'évêque de Senez. Ce fut un nouveau sujet de contradictions: il fut envoyé à Nevers. Député à l'assemblée de sa congrégation en 1729, il y parla avec une fermeté qui déplût. Ayant été exclus par lettre de cachet des délibérations, il protesta contre tout ce qui se feroit dans l'assemblée, dont il voulut prouver la nullité dans un mémoire qui l'obligea de sortir de la congrégation. Un nouveau mémoire donné en 1733, lorsqu'il fut question d'élire un successeur au pere de la *Tour*, ne lui causa pas les mêmes chagrins, parce que quelques avocats de Paris le mirent sous leur nom. Fâché d'avoir vu ses vues trompées, il alla sous l'habit de paysan, se cacher dans le village de Milon près de Port-Royal. Il y de-

meura jusqu'en 1734, qu'étant venu à Paris voir quelques amis, il fut arrêté & conduit à la Bastille. On l'en tira quatre mois après, pour l'enfermer dans un couvent de Bénédictins du Hainaut, où il souffrit pendant onze mois le joug de la captivité sans être ébranlé. Le dérangement de sa santé l'en ayant fait sortir, il alla voir l'évêque de Senez à la Chaise-Dieu. En 1735, il se joignit à un curé du village de Blois, avec lequel il travailla à l'instruction des pauvres de la campagne. Enfin après avoir mené une vie troublée par l'impétuosité de son zele & par la vivacité de son caractere, il mourut en 1748. Nous avons de lui quelques ouvrages qui font connoître sa façon de penser, & qui prouvent qu'il ne manquoit ni de chaleur ni d'imagination. Les principaux sont, I. Une instruction en forme de lettre, qu'il composa à la priere de l'évêque de Senez. II. Plusieurs écrits en faveur des convulsions. III. Un recueil accompagné de réflexions & d'un avertissement. Il prétend y prouver, qu'il s'est opéré en 1737 un miracle sur la veuve Mercier, par l'intercession du diacre *Paris*. Cet ouvrage a été beaucoup applaudi par un certain parti; mais c'est aux lecteurs sages à juger du cas qu'on doit en faire.

GEOFFRIN, (*Claude*) plus connu sous le nom de dom *Jerome*, naquit à Paris en 1639. L'amour de la retraite & de la pénitence, le porta à entrer dans l'ordre des religieux pénitens du tiers ordre de St. *François*. Après y avoir demeuré plusieurs années, il passa dans l'ordre de Feuillans, & y fit ses vœux en 1673 à 33 ans. Il se consacra au ministere de la chaire qu'il remplit à Paris & à la cour avec autant de succès que d'édification. Dom *Jerome* remplit plusieurs charges dans son ordre, entr'autres, celles de prieur, visiteur & d'assistant général; mais étant entré dans les contestations qui troubloient l'église il fut exilé à Poitiers, quoiqu'âgé de 78 ans. Deux ans avant sa mort, il s'imposa un silence volontaire, pour ne plus s'occuper que de son salut, & mourut à Paris le 17 mars 1721 à 82 ans. On a publié ses sermons en 1737 à Paris en 5 vol. *in*-12. Ces discours ne brillent point par une vaine parure; c'est un pere qui s'entretient avec ses enfans des importantes vérités de la religion. L'écriture-sainte & sur-tout l'évangile nourrissent son style. Dom *Jerome* possédoit les principales parties de l'orateur chrétien; les graces extérieures, la pureté de la doctrine & la solidité des pensées. M. l'abbé *Joly* de *Fleuri* a été l'éditeur de ses sermons; ils sont sans nom d'auteur, & imprimés sous le titre de Liege.

GEOFROI, abbé de Vendôme, d'une famille noble d'Angers, fut élevé par *Garnier*, archidiacre de la même ville. Il entra fort jeune dans le monastere de Vendôme, dont il devint abbé en 1093. Ses lumieres & ses vertus parvinrent aux oreilles des souverains. Le Pape l'honora de la pourpre romaine, & il fut employé dans les plus grandes affaires de l'église & de l'état. *Louis*, le *Gros* le choisit pour terminer plusieurs différends. Le cardinal *Geofroi* soutint avec beaucoup de vivacité les intérêts du St. Siege;

il fit douze fois le voyage de Rome, & se signala chaque fois. Il ne fut pas moins jaloux des privileges de son abbaye, & eut des démêlés avec des évêques, des abbés & des seigneurs qui les lui disputoient. Il les terrassa tous les uns après les autres. On ignore l'année de sa mort; il vivoit sous le pontificat d'*Honorius II*, en 1029. Ce cardinal étoit un homme recommandable pour son temps; sa piété & ses vertus animoient son zele, mais il auroit fallu des lumieres saines pour l'éclairer. Il soutint quelquefois avec trop de chaleur des prétentions, qu'il auroit abandonnées, s'il avoit vécu dans un siecle plus sage. Le pere *Sirmond*, Jésuite, publia en 1610, *in*-8°, les différens ouvrages sortis de sa plume. On y trouve, I. Divers traités de piété écrits assez simplement, mais qui prouvent que l'auteur avoit étudié l'écriture & les peres. II. Cinq livres de lettres parmi lesquelles on en trouve une adressée à *Robert* d'*Arbrisselles* sur les bruits, que sa conduite avec les femmes occasionnoit. Quelques religieux de l'ordre de *Fontevrauld* se sont inscrits en faux contre cette lettre, mais le pere *Alexandre* Dominicain en a soutenu l'autenticité. Au reste il importe assez peu qu'un pareil écrit soit ou ne soit pas de lui. Si la conduite de *Robert* d'*Arbrisselles* étoit blâmable, cette lettre n'ajoute rien à ses torts; si elle ne l'étoit pas, les reproches de *Geofroi* ne sauroient le rendre coupable.

I. GEORGE DE TREBISONDE, né à Candie, & originaire de Trebisonde, passa à Rome où ses talens reçurent un accueil favorable. Il y professa la rhétorique & la philosophie pendant plusieurs années avec un succès peu commun sous le pape *Eugene IV*. Son mérite le fit choisir pour secretaire de *Nicolas V*, successeur de ce Pontife. *George* mourut en 1480, avec une réputation assez étendue. Nous avons de lui, I. La traduction de plusieurs ouvrages des peres grecs, dont on fait assez peu d'usage, depuis les excellentes éditions que nous ont donné les Bénédictins de St. *Maur*. II. Quelques ouvrages sur la religion, où il prend le parti des Latins contre les Grecs. *George* fut un des grands partisans d'Aristote, dont il prit hautement la défense. Le cardinal *Bessarion*, fâché de ce qu'il l'avoit élevé aux dépens de *Platon*, dont il étoit admirateur, publia contre lui un ouvrage intitulé: *contre le calomniateur*, dans lequel il releve autant *Platon*, que son adversaire l'avoit abaissé; & l'un & l'autre tombent dans les deux excès de la satyre & de l'enthousiasme.

II. GEORGE DE PHRANZA, maître de la garderobe des Empereurs de Constantinople, occupoit ce poste, lorsque cette ville fut prise par *Mahomet II*. Il fut spectateur des horreurs qui se commirent dans le sac de cette ville. Devenu esclave comme les autres, il fut ensuite vendu & racheté à Lacédémone, où il avoit été conduit, & devint domestique du prince *Thomas*, frere du dernier empereur *Constantin*. Il a composé une *chronique* de ce qui s'est passé de plus remarquable de son temps jusqu'en 1461. Il y regne un grand air de sincérité, mais elle est une preuve de la

décadence des Grecs par rapport aux arts. On ne sait pas en quel temps il mourut.

III. GEORGE dit AMIRA, savant maronite, vint à Rome sur la fin du seizieme siecle, & s'y fit rechercher par les amateurs des langues orientales. Le college des Maronites reçut beaucoup de lustre de son voyage. De retour dans son pays, il fut élu patriarche par ceux de sa nation. Quelque-temps après il fit recevoir la réformation du calendrier, faite par le pape *Gregoire XIII.* Cet homme estimable mourut vers l'an 1641. Nous avons de lui une *grammaire, syriaque & chaldaique*, dont les savans font beaucoup de cas & qu'il publia à Rome sous le pape *Clément VIII.* Ce fut lui qui reçut au mont Liban François *Galaup* de *Chasteuil*, que les Maronites voulurent lui donner pour successeur. *George* n'avoit pas moins de vertu que de savoir.

IV. GEORGE; il y a eu plusieurs autres auteurs ecclésiastiques de ce nom, mais comme ils ont fait peu de chose, nous les renfermerons dans un seul article. I. *George*, patriarche d'Alexandrie, vers l'an 620, publia quelques ouvrages & la vie de St. *Jean Chrysostome*, qu'on trouve dans les éditions de ce saint. II. *George*, diacre de Constantinople; qui est connu par l'histoire de la création du monde en vers, par un traité de la vanité du monde aussi en vers. On lui attribue le *chronicon alexandrinum* & quelques sermons. Il florissoit vers l'an 640. III. *George Eleusius*, prêtre de Constantinople. On a de lui la vie de St. *Théodore*, abbé de Sicé. Il vivoit vers l'an 641. IV. *George*, moine grec vers 1083. Nous avons de lui une chronique depuis *Adam* jusqu'à l'an 1081, qu'on a imprimée à Paris dans l'édition de *Théophane* 1685, *in-fol.* V. *George*, archevêque de Nicomédie, ami de *Photius*, dont nous avons divers sermons dans le supplément à la bibliotheque des peres, du pere *Combefis*, in-fol. Paris 1648. VI. *George* de Cypre, patriarche de Constantinople en 1284. Il reste de lui une *histoire*, des *lettres* & des *décrets* qu'on peut voir dans les recueils d'*Allacius*. VII. *George Gemiste*, voyez GEMISTE. VIII. *George Scholarius*, voyez GENNADE II. IX. *George Syncelle*, qui a laissé une chronique, voyez SYNCELLE.

GERARD LE GRAND OU GROOT, naquit à Deventer en 1340. Après avoir étudié en Sorbonne où son esprit & ses vertus le firent remarquer, il fut chanoine d'Utrecht, puis d'Aix-la-Chapelle. Le desir de la solitude & de la pénitence lui fit quitter ce bénéfice; mais il ne négligea pas l'instruction des fideles, qu'il édifia par ses exemples & qu'il éclaira par ses sermons. Il institua une communauté de clercs qui s'occupoient à instruire la jeunesse, dans les lettres & dans la piété. Il mourut en odeur de sainteté le 20 août 1384, à 44 ans. Nous avons de ce pieux fondateur quelques écrits dont le style n'est ni pur ni élevé; mais si l'on n'y rencontre pas des fleurs, on y trouve des fruits. L'auteur connoissoit le langage de l'écriture-sainte, & il le parle; il va au cœur & c'est tout ce qu'il faut dans les ouvrages de piété. *Thomas à Kempis*

à *Kempis* fut élevé dans la communauté de *Gerard Groot*. Cette congrégation, dont les membres porterent d'abord le titre de *freres de la vie commune*, enſuite celui de *chanoines de Windesheim* ſubſiſte encore avec honneur à Cologne, à Weſel & ailleurs.

GERBAIS, (*Jean*) né à Rupois, village du dioceſe de Rheims, de parens pauvres, ſut ſe former lui-même. La nature lui avoit donné une vaſte mémoire, que la culture rendit encore meilleure. Etant venu faire ſes études à Paris, il fut reçu docteur de Sorbonne en 1661. La diſtinction avec laquelle il ſoutint ſes theſes lui fit un nom. Il fut nommé l'année ſuivante à une chaire d'éloquence au college royal. Le clergé de France le choiſit enſuite pour donner l'édition des *réglemens* touchant les réguliers, avec les notes de *Hallier*. Cette édition qui fut beaucoup applaudie lui mérita une penſion de 600 liv. dont le clergé le gratifia. Son traité *de cauſis majoribus epiſcoporum*, in-4°, ayant ſouffert quelques contradictions, l'aſſemblée du clergé de 1681 en prit la défenſe. Ce traité avoit paru en 1679, & le pape *Innocent XI* en avoit condamné la doctrine comme ſchiſmatique & injurieuſe au St. Siege. Les commiſſaires de l'aſſemblée firent un grand éloge du livre de M. *Gerbais*; mais ils furent d'avis que l'auteur y fît quelques corrections dans une ſeconde édition. Il avoit compoſé ſon traité par ordre du clergé de France. Il y ſoutient par-tout les maximes de l'égliſe gallicane, & celle-ci en particulier: que les évêques doivent être jugés en premiere inſtance par leurs confreres dans leurs provinces, & qu'ils ont droit de décider des matieres de foi & de diſcipline. Ces principes avoient déplû à la cour de Rome, qui avoit ſur-tout été irritée du ton vigoureux & hardi que l'auteur prenoit. Le but de ce traité eſt de prouver que les cauſes majeures ne doivent pas être portées en premiere inſtance au St. Siege; mais qu'elles doivent auparavant être examinées, jugées par les évêques de la province. L'auteur établit ce droit ſur les canons des conciles, & ſur la pratique conſtante de l'égliſe. On y voit un grand fond d'érudition, & le ſtyle a la pureté & la clarté qui conviennent au genre qu'il traite. L'abbé *Gerbais* mourut en 1699, âgé d'environ 70 ans. Sa piété ne le rendoit pas moins recommandable que ſon érudition, & cette piété étoit ſolide. Nous avons encore de lui, outre les ouvrages dont nous avons parlé, I. Un traité pacifique du *pouvoir de l'égliſe & des princes ſur les empêchemens du mariage*, in-4°. Il y réfute à la fois le docteur *Launoi*, qui attribuoit aux princes ſeuls ce pouvoir, & *Galeſius*, qui le donnoit uniquement à l'égliſe. L'auteur concilie les deux ſentimens, en rendant ce pouvoir commun à l'egliſe & aux princes. II. Trois *lettres ſur le pécule des religieux faits cures ou évêques*. Il y prouve que ce pécule appartient à la fabrique & aux pauvres des paroiſſes où ils ont fait les fonctions curiales. III. Une traduction du traité de *Panorme* ſur le concile de Bâle, *in*-8°. IV. Une lettre ſur la comédie contre le pere *Caſſaro*, Théatin, qui avoit publié ſous ſon nom un ouvrage de

Bourſault, favorable au théatre. V. Un écrit ſur les dorures des habits des femmes, *in*-12. Son ſentiment eſt que la défenſe faite aux femmes par St. *Paul* de ſe parer avec de l'or, eſt de précepte. Ces differens ouvrages ſont ſolides, ſavans & bien raiſonnés. Ces productions latines ſont écrites avec élégance & aſſez de pureté.

GERBERON, (*Gabriel*) Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, naquit à St. Calais, dans le dioceſe du Mans en 1628, & fit profeſſion en 1649. Ses ſupérieurs le choiſirent pour profeſſer la théologie, & il s'en acquitta avec diſtinction. Ses talens & ſes premiers ouvrages lui firent un nom, mais ils ne lui procurerent pas la tranquilité. Comme il ſe trouva engagé dans les diſputes ſur les matieres de la grace, & qu'il s'expliquoit en toutes occaſions avec beaucoup d'imprudence, on inſpira à *Louis XIV*, de fâcheuſes impreſſions contre lui. Ce prince donna ordre qu'on l'arrêtât, au mois de janvier 1682, dans l'abbaye de Corbie, où il étoit ſous-prieur. Mais ayant été averti à propos, il s'échappa & ſe retira en Hollande. Il offrit ſes ſervices à l'évêque de Caſtorie, qui l'admit volontiers parmi ſes coopérateurs. Il compoſa en Hollande un fort grand nombre d'ouvrages ſur diverſes matieres, mais principalement ſur les vérités de la grace. Etant venu depuis en Flandre, il y fut arrêté en 1703, le même jour que le pere *Queſnel*, par ordre de M. de *Precipiane*, archevêque de Malines, qui le condamna après lui avoir fait ſubir un interrogatoire. Ayant appellé au Pape de la ſentence rendue contre lui, il fut transféré par ordre du roi *Louis XIV*, dans la citadelle d'Amiens. M. *Feydeau* de Brou, évêque d'Amiens, qui avoit eu beaucoup de charité pour lui étant mort; il y eut un ordre du Roi de le conduire au château de Vincennes. Après y avoir été enfermé juſqu'en 1710, il fut remis entre les mains de ſes ſupérieurs qui l'envoyerent à l'abbaye de St. *Denis*. C'eſt dans ce monaſtere qu'il mourut un an après en 1711 à 83 ans. Ce Bénédictin avoit demeuré long-temps à Roterdam; & c'eſt pour cela que le pere *Queſnel* le déſignoit quelquefois dans ſes lettres par le nom de *Cucullatus civis Roterodamenſis* (le citoyen de Roterdam qui porte un capuchon.) C'étoit un des plus ardens partiſans de cet Oratorien. Son génie bouillant & impétueux ne connoiſſoit pas la modération. Incapable par ſon caractere de déguiſer ſes ſentimens, il s'attira bien des chagrins par ſa conduite peu meſurée. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, où il s'eſt déguiſé ſous les différens noms de *Flore de Sainte-Foi*, de *Rigberius*, de *Preſſigni*, de *Richard*. Ses ennemis n'ont pu lui refuſer beaucoup de piété & même de droiture. Dans une brochure intitulée: *Occaſus janſeniſmi* ou la *chûte du Janſéniſme*, il déclame violemment contre les janſéniſtes hypocrites, qui ſans être intérieurement perſuadés ont la lâcheté de ſigner le formulaire: Ces ménagemens annoncent, ſuivant lui, la ruine prochaine du janſéniſme. Le ſatyrique Jéſuite d'*Avrigni*, dit, qu'on auroit pu le mettre au rang des patriarches de l'ordre, *ſi ſon inflexible droiture par rapport*

à ſes opinions ne l'avoit fait juger peu propre à être mis à la tête d'un parti, qui ne pouvoit ſe ſoutenir & ſe fortifier que par le deguiſement. Les Jéſuites ont prétendu qu'il avoit abjuré le janſéniſme. Il eſt vrai qu'on obtint de ce religieux octogénaire la ſignature du formulaire, en le menaçant de le laiſſer mourir ſans ſacremens, & de le faire enterrer comme un chien; mais il ne ſigna ſuivant un écrit, où il rend compte de ſes ſentimens, que pour rendre à l'égliſe la ſoumiſſion que ſes enfans lui doivent; & quoiqu'on lui fit ſigner pluſieurs autres articles, on ne demanda de lui de ſoumiſſion intérieure que pour la doctrine condamnée dans les cinq propoſitions. Ces ſignatures lui valurent ſa liberté, mais il regretta à St. *Denis* d'être ſorti de la priſon de Vincennes. Ayant appris que le cardinal de *Noailles*, qui l'avoit engagé à ſe ſoumettre, avoit rendu ſa ſignature publique, il fit un écrit intitulé: *Vain triomphe du cardinal de Noailles*; mais cet écrit n'a pas vu le jour. On a reproché au pere *Gerberon* d'avoir paru en habit ſéculier, quoiqu'il fût Bénédictin; mais ce reproche eſt injuſte à quelques égards. La façon de penſer de ce religieux l'expoſant à la perſécution, & cette façon de penſer lui paroiſſant la Ste. doctrine, il falloit qu'il perdît ſa liberté, ou ſi on lui permet de la mettre à couvert, il faut bien qu'on lui permette auſſi de ſe déguiſer, pour ſe ſouſtraire à ſes ennemis. Quoi qu'il en ſoit de cette conduite dont nous ſommes très-éloignés d'être les apologiſtes, nous ſouhaiterions pour le bien de la paix que les théologiens des différens partis ne ſe traitaſſent pas de *Calviniſtes maſqués*, de *Pélagiens*, de *Novateurs*, d'*Apoſtats*, de *Refractaires*; & on n'a que trop employé quelques-uns de ces termes à l'égard du pere *Gerberon*, qui méritoit plus d'être plaint qu'inſulté. Venons à ſes écrits. I. Il publia en 1669 l'apologie de *Rupert*, abbé de Tui, auteur du onzieme & du douzieme ſiecle, au ſujet de l'euchariſtie. II. Les actes de *Marius Mercator* avec des notes en 1673. III. Une nouvelle édition de tous les ouvrages de St. *Anſelme*, en 1675. C'eſt la meilleure que nous ayions. IV. *Le miroir de la piété chrétienne* ſous le nom du ſieur Flore de Sainte-Foi, *où l'on conſidere avec des réflexions morales l'enchaînement des vérités catholiques de la prédeſtination de la grace*, 1670, in-12. Cet ouvrage fut proſcrit par pluſieurs prélats, & nommément par l'évêque de Toulon, *Jean* de *Vintimille*, comme renouvellant les erreurs de *Baius* & de *Janſenius*. Le parlement d'Aix le condamna au feu le 14 janvier 1678, & le pere *Gerberon* s'en fit un mérite. Les plus excellens livres avoient eu ce ſort, ſelon lui, & le ſien ne devoit pas paſſer *pour l'ouvrage de quelque démon, parce qu'il avoit ſubi ce que les démons ſouffrent, qu'il avoit été brulé.* Il en fit l'apologie dans un écrit intitulé: *Le miroir ſans tâche, où l'on voit que les vérités que* Flore *enſeigne dans le miroir de la piété ſont très-pures*, par l'abbé *Valentin*, à Paris 1680. V. *Hiſtoire générale du janſéniſme contenant ce qui s'eſt paſſé en France, en Italie*, &c, au ſujet du livre intitulé: *Auguſtinus*, à Amſterdam 1703, 3 vol. *in*-12. Cet

ouvrage renferme beaucoup de recherches ; mais il n'eſt pas écrit avec cette ſimplicité & cette impartialité que demande l'hiſtoire. Tous ſes ennemis ſont des *Moliniſtes outrés*, des *diſciples de Pélage* ou des *demi-Pélagiens*. Il prête des intentions à tous ceux, qui avoient agi contre le livre de *Janſenius*. Si le cardinal *Mazarin*, & M. de *Marca*, archevêque de Toulouſe, ſe déclarerent en faveur de ceux qui le pourſuivoient, c'eſt que le premier n'aimoit pas le cardinal de *Retz* ; & l'autre cherchoit à ſe racommoder avec Rome. Nous n'aurons que fort tard une hiſtoire fidele du janſéniſme ; il faudroit voir les choſes de ſang froid pour l'écrire, & tout le monde porte les armes ou pour ou contre dans cette guerre ſi longue & ſi funeſte à la charité. VI. *Traités hiſtoriques ſur la grace*. VII. *Lettres de* Janſénius, *avec des remarques théologiques & hiſtoriques*. VIII. *Deux lettres à M.* Boſſuet, *évêque de Meaux*, avec les traités de St. *Auguſtin* & de St. *Bernard* ſur la grace & le libre arbitre, traduits en françois. IX. *La confiance chrétienne au ſujet de la prédeſtination*. X. *Le chrétien déſabuſé*. Ce traité eſt encore ſur la grace. XI. *Deux lettres à un ſeigneur d'Angleterre touchant la miſſion des Jeſuites*. XII. *Le premier factum contre le* P. Hazard, *Jeſuite, en faveur des petits neveux des Janſénius*. Les autres paſſent pour être de M. *Arnauld*. XIII. *Le véritable pénitent*, ou *apologie de la pénitence*. L'auteur y réfute pluſieurs propoſitions du catéchiſme du P. *Hazard*, Jéſuite, ſans le nommer. XIV. *Manifeſte* à M. de *Segnelai*, miniſtre d'état, pour lui rendre compte de ſa retraite & de ſa doctrine. XV. *La vérité catholique victorieuſe*. C'eſt une apologie des vérités de la prédeſtination & de la grace efficace. XVI. *Défenſe de l'égliſe qui contient le juſte diſcernement de la créance catholique touchant la prédeſtination & la grace*. XVII. Nouvelle édition des œuvres de *Baius*, avec un recueil de ce qui a été fait pour & contre ce docteur. XVIII. La *regle des mœurs contre les fauſſes maximes de la morale corrompue*, in-12. Cet ouvrage a été beaucoup applaudi par M. l'abbé *Racine*, & le but de l'auteur paroît être vertueux. Il eſt de la derniere importance de rechercher & de connoître quelle eſt cette regle des mœurs, pour ne ſe laiſſer pas ſéduire, & ne prendre pas le mal pour le bien : comme il eſt d'une extrême conſéquence de ſavoir quelle eſt la vraie regle de la foi, pour ne ſe tromper pas dans la créance des myſteres. C'eſt ce qui a obligé le pere *Gerberon*, de faire voir quelle eſt la regle ſur laquelle tous les hommes doivent former leur conduite, pour ne pas ſe tromper dans le diſcernement du bien & du mal. Il montre que tout ce qui n'eſt pas conforme à cette regle, ne ſauroit être que déréglé & vicieux, quelque apparence de bonté qu'il puiſſe avoir d'ailleurs. La vérité eſt ſelon lui la ſeule regle des mœurs, parce que dans les actions humaines, ce qui n'eſt pas un véritable bien, eſt néceſſairement un mal, quelque vraiſemblance & apparence de bien que lui puiſſent donner les ſentimens des hommes ou la coutume.

GERBERT, étoit né en Auvergne de parens d'une condition basse. Il fut élevé à Aurillac dans le monastere de St. *Gerauld*. Après qu'il eut appris la grammaire, l'abbé l'envoya chez un seigneur, qui lui facilita les moyens d'étudier les mathématiques, dans lesquelles il devint très-habile. Il fut connu de l'empereur *Othon II*, qui le joignit à plusieurs savans de ce temps-là, avec lesquels il conféroit sur différentes sciences. L'empereur lui procura la célebre abbaye de *Bobio*, fondée par St. *Colomban*. Il trouva les grands biens de cette abbaye dissipés par les usurpations des seigneurs voisins. Après la mort d'*Othon II*, *Gerbert* voyant que l'Italie étoit sans maître & qu'il falloit ou se soumettre à plusieurs petits tyrans, ou lever des troupes, quitta le pays, sans renoncer à son abbaye. Il vint en France auprès de l'archevêque de Rheims. Il se mêla beaucoup des affaires de l'état; ce qui ne l'empêchoit pas de cultiver les sciences. Il gouvernoit l'école de Rheims; & le jeune *Robert* depuis Roi, fils de *Hugues Capet*, y fut envoyé par sa mere, pour y étudier sous un si habile maître. A Rome, & dans le reste de l'Italie, en Allemagne, & par-tout où il se trouvoit, il employoit beaucoup d'argent à payer des écrivains, & à acheter des exemplaires des bons auteurs. Ceux qu'il nomme en diverses lettres sont, *Pline*, *Jules-Cesar*, *Suétone*, *Claudien*, *Boëce*. Il avoit lui-même composé un livre de *rhétorique*, & faisoit des spheres. Il étudioit aussi la médecine. *Gerbert*, n'étant encore que diacre, fut élu & sacré archevêque de Rheims après la condamnation d'*Arnoul*. Il tint aussi-tôt un concile avec les évêques de sa province, où l'on s'éleve fortement contre ceux qui pilloient les biens des églises. Il y a une lettre de *Gerbert* sur ce même sujet, à *Fouques*, évêque d'Amiens, jeune homme emporté, qui, dans son propre diocese, avoit pillé des biens ecclésiastiques, & étoit entré dans une église à main armée. L'archevêque *Gerbert* lui en fait une sévere réprimande. Le pape *Jean XV*, ayant appris la déposition d'*Arnoul* & l'ordination de *Gerbert*, trouva l'un & l'autre fort mauvais, & interdit tous les évêques qui y avoient eu part. Mais *Gerbert* s'éleva fortement contre ce décret. „ Peut-on montrer, disoit-il „ dans une lettre à l'archevêque de Sens, que le jugement de „ l'évêque de Rome soit plus grand que celui de Dieu? Si l'évê- „ que de Rome lui-même péche contre son frere, & étant aver- „ ti plusieurs fois, n'obéit pas à l'église, cet évêque de Rome, „ selon le commandement de Dieu, doit être regardé comme „ un payen & un publicain. Plus le rang est élevé, plus la chûte „ est dangereuse: que s'il nous croit indignes de sa communion, „ parce qu'aucun de nous ne veut jurer contre l'évangile, il ne „ pourra pas pour cela nous séparer de la communion de J. C. „ ni nous priver de la vie éternelle. On ne doit pas appliquer „ aux évêques ce que dit St. *Grégoire*, que le troupeau doit crain- „ dre la sentence du pasteur, soit qu'elle soit juste ou injuste. „ Car c'est le peuple qui est le troupeau & non pas les évêques.

„ Il ne faut pas donner occasion à nos ennemis de dire, que le „ sacerdoce qui est un par toute l'église, soit tellement soumis „ à un seul, que s'il se laisse corrompre par argent, par faveur, „ par crainte ou par ignorance, personne ne puisse être évêque, „ sans se soutenir auprès de lui par de tels moyens. La loi „ commune de l'église est l'écriture, les canons, & les décrets „ du St. Siege qui y sont conformes. Quiconque se sera écarté „ de ces loix par mépris, doit être jugé selon ces loix : mais „ celui qui les observe, doit demeurer en paix. Ainsi gardez-„ vous bien de vous abstenir des saints mysteres : ce seroit vous „ rendre coupable. " C'est ainsi que *Gerbert* écrivoit à l'archevêque de Sens, pour l'empêcher d'avoir égard à la sentence du Pape. Mais il fut obligé d'y déférer lui-même quelque-temps après. *Jean XV*, voulant terminer cette affaire, envoya en France pour légat *Léon*, abbé de St. *Alexis* à Rome, qui indiqua de sa part un concile dans le diocese de Rheims. Il s'assembla à Mousson, & il ne s'y trouva que l'archevêque de Treves & les évêques de Verdun, de Liege & de Munster, tous du royaume de Germanie. Le légat s'assit au milieu d'eux, & l'archevêque *Gerbert* vis-à-vis, comme accusé. Il défendit sa cause par un discours où il paroissoit plus d'éloquence que de sincérité. Il soutint que les évêques des Gaules l'avoient chargé malgré lui de l'archevêché de Rheims ; & que, si dans toute cette affaire les regles n'avoient pas été observées, on devoit l'attribuer au malheur du temps & aux hostilités publiques, dont les évêques mêmes n'étoient pas à couvert. Le légat ayant renvoyé l'affaire au concile de Rheims qu'il indiqua alors, ordonna à *Gerbert* de s'abstenir de célébrer l'office divin jusqu'à la tenue de ce concile. *Gerbert* lui représenta, qu'aucun évêque ou patriarche, ni le Pape lui-même, n'avoit le pouvoir d'excommunier personne, s'il n'étoit convaincu d'un crime qui méritât cette peine, ou s'il ne refusoit de comparoître ; qu'on ne pouvoit pas lui faire ce reproche, puisqu'il étoit le seul des évêques de France qui fût venu au concile ; que ne se sentant pas coupable, il ne pouvoit se résoudre à se condamner lui-même. Il céda néanmoins aux remontrances de *Lindolfe*, archevêque de Treves, dont il connoissoit la probité & la modération, & s'abstint de célébrer la Messe pour le bien de la paix. Pendant dix-huit mois que le roi *Hugues Capet* vécut encore, *Gerbert* demeura archevêque de Rheims, & *Arnoul* prisonnier à Orléans. Mais après la mort de *Hugues*, son fils *Robert* qui avoit épousé *Berthe* sa parente, & qui vouloit obtenir du légat *Léon* la confirmation de son mariage, promit de rétablir *Arnoul* sur le Siege de Rheims, & pria *Abbon* d'aller à Rome pour cette affaire. *Abbon* obtint du Pape tout ce qu'il desiroit ; & à son retour il rétablit *Arnoul*. *Gerbert*, dépouillé de sa dignité, se retira à Ravenne auprès de l'empereur *Othon III* dont il étoit aimé. Il fit pour ce prince une horloge, dont il régla la position sur l'étoile polaire. Enfin l'Empereur le fit archevêque de Ra-

venne, & le pape *Grégoire V* lui envoya le *pallium* avec une lettre, par laquelle il confirmoit à cette église tous ses anciens privileges. *Gerbert* tint un concile où l'on condamna la simonie & d'autres abus, & l'on défendit de rien exiger pour les sépultures. Enfin après la mort de *Grégoire V*, l'empereur *Othon* fit élire à sa place *Gerbert*, qui prit le nom de *Silvestre II*. Il étoit déjà fort âgé, & il ne tint que quatre ans le siege de Rome. Il mourut au commencement du onzieme siecle. Outre un grand nombre de *lettres* qu'on a de lui, il en reste encore beaucoup d'autres qu'il écrivit depuis qu'il fut pape, où il parle fortement contre la simonie. Il y fait dire à un nouvel évêque: „ J'ai été ordonné par „ un tel archevêque, à qui j'ai donné pour mon ordination cent „ sols d'or; mais si je suis assez heureux pour vivre un certain „ temps, j'espere bien les regagner, en ordonnant pour de l'ar„ gent des prêtres, des diacres, & d'autres ministres de l'autel. „ J'en userai de même pour la bénédiction des abbés & des égli„ ses.

I. GERMAIN, (*Saint*) né à Autun de parens nobles, fut élevé dans la piété par un de ses parens nommé *Scopilion*. *Agrippin*, évêque d'Autun, l'ordonna diacre, & trois ans après il l'éleva au sacerdoce. *Nectaire*, successeur d'*Agrippin*, le fit abbé de St. *Symphorien*; & après la mort d'*Eusebe*, il fut élu évêque de Paris vers l'an 555, sans cesser de pratiquer la vie monastique. Le roi *Childebert* lui envoya un jour une somme considérable pour les pauvres: il en distribua la moitié, & dit au Roi qu'il n'avoit pas trouvé assez de pauvres. *Donnez le reste*, dit le Roi, *nous ne manquerons pas, s'il plaît à Dieu, de quoi donner*. En même temps ce prince fit rompre sa vaisselle d'or & d'argent, & la donna à l'évêque pour en faire des aumônes. St. *Germain* n'étoit évêque que depuis quelques années, lorsqu'il dédia l'église St. *Vincent*, aujourd'hui St. *Germain-des-Prés*. Le roi *Childebert* l'avoit fait bâtir à l'occasion de l'événement suivant. L'an 542 *Childebert* & son frere *Clotaire* firent la guerre en Espagne, & assiégerent Sarragosse. Les habitans se couvrirent de cilices, & s'imposerent des jeûnes. Ils portoient autour des murailles la tunique de St. *Vincent*, & chantoient de pseaumes. Le roi *Childebert* ayant appris ce que faisoient les assiégés, demanda des reliques de ce martyr à l'évêque de Sarragosse, qui lui donna l'étole du saint, & garda la tunique. Ainsi les François leverent le siege, & *Childebert* étant de retour à Paris fit bâtir une église en l'honneur de St. *Vincent*. Le Roi donna à cette église de riches ornemens & de grands revenus en fonds de terre, & pria St. *Germain* d'y établir une communauté de moines. Le saint évêque le fit, & donna lui-même plusieurs terres de son patrimoine, qui étoient dans le territoire d'Auxerre & de Nevers. St. *Germain* fit la dédicace de l'église avec six évêques. Le roi *Childebert* étant mort, St. *Germain* fut très-sensible aux maux que fit à l'église la haine qui éclata entre *Sigebert* & *Chilperic*. Il écrivit à la fameuse *Brunehaut*

pour la conjurer de porter à la paix son mari *Sigebert*, qu'elle etoit accusée avec fondement d'exciter à la guerre. Le saint évêque prêchoit avec beaucoup de force & de zele. On lisoit à sa table des livres de piété. En voyage il parloit de Dieu, ou chantoit ses louanges. Il disoit toujours l'office tête nue : même à cheval, lors même qu'il tomboit de la pluie ou de la neige. Souvent il se levoit la nuit, pour chanter dans l'église cinquante pseaumes avant que d'éveiller les autres. Après avoir ainsi veillé dans la priere, il ne travailloit pas moins infatigablement pendant le jour à ses différentes fonctions de pasteur. Il prédit qu'il mourroit le 28 de mai, & il mourut en effet ce jour-là, l'an 576, étant âgé d'environ 80 ans. Sa vie a été écrite par *Fortunat*, qui y raconte plusieurs miracles. Il avoit été témoin de quelques-uns.

II. GERMAIN, (*Saint*) patriarche de Constantinople en 717, florissoit sous l'empereur *Leon l'Isaurien*, fauteur des Iconoclastes, auquel il résista courageusement. Il soutint que les images avoient toujours été en usage dans l'église, & déclara qu'il étoit prêt à mourir pour leur défense. Pour ramener les évêques qui étoient dans les sentimens de l'Empereur il écrivit trois lettres, où il expliqua solidement la doctrine de l'église & démêla les équivoques. Il fit voir que les Chrétiens ne rendoient aux saintes images, qu'un culte qui se rapporte aux originaux, de la même maniere que l'on respecte la statue & le portrait de son souverain. „ Quand nous adorons, dit cet illustre défenseur de la foi, „ l'image de J. C. nous n'adorons ni le bois, ni les couleurs; „ mais c'est le Dieu invisible qui est dans le sein du pere, que „ nous adorons en esprit & en vérité. La foi chrétienne, son „ culte & son adoration se rapportent à Dieu seul. Nous n'a„ dorons aucune créature, & nous ne rendons point à des ser„ viteurs comme nous, l'honneur qui n'est dû qu'à l'Etre souve„ rain. En permettant de faire des images, nous sommes infi„ niment éloignés de diminuer la perfection du culte divin. Car „ nous n'en faisons aucune pour représenter la divinité invisible, „ que les Anges mêmes ne peuvent comprendre.... Puisque le „ Fils de Dieu a bien voulu se faire homme pour notre salut, „ nous faisons l'image de son humanité pour fortifier notre foi, „ pour montrer qu'il n'a pas pris notre nature par imagination, „ mais réellement & véritablement, & pour nous rappeller le „ souvenir de son incarnation. Nous faisons de même l'image „ de sa sainte mere, qui, étant femme & de même nature que „ nous, a conçu & enfanté le Dieu tout-puissant. Nous admi„ rons aussi & nous estimons heureux les apôtres, les martyrs, „ les prophetes, & tous les autres saints qui ont été vrais ser„ viteurs de Dieu; qui se sont distingués par leurs bonnes œu„ vres, par le témoignage qu'ils ont rendu à la vérité, par leur „ patience dans les souffrances; qui sont ses amis, & ont acquis „ un grand crédit auprès de lui. Nous peignons leurs images, pour

„ pour nous ſouvenir de leur courage & de leurs vertus. Au reſte
„ nous ne leur rendons pas l'adoration qui n'eſt dûe qu'à Dieu ;
„ mais nous ſommes pleins d'affection pour eux, & nous tâchons
„ de fortifier par la peinture la foi des vérités que nous avons
„ appriſes. Car étant compoſés de chair & de ſang, les choſes
„ ſenſibles peuvent être utiles à notre ame. " Le patriarche *Germain* n'ignoroit pas que l'Empereur avoit gagné un nombre d'évêques, & qu'ils étoient convenus d'enlever des égliſes toutes les images, pour ôter tout prétexte aux Muſulmans d'accuſer les Chrétiens de favoriſer l'idolâtrie. C'eſt pourquoi il s'adreſſa à l'évêque de Phrygie premier auteur du ſcandale, & lui dit : „ Ne ſcandaliſez pas le peuple innocent : ſouvenez-vous du terrible jugement de Dieu contre ceux qui ſont aux autres un „ ſujet de chûte : & ſachez que juſqu'à ce que vous ayez rendu à „ votre métropolitain la lettre dont je vous ai chargé pour lui, „ je vous défends au nom de la ſainte Trinité de faire aucune „ fonction d'évêque ; car j'aime mieux uſer de quelque rigueur, „ que de me rendre moi-même coupable devant Dieu. " Il écrivit encore à l'évêque de Claudiopolis qui s'étoit déclaré contre les images. „ Vous avez été, lui dit-il, long-temps avec nous ; „ nous logions enſemble ; vous propoſiez des queſtions ſur l'écriture, ſans jamais avoir rien avancé contre les images de „ J. C., de ſa ſainte Mere & des Saints. Cependant j'apprens que „ vous avez fait ôter les images, comme par une réſolution „ commune. Souvenez-vous que nous devons éviter en tout les „ nouveautés, ſur-tout quand c'eſt un ſcandale pour les fideles, „ & que l'on s'oppoſe à une coutume établie depuis ſi long-„ temps dans l'égliſe. D'ailleurs nous devons réfuter les calomnies „ que les infideles publient contre l'égliſe, & montrer ſa noble „ & divine immobilité. Ce n'eſt pas d'aujourd'hui, que les Juifs „ & les vrais idolâtres nous ont fait ce reproche pour nous „ décrier. Les images des ſaints qui ſont chez les Chrétiens, „ ne ſervent qu'à les exciter à la vertu, comme feroient les „ diſcours des gens de bien. Car la peinture eſt une hiſtoire „ abrégée, & tout ſe rapporte à la gloire du pere céleſte. Depuis la fin des perſécutions on a tenu pluſieurs conciles œcuméniques, qui ont fait des canons pour corriger les moindres „ abus. Auroient-ils gardé le ſilence ſur l'honneur rendu aux „ images, s'il conduiſoit à l'idolâtrie, comme on le prétend, & „ s'il nous éloignoit de Dieu ? Car celui qui a promis aux apôtres d'être avec eux juſqu'à la fin du monde, l'a promis de „ même à ceux qui devoient gouverner l'égliſe après eux. Et „ puiſqu'il a dit qu'il ſeroit au milieu de deux ou de trois aſſemblés en ſon nom, il n'auroit pas abandonné de ſi grandes „ multitudes aſſemblées par le zele de ſa religion, ſans leur „ communiquer ſes lumieres ; d'autant plus que cette coutume „ n'eſt pas ſeulement établie dans un petit nombre de villes, „ mais preſque dans tous les pays & dans les premieres & les

„ plus illustres églises. Il dit encore : On ne doit point être „ scandalisé de ce qu'on présente aux images des saints des lu„ mieres ou des parfums. Ce sont des symboles de leurs vertus, „ pour marquer leur lumiere spirituelle, & l'inspiration du Saint„ Esprit. Ce qui est bien important, c'est que Dieu a souvent „ fait des miracles à l'occasion des images comme des guérisons „ de malades, des charmes rompus, & d'autres merveilles dont „ nous avons été témoins. " St. *Germain* ne parle que des images de plate peinture ; & il n'y en avoit point d'autres dans les églises, selon l'usage que les Grecs observent encore aujourd'hui. St. *Germain* ne manqua pas d'écrire au pape *Gregoire II* ce qui se passoit. Le Pape lui répondit par une grande lettre, où d'abord il le félicite sur la vigueur avec laquelle il defend la doctrine de l'église. „ L'honneur qu'on rend aux images n'a, dit„ il, rien de commun avec l'idolâtrie, comme par l'incarnation „ du Fils de Dieu tout s'est passé réellement, qu'il est né, qu'il „ a fait des miracles, qu'il a souffert, qu'il est ressuscité ; plût „ à Dieu que le ciel, la terre, la mer, tous les animaux, tou„ tes les plantes pussent raconter ces merveilles par la parole, „ par l'écriture, ou par la peinture. " C'est ainsi que l'église de Rome étoit d'accord avec celle de Constantinople. *Leon* crut le gagner en le menaçant de le priver de son siege ; mais le saint vieillard le refusa courageusement, & aima mieux renoncer à sa dignité. L'empereur irrité envoya à la maison patriarchale, des officiers armés pour l'en chasser à coups de poing & avec outrage, quoiqu'il fût âgé de quatre-vingts ans. Il se retira dans sa maison paternelle pour y pratiquer la vie monastique, laissant dans une extrême désolation la ville de Constantinople, dont il avoit tenu le siege près de quinze ans. Il finit saintement sa vie dans cette retraite, & l'église honore sa mémoire le douzieme de mai. Ce saint patriarche avoit composé un ouvrage que nous n'avons plus, où il défendoit St. *Grégoire* de Nysse contre ceux qui l'accusoient d'*Origenisme*. On lui a attribué quelques écrits que les meilleurs critiques croient être d'un autre *Germain*, patriarche de Constantinople, plus nouveau de cinq cens ans. On trouvera quelques-unes de ses *lettres* dans les collections des conciles ; quelques traités qui portent son nom dans la *bibliotheque des peres* ; & un écrit sur les six conciles généraux dans la *bibliotheque du droit canonique*. par *Justel*.

III. GERMAIN, (*Jean*) natif de Cluni, se distingua de bonne heure par sa piété & par son érudition. Etant entré dans l'état ecclésiastique, *Philippe le Bon*, duc de Bourgogne, lui procura l'évêché de Nevers, puis celui de Chalons, & le fit chancelier de son ordre de la Toison. Ce prince l'envoya au concile de Constance où il se distingua par son éloquence. *Germain* mourut le 11 février 1460. Nous avons de lui quelques ouvrages de morale & de controverse, dont il est inutile de rapporter les titres, parce qu'on ne les lit plus.

IV. GERMAIN, (*Dom Michel*) naquit à Peronne en 1645; il entra dans la congrégation des Bénédictins de St. *Maur* où il se fit généralement estimer par son érudition, sa candeur & sa piété. Ce savant religieux mourut à Paris en 1694. Dom *Mabillon* l'associa à ses études, & sur-tout à la composition de sa *diplomatique*. Le traité qui regarde le palais des Rois est de dom *Germain*. Ce traité renferme environ la cinquieme partie du livre, & quoique l'érudition n'y soit point ménagée, on n'y trouve rien de superflu, du moins quand on aime les recherches savantes. Le compagnon de dom *Mabillon* eut aussi quelque part au septieme & au huitieme siecle des *actes Benedictins*. Nous avons encore de lui l'*histoire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Soissons*, où l'on trouve beaucoup de savoir. Dom *Germain* avoit commencé celle de tous les monasteres de la congrégation de St. *Maur*; mais il n'eut pas le temps de l'achever.

I. GERMON, (*Anastase*) célebre archevêque de Tarentaise, étoit fort versé dans le droit canonique. Nous avons de lui un traité en latin de la *juridiction ecclesiastique*, in-fol. où il y a beaucoup d'érudition, mais quelques faux principes. Ce prélat mourut en 1627, également estimé pour ses lumieres & ses vertus.

II. GERMON, (*Barthélemi*) né à Orléans en 1663, entra dans la société des Jésuites, qui l'employa dans les colleges. Après avoir rempli les différens postes qui lui furent confiés avec beaucoup d'applaudissement, il se consacra à la composition de différens ouvrages. Il attaqua la diplomatique de dom *Mabillon* avec lequel il eut une dispute assez vive. Il publia en 1707 des dissertations : *De veteribus Regum francorum diplomatibus & arte secernendi antiqua diplomata vera à falsis*, à Paris chez *Rigaud*, 1707, in-12. Plusieurs savans prirent part à cette dispute. Dom *Mabillon* trouva des défenseurs dans dom *Constant* son confrere, & dans M. *Fontanini*, savant italien. La victoire fut adjugée au Bénédictin, mais le Jésuite eut la gloire d'avoir écrit mieux que lui en latin. II. *De veteribus hæreticis ecclesiasticorum codicum corruptoribus, autore Bartholomæo Germon, è societate Jesu presbytero. Parisiis.* 1 *vol.* in-8°. L'auteur y déploie beaucoup d'érudition, mais quelques-unes de ses opinions furent contredites. III. Questions importantes à l'occasion de la nouvelle histoire de la congrégation *de auxiliis* à Liege, in-8°. Cette brochure fut publiée contre le pere *Seri* qui en prit la défense, & qui sur plusieurs points justifia très-bien la vérité des faits qu'il avoit avancé. IV. Errata de l'histoire de la congrégation *de auxiliis* à Liege, in-8°, 1702. Le pere *Seri* fut encore dans la nécessité de se défendre, & publia le correcteur corrigé. V. On lui attribue encore le traité théologique en deux gros vol. *in*-4°, sur les propositions condamnées par la bulle *unigenitus* qui parut sous le nom du cardinal de *Bissi*. Le style de ces différens ouvrages porte l'empreinte de son caractere qui étoit vif & animé. N'oublions pas de remarquer que les écrits

du pere *Germon* ne roulant que sur des discussions particulieres, auront le sort de tous les autres écrits polemiques qui n'ont qu'un temps comme les chenilles & les moucherons. Ce Jésuite mourut en 1718.

GERSEN, (*Jean*) célebre Bénédictin, devint abbé de Verceil. Son érudition & ses vertus lui concilierent l'amitié & l'estime des hommes les plus illustres de son temps. Il fut ami de St. *François* d'Assise, & maître de St. *Antoine* de Padoue. Quelques savans lui ont attribué l'*imitation de J. C.* & cette opinion produisit dans le siecle dernier des disputes violentes entre les Bénédictins de St. *Maur* & les Genovefains qui en faisoient honneur à *Thomas à Kempis*, chanoine régulier de l'ordre de St. *Augustin*. Les Bénédictins se fondoient principalement sur quatre anciens manuscrits qui sont à Rome. *Gabriel Naudé*, qui étoit alors dans cette ville, fut chargé par le cardinal de *Richelieu* de les examiner; il prit pour adjoint un des sous-gardes de la bibliotheque du vatican, l'un & l'autre donnerent la plus grande attention à cette affaire; mais leurs décisions ne furent pas favorables aux Bénédictins. Il leur parut que le nom de *Gersen*, placé à la tête de quelques-uns de ces manuscrits, étoit d'une écriture plus récente que les manuscrits mêmes. *Naudé* envoya ses observations aux savans *Dupui*, qui les communiquerent au pere *Fronteau*, chanoine régulier de Ste. *Genevieve*. Ce Genovefain fit promptement imprimer le livre de l'*imitation* sous ce titre : *Thomæ à Kempis de imitatione Christi libri IV, cum evictione fraudis quâ nonnulli hoc opus* Joanni Gersen, *Benedictino, attribuere.* C'est-à-dire, les 4 livres de l'imitation de J. C. par *Thomas à Kempis* avec *la conviction de la fraude qui a fait attribuer cet ouvrage à Jean Gersen, Bénédictin.* L'éditeur, pour justifier cette nouveauté, ne manqua pas de rapporter la relation du Sr. *Naudé à Mrs. Dupui de quatre manuscrits qui sont en Italie, touchant le livre de l'imitation de J. C. faussement attribué à Jean* Gersen, *abbé de Verceil.* Ce fut le signal de la guerre. Le pere *Robert* de *Quatremaires* publia quelques dissertations, où il prodigua l'érudition & les injures. Il accusa *Naudé* d'avoir été vendu aux chanoines réguliers pour un prieuré simple de leur ordre. Le pere *François Valgrave*, autre Bénédictin, vint à l'appui de son confrere, & reprocha pareillement à *Naudé* de la mauvaise foi dans l'examen des manuscrits & dans sa relation. *Naudé*, choqué de ces imputations odieuses, fit présenter une requête au Châtelet pour faire saisir & supprimer les exemplaires des livres de *Quatremaires* & de *Valgrave*. Les Bénédictins éluderent cette juridiction, & firent renvoyer la cause aux requêtes du palais. Aussi-tôt parurent de part & d'autre des factums qui rendirent les deux parties ridicules. *Naudé* en donna un avec ce titre : *Raisons peremptoires de maître Gabriel* Naudé *demandeur en suppression d'injures & calomnies, & défendeur en main-levée contre dom* Placide, Rousselet, Robert de Quatremaires & François Valgrave, *religieux Benédictins, défendeurs en main-levée des livres sur eux saisis, &*

les congrégations de St. Maur & de Cluni, intervenans, pour montrer que les quatre manuscrits de Rome, dont lesdits Bénédictins se servent pour ôter le livre de l'imitation de J. C. à Thomas à Kempis *& le donner à un supposé* Gerſen, *ſont falcifiés, & qu'ils ne peuvent l'avoir été que par le nomme Conſtantin* Cajetan, *religieux Bénédictin, ou par quelques autres du même ordre, avec une conviction manifeſte desdites fauſſetés, principales, commiſes par leſdits Bénédictins, en la ſeule affaire de leur prétendu* Gerſen, 1652, *in*-4°. Les chanoines réguliers intervinrent au procès : il traîna quelque-temps en longueur. Enfin, après avoir été un ſujet de plaiſanterie, pour les avocats & pour le public, l'affaire fut terminée le 12 février 1652. On ordonna que les paroles injurieuſes, reſpectivement employées, ſeroient ſupprimées ; qu'il y auroit main-levée des exemplaires du livre de *Valgrave*, qui avoient été ſaiſis; qu'on ne laiſſeroit plus imprimer le livre de l'*imitation de J. C.* ſous le nom de Jean *Gerſen*, abbé de Verceil, mais ſous celui de *Thomas à Kempis*. Les Bénédictins en appellerent des requêtes du palais à la grand-chambre, mais cet appel ne fut point ſuivi. Ils ſe contenterent de faire publier de temps en temps quelques diſſertations en faveur de *Gerſen* par leurs auteurs. On peut lire une relation curieuſe de cette diſpute par dom *Vincent Thuilier* à la tête du tom. premier des œuvres poſthumes des peres *Mabillon* & *Ruinart*. M. l'abbé *Valart* a renouvellé cette diſpute en 1758, & il s'eſt décidé pour les Bénédictins, fondé ſur l'autorité des manuſcrits ; mais *Thomas à Kempis* a pour lui le préjugé du public & l'arrêt proviſionnel du parlement. Laiſſons les parties diſputer de leurs droits, & reconnoiſſons avec un célebre écrivain l'extrême futilité de la plupart de ces diſputes. Il n'importe guere de qui ſoit un livre, pourvu qu'il ſoit bon. Notre véritable intérêt eſt d'y puiſer des inſtructions ; le nom de l'auteur n'eſt qu'un objet de curioſité. Il y a un grand nombre d'éditions de l'*imitation de J. C.* Une des plus correctes & des plus élégantes eſt celle de M. l'abbé *Valart*, qui a pour titre : *De imitatione Chriſti libri quatuor, ad octo manuſcriptorum ac primarum editionum fidem caſtigati, & mendis plus ſexcentis expurgati ex recenſione J. Valart*, in-12, 1758. Le même auteur l'a traduite en françois ſur l'édition latine de 1758, revue ſur huit manuſcrits, *in*-12, Paris, 1759. Je ne ſais pas où l'abbé *Lenglet* a pris que *Thomas à Kempis* en avoit donné une traduction françoiſe. De tous les auteurs que j'ai conſultés, je n'en connois aucun qui ait vu cette prétendue verſion. Voici celles qui me paroiſſent les plus eſtimables. I. *Imitation de J. C.* traduite & paraphraſée en vers, par *Pierre Corneille*, in-12, Paris 1739. II. *Idem.* traduite par le pere de *Gonnelieu*, Jéſuite, *in*-12. III. *Idem.* traduite par le R. P. dom *Morel*, Bénédictin, avec des effuſions de cœur, à la fin de chaque chapitre, *in*-12, 1745. IV. *Idem.* traduite par *du Beuil*, (c'eſt-à-dire par M. de *Saci*) in-12. V. *Idem.* traduction nouvelle, par le R. P. *Lallemand*, in-12, 1745. VI. *Idem.* par le pere *Brignon*, Jéſuite, *in*-12, *fig.* VII. *Idem.* traduction nouvelle,

ornée de figures en taille-douce, *in*-8°, 1741. VIII. *Idem.* traduction nouvelle, par M. le *Pellerier*, in-12, 1731. IX. *Idem.* traduite par M. de *Bellegarde*, avec les notes d'*Horſtius*, in-12, 1718. X. *Idem.* traduite & augmentée des réflexions, des prieres & des pratiques, par M. l'abbé *Goujet*, in-12, *fig.* 1739. XI. *Idem.* traduite par M. le *Tourneux*, in-12, 1722. XII. La conſolation intérieure, ou le livre de l'*imitation de J. C.* ſelon ſon original, traduit d'un ancien exemplaire gothique, nouvellement découvert, par M. *Andry*, in-12, 1719.

GERSON, (*Jean Charlier*) ſurnommé *Gerſon*, du nom d'un village du dioceſe de Rheims proche Rhetel dans lequel il naquit l'an 1363, fut élevé dans la piété & dans les lettres. A l'âge de quarorze ans il vint à Paris & fut reçu dans la ſociété des artiſtes du collége de Navarre. Il paſſa enſuite dans celle des théologiens, & étudia la théologie pendant dix ans ſous *Pierre* d'*Ailli* & *Gilles Deſchamps*. Honoré du bonnet de Docteur en 1392, il ſuccéda quelque tems après à Pierre d'*Ailli* dans la dignité de chancelier & de chanoine dans l'égliſe de Paris. Le meurtre de *Louis* duc d'*Orléans*, tué en 1408 par ordre du duc de Bourgogne, excita le zele de *Gerſon* contre *Jean Petit* qui par une lâche complaiſance avoit entrepris de juſtifier cette action. Il fit pluſieurs ſermons contre cette doctrine abominable, la fit cenſurer par les docteurs, & par l'évêque de Paris. Il travailla infatigablement à éteindre le ſchiſme avant & après le concile de Piſe. Il ſe ſignala ſur-tout dans celui de Conſtance, auquel il aſſiſta en qualité d'ambaſſadeur du roi de France, & de député de l'univerſité de Paris & de la Province de Sens. Il compoſa divers écrits & prononça pluſieurs diſcours pendant la tenue du concile, où il fut conſidéré comme le plus ſavant théologien de ſon temps. Il y combattit fortement l'erreur de *Jean Petit*, & la fit condamner par le concile: ce qui lui attira l'indignation du duc de Bourgogne. Il n'oſa revenir à Paris, & fut contraint de ſe retirer en Allemagne, déguiſé en pélerin. Après y avoir paſſé quelque temps, il vint à Lyon, & y demeura dans le couvent des Céleſtins où il avoit un frere. L'humilité porta ce grand homme à devenir maître d'école. On croit qu'il mourut en 1429 à l'âge de ſoixante & ſix ans. *Gerſon* avoit été nommé curé de St. *Jean* en Greve en 1408. Il l'étoit encore l'an 1413 lorſque dans une ſédition excitée à Paris par les partiſans du duc de Bourgogne, ſa maiſon fut pillée par les ſéditieux, & lui obligé de ſe refugier dans les voutes de l'égliſe Notre-Dame, où il demeura quelque temps caché. *Gerſon* a beaucoup écrit ſur différentes matieres. Tous ſes ouvrages ont été recueillis avec ceux de quelques autres auteurs par M. du *Pin*, qui les fit imprimer en Hollande au commencement de notre ſiecle en 5 vol. *in-fol.* On les réimprima en 1728 ſous ce titre: *Gerſonii* (Joann.) *opera omnia, novo ordine digeſta, operâ & ſtudio Lud. E. du Pin qui huic præfixit Gerſoniana*, in-fol. 5. vol. Hagæ Comit. Les ouvrages de *Gerſon* ſont diſtri-

bués en cinq classes. I. Les dogmatiques. II. Ceux qui regardent la discipline. III. Ceux qui ont rapport à la morale & à la piété. IV. Ceux qui sont sur l'écriture-sainte. V. Enfin les œuvres mêlées. Son traité *de la puissance ecclésiastique* fut composé à Constance pendant la tenue du concile. Il contient treize considérations. „ La „ puissance ecclésiastique, dit-il, est une puissance qui a été confé- „ rée surnaturellement par J. C. à ses apôtres & à ses disciples, pour „ passer à leurs successeurs légitimes jusqu'à la fin des siecles, pour „ l'édification de l'église militante selon les loix de l'évangile, & „ pour conduire les hommes à la vie éternelle. " Il distingue deux sortes de puissances ecclésiastiques, la puissance d'ordre & la puissance de juridiction. La puissance d'ordre regarde premierement la consécration du corps de J. C. Secondement son corps mystique qui est l'église. Le pouvoir de consacrer le corps de J. C. est égal dans les prêtres & dans les évêques. Celui qui regarde la confirmation & l'ordination des ministres, est égal dans le Pape & dans les évêques. La puissance de juridiction regarde ou le for extérieur, ou le for intérieur. Celle qui a rapport au for extérieur n'a pour objet que les peines spirituelles, dont la plus grande est l'excommunication. *Gerson* dit que cette puissance a été donnée par J. C. à son église pour être exercée par le concile général; que, quoiqu'elle ait été confiée à St. *Pierre* & à ses successeurs, elle a été néanmoins principalement donnée à l'église. 1. Parce que l'église est infaillible, au lieu que le Pape ne l'est point. 2. Parce que l'église peut mettre des bornes à la puissance du Pape, au lieu que le Pape n'en peut mettre à celle de l'église. *Gerson* ajoute que l'église n'a point droit d'exercer aucune punition corporelle, si ce n'est par la concession des princes. C'est pourquoi il n'approuve pas que l'on ait employé tant de censures pour soutenir cette juridiction. La puissance qui regarde le for intérieur s'exerce sur ceux qui s'y soumettent volontairement. Elle a pour but de les éclairer & de les sanctifier par l'instruction & par l'administration des sacremens, & de les purifier par le baptême & par la pénitence. Après avoir établi ces principes, il en fait l'application dans les considérations suivantes. „ La puissance ecclésiastique, dit-il, considérée en elle-même, est „ invariable, & la même depuis le commencement de l'église „ jusqu'à la fin du monde. Mais l'usage de cette puissance a beau- „ coup varié. La cupidité & l'ambition y ont mis une telle confu- „ sion, qu'il est difficile de discerner ce qui vient de l'institution „ de J. C. d'avec ce qui vient des hommes. " C'est ce que montre assez l'histoire des Papes, leurs décretales & les canons des conciles. Mais que doit-on penser de tant de procès sur les bénéfices, dont la cour de Rome est occupée, des collations du Pape, des annates & d'une infinité d'autres pratiques, par lesquelles les Papes ont voulu usurper les droits de toutes les églises? Ils doivent se souvenir qu'ils n'ont reçu la puissance que pour édifier, corriger les abus, veiller par-tout, s'opposer aux intrus, élever ceux qui ne

cherchent qu'à se cacher. *Gerson* donne ensuite d'excellentes regles sur les dispenses. Il passe de-là à l'autorité du concile général, qu'il prouve être souveraine dans l'église. Elle est plus étendue & plus ample que celle du Pape, tant à cause de l'infaillibilité du concile, qu'à cause du pouvoir qu'il a de réformer l'église dans son chef & dans ses membres, & de décider en dernier ressort les causes de la foi. Il définit le concile général, *une assemblée faite en quelque lieu par une autorité légitime de tous les ordres hiérarchiques de l'église catholique, de laquelle on n'exclud aucun fidele qui veuille être entendu, pour régler ce qui regarde le gouvernement de l'église dans la foi & dans les mœurs.* C'est au Pape à le convoquer, excepté lorsqu'il est mort, ou dépose, ou insensé; ou bien si étant requis d'assembler le concile, il le refuse avec opiniâtreté; ou enfin, si le concile légitimement assemblé désigne le temps & le lieu du concile suivant. *Gerson* a fait un traité intitulé: *De auferibilitate Papæ ab ecclesiâ*, pour montrer qu'il y a plusieurs cas dans lesquels l'église peut être pour un temps sans Pape: & qu'il y en a d'autres dans lesquels on peut le déposer. Il en a fait un autre sur la maniere dont il faut se comporter pendant le temps du schisme, lorsqu'il y a deux Papes, & que l'on ne sçait pas certainement lequel des deux il faut reconnoître. Il y établit qu'il faut alors s'abstenir de se condamner mutuellement, & que l'on doit sur-tout éviter de se séparer de la communion les uns des autres. Ce savant théologien a composé d'autres ouvrages sur l'autorité de l'église, sur son unité & sur ses prérogatives. Dans ses *traités* de morale il s'éleve avec force contre les vices des ecclésiastiques. La pluralité des bénéfices n'y est point oubliée, non plus que les brigues & les sollicitations pour les obtenir; l'absence des évêques de leurs dioceses; la négligence du clergé à s'acquitter de ses devoirs & à célébrer l'office divin; l'ignorance de plusieurs, leur vie toute mondaine; la pompe & le faste des cardinaux & des autres prélats, & une infinité d'autres désordres. Dans un traité de la *communion des laïcs* sous les deux especes, *Gerson* fait voir que, quoique l'écriture soit la regle de la foi, elle est susceptible d'explications, & que c'est à l'église à les donner. Il combat l'erreur de ceux qui soutenoient, qu'il étoit de nécessité de salut pour les laïcs de communier sous les deux especes, & il rapporte les raisons qui avoient engagé à retrancher la coupe. Nous avons de ce savant théologien deux écrits fort importans sur le *discernement des esprits*; & sur les *moyens de distinguer les fausses visions des véritables*. Voici entr'autres les regles qu'il donne: un miracle qui n'est ni utile ni nécessaire & qui n'a point de rapport à la religion, devient par-là même suspect ou digne d'être rejetté. Dans une vision ou une révélation divine, tout doit y être vrai, jusqu'à la moindre proposition, *usque ad minimam propositionem*. Dans le discernement des choses extraordinaires, il faut suspendre son jugement, à moins que la fausseté & la folie ne s'y manifestent clairement. Si la révélation s'écarte dans le plus petit point, de la véri-

table

table doctrine qui est comme la marque du souverain Roi pour donner la valeur légitime à la monnoie spirituelle, des-lors il est certain que la prétendue revélation est une fausse monnoie. Elle est néanmoins, ajoute *Gerson*, quelquefois tres-semblable à la véritable : & les plus habiles n'en découvrent pas aisément la fausseté ; parce qu'au milieu d'un grand nombre de traits où le demon montre la vérité à dessein de faire prendre le change, on n'apperçoit pas d'abord le point unique où se trouve la fausseté. L'ouvrage *tripartite*, ainsi intitulé, parce que *Gerson* y traite trois sujets différens, fut tres bien accueilli. Les évêques de France le choisirent dans leurs synodes pour servir d'instruction aux prêtres & aux fideles de leurs dioceses, recommanderent aux cures de le lire dans leurs prônes, & l'insererent dans leurs rituels. La premiere partie contient une exposition fort claire des articles de foi, & une explication solide du decalogue. La seconde traite de la confession des pechés ; & la troisieme, qui a pour titre l'art de bien mourir, renferme des exhortations & des prieres pour assister un homme à la mort. Le même auteur a fait un traité de la maniere de conduire les enfans à J C L'on y trouve d'excellentes regles pour l'éducation de la jeunesse. Dans le traité de la symonie, il propose les moyens que le concile général peut employer pour l'extirper. Il dit nettement que les annates ne sont point exemptes de symonie. Dans celui de la théologie mystique, il approfondit cette science, & pose des regles tres-utiles pour ne pas tomber dans les erreurs & dans les folies que l'on remarque dans quelques mystiques. Nous avons de ce grand homme des *sermons* prêchés en françois, des *proses* latines, des *lettres*, & un si grand nombre d'autres écrits, qu'il seroit trop long d'en donner ici le catalogue. Son style est fort dur & fort desagréable : mais il est méthodique, il raisonne juste, & épuise les matieres qu'il traite. Il établit ses décisions sur des principes certains, tirés de l'écriture-sainte, ou de la loi naturelle. Il a défendu la vérité en toute sorte d'occasions avec un courage admirable, a souffert persécution pour la justice, & est mort en exil pour l'avoir soutenue avec zele. Sa réputation étoit si grande, que dans le concile de Constance il fut reconnu & loué par le cardinal de *Zabarelles*, comme le plus excellent docteur de toute l'église. Quoiqu'il y ait quelques défauts dans plusieurs de ses ouvrages, & que quelques-uns de ses écrits soient peu considérables, cela n'empêche pas qu'il n'y ait beaucoup à profiter en les lisant avec application, & en s'arrêtant moins au langage qu'au fond de la doctrine.

I. GERVAIS, moine de Cantorberi, florissoit vers l'an 1194. On a de lui une *chronique* des archevêques de Cantorberi, depuis 1122 jusqu'à 1199. Cette chronique est comme celle de tous les temps barbares : c'est à-dire, plate & infidelle.

II. GERVAIS, évêque de Séez, fut recommandable par sa doctrine & sa piété. Il vivoit vers l'an 1207. Nous avons de lui des

lettres imprimées *in*-4°, à Mons 1662. Elles peuvent être de quelque utilité, pour l'hiſtoire de ſon temps.

III. GERVAIS, de Tilbury, floriſſoit dans le treizieme ſiecle. *Henri II*, roi d'Angleterre, étoit ſon oncle; il ſut gagner les bonnes graces de l'empereur *Othon IV*, qui le fit maréchal du royaume d'Arles. Ce fut pour ce prince que *Gervais* compoſa ſa chronique intitulée : *De otiis imperialibus*, imprimée à Helmſtad, *in*-4°, 1678. Cet ouvrage étant deſtiné à ſervir d'heures de récréation à l'Empereur, eſt rempli des contes les plus extravagans. Les faits y ſont tellement éloignés de la vraiſemblance, que les fables d'*Eſope* & les contes des *Amadis* ſont cent fois plus croyables. Cependant quelques Proteſtans ſe ſont ſervi de l'autorité de ce chroniqueur imbécille pour appuyer l'aventure de la papeſſe *Jeanne*. On a encore de *Gervais* pluſieurs autres ouvrages qui méritent encore moins d'attention que ſa chronique, dont nous n'aurions pas parlé ſi on n'y trouvoit quelques faits relatifs à l'hiſtoire eccléſiaſtique.

I. GERVAISE, (*Nicolas*) naquit à Paris du médecin du fameux ſurintendant *Fouquet*. Il connut de bonne heure MM. *Briſacier* & *Tiberge*, prêtres de la congrégation des miſſions étrangeres, qui l'engagerent à s'embarquer pour le royaume de Siam, avec quelques eccléſiaſtiques qui y alloient en miſſion. Après avoir demeuré quelque temps dans ce pays, ſur lequel il publia quelques ouvrages, il revint en France, où ſon mérite reçut des récompenſes. Il devint d'abord curé de Vannes en Bretagne, & enſuite prévôt de Suevre dans l'égliſe de St. *Martin* de Tours. Cette dignité l'engagea à écrire la vie de St. *Martin*, in-4°. Cet ouvrage où l'on trouve des recherches, mais où il y a beaucoup à deſirer du côté de l'exactitude, fut réfuté par dom *Badier*, Bénédictin, qui en releva pluſieurs mépriſes. L'abbé *Gervaiſe* quitta Suevre pour ſe rendre à Rome, où il obtint du Pape l'évêché d'Horen. Il s'embarqua pour exercer ſon zele dans le lieu de ſa miſſion; mais il en fut la victime. Ayant voulu appaiſer une révolte qui s'étoit élevée parmi les Caraïbes, il fut maſſacré avec ſes eccléſiaſtiques le 20 novembre 1729. L'abbé *Gervaiſe* étoit un homme de mérite, qui avoit beaucoup de vivacité & de pénétration; mais ſes démarches étoient quelquefois précipitées, & il ſe laiſſoit emporter à l'ardeur de ſon caractere. Comme écrivain, il ne ſera jamais placé dans le premier ordre, ni même dans le ſecond. Nous avons de lui outre ſa vie de St. *Martin*, l'hiſtoire du philoſophe *Boëce* qu'il dédia à *Louis XIV*. Ce morceau eſt intéreſſant pour l'hiſtoire eccléſiaſtique & profane. *Boëce* y eſt peint avec des couleurs avantageuſes. L'érudition fait le mérite principal de cet ouvrage, dont le ſtyle n'eſt pas toujours pur & agréable.

II. GERVAISE, (*Dom Armand-François*) frere du précédent, naquit à Paris comme lui. Après avoir fait ſes humanités avec diſtinction, il entra chez les Carmes déchauſſés, où ſon eſprit & ſes vertus le firent remarquer. Son amour pour la pénitence n'é-

tant pas assez satisfait dans cet ordre, il prit l'habit de la Trappe en 1695. Sa régularité jointe au savoir & aux agremens d'une imagination vive plurent à l'abbé de *Rancé*, qui, apres la mort de dom *Zozime*, le fit élever à la dignité d'abbé. Cette place fit connoître son caractere bouillant, inquiet & emporté. La Trappe fut bientôt divisée en deux partis, l'un pour le nouvel abbé, & l'autre pour l'ancien; celui-ci voyant chanceler son ouvrage eut l'adresse de lui faire donner sa démission & le crédit de la faire agreer à *Louis XIV*. Dom *Gervaise* se voyant simple particulier, quitta la Trappe, & composa une longue apologie qui mit de son côté la plupart de ceux qui l'avoient condamné. Il paroît que sa chûte vint moins de ses cabales, que du peu d'égards qu'il eut pour l'abbé de *Rancé* (voyez son article.) Ce réformateur vouloit jouir de tous les privileges des autres réformateurs d'ordre. Il avoit fait des réglemens, il vouloit qu'on les suivit; il exigeoit des déférences, & elles lui étoient dues. Dom *Gervaise* devoit d'autant moins les lui refuser, que dom de *Rancé* avoit été son bienfaicteur. La reconnoissance est le premier des devoirs, & quand il n'auroit manqué qu'à celui-là, il étoit assez coupable. Dom *Gervaise* erra pendant quelque temps de retraite en retraite, toujours inquiet, toujours bouillant, ne connoissant point le repos & jouissant très-peu du calme de la raison. Il fut enfin arrêté par l'ordre de la cour, en sortant du Luxembourg. On l'enferma dans l'abbaye de Notre-Dame de Reclus, dans le diocese de Troyes. C'est-là qu'il finit une vie errante en 1755. Nous avons de ce religieux aventurier plusieurs ouvrages dont les principaux sont, I. *Histoire générale de la réforme de Citeaux*, in-4°, dont il ne publia que le premier vol. Ce livre fut la cause de sa détention. Les Bernardins, qui y étoient vivement attaqués, & sur lesquels il avoit compilé bien des faits desavantageux, porterent des plaintes contre l'auteur. Son ouvrage n'auroit pas pu leur faire beaucoup de mal, si on ne l'avoit recherché que pour le mérite de l'exactitude & pour le choix des faits; mais il étoit satyrique & emporté, & il n'en falloit pas davantage pour exciter la curiosité du public malin. II. *Vie de St. Cyprien, evêque de Carthage*, dans laquelle on trouvera l'abrégé des ouvrages de ce pere, des notes critiques & historiques & des dissertations théologiques sur les différentes contestations de son temps. Paris 1717, *in*-4°. L'auteur a puisé ses matériaux dans les savans mémoires de *Tillemont*; mais il s'en faut beaucoup qu'il soit aussi exact & aussi sage que cet écrivain. Son style est peut-être plus agréable, mais moins noble & moins pur. Il ne prend pas toujours le bon parti dans ses dissertations, & dans quelques-unes il soutient le mauvais. Cette vie a été vivement attaquée dans les *lettres écrites aux solitaires*, in-12. III. *La vie d'Abailard & d'Heloïse*, en 2 vol. *in*-12. Cette vie est une espece de roman verbeux & mal écrit. L'auteur prend le parti d'*Abailard* contre St. *Bernard*; mais ce n'est pas avec trop de raison. Il se peut faire que le St. réformateur de Clairvaux

ait mis trop de vivacité dans son zele contre *Abailard* ; mais celui-ci n'en étoit pas moins le théologien le plus inintelligible, le plus grand diseur de mots, le plus superficiel & en même-temps le plus plat raisonneur. Il soutint des véritables erreurs, & il fut dominé toute sa vie par l'esprit de la chicane scholastique. IV. *Lettres d'Abailard à Heloïse*, en 2 vol. *in*-12, avec une traduction en françois. On doit porter le même jugement de la version des lettres d'*Abailard* que de son histoire ; c'est une paraphrase ennuyeuse qu'on ne sauroit supporter, lorsqu'on connoît l'original. Le traducteur n'a pas su se dépouiller de son esprit pour prendre le génie de son auteur ; il tombe dans des négligences & dans des répétitions qui font tout languir. V. *Histoire de Suger*, ministre d'état, sous *Louis* le *Gros*, en 3 vol. *in*-12. Il y a quelques recherches dans cette histoire ; mais elle est longue & ennuyeusement écrite. L'auteur n'avoit pas d'ailleurs assez de sang froid pour bien saisir les caracteres. VI. *Vie de St. Irenée*, évêque de Lyon, docteur de l'église & martyr, à Paris 1723, *in*-12, 2 vol. Voilà encore une histoire puisée dans *Tillemont* ; mais, quoique la source soit bonne, le ruisseau n'en vaut pas mieux. On y trouve les mêmes défauts que dans les autres ouvrages de dom *Gervaise*. VII. *Vie de Rufin*, en 2 vol. *in*-12. VIII. *Vie de l'apôtre St. Paul*, en 3 vol. *in*-12. IX. *Vie de St. Paulin*, évêque de Nole, avec des dissertations, *in*-4°. La précision du style, la pureté du langage, l'exactitude des recherches, l'arrangement des faits, l'heureux mélange des réflexions & des récits sont les qualités d'une bonne histoire ; mais on les remarque très-rarement dans la vie de *Rufin*, quoiqu'un savant estimable se fut chargé de la corriger, de l'élaguer & de la retoucher. X. *Histoire de l'abbé Joachim*, en 2 vol. *in*-12. Le panégyriste (car cette histoire est un panégyrique insipide) fait faire des miracles à son héros, & donne beaucoup de poids à ses prophéties. Il manque absolument de critique, & sa diction ne demande pas grace pour ses absurdités. XI. *Vie de St. Epiphane*, in-4°, dont on peut porter le même jugement que de sa vie de St. *Paulin*. XII. Deux *lettres* contre le pere le *Courrayer* sur les ordinations angloises. Tous ces ouvrages ne méritent pas d'être tirés de la foule ; il y a quelquefois de la chaleur & de l'esprit : mais qu'est-ce que l'esprit, s'il n'est guidé par la raison & par le goût ? Ces deux avantages manquoient à dom *Gervaise*, & ses livres ne contribuerent pas plus à la gloire de l'auteur que sa conduite peu mesurée, son caractere inconstant, son humeur legere, son zele inconsidéré, son esprit inquiet ne servirent à l'honneur du citoyen & du religieux. Il a laissé quelques manuscrits, parmi lesquels on cite un abrégé de l'*histoire ecclésiastique* de l'abbé *Fleury*. Cet ouvrage ne mérite pas d'être imprimé.

GESVRES, (*Dom François*) naquit en 1657, à Soindre dans le diocese de Chartres. Il fit ses études en Sorbonne avec distinction, mais l'amour de l'étude & de la retraite le porta d'entrer dans la congrégation de St. *Maur*. Dom *Gesvres* y professa la théologie

pendant plusieurs années, & forma plusieurs bons éleves. Ce savant Bénédictin mourut en 1705 a 48 ans. C'etoit un homme laborieux, un critique sage & un religieux fervent. Ses écrits ne sont ni importans, ni en grand nombre. Lorsqu'il étoit professeur de théologie à St. *Denis*, il fit soutenir des theses en 1699. Elles furent attaquées vivement dans un ecrit intitule : *Theologiæ scholasticæ tumulus in thesi us sanationistarum*. Cette critique venoit d'un partisan outré de la théologie scholastique. Dom *Gesures* le refuta solidement, dans une brochure judicieuse qui a pour titre : *Theologiæ sophisticæ tumulus sincerior*. On a encore de lui, *defensio arnaldina, sive analitica synopsis libri de correptione & gratia quæ ab Arnaldo, doctore sorbonico, edita est, anno 1644, ab omnibus reprehensorum vindicata calumniis. Antuerpiæ* 1700. in 12. L'analyse du livre de St. *Augustin*, *de correptione & gratia*, composé par M. *Arnauld*, fut d'abord insérée par les Bénédictins dans leur édition de St. *Augustin*; mais un abbé allemand ayant attaqué cette annalyse, les éditeurs jugerent à-propos de la supprimer. Dom *Gesures*, ne voulant pas la laisser perdre, en entreprit la défense, & la fit imprimer à la suite de son livre.

GIBERT, (*Jean-Pierre*) né à Aix en Provence au mois d'octobre 1660, embrassa de bonne heure l'état ecclesiastique; mais il se contenta de la tonsure cléricale. Après avoir fait ses premieres études à Aix au college des Jésuites, il étudia ensuite la théologie dans l'université, & se fit recevoir docteur en l'un & l'autre droit. Ce ne fut point pour lui un vain titre; il étoit déjà tres-profond dans le droit canon. Etant venu à Paris en 1703, il y vécut dans l'étude, dans la retraite & dans la médiocrité. Sa mort arrivée en 1736, fut une suite de l'épuisement que lui causerent ses travaux & sa vie pénitente. Quoique l'abbé *Gibert* ne fût guere au dessus de l'état de pauvreté, il refusa constamment tous les bénéfices qui lui furent offerts. Ses mœurs respiroient la candeur & la simplicité; il cacha son savoir pendant quelque temps sous le voile de l'obscurité, mais dès qu'il fut connu, on le consulta de toutes parts, & il ne refusa jamais ses lumieres. Sans respect humain & sans crainte, il fit éclater son appel de la bulle *unigenitus* & son opposition au formulaire; mais ce fut moins par opiniâtreté, que par amour pour ce qu'il croyoit la vérité. Les ouvrages qui illustrent sa mémoire sont, I. *Corpus juris canonici per regulas naturali ordine dispositas*, imprimé en 1735, & réimprimé à Lyon en 1738. Cette compilation est recommandable par la méthode qui y regne : méthode qui facilite beaucoup les études du droit canon. On voit que l'auteur en connoissoit toutes les parties. II. Traité de *l'usage de l'eglise gallicane, concernant les censures & l'irregularité* : ouvrage solide & ou la matiere est approfondie. III. *Dissertation sur l'autorité du second ordre dans le synode diocesain*. Cette dissertation mérite d'être lue; on y trouve des preuves & des autorités. IV. *Institutions ecclésiastiques & beneficiales*, dont la meilleure édition est en 2 volumes *in*-4°.

Ce livre offre tout ce qui eſt néceſſaire pour parvenir à la parfaite connoiſſance de la matiere bénéficiale. Il eſt ſouvent conſulté & il le ſera pendant long-temps, parce qu'on y trouve de la ſolidité, de l'érudition & de la netteté. V. *Conſultations canoniques ſur les ſacremens en général & en particulier*, à Paris en 1725, 12 vol. *in*-12. Les lecteurs s'y éclairciront ſur un grand nombre de doutes, & ſur pluſieurs cas qui ſe préſentent aſſez ſouvent. VI. *Tradition ou hiſtoire de l'égliſe ſur le ſacrement de mariage*, trois vol. *in*-4°. L'auteur a raſſemblé tout ce que les peres, les hiſtoriens eccléſiaſtiques & les canoniſtes fourniſſent ſur cette matiere. Il néglige un peu ſon ſtyle en quelques endroits, mais à tout prendre ſon ouvrage mérite d'avoir place dans les meilleures bibliotheques. Nous croyons devoir appliquer le même jugement à ſes autres écrits, qui reſpirent un zele ardent pour les libertés de l'égliſe gallicane.

GIBERTI, (*Jean-Matthieu*) natif de Palerme, l'un des plus pieux & des plus ſavans hommes du ſeizieme ſiecle, fut chargé d'affaires importantes par les papes *Leon X* & *Clement VII*. Elevé ſur le ſiege épiſcopal de Verone, il gouverna ſon dioceſe avec tant de ſageſſe que St. *Charles* & les autres pieux évêques d'Italie établirent dans leurs égliſes les mêmes ordonnances qu'il avoit établies dans la ſienne. Ce prélat mourut ſaintement en 1543. Amateur & protecteur des lettres, il avoit chez lui une imprimerie où il entretenoit avec beaucoup de dépenſe pluſieurs ouvriers pour l'impreſſion des peres grecs. C'eſt de ſa preſſe illuſtre que ſortit en 1529, cette belle édition grecque des homélies de St. *Jean Chriſoſtome*, ſur les épîtres de St. *Paul*, que les ſavans ont tant louée.

GIBIEUF, (*Guillaume*) naquit à Bourges & ſe conſacra aux études théologiques. Il devint docteur de la maiſon de Sorbonne, qu'il honora par ſon ſavoir. Etant entré dans la congrégation de l'Oratoire, il fut fait vicaire général du cardinal de *Berulle* & ſupérieur des Carmélites en France. Ces ſaintes religieuſes ont eu peu de guides plus ſages & plus vigilans. Elles le perdirent en 1650. Il mourut à Paris dans la maiſon de St. *Magloire*. *Deſcartes* & le pere *Merſenne* faiſoient un cas particulier de lui. Il joignoit à la droiture d'eſprit d'un philoſophe les vertus d'un prêtre. Nous avons de lui un traité *de libertate Dei & creaturæ*, à Paris 1730. Il y avoue avec candeur, qu'étant encore jeune théologien il ne croyoit pas que ce fut une héréſie de nier dans l'homme la liberté d'indifférence pour faire le bien ou le mal ; pour agir ou pour ne pas agir ; mais qu'il ſe détrompa en liſant une cenſure de la Sorbonne faite en 1650. Cette cenſure condamnoit comme hérétique cette propoſition : *liberum hominis arbitrium non habet poteſtatem ad oppoſita*. Quoique le livre du pere *Gibieuf* renfermât à-peu-près les mêmes opinions que celui de *Janſenius*, il aimoit cependant la religion & la vérité. Il n'eut donc pas plutôt vu le janſéniſme condamné par le St. Siege, qu'il changea de ſentiment

& de conduite, & rompit avec Port-Royal. Il écrivit en 1649, aux religieuses Carmélites, une lettre circulaire par laquelle il leur défendoit, en qualité de leur supérieur, de lire aucun des livres des partisans de l'évêque d'Ypres sur la grace.

GIFORD, (*Guillaume*) savant archevêque de Rheims, mort dans cette ville en 1629 à 76 ans, cultiva les lettres sans négliger le soin de son diocese. On a publié sous le nom supposé de *Guillaume Reginald*, un livre intitulé : *Calvino-turcismus*, auquel les Calvinistes ont eu assez de peine de répondre. On y trouve des argumens pressans.

I. GILBERT, abbé de Cîteaux, fut surnommé le *Grand* & le *Théologien*. Il brilla beaucoup dans l'université de Paris & de Toulouse par la subtilité de son esprit. Il mourut à Cîteaux en 1166 ou 1168, après avoir publié quelques ouvrages de théologie & de morale. Il continua le *commentaire* de St. *Bernard* sur le cantique des cantiques : commentaire qu'on trouve dans l'édition des ouvrages de ce saint donnée par dom *Mabillon*. *Gilbert* étoit né en Angleterre ; mais il ne faut pas le confondre avec un autre *Gilbert*, abbé de Westminster vers l'an 1106, dont nous avons un traité de la foi contre les Juifs. Cet ouvrage dont les preuves & les raisonnemens ne sont pas toujours concluans, se trouve dans l'édition de St. *Anselme* par le pere *Gerberon*, à Paris 1675.

II. GILBERT DE LA PORRE'E, né à Poitiers, après avoir enseigné la théologie dans cette ville, en fut élu évêque l'an 1141. Il avoit eu pour maitres les plus habiles théologiens de son temps, & il prit sous eux la manie de vouloir expliquer ce qu'il faut croire & adorer dans l'humilité & dans le silence. Il est difficile, quand on veut raisonner sur les mysteres, de ne pas s'égarer ; il avança dans ses *commentaires* sur les *pseaumes*, sur les épîtres de St. *Paul*, & sur les œuvres de *Boëce*, des propositions téméraires sur la divinité. On lui reprochoit principalement d'avoir enseigné : 1. Que l'essence divine n'étoit pas Dieu. 2. Que les propriétés des personnes divines n'étoient pas les personnes mêmes. 3. Que la nature divine ne s'étoit pas incarnée. 4. Qu'il n'y avoit que les élus qui fussent véritablement baptisés. *Gilbert* ayant continué d'enseigner ses erreurs dans un discours qu'il fit à son clergé, les deux archidiacres de son église le déférerent au pape *Eugene*. L'examen de cette affaire fut commencé à Auxerre, dans une assemblée qui s'y tint au commencement de l'an 1147, & continué dans une autre assemblée tenue à Paris quelques mois après. *Gilbert* comparut à celle-ci en présence du Pape. St. *Bernard* fut le principal de ses accusateurs. Le jugement de cette contestation fut renvoyé au concile de Rheims, qui se tint vers le carême de l'année suivante. Il étoit composé du Pape, des cardinaux, d'évêques de France, d'Allemagne, d'Angleterre & d'Espagne. St. *Bernard* fit avouer à *Gilbert* qu'il enseignoit que l'essence de Dieu, sa divinité, sa sagesse, n'est pas Dieu, & le saint abbé attaqua fortement cette proposition. Après que l'on eût disputé long-temps,

les cardinaux qui étoient favorables à *Gilbert*, dirent qu'ils jugeroient cette affaire. Les archevêques & les évêques indignés avec raison, de ce que les cardinaux vouloient s'attribuer à eux seuls un jugement qui devoit être commun, allerent trouver le lendemain St. *Bernard*, & dresserent avec lui une profession de foi contraire aux erreurs de *Gilbert*. Ils donnerent cet écrit au Pape & aux cardinaux, qui furent obligés de l'approuver : néanmoins le Pape ne confirma pas ce jugement par un decret solemnel ; il se contenta de faire venir *Gilbert* dans une assemblée qui se tint dans le palais de l'archevêque de Rheims : & apres l'avoir obligé de rétracter ses erreurs, il les condamna, & défendit de lire ou de copier son livre jusqu'à ce qu'il fût corrigé. On ne fit rien contre la personne de *Gilbert*, qui s'en retourna dans son diocese réconcilié avec ses archidiacres. Sa rétractation fut sincere ; mais quelques uns de ses disciples n'abandonnerent pas ses opinions, & continuerent de les soutenir.

III. GILBERT ou GUIBERT, savant Cordelier du quatorzieme siecle, étudia dans l'université de Paris, où il se signala & où il prit le bonnet de docteur. Nous avons de lui un traité *du devoir des evêques*, & quelques autres ouvrages de morale, qu'on trouve dans la *bibliotheque des peres*.

IV. GILBERT, célebre théologien, entra dans les disputes du janséniſme & il en fut la victime. Son savoir lui avoit procuré une chaire de professeur royal en théologie dans l'université de Douay. Les Jésuites la lui firent perdre. Fâchés de ce qu'il avoit dicté un *traité de la grace*, qui respiroit le jansénisme & dans lequel il s'élevoit contr'eux, ils firent secretement une compilation de quelques extraits des cahiers de ce professeur, & ils en porterent leurs plaintes en cour en 1686, en se servant du crédit du pere de la *Chaise*, & de M. de *Harlai*, archevêque de Paris. Ces extraits furent mis par ordre du Roi entre les mains de quelques docteurs de Sorbonne, qui eurent ordre de les examiner, & d'en porter leur jugement. Ces docteurs firent une censure ; & l'évêque d'Arras ayant en conséquence condamné les extraits des cahiers de M. *Gilbert*, le professeur fut privé de ses charges & de ses emplois. Obligé de quitter Douay il fit sa rétractation a Lille le 27 juillet 1687. Il reconnut en particulier le tort qu'il avoit eu d'enseigner, que la grace suffisante étoit une grace pélagienne : mais on vit bientôt que sa rétractation n'étoit qu'un jeu. Il s'éleva contre la censure qu'avoient fait de sa doctrine les docteurs de Sorbonne, dans une lettre qu'il écrivit au pere *Quesnel* & qui porte pour titre : *Lettre justificative de M. Gilbert, prêtre docteur en theologie*, &c. Il continua de répandre ses sentimens dans l'université de Douay par l'ascendant que sa capacité lui donnoit sur l'esprit des professeurs. Ayant été exilé dans la ville de St. *Quentin*, il y eut des partisans, & il mourut enfin à Lyon dans le château de Pierre-Enciſe, martyr de son attachement aux opinions de *Janſenius*.

GILDAS, (*Saint*) surnommé le *Sage*, naquit à Dumbritton en Ecosse vers la fin du cinquieme siecle. Il ne fut que prêtre, & il prêcha dans la province septentrionale de la Grande-Bretagne, ensuite en Irlande, où il rétablit la pureté de la foi & de la discipline. Enfin il passa en Gaule, & s'établit auprès de Vannes, où il bâtit le monastere de Buis qui porte encore son nom, & y mourut en 570. Il reste de lui quelques *canons* de discipline, & on lui attribue deux *discours* sur la ruine de la Grande-Bretagne. Il déplore dans le premier la désolation de sa patrie par la conquête des Anglois-Saxons, & en attribue la cause à la corruption extrême des mœurs. Il s'adresse en particulier à cinq princes qui régnoient alors chez les Bretons, & leur reproche à chacun leurs crimes, avec une liberté & une force étonnante. Le second discours, est une exhortation au clergé de la Grande-Bretagne, qui n'est pas moins vigoureuse. Il leur reproche leur ignorance, leur négligence, leur avarice, & les accuse même de symonie.

GILLES DE VITERBE, prit ce nom de la ville de Viterbe, où il étoit né. A l'âge de 18 ans, il prit l'habit des hermites de St. *Augustin*. Ses supérieurs l'ayant choisi pour professer la philosophie & la théologie dans plusieurs villes d'Italie, il se signala par son savoir. L'éloquence de la chaire ne le distingua pas moins, & il fut un des prédicateurs de son temps les plus applaudis & les plus recherchés. Son mérite lui ayant procuré la place de général de son ordre en 1507, il eut occasion de se faire connoître à la cour de Rome. Il devint successivement patriarche de Constantinople, évêque de Viterbe & cardinal. *Jules II* le chargea de faire l'ouverture du concile de Latran convoqué en 1512. Le discours qu'il prononça à cette occasion, mérite une attention particuliere. Après avoir dit que s'étant vu quelques années auparavant dans la nécessité d'expliquer en chaire l'apocalypse, il avoit annoncé que l'eglise étoit menacée des plus affreux malheurs, & que cependant il y avoit quelque espérance de les pouvoir détourner par une véritable réformation, il continua ainsi: „ Je me réjouis de voir aujourd'hui que „ ma prédiction n'est pas entiérement fausse. Les choses sont ré„ duites aux dernieres extrémités. Nous nous voyons plongés dans „ un abîme de maux; mais ce qui doit nous consoler un peu, „ c'est qu'un rayon d'espérance commence à luire après une nuit „ si obscure, & que nous nous flattons de voir renaître le calme „ après la tempête." Il parle ensuite de la nécessité des conciles, & dit qu'il falloit attribuer la plupart des maux de l'église à la cessation de ces saintes assemblées. „ Heureux, s'écria-t'il, les „ siecles qui ont eu des conciles! Malheureux les temps qui ne „ les ont point connus! „ Il exhorta les peres à se réunir pour chercher de concert les moyens les plus prompts & les plus efficaces de conserver le précieux dépôt de la foi, & de maintenir la pureté de la morale. Peut-on voir, ajouta-t'il, sans verser des larmes de sang, les désordres & la corruption du siecle pervers où

nous vivons ; le déréglement monstrueux qui regne dans les mœurs ; l'ignorance, l'ambition, l'impudicité, le libertinage, l'impiété triompher dans le lieu saint, d'où ces vices honteux devroient être à jamais bannis ? Qui de nous pourroit regarder avec des yeux secs, & sans être pénétré de la plus profonde douleur, les campagnes d'Italie teintes, arrosées, &, si j'ose m'exprimer ainsi, plus imbibées du sang humain, qu'elles ne le sont des eaux du ciel ? L'innocence est opprimée, les villes nagent dans le sang de leurs habitans cruellement égorgés, les places publiques sont couvertes des corps morts. Il n'y a qu'un concile qui puisse remédier au déluge de maux qui inonde & désole toute la république chrétienne. Il est fâcheux qu'un discours si touchant, & qui convenoit si bien au triste état où *Jules II* avoit réduit l'Italie, fût en quelque sorte gâté par l'éloge que l'orateur fit de l'ambition de ce Pape. Il le loua d'avoir réuni à l'état ecclésiastique plus de villes qu'aucun de ses prédécesseurs, & d'avoir par-là immortalisé son pontificat. „ Mais, ajouta-t'il en lui adressant la „ parole, l'Europe chrétienne attend de votre courage & de votre „ zele quelque chose de plus grand, &, si je l'ose dire, de plus „ digne de votre sainteté. Rétablir la paix entre les princes chré„ tiens, les réunir tous contre l'ennemi commun de notre sainte „ religion, est un dessein plus glorieux, & seul capable de vous im„ mortaliser. Si vous voulez que le succès en soit heureux, quit„ tons les armes, qu'il paroît que nous n'avons prises que pour „ les tremper dans le sang des fideles. Reprenons-en d'autres plus „ conformes au caractere sacré dont nous sommes revêtus, & „ plus proportionnées à la milice sainte dans laquelle nous som„ mes engagés. Déclarons une guerre éternelle & implacable à cette „ foule de vices & d'abus énormes, qui ont inondé l'église & „ qui déshonorent la religion. " *Léon X* ne fit pas moins de cas de lui que *Jules II*, & l'employa dans diverses affaires importantes. Ce prélat mourut à Rome en 1532. Les gens de lettres de son temps le regardoient comme leur protecteur, & comme un protecteur très-éclairé. Le latin, le grec, l'hébreu, le chaldéen étoient pour lui des langues familieres. On le consultoit très-souvent, & on en recevoit des éclaircissemens utiles. L'éloquence étoit un de ses dons, & s'il avoit vécu de notre temps, il est à croire qu'il auroit été le digne rival de nos plus grands prélats. Nous avons de lui, I. Des remarques sur les trois premiers chapitres de la *genese*. II. Des commentaires sur quelques *pseaumes* où l'on trouve la même érudition que dans l'ouvrage précédent. III. Des *dialogues*, des *épitres*, des *poesies*. Tous ces ouvrages eurent du cours dans leur nouveauté, mais on ne les imprime plus à présent.

GILLET, (*N.*) chanoine régulier & bibliothécaire de l'abbaye de Ste. Genevieve, se distingua par son érudition. Son cabinet fut le centre de tous ses plaisirs. Il s'attacha sur-tout à la langue grecque. Nous avons de lui une nouvelle *traduction* de l'historien *Joseph*. Cette version n'a pas été accueillie, comme elle auroit dû

l'être. J'avoue que le ſtyle pourroit quelquefois être plus coulant ; mais la traduction eſt fidelle. L'auteur releve avec beaucoup de raiſon les fautes de M. d'*Andilli*, & ſes remarques renferment des choſes curieuſes & intéreſſantes. Ce traducteur mourut au mois d'octobre 1753. C'étoit un homme très-eſtimable. Il allioit la modeſtie au ſavoir, les vertus ſociales aux exercices ſédentaires du cabinet, & beaucoup de douceur à une longue habitude d'infirmités. Il eut été à deſirer qu'il eut aſſez vécu, pour donner lui-même ſon livre. Mais il n'a paru qu'après ſa mort ſous ce titre : *Nouvelle traduction de l'hiſtorien Joſeph, faite ſur le grec, avec des notes critiques & hiſtoriques pour en corriger le texte dans les endroits où il paroît altéré ; l'expliquer dans ceux où il eſt obſcur ; fixer les temps & les circonſtances de quelques événemens, qui ne ſont pas aſſez développés ; éclaircir les ſentimens de l'auteur & en donner une juſte idée*, en 4 vol. *in*-4°, 1756, à Paris chez *Chaubert* & *Hériſſant*. Le caractere particulier qui diſtingue ce nouveau traducteur, ſuivant les journaliſtes de Trévoux, c'eſt beaucoup de capacité & de travail. On ſent un homme parfaitement maître de ſa matiere, qui s'eſt porté à cette entrepriſe avec de grandes connoiſſances dans les deux langues grecque & hébraïque ; qui a pris le texte de *Joſeph* dans tous les ſens, & qui a ſu l'apprécier de toutes les manieres. Comme il avoue ſincérement les défauts de cet hiſtorien, il ne lui refuſe pas non plus le tribut d'éloges dont il le croit digne. Il remarque ſes chûtes & il les indique au lecteur ; il tient compte de ſes beautés & il les fait ſentir avec juſteſſe. A ſes yeux, *Joſeph* n'eſt quelquefois qu'un *miſérable déclamateur, ſans jugement & ſans reſpect pour la vérité* ; mais en d'autres endroits, c'eſt un écrivain comparable aux plus grands hiſtoriens.

GILLI, (*David*) vit le jour dans le Bas-Languedoc de parens calviniſtes. Son habileté dans les langues grecque & hébraïque, & dans la théologie, qu'il avoit étudiée ſous le ſavant *Amirault*, le fit choiſir pour miniſtre de Baugé en Anjou. Quoiqu'il fût alors dans la premiere jeuneſſe, il ſe ſignala par ſon éloquence. Les Catholiques & les Calviniſtes couroient en foule à ſa chaire. L'étude qu'il fit des vérités de la religion lui ouvrit les yeux ſur les erreurs qu'il profeſſoit. Il réſolut de faire abjuration du calviniſme de concert avec *David Courdil* ſon ami, miniſtre du Château-du-Loir. Il ſe préſenterent l'un & l'autre au conſiſtoire de Sorges, aſſemblé par permiſſion du Roi le 3 juin 1683, pour y rendre compte de leur conduite. Tous les deux parlerent en faveur de la tradition & contre la ſéparation injuſte des prétendus réformateurs. Ils firent cette même année leur abjuration entre les mains d'*Henri Arnauld*, évêque d'Angers. *Louis XIV* leur donna une penſion de mille livres, & le clergé de quatre cents. Ce prince envoya *Gilli* en Languedoc, où il ramena au bercail beaucoup de miniſtres & de brebis égarées dont ils étoient les paſteurs. De retour en Anjou, il fixa ſon ſéjour à Angers avec

ſon ami *Courdil*. L'un & l'autre furent membres de l'académie de cette ville, qu'ils honorerent par leurs connoiſſances littéraires & théologiques. On a de *Gilli*, I. Un traité *de la véritable idée du chriſtianiſme* en manuſcrit. II. Un *abrégé de l'hiſtoire du vieux & du nouveau teſtament*, pour ſa famille, avec de courtes réflexions ſur la doctrine & ſur la morale chrétienne, auquel il a joint un abrégé de l'hiſtoire univerſelle, juſqu'à *Charles-Quint*. Ces ouvrages ſont médiocres & pour la diction & pour les penſées. *Gilli* mourut à Angers le 27 decembre 1711, âgé de 63 ans, peu de jours après ſon ami *Courdil*. Leur amitié ſe ſoutint juſqu'à la mort ſans effort & ſans caprice, & c'eſt le plus bel éloge qu'on puiſſe faire de l'un & de l'autre. La vertu fut la ſource de cette amitié : pouvoit-elle n'être pas durable ? On a imprimé un recueil ſous le titre de *converſion de Gilli* en 1683, *in*-12, contenant les diſcours de *Gilli* & de *Courdil*, au ſynode de Sorges, pres d'Angers, & l'exhortation que M. *Arnauld* leur fit en recevant leur abjuration. *Gilli* montre dans ſon diſcours la néceſſité de recourir à la tradition ſur bien des points qui regardent les dogmes. Le peu de lumiere que l'on trouvoit dans les ſentimens des Proteſtans pour éclaircir les doutes, ſert de preuve à ſa propoſition. L'égliſe catholique répond à tout d'une maniere ſatisfaiſante, tandis que les Calviniſtes ne ſavent à quoi s'attacher. Il conclut qu'il ne reconnoit que cette égliſe pour celle que J. C. a établie. On trouve les mêmes principes dans les diſcours de *Courdil*. Il prouve l'inconſéquence du ſchiſme des Proteſtans. Cette ſeparation téméraire ne peut laiſſer ſa conſcience en repos, & il déclare qu'il va retourner dans le ſein de la tendre mere, qu'il n'avoit jamais eu raiſon d'abandonner. La réponſe de l'évêque d'Angers eſt analogue à leurs diſcours, & auſſi éloquente que ſolide.

GILOT, (*Jacques*) d'une famille noble de Bourgogne, ſe diſtingua dans ſes études. Il devint chanoine de la Sainte-Chapelle, & conſeiller clerc au parlement de Paris. La ligue faiſoit alors ſes ravages : l'abbé *Gilot* eut beaucoup de part au *catholicon d'Eſpagne*, compoſé pour tourner cette confédération en ridicule. C'eſt dans ſa maiſon que fut faite cette ſatyre ingénieuſe. Tous les ſavans alloient chez lui pour y chercher des lumieres & des livres. Il avoit une bibliotheque très-belle & très-curieuſe, qui leur étoit toujours ouverte. Les magiſtrats & toutes les perſonnes du plus rare mérite, faiſoient beaucoup de cas de ſon ſavoir & de ſon eſprit de modération. Nous avons de lui, I. Des *inſtructions & lettres miſſives concernant le concile de Trente*, dont la meilleure édition eſt celle de *Cramoiſi*, 1654, *in*-4°. Cet ouvrage renferme des choſes très-intéreſſantes pour l'hiſtoire du ſeizieme ſiecle. II. La *vie de Calvin*, imprimée *in*-4°, ſous le nom de *Papyre Maſſon*. Cette vie a été réfutée par quelques Calviniſtes, & il étoit impoſſible que cela ne fût point. Tout auteur qui écrit ſur un chef de ſecte, doit être traité de menteur & de

calomniateur par ceux qui marchent sous sa banniere. L'ouvrage de *Gilot*, ou du moins qu'on lui attribue, est en latin assez pur.

GIRARD DE VILLETHIERI, (*Jean*) naquit à Paris, & se consacra à l'état ecclésiastique. Elevé au sacerdoce, il eut le savoir & les vertus que ce sublime état exige. Il mourut à Paris le 15 janvier 1709, âgé de 68 ans. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages, où il a tracé les principaux devoirs de la vie chrétienne dans tous les états & dans toutes les conditions. On distingue les suivans, I. La *vie des vierges*, in-12 : ouvrage où les vierges chrétiennes trouveront toutes les instructions qui leur sont nécessaires. II. La *vie des gens mariés*, faite sur le même modele que la précédente. III. La *vie des veuves*, in-12, composée encore dans le même goût, ainsi que celles qui suivent. IV. La *vie des religieux & des religieuses*. V. La *vie des riches & des pauvres*. VI. La *vie des saints*. VII. La *vie des clercs*. VIII. Un traité de *la vocation*. IX. Le *chrétien etranger sur la terre*. X. Un traité *de la flatterie*, qu'il condamne par les principes de la morale & de l'évangile. XI. Traité *de la médisance*. XII. La *vie de J. C. dans l'eucharistie*. XIII. Le *chrétien dans la tribulation*. XIV. Un traité *des églises & des temples*. XV. Un autre du *respect qui leur est dû*. XVI. La *vie de St. Jean de Dieu*. XVII. Un traité *des vertus théologales*. XVIII. La *vie des justes*. XIX. Le *véritable pénitent*. XX. Le *chemin du Ciel, ou les sentimens & devoirs d'une ame chrétienne qui tend au Ciel*, contenus dans les quinze pseaumes graduels, en 1707, à Paris, *in*-12. chez *Pralard*, qui a imprimé presque tous ses autres ouvrages. L'auteur du *dictionnaire des livres jansenistes* a voulu y chercher des erreurs ; mais celles qu'il a cru y trouver ne peuvent l'être qu'aux yeux d'un homme qui donne la contorsion aux passages qu'il cite. Cet auteur auroit pu reprendre plus justement dans les livres de *M. Girard* les répétitions des mêmes réflexions & des mêmes autorités. La sécheresse, l'uniformité & la négligence de son style. Il vouloit instruire & il y a reussi ; mais il auroit atteint encore mieux son but, s'il avoit plus approfondi ses sujets, & s'il avoit mis plus d'agrément & d'onction dans la maniere de les traiter.

GIRARDIN, (*Patrice-Piero de*) anglois, docteur de Sorbonne, fut reçu dans cette compagnie en 1707 ; son érudition le fit distinguer. Il mourut au mois de septembre 1764, âgé d'environ 90 ans. Il est auteur de la préface de l'ouvrage du docteur *Atterbury*, intitulé : *De vera & non interruptâ successione episcoporum in Anglia*, in-4°.

GIRON GARCIAS DE LOAYSA, naquit à Talavera en Espagne de *Pierre Giron*, conseiller au conseil de Castille. Il étudia dans l'université d'Alcala, où il fit de grands progrès dans la philosophie & la théologie. S'étant retiré à Tolede, il cultiva dans le silence les talens qu'il avoit reçus de la nature. *Philippe II*, roi d'Espagne, l'appella ensuite à la cour, le fit son aumônier, maître de sa chapelle ; & peu de temps après précepteur de son

fils *Philippe*, infant d'Eſpagne. Le zele avec lequel il remplit ce poſte lui mérita l'archevêché de Tolede. Il ne jouit pas long-temps de cette dignité; car on prétend qu'il mourut de chagrin cinq ou ſix mois après, parce que *Philippe III* qui venoit de ſuccéder à ſon pere, ne lui témoignoit pas toute la conſidération qu'il devoit à ſes ſevices. Nous avons de ce prélat un ouvrage latin ſous ce titre : *Collectio conciliorum Hiſpaniæ cum notis & emendationibus.* Ce recueil, qu'il publia en 1594, *in-fol.* manque d'exactitude dans pluſieurs endroits, & on fait beaucoup plus de cas de la collection des conciles d'Eſpagne par le cardinal d'*Aguire.*

GIROUST, (*Jacques*) né à Beaufort en Anjou, entra dans la compagnie de Jeſus en 1641. Il y enſeigna les humanités avec ſuccès. S'étant conſacré au miniſtere de la parole, il occupa les chaires les plus brillantes de la capitale & de la province. Ce Jéſuite mourut à Paris en 1689 à 65 ans. Il ne ſe diſtingua pas moins comme religieux que comme prédicateur. Il ne fut point de ces orateurs dont on a dit : *le ſermon édifie, & l'exemple détruit.* S'il nourrit les fideles du pain de la parole de Dieu, il les remplit de la bonne odeur de ſes vertus. Nous avons de lui cinq vol. de *ſermons*, qui furent publiés en 1704, par le pere *Brerouneau*, ſon confrere. L'onction en fait le principal caractere; l'élégance n'y manque pas, mais ce n'eſt pas la principale qualité qui y domine. On ſouhaiteroit quelquefois que ſes raiſonnemens euſſent plus de profondeur & ſon ſtyle moins de négligence, mais la perfection eſt ſi rare dans l'éloquence, qu'on ne doit pas être trop ſevere, en jugeant ceux qui s'y ſont conſacrés.

I. GIRY, (*Louis*) naquit à Paris d'une famille honnête. Le barreau lui parut l'état le plus propre à ſes talens. Il devint avocat au parlement & au conſeil, & membre de l'académie françoiſe. Le cardinal *Mazarin* inſtruit de ſa probité & de ſon habileté, le mit de ſon conſeil ſecret. *Giry* mourut à Paris en 1665 à 70 ans. Ses mœurs furent très-pures; il écrivit en chrétien & en philoſophe, & il vécut comme il écrivit. Nous avons de lui pluſieurs traductions d'anciens auteurs ſacrés & profanes. Celles du premier genre ſont, I. L'*hiſtoire ſacrée de Sulpice Severe*, traduite avec fidélité & élégance. II. L'*apologétique de Tertullien*, qui lui fit ouvrir les portes de l'académie. III. La traduction de la *cité de Dieu* de St. *Auguſtin*, en 2 vol. *in-8°* & *in-4°*. IV. *Epîtres choiſies de St. Auguſtin*, traduites en françois en 5 vol. *in-12.* Tous ces ouvrages lui firent beaucoup d'honneur. Il fut une des premieres ſources de la pureté & de la politeſſe de notre langue; & quoique nous ayons eu de meilleurs écrivains depuis, on ne doit pas ceſſer d'eſtimer ceux qui ont les premiers défriché ce champ aride & ſtérile.

II. GIRY, (*François*) fils du précédent, hérita des vertus & des talens de ſon pere. L'amour de la pauvreté & de la retraite

lui donna du dégoût pour le monde ; il embrassa la vie religieuse dans l'ordre des Minimes, où il s'appliqua à la direction & à la prédication. Devenu provincial de son ordre, il y fit régner la piété & le savoir. Ce saint religieux alla jouir de la récompense de ses travaux en 1688 à 53 ans. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages de piété, qu'on ne voit plus guere entre les mains des fideles. Ses *vies de saints*, en 2 vol. *in-fol.* sont peut-être le seul qu'on lise encore. Si l'on n'est pas satisfait du discernement de l'auteur qui multiplie les miracles & qui débite bien des fables, on l'est assez de son style simple & plein d'onction. *Baillet* doit plaire davantage aux critiques, & *Giry* aux lecteurs pieux.

GLABER, (*Rodolphe*) religieux de l'ordre de Cluni, vivoit sous le regne des rois *Robert* & *Henri I* ; mais on ne sait pas en quel temps il mourut. On le regarde comme un des plus beaux esprits & des plus savans hommes de son siecle. Il est vrai que ce siecle étoit bien barbare ; mais il faut aussi remarquer, que si la plupart des écrivains de ce temps-là resterent dans la médiocrité, ils en seroient sortis s'ils avoient eu les secours que l'imprimerie a procuré au gens de lettres. On a de lui, I. Une vie de *Guillaume*, abbé de St. *Benigne* de Dijon. II. Une *histoire de France* qui commence à l'an 900 & qui finit en 1005, elle ne contient proprement que la vie de *Hugues Caper*. Quoiqu'elle soit fort utile pour bien connoître les premiers temps de notre monarchie, il faut avouer que l'auteur ne mérite pas beaucoup de croyance sur plusieurs faits & qu'il se trompe quelquefois pour les temps & pour les lieux. Il y regne d'ailleurs une grande confusion ; & ce défaut d'ordre paroit davantage dans un auteur qui écrit assez mal. Cette chronique se trouve dans la collection de *Pithou* & de du *Chesne*. Il faut appliquer à sa vie de *Guillaume* ce que nous avons dit de sa chronique.

GLYCAS, (*Michel*) florissoit vers le milieu du dixieme siecle. Il passa la plus grande partie de sa vie en Sicile, où les moines, les évêques & les docteurs les plus célebres s'empressoient de le consulter. Il possédoit la théologie, l'histoire ecclésiastique & civile. Nous avons de lui des *annales* qui traitent de ce qui s'est passé depuis la création du monde jusqu'à *Alexis Comnene*, mort en 1118. On les a imprimées au Louvre, *in-fol.* 1660, avec les notes du pere *Labbe*. *Leunclavius* y ajouta une cinquieme partie, qui s'étend jusqu'à la prise de Constantinople. *Glycas* en rassemblant tant d'événemens a dû faire beaucoup de fautes contre la vérité des faits. Il en rapporte plusieurs sans avoir de garans recevables. Ses détails ne sont pas toujours nécessaires, & son style n'a pas assez d'agrément ; mais ces défauts n'empêchent pas qu'on ne trouve dans son ouvrage plusieurs choses curieuses & intéressantes. Il y a eu un autre *Jean Glycas*, patriarche de Constantinople, vers l'an 1316. Nous avons de lui son *ambassade en Armenie* & son *Testament* qu'on trouve dans le 6me livre de *Ni-*

cephore Gregoras. Il ne faut pas passer sous silence les lettres de *Michel Glycas*, où l'on trouvera des remarques utiles pour l'histoire de son temps.

GOAR, (*Jacques*) né à Paris en 1601, s'appliqua de bonne heure à l'étude de la langue grecque. Il se fit Dominicain en 1619 dans la maison de St. Honoré, fondée depuis peu, & qui étoit alors dans la premiere ferveur de la reformé. Il étudia avec soin la doctrine des Grecs, leurs rits, leur liturgie, tout ce qui avoit rapport à leur créance, à leur morale, à leur discipline. Il fut envoyé dans l'isle de Chio, où il passa huit ans toujours occupé à affermir les fideles, à examiner les sentimens & les usages des Grecs, & à faire rentrer les schismatiques dans le sein de l'église. Etant allé ensuite à Rome, il se lia avec le célebre *Leo Allatius*, auteur du *consentement perpetuel de l'église orientale & occidentale*. En 1642, le P. *Goar* revint en France, & l'année suivante il retourna en Italie où il eut son entrée libre dans toutes les bibliotheques. Quand il eut fait une riche collection, il repassa en France où il publia l'*eucologe* ou rituel des Grecs, qui renferme dans un volume *in-folio* de 950 pages toute la liturgie sacrée des Orientaux. On l'a réimprimé à Venise sous ce titre : *Goar* (R. P. Jacobi) *rituale Græcorum, complectens ritus & ordines divinæ liturgiæ officiorum, &c.* in-fol. *Venetiis* 1730. L'auteur qui avoit recherché, lu & examiné avec exactitude un grand nombre d'exemplaires, tant imprimés que manuscrits, a joint à son ouvrage de savantes remarques. Il y explique l'origine & l'antiquité des cérémonies, & la foi constante de toutes les églises touchant l'unité & la perpétuité du sacrifice, qui a toujours été le même dans l'église chrétienne. Cet ouvrage fut imprimé à Paris en 1647, en grec & en latin. Le P. *Goar* donna ensuite au public les traductions qu'il avoit faites de divers ouvrages grecs, avec des notes sur ces mêmes livres, dont quelques-uns contiennent une bonne partie de l'*histoire Bizantine*. Cet auteur mourut en 1653 à 52 ans. Les savantes veilles de ce Dominicain ont fait beaucoup d'honneur à son ordre, mais il ne l'honora pas moins par ses vertus.

GOBINET, (*Charles*) naquit à St. Quentin, ville de Picardie. Il vint de bonne heure à Paris où il se fit connoître par son savoir. Après avoir pris le bonnet de docteur de Sorbonne, il fut élu principal du college Duplessis le 4 décembre 1647. Son zele pour le bien public, son amour pour la vertu furent très-utiles à cette maison, qu'il éclaira par ses instructions & qu'il édifia par ses vertus. Quoique sa vie eût été très-pure, un prêtre imprudent qui l'assistoit à la mort lui dit : *qu'il est terrible de tomber dans les mains d'un Dieu vivant !* l'illustre mourant lui répondit : *qu'il est doux de tomber dans les mains d'un Dieu mort en croix pour nous !* Il expira un instant après, le 9 décembre 1690 à 77 ans. Ce pieux ecclesiastique a donné plusieurs ouvrages, qui devroient être entre les mains de tous les jeunes gens. Les principaux

cipaux sont, I. *Instruction de la jeunesse*, in-12. Les devoirs de la jeunesse chrétienne y sont exposés avec beaucoup de netteté & de solidité. L'écriture & les peres viennent à l'appui de toutes ses leçons. II. *Addition à l'instruction de la jeunesse*, qu'on trouve dans quelques éditions à la suite de l'ouvrage précédent. III. *Instruction sur la pénitence & sur la sainte communion.* L'auteur tient le milieu entre l'extrême sévérité & le relâchement. Sa morale est saine & exacte. IV. *Instruction sur la vérité du St. Sacrement*, écrite avec une simplicité touchante. V. *Instruction sur la religion*, in-12, ainsi que les précédens. VI. *Instruction sur la maniere de bien étudier*, in-12. L'auteur y trace les préceptes les plus utiles, & c'est toujours la religion qui est l'ame de tout ce qu'il écrit. VII. *Instruction chrétienne des jeunes filles.* Tous ces ouvrages ont eu plusieurs éditions. On les réimprime moins qu'autrefois, peut-être parce que le style n'est pas assez coulant, ni assez pur, & que les phrases en sont trop longues pour des enfans, mais ces défauts pourroient se corriger très-facilement.

GODEAU, (*Antoine*) évêque de Grasse & de Vence, issu d'une des meilleures familles de Dreux, s'attacha à la poésie dès sa jeunesse, & y réussit. Il fut un de ceux qui donnerent occasion à l'établissement de l'académie françoise, en s'assemblant chez M. *Conrard* pour y conférer de leurs études, & y lire les pieces de leur composition. L'inclination & la piété de M. *Godeau* le porterent à composer des poésies chrétiennes; & il commença par une paraphrase en vers du cantique *benedicite*. Ce poëme lui acquit beaucoup de réputation. Il se remplit des maximes les plus pures de la morale chrétienne, les expliqua dans la chaire avec son éloquence naturelle, & les pratiqua dans toute sa conduite. Il fut nommé à l'évêché de Grasse en 1636, & fut sacré à St. *Magloire* à la fin de la même année. Il se retira aussi-tôt dans son diocese, pour s'appliquer uniquement à bien remplir tous ses devoirs. Il tint plusieurs synodes, fit un grand nombre d'instructions pastorales pour son clergé, & y rétablit la discipline ecclésiastique, dont on n'y voyoit presque plus aucune trace. *Innocent X* lui accorda des bulles d'union de l'évêché de Vence avec celui de Grasse, telles que celles que son prédécesseur *Guillaume le Blanc* avoit obtenues de *Clement VIII.* Ces deux évêchés n'avoient que peu de paroisses, & les villes de Grasse & de Vence ne sont éloignées l'une de l'autre que de trois lieues. Cependant voyant que le peuple & le clergé de Vence s'opposoient à cette union, il aima mieux céder son droit, que de poursuivre un procès. Il assista aux assemblées du clergé de 1645 & 1655, dans lesquelles il soutint avec vigueur la dignité de l'épiscopat & la pureté de la morale. Il mourut à Vence en 1672 à 67 ans. Ce fut le cardinal de *Richelieu*, qui le nomma à l'évêché de Grasse. On prétend qu'étant allé lui présenter la paraphrase du cantique *benedicite*, ce ministre le nomma à ce bénéfice pour avoir le plaisir de faire une mauvaise pointe: *Vous m'avez donné benedicite*, lui dit-il, *& je vous donne*

Graſſe ; mais c'eſt une fable réfutée dans les remarques de M. l'abbé *Joly* ſur *Bayle* au mot *Balzac*. Ce prélat avoit un génie, qui ſe plioit à tout. Son caractere n'étoit pas moins aimable, & il avoit les qualités qui font chérir & eſtimer. Parmi le grand nombre d'ouvrages ſortis de ſa plume, on doit diſtinguer les ſuivans, I. *Hiſtoire de l'egliſe depuis le commencement du monde juſqu'à la fin du neuvieme ſiecle*, in-fol. Paris 1663, &c. trois vol. réimprimée à Bruxelles & à Lyon, *in*-12, en 6 vol. Cette hiſtoire eſt écrite avec éloquence & avec majeſté ; mais ce qui précede le temps avant J. C. eſt fort ſuperficiel & ne peut ſervir que d'une médiocre introduction. Ce qui regarde proprement l'hiſtoire eccléſiaſtique eſt beaucoup mieux traité. L'auteur a l'art de fondre les faits & de les rapprocher pour en faire un corps. Il a corrigé *Baronius* dans pluſieurs endroits, mais dans d'autres il le ſuit trop aveuglement. Moins crédule que les hiſtoriens qui l'avoient précédé, il l'eſt encore quelquefois. Des recherches plus ſavantes, un ſtyle plus précis auroient rendu cet ouvrage digne de la poſtérité ; mais on ne l'imprime plus depuis que l'abbé *Fleury* a donné ſon hiſtoire, écrite avec moins d'art, mais avec plus de ſimplicité & d'exactitude. D'ailleurs l'ouvrage de M. *Godeau* n'eſt point fini. II. *Paraphraſe des epitres de St. Paul*, en 3 vol. *in*-12. Cet ouvrage eſt clair, & très-propre à faire entrer dans le ſens de l'écriture, dont il conſerve l'onction. III. *Verſion expliquée du nouveau teſtament*, en 2 vol. *in*-8°. L'ingénieux prélat fait entrer dans ſa traduction un commentaire, qui ſert à interpréter le texte. Le pere *Carriere* de l'Oratoire nous a donné une verſion de la bible ſur ce modele, & a beaucoup mieux réuſſi que M. *Godeau* ; mais quelque utilité qu'on puiſſe tirer des ouvrages de ce genre, il eſt à craindre que les imprimeurs ne confondent le commentaire avec le texte, & qu'ils mêlent l'ouvrage de Dieu avec celui de l'homme. IV. Des *méditations ſur l'épitre de St. Paul aux Hebreux*. V. La *vie de St. Paul*, in-12. Cet ouvrage, ainſi que tous ceux du même auteur, eſt écrit d'un ſtyle éloquent, mais il eſt un peu diffus. VI. La *vie de St. Auguſtin*, in-4°. C'eſt un tableau aſſez bien fait pour ceux qui ne conſiderent que la diction dans un ouvrage ; mais on n'y trouve ni l'exactitude, ni les recherches, qui diſtinguent celle de *Tillemont*. VII. La *vie de St. Charles Boromée* qui a eu beaucoup de lecteurs, avant que le pere *Touron*, Dominicain, eût donné une hiſtoire de ce St. Cardinal. VIII. Les *tableaux de la pénitence*, en 2 vol. *in*-12. C'eſt un recueil d'hiſtoires édifiantes tirées la plupart des livres ſacrés. Cet ouvrage a eu beaucoup de cours. IX. Des *homelies* écrites avec une ſimplicité noble, & où rien ne ſent la contrainte, ni l'art. X. Des *œuvres chrétiennes & morales* nourries de ce que l'écriture & les Peres ont fourni de meilleur XI. Des *diſcours ſur les ordres ſacrés*, où la plupart des objets qui intéreſſent les devoirs des eccléſiaſtiques ſe trouvent expoſés. XII. Pluſieurs petits *traités* de morale, où l'auteur ne

prodigue pas les réflexions ; mais s'il ne pense pas profondement, il écrit avec élégance XIII. *Instructions & ordonnances synodales*, qui sont tout autant de monumens de sa vigilance pastorale. XIV. Les *éloges des évêques qui dans tous les siecles de l'eglise ont fleuri en doctrine & en sainteté*, in-4° ; ouvrage édifiant & agréable, qui fournit des vertus à imiter & des faits propres à être placés dans la mémoire. XV. Quelques écrits en latin & en françois contre l'*apologie des casuistes*, composée par le Pere *Pirot*. Voici comme il s'exprime sur cet ouvrage. „ Son auteur semble „ s'être étudié à ramasser toutes les ordures, toutes les extrava- „ gances, tous les défauts de jugement & toutes les corruptions, „ qui sont répandues dans les casuistes récens, & il les défend „ avec tant de hardiesse, qu'il y a sujet de gémir devant Dieu „ d'un si prodigieux aveuglement, dont on peut bien dire ce „ que saint *Augustin* dit de celui des grands pécheurs : *Spargens „ pœnales cœcitates super illicitas cupiditates.* Le style en est bas, „ le raisonnement puérile, les preuves foibles, la falsification „ des peres allégués très-impudente, & les conclusions fausses & „ dangereuses. Dans tout le corps de l'ouvrage, on sent un „ air envenimé de fureur contre les défenseurs de la morale „ chrétienne, qu'il tâche de rendre odieux en leur donnant le „ nom d'hérétiques. Car ceux qu'il veut faire passer pour tels „ sont les curés de Paris, de Rouen & des plus grandes villes „ du royaume. Ce sont de très-saints évêques, de très-vertueux „ prêtres, de très-bons religieux, qui font profession publique de „ condamner les cinq propositions que le Pape a condamnées, „ & de rendre au St. Siege tous les devoirs & soumissions que „ de bons & obéissans catholiques lui doivent rendre. " Nous avons cru devoir rapporter ce passage, pour faire connoître la façon de penser & d'écrire de ce prélat. Il étoit très-lié avec les M. M. de Port-Royal, & il les défendit plusieurs fois contre leurs accusateurs. Il écrivit au Roi pour le prier de ne point ajouter foi à certaines gens qui ne cessoient de lui dire que la France étoit pleine d'hérétiques jansénistes, mais d'être très-persuadé que ces prétendus jansénistes étoient très-bons catholiques. Il ajoutoit, que quand certaines gens (les Jésuites) vouloient empêcher qu'on élevât à quelque dignité quelqu'un qui n'est pas dans leurs sentimens, ils le décrioient auprès de sa majesté, comme un janséniste rébelle & hérétique ; quoique cette nouvelle héréfie ne soit qu'un phantôme dont ils se servent pour perdre ceux qui s'opposent à leurs maximes. Sans adopter les idées de M. *Godeau*, on peut dire en général qu'ils a raison dans le portrait, qu'il fait de ces prêtres hypocrites, qui sacrifient leurs ennemis à une haine secrete, tandis qu'ils portent sur le visage le masque de la religion. Il étoit sur-tout fort animé contre ces théologieus anti-chrétiens, qui avoient perverti la morale. Il étoit surpris que le clergé & la magistrature ne sevissent pas contre eux. Il s'écrioit dans l'amertume

de son cœur : „ Où est l'ancienne Sorbonne, qui a foudroyé „ par avance cette proposition ? Où sont les *Servins*, les *Marions*, „ & les *Harlais* ? Où sont les évêques de l'assemblée de Melun ? „ Où est enfin notre honneur & notre conscience, de nous „ taire quand il y a un si grand sujet de parler ? Qu'il est fâ- „ cheux de vivre en un si mauvais temps ? Et à quoi, mon Dieu, „ nous réservez-vous ? Mais espérons en celui qui fortifie & qui „ vivifie. Il laisse aujourd'hui prévaloir les ténebres ; mais il „ saura en tirer la lumiere. « XVI. Morale chrétienne qu'il compo- sa à l'occasion de l'*apologie des casuistes* qui venoit d'être con- damnée par un grand nombre d'évêques. Mais cet ouvrage avoit été fait avec trop de précipitation & d'une maniere trop imparfaite, pour être donné au public tel qu'il étoit sorti des mains de l'auteur. Vers l'an 1686, on le remit entre les mains de M. *Arnauld*, suivant le desir de l'illustre prélat qui avoit demandé que son ouvrage fût donné à examiner à ce célebre docteur. M. *Arnauld* après s'être défendu assez long-temps d'y toucher, y fit beaucoup de corrections, comme on le voit par plusieurs lettres du 5 vol. D'autres personnes ont encore retouché depuis cet ouvrage, & c'est après avoir été ainsi remanié plusieurs fois, qu'il fut imprimé en 1709. XVII. On a de lui plusieurs ouvrages édifians en vers françois. Celui qui a eu le plus de cours, est sa traduction des *pseaumes de David*, dont les Calvinistes n'ont pas fait difficulté de se servir pour leur usage particulier. On a aussi de lui en vers des *églogues chrétiennes*, & plusieurs poëmes, qui sont encore plus recommandables par les sentimens de piété qu'ils inspirent, que par la beauté & la facilité de leurs vers. En 1713 on a donné un volume *in*-12 de lettres imprimées chez *Etienne*. L'on a encore de quoi en former un second volume.

GODEFROI DE VITERBE, prit ce nom du lieu de sa naissance. Il fut chapelain & secretaire du roi *Conrad III*, de l'empereur *Frederic I*, & de *Henri IV*, son fils. Nous avons de lui un ouvrage intitulé : *Pantheon*, dédié au pape *Urbain III*. Cette chronique commence à la création du monde, & finit l'an 186, elle est écrite en vers & en prose, elle est également mal dans l'un & l'autre genre. Cette chronique fut imprimée à Francfort en 1584, *in-fol.* & on la trouve dans la collection des écrivains de Germanie. Il y en a eu plusieurs autres éditions. On va s'imaginer que l'ouvrage est fort bon ; point du tout. Si les éditions multipliées étoient un préjugé favorable, il faudroit avoir une plus grande idée de l'histoire de Fortunatus & de Pierre de Provence que de l'histoire de France du président de *Thou*. Il y a des livres faits pour le peuple qu'il faut multiplier nécessairement, parce qu'il y trouve dequoi nourrir sa sotte crédulité. Ce sont les alimens grossiers digne de son palais, & la chronique de *Godefroi* est de ce genre. On y trouve cependant des matériaux pour l'histoire du douzieme siecle dans lequel il vivoit. II. Un ouvrage manuscrit intitulé : *Speculum regium*. C'est une espece de

généalogie des Rois & des Empereurs, depuis le déluge jusqu'à l'empereur *Henri IV.*

GODEHART, évêque d'Ildesheim en Allemagne en 993, se distingua par son amour pour la discipline ecclésiastique. Nous avons de lui quelques lettres que l'on trouve dans les analectes de dom *Mabillon.*

GOLBERT, abbé de Tergerusée, florissoit vers l'an 1003. Les analectes de dom *Mabillon* renferment quelques-unes de ses lettres.

GONDRIN, (*Louis-Henri* DE PARDAILLAN DE) naquit en 1620 au château de Gondrin dans le diocese d'Auch, & fit ses études au college de la Fleche. Il alla fort jeune à Paris, où il recommença sa philosophie dans l'université, & étudia en théologie dans les écoles de Sorbonne. *Octave* de *Bellegarde* archevêque de Sens, son cousin, le demanda, & l'obtint de la Reine régente pour coadjuteur en 1644, dans le temps qu'il se disposoit à prendre les degrés. M. de *Bellegarde* étoit savant & versé dans l'antiquité ecclésiastique. Il ne pouvoit pas choisir un successeur plus digne de lui. Le nouvel archevêque de Sens, fut l'un des premiers qui censurerent l'*apologie* des casuistes. Il adhéra à l'assemblée de plusieurs archevêques & évêques tenue en 1654, où il fut conclu à la pluralité des voix que la constitution d'*Innocent X* avoit condamné les propositions dans *Jansenius* & au sens de *Janséniu*s. On prétend qu'il se repentit de cette adhésion, que les Jansénistes traitent de foiblesse. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'autorisa point dans son diocese, le *formulaire* des assemblées du clergé, & ne se rendit là-dessus, ni aux arrêts ni aux déclarations que le premier ministre faisoit rendre à son gré. Dès qu'il vit le formulaire d'*Alexandre VII*, il prévint la déclaration du Roi, tint son synode, & en recevant ce formulaire, il fit un procès verbal, où étoit énoncée la distinction du fait & du droit comme absolument relative à la signature. Craignant qu'on ne profitât des contestations du janséniſme pour donner atteinte à la précieuse doctrine de St. *Augustin*, il fit dresser & imprimer un recueil des principaux passages de ce saint docteur, sur les points essentiels de ces disputes, avec ce titre : *Augustinus per se docens catholicos, & convincens pelagianos.* C'est-à-dire, *St. Augustin enseignant par soi-même les catholiques, & réfutant les pélagiens.* Ce prélat mourut en 1674 à 54 ans. Il étoit renfermé depuis quelque-temps dans son diocese, parce qu'il avoit été disgracié pour une cause honorable, dont sa niece, Mad. de *Montespan*, étoit l'objet. Les partisans de *Janſénius* en ont fait un grand éloge, & il le méritoit à plusieurs égards. „ Il joignoit, dit M. *Racine*, à une naissance illustre, un esprit vif & étendu, un courage, une activité & une „ ardeur, que les obstacles mêmes sembloient augmenter. Dès „ qu'il avoit à cœur une bonne œuvre, il n'épargnoit ni ses peines, „ ni son bien, ni sa santé, pour la faire réussir. Les plus grandes „ difficultés ne servoient qu'à rendre son zele plus agissant, & son

„ application plus opiniâtre. Son génie aisé & fécond lui faisoit „ trouver sur le champ des expédiens dans les conjonctures les „ plus imprévues & les plus embarrassées : & il n'avoit pas moins „ de promptitude & d'adresse pour exécuter ce qu'il avoit résolu, „ que de lumiere pour discerner le parti qu'il falloit prendre. Ces „ grandes qualités étoient jointes à une facilité merveilleuse de „ s'énoncer, & de donner à tout ce qu'il disoit, un tour noble, „ agréable & relevé. Il avoit une lumiere & une pénétration ex- „ traordinaire, pour connoître le fort ou le foible de ceux avec „ qui il avoit à traiter, & il gagnoit leur affection avec une dexté- „ rité singuliere. Il s'étoit acquis une haute réputation dans tout le „ clergé de France, par sa grande habileté & sa longue expérience. „ Sa fermeté & son zele pour les intérêts de l'église & de la hiérar- „ chie, avoient éclaté dans toutes les occasions qu'il avoit eues de les „ défendre contre les entreprises des réguliers & de la cour de Rome. „ Il s'étoit toujours déclaré pour la doctrine de St. *Augustin*; & après „ l'affoiblissement dont nous avons parlé ailleurs, il ne cessa de „ s'opposer aux Jésuites, qui l'ont peint avec les plus noires cou- „ leurs." Voici ce qu'en dit l'auteur du *dictionnaire de livres jansénistes*: „ Jamais peut-être personne ne varia plus dans sa doctrine que „ *Henri-Louis* de *Gonarin*, archevêque de Sens. Invariable dans „ ses passions, il changea cent & cent fois de sentiment au gré „ de ses craintes ou de ses desirs : aujourd'hui janséniste, demain „ catholique : rétractant le lendemain ce qu'il avoit fait la veille. „ Odieux aux Catholiques : sans avoir pu mériter l'approbation du „ parti." Une qualité que ses ennemis ne doivent pas lui refuser, c'est la fermeté avec laquelle il parloit aux personnes en place. Les dix-neuf évêques opposés à la signature du formulaire résolurent d'écrire au Pape & au Roi. Cette démarche paroissoit hardie; M. l'archevêque de Sens étant venu à Paris dans cette conjoncture, M. le *Tellier* lui fit confidence de la découverte que l'on avoit faite de la lettre qu'on devoit présenter au Roi, & de celle que l'on avoit envoyée au Pape. Le prélat voyant que ce ministre ignoroit encore qui étoient les évêques qui avoient signé, lui dit : *Puisque vous me confiez un secret, je veux par reconnoissance vous en confier un autre; c'est que je suis à la tête des évêques qui ont signé la lettre au Pape, & que je n'ai pas signé celle qui est pour Sa Majesté, parce qu'ayant l'honneur de lui parler, je me suis réservé à lui dire de vive voix ce que mes confreres absens lui ont écrit.* On a de lui plusieurs lettres & ordonnances pastorales sur les principaux points de la discipline ecclésiastique, & sur les principales matieres de la morale. II. Une traduction des lettres choisies de St. *Grégoire le Grand*, publiées par *Jacques Boileau*.

GONDI, (*Jean-Paul de*) plus connu sous le nom de cardinal de *Retz*, étoit fils de *Philippe Emanuel de Gondi*, comte de Joigni, lieutenant général, &c. Ses talens lui firent un nom de bonne heure. Il fut docteur de Sorbonne, puis coadjuteur de son oncle *Jean-François* de *Gondi*, premier archevêque de Paris. Il fut l'ame

du parti des frondeurs, & joua un grand rôle dans les troubles excités par ce parti. Le cardinal *Mazarin* le fit mettre en prison à Vincennes, d'où il fut transféré au château de Nantes, après s'être démis de son archevêché. Il étoit alors cardinal ; il trouva le moyen de se sauver à Rome, où il assista au conclave qui élut *Alexandre VII.* Ce Pape n'ayant pas eu pour lui les égards qu'il s'en étoit promis, il sortit de Rome, & abandonna l'Italie. Il se retira d'abord en Franche-Comté, d'où il passa bientôt en Allemagne, en Hollande & en Angleterre. Il mena une vie errante pendant cinq ou six ans. La mort du cardinal *Mazarin*, arrivée en 1661, le délivra enfin de son plus grand ennemi. Dès ce moment, ses amis entrevirent quelque jour à sa réconciliation avec le Roi. Quoique la cour semblât affecter encore plus de hauteur à son égard depuis la mort du cardinal *Mazarin*, elle souhaitoit au fond de voir finir cette longue affaire. Le cardinal de *Retz*, de son côté ennuyé de la vie qu'il menoit, accablé de chagrins & de dettes, fut bien aise de faire sa paix. Pour y parvenir, il fallut se résoudre à donner une nouvelle démission de son archevêché. A cette condition il eut la liberté de rentrer dans le royaume en 1661, & quelque-temps après d'aller à Fontainebleau saluer le Roi. Ce Prince lui donna l'abbaye de St. *Denis*, avec les fruits de ses bénéfices dont il avoit été privé pendant son exil. Il retourna depuis à Rome, où il assista au conclave qui élut *Clement IX.* Etant de retour en France, il prit le parti de la retraite. Il parut même si dégoûté du monde & de ses vanités, qu'il voulut remettre au Pape son chapeau de cardinal ; mais ni le Pape, ni le college des cardinaux, à qui il en écrivit, ne voulurent y consentir. On a su de la bouche du célebre abbé de la Trape *Bouthillier de Rancé*, qu'il lui demanda de le recevoir au nombre de ses religieux. L'abbé ne crut pas que la chose fût convenable. Il lui conseilla en même-temps de supprimer ses mémoires. Ce sont ceux qui ont paru au commencement de la régence de *Philippe* duc d'*Orléans*, sur quelque exemplaire qui aura échappé à la vigilance du cardinal pénitent. Il vécut encore trois ou quatre ans, uniquement appliqué à réfléchir sérieusement sur tant d'années passées dans des agitations & dans des intrigues, dont l'ambition avoit été le secret mobile. Il s'étoit réduit à une dépense très-médiocre, pour pouvoir acquitter plus de trois millions de dettes, qu'il paya avant sa mort. Elle arriva à Paris le 24 d'août 1679. Il étoit âgé de 66 ans. Ses plus mortels ennemis reconnoissoient en lui une grande supériorité de génie. Il estimoit le vrai mérite, & étoit attaché aux bons principes & à l'ancienne doctrine de l'église. On a accusé les solitaires de Port-Royal d'avoir favorisé les desseins du cardinal de *Retz*. La vérité de l'histoire exige que nous les lavions de cette imputation ; il est vrai qu'il regardoit M. *Arnauld* comme un des premiers théologiens de son siecle, étant lui-même un théologien fort habile. Il lui conserva jusqu'à la mort cette estime qu'il avoit conçue pour

lui dès qu'ils étoient ensemble sur les bancs. Il aima mieux se laisser rayer du nombre des docteurs de la faculté, que de souscrire à la censure de ce docteur. Mais tandis qu'il fut coadjuteur, c'est-à-dire, dans le temps qu'il étoit à la tête *de la fronde*, MM. de Port-Royal eurent très-peu de commerce avec lui. Il ne s'amusoit guere alors à leur communiquer ni les secrets de sa conscience, ni les ressorts de sa politique. Rien ne les prouve mieux que ce qu'il disoit à quelques-uns de ses plus intimes amis, qui, en lui parlant de ses aventures passées, lui demandoient si en effet en ces temps-là il avoit reçu quelques secours des Jansénistes. „ Je me connois, leur répondit-il, en cabale, & pour „ mon malheur, je ne m'en suis que trop mêlé. J'avois autrefois „ quelque habitude avec les gens dont vous parlez, & je vous „ lus les sonder pour voir si je les pourrois mettre à quelque „ usage. Mais vous pouvez vous en fier à ma parole : je ne vis jamais de gens qui par inclination & par incapacité fussent plus „ éloignés de tout ce qui s'appelle cabale. " Ce même cardinal leur avoua aussi qu'il avoit auprès de lui pendant sa disgrace deux théologiens réputés jansénistes. Ces théologiens ne purent jamais souffrir que dans l'extrême besoin où il étoit, il prît de l'argent que les Espagnols lui faisoient offrir, & qu'il se vit par-là obligé à en emprunter de ses amis. Quelques-uns de ceux à qui le cardinal de *Retz* tint ce discours, vivent encore, dit M. *Jean Racine* dans son abrégé de l'*histoire de Port-Royal*, qu'il écrivoit vers l'an 1693 ; & ils sont dans une telle réputation de probité, que je suis bien sûr qu'on ne récuseroit pas leur témoignage. La meilleure édition des mémoires du cardinal de *Retz* est celle d'Amsterdam en 1719, en 4 vol. *in*-8°. Si cet ouvrage ne renfermoit quelques particularités relatives à l'histoire ecclésiastique de son temps, nous ne l'aurions pas placé dans ce *dictionnaire*. Il avoit eu la foiblesse d'y parler de ses aventures galantes, dont il n'eût dû se souvenir que pour en gémir. Quelques religieuses, à qui il confia son manuscrit original, eurent la prudence, en le copiant, de faire main basse sur tous les traits qui deshonoroient le caractere de ce cardinal. C'est sur une de ces copies, que fut faite la premiere édition des mémoires, où l'on trouve en effet plusieurs lacunes.

GONET, (*Jean-Baptiste*) né à Beziers, entra dans l'ordre des Dominicains, où son savoir lui fit une réputation. Il fut reçu docteur de l'université de Bordeaux, & y professa long-temps la théologie. La régularité de sa vie, son zele pour le maintien de la discipline monastique, le nom que lui avoient fait ses talens, le fit choisir pour provincial de son ordre. Il mourut à Beziers en 1681 à 65 ans. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, où la scholastique domine beaucoup plus que la positive. Les principaux sont, I. *Clypeus theologiæ thomisticæ*, in-fol. 5 tom. & *in*-8°, 24 tom. *Antuerpiæ* 1744. II. *Manuale Thomistarum*, in-fol. *ibid.* 1741, & *in*-12, 6 tom. *Lugd.* 1690. III. *De virtutibus & donis Spiritûs S.* in-12, *Burdig.* 1666. IV. *De sacramentis in communi*, in-12. *Burdigalæ*.

V. *De*

V. *De legibus*, in-12, *ibid.* On ne peut nier que le pere *Gonet* ne possédât les matieres théologiques. Cependant ces livres sont peu lus. Quelle en est la raison ? C'est que son style manque de noblesse, de pureté & d'agrément ; c'est qu'il traite plusieurs questions, qui sont bannies aujourd'hui des écoles de théologie ; c'est qu'enfin ces livres ne sont que de compilations scholastiques, espece d'ouvrages qui ne sont que trop multipliés.

GONZALE'S, (*Tyrse*) Jésuite espagnol, devint général de sa société, & mourut à Rome le 24 octobre 1705. La doctrine de la probabilité fit pendant le cours du dix-septieme siecle d'étranges ravages dans l'église d'Espagne. Le pere *Gonzalès* composa en 1670 un livre où il l'attaquoit, & en montroit la fausseté & le danger. Il avoit résolu de le dédier à son général Paul *Oliva*. Il ne lui fut pas possible de le faire paroître alors, & il ne put le publier que vingt-quatre ans après. Ayant été fait docteur & professeur en théologie à Salamanque en 1676, il y fit des additions considérables. Mais il ne put encore venir à bout de le faire imprimer, parce que sa compagnie s'y opposa toujours. Quatre ans après il écrivit à *Innocent XI*, pour obtenir la liberté de faire imprimer son livre. Il crut que ce Pape ayant condamné un an auparavant soixante-cinq propositions dont les premieres étoient sur la probabilité, il favoriseroit un livre qui attaquoit les mêmes erreurs. Sa lettre fut très-bien reçue à Rome, & le général des Jésuites eut ordre de ne point s'opposer au zele de ceux qui attaquoient la doctrine de la probabilité. Le général ne se soumit point à cet ordre, & son autorité l'emporta parmi les Jésuites sur celle du St. Siege. Le P. *Oliva* étant mort, & le P. *Gonzalès* ayant été élu général en 1687, il fit imprimer son livre sous ce titre : *Fundamenta theologiæ moralis, de recto usu opinionum probabilium, Lugd.* 1694. On pouvoit espérer qu'il feroit goûter ses principes à sa compagnie ; mais la publication de son livre y causa un soulevement contre lui. Si le Pape & les cardinaux ne fussent point intervenus, il en auroit coûté à l'auteur son repos & sa dignité. Et néanmoins il s'enfaut beaucoup que le P. *Gonzalès* ait condamné dans la probabilité tout ce qu'elle a de condamnable. Ce qui est digne d'être remarqué, il déclare à la fin de sa préface, qu'il n'a point publié son livre comme général de la compagnie, mais comme un simple théologien ; que son intention n'est pas d'obliger aucun de ses sujets à enseigner la même doctrine que lui sur cette matiere, mais qu'il laisse à tous une entiere liberté de prendre tel parti qu'ils jugeront à propos dans cette dispute. Ce trait fait assez voir combien la société étoit attachée alors à la doctrine de la probabilité, qui est la principale source de toutes les erreurs sur la morale. L'ouvrage de ce Jésuite a plus de réputation que de mérite. Les passages ou mal allégués, ou tirés des livres apocryphes, & les raisonnemens louches & grossiers, le défigurent entiérement.

GOTTI, (*Vincent-Louis*) naquit à Bologne, d'un professeur en

droit. Etant entré chez les Dominicains à l'âge de seize ans, il étudia la théologie à Salamanque, ou la sagacité de son esprit lui mérita l'attention de ses supérieurs. De retour en Italie, il occupa les principales places de son ordre, & se fit aimer & respecter. *Benoit XIII* l'honora de la pourpre romaine en 1728. Après la mort de ce Pontife, il fut mis sur les rangs pour lui succéder. Ce savant cardinal mourut à Rome en 1742 à 78 ans. Il ne brilla pas moins par ses vertus que par ses lumieres. Sa vie, même lorsqu'il eut été décoré du titre de cardinal, fut sobre, réglée, occupée, comme quand il étoit simple religieux. Son attachement à la doctrine de son ordre a éclaté dans tous ses ouvrages. Les principaux sont les suivans, I. *Theologia scholastico-dogmatica*. in-fol. 3 tom. *Venet*. 1750. II. *Veritas theologiæ christianæ, contra Atheos, Polytheos, Idololatras, Mahometanos & Judæos*, in-4°, 12 tom. *Bonon*. 1735, & in-fol. 2 tom. *Venetiis* 1750. III. *Vera ecclesia Christi, signis ac dogmatibus demonstrata contra Jacobi* Picenini *apologiam pro reformatoribus, & religione reformata, atque ejus religionis triumphum*, in-4°, 3 vol. *Bononiæ*, 1748. IV. *Colloquia theologico-polemica, in tres classes distributa. In prima sacrorum ministrorum celibatus, in secunda romanorum Pontificum auctoritas in conciliis & definitionibus, in tertia aliæ catholicæ veritates propugnantur*, in-4°, *Bononiæ* 1727. Le cardinal *Gotti* traite dans le premier de toutes les matieres, qui ont rapport à la théologie dogmatique. Il suit la méthode des scholastiques, & il en a quelquefois les défauts, c'est-à-dire, qu'il est diffus & qu'il traite des questions peu intéressantes. L'objet du second ouvrage est d'établir la vérité de la religion chrétienne contre les Athées, les Polythéistes, les Idolâtres, les Mahométans & les Juifs. Son ouvrage est important, quand ce ne seroit que pour les matériaux. Il ne les arrange pas toujours d'une maniere satisfaisante, & on y admire plus son érudition que l'élégance de son style. On trouvera dans le troisieme ouvrage un traité complet de controverse. Enfin le quatrieme est destiné à la discution de plusieurs points de la théologie polémique. Le cardinal *Gotti* travailloit, lorsqu'il mourut, à un commentaire sur la genese, qui n'a point vu le jour.

GOURDAN, (*Simon*) chanoine régulier de l'abbaye de St. *Victor* de Paris sa patrie, naquit posthume en 1646. Après avoir reçu une éducation chrétienne sous les yeux de sa mere, dame très-vertueuse, il prit l'habit dans l'abbaye de St. *Victor* en 1661, & y édifia ses confreres, par la piété la plus constante & la plus affectueuse. Le desir d'une plus grande perfection le porta à se présenter à la Trappe, mais l'abbé de *Rancé* refusa de le recevoir, & lui conseilla de continuer à être l'exemple de la maison, où il avoit fait profession. Le pere *Gourdan* suivit ce conseil à la lettre. Humble, vigilant, assidu, fervent dans la priere, uniquement occupé de l'oraison & de quelques ouvrages de piété, il ne sortit qu'une seule fois des murs de son monastere, & il s'interdit même les promenades dans le jardin. On disoit de lui qu'il imitoit les

saints, tandis que *Santeuil*, son confrere, les chantoit. Ce saint religieux mourut en 1729, de la mort des justes. On l'a accusé d'un zele amer & outré contre ceux qui ne recevoient pas la constitution *unigenitus*. On prétend même, qu'il fut sur le point de rompre de communion avec son archevêque le cardinal de *Noailles*; mais il faut pardonner quelque chose à son attachement pour l'église & à sa piété sincere. Nous avons de lui, I. Une histoire manuscrite des *hommes illustres* de St. *Victor*, qui forme plusieurs vol. *in-fol.* On assure que cet ouvrage renferme un grand nombre de recherches. II. Plusieurs livres de piété parmi lesquels on doit distinguer celui qui a pour titre: *Sacrifice perpetuel de foi & d'amour au St. Sacrement de l'autel*, in-12, 1734. On y voit un cœur embrasé de l'amour divin, & pénétré des plus vifs sentimens pour nos adorables mysteres. L'auteur étoit tout plein de l'écriture-sainte, dont il applique à propos les passages les plus touchans. III. Des *lettres*, qui respirent les sentimens qui animoient son cœur. IV. Des *proses* latines, où il y a de l'onction.

GRANCOLAS, (*Jean*) docteur en théologie de la faculté de Paris sa patrie, fit honneur à la Sorbonne par la profondeur de son érudition. Cette société le perdit en 1732. Son humeur aigre & son caractere singulier éloignerent de lui le cœur de ses confreres. Les étudians le redoutoient comme le plus sévere examinateur qu'il y eut dans la Sorbonne. Il fit toujours paroître beaucoup de zele contre les Jansénistes; mais ce zele tenoit de la passion. Il étoit dur comme son caractere. Il avoit cependant des vertus, & il ne lui manqua que l'art de les rendre agréables à ses amis. Nous avons de lui, I. Un *commentaire historique sur le bréviaire* romain, en 2 vol. *in-12*. Le savoir s'y trouve dans une abondance prodigieuse; mais il y est assez mal digéré. Ce livre est pourtant fort utile, & doit être lu plus d'une fois par ceux qui récitent le bréviaire romain. II. *Critique des auteurs ecclésiastiques*, en 2 vol. *in-4°*, où l'on trouve aussi beaucoup de recherches, mais son jugement est quelquefois en défaut. III. De l'*antiquité des cérémonies des sacremens*: ouvrage qui peut servir beaucoup aux controversistes, qui travaillent contre les nouveaux réformateurs. IV. Traduction françoise des catéchèses de St. *Cyrille* de Jérusalem. V. Un traité de lyturgie, où cette matiere est approfondie. On y souhaiteroit seulement plus d'ordre & de méthode. VI. La *science des confesseurs*, en 2 vol. *in-12*. VII. *Histoire abrégée de l'église de Paris*, en 2 vol. *in-12*. Elle fut supprimée à cause des traits grossiers qui y étoient répandus contre le cardinal de *Noailles*. On a publié à Venise en 1734, une traduction latine du commentaire de l'abbé *Grancolas* sur le bréviaire romain sous ce titre: *Grancolas* (Joan.) *Comment. histor. in breviarium romanum, e gallico versus*, in 4°. Venet. 1734.

GRANDIN, (*Martin*) naquit à St. Quentin le 11 novembre 1604. Il étudia les humanités d'abord à Noyon, & ensuite à Amiens, avec beaucoup de succès. Etant venu à Paris, il ensei-

gna la philosophie, & se fit recevoir docteur de Sorbonne. Il professa la théologie dans cette faculté pendant cinquante années, & se distingua par sa piété, par la facilité de son esprit & par l'étendue de son érudition. Ce savant mourut le 16 novembre 1691, à 87 ans. Nous avons de lui un cours de théologie, qui ne fut imprimé qu'après sa mort en 6 gros vol. *in-4°*, sous le titre d'*opera theologica*. C'est une des théologies qui ont été les plus applaudies. On y trouve de l'ordre & de la clarté, & le style est plus pur que celui de la plupart des ouvrages de ce genre.

GRANET, (*François*) diacre de l'église d'Aix, né à Brignole en Provence, fit ses études dans sa patrie, où il enseigna pendant quelque temps les humanités. Le sejour de Paris lui parut propre à fortifier ses talens; il se rendit dans cette capitale, & y demeura jusqu'à sa mort, arrivée le 2 avril 1741, âgé de 49 ans, après une maladie de cinq jours. Il avoit un grand nombre d'amis dans la littérature & à la cour & à la ville. Il en avoit même d'illustres. Quoiqu'il fût fort attaché à son cabinet, il ne laissoit pas de les cultiver. Assez répandu dans le monde il joignoit la qualité d'homme savant à celle d'homme poli & sociable. Il étoit d'une complexion foible & délicate; & dans ses dernieres années, ses maladies fréquentes alarmoient ses amis. Voici le portrait qu'en a tracé l'abbé des *Fontaines*. L'abbé *Granet* étoit un homme de probité & d'honneur, modeste, de mœurs douces & d'un esprit égal. Philosophe dans ses sentimens & dans sa conduite, il fut exempt d'ambition; son ame élevée ne s'abaissa jamais à solliciter des bienfaits & des titres. Il avoit une droiture, qui rendoit son commerce sûr. Il aimoit la vérité en toutes choses; & la même chaleur d'imagination qui l'en éloignoit quelquefois, l'y ramenoit aussi-tôt qu'on le mettoit sur la voie de l'appercevoir. Malgré l'étendue & la vivacité de ses lumieres, il ne se montra jamais opiniâtre dans ses sentimens. Son esprit orné & son humeur gaie rendoient sa conversation amusante & enjouée. Excellent humaniste, il joignoit à un riche fond de belles-lettres, beaucoup de lumieres sur l'histoire de la littérature ancienne & moderne. Son érudition s'étendoit à la théologie & à l'histoire ecclésiastique & profane. Une imagination vive & une mémoire heureuse lui donnoient une extrême facilité d'écrire, & depuis quelques années il avoit beaucoup perfectionné son style. Il est l'auteur des *réflexions sur les ouvrages de littérature*, en 12 vol. qui à l'exception du premier sont tous de lui seul. C'est par cet ouvrage principalement, qu'on peut juger de son érudition, de son style & de son goût. Il a enrichi le public de plusieurs éditions importantes qu'il a ornées de doctes préfaces. Celles qui appartiennent à ce dictionnaire sont, I. L'édition des œuvres du docteur *Launoi*, qu'il publia en 10 vol. *in-fol.* à Geneve, en 1731. On y trouve des préfaces & des remarques, & un *Launoiana*, écrit très-purement en latin. II. Celle de l'*histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont seduit les peuples & embarrassé les savans*, par le pere

le *Brun* de l'Oratoire, en 4 vol. in-12. L'éditeur a augmenté cet ouvrage d'un grand nombre de morceaux intéressans, qui méritent l'attention du lecteur chrétien & philosophe. L'abbé *Granet* avoit travaillé aux feuilles périodiques de l'abbé des *Fontaines*; ainsi le portrait qu'en trace cet auteur est un peu flatté. Il est certain que ces deux écrivains avoient beaucoup de penchant à la critique, & si l'abbé *Granet* ne l'avoit pas eu, il étoit difficile qu'il n'en prit pas le goût avec l'abbé des *Fontaines*.

GRATIANI, (*Antoine-Marie*) né à Borgo san Sepulcro en Toscane, montra de bonne heure du talent pour la littérature & pour les affaires. Le cardinal *Comendon* voulut bien être son maître, & après l'avoir formé lui-même, il le fit son secretaire. *Gratiani* suivit ce cardinal en Allemagne & en Pologne, où il fut employé dans les affaires les plus importantes. Une riche abbaye fut le prix de ses services. Le cardinal *Comendon* étant mort, *Gratiani* devint secretaire de *Sixte-Quint* & du cardinal de *Montalte*, & se fit connoître avantageusement à la cour de Rome. *Clement VIII* le nomma à l'évêché d'Amelia, & l'envoya nonce à Venise. L'air de cette ville étant contraire à sa santé, il se retira dans sa ville épiscopale, où il termina sa carriere en 1611 à 75 ans. La décence de ses mœurs & la politesse de ses manieres lui attiroient l'estime & l'amour de ses peuples. Il répandoit d'abondantes aumônes, & veilloit sur son troupeau. Bon littérateur autant que pasteur zélé, il s'illustra par plusieurs ouvrages. Les principaux sont, I. Des *ordonnances synodales*; l'auteur tâche d'y faire revivre l'esprit des premiers temps de l'église. II. Un *traité des sacremens*, solide & instructif. III. La *vie du cardinal Comendon*, en beau latin, qui a été traduite en françois par M. *Flechier*, évêque de Nimes. On trouve l'original & la version dans le premier volume des œuvres de ce dernier prélat. IV. Quelques autres ouvrages qui n'appartiennent pas à ce *dictionnaire*. *Gratiani* savoit écrire; son style est élégant, mais il n'a pas toujours assez de simplicité.

GRATIEN, Bénédictin du monastere de St. Felix de Bologne, naquit à Clusium ou Chiusi en Toscane. A l'imitation de *Bouchard* de Wormes, d'*Ives* de Chartres, & de tant d'autres compilateurs, il fit un nouveau recueil de canons. Il l'intitula: *La concorde des canons discordans*; parce qu'il y rapporte plusieurs autorités qui paroissent opposées, & qui s'efforce de concilier. Les matieres de ce recueil sont, I. Les canons des conciles anciens & nouveaux. II. Les *Décrétales* des Papes, entr'autres, les fausses décrétales de la compilation d'*Isidore*. III. Plusieurs extraits des peres, comme de St. *Ambroise*, St *Jerôme*, St. *Augustin*, St. *Gregoire*, St. *Isidore* de Seville, *Bede*, mais sous les noms des peres, il cite souvent les ouvrages qui leur étoient faussement attribués, comme la critique a fait voir depuis. IV. Il rapporte aussi des loix tirées du *code* & du *digeste*, & des capitulaires de nos Rois. *Gratien* a divisé son recueil en trois parties: la premiere comprend cent une distinctions. Il y parle premiérement du droit

en général & de ses parties : ensuite des ministres de l'église, depuis le Pape jusqu'aux moindres clercs. La seconde partie est divisée en trente-six causes, qui sont autant d'especes ou cas particuliers, sur chacun desquels il propose plusieurs questions ; & à la trente-troisieme, il insere par digression sept questions sur la pénitence. La troisieme partie est intitulée : *De la consécration*, & traite des trois sacremens, d'eucharistie, de baptême & de confirmation, & de quelques cérémonies. Dans le corps de l'ouvrage l'auteur examine par occasion quelques questions de théologie. On dit que le pape *Eugene III* l'approuva, & ordonna de l'enseigner publiquement à Bologne. Ce qui est certain, c'est que depuis on ne connut presque plus d'autre droit canonique que celui qui étoit compris dans ce livre, & on le nomma simplement le *décret*. Ce moine ignorant favorise par-tout les nouvelles prétentions de la cour de Rome, fondées sur les fausses décretales, en faveur desquelles il ne manque pas de citer la lettre du pape *Nicolas I*. Après avoir rapporté plusieurs autorités des Papes mêmes, qui se reconnoissent obligés à garder les canons & les décrets de leurs prédécesseurs, il ajoûte : A cela on répond ainsi : „ La sainte église romaine „ donne l'autorité aux canons, mais elle n'est pas liée par „ les canons, & ne s'y soumet pas elle-même. Comme J. C. „ qui a fait la loi, l'a accomplie pour la sanctifier en lui-„ même ; & ensuite, pour montrer qu'il en étoit le maître, „ il s'en est dispensé & en a affranchi ses Apôtres : ainsi les „ Pontifes du premier siege respectent les canons faits par eux, „ ou par d'autres de leur autorité, & les observent par humi-„ lité, pour les faire observer aux autres. Mais quelquefois ils „ montrent, soit par leurs ordres, soit par leurs décisions, „ soit par leur conduite, qu'ils sont les maîtres & les auteurs „ de ces décrets. Les chapitres précédens, dit *Gratien*, impo-„ sent donc aux autres la nécessité d'obéir : mais ils montrent „ que les souverains Pontifes ont l'autorité d'observer les „ canons, pour faire voir qu'ils ne sont pas mépriſables ; „ à l'exemple de J. C. qui a reçu le premier les sacremens „ qu'il avoit ordonnés, pour les sanctifier en sa personne. Ainsi parle *Gratien*, mais de son chef, & sans alléguer aucune autorité pour prouver cette doctrine inouïe jusqu'alors. Les siecles suivans l'ont embrassée sur sa parole : tout ce qui se trouve dans son décret a passé pour la plus pure discipline de l'église, & on ne l'a point cherchée ailleurs pendant trois cens ans. Les maux que produisit le décret de *Gratien*, font voir sensiblement l'importance de la critique, que la plupart des scholastiques mépriſoient comme un amusement vain & frivole. La paresse détournoit d'une étude longue & pénible. Mais cette étude est nécessaire pour s'assurer de la vérité des faits. On ne la trouvera jamais par le seul raisonnement ; & cependant de ces faits dépend souvent toute

la conduite de la vie. On eſt tombé dans des inconvéniens terribles, pour avoir ajouté foi à des pieces fauſſes. Le décret de *Gratien* fait la premiere partie du corps du droit canonique, imprimé pluſieurs fois, ſur-tout à Rome en 1582, & à Paris en 1685, *in-fol.*

GRAVESON, voyez AMAT DE GRAVESON.

GRAVINA, (*Jean-Vincent*) naquit à Rogliano dans la Calabre ultérieure le 18 janvier 1668. Son pere dirigea ſes premieres études. Un oncle maternel, après avoir cultivé à Naples, avec un ſuccès éclatant, la poéſie & la philoſophie, venoit de ſe retirer à Scala ſa patrie, où il avoit réſolu de paſſer le reſte de ſes jours dans le ſein de l'indépendance & de la tranquillité. L'éducation de ſon neveu ne dérangeoit point ſes projets, & il s'en chargea. *Gravina* apprit ſous ſes yeux le latin & le grec. L'étude de la philoſophie accompagna bientôt celle des langues. La poéſie latine & italienne eurent auſſi beaucoup d'attraits pour lui. Ses parens l'ayant deſtiné au barreau, l'envoyerent à Naples, où il ſe diſtingua bientôt par ſes écrits. La morale relâchée fut l'objet du premier ouvrage qu'il donna au public. Il publia un dialogue à Naples en 1691, ſous le titre de Cologne & ſous le nom de *Priſcus Centorius*. Le but de cet ouvrage eſt de démontrer que la corruption & les corrupteurs de la morale, faiſoient à l'égliſe & à la ſociété une plaie plus dangereuſe que toutes celles des héréſies euſſent jamais faites. Cet ouvrage, que le pere *Concina* Dominicain a depuis fait paſſer preſque entier dans ſon traité *de incredulis*, excita contre ſon auteur tous ceux qui prenoient quelque intérêt aux objets qu'il avoit ſi fortement attaqué. Les tracaſſeries de ſes ennemis ne diminuerent rien de ſon zele pour le rétabliſſement des bonnes études & de la ſaine morale. Pluſieurs ſavans entrerent dans ſes vues. Sa maiſon étoit le lieu des aſſemblées, d'abord ſecretes; mais que le nombre des aſſociés qui groſſiſſoit tous les jours, ne permit bientôt plus de tenir cachées. Delà naquit la ſociété des Arcades, à laquelle *Gravina* donna des loix promulguées le premier juin 1696. Ce fut cette même année que parurent ſes opuſcules, dont le quatrieme roule ſur le mépris de la mort. *Innocent XII* lui donna une chaire de droit trois ans après, & le premier abus qu'il corrigea fut l'argumentation ſcholaſtique. Chaque année fut marquée par quelque changement utile. L'étude de toutes les ſciences dans les ſources, étoit le ſeul moyen qu'il connut & qu'il admit pour en hâter le renouvellement. Ce fut l'objet d'un de ſes diſcours *de repetendis doctrinarum fontibus*. Appliquant ſon principe à la ſcience eccléſiaſtique, & la rappellant à la bible & aux conciles, il s'éleve avec véhémence contre ceux qui propoſent de nouvelles regles dans l'égliſe. Avant les vacances de Pâques, 1703, *Gravina* ferma l'école de droit par un diſcours intitulé : *De canone interiore*,

sur la piété chrétienne, qu'il présente à ses éleves, comme la base fondamentale de l'étude & de la pratique des loix. Ce savant jurisconsulte mourut à Rome en 1718, à 56 ans. Nous avons de lui divers ouvrages, qui n'appartiennent pas tous à ce dictionnaire; nous ne citerons que ses *Institutiones canonicæ, nunc primum in lucem editæ*, in-8°, Taurini 1742.

I. GREGOIRE, surnommé *Thaumaturge*, à cause du grand nombre & de l'éclat de ses miracles, étoit né à Néocesarée dans le Pont, de parens nobles & riches. Son pere étoit païen. Il le perdit à l'âge de quatorze ans, & il commença dès lors à se dégoûter des superstitions dans lesquelles il avoit été élevé, & à s'instruire de la vraie religion. Il fit de grands progrès dans l'éloquence, & dans la langue latine, nécessaire à ceux qui aspiroient aux charges. Ayant résolu de voyager pour se perfectionner dans cette étude, il alla avec son frere *Athenodore* à Césarée; *Origene* s'y étoit retiré pour éviter les poursuites de *Demetrius*, évêque d'Alexandrie. Les deux freres s'attacherent à lui, & devinrent ses plus intimes amis. *Grégoire* ne songea plus ni à l'étude des loix romaines, ni à sa patrie, ni à ses parens; il ne pensa qu'à faire sous un tel maître de grands progrès dans la philosophie & dans la théologie. Cependant la persécution ayant obligé *Origene* de se cacher, *Grégoire* se retira à Alexandrie. Quoiqu'il n'eût pas encore reçu le baptême, sa vie étoit pure. L'église étant en paix sous le jeune *Gordien*, *Grégoire* retourna à Césarée où il acheva de s'instruire sous la conduite d'*Origene*. S'étant fait un trésor de toutes sortes de richesses spirituelles sous la discipline de ce grand homme, il retourna dans son pays avec son frere *Athenodore*, le compagnon de ses études & de ses voyages. L'embarras des affaires dégoûta bientôt *Grégoire* du séjour de sa patrie. Il se retira à la campagne, abandonnant tous ses biens, sans se réserver d'autres richesses que sa foi & sa vertu. A peine commençoit-il à jouir des douceurs de la solitude, qu'il fut élu, vers l'an 240, évêque de Néocesarée. Il eut beau se cacher; il fallut se rendre à la vocation divine, quoiqu'il fût encore jeune. Ne voulant point s'engager trop tôt dans l'exercice du ministere, il prit du temps pour s'y préparer par une profonde étude de la religion. Ce fut pendant ce temps qu'il reçut de St. *Jean* l'évangeliste dans une vision le symbole de la foi, qu'il prêcha depuis à son église. Son épiscopat ne fut qu'une suite de miracles & de conversions. Il s'appliqua à établir la foi, non-seulement dans Néocesarée, mais encore dans les villes voisines; & il donna des évêques à celles qui en manquoient. Celle de Comane lui envoya des députés pour le prier de venir présider à l'élection qu'on devoit y faire d'un évêque, & il fit choix d'*Alexandre le Charbonnier*, qui la gouverna dignement, jusqu'à la persécution de *Dece*, où il souffrit le martyre par le feu. Cette même persécution obligea St. *Gregoire* de se retirer dans le désert, d'où il ne sortit que quand la paix eût été rendue

rendue à l'église. Peu de temps après, la ville de Néocesarée étant attaquée de la peste qui désoloit tout l'empire, les habitans eurent recours au saint évêque qui les convertit tous, les uns pour les avoir délivrés de la maladie, les autres par la crainte d'y tomber. Se voyant près de mourir, il s'informa s'il restoit encore des infideles dans toute la ville & le territoire. Ayant appris qu'il n'en restoit que dix-sept, il remercia Dieu de ce qu'il ne laissoit à son successeur qu'autant d'idolâtres qu'il avoit trouvé de chrétiens. Il s'endormit au Seigneur, le 17 novembre 265. Le grand nombre de ses miracles le fit appeller par les ennemis même de l'église un autre *Moyse*. St. *Jerome* dit que St. *Gregoire* a fait paroître dans ses ouvrages une science profonde, soit de la philosophie humaine, soit des divines écritures. Son éloquence, ses vertus & ses miracles l'ont rendu très-célebre dans l'église. Ses ouvrages sont, I. Un *Discours* en l'honneur d'*Origene*, piece d'éloquence achevée. On y admire également l'art & la science de l'auteur. II. Son *symbole* qu'il reçut de St. *Jean* l'Evangéliste dans une vision, & qu'il transmit à ses successeurs comme l'unique héritage qu'il leur laissoit. St. *Gregoire* de Nysse semble regarder ce symbole, comme le moyen dont Dieu s'étoit servi pour conserver cette église pure de toutes les hérésies jusqu'à son temps, où elle en gardoit encore l'original écrit de la main de son évêque. III. On ne doute pas non plus que la paraphrase sur l'*ecclésiaste* qui se trouve parmi les œuvres de St. *Grégoire* Thaumaturge, ne soit véritablement de lui. IV. Enfin, nous avons une *épitre canonique* qui est unanimement attribuée à ce saint évêque. Les ravages que firent les Goths dans l'Asie, le Pont, la Thrace & la Macédoine sous le foible gouvernement de *Gallien*, donnerent occasion à plusieurs chrétiens de commettre des crimes. St. *Grégoire* consulté par un évêque sur la maniere dont les coupables devoient être punis, lui répondit par cette célebre lettre, où l'on voit plusieurs degrés de pénitence distingués dès-lors. Quelques-uns étoient admis aux prieres publiques, mais prosternés. D'autres n'étoient reçus qu'aux instructions. Plusieurs en étoient même exclus. On voit dans cette *epitre canonique*, comme dans celle de St. *Denys* d'Alexandrie, dont nous avons parlé, que ces anciens casuistes décidoient tout par l'autorité de l'écriture. Voyez le recueil intitulé : *SS. PP. Gregorii Thaumaturgi, Macarii-Ægyptii & Basilii Seleucienſis opera græco-latina.* Paris, 1622, *in-fol.*

II. GREGOIRE DE NAZIANZE, (*Saint*) naquit vers l'an 329 à Arianze, petit bourg du territoire de Nazianze en Cappadoce. *None* sa mere avoit une piété éminente, & *Grégoire* de Nazianze son pere a toujours été regardé comme un des plus saints évêques de son temps. Ils eurent deux autres enfans, Ste. *Gorgonie* & St. *Cesaire*. *Gregoire* fut le fruit des prieres de sa mere, qui le consacra à Dieu dès sa naissance. Il fut élevé d'une maniere toute sainte; il aimoit les livres sacrés qu'on lui mit entre les mains dès son enfance. Il renonça à tous les divertissemens de

la jeuneſſe, aux feſtins, à la chaſſe, aux beaux habits, aux cheveux friſés, aux diſcours de raillerie. Son pere qui remarquoit en lui un très-bel eſprit, l'envoya étudier à Ceſarée, delà à Alexandrie, puis à Athenes où il s'appliqua à l'éloquence. Ce ne fut qu'après avoir quitté cette ville, qu'il reçut le baptême; & dès-lors il renonça à toutes les eſpérances du ſiecle, pour travailler uniquement à devenir un parfait chrétien. Il méditoit ſans ceſſe les ſaintes écritures, pour purifier ſon eſprit de la corruption des livres profanes. Il domptoit ſa chair par de grandes auſtérités. Il veilloit ſur ſes regards & ſur tous ſes ſens, couchoit ſur la terre, dans des habits rudes, & ne cherchoit de remede à l'inſomnie que dans les larmes. Il ſuivit St. *Baſile* dans le déſert, & il fut le compagnon de la vie admirable que cet illuſtre ami y menoit. Sous l'empire de *Julien* il vint à Nazianze, où il réconcilia ſon pere âgé de 90 ans, avec les moines & une grande partie de ſon troupeau, ſéparé de lui, parce qu'il avoit ſouſcrit la formule de Rimini. St. *Baſile* le choiſit pour gouverner l'égliſe de Saſimes; mais il renonça à cet évêché, afin de n'être pas une occaſion de diſpute entre *Baſile* & *Anthime*, évêque de Tyanes, au ſujet de la juriſdiction de la ville de Saſimes. Son pere lui fit de ſi vives inſtances, pour l'engager à gouverner avec lui l'égliſe de Nazianze, qu'il fut obligé de céder. Après la mort de ſon pere en 373, il quitta cette égliſe à laquelle il n'avoit jamais voulu s'attacher. Il ne m'appartient pas, dit M. *Racine*, de juger un ſi grand homme; mais il ſemble que dans l'état affligeant où étoit l'égliſe, il auroit dû préférer l'utilité des fideles au goût qu'il avoit pour la retraite. L'égliſe de Conſtantinople étoit depuis long-temps ravagée par les Ariens. Ceux qui conſervoient la vraie foi, étoient ſans paſteur, ſans égliſe, ſans inſtruction. Les Ariens y dominoient depuis quarante ans, & toutes les héréſies y avoient un libre cours. Perſonne ne parut plus propre à relever cette égliſe que St. *Gregoire*. Envoyé à Conſtantinople en 378 il combattit fortement les Ariens & les Apollinariſtes, & ramena pluſieurs de ceux qu'ils avoient ſéduits. Son zele pour la foi de la Trinité l'expoſa à la perſécution & au mépris. Son extérieur n'étoit pas propre à lui attirer le reſpect des hérétiques & des gens du monde. Il étoit pauvre, mal vêtu; ſon accent avoit quelque choſe de rude & d'étranger; ſon corps étoit accablé d'infirmités, ſa tête chauve, ſon viſage deſſéché par les maladies & les auſtérités. *Gregoire* ne ſe rebuta point; il s'attacha à témoigner une grande charité à tout le monde, à mener une vie pauvre & mortifiée, à gémir devant Dieu dans le ſecret, à ſe préparer à l'exercice de ſon miniſtere par la priere & par la méditation des ſaintes écritures. Cette conduite vraiment épiſcopale lui gagna en peu de temps l'affection des habitans de Conſtantinople. On paſſa bientôt de ces premiers mouvemens de tendreſſe, aux ſentimens de la vénération & du reſpect. L'empereur *Théodoſe* étant

venu à Constantinople, lui rendit de grands honneurs & le combla d'éloges. On l'établit solemnellement évêque de Constantinople dans un célebre concile auquel présidoit le grand St. *Melece*. Mais après la mort de ce saint évêque, qui arriva pendant la tenue du concile en 382, quelques-uns des évêques accepterent les offres pressantes que St. *Grégoire* faisoit de se décharger d'un fardeau si pesant. Plusieurs personnes, d'ailleurs pleines du plus profond respect pour ce grand homme, sont affligées de ces divers changemens de situation. Il y auroit cependant une insigne témérité à l'accuser d'inconstance. St. *Grégoire* se retira à Arianze, où il continua de mener, malgré ses infirmités, une vie très-austere & très-mortifiée; mais que le repos & la solitude lui rendoient agréable. Il mourut dans sa retraite vers l'an 390 n'ayant guere que soixante ans, & non pas dans un âge avancé. (*) *Constantin Porphirogenete* fit apporter son corps de Nazianze à Constantinople, vers l'an 950. Les ouvrages de St. *Grégoire* consistent en 55 discours ou sermons, en plusieurs pieces de poésie, & un grand nombre de lettres. On les a imprimés en grec & en latin à Paris en 1609, en 2 vol. *in-fol.* avec les notes du savant abbé de *Billi*, qui est aussi auteur de la traduction latine. Ils sont écrits avec éloquence; les termes en sont purs, les expressions nobles, les figures variées, & les raisonnemens solides. Sa profonde connoissance des divines écritures lui faisoit développer nos mysteres avec tant d'exactitude, qu'elle lui a acquis le surnom de *Théologien*. St. *Basile* fait en peu de mots l'éloge le plus complet de St. *Grégoire*, en disant: „ qu'il „ est un vase de gloire & d'élection par l'innocence de ses „ mœurs; un puits profond par la vaste étendue de ses lumie„ res; la bouche même de J. C. par la force & la sublimité de „ son éloquence. " I. On a mis à la tête de tous les discours de St. *Grégoire* celui du sacerdoce, à cause de l'importance de la matiere qui en est l'objet. Il traite à fond dans ce discours de la dignité, de l'excellence, des devoirs & des dangers du sacerdoce. Le sacerdoce de J. C. ayant un rapport essentiel à Dieu, à qui il s'agit de rendre le culte & l'hommage qui lui sont dûs, & aux hommes qu'il s'agit de sanctifier & d'élever jusqu'à Dieu même: ainsi c'est tantôt par rapport à Dieu qu'il l'envisage; & c'est alors qu'il traite tout ce qui regarde son culte, sa religion, son sacrifice; & qu'il représente les prêtres comme ses sacrificateurs, ses ministres, ses ambassadeurs chargés d'annoncer ses oracles, & comme ses coopérateurs dans le grand ouvrage de la sanctification des élus, & de la formation de l'église. Tantôt c'est par rapport aux hommes que le saint docteur considere le sacerdoce; & c'est alors qu'il représente encore les prêtres comme autant de médiateurs

(*) *Comme dit M.* Tricalet *qui se contredit; puisqu'il ne le fait naître qu'en 330, & mourir en 391.*

établis entre Dieu & les hommes. Autant que l'idée que donne St. *Grégoire* du sacerdoce de J. C. est grande & sublime, autant, selon ce Pere, les dispositions que l'on doit y apporter, sont saintes & éminentes. Etre exempt même de l'apparence du mal; veiller continuellement sur soi-même; joindre à la fuite du mal la pratique constante du bien; l'emporter autant en mérite au-dessus des ses inférieurs, que l'on est élevé au-dessus d'eux en dignité. Ce sont là, selon St. *Grégoire* de Nazianze, les dispositions que doivent avoir ceux qui sont honorés du sacerdoce. Il explique tout cela fort au long, l'éclaircit par de belles comparaisons, & l'appuye des preuves les plus fortes & les plus convaincantes. Il ne comprend pas comment ceux mêmes qui ont fait les plus grands progrès dans la vertu, peuvent sans frayeur se charger d'un fardeau aussi pesant, que l'est celui de la conduite des hommes. L'on doit, dit-il, regarder ce ministere comme l'art des arts, le cœur de l'homme étant un abime de misere & de corruption. Il passe delà aux maximes fondamentales du gouvernement ecclésiastique, & prouve qu'un de ses caracteres essentiels, c'est de bannir tout esprit de domination & d'employer la voie de douceur, de charité & de persuasion. Il développe tous les devoirs de ceux qui sont revêtus du sacerdoce, explique les difficultés de les remplir dignement, & se plaint de ce qu'ils sont ignorés ou négligés par un grand nombre de pasteurs. Il s'éleve avec force contre leur ignorance, leur avarice & leur vie toute profane. Il leur fait voir qu'ils attirent sur eux-mêmes & sur les peuples, les plus grands fléaux de Dieu. Il réunit dans un seul point de vue ce que l'écriture a de plus terrible sur cet article capital. Le déchaînement du démon & la fureur des tyrans sont peu de chose, tant qu'ils n'attaquent l'église que par les dehors, au lieu que les persécutions que l'on éprouve dans l'intérieur & dans le sein même de l'église du côté des mauvais pasteurs, sont tout autrement dangereuses & redoutables. Il prouve que la source de tant de malheurs, c'est le défaut de vocation, & l'ambition d'une foule de gens qui aspirent sans talens & sans mérite aux premieres dignités. Il parle enfin des prêtres que Dieu a choisis & appellés, & montre que si les mauvais attirent par leur séduction & leurs scandales l'indignation de Dieu sur les peuples, les bons travaillent à la détourner par leurs instructions, par leurs prieres & leurs sacrifices. Il les compare à tous les grands hommes dont il est parlé dans l'écriture, & à ceux que Dieu a suscités dans tous les siecles, pour être au milieu des plus grands malheurs l'appui & la ressource du reste des hommes. On a appellé cet important discours l'apologie de St. *Grégoire*, parce qu'il y justifie sa conduite, & y explique pourquoi il avoit d'abord fui le sacerdoce, ensuite l'avoit reçu & s'étoit retiré, & enfin étoit revenu en exercer les fonctions. Après avoir analysé cet excellent morceau, nous croyons devoir rapporter les titres & le sujet des principaux discours de St. *Gregoire*. Il y en a deux contre *Julien*, sur-

nommé l'Apostat. Dans le premier, il prouve les avantages de la religion chrétienne, & il montre que la morale des Païens renverse les grands principes. Dans son second discours, il décrit les chatimens dont Dieu punit l'impieté de *Julien*, & répond aux reproches des Païens contre les Chrétiens. Son 6me discours trace la maniere, dont les Chrétiens doivent célébrer les fêtes des martyrs. Dans le 7me, il fait l'apologie de ses peines touchant l'épiscopat. Le 10me discours est l'oraison funebre de *Césaire* son frere, & le 11me celle de sainte *Gorgonie* sa sœur. Le 12me discours a pour objet la réunion des moines de Nazianze avec son pere qui en étoit évêque. Dans son 15me, il exhorte son peuple à reconnoître que la grêle, dont leurs biens avoient été affligés, est un fléau de Dieu, qui veut punir le pécheur. Le 16me discours est pour prouver, que l'amour que l'on a pour les pauvres est une des plus excellentes vertus du christianisme. Le 19me discours est une oraison funebre de St. *Grégoire* son pere, & dans le 20me, il fait celle de St. *Basile*. Le 24me est en faveur des Egyptiens; il y établit nettement la divinité de chacune des trois personnes. Dans le 25me, il se défend contre les injures des Ariens. Le 26me est sur la modération qu'il faut garder dans les disputes. Son 29me discours est sur le dogme de la Trinité & des trois personnes divines, & sur l'établissement des évêques. Son 31me discours a pour objet le divorce. Son 32me discours renferme son adieu au peuple de Constantinople. Le 33me réfute les *Eunomiens*. Dans les suivans, il est question de la divinité de J. C. de celle du Saint-Esprit, & de divers mysteres attaqués par les *Apollinaristes*. II. Nous avons plusieurs lettres de St. *Grégoire* où il y a des endroits remarquables touchant le dogme, la morale & la discipline. III. Ses *Poesies* qui roulent presque toutes sur des sujets assez communs. Quoiqu'elles ne soient point soutenues par les fictions, qui faisoient les poëtes chez les Païens, elles n'en sont ni moins relevées ni moins agréables. Le style en est coulant, les expressions pompeuses, les pensées sublimes, les comparaisons justes & enchassées avec art. Il est étonnant que dans un âge, où l'imagination est refroidie, il ait pu écrire avec tant de feu & produire tant d'ouvrages. St. *Jerome* & *Suidas* lui attribuent jusqu'à trente mille vers. St. *Grégoire* avoit le goût de la littérature; mais ce goût n'éteignit pas en lui la piété. Voici les regles qu'il prescrit à un jeune homme sur la lecture des auteurs profanes. „ Appliquez-vous y, lui dit-il, avec prudence & précaution, en faisant d'une part un choix sage & un discernement judicieux de „ tout ce qui peut vous être utile, & fuyant de l'autre tout ce „ qui est pernicieux. Imitez en cela la sagesse de l'abeille, qui „ n'ayant pas d'autre maître que la nature, se repose sur toutes „ les fleurs, pour y prendre avec une adresse merveilleuse ce qui „ lui est utile. Puisque vous avez la raison pour vous conduire, „ recueillez de la lecture des livres profanes, ce qui vous est

» avantageux ; & quand vous y trouverez quelque chose capable » de vous nuire, envolez-vous aussi-tôt que vous en apperce- » vrez le danger. " M. *Muratori*, savant italien, publia en 1709, *in*-4°, à Padoue, un recueil de 228 épigrammes de St. *Grégoire*, qui ne se trouvent point dans l'édition de l'abbé de *Billi*.

III. GREGOIRE DE NYSSE, né en Cappadoce vers 331, étoit frere de St. *Basile*. Après avoir été engagé dans le mariage, il entra dans l'état ecclésiastique, & fut fait lecteur. Ayant exercé pendant quelque temps les fonctions de cet ordre, il quitta par la tentation du démon, la lecture des livres sacrés pleins de l'onction de la grace, pour expliquer à de jeunes gens les livres secs & stériles de la rhétorique. Tout le monde en murmura ; mais la suite de la vie de *Grégoire* nous persuade qu'il se releva promptement de cette chûte. Il paroît qu'il demeura quelque temps dans la solitude avec sa sœur Ste. *Macrine*. Dieu qui l'appelloit à l'épiscopat, voulut l'y préparer par la retraite, & par l'étude des vérités dont il devoit bientôt instruire les autres. Le siege de Nysse étant venu à vaquer en 372, *Grégoire* fut élu pour le remplir. Il fallut lui faire violence pour le déterminer à l'accepter. St. *Basile*, évêque de Césarée, métropole de Cappadoce, dont Nysse dépendoit, lui imposa les mains, accompagné des évêques de la province. *Grégoire* sentit toute la grandeur de ce ministere. Quoiqu'il eût hérité de grands biens de ses parens, il se réduisit à une très-étroite pauvreté, pour avoir de quoi soulager les pauvres. La fermeté avec laquelle il soutenoit la foi contre les Ariens, lui attira la haine & la persécution de ces hérétiques. La violence alla si loin, qu'il fut obligé de s'enfuir & de se cacher pour éviter de tomber entre leurs mains. Les Ariens mirent à sa place un indigne sujet en 374, & engagerent l'empereur *Valens* à bannir le légitime pasteur. Le saint évêque ne revint à son église qu'après la mort de cet Empereur, lorsque tous les exilés furent rappellés. St. *Grégoire* assista au grand concile d'Antioche de l'an 379, de qui il reçut commission d'aller visiter les églises d'Arabie & de Palestine, pour y corriger quelques désordres, & rétablir la paix dans celle de Jérusalem. On lui fournit par ordre de *Théodose*, une voiture publique, dont il fit une église, où lui & ceux de sa suite chantoient des pseaumes & jeûnoient pendant tout le chemin. Etant arrivé à Jérusalem, il trouva cette église désolée par les ravages des Ariens. Plusieurs mépriſoient l'autorité de St. *Cyrille*, qui en étoit évêque, & entretenoient un schisme scandaleux. St. *Grégoire* fit tout ce qu'il put pour les ramener à l'unité ; mais il eut la douleur de s'en retourner sans y avoir pu réussir. Il assista en 381 au grand concile de Constantinople, qui est le second concile œcuménique. Il y prononça l'oraison funebre de St. *Melece*. La pureté de sa foi étoit si universellement reconnue, qu'il fut du nombre des évêques que le concile choisit pour être dans l'église d'Orient le centre de la communion catholique ; ensorte que nul n'étoit regardé comme

orthodoxe, s'il n'étoit uni de communion avec St. *Grégoire*, ou quelqu'un des évêques désignés par le concile. Après avoir travaillé long-temps par ses écrits comme par ses discours à instruire les fideles, & à combattre les ennemis de la vérité, il mourut vers la fin du quatrieme siecle, le 9 mars 396. Il nous reste un grand nombre d'écrits de St. *Grégoire* de Nysse, dont la meilleure édition est celle qui a été imprimée à Paris en 1615, *in-fol.* On y trouve des *homelies* sur l'écriture; des traités dogmatiques; des sermons sur les mysteres; des discours de morale; des panégyriques des saints; & quelques lettres. St. *Grégoire* de Nysse écrit d'un style pur & coulant; il emploie des raisonnemens très-forts & des comparaisons fort belles. On lit avec un extrême plaisir les oraisons funebres de *Pulquerie* & de l'impératrice *Flacille*. Le choix qu'on fit de lui pour l'éloge de ces princesses, marque quelle idée l'on avoit de son éloquence. Ses autres écrits prouvent sa science & son érudition. Il sera bon de donner un sommaire de ces différens ouvrages, qui la plupart méritent une attention distinguée. I. Les homelies sur le cantique des cantiques sont adressées à *Olympiade* qui les lui avoit demandées. Ce commentaire ne lui coûta pas beaucoup. Il avoit expliqué déja la moitié de ce livre divin à son peuple pendant le carême, & quelques personnes l'ayant écrit, à mesure qu'il parloit, il n'eut qu'à corriger leur copie, en y ajoutant ce qu'il jugea nécessaire. St. *Grégoire* y releve beaucoup l'excellence du *cantique des cantiques*, & veut qu'on le lise avec un cœur pur & dégagé de toute image sensuelle, qui ne pouvoit qu'être un obstacle à l'intelligence des mysteres, cachés sous l'écorce de la lettre. II. Le traité de St. *Grégoire*, intitulé : *De la priere*, est composé de cinq homélies qu'il avoit prêchées devant son peuple sur l'oraison dominicale. Rien n'est plus utile ni plus instructif. III. Ce fut aussi en présence de son peuple que St. *Grégoire* expliqua les huit beatitudes prononcées par J. C. sur la montagne. Comme la matiere étoit abondante, il employa une homelie entiere pour l'explication de chacune. Il y suit la méthode ordinaire, c'est-à-dire, qu'il donne beaucoup à l'allégorie & même peut-être trop, si nous osons le dire. Il est certain qu'il interprete dans un sens figuré une foule de passages de l'écriture, qu'il seroit plus naturel de prendre à la lettre. IV. Son *traité sur la pithonisse* est fort curieux. Il rejette l'opinion de ceux qui vouloient que l'ame du prophete *Samuel* eût véritablement apparu à *Saül*. Il s'appuye sur l'autorité de l'évangile qui nous apprend qu'il y a entre les bienheureux & les damnés un espace immense, & un cahos impénétrable, qui ne leur permet pas de passer dans le séjour les uns des autres. V. Son *traité sur le destin* est en forme de dialogues; & il y prouve contre un philosophe, que ce destin n'existe pas. VI. Nous avons une *épitre canonique* de St. *Grégoire* à *Aletorius*, évêque de Melitime en Armenie. Il lui donne des regles de pénitence, qui paroitroient bien severes à la, molleſſe & au relâche-

ment de notre siecle. Pour la simple fornication, il y a neuf ans de penitence, trois ans entierement exclus de la priere, trois ans auditeur, trois ans prosterné. Pour l'adultere, le double dans les mêmes états, c'est-à-dire, dix-huit ans. Pour l'homicide vingt-sept ans. VII. Son traité sur la *Trinité* & son autre traité sur la *divinité du Fils & du St. Esprit* sont deux ouvrages fort intéressans, & qu'il faut lire tout entiers. VIII. Un de ses écrits les plus importans est sa grande *catechese*; elle n'est point de la nature de celle de St. *Cyrille* de Jérusalem. St. *Gregoire* n'entreprend pas d'instruire ceux que l'on disposoit à recevoir le baptême, mais les catechistes, à qui il enseigne à prouver par le raisonnement les mysteres de la foi à ceux qui ne deferent pas à l'autorité de l'écriture. Elle est divisée en 40 chapitres, qui sont également importans. IX. Le livre de la *virginité*, divisé en 24 chapitres, a la douceur & la clarté du style de St. *Grégoire*. Ce pere y prouve, que pour que la virginité soit entiere, il faut qu'elle ne soit souillée d'aucune habitude de peché. X. On a encore de lui trois traités de la *perfection chrétienne*, où il y a d'excellentes regles. XI. Son traité de ceux qui meurent dans l'enfance, est curieux, ainsi que son discours sur la résurrection. XII. La vie de St. *Grégoire Thaumaturge*, est pleine de faits qui ont paru si incroyables à *Rivet* & à quelques autres Protestans qu'ils n'ont pu s'imaginer qu'elle fût de St. *Grégoire*. D'autres l'ont traité à cette occasion d'homme simple & crédule; mais les prodiges qu'il rapporte sont attestés par un grand nombre d'autres écrivains. XIII. La vie de Ste. *Macrine* & quelques autres éloges. On peut consulter sur ce pere de l'église l'*histoire des écrivains ecclesiastiques*, par dom *Ceillier*, & la *bibliotheque portative des peres de l'église*, par M. *Tricalet*, tome second.

IV. GREGOIRE DE TOURS, (*Saint*) naquit vers l'an 544 en Auvergne d'une famille noble. Son pere *Florentius* étoit frere de St. *Gal*, évêque de Clermont; sa mere *Armentaria* étoit petite fille de St. *Gregoire*, évêque de Langres. Le jeune *Grégoire* fut élevé auprès de St. *Gal* son oncle. Il entra dans la clericature, pour accomplir un vœu qu'il avoit fait étant malade, au tombeau de St. *Alire*. Après la mort de St. *Gal*, *Avit*, évêque de Clermont, se chargea de l'éducation de *Gregoire*, & l'ordonna diacre. Après la mort d'*Euphrone*, évêque de Tours, l'an 573, le peuple s'assembla pour lui donner un successeur, & nomma *Gregoire*. On l'avoit souvent vu à Tours, & l'on y connoissoit l'innocence de sa vie. On envoya une députation à *Sigebert*, à qui étoit la ville de Tours, & le Roi pressa *Grégoire* d'accepter la charge qu'on lui imposoit & qu'il refusoit absolument. De peur qu'il ne s'enfuît, on le fit sacrer aussi-tôt par *Gilles*, archevêque de Rheims. Il avoit environ trente ans. Il assista à plusieurs conciles, où il donna des preuves de sa sagesse. Il montra beaucoup de fermeté dans plusieurs occasions, & reprit vigoureusement le roi *Chilperic* de ses vices. On disoit de lui qu'il étoit aussi grand

par

par sa vertu, qu'il étoit petit par sa taille. On lui attribue plusieurs miracles, qu'il rapportoit à St. *Martin* & à d'autres saints, dont il portoit toujours sur lui des reliques. Il étoit très-bien instruit de la doctrine de l'église, comme il paroît par plusieurs disputes, qu'il rapporte lui-même; contre deux Ariens; contre le roi *Chilperic*, qui donnoit dans le sabellianisme; contre un de ses prêtres, qui nioit la résurrection. En toutes ces occasions *Grégoire* emploie fort à propos les preuves tirées de l'écriture. Dans les derniers temps de sa vie, il alla à Rome & fut très-bien reçu du pape St. *Grégoire*. Ce Pontife voulant honorer l'éveque & l'église de Tours, lui donna une chaine d'or. Il mourut à l'âge de 52 ans, après 22 ans d'épiscopat l'an 595. Ses ouvrages ont été publiés par dom *Ruinart* en 1699, *in-fol.* On trouve dans cette excellente édition. I. L'*histoire ecclésiastique* en dix livres, dont le premier contient en abrégé toute la suite des temps depuis la création du monde jusqu'à la mort de St. *Martin*. Dans les suivans, qui vont jusqu'en 595, il rapporte les faits avec plus d'étendue, principalement ceux de son temps, y mêlant beaucoup de faits sur les affaires temporelles. II. Sept *livres de miracles*: dont il y en a deux de la gloire des martyrs; un de la gloire des confesseurs; quatre de St. *Martin*; un huitieme livre de la vie des peres. III. Il avoit aussi écrit deux livres que nous n'avons plus: un commentaire sur les pseaumes, & un traité des offices ecclésiastiques. Le grand nombre de miracles qu'il rapporte, marque plus de crédulité que de critique; & son style, comme il le reconnoît lui-même, se sent de la barbarie de son siecle.

V. GREGOIRE, surnommé le *Grand*, naquit à Rome d'une famille noble vers le milieu du sixieme siecle. *Gordien* son pere étoit sénateur & possédoit de grands biens. *Grégoire* fut préteur de Rome, c'est-à-dire, le principal magistrat de cette grande ville pour la justice civile. Il prit de bonne heure la résolution de mener une vie véritablement chrétienne. Ayant acquis par la mort de son pere la libre disposition de ses biens, il fonda six monasteres en Sicile, leur donna en fonds de terre des revenus suffisans. Il en établit un septieme à Rome dans sa propre maison, qui subsiste encore & qui est occupé par les Camaldules. *Grégoire* le choisit pour sa retraite. Il quitta ses riches habits & ses meubles précieux, qu'il donna aux pauvres, prit l'habit monastique, & se mit sous la conduite des saints abbés qui gouvernoient ce monastere. La rigueur de ses jeûnes & l'austérité de sa vie l'affoiblirent à un tel point; qu'il tomboit en défaillance, lorsqu'il étoit plusieurs heures sans prendre de la nourriture. Mais malgré ses infirmités, il s'occupoit continuellement à prier, à lire les divines écritures, à dicter ou à écrire. Quelque desir que St. *Grégoire* eût d'obéir, il fut contraint de gouverner ses freres. Mais il trouva un moyen de se décharger de ce fardeau, en demandant au pape *Benoît* la permission d'aller en Angleterre travailler à la conversion des Païens. Il étoit déjà parti, lorsque les Romains

qui connoiſſoient tout le prix du tréſor qu'ils poſſédoient, crierent que la ſortie de *Grégoire* cauſeroit la ruine de Rome. Le Pape envoya des courriers qui le forcerent de revenir. Le pape *Benoit* admirant le progrès qu'il faiſoit dans la vertu, le tira du repos de ſon monaſtere, & l'ordonna un des ſept diacres de l'égliſe de Rome. *Grégoire* en remplit les devoirs avec autant d'humilité que d'exactitude. Peu de temps après, le pape *Pélage* l'envoya à Conſtantinople en qualité d'apocryſiaire ou de nonce apoſtolique. *Grégoire* gémiſſoit de ſe voir chargé de tant d'affaires. Il ne crut pas pour cela devoir quitter les pratiques de la vie monaſtique. Il mena avec lui à Conſtantinople pluſieurs moines, & tâcha de ſe faire une ſolitude au milieu de cette grande ville. Il fit de grands biens dans tout l'Orient, & y affermit la foi par ſes lumieres & par ſes vertus. Il réſiſta en face au patriarche *Eutychius*, qui enſeignoit qu'après la réſurrection nos corps ne ſeroient plus palpables, & il le déſabuſa de cette erreur. Après la mort du pape *Pélage II*, arrivée le 8 février 590, le clergé, le ſénat & le peuple de Rome, l'élurent pour leur évêque, d'un conſentement unanime. Comme il ne put empêcher ſon élection, il laiſſa eſpérer qu'il y conſentiroit. Se fiant à l'amitié de l'empereur *Maurice*, dont il avoit tenu le fils ſur les fonts, il lui écrivit ſecrétement pour le conjurer de ne point approuver ce choix. Mais *Germain*, préfet de Rome, fit arrêter ſon courrier, ouvrit ſes lettres, & envoya à l'Empereur le décret de l'élection. Pendant qu'on attendoit la réponſe de Conſtantinople, St. *Grégoire* fit un ſermon ſur la maladie contagieuſe qui déſoloit Rome. Il indiqua à la fin de ce ſermon une litanie ou proceſſion à ſept bandes, qui devoient marcher au point du jour le mercredi ſuivant, ſortant de diverſes égliſes pour ſe rendre toutes à ſainte *Marie Majeure*. La premiere bande étoit compoſée du clergé : la ſeconde des abbés avec leurs moines : la troiſieme des abbeſſes avec leurs religieuſes : la quatrieme des enfans : la cinquieme des hommes laïcs ; la ſixieme des veuves : la ſeptieme des femmes mariées. Chaque bande étoit conduite par les prêtres du quartier. On croit que de cette proceſſion générale eſt venue celle du jour de St. *Marc*, qui s'appelle encore à Rome la *grande litanie*. Quand il ſut que le préfet *Germain* avoit intercepté ſes lettres, il voulut prévenir la réponſe de l'Empereur, jugeant bien qu'elle ſeroit contraire à ſes deſirs. Il ne pouvoit ſortir de Rome ſans uſer d'adreſſe ; il ſe fit donc enlever par des marchands, déguiſé & enfermé dans une grande manne d'oſier. Ayant été découvert d'une maniere qui paroiſſoit miraculeuſe, il fut pris & ramené à Rome. Alors il fut obligé de ſe rendre, & fut ſacré ſolemnellement dans l'égliſe de St. *Pierre*, le troiſieme de ſeptembre 590, & il tint le St. Siege treize ans. Saint *Leandre*, archevêque de Seville, ſon ami, ayant appris ſon élection lui écrivit pour lui en témoigner ſa joie. Il le conſultoit ſur les trois immerſions du baptême dont les Ariens abuſoient, & lui demandoit pluſieurs livres. St. *Grégoire* ne put répondre que l'année ſuivante, & il le fit en ces

termes : Je desirerois de tout mon cœur pouvoir répondre à vos lettres ; mais je suis tellement accablé des soins de l'épiscopat, que j'ai plus envie de pleurer que de parler. Je suis chargé de la conduite d'un vieux vaisseau, si usé & si battu de la tempête, que je ne puis le conduire au port..... „ A l'égard des trois immersions du baptême, nous les faisons pour exprimer les trois jours „ de la sépulture, ou si l'on veut, les trois personnes de la „ sainte Trinité : comme l'immersion unique peut signifier l'unité de la nature divine. Mais comme les hérétiques en plongeant trois fois chez vous, le font pour marquer la division entre le Pere, le Fils, & le Saint-Esprit, je suis d'avis que vous „ ne fassiez qu'une seule immersion. " La seconde année de son pontificat 591, St. *Grégoire* tint un concile à Rome, d'où il écrivit ses lettres synodales aux quatre patriarches d'Orient. Après s'être recommandé aux prieres de ceux à qui il écrivoit ; il fait sa profession de foi selon la coutume, & déclare qu'il recevoit & révéroit les quatre conciles généraux comme les quatre évangiles. „ J'ai, ajoutoit-il, le même respect pour le cinquieme, où la „ prétendue lettre d'*Ibas* a été condamnée, *Théodore* convaincu „ de diviser la personne du médiateur, & les écrits de *Theodoret* „ contre St. *Cyrille*, réprouvés. " Le saint Pontife travailla à réunir les schismatiques, & à convertir les hérétiques. Mais il vouloit qu'on les attirât par la persuasion & non par la violence. Il s'opposa aux vexations que l'on exerçoit contre les Juifs, pour les forcer d'embrasser le christianisme. *C'est*, dit-il, *par la douceur, la bonté, l'instruction, qu'il faut appeller les infideles à la religion chrétienne, & non par les menaces & par la terreur. Grégoire* portoit ses vues & ses attentions par-tout. Il s'occupoit des besoins de toutes les églises avec une présence d'esprit toujours égale. Il s'efforçoit de leur procurer de bons pasteurs : il appuyoit de son autorité ceux qui s'acquittoient dignement de leurs devoirs, & reprenoit avec charité ceux qui les négligeoient. Il travailloit de tout son pouvoir à rendre par-tout l'église florissante. Il corrigeoit les abus, réprimoit les désordres, & maintenoit la pureté de la discipline. Il envoyoit des ministres pleins de zele & de courage prêcher la foi de Jesus-Christ aux infideles. En 596, il exécuta le projet qu'il avoit formé depuis long-temps, d'envoyer des missionnaires en Angleterre. Il choisit pour supérieur de cette mission, *Augustin*, prieur ou prévot de son monastere de St. *André* de Rome, à qui il donna pour compagnons plusieurs autres religieux. Ces apôtres partirent de Rome au mois de juillet, & leur mission eut le plus grand succès. Plusieurs Anglois embrasserent la foi ; le Roi lui même crut, & fut baptisé. Son exemple attira un grand nombre de ses sujets ; mais ce prince ne contraignoit personne, se contentant de témoigner plus d'amitié à ceux qui se faisoient baptiser. Le saint Pontife donnoit sa principale application aux besoins spirituels de l'église, sans négliger néanmoins les affaires temporelles. L'église de Rome

avoit de grands revenus, & poſſédoit des terres, où l'on envoyoit des intendans qui recevoient cette charge devant le corps de St. *Pierre*. Nous avons la formule de leurs proviſions dans les lettres de St. *Grégoire*. Il y avoit de ces terres en Afrique, comme dans les autres provinces. Il paroît qu'on ne ſe ſervoit que de clercs pour l'adminiſtration de tout ce temporel; mais c'étoit des clercs du moindre rang, dont le chef n'étoit qu'un ſous-diacre. St. *Grégoire* diſoit à la fin d'une lettre écrite au ſous-diacre *Pierre*, où l'on voit un détail étonnant: „ Vous m'avez „ envoyé un mauvais cheval & cinq bons ânes. Je ne puis mon„ ter le cheval parce qu'il eſt mauvais, ni les ânes, parce que ce „ ſont des ânes: ſi vous voulez contribuer à notre entretien, „ envoyez-nous des choſes qui nous conviennent. " Ces paroles font juger que l'écurie de St. *Grégoire* étoit au deſſous de celle du dernier de nos prélats. Il ne veilloit pas moins au bon emploi de ces grands revenus qu'à leur conſervation. Comme il ſe propoſoit pour modele le pape *Gélaſe*, il ſuivit l'état qu'il avoit dreſſé des revenus de l'égliſe. Il en faiſoit des diſtributions à tout le clergé, aux officiers de ſa maiſon, aux monaſteres, aux égliſes, aux hôpitaux. Il avoit réglé ce que l'on devoit donner à chacun quatre fois l'année; à Pâque, à la St. *Pierre*, à la St. *André*, & au jour de ſon ordination. On gardoit pluſieurs ſiecles après, un gros volume où étoient les noms de tous les pauvres que St. *Grégoire* aſſiſtoit, leur âge, leur condition, tant à Rome qu'aux environs, & même dans les provinces éloignées. Ces diſtributions réglées n'empêchoient pas qu'il ne fît d'autres aumônes tous les jours. Elles étoient ſi abondantes, qu'il étoit quelquefois reduit à manquer du néceſſaire. Il ne ſe regardoit que comme l'économe des pauvres, & il étoit perſuadé que les grands revenus de l'égliſe de Rome étoient leur patrimoine. Un pauvre ayant été trouvé mort dans un coin de rue écartée, on dit qu'il ſe mit en pénitence comme s'il eût été coupable de ſa mort. Les guerres dont l'Italie étoit affligée depuis long-temps, avoient ruiné pluſieurs villes & déſolé leurs égliſes. St. *Grégoire* en prit ſoin dès le commencement de ſon pontificat; & afin que le peu qui y reſtoit de peuple ne fût point ſans ſecours, il en chargea les évêques les plus voiſins. Par exemple, l'égliſe de Populonium étoit tellement abandonnée depuis la mort de St. *Cerbonei*, qu'on n'y adminiſtroit ni la pénitence aux mourans, ni le baptême aux enfans. St. *Grégoire* ordonna à *Balbin* évêque de Roſelle, de prendre ſoin de cette égliſe en qualité de viſiteur, d'y établir un prêtre cardinal & deux diacres, & trois prêtres dans les paroiſſes de la campagne. On appelloit alors cardinaux les évêques, les prêtres & les diacres titulaires, attachés à une égliſe, pour les diſtinguer de ceux qui ne les ſervoient qu'en paſſant & par commiſſion. Quelquefois il donnoit un ſeul viſiteur à pluſieurs égliſes voiſines. Quelquefois il commettoit ſeulement un prêtre, pour avoir ſoin d'une égliſe vacante & préſider à l'élection. Il vouloit que l'évêque

fût élu de la ville même, autant qu'il étoit possible. L'évêque élu venoit à Rome se faire ordonner, avec le décret d'élection & les lettres du visiteur. St. *Grégoire* n'exerçoit cette juridiction que sur les églises qui dépendoient particuliérement de celle de Rome, & qu'à cause de cela on appelloit suburbicaires. Ces églises étoient celles de la partie méridionale d'Italie, où il étoit seul archevêque, & celles de Sicile & des autres isles, quoiqu'elles eussent des métropolitains. Mais on ne trouvera pas qu'il ait exercé le même pouvoir immédiat dans les provinces dépendantes de Milan & d'Aquilée, ni dans l'Espagne & les Gaules, non plus que dans tout l'empire d'Orient. Il étoit en communion & en commerce de lettres avec les patriarches, sans entrer dans la conduite particuliere des églises de leur dépendance, excepté dans quelques occasions fort extraordinaires. Quand on étudie les lettres de St. *Grégoire* on doit observer toutes ces distinctions, pour ne pas étendre indifféremment à toutes les églises, les droits qu'il n'exerçoit que sur quelques-unes. Outre toutes les fonctions d'un vrai pasteur, dont St. *Grégoire* s'acquittoit avec un zele infatigable, & l'administration des revenus de l'église, qui lui attiroit une foule d'affaires; c'étoit encore sur lui que rouloit presque tout le temporel de l'Italie. Car les exarques qu'envoyoit l'Empereur, faisoient à l'Italie plus de mal que de bien. Voici comment il se plaignoit d'un de ces exarques, en écrivant à un évêque qui étoit en Orient. „ Je ne puis vous exprimer ce que votre „ ami le seigneur romain me fait souffrir en ce pays. Sa malice „ nous nuit plus que les armes des Lombards. Nous sommes „ mieux traités par les ennemis qui nous tuent, que par les offi- „ ciers de l'empire, dont les rapines & les fraudes nous rem- „ plissent d'amertume. " L'ardeur de son zele & la grandeur de sa piété, lui faisoient allier les qualités qui paroissoient incompatibles. Il réunissoit une bonté & une douceur inaltérable, avec une vigueur & une magnanimité vraiment sacerdotale. L'empereur *Maurice* avoit défendu par une loi à ceux qui auroient exercé des charges publiques, d'entrer dans le clergé, ni dans les monasteres, & à tous ceux qui étoient marqués à la main comme soldats enrôlés, d'embrasser la vie monastique. St. *Grégoire* fâché de cet ordre, lui écrivit une lettre, dans laquelle il loue la premiere partie de la loi, qui exclut de la cléricature les officiers publics. „ Car, dit-il, ces gens veulent plutôt changer d'emploi, „ que renoncer sincérement au siecle. Mais la défense que la loi „ fait aux soldats d'embrasser la vie monastique, m'épouvante „ pour vous. C'est fermer à plusieurs le chemin du ciel : car quoi- „ que l'on puisse vivre saintement dans le monde, il y a néan- „ moins beaucoup de personnes, à qui l'asyle d'un monastere est „ nécessaire. " L'Empereur eut égard aux remontrances de St. *Grégoire* : la loi fut modérée; il fut permis aux soldats d'entrer dans des monasteres, à condition qu'on les éprouveroit pendant trois ans, & qu'on examineroit sérieusement les motifs de leur

retraite. Le même zele de St. *Grégoire* paroît dans le grand différend, qu'il eut avec *Jean*, patriarche de Conſtantinople. *Jean* envoya à St. *Grégoire* les actes d'un jugement qu'il avoit rendu contre un prêtre accuſé d'héréſie, dans leſquels il prenoit preſque à chaque ligne le titre d'évêque univerſel. St. *Gregoire*, pour garder l'ordre de la correction fraternelle, lui en fit parler deux fois par ſon nonce *Sabinien*. Il lui en écrivit enſuite, puis à l'empereur *Maurice* & à l'impératrice *Conſtantine*. Il défendit à *Sabinien* d'aſſiſter à la Meſſe avec *Jean*; & parce qu'il ne doutoit point que les patriarches d'Alexandrie & d'Antioche ne duſſent s'intéreſſer à réprimer la prétention de celui de Conſtantinople, il leur écrivit une lettre commune. Tous ces mouvemens furent inutiles; *Jean* conſerva le titre d'évêque œcuménique juſqu'à ſa mort arrivée en 595. Les derniers jours de St. *Gregoire* furent affligés par la goutte. Quoique cette infirmité lui ôta l'eſpérance d'une longue vie, il entreprit de réparer les baſiliques de St. *Pierre* & de St. *Paul*, auxquelles il fit de grandes donations. Etant enfin conſumé par ſes maladies & par ſes travaux, il mourut le douzieme de mars 604, âgé d'environ 64 ans, après avoir tenu le St. Siege treize ans ſix mois & dix jours. Il ne bâtit point de nouvelles égliſes, mais il eut grand ſoin de réparer les anciennes. On conſerva ſon pallium, le reliquaire qu'il portoit au col, ſa ceinture; & tout cela montroit à la poſtérité la pauvreté & la ſimplicité de ſes habits. Le reliquaire que l'on croit avoir été la croix pectorale, étoit d'argent & fort mince. Il s'étoit fait peindre dans le monaſtere de St. *André*, afin que la vue de ſon portrait retint les moines dans la ferveur. Il étoit de belle taille: ſon viſage tenoit de la longueur de celui de ſon pere & de la rondeur de celui de ſa mere: la barbe étoit médiocre, les cheveux aſſez noirs & friſés. Il étoit chauve ſur le devant avec deux petits toupets; il avoit la couronne grande, un beau front, la phyſionomie noble & douce: il portoit une chaſuble de couleur de chataigne avec une dalmatique par-deſſous. Le pallium couvroit les épaules & pendoit ſur le côté. De la main droite il faiſoit le ſigne de la croix, & de la gauche il tenoit l'évangile. *Jean*, diacre, témoigne que l'on avoit coutume de peindre le Saint-Eſprit en forme de colombe ſur la tête de St. *Grégoire* écrivant. L'égliſe lui eſt redevable d'un grand nombre d'ouvrages, dont la meilleure édition eſt celle du pere de Ste. *Marthe*, Bénédictin. Ce ſavant a auſſi écrit ſa vie imprimée à Rouen en 1700, *in*-4°. *Paul*, diacre, ſecretaire de *Didier*, roi des Lombards, & enſuite moine du Mont-Caſſin, l'avoit écrite vers la fin du huitieme ſiecle. Nous avons de lui, I L'*explication de Job*. On l'appelle les *morales* de St. *Grégoire*, parce que tout cet ouvrage a rapport au réglement des mœurs. Il l'avoit commencé lorſqu'il étoit à Conſtantinople, à la priere de St. *Léandre*, & de quelques autres amis avec qui il s'occupoit ſaintement. Il leur en expoſa le commencement de vive voix, & dicta des homélies ſur le reſte. Quand il eut plus de

loisir, il revit avec soin tout l'ouvrage, & en fit un grand commentaire divisé en trente-cinq livres. Ils ont toujours été très-estimés dans l'église, & c'est une des sources les plus pures, où l'on puisse puiser la saine morale. St. *Gregoire* suit ordinairement pour texte la version de St. *Jerome*, qu'il nomme nouvelle; mais il cite aussi l'ancienne, parce que, dit-il, l'église de Rome se sert de l'une & de l'autre. II. Le *pastoral*, qu'il composa pour justifier la résistance & l'opposition qu'il avoit montrée pour l'épiscopat. Quelques-uns ayant blâmé cette résistance, il crut ne pouvoir mieux prouver combien elle avoit été légitime, qu'en exposant tout ce qu'il pensoit de la grandeur de cette charge. Cet important ouvrage est divisé en quatre parties. La premiere est sur la vocation, dont il prouve la nécessité & dont il examine les marques. Celui qui a toutes les qualités & les vertus nécessaires, ne doit pas recevoir une charge si redoutable, à moins qu'il n'y soit forcé: celui qui ne les a pas, ne doit point la recevoir, quand même on voudroit l'y contraindre. Dans le second livre St. *Grégoire* montre comment le pasteur appellé légitimement, doit s'acquitter des devoirs de la charge qu'il n'a point recherchée. Il marque dans le troisieme livre les différentes instructions qu'un pasteur doit donner. Dans la quatrieme partie ou le quatrieme livre, St. *Grégoire* fait voir en peu de mots, combien il est nécessaire qu'un pasteur fasse de fréquentes réflexions sur sa conduite. Cet excellent traité fut si estimé dès-lors, que l'empereur *Maurice* voulut en avoir une copie, & que St. *Anastase* patriarche d'Antioche le traduisit en grec pour l'usage des églises d'Orient. Il devroit être le manuel de tous les pasteurs. L'église seroit heureuse s'il étoit la regle de leur conduite. III. Les *homélies*; vingt-deux sur *Ezechiel*, & quarante sur les évangiles. Dès le commencement de son pontificat, il fit les quarante homélies sur les évangiles, que l'on lisoit à Rome pendant le cours de l'année, les mêmes, pour la plupart, que l'on dit encore aux mêmes jours. Il en avoit dicté vingt, & les avoit ensuite fait lire devant le peuple. Il avoit prononcé les vingt autres; & on les avoit écrites à mesure qu'il parloit. On les recueillit en deux livres. Il entreprit ensuite d'expliquer à son peuple le prophête *Ezechiel*, & l'on écrivoit ses homélies pendant qu'il les prononçoit. Après qu'il en eut fait douze sur le trois premiers chapitres, son peuple voyant que les affaires dont il étoit accablé, ne lui permettoient pas d'achever ainsi tout le livre, le pria de lui en expliquer au moins la derniere partie, touchant le rétablissement du temple, qui est la plus difficile. „ Il faut, dit-il, vous obéir; mais il y a „ dans cette entreprise deux choses qui me troublent, l'obscurité „ de cette prophétie, & la nouvelle de l'approche du roi des „ Lombards. Jugez, mes chers freres, comment un pauvre es„ prit, troublé par la crainte, & partagé en divers soins, pourra „ pénétrer des mysteres profonds. “ Aussi paroit-il pénétré de la crainte des jugemens de Dieu, qui éclatoient sur Rome & sur

tout l'Occident depuis si long-temps. Ses discours ne respirent qu'humilité, componction, esprit de pénitence. Il ne fit que dix *homelies* sur la dernière partie d'*Ezechiel*, & n'en expliqua qu'un chapitre. Il finit ainsi : „Personne ne doit trouver mauvais si je cesse „ après ce discours. Vous voyez tous combien nos afflictions sont „ augmentées. Le glaive nous environne de toutes parts. Les uns „ reviennent ayant les mains coupées : nous apprenons que les „ autres sont pris, & les autres tués. Quand on ne peut plus vivre, „ comment peut-on expliquer les mysteres de l'écriture ? Que „ reste-t'il à faire autre chose que de rendre graces avec larmes à „ celui qui nous frappe pour nos péchés ?" Ces vingt deux homélies sur *Ezechiel*, furent recueillies en deux livres au commencement du septieme siecle. IV. Les *lettres*, qui sont au nombre d'environ 840, divisées en douze livres. Nous en avons rapporté quelques extraits. Elles sont très-propres à faire connoître St. *Gregoire*. Ce saint Pape s'y est peint au naturel. V. L'antiphonaire & le sacramentaire. Ils sont véritablement de St. *Gregoire* ; mais on ne ne peut nier que l'on n'y ait fait quelques additions, comme il est ordinaire dans ces sortes d'ouvrages. Nous avons parlé du sacramentaire du pape *Gélase*. (Voyez son article) *Gregoire* en retrancha plusieurs choses, en changea quelques-unes, & en ajouta d'autres. Il recueillit tout en un volume qui est son *sacramentaire*. C'est le nom qu'on donnoit autrefois au livre, qui contenoit les prieres que le prêtre devoit dire dans l'administration des sacremens, & sur tout dans la célebration du saint sacrifice. Il y avoit le *lectionnaire*, l'*antiphonaire* & le *pseautier*. Pour montrer les regles que l'on devoit observer dans la pratique & que nous nommerions rubriques, il y avoit une autre volume nommé *ordres*. Les Grecs ont encore aujourd'hui plusieurs livres séparés pour les différentes parties de l'office. Les Latins avoient plusieurs ordres, pour les différentes fonctions, comme l'*ordre de la messe pontificale* ; l'*ordre du baptême* ; l'*ordre de l'ordination*. Les écrits que nous avons sous le nom d'*ordre romain*, sont les plus anciens qui nous restent en ce genre, & on les croyoit au moins du temps de St. *Grégoire*. On les nomme *ordres romains*, parce que chaque pays avoit un ordre particulier pour la liturgie & les autres parties de l'office. La Grece & l'Orient, les églises latines, l'Afrique, l'Espagne, les Gaules, & la partie de l'Italie qui dépendoit de Milan, avoient leurs liturgies. Il y avoit à Rome quatre sortes d'églises. 1°. Des églises patriarchales qui appartenoient proprement au Pape, comme St. *Jean de Latran*, St. *Pierre du Vatican*, Ste. *Marie Majeure*. 2°. Des titulaires, qui étoient comme des paroisses gouvernées par des prêtres, dont le chef étoit appellé le prêtre cardinal, & c'est ce que nous appellons curé. 3°. Dès la fin du cinquieme siecle, il y avoit à Rome trente-six titres ou paroisses des diaconies, qui étoient des hôpitaux ou des bureaux pour la distribution des aumônes. Elles étoient gouvernées par les sept diacres régionnaires, un pour chaque région, ou quartier

de

de Rome. 4°. Enfin il y avoit des oratoires qui étoient souvent dans les cimetieres. C'étoit des chapelles où l'évêque envoyoit un prêtre quand il jugeoit à propos d'y faire célébrer le saint sacrifice. Il y en avoit même dans les maisons particulieres. St. *Grégoire* régla les stations à Rome, c'est-à-dire, les églises où se devoit faire l'office chaque jour du carême, des quatre-temps, ou des fêtes solemnelles. A l'égard des fêtes des saints, elles se célébroient toujours dans les églises où étoient leurs reliques. Il marqua donc ces stations dans son sacramentaire, comme elles sont encore dans le missel romain. Pour représenter maintenant comment la Messe pontificale étoit célébrée, nous prendrons pour exemple celle du jour de Pâque selon les plus anciens ordres romains. Dès le matin tous les acolytes du troisieme quartier, & les défenseurs de tous les quartiers se rendoient à la maison de Latran qui étoit la demeure du Pape. Les défenseurs étoient des clercs destinés à exécuter les ordres de l'évêque, pour l'utilité des pauvres. Tout le reste du clergé de Rome se rendoit dès le grand matin à l'église de la station; le jour de Pâque, c'étoit à Ste. *Marie Majeure*. Il s'y trouvoit aussi toujous quelques évêques. Le Pape & les principaux officiers alloient à cheval: les acolytes & les défenseurs l'accompagnoient à pied. Dans cette espece de procession on apportoit de la maison de Latran les livres & les vases nécessaires, & un acolyte portoit à sa main le saint chrême dans une phiole couverte d'une serviette. Quand le Pape approchoit, les acolytes & les défenseurs qui étoient de service ce jour-là, alloient au-devant avec le prêtre titulaire de la station. Les diacres l'aidoient à descendre de cheval, & il entroit d'abord dans la sacristie. Les diacres changeoient d'habit à la porte. Les sous diacres aidoient le Pape à en changer aussi. L'un lui donnoit l'aube; un autre la ceinture, la dalmatique de toile, la grande dalmatique, & enfin la chasuble. Un diacre lui mettoit le pallium. Quand le Pape faisoit signe de commencer, les chantres se rangeoient dans le chœur, & leur chef commençoit l'antienne pour l'introïte, qui étoit suivie du pseaume entier dont on ne dit plus qu'un verset. Ces antiennes avec le commencement des pseaumes, sont marquées dans l'antiphonier de St. *Grégoire*, telles que nous les disons encore, commençant au premier dimanche de l'avent, & continuant toute l'année. On les appelloit introïtes, parce qu'on les chantoit pendant que les fideles entroient dans l'église & que chacun y prenoit sa place. Aussi-tôt que l'on entendoit chanter, le Pape sortoit de la sacristie s'appuyant sur le premier diacre, précédé de l'encens & de sept chandeliers portés par sept acolytes. Avant qu'il fût à l'autel, les diacres qui étoient déjà dans le sanctuaire, ôtoient leurs planettes ou chasubles; car tous en portoient, jusqu'aux acolytes. Le Pape étant arrivé à l'autel, faisoit signe de dire *Gloria Patri* & de finir le pseaume de l'introïte. Après avoir prié quelque-temps incliné, pour demander la rémission de ses péchés, il baisoit l'évangile, & l'autel au mi-

lieu, & montoit à son siege. Alors on chantoit *Kyrie eleison*, & on continuoit jusqu'à ce que le Pape fit signe de le finir. Etant ensuite tourné vers le peuple, il commençoit *gloria in excelsis*, & il se retournoit à l'Orient jusqu'à ce qu'il fût fini. Selon le sacramentaire de St. *Gregoire*, il n'y avoit que l'évêque qui dit le *gloria in excelsis*, encore n'étoit-ce que les dimanches & les fêtes. Les prêtres ne le disoient qu'à Pâque. Ensuite le Pape saluoit les fideles en disant : la paix soit avec vous. Il se retournoit vers l'Orient, & disoit l'oraison ou collecte du jour. Nous les disons encore telles qu'elles sont dans le sacramentaire de St. *Gregoire*. Après cette priere, le Pape s'asseyoit tourné vers le peuple, & faisoit signe aux évêques & aux prêtres de s'asseoir. Ils étoient à ses côtés, les évêques à droite, les prêtres à gauche, dans le demi-cercle qui enfermoit l'autel par derriere. Aussi-tôt que le sous-diacre qui devoit lire l'épître, les voyoit assis, il montoit sur l'ambon, ou petite tribune élevée de quelques marches au côté du chœur. Après la lecture de l'épître, le chantre montoit sur l'ambon avec son antiphonier, & chantoit ce que nous nommons graduel, à cause des degrés de l'ambon ; ou répons, à cause que le chœur répond au chantre. On chantoit ensuite *alleluia*, ou le trait, ainsi nommé, parce qu'on le chantoit en traînant. Toutes ces prieres sont encore telles dans le missel romain, que nous les voyons marquées chaque jour dans l'antiphonier de St. *Grégoire*. Ensuite le diacre ayant reçu la bénédiction du Pape, venoit devant l'autel, baisoit l'évangile, le prenoit entre ses mains, marchoit avec deux sous-diacres, dont l'un portoit l'encensoir, & deux acolytes qui portoient devant des chandeliers. Le diacre montoit sur l'ambon, & lisoit tourné vers le midi qui étoit le côté des hommes ; car ils étoient séparés des femmes dans l'église. Nous voyons par les quarante homélies de St. *Gregoire*, qu'on lisoit les mêmes évangiles qu'à présent aux mêmes jours. Après la lecture de l'évangile, un sous-diacre le portoit à baiser à tout le monde. On ne disoit point encore alors le symbole à la Messe dans l'église de Rome. Si le Pape prêchoit, comme St. *Gregoire* faisoit souvent, c'étoit après l'évangile. Ensuite le Pape ayant salué le peuple par *Dominus vobiscum*, & dit *Oremus*, le diacre marchoit vers l'autel, accompagné d'un acolyte portant le calice, & un corporal dessus, qu'il présentoit au diacre, & le diacre le mettoit sur l'autel, & jettoit l'autre bout à un autre diacre pour l'étendre : car c'étoit une grande nappe qui couvroit tout l'autel. Alors le Pape descendoit du sanctuaire, & marchoit vers la place du sénat, pour recevoir les offrandes des grands, selon leur rang, c'est-à-dire, le pain & le vin pour le sacrifice. Le Pape prenoit les pains, qu'on mettoit dans une nappe, que tenoient deux acolytes. Le premier des diacres suivoit le Pape, prenoit les burettes de chacun, & versoit le vin dans un grand calice, que tenoit un sous-diacre suivi d'un acolyte portant un autre vase pour vuider le calice quand il étoit plein. Le Pape passoit

ensuite du côté des femmes, & recevoit leurs offrandes. Ainsi tout le peuple restoit rangé à sa place. Les pains que l'on offroit étoient ronds, & chacun les faisoit soi-même. Le Pape revenoit à son siege, lavoit ses mains, & le premier des diacres aussi. Quand le Pape lui faisoit signe, il arrangeoit sur l'autel les pains que les sous-diacres lui fournissoient, & en mettoit autant qu'il en falloit pour la communion du peuple. On versoit un peu d'eau dans le calice en forme de croix. Le Pape alors descendoit de son siege à l'autel qu'il baisoit, & recevoit les offrandes des prêtres, des diacres, & enfin la sienne que le premier diacre lui présentoit. Cependant on chantoit l'offertoire, c'est-à-dire, un psaume avec son antienne, & quand il étoit temps, le Pape regardoit le chœur & faisoit signe de finir. Ensuite incliné vers l'autel, les évêques derriere lui avec les prêtres & les diacres tout autour, il disoit l'oraison sur les offrandes, que nous appellons secrette; & après cela il commençoit la préface du sacrifice. Le sacramentaire de St. *Gregoire* en met de différentes presque à toutes les Messes; mais le missel romain n'en a gardé que neuf. Dans le nouveau missel de Paris qui a été dressé avec soin, on a ajouté plusieurs nouvelles préfaces qui sont admirables. Le Pape attendoit que le chœur eût chanté *sanctus* pour commencer le canon. Il le disoit seul, étant debout devant l'autel : cependant les évêques, les prêtres, & les sous-diacres étoient dans le sanctuaire debout, & inclinés. C'étoit la posture la plus respectueuse pour les dimanches, & les autres jours où on ne fléchissoit point les genoux. Le canon de la Messe est dans le sacramentaire de St. *Grégoire* mot pour mot, tel que nous le disons aujourd'hui. On croit qu'il ajouta ces paroles à la seconde oraison : & de nous faire jouir de votre paix pendant nos jours, *diesque nostros in tuâ pace disponas.* L'auteur du traité des sacremens, qui est certainement très-ancien, rapporte le canon presque entier conforme au nôtre avec très-peu de différence. On ne voit point dans les anciens ordres d'autre élévation de l'hostie que celle qui se fait à la fin du canon; en disant *per ipsum & cum ipso.* Alors le premier diacre prenoit le calice par les anses, & l'élevoit auprès du Pape, qui le touchoit par le côté avec les hosties & le remettoit à sa place. Dès le commencement du canon, on donnoit la patene à garder à un acolyte, qui la tenoit devant sa poitrine dans un linge attaché à son col en écharpe. On la portoit à l'autel à la fin du canon. Après l'oraison dominicale & la suivante, le Pape ayant dit, la paix du Seigneur soit toujours avec vous, faisoit de la main trois signes de croix sur le calice, & y mettoit l'hostie consacrée le jour précédent, qu'on lui avoit présentée au commencement du sacrifice. Alors le premier diacre donnoit le baiser au premier évêque qui le donnoit au suivant, & les autres de même par ordre. Le peuple se donnoit aussi le saint baiser, les hommes & les femmes séparément. L'église de Rome ne donnoit la paix qu'après la consécration, comme un témoignage du consentement que le

peuple y avoit donné. On faisoit ensuite la fraction de l'eucharistie. Le Pape rompoit une hostie, les évêques & les prêtres rompoient les autres. Le premier diacre faisoit après cela signe au chœur de chanter *Agnus Dei*, & se rangeoit auprès du Pape à qui un autre diacre portoit la patene avec les hosties rompues. Le Pape qui avoit été à son siege pendant la fraction, y communioit debout & tourné à l'Orient, & il mettoit une particule de l'hostie dont il communioit, dans le calice que tenoit le premier diacre, en disant les mêmes paroles que dit encore le prêtre en mêlant les deux especes. Ensuite il prenoit le précieux sang de la main du premier diacre, qui en versoit un peu dans un vase plein de vin que tenoit un acolyte. Car on croyoit que le vin étoit entiérement consacré par le mêlange ou sang de notre Seigneur. Alors les évêques s'approchoient pour communier de la main du Pape, & ensuite les prêtres : le premier diacre les communioit du calice, ce que l'on appelloit confirmer. Après la communion de ceux qui étoient dans le sanctuaire, le Pape descendoit de son siege pour communier ceux qui tenoient le premier rang parmi les fideles, & le premier diacre suivoit pour leur donner l'espece du vin avec un chalumeau d'or. Les évêques & les prêtres portoient ensuite la communion au peuple, suivis des diacres pour l'espece du vin ; & après avoir communié les hommes du côté droit, ils passoient du côté des femmes. Pendant la communion des fideles, le chœur chantoit l'antienne de la communion & le pseaume entier, que l'on finissoit quand tout le peuple avoit communié. Ces antiennes sont marquées dans l'antiphonier de St. *Grégoire*, comme on les dit encore dans le missel romain. Le Pape se levoit ensuite de son siege, & venoit à l'autel où il disoit le dernier *Dominus vobiscum* sans se tourner vers le peuple, & l'oraison que nous appellons post-communion ; & qu'on appelloit alors la conclusion. Un diacre regardoit le Pape ; & quand il lui faisoit signe, il disoit à l'assemblée : *Ite missa est*, pour la congédier. Le Pape retournoit à la sacristie, précédé de l'encens & des sept chandeliers. L'évêque qui officioit dans son église, faisoit comme le Pape à Rome. Outre les prieres marquées dans le sacramentaire, il y en avoit d'autres moins solemnelles, que le célébrant disoit en son particulier, soit avant, soit pendant la Messe. Les préparations étoient longues, & consistoient en plusieurs pseaumes, versets, & oraisons qu'il disoit avec ses ministres, avant que de se revêtir, & en prenant les ornemens. Il prioit en allant à l'autel, en recevant les offrandes, en bénissant l'encens, en encensant. Il recommandoit aux assistans de prier, en disant : *Orate fratres.* Il prioit à la communion pour lui, & pour les autres. Enfin il faisoit ses actions de graces, à peu près telles que nous les faisons encore. Il reste d'anciens recueils de toutes ces prieres, mais on ne croit pas qu'ils soient du temps de St. *Grégoire*. On voit dans le sacramentaire de ce saint Pape, outre la Messe & ce qui regarde l'eucharistie, l'administration du

baptême & l'ordination, dont nous avons rapporté les principales cérémonies en parlant du sacramentaire attribué au pape *Gelase*. St. *Grégoire* ne se contenta pas de régler les prieres que l'on devoit chanter, il en régla aussi le chant ; & pour en conserver la tradition, il établit à Rome une école de chantres, qui subsistoit encore trois cens ans après, du temps de *Jean*, diacre. On gardoit avec respect l'original de son antiphonier, avec le lit où il se reposoit en chantant, & le fouet dont il menaçoit les enfans. VI. Les *dialogues*, qu'il écrivit à la priere des clercs & des moines qui vivoient familiérement avec lui, & qui le pressoient d'écrire quelque chose des miracles des saints dont ils avoient entendu parler. St. *Grégoire* fit donc un dialogue entre lui & le diacre *Pierre*, & lui raconta les histoires merveilleuses de plusieurs saints d'Italie, distribuées en quatre livres, dont le second est tout entier de la vie de St. *Benoit*. Les autres parlent de plusieurs saints évêques, abbés & moines d'Italie, excepté le quatrieme, qui est employé à prouver l'immortalité de l'ame. Il enseigne à cette occasion qu'il y a un purgatoire, où les ames sont purifiées par le feu, des fautes les plus légeres qu'elles n'ont pas expiées pendant cette vie. Cet ouvrage est celui que les critiques ont trouvé plus digne de leur censure, & quelques-uns de leur mépris. Mais la connoissance que nous avons des sentimens & des actions de ce saint Pape, ne permet pas de le soupçonner de foiblesse d'esprit ni d'artifice. On voit en lui une humilité, une candeur, une droiture, jointe avec une grande fermeté & une prudence consommée. Quoiqu'il eût plus de goût pour la conduite des affaires sérieuses & pour la science des mœurs, que pour les lettres humaines & les connoissances abstraites & spéculatives, il ne manquoit pas de discernement. Son intention en rapportant ces miracles étoit très-pure ; c'étoit de confirmer la foi des foibles sur l'immortalité de l'ame & sur la résurrection des corps, sur l'intercession des saints, la vénération de leurs reliques, sur l'utilité de la priere pour les morts, particuliérement du saint sacrifice. Or ce sont autant de vérités enseignées dès les premiers temps de l'église. Aussi ces dialogues furent-ils d'abord reçus avec un applaudissement universel, & ils ont été également estimés dans les siecles suivans. Le pape *Zacharie*, 150 ans après, les traduisit en grec. Sur la fin du huitieme siecle ils furent traduits même en arabe. A l'égard du style de St. *Grégoire*, il se sent du mauvais goût de son siecle. Il témoigne lui-même qu'il mépriſoit l'art de bien parler, & qu'il croyoit que c'étoit une chose indigne, d'assujettir la parole de Dieu aux regles de la grammaire.

VI. GREGOIRE II, Pape (*Saint*) étoit romain ; il monta sur la chaire de St. *Pierre* après *Constantin* en 715. *Léon*, empereur d'Orient, persécutoit alors ceux qui admettoient le culte des images. Dès qu'on eut entendu parler en Italie de cette persécution, on abattit les images de l'Empereur & on les foula aux pieds. On résolut d'élire un autre Empereur & de le mener à Constan-

tinople, mais le Pape arrêta l'exécution de ce dessein. Les Lombards profitoient de ces troubles pour faire du progrès en Italie. L'Empereur envoya des gens pour se saisir du Pape ; mais le peuple romain, les grands & les petits s'obligerent par serment, à mourir plutôt que de permettre que l'on fît aucun mal au Pape, qui défendoit la foi avec tant de zele. Les Lombards se joignirent aux Romains, pour empêcher l'Empereur d'exécuter les mauvais desseins qu'il avoit contre *Grégoire II.* Ce Pape de son côté, pour s'attirer de plus en plus la protection de Dieu, faisoit d'abondantes aumônes, s'appliquoit au jeûne & à la priere, & faisoit tous les jours des processions. Il rendoit graces au peuple de son attachement, l'exhortoit à faire du progrès dans la vertu, & à conserver la foi, mais en même-temps à demeurer fidele à l'empire romain. Les Grecs ont néanmoins accusé le Pape *Grégoire II*, d'avoir soustrait l'Italie à l'obéissance de l'Empereur, mais il en faut plutôt croire ceux qui ont écrit en Italie. Ce Pape mourut l'an 731, & l'église l'honore entre les saints. Nous avons de lui un *mémoire* & quinze *lettres* qu'on trouve dans la *collection* des conciles.

VII. GREGOIRE III, (*Saint*) successeur du précédent en 731, étoit un Syrien plein de sagesse, & bien instruit des saintes écritures. Il savoit les pseaumes par cœur, & s'étoit appliqué à en pénétrer les sens spirituels & cachés. Il savoit le grec & le latin, parloit bien, prêchoit avec beaucoup de force & d'agrément. Il aimoit les pauvres & réunissoit plusieurs excellentes qualités. *Grégoire* écrivit à l'empereur *Léon*, pour combattre l'hérésie des Iconoclastes. „ Qui vous oblige, lui dit-il, à regarder en arriere, „ après avoir si bien marché pendant les premieres années de vo„ tre regne ? Vous dites que c'est une idolâtrie d'honorer les ima„ ges ; vous ordonnez de les abolir, sans craindre le jugement „ de Dieu qui punira les auteurs d'un tel scandale. Pourquoi n'a„ vez-vous pas consulté les hommes savans ? Comme vous êtes „ grossier & ignorant, nous sommes obligés de vous parler avec „ force, mais avec vérité. Quittez votre présomption, & nous „ écoutez humblement. Les décisions de l'église n'appartiennent „ pas aux Empereurs, mais aux évêques. C'est pourquoi com„ me les évêques qui sont établis pour gouverner les églises, ne „ se mêlent point des affaires temporelles, les Empereurs doi„ vent aussi ne point se mêler des affaires ecclésiastiques, & se „ contenter de celles qui leur sont confiées. Vous nous avez „ écrit d'assembler un concile œcuménique : mais nous ne le „ jugeons pas à propos. C'est vous qui êtes auteur du trouble ; „ tenez-vous en repos, & le monde sera en paix. Les églises „ étoient tranquilles, lorsque vous avez allumé le feu de la „ division. " L'empereur *Léon* écrivit de son côté au Pape, qui lui répondit en ces termes. „ La vie m'est devenue insupporta„ ble, en voyant que vous demeurez dans vos mauvaises dispo„ sitions. Vos prédécesseurs ornoient les églises, & vous tra-

„ vaillez à les défigurer. Les peres & les meres, tenant entre „ leurs bras leurs petits enfans nouveaux baptisés, leur montrent „ avec le doigt les histoires de la religion : on instruit de la „ même maniere les jeunes gens & les nouveaux convertis ; par „ ce moyen si simple on les édifie, on éleve leur esprit & leur „ cœur à Dieu. Vous êtes cause que le peuple privé de ces objets „ innocens, s'occupera de fables, de chansons profanes, de „ flûtes, & de semblables badineries, au lieu des saintes ima- „ ges qui les portoient à benir Dieu & à lui rendre graces. " Il lui marque ensuite la difference de l'empire & du sacerdoce. „ Comme, dit-il, il n'est pas permis à l'évêque de donner les „ dignités temporelles ; l'Empereur ne doit point aussi se mêler „ des élections du clergé. Chacun de nous doit demeurer dans „ sa vocation. Voyez-vous, seigneur, la différence des évêques & „ des princes ? Si quelqu'un vous a offensé, vous confisquez ses „ biens, vous le bannissez, ou lui ôtez même la vie. Les évê- „ ques n'en usent pas ainsi ; mais si quelqu'un a péché, & s'en „ confesse, au lieu de lui couper la tête, ils lui imposent des „ jeûnes, des veilles & des prieres ; le trésor de l'église est leur „ prison, la croix & l'évangile sont les chaînes dont ils désirent „ de le charger. Après l'avoir fait arriver à une vraie conversion, „ ils lui donnent le sacré corps & le précieux sang de notre „ Seigneur, & l'envoient pur & sans tache devant Dieu. " Un Pape qui parloit ainsi, étoit bien éloigné de prétendre ôter à l'Empereur sa puissance temporelle. Le pape *Grégoire III* envoya cette lettre & la précédente par le prêtre *George*, qui eut la foiblesse de n'oser la rendre à l'Empereur. Il ne soutint pas avec moins de zele les intérêts temporels de Rome. Le duc de Spolete s'étant révolté contre *Luitprand* son maître, le refugia à Rome, & le Pape refusa de le rendre au Roi. Il vint donc assiéger Rome, & enleva quatre villes qui en dépendoient. Ce fut dans cette extrêmité que *Grégoire III* implora si vivement le secours de *Charles Martel*, & qu'il lui promit de se soustraire à la domination de l'empereur *Léon*, & de le proclamer consul de Rome. Une proposition si nouvelle paroît être l'époque de la grandeur temporelle des Papes. *Gregoire III* répara & orna plusieurs églises de Rome, entr'autres celle de St. *Pierre*, où il fit amener six colonnes précieuses, qu'il plaça autour du sanctuaire des deux côtés devant la confession de St. *Pierre*, auprès des six anciennes. En réparant plusieurs églises, il y fit faire des peintures, & leur fit des présens magnifiques. Il rétablit des monasteres ruinés & en fonda de nouveaux. Il fit la dépense nécessaire pour rebâtir une grande partie des murailles de Rome. Il mourut après avoir tenu le St. Siege près de onze ans. Le *martyrologe* Romain le met aussi entre les saints. On a de lui quelques *lettres* dans la *collection* des conciles.

VIII. GREGOIRE VII, appellé auparavant *Hildebrand*, naquit en Toscane. Son pere qui étoit charpentier, le mit sous la con-

duite de l'abbé de Notre-Dame au Mont-Aventin à Rome. On croit qu'il vint en France continuer ses études à Cluni ; il est au moins certain que dès sa jeunesse il embrassa la vie monastique. Quelques années après il retourna à Rome, où il prêcha avec beaucoup de zele. Le pape *Léon IX* qui suivoit en tout ses conseils, lui confia le gouvernement du monastere de St. *Paul*, où il n'y avoit plus que quelques moines, qui se faisoient servir par des femmes dans le réfectoire. *Hildebrand* fit rendre les biens de ce monastere à ceux qui les avoient usurpés ; il y assembla une nombreuse communauté soumise à une exacte discipline. Il devint en peu de temps si riche & si puissant, qu'il se rendit maître des affaires, & tint les Papes dans une espece de dépendance. Envoyé légat en France, il présida aux conciles de Lyon & de Tours. Il chassa *Benoît IX*, & fit élire en sa place *Nicolas II* qui le fit archidiacre de Rome. Enfin ce fut par son moyen que l'antipape *Honorius* fut chassé, & *Alexandre II* mis sur le St. Siege. Il gouverna absolument toutes les affaires, tant ecclésiastiques que civiles pendant le pontificat de ce Pape, & fut proclamé souverain Pontife le même jour qu'il mourut, en 1073. Ordonné prêtre, & ensuite évêque de Rome, il prit le nom de *Grégoire VII*, pour honorer la mémoire de *Grégoire VI* qui l'avoit élevé. Ce Pape né avec un grand courage, & élevé dans la discipline monastique la plus réguliere, désiroit ardemment de purger l'église des vices dont il la voyoit infectée, particuliérement de la simonie & de l'incontinence du clergé. Mais dans un siecle si peu éclairé, il n'avoit pas les lumieres nécessaires pour régler son zele. Prenant de fausses lueurs pour des vérités solides, il en tiroit les plus dangereuses conséquences. Son grand principe étoit qu'un Supérieur est obligé de punir tous les crimes qui viennent à sa connoissance, sous peine de s'en rendre complice. Dès la premiere année de son pontificat, *Grégoire VII* ordonna dans un concile, que ceux qui étoient entrés dans les ordres sacrés par simonie, seroient privés de toutes fonctions ; que ceux qui vivoient dans l'incontinence, ne pourroient servir à l'autel, & que le peuple n'assisteroit point aux offices qu'ils feroient. Le Pape excommunia dans ce même concile le duc de la Pouille, de Calabre & de Sicile, parce qu'il avoit pris quelques terres de l'église. Il fit publier par toute l'Italie & dans toute l'Allemagne, les décrets du concile qu'il avoit tenu à Rome contre la simonie & le mariage des clercs. La dispute de *Grégoire VII* avec l'empereur *Henri IV* est un des plus grands événemens de son pontificat ; mais le détail de ce démêlé ne pouvant entrer dans cet ouvrage, nous renvoyons nos lecteurs à l'histoire *ecclésiastique* de M. L'abbé *Fleury*. Il nous suffira de rapporter dans cet article les principales raisons, dont ce Pontife se servoit pour autoriser ses prétentions. Nous voyons dans une lettre de *Grégoire VII* à *Hermand*, évêque de Metz, jusqu'où ce Pape étendoit ses droits, & sur quels fondemens il les appuyoit.

„ Ceux,

„ Ceux, dit-il, qui prétendent qu'un Roi ne doit pas être excom-
„ munié, sont si impertinens, qu'ils ne mériteroient pas qu'on
„ leur répondît. Nous les renvoyons néanmoins aux paroles des
„ apôtres & aux exemples des peres. Qu'ils lisent ce que St.
„ *Pierre* ordonna au peuple dans l'ordination de St. *Clement*,
„ touchant celui que l'on sait n'être pas bien avec l'évêque.
„ Qu'ils apprennent que l'apôtre dit : *Il ne faut pas même manger*
„ *avec eux*. Qu'ils considerent pourquoi le pape *Zacharie* dépossa
„ le roi de France, & dégagea les François du serment de fidé-
„ lité qu'ils lui avoient prêté. Qu'ils apprennent que St. *Gré-*
„ *goire* dans des privileges donnés à quelques églises, n'excom-
„ munie pas seulement les Rois & les seigneurs qui pour-
„ roient y contrevenir, mais les prive même de leurs digni-
„ tés. Qu'ils fassent aussi attention à la maniere dont St. *Am-*
„ *broise* traita l'empereur *Théodose*. Que si le St. Siege a reçu
„ de Dieu le pouvoir de juger les choses spirituelles, pour-
„ quoi ne jugera-t'il pas les temporelles ? On peut voir
„ combien la dignité royale est différente de l'épiscopale par
„ l'origine de l'une & de l'autre. La temporelle vient de l'or-
„ gueil ; au lieu que la spirituelle a été instituée par la bonté
„ divine. " Tels sont les fondemens de cette doctrine inouie
jusqu'alors, que le Pape a droit de déposer les souverains. Les
personnes instruites peuvent juger combien ils sont solides. Dans
le quatrieme concile que *Grégoire* tint à Rome, on fit un décret
où l'on trouve ces paroles remarquables : „ Nous lions par l'au-
„ torité apostolique celui qui s'opposera à la commission des lé-
„ gats, non-seulement quant à l'ame, mais quant au corps : nous
„ le privons de toute prospérité en cette vie, & ôtons la victoi-
„ re à ses armes. " Le Pape prononça ensuite une sentence
d'excommunication contre tous les Normands qui pilloient les
terres de St. *Pierre*, & de déposition contre les évêques & les
prêtres qui célébreroient l'office devant eux tant qu'ils seroient
excommuniés. Il anathématisa encore une multitude d'autres per-
sonnes. Mais il s'apperçut lui-même qu'en lançant de toutes
parts les foudres ecclésiastiques, il en empêchoit l'effet, & ren-
doit impraticable l'exécution d'un nombre si prodigieux de sen-
tences. Il comprit qu'il y avoit plusieurs personnes, qui, par
ignorance ou par crainte, ou par nécessité, ne pouvoient éviter
d'avoir quelque commerce avec les excommuniés. Il déclara donc
qu'usant d'indulgence, il exceptoit de l'excommunication les
femmes, les enfans & les serviteurs des excommuniés. *Grégoire VII*
n'étoit pas seulement persuadé en général, que la puissance
temporelle devoit être soumise à la spirituelle ; il croyoit encore
avoir des titres particuliers pour s'assujettir tous les royaumes de
l'Europe. Premiérement il prétendoit avoir droit de donner l'em-
pire d'Occident avec la couronne impériale ; & c'est sans doute
la raison pour laquelle il n'emploie jamais les années des Em-
pereurs dans la date de ses lettres, comme faisoient les Papes
ses prédécesseurs. Il avoit tant de prétentions sur le royaume

d'Allemagne, qu'il vouloit que le Roi lui rendît hommage comme son vassal & exécutât ponctuellement tous ses ordres. A l'égard de la Saxe en particulier, il prétendoit que *Charlemagne*, après l'avoir soumise, l'avoit donnée à St. *Pierre*. Il en disoit autant de la France, & en écrivoit ainsi à ses légats : „ Il faut dire à tous „ les François, que chaque maison doit payer à St. *Pierre* au „ moins un denier par an, & il faut le leur commander, s'ils „ reconnoissent St. *Pierre* pour pere & pour pasteur selon l'an„ cienne coutume. Car l'empereur *Charles*, comme on lit dans „ son livre qui est aux archives de l'église de St. *Pierre*, recueil„ loit tous les ans en trois endroits douze cens livres pour le „ service du St. Siege, outre ce que chacun offroit par sa dévo„ tion particuliere. " On ne voit rien de ces collectes, ni dans les capitulaires de *Charlemagne*, ni dans les histoires & les monumens de son temps; mais on pouvoit avoir fabriqué de faux titres pendant les deux siecles suivans : il est plus raisonnable de le croire, que de penser que le Pape ait voulu en imposer. A l'égard de l'Angleterre, le roi *Guillaume* envoyoit au Pape le tribut accordé par ses prédécesseurs; mais il refusa de rendre l'hommage que demandoit *Grégoire VII*, qui fut fort irrité de ce refus. Ce Pape écrivit à *Suénon*, roi de Danemarck, deux lettres qui font voir qu'il prétendoit que ce prince avoit promis de se donner à St. *Pierre* lui & son royaume; mais nous ne voyons point l'effet de cette promesse. Il offrit à ce Roi une province occupée par des hérétiques, pour la donner à un de ses enfans : ce qui prouve qu'il croyoit avoir droit de disposer des biens des hérétiques. Quant à l'Espagne, il prétendoit qu'avant l'invasion des Sarrasins elle appartenoit à St. *Pierre*; & il déclaroit qu'il aimoit mieux qu'elle demeurât à ces infideles, que d'être occupée par des chrétiens qui n'en voudroient pas faire hommage au St. Siege. Dès la premiere année de son pontificat il écrivit aux juges de Sardaigne, de payer les droits dûs à St. *Pierre*, négligés par leurs ancêtres; les menaçant que s'ils y manquoient, leur pays en souffriroit. „ Nous ne voulons pas que vous ignoriez, leur „ dit-il, que plusieurs nations nous ont demandé votre terre, „ promettant de nous laisser la jouissance de la moitié & de „ nous faire hommage de l'autre, si nous leur donnions cette „ permission. Mais nous ne l'accorderons à personne, si vous per„ sévérez à être dévoués à St. *Pierre*. " Il écrivit ainsi à *Salomon*, roi de Hongrie : „ Vous pouvez apprendre des anciens de votre „ pays, que le royaume de Hongrie appartient à l'église de Rome, „ ayant été donné autrefois à St. *Pierre* par le Roi avec tous ses „ droits & sa puissance. Sachez donc que vous n'aurez point les „ bonnes graces de St. *Pierre*, & ne régnerez pas long-temps „ sans éprouver l'indignation du St. Siege, si vous ne reconnois„ sez que c'est de lui de qui vous tenez votre couronne. " *Grégoire VII* manda à un seigneur qui vouloit se rendre roi de Dalmatie, qu'il lui défendoit de la part de St. *Pierre*, de prendre le

armes contre un Roi qui avoit été mis sur le trône par l'autorité apostolique. „ Si vous avez quelque sujet de plainte, de„ mandez-nous justice & attendez notre jugement. Autrement, „ nous tirerons contre vous le glaive de St. *Pierre*, pour punir „ votre audace & la témérité de ceux qui vous favoriseront „, dans cette entreprise. " Ce Pape étendoit ses prétentions jusques sur les Russes, & il donna ce royaume au fils de *Demétrius* de la part de St. *Pierre*. Enfin il se croyoit en droit de terminer les différends entre les souverains pour leurs états. Ces exemples sont, je pense, suffisans pour montrer l'idée qu'avoit *Grégoire VII* de l'autorité du St. Siege; il n'en abusa pas longtemps. Etant tombé malade à Salerne l'an 1085, on lui demanda s'il vouloit user de quelque indulgence envers ceux qu'il avoit excommuniés. Il répondit: „ Excepté le prétendu „ roi *Henri*, l'anti-pape *Guibert*, & les principales personnes „ qui les favorisent, j'absous & je bénis tous ceux qui croient „ que j'en ai le pouvoir. „ Néanmoins *Sigebert* dit dans sa chronique, que ce Pape ayant mandé un des cardinaux qu'il aimoit le plus, il confessa à Dieu, à St. *Pierre* & à toute l'église, qu'il avoit beaucoup péché dans le gouvernement de l'église, & que c'étoit à l'instigation du démon qu'il avoit excité la discorde & la guerre. Il mourut le vingt-cinquieme de mai, & fut enterré à Salerne. Il avoit tenu le St. Siege près de douze ans. Sa vie fut écrite environ quarante-cinq ans après sa mort, par *Paul*, chanoine régulier en Baviere, qui releve principalement les faits qu'il croit miraculeux & propres à montrer la sainteté de *Grégoire*. Le pape *Anastase IV* le fit peindre à Rome dans une église entre les saints, soixante ans après sa mort. Vers la fin du seizieme siecle, son nom fut inséré au martyrologe romain corrigé par les ordres de *Grégoire XIII*. Nous avons vu de notre temps sous le pontificat de *Benoît XIII*, non-seulement établir la fête de ce Pape, mais même insérer pour cette fête dans le *bréviaire romain*, un office qui fit beaucoup de bruit en France. On y canonise la conduite de *Grégoire VII* à l'égard du roi *Henri IV*. Il résista, dit la légende de *Grégoire VII* en parlant de ce Pape, avec intrépidité aux efforts impies de l'empereur *Henri*. *Henri* étant tombé dans le profond abîme des maux, il le priva de la communion des fideles & de son royaume, & il déchargea les peuples qui lui étoient soumis, de la fidélité qu'ils lui avoient jurée. Cette légende fut proscrite par plusieurs évêques & par les parlemens. Les plus célebres jurisconsultes en firent voir tous les vices dans une consultation qu'ils dresserent pour M. l'évêque d'Auxerre qui l'avoit condamnée. Les jugemens que l'on a portés de la personne & de la conduite de ce Pape, sont fort différens. Ses partisans l'ont représenté comme un homme plein de religion & de piété, juste, humble, patient, savant canoniste & bon théologien, zélé pour la discipline & pour le bien de l'église, protecteur des opprimés, défenseur intrépide des droits

& des libertés ecclésiastiques. Ses ennemis au contraire l'ont fait passer pour un homme cruel, sans foi & sans religion, qui, s'étant emparé par violence du St. Siege, a jetté toute l'église dans le trouble pour satisfaire son ambition. Ils lui ont imputé toutes sortes de crimes, ceux même qui n'ont pas la moindre vraisemblance. On voit par exemple dans les écrits du cardinal *Bennon* des histoires ridicules, qu'il ne raconte que pour décrier *Grégoire VII.* En général on y remarque tant de passion, qu'il est difficile d'y discerner la vérité d'avec le mensonge. Pour juger sainement de ce Pape, il faut reconnoître qu'il avoit beaucoup d'esprit; qu'il étoit capable de grandes choses, ferme & intrépide dans l'exécution de ses projets, ennemi de la simonie & du libertinage, & zélé pour la réforme des mœurs du clergé. Mais il faut avouer aussi, qu'il a été élevé sur le St. Siege avec un peu de précipitation; que l'idée fausse qu'il avoit des prérogatives de son siege, l'a porté à former des entreprises déraisonnables & au-dessus de son pouvoir; qu'il a causé de grands troubles dans l'église & dans l'empire; qu'il est le premier qui non-seulement se soit voulu rendre souverain, & exercer une domination absolue dans l'église, mais même dans les royaumes, qui ait entrepris de disposer des biens & des états des princes, de déposer les Empereurs & les Rois & d'en mettre d'autres à leur place. Les bons Chrétiens, disoit-il, de quelque rang qu'ils soient, sont plus véritablement rois que les mauvais princes. Les uns sont membres de J. C. les autres du diable. La conséquence naturelle seroit de ne plus reconnoître les méchans pour souverains, mais ce seroit une hérésie. *Grégoire VII* ne s'appercevoit pas que l'on pourroit en dire autant des méchans évêques, & que l'on introduiroit une horrible confusion dans le monde & dans l'église, si l'on faisoit dépendre la soumission à l'autorité, soit spirituelle soit temporelle, des dispositions personnelles de ceux qui en sont revêtus. Le Pape ajoutoit, pour humilier les Rois, qu'il y en a peu qui soient honorés comme saints, & que chez eux la pénitence est aussi rare, que les péchés sont communs. Il dit enfin que le St. Siege rend saints ceux qui le remplissent. Cet étrange paradoxe pouvoit-il être avancé, après la triste expérience que l'on venoit de faire de tant de Papes qui avoient déshonoré le St. Siege pendant le dixieme siecle? On a de ce Pontife un recueil de *lettres* en neuf livres, dans lesquelles il déploie ses prétentions. On les trouve dans les *collections* des conciles. Elles commencent au mois d'avril 1073, & finissent en 1082. L'auteur abuse des passages de l'écriture-sainte & des Sts. peres, pour réaliser ses chimeres. On trouve parmi ces lettres un traité intitulé: *Dictatus Papæ*, dans lequel respire le même esprit qui regne dans les lettres. Quelques auteurs pensent qu'il n'est point de *Grégoire VII*, mais il est conforme à toutes ses idées, & s'il n'est pas de lui, il est digne d'en être. Au reste il est bon d'observer que parmi les accusations impertinen-

ses dont on a chargé la mémoire de ce Pape, celle de la magie n'eſt pas la moins ridicule; elle l'eſt même tant qu'il n'eſt pas beſoin de la réfuter.

IX. GREGOIRE IX d'ANAGNIE, obtint la tiare après *Honorius III* le 19 mars 1227. Il ſe nommoit auparavant *Hugolin*. Son pere, qui deſcendoit des comtes de *Segni*, étoit proche parent du pape *Innocent III*. *Grégoire* étoit bienfait, avoit beaucoup d'eſprit & de mémoire, ſavoit fort bien le droit civil & le droit canonique, & menoit une vie exemplaire. Il fut ami particulier de St. *François*, & protecteur des Freres Mineurs, pour leſquels il fonda pluſieurs monaſteres. *Grégoire IX* tint le St. Siege quatorze ans & cinq mois. Auſſi-tôt après ſon élection, il en fit part ſelon la coutume à tous les évêques, & ſe recommanda à leurs prieres. Dans la même lettre il leur ordonne de preſſer les Croiſés de marcher à la terre-ſainte, en les menaçant des cenſures eccléſiaſtiques. Il donna aux Freres Prêcheurs de grands privileges, par une bulle adreſſée à tous les évêques. Il écrivit à l'empereur *Frédéric*, pour l'exhorter à s'embarquer pour la croiſade, comme ce prince s'y étoit engagé. Sa lettre commence ainſi: „ Le Seigneur vous a „ mis en ce monde comme un Chérubin armé d'un glaive tour- „ noyant pour montrer à ceux qui s'égarent le chemin de l'arbre „ de vie. Car conſidérant en vous la raiſon illuminée par le „ don de l'intelligence naturelle, & l'imagination nette pour la „ compréhenſion des choſes ſenſibles, on voit manifeſtement en „ vous une vertu motrice, pour diſtinguer le convenable de ce „ qui ne l'eſt pas; & une vertu compréhenſible, par laquelle „ vous pouvez facilement obtenir ce qui eſt licite & convenable. Toute la lettre, qui eſt aſſez longue, eſt de ce ſtyle ſingulier, & le Pape s'y étend beaucoup ſur les ſignifications myſtérieuſes des ornemens impériaux. Il n'eſt pas facile d'entendre les prétendus myſteres que renfermoient ces ornemens, même après la longue explication qu'en donne le Pape dans cette lettre. On peut juger par cet exemple, quel étoit le goût & le génie de ceux qui traitoient ainſi alors les affaires les plus ſérieuſes. L'empereur *Frédéric* étant tombé malade, ne put paſſer à la terre-ſainte dans le temps qu'il avoit fait vœu d'y aller. *Grégoire IX*, crut que cette maladie étoit feinte, & en conſéquence excommunia ce prince. Telle fut la ſource du différend ſi fameux qui fut entre *Grégoire IX* & *Frédéric II*, qui attira la ruine de cet Empereur & de ſa maiſon, réduiſit l'Allemagne à une anarchie de trente ans, & plongea l'Italie dans des maux dont elle ne s'eſt jamais bien relevée. *Frédéric*, piqué contre le Pape, publia une lettre où il le menageoit très-peu. Quand le Pape eut vu cette lettre, il en publia auſſi une de ſon côté, adreſſée à tous les princes & à tous les prélats, qui eſt très-longue, & qui commence ainſi: „ Une bête „ pleine de noms de blaſphême s'eſt élevée de la mer; " & le reſte de la deſcription de cette bête tirée de l'apocalypſe. Cette bête eſt *Frédéric*, ſelon *Grégoire IX*. Dans ſa lettre, il prétend

détruire tout ce que ce prince avoit avancé contre lui, comme des mensonges & des calomnies. Il l'accuse ensuite d'avoir proféré des blasphêmes contre Jesus Christ, & d'estimer la religion de *Mahomet* plus que la religion chrétienne. L'Empereur ne demeura pas sans replique. Il en fit écrire une adressée aux cardinaux, où d'abord il établit l'allégorie des deux grands luminaires, le soleil & la lune, pour signifier le sacerdoce & l'empire, c'étoit alors un principe dont on convenoit de part & d'autre. Ensuite il rend au Pape injures pour injures, employant de même des figures tirées des livres sacrés. „ C'est, dit-il, le grand dragon qui seduit l'univers, l'Antechrist, „ un autre Balaam, & un prince de ténebres. " Pour se justifier touchant le reproche de favoriser la religion de *Mahomet*, il fait sa profession de foi, exacte & catholique, sur la divinité de J. C. & le mystere de l'Incarnation, & parle de *Mahomet* comme doit faire un chrétien. *Frederic* excita le peuple romain contre le Pape, qui sortit de Rome, parce qu'il voyoit bien qu'il n'y seroit pas en sûreté. *Gregoire* voyant que le glaive spirituel n'avançoit pas assez ses affaires, eut recours au matériel, & leva des troupes contre l'Empereur. Ce Pape dans toutes ses bulles employoit l'équivoque, si commune alors, de confondre l'église avec l'état temporel du Pape ou des évêques. Il ne se contenta pas d'excommunier l'Empereur; il alla jusqu'à absoudre tous ses sujets du serment de fidélité, *parce que*, disoit-il, *personne ne doit fidelité à celui qui s'oppose à Dieu & à ses saints*. Maxime nouvelle & erronnée, qui autorisoit les révoltes les plus criminelles. Dans le temps que la guerre étoit plus animée entre le Pape & l'Empereur, ils firent la paix ensemble. Mais cette paix n'empêcha pas *Frederic* de fomenter par des largesses, l'indisposition des Romains contre le Pape. *Gregoire*, forcé de sortir encore de Rome, fut dans la nécessité d'implorer le secours de *Frederic* lui-même & de tous les évêques. Il écrivit aussi aux Grecs, pour les engager à se soumettre à lui & à se réunir. Il envoya aux princes Musulmans de longues instructions sur la religion chrétienne, dans lesquelles il les menaçoit, s'ils ne se convertissoient, de soustraire à leur autorité les Chrétiens qui étoient dans leurs états. Cette menace ne s'accorde guere avec la doctrine des apôtres, qui ordonnent aux Chrétiens d'obéir aux princes, même infideles. *Gregoire IX* se brouilla de nouveau avec l'Empereur, & l'excommunia. Cette funeste division troubla toute l'église : le Pape employant tout ce qu'il avoit de crédit pour perdre l'Empereur, & ce Prince faisant de son côté les derniers efforts pour se venger du Pape. *Gregoire IX* écrivit au roi St. *Louis* encore fort jeune, pour lui offrir la couronne impériale. On accueillit assez mal en France une proposition qui paroissoit si flatteuse. Le Pape se tourna vers les princes d'Allemagne, leur enjoignant d'élire un autre Empereur, mais il n'y gagna rien. Cependant *Frederic* poussoit la guerre en Italie, & il chassa de ses états tous les Freres Prêcheurs & Mineurs. Le Pape n'avoit plus d'espérance que dans le concile qu'il convoquoit, lorsqu'il

mourut le vingtieme d'août, âgé de près de cent ans, en 1241. Nous avons de ce Pontife un grand nombre de lettres, imprimées *in-fol.* à Anvers en 1572, & dans les *collections* des conciles.

X. GREGOIRE XI, (*Pierre Roger*) né dans le diocese de Limoges, & neveu du pape *Clement VI*, avoit été fait cardinal par son oncle avant l'âge de dix-huit ans. Il étoit d'un excellent caractere, aimoit l'étude, & s'appliqua long-temps au droit civil & canonique. Avant que d'être Pape il eut un grand nombre de bénéfices. On prétendoit justifier cet abus par la prétendue nécessité où étoient les cardinaux de soutenir leur dignité. Elu Pape sous le nom de *Grégoire XI*, il fut sacré & couronné la veille de l'Epiphanie 1371. Quelques années après, il reçut une ambassade solemnelle des Romains, qui le pressoient de revenir à Rome. Le long séjour des Papes à Avignon, sembloit autoriser les autres évêques à ne pas résider dans leurs églises. C'est pourquoi le Pape voulant de son côté mettre fin à ce scandale, fit une constitution pour le faire cesser dans toute l'église. Elle ordonne à tous les évêques, aux abbés réguliers & aux chefs d'ordre, de se rendre dans deux mois à leurs églises & d'y faire une exacte résidence. Vers la fin d'août 1376, les Romains envoyerent au Pape de nouveaux ambassadeurs, pour le supplier de venir résider à Rome, avec les cardinaux. „ Car, disoient ces dé„putés, les Romains veulent avoir un Pape à Rome puisque „ tous les Chrétiens l'appellent l'évêque de Rome. Autrement „ nous vous assurons, que les Romains trouveront le moyen de „ se procurer un Pape qui demeure désormais à Rome avec eux. Les Romains avoient jetté les yeux sur l'abbé du Mont-Cassin pour le faire Antipape. On joignit à ces menaces, de puissantes raisons pour déterminer le Pape à venir à Rome. On lui représenta que pendant l'absence des Papes, la ville avoit été réduite à une affreuse désolation par les factions des *Guelphes* & des *Gibelins*; que le patrimoine de St. *Pierre* avoit été entiérement pillé; qu'une partie de l'état ecclésiastique s'étoit révoltée; que l'autre étoit occupée par des seigneurs particuliers, qui en avoient usurpé le domaine, & que le peu qui restoit, étoit ravagé par la guerre que les Florentins faisoient au St. Siege. *Grégoire* touché de ces raisons, & sur-tout persuadé par les pressantes & continuelles sollicitations de Ste. *Catherine* de Sienne, prit enfin la résolution de rétablir son siege à Rome. *Grégoire* partit d'Avignon le treizieme de septembre 1376, & n'arriva à Rome que le dix-septieme de janvier de l'année suivante. On l'y attendoit avec quantité de flambeaux dans la place, & on avoit allumé toutes les lampes de l'église, dont on faisoit monter le nombre à plus de huit mille. Il tomba malade l'année suivante 1378. Il avoit toujours eu une santé très-foible, & quoiqu'il eût à peine quarante-sept ans, il étoit accablé d'infirmités. Il se proposoit de retourner à Avignon, mais Dieu ne le permit pas. *Grégoire XI* mourut à Rome le vingt-septieme de mars de cette même année 1378.

Cette mort fut suivie du grand schisme d'Occident. Il nous reste de ce Pontife un grand nombre de *lettres* qu'on trouve dans differens recueils, tels que les *collections des conciles*; le recueil des épitres des Papes; la continuation des annales de *Baronius* par *Bzovius*, &c.

XI. GREGOIRE D'ARIMINI ou DE RIMINI, général de l'ordre des Augustins, se signala dans son ordre par son savoir théologique. Il enseigna avec réputation dans l'université de Paris, où il fut honoré du surnom de docteur *authentique*. *Grégoire* fut chargé du gouvernement de son ordre l'an 1357, & se concilia l'amitié & le respect de ses inférieurs. Il termina sa carriere l'année d'après. Nous avons de lui, I. Des *commentaires* sur les quatre livres des sentences. II. Des notes sur les épitres de St. *Paul*, sur l'épître canonique de St. *Jacques*. III. Un traité des usures. Ces differens ouvrages prouvent en lui de l'érudition; mais on y sent toute la sécheresse d'un scholastique qui ne connoissoit point les fleurs de la littérature. Il y a eu plusieurs autres GREGOIRES dont nous ne donnerons pas une liste détaillée; nous nous bornerons à citer, 1°. *Grégoire*, moine grec vers l'an 897 dont nous avons la vie de St. *Basile*, surnommé le *Jeune*, son maître dans la vie spirituelle : on la trouve dans les *Bollandistes*, tome III, au mois de mars. 2°. *Grégoire* prêtre de Césarée, qui florissoit vers l'an 940. Nous avons de lui la vie de St. *Grégoire de Nazianze*, qu'on trouve dans l'édition des œuvres de ce saint. 3°. *Grégoire* d'Armenie, qui vivoit en 1295. Il nous reste de lui une lettre sur l'église d'Armenie, qui peut être utile pour la connoissance des dogmes de cette église. Nous avons encore des cantiques à l'usage des Arméniens. Voyez la conciliation de l'église d'Armenie par *Clement Galanus*, premiere partie.

GRENADE, (*Louis, surnommé de*) parce qu'il étoit né en cette ville au commencement du seizieme siecle, entra de bonne heure dans l'ordre de St. *Dominique*. Il fut très-considéré des rois de Castille & de Portugal. Son éloquence brilla également dans la chaire & dans ses ouvrages. Le pape *Grégoire XIII* disoit de ses écrits, que par eux ce saint religieux avoit opéré de plus grands miracles, que s'il eût rendu la vie aux morts & la vue aux aveugles. Il refusa toujours perséveramment toutes les dignités ecclésiastiques qu'on lui offrit. Le siege de Brague perdit son évêque en 1558. La reine *Catherine*, veuve du roi *Jean III* & sœur de *Charles-Quint*, gouvernoit alors le royaume de Portugal, son petit-fils *Sébastien* étant fort jeune. Les plus grands seigneurs sollicitoient pour quelqu'un de leurs parens ce premier bénéfice du royaume : mais la Reine régente voulut le donner à son confesseur, *Louis de Grenade*, alors provincial de son ordre, qu'elle en jugeoit le plus digne. Ce religieux refusa, & rien ne put vaincre sa résistance. La Reine lui demanda un sujet digne de remplir cette place, puisqu'il persistoit à la refuser. Il pria pendant trois jours, après lesquels il proposa *Barthelemi des Martyrs*.

Martyrs. Le pere *Grenade* conduiſoit les pécheurs, ſelon les regles les plus ſaines de la morale & de la diſcipline eccléſiaſtique. Il produiſit un grand nombre de converſions, & elles furent ſolides & perſévérantes; plein de charité pour les pécheurs il ſe regardoit comme leur pere & leur médecin. Il leur donnoit un libre accès auprès de lui, quand ils étoient pauvres; & il ne craignoit point de leur dire la vérité, quand ils étoient riches. Son exemple étoit une leçon vivante de toutes les vertus; mais il ne ſe bornoit pas à pratiquer le chriſtianiſme, il l'enſeignoit. Ce ſerviteur de Dieu alla jouir de la récompenſe de ſes travaux en 1588. Il a été un des plus célebres prédicateurs qui aient parus dans ce dernier ſiecle. Ses ſermons ſont encore recherchés, & ils ont été traduits en plus de neuf langues. Nous avons encore de lui pluſieurs autres ouvrages. Les principaux ſont, I. La *guide des pécheurs*. II. Le *memorial de la vie chrétienne*. III. Un traité *de l'oraiſon*. IV. Un *catéchiſme* fort étendu. V. Une inſtruction pour les prédicateurs. VI. Un traité *du devoir des évêques*. VII. *La vie* du prêtre *Avila*. Tous ces ouvrages ſont fort eſtimés des ſavans, & ſont la conſolation des ames pieuſes. St. *Charles Borromée* y puiſoit les inſtructions qu'il faiſoit à ſon peuple, & St. *François de Sales* ne ſe laſſoit pas de les étudier, & en conſeilloit la lecture comme infiniment utile. Son inſtruction pour les prédicateurs mérite une attention particuliere. Nous l'avons en françois ſous ce titre : *Rhétorique eccleſiaſtique de Louis de Grenade de l'ordre de St. Dominique, traduite en françois par Nicolas-Joſeph Binet, docteur en théologie de la faculté de Paris*, Paris, 1698, *in*-8°. On regarde ce livre comme le chef-d'œuvre de *Grenade*. Il parut d'abord à Lisbonne en 1576, & depuis on en a fait pluſieurs éditions. Ce ſavant auteur y traite de l'invention, de la diſpoſition, de l'élocution, enfin de la prononciation du ſermon. Tout y eſt éclairci par des exemples tirés de l'écriture-ſainte & des peres de l'égliſe. Le ſtyle du traducteur eſt aſſez net; mais il n'eſt pas toujours correct. On ne ſait pas pourquoi il a laiſſé en latin les exemples que ſon auteur rapporte. Il devoit les donner en françois, pour faire connoître à ceux qui ignorent la langue latine, s'ils ſont bien ou mal appliqués. Au reſte quoique cet ouvrage ſoit le chef-d'œuvre de *Grenade*, ce n'eſt point le chef-d'œuvre des rhétoriques; ſes obſervations ne ſont ni fines, ni profondes. Les productions aſcétiques de cet auteur ont été traduites en françois dans le ſiecle dernier par M. *Girard*, en 2 vol. *in-fol.* & en 10 *in*-8°. Comme cette collection eſt fort commune, il eſt inutile d'entrer dans le détail de ce qu'elle renferme. La vie de l'auteur eſt à la tête. La plupart des écrits de *Grenade* ont été auſſi traduits en latin. Voici ceux qui ſont parvenus à notre connoiſſance. I. *De frequenti communione*, in-12, *Coloniæ*. II. *Philoſophia Chriſtiana*, in-8°. *Ingolſtadi*. III. *Compendium introductionis ad ſymbolum fidei*, in-12, 1597, *Lugduni*.

GRENAN, (*Benigne*) naquit à Noyers en Bourgogne & vint

de bonne heure à Paris, où il professa la seconde & la rhétorique au college d'Harcourt pendant 20 ans, depuis 1703 jusqu'en 1723, année de sa mort. Nous avons de lui une paraphrase en vers latins des *lamentations* de *Jeremie*, qu'il publia en 1715.

GRETSER, (*Jacques*) Jésuite allemand, naquit à Marckdof. Il entra dans la société à l'âge de 17 ans en 1577, & s'y distingua par son érudition. Il professa pendant 24 ans dans l'université d'Ingolstad. L'application à l'étude ne l'empêcha point d'être assidu à l'oraison; & son grand savoir fut accompagné d'une modestie admirable. Les habitans de Marckdof souhaiterent d'avoir son portrait, pour en orner leur maison de ville; mais il s'y opposa, en leur disant que s'*ils vouloient avoir son portrait, ils n'avoient qu'à peindre un âne.* Pour se dédommager ils acheterent toutes ses œuvres, & les consacrerent au public. Ce pieux & savant Jésuite mourut à Ingolstad le 29 janvier 1625. Sa vie fut une guerre continuelle contre les auteurs protestans, & pour la défense de son ordre. C'étoit un des plus habiles controversistes, & des plus féconds écrivains de son siecle. Il avoit la plus grande facilité en écrivant, & réfutoit ses adversaires avec beaucoup de véhémence; mais on lui répondoit sur le même ton. Le bibliothécaire des Jésuites l'appelle le marteau des hérétiques & la terreur des calomniateurs de la compagnie de Jesus. Le nombre d'ouvrages qu'il a composés ou traduits, est prodigieux, & il a épuisé tous les sujets qu'il a traités; mais faute de goût pour la saine critique, il a employé diverses pieces, que les savans tiennent pour suspectes de fausseté & d'altération. D'ailleurs ses ouvrages sont écrits avec force, & une éloquence mâle. Ils sont sur-tout recommandables par la variété des matieres, & par l'exactitude avec laquelle il recueille sur chaque sujet tout ce qui peut y avoir rapport. Il entendoit bien le grec, & il a composé quelques ouvrages de grammaire sur cette langue, & de notes sur divers auteurs grecs. Le catalogue de ses nombreux ouvrages fut publié à Munich l'an 1674, *in*-4°, par les soins du Jésuite *George Heserus*. Ce catalogue est fort exact, & on l'a suivi dans la collection qu'on a donné des œuvres du Jésuite *Gretser*, en 1734, sous ce titre: *Gretseri* (Soc. Jesu) *opera omnia, ante-hac ab ipsomet auctore accurate recognita, opusculis multis, notis, & paralipomenis pluribus, propriis locis in hac editione incertis, aucta & illustrata; nunc selecto ordine ad certos titulos revocata*, in-fol. 17 vol. *carta majori cum figuris*; *Ratisbonæ*, 1734-1741. On trouve dans cette vaste collection plusieurs écrits de controverse. Il a approfondi tout ce qui regarde la croix, & il a défendu *Bellarmin*. Il seroit trop long de rapporter le titre de chacune de ses productions.

GROPPER, (*Jean*) né dans le diocese de Cologne la premiere année du seizieme siecle, défendit avec zele la foi de l'église contre les Luthériens. Il fut archidiacre de Cologne, & assista au concile de Trente. Nommé cardinal par *Paul IV*, il

refusa cet honneur, & mourut à Rome en 1558. Le plus célebre de ses ouvrages est un *traité de l'eucharistie* écrit en allemand, & traduit en latin par *Surius*. C'est le premier écrit où la controverse de l'eucharistie soit traitée à fond & dans toute son étendue. Il est divisé en quatre livres. *Gropper* prouve dans le premier la présence réelle par l'écriture & par la tradition. Les peres grecs & latins viennent déposer en faveur de cette vérité. L'auteur fait sur cette foule de passages des réflexions judicieuses, en montre la force & l'énergie, & répond à ceux que les hérétiques alléguoient. Dans les autres livres, il montre que J. C. n'est pas seulement dans l'eucharistie dans le moment qu'on la donne ou qu'on la reçoit, mais qu'il y demeure après la consécration; que la pratique de tous les siecles a été d'adorer J. C. dans l'eucharistie. Il y parle des processions, des miracles & de la fête du St. Sacrement. Enfin il prouve que la communion sous une seule espece n'est point contraire à l'institution ni au précepte du Sauveur.

GROS, (*Nicolas le*) naquit à Rheims d'une famille obscure, & fut placé par M. le *Tellier* son archevêque, dans le petit séminaire. Il y étudia la théologie avec applaudissement. Ayant été élevé au diaconat, il eut la direction du petit séminaire de St. *Jacques*. Ordonné prêtre en 1700, il reçut en 1702 le bonnet de docteur, & deux ans après il fut pourvu d'un canonicat dans la cathédrale. La perte de M. le *Tellier* arrivée en 1710 fut funeste à son repos. M. de *Mailli*, son successeur, lui ôta le pouvoir pour confesser, & le réduisit à se retirer secrétement de sa patrie. Il vint à Paris, passa ensuite en Hollande, où il demeura environ un an avec le pere *Quesnel* & MM. *Petit-Pied* & *Fouillou*. La mort de *Louis XIV* l'engagea à revenir à Rheims. Il y fit éclater son zele contre la constitution. La conclusion d'acceptation de la bulle qui avoit été prise par la faculté de théologie, fut biffée de l'avis unanime des docteurs. Le clergé de Rheims le députa à Paris, pour demander justice au parlement contre les démarches de M. de *Mailli*. Il obtint en 1717 un arrêt assez favorable. Dès que la voie de l'appel eut été ouverte, l'abbé le *Gros* y fit entrer la faculté de Rheims. Cette compagnie le chargea en 1718 de dresser une dénonciation de quelques points de doctrine que les Jésuites enseignoient dans le séminaire de Rheims. Le renouvellement de son appel qu'il fit en 1720, l'obligea de nouveau de se cacher, parce que son archevêque avoit obtenu contre lui une lettre de cachet, qui l'exiloit à St. *Jean* de Luz. Après avoir demeuré quelque-temps dans l'obscurité, tantôt à Paris, tantôt en province, il passa en Italie au printemps de 1725. Le but de ce voyage étoit de voir ce qui se passeroit à Rome, soit dans le concile qui y étoit indiqué, soit dans les négociations de *Benoit XIII*, avec le cardinal de *Noailles* au sujet des XII articles. De retour d'Italie par la Provence, il s'arrêta à Montpellier, où M. *Colbert* lui fit un accueil distingué. N'espérant point

d'avoir sa sureté en France, il se retira en Hollande en 1726. Il y passa les vingt-cinq dernieres années de sa vie, jouissant du titre de professeur de théologie dans le séminaire d'Amersfort : titre que M. l'archevêque d'Utrecht lui avoit donné. Il mourut à Rhimwick près d'Utrecht le 4 décembre 1751, à 76 ans. Ce théologien ayant été mêlé dans les affaires du temps, on a dû en tracer bien des portraits différens. Nous allons rapporter d'abord celui qu'en fait le nouvelliste ecclésiastique, & ensuite nous rapporterons le jugement qu'en porte le *dictionnaire des livres Jansenistes*. Ces deux tableaux sont également chargés. Le lecteur éclairé pourra s'en former une idée véritable, en prenant le milieu entre le panégyrique & la satyre. Si l'on en croit le gazettier ecclésiastique, quelque grandes que fussent les qualités de l'esprit de le *Gros*, celles du cœur étoient encore plus dignes d'admiration. Excellent ami, il s'intéressoit à votre santé, & à vos affaires, beaucoup plus qu'aux siennes. Jamais les traitemens les plus injustes n'ont donné la moindre atteinte aux sentimens de modération & de douceur, que la nature & la religion avoient profondement gravés dans son ame. Elle étoit inaccessible à la vengeance, à l'aigreur, à la mauvaise humeur, même vis-à-vis de ceux qui s'oublioient à son égard ; *& c'étoit chez lui*, disoit-il, *une disposition exempte d'efforts*. Toujours attentif à conserver la paix & la charité, à ménager la réputation de ses freres, à éviter ou à réprimer la raillerie & la médisance, à l'égard même de ceux qui le calomnioient. Incapable de se prévaloir de ses grands talens, se renfermant toujours dans les bornes de la modestie & de la simplicité. Sans empressement pour parler, loin d'en avoir pour montrer sa science, il aimoit à relever le mérite des autres, autant qu'à cacher le sien ; racontant volontier certains traits qui indiquoient l'obscurité de son extraction ; & par le souvenir de ce premier état, aimant la simplicité, la pauvreté même dans ses habits, comme dans ses meubles. Il étoit enfin pour tous ceux qui l'environnoient, un modele & une regle vivante, par une tempérance poussée quelquefois au-delà des bornes, par une attention continuelle à se mortifier, par l'amour du silence, de la retraite & du travail, & par une exactitude ponctuelle à tous ses exercices. Venons à présent à l'idée qu'en donne le lexicographe anti-janséniste, à l'occasion du discours que l'abbé le *Gros* publia en 1735, *in*-4°, sur les *nouvelles ecclésiastiques*. „ Il „ est, dit-il, un des chefs du parti des figuristes. Il n'a pas rougi „ d'enseigner publiquement dans les écrits qu'il a dicté à Utrecht, „ que le grand prêtre *Heli*, dépose du sacerdoce nous marquoit „ clairement que le Pape seroit bientôt déposé, parce qu'il a „ prévariqué à l'exemple d'*Heli*. Dans cette ridicule pensée, voici „ comme il a expliqué ces paroles du premier livre des Rois, „ chapitre 2. *Suscitabo mihi sacerdotem fidelem* : nous aurons bien„ tôt un Pape juif. Avouons après cela que tous les fanatiques „ ne sont pas dans le Cevenes, & qu'un pareil approbateur

„ des nouvelles ecclésiastiques est parfaitement assorti au mérite „ du libelle dont il a pris en main la défense. " Les nombreux ouvrages de l'abbé le *Gros* sont, I. Le *renversement des libertés de l'église gallicane dans l'affaire de la constitution unigenitus*, en 2 vol. *in*-12, en 1717. Ce livre renferme beaucoup d'érudition & plusieurs raisonnemens fort subtils, mais à quoi ont ils abouti ? le livre est oublié, & son auteur le seroit bientôt s'il n'avoit pas composé d'autres ouvrages. II. Les *entretiens du prêtre Eusebe & de l'avocat Theophile*, sur la part que les laïques doivent prendre à l'affaire de la constitution, *in* 12, 1724. Le but de cette brochure est d'anéantir la bulle & d'autoriser l'appel au futur concile. III. Quatre *lettres théologiques* adressées à M. de Soissons (*Languet*) sur les promesses faites à l'église, *in*-4°. IV. *Discours sur les nouvelles ecclesiastiques*, in-4°. & in-12. Nous en avons déjà parlé ; mais il est bon de rapporter le jugement de M. *Petit-Pied* sur cet ouvrage. „ C'est une chose incompréhensible „ que l'apologie qu'un célebre théologien des nôtres a osé entreprendre de l'auteur des *nouvelles ecclesiastiques*. L'air de la „ Hollande est contagieux. Le convulsionisme monté sur le figurisme, a pénétré dans cette province. Il y a infecté presque „ toutes les têtes. Le bon cœur de notre théologien fait illusion „ à son esprit. Parmi les appellans qui ont de la réputation, il „ est le seul qui ait fait une si téméraire entreprise : aussi n'est-„ il avoué d'aucun de ses confreres, &c. " V. La *sainte bible traduite sur les textes originaux avec les différences de la vulgate*, 1739, *in*-8°. M. *Rondet* en a donné une nouvelle édition en 1756, en 5 petits vol. *in*-12, augmentée de concordances, de cinq tables chronologiques, de quelques notes & d'un discours sur les prophetes. Quelques Jésuites fanatiques lui ont reproché d'avoir traduit sur le texte hébreu & non sur la vulgate. Ils ont prétendu, que c'étoit afin de traduire d'une maniere plus favorable à l'erreur ; mais ces imputations nous paroissent destituées de tout fondement, & l'ouvrage de le *Gros* est utile. VI. Dix-sept *lettres théologiques* contre le traité des prêts de commerce & en général contre toute usure, *in*-4° : ouvrage solide, bien raisonné, & d'une morale sévere. VII. *Dogma ecclesiæ circa usuram expositum & vindicatum*, avec divers autres écrits en latin sur l'usure, *in*-4°. La partie de ce savant ouvrage, qui regarde le sentiment des peres & le droit canon, est toute entiere de M. *Petit-Pied*. VIII. *Eclaircissement historique & dogmatique sur la contrition*, in-12. IX. *Motif invincible d'attachement à l'église romaine pour les Catholiques, ou de réunion pour les prétendus réformés*, in-12. X. *Défense de la vérité & de l'innocence outragées* dans la lettre pastorale de M. de *Charancy*, in-4°. XI. *Méditations sur la concorde des évangiles*, 3 vol. in-12. XII. *Méditations sur l'épître aux Romains*, 2 vol. *in*-12. XIII. *Méditations sur les épitres canoniques*, en 2 vol. *in*-12. Ces trois différens ouvrages, dans lesquels quelques écrivains trouvent de l'onction, ne sont pas aussi

touchans qu'on a voulu les faire ; mais on y voit plusieurs applications heureuses des passages de l'écriture & des peres. XIV. Plusieurs ouvrages sur la constitution, sur les miracles attribués à M. *Paris*, & sur les convulsions. Il seroit inutile d'en donner la liste ; si quelqu'un en est curieux, il la trouvera dans le nouveau *Moreri*.

GROSTESTE, (*Marin*) seigneur des *Mahis*, naquit à Paris l'an 1649, & fut élevé dans la religion prétendue réformée. Son éloquence & son zele l'avoient distingué dans son parti, lorsque la vérité lui fit entendre sa voix. *Grosteste* fit abjuration à Paris entre les mains de M. de *Coislin*, évêque d'Orléans, le jour de l'ascension l'an 1681. Il crut qu'il étoit de son devoir de ramener à l'église, ceux qu'il en avoit éloigné auparavant, & ses soins ne furent pas sans effet. Il convertit plusieurs calvinistes, entr'autres, son pere, sa mere & un de ses freres, qui fut depuis bâtonier des avocats au parlement de Paris. Etant entré au séminaire de St. *Magloire*, il reçut la tonsure cléricale ; & peu de temps après M. de *Coislin* lui donna un canonicat de sa cathédrale. Il mourut diacre ; âgé de 45 ans, après avoir rempli tous les devoirs d'un ecclésiastique fervent & zélé, annonçant la parole de Dieu, répandant d'abondantes aumônes, visitant les malades, &c. Nous avons de lui, I. *Considérations sur le schisme des Protestans*, livre plein de lumiere & de solidité. II. Un *traité de la présence réelle de J. C.* dans l'eucharistie. III. *La vérité de la religion catholique prouvée par l'écriture-sainte*, in-12. Quoique cet ouvrage soit solide & savant, il est peu connu aujourd'hui. Il est précédé d'un long éloge historique de l'auteur, sous le nom de *Gilles Jousset*, mais qui est véritablement du pere *Quesnel* de l'Oratoire, que M. de *Coislin* avoit chargé de la conscience de ce pieux ecclésiastique.

GROTIUS, (*Hugues*) né à Delf, en Hollande en 1582, plaida à l'âge de dix sept ans, & s'établit à Roterdam dont il fut syndic en 1613. Son attachement pour *Barneveld* lui attira des affaires facheuses. Deux théologiens fanatiques, *Arminius* & *Gomar*, avoient divisé tous les Pays-Bas protestans en deux partis, d'*Arminiens* ou remontrans, & *Gomaristes* ou contre-remontrans. *Barneveld*, qui avoit beaucoup travaillé pour l'établissement de la république de Hollande, se déclara pour la tolérance en faveur des Arminiens ; & *Grotius* ayant suivi le même parti, le soutint par ses écrits & par son crédit. Leurs ennemis se servirent de ce prétexte pour les perdre. Le premier eut la tête tranchée en 1618, & *Grotius* fut arrêté prisonnier, condamné à une prison perpétuelle, & enfermé dans le château de Louvenstein. Sa femme l'en tira par adresse. Elle avoit obtenu la permission de faire porter à son mari des livres qu'elle lui envoyoit dans un grand coffre. *Grotius* se mit dans le coffre même, que ses gardes porterent hors du château. Il se retira dans les Pays-Bas catholiques, puis en France où le roi *Louis XIII* lui donna une pension. *Grotius* crut ensuite pouvoir se rétablir en Hollande, sur les promesses de

Frédéric-Henri prince d'Orange; mais ses ennemis détournerent les effets qu'auroit pu produire en sa faveur la bonne volonté de ce prince. *Christine*, reine de Suede, l'appella auprès d'elle & l'envoya ambassadeur en France où il résida onze ans; & le Roi lui donna souvent des marques de son estime. *Grotius* revenant de Suede en Hollande tomba malade dans le Mekelbourg, & y mourut en 1645. Les ennemis de *Grotius* ont prétendu, qu'il étoit mort en impie, mais *Bayle* a voulu le justifier. Il rapporte une lettre du ministre, qui l'assista à la mort de laquelle il résulte selon lui, 1°, Que „ *Grotius* prêt à mourir a été dans les dispositions du publicain: „ il a confessé ses fautes, il en a eu de la douleur; il a recouru à „ la miséricorde du pere céleste. 2°, Qu'il a mis toute son espé- „ rance en J. C. seul. 3°, Que ses dernieres pensées ont été celles „ qui sont contenues dans la priere des agonisans, selon le rituel „ des Luthériens. Hors je ne crois pas qu'on puisse trouver une „ priere plus remplie que celle-là des sentimens que doit avoir „ un vrai chrétien, lorsqu'il se prépare à comparoître devant le „ tribunal de Dieu. " Voilà les raisons qu'apporte *Bayle*; il faudroit pour les discuter un ouvrage plus considérable que celui-ci, & qui permît de s'étendre sur chaque article. Bornons-nous au jugement qu'on doit porter des connoissances & des ouvrages de *Grotius*. Cet auteur étoit sans contredit un des plus savans hommes de son temps. Sa diction étoit pure, son esprit très-étendu, son érudition prodigieuse. Il savoit les langues, possédoit l'histoire, étoit très-versé dans l'antiquité ecclésiastique & profane, & consommé dans la science du droit public. I. *Ses commentaires* sur l'écriture-sainte surpassent de beaucoup ceux des autres critiques. Il y a au reste des défauts considérables: en quelques endroits il favorise le socinianisme & le pélagianisme; & il fait souvent violence au texte pour trouver des explications littérales dans les passages où il est visible que J. C. est l'objet immédiat de l'écrivain sacré. Il étoit modéré protestant; & l'on dit qu'il avoit en vue de les rapprocher de l'église romaine. II. Son traité de *la vérité de la religion chrétienne*, en latin, a été traduit en françois, en grec, en arabe, en anglois, en allemand, en persan & en flamand. La derniere traduction françoise est de M. *Goujet* qui y a joint des notes historiques & critiques. *Grotius* fit cet ouvrage durant sa prison, & il le dédia à *Jerome Bignon*. Son dessein n'étoit pas seulement de garantir la religion chrétienne, contre les impies qui l'attaquent dans le sein même du christianisme; il vouloit de plus donner à la Hollande de quoi faciliter les progrès de l'évangile. On sait que le commerce de cette nation qui la met en société avec toutes les autres, lui fait aussi connoître toutes les religions. Elle voit des idolâtres dans la Chine, dans les Indes, & dans les isles reculées; des Mahométans dans l'Afrique, dans la Perse, & dans le vaste empire des Turcs; des Juifs de toute part & dispersés chez les différents peuples de l'Europe. *Grotius* suit ces différentes religions, & les réfute l'une après l'autre. Tous les genres

d'érudition sont employés dans son livre, non pas comme dans bien d'autres ouvrages, pour l'ostentation, mais en moyens de preuves, d'éclaircissemens & de réponses nécessaires. Cet ouvrage est fort court; il l'avoit d'abord composé en vers flamands, en faveur des matelots, & ce ne fut qu'à Paris qu'il le traduisit en latin. On imprima les commentaires sur l'écriture-sainte, & les œuvres théologiques de *Grotius*, à Amsterdam, en 4 vol. *in-fol.* en 1679, & on les a réimprimés à Bâle en 1732. Ces ouvrages se ressentent de la façon de penser de l'auteur. Ce savant parut, à la fin de sa vie, incliner pour les Sociniens dans le temps même qu'il venoit d'écrire contre eux. Ils furent redevables de la conquête de cet inconstant prosélyte, à la subtilité d'une réponse insinuante que fit à son ouvrage le fameux *Crellius*, le plus savant, le plus sensé, le plus modéré, & dès-lors le plus dangereux de tous les Sociniens. Les écrits de *Grotius* se ressentirent bientôt de son intelligence avec *Crellius*. On vit enfin éclore des propositions qui favorisoient absolument les unitaires, ou du moins qui conduisoient insensiblement à leur système. Ce fut ainsi que dès le commencement de son commentaire sur le nouveau testament, *Grotius* altéra ouvertement la force des prophéties par rapport à J. C. Il avança même, que *les apôtres n'ont point prétendu combattre les Juifs par ces prophéties, comme par des témoignages qui prouvent que J. C. est le Messie.* Il ajoute peu après, que la plupart & presque tous les passages qu'ils alleguent de l'ancien testament, ne sont pas proprement allégués en preuve & par forme d'argumens, mais pour appuyer ce qui est déjà cru. On a de lui un grand nombre d'autres ouvrages, qui n'ont qu'un rapport indirect à ce dictionnaire. Nous ne citerons que ses *poésies* sacrées, imprimées à la Haye en 1601, *in-4°*. La plupart auroient été capables de lui faire une réputation étendue, quand même il n'auroit pas donné d'autres ouvrages.

GUARIN, (*Dom Pierre*) naquit dans le diocese de Rouen en 1678, & fit profession à l'âge de 18 ans, dans la congrégation de St. *Maur*. Son génie le portoit à l'étude des langues; il s'y appliqua avec succès. Il possédoit sur-tout le grec & l'hébreu, qu'il professa dans sa congrégation. Ses supérieurs le nommerent bibliothécaire de St. Germain-des-Près à Paris en 1729, où il mourut à 51 ans. L'érudition n'avoit pas éteint en lui la piété. Ses ouvrages sont, I. Une *grammaire hébraïque* en latin en 2 vol. *in-4°*: ouvrage savant, mais diffus & peu méthodique. II. Un *dictionnaire hébraïque* qui ne vit le jour qu'après la mort de l'auteur en 1746, en 2 vol. *in-4°*, sous ce titre: *Lexicon hebraicum, & chaldæo biblicum.* Le travail de dom *Guarin* ne s'étend que jusqu'à la lettre MEM inclusivement. Les autres lettres sont de la composition de trois religieux de sa congrégation. Cet ouvrage a eu à-peu-près le même sort que sa grammaire, c'est-à-dire, qu'il a reçu beaucoup d'éloges dans les journaux, mais il n'a pas enrichi son imprimeur. Les écrits de ce genre ne peuvent avoir que peu d'acheteurs,

d'acheteurs, sur-tout quand il en paroît d'autres qui sont mieux exécutés. III. Un écrit contre l'abbé *Masclef*, savant chanoine d'Amiens, qui donna en 1716 une nouvelle méthode pour apprendre l'hébreu sans points. Il y avoit quelques bonnes raisons dans cet ouvrage, mais on en trouvoit encore plus de foibles, & *Masclef* lui répondit par une lettre de 24 pages, qu'on trouve assez solide. Dom *Guarin* écrivit de nouveau contre cet auteur. Il y eut une ample replique de *Masclef*, qui fut achevée par l'abbé de la *Bleterie*, alors de l'Oratoire & un de ses plus illustres disciples.

GUDVER, (N.) curé de St. *Pierre* le Vieil à Laon, fut dépouillé de sa cure, en punition de l'éclat qu'il fit dans les affaires du temps. Il mourut en 1737, après avoir renouvellé son appel. On a de lui, I. La *constitution* unigenitus, *avec des remarques & des notes.* II. J. C. *sous l'anathéme.* III. *Entretiens sur les miracles de M. Paris.* L'auteur s'étend fort au long dans le troisieme de ces entretiens, publiés en 1736, sur les prétendus changemens arrivés à la jambe de l'abbé *Becherant*, qui s'*alongea de cinq pouces.* Un pareil trait dispense de porter des jugemens sur ses autres ouvrages.

GUEDIER DE ST. AUBIN, (*Henri-Michel*) naquit à Gournay en Bray en 1696, du lieutenant général de ce pays. Il vint à Paris de bonne heure, pour se fortifier dans la science & dans la piété. Reçu docteur de la maison & société de Sorbonne, il en devint professeur & bibliothécaire : pla ces qu'il remplit avec distinction. Il mourut en 1742 à 47 ans. L'étude & la retraite avoient pour lui des charmes. Il possédoit les langues & la théologie, & il ne fut jamais avare de ses lumieres. Il fut compté parmi les casuistes les plus exacts de la Sorbonne. Nous avons de lui un ouvrage en 7 vol. *in*-12, qu'il publia en 1741, sous ce titre : *Histoire sainte des deux alliances*, &c. *avec des réflexions sur chaque livre de l'ancien & du nouveau testament, & un supplément qui conduit l'histoire des Machabées jusqu'à la naissance de J. C.* On y voit un savant, qui ne cherche point à le paroître. Sa seule vue est d'être utile, & il met, autant qu'il peut, son érudition à la portée de ses lecteurs. On peut regarder son livre, comme une bonne concorde de l'ancien & du nouveau testament. Il a su la rendre intéressante par des réflexions & des dissertations sur l'authenticité de la bible, & sur le dessein des auteurs sacrés. L'abbé *Guedier* a laissé d'autres ouvrages en manuscrit.

GUERARD, (*Dom Robert*) naquit à Rouen en 1647. Il fit profession en 1659 dans la congrégation de St. *Maur*, & fut choisi pour travailler avec dom *Delfau* à la revision des œuvres de St *Augustin.* Le livre de l'*abbé commendataire* ayant fait exiler ce dernier, dom *Guerard* partagea sa disgrace. On l'accusa d'y avoir eu part ; & il fut relegué à Ambournay en Bresse. Cet exil fut utile à l'église ; il rechercha les manuscrits qui pouvoient être dans cette province. Ayant trouvé l'ouvrage de St. *Augustin* contre *Julien*, intitulé : *Opus imperfectum*, dont on ne connoissoit que deux exemplaires en

Europe, il le copia exactement, & l'envoya à Paris à ses confreres qui travailloient à l'édition de St. *Augustin*. Dom *Guerard* fut envoyé ensuite à Fecamp, puis à Rouen, où il termina sa carriere le 2 janvier 1715. Nous avons de lui : *un abrégé de la Ste. bible en forme de questions & de reponses familieres, avec des éclaircissemens tirés des saints peres, & des meilleurs interpretes*, divisé en deux *parties, l'ancien & le nouveau testament*, en 2 vol. *in*-12. Le dictionnaire des livres jansénistes y trouve plusieurs hérésies; mais c'en est une très-grande aux yeux des hommes charitables de chercher l'erreur où elle n'est point. L'ouvrage de dom *Guerard* est propre à tout le monde, même à ceux qui peuvent donner à la lecture le moins d'attention; son style est clair & simple, & son livre méthodique. On en a fait quatre ou cinq éditions.

GUERCHOIS, (*Madame le*) de la famille d'*Aguesseau*, fut élevée dans la maison de l'Enfance, où elle prit du goût pour la vertu. Mariée à *Pierre Hector* de *Guerchois*, intendant d'Alençon, puis de Franche-Comté, & enfin conseiller d'état, elle remplit tous les devoirs d'une dame chrétienne. Après la mort de son mari, elle se consacra à la priere, à la retraite & aux exercices de charité. Cette dame vertueuse mourut à Paris en 1740. Nous avons d'elle deux petits vol. *in*-12, publiés en 1743. On trouve dans le premier les *avis d'une mere à son fils*, en deux parties. La premiere renferme des maximes très-solides pour la conduite d'un Chrétien dans le monde. La seconde, qui est une suite de la premiere, traite de la sanctification des dimanches, des temps consacrés aux mysteres de J. C. & des fêtes des saints. Le second vol. contient deux traités qu'elle avoit faits pour elle-même. Ce sont des *instructions* & des *exercices* pour les sacremens de pénitence & d'eucharistie, & des pratiques pour se disposer à la mort.

GUERET, (*Louis-Gabriel*) naquit à Paris & y étudia en Sorbonne, où il reçut le bonnet de docteur. Etant devenu vicaire-général du diocese de Rhodez, il travailla à donner des lumieres & des vertus aux ecclésiastiques confiés à ses soins. Nous avons de lui quelques écrits sur les affaires du temps. I. *Observations sur le sentiment de M. l'archevêque de Cambray*, in-4°. II. *Avis d'un docteur de Sorbonne au sujet de la déclaration du Roi en* 1750, 1751, in-12. III. *Lettres d'un théologien sur l'exactitude des certificats de confession*, 1751, in-12. IV. *Lettres au sujet du nouveau bref de Benoit XIV*, 1756. V. *Du droit qu'ont les curés de commettre leurs vicaires & les confesseurs dans leur paroisse*, 1759, in-12. L'auteur mourut le 9 septembre de la même année avec la réputation d'un homme pieux.

GUEVARA, (*Antoine de*) né en Espagne, entra dans l'ordre de St. *François*, après la mort de la reine *Isabelle* de Castille, à la cour de laquelle il avoit été élevé. *Charles-Quint* le choisit pour son prédicateur, & ensuite pour son historiographe : place qu'il remplit fort mal. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, dont quelques-uns roulent sur la morale & sur la piété. On cite, entr'autres,

le *mont du calvaire* & un traité du *mépris de la cour*, écrit, l'un & l'autre avec un emphase ridicule. Cet auteur mourut en 1544. Il avoit été évêque de Mondonedo dans la Galice.

I. GUI ARETIN, ainsi nommé, parce qu'il étoit moine d'Aresse, inventa la gamme & les six notes *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*. Par le moyen de ces notes un enfant apprend en peu de mois, ce qu'un homme apprenoit à peine en plusieurs années. Il prit ces syllabes des trois premiers vers de l'hymne de St. *Jean-Baptiste*, *ut queant laxis*. Il parloit ainsi de sa nouvelle méthode, à un moine qui l'avoit aidé dans cette entreprise. „ J'espere, dit-il, que ceux qui „ viendront après nous, prieront pour la rémission de nos pé- „ chés; puisqu'au lieu qu'en dix ans on pouvoit à peine acquérir „ une science imparfaite du chant, nous faisons maintenant un „ chantre en un an ou tout au plus en deux. " Il dit ensuite, que le pape *Jean* le fit venir à Rome, & admira son invention comme un prodige. On attribue à *Gui* un écrit contre l'hérétique *Bérenger*. Il florissoit vers l'an 1030.

II. GUI, moine de St. *Germain* d'Auxerre, vivoit vers 1291. On a de lui l'histoire de son abbaye, depuis 1189 jusqu'en 1277. Elle se trouve au tome premier du recueil du pere *Labbe*, intitulé: *Bibliotheca manuscriptorum*, imprimé à Paris, *in-fol.* 1657.

III. GUI DE PERPIGNAN, prit son nom de celui de cette ville. Les Carmes l'ayant nommé leur général en 1318, il porta aussi le nom de *Carmelite*. Son mérite le fit nommer évêque de Majorque en 1321, puis d'Elne vers 1330. Ce savant religieux mourut à Avignon le 21 août 1342. Ses principaux ouvrages roulent sur divers points de la théologie scholastique; la plupart ne méritent guere d'être cités. Nous nous bornerons à trois, I. *Correctorium decreti*. II. Une somme des hérésies avec leur réfutation. La partie historique de cet ouvrage est fort inexacte; on y voit mille contes insipides dénués de tout fondement. La partie théologique vaut un peu mieux, quoiqu'on y trouve plusieurs raisons foibles. III. Des statuts synodaux publiés par M. *Baluze*, à la fin du *marca hispanica*. IV. Une concorde des évangélistes, imprimée *in-folio* à Cologne en 1631. Nous avons des ouvrages beaucoup meilleurs sur cette matiere, & il y a long-temps qu'on ne lit plus ceux de *Gui*.

GUIARD, (*Antoine*) Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, naquit à Saulieu dans le diocese d'Autun en 1692. C'étoit un homme d'une piété tendre & d'une vie exemplaire. On a de lui, I. *Entretiens d'une dame avec son directeur sur les modes du siecle*, in-12. II. *Réflexions politiques sur la régie des bénéfices*. III. *Dissertation sur l'honoraire des Messes*. Ces différens ouvrages marquent de l'érudition. L'auteur mourut en 1760.

GUIBERT DE NOGENT, né à Beauvais d'une famille noble, embrassa la vie monastique dans l'abbaye de St. Germer. Il fut disciple de St. *Anselme* qui étoit alors prieur du Bec, & qui prenoit plaisir à l'instruire de la maniere d'étudier l'écriture sainte. L'an 1104 St. *Godefroi* ayant été élu évêque d'Amiens, *Guibert*

fut fait à sa place abbé de Nogent sous Couci dans le diocese de Laon. *Guibert* le gouverna pendant vingt ans, s'appliquant à l'étude & à la composition de divers ouvrages, pour instruire les prédicateurs & pour réfuter les hérétiques. Le plus singulier de ses écrits est le traité des *reliques des saints*, composé à l'occasion d'une dent de Notre-Seigneur, que les Moines de St. Medard de Soissons prétendoient avoir. Il dit d'abord que nous devons honorer les reliques des saints, pour imiter leurs vertus & obtenir leur protection; mais il soutient qu'il faut être assuré de la sainteté de ceux que nous honorons, & de la vérité de leurs reliques. Il ne croit pas que les miracles seuls soient une preuve de la sainteté des personnes vivantes qui les font: sur quoi il témoigne en passant, que plusieurs croyoient dès-lors que les Rois de France guérissoient des écrouelles. Il rapporte plusieurs exemples de fausses vies des saints & de fausses reliques; & pour montrer la retenue de l'église sur les faits incertains, il dit qu'elle n'ose assurer que la Ste. Vierge soit ressuscitée. Il blâme l'usage de tirer les corps saints de leur sépulture, de les transporter & diviser; comme contraire à l'antiquité, & propre à donner occasion de supposer de fausses reliques. Il parle ensuite des prétendus reliques de J. C. & soutient qu'il n'en faut point chercher d'autres que la sainte eucharistie, où il nous a laissé son corps entier. *Guibert* s'étend là sur les preuves de la présence réelle du corps de J. C. dans l'eucharistie, contre *Bérenger* & les autres hérétiques de son temps, comme il avoit déjà fait dans sa lettre à *Sigefroi*, où il dit ces paroles remarquables: „ Si l'eucharistie „ n'est qu'une ombre & une figure, nous avons passé des ombres „ de l'ancienne loi, à des ombres encore plus mépriſables. “ Enfin l'auteur revient à son principal sujet, (la dent de Notre-Seigneur) & dit qu'il faut rejetter cette relique comme toutes les autres semblables. Il soutient qu'elles sont contraires à la foi de la résurrection de J. C. qui nous rend certains qu'il a repris son corps tout entier. D'ailleurs, ajoute-t'il, il n'est point vraisemblable que la Ste. Vierge ait conservé ces sortes de choses, non plus que son lait, que l'on montroit à Laon. Ce jugement de *Guibert* est d'autant plus remarquable, que dans tous ses ouvrages, & dans celui-ci même, il paroit fort crédule sur les histoires miraculeuses. Il mourut l'an 1124. Les œuvres de *Guibert* ont été imprimées à Paris, *in-fol.* 1652; on y trouve outre le traité des reliques une histoire des croisades & quelques autres traités.

GUIGUES, célebre Chartreux, étoit un homme distingué par sa science & par ses vertus. Il écrivit vers l'an 1128 les usages de la Chartreuse, qui avoit été fondée environ 44 ans auparavant, & dont il étoit prieur depuis 18 ans. Il commence, comme St. *Benoit* dans sa regle, par exposer ce qui regarde l'office divin, & passe ensuite aux autres articles. Voici ce que l'on y trouve de plus remarquable. Le prieur devoit être prêtre. Après son élection il demeuroit un mois en haut avec les moines. Il descendoit

enſuite dans la maiſon d'en-bas, & paſſoit une ſemaine avec les freres convers ; mais il ne ſortoit point de l'enceinte de la Chartreuſe. Il établiſſoit un procureur dans la maiſon d'en-bas, pour avoir ſoin des affaires temporelles & pour inſtruire les freres convers. En recevant les hôtes, on logeoit & on nourriſſoit leurs perſonnes ſeulement & non leurs chevaux : la maiſon qui étoit pauvre, n'auroit pu ſoutenir cette dépenſe. Nous avons en horreur, ajoute le pieux auteur, la coutume d'aller de côté & d'autre, & de quêter, & nous la regardons comme très-dangereuſe. Nous voyons avec douleur qu'elle s'eſt établie chez pluſieurs perſonnes, dont d'ailleurs nous eſtimons la vertu. Les Chartreux ſe contentoient de donner l'aumône, ſans loger les pauvres, de peur de nuire à leur profonde ſolitude, & de donner un ſoulagement corporel aux autres, aux dépens de leur propre avantage ſpirituel. Les novices ne pouvoient faire profeſſion qu'à vingt ans. Les habits étoient très-pauvres ; car, dit l'auteur, tout ce qui eſt à notre uſage doit coûter peu, & doit annoncer la pauvreté & l'humilité. On leur donnoit du parchemin & tout ce qui étoit néceſſaire pour tranſcrire des livres. C'étoit leur occupation ordinaire, afin que ne pouvant inſtruire les fideles par leurs diſcours, ils le fiſſent par les copies qu'ils faiſoient des livres ſaints. Chacun apprêtoit ſa nourriture : c'eſt pourquoi on leur donnoit les uſtenſiles néceſſaires, afin qu'ils n'euſſent aucune occaſion de ſortir de leurs cellules. Ils n'en ſortoient en effet que pour aller à l'égliſe, où les jours ouvriers ils ne diſoient que matines & vêpres. S'il étoit néceſſaire de parler, ils le faiſoient en peu de mots, ſans employer les ſignes, comme les moines de Cluni. Car nous croyons, dit l'auteur, que la langue commet aſſez de péchés de parole, ſans qu'il faille encore en commettre par d'autres membres du corps. A l'égard de la nourriture, ils ſe contentoient de pain & d'eau le lundi, le mercredi & le vendredi. Les autres jours ils faiſoient cuire des légumes. Depuis la mi-ſeptembre juſqu'à Pâque, ils ne mangeoient qu'une fois le jour. Le reſte de l'année, ils mangeoient deux fois, le mardi, le jeudi & le ſamedi. Pendant l'avent ils ne mangeoient ni œufs, ni fromage. On n'achetoit du poiſſon que pour les malades. Ils uſoient rarement de médecine : mais ils ſe faiſoient ſaigner cinq fois par an, & ne ſe raſoient que ſix fois. Ils n'avoient ni or, ni argent dans leur égliſe, excepté un calice, & un chalumeau pour prendre le précieux ſang. Il leur étoit défendu d'enterrer chez eux aucun autre mort que leurs freres, & de ſe charger d'aucun anniverſaire. Le nombre des moines de la Chartreuſe étoit fixé à treize, & celui des freres lais à ſeize, parce qu'ils avoient pour regle, de ne point s'engager à une plus grande dépenſe que le lieu ne pouvoit porter. Si nos ſucceſſeurs, ajoute l'auteur, ne pouvoient conſerver même ce petit nombre, ſans être réduit à l'odieuſe néceſſité de quêter & de courir de côté & d'autre, nous leur conſeillons de diminuer plutôt leur

nombre, que de s'expoſer à de ſi grands dangers. Notre inſtitut ſe ſoutient par le petit nombre de ceux qui l'embraſſent. Car s'il eſt vrai, ſelon la parole de notre Seigneur, que la voie qui mene à la vie eſt étroite & que peu la trouvent, l'ordre religieux qui admet le moins de ſujets eſt le meilleur, & celui qui en admet le plus eſt le moins eſtimable. Ainſi finiſſent les conſtitutions du vénérable *Guigues* qui mourut l'an 1136, après avoir été 27 ans prieur de cette ſainte maiſon. Les ſtatuts de *Guigues* furent imprimés *in-fol.* à Bâle en 1510. Cette édition eſt très rare.

GUILLARD D'ARCY, (*Charles*) prêtre de l'Oratoire, zélé & vertueux, mourut en 1659, après avoir avoir été le directeur & le conſeil du bienheureux *Gaut*, évêque de Marſeille, pour le gouvernement de ſon dioceſe. Nous avons de lui un ouvrage intitulé : les *regles de la diſcipline*, recueillies des conciles, des ſynodes de France, & des ſaints peres, touchant l'état & les mœurs du clergé. Il fut imprimé après ſa mort en 1665 & en 1719. Cet ouvrage eſt ſolide, mais il n'y faut pas chercher l'élégance & la correction.

I. GUILLAUME DE TYR, hiſtorien du douzieme ſiecle, ainſi nommé, parce qu'il étoit archevêque de Tyr en Phénicie. Ses talens le firent employer dans les négociations que les rois de Jeruſalem eurent avec les empereurs Grecs; il aſſiſta au troiſieme concile de Latran dont il dreſſa les actes & où il fit briller ſon éloquence. Ce ſavant prélat mourut à Rome vers 1184. Nous avons de lui une hiſtoire des croiſades en 32 livres, imprimée à Bâle en 1549 & à Hanovre en 1611, *in-fol.* On y trouve pluſieurs détails curieux qu'on ignoreroit ſans lui; mais ſon ſiecle n'étoit point philoſophe, & *Guillaume* ſe reſſent beaucoup des défauts de ſon ſiecle. Il ajoute foi trop-facilement aux hiſtoires merveilleuſes, & ſon ſtyle n'eſt pas agréable.

II. GUILLAUME D'AUXERRE, ainſi nommé, parce qu'il étoit évêque de cette ville, fut un des plus illuſtres & des plus ſavans évêques de ſon temps. Les différends qu'il eut avec les chanoines de ſon égliſe, le firent transferer à l'évêché de Paris, où il fit de grands biens. Ce prélat mourut le 23 novembre 1223. On lui attribue une *ſomme* de théologie, mais elle eſt d'un autre *Guillaume* d'Auxerre, qui profeſſa la théologie à Paris avec beaucoup de ſuccès. On le nomma archidiacre de Beauvais. Il mourut à Rome en 1230, après avoir mérité l'eſtime de ſes contemporains.

III. GUILLAUME DE PARIS, né à Aurillac en Auvergne, fut d'abord medecin du roi *Philippe II.* Il profeſſa enſuite la théologie, & ſe fit un nom par ſon érudition & par ſa piété. Ses ſermons produiſirent pluſieurs converſions, & lui mériterent l'évêché de Paris. Ses diocéſains le perdirent en 1248, & le pleurerent comme un pere tendre & un paſteur vigilant. Nous avons de lui, I. Des *traités* ſur la pluralité des bénéfices qu'il fit condamner ſolemnellement dans un ſynode, & ſur divers points de morale & de diſcipline. II. Des *ſermons*, où il fait une peinture affreuſe des

mœurs du clergé de son temps. Dans son sermon sur St. *Michel*, il compare l'église militante au ciel, où il est dit dans l'épître du jour, qu'il s'éleva un grand combat. Après avoir remarqué que dans le ciel il ne regne point de cupidité, mais une parfaite concorde, un bel ordre, la charité, il ajoute: „ A l'égard de cette „ premiere propriété, aujourdhui l'église ne ressemble point au „ ciel, mais à la terre; car la plupart n'aiment pas moins les „ choses terrestres, que les aimoit la Synagogue, selon ce qu'à „ dit *Jeremie*: *Depuis le plus petit jusqu'au plus grand, tous s'étudient à satisfaire leur avarice.* Dieu a voulu que l'église fût la „ demeure des hommes spirituels, & non des hommes charnels: „ les premiers qui sont entrés dans l'église, étoient des hommes „ spirituels; mais il n'en est plus ainsi. Dieu a voulu que l'église „ fût le lieu de l'union & de la concorde: maintenant elle est „ devenue le lieu de la dissension & de la discorde. J. C. a voulu „ qu'il régnât un ordre merveilleux dans l'église: maintenant ce „ n'est plus que confusion; ceux qui devroient être au dernier „ rang, occupent le premier. J. C. a voulu que son église re- „ tentit d'actions de graces; maintenant la plupart prononcent „ de bouche les louanges de Dieu; mais leur vie n'est, pour ainsi „ dire, qu'un blasphême continuel. " L'église, dit-il dans un autre sermon, a été autrefois la demeure des saints; elle est devenue ensuite une caverne de voleurs, à cause de plusieurs méchans qui s'y sont tenus cachés; car on ne souffroit point alors que les méchans y parussent ouvertement. Mais aujourd'hui c'est la demeure publique des ravisseurs: *Sed hodie est manifesta habitatio raptorum.* A l'égard de notre temps, dit-il ailleurs, qui est la lie, pour ne pas dire la fin des siecles, il ne paroît dans nos prélats rien de cette sagesse céleste, rien de cette fermeté qui convient tant à leur état; c'est tout le contraire; on n'apperçoit en eux que l'image de la turpitude de tous les vices, dont ils portent les marques. Il en est de même des prêtres & du clergé inférieurs: on ne voit en eux aucune sorte de vertu; il y paroît au contraire tant de difformité, qu'ils méritent plutôt le nom de scélérats, que celui de pécheurs. Ainsi parloit ce grand évêque des abus dont il étoit témoin. *Blaise* le *Feron* a donné en 1674 une édition de ses œuvres, à Paris, en 2 vol. *in-fol.* Elles sont écrites avec clarté & avec simplicité; & s'il n'y a pas d'élégance; on n'y trouve pas non plus de la grossiéreté.

IV. GUILLAUME DE St. AMOUR, étoit un docteur de Paris fort opposé aux religieux mendians. Le maître de l'ordre des Freres Prêcheurs se plaignit à un concile qui se tenoit à Paris en 1256, que quelques séculiers docteurs en théologie avoient enseigné & prêché publiquement plusieurs erreurs, & avoient parlé contre son ordre. Les prélats appellerent *Guillaume de St. Amour*, alors professeur de théologie, & quelques autres célebres docteurs, & lui demanderent s'il avoit enseigné quelques erreurs, ou blâmé l'ordre des Freres Prêcheurs, approuvé par le Pape. Il le nia, &

dit qu'il étoit prêt de soutenir ce qu'il avoit prêché, si c'étoit la vérité; ou de le rétracter, si c'étoit une erreur. *Guillaume de St. Amour* composa en effet cette même année, & à la priere des évêques, à ce qu'il prétendoit, un écrit qu'il intitula: *Des périls des derniers temps.* Voici comme il propose son dessein. Nous montrerons que dans l'église il doit y avoir un grand nombre de périls, quels en seront les auteurs; quels seront ces périls; que ceux qui n'auront pas soin de les prévoir ou de se précautionner, y périront; que ces périls sont proches, & qu'il ne faut point différer de les examiner, & de les détourner. Il proteste qu'il ne parlera contre personne en particulier, ni contre aucun ordre approuvé par l'église: mais on voit par la suite, que cette protestation n'est pas sincere; car dans tout cet ouvrage il désigne les religieux mendians, & en particulier les Freres Prêcheurs. Il est évident que son but n'est que de les décrier. Voici les propositions qui nous ont paru les plus remarquables dans cet ouvrage. I. Tous ceux qui prêchent sans mission sont de faux prédicateurs, quand même ils feroient des miracles. II. Il n'y a dans l'église de mission légitime, que celle des évêques & des curés: les évêques tiennent la place des apôtres, les prêtres des soixante & douze disciples. III. On dira que pour prêcher, il suffit d'avoir l'autorité du Pape. Mais le Pape se feroit tort à lui-même, s'il troubloit les droits de ses freres les évêques. IV. Si les prélats veulent arrêter la prédication des faux apôtres, le moyen le plus court est d'empêcher qu'ils ne reçoivent leur subsistance; car si ce secours leur manquoit, ils ne prêcheroient pas long-temps. V. Si on demande quel mal il y a de demander son nécessaire: je réponds que ceux qui veulent vivre par la mendicité, deviennent flatteurs, médisans, menteurs. Et si l'on dit que c'est une perfection de tout quitter pour J. C. & de mendier ensuite; je soutiens que la perfection consiste à tout quitter & à suivre J. C. en l'imitant dans la pratique des bonnes œuvres, c'est-à-dire, en travaillant, & non pas en mendiant. Celui donc qui aspire à la perfection, doit après avoir tout quitté, vivre du travail de ses mains, ou entrer dans un monastere qui lui fournisse le nécessaire de la vie. On ne trouve nulle part que J. C. ou ses apôtres aient mendié. Entre les signes des faux apôtres & des séducteurs, l'auteur marque ceux-ci. Ils font semblant d'avoir plus de zele pour le salut des ames que les pasteurs ordinaires. Ils se vantent d'avoir rendu à l'église de grands services. Ils flattent les hommes par intérêt, & demeurent volontiers dans les cours des princes. Ils usent d'artifice pour se faire donner des biens temporels, soit pendant la vie, soit à la mort. Ils font la guerre aux vérités qui leur déplaisent, & s'efforcent de les faire condamner. Ils persécutent ceux qui leur sont contraires, & excitent contr'eux les puissances temporelles. Ils recherchent l'amitié des gens du monde, & font donner des bénéfices & des dignités ecclésiastiques à ceux qui en sont indignes. Le livre

de

de *Guillaume de St. Amour* ne fit qu'échauffer la querelle entre l'université & les Freres Prêcheurs. Pour l'appaiser, le roi St. *Louis* envoya à Rome deux docteurs de grande réputation, qui porterent avec eux le livre pour le faire examiner par le Pape. L'université l'ayant appris, envoya des députés de sa part. Les Freres Prêcheurs en envoyerent aussi pour soutenir leur cause contre ceux de l'université. *Alexandre IV* que les religieux mendians avoient prévenu, condamna *Guillaume*, le priva de tous ses bénéfices, & demanda qu'il fût chassé du royaume. Cette sentence étoit trop violente pour avoir son exécution. *Guillaume* demeura tranquille à Paris. L'université le députa quelque temps après, avec quatre autres de ses membres, pour défendre le livre des *périls*, que les Dominicains avoient dénoncé au Pape, & qui fut condamné dans le temps qu'ils continuoient leur route. *Guillaume* ne se découragea point. Abandonné de ses collegues, il alla défendre seul son livre, & le fit avec tant d'art, que le Pape le renvoya absous. Mais lorsqu'il fut parti de Rome, il reçut une lettre par laquelle *Alexandre* lui défendoit d'entrer en France, & lui interdisoit pour toujours d'enseigner ni de prêcher. Ce théologien infortuné se retira à son village de *Saint-Amour*, d'où il revint à Paris, après la mort de ce Pape. L'université le reçut avec l'enthousiasme qu'inspire un homme, qu'on croit martyr de la bonne cause. *Clement IV*, successeur d'*Alexandre*, ne voulut porter aucun jugement sur son livre; mais il témoigna de l'estime pour l'auteur. *St. Amour* mourut en 1272. Ses ouvrages ont été imprimés en 1632 à Constance, *in*-4°. Outre le traité dont nous avons parlé, il en renferme deux autres, l'un intitulé : *De Pharisæo & Publicano*, & l'autre : *Collationes scripturæ sacræ*. Le but de tous ses ouvrages est de décrier les religieux, qui veulent entreprendre sur les droits des pasteurs légitimes.

V. GUILLAUME DE MAMELSBURI, Bénédictin Anglois, a laissé des ouvrages historiques qu'*Henri Savil* fit imprimer à Londres en 1506. Il vivoit dans le douzieme siecle.

VI. GUILLAUME DE NANGIS, Bénédictin de St. *Denis* en France, mort vers 1302. On a de lui, I. Une *chronologie* depuis le commencement du monde jusqu'en 1301, qu'on trouve dans le *spicilége* de dom d'*Acheri*. II. *Vie de St. Louis* & de ses enfans dans la collection d'*André* du *Chêne*. Ces ouvrages sont utiles pour l'histoire de ce temps-là; mais l'auteur ne connoissoit pas la bonne critique, qui apprend à discerner le faux du vrai.

VII. GUILLAUME DE VORILLONG, fameux théologien scholastique du quinzieme siecle, entra dans l'ordre des Freres Mineurs, où il joua un rôle. On a de lui un commentaire sur le maître des sentences, & un abrégé des questions de théologie, intitulé : *Vade mecum*. Ces ouvrages sont très-peu de chose. *Guillaume* mourut en 1464. Il y a eu un grand nombre d'autres

écrivains de ce nom dans les siecles d'ignorance, mais nous n'en avons déjà que trop cité. Nous ne parlerons plus que de *Guillaume Parrant*, religieux de l'ordre de St. *Dominique* dans le monastere de Lyon. Nous avons de lui une *somme* des vertus & des vices, fort estimée par *Gerson*, qui remarque que cet auteur a puisé sa doctrine dans les saintes écritures, & n'a rien tiré de sa tête & de son imagination, comme plusieurs autres ont fait depuis.

GUILLERI, (*Pierre*) chanoine régulier & curé de la Ferté-Milon, naquit à Beauvais en 1617, & y fit ses humanités. A l'âge de dix-neuf ans ayant résolu de renoncer au monde, il demanda d'être reçu à Ste. Genevieve de Paris, où après quelques mois d'épreuve le V. P. *Charles-Faure*, ce digne réformateur des chanoines réguliers, lui donna l'habit. Après avoir fait ses études de philosophie & de théologie, il fut élevé au sacerdoce. Son talent pour les affaires obligea ses supérieurs à l'appeller à Paris, pour aider le procureur général de la congrégation. Le pere *Guilleri*, malgré cette fonction, parut toujours à tous les exercices de la communauté, & chacun étoit étonné de le voir si exact aux moindres réglemens parmi tant d'occupations. Dans le chapitre général de 1650, le pere *Guilleri* fut élu procureur général. Après qu'il eut passé trois ans dans cette charge, il représenta l'affoiblissement de ses forces & le besoin qu'il avoit de demeurer dans la solitude. On eut quelque égard à sa priere, & on le déchargea de la fonction de procureur général; mais on ne put se résoudre à le laisser sans emploi. On le fit prieur de St. *Ferreol* d'Essonne près de Château-Thieri, & ensuite de St. *Lo*, où il demeura 18 mois, après lesquels il pria les supérieurs avec tant d'instance de le décharger de la supériorité, qu'il obtint de demeurer à Ste *Geneviéve* simple religieux. Mais un an après on le contraignit d'aller gouverner la cure de la Ferté-Milon dans le diocese de Soissons. Il employoit le matin à la priere & à l'étude. L'après-midi il visitoit sa paroisse, & lorsqu'il étoit rentré chez lui, il prioit encore & étudioit. Il faisoit faire le catéchisme par son vicaire, & il y assistoit pour voir s'il s'en acquittoit d'une maniere convenable, & pour encourager les enfans. Il visitoit souvent l'école, avertissant le maître de traiter les enfans avec douceur, de respecter leur innocence, & de les contenir dans une honnête retenue. Il avoit surtout un cœur plein de tendresse pour les pauvres. Ce pieux & savant religieux mourut à la Ferté, en odeur de sainteté, le 14 février 1673. Lorsqu'il étoit prieur d'Essonne, il ramena beaucoup d'hérétiques à la foi de leurs peres. Il composa pour eux des *instructions catholiques des mysteres de la foi, en faveur de ceux qui sont parmi les religionnaires.* Cet ouvrage solide & clair fut imprimé à Paris, & eut beaucoup de succès.

GUILLIAUD, (*Claude*) naquit à Villefranche en Beaujolois. Après avoir fait ses études théologiques avec distinction, il devint

docteur de la maison & société de Sorbonne, dont il fut prieur. Il enseigna l'écriture-sainte avec réputation, & devint chanoine & théologal d'Autun. Il florissoit dans le seizieme siecle. On a de lui, I. Des *homélies* pour le carême. II. Des *commentaires* sur St. *Matthieu*, sur St. *Jean*, & sur les épîtres de St. *Paul*. Tous ces ouvrages ont assez peu de mérite.

GUILLORE', (*François*) Jésuite, né à Croisic dans le diocese de Nantes, entra dans la société en 1635, & mourut à Paris le 29 juin 1684. Il est auteur de plusieurs ouvrages de piété, recueillis en un vol. *in-fol.* où il a semé les principes du plus dangereux quiétisme. Ce que M. *Nicole* rapporte des sentimens de ce Jésuite dans une lettre latine, fait horreur, & il nous apprend que c'est lui qu'il réfute dans les deux derniers livres de son *traité de l'oraison*, où l'on trouve en effet la réfutation des dogmes capitaux du quiétisme, & en particulier de celui de l'indifférence pour le salut. Les excès de cet écrivain auroient mérité d'être réprimés sévérement par l'autorité des supérieurs; mais l'obscurité de l'auteur, & peut-être sa qualité de Jésuite, le firent épargner. Peut-être aussi craignit-on de faire trop connoître par des censures une corruption que l'on croyoit ne pouvoir être assez-tôt étouffée. Le pere *Guillore* avoit des vertus, qui doivent faire pardonner ses erreurs. Il publia ses livres dans un temps où le quiétisme n'étoit point condamné.

GUITMOND, auteur du onzieme siecle, dont on a un traité de la *vérité du corps & du sang de J. C.* contre *Berenger*. C'étoit un moine disciple de *Lanfranc*. Il refusa constamment un évêché que le roi d'Angleterre voulut lui donner; mais long-temps après le pape *Urbain II* le fit archevêque d'Averse en Italie. Les sectateurs de *Berenger*, dit *Guitmond*, prétendent que le changement du pain & du vin au corps & au sang de J. C. répugne à la nature. Parler ainsi, c'est nier la toute-puissance de Dieu, & par conséquent nier qu'il soit Dieu. Car s'il ne fait pas tout ce qu'il veut, il n'est pas tout-puissant, & ainsi il n'est pas Dieu. Nous croyons que le corps de J. C. ne peut plus être divisé en lui-même, quoique dans le sacrement il paroisse l'être pour s'unir à chacun des fideles en particulier. La moindre particule contient autant que l'hostie tout entiere, ensorte que chaque particule séparée est le corps entier de J. C. Nous ne pouvons comprendre ce mystere, mais nous pouvons le croire. Nous croyons la providence & le libre arbitre, quoique notre raison ait peine à les accorder, & plusieurs vérités également certaines & incompréhensibles. Il exhorte les hérétiques à se rendre à la vérité; car, dit-il, dans cette dispute, il y va pour vous de la vie éternelle.

GUYON, (*Jeanne-Marie* BOUVIERS DE LA MOTHE) née à Montargis en 1648, de parens nobles, épousa à l'âge de 18 ans M. *Guyon*, fils de l'entrepreneur du canal de Briare. Elle ne vécut que quatre ans avec son mari, & devenue veuve dans l'âge des

plaisirs, elle se dévoua entiérement à l'éducation de sa famille & aux exercices de piété. Sa vertu, son esprit & sa beauté lui firent un nom. Elle fit un voyage à Paris où M. *Darenthon*, évêque de Geneve, qui étoit alors dans cette capitale, conçut de l'estime pour elle. Ce prélat charmé de son zele, l'engagea d'aller demeurer dans son diocese, pour établir à Gex une communauté avec plusieurs nouvelles Catholiques, afin de travailler à la conversion des Protestans. Mad. *Guyon* se rendit à Gex en 1681, & abandonna tous ses biens à ses enfans en se retenant une modique pension. Quelque temps après, il s'éleva des nuages dans son esprit, qui l'obligerent de quitter sa retraite. Ayant refusé de devenir supérieure de la nouvelle communauté établie à Gex, & les regles de cette communauté n'étant point de son goût, parce qu'elle ne les avoit pas dictées, elle se retira chez les Ursulines de Thonon, & delà à Turin, puis à Grenoble. Mad. *Guyon* avoit connu à Gex un Barnabite nommé la *Combe*, homme entêté du quiétisme. Elle avoit déjà beaucoup de penchant pour la spiritualité & ce religieux acheva de lui gâter l'esprit. Dès qu'il la sut à Grenoble, il vint la trouver; mais l'évêque lui ayant fait dire de se retirer, il alla à Verceil en Piémont, d'où il passa à Rome. Après y avoir passé quinze jours il revint à Verceil, où Madame *Guyon* le suivit. Ils n'y demeurerent pas long-temps. L'inquisition de Verceil paroissant avoir dessein de faire quelques mouvemens contre eux, ils ne jugerent pas à propos de luter contre ce tribunal. Madame *Guyon* revint à Grenoble; ce fut-là qu'elle fit imprimer son *moyen court & facile pour faire l'oraison*. Le pere la *Combe* avoit aussi publié un ouvrage sous le titre d'*analyse de l'oraison mentale*. Ces deux livres, qui ne respiroient que l'illusion du quiétisme, furent proscrits dans la suite par les censures de différens évêques. Le pere la *Combe*, sorti de Grenoble, étoit venu s'établir à Paris. La chaire & le confessionnal l'y firent bientôt connoître, & il s'acquit en peu de temps la réputation d'un fameux directeur. Cependant quelques personnes ayant examiné de près sa doctrine, y remarquerent bien des singularités. On le dénonça à M. de *Harlai*, alors archevêque de Paris. Il fut d'abord enfermé chez les Peres de la doctrine chrétienne, où il fut interrogé sur son livre de l'*analise de l'oraison*. Après six séances d'interrogatoire il fut mis à la Bastille par ordre du Roi, delà exilé à Oleron, ensuite au château de Lord dans le diocese de Tarbes, & enfin transféré au château de Vincennes. Mad. *Guyon*, peu après son retour à Paris, fut aussi arrêtée; on la mit chez les Filles de sainte *Marie*, rue S. *Antoine*. L'official de l'archevêque s'y transporta & l'interrogea plusieurs fois tant sur sa doctrine que sur ses voyages. Transférée chez Madame de *Miramion*, elle obtint enfin sa liberté par le crédit de Madame de *Maintenon*, qui demanda cette grace au Roi sur les sollicitations de Madame de *Maisonfort* supérieure de St. *Cyr*. Ce fut cette circonstance qui pro-

cura à Madame *Guyon* la connoissance & la protection de Madame de *Maintenon*. Elle eut permission d'aller à St. *Cyr*. On y fut charmé de la beauté de son génie, du brillant de sa conversation. Le quiétisme eut bientôt parmi ses partisans, des dames d'une grande distinction : les duchesses de *Chevreuse*, de *Bethune*, de *Mortemart*, de *Beauvilliers* ; &, ce qui valoit mieux que toutes ces dames, l'abbé de *Fénélon*, depuis archevêque de Cambrai. Quand on a de tels disciples, on ne peut rester long-temps caché. Un bruit sourd commençoit à se répandre que Madame *Guyon*, par ses discours, par les livres & les conférences de piété qu'elle tenoit chez différentes personnes, étoit devenue extrêmement suspecte. Ses amis en furent alarmés. On lui conseilla, pour lever toute suspicion, de remettre tous ses écrits, tant imprimés que manuscrits, entre les mains de M. *Bossuet*. Elle y consentit avec d'autant plus de plaisir, que se flattant de n'avoir aucune erreur à se reprocher, elle ne pouvoit s'en rapporter à personne qui fût plus en état de la justifier que ce savant évêque. Elle prit le parti de se retirer à la campagne, pour laisser dissiper les différens bruits qui couroient sur son compte, & en partant elle écrivit à M. *Bossuet*. Elle offroit dans sa lettre de se condamner elle-même hautement, si le prélat trouvoit dans sa doctrine quelque chose de répréhensible. Le prélat examina d'abord un manuscrit qui contenoit la vie de cette dame, écrite par elle-même. Cet écrit renfermoit des choses très-singulieres. Elle se croyoit pleine de grace, & cette plénitude étoit quelquefois surabondante au point de l'incommoder. Elle décrit elle-même ce qui lui arriva un jour étant en compagnie : *Je mourois*, dit-elle, *de plénitude, & cela surpassoit mes forces au point de me faire crever*. Une duchesse qui étoit présente prit la peine de la délasser ; mais cela ne put se faire si promptement que le corps ne se brisât des deux côtés. *Bossuet* s'associa pour l'examen des pieuses extravagances de Mad. *Guyon*, l'évêque de Châlons, depuis cardinal de *Noailles*, l'abbé *Tronçon*, supérieur de St. Sulpice. Après plusieurs mois de conférence, on dressa trente articles, auxquelles l'abbé de *Fénélon* en ajouta quatre autres, que les examinateurs signerent à Issy le 30 mars 1695. La soumission de Mad. *Guyon* aux décisions des évêques édifia beaucoup ; mais cette édification ne fut que passagere. Ayant dogmatisé de nouveau, elle fut enlevée vers la fin de 1695, & conduite à Vincennes, puis chez les Filles de St. *Thomas* à Vaugirard, & enfin à la Bastille. Nous avons raconté dans l'article de *Fénélon* la suite de cette affaire, dans laquelle l'archevêque de Cambrai eut le malheur d'entrer. Mad. *Guyon* ayant eu sa liberté, se retira à Blois, où elle mourut en 1717 à 69 ans. Son imagination étoit vive & son cœur sensible : aussi sa piété fut-elle tendre. Cette piété éclate dans tous ses ouvrages au travers de ses rêveries. Les principaux sont, I. Une explication du *cantique des cantiques*. II. *L'ancien & le nouveau testament*, avec des explications & des

réflexions. III. Des *lettres chrétiennes & spirituelles*, en 4 vol. *in*-12. IV. Sa *vie* écrite par elle-même. V. Les *torrens spirituels*. VI. Un volume de *poesies*, dans lequel on trouve plusieurs parodies des morceaux d'opéra. Elle applique à l'amour divin les sentimens de l'amour profane. Mad. *Guyon* parle au cœur dans ces différens ouvrages. Son style est vif & affectueux ; il respire le feu de la charité, & il seroit très-capable de l'inspirer, si quelque homme intelligent choisissoit dans ces ouvrages ce qui peut être favorable à la piété, sans jetter l'esprit dans des travers dangereux.

Fin du second Volume.



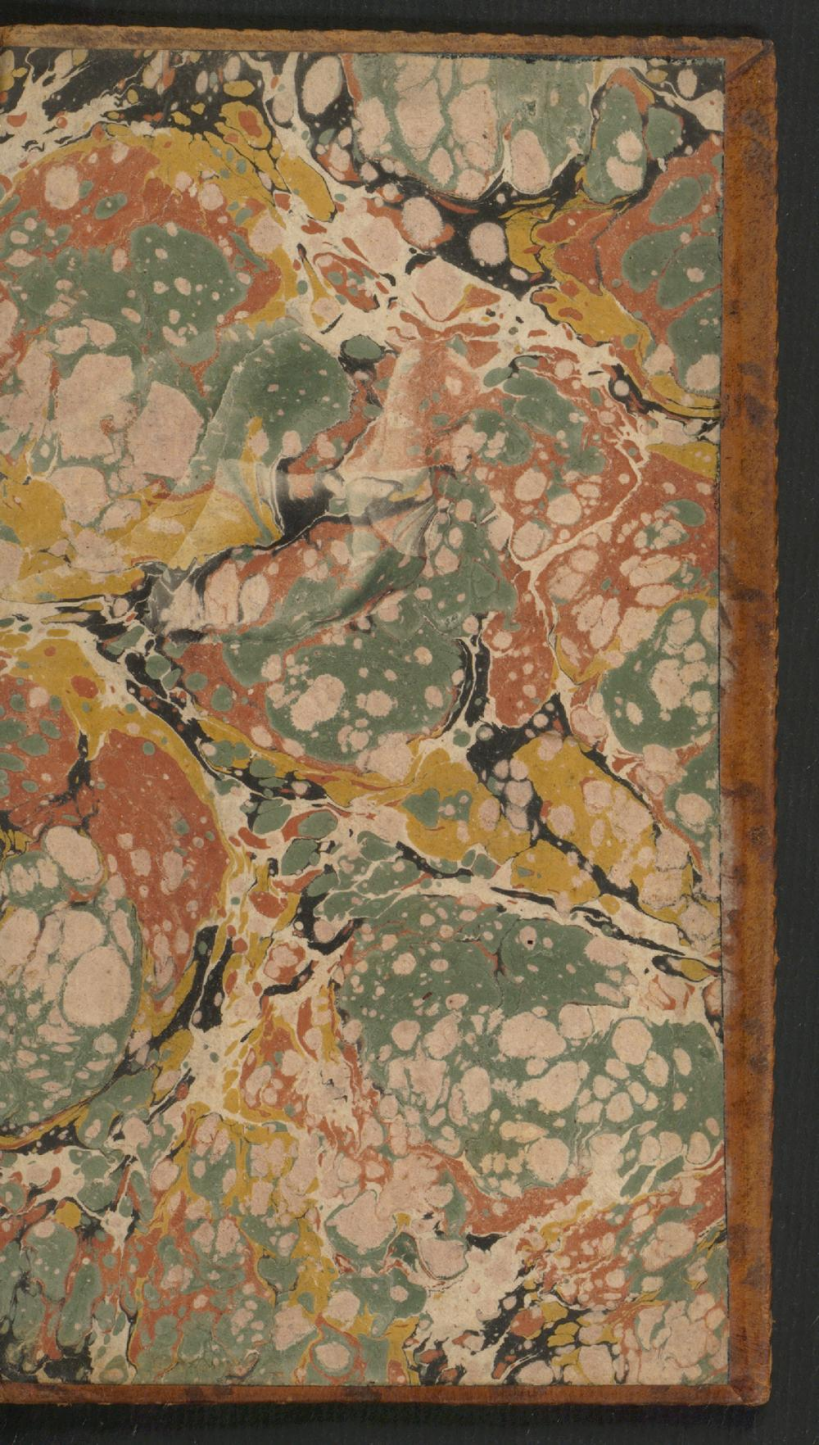


SUB ABBATE IANUARIO I.
J.C.Müller sc.



DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
DES AUTEURS
ECCLÉSIASTIQUES

RENFERMANT LA VIE DES PERES & des Docteurs de l'Eglise, des meilleurs Interpretes de l'Ecriture Sainte, nos Historiens, les Theologiens scholastiques, moraux, mystiques, polemiques, hérétiques même qui ont écrit sur des matieres non controversées; des Canonistes & des Commentateurs des Décretales & du Corps du Droit canonique; des Historiens, Bibliographes, Biographes & Agiographes ecclésiastiques; des Orateurs Sacrés, des Liturgistes, & généralement de tous les Auteurs qui ont écrit sur les sciences ecclésiastiques.

AVEC

La distinction de leurs principaux Ouvrages; la Sommaire de la Bibliotheque de remarquable dans celle des Pères, pour former la chaîne de la Tradition; les Jugemens des Critiques sur les Versions, le caractere, le dessein, la méthode & le style des différens Auteurs ecclésiastiques; & l'Indication des meilleures éditions de leurs Ouvrages.

Lettre de l'Auteur à la Table chronologique pour l'Histoire de l'Eglise, depuis Jesus-Christ jusqu'à nos jours.

TOME TROISIEME.

A LYON,

Chez la Veuve [illegible] Chapitre, rue Mercière.

M. DCC. LXVII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
DES AUTEURS
ECCLÉSIASTIQUES:

RENFERMANT LA VIE DES PERES & des Docteurs de l'Egliſe ; des meilleurs Interpretes de l'Ecriture-Sainte , juifs & chrétiens ; des Théologiens ſcholaſtiques , moraux , myſtiques , polémiques , hétérodoxes même qui ont écrit ſur des matieres non controverſées ; des Canoniſtes & des Commentateurs des Décretales & du Corps du Droit canonique ; des Hiſtoriens , Bibliographes , Biographes & Agiographes eccléſiaſtiques ; des Orateurs ſacrés ; des Liturgiſtes , & généralement de tous les Auteurs qui ont écrit ſur les matieres eccléſiaſtiques.

AVEC

Le Catalogue de leurs principaux Ouvrages ; le Sommaire de ce qu'on trouve de remarquable dans ceux des Peres , pour former la chaîne de la Tradition ; le Jugement des Critiques ſur la perſonne , le caractere , la doctrine , la méthode & le ſtyle des différens Auteurs eccléſiaſtiques ; & l'Indication des meilleures éditions de leurs Ouvrages.

Le tout ſuivi d'une Table chronologique pour l'Hiſtoire de l'Egliſe, depuis JESUS-CHRIST juſqu'à nos jours.

TOME TROISIEME.

A LYON,
Chez la Veuve BESSIAT , Libraire , rue Merciere.

M. DCC. LXVII.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

BIBLIOTHEK
DER
CANTONAL-
LEHR-
ANSTALTEN
ZU
ZÜRICH.

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
DES PERES.

H

1. HABERT, (*Iſaac*) célebre théologien, montra de bonne heure beaucoup de goût pour l'étude & pour la piété. Après avoir fait la licence avec diſtinction il reçut le bonnet de docteur de Sorbonne, & devint chanoine & théologal de Paris. Le cardinal de *Richelieu* le choiſit pour réfuter l'ouvrage de *Janſénius*, qui étoit odieux à ce miniſtre, non ſeulement à cauſe de ſon attachement à l'Eſpagne dont il étoit ſujet, mais encore à cauſe des nouveautés que renfermoit ſon *Auguſtinus*. *Habert* s'éleva contre l'évêque d'Ypres avec beaucoup de force & dans ſes converſations & dans ſes ſermons. Le célebre docteur *Arnauld* ſe chargea de défendre ce prélat. Ce fut alors qu'il publia ſon *apologie de M. Janſénius évêque d'Ypres, & de la doctrine de St. Auguſtin, expliquée dans ſon livre intitulé : Auguſtinus, contre trois ſermons de M. Habert théologal de Paris, prononcés dans Notre-Dame le premier & le dernier dimanche de l'avent* 1642, *& le dimanche de la ſeptuagéſime* 1643; 1644, in-4°. M. *Habert* lui répondit par un livre intitulé : La *défenſe de la foi de l'égliſe*, & ſon adverſaire lui répliqua par une ſeconde apologie. Il eſt certain que le zele de M. *Habert* avoit été d'abord un peu trop ardent, & qu'il avoit trouvé dans l'ouvrage de *Janſénius* beaucoup plus d'erreurs qu'il n'y en a; mais le docteur *Arnauld* ne fut pas plus modéré dans la défenſe, que l'autre ne l'avoit été dans l'attaque. Le prix de leurs ouvrages fut fort différent. *Arnauld* vécut preſque toujours dans la diſgrace, & *Habert* devint évêque de Vabres. Il ſe ſignala par des vertus épiſcopales, & employa ſes talens à ſervir l'égliſe, & ſon zele à renouveller la diſcipline dans ſon dioceſe. Il mourut

en 1668, très-regretté. Outre ses ouvrages sur la grace, nous avons de lui, I. Une traduction latine du *pontifical* de l'église grecque. Cet ouvrage intéressant par lui-même, le devient encore davantage par les remarques pleines d'érudition, dont l'auteur l'a accompagné. II. Des poésies latines, où il y a de l'élégance & de la pureté. III. Des hymnes qu'on trouve dans quelques bréviaires. Leur caractere particulier est une onction propre à nourrir la piété, & une simplicité élégante. L'auteur applique assez bien les images & les sentimens que lui fournit l'écriture.

II. HABERT, (*Louis*) né à Blois, se consacra à l'état ecclésiastique & aux études qu'il exige. Il reçut le bonnet de docteur de Sorbonne, & fut membre de cette savante société. Plusieurs évêques le recherchèrent, & il fut successivement chanoine & grand vicaire de Luçon, d'Auxerre, de Verdun, & enfin de Châlons-sur-Marne. Etant à Verdun, il donna au public un excellent traité, intitulé : *Pratique du sacrement de pénitence, ou méthode pour l'administrer utilement, imprimé par ordre de M. l'évêque de Verdun*, in-12. Cet ouvrage traduit en latin, est généralement estimé & partagé en six traités. Le premier regarde les qualités du confesseur, qui sont la puissance, la sainteté, le zele, la science & la prudence. Les autres traités roulent sur la confession, sur l'absolution, &c. Il exige beaucoup du confesseur; & il veut qu'il soit si savant, que s'il a observé la regle qu'il donne, lorsqu'il a été grand vicaire, il n'a permis, dit un mauvais plaisant, à personne de confesser; mais peut-on exiger trop du ministre de la réconciliation des pécheurs? L'auteur s'étant retiré en Sorbonne, fit imprimer un autre ouvrage non moins important. C'est un corps complet de théologie, en latin, sous ce titre : *Theologia dogmatica & moralis ad usum seminarii Catalaunensis*, in-fol. 2 tom. *Augustæ* 1751. Aussi-tôt que ce livre parut, on publia successivement trois écrits, la *dénonciation*, la *suite de la dénonciation*, & la *nouvelle dénonciation*. On prétendoit y faire voir que cet ouvrage étoit infecté de l'hérésie de *Jansénius*. M. de *Fénélon* le condamna comme *renouvellant le système de Jansénius sous un langage d'autant plus contagieux qu'il est plus flatteur, & comme fournissant au parti des facilités pour paroître anti-janséniste, en soutenant tout le jansénisme*. Cette théologie fut même donnée à M. le cardinal de *Noailles*, & l'auteur publia une défense à Paris 1711, *in*-12. Il ne veut pas du tout qu'on lui impute les erreurs qu'on attribue aux Jansénistes, & il paroît en effet que son dessein n'avoit pas été de les enseigner. Sa théologie sert encore dans quelques séminaires. Lorsque la bulle *unigenitus* parut, l'auteur s'éleva contr'elle & fut exilé en 1714. Il revint après la mort du Roi, & mourut en 1718 aussi distingué par sa piété & ses vertus, que par son zele & ses lumieres.

HALDE, (*Jean-Baptiste du*) né à Paris en 1674, entra

dans la compagnie de JESUS, & y professa les belles-lettres avec succès. Les divers emplois qu'il occupa, le firent connoître au pere le *Tellier* qui le prit pour son secretaire. Il devint ensuite directeur de la congrégation des artisans, & mourut à Paris en 1743 dans la maison professe des Jésuites, où il demeuroit depuis 1708. Ce Jésuite, aussi estimable par son caractere que par ses mœurs, mérite d'avoir place ici à cause des *lettres édifiantes & curieuses*, des missions de sa compagnie, qu'il a composées depuis le neuvieme recueil jusqu'au vingt-sixieme. Ces recueils sont non seulement bien écrits, dit l'abbé des *Fontaines*, (le style en étant retouché par une main habile) mais ils sont encore souvent remplis de faits singuliers, & d'observations, qui intéressent les sciences & les arts. On a reproché à l'auteur de manquer quelquefois de discernement dans le choix des faits, & d'ajouter foi trop facilement à des choses qui paroissent sortir de la vraisemblance.

HALLIER, (*François*) né à Chartres, vint étudier en Sorbonne, où il parut avec distinction. Ayant reçu le bonnet de docteur il fut fait professeur, & remplit cet emploi avec autant de zele que de succès. Sa mauvaise fortune ne lui avoit pas permis d'abord de continuer ses études. On le mit page chez la princesse douairiere d'*Aumale*; & pendant deux ans qu'il y demeura, il fit plusieurs pieces de poésies latines & françoises. Revenu de ces amusemens, il étudia en philosophie, & la professa à Paris, étant encore fort jeune. Avant que de prendre le bonnet de docteur il étoit entré dans la maison de *Villeroi*, pour y être précepteur de l'abbé d'Alincourt (*Ferdinand* de *Neufville*) mort évêque de Chartres. Il accompagna son éleve à Rome, où le pape *Urbain VIII* lui donna des marques d'estime. Delà il passa à Naples & ensuite dans la Grece, d'où il vint en Angleterre & quelque temps après en France. Il ne fit point ces différens voyages en homme qui ne veut satisfaire qu'une vaine curiosité, mais en observateur éclairé & judicieux. Devenu professeur ordinaire de Sorbonne, il succéda à M. l'abbé *Cornet* dans le syndicat de la même faculté. Son zele pour la saine doctrine le fit envoyer à Rome, où il sollicita la condamnation des cinq propositions de *Janſénius*. Il réussit à les faire condamner. Il rapporta de Rome les provisions du prieuré de Rieux en Bretagne, & sa nomination à l'évêché de Toul par le pape *Urbain VIII*; mais elle n'eut pas lieu. Il eut ensuite l'évêché de Cavaillon, dont il prit possession en 1658. Il mourut l'année d'après, âgé de 63 ans, accablé d'une paralysie, & d'autres maladies compliquées, qui lui firent oublier tout ce qu'il avoit su. *Urbain VIII* voulant donner le chapeau de cardinal aux deux hommes les plus savans qu'il connut, l'un françois, & l'autre espangol, le proposa en 1643 avec le pere de *Lugo* pour cette dignité; mais une forte brigue & des raisons d'état firent passer le chapeau destiné à M. *Hallier*, sur la tête du commandeur

de *Valencey*. Parmi les différens ouvrages que nous avons de ce savant, il faut distinguer les suivans. I. *Tractatus de hierarchia :* ouvrage plein d'érudition & d'excellens principes. II. Des commentaires sur les *réglemens du clergé de France touchant les réguliers*. Ces réglemens avoient été faits dans l'assemblée du clergé de France de 1645, où il avoit paru avec éclat en qualité de promoteur. III. Un traité *de sacris electionibus & ordinationibus ex antiquo & novo ecclesiæ usu*, Romæ 1739, in-fol. 3 vol. On y trouve des recherches abondantes, une critique judicieuse & d'excellens matériaux sur ce sujet. Cet ouvrage lui valut une pension du clergé de France. IV. *Vindiciæ censuræ sacræ facultatis*, contre les Jésuites. V. Divers écrits contre les disciples de *Jansénius*.

HAMEL, (*Jean-Baptiste du*) naquit à Vire en basse Normandie en 1624, d'un pere avocat. A l'âge de 19 ans, il entra dans les peres de l'Oratoire. Il y fut dix ans, & en sortit pour être curé de Neuilly-sur-Marne. Pendant l'un & l'autre de ces deux temps, il joignit aux devoirs de son état une grande application à la lecture. Nous n'entrerons point dans un détail de ce qu'il a fait en qualité de philosophe ; on sait que ses talens en ce genre lui méritèrent la place de secretaire de l'académie des sciences. Nous ne le considérons ici que comme théologien. En 1691, il publia un corps de théologie en 7 tomes, sous ce titre : *Théologia speculatrix & practica juxta SS. patrum dogmata pertractata & ad usum scholæ accommodata* La théologie a été long-temps remplie de subtilités fort ingénieuses à la vérité, utiles même jusqu'à un certain point, mais assez souvent absurdes & futiles. On négligeoit alors la connoissance des peres, des conciles, de l'histoire de l'église, enfin tout ce qu'on appelle aujourd'hui théologie positive. On alloit aussi loin que l'on pouvoit aller par la seule métaphysique, & sans le secours des faits presque entièrement inconnus. Mais enfin des vues plus saines & plus nettes des deux derniers siecles ont fait renaître la positive. M. du *Hamel* l'a réunie dans son ouvrage avec la scholastique ; & personne n'étoit plus propre à ménager cette réunion. Ce travail en amena un autre ; on souhaita qu'il fît un abrégé de son ouvrage à l'usage des jeunes ecclésiastiques que l'on instruit dans les séminaires. Touché de l'utilité du dessein, il l'entreprit, quoiqu'âgé de 70 ans, & sujet à une infirmité qui de temps en temps le mettoit au bord du tombeau. Il fit même beaucoup plus qu'on ne lui demandoit ; il traita quantité de matieres qu'il n'avoit pas fait entrer dans son premier ouvrage, & en donna un presque tout nouveau en 1694, sous ce titre : *Theologiæ clericorum seminariis accommodatæ summarium*. Ce sommaire contient 5 vol. L'année 1698 fut marquée par un ouvrage théologique fort savant, qui parut sous le titre d'*institutiones biblicæ*. Ce sont des prolégomenes sur l'écriture-sainte, avec des remarques choisies sur le pentateuque. Il ramasse dans les prolé-

gomenes tout ce qu'il y a de plus important à ſavoir ſur la critique de la bible, mais ſans prodiguer une érudition faſtueuſe. Les notes ſont curieuſes, inſtructives, ſavantes ſans pompe, mêlées quelquefois de ſentimens de piété, qui partoient auſſi naturellement du cœur de l'écrivain que du fond de la matiere. Il publia en 1701 les pſeaumes, l'an 1703 les livres de *Salomon*, avec des notes dans le même goût. Enfin en 1705, âgé de 81 ans, il fit paroître une bible entiere *in-fol.* qui, par la beauté de l'édition, & la commodité & l'utilité du commentaire, l'emporte ſur toutes celles qui avoient paru juſqu'alors. Cet écrivain laborieux mourut l'année d'après 1706 à 82 ans, d'une mort douce & paiſible, telle qu'avoit été ſa vie. Il poſſédoit non ſeulement les vertus morales, mais encore les chrétiennes.

HAMON, (*Jean*) né à Cherbourg en baſſe Normandie, fit ſes études dans l'univerſité de Paris, & fut précepteur de M. de *Harlay*, depuis premier préſident du parlement de Paris. Il poſſédoit parfaitement les langues grecque & latine; & dans la ſuite il apprit auſſi l'eſpagnol & l'italien. Il étudia en médecine, y prit des degrés, & commença à exercer la profeſſion de médecin dans Paris avec beaucoup de ſuccès. A l'âge de trente-un ans, il fut touché de Dieu, & ſe retira dans la ſolitude de Port-Royal des Champs, après avoir donné ſon bien aux pauvres, & vendu ſa bibliotheque. Il fut pendant 30 ans le médecin de cette illuſtre maiſon, qu'il édifia par ſes vertus & par ſon eſprit de mortification. Il couchoit ſur un ais placé au milieu de ſon lit, dont perſonne ne s'appercevoit. Il ſe levoit toutes les nuits à une heure pour aller à matines. Il ne ſe couchoit point après, & c'étoit ordinairement ce temps-là qu'il employoit à écrire, afin de ne pas ſuccomber au ſommeil. Il ne mangeoit ordinairement qu'une fois le jour; & il a paſſé les vingt dernieres années de ſa vie à manger ſeul, afin de pouvoir ſe mortifier plus librement. Il déroboit adroitement du pain de ſon qu'on faiſoit pour les chiens, & donnoit ſa portion à des pauvres. Il étoit vêtu comme un pauvre payſan, n'ayant comme eux, même en hyver, que des bas de toile. Quand il viſitoit les pauvres malades de la campagne, il portoit toujours avec lui ſa bible, & liſoit en marchant. Il bornoit l'exercice de ſa profeſſion aux religieuſes & aux pauvres. Il ne négligeoit rien auprès de ſes malades, étant toujours prêt à les viſiter jour & nuit. Il faiſoit quelquefois quatre ou cinq lieues à pied & à jeun, portoit lui-même les remedes tout préparés, & procuroit aux pauvres des aumônes qu'il recevoit de ſes amis. Ce ſaint homme mourut en 1678 à 69 ans. Nous avons de M. *Hamon*, I. Un *recueil de divers traités de piété*, en deux volumes *in-12*, imprimés à Paris. II. Deux autres recueils *in-8°*, imprimés en 1689. Le premier contient un traité de la priere continuelle & divers traités de la pénitence, qu'il compoſa par déférence pour M. de *Saci*. Le

second, les devoirs des pasteurs, & des maximes sur la pénitence. III. La pratique de la priere continuelle, ou sentimens d'une ame vivement touchée de Dieu. IV. *Ægræ animæ & dolorem lenire conantis pia in psalmum* 118 *soliloquia*, imprimé en Hollande en 1684, avec une belle préface de M. *Nicole* qui l'a dédiée à M. de *Neercassel*, évêque de Castorie. Cet ouvrage a été traduit en françois par M. *Fontaine*. M. *Goujet* en a donné une nouvelle traduction en 1731; avec un recueil de prieres du même M. *Hamon*, en latin, & traduites aussi en françois. V. Explication du *cantique des cantiques* avec une longue préface de M. *Nicole*, imprimée à Paris en 1708, en quatre vol. *in*-12. VI. *Recueil de traités de piété, pour la consolation des religieuses de Port-Royal*, imprimé en 1727. Il en a paru un second volume en 1730. VII. *De la solitude*, volume *in*-12. VIII. Explication de l'*oraison dominicale*. IX. *Principes de conduite dans la défense de la vérité*. X. *Relation* de plusieurs circonstances de la vie de M. *Hamon*, écrite par lui-même sur le modele des confessions de St. *Augustin*. XI. Recueil de *lettres & opuscules*, deux volumes *in*-12, publiés en 1734. XII. Enfin on doit à M. *Hamon* la plupart des épitaphes latines qui se trouvent dans le *nécrologe de Port-Royal*. XIII. Une critique solide d'un livre du pere *Cellot*, Jésuite, qui parut en 1648. Cet ouvrage traite de la hiérarchie, & marque un profond théologien. Tout ce que ce pieux auteur a fait en latin, est écrit avec beaucoup de pureté & d'élégance. On pense bien que les Jésuites n'ont rien oublié pour décrier ces différens écrits. Suivant l'un d'eux, l'esprit de mensonge s'étudie à y couvrir toutes les erreurs du jansénisme sous les titres les plus séduisans & les voiles les plus spécieux. Les productions d'*Hamon* ne sont propres qu'à empoisonner les ames; mais le public a pensé différemment.

HANGEST, (*Jerome de*) docteur de la maison de Sorbonne, né à Compiegne, mort au Mans dont il étoit grand vicaire en 1538, est auteur d'un traité curieux des *académies* contre *Luther*, sur lequel on peut consulter les différens *dictionnaires historiques*.

HARDOUIN, (*Jean*) natif de Quimper, étoit fils d'un libraire de cette ville. Il entra jeune dans la compagnie de Jesus, & s'y livra à l'étude des belles-lettres, des langues savantes, de l'histoire, de la philosophie & de la théologie. En 1684, il publia un ouvrage sur les anciennes médailles des peuples & des villes. Il y donne souvent des explications singulieres & aussi contraires à la vérité qu'au bon sens. Il seroit à souhaiter qu'il n'eût écrit que sur l'antiquité profane: ses ouvrages eussent été moins dangereux. Mais dès 1687 il publia *trois questions sur le baptême*, & deux ans après parut la lettre de St. *Chrisostome* au moine *Césaire*, avec une dissertation sur le sacrement de l'autel, & une préface. Il commença à y in-

finuer ſon pyrrhoniſme, qu'il développa dans un autre écrit qui fut ſupprimé par autorité publique. Son ſyſtême, qu'il n'a jamais abondonné malgré ſes rétractations, eſt des plus extravagans. Il prétend que les écrits qui ont paſſé juſqu'ici pour anciens, furent fabriqués dans le treizieme ſiecle, à la réſerve des ouvrages de *Ciceron*, de l'hiſtoire naturelle de *Pline*, des géorgiques de *Virgile*, des ſatyres & épîtres d'*Horace*, & quelques autres écrits de ce genre, qu'il voulut bien exempter de la prétendue ſuppoſition générale où il enveloppoit tous les auteurs, tant eccléſiaſtiques que profanes. Nous avons de lui, I. Un *commentaire* ſur le nouveau teſtament en latin, *in-fol.* II. Un *traité* de la derniere Pâque de J. C. III. Une *réfutation* en 2 vol. des écrits du P. le *Courrayer*, ſur la validité des ordinations anglicanes. IV. Des *opuſcules* 1709, *in-fol.* V. Le clergé l'ayant engagé à travailler à une nouvelle édition des conciles, & lui ayant donné une penſion, cette édition ſortit de l'imprimerie royale en 1715 en douze volumes *in-folio.* Le parlement en fit arrêter le débit, & nomma pour l'examiner pluſieurs commiſſaires, meſſieurs *Vitaſſe*, *Pirot*, *Dupin*, *Bertin*, *Anquetil*, la *Marre*, &c. Ces docteurs furent d'avis dans leur rapport, qu'on ſupprimât cette édition, où qu'on la changeât en quantité d'endroits, parce que l'on trouvoit dans cette collection pluſieurs maximes contraires à celles de l'égliſe gallicane, à la doctrine & à la diſcipline de l'égliſe; des omiſſions eſſentielles remplacées par une multitude de pieces fauſſes & dignes d'être rejettées. VI. Depuis ſa mort, un anonyme qui avoit été lié d'amitié & de ſociété avec ce fameux Jéſuite, publia un recueil de ſes opuſcules en un volume *in-folio.* Le plus long & le plus ſingulier de ſes opuſcules du P. *Hardouin*, eſt celui qui a pour titre: *Athei detecti* (les Athées découverts.) Ces Athées du pere *Hardouin* ſont *Janſénius* évêque d'Ypres, le P. *Mallebranche*, le P. *Thomaſſin*, M. *Paſcal*, M. *Deſcartes*, M. *Regis*, M. *Arnauld*, M. *Nicole*, le P. *Queſnel.* Tout le fondement de leur athéiſme eſt que, conformément à l'écriture-ſainte, ces écrivains ont dit que la vérité étoit Dieu. Ce long écrit où l'auteur a réuni les plus étranges idées & les ſentimens les plus dangereux, eſt ſuivi de *réflexions importantes* où il entreprend de prouver cet autre paradoxe, que le cartéſianiſme & l'athéiſme ſont une même choſe. Ce Jéſuite mourut en 1729 à 83 ans. M. *Vernet*, profeſſeur de théologie à Geneve, lui fit une épitaphe, dont voici les principaux traits: *Hîc jacet, hominum paradoxotatos, orbis litterati portentum; venerandæ antiquitatis cultor & deſtructor; doctè febricitans ſomnia & inaudita commenta vigilans edidit; credulitate puer, audacia juvenis, deliriis ſenex.* Les opinions ſingulieres de ce Jéſuite furent d'abord embraſſées avec tranſport par les jeunes gens de la ſociété; mais le plus grand nombre s'éleva contre lui, le pere de *Tournemine* à la tête. Il ne falloit pas demander des preuves au pere *Hardouin*: ſon aſſer-

tion faisoit communément toute sa doctrine ; & quand il entreprenoit de prouver, les moindres conjectures lui servoient de démonstration. Il s'étoit fait une méthode singuliere pour donner le change, à ce qu'il croyoit aux Athées. Il calquoit les faits de l'histoire profane ou ecclésiastique sur l'histoire sainte, sur la vie de *David*, sur le judaïsme charnel, ou bien sur les caracteres de J. C. & de son église. Ainsi l'*énéide* étoit une fable inventée d'après les événemens qui avoient consommé le triomphe de la religion chrétienne sur la synagogue. Troyes en cendre étoit l'incendie de Jérusalem ; *Enée*, portant ses dieux en Italie, représentoit l'évangile annoncé aux Romains, &c. Quelque rapport de mots grecs ou latins lui suffisoit pour expliquer les faits anciens par des traits d'histoire moderne. Ainsi la bataille de *Borines* où l'Empereur, qui a l'aigle dans ses drapeaux, combattit le roi *Philippe-Auguste*, surnommé *Dieu-donné*, représentoit les trois traducteurs de la bible, *Aquila*, *Symmaque*, *Théodosion*. Il croyoit aussi que les divers officiers de la cour du roi *Philippe-Auguste* ou de tout autre prince qui régnoit du temps des Faussaires, donnoit la clef des noms des évêques, des Papes, des saints dont il est parlé dans l'histoire. Ainsi *Januarius* étoit le capitaine des gardes de la porte du Roi, *Cœcilianus* son organiste, *Trophimus* sa nourrice, &c. On ne sait pas comment certaines gens ont craint, que de telles rêveries devinssent dangereuses. On a prétendu qu'il y avoit eu plusieurs *Hardouinistes*, entr'autres, le cardinal de *Tencin* ; mais vraisemblablement ce prélat admiroit plus dans le pere *Hardouin* son savoir profond que ses opinions extravagantes.

HARÉE, (*François*) écrivain natif d'Utrech, mort en 1632, avoit plus de fécondité que de discernement. Voyez son article dans *Moreri* & dans le nouveau *dictionnaire historique*. Nous croyons qu'il est inutile de nous étendre sur ces auteurs ignorés, dont le nom ne se présente presque jamais à aucun lecteur.

HARLAY, (*François de*) d'une famille illustre qui a occupé différentes charges au parlement de Paris. Après avoir fait ses preuves de piété & d'érudition, il fut élevé à l'archevêché de Rouen, où il mourut en 1653, âgé de 68 ans. Ce prélat étoit, suivant l'expression de *Vigneul Marville*, un abîme de science où l'on ne voyoit goutte. Nous avons de lui plusieurs ouvrages qui prouvent la vérité de ce jugement, entr'autres, l'*histoire ecclésiastique*, in-4° : ouvrage savant, mais confus, inexact & très-peu estimé. L'auteur ne le poussa pas loin.

HAVERMANS, (*Macaire*) chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, étoit né en Flandre. Il avoit un génie vif & pénétrant, mais une santé extrêmement délicate qu'il acheva de ruiner par son application continuelle à l'étude. Il entra dans l'ordre de Prémontré à l'âge de vingt-un ans, & se consacra à l'étude de la théologie. Il lut les peres, & principalement St. *Augustin*, avec une très-grande application. A peine fut-il entré

dans

dans le sacerdoce, qu'on l'obligea d'enseigner la théologie, & il la professa avec éclat. Plein de zele contre les maximes corrompues des Casuistes de son temps, il les combattit sans relâche dans ses theses & dans ses livres. Le principal de ses ouvrages est son *tyrocinium theologiæ moralis*, qui fut imprimé à Anvers en 1675 en deux volumes *in*-8°. Les Jésuites ayant attaqué son ouvrage dans des theses publiques, il en publia la défense à Egmond en 1676. Ce savant théologien mourut, âgé seulement de 36 ans, à Anvers le 26 février 1680 dans l'abbaye de saint Michel. Sa doctrine fut approuvée du pape *Innocent XI*, dont *Havermans* reçut des lettres quelques heures avant sa mort. Nous avons encore de lui une dissertation où il examine quel amour est nécessaire & suffisant pour la justification, dans le sacrement de pénitence. *Havermans* est encore un des écrivains, qui enflent la longue liste dressée par l'auteur du *dictionnaire des livres jansénistes*. Ce lexicographe prétend qu'il a été un des plus ardens défenseurs du jansénisme des Pays-bas. Mais quelles en sont les preuves? c'est ce que nous ignorons & ce que l'auteur auroit dû nous dire.

HAUTESERRE, (*Antoine* DADINE DE) célebre jurisconsulte, naquit dans le diocese de Cahors. Il professa le droit à Toulouse avec beaucoup de réputation, & se rendit fort habile dans les matieres de discipline & d'histoire. Ses principaux ouvrages ecclésiastiques sont, I. Un commentaire sur les *décretales* d'*Innocent III*. II. Des notes sur les vies des Papes par *Anastase*, qui sont peu estimées. III. Des *dissertations* sur le droit canonique. IV. Un traité des *ascétiques*, ou de l'origine de l'état ecclésiastique. Ces ouvrages sont en latin, & presque tous imprimés à Toulouse. Ce jurisconsulte mourut en 1682 à 80 ans.

HAYE, (*Jean* DE LA) savant Cordelier, vit le jour à Paris en 1593. Il se consacra d'abord à la chaire, & fut prédicateur ordinaire de la reine *Anne* d'Autriche. Ses sermons lui ont fait moins de réputation que ses travaux sur la bible. Nous avons de lui en ce genre, I. *Biblia magna*, en 5 vol. *in-fol.* C'est un recueil intéressant & curieux, où l'on trouve les remarques des meilleurs commentateurs. La plupart des notes qu'il renferme, sont courtes & instructives. II. *Biblia maxima*, en 19 vol. *in-fol.* L'auteur avoit voulu exécuter en grand dans cet ouvrage ce qu'il avoit fait en petit dans l'autre; mais le succès fut bien différent; on fut très-mécontent de cette derniere compilation, qui manque de choix & d'exactitude. On doit pourtant distinguer les prolégomenes où il a répandu beaucoup d'érudition, mais qui sont diffus & mal écrits. Le pere *Jean* de la *Haye* mourut en 1661. Il y a un Jésuite de ce nom mort en 1614 à 74 ans, dont on a une harmonie évangélique en 2 vol. *in-fol.* qui eut quelque succès autrefois, mais qu'on ne consulte plus aujourd'hui.

HEBERT, (*François*) curé de la paroisse de Versailles, mérita l'estime de *Louis XIV* par ses vertus & par ses talens. Il devint en 1710 évêque d'Agen, & mourut en 1728 après avoir

fait beaucoup de bien dans ce dioceſe. Nous avons de lui des *prônes pour tous les dimanches de l'année*, à Paris 1725, en 4 vol. *in*-12. On y voit les devoirs du chriſtianiſme tracés avec beaucoup d'exactitude ; les principes de la morale ſagement développés ; l'écriture & les peres y paroiſſent cités à propos. Le ſtyle en eſt ſimple comme il convient à ces ſortes d'inſtructions, ſans cependant être négligé.

HELIOT, (*Pierre*) connu dans le cloître ſous le nom de pere *Hypolite*, naquit à Paris en 1660. Le goût de la piété l'engagea à ſe conſacrer à Dieu dans l'ordre des religieux Picpus du tiers-ordre de St. *François*. Il y remplit divers emplois avec applaudiſſement. Il fit deux voyages à Rome & viſita toute l'Italie, obſervant par-tout ce qui pouvoit enrichir ſon eſprit. Ce fut-là qu'il conçut le deſſein de donner au public l'hiſtoire des ordres monaſtiques, religieux & militaires. Il y travailla pendant plus de 25 ans. De retour en France, il fut choiſi ſucceſſivement par trois provinciaux de ſon ordre pour être leur ſecretaire. Cet emploi lui donna lieu de parcourir pluſieurs provinces. Il mourut à Picpus près de Paris en 1716 à 56 ans. Son ouvrage eſt intitulé : *Hiſtoire des ordres monaſtiques, religieux & militaires, & des congrégations ſéculieres de l'un & de l'autre ſexe*, en 8 vol. *in*-4°. Le premier parut en 1714, & les ſept derniers furent donnés après la mort de l'auteur. Nous n'avons aucun ouvrage dans notre langue qui s'étende autant ſur les ordres religieux. Il eſt plein de recherches, écrit avec diſcernement & traité d'une maniere intéreſſante. On ne doit pas s'attendre qu'un ouvrage auſſi conſidérable ſoit exempt de fautes, mais l'auteur n'a rien oublié pour les éviter. Son ſtyle pourroit être plus châtié & plus élégant. On prétend que des ſavans religieux de Paris travaillent à un ouvrage du même genre, qui éclipſera celui du pere *Heliot*.

HENNEBEL, (*Libert*) théologien célebre de Louvain, étoit né en 1652. Il puiſa dans ſa famille l'eſprit de piété dont il a été rempli toute ſa vie. Naturellement doux & pacifique, il fut ennemi de toute diſpute, & fit tout ce qu'il put pour appaiſer les conteſtations de ſon temps. Les théologiens de Louvain fatigués des bruits déſavantageux que l'on répandoit contr'eux dans les Pays-bas, & que l'on avoit même portés juſqu'à Rome, choiſirent M. *Hennebel* pour leur apologiſte, & l'envoyerent à Rome en leur nom en 1695. Ce docteur s'acquitta de ſa commiſſion avec tant de ſuccès, que ceux que l'on avoit accuſés d'attachement à une mauvaiſe doctrine, furent pleinement juſtifiés. Il obtint deux brefs qui aſſoupirent pour quelque temps les diſputes dans les Pay-bas. Il fut obligé de retourner à Rome en 1700, & obtint de nouveau juſtice. Ce docteur mourut à Louvain en 1720, âgé de 69 ans, après avoir été préſident du college de *Viglius* pendant 36 ans. Nous avons de lui un recueil de theſes théologiques en latin en 1680, qui furent condamnées par un décret du St. Siege en 1682. L'auteur paroît un peu outré ; il prodigue le titre de

semi-pélagien, & ne craint pas de le donner à St. *François* de Sales ; à cela près, il faut avouer qu'il étoit savant.

I. HENRI DE HUNTINGTON, historien anglois, florissoit dans le douzieme siecle, sous le regne d'*Etienne*, roi de la grande Bretagne. On a de lui une continuation de l'histoire d'Angleterre de *Bede*, & un traité du mépris du monde. Ces deux ouvrages sont très-peu de chose.

II. HENRI DE SUZE, célebre canoniste, devint par son mérite archevêque d'Embrum, cardinal & évêque d'Ostie ; c'est delà qu'il a tiré son nom d'*Ostiensis*, sous lequel il est connu dans les écoles. Sa profonde connoissance du droit canonique & civil le fit surnommer source & splendeur du droit. On ne sait pas en quelle année il mourut ; mais on sait qu'il fut fait cardinal en 1262. Nous avons de lui, I. Une somme du droit canonique & civil, qu'on appelle communément la *somme dorée*, imprimée à Bâle en 1575, & à Lyon en 1597. II. Un commentaire sur le livre des décretales, imprimé à Rome en 1473, & à Venise en 1581. Comme cet auteur est ancien, ses ouvrages peuvent passer pour originaux.

III. HENRI DE GAND ou GOETHALS, archidiacre de Tournay, docteur & professeur de Sorbonne, mort en 1295, a composé un traité des hommes illustres pour servir de suite à ceux de St. *Jerome* & de *Sigebert* ; cet ouvrage est fort inexact ; mais il peut donner quelques lumieres. Nous avons encore de lui une somme de théologie.

IV. HENRI DE SAINT IGNACE, professeur en théologie de l'ordre des Carmes, naquit à Ath en Flandre. On a de lui plusieurs livres dont les principaux sont, I. *Molinismus profligatus*, in-8° : ouvrage écrit avec beaucoup de chaleur. II. *Ethica amoris sive theologia sanctorum*, à Liege 1709, 3 vol. *in-fol.* Voici ce qu'en dit l'auteur du dictionnaire des livres jansénistes. » Quelque mal-» écrit que soit cet ouvrage, le parti lui prodigue les plus grands » éloges ; mais les peres Carmes en ont jugé bien différemment. » Ils l'ont fait réfuter par un savant auteur de leur ordre ; ils l'ont » dénoncé eux-mêmes ; & ils disent dans leur dénonciation, » qu'ils n'ont pu le voir sans horreur. Le livre a eu le sort que » souhaitoient ces religieux zélés. Il a été condamné par le St. » Siege & par l'archevêque de Cologne ; & il a été supprimé » par le parlement de Paris. « L'auteur du *dictionnaire critique*, qui est en tout l'opposé du lexicographe anti-janséniste, en juge bien différemment. C'est, suivant lui, un corps complet de théologie très-méthodique. L'auteur y a recueilli un grand nombre de décrets des conciles, des passages des peres, & d'autres monumens assez curieux. Il parle avec liberté & avec force contre la morale relâchée, & établit des principes solides, sur lesquels il appuye ses décisions. Il est facheux que cet ouvrage soit défiguré par les prétentions ultramontaines, que l'auteur a eu la foiblesse de soutenir. III. Divers écrits contre les Jésuites, pleins

d'emportement. Le pere *Henri* de St. *Ignace* mourut à la Cavée, maiſon de ſon ordre, au dioceſe de Liege 1720, dans un âge très-avancé. Ses vertus lui procurerent l'eſtime de ſes ſupérieurs & du public.

HENRIQUEZ, (*Henri*) Jéſuite portugais, prit l'habit de la compagnie de JESUS du vivant même de ſon fondateur. On l'employa avec ſuccès & ſur-tout pour l'enſeignement. Il profeſſa la théologie à Salamanque, où *Suarès* prit ſes leçons. Ce Jéſuite mourut à Tivoli en 1603. Nous avons de lui, une ſomme de *théologie morale*; il paroît éloigné des erreurs qu'on a attribuées à la ſociété. Il s'éleva contre le livre de *Molina*, ſon confrere, & il en fit deux cenſures, dans leſquelles il concluoit que cet ouvrage devoit abſolument être proſcrit. » En effet, dit-il, il » n'eſt pas poſſible de le corriger, étant tout pétri de dogmes » dangereux & erronés, qui ſe trouvent exprimés dans une infinité » d'endroits. Car ce livre prépare la voie à l'antechriſt, par » l'affectation avec laquelle il releve les forces naturelles du libre » arbitre contre les mérites de J. C. les ſecours de la grace, & la » prédeſtination. « *Henriquez* avoit fait la ſeconde cenſure où il parle avec tant de force, par l'ordre du pape *Clement VIII.* Il y fait mention de la premiere. » On avoit donné le même ſoin, » dit-il, d'examiner le livre de *Molina*, aux théologiens d'Eſ» pagne les plus diſtingués par leur ſcience. Preſque toute la doc» trine de ce livre leur a paru reſſuſciter les anciennes erreurs des » Pélagiens & des Demi-Pélagiens. « Sur quoi *Henriquez* entre dans un grand détail d'erreurs touchant la grace & la prédeſtination : après quoi, il conclut en ces termes : » Si une telle doc» trine vient à être ſoutenue par des hommes ruſés & puiſſans, » qui ſoient membres de quelque ordre religieux, elle mettra » toute l'égliſe en péril, & cauſera la perte d'un grand nombre » de Catholiques.

HERICOURT, (*Louis d'*) petit-fils de *Julien* d'*Héricourt*, d'une famille noble de Picardie, ſe conſacra au barreau. Il fut reçu avocat au parlement de Paris, dont il fut l'oracle dans les matieres eccléſiaſtiques. Il mourut en 1753, vivement regretté par les gens de bien. Nous avons de lui, I. *Les loix eccléſiaſtiques de France dans leur ordre naturel, & une analyſe de livres du droit canonique, conférés avec les uſages de l'égliſe gallicane*, volume *in-folio*. Cet ouvrage pluſieurs fois réimprimé & fait avec beaucoup de méthode, eſt d'un grand ſecours aux gens d'étude. II. *Abrégé de la diſcipline de l'égliſe du pere Thomaſſin*, in-4° : livre dans lequel il y a de l'ordre & de l'exactitude.

HERMANT, (*Godefroi*) naquit à Beauvais en 1617. A l'âge de huit ans & demi, il donna des marques de ſon eſprit. Après avoir fait deux années de rhétorique à Beauvais, il fut envoyé à Paris ſur la fin du mois de ſeptembre de l'année 1630. Il fit ſa philoſophie dans le college de Navarre, & y ſoutint deux actes qui eurent un ſuccès peu commun. Après avoir achevé ſon cours

de théologie à l'âge de dix-neuf ans, il régenta un an la seconde, & deux ans la rhétorique à Beauvais. L'évêque de Beauvais, qui avoit pour lui une tendreſſe paternelle, lui confia enſuite l'éducation d'un de ſes neveux, fils de M. *Potier* d'*Ocquerre*, ſecretaire d'état. Ce nouvel emploi lui donnant le moyen de retourner aux écoles de Sorbonne; il y paſſa bachelier en 1640, & docteur en 1650. Ce fut au milieu de ſes exercices théologiques que, voyant le livre de la *fréquente communion* attaqué par une foule d'écrits, il prit la plume pour le défendre. Il réfuta une brochure intitulée: *Remarques judicieuſes ſur le livre de la fréquente communion*. Son évêque ne tarda pas à l'élever au ſacerdoce, pour lui faire faire la fonction de théologal dans ſon égliſe. Lorſqu'il croyoit s'être enſeveli pour toujours dans le lieu de ſa naiſſance, il fut rappellé à Paris, pour être à la tête de l'univerſité, qui avoit alors beſoin de ſes lumieres & de ſon zele. Il prit cette occaſion pour remettre la théologale entre les mains de M. de Beauvais, qui ne lui accorda ſa bénédiction qu'à condition qu'il retiendroit ſon canonicat qu'il ſongeoit auſſi à lui abandonner. Etant arrivé à Paris, il fut nommé recteur de l'univerſité par un conſentement unanime. Pendant ſon rectorat, qui fut de dix-huit mois, il fit d'excellens réglemens pour faire fleurir les études & la pureté des mœurs. Ce pieux & ſavant eccléſiaſtique mourut ſubitement à Paris en 1690 à 74 ans, après avoir été exclus de la Sorbonne & de ſon chapitre pour avoir refuſé de ſigner le formulaire. Quoique nous ſoyons bien éloignés d'adopter ſa façon de penſer, nous croyons que ſes vertus méritoient un peu plus de ménagement. Il étoit extraordinairement pénétré de la ſainteté du ſacerdoce de J. C. & avoit une haute idée de l'autorité épiſcopale. Sa vie étoit ſimple & frugale; il jeûnoit tous les ſamedis de l'année pour ſe préparer à ſanctifier le jour du ſeigneur. Il étoit ponctuel & aſſidu au ſervice de ſon égliſe; ſurtout il ne manquoit jamais à matines, même dans les plus grandes rigueurs de l'hyver. Il étoit libéral envers les pauvres, juſqu'à s'incommoder, & à ſe voir ſouvent obligé de recourir à des emprunts pour vivre. Ses principaux ouvrages ſont, I. *Apologie* pour l'univerſité de Paris contre le diſcours d'un Jéſuite, *in*-8°. II. *Obſervations* importantes ſur la requête préſentée au conſeil du Roi par les Jéſuites, tendante à l'uſurpation des privileges de l'univerſité. III. *Vérités académiques* ou réfutations des préjugés populaires dont ſe ſervent les Jéſuites contre l'univerſité de Paris. Tous ces écrits ſont de 1643. IV. Seconde *apologie* pour l'univerſité de Paris. V. Troiſieme *apologie* ou réponſe de l'univerſité de Paris, à l'apologie, pour les Jéſuites. VI. *Apologie* pour M. *Arnauld*, docteur de Sorbonne, contre un libelle intitulé: *Remarques judicieuſes ſur le livre de la fréquente communion*. VII. *Réflexions* ſur divers endroits du livre de la pénitence publique du pere *Petau*, Jéſuite, contre celui de la fréquente communion. VIII. Réponſe à la remontrance du pere *Yves*, Capucin, à la

Reine. IX. *Défenſe* des prélats approbateurs du livre de la fréquente communion. X. *Défenſe* des diſciples de St. *Auguſtin* contre un ſermon du pere *Bernage*, Jéſuite. XI. *Diſcours* chrétien ſur l'établiſſement du bureau des pauvres. XII. *Factum* pour les curés de Paris, contre l'apologie des caſuiſtes. XIII. *Factum* pour les curés de Rouen, contre l'apologie des caſuiſtes. XIV. *Requête* de trois cens curés du dioceſe de Beauvais, préſentée à leur évêque contre la même apologie. XV. *Traduction* du grec en françois d'une épître de St. *Baſile*, à des ſolitaires perſécutés. XVI. *Défenſe* de la piété de la foi de la ſainte égliſe catholique, apoſtolique & romaine, contre les impiétés & les blaſphêmes de *Jean Labadie*. XVII. *Fraus Calviniſtarum retecta*, *ſive catechiſmus de gratia*, in-4°. XVIII. La vie de St. *Jean Chryſoſtome*, in-4°. XIX. La *conduite canonique* de l'égliſe pour la réception des filles dans les monaſteres, *in*-12. XX. Vie de St. *Athanaſe*, deux volumes *in*-4°, pluſieurs fois réimprimée. XXI. Les *aſcétiques* de St. *Baſile*. XXII. Vies de St. *Baſile* & de St. *Grégoire* de Nazianze, deux volumes *in*-4°. XXIII. Vie de St. *Ambroiſe*, in-4°. XXIV. *Entretiens ſpirituels* ſur St. *Matthieu*, trois volumes *in*-12. XXV. *Clavis diſciplinæ eccleſiaſticæ*, *ſeu index totius juris eccleſiaſtici*, avec des notes qui ne ſont point de lui. Outre tous ces ouvrages, M. *Hermant* eſt encore auteur de pluſieurs lettres paſtorales de M. de *Buzanval*.

HERMAS, ancien écrivain eccléſiaſtique, ſur lequel on n'a point de détails ſatisfaiſans. *Origene*, *Euſebe* & St. *Jerome* ſoutiennent, que c'eſt le même que St. *Paul* ſalue à la fin de ſon épître aux Romains. Il paſſe pour être l'auteur d'un livre intitulé : *Le paſteur*, parce que c'eſt un ange qui parle ſous la figure d'un paſteur. Ce livre n'a été ni connu ni eſtimé parmi les Latins. Il y a tout lieu de croire qu'il a été compoſé contre le *montaniſme*, & dans le temps que cette fauſſe prophétie cauſoit de grands troubles dans l'égliſe, c'eſt-à-dire, vers l'an 142 de J. C. & par conſéquent qu'*Hermas*, dont parle l'apôtre St. *Paul*, n'en peut être l'auteur. Cet ouvrage a pour objet d'établir la pénitence & la réconciliation des pécheurs, qui ont ſouillé la pureté du baptême. Il eſt diviſé en trois livres. Le premier contient des viſions, le ſecond des préceptes, & le troiſieme des ſimilitudes. Il n'y a rien de remarquable dans tout le premier livre, que la comparaiſon de l'égliſe avec une tour, dont la ſtructure ne doit être achevée qu'à la fin du monde, & dont les élus ſont les véritables pierres. Dans le ſecond livre, il fait l'éloge de la pénitence ; & *Hermas* dit à l'ange, qu'il a oui dire à certains docteurs ; qu'il n'y avoit d'autre pénitence que celle qu'on fait au baptême. L'ange contredit cette erreur, qui étoit la principale des Montaniſtes, en diſant que Dieu par ſa miſéricorde a laiſſé aux hommes une ſeconde pénitence après le baptême ; mais que cette pénitence ne doit pas être réitérée. L'auteur parle enſuite fort au long contre les faux prophetes, leurs artifices, leurs flatteries, leur ambi-

tion, leur vanité & leur fauſſe créance, & paroît faire le portrait de *Montan* & de ſes ſectateurs. Il attribue aux faux prophetes le caractere de mêler le vrai avec le faux dans leurs prédictions. Le troiſieme livre de cet ouvrage eſt plus beau que les deux autres. L'ange y exhorte *Hermas* au mépris du monde, au deſir du ciel, à la priere, aux bonnes œuvres; ſur-tout à l'aumône, au jeûne, à la pureté du corps & à la pénitence. Mais dans la cinquieme ſimilitude, il parle d'une maniere peu exacte du Fils de Dieu & du St. Eſprit. Dans la huitieme ſimilitude, qui eſt pour établir la pénitence après le baptême, il tombe dans un détail languiſſant & ennuyeux, qui fait juger qu'il étoit fort jeune, ou qu'il n'avoit pas l'eſprit fort étendu. A juger du ſtyle de cet auteur par la verſion latine qui nous reſte du texte grec, & qui eſt très-ancienne, il eſt extrêmement ſimple, ſans figures, ſans liaiſon, ſans ornement & toujours en dialogue. Tout l'ouvrage eſt plein de redites; jamais l'écriture n'y eſt citée; & tout-au-plus il y a quelques endroits qui y font alluſion. On trouve ce livre dans la collection des peres apoſtoliques par *Cotelier*.

HERMINIER, (*Nicolas l'*) docteur de Sorbonne, théologal & archidiacre du Mans, naquit dans le Perche en 1657. Il profeſſa pendant long-temps la théologie en particulier, & il fut aſſez ſuivi. Il mourut dans un âge avancé, après avoir publié un cours de théologie ſous ce titre: *L'Herminier* (Nic.) *ſacræ facultatis Pariſiis doctoris, inſignis eccleſiæ Cenomanenſis canonici-theologi, & in eadem eccleſia archidiaconi de Paſſaio ſumma theologiæ ad uſum ſcholæ accommodata, ſeptem tomis*, in-8°, *comprehenſa; quorum*, I. *De attributis*. II. *De Trinitate & angelis*. III. *De incarnatione*. IV. *De gratia*. V. *De actibus humanis & de legibus*. VI. *De peccatis*. VII. *De fide, ſpe & caritate*. Dès que l'ouvrage parut, il fut attaqué par une brochure intitulée: *Dénonciation de la théologie de M. l'Herminier à noſſeigneurs les évêques*, en 1709. L'auteur, en conſéquence d'une ſi vive attaque, donna une ſeconde édition de ſon traité de la grace, où il mit pluſieurs cartons pour faire diſparoître les propoſitions les plus ſuſceptibles de mauvaiſes explications. Cette précaution n'empêcha point quelques évêques de cenſurer tout l'ouvrage. On a encore accuſé l'auteur de manquer de diſcernement dans ſes preuves, de force dans ſes raiſonnemens, d'intelligence dans l'interprétation de l'écriture-ſainte & des peres, de certitude dans ſes principes, de liaiſon dans ſes idées. On a encore de lui: *Tractatus de ſacramentis ad uſum ſeminariorum*, Pariſiis, *in*-12, 3 vol.

HERSAN, (*Marc-Antoine*) célebre profeſſeur dans l'univerſité de Paris, étoit de Compiegne. Il vint de bonne heure à la capitale où ſes talens furent accueillis, & ſes excellentes qualités juſtement appréciées. Il fut ſucceſſivement profeſſeur de ſeconde & de rhétorique au college du Pleſſis, & d'éloquence au college royal. Quelque deſir que l'on eût de le voir à la tête de l'univerſité,

jamais il ne voulut consentir à être élu recteur, & l'on fut obligé de céder à sa modestie. Il passa les dernieres années de sa vie à Compiegne, où, séparé de toute compagnie, uniquement occupé de l'écriture-sainte, qui avoit toujours fait ses délices, il se consacra entiérement au service des pauvres enfans de la ville. Il leur fit bâtir une école, & fonda un maître pour leur instruction. Il leur en tenoit lieu lui-même, & assistoit très-souvent à leurs leçons. Il mourut à Compiegne en 1724 à 72 ans. Nous avons de lui, I. Une oraison funebre de M. le *Tellier*, en latin. Elle a été traduite en françois par l'abbé *Bocquillon*, de l'académie de Soissons. Cette piece donne une idée avantageuse de son goût pour la latinité & pour l'éloquence. II. Des *pensées édifiantes sur la mort, tirées des propres paroles de l'écriture-sainte & des saints peres*, in-12. Il y a de l'onction & un grand esprit de piété dans ce petit livre. III. Le *cantique de Moyse* après le passage de la mer Rouge, expliqué selon les regles de la rhétorique. Le célebre *Rollin*, l'un de ses disciples, a donné au public ce morceau intéressant, à la fin du second tome de son excellent traité des études, après avoir payé à son maître le tribut d'éloges qu'il lui devoit.

HERSENT, (*Charles*) docteur de Sorbonne, célebre par son érudition, vit le jour à Paris. Il fut d'abord de l'Oratoire, & depuis chancelier de l'église de Metz. Il se fit connoître par quelques éloges funebres, qui n'auroient pas fait grande fortune dans ce siecle. Il publia ensuite en 1640 un ouvrage *in*-8°, intitulé: *Optatus gallus de cavendo schismate*, adressé à tous les prélats de France. Le but de cet ouvrage étoit de prouver que l'église gallicane étoit en danger de faire schisme avec Rome. Cet ouvrage, écrit avec beaucoup de vivacité, étoit capable de brouiller l'église & l'état. Il fut condamné par le parlement, par l'archevêque de Paris, *Jean-François* de *Gondy*, & par les évêques de sa province, comme *faux, scandaleux & injurieux, propre à troubler la paix, & révolter les sujets contre le souverain, sous le malin prétexte d'un schisme imaginaire.* Seize autres prélats, qui se trouverent pour lors à Paris, signerent cette censure, & le livre fut brûlé par arrêt de la cour. Cette flétrissure ne corrigea pas l'auteur, dont la tête étoit un peu chaude. Ayant été ajourné à Rome en 1650, il avança dans l'église nationale de St. *Louis*, où il prêcha le panégyrique de ce St. Roi, que *depuis la chûte d'Adam notre volonté est si corrompue, qu'elle ne peut que pécher si elle n'est aidée de la grace.* Il soutint cette proposition par plusieurs autres, qui attirerent un orage sur sa tête. Pour y échapper, il se refugia dans le palais de l'ambassadeur de France, & eut l'audace de faire imprimer son sermon avec une épître dédicatoire au pape *Innocent* X, dans laquelle il soutenoit que toute action libre qui ne vient point de la grace est un péché. Après ce coup, *Hersent* retourna en France, pour se dérober aux poursuites de l'inquisition. Il mourut en Bretagne en 1660. On a de lui d'autres

d'autres ouvrages, qui ne valent pas la peine d'être cités.

HERVÉ dit LE BRETON, parce qu'il étoit de la baſſe Bretagne, fut l'un des plus zélés défenſeurs de la doctrine de St. *Thomas*. Il étoit entré dans l'ordre de St. *Dominique*, dont il fut fait général en 1318. Nous avons de lui pluſieurs ouvrages, que perſonne ne lit. Les principaux ſont, I. Des commentaires ſur les quatre livres des ſentences, imprimés à Veniſe en 1503, & à Paris en 1647. II. Un traité *de poteſtate Papæ*, plein de principes ultramontains. III. Une apologie contre ceux qui combattent l'ordre des Freres Prêcheurs, & leur reprochent de ne pas mener une vie apoſtolique. Il y a eu d'autres ſavans du même nom; mais, outre que la plupart ne méritent pas d'être connus, on trouve leurs noms dans les recueils hiſtoriques. Nous ne citerons que *Daniel Hervé*, prêtre de l'Oratoire, du diocèſe de Nantes, mort à Rouen à 73 ans, en 1694. Nous avons de lui des ſermons ſur les évangiles, pour tous les dimanches de l'année, à Rouen, en 2 vol. *in*-8°, & d'autres ouvrages de piété, qui ne ſont d'aucun uſage.

HERVET, (*Gentien*) docteur de Sorbonne, né en 1449 à Olivet près d'Orléans, mort chanoine de Rheims en 1584, ſe fit connoître par pluſieurs traités de controverſe, dans leſquels il montre plus d'érudition que de goût. Comme ils ne peuvent ſervir de rien, depuis que la France a eu les *Boſſuet*, les *Arnauld* & les *Nicole*, nous n'en donnerons pas la liſte. Il ſuffira de renvoyer le lecteur aux autres dictionnaires hiſtoriques.

HESSELS, (*Jean*) né à Louvain en 1522, enſeigna longtemps la théologie dans cette ville. Il fut envoyé en 1563 au concile de Trente avec *Michel Baius* & *Cornelius Janſénius*, qui fut depuis évêque de Gand. Quand le concile fut fini, *Heſſels* revint à Louvain, où il continua de combattre les hérétiques de vive voix & par écrit. Enfin, uſé par ſes travaux continuels & accablé d'infirmités, il mourut à l'âge de quarante-quatre ans. Le plus conſidérable de ſes ouvrages eſt ſon grand *catéchiſme*, qui n'eſt pas une ſimple expoſition des dogmes catholiques, mais un corps de théologie dogmatique & morale. Il eſt diviſé en quatre livres. Le premier eſt ſur le ſymbole des apôtres: le ſecond contient l'explication de l'oraiſon dominicale & de la ſalutation angélique: le troiſieme eſt ſur le décalogue, & le quatrieme des ſacremens. Ce dernier n'eſt pas achevé, & ne traite que du baptême, de la confirmation & de l'euchariſtie. On a lieu de regretter que la mort de l'auteur l'ait empêché de mettre la derniere main à un ouvrage ſi utile pour les paſteurs qui n'ont pas le loiſir de faire des études profondes. Il n'y a preſque rien de l'auteur dans cet ouvrage: il emploie les propres termes des conciles & des ſaints peres, & particuliérement de St. *Auguſtin*, pour expliquer la doctrine chrétienne. Il choiſit les plus beaux paſſages & les plus clairs, qu'il a ſu ſi bien lier enſemble, qu'en liſant le texte, il ſemble que ce ſoit un même auteur qui parle, quoique la marge

indique les auteurs & les livres dont ils ſont tirés. Il n'agite point de queſtions ſubtiles dans cet ouvrage, & ſe contente d'y propoſer les matieres qui ſont propres à inſtruire & à édifier les fideles. Ce catéchiſme a été imprimé pluſieurs fois & en divers endroits. *Heſſels* a encore fait pluſieurs ouvrages de controverſe, au nombre deſquels on peut mettre celui qu'il a compoſé contre *Caſſandre*. Il y reprend avec raiſon ſon adverſaire, d'avoir laiſſé aux particuliers la liberté de juger de la doctrine, de demeurer dans une autre communion que celle de l'égliſe romaine, & de croire que la vraie religion & la piété peuvent être dans pluſieurs communions. En un mot, il combat le pernicieux ſyſtême du tolérantiſme. Il prouve que la connoiſſance de la véritable égliſe n'eſt pas moins néceſſaire pour le ſalut, que celle du créateur & du rédempteur. Le même auteur a auſſi compoſé des *commentaires* ſur pluſieurs livres du *nouveau teſtament*. Il paſſe pour un des grands ornemens de l'univerſité de Louvain. Il y a néanmoins quelques défauts dans ſes ouvrages. On ne doit pas le confondre avec un autre *Jean Heſſels*, auſſi docteur & profeſſeur à Louvain, qui fut envoyé au concile de Trente avant celui dont nous venons de parler, & qui eſt auteur de quelques ouvrages.

I. HILAIRE, (*Saint*) Pontife romain, originaire de l'iſle de Sardaigne, monta ſur la chaire de St. *Pierre* en 461, ſept mois après la mort de St. *Léon*. Cet illuſtre Pontife s'étoit ſervi de lui dans les affaires les plus importantes de ſon pontificat. Il l'avoit envoyé légat au ſecond concile d'Epheſe, où il avoit combattu les fauteurs d'*Eutichès* avec beaucoup de courage. Il mourut en 467, après avoir aſſemblé un concile pour le rétabliſſement de la diſcipline & confirmé les déciſions des conciles de Nicée, d'Epheſe & de Calcédoine. Nous avons de ce Pontife onze *épîtres* & quelques *décrets* dans les collections des conciles. Il protégea les ſavans, & leur fournit des ſecours en fondant deux bibliotheques.

II. HILAIRE, diacre de l'égliſe romaine, que le pape *Libere* députa à *Conſtance* en 354. Cette légation fût une occaſion de montrer ſon zele. Il défendit avec tant d'ardeur la foi orthodoxe dans le concile de Milan, qu'il fut fouetté & envoyé en exil par ordre de l'Empereur. *Hilaire* ne ſoutint pas de ſi beaux commencemens; s'étant engagé dans le ſchiſme des *Luciférien*s, il ſoutint que tous les baptêmes des hérétiques étoient invalides, & rebaptiſant tous ceux qui avoient reçu d'eux les eaux baptiſmales, il ſe fit nommer par St. *Jerome* le *déucalion de l'univers*. On lui attribue les commentaires ſur les épîtres de St. *Paul*, qui ſont parmi les œuvres de St. *Ambroiſe* & les queſtions ſur l'ancien & ſur le nouveau teſtament qu'on voit parmi celles de St. *Auguſtin*. Ces ouvrages ſont d'un mérite très-inférieur, & paroiſſent très-peu dignes d'accompagner les œuvres de ces deux illuſtres peres de l'égliſe.

III. HILAIRE DE POITIERS, (*Saint*) étoit né à Poitiers

d'une des plus illuſtres familles des Gaules. Il étudia les ſciences profanes dans ſa jeuneſſe, & s'appliqua particuliérement à l'éloquence. Mais il demeura long-temps dans les ténebres du paganiſme ; & il étoit déjà dans un âge mur, lorſqu'il plût à Dieu de l'éclairer des lumieres de la vérité. La grace du baptême fit en lui un ſi grand changement, qu'il parut dès-lors auſſi rempli de l'eſprit de Dieu, que les Chrétiens les plus parfaits. N'étant encore que laïc, & même engagé dans le mariage, il poſſédoit par avance la grace du ſacerdoce, auquel la providence le deſtinoit. Le peuple de Poitiers, touché des dons de grace & de ſcience qui brilloient en lui, le choiſit pour évêque malgré ſa réſiſtance. Devenu chef du troupeau, il ne s'appliqua qu'aux devoirs d'un bon paſteur, & à la défenſe de la vérité, alors cruellement perſécutée par *Conſtance*. Il commença par adreſſer une requête à l'Empereur, dans laquelle il le conjuroit d'arrêter les perſécutions injuſtes que ſouffroient les défenſeurs de la vérité. Il dénonça *Saturnin* d'Arles & les autres protecteurs de l'héréſie dans un concile tenu en 356 à Beziers. Mais comme ceux-ci dominoient dans ce concile, ils envoyerent à l'Empereur une fauſſe relation de ce qui s'y paſſoit, & ce prince exila St. *Hilaire* en Phrygie avec *Rhodane*, évêque de Toulouſe. Pendant ſon exil, le St. docteur ſoutint la foi avec une prudence admirable, ſoit dans le concile de Séleucie, ſoit à Conſtantinople. Les Ariens, redoutant l'ardeur de ſon zele & la force de ſes raiſons, le dénoncerent à l'Empereur comme un brouillon, qu'il falloit renvoyer dans ſon pays. Il revint donc à Poitiers avec le titre glorieux de confeſſeur de J. C. accompagné de St. *Martin*, le plus illuſtre de ſes diſciples. St. *Hilaire* ne fut pas plutôt rétabli ſur ſon ſiege, qu'il ſongea à remédier, autant qu'il pouvoit, aux maux de l'égliſe. Après de grands travaux, il mourut en paix dans ſon dioceſe vers l'an 368. Les ouvrages qui nous reſtent de St. *Hilaire* ſont, I. Un commentaire ſur les *pſeaumes*, où il développe le ſens littéral & le ſens ſpirituel ; faiſant voir que les pſeaumes, comme les autres prophéties, ont pour objet principal J. C. II. Un commentaire ſur l'évangile de St. *Matthieu*, diviſé en trente-trois chapitres. Il n'y explique pas le texte tout entier, mais ſeulement ce qui lui paroît de plus remarquable. III. Douze livres de la *Trinité*, dans leſquels il entreprit d'établir la conſubſtantialité du Pere & du Fils & du St. Eſprit contre toutes les héréſies, particuliérement contre les Ariens & les Sabelliens. St. *Hilaire* écrivit ce célebre ouvrage dans ſon exil de Phrygie. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine & à cauſe des preſſans beſoins de l'égliſe, qu'il ſe détermina à écrire ſur une matiere qu'il ſavoit être au-deſſus des expreſſions & de l'intelligence des hommes. Il craignoit extrêmement qu'en entreprenant d'expliquer la foi de l'égliſe touchant le myſtere de la Trinité, il ne tombât dans quelque faute. C'eſt ce qui lui fit prendre le parti de ne rien dire de lui-même ; mais de ſuivre pas à pas les ſaintes écritures,

en montrant l'abus que les hérétiques faisoient de certains passages qu'ils croyoient leur être favorables. Les anciens ont fort estimé cet ouvrage. Ils l'ont mis à la tête de tous ceux qu'il faut lire pour se confirmer dans la foi de l'église sur la Trinité, pour se précautionner contre les pieges des hérétiques, & pour découvrir leurs ruses & leurs artifices. Ils en ont loué l'éloquence & approuvé la doctrine. IV. Le livre des *Synodes* & de la *foi des Orientaux* avec l'apologie de ce livre. Le St. docteur y explique les différentes formules de foi que les Orientaux avoient faites depuis le concile de Nicée. Il l'envoya aux évêques des Gaules qui le lui avoient demandé. Il fait voir que ces formules étoient tolérables, & qu'on ne devoit pas regarder comme ariens ceux qui les recevoient. Après le concile de Rimini, il ne garda plus les mêmes ménagemens: & voyant l'usage que l'on faisoit de ces formules, il les regarda d'un œil bien différent, & posa pour principe que tout ce qui n'étoit point la foi de Nicée, étoit une perfidie & une impiété. V. Une lettre à sa fille *Abra*, & une *hymne* du matin, qu'il composa pour elle. VI. Un livre contre *Auxence*, évêque de Milan. VII. Divers fragmens du livre où il avoit fait l'histoire des conciles de Séleucie & de Rimini; mais nous n'avons plus ses commentaires sur *Job*, sur la premiere épître à *Timothée*, ni le livre qu'il avoit intitulé des mysteres, ni plusieurs de ses lettres. VIII. Enfin, il nous reste encore de St. *Hilaire* trois livres contre *Constance*. Les deux premiers sont des requêtes dans lesquelles il fait une vive peinture des maux de l'église, en adressant la parole à l'Empereur, à qui il demandoit une audience publique, pour confondre en sa présence les ennemis de la vérité. Voyant que l'Empereur ne vouloit rien écouter, il rendit publique son impiété; afin d'empêcher que sous une apparence de zele, il ne continuât à engager les peuples dans l'erreur des Ariens. Quelques-uns ont censuré la dureté des expressions de St. *Hilaire*, ne considérant pas qu'elles étoient moins l'effet d'un zele excessif, que de son amour pour la vérité. St. *Hilaire* adressa le troisieme livre, non à *Constance*, mais aux évêques des Gaules. Le style de St. *Hilaire* est un peu obscur & difficile, parce qu'il se sert souvent de certaines façons de parler qui n'ont plus été en usage depuis le temps où il a vécu, & qu'étant le premier des Latins qui ait écrit pour la défense de la foi contre les Ariens, il a été comme obligé d'étudier les Grecs, & de rendre en sa langue leurs expressions & leurs argumens contre ces hérétiques. Les plus savans docteurs de l'église donnent à St. *Hilaire* les plus magnifiques éloges. St. *Jerome* l'appelle la trompette des Latins contre l'arianisme, le soutien de l'église dans les plus violentes tempêtes. Il écrivit de sa main les plus longs ouvrages de ce St. évêque. St. *Augustin* dit que personne ne pouvoit ignorer cet évêque si vénérable, & ce défenseur si invincible de la foi, ce docteur si illustre des églises. Les ouvrages de St. *Hilaire* ont dû être réimprimés plusieurs fois, & l'ont été

réellement. Nous en avons une édition par les soins de dom *Constant*, Bénédictin, sous ce titre : *Sancti Hilarii Pictavorum episcopi opera, studio & labore monachorum ordinis sancti Benedicti*, Parisiis 1693. On l'a publiée de nouveau en 1630, à Verone, augmentée de fragmens qui n'avoient point encore paru, & de beaucoup de variantes, qu'on doit aux soins du marquis *Maffei*. Dom *Martene* & dom *Durand* ont donné (dans le tome neuvieme de leur grande collection) sous le nom de St. *Hilaire*, une explication des pseaumes 15, 31 & 49, tirée d'un ancien manuscrit, qui contient d'autres ouvrages du même pere.

IV. HILAIRE D'ARLES, (*Saint*) naquit la premiere année du cinquieme siecle. Il étoit parent de St. *Honorat* & du même pays, c'est-à-dire, apparemment de la Lorraine ou de la Bourgogne. Il fut élevé d'une maniere conforme à sa naissance dans l'étude de l'éloquence, des belles-lettres & de la philosophie. Les vaines lumieres des sciences profanes & les dignités du siecle eurent pour lui des attraits ; mais *Honorat* fut un instrument dont Dieu se servit pour le convertir. Il se retira à Lérins, & en peu de temps il fut le modele des autres, après avoir été leur imitateur. Son application à la priere, & son attention à éviter les fautes les plus légeres, lui mériterent le don des larmes & l'esprit de componction. On croit qu'il ne reçut le baptême qu'après sa retraite. St. *Honorat* ayant été forcé d'accepter le gouvernement de l'église d'Arles, pria *Hilaire* de venir auprès de lui ; & après la mort de cet illustre prélat, il fut ordonné évêque à l'âge de 29 ans, & conduisit le troupeau d'Arles. Ce fut alors qu'on vit briller dans tout leur jour les grandes vertus qu'il avoit acquises dans l'obscurité de la solitude. Il prêchoit la vérité dans toute sa pureté, sans flatter les grands. Un des premiers officiers n'observoit pas la justice dans ses jugemens. *Hilaire*, qui l'avoit repris plusieurs fois en secret, le voyant un jour entrer dans l'église pendant qu'il prêchoit, cessa aussi-tôt de parler. Voyant tous ses auditeurs surpris de son silence : *Est-il juste*, leur dit-il, *que celui qui a si souvent mépriſé mes avertissemens, participe à la nourriture spirituelle que je vous distribue ?* Le préfet n'osant rien repliquer, sortit de l'église & laissât ce généreux évêque continuer son sermon. Il s'appliquoit sans cesse à la méditation de l'écriture, à la prédication de la parole de Dieu, à la priere, aux veilles & aux jeûnes. Toujours égal à lui-même, il savoit se posséder parfaitement, & jamais on ne vit en lui la moindre émotion de colere. Il travailloit des mains pour n'être à charge à personne, & pour avoir de quoi assister les pauvres plus abondamment. Il s'occupoit volontiers à faire des bas à l'aiguille, parce qu'il le pouvoit faire en lisant. Il faisoit tous ses voyages à pied en esprit de pénitence. Ce St. évêque mourut à l'âge de quarante-huit ans entre les bras de son clergé. Ce fut le cinquieme de mai de l'an 449. On croit que St. *Honorat*, évêque de Marseille, est auteur de la vie de St. *Hilaire* dont il avoit été le disciple. On voit par cette vie,

que St. *Hilaire* avoit fait des homélies pour toutes les fêtes de l'année ; qu'il avoit écrit un fort grand nombre de lettres ; composé la vie de St. *Honorat* son prédéceſſeur ; fait une explication du *ſymbole*, & un grand nombre de *mémoires* pour la défenſe de ſa cauſe auprès du pape St. *Léon*. Il ne nous reſte qu'une ſeule de ſes homélies, encore n'eſt-il pas abſolument certain qu'elle ſoit de lui. Nous n'avons qu'une de ſes lettres, qui eſt adreſſée à St. *Eucher*. Elle eſt courte, mais importante, en ce qu'elle nous aſſûre que St. *Eucher* eſt auteur de deux livres des *inſtitutions* qui portent ſon nom. St. *Eucher*, qui avoit reçu pluſieurs autres lettres de St. *Hilaire*, en faiſoit un cas infini. Nous avons auſſi le panégyrique de St. *Honorat*, qui eſt très-eſtimé, tant pour la douceur & l'élégance du ſtyle, que pour la beauté, le choix & la variété des penſées. On attribue à St. *Hilaire* pluſieurs écrits qui ne ſont pas de lui. Les autres dont il eſt parlé dans ſa vie, ſont entiérement perdus. Le pere *Queſnel* a donné à la fin de l'édition des œuvres de St. *Léon*, le panégyrique de St. *Honorat*, la lettre à St. *Eucher*, & un poëme ſur le commencement de la geneſe.

HILDEBERT, naquit à Lavardin dans le Vendômois. Dès ſa jeuneſſe il s'appliqua à l'étude des lettres avec beaucoup de ſuccès. L'un de ſes maîtres fût le fameux *Berenger*, dont il ne ſuivit point les erreurs. *Hoël*, évêque du Mans, lui donna la conduite de ſon école & le fit ſon archidiacre, & après ſa mort il fut élu pour lui ſuccéder. L'évêque *Hildebert* eut beaucoup à ſouffrir des Rois d'Angleterre, qui prétendoient que la ville du Mans leur appartenoit. Il fut un an en priſon & alla pluſieurs fois en Angleterre. Fatigué de tant de traverſes, il alla trouver le pape *Paſcal II*, & il vouloit renoncer à l'épiſcopat ; mais le Pape n'y voulut pas conſentir. Dans ce voyage, *Hildebert* fut témoin de la déſolation du monaſtere de Lérins, qui fut pillé & brûlé par les infideles le jour de la Pentecôte 1107. A ſon retour il fut encore mis en priſon par le comte du Perche. Etant enfin rentré dans les bonnes graces du roi d'Angleterre, il s'appliqua à réformer ſon clergé qui étoit tombé dans un grand relâchement, à rebâtir & orner ſes égliſes, & ſur-tout ſa cathédrale. Il menoit une vie auſtere, aimoit les jeûnes, les veilles & la priere, & faiſoit d'abondantes aumônes. L'an 1125, l'archevêque de Tours étant mort, *Hildebert*, comme premier ſuffragant, fut obligé d'aller prendre ſoin de cette égliſe pendant la vacance du ſiege. Il en fut élu archevêque, par un conſentement unanime du clergé & du peuple. Il avoit alors ſoixante-huit ans, & il continua de tenir des ſynodes & d'inſtruire ſon clergé, comme il avoit fait étant évêque du Mans. Il aſſembla un concile à Nantes, & en envoya les décrets au pape *Honorius* qui les confirma. St. *Bernard* lui écrivit pour l'attacher au pape *Innocent*, & ſa lettre ne fut pas ſans effet. Il mourut dans une heureuſe vieilleſſe vers l'an 1134. Les écrits d'*Hildebert* ſont, I. Ses lettres au nombre de cent trente. II. Cent quarante ſermons. III. La vie de Ste. *Rade-*

gonde & celle de *Hugues* de Cluni. IV. Quelques traités de théologie & de morale. V. Un grand nombre de poéfies. VI. Il avoit auſſi commencé un recueil de canons, & quelques auteurs lui attribuent la préface qui ſe trouve à la tête de celui d'*Yves* de Chartres. Les ſermons d'*Hildebert* contiennent pluſieurs points remarquables de doctrine & de diſcipline. Quoiqu'il eût été diſciple de *Berenger*, il parle très-correctement de l'euchariſtie. » Nous ne devons » pas douter, dit-il, que par les paroles ſacrées de la béné- » diction du prêtre, le pain ne ſoit changé au vrai corps de » Notre Seigneur, enſorte que la ſubſtance du pain ne demeure » point. « Il ſe ſert même du mot de *tranſſubſtantiation*; & on ne trouve perſonne qui l'ait employé avant lui. Sur la pénitence, il dit que l'on doit ſe confeſſer avant que de commencer le jeûne du carême, parce que c'eſt renverſer l'ordre, que de punir les péchés avant que de les confeſſer. Il marque qu'on jeûnoit le jour des morts. Entre les traités d'*Hildebert*, le plus conſidérable eſt celui qui contient en abrégé un corps entier de théologie, & qui ſemble avoir ſervi de regle & de modele à ceux qui ont enſuite traité cette ſcience par méthode. Il eſt diviſé en quarante-un chapitres; & l'auteur y traite premiérement de la foi, puis de l'exiſtence de la Trinité de Dieu, de la Trinité & des principaux attributs. Delà il paſſe à l'incarnation, puis aux anges & à l'ouvrage des ſix jours: enſuite à la création de l'homme, à ſon premier état & à ſa chûte, & au péché en général. Enfin, il vient aux ſacremens: mais la fin y manque, & nous n'avons pas ce qu'il avoit écrit des ſacremens en particulier. Ce traité eſt compoſé avec beaucoup de netteté & de préciſion, & les preuves y ſont bien choiſies. Nous avons une bonne édition de ces différens ouvrages, ſous ce titre: *Venerabilis Hildeberti prima Cenomanenſis epiſcopi, deindè Turonenſis archiepiſcopi opera omnia. Acceſſerunt Marbodi Rodonenſis epiſcopi opuſcula. Labore & ſtudio D. Ant. Beaugendre monachi ordin. ſancti Benedicti congregat. ſancti Mauri*, 1 vol. *in-fol.* à Paris 1708.

HILDEGARDE, (*Sainte*) naquit l'an 1098, de parens nobles & vertueux qui la conſacrerent à Dieu dès ſon enfance. A l'âge de dix-huit ans, elle fut enfermée avec une fille fort pieuſe nommée *Jutte*, qui la forma à la pratique des vertus chrétiennes. *Hildegarde* avançoit en vertu, mais elle ſouffroit des maux de tête & d'autres infirmités preſque continuelles. Elle vécut néanmoins quatre-vingt-deux ans. A l'âge de quarante-deux ans & ſept mois, elle eut des viſions, & reçut en même-temps l'intelligence des ſaintes écritures. Elle écrivit ſes révélations avec un homme fidele qui l'aidoit à rendre ſes penſées en latin, ſuivant les regles de la grammaire, qu'elle ignoroit abſolument. Ses révélations ſont recueillies en trois livres, & commencent ordinairement par quelque image ſenſible, qu'elle dit avoir vue, & dont elle explique les ſignifications. Elle en tire des inſtructions morales exprimées d'un ſtyle vif & figuré; elle reprend les

vices de son temps, & exhorte fortement à la pénitence. Elle écrivit aussi plusieurs lettres pour répondre à ceux qui la consultoient. Il y en a, entr'autres, une grande au clergé de Cologne, mêlée de plusieurs prédictions. Car on croyoit qu'elle avoit le don de prophétie; & *Richer*, moine de Senones en Lorraine, qui écrivoit quelque temps après l'établissement des Freres Mineurs & des Freres Prêcheurs, dit qu'elle avoit parlé des uns & des autres. » Car, ajoute-t-il, elle a dit clairement, qu'il viendroit » des Freres portans une grande tonsure & un habit ortraordi- » naire, qui dans le commencement seroient reçus du peuple » comme Dieu même; qu'ils n'auroient rien en propre, & ne » vivroient que d'aumônes, sans en rien réserver pour le lende- » main; qu'ils iroient prêcher dans les villes & les villages, & » seroient d'abord chéris de Dieu & des hommes; mais que tom- » bant bientôt dans le relâchement, ils se rendroient mépriſables; » & leur conduite a vérifié cette prédiction. « Ce sont les paroles de *Richer*. Ste. *Hildegarde* mourut le dix-septieme de septembre 1178, âgée de quatre-vingt ans. Sa vie fut écrite par *Thierry*, abbé Bénédictin, environ trente ans après sa mort, sur les mémoires d'un nommé *Godefroi*. Les révélations de cette sainte ont été imprimées avec celles de Ste. *Brigitte* à Paris, l'an 1513.

HILDUIN, étoit archichapelain ou grand maître de la chapelle du Roi, abbé de St. *Denis* en France, de St. *Germain* près de Paris, aujourd'hui St. *Germain-des-Prés*, & de St. *Médard* de Soissons. On voit que cet abus d'avoir l'administration de plusieurs abbayes, devenoit commun. *Hilduin* ayant favorisé la révolte des enfans de l'empereur *Louis*, fut chassé de la cour l'an 830, & envoyé en Saxe à la nouvelle Corbie, après avoir été dépouillé de sa charge & de ses abbayes. Mais l'année suivante il trouva le moyen de rentrer dans les bonnes graces de l'Empereur qui le rappella & lui rendit les deux abbayes de St. *Denis* & de St. *Germain*. Ce prince ayant été réconcilié solemnellement la premiere fois dans l'église de St. *Denis*, voulut en témoigner la reconnoissance au St. martyr. Il écrivit donc une lettre à *Hilduin*, pour lui ordonner de recueillir tout ce qui pouvoit se trouver touchant St. *Denis*, d'en faire une histoire suivie, & de composer un autre volume, de toutes les pieces originales d'où il tireroit son histoire. Pour exécuter cet ordre, *Hilduin* composa une histoire de St. *Denis*, où il prétend que le premier évêque de Paris est le même que St. *Denis* l'*Aréopagite* converti par St. *Paul*; ce que personne n'avoit encore écrit jusques-là. Il le fait aussi auteur des écrits attribués à St. *Denis* l'*Aréopagite*, inconnus aux cinq premiers siecles, & cités pour la premiere fois par les Eutychiens dans la conférence tenue à Constantinople l'an 531. *Hilduin* dit que St *Denis*, après avoir gouverné quelque temps l'église d'Athenes, fut envoyé par le pape St. *Clement* dans les Gaules avec plusieurs compagnons. Il joint ensuite tout ce qui est dit de St. *Denis* dans les actes, auxquels il ajoute plusieurs circonstances;

ces : par exemple, qu'étant en prison, comme il célébroit la Messe, J. C. parut avec plusieurs anges & le communia de sa main ; qu'il eut la tête tranchée avec *Rustique* prêtre, & *Eleuthere* diacre ; que le corps de St. *Denis* se releva, & prit sa tête entre ses mains étant conduit par des anges. Il mit à la tête de cette histoire la lettre de l'empereur *Louis* & sa réponse, où il indique les originaux dont il dit avoir tiré tout son récit : savoir, les prétendus écrits de St. *Denis*, un *Aristarque* historien grec, dont on ne trouve ailleurs aucune mention, & un autre auteur encore moins digne de créance. *Hilduin* s'objecte l'autorité de *Grégoire* de Tours, qui vivoit près de trois cens ans avant lui, & qui ne met St. *Denis*, premier évêque de Paris, que sous l'empereur *Dece*. Il n'y répond qu'en accusant St. *Grégoire* de simplicité. Ce recueil d'*Hilduin* porte le titre d'*Aréopagitique* ; & il fut si bien reçu, que la plupart de ceux qui ont écrit depuis ont confondu les deux saints *Denis* d'Athenes & de Paris. Les Grecs même ont donné dans cette erreur dès le temps d'*Hilduin*. Toutefois *Usuard* & *Adon* dans leurs martyrologes, composés peu de temps après la mort d'*Hilduin*, distinguent les deux saints *Denis*, & mettent celui d'Athenes le troisieme jour d'octobre, & celui de Paris le neuvieme. Les savans du dernier siecle ont découvert l'erreur qui avoit prévalu depuis *Hilduin*, & ont démontré la différence de ces deux saints, que l'église de Paris honore à présent chacun en son jour. Ses aréopagitiques se trouvent dans la bibliotheque des peres.

HINCMAR, étoit françois d'une ancienne noblesse, & parent de *Bernard*, comte de Toulouse. Dès son enfance il fut mis au monastere de St. *Denis*, pour y être instruit sous l'abbé *Hilduin* : mais il ne prit que l'habit de chanoine, comme la plus grande partie de cette communauté tombée dans le relâchement. Il en fut tiré à cause de ses talens & de sa naissance, & envoyé à la cour de *Louis* le Débonnaire. Il employa le crédit qu'il avoit auprès de l'Empereur, pour rétablir à St. *Denis* la discipline monastique par autorité des évêques, ce qui fut exécuté dans un concile de Paris de l'an 829. *Hincmar* se réforma le premier ; il quitta la cour, prit l'habit monastique, & pratiqua le regle. L'Empereur le rappella à la cour, & lui donna les deux abbayes de Notre-Dame de Compiegne & de St. *Germer*, & une terre qu'il laissa à l'infirmerie de St. *Denis* lorsqu'il fut évêque. Le concile de Beauvais tenu l'an 845 choisit *Hincmar* pour remplir le siege de Rheims, qui vaquoit depuis qu'*Ebbon* avoit été déposé dix ans auparavant. Il se signala dans l'affaire de *Gotescalc*, & nous avons plusieurs ouvrages qu'il composa à cette occasion. *Hincmar* augmenta l'église de St. *Remi*, & fit construire un caveau magnifique, dans lequel il transféra le corps du saint évêque, qui fut trouvé entier, & on le mit dans une chasse d'argent. Il n'osa rien prendre de ce saint corps ; & *Louis*, roi de Germanie, lui en ayant demandé quelque partie, il lui écrivit qu'il n'ose-

roit diviſer ce que Dieu avoit conſervé entier pendant tant d'années. Cette tranſlation ſe fit le premier jour d'octobre de l'an 852. C'eſt pourquoi nous célébrons en ce jour la fête de St. *Remi*, quoiqu'il ſoit mort le treizieme de janvier. Un mois après, le premier jour de novembre, *Hincmar* tint un ſynode, & donna à ſes prêtres une inſtruction par écrit en dix-ſept articles. Il eſt ordonné à chaque prêtre ou curé de bénir de l'eau tous les dimanches avant la Meſſe, & d'en jetter ſur le peuple qui entre dans l'égliſe; & bénir auſſi des morceaux de pain du reſte des offrandes, pour en diſtribuer après la Meſſe, des eulogies à ceux qui n'étoient pas diſpoſés à communier. On voit par le ſixieme article, que dès-lors la récitation des heures canoniales étoit miſe au nombre des obligations des prêtres: qu'ils étoient obligés de les chanter publiquement aux heures marquées; mais qu'ils pouvoient dans la néceſſité prévenir les heures, en les diſant en particulier. On voit auſſi qu'on ne croyoit point qu'ils ſe déshonoraſſent en travaillant à la terre. On défend les feſtins entre les laïques à l'occaſion des confrairies. Il eſt ordonné au prêtre de porter lui-même l'euchariſtie aux malades, & il eſt défendu de la faire porter par un laïque. L'an 857, *Hincmar* ajouta trois articles à ceux dont nous venons de parler. Le premier regarde la pénitence publique. 2. On n'exigera rien pour les funérailles. 3. On ne dira la Meſſe que ſur un autel conſacré, ou au moins ſur une pierre bénite. Dans les *ſtatuts ſynodaux* qu'il fit l'an 874, il défendit aux chanoines de deſſervir aucune paroiſſe, & aux curés de ſe mettre dans un monaſtere de chanoines. Les monaſteres des chanoines étoient fermés comme ceux des moines, & c'étoient des lieux de ſûreté contre les hoſtilités qui régnoient alors. On voit dans ces mêmes ſtatuts, qu'il n'ordonnoit les prêtres, que pour remplir un titre vacant. *Hincmar* donna auſſi des inſtructions aux archidiacres qu'il avoit établis. Elles tendent à les détourner des exactions ſordides. *Hincmar* eut pluſieurs démêlés, ſuites de ſon zele & de ſa hauteur. Nous ne pouvons nous diſpenſer de dire un mot de ceux qu'il eut avec *Rothade*, évêque de Soiſſons, & avec *Hincmar* de Laon ſon neveu. L'archevêque *Hincmar* déféra *Rothade* à un concile tenu près de Senlis en 863, & l'accuſa de pluſieurs vices. *Rothade* en appella au St. Siege, & demanda qu'il lui fût permis d'aller à Rome. *Hincmar* engagea le Roi à lui défendre d'y aller, & le fit citer à un autre concile. *Rothade* refuſa d'y comparoître; mais on le fit venir à un ſynode tenu à Soiſſons, où il fut dépoſé, & enſuite envoyé en exil & renfermé. Le pape *Nicolas*, irrité de ce qu'on l'avoit jugé ſans égard à ſon appel, déclara *Rothade* innocent, & caſſa le jugement rendu contre lui en France, & les évêques le rétablirent. La hauteur d'*Hincmar* parut encore dans ſon grand démêlé avec *Hincmar* évêque de Laon, ſon neveu. Ce prélat ſoutint avec chaleur tous les ordres qui venoient du Pape, quoique contraires aux droits du royaume & aux privileges de l'égliſe de

France. Ses procédés irréguliers furent condamnés au concile de Verberie tenu l'an 869. Il en appella au Pape, ce qui fut encore blâmé dans le synode d'Attigni. Mais ne s'étant pas voulu soumettre, son oncle le fit déposer en celui de Douzi en 871, & le fit mettre en prison, où deux ans après il eut les yeux crevés. Le pape *Jean VIII* étant en France en 878, réhabilita *Hincmar* dans le concile de Troyes, & lui donna la moitié du revenu de l'évêché. *Hincmar* de Rheims son oncle fit bien des fautes dans toute cette malheureuse affaire, qui fut la source de divers scandales. On y vit combien il étoit entreprenant & puissant à la cour. Il n'y a point eu de son temps d'affaire ecclésiastique en France, dont il n'ait voulu être juge. Il faut convenir au reste qu'en plusieurs occasions son zele étoit légitime, & avoit pour objet l'observation des regles canoniques, & la conservation des droits des métropolitains contre les entreprises des Papes : mais son humeur altiere révoltoit. *Hincmar* écrivit fortement à *Jean VIII* contre les appellations des prêtres à Rome. Il décida quantité de questions sur la discipline, & a fait un grand nombre de réglemens utiles dans divers synodes de son clergé. Il donna des instructions & des avis importans aux Rois de France de son temps. *Hincmar* étant fort âgé, apprit que les Normands venoient assiéger Rheims, qui se trouvoit sans murailles & sans défense. Il en sortit pendant la nuit avec le corps de St. *Remi* & le trésor de l'église, se faisant porter dans une chaise à cause de sa foiblesse. Les chanoines, les moines & les religieuses se disperserent de côté & d'autre, & l'archevêque se sauva à Epernai, où il mourut l'an 882. Ses écrits, qui sont en grand nombre, font connoître qu'il avoit beaucoup lu l'écriture & les peres ; mais il étoit moins théologien que canoniste. Sa principale étude fut celle de la discipline de l'église, qu'il soutint avec vigueur contre les princes & les Papes mêmes. Ses démêlés avec *Rothade* de Soissons, & avec son neveu *Hincmar* de Laon, prouvent qu'il étoit haut & violent. Son style est diffus & embarrassé, son discours plein de parentheses, & accablé de citations. Il montre par-tout plus de mémoire & d'érudition, que de choix & de justesse d'esprit. Le P. *Sirmond* a donné en 1645 une édition des œuvres d'*Hincmar* en deux volumes *in-fol.* chez *Cramoisi*. Après *Hincmar*, l'église de France tomba dans une grande obscurité. L'école de Rheims fut celle qui se soutint plus long-temps.

HIPPOLYTE, (*Saint*) le plus célebre des martyrs qui ont porté le même nom, est un illustre pere de l'église du troisieme siecle. Il étoit évêque en Orient ; mais on ne sait point de quelle église. *Théodoret*, St. *Chrysostome*, St. *Jerome* font un grand éloge de St. *Hippolyte*. Nous ne savons rien en particulier de son épiscopat. Les anciens lui donnent le titre de martyr, & personne ne lui a jamais contesté. Mais nous ignorons le temps & le lieu où il scella de son sang le témoignage qu'il rendit à J. C. L'on croit que ce fut vers l'an 250.

§ I.

Ecrits.

St. *Hippolyte* composa un très-grand nombre d'ouvrages, dont la plupart étoient des commentaires sur l'écriture-sainte. Quelques-uns ont pour objet la discipline ecclésiastique & d'autres divers points de controverse. Il avoit aussi écrit plusieurs lettres que St. *Alexandre* de Jérusalem recueillit avec les autres de ses écrits qu'il put trouver. Il y en a peu qui soient venus jusqu'à nous. Il nous reste des ouvrages de ce saint docteur, I. Un *livre* sur l'Antechrist. II. Un *cycle pascal.* III. Une *homélie* sur l'incarnation & le baptême de Notre-Seigneur. IV. Plusieurs *fragmens* de ses commentaires sur la genese, sur les pseaumes, sur les livres sapientiaux, sur *Isaïe*, sur *Ezéchiel*, sur *Daniel.* V. Quelques *morceaux* de ses traités contre toutes les héréfies. VI. Un *écrit* des dons du St. Esprit & de la tradition apostolique, des fragmens de plusieurs autres ouvrages. St. *Hippolyte* avoit l'esprit naturellement élevé, mais doux & éloigné de la satyre. Il est juste dans ses pensées, naturel dans ses expressions, solide dans ses raisonnemens. En expliquant l'écriture-sainte., il s'attache plus au sens spirituel qu'au sens littéral. Mais ses allégories sont belles & ordinairement assez justes. Il n'est pas quelquefois si heureux dans l'explication de la lettre, & en général on ne peut pas dire que ses écrits soient exempts de défauts. Son discours est clair, grave & concis ; & quoiqu'il n'ait pas tous les agrémens du style athénien, il ne laisse pas d'être poli, noble, coulant & agréable. Le plus célebre de tous les ouvrages de St. *Hippolyte* est son *cycle pascal.* Ce livre étoit divisé en deux parties. La premiere que nous n'avons plus, comprenoit une chronologie que ce saint avoit conduite d'année en année jusqu'au commencement du regne d'*Alexandre Severe.* La seconde étoit le cycle qui étoit de seize ans, & qui commençoit à la premiere année du regne du même Empereur. St. *Hippolyte* l'avoit inventé pour régler la fête de Pâque. C'est le plus ancien canon pascal que nous ayons. Ce cycle ne nous étoit plus connu que de nom, lorsqu'on le vit comme renaître vers le milieu du seizieme siecle. Comme on fouilloit dans les mazures d'une ancienne église de St. *Hippolyte* près de celle de St. *Laurent* hors de Rome, on trouva une statue de marbre assise dans une chaire, aux deux côtés de laquelle étoient gravés en lettres grecques des cycles de seize ans, qui commençoit à la premiere année d'*Alexandre Severe*, de J. C. 222. Ces cycles étant redoublés sept fois régloient la fête de Pâque pour cent douze ans, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 333. On trouva à côté de la statue, des tables qui contiennent un catalogue des ouvrages de St. *Hippolyte.* Cette statue est dans la bibliotheque du Vatican.

§ II.

Paſſages importans.

Dans le peu d'écrits qui nous reſtent de ce ſaint docteur, on trouve beaucoup de choſes très-remarquables & très-utiles touchant la doctrine & la diſcipline des premiers ſiecles de l'égliſe. » L'écriture-ſainte, dit ce pere, eſt un livre écrit par des perſonnes inſpirées de Dieu. Les prophetes n'étoient que comme » des inſtrumens dont Dieu ſe ſervoit pour faire connoître aux » hommes ſes volontés. C'eſt dans les écritures & non ailleurs, » que l'on apprend à connoître & à ſervir Dieu. « Outre l'autorité des livres divins, il reconnoît celle des traditions apoſtoliques. Il s'en ſert contre *Noëtus*, hérétique qui vivoit de ſon temps, pour prouver que le Verbe de Dieu eſt deſcendu du ciel dans le ſein de la bienheureuſe Vierge Marie, qu'il a pris un corps & une ame & tout ce qui eſt de la nature humaine, excepté le péché; qu'il a ſouffert, qu'il eſt mort & reſſuſcité le troiſieme jour; qu'il eſt aſſis à la droite du Pere, & qu'il viendra juger les vivans & les morts. Il s'exprime d'une maniere très-claire & très-exacte ſur le myſtere de la Trinité. Il enſeigne qu'il n'y a qu'un Dieu en trois perſonnes. Il emploie le mot de Trinité, & dit que la connoiſſance de cet ineffable myſtere étoit réſervée aux Chrétiens. Par l'union du Verbe premier né de Dieu avec le premier né d'une Vierge, J. C. eſt tout enſemble vrai Dieu & vrai homme ſans aucun changement de l'une ni de l'autre des deux natures. » Chacune des deux natures, dit-il encore, » a conſervé ſes propriétés. Le Verbe faiſoit des miracles, » la chair ſouffroit. Il n'y a cependant qu'une perſonne en J. C. » qu'un principe des actions propres aux deux natures. Le bap» tême rend la vie à l'homme, dit St. *Hippolyte*, le délivre de » l'eſclavage du démon, le fait enfant de Dieu, & lui procure » l'immortalité. En recevant ce ſacrement, on renonce au dé» mon, & on fait profeſſion de croire en la divinité de J. C. Le » jour de Pâque eſt deſtiné à le conférer. En recevant l'eucha» riſtie, nous mangeons, dit-il, la chair divine de J. C. & nous » buvons ſon précieux ſang pour la rémiſſion de nos péchés. On » offre tous les jours ſur la table divine, ajoute le ſaint martyr, » ce corps & ce ſang en mémoire du ſacrifice qu'en fit le Sauveur » le jour de la divine & myſtérieuſe cene. Il enſeigne auſſi que » la charité de J. C. eſt l'ame de l'égliſe & le nœud qui unit ſes » membres, & que les anges veillent à ſa conſervation & à ſa » défenſe. « Le cycle de St. *Hippolyte* fut publié en latin par le pere *Bucher* en 1634. *Jean Albert Fabricius* a recueilli les ouvrages de St. *Hippolyte*, & ceux qu'on lui attribue, & les a fait imprimer en deux vol. *in-fol.* à Hambourg, le premier en 1716, le ſecond en 1718. Cette édition eſt très-eſtimable, quoiqu'elle manque de méthode.

HOCHSTRAT, (*Jacques*) ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance dans le Brabant, entra dans l'ordre des Dominicains & mourut à Cologne en 1527, après avoir publié divers ouvrages de controverſe contre les Luthériens. Il eſt inutile de le connoître, & nous n'aurions pas parlé de l'auteur, s'il n'avoit un article dans les différens *dictionnaires hiſtoriques*, auxquels nous renvoyons.

HOLDEN, (*Henri*) anglois de nation, profeſſa dans différentes univerſités avec ſuccès. Il vint enſuite à Paris, où il reçut le bonnet de docteur en théologie l'an 1646. Il mourut en 1662, diſtingué par ſa probité, par ſon mérite & par ſon érudition. Nous avons de lui un livre intitulé : *Analiſis fidei*. L'auteur y comprend en peu de pages toute l'économie de la religion ; l'analyſe de la foi dans ſes principes & dans ſes motifs, & l'application de ces principes aux queſtions de controverſe. A la fin de ce traité il y a un petit écrit du même auteur, touchant le ſchiſme, dans lequel il traite du ſchiſme en général & en particulier de celui des Proteſtans. La premiere édition eſt de 1655. On a mis dans la ſeconde édition qui parut en 1685, une lettre du même auteur ſur l'uſure. *Holden* s'étant appliqué à la lecture du nouveau teſtament, donna au public en 1660 des notes marginales, courtes, littérales & très-propres à faire entrer les commençans dans l'intelligence du texte. Ce théologien étoit fort dans le raiſonnement, & avoit beaucoup de méthode & de logique ; il eſt net & précis dans ſon ſtyle, exact dans ſes définitions & dans ſes diviſions. Il a ſuivi une route & une méthode aſſez différente de celle des autres théologiens ſcholaſtiques & controverſiſtes, dont il ne faiſoit pas beaucoup de cas ; & il ne s'en cachoit point. Voyez la *bibliotheque des auteurs eccléſiaſtiques* de M. du *Pin*, dix-ſeptieme ſiecle, tome ſecond.

HOLSTENIUS, (*Luc*) né à Hambourg, vint en France & y acquit beaucoup de réputation. Il quitta ce pays pour aller à Rome auprès du cardinal *François Barberin*, qui lui fit donner un canonicat de l'égliſe de St. *Pierre*, & la place de garde de la bibliotheque du Vatican. Il fut envoyé en 1655, au devant de la reine de Suede, dont il reçut la profeſſion de foi à Inſpruck. Ce ſavant mourut à Rome en 1661, âgé de 65 ans. Le cardinal *Barberin*, auquel il laiſſa ſa bibliotheque, lui fit élever un tombeau de marbre. *Holſtenius* étoit très-ſavant dans l'antiquité eccléſiaſtique & profane ; il avoit un jugement fin, une critique exacte. Il écrivoit avec beaucoup de netteté & de pureté, & s'étoit acquis une grande réputation dans toute l'Europe. Il n'a pas compoſé de grands ouvrages ; mais il a fait des notes & des diſſertations exactes & judicieuſes, qui la plupart ont été données depuis ſa mort ou inférées par ſes amis dans leurs ouvrages. Il préparoit, quand il mourut, une édition du code des regles monaſtiques de *Benoît* d'Aniane, qu'il devoit enrichir de notes, de diſſertations, de préface & d'un gloſſaire. La mort l'ayant

prévenu, avant que cet ouvrage parut, on l'a fait imprimer à Rome en 1662, & à Paris en 1663, sans presque aucune note. La même année dans la même ville, on mit au jour une collection en deux parties de canons & d'actes des conciles, des lettres des Papes, & d'autres monumens ecclésiastiques, recueillis & mis en ordre à *Holstenius*, avec des notes remplies d'érudition. On doit distinguer parmi ses ouvrages deux petits traités sur le ministre & sur la forme de la confirmation chez les Grecs, qui ont été imprimés en 1668, & depuis avec les œuvres posthumes du pere *Morin* de l'Oratoire, auquel il fut utile.

HONGNANT, (*Claude René*) Jésuite, né à Paris le 14 novembre 1671, enseigna successivement les humanités, la philosophie & la théologie. Après avoir été préfet des études du college de Paris, on l'associa à la composition des *mémoires pour servir à l'histoire des sciences & des beaux arts*, auxquels il travailla assez long-temps. Il avoit de l'érudition; il communiquoit volontiers aux savans ses lumieres & ses recherches, plus empressé à leur être utile qu'à se faire honneur lui-même des connoissances qu'une étude assidue lui avoit fait acquérir. Il s'étoit formé un style singulier, qui manque absolument de simplicité & de naturel. Le principal ouvrage que nous avons de lui, est un recueil de 20 *lettres de M. l'abbé *** à M. l'abbé Houtteville, au sujet de la religion chrétienne prouvée par les faits*; à Paris en 1722, *in*-12. Cet ouvrage qui est une excellente critique, est pour le fond du pere *Hongnant*, mais comme ce pere n'avoit pas le talent d'écrire, il laissa à M. l'abbé des *Fontaines*, son ancien confrere, le soin de façonner la matiere. La critique du style du livre de M. l'abbé d'*Houtteville*, est toute de l'abbé des *Fontaines*. Le pere *Hongnant* mourut au college de Paris dans le courant du mois de mars 1745.

I. HONORAT D'ARLES, (*Saint*) étoit d'une illustre famille des Gaules. Son pere s'efforça de lui inspirer l'amour du monde; mais Dieu l'en dégoûta de bonne heure. Il y renonça malgré l'opposition de sa famille, & alla en Grece pour y servir Dieu loin de son pays & de ses proches. Il revint en France, où il choisit l'isle de Lérins pour le lieu de sa retraite. Il y fut bientôt suivi de plusieurs personnes animées du même desir que lui, qui formerent sous sa conduite une nombreuse communauté. Le monastere de Lérins devint une pépiniere de grands hommes & de saints évêques. *Honorat* fut élevé au sacerdoce dès le commencement de sa retraite, & élu évêque d'Arles à la fin de l'an 426. Il ne gouverna cette église que deux ans; & dans ce peu de temps il fit beaucoup de biens. Il mourut l'an 429. St. *Honorat* avoit composé quelques écrits & quelques lettres qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous. On peut consulter le tome second de l'*histoire littéraire de la France*.

II. HONORAT DE MARSEILLE, (*Saint*) évêque de cette ville sa patrie, écrivit la vie de St. *Hilaire* d'Arles, qui a été publiée

par le pere *Queſnel* de l'Oratoire dans ſon édition de St. *Léon*. On n'a que très-peu de particularités ſur la vie d'*Honorat*. On ſait ſeulement que c'étoit un prélat éloquent, que le pape *Gélaſe* eſtimoit.

I. HONORÉ LE SOLITAIRE, prêtre théologal de l'égliſe d'Autun en Bourgogne, floriſſoit ſous le regne d'*Henri V*, empereur, vers l'an 1120. On ſait peu de choſe de ſa vie, mais on a beaucoup de ſes ouvrages. Les plus conſidérables ſont, I. Une *chronique*, qui eſt aſſez mal faite. II. Un livre des écrivains eccléſiaſtiques, qu'il intitula : *De luminaribus eccleſiæ*. III. Un dialogue de la prédeſtination & du libre arbitre, imprimé dans la *bibliotheque des peres*. IV. Des commentaires ſur les livres de *Salomon*. V. Un ouvrage de l'office & des cérémonies de la Meſſe, qu'il diviſa en 4 parties, & qu'il appella *gemma animæ*, la perle de l'ame.

II. HONORÉ DE CANES, célebre Capucin du dernier ſiecle, prêcha avec ſuccès à la cour & à la ville. Son éloquence étoit celle d'un apôtre, ſans vains ornemens, & ſans tout ce fard ſous lequel on couvre l'évangile. Le pere *Bourdaloue* étoit un de ſes admirateurs. Il diſoit que le pere *Honoré faiſoit rendre à ſes ſermons ce que l'on avoit volé aux ſiens*.

III. HONORÉ DE SAINTE MARIE, Carme-Déchauſſé, nommé dans le ſiecle *Blaiſe Vauzelle*, naquit à Limoges en 1651. Après avoir fini le cours de ſes études d'humanités, il entra dans l'ordre des Carmes de la réforme de St. *Thereſe* à Toulouſe en 1671. On le chargea d'enſeigner la philoſophie & la théologie dans la province d'Aquitaine, & l'on fit aſſez d'accueil aux theſes qu'il fit imprimer en 1686 & en 1689. Les premieres étoient ſur la philoſophie, & les ſecondes ſur la théologie. Le pere *Honoré de Sainte-Marie* avoit un attrait particulier pour la théologie myſtique, dont il prit la défenſe en 1701 dans une *diſſertation apologétique*, imprimée à Bordeaux. Elle fut le prélude d'un plus grand ouvrage, imprimé en 1708 à Paris, en 2 vol. *in*-8°, ſous le titre de *tradition des peres & des auteurs eccléſiaſtiques ſur la contemplation, contenant le dogme & la pratique de cet exercice*. Cet ouvrage a été traduit en italien, par un prêtre de l'Oratoire de Rome, & en eſpagnol par un auteur dont la traduction parut en 1725 à Sarragoce. Le pere *Honoré* ajouta en 1714 un troiſieme vol. à cet ouvrage ; il roule ſur les motifs de la pratique de l'amour divin. La matiere de ces trois vol. eſt délicate ; mais il a écrit avec précaution, & il a évité les excès ſi familiers aux auteurs myſtiques. La production du pere *Honoré* qu'on recherche davantage, eſt intitulée : *Réflexions ſur les regles & ſur l'uſage de la critique, touchant l'hiſtoire de l'égliſe ; les ouvrages des peres, les actes des anciens martyrs ; les vies des ſaints, avec des notes hiſtoriques, chronologiques & critiques*, en 3 vol. *in*-4°. Le premier parut en 1713, & le deuxieme en 1717 à Paris ; le troiſieme fut imprimé à Lyon en 1720. Cet ouvrage eſt rempli de recherches

recherches & de dissertations savantes, & la plupart sur des points importans. L'auteur manque quelquefois de critique, quoiqu'il donne de bonnes regles sur cet art, principalement dans son premier vol. qui est le plus estimé. En 1718 le pere *Honoré* de Sainte-Marie donna un autre vol. *in*-4°, imprimé à Paris, contenant *des dissertations historiques & critiques sur les ordres militaires anciens & nouveaux, réguliers & séculiers, avec des notes & des figures.* Cet ouvrage est partagé en deux livres : le premier traite de la chevalerie en général, de son origine, & du progrès des religions militaires, &c. Le deuxieme parle des conditions nécessaires pour être chevalier, & examine plusieurs autres questions qu'on peut voir dans le livre même. Le pere *Honoré* se livra presque tout entier depuis aux écrits sur les querelles des théologiens de France. Les ouvrages qu'il composa sur cette matiere, figuroient mal avec ceux que nous avons cités. Ses livres polémiques n'ont eu qu'un temps, & les autres sont encore lus avec fruit. Nous avons encore de lui un *traité des indulgences du jubilé*, réimprimé à Paris 1745, *in*-12, & la *vie du bienheureux Jean de la Croix.* Enfin après avoir composé tant d'écrits & rempli dans son ordre les postes de prieur, de définiteur, de provincial, & de visiteur général des trois provinces en France, il mourut à Lille en 1729. C'étoit un homme extrêmement laborieux, & il laissa plusieurs ouvrages manuscrits. Sa piété égaloit son érudition.

HORSTIUS, (*Jacques Merlo*) curé de Cologne, natif d'Horst dans le pays de Gueldre, dont il a conservé le nom, étoit un homme d'une piété tendre & d'un zele ardent. Il mourut en 1644 à 47 ans, regretté vivement par son troupeau, dont il étoit le consolateur & le pere. Nous avons de lui une édition des œuvres de St. *Bernard*, qui ne sert plus guere depuis celle de dom *Mabillon.* L'ouvrage qui l'a fait le plus connoître a été traduit en françois sous ce titre : *Heures chrétiennes, ou paradis de l'ame contenant divers exercices de piété tirés de l'écriture-sainte & des saints peres traduits du latin, intitulé :* Paradisus animæ christianæ, *composé par M. Horstius docteur de l'université de Cologne & curé dans la même ville*, en 1685, à Paris, *in*-12. Cette traduction dont M. *Fontaine* solitaire de Port-Royal est l'auteur, est suspecte à quelques personnes ; mais l'original jouit de l'estime générale à cause de l'onction & du grand goût de piété qui y est répandu. Il seroit à souhaiter que ceux qui blâment la version de Port-Royal, voulussent bien en entreprendre une meilleure.

HOSIUS, célebre cardinal, né à Cracovie en Pologne, est mort à Caprarola près de Rome en 1579, à 76 ans. *Pie IV* le choisit par un des présidens du concile de Trente. Il fut un des meilleurs controversistes du seizieme siecle. Ses ouvrages sont estimés, & ont été recueillis en deux volumes. Nous ne pousserons pas plus loin cet article, parce que nous n'avons rien à ajou-

ter à ce que disent les petits *dictionnaires historiques*, & que les ouvrages du cardinal *Hosius* sont bien moins célebres à présent qu'autrefois.

HOUDRY, (*Vincent*) né en 1631 dans le diocese de Tours, entra chez les Jésuites à Paris en 1647. Après avoir professé les humanités, la philosophie & la théologie, il s'appliqua à la prédication & exerça ce ministere pendant 24 ans. Il passa le reste de sa vie à composer des ouvrages utiles. Les principaux sont, I. Des *sermons* sur tous les sujets de la morale chrétienne, divisés en six parties; premiere partie, *avent*, in-8°, 2 vol. seconde partie, *carême*, 3 vol. *in*-12; troisieme partie, *mystere* de Notre-Seigneur & de la Ste. Vierge, 4 vol. quatrieme partie, *dominicales*, 4 vol. cinquieme partie, *sujets particuliers*, 4 vol. sixieme partie, *panégyriques*, 3 vol. Paris 1696 jusqu'en 1702. On trouve dans ces sermons de bons matériaux sur toute sorte de sujets, & l'auteur les avoit presque tous prêchés. II. *Bibliotheque des prédicateurs contenant les principaux sujets de morale, les mysteres, les panégyriques, les tables pour faciliter l'usage de tout l'ouvrage, les cérémonies, pratiques, coutumes, maximes de l'église & l'éloquence chrétienne.* Lyon 1731, *in*-4°, 22. vol. On vend séparément les *mysteres*, in-4°, 4 vol. les *panégyriques*, in-4°, 5 vol. les *cérémonies, pratiques, coutumes & maximes de l'église*, in-4°; le tome seizieme contenant la table de tout l'ouvrage & l'*éloquence chrétienne dans l'idée & la pratique*: ouvrage du pere *Gisbert*, dans lequel on trouve des préceptes & des réflexions assez justes. On peut se servir avec fruit de la compilation du pere *Houdry*; mais il faut avoir beaucoup de discernement & de goût. On y trouve tout ce qui doit entrer dans la composition des sermons. Les principaux sujets de la morale chrétienne y sont mis par ordre alphabétique; il y en a près de 120 différens. Chaque sujet est ensuite divisé en six paragraphes. Le premier contient divers desseins & plans de discours. Ses desseins sont pour l'ordinaire de l'invention de l'auteur; il y en a néanmoins quelques-uns qui sont pris de quelques autres prédicateurs. Le second paragraphe indique les sources, où l'on peut trouver de quoi remplir ce sujet & les auteurs qui en traitent, les SS. peres, les anciens prédicateurs, les livres spirituels & autres. Le troisieme paragraphe fournit les passages les plus formels & les plus précis de l'écriture, en latin & en françois; les exemples de l'ancien & du nouveau testament; les applications de quelques autres passages pour servir d'ornement & d'amplification à un discours chrétien. Le quatrieme contient les pensées & les passages des SS. peres sur ce sujet. Le cinquieme renferme ce que la théologie en enseigne. Le sixieme & dernier paragraphe contient les endroits choisis des livres spirituels & des prédicateurs modernes, par rapport au temps qu'écrivoit le pere *Houdry*, car il ne faut pas penser d'y trouver du nouveau. Si quelqu'un vouloit se charger de re-

fondre cette vaſte collection & de la réduire à ſes juſtes bornes, il faudroit qu'il lût tous les ſermonaires qui ont paru depuis qu'elle eſt faite, & alors cet ouvrage ſeroit auſſi utile qu'agréable. L'auteur mourut à Paris en 1729 à 99 ans. Il témoignoit dans ſa derniere maladie, qu'il étoit un peu faché de n'avoir pas accompli le ſiecle entier. Il étoit d'un tempérament excellent, & on a remarqué qu'il n'avoit jamais eu beſoin de ſe ſervir de lunettes, quoique dans un âge ſi avancé & après tant de travaux. Il fut toujours uni à ſa compagnie, autant par les liens extérieurs que par ſon attachement inviolable.

HOUTEVILLE, (*Claude-François*) fils d'un bourgeois de Paris, entra à l'âge de 16 ans dans la congrégation de l'Oratoire, où il remplit divers emplois avec diſtinction. Les conférences qu'il fit à Tours ſur l'hiſtoire eccléſiaſtique, lui firent un nom. Etant ſorti de l'Oratoire, après y avoir demeuré pendant dix-huit ans, il ſe fit connoître au cardinal *Dubois*, qui le nomma ſon ſecretaire. Il fut reçu à l'académie françoiſe en 1723, & nommé ſecretaire perpétuel en 1742 après la mort de M. l'abbé *Dubos*. Il mourut à la fin de la même année, âgé de 54 ans, abbé de St. *Vincent* de Bourg-ſur-Mer, ordre de St. *Auguſtin*. L'abbé *Houteville* avoit l'eſprit brillant & plein de feu; ſon caractere étoit joli & ſes manieres aimables. Tout le monde connoît ſon ouvrage intitulé: *La vérité de la religion chrétienne, prouvée par les faits, précédée d'un diſcours hiſtorique & critique ſur la méthode des principaux auteurs qui ont écrit pour & contre le chriſtianiſme depuis ſon origine*, à Paris 1741, *in*-4°, 3 vol. & en 4 vol. *in*-12, 1749. L'abbé *Houteville* a trouvé beaucoup de critiques, mais la plupart l'ont traité avec injuſtice. Quoiqu'il ait paru depuis la derniere édition de ſon livre, beaucoup d'ouvrages contre la religion, je crois qu'il ſeroit difficile d'y trouver quelque objection importante à laquelle il n'ait pas répondu. Il connoiſſoit les livres & les hommes. Il avoit approfondi la matiere avec les plus fameux incrédules de ſon temps, en avoit ramené pluſieurs, & ébranlé quelques autres. On l'a accuſé d'attaquer beaucoup mieux la religion qu'il ne la défend; mais il s'eſt juſtifié dans une lettre, qui précede ſon ouvrage. On lui a reproché avec beaucoup plus de raiſon de prodiguer les fleurs dans ſon ſtyle, ingénieux à la vérité, mais qui ſent le travail & l'effort. Nous avons de lui un *eſſai philoſophique ſur la providence*, 1728, *in*-12, qui fut auſſi fort expoſé à la cenſure. Voyez l'article du pere HONGNANT.

HUBERT, (*Matthieu*) prêtre de la congrégation de l'Oratoire, natif de Châtillon dans le Maine, entra à l'inſtitution en 1661. Après ſes études de théologie, il fut employé à la prédication d'abord dans les provinces, enſuite à Paris & à la cour, où il prêcha le carême en 1683. Il mourut en 1717 à 77 ans. Ce prédicateur s'étoit acquis par-tout beaucoup d'eſtime par la beauté & par la ſolidité de ſes diſcours, où l'on n'admiroit pas moins

la force du raisonnement que la noblesse des expressions. Sa maniere de raisonner n'avoit point cette sécheresse, qui fait perdre quelquefois l'onction au discours ; sa façon de s'exprimer ne tenoit rien aussi de cette élocution trop étudiée qui affoiblit le discours à force de le polir. En effet, dit l'auteur du *journal des savans*, comme l'on ne trouve point dans les sermons du pere *Hubert* ces raisonnemens froids & ennuyeux, & ce style plat & insipide qui regne dans les sermons de plusieurs prédicateurs ; on n'y trouve point aussi ce style précieux, affecté, orné d'antitheses recherchées, & destitué de raisons ; en un mot, on n'y voit guere de fleurs, mais beaucoup d'esprit, de jugement & d'onction. Le pere *Bourdaloue* avoit une estime particuliere pour le pere *Hubert*, & le mettoit au nombre des premiers prédicateurs de son temps. Ses sermons ont été publiés après sa mort, en 1625, en 6 vol. *in*-12. Les trois premiers volumes contiennent les sermons pour le carême. Le quatrieme est un avent ; le cinquieme & le sixieme sont remplis par des sermons sur les mysteres, les vêtures, les professions, & des panégyriques. L'oraison funebre de la reine *Marie-Anne d'Autriche* n'est pas la meilleure piece de ce recueil, & il y a plusieurs autres discours fort foibles.

HUBY, (*Vincent*) Jésuite, né à Hennebond en 1608, tiroit son origine, selon *Pierre Pholanie*, auteur de sa vie, de l'ancienne & noble maison de la *Hubertiere* en Poitou. Après avoir professé les humanités, la philosophie & la théologie, il se consacra aux missions & à la direction des retraites. Il voulut aussi être auteur, mais il ne chercha dans ses écrits que l'édification & l'utilité des simples fideles. Les principaux sont, I. La *pratique de l'amour de Dieu*. II. *Traité de la priere*. III. Le *bon prêtre*. IV. La *bonne mort*. V. La *dévotion des croix*. VI. L'*explication des médailles du cœur de* JESUS *& de* MARIE. C'étoit des médailles de son invention. Il avoit aussi inventé ces especes d'images morales, que l'on voit dans la plupart des salles & des parloirs des maisons religieuses : représentations qui peuvent être utiles quand on a d'ailleurs les vertus essentielles. VII. *Réflexions importantes sur l'intempérance des ecclésiastiques*. VIII. *Instruction touchant les procès*. IX. *Conduite d'un homme qui veut vraiment se sauver*. X. *Méditation sur l'amour de Dieu pour la retraite*. XI. *Motif d'aimer Dieu pour chaque jour*. Tous ces différens ouvrages marquent beaucoup de piété & de zele, mais ils sont ordinairement très-mal écrits. L'auteur mourut en 1693 à 85 ans.

HUET, (*Pierre-Daniel*) né à Caen en 1630, se rendit en peu de temps habile dans presque tous les genres de littérature. Il étoit poëte, mathématicien, physicien, géographe, savoit les langues. Il n'eut pas de peine à gagner l'estime & l'amitié des savans, d'abord de sa patrie, & ensuite de toute l'Europe, à qui le célebre *Samuel Bochart* le fit connoître. Ce fut par recon-

noiſſance que M. *Huet* accompagna ce ſavant dans ſon voyage en Suede, d'où il tira de grands avantages pour les ouvrages dont il enrichit depuis le public. A ſon retour dans ſa patrie, il ſe trouva élu membre d'une nouvelle académie de belles-lettres ; & en 1662, il en inſtitua lui-même une de phyſique dont il fut le chef, & à laquelle le roi *Louis XIV* donna des marques de ſa libéralité. En 1670 il fut appellé à la cour pour être ſous-précepteur du Dauphin, & fut enſuite reçu à l'académie françoiſe. Dès 1656 il avoit reçu la tonſure ; mais il n'avoit pas jugé à propos d'en porter aucune marque. Enfin, âgé de quarante-ſix ans, c'eſt-à-dire, vers 1676, il prit l'habit eccléſiaſtique, & reçut en 3 jours tous les ordres. En 1678, le Roi le nomma à l'abbaye d'Aunai, qu'il rendit célebre par les ouvrages qu'il compoſa dans le long ſéjour qu'il y fit quelques années de ſuite pendant la belle ſaiſon. Il fut nommé en 1685 à l'évêché de Soiſſons ; mais il n'en prit jamais poſſeſſion. Il n'en avoit pas même les bulles en 1689, lorſque M. *Fabio Brulart* de *Silleri*, nommé à l'évêché d'Avranches, l'engagea à permuter avec lui. Il n'eut les bulles de ce ſecond évêché que trois ans après ; ce qui n'empêcha pas qu'il n'en prît dès-lors un très-grand ſoin. Dès qu'il fut ſacré, on vit changer toute la face de ce dioceſe. Il y avoit près de 10 ans qu'il le gouvernoit, lorſque ſes infirmités & ſur-tout ſon amour ardent pour l'étude, l'obligerent de s'en démettre entre les mains du Roi. Ce monarque le dédommagea de la perte qu'il faiſoit d'un aſſez grand revenu, en lui conférant l'abbaye de Fontenai près de Caen. M. *Huet* ſe retira peu de temps après chez les Jéſuites de la maiſon profeſſe de Paris qu'il avoit toujours aimés, & où il partagea ſes jours entre la priere & l'étude. Ce fut-là qu'il termina ſa vie par une mort paiſible en 1721 à 91 ans. Ce ſavant prélat avoit autant d'eſprit que d'érudition. En parcourant le champ épineux de la littérature, il ne perdit pas les agrémens de l'homme de ſociété. Nous avons de lui pluſieurs ouvrages. I. Une édition des commentaires d'*Origene*, en grec & en latin, Rouen 1668, *in-fol.* Cologne 1685. M. *Huet* n'a fait que retoucher l'ancienne verſion, quoiqu'obſcure & défectueuſe. II. *Demonſtratio evangelica*, Paris 1679 & 1690, *in-fol.* & à Naples en 1731, 2 vol. *in-4°.* Cet ouvrage, ſi célebre par ſon érudition, l'eſt beaucoup moins par la force du raiſonnement & par la juſteſſe des conjectures. Dans le cours de ſes grandes recherches, M. *Huet* crut appercevoir que la fable & toute la théologie idolâtre étoit l'écriture altérée. Avant lui, de graves auteurs avoient penſé quelque choſe d'approchant ; mais on n'avoit pas dit encore ni même ſoupçonné, que la mithologie des nations, qu'on n'a découvertes que depuis peu, eſt originairement tirée des livres de *Moyſe*. Il va plus loin encore dans ſa démonſtration évangélique ; il y ſoutient que *Moyſe* eſt le Dieu qu'ont adoré tous les peuples, & qu'ils ont déguiſés ſous des noms différens. Qu'ainſi *Moyſe* eſt leur *Appollon*, leur *Pan*, leur

Vulcain, leur *Mercure*, leur *Eſculape*, leur *Prométhée*, leur *Priape*, leur *Cecrops*, leur *Minos*, leur *Rhadamanthe*, leur *Eaque*, leur *Protée*, leur *Perſée*, leur *Adonis*, &c. Que *Junon* que *Minerve*, que *Venus*, que *Diane* & les autres déeſſes ſont *Sephora*, l'épouſe de *Moyſe*. On ne peut diſconvenir que les Païens n'aient beaucoup emprunté de nos écritures; mais je doute qu'on puiſſe étendre ce plagiat auſſi loin que le prétend M. *Huet*. III. *Quæſtiones alnetanæ de concordiâ rationis & fidei*, Caen 1690, *in*-4°. Des deux parties qui compoſent ce livre, la premiere n'eſt qu'une expoſition des principes ordinaires, dont la théologie s'appuye pour vaincre l'oppoſition apparente qui ſe trouve entre les myſteres & la raiſon. Il pourra même ſembler à quelques-uns, que l'auteur n'a pas employé ſur cette matiere toutes les reſſources du raiſonnement; mais ſi cette partie préliminaire n'eſt ni curieuſe, ni neuve; la ſeconde eſt d'un goût nouveau par la ſingularité de la matiere. M. *Huet* y établit que ce qu'il y a de plus ordinaire dans la doctrine & dans l'hiſtoire, ſoit des Juifs, ſoit des Chrétiens, a été cru dans les temps même de l'idolâtrie. Il parcourt les principaux faits de l'ancien teſtament, & il trouve que l'antiquité païenne en croyoit de ſemblables. Les cérémonies judaïques, il les montre pratiquées chez différens peuples; notre morale, nos ſacremens, nos myſteres mêmes, il veut les appercevoir dans la théologie des poëtes; mais on ne voit pas quel avantage on peut tirer d'une telle découverte en faveur du chriſtianiſme. Cet exemple, dit M. l'abbé *Houteville*, doit apprendre à quiconque écrit ſur les matieres de religion, à n'employer jamais que les preuves qui tranchent & qui décident le fond même. Celles qui ſont foibles & qui peuvent être conteſtées, doivent être ſoigneuſement évitées. IV. De la *ſituation du paradis terreſtre*, Paris 1691, *in*-12. Quelques commentateurs ont embraſſé le ſentiment de l'auteur, qui paroît aſſez vraiſemblable. V. Diſſertations ſur diverſes matieres de religion & de philoſophie, 2 vol. *in*-12, recueillies par M. l'abbé de *Tilladet* en 1712.

I. HUGO, (*Herman*) Jéſuite, né à Bruxelles en 1588, mort de la peſte à Rheimberg le 10 ſeptembre 1629, âgé de 41 ans, eſt plus connu par le petit vol. de ſes vers, que par le grand nombre des ouvrages qu'il a fait en proſe, quoiqu'il y en ait parmi ces derniers quelques-uns qui lui ont acquis la réputation de bon écrivain. Nous avons ſes vers ſous le titre de *pieux deſirs*, en trois livres. Le premier contient les gémiſſemens de l'ame pénitente; le ſecond, les vœux de l'ame ſainte; le troiſieme, les ſoupirs de l'ame amante. L'ouvrage eſt accompagné d'emblêmes aſſez ingénieuſes, & de réflexions touchantes, tirées des peres de l'égliſe. Ce ſont des vers élégiaques, pleins de piété & de tendreſſe.

II. HUGO, (*Charles-Louis*) chanoine régulier de la réforme de Prémontré, docteur en théologie, abbé d'Etival, évêque de Ptolémaïde, obtint ſon abbaye en 1722, & le titre de ſon

évêché en 1728. Comme il prétendoit que son église étoit exempte, & qu'elle n'étoit soumise qu'au St. Siege, il eut à cette occasion beaucoup de démêlés avec M. l'évêque de Toul. Il se glorifioit de s'être défendu constamment & courageusement en Lorraine & à Rome, de vive voix & par écrit; & d'avoir souffert des exils & des proscriptions depuis 1725 jusqu'en 1728, sans s'être laissé ni abattre ni intimider. Mais n'auroit-il pas mieux voulu sacrifier quelque chose au bien de la paix que de perdre tant de temps en voyages & en écrits de chicane? M. *Hugo* mourut à Etival en 1739, ancien conseiller d'état du duc de Lorraine *Léopold*, & historiographe de Lorraine. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont, I. *Réfutation du système de l'abbé Faydit sur la Trinité*, 1699, Luxembourg, *in*-8°. L'auteur attaqué lui répondit, & M. *Hugo* repliqua. On peut voir les analyses de ces différens écrits dans la bibliotheque des auteurs ecclésiastiques du dix-septieme siecle par M du *Pin*. II. *Critique de l'histoire des chanoines réguliers ou apologie de l'état des chanoines propriétaires depuis les premiers siecles de l'église jusqu'au douzieme : avec une dissertation sur la canonicité de l'ordre de Prémontré à Luxembourg* 1700, *in*-8°. Il y a des recherches dans cet ouvrage, composé contre l'histoire des chanoines du pere *Chaponel* Genovefain. III. *Vie de St. Norbert, fondateur de l'ordre de Prémontré*, in-4°, à Luxembourg en 1704. Les notes de cet ouvrage renferment des choses curieuses. IV. *L'histoire de Moyse*, à Luxembourg 1698, *in*-8°. V. *Sacræ antiquitatis monumenta historica, dogmatica, diplomatica*, &c. Cette collection savante, enrichie de notes, parut en deux vol. *in-fol.* Le premier en 1725 à Etival, le second à St. Diez en 1731. VI. *Sacri & canonici ordinis Præmonstratensis annales*, en 2 vol. *in-fol.* à Nanci. Le premier en 1734, & le second en 1736. C'est contre cet ouvrage que le pere *Blanpin* de l'ordre de Prémontré a fait celui qui a pour titre : *Jugement des écrits de M. Hugo, évêque de Ptolémaïde*, en 1736, *in*-8° : ouvrage très-solide, & où le pere *Hugo* ne joue pas un rôle fort agréable.

HUGOT, acolyte de Paris, que son opposition à la bulle & au formulaire empêcha d'employer; mais que sa vertu dut faire respecter. Il se retira en 1744 à St. Jean-aux-Bois, dans la forêt de Compiegne & y mena une vie très-austere, n'ayant point de domestiques, ne se chauffant point. Du pain, de l'eau, trois poissons, de lait, un œuf sur le soir & jamais de vin : voilà sa nourriture. Il mourut saintement en 1749. Nous avons de lui, I. *Exercice de retraite en faveur des enfans qui se disposent à faire leur premiere communion*. II. *Instructions chrétiennes pour servir d'exhortation & préparation à la mort*. III. *Devoirs de l'hospitalité*, &c.

I. HUGUES DE LANGRES, évêque de cette ville, fut déposé au concile de Rheims, tenu par le pape *Léon IX*, en 1049; mais ayant suivi ce Pape à Rome, & s'étant mis en pénitence,

il fut rétabli & mourut en revenant vers l'an 1052. Nous avons de lui un traité du corps & du sang de J. C. qu'on trouve à la fin des œuvres de *Lanfranc*, publiées par dom d'*Acheri*.

II. HUGUES, archidiacre de Tours, florissoit du temps de *Fulbert*, évêque de Chartres. Nous avons de lui un dialogue au sujet des miracles de St. *Martin*. Le style en est assez clair, mais il y a peu de critique. Dom *Mabillon* le fit imprimer dans le second vol. de ses *vieux analectes*, in-8°, 1676.

III. HUGUES DE FLEURI OU DE SAINTE-MARIE, fut ainsi appellé d'un village qui appartenoit à son pere. Il embrassa la vie monastique dans l'abbaye de Fleury. Ses ouvrages lui ont fait de la réputation. Le plus considérable de tous par la solidité & l'exactitude, est son traité de *la puissance royale & de la dignité sacerdotale*, que M. *Baluze* a donné au tome quatrieme de ses *miscellanea*. L'auteur s'est élevé au-dessus des préjugés de son siecle, & a su prendre un juste milieu entre les deux extrêmités vicieuses. Son écrit sur cette importante matiere est un monument précieux de la véritable doctrine de l'église, si obscurcie alors par les funestes démêlés des Papes & des Empereurs, depuis le pontificat de *Grégoire VII*. Les autres ouvrages du même auteur ont aussi leur mérite, en particulier son histoire dédiée à la comtesse *Adele*, qui est utile pour les bas siecles de l'église & de l'empire. Sa petite chronique depuis l'an 996 jusqu'en 1109, publiée par M. *Ducheſne*, est courte; mais bien digérée, & contient en peu de mots beaucoup de choses.

IV. HUGUES, abbé de Flavigni, naquit en 1065, d'une maison illustre, alliée à la famille impériale. Ayant embrassé la profession monastique, il fut élu abbé de Flavigni, au diocese d'Autun en 1096. Il eut des différends avec son évêque, qui vint à bout de le faire priver de sa place & excommunier. On ignore quel fut le terme de sa vie. Nous avons de lui une chronique que le pere *Labbe* Jésuite fit imprimer pour la premiere fois dans sa nouvelle bibliotheque des manuscrits. Le premiere partie de cette chronique commence à la naissance de J. C. & conduit la suite de l'histoire jusqu'à la fin du dixieme siecle. Elle est peu intéressante, & remplie de fautes. La seconde partie commence en 1002, & finit à la seconde année du siecle suivant. Elle est très-importante pour l'histoire de l'église de France, sur-tout à l'égard de ce qui s'y est passé dans les deux Belgiques. On en trouve une notice dans l'*histoire littéraire de la France*, tome dixieme.

V. HUGUES DE POITIERS, Bénédictin, secretaire de l'abbaye de Vezelai vers l'an 1160, composa l'histoire de cette abbaye. Elle est divisée en 4 livres, & elle a été donnée par dom d'*Acheri*, dans le troisieme tome du spicilege.

VI. HUGUES D'AMIENS, entra dans l'ordre de Cluni, où il devint prieur. Ayant passé en Angleterre, on le fit abbé de Radinger & ensuite archevêque de Rouen. Ce fut un des plus pieux & des plus savans prélats de son temps. Il mourut en 1164, après avoir

avoir écrit trois livres pour servir d'instruction à son clergé, contre les hérétiques de son temps. Dans le premier, il traite des sacremens du baptême, de la confirmation & de l'eucharistie. Dans le second, des ordres sacrés & de leurs fonctions. Le dernier a pour objet la dignité de la cléricature, les mœurs du clergé, &c. On a encore de lui deux lettres & sept livres de dialogues ou questions théologiques, qu'on trouve dans le cinquieme volume du trésor des anecdotes de dom *Martene*. Ses autres ouvrages ont été publiés par dom d'*Acheri*, à la fin des œuvres de *Guibert* de *Nogent*.

VII. HUGUES DE SAINT VICTOR, né dans le territoire d'Ypres, se consacra à Dieu dès l'âge de 18 ans, en 1115, dans la maison de St. *Victor* de Paris. Il y enseigna la théologie jusqu'à sa mort avec tant de fruit, qu'il fut surnommé un *second Augustin*. Quelques-uns même l'ont nommé la langue de St. *Augustin*, parce qu'il avoit particuliérement étudié les ouvrages de cet illustre pere. Il a laissé un grand nombre d'écrits, dont la plupart sont des explications de l'écriture-sainte. Il s'y trouve, I. Plusieurs *traités* de piété & plusieurs *sermons*. II. Des divisions de tous les arts, avec l'histoire de leur origine & leurs définitions. III. Un *abrégé de géographie* tiré des anciens, sans y rien ajouter de la moderne, comme si le monde n'eût point changé depuis plusieurs siecles. IV. Un *abrégé* d'histoire universelle, qui finit pour l'Orient à *Constantin* & *Irene*, c'est-à-dire, vers l'an 800. Ces deux ouvrages font voir combien l'étude de l'histoire étoit alors imparfaite en France; & on le voit encore par un abrégé d'histoire naturelle, toute remplie de fables. V. Le plus grand ouvrage de *Hugues* est son traité des *sacremens*, où il marque que l'on donnoit encore l'eucharistie aux enfants en les baptisant, c'est-à-dire, l'espece du vin, qu'on leur faisoit sucer au bout du doigt. Il ajoute que quelques prêtres ignorans leur donnoient du vin commun au lieu du précieux sang; & qu'il vaut mieux s'en passer, s'il y a du danger à le réserver, ou à le donner à l'enfant. *Hugues* de St. *Victor* mourut l'an 1142, âgé seulement de quarante-quatre ans, & témoigna de grands sentimens de piété.

VIII. HUGUES, le cardinal, surnommé de St. *Cher* ou de St. *Thierry*, docteur de Paris, de l'ordre des Freres Prêcheurs, employé par *Grégoire IX* pour travailler à la réunion des Grecs, mourut l'an 1260. Il est le premier inventeur de la *concordance* de tous les mots de la bible. Il en conçut le dessein, & le fit exécuter par les religieux de son ordre. Il a aussi composé de courtes notes sur toute l'écriture-sainte, un *commentaire* plus ample sur les pseaumes, & plusieurs *sermons* sous le titre de *miroir des prêtres*. Nous n'étendons pas davantage cet article, parce qu'on le trouve assez au long dans les dictionnaires portatifs.

IX. HUGUES, éthérien, célebre auteur du douzieme siecle, étoit de Pise en Toscane, & demeuroit à Constantinople avec son frere *Léon*, interprete de la cour impériale. L'empereur *Manuel*

Comnene le fit venir un jour, & lui demanda si les Latins avoient quelques autorités des peres, qui assurassent que le St. Esprit procede du Fils. *Hugues* lui apporta des passages de St. *Basile*, de St. *Athanase* & de St. *Cyrille*, qui prouvoient cette vérité. Voyant que l'Empereur s'appliquoit sérieusement à l'examen de la question, il résolut de la traiter plus à fond. Il entreprit donc de réfuter les reproches des Grecs contre les Latins sur ce sujet, tant par le raisonnement, que par les passages des peres qu'il avoit recueillis pendant un long séjour à Constantinople. L'ouvrage est divisé en trois livres : la question du St. Esprit y est traitée fort au long & avec beaucoup de subtilité. L'auteur, dans ses raisonnemens, suit les principes d'*Aristote:* il seroit à desirer qu'il y eût plus d'ordre & de choix dans ses preuves, plus de clarté & moins d'affectation dans son style. Il adressa cet écrit au pape *Alexandre III*, qui l'en remercia par une lettre où il l'exhorte à travailler à la réunion de l'Empereur de Constantinople avec l'église romaine.

HURÉ, (*Charles*) acolyte de Sens, naquit dans ce dioceſe à Champigny-sur-Yone, en 1639, d'un laboureur assez aisé. Son esprit s'étant montré dès sa plus tendre enfance, son pere obtint pour lui une bourse au college de Grassins à Paris. S'étant concilié l'amitié & l'estime de ses maîtres, il fut chargé de la chaire de troisieme de ce même college, & ensuite de celle de seconde. Après avoir enseigné les belles-lettres pendant vingt-cinq ans, il se retira à Port-Royal des Champs ; mais les affaires de sa famille l'obligerent de revenir à Paris. Il se chargea de l'éducation & des études de quelques jeunes gens, auxquels il inspira l'amour des lettres & de la vertu. M. *Huré* partageoit ses soins entre les fonctions de ce ministere & l'écriture-sainte, lorsqu'il fut nommé principal du college de Boncourt, où il mourut en 1717 à 78 ans. La candeur de son caractere, la simplicité de ses mœurs rendoient sa piété plus solide & plus touchante. Nous avons de lui, I. Une édition du nouveau testament en latin, avec des notes courtes, claires & instructives, en 2 vol. *in*-12, à Rouen 1692. Les réflexions qu'il fit à cette occasion sur l'écriture-sainte, l'obligerent d'approfondir les regles nécessaires pour l'entendre. Il en fit part au public dans un vol. *in*-12, qui parut en 1696 à Paris, sous ce titre : *Novum testamentum regulis illustratum.* Il abrégea dans la suite cet ouvrage, & le donna en françois sous ce titre : *Grammaire sacrée, ou regles pour entendre le sens littéral de l'écriture-sainte*, Paris, *in*-12, 1707. II. Une traduction françoise du nouveau testament & de ses notes latines, en 4 vol. *in*-12, à Paris. Comme cette traduction n'étoit presque que celle de Mons retouchée, plusieurs évêques la condamnerent. Un Jésuite écrivit des réflexions critiques pour découvrir les *erreurs de ces notes, & l'infidélité de sa version.* III. Un *dictionnaire de la bible*, en 2 vol. *in-fol.* à Rheims 1715. Cet ouvrage peut servir à entendre la lettre de l'écriture-sainte ; mais comme l'auteur

n'y avoit pas mis la derniere main, on doit préférer le dictionnaire de D. *Calmet*, qui eſt beaucoup plus ample, plus exact, & qui a fait entrer d'ailleurs dans ſon ouvrage toute la partie hiſtorique des livres ſaints. On reconnoît dans les différens ouvrages de monſieur *Huré* une érudition aſſez étendue. C'étoit un homme d'une mémoire heureuſe, d'un jugement ſolide, qui parloit & écrivoit avec facilité, & qui avoit une grande connoiſſance des auteurs grecs & latins, en tout genre de littérature.

HUYGHENS, (*Gummare*) docteur de Louvain, né à Lier dans le Brabant en 1631, fut élevé avec ſoin. Après avoir fait ſa philoſophie à Louvain, il fut choiſi en 1652 pour la profeſſer. Député vers le pape *Clement* X pour défendre les privileges de l'univerſité de Louvain, il obtint ce qu'il voulut. Son mérite fut récompenſé par la place de préſident du college d'*Adrien VI*, à Louvain, où il mourut en 1702. Nous avons de lui pluſieurs ouvrages qui ne ſont pas beaucoup répandus en France. Les principaux ſont, I. Un cours de théologie, ſous le titre de *breves obſervationes*, partagé en différens traités. Ses principes ſont fondés ſur l'écriture, ſur la tradition, & en particulier ſur la doctrine de St. *Auguſtin*, qu'il avoit bien étudiée. Le ſtyle n'en eſt pas fort élevé, mais il eſt clair & très-facile à entendre. II. *Méthode de remettre & de retenir les péchés*, traduite en françois, & imprimée pluſieurs fois à Paris, & avec privileges. Cet ouvrage fit du bruit, & les partiſans de la morale relâchée le déférerent à Rome, où il fut ſoigneuſement examiné; mais non condamné. III. *Conferentiæ theologicæ*, in-12, 3 vol. où il y a des choſes très-inſtructives, quoique quelques-uns de ſes principes aient été contredits. IV. *Inſtructio theologica*, 1687: ouvrage utile aux confeſſeurs & aux directeurs.

J

JACQUELOT, (*Iſaac*) né à Vaſſi en Champagne en 1647, d'un miniſtre proteſtant, ſuccéda de bonne heure à ſon pere, & ſortit de France à la révocation de l'édit de Nantes. S'étant refugié à la Haie ſur la fin de 1685, il exerça le miniſtere de la parole en orateur diſtingué. On le goûta extrêmement, & quoiqu'on ſe laſſe de tout, il eût toujours la foule des auditeurs? Une longue & facheuſe maladie de langueur interrompit ſes études, & une affaire qu'on lui ſuſcita devant le ſynode des égliſes vallones en 1691, troubla ſon repos, autant que ſes infirmités avoient dérangé ſa ſanté. C'étoit le fanatique miniſtre *Jurieu*, qui le pourſuivoit ſous prétexte qu'il avoit écrit quelque brochure contre une de ſes rapſodies. Abſous après quelques *avis fraternels*,

& guéri de sa longue maladie, il mit la derniere main à un ouvrage commencé depuis long-temps. Ce livre parut à la Haie *in*-4°, 1697, sous ce titre : *Dissertation sur l'existence de Dieu.* L'auteur y démontre cette vérité par l'histoire universelle de la premiere antiquité du monde ; par la réfutation du système d'*Epicure* & de *Spinosa* ; par les caracteres de divinités qui se remarquent dans la religion des Juifs & dans l'établissement du christianisme. Ces quatre dissertations sont, à mon gré, ce qui a été fait de plus solide sur cette matiere, la base de toutes les autres. La méthode qu'il suit dans la discussion d'un sujet manié tant de fois, est neuve & heureuse. Les dogmes fondamentaux du christianisme & la révélation des livres sacrés y sont établis en passant, mais d'une maniere solide. M. *Jacquelot*, encouragé par le succès de son premier ouvrage, donna en 1699, *in*-8°, des *dissertations sur le Messie, où l'on prouve aux Juifs que J. C. est le Messie promis & prédit dans l'ancien testament* : production pleine d'excellentes remarques, qui seroit encore meilleure, si l'auteur étoit plus précis & plus serré dans ses preuves. Il y a beaucoup de littérature & peut-être trop ; car l'auteur entasse remarques sur remarques. Le roi de Prusse ayant connu M. *Jacquelot* dans un voyage qu'il fit à la Haie, fut charmé de son éloquence. Il voulut l'avoir pour son ministre françois à Berlin, où il le fixa par une pension considérable, & sur-tout par les marques d'une considération distinguée. C'est dans cette ville qu'il mourut en 1708 à 61 ans. Ses ouvrages prouvent assez la pénétration de son esprit & l'étendue de son savoir. Né avec beaucoup de chaleur dans l'imagination, il s'exprimoit avec force & avec facilité. Il n'avoit point la façon de penser qu'on attribue aujourd'hui à quelques ministres de la religion prétendue réformée. Les impiétés du dictionnaire de *Bayle* exciterent son zele, & il publia deux écrits contre cet auteur, que les curieux recherchent encore. Le premier est intitulé : *Conformité de la foi avec la raison, ou défense de la religion contre les principales difficultés répandues dans le dictionnaire historique & critique de* M. Bayle. Le second a pour titre : *Examen de la théologie de* M. Bayle, *où on défend la conformité de la foi avec la raison contre sa réponse.* Il y a un troisieme écrit publié après la mort de *Bayle*. Nous avons encore de *Jacquelot* un *traité de la vérité & de l'inspiration des livres de l'ancien & du nouveau testament*, in-12, 2 vol.

I. JACQUES DE VORAGINE OU DE VARAGINE, ainsi nommé du lieu de sa naissance, dans l'état de Genes, vint au monde vers l'an 1230. Il entra dès l'âge de quatorze ou quinze ans dans l'ordre de St. *Dominique*. Il s'y distingua par sa science & sa piété, & devint docteur en théologie & célebre prédicateur. L'an 1267, il fut fait provincial de son ordre en Lombardie, & exerça cette charge pendant près de vingt ans. Son mérite le fit élire archevêque de Genes par le chapitre de cette église l'an 1292. Chargé par le college des cardinaux, pendant la vacance du St. Siege, de

réunir à Genes les Guelfes & les Gibellins. Il s'acquitta si bien de cette commission, qu'il pacifia la ville divisée depuis cinquante ans. Il n'étoit pas moins recommandable par sa doctrine que par sa vertu, & il étoit sur-tout très-charitable envers les pauvres. Il parloit fort bien sa langue, & il fut le premier qui traduisit en italien l'écriture-sainte, tant l'ancien que le nouveau testament. Après avoir gouverné l'église de Genes avec édification pendant sept ans, il mourut l'an 1298. Nous avons de lui plusieurs écrits, entr'autres, une chronique de Genes & de ses évêques jusqu'à l'an 1295. Mais son ouvrage le plus fameux est le recueil des vies des saints, nommée la *légende dorée*, nom qui montre l'estime qu'on en faisoit alors, & qui a duré plus de 200 ans. Le bon goût étant revenu peu-à-peu, & l'amour du vrai ayant enfin prévalu, cette légende est tombée dans un grand mépris, à cause des fables dont elle est remplie, & des étymologies ridicules par lesquelles commencent la plupart des vies. Il en faut moins accuser l'auteur que le mauvais goût de son siecle, où l'on ne cherchoit que le merveilleux. Il n'a pas inventé ces fables; on les voit & d'autres semblables, dans les auteurs qui l'ont précédé : il y a tout-au-plus ajouté quelques ornemens, des circonstances & des discours vraisemblables, qu'il a cru propres à édifier son lecteur; & il l'a fait avec assez d'esprit.

II. JACQUES DE VITRI, natif d'un petit bourg de son nom, qui est près de Paris, fut curé d'Argenteuil, après avoir été chanoine régulier d'Ognies. Il suivit les Croisés au Levant, où il vécut long-temps, & fut évêque d'Acre. Le pape *Grégoire IX* le mit au nombre des cardinaux, l'an 1228, & lui donna l'évêché de Frescati. Il fut nommé légat du St. Siege en France, en Brabant & dans la Terre-Sainte. Il fit paroître dans tous ces emplois, beaucoup d'habileté, mais un peu trop de hauteur. Il vouloit que dans le conseil de guerre tous les seigneurs croisés se conformassent à son avis. Son entêtement leur fut funeste en Egypte. Nous avons de lui, I. Des *sermons* qui sont très-médiocres, sur les évangiles & les épîtres de l'année, imprimés à Anvers en 1575. II. *Histoire orientale & occidentale*, qui est son ouvrage le plus curieux & le plus recherché, quoiqu'il y ait bien de défauts d'exactitude & de jugement. Les deux premiers livres furent imprimés à Douay en 1597, & le troisieme l'a été depuis dans les *anecdotes* de dom *Martene*, tome troisieme. III. La vie de Ste. *Marie* d'Ognies, que nous avons dans *Surius* au 23 juin. Il y a bien des choses incroyables dans cette légende. IV. Un livre contre les Sarrasins. On ne sera pas fâché de voir ce que l'auteur dit des premiers disciples de St. *François*. » Ils s'efforcent d'accomplir non seule-» ment les préceptes, mais encore les conseils de l'évangile. Il » ne leur est pas permis de rien posséder : ils n'ont ni monasteres, » ni églises, ni terres, ni bestiaux. Leurs prédications, & plus » encore leur extérieur pauvre & modeste, attirent un grand » nombre de personnes, qui abandonnent les villes, leurs

» terres & leurs grands biens, & se réduisent à l'habit des » Freres Mineurs, c'est-à-dire, à une pauvre tunique & une » corde pour ceinture. Ils se sont tellement multipliés en peu de » temps, qu'il n'y a point de province dans la chrétienté, où ils » n'aient de leurs freres. Car ils ne refusent personne, s'il n'est » engagé dans le mariage ou dans quelqu'ordre religieux; & ils » les reçoivent d'autant plus facilement, qu'ils laissent à la pro- » vidence le soin de leur subsistance. Les Musulmans mêmes ad- » mirent leur humilité & leur perfection, & les reçoivent volon- » tiers quand ils vont chez eux prêcher l'évangile. Nous avons » vu le fondateur & le supérieur général de cet ordre, qui étoit » un homme simple & sans lettres, agréable à Dieu & aux hom- » mes, nommé frere *François*.

JACQUINOT, (*Barthélemi*) né à Dijon, entra dans la compagnie de JESUS en 1587 à l'âge de 18 ans. Il s'y distingua par ses talens & par son application constante à remplir ses devoirs. Il fut recteur du grand college de Lyon, supérieur des maisons professes de Toulouse & de Paris, provincial successivement dans les cinq provinces de France, confesseur de la reine d'Angleterre, enfin assistant du général. Il mourut à Rome en 1647, après avoir publié divers ouvrages de controverse & de piété. Le plus connu de ceux de ce dernier genre, est le *chrétien au pied des autels, rendant au très-auguste sacrement de l'eucharistie les devoirs de ses religieuses visites*; à Paris en 1640, *in*-12. Le même ouvrage a été traduit par l'auteur, & imprimé à Lyon en 1646, *in*-12, sous ce titre latin : *Christianus ad aras*. Il y a eu un autre Jésuite nommé *Jean*, de la même famille & du même nom, mort en 1663, qui a composé aussi divers ouvrages de dévotion.

I. JANSENIUS, (*Cornelius*) premier évêque de Gand, étoit né à Hulst en Flandre en 1510. Il fit ses premieres études à Gand, & sa philosophie à Louvain. Il y apprit les langues hébraïque, grecque & latine, afin de mieux entendre l'écriture-sainte, à laquelle il vouloit s'appliquer. *Jansénius* enseigna pendant douze ans la théologie dans une abbaye de l'ordre des Prémontrés. Ce fut alors qu'il composa sa *concorde évangélique* avec son *commentaire*, qu'il donnoit pour leçons aux chanoines réguliers de cette abbaye. Envoyé par *Philippe II* au concile de Trente, il fut nommé à son retour en 1568 premier évêque de Gand. Après s'être acquitté dignement des devoirs de l'épiscopat pendant huit ans, il mourut à Gand l'an 1576, âgé de soixante-six ans. *Jansénius* est un des auteurs du seizieme siecle, qui a travaillé le plus utilement sur l'écriture-sainte. Il a fait une *paraphrase* des pseaumes avec des notes très-étendues, & des argumens très-exacts. Il a fait encore des commentaires sur plusieurs endroits de l'ancien testament. Mais son principal ouvrage est sa *concorde évangélique*, dont il s'est fait un grand nombre d'éditions. C'est la plus parfaite *concorde* des quatre évangélistes qui eût paru jusqu'alors. Il y a joint un commentaire fort étendu sur le texte, dans lequel il a

recueilli ce qu'il a trouvé de plus remarquable dans les plus habiles commentateurs, tant anciens que modernes. Quoiqu'il insiste principalement sur le sens littéral de l'écriture-sainte, il ne laisse pas de développer les sens spirituels & moraux. Il y traite aussi des questions de controverse & de théologie. Voici le titre latin de ces principaux ouvrages. I. *Concordia & historia evangelica*, in-fol. Lugd. 1684. II. *Ejusdem epitome*, in-4°, ibid. 1684. III. *Paraphrasis in psalmos*, in-4°, Bruxel. 1692.

II. JANSENIUS, (*Jacques*) docteur en théologie, & doyen de St. *Pierre* à Louvain, né à Amsterdam en 1547, fit ses études à Louvain. Après avoir pris ses degrés, il devint premier président du college nouveau des Augustins, & président de celui du pape *Adrien VI*, en 1579, & professeur en théologie en 1580. En 1614 il fut fait doyen de la collégiale de St. *Pierre*, & mourut en 1625 avec une grande réputation de savoir & de vertu. On a de lui des commentaires latins sur *Job*, sur les pseaumes de *David*, sur le cantique des cantiques, sur l'évangile de St. *Jean*. Tous ces ouvrages prouvent que l'auteur avoit lu l'écriture & les peres; mais ils sont peu lus aujourd'hui, malgré cet avantage.

III. JANSENIUS, (*Corneille*) évêque d'Ypres, né en 1585 dans le village d'Ackoi en Hollande, & non pas à Léerdam, comme dit *Moreri*, fit ses premieres études à Utrecht & ensuite à Louvain; comme les Hollandois qui alloient étudier dans cette ville étoient obligés de changer de nom, à cause des hérétiques, il prit le nom de *Jansénius*, c'est-à-dire, fils de *Jean*. Le desir de se perfectionner l'obligea de venir à Paris. Il s'y chargea de l'éducation de quelques enfans de qualité, & s'y fit connoître très-avantageusement. Mais après avoir demeuré quelque temps dans cette ville, il se retira à Bayonne auprès de son ami l'abbé de St. *Cyran*. L'évêque le fit principal du college qu'il venoit de fonder à Bayonne. *Jansénius* y passa cinq ou six années dans une application continuelle à l'étude de St. *Augustin* & des autres peres. L'évêque de Bayonne ayant été transféré à l'archevêché de Tours en 1617, *Jansénius* retourna à Louvain, où il fut nommé principal du college de Ste. *Pulcherie*, nouvellement établi. Il refusa une chaire de philosophie qui lui fut offerte, pour ne pas interrompre l'étude de l'écriture & des peres, qui faisoit ses délices. Reçu docteur en théologie en 1619, il fut peu de temps après agrégé aux professeurs ordinaires de Louvain. L'université l'envoya deux fois en Espagne, pour défendre ses intérêts; la premiere fois en 1624, & la seconde en 1626. Il y obtint la révocation de la permission que les Jésuites avoient obtenue de l'Archiduc, d'enseigner la philosophie & les humanités à Louvain. Le roi d'Espagne ayant connu sa capacité, le fit en 1630 professeur de l'écriture-sainte en l'université de Louvain. Ce fut dans cet emploi qu'il composa & dicta ses commentaires sur le *pentateuque*, sur les *proverbes*, l'*ecclésiaste*, la *sagesse*, & sur les quatre évangélistes. Ils furent imprimés depuis, & de l'aveu de

tous les savans ce sont des ouvrages estimables. En particulier le commentaire sur les quatre évangiles est d'une clarté, d'une précision, d'une solidité qui le font préférer à tous les autres qui ont paru sur la même matiere ; & cet ouvrage auroit suffi seul pour faire un nom à son auteur. *Philippe III*, roi d'Espagne, nomma un an après, *Janſénius* à l'évêché d'Ypres, & il fut sacré à Bruxelles par l'archevêque de Malines. Le nouvel évêque s'appliqua à la réforme de son diocese, & il travailla infatigablement à y répandre la lumiere, & à y faire régner la piété. Il mourut le 6 mai 1638, de la peste, dont il avoit été atteint en visitant ses diocésains affligés de ce fléau. Il venoit d'achever son grand ouvrage sur la grace. Il le légua par son testament, à son chapelain *Reginaldus Lamœus*, à condition néanmoins qu'il conféreroit avec *Fromond* & *Calenus*, pour en faire une édition exacte, ajoutant » qu'il étoit difficile d'y rien changer : que » cependant si le St. Siege vouloit que l'on y fît quelques change- » mens, il étoit un fils obéissant au St. Siege & à l'église, dans » laquelle il avoit toujours vécu jusqu'au lit de la mort où il se » trouvoit, & que c'étoit-là sa derniere volonté. « Il signa cette déclaration le jour même de sa mort. On ne peut nier, dit M. *Dupin*, que *Janſénius* n'ait eu beaucoup d'esprit & d'érudition. Il avoit employé la plus grande partie de sa vie à l'étude des saintes écritures & de la tradition, & il trouvoit ses délices dans la lecture de St. *Auguſtin*. Il disoit qu'il auroit passé volontiers toute sa vie dans une isle déserte, pourvu qu'il y eût pu avoir les ouvrages de cet incomparable docteur. Ses commentaires sur l'écriture montrent assez combien il avoit lu les autres peres, & combien il possédoit les langues grecque & hébraïque. Il avoit joint à la science de la théologie spéculative, celle de la théologie pratique ; & il étoit très-propre pour la conduite des ames, & pour décider les cas de conscience. Il prêchoit aussi avec beaucoup d'onction & de force, comme on le peut voir par le discours latin qu'il fit à la profession d'un chanoine régulier, sur la réforme de l'homme intérieur. A l'égard de sa conduite, ses plus grands ennemis n'ont pu s'empêcher d'en admirer la pureté. Il étoit appliqué à tous ses devoirs, retiré, sobre, charitable envers les pauvres : il avoit une piété tendre, & une vigilance infatigable. Outre ses commentaires, nous avons de lui un ouvrage qui n'a fait que trop de bruit. Ce n'est presque qu'un tissu des textes de St. *Auguſtin*, qu'il mit dans un ordre, pour faire voir combien les principes de ce pere sont liés & suivis. Aussi a-t-il intitulé son livre : *Auguſtinus*, ou *la doctrine que St. Auguſtin a soutenue contre les Pélagiens & les prêtres de Marseille, touchant le premier état de santé où a été la nature humaine, sa maladie & sa guérison*. Il s'est attaché à faire sentir, d'après St. *Auguſtin*, la profondeur de la plaie que l'homme a reçue par le péché, & l'impuissance où il est de guérir par ses propres forces. Il insiste sur la puissance de la grace de J. C. qui est le remede que Dieu lui

lui a préparé ; mais en donnant trop à la grace, il anéantit la liberté. Nous ne répéterons point ce qu'on trouve dans tous les livres au sujet des anathèmes prononcés contre cet ouvrage, qui, à ne le considérer que par les querelles, les inimitiés, les haines qu'il a produites, méritoit d'être éternellement enseveli dans l'oubli.

JANVIER, (*Dom Ambroise*) naquit à Ste. *Susane* au diocese du Mans en 1614. Il entra dans la congrégation de St. *Maur* en 1636, & s'y signala par son esprit & par sa grande connoissance de la langue hébraïque. Après avoir professé pendant plusieurs années, il s'occupa à revoir les œuvres de *Pierre*, abbé de Celles, qui vivoit au milieu du douzieme siecle. Il en procura une nouvelle édition en 1671 en un vol. *in*-4°. La préface est du pere *Mabillon*. Il a aussi donné en 1666, à Paris, le commentaire du rabbin *David Kimhi*, espagnol du treizieme siecle, sur les pseaumes de *David*, traduit de l'hébreu en latin. Le pere *Janvier* mourut en 1682 à St. *Germain-des-Prez* à 68 ans.

JARRY, (*Laurent* JUILLARD DU) prêtre, prieur de Notre-Dame du *Jarry* au diocese de Saintes, est plus connu par ses ouvrages que par les circonstances de sa vie. Etant venu à Paris, il y prêcha & s'y fit des protecteurs. Il dit lui-même qu'il travailla en même temps pour le prix de poésie de l'académie françoise, & pour celui de la prose. Il remporta le premier, & il eût eu l'autre, s'il n'avoit pas négligé de faire approuver son discours par un censeur des livres. On a de lui, I. *Des essais de panégyriques, & sur les fêtes de la Vierge*, en 2 vol. *in*-8°, pour servir de suite aux essais de M. l'abbé de *Bretteville* ; ils sont imprimés à Paris 1692. II. Des *essais pour les dominicales & les mysteres de Notre-Seigneur*, contenant trois desseins pour chaque sujet, deux vol. *in*-8°, 1696. Essais de sermons, *in*-8°. 1698. Tous ces essais tirés pour la plupart, comme ceux de M. l'abbé de *Bretteville*, des plus célebres prédicateurs de ce temps-là, sont néanmoins inférieurs à ceux de ce dernier. III. Des *sermons* sur les mysteres de Notre-Seigneur & de la Ste. Vierge, en 2 vol. *in*-12. IV. Des *panégyriques* & des *oraisons funebres*, où les regles de l'art sont assez bien observées, en 2 vol. *in*-12, 1709, & à Lyon 1730, en 4 vol. C'est ce que nous avons de mieux de l'abbé du *Jarry*, quoiqu'il soit froid & diffus comme dans ses autres ouvrages. V. *Sentimens sur l'art de prêcher, avec des réflexions sur les différens caracteres des prédicateurs*, 1694, *in*-12. *Dissertation sur les oraisons funebres*, Paris 1706, *in*-12. M. *Giberi*, professeur de rhétorique au college de quatre Nations, a critiqué plusieurs endroits du premier ouvrage dans ses jugemens des savans sur les maîtres de l'éloquence ; mais il n'a rien dit du second. M. *Flechier* qui avoit lu cette dissertation, que l'auteur lui avoit envoyée, en fait un grand éloge dans une de ses lettres ; elle est, dit-il, remplie de pieux enseignemens, & de réflexions judicieuses qui ramenent cette espece d'éloquence (c'est-à-dire,

celle des oraisons funebres) à son véritable point, qui est la religion & la raison dont elle sortoit quelquefois. *Vous avez bien raisonné*, ajoute-t-il, parlant à M. du *Jarry*, *sur les regles qu'il faut observer, & sur les qualités qu'il faut avoir pour se soutenir dans ces éloges singuliers, où l'on veut honorer les morts & édifier les vivans &, rendre gloire à Dieu, comme un tribut des louanges & des fragilités humaines.* Nous ignorons l'année de la mort de l'abbé du *Jarry*; il étoit né vers l'an 1658 au Jarry près de Saintes.

IDACE, espagnol natif de Lamego, dans le cinquieme siecle, fut évêque de Chaves. Il florissoit sur la fin de l'empire de *Valentinien III.* Nous avons de lui une chronique qui commence à la premiere année de l'empire de *Théodose*, & qui finit à la onzieme de l'empire de *Léon* en 467. On attribue encore à cet auteur des fastes consulaires, qu'on a souvent donnés au public. Le pere *Sirmond* fit imprimer ses différens ouvrages en 1619, *in*-8°, avec des savantes notes.

I. JEAN-CHRISOSTOME, (*Saint*) voyez CHRISOSTOME.

II. JEAN-CLIMAQUE, (*Saint*) né dans la Palestine vers l'an 523, entra dans le monastere du Mont-Sina dès l'âge de seize ans; mais il ne reçut la tonsure monastique que quatre ans après. Il se retira seul au bas de la montagne, où il mena la vie d'anachorète. Après quarante ans de solitude, il fut élu, malgré lui, abbé du Mont-Sina. Une autre abbé l'ayant prié d'écrire quelque traité spirituel pour les moines, il composa son *échelle du ciel.* Cet ouvrage lui a fait donner le surnom de *Climaque*; car *climax* en grec signifie échelle. Elle est composée de trente degrés, qui contiennent tout le progrès de la vie intérieure, depuis la fuite du monde jusqu'à l'oraison la plus sublime. En parlant de l'obéissance, il raconte les exemples qu'il avoit admirés dans un monastere d'Egypte près d'Alexandrie composé de 330 moines, sous la conduite d'un supérieur d'une sagesse consommée. On y voyoit des vieillards après 40 ou 50 ans de profession, obéir avec une simplicité d'enfans. Les railleries, les contestations, les discours inutiles en étoient absolument bannis; chacun ne s'appliquoit qu'à édifier ses freres. A quelque distance de ce monastere, il y en avoit un petit, nommé la Prison, où s'enfermoient volontairement ceux du grand monastere, qui depuis leur profession étoient tombés dans quelque faute considérable. Tout y inspiroit la pénitence & la tristesse: on n'y allumoit jamais de feu; on ne s'y nourrissoit que de pain & de quelques herbes. La priere y étoit continuelle. Ils étoient séparés un à un, ou deux à deux, & avoient pour supérieur un homme d'une vertu singuliere, nommé *Isaac.* St. *Jean-Climaque* ayant prié l'abbé de lui faire voir cette prison, il y demeura un mois. Ce qu'il en rapporte est fort étonnant, & fait craindre que ces pénitens peu instruits des vérités consolantes de la religion, ne visent que ce qu'elle a d'effrayant. St. *Jean-Climaque* se réunit à son Dieu en 605 à 80 ans. Nous avons une traduction de l'é-

chelle de St. *Jean-Climaque*, par M. *Arnauld d'Andilli*, & une édition de ſes ouvrages en grec & en latin, *in-fol.* à Paris 1633.

III. JEAN DAMASCENE, (*Saint*) naquit à Damas d'un pere plus illuſtre encore par ſa piété que par ſa nobleſſe, vers l'an 676. Il fut inſtruit dans les ſciences ſacrées & profanes. *Jean* renonça aux richeſſes de ſon pere, & ſe retira dans le monaſtere de St. *Sabas* près de Jéruſalem où il paſſa ſa vie. Il fut ſurnommé *Manſour*, c'eſt-à-dire, racheté, mais il eſt plus connu ſous le nom de *Damaſcene*. Le ſupérieur le mit ſous la conduite d'un vieillard très-expérimenté dans la ſcience des ſaints. Ce guide mena *Jean* dans ſa cellule, & lui donna pour premiere regle de conduite, de ne jamais faire ſa volonté propre. C'eſt-là, dit-il, le fondement de la piété. *Jean* obſerva ſes avis exactement; & quand il fut bien affermi dans la vertu & ſur-tout dans l'humilité, on lui fit faire uſage de ſa ſcience pour défendre l'égliſe. On ignore l'année de ſa mort; mais on la place ordinairement vers l'an 760, à 84 ans. Nous avons de lui, I. Trois *diſcours* qu'il écrivit pour la défenſe des ſaintes images. Le premier commence par ces paroles convenables à l'humilité de la profeſſion monaſtique: » La connoiſ» ſance que j'ai de mon indignité, devoit me réduire à un ſi» lence perpétuel, & m'engager à ne m'occuper qu'à pleurer » mes péchés; mais la tempête dont l'égliſe eſt agitée me force » de parler, parce que je crains Dieu plus que l'Empereur. II. Une *lettre* contre certains hérétiques qui rapportoient à J. C. ſeul le triſagion, & y ajoutoient, *crucifié pour nous*. St. *Jean Damaſcene* prouve que cette maniere de louer Dieu ſe rapporte à la ſainte Trinité, & qu'on l'emploie pour montrer l'unité de ſubſtances, & la Trinité des perſonnes. C'eſt pour cela, dit-il, que nous plongeons trois fois au baptême; une fois en nommant chaque perſonne. III. L'*expoſition de la foi orthodoxe*; c'eſt un corps entier de théologie qui a ſervi depuis de modele à la plupart des ſcholaſtiques. Il eſt diviſé en quatre livres, dont le premier traite des attributs de la Trinité. En parlant du St. Eſprit, il dit qu'il procede du Pere, ſans ajouter & du Fils. Dans le ſecond livre il parle de la création des anges, du monde viſible, où il mêle beaucoup de philoſophie naturelle, ſelon les principes d'*Ariſtote* qu'il avoit fort étudié. Il eſt un des premiers qui ont joint cette philoſophie à la théologie. Il explique de même la nature de l'homme, & s'étend beaucoup ſur les facultés & les paſſions. Il finit ce ſecond livre par la chûte de l'homme. Dans le troiſieme il explique avec exactitude la doctrine de l'égliſe ſur l'incarnation, ſur-tout la diſtinction des deux natures & des deux volontés, contre les héréſies qui avoient cours en Orient. Il parle dans le quatrieme livre de la réſurrection de J. C. Il paſſe enſuite aux ſacremens; & à l'occaſion du baptême, il parle de la foi & du myſtere de la croix. Voici un paſſage important ſur l'euchariſtie. » Le pain & le vin, dit le St. docteur, ne ſont pas la figure du » corps de J. C. mais ils ſont le corps même de J. C. uni à la divi-

» nité ; puiſque le Seigneur nous aſſure que c'eſt ſon corps & non la » figure de ſon corps ; & qu'il nous dit que c'eſt ſon ſang & non la » figure de ſon ſang. Il avoit dit auparavant aux Juifs : ſi vous ne » mangez la chair du Fils de l'homme, & ne buvez ſon ſang, vous » n'aurez point la vie en vous. Ma chair eſt véritablement viande, » & mon ſang eſt véritablement breuvage. « Je rapporte ce paſſage d'autant plus volontiers, qu'il eſt tiré des ouvrages d'un docteur que le miniſtre *Claude* eſtime, & qui vivoit dans un ſiecle que ce fameux calviniſte met encore au nombre des beaux jours. L'égliſe des huit premiers ſiecles, dit-il, étoit une égliſe bien inſtruite. On peut juger par ce paſſage, ſi ce miniſtre a raiſon de dire que St. *Jean Damaſcene* penſoit comme les ſacramentaires ſur l'euchariſtie. IV. Entre les autres traités dogmatiques de St. *Jean Damaſcene*, le plus ſingulier eſt la diſpute contre un ſarraſin ou muſulman. Il explique la maniere dont on doit lui répondre. On y voit les principales objections que les Muſulmans propoſoient ordinairement aux Chrétiens, ſur la divinité du verbe, ſur l'incarnation, la cauſe du mal, le libre arbire. On y voit que les Chrétiens employoient quelquefois l'autorité de l'*alcoran* pour les combattre. V. St. *Jean Damaſcene* les réfute plus au long dans ſon traité *des héréſies*, où il inſiſte principalement ſur ce que *Mahomet* n'avoit donné aucune preuve de ſa miſſion. Ce traité renferme cent trois héréſies en autant d'articles. Les quatre-vingt premiers ſont tirés de St. *Epiphane*. Les ſuivans regardent les Neſtoriens, les Eutychiens & leurs différentes branches, & pluſieurs autres hérétiques inconnus d'ailleurs. Il n'oublie pas les Monothélites ni les Iconoclaſtes. VI. Les *paralleles*, c'eſt-à-dire, la comparaiſon des maximes des peres avec celles de l'écriture. Elles ſont rangées par matiere ſelon l'ordre de l'alphabet grec, & diviſées en trois livres. Il y a encore pluſieurs ſermons ſur différentes fêtes, & pluſieurs hymnes. Car les Grecs reconnoiſſent ce ſaint pour l'un des principaux auteurs des hymnes qu'ils chantent dans leur office. Nous avons une belle édition grecque & latine des ouvrages de ce pere, par le pere le *Quien* Dominicain, en 1712, *in-fol.* en 2 vol. à Paris.

IV. JEAN DE BAYEUX, célebre écrivain du onzieme ſiecle, fut d'abord évêque d'Avranches, puis archevêque de Rouen. Il ſe ſignala par ſon ſavoir & par ſon zele, & tint un concile en 1074. Cet illuſtre prélat fut tué en 1079 dans une maiſon de campagne, où il s'étoit retiré après avoir quitté ſon archevêché. *Matthieu Paris* accuſe les moines de l'abbaye de St. *Ouen* de ce meurtre ; mais dom d'*Acheri* prouve que c'eſt une fauſſeté. *Jean de Bayeux* eſt principalement connu par un livre des *offices eccléſiaſtiques*, imprimé en 1679, avec quelques pieces très-curieuſes. Cet ouvrage peut beaucoup ſervir pour la connoiſſance des uſages de l'égliſe. Il n'eſt pas écrit avec élégance.

V. JEAN, ſacriſtain & chantre de la Fontaine de Beze au dioceſe de Dijon, mort vers 1120, ſe ſignala ſur-tout par ſon

goût pour les livres, par le zele qu'il eut pour en amaſſer, ſoit en les copiant lui-même, ſoit en les faiſant copier. Il eſt auſſi auteur d'une chronique de ſon monaſtere, dans laquelle il a beaucoup fait uſage de celle de St. *Benigne* de Dijon. Dom d'*Acheri* l'a fait imprimer au premier tome de ſon *ſpicilege*.

VI. JEAN DE SARISBURI OU DE SARISBERI, ainſi nommé du dioceſe dans lequel il étoit né, en Angleterre, vint dans ſa jeuneſſe étudier à Paris vers l'an 1137. Il prit les leçons d'un grand nombre de maîtres; & pour avoir de quoi ſubſiſter, il inſtruiſit les enfans de quelques perſonnes nobles. Il entra, étant encore fort jeune, dans le clergé de Cantorberi, & dans la ſuite il fut chapelain & ſecretaire de l'archevêque *Thibaut*. Ce fut alors qu'il compoſa ſon grand ouvrage, intitulé: *Policratique*, ou des amuſemens des courtiſans & des veſtiges des philoſophes. Il l'adreſſa en 1159 au principal miniſtre d'*Henri II*, roi d'Angleterre, c'eſt-à-dire, au chancelier *Thomas Bequet*. Dans cet ouvrage *Jean* de *Sarisberi* commence par décrire & blâmer les amuſemens frivoles des grands: la chaſſe, le jeu, la muſique, les bouffons, les aſtrologues, les devins. Il paroît qu'il croyoit lui-même un peu trop aux illuſions de ces impoſteurs. Il parle fortement contre les flatteurs, & dit qu'il eſt non-ſeulement permis, mais juſte de tuer un tyran, parce que celui qui ne pourſuit pas l'ennemi public, peche contre ſoi-même & contre l'état. L'auteur inſiſte encore à la fin de ſon ouvrage ſur cette dangereuſe maxime, & prétend même l'appuyer ſur les exemples d'*Aod*, de *Jahel* & de *Judith*. Il dit que le prince reçoit de la main de l'égliſe le glaive & la puiſſance coactive, & qu'il n'eſt que le miniſtre du ſacerdoce, pour exercer cette partie de la puiſſance, qui eſt indigne de la main des prêtres. Il en conclut qu'il leur eſt inférieur, & que le prêtre peut ôter au prince la puiſſance qu'il lui a donnée. On voit par-là le progrès qu'avoient fait les nouvelles & pernicieuſes maximes de *Grégoire VII*. Cet ouvrage eſt comme un corps de morale & de politique, où l'auteur montre une vaſte érudition. Il cite un grand nombre d'écrivains, dont quelques-uns ne ſont pas venus juſqu'à nous. Mais ſon ſavoir n'eſt pas aſſez digéré; il y a peu de juſteſſe dans les raiſonnemens & beaucoup d'affectation dans le ſtyle. L'auteur ne paroît pas avoir fait attention à la différence des mœurs & des temps; il parle de l'art & de la diſcipline militaire, par exemple, & de l'ordre judiciaire, comme s'il eût écrit du temps des anciens Romains. Peu de temps après, *Jean* de *Sarisberi* adreſſa au chancelier *Thomas* un autre ouvrage, qu'il intitula: *Métalogique*. C'eſt une apologie de la bonne dialectique & de la véritable éloquence. Il témoigne que de ſon temps la logique étoit fort recherchée; mais il ſe plaint que peu de gens l'étudioient comme il faut, & que pluſieurs y paſſoient leur vie ſans utilité. Ils s'arrêtoient ſur l'introduction de *Porphyre*, & enſeignoient toute la logique dans le traité des *univerſaux*: d'autres s'arrêtoient ſur la premiere *catégorie*, & y faiſoient entrer toutes les

autres. Ils subtilisoient sans fin sur les mots & sur les négations multipliées : ils vouloient traiter toutes les questions imaginables, même les plus inutiles, & toujours renchérir sur les docteurs précédens. L'unique but des maîtres étoit de se faire admirer de leurs disciples, & d'embarrasser leurs adversaires. Il releve extrêmement l'usage des topiques & l'étude des vérités probables ; prétendant qu'il y a peu de démonstrations & de vérités certaines qui nous soient connues. L'art de démontrer, dit-il, n'est presque plus en usage parmi nous ; parce qu'il ne convient guere qu'à la géométrie, à laquelle on s'applique peu, si ce n'est en Espagne & dans le voisinage de l'Afrique. Car ces nations étudient la géométrie à cause de l'astronomie ; de même que l'Egypte & quelques peuples d'Arabie. Quoiqu'il soit grand admirateur d'*Aristote*, il ne veut pas néanmoins qu'on le suive aveuglement, & il marque plusieurs de ses erreurs. *Jean* de *Sarisberi* écrivit contre le concile de Pavie, & se déclara pour *Alexandre III.* Il fut élu évêque de Chartres, tant à cause de son mérite personnel, qu'en considération de St. *Thomas* de *Cantorberi*, qu'il avoit accompagné dans son exil, & dont il avoit toujours eu la confiance. Il ne tint ce siege que quatre ans, & mourut l'an 1180. Outre les deux ouvrages dont nous avons parlé, il composa la vie de S. *Thomas* de *Cantorberi* son maître, & un grand nombre de lettres dont il nous en reste plus de trois cens imprimées à Paris en 1611, *in*-4°. Sa *policratique* vit le jour à Leyde en 1639, *in*-8°.

VII. JEAN XXII, Pape, né à Cahors de parens pauvres, se rendit savant, sur-tout en droit. Il étoit de petite taille, mais il avoit beaucoup de fermeté. Il fut évêque de Frejuls pendant onze ans. Ensuite Clément V le transféra au siege d'Avignon, & enfin le fit cardinal & évêque de Porto. Ayant été élu Pape après la mort de *Clément* V en 1316, il prit le nom de Jean XXII, & fut couronné à Lyon dans l'église cathédrale. Il écrivit aux évêques & aux Rois une lettre circulaire, où il dit qu'il a beaucoup hésité à accepter une charge si terrible : ce qui ne s'accorde pas avec ce que quelques auteurs disent, qu'il s'étoit lui-même nommé Pape. Il partit de Lyon peu après son couronnement, & se retira à Avignon. Dès la seconde année du pontificat de Jean XXII en 1317, il se plaignit qu'on vouloit l'empoisonner, & il fit faire des informations contre ceux qui avoient recours à la magie pour le faire mourir. On voit dans ses lettres des descriptions des différens maléfices que l'on employoit pour abréger la vie, la prolonger, ou l'ôter entiérement, & pour guérir toute sorte de maladies. L'ignorance de la physique faisoit regarder alors comme surnaturels plusieurs effets de la nature. L'année 1331 est remarquable par la question sur la vision béatifique, qui fit tant de bruit sous le reste du pontificat de Jean XXII. Le jour de la Toussaint il fit un sermon où il dit : » La récompense des saints avant la venue de » J. C. étoit le sein d'*Abraham* : après son avénement, sa » passion & son ascension, leur récompense jusqu'au jour du juge-

» ment eſt d'être ſous l'autel de Dieu, c'eſt-à-dire, ſous la pro-
» tection & la conſolation de l'humanité de J. C. Mais après
» le jugement ils ſeront ſur l'autel, c'eſt-à-dire, ſur l'hu-
» manité de J. C. parce qu'alors ils verront non ſeulement ſon
» humanité, mais encore ſa divinité, comme elle eſt en elle-
» même; car ils verront le Pere, le Fils, & le Saint-Eſprit. » Le Pape répéta la même doctrine dans pluſieurs autres ſermons, qui firent beaucoup de bruit. Cette opinion excita de vives diſputes; elle fut ſoutenue publiquement à Avignon par quelques cardinaux qui vouloient lui plaire. Comme elle étoit rejettée à Paris par toute la faculté de théologie, le Pape jugea à propos de donner cette déclaration: » De peur que quelqu'un, par une mauvaiſe
» interprétation, ne puiſſe dire que nous avons eu quelque ſenti-
» ment contraire à l'écriture & à la foi orthodoxe, nous proteſ-
» tons qu'en tout ce que nous avons dit ſur la queſtion de la viſion
» béatifique, nous n'avons prétendu rien décider de contraire à
» l'écriture ou à la foi; & que ſi dans les ſermons ou conféren-
» ces, nous avons enſeigné quelque choſe qui y paroiſſe contrai-
» re, nous le révoquons expreſſément. « Le troiſieme de décembre 1334, il fit appeller tous les cardinaux qui étoient à Avignon, & en leur préſence il fit lire une bulle, où il confeſſoit que les ames ſéparées des corps & purifiées, ſont au ciel avec Jeſus-Chriſt en la compagnie des anges, & qu'elles voient Dieu face à face. Il mourut le lendemain, après avoir révoqué toutes les réſerves de bénéfices qu'il avoit faites, voulant qu'elles fuſſent nulles du jour de ſa mort. On trouva dans le tréſor de l'égliſe à Avignon, en or monnoyé, la valeur de dix-huit millions & plus; & en vaiſſelle, croix, couronnes, mîtres & autres bijoux d'or & de pierres précieuſes, la valeur de ſept millions. C'eſt ce que rapporte *Jean Villani* comme une choſe très-certaine. Il ajoute: » Le
» tréſor fut amaſſé par l'induſtrie du pape *Jean*, qui, dès le
» commencement de ſon pontificat, établit les réſerves de tous
» les bénéfices des égliſes collégiales, diſant qu'il le faiſoit pour
» détruire la ſimonie. Il en tira des richeſſes immenſes. D'ailleurs
» en vertu de la réſerve, il ne confirma preſque jamais l'élection
» d'aucun prélat, mais il nommoit un évêque à une archevêché,
» & mettoit à ſa place l'évêque d'un moindre ſiege: enſorte que
» la vacance d'un archevêché produiſoit ſouvent plus de ſix pro-
» motions, dont il venoit de grandes ſommes à la chambre apoſ-
» tolique. Mais le bon homme ne ſe ſouvenoit pas de l'évangile,
» où J. C. dit à ſes diſciples: Que votre tréſor ſoit dans
» le ciel; ne théſauriſez pas ſur la terre. « Ce ſont les paroles de *Jean Villani*, qui ajoute: Le pape *Jean* étoit ſobre & dépenſoit peu pour ſa perſonne. Preſque toutes les nuits il ſe levoit pour dire ſon office & pour étudier: il diſoit la Meſſe preſque tous les jours, donnoit volontiers audience. Il étoit prompt à ſe facher; mais ſa colere ne duroit point. On a de lui quelques ouvrages répandus dans différentes collections. Il protégea les ſavans, & encouragea les études.

VIII. JEAN DE PARIS, Dominicain, docteur & professeur en théologie, prit le parti de *Philippe le Bel* son roi, contre le pape *Boniface VIII*, & le défendit avec beaucoup de chaleur. Il se distinguoit aussi en chaire ; mais ayant prêché quelques propositions hasardées, on lui défendit d'exercer ce ministere. Il en appella au St. Siege, & il mourut en 1304 à Rome, où il étoit allé pour cette affaire. On a de lui divers ouvrages théologiques & polémiques, qui ne trouvent plus de lecteurs.

IX. JEAN D'IMOLA, docteur de Boulogne, disciple de *Balde l'Ancien*, fut un de ceux qui illustrerent le plus la science du droit civil & canonique. Nous avons de lui des commentaires sur les livres des décretales & sur les clémentines, avec quelques autres ouvrages, dont les curieux verront le dénombrement dans *Forster ;* mais cette liste leur servira de très-peu de chose, parce que les ouvrages d'*Imola* ne sauroient être comparés à ceux que nous avons eu depuis. Ce savant mourut en 1436.

X. JEAN DE RAGUSE, Dominicain, né dans la Dalmatie, devint un des plus habiles hommes de son siecle. Génie heureux, juste, élevé, il avoit la mémoire sûre, l'imagination vive & féconde, & le talent de la parole. La connoissance qu'il acquit des langues orientales fut pour lui un secours pour entrer dans les sens cachés des écritures. Il s'enrichit de tout ce que les auteurs grecs, anciens & modernes ont de plus recherché. Etant venu à Paris, il y prit le bonnet de docteur vers le commencement du quinzieme siecle. En 1426 il fut nommé procureur général de son ordre, en cour de Rome, sous le pape *Martin V* qui le nomma l'un de ses théologiens au concile de Bâle. *Jean de Raguse* fut même choisi pour y présider à la place du cardinal *Julien Cesarini*, qui ne pouvoit pas se trouver à l'ouverture. *Jean* y harangua avec beaucoup de force en 1431. Il fut envoyé à Constantinople en qualité de légat, pour réconcilier l'église grecque avec la latine, & il vint à bout dans un second voyage de faire signer des articles. Il fit un troisieme voyage en 1435, qui fut beaucoup moins heureux. On croit que cet homme célebre vécut jusqu'en 1443. Les écrits qui nous restent de lui sont, I. Le long discours qu'il prononça dans le concile de Bâle, contre les erreurs des Hussites à l'occasion du premier des quatre articles présentés par les Bohémiens. *Bzovius* rapporte ce discours dans ses *annales* ; on le trouve aussi dans le concile de Bâle. II. Les *actes* de sa légation à Constantinople, & quatre lettres qu'il avoit écrites à ce sujet, pendant le séjour qu'il fit dans cette ville, en 1435 & 1436. Ces actes sont parmi ceux du concile de Bâle ; & les lettres se trouvent manuscrites dans la bibliotheque du grand duc à Florence. III. *Léon Allatius* nous a aussi conservé un relation concernant ses voyages d'Orient. *Jean* se signala surtout dans le concile de Ferrare. Dans la troisieme session qui fut tenue le cinquieme du mois de mars, il prouva clairement par l'écriture, par la tradition & par d'excellentes raison théologiques ;

ques, que le St. Esprit procede du Pere & du Fils comme d'un seul principe & par une seule production. Il répondit en même-temps si nettement à tout ce que *Marc* qui parloit pour les Grecs, put lui opposer, qu'il le réduisit souvent au silence. Deux jours après dans la quatrieme session, *Jean* montra dans plusieurs exemplaires de St. *Basile* qu'on avoit fait apporter exprès de Constantinople & d'autres lieux de la Grece, que ce pere si célebre dit en termes formels, que le St. Esprit ne procede pas seulement du Pere, mais aussi de Fils. On reprit encore dans les trois sessions suivantes ce qui regardoit l'autorité & les témoignages de St. *Basile*. *Jean* traita la matiere avec une grande supériorité. Dans la huitieme & dans la neuvieme session, il parla seul pendant huit heures avec beaucoup d'érudition & de solidité. Il établit de nouveau la vérité catholique sur les témoignages du nouveau testament, comme les ont expliqués tous les anciens docteurs qui vivoient long-temps avant le schisme de *Photius*, & dont l'église grecque a toujours révéré la doctrine. Il fit voir que de tous les peres grecs qui ont parlé de la procession du St. Esprit, plusieurs ont dit, ou en termes formels ou en termes équivalens, qu'il procede du Pere & du Fils, & que tous ceux qui ont dit qu'il procede du Pere, n'ont jamais exclus le Fils. Il donna par écrit le précis de son discours, afin que les Grecs pussent l'examiner à loisir dans leur assemblée particuliere.

XI. JEAN D'AGNANI, archidiacre de Bologne, & professeur en droit canon, florissoit dans le quinzieme siecle; ceux qui parlent de lui, nous assurent que sa piété étoit aussi exemplaire que sa science étoit solide. Il mourut en 1455, & enrichit le public de deux ouvrages très-estimés. Ce sont des commentaires sur les décretales, & un volume de consultations.

XII. JEAN DE HAGEN dit DE INDAGINE, savant Chartreux dans le quinzieme siecle, prit l'habit à Erfort à l'âge de 25 ans, & en passa environ 35 dans ce saint ordre. Pendant cet intervalle, il eut le gouvernement de trois monasteres, & malgré ses emplois, il ne laissa pas de composer un grand nombre d'ouvrages. Outre ceux que *Trithême* avoit vu de lui, *Petreius* compte quatre cents trente-trois traités différens, & entre ceux-là trois chroniques. Ce savant homme mourut en 1475. On dit qu'étant simple religieux du cloître, comme parlent les Chartreux, dans une maison fort pauvre, & qui ne pouvoit lui fournir de chandelle pour veiller la nuit, il ramassoit tous les morceaux de vieille cire qu'il trouvoit pour s'en faire de petites bougies.

XIII. JEAN DE SEGOVIE, savant théologien, donna des preuves de son érudition au concile de Bâle & ailleurs. Il vivoit dans le quinzieme siecle. On lui attribue divers ouvrages, qui sont assez peu importans.

XIV. JEAN DE LA CROIX, (*le Bienheureux*) espagnol, réformateur des Carmes, étoit fils de *Gonzalo* d'Yepez. Il naquit en 1542 à Ontiveros, bourg de la vieille Castille dans le diocese

d'Avila. Il entra dans l'ordre des Carmes, au couvent de Medina del Campo l'an 1563, où il mena une vie beaucoup plus auſtere que celle des autres religieux. Il vouloit quitter cet ordre pour ſe retirer dans la chartreuſe de Ségovie, lorſque Ste. *Thereſe* l'engagea à travailler à la réforme des Carmes. Il ſuivit ce conſeil & réuſſit dans cette pieuſe entrepriſe. Il avoit perſuadé à pluſieurs d'embraſſer la réforme, & il avoit déjà fondé un monaſtere où il recevoit beaucoup de novicee. Les anciens religieux jaloux de ſes ſuccès, le firent enlever & conduire à Tolede, où il fut enfermé dans un cachot pendant neuf mois, & d'où il ne ſortit que par le crédit de Ste. *Thereſe*. Il eut encore à eſſuyer d'autres perſécutions, ſans qu'il ceſsât de porter à la pénitence tous ceux qui vouloient l'écouter. Il mourut dans le couvent d'Ubeda le quatorzieme de décembre 1591. Ce ſainta la iſſé beaucoup d'ouvrages couchant la vie ſpirituelle, compoſés en eſpagnol, & qui ont été traduits en latin, en italien & en françois. En voici les titres, I. La *montée ou l'art de monter au Carmel*. II. La *nuit obſcure de l'ame*. III. La *flamme vive de l'amour*. IV. Le *cantique du divin amour*. Il n'eſt pas poſſible d'entendre ces ouvrages, à moins que l'on ne ſoit au fait du langage extraordinaire des myſtiques. Ceux-ci regardent St. *Jean de la Croix* comme un de leurs plus grands maîtres. La réforme des Carmes-Déchauſſés eſt diviſée en deux congrégations, dont chacune a ſon général & ſes conſtitutions particulieres; ſavoir, la congrégation d'Eſpagne qui comprend ſix provinces; & la congrégation d'Italie, qui renferme tous les couvens établis hors des états du roi d'Epagne.

XV. JEAN; il y a eu pluſieurs autres auteurs de ce nom, qui ne méritent pas des articles particuliers. Les principaux ſont, I. JEAN LE TEUTONIQUE, célebre Dominicain, natif de Wildeſhuſen dans la Weſtphalie, fut pénitencier de Rome, puis évêque de Boſnie, & quatrieme général de l'ordre de St. *Dominique*. Il mourut en 1252 après s'être fait un nom par ſon ſavoir. II. JEAN ANDRÉ, ſecretaire de la bibliotheque du Vatican, puis évêque d'Achia, & enfin d'Aleria dans l'iſle de Corſe, où il mourut en 1493. Nous avons de lui les éditions de pluſieurs auteurs eccléſiaſtiques. III. JEAN, lecteur qui compoſa à Rome une hiſtoire de la vie de *Conſtantin* le Grand que nous n'avons plus. IV. JEAN DE LOUVAIN, Chartreux d'une grande érudition, dans le quatorzieme ſiecle, compoſa divers ouvrages. Nous ne connoiſſons qu'une hiſtoire de la vie des Papes. V. JEAN, prêtre de Nicomedie, qui écrivit la vie de St. *Baſile*, évêque d'Amaſée, rapportée par *Bollandus*. VI. JEAN DE PARME, général des Franciſcains, qui vivoit dans le treizieme ſiecle, paſſe pour être l'auteur du livre intitulé: L'*évangile éternel*. Le pape *Alexandre IV* le condamna au feu en 1258. Ce livre étoit compoſé en partie des revêries de l'abbé *Joachim*, & de quelques autres viſionnaires.

JEROME, (*Saint*) naquit à Stridon en Dalmatie vers l'an

340, de parens chrétiens & riches. Son pere nommé *Eusebe*, s'appliqua lui-même à former son fils à la piété. Voyant qu'il avoit d'heureuses dispositions pour les sciences, il l'envoya à Rome, où il fit de grands progrès dans les lettres humaines & dans l'éloquence. Il amassa à Rome une bibliotheque, choisie avec beaucoup de soin & de travail. Il vint ensuite dans les Gaules, où il vit tous ceux que leur science & leur piété rendoient recommandables. *Jerome* retourna à Rome, où il fut baptisé dans un âge mûr, & après avoir connu toute l'étendue des devoirs d'un chrétien. Rome ne fut plus dès-lors une ville de dissipation, comme elle l'avoit été auparavant pour lui, ni une occasion de chûte. Il fut solitaire au milieu du monde, & innocent au milieu de la corruption. Ensuite il alla à Aquilée, & se retira dans la maison des ecclésiastiques, qui vivoient dans une piété éminente sous la conduite de St. *Valérien*. Il en sortit, parcourut plusieurs provinces, & se retira l'an 374 dans le désert de Calcide en Syrie. C'étoit une vaste solitude brûlée par les ardeurs du soleil, & qui étoit néanmoins habitée par quelques solitaires. *Jerome*, effrayé des jugemens de Dieu, chercha dans cette affreuse retraite à prévenir les rigueurs de la justice divine. Livré aux jeûnes & aux veilles, il croyoit entendre le son de la trompette qui doit faire sortir les morts de leurs tombeaux, & cette seule pensée le saisissoit d'effroi. Son imagination vive & les tentations qu'il éprouvoit, ne servoient pas peu à augmenter son trouble. Il redoubloit ses jeûnes, & il adressoit à Dieu de fréquentes prieres : il ajouta à ses mortifications l'étude de l'hébreu, qu'il regardoit comme très-capable de l'humilier par les difficultés qu'il y trouvoit. La persécution que quelques moines schismatiques exciterent contre lui, le fit errer de solitude en solitude, visitant tous ceux qu'une grande vertu avoit rendus recommandables. Etant à Antioche l'an 377, *Paulin* l'ordonna prêtre malgré lui; mais *Jerome* ne voulut demeurer attaché à aucune église, & son humilité ne lui a jamais permis d'exercer les fonctions du sacerdoce. Etant venu à Constantinople, il étudia sous St. *Grégoire* de Nazianze l'écriture-sainte, qui faisoit de plus en plus ses délices. Il alla à Rome en 382, & le pape *Damase* le retint auprès de lui. Il étoit principalement occupé à répondre à ceux qui le consultoient sur l'écriture, ou sur quelque question de morale; & c'est ce qui a produit la plupart de ses lettres. Après la mort du pape *Damase*, St. *Jerome* ne resta point à Rome. La réputation de sa doctrine avoit excité la jalousie de plusieurs du clergé, & sa liberté à reprendre leurs vices avoit attiré leur haine C'est ce qui l'obligea de retourner en Palestine, où il avoit déjà fait quelque séjour. Il emmena avec lui *Paulinien* son frere, encore jeune, & quelques autres moines. Ayant visité les monasteres d'Egypte, & écouté à Alexandrie les leçons que *Didyme* l'aveugle y donnoit sur l'écriture-sainte, il alla à Jérusalem, & fixa sa demeure à Bethléem. *Jerome* conduisoit les monasteres que Ste. *Paule* y avoit fait

bâtir. Il inſtruiſoit auſſi de jeunes enfans qu'on lui avoit donnés à élever dans la crainte de Dieu. Il fut enſuite éprouvé par diverſes contradictions, & purifié par de grandes maladies. Il remit ſon ame à Dieu l'an 420, âgé de quatre-vingt ans.

§ I.

Son Caractere.

Ce St. docteur fut haï durant ſa vie par les hérétiques, par les moines & par les eccléſiaſtiques déréglés. Il combattit les erreurs des uns & les vices des autres. Mais il fut aimé & admiré par pluſieurs ſaints qui honorerent ſa vertu, & qui applaudirent à ſes ouvrages. Il avoit cependant quelques défauts mêlés parmi ſes grandes vertus. Ayant une imagination vive, un génie grand, élevé, plein de feu, plutôt d'un orateur que d'un hiſtorien ou d'un critique, il a été quelquefois peu exact à rapporter les choſes comme elles étoient, ſuivant plutôt l'idée qu'il en avoit conçue, que la ſimple vérité. Il ſe laiſſe encore aſſez ſouvent aller à l'aigreur de ſon caractere & à ſa promptitude naturelle. Il n'a point évité le malheur commun à preſque tous les hommes, de ſe laiſſer prévenir par ceux en qui il avoit de la confiance; ce qui l'a engagé à parler de St. *Chryſoſtome* autrement qu'il ne devoit. A l'égard des méchans mêmes, il n'a pas toujours montré la même équité que St. *Auguſtin*, à diſcerner ce qu'il y avoit de bon en eux, de ce qui étoit blâmable. Au reſte, plus on exagérera les défauts de St. *Jerome*, plus on prouvera qu'il a eu de grandes vertus, puiſqu'elles ont couvert tout ce qu'il y avoit en lui de défectueux. Les mortifications incroyables qu'il a pratiquées, ſon amour pour la retraite & pour la pauvreté, lorſqu'il avoit pour lui toute la faveur du pape *Damaſe*, & qu'il pouvoit diſpoſer des richeſſes de Ste. *Marcelle* & de Ste. *Paule*, le ſoin qu'il a eu de fuir ceux qui l'honoroient le plus, l'humilité profonde qui l'a toute ſa vie éloigné de l'autel, ſont des traits dignes des plus grands ſaints. St. *Auguſtin* l'appelloit un St. homme & un homme admirable, dont le cœur lui paroiſſoit ſi rempli d'amour & de zele pour la gloire de J. C. qu'il ne craint point de le comparer à celui de St. *Paul*.

§ II.

Verſion de la Bible.

St. *Jerome* fut ſuſcité de Dieu pour travailler ſur l'écriture, & pour en renouveller par toute l'égliſe le goût & l'intelligence. On ſe ſervoit de l'*italique*, qui étoit une aſſez mauvaiſe traduction des Septante, dont la verſion, quoiqu'infiniment reſpectable, s'éloigne de l'hébreu en pluſieurs endroits. St. *Jerome* commença par ſentir la néceſſité de bien poſſéder la langue hébraïque. Il fut obligé d'avoir recours à un juif & de ſe rendre ſon diſciple.

Il travailla enſuite infatigablement à éclaircir les difficultés de l'écriture, & à en inſpirer l'amour. Il fit à Rome des conférences qui furent très-goûtées. Des dames illuſtres témoignerent beaucoup de zele pour encourager St. *Jerome* dans ce travail. Le pape *Damaſe* prit auſſi à cœur cette bonne œuvre, & empêcha que St. *Jerome* ne l'abandonnât, étant rebuté par les contradictions qu'une ſi louable entrepriſe lui avoit attirées. Avant que de traduire l'écriture-ſainte ſur l'hébreu, le St. docteur avoit longtemps auparavant donné en latin une verſion corrigée avec ſoin ſur les Septante, tel qu'il ſe trouvoit dans les *hexaples d'Origene*; il crut devoir faire plus, & recourir à la ſource. En effet la verſion des Septante ne ſe trouvoit preſque plus parmi les Grecs dans toute ſa pureté. Comme il y en avoit autant d'exemplaires différens que de provinces chrétiennes, cette verſion s'y trouvoit viſiblement corrompue. St. *Jerome* ne s'aſſujettit point dans la verſion qu'il donna, à l'ordre que les livres ſaints tiennent dans nos bibles. Il commença par les livres des Rois, & finit par les cinq livres de *Moyſe*, de *Joſué*, les *Juges*, *Ruth*. Il n'y avoit pas moins de différence dans les traductions latines du nouveau teſtament, que dans celles de l'ancien. Le pape *Damaſe* engagea donc St. *Jerome* à revoir les évangiles ſur le grec. Il les corrigea ſur les plus anciens manuſcrits, auxquels il ſe conforma tellement en tout, qu'il ne changea que ce qui lui parut en altérer le ſens. Il adreſſa ſon ouvrage au pape *Damaſe*, en joignant à l'exemplaire qu'il lui préſenta, dix tables qu'*Ammonius* d'Alexandrie, & à ſon exemple *Euſebe* de Céſarée avoient faites en grec, pour trouver tout d'un coup le rapport ou la différence qu'il y a entre les évangéliſtes. St. *Jerome* en travaillant ſi utilement pour l'égliſe, trouvoit beaucoup d'oppoſition de la part de ſes envieux & de ſes ennemis. Mais d'autres perſonnes très-reſpectables reçurent avec joie ſes traductions. Les égliſes d'Eſpagne voulurent les avoir, & *Lucinius* de Bétique, pour s'en procurer plutôt des exemplaires, & en plus grand nombre lui envoya ſix copiſtes. Dès l'an 394 on avoit en Eſpagne tout l'ancien teſtament traduit de l'hébreu, excepté l'octateuque, qui ne fut achevé que vers l'an 404. Dans une lettre écrite l'an 403, St. *Auguſtin* témoigne qu'un évêque d'Afrique faiſoit lire publiquement dans l'égliſe la verſion que St. *Jerome* avoit faite ſur l'hébreu. Dans le ſiecle ſuivant elle étoit auſſi commune en France & à Rome que l'ancienne vulgate, & marchoit de pair avec elle. Enfin, elle prit le deſſus dans toutes les égliſes. Mais à meſure que les exemplaires de cette verſion ſe ſont multipliés, il y eſt ſurvenu divers changemens par la négligence & par la faute des copiſtes. Les exemplaires dont on ſe ſert aujourd'hui dans l'égliſe ſous le nom de *vulgate*, ne ſont pas entiérement conformes à la verſion originale de St. *Jerome*. Le livre où l'on trouve le plus de différence entre notre vulgate & la verſion originale de St. *Jerome*, ſont les livres des Rois & des proverbes, où il

eſt reſté quelque choſe de l'ancienne. Il faut auſſi remarquer que les livres de l'ancien teſtament, tels que nous les liſons dans notre vulgate, ne ſont pas tous de la traduction que St. *Jerome* en avoit faite ſur l'hébreu. Les pſeaumes y ſont ſuivant la vulgate que ce pere avoit revue exactement, & réformée ſur le grec des *hexaples d'Origene*. Les livres de *Tobie* & de *Judith*, quoique non compris dans le canon des Hébreux, ſont de la verſion de St. *Jerome*. Les additions au livre d'*Eſther* & de *Daniel*; les livres de *Baruch*, de la ſageſſe, de l'eccléſiaſtique & des Machabées, ſont de l'ancienne verſion vulgate. Tout le reſte de l'ancien teſtament eſt de la verſion que St. *Jerome* a faite ſur l'hébreu. Ce que ce pere fit ſur le nouveau teſtament, fut mieux reçu que ſa verſion de l'ancien teſtament ſur l'hébreu, & St. *Jerome* trouva moins de cenſeurs qu'il n'avoit cru. On continua néanmoins de lire le nouveau teſtament, ſuivant l'ancienne vulgate; mais inſenſiblement elle fut réformée ſur l'édition de St. *Jerome*, qui devint la plus commune, & qui eſt aujourd'hui la ſeule en uſage dans l'égliſe catholique.

§ III.

Traités ſur l'Ecriture.

St. *Jerome* ne ſe contenta pas d'enrichir l'égliſe de cette nouvelle verſion de l'écriture, il fit encore des traités pour en applanir les difficultés & en faciliter l'intelligence. I. Dans celui des *noms hébreux*, ce pere expliqua les étymologies de tous les noms propres qui ſe trouvent dans l'ancien & dans le nouveau teſtament. Ce dictionnaire étymologique eſt terminé par une lettre de St. *Jerome* à Ste. *Marcelle*, où il donne l'interprétation des dix noms donnés à Dieu par les Hébreux. II. Le livre intitulé: *Lieux hébreux*, eſt proprement d'*Euſebe* de Céſarée. St. *Jerome* n'a fait que le traduire du grec en latin, en ſe donnant néanmoins la liberté d'en retrancher & d'y ajouter ce qu'il voudroit. On y apprend la géographie ſacrée, & on l'apprend de deux auteurs, qui, ayant vécu tous deux dans la Paleſtine, devoient être bien informés. III. L'ouvrage intitulé: *Queſtions hébraïques ſur la geneſe*, renferme les ſentimens de quelques juifs & de pluſieurs anciens interpretes grecs & latins, ſur divers endroits de ce livre. Son but dans cet écrit eſt de faire voir la pureté du texte hébreu, de réfuter ceux qui le croyoient corrompu, & d'y donner les étymologies des choſes, des noms & des pays marqués dans la *geneſe* ſelon l'hébreu. IV. Nous avons pluſieurs commentaires de St. *Jerome*: un ſur l'eccléſiaſte, qui eſt fait avec beaucoup de préciſion & de netteté; un ſur le prophete *Iſaïe*, qu'il adreſſa à Ste. *Euſtoquie*; un ſur *Ezéchiel*. Il paroît par divers endroits de ce commentaire, que St. *Jerome* fut obligé de l'interrompre ſouvent, à cauſe du grand nombre de perſonnes qui fuyoient de Rome pour ſe refugier à Bethléem. Le commentaire ſur *Daniel* eſt

fort court ; excepté les deux dernieres viſions du prophete, ſur leſquelles St. *Jerome* s'étend davantage à cauſe de leur obſcurité. St. *Auguſtin* trouvoit ce commentaire écrit avec beaucoup de ſoin & d'érudition, & y renvoyoit ceux qui voudroient s'aſſûrer que les anciens ont eu raiſon d'expliquer les quatre monarchies de *Daniel* par les quatre empires des Aſſyriens, des Perſes, des Macédoniens & des Romains. V. St. *Jerome* ne ſuivit point dans ſes commentaires ſur les douze petits prophetes l'ordre qu'ils ont dans nos bibles, mais il y travailla à meſure que ſes amis l'en prioient. Ils ſont diviſés en 20 livres. *Jérémie* fut le dernier des prophetes que St. *Jerome* entreprit d'expliquer : il ne put l'achever, & n'en expliqua que les trente-deux premiers chapitres. VI. St. *Jerome* travailla auſſi ſur le nouveau teſtament. Il fit le commentaire ſur St. *Matthieu*, diviſé en quatre livres qui n'ont qu'une ſeule préface. VII. Il répondit auſſi à pluſieurs queſtions qu'on lui faiſoit ſur un grand nombre d'endroits difficiles du nouveau teſtament ; & nous avons de ce ſavant docteur trois livres ſur l'épître aux Galates, trois ſur celle aux Ephéſiens, un ſur l'épître à *Philemon*, & un ſur celle à *Tite*.

§ IV.

Lettres & autres Ouvrages.

I. St. *Jerome* a écrit un très-grand nombre de lettres. On y trouve pluſieurs difficultés de l'écriture-ſainte approfondies & réſolues, & beaucoup de queſtions ſur la morale, décidées avec autant de ſageſſe que de ſolidité. On y voit encore les vies de pluſieurs perſonnes recommandables par leur piété, avec qui cet illuſtre docteur avoit été étroitement lié. II. Il compoſa l'an 392 le catalogue des auteurs eccléſiaſtiques, pour lequel l'hiſtoire d'*Euſebe* lui a beaucoup ſervi. Il eſt le premier qui ait entrepris cet ouvrage. Il y comprit quelques juifs & quelques hérétiques dont il marqua les ouvrages, ſans parler de leurs erreurs. Ce catalogue comprend 135 chapitres. Dans le dernier, St. *Jerome* parle de ſes propres écrits. III. Nous avons encore de ce St. docteur une traduction de la chronique d'*Euſebe*, avec la continuation depuis l'an 325 juſqu'en 378. IV. Il nous a auſſi donné les vies de St. *Paul* hermite, de St. *Hilarion*, & de pluſieurs perſonnes d'une grande ſainteté avec qui il avoit été lié. V. Enfin, il a écrit contre pluſieurs hérétiques ; contre *Jovinien*, moine de Milan ; contre *Vigilance*, prêtre de Barcelone, qui enſeignoit d'autres erreurs qui lui étoient communes avec *Jovinien*. Le dialogue contre les Luciférien fut compoſé à l'occaſion d'une diſpute élevée à Antioche entre un luciférien & un catholique. Nous avons les œuvres de St. *Jerome* recueillies par les ſoins de *Marianus Victorius*, & une édition de Paris en 1623, en neuf vol. *in-fol.* Le pere *Martianai*, religieux Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, en a donné depuis une nouvelle en cinq vol.

in-fol. dont le premier parut en 1693, le second en 1699, le troisieme en 1704, & les deux derniers en 1706. Nous avons perdu plusieurs traités de ce saint, dont *Cassiodore* fait mention.

JEUNE, (*Jean le*) prêtre de l'Oratoire, né à Poligni en Franche-Comté, se consacra aux missions. Il fit pendant 60 ans par son zele & par ses travaux apostoliques des biens infinis, & des conversions sans nombre. Il perdit la vue en prêchant le carême à Rouen, à l'âge de 35 ans, ce qui le fit nommer dans la suite le *pere aveugle*. Cette infirmité ne le contrista point, quoiqu'il fût naturellement vif & impétueux, & ne diminua point l'ardeur de son zele pour les missions, qu'il continua avec beaucoup de succès jusqu'à la fin de sa vie. On lui avoit même permis de dire la Messe; mais il ne voulut jamais user de cette permission, dans la crainte de commettre quelque irrévérence. Il mourut à Limoges en 1672 à 80 ans. C'étoit un autre *François* de Sales; il prêchoit autant par ses vertus que par ses paroles; cependant il ne faut pas chercher dans ses sermons ni les richesses du langage, ni la pureté du style, ni le choix des expressions, ni le sublime des pensées, ni la noblesse des comparaisons, mais on y trouve un riche fond de sentimens & d'instructions, capables de toucher le cœur & de convaincre l'esprit. Ils sont imprimés sous le titre de *missionnaire de l'Oratoire* ou *sermons pour les avens, carême & fêtes de l'année*, &c. par le pere le *Jeune* dit le *pere aveugle*, en 10 vol. *in-8°*, 1662, 1671. La meilleure est celle de Toulouse en 1668. Les *sermons des missions*, en plusieurs volumes *in-12*, ont été travaillés sur ceux du pere le *Jeune*: c'est ce qui fait qu'on les appelle communément les sermons corrigés du pere le *Jeune*. Voyez l'article du pere *Loriot*. On voit à-peu-près la même méthode dans les uns & dans les autres. Les divisions en sont assez singulieres. Chaque sermon est ordinairement en trois ou quatre parties, & chaque partie est encore subdivisée en différens membres. On a mis au commencement de chaque partie de chaque membre, une lettre de l'alphabet, comme *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*. Ces lettres servent, pour ainsi dire, de transition d'une preuve à l'autre. Les peroraisons sont toujours un peu longues, mais fortes & touchantes.

I. IGNACE, (*Saint*) évêque d'Antioche, surnommé *Théophore*, c'est-à-dire, *porte Dieu*, avoit vu les apôtres, & avoit été en particulier le disciple de St. *Pierre* & de St. *Jean*. Ce fut par l'imposition de leurs mains qu'il reçut la grace de l'épiscopat, & le gouvernement de l'église d'Antioche, vers l'an 68 de J. C. après la mort de St. *Evode*, qui avoit succédé immédiatement à St. *Pierre*. Ce St. pasteur se conduisit en toutes choses comme un homme apostolique. Dans les persécutions qui s'éleverent sous le regne de *Domitien*, il s'opposa comme un bon pilote à ces différentes tempêtes. Il soutenoit les foibles par ses instructions assidues, & par la force de l'esprit de Dieu dont il étoit rempli. Lorsque la paix fut rendue à l'église, il bénissoit Dieu du calme

dont

dont elle jouissoit ; mais il s'attristoit de ce qu'il n'avoit pas été jugé digne de souffrir pour J. C. Il disoit qu'une mort sanglante pouvoit seule le mettre en état d'entrer dans la familiarité du Dieu qu'il adoroit. Pendant le peu d'années que la paix de l'église dura, il éclaira les peuples confiés à ses soins, & leur expliqua les écritures-sacrées. St. *Ignace* obtint enfin la couronne qui étoit l'objet de ses desirs. L'empereur *Trajan* allant faire la guerre aux Parthes, passa par Antioche, & St. *Ignace* fut conduit devant lui. Fatigué par les reparties vives & pressantes du St. prélat, il le condamna à être conduit à Rome, pour y être la pâture des bêtes féroces. Il s'embarqua à Séleucie pour faire son voyage, étant gardé nuit & jour par dix soldats, qu'il appelle des léopards à cause de leur cruauté. Quelque resserré qu'il fut, il ne laissoit pas de fortifier par ses saintes remontrances, les églises des villes par où il passoit. Il leur recommandoit sur-tout de se précautionner contre les hérétiques, & de s'attacher inviolablement à la tradition des apôtres. Les fideles accouroient de toutes parts au-devant de lui, afin de pourvoir abondamment à ses besoins. Les églises d'Asie lui députoient par honneur des évêques, des prêtres, & des diacres. *Ignace* arriva à Smyrne après beaucoup de fatigues, se hâta d'aller voir St. *Polycarpe*, & lui témoigna combien il se glorifioit de ses chaînes. Plusieurs évêques accompagnés de prêtres, de diacres & de fideles, rendirent visite à St. *Ignace* pendant qu'il étoit à Smyrne. Il écrivit à leurs églises des lettres pleines de lumiere & d'onction, qui sont un des plus précieux monumens de la foi & de la discipline de l'église. La lettre aux Romains est pleine d'un feu si divin, qu'il est difficile de la lire avec quelque sentiment de piété sans verser des larmes. Le style en est très-vif & très-animé, & on y remarque par-tout l'ardeur de l'esprit saint qui parloit dans les martyrs. On y voit une énergie, une force & une beauté d'esprit qui ravit. Tout y est plein de sens, mais d'un sens profond qu'il faut méditer pour le bien comprendre. Le St. évêque, après avoir salué les fideles de Rome, les conjure dans les termes les plus vifs & les plus touchans, de ne le pas priver de l'effet du plus ardent de ses desirs, en empêchant par leur crédit, ou plutôt par leurs prieres auprès de Dieu, qu'il ne lui fût immolé par le martyre. Après que le saint eut demeuré quelque temps à Smyrne, il en partit pour continuer son voyage. Les fideles de Rome allerent au-devant de lui. Ils étoient pleins de joie, d'avoir le bonheur de s'entretenir avec un homme si admirable ; mais ils étoient accablés de tristesse, de voir qu'on le conduisoit à la mort. Il fut conduit à l'amphithéatre, & fut exposé à deux lions qui le dévorerent en un moment, comme il l'avoit desiré. Il ne resta de son corps que les plus gros ossemens, qui furent recueillis avec respect par les fideles, & portés à Antioche comme un trésor d'un prix inestimable. Ce fut une grande consolation pour les fideles de tous les lieux par où passerent ces précieuses reliques. Elles furent mises dans une

châsse, & dépofées dans le cimetiere qui étoit près de la porte de *Daphné*. La mort glorieuse de St. *Ignace* arriva l'an 107, le 20 de décembre, jour auquel les Grecs font sa fête avec beaucoup de solemnité. La meilleure édition des lettres de St. *Ignace* est celle d'Amsterdam, *in-fol.* en 1697, où l'on voit les meilleures notes qui aient été faites sur ces épîtres, avec les dissertations d'*Usserius* & de *Péarsson*. Tous les anciens grecs n'ont cité que les sept lettres de St. *Ignace* dont *Eusebe* fait mention, & qui ont été recueillies par St. *Polycarpe* : mais on doute si les sept lettres, selon l'édition de *Vossius*, sont véritablement de St. *Ignace*, & si elles sont dans leur pureté originale. C'est le sentiment de plusieurs savans, contre l'opinion de *Sommaise*, de *Blondel* & de *Daillé*. Ces lettres sont adressées aux Smyrnéens, à St. *Polycarpe*, aux Ephésiens, aux Magnésiens, aux Philadelphiens, aux Tralliens, aux Romains.

II. IGNACE DE LOYOLA, né au château de ce nom en Biscaie, parut de bonne heure à la cour de *Ferdinand V.* Ayant pris le parti des armes, il donna dans tous les excès des militaires. On sait comment il se convertit, & tous les autres avénemens de sa vie. Comme on trouve ses faits par-tout, nous nous bornerons à citer les principales dates de son histoire. Il se convertit en 1521, après avoir été blessé au siege de Pampelune. Il voyagea à la Terre-Sainte en 1523, & retourna en Espagne l'année d'après. Il se rendit à Paris en 1528, & fut reçu maître-ès-arts en 1533. L'année d'après 1534, il fit vœu dans l'église de Mont-Martre avec ses premiers compagnons, de se dévouer au service du Pape & à celui du prochain. Il alla à Rome avec eux en 1537, & vint à bout de faire approuver son institut en 1540. Il fut élu général l'année d'après, & mourut en 1556 à 65 ans. Quoique *Ribadeneira*, dans sa premiere vie de St. *Ignace*, ne lui attribue d'autre miracle que l'établissement de sa société, les autres historiens de ce saint, tous Jésuites comme le premier, au nombre de trente au moins, & *Ribadeneira* lui-même dans la seconde vie qu'il a composée, en racontent plusieurs, dont quelques-uns n'auroient jamais dû être rapportés par des écrivains sérieux, & qui veulent faire respecter la religion. Nous avons de ce fondateur des Jésuites, I. Des *constitutions* pour son ordre, qui ont fait beaucoup de bruit en France. On y voit que son dessein étoit que ceux de sa société partageassent leur temps, entre la vie contemplative & active. Ainsi, quant à la premiere, il ordonna l'oraison mentale, les examens de conscience, la lecture des livres saints, le fréquent usage des sacremens, les retraites spirituelles & les exercices de la présence de Dieu. Et pour la seconde, il prescrivit tout ce qui peut contribuer au salut & à la sanctification du prochain, les prédications, les missions, les catéchismes, la conversion des hérétiques, la visite des prisons & des hôpitaux, la direction des consciences, & l'instruction de la jeunesse. Il ne voulut point donner d'autre habit à ses religieux

que celui des eccléſiaſtiques, tels qu'ils le portoient alors en Italie & en Eſpagne. Par ces conſtitutions, le général eſt déclaré perpétuel & doit réſider à Rome : mais on lui donne quatre aſſiſtans généraux, d'Italie, de France, d'Eſpagne & d'Allemagne, qui n'auront pas voix déciſive, mais ſeulement conſultative. *Ignace* voulut de plus que ſa ſociété renfermât trois différens ordres, l'un de profès, l'autre de coadjuteurs formés, & le troiſieme d'écoliers approuvés, outre les novices. Entre les profès, il en diſtingua de deux ſortes ; les uns de quatre vœux, les autres de trois ſeulement. Il mit auſſi de deux ſortes de coadjuteurs ; les uns ſpirituels, les autres temporels. Il voulut que les vœux des profès fuſſent ſolemnels ; que ceux des coadjuteurs fuſſent publics, mais ſimples. Ceux-ci ne ſe font qu'en préſence des religieux de la maiſon, ſans qu'il y ait de député du général pour les recevoir ; au lieu que cette formalité eſt requiſe pour les vœux des profès. A l'égard des écoliers approuvés, la ſociété ne s'oblige à eux qu'à condition qu'elle en ſera ſatisfaite : tandis que de leur côté ils s'engagent abſolument à elle, en promettant d'y vivre & mourir dans l'obſervance des trois vœux ; & s'obligent par un vœu particulier d'accepter l'état ou l'ordre qu'on trouvera dans la ſuite leur être convenable. La ſociété a le pouvoir de les diſpenſer de leurs vœux & de les renvoyer, & ils conſervent le domaine & la propriété de leurs biens, quoiqu'ils ne puiſſent en jouir ni en diſpoſer indépendamment des ſupérieurs. On a ſupprimé en France ce dernier article, qui tendoit à ruiner les familles ; & il a été l'occaſion de beaucoup de réflexions ſur le plan politique de la ſociété. Nous ne croyons pas devoir entrer dans ce détail. On appelle parmi les Jéſuites, coadjuteurs ſpirituels, ceux qui ne font en public que les vœux de chaſteté, de pauvreté & d'obéiſſance, & non le quatrieme vœu qui regarde l'obéiſſance abſolue au Pape. Ils peuvent être non ſeulement régens dans les colleges, mais même y être recteurs. Ils ne peuvent concourir à l'élection du général, & les profès des quatre vœux les précedent toujours. Ceux-ci ſont la partie eſſentielle de la ſociété, & ſont au fait de pluſieurs de ſes ſecrets. C'eſt le général qui fait les provinciaux, les ſupérieurs des maiſons profeſſes & des maiſons d'épreuves appellées noviciats, & les recteurs des colleges. Et afin qu'il connoiſſe tous les ſujets propres à remplir les poſtes, les provinciaux de toute l'Europe lui écrivent une fois tous les mois ; les ſupérieurs des maiſons & les maîtres des novices, tous les trois mois ; & ceux des Indes, lorſqu'il ſe préſente quelqu'occaſion. On lui envoie auſſi de trois en trois ans les catalogues de chaque province, dans leſquels on marque l'âge de chaque ſujet, ſes forces, ſes talens naturels, ſes qualités bonnes & mauvaiſes. Outre les aſſiſtans qu'a le général, la ſociété lui donne auſſi un admoniteur, qui eſt en droit de lui repréſenter ce que lui ou les aſſiſtans auroient remarqué d'irrégulier dans ſon gouvernement, ou dans ſa perſonne. II. Les exercices ſpirituels

qui sont des méditations pour la réformation des mœurs. *Paul III* les approuva. On prétend que St. *Ignace* les avoit copiés au Mont-Cassin, sur un ancien manuscrit ; mais les Jésuites ont défendu la mémoire de leur fondateur, qui seroit ternie par ce plagiat.

INGOULT, (*N.*) Jésuite normand, fut destiné de bonne heure à la prédication. Il parut d'abord avec beaucoup d'éclat dans les principales chaires des provinces de Normandie & de Picardie. Il vint ensuite à Paris remplir la station de la maison professe. Il fut très-applaudi ; mais tous ses sermons ne parurent pas travaillés avec le même soin ; il y en avoit quelques-uns qui étoient négligés, & qui marquoient que l'auteur avoit trop compté sur son esprit. Il profita des avis qu'on lui donna, & en retoucha une partie. Il prêcha depuis pendant plus de vingt ans dans la capitale, où on l'entendit toujours avec plaisir & avec fruit ; mais on sentoit qu'il étoit souvent au-dessous de lui-même. Il prêcha aussi le carême devant sa majesté en 1735. Cet orateur mourut à une campagne près de Paris. M. l'abbé de la *Tour du Pin*, entre les mains de qui les sermons de ce prédicateur furent déposés, en fait ce portrait. » Ce qui raviſſoit les auditeurs, » lorsqu'il les prononçoit, c'est la précision, la justesse des » plans, la connoissance des mœurs, l'art de faire valoir les » choses les plus ordinaires. La maniere dont il les récitoit étoit » naturelle, quoiqu'elle parût affectée. Son style étoit simple, » exact ; orné, mais avec reserve ; spirituel, mais sans affecta- » tion. Ses idées étoient nobles, ses images vives, ses réflexions » judicieuses. On voit en général qu'il peint plus qu'il ne rai- » sonne. Rarement est-il pathétique, mais il n'est jamais froid. » Il seroit seulement à souhaiter qu'il se formât un grand nombre » d'orateurs chrétiens qui lui ressemblassent.

INGUIMBERT, (*Dominique-Joseph-Malachie d'*) né à Carpentras en 1683, entra de bonne heure dans l'ordre de St. *Dominique*. Ses supérieurs l'envoyerent à Paris, où il soutint en 1709, sa these de tentative, dont le cardinal de *Fleuri*, alors évêque de Fréjus, fut le président. Le pere d'*Inguimbert* ayant achevé le cours de ses études, alla en Italie. En passant par Florence, il argumenta avec tant de subtilité à une these, qu'on soutenoit en présence du grand duc *Cosme III*, que ce prince charmé de son esprit, le nomma à une chaire de théologie dogmatique, dans l'université de Pise, quoiqu'il n'eût que 27 ans. Le Dominicain françois s'acquittoit de cet emploi avec beaucoup d'applaudissement, lorsque la mort d'un de ses amis lui fit prendre la résolution d'embrasser la réforme de la Trappe. Il fit profession dans l'abbaye de Buon-Solazzo, au voisinage de Florence, sous le nom de dom *Malachie*. Après avoir passé quelques années dans cette maison, il en fut tiré par le cardinal *Albani*, qui vouloit réformer l'abbaye de Casamari. Dom *Malachie* y conduisit une colonie des religieux de son monastere, qui l'aiderent à y établir la réforme. Le cardinal *Albani* l'ayant pris pour son

théologien, l'appella à Rome & le chargea de travailler à la vie du pape *Clement XI* son oncle. Dom *Malachie* passa six ans avec lui, & s'attacha ensuite au cardinal *Laurent Corsini*, qui fut ensuite Pape sous le nom de *Clement XII*. Il eut d'abord la qualité de théologien, ensuite celle de secretaire des lettres latines, & enfin celle de bibliothécaire. Peu de temps après, le cardinal *Corsini* étant devenu Pape, nomma dom *Malachie* archevêque de Théodosie en 1732, & évêque de Carpentras en 1735. Cet illustre prélat mourut dans cette ville en 1757, avec la réputation d'un des plus savans hommes de l'Europe, également illustre par les productions de sa plume & par la fondation d'une bibliotheque immense, qu'il rendit publique. Elle est ornée de quantité de statues, médailles, antiques, peintures. On y trouve plus de trente mille volumes, avec un fonds de 60000 livres. Dom *Malachie* se fit connoître de bonne heure des gens de lettres. Il fit imprimer en latin un abrégé de la vie de l'abbé de *Rancé*, réformateur de la Trappe. Il publia ensuite un traité contre les Athées, & une histoire de l'abbaye de Septimé, aussi en latin. On a encore de lui, I. La vie de dom *Barthélemi* des Martyrs. II. Celle de l'abbé de *Rancé*. III. Un traité de l'infaillibilité du Pape. IV. Un autre contre les adversaires de la bulle *unigenitus*. V. La regle de St. *Benoît*, avec un commentaire. VI. La théologie du *Cloître*, & plusieurs autres petits traités. La plupart de ces derniers ouvrages sont en italien.

INGULFE, anglois, natif de Londres selon quelques auteurs, étoit fils d'un courtisan d'*Edouard*, le dernier des Rois de la famille des Anglois. Il fut moine de l'abbaye de Fontenelle ou St. *Vandrille* en Normandie, & depuis abbé de Croiland en Angleterre, de l'ordre de St. *Benoît*. *Ingulfe* fit le voyage de Jérusalem; & à son retour il écrivit l'histoire des monasteres d'Angleterre, depuis l'an 626 jusqu'en 1091, quatre ans après la mort de *Guillaume* le Bâtard, dont il avoit été secretaire. Quelques-uns ont cru que *Pierre* de Blois continua cet ouvrage; nous l'avons dans le recueil des historiens anglois de *Henri Savil*. On dit qu'*Ingulfe* mourut en 1109. C'est un historien mausade & crédule.

I. INNOCENT I. (*Saint*) natif d'Albe, succéda au pape *Anastase* en 402. Il prit la défense de St. *Chrisostome*, & condamna les Novatiens & les Pélagiens. Il gouverna l'église avec beaucoup de sagesse, & mourut en 417. Nous avons de lui un grand nombre de décretales, qui sont très-utiles pour connoître l'état de l'église de son temps. Voici le sujet & le précis des principales. I. Vers l'an 405, le pape St. *Innocent* étant consulté par St. *Exupere*, évêque de Toulouse sur divers points de discipline, lui répondit par une décretale. Sur la continence des clercs, il renvoie à la décretale de St. *Sirice*, & veut que les diacres & les prêtres la gardent exactement. A l'égard de ceux qui après leur baptême ont toujours vécu dans le désordre, &

demandent la communion à la mort, le pape St. *Innocent* dit que l'ancienne discipline étoit plus sévere, qu'on leur imposoit la pénitence, & qu'on les abandonnoit à la miséricorde de Dieu, sans leur donner l'absolution. Mais à présent, ajoute ce Pape, on leur accorde l'une & l'autre. A la fin de sa décretale, St. *Innocent* met le catalogue des livres saints tels que nous l'avons aujourd'hui. II. Le même Pape écrivit l'an 416 une célebre décretale à *Decentius*, évêque dans l'Ombrie. On y voit que les évêques apprenoient la pratique des sacremens par l'exemple & la tradition vivante. Entrant dans le détail, St. *Innocent* décide que l'on ne doit donner la paix qu'après la consécration des mysteres, pour montrer que le peuple y a consenti & que l'action est achevée; que l'on ne doit réciter les noms de ceux qui ont fait des offrandes, qu'après que le prêtre les a recommandés à Dieu par sa priere; (ce qu'il faut entendre du *memento* dans le canon) que l'on ne doit point envoyer le ferment aux églises de la campagne. On croit que ce ferment étoit une partie de l'eucharistie, que l'on gardoit après le sacrifice pour la mêler au sacrifice suivant, comme un levain sacré & une marque sensible que c'est toujours une même oblation du même corps de J. C. Le Pape l'envoyoit le dimanche dans les églises de Rome, dont les prêtres ne pouvoient pas s'assembler ce jour-là avec lui à cause du peuple qui leur étoit confié. Ils recevoient donc par des acolytes le ferment consacré par le Pape, en signe de communion; mais on ne l'envoyoit pas aux prêtres de la campagne. Toutes nos églises, dit le Pape, sont dans la ville, c'est-à-dire, qu'elle étoit tout son diocese. Aussi voyons-nous des évêques dans les petites villes les plus proches de Rome, comme Ostie, dont l'évêque avoit depuis long-temps le droit de sacrer celui de Rome, Preneste, Tibur. Le Pape continue: on doit jeûner le samedi de chaque semaine comme le vendredi, & ces deux jours on ne célebre point les mysteres. C'étoit la coutume de l'église de Rome: les autres ne jeûnoient que le samedi-saint de tous les samedis de l'année. Les pénitens ne doivent recevoir l'absolution que le jeudi-saint hors le cas de nécessité. Il n'y a que l'évêque qui puisse donner aux enfans le sceau sacré; (c'est-à-dire, le sacrement de confirmation.) Les prêtres peuvent bien faire aux baptisés l'onction du chrême, pourvu qu'il soit consacré par l'évêque; mais ils n'en peuvent pas marquer le front, cela n'est permis qu'aux évêques, quand ils donnent le St. Esprit. L'onction des malades peut être faite par les prêtres, selon l'épître de l'apôtre St. *Jacques*; mais l'huile de cette onction doit être consacrée par l'évêque. On ne la donne point aux pénitens, parce que c'est un sacrement. Voilà les deux sacremens de confirmation & d'extrême-onction bien établis dans cette décretale sur l'écriture & la tradition. Le Pape ajoute à la fin: quand vous viendrez ici, je pourrai vous dire le reste, qu'il n'est pas permis d'écrire. Il avoit déjà dit en parlant du saint sacrifice: après toutes les

choſes que je ne dois pas découvrir. Tel étoit encore alors le ſecret inviolable des myſteres. III. Il y a pluſieurs décretales du pape St. *Innocent* à divers évêques d'Italie, dont on ignore le temps. Les bigames, entre leſquels ſont compris ceux qui ont épouſé une veuve, ſont déclarés irréguliers & incapables d'être promus aux ſaints ordres. St. *Innocent* écrivit en Afrique, pour ſe plaindre de ce qu'on élevoit au ſacerdoce des hommes dont la conduite étoit toute mondaine. Ce déſordre pouvoit venir de la rareté des clercs, dont St. *Aurele* ſe plaignoit dans les conciles. Ce ſaint Pape mourut l'année ſuivante 417. Il avoit fait la dédicace de l'égliſe de St. *Gervais*, bâtie par la libéralité d'une femme riche. On y mit un grand nombre de vaſes d'argent; une tour d'argent pour garder l'euchariſtie, & une colombe dorée; pour le baptiſtaire, un cerf d'argent qui verſoit l'eau, un vaſe pour le ſaint chrême, un autre pour l'huile des exorciſmes. Il y avoit trente-ſix grands chandeliers de cuivre, outre pluſieurs autres d'argent: ce qui montre que les égliſes étoient bien éclairées pour les offices de la nuit. Les revenus de cette égliſe, en maiſons & en terres, montoient environ à 6300 livres de notre monnoie.

II. INNOCENT VI, Pape, nommé auparavant *Etienne Aubert*, cardinal évêque d'Oſtie, étoit né près de Pompadour au dioceſe de Limoges. Il profeſſa le droit civil à Toulouſe, fut fait évêque de Noyon, enſuite de Clermont, cardinal évêque d'Oſtie, & enfin Pape. Auſſi-tôt après ſon couronnement qui ſe fit le vingt-troiſieme décembre, 1352, le pape *Innocent* ſuſpendit pluſieurs réſerves de bénéfices, faites par *Clement VI* en faveur des cardinaux. Il ordonna à tous ceux qu'il trouva à ſa cour d'aller réſider chacun à ſon bénéfice. Il diminua le nombre de ſes domeſtiques, ſa dépenſe & celle des cardinaux. Il fit une conſtitution contre les commendes, dont il montre fort bien les inconvéniens, & corrigea quelques autres abus. Preſque toutes les villes & les places qui appartenoient à l'égliſe de Rome en Italie, étoient alors occupées par des tyrans & différens uſurpateurs. Le Pape travailla à les affoiblir & à rétablir le bon ordre dans toutes ces villes. Mais tous ſes efforts furent inutiles; & ſous ſon potificat, comme auparavant, l'Italie fut le théâtre de toute ſorte de troubles & de déſordres. *Innocent VI* mourut au mois de ſeptembre 1362 conſumé de vieilleſſe & de maladies, après avoir tenu le St. Siege près de dix ans. Il favoriſa les gens de lettres, & en avança pluſieurs. On l'accuſoit d'avoir trop d'empreſſement à élever ſes parens. La plupart, au reſte, lui firent honneur, & remplirent bien leurs devoirs. Nous avons de lui beaucoup de *lettres* dans la collection des conciles.

INSTITOR, (*Henri*) Dominicain allemand, profeſſeur de théologie, ſe fit un nom dans ſon pays par ſon érudition. Le pape *Innocent VIII* le nomma inquiſiteur général avec *Jacques Sprenger* ſon confrere, dans les provinces eccléſiaſtiques de Mayence,

Cologne, Treves, &c. Leur emploi étoit de s'informer des maléfices, & de livrer au bras séculier ceux qui en seroient convaincus. Pour mieux s'acquitter de leur office, les deux inquisiteurs commencerent par composer de concert un traité des maléfices intitulé : *Malleus maleficorum*, qui fut imprimé dès la même année à Lyon, & dont il s'est fait depuis plusieurs éditions. Cette matiere étoit alors importante, quoiqu'elle le soit si peu aujourd'hui. *Institor* exerçoit ces fonctions, lorsque son général l'appella en Italie, pour entrer en lice avec quelques ecclésiastiques qui publioient des opinions suspectes touchant le mystere de l'eucharistie. Les sermons qu'il prononça à cette occasion, & quelques autres petits écrits sur la même matiere, lui parurent dignes du public, & il les fit imprimer à Nuremberg en 1496. On ne sait ni le temps de sa mort, ni celui de sa naissance.

JOACHIM, religieux de l'ordre de Cîteaux, puis abbé & fondateur de l'ordre de Flore, naquit vers l'an 1111, dans un bourg nommé *Celico* en Calabre près de Cosence. Il fit dans sa jeunesse le voyage de Jérusalem en habit de religieux. Etant revenu en Calabre, il fit profession dans le monastere de Curace de l'ordre de Cîteaux. Il en fut élu abbé, ayant inutilement voulu se cacher, il accepta cette charge par les instances de l'archevêque de Cosence & des personnes les plus considérables du pays. Comme il avoit un attrait tout singulier pour s'appliquer à la méditation & à l'explication des saintes écritures, il alla trouver le pape *Lucius III.* l'an 1182, & en obtint la permission d'expliquer l'écriture-sainte. Quelque temps après il lui présenta son ouvrage de la concorde de l'ancien & du nouveau testament. Il travailla aussi dès-lors à l'explication de *l'apocalypse*, & continua ces ouvrages par l'autorité du Pape. Enfin *Clement III* l'exhorta à les achever & à venir ensuite les lui apporter, & les soumettre à l'examen du St. Siege. Il déchargea *Joachim* de l'abbaye de Curace, & lui permit de se retirer où il voudroit pour travailler plus librement à la composition de ses livres. Alors l'abbé *Joachim* se retira avec *Rainier* son disciple, dans les montagnes de Calabre aux environs de Cosence en un lieu nommé Flore, où il bâtit un oratoire & une cellule. Le nombre de ses disciples étant ensuite plus considérable, il y fonda vers l'an 1189 un nouveau monastere dont l'observance étoit plus étroite que celle de Cîteaux, & qui devint chef d'une congrégation particuliere. *Richard* roi d'Angleterre, qui avoit beaucoup entendu parler de l'abbé *Joachim*, l'emmena avec lui à Messine & l'écoutoit avec plaisir, sur-tout dans ses explications de l'*apocalypse*. Car cet abbé avoit une grande réputation de science & de vertu, & passoit pour avoir le don de prophétie. Les sentimens ont été depuis fort partagés à son sujet : les uns l'ont regardé comme un prophete, & les autres comme un visionnaire. Dans le quatrieme concile général de Latran qui se tint l'an 1215, on examina ses ouvrages, & entr'autres, un petit traité qu'il avoit composé sur la *Trinité* contre le maître des sentences.

sentences. Le concile ayant trouvé dans cet écrit une mauvaise proposition, la condamna comme hérétique, & la condamnation est insérée dans le droit canonique. Voyez 1° la bibliotheque de Citeaux. 2° Un livre imprimé à Padoue en 1625 avec ce titre : *Profetie del abate Giachimo.* 3° La vie de l'abbé *Joachim*, par dom *Gervaise*, abbé de la Trappe, imprimée à Paris en 1745, 2 vol. *in*-12.

I. JOLY, (*Claude*) né en 1610 à Buri-sur-l'Orne, dans le diocese de Verdun en Lorraine, vint achever ses études à Paris, où il se distingua par son savoir & par ses mœurs. Après avoir été curé de St. *Nicolas* des Champs à Paris, il fut nommé à l'évêché de St. *Paul* de Léon en basse Bretagne, & ensuite évêque d'Agen. Le talent de la chaire fit sa fortune ; chacun s'empressoit de l'aller entendre. » Tout ce qu'il y avoit de plus éclatant dans Paris, dit le » pere de la *Rue*, & de plus élevé dans la cour, s'y rendoit en » foule, jusqu'aux princesses du sang. La jeunesse la moins sé- » rieuse & la moins capable de réflexion se faisoit une maniere » de plaisir de venir trembler & pâlir aux images qu'il traçoit des » vérités éternelles. Outre la force des matieres qu'il traitoit, il » animoit tout par des tours d'imagination si surprenans, par » des inflexions de voix si peu attendues, qu'on se sentoit malgré » soi attendri & pénétré. « On a de lui huit vol. de *prônes* & de *sermons* qui ont été recueillis après sa mort par M. *Richard*, avocat ; savoir, quatre vol. de *prônes pour tous les dimanches de l'année ;* trois vol. de *prônes* ou *sermons sur différens sujets ;* un vol. intitulé : *Œuvres mêlées*, où il y a plusieurs pieces détachées, à Paris 1691 jusqu'en 1696. On en a donné une seconde édition en 1712, à Paris 1727, *in*-8°, 4 volumes. Quelqu'estimés que soient encore aujurd'hui les prônes de M. *Joly*, ils ne sont cependant pas tels qu'il les a prononcés ; car il n'en écrivoit que le commencement, le dessein & les preuves en latin, & s'abandonnoit ensuite à son imagination & aux mouvemens de son cœur. On y remarque sur-tout beaucoup de solidité & de précision. Le pathétique qui étoit comme naturel à l'auteur, s'y montre de temps en temps. Tous les prônes qu'il a laissé sont presque autant de sermons. Il y a observé les mêmes regles : d'abord on y trouve un texte de l'évangile, puis un exorde, ensuite la division, les subdivisions & la péroraison. Ils ne different donc des sermons ordinaires que par rapport à l'étendue des preuves, qu'il auroit dû quelquefois un peu plus développer.

II. JOLY, (*Claude*) naquit à Paris en 1607, d'une famille dans laquelle il trouva d'illustres exemples d'érudition & de piété. Dès l'année 1631, il fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale de Paris sur la résignation de M. *Loisel* son oncle. Il en remplit les devoirs avec une exactitude exemplaire. Le duc de *Longueville* le mena à Munster, où il étoit plénipotentiaire, & l'abbé *Joly* l'assista fidelement de ses avis & de ses conseils. Pendant les troubles de Paris, il fit un voyage à Rome & y conserva la tran-

quillité que la chaleur des partis avoit ôtée à toute la France. Dès qu'il eut la liberté de revenir, il reprit ses emplois avec son zele ordinaire, se levant chaque nuit pour l'office & ne perdant aucune des heures du jour. Il fut chargé en divers temps de l'officialité de Paris sous les cardinaux de *Retz* & de *Noailles*. Il jouissoit encore d'une parfaite santé, lorsqu'il tomba dans un trou fait dans l'église de Notre-Dame de Paris, pour le bâtiment du grand autel. Il fut blessé légérement de cette chûte ; mais la fievre l'ayant pris, il mourut en 1707, âgé de 93 ans. Il avoit été 69 ans chanoine, 29 ans chantre, & 5 ans official. Sa vie a été un exemple de vertu. L'abbé *Joly* conserva dans l'âge le plus avancé, un esprit juste, une humeur égale & une mémoire très-heureuse. Les auteurs du moyen & du bas âge avoient été le principal objet de ses études. Il joignit la connoissance de l'histoire ecclésiastique & profane, à celle du droit & de la théologie. Son style étoit mâle, mais simple & dur, en latin & en françois. Ses ouvrages latins sont, I. *De reformandis horis canonicis*, 1675, *in*-12. L'auteur y recherche l'origine de l'usage de réciter l'office ecclésiastique, & les loix de l'église qui peuvent y obliger. La premiere édition est de 1644 ; on crut y appercevoir qu'il ne sembloit pas faire un crime aux ecclésiastiques, qui, ayant d'autres occupations indispensables, omettroient de réciter leur bréviaire en particulier : mais les explications de la seconde édition de cet ouvrage qui est de 1655, firent absolument tomber ce reproche. II. *De verbis usuardi assumptionis B. M. Virginis*, avec une lettre apologétique en latin pour la défense de cet ouvrage, qui fut imprimé à Sens en 1672. L'auteur ramasse tout ce que les anciens & les modernes ont écrit sur ce sujet, & rapporte fidelement tous les passages qu'on trouve pour & contre l'assomption corporelle de la Vierge *Marie*. III. Un traité de restitution des grands, imprimé en 1665, & réimprimé avec des augmentations en 1680. L'auteur y résoud plusieurs cas assez ordinaires ; mais très-importans, touchant les obligations que les grands ont de faire réparation des torts qu'ils font, sans y penser presque jamais. Cet ouvrage est en françois, & *in*-12. IV. *Traditio antiqua ecclesiarum Franciæ*, Paris 1672, *in*-12. V. La vie chrétienne, Paris 1664, *in*-4°. VI. Traduction des narrations de St. *Nil*, ancien hermite du mont Sina, Paris 1649, *in*-8°. VII. *Avis chrétiens & moraux pour l'instruction des enfans*, 1675, *in*-12.

JONAS, évêque d'Orléans, sous le pontificat d'*Eugene II.* & de *Grégoire IV*, & sous l'empire de *Louis* le Débonnaire & de *Charles* le Chauve. Il fut la terreur des hérétiques de son temps, & combattit *Claude* de Turin iconoclaste, contre lequel il composa trois livres, qu'il dédia à *Charles* le Chauve. Quoiqu'il combatte le sentiment de ceux qui condamnent l'usage des images, il n'en approuve pas le culte. *Jonas* composa aussi pour l'instruction du jeune roi d'Aquitaine *Pepin*, un traité que nous avons dans le *spicilege* de dom d'*Acheri*, avec divers autres, & sur-tout

celui de la morale chrétienne qui a pour titre : *Inſtitution des laïques*, & qui commence par les obligations du baptême. Il recommande aux parens & aux parrains l'inſtruction des enfans. Il ſe plaint qu'on adouciſſoit la diſcipline de la pénitence, & que quelques pécheurs cherchoient des prêtres ignorans afin d'être traités avec moins de rigueur. Il ſe plaint auſſi que la plupart des laïques ne communioient qu'aux trois grandes fêtes de l'année. Il recommande la fréquente communion, pourvu que l'on ait les diſpoſitions néceſſaires. Cet ouvrage a été traduit en françois par le pere dom *Joſeph Mege*, imprimé à Paris en 1662, *in*-12, ſous ce titre : *La morale chrétienne fondée ſur l'écriture, & expliquée par les SS. peres.*

JOSEPH, hiſtorien, juif de nation du côté de ſon pere *Mathathias*, deſcendoit des premiers ſacrificateurs de Jéruſalem ; & du côté de ſa mere, il ſortoit du ſang royal des Aſmonéens ou Machabées. Il naquit du temps de l'empereur *Caligula*, l'an 37 de J. C. & vivoit encore ſous *Domitien* : de ſorte qu'il a vécu ſous le regne de neuf Empereurs. Dès l'âge de 14 ans, les Pontifes & les premiers hommes de Jéruſalem le conſultoient ſur les plus grandes difficultés de la loi. A ſeize ans, il ſe mit à étudier la doctrine particuliere des trois ſectes de ſon pays ; des Phariſiens, des Saducéens & des Eſſéniens. Pour mieux connoître ceux-ci, il ſe mit ſous la diſcipline d'un certain *Banus*, qui vivoit dans le déſert, il ſe nourriſſoit de fruits ſauvages, & ſe lavoit pluſieurs fois le jour dans l'eau froide. Après avoir mené pendant trois ans ce genre de vie ſi pénible, il s'attacha à la ſecte des Phariſiens qu'il peint comme les Stoïciens du judaïſme. Agé de 26 ans, il fit le voyage d'Italie, en faveur de quelques ſacrificateurs des Juifs, que *Félix*, gouverneur de Judée, avoit envoyés priſonniers à Rome. Un comédien juif nommé *Alitur*, que *Néron* aimoit, le ſervit beaucoup à la cour de ce prince, & lui fit connoître l'impératrice *Papée*. La faveur de cette princeſſe lui fit obtenir tout ce qu'il demandoit. De retour dans la Paleſtine, il commanda dans la province avec beaucoup de zele juſqu'à la priſe de Jotapat. Après avoir ſoutenu un ſiege vigoureux, il fut réduit à ſe jetter dans un puits, qui avoit ſervi de retraite à quarante des ſiens, & où il ſouffrit des incommodités inſupportables. Il fut enfin priſonnier de *Veſpaſien*, auquel il prédit qu'il ſeroit bientôt Empereur. Cette prédiction s'étant accomplie, ce prince fit briſer les chaînes, dont il avoit été lié juſqu'alors, pour lui rendre l'honneur avec la liberté. L'année ſuivante, 70 de J. C. *Veſpaſien* l'envoya avec ſon fils *Tite* au ſiege de Jéruſalem ; mais il exhorta vainement les ſéditieux de ſe rendre. La guerre étant finie, *Tite* le mena à Rome avec lui. *Veſpaſien* l'y reçut avec de grandes marques d'amitié. Il le fit loger dans la maiſon qu'il avoit avant que d'être Empereur, le fit citoyen romain, lui aſſigna une penſion, & lui donna des terres dans la Judée. Il mourut à la fin du premier ſiecle, honoré à cauſe de ſon génie & de ſes écrits,

& on lui dressa même une statue à Rome. Nous avons de lui, I. L'histoire de la guerre des Juifs, dont *Tacite* paroît avoir beaucoup profité ; mais il y paroît baſſement flatteur à l'égard de *Veſpaſien* auquel il applique les prophéties qui ne peuvent s'entendre que du Meſſie. II. Les antiquités judaïques. Ce livre a de grandes beautés & de grands défauts ; il oublie un grand nombre de faits ; il en altere d'autres ; il affoiblit les miracles ; il s'éloigne de la chronologie des ſavans les plus eſtimés. Enfin il ſe contredit. III. L'hiſtoire de ſa vie écrite par lui-même. IV. Le livre des Machabées. V. Les livres contre *Apion*, dans leſquels il réfute avec force les calomnies de ce grammairien contre la nation juive. » Il eſt peu d'écrivains dans l'antiquité, dit dom » *Ceillier*, dont les ouvrages ont été ſi généralement eſtimés que » ceux de *Joſeph*. Son hiſtoire de la guerre des Juifs eſt regardée » comme un chef-d'œuvre, qui a fait mettre ſon auteur au rang » des hiſtoriens excellens. Elle eſt agréable, pleine d'élévation » & de majeſté, mais ſans excès & ſans enflure ; elle eſt vive & » animée, propre à exciter des mouvemens & à les appaiſer ; » elle eſt pleine de regles & de ſentences morales ; les harangues » en ſont belles & perſuaſives, & quand il faut ſoutenir les deux » partis oppoſés, il eſt fécond en raiſons plauſibles pour l'un » & pour l'autre. L'eſprit & l'éloquence de *Joſeph* ne ſe font » pas moins remarquer dans ſes livres des antiquités, & l'ou- » vrage ſeroit ineſtimable, s'il y eut exactement ſuivi les loix de » l'hiſtoire. Nous avons remarqué combien St. *Jerome* eſtimoit » les deux livres contre *Apion*, qui ſont en même temps un » monument de la beauté, de la force du génie de leur au- » teur, & une preuve inconteſtable de ſa profonde érudition. » Tout plaît dans l'hiſtoire de ſa vie, ſi l'on en excepte quelques » endroits, où il s'eſt un peu trop arrêté ſur ſon ſavoir & ſur » ſes autres belles qualités ; on le blâme entr'autres choſes de » s'être vanté d'avoir paſſé parmi les Juifs, pour le plus habile » d'entr'eux, dans la connoiſſance des loix, & dans l'interpré- » tation des livres ſacrés. *Eraſme* nomme le livre des Machabées » un chef-d'œuvre d'éloquence ; mais en eſſayant de rendre » cette piece en latin, il en a diminué la beauté. Sa traduction » eſt une paraphraſe continuelle, qui n'a preſque aucune reſſem- » blance avec ſon original. Quoique *Joſeph* n'eût appris le grec » que dans un âge aſſez avancé, il écrit néanmoins très-pure- » ment en cette langue. St. *Jerome* en fait un éloge accompli » lorſqu'il l'appelle le *Tite-Live des Grecs*. « La meilleure édi- tion de *Joſeph* eſt celle de Leipſic en 1691, *in-fol.* C'eſt la plus ample de toutes, & outre diverſes pieces qu'on y a ajoutées à cauſe du rapport qu'elles avoient avec les écrits de *Joſeph*, on y a donné une nouvelle verſion des livres des Machabées par le pere *Combefis*, imprimée à Paris en 1672, *in-fol.* dans l'*auctua- rium* de la bibliotheque des peres. L'édition d'Oxford en 1700, *in-fol.* eſt demeurée imparfaite par la mort de celui qui l'avoit

entrepriſe, & ne contient que quatre livres des antiquités, le premier livre & les quatre premiers chapitres du ſecond de la guerre des Juifs. Du reſte, elle eſt très-correcte ; les notes en ſont très-recherchées, & le caractere des plus beaux. Nous avons deux traductions des ouvrages de *Joſeph* ; la premiere par M. *Arnauld d'Andilli*, qui n'eſt pas toujours fidelle ; & la ſeconde par le pere *Gillet*, qui n'eſt pas toujours élégante. Voyez les articles de ces deux auteurs.

JOURDAIN, évêque de Limoges, d'une famille ancienne, mourut en 1052, après avoir gouverné l'égliſe de Limoges pendant 28 ans & quelques mois. *Jourdain* avoit fait le voyage de Jéruſalem, & s'étoit trouvé à quelques conciles. Il nous reſte de ce prélat quelques monumens, entr'autres, une aſſez longue lettre au pape *Benoit VIII*, au ſujet de l'apoſtolat de St. *Martial*. Elle eſt intéreſſante, parce qu'elle nous apprend l'origine de cette opinion ſinguliere, & la contradiction qu'elle eut à ſouffrir.

JOUVANCY, (*Joſeph de*) Jéſuite, né à Paris, enſeignoit la rhétorique à la Fleche, lorſqu'il fit la profeſſion ſolemnelle de ſes quatre vœux en 1677. Il avoit déjà rempli le même poſte pendant quelques années à Caen, & il s'en acquitta enſuite avec encore plus de ſuccès à Paris pendant vingt années. Ses ſupérieurs le deſtinoient à traduire en latin les manuſcrits grecs conſervés dans la bibliotheque de Paris ; mais il fut appellé à Rome en 1699, pour y continuer l'hiſtoire de ſa ſociété. Il mourut dans la même ville en 1719, avec la réputation d'un des meilleurs humaniſtes de l'Europe. La partie de l'hiſtoire de la ſociété qu'il a écrite, eſt intitulée : *Hiſtoria ſocietatis JESU pars quinta, tomus poſterior ab anno 1691, &c.* à Rome en 1710, *in-fol.* Ce volume forme le dernier de la cinquieme partie de cette hiſtoire, à laquelle les peres *Orlandin*, *Sacchini* & *Pouſſines* avoient travaillé avant lui. Ce dernier vol. finit en 1616. Il fit beaucoup de bruit & fut condamné en France par deux arrêts du parlement de Paris en 1713. Le P. *Jouvancy* repréſente le pere *Guignard* ſon confrere, comme un martyr de la vérité. Après avoir dit qu'il fut atteint & convaincu du crime de leze-majeſté, & avoir rapporté toutes les circonſtances de ſon ſupplice, il ajoute : » Je ne doute » pas qu'il n'y ait des gens qui demanderont en cet endroit, *où* » *étoit alors l'équité du parlement*, ou qui ne blâment ſa trop » grande ſévérité. *Erunt aliqui, opinor, hoc loco qui requirant* » *æquitatem Pariſienſis curiæ, aut ſeveritatem accuſent.* « Au lieu de ne témoigner que de l'horreur pour le crime de ſon confrere, il s'applique à le montrer comme un héros chrétien au milieu des ſupplices les plus infamans. Il le peint comme un imitateur de la charité de J. C. ne s'occupant que du ſoin d'obtenir le pardon à ſes juges, qu'il regarde comme d'injuſtes perſécuteurs. S'il n'avoit fallu que le ſtyle le plus pur & le plus élégant pour écrire l'hiſtoire, perſonne n'en eût été plus capable qua le pere *Jou-*

vancy ; mais on exige encore de la fidélité , de l'impartialité & de l'exactitude.

IRÉNÉE , (*Saint*) évêque de Lyon , naquit en Orient vers l'an 120 de J. C. Ses parens, qui sans doute étoient chrétiens, le mirent encore enfant sous la conduite de St. *Polycarpe*. Ce fut dans une si sainte école , qu'il puisa les lumieres & la science de la religion , qui le rendirent dans la suite l'ornement de l'église & la terreur des hérétiques. St. *Polycarpe* l'envoya dans les Gaules vers l'an 157. Il s'arrêta à Lyon , y fut ordonné prêtre & député à Rome vers l'an 178. A son retour , il fut élevé sur le siege de Lyon , & s'y montra un homme apostolique. Dès son enfance il avoit un soin tout particulier d'étudier tout ce qu'il voyoit dans son saint maître pour en faire son profit ; & il ne cessa depuis de le repasser dans son cœur , comme il le déclare lui-même. Il avoit cultivé son esprit non seulement par une étude profonde de la religion , mais encore par celle des auteurs profanes. Car la théologie païenne , enseignée par les poëtes & les philosophes , étoit alors utile aux défenseurs de la vérité , pour réfuter les Païens & les combattre par leurs propres armes. St. *Irénée* avoit un esprit naturellement vif & pénétrant , agréable & élevé, beaucoup de délicatesse dans l'expression , & d'agrément dans le discours. De si beaux talens étoient annoblis par les qualités du cœur les plus estimables. Il avoit un grand amour pour la paix & l'unité , & si son nom signifioit pacifique , ses actions ne le démentoient nullement. Mais cet amour ne venoit pas de ce qu'il aimoit le repos au préjudice de la vérité. Il montra assez le juste tempérament qu'il falloit garder , dans l'affaire de la Pâque , où soutenant d'un côté la vérité de la tradition contre les Asiatiques , il s'opposa de l'autre au pape *Victor* qui vouloit troubler la paix par un zele indiscret , & une sévérité excessive. L'ardent amour qu'avoit notre saint docteur pour le testament de J. C. c'est-à-dire , pour le sacré dépôt , dominoit autant en lui que l'amour de la paix. Aussi toute sa vie paroît n'avoir été occupée qu'à soutenir la vérité , en combattant les hérétiques , qu'il réfutoit & par ses écrits & par ses discours. Mais autant sa charité lui donnoit d'aversion pour les erreurs de ceux qui altéroient la vraie foi , autant lui donnoit-elle d'affection pour leurs personnes. Il auroit volontiers donné sa vie pour les tirer de l'abîme qu'ils s'étoient eux-mêmes creusé. Digne successeur du bienheureux *Pothin* sur le siege de Lyon , il étoit regardé comme le chef des églises des Gaules , plus encore par son mérite personnel que par la dignité de son siege. Cet illustre docteur souffrit le martyre dans la persécution de *Sévere* , & avec lui une grande multitude de son peuple en 202. St. *Irénée* s'est chargé de la cause de l'église contre toutes les hérésies. Il en avoit fait une étude sérieuse , & n'avoit oublié aucune de celles qui s'étoient élevées depuis *Simon* le Magicien jusqu'à *Tatien*. Après en avoir fait un exact dénombrement , suivant l'ordre des temps , il en-

treprend de les réfuter toutes. Comme les hérétiques expliquoient à leur fantaisie les paraboles de l'évangile & toute l'écriture, le saint docteur commence par poser des principes solides pour l'intelligence des livres saints. Il insiste principalement sur la nécessité d'expliquer l'écriture d'une maniere qui s'accorde avec la doctrine constante de la tradition. » Quoique l'écriture soit la » regle immuable de notre foi, néanmoins, dit-il, elle ne » renferme pas tout; & étant obscure en plusieurs endroits, il est » nécessaire de recourir à la tradition, c'est-à-dire, à la doctrine » que J. C. & ses apôtres nous ont transmise de vive voix, & qui » se conserve & s'enseigne dans les églises. « Les hérétiques s'appuyoient encore sur des prodiges. St. *Irénée* leur enleve cette seconde ressource, en montrant la différence qu'il y a entre ces prodiges, & les vrais miracles qui étoient fort communs dans l'église. L'énumération qu'il fait des dons extraordinaire & surnaturels, est très-propre à nous faire connoître en quel état étoit alors l'église. Après avoir ainsi enlevé aux hérétiques l'autorité de l'écriture & des miracles, St. *Irénée* prouve la doctrine de l'église catholique par l'écriture de la tradition, & il établit la vérité de la tradition par la succession des évêques. Les apôtres ont tout su, & ont reçu le dépôt entier des vérités; ils choisissoient les plus parfaits, pour les mettre à la tête de chaque église, & leur confioient ce même dépôt tout entier. Ceux-ci ont fait la même chose. Il seroit trop long de compter les successions de toutes les églises: contentons-nous, dit-il, de marquer la tradition de la plus grande & la plus ancienne église, connue de tout le monde, fondée & établie à Rome par les apôtres St. *Pierre* & St. *Paul*. C'est à cette église, comme à la principale, que tous les fideles doivent s'unir. St. *Irénée* fait ensuite le dénombrement des évêques, qui depuis St. *Pierre* jusqu'à *Eleuthere*, ont gouverné l'église de Rome. Ce que le saint docteur dit encore ailleurs de cette église, montre qu'il étoit très-persuadé qu'il ne pouvoit jamais être permis de se séparer de communion d'avec elle. St. *Irénée* démontre après cela, qu'il n'y a aucun hérétique qui ne puisse être convaincu d'avoir innové, & d'avoir quitté le fil de la tradition. Avant *Valentin* il n'y avoit point de *Valentiniens*, ni de *Marcionites* avant *Marcion*. Le fond de la doctrine qu'il établit, est qu'il n'y a qu'un seul Dieu le Pere, un seul J. C. & un seul St. Esprit, distingué du Pere & du Fils, qui nous donne la grace & le secours nécessaire pour le salut; que le Fils de Dieu est véritablement Dieu. Il est tout ensemble Dieu & homme, suivant les saintes écritures, qui marquent ce qui lui convient comme homme passible & mépriſé, & comme Dieu puissant & glorieux. Il n'est point Fils de *Joseph*, mais seulement de la Vierge *Marie*. Il a eu une vraie chair tirée d'*Adam*, comme la nôtre, il a souffert réellement & non en apparence: le but de son incarnation est le salut des hommes, qui ne pouvoient se sauver par eux-mêmes & avoient besoin de

ſon ſecours. Tous ces articles fondamentaux ſont établis par les écritures, de même que la vérité du ſacrifice euchariſtique, dont il fait voir l'excellence, après avoir prouvé l'inutilité de tous les autres. » L'égliſe, dit-il, l'ayant reçu des apôtres, » l'offre à Dieu par tout le monde, ſelon la prophétie de *Ma-* » *lachie*. Cette divine victime fait que nos corps ne ſont plus » corruptibles, & ont l'eſpérance de la réſurrection. Ceux qui ne » croient pas que J. C. ſoit le Fils du Créateur, ne peuvent » s'aſſurer que le pain de l'euchariſtie ſoit le corps de leur Sei- » gneur, & le calice ſon ſang; que le pain qui vient de la » terre, n'eſt plus un pain commun par la vertu de l'invocation » divine, mais la chair de J. C. qui eſt de même nature que la » nôtre, ſon ame & ſa divinité. « Rien n'eſt plus précieux que ce corps de vérités ſolidement établies par St. *Irénée*. La néceſſité où il s'étoit trouvé de combattre les explications allégoriques ſur leſquelles les hérétiques ſe fondoient, le fit donner dans un excès contraire. Il prit trop à la lettre les paſſages de l'écriture, qui décrivent la gloire de l'égliſe, & la félicité éternelle ſous diverſes figures ſenſibles. Auſſi enſeigne-t-il, comme St. *Juſtin*, l'erreur des Millenaires qui ne fut condamnée par l'égliſe que longtemps après lui. Nous avons pluſieurs éditions des œuvres de St. *Irénée*; mais la meilleure eſt celle du pere *Maſſuet*, Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, qui parut en 1710. Il inſéra à leur place & mit vis-à-vis de la traduction latine tous les fragmens du grec de St. *Irénée*, qui ſe trouvent cités par *Euſebe*, St. *Baſile*, St. *Epiphane*, *Théodoret*, *Anaſtaſe* le *Sinaïte*, St. *Jean Damaſcene*, & dans le recueil des paſſages appellés *chaîne ſur l'écriture*. Il mit des notes aux bas des paſſages pour éclaircir quelques endroits, & joignit à ſa préface trois ſavantes diſſertations, outre les notes & les obſervations des précédentes éditions & de divers auteurs. Depuis cette édition, M. *Pfaff* proteſtant a donné, *in*-8°, à la Haye 1715, quatre fragmens en grec & en latin qui portoient le nom de St. *Irénée*.

ISAMBERT, (*Nicolas*) né à Orléans, fut docteur & profeſſeur de Sorbonne dans le dix-ſeptieme ſiecle. Il a compoſé en latin des commentaires ſur la ſomme de St. *Thomas*, imprimés à Paris en 6 vol. *in-fol*. Quelques écrivains le mettent au rang des plus grands théologiens que la faculté de Paris ait produit. Il mourut en 1642 à 77 ans, avec plus de réputation qu'il n'en a de nos jours.

I. ISIDORE DE CORDOUE, voyez le commencement de l'article d'ISIDORE DE SEVILLE.

II. ISIDORE DE PELUSE, (*Saint*) étoit originaire d'Alexandrie. On lui donne le ſurnom de Peluſe, ville ſituée ſur l'embouchure orientale du Nil, parce qu'ayant abandonné ſes biens & ſa famille, il ſe retira ſur une montagne proche de cette ville. Il y embraſſa la vie monaſtique, & s'y rendit illuſtre parmi les ſaints ſolitaires, qui le regardoient comme une regle vivante. Il

ſe

se contentoit d'un vêtement de poil, & ne vivoit que de feuilles & d'herbes. Mais tandis qu'il affoiblissoit sa chair par les travaux de la pénitence, il fortifioit son ame par la méditation des vérités éternelles. On lui donne le titre de prêtre, sans marquer de quelle église; peut-être l'étoit-il seulement de son monastere. Ce fut lui qui engagea St. *Cyrille* d'Alexandrie à rétablir la mémoire de St *Jean Chrisostome*, pour lequel il avoit un vénération singuliere. Il mourut au milieu du cinquieme siecle. St. *Isidore* avoit composé un traité contre les Gentils, où il faisoit voir par quelle conduite de la providence il arrive que les méchans sont heureux en ce monde, tandis que les gens de bien sont dans l'affliction & dans les souffrances. Cet ouvrage est perdu. Nous n'avons que ses *lettres* au nombre de deux mille cent soixante-dix-neuf, divisées en cinq livres. Il y en a plusieurs purement dogmatiques, dans lesquelles il explique des passages difficiles de l'écriture-sainte, & établit les dogmes de la religion. Il y en a de discipline, pour instruire les ecclésiastiques, les évêques même, & en particulier pour les moines. Enfin il y en a de morale pour l'instruction des laïques de tout état & de toute condition. Dans une de ses lettres St. *Isidore* donne des regles pour en bien écrire. Il ne veut pas qu'elles soient sans ornement & sans élégance; mais il dit qu'il ne faut pas aussi qu'il y ait de l'affectation: que le premier défaut les rend mépriſables, & le second ridicules; que le juste milieu consiste à leur donner autant d'ornement qu'il est nécessaire pour les rendre agréables & utiles. On peut dire que ce pere a mis ces regles en pratique. Ses lettres, quoique très-courtes pour la plupart, renferment beaucoup de choses très-instructives, dites d'une maniere fort élégante. Le style en est naturel, le tout aisé & délicat, les pensées nobles & élevées. On a imprimé toutes les œuvres de St. *Isidore*, à Paris en 1638, en un vol. *in-fol.*

III. ISIDORE DE SEVILLE, (*Saint*) appellé aussi *Isidore* le Jeune, pour le distinguer d'*Isidore* de Cordoue, surnommé l'*Ancien*, dont nous avons des commentaires sur les livres des Rois, composés vers l'an 412. *Isidore* de Séville naquit à Carthagene & fut élevé par son frere *Léandre*, à qui il succéda dans le siege de Séville l'an 597. Il gouverna cette église près de quarante ans; & pendant un si long épiscopat, il fit de grands biens en Espagne. Il étoit l'ame des conciles de Tolede qui se tinrent pendant sa vie, & répandoit par-tout la lumiere par ses écrits. Quand il se vit près de sa fin, il augmenta tellement ses aumônes, que pendant six mois, on voyoit une foule de pauvres chez lui depuis le matin jusqu'au soir. Sentant augmenter son mal, il sortit de son logis avec deux évêques qu'il avoit prié de le venir voir, alla à l'église de St. *Vincent*, où il reçut de la main des évêques le corps & le sang de Notre-Seigneur. Etant retourné à son logis, il mourut en paix quatre jours après, l'an 636, le jeudi de Pâque quatrieme d'avril. St. *Isidore* laissa un grand nombre d'écrits, qui ne sont guere que des extraits des anciens, &

qui montrent plus d'érudition que de choix. I. Le plus grand ouvrage & le plus célebre eſt celui des *origines* ou *étymologies*, compoſé à la priere de *Braulion*, qui le diviſa en vingt livres; car St. *Iſidore* l'avoit laiſſé imparfait. Il traite de preſque tous les arts & de toutes les ſciences, commençant par la grammaire & les autres arts libéraux. Il donne de chaque choſe de courtes définitions accompagnées d'étymologies, qui ne paroiſſoient pas toujours heureuſes. Mais on y apprend le vrai ſens de pluſieurs mots grecs & latins dont la tradition étoit encore vivante. II. L'ouvrage le plus utile par rapport à la diſcipline, eſt celui des offices eccléſiaſtiques: il décrit toutes les heures & toutes les parties de l'office, qui ſont les mêmes qu'aujourd'hui; & attribue les hymnes à St. *Hilaire* & à St. *Ambroiſe*. Il marque ſept prieres de ſacrifice, qui ſe trouvent encore dans le même ordre dans la Meſſe moſarabique, qui eſt l'ancienne liturgie d'Eſpagne dont St. *Iſidore* eſt reconnu pour le principal auteur. Elle commence, comme la nôtre, par l'*introite*, avec quelques verſets du pſeaume, enſuite *gloria in excelſis*, excepté pendant l'avent & le carême, & la premiere oraiſon. Enſuite une prophétie ou lecture de l'ancien teſtament: un graduel, l'épître & l'évangile, après lequel on chante *alleluia*. Alors ſe fait l'offrande, que le prêtre accompagne de quelques prieres ſemblables aux nôtres. Enſuite on chante l'offertoire, & juſques-là c'eſt la Meſſe des Catéchumenes. Le prêtre ayant lavé ſes mains, & dit l'oraiſon ſecrete, ſalue le peuple, & dit à haute voix l'oraiſon qui eſt le commencement de la Meſſe des fideles. C'eſt une exhortation au peuple, pour célébrer ſaintement la fête, après laquelle le peuple dit trois fois *agios*, c'eſt-à-dire, ſaint, en grec. St. *Iſidore* ajoute: nos évêques, ſavoir, le Pape de Rome & les autres, préſentent à Dieu leur offrande, pour eux, pour le clergé & pour leur peuple. Tous les prêtres, les diacres, les clercs & le peuple offrent auſſi, faiſant mémoire des ſaints apôtres & martyrs. Alors on récite leurs noms. Le prêtre prie enſuite pour les vivans & pour les morts. La quatrieme oraiſon eſt pour la paix: le prêtre exhorte les aſſiſtans à une union parfaite, & auſſi-tôt ils ſe donnent le ſaint baiſer. Etendant enſuite les mains, il prononce à haute voix la priere qui répond à notre préface, à la fin de laquelle on dit *ſanctus*, comme parmi nous. Puis le prêtre s'incline & dit la priere de la conſécration, que nous appellons le canon. Le prêtre dit l'antienne pour la fraction de l'hoſtie, & la tenant ſur le calice pour la montrer au peuple il dit: diſons de bouche ce que nous croyons de cœur. Alors le chœur chante le ſymbole de Conſtantinople; cependant le prêtre rompt l'hoſtie en neuf particules qu'il arrange ſur la patene en forme de croix. Elles ont chacune le nom d'un myſtere, ſavoir, incarnation, nativité, circonciſion, apparition ou épiphanie, paſſion, mort, réſurrection, gloire, regne. Enſuite le prêtre fait mémoire des vivans, & dit le *pater*, mais à la plu-

part des demandes, le peuple répond *amen* : il met dans le calice la particule nommée *regne*, en disant : les choses saintes sont pour les saints, & marquant comme nous l'union du corps & du sang. Il donne aussi-tôt après la bénédiction, semblable à nos bénédictions épiscopales des jours solemnels. Il prend après cela la particule nommé *gloire*, & la tenant sur le calice, il fait mémoire des défuns. Il consume cette particule, ensuite toutes les autres & le précieux sang. On chante la communion, le prêtre dit l'oraison que nous appellons post-communion, & le diacre congédie le peuple. Telle est la Messe mosarabique, qui ne se dit plus qu'en une chapelle de l'église de Tolede. Le livre des offices de St. *Isidore* contient encore d'autres points remarquables de discipline. Par toute l'église on reçoit l'eucharistie à jeun, & le vin y doit être mêlé d'eau. Par toute l'église en offre le sacrifice pour les morts, ce qui prouve que c'est une tradition apostolique. Les fêtes ont été sagement instituées, afin que les fideles s'assemblant souvent, s'excitent à la vie de la foi & se réjouissent saintement. Nous célébrons les fêtes des martyrs, pour nous animer à les imiter, & les engager à s'intéresser pour nos besoins. St. *Isidore* croit que la tonsure cléricale vient des apôtres, & qu'ils l'avoient prise des Nazaréens. Il marque qu'en ordonnant l'évêque, on lui donne le bâton & l'anneau. Il parle des corévêques, comme subsistans encore, pour être les vicaires des évêques à la campagne, avec le pouvoir d'établir des lecteurs, des sous-diacres, des exorcistes. Les prêtres & les diacres ne font pénitence que devant Dieu, & les autres la font publiquement. On donne la pénitence à la fin de la vie, mais il est rare qu'on se convertisse si tard, & il ne faut pas s'y fier. III. Nous avons encore la regle que St. *Isidore* composa pour le monastere d'Honori. Elle peut servir à l'intelligence des autres, & sur-tout de celle de St. *Benoît*. St. *Isidore* veut que la clôture du monastere soit exacte, & que la métairie en soit éloignée, que les cellules des freres soient près de l'église, l'infirmerie plus loin, le jardin dans l'enclos. Les moines feront tous les ans à la Pentecôte leur déclaration, qu'ils ne gardent rien en propre. Cette regle prescrit pour chaque jour environ six heures de travail, & trois heures de lecture. L'abbé doit être d'un âge mûr, & éprouvé dans l'exercice de toutes les vertus. Il pratiquera le premier tout ce qu'il prescrit aux autres. Il fera des conférences trois fois la semaine après tierce. Il mangera toujours en communauté, sans aucune distinction & aussi pauvrement que les autres. Leur nourriture sera d'herbes & de légumes ; & aux jours solemnels, ils pourront quelquefois user de la viande la plus légere. Celui qui voudra s'en abstenir le pourra. On dînera depuis la Pentecôte jusqu'au commencement de l'automne ; le reste de l'année, il n'y aura que le souper. Le carême on jeûnera au pain & à l'eau. Les moines ne porteront point de linge, & n'auront en leurs habits ni propreté ni négligence affectée. Ils cou-

cheront tous en une même chambre qui ſera toujours éclairée ; c'étoit ce que nous appellons le dortoir. Cette regle fait un long dénombrement des fautes plus légeres ou plus graves. Elle marque auſſi en détail les fonctions de tous les officiers du monaſtere. Nous avons deux éditions des ouvrages de ce ſaint prélat. La premiere eſt de *Marguarin* de la *Bigne*, Paris 1580, & l'autre de dom *Jacques* du *Breul*, religieux de St. *Germain-des-Prez*, à Paris en 1610, & en 1618 à Cologne.

IV. ISIDORE MERCATOR ou PECCATOR, compila dans le huitieme ſiecle une collection de canons qui renferme les fauſſes décretales. Cet impoſteur dit dans la préface, qu'il a été obligé par quatre-vingts évêques & par d'autres ſerviteurs de Dieu, de faire cet ouvrage, & qu'après les canons des apôtres il y a inſéré quelques lettres décretales des anciens papes, *Clement*, *Anaclet*, *Evariſte* & des autres, juſqu'à St. *Sylveſtre*; mais il ne dit point où il les a trouvées. Elles étoient inconnues à *Denis* le Petit, qui avoit recueilli deux cens ans auparavant les décretales des Papes, ſeulement depuis St. *Syrice*. D'ailleurs elles portent des caracteres viſibles de fauſſeté. Elles ſont toutes d'un même ſtyle, lequel convient beaucoup mieux au huitieme ſiecle qu'aux trois premiers. Elles ſont longues, remplies de lieux communs & de divers paſſages de St. *Léon*, de St. *Grégoire*, & d'autres auteurs poſtérieurs aux Papes dont elles portent le nom. Leurs dates ſont preſque toutes fauſſes. La matiere de ces lettres en découvre encore la ſuppoſition. Elles parlent d'archevêques, de primats, de patriarches, comme ſi ces titres avoient été reçus dès la naiſſance de l'égliſe. Elles défendent de tenir un concile, même provincial, ſans la permiſſion du Pape, & repréſentent comme ordinaires les appellations à Rome. On s'y plaint des uſurpations fréquentes des biens temporels des égliſes. On y ſuppoſe que les évêques tombés dans le crime, peuvent, après avoir fait pénitence, exercer leurs fonctions comme auparavant; ce qui eſt contraire à toute la diſcipline des beaux ſiecles de l'égliſe. Enfin, la principale matiere de ces décretales, ſont les accuſations formées contre les évêques. Il n'y en a preſqu'aucune qui n'en parle, & qui ne donne des regles pour les rendre difficiles. Auſſi *Iſidore* fait aſſez voir dans ſa préface, qu'il avoit cette matiere fort à cœur. Il y ſoutient qu'il y avoit plus de vingt canons du concile de Nicée. Il parle du ſixieme concile tenu l'an 686, ce qui prouve qu'il ne peut être, comme quelques-uns l'ont fauſſement cru, St. *Iſidore* de Séville. Outre les décretales des Papes, la collection d'*Iſidore* contient les canons des conciles d'Orient, d'une verſion plus ancienne que celle de *Denis* le Petit, & pluſieurs canons des conciles de Gaule & d'Eſpagne. Cependant l'artifice de cet impoſteur, tout groſſier qu'il étoit, trompa toute l'égliſe latine. Ces fauſſes décretales ont paſſé pour vraies pendant huit cens ans, & à peine ont-elles été abandonnées dans le ſiecle dernier. Ce fut *Riculfe*, archevêque de Mayence, ſucceſſeur

de St. *Lulle*, qui répandit le premier en France cette collection. Qu'un pareil ouvrage ait été reçu sans opposition & sans réclamation, c'est une marque que l'ignorance étoit bien profonde. Cet ouvrage de ténebres fit beaucoup de mal. Les maximes nouvelles qu'il établit comme étant de la premiere antiquité, énerverent toute la vigueur de la discipline. Le fauflaire sentoit qu'il révolteroit trop, en rapportant des canons directement contraires à ceux dont la pratique étoit universelle dans l'église; il se contenta donc d'en forger qui ne faisoient qu'adoucir & affoiblir les anciens. Il eut soin de répandre dans tout son ouvrage cette maxime, que non seulement tout évêque, mais tout prêtre, & en général toute personne qui se croit vexée, peut en toute occasion appeller directement au Pape. L'imposteur regardoit cet article comme fort important, car il y revient à chaque page.

JUENIN, (*Gaspard*) théologien de la congrégation de l'Oratoire, naquit à Varembon en Bresse en 1650, & mourut à Paris en 1713. Il fut long-temps professeur de théologie dans plusieurs maisons de sa compagnie, & en particulier dans le séminaire de St. *Magloire*, à Paris. C'est à cet exercice, où il forma un grand nombre de disciples, que l'on doit tous ses ouvrages. Nous avons de lui, I. Un traité fort étendu de tous les sacremens de l'église, avec des dissertations sur les censures, sur l'irrégularité & sur les indulgences, en 2 vol. *in-fol.* en latin 1696, & réimprimé en 1705. II. Ses *institutions théologiques* aussi en latin, imprimées d'abord en 4 vol. *in*-12, à Lyon en 1696, réimprimées derniérement à Paris en 7 vol. *in*-12. III. L'auteur a tiré en partie de son grand ouvrage sur les sacremens, 3 vol. *in*-12, qui ont été imprimés plusieurs fois sans nom d'auteur, sous le titre de *théorie pratique des sacremens*. Ces trois volumes devoient être suivis d'environ neuf autres toujours sur les sacremens, que l'auteur avoient laissés manuscrits. Les institutions théologiques furent enseignées librement & même par l'autorité des évêques dans plusieurs séminaires de France; mais en 1705 *Paul Godet* des *Marais*, évêque de Chartres, ayant défendu que cette théologie fût enseignée dans son diocese, le cardinal de *Noailles* la condamna aussi, & plusieurs prélats suivirent son exemple. La plupart de ces prélats se plaignoient que le janséniſme y retrouvoit toutes ses erreurs. L'auteur, par exemple, en parlant des cinq propositions, au lieu de dire qu'elles sont de *Jansénius*, & condamnées dans le sens de cet auteur, dit qu'elles sont condamnées dans le sens de *Calvin*. Le pere *Juénin* se défendit & s'expliqua. Nous avons encore de lui une théologie abrégée, par demande & par réponse, à l'usage de ceux qui vont être examinés pour entrer dans les ordres. Ces différens ouvrages sont écrits avec beaucoup de méthode, de clarté & de précision.

JULIEN, archevêque de Tolede, vivoit dans le huitieme siecle. Il passa de son temps pour un des plus savans hommes qu'il y eut dans l'église. Il avoit été disciple d'*Eugene III*, un de ses prédé-

ceſſeurs, & ami particulier de *Gudila*, archidiacre de Tolede. Il ſuccéda à *Quiricus*, dans ce ſiege. C'étoit un prélat d'un eſprit aiſé, fécond & agréable; mais ſa piété, ſa douceur & ſes autres vertus le rendirent encore plus recommandables que ſes talens. Il mourut ſous le regne du roi *Egica*, l'année 1690. Nous avons de lui divers ouvrages, dont la plupart n'ont point été imprimés. Le plus connu eſt un traité *de origine mortis humanæ*, qu'on trouve dans la bibliotheque des peres.

JUSTE DE TIBERIADE, natif de cette ville de Galilée, vivoit dans le premier ſiecle vers l'an 70. *Photius* lui attribue une chronique, qui comprenoit les actions des Rois des Juifs, juſqu'à la mort du jeune *Agrippa*. Cet ouvrage, que *Juſte* n'acheva qu'en la troiſieme année de *Trajan*, étoit ſi concis, qu'on n'y trouvoit pas même la plupart des choſes les plus néceſſaires. On croit que St. *Jerome* & *Suidas* font alluſion à cette chronique, lorſqu'ils diſent que *Juſte* de Tibériade avoit eſſayé de donner de petits commentaires ſur les écritures. Il écrivit auſſi en grec l'hiſtoire de la guerre des Juifs, de la priſe de Jotapat & de la ruine de Jéruſalem. Quoiqu'il l'eût compoſée peu de temps après la fin de cette guerre, il ne la rendit publique que lorſque *Veſpaſien*, *Tite* & le roi *Agrippa* furent morts, 20 ans après l'avoir faite, c'eſt-à-dire, vers la treizieme année de *Domitien*, la quatre-vingt-quatorzieme de J. C. *Joſeph* qui avoit eu de grands différends avec lui, & qui étoit aſſez mal traité dans cette hiſtoire, ne manqua pas de lui reprocher cette affectation, & de s'en ſervir contre lui. *Photius*, qui avoit lu l'hiſtoire de *Juſte* de Tibériade, remarqua qu'il y avoit inſéré pluſieurs circonſtances fabuleuſes touchant la guerre des Romains contre les Juifs, & le ſiege de Jéruſalem; ce qui donna lieu de croire que les reproches de *Joſeph* n'étoient pas mal fondés. *Juſte* pouvoit néanmoins avoir d'autres raiſons de ne pas publier ſon hiſtoire du vivant des ennemis de ſa nation & de ſa patrie. L'exil qu'il avoit ſouffert, & le danger de mort qu'il avoit encouru pluſieurs fois de la part de *Veſpaſien*, devoit l'empêcher de rendre public un écrit où il n'avoit pas parlé apparemment de ce prince avec modération.

JUSTEL, (*Chryſtophe*) conſeiller & ſecretaire du Roi, né à Paris en 1580, avoit l'eſprit ouvert, & une forte inclination pour les lettres, dans leſquelles il fit de grands progrès. Dès qu'il fut ſorti du college, il s'appliqua à l'étude de l'hiſtoire eccléſiaſtique & des conciles, & il y fit des découvertes ſi ſingulieres, que ſes amis l'engagerent d'en enrichir le public: il fit imprimer d'abord le *code* des canons de l'égliſe univerſelle, & les conciles d'Afrique avec des notes. Depuis il publia des pieces très-rares, comme diverſes collections des canons grecs & latins, tirés de pluſieurs manuſcrits; & c'eſt ainſi que ſe forma la bibliotheque de droit canon ancien: *Bibliotheca juris canonici veteris*, que *Juſtel* ſon fils, & *Guillaume Voel*, publierent l'an 1661, à Paris en 2 vol. *in-fol.* C'étoit l'homme de ſon temps, qui ſavoit le mieux l'hiſ-

toire du moyen âge. Il entretint commerce de lettres avec les plus savans hommes, & particuliérement avec *Usserius*, archevêque d'Armach en Irlande, avec *Saumaise*, *Blondel*, *Henri Spelman*, qui a publié les conciles d'Angleterre, & plusieurs autres. Ce savant homme mourut à Paris l'an 1649 à 69 ans. Divers auteurs parlent de lui avec éloge. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il avoit composé une géographie sacrée, qu'on n'a pas publiée, parce qu'il n'y avoit pas mis la derniere main.

JUSTIN, (*Saint*) naquit au commencement du second siecle à Naplouse, ville de la province de Samarie en Palestine. C'est la ville dont il est si souvent parlé dans l'écriture sous le nom de Sichem ou Sichar. Son pere s'appelloit *Prisque*; & quoiqu'il fût né en Samarie, il étoit gentil d'origine. On croit qu'il avoit trente ans, lorsqu'il embrassa la religion chrétienne. Avant sa conversion, Dieu lui avoit donné pour la vérité un goût naturel, qui le porta à étudier la philosophie de *Platon*. Elle lui plaisoit plus que toute autre, parce qu'elle dégage l'ame des choses sensibles. Dès que *Justin* eut commencé à étudier les divines écritures, il sentit allumer dans son ame un feu qui l'embrasa d'amour pour les prophetes. La lumiere de la vérité lui ouvrant les yeux, à mesure qu'il lisoit leurs écrits, il se convainquit par lui-même de la vanité du paganisme, & de la vérité de la religion chrétienne. La constance des martyrs fut encore un des puissans motifs qui lui firent embrasser le christianisme. Depuis son baptême, St. *Justin* fit tous ses efforts pour mériter de porter le nom de chrétien: il s'en fit gloire. Il parcourut l'Egypte & plusieurs provinces d'Asie, pour y répandre la semence de la divine parole. Il tenoit à Rome une espece d'école, pour instruire de la vérité ceux qui le venoient trouver, & il leur faisoit des conférences. Comme il n'étoit élevé à aucun degré du ministere ecclésiastique, son principal emploi étoit de répondre aux diverses questions que lui proposoient les Juifs & les Gentils. Il attaquoit ceux-ci par l'autorité de leurs philosophes & de leurs poëtes, & combattoit les autres par les prophetes. On peut regarder St. *Justin* comme le premier des peres de l'église, puisqu'après les apôtres & leurs disciples, nous n'avons point d'auteur aussi ancien que lui. De tous les ouvrages qu'il a composés, il ne nous reste, I. Que son *exhortation* aux Grecs. II. Son discours aux Païens. III. Ses deux apologies. IV. Son dialogue avec *Triphon*. V. Une partie de son traité de la monarchie. VI. Sa lettre à *Diognete*. Il en avoit composé beaucoup d'autres qui sont perdus.

§ I.

Entre les écrits qu'il composa contre les Païens, le plus célebre est *l'exhortation* aux Gentils. Il écrivit cet ouvrage peu après son baptême, pour faire connoître les raisons qu'il avoit eues de quitter le culte des faux dieux, pour n'adorer que le véritable.

La premiere raiſon qu'il en donne, c'eſt qu'il n'avoit rien vu dans les cérémonies des Païens, qui approchât de la ſainteté de celles des Chrétiens. La ſeconde, que les poëtes dont les Païens faiſoient tant d'eſtime, n'étoient remplis que de ſottiſes & de choſes ridicules. La troiſieme, que dans les aſſemblées qu'ils faiſoient en l'honneur de leurs dieux, tout y favoriſoit le luxe, la molleſſe, la ſenſualité.

§ II.

Le plus célebre des écrits de St. *Juſtin*, eſt ſa grande *apologie* qu'il adreſſa à l'empereur *Antonin*, & à ſes deux fils adoptifs, *Marc-Aurele* & *Commode*. Sa généroſité & ſon courage paroiſſent dans le titre même. Il y déclare ſon nom, celui de ſon pere, de ſa ville, de ſa province. Il avoue que parmi les Chrétiens, il pouvoit y en avoir qui abuſoient d'un nom ſi ſaint, en menant une vie déréglée; » c'eſt pour cela, dit-il, que nous vous ſupplions de » juger ſur leurs actions, & non pas ſur leur nom, ceux qui » vous ſont déférés comme chrétiens; afin que celui qui ſe trou- » vera criminel, ſoit puni comme malfaiteur & non pas comme » chrétien; & que celui qui ſera innocent ſoit abſous, quoique » chrétien. « St. *Juſtin* fait voir enſuite, qu'on avoit tort d'accuſer les Chrétiens d'athéiſme. » Quel ſujet y a-t-il de traiter » d'impies & de gens ſans Dieu, des hommes comme nous, » qui reconnoiſſons premiérement pour véritable Dieu, le Dieu » éternel auteur de toutes choſes; en ſecond lieu, ſon fils J. C. » qui a été crucifié ſous *Ponce-Pilate*, au temps de *Tibere*; & » en troiſieme lieu, l'Eſprit-Saint, qui a parlé par les prophetes. Après avoir répondu aux objections des Païens, le St. martyr prouve la vérité de la religion chrétienne par les prophéties, recueillies & conſervées ſelon l'ordre des ſiecles auxquels elles ont été écrites. Il inſiſte ſur les prophéties qui regardent la ruine de Jéruſalem, la réprobation des Juifs & la vocation des Gentils. Il montre combien l'accompliſſement tout récent d'une prophétie ſi remarquable eſt déciſif en faveur de la religion chrétienne. Il en tire cette conſéquence, que l'on ne peut douter raiſonnablement que les autres prophéties, & en particulier celles qui annoncent le ſecond avénement du Sauveur, la réſurrection & le jugement général de tous les hommes, ne doivent auſſi avoir leur accompliſſement. Mais, dit-il, il n'en eſt pas ainſi des fables des poëtes, dont il eſt impoſſible de prouver la vérité, & que l'on montre au contraire n'avoir été inventées que par le démon, pour tromper & ſéduire les hommes. Il reſtoit encore à St. *Juſtin*, de juſtifier les Chrétiens ſur les repas de chair humaine dont on les accuſoit. C'eſt ſans doute pour réfuter cette calomnie, qu'il expoſe tout ce qui ſe faiſoit dans leurs aſſemblées, quoiqu'ordinairement il ne fût pas permis d'en parler devant ceux qui n'étoient pas chrétiens. Il dit d'abord que ſans le baptême, perſonne

ne

ne peut être sauvé ; que l'on obligeoit celui qui devoit recevoir ce sacrement, à jeûner, à prier, à demander à Dieu la rémission de ses péchés passés ; & que les fideles jeûnoient & prioient avec lui ; qu'on l'amenoit ensuite dans un lieu où il y avoit de l'eau, & qu'on le lavoit dans l'eau au nom de Dieu le Pere, de notre Sauveur J. C. & du St. Esprit. Après cette ablution, continue St. *Justin*, nous amenons le nouveau fidele au lieu où les freres sont assemblés, & là nous faisons en commun de très-ferventes prieres, tant pour nous-mêmes & pour le baptisé, que pour tous les hommes en général. Les prieres étant achevées, nous nous saluons par le baiser de paix ; puis celui qui préside, ayant reçu le pain & le calice où le vin est mêlé d'eau, il loue le Pere par le nom du Fils & du St. Esprit, & lui fait une longue action de graces pour ces dons que nous avons reçus de sa bonté. Le pasteur ayant achevé les prieres & l'action de graces, tout le peuple fidele qui est présent s'écrie d'une commune voix, *amen* ; c'est-à-dire, ainsi soit-il ; témoignant par cette acclamation, la part qu'il y prend : ensuite les diacres distribuent à chacun des assistans le pain & le vin consacrés, & en portent aux absens. Cette nourriture est appellée parmi nous eucharistie ; & il n'est permis d'y participer qu'à ceux qui croient que notre doctrine est véritable, qui ont reçu le baptême, & qui vivent conformément aux préceptes de J. C. Car nous ne les prenons pas comme un pain commun & comme un breuvage ordinaire ; mais comme la chair & le sang de ce même J. C. qui s'est fait homme pour l'amour de nous. Ceux qui ont du bien assistent ceux qui sont dans le besoin. Le dimanche, qu'on appelle le jour du soleil, tous ceux qui demeurent à la ville ou à la campagne, s'assemblent en un même lieu. On y lit les écrits des apôtres ou les livres des prophetes, autant que l'on a de temps. La lecture finie, celui qui préside fait un discours, pour exhorter à pratiquer les vérités qu'on a lues. Nous nous levons ensuite tous ensemble, & nous faisons nos prieres ; puis on offre, comme j'ai dit, le pain & le vin. Après la célébration, ceux qui sont plus riches donnent librement ce qu'ils veulent, & leur aumône est déposée entre les mains de celui qui préside, lequel emploie cet argent à pourvoir aux besoins de tous les pauvres. On ne voit pas bien clairement que cette belle apologie ait eu aucun effet. St. *Justin* en fit une seconde, qui fut aussi sans succès. Il y répondit à diverses objections des Païens. Ils prétendoient que ce que les Chrétiens disoient des feux éternels, n'étoit que pour épouvanter les méchans, & les obliger à bien vivre. Mais le St. docteur répond que s'il n'y a point d'enfer, il n'y a point aussi de Dieu, il n'y a ni vertu ni vice ; & que les loix ont tort de récompenser les bonnes actions & de punir les mauvaises. St. *Justin* étoit parfaitement instruit du fond du christianisme. Il parle très-exactement de nos mysteres ; il avoit reçu le don d'entendre les écritures, & ses écrits n'en sont qu'un tissu. Cependant il y a quelques défauts

dans ſes ouvrages : il croyoit ce qu'avoit enſeigné *Papias* ſur le regne temporel de J. C. après le jugement pendant mille ans. Il manquoit de critique, & n'avoit pas des idées bien juſtes ſur la nature des anges ; mais ces défauts ne doivent rien diminuer du prix des grandes choſes que nous avons rapportées de ce St. docteur. Notre illuſtre apologiſte ſcella de ſon ſang le témoignage éclatant qu'il avoit rendu à la religion chrétienne. La conférence qu'il eut avec un miſérable philoſophe nommé *Creſcent*, lui attira cette gloire le 13 avril de l'an 196. Nous avons une édition de ſes œuvres par dom *Marand*, Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, 1742, à Paris, *in-fol.* revue ſur les manuſcrits, & enrichie de notes & de variantes. Il y a joint ce qui nous reſte de l'ouvrage de *Tatien* contre les Grecs, d'*Athénagore*, de St. *Théophile* d'Antioche, du philoſophe *Hermias*.

I. JUSTINIANI, (*Laurent*) ou St. *Laurent Juſtinien*, vénitien & premier patriarche de Veniſe, fils de *Bernard Juſtiniani*, noble vénitien, & d'une dame de la maiſon de *Quirini*, vint au monde le premier de juillet 1381. Il prit l'habit régulier dans le monaſtere des chanoines de St. *George in Alga*, n'étant encore que diacre. *Laurent* les ſuivit avec ardeur dans tous leurs exercices : il enchériſſoit même ſur les auſtérités communes, ne ſe chauffant point dans les plus grands froids, & ne prenant jamais aucun délaſſement. Il ſouffroit volontiers la faim & la ſoif, même lorſqu'il n'étoit pas jeune. Quelques chanoines le voyant un jour preſſé d'une ſoif ardente, & lui diſant qu'il ne devoit point s'incommoder juſqu'à ce point, *Laurent* leur dit : *Comment ſouffrirons-nous l'ardeur du feu du purgatoire, ſi nous ne pouvons ſouffrir celle de la ſoif ?* Il regardoit comme un ſujet de confuſion pour lui, de ſe voir élevé aux charges de ſa congrégation. Il diſoit qu'un religieux ne quitte le monde qu'à l'extérieur, quand il craint d'en être mépriſé. Il devint en 1424 le premier général de cette congrégation, à laquelle il donna d'excellens réglemens qui furent obſervés dans la ſuite. Sa vertu généralement reconnue, porta le pape *Eugene IV* à lui donner l'évêché de Veniſe, dont il fut le premier patriarche. Ce fut en conſéquence d'une ordonnance faite de ſon temps, pour terminer les différends entre les patriarches de Grado & les évêques de Veniſe ; elle preſcrivoit la réunion du patriarchat & de l'évêché en faveur de celui des deux prélats qui ſurvivroit à l'autre. On remarque qu'il n'accepta l'épiſcopat, qu'après que le Pape le lui eût commandé trois fois, & qu'il ne changea rien à la façon de vivre qu'il avoit menée dans ſon monaſtere. Ce St. prélat a laiſſé divers ouvrages de morale, que nous avons en un vol. *in-fol.* de l'impreſſion de Lyon, l'an 1568. *Nicolas-Antoine Juſtiniani* en a donné une nouvelle édition à Veniſe en 1755, en un vol. *in-fol.* Le plus eſtimé eſt un excellent traité de la *vie ſolitaire*, qui a été traduit en françois. St. *Laurent Juſtinien* a auſſi compoſé un traité qu'il a intitulé : *De complanctu chriſtianæ perfectionis*, où il déplore les

malheurs de l'église, en faisant voir combien elle a dégénéré depuis sa naissance. Ce traité commence ainsi : *Qui donnera de l'eau à ma tête, & à mes yeux une fontaine de larmes*, afin que je puisse déplorer avec une douleur & une amertume convenable les pertes & les malheurs de l'église militante ? » Il n'y a que » trop de sujet de gémir, & ils ne peuvent être ni plus grands » ni plus manifestes. Que l'on considere ce qu'elle a été autrefois, » & ce qu'elle est maintenant. Le nombre de ses enfans est aug- » menté ; mais la vertu est bien diminuée. Elle a étendu ses » branches d'un bout du monde à l'autre ; mais elle a perdu sa » beauté naturelle, & elle est devenue toute difforme. « Il mourut le 8 janvier 1455 à 74 ans. Le pape *Clement VII* le béatifia l'an 1524, & *Alexandre VIII* le canonisa en 1690. *Bernard Justinien* son neveu, écrivit sa vie en 12 chapitres, que nous avons au commencement de ses œuvres.

II. JUSTINIANI, (*Augustin*) évêque de Nébio, né à Genes en 1470, entra dans l'ordre de St. *Dominique* en 1488. Il s'y distingua bientôt par sa doctrine & par l'intelligence des langues, qu'il acquit en peu de temps. Il fut pourvu l'an 1514, par le pape *Léon X*, de l'évêché de Nébio dans l'isle de Corse. Il assista au cinquieme concile de Latran, & combattit quelques articles du concordat passé entre la France & la cour de Rome. La pauvreté de son diocese lui fit desirer un évêché d'un revenu plus considérable, & il fit la cour au Pape qui l'estimoit beaucoup ; mais *François premier* qui aimoit les gens de lettres, l'attira à Paris, en lui donnant la qualité de son aumônier, avec une pension. Ce fut dans cette ville qu'il fut pendant cinq ans le premier professeur royal de la langue hébraïque. Etant retourné l'an 1522 à Genes, il y trouva tout en désordre par la faction des *Adornes*. Il alla ensuite visiter son diocese, dans le dessein de retourner bientôt après en France ; mais ayant changé tout-à-coup de sentiment, il s'attacha au gouvernement du troupeau confié à ses soins, embellit son église, augmenta le revenu de la mense épiscopale, fit bâtir un palais assez commode pour ses successeurs ; enfin, il remplit tous les devoirs d'un prélat jusqu'à l'an 1521, qu'il alla à Genes, & ensuite à Rome. La connoissance de ses voyages étant inutile, nous finirons ce qui le regarde en disant, qu'étant allé encore à Genes, & s'étant embarqué pour revenir à Nébio, il périt avec le vaisseau qui le portoit l'an 1536. Il avoit composé des ouvrages dont le plus considérable est : *Psalterium hebræum, græcum, arabicum & chaldæum, cum tribus latinis interpretationibus & glossis.* C'est le premier qui ait paru ; & M. *Huet*, évêque d'Avranches, en fait l'éloge. On lui attribue encore une traduction du *More Nevokim*, du R. *Moyse*. Ses autres ouvrages sont des éditions d'auteurs, qui n'avoient pas encore paru. Pour ses annales de la république, il n'y avoit pas mis la derniere main, & celui qui les publia l'an 1537 à Genes, agit contre les intentions de l'auteur, qui ne les auroit pas données

en si mauvais état. On trouve dans ses annales, qu'il avoit fait imprimer le pseautier à ses dépens ; qu'on en avoit tiré deux mille exemplaires sur du papier, & cinquante sur du parchemin ou sur du vélin pour les princes ; & qu'il espéroit en tirer une grosse somme pour le soulagement des pauvres ; mais que peu de personnes acheterent ce livre, quoique tous les savans en parlassent avec éloge, & qu'il eût peine à retirer ses frais. Il laissa par son testament sa bibliotheque, qui étoit considérable, à la république de Genes.

JUSTINIEN I, neveu de *Justin* l'Ancien, & fils de *Vigilantia* & de *Sabatius*, fut fait *César* & *Auguste* l'an 527, & succéda à l'empereur *Justin* son oncle, le premier août suivant. Il avoit quarante-cinq ans lorsqu'il fut élevé à l'empire, & il en régna trente-neuf. Il fit toujours paroître un grand zele pour la religion. Au commencement de son regne il donna une constitution, qui contient sa profession de foi sur la Trinité & sur l'incarnation. Il y dit qu'un de la Trinité s'est incarné, quoiqu'il eût auparavant condamné les moines de Scythie qui soutenoient cette proposition. Dès la premiere année il fit deux loix touchant la résidence des évêques. » Leur absence, dit-il, est cause que le service » divin se fait avec plus de négligence ; que les affaires des » églises sont moins bien conduites, & que leurs revenus sont » employés aux frais des voyages des évêques, & de leur séjour » dans la capitale. C'est pourquoi nous vous enjoignons, dit-il au » patriarche de Constantinople, de faire savoir à tous les mé- » tropolitains de votre dépendance, que ni eux ni les évêques de » leurs provinces, ne doivent point quitter leurs églises pour » venir en cette ville de leur propre mouvement, sans un ordre » particulier de nous, quelqu'affaire qui survienne ; mais ils doi- » vent envoyer ici un ou deux clercs, pour nous faire connoître » leurs besoins, & recevoir de nous un prompt secours. Celui » qui n'observera pas cet ordre, encourra notre indignation. L'autre loi regarde la maniere dont se devoit faire l'élection des évêques. » Quand un siege épiscopal, y est-il dit, sera vacant, » les habitans de la ville feront un décret en faveur de trois per- » sonnes, dont la foi & les mœurs soient connues par de bons » témoignages, afin que l'on choisisse le plus digne. Suivant les » saints canons, les évêques, les chorévêques, les prêtres & » tous les autres clercs, seront ordonnés gratuitement. Tous les » clercs chanteront dans chaque église les offices de la nuit, du » matin & du soir. « (Car en Orient on ne disoit point en public les petites heures.) » Ils ne doivent point, ajoute la loi, consu- » mer inutilement les biens de l'église, & porter le nom de » clercs, sans en faire les fonctions. Car il est absurde qu'ils » aient des mercenaires pour chanter l'office à leur place, tandis » que plusieurs laïques assistent aux offices par le seul mouvement » de leur piété. Nous enjoignons à l'évêque d'y tenir la main, » avec les deux premiers prêtres de chaque église ; & de chasser

» du clergé ceux qui ne seront pas assidus aux saints offices, pour » satisfaire aux pieuses intentions des fondateurs. Nous permet- » tons à toute personne de dénoncer ceux qui violeront cette loi. L'empereur *Justinien* mourut le 14 novembre 566 à 84 ans, après en avoir régné 38. Notre objet n'est point de tracer les avénemens de son regne ; nous renvoyons aux autres historiens, qui parlent assez au long des qualités & des défauts de ce prince. Nous n'en parlons ici qu'à cause du bien qu'il fit par ses loix à l'église, à la religion & à l'humanité. *Justinien* témoignoit beaucoup de zele pour la conversion des infideles & des hérétiques. Dès le commencement de son regne, il attira à son alliance les *Helures*, ainsi nommés à cause des marais qu'ils habitoient. Il leur fit de grands présens, & leur persuada d'embrasser la religion chrétienne. Quoiqu'ils fissent profession du christianisme, ils étoient néanmoins fort corrompus, ce qui fit craindre que *Justinien* n'eût trop hâté leur conversion par le desir de leur alliance. Il en usa de même à l'égard de plusieurs autres peuples païens. Il ôta aux hérétiques toutes les églises, & les rendit aux Catholiques. Il confisqua leurs biens comme ceux des Païens, & dépouilla les uns & les autres de leurs charges. On accusoit ce zele de *Justinien* d'être mêlé d'intérêt, parce qu'il profitoit des confiscations qui se faisoient. On se plaignoit aussi que les conversions étoient forcées & précipitées : ce qui donnoit lieu à l'hypocrisie & à l'apostasie. Souvent aussi les plus rustiques en venoient à des séditions. Quelques-uns se tuoient eux-mêmes de désespoir. *Justinien* poursuivit aussi les astrologues, & fit des loix très-séveres contre le blasphême & l'impudicité. Les Samaritains furent traités comme les hérétiques ; & les poursuites que l'on fit contr'eux, causerent de grands désordres en Palestine. *Justinien* voulant réformer les loix romaines, il fit composer un *code*, c'est-à-dire, un recueil des constitutions choisies des Empereurs précédens. Il entreprit ensuite de faire un corps de tous les ouvrages les plus utiles des anciens jurisconsultes, dont il fit ranger les extraits sous certains titres, & lui donna le nom de *digeste* ou *pandectes*. *Justinien* fit aussi composer les institutes pour servir d'introduction à ces livres. Quelque temps après il fit corriger son code, & on en publia une seconde édition plus parfaite, qui est celle que nous avons aujourd'hui. Il se servit pour ces ouvrages, des plus habiles jurisconsultes de son temps, & des principaux officiers de son empire, entr'autres de *Tribonien*, qui avoit une charge qui répond à celle de chancelier.

JUVENCUS, (*Aquilinus-Caïus-Vetius*) d'une famille illustre d'Espagne, fleurit dans le quatrieme siecle, sous l'empire de *Constantin*. Il se distingua par son talent pour la poésie. Il avoit écrit en vers hexametres quelques ouvrages sur les mysteres ; & on croit qu'il avoit aussi écrit des hymnes. Nous n'avons de lui que son poëme de la vie de J. C. plus recommandable par la fidélité avec laquelle il a rendu en vers, presque mot pour mot, le

texte des évangélistes, que par la beauté de la poésie & de la latinité. Il est en quatre livres. On croit qu'il fut composé vers l'an 339. Il y a un très-grand nombre d'éditions de ce poëme qui se trouve dans la bibliotheque des peres. St. *Jerome*, dans ses commentaires sur St. *Matthieu*, cite ce vers de lui au sujet des trois Rois :

Aurum thus, myrrham Regique, hominique, Deoque, Dona ferunt.

K

KEMPIS, (*Thomas à*) voyez THOMAS.

I. KIRCHER, (*Conrad*) protestant d'Ausbourg, s'est rendu célebre par une concordance grecque du vieux testament, qui a été imprimée en 2 vol. à Francfort 1607. Cet ouvrage est d'une grande utilité pour bien entendre les livres sacrés, & sert comme de dictionnaire hébreu, parce qu'il met les mots hébreux à la tête, & ensuite l'interprétation que les Septante ont donné à ces mots, citant les endroits de l'écriture où ils sont interprétés. On a reproché à l'auteur de ce qu'il a suivi pour le grec des Septante, l'édition d'Alcala, de *Henarès*, qui n'est pas la véritable version des Septante. Il seroit à desirer qu'on fît réimprimer cet ouvrage sur l'édition faite à Rome.

II. KIRCHER, (*Athanase*) Jésuite de Fulde, philosophe, s'acquit beaucoup de réputation dans le dix-septieme siecle par sa science & par sa piété. Il enseignoit à Wirtzbourg dans la Franconie, lorsque les Suédois troublerent le repos dont il jouissoit en 1631. Le pere *Kircher* se retira en France, & s'arrêta pendant quelque temps au college que les Jésuites avoient à Avignon. Il alla ensuite à Rome où il mourut en 1680, âgé de 82 ans, après avoir publié un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont, I. *Arcanoe :* II. *Turris Babel*, dans lesquels on trouve beaucoup d'érudition.

L

LABBE, (*Philippe*) Jésuite, naquit à Bourges en Berry, d'une bonne famille de cette ville en 1607. Après avoir fait sa philosophie, il entra dans la société des Jésuites en 1623, à l'âge de 16 ans. Il enseigna ensuite dans le college de Bourges les humanités, la rhétorique & la philosophie. Appellé à l'étude de théologie morale, il la professa pendant cinq ans, partie à Bour-

ges, & partie à Paris. Depuis qu'il fut appellé dans cette derniere ville, il n'en sortit plus, & y employa tout son temps à exécuter les grands projets qu'il avoit formés pour l'avancement des lettres. Il y mourut en 1667, dans sa soixantieme année. Ce Jésuite avoit une mémoire prodigieuse & une érudition fort variée. Ces qualités jointes à un travail assidu & infatigable, lui firent publier un très-grand nombre d'ouvrages. La plus grande partie néanmoins ne consiste que dans des collections, qui ne lui ont presque coûté que la peine de les ramasser & de les mettre en corps. Les principaux sont, I. *De scriptoribus ecclesiasticis dissertatio*, à Paris 1660, 2 vol. *in*-8°. On trouve à la fin du premier volume de cet ouvrage, qui est inexact & superficiel, une dissertation latine contre la fable de la papesse *Jeanne*. II. *Bibliotheca anti-jansenia-na*, &c. à Paris 1654, *in*-4°. C'est un catalogue des écrits où l'on avoit attaqué *Jansénius*, évêque d'Ypres, & les défenseurs de l'ouvrage de ce prélat. III. *Pouillé royal contenant les bénéfices à la nomination ou collation du Roi, les maladreries, hôpitaux*, &c. à Paris 1648, *in*-4°. On a eu depuis des ouvrages plus parfaits sur cette matiere. IV. *L'année sainte des Catholiques, où sont représentés les saints & saintes les plus remarquables*, &c. avec un journal historique de plusieurs personnes mortes en odeur de sainteté, qui n'ont point été béatifiées, & un journal de la mort des Rois de France, &c. à Paris en 1650, *in*-8°. Cet ouvrage est insipide & mal écrit. V. Une seconde édition des notes du pere *Sirmond*, sur les lettres & les vers de *Sidoine Apollinaire*, Paris 1652, *in*-4°. VI. Une histoire abrégée des conciles de France, avec un *index* géographique en latin & en françois, Paris 1636, *in-fol.* L'index géographique contient celui des conciles généraux & particuliers, que l'on trouve dans l'édition du concile du Louvre, & dans les autres auteurs ecclésiastiques. VII. Le *chronologue françois*, &c. 5 vol. *in*-12. VIII. *Philippi Labbe & Philippi Brietii concordia chronologica*, 5 vol. *in-fol.* Les quatre premiers volumes sont du P. *Labbe*, & le cinquieme du P. *Briet*. Il y a beaucoup d'obscurité & peu d'utilité dans ce grand ouvrage. IX. Une collection des conciles, qui parut complette en 1672, en 17 vol. *in-fol.* Les huit premiers volumes étoient imprimés lorsque le P. *Labbe* mourut, de même que les commencemens du neuvieme & du dixieme, & tout le douzieme & les trois suivans. Le P. *Gabriel Cossart*, de la même société, acheva les volumes commencés, & donna l'onzieme entier avec des notes semblables à celles du P. *Labbe* & l'apparat, & mit la derniere main à tout l'ouvrage. La diversité du génie de ces deux auteurs n'a pas peu contribué à embellir cette édition, peut-être aussi à y laisser glisser un grand nombre de fautes dont elle est remplie. L'un étoit des plus actifs & des plus laborieux; l'autre (le pere *Cossart*) un des plus exacts & des plus judicieux. On travaille actuellement en Italie à une collection des conciles, qui sera préférée à celle du pere *Labbe*. X. Les *étymologies de plusieurs mots françois*, à Paris en 1661,

in-12. Ce livre eſt contre le *jardin des racines grecques* de MM. de Port-Royal, & dont M. *Lancelot* étoit le principal auteur. La maniere dont le pere *Labbe* attaqua cet ouvrage eſt tout-à-fait propre à faire connoître, dit M. l'abbé *Racine*, le caractere de ce Jéſuite. Il s'appropria le fond de l'ouvrage de MM. de Port-Royal, & pour couvrir ſon larcin, il leur dit beaucoup d'injures, en s'adreſſant à MM. de l'académie. Dans un avis ſur la ſeconde édition du *jardin des racines grecques*, on parle ainſi de la cenſure du pere *Labbe*. » Toutes les accuſations (de ce Jéſuite) ne » répondant nullement à ſon effroyable préface, on eſpere que » tout le monde demeurera perſuadé qu'il y a de l'excès dans ſa » rhétorique; & que la confiſcation qu'il a faite à ſon profit de » ce petit ouvrage, en le faiſant réimprimer ſous ſon nom, eſt » plutôt une uſurpation violente, qu'un uſage légitime de ſa » juriſdiction. Il y auroit même lieu de l'avertir charitablement, » qu'il eſt dans un âge où il ſeroit temps qu'il ſe défit de cette » baſſe vanité de jeune régent, qui paroît ſi forte en tout ce » qu'il fait: & de lui faire voir qu'un habile homme peut bien » quelquefois traiter des moindres choſes; mais que ce n'eſt pas » la marque d'un eſprit fort élevé, de s'en piquer & de s'y » arrêter toute ſa vie. Mais parce que ſon humeur encore trop » emportée ne permet pas d'eſpérer un grand ſuccès des aver- » tiſſemens ſérieux; il eſt néceſſaire au moins de lui déclarer, » que s'il veut continuer dans l'exercice de ſa charge de *cenſeur*, » il doit avoir ſoin de la rendre moins odieuſe, de peur d'obliger » ſes ſujets à la révolte, qui peut être dangereuſe dans le com- » mencement d'une autorité auſſi peu affermie que la ſienne. Il ne » peut avoir oublié le péril qu'elle courut il y a quelques années, » lorſqu'on vit cet habile géographe du Roi ſe ſoulever contre » lui, & faire connoître à tout le monde que le pere *Labbe* lui » avoit volé le livre qu'il avoit fait imprimer ſous le titre de » *pharus Galliæ antiquæ*, & qu'il n'y avoit rien de ce pere qu'un » nombre effroyable de fautes contre l'ancienne géographie.

LABBÉ, (*Pierre*) Jéſuite, né à Clermont en Auvergne l'an 1594, profeſſa toutes les baſſes claſſes excepté les mathématiques. Il fut enſuite recteur de cinq colleges & d'un noviciat. Nous avons de lui quelques ouvrages de piété en latin, & des poéſies latines ſur des ſujets pieux. » Le pere *Labbé*, dit le » pere de *Colonia*, n'a point égalé le pere *Buffiere*, ni pour l'a- » mour du travail, ni même pour le bon goût. Il ne tient pas à » lui que notre ſiecle n'oubliât cette noble ſimplicité qui nous » charme dans les ouvrages des anciens.....Son ſtyle eſt tout hériſſé » de pointes, & ſemé d'un bout à l'autre de faux brillans..... Ses » éloges ſacrés & profanes, ſes deſcriptions, ſes diſſertations hiſ- » toriques, ſes divers poëmes ſont tous pétris de raffinement & de » ſubtilité: on y court après l'eſprit; & je dirois preſque qu'on ne » vit jamais tant de lumiere & ſi peu de raiſon. « Le pere de *Colonia* avoue néanmoins qu'on y trouve quelques morceaux qui ont

leur

leur prix, tel que celui de la solitude dont il rapporte une partie.

LACTANCE FIRMIEN ou plutôt FIRMIEN LACTANCE; on n'a rien de certain sur le pays & la famille de *Lactance*. *Baronius* croit qu'il étoit d'Afrique, ce qui paroît en ce qu'il étudia sous *Arnobe* qui professoit la rhétorique dans la province proconsulaire d'Afrique. St. *Jerome* l'appelle le plus savant homme de son temps, & dit que son style est un fleuve d'éloquence. Il passe communément & avec raison pour le *Cicéron des Chrétiens*. Il professa long-temps la rhétorique, soit à Nicomédie, soit en Afrique. On ne sait point les particularités de sa conversion. Il avoit beaucoup lu *Tertullien* & St. *Cyprien*. Il passa d'Orient en Occident pour instruire *Crispe Césat*, fils de *Constantin*, à qui il enseigna l'éloquence dans les Gaules. Cette qualité de précepteur d'un si grand prince ne l'empêcha pas de vivre toujours dans la pauvreté. Il consacra son esprit & ses talens à la réfutation des vaines subtilités des philosophes de son temps; & il étoit persuadé que son travail & sa vie ne pourroient avoir un meilleur objet, que de retirer quelques personnes de l'erreur & de les faire entrer dans le chemin du ciel. Il composa étant encore païen plusieurs ouvrages de belles-lettres. Après sa conversion, il en fit un pour prouver que l'homme a été créé de Dieu; un sur la colere de Dieu. Il en écrivit aussi un sur la persécution, non pour en rapporter l'histoire, mais pour faire adorer la justice de Dieu dans la punition & la mort des persécuteurs. Mais le grand ouvrage de *Lactance* est celui des *institutions divines*, divisées en sept livres. L'ouvrage entier est fait pour répondre à tous ceux qui avoient écrits contre la religion chrétienne, & pour réfuter non seulement tout ce qui avoit été dit, mais tout ce qui se pouvoit dire contre l'église. Il y combat avec une extrême force la vanité du paganisme, & il y détruit avec une facilité merveilleuse toutes les illusions de l'idolâtrie. Les plus habiles écrivains des derniers siecles en ont témoigné une estime extraordinaire. On peut assurer au moins que personne n'a défendu l'église & combattu l'idolâtrie avec plus d'éloquence. A l'égard des ouvrages de *Lactance* en général, quoiqu'on y trouve par-tout d'excellentes choses pour le dogme & pour la piété, on y rencontre aussi des fautes & quelques erreurs. Il y en a qui croient que ses ouvrages ont été altérés par des hérétiques. Au reste ce n'est pas un auteur qu'on puisse alléguer sur des matieres contestées, parce qu'il paroît avoir été plus orateur que théologien, avoir été peu instruit de la doctrine de l'église & avoir traité la théologie d'une maniere trop philosophique. Cela n'empêche pas qu'on ne puisse lire ses ouvrages avec fruit, & profiter de plusieurs vérités saintes qui y sont développées d'une maniere vive, claire, grande, agréable & éloquente. La derniere édition qu'on a des œuvres de *Lactance* est celle qu'a donné l'abbé *Lenglet* en 1748, 2 vol. *in*-4°. Elle passe pour la plus complette, & est imprimée très-correcte-

ment. Le pere dom le *Nourri*, religieux Bénédictin, a donné en 1710 une nouvelle édition du livre de la mort des perſécuteurs.

LAFITAU, (*Pierre-François*) né à Bordeaux en 1685 d'un marchand de vin, entra dans la compagnie de JESUS, où il avoit déjà un frere. Après avoir enſeigné les belles-lettres, il ſe conſacra au miniſtere de la prédication, & plut beaucoup par ſon action encore plus que par ſon éloquence. La bulle *unigenitus* ayant cauſé une diviſion en France, il fut envoyé à Rome pour ménager un accommodement. Ses intrigues & ſes ſervices lui valurent l'évêché de Siſteron, auquel il fut nommé en 1719. Il prêcha le carême devant le Roi en 1730, & prononça l'oraiſon funebre de *Philippe V*, en 1746. Ce fut ſa derniere action d'éclat, & il en fut récompenſé par l'abbaye de Notre-Dame de la *Corneville*. Ce prélat mourut à Lurs, village de ſon dioceſe, en 1763. Nous avons de lui, I. Des *ſermons* pour le carême, en 4 vol. *in*-12, 1747 & 1752. Il y a très-peu de preuves dans ſes ſermons; mais on y trouvera des portraits. L'auteur paroît avoir quelque connoiſſance du cœur humain, ce qui eſt une partie très-eſſentielle à un bon prédicateur, & il s'en ſert avec avantage. Ses plans ſont aſſez heureux, mais ils ne ſont pas toujours remplis. II. *Hiſtoire de la conſtitution unigenitus*, en 2 vol. *in*-12. Cet ouvrage a eu aſſez de ſuccès, quoiqu'il ſoit partial & qu'il y paroiſſe quelque animoſité contre les anti-conſtitutionnaires. III. *Hiſtoire de Clement XI*, en 2 vol. *in*-12. On a accuſé cette hiſtoire des mêmes défauts que la précédente. IV. *Retraite de quelques jours*, in-12. V. *Avis de direction*, in-12. VI. *Conférences pour les miſſions*, in-12. VII. *Lettres ſpirituelles*, in-12. VIII. La *vie & les myſteres de la Ste. Vierge*, in-12. Cet ouvrage a fait du bruit, parce que l'auteur y adopte pluſieurs traditions populaires. Les autres productions de M. *Lafitau* ſont aſſez ſuperficielles; mais le ſtyle en eſt agréable, & aſſez vif.

LAFONT, (*Pierre de*) né à Avignon, ſe diſtingua de bonne heure par ſes talens & par ſa piété. Il devint prieur de Valabregue & official de l'égliſe d'Uſez. Il mourut au commencement du dix-huitieme ſiecle, après avoir publié, I. Des *entretiens eccléſiaſtiques* pour tous les dimanches de l'année & ſur tous les myſteres de Notre-Seigneur, ſur les fêtes de la Ste. Vierge & de St. *Charles Borromée*, à l'uſage des ſéminaires. Ils furent imprimés à Paris 1688 & années ſuivantes, en 5 vol. *in*-12, & réimprimés dans la même ville, chez *Barbou* en 1752. L'auteur les avoit prononcés au ſéminaire d'Uſez, dont il étoit directeur. Ces entretiens ſont des eſpeces de conférences ſur des points de doctrine & de morale, qui concernent les eccléſiaſtiques en particulier & ſpécialement ceux qui ſont chargés de la conduite des ames. Il n'eſt aucun de leurs devoirs, que l'auteur n'embraſſe & ne diſcute à fond. Toutes les preuves que fourniſſent l'écriture-ſainte, les conciles & les peres, y ſont répandues avec beau-

coup de science & d'intelligence. Les argumens que fournit la raison éclairée des lumieres de la foi, n'y sont pas oubliés. La morale de l'auteur est pure, & tend toujours à combattre le relâchement qui ne s'introduit que trop facilement parmi les ministres. Sans les effrayer par un rigorisme outré, l'auteur s'efforce de les conduire à la perfection de leur état. II. Des *prônes* pour tous les dimanches de l'année, 4 vol. *in*-12, Paris, chez *Florentin* & *Pierre* de *Laulne*, 1701. Ces deux ouvrages sont très-instructifs, & méritent les différentes éditions qu'on en a fait.

LAGUILLE, (*Louis*) Jésuite, né à Autun en 1658, enseigna avec honneur la philosophie & les mathématiques. Il fut destiné à la prédication, dont il exerça le ministere avec zele. Il mourut à Pont-à-Mousson en 1742, dans un âge fort avancé, après avoir été provincial de la province de Champagne. On a de lui, outre une grande histoire d'Alsace, I. *Exposition des sentimens catholiques sur la soumission due à la constitution unigenitus*; où les difficultés des opposans sont réfutées par les principes & les textes tirés des ouvrages de feu M. *Bossuet*, évêque de Meaux, contre les prétendus réformés, *in*-4°, 1735. II. *Préservatif pour un jeune homme de qualité, contre l'irréligion & le libertinage*. On lui expose premiérement les raisons qui doivent l'affermir dans la religion catholique; secondement, on lui suggere les motifs qui doivent régler ses mœurs, & l'engager à vivre en véritable honnête-homme, à Nanci en 1739, *in*-12.

LAIMAN ou LAYMANN, (*Paul*) Jésuite allemand, natif de Deux-Ponts, enseigna la philosophie, le droit canon, & la théologie morale dans divers colleges d'Allemagne avec beaucoup de succès. Ce savant Jésuite mourut à Constance en 1635 à 60 ans. Nous avons de lui divers ouvrages, dont il y a eu plusieurs réimpressions & dont on se sert encore en Italie & en Allemagne. Ils sont d'un moindre usage en France, sur-tout depuis la suppression de la société de JESUS. *Laiman* est principalement connu par sa théologie morale, imprimée sous ce titre: *Theologia moralis*, in-fol. *Lugd. Moguntiæ* 1723, *Patavii* 1733, & *Wurceb.* 1748. On en a publié un *compendium*, in-8°, 2 *tom. Augusti.* 1744.

LAINEZ, (*Jacques*) général des Jésuites, étoit espagnol. Il se fit un nom dans le seizieme siecle par son savoir. Après avoir été reçu docteur à Alcala, il vint à Paris, où il étudia la théologie. Il fut l'un des premiers compagnons de St. *Ignace*, contribua beaucoup à l'établissement de sa compagnie, & lui succéda bientôt après dans le gouvernement de sa société; mais il ne fut élu général dans les formes, que trois ans après, en 1558. Il assista au concile de Trente, comme théologien du pape *Paul III*, à plusieurs sessions de ce concile. Dans la congrégation du seizieme de juin 1563, *Lainez* fit un long discours, dans lequel il déploya tout son zele pour la cour de Rome. Il dit que l'on ne

pouvoit nier que J. C. a l'autorité de dispenser de toutes sortes de loix ; & que le Pape étant son vicaire & son lieutenant, n'ait un même tribunal que lui ; & qu'ainsi on doit avouer qu'il a la même autorité. Que tel est le pouvoir de l'église romaine ; & qu'on doit bien considérer que c'est une hérésie de lui ôter ses privileges, parce que c'est nier l'autorité que J. C. lui a donnée. Au sujet de la réformation, *Lainez* soutint que puisqu'aucune église particuliere, qui avoit son évêque au concile, ne pouvoit réformer l'église de Rome, attendu, disoit-il, que le disciple n'est pas plus que le maître : ni l'esclave plus que son seigneur ; il s'ensuivoit nécessairement, que le concile n'a pas l'autorité de mettre la main à cette réformation. Il ajouta que ceux qui vouloient mettre l'église de Rome sur le pied où elle étoit du temps des apôtres, ne savoient pas distinguer le temps ni leurs besoins. Il entreprit de prouver que la puissance de juridiction appartenoit au Pape seul, & que les évêques tenoient de lui la portion qu'ils en avoient. Tant que J. C. fut sur la terre, dit-il, il gouverna l'église avec une autorité absolue & monarchique. Quand il fut prêt à quitter le monde, il établit St. *Pierre* son vicaire pour gouverner l'église comme il avoit fait lui-même, en lui donnant à lui & à ses successeurs un pouvoir absolu sur cette église ; afin qu'elle lui fût autant assujettie qu'à la majesté divine : de sorte que le Pape est un vrai monarque, dont l'autorité n'est pas plus bornée que l'étoit celle de J. C. Non content d'établir si clairement une pareille doctrine, il entreprit dans la seconde partie de son étrange discours, de répondre aux raisons de ceux qui soutenoient que les évêques reçoivent leur autorité de J. C. Il soutint hardiment que, selon plusieurs docteurs catholiques, les apôtres avoient été ordonnés évêques par St. *Pierre*, & avoient reçu leur juridiction de lui seul ; que ceux qui disoient que les apôtres avoient été ordonnés évêques par J. C. ajoutoient qu'il fit cette fois-là l'office de St. *Pierre*, en donnant aux apôtres ce qu'ils devoient recevoir de leur collegue. Il soutint dans la congrégation du 24 de juillet, que le mariage clandestin n'est pas mauvais par sa nature ; & une de ses raisons étoit, que le mariage de nos premiers peres avoit été clandestin. Ce n'est pas la premiere fois que nous voyons *Lainez* avancer en présence des peres, des propositions fort extraordinaires. On lui attribua un écrit qui se répandit quelque temps après, dans lequel ce Jésuite s'efforçoit de montrer que les mariages clandestins ne devoient pas être annullés : on fit peu de cas de cet écrit. Dans une assemblée qui se tint le 13 de septembre chez le premier légat, & où tout le monde eut la liberté d'entrer, le même Jésuite, quoique théologien du Pape, contesta à l'église le pouvoir d'annuller les mariages clandestins : & pour le prouver, il dit que l'église pendant quinze siecles n'avoit point fait de semblable loi. On lui répondit qu'il s'ensuivroit de son raisonnement, que les conciles ne pourroient faire aucune loi nouvelle ; puisque l'on pourroit toujours objecter,

que l'égliſe pendant quinze ſiecles n'avoit point établi cette loi. *Pie IV* engagea *Lainez* en 1561 à accompagner le cardinal *Hippolyte d'Eſt*, qui vint légat en France pendant le colloque de Poiſſi. Il y fit un diſcours, pour oppoſer à ceux de *Beze* & de *Pierre* martyr. Il mourut à Rome en 1565, âgé de 53 ans, après avoir refuſé le chapeau de cardinal, que le pape *Paul IV* avoit voulu lui donner. On a de lui quelques traités. Il en avoit commencé de plus importans, que ſes grandes occupations l'empêcherent de finir. Quelques écrivains lui attribuent les conſtitutions des Jéſuites, & les déclarations ſur ces conſtitutions.

LALANNE, (*Noël de*) abbé de Notre-Dame de Valcroiſſant, docteur en théologie de la faculté de Paris de la ſociété royale de Navarre, iſſu d'une famille noble de Paris, originaire de Guienne, fut fort lié avec les MM. de Port-Royal. Il fut à la tête des théologiens, que les évêques de France envoyerent à Rome pour défendre la doctrine de St. *Auguſtin* touchant la grace, au mois de mai 1653. Il prononça devant le pape *Innocent XI* une harangue pour préſenter l'écrit à trois colonnes, où le ſens hérétique & catholique, qu'il croyoit pouvoir donner aux cinq propoſitions, eſt diſtingué. Ce docteur revenu en France, compoſa un grand nombre d'ouvrages pour la défenſe de *Janſénius*. On en compte plus de 40 dont on peut voir la liſte dans le *Moreri*. Nous ne la plaçons pas ici, parce que la connoiſſance des écrits polémiques n'intéreſſe que très-peu de lecteurs. Le plus connu eſt intitulé : *Conformité des Janſéniſtes avec les Thomiſtes, ſur le ſujet des cinq propoſitions* contre le pere *Ferrier*, Jéſuite, avec la conviction de ſes falſifications & impoſtures, en 1668, *in*-4°. La conformité que l'auteur a prétendu déterminer entre les Janſéniſtes & les Thomiſtes, n'a pas été adoptée par ceux-ci, & pluſieurs Dominicains en ont fait ſentir la différence ; entr'autres, les peres *Gonnet*, *Maſſoulié*, *Contenſon*, *Nicolaï*, *Sybile*, &c.

LALEMANT, (*Pierre*) chanoine régulier de St. *Auguſtin*, de la congrégation de Ste. *Genevieve*, dite de France, & chancelier de l'univerſité de Paris, fit ſes études à Rheims ſa patrie, & ſa philoſophie à Paris. Après avoir rempli différentes places dans l'univerſité, entr'autres, celle de recteur, il prit l'habit de chanoine régulier de Ste. *Genevieve* de Paris, où il mena une vie fort exemplaire. La dignité de chancelier dépendante de l'abbaye de Ste. *Genevieve* étant venue à vaquer par la mort du pere *Fronteau*, l'abbé le nomma à cette dignité, quoiqu'il s'en défendît beaucoup, diſant qu'il ne feroit que changer de théatre. Il y renouvella les preuves qu'il avoit données de ſon érudition & de ſon éloquence dans les éloges qu'il étoit obligé de faire aux actes publics. Sa piété & ſa prudence éclaterent dans les commiſſions qui lui furent ſouvent adreſſées par le conſeil du Roi & par le parlement, pour régler pluſieurs affaires des eccléſiaſtiques & des réguliers. C'eſt à quoi il s'occupoit lorſqu'il ſe ſen-

tit attaqué d'une maladie qui le minoit insensiblement & le conduisoit à la mort. Il s'appliqua si fortement à la méditer & à s'y préparer, qu'étant remplis de ces vérités importantes, il en composa trois livres, savoir, le *testament spirituel*, la *mort des justes*, & les *saints desirs de la mort* : ouvrages pleins de cette onction touchante qui ne peut partir que d'un cœur pénétré. Il mourut en 1673 à 51 ans. Nous avons encore de lui : Abrégé de la vie de Ste. *Genevieve*, in-8°, & l'éloge funebre de *Pompone* de *Bellievre*, in-4°.

I. LALLEMANT, (*Louis*) Jésuite, né à Châlons-sur-Marne, professa la théologie dans son ordre. Il fut recteur à Bourges, où il mourut en 1635. On a un recueil de ses maximes, par le pere *Rigoulet*. Le pere *Champion* les a ajoutées à sa vie, imprimée *in*-12, à Paris 1694.

II. LALLEMANT, (*Jacques-Philippe*) Jésuite, né à St. Valeri-sur-Somme, mort à Paris en 1748, exerça plusieurs emplois dans sa société. Il se signala sur-tout par son zele pour la bulle *unigenitus*, en faveur de laquelle il publia un grand nombre d'écrits, dont nous ne croyons pas devoir donner la liste. Le plus connu est *le véritable esprit des disciples de St. Augustin*, en 4 vol. *in*-12. La modération n'en fait pas le principal mérite; mais il y a du savoir. Nous avons encore de lui, I. Le *sens propre & littéral des psaumes de David, exposé brievement dans une interprétation suivie, avec le sujet de chaque psaume & le latin à côté*, Paris, *in*-12, 1755. Cet ouvrage peut être très-utile pour l'intelligence des psaumes. II. *Réflexions morales avec des notes sur le nouveau testament*, 12 vol. *in*-12, 1755. L'auteur avoit voulu opposer cet ouvrage au nouveau testament du pere *Quesnel*; mais ce remede ne servit qu'à ceux qui n'avoient pas besoin d'être guéris.

LALLOUETE, (*Ambroise*) prêtre, chanoine de Ste. *Opportune* à Paris sa patrie, & chapelain de Notre-Dame, mourut en 1724, âgé de plus de 70 ans. Il étoit bachelier de la faculté de théologie de Paris, & avoit été pendant quelque temps de la congrégation de l'Oratoire. Quoiqu'appliqué aux fonctions ecclésiastiques, & à la direction, il avoit encore trouvé le temps de composer plusieurs ouvrages utiles & édifians. On a de lui, I. Un *discours sur la présence réelle de J. C. dans l'eucharistie*, in-12, Paris 1687. II. Un autre qui traite de la communion sous une espece, imprimé avec le premier. L'auteur avoit prononcé ces discours en plusieurs provinces de France dans les missions, que *Louis XIV* fit faire. III. L'*histoire des traductions françoises de l'écriture-sainte, tant imprimées que manuscrites, soit par les Catholiques, soit par les Protestans, avec les changemens que les Protestans y ont fait en différens temps, & des avis aux nouveaux Catholiques pour lire utilement l'évangile*, à Paris 1692, *in*-12. Ce petit ouvrage est estimé, & contient des recherches curieuses & intéressantes. On le trouve aussi avec les discours cités plus

haut, avec un nouveau frontiſpice & le titre nouveau de: *Traités de controverſe pour les nouveaux réunis*, Paris, *in*-12, 1692. IV. *Extraits des SS. peres de l'égliſe, en quatre parties.* La premiere, ſur les mauvais livres, les repréſentations dangereuſes, les ſpectacles, le luxe. La ſeconde, ſur l'amour des richeſſes, les jeux, l'uſure, la reſtitution, l'aumône. La troiſieme, ſur tous les évangiles des dimanches, des mercredis & des vendredis, ſelon le nouveau miſſel de Paris. La quatrieme contient l'abrégé de la vie du pere *Morin*, l'extrait de ſon ouvrage ſur la pénitence, & des extraits ſur la danſe, ſur le menſonge, les juremens, le parjure, l'ivrognerie, le mariage. Le trois premieres parties parurent en 1713, & la quatrieme en 1718. Ce recueil peut être de quelque utilité pour les prédicateurs. V. *Abrégé de la vie de Catherine-Antoinette de Gondi, ſupérieure générale du Calvaire, morte en* 1716. VI. *Abrégé de la vie du cardinal le Camus, évêque de Grenoble*, dans le dioceſe duquel il avoit demeuré. VII. On lui attribue encore, l'*hiſtoire & abrégé des ouvrages latins, italiens & françois, pour & contre la comédie & l'opéra*, in-12. Cet ouvrage renferme des recherches qui prouvent de l'érudition & de la littérature.

LAMBERT, (*Joſeph*) né à Paris en 1654 d'un maître des comptes, entra dans l'état eccléſiaſtique, fit ſes études en Sorbonne, & reçut le bonnet de docteur. A peine avoit-il 30 ans, qu'il prêchoit avec un ſuccès peu commun dans l'égliſe de St. *André* des Arcs ſa paroiſſe, où les Proteſtans venoient en foule pour l'entendre. Il eut le bonheur d'en convertir pluſieurs, qui ne purent réſiſter aux charmes d'un ſtyle ſimple & plein d'onction. Le cardinal de *Noailles* & pluſieurs autres prélats donnerent des marques d'eſtime à ce prêtre auſſi pieux qu'éclairé. C'eſt à ſa requiſition que la faculté fit le ſtatut, qui déclare nulles les theſes de ceux qui auroient pris le titre de pluſieurs bénéfices. Il ſe conſacra ſur la fin de ſa vie au ſervice des pauvres, & mourut en 1722, regreté de tous les gens de bien. Il étoit particuliérement en vénération dans la paroiſſe de Palaiſeau, où il avoit un prieuré. Nous avons de lui pluſieurs ouvrages. I. *L'année évangélique, ou homélies ſur les évangiles de tous les dimanches & principales fêtes de l'année*, en 7 vol. *in*-12. Les quatre premiers vol. ſont pour les dimanches, & les trois derniers pour les fêtes, à Paris, chez Antoine *Dezalier*, rue St. *Jacques*, 1692 juſqu'à 1695. Toutes ſes homélies ſont diviſées comme des ſermons, en deux ou trois parties, leſquelles ſont ordinairement tirées de l'évangile, que l'on trouve tout au long au commencement de chaque homélie. II. *Inſtructions courtes & familieres pour tous les dimanches & principales fêtes de l'année en faveur des pauvres & particuliérement des gens de la campagne*, in-12, Paris, chez *Nicolas Lottin*, in-12. M. *Lambert* avoit formé le deſſein de fournir des inſtructions différentes pour pluſieurs années, & avoit deſtiné celles-ci pour la premiere année; elles

ont leur mérite ; mais les sujets quelquefois n'y sont pas assez développés. On en a fait une nouvelle édition en 1742 chez le même imprimeur. III. *Instructions sur les commandemens de Dieu & de l'église* pour la seconde année, *in*-12, à Paris, 1722. Après la mort de l'auteur, M. l'abbé *Cabresseau* a donné au public des instructions courtes & familieres sur le symbole, pour servir de suite aux instructions de M. *Lambert*, en 2 vol. *in*-12, à Paris 1726, & réimprimées en 1741. Elles ne cedent en rien à celles de M. *Lambert ;* on peut même leur donner la préférence, tant par le choix des sujets, que par la multiplicité & l'étendue des preuves. IV. *Discours sur la vie ecclésiastique*, Paris, 1702, 2 vol. *in*-12. Il y a 34 discours sur les différens sujets qui peuvent regarder les ecclésiastiques. V. *Passages les plus touchans du nouveau testament*, 1706, *in*-12. VI. *Epîtres & évangiles de l'année, avec des réflexions*, chez *Muguet*, en 1713, *in*-12. VII. *Les ordinations des saints, ou la maniere dont les saints sont entrés dans les ordres sacrés*, chez *Etienne*, en 1717, *in*-12. VIII. *La maniere de bien instruire les pauvres, & en particulier les gens de la campagne*, chez le même, *en* 1717. *in*-12. IX. *Histoires choisies du nouveau & de l'ancien testament avec des courtes réflexions morales à la fin de chaque histoire*, in-12, chez *Lottin*. X. *Le chrétien instruit de la religion & des vérités morales par les propres paroles de l'écriture-sainte, avec des courtes réflexions*, chez *Osmont*, en 1729 : ouvrage posthume, plein d'onction & de lumiere, ainsi que toutes les productions de ce saint prêtre.

LAMBERTINI, (*Prosper*) italien, de l'illustre famille de ce nom, naquit à Boulogne le 13 de mars 1675. Son esprit se déploya de bonne heure. Il en donna des marques dans ses différentes études. Il fut successivement chanoine de la basilique de St. *Pierre* de Rome, consulteur du saint office, votant de la signature de grace, promoteur de la foi, & avocat consistorial. Il fut encore déclaré secretaire de la congrégation du concile le 30 décembre 1717, & canoniste de la sacrée pénitencerie en 1722. Il exerçoit conjointement toutes ces charges, lorsqu'il fut nommé archevêque titulaire de Théodosie par le pape *Benoît XIII*, qui proposa pour lui ce titre dans son premier consistoire le 12 juin 1724, en récompense de son savoir & de ses vertus. Il fut nommé cardinal dès le mois de décembre 1726, mais réservé *in petto*, & il ne fut déclaré que le 30 avril 1728. L'archevêché de Boulogne ayant vaqué, il fut élevé sur ce siege par le pape *Clement XII* le 30 avril 1731. Le pallium de cette église métropolitaine lui fut accordé en même-temps. Enfin il fut élu Pape après la mort de *Clement XII*, le dix-septieme du mois d'août 1740, après que les cardinaux eurent été six mois assemblés au conclave. Les deux partis qui vouloient donner chacun un chef à l'église, se croisoient mutuellement. On proposa de faire entrer dans l'élection le cardinal *Lambertini*, qui eut quarante-quatre voix. Dès qu'il fut

fut sur la chaire pontificale, il céda à la chambre apostolique ce que ses prédécesseurs mettoient au nombre de leurs revenus. Chaque année de son pontificat fut marquée par la correction de quelques abus. On connoît sa bulle *omnium sollicitudinum* contre les missionnaires de la Chine ; son bref adressé au cardinal *Saldanha*, pour la réforme de ceux du Paraguay. Il établit la congrégation de Palestrine, pour composer un corps de doctrine qui devoit être un centre de réunion pour tous les vrais fideles. Il s'occupa sérieusement à calmer les dissentions qui déchirent l'église de France, & il y auroit réussi, si l'esprit de dispute étoit capable de profiter des remedes. Ce Pontife mourut en 1658 infiniment regretté. Sage & modéré, il fut aimé de la chrétienté pour la douceur & la gaieté de son caractere. Il ne se mêla jamais d'aucune affaire, que pour recommander la paix. A son amour pour la tranquillité publique, il joignit celui des sciences & des beaux arts. Il fonda des académies à Rome, & répandit ses libéralités sur le fameux institut de Boulogne. *Benoît XIV*, protecteur des savans, l'étoit beaucoup lui-même, & sur-tout grand & profond canoniste. Ses ouvrages annoncent un goût décidé pour ce genre de littérature, avec une connoissance des plus vastes de l'histoire & des antiquités ecclésiastiques. Les ouvrages de ce Pontife ont été publiés sous ce titre, en 12 vol. *in-fol.* & *in-4°* : Lambertini (*Prosperi nunc* Benedicti XIV. *P. O. M.*) *opera omnia XII. voluminib. comprehensa ad usum academiæ liturgicæ Conimbricensis*, *Romæ* 1748. Les quatre premiers sont destinés aux traités de la béatification & de la canonisation des saints. Ces traités pleins des recherches les plus profondes, & que quelques savans ont trouvé trop diffus, ont été abrégés en françois par un chanoine de la Chancelade & par un Capucin de Bretagne. Le cinquieme volume contient les actes des saints qu'il a canonisés. Les sixieme, septieme & huitieme renferment des supplémens, des documens & un ample indice pour les vol. précédens. Le neuvieme traite du sacrifice de la Messe, & le dixieme des fêtes instituées en l'honneur de J. C. & de la bienheureuse Vierge. On trouve dans le onzieme, les instructions, les mandemens donnés pendant qu'il étoit évêque d'Ancone, puis archevêque de Boulogne. Enfin le douzieme contient un savant traité sur le synode diocésain, qu'on vend séparément sous ce titre : *De synodo diœcesana* lib. VIII. *nunc primum editi.* in-4°, *Romæ* 1748. La matiere est épuisée dans cet ouvrage, & il auroit suffi seul pour lui faire une grande réputation. On a encore de lui une édition du martyrologe romain, & son bullaire publié sous ce titre : *Bullarium ab initio pontificatûs usque ad annum* 1749, in-fol. 2 *tom. Romæ.* S'il est permis de trouver quelques défauts dans de si beaux ouvrages, nous dirons que les gens de goût y auroient souhaité plus d'ordre & de précision. L'illustre auteur s'abandonne trop à l'abondance de son savoir, & ne sait point se renfermer dans de justes bornes.

I. LAMI, (*Bernard*) prêtre de la congrégation de l'Oratoire, étoit de la ville du Mans, où il vit le jour en 1640. Il eut dès sa jeunesse une grande disposition pour les sciences, & il les embrassa toutes. Il sut mêler les agrémens des belles-lettres & les fleurs de la rhétorique & de la poésie, avec l'étude des langues; les méditations profondes des mathématiques avec les épines de la critique, enfin la philosophie païenne avec la morale chrétienne. Il enseigna la philosophie dans le college des peres de l'Oratoire de Saumur & d'Angers, & ensuite la théologie dans le séminaire de Grenoble. Il commença d'abord à écrire sur les belles-lettres & sur les sciences; mais il s'adonna ensuite à la composition des ouvrages sur l'écriture-sainte. Le premier qu'il donna en ce genre fut un apparat ou introduction à l'écriture, en 20 tables, qu'il réduisit depuis en livre, qu'il donna en latin en 1696. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois sous ce titre : *Apparatus biblicus, sive manuductio ad sacram scripturam tum clarius tum facilius intelligendam; editio noviſſima*, in-4°, *Lugduni* 1723, *cum fig.* Nous en avons deux traductions françoises, l'une de l'abbé de *Bellegarde* en 1697; & l'autre de *M. Boyer*, chanoine de Montbrison en 1699. En 1689, le pere *Lami* publia une concorde des évangélistes, qu'on a réimprimée à Venise en 1735 sous ce titre : *Concordia quatuor evangeliſtarum, & apparatus chronologicus, ac geographicus, cum præfatione, in quâ demonſtratur veritas evangelii*, in-4°, 2 *tom.* cum fig. *Ven.* 1735. Il y a quelques sentimens particuliers dont nous ne citerons que trois. 1°. Il admet deux prisons de St. *Jean*, l'une par l'ordre des Prêtres & des Pharisiens, l'autre, par celui d'*Herode*. 2°. Il prétend que J. C. ne mangea pas l'agneau paschal dans la derniere Pâque, & que le véritable agneau paschal a été crucifié pendant que les Juifs immoloient le typique ou figuratif. 3°. Il soutient que *Marie* sœur de *Lazare*, & la pécheresse étoient une même femme. Ces trois opinions & particuliérement celle qui regarde la Pâque, ont été attaquées par *M. Balteau*, de *Tillemont*, *Mauduit Witaſe*, *Daniel*, *&c.* Le pere *Lami* les soutint par quantité d'écrits, qu'on ne recherche plus guere aujourd'hui. En 1699, il donna un commentaire latin sur sa concorde, dans lequel il a traité plusieurs questions importantes sur l'histoire évangélique. Il entreprit & acheva un grand ouvrage intitulé : *De tabernaculo fœderis, de ſancta civitate Jeruſalem, & de templo ejus*, qui parut en 1720, *in-fol.* par les soins du P. *Desmolets*, qui a mis à la tête une vie de l'auteur en latin. Cet ouvrage est enrichi de plusieurs figures en taille douce. On a encore de lui : La *démonſtration ou preuves évidentes de la vérité & ſainteté de la morale chrétienne.* La premiere édition de cet ouvrage est de 1688, & la derniere fut donnée par parties depuis 1706 jusqu'en 1711, augmentée de moitié. Le pere *Lami* mourut à Rouen en 1715. Il étoit savant, modeste, judicieux, habile dans les langues, dans les arts, dans les sciences & dans

l'intelligence de l'écriture-sainte. Il avoit l'esprit aisé, l'élocution facile ; il écrivoit en françois & en latin avec une égale célérité ; mais son style manque quelquefois de douceur & de pureté. Il poussoit les conjectures & les raisonnemens jusqu'où ils peuvent aller ; mais ces conjectures n'étoient pas toujours justes, & ses raisonnemens, sur-tout quand il s'agissoit de ses opinions, avoient plus de subtilité que de solidité.

II. LAMI, (*Dom François*) Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, naquit au village de Montyreau, dans le diocese de Chartres, d'une famille noble. Après avoir porté les armes avec assez de distinction, il entra dans l'ordre de St. *Benoît* en 1659. La beauté de son esprit, la bonté de son cœur, la candeur de ses mœurs, le régularité dans ses exercices monastiques & sa piété singuliere, le firent respecter au-dedans & au-dehors de son cloître. Il mourut à l'abbaye de St. *Denis* en 1711, âgé de 75 ans. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, fruits de ses méditations. I. Un traité de *la connoissance de soi-même*, dont on donna une édition augmentée en 1700, en 6 vol. *in*-12. Cet ouvrage un peu diffus, marque une grande connoissance du cœur humain & une philosophie, d'autant plus élevée qu'elle est toujours portée sur la religion. II. Un traité de *la vérité évidente de la religion chrétienne*, in-12, 1694 : livre qui peut être fort utile, mais qui n'est pas assez approfondi. III. Le *nouvel athéisme renversé, contre Spinosa*, en 1696. IV. Des *sentimens de piété sur la profession religieuse*, en 1697. V. Les *leçons de la sagesse*, en 1703. VI. Un recueil des *lettres théologiques & morales*, en 1708. VII. L'*incrédule amené à la religion par la raison*, en 1710. VIII. Un traité contre la fausse éloquence, intitulé : La *rhétorique du college*, trahie par son apologiste ; cet ouvrage est contre M. *Gibert* professeur de rhétorique au college Mazarin. IX. Un traité de la *connoissance & de l'amour de Dieu*, imprimé en 1711 après la mort de l'auteur. X. Une lettre d'un théologien à un de ses amis, pour venger les Bénédictins ses confreres, contre le faux soupçon d'hérésie que leur imputoit témérairement un auteur déguisé sous le nom d'un abbé d'Allemagne, à l'occasion de la nouvelle édition des œuvres de St. *Augustin*. XI. Plainte de l'apologiste des Bénédictins à nosseigneurs les prélats de France sur le même sujet. XII. Les *gémissemens de l'ame sous la tyrannie du corps*, en 1700. Cet écrit est composé en forme d'aspirations. XIII. Les premiers élémens, ou entrée aux connoissances solides, en divers entretiens proportionnés à la portée des commençans, & suivis d'un essai de logique en forme de dialogues, en 1706. XIV. Paraphrase sur les paroles de la profession religieuse, selon la regle de St. *Benoît : Suscipe me secundùm eloquium tuum & vivam, & non confundas me ab expectatione meâ*, en 1687. XV. Une lettre à M. de *Malezieu*, chancelier de Dombes, où il se plaint des Journalistes de Trevoux, &c. &c. &c.

LANCELOT, (*Claude*) naquit à Paris d'une famille honnête

vers l'an 1615. Il fut élevé en partie dans la communauté de St. *Nicolas* du Chardonet, où on le mit dès l'âge de 12 ans, en 1627. Il y donna de grandes marques de la vivacité & de la solidité de son esprit. Il desiroit ardemment trouver quelqu'un qui eût la science & la piété des saints peres. *Si j'en savois un*, disoit-il, *je partirois dès cette heure, & je m'en irois le chercher, fût-il au bout du monde, pour me jetter à ses pieds & recevoir de lui une conduite sainte & salutaire.* Après avoir fini ses études, il se retira à Port-Royal, où il enseigna les humanités avec beaucoup de succès. Il fut ensuite précepteur des princes de *Conti*, qui firent de grands progrès sous cet excellent maître. M. *Lancelot* écrivit une lettre assez longue à M. de *Saci*, dans laquelle il détaille la maniere dont il se conduisoit pour les études des deux princes, & pour leurs exercices de piété. Cette lettre peut être utile à ceux qui sont chargés de l'éducation des jeunes gens, sur-tout des enfans de qualité. On y voit un maître également chrétien & savant. Mais la mort de madame la princesse de *Conti* arrivée en 1672, dérangea tous les projets qu'elle avoit formés pour l'éducation de ses enfans. Alors M. *Lancelot* profitant de sa liberté, s'en servit pour exécuter le dessein qu'il avoit conçu depuis long-temps de se consacrer entiérement à Dieu par la vie religieuse. Il choisit l'abbaye de saint *Cyran* au diocese de Bourges, dont M. de *Barcos*, son ami particulier, & neveu de M. du *Vergier* de Hauranne, étoit abbé & réformateur. Il y fit profession un an après; mais il se contenta du degré de sous-diacre. Il n'en fut pas moins d'un grand secours à M. de *Barcos*, qu'il aida par ses exemples, sa piété & sa ferveur à établir la pratique de la regle de St. *Benoît*, que l'on suivoit à la lettre dans cette maison. Ce fut pour affermir cet esprit de régularité, que M. *Lancelot* donna une *dissertation françoise sur l'hémine de vin & sur la livre de pain*, que St. *Benoît* dans sa regle accorde à ses religieux pour chaque jour. Il prétend dans cette dissertation que cette hémine de vin n'étoit qu'un demi-septier romain. Le savant P. *Mabillon* proposa quelques objections contre le sentiment de l'auteur de la dissertation dans un des volumes des saints de l'ordre de St. *Benoît*, mais sans prétendre décider la question, qu'il croyoit trop embarrassée. Les liaisons que M. *Lancelot* avoit eu avec les MM. de Port-Royal, & la part qu'il avoit à leurs ouvrages le firent reléguer dans la suite dans l'abbaye de Quimperlay, où il mourut en 1695 à 79 ans. On a de lui outre ses méthodes grecques, latines, italiennes, espagnoles, qui n'ont qu'un rapport ordinaire à ce dictionnaire, I. La *chronologie sacrée*, publiée en latin, *in-fol.* en 1662. Il la travailla sur les annales d'*Usserius*. Cette chronologie qui est courte, mais exacte, & qui donne un abrégé très-clair de l'histoire sacrée, se trouve jointe à la bible *in-fol.* de *Vitré* à l'édition de laquelle il a aussi beaucoup travaillé, & à la fin des bibles *in-fol.* de Liege, latines & françoises en plusieurs volumes. II. Les tables de l'édition *in-4°*

de la bible de *Vitré*, ſi eſtimées à cauſe de leur netteté & de leur juſteſſe, ſont encore de lui. III. Une *nouvelle méthode pour apprendre le pleinchant*, beaucoup plus facile & plus commode que l'ancienne. IV. Un petit écrit fort utile, intitulé : *Nouvelle diſpoſition de l'écriture-ſainte pour lire toute la bible pendant l'année.* V. En 1663, *Lancelot* s'étoit appliqué, à la ſollicitation de M. de *Saci*, à compoſer des *mémoires pour ſervir à la vie de M. du Vergier de Hauranne, abbé de St. Cyran*; & dans la ſuite, il fit une ſeconde partie ſous le titre de l'*eſprit de M. de St. Cyran.* VI. En 1667, il avoit fait une voyage à Alet, pour s'entretenir avec M. *Pavillon* qui en étoit évêque, & il fit une relation de ce voyage, qui a été imprimée en 1733, *in*-12. Il l'adreſſa à la mere *Angélique* de St. *Jean*, religieuſe de Port-Royal. Ce n'eſt proprement qu'un récit de la conduite & des vertus de M. *Pavillon.*

LANCELOTTI, (*Jean-Paul*) juriſconſulte célebre à Pérouſe dans le dix-ſeptieme ſiecle, compoſa divers ouvrages, entr'autres, celui des inſtitutes du droit canon, à l'imitation de ceux que l'empereur *Juſtinien* avoit fait dreſſer pour ſervir d'introduction au droit civil. Il dit dans la préface de cet ouvrage, qu'il y avoit travaillé par ordre du Pape, & que ces inſtitutes furent approuvées par les commiſſaires qu'on avoit député pour les examiner. Nous en avons diverſes éditions avec des notes de *Jerome Claro* & de *Jean Doujat*, ſous ce titre : *Inſtitutiones juris canonici*, in-12, 1 *vol. Pariſiis* 1670. *Idem*, in-4°, 1 *vol. Toloſæ*, 1670. Nous avons encore de lui, *corpus juris canonici*, in-fol. 1 *vol. Pariſiis*, 1587. Il mourut à Pérouſe ſa patrie, l'an 1591, à 80 ans. C'étoit un homme réglé dans ſes mœurs. Il mérita l'eſtime publique non ſeulement par la clarté, l'érudition & l'ordre méthodique qui regne dans ſes ouvrages; mais encore par la ſageſſe qui caractériſa ſa conduite.

LANFRANC, naquit à Pavie d'une famille de ſénateurs, & ſon pere étoit au nombre des conſervateurs de la loi de la ville. *Lanfranc* le perdit en bas âge; & comme il devoit lui ſuccéder dans ſa dignité, il quitta Pavie pour aller étudier ailleurs. Il s'appliqua beaucoup aux lettres humaines, & fort peu à la ſcience du ſalut. Plein du deſir de ſe faire une grande réputation, il quitta ſon pays & vint en France ſuivi de pluſieurs écoliers célebres. Un accident facheux qui lui arriva dans un voyage, lui inſpira la penſée de ſe retirer dans le monaſtere du Bec, fondé quelques années auparavant. *Lanfranc* y paſſa trois ans dans une entiere ſolitude, édifiant tout le monde par ſa modeſtie & par ſa piété. Le bruit de ſa retraite s'étant répandu, les clercs accoururent au Bec pour le prier de les inſtruire : & les grands y envoyoient leurs enfans. *Lanfranc* fut obligé de ſe prêter à leurs deſirs. Environ quinze ans après, *Guillaume* duc de Normandie le tira du Bec pour le faire premier abbé du monaſtere de St. *Etienne*, qu'il venoit de fonder à

Caen en 1064. *Lanfranc* y attira un grand nombre de bons sujets, & y établit une exacte régularité. Pendant qu'il formoit des hommes propres à servir l'église, il combattoit pour la foi par ses écrits. Ceux qu'il composa contre *Berenger*, dont il réfuta les erreurs dans le concile de Rome en 1059, & dans plusieurs autres conciles, lui firent un nom célebre. Il avoit refusé l'archevêché de Rouen; mais il ne put éviter de se charger de celui de Cantorberi. Son élection faite en 1070 fut confirmée dans un concile, & l'on n'écouta ni ses raisons ni ses prieres. Le pape *Alexandre II*, qui avoit été du nombre de ses disciples, lui donna par distinction deux palliums. *Lanfranc* voulut se décharger du fardeau de l'épiscopat; mais il fut obligé de rester dans son siege, où il acheva de se sanctifier par la pratique de toutes les vertus épiscopales. Il fut le restaurateur de l'Angleterre pour le spirituel, comme le roi *Guillaume* le Conquérant pour le temporel. Ce prince avoit une telle confiance en lui, que quand il demeuroit en Normandie, il laissoit à *Lanfranc* la conduite de l'Angleterre. Malgré ses grandes occupations, il s'appliquoit à corriger les exemplaires des saintes écritures & des livres ecclésiastiques; & on en trouve encore de corrigés de sa main. Il étoit très-libéral, & faisoit des aumônes abondantes. Il rebâtit l'église métropolitaine de Cantorberi, brulée quelques années auparavant. Il bâtit aussi deux hôpitaux hors de la ville, pour le soulagement des pauvres & des malades. Il mourut le vingt-huitieme de mai 1089, & laissa plusieurs écrits, recueillis par D. d'*Acheri*. Les principaux sont, I. Traité de l'*eucharistie* contre *Berenger*. II. Des commentaires sur St. *Paul*. III. Des notes sur *Cassien*. » Le sacrifice de l'église, » dit *Lanfranc*, est composé de deux parties, de l'apparence » visible des sacrés symboles, & de la chair & du sang de J. C. » qui sont invisibles; du signe & de la chose signifiée, c'est-à- » dire, du corps de J. C. qui est mangé sur la terre, quoiqu'il » demeure au Ciel. Si vous demandez comment cela se peut » faire, je réponds que c'est un mystere de foi, & qu'il est sa- » lutaire de le croire, & non pas utile de l'examiner. « *Berenger* objectoit un passage de St. *Augustin* qui dit, *que J. C. a été immolé une fois en lui-même, mais qu'il est immolé tous les jours d'une maniere sacramentelle*. *Lanfranc* répond que J. C. n'a été immolé qu'une fois d'une maniere sanglante sur la Croix, lorsqu'il s'offrit à son pere étant passible & mortel. Mais dans le sacrement que l'église célebre en mémoire de cette action, la chair de J. C. est tous les jours immolée & mangée, & son sang passe du calice dans la bouche des fideles. Ces dernieres paroles semblent montrer que l'on communioit encore ordinairement sous les deux especes dans le onzieme siecle. Après avoir réfuté les calomnies de *Berenger* contre l'église romaine, *Lanfranc* expose les preuves de la doctrine catholique. » Nous croyons, dit-il, » que les substances terrestres qui sont sacrifiées sur la table du » Seigneur par le ministere des prêtres, sont par la puissance

» ſuprême changées d'une maniere ineffable & incompréhenſible » en l'eſſence du corps du Seigneur, & qu'il n'y reſte que des » eſpeces & de ſimples apparences. Telle eſt la foi qu'a tenue » dès les premiers temps, & que tient encore l'égliſe qui eſt ré- » pandue par toute la terre, & porte le nom de catholique. » Tous ceux qui ſe diſent chrétiens, ſe glorifient de recevoir » en ce ſacrement la vraie chair & le vrai ſang de J. C. « *Lanfranc* rendit l'abbaye du Bec une école célebre, & ce fut alors que les Normands commencerent à cultiver les lettres qu'ils avoient négligées depuis leur converſion ſous leur cinq premiers Ducs. On venoit étudier ſous *Lanfranc* de tous les pays voiſins. Ses diſciples les plus célebres furent le pape *Alexandre II*, *Guimont* archevêque d'Averſe, *Guillaume* archevêque de Rouen, *Foulques* de Beauvais, *Yves* de Chartres, & pluſieurs autres évêques, ſur-tout S. *Anſelme* ſon ſucceſſeur dans le ſiege de Cantorberi.

LANGLOIS, (*Jean-Baptiſte*) de Nevers, né en 1663, entra chez les Jéſuites en 1679, & y mourut en 1706, après avoir exercé divers emplois. C'eſt lui qui eſt auteur de tous les écrits qui ont paru contre l'édition de St. *Auguſtin*, donnée par les Bénédictins de St. *Maur*. Ces écrits qui n'auroient jamais dû paroître, ne doivent pas non plus être cités. Nous renvoyons le lecteur à l'*hiſtoire de la nouvelle édition de St. Auguſtin, donnée par les Bénédictins de la congrégation de St. Maur, par dom Vincent Tuiller*, 1736, *in*-4°. Nous avons encore du pere *Langlois*, I. L'hiſtoire des croiſades contre les Albigeois, à Paris & à Rouen, 1703, *in*-12: ouvrage où il y a des recherches & du ſtyle. II. La *journée ſpirituelle à l'uſage des colleges*. III. Un petit traité du *reſpect humain*, imprimé à Paris en 1703, *in*-12.

LANGUET, (*Jean-Joſeph*) d'une famille noble & ancienne, ſe diſtingua dans ſes premieres études. Le grand *Boſſuet* qui le connut, lui donna des marques d'eſtime. Il devint docteur de la maiſon de Navarre, aumônier de madame la Dauphine, abbé de Coetmaloen en 1709, de St. *Juſte* en 1723, évêque de Soiſſons en 1715, membre de l'académie françoiſe en 1721, & archevêque de Sens en 1731. Ce prélat mourut en 1753 à 66 ans. Il s'eſt fait connoître par un très-grand nombre d'ouvrages polémiques, au ſujet de la fameuſe bulle *unigenitus* dont il s'eſt montré zélé défenſeur. Il publia pluſieurs ouvrages en faveur de cette bulle, *avertiſſemens*, *lettres paſtorales*, *inſtructions*, *mandemens*, *lettres* à différens particuliers, & d'autres écrits recueillis à Sens en 1753, en 2 vol. *in-fol.* & ſupprimés par un arrêt du conſeil. Notre ſage gouvernement tache, autant qu'il peut, d'anéantir les différens écrits polémiques qui excitent des querelles dans l'état, ſans procurer aucun bien dans l'égliſe. Nous avons encore de ce prélat, I. Une traduction des *pſeaumes*, qui a eu quelque cours. II. Une réfutation du traité de dom *Claude de Vert* ſur les cérémonies de l'égliſe. Cette réfutation marque un eſprit peu éclairé

& minutieux. III. Plusieurs livres de piété, dont le meilleur est son traité de *la confiance en la miséricorde de Dieu*, & le plus mauvais, sa *vie de Marie à la Coque*, 1729, *in*-4° : ouvrage fait dans le délire, & indigne de ce prélat, d'ailleurs respectable. Il avoit toutes les grandes qualités d'un évêque, & les solides vertus d'un chrétien. Sa diction étoit pure, & son imagination vive ; mais le comparer à *Bossuet*, comme font ses partisans, c'est vouloir confondre les rangs, & ne se pas connoître en mérite.

LANSPERGIUS, (*Jean*), dit le JUSTE, à cause de sa vertu, naquit à Lansperg, ville du duché de Baviere en Allemagne. Il fit ses études à Cologne, & y prit l'habit chez les Chartreux, où il fut prieur d'une maison qui est près de Juliers. On est surpris qu'il ait pu composer tant d'ouvrages, étant si attaché à la méditation. Il travailla avec beaucoup de zele à retirer du chemin de la perdition les partisans des opinions de *Luther* & de *Calvin*, & à empêcher que ceux qui avoient quelque penchant à le suivre ne devinssent la proie de ces ennemis de l'église. Nous avons de lui, I. Des paraphrases & des sermons sur les épîtres & les évangiles des dimanches de l'année. II. Des entretiens de J. C. avec l'ame fidelle. III. Les canons de la vie spirituelle. IV. Divers autres traités de dévotion, recueillis en 5 vol. *in*-4°, imprimés à Cologne en 1693, sous ce titre : *Lanspergii* (Joannis-Justi) *opera omnia, in quinque tomos distributa, à mendis expurgata, veteri integritati restituta, & indicibus locupletata, operâ & studio Georgii Garnefeldt Carthusiani*, in-4°, 5 *vol.* 1693. Le caractere de ses ouvrages est l'onction, la piété, la connoissance de l'écriture & des peres. La plupart ont été traduits en françois par différens auteurs. *Lanspergius* mourut à Cologne en 1539, dans la trentieme année de sa profession.

LANUZA, (*Jerome-Baptiste* DE SELLAN DE) religieux de l'ordre de St. *Dominique*, naquit à Ixar, bourg de l'Arragon dans le diocese de Sarragoce, en 1553. Il entra jeune dans l'ordre de St. *Dominique*, & parvint aux premieres charges, entr'autres, à celle de provincial. Sa réputation étoit si grande, qu'on l'appelloit le St. *Dominique* de son siecle. Le roi *Philippe II* lui donnoit souvent ce titre. Après avoir brillé dans l'université de Sarragoce, il fut fait évêque de Balbastro en Arragon, en 1616. Il entra dans l'épiscopat, comme y étoit entré dom *Barthélemi* des Martyrs, & il y vécut de même. Transféré en 1622 sur le siege d'Albarasin, il travailla infatigablement jusqu'au dernier soupir, à régler son clergé selon l'esprit des canons, à former les peuples à la piété. Il joignoit aux travaux de la vie pastorale, les exercices de la pénitence & du cabinet. On a de lui, I. Des *traités évangéliques*, où l'on trouve tous les principes de la plus pure morale, & les plus solides maximes de la vie chrétienne. II. Trois volumes d'*homélies* sur toute sorte de sujets de morale. Ils ont été traduits en plusieurs langues. Ce digne évêque mourut en

en 1625, dans une grande réputation de sainteté, âgé d'environ soixante-douze ans. Son éloge fut composé par le P. de *Bajas*, de la compagnie de Jesus. Cet éloge de *Lanuza* n'est point par conséquent suspect. Voici le titre latin des ouvrages que nous avons cités : *Tractatus evangelici, sive discursus & conceptus de diversis materiis*, in-4°, *ibid.* 1617, & Antu. 1663. *conceptus prædicabiles super dominicas & festa totius anni*, in-4°, 2 tom. *ibid.* 1655. Ceci n'est qu'une traduction ; l'original est en espagnol. On a encore de *Lanuza* des requêtes à *Philippe II*, sur le progrès du molinisme.

LARDENOIS, (*Martin*) Célestin parisien, joignit à l'étude de la théologie, celle de l'écriture-sainte & de la tradition, qui sont les bases & les fondemens de la vraie théologie. Il acquit par son travail assidu une érudition ecclésiastique très-étendue. Il s'attacha particuliérement à St. *Augustin*, dont il posséda bien la doctrine. Ce savant religieux fut un modele de patience & de régularité parmi ses confreres, dont il fut séparé par une mort chrétienne en 1671. Nous avons de lui un ouvrage latin, que *Guillaume le Roi*, abbé de Haute-Fontaine, a traduit & fait imprimer en françois, sous le titre d'*explication de l'oraison dominicale*, &c. *in*-12, chez Desprez. On a encore de lui plusieurs ouvrages manuscrits, que M. du *Pin* avoit approuvés.

LAUBESPINE, voyez Aubespine.

LAUBRUSSEL, (*Ignace de*) Jésuite, né à Verdun en 1663, enseigna avec succès les humanités, la philosophie & la théologie. Il fut ensuite recteur du college de Strasbourg, provincial de la province de Champagne, & de nouveau recteur du college de Strasbourg. Il occupoit ce poste, lorsqu'il fut appellé en Espagne pour y être instituteur des études du prince des Asturies, & dès que ce prince fut marié il devint confesseur de son épouse. Ce Jésuite mourut au port Ste. *Marie* en Espagne en 1730. Ses ouvrages sont, I. *Traité des abus de la critique en matiere de religion*, à Paris en 1710, 2 vol. *in*-12. Cet ouvrage montre beaucoup de lecture & beaucoup de critique ; mais il n'est point exempt de préjugés. On y trouve un grand nombre d'objections contre le christianisme, qui ne sont pas résolues ou qui le sont mal ; & son livre mis en certaines mains, pourroit être plus dangereux qu'utile. II. La *vie du très-révérend pere Charles de Lorraine, de la compagnie de Jesus*, à Nanci 1733, *in*-8°. Cette vie qui est assez curieuse, fut publiée après la mort de l'auteur, par son confrere *Jean-Joseph Petit-Didier*. III. *Oraison funebre de Louis XIV*, en 1715, *in*-4°.

LAUNOI, (*Jean de*) né à Valdésis dans le dioceſe de Coûtance en 1603, vint à Paris, où il acheva ses études dans la maison de Navarre. Il y fut honoré du bonnet de docteur en 1634. Il fit dès-lors d'amples collections de passages des peres & des théologiens, sur toutes sortes de matieres. L'amour de l'étude le lia avec les plus habiles gens de Paris, & principalement

avec le pere *Sirmond*. Il fit un voyage à Rome, dans lequel il fit connoissance avec *Holstenius* & *Léon Allatius*. De retour à Paris, il continua ses études ordinaires, & donna au public un grand nombre d'ouvrages sur des matieres d'histoire, de critique, & de discipline ecclésiastique. Il tint pendant long-temps chez lui des conférences tous les lundis, où se trouvoient plusieurs savans distingués. Elles ne furent interrompues qu'en 1676. M. de *Launoi* tomba malade au mois de mars 1678, dans l'hôtel du cardinal d'*Estrées*, où il logeoit, & y mourut le 10 du même mois. Il fut enterré dans l'église des Minimes de la place royale, auxquels il légua deux cens écus d'or, tous les rituels qu'il avoit recueillis, & la moitié de ses livres. Il laissa l'autre moitié au séminaire du diocese de Laon, fit une fondation au college de Navarre, & quelques legs aux pauvres. Il est rare de trouver un homme qui ait eu moins d'ambition & plus de désintéressement que M. de *Launoi*. Non seulement il ne chercha point les bénéfices; mais il ne voulut pas même recevoir ceux qu'on lui offroit. Il vécut pauvrement & simplement, uniquement appliqué à l'étude. Le grand nombre d'ouvrages qu'il a faits, & la maniere dont ils sont composés, font assez connoître combien il avoit de lecture & d'érudition, & avec quelle assiduité & quelle facilité il travailloit. Son style n'est ni orné, ni poli; il se sert de termes durs & peu usités. Il s'énonce d'une maniere toute particuliere, & donne des tours singuliers aux choses dont il traite. Il accable non seulement ses adversaires, mais encore ses lecteurs, par le grand nombre & par la longueur des passages qu'il rapporte tout entiers, & qu'il répete continuellement dans ses ouvrages: mais au reste, il est abondant dans ses citations, & épuise ordinairement une matiere quand il l'entreprend. Ses raisonnemens ne sont pas toujours justes, & il semble quelquefois avoir eu d'autres vues, que celles qu'il paroît qu'il se propose dans son ouvrage. Quant à ses mœurs, il étoit humble, simple, sincere, bon ami, désintéressé, sobre, laborieux, ennemi du vice, sans ambition, charitable & bienfaisant, appliqué à ses devoirs, & d'une vie toujours égale. Il avoit sur-tout en recommandation la vérité; il ne pouvoit souffrir ni les fables ni les suppositions. Il défendit avec fermeté les droits de l'église & du Roi, & attaqua avec liberté les maximes contraires des théologiens ultramontains. La république des lettres, l'église de France & l'école de Paris, lui sont très-redevables, par les découvertes qu'il a faites sur les points d'histoire & de critique, par la force avec laquelle il a soutenu l'autorité des conciles, les droits des Rois & des évêques, par sa sagacité à découvrir la fausseté de quelques histoires des saints, & la supposition de quantité de privileges. M. de *Launoi* étoit proprement un savant & un homme de grande érudition, plutôt qu'un vrai théologien. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages qui ont été recueillis en dix volumes *in-folio*, par M. l'abbé *Granet*, à Geneve, sous ce titre: *Launoii* (Joannis) *doctoris theologi pari-*

ſienſis, *opera omnia in ordinem diſpoſita*, *notis dogmaticis*, *hiſtoricis*, *criticis*, *auctoris vita*, *variiſque monumentis*, *tum ad perſonam ipſius*, *tum ad ſcripta pertinentibus*, *aucta & illuſtrata*, in-fol. 10 vol. Coloniæ Allobr. 1734. On avoit déjà publié à Cambridge, l'an 1689, ſes lettres, ſous ce titre : *Epiſtolæ omnes*, *cum præfat. apologetica pro reformatione eccleſ. anglicanæ*, &c. in-fol. Cantabr. 1689. Nous n'entrerons pas dans le détail des ouvrages que renferme la grande collection donnée par l'abbé *Granet*. On trouve le titre des principaux dans les différens dictionnaires hiſtoriques.

LAURENT DE LA RESURRECTION, (*le Frere*) convers de l'ordre des Carmes-Déchauſſés, naquit à Hérimini en Lorraine. Après avoir porté les armes, il entra chez les Carmes-Déchauſſés en 1641. Il acquit des grandes lumieres dans les voies intérieures, au jugement de ceux qui y étoient les plus verſés. M. de *Fénélon*, archevêque de Cambray, qui l'avoit connu particuliérement, dit de lui dans ſa ſeptante-unieme lettre ſpirituelle : » *Frere Laurent eſt groſſier par nature, & délicat par grace : ce mélange eſt aimable, & montre Dieu en lui. Je l'ai vu ; & il y a un endroit du livre*, (c'eſt-à-dire, de l'éloge du frere *Laurent*, page 364) *où l'auteur, ſans me nommer par mon nom, raconte en deux mots une excellente converſation que j'eus avec lui ſur la mort, pendant qu'il étoit fort malade & fort gai.* Le frere *Laurent* mourut à Paris en 1691 à 80 ans. L'éloge que M. de *Fénélon* cite eſt intitulé : *Abrégé de la vie du frere* Laurent *de la Réſurrection, religieux convers des Carmes-Déchauſſés, ſes maximes ſpirituelles, & quelques lettres qu'il a écrites à pluſieurs perſonnes de piété*, in-12. L'auteur de cet éloge étoit confeſſeur du cardinal de *Noailles*, & s'appelloit de *Beaufort*. Le même fit imprimer à Châlons en 1674, un autre écrit intitulé : *Les mœurs & entretiens du frere* Laurent *de la Réſurrection*, avec la pratique de l'exercice de la préſence de Dieu, tirée de ſes lettres. Quelques auteurs accuſerent ce livre de quiétiſme, & d'autres le juſtifierent.

LEANDRE, (*Saint*) évêque de Séville en Eſpagne, dans le ſixieme ſiecle, & l'un des plus célebres prélats d'Occident pour ſa ſcience & pour ſa piété. Il étoit fils de *Sévérin*, gouverneur de Carthagene. Après avoir fait profeſſion de la vie monaſtique, il fut élevé ſur le ſiege de Séville. Le prince *Herménégilde* l'envoya à Conſtantinople, où il fut connu de St. *Grégoire* le Grand, qui exerçoit la charge de nonce apoſtolique. Ce fut à ſa perſuaſion que St. *Grégoire* entreprit l'excellent ouvrage des *morales ſur Job*, que ce Pape lui dédia. Il mourut en 601, honoré du *pallium*, après s'être ſignalé contre les Ariens. Il avoit compoſé pluſieurs ouvrages, dont *Iſidore* nous a laiſſé le catalogue. Il ne nous en reſte que la lettre à Ste. *Florentine* ſa ſœur, qui eſt dans la troiſieme partie du code des regles de St. *Benoît* d'Aniane : c'eſt une regle fort ſage & fort utile pour des religieuſes.

LEBRIXA, voyez ANTOINE NEBRISENSIS.

LEDESMA, (*Pierre de*) de Salamanque, religieux de l'ordre de St. *Dominique*, mourut en 1616, après avoir enseigné longtemps dans les colleges de Ségovie, d'Avila & de Salamanque. Nous avons de lui un traité latin du mariage, imprimé en 1592, & divers autres écrits théologiques, très-peu connus en France.

LEGROS, voyez GROS.

LEIDRADE, archevêque de Lyon, étoit natif de Nuremberg, & avoit été bibliothécaire de *Charlemagne*, qui l'estimoit beaucoup. Ce prince lui confia des emplois considérables; il le commit avec *Théodulfe*, évêque d'Orléans, pour exercer la justice dans toute la Gaule Narbonnoise. Ces officiers s'appelloient: *Missi Dominici*. Son mérite lui procura l'archevêché de Lyon, & il mourut saintement dans le monastere de St. *Médard* de Soissons, vers l'an 816, après s'être démis de son siege. Nous avons deux lettres de cet auteur publiées par M. *Baluze*, à la fin des œuvres d'*Agobard*. Le pere *Mabillon*, dans le troisieme tome de ses analectes, a donné une réponse de *Leidrade* à *Charlemagne* sur les cérémonies du baptême, avec une lettre particuliere adressée à *Charlemagne*, & un écrit sur les renonciations que l'on fait, lorsqu'on reçoit le baptême.

LEMOS, (*Thomas de*) Dominicain, de l'illustre famille de *Lemos* en Espagne, naquit l'an 1545 à Ribadavia, ville de Galice. Ayant perdu son pere & sa mere dans son bas âge, il fut élevé par les soins de son frere aîné, qui lui fit faire ses études dans sa maison. Il entra dans l'ordre des Dominicains malgré sa famille, & se consacra tout entier à l'étude de la théologie. *Lemos* étoit à Valladolid, lorsque les Dominicains attaquerent les opinions des Jésuites sur la grace en 1594. Il défendit dès-lors avec zele la doctrine de St. *Thomas*, & combattit celle de *Molina*. Il fut envoyé en 1600 au chapitre général de l'ordre, qui se tenoit à Naples. Il y fit soutenir une these sur la grace, dédiée au cardinal d'*Avila*. Cette action d'éclat ayant manifesté sa science profonde & ses rares talens, il fut chargé par le chapitre d'aller à Rome soutenir avec *Alvarès* l'ancienne doctrine, & combattre les nouveautés des Jésuites. Il y arriva dans le temps que les consulteurs ayant achevé l'examen des propositions de *Molina*, travailloient par ordre du Pape à revoir leurs censures. Il soutint tout le poids de ces disputes, pour lesquelles il composa un grand nombre d'écrits. *Lemos* avoit près de 60 ans, quand ces congrégations finirent sous *Paul V.* Il s'y étoit acquis une réputation si étendue, que tous les théologiens de l'Europe s'entretenoient de lui. Le roi d'Espagne lui offrit un évêché qu'il refusa. Son mérite le fit choisir pour consulteur général en 1607. Le roi Catholique lui donna une pension, qu'il accepta pour n'être pas à charge au couvent de la Minerve, où il mourut âgé de 84 ans en 1629, après avoir perdu la vue trois ans auparavant. Ce théologien écrivoit avec beaucoup de facilité, de netteté & de méthode. Il possédoit parfaitement St. *Augustin* & St. *Thomas*,

dont il savoit très-bien concilier tous les principes. Il étoit aussi très-habile dans la scholastique ; on admiroit combien il avoit de supériorité dans la dispute ; il ne s'écartoit jamais de la question, se servoit de preuves solides, & donnoit des réponses claires & précises aux difficultés. *Lemos* a laissé deux ouvrages considérables ; le premier est un journal des congrégations *de auxiliis*. Comme il écrivoit chaque jour tout ce qui se passoit, il ne lui est presque rien échappé de tout ce qui s'est dit. On y voit un caractere de candeur & d'ingénuité. Cet ouvrage fut imprimé à Rheims sous le nom de Louvain en 1702. *Lemos*, (F. Thomas de) *acta omnia congregationum ac disputationum quæ coram SS.* Clement. VIII & Paulo V, *sunt celebratæ in causa & controversia illa magna de auxiliis divinæ gratiæ, contra plures ex societate sustentæ*, in-fol. Lovanii. L'autre ouvrage de *Lemos* a été imprimé à Beziers sous le nom de Liege en 1676. C'est un recueil de plusieurs traités sur la prédestination & sur la grace, intitulé : *Panoplia gratiæ*, divisé en quatre tomes, qui composent deux gros *in-folio*. La premiere partie du premier volume renferme six traités historiques. On y trouve l'histoire de *Pélage*, de *Célestius* & de *Julien*, ennemis de la grace, celle des Manichéens, des Luthériens & des Calvinistes, ennemis de la liberté. On y voit tout ce que St. *Augustin* a fait pour combattre le pélagianisme, & les condamnations de cette hérésie par les conciles, par les Papes & par les ordonnances des Empereurs.

LENFANT, (*David*) né à Paris, entra dans l'ordre de St. *Dominique*. Sa science & son application au travail le distinguerent parmi ses confreres. Il fit une étude particuliere des ouvrages de St. *Augustin*, & donna les concordances *augustiniennes*, (*concordantiæ augustinianæ*) 2 vol. *in-fol.* 1656 & 1665. L'auteur y compile toutes les sentences de St. *Augustin*. Cet ouvrage utile mériteroit une réimpression. Quelques années après il en publia deux autres vol. *in-fol.* sous le titre de *biblia augustianiana* ; c'est une explication de tous les passages de l'écriture qui se trouvent dans ce St. docteur. Il avoit déjà fait le même travail sur St. *Bernard* dans un vol. *in*-4°, intitulé : *S. Bernardi biblia*, 1655. Enfin, en 1657 & 1659, il donna en 3 vol. *in*-4°, les passages de l'ancien testament, employés par St. *Thomas* d'Aquin, *S. Thomæ Aquinatis biblia*, sans qu'on sache ce qui l'empêcha de publier les passages du nouveau. On a encore de lui un ouvrage plus curieux qu'exact, intitulé : *Histoire générale de tous les siecles*, où il observe ce qui s'est passé de plus remarquable dans l'église & dans le monde, chaque jour de l'année depuis la naissance de J. C. Cette histoire parut d'abord en 1680, en 3 vol. *in*-12 ; mais l'auteur la redonna plus ample l'an 1684, en 6 vol.

LENGLET DU FRENOY, (*Nicolas*) naquit à Beauvais en 1674. Il fit ses études à Paris. Son goût & ses talens pour les sciences se déclarerent de bonne heure. Les différens *dictionnaires historiques* ont fait connoître assez au long ses aventures & son

caractere. Nous nous bornerons ici à donner le catalogue de ſes productions eccléſiaſtiques. On a de lui, I. *L'imitation de J. C. en forme de prieres*, in-12, 1698. Il y a eu quatre éditions de ce petit ouvrage, où l'onction de l'auteur de l'imitation eſt aſſez bien conſervée. II. *Novum Jeſu Chriſti teſtamentum notis hiſtoricis & criticis illuſtratum*, in-24, 2 vol. L'abbé *Lenglet* compoſa cet ouvrage, dont les notes ſont courtes & claires, en 1703, dans le temps qu'il étoit en licence. Il fut réimprimé dans les Pays-bas. Il arriva une aventure aſſez ſinguliere au ſujet de ce livre. Comme le nom de l'auteur n'y étoit pas, un chanoine régulier de Ste. *Genevieve*, profeſſeur de théologie au ſéminaire de Rheims s'aviſa de ſe l'attribuer; mais la vérité ayant été découverte, il quitta ſa congrégation pour échapper à cette eſpece de déshonneur. III. Une édition du *rationarium temporum* du pere *Pétau*, à Paris 1703, 2 vol. *in*-12. L'abbé *Lenglet* continua cette chronologie du pere *Pétau* depuis 1631 juſqu'en 1700, & y joignit des diſſertations & des notes ſur divers points de chronologie. Cette ſcience avoit beaucoup d'attrait pour l'abbé *Lenglet*, & on connoît ſes *tablettes chronologiques de l'hiſtoire univerſelle*, en 2 vol. *in*-8°, 1744 & 1763, & quelques autres ouvrages ſur la même matiere, qui n'ont qu'un rapport indirect à l'hiſtoire eccléſiaſtique, & dont nous ne croyons pas devoir parler en détail. IV. *Diurnal romain traduit en françois avec le latin à côté*, in-12, Paris 1705, en 2 vol. Cette traduction faite par ordre de madame la princeſſe de *Condé*, qui récitoit ſon bréviaire tous les jours, eſt aſſez exacte, mais la diction pourroit être plus pure. V. *Traité hiſtorique & dogmatique du ſecret inviolable de la confeſſion*, in-12, Lille 1708, & Paris 1713. Ce traité fut compoſé pendant le ſiege de Lille, à l'occaſion des troubles arrivés dans le dioceſe de Tournay, où l'on accuſoit quelques prêtres de révéler les confeſſions. C'eſt un des meilleurs ouvrages de l'abbé *Lenglet*. Il y a des recherches curieuſes & des queſtions intéreſſantes. VI. *Commentaire ſur les libertés de l'égliſe gallicane donné par M. du Puy, avec des nouvelles obſervations, un choix des preuves & le catalogue des canoniſtes par rapport aux uſages de France*, in-4°, 2 vol. Paris 1715. Cet ouvrage renferme des choſes hardies, qui eſſuyerent de grandes contradictions; mais c'eſt d'ailleurs un bon répertoire & pour la connoiſſance de nos libertés & pour celle de nos canoniſtes. VII. *Réfutation des erreurs de Spinoſa, avec ſa vie à la tête*, in-12, à Amſterdam. Ce n'eſt qu'un recueil des écrits de M. de *Boulainvilliers*, de M. de *Fénélon*, du pere *Lami*, Bénédictin, & autres qui ont réfuté les erreurs de ce fameux athée. VIII. *L'imitation de J. C. traduite en françois*, in-12, à Amſterdam 1731, & à Paris 1735. Cette verſion eſt remarquable par le vingt-ſixieme chapitre du premier livre, qui manquoit dans toutes les éditions, & que l'auteur a recouvrée en conſultant d'anciens manuſcrits. C'eſt-là tout ſon mérite, car nous avons d'ailleurs de meilleures traductions. IX. Une édi-

tion de *Lactance*, in-4°, 2 vol. 1748. C'eſt la plus complette que nous ayons des ouvrages de ce pere. X. *Traité hiſtorique & dogmatique des opérations, des viſions & des révélations particulieres*, 1751, 2 vol. *in*-12. L'auteur avoit compoſé cet ouvrage en 1697; mais il ne le donna au public qu'à l'occaſion du traité de dom *Calmet* ſur les apparitions & les revenans. Il fut reçu favorablement, & on y trouva des réflexions judicieuſes & des recherches ſavantes. XI. *Recueil des diſſertations anciennes & modernes, ſur les apparitions, les viſions & les ſonges*, in-12, 4 vol. 1752. Cet ouvrage eſt précédé d'une préface hiſtorique & d'une liſte des auteurs, qui ont écrit ſur cette matiere. La fin de l'abbé *Lenglet* fut funeſte; il périt dans ſon feu l'an 1755, âgé de 82 ans.

I. LEON, (*Saint*) premier de ce nom, Pape, dit LE GRAND, étoit né à Rome, à ce que l'on croit; mais on ignore l'année de ſa naiſſance, & on ne connoît pas plus ſes premieres actions & ſa famille. Les ouvrages qui nous reſtent de lui, font aſſez juger avec quel ſoin il étudia les belles-lettres, l'éloquence, & encore plus la ſcience eccléſiaſtique. Etant diacre, il ſervit utilement l'égliſe ſous le pape St. *Céleſtin*. Il avoit part à toutes les grandes affaires. Ce fut lui qui excita *Caſſien* à écrire contre *Neſtorius*, qui réconcilia *Albin* & *Aëce*, généraux des armées romaines dans les Gaules. Pluſieurs auteurs diſent que ce fut auſſi lui qui compoſa en 431, par l'ordre du pape *Céleſtin*, un recueil de paſſages ſur la grace, pour défendre l'autorité de St. *Auguſtin* contre les Semi-Pélagiens. Le clergé de Rome le choiſit en 440, pour ſuccéder à *Sixte III*, & fit voir par ce choix, dit St. *Proſper*, avec quelle ſageſſe il ſavoit diſcerner le mérite des grands hommes. St. *Léon* fut un des plus dignes paſteurs de l'égliſe. Il eut la conſolation de voir de ſon temps beaucoup d'infideles embraſſer la foi; il aimoit à les inſtruire lui-même des premieres vérités de la religion. Son naturel le portoit à la modération & à la paix. Cependant il ne manquoit ni de force ni de vigueur. Sa réputation étoit ſi grande, qu'*Attila*, roi des Huns, deſtiné de Dieu pour punir l'empire d'Occident, fut arrêté par ſes inſtances, & ſe retira au-delà du Danube. On eſt fâché qu'un Pape qui avoit de ſi excellentes qualités, ſe ſoit laiſſé prévenir contre St. *Hilaire* d'Arles, l'un des plus ſaints évêques du cinquieme ſiecle. St. *Hilaire*, faiſant ſa viſite avec St. *Germain* d'Auxerre, arriva dans une iſle dont l'évêque ſe nommoit *Qualidoine*. Le peuple accuſa cet évêque d'être entré dans l'épiſcopat contre les canons. L'affaire ayant été diſcutée, on jugea que *Qualidoine* devoit renoncer de lui-même à ſa dignité. Cet évêque alla à Rome porter ſes plaintes à St. *Léon*. St. *Hilaire* s'y rendit en même-temps. St. *Léon* aſſembla un concile où *Qualidoine* fut abſous & rétabli dans ſon ſiege. St. *Hilaire* n'ayant pu l'empêcher, ſe retira, & revint à ſon égliſe. St. *Léon*, irrité de ce départ précipité, ôta à l'égliſe d'Arles le droit de métropole, pour le donner à Vienne, & écrivit en France une lettre remplie de traits injurieux au St. évêque.

On croit qu'il reconnut dans la suite qu'il avoit été trompé. Son zele fut plus raisonnable dans d'autres occasions. Ayant appris que quelques évêques de la Mauritanie avoient été élus contre les canons, il représenta fortement à ceux qui les avoient ordonnés & à tous ceux de la même province, combien il est important pour toute l'église d'avoir de bons évêques. Il attaqua tous les abus ; & pour les détruire, autant qu'il étoit en lui, il tenoit tous les ans un concile, où il donnoit des réglemens dans lesquels on voyoit également briller sa science & sa sagesse. St. *Léon*, en tachant de rétablir la discipline dans sa pureté, ne négligeoit point de défendre la foi contre ses ennemis. Il prêcha & écrivit contre les Manichéens, & vint à bout d'en purger son église. Il fit tenir plusieurs assemblées contre les Pélagiens, & toujours la saine doctrine fut appuyée & confirmée. Mais ce fut l'eutychianisme qui lui donna le plus d'exercice. Il tint le siege de Rome vingt-un an, & mourut l'an 461.

§ I.

Ouvrages de St. Léon.

Il nous reste de ce saint docteur 96 *sermons* sur les principales fêtes de l'année, & 141 lettres. C'est le premier de tous les Papes dont nous ayons un corps d'ouvrages. Son style est noble & élégant. Ses écrits prouvent la solidité de son jugement, la beauté de son esprit & la grandeur de son courage. Nous avons obligation au pere *Quesnel* de la derniere édition de œuvres de St. *Léon*. Elle surpasse toutes les précédentes, soit pour le nombre des pieces, soit pour l'ordre & l'arrangement, soit pour l'exactitude de l'impression. Elle est distribuée en deux tomes imprimés à Paris en 1675, *in*-4°, & à Lyon en 1700, *in-fol.* Le premier tome comprend, I. Les livres de la vocation des Gentils & l'épître à *Démétriade*, que l'éditeur attribue à St. *Léon*. II. 96 *sermons*, dont le quatre-vingt-seizieme, qui est sur la fête de la chaire de St. *Pierre*, n'avoit pas encore été donnée. III. L'appendice où sont quelques discours supposés à St. *Léon*. IV. 141 lettres, dont trente n'avoient pas encore été imprimées. V. La vie de St. *Hilaire* d'Arles, & ce qui nous reste de ses écrits, revu & corrigé sur plusieurs anciens manuscrits. On trouve dans le second tome un code ancien de canons & de constitutions des Papes, que le pere *Quesnel* croit être celui qui étoit autrefois en usage dans l'église de Rome ; & seize dissertations fort estimées des savans, pour l'éclaircissement des matieres qui sont traitées dans les écrits de St. *Léon*, ou qui y ont rapport.

§ II.

§ II.

Livres de la vocation des Gentils.

La conformité du ſtyle des livres de la *vocation des Gentils* avec celui de St. Léon, a fait juger à pluſieurs perſonnes que ce ſaint Pape en eſt auteur. Mais d'autres ſavans croient que cette preuve n'eſt pas ſans replique. Le pape *Gélaſe* qui vivoit à la fin du cinquieme ſiecle, cite ces excellens livres comme étant d'un docteur de l'égliſe ſans les attribuer à St. *Léon*. Le parti le plus sûr paroît être d'avouer que nous ne ſavons pas certainement quel eſt le pere qui en eſt auteur. Le deſſein de cet ouvrage, qui a toujours été ſi juſtement eſtimé, eſt de concilier le paſſage de St. *Paul*, *Dieu veut que tous les hommes ſoient ſauvés*, pris dans un ſens général, avec les vérités de la foi ſur la toute-puiſſance de Dieu, ſur la néceſſité, l'efficacité, la gratuité de la grace, ſans laquelle on ne peut être ſauvé. D'abord pour mettre à couvert la foi & la doctrine de l'égliſe, il explique dans ſon premier livre les plus importantes vérités de la prédeſtination & de la grace. Il montre enſuite qu'on peut dire en un ſens véritable & ſans donner atteinte à la doctrine de la grace, que Dieu veut que tous les hommes ſoient ſauvés. La maniere dont il explique la volonté générale, ſe réduit au fond à ce que les théologiens de l'école ont appellé dans la ſuite une *volonté de ſigne*, ſelon laquelle on peut dire, mais dans un ſens impropre & métaphorique, que Dieu veut que tous les hommes ſoient ſauvés, non qu'il le veuille d'une volonté proprement dite, mais parce que les bienfaits dont il a comblé les hommes dans tous les ſiecles, ſont des ſignes de volonté ſur leſquels ont peut dire métaphoriquement que Dieu veut le ſalut de tous les hommes. On convient que la lettre à la vierge *Démétriade* & les livres de la vocation des Gentils ſont du même auteur. C'eſt non ſeulement le même ſtyle, ce ſont auſſi les mêmes penſées; & dans l'un & l'autre de ces ouvrages l'écriture eſt citée ſelon la verſion de St. *Jerome*. Quoique *Démétriade* ne ſe fût pas laiſſé entraîner aux erreurs des Pélagiens, la crainte que la lettre que Pélage lui avoit écrite autrefois, & que les relations qu'elle pouvoit avoir eues avec le fameux *Julien*, n'euſſent fait ſur elle quelque impreſſion, engagerent l'auteur des livres de la *vocation des Gentils* à lui écrire, pour l'affermir dans la doctrine de l'égliſe ſur la grace, qui eſt le fondement de l'humilité & de la priere. Le ſtyle de St. *Léon* eſt d'une politeſſe recherchée; ſes périodes ſont bien meſurées & bien cadancées; il y a de l'harmonie & de l'élégance. On y trouve des épithetes heureuſes & des antitheſes agréables. La meilleure édition que nous ayons de ſes œuvres, eſt comme nous l'avons dit, celle du pere *Queſnel*, imprimée à Paris en 1675 en 2 vol. *in*-4°, enſuite à Lyon ſous ce titre: *S. Leonis Magni opera omnia cum notis & obſervationibus: accedunt S. Hilarii Arelat.*

opuſcula , vita , & apologia , in-fol. 1700. Il y en a une autre édition à Veniſe ; elle eſt intitulée : *Leonis Magni (Sti.) opera omnia ; accedunt in hac nova editione codex canonum & conſtitutionum ſedis apoſtolicæ* , in-fol. 2 *tom. rel. in* 1 *vol.* Venet. 1747.

II. LEON III, romain , fut mis ſur le St. Siege l'an 795 , & il le tint vingt ans & près de ſix mois. Il étoit né à Rome , & avoit été élevé dans le palais de Latran. Ses mœurs étoient pures , ſes diſcours éloquens , & ſon caractere plein de fermeté. Quand il fut Pape , ſes excellentes qualités parurent avec un nouvel éclat. Il rendoit juſtice à tout le monde , & faiſoit de grandes libéralités. Il augmentoit la rétribution du clergé , & fit aux égliſes de Rome de riches préſens. Il en envoya auſſi à *Charlemagne* avec les clefs de la confeſſion de St. *Pierre* , & l'étendart de la ville de Rome. Le Roi envoya l'abbé de St. *Riquier* pour recevoir le ſerment de fidélité des Romains , & pour faire au Pape des préſens beaucoup plus conſidérables que ceux qu'il en avoit reçus. On croit que ce fut de ces préſens de *Charlemagne* , que le pape *Léon* fit faire tant de vaſes & d'ornemens précieux pour les égliſes de Rome. L'année 799 fut funeſte à *Léon*. Ce Pontife étant ſorti à cheval du palais patriarchal pour faire la proceſſion du jour de St. *Marc* , des parens du pape *Adrien* étant à la tête de beaucoup de gens armés , ſe jetterent ſur lui. Les aſſaſſins étendirent le Pape par terre , lui donnerent des coups de bâton , le déchirerent , le laiſſerent étendu dans ſon ſang , s'efforcerent de lui arracher les yeux & la langue , & l'enfermerent dans une étroite priſon. Des gens de bien trouverent le moyen de l'en tirer , & le firent deſcendre par la muraille de la ville. Il alla trouver à Paderborn *Charlemagne* qui le reçut avec de grands honneurs. Ses ennemis envoyerent au Roi des députés chargés de pluſieurs accuſations contre le Pape. Le Roi alla à Rome pour les examiner : mais il ne ſe préſenta perſonne pour les ſoutenir. Quinze ou ſeize ans après , quelques-uns des premiers citoyens de Rome voulurent encore tuer le pape *Léon*. Comme ſon autorité étoit affermie , il fit mourir de ſa propre autorité tous ceux qui avoient eu part à la conjuration. *Louis* le Débonnaire en fut piqué , mais le Pape trouva le ſecret de l'appaiſer. Pendant ſon long pontificat , les égliſes de Rome furent enrichies par les libéralités des rois de France , & des pélerins. Il fit mettre aux fenêtres de la baſilique de Latran des vîtres de diverſes couleurs , & c'eſt la premiere fois qu'il en eſt parlé. On dit que ce Pape diſoit quelquefois ſept & même neuf Meſſes par jour. C'eſt-à-dire , que quand la ſolemnité de la fête & la multitude du peuple obligeoit d'en dire pluſieurs , il vouloit les célébrer toutes. Il mourut l'an 816. La congrégation des rites fit ajouter ſon nom au martyrologe romain dans le ſiecle dernier. Nous avons 13 lettres de ce Pontife dans la collection des conciles.

III. LEON MARSICANUS, connu auſſi ſous le nom de *Le-*

ostiensis, naquit à Marsi, ville d'Italie, & prit l'habit de religieux de St. *Benoît* dans le monastere du mont Cassin. Ses talens & ses vertus le firent créer évêque & cardinal d'Ostie vers l'an 1100. Nous avons de lui une chronique de l'abbaye du mont Cassin depuis St. *Benoît* jusqu'à l'abbé *Didier*. Elle fut imprimée à Paris 1668. Elle n'est ni exacte ni judicieuse; mais c'est le caractere de toutes les chroniques de ce temps-là.

IV. LEON D'ORVIETE, étoit né dans cette ville en Toscane, & l'on croit qu'il étoit Dominicain. Il paroît avoir vécu vers la fin du trejzieme siecle ou au commencement du quatorzieme. Nous avons de lui une chronique des Papes qui finit à *Clement V*, mort en 1314. Son style se sent de la barbarie de son siecle, & son histoire ne donne que trop de preuves de l'ignorance qui régnoit alors. On y trouve une foule de fables, que la lumiere de la critique a ensuite dissipées. Cet ouvrage étoit enseveli dans la poussiere des bibliotheques, lorsque *Jean Lami* le publia en 1737. Cette édition est enrichie de quantité de monumens historiques & d'un grand nombre de notes, qui peuvent servir à rectifier les méprises du chroniqueur.

V. LEON DE MODENE, rabbin de Venise qui a écrit un traité en italien, sur les coutumes des Juifs. Cet ouvrage a été traduit par *Richard Simon*, in-12. On peut consulter les *dictionnaires historiques*.

LEONARD D'UDINE, voyez MATTHEI.

LESSIUS, (*Léonard*) Jésuite, né à Brethan près d'Anvers en 1554, enseigna la philosophie & la théologie à Louvain avec beaucoup de succès. Il mourut en 1623 à 69 ans, jouissant d'une réputation fort étendue. Nous avons de lui divers ouvrages recueillis en 2 vol. *in-fol.* Ils roulent presque tous sur la morale. Outre ce recueil, il y a encore de lui plusieurs traités particuliers. Les principaux sont, I. *De justitia & jure*, in-fol. *Venet.* 1734. II. *Hygiasticon, seu delicium animæ*, in-12, *Brux.* 1664. III. *De nominibus Dei*, in-12, *Colon.* 1656. IV. *In D. Thomam*, in-fol. *Paris* 1648. V. *De gratia efficaci*, in-8°, *Barcin.* 1610. VI. *De antichristo*, in-8°, *Antu.* 1611. On a relevé dans les écrits de *Lessius* plusieurs décisions, manifestement contraires à la saine morale. Il demande dans son traité du *droit & de la justice*, s'il est permis de tuer pour défendre sa propre vie. » Je réponds, » dit ce Jésuite, que cela est permis, & non seulement aux » laïcs, mais même aux ecclésiastiques & aux moines; & cela » est permis à l'égard de qui que ce soit, même à l'égard des » supérieurs; ainsi un moine peut tuer son abbé, un fils peut » tuer son pere ou sa mere, un serviteur son maître, un vassal » son prince. Et on le peut faire, ajoute *Lessius*, en quelque » fonction qu'on se trouve engagé. Par exemple, si on l'attaque » pendant qu'il célebre la Messe, il peut tuer son aggresseur, & » ensuite continuer la Messe. « *Post occidere invasorem, & posteà sacrum continuare.* Le même *Lessius* dit dans le même ouvrage

que le Pape a une pleine puiſſance ſur le temporel des Rois, & qu'il peut les dépoſer. Les Jéſuites *Scribani*, *Vaſquez*, *Azor*, *Becan*, *Gretſer*, *Santarel*, *Juſtinien*, *Coninck*, *Richeome*, *Lorin*, *Torrez*, *Turſelin*, *Keller*, *Tanner*, *Bertrix*, *Tirin*, *Bauni*, *Hereau*, *Eſcobar*, *Dicaſtille*, *Beſembaum*, *Pirot*, *Bonauni*, *Frizon*, & beaucoup d'autres docteurs de tous les ordres & de tous les états, ont auretfois enſeigné la même doctrine, qu'on a proſcrit en France avec tant de raiſon. Ce Jéſuite eſſuya des flétriſſures à cauſe de la nouveauté de ſes ſentimens, non ſeulement en matiere de morale, mais encore en matiere de théologie ſcholaſtique. » Dans les premieres années de ſes études » de théologie, dit M. l'abbé *Racine*, il ſe trouva embarraſſé » de l'autorité des SS. peres par rapport aux matieres de la grace » & de la prédeſtination. Il alla à Rome, où *Suarès* lui dit qu'il » ne falloit pas croire que ce fût un crime de s'écarter des ſen- » timens de certains grands hommes. Ce mot mit fort au large » le jeune *Leſſius*, qui depuis n'eut plus le moindre embarras. » Il pénétra bientôt toutes les ſubtilités de la nouvelle école. » Etant venu enſeigner la théologie à Louvain avec *Hamelius* ſon » confrere en 1585, il fit l'année ſuivante ſoutenir des theſes » publiques, ſur l'écriture-ſainte, la providence, la grace, & » la prédeſtination. La faculté de théologie de Louvain en fit » extraire un très-grand nombre de propoſitions, qui furent » enſuite réduites à trente-quatre. Il y en a trois qui ont rapport » à l'inſpiration des livres ſaints, & qui affoibliſſent le ſouverain » reſpect que nous devons avoir pour les divines écritures. Toutes » les autres propoſitions cenſurées, roulent ſur les matieres de » la grace & de la prédeſtination.

LIBERAT, diacre de l'égliſe de Carthage dans le ſixieme ſiecle, fut député par le concile tenu dans cette ville en 525, avec deux évêques à Rome, où il fut bien accueilli. On l'employa dans quelques autres négociations, dont il s'acquita avec ſuccès. Nous avons de lui un abrégé de l'hiſtoire du neſtorianiſme & de l'eutychianiſme, qui commence à l'ordination de *Neſtorius*, & qui finit en 560. Le pere *Garnier*, Jéſuite, publia cet ouvrage en 1675. *Liberat* avoue qu'il avoit profité pour le compoſer des mémoires qu'on lui avoit fourni, des actes des conciles, des épîtres des ſaints peres. Ayant d'ailleurs beaucoup voyagé, il avoit été à portée de recueillir des matériaux intéreſſans.

LIGNAC, (*Joſeph Adrien* LE LARGE DE) né à Poitiers d'une famille noble, fit ſes études dans le ſéminaire de cette ville. Après avoir été membre pendant quelque temps de la ſociété des Jéſuites, il entra dans la congrégation de l'Oratoire. Il enſeigna la théologie au ſéminaire de Mâcon, & enſuite au college du Mans. Il fut ſupérieur à Nantes, & rentra enſuite dans l'état ſéculier. L'abbé de *Lignac* fit en 1752 un voyage en Italie. Il eut de grandes liaiſons à Rome avec les cardinaux d'*Argenvilliers*,

d'*Yorck* & *Passionei*. Ce dernier l'obligea de prendre un appartement dans son palais, & l'honora de sa confiance & de son amitié. *Benoît XIV* daigna l'entretenir plusieurs fois, & l'encouragea dans ses travaux utiles à la religion. Il mourut à Paris en 1762. Son dernier ouvrage n'a paru que deux ans après sa mort, sous ce titre : *Présence corporelle de l'homme en plusieurs lieux, prouvée possible par les principes de la bonne philosophie. Lettres, où relevant le défi d'un journaliste hollandois, on dissipe toute ombre de contradiction entre les merveilles du dogme catholique de l'eucharistie & les notions de la saine philosophie par l'auteur des lettres à un américain*, in-12, 1764. Il regne dans cet ouvrage une profonde métaphysique. Les autres productions de l'abbé de *Lignac* sont, I. *Lettres à un américain sur l'histoire naturelle de M. de Buffon*, 2 vol. *in*-12, 1751. II. *Examen sérieux & comique du livre de l'esprit*, 2 vol. *in*-8°. III. *Le témoignage du sens intime & de l'expérience, opposé à la foi profane & ridicule des fatalistes modernes*, 3 vol. *in*-12, 1760. L'auteur a laissé un manuscrit intitulé : *Analyse des sensations*. On sait qu'il travailloit à l'exécution du plan que *Pascal* avoit tracé. Le traité des *sensations* & celui de la *présence corporelle* étoient comme l'introduction & les préliminaires de cet ouvrage. Le libraire *Roset* se propose de recueillir tous les morceaux complets, qu'il pourra recouvrer.

LIMBORCH, (*Philippe de*) professeur de théologie dans l'école des Remontrans à Amsterdam, d'une famille originaire de Maestricht, naquit à Amsterdam en 1633. Après avoir fait ses études sous les plus habiles maîtres, il s'attacha à la théologie & fut appellé pour être ministre des Remontrans à Goude, en 1657. Il y exerça son ministere pendant quelques années, après lesquelles il revint à Amsterdam. En 1667, il obtint la chaire de théologie de cette ville, qu'il remplit avec un succès peu commun. En 1686, il eut une dispute d'abord de vive voix, & ensuite par écrit, avec *Isaac Orobio*, juif de Séville, retiré à Amsterdam, où il exerçoit la médecine avec réputation. Cette dispute procura un ouvrage, qui a pour titre : *Amica collatio cum judæo de veritate religionis christianæ*, in-8°, *Basil.* 1740. Il y fait voir que le juif ne peut apporter aucun argument, qui ait quelque force en faveur de la religion judaïque, qu'on ne puisse employer avec plus de raison & avec plus de force en faveur de la religion chrétienne. Le juif opiniâtre ne voulut pas se rendre ; mais il en vint jusqu'à dire que chacun devoit demeurer dans sa religion, parce qu'il étoit plus facile de combattre la religion d'autrui, que de prouver la sienne. Il avança même que s'il étoit né de parens qui adorassent le soleil, il ne voyoit pas de raison d'abandonner cette religion, & de la changer pour une autre. *Limborch* le réfute avec beaucoup de force & d'érudition. Ce ministre mourut en 1712 dans sa soixante & dix-neuvieme année. Il avoit beaucoup d'amis de sa patrie & des pays étrangers, principalement en Angleterre, où son érudition étoit fort estimée.

LINDANUS, (*Guillaume*) né à Dordrecht en Hollande, fit ſes études à Louvain, & s'y forma à la piété & au ſavoir. L'envie de ſe perfectionner dans les langues hébraïque & grecque le fit venir à Paris, où il les étudia ſous *Mercier* & *Turnebe*. De retour à Louvain, il fut fait prêtre, chargé de faire des leçons ſur l'écriture-ſainte à *Dilingen*, nommé inquiſiteur de la foi, & élevé à l'évêché de Ruremond, dont il prit poſſeſſion en 1567. Il fit deux voyages à Rome, où il reçut de la part du pape *Grégoire XIII* des témoignages d'une eſtime diſtinguée. Transféré en 1588 à l'évêché de Gand, après la mort de *Cornelius Janſénius*, il mourut trois mois après, âgé de 73 ans, avec la réputation de ſévere obſervateur de la diſcipline eccléſiaſtique. Nous avons de lui divers ouvrages de controverſe, dont le plus conſidérable eſt intitulé : *Panoplia evangelica*. Cette production diviſée en cinq livres, fut imprimée à Cologne l'an 1563, & à Paris l'an 1564, avec quelques ouvrages de morale & de piété. Il donna en 1567 un pſeautier purgé de fautes & éclairci par le texte hébreu & grec. Le ſtyle de *Lindanus* eſt véhément, un peu enflé & cependant aſſez pur. Il paſſa dans ſon ſiecle pour un des controverſiſtes du premier ordre. Il connoiſſoit l'antiquité ; il avoit de bons principes de théologie & de morale ; il étoit verſé dans la lecture des peres & des conciles ; il ſavoit le grec & l'hébreu ; il avoit beaucoup d'élévation d'eſprit, & étoit fort dans le raiſonnement. Il écrivit non ſeulement pour la foi ; mais il en fut preſque le martyr, ayant ſouffert pour elle des exils, des proſcriptions, des perſécutions incroyables, & s'étant ſouvent expoſé à la mort pour la religion.

I. LINGENDES, (*Claude de*) Jéſuite, né à Moulins en 1591, prêcha avec un applaudiſſement univerſel pendant 36 ans. Il fut recteur du college de Moulins, puis provincial, & enſuite ſupérieur de la maiſon profeſſe de Paris, où il mourut ſaintement en 1660 à 79 ans. C'eſt une choſe aſſez ſurprenante que cet orateur ſi célebre pour ſon éloquence n'étudiât point les termes dont il ſe ſervoit. Il compoſoit en latin les ſermons qu'il devoit prononcer en françois ; il ne penſoit, dit-on, qu'à la force du raiſonnement, à la véhémence des paſſions, & à la grandeur des figures. Il étoit de l'avis d'un ancien, qui croyoit qu'un diſcours étoit fait, lorſqu'il n'y avoit plus que les paroles à trouver. Ainſi ce n'eſt qu'en latin que nous avons les ſermons de ce prédicateur, que l'on a imprimés en 3 vol. *in*-4° & *in*-8°, à Paris, chez François *Muguet*, 1666. Les ſermons ſur les évangiles du carême que l'on a donnés en françois ſous ſon nom, en 2 vol. *in*-8°, ſont une traduction, ou même une imitation imparfaite de ſes ſermons en latin. On voit dans les uns & dans les autres, un homme inſtruit, qui ſait s'inſinuer, qui a bien lu l'écriture & les écrits moraux des SS. peres. Ils ont été d'une grande utilité à pluſieurs prédicateurs qui ont paru depuis. Le pere *Bourdaloue* n'a pas même fait difficulté d'en prendre quelques traits.

Voici le portrait que trace du pere *Lingendes* le pere *Rapin*, son confrere. » Il avoit, dit-il, un naturel pour l'éloquence le plus » grand que j'aie vu ; il étoit bien fait de sa personne, il avoit » de la modestie & de la gravité ; il avoit le visage agréable & » tout l'extérieur grand ; il s'attiroit du respect par celui qu'il » portoit à ses auditeurs ; sa voix n'étoit pas fort éclatante, mais » elle avoit du corps, de l'étendue, de la fermeté, & je ne » sais quoi d'insinuant qui le faisoit écouter avec application dès » qu'il ouvroit la bouche pour parler. Les qualités de son esprit » répondoient assez à ses dehors : il avoit la pénétration grande, » l'intelligence exquise, le sens droit, la compréhension aisée, » l'imagination nette & un jugement fort solide : sa capacité con- » sistoit dans une parfaite connoissance de la théologie, qu'il sa- » voit beaucoup mieux que ceux qui l'enseignoient.

II. LINGENDES, (*Jean de*) évêque de Sarlat, ensuite de Mâcon, étoit natif de Moulins & de la même famille que le précédent. Il se distingua par ses prédications. On trouvoit, dit le pere *Houdry*, beaucoup de majesté dans tous ses discours. Il mourut en 1675. On a de lui l'oraison funebre de *Louis XIII*, qu'il prononça dans l'église de St. *Denis* en 1643. Voici un passage du siecle de *Louis XIV* au sujet de cet orateur. » *Jean* » de *Lingendes*, évêque de Mâcon, aujourd'hui inconnu, parce » qu'il ne fit point imprimer ses ouvrages, fut le premier orateur » qui parla dans le grand goût. Ses sermons & ses oraisons fune- » bres, quoique mêlés encore de la rouille de son temps, fu- » rent le modele des orateurs qui l'imiterent & le surpasserent. » L'oraison funebre de *Charles Emmanuel*, duc de Savoie, sur- » nommé le Grand dans son pays, prononcée par *Lingendes* en » 1630, étoit pleine de si grands traits d'éloquence, que *Flechier* » long-temps après en prit l'exorde tout entier aussi-bien que le » texte & plusieurs passages considérables, pour en orner sa » fameuse oraison funebre du vicomte de *Turenne*. « Nous sera-t-il permis de dire que cette anecdote nous paroît hasardée? Premiérement, l'auteur assure que *Lingendes* n'avoit point fait imprimer ses ouvrages : comment *Flechier* avoit-il donc pu en copier tout l'exorde & des passages entiers ? En second lieu, *Flechier* n'a jamais été accusé d'être plagiaire, & si avec son sublime génie, il avoit pu l'être, ç'auroit été sans doute d'un meilleur orateur que *Lingendes*. En troisieme lieu, ce ne fut point *Lingendes*, évêque de Mâcon, qui donna la premiere idée de la véritable éloquence ; mais le pere *Lingendes*, Jésuite, qui avoit beaucoup plus de goût que lui, & qui ne recherchoit point ces tours étudiés, ces fleurs de langage bien plus dignes de parer des romans, que des discours évangéliques.

LION, (*Claude*) prêtre de l'Oratoire, & prédicateur de dix-septieme siecle, donna en 1683 des *panégyriques* des saints qui furent imprimés à Lyon en 2 vol. *in*-8°, avec des sermons pour des vêtures & des professions religieuses. Le pere *Lion* étoit

déjà fort âgé, & avoit compoſé une partie de ces pieces dans ſa vieilleſſe. Il n'y faut pas chercher ce ſtyle châtié, & cette juſteſſe de langage que l'on remarque dans les panégyriques de nos bons orateurs.

LIPOMAN, (*Louis*) évêque de Verone, naquit à Veniſe. Il poſſédoit les langues, l'hiſtoire de l'égliſe, la théologie, & avoit fait une étude particuliere de l'écriture-ſainte, ſur laquelle il a publié quelques ouvrages. Comme ſon article ſe trouve dans les *dictionnaires hiſtoriques*, & que ſes écrits ſont très-peu recherchés, nous y renvoyons nos lecteurs. Ce ſavant mourut en 1559.

LIPSE, (*Juſte*) né à Iſch, petit village près de Bruxelles en 1547, mourut à Louvain en 1606, âgé de 58 ans. Nous croyons encore devoir renvoyer aux autres *dictionnaires hiſtoriques*, parce que dans la foule des ouvrages qu'il a fait, il n'y a que ſes traités ſur la croix & ſur la dévotion de la ſainte Vierge, qui aient rapport à cet ouvrage. Le traité ſur la croix eſt très-ſavant, & renferme des recherches fort curieuſes.

LIRA, voyez NICOLAS DE LIRA.

LISET, (*Pierre*) premier préſident au parlement de Paris, natif de Clermont en Auvergne, s'éleva par ſon mérite aux premieres dignités, & mourut à Paris en 1554 à 72 ans. Nous avons de lui quelques ouvrages contre les Proteſtans, peu dignes de ſa réputation. Il avoit beaucoup d'étude & d'érudition. Il cite quantité de paſſages des peres; mais comme il n'étoit pas théologien, il ne raiſonne pas aſſez, & avance quelquefois de propoſitions inſoutenables. Son ſtyle eſt empoulé, & ſe ſent du zele ardent, dont il étoit animé contre les hérétiques.

LITOLPHI MARONI, (*Henri*) évêque de Bazas, d'une famille illuſtre de Mantoue, naquit à Gauville, terre de ſa famille, à une lieue d'Evreux. Il donna dès ſa premiere jeuneſſe des marques de ſa vertu & de ſa vocation au ſacré miniſtere. Son pere le fit aumônier du Roi; ce qui l'obligea de paſſer quelques années à la cour. Sa vertu parut avec tant d'éclat, que le roi *Louis XIII* le nomma à l'évêché de Bazas, ſans y être ſollicité de perſonne. Il édifia ſon peuple par ſes prédications & par ſon exemple. Son zele ne lui permettoit pas de prendre le moindre repos, & la fin d'un travail étoit le commencement d'un autre. Sa charité lui fit prendre la réſolution de s'appliquer à inſtruire les pauvres, & à faire des miſſions dans les lieux négligés preſque de tout temps. Il avoit une intrépidité vraiment épiſcopale, pour s'oppoſer aux entrepriſes des grands. C'eſt ce qu'il montra dans une aſſemblée du clergé tenue à Mante en 1640, où il prit généreuſement la défenſe d'un évêque opprimé par le cardinal de *Richelieu*. Le prélat voulant ſe conſacrer à la pénitence, fit une retraite dans la ſolitude de Port-Royal des Champs. Il étoit le premier à l'office de l'égliſe, & à tous les exercices de piété. M. *Litolphi*, de retour dans ſon dioceſe, établit dans ſa maiſon de campagne un ſéminaire

séminaire pour y retirer les jeunes gens destinés à la cléricature : c'est un des premiers séminaires établis en France. M. *Valon* de Beaupuis, fort jeune alors, eut part à cet établissement. M. de Bazas voulant le rendre solide & durable, rendit au commencement de 1645 une *ordonnance*, où il en fait voir, avec beaucoup de lumiere & d'onction, la nécessité & les avantages. Elle a été imprimée chez *Vitré*, in-4°, & se trouve aussi jointe à la traduction des livres du *sacerdoce* de St. *Chrysostome*. C'étoit M. le *Maître* qui avoit fait cette traduction, à la priere de M. de *Bazas*. Pour avoir plus de moyen de secourir les pauvres, il quitta sa maison épiscopale, se mit en pension chez son grand vicaire, & ne garda qu'un seul domestique. Le saint évêque arrivant à Toulouse le 9 de mai 1645, pour se rendre à l'assemblée du clergé qui devoit bientôt se tenir à Paris, il se sentit tout épuisé. Jugeant lui-même que sa mort étoit proche, il fit prier le pere *Reginald*, Dominicain, de le venir voir. Dès qu'il le vit, il lui dit ces paroles de St. *Paul : Ego jam delibor, & tempus resolutionis meæ instat. Je suis sur le point de faire mon sacrifice, & le temps de ma mort approche.* Il mourut le 22 mai 1645. M. *Godeau*, évêque de Vence, fit son oraison funebre aux Augustins.

LOBO, (*Jerome*) Jésuite, né à Lisbonne en Portugal, fut envoyé dans les Indes en qualité de missionnaire. Il pénétra après bien des fatigues dans l'Æthiopie, où il demeura plusieurs années. La réputation qu'il y acquit le fit nommer procureur de la mission d'Ethiopie, à laquelle il fut fort utile. S'étant embarqué pour le Portugal, il fit naufrage sur les côtes de la terre de Natal, & après plusieurs autres périls qu'il essuya sur mer, il arriva enfin à Lisbonne. Il passa delà à Rome, pour représenter les besoins de la mission d'Ethiopie. Les contradictions qu'il y essuya, & le mauvais succès de son voyage ne purent ralentir son zele. Il repassa aux Indes, fut recteur de la maison professe de Goa, & revint enfin à Lisbonne, où il mourut en 1678, âgé d'environ 85 ans. Le pere *Lobo* fit une relation historique d'Abissinie en portuguais. M. l'abbé le *Grand*, connu par ses propres ouvrages, en a donné une traduction françoise. Il l'a continuée & augmentée de plusieurs dissertations, lettres & mémoires fort instructifs. Cet ouvrage a paru chez *Jacques Guérin*, Paris, *in*-4°, 1728. Le pere *Lobo* rapporte en détail l'histoire de sa mission, le succès apparent qu'elle eut d'abord, & la persécution qui survint tout-à-coup, & à laquelle ni lui ni ses autres missionnaires ne s'attendoient pas. » Les Abissins sont, dit-il, naturellement » portés au bien ; ils font de grandes aumônes, ils fréquentent » les églises, ils aiment à les parer, ils jeûnent, ils se mortifient beaucoup ; & quoiqu'ils soient séparés de l'église romaine, » que leur foi soit extrêmement altérée, ils ont dans leur schisme » conservé beaucoup de cette ferveur qu'avoient les premiers » Chrétiens ; mais depuis qu'ils ont été infectés de l'hérésie » d'*Eutychès*, on a tenté inutilement de les réunir à l'église de

» Rome. Jamais on n'a eu de plus belles espérances de les y ra-
» mener, que du temps de l'empereur *Segned*, qui nous appella
» dans ses états. Nous arrivâmes en 1625, & nous en fûmes
» chassés en 1634.

LOCHON, (*Etienne*) docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maison & société royale de Navarre, étoit chartrain. Il fut pendant plusieurs années curé de Bretonvilliers au diocese de Chartres. Sa mauvaise santé l'obligea de quitter cette place & de revenir à Paris, où il s'occupa principalement de l'étude & de la composition de divers ouvrages. Il vivoit encore en 1717, & il mourut à Paris; mais nous ignorons en quelle année. Nous avons de lui, 1. *Les illusions d'un faux zele ; morale allégorique où l'on fait voir que le zele le plus ardent & le plus éclatant, qui paroît dans les actions de piété, n'est souvent que l'effet de l'amour propre qui conduit les personnes dévotes, par des voies toutes opposées aux maximes du christianisme*, in-12, avec des exemples tirés de l'écriture & des peres. Cet ouvrage est en forme de dialogue. Le journal des savans de 1696 dit que le style est extrêmement vif; mais que s'il l'avoit été moins, il auroit démenti le caractere des deux interlocuteurs. II. *Abrégé de la discipline de l'église, tiré d'un grand nombre de canons choisis & dressés pour l'instruction des ecclésiastiques, traitant de ses différens ministeres, du choix de ceux qui les méritent, & de la maniere de donner & d'obtenir les bénéfices selon les regles ecclésiastiques ; avec des réflexions sur l'état présent du clergé*, à Paris 1702, la seconde en 1705, *in*-8°. III. *La mort des pécheurs dans l'impénitence*, Paris 1709, *in*-12. C'est un recueil d'exemples funestes de la fin malheureuse où les passions nous entraînent, tiré de la sainte écriture, avec des réflexions & des prieres. IV. *Les entretiens d'un homme de cour & d'un solitaire sur la conduite des grands*, à Paris 1713, *in*-12. C'est une fiction pieuse dans laquelle l'auteur suppose que le comte de *** ouvre les secrets de son cœur à M. de *Rancé*, réformateur de l'abbaye de la Trappe. V. *Traité du secret de la confession, pour servir d'instruction aux confesseurs & pour rassurer les pénitens*, par un docteur de Sorbonne, à Paris 1708, *in*-12, avec un long avertissement. Cet ouvrage est intéressant; mais il vaut moins que celui de l'abbé *Lenglet* sur la même matiere. VI. Supplément en forme d'additions, ou traité du secret de la confession, *in*-12, 1710.

LOMBERT, (*Pierre*) si connu par ses traductions des œuvres de St. *Cyprien*, de la cité de Dieu, de St. *Augustin* & de quelques autres ouvrages des peres, étoit avocat du parlement de Paris sa patrie, où il mourut en 1710. Comme son article est bien traité dans les différens *dictionnaires historiques*, nous y renvoyons le lecteur.

LONG, (*Jacques le*) né à Paris en 1665, fut envoyé de bonne heure à Malte pour être admis clerc de l'ordre de St. *Jean* de Jérusalem. Il n'y demeura que peu de temps; ennuyé du sé-

jour de l'isle, il revint à Paris & entra dans la congrégation de l'Oratoire. Il mourut d'épuisement en 1721 à 56 ans. Ce savant est principalement connu par une bibliotheque sacrée, publiée en 1709, en 2 vol. *in*-8°. Elle contient un catalogue de toutes les éditions & versions de l'écriture-sainte, beaucoup plus ample que celui que *Croweus* avoit donné à Londres en 1672. Cet ouvrage fut réimprimé la même année à Leipsick, par les soins de *Chrétien-Frédéric Boëmer*, qui l'augmenta d'un catalogue de plusieurs versions de l'écriture-sainte en allemand, & de manuscrits hébreux, grecs & latins, conservés dans quelques bibliotheques d'Allemagne. Le pere le *Long* travailla lui-même à perfectionner son ouvrage; il voulut y ajouter une seconde partie, qui devoit contenir la liste de tous les auteurs qui ont travaillé sur l'écriture-sainte. C'est ce qu'il exécuta dans une nouvelle édition de son ouvrage, qui fut imprimée à Paris en 1723, par les soins du pere des *Molets* son confrere, sous ce titre: *Bibliotheca sacra in binos syllabos distincta: labore & industria Jacobi le Long, parisini, congregationis Oratorii presbyteri, &c.* 2 vol. *in-fol.* Cette édition est ornée de la vie de l'auteur, & elle est beaucoup plus exacte que la précédente. L'un & l'autre prouvent une grande connoissance de l'histoire des livres & de leurs auteurs.

LONGUERUE, (*Louis* DU FOUR, plus connu sous le nom de l'abbé de) étoit fils d'un gentilhomme gouverneur de Charleville, où il vit le jour en 1652. Son génie fut prématuré. A l'âge de 20 ans, il eut une aventure qu'il contoit lui-même en ces termes. » Etant, disoit-il, chez un de mes parens huguenots, le ministre » *Claude* y vint faire une visite, & voyant un petit collet, il se » mit à discourir sur les langues orientales, dont on lui avoit » dit apparemment que je faisois mon étude. Bientôt je m'ap- » perçus qu'il ne savoit ce qu'il disoit, je l'entrepris & le menai » si rudement, qu'il prit le parti de se jetter sur les complimens, » & regretta je crois la maison de la maréchale, où on l'écoutoit » comme un oracle. « L'abbé de *Longuerue* étant si versé dans les langues savantes, crut pouvoir entreprendre d'étudier à fond le texte de l'écriture-sainte. Il lut les plus habiles commentateurs juifs & chrétiens; & ceux d'entre les peres qui s'étoient le plus appliqués au sens littéral. Personne n'a été peut-être plus loin dans l'intelligence du texte sacré pour les difficultés de grammaire & de chronologie, de géographie & d'histoire. Il faisoit peu de cas de la théologie scholastique; il étudia la positive dans les originaux, & se proposa pour modele la méthode du pere *Pétau*, Jésuite, suivie à-peu-près par le pere *Thomassin* de l'Oratoire. Il se contentoit des textes, sans y joindre le raisonnement. Le goût qu'il avoit pour cette méthode lui faisoit préférer le pere *Pétau* à tous les autres théologiens modernes, quoique l'on trouve dans plusieurs plus d'exactitude & de solidité. Ce qui relevoit infiniment le prix d'une si vaste érudition, c'est que l'abbé de *Longuerue* avoit une grande facilité à communiquer ce qu'il savoit

& à inſtruire tous ceux qui le conſultoient. Quoique le nombre en fût grand, il l'auroit été infiniment davantage, ſi ce ſavant avoit voulu être en garde contre ſa vivacité, & baiſſer un ton qui, naturellement haut, prenoit encore un nouveau degré d'élévation dans les diſputes. Mais pour peu qu'on fût accoutumé à ſon commerce, on laiſſoit paſſer cette eſpece d'orage, & bientôt le calme ſe rétabliſſoit. Il eut des liaiſons intimes avec le pere *Pagi*, Cordelier, dans le ſéjour que ce pere fit à Paris. Elles continuerent lorſqu'il fut de retour en Provence. L'abbé de *Longuerue* l'aida beaucoup, ſoit de vive voix, ſoit par écrit, dans la critique des annales de *Baronius*. Le pere le *Quien*, ſavant Dominicain, & pluſieurs autres gens de lettres eurent ſouvent recours à ſes lumieres, & il ne fut point avare de ſes connoiſſances & de ſes recherches. Nous avons de lui, I. Une diſſertation latine ſur *Tatien*, ancien apologiſte de la religion chrétienne : elle ſe trouve dans l'édition de cet auteur, donnée à Oxford, *in*-8°, en 1700. II. On lui a communément attribué une diſſertation peu favorable au dogme de la tranſſubſtantiation, que l'on faiſoit paſſer ſous le nom du miniſtre *Allix* ſon ami. Quoique l'abbé de *Longuerue* n'ait jamais avoué cette diſſertation, ceux qui l'ont connu plus particuliérement ne doutent pas qu'il n'en ſoit l'auteur. Cet abbé mourut à Paris en 1733. Il jouiſſoit de deux abbayes, celle de Sept-Fontaines, ordre de Prémontré, au dioceſe de Rheims, depuis 1674, & celle de St. *Jean* de Fard, ordre de St. *Auguſtin*, au dioceſe de Sens, depuis 1684. Quoiqu'il eût paſſé toute ſa vie au milieu des diſputes, qui ont agité l'égliſe de France au ſujet de la grace & de la prédeſtination, il n'y prit jamais néanmoins aucune part. L'abbé de *Longuerue* a laiſſé pluſieurs ouvrages manuſcrits, la plupart ſur des matieres eccléſiaſtiques. On y trouve comme dans ſes livres imprimés, une érudition immenſe & des recherches prodigieuſes.

LONGUEVAL, (*Jacques*) né auprès de Péronne en 1680, d'une famille pauvre, prit l'habit chez les Jéſuites, & y profeſſa les humanités & la théologie. Il ſe retira enſuite dans la maiſon profeſſe de Paris, où il s'occupa à écrire ſon hiſtoire de l'égliſe gallicane. A quelques ſentimens près qui lui ont été reprochés dans quelques écrits, on y trouve beaucoup de recherches, de l'exactitude, de la critique, un ſtyle aſſez convenable à celui de l'hiſtoire. On doit regretter qu'il n'ait pas pouſſé ſa carriere aſſez loin, pour achever cet ouvrage. On avoit lieu d'eſpérer, qu'il auroit gardé dans l'hiſtoire du dernier ſiecle, la modération qu'il a ſuivie pour l'ordinaire dans celle des premiers. La partie qu'il a traitée ne va que juſqu'à l'an 1137, & contient 8 vol. *in*-4°. Le premier & le ſecond parurent en 1732, & furent ſuivis aſſez rapidement de ſix autres. Chaque volume eſt enrichi de notes, & les quatre premiers contiennent des diſſertations auſſi utiles que ſavantes. On trouve dans le premier un diſcours ſur la religion & les mœurs des anciens Gaulois, & une diſſertation ſur le temps

de l'établiſſement de la religion chrétienne dans les Gaules. Le ſecond renferme une notice abrégée de l'ancienne géographie de la Gaule. Le troiſieme offre un diſcours ſur la religion & ſur les mœurs des François, avant l'établiſſement de la monarchie, & ſous les deux premieres races de nos Rois. On trouve dans le quatrieme un diſcours ſur les épreuves, qu'on nommoit *jugement de Dieu*; & à la fin une diſſertation ſur l'année de la mort de St. *Martin*. Le pere *Longueval* avoit preſque mis la derniere main au neuvieme & au dixieme volume. Cet ouvrage a été continué par les peres *Fontenay*, *Brumor* & *Berrier* de la même ſociété. Le pere *Longueval* a laiſſé auſſi une hiſtoire étendue du ſemi-pélagianiſme, qu'il avoit deſſein de mettre au jour. Ce pere mourut à la maiſon profeſſe de Paris 1735, frappé tout-à-coup d'une apoplexie de ſang, qui l'enleva en peu d'heures, dans la cinquante-quatrieme année de ſon âge. Il étoit d'un caractere doux & modeſte, religieux exact & ſavant appliqué. Il s'étoit fait connoître par quelques écrits ſur les matieres qui diviſent l'égliſe de France. Les plus conſidérables ſont, 1°. Traité du ſchiſme, *in*-12. 2°. Une diſſertation ſur les miracles, *in*-4°. Ces ouvrages écrits avec beaucoup de feu, prouvent qu'il avoit pris avec chaleur le parti de ſa ſociété dans les querelles de l'égliſe.

LORIN, (*Jean*) Jéſuite, né à Avignon l'an 1559, enſeigna avec beaucoup de réputation la théologie à Paris, à Rome, à Milan & ailleurs. Il mourut à Dole en 1634, âgé de 75 ans. Ce Jéſuite eſt principalement connu par de longs commentaires, dont les principaux ſont : *Commentaria in pſalmos*, in-fol. 4 tom. Venet. 1737; *in leviticum*, in-fol. Lugd. 1619; *in numeros*, in-fol. ibid. 1623; *in eccleſiaſten & ſapientiam*, in-fol. ibid. 1619; *in epiſtolas Joannis & Petri*, in-fol. ibid. 1621. Il y explique les mots hébreux avec beaucoup de clarté & en critique ſavant. Il s'étend ſur diverſes queſtions d'hiſtoire, de dogme & de diſcipline. Tous ces ouvrages ont été recueillis à Lyon, en onze vol. *in-fol.*

LORIOT, (*Julien*) prêtre de l'Oratoire, s'étoit conſacré pendant une partie de ſa vie à l'exercice des miſſions. Il fut obligé de l'abandonner ſur la fin du ſiecle dernier, à cauſe de la délicateſſe de ſon tempérament. Ne pouvant plus prêcher, il crut devoir faire part au public de ſes ſermons. Nous en avons un grand nombre de lui ſous ce titre : *Sermons ſur les plus importantes matieres de la morale chrétienne, à l'uſage de ceux qui s'appliquent aux miſſions, & de ceux qui travaillent dans les paroiſſes.* I. Sur la *morale*, 9 vol. *in*-12, 1695 & ſuivantes. II. Sur les *myſteres* de Notre-Seigneur & de la Sainte Vierge, & ſur les fêtes des ſaints, 6 vol. *in*-12, Paris 1700 & ſuivantes. III. Sur les *épîtres* de tous les dimanches de l'année, en forme de prônes, Paris 1703, en 3 vol. *in*-12. Le pere *Loriot* a ſuivi dans ſes ſermons, l'ordre auquel le pere le *Jeune* s'étoit aſſujetti dans les ſiens. Il n'a pas même fait difficulté d'emprunter de ce fameux

miſſionnaire quelques penſées ſolides & quelques endroits pathétiques, particuliérement dans le premier volume. Le ſtyle en eſt aſſez ſimple, mais l'auteur le releve quelquefois.

LORRAIN, (*Jean le*) vicaire de St. *Lo* à Rouen ſa patrie, ſe diſtingua par la ſolidité de ſes inſtructions, & par ſon grand amour pour la pénitence. Son érudition ne le rendit pas moins recommandable; il avoit une mémoire heureuſe, une vaſte lecture, & beaucoup de jugement. Il prêchoit quelquefois juſqu'à trois fois par jour des ſermons différens, & on l'écoutoit toujours avec utilité. Il devint chapelain titulaire de la cathédrale de Rouen, où il mourut en 1710, âgé de 59 ans. L'abbé le *Lorrain* avoit fait une étude profonde des rits eccléſiaſtiques. Nous avons de lui un excellent traité de l'*ancienne coutume d'adorer débout le jour de dimanche & des fêtes, & durant le temps de Pâque*, ou *abrégé hiſtorique des cérémonies anciennes & modernes*. Ce dernier titre donne une idée plus juſte de cet ouvrage qui eſt en effet un ſavant traité des cérémonies anciennes & modernes, & plein de recherches peu communes. Il eſt en deux vol. *in*-12, & parut en 1700. On a encore de lui les *conciles généraux & particuliers, leurs hiſtoires avec des remarques ſur leurs collections*, à Cologne en 1717, 2 vol. *in*-8°.

LORRAINE, (*Charles de*) évêque de Verdun & enſuite Jéſuite, né à Kœurs en 1592, embraſſa l'état religieux chez les Jéſuites de Rome. Il s'étoit conduit dans ſon évêché plus en prince qu'en évêque; mais dès qu'il fut religieux, il fut un modele d'humilité. On l'envoya à Bordeaux, pour y remplir la charge de ſupérieur de la maiſon profeſſe. Pendant qu'il l'exerçoit, il fut député de ſa province à Rome. Le duc de Lorraine prit cette occaſion, pour ſolliciter le Pape à l'élever au cardinalat. Le pere *Charles* l'ayant appris, répondit à un gentilhomme que le duc lui avoit envoyé: *Qu'ayant renoncé aux dignités pour embraſſer la croix, il ſeroit auſſi coupable devant Dieu, que ridicule devant les hommes*. Ce St. religieux mourut en 1631 à 39 ans. Le pere de *Laubruſſel*, Jéſuite, rapporte dans l'hiſtoire de ſa vie, imprimée à Nancy en 1733, *in*-12, un grand nombre de traits de ſa vertu & de ſa tendre piété. Cette vie ſent néanmoins trop le panégyrique. On a de *Charles* de Lorraine deux ouvrages. I. La grandeur des devoirs des princes, & des dangers auſquels leur condition les expoſe. II. *Réflexions ſpirituelles & ſentimens de piété du pere Charles de Lorraine de la compagnie de* JESUS, *traduit de l'italien*, par le pere *François Baltus*, à Dijon 1720, *in*-12.

LOUAIL, (*Jean*) né à Mayenne, prêtre, mort à Paris en 1724, eſt connu par la premiere partie de l'hiſtoire du livre des *réflexions morales ſur le nouveau teſtament*, & de la conſtitution *unigenitus*, ſervant de préface aux *exaples*, en 6 vol. *in*-12 & en un vol. *in*-4°. On peut conſulter ſur cet auteur le *nouveau dictionnaire hiſtorique*.

I. LOUP, (*Saint*) évêque de Troies, naquit à Toul d'une fa-

mille noble, & acquit une grande réputation d'éloquence. Il épousa *Péméniole*, sœur de St. *Hilaire* d'Arles. La septieme année de leur mariage, ils se séparerent d'un commun consentement pour mener une vie plus parfaite. *Loup* se retira au monastere de Lérins, sous la conduite de St. *Honorat* qui en étoit alors abbé. Après s'y être exercé dans les jeûnes & dans les veilles, il fut élu malgré lui en 427, évêque de Troies, & il gouverna cette église cinquante-deux ans. Sa dignité ne lui fit rien diminuer de la vie pénitente qu'il avoit commencée à Lérins. Il couchoit sur des planches, & de deux nuits il en donnoit une toute entiere à la priere. Souvent il étoit trois jours sans manger, & après un jeûne si rigoureux il ne prenoit pour toute nourriture que du pain d'orge. On voyoit en lui comme dans St. *Germain* son ami, l'esprit & la grace apostolique. Ces deux saints évêques furent députés en 446, pour aller détruire l'hérésie de *Pélage* en Angleterre. St. *Loup* étant revenu dans son diocese après sa mission, reprit le grand ouvrage de la réformation des mœurs, que la charité seule lui avoit fait interrompre. Sa réputation devint si éclatante, que St. *Sidoine* lui donnoit le titre d'évêque des évêques. Le fameux *Attila* fut plein d'admiration pour sa vertu. St. *Loup* mourut en 479. Le pere *Sirmond* a publié dans le premier volume des conciles de France, une épître de St. *Loup* & de St. *Eufrone*, évêque d'Autun, écrite l'an 436 à *Talase* d'Angers : *De solemnitatibus & de bigamis clericis.*

II. LOUP, abbé de Ferrieres, naquit au commencement du neuvieme siecle d'une famille illustre. Il entra de bonne heure dans l'abbaye de Ferrieres, où il fit profession. Il fut envoyé en Allemagne à l'abbaye de Fulde, pour y étudier l'écriture-sainte sous le célebre *Raban*, qui composa à sa priere son commentaire sur St. *Paul*. *Loup* qui n'étoit encore que diacre, revint en France avec une grande réputation. Il fut ordonné prêtre & choisi par *Charles-le-Chauve* pour gouverner l'abbaye de Ferrieres. En 844 il assista au concile de Verneuil, & fut chargé d'en dresser les canons. Il assista à d'autres conciles, & vécut dans une grande réputation de science & de piété jusqu'à l'an 862. On a fait un recueil de cent trente de ses *lettres*, dont un grand nombre traite de quelques points de doctrine, de discipline & de morale. Il étoit très-versé non seulement dans les sciences profanes, mais aussi dans la doctrine & la discipline de l'église & dans les écrits des peres latins. Il écrivoit avec autant de pureté & d'élégance, que de justesse & de solidité. M. l'abbé de la Trappe dans sa célebre dispute sur les études monastiques avec le P. *Mabillon*, a blâmé l'amour que *Loup* de Ferrieres avoit pour les lettres & pour les sciences profanes. Il blâme sa conduite. Le savant Bénédictin regarde au contraire l'abbé de Ferrieres comme un des principaux ornemens de l'ordre monastique. Nous avons outre ses lettres, d'autres ouvrages qui ont tous été recueillis avec soin par M. *Baluze*, dans la belle édition qu'il a enrichie de notes très-savantes, & qui a paru en 1664 chez *Muguet*.

LUBIN, (*Auguſtin*) religieux Auguſtin Réformé, géographe du Roi, né à Paris en 1624 & mort en 1695, ſur lequel nous croyons encore devoir renvoyer aux *dictionnaires hiſtoriques*, où ſon article eſt aſſez étendu. Il mérite une place parmi les auteurs eccléſiaſtiques, par la connoiſſance particuliere qu'il avoit de ce qui regarde les bénéfices de France, & les abbayes d'Italie, & par les notes qu'il a faites ſur le *martyrologe romain*.

LUCIEN, (*Saint*) prêtre d'Antioche & martyr, avoit évité la fureur de la perſécution de *Dioclétien* & de *Maximien*, lorſqu'il fut pris par la trahiſon d'un prêtre ſabellien. Il fut jetté dans la mer en 312. Nous plaçons ce martyr ici, parce qu'il eut une grande réputation de ſavoir & de ſainteté. St. *Jerome* remarque qu'il étoit très-éloquent, & qu'avec la verſion des Septante, qu'il avoit revue avec ſoin, & qui étoit en uſage depuis Conſtantinople juſqu'à Antioche, il avoit encore compoſé pluſieurs petits livres touchant la foi, & quelques lettres.

LUCIFER, évêque de Cagliari, capitale de la Sardaigne & des iſles d'alentour, ſe rendit illuſtre dans l'égliſe par ſon amour pour la vérité, & par la pureté de ſa vie. Ayant accepté la légation du pape *Libere*, pour ſolliciter un concile auprès de l'empereur *Conſtance*, & le concile ayant été aſſemblé à Milan l'an 355, il y ſoutint avec beaucoup de généroſité la pureté de la foi. Le zele qu'il montra en cette occaſion, lui mérita la peine de l'exil qui lui acquit le titre de confeſſeur. Il fut envoyé à Germanicie en Syrie, dont *Eudoxe*, fameux arien, étoit évêque. On changea quatre fois le lieu de ſon exil, pendant lequel il publia divers écrits pour la défenſe de la foi. Ceux que nous avons aujourd'hui ſont, I. Les deux livres pour St. *Athanaſe*, où il allegue de longs paſſages de l'écriture, dont il fait l'application à l'Empereur avec une extrême liberté. Son ſtyle eſt fort dur, & ſes écrits ne ſont recommandables, dit M. *Fleuri*, que par la généroſité des ſentimens & la force des expreſſions. II. Le ſecond ouvrage eſt intitulé : *Des Rois apoſtats*, & tend, comme il le déclare d'abord, à déſabuſer *Conſtance* de l'avantage qu'il prétendoit tirer de la proſpérité temporelle. III. Le titre du troiſieme ouvrage eſt : *Qu'il ne faut point communiquer avec les hérétiques :* & le deſſein eſt de répondre aux reproches que *Conſtance* faiſoit aux évêques catholiques, d'être les ennemis de la paix, de l'union & de la charité fraternelle. Il prouve donc par les autorités de l'écriture, la néceſſité de ſe ſéparer des méchans. IV. Le quatrieme écrit a pour titre : *Qu'il ne faut point épargner ceux qui pechent contre Dieu.* V. Le dernier traité de *Lucifer* eſt intitulé : *Qu'il faut mourir pour le Fils de Dieu.* Le deſſein de l'auteur eſt de montrer à *Conſtance*, qu'avec toute ſa puiſſance temporelle, il ne peut rien gagner ſur les défenſeurs de la foi qui ſont préparés au martyre. La généroſité de *Lucifer* alla juſqu'à envoyer à *Conſtance* les écrits tout de feu, qu'il avoit faits contre lui ; & il trouva une perſonne qui voulut bien ſe charger de les porter

porter & de les préſenter en ſon nom. L'Empereur accoutumé à n'entendre que des flatteries, eût peine à croire que ces écrits vinſſent d'un homme qu'il pouvoit anéantir d'un trait de plume. Il ordonna donc à *Florent*, grand-maître du palais, d'envoyer ce livre à *Lucifer*, pour ſavoir s'il venoit de lui, & de le renvoyer. *Lucifer* avoua l'écrit. St. *Jerome*, loin de blâmer la force qui paroît dans les écrits de *Lucifer*, la loue comme l'exemple d'une conſtance admirable. St. *Athanaſe* en parle encore plus avantageuſement. Il eſtimoit tellement les écrits de *Lucifer*, qu'il les traduiſit en grec. Le ſecond exil de *Lucifer* fut à Eleutheropolis en Paleſtine, où l'évêque *Eutychius* lui fit ſouffrir mille indignités. Un jour entr'autres, il fit rompre à coup de haches la porte du lieu où *Lucifer* étoit enfermé avec les Catholiques. On ſe jetta ſur lui avec fureur, on renverſa les ſaints myſteres, on maltraita tous les aſſiſtans, & on emporta les vaſes ſacrés & les livres ſaints. Le troiſieme exil de *Lucifer* fut en Thébaïde : on ne ſait pas le lieu du quatrieme. L'empereur *Julien* le rappella ; il vint à Antioche, où il ordonna pour évêque le prêtre *Paulin*. Cette égliſe étoit alors dans les agitations du ſchiſme, & cette ordination les augmenta. *Lucifer* fit une faute plus conſidérable en condamnant la condeſcendance dont uſerent St. *Athanaſe* & St. *Euſebe* de Vercel à l'égard des évêques qui ſe releverent après le concile de Rimini, & rétracterent leur ſignature. Cette faute aboutit à un ſchiſme qui eut quelques ſectateurs que l'on nomma Luciférians, & qui n'étoient guere répandus qu'en Sardaigne & en Eſpagne. On ne reproche à *Lucifer* que ſa dureté inflexible, & on ne l'accuſe d'aucune erreur dans la foi. Après avoir demeuré long-temps à Antioche, il revint en Sardaigne, & mourut dans ſon égliſe de Cagliari l'an 370. Ses ouvrages furent imprimés à Paris en 1568. On en trouve quelques-uns dans la bibliotheque des peres.

LUGO, (*Jean de*) Jéſuite eſpagnol, cardinal, naquit à Madrid en 1583, & mourut en 1660, après avoir publié pluſieurs ouvrages de théologie ſcholaſtique. Nous prions encore nos lecteurs de conſulter les petits *dictionnaires hiſtoriques*, où *Lugo* occupe une aſſez grande place.

LUITPRAND, ſous-diace de Tolede, diace de Pavie, & évêque de Crémone après *Luiſons*, vivoit dans le douzieme ſiecle. Il fut ſecretaire de *Berenger II*, roi d'Italie, qui l'envoya en 948 à Conſtantinople, auprès de *Conſtantin* Porphirogenete. Il ſe brouilla à ſon retour avec *Berenger*, qui le chaſſa de ſon évêché ; *Luitprand* fit un ſecond voyage à Conſtantinople l'an 968, à la priere de l'empereur *Othon*, qui l'envoya à *Nicéphore Phocas*. Nous avons de lui pluſieurs ouvrages recueillis en un vol. *in-fol.* imprimé à Anvers 1640, avec des notes fort ſavantes. Le principal eſt une hiſtoire qu'il écrivit à la priere de l'évêque d'Eliberi en Eſpagne. Son ſtyle montre qu'il avoit plus d'eſprit que de jugement. Il affecte d'une maniere puérile de montrer qu'il

ſavoit le grec. Il mêle ſouvent des vers à ſa proſe : il eſt par-tout extrêmement paſſionné, chargeant les uns d'injures, les autres de louanges & de flatteries. Il fait quelquefois le plaiſant & le bouffon aux dépens même de la pudeur, juſqu'à faire rougir ceux à qui il en reſte quelques ſentimens. C'eſt néanmoins un diacre qui parle, dans une hiſtoire qu'il dédie à un évêque. Ce traité peut ſervir à faire connoître le goût & les mœurs de ſon ſiecle.

LULLE, (*Raimond*) né en 1236 dans l'iſle de Majorque, deſcendoit d'une famille noble de Catalogne. Il s'appliqua aux langues orientales & aux ſciences abſtraites. Il imagina enſuite une nouvelle méthode de raiſonner, & n'ayant pu obtenir permiſſion de l'enſeigner à Rome, il réſolut d'aller travailler à la converſion des Mahométans. Il fit un grand nombre de voyages, dont le ſuccès fut très-borné. On dit qu'il exerça la chymie en Angleterre, & qu'après un grand nombre d'aventures fort ſingulieres, il prêcha hardiment la foi chez les Mahométans, & qu'il mourut des plaies qu'il reçut à l'âge de quatre-vingts ans en 1315, dans le vaiſſeau génois qui le ramenoit en Europe. Les Freres Mineurs l'honorent comme martyr; & l'on fait ſa fête à Majorque, même dans l'égliſe cathédrale. On a beaucoup ſollicité, mais inutilement, ſa canoniſation au commencement du dix-ſeptieme ſiecle. *Raimond Lulle* a laiſſé un nombre prodigieux d'écrits ſur toutes les ſciences, dont il n'avoit approfondi aucune. Sa doctrine a cauſé de vives diſputes entre les deux ordres de St. *François* & de St. *Dominique*. Le jargon qu'il avoit inventé, conſiſtoit à ranger certains termes généraux ſous différentes claſſes, de ſorte que par ce moyen un homme pouvoit parler de toutes choſes ſans rien apprendre aux autres, ni peut-être ſans s'entendre lui-même. Une pareille méthode ne mérite aſſurément que le mépris. Le ſtyle de *Raimond Lulle* eſt du latin le plus barbare, & aucun des ſcholaſtiques n'a été auſſi hardi que lui à forger de nouveaux mots. On l'appelloit le *docteur illuminé*.

LUPUS ou WOLF, (*Chrétien*) religieux de l'ordre de St. *Auguſtin*, né à Ypres en Flandres l'an 1612, embraſſa l'état religieux dès l'âge de 15 ans. A Peine eut-il achevé à Louvain ſes études de théologie, qu'on l'envoya enſeigner la philoſophie à Cologne, où il acquit beaucoup de réputation. Il y profeſſa enſuite la théologie à Louvain avec ſuccès, & exerça les premieres charges de ſon ordre. *Alexandre VII*, qui l'avoit connu particuliérement à Cologne & qui l'aimoit beaucoup, voulut l'élever aux dignités eccléſiaſtiques; mais le pere *Lupus* préféra la tranquillité de ſon cloître à toutes les places. Voici un trait qui prouveroit, s'il étoit vrai que ce pere vivoit fort librement avec le Pape. Nous le tirons de l'hiſtoire eccléſiaſtique de M. l'abbé *Racine*. » Ce qu'il » y a de certain, c'eſt que le pere *Lupus*, religieux Auguſtin & » docteur de Louvain, étant un jour à l'audience du Pape, prit » la liberté de lui dire, que lui & pluſieurs autres perſonnes ſa-

vantes & sinceres, avoient lu avec toute l'application possible » l'*Augustin* de *Janſénius*, mais qu'ils n'y avoient pu trouver les » cinq propositions que le St. Siege avoit condamnées ; & qu'ils » ne comprenoient pas comment sa sainteté avoit déclaré qu'elles » étoient de lui, & que c'étoit en son sens qu'on les avoit dé- » claré hérétiques. Le Pape extrêmement surpris de ce que lui » disoit ce docteur, dont il connoissoit l'érudition & la sincérité, » lui protesta qu'il les avoit lues mot à mot & en propres termes » dans le livre de *Janſénius*. Votre sainteté, reprit le pere » *Lupus*, a donc un *Janſénius* d'une autre impression que de » celle de Louvain, ou bien l'on a falsifié l'exemplaire qu'on lui » a fait voir. Votre sainteté auroit-elle la bonté de me le montrer ? » Je ne sai, repliqua le Pape, si cet exemplaire étoit falsifié ou » non ; & je ne saurois vous le faire voir, parce que ceux qui » me l'ont présenté, l'ont remporté avec eux. C'est ce que le » pere *Lupus*, étant de retour à Louvain, a raconté à tous ses » amis. « Et c'est ce qui n'est guere permis de croire. Nous doutons du moins beaucoup qu'*Alexandre VII* ait parlé comme on le fait parler. *Clement IX* & *Innocent XI* donnerent aussi au P. *Lupus* des marques d'estime, ainsi que plusieurs grands princes. Le grand duc de Toscane lui fit offrir une pension considérable, pour l'attirer à sa cour. Ce savant religieux mourut en 1681, âgé de 70 ans. Nous avons de lui, I. Des commentaires pleins d'érudition sur l'histoire & les canons des conciles tant généraux que particuliers, publiés sous ce titre : *Synodorum generalium ac provincialium decreta & canones, ſcholiis, notis, ac hiſtorica actorum diſſertatione illuſtrati*, in-fol. *Venet.* 1724. II. Un fort long commentaire en forme de notes, sur le livre des prescriptions de *Tertullien*. III. Un recueil de lettres & de monumens concernant les conciles d'Ephese & de Chalcédoine, sous ce titre : *Epiſtolæ variorum patrum ad concilii. Epheſinum*, in-4°, 2 *tom. Lovan.* 1682. IV. *Epiſtolæ & vita D. Thomæ archiep. Cantuar.* in-4°, 2 *tom. Brux.* 1682. V. *Opuſcula poſthuma*, in-4°, *ibid.* 1690. On trouve dans ce recueil d'œuvres posthumes des dissertations sur la probabilité, sur les dots des religieuses, sur la milice chrétienne, sur les droits & privileges des réguliers, sur les processions, &c.

M

MABILLON, (*Jean*) naquit en 1632 au dioceſe de Rheims, en Champagne, à St. Pierre-Mont, lieu situé à deux lieues de Mouson sur Meuse. Il reçut ses premieres instructions d'un oncle curé dans le voisinage, & il fut ensuite envoyé à Rheims pour y faire ses études. En 1650, on lui donna une place au séminaire de l'église de Rheims. Il y fit des progrès dans la vertu & dans la

piété. Ayant embraſſé la regle de St. *Benoît* dans la congrégation St. *Maur*, il fut nommé tréſorier de St. *Denis*. On ſait qu'il fut déchargé de cet emploi, pour avoir caſſé un miroir qu'on prétendoit avoir appartenu à *Virgile*. Ses talens avoient été ignorés juſqu'alors. Dès que ſes ſupérieurs les eurent connus, ils l'aſſocierent à dom Luc d'*Acheri*, qui étoit alors (en 1664) bibliothécaire dans l'abbaye de St. *Germain-des-Prés*. Il fut d'un grand ſecours à ce ſavant pour l'impreſſion de la ſuite du ſpicilege; mais ce travail ne l'empêcha pas de continuer ce qu'il avoit commencé à St. *Denis* ſur les œuvres de St. *Bernard*. Il en donna deux éditions tout à la fois en 1667, l'une en deux vol. *in-fol.* & l'autre, *in*-8°, diviſée en neuf tomes. Il en parut en 1690 une nouvelle dédiée au pape *Alexandre VIII*, & augmentée de pluſieurs obſervations nouvelles, & de quelques pieces qui n'avoient pas encore vu le jour. Dès les premieres années de l'établiſſement de la congrégation de St. *Maur*, les ſupérieurs avoient formé le deſſein de faire travailler à fond ſur l'hiſtoire de l'ordre de St. *Benoît*. Ils avoient déjà fait ramaſſer beaucoup de mémoires pour ſervir à cette entrepriſe, lorſqu'ils chargerent dom *Mabillon* de l'exécuter. Il commença par les actes des ſaints de l'ordre, & en publia en 1668 le premier tome ſous le titre d'*Acta ſanctorum ordinis Sti. Benedicti in ſæculorum claſſes diſtributa*. Ce travail quelque grand qu'il fût, n'empêcha pas le P. *Mabillon* de prendre encore part aux autres ouvrages dont ſes confreres étoient chargés, comme au *ſpicilege* de dom Luc d'*Acheri*, dont il y a eu ſept volumes d'imprimés depuis ſon arrivée à Paris, & aux œuvres de *Pierre de Celle*, qui parurent en 1671. Les actes des ſaints ont été réimprimés à Veniſe, en 9 vol. *in-fol.* en 1733. On trouve dans ce recueil une infinité de pieces rares & curieuſes dont pluſieurs n'avoient jamais été imprimées; les autres ont été revues exactement ſur les anciens manuſcrits. On y trouve auſſi des monumens pour l'hiſtoire eccléſiaſtique & profane, que l'on ne ſauroit trop eſtimer. Outre un grand nombre de pieces importantes qui ſe trouvent parmi ces actes des ſaints Bénédictins; cet ouvrage eſt encore enrichi de notes très-ſavantes & de remarques judicieuſes qui en relevent le prix. On n'admire pas moins dans ces recueils les belles préfaces, qui ſont à la tête de chaque volume. Dom *Mabillon* y fait entrer d'une maniere naturelle & agréable les principaux points de l'hiſtoire de chaque ſiecle, que l'on y trouve ramaſſés ſans aucune confuſion. Il y traite même de temps en temps des dogmes de la religion, & des matieres de diſcipline, tant eccléſiaſtique que monaſtique, & cela avec une préciſion & une netteté que l'on ne ſauroit trop eſtimer. Enfin il y paroît auſſi-bien que dans tous les autres livres qu'il a faits, une candeur d'ame, & un amour ſincere de la vérité, qui l'ont rendu reſpectable à ceux-mêmes qui ſont ſéparés de l'égliſe. Ce fut à l'occaſion de la préface d'un des premiers volumes de ce recueil, que le cardinal *Bona* écrivit à dom *Ma-*

billon pour l'engager à expliquer plusieurs difficultés qui lui restoient sur l'usage des azymes pour l'eucharistie, dont ce pere avoit parlé dans la préface de la premiere partie du troisieme siecle. Dom *Mabillon* lui envoya le traité : *De pane eucharistico azymo & fermentato*, imprimé en 1674 qu'il lui dédia. Cet ouvrage respire l'érudition la plus profonde. Les préfaces des actes des saints ont été imprimées séparément à Venise sous ce titre : *Præfationes in acta sanctorum ordinis Sti. Benedicti*, in-fol. *Venetiis*, 1740. Les recherches qu'il fit pour ce grand ouvrage, lui donnerent occasion de visiter un grand nombre d'archives & de bibliotheques. Il trouva dans les anciens manuscrits qui y étoient, plusieurs pieces curieuses, qui ne regardoient point l'ordre de St. *Benoît*. Il crut devoir en enrichir le public, & il les fit imprimer séparément en quatre volumes, *in*-8°, sous le titre de *vetera analecta*. Ces recueils sous un titre qui paroît ne promettre que des restes & des fragmens d'ouvrages anciens échappés à la diligence de ceux qui avoient précédé le P. *Mabillon* dans ce genre d'écrire, nous fournissent cependant beaucoup de pieces de conséquence. On y trouvre des actes de conciles, quelques ouvrages de peres & d'anciens auteurs, des chartres ou lettres d'Empereurs, des Rois, d'évêques & d'abbés sur des matieres importantes, des catalogues & des actes d'évêques, des collections des canons, des formules du premier temps de la monarchie françoise, des chroniques de monasteres, & plusieurs autres monumens très-utiles pour la religion & pour l'histoire, que ce savant homme a enrichis de savantes observations. Il y a même inséré quelques dissertations sur des points d'histoire contestés, ou qui n'avoient pas été jusqu'alors tout-à-fait éclaircis. Le premier tome de ces analectes parut en 1675, & les autres dans les années suivantes. L'ouvrage qui a acquis plus de réputation au P. *Mabillon*, est sans contredit son fameux traité *de re diplomatica*. Ce savant homme a trouvé moyen de réduire en art & en méthode une matiere qui avoit paru jusqu'alors n'en être pas susceptible. On est redevable de ce livre à l'application continuelle, avec laquelle il a travaillé depuis son arrivée à Paris, à l'histoire de son ordre. Ayant été obligé de rechercher les monumens propres à son dessein ; l'expérience jointe à son esprit, lui procura des connoissances très-étendues en ce genre. La *diplomatique* parut pour la premiere fois en 1681. Il l'a revue toute entiere sur la fin de sa vie pour en faire une seconde édition, qui étoit déjà avancée lorsque il est mort, & qui fut donnée au public en 1709. Nous avons outre cet ouvrage un supplément sur la même matiere, que le pere *Mabillon* fit imprimer en 1702. En 1683 M. *Colbert* engagea D. *Mabillon* à faire un voyage en Allemagne aux dépens du Roi, pour y visiter les archives & les bibliotheques de ce pays-là. Il rechercha ce qu'il y avoit de plus propre à éclaircir l'histoire de l'église en général, & celle de France en particulier.

Son mérite reçut dans cette savante course les honneurs qu'il méritoit. Il rapporta de son voyage beaucoup d'anciens monumens précieux, dont une partie a été imprimée en 1685 dans le quatrieme volume des analectes. Parmi les découvertes que fit ce savant Bénédictin, il ne faut pas oublier celle qu'il fit en Franche-Comté. Ce fut en passant par l'abbaye de Luxeuil, où il trouva un ancien lectionnaire du rit gallican, d'environ onze cens ans, écrit en beaux caracteres mérovingiens, qui lui donna l'occasion de composer son traité *de liturgia gallicana*, imprimé en 1685. A la fin de cet ouvrage qui comprend ce qu'il y a de curieux touchant l'ancienne liturgie françoise ou gallicane, on trouve encore quelques autres pieces qui regardent le même sujet, avec une dissertation savante sur l'office divin, que l'on récitoit autrefois dans les églises de ce royaume. Deux ans après on l'obligea d'aller en Italie pour visiter les bibliotheques, & à son retour il enrichit celle du Roi d'environ 3000 vol. de livres très-rares imprimés ou manuscrits. Ayant employé quinze mois à parcourir les endroits les plus considérables de toute l'Italie, il en rapporta plusieurs pieces d'un grand prix, tirées des principales bibliotheques de ce pays-là. Il arriva à Paris le 2 juillet 1686; & dès le commencement de l'année suivante, on vit paroître le premier tome du *musæum italicum*, divisé en deux parties. La premiere est une description exacte de son voyage, dans laquelle il rend compte au public de tout ce qu'il y avoit pu remarquer de singulier par rapport aux lettres. La seconde partie contient quelques-unes des pieces qu'il y avoit découvertes, entre-mêlées de notes savantes qu'il y a ajoutées. Parmi ces pieces, on trouve la plus ancienne relation que nous ayons du voyage de la Terre-Sainte, sous le pape *Urbain II*, un catalogue des archevêques de Milan, & quelques lettres sur le rit ambrosien. Mais la piece qui est de plus grande conséquence, est un ancien sacramentaire gallican, écrit au septieme siecle, trouvé dans l'abbaye de Bobio. Comme il n'y a point d'autre canon en ce missel que le romain, on en peut conclure que les François ont reçu le canon romain avant le temps de *Charlemagne*, auquel ils quitterent tout-à-fait le sacramentaire gallican, pour ne se servir plus que de celui de Rome. On trouve à la fin de ce sacramentaire un pénitentiel fort curieux. L'important recueil de D. *Mabillon* a été réimprimé sous ce titre: *Musæum italicum, seu collectio veterum scriptorum ex bibliothecis italicis, eruta à D. Joanne Mabillon & D. Michaele Germon Benedict. sancti Mauri*, 2 *vol.* in-4°, *cum figuris. Parisiis* 1724. La république des lettres lui fut redevable peu de temps après de son *traité des études monastiques*, dans lequel il donna un plan de toutes celles qui peuvent convenir aux religieux & même aux ecclésiastiques. M. de la *Trappe* attaqua ce livre par une *réponse* qui fut imprimée en 1692. Il supposoit que D. *Mabillon* vouloit que les moines étudiassent les lettres profanes, la philosophie, les langues, tout le fond de

la théologie & de la science ecclésiastique. Mais le savant Bénédictin n'avoit point eu ce dessein. » Je n'ai pu me dispenser, » dit-il, dans l'épître adressée aux jeunes religieux de sa con- » grégation, qu'il a mise à la tête de son ouvrage, de parler de » toutes les connoissances qui sont convenables à des ecclésiast- » tiques. Je ne doute pas que ce plan ne surprenne plusieurs per- » sonnes, qui s'imagineront peut-être que je le propose tout » entier à chaque solitaire : mais ce n'est-là nullement mon » dessein. Je sais que comme il y en a très-peu qui soient capables » d'une si vaste étude, il y en a aussi très-peu que Dieu y appelle... » Il a fallu parler de différentes sciences pour donner à chacun » le moyen de s'appliquer à celle qui seroit plus de sa portée. » C'est à la prudence des supérieurs, que les religieux doivent » laisser le choix de celle qui sera plus conforme à leurs ta- » lens, & plus avantageuse à l'église, ou à l'ordre auquel ils » sont engagés. » Nous ne parlerons point des suites de cette célebre dispute, ni de tous les ouvrages dont elle fut l'occasion. Nous nous contenterons de rapporter ce qu'en pensoit M. *Nicole :* » Je trouverois facilement, dit cet auteur si judicieux, un dé- » nouement qui mettroit ces auteurs d'accord. Ce seroit de chan- » ger un peu la signification d'un mot, & d'avouer de la part des » Bénédictins, qu'ils ne sont plus ni Bénédictins ni solitaires, » selon la signification précise de ce mot, telle qu'elle a été dans » l'esprit de St. *Benoît ;* mais qu'ils sont de bons ecclésiastiques » & de vrais clercs, par la permission, approbation, comman- » dement même de l'église. « Cette solution est très-judicieuse ; ainsi ce qui pourroit être défendu aux religieux comme cénobites, leur est permis comme prêtres. (Voyez l'article *Rancé.*) Le *traité des études* a été traduit en latin, & imprimé à Venise sous ce titre : *Tractatus de studiis monasticis*, in-4°, 3 *tom. Venet.* 1745. D. *Mabillon* entra quelque temps après dans une autre contestation, sur la signification du mot de Messe & de communion dans le sens de la regle de St. *Benoît.* Il soutient qu'ils doivent s'entendre comme nous les entendons à présent ; contre l'avis de ceux qui croient que St. *Benoît* a pris le mot de communion pour le pain & le vin que le lecteur prenoit en signe de communion avec ses freres, & le mot de Messe pour la conclusion de l'office. En 1698 il publia une lettre latine, sous le nom d'*Eusebe romain, à Théophile françois, touchant le culte des saints inconnus.* Ce fut le fruit des visites qu'il avoit faites dans les catacombes de Rome. Il fit aussi des observations latines sur la réponse à la dissertation du P. *Delfau*, touchant l'auteur du livre de l'*imitation de J. C.* Le savant écrivain couronna ses travaux par les annales bénédictines, dont il a donné quatre volumes, *in-fol.* qui contiennent l'histoire de l'ordre des Bénédictins, depuis son commencement jusqu'en l'an 1066. Il en publia le premier vol. en 1703, & trois autres ensuite : le cinquieme fut imprimé en 1713 par les soins de D. *Thierri Ruinart.* Cet ouvrage a été réimprimé à Luc-

ques depuis 1739 jusqu'en 1745, en 6 vol. *in-fol.* sous ce titre : *Annales ordinis Sti. Benedicti occidentalium monachorum patriarchæ, in quibus non modo res monasticæ, sed etiam ecclesiasticæ historiæ non minima pars continetur.* Dom *Mabillon* mourut à l'abbaye de St. *Germain-des-Prés* le 27 décembre 1707, âgé de 75 ans. Sa profonde érudition se fait assez connoître par ses ouvrages ; elle étoit accompagnée d'humilité, de modestie, de douceur & d'une piété exemplaire. C'est le témoignage que lui rendit M. le *Tellier*, archevêque de Rheims, lorsqu'il le présenta à *Louis XIV. Sire*, dit-il, *j'ai l'honneur de présenter à votre majesté le religieux le plus savant & le plus humble de votre royaume.* Un étranger curieux qui cherchoit à s'instruire de l'ancienne histoire de France, étant allé trouver du *Cange*, celui-ci le renvoya au pere *Mabillon. On vous a trompé*, dit l'humble religieux, *quand on vous a adressé à moi ; pour trouver un homme capable de vous satisfaire, allez voir M. du Cange. C'est lui-même qui m'envoie à vous*, dit l'étranger. *Il est mon maître*, repliqua le religieux, *si cependant vous m'honorez de vos visites, je vous communiquerai le peu que je sais.* Peu de savans ont reçu autant de témoignages d'estime des étrangers. Le pere *Noris*, depuis cardinal, & le pere *Thomasi* lui dédierent l'un & l'autre un de leurs ouvrages. Le cardinal d'*Aguirre* composa des vers très-flatteurs à sa louange, qu'il lui envoya de Rome en 1694, avec la collection des conciles d'Espagne. Le pape *Alexandre VIII* voulut qu'il lui écrivît toutes les semaines. Ses talens lui procurerent beaucoup d'autres marques d'estime, en France & dans les pays étrangers ; mais il les déroba aux yeux du public, avec la même attention qu'un autre les auroit exposés au grand jour. On publia après sa mort un recueil d'œuvres posthumes marquées au coin de ses autres productions. Son style est mâle, pur, clair & méthodique, sans affectation, sans ornemens superflus, comme il convenoit aux ouvrages qu'il a composés. Ceux qui voudront connoître plus particuliérement ce savant Bénédictin peuvent consulter, I. Sa vie par dom *Ruinart*, son disciple ; cet article en est l'abrégé. II. L'éloge historique que prononça M. de *Boze*, secretaire de l'académie des belles-lettres, dans une assemblée de cette compagnie, dont le pere *Mabillon* étoit membre. III. Un éloge en prose quarrée, composé par dom *Rousſel* ; c'est un beau morceau. On le trouve dans la *bibliotheque de la congrégation de St. Maur*, par dom le *Cerf.*

MABOUL, (*Jacques*) né à Paris d'une famille distinguée dans la robe, montra de bonne heure du talent pour la chaire. Il fut long-temps grand vicaire de Poitiers, & ensuite évêque d'Aleth en 1708. Ses vertus éclaterent dans ce diocese, ainsi que sa piété & son éloquence. Il mourut dans cette ville en 1723, emportant les regrets de ses diocésains. On a de lui un recueil d'oraisons funebres, en un vol. *in-12.* Elles sont remarquables

quables par une éloquence pathétique, & remplie de ces traits de force & de piété qu'on admire dans les ouvrages des grands orateurs. On y voit des peintures délicates, des images vives & naturelles, & des portraits bien développés. Tel est celui, par exemple, de madame la Dauphine, que l'on trouve dans l'oraison funebre de M. le Dauphin.

MACAIRE D'ALEXANDRIE, (*Saint*) ainsi appellé, parce qu'il étoit originaire de cette ville, naquit au commencement du quatrieme siecle. Après avoir connu les dangers du monde, il alla chercher sa sûreté dans les déserts de l'Egypte, & il vécut long-temps dans les exercices de la plus austere pénitence. Il demeuroit auprès de la montagne de Nitrie, dans un lieu qu'on appella le désert des cellules, à cause d'un grand nombre de cellules des solitaires dont ce désert étoit rempli. Ayant été ordonné prêtre pour le service de ce lieu, il fut obligé d'employer une partie du temps, auparavant destiné au travail, à donner des avis & des instructions à ceux qui le consultoient. St. *Macaire d'Alexandrie* étoit étroitement lié avec un autre *Macaire*, connu sous le nom de St. *Macaire d'Egypte*, en qui l'on vit les mêmes vertus, & les mêmes dons extraordinaires. Il fut aussi contraint de se laisser ordonner prêtre. Il s'acquitta de ces fonctions sacrées avec une pureté de cœur plutôt angélique qu'humaine. Il étoit parvenu à la plus sublime contemplation, & entretenoit avec Dieu le commerce le plus intime. Ces deux saints eurent le bonheur de souffrir pour la foi dans la persécution des Ariens. Ils furent enlevés durant la nuit, & emmenés dans une isle, où il n'y avoit pas un seul chrétien. Ils convertirent par leurs miracles presque tous les habitans de l'isle. Les deux saints s'endormirent dans le Seigneur, étant parvenus à une extrême vieillesse, vers la fin du quatrieme siecle. On attribue à St. *Macaire d'Egypte* 50 homélies en grec, que *Jean Pic*, président aux enquêtes au parlement de Paris, traduisit en latin. On les donna au public en un vol. *in*-8°, l'an 1559, & on les fit imprimer l'an 1622 avec les œuvres de St. *Grégoire Thaumaturge*, & de St. *Basile* de Seleucie. Elles ont enfin été mises dans la bibliotheque des peres, & insérées dans les éditions de Paris. On peut douter cependant si elles sont de lui. *Gennade* nous assure qu'il n'avoit écrit qu'une seule lettre à des jeunes moines. Cependant ces homélies sont d'un auteur ancien. On attribue à *Macaire d'Alexandrie* les regles des moines que nous avons en trente chapitres, mais sans aucun fondement légitime. *Jacques Tollius* a fait imprimer dans ses *insignia itinerarii italici*, un discours de St. *Macaire* sur la mort des justes & des pécheurs, & comme leurs ames sortent de leurs corps. Ce discours est en grec & en latin.

MACAIRE D'EGYPTE, (*Saint*) voyez l'article précédent.

MACÉ, (*François*) d'une famille honnête de Paris, fut pourvu d'une charge de secretaire du conseil, & d'un emploi

de secretaire des finances de la reine *Anne* d'Autriche. Il prit de bonne heure l'habit ecclésiastique ; mais il entra assez tard dans les ordres sacrés. Il n'étoit encore que diacre quoiqu'âgé de 45 ans, lorsqu'il fut pourvu d'un canonicat & de la cure de Ste. *Opportune*, à Paris en 1685. L'abbé *Macé* mourut en 1721, regretté de tous ceux qui connoissoient son esprit & sa piété. Il a donné des marques de l'une & de l'autre dans ses différens ouvrages. Il n'a presque écrit que sur les matieres ecclésiastiques, sans négliger néanmoins les études profanes, dans lesquelles il étoit capable de s'acquérir de la réputation. On a de lui dans le premier genre, I. Une traduction des *pseaumes* & des *cantiques de l'eglise*, imprimée en 1677, à Paris chez *André Pralard*, & réimprimée en 1686, *in*-8°, avec une version du même de la paraphrase latine de *Louis Ferrand*. Cet ouvrage a été encore réimprimé en 1706, *in*-12, & méritoit un accueil aussi favorable. II. Un *abrégé chronologique, historique & moral de l'ancien & du nouveau testament*, in-4°, Paris 1704, 2 vol. Cet abrégé est bien fait, d'une juste étendue, sensément écrit, & peut servir à ceux qui ne sont point en état d'entrer dans les discutions des auteurs originaux. III. La *science de l'écriture-sainte divisée* en quatre tables. La premiere est sur l'écriture en général ; la seconde sur l'ancien testament ; la troisieme sur le nouveau ; la quatrieme contient les comparaisons du nouveau avec l'ancien, *in*-4°, Paris 1708. IV. Une traduction françoise du testament des douze patriarches : ouvrage fort ancien, que *Robert Grosse-Tête*, évêque de Lincoln, traduisit le premier en latin en 1242, & qui a été donné vers la fin du dernier siecle, en grec & en latin, à Oxford. V. Une autre traduction françoise des méditations de *Busée*, 2 vol. *in*-12. VI. Une de l'*imitation* de J. C. imprimée en 1698 & 1699, à Paris chez *Coignard*. VII. Une des épîtres & évangiles des dimanches & fêtes de l'année, & pour le carême & l'avent, 2 vol. *in*-12, Paris 1715, chez *François Rochard*. VIII. On a publié après sa mort une histoire morale intitulée : *Mélanie, ou la veuve charitable*, qui a été reçue avec beaucoup d'applaudissement. On l'attribua d'abord à l'abbé de *Choisi*, & c'étoit en faire un éloge distingué. Il avoit achevé deux ouvrages considérables, l'un intitulé : L'esprit de St. *Augustin*, ou *analyse de tous les ouvrages de ce pere* ; l'autre avoit pour titre : *Explications des prophéties de l'ancien & du nouveau testament, qui prouvent que J. C. est le Fils de Dieu, le véritable Messie, & que la religion chrétienne est la vraie & seule religion, contre les Athées, les impies, les libertins, les Juifs, les hérétiques*, divisées en deux parties. Il seroit à souhaiter que cet ouvrage fût donné au public ; la séduction de l'impiété le rend de jour en jour plus nécessaire.

MACEDO, (*François*) Jésuite portugais, né à Coïmbre l'an 1596, quitta la compagnie de Jesus pour se faire Cordellier, & mourut en prison à Venise en 1681 à 80 ans.

Ses nombreux ouvrages ne méritant pas de nous y arrêter, le lecteur aura la bonté de consulter les petits *dictionnaires historiques*.

I. MAFFÉE, (*Jean-Pierre*) Jésuite, né vers l'an 1536 à Bergame, fut instruit des langues grecque & latine par d'excellens maîtres. Il fut un des plus illustres membres de la compagnie de Jesus. Le dessein qu'il avoit de travailler à l'histoire des Indes, l'obligea de passer en Portugal & en Espagne, où le roi *Philippe II* lui témoigna beaucoup de bonté. Ce Jésuite mourut à Tivoli en 1605 à 69 ans. Ses ouvrages sont, I. *Vita sancti Ignatii Loyolæ*, à Venise 1685, *in*-8°, & plusieurs fois réimprimée depuis *in*-12 & *in*-8°. II. *Historiarum indicarum libri XVI*, à Florence 1588, & à Cologne 1589, *in-fol.* & plusieurs fois réimprimés depuis *in*-8°. Deux auteurs ont traduit cet ouvrage en françois. La dernière version est celle de l'abbé de *Pure*, imprimée à Paris 1665, *in*-4°. Il y a dans cet ouvrage bien du merveilleux, qui pourroit faire tort à ce qu'il y a de véritable. L'auteur la conduit jusqu'à l'an 1558. III. *Selectarum ex indiâ epistolarum libri IV, Maffeio interprete.* Cet ouvrage est joint à l'histoire des Indes, & renferme aussi des choses extraordinaires; mais la latinité en est pure. C'est la principale qualité des productions du pere *Maffée*, qui prenoit des précautions extrêmes pour ne pas altérer son style. On a fait une collection de ses écrits à Bergame, sous ce titre : *Joannis Petri Maffei opera omnia in unum corpus collecta, cum variis illustrationibus, & auctoris vita*, in-4°, 2 *tom. Berg.* 1747.

MAFFÉE, (le Marquis *Scipion*) sur lequel on peut consulter le nouveau dictionnaire historique. Cet auteur, né à Vérone en 1675, & mort depuis quelques années, a écrit sur toutes sortes de matieres On a de lui une histoire théologique de la doctrine & des opinions qui ont eu cours dans les cinq premiers siecles de l'église au sujet de la grace, du libre arbitre, & de la prédestination, écrite en italien, & imprimée à Trente en 1742. Cet ouvrage a été traduit en latin & imprimé à Francfort en 1756, sous ce titre : *Historia theologica dogmatum & opinionum de divina gratia, libero arbitrio & prædestinatione, quæ viguerunt in quinque primis sæculis ecclesiæ*, in-fol. *Francof.* 1756. On est encore redevable à ce savant de la revision de différens traités des peres de l'église, imprimés à Vérone.

MAGNI (*Valérien*) Capucin, né en 1587, dans le Milanois, étoit de la maison des comtes de *Magni*. Il s'acquit la réputation de théologien & de philosophe par ses livres de controverse & entr'autres par celui qui est intitulé : *Judicium de catholicorum regula credendi*, publié l'an 1628, qui fut suivi de plusieurs réponses aux écrits des Protestans. Ses ouvrages l'ont rendu moins célebre que ses disputes avec les Jésuites. Voici quelle en fut l'occasion, suivant *Pascal* dans ses provinciales, » Il avoit heureusement réussi à la conversion du landgrave de

» Darmſtat. Mais vos peres, comme s'ils euſſent eu quelque » peine de voir convertir un prince ſouverain ſans les y appeller, » firent incontinent un livre contre lui, (car vous perſécutez les » gens de bien par-tout) où falſifiant un de ſes paſſages, ils lui » imputent une doctrine *hérétique*. Et certes vous aviez grand » tort, car il n'avoit pas attaqué votre compagnie. Ils firent auſſi » courir une lettre contre lui, où ils lui diſoient : *O que nous* » *avons de choſes à découvrir*, ſans dire quoi, *dont vous ſerez* » *bien affligé ! car ſi vous n'y donnez ordre, nous ſerons obligés* » *d'en avertir le Pape & les cardinaux.* Cela n'eſt pas mal-adroit ; » & je ne doute point, mes peres, que vous ne leur parliez ainſi » de moi : mais prenez garde de quelle ſorte il y répond dans » ſon livre imprimé à Prague l'année derniere, page 151, en » ces termes : « [Ce genre d'hommes qui ſe rendent inſupportables à toute la chrétienté, aſpire ſous prétexte des bonnes œuvres, aux grandeurs & à la domination, en détournant à leurs fins preſque toutes les loix divines, humaines, poſitives & naturelles. Ils attirent ou par leur doctrine, ou par crainte, ou par eſpérance tous les grands de la terre, de l'autorité deſquels ils abuſent pour faire réuſſir leurs déteſtables intrigues. Mais leurs attentats, quoique ſi criminels, ne ſont ni punis, ni arrêtés ; ils ſont récompenſés au contraire ; & ils les commettent avec la même hardieſſe que s'ils rendoient un ſervice à Dieu. Tout le monde le reconnoît, tout le monde en parle avec exécration ; mais il y en a peu qui ſoient capables de s'oppoſer à une ſi puiſſante tyrannie. C'eſt ce que j'ai fait néanmoins. J'ai arrêté leur impudence, & je l'arrêterai encore par le même moyen. Je déclare donc qu'ils ont menti très-impudemment, *mentiris impudentiſſimè*. Si les choſes qu'ils m'ont reprochées ſont véritables, qu'ils le prouvent, ou qu'ils paſſent pour convaincus d'un menſonge plein d'impudence. Leur procédé ſur cela découvrira qui a raiſon. Je prie tout le monde de l'obſerver, & de remarquer cependant que ce genre d'hommes qui ne ſouffrent pas la moindre des injures qu'ils peuvent repouſſer, font ſemblant de ſouffrir patiemment celles dont ils ne ſe peuvent défendre, & couvrent d'une fauſſe vertu leur véritable impuiſſance.] On voit par ces déclamations, que nous ſommes bien éloignés d'approuver que la modération n'étoit pas la plus grande vertu du pere *Magni*. On peut voir la ſuite de ſon hiſtoire dans les petits *dictionnaires hiſtoriques*. Il mourut en 1661 à 75 ans.

MAIGNAN, (*Emanuel*) religieux Minime, né à Toulouſe en 1601, mort dans cette ville en 1676, ne doit être placé ici qu'à cauſe de ſon traité du *prêt & de l'uſure* en latin, où il s'écarte de l'opinion ordinaire des théologiens ſcholaſtiques. Ce traité prouve qu'il étoit meilleur philoſophe que théologien ; conſidéré ſous la premiere qualité, il n'appartient pas à cet ouvrage, & nous renvoyons aux autres dictionnaires.

MAIMBOURG, (*Louis*) Jéſuite, natif de Nancy, avoit l'i-

magination vive & brillante. Il exerça le miniſtere de la chaire pendant 25 ans, & ſe fit des admirateurs & des ennemis. Obligé en 1682 de ſortir des Jéſuites par l'ordre du pape *Innocent XI*, pour avoir écrit contre la cour de Rome en faveur du clergé de France, il fut gratifié d'une penſion. Sur la fin de ſes jours il ſe retira à l'abbaye de St. *Victor* de Paris, où il mourut d'apoplexie en 1686 à 77 ans. Les ſolitaires de Port-Royal l'ont peint d'une maniere très-déſavantageuſe. Lorſque la traduction du nouveau teſtament de Mons parut, les Jéſuites tacherent de la décrier & de la faire condamner. Ils choiſirent leur pere *Maimbourg*, dit M. l'abbé *Racine*, comme propre à exécuter leur deſſein, & le chargerent de prêcher fortement contre le livre. » Des flétriſſures » reçues en ſervant la compagnie, l'avoient déjà fait connoître, » & il avoit été obligé par ſentence de l'officialité, de faire ré- » paration en pleine chaire, de la maniere injurieuſe dont il » avoit parlé contre les curés de Paris. « Voici, ajoute le même hiſtorien, le portrait qu'un auteur fort modéré fait de ce Jéſuite dans un ouvrage très-connu. » C'étoit un homme fort ſingulier, » & tel que le pouvoit deſirer les plus envenimés de ſes confre- » res; qui avoit aſſez de naturel à faire le comédien dans la » chaire, pour attirer le monde & ſe faire ſuivre; aſſez de feu » & de facilité à parler pour impoſer au peuple & lui renverſer » l'eſprit par des déclamations ſéditieuſes; aſſez d'aveuglement » & de malice, pour trouver des défauts & des erreurs imagi- » naires dans les endroits les plus juſtes & les mieux autoriſés; » aſſez de hardieſſe pour contrefaire l'habile homme, & parler » avec une témérité prodigieuſe des choſes dont il étoit le plus » mal inſtruit; aſſez d'impudence pour avancer ſans rougir les » plus noires impoſtures contre des perſonnes de mérite & d'une » vie exemplaire: & aſſez d'opiniâtreté & d'inflexibilité dans le » mal, pour ne jamais reculer ni ſe repentir de ſa malice, quel- » que confuſion qui lui en revînt, & quelque claires que puſſent » être les preuves dont on l'accableroit. « Quoique M. *Racine* trouve ce portrait très-reſſemblant, il paroît qu'il eſt un peu outré; mais les gens d'eſprit n'auront pas de peine à démêler les traits principaux du caractere de *Maimbourg*. On a de lui, I. Des *ſermons* pour le carême, où toutes les parties de chaque évangile ſont compriſes & rapportées à un point principal. Il les avoit publiés avant que de ſortir des Jéſuites, & les avoit dédiés au révérend pere *Oliva*, général de la compagnie de Jeſus, & prédicateur de ſa ſainteté. Ils ſont imprimés à Paris, chez *Sébaſtien Marbre Cramoiſy*, 1671, en 2 vol. *in*-8°. Ce ſont plutôt des homélies que des ſermons, tels qu'on eſt en uſage de les faire; auſſi l'auteur dans ſa préface leur donne le nom d'*homélies raiſonnées*. II. *Méthode pacifique pour ramener ſans diſpute les Proteſtans à la vraie foi ſur le point de l'euchariſtie*. III. Un traité de la *vraie égliſe* & de la *vraie parole de Dieu*. IV. Pluſieurs *hiſtoires*, dont on voit les titres dans tous les dictionnaires. On fait

le jugement qu'en a porté le public, qui ne les lit plus aujourd'hui. Inexactitude dans les faits, couleurs romanesques dans le style, longueur excessive dans les phrases; voilà ce qui en a dégoûté. De tous ces nombreux ouvrages, on ne lit plus que son traité historique sur les *prérogatives de l'église*, qui est exact & judicieux. Il entreprend d'y combattre à la fois les Protestans, qui contestent au St. Siege tous ses droits, & les Ultramontains, qui lui en attribuent de faux & de chimériques. On rapporte dans la défense de la traduction de Mons, un trait assez plaisant, qui s'il est vrai, sert bien à faire connoître le pere *Maimbourg*. Ce pere prêchant au college de Clermont, le second dimanche d'après Pâque sur l'évangile du bon pasteur, fit un long dénombrement des princes bergers, où il en vint ensuite aux chiens. » Il en tira la division de son sermon, qui fut distribué en quatre » points, selon quatre especes de chiens. La premiere espece » étoit des dogues d'Angleterre. La deuxieme des mâtins. La » troisieme des bichons, & la quatrieme des bons chiens, dont » il fit une application aux différentes sortes de prédicateurs. Les » dogues d'Angleterre étoient les Jansénistes, ou comme l'on » parloit alors, les *Arnaudistes*, qu'il représentoit comme des » gens indiscrets, qui déchiroient indifféremment tout le monde, » qui ne faisoient nulle distinction entre les innocens & les cou- » pables, & qui accabloient tout le monde de rudes pénitences. » Il décrivit les mâtins comme des chiens poltrons, qui ne sont » vaillans que sur leur fumier, & qui hors de-là sont toujours » dans la crainte; ce qu'il appliqua aux prédicateurs de cette » humeur. Les bichons étoient, selon lui, les abbés de cour. Ils » sont, disoit-il, taillés en lions, & ils font beaucoup de bruit; » mais quand on les voit de près on se moque de leur bruit. Il » décrivit sur cela leurs manchettes, leurs rabas, leurs surplis, » leurs gestes. Et enfin, les bons chiens étoient les Jésuites & » les prédicateurs tels que lui.

MAINFERME, (*Jean de la*) religieux de l'ordre de Font-Evrauld, né à Orléans, & mort à l'âge de 47 ans en 1693, s'est signalé par la défense de *Robert d'Arbricelles*, fondateur de son ordre. Il justifie sa mémoire dans son *bouclier de l'ordre de Font-Evrauld naissant*. On avoit accusé ce fondateur d'avoir des commerces criminels avec les filles, & de passer même la nuit à côté d'elles, sous prétexte de se mortifier en souffrant ce nouveau genre de martyre. C'est le bruit qui couroit de son temps; *Géofroi* de Vendôme, & *Marbodus* lui en donnerent avis par leurs lettres. Le pere de la *Mainferme* ne s'est pas contenté de faire voir que ce bruit étoit faux; il a même entrepris de faire voir que ces deux lettres étoient supposées & composées par *Roscelin*. Celui-ci avoit écrit, suivant *Abailard*, une lettre injurieuse contre *Robert*. Mais les conjectures du pere de la *Mainferme* ont paru assez mal fondées. Il a réussi seulement à justifier le fondateur de son ordre, par le témoignage de plusieurs hommes illustres. On ne

conviendra peut-être pas qu'il ait eu le même succès dans la dissertation qu'il a faite, pour justifier l'autorité que les religieuses de Font-Evrauld ont sur les religieux & les prêtres qui dépendent d'elles.

MAJOLUS, (*Simon*) né à Ast, ville d'Italie, s'est fait connoître vers le milieu du seizieme siecle, par sa connoissance du droit canon, & par son érudition ecclésiastique & profane. Son mérite le fit placer sur le siege épiscopal de Vulturara dans la Cappitanate. Son soin principal fut d'instruire son diocese & de combattre les héréfies. Nous avons de lui, I. Un traité en latin des irrégularités, *in*-4°, 1619. II. Une édition du commentaire de *Guillaume* de Rouen sur le concile de Lyon, tenu en 1274. Nous ignorons la date de la mort de cet écrivain.

MAIRONIS, voyez MAYRON.

MAITRE, (*Antoine le*) naquit à Paris en 1608 d'*Isaac* le Maître, maître des comptes, & de *Catherine Arnauld*, sœur de M. d'*Andilli*. Il commença à plaider à vingt-un ans, & s'acquit une grande réputation par son éloquence & par la connoissance de ce qu'il y a de plus rare dans les auteurs profanes & ecclésiastiques. M. *Séguier* le choisit lorsqu'il n'avoit que vingt-cinq ans, pour présenter au parlement ses lettres de chancelier de France. M. le chancelier le fit recevoir conseiller d'état, & lui offrit la charge d'avocat général au parlement de Metz, qu'il ne crut pas devoir accepter. Peu après il renonça au monde, lorsque tout le portoit à s'y attacher davantage, & se retira à Port-Royal. Il se levoit à une heure & demie du matin, passoit seul toute la journée, & ne se chaussoit point, même dans le plus grand froid de l'hyver. Pendant le carême & les autres jeûnes prescrits par l'église, il ne mangeoit qu'au soir, & pratiquoit en tout temps diverses austérités, pour soumettre la chair à l'esprit & l'esprit à Dieu. Ce vertueux solitaire rendit sa retraite utile à l'église par plusieurs bons ouvrages. Il traduisit les livres *du sacerdoce de St. Chrysostome*, & les passages dont M. *Arnauld* son oncle avoit besoin pour la *tradition de l'église sur la pénitence*, qui est la suite du livre de la *fréquente communion*, & pour les *apologies de Jansénius*. En 1654, il fit un mémoire pour prendre la défense des religieuses & des solitaires de Port-Royal. Il revit la traduction de l'échelle sainte de St. *Jean Climaque*, qui est de M. d'*Andilli*, & engagea M. *Thomas* du Fossé à consulter les manuscrits grecs de cet auteur, & les commentaires d'*Elie* de Crete, qui sont dans la bibliotheque de St. *Victor* à Paris. M. le *Maître* avoit formé le dessein de publier une vie des saints, purgée de toutes les fables que l'ignorance ou le peu d'exactitude de quelques auteurs ont laissé glisser dans les anciennes légendes. Il avoit rassemblé avec le secours de M. d'*Hérouval* son intime ami, ce qu'ils avoient pu déterrer d'actes originaux de la vie & du martyre des saints. Il avoit même donné d'excellens échantillons de ce grand ouvrage dans la vie de St. *Ignace*, évêque d'Antioche, dans celle

de St. *Jean Climaque*, dans l'hiſtoire ſi touchante des martyrs de Lyon, & dans la vie de St. *Bernard*. Mais ſa mort arrivée en 1658 dans ſa cinquante-unieme année, arrêta le cours d'une ſi grande entrepriſe.

II. MAITRE, (*Louis Iſaac le*) plus connu ſous le nom de *Saci*, frere du précédent, naquit à Paris en 1613. Sa jeuneſſe fut appliquée & vertueuſe. Il fut élevé au ſacerdoce en 1649, & ſe retira à Port-Royal des Champs, où il dirigea, il écrivit, il enſeigna, preſque toujours pourſuivi par ſes ennemis qui le découvrirent enfin. On l'avoit peint au gouvernement comme un homme dangereux, & il fut renfermé à la Baſtille en 1666, avec M. *Fontaine* ſon ſecretaire. Il fut mis dans la chambre où avoit été enfermé M. *Fouquet*; mais il y fut beaucoup plus reſſerré que ne l'avoit été ce miniſtre. Le gouverneur ſembloit ſe faire un mérite de ſes duretés. Au contraire, le major nommé M. *Barail* ſaiſiſſoit toujours l'occaſion d'adoucir la captivité des priſonniers. Il admiroit ſur-tout la ſoumiſſion & la douceur de M. de *Saci*. Il étoit attendri juſques aux larmes, lorſqu'il lui entendoit dire : » Si le Roi plaçoit quelqu'un dans un endroit, combien » tiendroit-on à honneur ce traitement ? Dieu lui-même me » marque qu'il me veut ici, ne ſuis-je pas trop heureux d'y être. Et encore : » Les barrieres qu'on a poſées aux avenues de ma » chambre, ſont pour empêcher de venir à moi le monde qui me » diſſiperoit, plutôt que pour m'empêcher de le voir, moi qui » ne le cherche point. « M. de *Saci* fut trois mois ſeul avec ſon domeſtique dans ſa chambre. On fit ſolliciter la réunion de M. *Fontaine*, & on l'obtint au commencement du mois d'août. M. *Fontaine* la deſiroit ſi ardemment, qu'il diſoit ſouvent à M. *Barail* : » Ouvrez-moi la porte de la Baſtille & la chambre de » M. de *Saci*, vous verrez à laquelle des deux je courrai. Tout » me ſera une priſon ſans M. de *Saci*; avec lui je ſuis libre par- » tout. « La conduite de M. de *Saci* pendant les deux ans & demi de ſa captivité, fut d'une uniformité merveilleuſe. La promenade ſur la terraſſe qu'on lui avoit accordée, n'étoit que d'une demi-heure pour lui : à l'égard du reſte du temps qu'on lui donnoit pour prendre l'air, il l'employoit ſeul dans un petit cabinet du haut des tours à méditer & à prier. Il jouiſſoit d'une profonde paix, & diſoit ſouvent que c'étoient-là les plus douces années de ſa vie. En entrant en priſon, il s'étoit propoſé trois regles, qu'il exprimoit par ces mots, *dépendre de Dieu*, *s'humilier*, *ſouffrir*. Cette priſon a procuré à l'égliſe la traduction de toute la bible. M. de *Saci* y trouva le loiſir & le repos néceſſaire pour exécuter cette grande entrepriſe qu'il méditoit depuis quelque temps. On lui fournit tous les livres dont il avoit beſoin, & on lui donna même un lecteur & un copiſte en mettant M. *Fontaine* auprès de lui. Son étude aſſidue des ſaintes écritures, & ſa priere continuelle n'avoient fait qu'augmenter dans cette priſon. Il finit ſa traduction de la bible la veille de la touſſaint 1668, & ce jour-

là

là même, M. de *Pomponne*, son cousin germain, alla à la Bastille porter l'ordre qui lui donnoit la liberté. Il sortit donc de la Bastille, & l'archevêque de Paris l'accueillit très-bien. Il ne se contenta pas de lui témoigner une estime singuliere pour sa personne, il lui promit même de le présenter au Roi. Après avoir demeuré quelque temps à l'hôtel de Longueville pour y recevoir les visites de ses amis, il se retira à Pomponne pour se préparer par la retraite & la pénitence à reprendre les fonctions du St. ministere. Il fut deux mois sans dire la Messe depuis sa sortie de la Bastille. » Qu'on juge par » cette seule action, dit M. *Fontaine*, du profond respect qu'il » avoit pour nos redoutables mysteres. « M. de *Saci* revient ensuite s'établir à Paris, d'où il alloit souvent visiter les religieuses de Port-Royal des Champs, ne croyant pas qu'il fût prudent d'y fixer encore sa demeure. Ce ne fut qu'en 1675, qu'il y demeura jusqu'à la derniere dispersion des confesseurs & des solitaires en 1679. Il quitta alors Port-Royal pour la derniere fois, ayant pris le conseil de M. de *Harlai*, archevêque de Paris, pour un ordre. Il se retira à Pomponne, & y travailla à ses explications de la bible, qui sont si connues & si célebres dans l'église. En 1683, il eut une fievre quarte qui le fit long-temps languir. Le jour de Ste. *Genevieve* de l'an 1684, il se trouva plus mal, & il mourut le 4 janvier à 71 ans. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, qui prouvent l'étendue de son érudition. I. *La sainte bible donnée au public, en latin & en françois, avec des explications tirées des saints peres & des auteurs ecclésiastiques, tant pour le sens littéral que pour le spirituel*, in-8°, 32 vol. Cette version a souffert quelques difficultés, ainsi que les explications qui y sont jointes; mais aujourd'hui elle a un libre cours, & on la regarde comme une des meilleures qui aient été faites. Ses explications renferment un grand nombre de passages importans des peres de l'église; mais elles ne sont pas toutes du même auteur. La genèse, l'exode, le lévitique, les juges, le premier & le second livre des Rois, les proverbes, la sagesse, l'ecclésiaste, l'ecclésiastique, Isaïe, les douze petits prophetes, sont de M. de *Saci*. Le reste est de M. du *Fossé*. II. Le *poëme de St. Prosper sur la grace*, traduit en françois, en vers & en prose. Il a été imprimé pour la premiere fois en 1646, *in*-12, & l'a été souvent depuis. III. *Poëme sur le St. sacrement*. IV. *Heures de Port-Royal* avec les hymnes traduites en vers, *in*-12. V. L'*imitation de J. C.* en françois, sous le nom de *Beuil*, in-12. VI. Traduction des *pseaumes* selon l'hébreu. VII. La *solitude chrétienne*, en trois volumes. VIII. Les *enluminures de l'almanach des Jésuites*. C'est une piece de vers où l'on réfute les impertinences exprimées dans une estampe inventée par les Jésuites contre les Jansénistes, pour servir de frontispice à un almanach. Les enluminures ont été imprimées plusieurs fois. IX. Deux volumes *in*-8°, de lettres de piété. On en est redevable à la sœur *Christine Briquet*, religieuse de Port-Royal, qui eut soin de les recueillir & de les mettre en ordre.

MALACHIE, (*Saint*) archevêque d'Armach sa patrie, né en 1094, se retira de la maison de son pere pour se consacrer à la retraite sous un saint homme nommé *Imar*. Quelque temps après, *Celse*, archevêque d'Armach, l'ordonna diacre & ensuite prêtre malgré lui; sans attendre l'âge prescrit par les canons, qui s'observoient encore alors, savoir, vingt-cinq ans pour le diaconat, & trente pour la prêtrise. L'archevêque l'ayant fait son vicaire, *Malachie* commença à travailler avec fruit à l'instruction de ce peuple encore barbare. Après avoir obtenu l'évêché de Conoret dans la province d'Ultonie, il fut élu pour succéder à *Celse* dans le siege d'Armach, dont il se démit quelque temps après. Il se retira à Clerveau, où il mourut entre les mains de St. *Bernard* le second jour de novembre l'an 1148, dans sa 54e. année. St. *Bernard* fit son oraison funebre le jour même, & quelque temps après il écrivit sa vie à la priere de l'abbé *Congan*, & de toute la communauté des Cisterciens qu'il gouvernoit en Irlande. Le motif de St. *Bernard* fut de conserver la mémoire d'un si grand exemple de vertu, dans un temps où les saints étoient si rares, particuliérement entre les évêques. On attribue à St. *Malachie* une prophétie sur les Papes, depuis *Célestin II* jusqu'à la fin du monde: mais les savans n'ignorent pas que c'est un ouvrage fabriqué pendant le conclave de l'an 1590, par les partisans du cardinal *Simoncelli*, qui le désignerent par ces mots *de antiquitate urbis*, parce qu'il étoit d'Orviete, que l'on appelle en latin, *urbs vetus*. Il est certain qu'aucun auteur n'a parlé de ces prophéties avant *Arnauld* de *Wyon*, religieux de l'ordre de St. *Benoît*. On voit aisément par l'explication qu'on a donné de ces prétendues prophéties, que leur interprétation se prend du pays des Papes, de leurs noms, de leurs armes, du titre de leur cardinalat, de la condition de leur naissance, de leur profession ou emploi, & de tant d'autres circonstances qu'il est impossible de n'en pas tirer quelque allusion, ou forcée ou vraisemblable. Comme ces prédictions ont beaucoup de réputation, nous avons cru devoir donner un article à St. *Malachie*, auquel on les attribue.

MALAVAL, (*François*) de Marseille, né en 1627, donna quelque cours en France à la nouvelle spiritualité qu'il avoit puisée dans le livre de *Molinos*. Cet homme devenu aveugle, n'ayant encore que neuf mois, avoit fait d'assez bonnes études. Prévenu de bonne heure de vifs sentimens de piété, il se livra dès sa jeunesse à la méditation; & son infirmité même lui procura la facilité du recueillement. S'étant laissé surprendre par le faux brillant de la nouvelle dévotion, il composa en sa faveur un ouvrage qu'il intitula: *Pratique facile pour élever l'ame à la contemplation*. Ce livre fut censuré à Rome; l'auteur se soumit aussi-tôt à la censure, & se déclara ensuite ouvertement contre la doctrine de *Molinos*. Cependant son ouvrage s'étoit répandu dans le public; on l'avoit saisi avec avidité, & il avoit fait im-

pression sur bien des esprits. Nous avons encore de lui des *poésies spirituelles* qui sont remplies de la même mysticité que son livre, mais moins dangereuses. Elles furent imprimées en 1671, & divisées en 6 livres. Il y a plusieurs morceaux qui prouvent du sentiment & de l'imagination, & quelques pieces que l'on peut lire avec fruit. Elles étoient devenues rares, lorsqu'on les réimprima corrigées & augmentées en 1714, *in*-8°, non à Cologne comme porte le titre, mais à Amsterdam. II. Des *vies des saints* qui n'ont pas eu beaucoup de cours. III. La vie de St. *Philippe Beniti*, général des Servites. IV. Quelques autres ouvrages de piété écrits avec onction & avec chaleur. Il en a laissé un plus grand nombre en manuscrits: entr'autres, un traité des usages de la doctrine chrétienne; un traité de l'obligation de sanctifier les dimanches. La plupart de ces écrits ont été accusés publiquement de favoriser les erreurs des faux mystiques. M. *Bossuet* le montre, entr'autres, dans son instruction pastorale en 1695, du 16 avril. V. *Discours contre la superstition populaire des jours heureux ou malheureux*. L'auteur y traite avec raison de coutume intolérable, celle de faire le dénombrement des jours heureux ou malheureux dans les almanachs. Il se plaint avec justice d'un abus qui regne encore, dit-il, impunément dans quelques provinces de France. Ce discours est solide & fort instructif; il est imprimé dans le mercure du mois de juin 1688. Voyez sur *Malaval* l'ouvrage intitulé: Le *quiétiste*, ou *les illusions de la nouvelle oraison de quiétude*, vol. *in*-12, composé contre lui, à Paris 1687. Quoique les ouvrages de *Malaval* aient essuyé beaucoup de contradictions, sa personne a toujours été respectée comme celle d'un homme de bien, & il avoit des amis illustres.

MALDONAT, (*Jean*) Jésuite espagnol, naquit en 1534 à Casas de la Reina dans l'Estramadure. Il eut pour maître *Dominique Soto*. Après avoir fait ses études à Salamanque, il y enseigna la langue grecque, la philosophie & la théologie. En 1562, il entra dans la société des Jésuites. Il fut envoyé l'année suivante à Paris, & y enseigna avec beaucoup de réputation. Il eut des conférences avec les ministres protestans, & alla à Poitiers pour travailler à y établir un college de Jésuites. Ayant été accusé en justice d'avoir fait faire au président *Montbrun* de St. *André*, qu'il avoit assisté à la mort, un legs universel en faveur de sa société, le parlement le lava par un arrêt. *Maldonat* eut une autre querelle à essuyer; il agita la question de l'immaculée conception de la Vierge, comme une question problématique. La faculté de théologie lui en fit une crime, prétendant qu'il étoit de foi que la Ste. Vierge avoit été exempte du péché originel. Mais *Pierre* de *Gondi*, évêque de Paris, déclara par une sentence, que *Maldonat* n'avoit rien avancé contre la foi, dans ce qu'il avoit dit sur la conception. Cette sentence déplut à la faculté de théologie, qui croyoit penser comme le concile de Bâle qui s'étoit déclaré pour ce sentiment; mais il faut bien re-

marquer que c'étoit dans les dernieres seſſions, où l'on ſait que ce concile n'étoit plus œcuménique. L'évêque de Paris excommunia le doyen & le ſyndic de la faculté, qui en appellerent comme d'abus au parlement. La cauſe y fut plaidée en préſence de l'évêque de Paris; il fut ordonné que ces deux docteurs ſeroient abſous *ad cautelam*, & l'affaire n'eut pas d'autre ſuite. *Maldonat* prit néanmoins la réſolution de quitter Paris, & ſe retira à Bourges, où il s'appliqua uniquement à travailler ſur l'écriture-ſainte. Il compoſa dans cette retraite ſes commentaires ſur les quatre évangiles, & ſur les petits prophetes. *Grégoire XIII* le fit venir à Rome, pour travailler à l'édition de la bible grecque. Il fut trouvé mort dans ſon lit le cinquieme janvier 1583, à l'âge de 49 ans. Son commentaire ſur les quatre évangiles fut d'abord imprimé à Pont-à-Mouſſon en 1596, puis à Breſſe en Italie en 1598, à Lyon en 1601, à Mayence vers le même temps, & à Paris en 1617. Les éditions qui ont été faites depuis, ont été corrompues en quelques endroits. Ce commentaire eſt fait avec beaucoup d'exactitude & de jugement. L'auteur attaque ſouvent les explications de *Calvin* & de *Beze*. Il a compoſé un autre commentaire ſur les prophetes *Jérémie*, *Baruch*, *Ezéchiel* & *Daniel*, & ſur les *pſeaumes*. On a encore d'autres ouvrages de *Maldonat*, pluſieurs traités de théologie & des lettres écrites avec élégance. Il n'eſt point exact ſur les vérités de la grace, & il oſe quelquefois avouer que St. *Auguſtin* n'eſt pas du ſentiment qu'il embraſſe ſur cette matiere. *Maldonat* avoit encore compoſé quelques autres traités théologiques, qui ſont demeurés manuſcrits. Voici le titre en latin des ouvrages que nous avons de lui. I. *Commentaria in evangelia*, *Pariſiis* 1617, in-fol. II. *In præcipuos vet. teſtamenti libros*, in-fol. *Pariſ.* 1643. III. *De ſacramentis*, in-12, 2 tom. *Lugd.* 1676. IV. *Summula theologiæ*, in-12, *ibid.* 1604; *in prophetas majores*, in-4°, *Turnoni* 1611. La ſomme des cas de conſcience citée dans le numéro V, n'eſt point de ce Jéſuite, mais d'un religieux Minime, qui a compoſé ce recueil d'après les œuvres de *Maldonat*. On ne ſauroit diſputer à ce ſavant une vaſte littérature eccléſiaſtique & profane. Grec, latin, hébreu, anciens peres, théologiens modernes, il poſſédoit tout ce qui étoit néceſſaire, pour la parfaite connoiſſance de la théologie & de l'écriture. Sa facilité à s'énoncer, la vivacité de ſon humeur, ſon eſprit net & méthodique, ſa préſence d'eſprit, tout contribuoit à le rendre redoutable dans la diſpute. On a imprimé à Paris en 1677 pluſieurs traités de ce Jéſuite en un vol. *in-fol.* dans leſquels on trouve ſes préfaces, ſes harangues & ſes lettres.

MALEBRANCHE, (*Nicolas*) né à Paris en 1638, fut le dernier de dix enfans de *Nicolas Malebranche*, ſecretaire du Roi. Ses vertus, la foibleſſe de ſa complexion, la tranquillité de ſon caractere, tout l'appelloit à l'état eccléſiaſtique, & il l'embraſſa dans la congrégation de l'Oratoire, où il entra en 1660.

On sait comment le pere le *Cointe* voulut le gagner à l'érudition, & combien peu il y réussit. La philosophie eut plus d'attrait pour lui, & il s'y consacra entiérement. Comme sa philosophie fut chrétienne, nous croyons que son nom ne paroîtra point déplacé dans ce dictionnaire. Après qu'il eut fait la *recherche de la vérité*, où son système par rapport à la religion n'est qu'ébauché, il le développa dans ses *conversations chrétiennes* en 1677. Il y introduit trois personnages : *Théodore*, qui est lui-même ; *Aristarque*, homme du monde d'une imagination tumultueuse ; & *Eraste*, jeune homme attentif & docile. Il leur prouve ou leur fait découvrir par eux-mêmes, l'existence de Dieu, la corruption de la nature humaine par le péché originel, la nécessité d'un réparateur, ou médiateur, & celle de la grace. Le fruit de ces entretiens est la conversion d'*Aristarque* au système chrétien du pere *Malebranche*, & l'entrée d'*Eraste* dans un monastere. Dans une édition suivante de ses *conversations chrétiennes*, le pere *Malebranche* ajouta des méditations, où d'une considération philosophique, il tire toujours une élévation à Dieu. Peut-être voulut-il par-là répondre à quelques bonnes ames, qui lui reprochoient que sa philosophie abstraite, & par conséquent seche, ne pouvoit produire des mouvemens de piété assez affectueux. Il s'engagea ensuite dans les questions sur la grace, & proposa dans son livre *de la nature & de la grace*, un système nouveau qui le brouilla avec M. *Arnauld*. Ses *méditations chrétiennes & métaphysiques* parurent en 1683, peu de temps après l'ouvrage précédent. Il étoit persuadé que le Verbe est la raison universelle, que tout ce que voient les esprits créés, ils le voient dans cette substance incréée, même les idées des corps, que le Verbe est donc la seule lumiere qui nous éclaire & le seul maître qui nous instruit ; & sur ce fondement, il l'introduit, parlant à lui comme à son disciple, & lui découvrant les plus sublimes vérités de la métaphysique & de la religion. Son traité de *morale* vit le jour l'année d'après. Le pere *Malebranche* tire tous nos devoirs des principes qui lui sont particuliers ; on est surpris de se voir conduit par la seule philosophie aux plus rigoureuses obligations du christianisme. Le pere *Malebranche* donna en 1688 ses *entretiens sur la métaphysique & sur la religion*, en 2 vol. *in*-12, qui ne sont que les livres précédens mis dans un nouveau jour. Quelques personnes ayant cru qu'il favorisoit dans ses écrits le système de M. de *Cambray* sur le pur amour, il fit un petit traité de l'*amour de Dieu* en 1697. M. l'évêque de Rosalie l'ayant prié d'écrire quelque chose pour aider à convertir les Chinois, en réformant l'idée qu'ils ont de Dieu, il composa un *entretien entre un chrétien & un philosophe chinois sur la nature de Dieu*, in-12, 1708. Son dernier livre parut en 1715, sous le titre de *réflexions sur la prémotion physique pour répondre à un livre intitulé :* De l'action de Dieu sur les créatures, où l'on prétendoit établir cette prémotion. L'auteur s'appuyoit quelquefois sur le

pere *Malebranche*, & l'emmenoit à lui, mais celui-ci ne voulut ni le suivre, où il avoit dessein de le mener, ni convenir qu'il s'égaroit quand ils n'alloient pas ensemble. En un mot, le système de l'action de Dieu, en conservant le nom de la liberté, anéantissoit la chose, & le pere *Malebranche* s'attacha à expliquer comment il la conservoit entiere. Il représente la prémotion physique par une comparaison aussi concluante peut-être, & certainement plus touchante que tous les raisonnemens métaphysiques. Un ouvrier a fait une statue, dont la tête qui se peut mouvoir par une charniere, s'incline respectueusement devant lui, pourvu qu'il tire un cordon. Toutes les fois qu'il le tire, il est fort content des hommages de sa statue; mais un jour qu'il ne le tire point, elle ne le salue point, & il la brise de dépit. Le pere *Malebranche* prouve aisément que dans ce système, Dieu ne seroit pas assez bon, ni assez juste; il entreprend de prouver d'ailleurs que dans le sien il l'est assez, & autant qu'il le doit être, quoiqu'il ne le soit pas comme M. *Bayle* & quelques philosophes auroient désirés. Ainsi d'un côté, il décharge l'idée de Dieu de la fausse rigueur que quelques théologiens y attachent, & de l'autre, il la justifie de la véritable rigueur que la religion nous y découvre, & il passe entre les deux écueils d'une théologie trop sévere & désespérante, & d'une philosophie trop humaine & trop relâchée. Le pere *Malebranche* mourut en 1715 à 78 ans. Sa piété, sa probité & la candeur de son caractere & de ses mœurs sont assez connues.

I. MALLET, (*Charles*) docteur en théologie, de la maison & de la société de Sorbonne, né au diocese d'Amiens, fut reçu docteur en 1659. Son savoir lui ayant fait un nom, il fut nommé chanoine & archidiacre de l'église de Rouen. Il mourut le 20 août 1680, durant la chaleur des disputes où il étoit entré avec M. *Arnauld* docteur de Sorbonne, à l'occasion de la version du nouveau testament connu sous le titre de Mons. M. *Mallet* fit d'abord un *examen* de quelques passages de cette version, qu'il publia sans se faire connoître, en 1676. Il y accusoit les traducteurs d'un grand nombre de falsifications, & même une morale corrompue touchant le chasteté. M. *Arnauld* qui avoit eu quelque part au nouveau testament de Mons, se crut obligé de travailler à une nouvelle défense de cette version, dans laquelle il traita son adversaire avec beaucoup de vivacité. M. *Mallet* publia alors un traité *de la lecture de l'écriture-sainte en langue vulgaire*, in-12, à Rouen 1679. Il prétend qu'on ne doit point laisser les versions de l'écriture entre les mains du peuple. M. *Arnauld* lui opposa un *traité de la lecture de l'écriture-sainte*, où il lui prodigue les épithetes les plus fortes. On peut voir dans le troisieme vol. de ses lettres la dissertation qu'il fit pour prouver qu'il étoit permis d'employer en écrivant des termes durs.

II. MALLET, (*Edme*) naquit à Melun en 1713, d'une fa-

mille qui n'avoit d'autres titres, d'autre fortune que la probité. Après avoir fait ses études avec succès au college des Barnabites de Montargis, il vint à Paris & fut choisi par M. de la *Live de Bellegarde*, fermier général, pour veiller à l'instruction de ses enfans. Dès qu'il eut rempli cet emploi, il entra en licence en 1742 dans la faculté de théologie de Paris, fut reçu docteur & agrégé à la maison & société royale de Navarre. En 1744 il alla remplir auprès de Melun une cure, dont il appliqua la plus grande partie du revenu qui étoit médiocre au soulagement de sa famille. Il y vécut sept années, partageant son temps entre l'étude & les fonctions de son ministere. Il revint à Paris en 1751, pour y être professeur royal de théologie dans le college de Navarre. M. *Boyer*, ancien évêque de Mirepoix, instruit de son mérite, lui procura un canonicat de Verdun, dont il ne jouit pas long-temps, étant mort à Paris le 25 septembre 1755, d'une esquinancie qui en deux jours le mit au tombeau. Il s'étoit chargé de fournir à l'encyclopédie les articles concernant la théologie, & il en a donné un grand nombre très-méthodiques & très-exacts. Si tous ceux de ce livre avoient été aussi-bien faits, le gouvernement n'auroit pas été obligé de le proscrire. L'auteur préparoit une histoire du concile de Trente, qu'il vouloit opposer à celle de *Frapaolo*; traduite par le pere le *Courayer*.

MALVENDA, (*Thomas*) Dominicain de Xativa, professa avec beaucoup de réputation la philosophie & la théologie dans le seizieme siecle. Ayant découvert quelques fautes échappées à *Baronius* dans le martyrologe romain, il lui en écrivit en 1600. Ce savant cardinal trouva tant de politesse & de discernement dans cette critique, qu'il engagea son général de le faire venir à Rome. *Malvenda* revit ses annales, & corrigea beaucoup de fautes dans la partie qui étoit imprimée. Il fut chargé de réformer les livres ecclésiastiques de son ordre, & il s'en acquitta avec succès; mais ce qui l'a rendu principalement célebre, est un savant traité: *De anti-christo*, in-fol. 2 tom. *Lugd.* 1647. Il avoit ramassé un grand nombre de mémoires pour faire les annales de son ordre. Ils parurent à Naples en 1627. Ce savant Dominicain travailloit à une nouvelle version du texte hébreu de l'écriture-sainte avec des commentaires, lorsque la mort l'enleva en 1628 à Valence, âgé de 63 ans. Ce qu'il avoit fait sur la bible fut imprimé à Lyon en 1650, en 5 vol. *in-fol.*

MAMERT, prêtre de l'église de Vienne, dont son frere étoit archevêque. On a de lui trois livres de la nature ou de l'état de la substance de l'ame, qui sont excellens. *Sydonius Apollinaris* a fait son éloge & son épitaphe. Il est l'auteur de l'hymne sur la passion: *Pange lingua glorioſi, prœlium certaminis*, que d'autres ont attribué à *Venance Fortunat*, mais *Gennade* & l'ancien *Scholiaſte* la donnent à *Claudien Mamert*.

MANGEANT, (*Luc-Urbain*) prêtre, né à Paris en 1656,

mourut dans la même ville en 1727, âgé de près de 71 ans. Il étoit également recommandable par sa vertu & par sa piété. Nous avons de lui, I. Une édition des écrits de St. *Fulgence*, évêque de Ruspe en Afrique, publiée à Paris 1684, *in*-4°. II. Une édition de St. *Prosper*, in-fol. Paris 1711, divisée en trois classes. M. *Mangeant* a mis dans la première classe selon l'ordre chronologique, tous les écrits qui sont indubitablement du saint docteur. La seconde classe contient les ouvrages qui passent pour douteux. Enfin la troisieme classe comprend les écrits supposés, qu'on a mis sous le nom de ce saint. Cette édition est enrichie d'une vie de St. *Prosper*, & de divers avertissemens fort utiles.

MARBODE, évêque de Rennes, né à Angers d'une famille considérable, fit ses études dans sa patrie. Après y avoir professé l'éloquence, il fut chargé par l'évêque *Eusebe Brunon*, de la direction des écoles de la ville d'Angers : emploi qu'il remplit pendant 14 ans, c'est-à-dire, depuis 1067 jusqu'en 1081, avec succès. L'école d'Angers fut de son temps la plus florissante de la France. Le cas qu'on faisoit de son mérite lui procura l'évêché de Rennes en 1096. *Marbode* gouverna son diocese avec beaucoup de sagesse & de capacité. Il fut aussi chargé de la conduite de celui d'Angers pendant plusieurs années, que dura l'absence de *Renaud*, évêque de cette ville. Il mourut cassé de vieillesse & privé de la vue, soutenant la foiblesse de son corps par la force de son esprit, après s'être démis de son évêché, & avoir pris l'habit monastique dans l'abbaye de St. *Aubin*. Sa mort arriva l'an 1123, dans la quatre-vingt-huitieme année de son âge. *Marbode* composa un assez grand nombre d'ouvrages qui furent estimés en leur temps. On en trouve un catalogue exact, & une notice étendue, dans le tome dixieme de l'*histoire littéraire de la France* par les Bénédictins de St. *Maur*. La plupart ont été recueillis par dom *Beaugendre*, & imprimés en 1708 à la suite de ceux d'*Hildebert*. C'est l'édition la plus complette qu'on ait des ouvrages de *Marbode*.

MARC-ANTOINE DE DOMINIS, parent du pape *Grégoire* X, passa environ 20 ans chez les Jésuites. Il étoit d'une famille illustre dans l'état de Venise, & il dut moins son élévation à sa naissance qu'à ses talens. Il fut évêque de Seigni, puis archevêque de Spalatro, & primat de Dalmatie. Il passoit pour un des plus savans prélats de son siecle. C'étoit l'homme de son temps, qui avoit peut-être le plus lu, & le moins oublié. On venoit le consulter de toutes parts & sur toutes sortes de matieres. Son savoir ne l'empêcha pas de s'entêter des opinions des Luthériens & des Calvinistes. Il les soutint avec toute la force dont il étoit capable, dans un traité : *De republica ecclesiastica*. Il y a tant d'aigreur dans ce livre, contre le Pape & contre la cour de Rome, que les plus grands ennemis de cette puissance n'ont jamais rien écrit contr'elle de plus outré. L'envie qu'il avoit

avoit de le donner au public, le fit passer à Londres, où il le publia en 1617 & 1620, en 3 vol. *in-fol.* La cour de Rome, au désespoir de voir un des plus savans prélats de l'église dans un parti ennemi, n'épargna rien pour l'engager à revenir. *Dominis* ébloui par les offres avantageuses qu'on lui faisoit, partit pour Rome, où il fut veillé comme un ennemi. On lui fit faire publiquement abjuration des hérésies, qu'il avoit répandues dans son livre. On lui laissa la liberté, mais en apparence seulement; & sur la découverte qu'on fit de ses correspondances secretes en Angleterre, l'inquisition se saisit de sa personne, & travailla à instruire un procès, qui, selon toutes les apparences, ne pouvoit avoir qu'une fin malheureuse. Il mourut en 1625 à 64 ans, dans les prisons du saint office avant le jugement. Les uns prétendent que ce fut du chagrin que lui causoit l'appréhension du supplice, les autres croient qu'il mourut du poison, que des amis officieux lui donnerent pour lui épargner la honte & le supplice, dont le déshonneur auroit retombé sur son illustre famille. Le livre de *Dominis* fut censuré par la faculté de théologie de Paris, qui y trouva 47 propositions condamnables & la doctrine du tolérantisme, qui ouvre la porte à toutes les erreurs. Il fut brulé au champ de Flore, avec le corps de l'auteur, par ordre de l'inquisition. Voyez sur cet homme singulier le nouveau *dictionnaire historique*, article DOMINIS.

MARCA, (*Pierre de*) né à Gant dans le Béarn en 1594, d'une famille noble & ancienne de cette province, & constamment attachée à la religion catholique, fit son cours d'humanité à Ausch, & sa philosophie à Toulouse, où il étudia le droit pendant trois ans. Il fut reçu en 1615, conseiller au conseil souverain de Béarn, revêtu en 1621 d'une charge de président au parlement de Pau, & en 1639 honoré du titre de conseiller d'état. Ayant perdu sa femme qui lui laissa plusieurs enfans, *Louis XIII* & le cardinal de *Richelieu* l'engagerent à quitter sa charge de président pour entrer dans l'état ecclésiastique, avec promesse de le faire évêque. Cette idée ne lui étoit jamais venue; il n'avoit d'autre objet que de conserver sa charge à son fils aîné, jeune encore. Mais le Roi l'ayant assuré qu'on la lui garderoit, il se soumit aux vues de la cour, qui le plaça sur le siege de Couserans. La maniere dont il avoit soutenu les libertés de l'église gallicane dans sa *concorde du sacerdoce & de l'empire*, avoit déplu à Rome, & le pape *Urbain VIII* lui refusa ses bulles. Cet obstacle fut levé au mois de janvier 1637, sous *Innocent X*, après qu'il se fut rétracté. Son mérite, & sur-tout ses intrigues lui obtinrent bientôt de nouvelles places. Il fut transféré à l'archevêché de Toulouse, & en 1658 il devint ministre d'état. Il fut chargé des commissions les plus importantes & les plus difficiles, & il s'en acquitta avec beaucoup d'habileté. Le Roi le récompensa de ses services en le nommant en 1662, à l'archevêché de Paris, sur la démission du cardinal de *Retz*; mais peu

de jours après avoir reçu ſes bulles, ou ſelon d'autres le jour même qu'elles arriverent, il mourut à Paris le 29 juin de la même année à 68 ans. Ce fut ſans contredit un des plus ſavans prélats de l'égliſe gallicane, de l'aveu même de l'abbé de *Longuerue*, qui d'ailleurs le traite aſſez mal. De tous nos évêques, dit-il, on ne peut citer en fait de ſavoir, que M. de *Marca*; mais il avoit acquis ſa grande érudition long-temps avant que d'entrer dans l'égliſe, & il la devoit au barreau. Cet écrivain ne peut lui pardonner d'avoir démenti ſes principes par ſa rétractation. Si l'on en croit le même auteur, quand M. de *Marca* diſoit mal, c'eſt qu'il étoit payé pour ne pas bien dire, ou qu'il eſpéroit l'être. Nous avons de lui, I. *De concordia ſacerdotii & imperii, ſeu de libertatibus eccleſiæ gallicanæ, libri octo*, in-fol. *Pariſiis* 1704. *Idem, cum obſervationibus Boehmeri*, in-fol. *Lipſiæ* 1708. Il laiſſa en manuſcrit une ſuite de cet ouvrage, dans laquelle il revient à ſes premiers ſentimens plus ſinceres & plus vrais que ceux de ſa rétractation. Il laiſſa cette ſuite au ſavant *Baluze*, qui lui étoit attaché depuis 1656. II. *De primatu lugdunenſi & cæteris primatibus*, à Paris 1644, *in*-8°. III. *Relation de ce qui s'eſt fait depuis* 1653, *dans les aſſemblées des évêques au ſujet des cinq propoſitions*, à Paris 1657, *in*-8°. M. de *Marca* étoit fort oppoſé aux diſciples de *Janſénius*, qui ne l'épargnerent pas. *Nicole* le réfuta dans ſon *belga percontator*, & pluſieurs autres écrivains ſe mirent ſous ſes drapeaux, mais ſans imiter ſa modération. IV. En 1669, monſieur *Baluze* réunit en un vol. *in*-8°, trois diſſertations de M. de *Marca* qui avoient été imprimées. 1°. L'une ſur le décret du pape *Vigile* pour la confirmation du cinquieme ſynode œcuménique. 2°. La diſſertation ſur les primats. 3°. Une autre diſſertation ſur le temps, auquel la foi avoit été reçue en France. V. Un recueil de diſſertations publiées, *in*-4°, à Paris 1668, par M. l'abbé de *Faget*, parent de M. de *Marca*. Il contient quatre traités latins. 1°. Sur le ſacrement de l'euchariſtie, avec le ſentiment de *Théodoret* ſur ce ſacrement. 2°. Une diſſertation ſur le ſacrifice de la Meſſe. 3°. Une diſſertation ſur l'inſtitution du patriarchat de Conſtantinople. 4°. Un court écrit ſur l'origine du ciel & de la terre : & trois traités françois. On trouve à la tête de ce recueil une vie étendue & curieuſe de l'auteur. Il y en eut une nouvelle édition en 1669, *in*-8°. VI. Un autre recueil, *in*-8°, publié par M. *Baluze*, 1681. Il renferme de nouveaux opuſcules. Les principaux ſont ſur la venue de J. C. ſur les mages ; ſur la primauté de St. *Pierre* ; ſur la différence des clercs & des laïques de droit divin ; ſur le temps du ſynode de Sirmich ; ſur la lettre ſynodique d'un concile d'Illirie ; ſur le cinquieme canon du concile de Conſtantinople de l'an 361 ; ſur les anciennes collections des canons, &c.

MARCULFE, moine dont on connoît très-peu la vie, qui, par l'ordre de l'évêque *Landri* (qu'on croit être St. *Landri* de

Paris,) fit un recueil de formules des actes les plus ordinaires. Il le diviſa en deux livres ; le premier contient principalement les chartes royales, & le ſecond contient les actes qui ſe paſſoient entre particuliers en chaque pays. On peut beaucoup apprendre dans ce recueil, pour les antiquités eccléſiaſtiques. La premiere formule eſt celle d'un privilege accordé à un monaſtere par l'évêque diocéſain. L'évêque promet de donner les ordres à celui que l'abbé & la communauté lui préſenteront, pour en exercer les fonctions dans le monaſtere ; de leur donner pour abbé celui qu'ils auront choiſi ; de n'exercer aucun pouvoir ſur les biens du monaſtere ; de ſe contenter, quand il y entrera à la priere des moines, d'un repas modeſte. Les moines ſeront corrigés par l'abbé, ſinon l'évêque y tiendra la main. Ce privilege tend plutôt à garantir les moines des entrepriſes injuſtes des mauvais évêques, qu'à les ſouſtraire à la juriſdiction des bons, & c'eſt néanmoins l'origine de leurs exemptions. La ſeconde formule eſt la confirmation du Roi, qui tend à empêcher l'uſurpation des biens du monaſtere. La troiſieme eſt l'immunité accordée à une égliſe, & la confeſſion de pluſieurs droits. Il y en a touchant l'élection des évêques. On y voit la requête du peuple qui demande au Roi de donner pour évêque un tel, dont ils connoiſſent le mérite. On y voit auſſi les ordres que le Roi donnoit au métropolitain de ſacrer un tel évêque, qu'il dit avoir choiſi de l'avis des évêques & des grands. Ces dernieres formules marquent moins le droit que le fait, & font voir ce que les Rois commençoient à faire contre toutes les regles. Les donations faites aux égliſes devoient être inſinuées comme les autres, & l'on voit la forme de l'inſinuation ſelon la loi romaine. Les évêques, aux principales fêtes, envoyoient des eulogies aux autres évêques, aux Rois, ou à leurs amis, & ces eulogies étoient du pain qu'ils avoient béni ou quelqu'autre petit préſent. *Marculfe* rapporte la formule des lettres qui les accompagnoient. Il rapporte auſſi les lettres de recommandation, que les évêques donnoient à ceux qu'ils envoyoient loin, ou qui alloient en pélerinage ou ailleurs, & une recommandation à l'abbé pour celui qui vouloit s'engager dans ſon monaſtere. Une des meilleures éditions de cet ouvrage eſt celle de 1666, *in*-4°, par les ſoins de M. *Nivard*, juriſconſulte d'Angers. Il y manque quelques additions, qu'on avoit fait entrer dans une édition précédente. C'eſt ce que n'a pas oublié M. *Baluze* dans ſon ſecond vol. du recueil des capitulaires de nos Rois, où il a eu ſoin de recueillir ces variantes qui ſont conſidérables. Cette édition donnée en 1677 avec les capitulaires eſt la plus eſtimée.

MARGUARIN DE LA BIGNE, célebre docteur de la maiſon & ſociété de Sorbonne, né dans le dioceſe de Bayeux en 1546, fut reçu prieur de Sorbonne en 1567, & docteur en 1572. Il étoit déjà chanoine à Bayeux, & il obtint dans ce chapitre en 1576 l'of-

fice de pénitencier, & en 1580 la dignité d'écolâtre ou scholastique. Enfin, il devint grand doyen du Mans par la mort d'un de ses oncles. Ses talens le firent choisir pour divers emplois importans. Il fut député aux états de Blois en 1576, & il y acquit la réputation d'un des plus habiles hommes de son temps. Il assista aussi à l'assemblée du clergé de France, commencée à Melun, & finie à Paris en 1580. Il mourut dans cette ville en 1588, considéré pour ses vertus & ses lumieres. Ce docteur fit imprimer l'an 1576 à Paris chez *Michel Sonnius*, sa *bibliotheque des peres*, en 8 vol. *in-fol.* & y ajouta l'an 1579 un autre vol. sous le titre d'*appendix*. On a réimprimé souvent ce recueil si considérable de traités ecclésiastiques. *Morel* en donna une édition en 1644, en 12 vol. *in-fol.* Le pere *François Combefis* y ajouta l'an 1648 deux vol. d'auteurs grecs & latins, & deux autres l'an 1672. Enfin l'on publia à Lyon en 1677 cette immense collection, en 27 vol. *in-fol.*

MARIANA, (*Jean*) Jésuite espagnol, natif de Talavera dans le diocese de Tolede, étudia à Alcala avec distinction. Etant entré dans la société de JESUS l'an 1554, âgé de 17 ans, il se rendit habile dans les langues, dans la théologie, dans la connoissance de l'histoire sacrée & profane, &c. Ses supérieurs l'envoyerent en 1561 à Rome, où il enseigna & où il reçut l'ordre de prêtrise. Il alla delà en Sicile, & en 1569 il vint à Paris. Il y professa pendant cinq ans la théologie avec applaudissement. On le renvoya en Espagne en 1574, & il passa le reste de ses jours à Tolede, occupé des différens ouvrages qu'il a donnés au public. Nous ne parlerons pas de ses ouvrages profanes, ni même de tous ses livres ecclésiastiques. Nous nous contenterons d'indiquer ses scholies sur l'ancien testament, très-utiles pour le sens littéral de l'écriture-sainte. On a encore de lui un traité qui a pour titre : *De morbis societatis*, (des maladies de la société de JESUS.) Voici ce qu'il dit au chapitre 14 : » Quelque faute qu'un des membres de la société ait commise, » pourvu qu'il ait beaucoup de hardiesse, & qu'il sache trouver » quelque défaite & s'envelopper de quelque couverture, on en » demeurera-là. Je laisse à part les crimes les plus grossiers dont » on pourroit faire un grand dénombrement, & qui se dissimu- » lent sous prétexte qu'il n'y a pas de preuves suffisantes, ou de » peur de faire du bruit, & que ce bruit ne vienne à éclater. » Car il semble que tout notre gouvernement n'ait point d'autre » but que de couvrir les fautes, & de jetter de la cendre des- » sus, comme si le feu pouvoit manquer tôt ou tard de jetter » de la fumée. Si l'on exerce quelque rigueur, c'est sur des » pauvres malheureux, (Jésuites) qui n'ont ni force, ni protec- » tion ; nous en avons assez d'exemples. Les autres feront de » très-grands maux, sans qu'on touche seulement à leur robe. » Un provincial ou un recteur renversera tout, violera les regles » & les constitutions ; le châtiment qu'on lui fera après plusieurs

» années, sera de lui ôter sa charge ; & encore le plus souvent » on rendra sa condition meilleure. Connoît-on quelque supé- » rieur qui ait été puni pour ces sortes d'excès ? Pour moi je n'en » ai aucune connoissance. « Et après avoir dit qu'il seroit à souhaiter qu'il y eût dans la société des récompenses pour les bons, & des châtimens pour les vicieux, il ajoute : » C'est une chose » déplorable, & que Dieu permet à cause de nos pechés, qu'on » fasse le plus souvent tout le contraire : car parmi nous, les bons » sont affligés, & même mis à mort sans cause, ou pour des causes » très-légeres ; parce qu'on est assuré qu'ils ne résisteront pas. De » quoi l'on pourroit rapporter plusieurs exemples très-tristes : & » les méchans sont supportés, parce qu'on les craint. « Ce traité dont les ennemis des Jésuites se sont tant prévalus, prouve seulement que *Mariana* étoit, comme tant d'autres religieux, atrabilaire, inquiet & mécontent. Son dessein n'étoit pas de le rendre public. Mais *François Soza*, général de l'ordre de St. *François*, le lui enleva avec ses papiers, & le fit imprimer à Bordeaux, après la mort de l'auteur en 1625. Il a été traduit en latin, en françois & en italien. *Mariana* mourut en 1624, âgé de 87 ans. On connoît ses déteſtables principes sur le régicide.

MARIANUS dit SCOTUS, parce qu'il étoit écossois selon quelques auteurs, ou plutôt irlandois, naquit l'an 1028. En 1052, il vint en allemagne, & prit l'habit de Bénédictin à Cologne l'an 1058. L'année suivante il se retira dans l'abbaye de Fulde, où il fut fait prêtre. *Marianus* y demeura reclus jusqu'en 1069, qu'il fut envoyé à Mayence, où il mourut âgé de 58 ans, l'an 1086 avec une grande réputation. Il laissa une chronique exacte depuis la naissance de J. C. jusqu'en 1083, que *Dedechin*, abbé de St. *Disibode* au dioceſe de Treves, a continué jusqu'en 1200. On attribue à *Marianus* quelques autres ouvrages, comme *calculatio de universali tempore*.

MARIE DE L'INCARNATION, née à Tours en 1599, s'engagea dans le mariage pour obéir à ses parens, & perdit à 19 ans son époux, nommé *Martin*. A 32 ans elle entra chez les Ursulines, & s'y montra ornée de toutes les vertus qui conviennent à son état & à son sexe. Elle étoit maîtresse dans la vie spirituelle, dès son entrée au noviciat. Chargée de l'instruction des novices, elle composa en leur faveur un livre intitulé l'*école chrétienne*. La grace l'ayant appellée ensuite à la conversion des filles sauvages du Canada, elle passa à Quebec en 1639, où elle établit un couvent de son ordre. Après l'avoir gouverné avec beaucoup de sagesse, elle y mourut en 1672, âgée de 73 ans, en odeur de sainteté. On a encore d'elle un vol. *in*-4°, de *retraites* & de *lettres*. Dom *Claude Martin*, son fils, célebre Bénédictin, a publié sa vie, qui a été aussi écrite par le pere de *Charlevoix*, Jésuite.

MARIN SANUT, né à Rivo-Alto dans l'état de Venise,

passa sa jeunesse à voyager dans la Terre-Sainte. Il composa un ouvrage, auquel il donna le titre de *secret des fideles de la croix*, dans lequel il entreprend de déduire les moyens par lesquels les Chrétiens peuvent recouvrer la Terre-Sainte ; il est divisé en 3 livres. L'auteur traite dans le premier, des moyens d'affoiblir les infideles, en cessant d'entretenir commerce avec eux : dans le second, de la maniere dont il les faut attaquer, par quel endroit, & avec combien de forces ; & dans le troisieme, il fait l'histoire de la Terre-Sainte & des croisades, afin d'instruire des moyens de réussir dans cette conquête, en évitant les fautes des uns & imitant la conduite des autres. *Sanut* présenta cet ouvrage l'an 1321 au pape *Jean XXII.* On le trouve dans la collection intitulée : *Gesta Dei per Francos*, imprimée à Hanover l'an 1611.

MARINIS, (*Dominique de*) d'une famille noble de Gênes, naquit à Rome en 1599. Après avoir fait de bonnes études, il entra dans l'ordre de St. *Dominique.* Il professa la théologie à Toulouse, & ensuite dans le couvent de St. *Honoré* à Paris. Rappellé peu après à Rome, il fut fait prieur du couvent de Ste. *Marie* sur la Minerve, qu'il rébâtit avec la magnificence qu'on voit aujourd'hui. Il fut aussi vicaire général en l'absence du général, pendant plus de deux ans. Son mérite le fit élever en 1649 à l'archevêché d'Avignon, où il fit éclater son zele & sa libéralité. Il exerça pendant quelques années la vicelégation avec beaucoup d'applaudissement. Il fit revivre la faculté de théologie dans cette ville, en y fondant deux chaires qu'il donna à son ordre. Il orna magnifiquement l'Eglise métropolitaine ; fit rébâtir le palais archiépiscopal, & fit beaucoup d'aumônes aux pauvres, qu'il institua ses légataires universel. Ce prélat mourut en 1669. On a de lui, I. Des commentaires sur la somme de St. *Thomas*, imprimés en 1663, 1666 & 1668 à Lyon, en 3 vol. *in-fol.* II. Les décrets du synode qu'il tint en 1660 à Avignon. Il étoit petit neveu de *Léonard* de *Marinis*, Dominicain comme lui. Celui-ci naquit dans l'isle de Chio en 1509. Envoyé en Espagne par *Jules III* en qualité de nonce, il employa avec succès son crédit pour appaiser les querelles élevées entre plusieurs évêques de leurs églises. Le roi *Philippe II* plein d'estime pour lui, le fit archevêque de Lanciano. Le cardinal de *Gonzague*, qui présidoit au concile de Trente, voulut l'avoir auprès de lui. Il y parut avec éclat, & dressa les articles qui concernent le sacrifice de la Messe dans la vingt-deuxieme session. Envoyé par *Pie IV* à la cour de *Maximilien*, il y négocia très-heureusement. *Pie V* le nomma évêque d'Albe & visiteur apostolique en 25 dioceses. Il exerça cet emploi pendant 6 ans, & mérita l'estime & l'amitié de St. *Charles Borromée.* Il mourut en 1573 à 63 ans. Il est un des trois évêques qui dresserent par ordre du concile de Trente le catéchisme, le bréviaire & le missel romain.

MARRIER, (*Dom Martin*) religieux de Cluni, né à Paris

en 1572, prit l'habit en 1583 à St. *Martin des Champs* à Paris, n'ayant pas encore 12 ans. Il fut élevé au sacerdoce en 1597, & chargé de la conduite des novices en 1618. On joignit à cet emploi celui de prieur claustral, qu'il remplit pendant 15 ans avec beaucoup d'intelligence. La réforme de Cluni qui fut introduite dans son couvent en 1635, lui a de grandes obligations. Charmé de voir refleurir par les soins des religieux de cette observance la discipline monastique, il ne cessa de favoriser ceux qui travailloient à cette réforme. Au milieu de tant de soins spirituels & temporels, dom *Marrier* trouva le temps de publier quelques ouvrages utiles. Les principaux sont, *bibliotheca cluniacensis*, in-fol. 1614. Ce recueil renferme les chroniques, les chartres, les diplomes qui concernent l'abbaye de Cluni & ses dépendances. *André* du *Chesne*, son ami, enrichit de quelques notes cette collection intéressante. On a encore de ce savant Bénédictin une histoire en latin du monastere de St. *Martin des Champs*, in-4°, Paris 1637 : ouvrage curieux & plein de bonnes pieces.

MARSILE DE PADOUE, étudia & enseigna long-temps à Paris, où il fut recteur de l'université en 1312. Il s'appliqua à toutes les sciences, aux belles-lettres, à la théologie, au droit, & enfin à la médecine, qu'il exerçoit. Il étoit fort lié avec un autre docteur nommé *Jean* de Gand, qui l'aida à composer un ouvrage intitulé : Le *défenseur de la paix*, adressé à *Louis* de Baviere. Le but principal de l'auteur est de relever la puissance temporelle, & de combattre les opinions reçues alors dans les écoles touchant la puissance du Pape. Il est divisé en trois parties : dans la premiere, l'auteur entreprend de prouver ses propositions par la droite raison & par la lumiere naturelle. Dans la seconde, il les appuye par l'écriture & par les peres, & répond aux objections. Dans la troisieme, il promet d'en tirer des conséquences qui feront des maximes de politique. On a de lui deux autres traités qu'on trouve, ainsi que le précédent, dans la monarchie de *Goldast*.

MARSOLLIER, (*Jacques*) naquit à Paris en 1647. Etant entré chez les chanoines réguliers de Ste. *Genevieve*, il fut envoyé à Usez avec quelques autres religieux, pour rétablir le bon ordre dans le chapitre de cette ville, qui étoit alors régulier. L'abbé de Ste. *Genevieve* ayant voulu quelque temps après envoyer des visiteurs à Usez, l'évêque s'y opposa, & il y eut un arrêt du conseil qui permit aux religieux qui étoient venus de Paris de demeurer à Usez, ou de retourner à leur maison. M. *Marsollier* demeura à Usez, & fut dans la suite prévôt de la cathédrale. Il vécut jusqu'en 1724. On a de lui, I. *L'histoire du cardinal Ximenès*, imprimée en 1693, & réimprimée plusieurs fois depuis. M. *Flechier* évêque de Nismes, célebre par ses panégyriques & ses oraisons funebres, a traité le même sujet, mais avec moins de fidélité. On prétend qu'il fut très-faché contre M. *Marsollier*, de ce qu'il avoit osé être son rival ; mais le

public lui en fut gré. II. *Hiſtoire de l'inquiſition & ſon origine* en 1693, *in*-12. Cet ouvrage eſt curieux, impartial & intéreſſant, & a été preſque entiérement copié dans l'hiſtoire de l'inquiſition publiée depuis peu en 3 vol. III. La *vie de St. François de Sales*, en 1700 & 1701, en 2 vol. *in*-12. Cette vie qui eſt très-détaillée & quelquefois trop, a été traduite en italien par l'abbé *Salvini*, & imprimée à Florence en 1714. IV. La *vie de dom Armand-Jean le Bouthillier de Rancé, abbé & réformateur de la Trappe* en 2 vol. *in*-12. Cette vie ſeroit aſſez agréable, s'il y avoit moins de réflexion & un ſtyle plus ſerré. Elle eſt accuſée d'ailleurs de faux & de partialité. Cette accuſation paroît prouvée dans l'ouvrage de dom *Gervaiſe*, imprimé à Troies ſous le titre de Londres en 1744, *in*-12. Il eſt intitulé : *Jugement critique mais équitable des vies de feu M. l'abbé de Rancé, écrites par M. Marſollier, Meaupeou*, &c. V. Un traité du *mépris du monde*, joint à pluſieurs autres opuſcules de piété, le tout traduit d'*Eraſme* en 1713, *in*-12. La traduction eſt fidelle ; mais elle eſt ecrite d'un ſtyle lâche & froid. VI. *Apologie ou juſtification d'Eraſme*, in-12, 1713. La plupart des écrivains qui ont attaqué *Eraſme*, étoient paſſionnés & injuſtes. M. *Marſollier* tombe peut-être dans un autre excès ; il eſt un de ſes plus grands admirateurs. VII. *Entretien ſur les devoirs de la vie civile & ſur pluſieurs points de morale*, in-12, 1714 & 1715. VIII. La *vie de madame de Chantal, fondatrice de l'ordre de la viſitation de Ste. Marie*, 2 vol. *in*-12. L'auteur dans cet ouvrage, comme dans ſes autres productions, peche par des digreſſions trop fréquentes, par des circonſtances minutieuſes, par des réflexions trop étendues, par des tranſitions amenées de trop loin ; enfin par un ſtyle diffus & quelquefois incorrect.

MARTENNE, (*Dom Edmond*) religieux Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, naquit à St. *Jean* de Loſne, petite ville du dioceſe de Langres en 1654, d'une bonne famille. S'étant conſacré à Dieu dans l'ordre de St. *Benoît*, il s'appliqua entiérement à l'étude. Les fruits de ſes travaux ſont conſidérables. Le pere *Denis* de Ste. *Marthe* fit agréer au chapitre général de 1708, le projet de refondre le *gallia chriſtiana*. On jetta les yeux ſur dom *Martenne* pour aller rechercher dans les archives & dans les bibliotheques des égliſes & des monaſteres du royaume, de quoi ſuppléer à ce qui avoit échappé aux connoiſſances des premiers auteurs, & perfectionner cet ouvrage important. Il ſe mit en chemin en 1708 vers le milieu de l'année, & parcourut une partie de la France avec dom *Urſin Durand*, qui, depuis 1709 partagea avec lui preſque tous ſes travaux. Leur voyage dura ſix ans. Dom *Martenne* revint au mois de novembre 1713, chargé d'une moiſſon ſi abondante, que ſans compter plus de deux mille pieces, qui ont ſervi pour la nouvelle édition du *gallia chriſtiana*, il lui reſta de quoi former une partie des immenſes collections que nous lui devons. Il publia en 1717, *in*-4°,

in 4°, avec dom *Durand*, la relation de leur voyage sous le titre de *voyage littéraire de deux religieux de la congrégation de St. Maur.* Leurs supérieurs les obligerent d'en entreprendre un second. Ils pénétrerent jusqu'en Allemagne en 1719; & c'est à leur nouvelle recherche que nous devons la relation qu'ils firent imprimer à Paris 1724, *in*-4°, sous le même titre que le précédent. Ces deux relations entrent dans un grand détail. Dom *Martenne* mourut en 1739 à 85 ans, à St. *Germain-des-Prés* à Paris. Son amour pour la retraite la lui faisoit garder avec une exactitude exemplaire. L'esprit de pénitence le guidoit dans la pratique de sa regle, & le faisoit enchérir sur les austérités qu'elle prescrit. Il étoit aimé & estimé des gens de lettres, qui n'admiroient pas moins en lui la simplicité des mœurs que la vaste étendue de ses connoissances. Ses principaux ouvrages sont, I. *Commentarius in regulam Sti. Benedicti*, in-4°, Paris 1690. Cet ouvrage est une compilation assez bien faite de ce que les commentateurs de la regle de St. *Benoît* ont dit de meilleur sur ce sujet. On y trouve plusieurs dissertations sur diverses matieres, où l'on reconnoît l'érudition de l'auteur. Le pere *Martin* y traite en particulier avec étendue des études monastiques, sur lesquelles il embrasse le sentiment de dom *Mabillon.* II. *De antiquis monachorum ritibus*, in-4°, 2 tom. *Lugd.* 1690 : ouvrage savant & curieux. III. *De antiqua ecclesiæ disciplina*, in-4°, *ibid.* 1706. Cet ouvrage regarde la discipline de l'église dans la célébration des divins offices. L'auteur en donna une nouvelle édition en 1738 à Milan sous le titre d'Anvers, avec des additions considérables. IV. *De antiquis ecclesiæ ritibus collectis ex variis insigniorum ecclesiarum libris pontificalibus, sacramentariis, missalibus, breviariis, ritualibus seu manualibus, ordinariis seu consuetudinariis, cum manuscriptis tum editis; ex diversis conciliorum decretis, episcoporum statutis, aliisque probatis autoribus permultis*, in-4°, 3 vol. *Rotomagi* 1700. Cet ouvrage, ainsi que le précédent, marque une vaste étendue de connoissances ecclésiastiques & profanes. V. *Thesaurus novus anedoctorum*, in fol. 5 tom. Paris 1717. VI. *Veterum scriptorum & monumentorum historicorum, dogmaticorum, moralium, &c. Amplissima collectio. Studio & opera Edmundi Martenne, & Ursini Durand, presbyterorum & monachorum Benedictinorum è congregatione Sti. Mauri*, 9 *vol.* in-fol. *Parisiis.* Les trois premiers vol. parurent en 1724, & les six derniers en 1733. Cette vaste collection, ainsi que la précédente, renferme un nombre infini de pieces singulieres, fragmens de conciles & de chroniques, fondations d'églises, lettres de plusieurs princes, de Papes, d'évêques, actes, formules, ordonnances, &c. dont les savans font tous les jours usage, & dont ils connoissent seuls tous les avantages. Les préfaces sont de dom *Martenne* & de dom *Durand.* VII. Il publia le sixieme tome des annales de St. *Benoît* en 1739, *in-fol.* à Paris, avec une préface qui n'a presque

rien de comparable avec celles dont le ſavant *Mabillon* avoit enrichi les autres volumes.

MARTIANAI, (*Jean*) né à St. *Sever* au dioceſe d'Aire en Gaſcogne, entra dans la congrégation de St. *Maur* à Toulouſe en 1668 à 20 ans. Après avoir fait ſes études avec diſtinction, il entreprit une édition de St. *Jerome*, & revit les ouvrages de ce ſaint docteur ſur un grand nombre de manuſcrits. Il rétablit même quelques livres de ce pere extrêmement négligés auparavant, & en particulier le livre des noms hébreux. Son édition eſt diſtribuée ce cinq vol. *in-fol.* Le premier parut à Paris en 1693, le ſecond en 1699, le troiſieme en 1704, le quatrieme en 1716, & le cinquieme la même année. Les canons des évangiles qu'on lit dans le premier tome, ſont corrigés non par le P. *Martianai*, mais par les ſoins de D. *Antoine Poujet*, un de ſes confreres. L'éditeur ayant attaqué dans de longs prolégomenes mis à la tête de ce volume divers critiques proteſtans & catholiques, & entr'autres, M. *Simon* & M. le *Clerc*, en fut à ſon tour vivement cenſuré. Ils publierent quelques écrits aſſez amers, dans leſquels ils ſoutenoient que D. *Martianai* n'avoit aucune des qualités néceſſaires pour donner une édition exacte des œuvres de St. *Jerome*. Cette édition eſt moins ample que les précédentes; & l'on y a ſupprimé pluſieurs ouvrages qui portent le nom de St. *Jerome* dans quelques anciens manuſcrits, quoiqu'ils ne paroiſſent pas être de lui; entr'autres, 1. Un lectionnaire ou recueil des leçons céleſtes ou ſpirituelles, intitulé ordinairement *comes*, dont le prologue ſe lit dans le treizieme tome du ſpicilege de D. Luc d'*Acheri*, dans *Flaccius*, & à la fin des capitulaires de nos Rois par M. *Baluze*. 2. Un catalogue des héréſies, imprimé à Paris en 1617 par les ſoins de *Claude Menard*. 3. Un martyrologe que l'on trouve dans le quatrieme tome du *ſpicilege* de dom d'*Acheri*. 4. Quelques vies des peres, imprimées à Anvers en 1615 par *Roſveide*. 5. La traduction de la chronique d'*Euſebe*, & la continuation de cette même chronique par St. *Jerome* depuis l'an 325 juſqu'en 378: le tout imprimé pour la premiere fois à Milan vers l'an 1475 avec la chronique de *Proſper*. 6. La traduction des homélies d'*Origene* ſur *Iſaïe*, ſur *Jérémie*, ſur *Ezéchiel* & ſur St. *Luc*. D. *Martianai* auroit pu donner place auſſi dans ſon édition à une lettre de *Guigue*, prieur de la Chartreuſe, touchant les ouvrages ſuppoſés à St. *Jerome*, imprimée dans le premier tome des analectes de D. *Mabillon*. Ajoutons que l'ordre dans lequel il a placé les lettres de St. *Jerome*, eſt très-embarraſſant, & qu'il auroit mieux fait de les mettre de ſuite dans un même volume, que de les diſtribuer dans pluſieurs, où elles ſe trouvent mêlées tantôt avec de commentaires ſur l'écriture, tantôt avec des ouvrages de controverſes. D. *Martianai* ne s'eſt pas non plus donné la peine d'expliquer ſon texte par des notes grammaticales & théologiques lorſqu'il en étoit beſoin, ou du moins il ne l'a fait que rarement. Nous avons de lui d'autres ouvrages,

qui ne manquent pas d'érudition, mais dans lesquels on desireroit plus de jugement & de méthode. I. Il défendit en 1689 & 1693 contre le pere *Pezron* dans deux livres françois, l'autorité & la chronique du texte hébreu de l'écriture-sainte. II. Il donna en 1695 l'ancienne version latine de l'évangile de St. *Matthieu*, avec des notes françoises. III. Des traités historiques de la vérité de l'inspiration des livres sacrés. IV. Un traité du canon des livres de l'écriture. V. La vie de St. *Jerome*, & les trois pseautiers de ce pere, traduits en françois avec des notes. VI. Une *harmonie analytique* de plusieurs sens cachés de l'ancien testament, imprimée à Paris l'an 1708. VII. Des essais de traductions, ou remarques sur les versions françoises du nouveau testament, à Paris l'an 1710. VIII. Le *nouveau testament* avec des notes prises uniquement des sources de l'écriture, *in*-12, deux vol. Paris 1712. Il préparoit un commentaire sur la bible, où il se proposoit de l'expliquer par elle-même, lorsqu'il mourut à St. *Germain-des-Prés* en 1717. Ce Bénédictin n'avoit guere que l'esprit d'un compilateur. Il étoit ardent & emporté; & son savoir étoit fort embrouillé.

I. MARTIN, (*Saint*) premier de ce nom, Pape, né à Todi en Toscane de parens nobles & riches, fit de grands progrès dans les sciences, mais il ne s'attacha qu'à celle du salut. Il fut mis de bonne heure dans le clergé de Rome, qu'il édifia par sa vertu, & qui le choisit en 649 pour remplir le St. Siege après la mort du pape *Théodore*. St. *Martin* comprit que son premier devoir étoit de défendre la foi & de combattre l'erreur, malgré la puissance & le crédit de ceux qui la protégeoient. Il assembla à Rome, par le conseil de St. *Maxime* qui y étoit alors, un concile dans l'église du Sauveur, au palais de Latran. Il s'y trouva plus de cent évêques, d'Italie, de Sicile, de Sardaigne & d'Afrique. On y discuta à fond la doctrine au sujet des disputes des Monothélites, & l'on établit le dogme de la foi catholique avec beaucoup de clarté & de solidité. L'erreur y fut condamnée avec l'ecthese d'*Héraclius* & le type de *Constant*. Le pape St. *Martin* envoya ces actes à tous les évêques catholiques, avec une lettre également forte & solide. L'empereur *Constant*, irrité de la condamnation de son formulaire, fit enlever de Rome le St. Pape par son exarque. Pendant trois mois on le fit passer d'une isle dans une autre, le tenant enfermé dans le vaisseau comme dans une prison. Enfin, on le transféra dans l'isle de Naxe, où on le laissa un an entier. Pendant ce temps-là on fit élire par autorité un autre évêque à Rome. L'Empereur fit ensuite amener à Constantinople cet illustre confesseur. On le jetta d'abord en arrivant dans une prison obscure, où il demeura quatre-vingt-quinze jours, pendant lesquels on exerça contre ce St. Pape des cruautés inouies. On se souvint enfin de lui comme d'un criminel qu'il falloit juger, & après lui avoir fait souffrir mille indignités, on le remit ensuite en prison, & on lui fit

ſubir un nouvel interrogatoire. Après avoir paſſé trois mois dans cette derniere priſon, il fut exilé dans la Cherſoneſe, où il fut pendant quatre mois dans des ſouffrances continuelles, après leſquelles il alla jouir du repos éternel le 16 ſeptembre 655. Il écrivit dans ſon dernier exil deux lettres, où il parle comme un homme tout brûlant de feu de la charité, de tout ce qu'il avoit à ſouffrir pour la cauſe de Dieu. Ce Pontife écrivit diverſes épîtres, & nous en avons dix-huit dans l'édition des conciles de Binius, & ailleurs.

II. MARTIN, (*Guillaume* DE SAINT) prêtre, docteur en théologie, conſeiller, aumônier du Roi, & curé de l'égliſe de la baſſe ſainte chapelle de Paris, ſe fit un nom parmi les prédicateurs du dix-ſeptieme ſiecle. Il prêcha l'avent devant *Louis XIV* en 1677, & laiſſa un grand nombre de ſermons imprimés à Paris, chez *Edme Couterot*, 1683 & 1685. Ils ſont en 7 vol. *in*-8°. I. *Avent*, 1 vol. II. *Carême*, 2 vol. III. *Panégyriques* des ſaints, 2. vol. IV. *Octave* du ſaint ſacrement, 1 vol. V. *Myſteres*, 1 vol. Les ſermons de ce prédicateur tiennent le milieu entre ceux des vieux ſermonaires & des nouveaux, c'eſt-à-dire, qu'ils ſont aſſez médiocres.

III. MARTIN, (*Dom Claude*) né à Tours en 1619, ſe conſacra à Dieu dans la congrégation de St. *Maur* en 1642. Après avoir été ſupérieur dans différentes maiſons pendant 38 ans, & aſſiſtant ſous pluſieurs généraux pendant ſeize ans, il fut nommé en 1690 prieur de l'abbaye de Marmoûtiers-les-Tours. Il y mourut en odeur de ſainteté le 9 août 1696, âgé de plus de 77 ans. C'étoit un homme humble, plein de mépris pour lui-même, très-zélé pour le bien du prochain & pour celui de l'égliſe en général, qu'il a édifiée par ſes rares vertus & par ſa piété ſolide & conſtante. Comme il ne ſortoit de ſa retraite que pour ſes devoirs, il ſut ſe ménager du temps pour compoſer pluſieurs ouvrages qui ſont autant de monumens de ſa piété. 1. Des *méditations chrétiennes*, dédiées à la Reine, 2 vol. *in*-4°. Le pere dom *Pierre-François Metzer*, Bénédictin d'Allemagne, & docteur en théologie dans l'univerſité de Saltsbourg, les a traduites en latin. II. La *pratique & la regle de St. Benoît*, dont il s'eſt fait ſix éditions : la premiere en 1674 ; la ſixieme en 1712. Ce livre a été auſſi traduit en latin, & imprimé à Bruxelles & à Douay. III. *Conduite pour la retraite du mois, qui ſe pratique dans la congrégation de St. Maur*, en 1670, *in*-12, & réimprimée ſept ou huit fois depuis. IV. *Méditations pour la fête & pour l'octave de Ste. Urſule*, in-16, Paris 1678, avec une diſſertation ſur le martyre de cette ſainte & de ſes compagnes, où le pere *Martin* tache de démêler ce qu'il y a de vrai & de faux dans leur hiſtoire. Cependant il y a peu de critique dans cette diſſertation. V. *La vie & les lettres de ſa mere Marie de l'Incarnation.* (Voyez cet article.) Ces deux ouvrages ont été imprimés *in*-4°, en 1672, à Paris. Dom *Martin* donna auſſi au public deux retraites de cette ſainte femme, avec une courte explication du cantique des can-

tiques. On ne doit point oublier que ce fut dom *Martin*, qui inspira le dessein de travailler à l'édition des ouvrages de St. *Augustin*. Il y a eu un autre Bénédictin de ce nom dans la congrégation de St. *Maur*, né en 1694 à Fanjaux, petite ville du haut Languedoc, mort en 1758. La singularité de son caractere l'a autant fait connoître que son érudition. Voyez sur cet auteur le nouveau dictionnaire historique. Nous ne citerons que ses *explications de plusieurs textes difficiles de l'écriture sainte, qui, jusqu'à présent n'ont été ni bien entendus, ni bien expliqués par les commentateurs*, in-4°, 2 vol. 1730 : ouvrage qui fit du bruit & qui fut supprimé par l'autorité publique.

IV. MARTIN POLONUS, Dominicain polonois, fut élevé à l'archevêché de Gnesne par le pape *Nicolas III ;* mais sa mort, arrivée en 1278, l'empêcha d'en prendre possession. Il avoit été chapelain & pénitencier de plusieurs Papes. On a de lui une chronique qui finit au pape *Jean XXI* inclusivement. Elle n'est ni pour le style ni pour l'exactitude, digne de l'estime des savans ; mais on y trouve des faits qu'on chercheroit inutilement ailleurs. On y a ajouté diverses choses, entr'autres, l'histoire de la papesse *Jeanne*, qui se trouve dans l'édition de Bâle de l'an 1559. Ces additions ont été retranchées dans l'édition faite par *Jean Fabricius*, de l'ordre de Prémontré, sur un ancien manuscrit du temps. Cette édition, imprimée à Cologne en 1616, est la meilleure qu'on en ait.

V. MARTIN, (*Raimond*) religieux de l'ordre de St. *Dominique*, né à Subiratz en Catalogne au commencement du treizieme siecle, étoit un des hommes les plus habiles de son temps dans les langues hébraïque & arabe. Il se servit de ses connoissances en ce genre, pour ramener les Maures & les Juifs à la foi. Ce Dominicain fut un de ceux que *Jacques premier*, roi d'Arragon, employa en 1264 pour examiner le talmud. Il fut envoyé ensuite à Tunis, vers l'an 1668, pour travailler à la conversion des Maures. On assure qu'il avoit fait plusieurs ouvrages en arabe contre les Sarrasins, & il en fit encore un autre en latin contre les Juifs. Il l'intitula : *Capistrum Judæorum ;* mais s'étant apperçu qu'ils ne daignoient pas lire les livres latins, il en composa un autre qu'il intitula : *Pugio fidei christianæ*. Après avoir été long-temps manuscrit, cet ouvrage fut enfin imprimé à Paris en 1651, & réimprimé à Leipsick, avec une belle introduction de *Carpzovius*, en 1687. Ce livre est divisé en trois parties, la premiere n'est écrite qu'en latin, les deux dernieres sont en latin & en hébreu. L'auteur auroit pu donner plus de force à ses raisonnemens, & plus de grace à son style. Il mourut vers l'an 1290.

MARTINEAU, Jésuite, né à Angers en 1665, mort à Paris en 1720, étoit recteur du noviciat, lorsqu'il fut choisi pour être confesseur des princes. Il le fut en particulier de *Louis* de France, duc de Bourgogne, qu'il assista de ses conseils pendant sa

vie, & à sa mort. Il nous a tracé les vertus de ce prince dans un écrit imprimé à Paris, *in-4°*, en 1712, sous ce titre : *Les vertus de* Louis *de France, duc de Bourgogne, ensuite Dauphin.* Cet emploi ne l'empêcha pas d'être supérieur de la maison professe ; il l'étoit en 1704, lorsque le pere *Bourdaloue* mourut. C'est en cette qualité qu'il écrivit la lettre qui contient l'éloge de ce célebre prédicateur. Elle fut imprimée d'abord séparément, & ensuite dans le troisieme tome du carême du pere *Bourdaloue.* Le pere *Martineau* parvint en 1713 à la place de provincial, qu'il méritoit par ses vertus. On a encore de lui, I. Les *pseaumes de la pénitence de David*, à Paris 1710, *in-12.* Il y a de l'onction & une simplicité touchante. II. *Méditations sur les plus importantes vérités du christianisme pour une retraite*, à Paris 1714. Elle mérite le même éloge.

MAS, (*Hilaire du*) prêtre vertueux & savant, fut reçu docteur de la maison & société de Sorbonne. Il lui fit honneur par ses ouvrages. Les principaux sont, I. Une *histoire des cinq propositions de* Jansénius, *depuis* 1640 *jusqu'en* 1669, en 3 vol. *in-12*, Trévoux 1702. Cette histoire est bien écrite, & avec assez de modération: ce qui prouve qu'elle n'est point du pere le *Tellier*, comme quelques écrivains l'ont prétendu. II. Une *traduction* françoise de l'*imitation de J. C.* in-12, où la simplicité du texte est assez bien conservée. III. Quelques autres ouvrages de piété, qui sont peu connus aujourd'hui.

MASCARON, (*Jules*) évêque d'Agen, né à Marseille en 1634, entra jeune chez les prêtres de l'Oratoire, & fut chargé dès l'âge de 22 ans d'enseigner la rhétorique au Mans. Son talent pour l'éloquence s'y développa & s'y forma. Il fit ses premiers essais à Saumur, & avec un tel succès, que les hérétiques mêmes accouroient à ses sermons. Le fameux *Tanneguy-le-Fevre* ne put lui refuser son estime ni ses éloges. *Malheur*, disoit-il, *à ceux qui prêcheront ici après Mascaron.* Plusieurs grandes villes, Aix, Marseille, Nantes, voulurent l'entendre ; & par-tout il recueillit des applaudissemens ; mais Paris fut le théatre de sa gloire. La capitale l'annonça à la cour, qui le demanda pour l'avent de 1666, & pour le carême de 1667. Il y prêcha dans la suite cinq autres avens & cinq carêmes, & s'y montra presque toujours avec des sermons nouveaux. Les courtisans voulurent lui faire un crime de la sage liberté avec laquelle il annonçoit les vérités au monarque. *Louis XIV* prit sa défense. *Il a fait son devoir*, dit-il, *c'est à nous à faire le nôtre.* Ce prince ne se borna pas à des éloges ; il le nomma à l'évêché de Tulles en 1671. Dès que le nouvel évêque eut été sacré, il se retira dans son diocese. La province marqua le même empressement pour lui, que la capitale. Après avoir donné à ses ouailles le pain de la parole, il alla le rompre chez ses voisins. Les cathédrales de Toulouse & de Bordeaux eurent la consolation de l'entendre. Le Roi, qui l'avoit demandé pour les carêmes de 1671 & 1677, le nomma

l'année suivante à l'évêché d'Agen. Ce diocese, rempli de Protestans, offrit un vaste champ à son zele. Sa douceur y gagna les cœurs des hérétiques ; son éloquence les attira. De trente mille errans qu'il avoit trouvé dans son bercail, vingt-huit mille se réunirent à leur pasteur. M. *Mascaron* reparut à la cour en 1694, & il y fut admiré malgré son âge. *Il n'y a que votre éloquence*, lui dit *Louis XIV*, *qui ne vieillit point*. Le clergé l'entendit l'année suivante avec beaucoup de plaisir dans son assemblée générale, dont il fit l'ouverture. Ce fut pour lui la derniere action d'éclat. Retiré dans son diocese, il signala sa piété par la fondation d'un hôpital. Ce prélat mourut en 1703, après avoir disposé de son patrimoine en faveur de ses parens, & de ses autres biens en faveur des pauvres. Peu d'hommes, destinés à parler en public, ont reçu de la nature des dispositions aussi favorables que celles qu'avoit M. *Mascaron*. Son extérieur prévenoit, & il étoit difficile dès qu'il paroissoit, de lui refuser son attention : port majestueux, son de voix agréable, geste naturel & réglé. Il joignoit à ces beaux dehors une éloquence forte & vive. Quoique moins orné que M. *Flechier*, & moins sublime que *Bossuet*, moins touchant que *Massillon*, il tiendra toujours un rang distingué parmi nos orateurs. Nous n'avons de lui que cinq oraisons funebres, imprimées en 1702, *in*-12, & réimprimées en 1740, dont la plus parfaite est celle de M. de *Turenne*. Il se surpassa lui-même dans ce discours, car les autres sont très-foibles, & pechent contre le goût. » C'est une action pour l'immortalité, » dit madame de *Sevigné*. La peinture du cœur de M. de *Tu-* » *renne*, ajoute-t-elle, y est un chef-d'œuvre, & cette droi- » ture, cette naïveté, cette vérité dont il étoit pétri, cette » solide modestie, enfin, tout. Il me semble n'avoir jamais rien » vu de si beau que cette piece d'éloquence. « Cette illustre dame défioit M. *Flechier* de la surpasser, & elle ne croyoit pas que cela fût possible. L'événement montra le contraire. L'oraison funebre de *Turenne* par celui-ci est assurément supérieure à celle de *Mascaron*, & beaucoup mieux soutenue dans toutes ses parties. M. *Rollin*, qui joint M. *Mascaron* à MM. *Flechier* & *Bossuet*, dit que cet orateur tient quelque chose du caractere de l'un & de l'autre, sans pourtant leur ressembler entiérement. Il a en même temps beaucoup d'élégance & beaucoup de noblesse ; mais l'art se montre chez lui avec moins d'ostentation que dans le premier, & la nature y est moins riche & moins hardie que dans le second. On y ressent trop ce misérable bel esprit, ce goût de pointes & d'antitheses, que l'on préféroit vers le milieu du siecle dernier, à ce beau naturel, à cette simplicité élégante : le vrai caractere de l'éloquence chrétienne.

MASCLEF, (*François*) chanoine de la cathédrale d'Amiens sa patrie, & directeur du séminaire, mort en 1728 à 66 ans, est connu par les *conférences ecclésiastiques du diocese d'Amiens*, en plusieurs vol. *in*-12, & par une grammaire hébraïque, sur

laquelle on peut consulter les *dictionnaires historiques portatifs.*

MASSILLON, (*Jean-Baptiste*) né à Hieres en Provence d'un notaire en 1663, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1681. On l'envoya à Arles pour y étudier la théologie. La facilité de son esprit lui donna parmi ses condisciples le même rang qu'il obtint dans la suite parmi les prédicateurs. Un homme de mérite que *Louis XIV* envoyoit dans le Languedoc prêcher la controverse, passant par Arles, s'arrêta quelques jours dans la maison de l'Oratoire. Charmé des conversations fréquentes qu'il eut avec le jeune *Massillon*, il lui dit en le quittant : *qu'il n'avoit qu'à continuer comme il avoit commencé, & qu'il deviendroit un des premiers hommes du royaume.* Ce présage ne fut pas trompeur. On l'envoya professer la théologie à Vienne, où il prononça l'oraison funebre de *Henri de Villars*, archevêque de cette ville. Cette piece, quoiqu'une des plus foibles de l'orateur, reçut des éloges qui ne l'éblouirent point. Vivement frappé de la difficulté de réussir dans le ministere de la chaire, il prit le parti de se retirer à Sept-Fonds. Mais le pere de la *Tour*, supérieur général de l'Oratoire, le fit revenir dans le sein de sa congrégation. Quelques mois après, il fut appellé au séminaire de St. *Magloire*, il y fit des conférences touchantes & solides. Il se consacra alors entiérement à la chaire. Le pere de la *Tour* lui ayant demandé ce qu'il pensoit des prédicateurs qui avoient alors le plus de réputation : *Je leur trouve*, répondit-il, *bien de l'esprit & des talens ; mais si je prêche, je ne prêcherai pas comme eux.* Il tint parole : il prêcha, & s'ouvrit une route toute nouvelle. Il exceptoit le pere *Bourdaloue*, des orateurs qu'il ne se proposoit pas d'imiter. Il se fit donc une maniere de composer, qu'il ne dut qu'à lui-même ; & sans autre guide que son propre génie, il sut se garantir des défauts qu'il avoit reprochés aux autres orateurs. La renommée annonça son nom à la cour. Lorsqu'il eut prêché son premier avent à Versailles, *Louis XIV* lui dit ces paroles remarquables : » Mon pere, j'ai entendu plusieurs grands orateurs » dans ma chaire, j'en ai été fort content ; pour vous, toutes les » fois que je vous ai entendu, j'ai été très-mécontent de moi-» même. « En 1704, le pere *Massillon* parut pour la seconde fois à la cour. *Louis XIV*, après lui avoir témoigné dans les termes les plus gracieux son extrême satisfaction, ajouta : *Et je veux, mon pere, vous entendre désormais tous les deux ans.* Le pere *Massillon* forma dès-lors le projet de ne revenir a Versailles qu'avec des sermons nouveaux ; mais ce dessein n'eut pas de suite. Le duc *d'Orléans*, qui connoissoit son mérite, le nomma à l'évêché de Clermont en 1717. Il fut destiné l'année suivante à prêcher devant *Louis XV*, qui n'avoit que neuf ans. Il composa à cette occasion, en six semaines, les éloquens discours, si connus sous le nom de *petit carême.* En 1723, il revint à Paris pour prononcer l'oraison funebre de madame la duchesse d'*Orléans*, qui fut très-applaudie. Il se retira bientôt après dans son diocese, où

où il fit fleurir la paix & l'amour de l'étude. Il réduisit à des sommes très-modiques les droits exhorbitans, qu'on avoit établi dans le greffe épiscopal. Il fut le pere des pauvres. En deux ans, il fit porter secrétement 20000 livres à l'hôtel-Dieu de Clermont, d'où l'on étoit sur le point de renvoyer les malades. Son diocese le perdit en 1742, dans la quatre-vingtieme année de son âge. Vers le commencement de ce siecle, on imprima à Trévoux, sous le nom du pere *Massillon*, des sermons sur les évangiles du carême, & sur divers sujets de morale, avec quelques panégyriques, en 4 vol. *in*-12, dont il y a eu plusieurs autres éditions, augmentées d'un volume. Mais la plupart de ces discours n'étoient point de cet orateur. Ce n'est qu'en 1745, qu'on a commencé à donner ses véritables sermons, tels qu'il les avoit corrigés & copiés de sa propre main. On y trouve, I. Le *petit carême*, 1 vol. où regne un nouveau genre d'éloquence. Le style, l'instruction, tout fut proportionné à l'âge du jeune monarque. Dans le style il y répandit plus de vivacité, plus d'agrément, plus de fleurs, & même quelque chose d'académique. Les instructions dépouillées de la sécheresse du raisonnement, furent des maximes sur les devoirs des princes, exprimées en peu de mots; mais présentées d'une maniere à faire une vive impression sur l'esprit & sur le cœur. Ce style & cette façon d'écrire étoit quelque chose pour M. *Massillon*. Cependant six semaines suffirent pour composer les dix sermons si admirés, qui forment ce volume. II. L'*avent*, 1 vol. III. Le *carême*, 4 vol. IV. *Mysteres*, 1 vol. V. *Panégyriques*, 1 vol. La plupart serviront de modeles aux prédicateurs, qui voudront unir l'instruction de l'auditeur à l'éloge du saint. Il faut cependant convenir que les premiers qu'il a composés, ne sont pas de la force des autres; ils annoncent à la vérité, un grand talent; mais ils ne le montrent pas encore tel qu'il a été depuis. Trois *oraisons funebres*, *vêtures & professions religieuses*, 1 vol. VI. Un recueil des *conférences ecclésiastiques*, qu'il avoit faites dans le séminaire de St. *Magloire*, en arrivant à Paris; & celles qu'il faisoit aux curés de son diocese pendant son épiscopat, & les discours qu'il prononçoit à la tête des synodes qu'il assembloit tous les ans, 2 vol. VII. Des paraphrases sur une partie des pseaumes. VIII. M. l'abbé de la *Porte* a recueilli de ces différens ouvrages, des *pensées sur divers sujets de morale & de piété*, 1 vol. à Paris, chez la veuve *Etienne* & chez *Jean Hériſſant*. Le recueil des sermons de M. *Massillon* forme 15 vol. grand *in*-12, & 13 petit *in*-12. On en est redevable à son neveu, ci-devant pere de l'Oratoire, qui en a composé les préfaces. M. l'abbé *Trublet*, qui assigne la premiere place de la chaire au pere *Bourdaloue*, ne donne que la seconde à *Massillon*. Il est certain que le Jésuite créa, pour ainsi dire, le vrai goût de la chaire; il forma ses rivaux, & il leur donna l'exemple de cette solidité, de cette force de raison, qui caractérisent ses discours. Mais si la logique de M. *Massillon* n'est

pas auſſi profonde que celle de *Bourdaloue*, ce défaut, ſi c'en eſt un, n'eſt-il pas compenſé par l'onction & l'aménité qui le diſtinguent ? C'eſt l'onction qui aſſure les effets de la ſolidité. Il faut prouver & toucher, prouver en touchant, & toucher en prouvant : enſorte que l'un & l'autre marchent enſemble ; mais ſi on les ſéparoit comme cela convient quelquefois, il faudroit, ſelon M. l'abbé *Trublet*, s'attacher à prouver avant que de chercher à toucher. Un jour que je diſois ceci, ajoute-t-il, en préſence de quelques gens de lettres, l'un d'eux entrant dans ma penſée, ajouta qu'*un ſermon parfait ſeroit celui dont Bourdaloue auroit fait le premier point, & Maſſillon le ſecond.* Le point ſeroit de trouver un orateur qui raiſonnât comme l'un, & qui touchât comme l'autre. Nous avons loué M. *Maſſillon*, d'après ſon neveu, du ſtyle agréable qui regne dans ſon petit carême ; mais ce ſtyle, dit M. l'abbé *Trublet*, n'eſt-il pas quelquefois trop brillant & trop fleuri ? Si parlant devant un Roi enfant, le prédicateur devoit changer de ſtyle, ce n'étoit pas pour en prendre un plus élevé & plus pompeux. Il falloit, au contraire, en prendre un plus ſimple & plus familier, quoique toujours avec grace, nobleſſe & dignité. Voilà ce que M. de *Fénélon* eût excellemment fait. Il ne reſte plus à parler que de l'action, cette partie ſi eſſentielle à l'orateur. Celle du pere *Maſſillon* lui étoit propre : elle n'eut point de modele, & elle n'a point laiſſé d'imitateurs. On le voyoit arriver dans la chaire comme un homme qui venoit de méditer profondément un ſujet. Dès qu'il paroît, ſon air recueilli & pénétré annonce déjà la grandeur & l'importance des vérités qu'il va prêcher. Il n'a pas ouvert la bouche, & l'auditoire eſt ſaiſi. Il parle enfin, mais ce n'eſt pas comme un orateur qui vient débiter avec art un diſcours dont il a chargé ſa mémoire. Tout coule de ſource. Il parle de l'abondance du cœur, ne pouvant contenir au-dedans de lui les vérités dont il eſt plein. Un feu intérieur le dévore ; il faut qu'il lui ouvre une iſſue, & qu'il le laiſſe éclater au-dehors. Auſſi, rien en lui qui ne ſoit animé, tout parle, tout perſuade, tout remue, tout attendrit, tout porte dans l'ame la conviction & le ſentiment ; & cela n'étoit point du tout un effet de l'art dans le pere *Maſſillon*. Il ne ſe gênoit point pour obſerver les regles qu'il s'étoit faites. C'étoit un talent naturel, qui lui faiſoit exprimer & dire les choſes avec force & vivacité, parce qu'il les ſentoit de même.

I. MASSON, (*Antoine*) religieux de l'ordre des Minimes, né à Roie en Picardie vers l'an 1620, mourut à Vincenne en 1700. Plein de ferveur, obſervateur exact de ſes devoirs, il édifia par ſes vertus autant qu'il éclaira par ſes lumieres. Il avoit fait une étude particuliere de l'écriture-ſainte. Nous avons de lui, I. *Queſtions curieuſes, hiſtoriques & morales ſur la géneſe, expliquées ſelon les ſentimens des SS. peres & des plus habiles interpretes*, à Paris 1685, *in*-12. Cet ouvrage eſt ſavant & curieux ; mais la plupart des queſtions n'y ſont qu'éfleurées. II. *Hiſtoire de*

Noé & du déluge universel, à Paris 1687, *in*-12. Il y a de l'érudition & des recherches dans ce livre. III. *Histoire du patriarche Abraham*, à Paris 1688, *in*-12 : ouvrage composé dans le goût du précédent. IV. Un traité des *marques de la prédestination*, & quelques autres écrits, où l'on sent un théologien rempli de piété, & nourri des livres saints & des peres.

II. MASSON, (*Innocent le*) quarante-neuvieme général de l'ordre des Chartreux, naquit à Noyon en Picardie en 1628. Dès l'âge de 19 ans il se consacra à Dieu, & devint bientôt le modele de ses confreres. On l'éleva de degré en degré à la place de général, qu'il obtint en 1675. Il mourut en 1703 à 76 ans. Son ordre lui a des grandes obligations. La grande Chartreuse ayant été presque entiérement réduite en cendres, il la rebâtit d'une maniere commode & solide. Nous avons de lui plusieurs ouvrages. I. N'étant encore que prieur de la Chartreuse de Noyon, il fit imprimer une *théologie morale* en tables, qui mérita l'approbation de plusieurs docteurs de Sorbonne. II. Dès qu'il fut général, il donna au public une nouvelle *collection* des statuts de son ordre, avec des notes fort curieuses pour en éclaircir les difficultés. Il y joignit les bulles de plusieurs Papes, pour prouver que l'ordre des Chartreux fut approuvé dès son origine, contre le sentiment de quelques savans qui prétendent qu'il n'est que toléré. III. Nous avons de lui un nouveau *directoire*, pour les novices de son ordre de l'un & de l'autre sexe. IV. Une *introduction à la vie religieuse & intérieure* : ouvrage rempli d'onction & de piété, dont la plus grande partie a été tirée des œuvres de St. *François* de Sales, & du livre de l'*imitation de J. C.* Il traduisit son livre en latin, pour que les Chartreux étrangers pussent en profiter. V. Le *directoire des mourans* : ouvrage latin & françois, plein d'exhortations touchantes & affectueuses. VI. Une traduction françoise, selon le sens littéral, de l'office de la Ste. Vierge, de l'office des morts, des sept pseaumes de la pénitence, & du pseaume *beati immaculati*. Après en avoir donné le sens littéral, il y ajoute une paraphrase très-instructive, & un très-grand nombre de sujets de méditations. VII. Une traduction des cantiques des cantiques, avec des notes fort recherchées. VIII. La *vie de M. d'*Arenton, *évêque d'Anneci*, dont le style en est simple, mais dont les détails sont très-édifians. Dom le *Masson* avoit acquis beaucoup de lumiere dans la théologie mystique & morale. Il s'étoit fort appliqué à la méditation, & possédoit assez bien les saints peres.

MASSOULIÉ, (*Antoine*) né à Toulouse en 1632, se fit Dominicain en 1647. Ses supérieurs l'ayant appellé à Paris, il fut prieur de la maison du noviciat, & ensuite provincial de la maison de Toulouse. Le général de son ordre voulant le posséder à Rome, le fit son assistant en 1686 : charge qu'il exerça jusqu'à sa mort. Il fut élu vicaire général de l'ordre en l'absence du général, & il se fit aimer & estimer. Il refusa un évêché qui lui fut

offert par le grand duc de Toscane, qui faisoit beaucoup de cas de son mérite. Ce savant Dominicain mourut à Rome en 1706. Il sut allier la théologie avec la spiritualité; il corrigea par la première les excès où tombent ceux qui s'appliquent à la seconde sans avoir des principes. Il recueillit dans St. *Thomas* un grand nombre de remarques sur les pratiques les plus ordinaires de la vie spirituelle, qu'il mit en forme de méditations, pour les exercices des retraites. Cet ouvrage imprimé en 1678 à Toulouse, renferme non seulement trente méditations sur les vies purgative, illuminative & unitive; mais encore un traité des vertus. Nous avons encore de lui, 2 vol. *in-fol.* publiés à Rome 1692, sous ce titre: *Divus Thomas sui interpres.* Cet ouvrage roule sur la motion divine & sur la liberté créée. Le dessein de l'auteur est de prouver que la doctrine des Dominicains sur la prémotion physique, est celle de St. *Thomas*, & non une invention de *Bannès*, comme les Jésuites le prétendoient. Le pere *Massoulié* combattit aussi dans deux livres françois, imprimés, l'un en 1699, l'autre en 1705, les erreurs des Quiétistes par les principes de St. *Thomas*, dont il avoit beaucoup médité les ouvrages. Il paroît qu'il avoit lu aussi les peres, & particulièrement St. *Augustin*, St. *Grégoire* & St. *Bernard*. Il étoit bon scholastique, solide mystique, & possédoit la langue hébraïque. Il rendit de grands services à son ordre, par sa sage conduite & par son application continuelle aux devoirs de ses emplois. Il étoit fort zélé pour la doctrine de St. *Thomas* & de son école. Il travailla toute sa vie non seulement à la soutenir, mais encore à la mettre à couvert du soupçon de jansénisme.

MASSUET, (*Dom René*) né à St. *Ouen* de Mancelles, au diocese d'Evreux, entra dans la congrégation de St. *Maur* en 1682. Il professa la théologie à Fécamp avec distinction. Après la mort de dom *Mabillon* & de dom *Ruinart*, il travailla à la continuation des actes des saints & des annales de l'ordre de St. *Benoît*, dont le cinquieme tome parut par ses soins, orné d'une préface & d'une vie en latin de dom *Mabillon*. Il avoit commencé une nouvelle édition de St. *Bernard*, donnée par ce Bénédictin, & il préparoit un nouveau volume des annales, lorsqu'il fut attaqué d'une paralysie dont il mourut en 1716. Nous avons de lui une édition de St. *Irénée*, publiée en 1710; elle est beaucoup plus ample & plus correcte que les précédentes. L'auteur la revit sur plusieurs manuscrits, que personne n'avoit encore consultés, & l'enrichit de nouvelles notes & de savantes préfaces. On trouve trois dissertations à la tête, qui font connoître sa pénétration. La premiere traite de la personne de St. *Irénée*, & des dogmes des hérétiques qu'il combat; la seconde de la vie, des actions, du martyre & des écrits de ce saint; & la troisieme de sa doctrine. Le pere *Emeric Langlois*, Jésuite, ayant attaqué l'édition de St. *Augustin*, sous le nom d'un abbé d'Allemagne, dom *Massuet* le réfuta dans une *lettre d'un ecclésiastique* au R. P. E. L. J.

MATTHEI, (*Leonard*) eſt plus connu ſous le nom de *Léonard d'Udine*, parce qu'il étoit né à Udine dans le Frioul. Ses ſermons lui firent un grand nom dans ſon ſiecle. Etant entré dans l'ordre de St. *Dominique*, il eut divers emplois, & fut même provincial de la baſſe Lombardie. Il renonça enſuite aux affaires & alla demeurer à Udine, où il fut particuliérement conſidéré. Il mourut vers l'an 470. Ses ſermons ſont en latin, & quoique ſouvent réimprimés dans le quinzieme ſiecle, ils donnent une très-foible idée de cet orateur.

I. MATTHIEU DE VENDÔME, ainſi ſurnommé du nom de ſa patrie, abbé de St. *Denis* en France, fut régent du royaume ſous le roi St. *Louis*, & principal miniſtre ſous *Philippe* le Hardi. Ces deux princes l'eſtimerent beaucoup. Les papes *Clement IV*, *Nicolas III* & *Martin II*, honorerent auſſi ſa prudence, ſa piété & ſa doctrine. On lui attribue un poëme en vers élégiaques, contenant l'hiſtoire de *Tobie*. Cet ouvrage imprimé à Lyon en 1505, eſt écrit d'une maniere ſentencieuſe. Ce n'eſt point un livre d'or, comme l'appelle un de ſes éditeurs, mais il eſt aſſez bon pour ſon temps. L'auteur mourut en 1286.

II. MATTHIEU DE WESTMINSTER, religieux du monaſtere de ce nom en Angleterre, de l'ordre de St. *Benoit*, ſe diſtingua par ſon ſavoir. Nous avons de lui des *annales* depuis le commencement du monde juſqu'à l'an 1307, intitulées : *Flores hiſtoriarum*, imprimées à Francfort en 1601. Elles ſont diviſées en trois livres. Le premier contient ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable depuis le commencement du monde juſqu'à J. C. le ſecond depuis ce temps juſqu'à la venue des Normands en Angleterre ; & le troiſieme comprend le temps qui s'eſt écoulé depuis cette célebre époque juſqu'au regne d'*Edouard II*. L'auteur ſuit preſque toujours *Matthieu Paris*, & a quelques-uns de ſes défauts. S'il y a quelques faits intéreſſans, ils ne les ſont pas par la maniere dont ces hiſtoriens les rendent. *Matthieu* mourut vers l'an 1340.

MAUCROIX, (*François de*) né à Noyon en 1619, fut reçu avocat à Paris ; mais le barreau l'ayant dégoûté, il l'abandonna pour ſe conſacrer aux belles-lettres. Un canonicat de l'égliſe cathédrale de Rheims le fixa dans cette ville en 1660. Il n'en ſortit que pour faire un voyage en Italie, par l'ordre de M. *Fouquet*, ſurintendant des finances, qui l'y envoya. L'abbé de *Maucroix*, eſtimé & chéri de la plupart des beaux eſprits de ſon ſiecle, avoit de la vivacité, de l'enjouement & de la politeſſe. Il mourut à Rheims en 1708 à 90 ans. Ce ſavant eſt principalement connu comme traducteur. Ses ouvrages en ce genre ſont, I. Les *homélies de St. Jean Chryſoſtome au peuple d'Antioche*, imprimées à Paris l'an 1671, *in*-8°, ſeconde édition, augmentée en 1689. II. L'*hiſtoire du ſchiſme d'Angleterre*, écrite en latin par *Sanderus*, imprimée à Paris l'an 1675, & en Hollande l'an 1683, *in*-12. III. Les *vies des cardinaux Polus & Campege*, Paris 1677. Ces

deux vies, *in*-12, ſont la ſuite du ſchiſme d'Angleterre. L'une eſt traduite du latin de *Becatelli*, & l'autre du latin de *Sigonius*. IV. Le traité de *Lactance*, de la mort des perſécuteurs de l'égliſe, Paris 1680, & à Lyon 1690. V. Les *homélies d'Aſterius, évêque d'Amaſée*, &c. Paris 1695. Le pere *Bouhours* a dit de l'abbé de *Maucroix*, que ſans être de l'académie, il avoit tout le mérite d'un excellent académicien. D'autres ont loué la politeſſe & la délicateſſe de ſon ſtyle. Il eſt certain que ces éloges ſont outrés; ſon ſtyle eſt lâche; ſes phraſes embarraſſées; ſes verſions ſont en général fidelles; mais il a donné le même tour d'eſprit aux différens auteurs qu'il a traduit. On peut cependant s'en ſervir, en attendant qu'il y en ait de meilleures.

MAUDUIT, (*Michel*) naquit à Vire en Normandie. Il entra dès ſa jeuneſſe à l'Oratoire, où il enſeigna pendant long-temps les humanités avec ſuccès. Il ſavoit parfaitement le grec, le latin & l'hébreu. Dès qu'il eut été élevé au ſacerdoce, il ſe livra au miniſtere de la prédication, & ſe conſacra aux miſſions. Rendu à une vie plus tranquille, il s'adonna entiérement à l'étude de l'écriture, & compoſa divers ouvrages. Les principaux ſont, I. Les *pſeaumes traduits en vers françois*, imprimés à Paris. Cette verſion eſt très-foible, & l'auteur ne paſſera jamais pour un de nos bons poëtes. II. *Traité de la religion, contre les Athées, les Déiſtes & les nouveaux Pyrrhoniens*, Paris 1677, *in*-12, & 1698. Cette nouvelle édition eſt fort augmentée, & il étoit bon qu'elle le fût, car la premiere étoit peu approfondie. III. *Analyſe de l'évangile, ſelon l'ordre hiſtorique de la concorde, avec des diſſertations ſur les endroits difficiles*, Paris 1694, 3 vol. *in*-12: ſeconde édition, 4 vol. *in*-12, Paris 1703. Cet ouvrage fut très-bien reçu & avec raiſon, ainſi que les autres analyſes du pere *Mauduit*. Il répand beaucoup de clarté ſur le texte ſacré; il diſcute ſavamment les points épineux; il éclaire ſon lecteur, ſans le ſurcharger d'une vaine érudition. L'auteur du dictionnaire des *livres janſéniſtes*, y a donné une place au pere *Mauduit*; parce que, dit-il, il a avancé dans trois ou quatre endroits, cette ſcandaleuſe propoſition qui eſt ſi fort au goût du parti, que l'égliſe doit ſouffrir une apoſtaſie générale. IV. *Analyſe des actes des apôtres*, Paris, 2 vol. *in*-12, 1697. V. *Analyſe des épîtres de St. Paul & des épîtres canoniques, avec des diſſertations ſur les endroits difficiles*, Paris 1693, deux vol. *in*-12: ſeconde édition augmentée, 2 vol. *in*-12, Paris 1702. VI. *Analyſe de l'apocalypſe*, qui eſt demeurée manuſcrite. VII. *Méditations pour une retraite eccléſiaſtique de dix jours*, à Lyon, *in*-12. VIII. Le pere le *Long* dit dans ſa *bibliotheque ſacrée*, que le pere *Mauduit* a laiſſé manuſcrite une traduction entiere du nouveau teſtament. Cet auteur mourut à Paris en 1709, âgé de 75 ans. Il étoit fort ſimple dans ſes manieres, ſans ombre de déguiſement, & ſavant ſans oſtentation.

MAUGRAS, (*Jean-François*) pariſien, entra dans la congré-

gation de la Doctrine chrétienne en 1701. Après avoir enseigné les humanités, il se livra au ministere de la chaire. Il prêcha plusieurs avens & carêmes dans les plus grandes chaires de Paris. Il avoit un attrait particulier pour les instructions familieres, moins propres à satisfaire la vanité, mais plus utiles que les discours étudiés. Sa vertu fut éprouvée les quatre dernieres années de sa vie par un crachement de sang, qui l'enleva en 1726 à 44 ans. Nous avons de lui, I. *Instructions chrétiennes pour faire un saint usage des afflictions*, 1721, en 2 vol. *in*-12. II. *Instructions chrétiennes sur les dangers du luxe.* III. *Quatre lettres en forme de consultation sur l'aumône, en faveur des pauvres des paroisses.* IV. Les *vies des deux Tobies, de Ste. Monique & de Ste. Genevieve, avec des réflexions à l'usage des familles & des écoles chrétiennes.* Ces ouvrages, peu considérables par leur étendue, le sont beaucoup par le grand fond de religion & par la piété tendre & solide qui y regnent. L'auteur avoit fait une étude assidue de l'écriture & des peres, & sur-tout de St. *Chrysostome* & de St. *Augustin.*

MAUPERTUI, (*Jean-Baptiste* DROUET DE) d'une famille noble, originaire du Berri, naquit à Paris en 1650. Il fit ses humanités au college de Clermont, où il montra beaucoup de goût pour l'éloquence & pour la poésie françoise. Il étudia ensuite en droit, mais le barreau ne lui plut pas long temps. Abandonné à la lecture des poëtes & des romans, il fallut pour l'arracher à ces vaines occupations, qu'un de ses oncles, fermier général, lui procurât un emploi considérable dans une des provinces du royaume. Le jeune étourdi se reposant sur des commis, s'abandonna aux plaisirs & à la lecture des mêmes livres. Ayant dissipé son patrimoine, il revint à Paris à l'âge d'environ 40 ans. Le monde lui devint odieux, & après une retraite de deux ans, il prit l'habit ecclésiastique. Un séjour de cinq ans dans un séminaire qui lui donna un assez grand loisir, dont il profita pour la composition de quelques ouvrages. L'abbaye des Sept-Fons fut ensuite sa retraite, & il y passa cinq autres années. C'est dans cette solitude qu'il traduisit, I. Le premier livre des *institutions divines* de *Lactance* qui traite de la fausse religion, & qui ne fut imprimé qu'en 1709 à Avignon, *in*-12. II. Le traité de *Salvien, de la providence* qui parut en 1701, à Paris, *in*-12. III. *Timothée*, autre ouvrage de *Salvien*, touchant l'aumône, imprimé à Bourges en 1704, *in*-12. IV. *Les actes des martyrs, recueillis par dom Thierri Ruinard*, in-4°, avec une préface aussi utile que savante, contre le ministre *Dodwel*, en 2 vol. *in*-8°. L'abbé de Maupertui ayant quitté Sept-Fons en 1712, alla se cacher dans une autre solitude du Berri. Il y composa deux petits ouvrages. Le premier est intitulé : *Les sentimens d'un chrétien touché d'un véritable amour de Dieu, &c.* qui furent imprimés avec des figures, *in*-12, à Paris en 1702, dont il s'est fait dix éditions. Le second a pour titre : *Histoire de la réforme de*

l'abbaye de Sept-Fons, Paris 1702, *in*-12. Cet ouvrage écrit d'une maniere édifiante fut accusé d'infidélité ; la vérité y est altérée dans beaucoup de faits. M. de *Maupertui* étoit alors chanoine à Bourges. Il fut appellé à Vienne par l'archevêque *Armand* de *Montmorin*, & élevé au facerdoce. Voici les fruits de sa plume, pendant douze ans qu'il demeura dans cette ville. I. *Histoire de la sainte église de Vienne*, qu'il donna au public en 1708, *in*-4°, à Lyon : cet ouvrage renferme des recherches abondantes. II. *Prieres pour le temps d'affliction & des calamités publiques*, à Vienne 1712. III. *Abrégé de la vie de frere Arsene de Janson, religieux de la Trappe*, connu dans le siecle sous le nom de comte de *Rosemberg*, traduit de l'italien, à Avignon 1711, *in*-12. IV. *Pratique des exercices spirituels de St. Ignace*, traduite du latin, à Vienne 1711, *in*-12. V. De la vénération rendue aux reliques des saints selon l'esprit de l'église, & purgée de toute superstition populaire, à Avignon en 1712, *in*-12. VI. Des confrairies érigées en l'honneur des saints, à Avignon en 1714, *in*-12. VII. Du choix d'une religion, ou des marques auxquelles on peut connoître la véritable, traduit du latin de *Leffius*, Jésuite, à Lyon en 1715, *in*-12. VIII. Le commerce dangereux entre les deux sexes, traité moral & historique, à Bruxelles en 1715. IX. La femme foible, où l'on représente aux femmes les dangers auxquels elles s'exposent par un commerce fréquent & assidu avec les hommes, &c. à Nancy 1714, *in*-12. M. *Montmorin* étant mort, l'abbé de *Maupertui* revint à Paris & se retira à St. *Germain-en-Laye*, où il vécut depuis, & où il mourut en 1736.

I. MAXIME DE TURIN, évêque de cette ville, dans le cinquieme siecle, est moins connu par ses actions que par les *homélies* qui nous restent de lui. On est persuadé que parmi celles qui portent le nom de St. *Ambroise*, de St. *Augustin*, & d'*Eusebe d'Emese*, il y en a quelques-unes qui lui appartiennent. On trouve celles de St. *Maxime* dans la bibliotheque des peres. Dom *Mabillon* & dom *Martenne* en ont donné quelques autres, l'un dans son voyage d'Italie, & l'autre dans sa grande collection. St. *Maxime* mourut en 466 extrêmement âgé, après avoir assisté à un concile que St. *Hilaire* pape tint à Rome l'année précédente.

II. MAXIME, (*Saint*) naquit à Constantinople de parens qui y tenoient le premier rang. Il reçut une excellente éducation, & devint un des plus savans hommes de son siecle. Il joignoit à un mérite supérieur une modestie singuliere. L'empereur *Héraclius* lui donna malgré sa résistance, la charge de premier de ses secretaires. Mais l'amour de la retraite l'obligea de quitter la cour, & de se renfermer dans le monastere de Chrysopolis près de Calcédoine, dont il fut élu abbé. Il possédoit parfaitement l'écriture & les peres. Il instruisoit solidement ses religieux, & les prémunissoit contre la nouvelle erreur.

Effrayé

Effrayé des progrès qu'elle faisoit, il passa en Occident & s'arrêta en Afrique. Il y eut de fréquentes conférences avec les évêques, pour leur apprendre la maniere de réfuter les Monothélites. *Pyrrhus*, qui les favorisoit, eut avec lui une conférence publique en présence du gouverneur de la province, des évêques & de plusieurs personnes considérables. St. *Maxime* y prouva la vérité catholique avec tant de force & d'évidence, qu'il obligea *Pyrrhus* de se rétracter solemnellement. Il alla ensuite à Rome avec *Pyrrhus*, qui devoit y renouveller sa rétractation. Cet événement fut l'occasion de plusieurs conciles, dans lesquels St. *Maxime* parut avec éclat, & où la foi fut clairement décidée. Le zele de ce grand homme anima contre lui les partisans de l'erreur, qui se porterent à des violences inouies. Il fut enlevé, & amené à Constantinople avec *Anastase* son disciple, & un autre *Anastase* qui avoit été apocrisiaire de l'église de Rome. Il fut exilé dans la Thrace, sans qu'on se mît en peine de fournir la moindre chose pour sa subsistance. On le fit quelque temps après revenir à Constantinople avec son disciple *Anastase*, & on tint contre eux un concile où ils furent tous deux anathématisés. Cette assemblée inique prononça contre eux cette sentence : » Nous » ordonnons que le préfet ici présent, vous emmene dans son » prétoire, qu'il vous fasse battre avec des nerfs de bœuf, & » couper jusqu'à la racine la langue qui a été l'instrument de » vos blasphêmes, & la main droite qui a servi à les écrire. » Ensuite vous serez promenés par les douze quartiers de cette » ville, & condamnés au bannissement & à la prison perpétuelle, » pour y pleurer vos péchés le reste de vos jours. « Cette sentence fut aussi-tôt exécutée, & on les envoya en exil dans le pays des Lazes. Dès qu'ils y furent arrivés, on les sépara, & on leur ôta le peu qu'ils avoient pour leurs besoins, jusqu'à du fil & une aiguille. Ils ne vécurent pas long-temps après tant de souffrances & de tourmens. St. *Maxime* prédit le jour de sa mort, qui fut le treizieme d'août 662. Nous avons de cet illustre confesseur de la foi un grand nombre d'écrits, dont les uns sont sur le dogme, & les autres sur la morale. Il y a des réponses sur plusieurs questions de l'écriture ; & comme lui-même, en les relisant, voyoit bien qu'elles étoient obscures, il y fit des commentaires, qu'il recommande comme nécessaires pour entendre le texte. Ses traités de morale sont par articles, sans liaison de discours. Il a écrit sur les principales parties de la théologie : sur la Trinité en cinq dialogues, attribués autrefois à St. *Athanase*. Il parle de l'incarnation dans tous les ouvrages dogmatiques & polémiques, & traite sur-tout la question des deux volontés. Car il avoit été suscité de Dieu pour défendre cet article de la foi catholique. Il traite les mêmes matieres en plusieurs lettres adressées à plusieurs personnes. St. *Maxime* a commenté les œuvres attribuées à St. *Denis* l'Aréopagite, & ne paroît pas les avoir révoquées en doute. A l'exemple de la hié-

rarchie eccléſiaſtique de St. *Denis*, & ſuivant la même méthode, il a compoſé ſa *myſtagogie*, qui eſt une explication allégorique de la Meſſe : elle eſt au moins très-utile pour s'aſſurer du fait, & voir ſi ſa liturgie grecque étoit dès-lors telle qu'elle eſt aujourd'hui. Le pere *Combefis* a publié ces différens ouvrages en 2 vol. précédés de ſa vie & des actes de ſa perſécution. Le ſtyle de St. *Maxime* eſt dur, obſcur & ſcholaſtique.

MAYEUL, (*Saint*) né à Avignon au commencement du dixieme ſiecle, perdit de bonne heure ſes parens qui étoient nobles & riches. Ses terres ayant été ravagées par les Sarraſins & les Hongrois, il ſe retira à Mâcon, où l'évêque lui donna un canonicat de ſa cathédrale. Sa réputation lui attira un grand nombre de clercs, qui venoient de divers lieux prendre ſous lui des leçons de philoſophie & de théologie. Il refuſa perſévéramment l'archevêché de Beſançon, auquel il avoit été nommé par le clergé & par le peuple de cette égliſe. Comme le monaſtere de Cluni n'eſt pas éloigné de Mâcon, il y alloit ſouvent pour s'entretenir avec les moines des vérités éternelles, & il s'y retira entiérement l'an 943. L'abbé *Aymard* fit *Mayeul* bibliothécaire, & cette fonction lui donna l'intendance des études du monaſtere. Après la mort de cet abbé, *Mayeul* fut élu pour lui ſuccéder, & gouverna l'abbaye de Cluni pendant près de 30 ans. Il étudioit ſans ceſſe l'écriture-ſainte, & connoiſſoit parfaitement la diſcipline monaſtique & les ſaints canons. Il inſtruiſoit avec beaucoup d'onction & de facilité ; & il reprenoit avec charité & avec zele. L'empereur *Othon* le Grand, qui connoiſſoit ſon rare mérite, le fit venir auprès de lui pour prendre ſes conſeils. L'Impératrice auroit voulu le ſervir comme la moindre ſervante ; mais *Mayeul* qui ne pouvoit ſouffrir les honneurs qu'on lui rendoit, ne lui en laiſſoit pas la liberté. En paſſant par les Alpes l'an 973, il fut pris par les Sarraſins & mis dans les fers. On vendit à Cluni pour le racheter, tout ce qui ſervoit à l'ornement du monaſtere. Il s'étoit fait reſpecter dans ſes liens par les barbares qui l'avoient pris, & il en avoit inſtruit pluſieurs des vérités de la foi. Quelque temps après ſon retour à Cluni, on voulut l'élever ſur le St. ſiege ; mais il fut effrayé du poids d'une charge ſi redoutable, & ſa réſiſtance fut perſévérante. Lorſqu'il ſe vit chargé d'années & d'infirmités, il choiſit *Odilon* pour l'aider dans le gouvernement de ſon monaſtere. Le roi de France *Hugues* Capet le preſſa ſi vivement de venir réformer l'abbaye de St. *Denis* en France, qu'il ſe mit en route pour cette bonne œuvre. Mais étant à Souvigni, monaſtere de ſon ordre dans le dioceſe de Clermont, il fut attaqué d'une maladie dont il mourut l'an 994. On a de lui quelques écrits, ſur leſquels on peut conſulter dom *Rivet*, *hiſtoire littéraire* de la France, tome ſixieme.

MAYRON ou MAYRONIS, (*François de*) théologien ſcholaſtique, né à Mayrone dans la vallée de Barcelonette en Pro-

vence, fut un religieux de l'ordre de St. *François*, qu'on appella le docteur éclairé à cause de son érudition. Il eut pour maître Jean *Scot*, & enseigna à Paris, où l'on dit qu'il fut le premier auteur de l'acte célebre qu'on nomme *sorbonique*. Cet acte oblige le soutenant de répondre aux objections qu'on lui fait, depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir. Ce Cordelier laissa un grand nombre de traités philosophiques & théologiques. Le plus connu est un commentaire sur le maître des sentences, imprimé *in-fol.* à Venise 1567. Cet auteur florissoit au milieu du quatorzieme siecle. Il étoit compté au nombre des savans de ce temps-là.

MEDINA, (*Michel*) espagnol, religieux de St. *François*, étoit habile dans la théologie, dans l'histoire & les langues orientales. Son principal ouvrage est un traité de la foi, divisé en sept livres. Cet auteur paroît fort versé dans la lecture des peres & des conciles. Il mourut vers l'an 1580. Quelques auteurs regardent un autre écrivain du même nom, comme celui qui a le premier enseigné l'erreur du probabilisme, dont ils fixent la naissance & la premiere époque en 1577. C'est un événement fort remarquable, à cause de l'usage que les casuistes relâchés ont fait de cette doctrine, particuliérement dans le dix-septieme siecle, pour corrompre toute la morale. Il y a eu d'autres savans du même nom; mais la plupart de ces scholastiques espagnols, ne sont ni lus ni connus de nos françois, & ne méritent guere de l'être.

MEGE, (*Dom Antoine-Joseph*) religieux Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, né à Clermont en Auvergne, se consacra à Dieu dans l'abbaye de Vendôme en 1643, âgé de 18 ans. Après avoir été prieur dans son ordre, il se retira à St. *Germain-des-Prés*, où il mourut en 1691, âgé de 66 ans. Sa régularité l'avoit toujours distingué. Nous avons de lui, I. La *morale de Jonas*, traduction d'un traité de *Jonas*, évêque d'Orléans, *in-12*, 1661. II. *Explication ou paraphrase des pseaumes de David, avec la vie de ce St. Roi, par rapport aux pseaumes & pour en faciliter l'intelligence*, in-4°, 1675. III. Un *commentaire* en françois, *sur la regle de St. Benoît*, où les sentimens & les maximes de ce saint sont expliqués par la doctrine des conciles, des SS. peres, des plus illustres solitaires & des principaux auteurs qui ont traité de la vie monastique, *in-4°*, Paris 1687. IV. *Dissertation sur l'origine, l'excellence & les avantages de la virginité, &c.* & la traduction des livres de la virginité, écrits en latin par St. *Ambroise*, 1689. V. La *vie de St. Benoît*, in-4°, avec des explications, & une histoire de ce qui est arrivé de plus mémorable dans son ordre, 1690. On trouve dans ces différens ouvrages, des connoissances étendues & un grand goût de piété. L'auteur auroit pu faire un peu plus d'attention à son style, quelquefois incorrect.

MELITON, étoit d'Asie, & gouvernoit l'église de Sardes

en Lydie sous *Marc-Aurele*. La dixieme année du regne de cet Empereur, il lui adressa une requête pour les Chrétiens. On persécute, dit-il, les serviteurs de Dieu, & on les poursuit dans toute l'Asie. Les calomniateurs avides du bien d'autrui, se servent des ordonnances pour piller les innocens, & voler ouvertement jour & nuit. La seule priere que nous vous faisons, est de prendre connoissance par vous-même, de la cause de ceux que l'on fait passer à vos yeux pour des opiniâtres. Vous jugerez alors s'ils sont dignes de souffrir les supplices & la mort, ou de mener une vie tranquille. Si ce n'est point par votre ordre que l'on exerce contre nous des violences dont les barbares rougiroient, nous vous prions instamment d'arrêter ces brigandages populaires. *Méliton* écrivit plusieurs autres ouvrages sur la doctrine & sur la morale. On en compte jusqu'à vingt-sept, dont il ne nous reste que quelques fragmens. Il y avoit un recueil de sentences courtes & choisies de l'écriture. La lettre qui y servoit de préface, & qu'*Eusebe* nous a conservée, contient un catalogue de tous les livres de l'ancien testament, d'où *Méliton* avoit tiré ses extraits, c'est-à-dire, de tous ceux qui étoient reçus universellement pour canoniques. C'est pourquoi on n'y trouve que les vingt-deux livres qui étoient dans le canon des Juifs. C'est le premier catalogue des saintes écritures, que nous trouvions dans les auteurs chrétiens. *Méliton* omet seulement le livre d'*Esther*, que les Juifs reçoivent: ainsi quelque soin qu'il eût pris, son catalogue n'est pas entiérement exact. Toutes les églises n'étoient pas encore également instruites sur ce sujet, & quelques-unes ne connoissoient pas tous les livres canoniques. *Méliton* a fait un traité de la Pâque, dans lequel il soutenoit la pratique de la célébrer le quatorzieme de la lune. Il menoit une vie sainte, avoit un bel esprit, & écrivoit d'une maniere fort élégante. Plusieurs le regardoient comme un prophete.

MENARD, (*Dom Nicolas-Hugues*) naquit à Paris vers l'an 1600. Il entra fort jeune dans l'abbaye de St. *Denis* en France, & y embrassa ensuite la réforme à l'âge de vingt-neuf ans. C'est un des premiers moines de cette réforme, qui se soit appliqué à l'étude & à la composition d'ouvrages utiles au public. Il donna dès 1629 un *martyrologe* des saints de son ordre en deux volumes *in-fol.* avec des observations. Il fit imprimer en 1638 la *concorde* des regles de St. *Benoît* d'*Aniani*, avec la vie de ce saint abbé écrite par *Adon*. Il publia en 1642 le sacramentaire de St. *Grégoire* le Grand, avec de savantes notes sur les différens rits ou usages. Il préparoit une édition de l'épître qui porte le nom de St. *Barnabé*, sur laquelle il avoit fait des remarques, lorsqu'il mourut dans l'abbaye de St. *Germain-des-Prés* à l'âge de quarante-quatre ans. Dom *Luc* d'*Acheri* a donné cet ouvrage au public en 1645. Ce religieux avoit beaucoup d'érudition & de justesse d'esprit. Ses remarques sont pleines de recherches curieuses qui viennent à son sujet. Il joignit à la science une grande humilité & une singuliere piété.

MENOCHIUS, (*Jean-Etienne*) Jésuite, natif de Pavie, étoit fils du célebre jurisconsulte *Menochius*. Il fut élevé avec beaucoup de soin dans l'étude des belles-lettres; & dès l'âge de 17 ans, il se fit religieux dans la compagnie de JESUS en 1593. Il y enseigna avec applaudissement. Il exerça les premieres charges dans les colleges & les provinces d'Italie, & se signala par son érudition. Ce savant Jésuite mourut à Rome en 1656. Nous avons de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont, I. Un commentaire sur l'écriture-sainte, estimé à cause de sa précision & de sa clarté. Le pere de *Tournemine*, Jésuite, en a donné une nouvelle édition en 1719, avec un très-grand nombre de traités & de dissertations concernant la bible. On a réimprimé cette édition en 1743 à Venise, sous ce titre: *Comment. in sacram scripturam cum supplemento*, in-fol. 2 tom. II. *Institutiones politicæ*, in-8°, *Lugd.* 1626. *Menochius* a fait aussi des institutions œconomiques; les unes & les autres sont tirées de l'écriture-sainte. III. *De republica Hæbræorum libri VIII.* Ce traité est fort savant, & peut beaucoup servir à l'intelligence de l'écriture-sainte. IV. *Menochius* a donné en italien, 1°. Une histoire de la vie de J. C. 2°. Une histoire sacrée tirée des actes des apôtres. 3°. Six volumes de dissertations sur différens sujets, principalement sur l'écriture-sainte.

MENOT, (*Michel*) fameux Cordelier, se fit une réputation par ses sermons; il étoit pourtant plus propre pour le théatre que pour la chaire. Il florissoit du temps des rois *Louis XI*, *Charles VIII*, *Louis XII* & *François I.* On croit qu'il mourut au commencement du regne du dernier. On ne peut nier que ce Cordelier ne prêchât avec un zele & une hardiesse singuliere; & qu'il ne déclamât avec une entiere liberté contre tous les vices de son temps, sans être retenu par aucun respect humain. Mais ses sermons sont plus propres à faire rire qu'à toucher le cœur. Les traits burlesques, les plaisanteries indécentes, les allusions forcées les mettent pour le ridicule à côté de ceux de *Barlet*, d'*Olivier Maillar*, de *Robert Meissier*. Ils consistent en quatre carêmes: ils furent tous publiés à Paris 1519, chez *Claude Chevalon*, in-8°, en plusieurs volumes.

MERBES, (*Bon de*) prêtre, docteur en théologie, né à Montdidier au diocese d'Amiens, entra dans la congrégation de l'Oratoire. Il y enseigna les belles-lettres avec succès, & s'y forma une bonne latinité. Dès qu'il fut sorti de cet emploi, il s'appliqua particuliérement à l'étude de l'écriture-sainte & de la tradition, & au ministere de la chaire. Il ne pensoit guere à être auteur, lorsque M. le *Tellier*, archevêque de Rheims, qui connoissoit son mérite, l'engagea à composer une somme de théologie morale. Il la mit au jour sous ce titre: *Summa christiana*, in-fol. 2 tom. *Paris* 1683. Le but de l'auteur étoit de tracer une regle des mœurs infaillibles d'après les saintes lettres, les monumens des peres, les oracles des conciles, & les décrets des

ſouverains Pontifes. La latinité en eſt pure & élégante ; mais l'auteur y eſt trop rhéteur ; les principes ſont fort éloignés de la morale relâchée ; mais ils manquent quelquefois de juſteſſe à force de ſévérité M. de *Merbes* avoit une grande piété, un déſintéreſſement rare, & beaucoup d'éloignement pour toute place qui l'eût obligé de trop ſe montrer. Il mourut à Paris au college de Beauvais en 1684, âgé de 68 ans.

MERCATOR, (*Marius*) auteur eccléſiaſtique du cinquieme ſiecle, dont on ne connoît pas la patrie. La dureté de ſon ſtyle fait juger qu'il étoit africain. Il étoit à Rome ou aux environs en 418, lorſque *Julien* & les autres chefs des Pélagiens y diſputoient contre la vraie grace de J. C. Il en prit la défenſe par un ouvrage qu'il envoya à St. *Auguſtin*, le priant de l'examiner. Le ſaint docteur lui témoigna ſa joie de voir les défenſeurs de la vérité ſe multiplier. En 421 *Mercator* alla à Conſtantinople, où il trouva les Pélagiens chaſſés d'Occident, qui s'étoient réfugiés auprès de *Neſtorius*. *Mercator* préſenta des mémoires contre eux, & répondit aux deux ouvrages du fameux *Julien* contre St. *Auguſtin*. Il traduiſit quelques écrits de *Théodore* de Mopſueſte, pour prouver que ce maître commun des Pélagiens & des Neſtoriens avoit été un homme très-dangereux. *Mercator* travailla auſſi avec zele contre l'héréſie de *Neſtorius* : il traduiſit en latin les anathêmes de St. *Cyrille*, & ceux de *Neſtorius* qu'il réfuta. Il mit auſſi en latin la ſixieme ſeſſion du concile d'Epheſe, & pluſieurs autres pieces importantes. Il vécut juſqu'à l'an 449, ayant donné dans toutes les occaſions des preuves d'un zele ardent pour la pureté de la doctrine de l'égliſe, ſans craindre les mauvais traitemens de ſes adverſaires. On ne voit point qu'il ait été élevé à aucun degré du miniſtere eccléſiaſtique. Il ne prend d'autre titre que celui de ſerviteur de J. C. Il traite quelquefois ceux qu'il réfute avec une extrême dureté. Il auroit pu garder plus de modération, ſans que la cauſe de l'égliſe qu'il défendoit en eût rien ſouffert. Mais c'étoit un naturel plein de feu, qui ne meſuroit pas toujours ſes expreſſions. Il n'avoit en vue que de défendre la ſaine doctrine, ſans penſer à la maniere dont il convenoit de le faire. Dans ſes traductions il préféroit la fidélité à l'élégance. Quoique *Marius Mercator* ait tenu un rang conſidérable parmi les défenſeurs des myſteres de la grace & de l'incarnation, ſes écrits n'ont pas laiſſé d'être enſevelis dans l'oubli pendant un grand nombre de ſiecles, & ce n'eſt que ſur la fin du dernier qu'on les en a tirés. Dom *Gabriel Gerberon*, célebre Bénédictin, a donné le premier recueil d'une partie de ſes ouvrages. Le pere *Garnier* en a donné le recueil entier, mais l'édition de M. *Baluze* eſt la plus complette & la plus eſtimée. Cette édition eſt d'après les manuſcrits du Vatican & de la bibliotheque du chapitre de Beauvais. Elle fut publiée à Paris en 1684, *in*-8°.

MERCATOR, voyez ISIDORE.

MERCIER, (*Jean le*) né à Uzès en Languedoc, fut un des plus savans hommes de son temps dans la langue hébraïque qu'il professa au college royal après *Vatable*. On peut voir son histoire dans les petits *dictionnaires historiques*. Il mourut à Uzès en 1572. Nous avons de lui, I. *Comment. in Jobum & Salomon. proverbia, ecclesiasten & cant. canticorum*, in-fol. *Amst.* 1641. II. Des *tables sur la grammaire caldaïque*. III. Un *alphabet hébraïque*. IV. Un *traité des accens de l'écriture-sainte*. V. Une *grammaire caldaïque avec des abréviations & des notes sur le trésor de Pagnin*. VI. Des commentaires sur la génése, qui sont pleins d'érudition juive; mais beaucoup moins estimables que ceux que nous avons cités dans le numéro premier. Ceux-ci sont beaucoup plus clairs & plus méthodiques. Il explique le sens littéral d'une maniere courte & précise; il leve en peu de mots les difficultés, & fait connoître le vrai sens du texte.

MERLIN, (*Jacques*) de Limoges, docteur en théologie de la faculté de Paris, fut chanoine de Notre-Dame. Il est le premier, qui, en donnant au public les ouvrages d'*Origene*, ait entrepris de faire son apologie. Il est aussi le premier qui ait entrepris de donner une collection de tous les conciles. Il y en a eu trois éditions. Il a aussi donné les ouvrages de *Richard* de St. *Victor*, ceux de *Pierre* de Blois, & de *Durand* de St. *Pourçain*. Il florissoit sur la fin du quinzieme siecle.

MESSIER, (*Robert*) religieux Franciscain, professa la théologie dans son ordre, & fut ministre de la province de France, au commencement du seizieme siecle. Il cultiva le talent de la chaire; mais il s'abandonna plus au goût bizarre de son temps qu'à l'écriture & à la tradition. Ses sermons ont été imprimés en latin à Paris 1524, chez *Claude Chevalon*; le même qui avoit publié les sermons de *Menot*. Ces deux prédicateurs se ressembloient beaucoup, & *Messier* l'emportoit peut-être pour le ridicule. Ses discours sont un tissu d'applications forcées de l'écriture, d'explications fausses des SS. peres, de françois mêlé avec le latin, d'histoiriettes indignes de la majesté de la chaire. Il y a quelques bons traits de morale; mais ils sont sans effet au milieu de ce fatras.

METHODIUS, (*Saint*) évêque de Tyr, souffrit le martyre à la fin de la persécution de *Dioclétien*, c'est-à-dire, vers l'an 312. Le menologe des Grecs dit qu'il eut la tête tranchée. Plusieurs peres de l'église font un grand éloge des écrits de St. *Methode*. St. *Jerome* cite souvent un grand ouvrage que ce St. martyr avoit composé contre le fameux philosophe *Porphyre*. Il ne nous en reste que quelques fragmens. *Photius* nous a conservé un grand extrait d'un autre écrit de St. *Methode*, qui a pour titre: Le *banquet des dix Vierges*. C'est un dialogue où dix Vierges s'entretiennent sur l'excellence de la chasteté. On nous l'a donné entier dans le siecle dernier, & le P. *Combefis* l'a inséré dans son appendix de la bibliotheque des peres. Cet ouvrage donne une

grande idée du génie & de la ſcience de St. *Methode*. Mais on y trouve des expreſſions auxquelles il eſt difficile de donner un ſens orthodoxe. Quelques auteurs prétendent que les hérétiques l'ont corrompu. St. *Methode* après avoir d'abord favoriſé *Origene*, devint enſuite un de ſes plus zélés adverſaires, & fit contre lui pluſieurs écrits.

MEUNIER, (*N.*) Jéſuite, profeſſa la théologie & les belles-lettres dans ſon ordre, mais il n'eſt guere connu que par des theſes, qu'il fit imprimer à Dijon en 1686, dans leſquelles il ſoutint l'erreur du péché philoſophique. Voici ſa propoſition : » Le péché » philoſophique ou moral eſt une action humaine contraire à ce » qui convient à la nature raiſonnable & à la droite raiſon ; » mais le péché théologique mortel eſt une libre tranſgreſſion » de la loi de Dieu. Le péché philoſophique quelque grief qu'il » puiſſe être, étant commis par celui, ou qui n'a point de con- » noiſſance de Dieu, ou qui ne penſe point actuellement à » Dieu, peut être un péché fort grief, mais n'eſt point une » offenſe de Dieu, ni un péché mortel qui rompe l'amitié de » l'homme avec Dieu, ni qui mérite la peine éternelle. « M. *Arnauld* dénonça cette erreur dans un écrit qui courut toute la France. Les Jéſuites voyant l'indignation du public, déclarerent que leur profeſſeur de Dijon étoit bien éloigné de penſer, qu'il y eut réellement quelqu'un qui commit des péchés purement philoſophiques qui ne fuſſent pas en même-temps théologiques, & qu'il avoit ſeulement fait une ſuppoſition d'un cas métaphyſique & qui n'arrivoit jamais.

MEYNIER, (*N.*) autre Jéſuite, qui ſe ſignala vers le milieu du ſiecle dernier, dans les diſputes de ſa compagnie avec les MM. de Port-Royal. Parmi les écrits fanatiques qu'il publia contre ces ſolitaires, il faut diſtinguer celui qui a pour titre: Le *Port-Royal d'intelligence avec Geneve contre le ſaint ſacrement de l'autel, par le R. P. Meynier de la compagnie de* JESUS. Le livre étoit auſſi impudent que le titre. On y renouvelloit l'extravagante hiſtoire du prétendu complot formé à Bourg-Fontaine en 1621 par M. *Arnauld*, par l'abbé de St. *Cyran* & par trois autres perſonnes, pour anéantir la religion de J. C. & pour établir le déiſme. M. *Arnauld* n'avoit que neuf ans l'année où l'on diſoit qu'il avoit formé cette horrible conjuration ; mais les calomniateurs ne s'embarraſſent pas de choquer le ſens commun, pourvu qu'ils ſe ſatisfaſſent. Le P. *Meynier* faiſoit même entrer dans ce complot la mere *Agnès* & les autres religieuſes de Port-Royal.

MINUTIUS FELIX, (*Marcus*) orateur romain, mais, comme on le croit, africain de nation, vivoit au commencement du troiſieme ſiecle.

MEZANGUI, (*François-Philippe*) acolyte du dioceſe de Beauvais ſa patrie, naquit en 1677. Après avoir fait ſes études à Paris, il profeſſa pendant pluſieurs années les humanités & la

la rhétorique à la ville de Beauvais sous M. du *Pré*, qui en étoit principal. De retour à Paris, il accepta la place de gouverneur de la chambre commune des rhétoriciens au college de Beauvais; mais il la quitta, lorsque M. *Rollin* qui en étoit principal, fut obligé d'abandonner en 1712. Après la mort de *Louis XIV*, M. *Coffin*, qui avoit succédé à M. *Rollin*, nomma M. *Mezangui* son principal, & le chargea d'enseigner les vérités du christianisme aux pensionnaires. Cet emploi si important & si négligé aujourd'hui, ne le fut point par le pieux catéchiste. Il connoissoit, il aimoit la religion, & il en inspira l'amour à ses éleves. M. *Coffin* l'engagea à mettre ses instructions par écrit, afin que ceux qui le remplaceroient pussent suivre le même plan. C'est ce qui a produit le corps de l'excellent ouvrage de l'*exposition de la doctrine chrétienne*. Cé ouvrage qui ne sauroit être trop lu, si on avoit l'attention d'expliquer, ou de rectifier quelques endroits qui ont paru répréhensibles à *Clement XIII*, qui a condamné ce livre. Il fut imprimé en 1744, puis en 1754. Cette seconde édition est beaucoup augmentée. En 1727, M. *Mezangui* avoit donné en un vol. *in*-12, l'*abrégé de l'histoire & de la morale de l'ancien testament, avec de petites notes*. Il y joignit des explications pour en éclaircir les principales difficultés, & des réflexions pour développer les grandes vérités & les profonds mysteres qu'il renferme. Cet ouvrage composé de dix vol. *in*-12, & imprimé avec approbation & privilege, n'a pas échappé à la censure de l'auteur du *dictionnaire des livres jansénistes*. Il dit qu'*il part d'une main janfénienne : à la vérité, c'eſt une main adroite qui touche légérement les objets, & qui les repréſente artificieuſement ; mais elle n'en eſt que plus dangereuſe*. Qu'il nous soit permis de dire que c'est insulter aux approbateurs de livres, que de trouver des erreurs dans des ouvrages dont le ministere public a permis l'impression, après les avoir fait revoir. Nous avons aussi du même auteur, une édition du *nouveau teſtament*, en un & trois vol. *in*-12, avec des notes pour éclaircir des endroits obscurs, qui renferment des vérités de foi & de morale, pour prévenir les fausses conséquences qu'on pourroit tirer quelques paroles mal entendues. M. l'abbé *Mezangui* a eu part à la vie des saints par M. l'abbé Gouget, en un vol. *in*-4°, & au missel de Paris. Ce pieux & savant écrivain mourut en 1763 à 85 ans. Il s'étoit retiré du college de Beauvais en 1728, à cause de son opposition à la bulle *unigenitus*. Il vécut depuis lors, uniquement occupé des œuvres de piété & de la composition de ses ouvrages, tantôt à Paris & tantôt dans le diocese.

MINUTIUS FELIX, (*Marcus*) orateur romain, étoit, comme on le croit, africain de nation, & vivoit au commencement du troisieme siecle, ou sur la fin du second. Il est connu par un dialogue intitulé : *Octavius*, que *Rigault* publia en 1643, & que M. d'*Ablancourt* traduisit. L'auteur introduit un chrétien & un païen qui disputent ensemble. Le style en est élégant, les

termes choſis, & le tour agréable. Les raiſons y ſont miſes dans un beau jour, & on y remarque beaucoup d'érudition. Ce petit traité prouve, ſelon la remarque de *Lactance*, que *Minutius* auroit été un excellent défenſeur de la religion & de la vérité, s'il ſe fût entiérement appliqué à cette étude; mais ſon livre eſt plutôt la production d'un eſprit qui ſe délaſſe de ſes occupations, qu'un ouvrage compoſé avec aſſiduité. Il effleure les matieres ſans en approfondir aucune. Il s'attache plus à faire voir combien les ſentimens des païens ſont ridicules, (ce qui n'étoit pas difficile à prouver) qu'à démontrer la vérité du chriſtianiſme. Il ne paroît pas même fort inſtruit des myſteres: il ſemble qu'il ait cru que l'ame mouroit avec le corps. L'ouvrage de *Minutius* ſe trouve auſſi dans les œuvres de St. *Cyprien*, imprimées en 1666. L'édition la plus recherchée eſt celle de *Jean Daviès*, imprimée en 1678 à Cambrigde, & réimprimée en 1711 à Londres.

MIRE, (*Aubert le*) doyen de l'égliſe d'Anvers, né à Bruxelles en 1573, mort à Anvers en 1640, a laiſſé pluſieurs ouvrages dont on peut voir les titres dans les petits *dictionnaires hiſtoriques*.

MOLANUS, (*Jean*) naquit à Lille en Flandre l'an 1533. Le peu de ſéjour qu'il fit à Lille, & ſa demeure à Louvain, où ſon pere étoit établi, lui firent prendre le titre de *Lovanienſis*. Ce fut-là qu'il fit toutes ſes études. Après un cours de philoſophie, il ſe livra à l'étude de la théologie & de l'antiquité eccléſiaſtique, viſita avec ſoin les bibliotheques, & profita des richeſſes qu'il y trouva. Il reçut le bonnet de docteur en théologie le 12 ſeptembre 1570, & profeſſa pendant quelques années cette ſcience. Il fut auſſi nommé cenſeur des livres de la part du Pape & du roi d'Eſpagne, & chanoine de l'égliſe deSt. *Pierre* de Louvain. Sa mort arriva en 1585, dans la cinquante-deuxieme année de ſon âge. Les pauvres furent en partie ſes héritiers. Sa vertu le fit connoître, autant que ſon érudition. Nous avons de lui, I. Une édition du *martyrologe* d'*Uſuart*, avec une préface des additions, des notes, &c. en latin, à Louvain, *in*-8°. On préfere cette édition à ce qu'il donna depuis, parce que dans celle-ci, il y a des retranchemens qu'on l'obligea de faire. On trouve à la fin un ſavant traité des martyrologes, & une liſte alphabétique & chronologique des ſaints des Pays-bas. II. *De hiſtoria SS. imaginum & picturarum*, in-12, *Lugd.* 1619. On y trouve auſſi une réponſe à trois queſtions, ſavoir, ſur l'uſage des images dans les égliſes; ſur les prieres pour le martyre; ſur la communion eucharíſtique accordée ou refuſée à ceux qui ſont ſuppliciés. III. Pluſieurs petits traités de controverſe. IV. *Bibliotheca materiarum theologicarum*, &c. 1618, *in*-4°. C'eſt une compilation qui pourroit être utile. V. Trois diſcours ſur les *agnus Dei*, le payement des décimes & leur recette. VI. Les prolégomenes qui ſont à la tête d'une édition de St. *Proſper*, donnée par *Jean*

Ulimmerius, à Anvers en 1754. VII. *Molanus* a eu part auſſi avec quelques autres théologiens de Louvain, à l'édition des œuvres de St. *Auguſtin*, faite dans cette ville en 1577, & aux notes qui ſont à la fin de la bible latine des théologiens de Louvain, imprimée à Anvers 1580.

MOLETZ, (*Pierre-Nicolas des*) prêtre de l'Oratoire & bibliothécaire de la maiſon de St. *Honoré* à Paris, termina ſa carriere en 1760 à 83 ans. C'étoit un homme d'une profonde érudition & d'une vaſte littérature. Il eſt cependant moins connu par ſes ouvrages, que par l'édition de pluſieurs bonnes productions des ſavans de ſa compagnie. Nous lui devons le traité du pere *Lami*, ſur le tabernacle; l'édition latine du catéchiſme de Montpellier, en 2 vol. *in-fol.* chez *Simart* 1725, qu'il enrichit de beaucoup de notes. Le ſecond volume de l'hiſtoire de l'égliſe de Paris du pere *Dubois*.

I. MOLINA, (*Louis*) Jéſuite eſpagnol, né à Cuença dans la Caſtille neuve, prit l'habit de religieux à l'âge de 18 ans. Il fit ſes études à Coimbe, & enſeigna pendant 20 ans la théologie dans l'univerſité d'Evora en Portugal. Il mourut à Madrid le 12 octobre 1601, âgé de 65 ans. Nous avons de lui, I. *Commentariæ in I. partem D. Thomæ*, in-fol. 1622. II. *Concordia liberi arbitrii cum gratia*, &c. *in-4°*, *Antuerpiæ*. (*Concorde de la grace & du libre arbitre.*) Dominique *Banneʒ*, ſavant Dominicain, attaqua ce dernier ouvrage comme renouvellant les dogmes erronés, proſcrits par l'inquiſition générale de Caſtille dans la condamnation des propoſitions du pere *Monte-Major*, Jéſuite, en 1581. Mais *Molina* avoit obtenu du grand inquiſiteur de Portugal la permiſſion de le faire imprimer. Les plaintes ſi bien fondées de *Banneʒ* ne firent aucune impreſſion ſur le Jéſuite. Il ſe ſentoit protégé par le cardinal *Albert*, archiduc d'Autriche, frere de l'empereur *Rodolphe*, & alors vice-roi de Portugal, qui étoit parent & allié de *François* de *Borgia*, ancien général de la ſociété. Ses protections n'empêcherent pas pluſieurs célebres théologiens de combattre ſon livre & ſes ſentimens. Il fut attaqué par quelques-uns mêmes de ſes confreres. *Henri Henriqueʒ*, portugais, qui avoit été profeſſeur à Salamanque, s'éleva contre le théologien eſpagnol. (Voyez ſon article.) Il alla juſqu'à dire que le livre de *Molina* prépare les voies à l'antechriſt, qu'il attaque ſans pudeur & en blaſphémant la doctrine de l'égliſe & des peres ſur les points les plus eſſentiels, & que ſi on le tolere, & qu'il arrive qu'un corps puiſſant & adroit en prenne la défenſe, ce livre expoſera l'égliſe à un extrême danger, & cauſera la ruine d'un grand nombre de Catholiques. Le crédit de la ſociété naiſſante ne put empêcher que le livre de *Molina* ne ſoulevât tout le monde chrétien. Le cardinal *Baronius* compare ce Jéſuite à un ſerpent, qui échappe des mains par ſes artifices, & par ſes proteſtations de ne point prétendre s'écarter de la doctrine catholique. Les Dominicains ne ſe contenterent pas de dénoncer le livre du

Jéſuite à l'inquiſition de Caſtille, ils voulurent le faire condamner à Rome. Le pape *Clement VIII* établit une congrégation que l'on appella : *De auxiliis*, au commencement de l'année 1598. Il ſe tint pluſieurs aſſemblées des conſulteurs & des cardinaux, où les Dominicains & les Jéſuites furent entendus contradictoirement en préſence du Pape & des cardinaux de la congrégation. Ces diſputes furent continuées ſous le pontificat de *Paul V*. Les conſulteurs ne furent pas favorables à la doctrine de *Molina*. Ils déclarerent qu'elle étoit non ſeulement contraire à la doctrine de St. *Thomas*, de St. *Auguſtin*, & des autres peres, mais encore à l'écriture-ſainte & aux décrets des conciles, & conforme à celle de *Caſſien* & de *Fauſte*. Ainſi l'avis des conſulteurs fut qu'il falloit condamner le livre de la concorde de *Molina* & les commentaires du même Jéſuite, ſur la premiere partie de St. *Thomas*, au moins juſqu'à ce qu'ils fuſſent bien corrigés par des perſonnes éclairées, & purgés des nouveautés contraires à la doctrine des peres. Le pape *Paul V* ne voulut pourtant rien décider. Il ſe contenta de congédier les diſputans & les conſulteurs, ajoutant qu'il publieroit ſa déciſion, quand il ſe ſeroit déterminé. Cependant il fit défenſe aux parties de ſe noter, de ſe cenſurer mutuellement, & de ſe traiter d'hérétiques. Il enjoignit aux ſupérieurs des deux ordres de punir ſévérement ceux qui contreviendroient à ſes défenſes. Ce décret fut donné le dernier jour du mois d'août 1607. III. *De juſtitia & jure*, in-fol. gros ouvrage qui a fait moins de bruit que le précédent.

II. MOLINA, (*Antoine*) Chartreux, natif de Villa-Nueva-de-los-Infantès, dans la Caſtille, ſe fit religieux chez les Auguſtins. Il enſeigna la théologie, & fut élevé à la charge de ſupérieur. Le deſir de mener une vie encore plus ſolitaire, le fit entrer chez les Chartreux de Miraflores, où il mourut en odeur de ſainteté en 1612. Le pere *Molina* compoſa divers ouvrages, & entr'autres celui de l'*inſtruction des prêtres*, dont nous avons une mauvaiſe traduction françoiſe, *in*-8°.

MOLINET, (*Claude du*) chanoine régulier de Ste. *Geneviève*, de l'ordre de St. *Auguſtin*, naquit à Châlons en Champagne l'an 1620. Il brilla dans ſa congrégation, dont il fut procureur général. Il mourut à Paris en 1687 à 67 ans. Son humilité jointe à un grand amour pour l'étude, lui fit refuſer conſtamment toutes les charges auxquelles on vouloit l'élever. Il aima mieux enrichir le public de divers ouvrages. Les principaux ſont, I. Les lettres d'*Etienne*, évêque de Tournay, miſes dans un très-bel ordre, & accompagnées de notes pleines d'érudition, Paris 1679, *in*-8°. II. *Hiſtoria pontificum à Martino V. ad Innocent. XI per eorum numiſmata*, in-fol. Paris 1679. Quoique le pere du *Molinet* fût ſavant dans les médailles, cette hiſtoire métallique des Papes eſt très-imparfaite. Elle a été entiérement éclipſée par celle du pere *Bonani*, Jéſuite, qui eſt curieuſe, ſavante & peu commune. III. *Réflexions ſur l'origine des chanoi-*

nes ſéculiers , & ſur l'antiquité des chanoines réguliers ; les figures des différens habits des chanoines réguliers en ce ſiecle , avec un diſcours ſur les habits anciens & modernes des chanoines , tant ſéculiers que réguliers , in-4° , à Paris 1666. Cet ouvrage renferme des recherches très-abondantes. M. l'abbé *Ladvocat* s'eſt trompé en le partageant en deux.

I. MOLINIER , (*Etienne*) prêtre , docteur en théologie & en droit civil & canon , & prédicateur du dix-ſeptieme ſiecle , vit le jour à Toulouſe. Il fut reçu avocat , mais il quitta le barreau pour l'état eccléſiaſtique. Il eut l'honneur de haranguer *Louis XIII* , lorſque ce monarque fut ſacré en 1610. L'abbé *Molinier* ſe livra principalement au miniſtere de la chaire , qu'il exerça avec beaucoup d'applaudiſſement , dans pluſieurs égliſes de Paris & de province. Il mourut en 1650. On a de lui un grand nombre de ſermons. I. Pour les *dimanches* de l'année , 2 vol. *in*-8° , Toulouſe 1631. II. Pour le *carême* , 2 vol. *in*-8° , Lyon 1650. III. Sur les fêtes des ſaints , 3 vol. *in*-8° , Douay 1652. IV. *Octave* du St. Sacrement , *in*-8° , Toulouſe 1640. V. Sur le myſtere de la Croix , *in*-8° , 1635. VI. Sur le *ſymbole* , in-8° , Rouen 1650. Quoique ces ſermons ne ſoient plus ſuivant le goût de notre ſiecle , ils ne laiſſent pas d'avoir leur mérite. On peut dire que ce ſont les meilleurs qui aient paru avant le milieu du ſiecle dernier. On y trouve de belles penſées & beaucoup d'érudition. On en a donné quelques-uns dans le *journal chrétien* , retouchés & mis dans un nouveau langage.

II. MOLINIER , (*Jean-Baptiſte*) né à Arles vers 1675 , entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1700. Son pere étoit valet de chambre de *François* de *Grignan* , archevêque d'Arles. Le fils s'engagea dans le ſervice ; mais l'état eccléſiaſtique lui paroiſſant préférable , il entra dans l'Oratoire , où il avoit fait ſes études. Après y avoir enſeigné avec diſtinction , il s'appliqua au miniſtere de la prédication , pour laquelle il avoit beaucoup de talent. Le pere *Maſſillon* l'ayant entendu à Paris , fut frappé de l'éloquence & de l'inégalité de ſes diſcours , & on aſſure qu'il lui dit : *Il ne tient qu'à vous d'être le prédicateur du commun ou de l'être des grands.* Il eſt certain que lorſqu'il vouloit travailler ſes ſermons , il égaloit les meilleurs orateurs de la chaire ; mais il ſe fioit trop à ſa facilité , & il ne modéroit pas aſſez le feu de ſon imagination. Le pere *Molinier* quitta la congrégation de l'Oratoire en 1720 , & ſe retira dans le dioceſe de Sens : d'où il revint quelques années après à Paris. Il prêcha de nouveau & avec applaudiſſement , juſqu'à ce que le ſucceſſeur du cardinal de *Noailles* lui interdît la chaire. Il mourut preſque ſubitement en 1745 , vers la ſoixante-deuxieme année de ſon âge. Son caractere ſe reſſentoit un peu de l'ardeur de ſon imagination. Nous avons le recueil de ſes *ſermons* en 14 vol. *in*-12 , Paris 1730 , ſous le titre de *ſermons choiſis* , ſans nom d'auteur. Il y a des diſcours ſur les différens ſujets de la morale chrétienne , ſur les myſteres , ſur les vérités

de la religion. On y trouve des panégyriques des saints, & des discours contre les impies & les incrédules du temps. Ces différens discours sont d'un tour & d'une expression neuve, vive & énergique. On y trouve de la force, de la dignité & du naturel; mais son style n'est pas assez châtié; il déplaît par des termes trop souvent répétés, & par des mots bas & communs. Il y a quelques traits qui choquent & qui marquent un esprit singulier. Nous avons encore de l'abbé *Molinier* quelques autres ouvrages. Les principaux sont, I. Instruction & priere propre à soutenir les ames dans les voies de la pénitence, avec la paraphrase du *de profondis* & du *dilexi*; le *pater* & le pseautier de la pénitence, vol. *in*-12, 1724, à Paris. L'auteur le donna comme une suite du directeur des ames pénitentes: ouvrage du pere *Vauge* de l'Oratoire. II. L'exercice du pénitent, avec un office de la pénitence, *in*-8°. III. Les pseaumes traduits en françois, avec le latin à côté, & des notes littérales & morales, *in*-12. IV. Traduction du livre de l'imitation de J. C. *in*-12 & *in*-8°. V. Une édition de la paraphrase du pseaume *miserere*, par le pere *Calabre*. VI. Des *pensées chrétiennes*. Ces ouvrages ont été plusieurs fois imprimés à Paris. On y trouve les mêmes qualités & les mêmes défauts que dans ses sermons. Il seroit à souhaiter que quelque homme de goût voulût bien revoir les uns & les autres.

MONCADA, BELLUGA, TORRE, CASTILLO & HARO, (*Louis-Antoine*) né en 1662 à Motril, ville du royaume de Grenade, d'une famille illustre, fit ses études avec distinction. Il fut honoré du bonnet de docteur en théologie à Séville en 1686. Ayant obtenu au concours le canonicat électoral de la cathédrale de Cordoue en 1689, il fonda dans cette ville la congrégation de St. *Philippe* de Néri. Il se fit recevoir parmi les prêtres de cette congrégation, & fut leur supérieur pendant plusieurs années. La réputation de ses vertus & de sa doctrine parvint jusqu'à *Philippe V*, qui le nomma en 1705 à l'évêché de Carthagene. Le nouveau prélat rendit des services signalés à ce prince. Les rebelles s'approchant de Murcie, *Moncada* se mit à la tête du peu de troupes qu'il put rassembler, repoussa les ennemis, & reprit plusieurs villes sur eux. *Philippe V* le récompensa, en le nommant viceroi du royaume de Valence, & capitaine général des troupes de Murcie en 1706. Il accepta ces dignités par un ordre exprès du nonce du Pape; mais il se démit en même temps de l'évêché de Cordoue, un des quatre premiers sieges d'Espagne, auquel le Roi l'avoit élevé. Content de celui de Carthagene, il y fit beaucoup de fondations utiles. Une maison de refuge, une autre pour les orphélins, pour les enfans trouvés, pour les enfans de chœur, un mont de piété, un séminaire, furent les monumens de sa bienfaisance. *Clement XI* l'honora de la pourpre romaine en 1719; & comme il refusoit cette dignité, parce qu'il avoit fait vœu de n'en accepter aucune qui pût l'éloigner de son diocese, le Pape le dispensa de son

vœu. Le cardinal de *Moncada* fit deux voyages à Rome, pour assister aux conclaves, & il les édifia par la sainteté de ses mœurs & de ses discours. Il se démit de son évêché en 1724, & se fixa à Rome, où il mena une vie sainte jusqu'à sa mort, arrivée en 1743. *Benoît XIV* lui fit élever un mausolée avec une très-belle épitaphe, qu'il daigna composer lui-même. Nous avons du cardinal de *Moncada* plusieurs ouvrages, où l'on remarque une profonde érudition, des idées nettes & précises, une grande justesse de raisonnement, une facilité merveilleuse à éclaircir & à développer les questions les plus abstraites & les plus difficiles de la théologie & du droit civil & canon; ses principales productions sont, I. *Apologie des droits du St. Siege, & des immunités des ecclésiastiques*, in-4°. II. Une *défense canonique des droits des évêques de Carthagene*, & quelques autres écrits sur la même matiere. III. Une *épître dogmatique*, in-fol. aux Arméniens, Jacobites & autres schismatiques, *in-fol.* IV. Une explication de la doctrine doctrine, à l'usage des missionnaires parmi les Infideles, *in*-8°. V. Des *lettres pastorales* en 2 vol. *in*-4°. VI. Un mémoire dogmatique, au nom du roi d'Espagne, sur la déclaration du mystere de la conception de la très-sainte Vierge *Marie*, in-4°. VII. Un traité contre les habillemens profanes. VIII. Plusieurs ouvrages manuscrits, qui roulent la plupart sur des matieres importantes. Le cardinal de *Moncada* reçut des marques d'estime de la part de plusieurs souverains. *Louis XIV*, qui l'appelloit *son évêque*, ne lui refusa jamais rien; le roi de Naples l'honora de la grande croix de l'ordre de St. *Janvier*. Plusieurs Papes lui donnerent des éloges magnifiques. Le cardinal de *Polignac* l'appelloit le miroir des prélats, *prelatorum speculum*.

MONGIN, (*Edme*) évêque de Bazas, dut sa fortune à ses talens. On lui confia l'éducation du duc de *Bourbon* & du comte de *Charolois*, princes du sang, & il s'en acquitta avec beaucoup de succès. S'étant consacré ensuite au ministere de la chaire, il recueillit les applaudissemens de la capitale. L'académie françoise se l'associa en 1708, après la mort de l'abbé *Gallois*. Il fut ensuite élevé à l'évêché de Bazas, & mourut en 174... On a fait part au public de ses *œuvres* contenant ses sermons, ses panégyriques, ses oraisons funebres, ses mandemens & ses pieces académiques, Paris, *in*-4°, 1745. Ce recueil est très-bien exécuté, & fait honneur aux presses françoises. M. *Mongin* paroît dans ses discours un homme d'esprit & de goût. On y trouve plusieurs pensées ingénieuses, & des applications plus ingénieuses encore. On loue sur-tout son sermon sur la Messe & son oraison funebre de *Henri* de *Bourbon*, prince de *Condé*.

MONMOREL, (*Charles* LE BOURG DE) naquit à Ponteau-de-Mer, & s'appliqua de bonne heure à la prédication. Il fut fait aumônier de madame la duchesse de *Bourgogne* en 1697. L'abbaye de Lannoi fut la récompense de son mérite. Ce prédicateur est mort dans ce siecle; mais j'ignore en quelle année.

Nous avons de lui plusieurs homélies qui furent publiées en 10 vol. *in*-12, à Paris 1695 & années suivantes, & réimprimées en 1719. L'auteur suit à-peu-près la méthode des saints peres, n'apportant presque d'autre ordre, ni d'autre division dans les sermons que celles que fournissent les évangiles. Il s'explique avec simplicité, mais avec précision. Son discernement paroît dans le choix des matieres, & son goût dans celui des expressions. Le lecteur y trouvera ce qu'il seroit obligé de chercher long-temps & avec beaucoup de peine dans les peres & dans les interpretes. Voici dans quel ordre ses homélies ont été imprimées. I. *Homélies sur les évangiles de tous les dimanches de l'année, où l'on trouve une explication littérale & morale des évangiles, distribuées verset à verset*, pour servir de lecture spirituelle, pour tous les jours de l'année, avec un petit discours moral sur le sujet principal de chaque évangile contenant un texte, une division & une priere à J. C. en 4 vol. *in*-12. II. *Homélies sur la passion de Notre-Seigneur J. C.* en un vol. III. *Homélies sur les mysteres de Notre-Seigneur & de la Ste. Vierge*, 2 vol. *in*-12. IV. *Homélies sur les évangiles de tous les jours du carême.*

MONTFAUCON, (*Bernard de*) Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, étoit d'une famille noble de Languedoc. Il naquit au château de Soulage au diocese de Narbonne, où ses parens étoient allés pour quelques affaires; & il fut élevé au château de Roquetaillade, au diocese d'Alet, où ils demeuroient ordinairement. Après avoir fait ses premieres études, il servit en qualité de cadet dans le regiment de Perpignan. La mort de ses parens, & celle d'un officier de distinction, sous lequel il portoit les armes, & quelques autres événemens l'ayant dégoûté du monde, il se consacra à Dieu dans la congrégation de St. *Maur* l'an 1675. On reconnut bientôt en lui la mémoire la plus vaste & le goût le plus ardent pour l'étude. Dès 1688, il publia, conjointement avec dom *Antoine Pouget* & dom *Jacques Lopin*, un vol. *in*-4°, d'analectes grecques avec la traduction & des notes. Ce volume fut en partie le fruit des recherches de dom de *Montfaucon*. Il donna en 1690, un petit vol. *in*-12, intitulé: *La vérité de l'histoire de Judith*, qui fut réimprimé en 1692. Ce savant ouvrage est divisé en trois parties. L'auteur trace dans la premiere l'histoire de *Judith*, tirée de la vulgate & du texte grec. La seconde partie offre les preuves des faits avancés dans la premiere, & une explication de tous ceux qui ont besoin d'être éclaircis. Il fait voir dans la troisieme, que le livre de *Judith* n'est point une fiction, mais une histoire très-véritable suivant le sens littéral. Ayant entrepris une nouvelle édition grecque & latine des ouvrages de St. *Athanase*, il la publia en trois vol. en 1698, *in-fol.* Cette édition est très-estimée: on y trouve une préface pleine de savantes discutions, une vie du saint docteur qui mérite le même éloge, & des notes

notes, où l'on remarque une érudition recherchée. L'éditeur la dédia au pape *Innocent XII*. Il méditoit dès-lors un voyage en Italie ; il l'entreprit la même année, & ne revint à Paris que trois ans après. Il fouilla dans toutes les bibliotheques pour y trouver d'anciens manuscrits, propres au genre de travail qu'il avoit embrassé. A son retour, il donna en 1702, *in* 4°, une relation curieuse & savante de son voyage sous ce titre : *Diarium italicum, sive monumentorum, bibliothecarum, musæorum, notitiæ singulares*, in-4°, *ibid.* 1707, *cum fig.* Cet ouvrage offre des notices exactes de plusieurs anciens monumens, de différentes bibliotheques & cabinets, &c. Il fut traduit en anglois, & imprimé à Londres en 1712. Pendant le séjour que dom de *Montfaucon* fit à Rome, il prit la défense de l'édition des ouvrages de St. *Augustin*, donnée par sa congrégation, & attaquée par différens libelles. Sa défense écrite en latin sous le titre de *vindiciæ*, parut *in*-12, 1699, à Rome. L'auteur la présenta au Pape, qui l'accueillit avec beaucoup de bonté. Dom de *Montfaucon* avoit exercé en Italie la charge de procureur général de sa congrégation à la cour romaine ; mais en France, il ne s'occupa qu'à la littérature. Il publia en 1706 un recueil sous ce titre : *Collectio nova patrum & scriptorum græcorum, Eusebii Cæsarienſis, Athanasii, & Cosmæ Ægyptii, græc. lat.* in-fol. 2 *vol. Pariſ.* 1707. Cette collection d'anciens écrivains grecs est enrichie d'une traduction de plusieurs préfaces, de notes & de dissertations. Le premier vol. contient le commentaire d'*Eusebe* de Césarée sur les pseaumes : le second, quelques opuscules de St. *Athanase*, qui n'avoient point été encore publiés, les commentaires d'*Eusebe* sur le prophete *Isaïe*, & la topographie chrétienne de *Cosme* d'Egypte. L'année 1709 fut marquée par un autre ouvrage imprimé *in*-12, à Paris, sous ce titre : *Le livre de Philon, de la vie contemplative, traduite sur l'original grec, avec des observations, où l'on fait voir que les Therapeutes dont il parle, étoient chrétiens.* L'auteur en ayant envoyé un exemplaire au savant président *Bouhier*, ce magistrat lui écrivit qu'il n'étoit point de son avis sur la religion des Thérapeutes. Dom de *Montfaucon* lui répondit ; le président lui répliqua, & de ces différentes lettres il se forma une brochure imprimée à Paris 1712, *in*-12, sous ce titre : *Lettres pour & contre sur la fameuse question, si les solitaires appellés Thérapeutes dont a parlé Philon le Juif, étoient chrétiens.* Ces lettres sont curieuses, & l'érudition n'y manque point. La plupart des savans prirent parti contre le Bénédictin, qui heureusement n'étoit pas obstiné dans ses sentimens. L'année d'auparavant 1708, l'auteur avoit publié sous le titre de *palæographia græca*, in-fol. *fig.* 1708, un ouvrage important, dans lequel il trace l'origine & les progrès des lettres grecques, & les variations qu'elles ont essuyées. Il donne en même temps des exemples, des abréviations & des notes d'après les meilleurs manuscrits.

On ne peut pas se passer de cet ouvrage, lorsqu'on se consacre à la recherche des manuscrits grecs, & il est aussi nécessaire que la diplomatique de dom *Mabillon* pour les ouvrages latins. On trouve à la fin de la *paléographie* quelques dissertations intéressantes. En 1713, dom de *Montfaucon* publia ce qui nous reste des hexaples d'*Origene*, en 2 vol. *in-fol.* sous ce titre : *Origenis hexaplorum quæ supersunt, auctiora quam antea cum notis*, in-fol. 2 tom. *ibid.* 1713. Vers le même temps, il entreprit une nouvelle édition de tous les ouvrages de St. *Jean-Chrysostome*, dont il donna successivement treize vol. *in-fol.* Cette édition n'est pas des meilleures : l'auteur l'avoit entreprise malgré lui, & pour obéir à ses supérieurs. Les années suivantes virent rouler les presses sur différentes compilations de dom de *Montfaucon ;* mais la plupart n'appartiennent point à ce dictionnaire. Cet érudit termina sa carriere par un recueil intéressant, mais qui n'est pas toujours exact, sous ce titre : *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova : ubi quæ in innumeris penè manuscriptorum bibliothecis continentur, ad quodvis litteraturæ genus spectantia & notatu digna, describuntur & indicantur*, &c. *in-fol.* 2 *vol. Paris.* 1739. C'est le dernier ouvrage de ce savant & laborieux écrivain, qui mourut presque subitement à St. *Germain-des-Prés* en 1741. Il étoit membre de l'académie des inscriptions, qui se l'étoit associé en 1719. Voici comment un écrivain, sorti de la congrégation de St. *Maur*, peint dom de *Montfaucon :* Il étoit homme de condition, & toute sa vie avoit été employée à l'étude qui lui avoit acquis une érudion vaste, qui embrassoit tout. Une mémoire heureuse, une ardeur infatigable pour le travail, ses voyages, ses recherches, & la multitude de ses volumes l'ont mis dans un rang distingué parmi les savans ; mais dans le fond, il ne faut pas chercher chez lui le choix du bon, le discernement du meilleur, le goût du style, même dans sa langue naturelle, l'exactitude & la profondeur de la critique. C'étoit un homme, en un mot, qui savoit médiocrement plusieurs langues, qui travailloit beaucoup, & qui a composé un grand nombre d'ouvrages. Telle est l'idée que l'abbé *Prevot* nous donne de dom de *Montfaucon ;* elle paroîtra assez juste à ceux qui ont lu ce volumineux écrivain, qui étoit d'ailleurs respectable par sa modestie, par sa douceur & par sa générosité.

MOPINOT, (*Dom Simon*) Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, né à Rheims en 1685, fit profession à Meaux. Après avoir fini son cours de théologie & de philosophie à St. *Denis*, il alla professer les humanités à Pont-Levoi, & il forma ses éleves aux lettres & à la piété. Il fit plusieurs pieces d'éloquence & de poésie, qui furent applaudies. On chante encore dans plusieurs maisons de son ordre des hymnes que des bons connoisseurs égalent presque à celles du fameux *Santeuil.* Vers l'an 1715, ses supérieurs l'appellerent à Paris & l'associerent

à dom *Couſtant*, pour travailler à la collection des lettres des Papes. Le premier volume parut *in-fol.* à Paris 1721 ; l'épître dédicatoire à *Innocent XIII* eſt toute de lui, & elle déplut à la cour de Rome, dont elle ne favoriſoit point les prétentions. Après la mort de dom *Couſtant*, il ſe trouva chargé de la continuation de ce recueil. Il étoit ſur le point de faire imprimer le ſecond vol. lorſque la mort l'enleva au milieu de ſa courſe, dans la trente-neuvieme année de ſon âge. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on lui doit l'épître dédicatoire qui eſt à la tête du *tréſor des anecdotes*, & on lui attribue les préfaces des trois premiers tomes de la grande collection du pere *Martenne*.

MORALEZ, (*Jean-Baptiſte*) Dominicain eſpagnol, né à Ecija vers l'an 1597, fut envoyé aux Philippines, n'étant encore que diacre, & enſuite à la Chine pour y ſoutenir la miſſion que le pere *Ange Coqui*, religieux de ſon ordre, y avoit établie en 1631. Ces deux ſaints miſſionnaires commencerent à prêcher l'évangile dans ſa pureté ; & le pere *Moralez* ayant appris à fond la langue mandarine, il découvrit dans les Chrétiens formés par les Jéſuites des pratiques idolâtres, autoriſées par ces peres. Comme perſonne n'étoit plus en état d'en rendre compte à la cour de Rome que le pere *Moralez*, la province des Philippines l'envoya au pape *Urbain VIII*. Il lui préſenta un mémoire qui renfermoit dix-ſept queſtions ſur autant de pratiques des Jéſuites à la Chine ; ſur leſquelles il demandoit une déciſion. Voici quelques-unes de ces pratiques. 1. De diſpenſer les Chrétiens des commandements de l'égliſe. 2. D'omettre dans le baptême pluſieurs ſaintes cérémonies. 3. De permettre l'uſure la plus criante. 4. De permettre aux Chrétiens de contribuer à la dépenſe des ſacrifices & des fêtes des idoles. 5. De conſentir que les gouverneurs des villes qui avoient embraſſé le chriſtianiſme, offriſſent des ſacrifices à l'idole chinchoam & ſe proſternaſſent en ſa préſence, pourvu qu'ils euſſent l'attention de cacher une croix à laquelle ils rapportaſſent leurs adorations. 6. De ſouffrir qu'on rende à *Confucius* des honneurs ſemblables, pour obtenir de lui l'eſprit, la ſcience, la ſageſſe, & pour le remercier de les avoir reçus. 7. De permettre de pareils ſacrifices aux ancêtres, pour en obtenir des proſpérités & une famille nombreuſe. 8. D'autoriſer ces ſortes de ſacrifices, pourvu qu'on eût ſoin de rapporter ce culte à une croix qu'on auroit eu ſoin de cacher dans le lieu du ſacrifice. 9. D'avoir ſoin de ne point inſtruire les catéchumenes de l'impiété de ces pratiques, afin que leur ignorance pût les excuſer & leur donner le baptême dans cet état. 10. De permettre à leurs chrétiens de faire dire des Meſſes pour leurs parens morts dans l'infidélité. 11. D'éviter de parler de J. C. crucifié, de montrer le Crucifix aux catéchumenes & de l'expoſer dans leurs égliſes, de peur de s'attirer des perſécutions de la part d'un peuple qui a la croix en horreur, & qui en

regarde le myſtere comme une folie. Ces pratiques & autres ſemblables furent condamnées par le ſaint office en 1644. *Innocent X* confirma ce jugement en 1645, & ordonna que le décret fût envoyé au pere *Moralez*, qui étoit alors à Madrid. Ce Dominicain muni de cette déciſion partit d'Eſpagne en 1646 avec 30 religieux de ſon ordre, entre leſquels étoient le pere *Dominique Navarrette*, depuis archevêque de St. *Domingue*, & *Philippe Prado*, archevêque du Manille. Il paſſa par le Mexique, où il fut retenu plus d'un an par les intrigues des Jéſuites; enſuite il alla à Goa, & y laiſſa des copies authentiques du décret qui y fut publié dans les formes. Etant enfin entré dans la Chine en 1649, il ſignifia le décret au P. *Emmanuel Dias*, vice-provincial des Jéſuites. Quelques années après, il eut la douleur de voir qu'on lui oppoſoit un autre décret d'*Alexandre VII*, ſous le prétexte duquel on éludoit le premier; mais ſa fermeté ne fut pas ébranlée. Il envoya en 1661 à la congrégation de la Propagande, une relation de ce qui ſe paſſoit à la Chine, en forme de requête qui fut imprimée alors. Agiſſant conformément à ſa doctrine, il refuſa conſtamment le baptême à tous ceux qui ne voulurent pas renoncer aux rits chinois. Ce pieux Dominicain mourut en 1664 à 67 ans, à Fonincheu, capitale de la province de Fokieng. Il laiſſa pluſieurs ouvrages en manuſcrit.

MOREL, (*Dom Robert*) Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, naquit à la Chaiſe-Dieu en Auvergne d'une famille honorable. L'eſprit de piété & d'étude qui ſe déclara en lui dès ſes jeunes ans, l'engagea d'entrer dans l'ordre de St. *Benoît* où il fit profeſſion en 1671. Après avoir fait ſes études avec diſtinction à St. *Germain-des-Prés*, il fut fait bibliothécaire de cette abbaye en 1680. Cette place lui ayant fourni une occaſion de faire connoître ſon mérite, il fut fait prieur de différentes maiſons, & ſecretaire du viſiteur de France. Il ſe fixa à St. *Denis* en 1699, où il vécut avec beaucoup de régularité juſqu'à ſa mort, arrivée en 1671, dans la quatre-vingtieme année de ſon âge. C'étoit un homme qui joignoit à la vivacité, à la netteté & à la juſteſſe de l'eſprit, l'innocence des mœurs d'un anachoréte & la modeſtie d'un vrai religieux. Ses converſations ne reſpiroient que la piété; mais il les aſſaiſonnoit par des réponſes ſpirituelles, & par les agrémens d'une humeur douce & gaie. Nous avons de lui pluſieurs ouvrages qui prouvent ſes profondes connoiſſances dans la ſcience des mœurs & dans les regles de la vie ſpirituelle. L'auteur du dictionnaire des *livres janſéniſtes*, veut abſolument qu'ils ſoient pleins du poiſon de *Queſnel*; il eſt vrai que l'auteur avoit appellé de la bulle *unigenitus*, mais il renonça à cet appel quand M. le cardinal de *Noailles* fit ſon acceptation. Dom *Morel*, avant & après cette démarche, ne penſa jamais à être dangereux. Ses ouvrages ſont, I. *Effuſions de cœur*, ou entretiens ſpirituels & affectifs d'une ame avec Dieu ſur chaque verſet des pſeaumes & des cantiques de l'égliſe, Paris en 1716, *in*-12, 4 vol.

II. *Méditations sur la regle de St. Benoît*, en 1717, *in*-8°. III. *Entretiens spirituels en forme de prieres*, sur les évangiles des dimanches, & des mysteres de toute l'année : sur la passion de Notre-Seigneur J. C. distribués pour tous les jours du carême : sur l'incarnation, distribués pour tous les jours de l'avent, en 1720, *in*-12, 4 vol. IV. *Entretiens spirituels en forme de prieres*, pour servir de préparation à la mort, un vol. *in* 12, en 1721. V. *Entretiens spirituels* pour la fête de l'octave du saint sacrement, avec l'office du jour à l'usage de Rome & de Paris, en 1721, vol. *in*-12. VI. *Imitation de Notre-Seigneur J. C.* traduction nouvelle, avec une priere affective, ou effusion de cœur à la fin de chaque chapitre, un vol. *in*-12, en 1723. VII. *Méditations chrétiennes sur les évangiles de toute l'année*, 2 vol. *in*-12, en 1726. VIII. Du *bonheur d'un simple religieux & d'une simple religieuse qui aiment leur état & leurs devoirs*, un vol. *in*-12, en 1727. IX. *Retraite de dix jours sur les principaux devoirs de la vie religieuse*, avec une paraphrase sur la prose du St. Esprit, un vol. *in*-12, en 1728. X. *De l'espérance chrétienne & de la confiance en la miséricorde de Dieu*, un vol. *in*-12, en 1728. XI. L'*office de la semaine-sainte & de celle de Pâque*, en latin & en francois, avec des méditations sur chaque jour de la quinzaine, quelques réflexions sur l'office & les cérémonies, & des instructions & prieres pour la confession & pour la communion, un vol. *in*-12, 1729. XII. *Effusions de cœur sur le cantique des cantiques*, un vol. *in*-12, 1730. C'est son dernier ouvrage imprimé ; & il est, ainsi que les autres, plein d'onction, de lumiere & de piété. Il fait le cinquieme vol. des effusions de cœur sur les pseaumes. Il avoit commencé environ un an avant sa mort, un ouvrage du même genre sur *Job*, dont il n'a fait que les onze premiers chapitres. XIII. Dom *Morel* a eu beaucoup de part à un ouvrage intitulé : *Vérités de foi & de morale pour tous les états*, tirées des seules paroles de l'ancien & du nouveau testament, avec des élévations vers Dieu, un vol. *in*-12. Toutes les élévations sont de lui ; ce qui compose un tiers du livre. Ce pieux Bénédictin avoit un talent particulier pour ce genre d'ouvrage.

MORERI, (*Louis*) docteur en théologie, né à Bargemont en Provence en 1643, mort d'un excès de travail à Paris en 1680, est assez connu par les articles qu'on lui a accordé dans les différens *dictionnaires historiques*. Il s'étoit appliqué de bonne heure, aux langues italiennes & espagnoles. Il traduisit de cette derniere langue, le traité de *la perfection chrétienne* de *Rodrigues*. Cette version imprimée à Lyon en 1667, est foible, lâche & incorrecte. L'auteur travailla ensuite à mettre les vies des saints dans la pureté de la langue françoise, qu'il possédoit assez mal, & y ajouta des tables méthodiques pour les prédicateurs, avec des tables chronologiques. Mais l'ouvrage qui l'a rendu le plus célebre, est son *dictionnaire historique*, dont nous ne

parlerons ici que par rapport à la partie eccléſiaſtique. Elle eſt imparfaite comme toutes les autres ; la plupart des notices des peres de l'égliſe ſont, ou ſuperficielles, ou mal écrites, ou inexactes. Il y a des articles beaucoup plus ſatisfaiſans ſur les autres écrivains eccléſiaſtiques ; mais les auteurs de cette compilation n'ont pas ſu ſe borner aux perſonnages, dignes d'être connus. C'eſt une immenſe bibliotheque où l'on trouve du bon, mais encore plus du mauvais. Il faut eſpérer que quelque littérateur d'un eſprit judicieux & d'un goût délicat, en donnera un jour une édition qui puiſſe ſatisfaire le public éclairé, & dans ce cas il ne faudra pas donner 10 vol. *in-fol.* On ſait qu'on a fait entrer dans la nouvelle édition un pareil nombre de volumes ; & deux Jéſuites italiens qui travaillent actuellement à traduire ce dictionnaire en leur langue, doivent l'augmenter de deux volumes, ce qui fera douze. Un ouvrage auſſi conſidérable peut-il être parfait & bien digéré ?

MORIN, (*Jean*) pere de l'Oratoire, né à Blois en 1691 de parens calviniſtes, fit des grands progrès dans les ſciences à la Rochelle, où il commença ſes études, & à Leide où il les finit. Etant venu à Paris pour ſe perfectionner dans la connoiſſance de la théologie, de l'écriture & des peres, il fut connu du cardinal du *Perron*, qui le fit entrer dans le ſein de l'égliſe catholique. La congrégation de l'Oratoire, que le cardinal de *Berulle* venoit d'inſtituer, lui parut propre à former ſes talens. Il y entra & s'y diſtingua. Sa pricipale occupation fut de réfuter de vive voix & par écrit les héréſies nouvelles ; il s'appliqua auſſi à convertir les Juifs. Ce fut en partie pour remplir cette vue, qu'il fit imprimer la bible grecque des Septante, avec la verſion donnée par *Nobilius*, & une préface dans laquelle il établit l'autorité de la verſion des Septante. Il publia auſſi le pentateuque ſamaritain, dans le temps même que l'on travailloit à la polyglote de Paris. Il fit de nouvelles diſſertations ſous le titre d'*exercitationes biblicæ*, où il attaqua l'authenticité du texte hébreu, que *Siméon* de *Muis*, profeſſeur royal, défendit. Les exercitations du pere *Morin* renferment une ſavante critique au jugement même de M. *Simon*, fort prévenu en faveur du texte hébreu. Cet écrivain avoue de bonne foi, qu'*il n'y a perſonne qui ait plus écrit ſur la critique de la bible, & même avec plus d'érudition que le pere Morin.* Le ſavant Oratorien publia en 1629 une *hiſtoire* écrite en françois de *la délivrance de l'égliſe par l'empereur Conſtantin*, & de la grandeur & ſouveraineté temporelle donnée à l'égliſe romaine par les rois de France. Le livre ne fut pas bien reçu à Rome, & l'auteur fut obligé, pour appaiſer le cardinal *Barberin*, de promettre qu'il y retoucheroit. Ce cardinal l'invita par ordre du Pape à venir Rome, pour travailler à la réunion des Grecs avec l'égliſe romaine, que le Pape méditoit. Il y alla, & y fut très-bien reçu du St. Pere. Il fut recommandé à *Luc Holſtenius* & à *Léon Allatius*, qui

paſſoient alors pour les plus ſavans de Rome. Après avoir demeuré neuf mois dans cette ville, le cardinal de *Richelieu* le rappella en France. Il donna dans la ſuite au public le fruit de ſes longues études. Son commentaire hiſtorique ſur la pénitence, en latin, fut imprimé à Paris en 1651, *in-fol.* Il y avoit travaillé pendant vingt-ſept ans. Il y recueillit non ſeulement tout ce qui ſe trouve dans les canons des conciles, & dans les écrits des peres ſur le ſacrement de la pénitence, mais encore tout ce que renferment les pénitentiels grecs & latins. Ce grand traité eſt diviſé en dix livres, & ſemble épuiſer la matiere. Dans le premier, il établit l'autorité de l'égliſe pour la rémiſſion & la punition des péchés, & le pouvoir des apôtres & de leurs ſucceſſeurs pour lier & délier, & pour le faire en qualité de juges & de médecins. Mais il prouve que ce pouvoir eſt aſtreint à certaines loix, dont la principale eſt de ne lier que celui qui eſt mort, & de ne délier que celui qui eſt vivant. Le ſecond livre traite de la confeſſion. Il y ſoutient que les péchés mortels ſecrets étoient autrefois ſoumis à la pénitence. Dans le troiſieme il explique les raiſons pour leſquelles les anciens ont été ſi indulgens à l'égard des crimes commis avant le baptême, & ſi ſéveres à l'égard de ceux qui avoient été commis depuis le baptême. Le quatrieme livre de ce grand traité de la pénitence, a pour objet la diſcipline extérieure de la pénitence, obſervée dans les premiers ſiecles. Les autres livres roulent ſur tout ce qui peut avoir rapport aux différentes matieres qui peuvent entrer dans un traité de la pénitence. On trouve à la fin de ce ſavant traité des extraits des livres pénitentiels, & des ſacramentaires de l'égliſe grecque & latine touchant la pénitence. La grande érudition que l'on remarque aiſément dans cet ouvrage, n'empêche pas qu'il n'y ait des défauts d'exactitude ſur pluſieurs points. Son traité des ordinations ſacrées en foi, eſt plus travaillé & plus méthodique que celui de la pénitence. Il eſt diviſé en trois parties. Dans la premiere, il prouve que les Grecs n'ont rien changé dans tout ce qui eſt eſſentiel au ſacrement d'ordre, & qu'on ne leur a jamais conteſté la validité de leur ordination. La ſeconde partie contient un recueil des rituels ou des cérémonies des ordinations des Latins, des Grecs & des Syriens, Maronites, Neſtoriens, Eutichéens. La derniere partie de cet ouvrage renferme douze diſſertations, dans leſquelles il explique tout ce qui a rapport aux ordinations. Il traite à fond de tous les différens degrés, depuis l'épiſcopat, juſqu'à la tonſure. On imprima un recueil des opuſcules du pere *Morin* à Paris, *in-fol.* en 1669, par les ſoins du pere *Fronteau*, chanoine régulier de Sainte Genevieve. Il renferme les autres ouvrages que le pere *Morin* avoit publiés ſur la bible, & quelques autres écrits moins connus. Ce ſavant prêtre de l'Oratoire mourut en 1659 à 68 ans, laiſſant pluſieurs ouvrages manuſcrits. M. *Simon* donna ſous le titre d'*antiquitates eccleſiæ orientalis*, un recueil des lettres du pere *Morin*, qui

contient plusieurs particularités remarquables de critique & d'histoire. Ce recueil fut imprimé à Londres en 1682, *in*-8°. M. *Lallouette* a donné dans la quatrieme partie de ses *extraits des saints peres de l'église*, un abrégé de la vie du pere *Morin*, & l'extrait de son ouvrage sur la pénitence. Les grandes lumieres de cet Oratorien lui procurerent souvent l'honneur d'être consulté par le clergé de France, sur les matieres les plus importantes & les plus difficiles. Tous les critiques conviennent qu'il fut le premier qui commença à traiter solidement la matiere des sacremens ; & on peut dire qu'il l'a très-approfondie. Sa vertu & sa modestie égaloient ses profondes connoissances.

MORUS, (*Thomas*) né à Londres en 1483 d'un pere qui étoit avocat consultant, cultiva les belles-lettres avec beaucoup de succès. Il possédoit les langues mortes, & la plupart de celles de l'Europe. *Henri VIII*, roi d'Angleterre, l'employa avec succès dans diverses ambassades, & sur-tout pour la paix conclue à Cambrai en 1529. Les talens qu'il y fit paroître, lui valurent la place de chancelier, dont il se démit en 1521. Ce sage magistrat désaprouvant le mariage de *Henri VIII*, & son soulevement contre l'église romaine, ne voulut pas la garder davantage. Plusieurs personnes de qualité le vinrent exhorter à se soumettre ; mais comme ils ne purent abattre son courage, sa femme vint après les autres, & le conjura de ne la point si-tôt abandonner, ni ses enfans, ni sa patrie. Comme elle répétoit souvent la même chose, il lui demanda combien de temps il pourroit encore vivre selon le cours de la nature. *Vingt ans*, répondit sa femme. *Il n'y a pas d'apparence*, répliqua *Morus*, *que je préfere vingt-ans à l'éternité.* Quand on vit qu'il perséveroit dans sa résolution, on lui ôta tous ses livres. Alors il tint ses fenêtres fermées, & ne songea plus qu'à s'entretenir avec Dieu. Son geolier lui ayant demandé quel plaisir il trouvoit dans ses ténebres, il répondit gaiement : *Il faut fermer la boutique quand toute la marchandise est enlevée :* c'est le nom qu'il donnoit à ses livres. On l'interrogea sur ses sentimens par rapport au statut qui aboliſſoit en Angleterre l'autorité du Pape. Il répondit que cette autorité étoit légitime, nécessaire & de droit divin, & qu'avec la grace de Dieu, il conserveroit ces sentimens jusqu'à la mort. On s'écria qu'il manifestoit par-là sa haine contre le Roi. Il protesta qu'il avoit toujours été inviolablement attaché à son souverain. Son successeur dans la charge de chancelier lui demanda, s'il étoit plus vertueux & plus éclairé que tant d'évêques & d'abbés qui pensoient autrement. *A un évêque de votre parti*, répliqua ce grand homme, *je puis en opposer cent qui jouissent de la gloire céleste. Le nombre des martyrs & des confesseurs dont je suis le sentiment, vaut bien celui de la noblesse d'aujourd'hui ; & la puissance de tous les conciles généraux équivaut bien à celle du parlement d'Angleterre.* Cet illustre captif passa dans l'exercice de la priere, l'intervalle qu'il y eut

entre

entre sa condamnation & sa mort. La veille, il écrivit à une de ses filles avec du charbon & sur du papier qu'il avoit surpris. Il lui mandoit qu'il bruloit du desir de posséder son Dieu, & de mourir le lendemain qui étoit l'octave du prince des apôtres, & la fête de la translation de St. *Thomas* de Cantorbery. Dieu exauça ses vœux, le sixieme de juillet. Comme on le conduisoit à l'échaffaut, l'échelle n'étoit pas commode, il dit à un des valets du bourreau : *Donnez-moi la main pour monter, je n'en aurai pas besoin pour descendre.* Après avoir fini sa priere & chanté le pseaume *miserere*, il prit le peuple à témoin qu'il mouroit dans la profession de la foi catholique, apostolique & romaine. Il mit ensuite sa tête sur le billot pour recevoir le coup de la mort. Il souffrit avec la joie & la constance des martyrs. On donna son corps à sa fille, qui le fit ensevelir honorablement. *Erasme* nous a laissé dans une de ses lettres le portrait de *Morus*, qui y est représenté comme un homme accompli. Il étoit très-savant, & sa piété égaloit sa science. Le plus considérable des ouvrages que nous avons de lui, est son *utopie*, qui contient en deux livres le plan d'une république parfaite, à l'imitation de celle de *Platon*. L'agréable & l'utile se trouvent également dans cet ouvrage, mais on y trouve quelquefois le bizarre & le singulier. Il a aussi fait une réponse à l'écrit de *Luther* contre le roi d'Angleterre. Elle paroît mieux écrite que celle de *Fischer*, mais elle est moins profonde & moins solide. Il composa dans sa prison une explication de la passion de J. C. qui n'est point achevée. Enfin on a de lui une belle priere tirée des pseaumes, pour implorer le secours de Dieu dans la tentation. Ses œuvres furent imprimées à Louvain en 1566, *in-fol.* Voyez sur cet auteur M. du *Pin*, *bibliotheque des auteurs ecclésiastiques* du seizieme siecle. Au reste les réponses que nous avons rapportées de *Morus* sont plus d'un héros chrétien, que d'un homme de goût. Nous avons voulu faire connoître la fermeté d'ame d'un homme, qui plaisantoit à l'approche du supplice.

MOSCHUS ou MOSCH, (*Jean* surnommé) étoit moine de Palestine, intimement lié avec St. *Sophrone* & avec St. *Jean* l'Aumônier, qui se servoient utilement de lui pour combattre les hérétiques. *Jean Mosch* fit divers voyages avec St. *Sophrone*, pour connoître les plus illustres solitaires des déserts. Etant allé à Rome avec douze de ses disciples, il y composa son livre appellé le *pré spirituel*. Il le nomma ainsi pour marquer qu'il étoit tout semé de fleurs, c'est-à-dire, de miracles ou d'exemples rares de vertu, qu'il avoit appris dans ses divers voyages. On y trouve deux cens dix-neuf chapitres, & rangés plutôt selon l'ordre des matieres que du temps. Il cite par-tout les auteurs, de la bouche desquels il avoit appris ces histoires, & de qui eux-mêmes le savoient. Le style est simple, mais vif & solide, & il rapporte naïvement les faits comme il les avoit oui raconter, laissant au lecteur à y faire des réflexions. On y voit beaucoup de

choſes édifiantes, & l'on y peut remarquer pluſieurs preuves de la foi & de la diſcipline de l'égliſe. Il y a pluſieurs hiſtoires qui prouvent au moins la créance de *Jean Moſch* touchant l'euchariſtie. Il adreſſa ſon pré ſpirituel à *Sophrone* ſon cher diſciple, ce qui l'a fait citer ſous ſon nom, & il eſt vraiſemblable qu'il avoit eu part à cet ouvrage. *Jean Moſch* mourut l'an 619. Son ouvrage a été traduit en latin par *Ambroiſe*, général des Camaldules, & imprimé en grec dans la bibliotheque des peres de 1624. M. *Cotelier* donna le grec de quelques chapitres qui manquoient dans ſon ſecond volume des monumens eccléſiaſtiques. Nous en avons une traduction françoiſe eſtimée par M. *Arnauld d'Andilli*.

MUIS, (*Simeon de*) né à Orléans, fut archidiacre de Soiſſons & profeſſeur royal à Paris de la langue hébraïque, qu'il poſſédoit parfaitement. Il joignit à cette ſcience un jugement ſolide & un grand diſcernement, un ſtyle pur, net & facile, une grande connoiſſance de l'hiſtoire ſainte & du fond de la religion. Il avoit toutes les parties néceſſaires pour être un excellent interprete de l'écriture. Son commentaire ſur les pſeaumes paſſe pour le plus ſavant que nous ayons ſur ce livre de l'écriture-ſainte. Ce célebre profeſſeur défendit contre le pere *Morin*, l'autorité du texte hébreu, dans trois écrits, où il releve beaucoup la maſſore. Tous ſes ouvrages ont été imprimés à Paris en 1650, *in-fol.* ſous le titre d'*opera omnia*. Ce volume eſt en deux parties; la premiere ſur les pſeaumes & les cantiques, que l'on chante dans l'office de l'égliſe; la ſeconde qui eſt marquée de la date de 1649, contient ſes *varia ſacra*. Ce ſont des mêlanges tirés de différens rabbins, avec les trois écrits contre le pere *Morin*, qui avoient été imprimés ſéparément, *in-8°*. Le premier en 1629, le ſecond en 1631, & le troiſieme en 1634. Nous avons encore de lui des notes ſavantes ſur le livre de la geneſe, imprimées dans le corps de critiques, tome IX, 1605. Ce ſavant mourut en 1644, âgé de 57 ans, chanoine & archidiacre de Soiſſons. Il avoit beaucoup de vertu.

MURATORI, (*Louis-Antoine*) né à Vignole près de Boulogne en 1672 de parens honnêtes, fut un génie précoce, qui fut formé à la piété & aux lettres dans le ſein de ſa famille. On le confia aux Jéſuites de Modene. Ils trouverent en lui des connoiſſances & des vertus, & ne tarderent pas à l'aimer & à l'eſtimer. M. *Muratori* ne ceſſa de les écouter que pour prendre de nouvelles leçons dans l'univerſité de la même ville. Ce fut alors qu'il ſe livra en même temps & avec un ſuccès égal, à la philoſophie, à la juriſprudence, & même à la théologie. Quoiqu'encore jeune, il mérita d'être honoré du titre de docteur dans les diverſes ſciences auxquelles il s'étoit appliqué. M. *Muratori* s'étant deſtiné depuis à l'état eccléſiaſtique, fit une étude plus particuliere de la théologie, & principalement de la théologie morale. Ses amis lui conſeillerent d'y joindre celle du droit ca-

nonique, sans négliger la jurisprudence civile. Leur vue étoit, qu'il se mit en état de parvenir à quelque poste honorable & utile. Il se rendit à leurs conseils; mais il abandonna bientôt une étude pour laquelle il ne se sentoit aucun goût. La poésie, la philosophie morale, celle des Stoïciens en particulier, la recherche de l'antiquité, eurent plus d'attrait pour lui, & il le suivit. Il avoit à peine 22 ans, quand le comte *Charles Barromée* lui confia le soin du college ambrosien, & de la riche bibliotheque qui est ouverte à tous ceux qui veulent profiter des trésors qu'elle renferme. M. *Muratori* s'en étoit déjà approprié une partie; mais on le retira de ce lieu de délices en 1700. *Renaud d'Est*, duc de Modene, voyoit avec peine qu'une personne très-capable de faire honneur à sa patrie, alloit exercer ses talens ailleurs. Il avoit des droits sur M. *Muratori*, né son sujet; il le revendiqua, & fit revenir ce savant à Modene, où il le fit son bibliothécaire, & lui donna la garde des archives de son duché. C'est dans ce double emploi que M. *Muratori* passa le reste de ses jours, sans autre bénéfice que la prévôté de Ste. *Marie* de Pompose, qu'il eut en 1616, sans l'avoir recherchée. Ses correspondances se multiplierent dès qu'il fut à Modene. On eut recours à ses lumieres de toutes les parties de l'Europe. Le célebre cardinal *Noris*, MM. *Ciampini* & *Magliabecchi*, les peres *Mabillon* & *Montfaucon*, Bénédictins; le pere *Papebroch*, Jésuite; MM. *Maffei* & *Gori*; le cardinal *Quirini* & beaucoup d'autres qu'il seroit trop long de nommer, le consulterent en plusieurs occasions. Les académies & les compagnies savantes se disputerent l'honneur de l'avoir pour associé. Il fut admis presqu'en même temps dans celle des *arcadi* de Rome, dans celle de la *crusca*, dans celle de Florence, qui a pris le titre de *columbaria*, dans l'académie étrusque de Cortone, dans la société royale de Londres, dans l'académie impériale d'Olmutz. M. *Muratori* eut quelques contradictions à essuyer à l'occasion de plusieurs de ses ouvrages qui furent critiqués. Mais rien ne lui fut plus sensible que le bruit qui se répandit, que le pape *Benoît XIV* trouvoit dans ses écrits divers endroits repréhensibles. Il s'en ouvrit au Pape même, qui le rassura par une lettre pleine de témoignages de bienveillance & de considération. Cet illustre Pontife lui dit, qu'il n'a trouvé à reprendre dans ses ouvrages, que certains endroits qui concernent la juridiction temporelle; que dans les écrits d'un autre il auroit pu les faire censurer; mais qu'il avoit pour lui une estime particuliere; & qu'il étoit persuadé qu'on ne devoit point chagriner un homme d'honneur, sous prétexte qu'on ne pensoit pas comme lui sur des matieres qui n'appartiennent ni au dogme ni à la discipline. Cependant ses grands travaux affoiblissoient sa santé; les incommodités se multiplierent avec l'âge; il perdit successivement les yeux le 4 & le 7 décembre 1749, & il ne fit plus que languir jusqu'au moment où Dieu l'appella pour le récompenser de ses travaux. Ce fut le

23 janvier 1750, à l'âge de 77 ans. La liste de ses ouvrages formeroit un petit volume. Les principaux sont, I. *Rerum italicarum scriptores*, depuis 500 jusqu'en 1500. On en a 27 vol. *in-fol.* Le premier parut en 1723, & les autres furent donnés successivement jusqu'en 1738. Cette immense collection renferme beaucoup de pieces importantes pour l'histoire ecclésiastique. L'auteur les a revues avec beaucoup de soin & de travail, & enrichie de notes savantes. Plusieurs gentilshommes d'Italie contribuerent, sans être sollicités, aux dépenses qui étoient indispensables pour un pareil recueil. On assûre que seize d'entr'eux donnerent chacun quatre mille écus. Ces MM. formerent ainsi une société, qui s'assembla d'abord dans le college public de Milan, & ensuite chez le comte *Jerome Colloredo*, gouverneur du Milanez, qui fit placer l'imprimerie dans son palais. II. *Antiquitates italicæ medii ævi, sive dissertationes de moribus, ritibus, religione, regimine, magistratibus, legibus, studiis litterarum, artibus, lingua, militia, nummis, principibus, libertate, servitute, fœderibus, aliisque faciem & mores italiei populi referentibus, post declinationem Rom. Imp. ad annum MD. Omnia illustrantur, & confirmantur ingenti copia diplomatum & chartarum veterum, nunc primùm ex archivis Italiæ depromptarum, additis etiam nummis, chronicis, aliisque monumentis nunquam antea editis*, en 6 vol. *in-fol.* qui parurent depuis 1738 jusqu'en 1743. Les savans ont trouvé beaucoup de fautes & de méprises dans ce recueil. III. *Thesaurus novus veterum inscriptionum in præcipuis earumdem collectionibus hactenùs prætermissarum*, in-fol. *cum figuris*, Mediol. 1739. Cette collection a essuyé les mêmes critiques que la précédente. Elle est en 6 vol. *in-fol.* à Milan depuis 1739 jusqu'en 1743. IV. *De paradiso regnique cœlestis gloria non expectata corporum resurrectione justis à Deo collata adversus Thom. Burneti librum de statu mortuorum*, in-4°, Veronæ 1738. V. *De ingeniorum moderatione in religionis negotio*, in-4°, Venet. 1752, & *in*-8°, Colon. 1716. VI. *De superstitione vitanda*, in-4°, 2 tom. ibid. 1740. VII. *Liturgia romana vetus, tria sacramentaria complectens, &c.* in-4°, 2 tom. Venet. 1748. VIII. *Anecdota*, ou recueil de pieces tirées de la bibliotheque ambrosienne, 2 vol. *in*-4°, 1697 & 1698. L'auteur y joignit des notes & des dissertations intéressantes sur ces pieces, qui paroissoient pour la premiere fois. IX. *Anecdota græca*, 3 vol. avec des remarques & des dissertations, en 4 vol. *in*-4°, à Padoue, depuis 1709 jusqu'en 1713. X. Une relation des missions du Paraguay, des révérends peres Jésuites. C'est un vol. *in*-4°, en italien, dont la premiere partie fut donnée en 1743, & qui parut une seconde fois à Venise avec la deuxieme en 1749. XI. La vie du pere *Paul Segneri*, Jésuite, avec des exercices spirituels suivant la méthode de ce pere, en italien, 1720, en 2 vol. *in*-16. XII. Quelques autres traités de piété aussi en italien. La vie de ce savant a été écrite en italien, par M. *Jean François Soli Muratori* son neveu, &

imprimé à Veniſe en 1756, en 1 vol. *in*-4°. On penſe bien que ſon hiſtorien écrit en panégyriſte ; mais on ne peut s'empêcher de convenir du mérite de ſon oncle. Il fut en Italie ce que dom de *Montfaucon* étoit alors en France, tous deux infatigables compilateurs, doués d'une mémoire prodigieuſe, mais précipitant trop leurs travaux, & cherchant plutôt à donner de gros livres que des ouvrages faits avec choix. *Muratori* enfanta une cinquantaine d'*in-folio*, preſque autant d'*in*-4°, ſans compter les *in* 8° & les *in*-12. Il ſeroit bien étrange qu'on pût conſerver l'exactitude néceſſaire à tout auteur, en multipliant ainſi les volumes. S'il falloit pourtant juger entre l'écrivain françois & l'italien, nous croyons que M. *Muratori* l'emporteroit ſur dom de *Montfaucon*. Il avoit des connoiſſances plus variées, & l'eſprit plus cultivé par les belles-lettres & la philoſophie.

MURET, (*N.*) naquit à Cannes, bourg du dioceſe de Graſſe en Provence. Il entra de bonne heure dans la congrégation de l'Oratoire, & y demeura quelques années. Ses prédications l'ayant fait connoître à Paris, il remplit le premier emploi dans l'ambaſſade d'Eſpagne ſous M. de la *Feuillade*, archevêque d'Embrun. Nous avons de lui une *explication morale de l'épître de St. Paul aux Romains*, in-8°, 1677, à Paris, & quelques autres ouvrages qui prouvent ſon érudition. Il avoit été aumônier du duc de *Vivonne*, dont il prononça l'oraiſon funebre.

MURS, (*Jean de*) docteur de Paris, muſicien, vivoit encore l'an 1330. Il compoſa un livre de la théorie de la muſique, où il ne traite que des proportions que doivent avoir les intervalles du chant, les meſures des ſons, & les diverſes notes qui en marquent la différence & la valeur. Cet ouvrage diviſé en trois parties, n'a pas été imprimé ; on en trouve même peu d'exemplaires. Les écrivains modernes ont attribué à cet auteur l'invention de la figure & de la valeur des notes, parce qu'il en parle très-exactement dans la troiſieme partie de ſon livre, qui eſt la principale & la plus conſidérable.

N

I. NAIN, (*Louis-Sébaſtien le*) de Tillemont, fils de Jean le *Nain*, maître des requêtes, & de *Marie* le *Ragois*, naquit à Paris en 1637. Ses heureuſes diſpoſitions furent ſecondées par les bons exemples qu'il trouva dans ſa famille. Son pere le mit à l'âge de dix ans dans les petites écoles de Port-Royal, ſous MM. *Nicole*, *Lancelot*, *Beaupuis* & les autres excellens maîtres qui en avoient la direction. Il ſe donna tout entier aux ſciences & à la piété, & y fit également du progrès. Entre les auteurs latins qu'on lui faiſoit lire, *Tite-Live* fut celui qui lui plut davantage. A peine pouvoit-il ſe réſoudre à lire moins

d'un livre de cet auteur chaque fois qu'il en faiſoit l'ouverture. Ses maîtres reconnurent dès-lors ſon attrait & ſon goût pour l'hiſtoire. On lui fit lire enſuite *Baronius*, & à cette lecture M. de *Tillemont* joignit durant quelque temps l'étude de la théologie. De cette étude il paſſa à celle de l'écriture-ſainte & des peres, cherchant dans les ſources mêmes les fondemens & les preuves de notre foi. En faiſant cette lecture, qu'il commença vers l'âge de dix-huit ans, il lui vint en penſée de recueillir ce qu'il y rencontreroit d'hiſtorique ſur les apôtres & les hommes apoſtoliques, & de le ranger ſous différens titres. Il ſuivit pour le reſte la méthode d'*Uſſerius* dans ſes *annales ſacrées*, qui lui avoit beaucoup plu, & ſur laquelle il forma le plan de ſon ouvrage. Il montra cette ébauche aux perſonnes qui le régloient dans ſes études. On vit en lui un génie tout propre à l'étude de l'hiſtoire, & un talent particulier pour en bien éclaircir les difficultés, & on lui conſeilla de continuer le même travail ſur le commencement de l'hiſtoire de l'égliſe. A l'âge d'environ vingt-trois ans, vers l'an 1660, il alla demeurer dans le ſéminaire de Beauvais. Sa vertu paroiſſoit dès-lors avec tant d'éclat, que M. de *Beauvais* diſoit qu'il n'auroit point de plus grande conſolation, que de pouvoir eſpérer de l'avoir pour ſucceſſeur. Après avoir paſſé trois ou quatre ans dans le ſéminaire de Beauvais, il revint à Paris, & entra dans les ordres. Son humilité lui fit refuſer long-temps les engagemens du ſacerdoce; mais à la priere de M. de *Saci*, ſon directeur, il reçut la prêtriſe aux quatre-temps de carême de 1676. M. de *Tillemont* voulant ſe mettre plus à portée de profiter des avis de M. de *Saci*, ſe fit bâtir un petit corps de logis dans la cour de l'abbaye de Port-Royal-des-Champs. Il n'y avoit pas encore demeuré deux années entieres, qu'il ſe vit obligé d'en ſortir en 1679, avec diverſes autres perſonnes qui habitoient ce déſert. Il alla donc à Tillemont, qui eſt une terre dont il portoit le nom, éloignée de Paris d'une lieue du côté de Vincennes. Vers le même temps, M. le duc de *Montauſier* pria M. de *Saci* d'écrire la vie de St. *Louis*. M. de *Saci* engagea M. de *Tillemont* à l'aider dans ce travail, & à lui en dreſſer les mémoires. M. de *Tillemont* employa plus de deux ans à y travailler. Quoiqu'il lût avec une rapidité étonnante, il fut au moins un an à ne faire que lire, & à déchiffrer une infinité de mémoires & de manuſcrits. M. de *Saci* n'acheva pas la vie de ce ſaint Roi, & ce qu'il en avoit fait n'a point paru. M. de la *Chaiſe* l'entreprit après lui ſur les mêmes mémoires de M. de *Tillemont*, qui les lui communiqua avec la même facilité qu'il les avoit abandonnés à M. de *Saci*. Environ deux ans après ſa retraite à Tillemont, il fit un voyage en Flandres pour voir M. *Arnauld*, qui s'y étoit retiré. Delà il paſſa juſqu'en Hollande, où il viſita M. l'évêque de Caſtorie, & les plus diſtingués d'entre les Catholiques de ces provinces. De retour à Paris, il penſa ſérieuſement à donner au public le ſoin de ſon travail ſur l'hiſtoire eccléſiaſtique;

mais le refus que fit son censeur de donner son approbation, retarda l'impression de l'ouvrage. Ce refus occasionna un changement, non dans les choses, mais dans l'ordre que M. de *Tillemont* avoit eu d'abord dessein d'y garder. Il devoit donner en un seul corps l'histoire des Empereurs, & celle de l'église; ses amis lui conseillerent alors de les séparer. Et comme l'histoire des Empereurs n'avoit pas besoin d'un censeur théologien, on travailla à la donner par avance, afin de pressentir par cet échantillon quel seroit le goût du public sur tout l'ouvrage. Cette histoire fut recue avec une approbation universelle. Elle fit desirer de plus en plus celle de l'église. Le chancelier *Boucherat* qui vouloit qu'elle parût, établit exprès un nouveau censeur. Le dessein de l'ouvrage de M. de *Tillemont*, qui consiste particuliérement dans la discussion de différentes difficultés qui embarrassent l'histoire, l'engagea à examiner l'opinion du pere *Lamy*, prêtre de l'Oratoire, sur la derniere Pâque de Notre-Seigneur. Ce pere avoit avancé dans son harmonie des évangiles, que J. C. n'avoit point fait la Pâque la veille de sa mort. M. de *Tillemont* combattit cette opinion; & par une honnêteté peu commune entre les auteurs, il lui communiqua la note qu'il avoit faite sur ce sujet, avant que de la donner au public dans le premier tome de l'histoire de l'église. Le pere *Lamy* y eut bientôt fait une réponse qu'il inséra dans son traité de l'ancienne Pâque des Juifs, où il répond aussi à tous ceux qui avoient attaqué son sentiment. M. de *Tillemont* se crut obligé de réfuter cette réponse par une lettre qui se trouve à la fin du second tome de l'histoire ecclésiastique. Sa modestie & son humilité éclatent tellement dans cette réponse, que M. l'évêque de Meaux & M. l'évêque de Mirepoix, auxquels il la lut manuscrite, y trouverent de l'excès. Ce qui fit dire agréablement à M. de Meaux, qu'il le prioit de n'y pas toujours demeurer à genoux devant le P. *Lamy*, & de se relever quelquefois. L'histoire des Empereurs renferme six volumes *in*-4°, & l'histoire de l'église seize. Le sixieme volume des Empereurs & les onze derniers de l'histoire ecclésiastique n'ont été imprimés qu'après la mort de l'auteur par les soins de M. *Tronchai*, son secretaire & son ami. Dans la composition de ce grand ouvrage, M. de *Tillemont* lisoit les auteurs ecclésiastiques & profanes, anciens & modernes, & il recueilloit dans leurs livres tout ce qui concernoit les personnes & les faits. Il rédigeoit ces recueils sous divers titres de vies des saints, d'auteurs, d'Empereurs, de persécutions, d'héréfies, & les mettoit en ordre sans changer les termes des auteurs qu'il copioit. De sorte que sa narration n'est qu'un tissu des passages des auteurs, & des monumens qu'il a traduits en françois, en marquant exactement à la marge jusqu'à la page du livre d'où il les a tirés. Il n'y a de lui dans le corps de l'ouvrage que quelques réflexions courtes, renfermées entre deux crochets, soit pour concilier les choses qui peuvent

paroître contraires, soit pour servir de liaison aux différens passages des auteurs, soit pour instruire en peu de mots & édifier en passant le lecteur. Le peu qu'il donne de son propre fonds, dit M. du *Fossé*, fait regretter presque toujours de ce qu'il en dit si peu. Il ajoute à la fin de chaque volume des notes pour éclaircir quelques difficultés d'histoire ou de chronologie, auxquelles il renvoie dans le corps de l'ouvrage. Il a trouvé le secret, dit encore M. du *Fossé*, en traitant l'histoire profane des Empereurs idolâtres, d'y répandre les vives couleurs du christianisme. Il fait voir, dit M. *Dupin*, dans leurs vertus morales, l'imperfection & la foiblesse de ce qui n'est pas animé par la foi. Jamais auteur n'a communiqué plus aisément, & n'a tant fourni de son travail à d'autres auteurs. Le regardant comme appartenant non à lui, mais à l'église, il croyoit la servir plus fidelement, & arriver plus sûrement à son but, en se cachant sous le nom d'autrui. Quelque facilité qu'il eût à abandonner ainsi ses ouvrages aux autres, il discernoit néanmoins ceux à qui il les communiquoit. Travaillant à étouffer en lui-même tout sentiment de vanité, il ne croyoit pas devoir contribuer à celle des autres. Mais quand il trouvoit des personnes qui avoient des vues pures, & qui pouvoient faire un bon usage de son travail, il n'avoit rien de réservé pour eux. C'est ainsi qu'il abandonna tout ce qu'il avoit fait sur St. *Athanase*, sur St. *Basile*, sur St. *Grégoire* de *Nazianze*, sur St. *Ambroise*, &c. M. *Hermant* en profita beaucoup dans les vies de ces saints docteurs, qu'il a données au public. Il communiqua de même son travail sur *Tertullien* & sur *Origene* aux auteurs qui nous ont donné leur histoire imprimée à Paris en 1675, celle de St. *Cyprien* au traducteur de ce pere, celles de St. *Hilaire*, de St. *Augustin*, de St. *Paulin*, &c. à ceux qui ont donné les dernieres éditions de ces saints. Ce pieux écrivain ne voulut jamais faire paroître son nom à la tête de ses livres. Ce fut contre son gré qu'on en mit quelques lettres. Néanmoins il ne put le cacher, & bientôt tout le monde le sut. Mais bien loin de s'en réjouir, il en trembloit; & lorsqu'en diverses rencontres des personnes qui ne l'avoient jamais vu, lui disoient que son nom & son mérite ne leur étoit pas inconnus, quoiqu'ils n'eussent pas l'avantage de connoître sa personne, il leur répondoit, en soupirant, qu'il n'étoit à la vérité que trop connu, & que c'étoit ce qui lui faisoit craindre le malheur de ceux, qui, connus de toute la terre, meurent sans se connoître eux-mêmes. Enfin Il plut à Dieu de l'associer à ceux dont il avoit fidelement retracé les actions & les vertus, encore plus par sa vie que par ses écrits. Il lui prit une petite toux seche à la fin du carême 1697. Affoibli par une longue suite de veilles & d'austérités, il mourut après une langueur de trois mois en 1698, âgé d'un peu plus de 60 ans. On a imprimé en 1711, un vol. de réflexions de piété, & de lettres édifiantes de M. de *Tillemont*. Elles sont à la suite de sa vie composée par M. *Tronchai*.

II. NAIN, (*Pierre le*) frere du précédent, naquit à Paris en 1640. Après avoir reçu une éducation chrétienne, il entra dans l'abbaye de St. *Victor*. Appellé à une vie plus pénitente & plus auſtere, il ſe retira à la Trappe au dioceſe de Séez en 1668, un an après ſon élévation au ſacerdoce. Sa retraite fit grand bruit. M. de *Pereſixe*, alors archevêque de Paris, le réclama & demanda qu'il fût renvoyé à St. *Victor*, où on le redemandoit en effet. M. de *Rancé*, abbé & réformateur de la Trappe, écrivit au prélat pour le ſupplier de vouloir bien permettre que le nouveau religieux reſtât à la Trappe, & l'archevêque y conſentit. D. le *Nain* y fit profeſſion en 1669. Il acheva dans cette ſolitude d'oublier le monde qu'il avoit toujours haï, & au commencement il écrivit même rarement à ſon pere. Il ſoulagea M. de *Rancé* dans toutes ſes fonctions avec beaucoup de zele, de ſageſſe & de prudence. Il eut part lui-même en qualité de ſous-prieur au gouvernement de l'abbaye; & après y avoir donné les plus grands exemples de toutes les vertus chrétiennes, ſacerdotales & religieuſes, il mourut en 1713 à 73 ans. Pluſieurs années avant ſa mort, ſes auſtérités l'ayant épuiſé & rendu incapable de tout exercice corporel, on lui permit d'y ſuppléer par celui de l'eſprit. C'eſt à ce ſaint loiſir que nous devons preſque tous les ouvrages que nous avons de lui. Ces ouvrages ſont, I. Un *eſſai de l'hiſtoire de l'ordre de Cîteaux*, tirée des annales de l'ordre & de divers hiſtoriens, en neuf vol. *in*-12, imprimés en 1696 & 1697. On y trouve beaucoup d'onction & de piété; mais il manque de critique & d'exactitude. II. *Homélies ſur le prophete Jérémie*, en 2 vol. *in*-8°, c'eſt un ouvrage de morale qui eſt excellent. L'auteur en a laiſſé une ſuite qui n'eſt pas encore imprimée. III. La *vie de M. de Rancé, abbé & réformateur de la Trappe*. Cette vie n'a pas été donnée, telle que l'auteur l'avoit compoſée. Quelques perſonnes la trouvent partiale. Elle eſt en 3 & en 2 vol. *in*-12. IV. Dom le *Nain* eſt encore auteur de pluſieurs relations de la vie & de la mort des religieux de la Trappe, dans le recueil qui a été imprimé par parties en différens temps. On aſſure que tout le tome quatrieme de ces relations, imprimé en 1704, *in*-12, eſt de lui. V. *Elévations à Dieu pour ſe préparer à la mort*, chez *Babuti*, in-12. VI. Une lettre au pere *Gourdan*, chanoine régulier de St. *Victor*, imprimée dans la vie du pere *Gourdan*. VII. Pluſieurs ouvrages manuſcrits. Le ſtyle de dom le *Nain* n'eſt pas ſerré; mais cette faute de préciſion devient eſtimable, parce que les vérités dont il traite ont beſoin d'être développées.

I. NAVARRETTE, (*Balthaſar*) Dominicain eſpagnol, profeſſeur de théologie, ſe rendit célebre dans ſon pays par un ouvrage en 3 vol. *in-fol.* intitulé: *Controverſiæ in D. Thomam*. Le premier vol. parut à Valladolid en 1605, le ſecond en 1609, & le troiſieme en 1634. Ce livre eſt aſſez peu connu en France.

II. NAVARRETTE, (*Ferdinand*) autre Dominicain eſpagnol, naquit à Pennafiel dans la Caſtille vieille. Ses talens lui mériterent l'honneur de remplir pluſieurs chaires. Il brilloit en Eſpagne, lorſqu'il abandonna ce théatre de ſa gloire pour aller prêcher à la Chine. Divers contre-temps le retinrent en Amérique, où ſon zele ne fut pas inutile, & il n'arriva aux Philippines qu'en 1648. Nommé à ſon arrivée profeſſeur de théologie à Manille, il travailla à la converſion des infideles de ces iſles, ainſi qu'à celle des idolâtres de Macaçar, où il fut envoyé en 1657. Deux ans après, il paſſa à la Chine, dont il apprit la langue avec tant de facilité, qu'il l'écrivoit & la parloit ſur le champ. Les miſſionnaires de ce pays l'envoyerent à Rome, pour ſe plaindre des abus que les miſſionnaires Jéſuites introduiſoient dans cette partie du monde. La congrégation les condamna, mais ſans pouvoir ni en réprimer les auteurs, ni faire ceſſer le ſcandale. Il fallut donc envoyer à la Chine des vicaires apoſtoliques, qui, revêtus des pouvoirs du St. Siege, examinaſſent par eux-mêmes l'état des choſes, & puſſent enſuite donner les déciſions néceſſaires. On choiſit ces vicaires dans la nouvelle congrégation des *miſſions étrangeres, qui venoit de s'établir* à Paris. *Navarrette* fit vers ce temps-là une relation de ſa miſſion qui fut trouvée ſi ſage, qu'on penſa l'élever à l'épiſcopat. De retour en Eſpagne, le roi *Charles II* le nomma à l'archevêché de St. *Domingue* en Amérique, & il fut ſacré en 1678. Il alla prendre poſſeſſion de ſon égliſe, qu'il gouverna avec beaucoup de ſageſſe juſqu'à l'an 1689, auquel il mourut. On remarque qu'il donna un établiſſement dans ſon dioceſe aux Jéſuites, avec qui il n'avoit pas été d'accord dans la Chine, quoiqu'il n'eût point changé de ſentiment ſur la queſtion qui les avoit brouillés enſemble. Peu d'écrivains ont auſſi bien traité ce qui concerne la Chine. Son ouvrage en ce genre compoſoit 3 vol. *in-fol.* ſous le titre de : *Traités hiſtoriques politiques & religieux de la monarchie de la Chine.* Le premier vol. parut *in-fol.* à Madrid en 1676, & le ſecond étoit fort avancé, lorſque dom *Jean* d'*Autriche*, protecteur de *Navarrette*, vint à mourir ; & cette mort laiſſa à l'inquiſition d'Eſpagne la liberté de le ſupprimer. Les Jéſuites ont cité ſi ſouvent ce ſecond tome, qu'on ne peut douter que l'inquiſition ne leur en fît préſent de quelques exemplaires. On ne ſait ce qu'eſt devenu le manuſcrit du troiſieme vol. *Navarrette* avoit encore compoſé d'autres ouvrages, pour inſtruire les Chinois des myſteres du chriſtianiſme, ou pour répondre à leurs objections ; mais ils ſont demeurés manuſcrits.

NAUCLER, (*Jean*) noble allemand, né dans la Souabe, fut prévôt de l'égliſe de Tubinge, qu'il édifia par ſes vertus & qu'il éclaira par ſes lumieres. Il fut profeſſeur du droit canon dans l'univerſité de la même ville, fondée en 1477 : temps auquel *Naucler* floriſſoit. Nous avons de lui une *chronique*, dans laquelle il fait paroître aſſez d'exactitude & de juſteſſe d'eſprit. Elle eſt

depuis *Adam* jusqu'en 1500. *Baselius* l'a poussée jusqu'en 1514, & *Surius* jusqu'en 1574. Ses continuateurs sont beaucoup moins exacts que lui.

NÉERCASSEL, (*Jean*) évêque de Castorie, étoit de la congrégation de l'Oratoire. Après avoir professé la philosophie à Saumur, puis la théologie à Malines, il étoit venu en Hollande. Il étoit archidiacre d'Utrecht & provicaire, lorsque le clergé le demanda pour coadjuteur de *Jacques* de *Torre*, & ensuite pour son successeur. Lorsque *Louis XIV* vint dans ces provinces en 1672, il fit un accueil gracieux à M. *Néercassel*. Il le mit en possession de la grande église métropolitaine d'Utrecht qu'on appelle le dôme, & voulut qu'il y fît ses fonctions d'évêque. Ce prélat y officia en effet, & y prêcha plusieurs fois avec un concours prodigieux de peuple. Il vécut jusqu'en 1686, où épuisé par ses travaux apostoliques, il tomba malade à Zwol à la fin d'une mission, dans laquelle il avoit prêché en pleine campagne à des milliers de personnes qui venoient de toutes parts pour l'entendre. Après une maladie de quelques jours, il y consomma sa course, plein de mérite & de bonnes œuvres, le 6 juin à 60 ans. L'église de Hollande étoit alors composée de plus de cinq cens mille catholiques, gouvernés par plus de quatre cens pasteurs. Continuellement appliqué à prévoir les besoins de ses peuples & à les prémunir contre l'erreur, il leur donna des préceptes de vive voix & par écrit dans les trois traités latins; l'un du culte des saints, & principalement de la très-sainte Vierge; l'autre, de la lecture de l'écriture-sainte; & le troisieme, de l'*amour pénitent*. Son traité sur la lecture de l'écriture-sainte, est un ouvrage de morale & de controverse. Il réfute la maniere dont les Protestans lisent & font lire l'écriture-sainte, & montre que ce n'est que dans l'église catholique qu'on la lit comme on le doit. Son titre est: *Tractatus de lectione scripturarum, in quo Protestantium eas legendi praxis refellitur, Catholicorum verò stabilitur. Embricæ*, 1677, *in*-12. L'auteur y a joint une dissertation très-solide: *De interprete scripturarum*. M. le *Roi*, abbé de Haute-Fontaine, traduisit ce traité & cette dissertation en françois, & sa traduction a été imprimée à Paris, *in*-8°, en 1680. L'ouvrage latin de M. *Néercassel* fut très-bien reçu à Rome, & l'abbé *Nazari* en parla avec éloge dans son journal des savans, écrit en italien en 1677. M. le *Roi* mit aussi en françois le traité *du culte des saints & principalement de la très-sainte Vierge*. C'est un gros vol. *in*-8°. La traduction parut en 1679 à Paris. M. le *Roi* avoit aussi traduit le traité du même prélat: *Amor pœnitens*; mais ayant appris que l'on en donnoit une nouvelle édition considérablement augmentée, il résolut de l'attendre, & il mourut avant que d'être en état de conformer sa traduction à cette nouvelle édition, & ce qu'il avoit traduit n'a point paru. Cette seconde édition de l'*Amor pœnitens* est en deux gros vol. *in*-8°. Elle fut publiée en 1684.

pour répondre aux objections faites contre cet ouvrage, & pour prévenir celles que l'on pourroit faire ; mais cette seconde ne put paroître que sur la fin de 1685. Les ennemis de la sainte doctrine firent quelques poursuites pour le faire condamner à Rome ; mais leurs intrigues furent sans succès. Le cardinal de *Grimaldi*, archevêque d'Aix, se déclara en faveur du livre, de même que le cardinal le *Camus*, évêque de Grenoble, & le grand *Bossuet*, évêque de Meaux, qui tous deux écrivirent à cette occasion des lettres de félicitation à l'illustre auteur. L'*amor pœnitens* a paru en 1741, traduit en françois en trois vol. *in*-12. Enfin l'on a de M. *Néercassel* une relation abrégée en latin de sa derniere visite épiscopale. Il écrivit lui-même cette relation. Son secretaire acheva ce qui regardoit sa maladie & sa mort. Cet écrit a été imprimé *in*-8°.

NEEVIUS, vulgairement NEEF, (*Jean*) de Malines, religieux Augustin, bachelier en théologie, exerça les fonctions de prieur dans différentes maisons de son ordre. Nommé en 1625 définiteur & provincial de la province de Flandres, il mourut à Malines à l'âge de 80 ans en 1656. C'étoit un homme affable, d'un caractere doux & d'un esprit éclairé. Nous avons de lui, I. *Eremus augustiniana*, à Louvain 1638, *in*-4°. L'auteur parle dans cet ouvrage de ceux qui ont embrassé la vie érémitique dans l'ancien & dans le nouveau testament : de l'établissement, de l'approbation & de la propagation de l'ordre des hermites de St. *Augustin* : de la vie de St. *Augustin* & de celle des membres de son ordre, qui se sont distingués par la sainteté de leur vie. II. De l'usage fréquent des sacrements de pénitence & d'eucharistie en flamand, avec une addition sur les confrairies & les indulgences. III. *Vita sanctæ Monicæ*, à Anvers 1628.

NEPVEU, (*François*) Jésuite de Bretagne, né à St. *Malo* en 1639, fit profession en 1672. Après avoir enseigné les humanités & la rhétorique durant six ans, & la philosophie pendant huit, il fut chargé du gouvernement de diverses maisons. Il s'acquitta de ces emplois avec autant de zele que de lumieres. Il étoit à la tête du college de Rennes, lorsqu'il mourut ; mais on ne dit point en quelle année. Il est auteur des theses de philosophie, soutenues en 1679 par *Louis* de la *Tour* d'*Auvergne*, prince de *Turenne*, qui sont remarquables, non seulement par leur étendue & leur solidité, mais encore parce qu'elles sont ornées de symboles, d'inscriptions & de vignettes, dues au génie & au bon goût du pere de la *Rue* son confrere. Tous les autres ouvrages de ce vertueux Jésuite ont la piété & la morale pour objet. Tels sont, I. *Association pour demander l'amour de Notre-Seigneur J. C.* à Nantes 1681, *in*-12. II. *Méthode d'oraison*, à Nantes, *in*-12. III. *De l'amour de Notre-Seigneur J. C.* à Nantes 1684 & 1688, *in*-12, à Paris 1691 & 1698. Le pere *Paul Segneri* a traduit cet ouvrage en italien. IV. *Exercices intérieurs pour honorer les mysteres de Notre-Seigneur J. C.* à Paris 1691, *in*-12. V. *Re-*

traite selon l'esprit & la méthode de St. Ignace, à Paris 1687, *in*-12, & encore en 1701 & 1716. Cet ouvrage a été traduit en latin, & imprimé ainsi à Ingolstadt en 1707, *in*-8°. VI. *La maniere de se préparer à la mort pendant la vie, qui peut servir pour une retraite de huit jours*, à Paris 1693, *in*-12, & traduite en italien, à Venise 1715, *in*-12. VII. *Pensées & réflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année*, à Paris 1699, *in*-12, en 4 tomes; cet ouvrage a été traduit, 1°. en latin, à Munich 1709, *in*-12, 4 tomes. 2°. En italien, à Venise 1712, *in*-12, 4 tomes. VIII. *L'esprit du christianisme, ou la conformité du chrétien avec J. C.* à Paris 1700, *in*-12. IX. *Conduite chrétienne, ou réglement des principales actions & des principaux devoirs de la vie chrétienne*, à Paris 1704, *in*-12. X. *Retraite selon St. Ignace pour les ecclésiastiques*, à Paris 1706, *in*-12. XI. *Retraite spirituelle pour les personnes religieuses, & pour celles qui aspirent à une plus grande perfection*, à Paris 1708, *in*-12. Ces différentes productions prouvent beaucoup de connoissances dans les voies spirituelles, & on les lit encore avec fruit.

I. NICEPHORE, patriarche de Constantinople, fut pendant quelque temps secretaire des Empereurs d'Orient. Les vices de la cour l'ayant révolté, il se retira dans un monastere, d'où on le tira pour le faire succéder l'an 806 au patriarche *Tarese*. Il fut ordonné patriarche le jour de Pâque de la même année 806. Son pere, qui avoit été secretaire de l'empereur *Constantin Copronyme*, perdit sa charge, fut traité d'une maniere indigne, & envoyé en exil, parce qu'il honoroit les images. *Nicéphore* ne dégénéroit point de la vertu de son pere. Il étoit bien instruit de toutes les vérités de la religion, & possédoit aussi les sciences profanes. Il fonda un monastere dans un lieu désagréable, où il se retiroit souvent pour prier. Il fut élevé malgré lui à la dignité de patriarche; & pendant son ordination il prit une ferme résolution de s'exposer à tout, plutôt que d'abandonner la vraie foi. Il tint un synode qui fit soupçonner à Rome sa doctrine sur le culte des images; mais sa conduite & sa profession de foi, qu'il envoya au pape *Léon III*, donnerent une idée plus vraie de ses sentimens. L'empereur *Léon* l'Arménien, qui releva l'hérésie des Iconomaques, ne pouvant souffrir le zele avec lequel *Nicéphore* s'opposoit à ses erreurs, le relégua en 815 dans un monastere, qui est de l'autre côté du détroit de Constantinople. Il y mourut saintement, âgé d'environ 71 ans, en 828, après 14 ans d'exil. Nous avons de lui un abrégé historique, sous le titre d'*historiæ breviarium*, depuis la mort de l'empereur *Maurice* jusqu'à *Léon III*. Le pere *Petau* le publia l'an 1616, & le fit mettre ensuite dans le corps de l'histoire l'an 1648. Cet ouvrage n'est pas venu entier jusqu'à nous, & il s'y trouve un grand vuide. *Nicéphore* composa un autre livre intitulé: *Chronologia tripartita*, qu'*Anastase* le Bibliothécaire avoit traduit en latin, & que *Joseph Scaliger*, le pere *Jacques Goar*, Dominicain, & divers autres ont

publié. Nous avons encore de *Nicéphore* sa confession de foi, que le cardinal *Baronius* rapporte dans le onzieme tome de ses annales. M. *Cotelier* a donné 45 canons de *Nicéphore*, & une lettre canonique dans le troisieme tome de ses monumens de l'église grecque ; mais ce n'est que la plus petite partie de ses ouvrages, qu'on trouve manuscrits dans la bibliotheque du Roi. Ces ouvrages ont été écrits contre les Iconoclastes ; le style est très-différent de celui de son histoire ; il est diffus, chargé de déclamations & de répétitions. Ils ne laisseroient pas d'être fort utiles : on y a remarqué de bons raisonnemens, un grand détail des objections des Iconomaques, & beaucoup de passages des peres les plus célebres, qu'on chercheroit inutilement ailleurs. Le pere *Banduri* avoit promis, dès l'an 1705, de donner tous ses ouvrages au public, mais il ne tint sa parole. Une partie a été traduite en latin par le pere *Turrien*, & publiée par *Henri Canisius*, neveu du Jésuite de ce nom.

II. NICEPHORE BLEMMIDAS, prêtre & moine du mont Athos, qui refusa le patriarchat de Constantinople, florissoit dans le treizieme siecle. Il fut favorable aux Latins, & plus porté à la paix qu'aucun des Grecs de ce siecle-là. C'est dans cet esprit qu'il composa deux traités de la procession du St. Esprit, l'un adressé à *Jacques*, patriarche de Bulgarie, & l'autre à l'empereur *Théodore Lascaris*. Il y combat l'opinion de ceux qui soutenoient, qu'on ne pouvoit pas dire que le St. Esprit procédât du Pere par le Fils. Ces deux traités sont imprimés en grec & en latin dans la Grece orthodoxe d'*Allatius*.

I. NICETAS, surnommé SERRON, diacre de l'église de Constantinople, contemporain de *Théophilacte*, dans le onzieme siecle. Son mérite le fit élever sur le siege épiscopal d'Héraclée. Il composa un commentaire sur les oraisons funebres, qui se trouvent en latin parmi les ouvrages de ce pere. On lui attribue une chaîne sur le livre de *Job*, composée des passages tirés de plusieurs peres, d'*Appollinaire*, de St. *Athanase*, de St. *Basile*, de St. *Chrysostome*, de St. *Cyrille* d'Alexandrie, de *Didyme* d'Alexandrie, de *Denis* d'Alexandrie, de St. *Ephrem*, d'*Eusebe*, de St. *Grégoire* de Nazianze, &c. Cet ouvrage fut imprimé en grec & en latin *in-folio*, à Londres en 1637. On a du même auteur de semblables chaînes sur les pseaumes, & sur le cantique des cantiques, imprimées à Bâle l'an 1659. Il y a un commentaire sur les poésies de St. *Grégoire* de Nazianze, imprimé à Venise, sous le nom de *Nicetas Paphlagonie*, qui est apparemment du même auteur.

II. NICETAS ACHOMINATE, historien grec, dit CHONIATE, parce qu'il étoit de Chone ou Colosse, ville de Phrygie, florissoit dans le treizieme siecle. Il avoit exercé des emplois considérables à la cour de Constantinople. Cette ville ayant été prise par les François l'an 1204, il se retira avec une fille qu'il avoit enlevée aux ennemis, & qu'il épousa à Nicée en Bithynie. C'est-

là qu'il termina sa vie en 1206. Il composa une histoire, ou des annales, depuis la mort d'*Alexis Comnene*, l'an 1118, jusqu'à celle de *Baudouin*, l'an 1205. Cet ouvrage traduit en latin par *Jerome Wolf*, fut imprimé à Bâle l'an 1557, puis à Geneve l'an 1593. On le trouve dans le corps de l'histoire bisantine, de l'impression du Louvre 1647. Ce morceau est fort bon; mais le style en est trop emphatique; l'auteur veut être éloquent, & il l'est quelquefois lorsqu'il n'est point déclamateur. Qu'on en juge par cet échantillon. Après avoir peint avec des couleurs de feu les désordres que les François commirent à Constantinople, il ajoute: » Voilà ce que vous avez fait, vous qui prétendez être savans, » sages, fideles à vos sermens, amateurs de la vérité, ennemis » des méchans, plus religieux & plus justes que nous autres » Grecs, & plus exacts observateurs des préceptes de J. C. Je » dis plus: Vous qui portez la croix sur vos épaules, & qui avez » souvent promis avec serment de passer par les terres des Chré- » tiens sans y répandre de sang, comme n'ayant pris les armes » que contre les Sarrasins; & de garder la continence pendant » tout le temps que vous portez la croix, comme étant consacrés » à Dieu. Vous cherchez à venger le St. Sépulchre, & vous » exercez votre fureur contre J. C. Vous ne craignez pas de la » mettre sous vos pieds, pour prendre un peu d'or ou d'argent. » Les Sarrasins n'en ont pas usé de même: ils ont traité vos » compatriotes avec toute sorte d'humanité à la prise de Jérusa- » lem. Ils n'ont point insulté aux femmes des Latins, ni rempli » le St. Sépulchre de corps morts; mais ils leur ont permis de se » retirer librement, moyennant un léger tribut par tête, laissant » à chacun les biens dont il étoit en possession. C'est ainsi que » les ennemis de J. C. ont traité des gens qui avoient une religion » toute différente de la leur; & c'est ainsi que vous avez traité » des Chrétiens dont vous n'aviez aucun sujet de vous plaindre. On attribue encore à *Nicetas* les cinq premiers livres de la foi orthodoxe. Ils furent imprimés *in*-8° l'an 1580, & ont été mis dans le douzieme volume de la bibliotheque des peres de Cologne. Nous avons encore un fragment du vingtieme livre, sur ce qu'on doit observer quand un mahométan se fait chrétien. Ce fragment peut être utile, ainsi que l'ouvrage dont il est détaché.

NICOLAI, (*Jean*) Dominicain, né à Monza, village du diocese de Verdun près de Stenay, l'an 1594, fit profession en 1612. On l'envoya à Paris, où il reçut le bonnet de docteur en théologie en 1632. Son érudition le fit retenir dans cette ville, & il y professa pendant vingt ans la théologie dans la maison de son ordre, rue St. *Jacques*. Il en fut élu prieur en 1661, & il y mourut en 1673 à 78 ans. Ses vertus & son amour pour le travail le firent aimer & estimer. Il passa une partie de sa vie à travailler sur le texte de St. *Thomas*, dont il tacha de concilier les principes avec les théologiens, qui ne pensent pas comme son école; mais il ne réussit pas toujours,

& il s'attira plusieurs adversaires. Nous avons de lui, I. La théologie latine de *Reinier* de *Pise*, de l'ordre des Freres Prêcheurs, avec des corrections & des supplémens, à Lyon 1655, *in-fol.* en 3 vol. Il y en eut une nouvelle édition dans la même ville & sous le même format, avec des nouvelles additions qui ne font pas plus rechercher cet ouvrage entiérement oublié. II. L'exposition de St. *Thomas* d'*Aquin* sur les quatres évangélistes, à Paris en 1657, *in-fol.* & à Lyon en 1670, *in-fol.* III. Les commentaires du même saint sur le maître des sentences avec des notes, à Paris en 1659, *in-fol.* en 4 tomes. IV. Un autre commentaire sur le même auteur, à Paris en 1660, *in-fol.* Le pere *Nicolaï* tache de prouver dans la préface, que cet ouvrage est de St. *Thomas*; mais les peres *Quetif* & *Echard*, dans la bibliotheque des auteurs de leur ordre, prétendent qu'il est du cardinal *Annibal* de *Annibaldis*. V. Les questions quodlibetales de St. *Thomas* d'*Aquin*, à Paris en 1660, *in-fol.* Cette édition est fort peu correcte. VI. Une édition de la somme de St. *Thomas*, avec des notes, à Paris 1663, *in-fol.* & à Lyon, 2 vol. *in-fol.* le premier en 1685, & le second en 1686. Cette derniere édition est bien exécutée, & c'est la meilleure que nous ayons de ce célebre ouvrage. VII. Une dissertation latine sur le jeûne, à Paris en 1667, *in-12*, & réimprimée en 1675. La disette de vivres, causée par le siege de la ville de Paris en 1649, ayant obligé l'archevêque de cette ville de permettre le carême l'usage de la viande le lundi, le mercredi & le jeudi de chaque semaine, on agita si l'on étoit aussi dispensé de jeûner ces jours-là. M. de *Launoi* fut pour la négative, & le pere *Nicolaï* soutint le contraire; mais cependant sans décider clairement la question. VIII. Une dissertation latine sur le concile plénier, dont St. *Augustin* allegue le jugement touchant le baptême des hérétiques, *in-12*, à Paris en 1667. IX. Deux dissertations sur le baptême, à Paris en latin 1667, *in-12*. Il prétend dans la premiere contre M. de *Launoi*, que l'usage de l'église romaine de n'administrer autrefois le baptême qu'à Pâque & la Pentecôte hors le cas de nécessité, étoit généralement observé dans toutes les églises; & dans la seconde, que l'église n'a jamais contraint les Juifs ni les Infideles à recevoir le baptême. Il avoit fait précéder ces dissertations par un avertissement latin, où il avoit fait aussi son apologie. Cet écrit imprimé en 1658, *in-12*, à Paris, n'est plein que de personnalités qui n'intéressent en rien le public, & de ces injures qui le révoltent. X. Quelques écrits sur la grace, réfutés par MM. *Arnauld* & *Nicole*. Il y a dans les différens ouvrages du pere *Nicolaï*, des sentimens qu'il faut reléguer parmi les opinions singulieres. Il n'avoit que le talent d'être simple & concis, & de ne dire que ce qui est utile. On ne lit actuellement presqu'aucun de ses livres.

I. NICOLAS DE CLAIRVAUX, disciple & secretaire de St. *Bernard*,

Bernard, quitta son monastere & se retira dans celui de Montiramei. Il y mourut vers l'an 1180 dans une grande réputation de vertu & de savoir. *Jean Picard*, chanoine régulier de St. *Victor* de Paris, a publié un vol. de ses lettres, qu'on trouve dans la bibliotheque des peres. Elles ne manquent pas d'esprit, & elles sont écrites d'une maniere agréable. M. *Baluze* en a donné encore deux dans le second tome de ses mêlanges.

II. NICOLAS DE CURBIO, religieux de l'ordre de St. *François*, vivoit dans le treizieme siecle. Il fut estimé du pape *Innocent IV*, qui le retint à Rome pour être son chapelain & son confesseur. La considération qu'il s'étoit acquise, lui mérita l'évêché d'Assise. Le pape *Innocent IV* mourut entre ses bras. *Nicolas* en écrivit la vie, qui est un ouvrage important pour l'histoire ecclésiastique de ce temps-là. M. *Baluze* l'a fait imprimer dans le tome septieme de ses mêlanges.

III. NICOLAS, évêque de Metone, maintenant Modon dans la Morée, florissoit dans le douzieme siecle. Nous avons de lui dans la bibliotheque des peres un traité du corps & du sang de J. C. Voici comme il parle contre ceux qui doutoient de la réalité du corps & du sang de J. C. dans l'eucharistie : » Pourquoi, » dit-il, attribuez-vous l'impuissance à celui qui est tout-» puissant ? N'est-ce pas lui qui a fait toutes choses de rien ? Pour-» quoi cherchez-vous les causes & l'ordre de la nature, dans le » changement du pain au corps de J. C. & du vin mêlé d'eau » en son sang, puisque ce corps même est né d'une Vierge » d'un maniere qui surpasse la nature, & qui est au-dessus des » pensées, de la raison & de l'intelligence des hommes ? Vous » ne croyez donc pas aussi sa résurrection d'entre les morts, ni » son ascension au ciel, ni les autres merveilles de J. C. puis-» qu'elles surpassent de même & la nature & les pensées & l'in-» telligence. La cause de cette incrédulité est que vous ne con-» fessez pas que J. C. est le Dieu véritable, & qu'il est le Fils de » Dieu ; mais que vous êtes ou juif ou arien dans le cœur. Il » est bon de remarquer avec quelle force cet évêque s'éleve » contre les recherches inquietes d'une raison peu soumise à la » foi, & contre le téméraire dessein d'allier les mysteres de la » religion avec notre intelligence naturelle. C'est en attaquer » le fondement, que de les soumettre à son examen : c'est les » nier tous que de prétendre les expliquer par cette voie.

IV. NICOLAS DE LIRE, ainsi nommé du lieu de sa naissance, petite ville de Normandie entre Séez & Evreux. Il étoit né juif, & avoit commencé d'étudier sous les rabbins ; mais s'étant converti, il prit l'habit des Freres Mineurs vers l'an 1292. Il vint à Paris, où il fut reçu docteur, & expliqua long-temps l'écriture-sainte dans le grand couvent de son ordre. La langue hébraïque qu'il avoit apprise dès son enfance, lui fut d'un grand secours pour entendre le sens littéral de l'écriture trop

négligé de son temps, quoiqu'il soit le fondement des autres sens, comme il le remarque lui-même. Ce docteur s'appliqua toute sa vie à l'explication de l'écriture, & composa deux ouvrages qui eurent un grand succès de son temps. I. Des notes courtes, ou, comme on parloit alors, une postille perpétuelle sur toute la bible, que l'on a joint dans les éditions imprimées à la glose ordinaire, composée par *Valafride Strabon* cinq cens ans auparavant. II. Un *commentaire* sur tous les livres de l'ancien & du nouveau testament. Il marque à la fin de ce dernier ouvrage, qu'il l'a achevé à Paris l'an 1330. Il mourut dix ans après avec une réputation étendue.

V. NICOLAS DE CUSA, voyez CUSA.

VI. NICOLAS EYMERIC, né à Girone, ville de Catalogne, vers l'an 1320, entra dans l'ordre des Freres Prêcheurs, & fut fait inquisiteur général par *Innocent VI* vers l'an 1356. Etant venu à Avignon sous le pontificat de *Grégoire XI*, il fut nommé chapelain du Pape, & juge des causes d'héréfies. Après avoir exercé son emploi avec zele, il alla mourir à Girone en 1399. Son principal ouvrage est intitulé : Le *directoire des inquisiteurs*, imprimé pour la premiere fois à Barcelonne l'an 1503, & depuis à Rome l'an 1578, avec les corrections & scholies de *Penna*, & enfin dans la même ville en 1587, & à Venise l'an 1596, avec les commentaires de ce même auteur. Cet ouvrage est divisé en trois parties. L'auteur traite dans la premiere, des points de notre foi ; dans la seconde, de la punition des hérétiques, & des peines qu'ils méritent, suivant le droit canon & les décretales ; ce que c'est qu'héréfie & erreur ; des différentes héréfies, & enfin de ceux qui sont soumis à la juriſdiction de l'inquisition & des crimes qui sont de sa compétence. La troisieme partie traite de la maniere d'instruire les procès dans le tribunal de l'inquisition, du pouvoir & des privileges des officiers ; des témoins, des coupables & de l'exécution des jugemens. Il y a des choses qui paroîtront étranges dans ce livre, même à ceux qui sont en pays d'inquisition.

VII. NICOLAS, (*le Pere*) prédicateur Capucin, vit le jour à Dijon. Il mourut à Lyon en 1694, après avoir été trois fois définiteur de la province & provincial. Ses talens pour la chaire lui firent un nom. Nous avons de lui, I. Un avent intitulé : *Pharaon réprouvé, ou l'avocat sur la providence de Dieu, sur la réprobation des pêcheurs* 1685, in-4°. II. *Octave* du St. sacrement, *in*-8°, 1685. III. *Octave* de l'ascension de Notre-Seigneur, *in*-8°, 1687. IV. Sur les évangiles du carême, 3 vol. *in*-8°, 1688. V. Sur les mysteres de Notre-Seigneur, *in*-8°. VI. Sur les mysteres de la Ste. Vierge, *in*-8°. VII. Sermons prêchés pendant l'avent, *in*-8°. VIII. Sermons pour les quarante heures, contre le mauvais usage du sacrement de pénitence, 1691, *in*-8°. IX. Panégyriques des saints, 3 vol. *in-fol.* X. Sermons sur tous les dimanches de l'année, 3 vol. *in*-8°,

1694. XI. Sermons sur les vêtures & professions religieuses, *in*-8°, 1695. XII. *Octave* des morts, *in*-8°, 1696. Tous ces sermons furent réimprimés à Lyon. Ceux qui sont sur les évangiles du carême ont été traduits en italien, & imprimés à Venise, en 2 vol. *in*-4°. On leur a fait peut-être plus d'honneur qu'ils ne méritoient. Le pere *Nicolas* tient encore beaucoup de la méthode des anciens prédicateurs, & ce n'est pas la meilleure.

NICOLE, (*Pierre*) bachelier de Sorbonne & l'un des meilleurs écrivains de son temps, naquit à Chartres en 1625. Son pere, avocat de cette ville, l'éleva avec soin. Il étudia tous les anciens auteurs profanes, grecs & latins. Le pere s'appliquoit à la poésie, & composoit des pieces qui lui attiroient de justes représentations de la part de son fils, qui dès l'enfance détestoit tout ce qui pouvoit nuire aux bonnes mœurs. En 1642, le jeune *Nicole* fut envoyé à Paris, où il fit son cours de philosophie dans le college d'Harcourt. Il étudia ensuite la théologie sous le célebre M. de *Sainte-Beuve*. Il lut en même temps tous les ouvrages de St. *Augustin* sur la grace, & fit une étude suivie de St. *Thomas*. Son pere lui fit prendre le degré de bachelier. M. *Nicole* ne s'étoit point borné à des études purement théologiques; il y avoit joint l'étude des langues, hébraïque, grecque, latine, espagnole & italienne. Il ne travailloit pas moins à avancer dans la piété que dans les sciences. Il alloit souvent à Port-Royal de Paris entendre les instructions que faisoit M. *Singlin*. Il connut bientôt les solitaires qui vivoient au-dehors de la maison de Paris, & de celle des Champs, & se lia avec eux. On avoit formé des écoles pour élever quelques jeunes gens; M. *Nicole* fut choisi pour un des maîtres. En 1654, M. *Arnauld* chercha un second qui pût partager avec lui le travail que demandoit la défense de la vérité. Il jetta les yeux sur M. *Nicole*, qui eut part à tous ses travaux & à tous les écrits qui parurent sous la doctrine de *Janfénius*. Il se rendit sur-tout célebre par sa traduction latine des lettres provinciales. M. *Nicole* étoit alors à Cologne, où il s'étoit retiré, pour se mettre à couvert des vexations qu'il avoit à craindre. Il joignit à sa traduction des préfaces & des notes en forme de commentaire, dans lesquelles il réfute les calomnies que les Jésuites avoient répandues contre M. *Pascal*. Il y traite aussi plusieurs points très-importans de la théologie morale. Il y joignit dans la suite diverses pieces très-intéressantes. Cet ouvrage dont la latinité a été admirée par les uns & déprimée par les autres, fut donné au public sous le nom de *Wendrock*, & traduit en françois par mademoiselle de *Joncoux*. M. *Nicole* étoit de retour à Paris en 1660, lorsqu'il attaqua les écrits que publioit le pere *Amelote* de l'Oratoire pour l'exaction de la signature du formulaire. Il fit quelque temps après en latin le *traité de la distinction du fait & du droit dans l'affaire de Janfénius*, & en françois, *les pernicieuses con-*

séquences de la nouvelle hérésie des Jésuites, contre le Roi & contre l'état. Il demeuroit alors à Paris dans une grande retraite avec *M. Arnauld* chez madame *Angran*, parente de ce docteur. En 1664, ils allerent tous deux à Châtillon dans une maison de campagne, où ils passerent quelque temps, uniquement occupés de la priere & de l'étude. M. *Nicole* consulta alors M. d'*Alet* sur le dessein qu'il avoit de ne plus écrire, & de se consacrer à une entiere retraite. Le saint prélat lui conseilla de continuer de travailler pour la défense de la vérité, & de ne point se séparer de son illustre ami. Il entreprit de concert avec M. *Arnauld*, le grand ouvrage de la *perpétuité* de la foi. Il en fut détourné par les mêmes disputes, qui avoient déjà troublé son repos. Ce fut vers ce temps-là que parurent son excellent traité de *la foi humaine*, que M. de *Perefixe* avoit inventé pour concilier les partis divisés, & les dix lettres imaginaires, & les huit visionnaires contre *Desmarets* de St. *Sorlin*. Lorsque le pape *Clement IX* eut rendu la paix à l'église de France, M. *Nicole* s'appliqua sérieusement au livre de la *perpétuité de la foi*, dont le succès fut très-grand. Il voulut que le nom seul de M. *Arnauld* parût à la tête de ce grand ouvrage. » Vous êtes prêtre » & docteur, lui dit-il, & moi je ne suis que simple clerc. Il » convient qu'on n'envisage que vous dans ce travail, où il faut » parler au nom de l'église, & défendre sa foi dans des points » si importans. « Il composa en 1671, étant à Port-Royal-des-Champs, les *préjugés légitimes contre les Calvinistes*; ouvrage qui porta un coup mortel à ces hérétiques, & qui mit en émotion tous leurs ministres. Ce fut aussi cette même année que parut dans le public le premier volume des *essais de morale*, & il fut bientôt suivi de trois autres. Cet ouvrage devint considérable pour les nouveaux volumes que l'auteur y ajouta, pour expliquer les évangiles & les épîtres de toute l'année. M. *Arnauld* l'ayant engagé de l'accompagner à Angers, M. *Nicole* fit ce voyage. A son retour il se logea au fauxbourg St. *Jacques*, où il fut tranquille jusqu'en 1676, travaillant à la suite des *essais de morale* & de la *perpétuité de la foi*. Au commencement de cette année, il alla à Alet demander quelques avis à M. *Pavillon*, & revint par Grenoble pour voir M. le *Camus*, qui le retint le plus long-temps qu'il put. Cet illustre prélat le mena à la grande Chartreuse, où il visita le tombeau de St. *Bruno*. De Grenoble, il alla à Anneci prier sur celui de St. *François de Sales*. De retour à Paris, M. *Nicole* travailla au traité *de l'oraison*. Il s'y propose de prémunir les esprits contre la fausse spiritualité, qui prend pour divines toutes les prétendues lumieres qu'on reçoit dans l'oraison. Il combat spécialement sans cependant les nommer, M. de *Bernieres* de *Louvigni*, auteur du livre intitulé: *Le chrétien intérieur*, & le pere *Guilloré* Jésuite, qui dans plusieurs ouvrages de piété, avoit semé les principes du plus dangereux quiétisme. Ce traité fut très-bien reçu du public. La

mort de madame de *Longueville*, arrivée en 1679, l'obligea de sortir du royaume. Il alla à Bruxelles, où M. *Arnauld* le joignit bientôt, mais cette réunion ne dura pas long-temps. M. *Arnauld* qui pensoit se retirer en Hollande, lui fit la proposition de le suivre. M. l'évêque de Castorie les invitoit à venir s'y fixer, leur promettant qu'ils y seroient fort tranquilles. M. *Nicole* s'en défendit en alléguant sa santé qui s'affoiblissoit, ses attaques d'asthme qui devenoient plus violentes, la mauvais air de la Hollande, la disette de bonne eau, qui étoit presque son unique boisson; & de plus la résolution qu'il avoit prise de ne plus se mêler de rien. Pour retourner en France avec plus de sureté, il écrivit à M. de *Harlai*, archevêque de Paris. Cette démarche fut très-blâmée par tous ses amis, excepté par M. *Arnauld*. Quelque indifférent que fût M. *Nicole* par caractere, pour tous les discours qu'on pouvoit tenir contre lui, il fut néanmoins fort sensible à ce soulevement des amis, & il écrivit plusieurs lettres pour justifier sa conduite. Il composa même une apologie qui n'a été imprimée que long-temps après sa mort. Il y a apparence qu'il étoit à Liege, lorsqu'il écrivit cette lettre à l'archevêque de Paris. Il en partit vers la fin de l'année (1679,) & alla à Sedan en remontant la Meuse. Voici comment il fait le récit de ce voyage, & ce récit doit être une leçon pour ceux qui seroient tentés de s'engager dans un parti. » Qui m'auroit dit, il y a six » mois, qu'il me falloit résoudre à n'avoir plus ni feu ni lieu, » à être à charge à tout le monde, à changer continuellement » de demeure, à être décrié & condamné d'un consentement » universel par les gens du monde & les amis, à n'être plaint » ni défendu de personne, à coucher sur la paille avec la fevre dans » de trous creusés sous les rochers de la Meuse, en vérité cela m'au- » roit fait peur. Cependant cela est passé, & n'est pas si grande » chose qu'on pourroit croire. « Après un séjour assez court à Sedan, il alla à l'abbaye de Châtillon, ordre de Cîteaux, dont il édifia les moines par sa piété exemplaire. Ses ennemis l'y découvrirent, & l'accuserent d'y vouloir cabaler. Il en sortit dans la plus grande rigueur de l'hyver, & se rendit à l'abbaye d'Orval, autre maison de Cîteaux dans le duché de Luxembourg. Il fut obligé d'en sortir pour la même raison qui lui avoit fait quitter Châtillon. Etant revenu à Liege, il reçut la nouvelle que l'archevêque de Paris lui permettoit de revenir secrétement à Chartres. Il y alla donc, & prit le nom de M. de *Berci*. Il eut ensuite permission de retourner à Paris, ce qui lui attira de nouveaux reproches de la part de quelques personnes, moins sages que M. *Arnauld*, qui prit hautement la défense de son ami. Dès que M. *Nicole* fut tranquille à Paris, il écrivit pour les intérêts de l'église. Il publia le livre *de l'unité de l'église*, & celui qui a pour titre: *Les prétendus réformés convaincus de schisme*. Ces excellens ouvrages produisirent de grands fruits. Pendant qu'il travailloit à la controverse, il ne perdoit pas de

vue la morale. Il s'occupoit de la *continuation des essais de morale*, qui consiste dans une explication des épîtres & des évangiles de toute l'année. Elle fut achevée & imprimée en 1687. Il seroit superflu d'en faire l'éloge. C'est un ouvrage qui a toujours le mérite de la nouveauté, & que l'on relit chaque année avec une nouvelle satisfaction, & toujours avec fruit. M. de *Rancé*, abbé de la Trappe, en fit un grand éloge en remerciant l'auteur du présent qu'il lui avoit fait des deux premiers vol. Ce fut aussi dans ce même temps, que M. *Nicole* recueillit tous les manuscrits de M. *Hamon*, pour les donner au public. Il les revit tous, & composa des préfaces pour chaque volume. Ce sont des morceaux dignes d'un si savant éditeur. Il écrivit aussi alors la vie de la mere *Marie des Anges Suireau* sa tante, qui avoit été vingt-deux ans abbesse de Maubuisson. En 1687, il s'établit dans la place du Puits-l'Hermite derriere la Pitié. Comme il se trouvoit dans le voisinage du jardin du Roi, il alloit ordinairement s'y promener. Il faisoit certains jours de la semaine des conférences sur la controverse avec des personnes habiles. Il étoit souvent visité par M. le comte de *Troiville*; MM. *Racine*, *Despréaux*, *Dubois*, *Renaudot*, le *Tourneux*, *Santeuil* & plusieurs autres. Ce fut à la fin de sa vie qu'éclata la dispute au sujet de son système sur la grace générale. Voyez l'article de M. le docteur (*Arnauld*). On prétend que M. *Nicole*, quelque temps avant sa mort, tenoit fort peu à son système, & qu'il a toujours été inviolablement attaché aux dogmes de la grace efficace par elle-même, & de la prédestination gratuite. M. *Nicole* prit quelque part à la dispute de M. l'abbé de la *Trappe* avec dom *Mabillon* sur les études des moines. Il fit même, peu avant sa mort, un mémoire qui s'est trouvé parmi les papiers du savant Bénédictin, & que dom *Vincent Thuillier* a donné au public. M. *Nicole* y prouve que M. l'abbé de la *Trappe* avançoit plusieurs choses sans preuves, & que de tout temps on a vu les études cultivées dans les monasteres. Une autre affaire dans laquelle il entra aussi les dernieres années de sa vie, est celle du quiétisme. Le grand *Bossuet* l'engagea à écrire sur cette matiere. Malgré ses infirmités, il relut les écrits de *Molinos*, d'*Estival*, de *Falconi*, de *Malaval*, du pere de la *Combe*, de madame *Guyon*. Il revit ses propres écrits précédens sur ce sujet, les *visionnaires*, & le *traité de la priere*. Il composa ensuite un traité intitulé : *Réfutation des principales erreurs des Quiétistes*, qui fut imprimée en 1695. Cette même année, le 11 novembre, il eut une espece d'attaque d'apoplexie qui n'empêcha point qu'il ne fût en état de recevoir les sacremens. Le 16, il eut une seconde attaque dont il mourut, âgé de soixante-dix ans. Nous n'entrerons point dans le détail des différens écrits polémiques de M. *Nicole*, & nous avons donné une idée de ses autres ouvrages; ses *essais de morale* sont actuellement en 13 vol. *in*-12, ou *in*-18, parmi lesquels on trouve 2 vol. de Lettres. On trouve dans chaque traité de M. *Ni-*

ole, un ordre & une méthode qui porte la lumiere dans l'esprit de ses lecteurs, & qui les convainc par la seule liaison & le seul enchaînement de ses principes. On y remarque sa profondeur pour remonter jusqu'aux premiers principes des vérités qu'il expose, & pour développer toutes les conséquences des maximes qu'il établit ; sa sagesse & sa circonspection pour ne rien avancer de douteux & de nouveau dans la morale. Enfin, on y remarque par-tout l'attachement inviolable de l'auteur à la doctrine des saints peres. Il croyoit avec raison, que la théologie ne devoit point être traitée d'une maniere seche & stérile, qui éclaire l'esprit sans remuer le cœur, & qui montre les vérités de la foi sans les rendre aimables, & sans apprendre aux hommes l'usage qu'ils doivent faire de cette lumiere par rapport à leurs mœurs. Il a donc voulu, à l'exemple des saints peres, joindre la morale au dogme, de telle sorte que sa théologie fût en même temps un livre de piété. On lui reproche cependant de ne parler qu'à l'esprit, & d'être froid & sec.

NIEREMBERG, (*Jean-Eusebe de*) Jésuite, originaire d'Allemagne, naquit à Madrid en Espagne en 1590. Il fut employé dans sa société, qu'il édifia par ses mœurs & par ses ouvrages. C'étoit un homme pénitent, austere même. Il termina saintement sa carriere en 1658. Nous avons de lui, I. Un traité de la différence du temps & de l'éternité, traduit en françois, *in*-12, par le pere *Brignon*, & très-bien accueilli par les personnes pieuses. II. Les adresses de l'amour de Dieu pour les hommes que nous possédons aussi dans notre langue. III. L'aimable JESUS & l'aimable MARIE ; nous l'avons pareillement en françois. IV. Préparation au passage du temps à l'éternité : ouvrage traduit de l'espagnol par le pere de *Courbeville*. V. L'art de conduire la volonté selon les préceptes de la morale ancienne & moderne, tirés des philosophes païens & chrétiens, traduit en françois par *Louis Videl*, 1657, *in*-4°. VI. Le pere *Boillot*, Jésuite, mort en 1733, a publié des maximes chrétiennes & spirituelles, tirées des œuvres du pere *Jean-Eusebe* de *Niéremberg*, traduites de l'espagnol en françois, à Lyon 1714, en 2 vol. *in*-12.

NIL, (*Saint*) solitaire du cinquieme siecle, étoit de Constantinople, & fut disciple de St. *Jean-Chrysostome*. Après avoir eu deux enfans de son mariage, il se sépara de sa femme, & se retira avec son fils *Théodule* au désert du mont Sinaï. Il y vécut long-temps avec des moines d'une grande sainteté. Ils demeuroient dans des cavernes, ou dans des cellules qu'ils bâtissoient eux-mêmes éloignées les unes des autres : la plupart ne mangeoient point de pain, mais seulement des fruits sauvages & des herbes crues : quelques-uns ne mangeoient qu'une fois la semaine. Le St. solitaire fut souvent attaqué par les démons, qui employoient toutes sortes d'artifices pour l'épouvanter. Il dissipoit tous ces prestiges par la foi, par la patience, la priere & les saintes lectures. Il acquit dans la retraite la lumiere & la con-

noissance de Dieu, & fit usage de ses talens pour l'utilité de ses freres. C'est delà que nous vient ce grand nombre de lettres que nous avons de lui. Ce ne sont presque que des réponses aux consultations qu'on lui faisoit de toutes parts, soit sur l'écriture, soit sur la doctrine de l'église, soit sur le réglement des mœurs. Ces lettres sont au nombre de mille soixante & une, la plupart courtes & d'un style vif & concis. Nous avons aussi de lui plusieurs traités de piété. Il reprend fortement le relâchement qui s'introduisoit chez les moines. Le St. solitaire écrivit à l'empereur *Arcade*, pour lui témoigner combien il étoit touché de la persécution que souffroit St. *Chrysostome*. » Comment prétendez-» vous, dit-il, voir Constantinople délivrée des fréquens trem-» blemens de terre & du feu du ciel, tandis qu'il s'y commet » tant de crimes, & que le vice y regne avec tant d'impunité ? » Après que l'on a banni celui qui étoit la colonne de l'église, » la lumiere de la vérité, la trompette de J. C. « Le St. solitaire fut éprouvé par une affliction très-sensible. Les Sarrasins attaquerent les solitaires de Sinaï, en tuerent plusieurs, en emmenerent d'autres captifs, & donnerent à quelques-uns de ceux qui étoient les plus âgés, la liberté de se retirer. St. *Nil* fut de ces derniers ; mais son fils *Théodule* fut emmené captif. Il fut exposé en vente, & personne n'en voulant donner ce que les Sarrasins en demandoient, ces barbares vouloient le mettre à mort. A force de larmes, il obtint qu'on l'achetât. Il fut revendu à l'évêque d'*Eluse*, qui ayant connu son mérite, l'éleva à la cléricature. St. *Nil* alla chercher ce cher fils chez l'évêque d'Eluse, qui n'usa de son autorité de maître que par la violence qu'il fit au pere & au fils de leur imposer les mains pour l'ordre sacré de la prêtrise. L'histoire ne nous apprend plus rien de St. *Nil*, mais il y a apparence qu'il écrivoit encore vers l'an 430, pour l'instruction & l'édification des moines. Nous avons de lui divers ouvrages qui ont été publiés à Rome sous ce titre : I. *Epistolarum lib. IV, interprete Leone Allatio, cum variis lectionibus, & diatriba ejusdem Allatii de Nilis, & eorum scriptis, græc. lat.* in-fol. Romæ 1668. II. *Tractatus, sive opuscula ex codicibus MSS. Vaticanis, Barberinis, & Altempsianis edita. Joseph Maria Suaresius græce primum edidit, latine vertit*, 1673.

NOAILLES, (*Louis-Antoine de*) cardinal de la Ste. église romaine, du titre de Ste. *Marie* sur la Minerve, fut élevé chrétiennement. Etant entré dans l'état ecclésiastique, il remplit de bonne heure tous les devoirs de sa vocation. Il fit sa licence avec distinction, & fut reçu docteur en théologie de la faculté de Paris en 1676. Le Roi instruit de ses talens, de son mérite & de sa piété, le nomma en 1679 à l'évêché de Cahors, d'où il fut transféré à Châlons en 1680. M. de *Noailles* donna dans ces deux dioceses des preuves de sa vigilance & de sa charité vraiment pastorale. On le crut propre à paroître sur un plus grand théatre, & on l'éleva sur le siege de Paris en 1695. Le nouvel archevêque s'appliqua

s'appliqua uniquement au gouvernement de son diocese, & fit d'excellens réglemens pour la réforme du clergé. Doux, familier, accessible, il accueillit avec la même bonté le pauvre & le riche; il soulagea le premier dans ses besoins, & instruisit le second. Il s'opposa fortement aux erreurs naissantes du quiétisme, dont les suites auroient pu être funestes dans son diocese. Il les avoit déjà condamnées à Châlons, & il continua à les détruire à Paris. Il publia en 1697 une instruction pastorale touchant la perfection chrétienne, & sur la vie intérieure contre les illusions des faux mystiques. L'illustre auteur y donne des regles très-sages pour la conduite des fideles dans les voies de la spiritualité. Il n'eut pas moins de zele contre la morale relâchée, qu'il proscrivit de son diocese. Il présida à l'assemblée du clergé de l'an 1700, dans laquelle plusieurs propositions de ce genre furent condamnées. Nous avons de lui, I. Une *instruction pastorale* sur les matieres de la grace, contre le livre intitulé : *Exposition de la foi touchant la grace & la prédestination*, par l'abbé de *Barcos*, dans lequel il y avoit des principes erronés. II. Plusieurs lettres & instructions pastorales contre d'autres ouvrages, où la vérité étoit altérée. III. Des heures à l'usage de son diocese, & une conduite pour la confession & pour la communion. IV. Plusieurs écrits contre la bulle *unigenitus*. Il n'est pas besoin de répéter ici la part qu'il eut aux disputes de l'église. Il révoqua, le 28 septembre 1713, l'approbation qu'il avoit donnée aux réflexions sur le nouveau testament, par le pere *Quesnel*; mais l'année suivante il défendit par un mandement du 25 février 1714, de recevoir la constitution *unigenitus*, qui proscrivoit ces réflexions. Il en appella même le 3 avril 1717. Enfin, après bien des débats & des négociations, il donna le 13 octobre 1728 un mandement par lequel il accepta la bulle; condamna le livre des *réflexions morales* & les cent & une propositions, avec les mêmes qualifications que le Pape les avoit condamnées. Tels furent les derniers sentimens de ce cardinal, qui mourut en 1729, emportant les regrets de ses diocésains.

NOIR, (*Jean le*) né à Alençon en 1622, entra dans l'état ecclésiastique, & fut pourvu en 1652 de la théologale de Séez. Il exerça le ministere de la chaire en Normandie & à Paris, où il obtint des suffrages respectables. Son génie ardent lui attira des affaires fâcheuses; des fanatiques assez semblables aux flagellans, & très-zélés contre le jansénisme, virent avec peine que l'avent & le carême d'Argentan avoit été confié à M. le *Noir*, soupçonné d'y être favorable. Ils éleverent dans un carrefour de la ville une image de la Vierge, devant laquelle ils alloient sur le soir chanter les litanies, où ils faisoient entrer ces paroles : *Virgo extirpatrix janseniſtarum*. Ils avoient fait mettre sous les pieds de cette image un gros serpent, qu'ils disoient être le théologal de Séez. Ils n'en demeurerent pas là; mais s'étant attroupés la veille de la Pentecôte, ils partirent en procession d'un endroit à deux lieues d'Ar-

gentan, & se rendirent à Séez, où ils chantèrent encore leurs litanies. Cette scene ne fut que risible ; mais M. le *Noir* essuya des affaires qui passèrent le ridicule. Il étoit brouillé avec son évêque, qui avoit donné un mandement pour la publication du formulaire ; il l'accusa de plusieurs erreurs dans des écrits publics. Il dénonça un catéchisme publié dans le diocese par le sieur *Enquerran*, chevalier, sous ce titre : *Le chrétien champêtre*, où on lisoit en termes exprès, » qu'il y avoit quatre personnes divines, qui » devoient être l'objet de la dévotion des fideles ; savoir, J. C. » St. *Joseph*, Ste. *Anne* & St. *Joachim*. Que Notre-Seigneur étoit » dans le St. Sacrement de l'autel, comme un poulet dans la » coque d'un œuf. « Le refus que fit l'évêque de Séez de satisfaire à cette requisition, porta le théologal à accuser juridiquement ce prélat de favoriser ces erreurs. Il présenta sa requête au roi de France, & l'accompagna d'une dénonciation de plusieurs propositions qu'il croyoit hérétiques. M. le *Noir* publia à ce sujet des écrits, où il franchissoit toutes les bornes de la modération, non seulement à l'égard de son évêque, mais encore à l'égard de son métropolitain. On nomma des commissaires pour le juger, & sur la représentation de ses libelles, il fut condamné aux galeres à perpétuité, après avoir fait amende honorable. L'arrêt ne fut point exécuté dans toute sa rigueur ; on se contenta de le faire conduire à St. *Malo*, d'où il fut transféré dans les prisons du château de Brest. Il y resta cinq ans. Enfin, on l'envoya à Nantes, où il mourut deux ans après dans le château de cette ville, le 22 avril 1692. On a de lui quelques ouvrages. I. Une traduction de l'*échelle du cloître :* ouvrage attribué à St. *Bernard*. II. Les *avantages inconteſtables de l'égliſe ſur les Calviniſtes, dans la diſpute de M.* Arnauld *& du miniſtre* Claude, qu'il dédia au roi de France en 1673, à Paris & à Sens. III. Les *nouvelles lumieres politiques, ou l'évangile nouveau du cardinal* Palavicin, *révélé par lui dans ſon hiſtoire du concile de Trente*, qui arrêta la traduction françoise que l'on en vouloit donner. IV. Une lettre à son altesse madame la duchesse de *Guise*, sur la domination épiscopale en 1679, & sur l'usage des lettres de cachet surprises par quelques évêques, pour opprimer les ecclésiastiques du second ordre. Le zele de M. le *Noir* manquoit de prudence ; il mérita les mauvais traitemens qu'il reçut par la hardiesse avec laquelle il attaqua, non seulement la doctrine, mais encore les mœurs de ses supérieurs. Le principe qu'il a avancé, que dès qu'un évêque est coupable de quelque crime, il est déchu de l'épiscopat, quoiqu'il ne soit ni jugé, ni condamné, ni dépose canoniquement, est très-dangereux & contraire aux anciennes loix de l'église.

NORBERT, (*Saint*) fondateur des Prémontrés, d'une des plus illustres familles d'Allemagne, naquit à Santen dans le pays de Cleves vers l'an 1085. Après avoir achevé ses études avec distinction, il entra dans le clergé & reçut le sous-diaconat. Son

esprit, ses talens & sa naissance lui donnerent un libre accès chez *Fréderic*, archevêque de Cologne, qui avoit une cour assez nombreuse, d'où l'esprit du christianisme étoit banni. *Norbert*, déjà porté par lui-même aux plaisirs, s'y livra tout entier, & y anima les autres. Il passa ensuite à la cour de l'empereur *Henri*, dont il étoit parent. Ses richesses, sa belle taille, sa politesse, sa libéralité, sa douceur, & sur-tout son humeur enjouée, lui firent trouver de terribles écueils au milieu de cette cour. Il n'étoit occupé que de son plaisir & des moyens de s'élever. L'Empereur voulut le faire son premier aumônier, & le nomma à l'évêché de Cambray; mais il le refusa, non par vertu, mais parce qu'il ne vouloit pas changer son genre de vie. Dieu, qui avoit sur lui des vues de miséricorde, lui fit sentir le néant de tous les biens de la terre. Un jour comme il passoit par une agréable prairie, bien monté, vêtu de soie, suivi d'un seul domestique, le ciel se couvrit tout-à-coup, & il vint un orage épouvantable. La foudre tomba aux pieds de son cheval, qui s'abattit & renversa *Norbert* à demi-mort, & presque étouffé par une odeur de soufre insupportable. Cet accident le fit rentrer en lui-même; il se démit de ses bénéfices, vendit son patrimoine & en distribua le prix aux pauvres. Il se consacra ensuite à l'instruction des peuples & au ministere de la chaire. Après avoir fait beaucoup de fruit, il se retira dans un vallon solitaire nommé *Prémontré*, où il fonda son ordre en 1120. Six ans après on l'éleva malgré lui à l'archevêché de Magdebourg. Il travailla infatigablement à remplir tous les devoirs d'un bon pasteur, & mourut l'an 1134 accablé d'infirmités, d'austérités & de fatigues, étant âgé d'environ quarante-neuf ans. Il n'a été canonisé qu'en 1582, par le pape *Grégoire XIII*. On attribue à ce St. fondateur quelques ouvrages, entr'autres, des *sermons* & trois livres de ses *visions*.

NORIS, (*Henri*) cardinal, vit le jour à Vérone au mois d'août 1631. On dit qu'avant qu'il fut cardinal, c'est-à-dire, jusqu'en 1695, il étudioit régulièrement quatorze heures par jour. Il étoit de l'ordre des hermites de St. *Augustin*, & mourut à Rome au mois de février 1704, après avoir été successivement théologien du grand duc de Toscane, professeur de l'histoire ecclésiastique dans l'université de Pise, qualificateur du St. office, sous-bibliothécaire, puis bibliothécaire du Vatican; enfin (en 1702) deux ans avant sa mort, il fut nommé par le pape *Clément XI*, pour travailler à la réformation du calendrier. Le recueil de tous ses ouvrages sur l'histoire ecclésiastique a été imprimé à Louvain en 1702. Le premier est son histoire de l'*hérésie pélagienne*, imprimée pour la premiere fois à Padoue en 1673, avec la défense de St. *Augustin*. Cet ouvrage acquit une grande réputation à son auteur, excita la jalousie de ses envieux, & la haine de ses ennemis. Ils publierent dès-lors un libelle sous le nom emprunté d'*Humbert*, Chartreux, & l'intitulerent: *Germa-*

nitates Cornelii Janſenii & Henrici Noris. Ce libelle fut réfuté, & l'affaire fut portée au tribunal de l'inquiſition de Rome. L'hiſtoire de l'héréſie pélagienne y fut examinée, & ne reçut pas la moindre flétriſſure. Elle fut enſuite réimprimée deux fois, lue & eſtimée par les ſavans de toute l'Europe, & l'auteur honoré par *Clément* X du titre de qualificateur du St. office. Cependant cet ouvrage fut encore déféré au tribunal de l'inquiſition de Rome par les mêmes ennemis de la doctrine de St. *Auguſtin.* Ayant été examiné tout de nouveau en 1676, on n'y trouva rien qui méritât d'être cenſuré. L'auteur continua paiſiblement d'enſeigner l'hiſtoire eccléſiaſtique dans l'univerſité de Piſe, juſqu'à l'an 1692. Ayant été nommé alors bibliothécaire du Vatican par *Innocent XII*, ſes ennemis renouvellerent leurs accuſations contre ce livre, & publierent des libelles, dans leſquels ils lui reprochoient d'avoir ſoutenu la doctrine condamnée de *Janſénius.* Le Pape donna encore ſon livre à examiner à des théologiens, qui jugerent qu'il n'y avoit rien qui pût être cenſuré. Peu de temps après, l'auteur fut mis au nombre des conſulteurs de l'inquiſition, & honoré de la pourpre romaine. L'hiſtoire pélagienne du pere *Noris*, dit M. du *Pin*, eſt exacte, bien écrite & fort étendue. Il fait *Origene* le premier auteur de l'héréſie pélagienne, & fait connoître ſes principaux diſciples, entr'autres, le fameux *Théodore* de Mopſueſte. Son ſecond livre commence par l'origine des Semi-Pélagiens, dont il regarde *Caſſien* comme le chef. Ayant repréſenté *Origene* & *Théodore* de Mopſueſte, comme deux des principaux chefs de l'héréſie pélagienne, il crut devoir juſtifier la condamnation qui en avoit été faite. Nous ne pouvons entrer dans le détail de toutes les choſes importantes & curieuſes que renferment les ouvrages du cardinal *Noris.* Il attaque dans une ſavante diſſertation ceux qui avoient entrepris de juſtifier *Origene*, *Euſebe* de Céſarée, *Ruffin* & les trois chapitres. Il réfute dans un *appendix* ceux qui ont taché de juſtifier *Caſſien* & *Fauſte* de Riez. Il défend St. *Auguſtin* dans un autre ouvrage intitulé : *Vindiciæ auguſtinianæ*, de tous les reproches ridicules, que lui ont fait de tout temps des écrivains mal intentionnés. Il s'étend particuliérement ſur l'état des enfans qui meurent ſans baptême, & emploie pluſieurs articles à prouver, comme l'enſeigne St. *Auguſtin*, qu'ils ne ſeront pas ſeulement privés du bonheur éternel, mais qu'ils ſouffriront auſſi la peine du feu de l'enfer. Il examine les témoignages des trente-cinq auteurs que l'on allegue contre l'autorité de St. *Auguſtin*, & il prétend qu'ils ſont mal allégués, ou que l'on ne doit pas ajouter foi à ce que ces Auteurs diſent. Il replique aux réponſes que ceux qu'il combat font aux témoignages des Papes en faveur de la doctrine de St. *Auguſtin*, & ſoutient qu'ils l'ont établie pour regle de la doctrine qu'on doit ſuivre dans l'égliſe touchant la grace. Enfin il rapporte cent trente-cinq paſſages d'auteurs modernes déſavantageux à St. *Auguſtin*, & leur oppoſe autant de paſſages de ce pere & de ſes

défenseurs qui servent de réponse à leur téméraire censure. Tous ces ouvrages sont suivis de cinq dissertations sur divers points de l'histoire ecclésiastique Dans la cinquieme il répond à divers écrits faits contre lui. Il croit que ces écrits viennent de la même source, & que quoique celui qui a fait les deux premiers se dise docteur de Sorbonne, il est d'une société qui n'a point d'entrée dans ce corps. Ce cardinal n'avoit pas seulement une grande érudition ecclésiastique : on voit aussi dans ses ouvrages beaucoup d'érudition profane, sur-tout dans le traité intitulé : *L'année & les époques de Syro-Macédonien, éclaircies par les médailles des villes de Syrie, &c.* dont nous ne rapporterons que le titre. Nous croyons devoir faire mention à la fin de cet article d'un fait honorable pour la mémoire du cardinal *Noris*. Le pere de *Colonia* ayant placé ses ouvrages dans la *bibliotheque des livres jansénistes*, & cet exemple ayant été suivi en Espagne en 1747 par les rédacteurs de l'index des livres prohibés, le pape *Benoît XIV* vengea cette injustice dans une lettre datée du 31 juillet 1748. Le saint Pere y expose d'abord qu'il apprend du général des Augustins, que l'inquisition d'Espagne a mis parmi les livres prohibés, deux ouvrages du cardinal *Noris* : savoir, son *histoire pélagienne*, & sa *dissertation sur le cinquieme concile œcuménique*. Sa sainteté ajoute qu'ayant fait sur cela les informations nécessaires, elle est forcée de rompre le silence, pour *interpeller & admoneſter* (le grand inquisiteur) » qu'il ait à » chercher les moyens d'éteindre un feu qui est sur le point de » causer un vaste incendie. « Le Pape prétend ensuite que quand les ouvrages du cardinal *Noris* auroient quelques taches de *baïanisme* & de *jansénisme*, comme se l'est imaginé *mal à propos* (dit le saint Pere) l'auteur de la *bibliotheque janſénienne*, » une sage & prudente œconomie exigeoit qu'on s'abstînt de les » proscrire, tant à cause des grands applaudissemens qu'ils ont » reçus, que parce qu'il étoit aisé de prévoir les grands maux, » dont cette condamnation seroit la source. « En cet endroit le Pape dit que le cardinal *Noris* » l'a emporté sur tous les » savans de son siecle : & qu'il n'a été élevé au cardinalat qu'à » cause de son mérite distingué dans la littérature sacrée & » profane. « Le Pape dans la suite de sa lettre entre dans un long détail pour montrer au grand inquisiteur d'Espagne à qui il écrit, que l'accusation de baïanisme & de jansénisme contre le cardinal *Noris* n'est pas nouvelle ; qu'il en a été pleinement & solemnellement justifié ; qu'il n'étoit pas permis d'y revenir, &c. On a recueilli toutes les œuvres de ce savant cardinal à Vérone, en 5 vol. *in-fol.* en 1729 & 1730. Cette collection est très-importante pour les amateurs de la littérature profane & ecclésiastique.

NOUE, (*François de la*) Minime, né à Paris en 1595, fit de si grands progrès dans la théologie, qu'il fut bientôt jugé capable de l'enseigner aux autres. Il remplit avec distinction les

chaires les plus considérables de son ordre. Il fut supérieur de plusieurs maisons, entr'autres, de celle de Paris. Il fut élevé aux places de provincial, de définiteur, de vicaire & de visiteur général. Le pere de la *Noue* exerça ces emplois avec beaucoup de sagesse & de zele. Son humilité lui faisoit redouter le poids de ces dignités, il s'en fit décharger par son général. Il se renferma alors dans la solitude, uniquement occupé des devoirs de son état, & de la composition de ses ouvrages. Ce fut ainsi qu'il passa le reste de ses jours jusqu'à sa mort, arrivée en 1670. Le pere de la *Noue* possédoit les langues mortes & vivantes. Il a écrit dans tous les genres; mais de tous ses ouvrages, qui sont conservés dans la bibliotheque de son ordre à Paris, l'on ne connoît d'imprimés que les suivans. I. *Chronicon ordinis Minimorum*, à Paris 1635, *in-fol.* II. Un essai publié en 1629, d'un grand ouvrage sur les concordances hébraïques, grecques & latines de l'ancien testament. Le pere le *Long* dit que l'ouvrage dont il s'agit dans cet essai, est parmi les autres manuscrits de cet auteur. La chronique imprimée en 1635, n'est non plus qu'un essai d'un ouvrage beaucoup plus considérable en latin.

NOULLEAU, (*Jean-Baptiste*) né à St. *Brieux* en 1604 d'une famille assez distingué, montra de bonne heure des dispositions ecclésiastiques. A l'âge de vingt ans, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, où il se distingua. Il prit possession en 1639 de l'archidiaconé de St. *Brieux*, & de la théologale en 1640. Il exerça le ministere de la chaire à St. *Malo*, & à Paris avec succès. Ses mœurs étoient austeres & son zele ardent; il ne connoissoit ni égard ni ménagemens, lorsqu'il étoit question de la religion. M. de *Villazel*, son évêque, lui recommandant un jour de prêcher avec moins de force, *Noulleau* lui répondit que la vérité lui étoit plus chere que la vie, & il continua avec le même zele. M. de la *Barde*, successeur de M. *Villazel*, ayant excommunié un peu légérement son official, *Noulleau* prit fortement son parti contre l'évêque. Cette démarche, & sur-tout son livre de la *politique chrétienne & ecclésiastique*, le brouillerent entiérement avec ce prélat. Il fut interdit de toutes les fonctions ecclésiastiques, & il eut beau publier des factums, il ne put obtenir justice. Privé de la consolation de célébrer les saints mysteres, il fit pendant trois ans sept lieues par jour pour se rendre à St. *Quel* dans le diocese de Dol, où il alloit dire la Messe. La fatigue de ses courses réitérées, jointes à ses austérités, abrégea ses jours. Il mourut vers l'an 1672, après avoir publié plusieurs ouvrages. Les principaux sont, I. *Politique chrétienne & ecclésiastique, pour chacun de tous MM. de l'assemblée générale du clergé* de 1665 & 1666, à Paris chez *Aliot* en 1666, *in-12.* II. *Traité de la nécessité des conférences, des études & le vie commune des ecclésiastiques.* III. *Conjuration contre les blasphémateurs, &c.* à Paris 1645, *in-4°.* IV. *Pratiques de l'oraison*, à St. Brieux 1645. V. *L'esprit du christia-*

nisme, *tiré de cent paroles choisies de J. C.* à Paris en 6164 VI. *L'esprit du christianisme dans l'exposé de la loi de Moyse, selon l'évangile*, en 1664. VII. *L'esprit du christianisme dans le saint sacrifice de la Messe.* VIII. *L'esprit du christianisme dans la conduite de la vraie pénitence.* IX. *L'idée du vrai chrétien.* X. *Politique chrétienne dans les exercices de piété de M. le Dauphin*, à Paris. XI. Un traité de l'*extinction des procès de l'usage canonique des biens de l'église, de la sainte liberté de la parole de Dieu, & de la fermeté du prédicateur évangélique.* Tous ces ouvrages montrent un homme versé dans l'écriture & dans les peres ; mais son style manque de pureté, & sent quelquefois le déclamateur.

NOURRI, (*Dom Nicolas le*) né à Dieppe en 1647, fit profession dans la congrégation de St. *Maur* en 1665, âgé de 18 ans. Il s'appliqua dès ce temps-là à l'antiquité ecclésiastique, & y fit en peu de temps de grands progrès. Il travailla avec le pere *Garet*, à l'édition des œuvres de *Cassiodore*. Il est auteur de la vie de cet écrivain, des préfaces & des tables qui sont dans cette édition. Ses supérieurs l'envoyerent à St. *Ouen*, où il travailla avec dom du *Chesne*, & dom *Julien Bellaise*, à l'édition des œuvres de St. *Ambroise*. Il la continua avec dom de *Friches*, & ils publierent le premier vol. en 1686, & le second l'an 1691. Quand ce travail fut achevé, le pere *Friches* entreprit une édition de St. *Grégoire* de Nazianze, que la mort l'empêcha d'achever. Dom le *Nourri* étoit occupé alors à rechercher des ouvrages pour servir de supplément à la bibliotheque des peres, imprimée à Lyon. Il donna 2 vol. *in*-8°, sous le titre d'*apparatus ad bibliothecam patrum*. Ce recueil important fut réimprimé à Paris, en 1703, *in-fol.* Les ouvrages qu'il renferme, finissent à St. *Clément d'Alexandrie*. Il donna un second vol. en 1715, sur les auteurs latins du troisieme siecle, finissant à *Lactance*. Cette compilation renferme un grand nombre de dissertations, remplies de recherches curieuses & savantes sur la vie, les écrits & les sentimens des peres, dont il éclaircit un grand nombre de passages. Dom le *Nourri* publia en 1710 le livre de la *mort des persécuteurs*. Il prétend contre le sentiment commun, qu'il n'est pas de *Lactance*. Il tache de le prouver dans une dissertation qu'il y a jointe, où il explique les passages douteux, difficiles & obscurs de cet ouvrage, & développe avec assez de netteté les diverses opinions de l'auteur, mais beaucoup de savans ont rendu à *Lactance* par de fortes preuves, l'ouvrage qu'il veut lui ôter. Ce savant mourut à Paris en 1724, âgé de 77 ans, avec une grande réputation d'érudition & de piété.

O

OCCAN, (*Guillaume*) né dans un village de ce nom en Angleterre, quoique de l'ordre des Freres Mineurs, n'en ſuivit pas toutes les opinions. Il ſe fit chef de la ſecte des Scholaſtiques appellés *Nominaux*, & eut le titre bien mérité de *docteur ſingulier*. Il fit un ouvrage de la puiſſance eccléſiaſtique & ſéculiere, pour défendre *Philippe-le-Bel* contre le pape *Boniface VIII*. Il embraſſa enſuite le parti de ceux de ſon ordre, qui ſoutenoient que J. C. & les apôtres n'avoient rien eu en propre ni en commun. Il fut un des grands adverſaires du pape *Jean XXII*, qui le condamna à demeurer dans le ſilence ſous peine d'excommunication. Dans la ſuite il ſe déclara pour l'empereur *Louis* de Baviere & pour l'antipape *Pierre de Corbiere*, & écrivit contre *Jean XXII*, qui l'excommunia en 1330. Alors il ſortit de France, & alla trouver *Louis* de Baviere. Il mourut à Munich dans le quinzieme ſiecle.

ODILON, (*Saint*) naquit en Auvergne de la famille des ſeigneurs de Mercœur. Dès ſon enfance, il fut mis dans le clergé de St. *Julien* de Brioude; mais il ſe rendit de bonne heure à Cluni, & embraſſa la vie monaſtique. Il fit en peu de temps de ſi grands progrès dans la vertu, que St. *Mayeul* le jugea digne de lui ſuccéder. Un des traits les plus remarquables de ſa vie, eſt le refus perſévérant qu'il fit de l'archevêché de Lyon. Le pape *Jean XIX* ſachant que le clergé & le peuple de Lyon deſiroient d'avoir pour paſteur l'abbé de Cluni, lui envoya le pallium & l'anneau, avec ordre d'accepter cette dignité. Comme le ſaint homme refuſoit abſolument, le Pape lui écrivit une lettre preſſante. *Odilon* perſévéra dans ſon refus, & le pallium avec l'anneau demeurerent à Cluni. Il fut affligé de maladies très-douloureuſes pendant les cinq dernieres années de ſa vie. Le ſaint abbé de Cluni avoit réſolu de viſiter ſes monaſteres, pour inſtruire & encourager ſes freres. Il commença par Souvigni, où St. *Mayeul* étoit mort; mais il y tomba malade, & y rendit ſon ame à Dieu, la nuit du premier jour de janvier 1049 dans la quatre-vingt-ſeptieme année de ſon âge. L'action de ſa vie qui l'a rendu le plus célebre, eſt l'inſtitution de la commémoration des morts. Cette pratique paſſa bientôt à d'autres égliſes, & devint enfin commune à toute l'égliſe catholique. St. *Odilon* favoriſa & anima les études dans ſes monaſteres. Ce fut par ſon ordre, que *Glaber* écrivit l'hiſtoire de ſon temps. Il compoſa lui-même pluſieurs écrits, dont il nous reſte la vie de St. *Mayeul* ſon prédéceſſeur, celle de Ste. *Adélaïde* impérattice, quelques *lettres* & quelques *ſermons* ſur les principales fêtes. Il forma pluſieurs diſciples, &

& fut consulté par les plus grands personnages de son temps. Voyez sur les ouvrages d'*Odilon*, le tome septieme de l'histoire littéraire de la France, par dom *Rivet*.

ODON, (*Saint*) second abbé de Cluni, né dans le Maine en 879, fut fait chanoine de St. *Martin* de Tours à l'âge de 19 ans. Il alla ensuite à Paris, où il étudia sous *Remi*, moine de St. *Germain* d'Auxerre, qui lui fit lire la dialectique attribuée à St. *Augustin* dès le temps d'*Alcuin*. On croit que cette prétendue dialectique de St. *Augustin*, est le traité de dix catégories d'*Aristote*. *Odon* revint à Tours, où il s'appliqua à la lecture des morales de St. *Grégoire* sur *Job*, qu'il goûta beaucoup, & dont il fit un abrégé que nous avons. Les chanoines de St. *Martin* de Tours, réduits à 150, au lieu de trois cens moines qui servoient autrefois cette célebre église, étoient encore alors fort réguliers; *Odon* néanmoins desiroit de suivre un genre de vie encore plus parfait. Il fit profession de la vie monastique dans l'ordre de Cluni, qu'il édifia par ses vertus. *Bernon* le choisit pour gouverner le monastere de Cluni. Comme il résistoit aux larmes des moines qui le conjuroient d'être leur abbé, il fallut céder à la menace d'excommunication que lui firent les évêques qui étoient présens. Dès-lors le monastere de Cluni commença à devenir célebre par sa régularité, par la vertu des moines, par l'étude de la religion, & par la charité que l'on avoit pour les pauvres. La grande réputation de l'abbé *Odon* engagea les papes *Léon VII* & *Etienne VIII* à le faire venir plusieurs fois à Rome, pour procurer la paix entre *Hugues*, roi d'Italie, & le patrice *Alberi*. Etant à Rome il fut attaqué d'une fievre violente qui le réduisit à l'extrêmité; mais il obtint de Dieu assez de force pour retourner mourir auprès du tombeau de St. *Martin*. Il célébra sa fête l'an 942 avec une dévotion extraordinaire, & mourut le jour de l'octave, âgé de 64 ans. Il avoit réformé plusieurs monasteres à Rome & en France; ceux d'Aurillac en Auvergne, de Fleuri sur Loire, de Sarlat en Périgord, de Tulle en Limousin, & quelques autres. Ceux de Sarlat & de Tulle ont été érigés depuis en évêchés. *Odon* établissoit dans tous les monasteres ce qui s'observoit à Cluni. De son temps le monastere de Cluni reçut des donations si considérables, qu'il en reste 188 chartres. Nous avons de lui plusieurs écrits qui sont une preuve de ses lumieres & de sa piété. Outre ceux dont nous avons parlé, il avoit fait des *hymnes* & des anticnnes en l'honneur de St. *Martin*; la vie de St. *Gerauld*, comte d'Aurillac, & plusieurs discours en l'honneur de St. *Martin*. Il déplore en plusieurs endroits de ses ouvrages la corruption des Chrétiens. Il se plaint en particulier des communions indignes & de la profanation des sacremens. Plus, dit-il, les saints mysteres étoient autrefois célébrés rarement, plus on y apportoit de sainteté. Les ouvrages d'*Odon* sont imprimés dans la bibliotheque de Cluni.

ODON ou ODARD, célebre théologien, né à Orléans, occupa

pendant cinq ans, vers l'an 1090, une chaire à Tournai. On venoit du fond de la Saxe pour écouter ſes leçons. Il excelloit ſur-tout dans la dialectique. *Odon* reçut enſuite l'habit de chanoine régulier, & rétablit l'abbaye de St. *Martin* en 1092. Quelques années après, il y fit revivre l'état monaſtique, qu'il embraſſa lui-même. Elevé ſur le ſiege de Cambrai en 1105, il travailla avec ſoin & avec zele à inſtruire & à édifier ſon peuple, juſqu'à ſa mort arrivée en 1113. Nous avons de lui quelques ouvrages dans la bibliotheque des peres. I. Une expoſition du canon de la Meſſe. II. Un dialogue ſur le miniſtere de l'incarnation contre les Juifs. III. Un traité du péché originel en trois livres, & quelques autres ouvrages.

OLIER, (*Jean-Jacques*) fils d'un maître des requêtes de Paris ſa patrie, vit le jour en 1608. Après avoir fait éclater ſon zele & ſes vertus dans des miſſions en Auvergne, où il poſſédoit l'abbaye de Pébrac, il devint curé de St. *Sulpice* en 1642. Ce fut alors qu'il s'aſſocia quelques eccléſiaſtiques pour vivre en communauté & former le ſéminaire, qui depuis eſt devenu ſi fameux. *Louis XIV* approuva cet établiſſement par lettres-patentes en 1645. Le fondateur mourut en 1658 à 48 ans. Ses *lettres* ont été imprimées à Paris chez *Langlois*, en 1672. On y trouve une ſpiritualité fort ſinguliere & beaucoup de viſions. Nous n'en rapporterons qu'un trait qui ſuffira pour faire connoître l'eſprit de l'auteur. M. *Olier* raconte qu'une religieuſe de Langeac, dont Pébrac n'eſt pas éloigné, paſſa pour lui trois ans en prieres & en pénitence. » Un jour, dit-il, étant dans la retraite où je » me diſpoſois pour entreprendre le premier voyage de la miſ» ſion d'Auvergne, je vis cette ſainte ame venir à moi. Quoi» que je fuſſe effectivement aſſis, néanmoins j'étois à genoux en » eſprit. Elle portoit en une main un crucifix, & un chapelet de » l'autre. Son ange, parfaitement beau, portoit la queue de ſon » manteau d'une main, & un mouchoir de l'autre, pour rece» voir les larmes dont elle étoit baignée; & avec un viſage » pénitent & affligé, elle me dit: Je pleure pour toi; ce qui me » donna beaucoup au cœur, & me remplit d'une douce triſteſſe. » J'ai même ſon crucifix, & j'ai reçu ſon mouchoir plein de » ſaintes larmes. Son bon ange que l'on croit être un ſéra» phin..... m'a été donné l'avant-veille du jour que j'appris » ſa mort..... Etant à la campagne, voilà un ange qui fond » ſur moi, comme une aigle feroit ſur ſa proie; & comme il » m'embraſſoit, j'entendis ces paroles de mon bon ange: » *Honore bien l'ange qui eſt auprès de toi; c'eſt un des plus* » *grands qui ſe ſoit donné à créature ſur la terre.* J'avois bien » reſſenti quelques careſſes du bon ange de la paroiſſe..... » A celui-ci je me ſouviens que paſſant par les rues de Paris » peu de temps après, (c'étoit ſur le pont Notre-Dame, où il » vit les anges de tous les marchands) il me ſembla que je » voyois les hommages & les grands reſpects que tous les autres

» anges lui rendoient. Or le jour que j'appris la nouvelle de » cette mort, auſſi-tôt touché, je m'en allai devant le ſaint » ſacrement..... j'entendis une voix dans mon cœur, qui par- » loit du tabernacle, qui me dit : *je t'ai laiſſé mon ange :* » paroles qui me fortifierent tellement, qu'elles m'empêcherent » de pleurer & de m'affliger davantage. « On peut être un écrivain médiocre & un homme vertueux ; & tel étoit l'abbé *Olier*, dévoré du zele de la maiſon de Dieu, plein de charité, de piété, d'humanité, & poſſédant toutes les vertus qui font le prêtre & le chrétien.

OLIVE, (*Pierre-Jean*) né à Sérignan, Frere-Mineur, dans le dioceſe de Beſiers, ne ſe contenta pas de pratiquer la pauvreté, telle qu'elle eſt preſcrite par la regle de St. *François* ; il voulut la faire obſerver aux autres. Il s'en fit autant d'ennemis, qui réſolurent de le pouſſer à bout. Les ouvrages d'*Olive* leur en faciliterent les moyens : outre un traité de la pauvreté, il fit un commentaire ſur l'apocalypſe, que les freres ſpirituels regarderent comme un tréſor de lumiere. Il donnoit le nom de *Babylone* & de proſtituée à l'égliſe, confondant cette égliſe toujours ſainte avec la multitude des méchans qu'elle porte dans ſon ſein, & qui ſont l'objet de ſa douleur. On accuſoit encore *Jean* d'*Olive* d'avoir enſeigné d'autres erreurs. Du moins ceux qui ſe diſoient ſes diſciples, qui prétendoient que les ſacremens de l'égliſe étoient inutiles, parce que la vie criminelle de ceux qui les adminiſtroient, leur ôtoit toute autorité. Le concile de Vienne condamna les erreurs que l'on reprochoit à ce religieux fanatique : ce qui n'empêcha pas un grand nombre de laïques qui ſe diſoient freres de la pénitence du tiers-ordre de St. *François*, de s'attacher à lui. *Olive* ſe ſoumit à la cenſure, mais ſes diſciples s'obſtinerent à ſoutenir les erreurs qu'il avoit déſavouées. Leur témérité obligea le pape *Nicolas IV*, d'ordonner en 1290 aux ſupérieurs de l'ordre d'agir contr'eux. Ils furent arrêtés, & avec eux pluſieurs autres religieux, qui ne méritoient pas un pareil traitement ; mais *Olive* ne fut pas du nombre. On ſe contenta de le faire venir en 1292 au chapitre général, qui ſe tint à Paris ; & une ſincere & préciſe expoſition de ſa doctrine le juſtifia pleinement. On aſſure qu'il mourut dans le couvent de Narbonne l'an 1297 en odeur de ſainteté. Le pape *Sixte IV* rétablit ſa mémoire, qui avoit été flétrie par le pape *Jean XXII.*

ONUPHRE PANVINI, de Vérone, religieux de l'ordre de St. *Auguſtin* dans le ſeizieme ſiecle, s'illuſtra par ſon érudition. Il donna les vies des Papes depuis St. *Pierre*, & les dédia à *Pie V* en 1566. *Jacques Strada* de Mantoue, ſon ami, lui arracha cet ouvrage, que l'auteur ne vouloit pas encore rendre public, & le fit imprimer à Veniſe en 1557. *Onuphre* y reconnut diverſes fautes, & travailla à les corriger. Les principales étoient un penchant à la flatterie. Il loue les Papes en tout, & déguiſe ou paſſe ſous ſilence les faits qui peuvent leur être déſavantageux.

Platine n'avoit point cette politique si dangereuse dans un historien, & qui animera toujours les religieux qui écriront à Rome & même loin de Rome. *Onuphre* préparoit une histoire générale des cardinaux, lorsqu'il mourut à Palerme en Sicile en 1568, âgé de 39 ans. C'étoit un religieux recommandable par sa piété, & dont nous avons plusieurs autres ouvrages, où l'on remarque beaucoup d'érudition profane & ecclésiastique. Les principaux sont, I. Une dissertation sur les anciens rits, observés en baptisant les catéchumenes. II. Traité *de la primauté de St. Pierre.* Il est précédé d'une belle préface, dans laquelle il blâme fort ceux qui emploient les injures & les invectives dans les controverses de religion. Il y déclare que ce qui l'a porté à faire cet ouvrage, est la lecture des quatre premieres *centuries* de Magdebourg, dont les auteurs sembloient avoir travaillé à sapper les fondemens des dogmes & des anciens usages de l'église. Ces quatre centuries avoient été compolées par des ministres protestans, à la tête desquels étoit *Matthias Flaccius Illiricus*, un des plus savans théologiens de la confession d'Ausbourg. Cet ouvrage est un corps d'histoire ecclésiastique, dressé par les nouveaux hérétiques avec beaucoup de travail. Ces centuries sont au nombre de treize, & compolent aussi treize volumes, qui vont jusqu'au treizieme siecle. Chaque centurie contient ce qu'il y a de plus remarquable dans chaque siecle. Comme le but de ce fameux ouvrage étoit d'attaquer l'église romaine & d'établir la nouvelle réforme, le savant cardinal *Baronius* entreprit ses annales ecclésiastiques, pour les opposer à ces centuries. Le mal que produisoient les quatre premieres qui paroissoient du temps de *Pauvini*, l'engagea à leur opposer son traité de la primauté de St. *Pierre*, qui est divisé en trois parties. Il ne se contenta pas de prouver la primauté de St. *Pierre* par l'écriture & par les peres, il répondit aussi aux objections des centuriateurs, & réfuta leurs principaux argumens. III. Un *traité des anciens rits d'ensevelir les morts* parmi les Chrétiens, & de leur cimetiere. Il commence par ce qui regarde la maniere d'administrer les derniers sacremens aux malades. Cet ouvrage est plein de recherches très-savantes. IV. Un traité des *sept principales basiliques de Rome*; où il entre dans un détail très-curieux de tout ce qui y a rapport. V. Une *chronique ecclésiastique* qui commence à *Jules-César*, & finit à *Maximilien II.* On y voit sur une colonne l'histoire profane; & sur l'autre, ce qui est arrivé de remarquable dans l'église. VI. Un traité *des évêchés, des titres & des diaconies des cardinaux*, qui montre combien l'auteur avoit d'érudition. VII. Un traité de l'origine de la bénédiction des pains de cire, que l'on appelle des *agnus Dei*, qui se fait par les Papes le dimanche de quasimodo la premiere année de leur pontificat, & ne se renouvelle pendant le pontificat d'un Pape, que de sept ans en sept ans. *Pauvini* prétend que cette bénédiction des pains de cire a été instituée pour conserver dans l'église de Rome des

veſtiges des cérémonies du baptême ſolemnel, qui s'adminiſtroit la veille de Pâque & de la Pentecôte, & pour empêcher qu'une cérémonie ſi anciene & ſi auguſte ne fût entiérement oubliée.

OPSTRAET, (*Jean*) ſavant théologien, naquit à Beringhen, petite ville dans le pays de Liege, le 3 octobre 1651. Il commença ſes humanités à Liege, & les acheva à Louvain. Peu d'années après, on le choiſit pour enſeigner au college de la Ste. Trinité la ſyntaxe latine, pour laquelle il avoit beaucoup de talent: mais il ſe conſacra bientôt à la théologie. Les caſuiſtes relâchés lui avoient d'abord plu; mais il ſe tourna enſuite d'un autre côté. Lié avec les MM. de Port-Royal, il fut la victime de leurs querelles. Les ennemis de ces illuſtres ſolitaires trouverent non ſeulement le moyen de lui faire perdre les places qu'il occupoit dans l'univerſité de Louvain; ils eurent même le crédit de le faire bannir en 1704, de tous les états de *Philippe V.* Il revint à Louvain en 1706, lorſque l'Empereur ſe rendit maître du pays. *Opſtraet* fut fait principal du college. Il paſſa onze ans dans cet emploi, & y mourut le 29 novembre en 1720. Nous avons de lui pluſieurs ouvrages. Les principaux ſont, I. Une *diſſertation théologique* ſur la converſion du pécheur. Cet ouvrage qui eſt en latin de même que tous les autres du même théologien, a été traduit librement en françois & fort augmenté, ſous le titre d'*idée de la converſion du pécheur*, in-12. II. *Diſſertation théologique* ſur la maniere d'adminiſtrer le ſacrement de pénitence, publiée à Louvain en 1692 contre M. *Steyaërt*. III. La *vraie doctrine* touchant le baptême laborieux, prouvée par l'écriture, les conciles, les ſaints peres & les théologiens. Cet ouvrage eſt encore contre M. *Steyaërt*, de même que pluſieurs autres qui en ſont comme une ſuite. IV. *Requête de l'égliſe de Liege* au pape *Innocent XII.* en faveur de ſon ſéminaire (dont les Jéſuites vouloient s'emparer,) & dénonciation de la doctrine que les Jéſuites ſoutiennent dans leur college. V. *Le clerc flamand* précautionant le clerc romain contre un livre du Jéſuite *Francolin*. VI. *inſtruction théologique* pour les jeunes théologiens, en trois parties. VII. Le *bon paſteur*, où l'on donne une idée des devoirs des paſteurs. Il a été traduit en françois, & imprimé en deux vol. *in*-12. VIII. *Theologus chriſtianus*, publié en 1696. C'eſt de cet ouvrage que l'on a tiré tout le fond de celui qui a paru depuis ſous le titre de *directeur d'un jeune théologien*, à Paris chez *Babuti*. IX. *Inſtruction théologiques* ſur les actes humains en trois vol. *in*-12. X. *Théologie dogmatique*, morale, pratique & ſcholaſtique, en trois vol. XI. *Traité ſur les lieux théologiques* auſſi en trois volumes.

OPTAT, évêque de Mileve, ville de Numidie en Afrique dans le quatrieme ſiecle, ſous l'empire de *Valentinien* & de *Valens*, nous eſt moins connu par les actions particulieres de ſa vie que par ſes écrits, & par les éloges qu'ont fait de ſa vertu &

ſa ſcience St. *Auguſtin* & St. *Fulgence*. Le premier dit de lui, comme de St. *Ambroiſe*, qu'il pourroit être une preuve de la vérité de l'égliſe catholique, ſi elle s'appuyoit ſur la vertu de ſes miniſtres. Le ſecond l'aſſocie aux grands hommes dont Dieu s'eſt ſervi pour nous découvrir les ſecrets de ſes écritures, & qui ont défendu comme il faut la pureté de la foi. St. *Optat* étoit originaire d'Afrique & évêque de Mileve, ville très-célebre dans l'hiſtoire de l'égliſe par les deux conciles que l'on y tint au commencement du cinquieme ſiecle. Nous n'avons de St. *Optat*, que ce qu'il écrivit pour défendre l'égliſe catholique contre les Donatiſtes. *Parmenien*, troiſieme évêque des Donatiſtes de Carthage, ayant compoſé un écrit contre l'égliſe, St. *Optat* crut devoir le réfuter pour venger l'honneur de l'égliſe catholique, & empêcher le mal que pourroit faire cet écrit. Son ouvrage eſt diviſé en ſept livres, qui prouvent la profonde érudition de leur auteur, ſon amour pour l'unité de l'égliſe, ſon zele pour la pureté de la foi, & ſa piété. Dans le premier livre, il prouve que les chefs des Donatiſtes ont livré les ſaintes écritures aux perſécuteurs, & que ce ſont eux qui ont rompu l'unité de l'égliſe catholique. Il remonte juſqu'au concile de Cirthe, & fait retomber ſur les Donatiſtes la honte d'avoir eu pour premiers chefs, des évêques qui s'étoient tous reconnus coupables, & qui étoient morts ſans avoir donné aucune marque de repentir. Il raconte enſuite comment s'eſt formé ce déplorable ſchiſme. Il prouve après cela que le ſchiſme eſt un crime plus grand que le parricide & l'idolâtrie. Les Donatiſtes reprochoient aux Catholiques, de s'être adreſſés aux puiſſances temporelles pour des affaires de religion. St. *Optat* leur fait voir que ce ſont eux-mêmes qui y ont eu recours les premiers, en s'adreſſant à *Conſtantin*. Dans le ſecond livre, St. *Optat* établit qu'il n'y a qu'une égliſe qui eſt la catholique, celle qui eſt répandue par-tout; il fait une énumération de tous les pays, où cette vigne ſpirituelle avoit étendu ſes branches. Il rapporte pluſieurs autorités de l'écriture, touchant le progrès que l'égliſe devoit faire dans toutes les parties du monde. Enſuite il vient aux marques qui la caractériſent & la diſtinguent de toutes les autres ſectes. La premiere de ces marques eſt la chaire épiſcopale. St. *Optat* s'applique à montrer qu'elle eſt la premiere. Après avoir prouvé que c'eſt celle de St. *Pierre*, il fait le catalogue de tous les ſucceſſeurs de ce prince des apôtres, juſqu'à *Sirice* qui eſt, dit-il, aujoud'hui notre confrere. Le but de St. *Optat* dans le troiſieme livre, eſt de juſtifier les Catholiques de certaines violences dont les Donatiſtes ſe plaignoient. Il oppoſe la douceur de l'égliſe à la fureur des Circoncellions. Dans le reſte de l'ouvrage, il examine toutes les plaintes des Donatiſtes, & les tourne contre eux-mêmes. M. du *Pin* publia cet ouvrage en 1700, *in-fol.* ſous ce titre: *Sti. Optati de ſchiſmate Donatiſtarum, cum eorum hiſtoria & monumentis veteribus ad eam expectantibus, necnon geographia epiſcopalis Africæ, opera & ſtudio* M. L. E. du *Pin*,

in-fol. *Paris.* 1702. L'éditeur a mis des notes courtes au bas des pages avec les différentes leçons, & a fait imprimer à la fin les notes de *François Baudouin*, de *Laubespine*, de *Casaubon*, de *Barthius* & de quelques autres savans. On y trouve aussi un recueil de tous les actes & des conférences épiscopales, des lettres des évêques, des édits des Empereurs, des gestes proconsulaires, & des actes des martyrs, qui ont du rapport à l'histoire des Donatistes, disposés par ordre chronologique, depuis le commencement jusqu'au temps de St. *Grégoire* le Grand. Cette édition est encore enrichie d'une préface sur la vie, les œuvres & les éditions d'*Optat*; & de deux dissertations, l'une qui contient l'histoire des Donatistes, & l'autre sur la géographie sacrée d'Afrique.

ORESME, (*Nicolas*) célebre docteur de Paris, précepteur du roi *Charles V*, mourut évêque de Lisieux en 1384. Il a composé plusieurs ouvrages, dont M. de *Launoi* nous a donné le catalogue, & qu'il dit être manuscrits dans la bibliotheque de St. *Victor* à Paris. Il en nomme deux, entr'autres, qui paroissent intéressans: Un traité de l'*Antechrist*, de ses ministres, des signes prochains & éloignés qui doivent l'annoncer; & un traité des *maux qui doivent affliger l'église*. Le traité de l'*Antechrist* se trouve aujourd'hui imprimé dans le *thesaurus anecdotorum* des PP. Bénédictins. Cet auteur traduisit la bible en françois par ordre de *Charles V*. Il est aussi très-connu par un discours célebre qu'il prononça à Avignon de la part du roi de France, devant le pape *Urbain V* & les cardinaux. Ce discours contient des raisons peu solides, pour empêcher le Pape de retourner à Rome; mais il renferme des choses très-importantes sur l'état de l'église. Il s'éleve avec une extrême force contre le déréglement du clergé, & montre où l'on doit chercher sa consolation, dans le temps des plus grands scandales.

ORIGENE, naquit en Egypte dans la ville d'Alexandrie l'an de J. C. 185. Il fut formé à la piété dès sa plus tendre enfance, par son pere St. *Léonide*, qui lui inspira dès-lors le goût de l'écriture-sainte, dont il lui faisoit tous les jours réciter quelques endroits. Ce pere vraiment chrétien travailloit à prévenir les moindres défauts dans lesquels pouvoit tomber son fils; mais il ne pouvoit s'empêcher d'admirer l'excellence de son naturel. Souvent, lorsqu'il dormoit, il lui découvroit la poitrine & la baisoit avec respect, comme étant le temple du St. Esprit. *Origene* étoit encore enfant, lorsqu'il desira si ardemment de souffrir le martyre, qu'il se seroit présenté lui-même, si sa mere ne l'eût retenu par ses prieres & par ses larmes. Quand il sut que son pere avoit été arrêté & mis en prison, il redoubla ses efforts, & sa mere fut contrainte de cacher ses habits pour le retenir à la maison. Ne pouvant faire autre chose, il écrivit à son pere une lettre très-forte pour l'encourager au martyre: *Tenez ferme*, lui marquoit-il, *& ne vous mettez point en peine*

de nous. Léonide ayant eu la tête tranchée, ſes biens furent confiſqués, & ſa veuve demeura chargée de ſept enfans dans une extrême pauvreté. *Origene*, qui étoit l'aîné, n'avoit pas dix-ſept ans accomplis. Une dame chrétienne fort riche, le retira dans ſa maiſon; mais elle nourriſſoit auſſi chez elle un hérétique fort éloquent. *Origene* en ſortit pour ne pas expoſer ſa foi, & enſeigna la grammaire, afin de n'être à charge à perſonne. En cet état, ayant à peine dix-huit ans, il fut établi chef de l'école d'Alexandrie. Il vendit tout ce qu'il avoit de livres de ſciences profanes à une perſonne qui lui fourniſſoit ſix ſols par jour, ce qui lui ſuffit pendant pluſieurs années: car ſa vie étoit très-dure. Il dormoit ſur la terre nue, paſſoit preſque toute la nuit à méditer l'écriture-ſainte & à prier, jeûnoit très-ſouvent; & malgré l'auſtérité de ſa vie, il avoit une douceur qui charmoit tout le monde. Il forma à la piété un très-grand nombre de diſciples, dont pluſieurs rendirent de grands ſervices à l'égliſe, & d'autres eurent la gloire du martyre. Il viſitoit les confeſſeurs dans les priſons, les accompagnoit pour les encourager dans leur interrogatoire, & leur parloit hardiment lorſqu'on les menoit au ſupplice. Son zele étoit ſi grand, qu'on ne pouvoit compter le nombre de converſions dont il étoit le miniſtre. Auſſi, étoit-il le principal objet de la fureur des Païens, qui le cherchoient par-tout, & l'obligeoient de changer continuellement de demeure, enſorte qu'Alexandie ſembloit n'être pas aſſez grande pour le cacher. Souvent il fut pris, traîné par la ville & mis à la queſtion. Son zele pour la chaſteté ne fut pas moins ardent que pour le martyre. Il le pouſſa même trop loin, prenant à la lettre ce que dit l'évangile, qu'il y a des eunuques qui ſe ſont rendus tels pour le royaume des cieux. Son amour pour la pauvreté alloit juſqu'à étonner & affliger ſes amis, qui euſſent voulu lui communiquer une partie de leurs biens: mais *Origene* n'y conſentit jamais, & fut toujours inflexible ſur cet article. Ses mortifications étoient continuelles, malgré les travaux dont il étoit accablé. Son humilité lui faiſoit croire qu'il ne faiſoit que commencer, pendant que les plus grands hommes le croyoient parvenu à la plus haute perfection. Telle étoit la vertu & la piété d'*Origene*. La ſcience & les lumieres de ce grand homme n'étoient pas moindres. Saint *Léonide* n'avoit rien négligé pour perfectionner l'eſprit de ſon fils, qui étoit naturellement pénétrant & étendu. Il lui avoit fait apprendre les arts libéraux & les belles-lettres, & l'avoit inſtruit des ſaintes écritures, dont il vouloit que l'étude allât toujours avant celle des ſciences profanes. *Origene* s'y appliquoit tellement dès ſon enfance, qu'il ne ſe contentoit pas du ſens littéral, mais qu'il vouloit toujours y trouver des ſens cachés & profonds, juſqu'à embarraſſer ſon pere par ſes queſtions. Il eut dès ſa jeuneſſe beaucoup de diſciples, parmi leſquels il y avoit des ſavans & des philoſophes. Il s'appliquoit tout à la fois à l'étude profonde de la théologie, à l'explication des ſaintes écritures & à l'inſtruction

de

de ceux qui le venoient trouver, & qui ne le laiſſoient pas reſpirer, ſe ſuccédant les uns aux autres depuis le matin juſqu'au ſoir. Il fut enſuite obligé de charger quelques-uns de ſes diſciples de donner les premieres inſtructions à ceux qui commençoient, ſe réſervant les plus avancés. L'extrême deſir qu'il avoit d'entendre l'écriture le mieux qu'il lui ſeroit poſſible, lui fit étudier la langue hébraïque à l'âge de 30 ans, quoique les Grecs n'euſſent pas coutume d'apprendre les langues étrangeres. Il n'enſeignoit pas ſeulement la doctrine chrétienne, mais il y joignoit auſſi la philoſophie & les lettres humaines. La réputation de ſon eſprit & de ſa ſcience étoit ſi grande, même chez les Païens, que ſouvent leurs philoſophes le conſultoient, lui dédioient des livres, faiſoient une mention honorable de lui dans leurs écrits. Avant même qu'il fût prêtre, les évêques l'invitoient à parler & à expliquer les écritures dans l'aſſemblée publique des fideles. Les plus illuſtres évêques, St. *Héracle* d'Alexandrie, St. *Denis* ſon ſucceſſeur, St. *Firmilien*, St. *Grégoire* Thaumaturge, le reconnoiſſoient pour leur maître. Mais s'il eut des admirateurs, il eut beaucoup d'ennemis. On peut voir dans l'hiſtoire eccléſiaſtique de M. de *Fleuri* & dans les autres dictionnaires hiſtoriques, la ſuite de ſon hiſtoire, & tout ce qu'il eut à ſouffrir de la part de *Démétrius*, évêque d'Alexandrie, qui l'excommunia & qui l'obligea de quitter cette ville. *Céſarée* de Paleſtine fut le lieu de ſa retraite. *Maximin* ayant excité une cruelle perſécution, particuliérement contre les prélats & les docteurs de l'égliſe, *Origene* demeura caché pendant deux ans. Le jeune *Gordien* étant monté ſur le trône l'an 238, l'égliſe jouit de la paix. *Origene* en profita pour faire un voyage en Grece. Il demeura quelque temps à Athenes; & après être retourné à Céſarée, il alla en Arabie à la priere des évêques de cette province, & il y aſſiſta à deux conciles, où il fit éclater ſon zele & la pureté de ſa foi. *Dece* ayant ſuccédé l'an 249 à l'empereur *Philippe*, changea la face de l'égliſe. *Origene* étant le plus célebre docteur de l'égliſe, fut traité comme l'homme qu'on redoutoit le plus. Il fut mis en priſon & chargé de chaînes, ayant au col un carcan de fer & des entraves aux pieds. On lui fit ſouffrir pluſieurs autres tourmens, & on le menaça ſouvent du feu; mais on ne le fit pas mourir, dans l'eſpérance d'en abattre pluſieurs par ſa chûte. Il demeura ferme, & écrivit pendant ce temps des lettres pour encourager les autres. *Origene* ne ſurvécut pas long-temps après les tourmens qu'il avoit endurés pour le nom de J. C. Il mourut à Tyr l'an 253, & la ſoixante-neuvieme année de ſon âge.

§. I.

Ses Ouvrages. Exhortation au Martyre. Hexaples.

Origene a écrit pour l'inſtruction des fideles, contre les héréti-
ques & contre les Païens. Tous ces ouvrages ſe rapportent à ces

trois objets. La très-grande partie de ſes écrits regarde les fideles, à l'utilité deſquels il conſacroit tout ſon temps & ſes talens. Il compoſa ſon *exhortation au martyre*, pour animer & encourager ceux qui étoient en priſon. Il dit que pour rendre un parfait témoignage à la religion, il faut pendant tout le temps de l'épreuve ne donner aucune priſe ſur nous au démon par des penſées de doute; ſouffrir tout de la part des infideles, les inſultes, les riſées, le mépris; la compaſſion qu'ils témoignent de l'erreur & de l'opiniâtreté qu'ils nous attribuent; ne point ſe laiſſer dominer par l'affection naturelle pour des enfans & des proches; être détaché de tout, & entiérement attaché à Dieu. Il faut combattre contre la honte de ſe voir traité indignement, ſurtout quand on s'eſt vu honoré & reſpecté. L'on a recueilli plus de mille *ſermons*, qui étoient des diſcours familiers qu'il prononçoit ſur le champ, & que des notaires écrivoient pendant qu'il parloit, par l'art des notes qui s'eſt perdu. Mais la plupart de ſes ouvrages ſont des commentaires ſur l'écriture-ſainte. Il eſt peut-être le premier qui l'ait expliquée toute entiere. Ses explications étoient de trois ſortes; des notes abrégées ſur les endroits difficiles; des commentaires étendus où il donnoit l'eſſor à ſon génie; & des homélies au peuple, où il ſe bornoit aux explications morales, pour s'accommoder à la portée de ſes auditeurs. Il nous reſte une grande partie des commentaires & des ſermons d'*Origene*; mais la plupart ne ſont que des traductions fort libres. L'on y voit par-tout un grand fond de doctrine & de piété. Il travailla à une édition de l'écriture, qu'il fit à ſix colonnes, & qu'à cauſe de cela il intitula: *Hexaples*. La premiere contenoit le texte hébreu en lettres hébraïques. La ſeconde, le même texte en lettres grecques, en faveur de ceux qui entendoient l'hébreu ſans le ſavoir lire. La troiſieme renfermoit la verſion d'*Aquila*. La quatrieme colonne, celle de *Symmaque*. La cinquieme, celle des Septante, & la ſixieme celle de *Théodotion*. Il regardoit la verſion des Septante comme la plus authentique, & celle ſur laquelle les autres devoient être corrigées. Les *octaples* contenoient de plus deux verſions grecques qui avoient été trouvées depuis peu, ſans qu'on en connût les auteurs. *Origene* travailla à rendre l'édition des Septante ſuffiſante pour ceux qui n'étoient point en état de ſe procurer l'édition à pluſieurs colonnes.

§ II.

Livre des Principes.

Le plus fameux écrit d'*Origene* contre les hérétiques, eſt le livre des *principes*, qu'il intitula ainſi, parce qu'il prétendoit y établir les principes auſquels il faut s'en tenir ſur les matieres de la religion, & qui doivent ſervir d'introduction à la théologie. C'eſt de tous les ouvrages d'*Origene* celui où il ſuit le plus le raiſonnement humain & la philoſophie de *Platon*. Nous ne l'avons

que de la version de *Rufin*, qui déclare lui-même y avoir ajouté ce qu'il lui a plu, & en avoir ôté tout ce qui lui paroissoit contraire à la doctrine de l'église, principalement touchant la Trinité. On ne laisse pas d'y trouver encore des principes pernicieux. Le but d'*Origene* dans ce traité, étoit de renverser par les fondemens, les hérésies de *Valentin*, de *Marcion* & des autres séducteurs, qui, pour trouver la cause du mal, avoient inventé deux principes, & vouloient qu'il y eût des esprits & des hommes de deux natures différentes, les uns essentiellement bons, les autres essentiellement mauvais. *Origene* établit au contraire, qu'il n'y a que Dieu qui soit de sa nature bon & immuable, que toute créature est capable du bien & du mal, & que la cause du mal est l'imperfection de la créature qui use mal de sa liberté. Il pose donc pour fondement le libre arbitre, qu'il prouve solidement & par la raison & par l'écriture. Mais il en pousse les conséquences si loin, qu'il regarde l'inégalité des créatures comme un effet dont la cause primitive est leur propre mérite. Il expose un système tout fondé sur *Platon*, dont le principe fondamental est que toutes les peines sont médicinales. Ainsi, selon lui, il y a une alternative continuelle de bien & de mal, de félicité & de punition dans les saints & les démons. On ne pouvoit pas pousser plus loin les conséquences de la doctrine du libre arbitre. Il s'en faut bien que les Pélagiens aient été jusques-là. Ils convenoient qu'il y a des bornes qu'il ne faut point passer, mais leur malheur étoit de ne les pas connoître. On peut regarder ce livre des principes dont nous parlons, comme le germe du pélagianisme, & comme un poison subtil que le démon a répandu dans l'église d'Orient.

§ III.

Ouvrage contre Celse.

Le seul écrit que nous ayons d'*Origene* contre les Païens, est le célebre ouvrage contre le philosophe *Celse*, qui du temps de l'empereur *Adrien*, avoit publié contre la religion chrétienne un livre qu'il avoit intitulé : *Discours de vérité*, & qui étoit rempli d'injures & de calomnies contre les Chrétiens. *Origene* n'a fait paroître dans aucun de ses écrits autant de science chrétienne & profane, que dans celui-ci, ni employé tant de preuves fortes & solides. On le regarde comme l'apologie de la religion chrétienne la plus achevée & la mieux écrite que nous ayons dans l'antiquité. Le style en est beau, vif & pressant : les raisonnemens bien suivis & convaincans ; & s'il y répete plusieurs fois les mêmes choses, c'est que les objections de *Celse* l'y obligeoient, & qu'il n'en vouloit laisser aucunes sans les avoir entiérement détruites. *Origene* entreprit cette réponse à la sollicitation de son ami *Ambroise*, & la commence en disant qu'il auroit peut-être été plus à propos d'imiter J. C. qui ne répondoit aux calomnies de

ſes ennemis, que par la ſainteté de ſa vie, & par la grandeur de ſes miracles : gardant un profond ſilence devant ſes juges. Ainſi, quoiqu'il ſoit toujours calomnié, tant qu'il y aura de la malice dans les hommes, il ne ſe défend que par la vie de ſes véritables diſciples, dont la vertu ſolide détruit tous les menſonges. Cette réponſe, dit *Origene*, eſt inutile pour les véritables fideles ; St. *Paul* ne mettant point les paroles au nombre des épreuves qui peuvent nous ſéparer de J. C. J'écris donc ſeulement pour les Chrétiens foibles & pour les infideles. Il ne ſe contente pas de détruire les objections particulieres de *Celſe*, il établit ſolidement la religion chrétienne, non par des raiſonnemens, mais par des faits conſtans ; par les prophéties qui ont promis J. C. par ſes miracles & par les mœurs de ſes diſciples. La foi eſt néceſſaire, dit *Origene*, parce que le commun des hommes, n'a ni la capacité ni le loiſir d'examiner. Toute la vie humaine roule ſur la croyance de certaines maximes communes de conduite ; & les philoſophes qui ſe picquent tant de raiſonnement, choiſiſſent une ſecte plutôt qu'une autre, ſur quelques préjugés ſouvent légers & téméraires. Il eſt bien plus raiſonnable, puiſqu'il faut croire, de ſuivre l'autorité divine. Le ſtyle de l'écriture, que les Païens mépriſent comme trop ſimple, étoit néceſſaire pour le deſſein que Dieu avoit de ſe faire entendre de tous les hommes, au lieu que les écrits de *Platon* & des autres philoſophes ne peuvent ſervir qu'aux gens d'eſprit & aux ſavans. Mais quoique les Chrétiens s'appliquent à inſtruire les ſimples qui n'ont pas beſoin de grands raiſonnemens, ils ne négligent pas la converſion des perſonnes éclairées, ni les raiſonnemens qui leur conviennent. A l'égard des prophéties, il eſt juſte d'ajouter foi aux livres des Juifs, du moins comme à ceux des autres nations. On ne peut douter de l'antiquité des Juifs, ſi l'on conſidere les preuves que donne *Joſephe* dans les livres contre *Appion*, & *Tatien* dans ſon ouvrage contre les Grecs. Il étoit néceſſaire que les Juifs euſſent des prophetes, quand ce n'eût été que pour les détourner de conſulter les oracles des Païens : autrement la vraie religion eût paru inférieure aux fauſſes. *Origene* rapporte les principales prophéties qui ont prédit clairement la naiſſance, la paſſion, la mort, & toutes les circonſtances de l'avénement de J. C. & il obſerve que depuis qu'il eſt venu, les Juifs n'ont plus ni prophéties, ni miracles, ni aucune marque de l'aſſiſtance divine, comme on en voit chez les Chrétiens. *Celſe* oppoſoit aux prophéties les oracles des Païens ; mais *Origene* répond que les plus ſages d'entr'eux n'y ajoutoient point foi ; & que quand il y auroit quelque choſe de ſurnaturel, la conduite de ceux qui les rendoient, & la maniere honteuſe dont la Pythoniſſe étoit inſpirée, devoit faire croire que des eſprits impurs en étoient les auteurs ; au lieu que les prophetes de Dieu étoient des hommes d'une éminente ſainteté. L'obſcurité paroiſſoit commune aux uns & aux autres ; mais il y a cette différence que les oracles profanes ſont toujours obſcurs ou

ambigus, au lieu que les prophetes parlent clairement dans ce qui devoit être entendu de ceux qui les écoutoient, dans un très-grand nombre de prédictions & dans les exhortations & les instructions morales. Aussi a-t-on conservé leurs discours comme infiniment propres à porter à la vertu ceux qui les liroient. Il y a des choses obscures, pour exercer ceux qui ont le courage de les étudier sérieusement; mais il n'y a presque rien que l'on ne puisse entendre, quand on y donne l'application convenable. *Celse* ne nioit pas que J. C. eût fait des miracles, mais il les attribuoit à la magie, qu'il avoit, disoit-il, apprise en Egypte; & comme l'évangile même parle de faux prophetes & de faux miracles, *Celse* vouloit confondre les uns avec les autres, & attribuer tout également à l'opération des démons. *Origene* soutient que reconnoissant une puissance supérieure à la nature, s'il y en a une mauvaise, il faut qu'il y en ait une bonne encore plus grande; & par conséquent s'il y a de faux miracles faits par les démons, il y en a de vrais qui n'ont que Dieu pour auteur. Or il y a des moyens sûrs de les discerner, savoir, les mœurs de ceux qui les font, leur doctrine, & les effets qu'ils produisent. *Moyse* & les prophetes, J. C. & ses disciples n'ont rien enseigné que de très-digne de Dieu, de très-conforme à la raison, de très-utile aux bonnes mœurs & à la société civile. Ils ont pratiqué les premiers ce qu'ils enseignoient, & l'effet a été grand & durable. *Moyse* a formé une nation entiere gouvernée par des loix saintes. J. C. a rassemblé toutes les nations dans la connoissance du vrai Dieu & dans la pratique de toutes les vertus. Les charlatans ne cherchent point à corriger les hommes, étant eux-mêmes très-corrompus; & les miracles des imposteurs ont eu peu de suite. Je ne crois pas, dit *Origene*, qu'il reste trente sectateurs de *Simon* le Magicien dans tout le monde, quoique jamais ils n'aient été persécutés. Les disciples des autres séducteurs ont été aussi bientôt dissipés. La résurrection de J. C. ne peut être soupçonnée d'aucun artifice. Il est mort en public, sur une croix, devant tout le peuple juif, avec toutes les autres circonstances de sa mort & de sa sépulture, que les évangélistes ont remarquées. Il ne faut pas demander pourquoi il n'est pas descendu de la croix, ou pourquoi il ne s'est point fait voir à tout le monde après sa résurrection. Ce n'est point à nous à prescrire à Dieu la maniere dont il doit faire ses miracles. Il suffit que J. C. ait apparu à *Pierre* comme au premier de ses disciples, ensuite aux douze apôtres, & à cinq cens disciples tout à la fois. S'ils ne l'avoient vu ressuscité, & n'avoient été convaincus de sa divinité, comment leur seroit-il venu dans l'esprit de ne point craindre d'être traités comme lui, de s'exposer aux plus grands périls, & de quitter leur pays pour enseigner partout suivant son ordre, la doctrine qu'ils avoient reçue de lui? Il falloit qu'ils eussent vu quelque chose de fort extraordinaire, pour embrasser ses maximes & les faire embrasser aux autres, menant pour cet effet une vie errante, s'exposant à toutes sortes

de peines & à une mort assurée. On doit croire ceux qui souffrent tout, même les plus cruels supplices, plutôt que de blesser la vérité ; qui ont un caractere de sincérité qui paroît dans toutes leurs actions & leurs paroles, & qui les porte à raconter ce qui paroît désavantageux à leur maître & à eux-mêmes.

D'ailleurs les apôtres n'étoient ni des sages ni des savant, mais des hommes du commun. Il n'y a pas la moindre vraisemblance que les apôtres, hommes ignorans & grossiers, aient osé entreprendre de convertir toute la terre, s'ils ne se fussent sentis soutenus par une vertu divine : ni que tous les peuples eussent quitté les anciennes coutumes de leurs ancêtres, pour embrasser une doctrine qui en étoit si différente, s'ils n'eussent été changés par une puissance extraordinaire & par des œuvres vraiment miraculeuses. Il restoit encore du temps d'*Origene* des vestiges de ce don des miracles, parmi les véritables Chrétiens. Ils guérissoient les malades, & chassoient les démons sans aucun artifice, sans cérémonies superstitieuses ; mais par des prieres & des jeûnes. Ils les chassoient en prononçant le nom sacré de JESUS, & des paroles de l'évangile. Ce St. nom avoit seul tant de force, qu'il chassoit quelquefois les malins esprits, étant prononcé par des méchans. Plusieurs voyant les peines que souffroient les démons, se convertissoient à la foi, plusieurs se corrigeoient, sur-tout les possédés après leur délivrance. Le grand effet de la prédication de l'évangile est la conversion des mœurs. Si quelqu'un avoit guéri cent personnes de l'impureté, de l'injustice, de l'impiété, on auroit peine à croire qu'il n'y eût rien en lui de surnaturel. Que doit-on donc penser d'une si grande multitude de Chrétiens entiérement changés, depuis qu'ils ont reçu cette doctrine, que les Païens prétendent n'être fondée que sur le mensonge ; embrassant même la continence parfaite, & cela dans toutes les provinces de l'empire ? Car il n'y a point de pays où la foi ne soit établie. La doctrine dont les Chrétiens font profession est si éloignée de la sédition, que leur législateur leur a défendu d'employer d'autres armes que la patience, même à l'égard des plus cruels ennemis. Il a voulu qu'ils se laissassent égorger comme des brebis, plutôt que d'opposer la moindre violence à leurs persécuteurs. Dieu se charge de leur défense & de leurs intérêts : aussi gagnent-ils plus par cette douceur, qu'ils ne feroient par leur résistance ; & bien loin que l'on ait pu les exterminer, le nombre des martyrs est petit en comparaison des autres. Le zele des Chrétiens pour la conversion des infideles étoit si grand, que quelques-uns n'étoient occupés qu'à parcourir pour cette bonne œuvre, les villes, les bourgs & les villages. De peur qu'on ne les soupçonnât d'intérêt, souvent ils ne recevoient pas même leur subsistance ; ou, si le besoin les y obligeoit, ils se contentoient du nécessaire, quoiqu'on leur voulût donner au-delà. *Origene* ajoute : Maintenant que dans la multitude de ceux qui se convertissent, il y a des riches, des personnes constituées en dignité, des femmes

nobles, quelqu'un dira peut-être qu'il y a quelque gloire à annoncer notre doctrine. Mais ce soupçon ne pouvoit avoir lieu au commencement, lorsque le danger étoit extrême, sur-tout pour ceux qui instruisoient. A présent même l'honneur que nous pouvons recevoir de quelques-uns des nôtres, n'égale pas le mépris & les outrages que nous recevons des Païens. Les maximes des Chrétiens les mettent au-dessus des autres nations; bien loin que l'on puisse, comme faisoit *Celse*, les comparer à des grenouilles, des chauve-souris, des fourmis & des vers plongés dans la boue. Les Païens adorent des créatures: les Chrétiens s'élevent au-dessus de toutes les choses visibles & créées, & remontent jusqu'à celui de qui tout dépend; & qui voit jusqu'aux plus secretes pensées.

§ IV.

Jugement sur les Ecrits d'Origene.

On trouve dans la plupart des écrits d'*Origene* des opinions hardies & singulieres, qui n'étant point tirées de la tradition de l'église, ont été universellement rejettées. Il est vrai qu'il ne les avance que comme des opinions en doutant, & les soumettant au jugement du lecteur. Il expose d'abord la foi de l'église catholique, & ce qu'elle enseigne universellement: il traite le reste comme des questions problématiques, sur lesquelles il propose ses pensées avec une grande modestie. C'est ainsi qu'il peut être excusé sur les opinions qui sont constamment de lui; car il y en avoit d'autres qu'il désavouoit absolument, se plaignant que les hérétiques avoient falsifié ses ouvrages. Mais enfin, ils demeurerent infectés de plusieurs erreurs, tant de celles qu'il avoit proposées en doutant, que de celles que les hérétiques y avoient malicieusement insérées: & ces erreurs trouverent plusieurs sectateurs; à cause de la grande réputation de la doctrine & de la vertu de l'auteur, & causerent dans les siecles suivans de grands troubles dans l'église. La source des erreurs où il est tombé, c'est d'avoir voulu accommoder les vérités de la religion avec les principes des Platoniciens. Il a cru pouvoir chercher la vérité avec les philosophes par la raison; & plus sa raison étoit forte & éclairée, moins il a cru être obligé de s'en défier. Les moines de Palestine, appuyés du crédit de *Mennas* de Constantinople, présenterent une requête en 540 à l'empereur *Justinien*, pour faire condamner *Origene*. Leurs poursuites réussirent d'autant plus aisément, que *Justinien* aimoit à se mêler des affaires ecclésiastiques. Ainsi, il fit dresser un écrit fort long, où d'abord il expose les erreurs attribuées à *Origene*, & les rapporte à six chefs. 1. Sur la Trinité: le Pere est plus grand que le Fils, le Fils que le Saint-Esprit. 2. Sur la création: Dieu n'a pu faire qu'un certain nombre d'esprits, & une certaine quantité de matiere dont il pût disposer. Il y a eu & y aura plusieurs mondes, enforte que Dieu n'a jamais

été ſans créatures. 3. Les ſubſtances raiſonnables n'ont été attachées à des corps que pour les punir : & les ames, des hommes en particulier, ont été d'abord des intelligences pures & ſaintes, qui s'étant dégoûtées de la contemplation divine, ont été jettées dans des corps pour y être punies. 4. Le ciel, le ſoleil, la lune, les étoiles, ſont animés & raiſonnables. 5. A la réſurrection, les corps humains ſeront de figure ronde. 6. La punition de tous les méchans, hommes & démons, finira, & ils ſeront rétablis en leur premier état. Enſuite ſont pluſieurs extraits des livres d'*Origene*, & neuf anathêmes contre les erreurs précédentes, & contre quelques autres ſur l'incarnation ; ſavoir, que l'ame de J. C. étoit avant que d'être unie au Verbe : que ſon corps avoit été formé au ſein de la Vierge, avant que d'être uni au Verbe & à ſon ame ; & qu'il devoit un jour être crucifié pour les démons, comme il l'a été pour les hommes. A la fin eſt un dixieme anathême contre la perſonne d'*Origene* & contre ſes ſectateurs. La mémoire de ce pere de l'égliſe fut anathématiſée dans un concile tenu à Conſtantinople la même année, c'eſt-à-dire, en 540, & depuis lors les ſavans n'ont ceſſé de diſputer ſur ſa catholicité. Nous croyons devoir renvoyer au tome ſecond & troiſieme de l'hiſtoire des auteurs ſacrés & eccléſiaſtiques par dom *Ceillier*. La meilleure édition des ouvrages d'*Origene* eſt celle de dom *Charles* de la *Rue*, Bénédictin, en 4 vol. *in-fol.* dont le dernier parut en 1759. On peut voir auſſi les articles MONTFAUCON & HUET.

ORLEANS, (*Jean-Joſeph d'*) né à Bourges en Berry, le 6 novembre 1641, d'une famille diſtinguée, entra de bonne heure dans la compagnie de JESUS. Il ſe conſacra à la chaire ; mais il s'en faut de beaucoup que ſes ſermons ſoient écrits avec la même vivacité & le même feu, que ſes hiſtoires. On demandera peut-être, dit M. l'abbé *Trublet*, comment il a pu ſe faire qu'un hiſtorien plein de chaleur, (car c'eſt le principal caractere du pere d'*Orléans*) fût un prédicateur aſſez froid, & qu'ainſi l'hiſtorien fût bien plus éloquent que le prédicateur, quoique celui-ci fut bien plus obligé à l'être. On en pourroit rapporter pluſieurs raiſons, mais en voici une qui ſuffit pour expliquer cette prétendue contradiction. Vraiſemblablement le pere d'*Orléans* faiſoit plus volontiers des hiſtoires que des ſermons, & aimoit beaucoup plus l'un de ces deux genres que l'autre. Il ſe livroit au premier par goût, par ſon propre goût, & ne ſe prêtoit peut-être au ſecond, que par déférence pour ſes ſupérieurs, par bienſéance d'état ; enſorte qu'en lui l'homme étoit hiſtorien, & le Jéſuite prédicateur ; or on fait toujours mieux ce qu'on aime mieux à faire ; ſur-tout on le fait plus éloquemment. Le pere d'*Orléans* mourut à Paris en 1698, dans un âge où il étoit encore en état de publier de nouveaux fruits de ſa plume, toujours brillante & ordinairement ſolide. Les ouvrages qu'il a compoſé ſont, I. *La vie du B. Louis de Gonzague*, Paris 1685, *in-12*, & pluſieurs fois réimprimée depuis, augmentée d'un quatrieme livre, depuis

depuis la canonisation du saint. Ce morceau d'histoire est édifiant. II. La *vie du pere Coton*, *Jésuite*, in-4°; Paris 1688. L'auteur est très-partial dans cette histoire, & il y a plusieurs faits qui sont démentis par les autres historiens; mais elle est écrite avec beaucoup d'agrément & de politesse. III. La *vie du pere Mathieu Ricci*, *Jésuite*, à Paris 1693, *in*-12. C'est une apologie perpétuelle de ce Jésuite, qu'il représente comme un saint, & qu'il égale aux premiers apôtres. Cette histoire est peut-être le plus foible des ouvrages du pere d'*Orléans*, & l'un des moins estimables. IV. *Histoire des révolutions d'Angleterre, depuis le commencement de la monarchie*, qui parut d'abord successivement en 3 vol. *in*-4°, en 1692, 1693 & 1694, à Paris. Elle a été réimprimée plusieurs fois depuis *in*-12, entr'autres, en 1719, à la Haye en 3 vol. & à Paris en 1724, en 4 vol. *in*-12. Cette histoire mérite d'être examinée dans cet ouvrage, parce que le pere d'*Orléans* trace les révolutions que la religion a essuyées en Angleterre. On l'a accusé de n'être pas exact, & ce n'est pas sans raison. L'histoire, dit un auteur, n'a point d'écueil plus à craindre qu'un certain esprit d'adulation, qui est le véritable poison de l'histoire, qui prodigue l'éloge au hasard & sans propos, qui vante plutôt ce que sont les personnages que ce qu'ils sont, qui rappelle avec trop d'affectation le présent à propos du passé, qui loue avec trop d'enthousiasme, sans appliquer la louange à aucune action particuliere; c'est même une mal-adresse que de louer ainsi vaguement, ce qu'on pourroit louer avec fondement & en justifiant ses éloges par des faits. Le pere d'*Orléans* a donné dans tous ces écueils; cependant on lit son histoire avec plaisir, parce qu'il est habile dans l'art d'enchaîner les faits, & que son style a de la force & du nombre. V. La *vie du bienheureux Stanislas Kostka*, imprimée depuis la mort de l'auteur, *in*-12, à Paris 1712 & 1727. VI. Des *sermons* des instructions chrétiennes sur diverses matieres, dédiés à monseigneur de *Noailles*, archevêque de Paris, en 2 vol. à Paris 1696. Le premier volume ne contient que des sermons de morale. Il y a au commencement une préface où il est parlé des différentes manieres de prêcher. L'auteur y fait des remarques très-judicieuses. Ses sermons fournissent aussi de beaux endroits.

OROSE, (*Paul*) prêtre de Taragone en Catalogne, & disciple de St. *Augustin*, florissoit dans le cinquieme siecle. Attiré par la réputation de ce pere, il vint d'Espagne par le seul desir de recevoir la lumiere de ce grand docteur. St. *Augustin*, qui étoit encore plus humble que savant, lui conseilla d'aller consulter en Palestine St. *Jerome*, & de repasser par l'Afrique. *Orose* entreprit ce voyage, & trouva St. *Jerome* occupé à écrire contre les Pélagiens. Il se retira à Bethléem, pour s'instruire auprès de ce St. docteur, comme il avoit fait auprès de St. *Augustin*, & il espéroit y vivre caché & inconnu, lorsqu'il fut appellé à Jérusalem par les prêtres de cette ville. Y étant arrivé, l'évêque *Jean* le fit asseoir avec les prêtres, qui lui demanderent, s'il savoit quelque chose

de ce qui s'étoit passé en Afrique touchant l'hérésie de *Pélage* & de *Célestius*. *Orose* exposa simplement tout ce qui s'y étoit fait. Alors l'évêque *Jean* fit entrer *Pélage*, & les prêtres lui demandèrent s'il soutenoit la doctrine que l'évêque *Augustin* avoit combattue. Il répondit : qu'ai-je à faire d'*Augustin* ? Chacun fut surpris qu'il osât parler avec si peu de respect, d'un évêque dont Dieu s'étoit servi pour rétablir l'église d'Afrique. Mais l'évêque *Jean* fit asseoir *Pélage* au milieu des prêtres, quoiqu'il fût simple laïque & accusé d'hérésie. *Jean* vouloit qu'*Orose* se déclarât accusateur devant lui ; mais *Orose* le refusa, en disant que la doctrine de *Pélage* avoit été condamnée en Afrique, & qu'elle n'avoit plus besoin d'être examinée. Cependant l'évêque interrogea *Pélage*, qui s'enveloppa dans mille subtilités. *Orose* parloit latin, & *Jean* parloit grec. Ils ne s'entendoient que par le secours d'un interprete, qui s'acquittoit fort mal de cette fonction. *Orose* s'en étant apperçu, & voyant combien le juge lui étoit peu favorable, s'écria : L'hérétique est latin : nous sommes latins ; il faut réserver à des juges latins cette hérésie, qui est plus connue chez eux ; l'évêque *Jean* veut se mêler de juger cette affaire, quoiqu'il soit lui-même suspect. On convint de s'en rapporter au jugement du pape *Innocent*. Cependant *Jean* s'avisa d'imposer silence aux deux partis ; mais *Orose*, loin d'y avoir égard, crut devoir réprimer l'insolence des hérétiques, qui devenoient chaque jour plus hardis, & abusoient de la patience avec laquelle l'église les toléroit. Il écrivit donc une apologie contre *Jean* de Jérusalem, dans laquelle il attaqua les hérétiques à découvert, sans user des ménagemens que St. *Jerome* & St. *Augustin* avoient cru pouvoir employer. Il finit par cette protestation : » Je prends J. C. à témoin que je hais l'hérésie & non l'hérétique : je le fuis à cause » de l'hérésie ; qu'il la déteste & la condamne, & nous le regarderons comme notre frere. « *Orose* fut envoyé en Lusitanie par *Avitus*, prêtre espagnol, avec de la poussiere de la chair & des nerfs de St. *Etienne*, & quelques ossemens. Ce furent les premieres reliques de ce St. martyr, qui furent apportées en Occident. *Orose* repassa en Afrique, comme St. *Augustin* l'en avoit prié, & composa alors son histoire, qui commence au déluge & finit à son temps. Après quelque séjour en Afrique, il s'embarqua pour passer en Espagne ; mais il ne put y aborder, sans doute à cause des ravages des Goths. Il s'arrêta dans l'Isle de Minorque, en la ville de Magone, aujourd'hui Mahon, dont le port est célebre ; & il y déposa les reliques de St. *Etienne* dont il étoit chargé. La plupart des auteurs font mourir *Orose* à Carthagene l'an 471, âgé de plus de 100 ans. La meilleure édition de son histoire est celle de 1615. Elle manque d'exactitude en bien des endroits ; & elle est plus dogmatique qu'historique. L'auteur adopte souvent des bruits populaires, mais malgré ces défauts elle peut être très-utile.

ORSI (*N.*) Dominicain italien, né en 1692, s'est fait un nom dans l'église par ses connoissances ecclésiastiques. Il occupa plusieurs emplois dans son ordre, qu'il remplit avec beaucoup de

succès. Le pape *Clément XIII* l'honora de la pourpre romaine pour récompenser son mérite. Le cardinal *Orsi* mourut en 1761. C'étoit un homme fort laborieux qui avoit fait de bonnes études. Nous avons de lui plusieurs ouvrages. I. Une histoire ecclésiastique en italien, qui n'est pas achevée, & qui compose plusieurs volumes. Elle est écrite avec élégance; mais on y trouve les préjugés ultramontains, & l'auteur est trop diffus. II. *Dissertatio historica de capitalium criminum absolutione*, in-4°, *Mediolani* 1730. III. *Liber apologeticus pro Soto*, in-4°, *Romæ* 1732. IV. *Dissertatio theologicâ de invocatione Spiritûs sancti*, in-4°, *ibid.* 1731.

ORVAL, (*Anne Eléonore* DE BETHUNE D') fille du duc d'*Orval*, écuyer de la reine *Anne* d'*Autriche*, fut placée dès l'âge de trois ans dans l'abbaye de Royal-Lieu, où elle fut élevée dans la piété & dans les lettres. Elle y fit profession à l'âge de 16 ans, lorsque le monde lui offroit ce qu'il a de plus flatteur. Le Roi la nomma à l'abbaye de Gif en 1687, & depuis qu'elle eut pris le gouvernement de cette maison, elle montra dans tout leur éclat la facilité de son génie, la supériorité de ses vues, la générosité de son cœur. Elle joignoit à ces qualités, une piété sans petitesse; une douceur de caractere sans pusillanimité; l'amour de la pénitence, mais sans ostentation; un zele pour la regle, mais sans dureté. C'est au milieu du pieux troupeau des vertueuses compagnes qu'elle avoit formées, qu'elle mourut en 1733. Nous avons d'elle, I. Des *réflexions sur les évangiles*, imprimées à Paris, *in*-12. II. L'*idée de la perfection chrétienne & religieuse pour une retraite de dix jours*, in-12 1719. Cet ouvrage est en deux parties; la premiere contient la retraite dont on vient de parler; la seconde, les méditations pour se disposer à recevoir le St. Esprit & pour l'octave du saint sacrement.

OTTON, évêque de Frisingue en Baviere, étoit fils de *Léopold*, marquis d'Autriche, & d'*Agnès*, fille de l'empereur *Henri IV*. Il avoit fait ses études à Pavie, & avoit embrassé la vie monastique à Morimont, abbaye de Cîteaux. L'empereur, *Conrad*, son frere de mere, le fit nommer à l'évêché de Frisingue, & l'engagea à l'accompager dans son voyage de la Terre-Sainte. Après avoir occupé le siege de Frisingue près de vingt ans, il se retira à Morimont, où il mourut l'an 1558 au milieu d'une multitude d'évêques & d'abbés. Nous avons de lui une histoire chronologique divisée en sept livres, qui commence à la création du monde, & qui finit au milieu du douzieme siecle. L'auteur y a ajouté un huitieme livre, qui est un traité de la fin du monde. Il entreprit ensuite l'histoire de l'empereur *Frideric*, dont il composa deux livres.

OUDEAU, (*Françoise*) religieuse du monastere de Poissy, de l'ordre de St. *Dominique*, célebre par son esprit & par sa piété, traduisit de latin en françois les sermons de St. *Bernard* sur le cantique des cantiques, & mourut l'an 1644.

OUDIN, (*François*) Jéſuite, né en 1673 à Vignorix au dioceſe de Langres, montra de bonne heure un génie vif & pénétrant. Il entra chez les Jéſuites en 1691, & y fut employé aux exercices claſſiques. Il ſe fixa à Dijon, où il profeſſa la poétique pendant 15 années. La théologie poſitive qu'il profeſſa depuis pendant 15 autres années, fit quelques diſtractions à l'étude des belles-lettres : mais elle ne lui en ôta jamais le goût. Il mourut à Dijon en 1752 à 79 ans. Le pere *Oudin* écrivoit très-purement en latin. On ſent dans ſon ſtyle qu'il s'étoit familiariſé avec les meilleurs auteurs de l'antiquité, qui ont écrit en cette langue. Il avoit commencé un peu tard l'étude du grec ; mais il s'y étoit livré avec tant d'ardeur & d'aſſiduité, qu'il ſe trouva bientôt capable de compoſer même des vers en cette langue. Il ſavoit auſſi très-bien l'eſpagnol, le portugais, l'italien & l'anglois. Toutes les parties de la littérature lui étoient familieres. Il étoit lié avec preſque tous les ſavans de l'Europe, qui admiroient ſa vaſte érudition, & qui aimoient ſa modeſtie & ſon zele pour le progrès des bonnes études. Il avoit lu pluſieurs fois la ſomme de St. *Thomas*, & avoit entrepris des commentaires ſur preſque tous les livres de l'écriture-ſainte ; mais on l'avoit diſtrait de ce travail long-temps avant ſa mort. Ses ſupérieurs lui ordonnerent de compoſer en latin une bibliotheque univerſelle des écrivains de la ſociété, qu'il avoit très-avancée, & qui devoit former 4 vol. *in-fol.* On ne ſait pas quand cet ouvrage paroîtra. Les autres productions imprimées, du pere *Oudin*, ne roulent preſque que ſur les belles-lettres. Nous avons de lui : *Epiſtola B. Pauli apoſtoli ad Romanos, explicata*, Paris 1743, *in-12*. Cette explication eſt plus philoſophique que théologique.

OUVRARD, (*René*) chanoine de l'égliſe de St. *Gatien*, de Tours, étoit de Chinon en Touraine. Il avoit été maître de muſique de la ſainte chapelle de Paris, pendant plus de dix ans, avant que d'être chanoine à Tours. C'étoit un homme inſtruit dans preſque toutes les ſciences : il étoit poëte, mathématicien, théologien, controverſiſte, & même muſicien. Il avoit étudié l'antiquité eccléſiaſtique, & il joignoit à ces talens beaucoup de piété & un grand amour pour ſon état. Nous avons de lui, I. *Motifs de réunion à l'égliſe catholique, préſentés à ceux de la religion prétendue réformée de France*, avec un avertiſſement ſur la réponſe d'un miniſtre à l'office du ſaint ſacrement, à Paris en 1668. II. Les *motifs de la converſion du comte de Lorges Montgommery*, dédiés au Roi, à Paris en 1670. III. *Défenſe de l'ancienne tradition des égliſes de France, ſur la miſſion des premiers prédicateurs évangéliques dans les Gaules, du temps des apôtres ou de leurs diſciples immédiats ; de l'uſage des écrits des Sts. Severe-Sulpice, & Grégoire de Tours, & de l'abus qu'on en fait en cette matiere & en d'autres pareilles*, à Paris 1678. L'auteur adreſſe cet ouvrage au clergé & au peuple de Tours. Il y ſuit le ſentiment de M. de *Marca* touchant St. *Denys*.

Fin du troiſieme Volume.






SUB ABBATE IANUARIO I
I.C.Müller, sc.



DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
DES AUTEURS
ECCLÉSIASTIQUES

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
DES AUTEURS
ECCLÉSIASTIQUES:

RENFERMANT LA VIE DES PERES & des Docteurs de l'Eglise ; des meilleurs Interpretes de l'Ecriture-Sainte, juifs & chrétiens ; des Théologiens scholastiques, moraux, mystiques, polémiques, hétérodoxes même qui ont écrit sur des matieres non controversées ; des Canonistes & des Commentateurs des Décretales & du Corps du Droit canonique ; des Historiens, Bibliographes, Biographes & Agiographes ecclésiastiques ; des Orateurs sacrés ; des Liturgistes, & généralement de tous les Auteurs qui ont écrit sur les matieres ecclésiastiques.

AVEC

Le Catalogue de leurs principaux Ouvrages ; le Sommaire de ce qu'on trouve de remarquable dans ceux des Peres, pour former la chaîne de la Tradition ; le Jugement des Critiques sur la personne, le caractere, la doctrine, la méthode & le style des différens Auteurs ecclésiastiques ; & l'Indication des meilleures éditions de leurs Ouvrages.

Le tout suivi d'une Table chronologique pour l'Histoire de l'Eglise, depuis JESUS-CHRIST jusqu'à nos jours.

TOME QUATRIEME.

A LYON,
Chez la Veuve BESSIAT, Libraire, rue Merciere.

M. DCC. LXVII.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

BIBLIOTHEK
DER
CANTONAL
LEHR
ANSTALTEN
ZU
ZÜRICH

APPROBATION

Du Censeur Royal.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, un Manuscrit intitulé : *Dictionnaire Historique des Auteurs Ecclésiastiques, &c.* & je n'y ai rien trouvé qui doive en empêcher l'impression. A Paris, ce dix-neuf Juillet mil sept cent soixante-sept.

L'Abbé Chrétien.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Ballifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra ; Salut : Notre amée la Veuve de Jacques-Marie Bessiat, Libraire à Lyon, nous a fait exposer qu'elle desireroit faire imprimer & donner au Public un *Dictionnaire Historique des Auteurs Ecclésiastiques*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires. A ces Causes, voulant favorablement traiter l'Exposante, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient,

d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance : Comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit de ladite Expoſante, ou de ceux qui auront droit de ladite, à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers à ladite Expoſante ou à celui qui aura droit d'elle, & de tous dépens, dommages & intérêts ; à la charge que ces Préſentes ſeront enrégiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du préſent Privilege ; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit Sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU ; le tout à peine de nullité des Préſentes : Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ladite Expoſante & ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers, Secretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſ-

tant clameur de Haro, charte Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris, le trente-unieme jour du mois d'Août, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-ſept, & de notre Regne le cinquante-deuxieme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé LEBEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XVII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 1398, fol. 287, conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 14 Septembre 1767.

GANEAU, *Syndic.*

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
DES PERES.

P

PACAUD, (*Pierre*) prêtre de l'Oratoire, mort en 1760, se signala toute sa vie par son zele & par sa piété. Le ministere de la chaire qu'il exerça avec beaucoup d'honneur, le sanctifia lui-même, & sanctifia les autres. Nous avons de lui des *discours de piété sur les plus importans objets de la religion, ou sermons pour l'avent, le carême, & les principaux mysteres*, à Paris 1745, 3 vol. *in*-12. L'éditeur de ces discours les a rangés selon l'ordre des matieres, afin que le lecteur sentît mieux le concert & l'harmonie des vérités de la religion. Cependant pour satisfaire les personnes qui sont bien aises de lire les dimanches & les fêtes des instructions, qui se rapportent à l'évangile du jour, il a mis une table qui indique les discours qui ont été composés sur les évangiles des dimanches de l'avent & du carême. On trouve dans le troisieme vol. le panégyrique de St. *Germain*, évêque d'Auxerre. Tous ces discours sont écrits selon le goût de notre siecle. Le style en est beau, sans être ni trop orné, ni trop négligé.

PACCORI, (*Ambroise*) diacre du dioceſe du Mans, né à Céaucé dans le bas Maine, étudia en philoſophie & en théologie à Angers. Dès l'âge de 23 ans, ſon évêque le choiſit pour principal du college de Céaucé, & pour profeſſeur des humanités & de la rhétorique. La religion & le goût des bonnes études étoient également l'objet de ſes ſoins. En 1684, un écolier de ſon college, inſenſible à ſes remontrances, mit du verd de gris dans ſa ſoupe ; mais on s'en apperçut aſſez-tôt pour lui ſauver la vie. Ce funeſte accident le détermina à quitter Céaucé. Il ſe retira en Anjou, & delà à Orléans, où M. de *Coiſlin* le fit ſupérieur de

son petit séminaire. Après la mort de ce prélat, il se rendit à Paris, & y vécut dans la retraite & dans la pénitence, jusqu'à sa mort arrivée en 1730 à 81 ans. Ses ouvrages sont, I. *Avis salutaires aux peres & aux meres pour bien élever leurs enfans*, imprimés plusieurs fois à Orléans. II. *Entretiens sur la sanctification des dimanches & des fêtes*, imprimés aussi plusieurs fois au même lieu. III. *Regles chrétiennes pour faire saintement toutes ses actions.* Cet ouvrage avoit été fait à l'usage du diocese d'Orléans, & il a été réimprimé ailleurs. IV. *Abrégé de la loi nouvelle*, à Paris, *in*-8°, & réimprimé pour la derniere fois en 1714. V. *Suite de l'abrégé de la loi nouvelle*, qui traite de la charité selon St. *Paul*, à Paris 1714. VI. *Journée chrétienne, où l'on trouve des regles pour vivre saintement dans tous les états & dans toutes les conditions*, en 1730, *in*-12, à Paris. VII. *Devoirs des vierges chrétiennes, tirés de l'écriture & des peres*, in-8°, à Paris 1727. VIII. *Regles pour travailler utilement à l'éducation des enfans*, à Paris 1726, *in*-12. IX. De *l'honneur qui est dû à Dieu dans ses mysteres & dans ses saints*, à Paris en 1726, *in*-12. X. Les *regrets de l'abus du Pater*, in-12, brochure, à Orléans. XI. *Vie de J. C.* dans la même ville. XII. La *maniere de faire l'école*, à Paris. XIII. *Pensées chrétiennes pour tous les jours du mois*, à Paris. XIV. *Instructions chrétiennes sur les représentations déshonnêtes, les peintures indécentes, &c.* XV. *Regles pour vivre chrétiennement dans l'engagement du mariage & dans la conduite d'une famille*, en 1726, à Paris, *in*-12. XVI. *Instruction chrétienne sur la maniere dont on doit se conduire dans le temps qui précede le carême, & sur le désordre du carnaval*, in-8°, à Paris en 1722. Cet ouvrage avoit paru plusieurs années auparavant à Orléans, où il avoit été bien accueilli, en forme d'*entretiens*. XVII. *Idée de la religion*, avec des figures, à Paris, *in*-12. XVIII. Une édition des *histoires choisies* de M. *Génévaux*, prêtre du college de Fortet, que M. *Paccori* avoit retouchées en quantité d'endroits. XIX. Une nouvelle édition avec une continuation, des épîtres & évangiles, avec des explications par demandes & par réponses, que M. *Perdoux* avoit fait imprimer à Orléans, en 2 vol. *in*-12. L'édition de M. *Paccori* forme 4 vol. *in*-12, à Paris en 1727. Ces différens ouvrages ont été d'une grande utilité; & parmi ceux qui ont écrit sur la morale chrétienne, il y en a peu qui l'aient fait avec autant de solidité que M. *Paccori*.

PACIEN, (*Saint*) évêque de Barcelonne dans le quatrieme siecle, fut d'abord engagé dans le mariage, & élevé ensuite aux plus grands emplois: mais s'il étoit grand dans le monde par sa naissance, il l'étoit beaucoup plus devant Dieu par la sainteté de sa vie. On croit qu'il fut fait évêque de Barcelonne en 373, & qu'il mourut vers l'an 392. Il nous reste de St. *Pacien* trois lettres à *Simpronien*, donatiste: une *exhortation* à la pénitence, & un *discours* sur le baptême. C'est dans la premiere

lettre à *Sympronien*, que St. *Pacien* dit ces paroles si connues : *Chrétien est mon nom, & catholique mon surnom.* Voulant rendre raison du titre de catholique, qui a toujours été propre à l'église, il allegue l'autorité des anciens évêques, des martyrs, & en particulier de St. *Cyprien*, dont il fait un bel éloge. L'église, dit St. *Pacien*, est le corps de J. C. composé de plusieurs membres unis ensemble, & répandus dans tout le monde. Son exhortation à la pénitence est fort importante. Il prescrit aux pécheurs qui veulent retourner à Dieu, les vrais moyens de parvenir à l'heureux terme d'une véritable conversion. Le prêtre, dit-il, ne doit user de la puissance de délier qu'avec beaucoup de circonspection, & après avoir long-temps éprouvé les pécheurs. Les flatter, c'est ouvrir aux innocens mêmes la voie du péché. Les exercices journaliers de la pénitence sont de pleurer devant toute l'église ; de montrer dans tout son extérieur combien on déplore la perte de la justice, de jeûner souvent, de faire de ferventes prieres, de se jetter aux pieds des fideles, de faire d'abondantes aumônes, de conjurer toute l'église de prier pour soi, enfin de tenter tous les moyens possibles pour ne pas périr. Le saint évêque s'éleve avec une extrême force contre ceux, qui, après avoir péché, négligent de faire pénitence ; qui portent devant les autels une ame souillée. Les ouvrages de St. *Pacien* sont d'une grande beauté. Le style en est poli & châtié, les raisonnemens justes & solides, les pensées belles, le tout agréable. Il est plein d'onction quand il exhorte à la vertu, plein de feu & de force quand il combat le vice. Il lisoit beaucoup St. *Cyprien*, & il en empruntoit les pensées & les raisonnemens. Les ouvrages de St. *Pacien* ont été recueillis & mis au jour par *Jean* du *Tillet*, à Paris en 1538, *in*-4°.

PACOME, (*Saint*) abbé de Tabenne en Egypte, naquit à la fin du troisieme siecle dans la haute Thébaïde. Son pere & sa mere étoient païens, & l'éleverent dans leurs superstitions. A l'âge d'environ vingt ans, il fut pris & enrôlé malgré lui avec plusieurs autres. Ces nouveaux soldats ayant été conduits à Thebes, *Pacôme* eut son logement dans une maison de chrétiens, qui le gagnerent par leur charité & par l'exemple de leurs vertus. Le jeune soldat résolut dès-lors d'embrasser une religion qui formoit des hommes si saints & si parfaits. Ayant eu son congé, il retourna dans son pays, où il reçut une nouvelle vie par la grace du baptême. *Pacôme*, devenu chrétien, ne songea plus qu'aux moyens de conserver son innocence. Il alla dans ce dessein trouver un solitaire nommé *Palémon*, qui menoit une vie très-pénitente, & il s'associa avec lui. Il se retira à Tabenne avec *Palémon*, & un de ses freres qui l'étoit venu trouver. Ils demeurerent seuls quelques années. Il reçut par ordre de Dieu ceux qui se présentoient pour être ses disciples. La regle qu'il leur prescrivit, permettoit à chacun de jeûner & de travailler selon ses forces. Les solitaires logeoient trois ensemble dans

chaque cellule ; mais ils se rassembloient tous dans un même réfectoire. Ils gardoient un profond silence, & travailloient des mains. Comme sa communauté étoit devenue très-nombreuse, il fut obligé de bâtir plusieurs monasteres en différens lieux, & il y mit des supérieurs qu'il avoit formés à la piété, & qui étoient comme lui remplis de l'esprit de Dieu. Voyant dans son voisinage de pauvres gens occupés à nourrir du bétail, il les rassembloit à certaines heures pour leur lire l'écriture-sainte. St. *Athanase* étant venu visiter les églises de la haute Thébaïde, alla à Tabenne pour y voir St. *Pacôme*, qu'il regardoit comme un homme admirable, & un des plus grands serviteurs de Dieu. St. *Pacôme* forma aussi un monastere de religieuses. Ce fut sa propre sœur qui y donna occasion. Etant venue pour le voir, elle ne put obtenir cette consolation, car il ne parloit jamais aux femmes ; mais elle suivit le conseil qu'il lui donna par le portier du monastere, de travailler à se consacrer toute entiere à Dieu. *Pacôme* lui fit bâtir par ses moines un monastere éloigné du sien : il lui donna une regle, & en peu de temps elle devint la mere d'un très-grand nombre de religieuses. St. *Pacôme* eut aussi le don des miracles, & il en fit un grand nombre ; mais il aimoit mieux obtenir de Dieu la conversion des pécheurs, que la guérison des malades. Vers le milieu du quatrieme siecle, Dieu affligea tous les monasteres de sa congrégation, d'une maladie contagieuse qui emporta en peu de temps plus de cent moines, & même des principaux. St. *Pacôme* en fut aussi attaqué, & sa maladie dura quarante jours, pendant lesquels il donna des preuves d'une grande patience, & témoigna la joie qu'il avoit de voir approcher le terme de son exil. Après avoir indiqué celui qu'il croyoit le plus capable de lui succéder, il fit le signe de la croix, & remit son ame à Dieu en 348. *Gerard Vossius* a fait imprimer en 1604, *Pacomii monita*, avec les œuvres de St. *Grégoire* Thaumaturge. On trouve aussi dans le recueil de *Benoît* d'Aniane onze lettres de St. *Pacôme*, écrites avec beaucoup de simplicité, & une lettre de *Théodore*, son disciple, touchant la Pâque. Nous avons dans sa vie la regle que l'on prétend lui avoir été donnée par les anges ; & il y en a une qui porte son nom dans le recueil des regles d'Orient, & dans les bibliotheques des peres. On trouve sa vie parmi celles des peres du désert, publiées par M. *Arnauld* d'*Andilli*.

PAGI, (*Antoine*) de l'ordre des Cordeliers Conventuels, naquit à Rognes petite ville de Provence, près d'Aix, en 1624. Il se fit religieux en 1640. Après avoir achevé son cours de philosophie & de théologie, il prêcha quelque temps avec succès, & fut quatre fois provincial de son ordre. Les occupations de ses emplois ne l'empêcherent pas de s'appliquer fortement à l'étude de la chronologie & de l'histoire ecclésiastique. Il y réussit si bien, qu'il devint un des plus habiles critiques de son siecle en ce genre. Son ouvrage le plus considérable est une critique sur

les annales de *Baronius : Critica in annales ecclesiasticos card. Baronii, cum dissertatione hypatica*, in-fol. 4 *tom. Antuerpiæ* 1727. Il suit ce savant cardinal année par année, & rectifie un nombre infini d'endroits, où il s'étoit trompé, soit dans la chronologie, soit dans la maniere de narrer les faits. Le pere *Pagi* fit paroître le premier tome de cet ouvrage, contenant les quatre premiers siecles, à Paris 1689, & il eut du succès. Les autres trois vol. ne parurent qu'après sa mort, à Anvers, ou plutôt à Geneve en 1705, par les soins de son neveu *François Pagi*, & en 1727 au même lieu. Cette critique est d'une utilité infinie ; elle va jusqu'à l'an 1198, où finit *Baronius*. L'abbé de *Longuerue* avoit beaucoup aidé l'auteur dont il estimoit les talens, & aimoit le caractere. On a encore du pere *Pagi*, une édition des sermons de St. *Antoine* de *Pade*, en latin, 1685. Il finit ses jours à Aix en 1699, avec la réputation d'un homme très-habile dans l'histoire & dans la chronologie, sage & bon critique, doux & modéré dans ses expressions. Son style est simple, & tel qu'il convient à une narration chronologique.

PAGI, (*François*) neveu du précédent, étoit né à Lambesc en 1654. Il étudia d'abord à Toulon chez les peres de l'Oratoire, & y fit de si grands progrès dans les belles-lettres, que son oncle le fit venir auprès de lui à Aix, où il demeuroit alors. *François* entra peu de temps après dans le même ordre, où la réputation d'*Antoine* l'avoit annoncé avantageusement. Il y professa la philosophie en différentes maisons. Revenu à Aix, comme il le desiroit, il se remit avec une nouvelle ardeur à l'étude de l'histoire qu'il avoit déjà commencée. Il fut en peu de temps en état de soulager son oncle dans la critique des annales de *Baronius*, dont il publia les derniers vol. Il forma ensuite le dessein d'un autre ouvrage, qu'il a publié sous ce titre : *Breviarium gestorum Pontificum romanorum*, in-4°, 6 *tom. Antu.* & *Venet.* 1717 & seqq. Il y en a quatre vol. dont le premier & le second parurent en 1717, le troisieme en 1718, & le quatrieme après sa mort en 1727, par les soins du pere *Pagi*, second du nom, son neveu, qui a continué cet ouvrage. L'auteur s'y montre zélé pour les opinions ultramontaines, & il n'écrit ni avec autant de sagesse, ni avec autant d'exactitude qu'*Antoine Pagi*. *François* mourut en 1721, âgé de 66 ans, après avoir passé par les principales charges de son ordre.

PALAFOX, (*Dom Jean de*) né en 1600 dans le royaume d'Arragon, d'une famille illustre, fit ses études avec succès dans l'université de Salamanque. *Philippe IV* le choisit pour être du conseil de guerre, & ensuite de celui des Indes. Il n'étoit occupé que de ses plaisirs & du soin de sa fortune, lorsque la mort de deux personnes distinguées à la cour, lui fit faire de si sérieuses réflexions, qu'il résolut de quitter le monde. Sa conversion fut suivie quelques années après de sa vocation à l'état ecclésiastique. Il reçut la tonsure & ensuite les ordres sacrés. Le caractere sacerdotal produisit en lui un renouvellement de ferveur. Bientôt

après le roi d'Espagne le nomma évêque d'Angelopolis. C'est la coutume de la cour d'Espagne d'envoyer de temps en temps dans les pays du nouveau monde, qui relevent de la couronne de Castille, des commissaires qu'on nomme visiteurs, pour informer de la conduite des vice-rois, des gouverneurs & des autres ministres de la justice, & des excès & des violences qui ne sont que trop ordinaires dans ces royaumes si éloignés du centre de la monarchie. *Philippe IV* choisit pour cet emploi dom *Jean* de *Palafox*, dans un temps où les désordres de la nouvelle Espagne demandoient un remede extraordinaire. Afin qu'il exerçât avec plus d'autorité la charge de visiteur des chancelleries & des audiences, & celle de juge de l'administration des trois vice-rois, il le nomma à l'évêché d'Angelopolis, qui de tous ceux de l'Amérique est le plus considérable pour l'honneur & pour le revenu. D. *Jean* de *Palafox* arriva à Vera-Cruz le 23 juin, la veille du jour de sa naissance, ayant alors quarante ans accomplis. Dès la premiere année de son épiscopat, il fit bâtir près de la cathédrale d'Angelopolis un college ou séminaire pour l'instruction de la jeunesse. Il fit achever l'église. Il fit réparer à ses frais en divers lieux du diocese, plus de cinquante églises & quelques hôpitaux. Il fit de grandes libéralités à des pauvres monasteres, & il bâtit celui de St. *Michel* avec une belle église, à quatre lieues de la ville d'Angelopolis. Son application à la conduite de son troupeau lui laissoit à peine quelques instans pour respirer. Le diocese d'Angelopolis a cent trente-six lieues d'étendue du septentrion au midi, & plus de septante de l'orient à l'occident, & par conséquent plus de quatre cens de circuit. Il faut traverser de vastes solitudes, de très-hautes montagnes & des rochers escarpés. Cependant dom *Jean* de *Palafox* visita à cheval tout ce grand diocese. On ne sauroit croire tout le bien qu'il fit dans la nouvelle Espagne pendant dix années qu'il y demeura. Elle se trouvoit dans un déplorable état, lorsqu'il y fut envoyé pour la réformer. Tous les vices y régnoient impunément. Les grands & la noblesse y exerçoient une cruelle tyrannie. Les pauvres Indiens gémissoient sous une servitude insupportable. Les magistrats & les ministres de la justice connivoient aux crimes, étant eux-mêmes les plus déréglés. C'étoit une entreprise également difficile & périlleuse, qu'une si grande & si générale réforme. Il l'entreprit & en vint à bout. Les Jésuites furent les seuls qui ne se prêterent point à ses bonnes intentions; l'évêque voulut les rendre dépendans de son autorité, & les soumettre à sa juridiction. Ils se crurent en droit d'élire des conservateurs, qui leur fissent réparation de cette injure chimérique. La révolte arriva en 1647, & dura jusqu'en 1653, qu'ils furent condamnés en Espagne & à Rome. Dom de *Palafox* écrivit une lettre célebre au pape *Innocent X*, en date du 25 mai 1647. Voici ce qu'il dit y des richesses des Jésuites: » J'ai trouvé, très-saint Pere, entre les mains » des Jésuites presque toutes les richesses, les fonds, l'opulence

» de ces provinces de l'Amérique septentrionale, & ils en sont » encore aujourd'hui les maîtres. Deux de leurs colleges possèdent » présentement trois cens mille moutons sans le gros bétail. Et » au lieu que toutes les cathédrales & ordres des religieux ont à » peine trois sucreries, la compagnie seule en possède six des » plus grandes dans leur province du Mexique, où ils n'ont que » dix colleges. Or une de ces sucreries, très-saint Pere, est es- » timée ordinairement cinq cens mille écus & même plus, & » quelques-unes approchent d'un million d'écus. Et il y en a telle » qui rapporte cent mille écus par an. Par-dessus cela ils ont des » fermes, où l'on seme du bled & d'autres grains, d'une si pro- » digieuse étendue, qu'étant éloignées l'une de l'autre de quatre » & même de six lieues, les terres se touchent les unes les autres. » Ils ont aussi des mines d'argent fort riches. Et ils augmentent si » demesurément leur puissance & leurs richesses, que s'ils conti- » nuent de marcher ce train, les ecclésiastiques seront nécessités » de devenir les mendians de la compagnie, les séculiers leurs » fermiers, & les religieux d'aller demander l'aumône à leur » porte. « Ce saint prélat ayant été forcé de revenir en Espagne, fut nommé évêque d'Osma. Il y continua la vie sainte & toute apostolique qu'il avoit menée en Amérique. Sa maison étoit réglée comme le monastere le plus réformé. Tout le monde mangeoit dans un réfectoire commun, lui-même, ses ecclésiastiques & les domestiques, excepté deux qui servoient les autres & qui changeoient chaque semaine. Ce pieux prélat mourut en odeur de sainteté en 1659. On a de lui plusieurs ouvrages en espagnol, dont quelques-uns ont été traduits en françois par M. le *Roi*, abbé de Haute-Fontaine. M. *Amelot* de la Houssaie a traduit les *homélies* sur la passion de J. C. Le *pasteur de la nuit de Noël* a été aussi imprimé en françois. L'histoire de la conquête de la Chine par les Tartares, imprimée en espagnol à Paris en 1670, fut publiée en françois la même année ; mais elle n'appartient pas à cet ouvrage. Il avoit publié étant à Madrid, en 1653, une lettre pastorale intitulée : *Reconnoissance de la grace de Dieu, de sa bonté, & de sa miséricorde, & de notre foiblesse & misere.*

PALLADE, est célebre dans l'histoire du cinquieme siecle par deux écrits qui portent ce nom. L'un est l'histoire des solitaires, & l'autre le dialogue qui contient la vie & la persécution de St. *Chrysostome*. *Pallade* étoit originaire de Galatie. Il embrassa la vie solitaire dès sa jeunesse, & fut lié avec plusieurs grands hommes. Il fut disciple du célebre *Evagre*, & visita St. *Jean* de Lycople, qui lui prédit qu'il seroit évêque & auroit beaucoup à souffrir. Il fit plusieurs ouvrages pour connoître les plus illustres serviteurs de Dieu. Il faisoit quelquefois soixante journées de chemin à pied, pour profiter des instructions d'un seul homme de bien. Il fut fait évêque d'Helenople, & il paroît que ce fut St. *Chrysostome* qui lui imposa un tel fardeau. Il souffrit beaucoup pour la défense de cet illustre persécuté. Ayant été chassé de son

égliſe, il parcourut pluſieurs provinces, pour voir les merveilles que la grace opéroit dans les différentes parties de l'égliſe. Ses relations ſont très-propres à nous faire connoître les richeſſes ſpirituelles de l'égliſe dans le cinquieme ſiecle. *Pallade* écrivit vers l'an 420 ſon hiſtoire appellée *lauſiaque*, parce qu'il l'adreſſa à *Lauſe*, ſon ami, homme d'une vertu admirable. On peut dire qu'il y a peu d'hiſtoires qui méritent plus de croyance. Il y paroît par-tout un grand caractere de ſimplicité & de ſincérité, avec beaucoup d'exactitude. Il a l'attention de ne rien ajouter de lui-même aux choſes qu'il avoit appriſes, ſous prétexte de les rendre plus agréables ou plus merveilleuſes. Il ne dit que ce qu'il a vu lui-même, ou appris de témoins oculaires. On ignore l'année de ſa mort. La meilleure édition de ſon ouvrage eſt celle de Paris 1680, en grec & en latin, par les ſoins de M. *Bigot*.

PALLAVICINI, (*Sforze*) Jéſuite, puis cardinal, né à Rome en 1607, d'une famille illuſtre, étoit l'aîné de ſa maiſon. S'étant conſacré à Dieu malgré ſes parens, il ſe ſignala par la régularité de ſa conduite, & fut choiſi pour être du nombre des prélats qui compoſoient les congrégations de Rome. Il fut auſſi gouverneur de Jeſi, puis d'Orviette & de Camerino, ſous le pape *Urbain*. Ces avantages ne purent l'empêcher de quitter le monde pour entrer dans la ſociété des Jéſuites, où il fut reçu en 1638. Après avoir enſeigné la philoſophie & la théologie, il fut choiſi par la pape *Innocent X* pour examiner pluſieurs affaires importantes; & le pape *Alexandre VII* le fit cardinal en 1657. Ce Pontife étoit ami du pere *Pallavicini*, qui lui avoit rendu quelques ſervices, lorſque ce Pape n'étant encore que *fabio chigi*, vint à Rome. Il avoit même contribué à ſa fortune, & l'avoit reçu dans l'académie des Humoriſtes. Lorſque *Pallavicini* fut placé dans le ſacré college, il étoit déjà examinateur des évêques; il fut enſuite de la congrégation du St. office & de celle du concile, &c. Sa promotion au cardinalat ne lui fit point changer ſa maniere de vivre, qu'il obſerva avec une grande régularité juſqu'à ſa mort, arrivée en 1667, en la ſoixantieme année de ſon âge. Ce cardinal eſt célebre par une hiſtoire du concile de Trente en italien, imprimée à Rome en 2 vol. *in-fol.* 1656. C'eſt la meilleure édition & la plus recherchée. L'auteur l'entreprit pour l'oppoſer à celle de *Frapaolo*, avec lequel il s'accorde aſſez dans les faits; mais dont il differe dans la maniere de les raconter & de les conſidérer, & dans les conſéquences qu'il en tire. Cette hiſtoire, compoſée ſur les archives mêmes du Château St. Ange, où ſont toutes les négociations du concile, ne peut manquer d'être exacte; mais l'auteur eſt imbu des principes ultramontains. On ſe préparoit à en donner une traduction françoiſe, qui fut arrêtée par l'ouvrage du fameux le *Noir*, théologal de Séez, intitulé: *Les nouvelles lumieres politiques pour le gouvernement de l'égliſe, ou le nouvel évangile du cardinal* Pallavicin, *révélé par lui dans ſon hiſtoire du concile de Trente*. L'ouvrage de *Pallavicini* eſt très-bien écrit en italien;

italien ; mais on lui a reproché de s'étendre trop sur la controverse : reproche injuste, puisqu'il s'étoit proposé de réfuter *Frapaolo*. Le pere *Puccinelli* en a donné un abrégé, qui est utile pour ceux qui ne sont pas au fait des longues discutions théologiques. L'histoire entiere a été traduite en latin par le pere *Giattini*, Jésuite de Palerme, & imprimée en 3 vol. *in*-4°, à Anvers. Il y en a eu depuis une autre édition, sous ce titre : *Historia concilii Tridentini, nova editio, cum multis additionibus*, in-fol. 2 vol. Augustæ 1755.

PALLU, (*Martin*) né en 1661, entra dans la compagnie de JESUS, & exerça le ministere de la chaire avec beaucoup de succès. Il prêcha l'avent en 1706 devant *Louis XIV*, & ce prince le nomma pour un carême ; mais ses infirmités l'obligerent de renoncer à la chaire. Il s'attacha dans la suite à composer plusieurs ouvrages de piété, qui eurent du succès. Nous avons de lui des sermons publiés en 6 vol. *in*-12, par le pere *Ségaud* en 1744. Ils sont remplis d'onction, & enrichis d'applications de l'écriture & des pensées des peres. Le style est d'une simplicité noble. Le pere *Pallu* mourut à Paris en 1742.

PAMELIUS ou DE PAMELE, (*Jacques*) né à Bruges en 1536, fut élevé dans les sciences à Louvain & à Paris, où il se rendit habile théologien & assez bon critique. Après avoir occupé un canonicat à Bruges & à St. *Omer*, il fut nommé à l'évêché de cette derniere ville, & mourut sans en prendre possession en 1557 à 52 ans. Ses ouvrages sont, I. Deux livres sur les liturgies des Latins. II. Des observations ecclésiastiques. III. Un catalogue des anciens commentaires sur toute la bible. Nous ne nous étendons pas davantage sur cet auteur, parce que ses ouvrages ne sont que très-peu consultés à présent.

PAMPHILE, (*Saint*) prêtre de Césarée en Palestine, & martyr, avoit beaucoup d'amour pour les sciences, & recueillit une très-belle bibliotheque. Il transcrivit de sa main les œuvres d'*Origene*. St. *Jerome*, qui posséda depuis ce manuscrit, dit qu'il le préféroit au plus riche trésor. *Pamphile* fut arrêté pendant la persécution de *Maximin* ; & après deux ans de prison, il acheva sa course par une mort aussi sainte que sa vie, vers l'an 308. Ce fut pendant cette longue prison qu'il travailla à l'apologie d'*Origene*, achevée par *Eusebe*. Cet écrivain avoit une si grande vénération pour *Pamphile*, que ne se contentant pas de lui donner des éloges extraordinaires, il voulut porter son nom, & composa trois livres de sa vie, que nous avons perdu.

PANORME, (*Nicolas* TUDESQUE, plus connu sous le nom de) parce qu'il fût abbé d'une abbaye de l'ordre de St. *Benoît* dans Palerme, ensuite archevêque de cette ville, qui est appellée en latin *Panormus*, est un des plus savans canonistes que nous ayons. Il assista au concile de Bâle, & eut beaucoup de part à tout ce qui s'y fit contre le pape *Eugene*. Le roi d'Arragon dont il étoit sujet, ayant changé de parti, l'archevêque en chan-

gea aussi. Il est surprenant que ce St. prélat eût une telle foiblesse. *Æneas Sylvius*, son ami, nous a découvert ce mystere. Il avoue que *Panorme* n'ignoroit pas de quel côté étoit la vérité, & qu'il souffroit en résistant à sa propre conscience. Il ajoute même, qu'il l'avoit entendu souvent se plaindre dans sa bibliotheque, de ce que le Roi écoutoit de mauvais conseils. Mais, dit le politique *Æneas Sylvius*, il falloit qu'il obéit à son prince, *eum obedire principi suo oportebat.* L'archevêque de Palerme répara bien dans la suite ses foiblesses, & montra une grande fermeté pour la cause de l'église. Il mourut de la peste dans son archevêché l'an 1445. Ses ouvrages sont, I. Un grand *commentaire* sur ses cinq livres des *décretales.* II. Des commentaires sûr les *clémentines* & sur leurs *gloses.* III. Un trésor de *droit canonique*, & quelques autres traités: IV. Cent dix-huit consultations & sept questions. V. Le plus important de ses écrits est son traité du concile de Bâle contre le pape *Eugene.* Il y fait l'histoire de ce qui s'est passé dans ce concile jusqu'à la suspension d'*Eugene*, & fait voir ensuite que le concile de Bâle est un concile œcuménique, & qu'il n'a rien fait que de juste contre le pape *Eugene.* Il traite la question de la supériorité du concile au-dessus du Pape, la décide d'une maniere très-solide, répond aux objections suivant les principes des canonistes mêmes, & n'oublie rien dans la question du fait & du droit, de ce qui peut servir à fortifier la cause qu'il défend. Cet excellent traité, qui est si fort estimé des savans, a été traduit en françois dans le siecle dernier, & donné au public par M. *Gerbais*, docteur de Sorbonne. *Panorme* y parle souvent des maux de l'église & des désordres de la cour de Rome. Il dit que le concile de Bâle a fait plusieurs décrets très-salutaires par rapport à la réformation de l'église, pour abolir les abus invétérés de la cour de Rome, & l'impiété de la simonie; comme par exemple, le décret qui défend de payer les annates, qu'il appelle une détestable invention. Ceux, dit-il encore, qui portoient de plus gros sacs d'argent à Rome, étoient élevés aux dignités. On se soucioit fort peu de la science & de la vertu: ainsi on élevoit sur les sieges de l'église, plutôt des voleurs & des mercenaires, que de véritables pasteurs. Le concile a fait de bons réglemens sur la collation des bénéfices, sur les réserves & expectatives par lesquelles les ordinaires des lieux étoient tellement resserrés dans leur juridiction, à cause des pratiques & des abus de la cour de Rome, que le Pape seul s'emparoit de tout, gouvernoit tout; comme si l'église n'eût été bâtie que sur lui seul. Ce n'est pas ainsi que se conduisoit St. *Grégoire.*

PAPEBROCK, (*Daniel*) Jésuite, fut associé en 1660 par *Bollandus* & par *Henschenius* au travail entrepris pour la collection complette des actes des saints. Après avoir fait un voyage à Rome avec ce dernier, il donna au public le mois de mars en 3 vol. en 1668. Il publia en 1675 le mois d'avril en 3 autres vol. & en 1680 les trois premiers volumes du mois de mai. *Henschenius* étant

tombé en paralysie, *Papebroch* devint le chef de cette entreprise, & continua de donner quatre autres volumes du mois de mai, & le mois de juin. La partie qu'il a traitée, est sans contredit la plus exacte; elle respire une saine critique, qui déplut aux personnes peu judicieuses, & qui satisfit tous les gens sensés. Les Carmes, piqués de ce que ce Jésuite avoit dit contre l'antiquité de leur ordre, firent plusieurs écrits contre lui & contre ses collegues. Ceux-ci se défendirent, & *Papebroch* en particulier fit un ouvrage contre *Sébastien* de St. *Paul*, Carme, imprimé à Anvers en 1676. Il y a beaucoup d'érudition & de critique dans cette réponse. Les Carmes eurent néanmoins assez de crédit pour faire condamner par un décret de l'inquisition d'Espagne en 1699, les 14 vol. des actes des saints des mois de mars, avril & mai, donnés par *Henschenius* & par *Papebroch*. Ce Jésuite mourut en 1714 à 78 ans.

PAPIAS, florissoit au commencement du second siecle. Il étoit évêque d'Hiéraple en Phrygie, & passoit pour très-savant dans l'écriture-sainte. Il avoit été disciple de St. *Jean* l'Evangéliste, & compagnon de St. *Polycarpe*. Il se plaisoit dans la compagnie, non de ceux qui parloient beaucoup, mais de ceux qui lui apprenoient la vérité. Il n'aimoit pas ceux qui débitoient de nouvelles maximes, mais ceux qui lui rapportoient les préceptes & les regles dont la vérité même nous a instruits. Quand il rencontroit quelqu'un qui avoit vu les apôtres, il leur disoit : *Apprenez-moi ce qu'enseignoit* André, *ou* Pierre, *ou* Thomas. Car, dit *Papias*, ce que je voyois dans les livres m'étoit moins utile, que ce que j'apprenois de vive voix. Cet ancien auteur avoit écrit cinq livres de l'exposition des discours du Seigneur. Il y avoit mêlé quelques fables, entr'autres, celle-ci : qu'après la résurrection des morts, J. C. régneroit mille ans sur la terre d'une maniere corporelle. Je crois, dit *Eusebe*, que *Papias* est tombé dans cette erreur, pour avoir mal pris les discours des apôtres, & avoir mal entendu le sens mystérieux de leurs paraboles, prenant à la lettre des expressions figurées : car, autant que l'on en peut juger par ses écrits, il avoit un fort petit esprit. Cependant son antiquité & son amour pour la tradition lui avoient acquis une telle autorité, que de grands hommes l'ont suivi dans cette erreur des Millénaires. L'église ne laisse pas de le compter au nombre des saints.

PAPIN, (*Isaac*) né à Blois en 1657, étudia d'abord à Geneve & ensuite à Orléans, dans les écoles de la religion prétendue-réformée, dont il étoit. Le ministre *Pajon*, son oncle maternel, admettoit le dogme de la grace efficace ; mais dans un sens contraire à celui des réformés. La défense qu'il prit de l'opinion de son oncle contre le ministre *Jurieu*, & un traité qu'il composa à Bordeaux, sous le titre *de la foi réduite à ses justes bornes*, lui susciterent des persécutions de la part de ceux de sa secte. Il se vit contraint de passer en Angleterre, où il fut ordonné prêtre

par l'évêque d'Eli. Il exerça ensuite le ministere dans quelques églises d'Allemagne, sur-tout à Hambourg & à Danzic; mais toujours poursuivi par *Jurieu*, qui ne pouvoit lui pardonner d'avoir écrit contre lui. Obligé de revenir en France, il y embrassa la religion catholique. Il fit abjuration entre les mains de M. *Bossuet*, dans l'église des peres de l'Oratoire, à Paris, rue St. *Honoré*, en 1690. *Jurieu* écrivit une lettre pastorale sur ce changement aux prétendus-réformés de Paris, d'Orléans & de Blois. Il prétend dans cette lettre, que *Papin* avoit toujours regardé toutes les religions comme indifférentes, & que c'est dans cet esprit qu'il étoit rentré dans l'église romaine. Ce fut pour répondre à cette lettre, que *Papin* composa un traité de la tolérance des Protestans, & de l'autorité de l'église. Il fut approuvé de M. *Bossuet*, & imprimé en 1692. L'auteur en changea ensuite le titre qui étoit équivoque, & y ajouta quelques morceaux intéressans. Il travailloit à recueillir des pieces pour rendre ce traité plus complet, & pour achever quelques autres livres sur la même matiere, lorsqu'il mourut à Paris en 1709, avec la réputation d'un homme doux & conciliant. On a de lui un recueil imprimé en Hollande en 1713, *in*-12, sous ce titre : *Les deux voies opposées en matiere de religion, l'examen particulier & l'autorité*, seconde édition du livre intitulé : *La tolérance des Protestans*, avec d'autres traités sur le même sujet, par M. *Papin*, &c. Il se fit une troisieme édition de cet ouvrage, auquel on en a uni plusieurs autres, en 3 vol. *in*-12, imprimés à Paris en 1723, sous le titre de *recueil des ouvrages composés par feu* M. Papin, *en faveur de la religion*. On y a joint la vie de l'auteur, donnée par madame *Viard-Papin* sa veuve, laquelle avoit embrassé la religion catholique en même temps que son mari. Il y a peu d'ouvrages qui soient aussi utiles aux controversistes que ceux de M. *Papin*.

PARADIS, (*Jacques de*) Chartreux allemand, après avoir passé une partie de sa vie dans l'ordre de Cîteaux, entra dans celui des Chartreux pour éviter d'être fait abbé de son ordre. Il mourut dans la Chartreuse d'Herfort, âgé de 80 ans, l'an 1465. Il a composé plusieurs excellens traités sur les abus introduits dans l'église. Un des plus importans est celui qui a pour titre : *Des sept états de l'église, marqués dans l'apocalypse*. Il y fait voir la nécessité de la réforme de l'église dans son chef & dans ses membres, & découvre les maux qui doivent affliger l'église dans les derniers temps. Il explique les chapitres 6, 7 & 8 de l'apocalypse, où il est parlé des sept sceaux ouverts par l'agneau. Il dit que l'ouverture des sceaux n'est autre chose que la manifestation des différens états où se trouvera l'église jusqu'à la fin du monde. Il entre ensuite dans l'explication de l'ouverture de chaque sceau. Après que le premier fut ouvert, dit cet auteur, St. *Jean* apperçut *un cheval blanc*, c'est-à-dire, l'état de l'église le plus pur & le plus saint, qui fut celui des apôtres. A l'ouver-

ture du second il vit *un cheval roux*, par lequel est représenté le second état de l'église, qui est celui des martyrs. A l'ouverture du troisieme, il apperçut *un cheval noir*, qui marque le temps des hérétiques qui ont persécuté l'église. Quand le quatrieme fut ouvert, il vit *un cheval pâle*, c'est-à-dire, que le quatrieme état de l'église est le regne des hypocrites. *Celui qui étoit monté sur le cheval s'appelloit la mort*, c'est-à-dire, que la damnation éternelle sera le partage de ces hypocrites : Aussi, est-il marqué que *l'enfer le suivoit. Le pouvoir lui fut donné sur les quatre parties de la terre, pour faire mourir les hommes par l'épée, par la famine, par les maladies contagieuses, & par les bêtes sauvages.* Cet auteur entend par *le glaive*, l'injustice & la fourberie ; par *la famine*, la disette & la privation de la parole de Dieu ; par *les maladies contagieuses & qui donnent la mort*, une doctrine empoisonnée & mortelle (*car*, dit-il, *les hommes de ce temps-là auront recours à une foule de docteurs propres à satisfaire leurs desirs, & qui leur diront des choses qui favoriseront leurs passions.*) Enfin, par *les bêtes sauvages*, il entend ceux qui autoriseront ces hypocrites, qui leur donneront du secours, & les maintiendront dans leurs voies & leurs desseins. *Jacques de Paradis* a composé plusieurs autres traités importans sur les maux de l'église. On les trouve dans un recueil imprimé à Lubeck dès l'an 1488. I. Traité des erreurs & des mœurs des Chrétiens, approuvé par le pape *Nicolas V.* II. Des mœurs d'un bon chrétien. III. De la pénitence des Chrétiens. IV. Gémissement ou deuil sur les erreurs de certains religieux. V. De la difficulté qu'il y a de parvenir au salut. Le dernier traité de ce recueil a pour titre : Comparaison des Chrétiens avec les Juifs. Il y pose pour principe, après l'apôtre, que tout ce qui arrivoit aux Juifs étoit figuratif, & a été écrit pour notre instruction, pour nous qui vivons dans la fin des temps ; & qu'ainsi il n'est pas douteux que si les Chrétiens imitent les Juifs dans leurs vices & leurs égaremens, ils ne soient punis d'une maniere bien plus terrible que ne l'ont été les Juifs. Si Dieu, dit-il, n'a pas épargné les branches naturelles, il épargnera encore moins les branches étrangeres.

I. PARIS, (*Mathieu*) anglois, religieux de l'ordre de Cluni, au monastere de saint *Alban*, florissoit depuis l'an 1245 jusqu'à 1259, année de sa mort. Il possédoit l'art de la peinture, entendoit l'architecture, étoit mathématicien, poëte, orateur, théologien, historien ; mais tout cela dans un genre fort médiocre. Sa vertu & son zele le firent connoître. On le chargea de réformer des monasteres, d'en visiter d'autres, & d'établir partout la discipline monastique. Il reprenoit les vices sans distinction de personne, n'épargnoit point la cour d'Angleterre ; & pour soutenir les privileges de sa patrie, il attaquoit également les officiers des Papes qui tachoient de les détruire. Nous avons de lui une histoire intitulée : *Historia major*, depuis *Guillaume* le Conquérant jusqu'en 1259. Un moine du monastere de St.

Alban, que quelques-uns croient être *Guillaume Rishauger*, la continua jusqu'en 1272 ou 1273, année de la mort d'*Henri III*. *Mathieu* fit un abrégé de son grand ouvrage, sous le titre d'*historia minor*. L'une & l'autre marquent un homme peu judicieux, crédule, & qui n'est guere au-dessus des chroniqueurs de ce temps-là. Les meilleures éditions de son histoire sont celles de Londres en 1571 & 1640.

II. PARIS, (*François*) prêtre, né à Châtillon près Paris, d'une famille obscure, se mit dans sa premiere jeunesse au service de MM. *Varet*, qui avoient une maison dans sa patrie. Ces ecclésiastiques tous deux distingués par leur savoir & par leur vertu, le firent étudier. Il s'en acquitta avec succès, & on lui fit embrasser l'état ecclésiastique. Elevé au sacerdoce, il fut chargé de la cure de St. *Lambert*, qu'il desservit pendant quelques années avec beaucoup de zele. Il travailla ensuite dans une autre avec le même succès, & vint enfin se fixer à Paris, où il mourut sous-vicaire de St. *Etienne-du-Mont* en 1718, dans un âge très-avancé. C'étoit un homme très-laborieux, qui joignit la priere à l'étude. Nous avons de lui plusieurs ouvrages solides, qui mériteroient d'être plus répandus. Les principaux sont, I. Les *pseaumes en forme de prieres tirées de l'écriture-sainte* : paraphrase, 1690, *in*-12, qui a été plusieurs fois réimprimée. Il y a de l'onction & de beaux sentimens de componction & de repentir. II. Un *martyrologe*, ou idée de la vie des saints, Paris 1691, *in*-8°. L'auteur y trace en peu de mots les principales vertus des héros du christianisme. III. *Traité de l'usage des sacremens de pénitence & d'eucharistie*, imprimé à Sens par ordre de M. de *Gondrin*, archevêque de cette ville. Les principes de cet ouvrage sont appuyés sur l'autorité de l'écriture-sainte & sur les sentimens des Papes, des peres & des conciles. On prétend que MM. *Arnauld* & *Nicole*, amis de l'auteur, y mirent la main. IV. *Idées ou plan d'instructions familieres sur les évangiles de tous les dimanches & fêtes de l'année*, in-12. V. L'*évangile expliqué selon les peres, les auteurs ecclésiastiques & la concorde des quatre évangélistes*. VI. L'*explication des commandemens de Dieu*. VII. *Prieres & élévation à Dieu*, extraites des confessions de St. *Augustin*. VIII. *Regles chrétiennes* pour la conduite de la vie, *in*-12. IX. M. *Paris* avoit eu une dispute avec M. *Bocquillot*, chanoine d'Avalon, sur un sujet assez intéressant pour les auteurs. Il s'agissoit de savoir si un ecclésiastique devoit retirer quelque profit des ouvrages qu'il faisoit imprimer sur la théologie & la morale. M. *Paris* prétendoit que l'on pouvoit légitimement retirer un honnête salaire de ces sortes de travaux, & M. *Bocquillot* soutenoit le contraire : il y eut des écrits de part & d'autre. On a imprimé les réponses de ce dernier, avec sa vie & ses lettres, en 1745.

PARISIERE, (*Jean-César* ROUSSEAU DE LA) membre de l'académie françoise, se fit connoître de bonne heure par son ta-

lent pour la chaire. Il joignoit à un riche fond de belles-lettres beaucoup de lumiere, & à une imagination vive de l'esprit & du sentiment. M. *Flechier*, évêque de Nîmes, étant mort en 1710, M. de la *Parisiere* fut élu son successeur, & il remplit cette place avec beaucoup de succès, jusqu'à sa mort arrivée en 1736 à 69 ans. On a de lui un recueil de panégyriques, sermons, harangues & autres pieces d'éloquence, en 2 vol. *in*-12, Paris 1740. Son style est naturel, nerveux, concis & orné.

PASCAL, (*Blaise*) né à Clermont en Auvergne en 1623, d'un président à la cour des aides de la même ville, montra dès son enfance un génie extraordinaire. A l'âge de seize ans, il fit un traité des sections canoniques, qui passa pour un si grand effort d'esprit, qu'on disoit que depuis *Archimede*, on n'avoit rien vu de cette force. *Descartes* qui étoit alors en Hollande, & à qui on envoya ce morceau pour le lire, ne voulut jamais croire qu'il fût de M. *Pascal* le fils, prétendant que c'étoit le pere qui cédoit sans doute à son fils la gloire de cette production. En 1638, M. *Pascal* le pere fut nommé intendant de Rouen, & mena avec lui sa petite famille. Il y demeura dix ans, & son fils y continua comme à Paris l'étude des belles-lettres & des mathématiques. A l'âge de dix-neuf ans, le jeune *Pascal* inventa une machine d'arithmétique si singuliere, qu'il y a eu des temps où l'on auroit été tenté d'y soupçonner de la magie. Trois ans après il trouva ce que l'on appelle l'expérience du vuide. Il fit des expériences qui furent célebres dans toute l'Europe. Mais ce n'est pas à un lexicographe ecclésiastique d'en parler. M. *Pascal* n'avoit pas encore vingt-quatre ans, lorsque la providence fit naître une occasion, qui l'obligea de lire des livres de piété. La connoissance de Port-Royal & les grands exemples de piété qu'il y trouva, le frapperent extrêmement. Il rompit dès-lors tout commerce avec les gens du monde. Il renonça même à un mariage très-avantageux qu'il étoit sur le point de conclure, & embrassa une vie très-austere & très-mortifiée, qu'il a continuée jusqu'à la mort. Il étoit fort touché du grand mérite de M. *Arnauld*, & avoit conçu pour lui une estime, qu'il signala bientôt à l'occasion de la fameuse censure de Sorbonne contre ce docteur. Cependant M. *Pascal* étoit fort infirme, & avoit des incommodités qui ne faisoient que croître chaque jour. Il ne pouvoit plus rien avaler de liquide à moins qu'il ne fût chaud, & encore falloit-il le prendre goutte à goutte. Il fut obligé par ordre des médecins de prendre médecine de deux jours l'un, pendant trois mois. Il fut aussi quelque temps affligé d'une espece de paralysie, qui l'obligeoit de se servir de potences pour pouvoir marcher. On lui ordonna de renoncer à toute application d'esprit, & de chercher les occasions de se récréer. Ce genre de vie le jetta dans une assez grande dissipation, & il s'affoiblit insensiblement dans la piété. Dieu se servit de sa sœur, reli-

gieuſe à Port-Royal, pour l'engager à renoncer à toutes les converſations du monde, & retrancher toutes les inutilités de la vie, même au péril de ſa ſanté. Il avoit alors trente ans, & étoit toujours infirme. Depuis ce temps-là, il embraſſa le genre de vie où il a été juſqu'à ſa mort. M. *Paſcal*, vivement touché de Dieu, renonça à tout; & pour rompre toutes ſes liaiſons, il changea de quartier, & témoigna ſi bien qu'il vouloit quitter le monde, qu'enfin le monde le quitta. Il ſe retira enſuite à Port-Royal-des-Champs, & ſe mit ſous la conduite de M. de *Saci*. Il y édifia tous les ſolitaires par ſa pénitence & par ſes grands ſentimens de religion. Ses dernieres années furent très-triſtes par les maladies, dont il fut accablé. Il mourut à Paris en 1662 à trente-neuf ans, après avoir mené une vie languiſſante & infirme. M. *Paſcal* eſt connu principalement par deux ouvrages. I. Les *lettres provinciales* qui virent le jour en 1656, à l'occaſion des diſputes de M. *Arnauld* avec la Sorbonne & les Jéſuites. Elles parurent d'abord ſéparément, & furent appellées *petites lettres*, parce que chacune ne contenoit qu'une feuille d'impreſſion de huit pages *in*-4°, excepté les trois dernieres qui ſont un peu plus étendues. Le recueil qu'on en donna en 1657, porte ce titre: *Provinciales, ou lettres écrites par Louis de Montalte à un provincial de ſes amis & aux RR. PP. Jéſuites ſur le ſujet de la morale & de la politique de ces peres.* Les ſuccès qu'eurent les provinciales, eſt incroyable. Les plus grands maîtres ne ſe laſſoient pas d'en faire l'éloge. *Je les vante toujours aux Jéſuites*, diſoit le célebre *Deſpréaux*, *comme le plus parfait ouvrage en proſe qui ſoit en notre langue.* Les ennemis mêmes de Port-Royal, dit M. *Racine*, avouoient que jamais ouvrage n'avoit été compoſé avec plus d'eſprit & de juſteſſe. Nous ne rappellerons point ici tous les éloges qui furent donnés à ces lettres. Nous nous bornerons à deux anecdotes qui montrent quelle idée en avoient les meilleurs connoiſſeurs. » Un jour, dit madame de *Sévigné* dans une » de ſes lettres, on parla des ouvrages des anciens & des mo» dernes. *Deſpréaux* ſoutint les anciens à la réſerve d'un ſeul » moderne qui ſurpaſſe à ſon goût & les vieux & les nouveaux. » (Un Jéſuite qui accompagnoit le P. *Bourdaloue*) & qui faiſoit » l'entendu, lui demanda quel étoit donc ce livre ſi diſtingué » dans ſon eſprit. Il ne voulut pas le nommer. *Corbinelli* lui dit: » *monſieur, je vous conjure de me le dire, afin que je liſe toute* » *la nuit. Deſpréaux* lui répondit en riant: *Ah! monſieur, vous* » *l'avez lu plus d'une fois, j'en ſuis aſſuré.* Le Jéſuite reprend & » preſſe *Deſpréaux* de nommer cet auteur ſi merveilleux, avec » air dédaigneux, un *cotal riſu amaro. Deſpréaux* lui dit: *mon* » *pere, ne me preſſez point.* Le pere continue. Enfin *Deſpréaux* » le prend par le bras, & le ſerrant bien fort lui dit: *mon pere,* » *vous le voulez: eh bien, c'eſt Paſcal. Morbleu, Paſcal!* dit » le pere tout étonné, *Paſcal eſt beau autant que le faux le peut* » *être. Le faux*, dit *Deſpréaux*, *le faux! ſachez qu'il eſt auſſi*

vrai

» vrai qu'il eſt inimitable : on vient de le traduire en trois lan-» gues. « Le P. *Bouhours* s'entretenant avec le même M. *Deſpréaux* ſur la difficulté de bien écrire en françois, lui nommoit ceux de nos écrivains qu'il regardoit comme les modeles pour la pureté de la langue. M. *Deſpréaux* rejettoit tous ceux qu'il nommoit, comme mauvais modeles. *Quel eſt donc, ſelon vous*, lui dit le pere *Bouhours*, *l'écrivain parfait? Que lirons-nous? Mon pere*, reprit M. *Boileau*, *liſons les lettres provinciales, & croyez-moi ne liſons pas d'autre livre.* Les Jéſuites choqués de l'éloge que *Perrault* en avoit fait dans ſes paralleles des anciens & des modernes, firent paroître en 1694 un ouvrage ſous le titre de *réponſe aux lettres provinciales de Louis de Montalte*, ou *entretiens de Cléandre & d'Eudoxe.* Le pere de la *Chaiſe* confeſſeur du Roi, & M. de *Harlai* archevêque de Paris, voulurent ſupprimer ce livre dès ſa naiſſance; mais les zélateurs de la ſociété ſe firent un mérite de le répandre par-tout. Ils le combloient de louanges juſques dans leurs ſermons, s'efforçant de le faire paſſer pour un chef d'œuvre. Ils le firent traduire en latin par leur fameux pere *Jouvancy*, & en italien par un autre membre de leur ſociété. Ils le firent imprimer en France, en Flandres, en Hollande & ailleurs. Le bruit commun attribua d'abord cette production à leur P. *Daniel.* C'eſt ce qui donna lieu à l'auteur de l'apologie des provinciales, d'adreſſer à ce fameux Jéſuite ſa réfutation des entretiens de *Cléandre* & d'*Eudoxe.* On ſait que cet auteur eſt dom *Mathieu Petit-Didier*, religieux Bénédictin de la congrégation de St. *Vannes* & de St. *Hydulphe.* Cette apologie eſt compoſée de dix-huit lettres, dont la premiere eſt datée du 6 juillet 1696, & la derniere du premier février 1698. Dans la premiere l'auteur rapporte une anecdote aſſez remarquable. On ſait, dit-il, en parlant au pere *Daniel*, on ſait mais de ſcience certaine & d'original, que les Jéſuites ont fait tout ce qu'ils ont pu pour engager à réfuter ſur leurs mémoires les *lettres provinciales*, un homme qui ne paſſoit pas pour avoir la conſcience auſſi délicate que l'avoit M. *Paſcal* : c'étoit M. le comte de *Buſſy.* Il étoit alors à la Baſtille; on lui promettoit ſa ſortie; la tentation n'étoit pas petite. Il ouvrit les oreilles à cette propoſition, il s'y engagea; on lui fournit d'amples mémoires; il ſe mit à travailler; il déploya toutes les forces de ſon eſprit pour faire quelque choſe digne de ſa réputation & de ſon ſujet. Mais après quelques eſſais il abandonna l'entrepriſe, & avoua qu'il étoit impoſſible d'y réuſſir. Les entretiens du pere *Daniel* firent naître non ſeulement l'apologie des provinciales, mais encore la traduction des notes de *Wendrock.* Cette traduction fut faite par mademoiſelle de *Joncoux.* Son ouvrage fut revu par M. *Louail*, auteur de la premiere partie de l'hiſtoire de la conſtitution, & parut en 1700. II. Ses *penſées.* En 1668, on travailla à mettre en ordre les fragmens qui furent trouvés parmi les papiers de M. *Paſcal*, touchant le grand ouvrage qu'il avoit entrepris & qu'il

ne put achever sur la religion. M. le duc de *Roannès* eut le plus de part à ce travail : il fut secondé par MM. *Arnauld* & *Nicole*. On l'imprima sous le titre de *pensées de M. Pascal* en 1699 avec l'approbation de plusieurs évêques & docteurs, *in*-12. Son dessein étoit de faire voir, que la religion chrétienne avoit autant de marques de certitude, que les choses qui sont reçues dans le monde pour les plus indubitables. Il ne se servoit point pour cela de preuves métaphysiques, quoiqu'il les crût très-utiles : ni même de celles qui sont tirées de l'admirable spectacle de la nature, quoiqu'il les respectât comme ayant été consacrées par l'écriture-sainte, & comme étant conformes à la raison. Mais il croyoit que ces sortes de raisonnemens n'étoient pas assez proportionnés à l'esprit & à la disposition de ceux qu'il avoit dessein de convaincre. On trouve dans ces *pensées* des fragmens de ce grand ouvrage, & ces fragmens valent mieux que la plupart des gros livres qu'on publie aujourd'hui sur la même matiere.

PASCASE RATBERT, célebre religieux Bénédictin du neuvieme siecle, fut élevé dès son enfance dans le monastere de Notre-Dame de Soissons sa patrie, par la charité des religieuses. Il se retira dans le monastere de Corbie, & s'y appliqua à l'étude avec tant de succès, qu'il acquit une très-grande réputation. Il avoit très-bien appris les lettres humaines ; mais il étudia encore avec beaucoup plus d'ardeur l'écriture & les peres. Il ne manquoit néanmoins à aucun des devoirs de la vie monastique, & ne donnoit à l'étude que le temps qu'il lui restoit après les avoir remplis tous exactement. Il forma des disciples qui furent depuis très-célebre, & travailla à la fondation de la nouvelle Corbie. La communauté de l'ancienne Corbie le députa pour obtenir de l'empereur *Louis*, la confirmation de l'élection de *Vala*. Un seigneur lui ayant démandé pourquoi ils avoient choisi un homme si sévere, il lui répondit, qu'il falloit prendre pour guide celui qui marchoit devant les autres. *Ratbert* prit le surnom de *Pascase* selon l'usage des savans de son siecle, qui joignoient un nom latin au nom barbare. Il écrivit l'an 831 son traité de l'*eucharistie*, d'un style simple, en faveur de ceux qui n'étoient pas encore instruits des lettres humaines, c'est-à-dire, des moines de la nouvelle Corbie. Son but étoit principalement de faciliter l'instruction des jeunes saxons que l'on élevoit dans ce monastere : aussi comparoît-il sa doctrine au lait des enfans. L'ouvrage n'est point contentieux, mais purement dogmatique. *Pascase* y expose simplement la doctrine de l'église ; & s'il combat quelque erreur en passant, c'est l'incrédulité des ignorans & des mauvais catholiques ; car il n'y avoit point dans l'église de nouvelle erreur sur cette matiere. Dans ce traité *Pascase* enseigne principalement trois choses : que l'eucharistie est le vrai corps & le vrai sang de J. C. que la substance du pain & du vin n'y demeure plus après la consécration ; & que c'est le même corps qui est né de la Ste.

Vierge, qui a souffert sur la croix, qui est sorti du sépulchre. Ce saint & savant religieux ajoute que c'est un crime horrible que d'assister aux prieres qui se font dans la célébration des saints mysteres, & de ne pas croire ce qui est attesté par la vérité même, & ce que toute l'église répandue dans tout le monde regarde comme véritable, *quod totus orbis credit & confitetur*. Il en conclut que J. C. est tous les jours immolé véritablement, mais d'une maniere mystérieuse; que l'eucharistie est vérité & figure tout ensemble; qu'elle n'est point sujette aux suites de la digestion. Il établit par-tout la doctrine de la présence réelle, & dit que celui qui ne la croit point est coupable de la plus grande impiété. *Pascase* fut fait abbé de Corbie l'an 844. Il n'étoit que diacre, non plus que *Louis*, abbé de St. *Denis*; & il n'eut jamais d'ordre plus élevé. Etant abbé, il présenta au roi *Charles* le Chauve son livre de l'eucharistie, pour tenir lieu du présent que l'on faisoit aux princes à l'occasion des grandes fêtes. *Pascase* fit ce présent au Roi qui le lui avoit demandé, espérant que son ouvrage deviendroit par-là plus connu, & par conséquent seroit plus utile. On y voit clairement ce qu'on croyoit de son temps, & ce qu'on avoit cru depuis les apôtres sur les mysteres de l'eucharistie. En effet toutes les liturgies de toutes les églises chrétiennes supposent comme une vérité indubitable, que c'est la chair même qui a été crucifiée pour nous, qui est offerte sur l'autel, & que c'est le sang même que J. C. a versé sur la croix, qui est renfermé dans le calice. *Pascase* avoit donc bien raison de dire, que ce qu'il avoit écrit étoit la foi du monde entier: *Quod totus orbis credit & confitetur*. *Pascase* avoit beaucoup de science & de piété. Il écrivoit purement, & même d'une maniere élégante & intelligible. Il avoit bien étudié les auteurs ecclésiastiques & profanes. Son esprit étoit assez juste; mais il étoit peut-être un peu trop mystique. Il travailla son ouvrage sur l'eucharistie avec soin & avec application. La meilleure édition de ce traité ainsi que des autres écrits de *Pascase*, est celle du pere *Sirmond*, Jésuite, à Paris 1618, *in-fol.* On trouve dans ce recueil des commentaires sur St. *Mathieu*, sur les *pseaumes* & sur les lamentations de *Jérémie*; la vie de St. *Adelard*, & quelques autres ouvrages.

PASSIONEI, (*Dominique*) cardinal, naquit vers 1680 à Fossombrone, d'une famille illustre, & mourut en 1761 dans un monastere de Camaldules près de Rome, qu'il avoit embelli. Le goût des sciences & l'esprit des affaires le firent distinguer par le pape *Clément XI*, qui après s'être servi de lui dans des emplois subalternes, l'employa dans les affaires de la plus grande importance. La Hollande, où il se trouva en qualité de nonce secret, Utrecht & Baden, où il travailla à la paix générale, la Suisse & Vienne, dont il exerça les nonciatures, admirerent en lui, un italien, qui se conduisoit avec franchise & avec désintéressement. Il avoit une vivacité de caractere, qui plaisoit

beaucoup, lorſqu'il ſavoit la modérer. Il réuſſit preſque toujours dans ſes négociations, & il ne ſépara jamais le zele pour la diſcipline de l'égliſe du maintien de ſes dogmes. Il employoit le loiſir que lui laiſſoient les affaires, à l'étude des belles-lettres. Il fouilla dans les abbayes d'Allemagne & de Suiſſe, & trouva dans ces mines, la plupart poſſédées par l'ignorance, pluſieurs tréſors littéraires. Ses ſuccès dans ſes nonciatures avoient été recompenſés par le chapeau de cardinal, & ſes progrès dans les lettres, le furent par la place de bibliothécaire du Vatican, après la mort du cardinal *Quirini*, en 1755. C'eſt principalement dans cette place qu'il fit éclater ſon amour pour les ſavans, & ſa généroſité envers eux. Ces qualités ont dû nous faire rappeller de lui dans ce dictionnaire. Il a d'ailleurs compoſé quelques ouvrages, dont le plus connu eſt ſon *oraiſon funebre du prince Eugene*, in-4°, prononcée à la cour impériale : c'eſt un tribut que l'éloquence paya à l'amitié. Ses autres écrits n'appartiennent pas à cet ouvrage.

I. PAUL, diacre d'Aquilée, étoit un des plus ſavans hommes du huitieme ſiecle. Il fut inſtruit dès l'enfance dans les arts libéraux, & eut beaucoup de crédit à la cour du roi *Didier*. *Charlemagne* ayant abbaiſſé ce Roi, eut pour *Paul* autant d'amitié qu'en avoit eu *Didier*. Mais quelques années après, des envieux l'accuſerent d'avoir conſpiré contre ce prince, qui le relégua dans une iſle des côtes d'Italie. Il s'en ſauva, & alla à Benevent, où il fut bien reçu par la fille du roi *Didier*. Ce fut à la priere de cette princeſſe, qu'il continua l'abrégé de l'hiſtoire romaine d'*Eutrope*, depuis *Julien* l'Apoſtat juſqu'à *Juſtinien*. Il ſe retira enſuite au Mont-Caſſin, & y embraſſa la vie monaſtique. On l'engagea à compoſer une explication de la regle de St. *Benoît*. *Charlemagne* ayant appris ſa retraite, l'en félicita par une lettre en vers latins, à laquelle *Paul* répondit de même. Avant ſon exil, il écrivit l'hiſtoire des évêques de Metz, à la priere de l'évêque *Enguerran*. Mais le plus célebre de ſes ouvrages eſt l'hiſtoire des Lombards, depuis leur origine juſqu'à ſon temps. On ignore l'année de ſa mort. Il avoit compoſé par l'ordre de *Charlemagne* un livre d'*homélies* ou de leçons tirées des ſaints peres, pour tous les jours de l'année. Ce livre a été imprimé à Spire l'an 1472, par *Pierre Drach*, avec une lettre de *Charlemagne*. *Paul* conſidéré en qualité d'hiſtorien, ne mérite pas une eſtime diſtinguée ; il donne dans le fabuleux & dans l'incroyable. Il ne diſcute pas toujours les faits, & il en rapporte pluſieurs qui auroient beſoin de bonnes preuves.

II. PAUL, docteur en droit en Angleterre, compoſa au commencement du quinzieme ſiecle, un livre qui a pour titre : Le *miroir du Pape & de ſa cour*. Il eſt diviſé en trois parties. Il parle fortement contre l'injuſtice des réſerves & des graces expectatives. Il ſoutient que la cour de Rome & ſes officiers ſont infectés du crime de ſimonie, en recevant de l'argent pour

l'expédition des bulles, & que le Pape n'a pas droit d'accorder des diſpenſes ſans cauſe & ſans raiſon.

I. PAULIN, (*Saint*) comptoit une longue ſuite de ſénateurs dans ſa famille. *Paulin* ſon pere a été le fondateur de la petite ville de Bourg ſur la Garonne, & préfet des Gaules. Il naquit à Bordeaux au milieu du quatrieme ſiecle, avec toutes les qualités de l'eſprit & du corps, & ces avantages étoient ſoutenus par de grandes richeſſes. Quand il fut en état d'étudier, on lui donna pour maître le célebre *Auſone* qui fut depuis précepteur de l'empereur *Gratien*. Sous un ſi habile maître *Paulin* fit de grands progrès dans la poéſie & dans l'éloquence. Il épouſa une fille eſpagnole nommée *Théraſie*, beaucoup plus recommandable encore par ſa vertu & ſon mérite perſonnel, que par ſa naiſſance & par ſes richeſſes. Il fut élevé à de grands emplois, dans leſquels il ſe comporta toujours avec une ſageſſe & une prudence qui le mirent dans la plus haute réputation. Dans un de ſes voyages il fit connoiſſance à Milan avec St. *Ambroiſe*, à Vienne avec St. *Martin* qu'il y rencontra, & à Bordeaux avec St. *Delphin*. Ces illuſtres ſaints commencerent à lui faire goûter une philoſophie que les Païens ne connoiſſoient point. St. *Delphin* ſur-tout l'inſtruiſit de la néceſſité de ſe donner à Dieu ſans réſerve, & lui fit recevoir le baptême en 389. Eclairé de nouvelles lumieres par la grace du ſacrement, *Paulin* découvrit le faux brillant de tout ce qui éblouit dans le monde. Sa femme, quoique jeune, étoit la premiere à l'exciter au mépris de tout ce qui n'eſt pas Dieu. Dieu qui le vouloit ſans aucun lien, enleva au bout de huit jours ſon fils, l'unique fruit de ſon mariage. Il vécut enſuite avec *Théraſie* dans une parfaite continence. *Paulin* n'avoit plus d'autre ambition que de ſervir J. C. auprès du tombeau de St. *Felix* de Nole en Italie. *Théraſie* le fortifia dans cette réſolution, & ne lui céda point en vertu. Elle vendit ſes terres comme lui, & diſtribua auſſi tout ce qu'elle poſſédoit. St. *Paulin* eût bien voulu qu'on l'eût laiſſé toujours dans l'obſcurité. Mais le jour de Noël de l'an 393, pendant qu'il étoit à l'office à Barcelone en Eſpagne, le peuple & le clergé demanderent qu'il fût ordonné prêtre. Il eut beau employer toute ſon éloquence en faveur de ſon humilité; on ne l'écouta point, & il fut ordonné. La vénération que l'on avoit pour lui à Barcelone lui devenant inſupportable, il chercha un aſyle, où ſon humilité eût moins à craindre. Il ſe rendit à Nole, & demeura auprès de l'égliſe, où repoſoient les reliques de St. *Felix*. Il vivoit avec Ste. *Théraſie* ſon épouſe, d'un petit héritage qu'il s'étoit réſervé. Il ſe regardoit comme le portier de cette égliſe, il en balayoit le parvis tous les matins, & il y paſſoit les nuits dans les veilles & dans la priere. Il étoit dans cette haute réputation de ſainteté, lorſque le ſiege de Nole vint à vaquer vers l'an 409. Toutes les voix ſe réunirent pour St. *Paulin*; & malgré les efforts qu'il fit pour éviter une charge ſi redoutable,

il fut contraint de la porter. La ville de Nole ayant été prise & pillée par les barbares, St. *Paulin* fut arrêté. On fouilla sa maison, mais on épargna sa personne. Il fit alors cette priere à Dieu : » Seigneur que je ne sois pas tourmenté pour de l'or ou » de l'argent ; car vous savez que tous mes biens sont entre les » mains des pauvres. Quoiqu'il n'eût plus rien, Dieu lui fit » encore trouver de quoi soulager les indigens & racheter les cap- » tifs. « Enfin ce saint pasteur alla recevoir du juste juge la récompense de tant de travaux & de vertus. Sa derniere maladie ne dura que trois jours. Il rendit son esprit à Dieu le lundi 23 de juin de l'an 431, âgé d'environ 74 ans. C'étoit précisément le même jour que *Nestorius* fut déposé dans le concile d'Epheſe. St. *Paulin* ne survécut pas un an à St. *Augustin*. On croit que Ste. *Thérasie* sa femme étoit morte dès l'an 413. De tous les écrits de St. *Paulin*, il ne nous reste que cinquante *lettres ;* un discours sur l'aumône ; l'histoire du martyre de St. *Genès* d'Arles ; & trente-deux poëmes. La quatrieme lettre est adressée à St. *Augustin ;* elle porte le nom de *Thérasie* comme celui de *Paulin*. St. *Augustin* n'étoit alors que prêtre. » J'ai trouvé dans vos cinq livres » contre les Manichéens, lui dit St. *Paulin*, tant d'onction divine » & de lumiere céleste, que j'en fais la nourriture de mon ame » & le remede de mes maux. « St. *Paulin* faisoit chaque année un poëme à la louange de St. *Felix*. Il nous en reste quatorze ou quinze, où l'on voit les principales circonstances de la vie de ce saint confesseur, le culte qu'on rendoit à sa mémoire & à ses reliques, & un grand nombre de miracles opérés à son tombeau. Rien ne fait mieux connoître combien St. *Paulin* étoit content de la vie humble & pénitente qu'il avoit embrassée, que la gaieté & la douceur qu'il fait paroître dans tous ses écrits. Il paroît dans ses lettres tout pénétré d'amour & de reconnoissance pour Dieu. St *Augustin* ne pouvoit se lasser de les lire, tant il y trouvoit de lumiere & d'onction. Comme elles n'étoient qu'un écoulement de l'abondance de son cœur, il y a moins d'art que dans ses autres écrits. Il y en avoit beaucoup dans le panégyrique du grand *Théodose*, au rapport de St. *Jerome* qui l'avoit lu. Le discours sur l'aumône est écrit avec beaucoup de pureté & d'élégance. Ses poëmes sont fort agréables ; les pensées en sont belles, les comparaisons nobles, & l'auteur se soutient par-tout. La meilleure édition des ouvrages de St. *Paulin*, est celle de M. le *Brun* des *Marettes*, in-4°, 1685. *Muratori* a donné depuis cette édition quelques ouvrages de ce saint, qui n'avoient pas encore vu le jour.

II. PAULIN D'AQUILÉE, d'abord maître de grammaire & depuis patriarche d'Aquilée, étoit célebre par sa doctrine à la fin du huitieme siecle. Il étoit ami particulier d'*Alcuin*. Il composa trois livres contre l'hérésie de *Felix*, évêque d'Urgel en Espagne, qui prétendoit que J. C. étoit Fils de Dieu par adoption & de nom seulement. *Paulin* dédia ses livres à *Charlemagne*, par

ordre duquel il les avoit écrits. Il fit un autre ouvrage où il parle, tant en son nom qu'en celui de tous les évêques d'Italie, de l'obéissance due à *Charlemagne*. On a publié en 1737 à Venise, une édition complette des ouvrages de *Paulin* d'Aquilée, par les soins du pere *Madrisi*, pere de l'Oratoire.

PELAGE ALVAREZ, Franciscain espagnol, docteur en droit de l'université de Boulogne, fut disciple de *Jean Duns*, dit *Scot*, & exerça diverses charges dans son ordre. Le pape *Jean XXII* en faisoit beaucoup de cas, il le fit son pénitencier, & lui donna l'évêché de Coron dans le Péloponese, puis celui de Silves en Portugal. Nous avons de lui un grand ouvrage sur la discipline de l'église, intitulé: *De planctu ecclesiæ*. Il est divisé en deux parties. Dans la premiere il parle de l'état de l'église, de son fondement, de sa juridiction, de sa puissance, du pouvoir du Pape. Le Pape, dit-il, a la juridiction universelle dans tout le monde, non seulement pour le spirituel, mais pour le temporel. Il doit exercer la puissance du glaive temporel par l'Empereur son fils, & par les autres princes. Les ames sont plus précieuses que les corps, & les choses spirituelles le sont plus que les temporelles. Ainsi celui à qui on a confié les premieres, a reçu à plus forte raison les autres, qui n'en sont qu'un accessoire. Aucun Empereur n'a légitimement usé du glaive, s'il ne l'a reçu de l'église romaine. Un auteur qui parle ainsi, ne peut être suspect dans ce qu'il dit des maux de l'église, & des vices de la cour romaine. Dans la seconde partie, il parle des déréglemens des membres de l'église dans tous les états, & des moyens d'y remédier. Voici le titre du cinquieme article: Des mauvais prélats, qui sont les princes de l'église: De ceux qui offrent indignement le saint sacrifice: De la multiplication des Messes à mesure que les vices se multiplient: De l'église charnelle: Des mauvais guides & prédicateurs. L'ouvrage de *Pélage* a été imprimé à Venise en 1560.

PELLETIER, (*Jean le*) né à Rouen en 1633, n'apprit le latin que fort tard & sans maître, ainsi que les langues espagnole & italienne, ensuite la langue grecque, puis les mathématiques, l'astronomie, l'architecture & la médecine à l'âge de 40 ans, il abandonna toutes les sciences profanes, pour se livrer à l'étude de la religion, qui l'occupa jusqu'à sa mort, arrivée le dernier d'août 1711, dans la soixante & dix-huitieme année de son âge. M. le *Pelletier* n'a presque rien écrit que pour éclaircir quelques endroits de l'écriture-sainte, & il fait paroître beaucoup d'érudition dans tous ces ouvrages. I. Il donna en 1700 une dissertation sur l'arche de *Noé*, in-12, à Rouen. Il y joignit une seconde dissertation sur l'hémine ou la livre de St. *Benoît*, & l'une & l'autre faisoient partie d'un plus grand ouvrage qui n'a point paru. II. Nous avons encore de lui quelques dissertations curieuses dans les mémoires de Trévoux.

PELLISSON FONTANIER, (*Paul*) naquit à Besiers en 1624, de parens calvinistes. Les différens dictionnaires historiques ont

assez fait connoître les principales circonstances de sa vie. On sait qu'il fut premier commis & confident du surintendant *Fouquet*, qu'il fut mis à la Bastille en 1661, & qu'il y resta quatre ans & demi. On sait encore qu'ayant embrassé la religion catholique, & l'état ecclésiastique, il obtint des bénéfices & des abbayes. Il fut chargé d'employer le revenu du tiers des économats à convertir les Calvinistes. Nous ne nous étendrons donc pas sur les différentes époques de sa vie ; mais comme les Protestans ont prétendu qu'il mourut indéterminé entre les deux religions, nous croyons devoir détailler sa mort. Les derniers jours du mois de janvier 1693, *Pellisson* tomba malade dans l'appartement qu'il occupoit à Versailles au grand commun. Il ne prit lui-même sa maladie que pour un de ces épuisemens passagers, auxquels il avoit échappé cent fois, ainsi qu'il l'écrivit alors à mademoiselle de *Scudery*. Le jour de la purification de la Vierge, il voulut aller à l'église ; & son médecin lui ayant représenté qu'il le trouvoit trop foible, il lui répondit qu'il se trouvoit assez fort. Il ajouta : *C'est le jour de ma conversion, j'en ai fait jusqu'ici tous les ans l'anniversaire ; je n'y veux pas manquer cette année.* Il y fut en effet, & il y communia. Quatre jours après, c'est-à-dire, le sixieme de février, le Roi ayant été informé que *Pellisson* étoit plus mal qu'il ne le croyoit, lui envoya M. *Bossuet*, évêque de Meaux, M. l'abbé de *Fenelon*, & le pere de la *Chaise*, qui lui déclarerent le danger où il étoit. *Pellisson* dit, que quoiqu'il se sentît mieux, il se confesseroit le lendemain sur les onze heures du matin. On croit qu'il avoit pris ce temps, pour se mieux préparer à une derniere confession, & peut-être à une revue générale de sa vie ; mais il fut surpris. Le lendemain, septieme du mois, lorsqu'on entra dans sa chambre, à six heures du matin, on le trouva à l'extrêmité & avec le rallement. Il se plaignit qu'il étouffoit dans son lit, & demanda qu'on le mit dans un fauteuil ; mais à peine y fut-il, qu'il expira sur les sept heures, à 69 ans. Nous avons de lui plusieurs ouvrages de controverse. Les principaux sont, I. *Réflexions sur les différends de la religion*, dont la premiere partie parut à Paris en 1 vol. *in*-12, en 1686. L'année suivante l'auteur la fit réimprimer, avec un nouveau tome, intitulé : *Réponse aux objections d'Angleterre & de Hollande, ou de l'autorité du grand nombre dans la religion chrétienne.* En 1690, il y joignit un troisieme tome intitulé : *Les chimeres de M. Jurieu : Réponse générale à ses lettres pastorales de la seconde année, contre les livres des réflexions, & examen abrégé de ses prophéties.* Le quatrieme tome fut publié à Paris l'an 1692, & a pour titre : *De la tolérance des religions : Lettres de M.* Leibnitz, *& réponses de M.* Pellisson, à Paris, *in*-12, 1692. Cet ouvrage est estimé pour la solidité des principes, & la force des raisonnemens. L'auteur paroît posséder l'écriture & les peres, dont il emploie l'autorité très-à-propos. II. *Prieres au saint Sacrement de l'autel pour chaque semaine de l'année, avec des méditations sur divers pseaumes*

mes

mes de David, *in*-18. III. *Prieres sur les épîtres & évangiles de l'année*, in-18. Ces deux volumes n'ont paru qu'en 1734, à Paris. IV. *Prieres pour réciter pendant la Messe.*

PEQUIGNI, (*Bernardin de*) Capucin, né à Pequigni en Picardie en 1633, entra en 1649 dans l'ordre des Capucins. Son amour pour l'étude le fit distinguer par ses supérieurs. Il professa long-temps & devint un bon théologien; ses ouvrages en sont la preuve. On a de lui une triple *exposition* en latin des épîtres de St. *Paul*, in-fol. en 1703. Elle a été estimée non seulement des prélats & des théologiens de France, mais encore du pape *Clément XI.* Ce Pontife dit plusieurs fois, en parlant de l'auteur, que peu de personnes avoient pris aussi-bien que lui l'esprit de St. *Paul.* Le pere de *Pequigni* en fit un abrégé, qu'il donna en 1706, à Paris, en 3 vol. *in*-12. Il mourut dans cette ville en 1709, âgé de 76 ans, après en avoir passé plus de 60 dans son ordre. Il travailloit, lorsqu'il termina sa carriere, par ordre de *Clément XI*, à un commentaire sur l'évangile, qui a été imprimé en 1726. On y trouve de l'érudition & de la clarté, ainsi que dans l'abrégé de son exposition sur St. *Paul*, qui a été donnée une seconde fois en françois, par le pere d'*Abbeville*, Capucin, en 4 vol. en 1714.

PEREIRA, (*Benoît*) Jésuite de Valence en Espagne, naquit en 1535. Ses supérieurs l'envoyerent en Sicile & ensuite à Rome, où il se distingua par son érudition, & où il enseigna avec honneur. Il avoit beaucoup de goût pour l'écriture-sainte. La connoissance qu'il avoit des langues, lui en facilita l'intelligence. Ce savant Jésuite mourut à Rome en 1610 à 75 ans. Sa piété ne le cédoit point à son savoir. Ses principaux ouvrages sont, I. *Comment. in genesim*, in-4°, 4 tom. Lugd. 1607. II. *In Danielem*, in-8°, ibid. 1602. III. *In Paulum ad Romanos*, in-4°, ibid. 1610. IV. *Evangelium Sti. Joannis*, in-4°, ibid. 1610. V. *In apocalypsim*, in-4°, ibid.

PEREZ, (*Antoine*) archevêque de Tarragone, puis évêque d'Avila, étoit de St. *Dominique* de Silos, où il prit l'habit de Bénédictin. Il parvint aux premieres charges de sa congrégation, dont il fut général en Espagne. Son mérite le fit nommer à l'évêché d'Urgel, puis à celui de Lérida, d'où il fut transféré sur le siege métropolitain de Tarragone. L'air du pays étant contraire à sa santé, il préféra l'évêché d'Avila. On songeoit à lui donner une autre église à gouverner, lorsqu'il mourut à Madrid le premier du mois de mai 1637, âgé de 68 ans. Ce savant prélat laissa divers ouvrages. Les principaux sont, I. *Comment. in regulam Sti. Benedicti*, in-4°, Lugd. II. *Authentica SS. IV evangelistarum & actorum apost. fides*, in-4°, 2 tom. ibid. 1626. III. *In 2 & 3 part. D. Thomæ*, in-fol. Lugd. 1669. Ces ouvrages prouvent qu'il avoit cultivé son esprit par la lecture de l'écriture-sainte & des peres. Il ne faut pas le confondre avec *Martin Perez*, théologien Jésuite, qui florissoit dans le seizieme siecle. Nous avons de celui-ci plusieurs traités. I. *De divinis apostolicis & ecclesiast.*

traditionibus, in-8°, Paris 1562. II. *De trinitate*, in-fol. Lugd. 1639. III. *De incarnatione*, in-fol. ibid. 1642. IV. *De matrimonio*, in-fol. ibid. 1646. V. *De pœnitentia*, in-fol. ibid. 1654.

PERNOT, (*Dom Pierre-François*) religieux Bénédictin de la congrégation réformée de Cluni, & bibliothécaire de St. *Martin-des-Champs*, étoit né à Charolles, diocèse d'Autun, en 1695. Il composoit des vers avec facilité. On a de lui plusieurs hymnes, dont quelques-unes ont été imprimées, & dont les autres n'ont pas été encore publiées. On remarque dans toutes une versification aisée & des tours heureux. Dom *Pernot* sortoit à peine du noviciat, qu'on le chargea de composer les annales de l'ordre de Cluni. Ce choix de toute sa congrégation ne servit pas peu à l'encourager. Il recueillit sur cette matiere beaucoup de bonnes choses, qui n'ont pas encore vu le jour. Il visita plusieurs dépôts qui avoient été inconnus à dom *Mabillon*. L'espérance des découvertes, l'envie de donner à son ouvrage le dernier degré de perfection, l'empêcherent de le publier; mais il a laissé des mémoires dont on peut faire usage. Dom *Pernot* étoit extrêmement laborieux, & cet amour pour le travail lui fut funeste. Il mourut d'hydropisie à St. *Martin-des-Champs* en 1758 à 63 ans. C'étoit un homme de bien, attaché à tous ses devoirs, & ne connoissant presque que son cabinet. Il étoit fort versé dans la connoissance des anciennes chartes, & on en avoit amassé un grand nombre relatives à l'histoire de France.

PERRON, (*Jacques-David du*) né en 1556, d'une maison distinguée de la basse Normandie, suça les erreurs de *Calvin* avec le lait. On sait combien il se distingua dans ses premieres années par son talent pour la poésie. *Desportes* le fit connoître à la cour du roi *Henri III* qui eut beaucoup d'estime pour lui. Elle augmenta, lorsque du *Perron* s'appliqua à la lecture de St. *Thomas*, des saints peres & sur-tout de St. *Augustin*. Il y trouva la condamnation des erreurs qu'il avoit suivi jusqu'alors. Après la mort d'*Henri III*, il s'attacha au cardinal de *Bourbon*, & convainquit par ses solides raisonnemens plusieurs illustres Protestans, & les engagea à abjurer leurs erreurs. *Henri Sponde*, depuis évêque de Pamiers, fut une de ses conquêtes, comme ce dernier l'avoue dans sa lettre mise au commencement de la premiere édition de son abrégé des annales de *Baronius*, qu'il dédia au cardinal du *Perron*. Les évêques demanderent qu'un homme qui travailloit si utilement pour l'église, embrassât l'état ecclésiastique. En 1593, sous le pape *Clément VIII*, du *Perron* fut sacré à Rome évêque d'Evreux, par le cardinal de *Joyeuse*, archevêque de Rouen. A son retour en France, il eut avec *Duplessis-Mornai*, en présence du Roi, une conférence publique, dans laquelle il eut tout l'avantage. En 1604, il fut créé cardinal, & transféré du siege d'Evreux à celui de Sens. *Henri IV* l'envoya ensuite à Rome, où il assista aux congrégations *de auxiliis*. Ce fut lui principalement qui détermina le Pape à ne point donner des décisions sur ces

matieres. Quand il fut revenu en France, le Roi l'employa à différentes affaires, & l'envoya une troiſieme fois à Rome, pour accommoder le grand différend de *Paul V* avec la république de Veniſe. La foibleſſe de ſa ſanté lui fit demander ſon rappel en France. Après la mort d'*Henri IV*, il employa tout ſon crédit pour empêcher qu'on ne fît rien qui déplût à la cour de Rome, il rechercha l'amitié des Jéſuites, ſe déclara contre *Richer*, & tint une conduite qui ne répondit guere à la confiance dont le Roi l'avoit honoré. Il mourut à Paris en 1618 à l'âge de 63 ans. Les œuvres de ce cardinal ont été imprimées en trois volumes *in-folio*. Le premier contient ſon grand traité de l'euchariſtie, contre le livre de *Dupleſſis-Mornai*. Il y traite cette matiere à fond; en rapportant toutes les preuves de la doctrine des Catholiques ſur la préſence réelle & la tranſſubſtantiation, & répond aux objections des Sacramentaires. Le ſecond tome renferme une réponſe à des difficultés propoſées par le roi de la Grande-Bretagne, qui croyoit mériter le titre de Catholique, puiſqu'il croyoit toutes les vérités que les anciens avoient jugées néceſſaires au ſalut. Du *Perron* avoit envoyé à *Caſaubon*, qui étoit auprès de ce prince, les raiſons qui le portoient à refuſer le titre de Catholique à ſa majeſté britannique, & *Caſaubon* y avoit répondu par un écrit qui donna lieu à la grande réplique que l'on trouve dans le ſecond tome du cardinal du *Perron*, & qui eſt diviſée en ſix livres. L'auteur y prouve que les peres, par le mot d'égliſe n'ont point entendu l'aſſemblage de toutes les ſectes & les ſociétés chrétiennes, mais une ſociété diſtincte, toujours viſible & éminente par-deſſus toutes les autres, & qui depuis les apôtres n'a ſouffert aucune interruption ni dans ſa foi, ni dans ſa communion, ni dans ſa viſibilité. Il prouve l'unité de l'égliſe, & la néceſſité qu'il y a de communiquer avec elle. Il examine les prérogatives du Pape, & s'étend beaucoup ſur cette matiere. Il y étale une grande érudition, mais n'y montre pas la même exactitude que dans les autres points controverſés. Le troiſieme volume contient ſes œuvres diverſes, & quelques traités de controverſe contre les Proteſtans. Plus de bonne foi, moins de prudence humaine, un attachement plus ſincere à ſa patrie, auroient fait un homme eſtimable, dit un auteur, de ce ſavant prélat qui avoit tant d'autres qualités. Mais ſon attachement ſecret pour la ligue, ſon indifférence pour nos libertés, & ſes excès contre ceux qui y étoient attachés, furent un étrange contraſte avec l'étendue de ſon eſprit, & la profondeur de ſon érudition.

PERUSSEAU, (*N.*) Jéſuite, ſe fit une réputation par ſes diſcours. Il avoit, dit l'auteur des mémoires de Trévoux, une main habile, accoutumée à manier heureuſement les plus grands ſujets. Il prêcha le carême devant le Roi, qui le choiſit enſuite pour ſon confeſſeur. Il mourut en 1753. On a publié ſes ſermons en 2 vol. *in-12*. Ils ſont écrits avec onction & avec pureté. Sa conduite ne démentoit point ſa morale.

PESSE, (*Nicolas la*) Jéſuite de la province de Lyon, & prédicateur des dix-ſeptieme & dix-huitieme ſiecles, fit part au public de ſes ſermons. Ils ſont en 6 vol. *in-12*, à Lyon 1708. Cet orateur avoue dans ſa préface, que les matieres qu'il traite ont déjà été maniées par tant de prédicateurs, qu'on n'y doit preſque plus attendre de différence que dans le ſtyle, dont on les développe, & dans le tour qu'on leur donne. » Les prédicateurs, » dit-il, n'ont pas d'ordinaire les mêmes penſées, & par la » diverſité de leurs ſentimens, la vérité peut faire diverſes im- » preſſions; elle réveille, elle plaît, elle pénetre ſelon le jour » où l'on la met.

PETAU, (*Denis*) né à Orléans en 1585, entra dans la compagnie de JESUS en 1605, & fut employé par ſes ſupérieurs aux exercices ordinaires des colleges. Après avoir profeſſé l'éloquence & la théologie, il s'appliqua à la compoſition de divers ouvrages, qui lui ont fait un nom parmi les ſavans. Toutes les langues lui étoient familieres, ainſi que les ſciences & les beaux arts. Il s'appliqua auſſi à la théologie, & ſur-tout à la théologie polémique, à laquelle ſon caractere le portoit beaucoup. Il mourut au college de Clermont en 1652 à 69 ans. La liſte de ſes ouvrages ſeroit trop longue, nous nous arrêterons aux principaux. On a de lui, I. *Theologica dogmata*, en 5 vol. *in-fol.* Il y en a eu une édition à Veniſe en 1745. Le premier traite de Dieu & de ſes attributs; & cette partie eſt traitée avec beaucoup de profondeur. Le ſecond roule ſur le myſtere de la Trinité. On y trouve quelque choſe à reprendre; on lui reproche d'avoir rendu fauteurs de l'arianiſme les peres des trois premiers ſiecles de l'égliſe. Le troiſieme traite des anges, des démons, & de l'ouvrage des ſix jours. Le quatrieme renferme divers traités qui ont rapport à la hiérarchie, au gouvernement de l'égliſe & aux ſacremens. Le cinquieme eſt ſur l'incarnation. On trouve dans cet ouvrage une grande érudition, dit M. l'abbé *Duguet*, mais ſans élévation & avec le mêlange de pluſieurs choſes douteuſes & fauſſes. L'auteur y avoit ſolidement expliqué la doctrine de St. *Auguſtin*, mais ſes confreres le forcerent de revenir ſur ſes pas. Voici le jugement que porte M. *Simon* des ouvrages de ce ſavant Jéſuite, & en particulier de celui-ci. » S'il y a quelque choſe à reprendre dans les » livres de *Pétau*, c'eſt principalement dans le ſecond tome de » ſes dogmes théologiques, où il paroît favorable aux Ariens; » il eſt vrai qu'il a adouci dans ſa préface ces endroits-là; mais » comme le corps du livre demeure dans ſon entier, & que la » préface, qui eſt une excellente piece, n'eſt venue qu'après » coup, on n'a pas tout-à-fait remédié au mal que ce livre peut » faire en ce temps-ci. Les nouveaux Unitaires ſe vantent que le » pere *Pétau* a mis la tradition de leur côté. J'ai vu ici des gens » qui croyoient que *Grotius*, qui avoit de grandes liaiſons avec » *Crellius*, & quelques autres Sociniens, a ſurpris ce ſavant Jéſuite; » mais il n'y a aucune vraiſemblance, qu'un homme auſſi habile

» qu'étoit *Pétau*, ſe ſoit laiſſé tromper par *Grotius*, qui étoit » ſon ami. Il eſt bien plus probable, qu'il a écrit de bonne foi » ſes penſées. Il ſeroit de l'honneur de la ſociété de continuer » les dogmes de leur confrere, ſur-tout le reſte de la théologie, » en ſuivant ſa méthode, qui eſt excellente. Il eſt certain qu'il » avoit eu lui-même ce deſſein; car j'ai vu le projet qu'il avoit » fait là-deſſus, & j'ai connu par-là ſa maniere d'étudier, dont » je pourrai vous entretenir dans une autre lettre. Un de mes » amis m'a aſſuré qu'il ne paſſoit point parmi les Jéſuites pour un » habile théologien, & qu'il avoit été obligé ſouvent d'avoir re- » cours à quelques peres de ſa maiſon, lorſqu'il s'agiſſoit d'un » raiſonnement de théologie. Pluſieurs des nôtres diſent la même » choſe du pere *Morin*, qui eſt en effet un pauvre homme pour » le raiſonnement. Mais, quoi qu'on diſe du pere *Pétau* dans ſa ſo- » ciété, je le trouve par-tout admirable. Peut-on rien voir de plus » charmant que ſon beau latin dans les matieres les plus épi- » neuſes? J'aurois ſouhaité qu'il n'eût pas été ſi diffus dans » ſes expreſſions. On ne ſauroit être trop reſſerré, lorſqu'il s'agit » de dogme. Il faut éviter les longues phraſes autant qu'il eſt » poſſible: c'eſt en quoi a excellé le pere *Sirmond*, qui avoit » trouvé le ſecret de s'expliquer en peu de mots & avec netteté. » Il étoit néanmoins fort inférieur au pere *Pétau*, pour ce qui » regarde l'érudition. « (*Simon*, lettres choiſies.) II. *De doc- trinâ temporum*, 2 vol. *in-fol.* à Paris chez *Cramoiſi*. C'eſt le plus ſavant ouvrage qui ſe ſoit fait ſur la chronologie. Il le com- poſa pour l'oppoſer à celui de la correction des temps de *Scaliger*. III. *Rationarium temporum*. C'eſt un abrégé du premier & un des meilleurs & des plus judicieux que nous ayons de l'hiſtoire uni- verſelle. La derniere partie ſur-tout, qui contient les diſcutions chronologiques, eſt très-ſavante & très-méthodique. On a fait beaucoup d'éditions de cet ouvrage, dont la meilleure eſt celle de Leyde, à laquelle on a joint une continuation eſtimée. Nous en avons une bonne traduction par M. *Monau* de *Mautour* & par M. le *Cointe*, ſecretaire de M. du *Pin*. IV. Des éditions & des verſions nouvelles de *Sineſius*, de l'abrégé de l'hiſtoire de *Nicéphore* & de St. *Epiphane*, avec des notes très-ſavantes. L'édition de St. *Epiphane* renferme pluſieurs diſſertations ſur différens points importans & des remarques ſavantes.

I. PETIT, (*Jean*) connu par une doctrine abominable, étoit prêtre ſéculier, docteur & profeſſeur de théologie. Il ſe fit un nom par la maniere éloquente dont il parla en faveur de l'uni- verſité devant le conſeil du Roi, en 1406, contre le cardinal de *Chalot*, légat de *Benoît* de la *Lune*, & devant la grand'chambre du parlement où l'affaire fut renvoyée. Le roi de France ayant envoyé une ambaſſade en Italie en 1407, pour pacifier le ſchiſ- me, *Jean Petit* fut un des envoyés, & harangua dans Rome avec force. Mais il ſe déshonora en ſe chargeant de juſtifier l'ac- tion de *Jean*, duc de Bourgogne, qui avoit fait aſſaſſiner le duc

d'*Orléans*. Il publia à ce ſujet un mémoire, qui avoit pour titre : *Juſtification du duc de Bourgogne*, dans lequel il avoit la témérité de ſoutenir, entr'autres erreurs, qu'il eſt permis de tuer les tyrans, & que ceux qui le font, non ſeulement ne méritent aucune peine, mais même doivent être récompenſés. Le grand crédit du duc de *Bourgogne* le mit à couvert pendant quelque temps ; mais il fut enfin condamné à la pourſuite de *Gerſon*, avec les qualifications les plus fortes par une ſentence de l'évêque de Paris, après que l'affaire eut été examinée dans une aſſemblée qui dura pluſieurs ſéances, & qui étoit compoſée de quelques évêques, de pluſieurs abbés, & d'un grand nombre de docteurs des plus célebres. Le Roi confirma cette ſentence, & la fit enrégiſtrer par les parlemens. Le duc de *Bourgogne* en appella au pape *Jean XXIII*, qui nomma trois cardinaux pour examiner la ſentence de l'évêque de Paris. Ils la déclarerent nulle ; mais *Gerſon* porta cette affaire au concile de Conſtance. Le duc de *Bourgogne* lui écrivit à ce ſujet, & fit tous ſes efforts pour empêcher l'examen du livre de *Jean Petit*, ou du moins ſa condamnation. Le concile nomma des députés pour examiner l'affaire ; & après qu'elle eut été agitée de part & d'autre dans des conférences, elle fut terminée dans la quinzieme ſeſſion par la déciſion du concile. La propoſition de *Jean Petit*, qu'il eſt permis & même méritoire à un vaſſal ou à un ſujet de tuer un tyran, même clandeſtinement, par des embûches ſecretes, par flatteries ou par careſſes, nonobſtant toute promeſſe, ſerment & confédération faite avec lui, & ſans attendre la ſentence ou l'ordre de qui que ce ſoit, fut condamnée comme hérétique, ſcandaleuſe, ſéditieuſe, comme autoriſant les fourberies, les menſonges, les trahiſons & les parjures. On ne nomma point l'auteur, mais on déclara hérétiques tous ceux qui ſoutiendroient avec obſtination cette doctrine, & on ordonna que comme tels ils fuſſent punis ſuivant les canons & les loix de l'égliſe. On épargna ainſi la perſonne de *Jean Petit*, à cauſe du crédit du duc de *Bourgogne*, qui s'intéreſſoit vivement pour lui, & malgré les fortes inſtances de l'Empereur. *Petit* étoit mort à Heſdin en 1411.

II. PETIT-DIDIER, (*Dom Mathieu*) Bénédictin de la congrégation de St. *Vanne* & de St. *Hydulphe*, naquit au bourg de St. *Nicolas* en Lorraine en 1659, & fit profeſſion en 1676 dans l'abbaye de St. *Michel*. Ses ſupérieurs le chargerent d'enſeigner la philoſophie & la théologie, & il s'en acquitta avec ſuccès. Son mérite fut récompenſé de bonne heure. Il fut élu abbé de Bouzonville en 1699 ; mais cette élection ayant été ſans effet, il obtint en 1715 l'abbaye de Senones. En 1725, il fit un voyage à Rome, où le pape *Benoît XIII* lui fit un accueil diſtingué, il le nomma évêque de Macra *in partibus*, & le ſacra lui-même. Dom *Petit-Didier* n'en jouit pas long-temps, étant mort ſubitement dans ſon abbaye de Senones en 1728 à 69 ans. Ce Bénédictin avoit de l'ambition, & il fut la ſatisfaire. Son caractere étoit vif & ar-

dent, ainſi que ſon eſprit. Il avoit beaucoup lu & il travailloit avec facilité. Ses principaux ouvrages ſont, I. Trois volumes *in*-8°, de *remarques* ſur les premiers tomes de la *bibliotheque eccléſiaſtique* de M. du *Pin*. Le premier volume parut en 1691, le ſecond en 1692, & le troiſieme en 1696. Cet ouvrage renferme une critique ſaine & judicieuſe, & le public le reçut avec plaiſir. Les remarques qu'on y trouve étoient en partie le fruit d'une académie, où pluſieurs jeunes Bénédictins y étoient occupés ſous la direction du pere *Petit-Didier*, à la lecture des peres & à celle de la bibliotheque de M. du *Pin*. II. Une réponſe aux entretiens de *Cléandre* & d'*Eudoxe*, du pere *Daniel*, pour laquelle nous renvoyons à l'article *Paſcal*. III. Un traité de l'autorité & de l'infaillibilité du Pape, publié en 1724, & vivement critiqué en France. IV. *Diſſertations critiques, hiſtoriques & chronologiques, ſur l'écriture-ſainte & l'ancien teſtament*, in-4°, en latin, 1699, à Toul. V. Une *diſſertation* hiſtorique & théologique, dans laquelle il examine quel a été le ſentiment du concile de Conſtance, & des principaux théologiens qui y ont aſſiſté ſur l'autorité des Papes & leur infaillibilité, ſuivie d'une autre diſſertation, où l'on examine, ſi en ſoutenant l'infaillibilité des Papes en matiere de foi, on détruit les libertés de l'égliſe gallicane, à Luxembourg 1725, *in*-12. Cet ouvrage eſt dédié à *Benoît XIII*. C'eſt une ſuite de ſon traité de l'infaillibilité, &c. VI. La *juſtification* de la morale & de la diſcipline de l'égliſe de Rome & de toute l'Italie, contre le *parallele de la morale des Païens & de celle des Jéſuites*, en 1727. VII. La *défenſe* de la préſéance des Bénédictins en Lorraine, ſur les chanoines réguliers, en trois mémoires imprimés en 1698 ou 1699. VIII. Pluſieurs ouvrages manuſcrits.

III. PETIT-PIED, (*Nicolas*) né à Paris d'une famille honorable en 1665, fit ſes études avec diſtinction. Il fut reçu docteur de la maiſon & ſociété de Sorbonne en 1692. La réputation de ſon ſavoir le fit choiſir en 1701 pour profeſſer l'écriture-ſainte dans les écoles de Sorbonne, & il eut beaucoup de diſciples. Ayant ſigné cette même année avec trente-neuf docteurs le fameux cas de conſcience, il fut exilé à Beaune, qu'il quitta quelque temps après. La Hollande fut ſon aſyle; il y demeura juſqu'en 1718, qu'il eut la permiſſion de venir à Troies, & delà à Paris. Rétabli en 1719 dans la place de docteur par un acte qui fut biffé peu de temps après par ordre du Roi, il fut le théologien de M. de *Lorraine*, évêque de Bayeux. Ce prélat étant mort en 1728, il ſe retira de nouveau en Hollande, parce qu'on vouloit le faire arrêter. Il revint à Paris en 1734, & y mourut en 1747. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages ſur les affaires du temps, qui ſont pour la plupart écrits avec force & avec chaleur. La liſte en ſeroit trop longue; nous choiſirons les principaux, & nous donnerons la préférence à ceux qui ne rouleront pas ſur de petites diſputes particulieres. I. *Diſſertation ſur*

l'inſpiration des livres ſaints : elle ſe trouve dans les *elementa theologica* de M. d'*Argentré*. II. Deux *lettres* à une dame ſur les excommunications injuſtes. III. De l'*injuſte accuſation de janſéniſme :* plainte à M. *Habert*, docteur en théologie, de la maiſon & ſociété de Sorbonne, à l'occaſion des défenſes de l'auteur de la théologie du ſéminaire de Châlons, contre un libelle intitulé : Dénonciation de la théologie de M. *Habert*, adreſſée à ſon éminence M. le cardinal de *Noailles*, archevêque de Paris, & à M. l'évêque de Châlons-ſur-Marne, 1712, *in*-12. IV. Edition & avertiſſement du recueil des pieces touchant l'hiſtoire de la compagnie de JESUS, écrite par le pere *Jouvancy*, de la même compagnie, *in*-12, 1713. V. Examen des fauſſetés ſur le culte chinois, avancées par le pere *Joſeph Jouvancy*, Jéſuite, dans l'hiſtoire de la compagnie de JESUS, traduit d'un écrit latin, compoſé par le pere *Minorelli*, de l'ordre de St. *Dominique*, miſſionnaire à la Chine 1714, *in*-12. L'écrit latin n'eſt pas, au reſte, du pere *Minorelli*, qui n'a jamais été à la Chine, quoi qu'en diſe le titre ; il eſt de M. *Maigrot*, évêque de Conon, vicaire apoſtolique dans ce pays. VI. *Examen théologique* de l'inſtruction paſtorale, approuvée dans l'aſſemblée du clergé de France, & propoſée à tous les prélats du royaume, pour l'acceptation & publication de la bulle de notre St. pere le pape *Clément XI*, du 8 ſeptembre 1713, 3 vol. *in*-12 ; le premier en 1715, les deux autres en 1716. Ces trois volumes ont été réimprimés en Hollande ; le premier en 1717, le ſecond & le troiſieme en 1718. VII. *Lettres* touchant la matiere de l'uſure, par rapport aux contrats de rentes rachetables des deux côtés ; à Lille en 1731. Il y a quatre lettres *in*-4°. Elles ſont de 1730 & de 1731. VIII. *Dogma eccleſiæ circa uſuram expoſitum & vindicatum, &c.* in-4°, à Utrecht 1731. Ce ſolide ouvrage eſt en partie de feu M. le *Gros*, chanoine de Rheims. M. *Petit-Pied* a compoſé la ſeconde ſection où l'on examine les témoignages des peres & des conciles ; & dans la troiſieme ſection, ce qui regarde le droit civil. IX. Examen pacifique de l'acceptation & du fond de la bulle *unigenitus :* ouvrage poſthume de M. *Petit-Pied*, docteur. Il y a eu trois éditions de cet examen, faites en 1749, la derniere eſt de Paris, ſous le titre de Cologne, en 3 vol. *in*-12. X. *Traité de la liberté*, dans lequel après avoir examiné la nature de la liberté, & les caracteres qui lui ſont propres, ſelon les différens états des êtres libres, on juſtifie *Janſénius* ſur cette matiere, & l'on concilie, ſelon les principes de cet auteur, la liberté de l'homme dans l'état préſent avec la grace de J. C. néceſſaire pour toutes les actions de la piété chrétienne, par M. *Petit-Pied*, docteur de la maiſon de Sorbonne ; à Utrecht 1753, *in*-4°. C'eſt encore un ouvrage poſthume. Un théologien fort connu l'a attaqué ; un autre l'a défendu, & c'eſt le ſort qu'ont eſſuyé preſque tous les écrits de M. *Petit-Pied*.

PEZRON, (*Paul*) religieux de l'ordre de Cîteaux, né à Hennebon

Hennebon en Bretagne en 1639, fit profeſſion en 1661 dans l'abbaye de Prieres. Il fit ſes études au college de ſon ordre à Paris, & fut reçu bachelier en théologie. Il ſe retira enſuite à ſon monaſtere, où il fut ſecretaire de l'abbé, maître des novices, & ſous-prieur. Son mérite ayant été connu, il fut nommé ſous-prieur du college des Bernardins à Paris, où il prit le bonnet de docteur en 1682. On le nomma en 1690 vicaire-général & viſiteur des maiſons réformées de l'Iſle-de-France. La réputation de ſon ſavoir avoit percé juſqu'à la cour. *Louis XIV* lui donna en 1697 l'abbaye de la Charmoie, mais il s'en démit en 1703. Sa mort arriva en 1706 à 67 ans. Ce ſavant avoit une érudition recherchée, & elle rouloit ſur des matieres qu'on dédaigne ordinairement d'approfondir. Il connoiſſoit très-bien l'antiquité, qu'il avoit étudiée avec beaucoup de ſoin. La retraite & le travail étoient ſes ſeuls plaiſirs, & il ne ſe délaſſoit d'une étude que par une autre. Le pere *Petron* entreprit de rétablir la chronologie du texte des Septante. Il la ſoutint contre celle du texte hébreu, & donna des limites plus étendues à la durée du monde qu'aucun autre chronologiſte. Son ſyſtême eſt expoſé dans ſon livre de l'*antiquité des temps rétablie*, imprimé à Paris en 1687, *in*-8°. Il y a des conjectures neuves dans cet ouvrage; mais ce ne ſont que des conjectures. Il fut attaqué par le pere *Martinai*, Bénédictin, & par le pere le *Quien*, Dominicain, qui lui oppoſerent des raiſons à-peu-près ſemblables aux ſiennes. Dom *Petron* ſoutint ſon livre par un gros vol. *in*-4°, intitulé: *Défenſe de l'antiquité des temps*, 1691. Il y a autant d'érudition que dans ſon premier ouvrage; mais ni l'un ni l'autre n'ont fait des proſélytes. Nous avons encore de lui, I. *Eſſai d'un commentaire littéral & hiſtorique ſur les prophetes*, 1693, dans lequel il y a des vues particulieres. II. *Hiſtoire évangélique confirmée par l'hiſtoire judaïque*, 1696, 2 vol. *in*-12. Cet ouvrage eſt fort curieux, & il ſeroit à ſouhaiter qu'il fût plus commun. On y trouve des recherches ſavantes & intéreſſantes.

PHELIPEAUX, (*Jean*) né à Angers, fit ſes études à Paris avec diſtinction. M. *Boſſuet*, évêque de Meaux, l'ayant entendu diſputer en Sorbonne, le prit pour précepteur de ſon neveu, depuis évêque de Troyes, & le fit chanoine & tréſorier de ſon égliſe cathédrale, official, ſeul grand-vicaire & ſupérieur de pluſieurs maiſons religieuſes. L'éleve de M. *Phelipeaux* étant allé à Rome, il l'y accompagna, & ils s'y trouverent dans le temps que M. de *Fénélon*, archevêque de Cambrai y porta le jugement de ſon livre des *maximes des ſaints*. Il écrivit un journal de cette diſpute; mais en homme qui étoit beaucoup plus partiſan de l'évêque de Meaux, que de l'archevêque de Cambrai. Ce journal vit le jour en 1732 & 1733, *in*-12, ſous le titre de *relation de l'origine, du progrès & de la condamnation du quiétiſme répandu en France, avec pluſieurs anecdotes curieuſes*. Les mœurs de madame *Guyon* y ſont peintes d'une maniere déſa-

vantageuſe. M. l'abbé de la *Blatterie* a vengé ſa mémoire, dans trois *lettres à un ami*, publiées en 1733. Nous avons encore de M. *Phelipeaux :* des *diſcours en forme de méditation ſur le ſermon de J. C. ſur la montagne*, 1730, in-12. Cet auteur mourut en 1708 dans un âge avancé. C'étoit un homme d'un eſprit élevé, pénétrant, profond ; mais ſujet à des préventions & incapable de les perdre. L'étude aſſidue qu'il avoit faite des peres & des livres de piété, le rendit la lumiere de l'égliſe de Meaux.

PHILASTRE, évêque de Breſſe en Italie, quitta ſes biens & ſa famille pour ſuivre J. C. Ayant été élevé au ſacerdoce, il parcourut diverſes provinces, répandant le pain de la parole & faiſant de bonnes œuvres. Il s'arrêta à Milan vers l'an 360, & y combattit les Ariens. *Auxence*, évêque de cette ville, fauteur de l'arianiſme, l'obligea de ſe retirer. Après la mort de ce prélat, il fut fait évêque de Breſſe vers l'an 374, & ſe trouva en 381 au concile d'Aquilée avec St. *Ambroiſe*. Nous avons de lui un traité des héréſies, dont il donne une longue liſte, parce qu'il compte au nombre des hérétiques les hommes qui ne l'étoient point. Ce traité a d'autres défauts ; le ſtyle eſt bas, rampant, diffus, incorrect ; les mêmes choſes y ſont répétées pluſieurs fois ; l'auteur manque de critique & d'exactitude. La meilleure édition que nous en ayons, eſt celle qu'a donné M. le cardinal *Quirini*, in-fol. 1738, à Breſſe, avec les œuvres de St. *Gaudence* & de quelques autres évêques de cette ville.

PHILIPPE DE BONNE-ESPERANCE, connu auſſi ſous le nom de *Philippe de Harvinge* ſa patrie, fut abbé de Bonne-Eſpérance en Hainaut, & mourut en 1182, voyez ſur cet auteur les petits *dictionnaires hiſtoriques*. Ses ouvrages ont été imprimés en 1623, *in-fol.* Il y a eu un autre *Philippe* le Solitaire, auteur grec vers 1105, dont nous avons la *regle du chrétien*, publiée *in-4°*, par *Jacques Pontanus*, en grec & en latin.

PHILON D'ALEXANDRIE, célebre juif dans le premier ſiecle de l'égliſe, étoit de race ſacerdotale, & frere de *Lyſimaque*, prince de la ſynagogue d'Alexandrie. Il naquit ſous l'empire de *Tibere*, & fleurit principalement ſous celui de *Caïus*. Il fut le chef de la députation que les Juifs d'Alexandrie envoyerent à ce prince, pour ſe plaindre des mauvais traitemens qu'ils avoient ſouffert dans cette ville. Alexandrie étoit diviſée en cinq quartiers, qui portoient le nom des premieres lettres de l'alphabet. Il y en avoit deux particuliérement attribués aux Juifs. On les réduiſit à une petite partie d'un ſeul quartier. Pluſieurs n'y pouvant trouver place, étoient réduits à errer ſur le bord de la mer, dépouillés de tout. Cependant les Gentils pilloient les maiſons de tous les Juifs, enfonçoient leurs boutiques, enlevoient les marchandiſes, & les partageoient en plein marché ; enſorte que les Juifs ne pouvoient plus exercer leur commerce ni leurs métiers. Les Gentils firent plus ; ils en tuerent & en

brûlerent un grand nombre, & traînerent leurs corps par la ville. *Flaccus*, gouverneur d'Egypte, fit fouetter cruellement pluſieurs de leurs ſénateurs, & ſous prétexte de déſarmer la nation, il fit faire dans les maiſons des viſites rigoureuſes, & en fit tirer pluſieurs femmes que l'on tourmentoit, quand elles refuſoient de manger de la chair de porc. Ces cruautés ſervoient de divertiſſement public, pour la fête de l'Empereur: & les Alexandrins prétendoient lui faire leur cour en traitant ainſi les Juifs qui ne vouloient pas le reconnoître pour un Dieu, quoiqu'ils lui euſſent rendus tous les honneurs que leur loi permettoit de rendre à un homme. On lui envoyoit des relations de ce qui s'étoit paſſé chaque jour, à l'occaſion des ſynagogues, & l'Empereur ne lut jamais avec tant de plaiſir aucun poëme ni aucune hiſtoire. On penſe bien qu'avec un tel prince, on ne pouvoit pas ſe flatter d'obtenir juſtice. L'Empereur donna audience à *Philon*; mais il ne lui accorda rien. *Philon* écrivit la relation de cette ambaſſade, ſous le titre de *diſcours* contre *Flaccus*. St. *Jerome* dit que *Philon* alla une ſeconde fois à Rome ſous l'empire de *Claude*, & qu'il y eut des conférences avec St. *Pierre*; mais ce fait eſt fort incertain, & il y a tout lieu de penſer qu'il eſt faux. Ce célebre juif avoit compoſé un grand nombre d'ouvrages. Il nous en reſte une partie, dont nous avons diverſes éditions; on en fit une à Paris en 1640, & une autre à Wittemberg en 1690: l'une & l'autre de la verſion de *Sigiſmond Gelenus* & de quelques autres. Elle eſt diviſée en trois parties. La premiere contient ſes *coſmopoetica*, ou de la création du monde; la ſeconde, ſes *hiſtorica*, c'eſt-à-dire, qui regardent l'hiſtoire ſainte; & la troiſieme, ſes *juridica*, *ſeu legalia*, c'eſt-à-dire, qui regardent la loi. Ces ouvrages ſont pleins de penſées morales, & d'allégories continuelles, ſur les hiſtoires de la bible. La plupart ſont forcées; mais il y en a quelques-unes d'heureuſes. Il eſt riche en reflexions, éloquent, mais diffus. Il étoit platonicien, & il a ſi bien imité le ſtyle de *Platon*, qu'il a été appellé par quelques-uns, *Platon* le Juif. La derniere édition de ſes ouvrages a paru en Angleterre en 1742. On trouve dans cette édition deux traités de *Philon*, qui n'avoient point encore paru. I. Un traité ſur la poſtérite de Caïn, tiré de la bibliotheque du Vatican. II. Un autre ſur les trois derniers commandemens du décalogue, tiré du manuſcrit de la bibliotheque Bodlegenne.

PHILOSTORGE DE CAPADOCE, naquit vers l'an 388 ſous l'empire de *Valentinien* & de *Valens*. Il écrivit une hiſtoire eccléſiaſtique, qu'il publia du temps de *Théodoſe* le Jeune. Cet ouvrage étoit diviſé en douze livres, où l'auteur infecté de l'arianiſme, parloit avec peu de fidélité des Catholiques. *Photius* lui reproche une affectation de ſtyle, plus propre à un poëte qu'à un hiſtorien. Il fit néanmoins un abrégé de cette hiſtoire, que *Jacques Godefroi* a publiée en grec & en latin. *Ni-*

cephore *Calliſte* a pris de *Philoſtorge*, qu'il nomme *ennemi de Dieu*, diverſes choſes qu'il a inſérées dans ſon hiſtoire ſans le citer. *Henri* de *Valois* donna dans le ſiecle dernier l'extrait de *Photius*, dont nous avons parlé, avec une nouvelle verſion beaucoup plus fidelle que celle de *Godefroi*. Cette hiſtoire commence à la conteſtation d'*Arius* & d'*Alexandre*, c'eſt-à-dire, en 320, & finit au temps que *Théodoſe* le Jeune aſſocia à l'empire *Valentinien III*, vers l'an 425.

PHOTIUS, étoit d'une naiſſance très-illuſtre. Il cultiva avec ſoin ſon eſprit, naturellement grand & élevé. Ses richeſſes lui faiſoient trouver facilement toute ſorte de livres, & ſa paſſion pour la gloire alloit juſqu'à lui faire paſſer les nuits à la lecture. Auſſi devint-il le plus ſavant homme, non ſeulement de ſon ſiecle, mais des précédens. Il ſavoit la grammaire, la poétique, la rhétorique, la philoſophie, la médecine, & toutes les ſciences profanes. Il n'avoit pas négligé la ſcience eccléſiaſtique; & quand il ſe vit en place, il s'y rendit très-habile. Il avoit à la cour deux grandes charges, celle de premier écuyer & celle de premier ſecretaire. Quoiqu'il ne fût que ſimple laïque, lorſque St. *Ignace* fut chaſſé du ſiege de Conſtantinople, *Bardas* le fit nommer par la cour pour le remplir. Comme ce n'étoit rien moins qu'une élection canonique, tous les évêques s'y oppoſerent d'abord, & en élurent trois autres d'un conſentement unanime. La cour les gagna peu-à-peu, excepté cinq, qui réſiſterent plus long-temps. Mais ces cinq voyant que la multitude des évêques avoit cédé, craignirent d'être écraſés étant en ſi petit nombre. Ils céderent donc, mais à condition que *Photius* embraſſeroit la communion d'*Ignace*, l'honoreroit comme ſon pere, & ne feroit rien d'important ſans ſon conſentement. *Photius* le promit; & à ces conditions, il fut ordonné par *Grégoire* de Syracuſe qu'*Ignace* avoit dépoſé à cauſe de ſes crimes. De laïque il fut fait évêque en ſix jours. Le premier jour on le fit moine, le ſecond lecteur, le troiſieme ſous-diacre, le quatrieme diacre, le cinquieme prêtre; & le ſixieme, qui fut le jour de Noël de l'an 858, on l'ordonna patriarche de Conſtantinople. Deux mois n'étoient pas encore paſſés depuis ſon ordination, qu'il commença de perſécuter tous les eccléſiaſtiques attachés à *Ignace*, les faiſant fouetter & déchirer de coups. Il employoit enſuite les careſſes, les préſens & les promeſſes, pour gagner ceux que les mauvais traitemens ne pouvoient abattre. Pendant qu'il exerçoit ces violences, voici de quelle maniere cet hypocrite écrivoit au pape *Nicolas*. » Quand je penſe, diſoit-il, à la grandeur » de l'épiſcopat, à la foibleſſe humaine, & à la mienne en par» ticulier, j'ai toujours été ſurpris qu'il puiſſe ſe trouver quel» qu'un qui veuille ſe charger d'un poids ſi accablant. Je ne puis » exprimer quelle eſt ma douleur de m'en voir chargé moi» même. « En même temps que *Photius* tenoit un langage ſi ſéduiſant, il fut convaincu d'avoir fabriqué des lettres, & con-

duit toute une manœuvre dont à peine on croiroit un homme capable. Il engagea un misérable qui portoit l'habit de moine, & qui étoit inconnu à Constantinople, à lui remettre devant tout le monde une lettre que *Photius* lui-même avoit composée, en disant qu'il l'apportoit de la part du Pape. La fourberie fut découverte, & *Photius* tira des mains de la justice celui qui l'avoit servi, & lui procura même une charge considérable. Cet indigne patriarche n'étoit pas moins criminel, en dissimulant les impiétés de l'empereur *Michel*, qui se moquoit des plus saintes cérémonies de la religion avec les compagnons de ses débauches. Il faisoit assiduement sa cour à l'Empereur, & mangeoit à sa table avec ses bouffons sacrileges. La mort de César *Bardas* ôta à *Photius* un puissant protecteur. Mais il ne perdit pas courage. Il sut s'accommoder au temps, & il commença à se déchaîner contre *Bardas* après sa mort, autant qu'il l'avoit loué & flatté pendant sa vie. Cet habile courtisan travailla à gagner les bonnes graces de *Basile*, & ménageoit aussi *Michel*, ne sachant auquel des deux demeureroit la souveraine autorité. Cependant voyant que plusieurs se séparoient de sa communion, depuis la sentence prononcée contre le pape *Nicolas*, il les persécuta ouvertement. Il dépouilloit les uns de leurs dignités, les autres de leurs biens; il en bannissoit quelques-uns, ou les faisoit mettre en prison, & plusieurs souffrirent divers tourmens. Pour se faire plus de partisans, *Photius* employa deux moyens; le premier de faire ordonner par l'Empereur, que tous les legs pieux laissés par testament seroient distribués par ses mains. Ainsi il paroissoit fort libéral; car on ne faisoit point toujours attention que c'étoit le bien d'autrui qu'il donnoit avec tant de générosité. L'autre finesse étoit d'obliger tous ceux qui venoient à lui pour apprendre les sciences profanes, de promettre par écrit qu'ils seroient toujours dans sa communion. Ainsi tous ses disciples, qui étoient en grand nombre, se trouvoient engagés à le soutenir, & il y avoit parmi eux de personnes de la haute distinction. Cependant le pape *Nicolas* envoya à Constantinople plusieurs lettres, dans lesquelles il protestoit qu'il ne communiqueroit jamais avec *Photius*, à moins qu'il n'abandonnât un Siege qu'ils avoit usurpé. Le patriarche ayant appris que le Pape persistoit à le regarder comme excommunié, résolut de l'excommunier & de le déposer lui-même. Pour réussir dans un entreprise si folle & si téméraire, il supposa un concile œcuménique, où il faisoit présider les empereurs *Michel* & *Basile* avec les légats des trois grands sieges d'Orient. Il paroissoit des accusateurs, qui publioient les prétendus crimes du pape *Nicolas*, & en demandoient justice à ce concile imaginaire. On voyoit des témoins dont les dépositions appuyoient ces plaintes: mais *Photius* prenoit le parti du Pape, & disoit qu'il ne falloit pas le condamner absent. Les évêques du concile réfutoient ses raisons; & cédant bientôt aux leurs, il recevoit les accusations &

examinoit la cauſe. Enfin il condamnoit le Pape pour un grand nombre de différens crimes ſuppoſés, & prononçoit une ſentence d'excommunication & de dépoſition contre ceux qui communiqueroient avec lui. Après avoir dreſſé ces actes tels qu'il lui plut, il les fit ſouſcrire par une vingtaine d'évêques, & y ajouta près de mille fauſſes ſignatures. On y voyoit celle des deux Empereurs, des trois légats d'Orient, de tous les ſénateurs, de pluſieurs abbés & d'un grand nombre de clercs. Ces actes furent envoyés à l'empereur *Louis* qui régnoit en Italie, avec pluſieurs préſens. On prioit *Louis* de chaſſer de Rome *Nicolas*, comme ayant été condamné par un concile œcuménique. Alors *Photius* ne gardant plus de meſures avec le Pape, s'adreſſa aux Orientaux, & compoſa une lettre circulaire qu'il envoya au patriarche d'Alexandrie & aux autres, & dans laquelle il maltraitoit les Pontifes romains & leur égliſe. Le pape *Nicolas* ayant appris les plaintes que les Grecs faiſoient contre les Latins, écrivit aux évêques d'Occident une lettre fort importante. Il ne ſurvécut guere à cette lettre. Les réponſes aux reproches des Grecs n'eurent point lieu, parce que *Photius* fut chaſſé de Conſtantinople par l'empereur *Baſile*, & St. *Ignace* rétabli. St. *Ignace* écrivit au pape *Adrien* qui avoit ſuccédé à *Nicolas*, une lettre dans laquelle il commence par reconnoître la primauté du Pape. Les envoyés des Grecs dirent au Pape que l'on avoit trouvé chez *Photius*, après ſon expulſion, un livre plein de fauſſetés contre l'égliſe de Rome & le pape *Nicolas*; & ils lui remirent ce livre, qu'*Adrien* fit examiner. Il contenoit les prétendus Actes du concile imaginaire que *Photius* avoit ſuppoſé. On l'examina dans un concile, & on le condamna à être brulé. *Adrien*, de concert avec *Baſile*, indiqua un concile qui eſt le huitieme œcuménique, dans lequel la ſentence de dépoſition fut confirmée. *Photius* chaſſé de ſon ſiege & exilé de Conſtantinople, chercha tous les moyens d'y remonter. Il s'attacha à gagner par ſes flatteries l'empereur *Baſile*, & il y réuſſit. On le rappella, & *Ignace* étant mort, il reprit ſa place. Il fit aſſembler un concile nombreux au mois de novembre 879, & il y aſſiſta près de quatre cens évêques. Cet indigne patriarche en fut l'ame, & en dirigea tous les mouvemens ſelon ſes intérêts & ſes vues. Ayant gagné les légats du pape *Jean VIII*, il ne lui fut pas difficile de gagner auſſi ceux des patriarches d'Orient. La ſervitude dans laquelle ils vivoient ſous les Muſulmans, rend moins étonnante la facilité de ces patriarches à envoyer des légats, pour ou contre *Photius*, ſelon que ceux qui les demandoient étoient plus puiſſans & leur donnoient plus d'aumônes. *Photius* fut comblé d'éloges dans ce concile. L'évêque de Chalcédoine lui donna le titre d'homme divin, releva la beauté de ſon eſprit, ſa ſcience prodigieuſe, ſa pénétration incroyable. Il donna auſſi de grandes louanges à ſa douceur & à ſa modération, à ſon empire ſur toutes les paſſions, à ſon humilité, à ſon déſintéreſſement. Tous les évêques applau-

dirent à ces éloges. On remarque dans tout ce qui se passa dans ce concile, une bassesse étonnante de la part d'une si grande multitude d'évêques. Les légats mêmes du Pape flatterent *Photius* & récréérent quelques momens le concile, en étalant le pallium & les belles sandales dont le Pape faisoit présent au savant patriarche. On détruisit dans ce concile tout ce qui s'étoit fait dans le précédent, qui est le vrai huitieme général. *Photius* y fut reconnu pour patriarche légitime, & tout ce qui avoit été fait contre lui fut cassé. On défendit de rien ajouter au symbole de Constantinople, pour condamner indirectement les Latins, qui y avoient ajouté *Filioque*. Les légats du pape *Jean*, séduits par les paroles de cet homme artificieux, prirent part à ce brigandage. Le Pape lui-même entraîné par des intérêts temporels, y donna les mains; mais comme *Photius* ne lui tint pas parole, il l'excommunia, & envoya un autre légat à Constantinople, pour agir contre l'usurpateur. Les successeurs de *Jean* ne cesserent de solliciter sa destitution; & enfin l'empereur *Léon*, fils de *Basile*, qui n'aimoit pas *Photius*, se servit de cette occasion pour le chasser. Il le relégua dans un monastere d'Armenie, & fit élire patriarche de Constantinople *Etienne* son propre frere, comme nous l'avons dit dans un autre article. *Photius* ne paroît plus depuis, ce qui fait croire qu'il ne survécut pas long-temps à cette derniere disgrace.

Ouvrages de Photius.

Ses ouvrages les plus célebres sont la *bibliotheque* & le *nomocanon*. Sa bibliotheque contient des extraits de deux cens quatre-vingt livres, dont la plupart ont été perdus depuis. On voit par ceux qui restent que les extraits sont fideles & judicieux. Il y en a de fort longs & de fort importans. Les auteurs ecclésiastiques dont les ouvrages sont perdus, sont au nombre d'environ quarante, tant théologiens qu'historiens, sans compter les ouvrages perdus des auteurs dont nous avons les autres écrits, comme les hypotyposes de St. *Clément* d'Alexandrie, sans compter aussi quelques conciles & plusieurs ouvrages d'hérétiques. *Photius* porte ordinairement son jugement sur chaque auteur, particuliérement sur le style. Sa critique est ordinairement fine, judicieuse & délicate. Dans le premier article de sa bibliotheque, il parle d'un traité du prêtre *Théodore*, qui entreprend de prouver que St. *Denis* l'Aréopagite est véritablement auteur des livres des noms divins, & de la hiérarchie céleste & ecclésiastique. *Théodore* ne dissimule par les objections que voici: Si ces livres sont de St. *Denis* qui fut converti par St. *Paul*, comment les peres des premiers siecles n'en ont-ils pas parlé? Comment *Eusebe* n'en fait-il aucune mention dans son catalogue des auteurs ecclésiastiques? Comment ce livre peut-il entrer dans un si grand détail de pratiques qui n'ont été en usage que long-temps après? Comment enfin peut-il parler de la lettre de St. *Ignace* qui n'écri-

vît qu'au commencement du second siecle ? *Théodose*, dit *Photius*, s'efforce de résoudre ces objections, & de prouver que le livre attribué au grand St. *Denis* est véritablement de lui. *Photius* n'en dit pas davantage ; mais il montre assez le peu de cas qu'il fait de ces réponses, puisqu'il ne daigne pas même les rapporter ; & par conséquent il fait assez voir quel étoit son sentiment sur les prétendus écrits de St. *Denis* l'Aréopagite. S'il ne s'est pas expliqué plus clairement, c'est sans doute de peur de choquer les préjugés de son siecle. La *bibliotheque* de *Photius* est un ouvrage qui a toujours été fort estimé. Le *nomocanon* est un recueil de canons distribué en quatorze titres, & chaque titre en plusieurs chapitres, selon la diversité des matieres. Ce recueil comprend tous les canons reçus dans l'église grecque, depuis ceux des apôtres jusqu'au septieme concile œcuménique, auxquels *Photius* n'a pas manqué d'ajouter ses conciles. Il joint aux canons les loix civiles qui y sont conformes, les rapportant sous chaque chapitre, & renvoyant aux endroits du code & du digeste, où elles se trouvent. Dans tout cet ouvrage il ne fait qu'indiquer les canons & les loix, sans rapporter aucun texte. L'église grecque a toujours fait un très-grand cas de ce recueil. Il a été imprimé en grec & en latin au commencement du siecle dernier, & on les trouve aussi dans les œuvres de *Balsamon* & dans les pandectes des canons d'Angleterre. La délicatesse du style de *Photius* & la finesse de son esprit paroissent sur-tout dans ses lettres, aussi-bien que son érudition & l'étude particuliere qu'il avoit faite de l'écriture-sainte. Elles ont été données au public sur un manuscrit apporté d'Orient en Angleterre, & traduites par *Richard* de Montaigu, évêque de Norvic, & imprimées à Londres en 1651. Il y en a 248. La premiere écrite à *Michel*, roi de Bulgarie, est une solide instruction pour ce prince. Il lui propose d'abord le symbole des apôtres comme le fondement de la foi ; & ensuite il rapporte les définitions des sept conciles généraux, dont il fait une histoire abrégée. Il lui fait remarquer qu'on ne peut, sans se perdre, s'écarter de la doctrine pure qu'ils ont établie. Il exhorte de s'attacher inviolablement à cette foi, & lui recommande de joindre les vertus & les bonnes œuvres à une foi vive & sincere. Il lui donne enfin des regles importantes sur la vie que doit mener un prince chrétien, sur ses devoirs essentiels & indispensables. La seconde lettre, qui est bien différente de la premiere, est celle qu'il écrivit contre l'église de Rome, & dont nous avons rapporté quelques traits. Nous avons aussi plusieurs sermons & traités de *Photius*, & en particulier un grand ouvrage nommé *amphilochia*, du nom de celui à qui il est adressé, contenant la résolution de plusieurs difficultés sur l'écriture-sainte. Nous n'avons point d'édition complette des ouvrages de *Photius*.

PIC, (*Jean*) souverain de la Mirandole & de Concordes, naquit l'an 1463. On remarqua en lui dès l'enfance une pénétration

tration d'esprit extraordinaire, & une mémoire prodigieuse. Il étudia le droit à Bologne à l'âge de 14 ans. Ensuite il parcourut pendant sept ans les plus célebres universités de France & d'Italie. Après y avoir conversé avec les hommes les plus savans, il alla à Rome, où il proposa à l'âge de vingt-trois ans des theses sur toute sorte de sciences, les répandit par tout le monde, & s'engagea de les soutenir publiquement. L'envie lui suscita des adversaires qui accuserent d'héréſie quelques-unes de ces theses. Le Pape nomma des commissaires pour les examiner. Ils en trouverent quelques-unes suspectes d'héréſie. *Pic* fit une apologie, dans laquelle il se justifia, & expliqua en un bon sens les propositions que l'on jugeoit repréhensibles, en se soumettant au jugement du St. Siege. *Alexandre VI*, lui donna un bref d'absolution en 1493. *Pic* s'appliqua ensuite tout entier à l'étude de l'écriture-sainte, entreprit de combattre les Juifs & les Mahométans, & de confondre l'astrologie judiciaire. Il renonça même à sa souveraineté, & distribua tous ses biens aux pauvres. Il mourut à Florence l'an 1494 dans sa trente-deuxieme année. Ses theses, qui contiennent neuf cens questions, ont été imprimées à la fin du quinzieme siecle, dans le seizieme & dans le dix-septieme. La plupart sont sur des questions métaphysiques : quelques-unes sur des questions agitées par les théologiens scholastiques. Ce sont ces dernieres qui furent attaquées. Ses autres ouvrages sont, I. Sept livres sur le commencement de la *geneſe*. II. Un traité *de la dignité de l'homme*. III. Un de l'*être* & de l'*unité*. IV. Des *regles de la vie chrétienne*. V. Un traité *du royaume de J. C.* & *de la vanité du monde*. VI. Une exposition de l'*oraiſon dominicale*. VII. Un livre de *lettres*. VIII. Douze livres sur l'astrologie. IX. Trois sur le banquet de *Platon*. Il avoit composé plusieurs autres ouvrages, que nous n'avons plus, ou qui n'ont point été imprimés. Il fait paroître dans ses ouvrages autant de pénétration d'esprit, que d'étendue de connoissances.

PICARD, (*Benoît*) Capucin né à Toul, où il mourut en 1720 au mois de janvier, âgé d'environ cinquante-sept ans, a beaucoup écrit sur l'histoire eccléſiastique de Lorraine. Ses principaux ouvrages sont, I. Un pouillé eccléſiastique & civil du dioceſe de Toul, 2 vol. *in*-8°, à Toul en 1711. Les auteurs des mémoires de Trévoux en 1715, font l'éloge de cet ouvrage. II. Histoire eccléſiastique & politique de la ville & du dioceſe de Toul, en 1707, *in*-4°. III. Vie de St. *Gérard* avec des notes historiques, *in*-12, à Toul en 1700. IV. *Veteris ordinis Seraphici monumenti, nova illuſtratio*, in-12, à Toul en 1708. On y trouve un abrégé historique de la naissance & des progrès des Franciscains en Lorraine. La plupart de ces ouvrages sont solides, & contiennent beaucoup de recherches ; mais ils sont mal écrits, & manquent quelquefois de critique.

PIE II, voyez ÆNEAS-SYLVIUS.

I. PIERRE, surnommé *Chryſologue*, c'est-à-dire, dont les

paroles ſont d'or, fut élevé dans la pratique des exercices de la vie monaſtique. On ne ſait ni comment, ni en quel temps il fut choiſi évêque de Ravenne ; on ſait ſeulement qu'il pratiqua, étant évêque, les mêmes exercices qu'il avoit pratiqués dans le monaſtere ; qu'on venoit à Ravenne des pays les plus éloignés pour y admirer ſes vertus ; enfin qu'il expliquoit aux fideles les difficultés myſtérieuſes des livres ſaints, & qu'il les portoit à la piété par ſes vives exhortations. Ce fut pendant ſon épiſcopat vers l'an 431, que Ravenne devint métropole eccléſiaſtique, & fut tirée de la dépendance de l'évêque de Milan par un décret du Pape & de l'Empereur. En 448 St. *Pierre Chryſologue* reçut avec joie St. *Germain* d'Auxerre, lui rendit à ſa mort toutes ſortes d'honneurs, & s'eſtima heureux d'hériter du cilice de cet admirable évêque. L'an 449 *Eutychès* écrivit à St. *Pierre Chryſologue* pour ſe plaindre du jugement rendu contre lui par St. *Flavien* de Conſtantinople. Le St. évêque témoigna à *Eutychès* ſa douleur, de voir que les diſputes ſur un myſtere auſſi-bien établi que celui de l'Incarnation, ne finiſſoient point. Depuis ce temps-là il n'eſt plus parlé de lui dans l'hiſtoire. Nous avons ſous le nom de St. *Pierre Chryſologue* 176 ſermons recueillis & mis dans l'ordre où ils ſont aujourd'hui par *Felix*, archevêque de Ravenne, au commencement du huitieme ſiecle. Tous ſes ſermons ſont courts, parce qu'il ne vouloit ni ennuyer ni charger ſes auditeurs. Quand il traitoit une matiere qui demandoit beaucoup de temps, il la partageoit en pluſieurs diſcours. Quelquefois il prêchoit trois fois le jour. Un jour en prêchant il demeura court : tout ſon peuple en fut affligé, verſa de larmes & pouſſa des cris vers Dieu, pour le conjurer de rendre la parole à leur ſaint paſteur. Dans le diſcours ſuivant, il crut devoir conſoler les fideles de cet accident. Les diſcours ordinaires, dit-il, ayant la raiſon humaine pour principe, obéiſſent à cette raiſon ; mais les diſcours de piété ſont en la main de Dieu qui les donne, & non de celui qui les prononce. Celui qui fait parler, fait auſſi taire quand il veut ; & ſes miniſtres l'ont dans la bouche, non quand il leur plaît, mais quand il leur veut faire cette grace. La plupart des ſermons de St. *Chryſologue* ſont ſur l'écriture, dont il explique le texte avec autant d'agrément que de netteté. Il en donne ordinairement le ſens littéral, puis l'allégorique auquel il joint quelques réflexions morales. Ses diſcours paroiſſent travaillés ; on y trouve quantité de jeux de mots, qui ſemblent avoir été de ſon goût. Son ſtyle eſt ſerré & coupé, ce qui le rend un peu obſcur & embarraſſé. Les ouvrages de St. *Pierre Chryſologue* ont été publiés en 1750, à Veniſe, *in-fol.*

II. PIERRE-DAMIEN, naquit à Ravenne à la fin du dixieme ſiecle, de parens chargés de beaucoup d'enfans, dont il fut le dernier. Il perdit ſes parens étant encore fort jeune. Un de ſes freres le prit chez lui, mais le traita avec la derniere dureté. Ayant paſſé pluſieurs années dans cet état de miſere, Dieu inſ-

pira à un autre de ſes freres qui s'appelloit *Damien*, la charité de prendre ſoin de lui ; & l'on croit que ce fut par reconnoiſſance pour ce frere, que *Pierre* prit dans la ſuite le ſurnom de *Damien*. Il fit ſes études à Fayence & à Parme, & en peu de temps il devint capable d'enſeigner les autres. Il eut une multitude de diſciples, & fut expoſé au danger de ſe perdre par les applaudiſſemens qu'il recevoit. Mais Dieu lui fit connoître la vanité de tous les biens humains. Il réſolut de quitter entiérement le monde & d'embraſſer la vie monaſtique. Il ſe rendit à Font-Avelle en Ombrie, où les ſolitaires demeuroient deux à deux en des cellules ſéparées. Ils pratiquoient divers exercices de pénitence, auxquels *Pierre* ſe livra avec une ferveur étonnante. Il partageoit tout ſon temps entre l'étude & la priere, enſorte qu'il devint encore plus habile dans les ſaintes écritures, qu'il ne l'avoit été dans les ſciences profanes. Son ſupérieur l'engagea à faire des inſtructions à ſes confreres, & à aller prêcher dans deux autres monaſteres très-nombreux. Il fut contraint de gouverner le monaſtere de Font-Avelle après la mort de l'abbé. Il en fonda cinq autres, dont il prenoit un ſoin particulier ; & il y forma des diſciples d'une piété éminente, dont quelques-uns dans la ſuite furent d'excellens évêques. Il parut bientôt que Dieu avoit appellé *Pierre Damien*, non ſeulement à édifier l'égliſe par ſa pénitence, mais encore à combattre pour elle par ſes écrits pleins d'un zele apoſtolique. Il écrivit du fond de ſa retraite pluſieurs lettres, & adreſſa divers traités au Pape & aux évêques, où il les exhortoit à purger l'égliſe des vices honteux qui la déshonoroient. Le pape *Etienne IX* qui connoiſſoit le mérite de *Pierre*, le tira de ſa ſolitude & le fit évêque d'Oſtie & cardinal. *Pierre* réſiſta long-temps, & le Pape fut obligé de le menacer de l'excommunier, s'il réſiſtoit davantage. Mais *Pierre* ſe plaignit toujours de la violence qui lui avoit été faite, en même temps qu'il ſe conſacroit tout entier aux fonctions d'un ſi rédoutable miniſtere. Après la mort du pape *Etienne*, il s'oppoſa de tout ſon pouvoir à l'intruſion irréguliere & ſimoniaque de l'anti-pape *Benoît X*. *Nicolas II* ayant été légitimement élu, reçut une députation de l'égliſe de Milan, qui le ſupplioit de remédier à ſes maux. Ce Pape y envoya *Pierre Damien* & *Anſelme*, évêques de Luques en qualité de légats. Les eccléſiaſtiques qui craignoient la réforme, ſouleverent le peuple contr'eux ; & on leur déclara que l'égliſe de Milan ne dépendoit point de celle de Rome. *Pierre* fut averti que l'on en vouloit à ſa vie, mais il ne ſe laiſſa point intimider. Il monta au jubé de la grande égliſe, & gagna ſi bien tout le monde par ſon diſcours, que tout le peuple promit d'exécuter tout ce que *Pierre* propoſeroit. La difficulté étoit grande. Dans le clergé très-nombreux de Milan, à peine s'en trouvoit-il un ſeul qui ne fût coupable de ſimonie ; & en ſuivant la rigueur des canons, il auroit fallu interdire tous les eccléſiaſtiques. *Pierre* jugea ſagement qu'en de telles circonſtances, il

falloit uſer de condeſcendance. Le poids de l'épiſcopat, & l'amour que *Pierre* avoit toujours conſervé pour la ſolitude, lui firent demander au Pape la permiſſion de retourner dans ſon déſert. L'ayant obtenue, il ſe retira, & ne prit plus que la qualité de moine. Mais il continua d'écrire contre les abus qui régnoient alors, contre le luxe des évêques, & contre les vices de la cour de Rome. Il fut employé en diverſes légations, en France, en Allemagne & en Italie. Il mourut à Fayence le vingt-deux février de l'an 1072, âgé de plus de quatre-vingt ans. Nous avons pluſieurs écrits de ce ſaint évêque. Il en fit un pour la défenſe du pape *Alexandre II* contre *Cadalous*, en forme de dialogue, entre l'avocat du roi *Henri*, & le défenſeur de l'égliſe romaine. Il écrivit une grande lettre aux évêques cardinaux pour les exhorter à fuir l'avarice, & à rejetter les préſens qu'on voudroit même leur offrir volontairement. Nous ne pouvons diſſimuler pluſieurs défauts qui ſe trouvent dans les écrits de ſaint *Pierre-Damien*. Il ſe déclara le zélé défenſeur de pluſieurs dévotions nouvelles, & ſur-tout des flagellations & des compenſations de pénitence. Il pouſſoit la choſe ſi loin, qu'il réfutoit ceux qui ſe bornoient à en condamner l'excès. S'il eſt permis, diſoit St. *Pierre-Damien*, de donner cinquante coups de diſcipline, pourquoi n'en donnera-t-on pas ſoixante ou cent? Si on en peut donner cent, pourquoi ſeroit-il défendus d'en donner mille? Ce qui eſt bon, ajoute-il, ne peut être pouſſé trop loin. Si le jeûne d'un jour eſt bon, celui de deux ou de trois jours eſt meilleur. En ſuivant ce principe, la perfection ſeroit de ſe laiſſer mourir de faim, ou d'expirer ſous les coups de diſcipline. Mais ce n'eſt pas dans les écrits de St. *Pierre-Damien*, qu'il faut chercher la juſteſſe du raiſonnement. Il rapporte auſſi, pour prouver la ſolidité de quelques autres dévotions nouvelles, des hiſtoires qui montrent combien il étoit crédule. Il exhortoit à ne point manquer de réciter le petit office de la Vierge, qui étoit en uſage dès le ſiecle précédent. Cette dévotion eſt bonne en elle-même; mais on a vu dans la ſuite, qu'il eût été mieux de s'en tenir aux ſages inſtitutions des anciens. Car en accablant les clercs & les moines de tant d'offices, on a diminué le temps du travail & de l'étude; & les offices mêmes étant ſi longs, ont été dits avec plus de négligence & de précipitation. Les écrits qui nous reſtent de St. *Pierre-Damien*, ſont cent cinquante-huit lettres diſtribuées en huit livres, ſelon la qualité des perſonnes à qui elles ſont adreſſées; & ſoixante & quinze ſermons: cinq vies des ſaints, ſavoir, de St. *Odilon* de Cluni, de St. *Maur*, évêque de Céſene, de St. *Romuald*, de St. *Rodolfe* d'Eugubio, & de St. *Dominique* le Cuiraſſé, en un même diſcours, & les vies de Ste. *Lucile* & de Ste. *Flore*, vierges & martyres, dont on ne ſait rien de certain. Nous avons auſſi ſoixante opuſcules de *Pierre-Damien*, qui ſont les plus conſidérables de ſes écrits; & enfin quelques prieres, quelques

hymnes, & d'autres poésies. On voit en général dans ses écrits un grand zele pour la réformation des mœurs & la pureté de la discipline, & une érudition fort étendue pour son siecle. Mais les raisonnemens sont peu justes; les preuves les plus ordinaires sont des explications souvent arbitraires de l'écriture, ou des apparitions de morts, & des histoires plus merveilleuses que vraisemblables. Son discours est fort, mais diffus & embarrassé. Ses ouvrages ont été recueillis *in-fol.* Paris 1642.

III. PIERRE LE VENERABLE, abbé de Cluni, étoit de la premiere noblesse d'Auvergne: ses parens l'avoient offert à Dieu dès l'enfance, & St. *Hugues*, abbé de Cluni, le reçut vers la fin de sa vie dans son monastere. Il n'avoit que trente ans, lorsqu'il en fut élu abbé. Il y en avoit à peine trois qu'il gouvernoit cette abbaye, lorsqu'il se forma dans cet ordre un schisme scandaleux. *Pons*, prédécesseur de *Pierre*, ne pouvant supporter les justes plaintes que l'on faisoit de tous côtés contre son gouvernement, avoit été à Rome donner la démission de son abbaye au Pape, & s'étoit retiré à Jérusalem, où il se proposoit de passer le reste de ses jours. Mais s'ennuyant bientôt du séjour de la Palestine, il revint en France, où ses partisans voulurent le faire passer pour un saint. Il profita de l'absence de l'abbé *Pierre*, pour entrer à Cluni avec quelques moines vagabonds, & quelques laïques armés. Il chassa le prieur *Bernard*, vieillard vénérable, & ses moines qui se dispersèrent de côté & d'autre. Il se rendit maître de tout, obligea ceux qu'il y trouva par les plus fortes menaces & les plus indignes traitemens, de lui prêter serment de fidélité, & il chassa ou mit en prison ceux qui le refuserent. Il se rendit maître des châteaux & des fermes du monastere, & ravagea tout par le feu. Ce scandale dura depuis le commencement du carême de l'année 1125 jusqu'à la St. *Remi*. Le pape *Honorius* ayant appris ce désordre, fit excommunier *Pons* & ses associés par l'archevêque de Lyon. Ensuite le Pape appella devant lui les parties pour juger leur différend. Le parti de l'abbé *Pierre* obéit aussi-tôt; il alla lui-même à Rome. Le Pape excommunia son compétiteur comme usurpateur, sacrilege & schismatique, & rétablit l'abbé *Pierre* dans l'exercice de sa charge. La sentence étant prononcée, ceux qui s'étoient séparés se réunirent à l'abbé *Pierre* & dans le moment le schisme fut éteint. Le relâchement introduit à Cluni avoit donné occasion à une lettre ou apologie de St. *Bernard*, dans laquelle il releve fortement quelques abus. Ce fut alors que s'éleva la grande dispute entre les moines de Cluni & ceux de Cîteaux, touchant l'observation de la regle de St. *Benoît*, dont ils faisoient profession les uns & les autres, quoique sous des habits différens & avec différentes pratiques. *Pierre* de Cluni fit l'apologie de son ordre par une lettre écrite à St. *Bernard*. On nous reproche, dit-il, de ne point éprouver nos moines assez long-temps; c'est que nous craignons de leur faire perdre leur vocation. On dit que nous recevons les fugitifs

plus de trois fois, ce qui eſt contraire à la regle. C'eſt que nous ne mettons point de bornes à la miſéricorde de Dieu. A l'égard des fourrures & de l'augmentation de la nourriture, ces pratiques, dit *Pierre*, ſont à la diſcrétion du ſupérieur. On ſe plaint de ce que nous négligeons le travail des mains. Mais la regle ne l'ordonne que pour éviter l'oiſiveté, que nous évitons en rempliſſant notre temps par de ſaints exercices, la priere, la lecture, la pſalmodie. Il allegue à ce ſujet l'exemple de St. *Maur*, tiré de ſa vie apocryphe. Il ajoute que les moines, vivant d'herbes & de légumes peu nourriſſans, n'auroient pas la force de travailler à la campagne; & qu'il ſeroit indécent de voir occupés à des travaux ſi bas, ceux qui doivent garder la clôture & le ſilence, vaquer à la priere & à la lecture, & faire les fonctions eccléſiaſtiques; enfin il faudroit être inſenſé, pour dire qu'il ne ſoit pas meilleur de prier, que de couper un arbre. Vous n'avez point, nous reproche-t-on, d'évêque propre, contre l'uſage non ſeulement des moines, mais de tous les Chrétiens. Mais, répond l'abbé *Pierre*, nous avons le Pape, le premier des évêques, qui a gardé notre égliſe, à la priere des fondateurs, pour n'être ſoumiſe qu'à lui ſeul. Au reſte nous ne ſommes pas les ſeuls à qui les Papes ont accordé de ſemblables privileges, & nous en voyons des exemples même dans St. *Grégoire*. Il cite ici les privileges accordés aux moines, pour empêcher les évêques de troubler le repos de leur ſolitude, ou de diſpoſer de leurs biens; & il en conclut que comme les Papes précédens ont exempté en partie les moines de la dépendance des évêques, leurs ſucceſſeurs ont pu les en exempter entiérement. On murmure de ce que nous poſſédons des égliſes paroiſſiales, & des dîmes deſtinées au clergé à cauſe des fonctions eccléſiaſtiques qu'il exerce. Mais n'eſt-il pas plus juſte que des moines qui prient continuellement pour les péchés de ceux qui leur font des oblations, reçoivent ces offrandes, que des clercs dont la vie eſt toute ſéculiere, comme nous voyons maintenant, & qui négligent le ſalut des ames? On dit que nous poſſédons des châteaux, des villages, des ſerfs, des péages, des tributs; & que pour défendre ces biens, nous plaidons & rentrons dans le monde. Je réponds que comme toute la terre eſt au Seigneur, nous recevons indifféremment toutes les offrandes des fideles, ſoit en meubles, ſoit en immeubles. Nous uſons de ces biens mieux que les ſéculiers qui accablent leurs ſerfs d'exactions injuſtes, au lieu que nous n'en tirons que des ſervices légitimes. Puiſqu'il nous eſt permis de poſſéder ces biens, il nous eſt auſſi permis de les défendre en juſtice. Une autre ſource de diviſion étoit la couleur des habits. *Pierre* dit que cela eſt indifférent, puiſque la regle n'en parle point; mais il ſoutient que le noir convient mieux aux moines, par l'exemple des anciens, particuliérement de St. *Martin*. Il dit en paſſant, qu'en Eſpagne on portoit le deuil en noir, ce qui étoit alors particulier à ce pays. Quoique

l'abbé *Pierre* défendît, autant qu'il lui étoit possible, les pratiques de son ordre, il ne laissoit pas de s'appliquer sérieusement à en corriger les abus. Dès l'année 1132, il tint un chapitre général à Cluni, où se trouverent deux cens prieurs & douze cens moines. Il y augmenta le nombre des jeûnes, & retrancha les conversations, & quelques soulagemens accordés par ses prédécesseurs. Cédant ensuite aux remontrances des freres, il adoucit en plusieurs points la rigueur de cette réforme. Quatorze ans après, il recueillit les statuts qu'il avoit fait depuis vingt-quatre ans, qu'il étoit abbé, & les rédigea en soixante & seize articles. On y voit la correction de plusieurs abus que l'on reprochoit aux moines de Cluni; & sur chaque article, il rend raison du changement. L'abbé *Pierre* étant en Espagne pour visiter les maisons de son ordre, y fit traduire en latin une réfutation des erreurs de *Mahomet*, composée en arabe. Il fit ensuite traduire l'alcoran même par un anglois & un autre savant qu'il trouva en Espagne. La religion de *Mahomet* occupoit alors près de la moitié du monde connu alors. Il exhorta d'abord St. *Bernard* à écrire sur ce sujet; & enfin voyant que personne ne le faisoit, il l'entreprit & l'exécuta lui-même en cinq livres, qui ne se trouvent plus. Ce vénérable abbé mourut le jour de Noël de l'année 1156. Il avoit gouverné l'ordre de Cluni avec beaucoup de sagesse pendant trente-cinq ans. *Pierre* étoit un des plus grands docteurs de son temps, comme il paroît par ses écrits contre les Juifs & contre les sectateurs de *Pierre* de Bruis. Il écrivit deux *livres* des miracles dont il avoit connoissance, où il rapporte plusieurs histoires remarquables. On a conservé ses *lettres* au nombre de cent quatre-vingt-quinze, distribuées en six livres. Il y en a une adressée à l'empereur *Jean Comnene*, où il le prie de favoriser & de protéger le roi de Jérusalem, & tous les François établis en Orient. Il ajoute que l'empereur *Alexis*, son pere, a donné au prieuré de la Charité un monastere qui est près de Constantinople, & qui depuis trois ans a été usurpé par des étrangers. Il en demande la restitution, & offre en récompense à l'Empereur la confraternité de l'ordre, comme elle avoit été accordée aux Rois de France, d'Angleterre, d'Espagne, d'Allemagne & de Hongrie. Il écrivit pour le même sujet au patriarche de Constantinople. Cela prouve qu'il ne croyoit pas le schisme consommé entre l'église grecque & l'église latine. Dans une lettre à *Roger*, roi de Sicile, il le félicite de la paix qu'il a faite avec le Pape, & lui recommande l'unique monastere que l'ordre de Cluni avoit en Sicile, l'exhortant à y en ajouter d'autres pour l'avantage de son royaume. Dans une autre lettre il donne de grandes louanges au roi *Roger*, & le prie d'étendre ses libéralités sur le monastere de Cluni, à qui, dit-il, les autres Rois ne donnent plus comme autrefois des marques sensibles de leur amitié, & qui se trouve engagé à des dépenses immenses. Les ouvrages de *Pierre* se trouvent dans la *bibliotheque de Cluni*, imprimée à Paris en 1614.

IV. PIERRE-LOMBARD, dit le *maître des sentences*, évêque de Paris, étoit né près de Novarre en Lombardie. Après avoir étudié à Bologne, il vint en France, étant recommandé à St. *Bernard* par l'évêque de Luques, qui le prioit de pourvoir à sa subsistance, pendant le peu de temps qu'il demeureroit en ce royaume pour ses études. St. *Bernard* y pourvut pendant que *Pierre* fut à Rheims; & quand il vint à Paris, il le recommanda de même à *Gilduin*, abbé de St. *Victor*, supposant qu'il ne devoit pas y faire un long séjour. Mais *Pierre* fit un tel progrès dans les sciences, principalement dans la théologie, qu'il devint le plus fameux docteur de l'école de Paris. Il est principalement connu sous le nom de *maître des sentences*, à cause de l'ouvrage qu'il a composé sous ce titre. C'est un recueil de passages des peres, dont il concilie les contradictions apparentes. Cet ouvrage de *Pierre-Lombard*, imprimé *in*-4°, à Paris 1564 & 1577, est un corps entier de théologie, divisé en quatre livres, & chaque livre en plusieurs distinctions. Dans le premier il traite de la Trinité, & ensuite des attributs: dans le second, de la création des anges, puis de l'ouvrage des six jours: de la création de l'homme & de sa chûte, & à cette occasion de la grace & du libre arbitre, du péché originel & du péché actuel. Dans le troisieme livre il traite de l'incarnation, & à l'occasion des perfections de J. C. il parle de la foi, de l'espérance & de la charité, des dons du St. Esprit, & des commandemens de Dieu. Dans le quatrieme, il parle des sacremens en général & en particulier; & sur l'eucharistie, il ne manque pas de prouver la présence réelle. A l'occasion de la pénitence, il parle du purgatoire; à l'occasion de l'ordre, il traite de la simonie. Il finit par la résurrection, le jugement dernier & l'état des bienheureux. Telle est la matiere du livre des sentences. L'auteur y raisonne peu, & y dit peu de choses de lui-même: ce n'est presque qu'un tissu de passages des peres, particuliérement de St. *Augustin*. Quoique le livre soit court, eu égard à ce qui en fait l'objet, il s'y trouve néanmoins plusieurs questions qui paroissent aujourd'hui peu nécessaires: comme la plupart de celles qui regardent la nature des anges & leur péché, & qu'il ne résout que par des vraisemblances. Quand il explique l'ouvrage des six jours, il suit les principes de la mauvaise physique qui régnoit alors, supposant, par exemple, le firmament solide, & les petits animaux produits de corruption. Il est vrai que sur ces matieres il ne parle qu'en doutant, & ne donne que des opinions. D'un autre côté il y a des matieres importantes que l'auteur ne touche point: il ne parle point de l'église, de la primauté du Pape, de l'écriture, de la tradition, des conciles. En rapportant les autorités de l'écriture, l'auteur se fonde souvent sur des sens figurés tirés de St. *Grégoire* ou d'autres peres. L'auteur suppose ordinairement ces sens figurés comme connus & reçus de tout le monde. Dans la matiere des sacremens, il cite les fausses décretales comme les autres. On s'étonnera moins que le

le maître des sentences ait traité des questions qui nous paroissent inutiles, si l'on considere l'état des études de son temps. Depuis plus d'un siecle on étudioit avec ardeur la philosophie d'*Aristote*, particuliérement sa logique ; & l'application que quelques docteurs voulurent faire des principes de ce philosophe aux mysteres de la religion, en fit tomber plusieurs dans des erreurs : comme nous avons vu par les exemples de *Roscelin*, d'*Abailard* & de *Gilbert* de la *Porrée*. Le maître des sentences prit une autre route; & sans citer *Aristote*, ni s'abandonner au raisonnement, il s'appliqua à rapporter les sentimens des peres : renfermant dans un petit volume leurs témoignages, pour épargner au lecteur la peine de feuilleter un grand nombre de livres ; c'est ainsi qu'il s'en explique lui-même. Il dit que son but a été de combattre ceux qui s'attachent à soutenir leurs propres pensées au préjudice de la vérité. Son ouvrage eut un grand succès. Pendant les siecles suivans, ceux qui enseignerent la théologie, ne prenoient point d'autre texte pour lire & pour expliquer à leurs écoliers, que le livre des sentences ; & l'on compte jusqu'à 244 auteurs qui y ont fait des commentaires, entre lesquels sont les plus fameux théologiens de chaque siecle. Le maître des sentences n'est pas néanmoins regardé comme infaillible, & on a marqué jusqu'à 26 articles sur lesquels il n'est pas suivi. On a aussi de lui un commentaire sur les pseaumes & un sur les épîtres de St. *Paul*. Il fut élu évêque de Paris en 1159 : mais il ne tint pas ce siege long-temps.

V. PIERRE DE CELLES, ainsi surnommé du nom de sa premiere abbaye, fut ensuite abbé de St. *Remi* de Rheims, & enfin évêque de Chartres. Il a laissé plusieurs sermons sur toutes les fêtes de l'année, des traités de morale & des lettres. Toutes ses œuvres ont été données au public par le pere dom *Ambroise Janvier*, de la congrégation de St. *Maur*, à Paris 1671, *in*-4° ; la préface est du pere *Mabillon*.

VI. PIERRE DE POITIERS, chancelier de l'église de Paris, qui succéda à *Pierre-Lombard* dans la chaire des écoles de théologie de Paris, a fait aussi un ouvrage des *sentences*. Il n'y résout les questions que par des principes de la philosophie, & propose les vérités de la religion par des argumens en forme & d'une maniere très-seche. On trouve cet ouvrage à la fin des œuvres de *Robert Pullus*.

VII. PIERRE DE BLOIS, ainsi nommé, parce qu'il étoit né, dit-on, à Blois-sur-Loire, fit ses études à Paris, & sa théologie sous *Jean* de *Salisberi*, évêque de Chartres, dont il fut chanoine. Il passa en Sicile en 1169, & il fut nommé précepteur du jeune roi *Guillaume II*, qui le fit ensuite son secretaire & son ministre après le chancelier *Etienne*. Ses jaloux ayant cabalé contre lui, on voulut le faire élire archevêque de Naples, pour l'éloigner du Roi sous un prétexte honnête ; mais *Pierre* refusa cette dignité ; & cédant aux intrigues de ses ennemis, il retourna en France. *Henri II*, roi d'Angleterre, l'ayant appellé à sa cour, il y passa

quelque temps. Il se retira ensuite auprès de *Richard*, archevêque de Cantorbéri, dont il fut chancelier. On lui donna l'archidiaconé de Bath, mais il en fut dépouillé sur la fin de ses jours. Il obtint ensuite celui de Londres, qui lui procura beaucoup de travail & très-peu d'argent. Enfin, il mourut en Angleterre l'an 1200, détrompé de toutes les fausses grandeurs. *Pierre* de Blois fit lui-même le recueil de ses lettres, par ordre de *Henri II*, roi d'Angleterre; elles sont au nombre de 183. Il s'y éleve avec force contre les abus qui désoloient l'église. Qui est-ce aujourd'hui qui obtient sans simonie un bénéfice ecclésiastique? Qui est-ce qui le sert gratuitement? Tous les sacremens de l'église ne sont-ils pas aujourd'hui honteusement trafiqués? Ce grand sacrement de la piété, ce prix inestimable, ce prix qui n'a point de prix, est aujourd'hui vendu & offert pour le prix d'une vile obole. Outre les autres péchés & les autres excès, la peste du luxe déshonore aujourd'hui ignominieusement le sacerdoce: soit que ce luxe consiste dans un certain air efféminé, dans des habits ou des emmeublemens précieux, ou dans, &c. &c. *Pierre* a aussi composé des sermons & dix-sept opuscules. Il possédoit l'écriture-sainte, qu'il cite très-souvent, aussi-bien que les auteurs ecclésiastiques & profanes. Il parle avec liberté, reprend fortement les vices, & soutient la discipline & les regles ecclésiastiques. Son style est coupé & sentencieux, plein d'antitheses & de jeux de mots. La premiere édition de ses œuvres fut faite à Mayence. *Merlin* les publia en 1519, à Paris. *Pierre* de Goussainville en procura depuis en 1667 une nouvelle édition enrichie de remarques savantes, avec la vie de l'auteur.

VIII. PIERRE LE CHANTRE, docteur de l'université & chantre de l'église de Paris dans le douzieme siecle, fut recommandable par sa science & sa vertu. Il a composé plusieurs ouvrages dont il n'y a que la somme d'imprimée. Il se retira dans une maison de l'ordre de Cîteaux, où il mourut à la fin du douzieme siecle. Quoiqu'il fût un des plus célebres théologiens de son temps, il croyoit que la consécration des deux especes étoit indivisible, & que le pain n'étoit changé au corps de J. C. qu'après la consécration du vin. Il paroît que l'usage n'étoit point alors d'adorer & d'élever la Ste. hostie avant la consécration du calice, & M. *Fleuri* dit que jusques vers la fin du douzieme siecle il n'a trouvé aucun vestige de cette sainte cérémonie. Il ajoute, qu'on peut croire qu'elle a été introduite, pour empêcher qu'on ne doutât à l'avenir du changement du pain au corps de Notre-Seigneur avant la consécration du vin.

IX. PIERRE, surnommé COMESTOR, c'est-à-dire, le mangeur, dédia à *Guillaume*, archevêque de Sens, son fameux ouvrage intitulé: L'*histoire scholastique*, in-8°, Lyon 1543. Il prend la qualité de prêtre de Troyes, & dit qu'il a entrepris ce travail aux vives instances de ses amis. C'est l'histoire sainte suivie depuis le commencement de la genese jusqu'à la fin des actes des apôtres, tirée du texte de l'écriture & des gloses. L'auteur dit

par occaſion quelque choſe de l'hiſtoire profane. Cet ouvrage au reſte n'eſt pas purement hiſtorique. L'auteur mêle à l'hiſtoire de la création, les opinions des théologiens & des philoſophes de ſon temps, touchant le ciel empirée, les quatre élémens, la maniere dont l'homme a été formé, & l'état du premier homme. Ainſi de temps en temps il joint à ſa narration diverſes explications, qu'il ſuppoſe ſolides ſans ſe mettre en peine de les prouver. Il cite *Platon* & *Ariſtote*, *Joſephe* l'hiſtorien, & rapporte pluſieurs hiſtoires profanes, ſans nommer les auteurs. Le texte des livres hiſtoriques de l'écriture eſt rapporté dans cet ouvrage preſque tout entier. Mais l'auteur s'écarte ſouvent du ſens littéral, pour ſuivre des ſens arbitraires, & donne aux noms propres de mauvaiſes étymologies. Il raconte pluſieurs fables d'une maniere fort affirmative. Cependant cet ouvrage, tout défectueux qu'il eſt, fut reçu avec un tel applaudiſſement, que pendant trois cens ans il a été regardé comme un excellent corps de théologie poſitive. On croyoit qu'en poſſédant bien cet ouvrage, avec le livre des ſentences de *Pierre-Lombard*, & le décret de *Gratien*, on avoit tout ce qu'il falloit pour être habile dans le droit canon, dans la théologie ſcholaſtique, & dans la poſitive. Comme ces trois ouvrages paroiſſoient concourir à compoſer une théologie univerſelle, on s'eſt imaginé pendant long-temps par une conſéquence aſſez peu naturelle, que ces trois auteurs étoient freres. *Pierre-Comeſtor*, après avoir été doyen de l'égliſe de Troyes, fut chancelier de celle de Paris en 1164; & ayant gouverné quelque temps l'école de théologie, il ſe retira à St. *Victor* & mourut en 1179, laiſſant par ſon teſtament aux pauvres & aux égliſes tout ce qu'il avoit de bien. Il fut enterré à St. *Victor*, où on lit encore ſon épitaphe.

X. PIERRE, moine de Vaux de Cernai, ordre de Cîteaux, au dioceſe de Paris, accompagna *Gui*, ſon abbé, un des douze qui avoient été nommés par *Innocent IV*, pour aller combattre les Albigeois. *Pierre*, témoin oculaire des événemens de cette guerre, en écrivit l'hiſtoire & celle de ſes hérétiques en latin, *in*-8°, à Treves en 1615, & traduite en françois; mais il y a très-peu de critique.

XI. PIERRE, (*Corneille de la*) *Cornelius à lapide*, né dans le pays de Liege, entra très-jeune dans la compagnie de JESUS. Sa principale occupation fut l'étude des langues & celle des belles-lettres. Il ſe conſacra ſur-tout à l'interprétation de l'écriture-ſainte. Il enſeigna long-temps à Louvain, & enſuite à Rome, où il mourut en 1637, âgé de 71 ans. Nous avons de lui des commentaires ſur l'écriture-ſainte, ſouvent réimprimés, ſous ce titre: *Cornelii à lapide*, (Corn. Soc. J.) *commentaria in S. ſcripturam*, in-fol. XI. tom. Lugd. 1732. Ces commentaires comprennent l'interprétation littérale & morale; mais l'auteur ne fait pas ſe borner; il compile tout ce qui ſe préſente; il ſe jette dans les digreſſions. Il y a pourtant des queſtions très-bien traitées, & l'on voit qu'il avoit fait une étude particuliere des livres ſaints, qu'il cultiva

40 ans avec une assiduité surprenante. Il témoigne lui-même qu'il aimoit extrêmement la solitude, & qu'il y trouvoit ses délices, parce qu'il y méditoit la loi du seigneur. Son commentaire sur les évangiles, imprimé séparément en 1 vol. *in-fol.* est assez estimé.

PIN, (*Louis-Ellies du*) prêtre parisien, docteur en théologie de la faculté de Paris, & professeur au college royal. Il naquit en 1657, & se signala depuis l'enfance dans toutes ses études par son travail & par sa pénétration. Il fut reçu docteur en 1684, & entreprit aussi-tôt après de donner au public sa *bibliotheque universelle des auteurs ecclésiastiques, contenant l'histoire de leur vie, le catalogue, la critique & la chronologie de leurs ouvrages, un abrégé de ce qu'ils renferment, un jugement sur leur style & sur leur doctrine, & le dénombrement des différentes éditions de leurs œuvres.* C'étoit sans doute une grande entreprise; mais M. du *Pin* n'en fut point effrayé. Il ne se borna pas même à ce seul ouvrage, dont l'exécution sembloit suffire à la vie de plusieurs hommes. Le premier volume parut en 1686, & fut réimprimé dans la suite avec des changemens & des augmentations considérables. Les autres se suivirent avec une excessive promptitude. En 1691, D. *Mathieu Petit-Didier*, alors moine, Bénédictin de la congrégation de St. *Vannes*, fit imprimer un volume *in-8°*, sous le titre de *remarques* sur les premiers volumes de la bibliotheque de M. du *Pin*. Il en donna un second en 1692, & un troisieme en 1696. Ces remarques solides pour la plupart, déplurent à M. du *Pin*. Il en témoigna son chagrin, & y répondit avec une vivacité qui ne nuisit point à son adversaire. Peu de temps après, on obligea ce docteur de donner une rétractation d'un assez grand nombre de propositions vraiment répréhensibles. Si l'on veut savoir de quelle nature étoient les écarts qu'on lui reprochoit, on peut consulter, outre les remarques de D. *Petit-Didier*, un savant mémoire de M. *Bossuet*, que l'on trouve à la fin du second vol. des œuvres posthumes de cet illustre prélat, que l'on a données depuis peu au public en 3 volumes *in-4°*. » Il y a, dit M. de *Meaux*, beaucoup de péril » que les Catholiques n'y sucent insensiblement l'esprit de singu- » larité, de nouveauté, aussi-bien que celui d'une fausse & té- » méraire critique contre les saints peres: ce qui est d'autant » plus à craindre, que cet esprit ne regne déjà que trop parmi » les savans du temps.... Je n'ai dans le fond que de l'amitié pour » M. du *Pin*, dont on rendra les travaux utiles à l'église, si on » cesse de le flatter, & si l'on peut lui persuader de n'aller pas » si vîte, & de digérer un peu davantage ce qu'il écrit; enfin, » de rendre sa théologie plus exacte, & sa critique plus modeste » & plus judicieuse. « Ce qu'a écrit M. du *Pin* sur les auteurs sacrés & ecclésiastiques, & sur l'histoire de l'église, forme plus de cinquante volumes *in-octavo*. Outre ce grand ouvrage, il en a composé un grand nombre d'autres, dont voici les principaux: I. *Histoire ecclésiastique du dix-septieme siecle*, 4 vol. *in-8°*, en 1714. M. du *Pin* avoit fait imprimer un supplément à cette his-

toire, & une continuation, où il entame celle du dix-huitieme ſiecle; mais ces deux ouvrages n'ont point paru, & peu de perſonnes en ont des exemplaires. Cette hiſtoire eſt fort détaillée pour la partie qui regarde les conteſtations élevées dans l'égliſe de France; mais les affaires des autres égliſes n'y paroiſſent pas avec autant d'étendue. L'auteur a paru partial aux Jéſuites, & inexact aux yeux des juges éclairés. II. *Table univerſelle des auteurs eccléſiaſtiques*, 5 vol. *in*-8°, 1704. Les deux premiers contiennent les noms, la patrie, le ſiecle des auteurs & le catalogue de leurs ouvrages, ou de ceux qui leur ſont attribués par ordre chronologique. Le troiſieme renferme une table alphabétique de ces mêmes auteurs, avec un traité des études théologiques; un ſupplément aux auteurs; une table chronologique des conciles; & l'indice de leurs actes & de leurs canons. On trouve dans le quatrieme les auteurs ſéparés de la communion romaine, par ordre chronologique, avec le catalogue de leurs ouvrages; le cinquieme offre le titre des ouvrages de tous ces auteurs par ordre des matieres. Ce livre de M. du *Pin*, quoiqu'inexact, eſt un des plus utiles & des plus commodes qui ſoient ſortis de ſa plume. III. *Bibliotheque des auteurs ſéparés de la communion de l'égliſe romaine du dix-ſeptieme ſiecle*, 2 vol. *in*-8°, le premier en 1718; le ſecond en 1719. L'auteur y ſuit le plan de ſa bibliotheque des auteurs eccléſiaſtiques, & y commet encore plus de fautes. Le pere le *Courayer* en releva pluſieurs dans le journal intitulé: *Europe ſavante*. IV. *De antiquâ eccleſiæ diſciplinâ diſſertationes hiſtoricæ*, en 1686, *in*-4°. Cet ouvrage déplût beaucoup à la cour de Rome, mais il fut bien accueilli en France. V. *Liber pſalmorum cum notis quibus eorum ſenſus litteralis exponitur*, en 1691. VI. *Livre des pſeaumes, traduit en françois ſelon l'hébreu*, avec des courtes notes, en 1691, un vol. *in*-12. Cet ouvrage & le précédent paroiſſent faits un peu à la hâte. On les critiqua durement. L'auteur fit ſon apologie dans une brochure intitulée: *La juſte défenſe du ſieur du* Pin, *pour ſervir de réponſe à un libelle anonyme*, publié depuis peu contre les pſeaumes qu'il a donnés au public en 1693, ſous le titre de Cologne; en 1 vol. *in*-8°. VII. *Notæ in pentateucum*, en 1701, 2 vol. *in*-8°. Il y a de la clarté & de l'érudition dans ce commentaire. VIII. *Diſſertations hiſtoriques, chronologiques & critiques ſur la bible*, tome premier, en 1711, en un vol. *in*-8°. Ces diſſertations n'ayant pas reçu un accueil diſtingué, l'auteur ne jugea pas à propos de les continuer. IX. *Traité de la doctrine chrétienne & orthodoxe*, un vol. *in*-8°, 1703. C'étoit le commencement d'une théologie françoiſe, qui n'a pas eu d'autre ſuite. X. *Défenſe de la cenſure de la faculté de théologie de Paris, contre les mémoires de la Chine, du pere le* Comte, *Jéſuite*, en 1701, un vol. *in*-12. Il avoit eu part à la cenſure même, & il s'étoit beaucoup ſignalé dans ces diſputes & dans celles du janſéniſme. Les Jéſuites ne lui épargnerent auſſi aucune mortification. Ayant ſigné le cas de conſcience, il

fut exilé à Challerault, & privé de sa chaire ; mais il fut abréger son exil, en rachetant son rappel à des conditions qui lui causerent ensuite bien des scrupules, mais qui ne lui firent pas rendre sa place. XI. *De la nécessité de la foi en J. C.* à Paris en 1701, 2 vol. *in*-12. L'ouvrage est de M. *Arnauld*, docteur de Sorbonne : la préface, & une addition considérable, sont de M. du *Pin*. XII. Dialogues posthumes de M. de la *Bruyere* sur le quiétisme, un vol. *in*-12, deux de ces dialogues sont de M. du *Pin*. XIII. Une nouvelle édition de St. *Optat*, évêque de Mileve, *in-fol.* On y trouve une préface sur la vie & les ouvrages de St. *Optat*, des notes, une histoire des Donatistes, une géographie sacrée d'Afrique, & plusieurs autres monumens. XIV. Une nouvelle édition de *Gerson*, en cinq volumes *in-fol.* à Amsterdam 1703. Ces éditions sont estimées. XV. *Traité de la puissance ecclésiastique & temporelle*, en 1707, *in*-8°. Il y a eu plusieurs éditions de cet ouvrage, que quelques-uns ont trouvé hardi. XVI. *Histoire de l'église en abrégé, depuis le commencement du monde jusqu'à présent*, premiere édition, 1712, seconde en 1714. Quoique cet ouvrage ait été réimprimé deux fois, il n'en est pas moins superficiel & moins inexact. XVII. *Histoire des Juifs, depuis J. C. jusqu'à présent, &c. pour servir de supplément & de continuation à celle de Joseph*, 1710, 7 vol. *in*-12. C'est l'ouvrage de M. *Basnage*, publié en Hollande, auquel M. du *Pin* ajouta & retrancha ce qu'il jugea à propos. L'auteur se plaignit avec raison de ce larcin littéraire, qui diminua ses profits sans perfectionner son ouvrage. XVIII. *Analyse de l'apocalypse, avec des dissertations*, en 1714, en 2 parties, réimprimée en 1720. XIX. *Traité historique des excommunications, &c.* 2 vol. 1715. Le second volume fut supprimé par un arrêt du conseil d'état du Roi en 1743. XX. *Méthode pour étudier la théologie, avec une table des principales questions à examiner & à discuter dans les études théologiques, & des principaux ouvrages sur chaque matiere*, à Paris 1716, un vol. *in*-12. Cet ouvrage a été traduit en latin, & imprimé en Allemagne par quelque luthérien. C'est un des meilleurs écrits de M. du *Pin*, quoiqu'il soit incomplet à plusieurs égards. XXI. *Traité philosophique & théologique sur l'amour de Dieu*, en 1717, *in*-8°. XXII. Continuation de ce traité pour servir de réponse à la dénonciation du sieur le *Pelletier*, in-8°, chez *Vincent*. XXIII. Il a revu la traduction françoise du *rationarium temporum*, du pere *Pétau*, par M. le *Cointe*, son secretaire. XXIV. Il a eu beaucoup de part au dictionnaire de *Moreri*, des éditions de 1712 & de 1718. XXV. On a donné depuis sa mort un *traité philosophique & théologique de la vérité*, in-12, 1731, à Paris, sous le titre d'Utrecht. M. du *Pin* avoit laissé cet ouvrage assez imparfait ; le pere dom *Pérault*, Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, le revit & le mit en ordre. On imagine bien qu'une plume aussi féconde que celle de M. du *Pin* ne pouvoit pas être correcte. Il écrivoit avec plus de netteté & de facilité, que de pureté & d'élégance.

Il avoit beaucoup lu & beaucoup retenu ; mais il lui auroit fallu plus d'amour pour la perfection de ſes ouvrages, & moins d'avidité pour l'argent, ou pour mieux dire, moins de beſoin. Il étoit fort ſenſible à la critique, & il répondit preſque toujours à ſes adverſaires avec emportement. Il mourut à Paris en 1719, à 62 ans. M. *Vincent*, ſon imprimeur, lui fit élever une pierre de marbre avec cette épitaphe, compoſée par M. *Rollin*.

Hic jacet
Ludovicus ELLIES DU PIN ;
Sacræ theologiæ Pariſienſis doctor.
Veritatis cultor & indagator non otioſus,
Vetera eccleſiæ monumenta
Indefeſſo labore illuſtravit.
Regni jura
Et eccleſiæ gallicanæ libertates
Acriter non minus quàm eruditè propugnavit.
Immenſæ in omni genere lectionis & doctrinæ
Laude conſpicuus.
Idemque animo miti ac modeſto,
Nihil in omni vitâ viſus eſt oblivîſci,
Præter injurias.
Eccleſiæ munitus ſacramentis,
Obiit ſexto junii anno R. S. H.
MDCCXIX, ætatis verò LXII.

Pour juger ſainement du mérite des ouvrages de M. du *Pin*, & de ſa *bibliotheque des auteurs eccléſiaſtiques* en particulier, il faut avoir la préface du premier vol. de l'hiſtoire des auteurs eccléſiaſtiques de dom *Ceillier*, Bénédictin, de la congrégation de St. *Vanne*.

PINAMONTI, (*Jean-Pierre*) Jéſuite, né à Piſtoye en Toſcane en 1632, ſe conſacra aux miſſions de la campagne, avec le célebre pere *Segneri*. Il fut un grand maître dans la conduite des ames. La ducheſſe de Modene le choiſit pour ſon confeſſeur ; & le grand duc *Coſme III*, lui donna le même emploi auprès de lui après la mort du pere *Segneri*. Le pieux directeur continua cependant toujours ſes travaux apoſtoliques, au milieu deſquels il termina ſa ſainte carriere, à Orta au dioceſe de Novare en 1703 à 71 ans. Il y a eu peu de miſſionnaires auſſi humbles, auſſi auſteres, auſſi puiſſans en œuvres & en paroles. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages de piété, recueillis en 1706, *in-fol.* à Parme. Les principaux ſont, I. Les exercices ſpirituels de St. *Ignace*. II. La voie du ciel applanie. III. Le religieux dans la ſolitude. IV. La véritable ſageſſe. V. Le cœur contrit. VI. Le ſacré cœur de la Vierge MARIE. VII. La vocation victorieuſe. VIII. Abrégé de la doctrine chrétienne. IX. Le directeur. Le pere de *Corbeville*, Jéſuite, en donna en 1718 ce dernier ou-

vrage en françois, ſous le titre de *directeur dans les voies du ſalut*. Ce livre parut ſans nom d'auteur; il fut d'abord attribué à nos meilleures plumes : témoignage d'autant moins ſuſpect qu'il fut général, & porté ſur le ſeul mérite de l'ouvrage. On l'a traduit en latin ſous ce titre : *Pinamonti* (*R. P. Jo. Petr.*) *director ſpiritualis, ſeu methodus dirigendi animas in via perfectionis chriſtianæ, opus poſthumum*, in-8°, *Auguſtæ*, 1738.

PINEDA, (*Jean*) Jéſuite, né d'une famille noble à Séville, fut reçu dans la ſociété en 1572, & y enſeigna avec avec ſuccès la philoſophie & la théologie dans divers colleges. Il ſavoit les langues, qui lui ſervirent beaucoup pour l'intelligence de l'écriture. Nous avons de lui des commentaires ſur *Job*, réimprimés à Cologne ſous ce titre : *Commentaria ampliſſima concionatoria in Jobum*, in-fol. 2 *vol. Coloniæ* 1733. II. Des commentaires ſur l'*eccléſiaſtique* en 2 vol. *in-fol.* Ils ſont compoſés dans le même goût que ſes commentaires ſur Job, c'eſt-à-dire, ſans préciſion & ſans méthode. III. D'autres ouvrages ſur l'écriture. *Pineda* mourut en 1637, âgé de quatre-vingt ans, avec une réputation de piété & de ſavoir. Ses ouvrages ne ſont guere conſultés aujourd'hui.

PITHOU, (*Pierre & François*) célebres juriſconſultes, étoient deux freres, né à Troyes en Champagne, le premier en 1539, & le ſecond en 1544. Ils ſont placés tous les deux, (l'un par un traité *des libertés de l'égliſe gallicane*, & l'autre par l'édition du corps du droit canonique) parmi les auteurs eccléſiaſtiques; mais comme ils appartiennent d'une maniere plus particuliere aux autres dictionnaires hiſtoriques, nous y renvoyons. *Pierre* mourut en 1596, & *François* en 1621.

PLANCHETTE, (*Dom Bernard*) étoit né à Aubignac au dioceſe de Rheims. Il ſe conſacra à Dieu en 1637, dans la congrégation de St. *Maur*, à l'âge de près de trente ans. Il y vécut dans une grande régularité, n'interrompant ſes exercices clauſtraux que par la prédication. Il mourut à St. *Remi* de Rheims en 1680 à 71 ans. Nous avons de lui quelques ouvrages. I. Il fit imprimer en 1652 la vie de St. *Benoît* en françois, *in-4°*, dédiée à la Reine. L'auteur a deſtiné le troiſieme livre de cette hiſtoire à l'éloge des perſonnes les plus illuſtres, qui ont profeſſé la regle de St. *Benoît*. II. Il donna en 1671, *in-12*, une hiſtoire abrégée des miracles, que l'on prétend s'être faits dans l'abbaye de St. *Pierre* ſur Dive par l'invocation de la Ste. Vierge. C'eſt une traduction de l'ancien manuſcrit de *Haimon*, abbé de ce monaſtere. III. Enfin nous avons du pere *Planchette*, un vol. *in-8°* de panégyriques, imprimé à Paris en 1675. Ces diſcours ſont très-foibles.

PLANTAVIT DE LA PAUSE, (*Jean*) évêque de Lodeve, né dans le dioceſe de Nîmes, & mort au château de Margon dans le dioceſe de Beziers en 1651 à 75 ans, eſt auteur de quelques ouvrages ſur l'écriture-ſainte, dont on fait peu de cas aujourd'hui. Voyez les autres *dictionnaires hiſtoriques*.

PLATINE,

PLATINE, (*Barthélemy*) né de parens obscurs à Piadena (en latin, *Platina*) bourg du territoire de Crémone, vivoit dans le quinzieme siecle. Son nom de famille étoit *Sacco*; mais il le quitta pour prendre celui de sa patrie. Après avoir suivi quelque temps la profession des armes, il s'appliqua à l'étude, & y fit des progrès considérables. Il alla à Rome, & le cardinal *Bessarion* le prit dans sa maison. *Pie II* le fit abréviateur apostolique; mais *Paul II* ayant aboli les charges d'abréviateurs sans en rembourser le prix, *Platine* fit au Pape des remontrances qui lui attirerent l'indignation du Pontife. Il eut la hardiesse de menacer *Paul II* de se plaindre aux princes chrétiens, & de leur demander un concile. Le Pape le fit mettre en prison les fers aux pieds. Il en sortit après quatre mois. Mais ensuite ce même Pape l'ayant soupçonné d'avoir conspiré contre sa personne, le fit encore mettre en prison, & appliquer à la question. N'ayant pu lui faire avouer le prétendu crime, il l'accusa d'hérésie. Il lui accorda néanmoins la liberté à la priere des cardinaux *Bessarion* & de *Gonzague*. *Sixte IV* le fit bibliothécaire du Vatican, & lui donna une maison dans le Quirinal, où il mourut l'an 1481 à soixante ans. Il a écrit les vies des Papes, depuis St. *Pierre* jusqu'au pontificat de *Sixte IV*: *Onuphre* en a donné la continuation. Elles ont été imprimées plusieurs fois & en différens pays. *Platine* a aussi composé plusieurs ouvrages moraux, & le panégyrique du cardinal *Bessarion*. On a encore de lui un traité sur les moyens de conserver la santé, sur la nature des choses, & la science de la cuisine, dédié à un cardinal.

PLESSIS-RICHELIEU, (*Armand Jean du*) cardinal duc de *Richelieu* & de Fronsac, abbé général de Cluni, de Cîteaux, de Prémontré, de Mont-Majour-lez-Arles, de Fleuri, ou St. *Benoît* sur Loire, de St. *Médard* de Soissons, de St. *Riquier*, de Charoux, &c. &c. &c. naquit à Paris en 1585, du grand prévôt de France. Il fut élevé dans les lettres, pour lesquelles il avoit beaucoup de disposition; mais son inclination le portoit encore plus à l'intrigue. Dès l'âge de vingt-deux ans, il obtint du pape *Paul V*, dispense d'âge pour l'évêché de Luçon, & s'avança à la cour par la faveur de la marquise de *Guercheville*, premiere dame d'honneur de la reine *Marie* de Médicis, alors régente du royaume. La Reine mere lui fit donner la charge de son grand aumônier; & peu après, elle obtint pour lui la charge de secretaire d'état en 1616. La mort du maréchal d'*Ancre* ayant apporté du changement à la cour, *Marie* de Médicis fut reléguée à Blois, où l'évêque de Luçon la suivit. Ce prélat ambitieux étant devenu suspect au duc de Luines, eut ordre de se retirer dans un prieuré qu'il avoit en Anjou, ensuite à Luçon & enfin à Avignon. Deux ans après, la Reine mere se sauva de Blois, & se retira en Angoulême par le secours du duc d'*Epernon*, qui avoit quitté la cour. Le duc de Luines fit aussi-tôt revenir d'Avignon l'évêque de Luçon, pour persuader à la Reine de s'accom-

moder avec le Roi. La réconciliation se fit en Touraine, & *Marie* de Médicis se retira à Angers après cet accommodement. L'année suivante 1620, la Reine excitée par l'évêque de Luçon qui vouloit se rendre nécessaire à la cour, & y faire acheter sa médiation, ralluma la guerre, espérant que les principaux seigneurs prendroient son parti. Cette guerre dura peu. On donna ordre dans toutes les provinces de veiller sur les entreprises des rebelles, & la Reine fut obligée de se soumettre. L'évêque de Luçon servit de médiateur, comme il l'avoit projetté, & se fit promettre par le duc de Luines le chapeau de cardinal qui lui fut accordé en 1622. Ce prélat adroit & politique sut s'emparer de l'esprit du Roi, & obtenir de lui tout ce que son ambition demesurée lui faisoit desirer. Il fut déclaré deux ans après, principal ministre d'état, chef des conseils, & grand-maître, chef & surintendant général de la navigation & du commerce. Il eut en même temps les abbayes de Cluni, de Cîteaux, de Prémontré, de St. *Benoît* sur Loire, de St. *Médard* de Soissons, de St. *Riquier*, de Charoux, de la Chaise-Dieu, de Ligni, & d'autres encore. On vit commencer en 1626, les factions qui agiterent le royaume, par la division que l'on mit entre le Roi & *Gaston* son frere. On conspira contre la vie du cardinal, qui se vengea d'une maniere éclatante. Voulant mettre à profit jusqu'au danger où il étoit exposé, il eut pour la sureté de sa personne une compagnie de gardes du corps. Tout le reste du regne de *Louis XIII* ne fut remplit que de cabales, que le cardinal sut dissiper. Ses deux objets principaux étoient l'abaissement de la maison d'Autriche, & la destruction des Huguenots. Il commança par ceux-ci, & entreprit de leur enlever la Rochelle, qui étoit le boulevard de l'hérésie. Le duc de *Bukingham*, jaloux de la gloire du cardinal de *Richelieu*, engagea le roi d'Angleterre *Charles I*, à secourir cette ville. Les efforts des Anglois & des Calvinistes furent inutiles, & la prise de la Rochelle mit le comble à la gloire de *Richelieu*. Le duc de Mantoue étant mort sans enfans, le plus proche héritier étoit le duc de Nevers. Le cardinal de *Richelieu*, qui vouloit enlever le Roi à toutes les intrigues que l'on tramoit contre lui, le décida à partir pour aller en personne secourir le nouveau duc de Mantoue, contre l'Empereur & le duc de Savoie. A son retour voyant que les Calvinistes remuoient toujours, malgré la déclaration qu'il avoit rendue avant son départ, pour leur ordonner de poser les armes, il marcha vers Privas, qui fut saccagée le vingt-sept de mai 1629. Alais capitula le huit de juin. Le cardinal entra dans Montauban le vingt d'août, & la paix fut accordée aux hérétiques par un nouvel édit de pacification. La guerre d'Italie au sujet du duché de Mantoue, se renouvella l'année suivante. Le Roi s'empara de toute la Savoie. Mais étant tombé malade, il retourna à Lyon. Le séjour qu'il y fit, pensa être aussi funeste au cardinal par les complots qui s'y formerent contre lui, qu'à la France, par le

danger où le Roi fut de perdre la vie. La Reine mere ramena le Roi à Paris, après lui avoir fait promettre de disgracier le cardinal, aussi-tôt que l'affaire d'Italie seroit terminée. Le cardinal sembloit perdu, & se préparoit à s'éloigner. Le Roi étoit allé à Versailles pour éviter les plaintes de son adieu, & la Reine mere n'avoit point eu la précaution de l'y suivre. Le cardinal ne se déconcerta point dans une conjoncture si délicate. Au lieu de prendre le chemin de sa retraite, il alla droit à Versailles par le conseil du cardinal de la *Valette*. Comme il connoissoit mieux que personne l'esprit du Roi, il renversa par l'ascendant qu'il avoit acquis sur lui, & par ses raisons, ce qu'on pensoit y avoir établi par des moyens plus efficaces. Ainsi le cardinal devenu plus puissant que jamais, poussa vivement ceux qui l'avoient voulu perdre; & cette journée qu'on nomma *la journée des dupes*, eut des suites très-fâcheuses. La suite de son ministere fut marquée par de grandes choses & de petites intrigues. Après avoir passé toute sa vie dans des agitations continuelles, il résolut en 1642 de faire la conquête du Roussillon, se contentant de se tenir sur la défensive dans les Pays-bas. Ce ministre si puissant & si redoutable avoit depuis long-temps des infirmités considérables & humiliantes, & son corps tomboit presque en pourriture. Cependant il ne pensoit qu'à étourdir son mal, soit par de nouvelles entreprises & de vastes projets, soit par des amusemens de poésies, & même par des pieces de théatre. La défiance continuelle dans laquelle il vivoit par rapport à ceux qu'il croyoit ses ennemis, ses envieux ou ses rivaux, augmentoit encore son mal par l'inquiétude dont il n'étoit jamais exempt. Enfin la maladie paroissant mortelle, il se mit entre les mains d'un médecin de Troyes, & reçut les derniers sacremens. Le prêtre lui ayant demandé s'il ne pardonnoit point à ses ennemis, & s'il ne prioit point ceux qu'il avoit offensés, de lui pardonner; il répondit qu'il *n'avoit jamais eu d'autres ennemis que ceux du Roi & de l'état, & qu'il n'avoit point de pardon à demander à personne*. Il mourut le quatre décembre dans son palais à l'âge de cinquante-huit ans, & fut enterré en Sorbonne, où l'on voit son mausolée par *Girardon*. Les Jansénistes ont prétendu qu'une des causes de la haine de ce ministre pour leurs opinions & pour l'abbé de St. *Cyran* en particulier, c'est qu'il n'avoit point voulu approuver la suffisance de l'attrition, qui étoit l'opinion favorite du cardinal. Un trait assez curieux rapporté par M. *Hermant* dans une histoire manuscrite, montre l'intérêt que le cardinal de *Richelieu* prenoit à cette doctrine. » Ceux qui ont connu plus particuliérement ce cardi-» nal, dit M. *Hermant*, savent qu'il avoit quelquefois de si » grands remords de conscience, & de si effroyables appréhen-» sions d'être damné, que pour appaiser cette cruelle inquié-» tude, il étoit souvent obligé de faire appeller M. *Lescot* pour » le rassurer: & comme cela lui arrivoit souvent, & troubloit » son repos, ne se contentant pas de la vive voix de son con-

» feſſeur, il exigea de lui un écrit par lequel il l'aſſuroit de ſon » ſalut. Ce Docteur crut avoir aſſez de lumiere, & eut aſſez de » confiance pour lui donner cette ſatisfaction : & M. le cardinal » de *Richelieu* porta toujours juſqu'à ſa mort ce papier ſur lui, » pour ſe mettre à couvert de la colere de Dieu, & des traits de » ſa juſtice, ſous le bouclier impénétrable de la garantie de ſon » directeur. Celui-ci tenoit un peu pour ſuſpect ſon paſſeport : » car auſſi tôt que le cardinal fut mort, ſa premiere attention » fut de retirer le papier, afin qu'il ne fût pas vu. « Le cardinal de *Richelieu* mérite une place parmi les auteurs eccléſiaſtiques, non ſeulement par ſes ouvrages, mais encore par la protection qu'il accorda aux ſavans, & par les établiſſemens qu'il fit pour eux. Les principaux ſont l'imprimerie royale, l'académie françoiſe, la Sorbonne qu'il n'établit point à la vérité, mais qu'il rebâtit avec magnificence. Nous avons de lui, I. *Inſtruction du chrétien*, Paris de l'imprimerie royale 1642, *in-fol.* & 1646, *in-12*, chez *Vitré*. II. *Les principaux points de la foi de l'egliſe catholique*, Paris 1629, *in-4°*, & 1642, *in-fol.* de l'imprimerie royale. III. *Traité qui contient la méthode la plus facile & la plus aſſurée de convertir ceux qui ſe ſont écartés de l'égliſe*, Paris 1651, *in-fol.* Cet ouvrage eſt le meilleur qui ſoit ſorti de ſa plume. Il l'avoit travaillé avec beaucoup de ſoin. Il vouloit y ajouter encore neuf chapitres, pour y diſcuter neuf points de controverſe ; mais ſes grandes occupations l'en empêcherent. Ce miniſtre avoit une imprimerie à Richelieu, d'où il ſortit différens ouvrages devenus très-rares, & dont l'impreſſion ſinguliere fait l'ornement de diverſes bibliotheques.

POISSON, (*N.*) Cordelier, enſuite définiteur général de tout l'ordre de St. *François*, puis provincial & premier pere de la grande province de France, ſe diſtingua par ſes talens pour la prédication. Il ſe faiſoit ſur-tout admirer par la vivacité de ſon génie, par ſa profonde connoiſſance de l'écriture & par le brillant éclat de ſon éloquence. Il prêcha l'avent à la cour en 1710. Nous avons de lui deux oraiſons funebres de monſeigneur le Dauphin & du duc de *Bouflers*, l'une imprimée en 1711, & l'autre en 1712, & toutes deux remplies de traits frappans. Nous connoiſſons encore du pere *Poiſſon* le panégyrique de St. *François* d'Aſſiſe, qu'il prononça en 1732 dans l'égliſe des Cordeliers. Ce diſcours eſt compoſé ſelon le goût des vieux ſermonaires. Les auteurs profanes, les peres de l'égliſe, les écrivains eccléſiaſtiques, les poëtes, les orateurs, les philoſophes y ſont cités tour à tour. Il fut très-critiqué par M. *Andry* dans le *journal des ſavans*. L'auteur fit à cette critique une réponſe très-emportée & très-ſinguliere, pour juſtifier cette ancienne méthode de prêcher ; mais il n'y a pas apparence qu'on veuille la faire revivre, après l'avoir bannie de la chaire. Le pere *Poiſſon* avoit le goût très-peu ſûr & porté au biſarre.

POLITI, (*Alexandre*) clerc régulier des écoles pieuſes,

naquit à Florence en 1679. Il s'appliqua de bonne heure aux sciences profanes & ecclésiastiques. Ayant pris l'habit de clerc régulier en 1695, il brilla dans les cours de philosophie & théologie, qu'il fit après son noviciat, tant à Florence qu'à Rome, où il se fit admirer. Il se fit beaucoup d'honneur sur-tout par ses theses du chapitre général de son ordre qui s'y tint en 1709. Il professa ensuite la rhétorique & la philosophie, & enfin la théologie à Genes. Appellé à Pise en 1733, pour y donner des leçons sur la langue grecque, il passa à la chaire d'éloquence qui étoit demeurée vacante depuis la mort du savant *Benoît Averani*. Un accident d'apoplexie l'emporta en 1752 à l'âge de soixante & treize ans. Nous avons de lui divers ouvrages qui n'appartiennent pas tous à ce dictionnaire ; nous nous contenterons de citer, I. *Selecta christianæ theologiæ capita*, in-4°, 1708. II. *Martyrologium romanum commentariis castigatum & illustratum*, à Florence 1751, *in-fol.* tome premier. *Politi* a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits, où il a répandu une grande érudition.

POLUS ou POOL, (*Renaud*) né en Angleterre d'une famille alliée au sang royal, fut élevé dans l'université d'Oxford. Il alla ensuite étudier dans les plus célebres académies de l'Europe ; mais les trésors de science qu'il y acquit, ne lui procurerent pas les graces de *Henri VIII*, roi d'Angleterre. Ce monarque avoit commencé à s'indisposer contre lui, dès le temps qu'il étoit à Paris pour s'y perfectionner dans les sciences. Car le Roi l'ayant prié d'engager les universités de France à déclarer nul son mariage avec *Catherine*, *Polus* s'en excusa, ne voulant point contribuer à une action si injuste. Il ne laissa pas dans la suite de retourner en Angleterre, & assista comme doyen d'Exceter à l'assemblée du clergé qui donna au Roi le titre de chef suprême de l'église anglicane. *Polus* fit ensuite le voyage d'Italie, & séjourna quelque temps à Padoue, où il lia un commerce d'amitié avec *Bembo*, *Sadolet* & quelques autres beaux esprits. Ces hommes de lettres cédoient à *Polus* l'avantage de l'éloquence, & le regardoient comme un des plus illustres orateurs de son siecle. La réputation qu'il s'étoit acquise fit naître au Roi l'envie de le rappeller, pour l'employer dans les affaires. Mais *Polus* chercha toujours des prétextes pour ne pas se rendre aux ordres du prince. Voyant que ses excuses n'étoient point goûtées, il écrivit enfin au Roi qu'il n'approuvoit point ce qui s'étoit fait en Angleterre, soit dans l'affaire du divorce, soit dans la rupture avec Rome. *Henri* qui souhaitoit fort de le gagner, lui envoya un écrit qui contenoit son apologie. *Polus* y répondit par un traité de *l'union ecclésiastique*, qu'il adressa au Roi même, & qu'il fit ensuite imprimer. Il n'y épargne point ce prince, & il y dévoile toute la turpitude de sa conduite. *Henri* choqué de cette liberté usa de dissimulation. Il le pria de se rendre à Londres pour l'éclaircir sur quelques endroits de son livre, qu'il

estimoit beaucoup, disoit-il, & sur lequel il n'avoit que quelques difficultés, dont il souhaitoit avoir la solution de sa propre bouche. *Polus* n'eut garde de donner dans le piege; & le Roi voyant que ses artifices n'avoient eu aucun succès, le dépouilla de ses bénéfices, & promit mille écus à celui qui lui apporteroit sa tête. Le pape *Paul III* dédommagea *Polus* en le créant cardinal, & l'envoya en qualité de légat en Flandres, pour tacher de ramener le Roi à son devoir. Mais ce prince ne cessant d'attenter à la vie du cardinal, il le rappella, & lui donna des gardes pour la sûreté de sa personne. *Henri VIII* se vengea sur ses parens & sur ses amis, qui périrent presque tous par le dernier supplice. Quelque temps après, *Paul* nomma *Polus* pour son légat au concile de Trente; & ce Pape étant mort pendant la tenue du concile, le légat eut beaucoup de voix pour lui succéder. *Marie* étant montée sur le trône d'Angleterre, le pape *Jules III* nomma aussi-tôt le cardinal *Polus* pour son légat. Ce prélat arriva à Londres en 1554, après avoir été retabli par le parlement dans tous les droits & tous les honneurs, dont on l'avoit injustement dépouillé. Il conclut bientôt la réunion de l'église romaine, & fut nommé par *Marie*, archevêque de Cantorberi. Cette princesse étant morte en 1556, *Polus* ne lui survécut que seize heures. On dit qu'apprenant la mort de la Reine, dont on lui vint annoncer la nouvelle lorsqu'il avoit la fievre, il en fut si vivement touché, qu'il demanda son crucifix, l'embrassa tendrement & s'écria: *Seigneur sauvez-nous, nous périssons: Sauveur du monde, sauvez votre église.* A peine eut-il prononcé ces paroles, qu'il tomba dans l'agonie, & expira. Il avoit environ soixante ans. Tous les auteurs, même les Protestans, ont beaucoup loué son esprit, sa science, sa modération, sa sagesse, son désintéressement & sa charité. Il désiroit qu'on employât la douceur pour ramener les Anglois; & si chacun eût pensé comme lui, & eût été autant ennemi des voies de fait & de la violence, on auroit peut-être fort avancé cet important ouvrage. Nous avons de lui outre l'ouvrage dont nous avons parlé, I. *De officio summi pontificis.* II. *De ejusdem potestate.* III. *De concilio Tridentino.* IV. Un volume de lettres. Ces ouvrages prouvent de l'érudition.

POLYCARPE, (*Saint*) évêque de Smyrne dans le second siecle de l'église, avoit été condisciple de St. *Ignace*, dans l'école de St. *Jean*, qui l'ordonna évêque. On croit que c'est lui qui est marqué dans l'*apocalypse*, sous le nom de l'ange de l'église de Smyrne. » Je sais, lui dit J. C., quelles sont vos » œuvres, quelle est votre affliction, & quelle est votre pauvreté, » dans laquelle vous êtes riche. « St. *Polycarpe* reçut St. *Ignace* lors de son voyage d'Antioche à Rome, & baisa les chaînes de ce saint martyr. St. *Ignace* rendit graces à Dieu, de la sagesse & de la grace qu'il avoit répandue sur le tombeau de ce digne pasteur. Pour derniere marque de son affection, il écrivit aux

fideles de Smyrne & à St. *Polycarpe* leur évêque. Etant arrivé à Philippes en Macédoine, il écrivit une seconde fois à St. *Polycarpe*, qui reçut en même temps une lettre des fideles de Philippes. Ils le prioient de leur communiquer toutes les lettres de St. *Ignace* qu'il pourroit recouvrer. Il le fit, & accompagna ce recueil si précieux, d'une lettre que nous avons encore, & qui est toute remplie de l'esprit apostolique. Il y avoit plus de soixante ans qu'il gouvernoit son église, lorsqu'il fit le voyage de Rome, vers le milieu du second siecle. C'étoit, à ce qu'on croit, au sujet des différens usages des églises touchant la fête de Pâque. On la célébroit en Asie le quatorze de la lune d'après l'équinoxe, en quelque jour de la semaine qu'elle arrivât; au lieu que dans tout l'Occident, on ne la célébroit que le dimanche d'après. St. *Polycarpe* en conféra avec le pape St. *Anicet*. Ils ne purent s'accorder sur ce point; mais ils convinrent qu'il ne falloit pas pour cela rompre l'unité. Ainsi ils communiquerent ensemble, & St. *Anicet* céda même à St. *Polycarpe* l'honneur de consacrer l'eucharistie. Le séjour de ce saint à Rome fut très-utile à plusieurs. Car il ramena à l'unité de l'église, grand nombre d'hérétiques *Marcionites* & *Valentiniens*. Après son retour en Asie, il continua de servir l'église de J. C. avec le même zele. L'éclat de sa vertu le faisoit regarder comme le chef & le premier des évêques d'Asie: & il étoit révéré de tous les fideles à un tel point, qu'on ne souffroit pas qu'il se déchaussât lui-même, chacun s'empressant de lui rendre ce service, pour avoir le bonheur de le toucher. Cet homme plein de l'esprit & de la grace des apôtres forma des disciples avec grand soin, & s'en servit pour étendre le royaume de J. C. Sa mémoire doit nous être d'autant plus précieuse, que ce fut lui qui envoya en France St. *Pothin* & St. *Irénée*, pour y jetter la semence de la foi. St. *Polycarpe* gouvernoit l'église de Smyrne depuis environ soixante-dix ans, lorsqu'il fut arrêté & qu'il versa son sang pour J. C. avec plusieurs fideles de son église. Sa mort arriva le 26 mars d'une des années 166, 167 ou 169. Son martyre est écrit d'une maniere très-élégante dans la lettre de l'église de Smyrne aux églises de Pont. On y rapporte que trois jours avant qu'il fût arrêté, il eut une vision, dans laquelle il apperçut le chevet de son lit tout en feu. Ce fut pour lui un présage qu'il seroit bientôt brulé tout vif. Etant attaché à un poteau, le feu forma une espece de cercle autour du corps de ce saint martyr, qui demeura au milieu sans être endommagé. Les Païens voyant que le feu ne l'éteignoit pas, envoyerent un homme le percer d'un coup d'épée, & son corps étant demeuré tout entier au milieu des flammes, on empêcha les Chrétiens de l'emporter, de peur, disoient les Païens, qu'ils ne l'adorassent. Enfin le Centurion fit bruler ce saint corps, dont les Chrétiens emporterent les os. La lettre que St. *Polycarpe* écrivit aux Philippiens, en leur envoyant le recueil de celles de St. *Ignace*, a été estimée de toute

l'antiquité. On la lisoit publiquement dans les églises d'Asie. Dès le commencement de sa lettre, il les félicite du bonheur qu'ils avoient eu de recevoir St. *Ignace*, & les compagnons de son voyage, dont les chaînes, dit-il, sont les diadêmes des élus de Dieu. Ensuite il releve la piété & la foi des Philippiens; il les exhorte à la conserver & à la faire croître de plus en plus. Pour leur en faciliter les moyens, il descend dans un détail des devoirs attachés aux différens états, dans lesquels Dieu les a placés. Il veut que les femmes aient un amour sincere pour leurs maris, & qu'elles prennent soin d'instruire leurs enfans dans la crainte de Dieu; que les veuves (ce qu'il faut entendre sur-tout des diaconesses) soient extrêmement réservées à juger des choses de la foi; qu'elles prient sans cesse pour tous; qu'elles soient entiérement éloignées de la médisance, de l'avarice & de tout mal, &c. Les diacres doivent aussi être irréprochables & retenus en toutes choses, compatissans, ennemis de toute avarice, ardens dans la pratique du bien, & marchant selon la vérité de Dieu. Que les jeunes gens soient aussi sans reproche; qu'ils mettent leur premier soin à conserver la pureté & à réprimer leurs desirs; qu'ils soient soumis aux prêtres & aux diacres, comme à Dieu & à J. C. Que les vierges conservent sans tâche la pureté de leur conscience. Que les prêtres ramenent avec tendresse ceux qui se sont égarés, qu'ils visitent les malades, les veuves, les orphelins, les pauvres. Il donne ensuite des instructions sur la vérité & la certitude de l'incarnation & de la mort du Sauveur. Il les loue de l'intelligence qu'ils avoient dans les saintes écritures; il les exhorte à prier pour tous les saints, pour les Rois, les princes & les puissances, pour leurs persécuteurs & les ennemis de la croix. On peut encore remarquer dans cette lettre, que le saint étoit persuadé que les martyrs jouissoient du souverain bonheur aussi-tôt après leur mort; que l'incarnation du Fils de Dieu, sa passion, sa mort, sa résurrection ont été très-réelles & non apparentes; qu'en matiere de doctrine, nous devons nous en tenir à ce qui nous a été enseigné dès le commencement que les Hérétiques expliquoient les écritures à leur fantaisie; que le moyen d'obtenir de Dieu la force de résister à la tentation, c'est de jeûner & de prier; qu'il faut reprendre les pécheurs avec modération; ne point les regarder comme nos ennemis, mais les recevoir comme des membres qu'on fait rentrer dans leur devoir; que ce n'est point par nos œuvres que nous sommes sauvés, mais par la grace & les mérites de J. C. que l'amour des richesses est le principe & la source de tous les maux; mais que l'amour de Dieu & du prochain, qui doit animer toutes nos actions, est le fondement de notre espérance. La lettre de St. *Polycarpe* a été insérée par M. *Cotelier* dans sa collection des anciens monumens des peres. Elle a été imprimée depuis en Hollande avec une dissertation sur St. *Polycarpe*, dans un recueil des pieces données par

par le *Moine* protestant, est intitulé : *Varia sacra*. On attribue encore à ce saint martyr quelques autres ouvrages, comme une lettre à St. *Denis* l'Aréopagite citée par *Suidas* ; un traité de la mort de St. *Jean*, que l'on dit être dans l'abbaye de Fleuri ; mais il y a apparence que ce sont des pieces supposées.

PONCET DE LA RIVIERE, (*Michel*) évêque d'Angers, mourut en 1730, après avoir gouverné son diocese avec sagesse. Il mérita d'être mis au nombre des célebres prédicateurs de notre siecle. Il avoit prêché l'avent devant le Roi en 1707, & le carême en 1715, & avoit été applaudi chaque fois. Il y a quelques-uns de ses sermons parmi ceux qui ont été imprimés à Trévoux en 1704, sous le nom de *sermons du pere Massillon*. M. *Poncet* les avoit révendiqués, & ils le méritoient. Nous avons encore de lui deux oraisons funebres, celle du cardinal de *Bonzi* à Montpellier 1704, *in*-4°, & celle de monseigneur *Louis* Dauphin, prononcée à St. *Denis* en France en 1711, Paris, *in*-4°. On admire de beaux traits d'éloquence dans cette derniere piece. Les figures de rhétorique y sont employées d'une maniere ingénieuse & délicate.

PONT, (*Louis du*) Jésuite, né à Walladolid en Espagne, enseigna la philosophie & la théologie avec beaucoup de réputation, & fut ensuite recteur & maître des novices. Il avoit un grand éloignement pour toutes les charges ; & quoique savant, il aimoit à cacher son érudition. Ce pere fut un des meilleurs maîtres de la vie spirituelle. Il mourut avec une grande réputation de sainteté en 1624, âgé de soixante-dix ans. Sa vie a été écrite en espagnol par le pere *Cachupin*, son confrere. Ses ouvrages sont, I. *Exposition* morale sur le *cantique des cantiques*, en latin. II. Des méditations sur les mysteres de la foi. III. Un traité de la perfection chrétienne. IV. Le *directeur spirituel*, &c. La plupart des ouvrages du pere du *Pont* ont été traduits en latin par le pere *Trevinnius*, son confrere. Ses méditations, de même que son traité du sacerdoce & de l'épiscopat, l'ont été en arabe par le pere *Pierre Fromage*, de la même société. Les œuvres spirituelles de *Louis* du *Pont*, ont été traduites de l'espagnol en françois par le pere *Jean Brignon*, Jésuite, *in*-4° & *in*-8°, à Paris 1689, 1700, 1703.

PONTAC, (*Arnaud de*) évêque de Bazas, fut nommé à cet évêché vers l'an 1572. Il étoit de Bordeaux, où sa famille occupoit les premieres places de la magistrature. Il se trouva à l'assemblée du clergé l'an 1579, & fut choisi par celle de Melun, pour faire au roi *Henri III* des remontrances que nous avons dans les *mémoires du clergé*. Il avoit déjà publié des commentaires sur *Abdias*, dans lesquels on remarque une connoissance particuliere des langues, entr'autres, de l'hébraïque & de la grecque. Il donna ensuite des notes sur la chronique d'*Eusebe*, & un ouvrage de controverse contre du *Plessis Mornai*. Il mourut au château de Jouberthes, le 4 février en 1605.

Ce prélat eut une grande réputation de ſon temps.

PONTAS, (*Jean*) né à St. *Hilaire* du Harcourt, au diocese d'Avranches, en 1638. Après avoir fait ſes premieres études à Rennes chez les Jéſuites, il vint à Paris, où il étudia en philoſophie & en théologie au college de Navarre. Il embraſſa l'état eccléſiaſtique en 1662, & fut élevé au ſacerdoce l'année d'après. Comme l'étude du droit canon avoit beaucoup de charmes pour lui, il s'y appliqua entiérement; & en 1666, il fut honoré du bonnet de docteur en droit canon & en droit civil. M. de *Perefixe*, archevêque de Paris, l'ayant fait vicaire de Ste. *Genevieve* des Ardens, il y travailla au ſalut des ames avec le zele d'un digne miniſtre de J. C. Il employa le loiſir que lui laiſſoient les fonctions de ſon miniſtre à compoſer des ouvrages pieux & utiles. En 1690, il donna un vol. d'*exhortations aux malades, ſur les attributs de J. C. dans l'euchariſtie*, in-12, à Paris; & l'année ſuivante 1691, il y ajouta un ſecond vol. par le conſeil du grand *Boſſuet*. Ce nouveau volume renferme des exhortations ſur le baptême, les fiançailles, le mariage & la bénédiction du lit nuptial. La même année il donna deux autres volumes d'exhortations ſur les évangiles du dimanche, pour la réception du ſaint viatique & de l'extrême-onction. Cet ouvrage, dédié à M. *Boſſuet*, n'eſt pas indigne du nom qu'il porte à la tête; on y trouve des inſtructions ſolides & touchantes. M. *Pontas* publia en 1693, ſes *entretiens ſpirituels pour inſtruire, exhorter & conſoler les malades dans les différens états de leurs maladies*, en 2 vol. *in*-12, à Paris. Le deſir de la retraite ayant porté l'auteur à quitter cette année Ste. *Genevieve* des Ardens, M. de *Harlay*, archevêque de Paris, l'arrêta & le fit ſous-pénitencier de l'égliſe de Paris. Il y avoit déjà pluſieurs années qu'il rempliſſoit ce poſte, peu capable de flatter l'amour propre, lorſqu'il donna en 1698 un ouvrage latin ſous ce titre: *Sacra ſcriptura ubique ſibi conſtans*, in-4°, à Paris, chez *Boudot*. Son but eſt de faire voir qu'il n'y a aucune contradiction réelle dans l'écriture-ſainte. Ce premier vol. ne regarde que le pentateuque. L'auteur vouloit ſuivre ainſi tous les autres livres de l'écriture; mais ſes occupations l'empêcherent de continuer un travail ſi épineux. Son eſſai prouve qu'il avoit bien étudié les langues originales, qu'il avoit lu l'écriture-ſainte avec beaucoup d'application, & qu'il avoit l'eſprit juſte & pénétrant. L'ouvrage le plus conſidérable de M. *Pontas* & celui qui l'a le plus fait connoître, eſt ſon *dictionnaire des cas de conſcience*, qui vit le jour en 1715 en 2 vol. *in-fol.* Il en donna un ſupplément en un vol. *in-fol.* qui fut refondu dans la nouvelle édition du dictionnaire imprimé en 1724, avec des additions à la tête de chaque matiere. On y trouve auſſi trois tables hiſtoriques, l'une des conciles, la ſeconde des Papes, la troiſieme des auteurs cités dans l'ouvrage. On a réimprimé cet ouvrage en 1726 & en 1730. Il a été traduit latin à Geneve en 1731 & en 1732, en 3 vol. *in-fol.* avec des notes

du traducteur, pour expliquer ou rectifier même quelques décisions de l'auteur. On a encore une autre traduction latine de ce dictionnaire, imprimée à Ausbourg en 1733. Le même ouvrage fut réimprimé à Venise en 1738 par les soins du pere *Concina*, qui y ajouta une préface & un examen critique des notes de l'édition latine d'Ausbourg. M. *Pontas* publia en 1728 un *examen des pechés qui se commettent en chaque état*, vol. *in*-12, Paris. Cet auteur mourut la même année âgé de quatre-vingt ans, avec une grande réputation de savoir & de piété. On honora son tombeau d'une épitaphe, où l'on loue la gravité de ses mœurs, sa modestie, son amour pour la priere & pour l'étude, ses mortifications, ses libéralités envers les pauvres, &c. MM. *Lamet* & *Fromageau* ont donné un supplément en deux vol. *in-fol.* à son dictionnaire des cas de conscience, & M. *Collet* l'a abrégé en un vol. *in*-4°. Cet ouvrage a toujours été très-estimé & avec raison. L'auteur ne pousse pas la sévérité à la rigueur, & il ne juge que d'après l'écriture-sainte, les peres & les conciles.

POSSEVIN, (*Antoine*) Jésuite mantouan, fut envoyé par le pape *Grégoire XIII* en Pologne, pour accommoder le Roi de cet état avec les Moscovites. Il fit d'autres voyages en Suede, en allemagne, &c. Il travailla à la réconciliation d'*Henri IV* avec le St. Siege, & mourut à Ferrare en 1611, âgé de soixante-dix-huit ans. Nous avons de lui divers ouvrages dont les plus importans sont sa *bibliotheque* & son *apparat sacré*. On peut consulter sur ces ouvrages & sur leur auteur le *nouveau dictionnaire historique*.

POSSIDIUS, évêque de Calame, disciple de St. *Augustin*, obtint son évêché en 397, & il y établit un monastere semblable à celui d'Hippone. Ayant voulu s'opposer aux assemblées que les Gentils & les Hérétiques faisoient dans son diocese contre les édits des Empereurs, les Païens mirent le feu à son église, écarterent les ecclésiastiques, & firent fuir *Possidius*, qui se refugia à Hippone. Les auteurs de cet attentat, s'en étant repentis, furent les premiers à redemander *Possidius*, qui fut un des chefs de la conférence de Carthage. L'irruption des Vandales en Afrique en 428, l'obligea de quitter Calame pour se retirer à Hippone, où il assista à la mort de St. *Augustin* en 430. La ville d'Hippone fut prise aussi-tôt après par les Vandales. On ne sait plus rien depuis de certain sur la vie de *Possidius*: il a écrit celle de St. *Augustin* son maître, d'un style assez simple. Il y a joint le catalogue des nombreux ouvrages de ce pere.

I. POUGET, (*Dom Antoine*) Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, né dans le diocese de Beziers en 1650, professa la langue hébraïque avec beaucoup de succès, & forma d'habiles disciples, entr'autres, dom *Guarin*. Pendant qu'il enseignoit cette langue, il dressa des tables hébraïques d'une mé-

thode très-facile ; elles sont intitulées : *Institutiones linguæ hebraïcæ* : elles n'ont point été imprimées ; mais on en a beaucoup de copies. Dom *Pouget* donna, conjointement avec dom de *Montfaucon*, la traduction latine d'un volume *in-4°* d'*analectes grecs*, avec ses remarques, en 1688. Il travailla avec dom *Martianai* à la nouvelle édition des œuvres de St. *Jerome*, dont le premier vol. fut publié sous le nom de l'un & de l'autre. Nous avons parlé de cette édition assez mal exécutée, dans l'article *Martianai*, auquel nous renvoyons. Dom *Pouget* termina sa laborieuse carriere dans l'abbaye de Notre-Dame de Soreze en 1709, âgé de cinquante-neuf ans.

II. POUGET, (*François-Aimé*) prêtre de l'Oratoire & abbé de Chambon, naquit à Montpellier. Après avoir pris le bonnet de docteur en théologie de la faculté de Paris, il entra sur la fin de 1696, ou au commencement de 1697, dans la congrégation des prêtres de l'Oratoire. Il servit utilement l'église dans les dioceses de Montpellier & de St. *Malo*. Le pere *Pouget* est principalement connu par les *instructions en forme de catéchisme, où l'on explique en abrégé par l'écriture-sainte & la tradition, l'histoire & les dogmes de la religion, la morale chrétienne, les sacremens, les prieres, les cérémonies & les usages de l'église*, imprimées *in-4°*, à Paris 1702, par ordre de messire *Charles-Joachim Colbert*, évêque de Montpellier, *à l'usage des anciens & nouveaux Catholiques de son diocese*. Ce catéchisme est une théologie entiere ; mais une théologie sagement traitée, débarrassée des questions scholastiques, écrite d'une maniere claire & précise, & d'un style pur. Il étoit déjà connu dans tous les pays catholiques, quand l'auteur, pour le rendre encore plus utile, le traduisit en latin. Il y ajouta tous les passages de l'écriture, des peres, des conciles & des écrivains ecclésiastiques qui pouvoient y avoir rapport. Il les cita tous au long & dans l'étendue nécessaire, & les plaça en forme de notes à chaque page. Cette excellente traduction fut imprimée à Paris *in-fol.* 2 vol. en 1725, après la mort de l'auteur, par les soins du pere *Desmolets*, de l'Oratoire, bibliothécaire de la maison de Paris. Cette édition étant devenue rare, on l'a réimprimée en 6 vol. *in-4°*, à Avignon en 1765 & 1766, sous le titre de Nîmes. On a cru que le format *in-4°* étoit plus commode & plus portatif que l'*in-folio*, toujours difficile à manier. On a ajouté à cette édition les corrections & les additions que M. de *Charanci*, évêque de Montpellier, fit inférer dans celle qu'il publia à Toulouse. On y trouve aussi tous les changemens que M. *Colbert* avoit jugé à propos de faire dans l'édition latine de 1725, faite sans son aveu. Le pere *Pouget* travailla aussi au bréviaire de Narbonne, imprimé à Paris en 1708. Il a encore donné en 1712 des instructions chrétiennes, sur les devoirs des chevaliers de Malte, à Paris, *in-12*, dont il n'est guere que l'éditeur & le reviseur, & une très-belle lettre, contenant une relation exacte & détaillée de la conversion de M. de la *Fontaine*, dont le pere

Pouget avoit été le miniſtre, lorſqu'il étoit vicaire de St. *Roch*, à Paris. Cette lettre eſt dans les mémoires de littérature & d'hiſtoire, recueillis par le pere *Deſmolets*, tome premier, partie ſeconde. Le pere *Pouget* mourut à Paris dans la maiſon de St. *Honoré*, en 1723, regardé comme un homme dont la piété égaloit le ſavoir.

POUSSINES, (*le pere Pierre*) ſavant Jéſuite, naquit à Laurane, bourg du dioceſe de Narbonne, vers la fin de l'an 1609. Après avoir enſeigné pendant trois ans, il ſe conſacra à la compoſition de différens ouvrages. Il étoit déjà profondément verſé dans la connoiſſance des langues ſavantes. Les traductions de *Nicétas* & du ſophiſte *Polémon*, le firent adopter par le pere *Pétau*, qui le mit parmi ſes éleves, lorſque ſes ſupérieurs l'envoyerent à Paris. Le pere *Pouſſines* étoit de retour à Toulouſe en 1642, époque de ſa profeſſion des quatre vœux, qu'il fit entre les mains du pere *Annat*. Un choix judicieux le deſtina bientôt après à profeſſer la rhétorique, & enſuite l'écriture-ſainte dans le college de Toulouſe. Il publia en 1651, la traduction de l'*alexiade* d'*Anme Comnene*, & les mémoires de *Nicéphore* de *Brienne* ſon époux. Le premier ouvrage parut en 1651, *in-fol.* & le ſecond en 1661, dans le même format. Le pere *Pouſſines* fut appellé à Rome par ſon général, vers la fin de l'année 1654. Il fut d'abord chargé de continuer l'hiſtoire de ſa compagnie, & conſacra quelques années à cet ouvrage. Il remplit enſuite la chaire de l'écriture-ſainte dans le college romain, & cet emploi lui laiſſa le loiſir d'enrichir l'hiſtoire biſantine. L'hiſtoire de *Michel Paléologue*, & celle d'*Andronic Paléologue*, avoient été déterrées dans un coin de la Grece, & le Jéſuite fut chargé de les publier. *Michel* parut en 1666, *in-fol.* & *Andronic* en 1667 & 1671, *in-fol.* l'une & l'autre à Rome. Quelques critiques lui reprocherent de ne s'être pas aſſez aſſujetti aux termes du texte grec, & de l'avoir ſouvent paraphraſé; mais M. l'abbé *Gallois* lui fit un mérite de s'être affranchi de cette ſcrupuleuſe exactitude. Le pere *Pouſſines* fut choiſi en 1657, pour donner des leçons de la langue grecque au jeune prince des *Urſins*, & à l'abbé *Albani*, qui fut dans la ſuite ſouverain Pontife ſous le nom de *Clément XI.* Notre Jéſuite avoit des relations dans toute l'Europe, & aidoit les ſavans de ſes lumieres. L'immenſe ouvrage des Jéſuites d'Anvers lui eſt redevable de plus de 200 vies des ſaints de la Grece, du Languedoc & de la Gaſcogne, qu'il a comme reſſuſcités. Le pere *Labbe* ſe reſſentit auſſi de ſa ſavante généroſité pour la nouvelle édition des conciles. Le pere *Pouſſines* étoit de retour à Toulouſe, vers la fin de 1682, toujours laborieux, & toujours ſoutenu par la force du tempérament qu'il faut ſuppoſer dans les ſavans du premier ordre. Le ſouvenir de la candeur de ſon ame, & de la ſimplicité de ſes mœurs, s'eſt conſervé dans le college de cette ville, où il mourut en 1686 dans la ſoixante & dix-ſeptieme année de ſon âge. On a encore de lui une chaîne

des peres grecs sur St. *Marc*, & quelques autres ouvrages. Son style est en général un peu dur, & quelquefois difficile. Il recherchoit les expressions, & s'attachoit à celles qui avoient un air d'érudition plus marqué.

PREVOT, (*Pierre-Robert le*) chanoine de l'église de Chartres, né à Rouen en 1675, montra dès sa jeunesse un goût décidé pour l'éloquence de la chaire. La ville où il avoit reçu le jour, applaudit à ses premiers essais. Il vint ensuite à Paris pour s'y former sur le modele des grands maîtres; & bientôt il fut recherché avec empressement, & toujours écouté avec un nouveau plaisir. Il ne fut pas moins goûté à la cour, où il prêcha les avents de 1714 & de 1727, & le carême de 1721. Il mourut à Paris en 1736. On a de lui le panégyrique de St. *Louis*, prononcé en présence de MM. de l'académie françoise, & quatre oraisons funebres. La plus belle est celle du duc de *Berry*. Elles ont été imprimées à Paris 1765, *in*-12. La marche de l'orateur est pleine de dignité; ses plans sont clairs, méthodiques & heureusement exprimés, ses images sont vives, son ton est touchant & onctueux. Nous y avons trouvé quelques-uns de ces grands traits dignes des beaux jours de l'éloquence françoise; mais le style ne répond pas toujours à cette élévation. Il y a plusieurs traits qui manquent de précision, d'élégance & de facilité. On trouva à la mort de l'abbé le *Prévôt*, près de 300 sermons de sa composition, qui ont été donnés à différens religieux ecclésiastiques. Cet orateur étoit homme de retraite & de cabinet, plus jaloux d'être utile que d'être connu, & trop amateur de son travail pour en être facilement arraché par l'intérêt ou par l'ambition.

PRIDEAUX, (*Humphrey*) né à Padstow, dans le comté de Cornouailles, en 1648, d'une famille distinguée, fit ses études à Westminster, puis à Oxford. Son érudition & son mérite lui procurerent plusieurs bénéfices. Il fut pourvu en 1702 du doyenné de Norwich, qu'il garda jusqu'à sa mort, arrivée en 1724. Nous avons de lui plusieurs ouvrages pleins d'érudition & de recherches peu communes. L'auteur étoit un de ces savans qui, uniquement occupés de leur étude, regardent avec indifférence & avec mépris toutes les pompeuses miseres de ce monde. Ses ouvrages les plus connus sont, I. *L'ancien & le nouveau testament, accordé avec l'histoire des Juifs*, ouvrage savant & profond, en anglois, en 2 vol. *in-fol.* à Londres en 1720. II. *Histoire des Juifs & des peuples voisins, depuis la décadence des royaumes d'Israël & de Juda, jusqu'à la mort de J. C.* Cet excellent ouvrage, écrit en anglois, a eu un succès extraordinaire. On en fit en Angleterre huit éditions en très-peu de temps; soit *in-fol.* soit *in*-8°. La premiere parut en 1716, & la derniere en 1720. Il a été traduit en françois, & on en a aussi différentes éditions en cette langue. La plus estimée est celle d'Amsterdam 1729, en 6 vol. *in* 12. Le pere de *Tournemine* en donna une, où il y a des retranchemens & quelques additions qui méritent d'être consultées. La principale qua-

lité des ouvrages de *Prideaux* eſt le ſavoir ; car le ſtyle eſt un peu lourd.

PROCOPE DE GAZE, rhéteur & ſophiſte, vivoit dans le ſixieme ſiecle, vers l'an 560. Il étoit meilleur écrivain que bon théologien. *Procope* fit une chaîne des peres grecs & latins qui l'avoient précédé ſur les huit premiers livres de l'écriture. *Photius* loue ſon ſtyle & ſon exactitude ; mais il lui reproche ſes trop longues digreſſions, non qu'elles fuſſent inutiles, mais parce qu'il rapportoit toutes les explications des anciens, quoiqu'elles fuſſent contraires. Il ſe ſervit de la verſion des Septante, de celles d'*Aquila*, de *Symmaque*, de *Théodotion*, & quelquefois de celle de St. *Jerome*, que *Sophrone* avoit traduite en grec. *Conrad Clauſer* de Zurich, auteur d'une verſion de cet ouvrage, le publia en 1555. Nous avons encore de lui, I. Des commentaires ſur le livre des Rois & des paralipomenes, que *Meurſius* a fait imprimer en grec & en latin, *in*-4°. II. Des commentaires ſur *Iſaïe*, imprimés en grec & en latin, *in-fol.*

PROSPER, (*Saint*) fut un illuſtre défenſeur de la grace, dans le cinquieme ſiecle. Quoiqu'il ne fût engagé dans aucun degré du miniſtere eccléſiaſtique, il rendit à l'égliſe les plus importans ſervices. La méditation des livres ſaints, & la lecture des écrits des ſaints peres qui l'avoient précédé, faiſoient ſes délices. Il étudia ſur-tout les livres de St. *Auguſtin*, & ſe les rendit tellement propres, que ce grand docteur n'eut point de diſciple plus habile ni plus fidele que St. *Proſper*. Il y avoit à Marſeille & dans quelques autres villes, des prêtres qui paſſoient pour fort vertueux, & qui trouvoient trop dure la doctrine de St. *Auguſtin* ſur la grace & ſur la prédeſtination. St. *Proſper* & un de ſes amis nommé *Hilaire* de Syracuſe en Sicile, en écrivirent à St. *Auguſtin*, qui compoſa pour eux les deux livres de la prédeſtination des ſaints, & du don de la perſévérance. Ces deux livres ſi excellens purent bien confondre les ennemis de la grace, mais ils ne les convertirent pas. N'oſant en combattre ouvertement la doctrine, ils eurent recours à la calomnie. Ils accuſerent St. *Auguſtin* & ſes diſciples d'admettre de fauſſes conſéquences, qu'ils tiroient eux-mêmes de la doctrine de St. *Auguſtin*, ſouvent déſavouées par les défenſeurs de la grace. *Rufin*, ami de St. *Proſper*, ſachant qu'on l'accuſoit d'être dans de mauvais ſentimens, lui en écrivit pour s'aſſurer de la vérité. St. *Proſper* le ſatisfit pleinement par une lettre, où il explique la véritable doctrine de l'égliſe ſur la grace & ſur le libre arbitre. St. *Proſper* ayant reproché dans la même lettre aux calomniateurs de St. *Auguſtin*, de n'oſer découvrir leurs ſentimens, ils le firent par divers écrits. On vit paroître une ſuite de miſérables libelles, auxquels St. *Proſper* répondit avec autant de force que de ſolidité. Mais comme ils déclaroient qu'ils ne vouloient ſuivre que ce qui ſeroit décidé par l'égliſe de Rome, St. *Proſper* prit le parti d'aller à Rome avec *Hilaire*, & de porter enſemble leurs plaintes au Pape. St. *Céleſtin* qui l'étoit alors, fut

touché de la maniere dont on traitoit deux laïques si vertueux, & il écrivit en leur faveur aux évêques des Gaules. La lettre de St. *Célestin* n'appaisa point les troubles. St. *Prosper* fut obligé de prendre de nouveau la défense de la doctrine de St. *Augustin*. Il réfuta les erreurs que *Cassien* avoit enseignées dans sa treizieme conférence. St. *Léon*, qui succéda à St. *Célestin*, témoigna beaucoup de confiance à St. *Prosper*, & s'en servit dans les affaires importantes. Il étoit né au commencement du cinquieme siecle, & vivoit encore en 463 : mais on ignore en quelle année il mourut. Les écrits qui nous restent de St. *Prosper* sont, I. Une lettre à St. *Augustin*. II. Une à *Rufin*. III. Le poëme contre les ingrats. IV. Deux épigrammes contre un censeur jaloux de la gloire de St. *Augustin*. V. L'épitaphe des hérésies de *Nestorius* & de *Pélage*. VI. Cent seize autres épigrammes avec une préface. VII. La réponse aux objections de *Vincent*. VIII. La réponse à ceux de *Gennes*. IX. Le livre sur la grace & le libre arbitre contre le collateur, c'est-à-dire, *Cassien*. X. Le commentaire sur les pseaumes. XI. Le recueil de 392 sentences tirées des ouvrages de St. *Augustin*. XII. La chronique divisée en deux parties, dont la premiere finit en 398, & la seconde en 455. On a attribué à St. *Prosper* plusieurs écrits qui ne sont point de lui. Cet illustre défenseur de la grace a réuni le rare talent d'écrire avec élégance en vers & en prose. Ses poésies ont de la douceur, de l'onction & du feu. La diction en est pure, & le tour aisé. S'il n'y a point répandu certains agrémens, comme les poëtes profanes, c'est qu'il ne cherchoit qu'à défendre la vérité & à édifier, & non à plaire par des saillies d'imagination. Sa matiere d'ailleurs, ne le permettoit pas. Mais quelque épineuse qu'elle paroisse, il a su attirer son lecteur par la beauté de ses vers, par la force de ses expressions, par l'élévation & la noblesse de ses pensées. Ses ouvrages en prose sont d'un style concis, nerveux, naturel, sans affectation ni de termes, ni de figures. Dans l'un & l'autre genre d'écrire, il traite son sujet avec beaucoup de force & de netteté, songeant moins à orner son discours qu'à le rendre utile. Son éloquence est mâle ; elle a pour fondement des raisonnemens très-forts & bien suivis, des expressions nobles, une érudition profonde dans les lettres divines & humaines, un excellent jugement, & une pénétration d'esprit à laquelle rien n'échappe. Nous avons une traduction françoise en vers & en prose du poëme de St. *Prosper*, faite par le célebre M. de *Saci*. Il est intitulé : *Contre les ingrats*. Le but de St. *Prosper*, en composant cet ouvrage, étoit uniquement de répandre dans le cœur des fideles une sainte ardeur pour la vérité, & d'empêcher qu'ils ne fussent séduits par les ennemis de la grace. Ce poëme est, à proprement parler, l'abrégé de tous les écrits de St. *Augustin* sur la grace. Il est divisé en quatre parties, qui sont précédées d'une petite préface. Il contient mille vers tous hexametres, outre l'exorde qui est comme une seconde préface. Les ouvrages de St. *Prosper* ont été imprimés à Paris 1711, *in-fol.*

in-fol. par les soins de M. *Maugeant*, prêtre. Les critiques conviennent que les trois livres de la vie contemplative, qu'on a attribués à St. *Prosper*, sont de *Julien Pomere*. Ils soutiennent aussi que les deux livres de la vocation des Gentils, que quelques-uns lui ont attribués, sont de *Prosper*, africain, qui fuyant la persécution des Vandales, vint en Italie.

1. PRUDENCE, (*Aurelius-Clemens Prudencius*) poëte chrétien, qui florissoit dans le quatrieme siecle, sous l'empire de *Théodose* le Grand, & sous celui de ses enfans, étoit espagnol. Il vit le jour, suivant quelques-uns, à Sarragoce en 348. Après avoir exercé la profession d'avocat, puis celle de juge, il fut homme de guerre, & ensuite on l'attacha à la cour, par un emploi honorable; mais il ne fut point consul, comme quelques savans l'ont assuré. *Prudence* se consacra à la poésie, qu'il rendit chrétienne par le choix de ses sujets. Ses poëmes sont, I. Le combat de l'esprit. II. Hymnes pour tous les jours. III. Des couronnes des martyrs. IV. De la divinité, contre les hérétiques. V. De l'origine des péchés. VI. *Enchiridion veteris & novi testamenti*, que quelques critiques lui disputent, parce que ce livre est moins poli & moins travaillé que ses autres ouvrages; mais il y a apparence qu'on le lui ôte mal-à-propos. *Prudence* n'est pas un excellent poëte; ce n'est ni un *Virgile* ni un *Horace*; mais il chante des objets bien supérieurs à ceux qu'ont traité ces deux grands hommes. Ses expressions souvent barbares sont bien éloignées de la pureté du siecle d'*Auguste*. Ses pensées sont assez justes & dignes d'un bon chrétien. Il y a quelques endroits qui sont élégamment écrits, & qu'on lit avec plaisir. Telle est son hymne des innocens. Nous avons diverses éditions de ses ouvrages, entr'autres, celle de 1667, à Amsterdam, avec des notes de *Nicolas Heinsius*, & celle de 1687, à Paris, à l'usage du Dauphin, par les soins du pere *Chamillard*, Jésuite, qui peuvent passer pour les plus belles. La vie de *Prudence* est dans cette derniere édition. On a encore de lui deux livres contre *Symmaque*, préfet de Rome, qui avoit écrit pour le rétablissement de la statue de la Victoire. *Prudence* avoit composé un poëme de la création du monde, qui ne s'est pas conservé.

II. PRUDENCE dit LE JEUNE. Voyez GALINDON.

PSEAUME, (*Nicolas*) évêque de Verdun, étoit fils d'un simple laboureur du village de Chaumont-sur-Aire en Barois, au diocese de Verdun. Ses talens restant enfouis dans sa chaumiere, son pere l'envoya à Verdun dans l'abbaye de St. *Paul*, dont *François Pfeaume* son frere, oncle du jeune *Nicolas*, étoit abbé. Il y fit une partie de ses études, qu'il continua à Paris, à Orléans, à Poitiers, & dans d'autres écoles fameuses. De retour à Verdun, son oncle lui résigna son abbaye en 1539. Il prit alors l'habit de Prémontré, & trois ans après le bonnet de docteur de Sorbonne. Les affaires de son ordre l'ayant appellé à Rome, il y fit des connoissances illustres. On lui offrit à son retour de l'en-

voyer au concile de Trente, ce qu'il accepta, & il se préparoit à ce voyage, lorsque le cardinal de *Lorraine* lui résigna l'évêché de Verdun, dont il prit possession en 1548. Le cardinal se réserva néanmoins le regrès & les revenus, selon l'indigne usage de ce temps-là. Le commencement de son épiscopat fut marqué par la réforme de plusieurs abus. Au commencement de 1551, il se rendit au concile de Trente, où il parla avec tant de force contre les commendes dans la treizieme session, que personne n'osa en prendre la défense. De retour à Verdun, il veilla sur son troupeau, convertit les hérétiques, fit des établissemens utiles, & mourut en 1575, avec une grande réputation de vertu & de savoir. Nous avons de lui, I. Un journal de ce qui s'est fait au concile de Trente. Ce journal, qui est très-curieux, a été donné au public par le P. *Hugo*, Prémontré. II. Un écrit intitulé : Préservatif contre le changement de religion. III. L'édition des canons du concile provincial de Treves tenu en 1548. IV. Une exposition de la Messe, imprimée en 1554.

PULLUS, (*Robert*) théologien anglois, qui professa la théologie en France & en Angleterre, & qui fut nommé cardinal l'an 1144, a composé un livre des sentences divisé en huit parties. Il ne cite presque aucun témoignage des peres, & décide les questions ou par des raisonnemens, ou par des passages de l'écriture. Ce cardinal mourut vers l'an 1150. Son ouvrage des *sentences* a été donné au public par le pere *Méthoud* & dom *Hilarion* le Fevre, en 1655, en un vol. *in-fol.* Cet ouvrage étant de très-peu d'usage, nous ne croyons pas devoir nous étendre davantage sur son auteur.

Q

QUADRAT, disciple des apôtres, fut fait évêque d'Athenes après *Publius*, vers l'an 125 de J. C. Le christianisme se répandoit alors par-tout, & étoit par-tout persécuté & calomnié. Des hérétiques, indignes du nom de Chrétien, rendoient notre sainte religion odieuse & mépriſable aux Païens. Les vrais Chrétiens furent dans la nécessité de présenter des apologies; *Aristide* & *Quadrat* furent les premiers qui justifierent la doctrine de l'évangile par des écrits offerts à *Adrien*. Nous n'avons plus ces précieux monumens, honorés de tant d'éloges par l'antiquité. Un mot seul de *Quadrat* nous reste dans *Eusebe*, & le lecteur sera consolé de l'entendre. » J. C. disoit ce grand homme, a fait ses » miracles à la vue de l'univers, parce qu'ils étoient au-dessus de » tout soupçon. Il a guéri des malades & il a ressuscité des morts. » Quelques-uns même ont survécu long-temps à l'auteur du pro» dige, & ne sont morts que de nos jours. « Qui pourra lire ces

courtes paroles, dit l'abbé *Houteville*, ſans regretter l'ouvrage dont une parcelle échappée confirme ſi bien l'hiſtoire de la foi ? Au reſte, *Adrien* eut égard à l'apologie de *Quadrat*, qui ſe rendit illuſtre d'ailleurs par la maniere dont il gouverna ſon troupeau.

QUARRE, (*Jacques Hugues*) prêtre de l'Oratoire & docteur de Sorbonne, étoit franc-comtois. Il fut envoyé dans les miſſions de la Flandre-Eſpagnole, & devint prédicateur du roi d'Eſpagne, dans le palais de Bruxelles. Il mourut ſupérieur de la maiſon de cette ville en 1656, après avoir publié pluſieurs ouvrages de piété, qui ſont aujourd'hui dans l'oubli, quoiqu'il y en ait eu pluſieurs éditions.

QUATREMAIRES, (*Dom Robert*) Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, né à Courſeraux au dioceſe de Séez, en 1611, ſe diſtingua par ſa vivacité dans la diſpute au ſujet de l'*imitation de J. C.* Il ſoutint dans pluſieurs écrits, que *Gerſſen* ou *Geſſen*, Bénédictin & abbé de Verceil, avoit compoſé cet ouvrage. Le pere *Fronteau* & le fameux *Naudé* lui ſoutinrent le contraire. Cette querelle fut fort vive, & on en peut voir l'hiſtoire dans l'article de *Gerſſen*. Le pere *Quatremaires* mourut dans l'abbaye de Ferrieres en Bourgogne en 1571 à 59 ans. Nous avons de lui quelques autres ouvrages en faveur des intérêts ou de la gloire de ſon ordre, qu'il ſoutint quelquefois aux dépens de la vérité.

QUERAS, (*Mathurin*) docteur de la maiſon & ſociété de Sorbonne, naquit à Sens ou dans le dioceſe en 1614, & fut grand-vicaire de M. de *Gondren* qui lui confia ſon ſéminaire. Il étoit digne de cet emploi par ſa vertu & ſon ſavoir, qui ne l'empêcherent pas d'être exclus de Sorbonne. Le motif de cette excluſion fut le refus qu'il fit de ſigner le formulaire, & de ſouſcrire à la cenſure contre M. *Arnauld*. Il mourut à Troyes en 1695 à 80 ans. Cet auteur n'eſt connu dans la république des lettres que par un ouvrage intitulé : *Eclairciſſement de cette célebre & importante queſtion, ſi le concile de Trente a décidé ou déclaré, que l'attrition conçue par les ſeules peines de l'enfer, & ſans amour de Dieu, ſoit une diſpoſition ſuffiſante pour recevoir la rémiſſion des péchés & la grace de la juſtification au ſacrement de pénitence*, in-8°, 1685: ouvrage diffus & mal écrit.

QUESNEL, (*Paſquier*) prêtre de l'Oratoire, né à Paris en 1634, entra dans ſa congrégation en 1657, & fut fait prêtre en 1659. Il s'adonna de bonne heure à la compoſition des ouvrages de piété. Une de ſes premieres productions fut ſes *réflexions morales* ſur chaque verſet du nouveau teſtament. Le pere *Queſnel* commença ce livre à Paris, pour l'uſage des jeunes confreres de l'Oratoire. Ce n'étoit d'abord qu'un eſſai, qui devint enſuite un ouvrage conſidérable. L'attachement que le pere *Queſnel* avoit toujours fait paroître pour le pere de *Sainte-Marthe*, général de l'Oratoire de France, le mit mal dans l'eſprit de M. de *Harlai*, archevêque de Paris. Ce prélat avoit fait exiler le pere de *Sainte-*

Marthe ; il employa le nom du Roi, pour obliger le pere *Quesnel* à se choisir une demeure où il voudroit, hors du diocese de Paris. Il choisit librement Orléans, où il se retira vers le mois de novembre 1681. Il avoit commencé à Paris, par le conseil de M. *Nicole*, à composer sur les actes des apôtres & les épîtres de St. *Paul*, des réflexions morales, semblables à celles qui avoient déjà été publiées sur les évangiles, à l'usage du diocese de Châlons. Il continua ce travail à Orléans ; mais un nouvel incident l'obligea de sortir de France à l'occasion de l'affaire qu'on suscita à la congrégation de l'Oratoire. On avoit dressé dans l'assemblée générale de cette congrégation, tenue à Paris en 1678, un formulaire de doctrine sur divers points de philosophie & de théologie. Dans l'assemblée de 1684, on en ordonna la signature à tous ceux qui composoient cette congrégation. Le pere *Quesnel* ne croyant pas le pouvoir signer en conscience, & prévoyant bien qu'après ce refus il n'y auroit pas de sûreté pour lui en France, se retira dans les Pays-bas espagnols, au mois de février 1685. Il vint à Bruxelles se joindre à M. *Arnauld*, à qui il tint compagnie jusqu'à la mort de ce docteur, arrivée en 1694. Ce fut-là qu'il acheva les *réflexions morales* sur le reste du nouveau testament, & elles furent imprimées pour la premiere fois en 1687, jointes aux réflexions sur les quatre évangiles qui avoient paru dès 1671. Celles-ci étoient fort courtes. Il les revit & leur donna plus d'étendue, pour les rendre proportionnées aux dernieres qu'il avoit faites sur les actes, les épîtres des apôtres & l'apocalypse. Ce fut alors que cet ouvrage parut achevé, & il fut imprimé en cet état pour la premiere fois en 1693 & 1694. Cependant ce livre si goûté par les uns, étoit décrié par les autres. M. le cardinal de *Noailles* crut faire cesser les murmures qu'il avoit excités, en le faisant revoir par des théologiens. Cette revision fut faite à Paris sans la participation du pere *Quesnel*. L'édition ainsi revue fut publiée à Paris en 1699. C'est la plus ample de toutes celles qui avoient paru jusqu'alors. Le reste de la vie du pere *Quesnel* se trouve dans tous les dictionnaires historiques. Il mourut en 1719 à 85 ans, après avoir vu ses réflexions morales proscrites par la fameuse constitution *unigenitus*, donnée le huitieme septembre 1613. Elle condamne ce livre & 101 propositions qui en sont extraites, par 24 ou 25 qualifications, les unes plus fortes, les autres plus foibles. Les ouvrages du pere *Quesnel* sont, I. Une édition de St. *Léon*, pape, pour laquelle voyez l'article de ce Pontife. II. L'*idée du sacerdoce & du sacrifice de J. C.* Cet ouvrage n'est pas tout entier du pere *Quesnel*. III. *Prieres chrétiennes avec des pratiques de piété.* Ce livre est entre les mains de tous les fidèles, & il s'en est fait une multitude d'éditions. IV. *Elévations à J. C. sur sa passion & sa mort.* V. *Jesus pénitent.* VI. *Du bonheur de la mort chrétienne.* VII. Recueil des lettres spirituelles sur divers sujets de morale & de piété, 3 vol. *in*-12. VIII. *Tradition de l'église romaine sur la grace & la prédestination*, en 4 vol. *in*-8°. IX. Une

multitude d'écrits polémiques, sur lesquels nous ne nous étendrons pas. Il suffit que les ouvrages du pere *Quesnel* aient excité des vives disputes dans l'église, pour que nous soyons courts sur ses productions & sur leur auteur ; quelque mérite qu'il ait eu d'ailleurs.

QUETIF, (*Jacques*) Dominicain, bibliothécaire de la maison de St. *Honoré* à Paris, sa patrie, naquit en 1618, & mourut en 1698, après avoir rempli différentes places dans son ordre. Il est principalement connu par une assez bonne édition du concile de Trente, qui parut en 1666, *in*-12, à Paris, sous le titre de *concilii Tridentini canones*. Le pere *Quetif* a rendu le même service à la somme de théologie de St. *Thomas*, qu'il publia sous le titre de *summa angelica*, en 3 vol. *in-fol.* avec des préfaces, des éloges, des notes, &c. Il travailloit, lorsqu'il mourut, à une bibliotheque des écrivains de son ordre, qui a été publiée par le pere *Echard*. On lui doit encore la vie du pere *Jean* de St. *Thomas*, Dominicain portugais, à la tête de sa théologie, à Paris 1667, *in-fol.*

QUIEN, (*Michel le*) religieux Dominicain, naquit à Boulogne-sur-Mer en 1661. Ses dispositions pour les sciences se montrerent de bonne heure. Etant entré dès l'âge de 20 ans dans l'ordre de St. *Dominique*, il fut bientôt distingué de la foule de ses confreres. L'étude des langues grecque, hébraïque & arabe, jointe à celle de l'écriture-sainte & de la critique, le mit en état de se mesurer, tout jeune qu'il étoit, avec le savant pere *Pezron*, religieux de l'ordre de Cîteaux. Ce Cistercien avoit entrepris de rétablir la chronologie du texte des Septante, & de la soutenir contre celle du texte hébreu de la bible. Le pere le *Quien* n'avoit pas trente ans, lorsqu'il publia en 1690, *in*-12, la *défense du texte hébreu & de la version vulgate*, contre le livre de ce pere, intitulé : *L'antiquité des temps rétablie*, &c. Dom *Pezron* ayant répondu, le pere le *Quien* lui opposa l'*antiquité des temps détruite*, qui parut en 1693, *in*-12. Ces essais firent honneur à leur auteur, & on y trouva beaucoup de savoir & de justesse. En 1711, il mérita encore mieux du public, en donnant l'édition grecque & latine de St. *Jean Damascene*, en 2 vol. *in-fol.* à Paris. Les dissertations qui accompagnent cette savante édition, prouvent qu'il avoit étudié la controverse ; mais plus dans les écrits des scholastiques, que dans ceux des peres & dans les définitions des conciles. On fait la même remarque lorsqu'on lit sa réfutation du livre de *Nectaire*, patriarche de Jérusalem, touchant la primauté du Pape, qu'il publia en latin en 1718, *in*-4°, à Paris, sous ce titre singulier : *Stephani de Altimura contra schisma Græcorum panoplia*. Quoique le titre de cet ouvrage semble n'annoncer qu'un traité polémique contre les erreurs des Grecs, & sur-tout contre leur opposition à reconnoître la supériorité du Pape, c'est pourtant moins un ouvrage dogmatique qu'une réponse aux plaintes des Grecs. L'auteur fait l'apologie de l'église romaine, & la justifie

des reproches qu'ils ne ceſſent de lui faire de ſes hauteurs, de ſes uſurpations, & du trouble qu'elle a cauſé par le deſir ambitieux d'étendre par-tout ſa juriſdiction. Le pere le *Quien* réuſſit aſſez bien aux yeux des connoiſſeurs ; mais il n'eut pas le même ſuccès dans la diſpute qu'il eut avec le pere le *Courayer*, au ſujet de la validité des ordinations anglicanes. Il ſortit dans cette diſpute du caractere de douceur & de modération, qui éclate dans ſes autres ouvrages. Il eut, ce ſemble, été d'autant mieux placé ici, que ſes écrits paroiſſent fort inférieurs en tout à ceux de ſon adverſaire. Il donne de bonnes raiſons ; mais il ne ſait pas les faire valoir. Ce ſavant Dominicain mourut en 1733 à 72 ans, laiſſant un ouvrage conſidérable, qui n'a paru qu'en 1740. Il eſt intitulé : *Oriens chriſtianus in quatuor patriarchatus digeſtus ; quo exhibentur eccleſiæ patriarchæ, cæterique præſules orientis*, 3 vol. *in-fol.* à Paris, de l'imprimerie royale. C'eſt le plus grand ouvrage que nous ayons ſur l'état ancien & préſent des égliſes de l'Orient. L'auteur s'y eſt propoſé de faire ſur ces vaſtes régions, ce qu'on a exécuté pour la France dans le *Gallia chriſtiana*. Son livre renferme toutes les égliſes d'Orient, ſous les quatre grands patriarchats de Conſtantinople, d'Alexandrie, d'Antioche & de Jéruſalem. Il donna la deſcription géographique de chaque dioceſe, des villes épiſcopales : il rapporte l'origine & l'établiſſement des égliſes & leur étendue, leur juriſdiction, leurs droits, leurs prérogatives, leurs prétentions, la ſucceſſion & la ſuite de leurs évêques, le gouvernement politique, les changemens qui y ſont arrivés, &c.

QUIGNONES, (*François de*) cardinal eſpagnol, évêque de Coria, entra jeune parmi les religieux de St. *François* dont il devint le général. Il mourut à Veruli en 1540, après avoir occupé les premieres places de l'égliſe. Ce cardinal eſt connu par un bréviaire, publié à Paris, *in*-8°, 1676. Chacune des heures canoniales y eſt réduite à trois pſeaumes, & les matines à trois leçons. Le pſeautier eſt diſpoſé de maniere qu'on peut réciter chaque ſemaine. Des ignorans obtinrent la ſuppreſſion de cet ouvrage, qu'on auroit dû faire réciter à tous les eccléſiaſtiques.

QUIRINI ou QUERINI, (*Ange-Marie*) cardinal, noble vénitien, né en 1680, entra jeune dans l'ordre des Bénédictins de la congrégation du Mont-Caſſin. Après avoir profeſſé avec ſuccès à Florence, il vint en France, où il paſſa les années 1711, 1712 & 1713. Il reſta deux ans à l'abbaye de St. *Germain-des-Prés*, où il ſe fit eſtimer par ſon ſavoir & ſon caractere. Vers le mois de mars 1713, il commença à s'éloigner de Paris, non pour quitter ſi-tôt la France, mais pour jouir des richeſſes littéraires que nos provinces pouvoient lui offrir. C'eſt dans cet eſprit qu'il parcourut d'abord la Normandie & la Bretagne, enſuite l'Anjou, la Touraine, l'Orléanois, la Champagne, la Picardie & les deux Bourgognes. Il voulut même voir Geneve ;

& après y avoir passé quelques jours chez l'envoyé de France, il se rendit à Avignon, pour terminer sa course par le Languedoc & la Provence. Rien d'utile & de curieux n'échappoit à ses regards, & il recherchoit avec la même avidité les gens de lettres de tout état & les monumens de toute espece. De retour en Italie, il publia une édition des livres divins à l'usage de l'église grecque. Le pape *Innocent XIII* l'ayant élevé sur le siege archiépiscopal de Corfou, il y composa son livre intitulé : *Primordia Corcyræ ex antiquissimis monumentis illustrata*, in-4°, à Corfou 1725, seconde édition à Brescia 1738, *in*-4°. L'*enchiridion Græcorum*, autre ouvrage de ce cardinal, non moins plein d'érudition que le précédent, parut à Bénévent pendant le sejour de *Benoît XIII* dans cette ville. Ce Pape crut que le mérite de l'illustre archevêque exigeoit la pourpre romaine ; il le nomma évêque de Brescia en 1726, & cardinal en 1727. Voulant être utile à son nouveau diocese par quelques ouvrages, il fit travailler & travailla lui-même à une édition des ouvrages de quelques saints de Brescia, dont on peut voir le titre à l'article de St. *Gaudence*. Ayant été nommé bibliothécaire du Vatican, il se servit utilement de cette place pour travailler à une édition des œuvres de St. *Ephrem*, qui a paru en plusieurs vol. *in-fol. Benoît XIV* le nomma en 1743, préfet de la congrégation de l'Indice, & l'académie des belles-lettres de Paris se l'associa la même année. Ce savant cardinal mourut à Brescia en 1745, âgé de près de soixante & quinze ans. Il a beaucoup contribué à la construction de l'église catholique de Berlin ; & par son testament, il légua la quatrieme partie de ses biens, pour achever & embellir cette église. Le cardinal *Quirini* a composé lui-même sa vie sous ce titre : *Commentarius de rebus pertinentibus ad A. M. Quirinum*, à Brescia 1749, *in*-8°. Cette vie conduit le lecteur jusqu'à l'année 1740. On peut voir aussi dans les derniers vol. des mémoires de l'académie des belles-lettres, son éloge par M. le *Beau*, & ses autres ouvrages. Ceux qui appartiennnent à ce dictionnaire sont, I. La vie du pape *Paul II*, contre *Platine*. II. Une édition des lettres du cardinal *Polus*. III. Quatre instructions pastorales. La plupart de ces écrits ne brillent que par l'érudition, car le style n'a pas toute l'élégance qu'on pourroit exiger.

R

RABAN, (*Maur*) archevêque de Mayence, vit le jour à Fulde en 783, d'une illustre famille. Ses parens l'offrirent à l'âge de dix ans au monastere de Fulde, où il fut instruit dans les lettres & dans la vertu. On l'envoya ensuite à Tours, pour y étudier sous le fameux *Alcuin*, dont il devint un des plus céle-

bres disciples. Ses ouvrages lui firent un nom de bonne heure. De retour dans sa patrie, il fut fait abbé du monastere, & s'acquit une grande considération. Il réconcilia *Louis* le Débonnaire avec ses enfans. Son mérite lui procura l'archevêché de Mayence après la mort d'*Otgar*, en 847. *Raban* écrivit contre *Gotescalc*, accusé d'avoir de nouvelles opinions sur la grace. Ce moine, après avoir été en pélerinage à Rome & avoir fait divers voyages, vint à Mayence l'an 848. Il présenta à *Raban* sa profession de foi touchant la prédestination, avec un autre petit écrit, où cet archevêque étoit accusé d'erreur sur cette même matiere. *Raban* lui répondit en le citant à un concile qu'il convoqua; & après avoir condamné sa doctrine, il le renvoya à *Hincmar*, archevêque de Rheims, dans le diocese duquel il avoit été ordonné prêtre. Il lui écrivit en même temps une lettre synodale, dans laquelle il traite *Gotescalc* de moine vagabond, & lui fait dire qu'il y a des hommes qui ne peuvent se corriger, parce que Dieu les a prédestiné à la damnation. Ce rapport n'est point exactement conforme à l'écrit de *Gotescalc*, tel qu'il est cité par *Hincmar* même. *Raban* ajoute: » Nous vous le renvoyons, » afin que vous le renfermiez dans votre diocese, & que vous » l'empêchiez de séduire le peuple plus long-temps. « *Raban* mourut dans sa terre de Winsel en 856 à soixante-huit ans avec une grande réputation de vertu & de savoir. Il légua ses livres à l'abbaye de Fulde & de St. *Alban*. On a de lui beaucoup d'ouvrages, imprimés à Cologne 1622, en 6 vol. *in-fol*. *Raban* ne s'y éleve guere au-dessus du personnage de rédacteur; il compile des passages; il fait des extraits des peres; mais il raisonne très-peu, & lorsqu'il s'en mêle, il ne brille pas toujours par la justesse. Son style n'est ni pur ni agréable. Ses principales productions sont, I. Des commentaires sur l'écriture-sainte. II. Un écrit en mauvais vers, à l'honneur de la croix. III. Un traité de l'institution des clercs. IV. Un traité du calendrier ecclésiastique. Il y enseigne la maniere de discerner les années bissextiles, & de marquer les indictions. V. Un livre sur la vue de Dieu, la pureté du cœur, & la maniere de faire pénitence. VI. Un grand ouvrage intitulé: *De universo, sive etymologiarum opus*. VII. Des homélies. VIII. Un martyrologe, qui peut être utile pour l'histoire ecclésiastique.

RABUSSON, (*Dom Paul*) né en 1634 à Ganat dans le Bourbonnois, entra dans l'ordre de Cluni, & fit ses études en Lorraine. La réforme ayant été demandée par le monastere de St. *Martial* d'Avignon, il fut choisi pour en être prieur & professeur en théologie. Il avoit les qualités, que demandoient ces deux emplois; la vertu & le savoir. Sa modestie lui ayant fait refuser d'être élu abbé de Cluni, le choix tomba sur un autre, & ce fut une source de division dans l'ordre entre les deux observances; parce que la cour vouloit disposer de cette place. Dom *Rabusson* pacifia tout par sa prudence & par ses lumieres.

Ce

Ce fut au milieu de cette tempête qu'il fit imprimer son excellent traité *du droit de l'élection de l'abbé de Cluni*, qui fit cesser absolument le cours des partis formés pour détruire la réforme. Il enseigna ensuite la théologie dans le monastere de St. *Martin-des-Champs* à Paris, où il fit soutenir des theses célebres sur la théologie morale. Les deux chapitres qui se tinrent en 1676 & 1678, le chargerent de composer le fameux bréviaire de Cluni, qui a servi de modele à tant d'autres, & qui a été si vivement attaqué par M. *Thiers*. Ce fut dom *Rabusson* qui inspira à M. de *Santeul* la pensée de faire ses belles hymnes, & il lui en fournit les principales pensées. Après avoir été deux fois supérieur général de la réforme, il se démit en 1714, & ne voulut plus songer qu'à se préparer à la mort, qu'il avoit toujours méditée pendant sa vie. Il termina saintement sa carriere à Paris, à St. *Martin-des-Champs*, en 1717 à quatre-vingt-trois ans. Le cardinal de *Bouillon* l'honoroit de son estime ainsi que M. de *Harlay*, archevêque de Paris, & son successeur M. de *Noailles*, qui le chargea du gouvernement des abbayes de Montmartre, du Val-de-Grace, de Malnoue & de Gersi.

I. RACINE, (*Bonaventure*) naquit à Chauni en 1708 de parens vertueux, qui lui donnerent une éducation chrétienne. Après avoir fait ses études dans sa patrie, il vint les achever à Paris, où il fit de grands progrès dans les langues & dans la science ecclésiastique. Appellé dans le diocese d'Albi, il se chargea de la direction du college de Rabastens, à la sollicitation de l'archevêque, qui demandoit un ecclésiastique sage & vertueux. M. *Racine* étoit ce qu'il cherchoit. Il rétablissoit le college, & on voyoit déjà les fruits de son travail, lorsque la persécution d'une société jalouse le força de fuir à Montpellier. M. *Colbert* l'accueillit comme un homme de mérite, & lui proposa d'aller exercer ses talens à Lunel, où M. *Racine* fit fleurir les sciences & la piété. Obligé de quitter cette ville, il prit la fuite par des chemins détournés & des montagnes couvertes de neige. Il arriva à travers mille périls à la Chaise-Dieu, où l'évêque de Senès qu'il alloit visiter, le consola de tous ses chagrins par sa conversation & par ses politesses. Delà il se rendit à Clermont, pour voir la fameuse niece du grand *Pascal*, laquelle vivoit encore. Parvenu enfin à Paris après bien des fatigues, il se chargea de l'éducation de quelques jeunes gens au college d'Harcourt, d'où le cardinal de *Fleuri* le fit sortir en 1734. Ce fut alors qu'il donna quatre écrits savans & modérés, sur la dispute qui s'étoit élevée touchant la crainte & la confiance. Le premier a pour titre : *Simple exposé de ce qu'on doit penser sur la confiance & la crainte*. Le second, *mémoire sur la confiance & la crainte*. Le troisieme, *suite du mémoire sur la confiance & la crainte*. Le quatrieme, *instruction familiere en forme de catéchisme sur la crainte & sur l'espérance chrétienne*. Ces petits ouvrages sur une dispute particuliere, ne furent qu'une distraction passagere du travail

habituel de l'auteur, qui avoit pour objet l'hiſtoire eccléſiaſtique. Il s'occupoit d'un ouvrage, dont les deux premiers vol. parurent en 1788, ſous le titre d'*abrégé de l'hiſtoire eccléſiaſtique, contenant les événemens conſidérables de chaque ſiecle, avec des réflexions.* Le ſuccès de ces deux vol. détermina l'auteur à donner la ſuite, & il publia ſucceſſivement treize vol. Le mérite de cet ouvrage eſt aſſez connu; c'eſt le meilleur abrégé que nous ayons, & nous en avons beaucoup profité dans ce *dictionnaire.* On a reproché à l'auteur d'être trop diffus & trop modéré dans les derniers volumes; mais s'il s'éleve avec force & peut-être avec trop peu de ménagement contre les défauts des Jéſuites & de leur compagnie, il donne des éloges à la vertu de quelques-uns. Une hiſtoire eccléſiaſtique eſt une entrepriſe ſi longue & ſi difficile, qu'il n'eſt pas étonnant que M. *Racine* ait fait quelques fautes. Il n'a pas toujours eu recours aux originaux; il a ſuivi quelquefois ſans examen des auteurs peu exacts, & dont le récit méritoit des diſcutions. Son ſtyle n'eſt pas égal, & on voit qu'en copiant des auteurs différens, il n'a pas eu ſoin de rendre leur diction uniforme; mais ces taches ſont légeres, & quelque ſavant éditeur pourra les faire diſparoître un jour. L'auteur fut la victime de ſon travail. Des lectures immenſes, des veilles continuelles, une application trop étendue altérerent ſa ſanté, & hâterent ſa mort arrivée le 15 de mai 1755 dans la quarante-ſeptieme année de ſon âge. Il avoit été ordonné prêtre par M. de *Caylus*, évêque d'Auxerre. M. *Racine* avoit toutes les vertus ſacerdotales; la gravité, l'amour de la retraite & du travail, le zele pour le ſalut des ames, & la charité envers les pauvres. On a publié deux nouveaux vol. en 1762, pour ſervir de continuation à ſon hiſtoire eccléſiaſtique. Ils contiennent une expoſition des différentes controverſes agitées dans le dix-huitieme ſiecle juſqu'en l'année 1733, & les faits principaux qui y ont rapport. Le quinzieme tome eſt terminé par une juſtification ſommaire; mais ſuffiſamment étendue de cet abrégé hiſtorique, contre quelques critiques qui en ont paru. La plupart étoient très-injuſtes, & ne méritoient pas plus d'attention que celles qu'en fait l'auteur du *dictionnaire des livres janſéniſtes.* Ce lexicographe prétend que la page vingt-unieme du premier vol. de cette hiſtoire eccléſiaſtique, n'eſt qu'une miſérable alluſion. » L'auteur en parlant des perſécutions que ſouffrirent les » premiers fideles, a ſoin de les tellement exprimer, qu'on » puiſſe en faire l'application aux juſtes traitemens qu'éprouvent » aujourd'hui les *Janſéniſtes*, de la part des deux puiſſances. » L'affectation eſt trop ſenſible, pour qu'on n'apperçoive pas en » cela le deſſein captieux de cet écrivain. « Nous ne ſavons pas ſi c'étoit réellement l'intention de M. *Racine*; mais la conjecture de ſon ennemi ne nous en paroît pas moins maligne. On a encore de lui des *œuvres poſthumes*, in-12, 1759, & des *diſcours ſur l'hiſtoire univerſelle de l'égliſe*, en 2 vol. *in*-12, 1759.

II. RACINE, (*Louis*) de l'académie des interpretes, né à Paris en 1692 de l'illuſtre *Jean Racine*, occupa un emploi dans les fermes, & mourut en 1762 avec de grands ſentimens de religion. On peut conſulter ſur ce poëte chrétien l'éloge qu'en a fait M. le *Beau*, ſecretaire de l'académie des belles-lettres. Le panégyriſte, en célébrant les talens de l'illuſtre défunt pour la poéſie, n'oublie point de rendre hommage aux vertus morales & chrétiennes, dont il étoit doué. M. le *Beau* a ſemé ſon diſcours de traits frappans & de ſaillies heureuſes. Sans affecter de jetter aucun ridicule ſur le caractere de celui qu'il étoit chargé de louer, il fait cependant comprendre, qu'il étoit un peu ſujet aux diſtractions, maladie ordinaire des poëtes. Quoiqu'un bel eſprit du ſiecle ait appellé M. *Racine le petit fils d'un grand pere*, nous avons de lui beaucoup de bonnes productions en vers & en proſe. Il eſt principalement connu des amis de la religion, I. Par ſon *poëme ſur la grace*, qui vit le jour en 1720. On en fit dès-lors une critique littéraire & une critique dogmatique. On l'examina, 1°. Sur le fond du poëme & ſur la verſification qu'on trouva en général lâche & froide. 2°. Sur la doctrine qui paroît un peu dure, & en quelques endroits favoriſer trop le calviniſme. La réprobation poſitive y eſt enſeignée, par exemple dans ces vers du chant quatrieme :

Des humains en deux parts, Dieu ſépara la maſſe :
Les hommes à ſes yeux en mérites égaux,
Reçurent pour partage, ou les biens ou les maux.
Nous fumes tous jugés. De la race proſcrite,
Sa bonté ſépara la race favorite....
Les hommes par ce choix qui partage leur ſort,
Sont tous, devant celui qui ne fait aucun tort;
Les uns vaſes d'honneur, objets de ſes tendreſſes,
Connus, prédeſtinés à ſes riches promeſſes;
Les autres malheureux, inconnus, réprouvés,
Vaſes d'ignominie, aux flammes réſervés.

II. Par ſon *poëme ſur la religion*, qui a reçu beaucoup plus d'applaudiſſemens. Soit qu'on y conſidere la ſolidité des penſées des raiſonnemens, ſoit qu'on faſſe attention à la nobleſſe des images, & à la magnificence du ſtyle, l'ouvrage répond parfaitement à la grandeur & à la dignité du ſujet. Ce poëme lui mérita une lettre du cardinal *Velenti*, miniſtre d'état à Rome, dans laquelle il lui donne de juſtes éloges. » Le St. Pere a reçu, lui » dit-il, comme un préſent très-agréable, & lu avec un plaiſir » extrême votre poëme ſur la religion, dans lequel vous expli- » quez avec tous les agrémens de la poéſie & toute la délicateſſe » de la langue françoiſe, des vérités ſublimes à concevoir, dif- » ficiles à exprimer, & preſque ennemie de tout ornement. Sa » ſainteté a été édifiée d'abord de votre piété dans le choix du

» ſujet, & de votre ſaine maniere de penſer ſur les matieres de la » religion. Elle a admiré enſuite la ſolidité de vos raiſonne- » mens, la profondeur de votre érudition, l'harmonie & la » richeſſe de votre langue, & ſur-tout la beauté de votre génie. » Quel plaiſir n'eſt-ce pas pour elle, dans un ſiecle où tant d'é- » crivains font un abus criminel de l'art des vers, & proſti- » tuent leur plume au vice & à l'impiété, de voir au milieu » d'un des plus floriſſans royaumes de l'univers, un poëte avec » des talens auſſi ſupérieurs que les vôtres, prendre en main » la cauſe de la religion & de la vérité, & tenter par un effort » auſſi noble, qu'heureux, de rappeller la poéſie à la pureté de » ſon inſtitution primitive, qui n'étoit autre que de célébrer les » louanges de la divinité ? « III. Pluſieurs poéſies chrétiennes, des *odes*, des *épîtres*, dont la verſification eſt exacte & les idées nobles. On peut voir à la ſuite du poëme de la religion différentes pieces, qui ſerviront à la gloire de M. *Racine*. Ce poëte avoit un fils unique, qui fut englouti par les vagues de la mer près Liſbonne, dans les temps des tremblemens de terre qui bouleverſerent cette ville.

RADERUS, (*Mathieu*) Jéſuite, né dans le Tirol en 1561, entra dans la ſociété, & y exerça divers emplois. Ses vertus & ſon ſavoir le firent diſtinguer de ſes confreres. Il mourut en 1634 à ſoixante & quatorze ans. On a de lui quelques ouvrages, aujourd'hui peu connus & ſur leſquels on peut conſulter les autres dictionnaires hiſtoriques.

RAIMOND, (*Saint*) de Pegnafort, né à Barcelone d'une famille noble en 1175, avoit ſi bien étudié, que dès l'âge de vingt ans il enſeignoit les arts libéraux dans la même ville. Il étudia le droit canonique & le droit civil avec tant de ſuccès à Bologne, qu'il y devint lui-même profeſſeur du droit canonique. *Berenger*, évêque de Barcelone, qui connoiſſoit le mérite de *Raimond*, le preſſa de retourner dans ſa patrie, & lui donna peu après un canonicat & un archidiaconé dans ſon égliſe. Sa piété, ſa modeſtie, & ſes autres vertus lui avoient attiré l'eſtime de tout le monde, particuliérement des prélats & des ſeigneurs. Mais s'étant lié avec les Freres Prêcheurs nouvellement établis à Barcelone, il quitta tout pour embraſſer leur inſtitut, & il en prit l'habit le vendredi-ſaint de l'an 1222 à l'âge d'environ quarante-cinq ans. Son exemple y attira pluſieurs perſonnes diſtinguées par leur ſcience & par leur naiſſance. *Raimond*, élevé à la place de général de ſon ordre, s'en démit dans le vingtieme chapitre tenu à Bologne l'an 1240. Il retourna enſuite à Barcelone, où il vécut encore trente-quatre ans, occupé de l'étude & des exercices de piété. Il mit en ordre les conſtitutions de l'ordre de la Merci & Freres Prêcheurs. On lui attribue auſſi l'inſtitution de l'inquiſition d'Arragon, la premiere de toute l'Eſpagne. Il étoit conſulté de toutes parts, & avoit un grand talent pour gagner les cœurs de ceux qui converſoient avec

lui. Il mourut âgé de près de cent ans, le jour de l'épiphanie 1275. Les deux rois *Alphonſe* de Caſtille & Jacques d'*Arragon* aſſiſterent à ſes funérailles avec pluſieurs prélats. Sa canoniſation ne fut faite que plus de trois cens ans après, par le pape *Clement VIII*. Nous avons de lui, I. Une *ſomme* ſur la pénitence & le mariage qui a été imprimée pluſieurs fois. II. Un abrégé de cette ſomme. III. Divers autres ouvrages, qui n'ont pas été imprimés, & qui ne méritent guere de l'être. IV. Une compilation des *décretales*, qui manque de critique.

RANCÉ, (*Dom Armand-Jean* LE BOUTHILLIER DE) naquit à Paris le 9 janvier 1626. Il étoit neveu de M. le *Bouthillier* de Chavigni, ſecretaire d'état & ſurintendant des finances. Il eut dans ſa jeuneſſe beaucoup de paſſion pour les belles-lettres & pour la poéſie. Dès l'âge de dix ans il fut chanoine de Notre-Dame de Paris. Il eut enſuite pluſieurs abbayes, entr'autres, celles de la Trappe. Il fut reçu docteur en théologie de la faculté de Paris en 1654. Le cours de ſes études étant fini, il entra dans le monde, & s'y livra tout entier. Son eſprit, ſa vivacité, ſes belles manieres, le firent conſidérer à la cour. L'ambition & l'amour de la gloire furent ſes paſſions dominantes. Il fut un des députés du ſecond ordre dans l'aſſemblée du clergé de 1655. Il y reçut diverſes marques de diſtinction, & fut prié même de veiller ſur l'édition grecque d'*Euſebe* & de quelques autres peres grecs qu'on vouloit faire imprimer. On a parlé diverſement des motifs de ſa converſion. M. *Marſollier* prétend qu'elle fut le fruit de diverſes marques de protection qu'il avoit reçues de Dieu. Les balles d'un fuſil qui devoient naturellement le percer, donnerent dans le fer de ſa gibeciere qui porta le coup. *Hélas que devenois-je*, s'écria-t-il en ce moment, *ſi Dieu n'eût eu pitié de moi?* Une autre fois étant à Veret près de Tours & ſeul à la chaſſe, il déſarma un chaſſeur qui étoit un duelliſte fameux, ſuivi de pluſieurs autres chaſſeurs : *Quelle puiſſance ſupérieure a empêché que je ne le tuaſſe?* dit le duelliſte déſarmé. *Quelle protection ſinguliere de Dieu m'a garanti dans cette occaſion?* dit l'abbé de ſon côté. L'abbé de *Rancé* rentra alors en lui-même; & après avoir conſulté les évêques d'Alet, de Pamiers & de Comminges, il penſa ſérieuſement à ſe retirer dans la ſolitude, & refuſa la coadjutorerie de l'archevêché de Tours, poſſédé par un de ſes oncles. Il ſe démit enſuite de preſque tous ſes bénéfices, & ſe retira dans le prieuré de Boulogne près de Chambor, de l'ordre de Grammont, qu'il s'étoit réſervé avec ſon abbaye de la Trappe. Il avoit deſſein d'introduire la réforme à la Trappe, dont les moines vivoient dans un grand déréglement. Ne pouvant les corriger, il fit avec eux en 1662 un accord par lequel leur maiſon de la Trappe fût donnée aux peres de l'étroite obſervance de Cîteaux. Voulant embraſſer la vie monaſtique, il diſpoſa de ſes biens, garda ſa bibliotheque pour l'abbaye de la Trappe, & donna à l'hôtel-Dieu de Paris le prix de ſa terre de Veret,

qu'il vendit trois cens mille livres. S'étant ainſi dépouillé de tout ce qui le pouvoit tenir attaché au monde, & ayant obtenu du Roi un brevet pour pouvoir établir la réforme dans ſon abbaye de la Trappe, il prit l'habit de l'obſervance de Cîteaux le vingt-trois juin 1663, étant âgé de trente-ſept ans & cinq mois. Il y fit ſon noviciat avec ferveur, & fit profeſſion l'année ſuivante dans l'abbaye de Perſeigne. Il alla enſuite à la Trappe avec les expéditions de la cour de Rome, pour établir la regle dans cette abbaye. Les moines de la commune obſervance obtinrent un arrêt qui les mit encore à couvert du danger où ils avoient cru être d'être obligés de vivre avec plus de régularité. Le même arrêt paroiſſoit néanmoins favorable à la réforme, en ce qu'il ordonnoit que l'abbé de la Trappe exerceroit la charge de viſiteur & de vicaire-général de la réforme. Mais il refuſa cette commiſſion. M. de *Rancé* n'ayant pu étendre la réforme dans ſon ordre, s'appliqua à l'affermir de plus en plus à la Trappe. Tout reſpiroit la mortification dans cette ſainte maiſon. On crut voir revivre le temps de St. *Bernard*. L'abbé de *Rancé* pouſſa l'auſtérité ſi loin, qu'il interdit à ſes religieux l'application aux ſciences. Il s'éleva aſſez mal à propos contre le *traité des études* du ſavant dom *Mabillon*. On peut revoir l'article de ce Bénédictin, où nous avons tracé l'hiſtoire de cette diſpute. Il paroît que l'abbé de *Rancé* ne ſaiſit point l'état de la queſtion. M. *Nicole* en jugea beaucoup mieux; voici ce qu'il dit dans une de ſes lettres. » M. l'abbé de la Trappe, dit-il, ne voit rien de » plus néceſſaire que ſon livre, & pour moi je ſuis perſuadé » qu'il n'y eut jamais rien de plus inutile. Il n'y a pas 40 religieux » dans la congrégation qu'il attaque, qui faſſent une vie d'étude; » & ceux qui la font, ſont les plus exacts de tous à la plupart » des devoirs monaſtiques, & ſur-tout à l'office. Qu'il travaille » ſur les autres tant qu'il lui plaira, mais ce ne ſera pas des » trop grandes études qu'il les retirera: ce ſera d'autres occupa- » tions & amuſemens. « M. l'abbé de la Trappe étant tombé dans une maladie qui l'obligeoit à paſſer le reſte de ſes jours à l'infirmerie, crut devoir ſe démettre de ſon abbaye. Le Roi voulut bien lui donner pour ſucceſſeur un religieux de la maiſon, & lui laiſſa le choix du ſujet. Il nomma dom *Zozime* qui prit poſſeſſion le vingt-deux janvier 1696. Mais il mourut peu de temps après. L'ancien abbé eut encore la liberté de choiſir le religieux qu'il voulut pour remplir cette place. Il ſe repentit bientôt du choix qu'il avoit fait. Le nouvel abbé, D. *Gervaiſe*, fit une viſite aux Clairets, dans laquelle il ſe brouilla avec l'abbeſſe, & lui fit ſignifier qu'il renonçoit à la conduite de ſon monaſtere. Il mit le trouble & la diviſion dans la maiſon de la Trappe. L'ancien abbé trouva le moyen de tirer de lui quelque temps après une démiſſion, qu'il fit remettre entre les mains du Roi. Dom *Gervaiſe*, qui ne croyoit pas que la choſe dût aller ſi loin, ſe donna beaucoup de mouvement pour empêcher que cette dé-

mission n'eût son effet. Il fit signer une requête à un grand nombre de religieux de la Trappe, pour demander qu'il fût conservé ; mais tous ces stratagêmes furent inutiles. D. de *Rancé* ayant nommé trois sujets au Roi, ce prince fit choix de dom *Jacques* de la *Cour* pour abbé de la Trappe, qui, ayant obtenu ses bulles, dépossëda l'abbé en charge. Celui-ci se retira avec trois religieux, & la paix fut ainsi rendue à la maison de la Trappe. L'ancien abbé qui étoit infirme depuis long-temps, mourut le vingt-six octobre 1700, couché sur la cendre & sur la paille, en présence de l'évêque de Séez & de toute sa communauté. M. de *Rancé* composa en 1690, un livre *de la sainteté & des devoirs de l'état monastique*, sur lequel il fut obligé de donner des *éclaircissemens*. Il traduisit du grec les ouvrages de St. *Dorothée*, & fit une *explication sur la regle de St. Benoît*. L'abbaye des Clairets, qui étoit un monastere de filles de l'ordre de Cîteaux, & qu'il prit sous sa conduite, donna lieu à trois petits écrits sur la visite qu'il y fit. En même temps parut l'*instruction* sur la mort de D. *Muce*. Ces ouvrages ne demeurerent pas sans contradicteurs. L'abbé de *Rancé* publia depuis un traité intitulé : *Abrégé des obligations de Chrétiens ;* & des *réflexions morales* sur les quatre évangiles, puis les *instructions* & les *maximes*. On avoit imprimé quelque temps auparavant sa *conduite chrétienne* composée pour madame de *Guise*. Comme on lui écrivoit de tout côté & qu'il étoit obligé de faire réponse, il enfanta un grand nombre de lettres spirituelles, que l'on conserva soigneusement, & qu'on donna au public. Tous ces ouvrages sont bien écrits ; mais ils ne sont pas assez profondément pensés.

RAPIN, (*René*) Jésuite célebre, naquit à Tours en 1621. Il y fit ses études avec succès, & entra dans la société, où il fut employé à enseigner les belles-lettres. Il fut recherché par les grands & les savans, pour les agrémens de son esprit & pour la douceur de son caractere. Le pere *Rapin* mourut en 1687, à 66 ans, après avoir publié divers ouvrages, parmi lesquels nous distinguerons ses livres de piété ; la plupart sont excellens. Nous citerons, entr'autres, la *foi des derniers siecles ;* l'*importance du salut ;* la *vie des prédestinés*. Ce dernier livre est plein des vérités les plus sublimes & les plus touchantes de la religion. Le pere *Rapin* est auteur aussi de quelques ouvrages contre les Jansénistes, où il soutint sa réputation, ainsi que dans sa lettre latine au cardinal *Cibo*, sur la régale, qui parut en 1680 à Paris. Le style du pere *Rapin* n'est ni assez coulant ni assez pur ; mais il est ordinairement plein de pensées judicieuses & exprimées avec force. Il seroit à souhaiter que quelque homme de goût voulût le retoucher.

RAPINE, (*Claude*) religieux Célestin, né au diocese d'Auxerre, fut conventuel à Paris. Envoyé en Italie pour travailler à la réforme de quelques monasteres de l'ordre, il s'en acquitta avec fruit. Il fut choisi par le chapitre général pour corriger les consti-

tutions de l'ordre, suivant les ordonnances des chapitres précédens. Ce religieux mourut en 1473, laissant plusieurs ouvrages savans, entr'autres, I. *De studiis philosophiæ & theologiæ.* II. *De his quæ mundo mirabiliter eveniunt.* III. Un petit traité *de studiis monachorum*, pour faire voir que les moines doivent s'occuper à l'étude. IV. Un autre de la vie contemplative, où il reprend certains religieux, qui, sous prétexte d'humilité, se dispensent d'une application si nécessaire aux solitaires. Il ne faut pas le confondre avec *Charles Rapine*, religieux Récollet, de l'une des principales familles de Nevers. Il florissoit dans le dix-septieme siecle, & a beaucoup écrit en latin & en françois. Son ouvrage le plus connu est l'*histoire générale de l'origine & progrès des Freres Mineurs, appellés Récollets Réformés ou Déchaux*, in-fol. à Paris 1631. L'impartialité n'est pas le principal caractere de cette compilation, qui est d'ailleurs mal écrite; mais on ne s'attend pas à autre chose de la part d'un religieux, qui écrit l'histoire de son ordre, & qui l'écrit dans un temps où le goût n'est pas formé.

RASSICOD, (*Etienne*) habile avocat au parlement de Paris, étoit de la Ferté-sous-Jouare, en Brie. Etant venu achever à Paris ses études, il s'y livra pendant plusieurs années à la lecture des meilleurs poëtes grecs, latins & françois. *Rassicod* abandonna les fleurs de la littérature pour des connoissances plus solides, & se consacra à l'étude du droit. Il travailla depuis 1701 au *journal des savans*, devint censeur royal, & mourut en 1718, âgé d'environ 73 ans. On a de lui un livre intitulé: *Notes sur le concile de Trente, avec une dissertation, &c.* Cet ouvrage est le fruit des conférences que faisoient ensemble plusieurs savans conseillers d'état. M. *Rassicod*, qui étoit chargé de les rédiger, s'en acquitta avec succès. Son livre est méthodique, & son style est clair & net. Plusieurs questions de notre jurisprudence & de la discipline ecclésiastique, s'y trouvent éclaircies & même approfondies. L'ouvrage fut donné sans la participation de l'auteur, qui en marqua son regret, quoique ce fût le plus beau rayon de sa gloire. M. *Rassicod* eut des amis illustres parmi les grands, & des amis tendres parmi ses confreres, à qui sa capacité, sa droiture & sa candeur le rendirent fort cher.

RASTIGNAC, (*Louis Jacques* DE CHAPT DE) d'une famille illustre du Périgord, sa patrie, entra dans l'état ecclésiastique. Il étoit né en 1685, & son enfance avoit donné d'heureux présages. Il étudia en Sorbonne, où il prit le bonnet de docteur. Après avoir été théologien & grand-vicaire de Luçon, & agent du clergé, il fut nommé à l'évêché de Tulles; & en 1723, il passa à l'archevêché de Tours. Il montra d'abord trop de dissipation, de luxe & de magnificence; mais sur la fin de ses jours il mena une vie beaucoup plus épiscopale. Nous ne parlerons ici que de ses ouvrages; l'histoire de sa vie ayant été tracée dans les différens dictionnaires historiques. Il éleva sa voix, en 1747, contre le traité de la fréquente communion du pere *Pichon*. Son mandement

dement contre ce livre eſt aſſez court ; mais il s'y engage à donner à ſes diocéſains, une inſtruction ſur la matiere de la communion, qui leur *enſeignera la conduite qu'ils doivent tenir pour communier ſouvent & utilement.* L'illuſtre prélat donna en effet, l'année ſuivante, une inſtruction ſur la *pénitence*, dans laquelle il expoſe la doctrine de l'égliſe ſur le caractere de l'épreuve qui doit précéder la grace de la réconciliation. Il y examine auſſi la néceſſité & le mérite des œuvres ſatisfactoires. Les caſuiſtes relâchés y ſont peints avec des couleurs vraies. La même année parut l'inſtruction ſur la *communion*, précédée d'un avis dans lequel le prélat fait part à ſes diocéſains de la rétractation inſuffiſante du pere *Pichon*. Après l'avoir caractériſée d'une maniere aſſez juſte, il établit avec beaucoup de lumiere & de ſolidité les vrais principes ſur la fréquente communion. Ces ouvrages furent ſuivis d'une inſtruction paſtorale ſur la *juſtice chrétienne, par rapport aux ſacremens de pénitence & d'euchariſtie.* Elle eſt diviſée en trois parties. La premiere traite des diſpoſitions néceſſaires pour parvenir à la juſtice ; la deuxieme du caractere & des marques de la vraie juſtice, & la troiſieme de la conſervation & de l'accroiſſement de la juſtice. Cet ouvrage eſſuya beaucoup de contradictions de la part des Jéſuites, qui publierent divers écrits pour le faire tomber. Ils ſe montrerent fort acharnés contre M. de *Raſtignac ;* mais on les a accuſés fauſſement d'avoir hâté ſa mort ; elle arriva en 1750, dans la ſoixante-cinquieme année de ſon âge. Son mérite avoit été récompenſé par pluſieurs abbayes : de Marmoûtiers, de la Couronne, de la Trinité, de Vendôme & de Vauluiſan. Il étoit auſſi doyen de St. *Martin* de Tours, & commandeur de l'ordre du St. Eſprit, dont il fut honoré en 1746. On a encore de lui, outre les ouvrages déjà cités : I. Des *harangues*, des *diſcours* & d'autres pieces, qui ſe trouvent dans les procès-verbaux du clergé, auquel il avoit préſidé en 1747 & 1748. Son zele & ſon éloquence y brillerent également. II. Des *lettres*, des *mandemens* & des inſtructions paſtorales, où il défend la doctrine de l'égliſe au ſujet de la bulle *unigenitus.*

RATHERIUS, moine de l'abbaye de Lobbes dans le dixieme ſiecle, étoit fils d'un charpentier. On ne dit rien de ſon éducation, mais il eſt certain qu'il devint un des plus ſavans hommes de ſon ſiecle. Le roi *Hugues* le nomma à l'évêché de Verone à la ſollicitation des grands du royaume & à la priere du Pape. Mais il en fut fâché auſſi-tôt, & ne ceſſa de le perſécuter depuis. Il le fit mettre ſous quelque prétexte dans une priſon à Pavie, où il le laiſſa deux ans & demi. Il fut enſuite chaſſé de ſon ſiege & ſe retira en Provence, chez un ſeigneur qui le chargea de l'éducation de ſon fils. Il compoſa pour ſon diſciple une grammaire qui lui procura un évêché en Provence. Mais il quitta ce pays pour retourner à l'abbaye de Lobbes, où il avoit autrefois embraſſé la vie monaſtique. Le roi *Othon* l'en fit ſortir pour le charger de l'inſtruction de *Brunon* ſon frere. Il fut regardé comme le premier

des savans de cette cour. *Brunon* étant devenu archevêque de Cologne, procura à son maître l'évêché de Liege, croyant que *Ratherius* seroit utile à cette église & aux églises voisines, par son éloquence & par la régularité de ses mœurs. Mais il n'avoit pas le talent de se faire aimer. Le peuple de Liege le prit en aversion & ne cessa de le persécuter. Il fut obligé de quitter Liege en 956. Il demeura deux ans en repos, & il retourna ensuite en Italie, où l'archevêque *Brunon* lui procura son rétablissement dans le siege de Verone. Il fit vers ce temps-là deux traités dont l'un a pour objet le mépris des canons, & l'autre est une protestation contre son expulsion de Liege. Il dit que les prêtres & les diacres partagent entr'eux les revenus de l'église, pour s'enrichir & être en état de se révolter contre l'évêque. Cependant les sous-diacres, les acolythes & les autres clercs inférieurs n'ont pas de quoi vivre, de quoi servir & garder l'église, de quoi étudier; & ils s'en consolent en ne faisant pas leurs fonctions, & espérant à leur tour traiter de même les autres, quand ils seront diacres ou prêtres. *Ratherius* cherche ensuite d'où vient ce mépris si général des saints canons, depuis le laïque jusqu'à l'évêque; & il en trouve la cause dans le refroidissement de la charité & la corruption des mœurs. Il rapporte plusieurs exemples de la corruption du clergé. Quand je fus, dit-il, transféré à Liege, un évêque m'objectoit les canons qui défendent les translations: mais lui-même étoit sujet au vin, & aimoit passionnément le jeu; il avoit des chiens & des oiseaux pour la chasse, & n'observoit point la résidence. J'en ai vu deux qui se reprochoient l'un à l'autre des crimes honteux. Supposé, ajoute-t-il, qu'un homme d'une vie infâme, guerrier, parjure, chasseur, ivrogne, soit mis sur le siege de Rome, comme Dieu peut le permettre; si je vais me plaindre à lui de quelque injustice, & qu'il écrive pour ma défense à celui qui m'a fait tort; celui-ci ne dira-t-il pas qu'il voit une paille dans l'œil de son frere, & ne voit point une poutre dans le sien? mais un tel Pape n'osera condamner celui dont les sentimens sont conformes aux siens. Voilà d'où vient ce mépris si général des canons, & même de l'évangile. Faut-il après cela, continue cet auteur, nous étonner que les séculiers ne soient point touchés des menaces que nous leur faisons, quand ils voient que nous méprisons nous-mêmes les regles de l'église? Dans la seconde partie de ce traité, *Ratherius* insiste sur l'incontinence du clergé, comme sur la principale cause du mépris des canons. Car à peine, dit-il, trouve-t-on quelqu'un digne d'être élu évêque, ou d'imposer les mains à celui qui est élu. Ne voulant pas quitter ce vice infâme, ils comptent le reste pour rien; & delà vient que de toutes les nations qui font profession du christianisme, ce sont les Italiens qui méprisent le plus les canons, parce qu'ils sont les plus impudiques, & ils fomentent ce vice par la bonne chere & par l'excès du vin: ensorte que les clercs n'y sont distingués des laïques qu'en ce qu'ils se rasent la barbe & le

haut de la tête, & font à l'égliſe quelques fonctions pour plaire aux hommes plutôt qu'à Dieu. *Ratherius* étant rétabli à Verone, n'y fut pas long-temps en repos. Il ne pouvoit s'empêcher de reprendre ſon clergé, qui donnoit dans les excès les plus ſcandaleux. Pluſieurs ſe plaignoient de leur pauvreté, comme de la principale cauſe de leurs déſordres. *Ratherius* prit connoiſſance des biens de l'égliſe de Verone, & trouva qu'ils étoient ſuffiſans pour procurer à tous ceux qui la ſervoient le néceſſaire honnête, s'ils euſſent été bien partagés. Cet évêque voulant tenir un ſynode, ſe trouva fort embarraſſé. Car l'objet d'un ſynode, diſoit-il à ſon clergé, eſt d'examiner ce qui eſt contraire aux canons pour y remédier. Or je trouve que vous n'en obſervez aucun. Je vois régner parmi vous toutes ſortes de crimes. Il faut l'avouer; la cauſe de la perte de mon peuple, c'eſt le clergé. Car comment pourrois-je punir dans les laïques, des crimes que je ſuis forcé de tolérer dans mes eccléſiaſtiques? Leur ignorance eſt telle, que j'en ai trouvé qui ne ſavoient par même le ſymbole des apôtres. C'eſt ce qui m'a obligé de leur ordonner d'apprendre les trois ſymboles, celui des apôtres, celui qu'on chante à la Meſſe, & celui de St. *Athanaſe*. Chacun de vous aura, s'il eſt poſſible, une explication du ſymbole & de l'oraiſon dominicale, ſelon la tradition des peres, pour en inſtruire le peuple. C'eſt ce que nous appellons catéchiſme. Enfin, *Ratherius* ne ſe croyant pas en ſûreté à Verone, retourna à l'abbaye de Lobbes près de Liege, dont l'abbé étoit *Folcouin*, qui nous en a laiſſés une chronique. Etant à Namur en 964, il y mourut & fut enterré ſolemnellement à Lobbes. Nous avons encore de lui une lettre fort importante au ſujet de l'euchariſtie. » Je ſuis affligé, dit-il à celui à qui » il écrit, que vous connoiſſiez ſi peu un ſacrement que vous » recevez ſi ſouvent, & que vous le preniez pour une ſimple » figure. Comme aux noces de Cana l'eau fut changée en vin vé- » ritable & non figuratif, de même ce vin eſt changé au vrai ſang » & le pain à la vraie chair de J. C. Quoique la couleur & le goût » demeurent, croyez néanmoins que ce que vous recevez eſt la » vraie chair & le vrai ſang du Sauveur. « Cet évêque avoit compoſé quelques autres traités, dont une grande partie a été recouvrée & donnée au public dans le ſecond tome du ſpicilege de dom *Luc d'Acheri*. Son ſtyle eſt obſcur & embarraſſé, mais aſſez pur & quelquefois original. Ses expreſſions ſont vives & piquantes. Il reprend avec aigreur les vices & les déréglemens de ſon temps, ſans épargner perſonne, & attaque particuliérement les mœurs corrompues des eccléſiaſtiques. Il avoit des ſentimens particuliers; car il croyoit qu'un prêtre criminel ne conſacroit point réellement & n'adminiſtroit pas les autres ſacremens. Il laiſſa pluſieurs ouvrages dont la plupart ſont en manuſcrit, & ſur leſquels il faut conſulter M. du *Pin*, bibliotheque des auteurs eccléſiaſtiques du dixieme ſiecle. C'eſt de cet écrivain que nous avons emprunté le jugement porté ſur *Ratherius*.

RATRAMNE, RATRAM ou BERTRAME, moine de l'abbaye de Corbie, floriſſoit dans le neuvieme ſiecle. Il eſt célebre par différens traités, dont le plus connu eſt ſon traité du corps & du ſang du Seigneur, contre *Paſcaſe Ratbert*. Ce traité a paſſé long-temps ſous le nom de *Bertram*. *Ratram* entreprend d'y prouver deux choſes; la premiere, que le corps & le ſang de J. C. qui ſont reçus dans l'égliſe par la bouche des fideles, ſont des figures, ſi on les conſidere par l'apparence viſible & extérieure du pain & du vin; quoiqu'ils ſoient véritablement le corps & le ſang de J. C. par la puiſſance du Verbe divin. La ſeconde, que le corps de J. C. dans l'euchariſtie eſt différent, non en ſoi & quant à la ſubſtance, mais quant à la maniere d'être du corps de J. C. tel qu'il étoit ſur la terre, & tel qu'il eſt dans le ciel ſans voile & ſans figure. On a diſputé ſi le traité du corps & du ſang de J. C. étoit véritablement de *Ratramne*; mais on ne diſpute plus depuis que le pere *Mabillon* trouva un manuſcrit dans l'abbaye de Lobbes, écrit dans le neuvieme ſiecle, qui porte à la tête le nom de *Ratramne*. M. l'abbé *Boileau*, docteur de Sorbonne, publia ce traité en 1686, plus correct qu'il n'avoit encore paru, & collationné ſur la copie que le pere *Mabillon* avoit faite ſur le manuſcrit de *Lobbes*. Il y ajouta une traduction françoiſe, & des notes, avec une préface, dans laquelle il montre que le ſentiment de *Ratramne* eſt orthodoxe contre le ſentiment de M. de *Marca*.

I. RAYNAUD, (*Théophile*) Jéſuite, naquit à Soſpello dans le comté de Nice en 1584; mais ayant preſque toujours vécu en France, il a paſſé pour françois. Sa vie fut remplie par les emplois, qu'il occupa dans ſa ſociété & par la compoſition de ſes ouvrages. Le travail étoit ſon ſeul plaiſir. Il ne perdoit que fort peu de temps, ſoit à table, ſoit dans ſes entretiens avec ſes pénitentes. Il étoit fort ſobre, & ne prenoit qu'un quart d'heure pour ſes repas. Dans l'âge le plus avancé, & lorſque la vieilleſſe pouvoit mettre hors de tout péril & de tout ſoupçon ſes entretiens avec des femmes, il ne leur prêtoit l'oreille que dans des cas de néceſſité & pour très-peu de temps. Sa vie fut troublée par quelques tracaſſeries, qu'il éprouva dans ſa ſociété, à cauſe de ſon humeur ſatyrique. Le pere *Raynaud* n'en voulut cependant pas ſortir, & mourut à Lyon en 1663 à ſoixante & dix-neuf ans. Nous avons de lui un très-grand nombre d'ouvrages, recueillis à Lyon 1665, en dix-neuf vol. *in-fol.* Voici le jugement qu'en a porté l'abbé *Gallois*, dans le *journal des ſavans* du quatorzieme mars 1667. » On voit, dit ce célebre critique, » par les ouvrages de cet auteur, qu'il avoit l'eſprit hardi & déciſif, l'imagination vive, & une mémoire prodigieuſe. Ces » avantages de la nature, joint au travail infatigable avec lequel » il s'étoit appliqué dès les premieres années de ſa jeuneſſe à » l'étude, juſqu'à l'âge de ſoixante & dix-neuf ans qu'il eſt » mort, l'avoient rendu un des plus ſavans hommes de ſon

» siecle ; mais il étoit trop piquant & trop satyrique : ce qui lui » avoit attiré l'inimitié de quantité de personnes. Son style, » quoique d'ailleurs très-net, paroît obscur, à cause qu'il affecte » de se servir de termes difficiles & de mots tirés du grec. Il a aussi » des pensées assez extraordinaires, comme lorsqu'ayant à traiter » de la bonté de Notre-Seigneur dans un chapitre du second vol. » il l'intitule *Christus bonus, bona, bonum.* Sa grande érudition lui » fournissant une infinité de choses sur toutes sortes de matieres, » il s'éloigne souvent du sujet, dont il s'étoit proposé d'écrire ; » comme dans le traité de la *rose benite*, dont il emploie une » bonne partie à examiner, de quelle maniere on observoit le » carême dans la primitive église. On peut encore remarquer qu'il » n'a pas assez donné à son génie, se contentant de rapporter ce » qu'il avoit lu dans les anciens auteurs, & se servant souvent » de leurs paroles, pour exprimer ce qu'il auroit peut-être » mieux dit lui-même. Tout cela n'empêche pas que ses ouvrages » ne méritent d'être estimés, & ne soient très-utiles à ceux qui » s'appliquent à la théologie & à la prédication. « On ne trouve point dans ce recueil les apologies contre *Hurtado*, qu'il a intitulées *depilationes*, parce que ce religieux est d'un ordre, qu'on appelle en Italie *peloſi*. On n'y voit point le livre dans lequel il traite, si l'on peut se confesser par lettre ; ni celui qui est intitulé : *Hipparchus*, où il examine s'il est permis aux religieux de se mêler du trafic. On n'y a point mis non plus le traité *de immunitate Cyriacorum à cenſuris*, qui est contre les Jacobins, ni celui qui a pour titre : *Religio beſtiarum*, où la prédétermination des Thomistes est réfutée ; ni un autre, qui est contre le pere *Combefis*. Il manque encore dans ce recueil, quelques autres traités de cet auteur qui sont faciles à connoître par le catalogue de ses œuvres, qu'il a fait imprimer plusieurs fois. Il vouloit faire un vol. de tous ces livres, & l'intituler : *Apopompæus*. C'est le nom que les Juifs donnoient à cette victime qu'ils chargeoient de malédictions, & qu'ils abandonnoient au désert ; mais la mort interrompit ses desseins. Ce vol. parut ensuite, & forme le vingtieme de la collection. Nous ne parlerons point de tous les traités que renferme l'immense recueil des ouvrages du pere *Raynaud*, quoique la liste de ces divers traités pût être fort amusante. On y trouve un traité sur le scapulaire, pour lequel les Carmes lui rendirent des honneurs funebres dans tous les couvents de leur ordre. Ce traité est dans le septieme vol. sous le titre de *Marialia*.

II. RAYNAUD, (*Guillaume*) docteur en théologie & missionnaire apostolique de l'ordre des Freres Prêcheurs vers le milieu du dix-septieme siecle, a donné au public, I. Des sermons pour une *octave de la nativité de la Ste. Vierge*, qu'il avoit prêchés dans l'église de Notre-Dame de la *Platiere* de Lyon, 1668, *in*-8°. II. Des *essais de panégyriques des saints*, qu'il avoit prononcés dans différentes églises de Paris, 1688, *in*-8°.

Ces discours marquent un orateur médiocre.

RAYON, (*Jean-Baptiste*) Jésuite & prédicateur du dix-septieme siecle, a fait imprimer une *octave du St. Sacrement*, avec quelques autres pieces sur le même sujet; Paris 1668. Cet auteur avoit déjà donné deux autres vol. l'un de l'*alliance des grandeurs & des abaissemens du Verbe divin au mystere de l'incarnation*; c'est un avent qu'il avoit prêché dans l'église de St. *Severin* de Paris. L'autre vol. porte pour titre: *Le calvaire* ou *les entretiens de l'ame chrétienne sur la passion de Notre-Seigneur*, qu'il avoit prêché dans la maison professe des PP. Jésuites de la même ville.

REBOULET, (*N.*) avocat d'Avignon sa patrie, & membre de l'université de cette ville, avoit été Jésuite. Il mourut en 175.... avec la réputation d'un homme qui avoit des connoissances & du style. Nous avons de lui, I. L'*histoire des filles de l'enfance*, en deux vol. *in*-12, 1734. Cette histoire est fort satyrique. M. l'abbé *Juliard*, neveu de madame de *Mondonville*, institutrice de cet ordre, lui opposa deux critiques. 1°. L'*innocence justifiée*, ou *histoire véritable de la congrégation des filles de l'enfance de Notre-Seigneur J. C.* 2°. Le *mensonge confondu*, ou *la preuve de la fausseté de l'histoire calomnieuse des filles de l'enfance*. Cette histoire fut flétrie par arrêt du parlement de Toulouse, qui ordonna qu'elle seroit brûlée par l'exécuteur de la haute justice, & qu'on feroit des recherches contre les auteurs & *les complices de la diffamation*. M. l'abbé *Juliard* étant mort à la poursuite de cette affaire en 1737, *Reboulet* & ceux qui lui fournissoient des mémoires reprirent courage. Ils publierent un nouvel écrit pour soutenir leurs calomnies; mais ils furent de nouveau confondus. M. le marquis de *Gardouin*, neveu de M. l'abbé *Juliard*, petit neveu de madame de *Mondonville*, obtint un arrêt en 1738, qui condamnoit le nouveau libelle à être brûlé par l'exécuteur de la haute justice. II. La vie de *Clement XI*, en 2 vol. *in*-4°. L'auteur entre dans un grand détail, dans un trop grand détail même pour ceux qui ne s'intéressent que médiocrement aux querelles sur la constitution *unigenitus*. Il est aisé de sentir que ses anciens confreres lui ont fourni les mémoires qu'il a employés. Cet ouvrage souffrit des contradictions, à cause de quelques vérités dures que l'auteur avoit laissé échapper contre un prince voisin, ennemi des Jésuites. *Benoît XIV* en fit arrêter le débit. Le style de *Reboulet* est historique; mais il manque quelquefois d'élégance & de pureté.

REBUFFE, (*Pierre*) savant jurisconsulte, naquit à Baillargues auprès de Montpellier en 1487. Il enseigna le droit avec beaucoup de réputation en différentes universités, & enfin à Paris. Le pape *Paul III*, instruit de son mérite, lui offrit une place d'auditeur de rote à Rome. On voulut aussi lui faire accepter une charge de conseiller, puis de président au grand conseil, & successivement une de conseiller au parlement de Rouen,

de Toulouse, de Bordeaux & de Paris; mais l'amour de la liberté & de l'étude, lui fit préférer le simple rang de professeur. Il fut élevé au sacerdoce en 1547 à l'âge de soixante ans. Il s'appliqua à l'hébreu, pour mieux entendre le texte sacré. Sa mort arriva à Paris en 1557. Ses ouvrages ont été publiés en 4 vol. *in-fol.* & quoiqu'il y ait beaucoup de choses inutiles, on les consulte encore quelquefois. *Praxis beneficiorum, in concordata bononiensia*, in-fol. Lyon 1586.

REGINALD, (*Antoine*) Dominicain du dix-septieme siecle, fut un des plus grands partisans de l'école de St. *Thomas* & de la grace efficace par elle-même. Nous avons de lui un traité sur cette matiere, qui ne parut qu'en 1706, sous ce titre: *De mente concilii Tridentini circa gratiam per se efficacem.* L'auteur étoit mort à Toulouse en 1676, après s'être signalé dans plusieurs theses publiques, & sur-tout au chapitre général de son ordre tenu à Valence en Espagne en 1647. On a encore de lui trois vol. sur les deux principes, auxquels il réduisoit toute la théologie.

REGINON, abbé de Prum, de l'ordre de St. *Benoît*, dans le diocese de Treves, florissoit sur la fin du neuvieme siecle. Il se signala par son zele & par son érudition. Nous avons de lui, I. Une *chronique* qui s'étendoit depuis la naissance de J. C. jusques vers l'an 908. Elle fut continuée environ jusqu'à 970: c'est un ouvrage utile pour l'histoire des huitieme & neuvieme siecles. On le trouve dans le tome premier des histoires d'Allemagne de *Pistorius*; mais il ne faut pas y chercher une exactitude scrupuleuse dans les faits, ni un discernement juste de circonstances, & encore moins cet esprit philosophique, qui rejette l'inutile & l'incroyable. II. Un traité *de disciplinis ecclesiasticis & de religione christiana*, qui est un recueil de canons & de réglemens ecclésiastiques. Il semble avoir été le premier qui, dans l'occident, ait joint avec les canons les sentences des peres & les loix civiles. Il composa ce dernier ouvrage à la persuasion de *Ratbode*, archevêque de Treves, dans la ville duquel il s'étoit retiré. M. *Baluze* a donné au public ce recueil de canons, avec des notes savantes, en 1671.

REGIS, (*Pierre-Sylvain*) né en 1632 à la Salvetat de Blancquefort dans le comté d'Agenois, est assez connu comme philosophe. Son article se trouve dans tous les dictionnaires historiques. Il fut membre de l'académie des sciences de Paris, où il mourut en 1707, après avoir donné des leçons de philosophie à Toulouse. Nous ne parlons de lui dans ce dictionnaire, que parce qu'il donna en 1704 un livre, *in-4°*, sous ce titre: *L'usage de la raison & de la foi*, ou *l'accord de la foi & de la raison.* La maniere dont il parvint à cet accord si difficile, est celle qu'employeroit un arbitre éclairé à l'égard de deux freres, entre lesquels il voudroit étouffer toutes les semences de division. M. *Regis* fait un partage si juste entre la raison & la foi, & assigne à chacune

des objets & des emplois si séparés, qu'elles ne peuvent plus avoir, pour ainsi dire, aucune occasion de se brouiller. La raison conduit l'homme jusqu'à une entiere conviction des preuves historiques de la religion chrétienne; après quoi elle le livre & l'abandonne à une autre lumiere, non pas contraire, mais toute différente, & infiniment supérieure. M. *Regis* ne veut pas que *Platon*, ni *Aristote*, ni *Descartes* même, appuyent l'évangile. Il paroît croire que tous les systêmes philosophiques ne sont que de modes, & il ne faut point que des vérités éternelles s'allient avec des opinions passagères, dont la ruine leur doit être indifférente. On doit s'en tenir à la majestueuse simplicité des conciles, qui décident toujours le dogme divin, sans y mêler les explications humaines. Tel est l'esprit général de l'ouvrage, à la fin duquel on trouve une réfutation de *Spinosa*.

REGNIER DES-MARAIS ou plutôt DES-MARETS, (*François Seraphim*) membre & secretaire de l'académie françoise, abbé de St. *Laon-de-Thouars*, & l'un des meilleurs écrivains du regne de *Louis XIV*, naquit à Paris en 1632, & mourut dans cette ville en 1713. Il mérite une place dans ce dictionnaire par sa belle traduction du traité de la perfection chrétienne d'*Alphonse Rodriguès*, en 4 vol. *in*-8°. » Cette traduction, dit M. de la » *Monnoye*, fit trouver aux Espagnols, amateurs de la piété, » & curieux de notre langue, une lecture propre à leur enseigner en même temps & la pureté des mœurs, & celle du » langage françois le plus châtié. Le traducteur attentif à bien » rendre le sens de son auteur, en lui conservant un air original & naturel, évita sagement les écueils de la traduction; » la trop grande liberté de la paraphrase qui, contente de repré» senter le sens, ajoute ou retranche les paroles à discrétion; & » l'attachement trop scrupuleux à garder le nombre & la situation » de ces mêmes paroles au dépens quelquefois du sens, & » toujours de l'agrément. « On a donné un abrégé de cette traduction, en 2 vol. *in*-12.

I. REMI, d'Auxerre, religieux de l'abbaye de St. *Germain* d'Auxerre fut la fin du neuvieme siecle, composa un traité des *offices divins* & plusieurs autres ouvrages. Il fut appellé par *Foulques*, archevêque de Rheims, pour rétablir les études dans cette ville.

II. REMI, (*Saint*) archevêque de Lyon, fut un des plus savans évêques du neuvieme siecle, & un des plus zélés défenseurs de la doctrine de St. *Augustin* sur la grace. Il écrivit en faveur de sa gratuité & de son efficacité, contre ceux qui attaquoient l'une & l'autre. Son zele pour la défense d'une doctrine si précieuse honora beaucoup le siege de Lyon, sur lequel son mérite l'avoit fait élever. Il présida au concile de Valence en 855, où il condamna avec l'église de Lyon, quatre capitules dressés par *Hincmar* dans l'assemblée de Quiercy en 853, contraires à la doctrine de St. *Augustin* sur la grace & la prédestination.

nation. L'ouvrage de St. *Remi*, que nous avons encore, est intitulé : *De tenenda veritate scripturæ ; qu'il faut s'attacher à la vérité de l'écriture.* Si St. *Remi* se fit gloire de défendre les droits de la grace de J. C. sur le cœur de l'homme par rapport au salut éternel, il ne s'appliqua pas moins à ne rien faire lui-même qui pût mettre obstacle à l'effet de cette même grace dans son propre cœur. Il mourut l'an 875. Outre la réponse de St. *Remi* aux trois lettres d'*Hincmar* de Rheims, de *Fardule* de Laon, & de *Raban* de Mayence, le saint évêque a composé un traité plus court qui a pour titre : *De la condamnation de tous les hommes* par *Adam*, & de la délivrance de quelques-uns par J. C. On peut juger par le passage que nous allons rapporter, avec quelle force & quelle lumiere il parloit de ces vérités capitales. » Si la bonne volonté, dit-il, n'est point morte en nous par le » péché du premier homme, comment peut-on dire maintenant » qu'elle est créée en nous par la grace vivifiante, & que Dieu » l'opere dans l'homme ? Ce qui a fait dire à l'apôtre St. Paul : » *Nous sommes son ouvrage, étant créés en J. C. dans les bonnes* » *œuvres.* Mais afin que nous soyons ainsi créés dans les bonnes » œuvres, il faut nécessairement que ces paroles de David s'ac- » complissent en nous, *créez en moi un cœur pur, & renouvellez* » *au-dedans de moi votre esprit de droiture & de justice ;* aussi- » bien que cette autre de l'apôtre St. *Paul*, *c'est Dieu qui opere* » *en nous le vouloir, &c.* Or, que signifient ces paroles, Dieu » opere en nous le vouloir, sinon qu'il nous donne & nous » inspire la bonne volonté ? « St. *Remi* tient ici, dit M. l'abbé *Racine*, le même langage qu'avoient tenu avant lui tous les saints défenseurs de la grace. Ils sont toujours demeurés inviolablement attachés aux expressions des prophetes, de St. *Paul*, des prieres de l'église, & de J. C. même. Elles sont plus claires que le soleil, & suffisent pour renverser tous les systêmes nouveaux que l'orgueil humain peut inventer.

RENAUDOT, (*Eusebe*) petit-fils du fameux médecin *Théophraste Renaudot*, fut membre de l'académie françoise, de celle des inscriptions, & de celle de la Crusca. Il naquit à Paris en 1646, & y mourut en 1720 prieur de Frossay & de Château-Fort. Nous croyons que le portrait que traça de son esprit & de ses mœurs M. l'abbé *Roquette* son successeur à l'académie, vaut mieux que tout ce que nous pourrions dire sur cet illustre écrivain, que les autres dictionnaires historiques font d'ailleurs assez connoître. » Si l'on ne devoit considérer ici, » messieurs, que la gloire mondaine, je trouverois une ample » matiere d'éloges pour M. l'abbé *Renaudot*, dans les distinc- » tions que lui attira son mérite. La célebre académie de Flo- » rence le jugea digne d'elle, dès que vous l'eûtes jugé digne » de vous. Le grand duc de Toscane, les princes du sang de » France, l'honorerent de leur confiance & de leur familiarité. » Rome goûta son austere vertu, qui rappelloit l'idée de la

» vertu des premiers romains. Le souverain Pontife unit sa voix » aux applaudissemens du sacré college : quel écueil pour l'hu- » milité, quel appas pour l'amour propre ! mais ce n'étoit point » l'approbation des hommes que cherchoit M. l'abbé *Renaudot*. » Il porta ses vues plus haut ; Dieu seul lui parut digne & ca- » pable de remplir son cœur & son esprit. Le goût de la parole » divine qui faisoit ses chastes délices, l'engagea dans la pénible » étude des langues orientales. Il les apprit avec avidité, pour » puiser dans les sources primitives, ces eaux vives & pures qui » rejailliſſent jusqu'à l'éternité. Quel étonnant spectacle frappe ici » mes yeux ! sommes-nous transportés au bienheureux siecle de » l'église naissante, où les hommes remplis du don de Dieu par- » loient à chacun selon sa langue & se faisoient entendre aux » nations rassemblées des diverses parties du monde ? M. l'abbé » *Renaudot* parle & répond aux Hébreux, aux Grecs, aux » Arabes, aux Chaldéens, aux Arméniens, aux Persans, aux » Coptes. On diroit qu'il est habitant de l'univers & comme » naturalisé dans tous les pays. La France a vu de nos jours ce » que la Palestine vit autrefois du temps de St. *Jerome*. Un » homme laborieux & appliqué se rend familier le langage de » seize peuples (je n'exagere point.) Il est consulté de toutes » parts sur les différens textes de l'écriture, & devient, pour » ainsi dire, l'interprete & l'organe de la vérité. Ce même » homme animé par le zele d'un des plus puissans adversaires, » qu'ait eu la secte calviniste, entreprend le sérieux & profond » examen des liturgies, par des routes nouvelles & inconnues. » Il démêle le fil, & la suite de cette tradition constante, qui » perpétue la foi du plus auguste de nos mysteres, & pour con- » fondre l'erreur par l'erreur-même, recueillant les témoignages » unanimes de ces sociétés chrétiennes, mais schismatiques, » répandues dans l'Orient ; il démontre l'accord, l'union, la » conformité de leur créance sur le point de l'eucharistie, avec » la créance de tous les siecles & de l'église universelle. La pu- » reté de ses mœurs répondoit à la clarté de ses lumieres ; sa » modestie relevoit le prix de son savoir. Qui pourroit dépeindre » ce tempérament admirable de douceur & de sévérité, de can- » deur & de finesse, de discernement & de simplicité qui fut » son véritable caractere ? Il aimoit la solitude, & ne se prêtoit » au monde que par la nécessité du commerce ; attentif à garder » les bienséances ; ami fidele & généreux, libéral & même pro- » digue envers les pauvres, il remplit tous les devoirs de l'hon- » nête homme & du parfait chrétien. « Ses principaux ouvrages sont, I. Le grand traité de *la perpétuité de la foi de l'église catholique sur les sacremens, & sur tous les autres points de religion & de discipline, que les premiers réformateurs ont pris pour prétexte de leur schisme, prouvée par le consentement des églises orientales*, en 5 vol. *in*-4°, dont le dernier parut en 1713. Le quatrieme vol. renferme un examen particulier de la conformité de la

doctrine des Grecs & de tous les Chrétiens orientaux, avec celle de l'église latine sur l'eucharistie. On y trouve aussi plusieurs nouveaux éclaircissemens touchant les auteurs & les faits allégués dans les vol. précédens, & la réfutation de ce qui a été objecté contre les attestations & autres pieces qui y ont été produites. Nous ne dirons rien sur cet ouvrage dont le mérite est assez connu, & c'est bien à tort que M. de la *Croze*, dans l'*histoire du christianisme des Indes*, accuse l'abbé *Renaudot* d'estropier les noms orientaux. Une histoire latine des patriarches d'Alexandrie Jacobites, depuis St. *Marc* jusqu'à la fin du treizieme siecle, avec le catalogue des patriarches suivans. Cet ouvrage, publié *in*-4°, fut applaudi de tous les savans, à cause des profondes recherches qu'on y trouve, non seulement sur l'histoire des églises d'Egypte & d'Ethiopie, mais encore à cause des choses curieuses, qu'il renferme sur l'histoire des Califes qui ont possédé l'Egypte. On voit que l'auteur a lu tous les écrivains, qui avoient rapport à son sujet & sur-tout les orientaux. III. *Liturgiarum orientalium collectio*; compilation utile & savante. IV. Défense de l'histoire des patriarches d'Alexandrie & de la collection des liturgies orientales, contre un écrit intitulé : Défense de la mémoire de M. *Ludolf*. V. Des éditions des homélies de *Gennadius*, patriarche de Constantinople, de *Melece* d'Alexandrie, de *Nectaire* de Jérusalem, & de quelques autres, sur l'eucharistie. L'auteur ne s'est pas contenté de donner une édition de ces écrivains ; il les a traduits en latin, & enrichis d'observations savantes, toujours relatives à son grand objet, c'est-à-dire, la perpétuité de la foi sur l'eucharistie. VI. Quelques autres écrits, qui n'appartiennent pas directement à cet ouvrage.

REUCHLIN, (*Jean*) allemand, est un des premiers qui ait fait revivre avec les belles-lettres & la connoissance de langues, l'étude de l'écriture-sainte & des peres de l'église. Il mourut à Tubinge, en 1522, âgé de soixante-sept ans. Il passe pour un des plus savans hommes de son temps. C'est le premier qui se soit appliqué à étudier les livres des Juifs, & leur science cabalistique. Il possédoit à fond le grec & l'hébreu, & parloit avec beaucoup de feu. Il a composé plusieurs ouvrages. Le principal est celui qui est intitulé : *De la parole merveilleuse*, pour prouver la vérité de la religion chrétienne. Les ouvrages de cet auteur n'étant plus lus par personne, nous ne nous étendrons pas davantage sur ce qui le regarde.

RIBADENEIRA, (*Pierre*) Jésuite, né à Tolede, fut un des premiers disciples de St. *Ignace*, qui l'admit dans sa compagnie, en 1540. Etant venu étudier à Paris deux ans après, il y fit des progrès considérables dans les sciences. On l'envoya à Padoue en 1545, & ensuite à Palerme, où il professa la rhétorique avec succès. Ses talens lui procurerent les places de provincial en Toscane & en Sicile. Les affaires de sa compagnie l'obligerent de venir en France & dans les Pays-bas, où il se fit des protecteurs.

Il passa enfin en Espagne, & mourut à Madrid en 1611 à quatre-vingt-quatre ans. Il est principalement connu par les *fleurs des vies des saints*, 2 vol. *in-fol.* en espagnol, & traduites en françois dans un temps, où l'on aimoit les fables & les mensonges. Les miracles les plus faux & même les plus ridicules y sont entassés sans discernement. *Ribadeneira* n'a pas l'ombre de la critique; il adopte les traditions les plus incertaines & les contes les plus absurdes. Son style est agréable en espagnol; mais qu'est-ce que la diction, lorsque le sens commun est blessé à chaque page? Nous avons encore de lui les vies de St. *Ignace*, de St. *François de Borgia*, du pere *Laineż* & du pere *Salmeron*. Dans celle de St. *Ignace*, il reconnoît de bonne foi, que cet illustre fondateur n'avoit pas eu le don des miracles; mais il dit que la maniere dont la compagnie de Jesus a été instituée, son agrandissement & les prodiges opérés par quelques-uns de ses membres sont une assez forte preuve, que c'est l'ouvrage de Dieu, & suppléent aux miracles que St. *Ignace* auroit pu faire. Il sentit sans doute que cette raison ne satisferoit pas tout le monde, aussi il se rétracta dans un nouveau livre, & lui en fit faire un très-grand nombre. Nous avons encore de lui la *bibliotheque des écrivains de la société des Jésuites*, ouvrage imparfait.

RIBERA, (*François de*) Jésuite, né à Villacastin, dans le territoire de Ségovie en Espagne, étudia dans l'université de Salamanque, où il fit de grands progrès dans les langues & dans la théologie. Il entra prêtre chez les Jésuites à l'âge de trente-trois ans en 1570. Après avoir enseigné à Salamanque, il passa ses derniers jours dans la retraite, & mourut en 1591. Nous avons de lui des commentaires sur les douze petits prophetes, sur l'évangile de St *Jean*, & sur l'épître aux Hébreux. Les deux derniers sont les plus estimés, & nous les avons sous ce titre: *Riberæ* (*Franc. J.*) *evangelium Joannis*, in-4°, *Lugd.* 1623. *in epistol. Pauli ad Hebræos*, in-8°, *Turnoni* 1601. Nous avons encore de lui un commentaire sur l'apocalypse, qui ne brille pas par le discernement ni par la justesse; mais on y trouve de l'érudition, ainsi que dans ses autres ouvrages.

I. RICHARD DE ST. VICTOR, théologien du douzieme siecle, étoit écossois. Il vint de bonne heure à Paris pour se perfectionner dans les sciences. Il prit l'habit de chanoine régulier dans l'abbaye de St. *Victor*, & fut prieur de cette maison en 1164. Sa mort arriva en 1173, & fut celle d'un homme de bien. Nous avons de lui, I. Des *traités de critique*, qui sont assez exacts pour son temps. II. Des *commentaires* sur l'écriture qui sont trop remplis de digressions & écrits d'une maniere simple. III. Enfin des traités de *théologie* & de spiritualité, où il y a des connoissance & de la méthode. La meilleure édition de ses œuvres est celle de 1650, en 2 vol. *in-fol.* *Richard* de St. Victor est au nombre des autres théologiens de son siecle. Ils sont

connus ; mais on ne les consulte presque jamais.

II. RICHARD D'ARMACH, théologien du quatorzieme siecle, étoit irlandois. Ses talens & ses connoissances lui procurerent des honneurs & des places. Il devint chancelier de l'université d'Oxford, où il avoit fait ses études avec succès, puis archidiacre de Pitchfield, & enfin archevêque d'Armach en Irlande en 1347. Il soutint avec zele la juridiction des évêques & des curés contre les religieux mendians, & mourut vers l'an 1359. Il paroît par ses ouvrages qu'il avoit beaucoup lu l'écriture-sainte, & qu'il avoit de l'esprit & de la force dans le raisonnement. Il est aussi connu sous le nom d'*Armachanus*, à cause de son archevêché. Ses ouvrages sont, I. Deux traités contre les erreurs des Arméniens à Paris, *in*-8°, 1512. II. Des *sermons*, qui sont écrits sans élévation. III. Un écrit *de audientia confessionum*. V. Un autre intitulé : *Defensio curatorum adversus mendicantes*, Paris, *in*-8°, 1496 : ouvrage rare, mais qui n'est pas beaucoup recherché.

III. RICHARD, (*Jean*) bachelier en théologie de l'université de Paris sa patrie, étoit curé de Triel dans le dioceſe de Rouen. Il quitta cette cure après y avoir travaillé dix-huit ans, en pasteur zélé. *Richard* ayant refusé de signer purement & simplement le formulaire d'*Alexandre VII*, fut arrêté & mis dans les prisons de l'officialité de Rouen. Il fit plusieurs écrits pour la justification de sa foi & de sa conduite, & mourut à Paris en 1686 à l'âge de soixante & onze ans. C'étoit un homme pieux qui nous a laissé plusieurs ouvrages, où il fait un fréquent usage des peres. Les principaux sont, I. L'*agneau paschal*, ou explication des cérémonies que les Juifs observoient dans la manducation de l'agneau de Pâque, appliqué dans un sens spirituel à la manducation de l'agneau divin dans l'eucharistie, *in*-8°, 1686. II. Pratiques de piété pour honorer J. C. dans l'eucharistie 1683. III. Sentimens d'*Erasme*, conformes à ceux de l'église catholique sur tous les points controversés. IV. Aphorismes de controverse. V. Regles de conduite pour les curés.

IV. RICHARD, (*Jean*) avocat, naquit à Verdun en Lorraine. Après avoir fait ses études dans le college de Pont-à-Mousson, vint à Paris pour y étudier en même temps en droit & en théologie. La premiere science lui fut plus utile que la seconde. Il se fit cependant recevoir avocat ; mais ce fut plus pour avoir un titre, que pour en exercer les fonctions. Quoiqu'il fût marié, il se consacra à un genre d'occupation que l'on suit très-rarement dans cet état, mais qui étoit conforme à son goût. Il prêcha toute sa vie, non pas dans les chaires, où son état ne lui permettoit pas de monter, mais par écrit ; & ce qui paroîtra peut-être plus étonnant, il prêcha solidement. Dès 1683, il publia des *discours moraux sur les évangiles de tous les dimanches de l'année*, en 5 vol. *in*-12, qui ne tarderent pas d'être suivis de deux autres volumes sur les mysteres de Notre-

Seigneur & de la Ste. Vierge. On crut d'abord que ce n'étoit qu'une compilation ; mais on vit ensuite, que l'auteur les avoit travaillés lui-même. On reconnut qu'il étoit à la fois & théologien & orateur. Les sujets en sont bien choisis, les divisions bien prises, & les preuves solides. Il n'y a rien de bas & de rampant comme dans les anciens sermonaires ; tout y est noble & digne de la majesté de la chaire. Les mysteres de la religion y sont traités d'une maniere également édifiante & instructive. On y a évité ces expressions seches, dures & abstraites, plus dignes de la scholastique que de l'éloquence. Quelque temps après M. *Richard* devint aussi panégyriste ; il publia les *éloges historiques des saints, avec les mysteres de Notre-Seigneur & les fêtes de la Vierge pour tout le cours de l'année*, en 4 vol. *in*-12, qui décelent l'érudition & le goût de l'auteur pour le choix des matieres & l'ornement des discours chrétiens. Le *dictionnaire moral*, ou *la science universelle de la chaire*, parut en six vol. *in*-8°, & en huit vol. *in*-12. On y trouve deux sermons sur chaque sujet de morale. On ne peut nier, que ce recueil ne renferme beaucoup d'instructions utiles ; mais il faut le considérer à peu près comme la *bibliotheque des prédicateurs*, & le *dictionnaire apostolique*. Ces ouvrages sont plus propres à favoriser la négligence des jeunes prédicateurs, qu'à les former à la véritable éloquence. M. *Richard* avoit tant de goût pour les sermons, qu'il voulut faire revivre ceux de quelques célebres prédicateurs qu'on n'espéroit pas de voir publics à cause du désordre qui régnoit dans les manuscrits, qu'ils avoient laissés. C'est à son zele que nous devons le *carême* de M. de *Fromentieres*, évêque d'Aire, qu'il publia en 1690, en 2 vol. *in*-8° ; les *panégyriques*, *mysteres* & autres discours de ce même prélat, en 3 vol. les *œuvres mêlées* du même, en un vol. qui contient ses oraisons funebres & autres discours. M. *Richard* ayant recueilli toutes ces pieces, le mit en ordre, suppléa aux lacunes, fit les préfaces, & se chargea de les faire imprimer. Il rendit le même service aux *prônes* de M. *Joly*, évêque d'Agen, qui parurent en huit vol. *in*-12, & aux discours de M. l'abbé *Boileau*, prédicateur ordinaire du Roi, & l'un des quarante de l'académie françoise. Il publia en 1712 les homélies de cet orateur & les sermons prononcés devant le Roi, sur les évangiles du carême : & en 1718, un vol. *in*-12, de *panegyriques choisis*. M. *Richard* termina sa carriere l'année d'après à Paris, âgé de plus de soixante & quinze ans.

RICHELIEU, voyez PLESSIS.

RICHEOME, (*Louis*) Jésuite, né à Digne en Provence, prit l'habit de St. *Ignace* à Paris en 1565. Ses talens le firent employer. Il fut recteur du college de Dijon, deux fois provincial de la province de Lyon, une fois de celle d'Aquitaine, & assistant général de France à Rome en 1598. Il mourut en réputation d'une grande piété à Bordeaux en 1525, âgé de quatre-vingt-sept ans. Il avoit fait imprimer plusieurs ouvrages, &

après sa mort ; on publia l'an 1617, à Paris, deux vol. de ses opuscules, qui contiennent des traités de *controverse*, des pieces de *piété*, &c.

RICHER, (*Edmond*) naquit le dernier de septembre 1560 à Chourche, petite ville du diocese de Langres dans le comté de Champagne. Ses parens qui étoient pauvres, ne pouvant le faire étudier, lui laisserent la liberté d'aller à Paris à l'âge de dix-huit ans, pour y chercher les moyens de satisfaire l'inclination qu'il avoit pour l'étude. Il se procura le nécessaire de la vie en rendant quelques services dans un college, & employa tout le reste de son temps à étudier les langues. Il s'y appliqua avec tant de zele & de succès, qu'en moins de trois ans il fut en état de faire son cours de philosophie. Deux ans après il fut reçu maître-ès-arts. Il passa ensuite dans les écoles de théologie, où l'on ne tarda pas à connoître son mérite. Un docteur nommé *Etienne Roze*, chapelain de St. *Ives*, le retira chez lui, & lui fournit tout ce qui lui étoit nécessaire. *Richer* trouvoit tant de goût à étudier, qu'il y passoit les jours & les nuits, ne prenant que deux heures de sommeil. Il fut choisi quelque temps après pour professer dans l'université. Après avoir enseigné les humanités pendant deux ans, il professa la rhétorique avec beaucoup d'eclat & de distinction. Il enseigna la philosophie avec les mêmes applaudissemens. Après avoir pris le degré de docteur en 1590, il s'appliqua à perfectionner son esprit & son cœur. Il se servoient utilement du crédit que lui donnoient les charges & les emplois par où on le faisoit passer dans l'université & dans la maison de Sorbonne. Il se rendit bientôt redoutable aux ligueurs, & à ceux qui cherchoient à profiter des désordres publics & du relâchement de la discipline. Il porta le même esprit dans la prédication de la parole de Dieu, à laquelle il s'appliqua très-sérieusement. Il évitoit dans cette auguste fonction les deux extrêmités de la badinerie & de l'emportement, où tomboient la plupart des prédicateurs de son temps. Son grand talent étoit de développer les principes & les mysteres de la religion. Plusieurs envieux tacherent de le faire passer pour un prédicateur sans onction. Mais les fruits que produisirent ses discours, justifierent assez sa méthode. Il eut le courage d'insister souvent sur la soumission & la fidélité que les François devoient à *Henri IV*, leur roi légitime. De concert avec les docteurs les mieux intentionnés pour la paix de l'église & le repos du royaume, il engagea toute l'université à reconnoître ce prince. Ses travaux pour le bien de l'université, ne l'empêcherent pas de donner ses soins au rétablissement du college du cardinal le *Moine*, dont il avoit été nommé grand-maître & principal. De tous les colleges c'étoit celui que la guerre avoit le plus désolé. *Richer* travailla pour les professeurs & les écoliers. Il chercha les moyens de faciliter aux premiers la véritable méthode d'enseigner, & aux autres la maniere d'étudier solidement. Il composa son livre de l'*analogie*,

qui renferme les moyens de parler d'une maniere pure & correcte, d'enrichir les langues meres, & de trouver les véritables causes del'éloquence. Dans celui qui a pour titre : *De grammatica obſtetrici*, il emploie le raiſonnement & l'analyſe, pour lier les principes avec les regles les plus faciles de la grammaire. Mais de tous les ouvrages que *Richer* compoſa pour les maîtres & les étudians, aucun ne parut avec plus d'éclat, que celui qui eſt intitulé : *Obſtetrix animorum*. Son deſſein étoit d'y découvrir la véritable maniere d'enſeigner, d'étudier, de juger, de raiſonner, de compoſer. Pendant que *Richer* travailloit au rétabliſſement de ſon college, *Henri IV* donnoit pour la réforme de toute l'univerſité des ordres dont l'exécution lui fut commiſe. Il ranima tout & remédia à tous les abus ; mais il ſe fit néceſſairement des ennemis, ainſi que tous ceux qui veulent mettre la réforme où regne le déſordre. Il s'éleva un plus grand nombre d'adverſaires, lorſque ſon livre *de la puiſſance eccléſiaſtique & politique*, que *Richer* n'avoit compoſé que pour le premier préſident, fut imprimé. Il eſt diviſé en dix-huit articles tellement liés entr'eux, que les premiers ſont des principes dont les ſuivans ſont les corollaires. Il montre d'abord que la juriſdiction eccléſiaſtique appartient eſſentiellement à toute l'égliſe ; que le Pape & les évêques n'en ſont que les miniſtres ; que J. C. l'a conférée à tout l'ordre hiérarchique par la miſſion qu'il a donnée immédiatement à tous les apôtres & à tous les diſciples. Il prouve que la puiſſance infaillible de faire des décrets, appartient à toute l'égliſe ; il met l'autorité du Pape ſous la direction & la correction du concile général, qui repréſente l'égliſe univerſelle. Il fait part auſſi du gouvernement de l'égliſe aux princes ſéculiers en ce qui regarde la diſpoſition des biens temporels, les peines corporelles, la coaction, le maintien de la diſcipline, l'exécution des loix & des canons dans le reſſort de leurs états. Il établit que le prince en qualité de protecteur de l'égliſe & de défenſeur des canons, non ſeulement a droit de faire des ordonnances pour la diſcipline eccléſiaſtique, mais qu'il eſt encore juge légitime des appels comme d'abus. On ſait combien il fut perſécuté à cette occaſion, & nous ne le répéterons point, après tant d'auteurs qui en ont parlé. Il ſuffira de dire qu'il mourut dans le chagrin & dans la douleur en 1630 à ſoixante & douze ans. *Richer* avoit la taille fort haute, le tempérament robuſte, la voix forte, les organes de la vue & de l'ouie excellens. Sa complexion vigoureuſe lui promettoit une plus longue vie, ſi elle n'eût point été abrégée par ſes grandes études, les douleurs de la pierre, le mauvais ſuccès de l'opération, & les traverſes continuelles que lui attira ſon attachement à la vérité, & ſon caractere inflexible. Son eſprit étoit ferme & ſolide. Il avoit beaucoup de critique, de goût & de diſcernement. L'écriture-ſainte, les peres, & l'ancienne diſcipline de l'égliſe avoient été la matiere de ſes études continuelles.

Outre

Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on imprima en 1676 l'apologie de *Gerſon* que *Richer* avoit compoſée en 1605. Elle contient les mêmes principes qui ſont dans ſon livre *de la puiſſance eccléſiaſtique & politique*, mais avec beaucoup plus d'étendue. Cet ouvrage eſt diviſé en quatre parties. *Richer* termine cette apologie de *Gerſon* par une analyſe du traité de la vie ſpirituelle de l'ame, compoſé par cet illuſtre chancelier de l'univerſité de Paris. Il y a joint ſa vie & quelques monumens qui le concernent. *Richer* après avoir établi par l'ecriture-ſainte, les canons & les ſaints peres, que le gouvernement de l'égliſe eſt ariſtocratique, & que ſon pouvoir ne s'étend que ſur les choſes ſpirituelles, entreprit de prouver les mêmes maximes par la pratique de l'égliſe pendant quatorze cens ans. C'eſt dans ce deſſein qu'il compoſa l'hiſtoire des conciles généraux qui ont été tenus dans l'égliſe depuis ſaint *Pierre*, juſqu'au concile de Trente. Cet ouvrage contient trois tomes, imprimés en 1680. Il y a inſéré quantité d'actes & de monumens conſidérables. Il y rapporte l'hiſtoire, les décrets & l'abrégé des actes des conciles, & s'en ſert pour prouver que l'égliſe a toujours été gouvernée par les canons, & réfute les inductions que *Bellarmin* & les autres théologiens de la cour de Rome ont tiré de quelques faits pour établir leurs prétentions. Cet ouvrage eſt très-utile, non ſeulement pour apprendre l'hiſtoire des conciles, mais auſſi pour ſe former une idée juſte de l'ancien gouvernement de l'égliſe. Il y a à la fin du premier tome un petit traité contre le cardinal du *Perron* ſur les appellations au ſaint ſiege. *Richer* a encore prouvé ſa doctrine par le témoignage des anciens théologiens de Paris dans ſon livre intitulé: *Défenſe de la doctrine des anciens docteurs de l'égliſe de Paris, ou la doctrine conſtante & perpétuelle de l'école de Paris, ſur l'autorité & l'infaillibilité de l'égliſe dans les choſes de foi & dans la doctrine des mœurs, contre les défenſeurs de la monarchie univerſelle & abſolue de la cour romaine.* Cet ouvrage a été imprimé en 1683. Enfin, on a donné en 1701 un ample traité qu'il avoit compoſé pour réfuter tous les écrits qui avoient été faits contre ſon traité de la puiſſance eccléſiaſtique & politique. Cet ouvrage eſt partagé en cinq livres. *Voyez* la vie de *Richer*, par *Adrien Baillet*, in-12.

RIGAULT, (*Nicolas*) né à Paris d'un médecin en 1577, fit ſes études chez les Jéſuites. Ces PP. charmés de la délicateſſe & de la beauté de ſon eſprit, voulurent, mais inutilement, l'attirer dans leur compagnie. Il ſe rendit habile dans les langues grecque & latine, & s'appliqua particuliérement à faire des notes ſur les anciens auteurs latins, eccléſiaſtiques & profanes. Il fut eſtimé de tous les gens de lettres, & ſur-tout de MM. de *Thou* & *Dupui*. Une piece ſatyrique contre les Paraſites, qu'il publia à l'âge de 19 ans, commença à lui faire un nom. *Rigault* embraſſa la profeſſion d'avocat, qu'il abandonna bientôt pour les belles-lettres. On le choiſit avec *Caſaubon* pour mettre en ordre la bibliotheque du Roi, & il en fut fait garde après lui. S'il

rendit un service considérable au public en arrangeant un si grand nombre de livres, il en reçut de son côté de grands avantages. Les lumieres qu'il en tira, ont brillé dans les différentes productions de sa plume. Le président de Thou, qui l'avoit pris chez lui, lui donna en mourant en 1617 le soin de l'éducation de ses enfans. Le Roi non moins sensible à son mérite, le nomma conseiller au parlement de Metz, au commencement de la création de ce parlement, faite en 1633, & il en mourut le doyen. Ayant été nommé intendant de la province de Metz, & procureur général de la chambre souveraine de Nancy, il mourut à Toul en 1654 à 77 ans. Un savant anglois (*Dodwel*) porte un jugement assez désavantageux de sa doctrine. » *Rigault*, dit-il, » quoique d'ailleurs habile critique, est peu exact dans les choses » qu'il traite; & quoique de la communion romaine, il donne » quelquefois dans des sentimens favorables aux Calvinistes. » Lorsqu'il trouvoit quelque chose dans les auteurs qu'il publioit, » qui paroissoit contraire aux coutumes, non seulement de son » église, mais encore de l'église universelle, il le remarquoit » avec beaucoup de soin; peut-être pour rendre ses remarques » plus agréables au lecteur par la nouveauté. « Il soutenoit que *Tertullien* avoit cru que les laïques ont droit de consacrer l'Eucharistie, lorsqu'ils ne peuvent recourir au ministre ordinaire de l'église. Il a eu des sentimens aussi particuliers sur le baptême des enfans; mais il ne paroît pas qu'il se soit écarté dans d'autres points de la doctrine de l'église, ni qu'il ait affecté de la combattre. Il a fait un écrit sur la figure de J. C. dans lequel il soutient que ce divin Sauveur n'avoit pas été beau. Le P. *Vavasseur*, Jésuite, réfuta ce sentiment. Ses ouvrages sont, I. Des corrections & des notes sur *Tertullien* & sur St. *Cyprien*, desquels il publia les ouvrages en grec & en latin. M. *Huet* ne juge pas favorablement de ces traductions; il dit, qu'il ne s'attache point assez au choix des mots, & qu'il donne à ses pensées un tour grossier & peu correct. II. *Exhortations chrétiennes imitées des anciens PP. grecs & latins.* III. Des réfutations du libelle du Jésuite *Eudemon Jean*, intitulé: *Admonitio*, &c. IV. Divers autres écrits, qui n'ont qu'un rapport indirect à cet ouvrage.

RIGOLEU, (*Jean*) Jésuite, né en 1594 à St. *Quentin* en Bretagne, enseigna les humanités avec tant de succès qu'on le préféroit à cet égard au P. *Petau*. Après avoir fait de grands biens dans l'art pénible de la direction des ames, il mourut à Vannes en 1658, âgé de 63 ans, en odeur de sainteté. Il avoit une singuliere dévotion pour le culte de la Vierge. La plupart de ses ouvrages sont mystiques. Les principaux sont, I. Un traité intitulé: *Jesus aimable*. II. Un autre sur l'oraison mentale. III. Un troisieme *de la garde du cœur*. IV. Un abrégé de la vie parfaite, V. Des avis sur la réception des religieuses. VI. Quarante lettres aux religieuses Ursulines. Tous ces ouvrages sont assez médiocres.

RIVET DE LA GRANGE, (*Dom Antoine*) Bénédictin de la

congrégation de St. *Maur*, d'une famille féconde en gens d'esprit, vit le jour à Confolens, petite ville du Poitou en 1683. Après avoir fait sa philosophie chez les Jacobins de Poitiers, où il se distingua par son ardeur pour l'étude & par la sagesse de sa conduite, il pensa sérieusement à quitter le monde. Ayant été renversé de cheval & traîné assez loin le pied engagé dans l'étrier, il regarda cet accident, comme un avertissement salutaire. Il entra en 1704, dans la congrégation des Bénédictins de St. *Maur*, & fit profession l'année d'après à Marmoutier. Son cours de philosophie & de théologie étendit beaucoup son esprit; il composa dès-lors plusieurs dissertations sur l'écriture sainte, où, à l'étendue des connoissances, il sut joindre la justesse & l'ordre; mais ces dissertations n'ont point vu le jour. Il fut appellé en 1716, dans le monastere de St. *Cyprien* de Poitiers. Il s'y occupa de deux projets qui n'ont pas eu lieu; l'un d'écrire l'histoire des évêques de ce diocese, l'autre de composer la bibliotheque des auteurs de Poitou. Ses supérieurs le croyant capable de travailler à des ouvrages d'une utilité plus générale, l'appellerent à Paris, & le chargerent de l'histoire des hommes illustres de St. *Benoît*. Il ramassa une grande quantité de matériaux, qui devinrent inutiles, parce que cette troisieme entreprise ne fut pas exécutée. Libre de cet engagement, dom *Rivet* se livra sérieusement à l'histoire littéraire de la France, dont il avoit formé le projet. Trois de ses confreres, dom *Ducloy*, dom *Poncet*, dom *Colomb*, s'unirent à lui, & ils étoient dignes de cette union, étant d'un goût sûr, laborieux, aimant les recherches & l'exactitude. Le premier volume parut en 1733, *in*-4°. & fut suivi de plusieurs autres, sous ce titre: *Histoire littéraire de la France, où l'on traite de l'origine & des progrès, de la décadence & du rétablissement des sciences parmi les Gaulois & parmi les François, du goût & du génie des uns & des autres pour les lettres en chaque siecle; de leurs anciennes écoles; de l'établissement des universités en France; des principaux colleges; des académies des sciences & des belles-lettres; des meilleures bibliotheques anciennes & modernes; des plus célebres imprimeries; & de tout ce qui a un rapport particulier à la littérature. Avec les éloges historiques des Gaulois & des François qui s'y sont fait quelque réputation; le catalogue & la chronologie de leurs écrits; des remarques historiques & critiques sur les principaux ouvrages; le dénombrement des différentes éditions: le tout justifié par les citations des auteurs originaux. Par des religieux Bénédictins de la congrégation de St.* Maur. » On fut ravi, dit un auteur, de voir dans cet ouvrage, non un » assemblage de passages copiés au hasard, mais un livre entié» rement neuf & original dans son espece; où sont exposées les » principales circonstances de la vie des gens de lettres, où l'on » trace le portrait de leur esprit & de leur cœur, où l'on fait » connoître leurs talens, leurs ouvrages & les différentes éditions » qu'on en a faites, où l'on apprécie les jugemens des critiques,

» où l'on ne dit rien qui ne soit tiré des auteurs originaux ; où » enfin, à la lueur du flambeau de la critique la plus severe & la » plus épurée, on fait un savant tableau de la littérature de chaque » siecle. « Quoique cet éloge doive paroître outré à certains égards, il est très-juste à plusieurs autres. Le style de dom *Rivet* pourroit être plus pur & plus coulant ; mais ses recherches ne sauroient être plus profondes ; elles lui feront toujours beaucoup d'honneur. Il finissoit le neuvieme volume qui renferme les premieres années du douzieme siecle, lorsque ses travaux & ses austérités lui annoncerent une mort prochaine. Après une maladie de quelques mois, pendant laquelle il se signala par de grands sentimens de religion, il expira au Mans où il demeuroit depuis plus de 30 ans, en 1749, à 66 ans. Son opposition à la bulle *Unigenitus* l'avoit fait éloigner de la capitale. Dom *Taillandier*, son confrere, en a fait un éloge vrai & sincere à la tête du neuvieme volume de l'histoire littéraire. On a encore de dom *Rivet*, le *nécrologe de Port-Royal-des-Champs, ordre de Cîteaux, institut du St. Sacrement, qui contient les éloges historiques, avec les épitaphes des fondateurs & bienfaiteurs de ce monastere, & des autres personnes de distinctions, qui l'ont obligé par leurs services, honoré d'une affection particuliere, illustré par la profession monastique, édifié par leur pénitence & leur piété, & sanctifié par leur mort & par leur sépulture ;* 1723, *in*-4°. à Amsterdam, avec une longue préface. Cet ouvrage a beaucoup réussi auprès de certaines gens ; mais on lui préférera toujours son *histoire littéraire.*

I. ROBERT SORBON, *voyez* Sorbonne.

II. ROBERT GROSSE-TETE, (*Capito*) l'un des plus grands théologiens du treizieme siecle, naquit en Angleterre, dans le pays de Suffolck, de parens pauvres. Sa piété & son savoir le firent nommer docteur d'Oxford, puis archidiacre de Leicester, & enfin évêque de Lincoln, en 1235. Ce prélat menoit une vie irréprochable, & avoit un zele ardent pour la pureté des mœurs & de la discipline. Ayant reçu un ordre du pape *Innocent IV* qui ne lui paroissoit pas juste, il écrivit ainsi aux évêques qui le lui avoient adressé : » Sachez que j'obéis avec respect aux mandemens » apostoliques, mais je m'oppose pour l'honneur du St. Siege à » tous les mandemens qui ne méritent pas ce nom. Un décret n'est » point apostolique, à moins qu'il ne s'accorde avec la doctrine » des apôtres & de J. C. Or, le décretq ue j'ai reçu y est entiére- » ment contraire. « Le Pape fut fort irrité de cette lettre, & il vouloit faire punir l'évêque de Lincoln par le roi d'Angleterre. Mais les cardinaux lui représenterent, que ce prélat étoit très-estimé en France & en Angleterre. On ne croit pas, lui dirent-ils, qu'il y ait parmi les évêques un plus grand homme, ni même aucun qui puisse lui être comparé. Il passe pour habile philosophe ; il sait parfaitement bien le latin & le grec ; il est zélé pour la justice ; il est grand prédicateur ; c'est un homme fort chaste,

& ennemi déclaré des simoniaques. Ils conseillerent donc au Pape de dissimuler la chose, pour ne point exciter de tumulte. Il mourut en odeur de sainteté en 1253. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont nous ne citerons que ceux qui se trouvent dans la bibliotheque des peres. I. Un traité sur la confession. II. Un autre sur le mariage. III. Un autre ouvrage du soin pastoral. IV. Des constitutions sur la pénitence. V. Un ouvrage de piété intitulé : *L'œil moral*. VI. Un autre intitulé : *La doctrine du cœur*. VII. Un livre de méditations. VIII. Un traité sur les articles de foi. IX. Un autre sur les préceptes du décalogue. X. Des *lettres* & des *sermons*.

III. ROBERT, (*Claude*) chanoine & grand-archidiacre de Châlon-sur-Saone, né à Cheslay, village près de Tonnerre, étudia à Paris sous *Théodore Marsilli*, professeur royal. Il fut choisi pour veiller à l'éducation d'*André Fremiot*, depuis archevêque de Bourges, avec lequel il voyagea en Italie, en Allemagne, & dans les Pays-bas. Ce prélat lui confia les études de *Jacques* de *Neuchezes* son neveu, lequel étant devenu évêque de Châlon, & connoissant le mérite de *Robert*, lui donna l'archidiaconé de son église, & le fit son grand-vicaire. Il remplit cet emploi avec beaucoup de zele, & se contenta d'un seul bénéfice. M. *Robert* mourut en 1636, après avoir été aimé & estimé des cardinaux *Baronius*, *Ossat*, *Bellarmin*, de M. du *Saussay*, évêque de Tours, & de plusieurs autres grands hommes. Son plus grand ouvrage est un recueil de tous les évêques de France qu'il publia en 1626, *in-fol.* sous le titre de *gallia christiana*. MM. de Ste. *Marthe* l'ont depuis augmenté considérablement, & nous en avons une édition par des PP. Bénédictins de St. *Maur*, en 10 vol. *in-fol.* On trouve dans l'édition de *Robert* deux traités particuliers de sa composition, touchant les antiquités de Dijon & de Baume. Le recueil de *Robert*, tel qu'il parut pour la premiere fois, étoit plein de fautes & d'inexactitudes ; mais il lui restera toujours l'honneur de l'invention & de la premiere exécution. On ne peut nier qu'il ne fut un homme de mérite, zélé pour le bien, ami de la vertu, & ne connoissant gueres que l'église & son cabinet.

I. ROCHE, (*N.*) né dans le diocese de Meaux, entra dans la congrégation de l'Oratoire, & professa la philosophie avec distinction, dans le college de Juilli. Il jouissoit de l'estime de ses confreres, lorsque le desir d'une vie plus intérieure & plus pénitente l'obligea de les quitter en 1748. Il se retira à Paris dans la paroisse de St. *Germain* l'Auxerrois, & y vécut comme dans une profonde solitude. La priere, l'étude & le travail des mains rempliſſoient ses journées. Il se levoit à quatre heures du matin, & ne faisoit qu'un repas très-frugal le soir. Ses austérités hâterent sa mort, arrivée en 1755, à l'âge de 50 ans. Nous avons de lui un ouvrage posthume en 2 vol. *in-12*, Paris 1759, sous ce titre : *Traité de la nature de l'ame & de l'origine de ses connoissances, contre le système de M.* Locke *& de ses partisans*. Il regne dans le plan de ce livre une grande méthode & beaucoup de netteté dans

les détails. La lecture en eſt attrayante par une onction de piété répandue ſur les queſtions les plus ſeches & les plus abſtraites. Le ſtyle, auſſi noble & auſſi élégant que ſimple & naturel, réunit la vivacité, la chaleur, à la clarté & à la préciſion. L'auteur entreprit cet ouvrage à l'occaſion de ce fameux principe, qui eſt comme le premier anneau de la theſe de l'abbé de *Prades* : *Toutes nos connoiſſances dérivent des ſenſations, comme les branches du tronc.*

II. ROCHE, (*Jean de la*) prêtre de l'Oratoire, né dans le dioceſe de Nantes, entra dans la congrégation dès l'âge de 17 ans. Après le cours ordinaire des humanités, il ſe dévoua à la prédication. Lyon & quelques autres villes de province furent d'abord le théatre de ſon éloquence. Il paſſa à Paris en 1681, & prêcha dans cette capitale avec tant de ſuccès, qu'il fut appellé à la cour pour deux carêmes. Cet orateur mourut en 1711, âgé d'environ 55 ans. Ses ſermons ont été publiés en 8 vol. *in*-12. On y trouve d'abord les *panégyriques* des ſaints, en 2 vol. enſuite l'*avent*, un vol. le *carême*, 3 vol. les *myſteres*, 2 vol. On remarque dans ſes diſcours de beaux traits d'éloquence, de la nobleſſe dans l'expreſſion, & de la force dans le raiſonnement ; mais ils manquent quelquefois d'ordre & de clarté. On diſtingue parmi ſes panégyriques, ceux de St. *Auguſtin* & de St. *Louis*, roi de France, que l'auteur prononça en préſence de meſſieurs de l'académie françoiſe.

RODRIGUÉS, (*Alfonſe*) Jéſuite, né à Valladolid en 1526, entra dans la compagnie. Il enſeigna aſſez long-temps la théologie morale, & fut enſuite recteur de Moutillo en Andalouſie, puis maître des novices. Sa vie, qui étoit un exemple de vertu, fut couronnée par une mort ſainte à Séville, le 21 février de l'année 1616. C'étoit la quatre-vingt-dixieme année de ſon âge. Nous avons de lui en eſpagnol un traité de la *perfection chrétienne*, qui ſera un monument éternel de ſa piété & de ſon ſavoir. Il a été traduit pluſieurs fois en françois. On en a deux excellentes verſions imprimées ſur la fin du dernier ſiecle, l'une d'un célebre eccléſiaſtique de Sens, & l'autre de M. l'abbé *Regnier des Marais*. Celle-ci eſt la meilleure ; elle parut depuis 1675 juſqu'en 1679, en 3 vol. *in*-4°. Le traducteur auroit pu en retrancher ſans ſcrupule pluſieurs hiſtoires fabuleuſes, tirées de différentes chroniques monaſtiques, & plus capables de révolter les gens de bon ſens, que d'édifier les gens de bien.

ROSWEIDE, (*Héribert*) Jéſuite, né à Utrecht en 1569, & mort à Anvers le 5 octobre 1626, enſeigna la philoſophie & la théologie à Douay & à Anvers. Il avoit beaucoup de piété & une connoiſſance étendue des antiquités eccléſiaſtiques. Il publia une partie des œuvres de St. *Paulin*, avec des notes, auxquelles on a joint celles du pere *Fronton* le *Duc* ; les unes & les autres ſont ſavantes. On lui doit encore une édition de deux traités de St. *Eucher* ; & celle du *pré ſpirituel*, de *Jean Maſchus*, & de quelques autres auteurs. Nous avons auſſi de lui, I. Une apologie pour

Thomas à Kempis, dans laquelle il veut prouver qu'il eſt auteur du livre de l'imitation de J. C. II. Un vol. *in-fol.* imprimé à Anvers en 1618, qui renferme les vies des peres des déſerts. Ce recueil n'eſt pas commun, & les diſſertations dont il eſt accompagné le font rechercher. On le regarde comme le commencement de cette ample collection des vies des ſaints, qui a été depuis continuée par *Bollandus*, & par les autres qui lui ont ſuccédé dans ce pénible travail. III. Une édition du martyrologe d'*Adam*, aſſez eſtimée. IV. *Faſti ſanctorum*, in-8°, où l'auteur donne le projet de la collection des actes des ſaints dont il avoit formé le plan. V. Divers ouvrages de piété en flamand, que nous nous diſpenſerons de citer.

ROUSSEL, (*Dom Guillaume*) de Conches, petite ville de Normandie, au dioceſe d'Evreux, entra dans la congrégation de St. *Maur* en 1679 à l'âge de 20 ans. Il ſe conſacra d'abord à la chaire, & prêcha avec ſuccès; mais préférant le repos d'une vie privée, il ſe retira à Rheims, & s'y appliqua à traduire en notre langue les lettres de St. *Jerome*. Sa verſion parut en 3 vol. *in-8°*, à Paris 1704 & 1707, & on l'a réimprimée en 1713. Ces trois volumes ſont ornés d'une belle préface, de ſavantes notes, de remarques utiles, & de maximes morales, tirées des ouvrages de St. *Jerome*. Ces maximes terminent le troiſieme volume. L'éloge du pere *Mabillon* en proſe quarrée, eſt auſſi de dom *Rouſſel*: c'eſt, dit un critique, un chef-d'œuvre d'éloquence & d'eſprit. On le trouve dans la bibliotheque des auteurs de la congrégation de St. *Maur*, de dom le *Cerf*, à l'article du pere *Mabillon*. Dom *Rouſſel* avoit entrepris une hiſtoire littéraire de la France; il y avoit déjà travaillé quelques années, lorſque ſes ſupérieurs le chargerent de l'hiſtoire de ſa congrégation; mais à peine en avoit-il tracé le plan qu'il mourut à Argenteuil en 1717, âgé de 59 ans. Ses vertus ne le rendoient pas moins recommandable que ſa ſcience.

ROY, (*Guillaume le*) né à Caen en Normandie en 1610, fit ſes études à Paris, où il obtint un canonicat de l'égliſe de Notre-Dame. Il fut l'exemple de ſes confreres, par ſon exactitude à remplir tous les devoirs de chanoine & de prêtre. L'amour de la ſolitude lui fit permuter l'abbaye de Haute-Fontaine, ordre de Cîteaux, au dioceſe de Châlons en Champagne, avec ſon canonicat. M. le *Roy* ſongea à ſe fixer à Haute-Fontaine, non ſeulement pour s'y ſanctifier, mais encore pour travailler à rendre cette maiſon plus réguliere, & à y faire régner l'eſprit de St. *Bernard*, qu'il regardoit comme un fidele diſciple de St. *Auguſtin*. M. le *Roy*, libre alors de tout ſoin, n'en eut plus d'autre que celui de travailler à ſa ſanctification & à la régularité de ſes religieux. Il conféroit avec eux en certains jours marqués; il leur faiſoit des exhortations dans l'égliſe les dimanches & les fêtes; il les écoutoit en particulier, les reprenoit avec charité, les portoit à l'amour de leur état, leur donnoit lui-même l'exemple de toutes les vertus chrétiennes & religieuſes. Il reçut ſouvent dans ſa maiſon des amis

distingués, tels que les *Nicole* & les *Arnauld*. Ce pieux abbé mourut en 1684, après avoir publié un grand nombre d'ouvrages. Voici la liste des principaux. I. *Traduction* d'un excellent livre de St. *Athanase*, contre ceux qui jugent de la vérité par la seule autorité de la multitude : avec des réflexions adressées à Dieu, lesquelles représentent les calomnies spirituelles de notre siecle, & le besoin qu'on a maintenant de renouveller les plaintes de St. *Athanase*, & d'imiter le zele de ce pere. II. *Traduction* de l'écrit à trois colonnes sur les cinq propositions attribuées à *Janſénius*. III. *Traduction* de la censure des sentimens des Jésuites touchant la doctrine & l'autorité de St. *Augustin*, par l'inquisition de Valladolid. IV. *Traduction* de deux lettres de *Gentien Hervet*, docteur en théologie, sur la résidence des évêques, l'une au cardinal *Hosius*, l'autre au pere *Salmeron*, Jesuite. V. *Sermons* de St. *Bernard* sur le pseaume 90. traduits en françois, *in-octavo*, & ensuite *in-12*, chez *Savreux*. VI. *Lettre sur la constance* & le courage qu'on doit avoir pour la vérité, avec les sentimens de St. *Bernard* sur l'obéissance qu'on est obligé de rendre aux supérieurs, & sur le discernement qu'on doit faire de ce qu'ils commandent, tirés de sa septieme lettre, *in-4°*, 1661, réimprimée en 1700 dans le recueil *in-12*, intitulé : *Le pere Bouhours convaincu de ses calomnies anciennes & nouvelles, contre MM. de Port-Royal*. VII. *Lettre d'un solitaire* sur la persécution qu'on faisoit aux religieuses de Port-Royal. VIII. *Morale de St. Basile le Grand*, & les regles du même, *in-12*, à Paris chez *Savreux*. IX. *Instructions sur l'avent*. X. *Pratiques* & *instructions* pour employer chaque journée sur les devoirs du christianisme, avec des observations sur la fausse dévotion. XI. *Explication* de l'oraison dominicale composée des pensées, & des propres paroles de saint *Augustin*. C'est une traduction françoise de l'ouvrage latin du P. *Lardenois*, Célestin. Le traducteur y a ajouté une longue préface. M. *Flechier* loue beaucoup cette traduction dans une lettre écrite à M. le *Roy*. XII. *Traité du discernement des esprits*, traduit du latin du cardinal *Bona*. XIII. *Du devoir des meres*, avant & après la naissance de leurs enfans. C'est une instruction qui lui fut demandée par une dame de qualité. XIV. *Du renouvellement des vœux du baptême & des vœux de religion*. XV. *Traduction* de l'ouvrage de M. de *Castorie* sur la lecture de l'écriture-sainte. XVI. *Du culte des saints*, traduit du latin du même, *in-8°*. XVII. *La solitude chrétienne*, trois volumes *in-12*. chez *Savreux*. Outre tous ces écrits, & plusieurs autres que nous omettons, on trouve plusieurs lettres de M. le *Roy* dans le recueil de celles de M. *Arnauld*, & un plus grand nombre encore dans le recueil de celles de M. *Nicole*. Elles roulent toutes sur le parti que prenoit M. *Nicole* de ne plus écrire sur les affaires de l'église, & sur sa lettre à l'archevêque de Paris. XVIII. Plusieurs ouvrages manuscrits.

I. RUE, (*Charles de la*) Jésuite, célebre par ses prédications, naquit

naquit à Paris en 1643. Après avoir professé la rhétorique à Paris pendant plusieurs années avec réputation, il se consacra à la chaire, & prêcha dans les provinces & à la cour. Il mourut au college de *Louis* le Grand en 1725, à 82 ans. Ceux qui voudront connoître le caractere du pere de la *Rue*, doivent consulter le nouveau dictionnaire historique. On peut regarder cet orateur comme un modele de cette éloquence sublime qui plaît & qui instruit. » Et » en effet, dit le pere *Gibert*, où voit-on une imagination plus » vive & plus sage tout ensemble, plus féconde & plus heureu- » sement hardie, un génie plus élevé, une plus noble facilité à » concevoir & à exprimer; mais, où tend, où aboutit cet as- » semblage d'éminentes qualités? au sublime, au touchant, » au pathétique. On oublie, & le prédicateur & ses rares » talens, pour ne s'occuper que des impressions qu'il fait sur » le cœur; au lieu de s'amuser à se recrier ou ne pense qu'à » suivre, ou plutôt on suit, sans y penser, ce rapide torrent » d'impressions & de mouvemens qui vous entraînent au bien » presque malgré vous. « C'est un Jésuite qui fait cet éloge d'un autre Jésuite; tout le monde n'y a pas souscrit. Il faut convenir que les sermons de morale du P. la *Rue* n'approchent pas de ceux du P. *Bourdaloue*, ni de ceux de M. *Massillon*. On y trouve ni la solidité, ni la force du premier, ni l'onction, ni l'élégance continue du second. Comme le P. de la *Rue* avoit employé toute sa jeunesse aux belles-lettres, sur-tout aux latines, il ne put pas étudier assez long-temps la Religion pour se faire le fond de connoissances qu'exige la chaire. » Delà, dit M. l'abbé » *Trublet*, du vuide, de la stérilité, de la sécheresse. Ainsi, » avec quelques morceaux admirables, ses sermons sont médio- » cres à tout prendre, souvent forts par les tours; il est ordinai- » rement foible par les choses. « On publia les sermons de ce prédicateur en 1619, en 4 volumes *in*-12 & *in* 8°, Paris & Lyon. Il y a un volume pour l'avent & trois pour le carême. La préface mérite d'être lue; l'auteur y donne d'excellens avis qu'il appuye sur l'exemple des meilleurs prédicateurs. Il y prouve, autant qu'il est en lui, qu'on ne devroit pas prêcher de mémoire, & fait voir les dangers & les désavantages qu'il y a à prêcher ainsi. Ces raisons paroissent justes en général; cependant il est plus aisé d'en sentir la bonté que de les exécuter. En 1740 le pere *Bretoneau*, Jésuite, mit au jour les *panégyriques* des saints par le pere de la *Rue*, avec quelques autres sermons sur divers sujets, à Paris, 2 vol. *in*-12, 1740. On donna la même année ses *oraisons funebres* en un volume *in*-12. C'est principalement à ces derniers ouvrages, qu'on doit appliquer le jugement que porte le pere *Gibert* de l'éloquence du pere de la *Rue*.

II. RUE, (*Dom Charles de la*) Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, né à Corbie en Picardie en 1684, avoit de grandes dispositions pour l'étude. Il s'appliqua avec un égal succès à la philosophie, à la théologie, au grec & à l'hébreu. Dom

Bernard de Montfaucon l'attira auprès de lui, & le guida dans ses études ; il en profita si bien qu'en peu de temps il fut en état de servir de maître aux autres. Dom *Bernard* avoit donné en 1713, ce qui nous reste des hexaples d'*Origene* ; & il désiroit fort que l'on pût donner une édition exacte & complette des autres ouvrages de cet auteur. Ses occupations ne lui permettant pas de l'entreprendre, il jetta les yeux sur dom de la *Rue*, dont il connoissoit le zele & la capacité. Celui-ci répondit à ses vues, & les deux premiers volumes parurent en 1733, *in-fol.* à Paris chez *Vincent*. L'ouvrage fut dédié au pape Clément XII, qui envoya à l'auteur deux de ses médailles, l'une d'or & l'autre d'argent. Le Pape l'honora aussi d'une lettre très-obligeante, que l'exactitude de cette édition méritoit. Le troisieme volume étoit prêt, lorsqu'il mourut en 1739 âgé de 55 ans. Les qualités qui font le bon religieux & le savant chrétien, distinguoient dom de la Rue. Ce Bénédictin avoit entrepris depuis plusieurs années un grand ouvrage françois sur les antiquités ecclésiastiques ; mais voyant que sa foible santé ne lui permettoit plus de soutenir une forte application, il en abandonna l'entiere exécution à dom Vincent de la *Rue* son neveu, qu'il avoit fait venir à St. Germain-des-Prez, pour partager avec lui ce travail. Il lui servit aussi pour son édition d'Origene dont il a publié dernièrement le quatrieme volume. L'oncle & le neveu sont également recommandables dans la république des lettres.

RUFIN, si connu par ses démêlés avec St. *Jerome*, naquit à Concorde petite ville d'Italie vers le milieu du quatrieme siecle. Il cultiva son esprit dans l'étude des belles-lettres & sur-tout de l'éloquence. Le desir de s'y rendre habile le fit venir à Aquilée ville si célebre alors, qu'on l'appelloit communément la *seconde Rome*. Après s'être rendu habile dans les lettres humaines, il pensa aux moyens d'acquérir la science des saints, & se retira dans un monastere d'Aquilée, où il ne s'occupoit que de la lecture & de la méditation des saintes écritures. Il lisoit aussi avec soin les ouvrages des saints docteurs de l'église. St. *Jerome* revenant de Rome passa par Aquilée, & se lia étroitement avec *Rufin*. Ils se promirent une amitié indissoluble. *Rufin* pria St. *Jerome* qui alloit dans les Gaules, de lui chercher un exemplaire des œuvres de St. *Hilaire* de Poitiers. St. *Jerome* le lui promit, & ajouta qu'après avoir parcouru les Provinces de France & d'Allemagne, il reviendroit à Aquilée passer le reste de ses jours. Il y revint en effet chargé de tous les plus précieux manuscrits qu'il avoit pu trouver dans les bibliotheques. St. *Jerome* s'étant retiré en Orient, *Rufin*, inconsolable de la séparation de son ami, résolut de quitter Aquilée pour l'aller chercher. Il s'embarqua pour l'égypte, & il visita les solitaires qui en habitoient les déserts. Il y entendit parler des vertus de sainte *Mélanie* l'ancienne, & il eut la consolation de la voir à Alexandrie, où il alla pour écouter le célebre *Didyme*. La piété que *Mélanie* re-

marqua dans *Rufin*, l'engagea à lui donner sa confiance, qu'elle lui continua pendant tout le temps qu'ils resterent en Orient, c'est-à-dire, environ trente ans. Mais pendant qu'ils étoient occupés l'un & l'autre de l'étude de la vérité, les Ariens qui dominoient sous le regne de *Valens*, firent souffrir une cruelle persécution à *Rufin*. Il fut mis dans un cachot, chargé de chaînes, tourmenté par la faim & la soif, & ensuite relégué dans les lieux les plus affreux de la Palestine. *Mélanie* qui employoit ses richesses à soulager les Confesseurs, racheta *Rufin* & se retira avec lui en Palestine. St. *Jerome* croyant que *Rufin* iroit aussi-tôt après à Jérusalem, écrivit à un de ses amis qui y demeuroit, pour le féliciter du bonheur qu'il alloit avoir de posséder un homme d'un si grand mérite. » Vous verrez, dit-il, briller en la personne de *Rufin*, des caracteres de saintеté, au lieu que je ne » suis que poussiere. C'est assez pour moi de soutenir avec mes » foibles yeux l'éclat de ses vertus. Il vient de se purifier encore » dans le creuset de la persécution, & il est maintenant plus » blanc que la neige, tandis que je suis souillé de toutes sortes » de péchés. « *Rufin* étant arrivé en Palestine, employa son bien à bâtir un monastere sur le mont des Oliviers, où il assembla en peu de temps un grand nombre de solitaires. Il les animoit à la vertu par ses exhortations; & outre ce travail, il étoit encore souvent appellé par les premiers pasteurs pour instruire les peuples; car il avoit été élevé au sacerdoce. Il convertit un grand nombre de pécheurs, réunit à l'Eglise plus de 400 solitaires qui avoient pris part au schisme d'Antioche, & engagea plusieurs Macédoniens & plusieurs Ariens à renoncer à leurs erreurs. Ayant eu la facilité en Egypte d'apprendre la langue grecque, il s'appliqua à traduire en latin les ouvrages grecs qui lui parurent les plus intéressans. Il donna d'abord les livres des antiquités judaïques de *Joseph*e, & son histoire de la guerre des Juifs. Il traduisit ensuite un grand nombre des ouvrages d'*Origene*. St. *Jerome* & *Rufin* avoient été amis intimes pendant plus de 25 ans; mais les livres d'*Origene* furent l'occasion d'une division qui dura jusqu'à leur mort. *Rufin* publia à Rome une traduction latine de l'apologie d'*Origene* attribuée au martyr St. *Pamphile*, avec une lettre pour montrer que les ouvrages d'*Origene* ont été falsifiés. Il traduisit ensuite le livre des *principes* avec une préface où il dit: » Je sais que plusieurs de nos » freres ont desiré qu'*Origene* fût traduit en latin par quelques » savans hommes: & en effet notre confrere (il entend St. *Je*» *rome*) ayant traduit deux homélies sur le cantique, à la » priere de l'évêque *Damase*, y a mis une préface si magnifique, » qu'il n'y a personne à qui il ne donne envie de lire *Origene*, » & il promet de traduire plusieurs autres de ses ouvrages. Je » veux donc faire connoître cet homme que *Jerome* appelle » le second docteur de l'église après les apôtres, & dont il a » traduit plus de 70 homélies. Je suivrai aussi sa méthode, en

» supprimant ce qui ne s'accorde pas avec ce qu'il a dit ail-
» leurs touchant la foi catholique. « St. *Jerome* fut d'autant plus piqué des louanges que lui donnoit *Rufin*, qu'il voyoit que sa traduction du livre des principes étoit fort improuvée à Rome. Il déclara que quand il avoit parlé avantageusement d'*Origene*, il n'avoit prétendu louer que son esprit, son érudition, ses travaux pour l'église, qu'il s'en étoit servi comme St. *Cyprien* de *Tertullien*, sans approuver ses erreurs. » Croyez-moi, ajou-
» toit-il, en écrivant à ses amis, j'ai bien étudié les livres
» d'*Origene*, & je sais mieux que personne combien est dange-
» reux le poison dont ils sont infectés. « St. *Jerome* traduisit en même temps le livre des *principes* d'*Origene*, sans en rien retrancher, comme avoit fait *Rufin*; mais y laissant toutes les erreurs qui y étoient, afin d'en inspirer plus d'horreur. Nous n'avons plus cette traduction de St. *Jerome* qui irrita fort *Rufin*. Le pape St. Anastase s'éleva avec zele contre celle de *Rufin*, comme étant capable de faire beaucoup de mal dans l'église, & d'infecter les fideles d'une mauvaise doctrine. *Rufin* qui s'étoit retiré à Aquilée, envoya à Rome sa profession de foi, que St. *Jerome* trouva insuffisante. *Rufin* fit son apologie, dans laquelle il s'éleve avec force contre St. *Jerome*, qui ne répondit pas avec moins de vivacité. St. *Augustin* à qui St. *Jerome* avoit envoyé son dernier écrit contre *Rufin*, lui répondit en des termes qui nous apprennent ce que nous devons penser de cette dispute. » J'ai lu avec
» douleur votre écrit, en voyant deux personnes autrefois si
» unies, être maintenant si divisées. En le lisant, j'ai senti mon
» cœur saisi de douleur & de crainte. Que seroit-ce donc si je
» voyois ce que l'autre a écrit contre vous? Combien doit-on
» peu compter sur les amitiés humaines, en voyant ce qui est
» arrivé entre deux hommes, en qui l'on admiroit une union si
» chrétienne? Si je pouvois vous trouver quelque part l'un &
» l'autre, je me jetterois à vos pieds, dans le transport de ma
» douleur. Je vous représenterois ce que chacun de vous se doit
» à lui-même, ce que vous vous devez l'un à l'autre, & ce que
» vous devez à tous les fideles, & sur-tout aux foibles pour qui
» J. C. est mort, & à qui vous donnez sur le théatre de cette
» vie, un spectacle si digne de larmes. Soit qu'une lettre si sage
» eût fait impression sur l'esprit de St. *Jerome*, soit qu'il eût
» résolu lui-même de s'en tenir à sa derniere réplique, il
» n'écrivit plus rien dans la suite contre *Rufin*. « St. *Jerome* a pu faire des fautes dans la maniere dont il s'est conduit dans cette dispute: mais son zele contre les erreurs répandue dans les livres d'*Origene*, est très-digne de louanges. Le pélagianisme qui y a sa source, & qui parut dans l'église avant la mort de St. *Jerome*, ne justifie que trop le zele de ce grand homme. *Rufin* mourut en Sicile l'an 410. Outre les traductions d'un grand nombre d'écrits d'*Origene* & de ceux de *Josephe*, il traduisit aussi en latin dix discours de St. *Grégoire* de Nazianze, & huit

de St. *Baſile*. Quand on compare ſa traduction avec le texte grec, on voit combien il ſe donnoit de liberté en traduiſant. St. *Chromace* d'Aquilée l'avoit engagé à traduire l'hiſtoire eccléſiaſtique d'*Euſebe*. Ce travail fut achevé en moins de deux ans. Il fit pluſieurs additions dans le corps de l'ouvrage d'*Euſebe*, & le continua depuis la vingtieme année de *Conſtantin* juſqu'à la mort du grand *Théodoſe*, ce qui fait une hiſtoire de cinquante-quatre ans. Il y a pluſieurs endroits qui paroiſſent écrits avec peu de ſoin ; & des faits que *Rufin* ſemble n'avoir rapportés que ſur des bruits populaires. Il en a omis d'autres très-importans ; mais on doit lui ſavoir gré d'avoir le premier compoſé une hiſtoire ſuivie d'un temps, où il s'étoit paſſé tant de choſes remarquables. Enfin nous avons de cet auteur pluſieurs vies des peres du déſert, & une explication du ſymbole, qui a toujours été très-eſtimée. Les ouvrages de *Rufin* ont été imprimés à Paris, *in-fol.* en 1580.

RUINART, (*Dom Thieri*) né à Rheims en 1657, entra fort jeune dans la congrégation de St. *Maur*. Il fut admis au noviciat à Rheims en 1674, & fit profeſſion en 1675 dans l'abbaye de St. *Faron* de Meaux. Il étudia en philoſophie & en théologie dans l'abbaye de St. *Pierre*, & s'y appliqua enſuite avec ſuccès à l'étude de l'écriture-ſainte & à la lecture des PP. & des auteurs eccléſiaſtiques. En 1682, le pere *Mabillon* le choiſit parmi pluſieurs autres, comme un ſujet dont il pouvoit tirer beaucoup de ſecours dans ſes grands travaux, & qu'il rendroit capable de les continuer enſuite lui-même. Dom *Ruinart* profita ſi bien ſous un tel maître, qu'en 1689 il publia *in*-4°. à Paris, les actes ſinceres des martyrs : ouvrage qui eut une approbation générale. Il y joignit des notes & une ſavante préface, dans laquelle il s'attacha particuliérement à réfuter un paradoxe inoui juſqu'alors. M. *Dodwel* avoit avancé dans une de ſes diſſertations ſur St. *Cyprien*, qu'il n'y avoit eu que peu de martyrs dans l'égliſe. Dom *Ruinart* combattit le ſyſtême de ce ſavant par des raiſons qui ſont demeurées ſans repliques. Ce recueil des actes ſinceres des martyrs a été réimprimé pluſieurs fois depuis, *in-fol.* avec des augmentations des éditeurs. La plupart de celles qui ſe trouvent dans l'édition de Hollande 1713, ſont de dom *Ruinart*, qui fut, dit-on, aidé dans ce travail par dom *Placide Porcheron*. Ce recueil a été auſſi traduit en françois avec la préface, par M. l'abbé *Drouet de Maupertuy*, & imprimé pour la premiere fois en 1708, à Paris, en 2 volumes *in*-8°. En 1694, le pere *Ruinart* publia *in*-8°, à Paris, l'hiſtoire de la perſécution des Vandales, compoſée en latin par *Victor*, évêque de Vite en Afrique. Le pere *Chifflet*, Jéſuite, l'avoit déjà donnée en 1664, & le pere Labbe avant lui, dans ſa bibliotheque des manuſcrits. Dom *Ruinart* joignit à ſon édition des notes & des remarques ſavantes & ſenſées, & quatre monumens remarquables de l'égliſe d'Afrique : ſavoir, I. Le martyre de ſept moines qui ſouffrirent

à Carthage sous *Huneric*. II. Une homélie qui contient l'éloge de St. *Cyprien*. III. Une *chronique* abrégée, qui va jusqu'à la fin du cinquieme siecle. IV. Une notice de l'église d'Afrique. L'homélie & la chronique parurent alors pour la premiere fois, & les deux autres pieces avec des changemens si considérables, qu'elles peuvent passer pour nouvelles. Comme l'histoire de *Victor* de Vite étoit d'ailleurs imparfaite, dom *Ruinart* y suppléa par un commentaire historique latin qu'il joignit à cette édition, & qui est très-estimé. En 1699, le savant religieux donna en un volume *in-fol.* une nouvelle édition des ouvrages de St. *Grégoire* de Tours avec une excellente préface; il y joignit la chronique de *Frédégaire* & ses continuateurs, avec d'autres monumens. En 1700 il publia conjointement avec le pere *Mabillon*, le sixieme siecle des *actes des saints* de l'ordre de St. *Benoît*, en deux volumes *in-folio*. En 1702 il donna au public en françois l'apologie de la mission de St. *Maur* en France, où il tache de prouver que St. *Maur* abbé de Glanfeuil est le disciple de St. *Benoît*, dont il est parlé dans les dialogues attribués à St. *Grégoire* pape. Il y a joint une dissertation touchant St. *Placide*, où son but est de faire voir que ce disciple de St. *Benoît* fut envoyé en Sicile, & qu'il y souffrit le martyre. Il traduisit ensuite ce même ouvrage en latin, & l'inséra ainsi à la fin du premier tome des annales de l'ordre de St. *Benoît*. En 1706 il fit imprimer à Paris une dissertation latine *in-8°*, sous le titre de *ecclesia parisiensis vindicata*, pour soutenir la charte du testament de *Vaudemire* & d'*Erchamberte* contre la critique du pere *Germon*, Jésuite. Après la mort du pere *Mabillon*, il donna un abrégé de sa vie en françois, qui fut imprimé à Paris, *in-12*. Il composa cet écrit autant par respect pour la mémoire de son maître, que pour satisfaire aux instances de plusieurs personnes considérables, entr'autres de *Milord* duc de *Perthe*, auquel il est dédié. Dom *Claude* de *Vic*, mort en janvier 1734, traduisit cette vie en latin, l'augmenta en quelques endroits, & la publia ainsi à Padoue en 1714. La même année 1709, le pere *Ruinart* donna ses soins à la nouvelle édition de la diplomatique du pere *Mabillon*. Il y joignit les additions de celui-ci, & celles que lui-même avoit découvertes, avec une ample préface. Il avoit en même temps mis la derniere main au cinquieme volume des annales de l'ordre de St. *Benoît*, que le pere *Mabillon* avoit achevé peu de temps avant sa mort; & il avoit mis avec le même soin le dernier volume des actes des Saints de cet ordre, en état d'être imprimé. Il étoit allé en Champagne pour visiter les archives des églises & des abbayes de la province, & chercher ce qui pouvoit entrer dans la continuation de l'histoire Bénédictine. En revenant il tomba malade à l'abbaye de Hautvilliers; & après dix-neuf jours d'une fievre continue, il mourut le 29 septembre 1709 âgé de cinquante-trois ans, dont il en avoit passé trente-cinq dans la religion. Ses ouvrages qui sont entre les mains de

tous les ſavans, font voir qu'il étoit un digne élève du pere *Mabillon*. On y reconnoît un grand jugement & une critique judicieuſe, une exactitude particuliere, un ſtyle net & fort correct, un caractere de ſimplicité & de modeſtie pareil à celui de ſon maître. S'il l'avoit pris pour regle de ſes études, il étoit encore occupé du ſoin de profiter de ſes exemples, comme il a toujours fait. Ses grands travaux n'ont jamais diminué en lui l'eſprit de régularité & de l'attachement aux devoirs de l'état religieux, dans lequel il ne s'eſt pas moins diſtingué par toute ſorte de vertus, qu'il l'a été parmi les ſavans par ſa grande érudition.

RUPERT, abbé de Deutſch ou de Duits, paſſa ſa vie à étudier & à compoſer des livres, dont le premier fut celui des *offices divins* écrits en 1111. Il fit enſuite des *commentaires* ſur l'écriture, ſuivant un deſſein qu'il s'étoit propoſé, de rapporter tout ce qu'elle contient aux œuvres des trois perſonnes de la ſainte Trinité. Il dédia ce grand ouvrage à *Cuno*, abbé de Sigeberg, & depuis évêque de Ratisbonne ſon protecteur, qui le fit connoître à *Frideric*, archevêque de Cologne. Ce prélat le fit abbé de Duits vis-à-vis de la même ville. Quelques-uns ſe plaignoient que *Rupert* & les autres ſavans du temps écrivoient trop; & ils diſoient, comme il le rapporte lui-même : » Les écrits des » ſaints nous ſuffiſent : nous ne pouvons pas même lire tout ce » qu'ils ont écrits; nous pourrons beaucoup moins lire ce que ces » docteurs inconnus & ſans autorité écrivent de leur tête. Qu'auroient-ils dit de notre temps? On reproche en particulier à *Rupert* d'avoir parlé peu correctement de la ſainte euchariſtie dans cet ouvrage. Mais ailleurs il dit clairement : » Croyons ſur » la parole du Sauveur ce que nous ne voyons pas, c'eſt-à-dire, » que le pain & le vin ont paſſé dans la vraie ſubſtance de ſon » corps & de ſon ſang. « Il s'en explique encore en pluſieurs autres endroits de ſes ouvrages. On trouve dans les commentaires de cet auteur ſur l'écriture, des paſſages très-précieux ſur la converſion future des Juifs; mais la maniere dont il explique l'écriture-ſainte n'eſt pas la meilleure; il ſe jette dans la dialectique, dans les ſubtilités & dans les lieux communs. *Rupert* mourut en 1135, âgé de 44 ans. La meilleure édition de ſes ouvrages eſt celle de Veniſe, en 4 volumes *in-fol.* qui ont paru depuis 1748 juſqu'en 1752, par les ſoins du pere *Canoni*, Hermite de St. *Auguſtin*.

RUSBROC, (*Jean*) chanoine régulier, né à Rusbrac dans le Brabant en 1294, ſe conſacra de bonne heure à l'oraiſon & à la myſticité. A l'âge de quinze ans, ſachant à peine la grammaire, il réſolut de renoncer aux études humaines, pour s'appliquer tout entier à celle de la ſageſſe divine. Il fut ordonné prêtre à l'âge de vingt-quatre ans, & continua d'étudier les voies intérieures, parlant peu & négligeant tellement ſon extérieur, qu'il ſe rendoit mépriſable aux gens du monde. Il avoit

déjà soixante ans, & avoit donné au public quelques livres de spiritualité, quand il se retira à Groendal près de Bruxelles, dans une forêt où étoit une communauté de chanoines réguliers. *Rusbroc* y fit profession, & peu après fut élu prieur. Il fut visité par *Gerard* le Grand, savant théologien, qui l'avertit que plusieurs étoient scandalisés de ses écrits. *Rusbroc* répondit qu'il n'avoit pas écrit un mot autrement que par le mouvement du St. Esprit. Quand il se croyoit éclairé par la grace, il se cachoit dans la forêt, & écrivoit quelque ouvrage. C'est ainsi qu'il composa tous ceux que nous avons de lui. Comme il savoit peu de latin, il écrivit en sa langue vulgaire, c'est-à-dire, en flamand ou bas allemand : mais tout fut traduit depuis en latin. On venoit de tous côtés le consulter, même des personnes de grande considération & des docteurs. *Rusbroc* vécut jusqu'en 1381, & laissa grand nombre d'ouvrages. Le plus fameux est le traité *de l'ornement des noces spirituelles*, fondé sur ce passage de l'évangile : *Voici l'époux qui vient ; allez au-devant de lui.* L'auteur l'applique aux différens avénemens de J. C. & aux différentes manieres dont l'ame chrétienne va à sa rencontre. Il parle d'une ivresse spirituelle, qu'il écrit d'une maniere fort singuliere. Il avance des principes dangereux & capables de jetter dans l'illusion. La vraie spiritualité est celle de l'évangile & des saints peres ; pour peu qu'on s'en écarte, on ne peut que s'égarer. Tous les rafinemens inventés par des auteurs en qui l'imagination domine plus que la science ecclésiastique, ne sauroient nous être trop suspects. L'exemple de *Rusbroc*, qui d'ailleurs est assez ordinairement exact, montre de quelle conséquence il est de s'en tenir à la simplicité de la foi, & de ne vouloir point d'autre spiritualité que celle que les apôtres enseignoient aux premiers fideles.

RUTHARD, moine d'Hirsauge, passa pour l'un des plus beaux esprits & des plus savans hommes de son siecle. Il embrassa d'abord la vie monastique à Fulde, d'où il passa à Hirsauge au dioceſe de Spire. Il fut le premier disciple de *Walafride Strabon*. En 859, il fut établi modérateur des écoles d'Hirsauge, où il eut un grand nombre de disciples. *Louis* de Germanie, instruit de son mérite, voulut le faire évêque en 853 ; mais il refusa, préférant le repos du cloître & l'étude des écritures-saintes à toutes les richesses du monde. Il mourut en 865. *Ruthard* avoit composé en vers héroïques l'histoire de la vie & du martyre de St. *Boniface*, premier archevêque de Mayence, divisée en deux livres ; & de petits traités sur la musique, la géométrie, l'arithmétique & les autres arts libéraux. Aucun de ces écrits n'a été imprimé ; mais, comme l'auteur a eu beaucoup de réputation de son temps, nous avons cru devoir en parler.

S

SA ou SAA, (*Emanuel*) Jéſuite portugais, né à Condé dans la province dite Entre-Minho & Douro, ſe fit religieux en 1545, âgé de 15 ans. Il enſeigna à Gandie, à Coïmbre & à Rome, & fut conſidéré comme un excellent interprete de l'écriture, & comme un bon prédicateur. Il prêcha dans les principales villes d'Italie, & fut employé par le pape *Pie V*, pour la nouvelle édition des bibles. Fatigué par ſes longs travaux, il fut envoyé à Arone dans le dioceſe de Milan, où il mourut en 1596 dans la ſoixante-ſixieme année de ſon âge. Ses ouvrages ſont, I. *Scholia in evangelia*, à Cologne 1620. II. *Notationes in totam ſacram ſcripturam*, à Anvers 1698, & à Cologne 1610. III. *Aphoriſmi confeſſariorum*, à Douay en 1627. On prétend qu'il travailla quarante ans à ce dernier livre, quoique ce ne ſoit qu'un petit volume. Le maître du ſacré palais en fit retrancher ou corriger plus de quatre-vingt endroits, où les principes & les déciſions ne s'accordoient pas avec l'écriture & les regles des mœurs établies dans les écrits moraux des PP. de l'égliſe, ou dans les déciſions des conciles. On y trouve cette propoſition : la révolte d'un clerc contre le Roi, dit-il, n'eſt pas un crime de leze-majeſté, parce qu'il n'eſt pas ſujet du Roi. *Clerici rebellio in Regem, non eſt crimen læſæ majeſtatis, quia non eſt ſubditus Regis.* On en a pluſieurs éditions en latins, & quelques-unes en françois ; mais la plupart ſont tronquées. Le pere *Sa* eſt principalement connu par ſes notes ſur la bible, où il y a de la clarté, de la préciſion & du ſavoir.

SACCHINI, (*François*) Jéſuite italien, né dans le dioceſe de Pérouſe, entra jeune dans la ſociété des Jéſuites. Il profeſſa durant pluſieurs années la rhétorique à Rome, & il y exerçoit encore cet emploi en 1603. Il fut durant 7 ans ſecretaire de ſon général *Mutio Vitelleſchi*. Il mourut à Rome en 1725 à 55 ans, jouiſſant de l'eſtime que méritent l'érudition ſans orgueil, & la piété ſans petiteſſe. Ce Jéſuite continua l'hiſtoire de ſa ſociété, commencée par *Nicolas Orlandin*. Sa continuation eſt en 4. volumes *in-folio* ſous ce titre : *Hiſtoria ſocietatis JESU*. I. *Pars ſecunda, ſive* LAINIUS ; à Anvers, 1620, *in-folio*. II. *Pars tertia, ſive* BORGIA ; à Rome, 1649. III. *Pars quarta, ſive* EVERARDUS ; à Rome, 1652. IV. *Pars quinta, ſive* CLAUDIUS, achevée par le P. *Pouſſines*; à Rome, 1661. Cette hiſtoire eſt compoſée par un Jéſuite qui écrit ſur ſon ordre. C'eſt annoncer que pluſieurs faits y ſont ou déguiſés ou fardés ; mais on y trouve des matériaux utiles. On a encore du P. *Sacchini*. I. Une vie du P. *Caniſius*, qui parut en 1616 à Ingolſtadt, *in-4°*. II. Une autre vie de St.

Paulin. III. Une troiſieme vie du bienheureux *Staniſlas Koska*, qui parut à Rome en 1612, *in*-12, en italien & en latin. IV. *De ratione libros cum profectu legendi :* traité plein de bon ſens & de piété, dont on fit deux éditions en Allemagne 1614, & qui a été pluſieurs fois réimprimé depuis, entr'autres, à Bordeaux chez *Simon Millanges*, 1617, in-16.

SADOLET, (*Jacques*) cardinal, évêque de Carpentras, naquit à Modène l'an 1478. Son pere *Jacques Sadolet*, célebre profeſſeur en droit à Ferrare, fut ſon maître. L'hiſtoire du jeune *Sadolet*, devenu par ſon mérite évêque de Carpentras & cardinal en 1536, eſt aſſez connue. Il mourut à Rome en 1547 à 71 ans. C'étoit un prélat d'un caractere doux & bienfaiſant, ami de l'humanité & ennemi de la perſécution. Le cardinal *Sadolet* étoit orateur, philoſophe & poëte. Il a compoſé pluſieurs écrits, entre autres, un dialogue ſur l'épître aux Romains & un grand nombre de lettres. On ſait que ſon ſtyle approche de celui de *Ciceron*. Il fut lié étroitement avec *Bembo* & *Cortez*, qui comme lui s'appliquerent à écrire avec beaucoup d'élégance & de pureté. Les ouvrages de ce cardinal qui n'ont paru d'abord que par morceaux & dont quelques-uns même n'avoient jamais été réimprimés, ont été recueillis à Vérone, & réimprimés par les ſoins d'*Albert Turmermani* libraire de cette ville, en 1737, 1738 & 1740, en 3 volumes *in*-4°. Nous ne detaillerons point ce qu'ils renferment, parce que la plupart ne regardent pas les matieres eccléſiaſtiques.

SAINCTES, (*Claude de*) *Sanctesius*, naquit dans le Perche. Ayant fait profeſſion chez les chanoines réguliers de l'abbaye de St. *Cheron*, près de Chartres en 1540, il fit honneur à ce monaſtere par ſes travaux. Il fit ſes études à Paris avec ſuccès dans le college de Navarre, où le cardinal de Lorraine l'avoit placé. Après avoir pris le bonnet de docteur, il devint curé de Belleville-le-Comté, au dioceſe de Chartres, & principal du college de Boiſſi à Paris. L'eſtime qu'il s'acquit dans ces places, le fit députer au Concile de Trente avec *Simon Vigor*, au nom de l'univerſité. A ſon retour il eut pluſieurs conférences avec les Calviniſtes, qui eurent en lui un adverſaire redoutable. *Henri III* récompenſa ſon mérite en 1575 par l'évêché d'Evreux. Il ſe rendit célebre par ſes ſynodes, il commença à les tenir en 1576 & y traita de la régularité de la vie eccléſiaſtique, & de la néceſſité de s'inſtruire de la doctrine & de la tradition de l'égliſe ſur les matieres conteſtées par les hérétiques deſireux, de gagner le cœur de ſon clergé, il ne lui propoſoit rien avec autorité ; mais attaché aux anciennes regles, il propoſoit dans les ſynodes ce qu'il croyoit utile, ou convenable. Il écoutoit les avis & les objections de chacun, peſoit les raiſons & y avoit égard. Il travailla enſuite à réformer le bréviaire, le miſſel & le rituel de ſon dioceſe. De *Saincles* aſſiſta aux états de Blois, où il confondit dans une conférence les miniſtres *Roſier* & l'*Epine*. Son zele contre l'héréſie le jetta dans quelques opinions peu conformes à

la foi ; il prétendoit qu'on devoit rebaptiſer ceux de la religion prétendue réformée qui retournoient à l'égliſe catholique ; mais il ſe rétracta dans la ſuite. On connoît aſſez le reſte de l'hiſtoire de *Sainctes*. Ligueur furieux, il compoſa un écrit par lequel il s'efforçoit de juſtifier l'horrible aſſaſſinat d'*Henri III*, & de prouver qu'on pouvoit tuer de même *Henri IV*. Ce prélat paſſionné fut conduit au château de Caen, & condamné à perdre la vie ; mais le Roi commua la peine de mort, en une priſon perpétuelle. On l'enferma dans le château de Creve-Cœur, au dioceſe de Liſieux, où il mourut deux ans après en 1591. On a de lui un grand nombre d'ouvrages dont on peut avoir la liſte dans la bibliotheque de M. du *Pin*. Le plus conſidérable eſt ſon grand traité ſur l'euchariſtie, diviſé en 10 livres, & imprimé *in-folio* en 1575. Il y a beaucoup d'érudition dans ce traité, le plus ample qu'on eût fait juſqu'alors ; mais nous en avons de meilleurs à préſent. II. Un examen de la doctrine de *Calvin* & de *Beze*, touchant la cene, auſſi en latin. III. Une confeſſion de foi catholique, en françois.

I. SAINT-AMOUR, *voyez* GUILLAUME DE SAINT-AMOUR.

II. SAINT-AMOUR, (*Louis*) *voyez* AMOUR.

SAINT-JURE, (*Jean-Baptiſte de*) né à Metz, entra chez les Jéſuites à l'age de 16 ans en 1604, & mourut dans un âge avancé. Il remplit parmi eux les emplois les plus importans, entre autres, celui de former les novices. Il s'en étoit rendu digne par ſon mérite & ſes vertus. Une grande connoiſſance des langues ſavantes, une ſcience profonde de l'écriture-ſainte, une étude réfléchie des peres grecs & latins le rendoient une bibliotheque vivante, mais c'étoit la bibliotheque de J. C. Nous avons de lui divers ouvrages de piété. Les principaux ſont, I. *La ſainte occupation des créatures*. II. *La maniere de bien faire les principales actions du chrétien*. III. *Les trois filles de Job*, ou de la foi, de l'eſpérance & de la charité. IV. *De la connoiſſance & de l'amour de notre Seigneur J. C.* ouvrage réimprimé pluſieurs fois & ſous différens formats. V. *Réflexions ſur les plus grandes & les plus importantes vérités de la foi, vérités qui ont rapport aux différens états de la vie purgative, illuminative & unitive*. VI. *L'homme ſpirituel*. VII. *Traité de l'union avec J. C. dans ſes principaux myſteres*. VIII. *Vie de M. le marquis de Renti*. IX. *L'homme religieux*. X. *Le livre des élus, ou J. C. en croix*. Ce dernier ouvrage a été réimprimé en 1759, *in*-12. avec les corrections néceſſaires. Il eſt très-propre à donner la connoiſſance & à inſpirer la pratique des vraies vertus, mais l'auteur ſe jette quelquefois dans des allégories myſtiques qui déparent auſſi ſes autres productions. La plupart ſont ſurannées aujourd'hui, & ſi on vouloit les faire revivre, il faudroit en rajeunir le ſtyle & n'y laiſſer aucune trace de la vieilleſſe des tours.

SAINTE-BEUVE, (*Jacques de*) pariſien, étudia en Sorbonne, & fut reçu docteur en 1638. Son érudition le fit nommer

professeur royal en théologie, dès l'âge de 30 ans. Le clergé de France eut pour lui une estime singuliere : il lui fit une pension. Ce pieux docteur régloit un grand nombre de consciences, & il passa pour un des plus habiles casuistes de son temps. On s'adressoit à lui de toutes les provinces pour des consultations. Evêques, chapitres, curés, religieux, princes, magistrats, tous recouroient à son savoir. On a dit de son cabinet ce que *Ciceron* disoit autrefois de la maison d'un jurisconsulte, *que c'étoit l'oracle non seulement de toute une ville, mais même de tout un royaume.* Il mourut en 1677 à 64 ans, après avoir vécu au milieu de Paris dans la même retraite, que dans une solitude fort écartée, continuellement occupé à la lecture & à la priere. Il fut un des plus célebres défenseurs de la doctrine de ceux qu'on a appellés *Jansénistes*; mais il signa ensuite le formulaire, & fut choisi pour théologien du clergé de France. Ses ouvrages imprimés plusieurs fois en 3 vol. *in*-4°, contiennent un grand nombre de décisions sur différens cas de conscience. On y trouve des traités sur toutes sortes de matieres, sur la discipline, sur l'administration des sacremens, sur d'anciennes cérémonies, &c. Ses décisions ont pour fondement, les unes les paroles des livres sacrés, les autres l'autorité de la tradition, les dispositions de canons, l'autorité des SS. PP. des théologiens, l'esprit des loix civiles, des ordonnances & des coutumes. Il y a des questions de discipline, qui y sont traitées à fond, & l'on y voit beaucoup de sagesse, de prudence, de droiture, de jugement & d'érudition, & une grande connoissance de l'antiquité. On a encore de ce docteur deux traités latins contre *Daillé*, l'un de la confirmation, & l'autre de l'extrême-onction, qu'il fit imprimer en 1686.

I. SAINTE-MARTHE, (*Gaucher*, plus connu sous le nom de *Scevole* & *Louis de*) freres jumeaux, d'une famille distinguée par les vertus & les talens, n'appartiennent à cet ouvrage, que parce qu'ils corrigerent la compilation dont nous avons parlé dans l'article *Robert*, sous le titre de *Gallia christiana in provincias ecclesiasticas distributa quas series & historia archiepiscoporum, episcoporum, abbatum, &c.* Cet ouvrage fut publié par le fils de *Scevole*, qui étoit mort à Paris en 1652 à 79 ans. *Louis* mourut quatre ans après en 1656. Ces deux savans illustres étoient nés à Loudun en 1571. Nous renvoyons pour leurs autres productions aux *dictionnaires historiques*.

II. SAINTE-MARTHE, (*Claude de*) petit-fils de *Scevole*, naquit à Paris en 1620, y fit ses études, & passa sa jeunesse dans une grande innocence. Il renonça aux degrés, & se retira à Chant-d'Oiseau en Poitou, où il vécut dans la solitude & dans la pénitence. Il refusa la trésorerie de la sainte chapelle de Paris, que *Louis XIII* vouloit lui donner. Il consacra sa retraite à la priere & à l'étude de l'écriture & des peres. Comme il désiroit se procurer une séparation du monde encore plus parfaite, il entra dans une communauté d'ecclésiastiques, où il ne paroissoit qu'à l'église &

aux exercices de la communauté. On le força d'entrer dans les ordres, & bientôt après, ayant entendu parler du mérite de M. *Singlin*, il voulut s'inſtruire ſous un tel maître, des regles de la pénitence & de la conduite des ames. Il vint donc ſe mettre ſous ſa direction. M. *Singlin* vouloit le retenir à Port-Royal de Paris; mais M. de *Sainte-Marthe* eut plus de goût pour le déſert de Port-Royal-des-Champs, dont il devint le directeur. Après avoir exercé cet emploi pendant 6 ans avec édification, il fut contraint de le quitter à cauſe des troubles qu'excita la ſignature du formulaire, & il ſe retira dans le fauxbourg St. *Antoine*. Lorſque la paix fut rendue à l'égliſe en 1669, M. de *Sainte-Marthe* retourna à Port-Royal, & reprit ſes fonctions de Confeſſeur, qu'il exerça pendant dix ans. Des ordres ſupérieurs l'ayant obligé à ſe retirer de nouveau en 1679, il alla à Corbeville, château de madame de *Sainte-Marthe*, dans la paroiſſe d'Orçai, au dioceſe de Paris. Il y vécut encore environ 11 ans, pendant leſquels il alla faire un voyage en Flandres & en Hollande, & il mourut à Corbeville le 11 octobre 1690, à l'âge de 70 ans. Il eſt auteur de l'écrit intitulé : *Défenſe des religieuſes de Port-Royal & de leurs directeurs, ſur tous les faits allégués par M.* Chamillard, *docteur de Sorbonne, dans ces deux libelles contre ces religieuſes*. Après ſa mort on imprima deux volumes *in*-12 de ſes *traités de piété*, ou *diſcours ſur divers ſujets de la morale chrétienne*, à Paris en 1703, & deux volumes de même forme, contenant un recueil de ſes lettres de piété, en 1709. On trouve dans différens recueils imprimés depuis, & dans le ſupplément du *nécrologe* de Port-Royal, pluſieurs lettres qui ne ſont point dans les deux volumes dont nous venons de parler.

III. SAINTE-MARTHE, (*Denis de*) né à Paris en 1650, de la même famille que les précédens, fit ſes premieres études ſous les yeux de ſes parens, retirés en Poitou. Il les acheva chez les Bénédictins de Pont-le-Voi, où il prit la réſolution de prendre l'habit de ſes maîtres. Il entra dans la congrégation en 1667, & profeſſa la philoſophie & la théologie dans pluſieurs maiſons de ſon ordre, pendant onze ans, avec applaudiſſement. On le tira de ces emplois pour l'élever aux premieres charges. Il fut nommé viſiteur de la province de Normandie, & enſuite prieur des Blancs-Manteaux. Trois ans après, c'eſt-à-dire, en 1708, on le fit aſſiſtant du pere général; & peu de temps après prieur de l'abbaye de St. *Denis*. Il finiſſoit ſon ſecond trienne dans cette abbaye, lorſque madame d'*Orléans*, & la communauté de Chellus, le choiſirent pour leur viſiteur. L'abbeſſe de Montmartre lui fit le même honneur. Enfin, il fut élu ſupérieur général de la congrégation au mois de juillet 1720. Le pere de *Sainte-Marthe* mourut en 1725 à 75 ans, avec une grande réputation de ſavoir, de prudence & de piété. Ses ouvrages ſont, I. *Traité de la confeſſion*, contre les Calviniſtes, *in*-12, 1685. II. Réponſe aux plaintes des Proteſtans, touchant la prétendue perſécution de France, *in*-12, Paris 1688. Le pere de *Sainte-Marthe* tache de montrer à la fin

de cet ouvrage, que les théologiens proteſtans avoient prononcé eux-mêmes leur condamnation, en établiſſant comme un principe sûr, qu'il eſt permis d'uſer du glaive pour réprimer les hérétiques. Un refugié publia un écrit contre lui, dans lequel il tachoit de prouver, que ce n'étoit pas-là le ſyſtême des Calviniſtes; ce qui donna occaſion à pluſieurs brochures, dont on ne parle plus aujourd'hui. III. *Lettres à M. de* Rancé, *abbé de la Trappe, où l'on examine ſa réponſe au traité des études monaſtiques*, à Tours 1692. Ces lettres qui ſont au nombre de quatre, ſont écrites avec eſprit, mais très-ſatyriques. Il y en eut une cinquieme qui parut en 1693. IV. *La vie de Caſſiodore, chancelier de Théodoric, & enſuite abbé de Viviers*, in-12, 1694. Il y a des recherches dans cet ouvrage, & on le lit avec fruit. V. *Hiſtoire de St.* Grégoire *le Grand, tirée principalement de ſes ouvrages*, 1697, *in*-4°: la même traduite en latin, & inſérée dans le quatrieme tome des ouvrages de ce Pape, avec quelques changemens. VI. *Réflexions ſur la lettre d'un abbé d'Allemagne aux peres Bénédictins*, ſur leur dernier tome de l'édition de St. *Auguſtin*, 1699, *in*-12. VII. *Lettre à un docteur de Sorbonne, touchant le mémoire d'un docteur en théologie, adreſſée à meſſieurs les prélats de France, contre les Bénédictins*, 1699, *in*-12. VIII. Les *œuvres* de St. *Grégoire* le Grand, en latin, en 4 vol. *in-fol.* C'eſt la meilleure édition que nous ayons de ce pere de l'égliſe. *Themiſeuil* de Ste. *Hyacinthe* a dit beaucoup de mal du pere de *Sainte-Marthe*, dans un mauvais roman ſatyrique; mais cet écrivain décrié ne mérite aucune croyance.

SALIAN, (*Jacques*) Jéſuite, natif d'Avignon, entra dans la compagnie de Jesus l'an 1578 âgé de 21 ans, & y enſeigna avec applaudiſſement. Il fut recteur du college de Beſançon, & mourut à Paris l'an 1640. Nous avons de lui des *annales* de l'ancien teſtament juſqu'à J. C. en 6 vol. & pluſieurs ouvrages de piété. Il n'ignoroit pas que les abrégés ont été très-ſouvent la cauſe de la perte que nous avons faite de diverſes hiſtoires conſidérables; c'eſt pour cette raiſon qu'il éluda avec adreſſe la permiſſion que M. de *Sponde*, évêque de Pamiers, lui demanda d'abréger ſes annales, comme il avoit abrégé celles du cardinal *Baronius*. Le pere *Salian* fit lui-même ce qu'il craignoit que quelqu'un fit un jour; mais il reſſerra avec tant d'artifice ce qu'il avoit étendu dans ſes grandes annales, qu'on eſt obligé de les conſulter, pour être inſtruit à fond de ce qu'on ſouhaite ſavoir. Voici le titre en latin de differens ouvrages de cet habile Jéſuite: I. *Saliani Jacob. ſoc. J. annales eccleſiaſtici*, in-fol. 6 tom. II. *Epitome annalium eccleſ. veter. teſtam.* in-fol. Rothom. 1646, & Lugd. 1664. III. *Enchiridion chronologicum, ſeu annalium epitomes medulla*, in-12, Paris 1636 & Colon. 1638. IV. *De amore Dei*, in-4°, ibid. 1631. V. *Ars placendi Deo*, in-16, ibid. 1635.

SALMERON, (*Alfonſe*) Jéſuite, natif de Tolede dans le ſeizieme ſiecle, fit ſes études à Alcala. Il acquit la connoiſſance des langues, & vint à Paris pour y continuer ſa philoſophie & ſa

théologie. Ce fut dans cette ville qu'ayant rencontré St. *Ignace*, qui songeoit à établir sa compagnie, il se mit au rang de ses disciples. *Salmeron* se rendit en Italie, où il prêcha dans les principales villes avec applaudissement. Le zele de la religion le fit voyager en France, en Allemagne, en Pologne, dans les Pays-bas, & même en Irlande; il assista par l'ordre de trois Papes, au concile de Trente, où il prononça le panégyrique de St. *Jean* l'Evangéliste, qu'on a imprimé à la fin des actes du même concile. *Salmeron* contribua beaucoup à l'établissement du college de Naples, où il mourut le 13 février 1585 âgé de 69. ans. Tous ses ouvrages ont été imprimés en 16 volumes *in-folio*. On y trouve divers traités théologiques & des dissertations sur les évangiles, sur les actes & sur les épîtres canoniques. Cet écrivain avoit un génie facile, de l'érudition & de la profondeur, mais peu de critique & de discernement, un style prolixe & peu agréable. Ses écrits sont pleins de principes très-dangereux. Il soutient que le Pape est monarque dans l'église, maître absolu de tous les royaumes & empires de l'univers. C'est une erreur, selon lui, de prétendre qu'un prince soit toujours sans exception dans son royaume au-dessus de tout magistrat ecclésiastique, & qu'il ne puisse être privé pour aucun péché de son administration. Il ne craint pas d'avancer cette proposition horrible: si un catholique a établi un Roi, & qu'il devienne ensuite hérétique, la raison exige qu'on lui ôte l'administration de son état. Il soutient que l'église a le droit d'établir & de détrôner les Rois.

SALMON, (*François*) docteur de la maison & société de Sorbonne, naquit à Paris, & prit le bonnet en 1702. Son érudition le fit nommer bibliothécaire de la maison de Sorbonne: place qu'il remplit dignement. Il mourut à Chaillot près de Paris en 1736 à 59 ans. C'étoit un habile théologien versé dans les langues savantes, dans l'étude des PP. & des conciles, & dans la connoissance des livres, dont il fit une riche collection. Il étoit très-laborieux & d'un caractere aimable dans le commerce de la vie, communicatif & affectionné pour ceux qui aimoient l'étude. Nous avons de lui un *traité de l'étude des conciles & de leurs collections, divisé en trois parties, avec un catalogue des principaux auteurs qui en ont traité, & des éclaircissemens sur les ouvrages qui concernent cette matiere, & sur le choix de leurs éditions*, in-4°, Paris 1724. Ce savant ouvrage a été traduit en latin & imprimé en cette langue à Leipsick en 1729. M. *Salmon* avoit eu dessein de donner un supplément à la collection des conciles du pere *Labbe*, en plusieurs volumes *in-fol.* & il étoit avancé lorsqu'il mourut. Il avoit fait un autre projet aussi important. Il avoit commencé une bibliotheque générale, où il devoit indiquer par ordre alphabétique sous le nom de leurs auteurs, les actes, vies, chroniques, histoires, livres, traités, bulles, constitutions & autres pieces qui se trouvent répandues dans les compilations miscellanées & autres

recueils ſemblables, où ſes pieces ſe trouvent comme enſevelies; mais cet ouvrage ne fut pas achevé.

SALVIEN, prêtre de Marſeille, naquit à la fin du quatrieme ſiecle. On croit qu'il deſcendoit de parens illuſtres de Cologne ou des environs. Il ſe rendit habile dans les ſciences divines & humaines, comme on le voit par ſes ouvrages, qui ſont d'un ſtyle étudié, orné, net, aiſé & agréable. On voudroit ſeulement qu'il fut moins diffus; mais c'étoit le défaut de tous les Gaulois du cinquieme ſiecle. Après avoir été engagé dans le mariage & dans les embarras du ſiecle, il renonça à tout & ſe retira dans la ſolitude. Il étoit prêtre & déjà célebre dans l'égliſe l'an 430. Il compoſa un ouvrage conſidérable, dont le but eſt de juſtifier la providence, & de lever le ſcandale que plusieurs prenoient des maux dont les Chrétiens étoient accablés dans la chûte de l'empire romain, & de la proſpérité des Barbares, Païens ou Hérétiques. C'eſt ce qui l'obligea à s'étendre ſur les vices des Romains, & à montrer que beaucoup de Chrétiens n'en avoient que le nom, & étoient pires que les Barbares. On l'appelloit le *Jeremie* du cinquieme ſiecle, parce que dans toutes les occaſions il relevoit tous les déſordres, & paroiſſoit ſenſiblement touché du triſte état de l'égliſe. *Salvien* fit un autre ouvrage où il combattoit l'avarice des Chrétiens. Il en a compoſé d'autres qui ſont perdus. Il avoit auſſi écrit beaucoup d'homélies pour des évêques, qui manquant de capacité ou de loiſir pour faire des inſtructions, recouroient à lui, afin d'être par ce moyen en état de s'acquitter de cette importante fonction de leur miniſtere. St. *Auguſtin* avoit conſeillé cet expédient dans ſes livres de la *doctrine chrétienne*, aux évêques qui n'avoient point de talens pour écrire & pour compoſer. C'eſt peut-être pour cela que l'on appelloit *Salvien* le maître des évêques. Il mourut vers l'an 484. La meilleure édition de ſes ouvrages eſt celle de M. *Baluze*, in-8°, avec les œuvres de *Vincent* de Lérins. On l'a réimprimée ſous ce titre: *Salviani Maſſilienſis, & Vincentii Lirinenſis opera, ex editione Stephani Baluſii.* Ratisbonæ, 1742, *in*-4°.

SANCHEZ, (*Thomas*) Jéſuite, né à Cordoue en 1551, prit l'habit de la ſociété à l'âge de ſeize ans. Il mourut à Grenade en 1710 après avoir occupé divers emplois. Sa vie fut remplie par la pénitence & par l'étude; il étoit auſtere, ſobre, laborieux. Ses obſeques furent célébrées avec honneur par l'archevêque & le conſeil royal de Grenade. Ses ouvrages ont été recueillis en 7 vol. *in-fol.* ſous le titre d'*opera omnia.* On y trouve 4 vol. *in-fol.* ſur le décalogue, & trois ſur le mariage. Pluſieurs lecteurs ont été ſcandaliſés des queſtions que l'auteur ſe fait ſur cette matiere délicate, & on ne peut l'excuſer que difficilement. Il eſt vrai que la plupart des caſuiſtes de ſon temps traitoient les mêmes queſtions, & que quelques-uns d'entr'eux n'avoient pas la piété de *Sanchez*. C'étoit aux pieds du crucifix qu'il

qu'il écrivoit ſon ouvrage. Auſſi quelques auteurs ont voulu le juſtifier, & on peut voir entr'autres les remarques critiques de M. l'abbé le *Clerc* ſur le dictionnaire de *Bayle*. Au reſte les trois tomes de ce traité peuvent ſe relier en un ſeul.

SANCTES-PAGNINUS, Dominicain, né à Lucques en 1470, ſe conſacra à Dieu dès l'âge de ſeize ans. Son talent pour la prédication & pour la controverſe tira du chemin du vice & de l'erreur pluſieurs pécheurs & quelques hérétiques. Il ſe ſignala ſur-tout contre les Luthériens, & il arrêta le cours des ravages qu'ils vouloient faire dans la ville de Lyon, dont il fut déclaré citoyen. Ce pieux & ſavant religieux mourut dans cette ville en 1536, après avoir fait établir un hôpital pour les peſtiférés. Ses ouvrages ſont, I. *Veteris & novi teſtamenti nova tranſlatio.* Cette bible a été ſouvent réimprimée; mais il faut ſe défier de l'édition de 1542, *in-fol.* à Lyon, par *Michel* de *Villeneuve*. Ce prétendu *Michel* de *Villeneuve* eſt le fameux anti-trinitaire *Servet*, qui la remplit de mille erreurs. II. *Theſaurus linguæ ſanctæ*, à Lyon chez *Gryphe*, 1529, *in-fol.* Cette édition qui eſt rare, eſt recommandable par la grandeur & la beauté des caracteres & l'exactitude de la correction. L'ouvrage eſt d'ailleurs très-eſtimé pour l'érudition & les recherches. III. Un très-grand nombre d'ouvrages pour l'intelligence de la langue hébraïque, dont le détail ſeroit trop long. Ils ſont d'ailleurs très-peu conſultés, & on s'en tient aux ouvrages plus modernes.

SANDERUS, (*Nicolas*) né à Charlewod dans le comté de Surrei en Angleterre, reçut une bonne éducation. Il devint habile théologien & canoniſte dans l'univerſité d'Oxford. Dès 1557, il obtint une chaire de profeſſeur en droit canon dans cette univerſité; mais la reine *Elizabeth* ayant changé la religion du pays, il ſe rendit à Rome en 1560. Il y fut élevé au ſacerdoce, & honoré du bonnet de docteur en théologie. *Sanderus* ſuivit le cardinal *Hoſius* au concile de Trente en Pologne & dans ſes autres voyages. Il paſſa enſuite à Louvain, où on le retint pour être profeſſeur royal en théologie. Ce fut dans cette ville qu'il publia en 1571 ſon traité *de viſibili monarchia eccleſiæ. Pie V* fut ſi ſatisfait de cet ouvrage, qu'il appella l'auteur à Rome, où il étoit ſur le point de le récompenſer lorſqu'il mourut. *Sanderus* voyant ſes eſpérances évanouies, alla trouver le cardinal *Commendon*, légat du St. Siege à la diete d'Ausbourg, d'où il paſſa en Eſpagne avec le nouce, & delà en Irlande. *Grégoire XIII* l'envoya dans ce pays pour engager les Catholiques à ne point quitter les armes qu'ils avoient priſes aſſez mal-à-propos. *Sanderus* craignant de tomber entre les mains des Anglois, erra pendant long-temps dans des forêts, où il mourut de faim & de miſere en 1583. Nous avons de lui, I. Un traité de la cene du Seigneur & de ſa préſence réelle dans l'euchariſtie en anglois, imprimé à Louvain 1566, *in*-4°. II. Traité des images contre les *Iconoclaſtes*, in-8°. III. *De ſchiſmate anglicano*, in-8°. Cet ouvrage

a été traduit en françois, en italien & en anglois. L'évêque *Gilbert Burnet* l'a réfuté ; mais en anglican passionné. *Sanderus* n'étoit pas plus modéré. Il est certain que son livre est écrit avec trop peu d'impartialité, & qu'on y trouve bien des faits suspects. On n'a pas de peine à reconnoître que l'auteur avoit plus de zele contre la prétendue réformation, que de discernement dans le choix des moyens. IV. *De ecclesia Christi.* V. *De martyrio quorumdam sub Elizabeth regina*, in-4°. VI. *De explicatione Missæ, ac partium ejus*, in-8°. VII. Divers autres écrits qu'il est inutile de citer, parce que ces ouvrages sont bien moins connus que leur auteur.

SANTAREL, (*Antoine*) Jésuite italien, au commencement du siecle dernier, se fit un nom trop fameux par un *in*-4°, imprimé à Rome en 1625, & approuvé par le général de la société. Cet ouvrage est intitulé : *Tractatus de hæresi, schismate, &c.* On y trouve une foule de maximes séditieuses, sanguinaires, & capables de bouleverser tous les états. L'auteur donne au Pape le pouvoir absolu de corriger les princes, de les punir, de les priver de leurs royaumes, non seulement pour l'hérésie, le schisme ou quelqu'autre crime ; mais même à cause de leur incapacité. Ce n'est pas encore assez ; le Jésuite soutient que le Pape peut les punir de mort. Le parlement sévit contre cette production abominable, & par un arrêt du treizieme mars 1626, elle fut condamnée à être lacérée & brulée par la main du bourreau. Il fut aussi ordonné que le provincial, trois recteurs, & trois des anciens Jésuites seroient mandés le lendemain matin pour être ouis : ils comparurent & donnerent un désaveu du livre de leur confrere & une adhésion à la censure que la Sorbonne en avoit faite.

SANTEUL, (*Jean*) naquit à Paris le 12 mai 1630, d'un riche marchand de fer qui lui donna une bonne éducation. Il prit l'habit de chanoine régulier de St. *Victor* en 1650. Son esprit, ses talens, ses singularités peut-être le firent rechercher des grands. Le principal événement de sa vie est l'histoire de ses démêlés avec les Jésuites, au sujet d'une inscription pour le cœur de M. *Arnauld*. Cette querelle n'est que trop connue. Elle fait également tort aux Jésuistes, en qui elle montre un acharnement condamnable contre la mémoire de M. *Arnauld* & à *Santeul*, qui fit voir dans cette affaire un foiblesse, voisine de la bassesse. Voici l'épitaphe qui donna lieu à cette guerre de plume :

Ad sanctas rediit sedes, ejectus & exul,
Hoste triumphato : tot tempestatibus actus,
Hoc portu in placido, hac sacra tellure quiescit
ARNALDUS, veri defensor & arbiter æqui.
Illius ossa memor sibi vindicet extera tellus :
Huc cœlestis amor rapidis cor transtulit alis,
Cor numquam avulsum, nec amatis sedibus absens.

Cette épitaphe irrita les Jésuites contre *Santeul*, & leur pere *Jouvenci* le menaça de toute la colere du Roi. Le poëte craignant de perdre la pension qu'il avoit de la cour, désavoua ces vers. Ce désaveu attira aux Jésuites des pieces très-mortifiantes, entr'autres, celle qui a pour titre : *Santolius pœnitens*. (les *regrets de Santeul*) sur sa rétractation. Ce poëte eut honte de sa lâcheté, & témoigna toujours depuis, combien il honoroit M. *Arnauld*. Ayant été accusé d'avoir mal parlé de cet illustre docteur chez M. de *Lamoignon*, avocat général, en présence du pere *Bourdaloue*, il obtint du magistrat un certificat par écrit, qui prouvoit la fausseté du fait. Ce poëte mourut le cinq d'août 1697 à Dijon, où il avoit eu l'honneur d'accompagner M. le duc de *Bourbon*, qui étoit allé tenir les états de Bourgogne, & qui avoit presque toujours *Santeul* à sa suite. Le reste de son histoire est dans ses ouvrages & dans ses lettres. C'est de tous les poëtes latins modernes celui qui a fait les meilleurs vers, & auquel on attribue les plus mauvais mots. On a publié un *Santoliana*, qui n'est fait que pour le peuple ; les éditeurs de ce recueil ont déshonoré leur esprit & celui de *Santeul* en recueillant toutes les saillies insipides & grossieres qui peuvent être échappées à ce poëte dans la négligence de la conversation, dans des fougues d'impatience ou d'humeur, ou que des circonstances inconnues peuvent lui avoir arrachées ; mais auxquelles sans doute il n'attachoit lui-même aucun prix. Il seroit bien étonnant que ce poëte éloquent & sublime eût compté parmi ses titres toutes ces basses pointes, dont nous ne citerons qu'un exemple. On louoit devant *Santeul* une personne, dont apparemment il n'avoit pas bonne opinion ; *Santeul* répondit : *elle n'est pas ce que tu dis, elle est ce que tu ne dis pas.* Le jardinier de St. *Victor* en eût pu dire autant. *Santeul* seroit inconnu, s'il n'avoit dit que de telles pauvretés. Sa véritable gloire est d'avoir été l'homme de son siecle, qui avoit le plus de véritable verve & de ce feu céleste si rare & si sublime. Nous ne parlerons ici que de ses hymnes sacrées qui servent dans la plupart des dioceses du royaume, à publier les grandeurs du Très-Haut & à célébrer ses mysteres. Que de lumiere ! que de piété & d'onction dans les sentimens ! que d'exactitude dans la doctrine ! que d'élégance & d'énergie dans les expressions. Mais sa latinité n'est pas toujours pure, & il viole quelquefois les regles de la versification. Ce fut par les conseils du grand *Bossuet* & du célebre *Pelisson* que *Santeul* renonça à la poésie profane, & s'il la cultiva encore quelquefois, il en fit une espece d'amende honorable. Le savant évêque de Meaux lui en ayant fait des reproches, *Santeul* lui adressa une piece de vers remplie des sentimens de la piété la plus tendre. M. l'abbé *Dinouart* a donné en 1764 un nouveau *Santoliana* plus vrai que l'ancien. Cet ouvrage contient la vie de *Santeul*, ses bons mots, son démêlé avec les Jésuites, ses lettres, ses inscriptions & l'analyse de ses ouvrages, *in*-12, à

Paris. *Santeul* avoit un frere (*Claude*) né à Paris en 1628 & mort en 1684. On a auſſi de lui de belles hymnes qui ſe trouvent dans le bréviaire de Paris, & une bonne piece en vers, imprimée avec les ouvrages de ſon frere. Il demeura long-temps au ſéminaire de St. *Magloire* en qualité d'eccléſiaſtique ſéculier : ce qui lui fit donner le nom de *Santolius Maglorianus*. Il ſe fit autant eſtimer par ſes talens pour la poéſie, que par ſon érudition & ſa piété exemplaire. Il ne voulut jamais être prêtre.

SARPI, plus connu ſous le nom de *Fra-Paolo*, ou frere *Paul*, ou *Paul de Veniſe*, naquit dans cette ville en 1552. Il fut élevé dans les belles-lettres par *Ambroiſe Morelli*, ſon oncle maternel, chanoine dans la collégiale de St. *Hermagor*, & fit en peu de temps de grands progrès dans les langues latine, grecque, hébraïque, & dans les mathématiques. Il étudia enſuite la philoſophie & la théologie ſous un religieux Servite qui lui donna du goût pour ſon ordre, où il entra en 1564. Son ſavoir lui fit bientôt un nom dans toute l'Italie. Il mérita l'eſtime des Papes, de pluſieurs cardinaux, du duc de Mantoue, du célebre *Vincent Pinelli*, d'*Aquapendente*, & des autres ſavans de ſon temps. On étoit ſurpris qu'un jeune homme d'un tempérament foible & délicat pût ſavoir tant de choſes. Car aux ſciences dont nous avons parlé, il joignoit la connoiſſance des meilleurs auteurs ; poëtes, littérateurs, hiſtoriens. Il avoit fait de grandes découvertes dans le droit & dans la médecine ; mais ſur-tout dans l'anatomie & dans la botanique. Son ſavoir le fit élever aux principales charges de ſon ordre, comme à celle de provincial, qu'on lui conſia l'an 1579 dans la vingt-ſeptieme année de ſon âge, à celle de procureur-général & à quelques autres. Dans les fameuſes affaires de la république de Veniſe avec le pape *Paul V*, *Fra-Paolo*, conſeiller & théologien des Vénitiens, défendit leur cauſe avec vivacité contre la cour de Rome. Ses écrits dans cette diſpute lui attirerent bien des chagrins. Il mourut en 1625 à ſoixante & onze ans. C'étoit un homme de mœurs pures, mais d'un eſprit hardi ; & cette hardieſſe ne ſe montre que trop dans ſes ouvrages. Le principal eſt ſon *hiſtoire du concile de Trente*, dont nous avons deux traductions en françois ; une par *Amelot* de la *Houſſaye*, l'autre, publiée ſous ce titre : *Hiſtoire du concile de Trente, écrite en italien par Fra-Paolo Sarpi de l'ordre des Servites, & traduit de nouveau en françois avec des notes critiques, hiſtoriques & théologiques, par Pierre François le Courrayer, docteur en théologie de l'univerſité d'Oxford, chanoine régulier & ancien bibliothécaire de Ste. Genevieve de Paris*, imprimée en 2 vol. *in*-4°, à Amſterdam 1736. Cette hiſtoire qui paroît être d'un proteſtant déguiſé, eſt encore plus dangereuſe en françois qu'en italien. Le traducteur l'a chargée de notes, dans leſquelles il s'efforce d'établir un ſyſtême qui tend à juſtifier toutes les religions & à ravir à la ſeule véritable les caracteres qui la diſtinguent. Ce ſont les expreſſions de M.

le cardinal du *Tencin*, alors archevêque d'Embrun, dans l'inſtruction paſtorale qu'il publia contre ce pernicieux ouvrage. Après avoir fait connoître à fond *Fra-Paolo*, après avoir montré ce que l'on doit penſer de ſon traducteur, il condamne ſon livre, comme établiſſant un ſyſtême de religion impie & hérétique, comme contenant un très-grand nombre de propoſitions reſpectivement fauſſes & téméraires, ſcandaleuſes, captieuſes, ſéditieuſes & déjà condamnées; injurieuſes aux évêques, au Pape, & à l'égliſe. Nous avons encore de ce Servite, I. Des conſidérations ſur les cenſures du pape *Paul V*, contre la république de Veniſe, *in*-4°. II. Traité de l'interdit. III. *De jure aſilorum*. IV. Traité de l'inquiſition. V. Un traité des bénéfices & des biens de l'égliſe: ouvrage eſtimé qui a été traduit en françois.

SAUDT, (*Dom Jean-Paul du*) né à St. Sever, cap de Gaſcogne, dioceſe d'Aire, en 1650, fit profeſſion chez les Bénédictins de la Congrégation de St. *Maur* en 1667, âgé de dix-ſept ans. Il fut ſupérieur en différentes maiſons pendant plus de quarante ans, & remplit cet emploi avec beaucoup de zele. Il mourut en 1724 dans le monaſtere de St. *André* d'Avignon. Nous avons de lui pluſieurs ouvrages, qui inſpiroient aux fideles une grande idée de la ſainteté de notre religion, & aux religieux plus d'amour pour leur état. Les principaux ſont, I. *Entretiens de J. C. dans le très-ſaint Sacrement*, à Toulouſe 1703, 5 vol. réimprimés en 1705 au même lieu. II. *Abrégé de ces entretiens*, à Toulouſe 1705, & pluſieurs fois réimprimé depuis. III. *Avis & réflexions ſur les devoirs de l'état religieux*, 2 vol. *in*-12, 1708, à Toulouſe. Nouvelle édition, 1711, augmentée en 2 vol. *in*-8°, à Avignon. IV. *Préparation à la mort*, à Avignon, 2 vol. *in*-8°.

SAURIN, (*Jacques*) naquit à Nîmes en 1677, d'un célebre avocat proteſtant, qui après la révocation de l'édit de Nantes, ſe retira à Geneve, où il mourut. Son fils y fit d'excellentes études, qu'il abandonna pendant quelque temps pour ſuivre le parti des armes. S'étant dégoûté de cet état, il paſſa en Hollande, où il prêcha avec applaudiſſement. Ses dehors & ſon eſprit étoient faits pour la chaire. Il avoit un air prévenant, une phyſionomie gracieuſe, un ton de voix clair & inſinuant, avec une élocution aſſez pure, dans un pays où le françois étoit corrompu. Ses talens lui firent d'illuſtres amis & de petits ennemis, qui voulurent obſcurcir ſon mérite, en attaquant ſes mœurs. On compara ſes ſermons avec les vols qu'on prétendoit qu'il avoit faits à milord *Gallowai*, ſous lequel il avoit ſervi, & avec ſes intrigues galantes qu'on lui attribuoit; mais il ſe mit au-deſſus de la haine & des injures. Ce célebre orateur mourut en 1730, après avoir publié quelques ouvrages. Nous ne citerons que ſes *ſermons*, imprimés en 8 vol. *in*-12, depuis 1708 juſqu'en 1725. Ils ſont écrits avec beaucoup de force, de génie & d'éloquence;

on n'y trouve point ces imprécations & cet emportement qui déshonoroient autrefois les sermons des Protestans. Ils ne sont pas cependant exempts du venin de l'hérésie : ce qui suffit pour les faire lire avec beaucoup de précaution.

SAUSAI, (*André du*) né à Paris vers l'an 1595, prit le bonnet de docteur en droit & en théologie. Il fut curé de St. *Leu* à Paris, official & grand-vicaire du diocese, & enfin évêque de Toul. En 1629, il publia divers petits ouvrages sur des matieres de l'histoire ecclésiastique, qui lui acquirent l'estime de *Louis XIII*, dont il fut prédicateur ordinaire. Ce fut par ordre de ce prince qu'il entreprit son *martyrologium gallicanum*, imprimé en 1637, en 2 vol. *in-fol.* après y avoir travaillé près de 10 années. Le Roi s'en servit pour entretenir sa piété par la lecture journaliere qu'il en faisoit. Le pere *Papebroch* parle désavantageusement de cet ouvrage. M. *Baillet* en dit aussi beaucoup de mal : il est vrai que les fautes y sont en grand nombre, & que le style ne convient point à un écrivain ecclésiastique. Nous avons encore de lui une édition du livre des écrivains ecclésiastiques du cardinal *Bellarmin*, in-4°, à Toul 1665. L'auteur donne à la fin une liste de ses écrits latins & françois, imprimés & manuscrits. On peut consulter cette liste, où l'on trouvera plusieurs autres livres de ce prélat, dont nous n'avons point parlé & qui ne méritent que le silence. Il est bon d'observer qu'il y donne en latin les titres de plusieurs ouvrages, qu'il a publiés en françois. Ce prélat mourut à Toul en 1675, âgé de quatre-vingt ans.

SCHEELSTRATE, (*Emanuel de*) natif d'Anvers, s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude de l'antiquité ecclésiastique, & défendit avec zele l'autorité du St. Siege. Il fut chanoine & chantre d'Anvers, puis garde de la bibliotheque du Vatican, & chanoine de St. *Pierre* à Rome. Il mourut dans cette ville en 1692 à quarante-six ans, regardé comme un homme savant; mais de cette science qui ne s'éleve pas au-dessus des préjugés ordinaires. Nous avons de lui, I. *Antiquitates ecclesiæ illustratæ*, 2 vol. *in-fol.* où il y a peu de bonnes choses, & où l'auteur soutient toutes les prétentions de la cour de Rome. II. *Ecclesia africana sub primate carthaginensi*, in-4°. Cet ouvrage renferme beaucoup de recherches; mais elles manquent d'ordre. III. *De disciplina arcani.* L'auteur prétend dans cet ouvrage, que les Chrétiens ont caché jusqu'au cinquieme siecle en Orient, & jusqu'au sixieme en Occident, les dogmes de la religion, & la doctrine des sacremens. Cet ouvrage a été réimprimé, *in-4°*, en 1743. IV. Un traité contre les articles du clergé de France de l'année 1682. Plusieurs savans ont répondu à cet ouvrage; mais la meilleure réponse est celle de M. *Arnauld*, docteur de Sorbonne, intitulée : Eclaircissemens sur l'autorité des conciles généraux & des Papes, *in-8°*. Le traité de M. *Scheelstrate* a été réimprimé en 1740.

SCHOLARIUS, *voyez* GENNADE.

SCHOT, (*André*) Jésuite d'Anvers, né en 1552 & mort en 1629, écrivit la vie de St. *François* de *Borgia* en trois livres. Nous avons de lui quelques autres ouvrages, qu'on ne trouve plus à présent que dans les vieilles bibliotheques.

SCOT, *voyez* DUNS.

SCRIBANIUS, (*Charles*) Jésuite, natif de Bruxelles, recteur du college de cette ville & de celui d'Anvers, & provincial de Flandres, se rendit célebre par ses ouvrages, & mourut en 1629 à 69 ans. Nous avons de lui divers ouvrages de piété & de morale qui ont été estimés autrefois; mais dont on ne se sert plus aujourd'hui.

SEDULIUS, (CAIUS CŒCILIUS) prêtre qui florissoit dans le cinquieme siecle, vers l'an 430, se rendit célebre par deux ouvrages. Le premier en vers a pour titre: *Paschale carmen*, parce qu'il contient les miracles de J. C. qui est notre pâque. Il est divisé en cinq livres; le premier commence à la création du monde, & parcourt les histoires les plus remarquables de l'ancien testament. Les quatre autres contiennent les miracles de J. C. & les principales actions de sa vie jusqu'à son assension, & les principaux points de sa doctrine. L'autre est un ouvrage en prose intitulé: *Paschale opus*. L'auteur y fait paroître beaucoup d'esprit & de savoir dans son poëme. Son style est facile & coulant; il a de la clarté, & assez de pureté même pour son siecle; mais il n'est pas exempt de fautes contre la prosodie. Nous avons encore de lui la conférence de l'ancien & du nouveau testament en vers, que quelques-uns attribuent au consul *Astérius*. Le poëme de *Sedulius* se trouve dans la bliotheque des PP.

SEGAUD, (*Guillaume de*) Jésuite parisien, professa les humanités avec distinction dans le college de *Louis* le Grand. Son talent pour la chaire se développa de bonne heure. Il l'exerça d'abord à Rouen, ensuite à Paris & à la cour où il prêcha un avent & trois carêmes. Le Roi fut si satisfait de son éloquence, qu'il lui fit une pension de 1200 livres; mais quelqu'applaudi qu'il fût à Paris & à la cour, il n'y bornoit pas l'exercice de son ministere. Son empressement étoit, au sortir d'un avent ou d'un carême, d'aller faire une mission dans une petite ville & quelquefois même dans le fond d'une campagne; bien différent de quelques autres prédicateurs, qui vains des éloges qu'on leur a donné à Paris & à Versailles, croyent se déshonorer que de prêcher dans des petites villes & des villages. Le pere de *Segaud* mourut à Paris dans la maison professe le dix-neuf décembre 1748 à 74 ans. Le pere *Berruyer* son confrere recueillit ses fers-fermons; il fut obligé de se servir quelquefois des manuscrits des copistes, pour les mettre dans l'état que nous les avons, parce que le pere de *Segaud* ne comptoit point qu'on dût les imprimer; il ne les avoit écrit que pour lui-même. On les publia en six volumes *in*-12, à Paris 1750. On y trouve un *avent*,

un *carême*, des *myſteres* & des *panégyriques*. On eſtime ſur-tout ſes ſermons ſur le *pardon des injures*, les *tentations*, le *monde*, la *probité*, ou les devoirs de la ſociété, la *foi pratique*, le *jugement général*, le *ſcandale*, la *médiſance*, l'*enfant prodigue*, les *ſouffrances*, la *fauſſe conſcience*, la *communion*, la *Magdelaine*, la *Samaritaine*, qui ſont d'une grande beauté. Les autres diſcours qu'il a laiſſés ſur la morale, ſont un peu négligés : négligence cependant dont on ne s'eſt guere apperçu que depuis qu'ils ſont imprimés. Car quand l'auteur les prononçoit, elle ne pouvoit être ſentie que par les perſonnes les plus éclairées. Le deſir d'inſtruire occupa tellement le pere de *Segaud*, qu'il méconnut tout genre d'éloquence, qui l'auroit écarté de cette fin. Sa maniere fut de conſidérer les ſujets ſelon tous leurs points de vue ; d'obſerver tous les avantages qui en pourroit réſulter pour les mœurs ; de ne rien omettre d'important ou d'utile dans la matiere qu'il traite ; d'épuiſer en quelque ſorte toutes les ſources d'édification, que peut fournir chaque vérité chrétienne. Il y a ſans doute des extrêmités à éviter dans cette recherche comme dans les autres. Pour vouloir tout dire, on ſe met hors d'état de preſſer les preuves, d'orner les détails, de caractériſer les mouvemens ; cependant il faut convenir que ce défaut qui naît de l'abondance, n'appartient guere qu'aux grands hommes. On a accuſé le pere de *Segaud* d'être un peu prolixe ; mais c'eſt ce qui ajoute en quelque ſorte à ſa gloire. Cette prolixité n'opéra jamais ni les murmures ni les déſertions : des écueils, où les auteurs des longs diſcours vont ordinairement échouer. On lit dans un *dictionnaire critique*, & très-critique ſur-tout par rapport aux Jéſuites, une anecdote curieuſe, ſi elle eſt vraie. » L'éditeur » dans ſa préface fait un aveu ſingulier, où il convient avec ingé- » nuité que le pere *Segaud*, qui dans les premieres années de » ſon travail, avoit beaucoup lu & beaucoup compilé, a peut- » être de temps en temps, lorſque l'ouvrage le preſſoit, un peu » trop profité de ſes extraits. Il eſt bon de ſavoir pour l'intel- » ligence de cet aveu, que dans pluſieurs villes de provinces, » & à Paris, on avoit accuſé *Segaud* de débiter les ſermons du » miniſtre *Saurin*, & que pluſieurs perſonnes s'en étoient aſſu- » rées, le livre du miniſtre à la main. Le Jéſuite accuſé de pla- » giat s'en juſtifioit, en rejettant le vol ſur *Saurin*, & en pro- » duiſant une lettre de ce miniſtre, qui lui marquoit, qu'ils » avoient pris réciproquement de bonnes choſes dans leurs ſer- » mons ; mais il y avoit dans cette accuſation une erreur de » chronologie palpable qui la détruiſoit ; & l'on prouvoit par les » dates, que lorſque les ſermons du miniſtre furent imprimés, » *Segaud* n'étoit tout au plus connu que dans quelque petit coin » de provinces. Les choſes en étoient demeurées là, & l'accu- » ſation de plagiat reſtoit bien prouvée contre le Jéſuite, ſans » que ni lui ni ſes confreres euſſent réclamés, lorſque l'on vit » paroître les ſermons de *Segaud*, & dans la préface un aveu » entortillé des vols faits par ce prédicateur. SEGNERI,

SEGNERI, (*Paul*) Jésuite italien, né à Nettuno en 1624, d'une famille distinguée, se consacra de bonne heure à l'instruction des peuples. Il prêcha dans les principales villes d'Italie avec un succès peu commun, jusqu'à l'âge de 41 ans. Il crut alors devoir joindre à l'emploi de prédicateur celui de missionnaire, & il continua ces fonctions pendant 27 ans, qu'il parcourut plus de vingt dioceses avec des peines incroyables. Il marchoit toujours à pied, vêtu d'un habit tout déchiré, les jambes & les pieds nuds, un bréviaire sous les bras & un crucifix sur la poitrine. Chaque année il commençoit ses fonctions, par prêcher le carême dans quelque grande ville. Il employoit ensuite six mois entiers à faire ses missions, & dans l'hyver il se retiroit dans une des maisons de la compagnie pour recommencer au bout de quelques mois sa course apostolique. Son temps de retraite étoit employé à composer les livres qu'il a donnés au public & qui sont presque tous excellens. Le pape *Innocent XII*, qui avoit pour lui une estime singuliere, l'appella à Rome pour y remplir la place de son prédicateur ordinaire. Il s'acquitta de ce nouveau ministere avec une approbation universelle. Le pape y joignit bientôt l'emploi important de théologien de la pénitencerie; mais il ne l'exerça pas long-temps. Usé par ses longs travaux & par ses austérités continuelles, il tomba dans une langueur, qui insensiblement devint mortelle, & mourut en 1694 âgé de 70 ans. Tous ses ouvrages furent réunis après sa mort dans un recueil de plusieurs volumes *in-folio*. Outre ses *sermons* & ses autres discours, il nous a laissé le *chrétien instruit dans sa loi*: l'*incredule sans excuse*; la *manne* ou la nourriture de l'ame; le *pasteur instruit*; le *confesseur instruit*; le *pénitent instruit*; l'*accord de l'action & du repos dans l'oraison*; les *illusions des Quiétistes*; le *serviteur de Marie*; l'*exposition du* MISERERE; divers autres opuscules de piété. On en a traduit quelques-uns en françois.

SEGUI, (*Joseph*) né à Rhodès, chanoine de Meaux, abbé de Genlis, membre de l'académie françoise, mérita cette place par ses succès dans l'éloquence de la chaire. Il prêcha devant le Roi, & fut écouté avec plaisir. Il mourut en 1761 âgé de 62 ans, à Meaux. L'abbé *Segui* étoit un homme respectable par ses mœurs, autant que par ses talens. Sa piété lui fut d'un grand secours dans les dernieres années de sa vie, qu'il passa dans l'infirmité & dans la souffrance. Voici l'éloge que M. le duc de *Nivernois* fit de lui, en recevant M. le prince de *Rohan*, successeur de l'abbé *Segui* à l'académie. »Après s'être exercé dans sa jeunesse » à des ouvrages de poésie, qui semblables à ceux de *Ciceron*, ne » faisoient qu'annoncer la supériorité qui l'attendoit dans un autre » genre, il attendit la voix du génie; & poussé par cette impul- » sion irrésistible, il entra dans la carriere de l'éloquence. Bien- » tôt célebre par la gloire qu'il acquit en honorant la mémoire » des héros de la religion, il fut choisi pour célébrer celle des » héros de l'état. C'est à M. l'abbé *Segui* que la France est redo-

» vable du bel éloge de ce grand homme (le maréchal de » *Villars*) qui l'avoit sauvée à Denain. « Nous avons de lui, I. Des panégyriques des saints en 2 vol. *in*-12, Paris 1736. Le panégyrique de St. *Louis*, qui fut prononcé en présence de l'académie françoise, attira à l'auteur les applaudissemens de cet illustre corps, & le porta à demander pour lui des récompenses. On trouve à la fin du second volume l'oraison funebre du maréchal de *Villars*, où l'on remarque cette pompe, cette harmonie de style, cet éclat d'images, cette vivacité de tours, cette élévation de pensées, cette noblesse de sentimens, qui font le caractere d'un vrai bel esprit. II. Des *sermons* pour les principaux jours du carême en 2 vol. *in*-12, avec quelques autres discours tels que l'oraison funebre du cardinal de *Bissi*; c'est une des pieces qui dût lui moins coûter, parce que le cœur devoit bien aider l'esprit. M. l'abbé *Segui* étoit redevable aux bienfaits de ce prélat de l'honneur d'être son panégyriste, & d'être placé dans le chapitre de Meaux. Delà cette éloquence vive, naturelle, touchante, bien supérieure au style le plus élégant, & aux pensées les plus brillantes. L'onction, le pathétique, & en général le talent d'exciter des sentimens, sont les qualités les plus essentielles à l'orateur & sur-tout à l'orateur évangélique, & M. l'abbé *Segui* les possédoit. Il y a quelques endroits foibles dans ses discours, mais c'est souvent une suite nécessaire de la différence des sujets. La convenance du style à la matiere est une des principales regles de l'éloquence.

SEMELIER, (*Jean Laurent le*) né à Paris d'un secretaire du Roi, entra en 1678 dans la congrégation de la doctrine chrétienne, où il fut élevé au sacerdoce. L'étude de la théologie fut sa principale occupation, & il l'enseigna pendant 6 ans. Il remplit ensuite divers rectorats avec beaucoup de zele, sans oublier la théologie morale, pour laquelle il avoit beaucoup de goût. On avoit établi en 1697, au séminaire de St. *Nicolas* du Chardonet, des conférences publiques. Le pere le *Semelier* se chargea de recueillir & de publier les décisions que l'on y donnoit sur les matieres les plus importantes de la théologie morale; mais en se réservant le droit d'y ajouter tout ce qui pourroit rendre ces recueils plus complets & plus utiles. C'est ce qui a produit, I. Les *conférences sur le mariage*, qu'il publia en 1713 en 4 vol. & qu'il fit réimprimer en 5 vol. avec beaucoup de corrections & d'augmentations, en 1715, à Paris. II. Les *conférences sur l'usure & sur la restitution*, publiées pour la premiere fois en 1718 en 4 vol. *in*-12, & pour la seconde en 1724. Cette seconde édition est beaucoup corrigée & augmentée. Les additions roulent sur bien de cas, que l'on avoit proposés à l'auteur sur cette matiere, dans les conférences qui se tiennent tous les mois dans les doyennés du diocese de Paris. Le pere le *Semelier* s'étoit proposé de donner de semblables conférences sur les principaux points de la morale chrétienne; mais la mort ne lui permit pas d'exécuter ce dessein.

On a cependant imprimé depuis sa mort 4. vol. de conférences sur différentes matieres qui se sont trouvées en état de voir le jour. Ils ont paru en 1755 sous ce titre : *Conférences ecclésiastiques sur plusieurs points importans de la morale chrétienne.* Le pere le *Semelier* se montre dans ces différens ouvrages un homme de grand sens & d'un jugement exquis. L'écriture & les peres lui étoient familiers, & il ne donne aucune décision qu'il ne l'appuye sur ces deux fondemens de la doctrine chrétienne. Il mourut en 1725, assistant du général de sa congrégation. Il étoit aussi considéré par sa grande application au travail, & la facilité avec laquelle il remplissoit tous les emplois qui lui étoient confiés, que par ses vertus.

SENAULT, (*Jean-François*) né à Paris en 1601, entra jeune dans la congrégation de l'Oratoire, nouvellement établie par le cardinal de *Berulle*. Il donna beaucoup d'éclat à cette compagnie naissante par ses talens & par son éloquence. Il prêcha avec applaudissement pendant 40 ans, à Paris, à la cour & dans les principales villes de France. Sa modestie lui fit refuser des pensions considérables & deux évêchés. Il fut élu général de l'Oratoire en 1662, & mourut à Paris en 1672 à 71 ans. C'est à lui qu'on est redevable, principalement du bon goût qui regne aujourd'hui dans la chaire. Il la purgea de cette érudition profane, de ces ridicules plaisanteries, qu'on y croyoit auparavant nécessaires pour attirer l'attention des auditeurs. Il mit à la place de ces faux ornemens, une éloquence douce & naturelle, qui n'a rien de contraire à la sainteté du ministere évangélique. C'est le témoignage que tout le monde a rendu au pere *Senault*, & sur-tout le pere de *Lingendes*, quoiqu'alors son concurrent dans la gloire de l'éloquence de la chaire. Le pere *Senault* avoit travaillé 12 ou 15 ans à se former le style, & à polir son langage, sans néanmoins discontinuer l'étude de la théologie, de l'écriture & des Sts. peres, où il puisa un fond de doctrine qui contribua beaucoup à ses succès. Nous avons de lui 3 vol. *in*-8°, de *panégyriques des saints*, imprimés à Paris & à Lyon en 1655 & en 1682. Il y en a environ 80, de sorte qu'il y a peu de saints, dont on fait la fête dans les églises de France, qui n'y aient un éloge particulier. Quelque éloquens que soient ces panégyriques, il y auroit cependant beaucoup d'endroit à retoucher pour se conformer au goût de notre siecle. Nous avons encore de lui, I. Un traité de *l'usage des passions*, qui a été traduit en toutes sortes de langues. II. Une *paraphrase de Job*, qui en conservant toute la majesté & toute la grandeur de son original en éclaircit toutes les difficultés. III. Un livre de l'*homme criminel*. IV. Un livre du *chrétien*. V. Un traité des *devoirs du souverain*. VI. Quelques autres ouvrages, qui furent bien acueillis, ainsi que les précédens.

SENSARIC, (*Dom N.*) né à la Réole dans le diocese de Bazas en 1710, entra dans la congrégation de St. Maur, où il se distingua par sa piété & par son talent pour la chaire. Consacré

dès sa jeunesse à la lecture des plus célebres orateurs, il marcha de bonne heure sur leurs traces. Il fit à Toulouse & à Bordeaux les premiers essais de ses talens. Ses supérieurs l'appellerent en 1739 à Paris, où il exerça le ministere de la parole dans les principales églises de cette capitale pendant 18 ans. Il prêcha le carême devant le Roi en 1753, & mourut à Paris en 1756. Les pieces de cet orateur chrétien étoient profondément méditées; mais le public n'en jouit pas encore. Si Dom *Senfaric* ne nous a pas fait part des modeles, que son éloquence pouvoit nous fournir, nous lui devons des leçons utiles. Il est auteur de *l'art de peindre à l'esprit : ouvrage dans lequel les préceptes sont confirmés par les exemples, tirés des meilleurs orateurs & poëtes françois*, 1758, 3 vol. *in*-12. Ce livre est également propre à former le goût & à élever le génie. On y trouve les portraits de nos plus célebres prédicateurs, tracés avec autant de justesse que de force. L'auteur s'éleve sans cesse contre ces orateurs frivoles, qui cherchent plus à briller qu'à instruire. Dom *Senfaric* n'avoit point cette manie. Il s'étoit formé de bonne heure sur Bourdaloue, dont il imitoit la simplicité noble.

SERAPHIN, (*le pere*) célebre Capucin du dernier siecle, naquit avec un génie propre à l'éloquence. Après avoir fait entendre sa voix dans les principales églises de Paris, il parut à la cour, & y fut acueilli comme un homme évangélique. Il prêcha le carême devant le Roi en 1696 & en 1699, & mourut quelques années après, en odeur de sainteté. Le célebre la *Bruyere* lui a donné les plus grands éloges. » Jusqu'à ce qu'il revienne un » homme, qui, avec un style nourri des saintes écritures, ex» plique au peuple la parole divine uniment & familiérement, les » orateurs & les déclamateurs seront suivis. Les citations profa» nes, les froides allusions, le mauvais pathétique, les antithe» ses, les figures outrées ont fini. Les portraits finiront & feront » place à une simple exposition de l'évangile, jointe aux mouve» mens qui inspirent la conversion. Cet homme que je souhaitois » impatiemment, & que je ne daignois pas espérer de notre » siecle, est enfin venu. Les courtisans, à force de goût & de » connoître les bienséances, lui ont applaudi. Ils ont, chose in» croyable! abandonné la chapelle du Roi pour venir entendre » avec le peuple la parole de Dieu, annoncée par cet homme » apostolique. « Nous avons du pere *Seraphin* un grand nombre d'homélies. I. Sur les *évangiles des dimanches de l'année*, 6. vol. *in*-12. II. Sur les *évangiles ou épîtres des mysteres & des fêtes des mois de novembre & de décembre*, 2. vol. *in*-12, 1697. III. Sur les *évangiles & les épîtres des mysteres & fêtes des mois de janvier, février, mars & avril*, 4 vol. *in*-12, 1703. Cet auteur est souvent éloquent & élevé, sans s'écarter de la simplicité qui doit faire le caractere de ces sortes de discours. Ses homélies sont écrites avec beaucoup de pureté & d'exactitude, & la richesse de l'expression n'y manque pas dans les endroits qui la demandent.

SERARIUS, (*Nicolas*) né en 1555 à Rambervilliers, en Lorraine, se fit Jésuite en 1572. Après avoir enseigné les humanités, il se livra à l'étude de la théologie & des langues savantes. Il jetta dès-lors les fondemens de cette profonde érudition, qui caractérise ses écrits. Il mourut en 1609 à Mayence, où il expliquoit l'écriture-sainte avec beaucoup d'applaudissement. Ses principaux ouvrages sont, I. Des commentaires sur plusieurs livres de la bible, dans lesquels on remarque beaucoup de savoir & très-peu de précision. II. Des prolégomenes estimés sur l'écriture. III. *Opuscula theologica*, en 3 tomes. IV. Un traité de trois sectes des Juifs : des Pharisiens, des Saducéens & des Esséniens, imprimé à Mayence en 1604, *in*-8°. Les *opuscules théologiques* contiennent plusieurs ouvrages imprimés séparément, & d'autres qui n'avoient pas encore paru. Le premier tome offre les écrits historiques, le second les ouvrages didactiques ; le troisieme renferme les écrits polémiques. Ce recueil est *in-fol.* On a de lui un grand nombre d'autres ouvrages, qui ont tous été rassemblés en 16 vol. *in-fol.* mais ses prolégomenes ont été réimprimés séparément, en faveur des lecteurs qui ne veulent ou ne peuvent pas faire la dépense de la grande collection, où tout n'est pas choisi par le goût.

SERRY, (*Jacques-Hyacinthe*) fils d'un médecin de Toulon, naquit dans cette ville, & entra jeune dans l'ordre de St. *Dominique*. Après avoir fait sa licence en 1688 à Paris, il passa à Rome, où il fut théologien du cardinal *Altieri*, & consulteur de la congrégation de l'*Index*. De retour à Paris, il fut reçu docteur de Sorbonne en 1697, & nommé la même année professeur de théologie dans l'université de Padoue. Le pere *Serry* mourut dans cette derniere ville en 1738 à 79 ans. C'étoit un homme de beaucoup d'érudition. Il parut en 1700 à Louvain, un ouvrage sous le nom d'*Augustin* le *Blanc*, qu'on sait être du pere *Serry*, intitulé : *Historia congregationum de auxiliis*, & réimprimé à Anvers en 1709. Les Jésuites avoient beaucoup embrouillé l'histoire de ces fameuses congrégations, & ils n'épargnerent pas le pere *Serry*, lorsque son livre parut. L'auteur attaqué discuta à loisir ce qu'ils avoient opposé à la vérité de ces faits ; & dans la seconde édition de cet ouvrage, il réfuta tout ce qu'ils avoient allégué contre son histoire. Quand on lit cette seconde édition, qui est de 1709, on ne peut s'empêcher quelquefois de regretter le temps que cet habile théologien emploie pour réfuter des argumens frivoles, & qui se détruisent d'eux-mêmes. Mais aussi on est forcé d'avouer qu'il ne laisse aucun prétexte de révoquer en doute la vérité des faits rapportés dans son livre. Nous avons aussi deux ouvrages françois du même auteur, où il examine toutes les chicanes de ses critiques ; l'*histoire des congrégations* de auxiliis, *justifiée contre l'auteur des questions importantes*, à Louvain en 1702 ; & *le correcteur corrigé*, à Namur en 1704. Ces écrits n'ont pas empêché l'auteur du *dictionnaire des livres jansénistes*, de l'accuser d'auto-

riſer ouvertement le janſéniſme & le calviniſme, en reconnoiſſant pour orthodoxes des propoſitions manifeſtement hérétiques, par exemple, quand il dit, l. 3, chap. 36, que l'*opinion de la grace toujours irréſiſtible, toujours victorieuſe dans les élus, & qui détermine néceſſairement la volonté, & telle enfin que M. de* Jurieu *l'enſeigne, eſt une opinion catholique.* Nous avons encore du pere *Serry*, I. *Schola thomiſtica vindicata*, contre le pere *Daniel*, Jéſuite. II. Une diſſertation intitulée : *Divus Auguſtinus, ſummus prædeſtinationis, & gratiæ doctor, à calumniâ vindicatus*, contre le docteur *Launoy*. III. Un traité intitulé : *Divus Auguſtinus, divo Thomæ conciliatus*, dont la plus ample édition eſt celle de 1724, à Padoue. IV. *Exercitationes hiſtoricæ criticæ, polemicæ de Chriſto ejuſque Virgine matre*, Veniſe 1719. V. Un traité latin, *in*-8°, de l'infaillibilité du Pape, & de ſon autorité dans les conciles, &c. à Padoue 1732. L'auteur ſe montre dans cet ouvrage auſſi contraire aux maximes de l'égliſe gallicane, qu'il avoit été autrefois zélé pour leur défenſe. C'eſt ainſi que les hommes varient, ſuivant les lieux & les temps. VI. *Theologia ſupplex*, imprimé en Italie 1736, ſous le titre de Cologne. On en a une bonne traduction françoiſe avec des notes, qui a été imprimée *in*-12 en 1756, ſous ce titre : *La théologie ſuppliante aux pieds du ſouverain Pontife, pour lui demander l'intelligence & l'explication de la bulle* unigenitus.

SEYSSEL, (*Claude de*) archevêque de Turin, né à Aix en Savoie, ou ſelon d'autres, à Seyſſel, petite ville du Bugei, fut maître des requêtes & conſeiller du roi *Louis XII*, roi de France. Ce prince l'envoya au concile de Latran ſous *Léon* X. Son mérite fut récompenſé en 1510 par l'évêché de Marſeille, où il reçut le roi *François premier* & la reine *Claude* ſon épouſe. Il fut enſuite transféré à Turin, où il avoit autrefois profeſſé le droit avec beaucoup de ſuccès. Il mourut en 1520. On a de lui, I. Un *traité* contre les Vaudois. II. Trois livres *de la providence divine*. III. Un *traité des devoirs des Rois*. IV. Pluſieurs *traductions* françoiſes des anciens, & entr'autres de l'hiſtoire eccléſiaſtique d'*Euſebe*. V. Un *commentaire moral* très-étendu, ſur les trois premiers chapitres de l'évangile de St. *Luc*. VI. Des *commentaires ſur le droit*, dans lequel il étoit très-habile. Il entreprit l'hiſtoire des Vaudois, pour défabuſer un grand nombre de ſes diocéſains attachés à cette ſecte, que toutes les puiſſances n'avoient pu détruire depuis plus de deux cens ans qu'elle ſubſiſtoit.

SFONDRATI, (*Céleſtin*) milanois, d'une famille illuſtre, prit l'habit de St. *Benoît*, auquel il fit honneur par ſon érudition. Après avoir profeſſé les ſaints canons dans l'univerſité de Saltzbourg, il devint abbé de St. *Gal* en Suiſſe. Le pape *Innocent XII* l'honora du chapeau de cardinal en 1695 ; mais il n'en jouit pas longtemps, étant mort à Rome en 1696 à 53 ans. Les ouvrages qu'il avoit faits pour ſoutenir les prétentions ultramontaines contribuerent beaucoup à ſon élévation. Nous ne les détaillerons point ;

nous ne parlerons que de celui qui fit le plus de bruit. Il eſt intitulé : *Nodus prædeſtinationis diſſolutus*, qui ne vit le jour qu'après ſa mort, & contre le ſentiment de quelques cardinaux & de ſes autres amis, qui jugeoient qu'il ne l'avoit pas mis dans ſa perfection. A peine ce livre parut-il en France, qu'on ſe prépara à relever pluſieurs idées peu exactes de l'auteur ſur l'état des enfants morts avant le baptême. Deux grands archevêques & trois illuſtres évêques s'unirent pour écrire au Pape contre ce livre : leur lettre étoit datée du 23 février 1697. Le Pape leur fit réponſe le 6 mai ſuivant, qu'il feroit examiner le livre par des théologiens. Cet examen fut fait ; mais il n'y eut aucun jugement prononcé ſur cet ouvrage, contre lequel il y eut pluſieurs écrits. On en imprima d'autres pour le ſoutenir ; mais le plus grand nombre ſe réunit contre lui. Le cardinal *Sfondrati* étoit très-ultramontain. Il compoſa en 1687 un ouvrage intitulé : *Gallia vindicata*, contre les déciſions de l'aſſemblée du clergé de 1682, ſur l'autorité du Pape.

SIDOINE APOLLINAIRE, (*Saint*) évêque de Clermont, naquit à Lyon vers l'an 430, d'*Appollinaire* qui avoit eu la premiere charge de l'empire dans les Gaules. Il étoit parfaitement inſtruit des lettres divines & humaines. Il avoit auſſi les qualités du cœur qui font l'homme chrétien. Il étoit humble, détaché du monde ; aimoit tendrement l'égliſe, & compatiſſoit aux miſeres du prochain. Il fut élevé malgré lui ſur le ſiege de la ville d'Auvergne, qui a pris dans la ſuite le nom de Clermont, qu'elle porte encore. Dès ce moment, il s'interdit la poéſie qu'il avoit tant aimée, & fut encore plus ſévere à l'égard du jeu qu'il regardoit comme indigne de la gravité eccléſiaſtique. Il ſe défit auſſi d'un certain air enjoué qui lui étoit naturel, & qui paroiſſoit s'accorder peu avec la modeſtie & le ſérieux qu'on attend d'un miniſtre des autels. Saintement avare de ſon temps, il employoit tout ce qui lui en reſtoit après ſes fonctions, à étudier l'écriture-ſainte & la théologie ; & il y fit de ſi grands progrès, qu'il devint bientôt comme l'oracle de toute la France. Quoique d'une complexion délicate, il pouſſa l'auſtérité fort loin, & toute ſa vie étoit une pénitence continuelle. Dans un temps de famine, il nourrit avec le ſecours de ſon beau-frere *Eædice*, non ſeulement ſon dioceſe, mais auſſi plus de quatre mille perſonnes que la miſere y avoit attirées. Ce St. prélat mourut en 482, âgé d'environ 52 ans. Nous avons neuf livres de ſes épîtres, avec 24 pieces en vers. *Pierre Colvius*, *Jean Savaton*, & le pere *Sirmond*, ont publié ſes ouvrages avec de doctes remarques. On y voit la vie de ce prélat, que l'on pourra conſulter. *Sidonius* fait paroître de l'eſprit dans ſes vers, & même de l'éloquence poétique : mais c'eſt de celle de ſon ſiecle qui dégénéroit déjà beaucoup de l'ancienne, par l'affectation dont il uſoit dans ſes alluſions ſur les mots, & dans les rencontres des noms qui avoient de la reſſemblance. Il n'avoit pas le génie de la poéſie, & il écrit d'une maniere ſeche & dure ; il invente plu-

fieurs mots nouveaux, qui paroiſſent un peu choquans, & fait des fautes de quantité. On ne laiſſe pas de remarquer en lui une érudition plus que médiocre, & plus grande que ſon ſiecle ne ſembloit le ſouffrir; les vieux mots, les phraſes dures & obſcures, ne paroiſſent point tant dans ſes vers que dans ſa proſe.

SIGONIUS, (*Charles*) d'une ancienne famille de Modene, enſeigna le grec dans ſa patrie, & y finit ſes jours en 1584 à 60 ans. On a recueilli ſes ouvrages à Milan en 1732 & 1733, en pluſieurs vol. *in-fol.* On y trouve quelques traités qui ont rapport aux ſciences eccléſiaſtiques, tel que celui de *la république des Hébreux*; mais le plus grand nombre regardant les matieres profanes, nous renvoyons le lecteur aux autres dictionnaires. Nous avons encore de lui une *hiſtoire eccléſiaſtique*, imprimée à Milan en 1734, en 3 vol. *in-4°*. Elle a été bonne autrefois; mais elle ne vaut pas grand choſe pour ceux qui poſſedent *Tillemont* & *Fleuri*.

I. SILVESTRE II, *voyez* GERBERT.

II. SILVESTRE DE PRIERIO, de l'ordre des Freres Prêcheurs, devint maître du ſacré palais & général de ſon ordre, & mourut en 1520. Il a écrit contre *Luther*. Nous avons encore de lui, I. Une ſomme morale, appellée *Sylveſtrine*. II. Une défenſe de la doctrine de St. *Thomas*. III. Des ſermons ſur les *épîtres* & *évangiles*, & ſur les fêtes des ſaints pour toute l'année, ſous le titre de *roſe d'or*. IV. Un traité des *prodiges diaboliques*. V. Un autre des *exorciſmes*, & pluſieurs ſur divers ſujets de morale & de piété.

SIMEON, archevêque de Theſſalonique, ſe rendit célebre par ſa ſcience & par ſa vertu. Son principal ouvrage eſt un traité de *liturgie*, dans lequel il explique ce qui regarde les égliſes, les miniſtres, les habits ſacerdotaux, la célébration de la Meſſe, & les autres cérémonies de l'égliſe. Le pere *Goard* l'a donné au public dans ſon recueil des rituels grecs. *Siméon* a encore compoſé un ouvrage contre les héréſies en forme de dialogue, où l'on trouve recueillis un grand nombre de paſſages de l'écriture & des peres ſur la foi & ſur les ſacremens. Il eſt manuſcrit dans les bibliotheques du Vatican & de l'Empereur. Le pere *Morin* a donné un extrait de ce qui y eſt dit du ſacrement de pénitence. Il y a encore pluſieurs autres traités manuſcrits du même auteur.

SIMEON-METAPHRASTE, ſi connu par ſon recueil de vies des ſaints, naquit à Conſtantinople d'une famille illuſtre. Il reçut une bonne éducation, & fit de grands progrès dans l'étude des belles-lettres. Il parvint dans la ſuite aux charges les plus conſidérables. Il fut maître des offices, grand tréſorier, employé à des négociations importantes. Etant encore jeune, il alla dans l'iſle de Crete, & ce fut dans ce voyage qu'il apprit la vie de St. *Théoctiſte* de Lesbos, aſſez ſemblable à celle de Ste. *Marie* Egyptienne. Il l'apprit d'un ſaint moine qui lui recommanda de l'écrire, & ce fut par-là qu'il commença à compoſer les vies des ſaints. Enſuite, l'Empereur, vraiſemblablement

ment *Conſtantin Porphyrogenete*, l'exhorta à en faire le plus ample recueil qu'il pourroit. *Métaphraſte* avoit toutes les commodités néceſſaires pour entreprendre ce travail, & ſur-tout de grands biens pour ſe procurer les copiſtes & les livres dont il avoit beſoin. Mais il ne ſe contenta pas de raſſembler les vies des ſaints ; il en changea le ſtyle. Au lieu de les copier telles qu'elles étoient dans les originaux, il s'aviſa de les refaire pour la plupart, parce qu'il les trouvoit trop ſimples & trop éloignées du goût de ſon ſiecle, qui n'étoit pas celui du vrai & du naturel ; mais du brillant & du merveilleux. Ainſi en rapportant les actes des martyrs, il ne les donne pas dans leur premiere ſimplicité ; mais il les abrege ou les amplifie. Il fait dire aux ſaints, non pas ce qu'ils ont dit en effet, mais ce qu'il juge qu'ils doivent dire, & retranche ſouvent des paroles importantes. C'eſt ce qu'il eſt aiſé de remarquer dans pluſieurs actes des martyrs dont les originaux furent trouvés dans le ſiecle dernier ; comme ceux des martyrs *Tharaque*, *Probus* & *Andronic*. *Siméon* ne s'eſt pas contenté de changer le ſtyle des actes ; il y a ſouvent ajouté des miracles & d'autres faits qu'il a cru édifians ; ſoit qu'il les ait inventés, ſoit qu'il les ait pris d'ailleurs. Comme il eſt difficile de démêler ce que *Métaphraſte* a ajouté du ſien aux vies qui ont paſſé par ſes mains, les habiles critiques les regardent toutes comme ſuſpectes, & croient qu'on ne peut s'y fier, qu'autant qu'elles ſont appuyées par d'autres monumens plus autentiques. C'eſt du recueil des vies des ſaints qu'il a fait, que lui eſt venu le nom de *Métaphraſte*, qui ſignifie en grec un homme qui traduit & qui paraphraſe. Nous avons diverſes traductions en latin de ces vies des ſaints & de *Métaphraſte*, ſur-tout dans *Lipoman* & dans *Surius*, qui auroient pu puiſer dans de meilleures ſources.

I. SIMON, (*Richard*) fameux prêtre de l'Oratoire de Dieppe, naquit en 1638. L'étude des langues orientales le fit diſtinguer dans ſa congrégation ; mais ſa façon de penſer hardie, & ſon caractere ardent & inquiet lui cauſerent beaucoup de chagrins. Il quitta l'Oratoire en 1678, après y avoir profeſſé les humanités avec diſtinction. Il avoit voulu entrer chez les Jéſuites ; mais ſon eſprit & ſon humeur n'étoient point faits pour vivre dans un corps. Il ſe retira à Bolleville dans le pays de Caux, dont il étoit curé, & il y vécut environ 6 ans dans la retraite & dans l'étude. Ayant réſigné ſa cure en 1682, il ſe rendit à Dieppe & delà à Paris, où il prit des arrangemens pour la compoſition & pour l'impreſſion de ſes ouvrages. Il mourut à Dieppe en 1712 à 74 ans. On trouvera ſa vie & l'hiſtoire de ſes ouvrages, à la tête de ſes lettres publiées par M. *Brunzen* de la *Martiniere* ſon neveu, à Amſterdam 1730, en 4 vol. *in*-12. M. *Simon* eſt principalement connu par ſon *hiſtoire critique du vieux teſtament*, qui ſouleva tous les critiques contre lui. L'ouvrage ne pouvant ſe corriger que très-difficilement, on prit le parti de le faire ſup-

primer par un arrêt du conseil, & d'en brûler tous les exemplaires. Cependant M. *Bossuet* employoit les voies les plus douces, pour ramener aux vrais principes un auteur dont il estimoit les talens, & dont il souhaitoit de rendre les études & le goût pour les langues, utiles à l'église. Il eut avec lui plusieurs conférences, dans lesquelles il combattit le nouveau système de M. *Simon*, par un si grand nombre de preuves solides, qu'il crut même l'avoir convaincu. Ce critique s'offrit de réfuter lui-même son livre. L'offre fut acceptée; mais M. *Simon* éluda toujours de la remplir. Cet écrivain séduit de plus en plus par l'attrait de la nouveauté, ne mit plus de bornes à la licence de ses sentimens, dans son *histoire critique des principaux commentateurs du nouveau testament*, qu'il publia en 1693. Le but que l'auteur semble s'être proposé dans cet ouvrage, est moins d'éclaircir les questions que de les embrouiller, de répandre des doutes sur les plus importans mysteres, d'en affoiblir, d'en éluder les preuves, d'ébranler la certitude de la tradition, d'attaquer l'autorité de l'église, de rendre incertaine la perpétuité & l'intégrité de sa doctrine. Plusieurs SS. peres, & sur-tout St. *Augustin*, y sont traités d'une maniere indécente. M. *Bossuet* se prépara à les venger. M. *Simon* qui craignoit les coups d'un adversaire si redoutable, crut qu'il les préviendroit en faisant imprimer à la hâte une *lettre*, dans laquelle il mettoit quelques légers correctifs à la critique qu'il avoit eu l'audace de faire de St. *Augustin*. Ce palliatif étoit trop foible, & M. *Bossuet* travailla sans relâche à sa *défense de la tradition & des SS. peres*. Voici de quelle maniere M. *de Meaux* expose dans sa préface, le dessein & la division de sa défense. » Sous prétexte, dit ce prélat, d'une » analyse telle quelle, qu'il fait semblant de vouloir donner de » certains endroits, il veut dire son sentiment sur le fond des » explications, louer, corriger, reprendre qui il lui plaira, & » les peres comme les autres, décider des questions, non pas à » la vérité de toutes, car ce seroit une entreprise infinie; mais » de celles qu'il a voulu choisir, & en particulier de celles où il » a eu occasion d'insinuer les sentimens des Sociniens, tant » contre la divinité de J. C. que sur la matiere de la grace, où en » commettant les Grecs avec les Latins, & les peres les plus » anciens avec ceux qui les ont suivis, il interpose son jugement » avec une autorité qui assurément ne lui convient pas. On ne » voit donc pas pourquoi il lui plaît d'entrer dans ces questions, » puisque assurément il n'est pas possible qu'il les éclaircisse » autant qu'il faut dans un volume comme le sien: ce qui est » cause qu'en remuant une infinité de difficultés qu'il ne peut » ni ne veut résoudre, il n'est propre qu'à faire naître des » doutes sur la religion. Si je voulois exprimer naturellement ce » qui en résulte, continue M. *Bossuet*, je dirois qu'on y apprend » parfaitement les expositions des Sociniens, les livres où l'on » peut s'instruire de leur doctrine, le bon sens & l'habileté de

» ces curieux commentateurs, ainſi que de *Pélage*, chef de la » ſecte des Pélagiens, & de tous les autres auteurs ou hérétiques » ou ſuſpects; & qu'on y apprend plus que tout cela, comment il » faut affoiblir la foi des plus hauts myſteres, avec les fautes des » peres, (c'eſt-à-dire, celles que M. *Simon* leur impute,) & » en particulier celles de St. *Auguſtin*, principalement ſur les » matieres de la grace, dont notre auteur nous découvre le véri- » table ſyſtême, & fait bien voir à St. *Auguſtin* ce qu'il devoit » dire pour confondre les Pélagiens; enſorte, ſi Dieu le per- » met, que ce ne ſera plus ce docte pere, mais M. *Simon*, » qui en ſera le vainqueur. En un mot, ce qu'il apprend parfai- » tement bien, c'eſt à eſtimer les hérétiques, & à blâmer » les SS. peres ſans en excepter aucun, pas même ceux qu'il » fait ſemblant de vouloir louer. Et voilà, après avoir lu & relu » ſon livre, ce qui en reſte dans l'eſprit, & le fruit qu'on » peut recueillir de ſon travail. « L'ouvrage de l'illuſtre évê- que de Meaux a deux parties. Dans la premiere, M. *Boſſuet* dévoile les artifices de M. *Simon*, qui pour ne pas paroître ſo- cinien aux Catholiques, & tout-à-fait catholique aux Sociniens, s'enveloppe dans des ambiguités éternelles, propre à donner le change aux uns & aux autres, & à le faire arriver ſûrement à ſon but. Ce but paroît être d'introduire dans l'égliſe un ſocinianiſme mitigé, & d'éviter les cenſures dont ſes erreurs n'auroient pu manquer d'être frappées, s'il les eût montrées plus à découvert. Rien n'échappe à la ſagacité de M. *Boſſuet*. Il démaſque ce faux critique, & met au grand jour ſes vues ſecrettes, qui ne ten- dent à rien moins qu'à ébranler la religion, en élevant des auteurs ſuſpects, décriés, & même des hérétiques, au-deſſus des peres de l'égliſe les plus doctes & les plus reſpectés; en inſpirant du mépris pour la doctrine de ces ſaints docteurs; en rendant incertaine, ou plutôt en anéantiſſant toute la tradition. La ſeconde partie, beaucoup plus étendue que la premiere, eſt, à proprement parler, une apologie de St. *Auguſtin* & de ſa doctrine ſur les dogmes du péché originel, de la grace efficace, & de la prédeſtination gratuite. M. *Simon* avoit attaqué ce ſaint docteur avec acharnement. Il l'accuſoit d'innovation dans la foi, & d'être l'inventeur d'un nouveau ſyſtême qui ne s'eſt accrédité dans l'égliſe d'Occident, que par l'anéantiſſement de l'an- cienne doctrine, mieux conſervée, ſelon ce téméraire critique, dans l'égliſe d'Orient. Les *hiſtoires critiques* de M. *Simon* lui attirerent pluſieurs autres adverſaires. M. le *Clerc* éclata contre lui en 1685, dans ſon livre intitulé: *Sentimens de quelques théologiens de Hollande ſur l'hiſtoire critique du vieux teſtament*, in-8°. M. *Simon* répondit avec vivacité, & il eut bientôt d'au- tres adverſaires à réfuter. Nous ne croyons pas devoir entrer dans le détail de ces querelles; nous dirons ſeulement, que l'hiſtoire critique du vieux teſtament reparut à Roterdam en 1685, chez *Reinier Leers*. Le même libraire imprima en 1689

l'*hiſtoire critique du texte du nouveau teſtament*, in-4°. l'*hiſtoire critique des verſions du nouveau teſtament* en 1690, & celle des *principaux commentateurs du nouveau teſtament* en 1692. Les autres ouvrages de M. *Simon* ſont, I. *Fides eccleſiæ orientalis, ſeu Gabrielis Mettropolitæ Philadelphienſis opuſcula*, Paris 1671, *in*-4°, avec des notes qui éclairciſſent la créance des égliſes orientales ſur l'euchariſtie. Cet ouvrage fut réimprimé en 1682. II. *Cérémonies & coutumes qui s'obſervent aujourd'hui parmi les Juifs*, traduit de l'italien de *Léon* de Modene, avec un ſupplément touchant les ſectes des Caraïtes & des Samaritains. Ce bon livre, pluſieurs fois réimprimé, parut en 1674, *in*-12, à Paris. III. *Voyage du Mont-Liban*, traduit de l'italien du révérend P. *Jerome Dandini*, avec des remarques qui en font preſque tout le prix, Paris 1675, *in*-12. IV. *Hiſtoire de l'origine & du progrès des revenus eccléſiaſtiques* par *Jerome Acoſta*. C'eſt le nom ſous lequel M. *Simon* ſe déguiſoit. On réimprima cet ouvrage curieux en 1709 en 2 volumes *in*-12, avec beaucoup d'augmentations. V. *Hiſtoire critique de la créance & des coutumes des nations du Levant*, par le ſieur de *Monis*, qui eſt l'anagrame de ſon nom, 1684, *in*-12. VI. *Novorum bibliorum polyglottorum ſynopſis*, in-8°, Utrecht 1684. C'eſt un examen de la polyglotte de le *Jay*, & de celle de Londres. M. le *Clerc* lui adreſſa la lettre ſuivante ſur cet ouvrage qui avoit été publié ſous le nom d'*Origene* : *Ambroſii ad Origenem epiſtola de novis bibliis polyglotti*. M. *Simon* ne jugea pas à propos d'y répondre. VII. *Diſquiſitiones criticæ de variis per diverſa loca & tempora bibliorum editionibus, quibus accedunt caſtigationes theologi ejuſdem Pariſienſis, ad opuſculum Iſaaci Voſſii de ſibyllinis oraculis*, 1684, à Londres, *in*-4°. VIII. *Opuſcula critica adverſus Iſaacum Voſſium*, 1685, *in*-4°. IX. *Réponſe au livre intitulé* : Sentimens de quelques théologiens de Hollande ſur l'hiſtoire critique du vieux teſtament, 1686, *in*-4°. X. *De l'inſpiration des livres ſacrés*, avec une réponſe du livre intitulé : *Défenſe des ſentimens de quelques théologiens de Hollande*, 1687, à Roterdam. XI. *La créance de l'égliſe orientale ſur la tranſſubſtantiation*, avec une réponſe aux nouvelles objections de M. *Smith*. XII. *Diſſertation critique ſur la nouvelle bibliotheque des auteurs eccléſiaſtiques*, où l'on établit en même temps la vérité de quelques principes que l'on a avancés dans l'hiſtoire critique du nouveau teſtament, 1688. M. *Simon* laiſſa une critique plus étendue de la bibliotheque de M. du *Pin*, qui fut publiée à Paris en 1730, en 4. vol. *in*-8°. XIII. *Moyens de réunir les Proteſtans avec l'égliſe romaine*, publiés par M. *Camus*, évêque de Bellay, ſous le titre de *l'avoiſinement des Proteſtans vers l'égliſe romaine*, nouvellement corrigés & augmentés de remarques, *in*-12. XIV. Une verſion du nouveau teſtament en françois, qui fit beaucoup de bruit, & qui fut condamnée par quelques prélats. XV. Enfin on connoît ſes *lettres critiques*, ſa *bibliotheque critique* & ſa *bibliotheque*

choiſie. Il regne dans tous ces ouvrages une érudition peu commune & une connoiſſance des livres rares ſur toutes les matieres.

II. SIMON DE LA VIERGE, (*le Pere*) Carme réformé, ſe diſtingua par le miniſtere de la prédication ſur la fin du dix-ſeptieme ſiecle & au commencement du dix-huitieme. Il a donné pluſieurs ouvrages. I. *Actions chrétiennes*, ou diſcours de panégyriques & de morale ſur divers ſujets, Paris 1693, *in*-12. II. *Actions chrétiennes*, ou diſcours de morale pour le temps de l'*avent*, Lyon 1618, *in*-12, 2 vol. III. *Actions chrétiennes*, ou diſcours de morale pour tous les jours du *caréme*, 1719, *in*-12, 6 vol. Il y a de la piété & du ſavoir dans ces diſcours; mais on les met au troiſieme rang pour l'éloquence.

SIMPLICIUS, élu Pape en 467, après *Hilarus*, étoit de Tibur, & dont le pontificat fut de quinze ans. Il établit des prêtres ſémainiers qui fuſſent toujours près de certaines égliſes, pour adminiſtrer le baptême & la pénitence en cas de néceſſité. Il écrivit à l'empereur *Baſilique*, à *Zenon* & à *Acace* de Conſtantinople; & nous avons de lui trois *lettres*, outre celles qu'il écrit en Orient. Il mourut l'an 483, & eut pour ſucceſſeur *Felix*.

SINGLIN, (*Antoine*) prêtre de Paris, fils d'un marchand de vin, fut d'abord deſtiné au commerce. Sa jeuneſſe fut comme celle de tous les enfans abandonnés à eux-mêmes. Dieu le toucha à l'âge de 22 ans, & lui inſpira le deſir de travailler ſérieuſement à ſon ſalut. Il s'adreſſa à M. *Vincent* de Paul, inſtituteur de la congrégation de la Miſſion, qui lui conſeilla d'entrer dans l'état eccléſiaſtique. M. *Singlin* étonné de cette déciſion, repréſenta qu'il n'avoit jamais appris la langue latine; mais cette difficulté n'arrêta pas M. *Vincent*. Il lui indiqua un college, & lui conſeilla d'y commencer un cours de claſſes. Le jeune homme obéit, & ſe confondit avec les enfans qui apprenoient les premiers principes. Quand M. *Vincent* jugea que ſon pénitent ſavoit aſſez de latin pour entrer dans l'état eccléſiaſtique, il le détermina à ſe laiſſer élever aux ordres. Il le plaça enſuite dans l'hôpital de la Pitié, pour y faire le catéchiſme aux enfans. M. *Singlin* s'attacha alors à M. de St. *Cyran*, qui le fit élever au ſacerdoce, & lui procura l'emploi de confeſſeur de Port-Royal-des-Champs, qu'il remplit avec beaucoup d'exactitude & de zele, pendant 26 ans. Il prêchoit ſouvent & avec fruit. C'étoit ordinairement M. de *Saci* & quelquefois M. *Arnauld*, qui compoſoient ſes diſcours, la multitude des ſoins qui rempliſſoient ſon temps ne lui permettant pas de les écrire lui-même. Il ſe contentoit de dire à M. de *Saci* ou à M. *Arnauld*, ſur quelle vérité il vouloit parler, de leur tracer les différens points de vues ſous leſquels il l'enviſageoit, de leur marquer les endroits de l'évangile qu'il avoit deſſein d'employer, & ſur leſquels il devoit s'étendre. Il donnoit enſuite le peu de loiſir qui lui reſtoit, à apprendre de mémoire ces diſcours, auxquels il

ajoutoit souvent du sien, soit avant de les mettre en sa mémoire ; soit même en les débitant. Ces discours où l'on trouve beaucoup de lumiere & de solidité, ont été imprimés dans la suite en cinq vol. *in*-8°, à Paris, avec privilege du Roi, & plusieurs approbations qui font connoître le mérite de cet ouvrage, & où l'on en recommande la lecture aux fideles. On en a fait à Paris dans le siecle dernier, trois editions. Enfin en 1735, on a donné une nouvelle édition de ces *instructions*, en douze volumes *in*-12, avec le nom de l'auteur. En 1649, il fut interdit de la prédication sur des délations calomnieuses. Le concours que les ennemis de Port-Royal voyoient dans cette abbaye, leur avoit causé de la jalousie. Ils envoyerent à M. de *Gondi*, des extraits de sermons de M. *Singlin*. Ce prélat lui interdit la chaire ; mais il le rétablit bientot dans ses fonctions. La sageſſe & la prudence que M. *Singlin* puisoit dans la priere, rendoit son ministere très-utile & très-fécond. Les plus grands hommes vouloient l'avoir pour directeur. Il conduisit dans les voies du salut, M. le *Maître*, M. de *Saci*, M. de *Pont-Château*, M. *Pascal*, & madame la duchesse de *Longueville*. Ce pieux écrivain craignant d'être arrêté en 1661, se retira dans une des terres de la duchesse de *Longueville*, & mourut dans une autre retraite en 1664. Outre ses *instructions chrétiennes*, nous avons de lui quelques *lettres*.

SIRICE ROMAIN, Pape après *Damase* en 383, condamna *Jovinien* & ses sectateurs, & mourut en 398, après avoir gouverné l'église pendant 15 ans. Nous avons de lui plusieurs épîtres très-importantes, ce sont les premieres décretales qui soient véritablement du Pape dont elles portent le nom.

SIRMOND, (*Jacques*) Jésuite, né à Riom en Auvergne, du prévot de cette ville, en 1559, fut secretaire pendant seize ans du pere *Aquaviva*, général de sa compagnie. De retour à Paris il devint confesseur de *Louis XIII*, & mourut de la jaunisse en 1651, âgé de près de 93 ans. Ce Jésuite est principalement connu par un grand nombre d'ouvrages, où l'on voit beaucoup d'érudition eccléſiastiques. Parmi ces ouvrages il y en a plusieurs qui sont entiérement de lui, & d'autres qui consistent en remarques & en corrections. Il passa la plus grande partie de sa vie à chercher dans les bibliotheques les écrits des auteurs du moyen âge, à les copier, les faire imprimer, les enrichir de notes savantes. En 1629 il donna en trois volumes *in-fol.* une édition des *conciles de France* avec des notes. Les œuvres d'*Hincmar & de Théophilacte* forment deux autres volumes *in-folio* : celles de *Théodoret* sont en quatre, & celles de *Paſcaſe Ratbert* en un. Le pere de la *Baune*, Jésuite, a recueilli en cinq volumes *in-fol.* tous les autres ouvrages que le pere *Sirmond* avoit donnés au public en différens temps & en différentes formes, y ajoutant tout ce qui s'étoit trouvé dans les papiers du pere *Sirmond*, pour servir d'additions & de corrections. On y trouve les opuscules d'*Ennode*,

de *Facundus*, de St. *Avit*, d'*Athanase* le Bibliothécaire, & quelques capitulaires de nos Rois qui n'avoient point paru pendant la vie du pere *Sirmond*; diverses leçons des PP. *Labbe*, *Garnier*, dom Luc d'*Acheri*, *Combefis*, *Mabillon* & M. *Baluze*. Le pere de la *Baune* y a aussi mis quelques notes de sa façon, & des préfaces à la tête de chaque tome sur les auteurs & les ouvrages qu'ils contiennent. Le quatrieme volume *in-fol.* de ce grand recueil renferme les ouvrages de la composition du pere *Sirmond*, & le cinquieme comprend les traités de St. *Théodore Studite* en grec & en latin, que le pere *Sirmond* vouloit publier lorsqu'il mourut. Ces cinq gros volumes ont été imprimés au Louvre en 1694. Le pere *Sirmond* donna en 1691 une dissertation, pour prouver que St. *Denis* l'Aréopagite étoit différent de St. *Denis* de Paris. Tout le monde se souleva d'abord; mais peu à peu on s'est rendu à la solidité de ses preuves, & les savans ont embrassé le même sentiment. Son histoire *prédestinatienne* n'eut pas le même succès, du moins auprès des Jansénistes. Il soutint dans un traité, que l'église romaine s'étoit autrefois servie de pain levé pour la célébration de l'eucharistie, & son sentiment fut combattu par le savant pere *Mabillon*. Il fit une dissertation pour prouver que les crimes secrets n'étoient point autrefois soumis à la pénitence publique. Le pere *Morin* & M. *Arnauld* étoient d'un sentiment contraire. On peut voir un catalogue plus détaillé des ouvrages du pere *Sirmond*, dans l'éloge qu'en publia le pere *Briet*, Paris 1651, *in*-4°. On les a placés dans l'ordre auquel ils ont paru. M. de *Valois* fit aussi l'éloge de ce Jésuite, & c'est à cette occasion que le cardinal *Barberin* lui écrivit, qu'il avoit dignement loué ce grand homme: mais qu'il en avoit moins dit qu'il ne méritoit. Ces louanges ne doivent pas empêcher d'avouer que la plupart des éditions du pere *Sirmond* ne méritent pas la premiere place en ce genre, & que plusieurs de ses opinions souffrent de grandes difficultés. Il eut un neveu, *Antoine Sirmond*, aussi Jésuite, mort en 1643, qui enfanta quelques ouvrages de piété que nous ne tirerons point de l'obscurité où ils sont. Le principal est intitulé: *Défense de la vertu*. Il y avance, *qu'il ne nous est pas tant commandé d'aimer Dieu que de ne pas le haïr*. On sent combien un tel sentiment dut révolter les gens de bien. On peut consulter sur le pere *Jacques Sirmond*, la bibliotheque des auteurs ecclésiastiques du dix-septieme siecle par M. du *Pin*.

I. SIXTE IV, appellé auparavant *François* de la *Rovere*, fut élu Pape en 1471, après la mort de *Paul II*. On n'est pas d'accord sur sa famille. La plupart des auteurs le font fils d'un *Léonard Rovere*, pêcheur au village de Celles, à cinq lieues de Savonne. On croit que la noble famille des *Roveres*, voyant un Pape de son nom, voulut se faire honneur en l'adoptant. Il avoit été général des Freres Mineurs, & ce fut à la recommandation du cardinal *Besation*, que *Paul II* le fit entrer dans le sacré college. Avant

que ce Pontife l'eût élevé à la dignité de cardinal, il avoit enseigné la philosophie dans les plus célebres écoles d'Italie. Le cardinal *Bessarion* qui possédoit parfaitement les langues grecque & latine, avoit été son maître à Pavie, & avoit lié avec lui une étroite amitié. Depuis qu'il fut cardinal, il mena une vie si réguliere & si édifiante, qu'on eût pris son palais pour un monastere. Aussi-tôt après son élection, il s'occupa des affaires de l'église. Il témoigna qu'il avoit dessein d'assembler un concile dans le palais de Latran, pour travailler à rétablir la discipline & traiter de la guerre contre les Turcs. Il voulut faire entrer dans cette entreprise tout le monde chrétien, envoya par-tout lever de l'argent, accorda beaucoup de privileges & d'indulgences. La confiance aveugle qu'il mit dans ses indignes neveux lui causa bien des chagrins. Les autres événemens de son pontificat sont assez connus. *Sixte IV* confirma en 1473 la bulle de *Paul II*, qui étend le jubilé à chaque vingt-cinquieme année; & il fit publier qu'il le commenceroit la veille de Noël de l'année suivante 1474, voulant que toutes les indulgences accordées dans toute l'église, fussent suspendues pendant tout le temps que dureroit le jubilé. Ce Pape mourut à Rome dans le palais du Vatican le 13 d'août suivant, dans la soixante-onzieme année de son âge, & la quatorzieme de son pontificat. Nous avons de lui plusieurs traités, I. Sur le sang de J. C. II. Un autre sur la puissance de Dieu, contre un Carme de Bologne, qui soutenoit opiniâtrement que Dieu par sa toute-puissance ne pouvoit pas sauver un homme damné. Ces deux traités ont été imprimés à Rome en 1471. III. Une explication du traité de *Nicolas Richard*, touchant les Indulgences accordées pour les ames du purgatoire. IV. Un traité des futurs contingens, & un autre sur la conception de la Vierge, que l'on dit être manuscrit dans les bibliotheques d'Italie. On dit aussi qu'il avoit entrepris de concilier *Scot* avec St. *Thomas*. L'on voit encore aujourd'hui à Rome la magnificence des édifices qu'il y fit élever ou rétablir, entr'autres, le pont du Tibre, qu'il fit réparer & qui porte son nom au lieu de celui d'*Antonin* qu'il avoit auparavant. Ce fut lui qui chargea *Platine* de composer les vies des Papes; & pour le fixer à Rome, il lui donna l'intendance de la bibliotheque du Vatican. *Sixte IV* l'avoit enrichie d'un grand nombre de livres & de manuscrits très-rares, & il assigna des appointemens à plusieurs personnes, qui devoient aider *Platine* dans le soin des livres, & copier les manuscrits grecs, latins & hébreux. On reproche à ce Pontife d'avoir montré trop de passion contre la maison de *Médicis*, & contre les Vénitiens, & d'être entré dans la conjuration des *Pazzi* à Florence.

II. SIXTE DE SIENNE, ainsi surnommé du lieu de sa naissance, naquit en 1520 de parens Juifs, qui l'éleverent dans leur religion. On ignore quels furent les moyens extérieurs dont Dieu se servit, pour le porter à embrasser le christianisme; mais on sait qu'il

qu'il étoit encore assez jeune, lorsqu'il demanda & reçut le baptême. La grande connoissance qu'il avoit des langues grecque & hébraïque, jointe à ses talens naturels, lui acquit une réputation des plus brillantes parmi les savans. Il dit qu'il prêcha publiquement & enseigna dans les principales villes d'Italie, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à trente. Il tomba dans l'hérésie ou dans le judaïsme, & fut arrêté par ordre de l'inquisition. Il fit son abjuration; mais étant ensuite retombé, il fut condamné au feu. Il fut converti par le pere *Gisslheri*, alors commissaire général du saint Office, & depuis Pape sous le nom de *Pie V*; & ce pere obtint du pape *Jules III* la révocation de la sentence, ce qui parut fort surprenant. Il obtint même la permission de le recevoir dans l'ordre de St. *Dominique*, où *Sixte* passa le reste de ses jours. Il joignit à la fonction de prédicateur l'étude de l'écriture-sainte. Il acheva en 1566, étant âgé de 46 ans, un excellent ouvrage de critique sur toute la bible, intitulé: *Bibliotheque sainte*, dans lequel il fait lui-même le catalogue de plusieurs écrits considérables qu'il avoit composés, mais qui pour la plupart n'existent plus. Cette collection imprimée en plusieurs villes, est divisée en huit livres. On y voit beaucoup de recherches curieuses, & un fond d'érudition étonnante pour ce temps-là. Dans le premier livre, *Sixte* de Sienne traite de la division & de l'autorité des livres saints. Il en marque l'ordre & le nombre, en fait connoître le sujet & l'auteur, & met en trois classes différentes tous les livres de la bible. Il appelle *proto-canoniques*, ceux qui ont toujours été regardés comme inspirés; *deutero-canoniques*, ceux qui n'ayant pas été reçus autrefois comme canoniques, soit par les Juifs, soit par toutes les églises chrétiennes, ont été mis depuis dans le canon des Chrétiens: & il appelle *apocryphes*, les livres qui se trouvent insérés dans le corps de quelques bibles, quoiqu'ils n'aient pas été & ne soient point reçus pour canoniques. Le second livre de la bibliotheque sainte de *Sixte* de Sienne, est comme un *dictionnaire historique & alphabétique* des auteurs & des écrits, dont il est fait mention dans quelque endroit de la bible. On y voit de grandes recherches qui prouvent l'érudition de l'auteur. Le troisieme livre est la maniere d'expliquer l'écriture-sainte. *Sixte* de Sienne y traite des divers sens de l'écriture & des différentes sortes de commentataires. Dans son quatrieme livre, il entreprend de faire connoître le nom, la qualité, la patrie de tous ceux qui ont écrit sur les livres sacrés, depuis trois cens ans avant J. C. jusqu'après le milieu du seizieme siecle. Le cinquieme livre est un recueil de notes sur quantité de passages de tous les livres de l'ancien testament, dans lequel il rapporte les explications & les sentimens des saints peres, ou des docteurs, sur tous ces passages. Le sixieme livre est un ouvrage de même nature sur le nouveau testament; & ces deux livres, selon M. du *Pin*, peuvent être considérés comme une espece de commentaire sur toute la bible.

Le septieme & le huitieme livre de la bibliotheque sainte, sont contre tous ceux qui ont attaqué l'autorité des livres de l'ancien & du nouveau testament. L'auteur réfute leurs erreurs, & répond solidement à leurs objections. Il mourut à Genes en 1569, âgé de 49 ans.

SMITH, (*Richard*) théologien anglois, fut élevé à l'épiscopat par *Urbain VIII*, sous le titre d'évêque de Chalcedoine. Ce Pape l'envoya en Angleterre, & lui donna la même puissance qu'ont les ordinaires. Ce prélat voulant faire observer le décret de *Pie V*, qui défend aux réguliers d'entendre les confessions, s'ils ne sont approuvés de leurs évêques, quelques réguliers se retirerent de son obéissance, & souleverent contre lui grand nombre de Catholiques. Cela l'obligea de se retirer en France, où le cardinal de *Richelieu* lui fit un bon accueil. Le docteur *Kellison* prit alors la défense de *Richard Smith*, dans un écrit anglois, dans lequel il soutenoit l'autorité des Evêques. Il mourut à Paris en 1655. Nous n'en parlons qu'à cause de l'occasion qu'il donna à plusieurs écrits intéressans.

SOCRATE, naquit à Constantinople au commencement du regne du grand *Théodose* vers l'an 380. Il étudia la grammaire sous deux fameux professeurs païens, & fut lié avec un prêtre novatien. Il s'appliqua à l'histoire ecclésiastique, & entreprit de continuer celle d'*Eusebe* de Césarée, en commençant par l'arianisme qu'*Eusebe* n'avoit touché que fort légérement. L'histoire de *Socrate* est divisée en sept livres, commence à l'an 306, & finit l'an 439; ainsi elle renferme ce qui s'est passé pendant 134 ans. Son style n'a rien de beau ni de relevé. Quoiqu'il proteste qu'il s'est donné beaucoup de peine pour s'instruire exactement de tous les faits qu'il rapporte, il y en a néanmoins plusieurs auxquels on ne peut ajouter foi. Il n'est pas même toujours exact dans les dogmes. Il n'étoit que laïc & peu versé dans les matieres de théologie. Il parle souvent des Novatiens d'une maniere avantageuse. Ce n'est pas qu'il fût engagé dans leur schisme; mais il faisoit trop de cas de leurs belles qualités apparentes. Il ne paroît pas avoir été fort instruit de la discipline des différentes églises. On ne dit pas en quelle année il mourut. Quant aux éditions de cet historien, *voyez* l'article d'*Eusebe* de Césarée.

SONNIUS, (*François*) évêque de Boisleduc, puis d'Anvers, étoit natif d'un petit village du Brabant, nommé Son, d'où il prit le nom de *Sonnius*. Il s'avança par sa science dans l'université de Louvain; & après avoir été reçu docteur, il fut fait curé de la paroisse St. *Jacques* dans la même ville, où il fut aussi chanoine. *Philippe II*, roi d'Espagne, l'envoya à Rome pour l'établissement des nouveaux évêchés dans les Pays-bas; & il s'acquitta si bien de cet emploi, qu'il fut nommé lui-même pour être un de ces nouveaux prélats à Boisleduc, puis à Anvers. Ce prélat assista au concile de Trente, après s'être signalé dans diverses conférences contre les hérétiques. Nous avons des preuves de son savoir dans

plusieurs ouvrages. Les principaux sont, I. Quatre livres de la *démonstration de la religion chrétienne* par la parole de Dieu. II. Un traité des sacremens. III. Une réfutation de la confession de foi des Calvinistes. IV. Des ordonnances synodales. V. Le catéchisme ou institution de la vie chrétienne. Il mourut l'an 1576, avec une grande réputation.

SORBONNE *ou* SORBON, (*Robert de*) ainsi nommé du village de Sorbon (dans le diocese de Rheims) sa patrie, naquit en 1201. Il fut d'abord chanoine de Cambrai, ensuite de Paris, & chapelain de St. *Louis*, qui l'appella sur la grande réputation de sa vertu & qui le faisoit manger quelquefois à sa table. Robert de *Sorbon*, réfléchissant sur les peines qu'il avoit eu pour parvenir au doctorat, commença la fondation du college qui porte son nom, l'an 1253. La reine *Blanche*, en l'absence de St. *Louis*, lui donna pour cet effet une maison à Paris, près du palais de Thermes. Le Roi donna ensuite à *Robert*, toutes les maisons qu'il avoit au même lieu. On peut voir dans les dictionnaires historiques portatifs des détails plus étendus sur ce fameux docteur, qui mourut à Paris en 1274 à 73 ans. Nous avons de lui trois écrits, qui montrent plus de piété que d'érudition, & dont le style est plat & grossier. Ils ont tous trois pour objet la pénitence; le premier est intitulé, de la *conscience*; le second, de la *confession*; le troisieme, du *chemin du Paradis*. L'auteur n'emploie ni raisonnement subtil, ni lieux communs; mais des preuves sensibles & des exemples familiers.

SOSOMENE, historien ecclésiastique, originaire de Palestine, y avoit embrassé le christianisme, converti par les miracles de St. *Hilarion*. Il passa de Palestine à Constantinople, où il cultiva les belles-lettres & fit les fonctions d'avocat. Il avoit du goût pour l'histoire ecclésiastique: & son premier coup d'essai fut un abrégé de ce qui s'étoit passé depuis l'ascension du Sauveur jusqu'à la défaite de *Licinius*. Cet abrégé est perdu. Il commença son histoire ecclésiastique vers l'an 443. Elle est divisée en neuf livres, & renferme les événemens arrivés depuis l'an 324 jusqu'à l'an 415. Il avoit promis de parler de plusieurs événemens, dont on ne trouve rien dans son histoire. Peut-être, mourut-il avant que de l'achever; ou bien cette partie auroit été perdue comme son premier abrégé. Il déclare au commencement du premier livre, qu'il écrit ce qui s'est passé de son temps sur ce qu'il a vu lui-même, ou sur ce qu'il a appris des personnes les mieux instruites, & qui avoient été témoins oculaires. A l'égard des événemens plus anciens, j'ai, dit-il, tâché de m'en instruire par la recherche que j'ai faite des conciles qui ont été tenus, des canons qui y ont été dressés, des lettres des empereurs & des évêques dont quelques-unes sont gardées avec soin dans les palais des princes & dans les églises, & quelques-unes dans les cabinets des savans. Il ajoute qu'il ne fera point difficulté de rapporter les troubles excités par les hérétiques, pour montrer que l'église est

un ouvrage divin, puisqu'elle subsiste au milieu des plus violentes tempêtes, & qu'elle s'augmente, bien loin de périr, Dieu l'ayant toujours rendue victorieuse & lui ayant donné la force de s'assujettir tous les peuples. Il promet de ne point se renfermer dans les bornes de l'empire romain, mais de rapporter aussi ce qui est arrivé à l'église parmi les nations étrangeres, & en particulier chez les Perses; comme aussi de parler des fondateurs & des premiers supérieurs des monasteres, espérant que le portrait qu'il fera de leurs vertus, servira de modele à ceux qui voudront les imiter. L'histoire de *Sosomene* contient des choses très-remarquables : mais la plupart se trouvent aussi dans *Socrate*, que *Sosomene* semble n'avoir que copié. Son histoire est plus étendue & mieux écrite ; mais elle n'est pas sans défaut, même pour le style ; & on trouve qu'il est fort au-dessous de *Socrate* pour le jugement. On ignore l'année de sa mort. *Voyez* l'article EUSEBE pour les éditions de *Sosomene*.

I. SOTO, (*Dominique*) naquit à Segovie l'an 1494. Son pere qui étoit jardinier, le destina d'abord au même travail : mais le jeune homme obtint qu'on lui apprît à lire & à écrire. Il se rendit capable d'aller ensuite étudier la philosophie dans l'université d'Alcala sous St. *Thomas* de Villeneuve. Delà il vint étudier à Paris. Il retourna ensuite en Espagne, & entra dans l'ordre de St. *Dominique*. Il professa avec beaucoup d'éclat dans l'université de Salamanque. Sa grande réputation porta l'empereur *Charles-Quint* à le choisir en 1545 pour son premier théologien au concile de Trente. Ce savant religieux se fit généralement estimer dans cette auguste assemblée. Il fut un de ceux à qui on donnoit le soin de rédiger ce qui avoit été décidé, & de former les décrets. Il parla souvent même dans les sessions, & soutint que la résidence des évêques étoit de droit divin. *Soto* fut chargé de représenter son général qui étoit absent, & il en tint la place dans les six premieres sessions. Il s'y acquit beaucoup de réputation, & y publia ses deux livres de la nature & de la grace, qu'il dédia aux peres du concile. Il refusa l'évêché de Segovie & se démit de l'emploi de confesseur de l'empereur *Charles V*, qu'il n'avoit pu se dispenser d'accepter à Salamanque en 1560. Ses principaux ouvrages sont, I. Un *commentaire* sur l'épître aux Romains. II. Un *commentaire* sur le quatrieme livre des sentences. III. Un *traité de la justice & du droit*, divisé en huit livres. Ces ouvrages ont été imprimés plusieurs fois en différentes villes. Dans son traité de la nature & de la grace, il parle de l'état d'innocence & de la chûte de l'homme ; de la justification & de la rédemption. Il défend la doctrine du concile de Trente touchant le péché originel, le libre arbitre & la justification. Il prouve que l'attrition conçue par la crainte de l'enfer ne suffit pas dans le sacrement de pénitence, & que l'amour de Dieu est nécessaire. *Dominique Soto* est un des plus profonds théologiens de son temps.

II. SOTO, (*Pierre de*) naquit à Cordoue, de parens nobles. L'éducation fit eclorre ses talens naturels. A un esprit vif & péné-

trant, il joignit une mémoire très-heureuse. Ayant pris l'habit dans l'ordre de St. *Dominique*, en 1518, il s'y distingua bientôt par une grande innocence de mœurs, & par une étude suivie de la religion. Sa réputation devint si grande, que l'empereur *Charles-Quint* le choisit pour son confesseur. *Soto* se servit du crédit que lui donnoit sa place, pour procurer la paix entre l'empereur & le roi de France, & le pape *Paul III* l'en félicita par un bref daté du 22 de mars 1545. Le savant Dominicain que l'esprit de piété avoit toujours conduit, même au milieu de la cour, ne songea qu'à se débarrasser d'un fardeau que tant d'autres recherchent avec empressement. On vouloit l'élever à l'épiscopat, & il le refusa, préférant, dit le cardinal *Hosius*, une vie pauvre, où il pût passer le reste de ses jours. Pour travailler à arrêter le progrès de l'hérésie, qui pénétroit dans toute l'Allemagne, *Soto* engagea le cardinal *Truchsès*, évêque d'Ausbourg, à établir une université à Dillingen, ville de la Souabe sur le Danube. Elle fut fondée en 1549, & le zélé Dominicain y fut le premier professeur en théologie. Ses disciples profiterent tellement sous un si grand maître, qu'ils recueillirent eux-mêmes ce qu'il leur expliquoit de vive voix, & le rédigerent en un traité qui a pour titre: De l'*institution des prêtres* ou *manuel des clercs*. Le cardinal *Truchsès* publia cet ouvrage quelque temps après, & l'adressa à son diocese, enjoignant à tous ceux qui se préparoient aux saints ordres, d'en faire une étude journaliere. Dans la lettre pastorale que le cardinal a mise à la tête de cet ouvrage, on voit quelle idée il avoit & vouloit qu'on eût de *Soto*. Cet homme, y est-il dit, puissant en œuvres & en paroles pour enseigner tout ce qui a rapport à la piété, a beaucoup travaillé pour soutenir la doctrine saine & catholique, pour régler les devoirs des pasteurs de l'église, & pour réformer la vie & les mœurs du clergé. Avant même que *Soto* fût professeur à Dillingen, un autre de ses ouvrages avoit été publié avec de grands éloges dans le synode du diocese d'Ausbourg, tenu en 1548. *Soto* n'étoit plus à Dillingen, lorsque le cardinal *Truchsès* publia ses institutions des prêtres. *Philippe*, prince d'Espagne, étant allé en Angleterre pour épouser la reine *Marie*, avoit emmené avec lui le célebre Dominicain, pour rétablir la religion catholique dans l'université d'Oxford, & la purger du poison que l'hérétique *Pierre* martyr y avoit répandu. *Pierre Soto* & ceux qu'il s'étoit associés, firent de très-grands biens dans le peu de temps qu'ils furent chargés de la jeunesse. La mort de la reine *Marie* obligea *Soto* de se retirer, & d'abandonner une œuvre où il faisoit beaucoup de fruit. Le pape *Pie IV* ayant fait continuer le concile de Trente, interrompu depuis si long-temps, y envoya *Pierre Soto* à la tête de ses théologiens. Les peres du concile l'écoutoient avec admiration, & on le considéroit communément comme le prince des théologiens. *Soto* épuisé de fatigue & de travail, tomba malade, & mourut en 1563 dans le temps que le concile paroissoit en avoir plus de be-

soin. Trois heures avant sa mort, il dicta & signa une lettre pour le Pape, où il conjuroit sa sainteté de consentir qu'on décidât dans le concile l'institution & la résidence des évêques de droit divin. *Pallavicin* & *Rainald* ont donné cette lettre au public sur les exemplaires qui sont au Vatican. Le même *Pallavicin* dit que le concile fut très-affligé de la mort de *Soto*, & qu'il le regretta comme une de ses plus grandes lumieres.

SOTWEL, (*Natanael*) Jésuite qui mourut en 1676, est un des trois premiers auteurs de la *bibliotheque des écrivains de la société de Jesus*. *Pierre* de *Ribadeneira*, Jésuite espagnol, mort en 1611, est le premier qui commença cet ouvrage. *Philippe Alegambe*, Jésuite d'Anvers, mort l'an 1652, ayant bâti sur les fondemens qu'avoit jettés *Ribadeneira*, continua l'ouvrage jusqu'à son temps, & Sotwel en a fait la seconde continuation. Comme ces auteurs n'ont pas été éloignés des temps, auxquels ont vécu les écrivains dont ils parlent, ils n'ont pas fait entrer dans leur bibliotheque des auteurs, qui n'aient pas été de leur compagnie. L'ordre chronologique est assez bien observé dans cet ouvrage, qui est d'ailleurs écrit d'une maniere élégante & sans affectation de style; cependant il a trouvé des censeurs, comme les bibliotheques des autres ordres religieux. On y a trouvé avec raison un peu trop de cet amour de communauté ou de société, si contraire au genre historique. Cet amour a porté ces trois auteurs à ne représenter presque jamais leurs écrivains que par le bel endroit. Ils ne donnent que des éloges, & parmi un si grand nombre d'auteurs & de livres, on ne croit pas qu'*Alegambe* ou *Sotwel* en reconnoissent un seul qui soit mauvais, si ce n'est peut-être ceux qui ont été mis à l'inquisition ou à l'index. On a remarqué encore qu'il n'y a presque pas un écrivain dans toute cette bibliotheque, qu'on ne dépeigne comme un saint. *Alegambe* & *Sotwel* se sont laissé quelquefois séduire par de faux mémoires, sur la foi desquels ils traitent d'hérétiques plusieurs personnes d'un rang distingué, & d'une foi très-orthodoxe, sans en avoir d'autres raisons que la haine que ces hommes avoient marqué pour la société. Au reste l'édition de *Sotwel* est moins exacte & moins belle que celle d'*Alegambe*, qui fut faite à Anvers l'an 1643.

SPAGNOLI, (*Jean Baptiste*) surnommé LE MANTOUAN, parce qu'il étoit de Mantoue, entra dans l'ordre des Carmes, & en fut fait général. Il mourut en 1516. Ses œuvres poétiques ont été imprimées à Paris en deux volumes *in-folio*. Il avoit un talent extraordinaire pour faire facilement de mauvais vers, & en a fait un nombre prodigieux. Cet auteur s'est élevé avec une extrême force contre la cour de Rome. Il emploie des expressions si peu mesurées, qu'elles causent du dégoût. On peut voir la neuvieme églogue qui a pour titre: *De moribus curiæ Romanæ*. Nous ne rapporterons que ce fameux distique du même auteur:

Vivere qui cupitis sanctè, discedite Româ;
Omnia cum liceant, non licet esse bonum.

Parmi ces poéſies pieuſes, il n'y en a aucune qui mérite d'être diſtinguée ; & ſes poéſies profanes renferment quelquefois une mauvaiſe morale.

SPONDE, (*Henri de*) évêque de Pamiers, naquit à Moléon-de-Soule dans la Gaſcogne, en 1568. *Henri de Bourbon*, depuis roi de France, ſous le nom d'*Henri IV*, fut ſon parrain. Son pere étoit ſecretaire de *Jeanne*, reine de Navarre, & faiſoit profeſſion du calviniſme. Il fit élever ſon fils dans les mêmes ſentimens. L'inclination du jeune homme pour les lettres parut par les progrès qu'il fit dans l'étude de la langue grecque & de la latine ; & par ſa facilité à apprendre celle d'Ecoſſe, dans un voyage qu'il y fit à la ſuite de *Salluſte* du *Bartas*, ambaſſadeur dans ce royaume. De retour en France, il étudia en droit canon & civil, & devint maître des requêtes. La lecture des livres de controverſe de du *Perron* & de *Bellarmin*, ouvrit ſes yeux à la vérité. Il abjura l'erreur en 1595. Il publia l'année ſuivante contre les Proteſtans, ſon livre de *cœmeteriis ſacris*, qu'il augmenta depuis. Cet ouvrage eſt plein d'érudition. *Sponde* accompagna en 1600 le cardinal de *Sourdis* à Rome, où il fut fait prêtre cinq ou ſix ans après. Il fit dès-lors le projet d'abréger les annales du cardinal *Baronius*, qu'il exécuta en France, en les continuant juſqu'à l'an 1640. Pour rendre cet ouvrage plus parfait, il y ajouta les annales ſacrées de l'ancien teſtament, juſqu'à J. C. La meilleure édition des annales de *Sponde*, eſt celle de la *Noue*, à Paris, en 6 vol. *in-fol.* avec ſes autres œuvres. L'abrégé de *Baronius* ſe fait lire avec plus de plaiſir que l'ouvrage même de ce cardinal ; mais on auroit pu le rendre beaucoup meilleur, ſoit en choiſiſſant mieux les faits, ſoit en diſcutant des traditions fabuleuſes, ſoit en vérifiant les citations, ſoit en corrigeant un grand nombre de fautes, qui ſont échappées au ſavant annaliſte, & à ſon abréviateur. *Louis XIII* voulut récompenſer le mérite de *Sponde*, en le nommant à l'évêché de Pamiers en 1626 ; mais il le refuſa, & ne l'accepta qu'après un commandement que lui en fit le pape *Urbain VIII*. Revêtu de cette dignité, il n'oublia rien pour faire entrer ceux de ſon dioceſe dans l'égliſe romaine. Il fit imprimer en 1630, à Toulouſe, ſes ordonnances ſynodales, publiées aux ſynodes de 1620 & 1630. Tout y reſpire l'amour de la diſcipline & de l'ordre. M. *Sponde* établit une congrégation eccléſiaſtique, des ſéminaires, des maiſons religieuſes. Ce prélat mourut à Toulouſe, en 1643, dans la ſoixante-quinzieme année de ſon âge. Il étoit vraiment ſavant de la ſcience des ſaints qui leur apprend à connoître la grandeur de Dieu, le néant de l'homme, & le peu d'eſtime qu'ils doivent faire de toutes les ſciences, qui ne contribuent point à les faire croître dans la charité. La ſcience enfle, ſelon St. *Paul*, mais celle de cet humble prélat ſembloit lui ſervir de contre-poids contre l'enflure de la vanité. Voyez ſa vie par *Pierre Frizon*, docteur de Sorbonne, dans l'abrégé des annales de *Baronius*.

STEYAERT, (*Martin*) docteur de Louvain, & profeſſeur en

théologie, mort en 1701 à 54 ans, doyen du chapitre de St. *Pierre*, acquit une grande érudition. Outre sa langue naturelle & les langues savantes, la latine, la grecque & l'hébraïque, qu'il savoit passablement, il parloit encore aisément françois, espagnol, anglois. L'histoire sacrée & profane, la géographie ancienne & moderne lui étoient familieres; mais il fit toujours son étude principale des peres & des théologiens. Il donna au public plusieurs écrits de morale & de controverse, sur toutes les questions qui furent agitées de son temps. C'est annoncer qu'on ne lit plus aujourd'hui ses ouvrages. On a de lui, I. Un écrit contre *Janſénius*, & M. *Nicole* y répondit par un ouvrage qui a pour titre: *Diſquiſitio*. II. *Avis à M. l'archevêque de Cambrai*, pour lui rendre compte de sa commission. Cet ouvrage a donné lieu à plusieurs écrits contre lui. Le plus considérable est celui de M. *Arnauld*, intitulé: *Difficultés propoſées à M. Steyaert*, qui est encore auteur de plusieurs autres livres dont nous ne croyons pas devoir nous occuper. L'auteur avoit fait en 1675 le voyage de Rome, où il avoit été député par la faculté de Louvain. Les Jansénistes lui reprochent d'avoir abandonné leur parti, pour embrasser celui des Molinistes, & d'avoir ensuite violemment persécuté dans les Pays-bas & ailleurs, ceux qu'il avoit quittés.

I. SUARÈS, (*François*) célebre Jésuite, né à Grenade vers le milieu du seizieme siecle, professa avec réputation à Alcala, à Salamanque & à Rome. On l'appella ensuite à Conimbre en Portugal, & il y fut le premier professeur de théologie. Il mourut à Lisbonne en 1617. Ses ouvrages théologiques sont en dix-huit volumes *in-folio*. Son traité *des loix* est très-savant, & les Anglois mêmes l'ont fait imprimer à Londres en 1679. On a donné des extraits de *Suarès* en deux volumes *in-folio*. On regarde ce théologien comme un des chefs des Congruistes. On sait que le congruisme & la science moyenne sont un système inventé pour trouver le moyen de paroître reconnoître la prédestination gratuite, sans admettre de grace efficace par elle-même. *Suarès* est celui qui a présenté ce système sous la face la plus honorable à la prédestination gratuite; & c'est aussi sous cette même face qu'il est montré dans les lettres du pere *Daniel*, Jésuite, au pere *Alexandre*, savant Dominicain. Ce système est un amas de subtilités qui ne satisfont que foiblement aux autorités accablantes de l'écriture & de la tradition en faveur de la grace efficace par elle-même. Mais ce système si subtil, forgé à dessein de satisfaire la raison humaine, ne laisse pas de souffrir lui-même des difficultés insurmontables. *Suarès* se fit principalement connoître par un ouvrage, qui excita des cris dans toute l'Europe. C'est la *défenſe de la foi catholique & apoſtolique contre les erreurs de la ſecte d'Angleterre*. Ce livre ayant paru en France, on en fit des extraits qui furent déférés au parlement de Paris. Les chambres assemblées le 26 de juin, condamnerent l'ouvrage à être brulé par la main du bourreau, comme renfermant des maximes séditieuses, tendantes

dantes à la ſubverſion des états, & à porter les ſujets des Rois & des Souverains à attenter à leurs perſonnes ſacrées. On ordonna encore que les décrets de la faculté de théologie de Paris contre la doctrine de *Suarès*, ſeroient lus tous les ans le 4 de juin, non ſeulement dans les écoles de Sorbonne, mais encore dans celles du college de Clermont & des Religieux mendians. Ce qui mortifia encore plus la ſociété, c'eſt que le parlement manda par arrêt les peres *Amand* recteur, *Coton* confeſſeur du feu Roi, *Fronton le Duc* & *Sirmond*, tous deux fort ſavans. Le premier préſident leur dit au nom de la compagnie, que le livre de *Suarès* leur confere, étoit contraire à la déclaration qu'ils avoient donnée, & au décret que leur général avoit fait en 1610 après l'aſſaſſinat d'*Henri IV*. On leur ordonna enſuite d'écrire à Rome, pour demander le renouvellement & la publication du décret, d'en rapporter acte dans ſix mois, de veiller à ce que les particuliers de la ſociété n'enſeignaſſent plus dans leurs livres des propoſitions ſi damnables & ſi pernicieuſes; enfin de prêcher au peuple une doctrine contraire à celle de *Suarès*, ſans quoi le parlement traiteroit les contrevenans comme criminels de leze-majeſté.

II. SUARÈS, (*Joſeph-Marie*) après avoir été évêque de Vaiſon dans le Comtat-Venaiſſin, ſe retira à Rome chez le cardinal *Barberin*, ſon ami, qui aimoit ſon caractere & les agrémens de ſa converſation. M. *Suarès* mourut dans cette ville vers l'an 1678 dans un âge avancé. Nous avons de lui, I. *Conjectura de libris de imitatione Chriſti*. Il y embraſſe une opinion fort ſinguliere; il prétend que chaque livre de l'imitation de J. C. a ſon auteur particulier. Il donne le premier livre à *Jean*, abbé de Verceil; le ſecond, à *Ubertino* d'*Ilia*; le troiſieme, à *Pierre Renalducius*; & le quatrieme, à *Gerſon*; mais cette opinion eſt une pure imagination, qui ſe détruit par la ſeule uniformité du ſtyle des quatre livres. II. Il eſt encore auteur de quatre diſſertations, dont les deux premieres regardent St. *Auguſtin*, la troiſieme traite de l'habit des cardinaux dans le conclave, & la quatrieme roule ſur M. *Laborante*, cardinal de Florence. III. Trois diſſertations ſur les *exaples* & *octaples* d'*Origene*. IV. Il a traduit les opuſcules de St. *Nil*, qu'il publia en grec & en latin, avec des notes pleines d'érudition.

SULPICE SEVERE, (*Saint*) étoit de la province d'Aquitaine. On ne ſait point l'année de ſa naiſſance, mais il étoit plus jeune que St. *Paulin*, avec qui il fut toujours très-lié. Sa famille étoit illuſtre & très-conſidérable dans le monde. Il s'engagea dans le mariage; mais ſa femme étant morte peu de temps après, il penſa ſérieuſement à quitter le monde, & en prit la réſolution en même temps que St. *Paulin*, vers l'an 392. Il étoit alors à la fleur de ſon âge, très-riche & généralement eſtimé. En ſe donnant à Dieu, St. *Sulpice Severe* ne ſe dépouilla point d'abord de ſes biens, mais il en diſtribuoit aux pauvres

tous les revenus. Dieu éprouva par diverſes tentations la ſolidité de ſa vertu. Il tomba dans deux maladies dangereuſes. Il alla viſiter St. *Martin* à Tours l'an 393, ayant depuis long-temps entendu parler de l'éminente ſainteté de cet homme vraiment apoſtolique. St. *Martin* le reçut avec bonté, le fit manger à ſa table; ce qu'il n'accordoit point aux grands du ſiecle; il lui verſa de l'eau ſur les mains, & le ſoir lui lava les pieds. Il n'y eut pas moyen, dit St. *Sulpice*, de m'y oppoſer. Saint *Sulpice Severe* ſe retira enſuite dans la ſolitude, & ſa maiſon devint une école de piété. Ses ſerviteurs & ſes eſclaves étoient devenus ſes freres, & ſervoient Dieu avec lui. C'eſt ce que St. *Paulin* appelloit ſon égliſe domeſtique. Il paroît qu'on ne mangeoit chez lui que du pain fort commun, & qu'il n'avoit que de la vaiſſelle de terre ou du buis. Le cuiſinier qu'il envoya à St. *Paulin* après l'avoir formé dans ſa cuiſine, n'y avoit appris qu'à faire cuire de feves, des cardes & d'autres mets ſemblables. Il paroît auſſi qu'on ne couchoit que ſur la paille, & que les ſieges étoient des cilices ſur la terre nue. On croit qu'il fut élevé au ſacerdoce vers l'an 413 ou 414. Il fit bâtir à Primuline, à douze lieues de Toulouſe, deux égliſes. Il demanda à St. *Paulin* des reliques avec quelques vers pour ſervir d'inſcription à ces édifices, & ce ſaint lui envoya un morceau de la vraie Croix, en lui racontant comme elle avoit été trouvée par Ste. *Helene*. Rien n'eſt plus honorable à St. *Sulpice*, que ce que St. *Paulin* dit de lui dans une des inſcriptions qu'il joignit à cette relique :

Severe, d'une vie & d'une fois très-pure,
De ces temples ſacrés éleva la ſtructure;
Mais il fit en ſon cœur par ſon humilité
Le temple le plus ſaint de la divinité.

On ignore l'année de ſa mort. On trouve ſon nom dans divers martyrologes le 29 de janvier.

Ouvrages de St. Sulpice.

Nous lui ſommes redevables, I. D'un excellent abrégé d'hiſtoire, qui eſt intitulé : *Hiſtoire ſacrée*. Elle renferme d'une maniere fort conciſe ce qui s'eſt paſſé de ſiecle en ſiecle, depuis la création du monde juſqu'au conſulat de *Stiliçon*, en l'an de J. C. 400. St. *Sulpice* entreprit cet ouvrage pour ſatisfaire un grand nombre de perſonnes, qui deſiroient pouvoir lire en peu de temps, un ſi grand nombre de choſes merveilleuſes qui ſont rapportées dans les livres ſaints. Quoiqu'il ait travaillé à être court & précis, il n'a preſque rien omis de remarquable. C'eſt un modele pour les abréviateurs. Il témoigne qu'il ſeroit faché que l'abrégé qu'il donne, empêchât de lire les originaux. Au contraire, il voudroit qu'on ne s'en ſervît qu'après avoir puiſé dans

les sources, & seulement pour se mettre dans l'esprit les principales choses qu'on y aura vues. Car, dit-il, ce n'est pas dans des petits ruisseaux, mais dans des grandes sources que l'on doit puiser la connoissance des mysteres de la divinité. Cet abrégé d'histoire sacré est divisé en deux livres, dont le premier commence à la création du monde, & finit à la prise de Jérusalem sous *Sédécias*. Le second renferme ce que le prophete *Daniel* & les autres écrivains sacrés ont dit de remarquable par rapport à l'histoire. Il ne dit rien de ce qui est rapporté dans les évangiles, ni dans les actes des apôtres : ainsi il commence ce qui regarde l'histoire de l'église à *Hérode* le Grand. Il parle de neuf persécutions différentes que l'église a eu à souffrir. Il dit qu'il ne rapporte point l'histoire & les actes des saints martyrs, pour ne point passer les bornes d'un abrégé. Il assure que quand J. C. monta au ciel, les vestiges de ses pieds sacrés demeurerent tellement imprimés à l'endroit du Mont des olives d'où J. C. monta au ciel, qu'ils n'ont jamais pu être effacés ; que quoique la piété des fideles enleve tous les jours de cette terre précieuse, il ne s'est jamais fait aucun creux dans cet endroit ; mais que les vestiges des pieds du Sauveur demeurent encore en leur entier, & sont visibles à tous ceux qui vont visiter ce saint lieu. Cet abrégé d'histoire a fait donner à St. *Sulpice Severe* le nom de *Salluste Chrétien*, parce qu'en l'écrivant il s'y est proposé cet historien pour modele. On trouve dans cet ouvrage quelques sentimens particuliers, tant sur l'histoire que sur la chronologie ; mais ces défauts n'empêchent pas qu'il ne soit avec raison très-estimé. *Sleïdan* nous en a donné la suite écrite avec beaucoup d'élégance, mais dans le goût d'un zélé protestant. II. Un autre ouvrage qui fait beaucoup d'honneur à St. *Sulpice Severe*, est la vie de St. *Martin*, qu'il composa du vivant de ce saint évêque, à la sollicitation de plusieurs de ses amis. Comme il avoit omis plusieurs choses importantes, on lui en fit des plaintes, & il y suppléa dans ses dialogues ; en rapportant sous le nom de *Gallus*, l'un des premiers disciples de St. *Martin*, ce qu'il avoit omis dans sa vie. St. *Paulin* & d'autres connoisseurs du mérite, répandirent par-tout cet ouvrage, dont ils faisoient un très-grand cas. La vie de St. *Martin* est fort bien écrite ; mais l'auteur semble s'être surpassé dans ses dialogues. Nous avons aussi quelques lettres de St. *Sulpice*. Il en avoit écrit d'autres qui sont perdues.

SURIAN, (*N.*) prêtre de l'Oratoire, ensuite évêque de Vence, mort en 1754 dans un âge avancé, étoit membre de l'académie françoise. Il avoit prêché à la cour deux avents & deux carêmes avec de grands applaudissemens. Quelques années avant sa mort, on lui proposa de faire imprimer ses sermons ; mais il répondit que le feu avoit pris à ses cayers par inadvertence, & qu'ils avoient été brulés en grande partie. Voici l'éloge que fit de ce prélat M. d'*Alembert*, son successeur, à l'académie fran-

çoise. » M. l'evêque de Vence ne fut redevable qu'à lui-même » de la réputation & des honneurs dont il a joui ; il ignora la » soupleſſe du manege, la baſſeſſe de l'intrigue, & tous ces » moyens mépriſables, qui menent aux dignités par l'aviliſſe- » ment. Il fut éloquent & vertueux : & ces deux qualités lui mé- » riterent l'épiſcopat & vos ſuffrages. « M. d'*Alembert* peint en- ſuite la véritable éloquence, & il ajoute : » Telle fut, MM. » l'éloquence de l'orateur, qui eſt aujourd'hui l'objet de vos » regrets ; elle fut touchante & ſans art, comme la religion & » la vérité ; il ſembloit l'avoir formée ſur le modele de ces diſ- » cours nobles & ſimples, par leſquels un de vos plus illuſtres » confreres (*Maſſillon*) inſpiroit au cœur tendre & ſenſible » de notre auguſte monarque encore enfant, les vertus, dont » nous goûtons aujourd'hui les fruits. Qu'il ſeroit à ſouhaiter » que l'égliſe & la nation, après avoir joui ſi long-temps de mon » prédéceſſeur, puſſent en recueillir les reſtes après ſa mort ! » La lecture de ſes ouvrages en eût ſans doute aſſuré le ſuccès. » Mais M. l'évêque de Vence, par un ſentiment que nous oſerions » blâmer, ſi nous n'en reſpections le principe, ſe défia, comme » il le diſoit lui-même, de ſa jeuneſſe & de ſes partiſans ; il » fut trop éclairé pour n'être pas modeſte. Son ame reſſembloit » à ſon éloquence ; elle étoit ſimple & élevée. La ſimplicité eſt » la ſuite ordinaire de l'élévation des ſentimens, parce que la » ſimplicité conſiſte à ſe montrer tel que l'on eſt, & que les ames » nobles gagnent toujours à être connues. Enfin ce qui honore » le plus, MM. la mémoire de M. l'évêque de Vence, c'eſt » ſon attachement éclairé pour la religion : il la reſpectoit aſſez » pour vouloir la faire aimer aux autres ; il ſavoit que les opi- » nions des hommes leur ſont auſſi cheres que leurs paſſions ; » mais ſont encore moins durables, quand on les abandonne » à elles-mêmes, &c. « On prétend que nous poſſédons quelques ſermons de M. *Surian* dans un recueil intitulé : *Sermons choiſis pour les jours du carême*, Liege 1738, *in*-12, deux vol. ſans approbation, ni privilege, ni préface. On eſtime ſur-tout le ſer- mon ſur le petit nombre des élus ; mais tous les diſcours ne ſont pas de la même force, parce qu'ils ne ſont pas du même auteur. Ceux de M. l'Evêque de Vence furent fournis par les copiſtes.

SURIUS, (*Laurent*) né à Lubeck en 1522, fit ſes études à Cologne, & entra dans l'ordre des Chartreux à l'âge de vingt ans. Il s'appliqua d'abord à traduire d'allemand en latin les ouvrages de *Taulere* & de quelques autres auteurs ; & en- ſuite il recueillit en un volume les homélies de pluſieurs docteurs de l'égliſe. Il fit une collection des conciles en quatre volumes, & commença à travailler à un recueil des ſaints. Ce dernier ouvrage fut imprimé à Cologne en ſept volumes en 1569. On ne peut aſſez admirer le travail immenſe de ce Chartreux, qui a entrepris & achevé des ouvrages ſi conſidérables. Il mourut à

Cologne en 1578. Ce Chartreux avoit fait l'apologie de la St. *Barthélemi :* preuve de ſon fanatiſme & de ſon peu de jugement.

SUTOR ou LE COUTURIER, (*Pierre*) Chartreux, françois de nation, étoit docteur en théologie de la faculté de Paris, quand il embraſſa l'inſtitut des Chartreux. Il s'éleva par ſon mérite aux principales charges de l'ordre. Nous avons de lui divers ouvrages, dont on ne ſe ſert plus aujourd'hui. Il mourut en 1537. Cet écrivain fut un des plus zélés adverſaires d'*Eraſme*, contre lequel il écrivit une apologie pour la vulgate ; & un traité de la traduction de la bible, & de la condamnation des nouvelles verſions. Il ſoutint auſſi contre *Jacques* le *Fevre*, les trois mariages de Ste. *Anne.*

SYLVEIRA, (*Jean*) né à Lisbonne, d'une famille noble entra dans l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel en 1605, & fut reçu docteur en théologie dans l'univerſité de Coïmbre. Il préſida trois fois aux chapitres de ſa province, fut nommé définiteur perpétuel, & procureur de l'immunité eccléſiaſtique à la cour de Madrid. Il jouiſſoit d'une penſion de mille ducats, que ſa ſœur lui avoit laiſſée, & retiroit encore un produit conſidérable de ſes ouvrages. *Sylveira* publia, I. En 1640, à Liſbonne, ſon premier vol. des commentaires ſur le texte des évangiles, mais depuis il donna cet ouvrage entier en 6 vol. de l'impreſſion de Lyon en 1645, 1649, 1668 & 1672. II. Deux tomes de commentaires ſur l'apocalypſe, qui parurent dans la même ville 1663 & 1669. III. Ses opuſcules en 1675. Ce ſavant mourut à Lisbonne en 1675, avec une réputation qui ne s'eſt pas ſoutenue dans les pays étrangers.

SYMMAQUE, hérétique, étoit ſamaratain ; & s'étant retiré chez les Juifs, il ſe ſoumit à une ſeconde circonciſion, comme cela ſe pratiquoit parmi ces peuples. Il ſe fit enſuite chrétien, tomba dans les erreurs des Ebionites, & ſe mêla de faire une traduction de la bible en grec, qui a eu autrefois de la réputation.

SYNESIUS, évêque de Ptolémaïde ou de Cyrene, étoit un des plus doctes & des plus éloquens prélats du cinquieme ſiecle. Après avoir paſſé une partie de ſa vie dans les emplois du ſiecle, il ſe convertit, & fut élu évêque de Ptolémaïde l'an 410. On lui fit accepter malgré lui cette dignité contraire à ſa vie philoſophique, & à l'envie qu'il avoit de garder ſa femme. D'ailleurs il n'étoit pas encore bien perſuadé de tous les dogmes de la religion chrétienne ; mais le beſoin que les égliſes d'Afrique avoient de ſa protection, empêcha qu'on fit attention à ſa façon de penſer. On eſpéra qu'étant évêque, il ſe conformeroit au ſentiment de l'égliſe. L'année ſuivante, il célébra un concile. On ignore le temps de ſa mort. Le pere *Petau* publia les ouvrages de *Syneſius* l'an 1622, & 1633, avec de ſavantes remarques, & la vie de ce prélat. Ses livres ne ſont pas en grand nombre ; mais ils ſont fort travaillés.

Nous avons de lui, I. Des *discours philosophiques*, écrits avec beaucoup de noblesse & d'élévation. II. Des *homélies*. III. Des *épîtres* où l'on remarque beaucoup de pureté & d'élégance. IV. Des *hymnes*, qui renferment ce que la théologie a de plus élevé, & la piété de plus tendre. Tout chrétien & tout philosophe qu'étoit *Synesius*, il ne pouvoit s'imaginer, que l'esprit humain put absolument se passer de plaisirs & de divertissemens. Il croyoit que Dieu avoit attaché l'ame au corps par le sentiment du plaisir, afin qu'elle ne s'ennuya pas d'un fardeau si pesant & si peu proportionné à sa nature intellectuelle. Or le plaisir le plus innocent, qui rabaisse le moins la dignité de l'ame, & qui lui laisse le plus de liberté de s'élever vers le ciel, c'est, selon *Synesius*, celui qu'on goûte dans l'étude de la philosophie & des autres connoissances humaines. Quoique cet évêque prétendît renfermer dans ses vers les maximes de la théologie & les sentimens de la piété chrétienne, ils ne sont pourtant pas encore entiérement exempts de cet air de philosophie païenne, qu'il avoit contracté avant sa conversion. On trouve dans ses hymnes des manieres de parler & de penser, qui sont encore toutes platoniciennes & toutes pythagoriciennes; & la nécessité de garder la mesure des vers ne lui a point permis d'être aussi exact sur la Trinité, qu'un théologien qui écriroit en prose.

T

TACHON, (*Dom Christophe*) natif de St. Sever, diocese d'Aire en Gascogne, prit l'habit chez les Bénédictins, & y fit profession en 1649. Il prêcha avec applaudissement, & pour donner la leçon & l'exemple, il composa un ouvrage intitulé: *De la sainteté & des devoirs des prédicateurs évangéliques, avec l'art de bien prêcher, & une courte méthode pour bien catéchiser, par un religieux Bénédictin de la congrégation de St. Maur*, Paris, 1691, *in*-12. L'on trouve dans ce petit ouvrage de bonnes choses & des réflexions judicieuses. L'auteur mourut en 1693, avec la réputation d'un homme de savoir & de piété.

TANNER ou TANNERIUS, (*Adam*) savant Jésuite, né à Inspruck, entra dans la société en 1590, âgé de 18 ans. Après avoir enseigné les belles-lettres, il professa pendant 22 ans la théologie à Ingolstadt, où il reçut le bonnet de docteur. Il se trouva à Ratisbonne en 1601, à la fameuse dispute entre les docteurs catholiques & protestans, en présence des ducs de Baviere & de Neubourg. Il en fit imprimer les actes qui trouverent quelques contradicteurs, comme il arrive souvent. La suite de ce colloque fut le changement du duc de Neubourg *Wolgan Guillaume*, que des raisons de politique retarderent pourtant de quelques an-

nées. L'Empereur, instruit du mérite de *Tanner*, l'attira à Vienne. Il y remplit quelque temps la place de *Martin Becan*, l'un de ses confreres. Sa majesté impériale ayant donné aux Jésuites le soin de l'université de Prague, le pere *Tanner* en fut nommé chancelier; mais l'air contraire à sa santé, le força de revenir dans sa patrie, où il ne put arriver, étant mort en chemin en 1632, âgé de 60 ans. C'étoit un homme d'un esprit vif, sérieux, attaché au travail, parlant peu, pensant beaucoup, possédant parfaitement les langues latine, grecque, hébraïque, l'histoire ecclésiastique & les peres. Il y a plusieurs ouvrages de lui, en latin & en allemand. La plupart méritent peu d'attention. Son traité le plus connu est intitulé : *Astrologia sacra*, pour montrer comment un chrétien peut juger des choses cachées par les astres. On a aussi de lui quelques *apologies* pour la société, entr'autres, un *in*-4°, lorsque les Jésuites furent chassés d'Orléans.

TARISSE, (*Dom Jean-Grégoire*) fut premier général de la congrégation de St. Maur. Son gouvernement dura depuis 1630 jusqu'en 1648 qui fut l'année de sa mort, à l'âge de 73 ans. C'étoit un homme d'un jugement solide, d'une conduite éclairée, d'une piété sincere, & d'une prudence peu commune. Son savoir & ses vertus fournirent des instructions & des exemples à ses confreres. Nous avons de lui des *avis* excellens aux supérieurs de sa congrégation, qui furent imprimés en 1632.

TASTE, (*Dom Louis la*) naquit à Bordeaux de parens obscurs, attachés au service des Bénédictins de Ste. Croix de la même ville. Il fut élevé dans le couvent comme domestique; & les religieux lui ayant trouvé des dispositions à l'étude, lui firent apprendre le latin. Le jeune la *Taste* répondit aux soins de ses bienfaiteurs, & après avoir fini son cours de philosophie, il prit l'habit dans la maison même où il avoit été élevé. Il parvint aux premieres charges de sa congrégation. Il étoit prieur des Blancs-Manteaux à Paris, lorsqu'il publia ses lettres théologiques contre les convulsions & les miracles, qu'on prétendoit avoir été opérés au tombeau de M. *Paris*. Cet ouvrage si applaudi par les uns, fut vivement censuré par les autres. On lui prouva qu'il confondoit la toute-puissance même de Dieu avec celle du diable, & qu'il donnoit au ciel l'enfer pour rival, en avançant ce principe impie que le *diable a fait & peut faire les miracles de guérison qu'a faits J. C.* Absurdité révoltante qui donneroit des armes à toutes les fausses religions. Ses *lettres* furent supprimées par le parlement. Dom la *Taste* fut élevé peu de temps après à l'évêché de Bethléem en 1738, & ce titre vint fort à propos pour le soustraire aux poursuites de ses confreres, qui vouloient le faire punir au premier chapitre général. On prétend que sa mere ayant appris sa promotion, & les moyens qui lui avoient procuré la mitre, s'écria avec indignation : que le *pauvre Louis auroit bien mieux fait de rester dans son état, que d'en sortir par d'aussi mauvaises voies.* Dom la *Taste* fut nommé visiteur des Carmelites en 1747, & ce ne fut

pas par la douceur qu'il se distingua. Il mourut à St. Denis en 1754 à 69 ans. Outre ses 21 *lettres théologiques*, nous avons de lui une réfutation des *lettres pacifiques*. Il regne dans tous ces écrits un ton d'emportement & d'orgueil, qui déplaît même lorsqu'il a raison.

TATIEN, disciple de St. *Justin*, après avoir utilement servi l'église, enseigna des erreurs qui venoient d'un excès d'austérité. Il condamnoit l'usage du vin, défendoit le mariage, & donnoit encore dans d'autres excès. C'étoit un homme très-savant, & qui écrivoit fort aisément. Ses talens joints à l'austérité de ses maximes, donnerent à son école beaucoup de réputation. De Mésopotamie elle se répandit à Antioche dans la Cilicie, en quantité de provinces de l'Asie Mineure, & même en Occident. Il se forma encore de nouvelles sectes, dont il est inutile de parler. Le mal de tous ceux qui en ont été les auteurs, étoit de trop raisonner, & de vouloir sonder les mysteres de la religion. Il avoit composé divers ouvrages; mais nous n'avons de lui que son discours contre les Gentils; car la concorde qui porte son nom n'est point de lui. Le livre de la *perfection*, cité par St. *Clement* d'Alexandrie, n'est pas venu jusqu'à-nous, non plus que son traité sur les endroits difficiles de l'écriture.

TAULERE, (*Jean*) de l'ordre des Freres Prêcheurs, acquit une grande réputation de science & de vertu. Il étoit meilleur théologien que *Rusbroc*; mais il se regardoit comme son disciple dans la vie contemplative. Il mourut en 1355. Les auteurs de la *bibliotheque des peres* lui donnent le titre de *théologien sublime*, en rapportant de lui une prédiction sur les derniers maux de l'église, qu'ils ont jugé digne d'être mise à la tête des œuvres de Ste. *Hildegarde*, dont Jean *Taulere* a écrit la vie. Cet auteur y dit d'abord que quelque grands qu'aient été les maux de l'église depuis quatre cens ans, ceux qui doivent l'affliger un jour seront beaucoup plus considérables. Tous ses ouvrages sont mystiques & en vieux langage allemand, & on ne les trouve que rarement dans cet idiôme. *Surius* en a fait une traduction latine laquelle tient lieu d'original. On en a plusieurs éditions allemandes & flamandes. La meilleure édition est celle d'Anvers 1685, quoiqu'il y manque ses *institutions*, ses *lettres* & ses *exercices* sur la passion, qu'on trouve séparément.

TELLIER, (*Michel le*) naquit auprès de Vire en Basse-Normandie en 1643, & fit ses études à Caen au college des Jésuites, qui en jugerent si favorablement qu'ils le reçurent parmi eux à l'âge de 17 à 18 ans. Il y fut successivement reviseur, recteur & provincial. Enfin le P. de la *Chaise* étant mort en 1709, le P. le *Tellier* fut nommé confesseur du Roi & académicien honoraire de l'académie royale des inscriptions. Dans ce poste éminent, il travailla à perdre les Jansénistes. Il débuta par solliciter la condamnation du livre intitulé: *Réflexions morales sur le nouveau testament* par le P. *Quesnel*. Le cardinal de *Noailles* se déclara en faveur

faveur du livre attaqué, & le P. le *Tellier* n'omit rien pour perdre cet illuſtre prélat dans l'eſprit du Roi, & pour le faire paſſer pour janſéniſte. Il envoya aux évêques un modele de lettre, pour dénoncer unanimement le cardinal comme ſuſpect de janſéniſme. Le myſtere fut dévoilé par une lettre qui tomba entre les mains des émiſſaires de M. de *Noailles*, qui la firent imprimer. Le Roi, dans l'incertitude du parti qu'il devoit prendre entre ſon confeſſeur & le cardinal, s'adreſſa au Pape, qui fit condamner cent & une propoſition du livre du pere *Queſnel* & qui envoya ſa fameuſe conſtitution *unigenitus*, dont les ſuites ſont aſſez connues. Le pere le *Tellier* mourut à la Fleche en 1719, âgé de 76 ans. Le Régent l'avoit exilé dans cette ville, & il le méritoit bien. La fureur avec laquelle cet homme impétueux & emporté perſécuta les adverſaires de la bulle *unigenitus*, fut pouſſée ſi loin, que les Jéſuites mêmes, quoiqu'aguerris de longue main à la violence, étoient effrayés de la ſienne, & diſoient hautement : le *pere le Tellier nous mene ſi grand train qu'il nous verſera.* Les livres de ce Jéſuite fanatique ſont, I. *Défenſe des nouveaux chrétiens & des miſſionnaires de la Chine, du Japon & des Indes.* II. *Obſervations ſur la nouvelle défenſe de la verſion françoiſe du nouveau teſtament* imprimé à Mons, &c. à Rouen, 1684, *in*-8°. C'eſt une apologie des écrits de M. *Mallet*, & elle ne brille pas par la modération.

I. TERRASSON, (*André*) prêtre de l'Oratoire, natif de Lyon, s'acquit beaucoup de réputation dans le miniſtere de la Chaire. Il prêcha le carême devant le Roi en 1717, puis à la cour de Lorraine, & toujours avec applaudiſſement. Cet orateur avoit l'avantage de ſe faire entendre des ſimples comme des ſavans, conciliant le ſublime avec le naturel, à la fois grand & populaire. Dans le dernier carême qu'il prêcha à Notre Dame de Paris, on fut obligé d'étendre ce vaſte auditoire au-delà des bornes ordinaires ; mais le P. *Terraſſon* fut la victime de ſon zele. Les fatigues de ce carême lui cauſerent un épuiſement, dont il mourut la même année 1723. Le pere *Gaichies*, ſon confrere, publia ſes ſermons à Paris en 1726, en 4 vol. *in*-12. On y trouve une éloquence douce & naturelle, une expreſſion nette & élégante. Il n'y a ni rudeſſe ni obſcurité ; l'entaſſement des figures ne fatigue pas. Ennemi de toute enflure & de toute affectation, il ne brille que des beautés tirées du ſujet même. Tout y reſpire la majeſté de la religion ; ſes preuves ſont ſolides. Il joint les autorités, mais il les amene heureuſement ſans leur donner l'air doctrinal.

II. TERRASSON, (*Gaſpard*) frere du précédent, naquit à Lyon en 1680. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire à 18 ans, & s'y appliqua d'abord à l'étude de l'écriture-ſainte & des PP. de l'égliſe. Il régenta enſuite dans diverſes maiſons & principalement à Troyes. Il y prononça l'oraiſon funebre du grand Dauphin; & malgré le ſuccès éclatant de ce coup d'eſſai, le P. *Terraſſon* ne continua pas l'exercice de la prédication. Il ſe contenta de faire

des exhortations dans les séminaires, tandis que son frere brilloit dans les chaires de Paris. Celui-ci étant mort, il le remplaça dans plusieurs stations, & l'effaça, si on l'ose dire. Ses sermons opéroient un grand nombre de conversions, lorsque son appel de la bulle *unigenitus* le fit interdire. Différentes circonstances, relatives à cet appel, l'obligerent ensuite à quitter en même temps la congrégation de l'Oratoire & la prédication. Il mourut à Paris en 1752, avec une grande réputation de piété & de savoir. Dès 1733 on avoit fait imprimer à Utrecht un vol. *in*-12. des sermons de M. *Terrasson*; mais ils sont différens de ses véritables sermons imprimés à Paris en 1749, en 4 vol. *in*-12. Ceux-ci sont recommandables par la noble simplicité de l'éloquence, avec laquelle les vérités les plus sublimes & les plus frappantes y sont exprimées & développées. Il y en a quelques-uns, auxquels l'auteur auroit sans doute donné un nouveau degré de perfection, si ses infirmités le lui avoient permis.

TERTULLIEN, né à Carthage, ville capitale de l'Afrique vers l'an 160, étoit fils d'un centenier des troupes proconsulaires, & c'est tout ce que l'on sait de sa famille. Il avoit d'abord été païen, & s'étoit abandonné à des crimes d'impureté. Il en fait lui-même l'aveu, & dit qu'il n'étoit au monde que pour faire pénitence. Ses désordres ne l'empêcherent pas de se rendre habile dans toutes les sciences, particuliérement dans la jurisprudence & dans la connoissance des loix romaines. Il étudia aussi non-seulement la langue latine, mais encore la grecque. La constance des martyrs dans les tourmens les plus cruels, le pouvoir que les Chrétiens avoient de chasser les démons, & de faire cesser les oracles des faux dieux, enfin la crainte des jugemens de Dieu engagerent *Tertullien* à quitter ses erreurs, pour embrasser la religion chrétienne. On ne sait, ni le temps, ni les circonstances de sa conversion; mais il est certain qu'il étoit déjà chrétien, & même depuis quelques années, lorsqu'il composa son apologie au commencement du troisieme siecle. On voit par cet ouvrage qu'il étoit dès-lors très-instruit de toute la religion. Il étoit marié, comme il paroît par les deux livres qu'il adressa à sa femme. On ne peut douter qu'elle n'ait été chrétienne, puisqu'il l'avertit dans un de ces livres, que si Dieu l'appelloit avant elle, & qu'en ce cas elle voulût se remarier, elle étoit obligée d'épouser un chrétien, St. *Paul* ne permettant les secondes noces qu'à cette condition. Il mérita par sa science & par sa vertu d'être élevé au sacerdoce, mais on ignore l'année de son ordination. *Tertullien* étant à Carthage, découvrit l'hérésie que *Praxeas* semoit contre la foi de la Trinité. *Praxeas* se voyant découvert, rétracta son erreur. C'est l'unique action que nous sachions de lui pendant qu'il étoit catholique. *Tertullien* avoit un génie vif, ardent & subtil. Quoiqu'il parle peu avantageusement de ses études, ses livres prouvent assez qu'il avoit étudié toutes sortes de sciences. Son élocution est un peu dure; mais elle est souvent accompagnée d'une noblesse

d'une vivacité, & d'une force qu'on ne peut s'empêcher d'admirer. L'on voit qu'il avoit beaucoup lu St. *Juſtin* & St. *Irenée*. *Tertullien* ne perſévéra pas juſqu'à la fin. L'envie, dit St. *Jerome*, & les mauvais traitemens des eccléſiaſtiques de l'égliſe de Rome le précipiterent dans les dogmes de *Montan*. On croit encore qu'il fut attiré dans ce parti par *Procle*, fameux montaniſte, qui avoit une grande réputation d'éloquence & de vertu. *Tertullien* avoit auſſi une ſévérité naturelle qui le portoit toujours à ce qu'il y avoit de plus rigoureux. Ainſi il faut moins s'étonner qu'il ait été ſéduit par des hérétiques qui ſe vantoient de mener une vie plus auſtere, & de garder une continence plus pure que les Catholiques mêmes.

§ I.

Il n'y a preſque aucun des écrits de *Tertullien*, où l'on ne rencontre des opinions peu recevables, ou au moins des expreſſions dures & ſingulieres. Il paroît néanmoins tant de piété dans ceux qu'il a compoſé étant catholique, & tant de force, d'élévation & de beauté d'eſprit dans tous ceux où il défend la vérité, même depuis ſon ſchiſme, que la lecture en peut être utile. Mais il faut avoir aſſez de lumiere pour diſcerner ce qu'il y a de ſolide, d'avec quelques raiſonnemens moins juſtes dont il ſe ſert quelquefois. L'on peut diviſer en trois claſſes les ouvrages de *Tertullien*. I. Ceux qu'il a compoſés contre les Païens. II. Ceux dans leſquels il attaque les Hérétiques. III. Enfin ceux qui ſont pour l'inſtruction & l'édification des fideles. Ses ouvrages de piété ſont les traités du *baptême*, de la *pénitence*, de la *priere*, de la *patience*; celui contre les *ſpectacles*, & un autre de l'*ornement des femmes*. *Tertullien* a fait tous ces traités étant encore dans l'égliſe catholique. On y voit la piété, le zele pour l'égliſe, l'humilité & les autres vertus dont ſon ame étoit alors enrichie. *Tertullien* dit dans le livre de l'*ornement des femmes*, qu'une femme chrétienne ne doit ſe glorifier dans ſa chair, que quand elle eſt déchirée pour J. C. qu'elle ne peut avoir aucun prétexte de ſe parer, ne pouvant aller ni aux temples des Païens, ni aux ſpectacles, ni aux fêtes profanes: mais n'ayant à ſortir que pour viſiter quelque frere malade, aſſiſter au ſacrifice & aux inſtructions chrétiennes. Si la bienſéance ou l'amitié l'oblige de rendre quelque viſite à des femmes païennes, elle doit ſe ſervir d'habits encore plus modeſtes, afin qu'il paroiſſe de la différence entre les ſervantes du vrai Dieu & celles du diable. Parlant enſuite de la perſécution préſente: » Je ne ſais, dit-il, ſi les » mains accoutumées aux braſſelets pourront ſouffrir les menot» tes, ſi une jambe ornée de bandelettes s'accommodera des » entraves. Je crains qu'une tête chargée de perles & d'émerau» des ne donne pas de place à l'épée. « Il paroît que *Tertullien* étoit encore catholique, lorſqu'il écrivit les deux livres à ſa femme. Le but du premier eſt de perſuader à ſa femme de ne

point se remarier, s'il meurt le premier. » Si vous alléguez, » dit-il, le desir d'élever des enfans ; c'est un avantage qui nous » doit peu toucher, puisque les Chrétiens qui en ont, desirent » de les envoyer au ciel devant eux dans la vue des dangers aux- » quels ils sont exposés, ne desirant nous-mêmes que de sortir de » ce siecle injuste pour aller au Seigneur. « Dans le second livre, *Tertullien* dit, que si elle se remarie, elle est obligée d'épouser un chrétien.

§ II.

Les différentes sectes d'hérétiques tant anciens que nouveaux, qui déshonoroient le nom chrétien du temps de *Tertullien*, le porterent à écrire son traité des *prescriptions*. Ce terme est tiré des jurisconsultes, & signifie en latin ce qu'en matiere d'affaires nous appellons fins de non-recevoir, par lesquelles on se décharge d'une poursuite, sans entrer dans le fond de la question. Cet ouvrage parut avant que son auteur eût abandonné la foi de l'église ; car il s'y fait gloire d'être en communion avec toutes les églises apostoliques, même avec celle de Rome dont il parle avec de grands éloges. *Tertullien* avertit d'abord qu'on ne doit pas se scandaliser de la multitude des hérésies, puisqu'elles ont été prédites ; mais plutôt travailler de tout son pouvoir à en arrêter le progrès. On ne doit pas non plus être ébranlé de la chûte des personnes les plus considérables dans l'église, d'un évêque, d'un docteur, d'un martyr même. » Eprouvons-nous la foi par les » personnes, ou les personnes par la foi ? L'hérétique est celui » qui par son choix invente une doctrine, ou s'attache à celle » qu'un autre a inventée. Pour nous, dit-il, il ne nous est permis » ni d'inventer ni d'embrasser les inventions de qui que ce soit. » Nous avons pour auteurs & pour maîtres les apôtres, qui n'ont » rien enseigné que ce qu'ils avoient appris de J. C. « *Tertullien* dit que la philosophie humaine a fourni la matiere des hérésies. Il blâme *Aristote* qui leur a préparé la dialectique, l'art des disputes, plus propre à ruiner qu'à établir la vérité. C'est cette philosophie trompeuse dont St. *Paul* avertit de se garder. Qu'est-ce qu'un christianisme stoïcien, platonicien, dialecticien ? nous n'avons pas besoin de curiosité après J. C. ni de recherches après l'évangile ; dès que nous croyons à J. C. nous ne voulons plus rien croire au-delà.

§ III.

Le plus célebre & le plus important de tous les ouvrages de *Tertullien*, est son *apologie* pour la religion chrétienne contre les Païens. Il a traité sa matiere à fond, & a porté un coup mortel à l'idolâtrie. D'abord il se plaint de ce qu'on condamnoit les Chrétiens sans vouloir les entendre, ni leur permettre de se justifier & de se défendre : liberté qu'on ne refusoit pas aux plus criminels. » Il est visible par-là, dit-il, qu'on n'en veut

» qu'à notre nom. La confeſſion du chriſtianiſme ſuffit pour » nous faire condamner ; elle ſeule nous expoſe à la haine publi- » que. La haine de ce nom eſt ſi aveugle en la plupart, qu'ils » mêlent quelque reproche contre ce nom en diſant du bien de » quelqu'un. Un tel, diſent-ils, eſt un honnête homme, c'eſt » dommage qu'il ſoit chrétien. « *Tertullien* montre donc premié- rement que le nom ſeul ne peut être criminel. Secondement, que celui de chrétien n'a rien de mauvais dans ſa ſignification. Troiſiémement, qu'il eſt inoui qu'on ait jamais condamné une ſociété d'hommes pour ſon nom ſeulement. Venant enſuite à l'ob- jection des Païens, que la religion chrétienne étoit défendue par les loix, il fait voir que ces loix étant humaines peuvent ceſſer d'être utiles, & il en cite pluſieurs qu'ils avoient eux-mê- mes abrogées ; ajoutant que ce n'eſt ni l'antiquité des loix, ni la dignité de leur auteur, qui les rend recommandables, mais la juſtice ſeule. Il montre enſuite que les plus ſages des Empe- reurs avoient été les moins ſeveres à l'égard des Chrétiens, & qu'au contraire les plus cruels perſécuteurs avoient été ceux dont eux-mêmes condamnoient la mémoire. Les Païens prétendoient avoir droit de perſécuter la religion chrétienne, parce qu'elle étoit contraire à celle des anciens. *Tertullien* détruit ce prétexte, & dit que les Païens eux-mêmes n'étoient pas ſi ſcrupuleux à l'égard des anciennes loix de l'état qui retranchoient les dépen- ſes ſuperflues, les brigues dans la recherche des charges, l'excès du vin, le divorce, les ſuperſtitions vaines & déshonnêtes : & il décrit au long le faſte & le luxe des Romains de ſon temps, ſi peu conformes à la ſimplicité & à la frugalité de leurs peres. Il vient aux calomnies des enfans tués, des repas de chair humaine & des inceſtes, & montre que non-ſeulement on n'en avoit point de preuves, mais que ces accuſations ne ſont pas même vrai- ſemblables ; ce qu'il prouve invinciblement. Il dit que la chaſteté exacte dont ils faiſoient profeſſion les mettoit à couvert de ces déſordres, & que pour les éviter plus ſûrement, pluſieurs vi- voient dans la virginité juſqu'à l'extrêmité de la vieilleſſe, con- ſervant dans cet âge l'innocence de l'enfance. En même temps il reproche aux Païens avec bien plus de juſtice les mêmes cri- mes dont ils accuſoient ſi injuſtement les Chrétiens. Enſuite il vient aux accuſations plus manifeſtes & dont les Chrétiens ne ſe défendoient pas, ſavoir de ne point adorer les dieux, & de ne point leur offrir des ſacrifices pour les Empereurs. Les Païens traitoient l'un d'impiété, & l'autre de crime de leze-majeſté. *Tertullien* détruit le premier chef, en faiſant voir que les dieux étoient indignes du culte qu'on exigeoit des Chrétiens ; que les idoles ne ſont dignes que d'un ſouverain mépris ; qu'il falloit qu'eux-mêmes n'en fiſſent pas grand cas, puiſque dans les ſpec- tacles publics, ils repréſentoient librement les actions les plus honteuſes de leurs divinités, que juſques dans les temples, il ſe commettoit des infamies & des abominations ; d'où il conclud

qu'il n'eſt pas aiſé de décider de qui les dieux doivent plus ſe plaindre, ou des Païens ou des Chrétiens. Les Païens de leur côté diſoient que les Chrétiens adoroient une tête d'âne ; quelques-uns ſoutenoient que la croix étoit pour eux une divinité ; d'autres enfin croyoient que le ſoleil étoit leur dieu, parce que les Chrétiens ſe tournoient à l'Orient pour prier, & qu'ils célébroient le dimanche qui étoit le jour du ſoleil, comme un jour de fête & de réjouiſſance. *Tertullien* voulant détruire toutes ces calomnies des Païens, explique ce qui faiſoit l'objet du culte des Chrétiens. » Ce que nous adorons, dit-il, eſt un ſeul Dieu, » créateur de l'univers & de tout ce qu'il renferme. C'eſt le » comble de l'impiété & de la folie de perſiſter à le méconnoître ; lui qu'on ne peut ignorer, ſoit par rapport à ſes » ouvrages, ſoit à cauſe du propre témoignage de l'ame, qui » malgré la mauvaiſe éducation, les paſſions, & les préjugés » d'une fauſſe religion, toutes les fois qu'elle rentre en elle-» même le nomme par le nom d'un ſeul Dieu : Grand Dieu ! » bon Dieu ! ce qui plaira à Dieu : Dieu le voit : je le recommande à Dieu : Dieu me le rendra. Témoignage de l'ame naturellement chrétienne, & en diſant cela, elle ne regarde pas » le capitole, mais le ciel. « Pour nous faire connoître ſes volontés & ſe manifeſter à nous, Dieu nous a donné le ſecours des écritures, & il a envoyé des hommes remplis du St. Eſprit, afin d'annoncer qu'il eſt le ſeul Dieu qui doit un jour récompenſer ſes adorateurs de la vie éternelle, & punir les infideles d'un feu qui ne finira jamais, après qu'il aura reſſuſcité tous ceux qui ſont morts dès le commencement. Ces hommes inſpirés ſe nomment prophetes. Les Juifs liſent publiquement leurs livres dans leurs ſynagogues. La preuve de l'autorité de ces livres eſt leur antiquité ; car *Moïſe* qui en eſt le premier auteur, a vécu long-temps avant qu'il fût queſtion, ni de grecs ni de romains : ceux mêmes des prophetes qui ſont venus les derniers, ne ſont pas moins anciens que vos premiers hiſtoriens, & vos premiers légiſlateurs. Une autre preuve eſt l'accompliſſement des prophéties ; d'où vient que nous croyons avec la même certitude celles qui ne ſont pas encore accomplies, parce qu'elles nous viennent de la même ſource que celles dont nous voyons l'accompliſſement. Après avoir établi la vérité du chriſtianiſme, il paſſe à l'origine des fauſſes religions, qu'il attribue à la malice & aux artifices des démons. Il explique la nature de ces eſprits ſéducteurs, leurs occupations à tenter les hommes, leurs oracles trompeurs, leurs miracles apparens, & la maniere dont ils ſe font adorer ſous le nom des faux dieux. Pour le prouver, il fait ce défi aux Païens : » Que l'on m'amene » un d'entre vous poſſédé du démon, le premier chrétien le » forcera d'avouer ce qu'il eſt ; & ſi ceux qui paſſent pour agités » de quelque dieu & qui rendent vos oracles, n'avouent pas au » premier chrétien qui les interrogera, qu'ils ſont des démons

» qui trompent les hommes, répandez auſſi-tôt le ſang de ce » chrétien. « Il paſſe à l'accuſation du crime de leze-majeſté humaine, plus auguſte chez les Païens que la divine. » Nous reſ» pectons, dit-il, l'Empereur, mais néanmoins je ne le nom» merai pas Dieu, parce que je ne ſais point mentir, & que » je l'honore trop ſincérement, pour me moquer de lui. Il n'y » a pas moins d'injuſtice à traiter les Chrétiens d'ennemis pu» blics, parce qu'ils célebrent les jours de réjouiſſance plutôt » par les ſentimens de leur cœur que par la débauche; comme » ſi c'étoit donner de grands témoignages d'affection, que d'al» lumer des feux au milieu des rues, d'y dreſſer des tables, » de changer la face de la ville en celle d'un cabaret, de » faire couler du vin & de courir en troupe pour faire des » inſolences.

§ IV.

Tertullien écrivit dans le même temps, c'eſt-à-dire, l'une des premieres années du troiſieme ſiecle, les deux *livres aux Gentils*, dont la matiere eſt la même que celle de l'apologie. Il fit auſſi alors ſon livre du *témoignage de l'ame*. C'eſt auſſi le même ſujet que celui de l'apologie; car il ne fait qu'y développer ce qu'il avoit dit en peu de mots dans cet ouvrage, du témoignage que l'ame rend naturellement à l'exiſtence d'un ſeul Dieu. Le deſſein en eſt auſſi le même, puiſque c'eſt pour la défenſe de la religion chrétienne. La plupart des autres ouvrages de *Tertullien* ont été compoſés depuis ſa chûte. On doit diſtinguer ceux dans leſquels il attaque l'égliſe catholique, de ceux où il combat les Hérétiques par rapport à des vérités ſur leſquelles les Montaniſtes étoient d'accord avec les Catholiques. Ces derniers contiennent des choſes très-précieuſes. Le traité contre *Marcion*, par exemple, mérite d'être regardé comme un tréſor de l'ancienne théologie, auſſi-bien que celui contre *Praxeas*, où *Tertullien* défend la foi de la Trinité contre cet hérétique, qui aprés avoir abjuré ſon erreur, s'y étoit attaché de nouveau. Les écrits de *Tertullien* contre l'égliſe ſont les livres de la *monogamie*, où il condamne les ſecondes noces comme illicites; de la *pudicité*, où il ſoutient que ceux qui ont violé les loix de la chaſteté ne peuvent jamais être réconciliés; celui de *l'ame*, où il dit des choſes ridicules de la nature de l'ame. Dans celui du *manteau*, il entreprend de montrer les raiſons qu'il a eu de quitter la robe romaine pour prendre le manteau de philoſophe. Il y a Beaucoup d'érudition dans ce dernier ouvrage: on n'y voit rien contre l'égliſe; mais auſſi on n'y trouve pas toute la ſageſſe & la gravité qu'on attend d'un homme de ſa réputation. Dans ſes livres de la *couronne* & de la *fuite*, il enſeigne contre le ſentiment général des Chrétiens, qu'il n'étoit pas permis aux ſoldats chrétiens de porter ſur la tête une couronne de laurier, ni de fuir dans la perſécution.

Enfin il écrivit contre l'égliſe ſix livres intitulés de l'*extaſe*, dont le ſujet eſt de ſavoir ſi les véritables prophetes conſervent toujours la liberté de l'eſprit & du jugement, comme les Catholiques le prétendoient contre *Montan*. Ces ſix livres ſont perdus auſſi-bien que la réponſe qu'il fit à St. *Apollone* qui les avoit réfutés ; mais l'on voit par ſes autres ouvrages faits depuis ſa chûte, quel étoit l'état de la controverſe entre les Catholiques & les Montaniſtes. *Tertullien* prétendoit que Dieu par un effet admirable de ſa providence avoit de nouveau envoyé le St. Eſprit, & en avoit rempli ſes ſerviteurs & ſes ſervantes, comme il l'avoit promis par *Joël* ; qu'il avoit préparé ce remede contre l'incrédulité des Hérétiques & l'affoibliſſement des Catholiques qu'il appelle pſychiques, c'eſt-à-dire, charnels. *Tertullien* ſe ſépara à la fin des Montaniſtes, & fit des aſſemblées particulieres. Il y avoit encore de ſes ſectateurs à Carthage deux cens ans après, & Dieu ſe ſervit de St. *Auguſtin* pour les faire rentrer dans l'égliſe catholique. Nous avons dû être ſurpris de voir que *Tertullien* n'eût été élevé qu'à la prêtriſe : car on choiſiſſoit pour l'épiſcopat les hommes les plus ſavans & les plus vertueux ; & l'on ne peut douter que *Tertullien* avant ſa ſéparation de l'égliſe n'ait eu ces deux qualités dans un éminent degré. Cependant Dieu ne le permit point, parce que ſa chûte auroit été un mal beaucoup plus dangereux, s'il eût été à la tête d'une grande égliſe. Nous avons différentes éditions de ſes ouvrages ; celles de *Rigault* & de *Pamélius* ſont les plus eſtimées. M. *Giri* donna une traduction de l'apologie de *Tertullien* & de deux autres traités, de la chair de J. C. & de la réſurrection de la chair. M. *Vaſſoult* publia en 1714 & 1715 une belle traduction de l'apologie pour les Chrétiens, avec des notes.

TEXIER, (*Claude*) Jéſuite, natif du Poitou, fit profeſſion en 1628. Après avoir enſeigné pendant cinq ans les baſſes claſſes & la rhétorique, il ſe livra au miniſtere de la prédication, qu'il exerça pendant 30 années ſans interrompre cet exercice, lors même qu'il fut chargé de la direction de quelques colleges. Il prêcha le carême devant *Louis XIV* en 1661. Il fut enſuite provincial de la province d'Aquitaine, & mourut à Bordeaux en 1687 à 77 ans. Nous avons de lui pluſieurs ſermons en 10 vol. *in*-8°, imprimés à Paris depuis 1693 juſqu'en 1678. Ce prédicateur avoit ordinairement pour méthode, comme quelques autres de ſon temps, de prouver la premiere partie de ſes diſcours par l'autorité de l'écriture ; la ſeconde, par le ſentiment des PP. & la troiſieme, par des raiſons. Il ne traitoit ainſi qu'une même vérité & une même propoſition, qu'il établiſſoit par ces trois ſortes de preuves.

I. THÉODORE DE CANTORBERY, moine de Tarſe, fut ordonné évêque par le pape *Vitalien*, & envoyé en 668 en Angleterre pour gouverner l'égliſe de Cantobery. Il y arriva deux ans après ſon départ, & fut bien reçu par le roi *Egbert*. Il rétablit la foi

& la discipline ecclésiastique & monastique en Angleterre, & mourut en 690, âgé de 88 ans. Il est le premier d'entre les Latins, qui ait fait un livre pénitentiel, dont on a quelques capitules attribués à *Théodore*, & donnés au public par dom d'*Acheri* & par M. *Petit*.

II. THÉODORE-STUDITE, fut ainsi nommé, parce qu'il fut abbé d'un monastere fondé par un consul nommé *Studius*. Il embrassa la vie monastique à l'âge de 22. ans. La liberté avec laquelle il blâma l'empereur *Constantin*, fils de *Léon IV*, qui avoit répudié l'impératrice *Marie*, pour épouser *Théodore*, & le refus qu'il fit de communiquer avec ce prince, lui attirerent plusieurs mauvais traitemens. On le déchira à coup de fouets, & on l'envoya en exil. Mais après la mort de *Constantin*, il retourna à son monastere. Il fut de nouveau persécuté pour s'être élevé hautement contre *Nicephore*, patriarche de Constantinople, qui avoit rétabli contre les canons le patriarche *Joseph*, qui avoit marié *Constantin*. On avoit décidé dans plusieurs conciles, que ce mariage avoit été légitime par dispense; mais *Théodore* fit voir la fausseté de cette opinion. Son zele pour la défense de la vérité lui attira diverses persécutions sous *Léon* l'Arménien, *Michel* le Begue & les autres Empereurs iconoclastes. Ces princes l'envoyerent souvent en exil, ou le retinrent dans une rude prison. *Léon V* le fit enfermer avec un de ses disciples nommé *Nicolas*. Comme il croyoit qu'il mourroit dans cette persécution, il fit un testament en forme de lettre à ses freres absens. Il les prie de lui pardonner les fautes de son gouvernement, & leur demande le secours de leurs prieres. Il composa encore dans sa prison divers écrits, entr'autres, des vies de ses freres en vers. Une de ses lettres étant tombée entre les mains de l'Empereur, il donna ordre qu'on le chatiât si sévérement, qu'il n'eût plus envie d'écrire. On le mit donc tout en sang, & on le laissa pour mort; mais il en revint, & souffrit pendant trois mois des douleurs extrêmes. On le transféra ensuite à Smyrne. L'archevêque de cette ville le fit mettre dans un cachot souterrein, où il demeura dix-huit mois, & où il reçut pour la troisieme fois cent coups de fouet. A la mort de *Léon* l'Arménien, les prisons furent ouvertes, & St. *Théodore* fut mis en liberté comme les autres défenseurs de la vérité. Il y avoit sept ans entiers qu'il étoit captif. Ce saint confesseur de la foi tomba dangereusement malade au commencement de novembre 826, & rendit l'ame le 11 de ce mois à 67 ans. Il mourut hors de Constantinople dans la péninsule de St. *Tryphon*. Sa vie fut écrite quelque temps après par *Michel Studite* son disciple. Outre le testament dont nous avons parlé, St. *Théodore* en laissa un plus étendu, qu'il avoit écrit avant la mort de St. *Platon*. Il renferme sa profession de foi, & plusieurs avis pour l'abbé son successeur & pour ses moines. Ce sont d'excellentes regles pour ceux qui ont embrassé la vie monastique. Il dit à l'abbé : » Vous n'aurez rien en propre, pas même une seule piece d'argent. Vous

» n'aurez point d'eſclave, ni pour votre uſage particulier, ni » pour le monaſtere, même à la campagne ; car celui que l'on » appelle eſclave, eſt un homme fait à l'image de Dieu. Vous » marcherez à pied, &c. « Les autres ouvrages de St. *Théodore*, ſelon le dénombrement de *Michel Studite*, étoient, I. La petite & la grande *catéchèſe*. II. Un volume de *ſermons* ſur les principales fêtes de Notre-Seigneur, ſur la Vierge & St. *Jean-Baptiſte*. III. L'*hiſtoire* des premiers hommes juſqu'à *Noé* & ſes enfans, en vers ïambiques. IV. Cinq livres de *lettres*. V. Un *traité* dogmatique contre les Iconoclaſtes, & des inſtructions à ſes moines en vers ïambiques. Nous avons la petite *catéchèſe*, qui eſt un recueil de cent trente-quatre conférences faites à ſes moines, ſur les fêtes de toute l'année, & ſur divers autres ſujets de piété. La grande *catéchèſe* eſt une inſtruction plus étendue ſur les devoirs de la vie monaſtique, qui n'eſt point encore imprimée. On a donné au public deux cens ſoixante & quinze *lettres* de St. *Théodore Studite* ; mais il paroît que le recueil entier eſt d'environ mille. Nous avons auſſi pluſieurs ouvrages contre les Iconoclaſtes, & cent vingt-quatre *épigrammes* en vers ïambiques. Les Grecs lui attribuent pluſieurs de leurs chants eccléſiaſtiques.

THÉODORET, évêque de Cyr, ville de Syrie, vint au monde en 386, & fut un des plus illuſtres prélats de l'égliſe grecque. Dieu l'avoit accordé aux prieres de ſa mere, qui par reconnoiſſance le lui conſacra. Nourri dès l'enfance dans l'étude des livres ſaints & des auteurs eccléſiaſtiques, il donna de bonne heure des marques d'une éminente piété. Il viſitoit avec ſoin les cellules des ſaints moines, ſe joignoit à eux dans leurs exercices & les aſſiſtoit de tout ſon pouvoir. La retraite, le ſilence & la priere faiſoient ſes délices ; & il fallut lui faire violence pour l'engager à ſe charger du gouvernement de l'égliſe de Cyr dans la Syrie. Il travailla infatigablement au ſalut de ſon troupeau. Il convertit une multitude d'hérétiques & de païens, & ſon zele le rendoit un homme vraiment apoſtolique. Il peupla ſon dioceſe d'un grand nombre de ſaints ſolitaires. Voilà ce qu'étoit *Théodoret* du côté du cœur. Du côté de l'eſprit, il ne le cédoit guere aux plus grands génies de ſon temps. Il avoit l'eſprit naturellement fécond, vif & pénétrant, beaucoup de délicateſſe dans le ſtyle, & une éloquence qui a fait l'admiration de ſon ſiecle. Il poſſédoit parfaitement les auteurs profanes, & étoit encore mieux inſtruit dans la ſcience des ſaintes écritures & des auteurs eccléſiaſtiques. Si *Théodoret* ne s'étoit pas trouvé engagé dans le parti des Orientaux pour la défenſe de *Neſtorius*, on pourroit le mettre au nombre des plus grands ſaints. On eſt affligé qu'un homme auſſi reſpectable que *Théodoret* ait eu de ſi étroites liaiſons avec cet héréſiarque ; mais on eſt un peu conſolé, quand on fait attention que ſelon les plus judicieux critiques, il n'en défendoit point les erreurs. C'étoit un malheur pour ce grand homme d'avoir eu un maître auſſi dangereux que *Théodore* de Mopſueſte ; & toutes les

fautes qu'il a faites, ont leur source dans l'estime qu'il en faisoit, faute d'avoir eu assez de discernement pour le bien connoître. Son opposition pour St. *Cyrille* venoit de ce qu'il ne prenoit pas bien le sens des écrits de ce pere sur l'Incarnation. Il fut au reste le premier à quitter le schisme, que les disputes sur ces matieres avoient occasionné; il travailla même à en retirer les autres. Il servit utilement l'église dans la grande affaire de l'Eutychianisme, & fut reconnu pour orthodoxe par le concile de Chalcédoine, & par le pape St. *Léon*. Le cinquieme concile général en condamnant ses écrits contre St. *Cyrille*, ne toucha point à sa personne; & St. *Grégoire* le Grand déclara depuis, qu'il l'honoroit avec le concile de Chalcédoine. *Théodoret* mourut vers l'an 458 âgé d'environ 71 ans, étant né l'an 387. Ses ouvrages sont, I. Un *commentaire* par demandes & par réponses sur les huit premiers livres de la Bible. II. Un *commentaire* sur tous les pseaumes. III. L'*explication* du cantique des cantiques. IV. Des *commentaires* sur *Jérémie*, sur *Ezéchiel*, sur *Daniel*, sur les douze petits prophetes & sur les épîtres de St. *Paul*. V. L'*histoire ecclésiastique*. VI. L'ouvrage intitulé: *Eraniste*, où il prouve que le Verbe est immuable, incapable de mêlange, & impassible. VII. Cinq livres des *fables des hérétiques*. VIII. Dix *livres sur la providence*. IX. Dix *discours* sur la guérison des fausses opinions des Païens. X. Un sur la charité. XI. Un sur St. *Jean*. XII. Quelques ouvrages contre St. *Cyrille*, & un grand nombre de lettres. Nous avons perdu plusieurs de ses ouvrages. Son *histoire ecclésiastique*, renferme des choses importantes, qu'on ne trouve point ailleurs, & plusieurs pieces originales. L'on y remarque des fautes de chronologie, qu'il n'avoit point étudiée avec assez de soin. *Eusebe* de Césarée avoit écrit ce qui étoit arrivé de plus remarquable dans l'église depuis le temps des apôtres jusqu'au regne de *Constantin*. La fin de son histoire fait le commencement de celle de *Théodoret*. Elle est divisée en cinq livres qui comprennent ce qui s'est passé pendant cent cinq ans, depuis le commencement de l'arianisme, jusqu'à l'an 429. Il ajouta à son histoire ecclésiastique, un catalogue des évêques qui avoient gouverné les grands sieges depuis la fin des persécutions. Comme il avoit été témoin des actions extraordinaires des Solitaires de son temps, ou qu'il les avoit apprises de ceux qui les avoient vues de leurs yeux, il crut devoir les faire connoître à la postérité. Il assure qu'il avoit vu lui-même une partie de ces prodiges, & qu'il avoit appris les autres de personnes qui en avoient été témoins oculaires; & qui étant eux-mêmes les imitateurs de la piété de ces saints, avoient été dignes de les voir & de profiter de leurs instructions. Cette vie des saints contient l'histoire de trente solitaires, dont le premier est saint *Jacques* de Nisibe, & le plus célebre saint *Siméon* Stylite que *Théodoret* avoit vu lui-même. Il rapporte aussi la vie de quelques saintes femmes, en qui Dieu s'est plu de faire éclater sa puissance d'une maniere extraordinaire. Les plus connues

ſont *Marane* & *Cyre*, qui étant d'une naiſſance conſidérable, avoient mépriſé tous les avantages de la nature, pour ſe livrer à la pénitence la plus auſtere. Elles s'enfermerent dans un lieu proche de la ville de Berée, où elles étoient expoſées aux injures de l'air. On leur paſſoit par une petite fenêtre un peu de nourriture, & elles demeuroient dans un ſilence continuel, ne faiſant autre choſe que gémir & prier. Elles étoient chargées de chaînes de fer très-peſantes. Ses *lettres* ſont courtes, du moins la plupart: mais il y peint ſon caractere au naturel, & l'on y remarque aiſément ſa politeſſe, ſon humilité, ſa modération, ſa charité. On peut regarder ſes *ſermons* comme un des plus beaux ouvrages de l'antiquité. On y voit toute la beauté de ſon génie, du choix dans les penſées, de la nobleſſe dans les expreſſions, de l'élégance & de la netteté dans le ſtyle, de la ſuite & de la force dans les raiſonnemens. Ses *commentaires* de l'écriture prouvent avec quel ſoin il avoit lu les plus célebres interpretes. Sa modeſtie ne lui a pas permis de nous laiſſer ignorer combien il avoit tiré de ſecours de leurs travaux. Il ſe compare aux femmes des Juifs, qui n'ayant point d'or ni de pierreries à donner à Dieu pour la conſtruction du tabernacle, ramaſſoient les poils, les laines, & le lin que les autres avoient donnés, les filoient & les uniſſoient enſemble, pour en faire des étoffes & des couvertures. Il paroît qu'il ſavoit l'hébreu. La connoiſſance de cette langue lui étoit d'autant plus facile, qu'il parloit la ſyriaque dont l'uſage étoit commun dans ſon pays. Il cite ſouvent les différentes verſions de l'écriture. Il porte la lumiere dans les endroits les plus obſcurs, & attire le lecteur par la douceur & par l'agrément de ſon diſcours. Sans être diffus il n'omet rien de néceſſaire: il retranche l'inutile & tout ce qui ne ſerviroit qu'à faire montre de ſon érudition. Dans ſes traités contre les hérétiques, il preſſe vivement ſes adverſaires, & les bat en ruine par des argumens tirés de la tradition des peres, dont il allegue des témoignages bien choiſis & ſans replique. La derniere édition des œuvres de *Théodoret* eſt celle du pere *Sirmond* en 1642, en grec & en latin, en 4. vol. auquel le pere *Garnier* a ajouté un cinquieme en 1684.

THEODOTION, écrivain du onzieme ſiecle, célebre par la traduction qu'il fit du vieux teſtament vers l'an 185. Il étoit né à Epheſe. Il avoit été diſciple de *Tatien*: enſuite il ſe fit marcionite, & juif. Il entreprit alors de traduire l'écriture d'hébreu en grec. L'égliſe ne mépriſa pas cette verſion, quoiqu'elle vînt d'un apoſtat; & on s'en ſervoit ordinairement pour le livre de *Daniel*.

THEODULFE, évêque d'Orléans au neuvieme ſiecle, étoit né d'une famille très-noble au-delà des Alpes, & ſon nom ſemble être *Lombard*. Il avoit été marié & avoit des enfans. *Charlemagne* l'amena d'Italie à cauſe de ſa ſcience & de ſon eſprit, & lui donna l'abbaye de Fleuri & l'évêché d'Orléans, qu'il poſſéda en même temps, contre les canons. Il fit un *capitulaire* qui contient des inſtructions pour les prêtres de ſon dioceſe. Il eſt diviſé en

46 articles, & c'eſt un monument précieux de la diſcipline de ſon temps. Quand vous venez au ſynode ſelon la coutume, apportez, leur dit-il, les habits, les livres & les vaſes ſacrés dont vous vous ſervez dans votre miniſtere, & amenez deux ou trois clercs qui vous aident à célébrer les ſaints myſteres, afin que l'on voie de quelle maniere vous rempliſſez vos fonctions. Faites vous-même, ou faites faire en votre préſence le pain du ſaint ſacrifice; & ayez ſoin que le pain, le vin & l'eau qui y ſont néceſſaires, ſoient parfaitement purs & maniés avec une extrême propreté. Les femmes n'approcheront point de l'autel, tandis que le prêtre offre le ſaint ſacrifice, mais elles demeureront à leurs places, & il ira prendre leurs offrandes. C'eſt une ancienne coutume dans ce pays d'enterrer les morts dans les égliſes, enſorte qu'elles deviennent des cimetieres. Nous défendons d'y enterrer perſonne à l'avenir, ſi ce n'eſt un prêtre, ou une perſonne diſtinguée par ſa vertu. On ne doit s'aſſembler dans l'égliſe que pour louer Dieu. Il en faut bannir les diſcours inutiles. Un enfant malade, de quelque paroiſſe qu'il ſoit, étant apporté au prêtre, doit être baptiſé ſans délai. On portoit donc les enfans à l'égliſe pour le baptême, même en cas de maladie. Les prêtres tiendront des écoles dans les bourgs & les villages, & enſeigneront les enfans qui leur ſeront envoyés, ſans rien exiger des parens, ni recevoir que ce qui ſera offert volontairement. Il rapporte enſuite un abrégé de la *morale chrétienne*, tiré de la regle de St. *Benoît*. Il ordonne que tous les fideles apprennent par cœur l'oraiſon dominicale & le ſymbole, comme le fondement de toute la religion chrétienne; qu'ils le récitent tous les jours, au moins le matin & le ſoir, avec quelques autres prieres qu'il preſcrit; qu'ils faſſent ces prieres à l'égliſe, autant qu'il ſera poſſible, ſinon en quelque lieu qu'ils ſe trouvent. Il faut auſſi prier les apôtres & les martyrs d'intercéder pour nous. Le dimanche ne doit être employé qu'à la priere & aux exercices de piété; & il n'y a de travail permis, que celui qui eſt néceſſaire pour préparer ſa nourriture. S'il y a néceſſité de voyager par eau ou par terre, on n'eſt pas pour cela diſpenſé d'aſſiſter au ſaint ſacrifice & de vaquer à la priere. Il faut faire des aumônes, & ſe réjouir ſpirituellement en mangeant avec ſes amis. Mais on doit corriger l'abus groſſier de ceux qui, après avoir aſſiſté à la meſſe, emploient le reſte du jour à ſe divertir. Perſonne ne doit manger qu'après l'office public; & pour ne point détourner le peuple de la meſſe ſolemnelle qui ſe dit à Tierce, c'eſt-à-dire, à 9 heures, les prêtres qui diſent des meſſes particulieres les diront plus matin & ſecrétement. Les prêtres de la ville & des fauxbourgs viendront à l'égliſe cathédrale, pour aſſiſter avec tout le peuple à la meſſe publique & à la prédication; il n'y a que les religieuſes qui en ſont diſpenſées à cauſe de leur clôture. C'étoit donc encore l'uſage de ne faire qu'un office le dimanche, même dans les grandes villes. L'hoſpitalité eſt recommandée d'une maniere à

faire croire qu'il n'y avoit point alors d'hôtelleries publiques : car on traite d'inhumanité de ne recevoir pas les hôtes gratuitement. La pénitence canonique étoit encore en vigueur ; & *Théodulfe* veut qu'on avertiſſe le peuple, qu'elle doit être auſſi longue & auſſi ſévere pour un faux témoignage, que pour un homicide, un adultere, & les autres crimes, c'eſt-à-dire, de ſept ans ; & que ſi un homme qui a commis un de ces crimes ne vient pas ſe confeſſer, parce qu'il craint la longueur de la pénitence, il doit être chaſſé de l'égliſe & regardé comme un excommunié. Une ſemaine avant le commencement du carême, il faut ſe confeſſer aux prêtres, & recevoir la pénitence. On doit obſerver le carême en jeûnant exactement tous les jours, excepté les dimanches. Il n'y a que les enfans & les malades qui en ſoient diſpenſés. Le jeûne doit être accompagné d'aumônes ; & l'on doit donner tout ce dont on ſe prive. Pluſieurs s'imaginent jeûner en mangeant auſſi-tôt qu'ils entendent ſonner none, c'eſt-à-dire à 3 heures après midi. Ce n'eſt point jeûner, ſi on mange avant vêpres, c'eſt-à-dire avant ſix heures du ſoir : il faut alors venir à la meſſe, & on peut enſuite prendre ſon repas. Celui qui ne peut aller à la meſſe, doit faire ſa priere à l'heure de vêpres & jeûner juſques-là. On doit en ces jours de pénitence, s'abſtenir de toutes ſortes de délices. Celui qui peut ſe paſſer d'œufs, de fromage, de poiſſon & de vin, fait très-bien de s'en priver. En ces ſaints jours les gens mariés doivent garder la continence. Le jeûne eſt peu de choſe, s'il n'eſt accompagné de prieres, de veilles & d'aumônes. On doit auſſi s'abſtenir des procès & des conteſtations. Tous les dimanches de carême, le jeudi, le vendredi, le ſamedi-ſaint & le jour de Pâques, ſont des jours de communion générale. Cela eſt remarquable à l'égard du vendredi & du ſamedi-ſaint. On doit ſe diſpoſer avec grand ſoin à la ſainte communion. Il faut ſe purifier de ſes ſouillures, orner ſon ame des vertus, vaquer à la priere & faire l'aumône. *Théodulfe* ayant été accuſé d'avoir pris part à la révolte de *Bernard* roi d'Italie contre l'empereur *Louis* le Débonnaire, fut dépoſé avec les évêques de Milan & de Crémone, & envoyé dans un monaſtere d'Angers. *Théodulfe* qui avoit toujours proteſté de ſon innocence, fut renvoyé à Orléans l'an 821, mais il mourut en y retournant. Outre ſon *capitulaire* & un traité du *baptême* qu'il compoſa, nous avons de lui pluſieurs poéſies recueillies en ſix livres, qui ſont les meilleures de ſon temps ; auſſi étoit-il né en Lombardie où les ſciences étoient plus cultivées qu'ailleurs. Il eſt auteur de l'hymne qui commence par ces mots : *Gloria, laus & honor tibi*, qui contient les louanges de la ville d'Angers, où il la fit pendant ſon exil. Le pere *Sirmond* publia ſes divers ouvrages en 1646, en un vol. *in*-8°.

THEOPHANE, (*George*) ſeigneur de Conſtantinople, & depuis abbé du monaſtere de Grand-Champ, ſe maria de bonne heure, mais il vécut en continence avec ſa femme. L'empereur *Léon IV*, à qui ſon beau-pere s'en plaignit, le menaça de lui crever

les yeux s'il n'en uſoit autrement ; mais la mort de ce Prince l'ayant rendu maître de ſes actions, il prit l'habit religieux & ſe ſignala au ſeptieme concile général, en 787. L'empereur *Léon* l'Arménien, perſécuteur des ſaints, l'exila dans l'iſle de Samothrace, où il mourut en 818. Nous avons de lui une chronique imprimée au Louvre en 1655, en grec & en latin, avec des remarques. Cette chronique commence ou finit celle de Syncelle, & va juſqu'au commencement du regne de *Michel Curopalate*.

THEOPHYLACTE, archevêque d'Acride, en Bulgarie, mourut vers l'an 1071. Il étoit né à Conſtantinople, où il avoit fait de grands progrès dans les ſciences eccléſiaſtiques. Dès qu'il eut été élevé à l'épiſcopat, il travailla avec beaucoup de zele à l'établiſſement de la foi dans la Bulgarie, qui étoit toute barbare. Nous avons de lui des commentaires ſur la plupart des livres de l'écriture-ſainte. Ils ſont précieux, parce qu'il y mêle ordinairement des ſentences tirées des livres de St. *Jean Chryſoſtome*.

THERAIZE, (*Michel*) né à Chauny en Picardie, prit le bonnet de docteur de Sorbonne, & devint chanoine de St. *Etienne* de Hombourg dioceſe de Metz ; & enſuite chantre en dignité, chanoine & official de l'égliſe royale & collégiale de St. *Furſi* de Perone, & curé de la paroiſſe de St. *Sauveur* de la même ville. Nous avons de lui un livre intitulé : *Queſtion ſur la meſſe publique & ſolemnelle, que Dom de* VERT *cite* avec éloge. C'eſt une explication littérale & hiſtorique des cérémonies de la meſſe & de ſes rubriques. Cet ouvrage fut imprimé en 1699, à Paris. L'auteur s'étant appliqué à approfondir la matiere qui y eſt traitée, compoſa un nouvel ouvrage, qui eſt encore manuſcrit, intitulé : *Recherches hiſtoriques ſur la meſſe, ſur l'office divin, ſur l'adminiſtration des ſacremens, & ſur ce qu'il y a de plus curieux dans la diſcipline de l'égliſe tant ancienne que moderne, avec des remarques, des diſſertations*, &c. Cet ouvrage formeroit un *in-4°*.

THÉRESE, (*Sainte*) naquit à Avila en Eſpagne l'an 1515. Son pere & ſa mere étoient tous deux d'une famille noble & d'une conduite réguliere. On liſoit tous les jours chez eux la vie des ſaints, & la petite *Théreſe* y prenoit un goût particulier. Les actes des martyrs ſur-tout, faiſoient ſur elle beaucoup d'impreſſion. *Théreſe* perdit ſa mere à douze ans ; & comme elle fut enſuite moins veillée, elle s'affoiblit bientôt dans la piété. Elle trouva dans ſa maiſon des romans ; elle les lut, & cette lecture lui fut très-funeſte. La liaiſon qu'elle fit deux ans après avec une de ſes parentes, d'un eſprit volage & mondain, acheva de la perdre. Son pere qui s'apperçut de ſon changement, la mit en penſion dans un couvent d'Auguſtines. Elle y fut un an & demi, & profita beaucoup des bons exemples qu'elle y vit. Une violente maladie l'obligea de retourner chez ſon pere, & en abattant ſon corps, elle affoiblit auſſi ſa piété. Après ſa guériſon, elle alla à la campagne chez un de ſes oncles qui avoit une piété ſincere & véritable. Les exemples édifians de

cet oncle furent fort utiles à *Théreſe*, & elle réſolut d'embraſſer la vie religieuſe. Elle ſe retira dans le monaſtere de l'Incarnation, de l'ordre du Mont-Carmel, à Avila, & y prit l'habit le 2 de novembre 1536 à 21 ans. Sa piété étoit au plus haut point, & elle fut ſoutenue par pluſieurs hommes éclairés, & particuliérement par St. *Pierre* d'Alcantara. Une perſonne lui parla du deſſein qu'elle avoit de fonder un monaſtere, ſi quelques religieuſes vouloient y obſerver la regle du Mont-Carmel dans toute ſa pureté. *Théreſe* goûta ce deſſein; & auſſi-tôt elle ſe vit expoſée à la perſécution. On la traita de viſionnaire & d'extravagante; & ſon ordre même fit ce qu'il put pour la traverſer. Mais *Théreſe* pleine de confiance en Dieu, ſembloit s'encourager par les efforts mêmes que l'on faiſoit pour l'affoiblir. Enfin victorieuſe de tous les combats qui lui furent livrés, elle eut la conſolation de voir le premier monaſtere de la réforme fondé dans Avila, ſous le nom de St. *Joſeph* en 1562. Cette premiere fondation fut ſuivie de beaucoup d'autres. *Théreſe* mit pour fondement de ſa regle l'exercice de la priere & la mortification des ſens. Elle établit la clôture la plus exacte, ferma les parloirs, défendit les entretiens du dehors, rendit les converſations du dedans fort courtes & fort rares. Son zele ne ſe borna pas à la réforme des religieuſes de ſon ordre; elle voulut la faire paſſer juſqu'aux religieux. Le général de l'ordre refuſa d'abord de s'y prêter; mais il fit enſuite tout ce quelle voulut. Le premier qui prit l'habit de la réforme, fut le P. *Jean* de la Croix, & ſon exemple fut bientôt ſuivi par beaucoup d'autres. Rien ne coûtoit à Ste. *Théreſe*, lorſqu'il étoit queſtion de la Religion. Auſſi avoit-elle coutume de dire à Dieu: *Seigneur, ou ſouffrir ou mourir.* Après avoir fondé près de vingt monaſteres de ſon ordre, ſans ſe laiſſer abattre par toutes les traverſes qu'on lui ſuſcitoit, elle tomba malade dans le monaſtere d'Alve, & y mourut après une agonie de quatorze heures, un jeudi quatrieme d'octobre ſur les neuf heures du ſoir, âgée de 67 ans en 1582. Comme ce fut l'année que le pape *Grégoire* XIII retrancha dix jours du calendrier, ce jour fut compté pour le quatorzieme du mois, & le lendemain le quinzieme, jour auquel l'égliſe célebre ſa fête. Nous avons de Ste. *Théreſe* pluſieurs ouvrages où l'on trouve beaucoup d'onction. Elle avoit écrit l'hiſtoire de ſa vie & de ſes fondations par ordre de ſon directeur. Elle a peint ſon caractere dans cet ouvrage, qui eſt curieux & édifiant. Le traité du *chemin de la perfection* eſt un autre de ſes ouvrages, compoſé par l'ordre du célebre *Bannez*, Dominicain. On y trouve d'excellentes regles pour la vie ſpirituelle. Celui qu'elle a intitulé le *château de l'ame*, & qu'elle écrivit pendant le long ſéjour qu'elle fit à Tolede, eſt moins utile que le précédent. Ses *méditations après la communion*, ſont pleines des ſaints tranſports d'une ame qui ne ſoupire que pour les biens céleſtes. Il ne nous reſte qu'un fragment de ſon *explication du cantique des cantiques.*

cantiques. Dans son livre de la maniere de visiter les monasteres, elle donne des avis pleins de lumiere sur le soin qu'il faut prendre des monasteres par rapport au spirituel & au temporel. On a encore d'elle quantité de *lettres* qu'on a recueillies en 2 vol. *in*-4°, & qui ont été données au public avec des notes de dom *Jean* de *Palafox*, évêque d'Osma.

THIERI DE NIEM, allemand, fut secretaire de plusieurs Papes, &, selon quelques-uns, évêque de Ferden & ensuite de Cambray. Nous avons de lui l'*histoire* du schisme des Papes, depuis la mort de *Grégoire XI* jusqu'à l'élection d'*Alexandre V*, en trois livres, auxquels il a joint un autre ouvrage intitulé : *Nemus unionis*, qui contient les pieces originales écrites de part & d'autre touchant le schisme ; & un autre livre qui renferme la vie du pape *Jean XXIII*, & ce qui s'est passé au concile de Constance, jusqu'à la déposition de ce Pape. Son style est peu agréable, mais son histoire est fort exacte. Il dit dans la préface de son traité du schisme, qu'il y avoit environ trente ans qu'il étoit à la cour de Rome. C'étoit assez pour la bien connoître. Après avoir fait le détail des malheurs de l'église dans le second livre de son histoire du schisme, voici ce qu'il ajoute. » C'est ce qui fait que la foi de l'église s'obscurcit ; » que toute la religion est sur le point de faire naufrage, *omnis* » *religio naufragium patitur* ; que l'on ne voit par-tout que » guerres & que calamités ; que la crainte de Dieu & toutes » les vertus sont bannies de la terre, & ne se trouvent plus » dans la plupart de ceux qui regnent & qui gouvernent les » peuples, ni même dans les inférieurs de tout état & de toute » condition : tous les vices en ont pris la place. La justice est » foulée aux pieds dans les places publiques, & il n'y a rien de » sain depuis la tête jusqu'aux pieds dans l'église universelle, *in* » *universali ecclesiâ à capite usque ad plantam pedis non est sa-* » *nitas*. « Ces déclamations sont outrées ; mais elles prouvent que le siecle de *Thieri* de Niem, ne valoit pas mieux & peut-être valoit moins que le nôtre.

THIERS, (*Jean-Baptiste*) né à Chartres en 1636 d'un cabaretier de cette ville, montra dès ses plus tendres années un grand fond d'esprit & de mémoire. Après avoir pris ses degrés en théologie & s'être distingué parmi ses condisciples, il fut élevé au sacerdoce, & obtint en 1664 la cure de Champrond dans le diocese de Chartres. Il se signala bientôt par plusieurs ouvrages critiques, qui lui susciterent des affaires fâcheuses. Il attaqua sur-tout les chanoines de l'église cathédrale de Chartres, qui furent très-sensibles à ses traits. Ce qui acheva de les indisposer, fut une dissertation sur les porches des églises. M. *Thiers* l'avoit probablement composée pour justifier M. de *Levis*, chanoine & archidiacre de Vendôme, & M. le *Feron*, chanoine de la même église. Ces messieurs avoient commencé une procédure, qui fut combattue par le plus grand nombre des capitulans. Elle

donna lieu à un *factum* contre les deux chanoines, qu'on accuſoit d'avoir communiqué les regiſtres du chapitre & fourni des mémoires à M. *Thiers*. Celui-ci ayant été aſſigné en réparation d'honneur & très-mal traité dans le factum, dont nous venons de parler, il répondit par un autre très-étendu, écrit avec beaucoup de vivacité. Il y traite des obligations, où ſont quelquefois les perſonnes publiques de repouſſer les injures qu'on leur dit; de la vénération due aux porches des égliſes; de la cenſure des livres; de la juriſdiction des chapitres; des fondations qu'on fait dans les égliſes; des curés qui ne peuvent être officiaux ni promoteurs; de l'origine du chapelet; de l'uſage légitime de l'écriture-ſainte; de la profanation des égliſes, & des abus des chapitres. Ce ne ſervit qu'à aigrir ſes ennemis anciens & à lui en faire de nouveaux. M. *Robert*, grand-archidiacre & grand-vicaire de Chartres, & M. *Patin*, official, ſe montrerent les plus acharnés. Ce fut contre le premier, que M. *Thiers* fit une ſatyre en proſe, connue ſous le nom de la *fauſſe Robert*. Cette turlupinade groſſiere troubla ſon repos. On porta plainte devant l'official, & ſur les informations, M. *Thiers* fut décrété de priſe de corps. Un huiſſier de Chartres fut chargé du décret & alla chez lui bien accompagné, & avec toutes les précautions qu'il auroit priſes pour un gouverneur de citadelle. *Thiers* étoit alors à ſa cure de Champrond; il reçut cette compagnie d'un air aiſé, la combla d'honnêtetés, lui donna bien à dîner, & s'engagea à ſuivre, ſans qu'on lui fît violence, l'huiſſier & les cavaliers de la maréchauſſée qui l'accompagnoient. Cependant il avoit ordonné ſecrétement, que pendant le dîner on ferrât à glace ſa jument. Le dîner fini, il part avec ſon eſcorte, & quand ils furent à un étang glacé qui étoit ſur la route, il ſe ſépara d'eux, & leur échappa ſans qu'ils oſaſſent le ſuivre. Il ſe retira au Mans, où M. de la Vergne de Treſſan, qui en étoit évêque, le reçut d'une maniere diſtinguée. Il appella comme d'abus de la procédure criminelle faite à Chartres, & il fut pleinement déchargé des accuſations intentée contre lui. L'évêque de Mans le pourvut de la cure de Vibraie, & écrivit à l'évêque de Chartres, qu'il lui avoit beaucoup d'obligation de lui avoir envoyé le *Thiers* de ſon dioceſe, & que ſi les deux autres parties étoient du même prix, il s'en accommoderoit bien: qu'il pouvoit les lui envoyer, & qu'il trouveroit place pour eux. M. *Thiers* mourut à Vibraie le premier avril 1703 à 67 ans, après avoir compoſé un grand nombre d'ouvrages. Le premier eſt celui qu'il fit en latin, en 1660, touchant l'autorité de l'argument négatif contre le fameux docteur de *Launoi*. Nous avons encore de lui, I. Une replique à la réponſe, qu'y fit le même docteur. II. Un petit traité pour ſavoir, comment il faut écrire & prononcer le mot *paracletos*. Faut-il dire, en latin *paraclitus* ou *paracletus*? Il ſe déclare ſans raiſon pour le premier. III. *Traité de la diminution des fêtes*, imprimé en 1668, à Lyon,

in-12. IV. Il donna sous le nom de St. *Sauveur*, en 1670 & en 1673, une dissertation françoise contre l'inscription du grand portail des Cordeliers de Rheims : *Deo homini & beato Francisco, utrique crucifixo.* V. Le traité latin de l'étole fut composé sur le différend que les curés du diocese de Chartres avoient avec l'archidiacre, pour porter l'étole dans le temps de la visite. VI. Un des meilleurs traités de M. *Thiers* est son livre de l'*exposition du St. Sacrement*, qui fut réimprimé en 1677, augmenté d'un second volume. VII. Il donna en 1676 un factum contre le chapitre de Chartres, *in*-12. VIII. Son démêlé avec l'église de Chartres touchant les places du porche de l'église, que les chanoines louoient à des marchands pour y vendre des chapelets & des chemises d'argent, lui donna occasion de faire sa dissertation sur les porches des églises. Il écrivit contre M. *Robert*, archidiacre de Chartres, ainsi que nous l'avons dit, la *fausse Robert*, ou *avis salutaire à M. Jean Robert, grand-archidiacre de Chartres*, in-12. La *fausse Robert justifiée, ou pieces employées pour la justification de la fausse Robert*, en 1679, *in*-8°. IX. M. *Thiers* publia en 1677 l'*avocat des pauvres*, sur l'usage que les bénéficiers doivent faire des biens de l'église. X. En 1679 on vit paroître 2 tomes d'un *traité des superstitions*, dont on publia deux autres volumes après sa mort : ouvrage intéressant & plein de recherches curieuses. XI. Le traité *de la clôture des religieuses* parut en 1681. XII. Celui de la *dépouille des curés* contre le droit que les archidiacres prétendent, vit le jour en 1683. XIII. Le traité *des jeux permis & défendus* fut imprimé en 1686. XIV. Il donna au public en 1688 trois dissertations ; l'une sur les principaux autels des églises ; la seconde sur les jubés, & la troisieme sur la clôture du chœur. XV. L'histoire des perruques suivit bientôt, & elle ne satisfit pas les abbés de cour. XVI. Il soutint en 1695 le droit qu'ont les évêques d'abfoudre d'hérésie, privativement à tout autre. XVII. Sur la fin de sa vie il attaqua la fameuse relique de la chasse de St. *Firmin*, évêque d'Amiens, dont il soutient que le corps est dans l'abbaye des chanoines réguliers de St. *Acheul*. XVIII. M. *Thiers* ne ménagea pas davantage la sainte larme de Vendôme, dont il démontra la fausseté dans une dissertation, qui parut en 1699 *in*-12. Un Bénédictin de la congrégation de St. *Maur* avoit publié un ouvrage pour défendre cette larme. Il tachoit d'y prouver que cette larme est une de celles que Notre-Seigneur J. C. répandit en pleurant le *Lazare* ; qu'un ange la recueillit dans un vase & la donna à la *Magdeleine*, qui l'apporta en France & la confia à St. *Maximin*, évêque d'Aix ; qu'elle fut conservée dans cette ville jusqu'au temps de *Constantin*, sous lequel elle fut portée à Constantinople, & d'où elle fut rapportée à ce qu'il prétend à Vendôme en 1041, par *Géofroy Martel*, comte d'Anjou & de Vendôme, à qui *Michel Paphlagon*, empereur d'Orient, la donna. M. *Thiers* réfute cette prétention, & s'adresse à M. l'évêque de Blois pour le porter à ordonner la suppression de cette relique.

Le pere *Mabillon* ayant répondu à cette dissertation, M. *Thiers* repliqua par sa *réponse à la lettre du P.*** touchant la prétendue sainte larme de Vendôme*. XIX. M. *Thiers* donna en 1701 le traité des cloches. XX. Son *apologie de M. l'abbé de la Trappe* (qu'il publia vers le même temps) *contre les calomnies du pere de Sainte Marthe*, fut supprimée. XXI. Il fit paroître en 1702 un traité de morale intitulé, *de la plus solide, de la plus nécessaire & de la plus négligée des dévotions*. On a encore de lui des *observations sur le bréviaire de Cluni*, qui sont devenues rares, parce qu'on les supprima dès leur naissance; & une critique du livre des Flagellans, de M. *Boileau* : ouvrage qui fut applaudi. On s'est étendu sur M. *Thiers*, parce que la plupart de ses ouvrages ne sont pas communs, & qu'ils mériteroient de l'être davantage. Il n'a presque traité que des matieres singulieres, & la maniere dont il les traite est plus singuliere encore. Il avoit beaucoup compilé, & presque toujours dans des livres rares; il aimoit la critique & peut-être la satyre. Tout cela contribua à rendre son érudition piquante; mais son style pourroit être plus pur & plus coulant.

I. THOMAS D'AQUIN, (*St.*) naquit vers la fin de l'an 1226 d'une famille très-noble. Aquin est une petite ville de Campanie au royaume de Naples, & *Landulphe* pere de *Thomas* en étoit comte. Le jeune *Thomas* fut mis à l'âge de 5 ans au Mont-Cassin, pour y être instruit & élevé dans la discipline monastique. On l'envoya ensuite à Naples, où il étudia la grammaire & la philosophie. *Thomas* commençoit à y faire paroître ses talens, quand il entra chez les Freres Prêcheurs au couvent de St. *Dominique* à Naples l'an 1243. Ses parens le trouverent fort mauvais; mais les Freres Prêcheurs l'envoyerent d'abord à Rome, & ensuite à Paris. Comme il étoit en chemin, & se reposoit auprès d'une fontaine, ses freres, qui le faisoient épier, l'arrêterent & ils le menerent dans le château de la Roche-Seche qui appartenoit à leur pere, où il fut enfermé & gardé pendant plus d'un an. Ses freres firent tout ce qu'ils purent pour l'obliger à quitter l'ordre de St. *Dominique*. Ils lui envoyerent dans sa chambre une fille bien faite, qui par ses ajustemens, son air enjoué & ses caresses, étoit propre à le séduire; mais il prit un tison, & chassa cette malheureuse avec indignation. Pendant cette prison il persuada à une de ses sœurs de quitter le monde : elle se fit religieuse Bénédictine, & fut depuis abbesse de Ste. *Marie* de Capoue. Dans la même prison *Thomas* lut toute la bible & le texte du maître des sentences : il y étudia aussi le traité des sophismes d'*Aristote*. Enfin sa mere permit qu'on le descendît la nuit par une fenêtre avec une corde, & ses confreres qui l'attendoient, le remenerent à Naples. C'étoit vers l'an 1244. Delà on l'envoya aussi-tôt à Rome trouver le quatrieme général de l'ordre, *Jean le Teutonique*, qui se disposoit à passer en France. Il emmena *Thomas* avec lui à Paris, & peu de temps après à Cologne, où il commença à étudier la théologie sous *Albert* le Grand. Comme son application à

l'étude & sa profonde méditation lui faisoient garder un grand silence, ses compagnons le croyant stupide, le nommoient le *bœuf muet* : mais *Albert* ayant bientôt reconnu sa grande capacité, leur dit, que les *doctes mugissemens de ce bœuf retentiroient un jour par tout l'univers*. L'année suivante 1245, le chapitre général de l'ordre fut tenu à Cologne, & ensuite *Albert* alla enseigner à Paris, & mena *Thomas* avec lui. Après qu'*Albert* eut fini son cours, & qu'il eut été reçu docteur en 1248, il retourna à Cologne, où *Thomas* le suivit encore. *Albert* y demeura long-temps, & y enseignoit avec beaucoup de réputation : mais *Thomas* revint à Paris, & en 1253 il commença à y expliquer le livre des *Sentences* en qualité de bachelier. Il devoit obtenir sa licence en 1254, & continuer ses leçons comme docteur ; mais les différends qui survinrent entre l'université & les Freres Prêcheurs, retarderent son doctorat. Il retourna alors en Italie par ordre de son Général, & se rendit à Anagni près du Pape, où *Albert* le Grand étoit déjà depuis un an. St. *Bonaventure* y étoit aussi. Ils y travaillerent tous trois à défendre leurs ordres contre *Guillaume de St. Amour*, & à faire condamner son livre des *périls des derniers temps*. Quand les troubles excités entre l'université & les Freres Prêcheurs eurent été appaisés, St. *Thomas* fut reçu docteur. Sa réputation devenant tous les jours plus éclatante, on lui offrit plusieurs dignités ecclésiastiques qu'il refusa. Le pape *Clement IV*, qui avoit pour lui une estime singuliere, ne put lui faire accepter aucun des bénéfices considérables qu'il auroit voulu lui donner. Il lui avoit même conféré l'archevêché de Naples ; mais le saint docteur ne voulut point se charger d'un tel fardeau, & pria le Pape de ne lui plus offrir aucune dignité. St. *Louis* avoit une confiance particuliere dans les lumieres du saint docteur. Il lui demandoit souvent conseil, & se faisoit un plaisir de suivre ses avis. St. *Thomas* ne se prévalut jamais d'une distinction si honorable. Quoiqu'il y eût moins à craindre à la cour de ce saint Roi, que dans plusieurs monasteres, *Thomas* ne laissoit pas de redouter la compagnie des grands. Quand St. *Louis* l'invitoit à sa table, il s'excusoit avec humilité ; & lorsque les loix de l'obéissance ou du respect l'obligeoient d'accepter cet honneur, il n'en étoit ni moins recueilli, ni moins occupé de Dieu. C'est ce qui parut dans une occasion que les historiens ont remarquée. L'hérésie des nouveaux Manichéens qui faisoit du progrès, animoit le zele du saint docteur ; & il s'appliquoit à en sapper les fondemens par les principes mêmes de la lumiere naturelle. Son esprit étoit si rempli de cet objet, que se trouvant à la table du Roi, après un long silence, frappant de la main sur la table, il dit assez haut : *Voilà qui est décisif contre les Manichéens*. Le prieur des Freres Prêcheurs qui l'accompagnoit, le fit souvenir du lieu où il étoit, & *Thomas* demanda au Roi pardon de cette distraction. Mais St. *Louis* en fut édifié, & voulut qu'un de ses secretaires écrivît

aussi-tôt l'argument. Les manieres douces & affables lui étoient si naturelles ; qu'il n'en eut jamais d'autres, non-seulement avec les freres & ses amis, mais même à l'égard de ceux qui violoient par rapport à lui les loix les plus ordinaires de la bienséance. Dans les combats de littérature & les disputes de l'école, St. *Thomas* donna souvent de grands exemples de modération. Voici un trait de la vie du saint docteur, qui montre quelle étoit sa douceur & sa bonté. Un jour qu'il se promenoit dans le cloître du couvent de Bologne, un frere lai qui ne le connoissoit pas, lui dit, qu'étant obligé de sortir pour quelques affaires, le supérieur lui avoit permis de prendre avec lui le premier religieux qu'il rencontreroit. *Thomas*, sans alléguer ni une incommodité qu'il avoit à un pied, ni les occupations plus sérieuses qui remplissoient tous ses momens, saisit avec joie cette occasion de pratiquer l'humilité & la charité, & se mit en devoir d'accompagner ce frere étranger. Mais celui-ci alloit avec tant de précipitation, que le saint docteur ne pouvoit le suivre que de loin. Quelques personnes le voyant marcher avec une peine extrême, avertirent le frere de sa mépriſe & de son indiscrétion. Quand ils furent de retour au couvent, le frere se jetta aux pieds de *Thomas*, & lui demanda pardon, s'excusant sur ce qu'il n'avoit pas l'honneur de le connoître. Le saint docteur le releva avec cette douceur qui lui étoit ordinaire, & lui dit en souriant : *Ce n'est point vous, mon cher frere, qui êtes en faute ; c'est moi, ou plutôt ma jambe, dont l'indisposition m'a empêché d'aller aussi vîte qu'il falloit, & de vous rendre ce petit service aussi entier que je l'eusse voulu.* L'obéissance l'obligea à faire ses leçons de théologie dans toutes les villes d'Italie, où le pape *Urbain IV* se trouvoit, parce qu'il souhaitoit de l'avoir toujours auprès de lui. C'est pourquoi les historiens remarquent qu'il enseigna à Viterbe, à Orviette, à Fondi, à Perouse, comme il avoit déjà fait à Paris & à Rome, & comme il fit dans la suite à Bologne & à Naples. Il laissoit par-tout autant de marques de sainteté, que de doctrine & de science. Il donnoit la meilleure partie du jour à répondre à des difficultés, à examiner & à décider toute sorte de cas ; & il consacroit une partie des nuits à la priere. On sait par le rapport fidele de ceux qui écrivoient sous lui, qu'il dictoit dans sa chambre à trois écrivains, & quelquefois à quatre, sur différentes matieres en même temps. Mais il attribuoit sa science moins à l'étude qu'à la priere, qui faisoit ses chastes délices. Il craignoit beaucoup que l'étude des choses abstraites ne lui desséchât le cœur & ne nuisît à la piété : c'est pourquoi il faisoit tous les jours quelque lecture des conférences de *Cassien*. St. *Thomas*, malgré toute sa science, prêchoit simplement, ne donnant rien à la curiosité, mais tout à l'édification & à l'utilité des fideles : aussi écoutoit-on ses sermons avec un grand respect, & comme s'ils fussent venus du ciel. Ce saint docteur disoit souvent, qu'il ne comprenoit

pas *comment des religieux pouvoient parler d'autre chose que de Dieu, & de ce qui sert à l'édification des ames.* Le pape *Grégoire X* devant tenir un concile à Lyon l'an 1274, y appella St. *Thomas.* Il étoit à Naples où il avoit été envoyé en 1272, après le chapitre général de l'ordre, tenu à la Pentecôte à Florence. L'université de Paris écrivit à ce chapitre, demandant instamment qu'on lui renvoyât le saint docteur; mais *Charles*, roi de Sicile, l'emporta, & obtint que St. *Thomas* vînt enseigner dans la ville capitale de sa patrie, dont il avoit refusé l'archevêché. Ce prince lui assigna une pension d'une once d'or par mois. Ce fut-là que St. *Thomas* continua la troisieme partie de sa somme, jusqu'au traité de la pénitence qu'il laissa imparfait. Le saint docteur partit donc de Naples pour se rendre à Lyon; mais il tomba malade dans la Campanie; & comme il ne se trouvoit point dans le voisinage de couvent de Freres Prêcheurs, il s'arrêta à Fosse-Neuve, abbaye célebre de l'ordre de Cîteaux dans le diocese de Tarracine. Il y mourut le 7 mars 1274 à 48 ans. St. *Thomas* étoit de la plus haute taille, bien proportionné, beau de visage, d'une complexion délicate. Il avoit la tête grosse, & un peu chauve, le front arrondi. Il étoit sujet à de fréquentes douleurs d'estomac, que ses austérités & son travail continuel augmentoient beaucoup. Toute l'église fut affligée de la mort d'un docteur qui faisoit son ornement. L'université de Paris témoigna sa douleur au chapitre général des Freres Prêcheurs, qui cette même année se tenoit à Lyon.

§ I.

Ouvrages de St. Thomas.

Sa vie paroît courte en comparaison de la multitude de ses écrits. Dans l'édition qui en fut faite à Rome en 1570 par ordre de *Pie V*, tous les ouvrages attribués à St. *Thomas* furent mis en dix-sept volumes *in-folio.* L'édition d'Anvers en a depuis ajouté un dix-huitieme. On peut les ranger en quatre classes: 1°. Les ouvrages de *philosophie.* 2°. Les principaux qui regardent la *théologie.* 3°. Les *commentaires* sur l'écriture-sainte. 4°. Les *opuscules* ou divers traités. I. Les principaux ouvrages de philosophie que nous avons de St. *Thomas*, sont ses commentaires sur 52 livres d'*Aristote*, dont il a expliqué les principes & corrigé quelquefois les sentimens. Ce travail, il faut l'avouer, étoit bien ingrat; mais il lui paroissoit nécessaire dans un siecle, où de mauvais philosophes employoient les sophismes d'*Aristote* pour ébranler les dogmes de la foi. Ces commentaires composent les cinq premiers tomes des ouvrages de St. *Thomas*, tant de l'édition de Rome que de celle qui parut à Anvers l'an 1612. II. Le premier écrit que le saint docteur ait publié sur la théologie, est une explication des quatre livres des sentences, suivant la méthode de Pierre *Lombard*, évêque de Paris. St.

Thomas traite d'abord dans ce commentaire, de la nature divine, de ſes attributs ou perfection, & de la Trinité des perſonnes en Dieu. Il parle enſuite de la création du monde en particulier, de la nature des anges & de celle de l'homme. Il explique dans la troiſieme partie tout ce que la foi nous apprend touchant l'incarnation du Verbe. Enfin il donne le traité des vertus & des vices, celui des ſacremens de la nouvelle loi & des dernieres fins de l'homme. Ce commentaire, qui compoſe le ſixieme & le ſeptieme tome de ſes ouvrages, fut fait par St. *Thomas*, lorſqu'il n'étoit âgé que de vingt-deux ans. Auſſi tout le monde convient qu'il avoit un génie très-vaſte & une pénétration extraordinaire. Le huitieme volume contient les queſtions diſputées. On les nomme ainſi parce qu'elles avoient été ſouvent examinées ou agitées par le ſaint docteur, tant en France qu'en Italie. Ces queſtions au nombre de ſoixante-trois, ſont diviſées en plus de quatre cens articles. Les dix premieres queſtions ſont ſur la puiſſance de Dieu : il y en a ſeize qui traitent de la nature & de la diſtinction des péchés : vingt-neuf ſous le titre de la vérité, où l'auteur parle des idées divines, de la ſcience de Dieu, de la providence, de la prédeſtination, du livre de vie, de la connoiſſance des anges, de la prophétie, du raviſſement, de la foi, de la connoiſſance du premier homme, de celle de l'ame après la ſéparation du corps, de la conſcience, du libre arbitre, de la grace ſoit dans le chef ſoit dans les membres, c'eſt-à-dire, dans J. C. & dans les juſtes, de la juſtification du pécheur, de l'auteur du bien ; & les autres queſtions traitent de l'union du Verbe avec l'humanité, des créatures ſpirituelles, & des vertus, ſoit théologales ſoit morales. Dans le même volume nous trouvons douze autres principales diſſertations partagées en cent queſtions qu'on appelle quodlibétiques, parce que St. *Thomas* y parle ſur toute ſorte de matieres qui appartiennent à la théologie, & y réſout une infinité de difficultés. Le neuvieme tome renferme la ſomme de la foi catholique contre les Gentils. Cet ouvrage eſt diviſé en quatre livres, dans leſquels l'auteur démontre l'exiſtence & l'unité de Dieu, explique clairement l'objet de notre foi, établit la religion chrétienne, & toutes les vérités qu'elle enſeigne. Il combat en même temps toutes les ſuperſtitions païennes, & toutes les héréſies qui depuis la naiſſance du chriſtianiſme avoient attaqué la vérité de la foi. Le ſaint docteur fait paroître dans ce célebre ouvrage une grande élévation de génie, & une prodigieuſe étendue de lumieres. Il a le même objet que les livres admirables de la cité de Dieu de St. *Auguſtin*. La ſomme contre les Gentils renferme 463 chapitres. Le dixieme, l'onzieme & le douzieme tome contiennent la ſomme de théologie avec les commentaires de *Cajetan*. Cet ouvrage eſt diviſé en trois parties, & la ſeconde eſt encore diviſée en deux, à cauſe de l'abondance & de la multitude des matieres qui y ſont traitées. La mort a empêché l'auteur d'achever

d'achever la troiſieme partie. Un de ſes diſciples a fait le ſupplément, qu'il a pris du commentaire même de St. *Thomas* ſur le quatrieme livre des ſentences. La ſomme de théologie contient 612 queſtions, plus de 3000 articles, plus de 15000 difficultés éclaircies, la preuve ou l'explication de tous les dogmes, & de preſque toutes les vérités qui peuvent être agitées par les théologiens dans les écoles, auſſi-bien que des maximes, des principes & des loix dont les miniſtres de l'égliſe & ceux de la juſtice font uſage dans l'exercice de leur miniſtere : cet ouvrage paſſe pour une ſource de lumieres, & une bibliotheque entiere, où l'on peut apprendre ce qu'il faut croire & pratiquer. III. Après les principaux ouvrages qui regardent la théologie ſcholaſtique, nous trouvons dans l'édition de Rome divers commentaires ſur pluſieurs livres tant de l'ancien que du nouveau teſtament. Le treizieme tome renferme une explication littérale du livre de *Job*, un autre des cinquante-un premiers pſeaumes, une expoſition du cantique des cantiques, un commentaire ſur *Iſaïe*, un autre ſur les prophéties de Jérémie & ſur ſes lamentations. Le quatorzieme tome contient les commentaires ſur l'évangile de St. *Matthieu* & de St. *Jean*. Le quinzieme renferme une autre explication des quatre livres de l'évangile, tirée des ſaints peres. C'eſt ce commentaire que l'on appelle la *chaîne d'or*, parce qu'il explique le texte de l'évangile, le ſens & les paroles de l'auteur ſacré, par un enchaînement de paſſages des ſaints peres, de telle ſorte que l'un paroît continuer le diſcours de l'autre, ou développe ſa penſée. Ce qui releve beaucoup le prix de cet ouvrage, c'eſt que pour l'exécuter, l'auteur a été obligé de lire un nombre prodigieux de livres, dans un temps où l'art de l'imprimerie n'étant pas encore inventé, ils étoient toujours fort rares. Les ſavans & ceux qui vouloient le devenir, étoient obligés d'entreprendre de pénibles voyages, pour lire dans différentes bibliotheques les manuſcrits qu'ils ne pouvoient ſe procurer autrement. Le commentaire dont je parle, prouve que St. *Thomas* en s'attachant à la théologie ſcholaſtique ſelon le goût de ſon ſiecle, n'a pas négligé l'étude de la poſitive, qui conſiſte proprement dans la ſcience de l'écriture de la tradition, dans la connoiſſance de l'hiſtoire ſainte & de celle de l'égliſe. IV. On trouve dans le ſeizieme tome pluſieurs ſermons pour les dimanches & les principales fêtes de l'année. La plupart paſſent pour de ſimples copies, que faiſoient quelques-uns de ſes auditeurs après l'avoir entendu. On prétend auſſi que St. *Thomas* ſe contentoit de mettre par écrit le deſſein & le ſommaire de ſes ſermons. Le dix-ſeptieme tome renferme divers opuſcules ou petits traités. On en compte communément ſoixante-treize. Il y en a quarante-deux qui paſſent pour être certainement de lui : quelques-uns ſont douteux, & d'autres ſuppoſés. Les principaux de ces opuſcules ſont, 1°. Un traité contre les Grecs, compoſé par ordre d'*Urbain IV.* 2°. Un abrégé de théologie, diviſé

en deux parties, où l'auteur réduit toute la doctrine chrétienne à la foi, l'espérance & la charité. 3°. Un autre traité où le saint docteur explique comment toute la foi est renfermée dans le double précepte de la charité. 4°. Une exposition du symbole, une explication de l'oraison dominicale & de la salutation angélique. 5°. Un traité contre les erreurs d'*Averroès*, philosophe arabe, qui prétendoit que tous les hommes n'avoient qu'un seul & même esprit. 6°. Un autre sur les avantages de la vie religieuse. 7°. Une réfutation du livre des périls des derniers temps. Le dix-huitieme tome de l'édition d'Anvers renferme des ouvrages dont la plupart ont été faussement attribués à St. *Thomas*. Tout le monde sait qu'il a composé l'office de la fête du saint sacrement, dont nous rapporterons l'institution dans un autre article.

§ II.

Jugement sur les ouvrages de St. Thomas.

Saint *Thomas* est appellé l'ange de l'école, & les souverains Pontifes ont toujours recommandé aux théologiens de s'attacher à sa doctrine. Il propose la suite des dogmes d'une maniere admirable. Toute sa doctrine est liée, ses principes sont suivis, & toutes ses conclusions se tiennent par un enchaînement merveilleux. Qu'il ait dit un mot dans un endroit, il s'en souvient cent pages après; c'est pourquoi il est important de bien posséder ses principes. Les renvois qui sont aux marges sont d'un grand secours, pour trouver au besoin les questions précédentes, sur lesquelles il fonde ce qu'il enseigne dans les suivantes. Il faut donc l'étudier avec soin & dans les premiers temps. Si on ne le lit d'abord, on ne le lira jamais. On ne peut néanmoins être bon théologien sans l'avoir lu. Le fond de sa théologie est, pour l'écriture-sainte, dans l'évangile de St. *Jean* & les épîtres de St. *Paul*; & pour les peres, dans St. *Augustin*. Mais ce qui est sans suite dans l'écriture & les saints peres, St. *Thomas* l'a mis en ordre, & en a fait un enchaînement qui sert infiniment pour arranger tout ce qu'on ne pourroit pas aisément rapporter en sa place. Il faut donc se faire avec lui un squélette de théologie qu'on remplira ensuite avec les saints peres. On trouve assez de gens habiles sur une matiere, & d'autres sur une autre; mais il y en a peu qui possedent la théologie entiere, & c'est ce qu'on trouve dans St. *Thomas*. On appercevra en le lisant plusieurs questions inutiles ou particulieres à son temps, qu'il faut ou passer entiérement, ou parcourir légérement. Mais on ne doit pas mettre en ce nombre celles où il est parlé de puissance, de science & de volonté; car tout cela a rapport à l'intelligence de St. *Augustin*, & c'est-là qu'on trouve les principes sur lesquels St. *Thomas* raisonne dans la suite. Son traité de l'incarnation est d'une grande beauté, aussi-bien que celui des loix.

II. THOMAS DE CANTIMPRÉ, né en 1201 dans un village

près de Bruxelles, fut ainſi nommé, parce qu'il prit en 1216 l'habit de chanoine régulier de St. *Auguſtin* dans l'abbaye de Cantimpré près de Cambray. La réputation de l'ordre de St. *Dominique* lui fit naître le deſſein d'y entrer. Il étudia ſous *Albert* le Grand, & fut enſuite profeſſeur en théologie à Louvain. On a de lui divers ouvrages, dont le plus important eſt celui qui eſt intitulé: *Bonum univerſale, de apibus*, en 2. livres, dont on a donné diverſes éditions *in*-8°, avec la vie de l'auteur, qui mourut vers 1280. Il laiſſa auſſi quelques vies de ſaints, comme de ſainte *Chriſtine* vierge, ſurnommée l'admirable; de Ste. *Lugarde*, &c.

III. THOMAS BRANVARDIN, théologien anglois dans le quatorzieme ſiecle, étoit de l'ordre des Freres Mineurs, chancelier de l'univerſité d'Oxford, confeſſeur d'*Edouard III.* Il fut ſacré archevêque de Cantorberi, mais il mourut, avant que d'avoir pris poſſeſſion de cette égliſe, & mérita le titre de *docteur profond.* Il a compoſé un excellent traité contre les ennemis des vérités de la grace. Il eſt entré parfaitement dans les ſentimens de l'écriture & des peres, & a compris l'importance de la cauſe qu'il défendoit. C'eſt pourquoi il a intitulé le livre qu'il a fait ſur la grace: *De la cauſe de Dieu*: *De cauſâ Dei.* » Ce n'eſt pas ma » cauſe, dit-il dans la préface, mais celle de Dieu que je défends, » lui qui eſt le maître des ſciences & des vertus.

IV. THOMAS A KEMPIS, de Kempen, ville du dioceſe de Cologne, naquit vers l'an 1380. Il avoit un frere nommé *Jean de Kempis*, prieur du monaſtere des chanoines réguliers de la congrégation de *Gerard* le Grand du mont Ste. *Agnès* près de Zuvol. *Thomas* fit profeſſion dans ce monaſtere en 1406, & fut ordonné prêtre en 1423. Une des principales occupations des chanoines réguliers de cette congrégation, étoit de copier la bible, les écrits des peres & les ouvrages de piété. *Thomas à Kempis* en s'appliquant à ce travail, ſongea moins à ſe procurer la nourriture du corps que celle de l'ame. Il ſe rempliſſoit des maximes & des vérités contenues dans les livres qu'il copioit; enſorte qu'il fut en état d'en inſtruire les autres. C'eſt ce qu'il fit dans ſes converſations, dans ſes diſcours, dans les inſtructions qu'il donna à ſes freres, & dans les ouvrages de piété qu'il compoſa. Il étoit humble, doux, fervent dans la priere, & il devint un des plus grands maîtres dans la vie ſpirituelle. Son ſtyle eſt ſimple, mais ſes penſées ſont ſolides. Il eſt plein d'onction, & il n'a rien de cette ſpiritualité outrée de quelques myſtiques, dont le langage eſt extraordinaire & inintelligible. Il a vécu 70 ans dans ſon ordre, & n'eſt mort que l'an 1471.

§ I.

Ouvrages de Thomas à Kempis.

L'édition la plus ample de ſes œuvres eſt celle de Cologne de l'an 1660. Elle eſt en trois tomes. Le premier contient les diſ-

cours de *Thomas à Kempis*, savoir, I. Trente *sermons* à des novices, qui sont des conférences que ce saint homme avoit faites aux novices de son ordre en différens temps. Ces discours contiennent des instructions & des avis salutaires à de jeunes religieux. Ils sont fondés sur des passages de l'écriture, & soutenus de quelques exemples rapportés à la fin. II. Neuf *discours* à ses freres, contenant des pensées solides sur les principales vertus religieuses, sur le renoncement à soi-même, sur la componction, sur la chasteté, sur le silence & la solitude. III. Trente-six *discours* sur l'incarnation de JESUS-CHRIST, sa naissance, sa vie, sa mort, sa résurrection & son ascension; sur la descente du St. Esprit & sur la primitive église. Ces discours ne sont presque composés que de passages de l'écriture-sainte. Le second tome contient les traités spirituels, à la tête desquels sont les quatre livres de l'imitation de JESUS-CHRIST. Cet admirable ouvrage, qui est contesté à *Thomas à Kempis*, est suivi de plusieurs autres qu'on lui attribue. Les principaux sont, I. Le *soliloque de l'ame*, dans lequel l'auteur a recueilli plusieurs pensées tirées de l'écriture-sainte, contenant des sentimens de piété, de reconnoissance & d'affection de l'ame envers Dieu. II. La *discipline* de ceux qui sont dans le cloître, où l'auteur traite des devoirs & des occupations des religieux. III. Du *mépris de toutes les choses du monde*. IV. Les *exercices spirituels*. V. Le *manuel des jeunes gens*, à qui il recommande la lecture de l'écriture-sainte, l'étude des bons livres, le chant, l'assistance à l'office divin, l'humilité, le renoncement à soi-même, & l'attachement aux choses célestes. VI. Le livre de la componction du cœur, qui est une priere fervente d'un homme qui se reconnoît pécheur, & qui expose à Dieu sa misere. VII. Celui de la solitude & du silence, où l'on voit l'utilité de l'un & de l'autre. La seconde partie du second tome contient plusieurs autres traités de piété plus courts. Le troisieme tome renferme, 1°. La vie de *Gerard* le Grand, celles de *Florent*, de neuf de ses disciples, & de Ste. *Lidvige* vierge. 2°. Six lettres de piété. 3°. Plusieurs oraisons, & quelques hymnes. Il n'est pas certain que tous les ouvrages qui portent le nom de *Thomas à Kempis* soient de lui. Il n'a mis son nom à aucun des siens par humilité, & en a copié plusieurs des autres.

§ II.

Digression sur l'imitation de JESUS-CHRIST.

Le livre de l'imitation de JESUS-CHRIST qui lui a été attribué, est généralement estimé de tout le monde. C'est cette haute idée que l'on a toujours eue de cet admirable écrit, qui a donné lieu au grand nombre de traductions qui en ont été faites en toute sorte de langues. On y remarque un ordre assez naturel. Le premier livre est plus propre pour ceux qui commencent à servir Dieu. Le second entre davantage dans la vie intérieure & spiri-

tuelle. Le troisieme en est un parfait tableau, qui nous découvre le saint commerce de l'ame avec Dieu, & les chastes délices que Dieu fait goûter à un cœur qui a renoncé aux vaines joies du siecle & aux faux plaisirs des mondains. Les trois premiers livres ayant conduit un fidele jusqu'à la plus sublime perfection, il étoit juste qu'on lui apprît dans le quatrieme la maniere dont il doit participer au plus auguste de nos mysteres. Il n'y a peut-être jamais eu d'ouvrage dont l'auteur ait été contesté avec plus de chaleur, & sur lequel on ait fait plus d'écrits. Cette question qui ne paroît pas de grande conséquence, est devenue fameuse par l'intérêt que deux puissantes congrégations religieuses y ont pris. Le livre de l'*imitation de* JESUS-CHRIST, après avoir paru sous le nom de St. *Bernard*, fut imprimé plusieurs fois sous le nom de *Gerson* & sous celui de *Thomas à Kempis*. Il passa sans beaucoup de contestation pour être de ce dernier auteur, jusqu'au commencement du siecle dernier, que quelques-uns soutinrent qu'il ne pouvoit pas être de lui. Le livre porte son nom dans plusieurs manuscrits; mais dans le plus ancien qui est de 1441, son nom n'y est mis qu'en qualité de copiste du livre. On prétend qu'il y a des manuscrits plus anciens que *Thomas*, où ce livre se trouve. C'est sous le nom de St. *Bernard*, qu'a paru la premiere édition que nous ayons, faite à Bresse en 1485. La premiere traduction en françois fut faite aussi sur un manuscrit qui portoit le nom de St. *Bernard*. Cependant il est impossible de soutenir que l'ouvrage soit de ce saint docteur. Il suffit de dire que saint *François*, qui vivoit un siecle après saint *Bernard*, y est cité. D'ailleurs le style est fort différent de celui de saint *Bernard*. C'est par la faute des copistes ou des imprimeurs, que cet ouvrage lui a été attribué. L'ayant trouvé sans nom d'auteur, joint à quelque ouvrage de St. *Bernard*, ils ont cru qu'il étoit aussi du même auteur. Les chanoines réguliers dans le procès qu'ils eurent au parlement de Paris à ce sujet contre les Bénédictins, ont apporté des preuves dans leurs factums, pour montrer que *Thomas à Kempis* en est le véritable auteur; mais plusieurs savans n'ont pas trouvé ces preuves absolument convaincantes, & sont portés à croire que le livre de l'imitation est plus ancien que *Thomas à Kempis*. Pendant sa vie, le livre étoit attribué à St. *Bernard*, à *Gerson* & à *Gersen* abbé de Verseil (*voyez* son article dans ce dictionnaire.) Les plus anciens manuscrits, ou sont anonymes ou portent le nom de *Gerson*. Celui-ci a eu pour lui le sentiment commun de la France & de l'Italie dans le quinzieme & le seizieme siecle. Deux choses néanmoins affoiblissent les preuves que l'on allegue en sa faveur; la qualité de moine que l'auteur paroît avoir eue, & la différence du style. D'un autre coté les Bénédictins ont produit un grand nombre de manuscrits, pour prouver que le livre de l'imitation étoit de *Jean Gersen*. Des personnes très-judicieuses croient devoir suspendre leur ju-

gement sur cette question. L'important est de profiter de la lecture de cet excellent livre, & l'on peut sans danger ignorer quel en est l'auteur.

V. THOMAS DE VILLENEUVE, (*Saint*) archevêque de Valence en Espagne, a été dans le seizieme siecle la gloire de son pays, & l'un des plus illustres ornemens de l'église. Il naquit à Villeneuve, village du diocese de Tolede, & mourut en 1555 à 67 ans. Il étoit de l'ordre des Hermites de St. *Augustin*. On peut voir le tableau de ses actions & de ses vertus dans la vie des Saints & dans l'histoire ecclésiastique. Nous n'en parlons ici qu'à cause d'un volume de sermons imprimé à Alcala l'an 1581. Son style est tel qu'il le faut pour servir aux opérations de la grace, c'est-à-dire, simple & nourri des passages de l'écriture-sainte.

VI. THOMAS DE TRUXILLO, né dans la ville de ce nom & religieux espagnol de l'ordre de St. *Dominique*, est connu dans son pays, I. Par des sermons sur les évangiles de toute l'année, en 2 tomes imprimés à Venise l'an 1591. II. Par le trésor des sermons en 4 vol. où il a ramassé avec beaucoup de soin les sentimens des peres, & où il rapporte fidelement les vies des saints.

VII. THOMAS DE JESU, hermite de St. Augustin, étoit fils de *Ferdinand Alvarez d'Andrada* d'une des meilleures familles de Portugal. Il prit l'habit religieux à l'âge de 15 ans, & voulut introduire dans son ordre une observance plus rigoureuse; mais la lâcheté de ses confreres s'y opposa. Sa charité & son zele le firent connoître à *Sebastien*, roi de Portugal, qui le mena avec lui en Afrique en 1578. Il y prit un soin extrême des malades, dans la malheureuse bataille d'Alcazar-Quivir; il eut l'épaule percée d'une fleche, fut fait prisonnier par un maure, & vendu à un marabou ou prêtre mahométan. Le marabou le traita d'abord fort bien, espérant de le faire changer de créance; mais *Thomas de Jesu* cherchant à son tour à gagner le maure, l'indisposa en lui mettant devant les yeux les absurdités de la religion mahométane. Le marabou lui fit ôter ses habits, le chargea de chaînes & le jetta dans une prison affreuse, où il fut bien battu & mal nourri. Sa prison n'étoit éclairée que par un petit rayon de lumiere, à la faveur duquel il écrivit, pour la consolation de autres prisonniers, son livre de la *passion de J. C.* Le marabou exerça tous les jours de nouvelles rigueurs envers lui, jusqu'à ce qu'un envoyé du roi de Portugal le racheta. Il fut d'abord mis en pension chez un marchand chrétien, afin qu'il reprît ses forces; il n'y voulut cependant pas demeurer, & demanda qu'on le transportât à Sagene. Il y avoit dans cette ville près de deux mille esclaves chrétiens, avec lesquels *Thomas de Jesu*, après qu'ils avoient fini leur travail, prioit Dieu. Il les instruisoit dans la religion & faisoit ses efforts pour ramener les apostats. Ses exhortations firent tant d'impression, que quelques-uns de ces esclaves souffrirent plutôt la mort, que de changer de religion. Dans ces entrefaites la comtesse de

Linarez sa sœur, & ses autres parens, mirent tout en œuvre pour le tirer de cet état ; on employa même l'autorité de *Philippe II* ; mais l'illustre captif supplia instamment qu'on lui permît de demeurer à Maroc, & d'y passer sa vie au service des esclaves chrétiens. Les sermons qu'il faisoit tous les jours, sa captivité, les jeûnes & la discipline rigoureuse à laquelle il s'étoit assujetti, lui causerent une maladie, dont il mourut en 1582 à 53 ans. Le traité dont nous avons parlé a été traduit en espagnol, en italien, en latin & en françois. Ce fut le pere *Alleaume*, Jésuite, qui donna cette derniere version en 1690, sous le titre de *souffrances de Notre-Seigneur J. C.* Il y joignit la vie de l'auteur avec un avis spirituel.

VIII. THOMAS DU FOSSE', *voyez* FOSSE'.

THOMASSIN, (*Louis*) prêtre de l'Oratoire, naquit à Aix en Provence en 1619, d'une famille qui s'est rendue illustre dans l'église & dans la robe. Il fut élevé dans une maison des PP. de l'Oratoire, & fut reçu dans la congrégation dès sa quatorzieme année. Après y avoir enseigné les humanités & la philosophie, il fut fait professeur de théologie à Saumur. Il introduisit dans son école la maniere de traiter la théologie par l'écriture, par les peres & par les conciles. Ses supérieurs l'ayant appellé à Paris en 1654, il y commença, dans le séminaire de St. *Magloire*, des conférences de théologie positive, suivant la méthode qu'il s'étoit prescrite à Saumur. En 1666 plusieurs prélats le solliciterent de donner au public le fruit de ses travaux & de ses lumieres. M. de *Perefixe*, archevêque de Paris, obtint l'impression de ses dissertations latines sur les conciles, dont il ne parut que le premier volume en 1667, *in*-4°, & de ses mémoires sur la grace, qui furent imprimés en 1668, en 3 vol. *in*-8°. Ces mémoires reparurent en 1681, *in*-4°, augmentés de deux mémoires, sous les auspices de M. de *Harlay*, archevêque de Paris. On vit aussi paroître du même écrivain trois volumes de *dogmes théologiques* en latin ; le premier en 1680 ; le second en 1684, & le troisieme en 1689. Ils avoient été précédés par trois autres volumes *in-fol.* de la *discipline ecclésiastique*, *sur les bénéfices & les bénéficiers* ; le premier en 1678 ; le second en 1679, & le troisieme en 1681. Le pere *Thomassin* mit encore au jour divers traités de *la puissance ecclésiastique* ; de *l'office divin* ; des *fêtes* ; des *jeûnes* ; de *la vérité* & *du mensonge* ; de *l'unité de l'église* ; de la *communion sous les deux especes* ; de *l'aumône* ; du *négoce & de l'usure*. Celui-ci ne fut imprimé qu'après sa mort, aussi-bien que le traité dogmatique des moyens dont on s'est servi dans tous les temps pour maintenir l'unité de l'église. Ce n'étoit pas seulement sur ces matieres que le pere *Thomassin* travailloit. Il possédoit parfaitement les belles-lettres, & il voulut enseigner aux jeunes gens l'usage qu'on en pouvoit faire par rapport à l'esprit & au cœur. Il donna au public des *méthodes* pour étudier & enseigner chrétiennement la *philosophie*, les *historiens profanes* & les *poëtes*. Le pape *Innocent XI* témoigna

quelque desir de se servir de son ouvrage de la discipline, pour le gouvernement de l'église, & voulut attirer l'auteur à Rome. L'archevêque de Paris en parla au Roi de la part du cardinal *Casanata*, bibliothécaire de ce Pontife; mais la réponse fut, qu'un tel sujet ne devoit pas sortir du royaume. Cependant le pere *Thomassin* crut devoir témoigner sa gratitude au St. Pere, & le desir qu'il avoit de rendre de plus grands services à l'église. Il mit en latin ses trois volumes de la *discipline*, afin qu'ils pussent mieux se répandre dans les pays étrangers. Ce travail fatiguant ne fut pas plutôt fini, qu'il en entreprit un autre, non moins pénible. Comme il s'étoit appliqué à l'hébreu pendant 50 ans, il crut devoir faire servir cette étude à prouver l'antiquité & la vérité de la religion. Il entreprit de prouver que la langue hébraïque est la mere de toutes les autres, & qu'il falloit par conséquent chercher dans l'écriture, qui conserve ce qui nous en reste, l'histoire de la vraie religion, aussi-bien que la premiere langue. Il donna une *méthode d'enseigner chrétiennement la grammaire ou les langues, par rapport à l'écriture-sainte*. Elle fut accompagnée de deux glossaires universels hébreux, dont l'impression qui se faisoit au Louvre, ne fut achevée qu'après sa mort. Ce furent le P. *Bordes*, prêtre de l'Oratoire, & M. *Barat* qui en prirent soin. Le pere *Thomassin*, dit le P. *Niceron*, n'étoit pas assez habile dans les langues orientales, & son système étoit trop peu vraisemblable pour qu'il pût réussir dans son entreprise: la plupart des étymologies sont forcées. Après tant d'ouvrages, ses forces diminuant insensiblement, il ne se crut plus capable d'aucune étude pénible. Le pieux savant fit à Dieu de cet état un sacrifice, qui édifia encore plus le séminaire de St. *Magloire*, où il étoit, que ne l'avoit pu faire son travail continuel. Après avoir langui près de trois ans, ne jouissant presque point de son esprit ni de ses forces, il cessa de vivre la nuit de Noël 1695 à 76 ans. Le clergé de France lui faisoit un pension de cent pistoles, qu'il partageoit avec les pauvres, comme on l'apprit du curé de St. *Jacques* du Haut-Pas, qui étoit chargé d'en faire la distribution. Le pere *Thomassin* étoit humble, doux, modeste, vif, agréable; aimant l'étude & la retraite, & les aimant uniquement; fuyant les charges & les honneurs, qui l'en auroit distrait. Après avoir consacré à Dieu les premieres heures de la journée, il travailloit quatre heures le matin & trois heures le soir. Il étoit assujetti aux mêmes exercices, & nulle visite ne le dérangeoit sans un pressant besoin. Il s'abstenoit du travail pendant la nuit & après le repas. Sa timidité naturelle avoit pris de nouvelles forces dans le cabinet. Quand il faisoit des conférences à St. *Magloire*, il étoit tellement saisi, qu'il perdoit la parole, & pour la lui rendre, il falloit mettre un rideau entre lui & ses auditeurs. Sa modération s'étendoit jusques sur les opinions des hommes, quand elle n'étoit pas contraire aux décisions de la foi.

foi. L'*égliſe*, diſoit-il, *toujours attachée à ſes décrets, ne déſapprouve point les différentes écoles & leurs ſentimens oppoſés; ayons la même indulgence.* Il avoit d'abord adopté la façon de penſer de MM. de Port-Royal; mais ayant cru reconnoître en eux de la mauvaiſe foi, il s'en ſépara, & fit un ſyſtême particulier ſur la grace qui n'a pas fait fortune. Quant à ſes ouvrages, on y reconnoît plus l'homme laborieux que l'écrivain profond; ſon ſtyle a plus de facilité que d'élégance, ſoit en latin, ſoit en françois. Ses livres ſont d'excellens recueils de paſſages, & ſi on n'y trouve pas un édifice régulier, on y trouve du moins des matériaux.

THOYNARD, (*Nicolas*) gentilhomme d'Orléans, naquit en 1629. L'étude des langues, de l'hiſtoire & des médailles, l'occuperent toute ſa vie. Il mourut à Paris en 1706 à 77 ans, dans le temps qu'on imprimoit ſa *concordance* des quatre évangéliſtes en grec, *in-fol.* Cet ouvrage curieux & intéreſſant par les remarques chronologiques & hiſtoriques, dont il eſt rempli, parut l'année ſuivante. M. *Thoynard*, qui parloit aſſez mal, écrivoit de même. Il aimoit beaucoup la plaiſanterie; mais il lui manquoit la fineſſe d'eſprit qui la rend ſupportable. C'étoit d'ailleurs un homme d'honneur, plein de probité & de candeur, communicatif & obligeant, ſur-tout à l'égard de ceux qui s'appliquoient à l'étude. Il eut des diſputes avec le pere *Bouhours* & M. *Simon*, dont il critiqua la verſion du nouveau teſtament.

TIBERGE, (*Louis*) abbé d'Andres & directeur du ſéminaire des miſſions étrangeres à Paris, mourut dans cette ville en 1730, également diſtingué par ſa piété & par ſes ouvrages. Les principaux ſont des retraites pour les gens du monde, pour les eccléſiaſtiques & pour les religieuſes, qui forment en tout cinq volumes. Ses autres écrits furent produits dans la chaleur des diſputes au ſujet des miſſions de la Chine, & ne ſont plus lus aujourd'hui.

TILLEMONT, *voyez* NAIN.

TILLET, (*les Freres du*) originaires d'Angoulême, avoient tous deux le même nom de *Jean*, la même inclination pour l'étude, & compoſerent l'un & l'autre des ouvrages pleins d'érudition, & moururent en 1570 dans le même lieu, la même année, le même mois. L'un fut greffier en chef du parlement de Paris, & s'appliqua particuliérement à l'étude du droit civil & des antiquités du royaume de France; & l'autre fut évêque de Meaux, après l'avoir été de St. Brieux. Il a compoſé des écrits ſur la religion, & a publié les canons des apôtres, treize conciles en grec, les œuvres de *Lucifer* de Cagliari, l'exhortation à la pénitence de St. *Pacien* de Barcelone; les livres carolins, & une chronique des rois de France, depuis *Pharamond* juſqu'à *Henri II.* Nous avons du greffier du parlement, entr'autres ouvrages, I. Une *inſtitution d'un prince chrétien à ſes*

enfans. II. Des *mémoires sur les libertés de l'église gallicane.* III. Une *hiſtoire des Albigeois*, extraite du tréſor des chartes. IV. Des *mémoires* & des recherches ſur pluſieurs antiquités de la France.

TILLOTSON, (*Jean*) né dans le comté d'Yorck en Angleterre en 1630, d'un marchand drapier, fit ſes études à Cambridge, & acquit une érudition & une éloquence qui le diſtinguerent bientôt de la foule. Il fut nommé ſucceſſivement curé de St. *Laurent* à Londres, chanoine, puis doyen de Cantorbery, doyen de St. *Paul* & clerc du cabinet du Roi. Il n'aſpiroit point à de plus grandes places, lorſque le roi *Guillaume* l'éleva ſur le ſiege de Cantorbery en 1691. Il n'en jouit pas longtemps, étant mort à Lambeth en 1694 à 65 ans. Ce fameux orateur étoit plein de raiſon, quoique ſa mere en eût été privée pendant pluſieurs années, & qu'ainſi elle eût pu lui tranſmettre cette infirmité. Sa ſociété étoit agréable. Il avoit les idées nettes, l'eſprit brillant, le ſtyle plus pur qu'aucun des théologiens anglicans. Son caractere étoit doux, ſi l'on en croit *Burnet*; mais cette douceur n'éclata pas envers l'égliſe romaine, dont il parloit avec trop peu de modération. Il joignoit à la haine de la perſécution, une haine auſſi forte contre l'impiété, qu'il terraſſa dans ſes ſermons. Ils compoſent un volume *in-folio*, dont *Barbeyrac* a donné une traduction en 6. volumes *in*-8°. *Tillotſon* en laiſſa un grand nombre d'autres diſcours, qui parurent après ſa mort, en 14 volumes *in*-8°. L'écriture-ſainte & les peres y viennent à l'appui du raiſonnement, qui eſt toujours vigoureux & preſſant. Ce n'étoit point un orateur du commun, & on le met à la tête des prédicateurs anglois; mais il paroît qu'il ne ſeroit point le premier des orateurs françois. Nous demandons plus d'élégance & plus d'agrément, & il faut avouer que ces deux qualités ne paroiſſent que rarement dans les diſcours de *Tillotſon*; du moins ſi on en juge par la traduction françoiſe.

TIPHAINE, (*Claude*) Jéſuite pariſien, entra dans ſa compagnie en 1593. Après y avoir enſeigné la philoſophie & la théologie, il fut recteur de différens colleges, & enfin de celui de Pont-à-Mouſſon, où il fut reçu docteur & élu chancelier & recteur de l'univerſité. La charge de provincial de la province de Champagne fut une autre récompenſe de ſon mérite. Il mourut à Sens en 1641 en odeur de ſainteté. C'étoit un homme d'un eſprit très-doux, d'un humeur commode, de mœurs pures, & qui ſut joindre la ſcience avec la piété. Ses ſentimens furent différens de ceux de ſa compagnie ſur la grace. Il compoſa, I. Un ouvrage latin intitulé: *Traité de l'ordre ou de ce qui précede & de ce qui ſuit*, à Rheims 1640. II. Avertiſſement aux hérétiques de Metz, l'an 1618. III. Une défenſe de la doctrine des SS. PP. ſur l'hypoſtaſe. Ces ouvrages ſont peu recherchés aujourd'hui.

TIRIN, (*Jacques*) Jéſuite d'Anvers, prit l'habit en 158[illegible]

à l'âge de 20 ans. Son savoir & ses talens parurent dans les différens emplois qui lui furent confiés. Il mourut en 1636, avec une réputation étendue. Nous avons de lui un commentaire sur toute la bible, dans lequel il a recueilli un abrégé de ce qu'il a trouvé de meilleur dans les autres commentateurs. Il ne s'arrête point à expliquer chaque mot, & à marquer les différentes leçons; mais à rendre fidelement & clairement le sens du texte, suivant l'interprétation la plus commune des peres & des commentateurs. Nous avons plusieurs éditions de ce commentaire. La derniere que nous connoissions, est celle d'Ausbourg en 1757, 2 vol. *in-folio*.

TITELMAN, (*François*) natif de Hasselt, ville de l'évêché de Liege, dans le seizieme siecle, prit l'habit de religieux de St. *François* à Louvain chez les Cordeliers. Ayant fait un voyage à Rome, il passa dans l'ordre des Capucins l'an 1535. Il mourut deux ans après, après avoir publié grand nombre d'ouvrages de controverse, de philosophie & de théologie scholastique, qui ont très-peu de réputation à présent & encore moins de lecteurs. *Erasme* a écrit contre lui, & le traite fort mal. *Titelman* avoit mérité en partie ces mauvais traitemens, par le peu de modération de son caractere & de son style.

TOLET, (*François*) Jésuite, né à Cordoue en Espagne en 1532, montra de bonne heure son génie. Dès l'âge de 15 ans, il fut fait professeur public de philosophie à Salamanque. *Dominique Soto*, son maître, ne l'appelloit que le *prodige d'esprit*. *Tolet* étant entré dans la compagnie de JESUS, fut envoyé à Rome, où il se fit un grand nom, en enseignant la philosophie & la théologie. Le pape *Pie V* le nomma son prédicateur. Ayant accompagné le cardinal *Commendon* en Allemagne, il n'acquit pas moins d'estime par sa prudence, qu'il en avoit acquis par son érudition & par sa piété. Il exerça l'emploi de prédicateur, sous le pontificat de *Grégoire XIII*, de *Sixte-Quint*, d'*Urbain VII*, de *Grégoire XIV*, d'*Innocent IX*, de *Clément VIII*. Ces Pontifes lui donnerent des commissions importantes & la place de théologien ordinaire. Ces emplois ne l'empêcherent point de travailler à divers ouvrages. Nous avons de lui, I. Des commentaires sur divers livres de l'écriture, sur St. *Jean*, sur le douzieme chapitre de St. *Luc*. II. La *somme* des cas de conscience, pour l'instruction des prêtres, en huit livres. Quoique cet ouvrage ait été traduit dans presque toutes les langues, il n'en est pas plus exact. La doctrine qu'on a tant reproché aux théologiens Jésuites, s'y trouve dans toute son horreur. Il y soutient qu'on ne doit point obéir à un prince excommunié; il enseigne l'équivoque & les restrictions mentales: aussi a-t-il été compris dans les livres, proscrits par divers parlements. III. Plusieurs *sermons*, qu'il avoit prêché avec applaudissement. Il ne faisoit point d'exorde, & après avoir expliqué son texte, il entroit tout de suite en matiere, tonnant contre les vices, & n'épargnant ni les

grands ni les petits. Le pape *Clément VIII* l'éleva l'an 1594 au cardinalat, & ce fut le premier de son ordre qui parvint à cette dignité. Il aimoit la justice & l'équité; la réunion du roi *Henri IV* avec le St. Siege, malgré les desirs du roi d'Espagne son souverain, en est une preuve. Il mourut en 1596 à 64 ans, infiniment regretté à Rome, & respecté en France, sur-tout par *Henri IV*, qui lui fit faire un service solemnel.

TOMASI, (*Joseph-Marie*) né à Alicate dans la Sicile en 1649, d'une famile très-illustre, renonça de bonne heure aux espérances du siecle, pour entrer dans l'ordre des Théatins. Sa modestie, malgré ses talens & ses mortifications dans un corps délicat le firent chérir & respecter. Il ne fut pas moins savant que pieux; toutes les langues anciennes lui devinrent familieres; mais il s'attacha particuliérement à la théologie & à l'écriture-sainte, & sur-tout à cette partie des sciences eccléfiastiques qui traitent de l'office divin. *Clément XI*, instruit de son mérite, le fit consulteur de la congrégation des rites, & le contraignit d'acepter le chapeau de cardinal en 1712. L'augmentation de ses revenus ne fut que pour les pauvres. Sa maison fut leur asyle; il leur distribua dans six mois quatre mille écus d'or. Attaché à l'ancienne discipline de l'église touchant les titres des cardinaux, il prêcha tous les dimanches dans celle dont il portoit le titre. Son zele pour la réforme des mœurs alla jusqu'à vouloir réprimer le luxe, qu'on étaloit dans le cérémonial & dans les habits. Ce pieux cardinal mourut en 1713 à 64 ans. Modeste jusqu'au tombeau, il auroit voulu être enterré sans aucune pompe dans un cimetiere. Le Pape le peignit comme un saint dans le consistoire qui suivit sa mort: il dit, qu'il voyoit avec peine la perte de ce *modele de sainteté, de cet exemplaire de l'ancienne discipline qu'il retraçoit par sa conduite & par ses écrits.* Ses principaux ouvrages sont, I. *Institutiones theologicæ antiquorum patrum*, à Rome en 3 volumes, 1709, 1710 & 1712. Le premier contient les prescriptions de *Tertullien*, l'avertissement de *Vincent* de *Lerins* & deux oraisons de St. *Grégoire* de Nasianze. Le tome second renferme les trois livres de St. *Cyprien* à *Quirinus*, les ascétiques de St. *Basile*, ses discours sur le jugement de Dieu, sur la vraie foi & ses morales. Le troisieme offre l'ancorat de St. *Epiphane*, l'abrégé que ce docteur a fait lui-même de l'*ancorat*, & sa confession de foi. II. *Codices sacramentorum nongentis annis vetustiores*, *Romæ*, *in*-4°. 1680. III. Des éditions du pseautier & de l'antiphonaire romain, tel qu'il étoit disposé anciennement. IV. *Officium dominicæ passionis*, *feriâ sextâ majoris hebdomadæ*, suivant le rit des Grecs, *in*-8°. à Rome 1695. V. Le cardinal *Tomasi* travailloit, lorsqu'il mourut, à l'édition du véritable sacramentaire de St. *Grégoire* pape, purgé de toutes les additions qu'on y a faites dans des temps postérieurs. VI. Quelques ouvrages de piété en latin & en italien. Le journal des savans, de décembre 1745, annonçoit une édition complette de

tous les ouvrages de *Tomasi*, chez les freres *Pagliarini* à Rome, en 12 volumes *in*-4°. La famille de *Tomasi* a produit plusieurs autres personnes illustres par leur piété. On imprima en 1658 la vie du duc de Palma, pere de celui dont nous parlons; & quelque temps après la vie du vénérable serviteur de Dieu, *Charles Tomasi*, frere du duc de Palma. On vit paroître ensuite la vie de la sœur du cardinal (*Marie Crucifice*) religieuse Bénédictine du monastere de Palma. On assure qu'elle avoit prédit le cardinalat de son frere, auquel on a donné le nom de vénérable, par un décret de la congrégation des rits du mois de mai 1714.

TORNIEL, (*Augustin*) né à Barengo dans le Novarois en 1543, s'appliqua d'abord à la médecine, que son pere exerçoit. Dégoûté du monde au milieu des progrès qu'il faisoit, il entra chez les Barnabites de Milan, en 1569, à 26 ans. Son mérite le fit élever aux premieres charges de l'ordre, & même à celle de général: dignité qui lui fut conférée pendant trois fois. Les évêchés qu'on lui offrit ne tenterent point son ambition, & il mourut à Milan simple religieux en 1622 à 79 ans. Nous avons de lui un ouvrage intitulé: *Annales sacri & profani*, *in-fol.* 2 volumes, réimprimé pour la quatrieme fois en 1620 à Anvers. C'est la meilleure édition de cet ouvrage, peu recherché aujourd'hui; mais qui l'a beaucoup été autrefois. Il s'étend depuis la création du monde jusqu'à la rédemption des hommes par J. C. *Sponde* avoit eu dessein de mettre de semblables annales à la tête de son abrégé de *Baronius*; mais il fut si satisfait de celles de *Torniel*, qu'il se contenta de les abréger. Cet auteur est le premier, suivant M. du *Pin*, qui ait traité cette matiere avec exactitude, & il n'est point à mépriser, suivant l'abbé *Lenglet*. Son ouvrage ne contient pas seulement l'histoire, mais encore des éclaircissemens historiques, chronologiques, géographiques, &c. On peut le regarder comme un bon commentaire des livres historiques de l'ancien testament.

TOSTAL, (*Alphonse*) espagnol, acheva ses études dans l'université de Salamanque à l'âge de 22 ans. Il enseigna dès-lors toutes les sciences. Il assista au concile de Bâle, fut fait ensuite évêque d'Avila, & élevé aux premieres charges du royaume d'Espagne. Il mourut en 1454 âgé de 40 ans, & fut enterré dans l'église d'Avila, avec cette épitaphe: *Hic stupor est mundi, qui scibile discutit omne.* En effet il s'étoit rempli la mémoire d'une infinité de choses. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'il ait pu pendant une vie assez courte, non-seulement étudier tant de différentes choses, mais encore écrire un nombre prodigieux de volumes sur toute sorte de sujets. Ses ouvrages composent 27 tomes *in-folio*, dont la plupart sont des *commentaires* sur l'écriture-sainte. Les autres renferment des traités sur les différens sujets.

TOURNELI, (*Honoré*) naquit à Antibes en Provence en 1658,

de parens pauvres, qui lui faiſoient garder leurs cochons. Un jour qu'il les faiſoit paître, un caroſſe paſſa ſur la route de Paris. Le jeune enfant, né avec un eſprit vif & un deſir ardent d'être quelque choſe, quitte ſon troupeau & ſe met derriere la voiture. Arrivé à Paris, il fit ſes études par le moyen d'un de ſes oncles, qui portoit le ſurplis dans la paroiſſe de St. *Germain* l'Auxerrois. Après avoir fait ſes humanités avec diſtinction, il étudia en Sorbonne & fut reçu docteur en 1686. Ses liaiſons avec les Jéſuites lui procurerent une fortune honnête. Il fut nommé d'abord profeſſeur de théologie dans l'univerſité de Douay, & il paya chérement cette place, puiſqu'il ne l'eut qu'aux dépens de ſon honneur. La fourberie du faux *Arnauld* ayant été découverte, *Tourneli* voulut bien s'en avouer l'auteur, & le P. de la *Chaiſe* l'en récompenſa par une chaire de théologie & par un canonicat de Tournai. On l'appella à Paris pour remplir un canonicat de la ſainte chapelle & une place de profeſſeur en Sorbonne, qu'il remplit pendant 24 ans. On y joignit une abbaye : fruit de ſon zele contre les Janſéniſtes. L'abbé *Tourneli* quitta ſa chaire en 1716, pour revoir les traités qu'il avoit donné en Sorbonne. Il mourut d'apoplexie en 1729. Ce docteur avoit un génie facile, une pénétration vive & une mémoire heureuſe. La netteté & la clarté étoient le caractere de ſes explications, qui étoient d'ailleurs relevées par un ſtyle correct & élégant. Ses ennemis l'ont accuſé de penſer d'une façon & d'écrire d'une autre ; ils lui prêtent même des propos qui confirment le jugement qu'ils en portent ; mais il faudroit les avoir entendus pour pouvoir ſe décider contre *Tourneli*. On ne peut condamner un homme eſtimable ſur des oui-dires. Les ouvrages de ce fameux théologien ſont en grand nombre & ont été imprimés pluſieurs fois, *in-fol. in-4°.* & *in-12.* Sous le titre de *curſus theologicus ſcholaſtico-dogmaticus*, &c. On y trouve, I. Un traité ſur la grace. II. Traité des attributs de Dieu. III. Traité des ſacremens en général. IV. Traité de la Trinité. V. Traité de l'égliſe. VI. Traité de l'incarnation. VII. Les traités ſur les différens ſacremens ; celui du mariage étoit preſque achevé lorſque l'auteur mourut. Il prêta pluſieurs fois ſa plume aux défenſeurs de la bulle *unigenitus*.

TOURNEMINE, (*René-Joſeph de*) né à Rennes en 1661, d'une famille illuſtre, eſt très-connue par ſon érudition & par la part qu'il eut au journal de Trévoux auquel il travailla pendant 19 ans avec diſtinction. On le transféra en 1718 à la maiſon profeſſe de Paris, où il eut l'emploi de bibliothécaire, qu'il exerça juſqu'à ſa mort, arrivée en 1739. Le pere de *Tournemine* avoit embraſſé tous les genres d'érudition, & ſe plioit avec une égale facilité à tous les travaux qu'on demandoit de lui. Il paſſa pour un grand critique, & il exerça ſa cenſure même ſur les écrivains de ſa ſociété. Il fut ſur-tout l'adverſaire du P. *Hardouin*, qu'il pourſuivit de ſon vivant & après ſa mort. Lorſqu'il vit les dangereuſes opinions de ce Jéſuite ſe reproduire dans l'*hiſtoire du peu-*

ple de Dieu, il dénonça cette production aux supérieurs de sa compagnie, qui n'auroient jamais dû la laisser imprimer. Il leur adressa un mémoire, afin de leur faire sentir tout le poison de cet ouvrage. Il y montre une chronologie toute extraordinaire, celle de *Porphyre* & de *Marsham* substituée à la véritable; le texte de l'écriture-sainte rendu très-infidelement; un double sens littéral admis dans les prophéties qui regardent le Christ; un style de conte de fées employé dans les choses les plus sérieuses & les plus sublimes. Les observations du P. *Tournemine* réveillerent le zele du général, qui ordonna des corrections. Ce savant critique connoissoit très-bien les livres saints. Le public lui a l'obligation d'une nouvelle édition du commentaire de *Menochius* sur l'écriture, imprimé à Paris, chez *Guerin* 1719, en 2 vol. *in-fol.* Cette édition est la meilleure de cet ouvrage, qui est très-estimé parmi les théologiens. Les exemplaires en sont devenus rares, d'une valeur considérable. On en a fait dernierement une réimpression à Venise qui est inexacte & qui n'a point fait tomber celle de Paris. Le *Menochius* du P. de *Tournemine* renferme un supplément qui, outre plusieurs traités rares & utiles pour entendre l'écriture, contient un nouveau système de chronologie dont il est l'auteur, avec des dissertations pour éclaircir les difficultés de l'ancienne histoire sacrée & profane, & pour les concilier l'une avec l'autre. On a encore de lui des *réflexions sur l'athéisme* au-devant des deux dernieres éditions du traité de l'*existence de Dieu*, de M. de la *Mothe-Fénélon*, archevêque de Cambray; des dissertations sur la derniere cene de J. C. & sur plusieurs autres points de critique. Il a laissé en manuscrit quelques ouvrages intéressans. Le P. de *Tournemine* avoit aussi le talent de la chaire & il prêcha avec applaudissement.

TOUR DUPIN, (*Jacques de la*) né en Dauphiné en 17... embrassa l'état ecclésiastique & se consacra au ministere de la prédication. Il devint abbé d'Ambournai, & grand-vicaire de Riez. Il prêcha le panégyrique de St. *Louis* devant l'académie françoise en 1751, & l'avent à la cour en 1755. Ce prédicateur mourut d'une attaque d'apoplexie en 1765. Nous avons de lui 2 vol. de *panégyriques*, que nous ne croyons point exempts de critique, soit pour l'application forcée des passages de la sainte-écriture, soit pour avoir outré quelquefois les caracteres, à dessein d'établir entre différens saints des comparaisons absolument étrangeres à la grandeur de ces héros, au mérite même du panégyrique, soit enfin pour quelques antitheses favorites. Mais ses beautés éclipsent ses défauts. Ses discours sont l'ouvrage d'un prédicateur véritablement éloquent, d'une imagination noble & brillante; d'un esprit orné, d'un sentiment vif & pathétique. On peut les regarder comme le fruit d'un travail très-estimable & d'un zele très-décidé pour les intérêts de la religion, & surtout singuliérement attaché à l'honneur de sa profession. Nous ne saurions auquel de nos orateurs françois le comparer; il est plus

neuf, plus varié & plus riche que la plupart ; mais il lui manque peut-être d'autres qualités peu eſſentielles. Il a laiſſé pluſieurs autres diſcours qu'on doit imprimer.

TOURNEUX, (*Nicolas le*) né à Rouen en 1640, de parens obſcurs & pauvres, fut élevé par les ſoins de M. du *Foſſé*, & fit des progrès rapides, aidé par une mémoire heureuſe & une pénétration vive. Après avoir fait ſa philoſophie au college des Graſſins ſous le célebre *Herſant*, il ſe retira en Touraine & de-là à Rouen, où il fut fait prêtre & nommé vicaire de la paroiſſe de St. Etienne des Tonneliers. Le talent de la chaire & de la direction le firent également diſtinguer. L'abbé le *Tourneux* étant venu à Paris en 1675, remporta le prix de proſe de l'académie françoiſe & entraîna tout le monde à ſes ſermons. La crainte d'être ſéduit par les éloges l'obligea de ſe renfermer chez M. du *Foſſé*, fils de ſon bienfaiteur, où il ſe mit ſous la direction de M. de *Saci*. Ce ſage directeur voulant que la retraite de M. le *Tourneux* fût utile aux fideles, l'engagea à compoſer des ouvrages pour leur inſtruction. On lui fit faire pour eſſai une *ſemaine ſainte* en françois, qui fut imprimée avec une belle préface, & qui fut fort goûtée du public. Il continua pendant deux ans chez M. du *Foſſé* ſa vie retirée & l'étude de l'écriture & des peres. On lui procura enſuite la place de chapelain du college des Graſſins, où il trouva le loiſir & le repos qu'il cherchoit pour continuer de ſe remplir de plus en plus de la ſcience eccléſiaſtique. Il devint ſi habile, qu'on le conſultoit ſur toute ſorte de matieres. M. de *Vert*, tréſorier de l'ordre de Cluni, auteur de l'*explication des cérémonies de la meſſe* en quatre volumes, tira beaucoup de ſecours des lumieres de M. le *Tourneux*. Le célebre *Santeul* avouoit qu'il lui étoit redevable de la matiere de ſes plus belles hymnes. M. de *Saci* lui faiſoit revoir ſes ouvrages, & M. du *Foſſé* voulut qu'il lui rendit auſſi le même ſervice. M. le *Vaſer*, maître des requêtes, l'engagea à venir demeurer chez lui, & ce fut dans ſa maiſon qu'il donna au public la *vie de J. C.* avec la préface qui paſſe pour un bon morceau. Il y commença auſſi l'*année chrétienne* en 1679. M. *Arnauld* nous apprend dans une de ſes Lettres, quelle fut l'occaſion de cet ouvrage ſi utile à l'égliſe. » Ce deſſein, dit ce docteur, eſt venu » de M. *Peliſſon*, qui ayant été autrefois huguenot, a un zele » admirable pour la converſion de ſes anciens freres. Il ſait que » rien ne les détourne plus de ſe convertir, que de ce qu'ils n'en» tendent rien au ſervice de l'égliſe, ne ſachant pas le latin, & » que de plus les miniſtres leur repréſentent la meſſe comme » pleine d'abomination. M. *Peliſſon* eſt ſi perſuadé que le meilleur » moyen de lever ces obſtacles eſt de leur mettre entre les mains » la meſſe traduite en françois, qu'il a fait imprimer à ſes dé» pens le miſſel traduit en françois, pour le répandre, comme il » a fait, dans les provinces où il y a le plus de Huguenots ; ce » qui a été d'un grand avantage pour les convertir dans ces der» nieres années. Mais comme il a cru, & avec raiſon, que pour

rendre

» rendre cela plus utile, il eût été bon d'y joindre l'abrégé de la » vie du saint dont on dit la messe, & les explications des épî» tres & des évangiles, plus belles & plus édifiantes que celles » qu'y avoit mises M. *Voisin* ; il y a six ou sept ans qu'il a engagé » M. le *Tourneux*, dont il est fort ami, & qu'il estime autant » qu'il le mérite, d'entreprendre ce travail. « Cet ouvrage eut tant de cours que des hommes jaloux le dénoncerent comme un livre dangereux à M. de *Harlai*, archevêque de Paris. Ils l'indisposerent contre l'auteur, & ce prélat lui fit entendre qu'il feroit bien de se retirer. M. *Colbert*, archevêque de Rouen, voulant s'attacher un si rare sujet, lui donna le prieuré de Villers, diocese de Soissons. Cependant M. de *Harlai* lui rendit ses pouvoirs, & l'accorda même en 1681 pour confesseur à Port-Royal. L'année suivante il fut obligé de prêcher le carême à St. *Benoît* pour remplacer le pere *Quesnel* qui avoit été obligé de disparoître. Jamais on n'avoit vu d'auditoire plus rempli, ni de prédicateur plus applaudi, & qui méritât plus de l'être. Ses ennemis irrités de ses succès, le firent interdire. Il se retira à son prieuré de Villers, où il mena une vie très-pénitente. Il chantoit tous les jours l'office avec des jeunes gens qu'il formoit pour l'église. Il employoit à cette bonne œuvre les revenus de son bénéfice, & une pension que le Roi lui donnoit. Il mourut subitement à Paris où il étoit venu pour parler à l'archevêque de la continuation de son *année chrétienne* : c'étoit en 1686. Il n'étoit âgé que de 47 ans. Presque tous les ouvrages de M. le *Tourneux* ont pour objet l'instruction des fideles. En voici le catalogue, I. *L'année chrétienne*. II. *La vie de J. C.* III. *De la meilleure maniere d'entendre la messe*. IV. *Instruction & exercices de piété pendant la messe*. V. *Principes & regles de la vie chrétienne*. VI. *Catéchisme de la pénitence*. VII. *Explication littérale & morale de l'épître aux Romains*. VIII. *Instruction sur les sept sacremens & sur leurs cérémonies*. IX. *Office de la Vierge*, avec des instructions pour passer saintement la journée. X. *Traduction du bréviaire & du missel*. XI. Discours de la providence sur la multiplication descinq pains. XII. Lettre de controverse adressée à quelques Prétendus-Réformés, pour les inviter à rentrer dans l'église. XIII. Observations sur la censure du *miroir de piété*. XIV. On lui attribue un abrégé de théologie en françois, *in*-4°. XV. *Avis salutaires* & très-importans pour un pécheur converti, tirés des œuvres du bienheureux *Pierre* de Luxembourg.

TOUSTAIN, (*Charles-François*) Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, né en 1700 dans le diocese de Séez, d'une famille ancienne, se distingua dans son cours de philosophie & de théologie, qu'il fit à Fécamp. Ses supérieurs l'envoyerent à Rouen, où il apprit les langues vivantes & les langues mortes. Elevé au sacerdoce en 1729, il travailla sans relâche à une édition des œuvres de St. *Théodore* Studite. Il étoit occupé à cet ouvrage, lorsque la nécessité de défendre les archives des monasteres de sa congrégation, l'engagea dans les disputes sur la di-

plomatique. Il commença une histoire des bulles des Papes, des actes ecclésiastiques, &c. & il avoit déjà composé un assez gros ouvrage sur cette matiere, lorsque quelques savans à qui il communiqua son manuscrit, lui conseillerent de traiter la matiere plus en grand. Ce conseil produisit l'ouvrage intitulé : *Nouveau traité de diplomatique, où l'on examine les fondemens de cet art : on établit des regles sur le discernement des titres : & l'on expose historiquement les caracteres des bulles pontificales & des diplomes donnés en chaque siecle : avec des éclaircissemens sur un nombre considérable de points d'histoire, de chronologie, de critique & de discipline, & la réfutation de diverses accusations intentées contre beaucoup d'archives célebres, & sur-tout celles des anciennes églises. Par deux religieux Bénédictins de la congrégation de St. Maur, in-4°, 6 vol. enrichis de notes, de vignettes, & d'environ cent planches en taille-douce.* Le premier vol. de ce grand ouvrage, que l'auteur avoit composé avec dom *Tassin*, fut accueilli comme il le méritoit. On rendit justice aux découvertes de l'auteur, à la profondeur de ses recherches & de son érudition, à son travail infatigable. L'auteur préparoit son second vol. lorsqu'il mourut en 1754 avec une grande réputation de piété & de savoir. D. *Tassin* & quelques autres de ses confreres ont continué cet ouvrage.

TOUTTÉE, (*Dom Antoine-Augustin*) né à Rion en Auvergne en 1677, entra dans la congrégation de St. *Maur* en 1697. Il professa avec succès la philosophie & la théologie. Ses supérieurs l'ayant envoyé à St. *Denis* & ensuite à Paris, il y entreprit une nouvelle édition des œuvres de St. *Cyrille* de Jérusalem, qui fut publiée en 1720, par les soins de dom *Prudent Maran*. L'auteur étoit mort dès le mois de décembre 1718. L'édition de St. *Cyrille* est ornée de la vie de ce saint, d'une préface & de savantes notes.

TREUVÉ, (*Simon-Michel*) docteur en théologie, étoit de Noyers en Bourgogne, & fils d'un procureur du bailliage. Né avec de grandes dispositions pour l'étude, il choisit par inclination & par religion celle de l'écriture-sainte & de la tradition, & il étudia l'une & l'autre avec soin dès sa plus tendre jeunesse. Au sortir de sa rhétorique ayant à peine 16 ou 17 ans, il entra en 1668 dans la congrégation de la Doctrine Chrétienne. Il en sortit en 1673 & se retira à Vitri-le-François, dont M. *Feydeau* étoit curé, & il y régenta les humanités. Quelque-temps après, M. le *Roi*, abbé de Haute-Fontaine, l'attira dans son abbaye au diocese de Châlons. M. *Treuvé* y composa ses *instructions sur les dispositions qu'on doit apporter aux sacremens de pénitence & d'eucharistie*, qu'il dédia à madame de *Longueville*. Il fut imprimé pour la premiere fois en 1676, & on en a fait depuis un très-grand nombre d'éditions. M. *Treuvé* n'avoit pas encore 24 ans, lorsqu'il acheva cet ouvrage, & dès qu'il fut fini, M. Vialart l'éleva au sacerdoce. Après un séjour d'environ 3 ans à Haute-Fontaine, M. *Treuvé* fut appellé à Epoisses pour demeu-

rer auprès de M. le comte de *Guitaut*, à qui il fut très-utile. On lui conféra peu de temps après, un canonicat de l'église ou chapelle du château. Il quitta ce bénéfice pour se rendre à Paris, où il devint aumônier de madame de *Lesdiguières* & ensuite vicaire de la paroisse de St. *Jacques* du Haut-Pas. L'illustre *Bossuet*, instruit de son mérite, l'attira à Meaux & lui donna la théologale & un canonicat de son église. Il demeura dans cette ville environ 22 ans, & il n'en sortit que par infirmité & malgré le cardinal de *Bissi* qui vouloit le retenir. M. *Treuvé* vint fixer son séjour à Paris, où il continua de se sanctifier par ses bonnes œuvres, par des travaux utiles, & par ses infirmités. Il mourut le 22 de février 1730 âgé de 77 ans. Nous avons de lui, outre l'ouvrage dont nous avons parlé. I. Le *directeur spirituel, à l'usage de ceux qui n'en ont point*, in-12. II. Un traité des *devoirs des pasteurs par rapport à l'instruction qu'ils doivent à leurs peuples*. III. Des *discours de piété*, vol. in-12, à Paris 1696. Ces discours avoient été prêchés en plusieurs paroisses de Paris en différens temps. Comme c'étoit peu après la révocation de l'édit de Nantes, on y trouve en quelques endroits, de la controverse solidement traitée. M. *Treuvé* a laissé manuscrits d'autres discours de piété, & il a mis en ordre les cas de conscience de MM. de *Lamet* & *Fromageau*, que l'on a imprimés en deux volumes *in-folio* à Paris 1732. On lui donne encore les *prieres tirées de l'écriture-sainte* & de l'office de l'église avec des prieres du matin & du soir; une explication des cérémonies de la messe & des prieres pour y suivre le prêtre, à Paris 1698. Enfin M. *Treuvé* passe pour être l'auteur de l'histoire de M. du *Hamel*, docteur de Sorbonne, curé de St. *Merri*, in-12. Cette histoire est bien écrite; elle fut composée en 1690.

TRICALET, (*Pierre-Joseph*) docteur en théologie de l'université de Besançon, naquit à Dole en Franche-Comté en 1696, d'une famille noble. Après avoir fait ses premieres études au college des Jésuites à Besançon avec très-peu de succès, à cause de la dissipation à laquelle il étoit livré, il fut envoyé en 1711 à Nozeroy, petite ville de Franche-Comté, pour y faire sa philosophie chez les Cordeliers. La maison de ces PP. étoit régulière, & ils passoient pour avoir d'habiles professeurs; mais il ne sut profiter ni des exemples de la vertu ni des leçons de la science. Entraîné par un naturel bouillant, il portoit l'égarement jusqu'à s'échapper pendant la nuit, escaladant les murs, pour voler où son libertinage l'appelloit. Le gardien fut obligé de le renvoyer à sa famille, comme un objet de scandale. L'illusion qui l'enivroit se dissipa enfin; quelques livres de piété lui ouvrirent les yeux, & après avoir fait une retraite au séminaire de Besançon, il disparut tout-à-coup & alla se cacher chez les Cordeliers de Nozeroy, dans ce même couvent que son oisiveté & ses déréglemens avoient scandalisé. Il entra ensuite au séminaire, étudia en théologie, & fut élevé au sacerdoce en 1720. Il avoit reçu l'année

d'auparavant le bonnet de docteur, qui ne fut pas pour lui un vain honneur. La comtesse de *Poitiers*, instruite de ses talens & de ses vertus, lui confia la cure de l'Isle sur le Doux en Franche-Comté; mais il se démit bientôt de ce bénéfice pour se rendre à Paris. Il arriva en cette ville en 1720; & au commencement de l'année d'après, il se retira au séminaire de St. *Nicolas* du Chardonet, où ses heureuses dispositions furent mises en exercices. Il fut successivement professeur, préfet du séminaire, procureur & supérieur de la petite communauté. Ces emplois l'occuperent l'un après l'autre durant 18 ans, depuis 1726, jusqu'en 1744. Il avoit été élu en 1734, supérieur des *Miramiones*, & il les conduisit avec la même prudence & le même zele que les éleves de son séminaire. Dès la seconde année de sa supériorité, en 1735, M. de *Vintimille*, archevêque de Paris, le nomma un de ses grands-vicaires. Mde. la duchesse d'Orléans douairiere, à qui la réputation de son mérite étoit parvenue, le prit pour directeur, & lui donna toute sa confiance; M. *Tricalet* la méritoit. Passionné pour le bien des ames, il ne voyoit dans la princesse qu'une pénitente vertueuse, & non une protectrice illustre. Elle le pressa en vain d'accepter une abbaye. Son désintéressement étoit aussi grand que son zele. M. le duc d'*Orléans* qui le connut aussi, n'eut pas moins d'estime pour lui que sa mere. Ce prince l'honora plusieurs fois de ses lettres & de ses visites, & le consulta sur des affaires importantes. La mort de la reine d'Espagne, arrivée en 1742, occasionna une discution assez vive entre Mde. la duchesse d'Orléans & le prince son fils. On s'en rapporta à la décision de M. *Tricalet*, qui termina le différend par une réponse nette, précise & lumineuse. Cependant le pieux directeur étant accablé d'infirmités, crut devoir se retirer à la campagne en 1746. Ville-Juif, où MM. de St. *Nicolas* du Chardonet ont une maison, fut le lieu de sa retraite. Ce fut-là qu'il composa les ouvrages que nous avons de lui, & qu'il termina sa sainte carriere, à la fin de 1761 dans la 66e année de son âge. Une piété tendre & affectueuse, avec des talens distingués; d'humbles sentimens de soi-même, avec une estime presque universelle; une patience digne des martyrs, avec des douleurs continuelles: telles sont les qualités qui distinguerent M. *Tricalet*. Ses écrits sont, I. *Abrégé du traité de l'amour de Dieu, de St. François de Sales*, Paris 1756, *in*-12. L'auteur s'est appliqué à former un tout, suivi des diverses matieres répandues dans le beau traité de l'amour de Dieu du saint évêque de Geneve. On remarque dans son abrégé beaucoup d'ordre, d'attention à bien choisir les morceaux & de fidélité à rendre les pensées de St. *François* de Sales. II. *Bibliotheque portative des PP. de l'église, qui renferme*, 1°. *L'histoire abrégée de leur vie.* 2°. *L'analyse de leurs principaux ouvrages.* 3°. *Les endroits les plus remarquables de leur doctrine sur le dogme, la morale & la discipline.* 4°. *Les plus belles sentences spirituelles contenues en leurs écrits*, Paris 1758 à 1762, 9 vol. *in*-8°. Cet ouvrage, le plus considérable

de tous ceux de M. *Tricalet*, & en même temps le plus intéreſſant, eſt fait avec beaucoup de méthode & de choix. III. *Précis hiſtorique de la vie de J. C. de ſa doctrine, de ſes miracles, de l'établiſſement de ſon égliſe; accompagné de réflexions & de penſées choiſies ſur la religion & ſur l'incrédulité*, Paris 1760, *in*-12. Ce petit ouvrage deſtiné à affermir les fideles dans leur croyance & à les préſerver de la contagion de l'incrédulité, préſente le magnifique tableau de la religion chrétienne, tranſcrit de l'admirable hiſtoire univerſelle de M. *Boſſuet*; des extraits bien choiſis de St. *Jean-Chriſoſtome* & de St. *Auguſtin*; des réflexions qui contiennent le réſultat des preuves du chriſtianiſme, & les conſéquences qu'on en doit tirer pour la conduite; enfin un recueil de penſées tirées de divers auteurs, qui ont écrit en faveur de la religion chrétienne & contre l'incrédulité. IV. *Année ſpirituelle, contenant pour chaque jour, tous les exercices qui peuvent nourrir la piété d'une ame chrétienne, dédiée à la Reine*, Paris 1760, 3 vol. *in*-12. On a dans ce livre, 1°. Une conduite chrétienne, c'eſt-à-dire, des prieres du matin & du ſoir, & pour le temps de la meſſe; des inſtructions & prieres pour la communion. 2°. Un petit office compoſé des paſſages les plus touchans des pſeaumes, & diſtribués pour tous les jours de la ſemaine, depuis prime juſqu'à complies. 3°. Pluſieurs exercices pour chaque jour, avec des lectures tirées de l'écriture-ſainte, du livre de l'imitation de J. C. & de divers endroits des œuvres ſpirituelles de St. *François* de Sales, & de M. de *Fenelon*, archevêque de Cambray. C'eſt de cet ouvrage dont la Reine a bien voulu accepter la dédicace. Cette pieuſe princeſſe, en recevant ſon exemplaire, parla de l'auteur en des termes qui forment bien l'éloge complet d'un eccléſiaſtique. V. *Abrégé de la pratique de la perfection chrétienne, tiré des œuvres du révérend P. Alphonſe Rodriguès, Jéſuite eſpagnol*, Paris 1762, 2 vol. *in*-12. Ce livre eſt fait dans le goût de l'abrégé du traité de l'amour de Dieu, de St. *François* de Sales. VI. *Le livre du chrétien, dans lequel ſe trouve tout ce que le chrétien doit ſavoir & pratiquer par rapport à la religion*, Paris 1762, *in*-18. C'eſt un ouvrage poſthume. Ce pieux & infatigable auteur avoit auſſi commencé un recueil de lectures ſpirituelles pour chaque jour de l'année. C'étoit le fruit de ſes propres lectures: & avec le goût & le choix qu'on lui connoît, cet ouvrage ne pouvoit qu'être très-bien fait; mais il n'a pu l'achever. En liſant cette liſte des ouvrages de M. *Tricalet*, on ne peut s'imaginer qu'ils ſortent de la tête d'un homme accablé d'infirmités, qui ne pouvoit parler un quart-d'heure de ſuite, & qu'ils ont été tranſcrits par un homme qui n'avoit pas de mains. Ce ſingulier copiſte n'écrivoit qu'avec ſes deux moignons, & pouſſoit l'adreſſe juſqu'à tailler ſes plumes. Tant il eſt vrai que la privation d'un membre rend les autres plus actifs! Ce pauvre miſérable étoit retiré à Bicêtre, & en ſortoit tous les matins pour ſe rendre à Ville-Juif, au-

près de son protecteur, qui l'occupoit à lui faire gagner son pain.

TRIOMFE, (*Augustin*) docteur fameux de l'ordre des hermites de St. *Augustin*, né à Ancone, assista étant encore jeune au second concile de Lyon en 1274. Il passa quelque temps dans l'université de Paris, & demeura plusieurs années à Venise; mais son principal séjour fut à Naples, où il fut fort considéré du roi *Charles* & du roi *Robert*. Il y mourut l'an 1328, âgé de 85 ans. Son ouvrage le plus considérable est la *somme de la puissance ecclésiastique*, dédiée au pape *Jean XXII*, où nous voyons jusqu'où l'on poussoit alors la puissance du Pape. Car l'auteur y soutient les propositions suivantes. La puissance du Pape est la seule qui vienne immédiatement de Dieu; ce qu'il explique de la puissance de juridiction tant au spirituel qu'au temporel. La puissance du Pape est sacerdotale & royale, parce qu'il tient la place de J. C. qui avoit l'une & l'autre. Elle est temporelle & spirituelle, parce que celui qui peut le plus, peut aussi le moins. Il soutient que le Pape ne peut être déposé par aucun autre crime que pour hérésie; & qu'en ce cas, il peut être déposé par le concile général. On ne peut, selon cet auteur, appeller du Pape au concile général, parce que le concile reçoit du Pape son autorité. C'est au Pape comme chef de l'église, à déterminer ce qui est de foi, & personne ne peut informer de l'hérésie sans son ordre. Voilà le fondement du tribunal de l'inquisition. Il n'appartient qu'au Pape de canoniser les saints, & il ne peut se tromper dans le jugement qu'il en porte. Le Pape seul est l'époux de l'église universelle: il a juridiction immédiate sur chaque diocese, parce que la juridiction de tous les évêques est dérivée immédiatement de lui; & quoiqu'il soit plus particuliérement évêque de Rome, il peut faire par lui-même ou par ses commis en chaque diocese & en chaque paroisse, ce que peuvent les évêques & les curés. Il est plus convenable que le Pape réside à Rome que par-tout ailleurs, tant à cause de la dignité de la ville, que parce qu'il en est seigneur temporel. Cette décision est d'autant plus remarquable, que l'ouvrage est dédié au pape *Jean XXII* résidant à Avignon; mais l'auteur étoit italien. Il prétend qu'il appartient au Pape de punir les tyrans, même de peine temporelle, en faisant prêcher contre eux la croisade. Il avoit sans doute en vue les petits tyrans dont l'Italie étoit pleine. Le Pape pourroit élire l'Empereur par lui-même sans le ministere des électeurs qu'il a établis. Il pourroit même rendre l'empire héréditaire. Le Pape peut déposer l'empereur & absoudre ses sujets du serment de fidélité. Tous les autres Rois sont aussi obligés de reconnoître qu'ils tiennent du Pape leur puissance temporelle. Le Pape peut établir le Roi qu'il voudra en quelque royaume que ce soit. C'en est assez pour montrer jusqu'où les docteurs de ce temps-là élevoient la puissance du Pape, & combien, en voulant n'y mettre aucune borne, ils la rendoient odieuse.

TRITHEME, (*Jean*) né dans un village de ce nom près de Treves, fut abbé dans l'ordre de St. *Benoît*, & mourut en 1518. Il avoit une vaſte érudition, étoit mathématicien, poëte, hiſtorien & théologien. Il poſſédoit les langes grecque & latine. Il a compoſé un très-grand nombre d'ouvrages, d'hiſtoire, de morale & de philoſophie. Le plus conſidérable des ouvrages hiſtoriques eſt ſon catalogue des écrivains eccléſiaſtiques imprimé en différentes villes. Il contient la vie & les œuvres de huit cents ſoixante & dix auteurs. Son hiſtoire des premiers rois de France eſt pleine de fables. Les quatre livres des hommes illuſtres de l'ordre de St. *Benoît*, ſont auſſi parmi les ouvrages hiſtoriques de cet auteur. Parmi ceux de morale, on trouve un commentaire ſur la regle de St. *Benoît*, des gémiſſemens ſur la décadence de cet ordre, & des traités ſur les différens devoir de la vie religieuſe.

TRONSON, (*Louis*) pariſien, étoit fils d'un ſecretaire du cabinet ſous le roi *Louis XIII*. Après avoir fait ſes études à Paris, il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut aumônier du Roi; mais le zele de la perfection de ſon état lui fit quitter cet emploi l'an 1655, pour entrer à Paris au ſéminaire de St. *Sulpice*, qui avoit été fondé depuis peu d'années; & il y donna dans les divers emplois de ſi bonnes preuves de ſa piété & de ſa prudence, qu'on le choiſit pour ſupérieur de ce ſéminaire en 1676. M. *Tronſon* eſt connu par deux ouvrages fort répandus. Le premier intitulé: *Examens particuliers*, fut imprimé en 1690 à Lyon, en 2 vol. *in*-12. Il s'en étoit répandu plus de deux mille exemplaires manuſcrits en France avant ce temps-là, & on en a fait depuis pluſieurs éditions, qui ont été très-bien accueillies. On en fait uſage dans preſque tous les ſéminaires. Le ſecond ouvrage eſt intitulé: *Forma cleri*. C'eſt une collection tirée de l'écriture, des conciles & des peres, touchant la vie & les mœurs des eccléſiaſtiques. Il n'en a paru d'abord que trois vol. *in*-12; mais on a imprimé en 1724, à Paris, l'ouvrage entier, *in*-4°, & tous les bons eccléſiaſtiques s'en pourvurent. M. *Tronſon* eut part aux diſputes qui s'éleverent à l'occaſion du livre de M. de *Fenelon*, archevêque de Cambray, intitulé: *Maximes des ſaints*. Il aſſiſta aux conférences tenues à Iſſy, & s'y diſtingua par ſon érudition. Ce pieux eccléſiaſtique mourut en 1700 âgé de 79 ans, avec la réputation d'une grande piété.

TURRE CREMATA, (*Jean de*) ainſi nommé à cauſe du lieu de ſa naiſſance, appellé en eſpagnol *Torquemado*, dans le dioceſe de Palenza, entra dans l'ordre de St. *Dominique* au couvent de Valladolid. Il fut reçu docteur dans l'univerſité de Paris, où il étudia & profeſſa la théologie & le droit canonique. Il retourna enſuite en Eſpagne: mais il n'y demeura par long-temps, ayant été appellé en 1431 par le pape *Eugene*, qui le fit maître du ſacré palais. Il fut envoyé au concile de Bâle, où il combattit les Huſſites, & ſoutint avec chaleur le parti du Pape. Rappellé au concile de Florence, il y diſputa contre les Grecs. Il devint

cardinal en 1439, & fut envoyé légat en France, où il préſida au concile de Bourges. Après avoir été employé dans pluſieurs légations, il fut nommé l'an 1450 à un évêché en Galice, enſuite à celui d'Albane, qu'il permuta en 1464 avec celui de Ste. *Sabine*. Il mourut en 1468. Nous avons de lui pluſieurs ouvrages; les principaux ſont, I. Un *commentaire* ſur le décret de *Gratien* en cinq tomes. II. Une *ſomme* ſur l'égliſe & ſur ſon autorité en quatre livres. III. Un *traité* de l'autorité du Pape & du concile général. IV. Une *expoſition* des épîtres de St. *Paul*. V. Un *commentaire* ſur les pſeaumes de *David*. VI. Des *ſermons* pour toute l'année, & pour les fêtes des ſaints. VII. Des *queſtions quodlibétiques*. VIII. Un *commentaire* ſur la regle de St. *Benoît*. IX. Un *traité* contre *Mahomet*. X. Un *recueil* des queſtions de St. *Thomas* touchant l'autorité du Pape. XI. Des *méditations* ſur les tableaux qu'il fit mettre à Rome dans l'égliſe de la Minerve. XII. Une *Diſſertation* contre les Grecs touchant le pain azyme. Elle eſt dans le treizieme tome des conciles. Cet auteur étoit grand ſcholaſtique, & habile dans le droit canonique nouveau. Il en poſſédoit à fond toutes les ſubtilités. Son ſtyle eſt ſec & un peu barbare. Il a ſoutenu avec zele le parti du pape *Eugene* contre le concile de Bâle, & défendu la ſupériorité du Pape ſur le concile, avec d'autant plus de chaleur, qu'il manquoit de raiſons ſolides pour appuyer cette nouveauté.

TURRIAN ou TURRIEN, (*François*) Jéſuite, né dans le village d'Herrera au dioceſe de Valence en Eſpagne, s'appliqua beaucoup à la connoiſſance des antiquités eccléſiaſtiques. Il enſeigna à Ingolſtad & à Rome. Le Pape l'envoya au concile de Trente, où il s'emporta contre ceux qui demandoient la communion ſous les deux eſpeces. S'étant fait Jéſuite en 1566, il écrivit divers ouvrages, dont nous ne donnerons pas la liſte, parce que la plupart n'ont aucun mérite. Le cardinal du *Perron* dit que *Turrian* étoit un bon-homme & propre à faciliter des manuſcrits; mais qu'il étoit fort ignorant en chronologie, & qu'il avoit le plus mauvais jugement de tous les écrivains de ſon ſiecle.

TURSELIN, (*Horace*) Jéſuite romain, profeſſa dans la ville de Rome & y mourut en 1599 après avoir publié la vie de St. *François Xavier*, & l'hiſtoire de Notre-Dame de Lorette, & quelques autres ouvrages ſur leſquels on peut conſulter les nouveaux *dictionnaires hiſtoriques*.

V

VACHET, (*Jean-Antoine le*) prêtre, instituteur des sœurs de l'Union-Chrétienne & directeur des dames de St. *Gervais*, naquit à Romans en Dauphiné, & mourut à Paris en 1681 à 78 ans, après avoir fourni des secours aux pauvres & des instructions aux ignorans. Nous avons de lui quatre ouvrages. Le premier est intitulé : *Exemplaire des enfans de Dieu* ; le second est, la *voix de J. C. fils de Dieu* ; le troisieme est, l'*artisan chrétien* ou *la vie du bon Henri* ; & le quatrieme a pour titre : *Réglemens & pratiques chrétiennes, en forme de constitutions*, pour les filles & les veuves qui vivent dans le séminaire des sœurs de l'Union-Chrétienne. L'abbé *Richard* a écrit sa vie.

VAILLANT, (*Guillaume-Hugues*) Bénédictin de la congrégation de St. *Maur*, né à Orléans en 1619, mourut en 1678 à 59 ans, professeur de rhétorique à Pont-le-Voi. Il est connu dans sa congrégation par plusieurs poésies sacrées, qui ont quelque mérite, & par un recueil d'épigrammes latines à la louange des saints de toute l'année, sous le titre : *Fasti sacri*, en 2 vol. *in*-8°, 1674.

VAL, *voyez* DUVAL.

VALDEN, (*Thomas de*) né en Angleterre au village de Valden, fit ses études à Oxford ; & après y avoir été reçu docteur, il entra dans l'ordre des Carmes. Il assista aux conciles de Pise & de Constance, & fut choisi pour confesseur d'*Henri V*, roi d'Angleterre, qu'il accompagna dans son voyage en France, où il mourut en 1430. *Valden* a combattu fortement les erreurs de *Viclef*, & a composé pour les détruire un gros ouvrage intitulé : *Le doctrinal des antiquités de la foi de l'église catholique*, contre les Viclefistes & les Hussites. Il est divisé en 3 tomes, & a été imprimé à Paris, à Salamanque & à Venise. Cet ouvrage est muni de l'approbation du pape *Martin V*, à qui il est dédié. Le premier tome contient quatre livres contre les erreurs de *Viclef*. Il réfute celles qui regardent les attributs de Dieu, la nature de l'homme, & l'incarnation de J. C. Il prouve ensuite la primauté du Pape, les droits & les prérogatives des évêques & des autres pasteurs. Il justifie la profession religieuse & les ordres mendians. Il établit dans le second tome la doctrine de l'église touchant les sacremens ; & fait voir contre *Viclef*, que les ministres, quoique pécheurs, consacrent & administrent véritablement les Sacremens. Il parle ensuite de l'eucharistie ; & après avoir prouvé la présence réelle & la transsubstantiation, il fait voir que la communion sous les deux especes n'est point absolument nécessaire.

Il établit la distinction des évêques & des prêtres, & les autres vérités que *Viclef* attaquoit. La méthode de cet auteur est de rapporter les erreurs des Viclefistes, & de leur opposer des passages de l'écriture-sainte, des peres ou des auteurs ecclésiastiques, qu'il rapporte assez au long, & d'en tirer des conclusions quand cela est nécessaire, mais en peu de mots : ensorte que le fonds de l'ouvrage est un recueil de passages de différens auteurs sur la matiere qu'il traite. C'est la source où plusieurs des controversistes qui ont écrit depuis lui, ont puisé.

VALEMBOURG, (*Pierre* & *Adrien*) fameux controversistes, nés à Roterdam, vinrent en France étudier le droit civil. Ils y prirent des degrés, & se distinguerent par leur piété & leur érudition. De retour en Hollande, ils combattirent les Protestans. La force & la clarté avec laquelle ils réfuterent les erreurs de ces hérétiques, les fit bientôt connoître fort avantageusement. Leur zele fut utile à un grand nombre de nos freres errans, qui profitant des lumieres de ces savans controversistes rentrerent dans le sein de l'église. Afin que leurs écrits eussent plus de poids, & que leurs travaux fussent encore plus utiles, ces deux illustres freres furent honorés du caractere épiscopal. *Pierre* fut sacré évêque de Mysie, d'abord suffragant de Mayence, & ensuite de Cologne, & *Adrien* eut le titre d'évêque d'Andrinople, suffragant de Cologne. Nous avons deux gros volumes *in-folio* de leurs ouvrages qui sont universellement estimés, & où l'on trouve des principes solides, une morale pure, une doctrine excellente. On ne connoît guere de controversistes plus exacts & plus judicieux. Ils fonderent à Cologne six bourses en faveur des jeunes hollandois qu'on jugeroit capables de faire des études solides, & ils consacrerent à cette bonne œuvre tout le bien qu'ils avoient. *Pierre* mourut le 21 décembre 1675, & voulut être enterré sans aucune pompe funebre. Son frere *Adrien* vécut jusqu'en 1699.

VALENTIA, (*Grégoire de*) Jésuite espagnol, né à Médina-del-Campo dans la Castille vieille, se rendit très-habile en théologie, & devint un des hommes les plus savans de sa compagnie. On l'envoya en Allemagne, où il enseigna avec applaudissement dans l'université d'Ingolstad. Il se signala sur-tout contre les Protestans, & composa à ce sujet divers traités qu'on recueillit en un vol. *in-fol.* imprimé à Lyon l'an 1591. Nous avons encore de lui quatre autres vol. *in-fol.* de commentaires sur la somme de St. *Thomas*, imprimés en 1591. Le pape *Clément VIII*, instruit de son mérite, l'appella à Rome, où ses études & ses grands travaux le jetterent dans une langueur qui le rendit valétudinaire. Il fut envoyé à Naples pour y changer d'air, & y mourut en 1603 âgé de 54 ans. M. l'abbé *Racine* attribue sa mort à une cause singuliere. Dans la congrégation *de auxiliis*, du 30 septembre 1602, » il fut question d'éclaircir un fait important ; savoir, » si l'on trouve dans les ouvrages de St. *Augustin*, qu'il y a » une loi infaillible établie entre Dieu le pere & Jesus-

» CHRIST son fils, que toutes les fois qu'un homme feroit » par les seules forces de la nature tout ce qui est en » lui, Dieu ne manqueroit pas de lui donner la grace. C'é- » toit une des erreurs de *Molina*, & le Jésuite *Valentia* en- » treprit de prouver que saint *Augustin* étoit dans ce sen- » timent. Il cita un passage tiré du dix-neuvieme livre de la » cité de Dieu. Ce passage, qui est assez long, ne prouve en » aucune sorte ce que prétendoit *Valentia*; mais par le chan- » gement d'un seul mot, il devenoit très-favorable à la pré- » tention de ce Jésuite. Le savant *Lemos* s'apperçut aussi-tôt de » l'infidélité, s'inscrivit en faux contre la maniere dont *Valentia* » lisoit le passage, & demanda que l'on vérifiât le fait sur le champ. » Le Pape eut égard à sa demande. *Valentia* ne vouloit pas donner » à *Lemos* l'exemplaire de St. *Augustin* qu'il tenoit; mais il fallut » obéir aux ordres du Pape. La fourberie du Jésuite fut mani- » festée en présence de sa sainteté & devant toute l'assemblée. » Alors le saint Pere le regardant d'un œil d'indignation, lui » reprocha avec beaucoup de force son mensonge & sa fourberie. » *Valentia* se mettant en devoir de répondre, il lui prit tout- » d'un coup un étourdissement si violent, qu'il tomba par terre » sans connoissance. *Aquaviva*, général de la société, avec quel- » ques autres, le transporterent hors de l'assemblée, & ainsi finit » la séance. *Valentia* ne se releva point de ce coup. Il ne reparut » plus dans les congrégations. Il se retira même peu de temps » après à Naples, où il ne fit plus que languir jusqu'au mois d'a- » vril de l'année suivante, que Dieu le retira du monde. Ainsi » mourut le nouvel *Ananie*, après avoir menti en présence du » successeur de *Pierre*, dans une affaire qui intéressoit toute l'é- » glise, & où il s'agissoit des droits du Saint-Esprit sur le cœur de » l'homme. On demanda au Pape ce qu'il pensoit du salut de » *Valentia*; il répondit: *S'il n'a point eu d'autre grace que celle* » *qu'il a défendue, il ne sera pas allé en paradis.* « Ceux qui ont lu les ouvrages de *Valentia*, prétendent qu'il y a plusieurs erreurs sur la morale; en voici un échantillon. Par le droit ecclésiastique, dit *Valentia*, dans ses commentaires théologiques imprimés à Lyon en 1603, & à Paris en 1609, & par conséquent par autorité & sentence du souverain Pontife de qui ce droit émane, un prince peut absolument être privé de l'empire & de l'autorité qu'il exerce sur ses sujets, s'il arrive qu'il devienne apostat. Car, ajoute-t-il quinze lignes plus bas, les souverains Pontifes de l'église n'ont pas maintenant moins d'autorité sur ceux qui ont fait profession de la vraie foi, que n'en avoient autrefois les pontifes de la synagogue. Or ceux-ci avoient le pouvoir de détrôner ceux qui abandonnoient la foi: donc ceux-là ont la même autorité. *Joïada*, continue ce Jésuite, a ôté à la reine *Athalie* la vie & le royaume; & cela non-seulement parce qu'elle avoit usurpé tyranniquement les rênes de l'empire, mais principalement parce qu'elle s'étoit abandonnée à l'idolâtrie. Combien donc à plus forte

raiſon, ajoute-t-il plus bas, devons-nous reconnoître aujourd'hui dans le Pape la puiſſance d'excommunier les princes hérétiques & impies, & même de les priver de leurs royaumes?

VALERIO, (*Auguſtin*) évêque & cardinal, naquit à Veniſe en 1531, d'une famille des plus conſidérables. Après avoir enſeigné la philoſophie morale, il s'appliqua à la langue latine, à la théologie & au droit canon. *Bernard Navagerio* ſon oncle, devenu cardinal, l'appella à Rome en 1561, & le demit en ſa faveur de l'évêché de Vérone. Il édifia ſon peuple par ſa conduite, & l'inſtruiſit par ſes diſcours. Quoiqu'il s'exprimât fort aiſément en latin, & que les termes ſe préſentaſſent tout d'un coup à ſon eſprit en cette langue, il étoit embarraſſé quand il étoit obligé de parler italien. Cette difficulté ne lui fit pas cependant abandonner la prédication, qu'il regardoit comme une fonction eſſentielle de ſon miniſtere. Il s'attacha à compoſer des ſermons à loiſir & à les apprendre par cœur. *Valerio* qui avoit connu St. *Charles Borromée* à Rome, jouiſſoit de l'eſtime de ce cardinal & ne ſongeoit qu'à s'acquitter de ſes devoirs, lorſque le pape *Grégoire XIII* l'honora de la pourpre en 1583. Ce Pontife le fit enſuite venir à Rome, pour le mettre à la tête de pluſieurs congrégations. *Clément VIII* lui donna l'évêché de Paleſtrine. L'interdit que le pape *Paul V* jetta ſur ſa patrie, lui cauſa un chagrin qui lui donna la mort. Il la reçut avec réſignation en 1606, à l'âge de 75 ans. Ce cardinal eut toute ſa vie la plume à la main. Il avoue dans un de ſes ouvrages, qu'il auroit pu employer ſon temps plus utilement, en s'appliquant à la priere ou à l'étude de la théologie. On ne peut guere tant écrire, dit-il, ſans y être pouſſé par quelque deſir de ſe faire un nom & ſans en tirer de la vanité. Il croit cependant que ſon inclination pour la compoſition lui a été donnée de Dieu, puiſqu'elle lui a ſervi à éviter l'oiſiveté, & l'a empêché de s'embaraſſer des affaires du monde. Cette juſtification eſt d'autant plus recevable, que tout ce qu'il a fait tend à la piété, à la correction des mœurs, & au bien de ceux pour qui il écrivoit. Ses principales productions ſont, I. *De cautione adhibendâ in edendis libris*, à Padoue, *in*-4°, 1719. On y trouve pluſieurs réflexions utiles. II. La rhétorique eccléſiaſtique traduite en françois ſous ce titre : *La rhétorique du prédicateur, traduite du latin d'Auguſtin Valerio, évêque de Vérone & cardinal par ordre de St. Charles Borromée, pour être enſeignée aux jeunes clercs dans les ſéminaires, par M. l'abbé Dinouart*, Paris 1750, *in*-12. Cet ouvrage fut imprimé pour la premiere fois en 1574, & réimprimé ſept fois du vivant de l'auteur ſous le titre de *rhétorique eccléſiaſtique*. Il eſt très-propre à corriger ceux qui manqueroient dans le miniſtere de la chaire, & à former ceux qui veulent s'y appliquer. L'évêque de Vérone l'entreprit à la ſollicitation de St. *Charles*. Le traducteur a cru devoir y faire quelques changemens, il a paſſé ſous ſilence certains endroits qui ne lui paroiſſoient pas aſſez intéreſſans, & en

a retouché d'autres. M. *Gibert* dit que la rhétorique de *Valerio* eſt du caractere des écrits de *Thucidide*, c'eſt-à-dire, un ouvrage où le nombre des penſées égale celui des mots. L'auteur y toucha en maître tout ce qui eſt capable d'orner ou de fortifier la diction, & il le traite toujours d'une maniere convenable au miniſtere de l'évangile. III. Les anciens monumens des évêques de Vérone. IV. La vie de St. *Charles*. V. Un traité ſur les devoirs des évêques & un autre ſur celui des cardinaux. Tous ces ouvrages ſont en latin.

VALLADIER, (*André*) né à St. *Pal* vers 1590, fut d'abord Jéſuite. Il ſortit de la ſociété en 1608 devint chanoine de l'égliſe de Metz en 1611, & peu de temps après abbé de St. *Arnould* de la même ville. Il mourut en 1638 à 78 ans, avec la réputation d'un des meilleurs orateurs de ſon temps. On le demandoit dans les principales villes du royaume & on ſe faiſoit un plaiſir de l'entendre à la cour. Il fut chargé de l'oraiſon funebre d'*Henri IV*, qui lui attira de grands applaudiſſemens. Il faut cependant convenir que le goût de ce temps-là étoit bien différent de celui de notre ſiecle. Cette piece, où l'auteur témoigne l'affection qu'il avoit pour ce prince, ſon ſouverain & ſon bienfaiteur, n'eſt qu'un galimathias quelquefois pompeux, quelquefois rampant, ſouvent preſque inintelligible. Nous avons encore du même prédicateur, I. Sa *ſainte philoſophie de l'ame*, ou ſermons de l'avent prêchés en 1612, & imprimés à Paris en 1614, *in*-8°. II. Sa *méténéalogie ſacrée* ou ſermons du carême, *in*-8°. III. Le *mariage divin & ſpirituel entre Dieu & l'homme* ou la ſainte eucharistie, octave, un volume. IV. Pluſieurs autres diſcours remplis des mêmes défauts que l'oraiſon funebre d'*Henri* le Grand. On y voit beaucoup de raiſonnemens philoſophiques ſouvent peu juſtes; de fréquens paſſages latins & quelquefois grecs; les auteurs païens & théologiens ſcholaſtiques, employés ſans choix & ſans diſcernement.

VALOIS, (*Henri de*) naquit à Paris en 1603. Il s'appliqua de bonne heure à la lecture des bons auteurs, des poëtes grecs & latins, des orateurs & des hiſtoriens. Il fut envoyé à Bourges en 1622, pour y apprendre le droit civil. A ſon retour il ſe fit recevoir avocat au parlement de Paris, plutôt par complaiſance pour ſon pere, que par inclination. Après avoir fréquenté le palais pendant 7 ans, il reprit l'étude des belles-lettres & travailla aſſidument ſur les auteurs grecs & latins, eccléſiaſtiques & profanes. Sa grande application à la lecture lui affoiblit ſi fort la vue, qu'il perdit l'œil droit & qu'il ne voyoit preſque point de l'autre. Il ne laiſſoit pas néanmoins de compoſer, & avoit une mémoire ſi heureuſe, qu'il diſoit, ſans s'y tromper, les pages des livres où l'on trouveroit les paſſages dont il avoit beſoin. Il a donné une nouvelle traduction des anciens auteurs de l'hiſtoire eccléſiaſtique, & l'a enrichie de notes & de ſavantes diſſertations. Il commença par la traduction de l'hiſtoire eccléſiaſtique d'*Euſebe*,

& des livres de la vie de *Conſtantin* du même auteur, qu'il fit imprimer en 1659 chez *Vitré*, avec le texte grec revu & corrigé, & une diſſertation ſur le ſchiſme des Donatiſtes. Il donna auſſi une lettre ſur l'égliſe qui étoit à Jéruſalem appellée anaſtaſie ; un écrit ſur la verſion des Septante contre *Uſſerius*, & une diſſertation ſur le martyrologe romain donné par *Roſweide*. Il continua ce travail en publiant l'an 1668 le texte & la traduction de l'hiſtoire eccléſiaſtique de *Socrate* & de *Sozomene*, avec des notes & trois diſſertations ; la premiere ſur la vie de St. *Athanaſe* ; la ſeconde ſur St. *Paul* de Conſtantinople, où il releve pluſieurs circonſtances touchant la vie de ces deux grands patriarches, ſur leſquels *Baronius* & les autres auteurs de l'hiſtoire eccléſiaſtique s'étoient trompés ; la troiſieme ſur le ſixieme canon du concile de Nicée, dans laquelle il prouve contre M. de *Launoi* que ce canon ne ſe doit pas entendre du droit des métropolitains, mais d'un droit ſupérieur & patriarchal. Il finit ce grand ouvrage en donnant l'an 1673 les hiſtoires eccléſiaſtiques de *Théodoret* & de *Philoſtorge*, avec de ſavantes diſſertations. Il préparoît les auteurs eccléſiaſtiques latins, lorſqu'il fut ſurprit par la mort en 1676 à 72 ans, également recommandable par ſes vertus & par ſa perſévérance dans les travaux les plus pénibles. *Adrien* de *Valois*, ſon frere puîné, mit au jour en 1646 le premier tome de ſon hiſtoire de France, où il mêle pluſieurs événemens eccléſiaſtiques. Ce premier volume découvre l'origine des anciens François, & raconte leurs exploits depuis l'empire de *Valerien* juſqu'à la mort du vieux *Clotaire*. Le deuxieme contient ce qui s'eſt paſſé depuis la mort du vieux *Clotaire* juſqu'au regne du jeune ; & le troiſieme continue cette hiſtoire juſqu'à la dépoſition de *Childeric*. Il a mis dans celui-ci une diſſertation des baſiliques, dont voici l'occaſion. En parlant de l'égliſe de St. *Vincent* (aujourd'hui St. *Germain-des-Prés*) bâtie par *Childeric*, appellée baſilique par *Fredegaire*, il lui avoit donné le nom de monaſtere. Pour juſtifier cette expreſſion, il fit une diſſertation dans laquelle il entreprit de montrer que cette égliſe étoit un monaſtere dès ſon commencement. M. de *Launoi* publia un écrit contre cette diſſertation, auquel *Adrien* de *Valois* fit une réponſe en 1660. Il y joignit un traité hiſtorique des anciennes égliſes ou baſiliques de Paris, dans lequel il attaquoit pluſieurs endroits d'un traité de M. de *Launoi* ſous le même titre. En 1675, il donna au public ſa notice des Gaules, qui a été conſidérée comme un de ſes meilleurs ouvrages. Il n'étoit pas auſſi habile que ſon frere dans la langue grecque, & n'avoit pas la même beauté d'eſprit ; mais il étoit très-laborieux, écrivoit purement en latin, & étoit bon critique. Il mourut en 1692. Nous n'ajouterons rien ici aux éloges qu'on a donné à ces deux illuſtres freres. On peut conſulter les autres dictionnaires hiſtoriques.

VALOIS, (*Louis le*) Jéſuite, naquit à Melun dans le dioceſe

de Sens en 1639 ; mais il fut transporté dès son enfance en Bretagne, où sa famille étoit établie. Le pere le *Valois* se fit connoître de bonne heure par son goût pour la spiritualité. Caen fut le premier théatre de ses travaux apostoliques. Il y commença ses retraites spirituelles, dont il établit le premier l'usage dans le noviciat des Jésuites de Paris. Le Roi l'ayant choisi pour être confesseur des Princes, il remplit cet emploi délicat d'une maniere satisfaisante pour ses pénitens & pour le public. Le pere le *Valois* finit ses jours dans la maison professe de Paris en 1700 à 61 ans. C'étoit un homme d'un esprit solide, d'une pénétration vive, d'une droiture rare, d'une fermeté d'ame capable des plus grandes entreprises. Ces qualités étoient accompagnées de beaucoup de douceur dans le naturel, d'un excellent cœur, heureusement né pour l'amitié, pour le bien & pour la vertu. On a recueilli ses *œuvres spirituelles* en 1758, en 3 vol. *in-12*. On y trouve plusieurs lettres sur divers sujets de piété ; ce sont autant de petits traités de morale, qui contiennent en abrégé les vérités les plus importantes de la religion. La variété des sujets jointe à l'onction qui y est répandue ; & qui faisoit le caractere propre du pere le *Valois*, rend cette lecture aussi agréable qu'utile. Les principes de ce sage directeur, ses maximes de conduite montrent un homme très-instruit dans l'art des arts, c'est-à-dire, dans celui de la direction des ames.

VAN ESPEN, *voyez* ESPEN.

VARET, (*Alexandre*) prêtre du diocese de Paris, naquit dans cette ville en 1631. Il avoit suivi le barreau pendant deux ans dans sa jeunesse. A l'âge de vingt ans il fit le voyage de Rome avec une personne de grande condition, sans autre vue que celle de contenter sa curiosité. S'étant un jour égaré, & demandant son chemin, celui à qui il s'adressa voulut attaquer sa chasteté ; mais Dieu le délivra de ce danger. De retour à Paris, il étudia en Sorbonne, & fut élevé au sacerdoce à l'âge de 30 ans. La crainte d'être enveloppé dans l'affaire du formulaire, auquel il étoit fort opposé, l'obligea de se retirer à Provins où il avoit deux sœurs religieuses, & où il vécut très-pauvrement. Dans cette retraite il méditoit sans cesse l'écriture-sainte, & composoit de petits traités de piété pour ses sœurs, à qui il fit connoître les vraies regles de la perfection chrétienne & religieuse. Il étudia aussi avec soin saint *Augustin*, dont il lut plusieurs fois tous les ouvrages. Comme Provins est du diocese de Sens, M. de *Gondrin* qui en étoit archevêque, ayant connu le mérite & la piété de M. *Varet*, l'appella & le fit son grand-vicaire. Il résista long-temps, & enfin il céda aux instances de l'archevêque, mais à certaines conditions, dont la premiere fut qu'on ne lui donneroit ni dignités, ni bénéfices. Dans la suite il exigea qu'on lui tînt parole, & rien ne fut capable de lui faire accepter le doyenné de la métropole, ni le moindre bénéfice. Il étoit fort ami de la maison de Port-Royal-des-

Champs, & venoit s'y édifier de temps en temps. C'eſt dans cette ſolitude qu'il termina ſa carriere en 1675 à 43 ans. Les écrits de M. *Varet* ſont, I. Un *traité de l'éducation des enfans.* II. La *relation de la paix de Clément IX.* III. *Lettres ſpirituelles*, en trois volumes. Elles ſont pleines de lumiere & d'onction, & renferment une ſpiritualité ſimple & ſolide. IV. *Factum* pour l'archevêque de Sens, contre les Cordeliers, en faveur des religieuſes de Ste. *Catherine* de Provins. V. *Défenſe de la diſcipline du dioceſe de Sens ſur la pénitence publique*, in-8°. VI. M. *Varet* a dreſſé les conſtitutions du monaſtere de la congrégation dans la ville de Sens. Ces réglemens ſont beaux, & font voir quels étoient la ſageſſe & le diſcernement de l'auteur. Il a publié le miracle arrivé à Provins en 1656. Il a fait la préface de la théologie morale des Jéſuites, imprimée à Mons en 1667, & la premiere du premier volume de leur morale pratique. Tous les écrits de M. *Varet* prouvent qu'il étoit bon théologien.

VARGAS, (*François*) ambaſſadeur de *Charles-Quint* au concile de Trente, étoit un juriſconſulte eſpagnol qui fut fait conſeiller d'état, & qui mourut vers l'an 1560. On a de lui quelques ouvrages. Le *Vaſſor*, prêtre de l'Oratoire apoſtat, publia en 1700, *in*-8°, les *lettres & mémoires de Vargas, qui concernent le concile de Trente*; il manque de modération & de vérité. On a traduit en latin ces lettres avec les notes de le *Vaſſor*. Cette traduction latine a été imprimée à Brunſwick. Il y a eu un autre VARGAS, (*Alfonſe*) religieux de St. *Auguſtin*, mort archevêque de Séville en 1366. On a de lui des commentaires ſur le premier livre du maître des ſentences, qu'il avoit dictés à Paris.

VASQUÉS, (*Gabriel*) Jéſuite eſpagnol, prit l'habit en 1569, & occupa divers emplois dans ſa compagnie. Il mourut à Alcala en 1604, après avoir compoſé un grand nombre d'ouvrages de théologie, imprimés à Rome en 1620, en 10 vol. *in-fol.* Cet énorme recueil n'eſt pas exempt d'erreur, & par rapport aux matieres du dogme & par rapport à celles de la morale. Il ſoutient que les eccléſiaſtiques ne ſont pas ſujets du prince ſous lequel ils vivent; que le Pape peut dépoſer un Roi, le priver de ſon royaume, le donner à un autre & le mettre en poſſeſſion, s'il eſt beſoin, par la force des armes.

VASSOR, (*Michel le*) prêtre de l'Oratoire apoſtat, né à Orléans & mort en Angleterre en 1718 à 70 ans, ſur lequel on peut conſulter le *nouveau dictionnaire hiſtorique*. Il avoit donné avant que de partir de France quelques traités eccléſiaſtiques, parmi leſquels on diſtingue un gros *in*-4°, imprimé en 1688, ſous ce titre: De *la véritable religion*. Quoiqu'il s'écarte ſouvent de ſon but par des queſtions incidentes, qu'il auroit pu toucher avec plus de ménagement pour les auteurs qu'il croit trouver en faute, il y a des recherches, dont on pourroit faire uſage.

VATABLE,

VATABLE, (*François*) abbé de Bellozane, mort en 1547, étoit né à Gamache, petite ville de Picardie. Il fut le plus habile homme de son temps dans la langue hébraïque. Le roi *François I* ayant fondé en 1531 des chaires royales, choisit *Vatable* pour remplir celle de professeur en cette langue. Il s'acquitta de cet emploi avec tant de réputation, & fit des leçons si savantes sur l'écriture-sainte, qu'on le venoit entendre de tous côtés. Des Juifs même y assistoient souvent, & ne se lassoient point de l'admirer. Il ne se bornoit point à interpréter les mots hébreux grammaticalement; il expliquoit aussi le sens littéral du texte d'une maniere claire & concise. Il se contentoit de donner ses leçons de vive voix, & n'écrivit jamais. Mais plusieurs des ses auditeurs ayant mis sur le papier un grand nombre de ses notes sur l'ancien testament, *Robert Etienne* en fit un recueil, qu'il joignit à la nouvelle version latine de la bible faite par *Léon de Juda*, qu'il imprima à côté de la vulgate à Paris en 1545. Il reconnoît dans la préface que si *Vatable* eût lui-même donné ses notes, elles eussent été plus exactes. Il paroît que *Robert Etienne* y en ajouta quelques-unes, & qu'il retoucha celles de *Vatable*. Mais on ne peut douter que le fond de l'ouvrage ne soit de ce savant homme. Ces notes sont très-utiles pour l'intelligence du texte; parce qu'il y a peu d'endroits difficiles, qu'elles n'expliquent en peu de mots selon le sens naturel. Cependant quelques endroits un peu libres, & sur-tout la profession de calvinisme que faisoit *Robert Etienne*, firent condamner les notes de *Vatable* par la faculté de théologie de Paris, qui n'avoit pas encore assez de connoissance de la langue hébraïque, & qui étoit scrupuleusement attachée à la vulgate. L'université de Salamanque fut plus favorable à cet ouvrage, & fit imprimer en Espagne avec approbation le texte & les notes de la bible de *Vatable*. L'ouvrage a été depuis presque généralement approuvé par les habiles gens. *Robert Etienne* le défendit contre la censure des *théologiens* de Paris.

VAVASSEUR, (*François le*) Jésuite, né à Paray dans le diocese d'Autun en 1605, mourut à Paris en 1681 à 76 ans. Ce Jésuite est assez connu pour humaniste; mais il l'est moins comme théologien. Il a composé pourtant quelques ouvrages ecclésiastiques. Les principaux sont, I. Un commentaire sur *Job*, avec une métaphrase de ce livre en vers, dont il a retranché les remarques inutiles, qui grossissent ordinairement les commentaires des interpretes. II. Un commentaire sur le prophete *Osée*. III. *Theurgicon*, *sive de miraculis Christi*, *libri quatuor*. IV. Quatre livres des morales de J. C. V. Une dissertation sur la beauté de J. C. VI. *Cornelius Jansenius suspectus*. VII. Lettres à un de ses amis sur le jansénisme. La diction du pere le *Vavasseur* est pure, mais ses raisonnemens sont très-foibles, & son érudition ne s'étend pas bien loin.

VAUCEL, (*Louis-Paul de*) né à Evreux, fut chanoine &

théologal d'Aleth, sous l'épiscopat de M. *Pavillon*. Il demeuroit depuis plusieurs années dans le séminaire, lorsque ce prélat l'appella auprès de lui dans sa maison épiscopale, après l'exil de ses autres officiers. *Vaucel* ayant été relégué comme eux, se refugia en Hollande, & se rendit delà à Rome, où il se distingua dans l'affaire de la régale. Le Pape conçut, dit-on, une si grande estime pour lui, qu'il voulut le faire son bibliothécaire. Il lui confia en 1694 les affaires de la mission de Hollande. Sorti de Rome, il parcourut la plupart des villes d'Italie, & séjourna dans plusieurs. Il étoit à Geneve en 1711, & en 1715 à Mastrich, où il finit ses jours. Les liaisons de M. de *Vaucel* avec le célebre docteur *Arnauld*, furent le principal fondement de sa réputation. On a cependant de lui quelques ouvrages, mais qui sont peu connu actuellement. Les principaux sont, I. *Statuts synodaux du diocese d'Aleth*, in-12, 1675. II. Un traité sur la régale 1689, *in*-4°, en latin. L'auteur l'avoit composé en françois; mais M. *Favoriti* le fit traduire. III. Quelques autres écrits sur les différentes disputes du temps.

VAUGE, (*Gilles*) prêtre de la congrégation de l'Oratoire, naquit à Beric au diocese de Vannes. Après avoir enseigné les humanités & la rhétorique avec distinction, il fut envoyé au séminaire de Grenoble, où il professa la théologie avec le même succès. Ses vertus & son savoir lui gagnerent la confiance de M. le cardinal le *Camus*, & de M. de *Montmartin*, son successeur. Après la mort de ce prélat, le pere *Vauge* se retira dans la maison de sa congrégation à Lyon, où il mourut en 1739, dans un âge avancé. Ce pieux Oratorien joignit aux vertus d'un prêtre, les lumieres d'un savant. Ses principaux ouvrages sont, I. Le *catéchisme de Grenoble*, imprimé plusieurs fois. II. Le *directeur des ames pénitentes*, in-12. III. Deux dialogues ou entretiens sur les affaires du temps. IV. Un traité de l'*espérance chrétienne contre l'esprit de pusillanimité & de défiance*, & *contre la crainte excessive*. Cet ouvrage a été traduit en italien par *Louis Riccobini*. Quoiqu'il semble entrepris spécialement pour les personnes qui font de leur salut leur affaire capitale, il convient aussi à tous les pécheurs qui ont quelque desir de travailler sérieusement à leur conversion, & il ne peut être aux uns & aux autres que d'une utilité bien grande. C'est le jugement d'un critique, auquel nous souscrivons.

VEGA, (*André*) de l'ordre des Freres Mineurs, étoit professeur à Salamanque. Il assista au concile de trente, & eut beaucoup de part aux décrets sur la justification. Il en fit une défense divisée en quinze livres, où il traite fort au long la matiere de la justification, & celles qui y ont rapport. Il mourut en 1570.

VEGIUS, (*Maphée*) de la ville de Lodi, datoire de *Martin V*, est un des auteurs du quinzieme siecle qui a écrit avec le plus d'élégance. Il a composé un traité de l'*éducation*

chrétienne des enfans, qui eſt excellent. Il y montre les devoirs des peres & des meres, y parle des études des enfans, & des vertus qu'on doit leur inſpirer. Sa morale eſt exacte. Nous avons auſſi de lui ſix livres de la *perſévérance dans la religion*, qui contiennent des inſtructions utiles pour faire du progrès dans la piété. Il parle avec dignité des quatre dernieres fins de l'homme dans le traité qu'il a fait ſur cette importante matiere. Il a écrit quelques ouvrages profanes, un ſupplément au douzieme livre de *Virgile*, quelques pieces d'éloquence & de poéſie : mais ces ſortes d'ouvrages ne regardent point l'hiſtoire eccléſiaſtique. On place ſa mort vers l'an 1458.

VELASQUES, (*Jean-Antoine*) naquit à Madrid en 1565. Il entra en 1602 dans la ſociété des Jéſuites à Salamanque. Il fut pluſieurs fois recteur, & enſuite élevé à la place de provincial. *Philippe IV* l'ayant appellé à ſa cour, le fit conſeiller de la congrégation de la Conception Immaculée. Il mourut en 1669, & laiſſa pluſieurs ouvrages. Les principaux ſont, I. *Commentarius in epiſtolam D. Pauli ad Philippenſes.* II. *Commentarius in pſalmum L.* III. *De immaculatâ conceptione*, *&c.* Ces écrits eurent quelque ſuccès de ſon temps ; mais ce ſuccès ne s'eſt pas ſoutenu.

VERGER DE HAURANE, (*Jean du*) abbé de St. *Cyran*, naquit à Bayonne en 1581. Il fut d'abord inſtruit en France des lettres humaines, & alla enſuite étudier en théologie à Louvain. Il y paſſa quatre ans, & il y acquit beaucoup de réputation. Le célebre *Juſte Lipſe*, ſi connu dans la république des lettres, lui donna une atteſtation des plus honorables. *Janſénius* qui étudioit dans le même temps à Louvain, fit connoiſſance avec le jeune du *Verger*. Ils vinrent tous deux à Paris, où ils s'appliquerent aux ſciences eccléſiaſtiques. L'abbé du *Verger* fut fait chanoine de Poitiers par M. de la *Rochepozai*, qui vouloit ſe l'attacher pour toujours. La conduite des chanoines lui déplut ſi fort, qu'il crut devoir quitter ſon canonicat. L'évêque de Poitiers ſe démit en ſa faveur, de l'abbaye de St. *Cyran* en Berri. M. *Verger* n'abandonna pas l'étude. Il avoit fait un amas prodigieux de matériaux ſur tous les points de la religion, par une étude ſérieuſe de la tradition, & par la lecture des ſaints peres, des conciles & des plus célebres théologiens. On peut juger de l'étendue de ſes recherches, par la quantité incroyable de papiers qui furent enlevés de ſa maiſon, lorſqu'il fut arrêté & conduit à Vincennes. M. le *Maître* a aſſuré que ce qu'on enleva de manuſcrits, auroit formé 30 ou 40 volumes *in-folio*. Dès 1626, il publia la réfutation de la *ſomme* du pere *Garaſſe*, Jéſuite, qui étoit un livre pleins d'erreurs & d'impiétés. Cette réfutation étant en françois, fut fort répandue & fort eſtimée. On dit même que le Jéſuite en fut touché, ce qui ſans doute doit paroître ſurprenant. Cependant le cardinal de *Richelieu*, irrité contre l'abbé de St. *Cyran*, le fit enfermer en 1638

au donjon de Vincennes. On se partage sur la cause de cette disgrace ; les uns veulent qu'elle ait été causée par l'envie que l'abbé de St. *Cyran* avoit de faire des prosélytes ; les autres lui donnent une autre cause, & voici ce qu'en dit M. *Racine*. » Le » cardinal de *Richelieu*, lorsqu'il n'étoit qu'évêque de Luçon, » avoit connu à Poitiers ce respectable abbé. Ayant conçu pour » sa science & pour sa vertu l'estime que tous ceux qui le con- » noissoient ne pouvoient lui refuser, il ne fut pas plutôt en » faveur, qu'il songea à l'élever aux plus hautes dignités de » l'église. Il le fit presentir sur l'évêché de Bayonne qu'il lui » destinoit, & qui étoit le pays de sa naissance. Mais son ex- » trême humilité & cette espece de sainte horreur qu'il eut » toute sa vie pour les sublimes fonctions de l'épiscopat, l'em- » pêcherent d'accepter cette offre. Ce fut le premier sujet de » mécontentement que ce ministre eut contre lui. Son second » crime à son égard, fut de passer pour n'approuver pas la doc- » trine que ce cardinal avoit enseignée dans son catéchisme de » Luçon, touchant l'attrition formée par la seule crainte des » peines, qu'il prétendoit suffire pour la justification dans le sa- » crement. Ce n'est pas que l'abbé de St. *Cyran* eût écrit sur » cette matiere ; mais il ne laissoit pas ignorer qu'il étoit per- » suadé que, sans aimer Dieu par-dessus toutes choses, le » pécheur ne pouvoit être justifié. « Enfin le troisieme sujet de mécontentement vint de ce que l'abbé de St. *Cyran* ne voulut pas approuver la nullité du mariage du duc d'Orléans avec la princesse de Lorraine, sa second femme, que le cardinal vouloit faire déclarer invalide. Envain les amis de M. de St. *Cyran* voulurent lui faire ouvrir les portes de sa prison, *Richelieu* fut inflexible. On prétend qu'il répondit à M. le Prince : » De quel homme me parlez-vous ? Il est plus dangereux que » six armées. Vous voyez mon catéchisme qui est sur ma table : » il a été imprimé vingt-deux fois. J'y dis que l'attrition suffit » avec l'absolution ; & lui croit que la contrition est nécessaire. » Et dans ce qui regarde le mariage de *Monsieur*, toute la France » s'étant rendue à mon desir, lui seul a eu la hardiesse d'y être con- » traire. « Sa captivité dura 5 ans, & il ne fut mis en liberté qu'après la mort du cardinal-ministre. Dieu permit cette longue prison, pour faire mieux connoître la piété extraordinaire de cet abbé, à laquelle le fameux Jean de *Verth*, qui, avec d'autres officiers étrangers, étoit aussi alors prisonnier au bois de Vincennes, rendit un témoignage très-particulier. Car le cardinal de *Richelieu* ayant voulu qu'il fût spectateur d'un ballet fort magnifique, qui étoit de sa composition, & ce général ayant vu à ce ballet un certain évêque qui s'empressoit pour en faire les honneurs, il dit publiquement, que le spectacle qui l'avoit le plus surpris en France, c'étoit d'y *voir les saints en prison, & les évêques à la comédie*. Ce fut dans sa prison qu'il écrivit ses lettres chrétiennes & spirituelles si ridiculisées par les Jésuites, & considérées par le

parti opposé comme un des ouvrages qui donne la plus haute & la plus parfaite idée de la vie chrétienne. Il mourut dans sa maison vis-à-vis des Chartreux, le 11 octobre 1643, huit mois après qu'il fut sorti de prison, & tout ce qu'il y avoit alors à Paris de prélats plus considérables, assistèrent à ses funérailles. Les principaux ouvrages de l'abbé de St. *Cyran* sont, I. *Petrus Aurelius*, ouvrage dans lequel il défend la hiérarchie ecclésiastique. Ce livre fut reçu avec un applaudissement incroyable. Le clergé de France le fit imprimer plusieurs fois à ses dépens, s'efforça de découvrir qui étoit le défenseur de l'épiscopat; & ne pouvant percer l'obscurité où sa modestie le tenoit caché, fit composer en l'honneur de son livre, par le célebre M. *Godeau*, évêque de Grasse, un éloge magnifique, qui fut imprimé à la tête du livre même. Les Jésuites n'étoient pas moins en peine que les évêques, de savoir qui étoit cet inconnu. Et comme la vengeance a des yeux plus perçans que la reconnoissance, ils démêlerent que, si l'abbé de St. *Cyran* n'étoit pas l'auteur de cet ouvrage, il y avoit du moins la principale part. II. *Théologie familiere*, qui est une espece de cathéchisme ou la doctrine chrétienne est exposée: *l'explication des cérémonies de la messe*; des *exercices pour la bien entendre*; le *cœur nouveau*; *cérémonie de suspendre le saint sacrement*; *considérations chrétiennes sur les évangiles des dimanches & fêtes de l'année*; *lettres sur les dispositions à la prêtrise*; *pensées chrétiennes sur la pauvreté*; *explication des mysteres contenus dans l'office de l'église*; *considérations chrétiennes sur la mort*. Ses lettres furent données au public en 1645, par les soins du célebre M. *Arnauld* d'*Andilli*. » Ce fut dans un petit coin de sa » prison, disent MM. de St. *Marthe* dans le *gallia christiana*, » qu'il écrivit comme à la dérobée, & à l'insu des soldats qui » le veilloient de toutes parts, non avec l'encre qu'on lui refusa » toujours, mais avec un crayon de plomb, ces lettres admi- » rables, où l'on voit éclater si efficacement le feu de sa charité. *Voyez* dans le Moreri un catalogue plus détaillé de ses ouvrages. Ils sont peu lus dans notre siecle.

VERGNE, (*Pierre* TRESSAN DE LA) issu d'une noble famille du Languedoc, naquit en 1618. Elevé dans la religion P. R. il fut assez heureux pour l'abjurer à l'âge de 20 ans. Les conseils de M. *Pavillon*, évêque d'Aleth, servirent à le désabuser des plaisirs & des espérances de la cour. Pour lui faciliter l'oubli de ses anciennes habitudes, il lui permit le voyage de la Palestine, dont il fit à son retour une relation. Il s'appliqua ensuite aux missions & fit entrer dans la religion catholique un grand nombre d'huguenots dans le Languedoc, dans les Cevennes, dans la Provence & dans le Dauphiné. Il acquit dans ses courses apostoliques une connoissance si particuliere des différens caracteres de l'homme & des déréglemens de la vie, qu'il crut devoir faire part de ses expériences aux ecclésiastiques. Ce fut dans cet esprit qu'il publia à Paris, en 1670, l'*examen général de tous les états & conditions*, &

des péchés qu'on y peut commettre. Il s'assujettit à n'y rien mettre du sien, & ne le composa que des passages tirés de l'écriture, des conciles, des peres de l'église & des ordonnances des rois de France, qui reglent la vie civile. Le grand succès qu'eurent les deux premieres parties de cet ouvrage dont l'une regarde les ecclésiastiques & les religieux, & la seconde les gens du monde, le porta ensuite à en ajouter une troisieme pour les artisans. Il s'y cacha sous le nom de St. *Germain.* Ce pieux missionnaire alloit à Paris pour des affaires importantes, lorsqu'il se noya près de Terargues dans les Cevennes en 1684.

VERJUS, (*Jean*) abbé, docteur de Sorbonne, conseiller & aumônier du Roi, se fit admirer dans les principales chaires de Paris, sous le cardinal de *Richelieu.* On peut cependant le mettre au nombre de ces anciens prédicateurs, dont les ouvrages ne sont pas d'une grande utilité pour ceux qui se destinent au ministere de la chaire. Il a laissé des panégyriques des saints, qui ont été donnés au public par son neveu *François Verjus* de la congrégation de l'Oratoire, à Paris chez *Muguet*, 1664, *in*-4°.

VERON, (*François*) étoit de Paris, & il entra dans la société des Jésuites, qu'il quitta ensuite. Il fut depuis curé de Charenton, & mourut en 1649. Il étoit habile controversiste & avoit un zele ardent pour la conversion des Calvinistes. Il eut plusieurs conférences avec quelques-uns de leurs principaux ministres. Il en eut une entr'autres avec le célebre *Bochart* en présence de quelques personnes de considération, & les actes en ont été publiés. Il fit aussi plusieurs courses dans les provinces pour tacher de ramener quelques-uns des hérétiques. Il réfuta le *jubilé des églises réformées*, donné par *Charles Drelincourt*, & fit plusieurs autres ouvrages, entr'autres une *méthode de controverse* & une *regle de foi* que le clergé de France a adoptées, & qui sont en effet très-estimées. La plupart de ses ouvrages ont été publiés en deux volumes *in-folio.* Le plus célebre de tous est sa *regle de la foi catholique*, qui a été traduite & adoptée par MM. de *Valembourg.* Le P. *Veron* y établit d'abord quel est l'objet de notre foi, quel est celui de l'autorité infaillible de l'église, de sa tradition, de ses jugemens dogmatiques. La regle qu'il pose par rapport aux articles qui sont de foi catholique, c'est qu'un article de ce genre doit avoir deux conditions : la premiere, que ce soit un dogme révélé ; la seconde, qu'il soit proposé à tous par l'église catholique, comme devant être cru de foi divine. *Illud omne & solum*, dit-il, *est de fide catholicâ, quod est revelatum in verbo Dei, & propositum omnibus ab ecclesiâ catholicâ, fide divinâ credendum.* La premiere condition d'un objet de foi & d'un jugement dogmatique qui oblige les fideles à le croire, est donc que ce soit une vérité révélée, qui concerne la foi & les mœurs. C'est la regle établie par tous les conciles, les peres & les théologiens. *Consentiunt*, dit le pere *Veron*, *omnes synodi, patres, theologi in hâc regulâ statuendâ.* Il pose aussi comme un principe dont

tous les catholiques conviennent, *conveniunt omnes catholici*, que l'*objet* d'une déciſion infaillible doit être *de nature à être défini comme de foi ; & que le ſouverain Pontife, même à la tête d'un concile général, peut ſe tromper dans les diſputes de fait.* Loin d'admettre une prétendue foi eccléſiaſtique par rapport aux faits non révélés, les controverſiſtes, auſſi-bien que les autres théologiens, ont conclu de ce que l'égliſe n'eſt infaillible que ſur les points de la révélation, qu'on peut en toute ſûreté penſer ſur le fait d'*Honorius* autrement que le concile n'en a jugé. La ſeconde condition néceſſaire pour qu'un article ſoit *de foi catholique, eſt qu'il ſoit propoſé à tous par l'égliſe catholique, comme devant être cru de foi divine, &c.*

VERT, (*Claude de*), tréſorier de l'abbaye de Cluni, naquit à Paris en 1645. Il fit ſes études dans le bourg de Nanterre, chez les chanoines réguliers de la congrégation de Ste. *Geneviève*, où il fit de grands progrès, & reçut les premieres ſemences de la piété. Il quitta le monde dès l'âge de 16 ans, & ſe retira dans l'ordre de St. *Benoît* au prieuré de Lihons en Santerre de la congrégation de Cluni, au dioceſe d'Amiens. Il fit ſa philoſophie & ſa théologie à Avignon, d'où il paſſa en Italie. Les cérémonies de l'égliſe ſe font dans cette partie de l'Europe avec une majeſté qui eſt preſqu'inconnue ailleurs. Cette pompe frappa le jeune de *Vert*, qui voulut connoître dès-lors l'eſprit de ces cérémonies & leur origine. Son voyage lui fournit une occaſion de faire des recherches intéreſſantes. De retour dans ſon monaſtere, il recueillit ſes obſervations & en fit de nouvelles. Cependant ſon mérite perçoit dans ſon ordre, & il y fut employé. On ſe ſervit de lui pour dreſſer le bréviaire de Cluni. Dom de *Vert* & dom *Rabuſſon* ayant fini cet ouvrage dès 1678, le préſenterent cette année au chapitre de leur ordre qui l'approuva, & il parut imprimé en 1686. Depuis 1678 dom de *Vert* fut nommé viſiteur de l'ordre en la province de France, & dans les chapitres ſuivans il a ſouvent été nommé définiteur. Il fit imprimer à Paris (en 1689) la traduction de la regle de St. *Benoît* faite par M. de *Rancé*, abbé & réformateur de la Trappe, & il y joignit une préface & des notes courtes, mais ſavantes. Son deſſein étoit de faire un plus long commentaire. Cet ouvrage même étoit preſque achevé & imprimé *in*-4°, à Paris chez *Muguet*, juſqu'à l'explication du quarante-huitieme chapitre de la regle, lorſque l'auteur fut obligé de quitter Paris pour les affaires de ſon ordre. Il fut long-temps ſans donner de ſes nouvelles à ſon libraire ; celui-ci le crut mort, & ſans autre information il déchira les feuilles de ſon commentaire qui étoient déjà imprimées. C'eſt ainſi que le public s'en eſt trouvé privé, dom de *Vert* n'ayant pas eu le loiſir de recommencer, quelque deſſein qu'il en ait toujours eu. En 1690 dom de *Vert* publia ſa lettre à M. Jurieu, où il défend les cérémonies de l'égliſe contre le mépris que ce miniſtre proteſtant, homme violent & emporté, avoit montré pour elles. Enfin l'ouvrage le plus conſi-

dérable de dom de *Vert*, celui par lequel il eſt le plus connu, eſt ſon *explication ſimple, littérale & hiſtorique des cérémonies de l'égliſe, des rubriques de la meſſe, &c. avec des remarques très-curieuſes ſur les rits, uſages, coutumes, habits, ornemens, pratiques, &c. des plus anciennes égliſes; enrichie de figures en taille-douce*, en 4 vol. *in*-8°. Le premier volume parut en 1697, & le deuxieme en 1698; mais le troiſieme & le quatrieme n'ont été publiés qu'après la mort de l'auteur, qui arriva en 1708. Cet ouvrage eſt aſſez connu par la profonde érudition qui y regne. L'auteur ramene toutes les cérémonies à des uſages ſimples, auxquels on a voulu donner dans la ſuite des explications myſtérieuſes. Il paroît avoir raiſon dans la plupart de ſes obſervations; mais il ſe trompa dans quelques autres, & il faut avouer que la myſticité a été l'origine de quelques cérémonies. L'ouvrage de dom de *Vert* eſt d'une lecture un peu fatigante, ſoit parce que ſon ſtyle eſt peſant, ſoit parce que ſon livre étant fait en forme de commentaire, a les inconvéniens de ces ſortes de productions. L'auteur étoit un homme auſſi eſtimable par ſa candeur, par ſa droiture, par ſa charité & par ſa piété, que par ſon ſavoir & ſon amour pour le travail.

UGHELLI, (*Ferdinand*) né à Florence en 1595, d'une bonne famille, entra dans l'ordre de Cîteaux où il fut élevé à la dignité d'abbé. Il devint théologien du cardinal *Charles* de *Médicis*, & conſulteur de la congrégation de l'Index. Il refuſa conſtamment les évêchés qui lui furent offerts. Il ne vouloit pas ſe ſéparer de ſon cabinet. *Alexandre VII* & *Clément IX* ſon ſucceſſeur lui firent une penſion. *Ughelli* mourut à Rome âgé de 75 ans, jouiſſant de l'eſtime de différentes nations, chez leſquelles la réputation de ſon ſavoir étoit parvenue. Nous avons de lui un ouvrage intitulé: *Italia ſacra, ſive de epiſcopis Italiæ & inſularum adjacentium rebuſque ab iis præclarè geſtis*, à Rome, *in-fol.* en 9 vol. Il y en a une autre édition en dix vol. qui eſt très-fautive. La premiere n'eſt pas non plus exempte d'erreurs; cette collection mérite cependant d'être recherchée par l'abondance des recherches qu'on y trouve. On ne peut s'en paſſer, lorſqu'on veut écrire l'hiſtoire eccléſiaſtique. L'auteur a ſuivi à-peu-près le même plan que les auteurs du *gallia chriſtiana*; mais la derniere édition de cet ouvrage par de ſavans Bénédictins, eſt bien ſupérieure en exactitude à l'*italia ſacra*.

UGONIUS, (*Mathias*) évêque de Famagouſte en Chypre, a écrit un ouvrage conſidérable ſur les conciles, connu ſous le nom de *ſynodia ugonia*, approuvé par un bref de *Paul III* en 1523. C'eſt un des meilleurs livres qui aient été faits ſur ce ſujet dans le ſeizieme ſiecle. Il dit dans ſa préface, que le mépris que l'on a pour les eccléſiaſtiques, vient de leur déréglément & du zele que l'on fait paroître pour le rétabliſſement de la diſcipline, que l'on ne peut procurer que par le moyen des conciles. Il établit l'autorité & la néceſſité des conciles généraux, par le paſſage de

St.

S. *Grégoire*, où il dit qu'il respecte les quatre premiers conciles généraux comme les quatre évangiles, & par le décret du concile de Constance. Il prend pour regle de ses décisions sur cette matiere les décrets de ce célebre concile, & réfute le cardinal de la *Tour Brulée*. Il prouve la supériorité du concile au-dessus du Pape, & s'éleve contre les maximes des Ultramontains. Ce traité est un des plus curieux & des plus intéressans, qui aient paru dans la partie des conciles. On y trouve beaucoup de recherches savantes sur la maniere dont on doit les célébrer, & plusieurs passages singuliers & importans en faveur des libertés de l'église gallicane. L'on rapporte que ce volume fut supprimé sourdement & sans bruit, parce que l'auteur s'y étoit écarté quelquefois des sentimens de la cour de Rome, & c'est ce qui a empêché que l'on en ait fait depuis aucune réimpression. *Ugonius* mourut vers le milieu du seizieme siecle.

VIALART, (*Felix*) né à Paris en 1613, d'une bonne famille, entra fort jeune dans l'état ecclésiastique. Il s'appliqua particuliérement à l'étude de la théologie, & prit le bonnet de docteur dans la maison de Navarre en 1638. L'abbaye de Pebrac fut la récompense de son mérite, & dès l'âge de 27 ans il fut nommé coadjuteur de l'évêché de Châlons: siege qu'il commença d'occuper en 1641. M. *Vialart*, pendant 40 ans d'épiscopat, fut uniquement occupé des soins de son diocese & de ceux de l'église. Il établit un séminaire, qui contribua beaucoup à lui former d'excellens sujets. Pour y veiller de plus près, il y passa les vingt dernieres années de sa vie. Le prince de *Condé*, qui connoissoit bien ce prélat, disoit de lui, *que sa vertu étoit solide, mais sans grimace; qu'elle n'épouvantoit personne, quoiqu'elle fût extrêmement exacte; & que si les dévots de la cour étoient faits comme lui, la dévotion n'y seroit pas si décriée. Louis XIV* l'employa dans l'affaire du formulaire, qui fut terminée par ses soins, par la paix de *Clément IX* en 1669. Le pape *Innocent XI* lui donna de grandes louanges, sur la conduite qu'il avoit tenue dans cette occasion, & lui adressa un bref en 1677. Ce vertueux prélat mourut trois ans après en 1680, en odeur de sainteté. On prétend que *Louis XIV* lui avoit destiné l'archevêché de Paris. Nous avons de lui, I. *Rituel* ou *manuel* de l'église de Châlons. II. *Ordonnances, mandemens & lettres pastorales* pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique & la réformation des mœurs de son diocese. III. *Lettre pastorale* par laquelle il condamna, en 1655, l'*apologie des casuistes*, publiée par le pere *Pirot*, Jésuite. IV. *Emploi de la journée* pour les curés durant leurs assemblées au séminaire de Châlons. V. Plusieurs autres *mandemens & instructions pastorales*, qui ne sont guere connus que dans le diocese qu'il gouverna.

I. VICTOR, évêque de Vite en Afrique, écrivit en trois livres, vers l'an 487, l'histoire de la persécution d'Afrique sous les Vandales. Nous avons diverses éditions de cet ouvrage; mais elles sont

toutes inférieures à celle que dom *Ruinard* en donna en 1694. *Victor* eut part à la persécution qu'il décrit sous *Huneric ;* mais il n'y a pas apparence qu'il y ait perdu la vie, puisque dans le troisieme livre de son histoire, il parle de la mort du tyran, qui eut presque la même fin qu'*Arius*. Nous avons dans les bibliotheques des peres un petit traité intitulé : *Ratio fidei catholicæ*, qui est tout au long dans l'histoire de *Victor* de Vite, & en fait le troisieme livre.

II. VICTOR DE CARTENNE, évêque de cette ville en Mauritanie, dans le cinquieme siecle, écrivit contre les Ariens un livre qu'il envoya à *Genseric*, protecteur de cette secte en Afrique. Il souhaitoit avec passion, que le prince le fît mourir pour la défense de la foi ; j'ignore s'il fut exaucé. Nous avons de lui, I. Parmi les œuvres de St. *Eucher*, un écrit à un nommé *Basyle*, pour le consoler de la mort de son fils par l'espérance de la résurrection. II. Un traité de la *penitence*, parmi les œuvres de St. *Ambroise*, à qui il a été faussement attribué.

III. VICTOR DE CAPOUE, évêque de cette ville en Italie, vivoit dans le sixieme siecle, & ne fut pas moins illustre par sa doctrine que par sa sainteté. Vers l'an 540 ou 545 il composa un traité du *cycle pascal*, puis une préface sur l'harmonie ou concorde des quatre évangélistes, d'*Ammonius*. Nous avons cet ouvrage dans la bibliotheque des peres.

IV. VICTOR DE TUNONES, évêque d'Afrique dans le sixieme siecle, fit une histoire ecclésiastique depuis le commencement du monde jusqu'à l'empereur *Justin*. Il se trouva engagé dans le parti de ceux qui défendoient les trois chapitres, & écrivit des traités pour les défendre. *Justinien*, qui n'approuva pas cette conduite, l'envoya en exil en Egypte. On le fit ensuite revenir à Constantinople ; & parce qu'il continuoit de soutenir les mêmes sentimens, il fut enfermé par ordre de l'Empereur, dans un monastere de la ville, où il mourut vers l'an 566. La chronique qui nous reste de lui, ne commence qu'en 444, où celle de *Prosper* finissoit. *Jean* de *Bielare* ou de *Girone* continua cet ouvrage, que nous avons de l'édition de *Canisius* & de *Scaliger*.

VICTORIA, (*François de*) ainsi nommé du lieu de sa naissance, dans la Navarre, mourut à Salamanque où il professoit la théologie en 1549. Il étoit de l'ordre de St. *Dominique*. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous distinguerons ce qu'il a écrit contre *Sepulvéda*, qui avoit fait l'apologie des cruautés tyranniques des Espagnols à l'égard des Indiens. *Victoria* prouve contre ce docteur sanguinaire, 1°. Que la comparaison qu'il avoit faite des Israélites & des Cananéens étoit ridicule, y ayant une extrême différence entre un commandement formel de Dieu & la décision d'un Pape. 2°. Que ce n'avoit jamais été l'intention des Papes que ces peuples fussent traités si cruellement. 3°. Qu'ils ne peuvent non plus que l'Empereur donner à personne le pays des Indiens. 4°. Que quand même les Indiens refuseroient de se faire chrétiens, les Papes n'auroient

pas pour cela le droit d'ordonner de leur faire la guerre, de les priver de leurs biens, & beaucoup moins de leur vie. Il ajoute que ces peuples, bien loin de s'opposer à l'évanglie, étoient au contraire très-disposés à le recevoir, si l'on s'y fût pris avec moins de rigueur. 5°. Que leurs crimes ne les empêchent pas d'être seigneurs de leurs biens, & qu'il étoit injuste de les en dépouiller & de les massacrer, sous prétexte que c'étoient des infideles. 6°. Qu'on peut bien exercer le commerce dans leur pays sans les subjuguer, & sans user à leur égard de fraude & de tromperie. Enfin, qu'il est bon de les porter à embrasser la foi, par la douceur, par de bonnes raisons, & non par la contrainte; la foi devant être volontaire & non forcée. C'est ainsi que ce savant Dominicain réfuta les raisons frivoles, que les Espagnols employoient pour colorer leurs violences & leurs usurpations. Les ouvrages de *Victoria* ont été recueillis en un volume *in-fol.* sous le titre de *relectiones theologicæ.*

VICTORIN, évêque de Pettaw dans la Pannonie supérieure (*Petabionensis*,) fut martyrisé vers l'an 303 sous l'empire de *Diocletien.* St. *Jerome* dit qu'il avoit composé des commentaires sur la genese, l'exode, le lévitique, *Isaïe*, *Ezechiel*, *Habacuc* l'Ecclésiaste, le cantique des cantiques & l'apocalypse, avec divers autres traités entre les hérésies. Le même saint nous assûre que le sens des écrits de *Victorin* étoit plus sublime, que le style n'en étoit éloquent. Il l'accuse de s'être attaché aux sentimens des Millenaires; mais *Sixte* de Sienne observe qu'on ne trouve point l'erreur du milleranisme dans le commentaire qui porte le nom de *Victorin*, & même qu'on y trouve tout le contraire. Il conclut delà, ou que la préface de cet ouvrage, dans laquelle *Victorin* est accusé de milleranisme, n'est point de St. *Jerome;* ou que le commentaire, à la tête duquel l'on mit cette préface, a été retouché par quelqu'un qui, non content d'en retrancher ce qui favorisoit l'erreur des Millenaires, y a ajouté un passage qui condamne formellement cette erreur.

VICTORIUS MARIANUS, né à Limoges dans le cinquieme siecle, étoit un habile calculateur des temps. Comme le cycle pascal que *Théophile* d'Alexandrie avoit dressé alloit finir, il étoit nécessaire d'en dresser un nouveau pour le réglement de la fête de Pâque. Il fut chargé de ce travail par le pape *Hilaire.* D'autres croient qu'*Hilaire*, avant que d'être Pape, avoit engagé *Victorius* à entreprendre cet ouvrage qui ne fut achevé que sous son pontificat. Ce cycle est de 532 ans: ainsi il commence à la vingt-huitieme année de l'ére vulgaire, & finit en 559. Il y travailla vers l'an 470. Il est composé de huit colonnes. Le quatrieme concile d'Orléans, tenu en 541, ordonna que tous les évêques s'en serviroient pour régler le jour de la célébration de la fête de Pâque.

I. VIGILE, romain, se fit élire Pape en 537 par le crédit de l'impératrice *Théodorat*, du vivant même du pape *Silverius*,

qui fut envoyé en exil & qui mourut en 540. *Vigile* écrivit aux patriarches hérétiques d'Alexandrie, de Conſtantinople & d'Antioche, les aſſurant qu'il avoit la même foi qu'eux. Il leur envoya en même temps ſa confeſſion de foi, où il rejettoit les deux natures en J. C. & la lettre de St. *Léon*, les priant de tenir cette confeſſion de foi ſecrete. Mais il avoit un langage fort différent dans les lettres qu'il écrivoit à l'empereur *Juſtinien*, & il y faiſoit une profeſſion ouverte de la vraie foi. Il mourut de la pierre à Syracuſe en Sicile, en revenant de Conſtantinople à Rome, ayant tenu le St. ſiege dix-huit ans & demi. Nous avons de lui 18 épîtres.

II. VIGILE DE TAPSE, auteur du ſixieme ſiecle, que ſes écrits ont rendu célebre. La crainte d'aigrir la perſécution lui fit cacher ſon nom, & il emprunta ceux des peres les plus illuſtres pour donner plus de cours à ſes ouvrages, principalement chez les Vandales & chez les autres Barbares ariens peu ſavans dans la critique. Ainſi il compoſa un écrit où il fait diſputer St. *Athanaſe* & *Arius*, & il rapporte tous leurs diſcours, comme s'il en eût trouvé les actes. Il avoue lui-même dans un autre ouvrage que ce n'eſt qu'une fiction dont il eſt l'auteur. Dans une ſeconde édition qu'il donna de cette diſpute, il ajouta *Sabellius* & *Photin*, diſant qu'il faiſoit ainſi parler des perſonnages célebres, pour rendre la vérité plus ſenſible par les diſcours des parties, & par la ſentence du juge. Il compoſa de même ſous le nom de St. *Auguſtin* un dialogue contre un arien. On lui attribue avec fondement la fauſſe diſpute de St. *Auguſtin* contre *Paſcentius*, & le ſymbole *quicumque*, qui a ſi long-temps paſſé ſous le nom de St. *Athanaſe*. Cet artifice de *Vigile* de Tapſe a produit de la confuſion dans les ouvrages des peres. Car on a long-temps attribué les écrits de cet auteur à ceux dont il avoit emprunté le nom; & les nouveaux critiques lui en ont attribué d'autres dont les auteurs ſont moins certains. Enfin ſon exemple peut avoir enhardi pluſieurs écrivains téméraires, à ſuppoſer ſous de grands noms de fauſſes pieces, de faux actes de martyrs, & des vies des ſaints. *Vigile* étant venu à Conſtantinople, écrivit contre l'héréſie qui y avoit plus de cours, qui étoit celle d'*Eutychès*. Comme il étoit alors en pleine liberté, il mit ſon nom à cet ouvrage qu'il diviſa en cinq livres. Le quatrieme eſt employé à défendre la lettre de St. *Léon* à St. *Flavien*, & le cinquieme à défendre la définition du concile de Chalcédoine. C'eſt le ſeul ouvrage qui porte le nom de *Vigile*.

VILLALPANDE, (*Jean-Baptiſte*) Jéſuite de Cordoue, entra dans la ſociété l'an 1575. Après avoir occupé divers emplois avec diſtinction, il mourut en 1608. Nous avons de lui un commentaire ſur le prophete *Ezechiel*, imprimé à Rome en trois volumes *in-fol.* en 1604. C'eſt un des plus ſavans ouvrages, qui aient été compoſés ſur les prophetes. Il contient une deſcription de la ville & du temple de Jéruſalem qui eſt un chef-

d'œuvre d'érudition. Cet ouvrage eſt très-recherché. Il eſt bon de faire attention, en l'achetant, ſi la figure de la repréſentation du temple de Jéruſalem n'eſt pas déchirée, parce qu'il y a beaucoup d'exemplaire dans leſquels cette figure ne ſe trouve plus.

VILLEFORE, (*Joſeph-François de*) né à Paris en 1652, mourut dans la même ville en 1737 à l'âge de 85 ans. Il eſt connu par divers ouvrages eccléſiaſtiques & profanes. Les autres dictionnaires l'ont aſſez fait connoître, comme membre de l'académie des inſcriptions & comme littérateur; bornons-nous ici à l'écrivain eccléſiaſtique. *Villefore* s'attacha principalement à St. *Auguſtin* & à St. *Bernard*, dont il a traduit pluſieurs ouvrages; tels ſont les livres de la *doctrine chrétienne* de St. *Auguſtin*; ceux de l'*ordre & du libre-arbitre*; les trois livres du même contre les philoſophes académiciens; & le petit traité de la vie heureuſe. Ces verſions furent bien reçues du public, & on y trouve en général l'eſprit de l'illuſtre docteur de la grace. *Villefore* publia auſſi la vie de St. *Bernard*, *in*-4°, écrite ſans beaucoup d'éclat, mais avec exactitude & pureté. Il traduiſit auſſi les *lettres* de ce pere & ſes *ſermons*. Nous avons encore de lui, I. Les *vies des peres du déſert d'orient & d'occident* en 5 vol. *in*-12, dont on fait plus de cas que de celles d'*Arnauld d'Andilli*. II. La vie de Ste. *Thérèſe*, in-4°, qu'on lit avec édification. III. Une traduction très-exacte des *actes des martyrs*, en 2 vol. *in*-8°, accompagnée d'une préface & de notes ſavantes. IV. *Anecdotes ou mémoires ſecrets ſur la conſtitution* unigenitus, en 3 vol. *in*-12. Il en avoit entrepris les deux premiers vol. à la requiſition du cardinal de *Noailles*, & ils ne furent imprimés qu'après la mort de ce prélat. Cet ouvrage, qui a plu aux uns & déplu aux autres, eſt exact dans les principaux faits; mais il y a quelques circonſtances altérées, ſur leſquelles on peut voir les réfutations qui en ont été faites.

VILLETHIERY, *voyez* GIRARD.

VILLIERS, (*Pierre de*) prieur de St. *Taurin*, naquit en 1650 à Cognac ſur la Charente, pendant le ſéjour que firent ſes parens dans cette ville, où ils s'étoient retirés dans le temps de la guerre civile. De retour à Paris leur patrie, ils emmenerent leur fils, qui entra chez les Jéſuites & qui les quitta l'an 1689, pour entrer dans l'ordre de Cluni. L'abbé de *Villiers* eſt connu, I. Par un recueil de *poéſies*, dont nous ne citerons que ſon poëme intitulé: *L'art de prêcher*, Paris 1728, *in*-12, avec ſes autres ouvrages politiques. L'auteur avoit exercé autrefois ce miniſtere avec applaudiſſement, & les principes qu'il a établis dans ſon poëme, doivent être conſidérés comme les fruits de ſes réflexions & de ſon expérience. Il le fit imprimer pour la premiere fois, avant que de ſortir des Jéſuites. On ne peut nier, dit M. *Baillet*, que ce ne ſoit un ouvrage ſatyrique, mais on n'y trouve point les excès que bien de gens ſe croient obligés de blâmer dans les ſatyres outrées, où on leve le maſque pour

reprendre le désordre & où l'on passe souvent du vice au vicieux. M. l'abbé *Goujet* ajoute, que l'auteur y fait voir que les instructions sérieuses peuvent s'allier avec l'enjouement ; que l'adresse avec laquelle il insinue les vérités les plus fortes & les plus nécessaires, tant pour blâmer que pour instruire ceux qui n'apportent point à l'exercice du ministere de la parole les dispositions de l'esprit & du cœur qui conviennent, fait impression & convainc. On y trouve en effet les regles principales de l'éloquence & de la chaire, & même celles de la véritable éloquence en général. II. Les égaremens des hommes dans la voie du salut, dont il y a eu deux éditions en 3 vol. *in*-12. Cet ouvrage renferme des réflexions utiles & des pensées judicieuses. III. Réflexions sur les défauts d'autrui, & les fruits qu'un chacun en peut retirer pour sa conduite, *in*-12, 2 vol. IV. Traité de la satyre, où il condamne les satyres qui nomment ou désignent par des traits personnels. V. Des lettres sur l'égarement des Quiétistes. VI. Un petit vol. intitulé : *Conseils du salut*. VII. Des heures contenant des instructions chrétiennes sur les évangiles des dimanches, des prieres & la traduction des pseaumes dont l'office est composé. Ces différens ouvrages sont écrits d'un style naturel mais foible. L'auteur mourut en 1728 à 80 ans.

VINCENT surnommé DE LERINS, parce qu'il étoit moine de cette abbaye, étoit gaulois de naissance. Après avoir passé une partie de sa vie dans les agitations du siecle, il se retira dans le monastere de Lérins, où il ne s'occupa que de la grande affaire du salut. L'an 434 il composa son *mémoire* contre les hérétiques. Il y montre que la foi ancienne est la véritable, dont on doit prendre la défense contre les nauveautés profanes de toutes les hérésies. Ce mémoire étoit divisé en deux parties, dont la seconde traitoit du concile d'Ephese. Cette partie lui fut volée, & il ne lui resta que l'abrégé qu'il en avoit fait, & qu'il avoit mis à la fin de son mémoire. Quoique son but principal soit d'y combattre l'hérésie de *Nestorius* que l'on venoit de condamner, il y donne des principes pour combattre toutes les autres. Il prit le nom de *Peregrinus*, c'est-à-dire étranger, cherchant moins à se montrer qu'à défendre la vérité. » Que doit faire un chrétien, dit-il, » lorsqu'une partie de l'église se sépare de la communion du » reste ? Il faut qu'il préfere tout le corps à ce membre retranché ; & s'il arrive qu'une nouvelle erreur s'efforce d'infecter » toute l'église, il doit s'attacher à l'antiquité. Que s'il se » trouve dans une conjoncture où il soit plus difficile de démêler le vrai d'avec le faux, il doit alors consulter les docteurs approuvés, qui ont vécu en divers lieux & en divers » temps dans la communion de l'église, & tenir pour certain ce que tous ont enseigné clairement, unanimement & » sans varier. « Pour rendre ces principes plus sensibles, *Vincent* apporte l'exemple des Donatistes séparés de l'église, & des Ariens qui avoient engagé dans leur parti une si prodigieuse

multitude d'évêques. Quand il eſt queſtion d'un ſchiſme, l'examen eſt facile, il faut toujours s'attacher au corps, au grand nombre, & ne jamais ſe ſéparer de communion d'avec lui. Ainſi il falloit avoir en horreur les Donatiſtes, qui étant le très-petit nombre, ſe ſéparoient du reſte de l'égliſe. S'il s'agit d'une erreur qui tache de ſe répandre par-tout, la regle eſt de s'en tenir à ce qui a été enſeigné en tout lieu, toujours & par-tout, *quod ubique, quod ſemper, quod ab omnibus traditum eſt. S'il s'éleve quelque doctrine nouvelle & contagieuſe, & que ce ne ſoit pas ſeulement une petite portion de l'égliſe qui en ſouffre les atteintes, mais que toute l'égliſe ſe trouve en même temps attaquée : alors celui qui voudra éviter d'être entraîné dans l'erreur, ſe précautionnera en ſe tenant fermement attaché à l'antiquité, qui ne peut plus être gagnée ni ſéduite par aucun artifice de la nouveauté.* Ce principe eſt très-important pour les temps de trouble & d'obſcurciſſement. C'eſt une regle ſûre & infaillible contre l'erreur. Les anciens ſont morts, il eſt vrai ; mais c'eſt cela même qui ſcelle pour toujours cette foi, & qui la met en ſûreté ; puiſqu'étant morts, ils ne peuvent plus être ſéduits, & qu'ils ſont à l'abri de toute nouveauté. *Tunc idem providebit ut antiquitati inhœreat, quæ non poteſt prorſus ab ullâ novitatis fraude ſeduci.* Il eſt donc indubitable qu'il n'y aura jamais de preſcription dans l'égliſe contre la foi de l'égliſe : elle eſt plus ancienne que la nouveauté ; elle eſt la premiere en date & en poſſeſſion. Tout langage qui n'eſt pas conforme à cette foi, eſt par-là même convaincu de n'être pas le langage de l'égliſe, quelque apparence qu'il puiſſe en avoir. Les temps de l'arianiſme, dont *Vincent* de Lérins étoit ſi peu éloigné, montroient la néceſſité de ce principe. Il inſiſte ſur cette parole de St. *Paul : Quand nous vous annoncerions nous-mêmes, ou qu'un ange du ciel vous annonceroit un évangile différent de celui que nous avons annoncé, qu'il ſoit anathême.* Expreſſion terrible, qui prouve, dit *Vincent*, le zele que l'on doit avoir pour l'ancienne doctrine. *Vincent* expoſe enſuite ce que l'égliſe croit des myſteres de la trinité & de l'incarnation, avec une préciſion admirable. Ce mémoire eſt un de ces écrits qu'on ne peut lire trop ſouvent, & il en eſt peu dans l'antiquité qui renferme tant de belles choſes en ſi peu de paroles. La meilleure édition eſt celle de M. *Baluze*. Voyez l'article de *Salvien*.

VINCENT FERRIER, (*St.*) vit le jour à Valence l'an 1357, & fut élevé dans la piété par ſes parens. Il entra dans l'ordre de ſaint *Dominique* à l'âge de dix-ſept ans, & s'appliqua à l'étude de la théologie & de l'écriture-ſainte. Il répandit enſuite ſur les autres ce qu'il avoit recueilli. Il avoit un zele extraordinaire. Il fit tous ſes efforts pour éteindre le ſchiſme qui déchiroit l'égliſe à la fin du quatorzieme ſiecle. Chacun des Papes vouloit avoir *Vincent* dans ſon parti, à cauſe de ſa grande réputation. Il fit un grand nombre de voyages, pour engager les princes & les prélats à tra-

vailler à la réunion. Il fut pendant plusieurs années confesseur de *Benoît XIII* & son plus ardent défenseur ; mais voyant que les rois d'Espagne étoient disposés à l'abandonner, & que le bien de l'église le demandoit, il se rangea de leur côté, s'attacha au concile de Constance, & publia lui-même en chaire à Perpignan l'édit, par lequel *Ferdinand*, roi d'Arragon, renonçoit avec tous ses sujets à l'obédience de *Benoît*. *Vincent* parcourut presque toute l'Europe, prêchant par-tout l'évangile, & menant une vie très-austere. Une foule de peuple le suivoit. Il faisoit trembler les pécheurs, qui ensuite se jettoient à ses pieds & demandoient à faire pénitence. En l'an 1417 il alla prêcher en Bretagne, & y ayant travaillé pendant deux ans à instruire & à convertir les pécheurs, il mourut à Vannes en 1419 âgé de 62 ans. Nous avons de lui quelques ouvrages, dont il y a eu plusieurs éditions, à Ulm, à Cologne, à Strasbourg, à Lyon & à Venise. La plupart sont des sermons, qui, pour ne rien dire de plus, ne paroissent pas dignes de la réputation de celui dont ils portent le nom. Outre ces sermons, on attribue encore à saint *Vincent Ferrier* un traité de la vie spirituelle ou de l'*homme intérieur* ; un autre sur l'oraison dominicale ; un traité de la fin du monde ou de la ruine de la vie spirituelle, de la dignité ecclésiastique & de la foi catholique, dans lequel il est parlé aussi des deux avénemens de l'Antechrist. On trouve dans ce recueil quelques-unes de ses lettres : une à *Benoît XIII* ; une au général des Freres-Prêcheurs ; une à son frere, prieur de la grande Chartreuse ; une à *Gerson* ; deux à l'Infant d'Arragon, fils du roi *Pierre IV*, & une au roi *Ferdinand*. Les deux lettres à son frere & à *Gerson*, sont imparfaites. *Vincent* fut canonisé par *Callixte III* l'an 1455.

VINCENT DE BEAUVAIS, *voyez* BEAUVAIS.

VIO, (*Thomas*) surnommé CAJETAN, parce qu'il étoit de Caïette, ville du royaume de Naples, entra fort jeune dans l'ordre de saint *Dominique*. Il enseigna la philosophie & la théologie à Rome & à Paris, & fut élu général de son ordre en 1508 à l'âge de 39 ans, à la recommandation du pape *Jules II*. Il fut fait évêque de Caïette & ensuite archevêque de Palerme, & enfin élevé à la dignité de cardinal par *Léon X*. Il fut chargé de s'opposer à *Luther* qui commençoit à infecter l'Allemagne de ses erreurs ; mais les conférences qu'il eut avec cet hérétique n'eurent aucun succès. Il mourut en 1534. Ses premiers ouvrages furent des commentaires sur la philosophie d'*Aristote*. Il travailla ensuite sur toute la somme de St. *Thomas*. Il s'appliqua tout entier à l'écriture-sainte pendant plusieurs années, & fit un commentaire littéral sur les seules paroles des textes originaux, auxquels il s'arrêtoit, sans avoir égard aux applications des peres. Comme il ne savoit point l'hébreu, il faisoit expliquer à des juifs le texte mot à mot, & faisoit ensuite son commentaire sur cette version. Pour le nouveau testament, il suivit le texte & les notes d'*Erasme*, sans s'attacher à la vulgate, ce qui lui attira la censure de quelques théologiens.

théologiens. Tout ce qu'il a fait sur l'écriture-sainte, a été imprimé à Lyon, en cinq volumes *in-folio*, en 1639. Outre ses commentaires sur la somme de St. *Thomas*, qui sont assez courts, on a encore de lui des *opuscules* sur différens sujets. Le premier traité que l'on y trouve, est intitulé : *De la comparaison du Pape & du concile*, divisé en vingt-huit chapitres. C'est cet ouvrage que la cour de Rome récompensa en le faisant évêque & cardinal. Il y releve excessivement la puissance du Pape, & tache d'affoiblir l'autorité des conciles de Constance & de Bâle. Ses traités sur les indulgences contiennent des choses curieuses, mais dont le détail meneroit trop loin. Cet auteur traite les matieres avec beaucoup de méthode & de clarté ; mais les principes qu'il pose, ne sont pas toujours exacts ; & il a quelquefois des sentimens assez libres, principalement dans ses commentaires sur l'écriture-sainte.

VIVALDI, (*Jean-Louis*) natif de Mondovi en Piémont, d'une famille noble de Genes, religieux de l'ordre de St. *Dominique*, étoit bachelier en théologie dès l'an 1475. Le marquis de Saluces le choisit pour son confesseur, & l'engagea à composer quelques ouvrages. Le plus connu est un traité, *de veritate contritionis*, 1503, à Saluces. Il donna dans la même ville une explication des sept pseaumes de la pénitence, vers l'an 1500. Nous avons encore de lui quelques traités, publiés sous le titre d'*opus regale*, dont il y a eu diverses éditions. Ce Dominicain fut fait évêque d'Arbe en 1519, & mourut dans son diocese, regretté & estimé.

VIVANT, (*François*) docteur de Sorbonne, né en 1688 à Paris, où il devint curé de la paroisse de St. *Leu*, ensuite pénitencier & vicaire général sous le cardinal de *Noailles*. Elevé à la dignité de chancelier de l'université en 1714, il se signala dans cette place. L'abbé *Vivant* a eu beaucoup de part au bréviaire & au missel dressés sous l'épiscopat de M. de *Noailles*. Il est auteur de beaucoup de proses, de collectes & de quelques hymnes. Ce pieux ecclésiastique mourut en 1739 à 77 ans. Nous avons de lui, I. Un traité contre la *pluralité des bénéfices*, in-12, qui est plein de vérités inconteſtables ; mais qui n'a fait changer de conduite aucun bénéficier. II. La *vraie maniere de contribuer à la réunion de l'église anglicane à l'église catholique*. Les moyens que l'auteur propose, paroissent excellens ; mais il n'y a pas apparence qu'ils aient jamais leur effet.

VIVÉS, (*Jean-Louis*) né à Valence en Espagne en 1492, fit ses études de philosophie à Paris avec distinction. Il se rendit ensuite à Louvain, où il professa les humanités avec éclat, après la mort de *Guillaume* de *Crouy*, d'abord évêque de Cambrai & ensuite cardinal, dont il fut précepteur. Il passa en Angleterre en 1522, pour être auprès de la princesse *Marie*, fille de *Henri VIII*, à laquelle il enseigna les belles-lettres, & sur-tout la langue latine. Il fut enfermé pendant six mois par ordre de

Henri, auquel il avoit parlé trop librement, lorſque ce prince voulut répudier la reine *Catherine* d'Arragon ſa femme. Ayant obtenu ſa liberté, il repaſſa en Eſpagne, ſe maria à Burgos & revint enfin à Bruges en Flandres, où il mourut vers l'an 1541. On le ſoupçonna d'avoir embraſſé quelques ſentimens peu orthodoxes. Il étoit cependant bon catholique, & ſes ouvrages le prouvent. Nous avons de lui, I. *De veritate fidei chriſtianæ*, en cinq livres qu'on a beaucoup lus autrefois; mais qui ont perdu beaucoup de leur prix, depuis que nous avons eu les *Paſcal* & les *Boſſuet*. II. Un commentaire ſur les livres de la cité de Dieu de St. *Auguſtin*. Quelques éloges qu'on ait donnés à ce livre, il fut ſi mal reçu d'abord qu'il ne ſe trouva perſonne qui le voulût acheter. *Froben* n'en vendit pas un ſeul exemplaire à la foire de Francfort, ſur quoi *Eraſme* dit à *Vivès*: *Vides etiam in muſarum rebus regnare fortunam*. *Vivès* acheva ce commentaire en 1522, & il le dédia à *Henri VIII*, roi d'Angleterre. Cette dédicace lui fut ſi agréable, qu'il l'appella alors en Angleterre pour lui confier l'éducation de *Marie*. III. Un traité de l'éducation d'une femme chrétienne. IV. Des méditations ſur la paſſion de J. C. & ſur les ſept pſeaumes pénitenciaux. V. Pluſieurs autres traités, dont une grande partie ont été recueillis en 2 vol. *in-fol.* à Bâle 1555. Les différens écrits de *Vivès* marquent un homme qui connoiſſoit plus le cabinet que le monde, & qui écrivoit plutôt en ſavant qu'en homme de goût. On peut d'ailleurs lui reprocher un attachement trop ſcrupuleux à certaines maximes philoſophiques, dont perſonne n'oſoit encore ſecouer le joug.

ULLERSTON, (*Richard*) docteur & profeſſeur en théologie à Oxford, écrit en 1408 un traité de la *réforme de l'egliſe*, à la priere de *Robert*, cardinal, évêque de Salisberi. Il eſt encore manuſcrit. Il contient ſeize articles: touchant l'élection du pape, contre la ſimonie; l'abus que l'on fait des biens de l'égliſe; les diſpenſes; les exemptions; la pluralité des bénéfices; les appellations; les privileges; touchant la vie & les mœurs des bénéficiers, & la maniere dont on doit célébrer l'office divin. La cour de Rome n'y eſt point ménagée.

ULRIC, (*St.*) naquit à Ratisbonne d'une famille illuſtre, à la fin du neuvieme ſiecle. Il conſerva à la cour, où il fut envoyé de bonne heure, la pureté de ſes mœurs; & l'impératrice *Agnès* profita de ſes exemples & de ſes conſeils. Il engagea ſes terres dans un temps de famine pour ſoulager les pauvres. Il ſe retira à Cluni à l'âge de trente ans, & l'abbé *Hugues* qui connoiſſoit ſon mérite, le fit ordonner prêtre, & le donna pour confeſſeur à ſa communauté. Il ſe ſervit enſuite de lui, pour établir en différens endroits de nouvelles colonies de ſaints. *Ulric* compoſa un recueil des uſages de Cluni, fort utile à pluſieurs monaſteres de la haute Allemagne, qui rechercherent cet ouvrage comme un précieux tréſor. Il eſt diviſé en trois livres, à la tête deſquels eſt une lettre, où l'auteur ſe plaint d'un abus, qu'il dit être là

principale cause de la ruine de la discipline monastique. C'est que les parens qui avoient grand nombre d'enfans, envoyoient dans les monasteres ceux qui étoient estropiés, ou qu'ils ne jugeoient propres à rien. Le premier livre des coutumes de Cluni parle de l'office divin, & commence par la distribution de l'écriture-sainte pour les lectures ou leçons. Elle étoit à-peu-près telle que nous l'avons, mais les leçons étoient beaucoup plus longues. Les moines de Cluni avoient beaucoup ajouté à la psalmodie prescrite par St. *Benoît*. Outre cette addition, qui étoit considérable, ils disoient toute l'année l'office des morts à neuf leçons. Les dimanches on disoit trois grandes messes, & les jours de férie deux. Le dimanche de l'octave de la Pentecôte, on faisoit à Cluni l'office de la sainte Trinité, qui n'étoit encore alors qu'une dévotion particuliere, & qui n'a été reçu par toute l'église latine que plus de deux cens ans après. A la saint *Pierre*, qui est le patron de Cluni, l'office commençoit la veille avant la nuit, & ne finissoit que le lendemain matin; ensorte qu'on ne dormoit point. Parmi ces longues prieres, on ne voit guere de place pour la priere intérieure, si ce n'est en hiver après les nocturnes, mais chacun faisoit alors ce qu'il vouloit, & souvent on étoit accablé par le sommeil. D'ailleurs la multitude des offices laissoit peu de temps pour le travail des mains, si recommandé dans la regle de St. *Benoît*. Aussi *Ulric* n'en parle qu'en passant, & il avoue qu'il n'en a guere vu d'autre, que celui d'arracher dans le jardin les mauvaises herbes & de pêtrir le pain; encore n'étoit-ce pas tous les jours. C'étoit pour suppléer au travail, que l'on avoit ajouté des pseaumes à toutes les heures de l'office. Le silence étoit très-exactement gardé à Cluni. On ne parloit qu'à certaines heures, & jamais à l'église, au dortoir, au réfectoire & à la cuisine. Il est bon de rapporter ce que dit *Ulric*, de la maniere dont on faisoit le pain qui devoit servir de matiere à l'eucharistie. On le faisoit toujours à jeun: on prenoit du meilleur froment que l'on choisissoit grain à grain: on le lavoit & on le mettoit dans un sac fait exprès. Un des plus vertueux de la maison le portoit au moulin, dont il lavoit les meules. Il se revêtoit d'une aube, & mouloit ainsi le bled. Deux prêtres & deux diacres, aussi revêtus d'aubes & d'amis, pêtrissoient la pâte dans de l'eau froide, afin qu'elle fût plus blanche, formoient les hosties & les faisoient cuire. On chantoit des pseaumes pendant ce travail. Afin d'observer les moindres négligences des freres & de les déclarer en plein chapitre, il y avoit des surveillans qui faisoient continuellement la ronde dans tout le monastere, ensorte qu'il n'y avoit aucun lieu, ni aucun instant où quelqu'un pût s'écarter impunémentde son devoir. Mais ce qu'il y avoit de plus singulier à Cluni, c'est l'attention continuelle que l'on avoit sur les enfans qui y étoient élevés. On n'en recevoit que six; & ce petit nombre avoit au moins deux maîtres, qui les gardoient à vue & ne les quittoient

jamais. Perſonne n'approchoit d'eux que leurs maîtres, & on les veilloit avec autant de ſoin la nuit que le jour. En voyant, dit *Ulric*, quelles attentions on a pour ces enfans, j'ai dit ſouvent en moi-même, qu'il eſt difficile qu'un fils de Roi, ſoit élevé avec plus de précaution que le moindre enfant à Cluni. On faiſoit dans ce monaſtere de très-abondantes aumônes.

VOISIN, (*Joſeph*) d'une famille conſidérable de Bordeaux, étoit conſeiller dans cette ville; mais les occupations de cette charge ne lui laiſſant pas aſſez de temps pour vaquer à ſes études, il la quitta pour embraſſer l'état eccléſiaſtique. Il fut élevé au ſacerdoce & au doctorat en théologie, & fut aumônier & prédicateur du prince de *Conti*. Ce ſavant mourut en 1685, avec la réputation de poſſéder très-bien le grec & le latin; mais il ſe plaiſoit ſur-tout à l'hébreu & au rabbiniſme. Il employa cette érudition avec beaucoup de zele pour la défenſe de la religion catholique. Dès 1635, il donna une verſion latine de la diſpute de *Rabbi Iſraël*, fils de *Moïſe*, ſur l'ame, avec un commentaire latin ſur cette diſpute. Cet ouvrage fut imprimé à Paris. En 1647, il donna ſa *théologie des Juifs* en latin: en 1650 un traité latin de la *loi divine* ſelon l'état de tous les temps, depuis *Adam* juſqu'à J. C. Il traite dans cet ouvrage, de la loi écrite, de la diviſion de la loi, des verſions de l'écriture, de l'intégrité du texte hébraïque, &c. En 1655, il publia un traité latin du Jubilé ſelon les Juifs; en 1659 un commentaire latin ſur le premier chapitre de l'évangile de St. *Matthieu*: ce commentaire, imprimé en deux volumes *in*-8°, eſt tiré des ouvrages de St. *Auguſtin*. Dès 1651, il donna de ſavantes notes ſur le *pugio fidei* de *Raymond Martin*. On a auſſi de M. de *Voiſin* un petit traité latin ſur le myſtère de la Ste. Trinité. Tout le monde ſait qu'il eut part au traité de M. le prince de *Conti* contre la comédie & les ſpectacles, & que ce fut lui qui le fit imprimer par ordre de ce prince. Quelques mois avant la mort du même prince, M. *Hedelin*, abbé d'*Aubignac*, ayant attaqué l'ouvrage de ce prince dans ſa diſſertation ſur la condamnation des théatres, M. de *Voiſin* ſe crut obligé de défendre l'ouvrage de ſon protecteur, & c'eſt ce qu'il fit par ſon livre intitulé: *Défenſe du traité de M. le prince de Conti touchant la comédie & les ſpectacles: ou la réfutation d'un livre intitulé: Diſſertation ſur la condamnation des théatres, à Paris chez J. B. Coignard* 1671. Cette défenſe eſt dédiée à M. le prince de *Conti* le fils, & après l'épître dédicatoire, il a mis un abrégé très-édifiant de la vie du prince de *Conti* le pere. On trouve dans le corps de l'ouvrage beaucoup d'érudition ſur les jeux & ſur les ſpectacles des Païens. On y voit une longue tradition des conciles & des ſaints peres.

VOLPILIERE, (*N. de la*) d'Auvergne, docteur en théologie, prêcha vers la fin du dix-ſeptieme ſiecle dans pluſieurs villes du royaume avec beaucoup de ſuccès. Sa réputation étoit ſi grande dans le temps qu'il publia ſes ſermons, que M. *Coquelin*,

qui en fut l'approbateur, dit que le nom de M. de la *Volpiliere* suffisoit pour en faire connoître la bonté. Les quatre premiers volumes parurent en 1688, *in*-8°, Paris. Ils contiennent des sermons sur les vérités chrétiennes & morales ; sur les vertus & sur les vices ; sur les commandemens de Dieu & sur les conseils de l'évangile ; sur tous les devoirs de la religion, & sur tous les sujets qui se traitent en chaire pour la conversion des pécheurs & pour la perfection des justes. Le cinquieme & le sixieme volume furent publiés en 1704, Paris, *in*-12. Ils offrent des discours synodaux. Ce prédicateur vouloit donner des sermons, qui ne parussent ni trop étudiés ni trop négligés, c'est-à-dire, qu'en évitant les extrêmités vicieuses, il reste dans un milieu honnête ; mais il n'est que médiocre. Il est vrai que s'il n'a pas égalé les meilleurs prédicateurs de son temps & ceux qui lui ont succédé, ses sermons peuvent néanmoins être lus avec fruit.

I. URBAIN II, (*Otton*) natif de Chatillon-sur-Marne, fut chanoine de Rheims, & ensuite moine de Cluni. *Grégoire VII* le fit cardinal & évêque d'Ostie. Après la mort de *Victor III*, il fut élu pape en 1088. Nous n'entrerons pas dans le détail de son pontificat ; nous renvoyons le lecteur à sa vie, écrite par *dom Ruinart*. *Urbain II* mourut à Rome en 1099, après avoir tenu le St. Siege un peu plus de onze ans. Nous avons de lui plusieurs *lettres*, où l'on trouvera des choses utiles pour l'histoire de son temps.

II. URBAIN IV, appellé auparavant *Jacques Pantaléon*, étoit de Troyes en Champagne, & fils d'un savetier. Etant venu fort jeune étudier à Paris, il s'appliqua au droit canon & ensuite à la théologie. Il devint fameux prédicateur, fut pourvu de l'archidiaconé de Liege, & ensuite de l'évêché de Verdun. Il s'étoit distingué dans plusieurs légations du Nord. Ayant été élu Pape à Viterbe en 1261, il prit le nom d'*Urbain IV*. Comme les cardinaux étoient réduits à un petit nombre, *Urbain IV* en fit quatorze, dont deux furent depuis Papes. *Urbain IV* avoit demeuré deux ans à Orviette, d'où la plupart de ses lettres sont datées : mais les habitans s'étant déclarés contre lui, il se fit porter en litiere à Perouse, où il mourut le deuxieme d'octobre 1264, n'ayant été Pape que trois ans. On remarque qu'il pardonna avec bonté une injure qui lui avoit été faite par des gentilshommes lorsqu'il étoit archidiacre de Liege. On a de lui 71 lettres dans le tome second du *thesaurus novus anecdotorum*, des peres dom *Martenne* & dom *Durand*, Bénédictins. Ces lettres sont fort utiles à l'histoire ecclésiastique. Il laissa encore un volume d'épîtres, conservées dans la bibliotheque du Vatican, & une paraphrase sur le pseaume L, que nous avons dans la bibliotheque des peres.

III. URBAIN VIII, (*Maffée Barberin*) d'une ancienne famille de Florence, s'avança par son esprit. Il n'étoit encore âgé que

de 19 ans, quand il fut fait prélat. *Sixte V* lui donna la charge de référendaire. *Clément VIII* le pourvut du gouvernement de Fano à l'âge de 24, & le fit quelque temps après protonotaire apostolique. *Clément VIII* l'envoya nonce en France du temps d'*Henri IV*, pour complimenter ce prince sur la naissance du dauphin, son fils *Louis XIII*. Il fut ensuite sacré archevêque de Nazareth, & nommé nonce ordinaire en France. *Paul V* le fit cardinal en 1606: on l'envoya légat à Bologne, & on l'élut évêque de Spolette, protecteur des Ecossois à Rome, & l'un des cardinaux de la congrégation de la Propagation de la Foi. Enfin il fut élevé sur le St. Siege le 6 d'août 1623, étant âgé de 55 ans. Il étoit connu par l'attention avec laquelle il s'étoit appliqué dès la jeunesse, à se bien acquiter des emplois qu'on lui avoit confiés. Avant que d'être revêtu de ses habits pontificaux, il se prosterna devant l'autel, & pria Dieu avec larmes de lui ôter la vie, avant que de sortir de la chapelle, s'il jugeoit que son exaltation ne fût pas avantageuse à son église. Il aimoit les belles-lettres, & protégeoit les savans. Nous avons de lui divers ouvrages de poésie latine. I. Des *paraphrases* sur quelques pseaumes, & sur quelques cantiques de l'ancien & du nouveau testament. II. Des *hymnes* & des odes sur les fêtes de Notre-Seigneur, de la Ste. Vierge & de plusieurs saints. III. Des *épigrammes* sur divers hommes illustres. » Il n'a » rien fait d'approchant de ses odes, au sentiment de tout le » monde... Il auroit encore mieux établi sa réputation poétique, » s'il ne se fût point mêlé de faire de vers italiens. On peut dire » qu'il y échoua, puisqu'il n'y excella point, & que la poésie » passe pour mauvaise, dès qu'elle ne paroît que médiocre. C'est ce que dit *Baillet* dans ses *jugemens des savans*. *Urbain* composa une fort belle élégie, que l'on voit à la tête de ses poëmes, pour exhorter les cardinaux ses confreres à faire des vers chastes & édifians. Ce dessein est assurément fort louable; mais il eût encore mieux fait, si, au lieu de leur donner cet avis en poëte, il leur eût défendu en qualité de souverain Pontife, d'en jamais composer d'autres. Il devoit faire usage de son autorité, pour arrêter les désordres qui naissent de la poésie, qui étoient dès-lors très-communs. Il le fit avec éclat dans une occasion. Un homme ayant eu l'impudence de lui présenter un ouvrage, dont un sage païen même auroit rougi, *Urbain* l'en reprit avec tant de force, que ce misérable en mourut de confusion. Il avoit un souverain mépris pour ces pitoyables écrivains, qui ont la démangeaison d'être auteurs, & qui ne font que fatiguer le public par des productions continuelles. En voici un trait remarquable. *Rusticus*, archevêque de Rouen, qui étoit du nombre de ceux dont nous parlons, lui ayant dédié un gros ouvrage, le Pape qui connoissoit le génie de l'auteur, lui appliqua fort ingénieusement ce vers de *Despotere*:

Supprimit Urbanus, quæ Rustieus edit ineptè.

Urbain VIII mourut en 1644, après 21 ans de pontificat.

USUARD, religieux de l'ordre de St. *Benoît* dans le neuvieme siecle, étoit françois, à ce que l'on croit; mais on ne sait dans quel monastere il fit profession. On prétend qu'il vivoit sur la fin du neuvieme siecle. Nous avons de lui un *martyrologe* qui est très-connu, & dont les meilleures éditions sont celles de *Molanus* en 1568, & de *Jean Solerius*, in-fol. Cette derniere est très-curieuse & faite avec beaucoup de soin. L'ouvrage d'*Usuard* est d'un grand secours pour l'histoire de la vie des saints.

W

WADING, (*Luc de*) religieux irlandois de l'ordre de St. *François*, demeuroit à Rome, où il mourut vers l'an 1655. Il est auteur de la bibliotheque des écrivains de son ordre. *Henri Willot* avoit acquis quelque réputation par son livre des écrivains de l'ordre de St. *François*, imprimé à Liege en 1598; mais il fut entiérement éclipsé par *Wading*. L'ouvrage de celui-ci fut imprimé à Rome l'an 1650, séparément d'avec ses huit volumes des *annales* de son ordre, où il est encore obligé de parler souvent de ces écrivains. Cet ouvrage fut bien reçu du public, à cause de la persuasion où on étoit, tant de l'habileté que de la probité singuliere du pere *Wading*. Comme il étoit échappé des fautes à son exactitude, & qu'il n'avoit pas pu tout voir, le pere *François Harold* entreprit de corriger & de continuer sa bibliotheque, comme il avoit fait la continuation & l'abrégé de ses annales. Cependant on voit encore parmi tant d'écrivains, quelques auteurs qui n'ont point été Cordeliers, ni d'aucun des autres ordres de St. *François*. La meilleure édition des *annales* du pere *Wading*, est celle qui a pour titre: *Wadingii*, (R. P. Lucæ) *annales minorum, seu trium ordinum à S. Francisco institutorum, &c. Editio secunda, locupletior & accuratior, opera & studio* R. P. *Jos. Mariæ Fonseca ab Ebora, &c.* in-fol. 18 *vol. Romæ* 1731 *& seqq.*

WALAFRID STRABON, religieux Bénédictin du monastere de Fulde, sous le célebre *Hincmar*, fit de grands progrès dans la piété & dans les sciences. Son mérite le fit élire doyen du monastere de St. *Gal* & abbé de Reichenaw dans le diocese de Constance, où il mourut vers l'an 849. Les divers ouvrages qui nous restent de lui sont, I. *De officiis divinis*. L'auteur examine les commencemens & la suite des usages ecclésiastiques. II. Les vies de St. *Gal* & de St. *Othmar*. III. *De eversione Jerusalem, ad caput XIX evangelii S. Lucæ*. Il y a quelques idées singulieres dans ce traité,

qui eſt d'ailleurs curieux. IV. *Gloſſa ordinaria in ſacram ſcripturam.* Cette gloſe eſt peu de choſe. V. Des poëmes latins, qui manquent de feu & de pureté. On peut faire le même reproche au ſtyle de ſes autres ouvrages.

WALEMBOURG, voyez VALEMBOURG.

WALTON, (*Briand*) ſavant proteſtant anglois, fit ſes études avec beaucoup de ſuccès. Ayant été nommé évêque de Cheſter, il remplit tous les devoirs d'un digne prélat, & mourut en 1661, regardé comme un des hommes les plus ſavans de l'Angleterre. *Walton* eſt principalement connu par ſon édition de la bible, en pluſieurs langues, qu'on appelle la *polyglotte d'Angleterre*. Quoique pluſieurs autres perſonnes y aient travaillé avec lui, on lui fait ordinairement honneur de ce grand ouvrage qui eſt décoré de ſon nom & même de ſon portrait. Outre le grand nombre de verſions orientales, qui ſont dans ce recueil & qui étoient déjà auparavant dans la grande bible de le *Jay*, il y a au commencement des diſſertations ſur toutes ces bibles. C'eſt ce qu'on appelle ordinairement prolégomenes de *Walton*, quoiqu'ils ſoient plutôt l'ouvrage de *Jean Pearſon* & de quelques autres anglois. Ils ont été traduits en françois, mais abrégés par le pere *Lamy*, de l'Oratoire, *in*-4°, à Lyon 1699. M. *Simon* a remarqué que le recueil des queſtions préliminaires, qui ſont au-devant de cette polyglotte d'Angleterre, eſt plus étendu & même plus exact que tous les autres traités ſur cette matiere. *Walton* a eu aſſez de jugement pour choiſir les meilleurs auteurs qui avoient écrit avant lui, & en même temps aſſez de capacité pour ne pas ſuivre aveuglément les préjugés d'une infinité de proteſtans. Il eſt néanmoins tombé quelquefois dans l'erreur, s'attachant trop à certaines verſions de l'écriture, & trop peu à d'autres. On a imprimé ſes prolégomenes ſéparément, à Zurich, en 1673. Quant à la polyglotte, les éditeurs ne négligerent rien pour la rendre la plus parfaite qu'il a été poſſible. Revue avec ſoin, corrigée avec exactitude, elle eſt regardée comme la meilleure, & c'eſt celle dont on fait actuellement le plus d'uſage.

WITASSE, (*Charles*) né en 1660 à Chauni dans le dioceſe de Noyon, montra une telle ardeur pour l'étude qu'il ſe levoit dès ſa jeuneſſe à deux heures après minuit pour la ſatisfaire. Après avoir brillé dans les communautés de M. *Gillot*, il parut avec non moins d'éclat ſur les bancs de Sorbonne, où il fut le premier de ſa licence. Admis dans la ſociété de cette compagnie en 1688, il fut élu prieur de la même ſociété en 1689. La réputation de ſcience & de vertu, qu'il s'acquit pendant ſa licence, lui attira dès-lors l'eſtime & la confiance des perſonnes les plus diſtinguées. Il reçut le bonnet de docteur en 1690, & en 1696 il fut nommé à une chaire de profeſſeur royal en théologie. Il remplit cette place pendant 18 années avec beaucoup de diſtinction. Le refus qu'il fit en 1714 d'accepter la conſtitution *unigenitus*, lui attira un ordre qui le fit reléguer à Noyon; & peu après le Roi le priva de

sa chaire. Il reparut au mois de septembre 1715, & il fit quelques démarches pour rentrer dans l'exercice de sa chaire. Son dessein étoit de présenter requête au parlement, avec l'agrément de la maison de Sorbonne, qu'il demanda l'année suivante dans l'assemblée ordinaire tenue le 8 avril. Cette maison approuva son projet & résolut d'intervenir dans la cause pour obtenir son rétablissement; mais lorsqu'on alla à sa chambre l'informer de cette résolution, on le trouva tombé en apoplexie. Il revint cependant de cette attaque; mais les prises d'émétique réitérées lui causerent une inflammation de poitrine si violente, qu'il en mourut le 10 avril 1716. Nous avons de lui, I. Des traités sur les sacremens de la pénitence & de l'ordre, publiés après sa mort, & qui furent suivis de ceux de Dieu & de ses attributs, en 3 vol. *in*-12; de la Trinité, en 2 vol. de l'incarnation, en 2 vol. de l'eucharistie, en 2. vol. Le traité de la confirmation qui a paru chez *Lottin*, imprimeur des écrits de M. *Witasse*, n'est pas de ce docteur; mais d'un pere de l'Oratoire. Nous avons encore de lui un savant traité de la Pâque, ou *lettre d'un docteur de Sorbonne à un docteur de la même maison, touchant le système d'un théologien espagnol*, (*Louis* de *Léon*) *sur la Pâque*, (traduit & publié par le pere *Daniel*, Jésuite) imprimé à Paris en 1695. Le pere *Lamy* ayant répondu à ce traité, M. *Witasse* répliqua par une lettre insérée dans le *journal des savans* de l'année 1696. Le pere *Lamy* publia une réponse à cette lettre, & c'est à cette réponse que M. *Witasse* opposa une nouvelle lettre, insérée dans le journal de l'année 1697. Il eut aussi beaucoup de part à la célebre ordonnance de M. le *Tellier*, archevêque de Rheims, sur la grace, publiée en 1697, contre deux theses des Jésuites. Voici le jugement qu'un critique porte de ce célebre théologien: » Jamais personne ne fut mieux que ce » docteur, digérer & réduire ses sujets. Les questions les plus obs» cures devenoient intelligibles entre ses mains. Il traitoit les myste» res avec respect, l'histoire avec érudition, la scholastique avec net» teté. Son style convenoit parfaitement au genre didactique, pur » sans affectation, simple sans barbarie, net & concis sans sé» chereſſe. Il ne lui manquoit qu'un peu plus de délicatesse dans » le choix de ses preuves, & moins de scrupule à ne pas toujours » s'assujettir aux formes de la scholastique, & aux questions que » la tyrannie de l'usage a introduites.

X

XIMENES, (*François*) cardinal, né en 1437 dans la vieille Caſtille, étudia à Alcala & à Salamanque. Enſuite il alla à Rome. Ayant été volé dans ſon voyage, il n'en rapporta qu'une bulle pour la premiere prébende qui vaqueroit. L'archevêque de Tolede la lui refuſa, & le fit mettre en priſon dans la tour d'Ulcéda, où un prêtre qui y étoit priſonnier depuis long-temps, lui prédit qu'il ſeroit un jour archevêque de Tolede. Quand il eut été mis en liberté, il obtint un bénéfice dans le dioceſe de Siguença, où le cardinal *Gonçales Mendoza* qui étoit évêque, le fit ſon grand vicaire. *Ximenès* entra quelque temps après chez les Cordeliers de Tolede, & y fit ſes vœux. Se voyant accablé de viſites, il ſe retira dans une ſolitude nommée Caſtanel. A ſon retour à Tolede, la reine *Elizabeth* de *Caſtille* le choiſit pour ſon confeſſeur, & le nomma à l'archevêché de Tolede. Le pape *Jules II* lui donna quelque temps après le chapeau de cardinal, en 1507. Ce fut lui qui gouverna l'Eſpagne ſous les regnes de *Ferdinand*, d'*Iſabelle*, de *Jeanne*, de *Philippe* & de *Charles*. Nous n'entrerons point dans le détail de la vie de ce Prélat, qui paſſe pour un grand politique. Nous n'en rapporterons que ce qui a plus de rapport à notre objet. Avant ſon voyage de Grenade, dont nous avons parlé, il en avoit fait un à Alcala, & dès-lors il avoit réſolu d'y établir une univerſité ſur le modele de celle de Paris, la plus célebre de toute l'Europe. Ce n'eſt pas que ce Prélat en ſoit le premier fondateur, puiſqu'il y avoit fait lui-même ſes premieres études. Mais ſes bienfaits, & les priviléges qu'il lui obtint, le firent reconnoître pour fondateur. Les premiers commencemens en furent foibles, comme dans tous les grands établiſſemens; mais dans la ſuite cette univerſité eſt devenue une des plus célebres de l'Eſpagne. On jetta la même année 1499 les fondemens du principal college, qu'on nomma de St. *Ildephonſe*. L'archevêque de Tolede commença en 1502 à travailler au grand projet d'une bible polyglotte, c'eſt-à-dire, en pluſieurs langues. Dans ce deſſein il fit venir d'Alcala à Tolede un grand nombre de ſavans hommes dans les langues grecque, hébraïque, arabe & autres, dont la connoiſſance eſt néceſſaire pour la parfaite intelligence de l'écriture-ſainte, & que ce prélat avoit autrefois appriſes exactement. On trouve dans cette bible le texte hébreu de la maniere dont les Juifs le liſent; la verſion grecque des Septante; la verſion latine de St. *Jerome*; & enfin les paraphraſes chaldaïques d'*Onkelos* ſur les cinq livres de Moïſe ſeule-

ment: & l'on a joint une traduction littérale au grec des Septante. Il y a deux préfaces à la tête : la premiere adreſſée à *Léon X*, parce que cette bible ne fut imprimée qu'en 1515. La ſeconde préface ſemble n'être pas de *Ximenès*, parce qu'on y lit que l'ancienne verſion latine a été placée entre le texte hébreu & celui des Septante, comme entre la ſynagogue & l'égliſe orientale, pour repréſenter JESUS-CHRIST entre deux larrons. Une comparaiſon ſi ridicule ne paroît pas digne de *Ximenès*, outre qu'elle contredit la premiere préface qui eſt certainement de ce prélat. On n'a pas fait difficulté de corriger les traductions grecque & latine ſur le texte hébreu, & ſouvent même aſſez mal à propos, & ſans aucune néceſſité. On a ſur-tout touché à la verſion des Septante, qu'on a réformée ou plutôt corrompue en pluſieurs endroits, pour la rendre plus conforme à l'original hébreu. L'on a fait la même choſe à l'égard de la vulgate. Comme les exemplaires latins en étoient fort défectueux, on s'eſt auſſi donné la liberté de la réformer, non-ſeulement ſur d'anciens exemplaires latins, mais même ſur le texte hébreu. On ne s'eſt pas contenté d'en ôter les fautes des copiſtes, mais on en a retranché pluſieurs choſes qu'on a cru n'y devoir pas être. L'archevêque de Tolede ne jugea pas à propos de donner d'autres paraphraſes chaldaïques que celle d'*Onkelos* ſur le pentateuque. Il fit néanmoins traduire en latin les autres paraphraſes, après en avoir retranché les fables du talmud ; mais il ſe contenta de les mettre dans la bibliotheque d'Alcala, & ne les publia pas, parce que la mort le prévint. Pour ce qui eſt du nouveau teſtament, on y voit le texte grec imprimé ſans accens & ſans eſprits, parce qu'en effet les plus anciens manuſcrits n'en ont point, & qu'on a cru par-là mieux repréſenter les originaux grecs. C'eſt ce qu'on n'a pourtant point obſervé dans l'édition des Septante, parce que c'eſt une verſion de l'écriture & non pas un texte original. Les exemplaires qu'avoit l'archevêque étoient aſſez bons ; mais pour les avoir voulu réformer ſur le texte hébreu, on les a corrompus en pluſieurs endroits, parce qu'alors on ignoroit la véritable maniere de corriger les exemplaires grecs. Cependant on a réimprimé depuis cette même édition d'Alcala dans la bible d'Anvers ou de *Philippe II*, dans la polyglotte de Paris de M. le *Jay*, dans la bible à quatre colonnes attribuée à *Vatable*. Outre la bible dont nous venons de parler, *Ximenès* fit encore un dictionnaire des mots hébreux & chaldaïques de la bible, qu'on trouve à la fin dans pluſieurs exemplaires ; mais qui manque dans la plupart par la négligence de ceux qui les firent relier après la mort de ce prélat. On travailla à cette bible pendant plus de douze ans : *Ximenès* s'y appliqua lui-même avec beaucoup d'aſſiduité, & en fit toute la dépenſe, qui monta à des ſommes immenſes. Il acheta quatre mille écus ſept exemplaires en hébreu. Il donna tout ce qu'on voulut pour des manuſcrits grecs & latins, anciens de 8 cens ans.

Le cardinal *Ximenès* mourut en 1517 à 80 ans. Il y a eu plusieurs auteurs eccléſiaſtiques de ce nom en Eſpagne ; mais comme leurs ouvrages n'ont pas paſſé les Pyrénées, nous n'en parlerons pas.

Y

YVES DE PARIS, fut d'abord avocat. Il quitta le barreau pour l'ordre des Capucins, où il mourut en 1678 dans ſa quatre-vingt-cinquieme année. Nous avons de lui pluſieurs traités de piété, dont on nous diſpenſera de donner le détail, parce que perſonne ne les lit plus aujourd'hui.

Z

ZABARELLA, (*François*) dit le cardinal de Florence, parce qu'il étoit archevêque de cette ville, naquit à Padoue en 1339. Il y enſeigna le droit canonique avec applaudiſſement, après l'avoir étudié à Bologne. Il paſſa enſuite à Florence pour y donner des leçons de droit ; ſa réputation le fit appeller à Rome par *Boniface IX. Jean XXIII* l'appella auſſi à ſa cour, & lui donna l'archevêché de Florence & le chapeau de cardinal. L'empereur *Sigiſmond*, auprès duquel il fut député en 1413, demanda la convocation d'un concile. On convint qu'il ſe tiendroit à Coutances ; *Zabarella* s'y trouva, & s'y diſtingua par ſon zele & par ſa ſcience. On croit que s'il eût vécu juſqu'à l'élection d'un Pape, on auroit jetté les yeux ſur lui ; mais c'eſt une conjecture qui n'eſt fondée que ſur ſon mérite. Ce ſavant cardinal mourut en 1417, âgé de 78 ans. C'étoit un des plus ſavans canoniſtes de ſon ſiecle. Nous avons de lui quelques ouvrages ſur l'écriture-ſainte, ſur le droit canonique, &c. Mais ſon écrit le plus célebre eſt un *traité ſur le ſchiſme*, dans lequel il attribue tous les maux de l'égliſe de ſon temps à la ceſſation des conciles. Il n'eſt point néceſſaire, dit ce grand cardinal, de prouver quelle eſt l'utilité des conciles, parce que c'eſt une choſe qui eſt connue de tout le monde. En effet ſi nous conſidérons la racine de toutes les calamités & de tous les maux que l'égliſe a ſoufferts de toutes parts, nous ſerons convaincus qu'ils ne ſont venus que de ce qu'on a négligé de tenir des conciles. S'ils ſe fuſſent tenus réguliérement, comme on faiſoit autrefois, il n'y a nul

doute qu'on auroit remédié par-là à tant de maux & à tous les schismes. Autrefois, dit encore ce judicieux cardinal, la coutume étoit de terminer par-là toutes les affaires où il y avoit de la difficulté ; & les conciles étoient fréquens. Mais dans la suite quelques Papes, qui dans le gouvernement de l'église ont plutôt imité la conduite des princes temporels que celle des apôtres, ne se sont plus mis en peine de convoquer ces augustes assemblées. Les flatteurs qui ont voulu plaire aux Papes, leur ont persuadé depuis long-temps & encore aujourd'hui, que tout ce qu'ils vouloient leur étoit permis ; qu'ils pouvoient tout faire, même les choses illicites. Voilà l'origine d'une infinité d'abus. Car le Pape s'est emparé de tous les droits des églises inférieures, ensorte que les prélats de ces églises sont comptés pour rien. Et si Dieu ne vient au secours de l'église universelle, dans le triste état où elle est réduite, elle est en péril. *Ecclesia periclitatur.* Il faudroit aussi faire attention aux honneurs que l'on rend au Pape, afin de ne les pas porter trop loin ; & de n'y pas excéder, de maniere qu'il semble qu'on lui rend les mêmes honneurs qu'à Dieu. *Ut videatur non minùs honorari Papa quàm Deus.* Cet ouvrage a été mis à l'index, parce que l'auteur a osé parler avec trop de sincérité, des abus qu'il avoit cru remarquer.

ZACAGNI, (*Laurent-Alexandre*) garde de la bibliotheque du Vatican, mort à Rome vers l'an 1720, fut chargé par le cardinal *Casanate*, bibliothécaire du Pape, de donner au public les monumens des anciens peres, qui se trouverent manuscrits dans la bibliotheque du Vatican, & qui n'avoient pas encore été publiés. Il en mit au jour un volume *in*-4°, intitulé : *Collectanea monumentorum veterum ecclesiæ græcæ ac latinæ.* Ce premier volume contient des opuscules d'*Archelaüs*, de St. *Ephrem*, de St. *Grégoire de Nice* & d'*Eutalius*, en grec & en latin, avec des notes de l'éditeur. C'étoit un homme fort obligeant, & qui, sans avoir égard à la différence des religions, faisoit part aux savans de ses recherches & de ses découvertes.

ZONARE, (*Jean*) historien grec, qui vivoit dans le douzieme siecle vers l'an 1112, avoit exercé divers emplois considérables à la cour des Empereurs de Constantinople. Dégouté du monde il prit l'habit de moine dans l'ordre de St. *Basile*. Nous avons de lui des *annales* traduites du grec en latin par *Jerome Wolfius*, & imprimées à Bâle l'an 1557, à Paris en 1567, par *Guillaume Chaudiere*, & au Louvre en 1686 dans le corps de l'histoire byzantine. Le premier volume comprend les affaires des Juifs, depuis le commencement du monde, jusqu'à la prise de Jérusalem ; le second traite des affaires des Romains, depuis la fondation de Rome jusqu'à *Constantin* le Grand ; & le troisieme, depuis cette époque jusqu'en 1118. *Zonare* a aussi laissé des commentaires sur les canons des apôtres & des conciles œcuméniques & provinciaux, & sept ou huit autres traités que nous avons dans

la *bibliotheque des peres*. Nous ne porterons aucun jugement sur ces derniers ouvrages, parce qu'ils sont ignorés ; mais comme l'histoire de *Zonare* est connue, il faut avertir le lecteur que la fable & la vérité y sont mêlés indistinctement. Il aimoit le merveilleux, & il le répand par-tout. Ce qui regarde les Juifs n'est pas trop exact, & ne peut pas être d'une grande utilité. Il ne faut s'attacher qu'à la partie qu'il a eu sous les yeux, & elle est précieuse pour l'histoire de son temps, quand on sait s'en servir avec discernement. Son style ne répond pas toujours aux matieres qu'il traite, & il est souvent au-dessous de son sujet.

FIN.

TABLE

TABLE CHRONOLOGIQUE

DE L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE,

DEPUIS L'ASCENSION DE JESUS-CHRIST

jusqu'à mil sept cents cinquante.

PREMIER SIECLE.

33. JESUS-CHRIST monte au Ciel. St. Matthias est élu Apôtre. Descente du Saint-Esprit. Etablissement de l'Eglise. Election des sept premiers Diacres. Martyre de St. Etienne. St. Jacques le Mineur établi Evêque de Jérusalem.
34. Persécution contre l'Eglise de Jérusalem. Conversion des Samaritains. Conversion de l'Eunuque de la Reine d'Ethiopie. Conversion de St. Paul.
35. Conversion du Centenier Corneille.
36. St. Pierre fonde l'Eglise d'Antioche. Dispersion des Apôtres par toute la terre. St. Matthieu écrit son Evangile.
37. Mort de l'Empereur Tibere, qui avoit succédé immédiatement à Auguste. Caius, surnommé Caligula, Empereur.
40. La vengeance Divine commence à éclater sur les Juifs.
41. Mort de Caligula. Claude Empereur.
42. St. Pierre établit son Siege à Rome.
43. Les Disciples de Jesus-Christ commencent à être appellés Chrétiens. St. Pierre retourne à Jérusalem.
44. Martyre de St. Jacques le Majeur. Prison de St. Pierre, qui est délivré par un Ange. St. Paul & St. Barnabé sont faits Apôtres des Gentils à Antioche.
45. Premiere Epître de St. Pierre. Evangile de St. Marc.
51. Concile de Jérusalem.
52. Les deux Epitres aux Thessaloniciens.
53. Apollonius de Tyane paroit avec éclat. Evangile de St. Luc.
54. Héréfie de Cerinthe. Mort de l'Empereur Claude. Néron lui succede.
55. Epître aux Galates.
56. Premiere Epître aux Corinthiens.
57. Seconde Epître aux Corinthiens.
58. Epître aux Romains.
60. St. Marc fonde l'Eglise d'Alexandrie. Epître de Saint Jacques le Mineur.
61. St. Paul à Rome. Il écrit à Philémon.

62. Martyre de St. Jacques. Les Apôtres établiſſent en ſa place St. Siméon, pour Evêque de Jeruſalem. Epîtres aux Philippiens & aux Coloſſiens.
63. Epître aux Hebreux. St. Luc écrit le Livre des Actes.
64. Epître à Timothée & à Tite. Perſécution de Néron.
65. Seconde Epître de St. Pierre. St. Pierre & St. Paul ſont mis en priſon à Rome. St. Paul ſe juſtifie devant Néron. Epître aux Epheſiens.
66. Simon le Magicien ſéduit beaucoup de monde. Martyre de St. Pierre & de St. Paul à Rome ſous Néron. St. Lin Pape. Révolte des Juifs. St. Jean vient en Aſie combattre les héréti-ques Ebion, Cerinthe & Menandre.
67. Jéruſalem réduite aux dernieres extrêmités.
68. Martyre de St. Marc à Alexandrie. Martyre de St. Evode pre-mier Evêque d'Antioche après les Apôtres. St. Ignace lui ſuccede.
69. Mort de Néron. Galba Empereur. Il eſt tué après un regne de ſept mois. Othon élu en ſa place, puis Veſpaſien.
70. Tite prend Jéruſalem. Le Temple brulé malgré lui.
73. Mort du Pape St. Lin. St. Clet ou Anaclet lui ſuccede.
79. Mort de l'Empereur Veſpaſien. Tite ſon fils regne après lui.
81. Mort de Tite. Domitien Empereur.
91. St. Anaclet Pape meurt, & a pour ſucceſſeur St. Clément.
94. L'Hiſtorien Joſeph écrit.
95. Perſécution de Domitien. St. Jean l'Evangéliſte eſt plongé à Rome dans l'huile bouillante, puis relégué en l'Iſle de Pathmos où il écrit ſon Apocalypſe. Domitien fait mourir Flavius Clément ſon couſin, au ſortir de ſon Conſulat, parce qu'il étoit Chrétien, bannit la femme & la niece de Flavius.
96. Mort de Domitien. Nerva Empereur. Nerva rappelle les exilés.
97. Mort d'Apollonius de Tyane.
98. St. Jean revenu à Epheſe compoſe ſon Evangile & ſes Epîtres.
100. Mort de Nerva. Trajan lui ſuccede. Mort de St. Jean. Mort du Pape St. Clément. St. Evariſte lui ſuccede. Trajan com-mence à perſécuter les Chrétiens.

SECOND SIECLE.

103. Naiſſance de St. Juſtin.
104. Lettre de Pline à Trajan au ſujet des Chrétiens. Ré-ponſe de l'Empereur.
106. St. Ignace écrit à pluſieurs Egliſes.
107. Son Martyre à Rome. St. Polycarpe recueille les Lettres de St. Ignace pour les Philippiens, & leur écrit. Martyre de St. Siméon Evêque de Jeruſalem.

109. St. Alexandre succede à St. Evariste dans le Siege de Rome.
115. Les Juifs se révoltent dans toute l'Egypte & dans la Lybie, où ils massacrent plus de deux cens mille hommes. Antioche est ruinée par un tremblement de terre.
117. Mort de Trajan. Adrien Empereur.
119. St. Alexandre Pape meurt. St. Sixte I lui succede. Les hérétiques Gnostiques, Saturnin, Carpocrate, & plusieurs autres s'efforcent de corrompre les Fideles.
125. L'Eglise est persécutée sous Adrien. Martyre de Ste. Symphorose & de ses fils.
126. On répand des calomnies contre les Chrétiens. St. Quadrat & saint Aristide présentent pour eux des Apologies à l'Empereur.
128. Mort du Pape St. Sixte. St. Telesphore lui succede.
132. Conversion de St. Justin.
134. Révolte des Juifs. Leur derniere ruine. Ælia bâtie en la place de Jérusalem.
137. Aquila traduit la Bible en grec vers ce temps-ci.
138. Mort de l'Empereur Adrien. Antonin lui succede.
139. Le Pape St. Telesphore est martyrisé, & a pour successeur saint Hygin.
142. Mort du Pape St. Hygin. St. Pie lui succede.
143. Valentin forme sa secte.
144. L'hérésie de Marcion fait du progrès.
150. St. Justin adresse sa premiere Apologie à Antonin. Il confere avec Triphon Juif. L'hérésie de Marcion se répand partout. St. Papias Evêque d'Hiérapie meurt vers ce temps-ci.
152. Antonin défend de maltraiter les Chrétiens.
157. Mort du Pape St. Pie. St. Anicet lui succede. St. Polycarpe vient à Rome, où il confere avec St. Anicet au sujet de la Pâque. St. Hegesipe vient aussi à Rome.
161. Mort d'Antonin. Marc-Aurele Empereur. Il s'associe Lucius Verus. Persécution sous Marc-Aurele.
164. Martyre de Ste. Félicité & de ses fils.
166. Martyre de St. Polycarpe. Martyre de St. Ptolomée & de St. Lucius.
167. St. Justin écrit sa seconde Apologie. Il souffre le martyre.
168. Mort du Pape St. Anicet. St. Soter lui succede.
169. Symmaque Samaritain publie sa version de l'Ecriture.
170. St. Meliton Evêque de Sardes adresse à l'Empereur Marc-Aurele une Apologie pour les Chrétiens.
171. Tatien répand son hérésie. L'hérésie de Montan s'éleve en Phrygie.
174. Miracle de la Légion fulminante.
176. Le Pape St. Soter meurt. Il a pour successeur St. Eleuthere.
177. St. Pothin premier Evêque de Lyon & un grand nombre d'autres Chrétiens souffrent le martyre dans les Gaules. Lettre des égliſes de Vienne & de Lyon. Apologie d'Athe-

nagore, de Miltiade, de St. Apollinaire d'Hiéraple pour les Chrétiens. St. Irenée ſuccede à St. Pothin dans le ſiege de Lyon.

178. Martyre de St. Epipode & de St. Alexandre.

179. St. Pantene gouverne l'Ecole d'Alexandrie. Martyre de St. Marcel de Châlons, de St. Benigne de Dijon, de St. Symphorien d'Autun. Le Philoſophe Celſe écrit contre les Chrétiens.

180. Mort de Marc-Aurele. Commode Empereur. Les Chrétiens ſont perſécutés en Aſie.

181. On tient des Conciles contre les Montaniſtes. St. Théophile Evêque d'Antioche écrit ſes livres à Autolyque. Mort d'Hegeſippe.

185. Naiſſance d'Origene. Théodotion publie ſa verſion de l'Ecriture.

186. Martyre de St. Apollone, Sénateur Romain.

187. St. Irenée écrit ſon grand Ouvrage contre les Hérétiques.

189. St. Clément ſuccede dans l'Ecole d'Alexandrie à St. Pantene, qui va prêcher la foi dans les Indes.

192. St. Eleuthere Pape meurt. St. Victor lui ſuccede. Mort de l'Empereur Commode.

193. Pertinax eſt déclaré Empereur; après ſa mort, Julien achete l'Empire qui paſſe à Severe. Concile de Rome contre des Hérétiques.

195. St. Narciſſe Evêque de Jéruſalem floriſſoit en ce temps-ci.

196. Diſpute touchant la fête de Pâque, qui fait tenir divers Conciles à Rome, à Lyon, en Paleſtine, dans l'Oſroéne, dans le Pont en Aſie.

197. Perſécution à Rome. Tertullien compoſe ſes premiers Ecrits.

200. Perſécution en Afrique. Martyre de St. Sperat & de ſes Compagnons appellés Scillitains.

TROISIEME SIECLE.

201. TErtullien écrit ſon Apologie pour les Chrétiens : & ſon Livre des Preſcriptions contre les Hérétiques.

202. Mort du Pape St. Victor. Zephirin lui ſuccede. L'Empereur Severe publie des Edits contre les Chrétiens. Perſécution. Martyre de St. Léonide pere d'Origene, & de beaucoup d'autres à Alexandrie. Martyre de St. Irenée & d'un grand nombre de Chrétiens de Lyon.

203. Origene âgé de dix huit ans gouverne l'Ecole d'Alexandrie.

204. Ste. Potamienne vierge ſouffre le martyre à Alexandrie. Chûte de Tertullien qui devient Montaniſte vers ce temps-ci.

205. Martyre de Ste. Perpetue, de Sainte Félicité & de leurs Sts. compagnons à Carthage.

207. Tertullien écrit ſes Livres contre Marcion.
210. Dialogue de Minucius Felix avocat à Rome.
211. Severe meurt à Yorc en Angleterre. Caracalla ſon fils lui ſuccede.
212. St. Narciſſe reparoît à Jéruſalem.
216. Caracalla fait un grand carnage à Alexandrie.
217. Mort de Caracalla. Macrin Empereur.
218. Mort du Pape St. Zephirin. St. Caliſte lui ſuccede. Macrin eſt tué. Heliogabale eſt déclaré Empereur.
221. Jule Africain acheve ſa Chronologie.
222. Mort d'Heliogabale. Alexandre Empereur. St. Hippolyte Evêque & Martyr fait ſon cycle paſchal.
223. Martyre du Pape St. Caliſte. Il a pour ſucceſſeur St. Urbain.
226. Artaxerxès rétablit la Monarchie des Perſes.
228. Ordination d'Origene.
230. St. Pontien ſuccede au Pape St. Urbain. Demetrius Evêque d'Alexandrie fait condamner Origene dans deux Conciles & l'excommunie. Des Conciles d'Afrique ordonnent la rebaptiſation des Hérétiques. St. Firmilien évêque de Céſarée.
231. St. Denys gouverne l'Ecole d'Alexandrie. St. Grégoire Thaumaturge & St. Athénodore convertis par Origene dont ils ſe rendent les diſciples. Origene compoſe ſes Hexaples.
234. Les Germains ravagent les Gaules.
235. L'Empereur Alexandre eſt tué à Mayence par ordre de Maximin I qui s'empare de l'Empire. Perſécution de Maximin contre le clergé. Les Egliſes brulées. Le Pape St. Pontien meurt en exil dans la Sardaigne. St. Antere lui ſuccede & meurt en priſon au bout de 40 jours.
236. St. Fabien élu Pape. Origene écrit ſon Livre du Martyre. Il demeure deux ans caché.
237. L'Empereur Maximin eſt tué. Gordien eſt reconnu Empereur avec ſon fils. Révolte contre eux. Le fils eſt tué. Le pere s'étrangle. Maxime & Balbin ſont nommés Empereurs par le Sénat. St. Babylas Evêque d'Antioche.
238. Maxime & Balbin ſont tués. Le jeune Gordien eſt fait Empereur.
242. Ammone Philoſophe Chrétien floriſſoit en ce temps-ci.
244. Philippe fait tuer le jeune Empereur Gordien, & il eſt élu en ſa place. Le philoſophe Plotin vient à Rome où il forme beaucoup de diſciples. St. Grégoire Thaumaturge eſt fait Evêque de Néocéſarée. Converſion de St. Cyprien à Carthage où il étoit né.
245. St. Fabien envoie dans les Gaules St. Denys de Paris, & d'autres Evêques qui en ſont les Apôtres. Mort de Tertullien vers ce temps ci.
248. St. Cyprien eſt élu Evêque de Carthage. St. Denys eſt fait Evêque d'Alexandrie. St. Alexandre le Charbonnier eſt établi Evêque de Comane.

249. Origene écrit contre le Philoſophe Celſe. Les Païens ſe ſoulevent à Alexandrie contre les Chrétiens. Martyre de Ste. Apolline & de pluſieurs autres. Philippe eſt tué. Dece eſt reconnu Empereur.

250. Perſécution très-violente de Dece contre l'Egliſe. Martyre du Pape ſaint Fabien & de ſaint Babylas d'Antioche. St. Paul premier Hermite ſe retire dans les déſerts âgé de 20 ou 22 ans. Travaux de St. Cyprien pour maintenir la diſcipline. Grande peſte à Alexandrie, qui dure dix ans. Les Chrétiens y ſignalent leur charité.

251. Schiſme de Feliciſſime & de Novat à Carthage. Martyre de ſaint Alexandre de Jéruſalem. Martyre de Ste. Agathe. Concile de Carthage auquel préſide St. Cyprien, pour régler l'affaire des Tombés. Concile de Rome qui approuve les réglemens de celui de Carthage. St. Corneille élu Evêque de Rome. Schiſme de Novatien. Traité de l'unité de l'égliſe de St. Cyprien. Autres ouvrages du même Pere. Ecrits de St. Denys d'Alexandrie. L'Empereur Dece périt dans un marais. Gallus lui ſuccede. Naiſſance de St. Antoine en Egypte.

252. Concile de St. Cyprien où l'on approuve le baptême des enfans. Concile d'Antioche, où Novatien eſt condamné. Perſécution de Gallus. Le Pape ſaint Corneille meurt en exil. St. Luce eſt élu en ſa place.

253. Martyre du Pape ſaint Luce. St. Etienne lui ſuccede. L'Empire eſt ravagé par la peſte & la famine. Charité des Chrétiens qui ſoulagent leurs perſécuteurs. St. Grégoire Thaumaturge fait de grands miracles; il convertit la ville de Néocéſarée. Gallus eſt tué. Emilien Empereur. Valerien le défait, & ſe rend maître de l'Empire. Mort d'Origene à Tyr.

255. Diſpute ſur le baptême des Hérétiques. L'héréſie des Sabelliens commence à ſe répandre dans la Lybie.

257. Perſécution de Valerien. Dieu punit l'Empire par toutes ſortes de calamités. Mort du Pape ſaint Etienne. St. Sixte lui ſuccede. Il envoie dans les Gaules St. Peregrin premier Evêque d'Auxerre. Exil de St. Cyprien. Il écrit aux Confeſſeurs condamnés aux mines. Exil de St. Denys d'Alexandrie.

258. Epître canonique de St. Grégoire Thaumaturge. Martyre du Pape St. Sixte & de St. Laurent ſon Diacre. Martyre de ſaint Saturnin premier Evêque de Toulouſe. Martyre de St. Cyprien.

259. Hiſtoire de St. Nicephore & de Saprice. Martyre de St. Fructueux Evêque de Tarragone. St. Denys eſt élu Pape.

260. L'Empereur Valerien pris par Sapor Roi de Perſe qui le fait mourir cruellement. Trente Tyrans ſe diſent Empereurs. Gallien fils de Valerien eſt reconnu Empereur. Il fait ceſſer la perſécution. Diverſes calamités de l'Empire. Paul de Samoſate Evêque d'Antioche. Il enſeigne l'héréſie de Sabellius.

261. Ecrits de St. Denys d'Alexandrie.

262. Dieu ſe ſert des captifs que les barbares emmenent pour les convertir.

264. Concile d'Antioche où Paul évite la condamnation par ſes artifices. St. Denys d'Alexandrie écrit au Concile contre les erreurs de Paul. Mort de St. Denys d'Alexandrie.
267. Porphyre diſciple de Plotin écrit contre les Chrétiens.
268. Gallien eſt tué devant Milan avec ſon fils, & ſon frere Claude II lui ſuccede.
269. Second Concile d'Antioche, où Paul de Samoſate eſt dépoſé. Mort du Pape ſaint Denys. St. Felix lui ſuccede. Mort de St. Firmilien Evêque de Céſarée.
270. St. Antoine ſe retire dans le déſert. Manès ou Manichée répand ſes erreurs. Mort de St. Grégoire Thaumaturge. L'Empereur Claude II meurt de la peſte. Aurelien ſe rend maître de l'Empire. Il prend le premier le diadême.
274. Naiſſance de Conſtantin.
275. Mort du Pape ſaint Felix. Eutychien lui ſuccede. Aurelien publie des édits contre les Chrétiens. Il eſt tué. Tacite Empereur, puis Probus.
276. St. Anatole écrit ſon Livre de la Pâque.
277. Manichée ſéduit beaucoup de monde. Il eſt pris en Perſe & écorché vif.
282. Probus eſt tué. Carus eſt élu Empereur.
283. Mort du Pape Eutychien. Caius lui ſuccede. St. Felix de Nole meurt vers ce temps-ci. Mort de l'Empereur Carus. Ses deux fils Carin & Numerien ſont faits Auguſtes.
284. Carin & Numerien ſont tués. Dioclès eſt élu Empereur pour l'Orient, peu après Maximien Hercule regne en Occident.
286. Martyre de la Légion Thébéenne.
287. Martyrs dans les Gaules ſous le Gouverneur Rictiovare. St. Denys à Paris.
288. Martyre de St. Sebaſtien à Rome. Martyre de St. Victor.
290. Hierax répand ſon héréſie.
292. Conſtance Chlore & Maximien Galere ſont faits Céſars. L'Empire eſt partagé en quatre.
296. Mort du Pape St. Caius. Marcellin lui ſuccede. Conſtance Chlore ſe rend maître de l'Angleterre.
298. Perſécution de Galere.
300. St. Pierre ſuccede à St. Théonas dans le ſiege d'Alexandrie. Mort de St. Gatien premier Evêque de Tours.

QUATRIEME SIECLE.

301. CConcile d'Elvire en Eſpagne, célebre par ſes Canons.
303. Perſécution de Dioclétien & de Galere en Orient.
304. Martyre de St. Vincent en Eſpagne, de St. Sebaſtien & de Ste. Agnès à Rome, & d'une multitude innombrable de Chrétiens de tout âge & de toute condition. Mort du Pape Marcellin.

305. Le Céſar Galere oblige Dioclétien & Maximien Hercule de quitter l'Empire. Galere & Conſtance Chlore ſont faits Auguſtes. Severe & Maximin ſont faits Céſars. Concile de Cirthe en Numidie fort remarquable. St. Antoine forme des diſciples. Martyre de Ste. Luce en Sicile.

306. Epitre canonique de ſaint Pierre Evêque d'Alexandrie. Mort de Conſtance Chlore. Son fils Conſtantin eſt fait Céſar. Severe devient Auguſte ; Maxence déclaré Empereur. Son pere Hercule reprend la pourpre.

307. Severe périt en marchant contre Hercule & Maxence. Maxence regne en Italie. Licinius eſt fait Auguſte en la place de Severe. Un grand nombre de Chrétiens envoyés aux mines.

308. Marcel élu Pape, eſt banni par Maxence. Perſécution cruelle de Maximin en Orient.

309. Mort du Pape Marcel.

310. Euſebe Pape, puis Miltiade. Hercule attente à la vie de Conſtantin. Il eſt puni de mort.

311. Galere meurt miſérablement. Commencement du ſchiſme des Donatiſtes. Maximin renouvelle la perſécution.

312. Martyre de ſaint Pierre d'Alexandrie. St. Antoine vient à Alexandrie pour ſecourir les Confeſſeurs. Guerre de Maxence contre Conſtantin. Victoire de Conſtantin. Commencement des Indictions. Mort de Dioclétien.

313. Edit de Conſtantin & de Licinius en faveur des Chrétiens. Mort affreuſe de Maximin. Liberté de l'Egliſe. Euſebe écrit ſon grand ouvrage de la *Préparation & de la Demonſtration de l'Evangile*. St. Pacôme s'établit à Tabennes, ſaint Hilarion en Paleſtine. Concile de Rome contre les Donatiſtes.

314. Mort du Pape Miltiade. St. Silveſtre élu en ſa place. Lactance écrit ſon Livre de la mort des perſécuteurs. Concile d'Arles où les Donatiſtes ſont condamnés. Concile d'Ancyre & de Néocéſarée célebres par leurs Canons.

315. Conſtantin examine l'affaire des Donatiſtes. Il les condamne.

316. Loix de Conſtantin en faveur de l'Egliſe. Naiſſance de ſaint Martin en Pannonie.

319. Perſécution de Licinius. Commencement de l'Arianiſme. St. Alexandre Evêque d'Alexandrie dépoſe Arius & ſes principaux ſectateurs dans un Concile nombreux. Conciles de Bithynie & de Paleſtine pour Arius.

321. Conſtantin ordonne de fêter le Dimanche.

324. Concile tenu à Alexandrie par Oſius. Schiſme des Audiens.

325. Concile général de Nicée.

326. Mort de ſaint Alexandre d'Alexandrie. St. Athanaſe eſt élu en ſa place. Miſſion de ſaint Frumence. Converſion des Abiſſins & des Iberiens. Fondation de Conſtantinople.

327. Euſebe de Céſarée publie ſon hiſtoire Eccléſiaſtique. Invention de la ſainte Croix par Ste. Helene.

328.

328. Mort de sainte Helene.
329. Naissance de saint Basile & de saint Grégoire de Nazianze.
330. Loix de Constantin contre les Hérétiques. Rappel d'Arius.
334. Mort de saint Macaire de Jérusalem.
335. Concile de Tyr dans lequel les Evêques Ariens condamnent saint Athanase. Concile de Jérusalem où Arius est reçu. Mort du Pape saint Silvestre. Constantin exile saint Athanase à Treves.
336. Marc élu Pape. Il meurt la même année. Concile de Constantinople où les Ariens prévalent. Marcel d'Ancyre y est déposé. Mort funeste de l'héréſiarque Arius.
337. L'Empereur Constantin écrit à saint Antoine. Son baptême. Sa mort. Jules élu Pape. Les trois fils de Constantin partagent l'Empire. Constance qui avoit en partie l'Asie, l'Orient & l'Egypte, est gagné par les Ariens.
338. Le jeune Constantin renvoie St. Athanase dans son Eglise. Mort du jeune Constantin qui étoit favorable à la vraie Foi.
339. St. Athanase va à Rome trouver le Pape Jules.
340. Mort d'Eusebe de Césarée. Naissance de St. Ambroise. Concile de Gangres vers ce temps-ci. Mort de St. Alexandre de Constantinople. St. Paul élu en sa place. L'Empereur Constance le bannit & met Eusebe de Nicomédie sur le Siege de Constantinople.
341. Concile d'Antioche fort nombreux. Les Ariens y dressent une formule de Foi obscure. St. Paul de Constantinople est rétabli sur son Siege, après la mort d'Eusebe de Nicomédie qui l'avoit usurpé. Grégoire Evêque intrus à Alexandrie. St. Antoine se déclare pour St. Athanase. Mort de St. Paul premier Hermite. Concile de Rome où les Evêques déposés par les Ariens sont justifiés. L'Empereur Constant qui régnoit en Occident, écrit à son frere Constance en faveur des Orthodoxes persécutés.
342. Naissance de St. Jerôme.
343. Sapor Roi de Perse persécute cruellement les Chrétiens.
346. Concile de Milan.
347. Concile de Sardique. Naissance de St. Chrysostome. St. Cyrille de Jérusalem écrit ses Catéchèses. Concile de Philippopolis tenu par les Ariens. Second Concile de Milan.
348. Premier Concile de Carthage.
349. Rappel de St. Athanase. Mort de St. Maximin de Trèves. St. Paulin lui succede.
350. Mort de Constant. Magnence, Vetranion, Nepotien usurpent l'Empire. Constance les défait l'année suivante. Mort de St. Maxime Evêque de Jérusalem. St. Cyrille lui succede. St. Ephrem Diacre à Edesse y prêche la pénitence. Martyre de St. Paul de Constantinople.
351. Croix lumineuse qui paroît à Jérusalem en plein jour. St. Hilaire est fait Evêque de Poitiers. Premier Concile de

Sirmium où Photin eſt dépoſé.
352. Mort du Pape Jules. Libere lui ſuccede. Concile de Rome où St. Athanaſe eſt juſtifié.
353. Concile d'Arles où les Ariens d'Orient prévalent. Naiſſance de St. Paulin de Nole.
354. Le Pape Libere improuve ce qui s'étoit fait à Arles. Naiſſance de St. Auguſtin à Tagaſte le 13 de Novembre.
355. Concile de Milan très-nombreux auquel aſſiſte Conſtance. Preſque tous les Evêques ſuccombent à la violence. Le Pape Libere eſt exilé. Confeſſion d'Oſius. Perſécution générale. Julien depuis Empereur, eſt fait Céſar.
356. Evêques intrus par toute l'Egypte. St. Athanaſe parcourt les Monaſteres d'Egypte. Mort de St. Antoine. Apologie de St. Athanaſe à l'Empereur Conſtance. Souffrances de St. Euſebe de Verceil. Concile de Beziers où les Ariens dominent. St. Hilaire de Poitiers exilé avec St. Rhodane de Toulouſe.
357. Seconde formule de Sirmium tout-à-fait impie. Chûte du grand Oſius. Son repentir. Sa mort. Chûte du Pape Libere. Lettre de St. Athanaſe aux Solitaires. St. Cyrille de Jéruſalem dépoſé par Acace. St. Phebade d'Agen réfute la ſeconde formule de Sirmium. St. Baſile ſe retire dans le déſert où il forme des diſciples & compoſe ſes Aſcétiques.
358. Concile d'Ancyre où les Semi Ariens condamnent les purs Ariens & les défenſeurs de la vraie Foi. St. Paulin de Treves meurt en exil. Le Pape Libere rentre à Rome.
359. Troiſieme formule de Sirmium. St. Hilaire compoſe ſon Traité des Synodes. Concile de Rimini compoſé de près de 400 Evêques : beau dans ſes commencemens, il finit très-mal. Concile de Seleucie où les Semi-Ariens dominent.
360. Concile de Conſtantinople où les Ariens font recevoir la formule de Rimini. Ulfile Evêque des Goths la ſouſcrit. La ſignature du formulaire de Rimini fait tomber preſque tous les Evêques. St. Hilaire écrit ſon Livre contre l'Empereur Conſtance. St. Martin ſouffre pour la Foi. Premier Concile de Paris.
361. St. Melece eſt fait Evêque d'Antioche, & banni un mois après ſon élection. St. Athanaſe compoſe ſon Traité de la divinité du Saint-Eſprit contre Macédonius & ſes ſectateurs. Julien proclamé Empereur à Paris renonce ouvertement au Chriſtianiſme. Conſtance reçoit le Baptême d'Euzoïus fameux Arien, & meurt dans l'héréſie. L'Empereur Julien travaille à rétablir l'idolâtrie.
362. Les évêques tombés à Rimini rétractent leur ſignature. Julien emploie l'artifice & la violence pour abattre les Chrétiens. Les Donatiſtes font des maux infinis en Afrique. Martyrs ſous Julien. Perſécution générale. George d'Alexandrie eſt puni d'une maniere éclatante. Retour de St. Athanaſe à Alexandrie. Il aſſemble un Concile où l'on uſe de condeſ-

cendance à l'égard des Evêques tombés. Lucifer de Cagliari condamne cette indulgence, tombe dans le Schiſme. St. Athanaſe eſt encore chaſſé d'Alexandrie. Miracle eclatant à Jéruſalem où Julien veut rebâtir le Temple des Juifs.

363. Julien écrit contre la Religion Chrétienne. Il meurt. Jovien Empereur rend la paix à l'Egliſe & donne ſa confiance à ſaint Athanaſe. St. Athanaſe viſite les Egliſes de la haute Thébaïde.

364. Mort de l'Empereur Jovien. Valentinien parvient à l'Empire & donne l'Orient à ſon frere Valens. St. Hilaire écrit contre Auxence Evêque Arien de Milan.

365. L'Empereur Valens commence à perſécuter les Catholiques en Orient.

366. Mort du Pape Libere. Damaſe élu en ſa place. Schiſme d'Urſin.

367. Valens reçoit le baptême d'Eudoxe fameux Arien, & perſécute les Catholiques. Mort de ſaint Hilaire. St. Epiphane eſt fait Evêque de Salamine. Concile de Laodicée.

369. Les Ariens exercent de grandes violences contre les Catholiques.

370. Perſécution de Valens dans tout l'Orient. St. Baſile eſt fait Evêque de Céſarée en Cappadoce, & travaille pour l'Egliſe. Concile de Rome. Le parti de l'Antipape Urſin eſt réprimé. Concile d'Alexandrie où l'on condamne ce qui s'étoit fait à Rimini. Mort de ſaint Euſebe de Verceil. St. Athanaſe écrit pluſieurs lettres pour la défenſe de la foi. Lettre de ſaint Baſile aux Evêques d'Occident. St. Melece banni pour la troiſieme fois.

371. St. Martin fait Evêque de Tours. Mort de ſaint Hilarion.

373. Mort de ſaint Athanaſe. Pierre lui ſuccede. Lucius Evêque intrus exerce des violences incroyables. St. Moïſe Evêque des Sarraſins. St. Optat écrit contre les Donatiſtes. Martyre de ſaint Sabas, & de pluſieurs autres Chrétiens chez les Goths. Intrépidité de ſaint Baſile devant le Préfet Modeſte. Saint Grégoire de Nazianze gouverne l'Egliſe de Nazianze avec ſon pere. St. Jerôme va en Orient. Rufin & ſainte Melanie viſitent les Monaſteres d'Egypte. Epîtres Canoniques de ſaint Baſile à ſaint Amphiloque. Saint Grégoire de Nyſſe perſécuté par les Ariens.

374. St. Ambroiſe eſt fait Evêque de Milan. St. Amphiloque eſt élevé ſur le Siege d'Icone. Concile de Valence ſur la diſcipline.

375. Mort de l'Empereur Valentinien. Ses deux fils Gratien & Valentinien partagent l'Empire d'Occident. Loix de Gratien pour l'Egliſe. Concile de Rome contre les Apollinariſtes. St. Epiphane publie ſon grand Ouvrage contre les héréſies.

376. L'Evêque Ulfile rend les Goths Ariens.

378. Mort de l'Empereur Valens. St. Ambroiſe compoſe pluſieurs

Ouvrages & signale sa charité. Concile de Rome contre l'Antipape Ursin. L'Empereur Gratien rappelle les exilés. Il condamne toutes les héréſies. Il aſſocie Théodoſe à l'Empire, & lui donne l'Orient.

379. Mort de saint Euſebe de Samoſate. Mort de saint Baſile & de sainte Macrine sa sœur. Mort de saint Ephrem. St. Grégoire de Nazianze travaille à rétablir la foi à Conſtantinople. St. Jérôme ſe rend ſon diſciple. Il traduit en latin la chronique d'Euſebe. Baptême de l'Empereur Théodoſe.

380. Loi célebre des Empereurs Gratien & Théodoſe, qui n'accorde le libre exercice de la Religion qu'aux adorateurs de la Trinité. St. Pierre frere de saint Baſile eſt fait Evêque de Sébaſte. Héréſie des Priſcillianiſtes condamnée dans un Concile de Saragoce en Eſpagne. Théodoſe favoriſe en tout les Catholiques. Naiſſance de saint Germain d'Auxerre. Mort de saint Paphnuce. Second Concile général, premier de Conſtantinople. Mort de saint Melece. St. Flavien ordonné Evêque d'Antioche. Concile d'Aquilée dont saint Ambroiſe eſt l'ame.

382. Concile de Conſtantinople. Concile de Rome. St. Jérôme va à Rome & s'attache au Pape Damaſe.

383. St. Grégoire de Nazianze & saint Ambroiſe défendent le myſtere de l'Incarnation contre les Apollinariſtes. Concile de Conſtantinople. St. Jérôme donne une verſion du nouveau Teſtament, revue ſur les plus anciens manuſcrits grecs. Mort de Gratien. Maxime uſurpe l'Empire.

384. Les saints Evêques blâment l'Evêque Ithace qui ſollicitoit la mort des Priſcillianiſtes. Requête de Symmaque pour les Païens. St. Ambroiſe la réfute.

385. Mort de saint Damaſe. St. Sirice Pape. Sa Décretale. St. Jérôme ſe retire en Paleſtine. Ste. Paule le ſuit. Théodoſe s'applique à ruiner l'idolâtrie en Orient.

386. L'Impératrice Juſtine mere du jeune Valentinien perſécute saint Ambroiſe. Converſion de saint Auguſtin : il écrit ſes premiers Ouvrages. Mort de saint Cyrille de Jéruſalem.

387. St. Auguſtin reçoit le Baptême. St. Ambroiſe compoſe ſon Traité des Myſteres. Mort de Ste. Monique mere de St. Auguſtin. L'Impératrice Juſtine envoie St. Ambroiſe en embaſſade vers Maxime. St. Martin à la table de Maxime. Il communique avec les Ithaciens & s'en repent. Sédition d'Antioche. Homélies de St. Chryſoſtome. St. Flavien va à Conſtantinople & appaiſe Théodoſe par un diſcours admirable. St. Jean Chryſoſtome compoſe pluſieurs Ouvrages.

388. St. Jean de Lycople. Défaite de Maxime & ſa mort. St. Auguſtin écrit ſes Traités des mœurs de l'Egliſe & des Manichéens. Maſſacre de Theſſalonique. Pénitence de Théodoſe.

389. Mort de St. Grégoire de Nazianze.

390. Les Païens ſe révoltent à Alexandrie. Le temple de Serapis

est détruit. Second Concile de Carthage. Retraite de St. Arsene. Mort de St. Macaire d'Egypte surnommé le Grand.

391. Mort de Valentinien. Eugene Empereur.

392. St. Augustin ordonné Prêtre. Sa conférence avec Fortunat. Ecrit de St. Jérôme contre Jovinien.

393. Mort de Dydime l'aveugle.

394. Théodose marche contre Eugene & le défait. Concile de Constantinople sur quelques points de discipline. Epitre canonique de St. Grégoire de Nisse. Sa mort vers ce temps-ci & celle de St. Amphiloque. St. Augustin écrit contre les Donatistes, & se lie d'amitié avec St. Paulin qui édifie toute l'Eglise par sa retraite. Mort de St. Macaire d'Alexandrie. St. Jérôme traduit le Pentateuque sur l'hébreu.

395. Mort de l'Empereur Théodose. Cassien visité les monasteres d'Egypte.

397. St. Augustin est fait Evêque d'Hyppone. Troisieme Concile de Carthage. St. Gaudence Evêque de Bresse.

398. Mort de St. Ambroise. Travaux de St. Augustin. Quatrieme Concile de Carthage.

399. Saint Chrysostome élevé sur le Siege de Constantinople.

400. Mort de St. Martin. Mort de St. Pacien Evêque de Barcelone vers ce temps-ci. Travaux de St. Chrysostome. Cinquieme Concile de Cartage. Le Pape St. Anastase successeur immédiat de St. Sirice mort l'une des dernieres années du quatrieme siecle, condamne la traduction du Livre des Principes d'Origene, faite par Rufin. St. Augustin compose plusieurs Ouvrages. Premier Concile de Tolede. St. Jérôme écrit contre Rufin.

CINQUIEME SIECLE.

401. THéophile condamne Origene, & chasse les Grands Freres. Rufin traduit en latin l'Histoire d'Eusebe. Rufin répond à St. Jérôme. Conciliabule du Chêne, dans lequel Théophile Patriarche d'Alexandrie fait condamner St. Chrysostome. St. Nilammon aime mieux mourir que d'être Evêque.

402. Premier Concile de Mileve. Saint Innocent succede au Pape St. Anastase. Sainte Mélanie l'aïeule revient à Rome où elle fait beaucoup de bien. Concile de Turin vers ce temps-ci.

403. Mort de St. Epiphane. Concile général d'Afrique pour remédier aux maux causés par les Donatistes. St. Maruthas en Perse.

404. Le Pape Innocent se déclare pour St. Chrysostome. Différend entre St. Jérôme & St. Augustin. Horribles violences à Constantinople la veille de Pâque. St. Chrysostome chassé.

405. Décretale du Pape Innocent à St. Exupere Evêque de Tou-

louſe. Mort de Ste. Paule. St. Jérôme écrit contre l'héréti-
que Vigilance. Pelage commence à découvrir ſon héreſie. St.
Sulpice Sévere écrit ſon Hiſtoire ſacrée & ſes Dialogues.

406. Loix de l'Empereur Honorius pour l'Egliſe.

407. Mort de St. Chryſoſtome. Diviſion entre l'Orient & l'Occident.

408. Mort de l'Empereur Arcade. Théodoſe II. lui ſuccede dans
l'Empire d'Orient. Alaric aſſiege Rome qui ſe rachete par ſes
richeſſes. Il fait Attale Empereur & le défait peu après.

409. Barbares en Eſpagne. Celeſtius le Pélagien enſeigne ſes er-
reurs. St. Paulin eſt fait Evêque de Nole.

410. Rome priſe & pillée. Romains diſperſés. Alaric ravage toute
l'Italie. Mort de Ste. Marcelle & de Ste. Mélanie l'aïeule.
Mort de Rufin.

411. La grande conférence de Carthage. Les Donatiſtes condamnés.
Celeſtius condamné à Carthage.

412. St. Auguſtin prêche contre les Pélagiens, & commence à
écrire contre eux. Mort de Théophile d'Alexandrie. Son
neveu St. Cyrille lui ſuccede. St. Simeon Stylite devint célebre
par ſes auſtérités.

413. Les Bouguignons dans les Gaules deviennent Ariens. St. Au-
guſtin commence ſon grand Ouvrage de la Cité de Dieu. Let-
tre de Pélage à la vierge Démétriade.

414. St. Auguſtin continue d'écrire contre les Pélagiens.

415. St. Jérôme écrit contre les mêmes hérétiques. Conférence de
Jéruſalem entre Oroſe & Pélage, devant l'Evêque Jean qui
favoriſe Pélage. Concile de Dioſpolis, où Pélage trompe les
Evêques. Invention des Reliques de St. Etienne. Juifs chaſſés
d'Alexandrie par St. Cyrille. Fin du Schiſme d'Antioche.

416. Oroſe apporte en Occident des Reliques de St. Etienne. Ecrits
de Pélage & de Théodore de Mopſueſte. Conciles de Cartha-
ge & de Mileve.

417. St. Innocent condamne Pélage & Céleſtius. Mort de St. Ale-
xandre d'Antioche Mort du Pape St. Innocent. Zoſime lui
ſuccede. Mort de St. Victrice de Rouen vers ce temps-ci. St.
Auguſtin écrit ſes Livres de la Trinité, & des Actes de Paleſ-
tine. Grand Concile d'Afrique contre les Pélagiens. Oroſe
écrit ſon Hiſtoire à la priere de St. Auguſtin.

418. Saint Cyrille rétablit la mémoire de St. Chryſoſtome. Le
Pape Zoſime condamne les Pélagiens. Concile de Carthage
qui fait neuf Canons contre ces Hérétiques. St. Germain ſuc-
cede à St. Amateur ſur le Siege d'Auxerre. Mort du Pape
Zoſime. Schiſme à Rome. Boniface & Eutale ordonnés le
même jour pour ſuccéder à Zoſime. St. Auguſtin écrit contre
les Pélagiens pluſieurs Ouvrages.

419. L'élection de Boniface confirmée par l'Empereur. Le ſchiſme
éteint. Grand Concile de Carthage compté pour le ſixieme.
St. Euthyme convertit un Prince des Sarraſins qui devient
Evêque de ſa nation.

420. St. Auguſtin répond aux Ecrits de Julien le Pélagien. Mort de St. Jerôme. Derniers Ouvrages de St. Auguſtin contre les Donatiſtes.

421. Perſécution en Perſe.

422. Mort du Pape Boniface. Céleſtin lui ſuccede. Naiſſance de Ste. Genevieve vers ce temps-ci.

423. Mort de l'Empereur Honorius. Théodoſe devient maître de tout l'Empire. Théodoret eſt fait Evêque de Cyr. St. Simeon Stylite monte ſur une colonne.

425. Valentinien III déclare Empereur d'Occident. Ravenne érigée en Métropole ſous l'Epiſcopat de St. Pierre Chryſologue. Caſſien écrit ſes Conférences.

426. St. Honorat Abbé de Lerins, eſt élevé ſur le Siege d'Arles. Les Evêques d'Afrique déclarent au Pape Céleſtin, qu'ils ne ſouffriront plus les appels à Rome. St. Loup eſt fait Evêque de Troies.

427. Héréſie des Semi-Pélagiens. St. Auguſtin écrit pluſieurs Ouvrages contre cette erreur.

428. Neſtorius Evêque de Conſtantinople. Mort de Théodore de Mopſueſte ſon maître. Les Vandales font de grands ravages en Afrique. Neſtorius répand ſon héréſie. Sts. Proſper & Hilaire écrivent à St. Auguſtin contre les Semi-Pélagiens de Marſeille.

429. Mort de St. Honorat d'Arles. St. Hilaire lui ſuccede. St. Cyrille écrit contre l'héréſie de Neſtorius. St. Germain d'Auxerre & St. Loup de Troies ſont députés en Angleterre pour combattre les Pélagiens. Ecrits de Théodoret.

430. Hippone aſſiégée par les Vandales. Héréſie de Neſtorius condamnée à Rome. Mort de St. Auguſtin le 28 d'Août. St. Cyrille dreſſe ſes douze Anathêmes contre l'héréſie de Neſtorius. Convocation du Concile d'Epheſe. Caſſien écrit ſur l'Incarnation contre Neſtorius. St. Proſper compoſe ſon Poëme contre les ingrats. Mort de St. Alexandre fondateur des Acemetes.

431. Mort de St. Paulin de Nole. Le Concile d'Epheſe condamne l'héréſie de Neſtorius. Lettre du Pape St. Celeſtin pour la doctrine de St. Auguſtin.

432. Mort de St. Celeſtin. Sixte III élu Pape.

433. Ecrits de Vincent de Lerins.

434. St. Iſidore de Peluſe écrit pluſieurs Lettres. St. Eucher eſt fait Evêque de Lyon.

439. Ecrits de Salvien. Mort de St. Sixte. St. Léon eſt élu Pape. Perſécution en Afrique.

441. Premier Concile d'Orange. Concile de Vaiſon.

444. Mort de St. Cyrille d'Alexandrie. Second voyage de St. Germain d'Auxerre en Angleterre.

448. Mort de ce St. Evêque. Héréſie d'Eutichès. St. Flavien de Conſtantinople la condamne dans un Concile.

449. Brigandage d'Epheſe. St. Léon le condamne.
450. Mort de l'Empereur Théodoſe. Marcien lui ſuccede.
451. Ouverture du Concile de Chalcédoine. L'erreur y eſt confondue.
454. Mort de Théodoret. Mort de St. Eucher de Lyon.
455. Mort de l'Empereur Valentinien III. Maxime & Avitus Empereurs. Mort de ſaint Proſper vers ce temps ci. Genſeric perſécute les Catholiques en Afrique.
457. Mort de Marcien. Léon Empereur.
460. St. Patrice Apôtre d'Irlande meurt vers ce temps-ci.
461. Mort de St. Siméon Stylite. Pluſieurs Conciles dans les Gaules. Mort de ſaint Léon. Hilarus élu Pape.
468. St. Mamert Evêque de Vienne, inſtitue les Rogations. Naiſſance de ſaint Fulgence.
473. Mort de ſaint Euthyme. Le Pape Hilarus meurt & a pour ſucceſſeur Simplicius. Mort de Léon. Zénon Empereur d'Orient.
475. Fuite de Zénon. Baſiliſque ſe fait reconnoître Empereur. Il vient à bout de faire condamner le Concile de Chalcédoine par cinq cents Evêques.
476. Fin de l'Empire d'Occident. Pluſieurs Royaumes ſe forment de ſes débris. Claudien Mamert écrit vers ce temps-ci.
477. Retour de l'Empereur Zénon.
479. Mort de ſaint Loup de Troies.
481. St. Eugene ordonné Evêque de Carthage.
482. Hénotique de l'Empereur Zénon. Mort de ſaint Severin d'Autriche, appellé alors Norique. Cruelle perſécution en Afrique par Huneric.
483. Grand nombre de Martyrs en Afrique. Mort du Pape Simplicius. Felix lui ſuccede. Il condamne Pierre Monge d'Alexandrie, qui l'avoit déjà été.
484. Les Légats que le Pape Felix avoit envoyés à Conſtantinople reçoivent l'Hénotique de Zénon. A leur retour le Pape Felix les excommunie.
487. Victor de Vite écrit l'hiſtoire des maux de l'égliſe d'Afrique.
488. Mort de Pierre le Foulon Evêque d'Antioche, qui avoit été pluſieurs fois condamné comme Eutichéen.
489. Mort d'Acace de Conſtantinople.
490. Euphémius eſt élevé ſur le ſiege de Conſtantinople. Il condamne Pierre Monge. Il rétablit le nom du Pape dans les Dyptiques. St. Daniel Stylite meurt ſur ſa colonne.
491. Mort de l'Empereur Zénon. Il a pour ſucceſſeur Anaſtaſe. St. Sabas eſt ordonné Prêtre.
492. Saints Moines en Paleſtine conduits par ſaint Théodoſe. Mort du Pape Felix. Gélaſe eſt élu ſon ſucceſſeur.
493. Le Pape Gélaſe écrit contre les Pélagiens. Gennade de Marſeille écrit ſon Catalogue des Auteurs Eccléſiaſtiques.
495. Mort de ſaint Epiphane de Pavie. Le Pape Gélaſe écrit pluſieurs

ſieurs Décretales. Le Patriarche Euphémius eſt dépoſé. Macédonius mis en ſa place.

496. Mort du Pape Gélaſe, à qui on attribue un ancien Sacramentaire. Baptême de Clovis, Roi des François. Anaſtaſe eſt élu Pape. Il exige la condamnation de la perſonne d'Acace.

498. Ce Pape meurt, & a pour ſucceſſeur Symmaque. Schiſme de l'Archiprêtre Laurent.

499. Le Roi Théodoric, quoiqu'Arien, ordonne que Symmaque élu le premier demeure en poſſeſſion du ſaint Siege. Vigile Evêque de Tapſe, meurt. Concile de la Palme.

500. Conférence entre ſaint Avit & les Ariens.

SIXIEME SIECLE.

501. SAint Céſaire eſt élevé ſur le ſiege d'Arles.

505. Mort de ſaint Eugene Evêque de Carthage.

506. L'Empereur Anaſtaſe ſe déclare pour les Eutychiens. Traſamond Roi des Vandales en Afrique, perſécute les Catholiques.

507. St. Severin d'Agaune guérit Clovis de la fievre.

508. St. Fulgence eſt ordonné Evêque de Ruſpe. Il eſt banni en Sardaigne.

509. St. Macedone Patriarche de Conſtantinople, chaſſé de ſon ſiege. Saint Céſaire établit à Arles un monaſtere de Religieuſes.

511. Premier Concile d'Orléans. St. Melaine convertit les habitans de Rennes ſa patrie. Mort de ſainte Genevieve. Mort du Roi Clovis. Généreuſe remontrance de ſaint Sabas à l'Empereur.

512. Le Pape Symmaque exige des Orientaux la condamnation d'Acace.

514. Mort du Pape Symmaque. Hormiſdas lui ſuccede.

515. Révolte de Vitalien contre l'Empereur Anaſtaſe.

516. Sigiſmond regne en Bourgogne après la mort de Gondebaud ſon pere.

517. Le Pape envoie des Légats à Conſtantinople qui ne font rien. Concile d'Epaone au Dioceſe de Bellai. Conciles en Eſpagne.

518. Mort de l'Empereur Anaſtaſe. Juſtin lui ſuccede. Pluſieurs Egliſes d'Orient ſe réuniſſent avec l'Occident.

520. L'Egliſe de Conſtantinople ſe réunit avec celle de Rome.

522. Perſécution en Arabie. St. Fulgence & les autres Saints exilés défendent les vérités de la grace contre les ſemi-Pélagiens.

523. Mort de Traſamond. Hilderic ſon ſucceſſeur rend la liberté à l'Egliſe d'Afrique. Mort du Pape Hormiſdas. Jean I lui ſuccede. L'Empereur Juſtin fait rechercher & punir les Manichéens. Mort de ſainte Brigitte.

524. Clodomir Roi des François fait tuer Sigiſmond. Il eſt enſuite tué lui-même. Ses enfans ſont élevés par ſainte Clotilde leur ayeule.

525. Concile célebre de Carthage après le retour des ſaints Evêques exiles. Boëce & Symmaque ſont mis à mort. Le Pape Jean va à Conſtantinople par ordre de Théodoric Prince Arien.

526. Le Pape Jean meurt en priſon. Felix III lui ſuccede.

527. Mort de l'Empereur Juſtin. Juſtinien ſon neveu lui ſuccede. Concile de Carpentras auquel ſaint Céſaire préſide.

528. Juſtinien ordonne la réſidence aux Evêques.

529. Second Concile d'Orange célebre par ſes Canons ſur les matieres de la grace. St. Benoît fonde le monaſtere du Mont-Caſſin, & acheve de compoſer ſa regle. Boniface II ſuccede au Pape Felix III.

530. St. Medard eſt ordonné Evêque de Vermandois. Peu après il transfere le ſiege à Noyon.

531. Second Concile de Tolede. Concile à Rome. Mort de ſaint Sabas.

532. Jean II ſuccede au Pape Boniface II. Conférence à Conſtantinople au ſujet des Schiſmatiques.

533. Mort de ſaint Fulgence. Conciles dans les Gaules contre divers abus. Mort de ſaint Remi.

534. Juſtinien délivre les Catholiques de la domination des Vandales.

535. Concile de Clermont. Agapit ſuccede au Pape Jean II. Concile général d'Afrique. Juſtinien fait pluſieurs Loix pour l'Egliſe.

536. Le Pape Agapit va par ordre du Roi des Goths à Conſtantinople où il tient un Concile. Il y meurt. Silverius eſt élu en ſa place. Les Goths prennent Rome après un long ſiege.

537. Vigile eſt ordonné Pape.

538. Silverius meurt en exil. Troiſieme Concile d'Orléans.

540. L'Empereur Juſtinien publie un Edit contre les Origéniſtes.

541. Juſtinien fait des Loix célebres touchant les matieres Eccléſiaſtiques. Converſion de pluſieurs peuples barbares.

542. Mort de ſaint Céſaire d'Arles. Mort de ſainte Scholaſtique.

543. Mort de ſaint Benoît. St. Maur vient en France, & fonde quelques monaſtere. Mort de ſainte Clotilde. Quatrieme Concile d'Orléans.

545. Mort de ſaint Medard.

546. Juſtinien condamne les trois Chapitres.

547. Totila prend Rome. Ses ſoldats la pillent.

548. Le Pape Vigile va à Conſtantinople où il donne ſon *Judicatum*.

549. Cinquieme Concile d'Orléans.

551. Second Concile de Paris. St. Martin de Dume convertit les Sueves Ariens établis depuis long-temps en Galice.

552. Défaite de Totila. La domination des Goths en Italie s'éteint peu après.
553. Cinquieme Concile général.
555. Mort du Pape Vigile. Pélage lui succede. St. Germain est élu Evêque de Paris.
559. Mort du Pape Pélage. Jean III lui succede.
560. St. Cloud meurt vers ce temps-ci.
563. Concile de Brague.
565. Mort de Cassiodore. St. Samson & saint Malo meurent vers ce temps-ci. St. Brieu & saint Paul de Leon fondent des monasteres qui depuis sont devenus des sieges d'Evêques.
568. Naissance de Mahomet.
570. Fortunat compose plusieurs Hymnes.
572. St. Martin de Dume fait une collection de Canons. Mort du Pape Jean III.
573. Benoît Bonose est élu Pape. Grégoire est fait Evêque de Tours. Quatrieme Concile de Paris. Sigebert & Chilperic se font la guerre & ravagent les Provinces de France.
575. Mort de saint Magloire Evêque de Dol.
576. Mort de saint Germain de Paris. Cinquieme Concile de Paris.
577. Pélage II succede au Pape Benoît.
579. Concile de Châlons-sur-Saone.
580. Mort de saint Martin de Dume.
582. St. Grégoire compose vers ce temps-ci ses Morales sur Job.
585. Second Concile de Mâcon.
586. Mort de saint Herménigilde. St. Léandre compose sa regle.
587. Conversion des Visigots en Espagne. Mort de Ste. Radegonde.
589. Troisieme Concile de Tolede. Concile de Narbonne.
590. St. Grégoire succede au Pape Pélage II. Il écrit son Pastoral. Conciles de Poitiers & de Metz. St. Colomban fonde le monastere de Luxeu & compose sa Regle. Concile de Séville.
591. Travaux du Pape saint Grégoire. Mort de saint Sulpice de Bourges. Plusieurs fanatiques courent les Gaules.
593. St. Grégoire compose ses Dialogues.
595. Mort de saint Grégoire de Tours. Le Pape saint Grégoire s'oppose à Jean le jeûneur Patriarche de Constantinople, qui prenoit le titre d'Evêque universel. Il explique le Prophete Ezéchiel, & tient un Concile à Rome.
596. St. Grégoire envoie en Angleterre une mission, dont le moine saint Augustin est le chef. St. Isidore est fait Evêque de Séville.
598. Concile en Espagne. St. Grégoire prend soin de l'Eglise d'Afrique.
599. St. Grégoire réforme l'Office de l'Eglise. St. Théodore Sicéote quitte l'Episcopat. St. Euloge Patriarche d'Alexandrie écrit contre les hérésies.
600. St. Jean Clymaque meurt vers ce temps-ci. Maladie de St. Grégoire.

SEPTIEME SIECLE.

601. SAint Grégoire envoie une ſeconde Miſſion en Angleterre.
604. St. Grégoire le Grand meurt. Sabinien eſt élu pour lui ſuccéder.
605. Mort du Pape Sabinien.
606. Boniface III ſuccede au Pape Sabinien. Concile de Rome. Boniface III meurt la même année. Mort de ſaint Euloge Patriarche d'Alexandrie.
607. Mort de ſaint Auguſtin de Cantorberi. Election du Pape Boniface IV. Le Panthéon converti en une Egliſe dédiée à la ſainte Vierge & à tous les Martyrs. Mahomet ſe déclare Prophete & gagne quelques Diſciples.
608. St. Colomban perſécuté par la Princeſſe Brunehaut.
609. Maſſacre des Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche. St. Jean l'Aumônier élevé ſur le Siege d'Alexandrie.
610. Phocas mis à mort. Heraclius eſt reconnu Empereur.
613. Mort de ſaint Théodore Sicéote.
615. Clotaire II réunit la Monarchie Françoiſe ſous ſa domination. Les Perſes prennent Jéruſalem. Ils enlevent la vraie Croix Mort du Pape Boniface IV. Deusdedit lui ſuccede. Concile de Paris fort nombreux. St. Arnould eſt fait Evêque de Metz.
615 Mort de ſaint Colomban.
617. Mort du Pape Deusdedit. Boniface V lui ſuccede. St. Jean l'aumônier meurt.
618. Jean Moſch compoſe ſon Pré ſpirituel vers ce temps-ci, & meurt quelque temps après.
619. Mort d'Anaſtaſe Sinaïte Ecrivain Eccléſiaſtique. Second Concile de Séville. St. Antiochus compoſe ſes Homélies.
622. Mort de ſaint Valeri. Retraite de Mahomet & de ſes Diſciples à Yatrib depuis nommée Médine.
623. Mort de ſaint Leu Archevêque de Sens.
624. St. Sulpice ſurnommé le Pieux élevé ſur le ſiege de Bourges.
625. Concile de Rheims. St. Riquier fonde le Monaſtere de Centule qui porte aujourd'hui ſon nom. Mort du Pape Boniface V.
626. Honorius élevé ſur le ſaint Siege. Converſion d'Edouin le plus puiſſant Roi des Anglois.
627. Les Muſulmans reconnoiſſent ſolemnellement Mahomet pour leur Seigneur.
628. Martyre de ſaint Anaſtaſe Perſan, & d'un nombre d'autres Chrétiens.
629. La ſainte Croix eſt rapportée à Conſtantinople, & de là à Jéruſalem.

630. St. Amand exilé par Dagobert eſt rapellé par ce Prince, qui le nomme parrain de ſon fils Sigebert. Travaux de ſaint Amand. Commencement de l'héréſie des Monothélites.
631. Mort de Mahomet. Aboubecre Calife.
633. St. Sophrone eſt fait Evêque de Jéruſalem. Lettre de Sergius de Conſtantinople au Pape Honorius. Quatrieme Concile de Tolède fort important.
634. Omar ſuccede à Aboubecre dans la dignité de Calife.
635. St. Sophrone écrit une lettre Synodale où il défend la Foi contre les Monothélites.
636. Jéruſalem priſe par les Muſulmans. Cinquieme Concile de Tolede. St. Omer eſt fait Evêque de Terouane. Mort de St. Iſidore de Séville.
638. Sixieme Concile de Tolede. Le Roi Dagobert meurt. Mort du Pape Honorius. Jean IV lui ſuccede. Fondation du monaſtere de Malmesbury. Priſe d'Antioche par les Muſulmans. Oſouald Roi des Anglois ſe diſtingue par ſa piété.
639. Ecthese de l'Empereur Heraclius. Les Muſulmans font des conquêtes immenſes.
640. Ils prennent Alexandrie & ſe rendent maîtres de l'Egypte. St. Eloi eſt fait Evêque de Noyon & ſaint Oüen de Rouen.
641. Mort de l'Empereur Heraclius. Son fils Conſtantin lui ſuccede. Il meurt la même année. Son frere Conſtant reconnu Empereur.
642. Mort du Pape Jean IV. Théodore élu en ſa place. Le ſaint Roi Oſouald eſt tué à la guerre.
644. Troiſieme Concile de Châlons vers ce temps-ci. Mort de ſaint Sulpice le Pieux.
645. St. Maxime combat les Monothélites. Mort de St. Riquier.
646. Concile en Afrique où l'on condamne l'héréſie des Monothélites. Septieme Concile de Tolede.
647. Les Muſulmans entrent en Afrique. St. Amand Evêque de Maſtrich.
648. Type de l'Empereur Conſtant. Le Pape Théodore condamne Sergius de Conſtantinople & Cyrus d'Alexandrie.
649. Mort du Pape Théodore. St. Martin eſt élu en ſa place. Le Pape ſaint Martin aſſemble le Concile de Latran.
650. Mort de ſaint Furſi fondateur du monaſtere de Lagni. Mort de ſaint Diſier Evêque de Cahors.
653. Tranſlation des Reliques de ſaint Benoît au monaſtere de Fleuri ſur la Loire. Le Pape ſaint Martin eſt enlevé de Rome & conduit à Conſtantinople. Huitiéme Concile de Tolède. Converſion des Anglois du milieu des terres & des Merciens.
654. Le Pape ſaint Martin eſt mis en priſon. Sigebert Roi d'Auſtraſie meurt en odeur de ſainteté.
655. Exil du Pape ſaint Martin. Ses ſouffrances. Sa mort glorieuſe. Eugene eſt élevé ſur le ſaint Siege. Neuvieme Concile

de Tolede. Marculfe compoſe le Recueil des Formules.

656. Mort de Clovis II. Ste. Bathilde gouverne le Royaume avec ſageſſe. Dixieme Concile de Tolede.

657. Mort de ſaint Eugene Archevêque de Tolede. Ste. Bathilde fonde le monaſtere de Corbie. Souffrances de ſaint Maxime pour la Foi.

658. Mort du Pape Eugene. Vitalien lui ſuccede. Mort de ſainte Gertrude. Mort de ſaint Germer.

659. Mort de ſaint Eloi.

662. St. Maxime meurt. Les Muſulmans éteignent l'Empire des Perſes.

663. L'Empereur Conſtant va à Rome.

664. Mort de ſaint Cunibert Evêque de Cologne.

666. Concile de Merida. Mort de ſaint Vandrille.

667. Mort de ſaint Hildefonſe Archevêque de Tolede.

668. Mort de l'Empereur Conſtant. Conſtantin Pogonat lui ſuccede. St. Théodore eſt ſacré Evêque de Cantorberi. St. Benoît Biſcop l'accompagne en Angleterre. St. Lambert eſt fait Evêque de Maſtric. Mort de ſaint Joſſe. Mort de St. Omer.

669. Childeric II eſt reconnu Roi de France.

670. Mort de ſaint Fiacre ſolitaire. Mort de ſaint Fructueux Archevêque de Brague.

673. Le Pape Vitalien meurt. Adeodat lui ſuccede.

674. Martyre de ſaint Prix. St. Benoît Biſcop fonde en Angleterre le monaſtere de Viremouth.

675. Onzieme Concile de Tolede. Quatrieme Concile de Brague.

677. Mort du Pape Adeodat. Donus lui ſuccede.

678. Le Roi d'Angleterre engage ſaint Théodore de Cantorberi à dépoſer ſaint Vilfrid du ſiege d'Yorc.

679. Le Pape déclare dans un Concile la dépoſition nulle. Mort du Pape Donus. Il a pour ſucceſſeur Agathon.

680. Le Pape Agathon aſſemble à Rome un Concile nombreux. Le Roi Thierri réunit ſous ſa domination toute la Monarchie Françoiſe. Premiere Seſſion du ſixieme Concile général. Douzieme Concile de Tolede.

681. Le fameux Ebroin eſt tué. Fin du ſixieme Concile général où le Pape Honorius eſt anathématiſé.

682. Mort du Pape Agathon. Election de Léon II.

683. Treizieme Concile de Tolede. Mort de Léon II. Benoît II lui ſuccede.

684. Quatorzieme Concile de Tolede.

685. Mort de l'Empereur Conſtantin Pogonat. Juſtinien II ſon fils aîné eſt reconnu Empereur.

686. St. Vilfrid eſt rétabli ſur ſon Siege d'Yorc par ſaint Théodore de Cantorberi. Mort de Benoît II. Jean V Pape.

687. Jean V meurt. Conon lui ſuccede.

688. Mort du Pape Conon. Sergius monte ſur le ſaint Siege. Quinzieme Concile de Tolede.

690. Mort de saint Julien Archevêque de Tolede. Mort de saint Benoît Biscop. St. Villebrod va faire une Mission en Frise, où saint Vilfrid avoit déjà travaillé.
691. St. Vilfrid chassé de nouveau d'Angleterre.
692. Troisieme Concile de Sarragosse. Concile *in Trullo* très-remarquable.
693. Seizieme Concile de Tolede.
694. Dix-septieme Concile de Tolede. L'Empereur Justinien est chassé. Léonce Empereur.
696. On coupe le nez à l'Empereur Léonce, & on le chasse. Apsimare est reconnu Empereur. Mort de saint Cloud Evêque de Metz. St. Villebrod est sacré à Rome Archevêque des Frisons. Il établit son siege à Utrecht. Il fait de grands fruits. Il prêche chez les Danois. St. Vulfran se joint à lui.
697. Conciles en Angleterre.
698. Mort de saint Claude Evêque de Besançon.
700. Dernier Concile de Tolede dont nous n'avons point les actes. Le Pape Sergius fait chanter à la Messe *Agnus Dei* pendant la fraction des saintes Hosties.

HUITIEME SIECLE.

701. Mort du Pape Sergius. Jean VI lui succede.
702. Bede est ordonné Prêtre.
705. Mort de saint Adamnam Abbé & Auteur Ecclésiastique. Jean VI meurt & a pour successeur Jean VII.
707. Jean VII. ne tient pas le saint Siege deux ans. Après sa mort, Sisinnius est élu Pape, & meurt vingt jours après.
708. Martyre de saint Lambert Evêque de Mastrich. Constantin est élevé sur le saint Siege.
709. Mort de saint Vilfrid. Mort de saint Adelme.
710. Les Pictes ou Ecossois quittent le schisme à la persuasion de leur Roi.
712. Philippique parvient à l'Empire. Il fait couper la tête à Justinien & se déclare pour le Monothélisme.
713. Les Musulmans éteignent le Royaume des Goths en Espagne.
714. L'Empereur Philippique est dépossé. Anastase II est élu Empereur. Il se déclare pour le sixieme Concile. Mort de Pepin l'ancien Maire du Palais. Son fils Charles Martel succede à sa puissance.
715. Mort du Pape Constantin. Grégoire II lui succede. Anastase est dépossé. Théodose Empereur.
716. Bede compose plusieurs ouvrages.
717. L'Empereur Théodose III cede l'Empire à Léon. St. Corbinien né à Châtres près de Paris fonde des Eglises en Baviere.

718 Rétabliſſement du monaſtere du Mont-Caſſin, & de pluſieurs autres en Italie. Mort de ſaint Rupert de Saltzbourg.
719. Miſſion de ſaint Boniface en Allemagne.
720 Mort de ſaint Vulfran.
721. Tranſlation des Reliques de ſaint Lambert à Liege. Fondation de la célebre Abbaye de ſaint Gal en Allemagne. Concile de Rome pour le rétabliſſement de la diſcipline.
722. Les Reliques de ſaint Auguſtin ſont tranſférées de l'Iſle de Sardaigne à Pavie.
723. St. Boniface eſt ordonné Evêque & fait de grands fruits en Allemagne.
727. L'Empereur Léon veut abolir les ſaintes Images. St. Germain Patriarche de Conſtantinople s'y oppoſe. Révolte contre l'Empereur.
729. Mort de ſaint Egbert.
730. Mort de ſaint Corbinien.
731. Mort de Grégoire II. Grégoire III lui ſuccede. Il écrit à l'Empereur Léon en faveur des Images. St. Jean Damaſcene écrit pour les ſaintes Images.
732. St. Eucher d'Orléans eſt exilé par Charles Martel. Martyre de ſaint Porcaire le Jeune, Abbé de Lerins & de cinq cens Moines. Concile de Rome pour les Images.
735. Mort du vénérable Bede.
737. Mort de ſaint Pardoux premier Abbé de Gueret.
739. Les Sarraſins reviennent en France & prennent pluſieurs villes. Mort de ſaint Villebrod premier Evêque d'Utrech.
740. Alfonſe le catholique augmente le Royaume des Chretiens en Eſpagne.
741. Charles Martel meurt après avoir diſtribué les Provinces de France à ſes deux fils Carloman & Pepin. Mort de Grégoire III. Mort de l'Empereur Léon. Conſtantin Copronyme regne ſeul. Les Muſulmans perſecutent les Chrétiens en Orient. Zacharie eſt élevé ſur le ſaint Siege.
742. St. Chrodegang eſt élu Evêque de Metz. Il fonde le Monaſtere de Gorze. Carloman convoque un Concile en Germanie. Naiſſance de Charlemagne.
743. Concile de Liptines en Cambreſis.
744. Concile de Soiſſons. Concile de Rome. Fondation du Monaſtere de Fulde par ſaint Sturme diſciple de ſaint Boniface. Mort de Luitprand Roi des Lombards.
745. Concile de Rome contre quelques Impoſteurs.
746. Pluſieurs Egliſes & pluſieurs Monaſteres de la Paleſtine ſont renverſés par un grand tremblement de terre.
747. Concile de Cloveshou. Le Prince Carloman quitte le monde, & laiſſe toute l'autorité à ſon frere Pepin.
750. Rachis Roi des Lombards ſe retire au Mont-Caſſin.
752. Pepin eſt élu & ſacré Roi de France par le conſeil du Pape Zacharie. Mort du Pape Zacharie. Etienne II lui ſuccede.

Astolfe Roi des Lombards prend Ravenne & met fin à l'Exarchat qui duroit depuis 180 ans. Fondation du monastere de Nonantule.

753. Concile de Verberie.

754. Concile des Iconoclastes composé de 338 Evêques. Le Pape appelle les François en Italie contre les Lombards. Le Pape Etienne passe en France pour implorer la protection de Pepin. Assemblée de Quiercy. Pepin donne plusieurs terres & plusieurs villes d'Italie à l'Eglise de Rome.

755. Mort de Carloman. Astolfe assiege Rome. Pepin attaque Astolfe & lui prend vingt-deux villes qu'il donne à l'Eglise de Rome. Martyre de saint Boniface. Concile de Vernon pour le rétablissement de la discipline.

756. L'Empereur Constantin persécute les Catholiques. Les Musulmans oppriment les Chrétiens d'Orient.

757. Mort du Pape Etienne. Paul son frere lui succede. Concile de Compiegne. Les Ambassadeurs de l'Empereur de Constantinople y apportent à Pepin plusieurs présens, entre autres des Orgues.

760. Translation du Chef de saint Jean-Baptiste à Emese.

763. St. Etienne Abbé est cruellement persécuté pour les saintes Images.

765. St. Chrodegang forme dans son Eglise une communauté de Clercs.

766. Persécution générale en Orient au sujet des saintes Images. St. Virgile est fait Evêque de Saltzbourg.

767. Concile de Gentilli. Mort du Pape Paul. Intrusion de Constantin. La prison de saint Etienne se convertit en un Monastere. Plusieurs Moines souffrent le martyre, de même que saint Etienne. Constantin Patriarche de Constantinople est dégradé & tué.

768. Le faux Pape Constantin est chassé. Etienne III est élu canoniquement. Pepin fait sacrer Rois ses deux fils Charles & Carloman, & meurt peu apres. Charles depuis nommé Charlemagne donne un premier Capitulaire pour le rétablissement de la discipline de l'Eglise.

769. Concile de Rome.

772. Mort d'Etienne III. Adrien élu Pape. Charlemagne va à Rome, défait Didier Roi des Lombards, & se rend maître de ce Royaume.

775. Mort de l'Empereur Constantin Copronyme. Léon son fils lui succede.

776. Mort de saint Grégoire d'Utrecht.

778. Mort de saint Ambroise Auspert.

779. Second Capitulaire de Charlemagne.

780. Mort de saint Virgile de Saltzbourg. Mort de saint Sturme Apôtre des Saxons. St. Benoit d'Aniane commence à réformer des Monasteres.

783. On commence à répandre les fauſſes Décretales.
784. Mort de Paul Patriarche de Conſtantinople. Taraiſe lui ſuccede.
785. Héréſie d'Elipand Archevêque de Tolede, & de Felix d'Urgel.
786. Theodulfe eſt élevé ſur le ſiege d'Orléans.
787. Second Concile de Nicée, ſeptieme général. Concile de Calcuth en Angleterre. Charlemagne à Rome. Il fait à l'Egliſe de Rome de nouvelles donations. Paul Diacre ſe retire au Mont-Caſſin.
788. Fondation de l'Egliſe d'Oſnabruc.
789. Publication des Livres Carolins.
791. Concile de Narbonne contre l'héréſie d'Elipand & de Felix d'Urgel.
792. Alcuin vient s'établir en France.
794. Concile de Francfort. Le Pape Adrien répond aux Livres Carolins. Fondation de l'Egliſe de Paderborn.
795. Mort du Pape Adrien. Léon III lui ſuccede
797. Mort de l'Empereur Conſtantin. Sa mere Irene regne ſeule.
799. On exerce des violences contre le Pape Léon.
800. Charlemagne couronné Empereur par le Pape.

NEUVIEME SIECLE.

801. Alcuin rétablit les études en France.
802. Nicephore Empereur. St. Ludger eſt fait premier Evêque de Munſter.
803. Irene meurt en exil. Concile d'Aix-la-Chapelle. Charlemagne termine la guerre de Saxe & accorde la paix à condition que les Saxons ſe feront Chrétiens. Second Concile de Cloveshou ou Cliffe en Angleterre.
804. Mort d'Alcuin.
806. Mort du Patriarche Taraiſe. Nicephore lui ſuccede. Retraite de ſaint Guillaume Duc d'Aquitaine.
807. Les Réliques de ſaint Cyprien arrivent en France.
808. Souffrances de ſaint Platon & de ſaint Théodore Studite.
809. Mort de ſaint Ludger. Concile de Conſtantinople en faveur des diſpenſes.
811. Mort de l'Empereur Nicéphore. Michel Curopalate lui ſuccede.
812. Mort de ſaint Guillaume.
813. Mort de ſaint Platon. L'Empereur Michel eſt dépoſé. Léon Armenien eſt élevé à l'Empire. Sixieme Concile d'Arles. Concile de Mayence. Concile de Châlons-ſur-Saone. Concile de Rheims. Concile de Tours. Charlemagne fait couronner Empereur ſon fils Louis.
814. Mort de Charlemagne. L'Empereur Léon forme le deſſein

d'abolir les Images. Le Patriarche Nicéphore est chassé. Persécution des Iconoclastes.

816. Le Pape Léon meurt. Etienne IV lui succede. Concile de Celchyt en Angleterre.

817. Mort du Pape Etienne. Paschal I élevé sur le saint Siege. Louis associe son fils Lothaire à l'Empire. St. Benoit d'Aniane travaille à réformer les moines. St. Théodore Studite défend la vérité avec un grand courage.

820. Mort de l'Empereur Léon. Michel le Begue monte sur le trône. On trouve à Rome le corps de sainte Cecile. Amalaire publie son traité des Offices Ecclésiastiques.

821. Mort de saint Benoit d'Aniane. Théodulfe d'Orléans meurt après avoir été rappellé d'exil. Jonas lui succede.

822. Michel renouvelle la persécution. L'Empereur Louis dans le Concile ou Parlement d'Attigni rend à l'Eglise la liberté de choisir ses Pasteurs. Raban est élu Abbé de Fulde.

823. Fondation de la nouvelle Corbie, aujourd'hui Corvey.

824. Mort de Paschal. Eugene II élu Pape.

826. Conversion du Roi de Danemarck. Mort de saint Théodore Studite. Concile de Rome.

827. Mort d'Eugene. Valentin Pape. Ansegise Abbé de Fontenelles fait un recueil des Capitulaires. Mort de saint Hildegrin Evêque de Châlons-sur-Marne, l'un des Apôtres de la Saxe. Grégoire IV succede au Pape Valentin. Le Patriarche saint Nicéphore meurt dans son exil.

828. L'Empereur Louis fait assembler quatre Conciles.

829. Sixieme Concile de Paris. Les épreuves superstitieuses sont défendues dans un Parlement de Vormes. St. Anscaire va prêcher l'Evangile dans la Suede. Mort de l'Empereur Michel le Begue, son fils Théophile qui lui succede, persécute les Catholiques.

830. Révolte contre l'Empereur Louis.

831. Paschase Ratbert écrit son traité du Corps & du Sang de Notre-Seigneur.

833. De l'avis du Pape & des Seigneurs, Louis est déclaré déchu de la dignité Impériale qui est déférée à son fils Lothaire. Louis le Debonnaire est mis en pénitence publique par les Evêques, Théophile persécute cruellement saint Théodore de Jérusalem, saint Théophane & saint Methodius. St. Anscaire est ordonné premier Evêque de Hambourg.

834. Rétablissement de l'Empereur Louis.

835. Il ordonne que l'on celebre en France & en Allemagne la fête de tous les Saints. Hilduin compose ses Areopagiques.

836. Second Concile d'Aix-la-Chapelle.

840. Mort de Louis le Débonnaire. Mort d'Agobard de Lyon.

841. Bataille de Fontenai dans laquelle Louis de Baviere & Charles défont Lothaire & partagent ses Etats.

842. Mort de l'Empereur Théophile. Son fils Michel encore en-

fant lui ſuccede. L'Impératrice Théodora mere de Michel & les Tuteurs du jeune Empereur rétabliſſent les Images.

844. Mort de Gregoire IV. Sergius II lui ſuccede. Concile de Verneuil ſur Oiſe. Paſcaſe Ratbert eſt fait Abbé de Corbie.

845. L'Impératrice fait mourir plus de cent mille Manichéens. Les Captifs d'Amorium conſomment leur Martyre. Hincmar eſt fait Archevêque de Rheims dans un Concile de Beauvais. Concile de Meaux pour la diſcipline. Converſion des Sclaves.

846. Concile de Paris. Les Sarraſins vont à Rome & pillent les Egliſes de St. Pierre & de St. Paul Mort de St. Joannice.

847. Mort du Pere Sergius. Léon IV eſt élu. St. Ignace ſuccede à St. Méthodius ſur le Siege de Conſtantinople. Raban eſt élu Archevêque de Mayence, & tient un Concile pour régler la diſcipline.

848. Autre Concile de Mayence où Raban fait condamner Goteſcalc. Le Pape fortifie Rome contre les Sarraſins.

849. Mort de Valafrid Strabon. Hincmar de Rheims condamne Goteſcalc dans un Concile à être fouetté publiquement & mis en priſon. St. Prudence Evêque de Troyes ſoutient la doctrine de St. Auguſtin.

850. Commencement de la grande perſécution des Arabes en Eſpagne. Concile de Pavie.

851 Martyrs de Cordoue.

852. Scot Erigene Irlandois écrit ſur la prédeſtination par l'ordre d'Hincmar. St. Prudence réfute cet ouvrage. St. Aurelle, St. Felix, St. Georges & pluſieurs autres Chrétiens ſouffrent le martyre à Cordoue en Eſpagne.

853. Concile de Soiſſons.

854. L'Empereur Michel commet d'horribles impiétés. St. Anſcaire travaille à étendre la foi dans le Danemarck & dans la Suede.

855. St. Remi Archevêque de Lyon préſide au troiſieme Concile de Valence où l'on établit la doctrine ſur la grace. Mort du Pape Léon IV. Benoît III lui ſuccede. Mort de l'Empereur Lothaire. Mort de St. Anſcaire. St. Rembert lui ſuccede. Converſion des Bulgares. Mort de St. Aldric Evêque du Mans.

856. Les Normands font encore de grands ravages dans la France. Mort de Raban Archevêque de Mayence.

857. Les Normands font en France de nouveaux ravages.

858. Le Pape Benoît III meurt, & a pour ſucceſſeurs Nicolas I. Bardas oncle de l'Empereur Michel rétablit les études à Conſtantinople. Le Patriarche Ignace l'excommunie à cauſe de ſes déſordres. Bardas fait exiler Ignace & met Photius ſur le Siege de Conſtantinople.

859. Photius perſecute ceux qui étoient attachés à St. Ignace. Martyre de St. Euloge. Concile de Savonieres près de Toul.

Concile de Langres. Ratrame moine de Corbie écrit sur l'Eucharistie.

860. Saint Adon Archevêque de Vienne. Concile de Touzi.

861. Les Normands ravagent encore la France. Concile de Constantinople contre le Patriarche Ignace.

863. Le Pape condamne Photius.

866. Bardas est mis à mort. Basile associé à l'Empire. Photius suppose un Concile œcumenique où il dépose le Pape. Il écrit contre les Latins.

867. Mort de l'Empereur Michel. Basile Empereur. Ignace rétabli à Constantinople. Concile de Troyes Le Pape Nicolas meurt. Adrien II lui succede. Enée Evêque de Paris & le moine Ratrame écrivent contre les Grecs.

868. Mort de Gotescalc. Mort de St. Nicolas Studite.

869. Mort du Roi Lothaire. Huitieme Concile général.

870. Photius ecrit contre le Concile. Hincmar Evêque de Laon est condamné au Concile de Douzi.

871. Les Bulgares reçoivent le Rit Grec Conversion des Russes. Charles le Chauve écrit avec force au Pape.

872. Mort d'Adrien. Jean VIII lui succede.

874. Concile de Ravenne. Mort de l'Empereur Louis II. Charles le Chauve Empereur.

876. Concile de Ponthion. Mort de Louis le Germanique.

877. Concile de Ravenne. Mort de Charles le Chauve. Son fils Louis le Begue lui succede au Royaume de France.

878. Le Pape Jean assemble un Concile à Troyes. Photius trouve le secret par ses impostures de se faire rappeller d'exil. Mort de St. Ignace. Photius retabli sur le Siege de Constantinople.

879. Photius assemble le faux huitiéme Concile où l'on détruit tout ce qui s'étoit fait dans le veritable huitieme Concile.

880. Mort de St. Methodius Apôtre des Sclaves & des Bohémiens. Charles le Gros est couronné Empereur.

882. Mort du Pape Jean VIII. Il a pour successeur Marin II. Mort d'Hincmar de Rheims. Les Normands ravagent encore la France qui est dans un grand desordre.

884 Mort du Pape Marin. Adrien III lui succede. Photius écrit une lettre violente contre les Latins. Les Sarrasins font de grands ravages en Italie, & y détruisent le Mont Cassin.

885. Mort d'Adrien III. Etienne V Pape.

886. Mort de l'Empereur Basile. Son fils Léon VI lui succede. Il chasse Photius.

887. Mort de Charles le Gros. Ses Etats soumis à différens Rois.

888. Conciles de Mayence & de Metz.

891. Mort du Pape Etienne V. Formose lui succede. Alfred le Grand, Roi d'Angleterre fait fleurir la science & la piété dans son Royaume. Mort de Photius vers ce temps-ci.

892. Gui & Lambert sont couronnés Empereurs. Charles le Simple est reconnu Roi.
895. Concile de Tribur près de Mayence.
896. Arnould se rend maître de Rome & se fait couronner Empereur. Mort du Pape Formose. Etienne VI est élevé sur le saint Siege. Il condamne Formose son prédécesseur & le fait déterrer. Mort d'Etienne. Romain, Théodore II, Jean IX, sont élus Papes l'un après l'autre & meurent la même année.
899. Mort de l'Empereur Arnould. Son fils est reconnu Roi de Germanie.
900. Mort du Pape Jean IX. Benoît IV est élevé sur le saint Siege. Mort de saint Alfred Roi d'Angleterre.

DIXIEME SIECLE.

901. Oviedo en Espagne est érigée en Métropole.
903. Ravages des Normands en France. Ils brûlent l'Eglise de saint Martin de Tours.
904. Benoît IV meurt. Léon V est ordonné, & peu après chassé par Christofle qui s'empare du saint Siege.
905. Christofle meurt, & Sergius III est ordonné Pape.
907. Le Patriarche Nicolas & d'autres Evêques sont exilés & maltraités, pour avoir condamné les quatrieme nôces de l'Empereur Léon. Vers ce temps-ci le Prêtre Auxilius publie ses Ecrits.
909. Concile de Trôlé près de Soissons.
910. Fondation du celebre monastere de Cluni.
911. Anastase III succede à Sergius III. Mort de l'Empereur Léon. Alexandre son frere regne avec Constantin fils de Léon.
912. Alexandre meurt. Le jeune Constantin regne seul. Conversion des Normands.
913. Mort du Pape Anastase. Landon est élu à sa place.
914. Mort de Landon. Jean X lui succede.
917. Mort de saint Ratbod Evêque d'Utrecht.
919. Le jeune Empereur Constantin associe à l'Empire Romain l'Ecapenne.
920. Mort de saint Gennade Evêque d'Altorga en Espagne.
922. Concile de Coblents & de Rheims. St. Uldaric est élu Evêque d'Ausbourg.
924. Martyre de sainte Viborade.
925. Mort de saint Bernon premier Abbé de Cluni. St. Odon est élu pour lui succéder.
929. On fait mourir le Pape Jean X en prison. Léon VI & peu après Etienne VII occupent le saint Siege. Mort de Charles le Simple Roi de France.
931. Mort d'Etienne VII qui a pour successeur Jean XI.

932. Concile d'Erford en Allemagne.
933. Théophilacte eſt élevé ſur le ſiege de Conſtantinople. Retraite d'Alfonſe IV Roi d'Eſpagne.
934. Vers ce temps-ci la puiſſance des Califes tombe, & le grand Empire des Muſulmans ſe diviſe.
936. Léon VII ſuccede à Jean XI. Mort d'Henri l'Oiſeleur Roi de Germanie. Miſſion en Danemarck. Otton eſt couronné Roi de Germanie.
937. Les Hongrois ravagent la France & la haute Allemagne.
939. Mort de Léon VII. Etienne VIII lui ſuccede.
942. Mort de ſaint Odon Abbé de Cluni. St. Odon d'Angleterre eſt élevé ſur le ſiege de Cantorberi.
943. Etienne VIII meurt. Martin II eſt élevé ſur le ſaint Siege.
944. Métaphraſte écrit. Romain l'Ecapenne eſt chaſſé de l'Empire par ſes propres enfans.
945. Conſtantin Porphyrogenette regne ſeul. Le Roi Louis eſt fait priſonnier par les Normands.
946. Mort de ſaint Luc le jeune. Mort de Martin II auquel ſuccede Agapit.
948. Concile d'Ingelheim. St. Maïeul eſt élu Abbé de Cluni. Concile de Londres. La Religion Chrétienne fait des progrès dans le Nord par les travaux de ſaint Adaldague. Concile de Mouſon.
950. Converſion des Sclaves.
951. Les Allemands commencent à regner en Italie.
952. Concile d'Augsbourg.
953. St. Brunon eſt élu Archevêque de Cologne. Raterius eſt fait Evêque de Liege.
956. Mort du Pape Agapit II. Jean XII s'empare du ſaint Siege à l'âge de dix-huit ans. Mort de ſaint Paul de Latre.
959. Mort de Conſtantin Porphyrogenette ; ſon fils Romain le jeune regne après lui. Atton Evêque de Verceil, écrit vers ce temps-ci.
961. Mort de ſaint Odon de Cantorberi. St. Dunſtan lui ſuccede.
963. Concile de Rome, où le Pape Jean XII eſt dépoſé, & Léon VIII élu en ſa place. Mort de Romain le Jeune, Nicéphore Phocas parvient à l'Empire.
964. Jean XII dépoſe à ſon tour Léon VIII. Mort de Jean XII. Benoît V eſt élu en ſa place, Léon VII l'excommunie.
965. Jean XII ordonné Pape, chaſſé, rappellé. Mort de ſaint Brunon de Cologne
966. Mort de Flodoard.
967. Concile de Ravennes.
968. Mort de ſainte Mathilde mere de l'Empereur Otton. Luitprand Evêque de Cremone va en Ambaſſade à Conſtantinople où il eſt maltraité.
969. Mort de l'Empereur Nicéphore & du Patriarche Polieucte. Jean Zimiſques parvient à l'Empire. St. Dunſtan fait de grands biens en Angleterre. Concile d'Angleterre.

972. Mort du Pape Jean XIII. Benoît VI lui succede. Il est étranglé dans une prison. Boniface VII s'empare du saint Siege. Il est chassé & Donus II est élu.
973. Mort de l'Empereur Otton I & de saint Udalric Archevêque d'Ausbourg.
974. Mort du Pape Donus. St. Volfang est élu Evêque de Ratisbonne. Mort de Raterius.
975. Benoît VII est mis sur le saint Siege.
976. Mort de l'Empereur Zimisques. Basile & Constantin regnent.
977. Mort de saint Rudesinde Evêque de Dume.
978. Mort de saint Edouard.
980. Mort de saint Harold Roi de Danemarck.
981. Mort de saint Adalbert de Magdebourg.
983. Travaux de saint Adalbert de Prague. Mort de l'Empereur Otton II.
984. Benoît VII meurt. Jean XIV lui succede. Boniface VII qui avoit été chassé, fait mettre en prison Jean XIV, qui meurt de misere. Jean XV est élu & meurt aussi-tôt apres. Mort de saint Ethelvolde de Vincheſtre.
985. Jean XVI est mis sur le saint Siege.
987. Hugues Capet est sacré Roi de France.
988. Mort de saint Dunstan de Cantorberi. Mort de saint Adaldague de Brême. Abbon est élu Abbé de Fleury.
989. Conversion des Russes.
991. Concile de Rheims pour juger l'Archevêque Arnoul. L'Evêque d'Orléans nommé aussi Arnoul y fait un discours remarquable. Gerbert est mis sur le Siege de Rheims.
993. Canonisation de saint Udalric.
994. Mort de saint Maieul de Cluni. St. Odilon est fait Abbé. Mort de saint Volfange de Ratisbonne.
996. Jean XV meurt & a pour successeur Grégoire V.
997. Martyre de saint Adalbert de Prague.
998. Mort de saint Nicon. Les Arabes ravagent l'Eglise d'Espagne.
999. Mort de Grégoire V. Silvestre II est élu en sa place. Mort de sainte Adelaïde. Travaux de saint Nil, & de saint Romuald.
1000. L'Empereur Otton III va en Italie.

ONZIEME SIECLE.

1001. Plusieurs Conciles en Allemagne & un à Rome.
1002. Mort de l'Empereur Othon III. St. Henri est élu Roi de Germanie. Conversion des Hongrois procurée par leur saint Roi Etienne.
1003. Le Pape Silvestre II meurt. Jean XVII lui succede & meurt cinq mois après. 1004.

1004. Jean XVIII est élevé sur le saint Siege. St. Henri élu Roi d'Italie. Mort d'Abbon de Fleuri. Concile de Poitiers. Autres Conciles en France & en Italie.

1007. Fulbert élu Evêque de Chartres. Richard Abbé de Verdun réforme un grand nombre de monasteres.

1009. Martyre de saint Boniface chez les Russes. Mort de Jean XVIII. Il a pour successeur Sergius IV.

1010. L'Eglise du saint Sépulcre est abattue.

1012. Concile d'Espagne. Martyre de saint Elfege de Cantorberi. Mort de Sergius IV. Benoît VIII lui succede.

1013. St. Henri est couronné Empereur.

1014. Concile de Ravenne.

1016. Le Pape repousse les Sarrazins, les taille en pieces & fait couper la tête à leur Reine.

1017. Canut Roi de Danemarck se rend maître de l'Angleterre où il fait beaucoup de bien.

1020. Le Pape va en Allemagne. Il y fait renouveller par saint Henri les donations de ses prédécesseurs. Concile de Pavie. Travaux de saint Romuald.

1022. Concile de Sélingstat près de Mayence. Manichéens découverts en France, condamnés dans un Concile d'Orléans, & brulés.

1024. Mort de l'Empereur saint Henri. Conrad est élu Roi. Benoît VIII meurt, & a pour successeur Jean XIX.

1025. Mort de Basile Empereur d'Orient. Son frere Constantin regne seul. Concile d'Anse près de Lyon.

1026. Mort de Burchard Evêque de Vormes auteur d'un recueil de Canons.

1027. Mort de saint Romuald.

1029. Mort de saint Fulbert de Chartres.

1030. Mort de Guillaume d'Aquitaine.

1031. Le Roi Robert meurt & laisse la couronne à son fils Henri. On agite dans plusieurs Conciles la question de l'Apostolat de saint Martial.

1033. Le Pape Jean IX meurt. On élit à force d'argent Benoît IX âgé de douze ans.

1034. L'Empereur Romain Argyre meurt. Michel Paphlagonien lui succede.

1038. St. Etienne Roi de Hongrie meurt. Il se fait à son tombeau plusieurs miracles. Ferdinand I réunit le Royaume de Castille à celui de Navarre.

1039. Mort de l'Empereur Conrad Son fils Henri III regne après lui. St. Jean Gualbert fonde la Congrégation de Vallombreuse.

1040. Mort de sainte Cunegonde veuve de l'Empereur saint Henri.

1041. Casimir qui s'étoit retiré à Cluni, est fait Roi de Pologne. On établit en France la treve de Dieu. L'Empereur Mi-

chel Paphlagonien meurt, & a pour ſucceſſeur Michel Calafate. L'année ſuivante le peuple le relegue dans un monaſtere.

1042. Les deux ſœurs Zoé & Théodora regnent enſemble. Zoé épouſe enſuite Conſtantin Monomaque, qu'elle fait couronner Empereur. Michel Cérulaire eſt élevé ſur le ſiege de Conſtantinople.

1044. Le Pape Benoît IX eſt chaſſé de Rome à cauſe de ſes crimes. Silveſtre III eſt mis ſur le ſaint Siege.

1045. Le Pape Grégoire VI ſuccede à Silveſtre III.

1047. Grégoire VI cede le Pontificat à Clément II. Concile de Rome contre la Simonie.

1048. Damaſe II eſt élevé ſur le ſaint Siege. Léon IX lui ſuccede.

1049. Concile de Rome contre la Simonie. Mort de ſaint Odilon. St. Hugues eſt Abbé de Cluni. Le Pape Léon IX paſſe en France. Il aſſemble à Rheims un Concile nombreux pour remédier aux maux de l'Egliſe. Il va en Allemagne, où il convoque un Concile.

1050. Le Pape condamne à Rome dans un Concile l'héréſie de Berenger. La même héréſie eſt condamnée dans un Concile de Paris. Concile en Eſpagne pour la diſcipline.

1052. Pierre Damien compoſe pluſieurs Ecrits. St. Robert fonde l'Abbaye de la Chaiſe-Dieu. Le Pape fait la guerre aux Normands.

1053. Il eſt pris & gardé avec honneur. Michel Cérulaire Patriarche de Conſtantinople écrit contre les Latins. Le Pape y répond avec force. Leon IX envoie des Légats à Conſtantinople, qui excommunient Michel Cérulaire. Ce Patriarche de ſon côté excommunie les Légats.

1054. Concile de Narbonne pour confirmer la treve de Dieu. Le Pape Léon IX meurt.

1055. Victor II eſt élevé ſur le ſaint Siege. Berenger abjure ſon héréſie dans un Concile de Tours.

1056. Concile de Toulouſe contre la ſimonie. Mort de l'Empereur Henri III. Son fils Henri IV lui ſuccede.

1057. Le Pape Victor II meurt. Etienne IX eſt élevé ſur le ſaint Siege. Pierre Damien eſt fait Evêque d'Oſtie & Cardinal.

1058. Iſaac Comnene eſt couronné Empereur de Conſtantinople. Mort de Michel Cérulaire. Etienne IX meurt. Nicolas II lui ſuccede. Benoît Anti-Pape. Schiſme à Rome.

1059. Le Pape Nicolas aſſemble à Rome un Concile nombreux. Berenger y abjure ſon héréſie. Iſaac Comnene cede l'Empire à Conſtantin Ducas, & ſe retire dans un monaſtere. Henri Roi de France fait couronner à Rheims Philippe I ſon fils.

1060. Conciles en France & en Eſpagne.

1061. Mort du Pape Nicolas II. Alexandre II lui ſuccede. L'Anti-pape Cadalous fait de grands maux en Italie. St. Annon

Archevêque de Cologne fait de grands biens en Allemagne. Mort de saint Dominique le Cuirassé. St. Gotescale Prince des Sclaves travaille à la conversion de son peuple.

1063. Concile de Rome contre la simonie.

1064. Les Turcs commencent à fonder leur Empire.

1065. Les Sclaves renoncent au Christianisme.

1066. Mort de saint Edouard Roi d'Angleterre. Il laisse la couronne à Guillaume Duc de Normandie. Lanfranc écrit contre Berenger.

1067. Schisme à Florence au sujet de la simonie. Pierre Ignée passe par l'épreuve du feu. Mort de l'Empereur Constantin Ducas.

1068. Romain Diogene couronné Empereur.

1070. Lanfranc est fait Archevêque de Cantorberi.

1071. Les Turcs prennent l'Empereur Romain Diogene, & le renvoient. Michel Parapinas est nommé Empereur.

1072. Mort de saint Pierre Damien. Suenon Roi de Danemarck fait pénitence publique. Concile de Rouen pour la discipline.

1073. Mort du Pape Alexandre II, & de saint Jean Gualbert. Grégoire VII est élevé sur le saint Siege. Ce Pape tient un Concile à Rome, il forme le projet de la Croisade.

1074. Mort de Suenon Roi de Danemarck. Mort de saint Annon Archevêque de Cologne. Concile de Londres Conjuration à Rome contre le Pape.

1075. Concile de Poitiers contre Berenger. Fondation du monastere de Molesme.

1076. Le Roi Henri IV fait déposer le Pape à Vormes. Grégoire VII de son côté dépose le Roi à Rome. Le Roi Henri va en Italie, & se fait absoudre par le Pape.

1078. Nicéphore Botaniate est proclamé Empereur de Constantinople. Grégoire VII fait recevoir en Espagne l'office Romain.

1079. Concile de Rome où Berenger se rétracte.

1080. Grégoire VII dans un Concile excommunie de nouveau le Roi Henri, qui fait élire l'Antipape Guibert.

1081. Grégoire VII étend ses prétentions sur tous les Royaumes. Le Roi Henri va attaquer Rome.

1084. St. Bruno & ses compagnons vont habiter la Chartreuse. Nicéphore est dépose, & Alexis Comnene est élevé à l'Empire.

1085. Mort de Grégoire VII.

1086. Mort de saint Anselme de Luques.

1087. L'Abbé Didier est élevé sur le saint Siege sous le nom de Victor III, & meurt quatre mois après. Translation des reliques de saint Nicolas. Concile de Benevent. Mort de saint Canut Roi de Danemarck & de Guillaume Roi d'Angleterre. Mort de saint Arnoul Evêque de Soissons.

1088. Urbain II eſt élu Pape. Mort de Berenger.
1089. Concile nombreux pour remédier aux maux que produiſoit le ſchiſme de l'Antipape Guibert. Mort de ſaint Lanfranc. Concile de Melfe dans la Pouille.
1090. Concile de Toulouſe pour rétablir la diſcipline.
1091. Conciles de Benevent contre les ſchiſmatiques. Yves ſacré Evêque de Chartres.
1093. Mort de ſaint Ulric de Cluni. St. Anſelme eſt élu Archevêque de Cantorberi. Mort de ſainte Marguerite Reine d'Ecoſſe. Le Comte Roger rétablit la Religion Chrétienne en Sicile.
1094. Mort de ſaint Nicolas Peregrin. Concile en Allemagne. Concile de Rheims.
1095. Concile de Plaiſance. Le Pape Urbain tient un Concile à Clermont. On publie la Croiſade.
1096. Concile de Rouen, de Tours, de Niſmes. Les Croiſés ſe mettent en marche.
1097. Les Croiſés arrivent à Conſtantinople, & prennent Nicée.
1098. Priſe d'Antioche. Concile de Bari. Fondation de Cîteaux.
1099. Concile de Rome. Mort du Pape Urbain II. Priſe de Jéruſalem. Godefroi en eſt fait Roi. Paſchal II Pape. Mort de Godefroi. Baudoin eſt élu Roi de Jéruſalem.
1100. Mort de l'Antipape Guibert. Mort de Guillaume le Roux. Henri I Roi d'Angleterre. Conciles d'Anſe, de Valence & de Poitiers.

DOUZIEME SIECLE.

1101. SAint Brunon eſt élu Archevêque de Treves. Conciles de Valence & de Poitiers. Mort de ſaint Bruno, Fondateur des Chartreux. Mort du jeune Roi Conrad.
1102. Concile de Rome. Concile de Londres. Départ des Croiſés.
1103. St. Otton élu Evêque de Bamberg.
1104. Conciles de Troies, de Beaugenci & de Paris.
1106. Mort de Henri V Empereur. Fontevraud fondé par Robert d'Arbriſſelles. Concile de Guaſtalle. Le Pape Paſcal II tient un Concile à Troies. Concile de Londres.
1108. Mort de Philippe I Roi de France. Louis le Gros lui ſuccede.
1109. Mort de ſaint Anſelme de Cantorberi & de ſaint Hugues de Cluni. Mort d'Alfonſe VI Roi d'Eſpagne.
1110. Concile de Rome contre les Inveſtitures.
1111. Le Roi Henri fait arrêter le Pape.
1112. Concile de Latran contre les Inveſtitures. Concile de Vienne. L'Empereur Alexis envoie une ambaſſade à Rome. Fondation du monaſtere de Savigni.
1113. St. Bernard ſe retire à Cîteaux. Fondation de l'Abbaye de ſaint Victor de Paris.

1114. Fondation de Tiron.
1115. St. Bernard eſt fait Abbé de Clairvaux. Mort d'Yves de Chartres.
1116. Mort de Robert d'Arbriſſelles & de Bernard de Tiron. Concile de Latran. Sédition à Rome contre le Pape.
1117. St. Gerauld fonde des monaſteres en Aquitaine.
1118. Le Pape Paſcal II meurt. Gélaſe II lui ſuccede. Bourdin Antipape. Mort de Boudouin I Roi de Jéruſalem. Baudouin II lui ſuccede. Ordre des Templiers. Mort de l'Empereur Alexis Comnene. Le Pape Gelaſe ſe retire en Provence.
1119. Mort du Pape Gélaſe. Caliſte II eſt élu en ſa place. Concile de Toulouſe contre les Manichéens. Concile de Rheims très nombreux auquel le Pape préſide.
1120. Canoniſation de ſaint Arnould Evêque de Soiſſons.
1121. St. Norbert fonde la maiſon de Prémontré. Abelard eſt condamné dans un Concile de Soiſſons.
1122. Pierre ſurnommé le Vénérable, eſt élu Abbé de Cluni.
1123. Premier Concile général de Latran.
1124. Mort de Guibert Abbé de Nogent. Mort de ſaint Etienne de Grammont. Le Pape Caliſte II meurt. Il a pour ſucceſſeur Honorius II.
1125. Travaux de ſaint Otton, Apôtre de la Poméranie. Mort de l'Empereur Henri V. Lothaire II lui ſuccede. Hildebert eſt élu Archevêque de Tours. St. Bernard écrit ſes premiers Ouvrages.
1126. Schiſme à Cluni. St. Norbert eſt élevé ſur le ſiege de Magdebourg.
1127. Mort de Charles le Bon Comte de Flandres.
1128. Le vénérable frere Guigues écrit les Conſtitutions des Chartreux.
1129. St. Bernard compoſe pluſieurs ouvrages.
1130. Mort du Pape Honorius II. Innocent II lui ſuccede. Schiſme dans l'Egliſe. Anaclet Antipape.
1131. Le Pape Innocent ſe retire en France. Il y tient un Concile à Rheims. Le Roi Baudouin II meurt. Foulques lui ſuccede.
1132. Mort de ſaint Hugues Evêque de Grenoble.
1134. Concile de Piſe très-nombreux contre les Schiſmatiques. Mort de l'Abbé Rupert.
1135. St. Bernard convertit Guillaume Duc d'Aquitaine. Mort de Henri I Roi d'Angleterre. Etienne lui ſuccede.
1136. St. Bernard explique le *Cantique des Cantiques* & compoſe d'autres Ouvrages. Pons de Lazare fonde le Monaſtere de Salvanes.
1137. Mort de l'Empereur Lothaire & du Roi Louis-le-Gros.
1138. Mort de l'Antipape Anaclet. Fin du Schiſme. Le Pape Innocent reprend l'autorité dans Rome. Conrad III eſt élu Roi des Romains. Concile de Londres convoqué par le Légat Alberic.

1139. Mort de saint Otton Evêque de Bamberg. Second Concile général de Latran. Travaux de saint Malachie en Irlande.

1140. Concile de Sens, où saint Bernard fait condamner Abelard. St. Bernard compose plusieurs Ouvrages. Mort de Hugues de saint Victor.

1142. Pierre est élevé sur le siege de Tarentaise. Baudouin III est élu Roi de Jerusalem.

1143. Mort du Pape Innocent. Célestin II est mis sur le saint Siege, mort de l'Empereur Jean Comnene. Manuel lui succede.

1144. Le Pape Célestin meurt. Lucius II lui succede.

1145. Mort de Lucius. Eugene III est mis sur le saint Siege. On publie la seconde Croisade. St. Bernard la prêche.

1147. Le Pape Eugene passe en France. Départ du Roi Louis pour la Terre-Sainte. Concile de Paris, où saint Bernard fait condamner les erreurs de Gilbert de la Poirée. St. Bernard va en Languedoc combattre divers Hérétiques. Les deux Rois Conrad & Louis arrivent en Orient. La seconde Croisade a un mauvais succès.

1148. Concile de Rheims pour la discipline. La Congrégation de Savigni s'unit à l'Ordre de Citeaux. Mort de saint Malachie.

1149. St. Bernard écrit son premier Livre de la Considération.

1150. St. Bernard fait son apologie au sujet de la Croisade, & compose son second Livre de la Considération. Roger fait couronner Roi de Sicile son fils Guillaume.

1152. Mort de Suger Abbé de saint Denis. St. Bernard écrit la suite de son Ouvrage de *la Considération*.

1153. Mort du Pape Eugene III auquel succede Anastase IV. Mort de saint Bernard & de saint Guillaume Archevêque d'Yorc.

1154. Mort du Pape Anastase. Adrien IV est mis sur le saint Siege.

1155. Arnauld de Breſle est brulé vif. Fréderic Empereur.

1156. Mort de Pierre le Vénérable Abbé de Cluni, & de saint Guillaume de Malaval.

1157. Différend entre le Pape & l'Empereur.

1158. Mort d'Ottonde Frisingue. Publication du Décret de Gratien.

1159. Mort de saint Etienne d'Obazine. Mort du Pape Adrien. Alexandre III lui succede. Schisme dans l'Eglise. Octavien Antipape sous le nom de Victor III.

1160. Concile de Pavie où l'Antipape Victor est reconnu.

1161. Concile de Toulouse composé des Evêques de France & d'Angleterre qui se déclarent pour Alexandre. L'Empereur Fréderic oblige le Pape Alexandre de passer en France.

1162. St. Thomas est élevé sur le siege de Cantorberi.

1163. Concile de Tours pour éteindre le Schisme & maintenir la discipline. St. Anthelme est élu Evêque de Bellai.

1164. Mort de saint Eberard de Saltzbourg. Le Roi d'Angleterre persécute saint Thomas de Cantorberi. L'Antipape Victor meurt. L'Empereur lui donne pour successeur Gui de Crême, sous le nom de Pascal III. St. Thomas de Cantorberi se retire en France.

1165. Le Pape Alexandre retourne à Rome. L'Empereur Fréderic fait canoniſer Charlemagne.
1166. Manuel Empereur de Conſtantinople envoie une ambaſſade à Rome.
1167. Fréderic attaque Rome. Le Pape Alexandre l'excommunie.
1168. L'Empereur de Conſtantinople envoie des Députés au Pape Alexandre.
1170. Le Roi d'Angleterre ſe reconcilie avec ſaint Thomas de Cantorberi, & le fait tuer enſuite.
1171. Saladin ſe rend maître de l'Egypte.
1172. Conciles d'Avranches.
1174. Canoniſation de ſaint Bernard. Mort de ſaint Pierre de Tarentaiſe.
1175. Concile de Londres, où l'on ſe plaint de l'exemption des Moines.
1176. Concile d'Albi contre les nouveaux Manichéens. L'Empereur Fréderic ſe réconcilie avec le Pape Alexandre.
1178. Mort de ſaint Anthelme Evêque de Bellai & de ſainte Hildegarde.
1179. Troiſieme Concile général de Latran.
1180. Mort du Roi Louis VII. Philippe Auguſte lui ſuccede. Manuel Empereur de Conſtantinople meurt, & a pour ſucceſſeur Alexis Comnene.
1181. Mort du Pape Alexandre. Lucius III eſt élevé ſur le ſaint Siege. Mort d'Arnoul de Liſieux.
1182. Les Juifs ſont chaſſés de France. Les Latins ſont maſſacrés à Conſtantinople. Andronic ſe rend maître de l'Empire.
1184. Concile de Verone.
1185. Mort d'Andronic. Iſaac l'Ange Empereur de Conſtantinople. Le Pape Lucius meurt. Urbain III lui ſuccede.
1186. Différend entre le Pape & l'Empereur Fréderic. Concile de Dublin.
1187. Bataille de Tibériade. Saladin prend Jéruſalem. Mort d'Urbain III. Il a pour ſucceſſeur Grégoire VIII, qui ne tient le ſaint ſiege que deux mois. Clément III eſt élu Pape.
1188. Impoſition pour la Terre-Sainte en France & en Angleterre.
1189. Violences exercées contre les Juifs.
1190. L'Empereur Fréderic meurt à la Croiſade. Henri VI regne après lui. Concile de Rouen. Les Rois de France & d'Angleterre s'embarquent pour la Terre-Sainte.
1191. Mort de Clément III. Céleſtin III eſt élevé ſur le ſaint Siege. Acre priſe par les Croiſés. Chevaliers Teutoniques.
1192. Mort de ſaint Albert Evêque de Liege.
1194. Théodore Balſamon compoſe pluſieurs écrits.
1195. Alexis l'Ange ſe rend maître de l'Empire de Conſtantinople. Concile d'Yorc. Concile de Montpellier.
1196. Croiſade des Allemands.
1197. Mort de Henri VI. Philippe & Otton Rois des Romains.

1198. Le Pape Céleſtin III meurt. Innocent III eſt élevé ſur le ſaint ſiege. Concile de Sens contre les nouveaux Manichéens.

1199. On défend la célébration de la fête des fous. Foulques de Neuilli prêche en France & en Allemagne. Grands préparatifs de la Croiſade. Le Pape écrit à l'Empereur & au Patriarche de Conſtantinople. Mort de Richard. Jean Roi d'Angleterre. Mort de Pierre de Blois.

1200. Le Légat du Pape publie un interdit ſur la France. Concile de Londres. On prêche la Croiſade en Angleterre.

TREIZIEME SIECLE.

1201. Commencement de l'ordre du Val des écoliers.

1202. Mort de Foulques de Neuilli & de l'Abbé Joachim. Départ des Croiſés François

1203. Les Croiſés prennent Conſtantinople Mort d'Etienne Evêque de Tournai. Concile de Meaux.

1204. Les Croiſés prennent une ſeconde fois Conſtantinople. Baudouin eſt élu Empereur.

1205. L'Empereur Baudouin eſt pris par le Roi des Bulgares. Réunion des Arméniens à l'Egliſe Romaine. Naiſſance d'Albert le Grand.

1206. Mort de Baudouin. Henri Empereur Latin de Conſtantinople. Théodore Laſcaris Empereur Grec. Converſion de ſaint François.

1207. Le Chriſtianiſme s'étend en Livonie.

1208. Le Pape met en interdit le Royaume d'Angleterre.

1209. Il excommunie le Roi Jean Sans-Terre. Mort de ſaint Guillaume Archevêque de Bourges.

1210. Le Pape Innocent III approuve la Regle de ſaint François. Commencement de l'Ordre des Carmes. Hérétiques en Languedoc & à Paris.

1211. Le Pape dépoſe le Roi d'Angleterre & abſout ſes ſujets de leur ſerment de fidélité.

1212. Concile de Paris. L'Empereur Otton excommunié par le Pape, qui fait reconnoître Fréderic Roi des Romains.

1213. St. François fonde pluſieurs Monaſteres. Croiſade contre les Albigeois Le Roi d'Angleterre ſe rend vaſſal du Pape. Concile de Lavaur.

1214. Le Pape fait lever l'interdit qu'il avoit jetté ſur l'Angleterre.

1215. Concile de Montpellier. Concile général de Latran.

1216. Mort du Pape Innocent III. Honorius III eſt élevé ſur le St. Siege. Pierre de Courtenai eſt élu Empereur de Conſtantinople. Mort de Jean Roi d'Angleterre. Son fils Henri III lui ſuccede. Le Pape Honorius approuve l'Ordre des Freres Prêcheurs.

1217.

1217. L'Empereur Pierre pris par Théodore Comnene.
1218. Travaux de saint Dominique.
1219. St. François tient le premier Chapitre général des Freres Mineurs. Martyrs de Maroc. Damiete prise par les Croisés.
1220. St. Dominique tient le premier Chapitre des Freres Prêcheurs. Robert de Courtenai Empereur de Constantinople.
1221. Mort de saint Dominique. Naissance de saint Bonaventure.
1222. Concile d'Oxford. Théodore Lascaris Empereur Grec meurt. Jean Ducas Vatace son gendre lui succede.
1223. Mort de Philippe-Auguste. Son fils Louis VIII lui succede. Commencement de l'Ordre de la Merci.
1224. Concile de Montpellier.
1225. Conciles de Melun & de Bourges. Meurtre d'Engelbert Archevêque de Cologne. Naissance de St. Thomas d'Aquin.
1226. Louis VIII se croise contre les Albigeois. Mort du Roi Louis VIII. Son fils Louis IX lui succede. Mort de saint François.
1227. Honorius III meurt. Grégoire IX est élevé sur le saint Siege. Concile de Narbonne. Le Pape excommunie l'Empereur.
1228. Canonisation de saint François. Mort d'Etienne de Langton Archevêque de Cantorberi.
1229. L'Université sort de Paris. Conciles de Toulouse & de Tarragone.
1230. Paix entre l'Empereur & le Pape. Conquête des Chrétiens en Espagne. Les Chevaliers Teutoniques s'établissent dans la Prusse.
1231. Concile de Château-Gontier. L'Université de Paris rétablie. Mort de saint Antoine de Pade. Mort de sainte Elizabeth Reine de Hongrie. La Religion fait de nouveaux progres dans le Nord.
1232. Canonisation de saint Antoine de Pade.
1233. Le Pape entreprend de convertir les Musulmans. Concile de Noyon. Concile de saint Quentin.
1234. Concile de Beziers. Etablissement de l'Université de Toulouse. Concile de Nymphée. Concile d'Arles. Le Pape Grégoire IX, publie une collection de Décretales. Les Romains se révoltent contre lui.
1235. Concile de Narbonne. Inquisition en Languedoc contre les héretiques.
1236. Les Juifs sont massacrés en divers lieux. Concile de Tours. Mort du B. Jourdain.
1237. Otton Cardinal Légat en Angleterre. Commencement des Hermites de saint Augustin. Réunion des Jacobites & des Nestoriens. Concile de Londres.
1238. Conquêtes des Chrétiens en Espagne. Concile de Cognac.

1239. Commencement de l'Ordre des Servites. Concile de Tours. Manicheens brules.
1240. Le Pape offre l'Empire aux François. Mort de Jacques de Vitri. Synode de Vorcheſtre.
1241. Mort de Grégoire IX. Céleſtin IV eſt élu, & meurt quelques mois apres.
1242. Vacance du ſaint Siege pendant plus d'un an.
1243. Mort de ſainte Hedvige de Pologne. Innocent IV eſt élevé ſur le ſaint Siege.
1245. Mort d'Alexandre de Halès. Premier Concile général de Lyon. Dépoſition de l'Empereur Fréderic.
1246. Concile de Beliers. Inquiſition. Conciles en Catalogne. Le Pape interdit Sanche II Roi de Portugal.
1247. Miſſion chez les Arméniens. Daniel Duc de Ruſſie reconnoît l'autorité du Pape. Croiſade en Allemagne contre l'Empereur Frédéric.
1248. St. Louis part pour la Terre-Sainte. Concile de Valence.
1249. St. Louis devant Damiette.
1250. Priſe de ce ſaint Roi. Mort de l'Empereur Fréderic. Fondation du College de Sorbonne.
1251. Travaux de St. Louis en Paleſtine.
1252. Martyre de St Pierre de Verone.
1253. Mort de ſainte Claire ; de ſaint Richard Evêque de Chicheſtre & de Robert de Lincoln.
1254. Retour de ſaint Louis en France. Concile d'Albi. Décretale du Pape Innocent ſur les études. Mort d'Innocent IV. Alexandre IV eſt élu Pape.
1255. Croiſade d'Allemands dans la Pruſſe. Concile de Bordeaux. Inquiſition en France. Jean Varace Empereur Grec meurt. Theodore Laſcaris lui ſuccede.
1257. Double élection pour l'Empire. Premiers Ecrits de ſaint Thomas d'Aquin & de St. Bonaventure.
1258. Conciles de Ruffec & de Montpellier.
1259. Bulle du Pape contre les Clercs concubinaires. Mort de Théodore Laſcaris. Michel Paléologue Empereur. Flagellans en Italie.
1260. Carmes & Auguſtins à Paris. Conciles de Cologne, d'Arles, & pluſieurs autres.
1261. Conciles en Angleterre & en Allemagne. Mort du Pape Alexandre IV. Urbain IV eſt élevé ſur le ſaint Siege.
1262. Le Pape fait prêcher en France la Croiſade contre l'Empereur Grec.
1263. Conciles de Bordeaux.
1264. Inſtitution de la fête du ſaint Sacrement. Conciles de Nantes, de Paris, de Conſtantinople. Mort d'Urbain IV.
1265. Clément IV élevé ſur le ſaint Siege. Il cede le Royaume de Sicile à Charles d'Anjou. Croiſades dans toute l'Egliſe. St. Thomas écrit ſa Somme.

1266. Synode de Cologne pour la discipline.
1267. Seconde Croisade de saint Louis. Decime en France. Concile de Vienne en Autriche.
1268. Concile de Londres. Mort de Clement IV.
1269. Pragmatique de saint Louis. Les Grecs font des démarches pour la réunion.
1270. Mort de la B. Isabelle de France, sœur de saint Louis. Depart de ce saint Roi pour la Croisade. Mort de saint Louis. Son fils Philippe lui succede.
1271. Gregoire X est élu Pape.
1273. Rodolfe élu Empereur.
1274. Mort de saint Thomas d'Aquin, Second Concile général de Lyon. Reunion des Grecs. Mort de saint Bonaventure. Concile de Saltzbourg.
1275. Mort de saint Raimond de Pegnafort.
1276. Mort de Grégoire X, Innocent V & Adrien V Papes. Concile de Bourges. Jean XXI est élevé sur le saint Siege.
1277. Mort de Jean XXI. Nicolas III est élu Pape.
1278. Concile de Compiegne. Le Pape envoie des Légats aux Grecs.
1279. Conciles en France, en Angleterre, en Hongrie.
1280. Concile de Constantinople. Mort du Pape Nicolas III. Synodes de Poitiers, de Cologne. Mort d'Albert le Grand.
1281. Martin IV élevé sur le saint Siege. Conciles en Angleterre, en Allemagne & en France.
1282. Vêpres Siciliennes. Conciles en France. Mort de Michel Paléologue. Andronic Empereur. Il renonce à l'union avec les Latins.
1283. Le Pape dépose le Roi d'Arragon. Concile de Constantinople.
1284. Mort d'Alfonse le Sage.
1285. Martin IV meurt. Honorius IV est élu Pape. Mort de Philippe le Hardi Roi de France. Son fils Philippe le Bel lui succede.
1286. Conciles en Angleterre, en Italie, en France.
1287. Differens Conciles. Mort du Pape Honorius.
1288. Nicolas IV est élevé sur le saint Siege. Concile d'Arles. Université de Montpellier.
1290. Apostoliques condamnés. Concile en Armagnac. Miracle du Juif des Billettes.
1291. Prise d'Acre. Perte de la Terre-Sainte. Le Pape excite les Princes à une nouvelle Croisade. Concile de Milan.
1292. Mort de Nicolas IV.
1293. Vacance du saint Siege.
1294. Célestin V élu Pape. Réforme des Religieux. Cession du Pape Célestin. Boniface VIII lui succede.
1296. Célestin V meurt en prison. Démêlé de Philippe le Bel

avec le Pape Boniface. Mort de Guillaume Duranti Evêque de Mende.

1297. Canonisation de saint Louis. Mort de saint Louis Evêque de Toulouse. Ordre de saint Antoine.

1298. Mort de Jacques de Voragine.

1299. Publication du Sexte des Décretales. Concile de Rouen.

1300. Institution du Jubilé.

QUATORZIEME SIECLE.

1301. COmmencement du fameux différend du Pape Boniface VIII avec le Roi de France Philippe le Bel.

1302. Concile en Espagne. Publication de la fameuse Bulle *Unam sanctam* de Boniface VIII.

1303. Albert d'Autriche est reconnu Roi des Romains par le Pape. Mort de saint Yves Prêtre. Le Pape Boniface VIII publie plusieurs Bulles contre les Appellans de France. Sa prise par Nogaret. Sa mort. Benoit XI est élevé sur le saint Siege.

1304. Le Pape donne des Bulles en faveur de la France. Mort de Benoît XI.

1305. Clément V élu Pape par les artifices du Cardinal de Prat. Il se fait couronner à Lyon. Il donne des Bulles en faveur de la France.

1306. Le Pape fait des exactions en France & en Angleterre. Violences exercées en France contre les Juifs. Le Pape révoque les Commendes.

1307. Conférence à Poitiers entre Clément V & Philippe le Bel. Le Pape exhorte à une Croisade contre les Grecs, & excommunie l'Empereur Andronic Paléologue. Le Roi Philippe le Bel fait arrêter les Templiers en France.

1308. Le Pape les fait arrêter dans les autres pays. Convocation du Concile de Vienne. Eglise de saint Jean de Latran brulée. Mort de Scot le Docteur subtil.

1309. Henri de Luxembourg est couronné Empereur. Bulle terrible publiée contre les Venitiens. Croisade en Espagne. On tient des Conciles en Hongrie.

1310. Conciles provinciaux en différens lieux. Procédures contre les Templiers.

1311. Concile de Ravenne sur l'affaire des Templiers & sur la discipline. Premiere Session du Concile de Vienne.

1312. Suppression de l'Ordre des Templiers. Seconde & troisieme Sessions du Concile de Vienne. Henri de Luxembourg couronné Empereur.

1313. On prêche la Croisade en France. Mort de l'Empereur Henri.

1314. Exécution des Templiers. Mort du Pape Clément V. Conciles de Sens & de Ravenne. Louis de Baviere élu Roi des Romains. Philippe le Bel meurt. Son fils Louis Hutin lui succede.

1315. Conciles de Saumur & de Nougarot. Fin du fameux Raimond Lulle. On découvre des hérétiques en Autriche.

1316. Mort de Louis Hutin. Philippe le Long lui succede. Jean XXII est élevé sur le saint Siege.

1317. Erection de plusieurs nouveaux Evêchés en France. Publication des Clémentines. Le Pape publie des Bulles pour faire cesser la division des Freres Mineurs. Réforme de l'Ordre de Grandmont. Concile de Ravenne.

1318. Concile de Senlis. Nouveaux Evêchés encore érigés en France par Jean XXII. Le Pape envoie des Missionnaires en Tartarie. Condamnation de l'Evêque de Cahors. Nouvelles Bulles du Pape contre les Freres Mineurs indociles. Freres Mineurs brulés à Marseille.

1319. Institution de l'Ordre de Christ en Portugal. Institution de l'Ordre du Mont Olivet en Italie.

1320. Ladislas Loctec est couronné Roi de Pologne. Nouveaux Pastoureaux en France. Le Pape écrit contre eux.

1321. Inquisiteurs tués en Dauphiné. Mort de Philippe le Long. Charles le Bel Roi de France.

1322. Disputes entre les Freres Mineurs sur la propriété de ce qu'ils mangeoient. Plusieurs Bulles du Pape à ce sujet. Conciles de Valladolid & de Cologne.

1323. Mort de saint Elzéar Comte d'Arien. Le Pape publie une Bulle contre l'Empereur Louis de Baviere. L'Empereur en appelle. Le Pape décide la question de la propriété de ce que mangeoient les Freres Mineurs.

1324. Nouvelle Bulle contre l'Empereur. Origine de la Procession du saint Sacrement. Sentence du Pape contre l'Empereur Louis. Concile de Tolede.

1326. Le Pape condamne les erreurs de Jean d'Olive Frere Mineur. Conciles de Senlis, d'Avignon & de Marciac.

1327. Concile de Ruffec. Louis de Baviere passe en Italie. Indulgence de l'*Angelus*. Mort de saint Roch. Nouvelles Bulles du Pape contre l'Empereur Louis.

1328. Mort de Charles le Bel Roi de France. Philippe de Valois lui succede. Mort d'Augustin Triomfe. Louis de Baviere entreprend de déposer le Pape. Pierre de Corbiere Antipape. Andronic Empereur de Constantinople. Michel de Cesene Général des Freres Mineurs se révolte contre le Pape.

1329. L'Antipape fait des Cardinaux & des Evêques. Les Freres Mineurs dans leur Chapitre général tenu à Paris terminent la question de la propriété de leur pain. Conciles de Compiegne & de Marsiac.

1330. Le Pape écrit aux nouveaux convertis des pays Orientaux. Pierre de Corbiere amené au Pape, ſe ſoumet à la pénitence qui lui eſt impoſée.
1331. Commencement de la queſtion ſur la viſion béatifique. Mouvemens pour la Croiſade.
1332. On pourſuit un reſte de Vaudois en Piémont. Mort du vieil Empereur Andronic.
1333. On prêche la Croiſade en France. Nouveaux progrès des Turcs.
1334. Nonces du Pape à Conſtantinople. Mort du Pape Jean XXII. Benoît XII lui ſuccede.
1335. Benoît XII réforme pluſieurs abus.
1336. Le Pape rejette l'opinion de ſon prédéceſſeur ſur la viſion béatifique. Réforme des Religieux. Mort de ſainte Eliſabeth de Portugal. Concile de Château-Gontier.
1337. Tentatives nouvelles pour la réunion des Grecs avec les Latins. Concile d'Avignon.
1338. L'Empereur Louis de Baviere arrête les violences des peuples contre les Juifs. Le Clergé de Hongrie ſe plaint au Pape du Roi & des Seigneurs.
1339. Négociation des Grecs avec le Pape au ſujet de la réunion.
1340. Mort de Nicolas de Lire Frere Mineur. On découvre ſur le mont Athos des Quiétiſtes ou faux Spirituels.
1341. Mort de l'Empereur Grec Andronic Paléologue le jeune.
1342. Le Pape Benoît XII meurt. Clément VI lui ſuccede. Concile de Londres.
1343. Publication de la Bulle *Unigenitus* pour l'extenſion du Jubilé. Le Pape reprend les procédures de Jean XXII contre l'Empereur Louis de Baviere.
1344. Louis de Baviere ſe ſoumet à tout ce que veut le Pape. Edouard III rejette les réſerves que le Pape faiſoit en Angleterre. Concile de Noyon. Le Pape donne les Canaries à Louis de la Cerda. Smirne priſe par les Chrétiens qui s'étoient croiſés contre les Turcs.
1345. Les Turcs tuent un grand nombre de Chrétiens.
1346. Concile de Paris. Schiſme dans l'Egliſe de Mayence. Derniere Sentence du Pape contre Louis de Baviere.
1347. Mort de Louis de Baviére. Jean Cantacuzene ſe fait couronner Empereur à Conſtantinople. Il envoie des Ambaſſadeurs au Pape.
1348. Le Pape fait l'acquiſition de la ville d'Avignon. Dieu punit les Chrétiens par le fléau de la peſte. Violences exercées contre les Juifs.
1349. Nouveaux Flagellans en Allemagne.
1350. Jubilé. Nombre prodigieux de pélerins à Rome. Négociation entre le Pape & l'Empereur Cantacuzene. Mort de Philippe de Valois. Jean Roi de France.

1351. Les Evêques & les Curés se plaignent des Religieux mendians. Concile de Constantinople au sujet de la nouvelle spiritualité. Martyrs à Damas. Concile de Beziers. Lettre du Diable au Pape lue en plein consistoire.

1352. Mort du Pape Clément VI. Innocent VI lui succede.

1353. L'Empereur Charles de Luxembourg établit la paix en Allemagne.

1354. Le Pape, à la priere de l'Empereur, institue une fête en l'honneur des instrumens de la Passion.

1355. Mort de Jean Taulere fameux mystique. Cantacuzene fait reconnoitre Empereur son fils Matthieu.

1356. Dispute en Angleterre entre le Clergé & les Mendians.

1357. On refuse au Pape un subside en Allemagne.

1358. Deux Princes se font Religieux mendians.

1359. Le Pape fait publier la croisade contre les Turcs.

1360. Amurat prend Andrinople, & fait de grandes conquêtes. Paix publiée entre la France & l'Angleterre.

1361. Le Pape écrit contre les Blanches Compagnies qui faisoient de grands ravages. La peste à Avignon.

1362. Mort du Pape Innocent VI. Urbain V lui succede. Conciles de Cantorberi.

1363. Plusieurs Rois vont voir le Pape à Avignon. Projet de croisade.

1364. Mort du Roi Jean. Charles V Roi de France.

1365. Le Roi de Danemarck & l'Empereur Charles IV à Avignon. L'on tient par-tout des Conciles provinciaux. Alexandrie prise par les Croisés.

1366. Conversions en Bulgarie. Réforme de l'Université de Paris.

1367. Le Pape va à Rome. Le Pape confirme la Congrégation des Jesuates. Concile d'Yorc.

1368. Concile de Lavaur. L'Empereur Charles IV va à Rome pour pacifier l'Italie.

1369. L'Empereur Grec Jean Paléologue vient trouver le Pape à Rome.

1370. Le Pape réforme l'Abbaye du Mont-Cassin. Il retourne à Avignon où il meurt.

1371. Grégoire XI est élevé sur le saint Siege.

1372. Le Pape envoie des Missionnaires en Bosnie.

1373. Mort de St. André Corsin. Condamnation des Turlupins. Mort de sainte Brigide de Suede. Etablissement de la fête de la Présentation de la Ste. Vierge.

1374. Mort du Poëte Pétrarque.

1375. Le Pape écrit à Cantacuzene pour l'exhorter à travailler à la réunion.

1376. Bulle contre les erreurs de Raimond Lulle. Le Pape quitte Avignon.

1377. Il fait son entrée à Rome. Il donne une Bulle contre Viclef. Mort d'Edouard I. I. Richard II Roi d'Angleterre.

1378. Mort de Grégoire XI. Election tumultueuse d'Urbain VI.

Le Pape Urbain VI indiſpoſe contre lui les Cardinaux, dont ſeize éliſent pour Pape Clément VII. Grand Schiſme dans toute l'Egliſe. Mort de l'Empereur Charles IV. Venceſlas ſon fils lui ſuccede. Clément VII ſe fixe à Avignon. Suites funeſtes du Schiſme.

1379. La France dans un Concile national ſe déclare neutre.

1380. Le Roi Charles V Roi de France ſurnommé le Sage, meurt. Son fils Charles VI lui ſuccede.

1381. Mort de Jean Rusbroc fameux Myſtique. Révolte des payſans en Angleterre.

1382. Concile de Londres contre Viclef.

1383. Urbain VI fait prêcher en Angleterre la croiſade contre la France & Clément VII.

1384. Conjuration de pluſieurs Cardinaux contre Urbain.

1385. On ſe ſouleve contre le Clergé en Angleterre.

1386. Concile de Saltzbourg.

1387. Converſion des Lithuaniens procurée par le zele du Roi Jagellon. Mort du B. Pierre de Luxembourg. Le parti de Clément VII devient plus puiſſant. Mort de Viclef.

1388. Mort du fameux conquerant Amurat Sultan des Turcs. Concile de Palencie en Caſtille.

1389. Mort du Pape Urbain VI. Le Roi de France Charles VI va viſiter le Pape Clément VII à Avignon. Les Cardinaux qui étoient attachés à Urbain VI, perpétuent le Schiſme en éliſant Boniface IX. Etabliſſement de la fête de la Viſitation.

1390. Les deux Papes ſe chargent des cenſures les plus terribles. La peſte oblige Clement VII de ſortir d'Avignon. Le Jubile s'ouvre & attire à Rome une multitude de pélerins. Boniface IX fait des exactions qui le rendent odieux.

1391. Le Roi d'Angleterre refuſe les bénéfices de ſon Royaume aux Officiers de la Cour de Rome.

1392. Clément VII impoſe en France une décime qui excite de grandes plaintes.

1393. On prend des moyens pour faire ceſſer le ſchiſme.

1394. Treve entre la France & l'Angleterre. Mort de Clément VII. Les Cardinaux qui étoient auprès de lui éliſent Pierre de Lune qui prend le nom de Benoît XIII.

1395. Concile de Paris pour faire ceſſer le Schiſme. Ambaſſade célebre à Benoît XIII à ce ſujet.

1398. Les Rois travaillent à faire ceſſer le Schiſme. Pierre d'Ailli envoyé pour cela à Rome. On ſe ſouſtrait en France à l'obéiſſance de Benoît XIII. Il eſt adandonné de tout le monde excepté des Anglois.

1399. Boniface ſcandaliſe l'Egliſe par ſa ſimonie. Il introduit les Annates.

1400. Proceſſions des Pénitens blancs à l'occaſion du Jubilé. Venceſlas Empereur d'Allemagne eſt dépoſé. Rupert eſt élu.

QUINZIEME

QUINZIEME SIECLE.

1401. L'Empereur Robert eſt favorable au Pape Boniface IX. La Boheme & la Hongrie l'abandonnent. Les François ſe diviſent au ſujet des moyens d'éteindre le Schiſme.

1403. Le Pape Benoît XIII ſe ſauve de ſa priſon déguiſé. Son autorité ſe rétablit en pluſieurs Royaumes.

1404. Mort du Pape Boniface IX. Election d'Innocent VII.

1405. Le Schiſme s'allume de plus en plus.

1406. Mort d'Innocent VII. Election de Grégoire XII.

1408. Les Cardinaux de Grégoire XII ſe déclarent contre lui & font un acte d'appel au Concile. La neutralité eſt publiée en France. Benoît XIII publie une Bulle contre ce Royaume. La Bulle y eſt lacérée publiquement. Concile national de France où l'on fait des réglemens pour le gouvernement de l'Egliſe.

1409. Ouverture du Concile général de Piſe. Dépoſition de Benoît XIII & de Grégoire XII. Election d'Alexandre V.

1410. Mort de ce Pontife. Jean XXIII eſt élevé ſur le St. Siege. Mort de Robert Roi des Romains. Sigiſmond élu Empereur.

1411 Ladiſlas Roi de Naples eſt vaincu par l'armée du Pape & de Louis d'Anjou. Traité de paix entre le Pape Jean XXIII & Ladiſlas.

1412. Concile tenu à Rome. Le Pape le diſſout.

1413. Ladiſlas ſe rend maître de Rome & y exerce les plus grandes cruautés. L'Empereur Sigiſmond publie un Edit pour la convocation du Concile général de Conſtance. Jean Petit enſeigne qu'on peut tuer un tyran. Cette propoſition excite beaucoup de troubles.

1414. Jean Hus enſeigne des erreurs & ſeme la diviſion. Ouverture du Concile de Conſtance. Le Pape Jean XXIII s'enfuit de Conſtance.

1415. Mort de Manuel Chryſolore. Dépoſition de Jean XXIII. Ceſſion de Grégoire XII. Jean Hus, condamné, dégradé, livré au bras ſéculier, & brulé.

1416. Jérôme de Prague condamné au feu. Mort de Thieri de Niem Hiſtorien Eccléſiaſtique. Naiſſance de St. François de Paule.

1417. On commence à réformer l'Ordre de St. Benoît. Ravages des Huſſites en Boheme. Dépoſition de Benoît XIII. Election de Martin V. Mort de Grégoire XII.

1418. Les Grecs envoient une ambaſſade au Concile de Conſtance. Martin V donne une Bulle contre les Huſſites. Fin du Concile de Conſtance.

1419. Mort de Jean XXIII. Mort de St. Vincent Ferrier.

1420. L'Empereur Grec envoie des Ambaſſadeurs au Pape. Découverte des Indes Orientales. Concile de Saltzbourg. Le Pape fait ſon entrée à Rome.

1421. Ravages des Huſſites. Les Anglois continuent d'affliger la France.

1422. Négociation entre le Pape & l'Empereur Grec. Mort de Henri V Roi d'Angleterre, & de Charles VI. Roi de France. Charles VII proclamé Roi par une partie des François.

1423. Mort de Mahomet II Empereur des Turcs. Amurat lui ſuccede. Ouverture du Concile de Pavie. Il eſt peu après tranſféré à Sienne. Le Pape travaille à le transférer de nouveau. Concile de Cologne.

1424. Le Pape transfere le Concile de Sienne à Bâle. Mort de Benoît XIII. Les Schiſmatiques lui donnent un ſucceſſeur qui prend le nom de Clément VIII.

1425. Réforme des Ordres de St. Bernard & de Ste. Claire. Mort du célebre Pierre d'Ailli Cardinal de Cambrai. Mort de Manuel Paléologue Empereur des Grecs. Jean Paléologue lui ſuccede. Concile en Danemarck.

1426. Fondation de l'Univerſité de Louvain. Le Pape excommunie le Roi d'Arragon.

1427. Les Huſſites obtiennent de l'Empereur la liberté d'exercice de leur religion.

1428. Le Pape fait la guerre aux Bolonnois.

1429. Paix entre le Pape & le Roi d'Arragon. L'Antipape Clément ſe démet à Paniſcole. Entiere extinction du Schiſme. Concile de Tortoſe. Concile de Paris. Concile de Riga. Mort du célebre Jean Gerſon.

1430. Etabliſſement de l'Ordre de la Toiſon d'or. Mort de Thomas de Valden. L'Empereur Grec envoie des Ambaſſadeurs au Pape.

1431. Mort du Pape Martin V. Eugene IV eſt élu. Troubles excités par les Huſſites. La Pucelle d'Orléans eſt brulée vive à Rouen. Son innocence déclarée par le Pape. Le Roi de Caſtille défait l'armée des Maures. Les Turcs s'emparent de Theſſalonique. Victoires d'Amurat. Ouverture du Concile de Bâle. Le Pape Eugene s'efforce de le diſſoudre.

1432. Le Cardinal Julien lui écrit avec une généreuſe liberté. Aſſemblée de Bourges pour députer au Concile.

1433. Le Concile de Bâle ſe ſoutient contre le Pape. Sigiſmond couronné Empereur à Rome.

1434. Sédition à Rome contre le Pape qui s'enfuit à Florence. Les Grecs envoient des Ambaſſadeurs au Concile. Les Huſſites ſont brulés. Le Royaume de Suede eſt agité de grands troubles. Le Duc de Savoye ſe fait Hermite.

1435. On continue les ſeſſions du Concile de Bâle. Aſſemblée de Francfort pour réformer l'Empire. Les Turcs ſont battus en Hongrie.

1436. Suite des Seſſions du Concile de Bâle. On fait un traité avec les Bohémiens. Paris délivré de la domination des Anglois.

1437. On travaille à la réunion des Grecs. Le Concile leur envoie des Ambaſſadeurs. L'Empereur Grec s'embarque ſur les galeres du Pape. Mort de l'Empereur Sigiſmond. Albert Duc d'Autriche lui ſuccede.

1438. L'Empereur des Grecs va au concile de Ferrare auquel aſſiſtoit le Pape Eugene. Le Roi Charles VII aſſemble le Clergé de France à Bourges. On y dreſſe la Pragmatique-Sanction. Le Pape transfére le Concile de Ferrare à Florence avec l'agrément des Grecs.

1439. Concile de Florence. L'on y travaille à la réunion des Grecs. L'Empereur des Grecs s'en retourne. Le Concile de Bâle dépoſe le Pape Eugene. Election d'Amedée Duc de Savoie qui prend le nom de Felix V. Mort de l'Empereur Albert.

1440. Fréderic III élu Empereur. Diviſions dans l'Egliſe. Le plus grand nombre des Grecs renonce à l'union avec les Latins. Mort de Nicolas de Clemangis. Invention de l'Imprimerie. Mort de ſainte Françoiſe.

1441. Concile de Frizingue en Allemagne. Suite des Seſſions des Conciles de Bâle & de Florence. Publication du Livre admirable de l'Imitation de Jeſus-Chriſt.

1442. L'Empereur fait ſon entrée à Bâle. Les diviſions continuent au ſujet des deux Papes.

1443. Fin des Conciles de Bâle & de Florence. Guerre en Hongrie contre les Turcs. Les Grecs de Moſcovie mettent en priſon le Légat du Pape.

1444. Les Chrétiens jurent la paix avec les Turcs. Le Cardinal Julien Légat du Pape la leur fait rompre. Mort du Cardinal Julien. Le Concile de Florence transféré à Rome s'y aſſemble. Mort de ſaint Bernardin de Sienne.

1445. Les Chaldéens & les Maronites ſe ſoumettent au Pape. Mort de Jean Paléologue Empereur de Conſtantinople. Son frere Conſtantin lui ſuccede. Concile de Rouen.

1447. Mort du Pape Eugene IV. Election de Nicolas V.

1448. Concile d'Angers.

1449. Fin du Schiſme par la ceſſion du Pape Felix.

1452. Réforme de l'Univerſité de Paris. Les Evêques de France s'aſſemblent à Bourges pour la Pragmatique-Sanction. Concile de Cologne où l'on réforme les Proceſſions du ſaint Sacrement. Les Turcs prennent Conſtantinople. L'Empereur Conſtantin eſt tué dans le combat.

1455. Mort d'Alphonſe Toſtat, & de ſaint Laurent Juſtinien Patriarche de Veniſe. Mort du Pape Nicolas V. Election d'Alphonſe Borgia Eſpagnol qui prend le nom de Calixte III. Diviſion entre lui & le Roi Alphonſe.

1456. Les Chrétiens font lever le ſiege de Belgrade, & défont

entiérement l'armée des Turcs. Le Pape ordonne de célébrer dans toute l'Eglise la fête de la Transfiguration de Notre-Seigneur. Mort d'Huniade & de saint Jean de Capistran. Concile de Soissons.

1457. Scanderberg & le Cardinal d'Aquilée défont les Turcs. Concile d'Avignon. Richard Duc d'Yorc gouverne absolument l'Angleterre.

1458. Matthias fils d'Huniade élu Roi de Hongrie. Mort du Pape Calixte III. Election d'Æneas Sylvius qui prend le nom de Pie II. Le nouveau Pape convoque l'Assemblée de Mantoue & en écrit au Roi de France.

1459. Mort de saint Antonin Archevêque de Florence. Ouverture de l'Assemblée de Mantoue. On y résout la guerre contre les Turcs. Le Clergé de France refuse au Pape une taxe qu'il demandoit.

1460. Le Pape défend les appels au Concile. Fin de l'Assemblée de Mantoue. Le Procureur général du Parlement de Paris appelle au Concile pour la défense de la Pragmatique-Sanction. Le Duc d'Autriche fait mettre en prison le Cardinal Cusa. Le Pape excommunie ce Prince.

1461. Charles VII Roi de France se laisse mourir de faim de peur d'être empoisonné. Louis XI est sacré & couronné Roi de France. Le Pape l'engage à abolir la Pragmatique. On ne laisse pas de l'observer en France.

1462. Les Turcs font de grandes conquêtes sur les Chrétiens.

1463. Le Pape fait des préparatifs contre les Turcs. Ligue du bien public en France.

1464. Le Pape Pie II rétracte ce qu'il avoit écrit en faveur du Concile de Bâle. Mort de ce Pontife. Election de Paul II. Mort du Cardinal de Cusa.

1467. Le Cardinal d'Arras Légat en France travaille à faire abolir la Pragmatique. Le Procureur général s'y oppose. Saint François de Paule commence l'institut des Minimes. Voyage de l'Empereur à Rome.

1468. Mort du Cardinal de la Tour-brulée. Le Pape fait la guerre à Ferdinand Roi de Naples.

1469. Le Cardinal Balue qui travailloit à semer la discorde en France, est fait prisonnier avec l'Evêque de Verdun. Louis XI institue l'Ordre de saint Michel. Mahomet II fait vœu d'exterminer tous les Chrétiens.

1470. Le Jubilé est étendu à tous les vingt-cinq ans.

1471. L'usage de l'Imprimerie s'introduit à Paris. Mort du Pape Paul II. Election de Sixte IV. Mort de Denis le Chartreux, & de Thomas à Kempis.

1472. Le Cardinal Bessarion meurt à Ravenne. Louis XI établit la coutume de sonner l'*Angelus* à midi.

1473. Conciles en Espagne. Sixte IV confirme la Régle des Minimes.

1475. Jubilé à Rome. Avignon érigée en Métropole.
1476. Bulle du Pape sur la fête de la Conception de la sainte Vierge.
1478. Le Pape excommunie les Florentins qui avoient ordonné le meurtre des Medicis. Etablissement de l'Inquisition en Espagne.
1479. On condamne plusieurs erreurs en Espagne & en Allemagne. Mort du Cardinal de Pavie. Mahomet II entreprend le siege de Rhodes. Il est repoussé. Les Turcs font des incursions en Italie, & se rendent maîtres d'Otrante.
1481. On reprend Otrante sur les Turcs. Sixte IV établit la fête de saint Joseph. Mort de l'Historien Platine.
1482. Le Patriarche de Constantinople reçoit le Concile de Florence. Censure de quatorze propositions prêchées à Tournai.
1483. Nouvelle Bulle sur la Conception de la Vierge. Louis XI fait venir à sa Cour saint François de Paule. Mort de ce Prince. Charles VIII son fils lui succede. Naissance de Martin Luther hérésiarque.
1484. Mort du Pape Sixte IV. Brigues à Rome pour l'élection d'un Pape. Innocent VIII est élevé sur le saint Siege. Mort de saint Casimir Roi de Hongrie. Institut des Religieuses de la Conception. Le Pape excite les Princes Chrétiens à faire la guerre aux Turcs.
1485. Le Pape excommunie le Roi de Naples. L'Inquisition occasionne de grands troubles en Espagne. Concile de Sens.
1486. La Faculté de Théologie de Paris dresse plusieurs censures qui ont de grandes suites. Maximilien élu Roi des Romains.
1487. Le Pape condamne les Theses de Pic de la Mirandole.
1488. Réforme de l'Université de Paris. Les privileges des asyles sont modifiés en Angleterre.
1489. Le Parlement de Paris s'oppose aux décimes que le Pape veut imposer sur le Clergé.
1490. Le Pape exhorte les Princes Chrétiens à faire la guerre aux Turcs. Le Roi de Portugal envoie des Missionnaires à Congo.
1491. Naissance de saint Ignace de Loyola instituteur des Jésuites.
1492. Mort du Pape Innocent VIII. Election du Cardinal Borgia qui prend le nom d'Alexandre VI. Le Pape accorde au Roi d'Arragon l'investiture des terres découvertes par Christophe Colomb.
1493. Mort de l'Empereur Frédéric III. Maximilien lui succede à l'Empire. Le Pape donne aux Rois d'Espagne les grandes maîtrises des Ordres Militaires, & les pays découverts par Colomb. Il absout Pic de la Mirandole, & approuve l'Ordre des Mineurs.
1494. Charles VIII passe en Italie & y fait des conquêtes. Le

Pape veut s'unir aux Turcs contre la France. Entrée du Roi de France à Rome. On lui fait de grandes plaintes contre Alexandre VI. Les Huſſites excitent de grands troubles en Boheme. Inſtitution d'une Communauté de filles pénitentes à Paris. Mort de Jean Pic de la Mirandole. Mort d'Ange Politien & de ſaint Bernardin de Sienne. Diſpute ſur la Conception de la ſainte Vierge.

1495. Charles VIII s'accommode avec le Pape & lui verſe de l'eau à la Meſſe. Mort de Gabriel Briel. Ximenès élevé ſur le Siege de Tolede.

1496. Le Pape confirme l'Ordre de ſaint Michel.

1497. Le Roi des Georgiens envoie des Ambaſſadeurs au Pape. Le Pape fait la guerre aux Urſins. Naiſſance de ſaint François Xavier compagnon de ſaint Ignace de Loyola.

1498. Charles VIII meurt à Amboiſe. Le Duc d'Orléans lui ſuccede ſous le nom de Louis XII. Il fait caſſer ſon mariage avec Jeanne de France, qui inſtitua les annonciades. Jérôme Savonarolle eſt pendu & brulé. La Faculté de Théologie de Paris cenſure pluſieurs erreurs. Ximenès fait des Réglemens dans deux Synodes. Il entreprend de réformer les Cordeliers.

1499. On oblige les Maures d'Eſpagne d'embraſſer le Chriſtianiſme.

1500. Le Pape Alexandre VI publie le jubilé à Rome. Il forme le projet d'une croiſade. Naiſſance de Charles-Quint.

SEIZIEME SIECLE.

1501. CLôture du Jubilé ſéculaire à Rome.

1502. Le Pape Alexandre VI excite des troubles dans la Toſcane. Ximenès Archevêque de Tolede travaille à une Polyglotte. Le Pape approuve l'Ordre des Annonciades.

1503. Mort funeſte du Pape Alexandre VI. Election de Pie III. Mort de ce Pape. Jules II lui ſuccede. Bulle du Pape qui permet au Roi d'Angleterre Henri VII de marier ſon ſecond fils avec la veuve du premier, pour engager ce Prince à ſe déclarer contre la France.

1504. Le Roi du Portugal travaille à étendre la foi dans l'Amérique nouvellement découverte.

1506. On commence à Rome l'édifice de l'Egliſe de ſaint Pierre. Le Pape confirme l'Ordre des Minimes.

1507. Ximenès Archevêque de Tolede eſt fait Cardinal. Mort de ſaint François de Paule.

1508. Le Pape fait contre les Vénitiens une ligue connue ſous le nom de ligue de Cambrai.

1509. Bulle terrible du Pape contre les Vénitiens, qui en appel-

lent au futur Concile. Le Pape se laisse fléchir par les Vénitiens & leur fait la Loi. Le Cardinal Ximenes fait la conquête d'Oran.

1510. Mort du Cardinal d'Amboise. Assemblée du Clergé de France à Tours. Censure de Jules II contre la France. Le Chevalier Bayard entreprend d'enlever ce Pape.

1511. Le Pape Jules II fait en personne le siege de la Mirandole, & prend cette ville. Convocation d'un Concile à Pise contre le Pape, qui en convoque un autre à Rome. Le Concile de Pise est transféré à Milan.

1512. Le Concile de Pise qui se continue à Milan suspend le Pape. Le Roi de France fait publier la Sentence. Le Pape met le Royaume en interdit. Jules II tient le Concile de Latran.

1513. Mort de Jules II. Election de Léon X. Il continue le Concile de Latran.

1514. Selim Empereur des Turcs fait trembler l'Italie. Le Pape travaille à faire une ligue contre lui. Il canonise saint Bruno sans aucunes procédures ni formalités.

1515. François I va en Italie où il fait de grandes conquêtes. Naissance de sainte Thereſe.

1516. Le Pape Léon X a une entrevue avec François I, & lui demande l'abolition de la Pragmatique Sanction. Peu après on dresse le fameux Concordat. Le Roi de Portugal envoie des Missionnaires dans le Royaume de Congo.

1517. Fin du cinquieme Concile de Latran. Le Pape découvre une conjuration contre lui de la part de quelques Cardinaux. Il fait une Promotion de trente-un Cardinaux. Le Parlement de Paris refuse de recevoir le Concordat. L'Université s'y oppose fortement & en appelle au futur Concile. Mort du Cardinal Ximenès. Léon X fait publier des Indulgences pour l'édifice de saint Pierre. Luther s'éleve contre les Prédicateurs de ces Indulgences.

1518. Le Parlement enrégistre enfin le Concordat avec plusieurs modifications. Luther publie des Theses sur la pénitence. Le Pape envoie en Allemagne le Cardinal Cajetan pour juger cette affaire.

1519. Mort de l'Empereur Maximilien I. Charles d'Autriche Roi d'Espagne est élu Empereur sous le nom de Charles-Quint. Erasme publie sa version du nouveau Testament & en fait l'apologie. Luther a une conférence avec un Nonce du Pape. Dispute de Leipsick entre Eckius, Luther & Carlostad. Luther est condamné par les Universités de Cologne & de Louvain. Zuingle commence à prêcher contre les Indulgences.

1520. Luther publie plusieurs Ouvrages où il avance de nouvelles erreurs. Bulle de Léon X contre Luther.

1521. L'Empereur tient une Diete à Vormes, où Luther est in-

terrogé. Cet héréſiarque ſe fait enlever & diſparoît. Edit de l'Empereur contre lui. La Faculté de Theologie de Paris cenſure les erreurs de Luther. Luther publie une multitude d'ouvrages remplis d'erreurs. Sa conférence avec le diable. Le Roi d'Angleterre Henri VIII écrit contre Luther.

1522. Adrien VI eſt élevé ſur le ſaint Siege. Luther ſort de ſa retraite. Il ſe brouille avec Carloſtad.

1523. Diete de l'Empire à Nuremberg. Les Allemands envoient à Rome cent griefs contre la Cour de Rome. Luther dreſſe une nouvelle formule de Meſſe, & fait enlever pluſieurs Religieuſes de leurs Monaſteres. Commencement de la Secte des Anabaptiſtes. Edit du Senat de Zurich en faveur de la doctrine de Zuingle. Le Luthéraniſme eſt introduit en Suede & en Danemarck. Mort du Pape Adrien VI. Le Cardinal de Médicis lui ſuccede ſous le nom de Clément VII. Le Parlement de Paris donne un Arrêt contre les Livres de Luther & de Mélanchton. La Faculté de Théologie de Paris cenſure les mêmes Livres.

1524. Diete de Nuremberg. Aſſemblée de Spire. Thomas Muncer prêche l'Anabaptiſme. Révolte des Payſans en Souabe. Eraſme écrit contre les nouveaux hérétiques. Oecolampade s'attache à eux. Commencement des Théatins. Concile de Mexique.

1525. Les Anabaptiſtes publient un manifeſte. Luther ſe marie & exhorte les autres Prêtres & Moines à l'imiter. Il ſoutient la préſence réelle contre les Sacramentaires. Retour du Roi François I en France après le Traité de Madrid.

1526. L'Electeur de Saxe fait profeſſion publique du Luthéraniſme, de même que Philippe Landgrave de Heſſe. Diete de Spire. Commencement des Capucins.

1527. Démêlés entre le Pape & l'Empereur. L'Armée Impériale aſſiege Rome, la prend & y exerce toute ſorte de cruautés. Le Pape eſt fait priſonnier Commencement de l'affaire du divorce de Henri VIII Roi d'Angleterre. La Religion Catholique abolie en Suede.

1528. Concile de Paris au ſujet des nouveaux hérétiques. Concile de Bourges contre Luther & pour la réformation des mœurs. Le Luthéraniſme cauſe une révolte dans la Province d'Utrecht. Ruine de l'armée Françoiſe en Italie.

1529. Diete de Spire. Progrès du Luthéraniſme. Les Turcs font des conquêtes en Hongrie. Aſſemblée des Princes Proteſtans à Smalkalde. Conférence de l'Empereur avec le Pape à Bologne.

1530. Diete d'Ausbourg où les Luthériens préſentent leur confeſſion. Les Sacramentaires y envoient auſſi la leur. L'Empereur donne aux Chevaliers de Rhodes l'Iſle de Malte dont le Grand Maître prend poſſeſſion.

1531. Ferdinand élu & couronné Roi des Romains. Ligue de Smalkalde

Smalkalde entre les Princes Protestans. François I fonde à Paris le College Royal. Guerre civile en Suisse sur la Religion. Zuingle est tué dans une bataille. Mort d'Oecolampade. Henri VIII prend le titre de Chef Souverain de l'Eglise d'Angleterre. L'hérésie se répand dans Geneve.

1532. Entrevue du Pape & de l'Empereur à Bologne au sujet d'un Concile. Henri VIII épouse Anne de Boulen. Etablissement des Recollets.

1533. Anabaptistes répandus dans les Pays-Bas. Etablissement des Barnabites. L'hérésie fait du progrès en France. Calvin commence à y répandre son hérésie.

1534. On abolit en Angleterre l'autorité du Pape. Mort de Clément VII & du Cardinal Cajetan. Le Cardinal Farnese est élevé sur le saint Siege & prend le nom de Paul III. Progrès de la nouvelle Réforme Anglicane. Ignace de Loyola & ses Compagnons font leurs premiers vœux à Montmartre. Les Anabaptistes se rendent maître à Munster, & y font un Roi. Ficher & Thomas Morus condamnés à mort en Angleterre pour la Religion.

1535. Luthériens mis à mort à Paris. La Religion Catholique abolie à Geneve. Bulle de Paul III pour excommunier le Roi d'Angleterre. Calvin publie son Livre de l'institution Chrétienne.

1536. Bulle du Pape Paul III pour convoquer un Concile à Mantoue. Suppression de tous les Monasteres en Angleterre. Publication de dix articles dressés par le Roi sur la Religion.

1537. La Religion Catholique est entiérement détruite en Danemarck & en Norvege. Bulle du Pape pour proroger le Concile.

1538. Persécution violente en Angleterre. Le Pape excommunie Henri VIII. Conférence à Nice entre le Pape, l'Empereur & le Roi de France. Naissance de saint Charles Borromée.

1539. Le Luthéranisme pénetre dans de nouveaux pays. Bulle du Pape Paul III, qui proroge le Concile jusqu'au temps qu'il lui plairoit. Les Docteurs Luthériens permettent au Landgrave de Hesse d'épouser en secret une seconde femme.

1540. Henri VIII fait de nouveaux divorces. Le Pape confirme l'Institut de saint Ignace.

1541. St. François Xavier part de Portugal pour sa mission des Indes Orientales. Diete de Ratisbonne. Entrevue de l'Empereur avec le Pape.

1542. La Faculté de Théologie de Paris dresse un Décret doctrinal, contre les nouvelles hérésies. Bulle du Pape pour indiquer le Concile général à Trente. St. Ignace publie ses Constitutions. Apostasie d'Ochin Général des Capucins.

1543. L'Archevêque de Cologne embrasse le Luthéranisme. Nouvelle Bulle pour indiquer le Concile à Trente.

1544. François Xavier fait du progrès dans les Indes. St. Thomas

de Villeneuve eſt élevé ſur le ſiege de Valence en Eſpagne.

1545. Luther écrit contre les Théologiens de Louvain & contre le Pape un ouvrage rempli des injures les plus atroces. Ouverture du Concile de Trente & ſa premiere Seſſion.

1546. Seconde, troiſieme, quatrieme & cinquieme Seſſions. Mort de Luther.

1547. Sixieme & ſeptieme Seſſions du Concile de Trente. Sa tranſlation à Bologne eſt réſolue dans la huitieme. On tient à Bologne les neuvieme & dixieme Seſſions. Le Concile demeure ſuſpendu. Mort de ſaint Gaetan Inſtituteur des Théatins.

1548. L'Empereur proteſte contre la tranſlation du Concile de Trente à Bologne. Il fait publier le Réglement appellé *Interim*. On abolit la Meſſe en Angleterre. Concile de Treves & Synode d'Ausbourg. Le Luthéraniſme s'introduit en Pologne.

1549. Perſécution en Angleterre au ſujet de la Religion. Martyrs. Mort du Pape Paul III. Il a pour ſucceſſeur Jules III.

1550. Jubilé à Rome. Rétabliſſement du Concile à Trente. François Xavier annonce la Foi au Japon. Progrès ſurprenant des Jéſuites. Mort de ſaint Jean de Dieu.

1551. Seconde ouverture du Concile de Trente. Treizieme & quatorzieme Seſſions. Décret de l'Univerſité de Paris contre les Jéſuites. Quinzieme Seſſion du Concile de Trente.

1552. On change la Liturgie en Angleterre. Les Princes Proteſtans ſe liguent avec Maurice Electeur de Saxe contre l'Empereur. Seizieme Seſſion du Concile de Trente.

1553. Mort d'Edouard VI Roi d'Angleterre. Marie ſa ſœur lui ſuccede & rétablit la Religion Catholique dans le Royaume. Michel Servet eſt brulé à Geneve à la ſollicitation de Calvin.

1554. Le Cardinal Polus Légat en Angleterre réconcilie ſolemnellement le Royaume avec le ſaint Siege. Miſſionnaires en Ethiopie. Réforme de l'Ordre de ſaint François en Eſpagne par ſaint Pierre d'Alcantara. Saint Ignace travaille à établir ſa Société en France. Nouvelle oppoſition du Parlement. Décret célebre de la Faculté de Théologie de Paris contre les Jéſuites. Etabliſſement de l'Ordre militaire de ſaint Etienne par Côme de Médicis Duc de Florence.

1555. Diete d'Ausbourg. Mort du Pape Jules III. Election de Marcel II. Il meurt après vingt-un jours de Pontificat. Le Cardinal Caraffe eſt élu & prend le nom de Paul IV. Mort de ſaint Thomas de Villeneuve. Le Cardinal Polus aſſemble un Synode en Angleterre. Les Calviniſtes envoient des Miniſtres en Amérique. Les Jéſuites chaſſés de Sarragoſſe, & enſuite rétablis.

1556. Le fameux Cranmer Archevêque de Cantorberi eſt dégradé,

& brulé. Le Calviniſme s'établit à Orléans. Edit du Roi Henri II contre les mariages clandeſtins. Mort de ſaint Ignace. Lainez élu Vicaire général des Jéſuites.

1557. Conférence de Vormes entre les Catholiques & les Luthériens. Le Pape donne une grande puiſſance à l'Inquiſition. Le Pape perſécute les Cardinaux Polus & Moron tous deux d'un grand mérite. Il fait faire un *Index* ou catalogue des livres, dont il défend la lecture ſous les peines les plus ſéveres.

1558. Etabliſſement de la fête de la Chaire de ſaint Pierre à Rome. Mort de Marie Reine d'Angleterre & du Cardinal Polus. Mort de Charles-Quint. Commencement de la Congrégation de l'Oratoire d'Italie établie par ſaint Philippe de Nery. Lainez élu Général des Jéſuites.

1559. La Religion Catholique abolie de nouveau en Angleterre. Grands troubles en Ecoſſe au ſujet de la Religion. Premier Synode des Calviniſtes à Paris. Dubourg Conſeiller au Parlement pendu & brulé en place de Greve. Mort du Roi Henri II. François II lui ſuccede. L'Inquiſition fait arrêter & mettre en priſon Barthelemi de Carenza Archevêque de Tolede ſous une injuſte accuſation d'héréſie. Etabliſſement d'une chambre *ardente* dans tous les Parlemens du Royaume de France contre les hérétiques. Le Pape érige la ville de Goa aux Indes en Archevêché. Mort du Pape Paul VI. Election de Pie IV. Dom Barthelemi des Martyrs Archevêque de Brague.

1560. Commencement des guerres des Calviniſtes en France. Charles Borromée eſt fait Archevêque de Milan. Bulle du Pape pour la nouvelle convocation du Concile à Trente. Mort de Dominique Soto & de Melchior Canus Auteurs Eccléſiaſtiques.

1561. Colloque de Poiſſi. Contrat entre le Roi & le Clergé qui paye au Roi neuf millions. Les Jéſuites ſont enfin reçus à certaines conditions. Les Calviniſtes cauſent en France d'horribles déſordres. Les Sociniens font de grands progrès en Pologne. Le Socinianiſme pénetre auſſi dans la Tranſylvanie.

1562. Dix-ſeptieme Seſſion du Concile de Trente. Edit en France en faveur des Calviniſtes. Dix-huitieme, dix-neuvieme, vingtieme, vingt-uniéme & vingt-deuxieme Seſſions du Concile de Trente. Synode de Londres où l'on dreſſe une Confeſſion de Foi en trente-deux articles. Elle eſt ſuivie en Angleterre par les Epiſcopaux qui y ſont dominans. Ravages des Calviniſtes en France. Leur fureur à l'égard des Reliques.

1563. Mort de Pierre-Soto Auteur Eccléſiaſtique & l'un des plus grands Théologiens du Concile de Trente. Vingt-troiſieme, vingt-quatrieme & vingt-cinquieme Seſſions qui furent les dernieres.

1564. Ochin ancien Général des Capucins meurt apoſtat. On reçoit le Concile de Trente en différens Royaumes. On refuſe de le publier en France. Mort de Calvin. Le Nouveau Téſtament paroît en Syriaque pour la premiere fois. Les Jéſuites ouvrent leur College à Paris. L'Univerſité forme oppoſition.

1565. Pie IV donne différentes Bulles. Mort du fameux Lainez Général des Jéſuites. St. Charles tient ſon premier Concile à Milan. Pluſieurs Conciles provinciaux pour la réception du Concile de Trente. Mort du Pape Pie IV. Election de Pie V. Siege de Malte par les Turcs. Procès intenté aux Jéſuites par l'Univerſité de Paris.

1566. Le Pape Pie V fait un grand nombre de réglemens. Bulle de Pie V contre Baïus. L'Empereur Maximilien tient une Diete à Ausbourg.

1567. Naiſſance de ſaint François de Sales. Les Calviniſtes bloquent Paris. Bataille de ſaint Denys. Tout le Royaume eſt en feu. Aſſemblée du Clergé de France où l'on regle pour la premiere fois que de cinq en cinq ans on tiendroit une Aſſemblée.

1568. Séminaire des Anglois perſécutés établis à Douai. Le Pape Pie V veut faire publier par-tout la Bulle *In Cœnâ Domini*. Elle cauſe de grands troubles en pluſieurs lieux. Travaux de ſaint Charles. Un Religieux attente à ſa vie. Ste. Thereſe travaille à la réforme de l'Ordre des Carmes avec ſaint Jean de la Croix.

1569. Nouveaux ravages des Calviniſtes en France. St. Charles tient ſon ſecond Concile à Milan.

1570. Bulle qui excommunie la Reine Elizabeth & qui occaſionne une nouvelle perſécution en Angleterre contre les Catholiques. Révolte des Maures en Eſpagne. Concile de Malines. Le Pape abolit l'Ordre des Humiliés. Mort des freres du Tillet & de Jean le Mercier Auteurs Eccléſiaſtiques.

1571. Célebre bataille de Lépante où les Chrétiens remportent une victoire complette ſur les Turcs. Les Catholiques perſécutés en Angleterre. Mort du Docteur Claude Deſpenſe.

1572. Etabliſſement des Freres de la Charité confirmé par Pie V. Mort de ce Pape. Election de Grégoire XIII. Maſſacre de la ſaint Barthélemi. On maſſacre enſuite les Calviniſtes en pluſieurs villes. Abjuration du Roi de Navarre & du Prince de Condé.

1573. Troiſieme Concile de Milan.

1574. Mort du Cardinal de Lorraine. Les Grecs ſe déclarent contre les Luthériens.

1575. Jubilé à Rome. Suite des travaux de ſaint Charles.

1576. Peſte en Italie. Elle fait de grands ravages à Milan. St. Charles ſe ſacrifie pour ſon peuple. Quatrieme Concile

de Milan. Commencement de la Ligue en France. Elle fait en peu de tems de grands progrès. Mort de Janſénius Evêque de Gand, & de Barthélemi de Caranza.

1577. Nouvelle perſécution contre les Catholiques en Angleterre. Commencement de l'Ordre des Feuillans.

1578. La Religion Catholique abolie à Amſterdam. Mort du célebre Surius Chartreux Auteur Eccléſiaſtique.

1579. Grégoire XIII rétablit l'Ordre de ſaint Baſile. Etabliſſement de l'Ordre des Chevaliers du Saint-Eſprit en France. Aſſemblée du Clergé de France à Melun. Démêlés entre la Cour & le Clergé. Mort du Cardinal Hoſius Auteur Eccléſiaſtique, & qui avoit préſidé au Concile de Trente. St. Charles tient ſon cinquieme Concile.

1580. Le Parlement de Paris demande au Roi le rétabliſſement de la Pragmatique-Sanction. Démêle entre le Pape & les Vénitiens. Ste. Thereſe éprouve diverſes contradictions.

1581. Mort de Louis Bertrand Dominicain, & de l'Abbé de Billi Auteur Eccléſiaſtique. Aſſemblée du Clergé de France à Paris. Concile de Rouen. Le Pape publie diverſes Bulles.

1582. Sixieme Concile de Milan. Le Pape fait réformer le Calendrier. Mort de ſainte Thereſe.

1583. Dépoſition de l'Archevêque de Cologne. Pluſieurs Bulles de Grégoire XIII. Mort de Maldonat Jéſuite, Auteur Eccléſiaſtique.

1584. Conciles Provinciaux en France. Aſſemblée du Clergé de France à ſaint Germain-des-Prés. Mort de ſaint Charles.

1585. On voit arriver à Rome des Ambaſſadeurs du Japon conduits par des Jéſuites. Mort du Pape Grégoire XIII. Election de Sixte-Quint. Bulle de ce Pape contre le Roi de Navarre. Naiſſance de Janſénius depuis Evêque d'Ypres. Conciles d'Aix & de Mexique.

1586. Martyrs en Angleterre. Le Pape confirme la Congrégation des Feuillans, & publie différentes Bulles. Il réforme differentes Congrégations à Rome.

1587. Marie Stuart Reine d'Ecoſſe a la tête tranchée par ordre d'Elizabeth Reine d'Angleterre. Les Facultés de Théologie de Louvain & de Douai cenſurent la doctrine des Jéſuites Leſſius & Hamelius ſur la grace & la Prédeſtination.

1588. Bulle terrible du Pape contre la Reine Elizabeth. Elle occaſionne une nouvelle perſécution en Angleterre contre les Catholiques. Molina Jéſuite fait imprimer à Lisbonne ſon livre de la concorde de la grace & du libre-arbitre. Barricades & ſédition dans Paris. Les Ligueurs commettent toute ſorte de déſordres. Bulle qui met ſaint Bonaventure au nombre des Docteurs de l'Egliſe. Mort du célebre Louis de Grenade.

1589. Les Ligueurs empriſonnent le Parlement. La France ſe trouve réduite à l'état le plus déplorable. Révolte à Tou-

louſe. Le premier Préſident & l'Avocat Général ſont aſſaſſinés. Le Parlement de Paris ſe retire à Tours. Les Ligueurs en établiſſent un nouveau à Paris. Le Pape Sixte-Quint excommunie le Roi Henri III. Ce Prince fait le ſiege de Paris. Jacques Clément l'aſſaſſine. Le Roi de Navarre devient Roi de France ſous le nom d'Henri IV. Sixte-Quint dreſſe la Bibliotheque du Vatican & y établit une belle Imprimerie. Mort du Docteur Michel Baïus. Naiſſance de M. Arnauld d'Andilli.

1590. Le Roi aſſiége Paris. La ville eſt réduite à une famine horrible. Les Ligueurs ſont animés par le Nonce du Pape à perſiſter dans la révolte. Mort de Sixte-Quint. Election d'Urbain VII. Il meurt & a pour ſucceſſeur Grégoire XIV. Mort de Dom Barthélemi des Martyrs.

1591. Le nouveau Pape favoriſe la Ligue en France. Il fait publier une Bulle contre le Roi. Mort du Pape Grégoire XIV. Election d'Innocent IX. Sa mort.

1592. Le Cardinal Aldobrandin eſt élevé ſur le ſaint Siege & prend le nom de Clément VIII. St. François de Sales travaille avec zele à la converſion des hérétiques. Mort de ſaint Jean de la Croix & de ſaint Paſcal Baylon.

1593. Les Ligueurs tiennent les Etats à Paris. Henri IV fait ſon abjuration à ſaint Denis. Le Roi envoie une ambaſſade ſolemnelle à Rome. Commencement de l'inſtitut des Prêtres de la Doctrine par le vénérable Céſar de Bus.

1594. Le Roi ſe fait ſacrer à Chartres. Il entre dans Paris. Molina. Acte ſolemnel de l'Univerſité touchant l'obéiſſance due au Roi. Les Jéſuites & les Capucins refuſent de le ſigner. L'Univerſité reprend ſon procès contre les Jéſuites. Les Curés de Paris s'uniſſent à l'Univerſité contre ces Peres. Antoine Arnauld célebre Avocat parle contre les Jéſuites & en fait une triſte peinture. Ecrits ſéditieux trouvés dans la chambre du P. Guignard Jéſuite. Le Roi de Pologne Sigiſmond veut rétablir la Religion Catholique en Suede.

1595. Le P. Guignard Jéſuite pendu. Tous les Jéſuites chaſſés du Royaume. Cérémonie de l'abſolution du Roi Henri IV à Rome. Mort de ſaint Philippe de Neri. Fauſte Socin publie pluſieurs Ouvrages pleins d'erreurs. Inſtitut des Pénitens ou Picpus par Jean Maſſart. Les Dominicains s'élevent contre Molina.

1596. Le Pape Clément VIII évoque à Rome l'examen du livre de Molina.

1598. On commence à Rome le 2 de Janvier les célebres Congrégations *de Auxiliis* compoſées de Prélats & de Théologiens. Le Cardinal Madruce Evêque de Trente y préſidoit. Le Clergé de France ſollicite de nouveau la publication du Concile de Trente, le rétabliſſement des élec-

tions canoniques & l'abolissement des charges imposées sur les biens Ecclésiastiques. Le Roi donne au Clergé de belles paroles.

1599. La censure du livre de Molina est confirmée.

1600. Nouveaux Réglemens & Statuts pour l'Université autorisés par un Edit du Roi & par un Arrêt du Parlement. St. François de Sales est fait coadjuteur de Geneve vers ce temps-ci. Le Pape Clément VIII vivement sollicité par les Jésuites ordonne aux Consulteurs d'examiner de nouveau la censure qu'ils avoient dressée du livre de Molina. Ils censurent vingt propositions de Molina, & cette censure est proposée au Pape le douzieme d'Octobre. Quatrieme examen de la doctrine de Molina dans les Congrégations de *Auxiliis*. Le Pape Clément VIII confirme l'Archiprêtre Blakuel, envoyé en Angleterre trois ans auparavant pour gouverner cette Eglise. Réforme établie à saint Vannes de Verdun, Abbaye de Bénédictins. Mort du fameux Molina Jésuite.

DIX-SEPTIEME SIECLE.

1602. ON tient un grand nombre de Congrégations sur la doctrine de Molina.

1603. Arminius commence à enseigner sa doctrine sur le libre-arbitre.

1604. Les avis de la plupart des Consulteurs de la Congrégation sur la grace, tendent à la condamnation des opinions de Molina. Mort de Fauste Socin. Etablissement des Carmélites en France. Fondation du grand Couvent du Fauxbourg St. Jacques à Paris. Mort de Vasqués fameux Casuiste de la Société de Jesus.

1605. Mort de Clément VIII. Election de Léon XI. Sa mort. Election de Paul V. Etablissement des Freres de la Charité en France, vers l'an 1605. Fin du cinquieme examen de la doctrine de Molina. Mort de Guillaume Barclai.

1606. Le Pape met tous les Etats de Venise en interdit & excommunie le Sénat. Disputes en Angleterre sur le serment de fidélité dressé par Jacques I.

1607. Accommodement de la République de Venise, avec le Pape par l'entremise du Cardinal de Joyeuse.

1610. Censure du Livre du Jésuite Becan.

1611. Décret du Pape du premier Décembre, touchant les disputes sur la grace. Richer arrête la These d'un Bachelier, qui soutenoit le Pape infaillible & supérieur aux Conciles. Livre de Richer de la puissance ecclésiastique & politique. Les Carmes Déchaussés s'introduisent en France, & s'éta-

blissent à Paris. Plaidoyer de la Martelliere contre les Jésuites. Arrêt contre eux en faveur de l'Université.

1612. Mémoire présenté à Paul V, pour l'engager à publier la décision contre les erreurs de Molina. Richer persécuté. La Cour de Rome fait censurer son Livre par quelques Evêques de France. Naissance de M. Arnauld le Docteur.

1613. La Faculté de Théologie de Paris condamne un Livre du Pere Becan Jésuite, qui portoit au-delà des bornes la puissance du Pape. Bulle du Pape qui approuve la nouvelle Congrégation de l'Oratoire, fondée en France par le Cardinal de Berule. Edit contre le luxe. Mort d'Estius, célebre Théologien.

1614. Assemblée des Etats à Paris, dans laquelle le Tiers-Etat dresse un article sur l'indépendance des Rois. Le Clergé s'y oppose. Edit contre le duel & le blasphême.

1615. Arrêt du Parlement du 2 Janvier, qui renouvelle tous les anciens Arrêts touchant l'indépendance des Souverains dans leur temporel. Le Clergé fait d'inutiles efforts pour obtenir la publication du Concile de Trente.

1617. Censure contre le Livre d'Antoine de Dominis.

1618. Synode des Protestans à Dordrecht, où les Arminiens sont condamnés.

1620. Censure contre l'admonition au Roi & le Livre des mysteres politiques.

1621. Grégoire XV succede à Paul V le neuvieme Février. Cyrille Lucas est élu Patriarche de Constantinople. Guerre des Protestans contre le Roi de France Louis XIII. Bulle en faveur de la nouvelle Congrégation des Religieuses du Calvaire. Mort de Jean Barclai défenseur de l'autorité absolue des Rois, contre les principes du Cardinal Bellarmin. Le Pere Faure établit la Réforme à Ste. Geneviéve, par le crédit du Cardinal de la Rochefoucault. Mort du Cardinal Bellarmin.

1622. Etablissement d'une nouvelle Congrégation à Rome pour la propagation de la foi. Les Jésuites chassés de Hollande, sont rétablis à Prague, & même s'y rendent maitres de l'Université. Paris érigé en Archevêché. L'Evêque de Luçon, Armand de Richelieu, est fait Cardinal. Mort de St. François de Sales. M. Claude Bernard élevé au Sacerdoce.

1623. Fanatiques en France, & sur-tout à Roie & à Montdidier. Réforme d'Ordres Religieux. Mort de D. Didier de la Cour, Réformateur des Bénédictins des Congrégations de St. Vannes & de St. Maur. Mort du Pape Grégoire XV. Urbain VIII lui succede. Naissance de M. Pascal.

1624. Missionnaires envoyés en Ethiopie. Le Pape regle la forme des habits des Capucins & des Récollets.

1625. Le Pape envoie Richard Smith, Evêque de Chalcédoine, Légat en Angleterre avec le pouvoir des ordinaires.

1626.

1626. Censure du Livre du Jésuite Garasse.

1628. Brouilleries en Angleterre entre le Clergé séculier & régulier.

1629. L'Ambassadeur d'Hollande à la Porte fait publier une confession de foi sous le nom de Cyrille Lucar, conforme à la doctrine des Calvinistes.

1631. Censure des écrits faits contre l'autorité Epiſcopale & la Hierarchie. Publication du Livre de *Petrus Aurelius*. Mémorial du P. Collado, Supérieur des Missionnaires Dominicains, au Roi d'Espagne, sur les excès des Jésuites dans le Japon. La Réforme s'établit à St. Germain-des-Prés.

1634. Prétendue possession des Ursulines de Loudun. Urbain VIII renvoie tous les Prélats dans leurs Dioceses, & leur ordonne d'y résider. L'Abbaye de Ste Geneviève rendue elective.

1636. Troubles en Ecosse au sujet d'une nouvelle Liturgie que le Roi d'Angleterre vouloit y introduire. Jansenius est nommé Evêque d'Ypres. M. Arnauld soutient des Theses sur la Grace. M. Godeau sacré Evêque de Grasse & de Vence.

1637. Mort de l'Empereur Ferdinand II. Ferdinand III lui succede. Naissance de M. de Tillemont.

1638. Louis XIII met sa personne & son Royaume sous la protection de la Ste. Vierge, à l'occasion de la grossesse de la Reine.

1640. Libelle intitulé: *Optatus Gallus*, publié en France & supprimé par arrêt du Parlement. Le Livre de Jansenius intitulé: *Augustinus*, voit le jour cette année. Les Jésuites font imprimer en Flandres, le Livre intitulé: *L'image du premier siecle de la Societé de* JESUS.

1641. Le Pere Cellot Jésuite, obligé de rétracter son Livre de la Hiérarchie. Theses des Jésuites de Louvain, contre le Livre de Jansenius. Mazarin est fait Cardinal. M. Arnauld élevé au Sacerdoce & reçu Docteur. Mort de M. Claude Bernard. M. de Marca publie son Livre: *De Concordiâ Sacerdotii & Imperii*.

1642. Bulle d'Urbain VIII contre le Livre de Jansenius. Le Clergé de France censure la Somme des Péchés du P. Bauni Jésuite. Mort du Cardinal de Richelieu. Concile de Constantinople, qui dresse une Confession orthodoxe, confirmée dans un Synode de Moldavie. On y voit les sentimens de l'Eglise Grecque sur l'Eucharistie.

1643. La Bulle d'Urbain VIII envoyée en France, & rejettée par la Faculté de Theologie de Paris. Publication du Livre de la Fréquente Communion, de M. Arnauld. Mort de Louis XIII. Regne de Louis XIV. Les premiers vol. des Vies des Sts. de Bollandus paroissent. Commencement de la Congrégation des Eudistes. Mort de M. Sponde Evêque de Pamiers, & Continuateur de Baronius.

1644. L'Archevêque de Paris fait publier la Bulle d'Urbain VIII

Mort d'Urbain VIII. Innocent X lui succede. Mort de Siméon de Muis, Interprete de l'Ecriture. Mort de Dom Hugues Menard.

1645. Décret du Pape Innocent X qui confirme la résolution de la Congrégation de la Propagande contre les cultes des Chinois, donnée le dixieme Septembre.

1647. Décret de l'Inquisition contre une Proposition de la Préface du Livre de la Fréquente Communion, *que St. Pierre & St. Paul sont deux chefs qui n'en font qu'un.*

1648. Livre du Pere Veron intitulé : Le *Baillon des Jansenistes* déféré à la Faculté de Théologie de Paris.

1649. Charles I Roi d'Angleterre, est décapité. Olivier Cromvel se rend maître du Gouvernement. Démarches des Docteurs de Louvain contre la Bulle d'Urbain VIII, qui supprimoit l'Augustin de Jansenius. Dom Jean de Palafox écrit au Pape, pour l'informer de tout ce qu'il avoit à souffrir de la part des Jésuites.

1650. Lettre d'un grand nombre d'Evêques de France au Pape, pour demander la condamnation des cinq Propositions de Jansenius. L'Inquisition d'Espagne censure 22 Propositions injurieuses à St. Augustin. Elles étoient extraites de Theses & d'Ecrits de differens Jésuites. Fondation de la Maison de l'Institution de l'Oratoire.

1651. La Bulle d'Urbain VIII publiée dans les Pays-Bas par ordre absolu du Roi d'Espagne. Plusieurs Evêques écrivent au Pape Innocent X, pour demander la distinction des sens des Propositions. Députés envoyés à Rome sur cette affaire. Mort du P. Jacques Sirmond Jésuite. Arrêt du Conseil, qui ordonne aux Evêques qui se disoient exempts de la Régale, de produire leurs titres.

1653. Constitution du Pape Innocent X contre les cinq Propositions de Jansenius du 13 Mai. L'Assemblée des Evêques qui se trouverent à Paris, reçoit la Bulle d'Innocent X & l'envoie aux Evêques du Royaume qui la reçoivent sans contradiction.

1654. Dispute sur le sens des Propositions ; si le sens condamné est celui de Jansenius. Assemblée de 38 Evêques au Louvre en 1654, qui déclare que les cinq Propositions censurées par la Bulle sont dans le Livre de Jansenius, & condamnées dans son sens. Bref d'Innocent X du 29 Septembre qui confirme la même chose.

1655. Formulaire dressé dans l'assemblée des Evêques tenue au Louvre, & envoyé aux Evêques & Archevêques de France pour le faire signer. Mort d'Innocent X. Alexandre VII élevé sur le saint Siege. Les Evêques Approbateur du Livre de la *Frequente Communion*, envoient à Rome M. Bourgeois pour défendre cet ouvrage. Mort de Menochius Jésuite, Commentateur de l'Ecriture.

1656. Censure contre M. Arnauld. Soixante-douze Docteurs les plus savans de la Faculté, exclus de Sorbonne pour n'avoir point adhéré à cette Censure. Publication des Lettres Provinciales. Démarche des Curés de Rouen & de Paris contre la Morale corrompue des Casuistes. L'Assemblée du Clergé ordonne l'impression des Instructions de St. Charles, afin de les opposer à la Morale des Casuistes. Cette Assemblée confirme ce qui s'étoit déjà fait contre le Livre de Jansenius & sur la signature du Formulaire.

1657. La Faculté de Théologie de Louvain censure 26 propositions de Morale qui lui avoient été dénoncées par l'Evêque de Gand. Les Jésuites font paroître l'Apologie des Casuistes. L'Assemblée du Clergé confirme ce qui s'étoit fait sur le Formulaire. Le Roi va au Parlement pour y faire enrégistrer par son autorité absolue, la Bulle d'Alexandre VII. Les Jésuites rétablis à Venise par le crédit du Pape.

1658. Mort d'Olivier Cromvel, maître absolu en Angleterre. Mort de M. Ollier Curé de saint Sulpice & Fondateur du Séminaire. Les Curés de Paris publient plusieurs excellens Ecrits contre la Morale des Jésuites.

1659. Alexandre VII fait mettre à l'index l'*Apologie des Casuistes.*

1660. L'Assemblée du Clergé tenue sur la fin de cette année & au commencement de la suivante, confirme ce qui s'étoit fait dans les Assemblées précédentes, sur les Constitutions d'Innocent X & d'Alexandre VII, & ordonne de nouveau la signature du Formulaire. Mort de M. Vincent de Paul.

1661. Formulaire approuvé & arrêté par la Faculté de Théologie de Paris.

1662. Troisieme Mandement des Grands-Vicaires de Paris sur le Formulaire. Plusieurs Evêques refusent d'exiger la signature du Formulaire sans restriction. Publication du Journal de Saint-Amour. Mort du Pere Fronteau, célebre Génovefain. Etablissement de la Congrégation des Filles de l'Enfance à Toulouse. Réforme de l'Abbaye de la Trappe par M. de Rancé. Mort de M. Pascal.

1663. Bref du Pape aux Evêques de France pour l'exécution des Bulles précédentes. Le Roi donne des Lettres-Patentes pour le faire exécuter. Arrêt du Parlement qui défend aux Docteurs mendians de se trouver plus de deux de chaque Couvent aux Assemblées de Sorbonne. M. de Rancé se fait Moine dans son Abbaye de la Trappe.

1664. Louis XIV rend une Déclaration en faveur du Formulaire, & va au Parlement la faire enrégistrer. M. de Beaumont de Perefixe Archevêque de Paris. Censure de la Faculté de Théologie de Paris contre le Livre de Jacques Vernand. Censure de l'Inquisition contre plusieurs Propositions de Morale relâchée.

1665. Censure de la même Faculté contre le Livre de Guillaume de Moïa, Jésuite, du 3 Février. Bref du Pape contre ces Censures, du 6 Avril, supprimé par un Arrêt du Parlement.

1666. Les quatre Evêques font la distinction du fait & du droit dans leurs Mandemens pour la signature du Formulaire.

1667. Bref portant nomination de Commissaires pour juger les quatre Evêques, expédié le 21 Avril. Alexandre VII meurt le 20 Mai. Le Cardinal Rospigliosi est élu en sa place & prend le nom de Clément IX.

1668. M. de Saci acheve sa traduction de la Bible. Il est présenté au Roi. Lettre des dix-neuf Evêques de France au Pape & au Roi en faveur des quatre Evêques. Lettre circulaire des quatre Evêques à tous les Evêques de France. Brefs du Pape contre le Nouveau Testament de Mons & le Rituel d'Alet. Lettre des quatre Evêques au Pape. Leurs proces-verbaux. La paix se conclut à la grande satisfaction du Roi.

1669. Les Religieuses de Port-Royal sont rétablies. M. Arnauld paroît devant le Roi, & est accueilli de toute la Cour. Mort d'Allatius savant Grec. Publication du Livre de la *Perpetuité de la Foi*. M Arnauld sort du Royaume & écrit au Pape. Arrêt du Conseil qui sépare à perpétuité les deux Maisons de Port Royal. Mort du Pape Clément IX. Publication des pensées de M. Pascal. Publication du premier volume de la *Morale Pratique des Jésuites*. Mort d'Escobar, Jésuite, fameux par la corruption de sa morale.

1670. Election de Clément X. Spinosa publie ses impiétés.

1671. Premiere édition des réflexions sur le Nouveau Testament, par le Pere Quesnel.

1673. Synode de Bethléem qui approuve la Confession orthodoxe faite contre Cyrille Lucar. Edit du Roi du mois de Février, qui declare que Sa Majesté a le droit de regale dans tout son Royaume. Les Evêques de Pamiers & d'Alet refusent de s'y soumettre.

1674. Décret de la Congrégation de la Propagande contre le culte des Chinois.

1676. Benoît Odescalchi succede à Clément X & prend le nom d'Innocent XI. Publication de la *Panoplie de la Grace* de Lemos.

1677. Mort de Clément X. Innocent XI lui succede. Les Jésuites entreprennent inutilement de faire béatifier Bellarmin. Mort de M. de Sainte-Beuve. Les Théologiens de Louvain publient une nouvelle édition de saint Augustin. Mort de Spinosa fameux Athée.

1678. Bref du Pape au Roi au sujet de la Régale. Mort de M. de Launoi. La Congrégation de l'Oratoire de France perd plusieurs de ses membres, à l'occasion d'un réglement

nouveau qui défendoit d'enſeigner le Janſeniſme & le Carteſianiſme.

1679. Le Pape condamne ſoixante-cinq Propoſitions de la Morale relâchée. Ordonnance de M. de Pamiers contre les pourvus en Régale. Mort du Cardinal de Retz. Paix de Nimegue. M. de Harlai Archevêque de Paris, en chaſſe les Penſionnaires, & défend de recevoir des Novices. Mort du P. Combefis, ſavant Dominicain. M. Duguet fait avec beaucoup d'éclat des Conférences Eccléſiaſtiques à ſaint Magloire. Les Bénédictins publient les premiers volumes de leur édition de ſaint Auguſtin.

1680. L'Aſſemblée du Clergé écrit ſur ce ſujet au Roi, & promet de prendre ſa défenſe.

1681. Aſſemblée du Clergé particuliere, qui en demande une générale, pour régler la conteſtation ſur la Régale. M. Boſſuet publie ſon diſcours ſur l'Hiſtoire Univerſelle. Dom Mabillon publie ſa Diplomatique.

1682. Aſſemblée générale & célebre du Clergé de France, où l'on établit quatre articles contre les maximes ultramontaines. Déclaration du Roi qui les confirme. Publication du ſecond volume de la *Morale Pratique* des Jéſuites.

1685. Révocation de l'Edit de Nantes, & ſuppreſſion de l'exercice de la Religion Prétendue Réformée par un Edit du mois d'Octobre.

1687. Bulle du Pape contre Molinos & ſa doctrine. La continuation des *Eſſais de Morale* achevée & publiée. Le P. Gonzales Général des Jéſuites, publie un Livre contre la Probabilité. La Société ſe révolte contre lui.

1688. Démarches du Pape contre la France. Appel du Procureur-Général au nom de la Nation. Mort de M. du Cange, célebre par ſa grande érudition. M. Bocquillot publie ſes premiers Ouvrages. Madame Guyon publie ſes premiers Ouvrages.

1689. Mort du Pape Innocent XI. Alexandre VIII lui ſuccede. Louis XIV ſe relâche ſur le droit des franchiſes. Jacques II Roi d'Angleterre, chaſſé de ſes Etats, paſſe en France. Guillaume Prince d'Orange ſon gendre, eſt reconnu Roi d'Angleterre.

1690. Alexandre VIII accorde des Bulles aux Evêques de France nommés par le Roi. Le Roi lui accorde une partie du droit des franchiſes.

1691. Innocent XII (Antoine Pignatelli) ſuccéda à Alexandre VIII le 21 de Janvier. Acte de Callinique Patriarche de Conſtantinople, par lequel il approuve la confeſſion de Foi orthodoxe contre Cyrille Lucar. Mort de M. Floriot, Auteur de la Morale du *Pater*.

1692. Innocent XII ſur le ſaint Siege. Mort de Madame de Combé, Inſtitutrice de la Maiſon du bon Paſteur. Diſputes ſur

les études monaſtiques entre M. l'Abbé de la Trappe & Dom Mabillon. Mort d'Adrien de Valois Hiſtoriographe de France.

1693. Accommodement avec les Evêques nommés, qui ſont obligés de donner une déclaration, telle que le Pape l'exige ſur les quatre Articles. Mandement de M. Maigrot, Vicaire Apoſtolique à la Chine, contre les ſuperſtitions Chinoiſes.

1694. Bref du Pape qui ordonne qu'en ſignant le Formulaire il faut condamner les cinq propoſitions, dans le ſens qui ſe préſente, & que les paroles portent d'elles-mêmes. Quiétiſme condamné en France par pluſieurs Evêques. Articles ſur ce ſujet dreſſés par quelques Evêques & Eccléſiaſtiques à Iſſy. Mort du Pere Thomaſſin de l'Oratoire.

1696. M. le Tellier Archevêque de Rheims, condamne quelques Theſes des Jéſuites. Dom Matthieu Petit-Didier, Bénédictin de la Congrégation de ſaint Vannes, publie l'*Apologie des Provinciales*. Mort de Dom Martin, Bénédictin d'une grande vertu.

1697. M. de Fénelon Archevêque de Cambrai publie ſon Livre des *Maximes des Saints*. M. Boſſuet l'attaque. L'affaire portée à Rome.

1698. Divers écrits pour & contre l'édition des Oeuvres de ſaint Auguſtin faite par les Bénédictins. Problême Eccléſiaſtique au ſujet du Nouveau Teſtament du Pere Queſnel. Condamnation du Problême par le Parlement & par l'Inquiſition.

1699. Condamnation de pluſieurs Propoſitions tirées du Livre des *Maximes des Saints* par une Bulle du 12 Mars, reçue dans les Aſſemblées Provinciales des Evêques de France, & publiée dans le Royaume. Nouvelle édition de St. Grégoire de Tours par D. Thieri Ruinart, ſavant Bénédictin. Mort du Pere Pagi Cordelier. Mort du Cardinal d'Aguirre.

1700. Mort d'Innocent XII. Concours prodigieux de Pélerins à Rome à l'occaſion du Jubilé. Le Cardinal Albani élevé ſur le ſaint Siege, prend le nom de Clément XI. Meſſieurs des Miſſions étrangeres écrivent contre le culte des Chinois, & attaquent les Jéſuites par des Ecrits ſolides. Déciſion des Docteurs de Paris contre le culte des Chinois. L'Aſſemblée du Clergé de France cenſure un très-grand nombre de Propoſitions fauſſes & dangereuſes ſur le Dogme & ſur la Morale. Déclaration du Clergé de France ſur l'amour de Dieu dans le Sacrement de Pénitence.

DIX-HUITIEME SIECLE.

1701. Résolution d'un Cas de Conscience par quarante Docteurs, où la suffisance du silence respectueux sur le fait de Jansenius est approuvée.

1703. Le Chapitre d'Utrecht appelle d'un Bref donné à Rome contre ses droits. Ordonnance du Cardinal de Noailles contre le Cas de Conscience. Mort de M. Thiers, connu par plusieurs Ouvrages singuliers. Le Pere Quesnel captif à Bruxelles, sort de sa prison par une protection singuliere de la Providence.

1704. On condamne à Rome le culte des Chinois autorisé par les Jésuites. Mort du grand Bossuet. Mort du Cardinal Noris. Le Roi Louis XIV envoie en Ethiopie, dans l'espérance de faire rentrer cet Empire dans le sein de l'Eglise.

1705. M. de Tournon arrivé à la Chine, se déclare contre les cérémonies Chinoises. Bulle du Pape contre le Cas de Conscience. Le Roi ordonne expressément qu'elle soit reçue. Bulle *Vineam Domini* de Clément XI.

1706. Empriſonnement de M. l'Evêque de Conon à la Chine. Mort de M. Baillet. Bref du Pape en faveur des éditions des Peres, données par les Bénédictins. Mort de Bayle, fameux par ses impiétés & par ses pernicieux Ouvrages.

1707. Décret du Cardinal de Tournon, contre les cérémonies Chinoises. Les Jésuites en appellent. Le Cardinal est arrêté, & mis en prison chez les Jésuites de Macao. Mort de Charles-Henri de Bentzeradt, Abbé & Réformateur de la Maison d'Orval. Mort de D. Mabillon.

1708. Bref du Pape contre le Livre du Pere Quesnel, supprimé par les Arrêts du Parlement.

1709. Décret sur le culte des Chinois.

1710. Religieuses de Port-Royal-des-Champs dispersées, & leur maison abattue.

1711. Demande faite par le Roi au Pape d'une Constitution en forme au sujet du Livre du Pere Quesnel.

1712. Congrégation à ce sujet.

1713. Constitution *Unigenitus* contre 101 Propositions tirées du livre du Pere Quesnel.

1714. Lettres-Patentes du Roi pour la publication de cette Constitution.

1715. La Faculté de Théologie de Paris, le Cardinal de Noailles, plusieurs Universités, Chapitres, &c. réclament contre l'acceptation de la Bulle.

1717. La plupart en appellent au futur Concile.

1718. Plusieurs appels de différens corps & particuliers du Royau

me. Le Pape Clément XI condamne tous ceux qui ne voudront pas recevoir sa Constitution purement & simplement. Plusieurs Evêques donnent des Mandemens pour l'acceptation, lesquels sont supprimés par le Parlement de Paris.

1720. Le Duc d'Orléans travaille à un accommodement.

1721. Clément XI tomba malade le 17 Mars, & mourut le 19, jour de saint Joseph, dont il avoit composé l'office, & pour qui il avoit toujours eu une dévotion particuliere. Innocent XIII lui succede & est élu le 8 Mai.

1722. Le Roi Louis XV est sacré le 25 Octobre.

1723. On fit signifier dans le mois de Février à l'Evêque de Montpellier un Arrêt du Conseil, à l'occasion d'un Décret que ce Prélat avoit fait faire dans la Faculté de Théologie de cette Ville, pour rendre la signature du Formulaire relative à ce qu'on appelle la paix de Clément XI. Décret du Chapitre général des Chartreux, par lequel il étoit enjoint à tous les Religieux d'accepter la Bulle & le Formulaire. Le Parlement donna un Arrêt contre ce Decret, & le Conseil cassa l'Arrêt du Parlement. Assemblée générale du Clergé de France; il n'y en avoit point eu depuis 1716. Congrégation générale des Oratoriens. Le Duc d'Orléans, informé que plusieurs Députés étoient réappellans, leur donna l'exclusion.

1724. Le Pape meurt le 7 Mars. Benoît XIII est élu le 29 Mai.

1725. Le nouvel Empereur de la Chine ordonne que tous les Missionnaires sortiront de ses Etats, ainsi que tous ceux qui professeront la Religion Catholique. Concile Romain, qui s'ouvrit le 14 Avril. Parmi les différens Décrets, qui y furent faits sur les dogmes, on déclara que la Constitution *Unigenitus* étoit regle de Foi. Troubles parmi les Eglises des Provinces Unies. Election de Corneille Steenoven pour Archevêque d'Utrecht, condamnée par le Pape. Concile provincial d'Avignon, que M. François de Gontériis Archevêque de cette ville tint dans sa Métropole au mois d'Octobre. On y décida aussi que la Constitution *Unigenitus* étoit regle de foi.

1726. Benoît XIII permet aux Augustins Déchaussés de quitter la barbe, qu'ils portoient depuis la réforme & de prendre le capuce rond. Vingt-six Chartreux Anti-Constitutionnaires passent en Hollande & se retirent dans les environs d'Utrecht, où ils furent joints par quinze Religieux de l'Abbaye d'Orval. Canonisation de plusieurs Saints, entr'autres du B. Jean de la Croix réformateur du Mont-Carmel & des BB. Louis de Gonzague & Stanislas Koska Jesuites. Ce fut dans ces canonisations que Benoît XIII supprima l'usage introduit sous Boniface IX, lors de la canonisation de sainte Brigitte, d'offrir au Pape dans ces

ces sortes de cérémonies outre du pain, du vin & de la cire, comme on le pratiquoit de temps immémorial, des oiseaux, des colombes & des tourterelles.

1727. Concile Provincial d'Embrun convoqué par M. de Tencin Archevêque de cette Ville, où M. de Soanen Evêque de Senez est déclaré suspens de tout pouvoir & juridiction Episcopale, & de tout exercice sacerdotal. Il fut relégué à l'Abbaye de la Chaise-Dieu où il mourut quelques années après. Le Concile condamne une dissertation du Pere le Courayer Religieux de sainte Genevieve sur la validité des ordinations des Evêques Anglicans. Consultation de cinquante Avocats du Parlement de Paris, qui croient trouver des irrégularités dans la procédure faite à Embrun. Nouveau Réglement sur les cérémonies Chinoises. L'Empereur de la Chine donne la liberté à plusieurs Missionnaires, & écrit au Pape.

1728. Suppression de la consultation des cinquante Avocats par un Arrêt du Conseil. Le Cardinal de Noailles publie son Mandement pour l'acceptation de la Bulle *Unigenitus* dans tout le Diocese de Paris le 11 Octobre, sans aucune restriction.

1729. Canonisation du Bienheureux Jean Nepomucéne, Chanoine de Prague. Le 21 Juillet Benoît XIII termina par une Constitution la dispute qu'il y avoit entre les Freres Mineurs Conventuels & les Observantins, au sujet de la primauté. S. S. imposa silence aux deux partis. Le Cardinal de Noailles étoit mort le mois d'Avril de cette année. Assemblée de la Sorbonne où elle révoque l'appel interjetté par elle & tous les actes contraires à la Constitution.

1730. Mort du Pape Benoît XIII, le 21 Février. Clément XII lui succede, le 12 Juillet. Le Diacre Paris mort Appellant en 1728 & inhumé dans le Cimetiere de St. Médard, passe chez quelques esprits prévenus pour un Saint, & ils publient qu'il se fait des miracles à son tombeau.

1732. On publie la vie du Diacre Paris, & elle est condamnée pas divers Mandemens. On disoit qu'il s'opéroit chaque jour des prodiges à son tombeau, & on appella convulsionnaires ceux qui venoient implorer le secours de M. Paris. Il fallut que le Roi interposa son autorité pour faire finir les assemblées, & les portes du Cimetiere de saint Médard furent fermées par son ordre.

1733. Arrêt du Parlement de Paris, qui défend de proposer la Constitution *Unigenitus* comme regle de Foi. Il est cassé par un Arrêt du Conseil d'Etat. Publication des anecdotes de la Constitution.

1734. Réfutation de ces anecdotes par M. Lafitau Evêque de Sisteron, supprimée par un Arrêt du Conseil, du 26 Janvier.

1735. L'Evêque de saint Papoul donne un Mandement du 26 Février, dans lequel il retracte tous ceux qu'il avoit publiés en faveur de la Bulle *Unigenitus*, se démet de son Evêché & adhere à l'appel des Evêques appellans. Le Roi supprima ce Mandement.

1737. Quatre Jésuites qui étoient entrés dans le Royaume de Kongkiny pour y prêcher la Foi sont décapités le 12 Janvier.

1738. Canonisation du B. Vincent de Paul. Le Roi renouvelle le vœu que Louis XIII fit en 1638 pour mettre son Royaume & sa personne sous la protection de la sainte Vierge.

1740. Mort du Pape Clement XII le 6 Février. Benoît XIV est élu le 17 Août.

1741. Ce Pape établit trois nouvelles Académies qu'il chargea de travailler l'une sur l'histoire Ecclésiastique, l'autre sur l'histoire Profane & la derniere sur les Canons, les Conciles & les Décrétales.

1742. Le Pape met au rang des saints Martyrs 40 Jésuites qui étant compagnons du B. Ignace d'Azeredo, avoient souffert la mort pour la Foi dans le Japon. Nouvelle Bulle sur les cérémonies Chinoises.

1744. Le voisinage des Armées Autrichiennes, Espagnoles & Napolitaines inquiete le Pape.

1745. Déclaration du Roi du 27 Avril, qui supprime les deux mois de rigueur à l'égard des bénéfices à charge d'ames.

1746. Canonisation de plusieurs Saints.

1748. Le Pere Pichon Jésuite avoit publié en 1745, un Livre intitulé : *L'esprit de J. C. & de l'Eglise sur la Fréquente Communion*, qui fut condamné par plusieurs Evêques, à cause du relâchement qu'il tendoit à introduire.

1749. Nouveau Martyrologe publié par Benoit XIV, avec plusieurs additions considérables.

1750. Ouverture de la Porte Sainte à la Basilique de saint Pierre pour le Jubilé universel, par lequel nous terminerons cette Table Chronologique.

FIN.

